



CATÉCHIS

PHILOSOPHIQUES, POLEMIQUES, HIS
DOGMATIQUES, MORAUX, LITUR
DISCIPLINAIRES, CANONIQUES, PRATIQU
ET MYSTIQUES,

DE

Feller, Aimé, Scheffmacher,
Pey, Lefrançois, Allëtz,
Fleury, Pomey, Bellarmin,
Challoner, Gother, Surin et

ANNOTÉS ET PUBLIÉS

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE

2 VOL. PRIX : 13 FR.

TOME PREMIER,

CONTENANT *FELLER, AIMÉ, SCHEFFMACHER, ROH*
LEFRANÇOIS, ALLETZ ET ALMEYDA

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PE
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1858

CATÉCHISMES

PHILOSOPHIQUES, POLÉMIQUES, HISTORIQUES,
DOGMATIQUES, MORAUX, LITURGIQUES,
DISCIPLINAIRES, CANONIQUES, PRATIQUES, ASCÉTIQUES
ET MYSTIQUES,

DE

**Feller, Aimé, Scheffmacher, Rohrbacher,
Pey, Lefrançois, Allëtz, Almeyda,
Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy,
Challoner, Gother, Surin et Olier.**

ANNOTÉS ET PUBLIÉS

PAR M. L'ABBÉ Jacques Paul MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

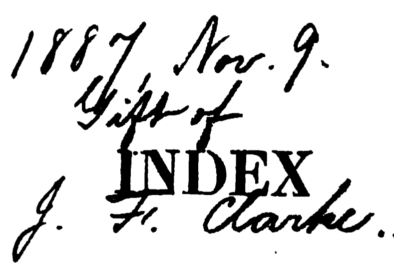
DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

2 VOL. PRIX : 13 FR.

TOME PREMIER,

CONTENANT *FELLER, AIMÉ, SCHEFFMACHER, ROHRBACHER, PEY, LEFRANÇOIS, ALLETZ ET ALMEYDA.*

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.
1848



INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

AVIS.

Le but de ces 16 catéchismes est 1° de prendre l'homme à l'état d'incrédulité pure, ou de doute, ou même de croyance, mais de croyance sans action sur la pratique, pour lui donner la foi, la conviction et les œuvres, 2° de le faire passer par tous les degrés de la science et de la vie chrétienne, en lui apprenant ce qu'il doit savoir, croire et pratiquer; 3° de le pousser jusqu'au spiritualisme le plus consommé en l'initiant à tous les secrets des voies intérieures. Ainsi ces *catéchismes* peuvent être rangés en trois grandes catégories.

Les philosophiques qui mènent à la foi, la confirment, l'augmentent et la fertilisent.

Les doctrinaux qui produisent la science, la dirigent et la fixent.

Les spirituels qui mènent à la perfection et y font trouver le bonheur.

Dans les premiers, on se défend et on attaque; on détruit et on établit. Dans les seconds, on développe la science chrétienne.. Dans les troisièmes, on fait monter de degré en degré jusqu'au plus haut sommet de la sainteté, c. a. d. au perfectionnement complet de la chair, de l'intelligence et de la volonté humaines.

Les *catéchismes* français ne suffisant pas seuls pour atteindre ce but, on a été forcé d'avoir récours à un Belge dans Feller, à un Allemand dans Scheffmacher, à un Portugais dans Almeyda, à un Italien dans Bellarmin, à deux Anglais dans Challoner et Cother. Nous pensons que le lecteur ne sera pas fâché de cette nécessité, vu qu'elle donne à nos *catéchismes* un caractère imposant d'universalité. Nous préparons, pour un peu plus tard, un grand cours de catéchismes qui, ce nous semble, laissera peu à désirer pour être bien actuel, bien complet et bien pratique.

IMPRIMERIE DE MIGNE, A MONTROUGE.

VIE DE L'ABBÉ DE FELLER.

François de Feller naquit à Bruxelles, le 18 août 1735. Son père, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas, fut anobli pour ses services par l'impératrice Marie-Thérèse. C'est dans Luxembourg et chez son aïeul maternel que le jeune de Feller passa ses premières années; les Jésuites qui dirigeaient le collége de cette ville furent ses instituteurs. La surveillance sévère de son aïeul et les soins de ses maîtres lui firent employer fructueusement des années précieuses trop souvent perdues dans la dissipation et les plaisirs. Feller, dans un âge plus avancé, reconnaissait qu'il ne devait qu'à ces circonstances heureuses l'habitude du travail qu'il avait contractée de bonne heure. Envoyé à Reims, il y fit avec distinction son cours de philosophie, et y soutint des thèses où il fut fort applaudi. Il montra un goût particulier pour la physique et les sciences exactes. Elevé dans la piété, et adonné depuis son enfance à l'étude, ce double penchant tourna ses vues vers l'institut des jésuites, qui unissait l'exercice des vertus religieuses à l'amour et à la culture des lettres. Il entra, vers la fin de septembre 1754, au noviciat de la société, à Tournai. C'est alors qu'il ajouta à son prénom celui de *Xavier*, saint auquel il eut toute sa vie une dévotion particulière ; mais Dieu le soumit à une rude épreuve. Pendant la première année de sa probation, il lui survint une telle faiblesse d'yeux, que souvent il en perdait presque totalement l'usage. Il savait que cette incommodité était un obstacle à son admission définitive. La crainte d'être exclu d'un état auquel il se croyait appelé le tourmentait. Dans cette perplexité cruelle il s'adressa avec ferveur au Dieu qui a dit : *Demandez et vous recevrez*. Il éprouva d'abord un peu de soulagement, et bientôt les symptômes qui l'inquiétaient disparurent entièrement.

Lorsqu'il eut fini son temps d'épreuve, et qu'il eut été admis au nombre des membres de la société, il fut, suivant l'usage de l'institut, employé a l'enseignement. Il professa les humanités à Luxembourg et à Liége, puis la rhétorique et les belles lettres. L'habitude des classes, un travail assidu, une mémoire des plus heureuses avaient prodigieusement étendu ses connaissances. Il possédait parfaitement les auteurs anciens ; il savait par cœur Virgile, Horace, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, et il pouvait les expliquer de mémoire. Toutefois le soin donné aux ouvrages profanes n'avait pas ralenti ses études religieuses : l'Ecriture sainte et l'Imitation de Jésus-Christ n'étaient pas moins présentes à sa mémoire que les auteurs classiques, et l'on assure qu'il suffisait de lui indiquer un chapitre de la Bible ou d'A-Kempis, pour qu'aussitôt il le récitât tout entier. Ses leçons formèrent d'excellents élèves, dont les prémices littéraires, recueillies dans les *Musæ Leodienses*, attestaient l'habileté du maître.

Après avoir fourni sa carrière dans l'enseignement, le P. de Feller fut envoyé à Luxembourg pour y apprendre la théologie. Il s'était, de longue main, préparé à cette étude nouvelle. Pendant qu'il enseignait la rhétorique, il avait lu les principaux ouvrages des Pères ; et il avait parcouru à plusieurs reprises la théologie dogmatique du P. Petau, Cette science ne lui offrit que peu de difficultés : il trouva du temps pour une autre tâche qui lui fut imposée. On le chargea de prêcher en latin le carême devant un auditoire nombreux, composé de jeunes gens qui étudiaient à Luxembourg la théologie, la philosophie et la rhétorique. On fut étonné de la facilité avec laquelle Feller s'acquitta de ce ministère; on ne le fut pas moins de la beauté et de la solidité de ses discours. Cependant il ne les écrivait point, et quelques heures de méditation lui suffisaient pour disposer dans sa mémoire le développement de divers points qu'il avait à traiter.

Le P. de Feller n'avait pas fini son cours de théologie en 1763, lorsque les jésuites furent supprimés en France. Le roi Stanislas les avait conservés en Lorraine, et l'impératrice Marie-Thérèse dans ses états héréditaires. Une partie des Jésuites français reflua dans les colléges des Pays-Bas; pour leur faire place, les jeunes jésuites qui n'avaient point achevé leur théologie allèrent la continuer dans d'autres provinces. Le P. de Feller était de ce nombre, et fut envoyé à Tirnau, en Hongrie, où les jésuites avaient un bel établissement; il y fut bien reçu, et son mérite ne tarda point à s'y faire connaître. On le chargea de prononcer divers discours académiques; il le fit de manière à augmenter encore la bonne opinion qu'on avait conçue de lui. Il passa dans les pays étrangers environ cinq ans dont il profita pour augmenter son instruction. Ayant obtenu la permission de voyager, il parcourut la Hongrie, l'Autriche, la Bohême, la Pologne, et une partie de l'Italie, ses tablettes à la main, observant les mœurs et le caractère des peuples, et notant ce que les divers lieux offraient d'intéressant ou de curieux pour l'histoire, la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, le commerce, etc. Il visitait les bibliothèques, les archives des monastères, les manufactures, et descendait jusque dans les mines ; de sorte qu'il revint avec de bons mémoires, pleins de faits et d'anecdotes, qu'il a depuis mis en ordre, en y ajoutant des observations recueillies dans d'autres pays, où depuis il eut occasion de voyager, Cet ouvrage précieux a été publié en 1820

Le P. de Feller revint dans les Pays-Bas en 1770. Le 15 août de l'année suivante, il s'engagea par les quatre vœux. Il enseigna encore à Nivelle depuis son retour ; mais ses supérieurs lui firent quitter cette carrière pour celle de la prédication. C'est là que sa belle mémoire, chargée des richesses que de longues études lui avaient acquises, le servit merveilleusement; s'il n'improvisait point ses sermons, du moins il n'avait pas besoin d'une longue préparation. On assure qu'il ne commençait son plan que l'avant-veille du jour où il devait prêcher ; le lendemain il employait quelques heures à le méditer, et le troisième jour il prononçait son discours avec une facilité d'élocution qu'on aurait crue être le produit d'un long travail.

C'est au milieu de ces occupations que le P. de Feller eut la douleur de voir abolir un institut qu'il chérissait, et où il avait passé ses plus belles années. Il remplissait alors les fonctions de prédicateur dans le collége des jésuites à Liége; il prit l'habit d'ecclésiastique séculier, et ne quitta point cette ville. Il se dévoua à la profession d'homme de lettres, si souvent dégradée par des productions coupables, et il résolut de l'ennoblir en consacrant sa plume à la composition d'ouvrages utiles à la religion. Il publia plusieurs écrits jusqu'en 1787, époque où éclata la révolution brabançonne.

En 1794, l'approche des armées françaises et leurs succès dans la Belgique obligèrent l'abbé de Feller de quitter Liége. Il se retira en Westphalie, où l'évêque de Paderborn l'accueillit avec bienveillance, et lui donna un logement dans l'ancien collége des jésuites. Au bout de deux ans il quitta ce séjour pour aller à Barteinstein, résidence du prince de Hohenlohe, qui l'avait invité à s'y rendre; enfin, en 1797, il se fixa à Ratisbonne. Le prince-évêque de cette ville lui fit l'accueil le plus favorable, l'admit dans son intimité, et s'en faisait accompagner dans ses voyages à Freysingen et à Berchtesgaden, domaines de son évêché. Des offres avantageuses avaient été faites à l'abbé de Feller; il aurait pu trouver un établissement en Italie et en Angleterre; mais il préféra à ces différents partis l'honorable hospitalité que lui accordait le prince-évêque, jusqu'à ce qu'il pût retourner dans sa patrie, vers laquelle se portaient tous ses vœux, et qu'il ne devait plus revoir.

Au mois d'août 1801, il fut saisi d'une fièvre lente qui, sans paraître d'abord dangereuse, mina insensiblement ses forces. L'hiver avait semblé lui rendre quelque vigueur, lorsque la fièvre qui l'avait quitté le reprit au printemps, et le progrès du mal lui fit bientôt sentir que sa fin approchait. Il se prépara à la mort avec le calme d'un vrai chrétien. Le 27 avril 1802, il se fit apporter le saint viatique, qu'il reçut avec une foi vive. Le 12 mai suivant, ayant éprouvé une faiblesse, il demanda qu'on lui lût les prières des agonisants. Il languit encore quelques jours, et le 21 mai 1802 il expira dans de grands sentiments de piété.

Si la mort de Feller fut une perte pour les lettres, elle n'en fut pas une moins grande pour la religion qu'il avait constamment défendue contre les attaques de l'incrédulité et les sophismes de la philosophie moderne. Il avait repoussé toutes les innovations dangereuses. Doué d'une piété solide et éclairée, il était resté très-attaché à son institut, qu'il regardait avec raison comme saint et utile, et il regretta toute sa vie l'état religieux. Rejeté dans le monde, il y vécut comme il aurait fait dans un collége de jésuites, fidèle aux mêmes devoirs, pratiquant les mêmes exercices, livré aux mêmes travaux. Son dévouement pour le saint Siége ne se démentit point. Animé des intentions les plus droites, mais dominé par une vive imagination, on put quelquefois lui souhaiter plus de mesure, jamais plus de zèle. Dans la société, il était doux complaisant et poli ; ses amis étaient nombreux et tous dignes d'estime. Il a beaucoup écrit, et a toujours cherché avec bonne foi la vérité ; jamais aucun autre intérêt n'a guidé sa plume.

On a de lui : 1° *Jugement d'un écrivain protestant, touchant le livre de Justinus Febronius*, 1771. C'est la réfutation du fameux ouvrage de M. de Hontheim, évêque de Myriophite et suffragant de Trèves, qui par la suite en rétracta la doctrine. 2° *Entretiens de Voltaire et de M. P., docteur de Sorbonne, sur la nécessité de la religion chrétienne et catholique, par rapport au salut.* 3° *Lettre sur le dîner du comte de Boulaincilliers*, facétie de Voltaire. 4° *Examen critique de l'Histoire naturelle* de M. de Buffon. L'abbé de Feller y attaque la théorie de la terre de cet auteur. 5° Une édition de l'*Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, traduit de l'anglais de Jenyns, avec des notes, 1 vol. in-12, 1779. Jenyns, l'un des lords du commerce, après avoir été fort religieux dans sa jeunesse, tomba dans le déisme. 6° *Dissertation en latin sur cette question : Num sola rationis vi, et quibus argumentis demonstrari potest non esse plures uno deos, et fueruntne unquam populi aut sapientes qui hujus veritatis cognitionem absque revelationis divinæ ad ipsos propagatæ auxiliis habuerunt?* Cette question avait été proposée par l'académie de Leyde. Le prix fut adjugé à un discours où l'auteur avançait que la croyance d'un seul Dieu n'était fondée sur aucune preuve démonstrative, paradoxe que releva l'abbé de Feller dans une autre dissertation insérée dans son journal du 1er octobre 1780. 7° Une édition des *Remontrances du cardinal Bathiani, primat de Hongrie, à Joseph II, empereur, au sujet de ses ordonnances touchant les ordres religieux et d'autres objets*, 1 vol. in-8°, 1782, en latin et en français. Lorsque ces remontrances furent rendues publiques, une lettre, sans nom d'auteur, les attaqua ; Feller y répondit victorieusement. 8° Une édition de l'*Histoire et fatalités des sacriléges vérifiés par des faits et exemples*, etc., *par Henri Spelman, avec des additions considérables et des extraits, en latin et en français, des livres des Machabées et autres livres saints*, 1789. 9° *Traité sur la mendicité*, 1775. L'abbé de Feller n'en est que l'éditeur; mais il y a fait des changements considérables et beaucoup d'additions. 10° *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12. 11° Une édition de la *Vie de saint François-Xavier ;* c'est

celle du P. Bouhours, mais augmentée de quelques opuscules de piété. 12° *Véritable état du différend élevé entre le nonce apostolique de Cologne et les trois électeurs ecclésiastiques*; ouvrage plein de détails curieux sur ces disputes. 13° *Supplément au Véritable état*, etc., continuation du sujet traité dans le livre mentionné ci-dessus. 14° *Coup d'œil jeté sur le congrès d'Ems, précédé d'un supplément au Véritable état*; ces trois ouvrages se tiennent, et sont intéressants pour l'histoire ecclésiastique de ce temps. 15° *Défense des réflexions sur le* Pro memoria *de Saltzbourg, avec une table générale des quatre ouvrages précédents*; tous sont cités presque à chaque page dans la *Réponse de Pie VI aux archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Saltzbourg, au sujet des nonciatures*. 16° *Dictionnaire de géographie*, 1782, 2 vol. in-12; 2° édition, Liége, de 1791 à 1794, 2 vol. in-8°. 17° *Observations philosophiques sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes, avec une dissertation sur les tremblements de terre, les épidémies, les orages, les inondations*, etc., Liége, 1771, 2° édition, Paris, 1778; 3° édition, Liége, 1788, avec des augmentations considérables. L'astronome Lalande écrivit contre cet ouvrage. Feller lui répondit, et la dispute en resta là. 18° *Catéchisme philosophique*, ou *Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, Liége, 1773, 1 vol. in-8°, et Paris, 1777; il y en eut une 3° édition, Liége, 1787, 3 vol. in-8°; et une 4° édition considérablement augmentée, Liége, 1805, 3 vol. in-12; autre édition en 1819, à Lyon, chez Guyot, 2 vol. in-8°, faite, dit-on, sur une copie revue par Feller, et chargée de corrections et de notes de sa main; enfin, et plus nouvellement encore, Mme la comtesse de Genlis a fait réimprimer ce livre sous le titre de *Catéchisme critique et moral*, par l'abbé Flexier de Reval; mais elle s'est permis d'y faire d'assez nombreux retranchements, et ce n'est pas l'édition que doivent prendre ceux qui mettent du prix à avoir le véritable ouvrage de Feller. Cet ouvrage, plein d'érudition, passe pour un de ceux où l'auteur a montré le plus de talent. Il a été traduit en allemand et en italien; on en préparait aussi une traduction en anglais. 19° *Examen impartial des époques de la nature* de M. de Buffon, plusieurs éditions, la 4° est de Maestricht, 1792, 1 vol. in-8°. 20° *Dictionnaire historique*, 1re édition en 1781, 6 vol. in-8°; une seconde édition, augmentée considérablement, parut de 1789 à 1797. Il y en eut une 3° en 1809, après la mort de Feller, mais avec la même date de 1797, condition qu'il avait exigée de son imprimeur. C'est cette même édition que l'on a reproduite en 1818, avec un *Supplément*. 21° *Réclamations belgiques*, ou *Représentations faites au sujet des innovations de l'empereur Joseph II*, 1787, 17 vol. in-8°. 22° Quelques *Notes sur la bulle de Pie VI*, Auctorem fidei, *au sujet du concile de Pistoie*. 23° *Journal historique et littéraire*, Luxembourg et Liége, 60 gros volumes. Depuis 1774 jusqu'en 1794, il en paraissait deux cahiers par mois. 24° *Itinéraire du voyage de l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe*, Liége, 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est peut-être celui qui peint le mieux son auteur; on l'y retrouve dans sa vie privée, dans le commerce de ses amis, et l'on aime sa bonté et sa franchise. 25° *Réflexions sur l'Instruction de M. l'évêque de Boulogne* (Asseline), *touchant la déclaration exigée des ministres du culte catholique*, par F.-X. de Feller, in-8° de 32 pages, à Liége, chez Desoër, 1800.

Préface.

Quelque abus qu'on ait fait du mot de *Philosophie*, il est un sens, et c'est le seul exact, où cette dénomination suppose les lumières et les honneurs de la raison; et c'est en ce sens que nous donnons le titre de *philosophie* à la chose la plus simple et la plus négligée par les philosophes, qui est le catéchisme des chrétiens. Nous lui laissons la possession où il est d'enseigner par demandes et par réponses, mais nous lui faisons rendre un compte sévère de ce que nous avons adopté autrefois sans résistance. Si dans quelques endroits il paraît trop simple et trop familier, on se souviendra que c'est un *Catéchisme*; si dans d'autres il paraît trop raisonné ou trop érudit, l'on se rappellera que c'est un *Catéchisme philosophique*.

C'est l'esprit de la Doctrine évangélique de se prêter à tous les esprits, et de répandre sa lumière selon la disposition de ceux qui se présentent pour la recevoir. Les sages, dit l'Apôtre, y sont appelés comme les ignorants (1). Le peuple ne lira pas cet ouvrage; mais il pourra être lu avec avantage par ceux qui, en matière de croyance, ne veulent pas être peuple.

Nous n'avons fait aucune difficulté de nous servir de quelques dissertations que nous avons publiées autrefois sur différents sujets. C'est un bien qui nous appartient, et que nous revendiquons. Nous avons également employé les discours que l'engagement dans le ministère évangélique nous a obligé de faire sur la vérité des dogmes du christianisme. L'on s'apercevra aussi aisément de l'usage que nous avons fait des apologies anciennes et modernes du christianisme: nous l'avons fait, surtout quand il nous a paru difficile de réfuter l'erreur avec plus de précision ou de force; nous avons préféré la gloire d'être toujours utile, à celle d'être toujours original; mais si nous avons employé le travail d'autrui, nous y avons ajouté le nôtre. On trouvera peut-être des réflexions neuves dans un sujet qui paraît épuisé, et des réponses à certaines objections qui semblent avoir échappé aux défenseurs de la foi; comme dans la défaite d'une grande armée quelques ennemis se sauvent par la fuite à la faveur de la multitude, sans être aperçus du vainqueur.

(1) *Sapientibus et insipientibus debitor sum.* Rom. 1, 14.

CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE.

LIVRE PREMIER.

DE L'EXISTENCE DE DIEU.

CHAPITRE PREMIER. *L'Athéisme raisonné est-il possible?*

§ I. — 1. Demande. Quelle est la première de toutes les connaissances, et la plus importante à l'homme?

Réponse. La connaissance du souverain maître du monde, du principe et de la fin de toutes choses.

2. D. Sur quoi une idée si vaste et si magnifique est-elle fondée?

R. Sur toutes les lumières de la raison, sur les sentiments les plus naturels du cœur humain, sur le témoignage même des sens, qui nous instruisent de la beauté, de l'ordre et des merveilles sans nombre que présente cet univers.

3. D. Est-il vrai qu'il y a des hommes éclairés qui refusent de connaître un Dieu, et opposent à cette croyance des raisons qui leur paraissent convaincantes?

R. L'on ne peut douter qu'il n'y ait des Athées, c'est-à-dire des hommes qui nient l'existence de Dieu; mais il n'est guère possible qu'ils le fassent sincèrement, et que leurs paroles expriment leurs vrais sentiments. L'homme qui prêche aux autres cette monstrueuse opinion, dit en lui-même : *Il y a un Dieu.*

4. D. Puisque l'esprit humain est capable de toutes sortes d'égarements, et qu'il n'y a point d'extravagance imaginable qui n'ait été adoptée par quelques philosophes, pourquoi l'opinion de l'Athée ne trouverait-elle pas aussi quelques partisans (1)? D'ailleurs les ténèbres que Dieu répand sur les esprits téméraires et l'aveuglement dont il frappe une raison orgueilleuse ont-ils une mesure déterminée, qu'une justice toute-puissante ne puisse étendre?

R. Ces considérations peuvent faire croire que, dans certains moments, l'Athée étourdit sa raison au point d'acquiescer au résultat de ses sophismes, et de se donner avec une sorte de vérité pour *Athée de croyance*. Mais cet état violent de la raison ne peut subsister; la lumière renaît malgré les efforts qu'on fait pour l'éteindre sans retour. Le parti est pris, il est vrai; l'on ne cessera de parler et d'écrire selon le système une fois adopté : mais la vie ne sera pas moins partagée entre de grands doutes et quelques moments d'une espèce de persuasion, entre la désolante perspective du néant et la crainte invincible des jugements de Dieu. Souvent la vérité prend absolument le dessus, et, se produisant avec tout son éclat et toute son évidence, porte l'effroi dans une âme dont elle était destinée à faire la plus douce consolation; c'est ainsi qu'il faut concilier les deux sentiments touchant l'existence des Athées, et ne pas condamner brusquement des hommes respectables qui n'ont pas refusé de la croire (1), ni d'autres, en plus

(1) A ce titre là, nous ne nierons pas que l'opinion de l'Athée puisse avoir des partisans. (L. D.)

(1) Nous croyons qu'on peut soutenir les deux opinions; mais voici à quel point de vue.

Il faut distinguer d'abord les hommes intelligents, ou qui font seulement partie d'une société intelligente ou civilisée, de ces êtres abrutis qu'on rencontre en quelques coins égarés du monde, et placés au dernier échelon de la vie sauvage. Il n'est peut-être pas absolument certain que ces races dégradées ne soient pas dépourvues de l'idée de Dieu, comme le sont parmi nous les imbéciles et les enfants en bas âge. Cependant cette sorte d'Athéisme stupide est peu probable quand on rencontre l'idée de Dieu très-développée parmi des tribus sauvages très-grossières, comme on pourrait en citer un grand nombre.

Mais il est évident qu'il ne peut y avoir, même aux derniers degrés d'une société civilisée, d'Athées proprement dits, qui le soient de bonne foi. Il semble qu'on en rencontre parmi les esprits intelligents et cultivés; mais nous sommes en droit de croire que les hommes qui se targuent de cette complète incroyance se font illusion à eux-mêmes, s'ils ne mentent pas aux autres. A force de vouloir une chose, on finit par se persuader son existence; il est peu d'hommes qui n'aient sous les yeux quelque chapitre de cette histoire des illusions volontaires.

Mais nous croyons qu'il ne faut pas confondre ici les Athées proprement dits avec les incrédules en général, et même les Déistes en particulier, comme l'auteur le fait quelque fois. Il ne s'agit pas de savoir si le Déiste, qui nie la Providence ou qui ne s'en embarrasse pas, est quelque chose de meilleur ou de plus sage que l'Athée; il est possible qu'un homme nie l'existence d'une religion positive, ou même se

grand nombre, qui l'ont jugée impossible.

5. D. N'y a-t-il pas quelque autre réflexion qui rende raison de cette différence de sentiments qui partage les sages au sujet des Athées ?

R. Cette différence peut encore venir de ce qu'on n'a point envisagé la raison sous tous ses rapports, ni la philosophie selon tous les degrés où elle se trouve dans les hommes. Le chancelier Bacon disait que beaucoup de Philosophie conduisait nécessairement à Dieu (1); mais qu'il n'était peut-être pas impossible qu'une philosophie superficielle engendrât l'Athéisme; parce que celle-ci, au lieu de prendre l'essor, au lieu de s'élever, de voir en grand, d'embrasser l'enchaînement des parties et leur dépendance d'un souverain moteur, se précipite au contraire, isole et rétrécit ses réflexions, s'attache au désordre apparent des causes secondes et perd de vue la totalité des choses avec le principe qui les produit. — L'on peut ne pas observer quelques traces de la Divinité, comme dit l'excellent réfutateur de Lucrèce; mais il n'est pas possible de les effacer toutes, et de se cacher toute la marche de ses merveilleuses opérations (2). Si la considération de quelques parties de la nature ne tient pas toujours évidemment et dans tous les esprits à la cause première, l'universalité des êtres, leur ensemble, leur rapport, leur destination, y attachent nécessairement le Philosophe attentif et appliqué (3).

6. D. Un auteur célèbre n'a-t-il pas paru contredire ce sentiment de Bacon, et regarder l'Athéisme comme le fruit d'une Philosophie profonde? « La Philosophie, dit-il, réfute « d'abord les erreurs; mais, si on ne l'arrête « pas là, elle attaque la vérité; et quand on « la laisse faire à sa fantaisie, elle va si loin, « qu'elle ne sait plus où elle est, ni ne trouve « plus où s'asseoir. On peut la comparer à « des poudres corrosives, qui, après avoir « consumé les chairs baveuses d'une plaie, « rongeraient la chair vive, carieraient les « os, et perceraient jusqu'aux moelles. » (*Bayle, Dict. hist. et crit., article* Acosta.)

R. Ce que dit cet auteur n'est point du tout opposé au sentiment du savant Anglais. Ce n'est point avoir beaucoup de Philosophie que d'être téméraire, inquiet, curieux à l'excès, de juger légèrement, de décider de tout, de méconnaître les bornes de la raison et de l'intelligence humaine. Un peu de reflexion et d'expérience corrigerait ces défauts. Ce qu'une demi-philosophie nous avait fait rejeter, une Philosophie plus formee. plus éclairée, nous le fait recevoir. Au reste ce passage de Bayle représente excellemment sa propre Philosophie (1).

§ II. — 7. D. Que doit-on conclure de cette controverse qui partage les savants sur l'existence des Athées?

R. Cette controverse est un préjugé des plus sérieux contre l'Athéisme, et démontre combien ce système blesse la raison humaine, puisqu'on n'a pu encore convenir de la possibilité de son existence. Jamais les Athées n'ont douté qu'on pût croire un Dieu; et il n'est pas encore décidé si l'on peut croire qu'il n'y en a point.

8. D. Les rédacteurs d'un grand dictionnaire n'ont-ils pas assuré que l'Athée adhérait *aussi fermement à son opinion, en vertu de ses sophismes, que le Théiste croit l'existence de Dieu, en vertu des démonstrations qu'il en a?* (*Dict. encycl., article* Athée.)

R. Reste à ces messieurs à nous expliquer, 1° à quoi sert la raison humaine, et en quoi la vérité et l'évidence l'emportent sur des sophismes; 2° d'où viennent les doutes qui fourmillent dans les ouvrages des Athées et des Incrédules en général; 3° pourquoi la vue de la mort et souvent une incommodité assez légère ramènent la plupart de ces messieurs à la créance d'un Dieu, et même à la profession entière de tous les dogmes de la foi.

9. D. Ces doutes dont vous parlez sont-ils bien avérés?

R. Il n'est pas possible de lire les ouvrages des Incrédules, ni d'observer leur conduite, sans les découvrir partout. Lucrèce, le héros et le chantre de l'Épicuréisme, après toutes sortes d'attaques livrées au dogme de l'immortalité de l'âme, avoue qu'il ignore parfaitement de quelle nature elle est :

Ignoratur enim quæ sit natura animæ.

Et ailleurs il renvoie loin de la terre cette partie de l'homme qui tire son origine du ciel :

Cedit enim retro, de terra quod fuit ante,
In terram; sed quod missum est ex ætheris oris,
Hoc rursum cœli fulgentia templa receptant.

Epicure son maître n'était pas plus conséquent. Bayle remarque qu'il était *très-inquiet de ce qui se passerait après lui*; ce qui, dans le système de l'anéantissement, est un soin extravagant. L'extrême crainte qu'il avait

moque de l'intervention de Dieu dans les affaires humaines; parce que pour comprendre ces vérités, il faut une certaine dose de réflexion et de bonne foi, et que beaucoup d'hommes n'en ont pas un seul atome: mais il n'est pas possible qu'un homme, si frivole qu'on le suppose, croie que les yeux n'ont pas été faits pour voir, les dents pour diviser la nourriture, l'estomac pour la digérer; les muscles pour mouvoir les membres, etc. (L. D.)

(1) *Leves gustus in philosophia movere fortasse posse ad Atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere.* De Augm. Scient. l. 1.

(2) *Dei vestigia passim effugis, at delere nequis, te illa sequuntur.* Anti-Luc. l. 9.

(3) *Ita ordinantur omnia officiis et finibus suis in pulchritudinem universitatis, ut quod horremus in parte, si in toto consideremus, plurimum placeat.* Aug. de vera Relig. c. 40, n. 76.

(1) On ne voit pas trop comment cette citation de Bayle tend à honorer la philosophie de l'Athéisme. Elle est l'expression la plus vraie du savoir-faire de cette espèce de folie inquiète qu'on appelle la Philosophie. Peut-être n'est-elle dans la pensée de Bayle qu'une ironie hypocrite; mais il est permis de croire le contraire: car elle est trop éclatante de vérité pour n'être pas l'expression d'un sentiment profond et sincère.

des Dieux suffit pour démontrer combien peu il était persuadé de la toute-puissance de ces atomes. Je n'ai jamais vu un homme, dit Cicéron (1), avoir plus peur de deux choses dont il disait qu'il ne fallait pas avoir peur : je veux dire de la mort et des Dieux. — M. de Montesquieu remarque que cette crainte est commune à tous les Athées. *L'homme pieux et l'homme Athée parlent toujours de religion. L'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il craint* (*Esprit des Lois*, *l.* 25, *chap.* 1). Si ces gens sont bien persuadés, pourquoi tant d'ardeur à rechercher, à lire, à prôner quelques nouvelles brochures que l'impiété produit? Un homme bien persuadé se contente des preuves qu'il a en main, n'en cherche pas d'autres, et croirait perdre son temps s'il discutait davantage une matière sur laquelle il est pleinement satisfait.

L'auteur de l'*Esprit* professe un doute universel, parce que, dit-il, *il n'y a pas d'enseigne à l'hôtellerie de l'évidence.*

Un homme qui est cher aux partisans de l'Epicuréisme et des systèmes qui en approchent parle de la sorte dans un dialogue vraiment chinois pour le ton et pour les choses (*Dict. philos.*, Cathéchisme chinois):

Kou. Qui vous a dit qu'il y a une autre vie?

Cu-su (2). Dans le seul doute vous devez vous conduire comme s'il y en avait une.

Kou. Mais si je suis sûr qu'il n'y en a point?

Cu-su. Je vous en défie.

Bukingham avoue que ses doutes ne l'ont jamais quitté, et qu'il les a portés jusqu'au tombeau :

> *Dubius sed non improbus vixi,*
> *Incertus morior.*

Plusieurs Spinosistes (3), sentant que l'évidence leur échappe à tous moments dans leurs prétendues démonstrations, sont tombés dans une espèce de Pyrrhonisme insensé nommé l'*égoïsme*, où chacun se croit le seul être existant.

Les autres adversaires de la religion, soit Athées, soit Déistes (4), ne sont pas plus fermes dans leurs assertions. Non seulement ils se combattent les uns les autres, sans pouvoir convenir d'un seul article ; mais ils détruisent dans un endroit ce qu'ils ont dit dans un autre. « Chaque libertin, selon son « caprice, se fait intérieurement une créance « à sa mode, et qui n'est que pour lui seul, « suivant en aveugle toutes ses idées ; rai- « sonnant tantôt d'une façon, tantôt d'une « autre, selon l'humeur présente qui le do- « mine ; ne se fixant à rien, et contestant sur « tout. » Cette réflexion du P. Bourdaloue (*Panégyr. de Saint Thomas*) est d'une vérité sensible pour quiconque a lu les ouvrages de ces messieurs. C'est une chose curieuse de voir la multitude des contradictions que présente le seul *Système de la Nature.* Nous renvoyons aux ch. XVII, t. 1, et ch. XIV, t. 2 de l'*Exam. du matér.* par M. Bergier. Accordez tout cela avec une *persuasion aussi ferme que la conviction qui résulte des démonstrations.*

§ III. — 10. D. La révolution qui se fait ordinairement dans les incrédules, à la vue de la mort, prouve-t-elle quelque chose en faveur de la religion ?

R. Elle prouve au moins qu'ils n'étaient pas bien persuadés. « Ce n'est pas une foi « éteinte, dit Bayle, ce n'est qu'un feu caché « sous la cendre. Ils en ressentent l'activité « dès qu'ils se consultent, et principalement « à la vue de quelque péril. On les voit alors « plus tremblants que les autres hommes. « Le souvenir d'avoir témoigné plus de mé- « pris qu'ils n'en sentaient pour les choses « saintes, et d'avoir tâché de se soustraire « intérieurement à ce joug, redouble leur « inquiétude » (*Dict. hist. et crit. art.* Desbarreaux). M. de Pompignan met cette observation dans tout son jour dans ses *Questions sur l'incrédulité*, Qu. 1 (1). Massillon en parle d'une manière qui convainc et qui touche : « Répondez à toutes les difficultés « de quelqu'un qui se vante d'être incrédule. « Réduisez-le à n'avoir plus rien à répli- « quer. Il ne se rend pas encore, et pour « cela vous ne l'avez pas encore gagné. Il « se renferme en lui-même comme s'il avait « encore des raisons plus accablantes qu'il « ne daigne pas dire. Il tient bon, et oppose « un air mystérieux et décidé à toutes les « preuves qu'il ne peut renverser. Alors « vous avez pitié de sa fureur et de son en- « têtement. Vous vous trompez. Ne soyez « touché que de sa mauvaise foi. Car qu'une « maladie mortelle le frappe au sortir de là, « courez à son lit, vous trouverez le préten- « du incrédule converti. Il n'est plus ques- « tion de doutes. Les jugements de Dieu, « qu'il faisait semblant de ne point croire, le « pénètrent de la plus vive frayeur. Le mi- « nistre de Jésus-Christ appelé n'a pas be- « soin d'entrer en contestation pour le dé- « tromper de son impiété. L'incrédule mou- « rant prévient là-dessus son ministère, « l'incrédule mourant avoue le faux et la « mauvaise foi de ses blasphèmes passés, « et en fait une réparation publique. Il ne « demande que des consolations. Cette crainte « qui le pénètre ne vient que de la foi qu'il « avait déjà. La maladie ne lui a pas donné « de nouvelles lumières, mais elle a touché « son cœur. » — D'Alembert observe que « le désir de n'avoir plus de frein dans ses « passions, la vanité de ne pas penser comme « la multitude, ont fait, plutôt encore que « l'illusion des sophismes, un grand nombre « d'incrédules : quand les passions et la va- « nité se taisent, la foi revient. » Toutes ces observations se trouvent renfermées

(1) Lib. 1 *de Nat. deor.*, n. 31.
(2) C'est le précepteur qui instruit le jeune prince.
(3) Voyez le Discours de Ramsay sur la mytholog., 1re partie.
(4) Nous démontrerons, dans la suite, que la plupart des Déistes sont de vrais Athées, ou des raisonneurs inconséquents ; c'est pourquoi nous ne serons pas toujours fort attentifs à les distinguer.

(1) T. 3, p. 357. Sermon sur les doutes sur la religion.

dans un beau passage de Tertullien (1). Ce père reconnaît dans l'âme de l'homme une pente naturelle et invincible vers la religion, et une espèce d'impossibilité d'en déraciner absolument le germe précieux, toujours prêt à se développer dans le cœur même de l'incrédule le plus corrompu ou le plus systématique. Il faut en effet que cette impression subsiste bien profondément dans la nature de l'homme, puisque toute la fougue des passions, tous les attraits du libertinage, toutes les illusions d'une fausse philosophie, employés dès l'âge le plus tendre, ne sauraient l'effacer entièrement, et qu'il en reste toujours des vestiges que l'impie reconnaît malgré lui (2).

11. D. Ne pourrait-on pas croire que c'est par l'affaiblissement de la raison, et par un dérangement des organes, que les incrédules se convertissent à la mort.

R. 1°. Si ces incrédules ont toujours été intimement persuadés des systèmes qu'ils ont adoptés, d'où vient que cette pleine conviction finit justement lorsque les organes se ressentent de la proximité de la mort? quelle est l'antipathie qui règne entre cet état des organes et les doctrines philosophiques? D'où vient surtout que les bons et simples chrétiens, qui, lors même qu'ils se portent bien, ne prétendent pas à la gloire d'*esprits forts;* d'où vient, dis-je, qu'ils ne sont pas sujets à ces sortes de révolutions, et que leurs organes affaiblis ne leur font rien dire de contraire à ce qu'ils ont cru et dit en état de santé? « Je défie (dit un écrivain « d'un jugement exact et solide, en parlant « de la mort de Voltaire) qu'on me cite un « seul exemple de pareils remords, de pa« reilles frayeurs, dans l'homme qui aura « vécu fidèle observateur de l'Evangile. La « douleur et la crainte du juste ne ressembla « jamais aux terreurs et aux remords de « l'impie. Il faut être imbécille, ou de la plus « mauvaise foi, pour en attribuer la diffé« rence à la faiblesse de leurs organes, puis« qu'ils sont tous les deux aussi près de la « mort. C'est dans leur vie passée que la « cause s'en trouve tout entière. L'un es« père en ce Dieu qu'il aima et qu'il servit. « Des crimes qu'il n'a point commis ne l'ef« frayeront pas. L'autre redoute un Dieu « qu'il outragea; c'est la réalité de ses cri« mes et non pas de sa fièvre qui fait son « désespoir. »

2°. Si ce changement n'arrivait que dans un âge décrépit, ou après de longues maladies qui auraient affaibli tous les ressorts de l'âme, on pourrait peut-être l'attribuer aux organes; mais nous voyons tous les jours de ces heureuses révolutions dans la fleur de l'âge, et dès la première atteinte d'une maladie. Ce n'est donc nullement par la faiblesse de l'âme qu'il faut expliquer ce phénomène.

Tertullien dit qu'en ces cas l'âme revient à elle-même, et recouvre le libre usage de ses facultés, comme si elle sortait d'un sommeil, des fumées du vin, du délire de la fièvre. Nous avons rapporté ses paroles.

§ IV. — 12. D. Ce changement prouve assez bien que ces messieurs n'ont jamais été bien convaincus des systèmes qu'ils ont entrepris de substituer à la connaissance de Dieu et à la sainteté de son culte; mais n'en résulte-t-il pas quelqu'autre réflexion avantageuse à la religion?

R. Les témoignages raisonnés que plusieurs d'entre eux ont rendus, dans ces moments de calme et de sagesse, à la vérité et à la sainteté du christianisme sont des hommages précieux qui honorent la religion, et forment une réfutation complète des reproches qu'elle avait essuyés de la part de ces hommes séduits par des erreurs passagères et mal enracinées.

13. D. Ne serait-ce pas le préjugé qui ramènerait ces grands esprits aux impressions de l'enfance?

R. Après avoir lu ce qu'il leur a plu d'écrire contre la religion, personne ne sera tenté de croire qu'il leur soit resté un grand préjugé en sa faveur. Les impressions de l'enfance avaient fait place à des impressions toutes contraires; mais quand les premières impressions sont conformes à la raison, quand elles servent de base à la vertu et au bonheur, il est bien difficile et, pour mieux dire, impossible de les anéantir. L'on peut les affaiblir et les éloigner pour quelque temps; mais elles reparaissent dans les moments d'une raison saine, et s'élèvent sur les ruines des systèmes qui les avaient proscrites.

§ V. — 14. D. Ces révolutions heureuses que les infortunes, les maladies, ou la vue de la mort opèrent dans des incrédules de toute espèce sont-elles bien fréquentes?

R. [Le nombre en est considérable, et l'on peut en citer beaucoup parmi les incrédules célèbres du dernier siècle.]

La Mettrie, Boulainvilliers, du Marsais, le marquis d'Argens, Boulanger, etc., sont des exemples frappants en ce genre de conversion. Ce dernier a déclaré *qu'il avait toujours respecté la religion dans son cœur; qu'en écrivant contre elle, il avait étouffé la voix de sa conscience; qu'il s'était laissé entraîner par la fougue de son imagination, par les éloges et les applaudissements des philosophes* (1). Il a fermé la porte à ceux qui l'avaient séduit; il a demandé et reçu les derniers sacrements. Maupertuis, [qui avait

(1) *Hæc est summa delicti nolentium recognoscere quod ignorare non possunt..... vultis ex animæ ipsius testimonio comprobemus; quæ licet carcere corporis pressa; licet institutionibus pravis circumscripta; licet libidinibus ac concupiscentiis evigorata; licet falsis diis exancillata; cum tamen resipiscit ut ex crapula, ut ex somno, ut ex aliqua valetudine, et sanitatem suam potitur, Deum nominat, hoc solo, quia proprie verus hic unus Deus..... O testimonium animæ naturaliter christianæ!* Apolog. cap. 17.

(2) *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea; etenim non potuerunt mihi.* Ps. 128

(1) Suite de l'Ap. de la religion. Tit. 2, pag. 25, édit. de 1769.

sacrifié à de niaises subtilités algébriques jusqu'aux preuves de l'existence de Dieu, mourut entre les bras de deux Capucins. Montagne, qu'on peut regarder comme l'avant-coureur de l'incrédulité moderne, mourut en se levant de son lit pour adorer l'Eucharistie. On sait combien de fois l'oracle de nos philosophes est revenu de sa haine contre le christianisme, auquel il avait juré une guerre éternelle. Un songe effrayant a servi plus d'une fois à lui faire confesser ses crimes aux pieds des ministres de l'église (1) : ce qui a fait dire que les incrédules vivaient comme s'ils ne devaient jamais mourir, et qu'ils mouraient comme des hommes qui espèrent de vivre toujours (2). *Ils ne nous font point honneur*, disait, au rapport de Bayle, Sainthibal, fameux esprit fort, *quand ils sont au lit de la mort; ils se déshonorent, ils se démentent, ils meurent comme les autres* (3).

15. D. Que faut-il penser de ceux qui conservent jusqu'à une extrême vieillesse, et jusqu'à la mort, une malheureuse fermeté dans leurs égarements?

R. On n'en peut conclure autre chose, sinon que la prévention, le respect humain, une passion invétérée sont capables de résister à toutes les lumières et à toutes les secousses de la conscience. — Si, dans l'alternative de doute et d'une espèce de persuasion qui partagent la vie de quelques impies, la mort survient au temps où règne l'illusion des sophismes, ils se refusent à tout retour vers Dieu (4). — Enfin il est bien naturel d'en chercher la raison dans la justice et la sévérité des jugements de Dieu, qui aveugle ses ennemis, et leur ôte la lumière dont ils ont refusé de jouir. Ceux qui veulent toujours trouver des remords dans les incrédules et les pécheurs scandaleux, *ne connaissent pas*, dit M. Bossuet, *toutes les voies de Dieu. Ils ne font pas assez de réflexion sur le mortel assoupissement et la fausse paix où il laisse quelquefois ses plus grands ennemis* (1); « *Ipsi vero non cognoverunt vias meas, quibus juravi in ira mea : si introibunt in requiem meam* » (*Ps.* 94).

16. D. N'est-ce point une espèce de mystère que l'attachement d'un grand génie à des hypothèses puériles, contradictoires dans toutes leurs parties, et son éloignement des vérités les mieux établies et en même temps les plus consolantes?

R. Le chrétien, instruit par les saintes écritures de la conduite que Dieu a promis de tenir à l'égard des hommes, ne trouve point en cela un bien grand mystère, il en trouverait au contraire un très-grand, si, malgré l'abus que plusieurs font de leur raison et de leurs facultés, ils étaient à l'abri de la séduction et de l'aveuglement. Il en serait même troublé en quelque sorte dans la foi de sa religion; parce que tout cela ne lui paraîtrait pas s'accorder avec les anathèmes prononcés, tantôt contre les hommes séduits par la suffisance et l'orgueil, tantôt contre ceux qui combattent leur créance par des œuvres condamnées de Dieu, et incompatibles avec la sainteté de la loi (2).

(1) En 1760, il redevient chrétien, il entend la messe, même celle de minuit à Noël, il convertit des calvinistes, etc. Voyez sa *Lettre à M. Albergati*. En 1766, il fait une ode païenne sur la mort du dauphin, précédée et suivie de quantité de libelles impies et lubriques. En 1768, il se convertit de nouveau, se confesse au P. Adam; et en 1769, au P. Joseph, capucin. La même année, il fait l'*Histoire de Louis XV*; et quelque temps après les *Questions sur l'Encyclopédie, la Bible enfin expliquée*, etc., où l'on retrouve toutes les richesses de l'incrédulité et du libertinage. En 1778, étant malade à Paris, il se confesse à l'abbé Gauthier, proteste qu'il veut mourir chrétien et catholique; peu de jours après il redevient philosophe. Enfin, par un effet redoutable des jugements de Dieu, il meurt dans des accès de fureur et de désespoir, en criant : *Je suis rejeté de Dieu et des hommes*; dans les convulsions de la rage, se mordant les doigts et les bras, dévorant ses propres excréments; dans des raffinements de blasphèmes que ni Vanini ni Julien n'ont imaginés au moment de leur cruel trépas : spectacle effrayant, et qui, au jugement de M. Tronchin, son médecin, *aurait détrompé tous ses disciples, s'ils avaient pu être présents*. (V. son art. dans le *Dict. hist.* Augsbourg, 1781.)

(2) *Vivunt ut numquam morituri, ut semper victuri.*

(3) De tout temps les incrédules ont fait grand cas de l'intrépidité ou de l'insensibilité d'un homme au lit de la mort. Le très-ancien et très-fameux Pyrrhon, qui doutait de tout, voyant ses compagnons de voyage saisis de crainte à la vue d'un naufrage qui semblait inévitable, les pria de regarder un pourceau qui était dans le navire, et qui mangeait à son ordinaire : *Voila*, leur dit-il, *quelle doit être l'insensibilité du sage*. Il faut convenir que les philosophes ne sont pas difficiles en fait de modèles.

(4) Voyez ci-dessus n. 4.

(1) De là il n'est pas difficile de conclure que les conversions dont il est parlé ici ne tarderont pas à devenir plus rares. Quand l'esprit d'irréligion est pleinement consommé et répandu dans tout le corps d'une nation, quand il s'érige des trophées et devient un sujet de gloire, il déchaîne toutes les passions, il engendre des vices monstrueux qui dégradent et abrutissent l'âme humaine, qui affaiblissent de plus en plus toutes ses lumières, qui étouffent toutes ses affections honnêtes et raisonnables, et ne lui laissent plus l'essor nécessaire pour s'élever aux vérités éternelles. C'est cet abîme dont parle le sage, où l'impiété se nourrit du mépris de tout ce qui pourrait la guérir. *Impius cum in profundum venerit, contemnit.* Prov. 18. — D'un autre côté, l'esprit de dissipation et de frivolité, devenu dominant et général, empêche les hommes d'étudier et d'approfondir les vérités de la foi, qui, par le défaut d'institutions chrétiennes, ne sont plus ni connues ni goûtées dans l'âge le plus propre à l'instruction. Par là elles ne peuvent reproduire dans l'âme des lumières qui n'y ont jamais été. Mais les incrédules les plus fameux, mais les chefs et les héros du parti, qui les ont une fois bien connues, n'en ont jamais su effacer l'impression. — Les mêmes réflexions servent à expliquer l'insensibilité et l'insouciance des sauvages. Voyez ci-dessous, n. 89, 94, 148.

(2) Il n'y a pas dans toutes les écritures saintes de menace plus forte et plus multipliée que celle-là : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo.* I. Cor. 1. — *Comprehendam sapientes in astutia eorum.* I. Cor. 3. — *Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.* Matth. 11. — *Stultitia enim est illi, et non potest intelligere, quia spiritualiter examinatur.* 1. Cor. 11. — *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant; et qui vident, cæci fiant.* Joan. 9. —

Tertullien croyait que Dieu avait laissé à dessein quelque mélange de ténèbres dans les plus grandes vérités, pour aveugler les hommes superbes qui résisteraient à sa parole, ou les hommes corrompus qui déshonoreraient leur foi par les vices qu'elle réprouve : que les saintes écritures elles-mêmes étaient devenues, pour les hérétiques, une pierre de scandale (1). « Il y a, disait S. Augustin, dans la religion assez de lumière « pour éclairer les cœurs droits, et assez de « nuages pour aveugler les impies. » La notion même de Dieu renferme des ténèbres suffisantes pour obscurcir et égarer la marche d'une raison téméraire. Autant l'existence de l'être souverain est démontrée, autant sa nature est impénétrable. En vain a-t-elle fait l'objet des méditations des philosophes les plus célèbres, elle s'est perpétuellement dérobée à leurs efforts impuissants : faut-il s'étonner si des hommes pleins de suffisance et d'orgueil, humiliés de l'inutilité de leurs recherches, égarés par la faiblesse d'une raison qu'ils croient si forte et si dure, entreprennent de persuader que ce qu'ils ne peuvent pas comprendre n'existe pas ; et que prenant les bornes resserrées de leurs petites facultés pour les bornes mêmes de l'Etre infini, ils attribuent ridiculement l'éternité et la puissance à la matière et au mouvement? On trouvera d'autres pensées relatives à ce sujet, dans un excellent *Discours sur l'incrédulité*, par le P. Chapelain, p. 178, 186, 188, 191, 200; dans un sermon du P. Bourdaloue *sur les œuvres de la foi*, etc., Tom. II, p. 317.

§ VI. — 17. *D.* Ne trouve-t-on pas à la Chine une république entière d'Athées, qui est la secte des lettrés?

R. Cette république est aussi imaginaire que celle de Platon. Le chef des incrédules modernes assure que les lettrés chinois sont déistes, qu'*ils reconnaissent les peines et les récompenses d'une autre vie, un paradis et un enfer* (2). L'auteur de *l'Esprit* nous apprend que les Jésuites reconnaissent l'Athéisme des lettrés chinois; mais il fait tort à ces pères, qui ont constamment assuré le contraire. Le P. Parennin, qui connaissait beaucoup mieux les Chinois qu'Helvétius, réfute victorieusement cette imagination, dans une lettre à M. de Mairan. *Lett. édif.*, t. 21, p. 134 et suiv. [Outre les Chrétiens, les Juifs et les Mahométans, il y a trois religions à la Chine : 1° celle de Confucius ou des *Lettrés*, qui, quoiqu'elle présente beaucoup de vague, n'en admet pas moins un culte positif qui est celui du ciel, *Tien*, et de la vertu du ciel, *Xanti*, auxquels l'empereur lui-même offre des sacrifices, à certaines époques, dans des temples qui leur sont consacrés; 2° le Bouddhisme ou religion de *Fo*, qui est celle de la grande majorité des Chinois. Cette religion admet la création et un certain nombre de dogmes; mais l'article de la destinée future y est très-équivoque, et tend au matérialisme ou au panthéisme ; 3° enfin la religion des *Fao-sse* ou sectateurs de la *Raison*, qui, quoique très-obscure dans son catéchisme, est néanmoins spiritualiste : elle s'adonne à la magie et au commerce avec des génies quelconques. Le célèbre proverbe chinois, *que les trois religions n'en font qu'une*, tend à faire croire qu'elles ont un même principe diversement développé; ce qui est tout-à-fait incompatible avec l'Athéisme proprement dit. Du reste, il ne s'agit pas de vanter ici les religions ni la métaphysique des Chinois.]

§ VII. — 18. D. Que faut-il penser de quelques hommes célèbres que les incrédules se sont associés, malgré le témoignage que leur vie et leurs écrits ont rendu à la religion?

R. L'impiété, dit M. Séguier dans son éloquent *Réquisitoire* du 18 août 1770, ne craint point de violer la cendre des morts, de calomnier leur esprit, et croit peut-être encore honorer leur mémoire : elle les ressuscite, pour tirer des noms connus, qu'elle usurpe, l'ascendant dont elle a besoin. On jugera de la valeur de ces imputations, par les deux preuves capitales alléguées contre M. de Fénélon. La première est que Fénélon a parodié ainsi un air de Lulli :

> Jeune, j'étais trop sage,
> Et voulais tout savoir;
> Je ne veux en partage
> Que badinage,
> Et touche au dernier âge
> Sans rien prévoir.

Sur quoi nous remarquerons, 1° que le fait est controuvé. Voltaire dit qu'il le tient du marquis de Fénélon. Il a soin de citer un mort : tandis que le marquis vivait, Voltaire n'a eu garde de réclamer son témoignage. Comment le marquis de Fénélon, qui avait beaucoup de religion, au jugement de Voltaire lui-même (*Histoire de Louis XV, tom. 1, p.* 289), aurait-il découvert une anecdote semblable, surtout au chef des Incrédules? C'est la remarque du fils de ce pieux seigneur. Ceux qui ont lu les *Erreurs de Voltaire, Voltaire peint par lui-même, Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, etc., connais-

Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo?... Si quis diligit me, sermonem meum servabit, etc. Joan. 14. — *Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. A quibus quidam aberrantes conversi sunt in vaniloquium.* I. Tim. 1. — *Habens bonam conscientiam quam quidam repellentes circa fidem naufragaverunt.* Ibid. v. 19, etc. On doit donc envisager l'aveuglement des impies comme une vérification manifeste de la parole de Dieu : *Verba prophetarum quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt.* Act. 13, 27.

(1) *Nec periclitor dicere, ipsas quoque scripturas sic esse ex voluntate Dei compositas, ut hæreticis materiam subministrarent.* De Præscrip. cap. 39.

(2) Essai sur l'hist. gén., t. 1, c. 6, p. 91. Dîner de Boul., p. 43. Il enseigne le contraire dans la Phil. de l'hist., ch. 18, p. 95. Dans le Dict. philosoph. art. *Ame*, il revient au premier sentiment, et reconnaît, dans les lettrés chinois, la croyance d'un Dieu et d'une providence. Il ne faut pas s'attendre à quelque chose de bien conséquent de la part de ces messieurs. Ils ont soumis les faits, comme les raisonnements, à la loi du caprice.

sent assez sa bonne foi pour le juger capable d'appuyer un fait fabuleux d'un faux témoignage. 2° Les vers en question sont dans les poésies de madame Guyon : elle exprimait ainsi le détachement total des créatures, qui empêche l'homme d'ouvrir les yeux sur l'avenir, de le prévoir et de s'en inquiéter. Supposons qu'ils soient de Fénélon, comment en peut-on conclure que, dans sa vieillesse, il ne croyait plus rien? Fénélon, dans ce cas, voulut sans doute y attacher le même sens que leur donnait madame Guyon.

La seconde preuve de Voltaire est une lettre de Ramsay, qui écrit que si Fénélon était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné sans crainte l'essor à ses principes que personne n'a connus. Mais c'est encore un mort qu'on appelle en témoignage d'une chose qu'il n'a pas dite et qu'il n'a pu dire. Ramsay, convaincu par Fénélon de la vérité de la Religion catholique, a constamment paru y être aussi attaché qu'à la mémoire de son illustre maître. Comment aurait-il pu écrire une lettre qui, dans le sens que lui donne Voltaire, serait un outrage déshonorant pour le disciple et pour le maître: une lettre qui prouverait que tous deux étaient des hypocrites, des hommes qui sacrifiaient leur manière de penser aux temps et aux lieux? Si Ramsay a écrit quelque chose d'approchant, il voulait sans doute parler des principes de l'auteur du *Télémaque* sur le gouvernement des États, et non d'aucun doute sur la vérité de la religion. Ramsay rend le compte le plus détaillé de la doctrine de ce célèbre Archevêque; et il ne faut que lire l'extrait de sa lettre, qui se trouve dans *Les grands Hommes vengés*, tom. 2, article *Fénélon*, pour effacer entièrement les ombres dont Voltaire veut obscurcir la mémoire de ce grand homme (1). On trouve dans le même ouvrage une justification complète de s'Gravesande, Bossuet, Huet, etc. Le traité *Athæi detecti*, du P. Hardouin, qu'on a toujours regardé comme un recueil de visions, n'approche pas des découvertes de Voltaire. — Quand nos incrédules ont du goût pour le Déisme, ils trouvent partout des Déistes : quand ils adoptent le Pyrrhonisme ou l'Athéisme, ces deux classes acquièrent tout à coup des prosélytes sans nombre. On dirait que l'idée d'avoir beaucoup de collègues apaise leur inquiétude, et justifie aux yeux de la raison l'extravagance de leurs systèmes; qu'effrayés de voir tous les grands hommes respecter les vérités fondamentales de la religion, ils veulent faire un pendant à ce tableau offensant.—Les incrédules, dit ingénieusement M. de ***, ressemblent aux gens ivres; ils veulent toujours faire boire ceux qui sont de sang froid.

§ VIII.—19. D. Quel est le moyen le plus sûr de ne douter jamais de l'existence de Dieu?

R. *Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais* (1). C'est la pensée d'un auteur (*J. J. Rousseau*) qu'on ne soupçonne pas d'avoir trop de préjugés religieux. *Adorez l'Eternel*, dit-il ailleurs, *et tous les fantômes de l'Athéisme s'évanouiront*. L'homme de bien croit un Dieu par sentiment, et n'a dès-lors rien à redouter de l'Athéisme. Quand ce monstre parviendrait à étonner la raison, le cœur réclamerait toujours; accablé du poids de vingt sophismes, il dirait encore: *Je sens qu'il y a un Dieu* (2).

CHAPITRE II. *Système de l'Athée.*

ARTICLE I. *Crédulité de l'Athée.*

20. D. Le système de l'Athée ne le met-il pas à l'abri de quelques difficultés qui se trouvent dans la profession d'un Dieu et d'une providence qui gouverne le monde?

R. Un homme (*Voltaire*) qui ne peut être suspect en cette matière dit que, pour quelques difficultés, dont on rend aisément compte dans la croyance d'un Dieu, *il n'y a que des absurdités à dévorer* dans le sentiment contraire. Un autre a dit fort ingénieusement que la foi des Athées demandait un bien plus grand effort que celle des Chrétiens, et que leur symbole pouvait être conçu en ces termes: *Credo omnia incredibilia* (3).

21. D. Quels sont les dogmes du symbole des Athées?

R. Dans une opinion fondamentale où tout est absurde, il n'est pas possible de détailler les mystérieuses extravagances qu'elle suppose, qu'elle renferme, ou qu'elle entraîne. En voici quelques-unes. L'Athée dit : au lieu de croire une intelligence suprême qui a produit l'univers, qui le conserve et le gouverne, je crois une matière éternelle et incréée, indifférente par sa nature au repos et au mouvement, et qui, sans aucun premier moteur, s'imprime le mouvement à elle-même;...... une matière destituée d'intelligence, qui, par le concours aveugle et fortuit de ses parties, produit la terre, la mer, les cieux, et tout ce

(1) Les mêmes considérations nous rendent extrêmement suspecte l'attribution qu'on fait à Ramsay d'un ouvrage posthume, intitulé *Philosophical principes of the religion*, 2 vol. in-4°, dont l'auteur, prétendant ne parler qu'après Fénélon, avance des paradoxes de tous les genres; tels que la métempsycose, l'animation des bêtes par les démons, la fin des peines de l'enfer, etc. Si Voltaire a eu connaissance de ce livre, il aura sans doute refusé de le citer en preuve, regardant l'auteur, quel qu'il fût, comme une tête dérangée, et convaincu que tout le monde se disait: « Un homme qui préconise de telles « extravagances, est très en état d'en faire honneur « à d'autres, et de les mettre sous la protection « d'un grand nom. » Mais c'est être maladroit que de mettre sur le compte de Fénélon des choses si manifestement contradictoires avec la trempe de son génie, et avec tout ce que nous connaissons de ce grand homme. Ce qui ôte finalement toute confiance à l'auteur des *Philosophical principes*, c'est qu'il assure que son système est conforme à la croyance de Fénélon comme *aux décisions de l'église*; et c'est par la seconde de ces conformités qu'il faut juger de la première. Voyez n. 162.

(1) C'est presque la traduction de ce passage de saint Augustin : *Nemo Deum negat, nisi cui expedit Deum non esse.*

(2) *In sensu sit tibi cogitatus Dei.* Eccl. 7.

(3) *Si vous ne croyez pas*, dit un jour Marivaux à un de ces messieurs, *ce n'est pas au moins faute de foi.*

qui y est contenu; opère un chef-d'œuvre de sagesse, forme un tout, où l'on admire les prodiges de proportion, sans que rien s'y démente, ni la production de la terre, ni la vicissitude des saisons, ni le cours réglé des astres;.... une machine immense, composée de plusieurs millions de roues, toutes différentes les unes des autres, qui se font mouvoir et se meuvent l'une l'autre dans le plus parfait accord, avec la plus exacte régularité, qui produisent à point nommé et sans confusion les effets qui leur sont propres, sans que cependant aucun ouvrier y ait mis la main:.... je reconnais les moyens les mieux choisis, mais sans but, sans aucune vue; les desseins les plus sages, et nulle raison qui se les soit proposés; l'ordre le plus parfait, les plus grandes beautés, les combinaisons les plus fines et les plus ingénieuses, produites par un hasard aveugle; un mouvement parfaitement régulier, sans aucun moteur;.... un hasard qui forme le corps humain, tellement qu'il n'eût pu être formé avec plus d'art et plus de dessein; des yeux qui ne sont pas faits pour voir, des oreilles qui ne sont pas faites pour entendre, mais dont on s'est avisé de se servir parce qu'on les a trouvés dans sa tête (1), etc. On ne finirait pas s'il fallait suivre le détail de tous les mystères de l'incrédulité. Bayle, qui a si souvent employé son génie à la défense des mauvaises causes, démontre que l'Athéisme le mieux raisonné n'est qu'un tissu d'extravagances et de contradictions ridicules (V. le *Dict. hist. et crit.* art. *Spinosa*). Voltaire a porté le même jugement du *Système de la nature*. Bergier n'a pu en réduire toutes les contradictions en deux grands chapitres de l'*Examen du matérialisme*.

ARTICLE II. *La Matière éternelle.*

§ I.—22. D. Dans l'énumération que vous venez de faire, il y a bien des choses qui sont moins des mystères que des délires; mais ne pourrait-on pas regarder la création comme un mystère égal à celui d'une matière éternelle?

R. Lorsque je reconnais un Être tout-puissant, la création n'est plus un mystère. Un Être tout-puissant, qui ne pourrait créer, serait un très-grand mystère ou plutôt une très-grande absurdité. C'est aux Athées à démontrer qu'un Être tout-puissant renferme contradiction.

23. D. Les anciens philosophes n'ont-ils pas tous regardé la création comme impossible?

R. 1° L'eussent-ils tous regardée comme telle, ce n'est point par là qu'ils auraient démontré qu'il y avait contradiction dans ces paroles: *Un atôme qui n'a pas été, est.* La création était pour bien des philosophes païens une de ces choses qu'on n'affirmait et qu'on ne niait pas, parce qu'on n'en examinait ni la nature ni la possibilité; de même qu'on ne parlait pas du mouvement de la terre et du repos du soleil. L'axiome *Ex nihilo nihil fit*, vrai dans toute son étendue à l'égard des ouvrages humains, avait gagné les esprits comme les yeux; on n'allait pas au-delà. La révélation, perfectionnant les idées que la raison avait ébauchées, découvrit, par des lumières plus sûres et plus fortes, la liaison intime que la création avait avec la nature de Dieu, et nous apprit qu'une matière existante par elle-même, éternelle, indépendante, était absurde (1). Ces notions sont restées jusqu'ici à couvert de toutes les attaques des Athées. Si le dogme de la création, tel que nous le croyons, avait été proposé aux philosophes du Paganisme, ils l'auraient assurément préféré aux hypothèses absurdes qu'ils ont imaginées.

2° Les plus sages des anciens philosophes, et les plus conséquents dans l'idée qu'ils s'étaient faite de la Divinité, ont absolument nié l'éternité de la matière, et reconnu un Dieu créateur de toutes choses, tel que nous le reconnaissons aujourd'hui. Pythagore, Platon, Thalès, Philolaüs, Jamblicus, etc., ont été de ce nombre. Proclus (*Institut. theol. cap.* 72) dit que *la matière, qui est le sujet de toutes choses, est elle-même produite par l'auteur de toutes choses:* il attribue le même sentiment à Platon, qui s'en explique lui-même fort clairement; et, dans son commentaire sur Timée, Proclus appelle Dieu l'*Auteur ineffable de la matière*. Hiéroclès, Platonicien célèbre, reproche à quelques Philosophes de n'avoir pas cru Dieu assez puissant pour créer le monde, sans que la matière increée, et par conséquent indépendante de lui, ait concouru à cette production; il observe que « le bon ordre se trouve assez dans un être, « lorsqu'il existe naturellement par lui-« même, et que par conséquent c'eût été « en Dieu une application superflue d'avoir « voulu avancer ce qu'il n'avait pas fait...... « Ne serait-ce pas contre la nature, dit-il, de « vouloir ajouter à un être increé et subsis-« tant par lui-même? » Ce raisonnement judicieux mérite d'avoir place parmi ce qu'on a dit de mieux contre l'éternité de la matière (2).

(1) *Lumina ne facias oculorum clara creata,*
Prospicere ut possimus; et ut proferre viai
Proceros passus, ideo fastigia posse
Surarum ac digitum pedibus fundata plicari;
Brachia tum porro validis exapta lacertis
Esse, manusque datas utraque ex parte ministras,
Ut facere ad vitam possimus, quæ foret usus.
Cætera de genere hoc inter quæcumque pretantur,
Omnia perversa præpostera sunt ratione.
Nil ideo natum est in nostro corpore, ut uti
Possimus; sed quod natum est, id procreat usum.
(*Lucret. de Nat. rerum.*)

(1) *Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.* Heb. 11.

(2) Bayle, malgré son scepticisme et l'inconsistance générale de ses idées, insiste fortement sur la vérité démonstrative de cet argument d'Hiéroclès. « Pour mieux connaître l'importance de la doctrine « de la création, il faut jeter la vue sur les embarras « inexplicables où s'engagent ceux qui la nient..... « Il a fallu qu'ils reconnussent l'existence indépen-« dante de la matière, et que cependant ils la sou-« missent à l'autorité d'une substance pleine d'im-« perfections. Ce qui renverse une notion très-« évidente, savoir, que ce qui ne dépend de quoi

24. D. Est-il bien évident que l'idée de Dieu bien conçue s'oppose à l'éternité de la matière ?

R. Si la matière est éternelle, elle existe donc par elle-même, elle est donc indépendante de Dieu; Dieu ne pourrait non plus l'anéantir qu'il n'a pu la créer. Un grain de sable suffirait donc pour faire échouer la toute-puissance de Dieu; et l'existence de la matière et de toutes les parties de la matière serait donc aussi nécessaire que l'existence de Dieu même... Qu'est-ce que Dieu ? Si nous réunissons tout ce que la raison la plus pure, la philosophie la plus éclairée, la révélation la plus sublime nous en apprennent, nous trouverons que tout ce qu'on peut concevoir et dire de ses grandeurs, s'exprime par ce seul mot : l'*Infini*. Dieu est l'Etre infini, nécessairement infini, infini dans toutes ses perfections. Il n'y a certainement ni Philosophe, ni Déiste, qui refuse d'admettre cette idée que nous donnons de Dieu. Or si Dieu est infini, son existence, sa manière d'être, ses lumières, sa volonté, sa puissance, doivent être également infinies. Si sa puissance est infinie, elle peut donc donner l'être, créer, faire que ce qui n'existait pas existe; c'est là la plus grande preuve que cette puissance est véritablement infinie. S'il est infini, il doit avoir une autorité absolue sur tout ce qui existe, en sorte que rien n'existe et ne puisse exister que par sa volonté. Nier que Dieu puisse créer, c'est nier que sa puissance soit infinie; et nier que sa puissance soit infinie, c'est nier son existence. Un Dieu infini, un Dieu créateur, voilà la plus sublime idée que nous puissions nous faire de l'Etre suprême, voilà ce que notre raison peut en concevoir de plus grand. Et quelle différence d'un Dieu qui ne serait que l'ordonnateur d'une matière préexistante, et d'un Dieu créateur qui commande à la matière d'exister ! L'idée d'une matière éternelle ne peut donc pas s'accorder avec l'idée que nous avons de Dieu (1).

§ II. — 25. D. Malgré la démonstration que l'idée de Dieu forme contre l'éternité de la matière, la création n'est-elle pas toujours une chose incompréhensible ?

R. Ne pas concevoir comment une chose a pu se faire, ce n'est pas une raison suffisante pour la rejeter. Il faudrait pour cela prouver qu'elle répugne et qu'elle renferme quelque contradiction. Or nous défions tous les philosophes de prouver que l'idée de création répugne et qu'elle renferme quelque contradiction. Nous les défions de faire voir qu'il est impossible que Dieu soit créateur (1). Ceux qui admettent l'idée de Dieu, et rejettent la création, parce qu'ils ne peuvent pas concevoir ce que c'est que sortir du néant et commencer d'exister, n'aperçoivent pas l'incohérence de leurs principes : car conçoivent-ils mieux mille autres choses qu'ils ne peuvent pas s'empêcher d'admettre ? conçoivent-ils mieux, comme on le leur a déjà dit, ce que c'est qu'une matière éternellement existante et éternellement inerte, qui attend pendant une éternité que Dieu lui donne l'activité? conçoivent-ils mieux ce que c'est que cette fécondité si admirable, si constante, si uniforme, donnée à la matière par les germes ; germes sans lesquels cette matière eût été éternellement incapable de rien produire ? La formation et la fécondité de ces germes qui renaissent toujours de leur propre sein, qui donnent cette variété presque infinie d'êtres et de productions, est-elle plus facile à concevoir que la création ?

ARTICLE III. *Eternité du mouvement.*

26. D. En accordant aux Athées une matière éternelle, leur système serait-il fort avancé dans ses preuves ?

R. Il ne porterait encore sur rien. A cette matière il faut du mouvement ; et les Athées ne connaissent aucune cause qui puisse le donner.

27. D. Pourquoi la matière ne serait-elle pas en mouvement de toute éternité?

R. L'inertie de la matière est une chose qui

« que ce soit, pour exister éternellement, doit être « infini en perfections. Car qu'est-ce qui aurait mis « des bornes à la puissance et aux attributs d'un tel « être ? » *Dict. crit.* art. *Epicure.*

(1) L'éternité de la matière n'est incompatible avec l'existence de Dieu, qu'en considérant la matière comme existant *nécessairement*, et autrement que par le fait de la création divine. Mais on n'en saurait dire autant de l'éternité de la matière, considérée comme produit de la libre action divine. Il est clair en effet que Dieu possédant *ab æterno*, tous les attributs qui composent son essence, a pu exercer aussi de toute éternité, le souverain pouvoir qui est un de ces attributs. Il a donc pu créer *ab æterno*, quoique très-librement ; supposer le contraire c'est admettre qu'il n'a pu créer *avant une certaine époque*, ce qui est destructif de sa toute puissance et de sa nature. Il n'est donc pas prouvé qu'il n'ait pas créé la matière de toute éternité ; et il n'est pas impossible que l'expression *in principio creavit Deus cœlum et terram*, n'exprime précisément cette action éternelle. Cette possibilité a été reconnue par Saint-Thomas (*Summ.* 1 - 1, *quæst.* 46). Et il n'y a pas lieu d'objecter que la matière éternelle participerait, par le fait de cette éternité à la nature et à tous les attributs de l'être divin ; car il n'en serait ainsi que si elle était un être *nécessaire*; et rien de semblable ne résulte d'une supposition qui en fait un être *contingent*, et le libre produit de la volonté de l'être véritablement nécessaire. (L. D.)

(1) David Hume fait voir que la maxime *Rien ne se fait de rien* ne peut pas être démontrée ; il pense que la production des idées est une vraie création. La notion du pouvoir créateur est familière à tous les peuples ; tous ont attribué à leurs dieux, aux esprits, aux fées, aux magiciens, le pouvoir de produire des êtres par une seule parole, par un coup de baguette, par un simple acte de volonté. Bayle a très-bien démontré que la création est de toutes les hypothèses celle qui renferme le moins de difficultés ; qu'il faut nécessairement la supposer pour concevoir la providence ; que les Sociniens et les Athées, en refusant de l'admettre, tombent dans d'impies absurdités cent fois plus inconcevables que la création même : il soutient que la production d'une qualité distincte de son sujet ne diffère point d'une vraie création. *Nouv. de la rép. des lettres.* Décembre 1685. — *Dict. crit.* art. *Anaxagoras*, *Epicure*, *Ovide*, *Xénophanes*, etc.

a été reconnue par les plus grands philosophes anciens et modernes. Parmi les anciens, personne n'en a mieux raisonné que Platon, et n'en a tiré des conséquences plus justes et plus raisonnables. Pour ce qui est des modernes, on observe que, parmi le grand nombre des Philosophes de la plus haute réputation qui ont paru dans ces derniers siècles, il n'en est pas un qui ne suppose, comme un principe, l'inertie de la matière et son incapacité intrinsèque de se donner le mouvement. Copernic, Kepler, Descartes, Gassendi, Newton, Mallebranche, Euler, tous en conviennent unanimement; et si à l'autorité de ces grands noms on joint encore le raisonnement, il n'y aura plus moyen de se refuser à l'évidence du principe.

28. D. Démocrite n'a-t-il pas enseigné que le mouvement de la matière était éternel?

R. Il est vrai que Démocrite, le maître d'Epicure, n'a pas pensé comme Platon et comme les autres philosophes (1): il suppose la matière en mouvement; mais il est vrai aussi que Démocrite imagine et ne raisonne pas, et qu'il ne peut rien répondre aux difficultés véritablement insolubles qu'on lui fait contre le mouvement intrinsèque de la matière.

29. D. Comment prouvez-vous l'inertie de la matière et son incapacité absolue de se donner du mouvement.

R. Par une combinaison de réflexions simples, exposées avec beaucoup de clarté et de précision par un des plus fameux philosophes modernes : « Je vois la matière tantôt en « mouvement, tantôt en repos ; d'où j'infère « que le repos ni le mouvement ne lui sont « pas essentiels. Mais le mouvement étant une « action, il est donc l'effet d'une cause, dont « l'absence est le repos ? Quand rien n'agit sur « la matière, elle ne se meut point; et, par « cela même qu'elle est indifférente au repos « et au mouvement, son état naturel est d'être « en repos » (*J. J. Rousseau*, *Emile*, t. 3, p. 48, édit. 1762). Après avoir distingué le mouvement *passif* et communiqué, d'avec le mouvement volontaire et de spontanéité, il dit ces paroles remarquables : « Concevoir la matière « productrice du mouvement, c'est clairement « concevoir un effet sans cause; c'est ne con- « cevoir absolument rien » (*Ibid.*, p. 49). Et il ajoute : « N'est-il pas clair que si le mouve- « ment était essentiel à la matière, il en serait « inséparable, il y serait toujours en même « degré, toujours le même dans chaque por- « tion de matière ; il serait incommunicable, « il ne pourrait augmenter ni diminuer, et « l'on ne pourrait pas même concevoir la ma- « tière en repos ? »

« Quand on me dit que le mouvement n'est « pas essentiel à la matière, mais nécessaire, « on veut me donner le change par des mots « qui seraient plus aisés à réfuter s'ils avaient « un peu plus de sens. Car ou le mouvement « de la matière lui vient d'elle-même, et alors « il lui est essentiel ; ou, s'il lui vient d'une « cause étrangère, il n'est nécessaire à la « matière qu'autant que la cause motrice agit « sur elle : nous rentrons dans la première « difficulté.

« Les idées générales et abstraites sont la « source des plus grandes erreurs des hom- « mes ; jamais le jargon de la métaphysique « n'a fait découvrir une vérité, et il a rempli « la philosophie d'absurdités dont on a honte, « sitôt qu'on les dépouille de leurs grands « mots. Dites-moi, mon ami, si quand on vous « parle d'une force aveugle, répandue dans « toute la nature, on porte quelque véritable « idée dans votre esprit? On croit dire quelque « chose par ces mots vagues, de *force univer- « selle*, de *mouvement nécessaire*, et l'on ne dit « rien du tout.

« L'idée du mouvement n'est autre chose « que l'idée du transport d'un lieu à un autre; « il n'y a point de mouvement sans quelque « direction ; car un être individuel ne saurait « se mouvoir à la fois dans tous les sens. Dans « quel sens donc la matière se meut-elle né- « cessairement.

« Toute la matière en corps a-t-elle un mou- « vement uniforme, où chaque atome a-t-il « son mouvement propre ? Selon la première « idée, l'univers entier doit former une masse « solide et indivisible; selon la seconde, il ne « doit former qu'un fluide épars et incohérent, « sans qu'il soit jamais possible que deux ato- « mes se réunissent.

« Sur quelle direction se fera ce mouvement « commun de toute la matière? Sera-ce en ligne « droite, en haut, en bas, à droite ou à gauche? « Si chaque molécule de matière a sa direction « particulière, quelles seront les causes de tou- « tes ces directions et de toutes ces différences? « Si chaque atome ou molécule de matière ne « faisait que tourner sur son propre centre, « jamais rien ne sortirait de sa place, et il « n'y aurait point de mouvement communi- « qué; encore même faudrait-il que ce mou- « vement circulaire fût déterminé dans quelque « sens. Donner à la matière le mouvement par « abstraction, c'est dire des mots qui ne signi- « fient rien ; et lui donner un mouvement dé- « terminé, c'est supposer une cause qui le « détermine » (*Ibid.*, p. 51).

30. D. Puisque la matière possède des qualités qui nous sont inconnues, n'est-il pas téméraire de lui refuser le mouvement, et peut on être trop réservé à prononcer sur des choses dont on ignore la nature?

R. Il n'y a point de témérité à refuser à la matière une qualité qui renferme contradiction, comme nous venons de le démontrer. — Il faut être réservé, on en convient; mais il faut également être ferme et conséquent. Nous ne connaissons la matière que par ses qualités sensibles ; c'est-à-dire, par son étendue, sa divisibilité, son inertie, par les impressions qu'elle fait sur nos sens : nous savons qu'elle a été créée pour nos usages et pour notre service. Ces connaissances nous suffisent; et, bien loin de nous conduire à l'idée du mouvement essentiel, elles s'accordent parfaitement avec les preuves qui nous

(1) *Illa mentis deliria nemo præter unum Leucippum somniavit, a quo Democritus eruditus hæreditatem stultitiæ reliquit Epicuro.* Lact. Instit. l. 5, c. 17.

persuadent que ce mouvement est absurde. On peut ajouter qu'il est démenti par le fait, par l'état visible du monde, par l'aspect de toutes les productions de la nature. « Donnez « (dit un homme qui a excellemment discuté « ce sujet), donnez à la matière le pouvoir « de violer son repos, l'ordre de l'univers est « renversé. Ce rocher immobile entrera tout-« à-coup en action et se promènera librement « dans nos plaines, puisqu'il en a la force. Ce « rempart qui défend nos palais se lassera « de la place qu'il occupe depuis tant de siè-« cles. Ce trésor qu'une main avare enfouit « quittera sa prison. Ce bâton qui m'échappe « se redressera de lui-même pour venir dans « ma main. Donnez à la matière le pouvoir « de varier les effets, tandis que les mêmes « causes subsistent : ce fleuve n'obéira plus « à la pente du lit que vous avez creusé ; la « pierre qui tombe retardera sa chute; l'astre « qui parcourt ses révolutions suivra l'ordre « des signes à son gré ou s'en écartera, et « l'astronome incertain sur sa course va-« gabonde fixera vainement sa période..... « Cette force que vous ne pouvez donner à » la matière brute, essayez de l'attribuer à ce « corps qui végète : le palmier s'élèvera sur « le germe du chêne, le feuillage du peuplier « couvrira le fruit de l'oranger, et toutes nos « moissons tromperont le laboureur à l'aspect « d'un fruit dont il n'avait point jeté la se-« mence. Donner à la matière ou la force de « quitter son repos par elle-même, ou celle « de se refuser à la loi qui la captive, c'est « donc renverser l'ordre de la nature entière : « cette matière est donc essentiellement morte « dans son repos, essentiellement passive, « inerte, esclave dans l'action » (*Lettres helv.*, « *t.* 2).

La question *de la spiritualité de l'âme* (1) nous ramènera encore à ces preuves, et donnera lieu à une plus ample discussion (1).

Article IV. *Les Atomes.*

§ I.— 31. D. Quand on accorderait à la matière un mouvement indépendant de Dieu, en pourrait-on conclure la formation de l'univers ?

R. Il faudrait encore montrer comment un mouvement fortuit a pu produire tant d'ordre, de beauté, d'utilité dans les différents êtres qui composent l'univers, dans ses rapports et le résultat de toutes ses parties. Dans le monde il n'y a pas seulement du mouvement ; il y a des beautés inimitables, les combinaisons les plus heureuses, une marche régulière, constante, invariable. Il faut autre chose qu'un mouvement aveugle pour produire et assurer tout cela. Non seulement un tel mouvement ne produit rien, mais il empêche nécessairement toute production.

32. D. Ne peut-on pas établir la puissance créatrice des atomes, par le moyen des chances, de l'analyse des sorts, des compensations par des compensations ; des tentatives de millions de millards de millions de fois réitérées, etc. ? On dit que deux Académiciens ont merveilleusement réussi dans cette manière de prouver (1).

R. L'on ne peut croire que ces gens aient écrit sérieusement de pareilles puérilités. Leur raisonnement, qui, à beaucoup d'égards, n'est qu'un jargon inintelligible, peut se réduire à ceci : Le beau poème de l'Énéide peut être l'effet d'une infinité d'infinités de jets de caractères d'imprimerie ; donc le monde peut être aussi l'effet du concours fortuit des atomes agités de toute éternité. Grâce aux lumières de la Philosophie, il ne sera plus difficile de deviner les auteurs de quelques beaux ouvrages de littérature, d'architecture, de sculpture, que l'antiquité nous a transmis. L'on ne disputera plus si les deux Bucéphale du mont Quirinal sont effectivement de Phidias et de Praxitèle ; cette discussion pourrait être embarrassante : il sera plus simple de dire que la matière de toute éternité s'est fait jeter par qui l'a bien voulu dans une infinité de moules, et qu'enfin contente d'être devenue Bucéphale elle s'en est tenue là.

33. D. La combinaison de lettres telle qu'elle est dans l'Énéide est absolument possible ; pourquoi donc ne résulterait-elle pas d'un mouvement fortuit dans une infinité d'épreuves ?

R. 1° Il est bon de se souvenir toujours que la matière n'est point éternelle, que le mouvement n'est ni éternel, ni naturel à la matière ; qu'ainsi les deux Académiciens argumentent sur des suppositions que nous avons démontrées fausses.

2° Pour la formation de l'Énéide, il faut d'abord un langage, et ce n'est point une petite affaire, moins encore une affaire de hasard. J. J. Rousseau observe qu'il est impossible de concevoir que les hommes aient pu s'en faire un d'eux-mêmes (2). Ensuite il faut de l'écriture, il faut des lettres, qui sont le chef-d'œuvre des inventions humaines. Les sauvages et les nègres regardent l'écriture comme un sortilége : *L'art de faire parler le papier,* disent-ils, *ne peut être qu'un art magique.* Il faut des caractères typographiques préexistants, sur lesquels aient été

(1) Infra, L. 2, ch. 1, n. 133.

(2) L'auteur ne fait pas remarquer, ou du moins n'insiste pas assez sur l'invariabilité d'un mouvement qui serait nécessaire. Un mouvement nécessaire imprimerait à tous les atomes une même direction et une même vitesse ; tandis que la composition de l'univers exigeait dans ces atomes, par le concours desquels il s'est formé, une infinité de mouvements différents. Bien plus, il n'est pas un atome de la matière qui ne soit sollicité dans des directions disparates, et souvent diamétralement opposées. Car l'affinité moléculaire qui donne la cohésion aux corps, et la pesanteur, qui sollicite leurs atomes à descendre, agissent le plus souvent selon des directions aussi contraires que possible. Il faudrait donc admettre une infinité de mouvements nécessaires ! (L. D.)

(1) Prémontval ; *Vues ph.*, tom. 2. p. 329. Didier ; *Pensées phil.*, n. 21.

(2) Discours sur l'inégalité des hommes.

formées des incisions ou des empreintes propres à produire l'Enéide plutôt que l'Illiade, ou quelque poème arabe, ou quelque poème chinois. Or des caractères ainsi fondus, ainsi gravés ne supposent-ils pas une intelligence qui ait présidé à leur formation; qui, en les formant, ait eu quelque fin en vue, et telle fin plutôt qu'une autre? Il faut enfin que ces caractères typographiques se trouvent rassemblés et réunis en un même lieu; que dans ce lieu existe une main qui a une action, et qui, en assemblant au hasard ces caractères typographiques, a pourtant en vue de les assembler, et de les assembler selon leurs faces convenables; que dans ce lieu il y ait, sinon des casses, des presses et une encre d'imprimerie, un sol fixe et une suite continue de points d'appui, destinés à soutenir ces caractères, avant et après leur fortuit assemblage, etc. Il est donc évident que la vaine spéculation des deux philosophes consiste à renverser absurdement l'ordre des choses, à supposer des lois de chances qui ne sont et qui ne peuvent être qu'une indépendance de l'ordre actuel de la nature, avant l'existence de cet ordre.

3° Cette supposition de tentatives réitérées de toute éternité renferme une contradiction évidente; savoir, un nombre infini qui ne peut être augmenté ni diminué d'une unité; car l'infini demeure toujours infini, et il ne peut ni croître ni décroître : or, dans le cas présent, les atomes pouvaient faire sans doute quelques tentatives de plus ou de moins. Voilà donc un infini qui n'est pas infini.

4° En jetant durant toute l'éternité autant de caractères d'imprimerie qu'il en faudrait pour former l'Enéide il y aurait des millions et des milliards de jets qui ne présenteraient que chaos et confusion, et où l'on verrait à peine quelques syllabes formées, quelques mots estropiés et sans suite. De même en donnant le concours des atomes pour la cause efficiente du monde, il y aurait des *millions et des* milliards de combinaisons qui ne présenteroient que chaos, désordre et confusion; et l'on verrait tout au plus des nez sans visages, des yeux sans têtes, des êtres moitié animaux, moitié bois ou pierre, des pièces éparpillées dans cet univers, sans qu'elles eussent un ordre et formassent un tout.

5° En accordant que les atomes, à force de tentatives, ont produit le monde, pourquoi se sont-ils arrêtés là? pourquoi n'ont-ils pas passé à la formation d'un autre monde, et réprouvé celui-ci comme les précédents? — Dire que ce monde est dans les règles de l'équilibre, c'est s'engager, 1° à expliquer pourquoi les atomes n'ont pas cherché d'abord une position aussi naturelle et aussi essentielle à la matière; 2° c'est détruire la supposition épicurienne par le fondement : là où il y a des règles, des nécessités, il n'y a point de concours fortuit.

6°. Quoiqu'il n'y ait point de démonstration géométrique ni métaphysique que l'Enéide ne peut résulter d'un mouvement fortuit, aucun homme sensé ne se persuadera jamais que cela soit arrivé, ni que cela puisse arriver même dans une éternité. Si l'on disait à un Athée que des pierres jetées sans dessein forment un édifice admirable, que les peintures les plus parfaites n'ont pas eu besoin d'un maître qui leur donnât tant de grâce, de majesté, de tendresse, de mouvement et d'action; que, dans les plus beaux tableaux, les attitudes les plus variées, les airs passionnés, la distribution de la lumière, la plus belle perspective, ne sont que l'ouvrage de quelques couleurs jetées au hasard; que les cordes de l'instrument le plus harmonieux se sont rangées d'elles-mêmes; que des secousses fortuites produisent le plus charmant concert, etc. Celui à qui on avancerait de tels paradoxes, les regarderait comme des propositions d'un homme sans raison, quoique les combinaisons qui forment ces chefs-d'œuvre soient métaphysiquement possible dans un mouvement fortuit. Or ces propositions sont précisément celles des Epicuriens; car, en accordant toutes les suppositions de nos deux Académiciens, il est toujours aussi peu apparent que le monde résultera de cent millions de milliards de secousses d'atomes, qu'il est apparent qu'une poussière constamment agitée dans un tonneau produira des arbres, des animaux, des tableaux, etc. C'est la pensée et la juste comparaison d'un homme (1) qui n'a été que trop favorable à tous les délires philosophiques.

7° Fût-il vrai qu'un beau poème, qu'une belle peinture sont l'effet du hasard, il n'en pourrait être de même de la formation du monde. Un livre n'est qu'un composé de lettres, un tableau un composé de couleurs; mais le monde renferme des êtres qui pensent, et la pensée n'est point un composé d'atomes. « Des combinaisons, des chances, » ne donneront jamais que des produits » de même nature. Un chimiste combinant » des mixtes, ne les fera pas sentir et penser » dans son creuset » (*Emile, tom.* 3, *p.* 56).

§ II.— 34. D. Ne voyons-nous pas la nature produire, par un mouvement aveugle, des figures admirables par leur régularité, des caractères bien formés, des représentations d'hommes, d'animaux, de plantes, etc.?

R. 1° Quand ces figures sont vraiment l'effet du hasard, elles ne sont jamais sans quelques défauts et ne représentent que très-imparfaitement quelques êtres réels : c'est la remarque d'un homme qui s'est fort appliqué à la recherche et à l'explication des pierres marquées par différentes empreintes (2).

2° La plupart des figures que l'on appelle des jeux de la nature, sont le produit de quelque moule qui a imprimé ses traits sur

(1) Pensées de M. de Volt., p., 9, édit. 1765.

(2) *Est et aliud hujus rei non leve argumentum, fortuito et casuali fluxu constituta esse similia phasmata; quod vix ulla ex eis quæ animalis figuram mentiuntur, forma perfecta sit seu semper aliquid ad integram figuram constituendam requisitum, desse comperiatur.* Kircher. Mund. subt., 2. part., p. 37, édit. 1664, Amstel.

une matière d'abord molle, et durcie ensuite par l'évaporation de l'eau ou le refroidissement (1).

3° Ceux qui ont appelé cette observation au secours des Epicuristes n'ont pas songé à mettre une différence 1° entre un moment de régularité et la marche de tous les siècles; 2° entre un individu régulier et toutes les espèces d'êtres, l'ordre, la constitution, la conservation de l'univers; 3° entre la superficie d'une chose, ou la représentation de ses dehors, et sa nature, sa disposition intérieure, le mélange merveilleux des matières qui la composent; entre un masque et une tête humaine. Des moules n'impriment et ne façonnent que par dehors, au lieu que les organes sont un entrelacs de pièces innombrables, où les moules ne peuvent trouver accès pour faire l'empreinte, ni retraite après l'avoir donnée..... Le hasard imite quelquefois l'art. On voit dans des groupes de lignes fortuites des ressemblances avec des plans de villes, avec des maisons, etc.; inférera-t-on que le hasard a bâti les villes?

4° [Ce qu'on appelle jeux de la nature, effets du hasard, sont des effets très-réguliers, produits selon les lois ordinaires de la nature; mais dans l'application de ces lois qui peut donner des résultats très-variés, comme sont les circontances dans lesquelles elles opèrent, il doit arriver quelquefois que leurs produits aient une grossière ressemblance avec des objets façonnés dans d'autres conditions.]

35. D. Que faut-il penser des mystères que quelques physiciens ont trouvés dans la configuration régulière de la neige, du givre et de la glace?

R. [Il n'y a aucun mystère dans les figures que forment les corps dont il s'agit. Ces figures sont le résultat du phénomène général et des lois de la cristallisation, qui se produit toutes les fois qu'une matière solide ou gazeuse se solidifie, ou autrement quand des molécules atomiques d'abord désunies viennent à s'agréger lentement par la supression du principe qui les tenait séparées. Le givre n'est autre chose que des molécules de vapeur chaudes qui viennent se condenser au contact des vitres refroidies par l'air extérieur. Les aiguilles de glace qui se forment à la surface de l'eau, les étoiles hexagones de la neige, lorsqu'elle tombe finement, ont un principe analogue ; c'est toujours la cristallisation ou la juxtaposition lente des molécules qui se solidifient. Or la cristallisation est un phénomène parfaitement régulier, une véritable loi de la nature, qui ne peut servir de base à une objection en faveur du hazard.]

36. D. L'irrégularité qu'on remarque dans les grands ouvrages de la nature, dans la distribution des étoiles placées dans le ciel sans symétrie et sans ordre, dans la détermination des limites du continent et des mers, n'est-elle pas propre à faire soupçonner l'opération du bazard?

R. 1° Pour raisonner sur la disposition des étoiles, il faudrait connaître leur rapport général, et même le rapport de chacune en particulier avec les autres parties de la grande machine du monde. Or c'est ce qu'aucun homme sensé ne se flattera de connaître. 2° Ces irrégularités même marquent les vues d'une cause intelligente. Si toutes les étoiles étaient distribuées sur un même dessin, si elles n'étaient dispersées en mille figures différentes, on ne pourrait les classer ; elles ne serviraient plus à déterminer le cours du soleil et des planètes ; l'Astronomie et la Géographie seraient anéanties, etc. — La manière variée dont la mer embrasse et partage le continent, est l'âme de la navigation, la richesse des nations, un des liens de la société générale. Le centre de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique est inculte et désert, tandis que l'Europe, entrecoupée et divisée par la mer, est généralement florissante, etc. L'arrangement symétrique, qui peut faire le mérite des petites choses, affaiblit souvent le prix des grandes, déroge à la magnificence de l'exécution, et contredit les intentions de l'Architecte (1). — Nous renvoyons pour ces sortes d'objections à l'article des causes finales (*Infra, art.* VIII, *n.* 67).

§ III. — 37. D. Si le hasard avait effectivement produit le monde, que faudrait-il penser d'un principe si admirable et si puissant?

R. L'auteur des *Lettres juives* prétend que les Athées, en reconnaissant le hasard pour le créateur et le conservateur du monde, ne peuvent se dispenser de lui rendre un culte; et, quoique cette assertion puisse paraître plus plaisante que solide, elle sert admirablement à faire sentir l'absurdité du système des atomes. « Si je croyais le système d'Epi» cure, dit-il, chaque jour, en examinant le » cours du soleil, en le voyant paraître sur » notre horizon et s'acheminer à grands pas » vers les antipodes, je m'écrierais : *Je te sa» lue, ô hasard éternel, dérangement incom» préhensible, confusion admirable, qui main» tiens l'ordre et l'arrangement! souffre que je » te rende les hommages que d'autres mortels » aveugles rendent à un Dieu tout bon, tout » puissant et tout sage.*»

Article V. *Fécondité de la matière.*

§ I.— 38. D. Au lieu de recourir à la collision des atomes pour produire un monde, n'est-il pas plus simple d'attribuer la fécondité à la matière, et d'en faire la mère de toutes choses?

R. Je ne sais si cela serait beaucoup plus simple; mais je sais que cela ne serait pas

(1) Voyez ibid. *modus secundus*, p. 38 ; *modus tertius*, p. 39 ; *modus quartus*, p. 41 , etc........

(1) Il y a quelque chose de mieux à dire que tout cela. C'est que si les dispositions dont il s'agit avaient une véritable régularité géométrique, les ergoteurs de l'Athéisme en concluraient au contraire à la nécessité de l'action qui aurait produit ces choses. Car l'uniformité est précisément l'attribut d'une action nécessaire! (L. D.)

plus raisonnable. Qu'est-ce que cette fécondité de la matière? Il n'est pas aisé de faire un sens de cette expression. La matière, essentiellement inerte et passive, n'a ni mouvement, ni action, ni vie, ni fécondité; elle ne peut que servir et obéir.

39. D. N'est-ce pas une proposition reçue, que la nature est d'une fécondité inépuisable, qu'elle est le principe et la mère de tous les êtres?

R. Il faut convenir de la signification des mots. *La nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et la succession des êtres.* C'est la sage définition qu'en donne M. de Buffon (*Tom.* XII, *p.* 3, 4); et cette définition une fois reçue, la nature est féconde, sans doute : mais la nature n'est pas la matière, ou, si l'on veut, c'est la matière mue, dirigée, employée selon les lois dictées par la sagesse et la puissance du Créateur. « La nature n'est point une « *chose*, ajoute M. de Buffon, car cette chose « serait tout; la nature n'est point un être, « car cet être serait Dieu; mais on peut la « considérer comme une puissance vive, im« mense, qui embrasse tout, qui anime tout, « et qui, subordonnée à celle du premier « Etre, n'a commencé d'agir que par son or« dre, et n'agit encore que par son concours « ou son consentement. Cette puissance est « de la puissance divine la partie qui se ma« nifeste...... Ministre de ses ordres irrévo« cables, dépositaire de ses immuables dé« crets, la nature ne s'écarte jamais des lois « qui lui ont été prescrites; elle n'altère « rien aux plans qui lui ont été tracés, et « dans toutes ses œuvres elle présente le « sceau de l'Eternel, etc, etc. »

§ II. — 40. D. S'il est vrai que la nature ne viole pas le plan du Créateur, et qu'elle n'est autre chose que le système de ses lois, pourquoi produit-elle des monstres de toute espèce?

R. Il n'y a point de violation de règles où il n'y a point de règles, point de monstres où il n'y a point de figures déterminées et dessinées sur un plan général. Je n'examine pas pourquoi Dieu permet ces écarts passagers aux principes exécuteurs de ses décrets; ni si ces écarts mêmes ne relèvent pas le mérite d'une opération régulière et parfaite dans toutes ses parties, égale dans son âge à la durée des siècles entassés, dans son étendue à toutes les espèces des êtres existants; ni si les monstres, au moins ceux de la race humaine, ne sont pas la suite de quelque trouble étranger et postérieur à la création; ni si l'attention et les soins de l'homme ne peuvent point prévenir la plupart des monstruosités de son espèce (1); ni si un système de physique, où les monstruosités seraient impossibles, ne renverserait pas l'état actuel de la nature et toutes les lois établies pour la reproduction des êtres et la conservation des espèces (1); il suffit que les monstres supposent l'existence d'un type tracé avec dessein, et donné pour modèle à toutes les productions de la nature selon l'exigence des espèces et le maintien de l'état actuel du monde... Dans les monstres mêmes, les traces du plan général et du modèle des espèces sont sensibles; ce sont, dit un physicien célèbre, des morceaux d'une architecture admirable, quoique détachés du corps de l'édifice, et privés des rapports de l'ensemble (2).

41. D. Des géants de trois à quatre cents pieds occupent-ils quelque place dans le plan du Créateur?

R. S'il y avait eu des individus de cette taille, ce serait des écarts qui entreraient dans la réflexion que je viens de faire; mais tous ces géants de 400, de 140, de 120 pieds, sont des exagérations puériles. On peut s'en convaincre par les observations d'un homme qui n'a peut être eu que trop de goût pour les traditions populaires (3). L'Ecriture rapporte que Goliath était haut de six coudées et un palme; ce qui, suivant l'évaluation la plus raisonnable et la plus générale, fait neuf pieds trois pouces. Og pouvait en avoir à peu

(1) Voyez la Théologie physique, de Derham.— Des Essarts, Traité de l'éduc. corp. des enfants, p. 18 et suiv. —Muis, *Investig. fabricæ, quæ in partibus musculos componentibus extat.* Præfat.

(1) On peut voir là-dessus *S. Aug. de Civit. Dei*, *l.* 12, c. 2. et 5. — *Stengelius, de Monstris.*— *Schott, Phys. cur.* t. 1, part. 2, l. 5. — Bonnet, Contemp. de la nat. t. 1, p. 177, etc. Voici comme un Philosophe sage et profond s'exprime sur ce sujet : *Natura autem mutabilis, Deo obtemperas, etsi juxta inferioris mundi seriem a solita lege deflectat, rapitur tamen divini spiritus vi, jam seipsa prope divinior facta; quippe quæ legi antiquiori et sanctiori Dei porrigens manum, toti se subjicit totam, et vel deerrando ad destinatum a Deo collimat finem.* Corn. Gemma *Cosmo critice*, l. 1, c. 6.

(2) Les monstruosités sont des résultats parfaitement conformes aux lois de la nature, en ce sens qu'ils procèdent de l'action régulière des forces naturelles. Ils diffèrent des produits normaux, en ce que cette action s'est trouvée dérangée par quelque circonstance accidentelle, et a dû se combiner avec d'autres actions qui ne s'exercent pas ordinairement en concours avec la première. Ce n'est là qu'un désordre relatif; les *habitudes* de la nature sont interrompues un moment; mais ses *lois* ne souffrent pour cela aucune violation.

Quant à la cause morale à laquelle il faut rapporter ces écarts de l'ordre habituel de la nature, il est facile de la reconnaître dans un principe qui est le mot de bien des énigmes de ce monde. Une regularité sans exception est précisément le sceau d'une action *nécessaire;* et si aucune déviation ne se manifestait jamais dans le cours habituel de la nature, les Athées ne manqueraient pas de s'en prévaloir. En dérangeant çà et là cette série de faits toujours semblables qui constitue l'ordre, Dieu prouve sa liberté, et l'indépendance parfaite de son action.

Enfin il faut remarquer de plus que ces altérations, d'ailleurs si rares, du type régulier rappellent à l'homme les merveilles de l'organisme, dont l'habitude émousse en lui l'impression, comme les maladies nous font sentir l'avantage de la santé. Faire briller ainsi à nos yeux sa providence et son pouvoir, tel est le but que Dieu s'est proposé, en semant çà et là par le monde ces monstruosités que l'Athée ne comprend pas. (L. D.)

(3) *Mund. subt.* part. 2, page 58. On peut consulter aussi Schott. *Phys. cur.*, t. 1, p. 512. Diction. encyc. art. *Géant.* Calmet, dissert. sur les Géants, Comment. T. 1, p. 22, édit. 1734.

près autant (1). Ce sont apparemment les plus illustres et les plus vrais de tous les géants. Theutobochus est encore un monstre imaginaire (2). Les ossements que l'on nous montre comme des restes de géants, sont des os de baleines, d'éléphants, de rhinocéros, de chameaux, etc. Turner a montré à Londres un prétendu os de géant : c'était celui d'un taureau du Brésil. Souvent les sculpteurs ont défiguré ces os ; on a sculpté à Vienne, en 1678, une dent du géant Og, qu'on disait envoyée de Constantinople. Enfin, depuis que M. Hans Sloane a publié sa Gyganthologie, aucun charlatan n'a osé paraître avec des dépouilles supposées de géants. — Les figures des géants qu'on promène processionnellement dans quelques villes, désignent des inondations, des pestes, des guerres, dont on a voulu conserver la mémoire par ce symbole monstrueux. — Les Anciens avaient la frivole ambition de vouloir passer pour géants, et laissaient à la postérité des monuments trompeurs. Alexandre fit allonger les lits de ses soldats, pour faire croire, dans les siècles suivants, qu'ils avaient été géants (*Q. Cur. l.* 9, *ch.* 3). — Si la nature a produit autrefois tant d'horribles colosses, pourquoi n'en produit-elle plus ? La Sicile était-elle sous un autre climat lorqu'elle était habitée par des hommes de trois à quatre cents pieds (3) ? Lucrèce (*De Nat. rerum, l.* 2) a beau dire que la fécondité de la terre est épuisée, les monuments incontestables qui nous restent des hommes qui nous ont précédés de trois mille ans déposent contre cette imagination du poète épicurien. Les momies d'Égypte sont-elles des corps de géants ? Si, depuis ce temps-là, la nature était allée en décroissant, elle ne produirait aujourd'hui que des pygmées de trois pouces. Accordez avec ce beau raisonnement les nations de Pygmées qu'on prétend avoir existé dans le même temps. D. Calmet observe que cette idée de Lucrèce est très-propre à détruire tout ce qu'il dit en faveur des géants. La persuasion qu'autrefois les hommes étaient plus grands (4) est un effet de la disposition générale où nous sommes de croire les temps passés beaucoup au-dessus du temps présent.

(1) Son lit était de 15 pieds et demi : sans doute qu'il y était à son aise ; les rois ne se gênent pas. Ces lits étaient quelquefois une mesure trompeuse, comme on va le voir ici par l'histoire d'Alexandre.

(2) Les os du prétendu roi Teutobochus ont été reconnus pour un squelette de Mastodonte : Tout ce qu'on a raconté du tombeau et de l'épitaphe de ce guerrier n'est qu'une imposture. Il est fâcheux que D. Calmet ait donné son suffrage et peut être quelque crédit à cette mystification. (L. D.)

(3) *Si enim hi in Sicilia nati et educati fuerant, cur hodie eosdem non producit ? Neque sufficit influxum causam dicere, cum idem hodie quod olim clima, idem siderum aspectus sit ; cum hodie eosdem fructus, eadem animalia, quæ olim, ejusdem molis producat.* Mund. sub. part. 2, page 60. Cette réflexion est très-propre à réfuter beaucoup d'autres imaginations de la même espèce.

(4) *Vix illud lecti bis sex cervice subirent,*
Qualia nunc hominum producit corpora tellus.
(*Æneid.* 12.)

— Concluons : il est certain qu'il y a eu des géants ; mais il est certain aussi qu'il n'y a pas eu de nation entière composée de géants, et plus certain encore que jamais géant n'a atteint la monstrueuse grandeur que Bocace et d'autres romanciers leur ont attribuée.

42. D. Est-il en effet bien certain qu'il n'y a pas de nation entière de géants ? l'Écriture et les relations de la terre magellanique semblent persuader le contraire.

R. L'espèce gigantesque dont parle l'Ecriture n'est, selon la remarque de Fl. Josèphe, de Philon, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Chrysostôme, etc., qu'une race d'hommes qui joignaient à une force et à une audace extraordinaires tous les vices qui font les monstres (1). La postérité de Seth, peu à peu séduite par les femmes, porta l'empreinte de sa rébellion contre le ciel, et l'abomination d'une alliance condamnée de Dieu. On peut croire que les hommes d'une grandeur extraordinaire étaient communs parmi eux. — Les géants des terres australes sont rangés aujourd'hui parmi les lions ailés et les aigles à deux têtes. Deux relations, postérieures à tous les contes qu'on en a débités, ne leur donnent que six pieds de hauteur. Une fille Patagone, amenée en Hollande en 1599 par Sebald de Wert, n'atteignit pas quatre pieds après avoir achevé de croître. M. de Bougainville écrivait, en 1765, dans le pays même des Patagons : « Nous « avons fait alliance avec ces Patagons si « décriés, que nous n'avons trouvés ni plus « grands, ni même aussi méchants que les « autres hommes. » M. de Commerçon, ce savant qui, dans le dessein de présenter au public un corps complet d'histoire naturelle, aurait été enchanté de pouvoir vérifier ce phénomène de la nature, l'expliquer, disséquer même un de ces énormes mortels, et en faire l'anatomie comparée, convient que ces Titans du détroit magellanique n'ont jamais existé que dans l'imagination échauffée de quelques marins (2). Ce peuple si étonnant a été, pour quelques observateurs modernes, ce que sont les perspectives : de loin elles représentent un temple superbe, des ruines, un jardin immense ; mais lorsqu'on s'approche des objets, on ne voit plus que des dessins tracés grossièrement sur un mur. — Enfin, quand il y aurait des nations colossales, il s'ensuivrait précisément que le Créateur a donné au genre humain une certaine latitude, mesurée sur l'influence des climats, et sur différents concours des causes secondes, subordonnées aux vues de sa providence et à l'exécution de ses décrets éternels. Mais la vérité exige qu'on nie absolument des faits qui l'offensent, et dont les mauvais raisonneurs ont abusé pour étayer des systèmes aussi frivoles qu'irréligieux (3).

(1) Le mot hébreu que l'on traduit par *géant*, signifie proprement un homme fort et violent.

(2) V. sa Lettre à M. de la Lande, dans l'*Histoire des nouvelles découvertes faites dans la mer du Sud*, par M. de Fréville.

(3) Il y a plusieurs observations à faire au sujet de cette théorie de l'auteur.

43. D. Toute l'antiquité n'a-t-elle pas connu la nation des Pygmées, qui a si laborieusement combattu celle des grues? Voilà une espèce d'hommes fort différents d'Adam et d'Eve.

R. Ces Pygmées étaient des singes qui se battaient avec les grues pour conserver leurs petits, qu'elles voulaient leur enlever. Cette observation de M. Pluche est adoptée par M. de Buffon, *Hist. nat.*, t. 14, p. 3. « Aussi » ce singe (le *Pithecos* des Grecs, le *Simia* « des Latins) eût-il encore été plus ressem- « blant à l'homme, les anciens auraient eu « raison de ne le regarder que comme un « *Homoncule*, un nain manqué, un Pygmée « capable tout au plus de combattre contre « les grues, tandis que l'homme sait dompter « l'éléphant et vaincre le lion » (*Spect. de la Nat.*, *tom.* 1, *p.* 325). Les poètes plaçaient les Pygmées dans la Thrace, où les hommes sont très-bien faits. Pline les met tantôt dans la Thrace, tantôt dans l'Ethiopie, près des lacs d'où sort le Nil; Aristote et Pomponius Mela leur assignent aussi cette dernière région. Aulu-Gelle les porte sur les frontières des Indes. Tant d'incertitudes et de contradictions suffisent pour nous convaincre que ce menu peuple est imaginaire.

D'abord il n'est pas prouvé que les hommes dont parle la Genèse ne soient pas réellement des géants. L'interprétation que donnent à ce mot quelques commentateurs n'est qu'une opinion plus ou moins fondée; mais on peut soutenir aussi l'opinion contraire: et celle des Septante, qui savaient l'hébreu, et qui ont traduit le mot *nephilim*, par *gigantes*, n'est pas sans quelque poids. Or on doit remarquer qu'il n'est pas plus difficile et moins naturel d'admettre dans les temps antidiluviens des hommes de trois à quatre mètres de haut que de leur donner des vies de huit à neuf siècles, comme l'Écriture le suppose. Enfin, on voit plus tard dans la Bible la race gigantesque des Enacim, dont le roi Og était un des derniers représentants; et ces Chananéens, auprès desquels les espions envoyés par Moyse *étaient comme des sauterelles*.

On ne voit pas trop dans quel intérêt l'auteur s'échauffe à combattre l'existence des géants. Les suppositions des incrédules en ce genre sont sans aucun poids, et, personne ne les prenant au sérieux, ce n'est vraiment pas la peine de les réfuter. Au contraire, il y a lieu de défendre l'existence des géants proclamée par nos livres saints, et qu'ils croient pouvoir attaquer avec plus d'avantage. Or, pour cela, il faut les mettre au défi d'administrer la preuve de l'impossibilité du fait qu'ils attaquent. Cette preuve manque absolument; car tout ce qu'on peut dire à l'appui de la prétendue impossibilité, c'est que depuis long-temps on ne voit rien de semblable; or, de ce qu'une chose n'est pas, il ne s'ensuit pas qu'elle n'ait jamais été. D'ailleurs, dans le système biblique, ce fait s'accorde avec d'autres circonstances qui n'ont plus lieu aujourd'hui, savoir une constitution physique de l'espèce humaine incomparablement plus vigoureuse, puisque la vie durait plusieurs siècles. Et cette constitution plus puissante peut trouver elle-même sa raison d'être dans des conditions de *milieu* beaucoup plus favorables que les conditions actuelles; par exemple, un état d'atmosphère beaucoup plus riche en oxigène.— Voir sur ce sujet, les annotations à la Genèse, tome 3, du Cours d'Écriture sainte; et les *Soirées de Montlhéry*, 2e édition.

(L. D.)

Aujourd'hui qu'on a parcouru toute la terre, on n'a trouvé des Pygmées nulle part. Les Lapons et les Samoïèdes, déjà bien supérieurs aux prétendus Pygmées, transplantés dans les climats méridionaux, atteignent à la taille ordinaire de l'homme. — Nous ne pouvons mieux terminer cette matière que par les paroles d'un homme qui a vu la nature en vrai philosophe. « Il n'y a point de races de nains ni de géants. Ceux que l'on montre aux foires sont de petits hommes raccourcis, ou de grands hommes efflanqués, sans proportion et sans vigueur. Ils ne se reproduisent ni dans leur petitesse ni dans leur grandeur, quelques tentatives que plusieurs princes aient faites pour y réussir, entre autres le feu roi de Prusse, Frédéric I. D'ailleurs sortent-ils assez des proportions de l'espèce humaine pour être appelés des nains ou des géants. Y a-t-il seulement entre eux la même différence qu'entre un petit cheval de Sardaigne et un grand cheval de Brabançon, qu'entre un épagneul et un de ces grands chiens danois qui courent devant nos carrosses? Toutes les nations ont été et sont encore de la même taille, à peu de différence près. J'ai vu des momies d'Egypte et des corps de Guanges des îles Canaries, enveloppés dans leurs peaux. J'ai vu tirer, à Malte, d'un tombeau creusé dans le roc vif le squelette d'un Carthaginois, dont tous les os étaient violets, et qui reposait là peut-être depuis le règne de Didon. Tous ces corps étaient de la grandeur commune » (*Etudes de la Nat. par M. B. de S. Pierre*). La raison que l'auteur donne de cette égalité dans la mesure du corps humain, est très-solide et parfaitement conforme à la sagesse de la Providence ordonnatrice et conservatrice de toutes choses. « Des variétés de grandeur eussent détruit, dans l'ordre physique, les proportions de l'homme avec l'universalité de ses ouvrages, et eussent entraîné, dans l'ordre moral, des conséquences encore plus dangereuses, en asservissant sans retour les plus petites espèces d'hommes aux plus grandes » (1).

(1) Il y a plusieurs remarques à faire sur cet article. D'abord, pour ce qui est de l'histoire des Pygmées, on peut et l'on doit simplement la mettre au rang des fables; car il n'y a pas le moindre témoignage sérieux à l'appui de cette histoire. La lutte des grues avec des singes qu'on aurait pris pour des hommes, ne semble pas rigoureusement impossible; mais elle est en tout cas fort invraisemblable; car les grues n'ont aucune raison pour faire la guerre à l'espèce humaine, ni à celle des singes. On ne voit pas pourquoi elles voudraient enlever les petits singes; car la grue n'est certes pas un oiseau de proie, et jamais un quadrumane n'a tenté l'appétit de cet innocent volatile.

Pour ce qui est des nains, il est incontestable qu'il y a eu des individus assez nombreux pour que leur existence soit de notoriété publique. Le célèbre Bébé, mort de décrépitude à 23 ans, n'avait atteint qu'une taille de quatrevingt-huit centimètres, c'est-à-dire, celle d'un enfant de trois ans à peine; on le voit moulé en cire au cabinet anatomique de l'Ecole de médecine de Paris. Les nains ne sont pas très-rares, et ces anomalies dans l'organisme hu-

§ III.— 44. D. Les nègres ne font-ils pas, selon quelques auteurs, une espèce d'hommes à part?

R. Beaucoup de Philosophes et de savants ont prétendu et soutiennent encore que l'espèce des nègres est tout-à-fait distincte de celle des blancs, et que ces deux espèces ne sauraient avoir une origine commune. Il existe même quelques physiologistes aventureux qui multiplient singulièrement les espèces qu'ils imaginent distinctes dans leur origine.

Mais la plupart des savants, ceux-là surtout dont l'autorité est la plus grave, soutiennent, après Buffon, que les diverses races humaines, la blanche, la jaune, la noire, la rouge, et toutes leurs variétés, constituent une espèce unique, et ont pu avoir une origine commune. Voici l'exposé sommaire des principales considérations qui viennent à l'appui du principe de l'unité d'espèce.

1° Les différences qui existent entre toutes les variétés humaines ne portent que sur des caractères qui ne sont pas essentiels, et qui, dans chaque variété en particulier, présentent une foule de modifications et de dissemblances. Tels sont la couleur de la peau, la qualité des cheveux, la forme plus ou moins saillante, plus ou moins aplatie des diverses parties de la tête: mais la structure anatomique du nègre et du blanc est rigoureusement la même.

2° Le nègre naît blanc d'abord, et la coloration de sa peau ne commence à se manifester qu'après quelques jours. Cette coloration est due à la membrane très-légère connue sous le nom de *réseau muqueux de Malphegi*, située entre le derme et l'épiderme, et provient d'une sécrétion particulière à cette membrane. Or rien n'est plus variable et plus altérable que les sécrétions. Dans l'espèce blanche, la couleur de l'iris et celle des cheveux sont dues à des sécrétions analogues; ces couleurs sont différentes d'un homme à un autre, et dans le même individu elles varient avec le temps; ainsi les cheveux noirs blanchissent par l'effet de l'âge, c'est-à-dire que la sécrétion est interrompue ou donne des produits de qualité différente. On sait même que dans certains cas cette sécrétion s'arrête ou se modifie subitement; des personnes frappées par de vives émotions morales ont vu leurs cheveux blanchir dans l'espace de quelques heures. On sait aussi que certains animaux changent régulièrement de couleur avec la saison.

3° Le changement de couleur due à une modification de la sécrétion muqueuse se produit dans certains cas d'une manière complète sur des individus entiers. Dans la maladie nommée *mélanose*, des blancs deviennent complétement noirs. D'un autre côté, il existe des hommes entièrement blancs, nés de parents nègres; on les connaît sous le nom d'*Albinos*, et ces individus ne sont pas rares. Il existe donc, même dans les circonstances actuelles, des causes qui peuvent modifier ces caractères extérieurs non essentiels, qu'on prétend être le cachet d'une diversité fondamentale dans l'espèce et l'origine des hommes qui présentent de grandes différences, si l'on envisage ces caractères.

4° Si l'on considère, outre cette variété dans la couleur, les différences du système pileux et celles des formes de la tête, les variétés animales qui proviennent, de l'aveu de tout le monde, d'une origine commune, offrent des analogies puissantes en faveur de l'unité de l'espèce humaine. Ainsi toutes les variétés de chiens proviennent d'une espèce primitive; et si l'on révoque ce fait en doute, il en est du moins plusieurs qui procèdent d'une souche commune, et qui par l'extérieur diffèrent infiniment plus entre elles sous tous les rapports que les individus humains les plus dissemblables. Il est donc très-naturel de croire que ceux-ci procèdent également d'une même souche.

5° La génération a lieu entre toutes les variétés de l'espèce humaine, et les produits qui en résultent sont aussi féconds que les parents. Or, dans les races animales, la même chose a lieu parmi les variétés de chaque espèce; mais parmi celles-là seulement; ou bien si la génération a lieu quelquefois entre des espèces très-voisines, comme l'âne et le cheval, le loup et le chien, les individus qui en résultent sont inféconds, et ne sauraient former une nouvelle race. Aussi tel est le caractère véritablement distinctif de *l'espèce:* c'est une série d'êtres semblables qui se continuent dans le temps et l'espace. On comprend la puissance de cette analogie appliquée aux races humaines.

6° Enfin il existe entre le type parfait du blanc et le type éthiopien qui s'en éloigne le plus une foule de nuances intermédiaires qui établissent une chaîne continue entre les deux extrêmes. Or il est extrêmement facile de rendre compte du passage d'un anneau au suivant par des influences physiques qui agissent encore, et dont les animaux nous offrent des exemples encore plus remarquables. Les Juifs noirs du Malabar ont une origine portugaise; les Abyssins n'ont du nègre que la couleur; et certains nègres très-décidés sont fort différents de certains autres quant aux traits et la qualité des cheveux; mais il n'est aucune de ces races qui ne serve de transition à d'autres. On connaît les influences physiques, morales, sociales, qui ont pu produire chacun de ces degrés; mais l'ont conçoit aussi que chaque variété secondaire ait pu se perpétuer indépendamment de la cause qui lui a donné naissance, comme les animaux et les végétaux en offrent des exemples frappants.

De ces diverses considérations, il résulte

main ont leurs analogues dans d'autres espèces animales, et parmi les végétaux. Mais ce sont de simples *individus;* quant aux races de nains, il n'y en a nulle part, et il ne paraît pas qu'il en ait jamais existé. Cependant on n'est pas en droit de prétendre que cela soit absolument impossible. (L. D.)

que la diversité apparente des races humaines n'est pas essentiellement un fait primitif; qu'elles *ont pu* dériver d'une souche unique, et se différencier par l'effet de causes qui n'existent plus ou n'existent qu'à un moindre degré, mais qui trouvent leurs analogues dans une foule d'actions naturelles qui se produisent encore aujourd'hui. Ainsi même au point de vue purement rationnel et physique, l'unité d'espèce et la communauté d'origine, est tout au moins vraisemblable (1).]

45. D. N'avez-vous par lu dans les *Questions sur l'Encyclop., les Mélanges d'histoire de Voltaire*, etc., que les Américains sont une production du pays, comme les herbes des champs et la mousse qui couvre les rochers?

R. Il est humiliant pour l'esprit humain, dit M. de Buffon (*Histoire des oiseaux*), en rapportant des contes pareils à celui-ci, *qu'il y ait* de telles erreurs à réfuter. Ceux qui les ont combattues sérieusement leur ont fait en vérité trop d'honneur. « Ces impertinences, dit Voltaire, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme des singes qu'on fait danser dans des foires » (*Histoire de Louis XV, p.* 233). C'est ainsi que ce philosophe singulier caractérise ses propres opinions.

46. D. Si les Américains sont descendus du premier homme, lequel fut créé dans l'ancien continent, comment expliquer la population de ce pays si éloigné de nos côtes, et si inconnu à toute l'antiquité? N'est-il pas naturel de supposer, avec Paracelse, un premier homme créé dans les deux hémisphères?

R. 1° Quand il n'y aurait aujourd'hui aucune communication entre les deux Continents, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait pas eu autrefois. Les changements que le globe a soufferts par des révolutions subites et violentes, ou par l'édacité du temps, sont une chose incontestable. Si depuis le déluge ils ne sont pas aussi considérables que certains physiciens le croient, il a pu au moins se former quelques isthmes et quelques détroits.

2° [Les côtes des deux Continents sont peu éloignées, et le détroit qui les sépare n'a que 25 lieues de large. De plus la chaîne des îles Aléoutiennes forme autant de petits détroits de médiocre largeur qui sont faciles à franchir. Enfin ces détroits eux-mêmes sont parfois comblés par les glaces qui forment un pont au moyen duquel les ours passent d'un continent à l'autre. Ce dernier fait a pu indiquer depuis longtemps aux hommes du Nord l'existence du nouveau Continent, et leur fournir même les moyens de l'occuper.

Or à l'appui de cette hypothèse on peut produire le témoignage de Buffon, Cook, Pallas, Robertson et de plusieurs autres, attestant une remarquable similitude entre les habitants du Nord des deux Continents. Non seulement les traits physiques, mais les mœurs, le langage et une foule de caractères doivent les faire considérer comme des tribus ayant une même origine.]

3° Pourquoi ne supposerait-on pas que des tempêtes ont fait échouer sur ces côtes des vaisseaux destinés pour d'autres plages? Les Carthaginois et les Phéniciens étaient assez versés dans la navigation pour entreprendre de grands voyages par mer, quoique cette science n'ait pas été aussi parfaite dans les siècles reculés qu'elle l'est aujourd'hui. Les livres chinois parlent de plusieurs navigations en Amérique dès le cinquième et le sixième siècle de l'ère chrétienne (*Journ. des savants, fév.* 1762). Un fameux passage de Sénèque le tragique (1) semble persuader que les Romains avaient quelque connaissance d'un autre continent. Le P. Lombard y a trouvé une médaille de saint Pierre, qui paraissait être des premiers siècles du christianisme (*Lettres édif.* 21. *Rec. p.* 476). Quelques figures, et surtout la fameuse statue de la Vierge au Pérou dont parle le P. Kircher (*M. Subt. part.* 2, *p.* 44) sont des preuves assez fortes que le christianisme y était anciennement connu. La résurrection et d'autres articles de la religion se sont trouvés établis chez les Péruviens lors de l'arrivée des Espagnols (*Hist. du Pérou, par Aug. de Zarata*). On a trouvé des restes bien sensibles du christianisme au Paraguai (*Lettres édif., t.* 25, *p.* 132). — De tout cela il est naturel de conclure que l'Amérique a été peuplée par plus d'une voie et par plus d'une nation (2).

(1) Voir les développements de cette théorie dans les *Annot. à la Genèse*, tome 9, et les *Soirées de Montlhéry*, 2e édit.

(1) *Venient annis*
Tempora seris,
Quando Oceanus
Vincula rerum
Laxet ; et ingens
Pateat tellus ;
Typhisque novos
Detegat orbes ;
Nec sit terris
Ultima Thule.

(2) Les idées et les faits cités par l'auteur donnent lieu à plusieurs observations.

1° La citation de Sénèque ne prouve rien. Ce n'est qu'une conjecture philosophique, et rien de plus; des notions de fait, si elles eussent existé, se seraient produites en termes fort différents.

2° Nous ne garantissons pas l'antiquité de la médaille de S. Pierre, ni celle de la Vierge du Pérou. Ces faits ne sont pas impossibles; mais on connaît trop bien les complaisances de l'imagination, pour accéder à de pareils témoignages, si ce n'est avec la plus extrême réserve.

3° Il est connu aujourd'hui que, dès le dixième siècle, les Islandais avaient pénétré en Amérique et colonisé le Groënland. Ce qui a été fait à cette époque a pu être fait plus tôt; et il n'est pas nécessaire de remonter bien haut dans l'antiquité pour y placer la première émigration de l'ancien continent: car la faible population de l'Amérique peut être le produit d'un petit nombre de siècles.

4° Beaucoup de savants sont portés à croire aujourd'hui que l'homme et sa civilisation ont pénétré en Amérique autrement que par le nord. On a trouvé au Mexique une foule de monuments et d'habitudes qui semblent dériver de la civilisation égyptienne. Ce qui est certain, c'est que dans les traditions des indi-

4° L'opinion de Paracelse est aussi contraire à la raison qu'à l'autorité des livres saints ; car comment, selon lui, les îles éloignées du continent se sont-elles peuplées? Il a fallu sans doute autant d'Adam que d'îles ; il a fallu doubler les souches des animaux comme celles de l'homme, il faudra les multiplier encore selon le nombre des îles. De pareils écarts suffisent pour montrer combien une ardente imagination est peu propre à expliquer la nature: Paracelse l'avait brûlante au suprême degré; ses ouvrages ne sont qu'un recueil de paradoxes chimiques, physiques, géographiques, etc.; on peut évaluer ceux qu'il a débités sur la matière présente par la lecture des observations de M. de Buffon sur la population de l'Amérique (*Hist. nat.*, *t.* 3, *p.* 515, *t.* 9. *Discours préliminaire*) (1).

§ IV. 47.—D. Que direz-vous des Acéphales dont parle saint Augustin après Pline et Elien? Des hommes sans tête ne peuvent faire une même espèce avec ceux qui en ont une.

R. Ces Acéphales sont les anciens Blemmiens, subjugués par Florus, général de l'empereur Marcien, vers l'an 450. Aucun des soldats de Florus n'a prétendu avoir combattu des hommes sans tête. Ces peuples avaient le cou très-court; la tête presque appuyée sur les épaules, de fort longs cheveux qui achevaient de rendre leur figure méconnaissable. —Les sermons *ad fratres in eremo* dont le 47e parle des Acéphales, ne sont point de saint Augustin (2); et quand ils seraient de lui, il en résulterait précisément qu'il a prêché à des peuples parmi lesquels on disait qu'il y avait des hommes sans tête; car il ne dit pas en avoir vu. — On ne saurait trop se défier de tout ce que quelques Anciens ont raconté des difformités de l'espèce humaine. On a dit que certains peuples étaient entièrement couverts de leurs oreilles. Strabon les appelle *Enotocetes*, et regarde comme des fables tout ce qu'Onésicrite en rapporte. Ces oreilles étaient apparemment des habits attachés à la tête. Le P. Schott (*Phys. curiosa, t.* 2, *p.* 231), qui nous dit des merveilles de ces Enotocetes, nous apprend lui-même le fonds qu'il faut faire sur ces histoires, quand il débite gravement que les chevaux, les bœufs, les loups, etc., ont été transportés en Amérique par les esprits célestes. Il se met à la torture pour expliquer des contes de Jordan, d'Olaüs Magnus, etc. Un peu plus de philosophie lui aurait épargné ces pénibles commentaires.

48. D. Quoiqu'il soit certain qu'il n'y a qu'une seule espèce dans la race humaine, peut-on s'empêcher de reconnaître dans cette espèce des différences considérables? N'y a-t-il pas eu des hommes à cornes, des Cyclopes, etc.?

R. 1° La plupart de ces monstruosités n'ont été qu'individuelles (1); très-peu ont passé durant quelque temps d'une génération à l'autre. Quand les lois communes de la nature recontrent quelqu'écart, elles travaillent fortement à rétablir l'ordre, et à remettre chaque chose à sa place.

2° Les voyageurs n'ont vu ni Cyclopes, ni hommes à cornes, dans les pays qu'on croyait peuplés de ces hommes disgraciés de la nature. La Circassie, où l'on plaçait une partie de ces étranges figures, est habitée par des hommes très-bien constitués (2).

3° En reconnaissant quelque chose de réel dans le tableau qu'on nous fait de certaines monstruosités dans l'espèce humaine, il faut bien se persuader que l'exagération a défiguré le vrai, et exalté le merveilleux. Voici comme s'exprime le P. Charlevoix, dans l'*Histoire de la Nouvelle France*, l. 2, p. 20 ; « Il est naturel de croire qu'il y a en cela de « l'exagération ; mais il est plus aisé de nier « les faits extraordinaires, que de les expli- « quer. D'ailleurs, est-il permis de rejeter « tout ce dont on ne saurait rendre raison? « Qui peut s'assurer de connaître tous les ca- « prices et tous les mystères de la nature? « On sait combien l'imagination des mères a « de pouvoir sur le fruit qu'elles portent (3). « L'expérience et le témoignage même de « l'Écriture en sont des preuves sans répli- « que. Ajoutons à cela les figures bizarres, « où certaines nations trouvent une beauté « dont elles sont si jalouses, qu'on y met le « corps des enfants à la torture, pour achever « ce que l'imagination des mères n'a pu finir; « et l'on comprendra sans peine qu'il peut y « avoir des hommes assez différents des au-

gènes de cette contrée, se trouve une histoire du déluge laquelle a de tels rapports avec le récit de la Genèse qu'il est impossible de ne pas considérer ce dernier comme la source de la tradition mexicaine. Il est donc bien évident qu'une communication s'est établie entre les deux continents à une époque quelconque, et que le nouveau a pu être peuplé par l'ancien qui y a transporté ses traditions avec ses colonies. (L. D.)

(1) L'auteur est bien bon, vraiment, de s'occuper des folies d'un Paracelse. Et néanmoins il existe encore aujourd'hui des savants et des philosophes qui ne semblent pas éloignés de considérer comme *Autochtones*, les diverses tribus des îles de l'Océanie? (L. D.)

(2) C'est un ouvrage stupide, et une œuvre de faussaire; car il y est fait souvent mention de faits postérieurs à S. Augustin; et parfois ces faits sont d'une inexactitude qui témoigne d'une grossière ignorance de la part de l'auteur. (L. D.)

(1) Vide Barthol. *de Hominibus cornutis*. Scheuchzer, *Physica sacra*, t. 7, p. 1486; Buffon, *Hist. nat.*, tom. 3, p. 403, 506, etc.

(2) Voyez l'ouvrage de Michow, chanoine de Cracovie, *de Sarmatia Asiatica et Europea*, l. 1. Il avait bien examiné les choses, et conclut ainsi son rapport : *Hæc vera sunt, et qui scripsit, vera scripsit, et scimus quia verum est testimonium ejus.*

(3) Il n'est pas croyable que M. de Buffon (*Hist. Nat. t.* 2, *p.* 400) ait nié sérieusement une chose si évidemment constatée par l'expérience la plus longue, la mieux suivie : s'il l'a fait, c'est qu'il n'a pas eu le courage de reconnaître l'existence d'une chose dont l'explication passait ses lumières, comme elle passe celles de tous les hommes. Le célèbre Boerhaave donne ici un avertissement dont d'autres encore que M. de Buffon pourront profiter : *Ergo subest hic aliquid, quod cum naturæ legibus nobis notis minime convenit; neque tamen negari potest, nisi ab eo qui has leges omnes perfecte noverit.* Prælect. Acad. t. 5, part. 2, p. 532.

« tres, pour donner lieu à certaines gens qui « saisissent vivement les objets, et ne se « donnent pas le temps d'examiner les choses, « de faire des contes absurdes qui ne sont « pourtant pas sans quelque réalité. »

49. D. C'est en ce sens sans doute que quelques Anciens ont paru reconnaître dans l'espèce humaine des monstruosités nationales?

R. Oui; et c'est ainsi qu'il faut entendre saint Augustin (1) et Pline le naturaliste, si l'on veut prendre la peine de justifier ce dernier (2); mais ce genre de variété ne préjudicie en rien à l'unité de l'espèce. Dans les animaux la différence est souvent très-grande, soit par l'influence du climat, soit par le concours d'autres causes; mais la nature a paru respecter particulièrement le plan tracé pour la figure de son maître et de son roi; c'est la judicieuse remarque de M. de Buffon. « Dans l'espèce humaine l'influence du climat « ne se marque que par des variétés assez « légères, parce que cette espèce est une, et « *qu'elle* est très-distinctement séparée de « toutes les autres espèces. L'homme, blanc « en Europe, noir en Afrique, et rouge en « Amérique, n'est que ce même homme teint « de la couleur du climat : comme il est fait « pour régner sur la terre, le globe entier est « son domaine; il semble que sa nature se « soit prêtée à toutes les situations. Sous les « feux du midi, dans les glaces du nord, il vit, « il multiplie; il se trouve partout si ancien- « nement répandu, qu'il ne paraît affecter « aucun climat particulier » (3) (*Hist. Nat.*, « *t.* 9, *p.* 2).

« Autant la nature, dit un Philosophe, a « affecté de variété dans les espèces d'animaux « du même genre, quoiqu'ils habitassent le « même sol et qu'ils vécussent des mêmes ali- « ments, autant elle a observé d'uniformité « dans l'espèce humaine, malgré la différence « des climats et des nourritures. On a pris « dans quelques individus humains un pro- « longement accidentel du coccix pour un ca- « ractère naturel, et on n'a pas manqué d'en « *conclure* une nouvelle espèce d'hommes à « queues. Les passions des bêtes peuvent dé- « grader l'homme; mais jamais leurs queues, « leurs pieds fourchus et leurs cornes n'ont « déshonoré sa noble figure. On essaie en « vain de le rapprocher de la classe des ani- « maux par des passages insensibles. S'il y « avait quelque race d'hommes avec des for- « mes d'animal, ou quelque animal doué de « la raison humaine, on les montrerait en « public. On en verrait en Europe, surtout « aujourd'hui que la terre est parcourue par « tant de voyageurs éclairés, et que, je ne dis « pas des princes, mais des joueurs de ma- « rionettes, font apporter vivants dans nos « foires les zèbres si sauvages, les éléphants « si lourds, les tigres, les lions, les ours « blancs, et jusqu'à des crocodiles qu'on a « montrés publiquement à Londres » (*Etudes* « *de la nature par M. de B. de S. P.*).

§ V. — 50. D. Les Sirènes, les Satyres, les Hippocentaures n'appartiennent-ils pas à l'espèce humaine? D'où peut venir une différence si énorme, sinon d'une matière active et capricieuse?

R. Tout ce que les anciens ont raconté des Sirènes est évidemment un tissu de fables, qu'on n'oserait pas conter aujourd'hui aux vieilles femmes. Il est vrai qu'il y a des cétacés qui, par la tête et la poitrine, ont quelque faible ressemblance avec l'homme (1); mais ce sont de véritables brutes, qui par là n'appartiennent pas plus à la race humaine que l'ours par les yeux, les oreilles et d'autres sens qui lui sont communs avec l'homme (2). « Le créateur, dit sagement M. de Buffon, « n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme « un modèle absolument différent de celui de « l'animal...; mais il a pénétré ce corps ani- » mal de son souffle divin : s'il eût fait la « même faveur, je ne dis pas au singe, mais « à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous « paraît le plus mal organisé, cette espèce « serait bientôt devenue la rivale de l'homme; « vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les « autres, elle eût pensé, elle eût parlé » (*Histoire Nat.*, *t.* 14, *p.* 32.— Au sentiment de M. de Buffon et de presque tous les Naturalistes modernes (3), le Satyre des anciens est l'orang-outang, espèce de singe assez semblable à l'homme, dont il diffère néanmoins à l'extérieur par le nez, qui n'est pas proéminent;

(1) *Non itaque nobis videri absurdum debet, ut quemadmodum in singulis quibusque gentibus monstra sunt hominum, ita in universo genere humano quædam monstra sint gentium.* L. 16 de Civit. Dei, c. 8.

(2) *Hæc atque alia ex hominum genere ludibria sibi, nobis miracula ingeniosa fecit natura, et singula quidem quæ facit in dies ac prope horas, quis enumerare valeat? Ad detegendam ejus potentiam satis sit inter prodigia posuisse gentes.* Hist. nat., l. 7, c. 2.

(3) Voyez là-dessus le savant ouvrage de M. Blumenbach, *De generis humani varietate*, à Gottingue, 1776.

(1) Voy. Sacch. *Hist. Soc. Jes.* part. 2, anno 1560, n. 276. — Szentivani Miscell., decade 2, p. 329. — Dict. de Trév. art. *Homme marin.* — Valmont, Dict. d'Hist. nat. art. *Homme marin*, édit. de 1769, etc. — Robinet, Vue phil. de la nat. grad. de l'être, ch. 76 (écrivain d'ailleurs crédule et exagérateur, qui a très-mal saisi le résultat des observations quelconques) : Il faut bien se persuader que la ressemblance de ces poissons avec l'homme se réduit à très-peu de chose. J'ai été bien surpris de voir un jour deux prétendues Sirènes dont on m'avait conté des merveilles, qui avaient moins la figure humaine qu'une grenouille élevée sur ses pieds de derrière. — M. de Luc, dans ses *Lettres physiques et morales*, a victorieusement réfuté l'histoire de ces hommes-poissons qu'on a essayé d'agréger à notre espèce. (Voy. le *Journ. hist. et litt.* 1 juin 1786, p. 197.) — On dirait que cette idée d'hommes marins tient à la supposition que tous les animaux terrestres se trouvent dans la mer; système si bien réfuté par Thomas Brown dans ses *Erreurs populaires*. Ce qu'on appelle *lion marin*, *cheval marin*, *chien marin*, *veau marin*, etc., n'a aucun rapport, quant à la figure, avec les quadrupèdes qui portent ce nom.

(2) *Non homines, sed humani animalis imitamenta*, dit le P. Schott, t. 1, p. 373. Ce ne sont pas des hommes, mais des êtres ressemblant à l'animalité de l'homme.

(3) Hist. nat., t. 9, p. 93. — Phys. sac. t. 1, tab. 84. — Lynnæus, Syst. nat. versus finem. — Dict. d'Hist. nat., édit. 1769, art. *Satyre*, etc.

par le front qui est trop court; par le menton qui n'est pas relevé à la base: il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est trop étendu. Il y a d'autres différences encore dans le reste du corps... L'homme conserve toujours un air exclusif de majesté et de grandeur qui porte l'empreinte de sa royauté et de son domaine sur tous les êtres vivants, même sur ceux qui lui ressemblent le plus, et qui marchent droit comme lui (1). Tout marque dans l'homme sa supériorité, même à l'extérieur. Son attitude est celle du commandement, sa tête regarde le ciel et présente une face auguste, sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité; l'image de l'âme est peinte sur sa physionomie; l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels, et anime d'un feu divin les traits de son visage; sa démarche ferme et hardie annonce sa noblesse et son rang. L'hippocentaure est une figure symbolique qui désigne un homme à cheval. Palæphates nous a donné là-dessus une dissertation curieuse dans son traité *De rebus incredibilibus* (2).

§ VI. — 51. D. Un consul de France n'a-t-il pas prouvé que les hommes d'abord ont été poissons, et que l'Océan avait peuplé la terre (3)?

R. Le chef de nos incrédules dit, en parlant de cette opinion, qu'elle semble partir tout droit des petites-maisons; on lui ferait tort si on la croyait neuve: M. de Maillet n'a pas le prix de l'invention. Les Athéniens reconnaissaient pour leurs aïeux les fourmis de la forêt d'Egine. Les Thessaliens se croyaient descendants de quelques autres insectes. Toutes ces imaginations se valent, et sont également dignes de la physique de nos Matérialistes. « On n'étudie plus, on n'observe plus, dit » très-bien M. Rousseau; on rêve, et on nous » donne gravement pour de la philosophie » les rêves de quelques mauvaises nuits. » — Tandis que de Maillet fait descendre les hommes des poissons, l'auteur des *Mélanges d'histoire naturelle*, et celui de *la philosophie de la nature*, font descendre les poissons (1) des hommes. Il est heureux pour ceux qui étudient les Philosophes de pouvoir choisir toujours entre deux assertions contradictoires.

52. D. Le Philosophe français, qui raisonnait si mal en Egypte, ne s'appuyait-il pas sur un principe certain, savoir, que la mer décroît insensiblement.

R. 1° De ce principe il y a bien loin aux merveilleuses métamorphoses dont il a composé l'histoire des hommes et des poissons.

2°. La fausseté de ce principe est démontrée par l'état de la Géographie ancienne, comparée avec la moderne. Depuis trois mille ans Marseille, Toulon, Cadix, Gênes, Tyr, Smyrne, Sidon, Bysance, Alexandrie, etc., sont des ports de mer. Si quelques rivages se sont affaissés, si d'autres se sont élevés par le concours de différents agents physiques, la mer a dû s'avancer ou reculer sans croître ni décroître: Quand l'Eternel a dit, *Tu viendras jusqu'ici, « usque huc venies »* (*Job*. 38), il lui a marqué non seulement le terme au delà duquel elle ne devait pas aller, mais encore celui en deçà duquel elle ne devait pas rester.

§ VII.—53. D. La prodigieuse variété des espèces sous un même genre, les dégénérations, les substances mélangées, ne démontrent-elles pas évidemment que la matière a le pouvoir de multiplier les natures et de produire de nouveaux êtres?

R. Tout cela ne prouve pas plus en faveur d'une matière aveugle qu'une horloge qui sonne différentes heures. Il en résulte précisément que le Créateur a donné au germe des êtres vivants et végétants, soit dans son développement plus ou moins parfait, soit dans sa combinaison avec différentes causes étrangères, un principe de diversité, proportionné à l'industrie et aux besoins de l'homme (2), ainsi qu'à l'étendue de ses regards et de ses recherches; diversité qui unit à la simplicité du dessin la magnificence de l'exécution. C'est ainsi que l'homme peut diversifier les fruits, adoucir les sucs sauvages, corriger l'austère simplicité de la nature (3), soumettre

(1) Quoique quelques singes, et surtout le chimpanzé, marchent souvent droits, ils marchent également sur quatre pattes; celles de derrière sont semblables à celle de devant, comme dans les autres brutes, et ne marquent point une destination différente. L'homme marche toujours droit, et dédaigne absolument la marche des quadrupèdes. « Le pied de l'homme, dit M. de Buffon, est très-différent de celui de quelque animal que ce soit, et même de celui du singe; le pied du singe est plutôt une main qu'un pied, les doigts en sont longs et disposés comme ceux de la main, celui du milieu est plus grand que les autres, comme dans la main: ce pied du singe n'a d'ailleurs point de talon semblable à celui de l'homme: l'assiette du pied est aussi plus grande dans l'homme que dans tous les animaux quadrupèdes, et les doigts du pied servent beaucoup à maintenir l'équilibre du corps et assurer ses mouvements dans la démarche, la course, etc. » (*Hist. naturelle, t.* 2, *p.* 545). M. Brown, *Erreurs populaires*, t. 1, p. 452, a traité cette question, *Si de tous les animaux l'homme seul marche droit*, avec plus de raillerie que de raison. M. Blumenbach en a parlé avec sagesse et selon les vrais principes, dans son traité *De generis humani varietate*, où il réfute victorieusement les imaginations de Moscatri.

(2) Quelques auteurs ont cru que le satyre, le centaure, etc., pouvaient être des monuments de l'horrible dérèglement des mœurs où le Paganisme était plongé, et que le Christianisme a si heureusement réformé: mais une telle opinion ne saurait soutenir un examen sérieux.

(3) Telliamed, ou entretien d'un philosophe indien avec un missionnaire français. Amsterdam, 1748.

(1) Les monstres marins dont nous avons parlé, n. 50.

(2) Les animaux les plus variés, les plus soumis à l'influence du climat, de l'éducation, etc., sont ceux dont les services sont le plus multipliés; le cheval, par exemple, mais plus encore le chien; *Importance du chien dans l'ordre de la nature*, Hist. nat. de M. de Buf. t. 5, p. 187.

(3) Sans doute que cela ne va pas jusqu'à changer l'ivraie en blé. M. de Buffon adopte sur ce point une physique vraiment originale. Le blé a existé avant l'homme. S'il est vrai qu'il ne se trouve nulle part en plante agreste (ce que des voyageurs ont nié trop légèrement, comme je l'ai prouvé dans le Journ. hist. et litt. de Luxemb., 15 juin 1777, p. 262, et

les animaux, différencier leurs usages et leurs inclinations, varier même leur figure à un certain point, et perpétuer les races avec l'empreinte faite sur les individus (1). Mais à tout cela il n'a rien mis que son industrie et son travail ; c'est une simple découverte des richesses de la nature : aussi le succès de ses tentatives a-t-il ses bornes, et se resserre-t-il dans l'espace que Dieu a marqué.... Les substances mélangées ne sont qu'en petit nombre : en vain voudrait-on les multiplier au choix du caprice (2) ; elles ne se propagent pas (3), ou rentrent bientôt dans une des es-

si sa conservation exige la culture de la terre, c'est un effet sensible de l'arrêt prononcé au chapitre troisième de la Genèse : *Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ.... In sudore vultus tui vesceris pane.....* Les graines des fruits cultivés, adoucis, abâtardis ou perfectionnés, ne produisent dès la première semaille que des fruits agrestes : le blé produit toujours du blé. *Exam. des époq.* n. 186, ou p. 190, selon les div. édit.

(1) Les ouvrages de l'homme nous conduisent à Dieu comme ceux de Dieu même, les villes, les palais, les flottes, tous les fruits des sciences et des arts, annoncent peut-être Dieu avec plus de force et d'éloquence que l'aspect de la nature. Il est plus honorable à un ouvrier de faire une machine qui produit de grands effets que de les produire immédiatement par lui-même. « Par l'esprit humain tel qu'il est, dit Cicéron, nous devons juger qu'il est quelqu'autre intelligence qui a plus de vivacité et qui est divine. *De Nat. Deor. II*, 6. — Excellence des ouvrages de la simple nature sur ceux que l'industrie de l'homme a modifiés et assortis à ses besoins ou à ses goûts. » *Exam. des époq.* p. 230, édit. de 1780 ; n. 180, éd. de 1781. — *Journ. hist. et littér.* 1 juin 1780, p. 191.

(2) « Il y a bien ici une certaine latitude, mais cette latitude a ses bornes. Il en est de ceci comme de l'analogie des greffes avec leurs sujets. Trop de disparité entre les espèces en met trop entre les liqueurs et les germes. L'évolution complète des organes générateurs exigent sans doute plus de précision que celle des autres organes. Telles sont les barrières éternelles que l'Auteur de la nature a mises à l'augmentation du nombre de certaines espèces. Il semble donc que nous pouvons regarder comme animaux de même espèce tous ceux du commerce desquels naissent des individus mitoyens qui se propagent. » *Bonnet, Contempl. de la nat.*, t. 1, part. 7, ch. 11. Sans cette loi si sage et si nécessaire, qui maintient chaque espèce d'animal dans un état permanent, tout serait confondu dans le règne animal. Il n'y aurait depuis long-temps qu'une seule espèce d'animaux : ce serait celle des monstres, dont les formes se combinant perpétuellement de la manière la plus bizarre et la plus vicieuse, parviendraient enfin à rendre même leur existence impossible.

(3) Un mulet qu'on dit avoir été fécond du temps d'Aristote, un autre en 1703, un troisième en 1769, quand même le fait serait bien constaté, sont insuffisants pour déroger à l'idée d'une stérilité générale. M. de Buffon (*Supp. à l'hist. des quadrup.*) convient que *la stérilité du mulet doit être regardée comme positive, puisque sa production est si rare.* S'il est vrai que les chiens-loups se propagent, c'est vraisemblablement parce que les chiens et les loups, et peut-être les renards, ne forment qu'une seule espèce primitive. (Voy. le *Journ. hist. et litt. de Luxembourg*, 15 avril 1777, pag. 583). Mais supposons que le mulet, supposons que tout autre être mixte puisse engendrer, ce ne serait jamais que des races éphémères et passagères, puisque l'expérience de 5000 ans prouve que les anciennes espèces ne périssent et ne s'altè-

pèces primitives (1). « Toutes les touches accessoires varient, aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre. Aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés... mais l'empreinte de chaque espèce est un type, dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais... et comme l'ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, la nature se présente toujours sous la même forme, et serait dans tous les climats absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas autant qu'il est possible toutes les formes individuelles... (*Buffon hist. Nat., tom.* 13, *p.* 9). La nature n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans toutes ses œuvres elle présente le sceau de l'Eternel (2) (*Buffon Hist. Nat., tom.* 12. *p.* 4).

54. D. La nature ne doit-elle pas *épuiser toutes les combinaisons possibles*, comme l'a enseigné un Physicien moderne (3) ?

R. La nature n'épuise que les combinaisons renfermées dans le plan du Créateur, et celles qui en sont une suite nécessaire. Il y a des millions de milliards de combinaisons possibles que la nature ne s'avise pas d'exécuter, parce que ces combinaisons, quoiqu'absolument possibles, sortent de la marche qu'elle doit tenir : ses bornes lui sont marquées d'une manière précise, elle ne les méconnaîtra jamais. Ses productions, comme dit excellemment M. de Buffon, dans le passage que nous venons de citer, sont dessinées dans le plan général de la création : les siècles s'accumuleront et le temps opérera les plus grandes révolutions, sans voir éclore une seule espèce nouvelle. Dieu formera de nouveaux jours et de nouvelles années ; mais ces jours et ces années ne changeront rien à son ouvrage (4).

§ VIII. — 55. D. Toute l'antiquité n'a-t-elle pas cru que les plantes et les animaux naissaient sans germe ; que la seule pourri-

rent pas, et qu'il n'en vient pas de nouvelles : observation dont la physique, en admettant la fécondité du *métis*, ne peut rendre aucune raison, et nous oblige de revenir à la sagesse du Créateur, qui a établi des lois sûres pour maintenir les espèces primitives (*Benedixitque illis Deus, et ait : Crescite et multiplicamini.* Gen. 1), en empêchant des animaux étrangers d'en prendre la place, et de défigurer son plan en usurpant une fécondité à laquelle ils n'ont pu participer, lorsqu'elle fut partagée entre les premiers êtres, puisqu'alors ils n'existaient pas.

(1) Voyez l'Hist. nat. de M. de Buffon, t. 14, p. 317.

(2) Ce langage, si vrai et si sage, n'est pas justement d'accord avec d'autres idées de ce naturaliste. Nous aimons à le citer, lorsqu'il raisonne bien... Dès qu'à beaucoup de connaissances on joint une imagination impérieuse, il n'est pas possible d'avoir des principes bien fermes.... Le passage que nous venons de citer réfute admirablement ce que cet homme célèbre dit, d'une manière trop générale et indéfinie, de la fécondité des animaux *métis*, dans le *Supplém. à l'histoire des quadrupèdes.*

(3) Essai sur le croisement des espèces, 1775.

(4) *In libro tuo omnes scribentur ; dies formabuntur, et nemo in eis.* Psal. 138.

ture produisait des insectes merveilleux; que la corruption était le seul principe de la génération (1)?

R. La découverte des germes, qui est une chose incontestable, a détruit ces systèmes absurdes, et en même temps une des plus fortes objections de l'Athéisme, suivant l'expression d'un homme qui n'a jamais fait grand effort contre les opinions impies. Voltaire, qu'on peut citer hardiment aux partisant de l'irréligion, ajoute : « Il y a moins d'Athées aujourd'hui que jamais, depuis que les Philosophes ont reconnu qu'il n'y a aucun être végétant sans germe, aucun germe sans dessein » (*Pensées phil.*, *p.* 11, *édit.* 1765).

56. D. Il est donc faux que le limon du Nil produise des grenouilles, que les abeilles sortent du corps ou de la fiente d'un bœuf, que le fromage engendre des mites, qu'avec de la farine on puisse faire des anguilles, etc.?

R. [Tout cela est parfaitement faux avec beaucoup d'autres assertions du même genre. Mais beaucoup de ces contes ont un fondement réel; il ne s'agit que de bien interpréter les faits. Des germes nombreux et souvent imperceptibles sont déposés dans des matières où on ne les remarque pas; et, comme on voit de petits animaux naître là où l'on n'a pas remarqué la présence de ceux qui ont déposé ces germes, on est porté à croire qu'ils procèdent immédiatement des substances où s'était fait le dépôt.

Il n'est personne qui soit surpris de voir des grenouilles sortir en masse de la boue que le Nil laisse sur les terres qu'il arrose; mais il n'en serait pas de même des rats qui, au dire des anciens Égyptiens, naissaient de ce même limon. Le fait des abeilles naissant dans le corps d'un bœuf n'a d'autre garant que l'histoire d'Aristée; ce qui est l'équivalent de rien. Quant aux mites du fromage, aux acarus des animaux, aux anguilles de la colle de farine, aux vers de la viande, tout cela n'est que le résultat du dépôt de germes imperceptibles; et il est à remarquer du reste que chaque mère de ces petits insectes dépose ses œufs dans les substances qui conviennent pour former la nourriture de la larve : c'est ce qui explique pourquoi les mêmes insectes se trouvent exclusivement sur les mêmes matières. L'extrême petitesse des infusoires, de ces atomes vivants que le microscope nous a révélés, et que nous trouvons pour ainsi dire partout, doit nous faire comprendre aussi comment peuvent pénétrer partout d'imperceptibles germes.

Il n'existe aucune preuve tirée de l'expérience qui autorise ou du moins oblige à croire au système des générations spontanées; et, au point de vue théorique, il est dépourvu de toute vraisemblance. Toutefois, son impossibilité n'est pas démontrée non plus. Peut-être aux derniers échelons de la série animale, la reproduction peut-elle se faire autrement que par les voies communes, ainsi que Dieu était libre de l'établir. Mais, encore une fois, ce n'est là qu'une possibilité que n'appuient ni l'expérience, ni aucun argument sérieux.]

§ IX. — 57. D. Si Lucrèce extravague, en disant que les hommes sont sortis de la terre comme les grenouilles du sédiment du Nil, que penser de ceux qui prétendent produire une nouvelle race humaine par des opérations chimiques, comme Paracelse, Corneille, Agrippa, et plusieurs chimistes modernes se sont glorifiés de pouvoir le faire (1)?

R. Les deux imaginations sont également ridicules, et il serait difficile de décider laquelle l'emporte en extravagance. Quand à la vertu créatrice de l'alambic, nous remarquerons seulement que l'auteur du *Système de la nature* l'a regardée lui-même comme un délire, puisqu'il n'a osé donner place à cette belle idée entre les siennes, qui cependant ne lui cèdent en rien, ni pour la richesse de l'invention, ni pour la merveille de l'exécution; il l'a même réfutée en termes exprès, en convenant que le *genre humain ne pouvait se développer que dans le sein d'une femme* (*Tom.* 2, *pag.* 162).—Fût-il vrai que l'homme pût absolument être formé ailleurs que dans le lieu que lui a toujours marqué la nature, on n'en pourrait conclure autre chose, sinon que le Créateur aurait donné au germe une efficace plus étendue, et un développement moins exclusivement déterminé que les physiciens ne l'ont enseigné jusqu'ici.—Peut-on s'empêcher d'admirer des hommes qui avouent, ou qui doivent avouer une ignorance parfaite en ce qui regarde la génération des êtres, et qui malgré cela établissent définitivement de nouvelles origines, et de nouveaux moyens de perpétuer les espèces? C'est raisonner sur une chose, et avouer en même temps qu'on n'y entend rien. On n'a vu encore aucun système sur ce sujet qui ait pu se soutenir contre les objections qu'il a fait naître, et cependant l'on dispose de tout selon ces systèmes : c'est-à-dire, que l'on veut créer, et qu'on n'a pas même l'idée de ce qui est créé.

58. D. Ce que vous dites là si généralement de la nullité des systèmes inventés pour expliquer la succession des êtres, est-il bien avéré?

R. Jamais Voltaire n'a rien écrit de si vrai que lorsqu'il assure que *les plus savants philosophes n'en savent pas plus sur cette matière que les plus ignorants des hommes* (*Pensées de Volt.*, *p.* 3).

« L'on ne présumera pas, dit M. Bonnet, que j'aie prétendu découvrir ce mystère; il reste encore voilé aux yeux des plus grands physiciens » (*Consid. sur les corps organ.*, *préf. p.* 1). Guillaume Muys, observateur appliqué et très-judicieux, convient également de cette obscurité et de l'impossibilité

(1) Corruptio unius est generatio alterius.

(1) Voyez l'explication et la réfutation de cette monstrueuse idée, dans le *Mundus subt.* 2e part., p. 279. On peut apprendre, dans le même auteur, à connaître les fanfaronades de ces chimistes créateurs, qui n'ont pu nous montrer encore une mouche de leur composition. P. 279 et seq.

de la dissiper : *Id unum hic mihi sufficit, ejusmodi hoc seminis artificium esse, ut minime ambigam quin tu, si quando ad perspiciendum illud incumbes, ac omnem mentis vim atque aciem intendes, quo magis ingenio valeas, quoque altius in idipsum descendas, eo clarius, divino ad hoc inveniendum ingenio, divina ad hoc efficiendum manu opus esse videas* (Investigat. fab. quæ in partib. musc. compon. extat. Lugduni Batav. 1741. Præfat.). Zanchi, célèbre jésuite et professeur de physique à Vienne, s'exprime de la manière suivante : *Fateri cogimur, viventium origine obscurius esse nihil, et si in cæteris omnibus infinitam divini Artificis sapientiam admiramur, in hoc certe opere meliori quædam arcana et inexplicabili lege operantem illum veneremur oportet.* Phys. partic. p. 345... M. Richter, fameux médecin de Saxe, dit la même chose dans un excellent ouvrage allemand, intitulé : *Erkenntniss des Menschen;* c. 20, n. 40. « La merveille est impénétrable, dit un physicien français, et porte le sceau de la puissance de Dieu. Toutes les recherches des savants y ont échoué..... C'est ce que nous ne savons pas, et nous osons assurer qu'on ne le saura jamais. » *Des Essarts, Traité de l'éducation des enfants, p.* 2... Le savant Anglais, M. Ward, après avoir refusé l'épigenèse, convient qu'il serait inutile de lui substituer un autre système, parce que, dit-il, les efforts de l'homme ne déchireront jamais le voile qui couvre ce mystère, *a modern system of natural History*, etc. — Il y a trois mille ans que l'Ecriture sainte nous apprend tout ce que ces messieurs viennent de dire. *Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam. Mirabilis facta est scientia tua ex me; confortata est, et non potero ad eam.* Psal. 138..... *Ignoras qua ratione compingantur ossa in ventre prægnantis; sic nescis opera Dei, qui fabricator est omnium* Eccl. 11... *Secundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum.* Psal. 11... *Nescio qualiter in utero meo apparuistis. Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis, et vitam, et singulorum membra non ego ipsa compegi; sed enim mundi Creator, qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem*, etc. 2. Mach. 7... *Vocans generationes ab initio, ego Dominus.* Is. 41..... De là saint Jérôme concluait, au quatrième siècle, qu'on n'en saurait pas davantage au dix-huitième, et l'événement a vérifié son raisonnement : *Causasque hujus rei, quomodo de parvulo semine et fœdissimis initiis, tanta vel hominum vel diversarum rerum pulchritudo nascatur, esse obvolutas, et humanis oculis non patere.* Epist. 4, l. 3, ad Fabiolam. — *Multiplicamini et replete terram... Cujus semen in semetipso sit super terram.* Gen. 1. Voilà le vrai système de la génération, et l'explication la plus claire que nous puissions en donner.

Article VI. *L'Attraction.*

59. D. Les Newtoniens n'ont-ils pas prouvé que la seule attraction suffisait à la formation du monde, et qu'effectivement l'univers n'était que l'effet et le résultat de l'attraction ?

R. 1° Du moins faudra-t-il supposer un Dieu qui a créé la matière attractive, ou bien admettre une matière éternelle et toutes les absurdités qu'elle renferme. 2° L'attraction a-t-elle formé le monde de toute éternité, ou bien depuis un certain nombre de siècles? Si vous adoptez la première de ces propositions, vous adoptez une succession infinie, et par conséquent une absurdité. Si vous admettez la seconde, je demande pourquoi cette attraction a été oisive durant toute une éternité et comment elle a pu naître (1). Il en faudra nécessairement revenir à un premier moteur et directeur de cette attraction créatrice.

60. D. Ne peut-on pas dire que, supposé la matière et l'attraction, il n'est plus nécessaire de recourir à une intelligence suprême pour expliquer les merveilles de la nature?

R. C'est absolument comme si l'on disait qu'étant donnée une horloge avec ses poids et ses ressorts, et cette horloge étant montée, elle peut fort bien aller toute seule, et qu'il n'y a pas besoin d'admettre un artiste comme principe de son mouvement. Avant que cette horloge marche toute seule, comme on dit, il faut que l'existence lui soit donnée, que ses rouages, que ses ressorts, que toutes ses pièces soient ajustées convenablement. Ainsi en est-il de la matière et de l'attraction : il faut un Dieu qui ait créé l'une, et qui ait produit et réglé l'action de l'autre.

On observera, en second lieu, que l'existence de la matière et de toutes les forces naturelles, telles que l'attraction, suppose une action continue de la part de l'auteur et du régulateur de toutes choses. L'existence d'un être quelconque pendant un instant n'entraîne pas comme conséquence nécessaire son existence dans l'instant suivant ; autrement aucun être ne pourrait périr. De même, de ce qu'un corps marche dans une certaine direction à un certain moment de son existence, il n'en résulte pas que, dans le moment qui suit celui-là, il doive continuer à marcher dans cette direction, ou même à marcher d'une manière quelconque. L'existence de la matière, celle de l'attraction et de toutes les lois naturelles, sont donc le fait d'une création positive et continue, le résultat d'une action permanente de la part de Dieu. Si les planètes se meuvent en vertu de l'attraction, c'est qu'à chaque instant Dieu leur communique une impulsion dans le sens convenable. Elles marchent comme tournent les roues d'une voiture; mais il faut un moteur pour produire sans cesse cette rotation, qui s'arrêterait si le moteur cessait de tirer.

En troisième lieu, il est absurde de dire que l'attraction serait capable de construire l'univers. Cette force est apte à produire des agglomérations de corps ou de molécules ; mais elle est absolument impropre à donner lieu à la moindre organisation. Si, par im-

(1) Voyez l'article suivant.

possible, l'attraction existait dans l'univers sans Dieu qui la gouvernât, et d'une manière tout-à-fait indépendante, elle amènerait toutes les portions de la matière à se grouper, à se toucher, à se presser et rien de plus; c'est-à-dire qu'elle produirait précisément le chaos. Il faut qu'elle soit équilibrée ou modifiée dans bien des cas par une *force de projection;* celle-ci doit avoir une direction déterminée, et une direction telle, qu'il en résulte les phénomènes réguliers du monde. On voit donc ici que, lors même que l'attraction serait essentielle à la matière, il faudrait bien faire la part de Dieu dans l'arrangement de l'univers. Dans d'autres cas, et même dans tous, l'attraction réciproque des molécules des corps, est balancée et modifiée par un autre principe, qui est la force expansive de la chaleur; et ce principe n'est pas moins nécessaire au système du monde que l'affinité moléculaire elle-même.

Enfin, quand l'attraction serait capable de produire seule les phénomènes de la nature inorganique, elle serait absolument incompétente pour donner lieu aux corps organisés; car les organes de ces corps sont constitués de manière à exécuter certaines fonctions; ces fonctions sont subordonnées les unes aux autres; il y a un but, un plan, un art qui président à ce système, et on ne voit pas comment tout cela pourrait résulter de la simple tendance des molécules matérielles à se porter les unes vers les autres, en raison directe des masses, et inverse du quarré de la distance. Sans doute, dans l'organisation matérielle qui consiste dans telle ou telle disposition des molécules organiques, suivant le but à atteindre, l'attraction moléculaire est toujours en jeu; mais elle l'est d'une manière subordonnée; elle l'est comme instrument, et cet instrument est gouverné par l'intelligence qui le manie. L'attraction est à l'univers ce que sont à une machine les leviers et les rouages qui la composent, ou ce que fut le marteau aux mains de l'ouvrier qui l'exécuta. Mais ce n'est pas le marteau qui a créé la machine; seul, le marteau ne saurait que faire; seuls, les rouages et les chevilles ne sauraient comment se placer. Ainsi l'attraction n'est qu'un instrument aveugle, et l'action de cet instrument serait tout-à-fait incompréhensible, si elle n'était dirigée par la main de l'intelligence suprême.

61. D. Mais les physiciens ne considèrent-ils pas l'attraction comme essentielle à la matière?

R. Il y a des physiciens qui le supposent, mais sans une ombre de raison. Leur seul motif, en effet, se tire de l'universalité de l'attraction dans l'univers; or, de ce qu'un fait a lieu partout et toujours, il ne s'ensuit pas qu'il existe nécessairement. Et il en est de toutes les lois naturelles comme de l'attraction. Les Philosophes qui croient à l'éternité et à la nécessité de ces lois naturelles, font un acte de foi; mais cette foi est absurde, parce qu'elle est sans fondement. Ils croient parce que cela leur plaît à croire; et voilà tout. Au contraire, les esprits raisonnables, qui voient dans les lois naturelles une institution divine, comprennent la raison d'être et la généralité de ces lois; si elles règnent partout et toujours, c'est qu'ainsi l'exigeait l'œuvre de l'univers, tel que l'a conçu le Créateur; et, en examinant chacune d'elles en particulier, on reconnaît aisément le rôle qu'elle joue dans l'œuvre générale.

Enfin, quand bien même les philosophes qui défendent la nécessité de l'attraction parviendraient à rendre soutenable leur absurde système, on ne voit vraiment pas ce qu'ils y gagneraient. Car nous avons montré que l'attraction seule produirait le chaos; qu'elle est incapable d'organiser l'univers, et que son rôle dans l'ensemble s'exerce concurremment avec d'autres principes dont il faudrait également prouver la nécessité. Mais, dans aucun cas, ni l'attraction ni ces autres principes qui coopèrent avec elles, ne sauraient rendre raison des phénomènes de la nature organique. C'est là surtout qu'il est impossible de se passer d'une intelligence pour qui toutes les lois de la nature ne sont que des instruments, et des instruments qu'elle a faits.]

Article VII. *Eternité du monde.*

62. D. Ne serait-il pas expédient de substituer à tous ces systèmes ruineux une supposition simple, savoir, l'éternité du monde, et une succession infinie d'êtres qui se sont produits les uns les autres?

R. Cette succession infinie serait d'une très-grande simplicité, mais d'une absurdité plus grande encore.

63. D. Ne s'est-il pas trouvé des Théologiens qui l'ont cru possible, et qui ont soutenu que Dieu pouvait créer un monde de toute éternité?

R. Ces Théologiens avec de fort bonnes intentions faisaient de fort mauvais raisonnements. S'ils avaient considéré, 1° que tout ce qui est créé passe essentiellement du néant à l'être, ils auraient conclu que tout ce qui est créé n'a point été toujours. 2° S'ils avaient bien conçu la nature d'une succession éternelle, ils n'en auraient jamais affirmé la possibilité. Au reste ces messieurs ne raisonnaient ainsi qu'en professant l'existence d'un Etre créateur, et leur sentiment ne peut favoriser les Athées (1).

64 D. Si une succession éternelle de générations futures n'est point impossible, pourquoi une succession de générations passées le serait-elle?

R. Il n'y a point de comparaison à faire entre les générations passés et les générations futures. La succession future ne finirait jamais, et les hommes qui doivent la

(1) Nous avons déjà dit plus haut notre sentiment sur cette opinion. Ce qu'en dit ici l'auteur est assez inintelligible, et ne détruit pas les considérations décisives que nous avons données en faveur de la création du monde *ab æterno*. Au reste l'auteur a raison de faire remarquer que cette opinion, bien comprise, ne donne absolument aucun avantage aux Athées. (L. D.)

composer n'auront jamais existé tous : sans quoi cette succession finirait et ne finirait pas. Mais si cette succession est passée, tous les hommes qui la composent ont existé : je les suppose donc rassemblés. Voilà un nombre qui ne peut croître ni décroître, puisqu'il est infini : cependant on pourrait y ajouter les hommes de l'année actuelle, et par là il y aurait quelque augmentation, sans doute. D'ailleurs, chaque homme ayant deux yeux et deux bras, le nombre infini d'yeux et de bras serait plus grand que le nombre infini d'hommes. Il en est de même d'une succession infinie d'années ; le nombre des mois, des jours, des heures, surpasserait le nombre infini des années, ce qui est absurde et chimérique (1). Aussi les Philosophes les plus égarés dans le système du monde ne l'ont jamais cru éternel (2) ; ils ont senti les contradictions que cette opinion renfermait, et les ont rejetées pour en substituer d'autres. Il n'y a que Spinosa et quelques autres Athées qui se soient arrêtés au galimatias des éternités et des infinités.

65. D. Ne peut-on pas faire sur cette succession éternelle une réflexion plus simple et plus à portée de ceux qui n'aiment pas à raisonner sur l'infini ?

R. En voici une qui paraît devoir contenter *tous* les esprits dans cette succession prétendue éternelle de générations passées, et que je suppose aujourd'hui assemblées (car tout ce qui a existé peut être supposé exister encore) : Tous les hommes ont eu un père ou non : si tous ont eu un père, il faut qu'un soit père de lui-même, ou que deux soient père l'un de l'autre. S'il y en a un qui n'ait point de père, c'est lui évidemment qui a commencé la succession ; où il y a un commencement déterminé, il n'y a point d'éternité.

66. D. Cette réflexion, qui est victorieuse à l'égard des générations éternelles, ne peut-elle pas s'étendre à tous les êtres qui existent ?

R. Sans doute. Comme il ne se peut faire que *tous les hommes* aient un père, ou qu'il n'y ait pas un homme qui soit père sans être fils, de même il est absolument impossible que toutes les causes, sans exception, aient une cause, ou qu'il n'y ait point au moins un être qui soit cause, sans être l'effet d'une cause ultérieure ; car, dans l'un et l'autre cas, c'est la même raison : il y a une connexion, une relation aussi essentielle entre la cause et l'effet, qu'entre le père et le fils. Cela est évident D'où je conclus que, quelque longue que l'on suppose la chaîne de ces causes successives, il faudra toujours en revenir à une cause qui n'ait point de cause ; autrement il faudrait que dans cette succession de causes il s'en trouvât une qui fût cause d'elle-même, ou deux qui fussent causes l'une de l'autre, ou du moins une qui fût l'effet du néant.

(1) Ce raisonnement semblera peu concluant aux mathématiciens qui sont familiarisés avec les infinis multiples. Il est d'ailleurs évident qu'on pourrait argumenter de la sorte et sans changer un seul mot, contre l'éternité elle-même. Le raisonnement du n° qui suit, est préférable de tous points. (L. D.)

(2) Lucrèce regardait l'éternité du monde comme une chimère qui ne pouvait même se soutenir contre les preuves historiques :

Præterea, si nulla fuit genitalis origo
Terrarum et cœli, semperque æterna fuere,
Cur supra bellum Thebanum et funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere Poetæ !

La fin du monde lui paraissait également incontestable :

Exitium quoque terrarum cœlique futurum.

Article VIII. *Causes finales.*

§ I. — 67. D. Si des Newtoniens ont abusé de l'attraction et de quelques opinions à la mode, pour insulter la religion, peut-on dire la même chose de Newton leur maître ?

R. Ce célèbre Physicien a toujours conservé le plus grand respect pour la Divinité, que l'étude de la nature lui découvrait partout.

68. D. Quel argument croyait-il le plus propre à démontrer invinciblement l'existence d'un Créateur sage et tout-puissant ?

R. Celui des causes finales qu'il puisait dans les moindres détails de la nature. Il ne croyait pas qu'il fût possible qu'un homme sensé n'y découvrît le dessein de l'ouvrier, et ne fût persuadé de la destination de tant de choses qui portent si clairement l'empreinte de leur usage et de leur fin... Mais si toutes les opérations de la nature ont un but, la nature entière et la totalité des êtres ne seront-elles destinées à rien ? L'âme de l'homme, le chef-d'œuvre et la maîtresse de l'univers, n'aura-t-elle d'autre destination que le néant (1) ? Cette seule réflexion, bien approfondie, suffit pour faire évanouir tous les fantômes de l'Athéisme.

69. D. N'y a t-il pas eu des philosophes qui ont nié les causes finales, qui ont regardé comme un esprit faible l'Auteur du *Spectacle de la nature*, qui les a si bien démontrées (2) ? N'a-t-on pas nommé *Causes-finaliers* ceux qui pensent que la nature n'agit point en aveugle (3) ?

R. Nous rapporterons les paroles d'un homme qui n'est pas ami de l'Auteur dont vous parlez, et que les Philosophes modernes écoutent volontiers : « Des géomètres non « Philosophes ont rejeté les causes finales ; « mais les vrais Philosophes les admettent ; « et, comme l'a dit un auteur connu, un « catéchisme annonce Dieu aux enfants, et « Newton le démontre aux sages... Le dessein, ou plutôt les desseins variés à l'in-« fini, qui éclatent dans les plus vastes et « dans les plus petites parties de l'univers, « sont une démonstration, qui, à force d'être

(1) *Numquid enim vane constituisti omnes filios hominum ?* Ps. 88.

(2) On peut voir encore la *Théologie physique* de Derham. La Haye, 1740.

(3) On conviendra sans doute que cette question de l'auteur est au moins singulière. — On a appelé *causes-finaliers* les partisans des causes finales ! A quoi revient cette remarque qui semble mise là en manière d'objection ? (L. D.)

« sensible, en est presque méprisée par « quelques Philosophes. Mais enfin Newton « pensait que ces rapports infinis, qu'il aper- « cevait plus qu'un autre, était l'ouvrage « d'un artisan infiniment habile... Il paraît « qu'il faut être forcené pour nier que les es- « tomacs sont faits pour digérer, les yeux « pour voir, les oreilles pour entendre (1). « D'un autre côté, il faut avoir un étrange « amour des causes finales, pour assurer « que la pierre a été formée pour bâtir des « maisons (2), et que les vers à soie sont « nés à la Chine, pour que nous ayons du « satin en Europe. Quand les effets sont in- « variablement les mêmes en tous temps, « quand ces effets uniformes sont indépen- « dants des êtres auxquels ils appartiennent, « il y a visiblement une cause finale » (*Pensées de Voltaire, 1 part., p. 8, 11, 21*). —Bayle (*Tom. 3, Contin. des pensées div., p. 340*) disait que les causes finales et l'évidence d'un dessein étaient métaphysiquement parlant, l'endroit le plus faible de l'Athéisme, un écueil dont il ne pouvait se tirer. — *Ego sum alpha et omega, principium et finis* (*Apoc. 1*). Voilà la cause efficiente et la cause finale de tous les êtres et le tombeau de toute philosophie insensée.

70. D. Pour démontrer une cause finale et un dessein marqué dans l'exécution d'un ouvrage, n'est-il point nécessaire de prouver que, relativement à telle fin, la chose n'eût pu s'exécuter d'une manière plus heureuse, et que tout autre moyen eût mal réussi?

R. 1° Il suffit que ce moyen soit bien conduit, exécuté avec sagesse, et que ses effets nous marquent des vues multipliées, pour ne pas douter qu'il ne soit le choix d'une intelligence opératrice. Ainsi, quoique Dieu eût pu produire, dans les hommes, le sens de la vue par différentes voies, il n'en est pas moins évident que l'œil est fait pour voir.

2° Dans bien des ouvrages de la création, il n'y a point d'alternative qui aurait rempli le but que Dieu envisageait. Par exemple, entre toutes les distances possibles où la terre pouvait être fixée relativement au soleil, elle se trouve placée dans le degré d'éloignement le mieux calculé pour assortir aux besoins des êtres qui l'habitent les influences favorables de l'astre lumineux et échauffant : son aspect, par rapport au soleil, pouvait être varié à l'infini; et cependant la terre se trouve avoir reçu le plus convenable, pour que, par le changement des saisons, le plus grand nombre des climats pût être habité (1). — De tous les cours possibles, la lune tient celui qui est le plus avantageux à la terre (2) ; sa distance est, entre plusieurs mesures également possibles, fixée précisément à celle qui fait que, par sa pression sur les mers, les eaux qu'elles renferment sont maintenues dans ce mouvement perpétuel d'abaissement et d'élévation invariablement limité, et reconnu si utile pour prévenir leur corruption. Même proportion convenable est observée entre la surface des eaux et celle des terres, pour que les vapeurs qui s'élèvent produisent, dans la quantité nécessaire, les pluies, les fontaines et les fleuves dont la terre a besoin pour fertiliser ses campagnes, sans les exposer à des inondations destructives, ou à des sécheresses funestes aux êtres vivants. — Le monde ne subsisterait pas sans le feu, sans les vents, les eaux, la salure et l'agitation de la mer, etc. — La société serait anéantie par l'uniformité des physionomies humaines (3), etc.

(1) Ce serait une injustice révoltante de compter parmi ces *forcénés* le célèbre M. de Buffon. L'éloignement qu'il témoigne quelquefois des observations fondées sur les causes finales, est plutôt une espèce de distraction qu'un système bien affermi et bien conséquent. C'est peut-être pour mieux distinguer son ouvrage de celui de l'abbé P. qu'il a cru devoir n'envisager pas toujours le but du Créateur. Il y a cent endroits dans l'*Histoire naturelle*, où l'auteur abandonne en quelque sorte les matériaux et le mécanisme des choses, pour n'en considérer que le résultat et l'usage. Il découvre les causes finales dans les vues mêmes qui semblent les plus propres à les affaiblir, telles que les irrégularités de la surface et de l'intérieur du globe : « Ne nous pressons pas de prononcer « sur l'irrégularité que nous voyons sur la surface de « la terre, et sur le désordre apparent qui se trouve « dans son intérieur; car nous en reconnaîtrons bientôt l'utilité, et même la nécessité, »

(2) L'amour des causes finales poussé à ce point ne serait pas si étrange. Les Philosophes, qui veulent bien croire que Dieu a donné à l'homme des yeux pour voir et des dents pour manger, pourraient admettre également, sans trop compromettre leur philosophie, que Dieu n'a pas fait l'homme uniquement pour manger et voir ce qui l'entoure, sans se mettre en rapport avec tous les êtres environnants, et particulièrement avec les autres hommes. En un mot, il a voulu qu'il existât une société humaine et non de simples individus isolés et sauvages; il a voulu par conséquent le développement de toutes les facultés et de l'industrie de l'homme; et ce développement serait même nécessaire au moins en partie à l'existence matérielle. Donc Dieu a dû lui fournir les moyens de pourvoir à tous ses besoins; il a dû lui mettre sous la main, en lui laissant le soin de les exploiter, tous les instruments, tous les matériaux qui lui étaient nécessaires pour se vêtir, se couvrir, se mettre à l'abri des injures de l'air, et bien d'autres choses encore. Donc, puisque l'homme n'a pas la puissance de créer, il a bien fallu que Dieu déposât à la surface ou dans le sein de la terre, le bois, les métaux, la pierre, la brique... en lui en laissant la préparation. Comme il n'est pas donné à l'homme de tirer du néant les habits dont il a besoin, Dieu a dû mettre quelque part de la laine, du chanvre, du coton, et même de la soie; et si l'on veut bien lui permettre de faire croître la laine sur le dos de nos brebis, il n'y a pas de raison suffisante pour lui interdire de confier à un insecte la fabrication d'une matière propre aussi à faire des tissus. Enfin il est une foule de choses qu'il est permis de croire destinées à l'usage que l'homme en fait, toutes les fois que cet usage est raisonnable, ou qu'elles ne trouvent pas un emploi d'un ordre plus important ou plus élevé. (L. D.)

(1) Voyez Th. Brown, *Erreurs pop.*, t. 2, p. 141. — Kirch. *M. subt.*, 1 part. l. 2, cap. 6. — Derham, *Theol. astron.*, p. 148.

(2) Voyez les notes de Godsched, sur la dissert. de Fontenelle : *L'existence de Dieu démontrée par les brutes*. Note dernière.

(3) On trouvera cette réflexion exposée avec autant de solidité que d'élégance, dans les opuscules du P. Lessius. *De Prov. Num. Ratio.* 7. — Mahomet l'a envisagée comme une preuve palpable de l'existence de

On ne finirait pas à faire l'énumération des cas où l'on ne voit ni un mieux ni un équivalent. En voici deux, dans une matière moins essentielle, mais peut-être plus sensible. Entre toutes les couleurs, la verte est échue aux arbres et à presque toutes les plantes. Qu'on suppose un moment les plantes rouges, jaunes, blanches, etc., on trouvera que ces couleurs ne leur conviennent pas, qu'elles altéreraient la beauté de la terre, qu'elles ôteraient tout l'agrément de la nature végétante, que les leurs perdraient leurs grâces, etc.; la seule couleur verte paraît propre à exprimer la réviviscence de la nature, à contraster heureusement avec les fleurs et les fruits, à flatter et à réjouir l'œil de l'homme, à ne point faire sentir l'uniformité qu'une couleur répandue partout ne peut manquer de faire naître, comme nous ne le sentons que trop quand la terre est longtemps couverte de neige (1). — Il en est de même de l'azur des cieux. Dieu aurait pu *rembrunir* ou noircir cette voûte; mais le noir est une couleur lugubre qui eût attristé toute la nature. Le rouge et le blanc n'y convenaient pas davantage, l'éclat en aurait offensé tous les yeux. Le jaune est réservé pour l'aurore : d'ailleurs une voûte entière de cette couleur n'aurait pas été assez détachée des astres qu'on devait y voir rouler. Le vert, avec beaucoup de sympathie et d'agrément pour nos yeux, aurait à la vérité produit tout le relief nécessaire : mais c'est l'aimable couleur dont Dieu a paré notre demeure, c'est le tapis qu'il a étendu sous nos pieds. Le bleu, sans tristesse et sans rudesse, a encore le mérite de trancher heureusement sur la couleur des astres, et de les relever tous.

3° En faisant des suppositions contraires à l'état actuel de la nature, il n'est pas possible que nous découvrions tous les inconvénients qui en résulteraient. Il en naîtrait sans nombre dans ce que nous regardons peut-être comme une amélioration désirable. Dans les arts que nous ne connaissons pas *parfaitement*, il nous arrive tous les jours de donner des avis dont l'exécution aurait les suites les plus fâcheuses. C'est la fable *du Gland et de la Citrouille* (*La Fontaine, l.* 9, *fab.* 4). Il y a mille choses que nous regardons comme indifférentes, dont nous sentirions l'importance et la nécessité si elles cessaient d'être. Il faut donc convenir que les causes finales sont bien marquées dans la création et la conservation du monde; dans plusieurs cas, nous voyons évidemment qu'on ne pouvait les exprimer avec plus de sagesse; et dans aucun cas nous ne voyons le moyen de les exprimer mieux.

§ II. — 71. D. Les défenseurs des causes finales ne semblent-ils pas établir que tout est fait pour l'homme, quoiqu'il paraisse certain que bien des êtres n'ont aucun rapport à nous?

R. 1°. De ce qu'il y a des choses qui se rapportent évidemment à l'homme il ne s'ensuit pas que tout soit uniquement destiné à ses besoins ou à ses plaisirs. Le Créateur a pu sans doute pour sa gloire (1), et pour étaler la fécondité de sa sagesse et de sa puissance, faire de grands et de beaux ouvrages, sans aucun rapport direct à l'homme ni à aucune créature raisonnable. C'est le sentiment de saint Augustin, de saint Thomas, de Pétau, de Leibnitz, etc. Un Philosophe, qui a cherché d'autres mondes et d'autres hommes pour remplir le but de la création, a lui-même reconnu ses torts, et désavoué les recherches d'une imagination égarée « Dieu, dit-il, est lui-« même le spectateur des ouvrages qu'il a « créés (2). Et qui peut douter que celui « qui a fait les yeux ne voie fort clair, et « qu'il n'y prenne plaisir? Qu'on ne de-« mande rien de plus. N'est-ce pas pour « cela qu'il a créé les hommes et tout ce qui « est contenu dans l'univers (3)? » — Avant la création de l'homme, Dieu se plaisait dans ses ouvrages : *Vidit Deus lucem, quod esset bona.* Gen. 1, vers. 3. *Vidit Deus, quod esset bonum.* Vers. 10, 12, 18, 21, 25. *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* Vers. 31. Cette répétition est remarquable. Les créatures dénuées de raison rendent à Dieu un hommage qu'il ne méconnaît pas (4), et qu'il envisage avec complaisance.

2°. Il est certain, par le fait, que Dieu a voulu rendre notre intelligence spectatrice de ses merveilles, et rendre ses ouvrages tributaires du besoin, du génie et du plaisir de l'homme. De tous les êtres que nous connaissons, y en a-t-il quelqu'un avec lequel la nature semble avoir une relation plus marquée qu'avec les besoins de l'homme? En est-il un seul qui possède, aussi parfaitement que l'homme, le talent de s'en approprier toutes les parties? Puisque le Créateur n'a point agi au hasard, mais avec intelligence et avec dessein, il a donc voulu que les choses fussent telles qu'elles sont en effet. C'est lui qui a donné cette propriété à l'homme; et il est vrai de dire qu'il a destiné à l'usage de l'homme les choses que celui-ci fait réellement servir à son usage, sur lesquelles il exerce une espèce

Dieu. Sura, *de Græcis*, p. 270, trad. de du Rier, 1611. — Incrédule désabusé, par Girardin, t. 2, p. 144.

(1) La couleur verte est formellement exprimée dans l'ordre donné à la terre de produire des végétaux : *Germinet terra herbam virentem.* Gen. 1. Cette couleur est tellement attachée aux plantes, qu'elle ne tient à aucune autre espèce d'êtres qui soit fort étendue. Les autres couleurs s'attachent à mille objets différents.

(1) *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* Prov. 16, 4.

(2) *Lætabitur Dominus in operibus suis.* Ps. 103.

(3) Huygens, *Pluralité des mondes*, chap. 8.

(4) *Benedicite stellæ cœli Domino... Benedicite volucres cœli Domino... omnia animantia... montes et colles.* Dan. 3.—*Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt; vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus; et luxerunt ei cum jucunditate.* Baruch. 3. —*Et omnem creaturam quæ in cœlo est, et super terram, et sub terra; et quæ sunt in mari, et sub eo; omnes audivi dicentes : Sedenti in throno et Agno, benedictio, et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum.* Apoc. 5.

de domaine; et l'on ne peut disconvenir que ce domaine ne soit fort étendu. Doué d'un entendement capable des plus grandes découvertes, d'une volonté libre qui me met en état de diriger à mon gré mes actions, sans obéir servilement à un aveugle instinct, je domine sur toutes choses, je rapporte tout à mon usage; et tout en effet, depuis le cèdre jusqu'à l'herbe des prés, depuis l'éléphant jusqu'au ver à soie, paraît n'avoir été fait que pour moi. Le cep ressent-il le plaisir d'exister? La fleur s'applaudit-elle des couleurs qui la parent? Le ver à soie trouve-t-il dans son flocon autre chose que sa prison? Le diamant, sans moi, reste confondu dans le sable; les métaux ne font que grossir la masse des montagnes; et, dans cette multitude d'êtres vivants, la beauté de l'univers serait sans témoin, si mon âme, qui la sent, ne lui payait pas l'hommage de son admiration. Quel animal, en fait de jouissance, a été plus favorisé que l'homme? Quel autre que lui admire le firmament, distingue le coloris et la forme agréable des corps, sent les fleurs, respire les parfums, connaît les différentes inflexions de la voix, s'émeut au son de la musique, est profondément touché des moindres nuances de la poésie, de l'éloquence et de la peinture, suit les calculs de l'algèbre, et s'enfonce dans les profondeurs de la géométrie, etc.? Celui qui a dit que l'homme est un abrégé de l'univers, a dit une grande et belle chose. L'homme paraît lié à tout ce qui existe. « L'homme, fait pour adorer le Créateur, dit « M. de Buffon (*T*. 12, *pag*. 11), commande « à toutes les créatures. Vassal du ciel, roi « de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'en- « richit. Il embellit la nature même; il la « cultive, l'étend et la polit, en élague le « chardon et la ronce, y multiplie le raisin « et la rose. » A ce beau passage, on peut en ajouter un autre du philosophe de Genève: « Quel être ici-bas, hors l'homme, sait ob- « server tous les autres, mesurer, calculer, « prévoir leurs mouvements, leurs effets, et « joindre, pour ainsi dire, le sentiment de « l'existence commune à celui de son exis- « tence individuelle (*Emile, t.* 3, *p.* 64)? qu'y « a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait « pour moi, si je suis le seul qui sache tout « rapporter à lui? Il est donc vrai que « l'homme est le roi de la terre qu'il habite; « car, non seulement il dompte tous les « animaux, non seulement il dispose des « éléments par son industrie, mais lui seul « sur la terre en sait disposer; et il s'appro- « prie encore, par la contemplation, les as- « tres mêmes dont il ne peut approcher. »

3°. La chaîne indissoluble des êtres attache les choses les plus viles aux plus précieuses, les plus indifférentes (s'il y en a) aux plus nécessaires. *Le polype au fond des eaux*, dit un physicien célèbre (*Bonnet*), *tient à Syrius au plus haut des cieux* (1). Bien des êtres qui ne semblent pas faits pour l'homme, tiennent à ceux qui paraissent évidemment faits pour son service, et ceux-ci ne sauraient subsister sans ceux-là.

72. D. A quoi sert ce nombre prodigieux d'insectes, dont plusieurs ne paraissent qu'à l'aide du microscope (1)? Pourquoi ces globes immenses, que le télescope ne nous montre que comme des points?

R. « N'en doutons pas (poursuit l'auteur « que je viens de citer, et qui en cela est « d'accord avec tous les Philosophes sensés), « l'intelligence suprême a lié si étroitement « toutes les parties de son ouvrage, qu'il « n'en est aucune qui n'ait des rapports « avec tout le système. Un champignon, une « mite, y entrent aussi essentiellement que « le cèdre et l'éléphant. Ainsi ces petites « productions ne sont pas des grains de « poussière sur les roues de la machine du » monde, ce sont de petites roues qui s'en- « grènent dans les autres. Chaque être a « son activité propre, dont la sphère a été « déterminée par le rang qu'il devait tenir « dans l'univers. Une mite est un très-petit « mobile, qui conspire avec des mobiles « dont l'activité s'étend à de plus grandes » distances : les sphères s'élargissant ainsi « de plus en plus, cette merveilleuse pro- « gression s'élève de la sphère de la mite à « celle du soleil » (*Bonnet, Contemplat. de la nature, t.* 1, *ch.* 7). L'univers, dit un autre, résulte indivisiblement de tous les êtres qu'il renferme; les petits comme les grands tiennent leur place dans le plan du Créateur; tout y est lié par des anneaux sans nombre, et par des nuances imperceptibles en elles-mêmes, mais très-sensibles dans leurs progrès, et très-importantes par leur dépendance mutuelle (2).

73 D. Cette observation, quoique très-juste, pourrait n'être point du goût de tous les esprits : n'en avez-vous pas une plus simple sur ces insectes que le vulgaire croit inutiles au monde?

R. Les petits insectes en nourrissent de plus grands, ceux-ci nourrissent des poissons, des oiseaux, etc., qui nourrissent l'homme. — « Les animaux qui multiplient « prodigieusement, comme certains insectes, « ont peut-être pour principal but de méta-

(1) En rendant justice aux talents de M. Bonnet, et en citant avec éloge sa *Contemplation de la nature*, et ses *Considérations sur les corps organisés*, nous ne prétendons pas adopter ses opinions singulières, ni approuver l'enthousiasme qui règne dans sa *Palingénésie* et quelques autres de ses écrits. S'il est déraisonnable d'estimer tout dans un auteur, parce qu'il aura dit d'excellentes choses, il ne l'est pas moins de n'y estimer rien, parce que tout n'y est pas estimable.

(1) Il n'y a pas jusqu'aux microscopistes qui n'aient prétendu tirer de leurs découvertes des principes d'athéisme. Ces insectes *invisibles* leur semblaient former un argument redoutable; il y a plus de dix-huit cents ans que saint Paul y a répondu : *Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus*. Heb. 4, 13.

(2) *Incomprehensibili divinæ sapientiæ ordinatione factum est, ut nullum, quantumvis exile corpusculum sit, quod non in totius unitatem confluat, atque in universam mundi conservationem conspiret*. K. Itin. extat. in lunam.

» morphoser une quantité considérable de » matière à l'usage de différents composés. » C'est par là que les matières les plus viles » donnent naissance aux plus riches pro- » ductions, du sein de la pourriture sort la » plus belle fleur ou le fruit le plus exquis, » etc. » *Contemplat. de la nature.*, t. 1, p. 123. — « L'homme est conduit à l'auteur » de l'univers par le fil de la chenille, et » il admire, dans la variété des moyens » et dans leur tendance au même but, la fé- » condité et la sagesse de l'intelligence » ordonnatrice. » *Ibid.*, t. 2, p. 169. De là ces deux vers si connus :

Indit in exiguis divina potentia rebus :
Maximus in minimis cernitur esse Deus.

74. D. La plupart de ces réflexions se vérifient sans doute à l'égard des plantes?

[R. Cela est vrai : et il n'en est aucune peut-être qui n'ait un rôle spécial dans le mécanisme de l'univers, n'eût-elle pour destination que d'être la nourriture de quelque insecte. Mais indépendamment des services très-directs que nous rendent une foule de plantes, les végétaux remplissent une fonction du plus haut intérêt, à laquelle concourent les herbes en apparence les plus inutiles. Les parties vertes des plantes, décomposent sous l'influence des rayons solaires, l'acide carbonique que l'athmosphère contient dans les régions basses. Ce gaz qui est le produit constant de toutes les décompositions et combustions végétales, et celui de la respiration de tous les animaux, est versé dans l'atmosphère par torrents : et comme il est par lui-même irrespirable, et qu'il se forme aux dépens de l'oxigène de l'air, il s'ensuit que l'air deviendrait lui-même en peu de temps impropre à entretenir la vie. Les plantes décomposeront donc le gaz acide carbonique, s'assimileront son carbone, et restitueront à l'air l'oxigène qu'il avait perdu. Alors même que l'hiver suspend toute végétation dans nos climats, les vents entraînent l'acide carbonique dans des contrées, ou le sol est couvert de végétaux en plein feuillage; et c'est là que la décomposition s'opère. Ainsi, à ne considérer que cette fonction des végétaux, il n'est pas une seule feuille d'herbe dont on puisse dire qu'elle est inutile.]

§ III. — 75. D. D'où vient que, dans cette multitude d'êtres utiles à l'homme, il s'en trouve qui lui nuisent, ou qui l'incommodent.

R. La force et le génie de l'homme ont plus d'étendue que tous les êtres qui semblent combattre son domaine. C'est à tort qu'il se plaindrait de la nécessité d'être actif et laborieux. Ce serait renoncer à ses plus beaux titres et aux qualités les plus nécessaires à son état actuel. Une vie molle et oiseuse anéantirait sa dignité, et ferait germer dans son âme des vices monstrueux. Des poètes païens ont reconnu cette vérité (1); il n'y a que des hommes amollis, et déjà corrompus par une vie oisive, qui puissent la contester (1).

76. D. Les saints Pères et les Théologiens n'ont-ils pas fait d'autres réflexions sur ce sujet?

R. Ils en ont fait un très-grand nombre; mais comme la plupart sont fondées sur le dogme du péché originel et sur la révolution arrivée dans toute la nature, nous n'anticiperons pas sur une matière dont la discussion se présentera plus tard. S. Augustin observait que la vexation que l'homme éprouvait de la part des créatures l'empêchait de fixer ses désirs sur la terre, et de perdre de vue la patrie qui l'attend pour dépouiller son bonheur de tout mélange. — Voici la pensée d'un auteur connu, sur les vers qui ont alarmé, il y a quelques années, une puissante république : « Ainsi ces vaisseaux « formidables qui portent des armées en- « tières, qui vomissent le feu de toutes parts, « et qui paraissent être la gloire et la sûre- « té de l'état, redoutent eux-mêmes la mor- « sure d'un faible animal. Dieu n'emploie « qu'un ver pour faire sentir aux hommes la « fragilité de leurs plus beaux ouvrages. » — Nous avons déjà remarqué que l'industrie de l'homme tirait le bien du mal, qu'elle changeait le poison en antidote, et que les choses regardées comme pernicieuses devenaient des richesses sous la main du génie.

§ IV. — 77. D. Ce que vous avez dit de la chaîne des êtres et du résultat indivisible de la création n'a-t-il pas lieu particulièrement à l'égard des astres?

R. Presque tous les philosophes ont enseigné que l'univers ne pouvait subsister un moment si une seule planète venait à se perdre (2). Dans le sentiment des Newtoniens, qui font dépendre le monde d'un équilibre parfait, entretenu par des attractions mesurées et compensées avec une justesse admirable, la chose est évidente. « Tant que les mouvements des planètes et des comètes, qui pèsent sur le soleil en circulant autour du ciel, dureront, il brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde... Cette source féconde de lumière et de vie ne tarira, ne s'épuisera jamais, parce que dans un système où tout s'attire rien ne peut se perdre ni s'éloigner sans retour » (*Buffon, hist. nat., t.* 12, *p.* 6, 7). « C'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers » (*Ibid.*, t. 12, *p.* 5). « Ces secousses de la nature, l'absence de la lune, la présence d'une nouvelle planète, dont le moindre effet serait la

(1)...... *Curis acuens mortalia corda,*
Nec torpere gravi passus sua regna veterno....
Ille malum virus serpentibus addidit atris,
Prædarique lupos jussit, pontumque moveri....
Ut varias usus meditando extunderet artes.
(*I Georg*).

(1) « Bénissons, dit un philosophe, la nécessité « d'être vigilant, actif, industrieux; bénissons le « travail pour lequel l'homme est né, qui est le con- « servateur de l'innocence comme le consolateur de « la vie. »

(2) *Tolle unum, mundum in ruinam duxeris.* Iün. extat. c. 8.

catastrophe du monde » (*Ibid.*, *tom.* 1, *p.* 98). Mais, indépendamment du Newtonianisme, il est naturel de regarder le monde comme un corps qui ne peut subsister sans toutes ses parties; on l'a regardé comme tel dans tous les temps. L'antiquité disait que l'assemblage des corps célestes était un tout aussi lié, aussi simple, aussi indivisible dans le dessein du Créateur, que les parties du corps de l'homme (1). Un idiot ne connaît pas la fin de toutes les roues et des poids d'une horloge : l'horloge peut-elle subsister sans la collection la plus entière, l'arrangement le plus juste de ses parties (2)?

78. D. Outre le concours de tous ces globes à l'organisation de la machine du monde, n'ont-ils pas quelque destination particulière?

R. Les planètes, de concert avec les étoiles, sont la mesure du temps (3). La navigation ne peut subsister sans les étoiles : quelle obligation n'a-t-elle pas à la seule étoile polaire? Sans les rapports de la terre avec les astres la géographie serait anéantie, la terre ne serait qu'une grande plage entrecoupée de montagnes, de vallées et de rivières : c'est tout ce qu'on en pourrait dire (4).

Par un ordre constant ils marquent les climats,
Le règne des zéphirs, l'empire des frimats;
Du voyageur ils sont les guides :
En poursuivant leur cours d'un regard attentif,
Sur le dos des plaines liquides
Le nocher hasardeux fait voler son esquif.

Il n'y a pas jusqu'aux satellites de Jupiter qui ne soient d'une utilité reconnue dans la détermination des longitudes (1). Les éclipses même, que le vulgaire regarde comme une espèce de désordre, présentent les plus grands avantages (2). Qui n'admirera ce spectacle que le ciel, paré de ses planètes et de ses étoiles, présente à l'homme dont l'esprit est droit et le cœur pur. Un astronome célèbre ne le regardait jamais sans le saluer avec respect en l'appelant, dans une admiration ravissante, *La cité du grand Roi* (3). « Ces lustres éclatants, dit un physicien, dont la voûte du ciel est ornée, versent dans l'âme les feux du zèle et de la religion. Oui, ce temple prêche le Dieu qu'il recèle : avec quelle éloquence la nuit le démontre à mon cœur! (4).....» L'aspect de ces régions sublimes et profondes, qui sans les étoiles auraient quelque chose de triste et d'inquiétant, et je ne sais quelle analogie avec l'accablante idée du néant, devient, par la lumière brillante et active de cette multitude de flambeaux, un spectacle plein de majesté, de puissance et de gloire (5).....

(1)....... *Cœlum ac terras, camposque liquentes,*
Lucentemque globum lunæ, Titaniaque astra
Spiritus intus alit; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
(*Æneid.* 6.)

(2) Cette idée, très-philosophique d'ailleurs, n'est cependant pas démontrée, et elle pourrait être fausse. Il y a des planètes, telles qu'Uranus par exemple, et surtout ses satellites, dont il ne semble pas que l'existence importe au système général de l'univers : les comètes paraissent encore moins indispensables. On sait que de temps à autre, il naît des étoiles : si elles ne se forment pas subitement toujours est-il qu'elles apparaissent subitement, et qu'elles se dissipent ou semblent se dissiper en peu de temps; d'où il résulte que leurs rapports avec les autres étoiles sont grandement changés, sans que l'univers se détraque pour cela. De plus il est certain que beaucoup d'étoiles sont douées d'un mouvement très-rapide que leur immense éloignement rend d'ailleurs peu sensible. Or, si tant de millions, tant de milliards de ces corps changent continuellement de position les uns à l'égard des autres, sans que l'univers semble en éprouver la moindre altération, il est peu vraisemblable, que l'un des satellites de Saturne venant à manquer, l'univers doive pour cela rentrer dans le chaos.

La véritable destination de tous ces corps, et particulièrement de ceux-là qui ne semblent pas offrir à l'homme une utilité matérielle, est d'appeler ses regards et d'élever sa pensée vers leur auteur — (Voir pour le développement de cette thèse, l'*Homme et la création*, ou théorie des Causes finales dans l'univers, par M. Desdouit, chapitre 46, page 409, et l'*Université catholique*, n° de décembre, 1841, la dernière leçon du Cours d'astronomie, par le même auteur.

(3) *Ut sint in signa et tempora, et dies et annos.* Gen. 1.

(4) *Omnia astra cœli.... quæ creavit Dominus Deus tuus in ministerium cunctis gentibus quæ sub cœlo sunt.* Deut. 4.

(1) « Ces quatre petites planètes, dit M. de la « Lande, ont été si utiles à la géographie, qu'elle a « été plus perfectionnée par elles que par deux « mille ans de voyages faits jusqu'à cette époque. « Leurs éclipses fréquentes ont été pendant plus « d'un siècle le seul moyen qu'on ait employé pour « déterminer les longitudes. Ce n'est que depuis « quelques années qu'on préfère la lune pour cet « usage. » Lettre insérée dans le *Journal de Paris* 7 janvier 1787.

(2) « L'Astronome s'en sert, dans sa profession « et dans ses recherches, pour des usages fort im- « portants; le Géographe n'en tire pas moins d'utilité « pour perfectionner sa science; elles fournissent au « Chronologiste les moyens de réformer les suppu- « tations du temps, tant des siècles les plus reculés « que de tous les siècles suivants; le Marin en peut « aussi tirer de grands secours pour ses desseins et « ses projets, pour connaître à quelle longitude il « est, pour corriger ses calculs et redresser son es- « time sur mer; et par ce moyen il est plus sûr et « moins en danger dans les routes de la mer par « lesquelles il n'a point encore passé. » *Derham*, *Théol. astron.*, pag. 158.

(3) *Civitas regis magni.* Ps. 47.

(4) Si la pensée de Dieu et de notre immortalité anime toute la nature; si sans elle tout y serait dans le silence, dans la désolante perspective de la mort et du néant; c'est surtout sur la région sublime des étoiles qu'elle déploie ce vivifiant pouvoir : c'est elle, brillants et paisibles flambeaux, qui relève et ennoblit vos feux; c'est par elle que vous dissipez l'horreur d'une nuit profonde, que vous parez les cieux en charmant la terre : tandis que vous attachez mes yeux par l'éclat et la pureté de vos rayons la vivacité de ma foi, les douceurs de mon espérance produisent dans mon âme un sentiment délicieux ... Triste philosophie! où tu ne vois que des étincelles dispersées par le hasard dans le vaste espace, je vois, j'entends, pour me servir de l'expression d'un père, les prédicateurs les plus éloquents et les plus constants de la Divinité. *Prædicatione perpetua sui loquuntur majestatem auctoris.* Chrysost.

(5) *Vas castrorum in excelsis, in firmamento cœli resplendens gloriose. Species cœli gloria stellarum, mundum illuminans in excelsis Dominus. In verbis*

Fontenelle a raison de douter si la plus belle journée ne doit point céder à une nuit sereine le prix de la beauté. *J'ai vu*, dit Maupertuis, *de ces nuits plus belles que les jours, qui faisaient oublier la douceur de l'aurore et l'éclat du midi*. Si demain, dit un autre Philosophe, le doigt de l'Eternel gravait ces mots sur une nue, en caractères de feu : MORTELS, ADOREZ UN DIEU, qui doute que tout homme ne tombât à genoux et n'adorât? Eh quoi! avons-nous besoin que Dieu nous parle français, chinois, arabe? Que sont les étoiles, semées dans l'espace, sinon des caractères lisibles et intelligibles à tous, qui annoncent, dans le calme et le silence d'une nuit paisible, la force et l'étendue de la main qui les a produites?

79. D. N'y a-t-il pas une infinité d'étoiles qu'on ne voit pas même par le télescope, et qui ne contribuent en rien à la beauté du ciel?

R. 1° Les grands globes que nous ne voyons pas sont des liens de l'univers comme ceux que nous voyons. Nous l'avons déjà dit.

2° Quoique l'homme ne voie pas ces étoiles, la connaissance qu'il a de leur existence et de leur nombre, qu'il sait être de plusieurs milliards, et véritablement innombrables, le porte également à louer et à adorer l'auteur d'un ouvrage si magnifique et si vaste (2).

[Le télescope en nous révélant tant d'étoiles qui sont imperceptibles à l'œil nu, nous a donné lieu de croire qu'il y en avait bien d'autres qui défiaient sa propre puissance; les nébuleuses qu'il ne peut résoudre, sont sans doute des amas d'étoiles incomparablement plus éloignées que les étoiles résolubles; enfin nous ne doutons pas que même au-delà de ces nébuleuses, il n'y ait beaucoup d'autres amas analogues. Ainsi nous connaissons, sans les voir, beaucoup de ces choses que Dieu a faites, et qui pour être hors de la portée de nos sens, n'en sont pas moins pour nous un objet d'admiration (2).

80. D. Ne peut-on pas croire que les planètes sont habitées, et que les étoiles sont les centres d'autant de systèmes analogues au nôtre?

R. On peut le croire assurément; mais c'est une idée dépourvue de fondements solides. La planète la plus accessible à nos investigations, la lune, semble même inhabitable pour des êtres organisés. Les motifs produits en faveur des autres planètes, ne soutiennent pas un examen sérieux; et quant aux étoiles, on ne peut alléguer en faveur de l'opinion qui les peuple qu'une possibilité purement métaphysique. L'homme étant une raison suffisante de la création de tous ces corps; il est inutile de faire de l'imagination pour leur assigner un autre rôle dans l'univers (3).]

sancti stabunt ad judicium, et non deficient in vigiliis suis. Eccli. 43.

(1) *Qui facit arcturum, et oriona, et hyadas, et interiora austri, et mirabilia quorum non est numerus*. Job. 9.

(2) Voir sur ce sujet, l'*Homme et la création*, page 419.

(3) Ibid., p. 412 et 416.

§ V.—81. D. Si la nature doit servir l'homme, d'où vient que ses richesses ne se découvrent que par succession? On jouit aujourd'hui des choses qu'on a regardées avec indifférence durant un grand nombre de siècles, ou que l'on a même absolument ignorées.

R. Ces découvertes mêmes, la nouveauté des connaissances et des usages, sont un aliment nécessaire à la curiosité, à l'intelligence et à l'industrie de l'homme: il ne lui serait point avantageux de connaître tous les secrets et toutes les richesses de la nature; mais il lui est avantageux de les étudier, et l'activité de sa raison lui en fait une tâche indispensable (1). L'économique dispensation de la nature l'empêche de s'épuiser même dans les siècles de la plus grande lumière; elle garde toujours quelque étonnant secret pour les générations suivantes, et prépare de nouveaux tributs d'admiration à la grandeur et à l'intarissable puissance de son auteur (2). On ne peut mieux exprimer cette vérité, que n'a fait un historien aussi élégant que judicieux. *Hæc atque alia his similia subinde rariora miracula effector mundi ostendit, ut homines quantumvis in hac rerum universitate tam multa quotidie summa admiratione digna conspiciant, tamen intelligant plura esse, quæ de infinita illa vi sapientiaque ignorant; et saltem ex inusitatis hisce, quoniam assuetudo cæteris auctoritatem ademit, in admirationem ejus et venerationem excitentur*. Sacch. Hist. soc. part. 2, anno 1560, n. 276.

82. D. Pourquoi quelques pays sont-ils comblés de toutes les faveurs de la nature, tandis que d'autres sont dévoués aux glaces de l'hiver et à toutes les rigueurs de l'indigence? Si la terre n'est belle et féconde que pour les plaisirs et les besoins de l'homme, pourquoi l'homme ne jouirait-il point partout de ses bienfaits?

R. Il n'y a pas de pays au monde qui jouisse à la fois de tous les avantages du climat, du sol, du commerce, etc.; mais aussi n'y en a-t-il pas qui en soit absolument dépouillé. Ceux qui paraissent le moins bien partagés dans les distributions de la nature ont de grandes ressources qui leur sont propres (3). La Norwége, par exemple, et les provinces soumises aux frimats du pôle trouvent dans leur situation même une ressource de richesses que des régions plus fortunées pourraient envier, et que nous allons effectivement chercher chez eux (4). C'est ce que

(1) *Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque in finem*. Eccle. 3.

(2) *Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam*. Ps. 118. *Omnes opus hora sua subministrabit*. Eccli. 39. *Ut cognoscat generatio altera, filii qui nascentur et exurgent*. Ps. 77. *Multa abscondita sunt majora his, pauca enim vidimus operum ejus*. Eccli. 46.

(3) *Sed Deus temperavit corpus, ei, cui deerat, abundantiorem tribuendo honorem, ut non sit schisma in corpore*. 1. Cor. 12.

(4) Voici comme un ancien poète a parlé sur ce sujet :

...... *Nonne vides croceos ut Tmolus odores,*

M. de Pontopinan, évêque luthérien de Bergen en Norwége, faisait observer à ses diocésains, dans une belle lettre pastorale qu'il leur a adressée, et qui a paru dans les journaux du temps (1)..... La mer, subjuguée par l'homme, a réuni en quelque sorte toutes les régions, et enrichi chaque province des productions de tous les climats.... La fertilité variée et inégale de la terre est devenue le lien des nations, et a réduit le monde en une société formée par des besoins et des secours... Si dans quelques plages les poisons sont multipliés, les antidotes le sont aussi. Chaque mal trouve partout le remède qui le combat.... Les solitudes même les plus hérissées, les landes sauvages et brutes, ont leur usage : elles servent dans la nature comme les ombres dans un tableau; elles donnent aux autres parties plus de relief et d'éclat; elles en font sentir toute la beauté. Dans un pays fertile et riant, l'habitude de voir les merveilles qui nous environnent et se succèdent sans interruption nous y rend insensibles. L'assiduité du spectacle en émousse l'agrément, et ralentit l'impression profonde qu'il devrait faire sur les esprits aussi bien que sur les yeux. Nous réservons toute notre admiration pour ce qui est étranger ou extraordinaire. La nouveauté plutôt que la merveille de la chose même est ce qui réveille notre attention. Nous demeurons distraits au milieu de tant de sujets de réflexions, et nous sommes conduits par cette distraction à l'ingratitude. Mais la vue des montagnes arides et des landes brûlées montre à quelle demeure nous pourrions être réduits, et que c'est pour nous une faveur insigne d'habiter une contrée délicieuse à laquelle nous n'avions aucun droit.

§ VI. — 83. D. Quand on ne pourrait assigner la cause finale de quelques êtres, s'ensuivrait-il qu'effectivement ils n'en ont pas ?

R. Les roues et les ressorts d'une montre ne cessent pas d'être nécessaires pour la direction des aiguilles, parce que bien des personnes ignorent la manière dont ils concourent à produire cet effet. La destination de bien des choses nous est encore inconnue. Notre corps renferme des énigmes que l'anatomie n'a pas encore expliquées. Bien des choses qu'autrefois on croyait inutiles sont maintenant reconnues pour des anneaux indispensables dans la chaîne des êtres.

CHAPITRE III. *Consentement de tous les hommes dans la profession d'un Dieu. Question sur quelques attributs de Dieu. Digression sur l'existence du mal. Optimisme.*

§ I. — 84. D. Le consentement de toutes les nations dans la croyance d'un Dieu est-il une preuve bien solide de son existence ?

India mittit ebur, molles sua thura Sabei,
At Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum!
Continuo has leges æternaque fœdera certis
Imposuit natura locis...... (*I Georg.*)

(1) Elle a été imprimée à Paris, chez Nyon, en 1760.

R. Le moyen d'en douter, puisque ce consentement démontre la force des preuves métaphysiques et morales, qui établissent la nécessité d'un Être souverain? D'une extrémité du monde à l'autre, tous les hommes ont acquiescé de concert à la vérité des principes qui renversent l'Athéisme : tous ont senti que la matière était incapable de se mouvoir; partout où ils supposaient du mouvement ils supposaient un esprit moteur : tous ont reconnu que l'ordre qui règne dans l'univers est l'ouvrage d'un Créateur intelligent et sage : tous ont compris la nécessité d'un ordre moral, la distinction du bien et du mal, du vice et de la vertu : tous ont cédé au sentiment invincible de leur dépendance et à l'essor de l'âme vers son auteur.

85. D. N'y a-t-il pas des opinions regardées aujourd'hui comme fausses, telle que la croyance des revenants, de la magie, etc., qui ont gagné également le suffrage des nations ?

R. 1° Ces opinions ont été moins unanimes, moins constantes, moins universelles. Car, chez toutes les nations et dans tous les siècles, combien de personnes, reconnaissant un Dieu, ne croient pas à la magie : tandis qu'au contraire tous ceux qui croient à la magie, croient à plus forte raison et par une nouvelle conséquence inévitable à l'existence de Dieu. 2° Quelques-unes de ces opinions sont fondées sur le témoignage des sens, qui sont trompeurs; celle des revenants, par exemple, n'a pour garant que le rapport des yeux : mais Dieu, ne tombant pas sous les sens, ne peut être connu chez toutes les nations de la terre que par un témoignage général, uniforme et évident de la raison. 3° Quoique fausses ou supposées telles (ce que nous n'examinerons pas ici), ces opinions sont la suite et la conséquence de quelque principe incontestable. On n'a cru aux revenants que parce qu'on a cru l'immortalité de l'âme qui est une vérité du premier ordre. L'opinion de la magie (1), tient à l'existence des esprits, que les sages n'ont jamais niée.

86. D. N'est-ce pas peut-être l'ignorance, ou bien la crainte, qui a établi dans le monde la foi d'un Dieu ?

R. Ce n'est point l'ignorance, puisque cette croyance est, comme je viens de le dire, la conséquence des raisonnements les plus évidents, les plus incontestables. — Ce n'est pas la crainte, 1° puisque la crainte n'a pu étouffer toutes les lumières de la raison, et rejeter toutes les démonstrations pour se faire écouter seule. 2° Il n'est pas plus possible de craindre raisonnablement une chose avant d'en croire l'existence, que de l'aimer ou de la haïr. 3° Quand est-ce que la crainte a opéré cette puissante persuasion? Avancer des propos historiques sans date, sans monument, sans auteur, est une chose aisée, mais qui ne contente personne. Toutes les histoires du monde parlent d'un Dieu connu par la voix de la nature et de la raison; au-

(1) Ci-dessous, n. 310 et suivantes.

cune ne nous apprend que la croyance d'un Dieu a été produite par la crainte. Un philosophe qu'on ne peut suspecter assure au contraire que c'est l'idée d'un Dieu qui a produit la crainte de ses châtiments (1). 4° Celui qui a le premier avancé ce paradoxe était un libertin trop intéressé à combattre une vérité redoutable aux méchants, et par conséquent un témoin récusable : c'est l'infâme Pétrone, appelé à juste titre *auctor purissimæ impuritatis* (*Satyricon*, *p.* 524, *éd. Amstel.* 1669). C'est d'après lui que Raynal définit la religion *l'effet du sentiment de nos maux et de la crainte des puissances invisibles* (2). 5° La crainte si naturelle à l'homme, effet inévitable de sa faiblesse et de sa dépendance, n'a pas enfanté la croyance d'un Dieu, mais a démontré la nécessité et l'intérêt de son existence.

87. D. Ne peut-on pas croire que l'idée d'un Dieu prend son origine dans la politique des législateurs, qui ont voulu cimenter l'autorité suprême par la foi d'un juge invisible et éternel?

R. Pour le croire, il faut, 1° détruire toutes les preuves de l'existence de Dieu ; 2° prouver cette assertion par des faits, des dates, des témoignages historiques; 3° concilier cette assertion des Athées avec la doctrine d'un de leurs chefs, qui nous apprend que *la Divinité est le plus grand ennemi des souverains, et que ses ministres sont leurs rivaux* (*Essai sur les préjugés*, *p.* 367). L'idée d'un Dieu et d'une religion est antérieure à toute société et à toute législation ; elle est même le principe de l'une et de l'autre.

« L'établissement du culte public et solennel, dit le savant auteur de l'*Origine des lois*, est sans contredit ce qui a le plus contribué à humaniser les peuples, à maintenir et à affermir les sociétés. L'existence d'un Etre suprême, arbitre souverain de toutes choses, et maître absolu de tous les événements, est une des premières vérités dont toute créature intelligente et qui veut faire usage de sa raison se sent saisie et affectée. C'est de ce sentiment intime qu'est venue l'idée naturelle de recourir, dans les calamités, à cet Etre tout-puissant, de l'invoquer dans les dangers pressants, et de chercher à s'attirer sa bienveillance et sa protection, par des actes extérieurs de soumission et de respect. La religion est donc antérieure à l'établissement des sociétés civiles et indépendante de toute convention humaine » (*Origine des lois, des arts et des sciences*, 1 part., l. 1, ch. 1, a. 1).

88. D. Quoique toutes les nations adorent un Dieu, cette connaissance n'est-elle pas très-différente d'une contrée à l'autre : et dès lors n'est-ce pas une métaphysication, comme dit l'auteur de la *Philosophie du bon sens*, d'employer en faveur de ce dogme le consentement général des hommes?

R. Cent conséquences, bonnes ou mauvaises, déduites d'un même principe démontrent que ce principe est généralement reçu, qu'il a réuni tous les suffrages, et opéré une conviction générale. Quelles que soient les idées qu'on s'est faites de la Divinité, on est convenu qu'elle existait, et qu'on ne pouvait se refuser à cette croyance sans insulter toutes les lumières de la raison. Ce n'est point là une *métaphysication*, mais une réflexion très-simple et très-intelligible. On peut se tromper en désignant l'ouvrier d'une montre, mais l'on ne peut douter qu'il n'y en ait un. On se fait de fausses idées de la Divinité, dit Cicéron, mais l'on n'en professe pas moins son existence (1).—Toutes les connaissances dégénèrent à la longue ; pures et simples dans leurs sources, elles se mêlent, à proportion qu'elles s'en éloignent, au torrent des erreurs. Il est certain que le Polythéisme n'a succédé qu'à la croyance universelle d'un seul Dieu (2).—Toutes les fois que la raison

(1) Cette observation de Bayle est bien remarquable dans un auteur de sa trempe. « Nous pouvons « dire tout le contraire de ce que disait ce philosophe impie et libertin, qui assurait, plutôt par le « plaisir de dire un bon mot que par une véritable « conviction, que c'était la crainte qui avait établi la « créance de la Divinité ; car c'est au contraire la « seule crainte des châtiments qui fait que quelques-« uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de « Dieu. » *Pensées div.*, t. 2.

(2) Hist. philos. et polit., liv. 7, p. 1. En conséquence de cette odieuse définition, l'auteur se livre à tout l'enthousiasme de la haine. Les tableaux qu'il trace de la religion sont tous peints en noir, et prennent leurs couleurs dans cette imagination fausse et sombre. C'est la marche ordinaire des attaques philosophiques. Ces messieurs forment des fantômes, et se fatiguent à les combattre.

(1) *Omnes de Diis prava sentiunt, omnes tamen esse vim et naturam divinam censent.*

(2) Un philosophe, toujours occupé à se réfuter soi-même et à contredire ses collègues, reconnaît cette vérité, et l'exprime à sa manière. « En fait de « religion, on a tenu une conduite directement con-« traire à celle qu'on a tenue en fait de vêtements, « de logements et de nourriture. Nous avons com-« mencé par des cavernes, des huttes, des habits de « peau de bêtes et du gland ; nous avons eu ensuite « du pain, des mets salutaires, des habits de laine « et de soie filées, des maisons propres et commodes. « Mais dans ce qui concerne la religion, nous som-« mes revenus aux glands, aux peaux de bêtes et « aux cavernes » (*Dîner de Boulainvilliers*, *p.* 44). —L'auteur du *Système de la nature* ajoute : « Le « *Théisme* s'est partout corrompu, et a formé peu à « peu les superstitions, les sectes extravagantes et « nuisibles dont le genre humain s'est infecté » (*T.* 2, *p.* 219). *Voyez* l'Histoire des causes premières, par M. Batteux, p. 114, 185, 399. —Réfutation de l'examen crit. des Apol., 1. part, p. 190. — Examen du matér., t. 2, p. 9, 10. — Origine des dieux du paganisme, disc. prélim. Dictionnaire des hérésies, t. 1, disc. prélim., p. 181. — Histoire des dieux infernaux, par M. Delandine. — Mémoire pour servir à la religion secrète des anciens peuples, par M. le B. de Sainte-Croix. — Journ hist et littér., 15 nov. 1735, p. 416, etc., etc. Mais, indépendamment des raisonnements, des autorités et des faits qui établissent cette assertion, on peut dire qu'elle est fondée sur la marche générale des choses humaines, qui finissent toujours par la dégénération et la corruption, à moins que des efforts soutenus n'empêchent ou ne retardent l'effet de cette pente fatale :

Vidi lecta diu, et multo spectata labore.

a déployé ses droits, du Japon à l'Espagne, du nord au midi, on a parlé de Dieu comme les Juifs et les Chrétiens (1). Les Grecs, les Romains, les Turcs, les Chinois, etc., s'expriment en termes dignes de sa souveraine grandeur (2). « Rien au monde, dit un des plus anciens poëtes de la Grèce, n'échappe aux yeux de Dieu. Sa providence s'étend sur tout. C'est lui qui nous éclaire ; il est tout-puissant, rien en un mot n'est fait que par lui (*Pind. Od. Olymp.* 1, 2, 7, 10, *Pyt.* 5). Un des plus beaux génies de Rome exprime la Divinité en ces termes :

Qui mare et terras variisque mundum
Temperat horis.
Unde nil majus generatur ipso,
Nec viget quidquam simile aut secundum.
(*Hor. l.* 1, *od.* 12.)

Nous avons vu de très-anciens monuments romains (3) qui portaient les inscriptions suivantes :

Jovi summo,
Exsuperantissimo
Divinarum humanarumque rerum
Rectori,
Fatorum arbitrio....

—

Jovi optimo maximo,
Servatori,
Conservatori....

—

Deo magno æterno,

L'empereur de la Chine, Kang-hi, après avoir protesté que sous le nom de *Tien* et de *Chan-ti* les Chinois avaient adoré le vrai Dieu (4), écrivit de sa main l'inscription suivante sur le frontispice de l'église chrétienne de Pékin,

Degenerare tamen, ni vis humana quotannis
Maxima quæque manu legeret : sic omnia fatis
In pejus ruere, ac retro sublapsa referri.
(*I Georg.*)

(1) *Audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.* Act. 2, 11.

(2) Discours sur la mythologie, par Ramsai, 1re part. — Réfutation de l'Examen crit. 2e part., p. 68. — Existence de Dieu, par M. Bullet, 2e part., p. 7. — Le libertinage combattu par les auteurs profanes, liv. 1, chap. 2 et suiv.

(3) A Alba Julia en Transilvanie.

(4) M. Paw prétend que ces mots ne peuvent signifier le vrai Dieu, parce que le P. Martini dit que les Chinois n'ont pas de termes pour exprimer le nom de *Dieu*. Dans ses principes, M. Paw devait raisonner d'une manière tout opposée. Les Chinois reconnaissent un Dieu, selon M. Paw (*Recher. philos. sur les Egypt. et les Chin.*, *t.* 2, *sect.* 8, *édit. de Berl. p.* 260. *p.* 200). L'Athéisme qu'on leur impute est une chimère ; cependant ils n'ont pas de terme pour dire *Dieu* : ils entendent donc la Divinité par les mots *Tien*, ciel ; *Chan-ti*, vertu du ciel. Ou bien que M. Paw nous apprenne un autre mot chinois, qui exprime le Créateur qu'ils reconnaissent, et dont *quelques-uns parlent à peu près comme les Mahométans.* Si nous n'avions pas dans notre langue le nom de *Dieu*, ceux d'*Eternel*, de *Tout-puissant*, de *Roi du ciel*, etc., y suppléeraient

SUR LA FRISE :

AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES.

Sur la première colonne.	*Sur la seconde colonne*
Il est infiniment bon, et infiniment juste ; il éclaire, il soutient, il règle tout avec une suprême autorité et avec une souveraine justice.	Il n'a point eu de commencement, et il n'aura point de fin ; il a produit toutes choses dès le commencement : c'est lui qui les gouverne, et qui en est le véritable seigneur.

Saadi, poëte bactrien, parle de cette sorte :

Il sait distinctement ce qui ne fut jamais.
De ce qu'on n'entend point son oreille est remplie,
De l'éternel burin de sa prévision
Il a tracé nos traits dans le sein de nos mères.
De l'aurore au couchant il porte le soleil.
Il sème de rubis les masses des montagnes.
Il prend deux gouttes d'eau : de l'une il fait un homme,
De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au son de sa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va rentrer
Dans les immensités de l'espace et du vide :
Qu'il parle et l'univers repasse, en un instant,
De l'abîme du rien dans les plaines de l'être.

Voici la prière que les brames ou prêtres des Indiens font à Dieu : « J'adore cet être qui n'est sujet ni au changement ni à l'inquiétude ; cet être dont la nature est indivisible ; cet être dont la spiritualité n'admet aucune composition de qualités ; cet être qui est l'origine et la cause de tous les êtres, et qui les surpasse en excellence ; cet être qui est le soutien de l'univers, et qui est la source de la triple puissance » (*Lett. édif.*, *t.* 10, *pag.* 15). — Les sauvages de Madagascar ont une prière moins concise, mais qui, dépouillée de ses circonlocutions, exprime le sens suivant : « O Eternel ! ayez pitié de moi, parce que je suis passager ; ô Infini ! parce que je ne suis qu'un point ; ô Fort ! parce que je suis faible ; ô Source de la vie ! parce que je touche à la mort ; ô Intelligent ! parce que je suis dans l'erreur ; ô Bienfaisant ! parce que je suis pauvre ; ô Tout-puissant ! parce que je ne puis rien » (*Flaccourt, Hist. de Madagascar, pag.* 132).

Enfin les apôtres de l'Athéisme, qui prétendent ne pouvoir se faire aucune idée de Dieu, qui abjurent son essence, qui accusent ses attributs de contradiction, ont parlé comme les autres hommes toutes les fois que le délire les a quittés et qu'ils ont joui de la raison.

89. D. La croyance d'un Dieu, quoique généralement répandue, ne souffre-t-elle pas quelque exception ? L'homme ne saurait-il pas devenir barbare et sauvage au point de n'avoir plus l'idée de son auteur ?

R. 1° Une exception de cette nature ne conclut rien contre le consentement général des hommes. S'il est vrai que des corps mal organisés et plusieurs siècles de brutalité peuvent dégrader une âme immortelle au point de ne connaître plus ni la nature, ni son auteur, c'est une chose insensée de recueillir le témoignage de ces sauvages malheureux, et de le faire contraster avec les lumières que la raison répand partout où elle jouit de ses droits.

2° Il est bien difficile de croire qu'il y ait des hommes abrutis à ce point. J'ai vu, dit

un voyageur appliqué et attentif, j'a vu à peu près moi-même en différents pays jusqu'où la stupidité de l'homme pouvait aller. Quoiqu'elle aille fort loin, et plus loin qu'on ne le pense ordinairement, surtout chez des nations flétries par des mœurs monstrueuses et par un long usage de tous les crimes (1), je ne crois pas néanmoins qu'elle puisse aller jusque-là. Rousseau a beau nous dire qu'*il est d'une impossibilité démontrée qu'un sauvage, éloigné du commerce des hommes, puisse jamais élever ses réflexions jusqu'à la connaissance de Dieu* (*Lett. à l'arch. de Paris, p.* 34); on nie une assertion sans preuve aussi aisément qu'on la fait. Il est vrai que les sauvages ne sont pas grands raisonneurs et qu'ils ne s'inquiètent pas beaucoup des causes efficientes ni des causes finales; mais cela ne suffit pas pour assurer que, dans une longue suite d'années, le grand spectacle du ciel et de la terre n'a jamais attiré leur pensée vers le Créateur. On peut citer ici Rousseau lui-même. « Où voyez-vous exister cet Être si puissant, ce Dieu, m'allez-vous dire? Non seulement dans les cieux qui roulent sur nos têtes, dans l'astre qui nous éclaire; non seulement dans moi-même; mais dans la brebis qui paît, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent » (*Emile, t.*3,*p.*57).» Je n'ai pas besoin qu'on m'enseigne son culte, il m'est dicté par la nature elle-même » (*Ibid.*,*p.*66). A la vue d'une belle chose, nous demandons: *Qui en est l'auteur? Qui l'a faite? A quoi cela sert-il?* Ces questions sont inséparables de la nature de l'esprit humain: elles sont dans la bouche des enfants comme dans celle des philosophes, des idiots comme des savants; et pourquoi auraient-elles lieu dans les plus petites occasions plutôt que dans la chose du monde la plus frappante et la plus propre à fixer les regards de la raison? « Si ces hommes aveugles ont pu connaître le monde, dit l'auteur du livre de la Sagesse, ils ont pu connaître plus aisément encore le Maître du monde..... car ils font différentes questions sur les ouvrages de Dieu, et ils sont persuadés de leur excellence et de leur bonté » (2). — « Quelle est la maison, dit saint Paul, qui n'ait pas eu son architecte. Or l'architecte du monde c'est Dieu » (3). Un poète profane raisonnait à peu près de la même sorte:

Nulla domus domino caruit; vos hanccine tantam
Nullius domini dicitis esse domum!

90. D. Des voyageurs n'ont-ils pas rapporté qu'il y avait effectivement quelques nations sans aucune connaissance de Dieu?

R. D'autres qui ont mieux examiné les choses ont contredit ces rapports. Il faut du temps, de l'application et une grande connaissance des usages et des opinions d'un peuple, pour assurer qu'il n'a aucune religion, ni aucune idée de Dieu et des principes de l'équité naturelle (1)... Quand des hommes n'auraient pas assez réfléchi pour faire un code de religion reçu par le corps de la nation, et pour exprimer leur créance par des cérémonies et des usages sacrés, il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient aucune idée, aucun sentiment de la Divinité, aucun mouvement qui porte de temps en temps leurs âmes vers leur principe.

91. D. Mais si ces sauvages eux-mêmes ont appuyé le témoignage des voyageurs, peut-on le récuser? Ne dit-on pas que le fameux sourd de Chartres a aussi déclaré qu'avant sa guérison il n'avait aucune connaissance de Dieu?

R. Quand ces sauvages auraient dit tout ce que l'on suppose, il y aurait encore des réflexions à faire. 1° Pour rendre compte d'une pensée, d'un sentiment, il faut que l'âme en ait été fortement occupée, sans quoi il ne s'imprime guère dans la mémoire, comme il conste par les songes et par mille choses qui occupent un moment l'âme de l'homme, sans laisser le moindre vestige dans le cerveau. — 2°. Une nouvelle manière de connaître une chose fait souvent oublier la manière dont on la connaissait auparavant, et cause une altération notable dans la notion même de la chose. C'est ainsi que les somnambules perdent l'idée des objets qui paraissent les occuper dans leurs opérations et dans leurs promenades dès le moment qu'ils voient ces objets avec réflexion. C'est encore ainsi que les aveugles, après leur guérison, ne distinguent plus certains objets par l'ouïe ou par le tact. J'ai connu une personne qui, étant sourde, jugeait des paroles des autres, en leur appliquant la main à la gorge, et qui perdit ce talent après qu'elle eût recouvré l'ouïe (2). — 3° La manière de répondre des sauvages tient à la manière de les questionner. On a vu des voyageurs leur demander simplement *s'ils croyaient un Dieu*, et se contenter de la négative. Peut-être n'était-ce que le nom qu'on manquait, ou peut-être n'exprimait-on pas la notion de la chose d'une manière proportionnée à la capacité de ces sauvages. On pourrait, par exemple, leur demander si c'est bien faire de tuer son père, de noyer ses bienfaiteurs, de ravir le bien d'autrui, etc. On demanderait ensuite si ces actions, quand elles sont faites en secret, restent sans châtiment; et les actions con-

(1) *Immania contra naturam scelera, multarum generationum usu radicata, dum corpus corrumpunt, animam prodigialiter excæcunt, atque ad sensus a ratione detorquent.* Auct. anon.

(2) *Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare sæculum, quomodo hujus dominum non facilius invenerunt?* Sap. 13. *Etenim cum in operibus illius conversentur, inquirunt; et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.* Ibid.

(3) *Omnis namque domus fabricatur ab aliquo; qui autem omnia creavit, Deus est.* Hebr. 3, 4.

(1) Tandis que quelques philosophes cherchent des peuples assez barbares pour n'avoir aucune religion, d'autres, avec l'auteur du *Système de la nature* (*T.* 2, *p.* 6), assurent que plus l'homme est barbare, plus il est superstitieux et porté à se faire une religion. Assertions arbitraires, contradictions philosophiques.

(2) Une fille aveugle, guérie à Vienne en 1776, qui jouait excellemment du clavecin, et qui désignait toute chose par son nom, perdit ces connaissances après sa guérison: il fallut recommencer à nouveaux frais.

traires sans récompense. On démêlerait à la fin quelque idée d'une Providence, d'un Dieu rémunérateur et vengeur. — Ces mêmes réflexions subsistent vis-à-vis du sourd de Chartres; et n'oserait-on pas douter si le mal qui rendait cet homme sourd et muet n'avait pas aussi affecté les organes de sa raison ? — Encore un coup, ni les sauvages, ni les imbécilles, ni les sourds-nés ne font exception dans les persuasions générales des hommes qui raisonnent, qui jouissent de leurs sens, de leurs organes et de leur intelligence.

92. D. Quand il serait vrai que certains peuples vivent sans aucune connaissance de Dieu, que résulterait-il en faveur de l'Athéisme ?

R. Rien du tout, ainsi que je l'ai déjà observé. Nous avisons-nous d'ergoter contre la croyance universelle d'un Dieu, parce qu'un Spinosa, un Vanini, un Helvétius et quelques autres forcenés se sont élevés contre ce dogme ? et si, dans un siècle de lumière, où les sciences brillent de toutes parts, l'aveuglement de l'homme peut être porté à ce point, que sera-ce des sauvages ?... S'il y avait une nation tellement dégradée et abrutie par la stupidité qui suit les grands crimes et le règne absolu des passions sensuelles et grossières, qu'elle eût perdu toute idée de son Créateur et de son Maître, j'adorerais dans cet abandon la profondeur des jugements de Dieu, qui dans sa colère punit des générations entières d'un aveuglement si redoutable; mais je ne me servirais pas de cet aveuglement pour combattre la lumière, ni d'une ignorance si étonnante et si incroyable pour obscurcir les notions les plus certaines et les plus évidentes.

93. D. De l'unanimité des hommes dans la croyance d'un Dieu doit-on conclure que cette idée nous est innée ?

R. Puisque la raison suffit pour faire naître cette grande idée et que toutes les créatures s'efforcent de la produire en nous, rien n'oblige à croire qu'elle soit innée (1). Mais il ne faut point rejeter avec dédain l'opinion de quelques Philosophes qui, vu l'étendue et la force de certaines idées, ont cru que le Créateur en avait mis dans nos âmes une espèce de germe qui se développait avec une aisance et une activité toute particulière (1).

94. D. De ce que certains sauvages instruits par les missionnaires se pénètrent si difficilement de l'idée du vrai Dieu, de son culte, de ses lois, de sa présence, etc., tandis que cela est si aisé aux enfants chrétiens, n'a-t-on pas eu raison de croire que l'aptitude à prendre ces impressions était l'effet de ce grand nombre de générations ascendantes dans lesquelles les mêmes idées ont été empreintes ? D'où on a conclu ultérieurement qu'il n'était point naturel à l'homme de s'occuper de ces objets.

R. Sans entreprendre l'examen d'une observation si abstraite et si peu intelligible, il est aisé d'y répondre et de la tourner même contre ceux qui en abusent. Car en adoptant le principe, on en tirera une conséquence beaucoup plus juste, en disant : « Puisqu'il est naturel à l'homme de s'occuper d'objets si étroitement liés avec sa raison et son bonheur, et que d'ailleurs l'histoire nous apprend que les premiers hommes s'en sont effectivement beaucoup occupés, il faut qu'une vie brutale et féroce durant une longue chaîne de générations ascendantes ait absolument anéanti ce germe des plus grandes et des plus consolantes idées, ou, si l'on veut, l'aptitude et la facilité de les produire et de les goûter. » Voyez-ci-dessus n. 89.

§ II. — 95. D. Est-il bien vrai que les Juifs eux-mêmes n'avaient point une idée convenable de Dieu, et qu'en particulier ils méconnaissaient sa spiritualité et son immensité ?

R. Les plus grandes idées, les sentiments les plus sublimes, les plus touchants de la Divinité, se trouvent dans les livres des Juifs; c'est là que nos poètes et nos orateurs les vont chercher. Son existence remplit le ciel et la terre; il est présent à tout, il est dans tout, et tout est dans lui (2). L'Ecriture est remplie d'expressions semblables, et il faut s'étourdir étrangement pour ne pas voir dans ces expressions un Etre sans matière et sans étendue. Si Dieu a apparu aux Juifs sous quelque symbole corporel, jamais ce peuple n'a cru voir dans ce symbole la nature de son Dieu, qu'il savait être invisible et inaccessible à tous les sens; car l'invisibilité est une suite nécessaire de l'immensité, si clairement exprimée par les auteurs Juifs. Jacob, en disant, *Je ne savais pas que le Seigneur fût en ce lieu*, était persuadé que le Seigneur ne se manifestait pas par une expression extraordinaire de sa puissance dans les lieux

(1) Il est certain que bien des affections, qu'on peut regarder comme des germes d'idées, se transmettent par la génération, et naissent avec nous; pourquoi serait-il absurde de croire que le Créateur ait mis dans les âmes quelques traces des idées les plus importantes, telle que celle de son existence ? Si les Mallebranchistes défendent cette opinion avec trop d'assurance, c'est un préjugé de système; mais n'en est-ce pas un autre de rejeter comme un conte ridicule un sentiment auquel il ne manque peut-être que quelques degrés de plus dans la force de ses preuves, pour gagner le suffrage des sages ? — Un auteur moderne dit que l'homme est naturellement enclin et porté à la croyance et à l'adoration de Dieu, *par l'influence immédiate de Dieu dans son âme*; et regarde cette influence comme un rapport inévitable entre le Créateur et l'être spirituel qui est le *souffle* de sa bouche.

(1) C'est en ce sens que l'auteur de l'Ecclésiastique regardait la crainte de Dieu comme née avec les fidèles serviteurs de Dieu. *Timor Domini cum fidelibus in vulva concreatus est.* Eccli. 1.

(2) *Cælum et terram ego impleo.* Jerem. 23. — *Vivit Dominus in cujus conspectu sto.* 3. Reg. 18. — *Si ascendero in cælum, tu illic es : si descendero in infernum, ades. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris, etenim illuc manus tua deducet me*, etc. Ps. 138.—*Cælum et cæli cælorum te non capiunt.* 2. Par. 6. — *In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus.* Act. 17.

où son nom n'était pas connu; il est surpris qu'il lui apparaisse au milieu du pays de Chanaan, et il s'écrie : Le Seigneur est donc connu et adoré dans ce pays-ci, et je ne le savais pas (1). On a mille fois répondu aux objections des incrédules sur cette matière ; et s'ils ont encore le courage de les répéter, nous n'avons pas celui de les discuter plus au long.

§ III. — 96. D. Les chrétiens ne semblent-ils pas refuser à Dieu la prescience, en établissant le dogme de la liberté? Car la prescience suppose la certitude; la certitude entraîne la nécessité.

R. Cette observation, que Bayle et Voltaire ont tant fait valoir, n'est dans le fond qu'une chicane (2). La raison qu'ils apportent est d'une fausseté palpable. Il n'est pas vrai que la certitude emporte la nécessité. Quand il n'y aurait aucune prescience, cette proposition, *Pierre sera juste*, serait encore très-certainement vraie ou fausse, parce qu'il serait encore très-certainement vrai que Pierre sera juste, ou que Pierre ne sera pas juste. Or d'où viendrait, en ce cas, à Pierre la nécessité d'être juste ou de ne l'être pas? La prescience envisage l'objet futur; mais elle n'y fait rien, elle n'y change rien : la chose est supposée devoir arriver ou n'arriver pas avant que Dieu emploie la prescience pour la connaître. Toutes les choses sont représentées dans son intelligence, comme les objets visibles le sont dans une glace. La glace présuppose l'existence des objets ; l'intelligence divine présuppose la détermination libre d'une créature : dès lors la liberté n'est plus en danger. Pierre ne sera pas juste parce que Dieu le prévoit; mais Dieu prévoit que Pierre sera juste, parce qu'il le sera en effet.

97. D. Comment Dieu peut-il prévoir une chose qui n'existe encore dans aucune cause déterminée, et sur laquelle il n'y a rien d'arrêté?

R. 1° Lorsque deux vérités, telles que celles-ci, *La science de Dieu est infinie*, *l'homme est libre*, sont également démontrées, quel autre parti devons-nous prendre que celui de les croire? Il n'y a que l'ignorance où nous sommes du moyen terme par lequel elles sont liées qui fait que notre esprit est effrayé de l'opposition qu'il croit apercevoir entre elles. « Il faut alors, dit admirablement M. Bossuet, tenir fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas le milieu par où l'enchaînement se continue » (3). 2° Il est déraisonnable de prétendre expliquer l'usage et l'étendue d'une science infinie qui embrasse tous les temps, pour laquelle le passé subsiste encore, et l'avenir est déjà. Nous ne concevons pas comment nous voyons nous-mêmes le présent, comment nous nous souvenons du passé, comment notre âme s'élance vers l'avenir ; et nous entreprendrons d'expliquer comment Dieu prévoit des choses qui doivent arriver dans des âmes libres qu'il a créées et dont il connaît toutes les situations passées, présentes, futures et possibles! Comment Dieu connaît-il les choses passées? Ces choses n'existent pas plus aujourd'hui que celles qui arriveront dans cent mille ans; elles ne sont ni plus réelles, ni plus présentes, ni plus à portée d'être observées que si elles étaient encore dans le secret de l'avenir. Voltaire a lui-même approuvé la sagesse de ces observations. « La liberté une fois établie, dit-il, ce n'est pas à nous à déterminer comment Dieu prévoit ce que nous ferons librement. Nous ne savons pas de quelle manière Dieu voit ce qui se passe. Nous n'avons aucune idée de sa façon de voir; pourquoi en aurions-nous de sa façon de prévoir? » (*Métaph., ch. 4*) Ce que nous savons c'est que le Créateur agit sur le néant comme sur l'être; il appelle ce qui n'est pas comme ce qui est : il peut donc se sister l'avenir le plus libre comme le plus nécessaire. Enfin les *futurs libres* forment une *vérité objective*, pour me servir des termes de l'école, et ne peuvent par conséquent être inconnus à l'essence divine, à cette essence nécessairement représentative de tout ce qui est réel, de tout ce qui est une vérité (1). — Il est remarquable que tandis que quelques Philosophes contestent à Dieu la prescience des actions libres il s'en soit trouvé d'autres qui l'aient accordée aux hommes. Maupertuis assure qu'il est aussi aisé de voir l'avenir que le passé ; que les prédictions sont de même nature que la réminiscence; que tout le monde peut prophétiser; que cela ne dépend que d'un degré d'activité de plus dans l'esprit, et qu'il n'y a qu'à exalter son âme. *Voyez ses Lettres.*

§ IV. — 98. D. L'idée que toutes les nations ont des attributs de Dieu n'est-elle pas contredite par les maux qui désolent la terre? L'impossibilité de concilier ces deux choses n'a-t-elle pas produit l'hérésie *des deux principes?*

R. Nous répondons à cela par les termes mêmes d'un grand partisan du Manichéisme, toujours acharné contre la religion, mais point toujours conséquent dans ses systèmes. Si le système des deux principes se réalise

(1) *Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam.* Gen. 28. — L'Ecriture emploie une expression semblable pour dire que Dieu n'avait pas encore parlé à Samuel : *Porro Samuel necdum sciebat Dominum.* 1. Reg. 3.

(2) Toutes les objections contre la science et la prescience de Dieu, auxquelles les incrédules modernes attachent le prix de la nouveauté, sont très-vieilles et très-usées. *Et dixerunt quomodo scit Deus! Et si est scientia in excelso?* Psal. 72.

(3) Quand même les incrédules opposeraient à la religion des difficultés absolument insolubles, ces vérités une fois démontrées le seraient toujours. Pour détruire l'erreur sous toutes les faces qu'elle peut prendre, il faudrait une science en quelque sorte infinie ; mais il ne faut que le simple bon sens pour saisir une vérité clairement prouvée. *Le faux*, dit très bien J. J. Rousseau, *est susceptible d'une infinité de combinaisons; mais la vérité n'a qu'une manière d'être.*

(1) Cette matière est traitée avec toute la clarté dont elle est susceptible, dans le savant ouvrage de M. l'abbé Para, *Théorie des êtres insensibles*, tom. 2, n° 1008.

quelque part, c'est dans ses ouvrages. « Les idées les plus sûres et les plus claires de l'ordre nous apprennent qu'un être qui existe par lui-même, qui est nécessaire, qui est éternel, doit être unique, infini, tout-puissant et doué de toutes sortes de perfections ; ainsi, en consultant ces idées, on ne trouve rien de plus absurde que l'hypothèse des deux principes..... Quand les Manichéens nous allèguent que, puisqu'on voit dans le monde plusieurs choses qui sont contraires les unes aux autres, il y a nécessairement deux principes, ils font pitié. L'opposition qui se trouve entre ces êtres, fortifiée tant qu'on voudra par ce qu'on appelle variations, désordres, irrégularités de la nature, ne sauroit faire une demi-objection contre l'unité de Dieu. On donne raison de toutes ces choses, ou par les diverses facultés que Dieu a données aux corps, ou par le concours des causes occasionnelles, intelligentes, sur lesquelles il lui a plu de se régler » (*Dict. hist. et crit., article* Manichéens, *note d*). Le copiste de Bayle, Voltaire, parle, comme son modèle, pour et contre le Manichéisme. « Le mot de *bon*, dit-il, de *bien-être*, est équivoque : ce qui est mauvais par rapport à vous est bon dans l'arrangement général. L'idée d'un être infini, tout-puissant, tout intelligent et présent partout, ne révolte point votre raison. Nierez-vous un Dieu parce que vous aurez eu un accès de fièvre ? Il vous devait le bien-être, dites-vous ; quelle raison avez-vous de penser ainsi ? Pourquoi vous devoit-il ce bien-être ? Quel traité avait-il fait avec vous ? Il ne vous manque donc que d'être toujours heureux dans la vie pour reconnaître un Dieu ? Vous qui ne pouvez être parfait en rien, pourquoi prétendriez-vous être parfaitement heureux ? Mais je suppose que, dans un bonheur continu de cent années, vous ayez un mal de tête, ce moment de peine vous fera-t-il nier un Créateur ? Il n'y a pas d'apparence. Or si un quart-d'heure de souffrance ne vous arrête pas, pourquoi deux heures, pourquoi un jour, pourquoi une année de tourments vous feroient-ils rejeter l'idée d'un artisan suprême et universel ? »

99. D. L'origine du mal n'est-elle pas une des grandes difficultés dont se soient prévalus les Athées ?

R. L'on ne peut disconvenir que la difficulté ne soit spécieuse ; mais fût-elle même absolument insoluble, que s'ensuivrait-il ? Sur de si grands objets nous ne devons pas nous flatter de tout résoudre ; et il suffit, comme nous l'avons déjà remarqué (*Ci-dessus*, n. 97), qu'une vérité soit établie sur les preuves les plus convaincantes, pour ne pas s'inquiéter de toutes les difficultés que l'on forme contre elle : sans cela, que de vérités géométriquement démontrées demeureraient encore incertaines ! Au reste, les objections tirées de l'existence du mal, soit physique, soit moral, s'évanouissent d'elles-mêmes, lorsque, mettant à part quelques préjugés, on fait les considérations suivantes :

1° Dieu n'est pas obligé de faire tout le bien qu'il peut ; il y a même une absurdité à le supposer. Quoiqu'infiniment bon et puissant, il a pu, sans déroger à sa puissance et à sa bonté, produire des êtres plus ou moins parfaits, varier les degrés de leurs perfections ; et dès qu'il peut y avoir du plus ou du moins, il y a nécessairement des imperfections et des défauts, du moins relatifs. Soutenir que Dieu n'a pu créer un être imparfait, c'est affirmer qu'il n'a rien pu produire de borné, qu'il a dû porter la perfection de ses ouvrages à l'infini, qu'ils ne sont pas dignes de lui, s'ils ne sont aussi parfaits que lui-même. Absurdité révoltante : tout être créé est essentiellement borné, et tout être borné est imparfait.

2° Pour juger si le mal est un don digne de Dieu, il faut examiner si c'est un mal qui ne soit mêlé d'aucun bien. Dès qu'il est bon à certains égards, quand même il pourrait devenir un mal par notre faute, il s'ensuit seulement que c'est un bien borné, un bien qui pourrait être plus grand ; mais il ne s'ensuit pas que ce soit un mal pur, un don incompatible avec la bonté de Dieu, puisque ces dons sont nécessairement bornés.

3° Tout ce que les Philosophes Manichéistes dissertent sur le mal moral se réduit à prétendre que les hommes doivent être des automates, par un entier dépouillement de la liberté ; que Dieu doit récompenser des vertus forcées, dominer sur les hommes en maître aveugle, mou, faible, imbécille ; que sa bonté doit absorber sa justice, sa sagesse, sa puissance même et tous ses attributs. Dieu, selon eux, n'est pas juste, mais seulement bon ; et sa bonté est une vraie *bonasité*, une indifférence inexcusable dans un législateur, une mollesse indigne du maître du monde (1).

100. D. La liberté n'est-elle pas un présent funeste, comparable à un couteau qu'un père mettrait entre les mains d'un enfant frénétique ?

R. N'est-ce pas une espèce de frénésie que de comparer la liberté avec la frénésie ? On peut douter si Bayle et Voltaire jouissaient de leur plein sens quand ils raisonnaient de la sorte. 1° Le frénétique est-il maître de lui-même ? La délibération et la réflexion peuvent-elles avoir lieu dans ce qu'il opère ? Une volonté libre est éclairée par un entendement sain, il ne tient qu'à elle de suivre ses lumières : la passion peut lui disputer l'empire sur elle-même, mais elle ne peut le lui enlever sans sa propre détermination. 2° L'épée dans la main d'un furieux ne peut produire aucun bien : la liberté est le principe des vertus, des récompenses méritées, d'un hommage digne de Dieu. 3° Un père ne

(1) C'est ainsi que de mauvais raisonnements parmi les chrétiens, sans avoir le même degré de stupidité que les idolâtres, ont dérogé, comme eux, aux attributs et aux propriétés les plus essentielles de l'immuable Divinité ; et cela sous prétexte de modération, de douceur et de sagesse : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt, et mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei*. Rom. 1.

peut être toujours avec son fils pour diriger l'usage de ce glaive, ni lui donner partout un secours proportionné au danger qu'il court de la part de l'instrument fatal : les lumières divines et l'assistance de la grâce ne sont jamais séparées de notre liberté. On ne finirait pas si on suivait cette comparaison dans tous les points où elle se dément.

101. D. Un père qui ne ferait pas à ses enfants tout le bien, ou qui n'en détournerait pas tout le mal qu'il pourrait, serait-il regardé comme un bon père ?

R. Toutes les comparaisons que l'on fait entre Dieu et un père, un tuteur, un médecin, un maître, un souverain, etc., sont défectueuses. 1° Dieu veut un hommage libre; tout autre est indigne de lui. 2° Un père n'est que père; Dieu est père, juge rémunérateur, maître souverain, etc., tout à la fois; il est la cause particulière et la cause générale : il faut qu'il remplisse toutes ces qualités. 3° Il y a *contradiction* à dire que Dieu fait ou doit *faire tout le bien* qu'il peut, puisqu'il ferait l'infini; nous l'avons déjà remarqué. Bayle lui-même déclare « qu'il n'admet point pour règle de la bonté et de la sainteté de Dieu les idées que nous avons de la bonté et de la *sainteté* en général.., que nos idées naturelles ne peuvent point être la mesure commune de la bonté et de la sainteté divine, et de la bonté et de la sainteté humaine; que n'y ayant point de proportion entre le fini et l'infini, il ne faut point se promettre de mesurer à la même aune la conduite de Dieu et la conduite des hommes ; et qu'ainsi ce qui serait incompatible avec la bonté et la sainteté de l'homme est compatible avec la bonté et la sainteté de Dieu, quoique nos faibles lumières ne puissent pas apercevoir cette compatibilité » (*OEuvres de Bayle*, *t.* 2. *p.* 997 *et* 998).

102. D. N'eût-ce pas été un grand bien pour l'homme que d'être forcé à mériter le ciel ?

R *Forcé à mériter*, est une absurdité. Quand nos *philosophes* combinent ainsi les termes, *ils ne s'entendent pas eux-mêmes*.

103. D. Si Dieu peut empêcher le mal et qu'il ne le veuille pas, comment est-il bon ? S'il le veut et qu'il ne le puisse pas, comment est-il tout-puissant? Voltaire croit qu'on ne peut point répondre à ce dilemme.

R. Nous y avons déjà répondu dans toute l'étendue que la chose exige. Dieu peut empêcher le mal, mais il ne le veut pas pour des raisons dignes de sa sagesse et de sa justice, conformes à sa sainteté et à sa bonté.

104. D. Comment peut-il se faire que la permission du péché ne blesse pas les attributs de Dieu ?

R. Quel attribut cette permission pourrait-elle blesser ? 1° La permission du péché ne blesse point la justice, parce que l'objet de la justice est de récompenser le bien et de punir le mal. « La providence, dit un philosophe, ne veut point le mal que fait l'homme en abusant de la liberté qu'elle lui donne; mais elle ne l'empêche pas de le faire. Elle l'a fait libre afin qu'il fît, non le mal, mais le bien par choix...... La justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, et la justice de Dieu de demander compte à chacun de ce qu'il lui a ordonné » (*Emile, t.* 3, *p.* 77). 2° Cette permission ne blesse pas la sagesse de Dieu, parce que la véritable beauté du monde moral est que l'homme embrasse la vertu par préférence, par goût, par choix et librement : or cela ne pourrait avoir lieu sans la permission du péché. 3° Elle ne blesse point la bonté, laquelle consiste à vouloir et à faire du bien : or la permission du péché n'est point opposée à la bonne volonté de Dieu; elle n'arrête pas ses bienfaits, elle n'empêche jamais l'homme d'en profiter. 4° Elle ne blesse point la sainteté, parce qu'il n'y a que la volonté ou l'action du péché qui la blesse en effet; et que le plus bel hommage que l'on puisse rendre à sa sainteté, est de résister au pouvoir de pécher. D'ailleurs rien ne fait mieux juger de la grandeur des attributs de Dieu que la permission du péché : et qu'est-ce qui nous fait mieux connaître sa sainteté infinie que la manière dont il a exigé que le péché fût réparé ; ou sa justice que les rigueurs dont il punit; ou sa magnificence et sa libéralité que les récompenses dont il couronne ceux qui ont triomphé de l'inclination au péché ? Donc, à considérer le péché relativement aux attributs divins, Dieu n'a point été obligé de l'empêcher.

105. D. Le crime heureux sur la terre, et la vertu dans l'oppression, n'est-ce pas une vraie confusion, un mal pur et sans mélange de bien ?

R. Oui, dans le système de l'Athée, qui ne prévoit pas le temps où tout sera remis en sa place.

106. D. Si Dieu réserve ses récompenses et ses châtiments pour l'avenir, n'est-il pas au moins coupable d'une injustice passagère ?

R. Il est absurde de soutenir que Dieu doit récompenser une bonne action sur-le-champ, et punir le crime dès qu'il est commis. 1° Si Dieu récompensait le bien ou punissait le mal sur-le-champ, il ôterait aux pécheurs les moyens de faire pénitence et aux justes le mérite de persévérer dans la vertu malgré ses épreuves. 2° S'il exerçait toujours sa justice dans ce monde, il nous ôterait un des plus démonstratifs arguments de l'immortalité de nos âmes (*Ci-dessous*, *n.* 179). 3° L'homme deviendrait servile et mercenaire; il éviterait le mal par la seule crainte d'un châtiment imminent; il serait vertueux par l'appât d'un avantage temporel infaillible. 4° La patience, l'humilité, la mortification, le pardon des injures, l'espérance en Dieu, le détachement des choses de la terre, et bien d'autres vertus germent, se nourrissent et croissent dans l'adversité. En faisant cesser toute injustice, tout genre de misère et d'oppression, Dieu nous retrancherait les moyens les plus sûrs de sanctification et de salut. 5° Souvent une action qui paraît louable est réellement digne de punition, parce qu'elle a été faite par un motif criminel; souvent un délit qui semble mériter les plus grands supplices est pardonnable, parce qu'il a été commis par surprise ou par

erreur. Pour éviter les murmures, pour s'assujettir aux idées trompeuses des hommes, Dieu serait obligé de faire des injustices, en récompensant une vertu qui n'est qu'apparente, et en punissant sévèrement une surprise pardonnable. 6° Si les souffrances des justes sont souvent la suite d'un fléau général, faudra-t-il que Dieu fasse continuellement des miracles pour leur procurer un sort différent de celui des autres hommes (1)?

107. D. Comment faut-il s'y prendre pour donner un nouveau poids aux raisons que les chrétiens apportent pour concilier les attributs de Dieu avec l'existence du mal?

R. Il suffit de découvrir l'absurdité des systèmes contraire.

108. D. Quels sont-ils?

R. Le Manichéisme et le Fatalisme. Le Manichéisme est dès la première vue un tissu de contradictions et de contes ridicules. 1° C'est l'idée d'un principe malfaisant, lequel est coéternel à Dieu, indépendant de Dieu, capable d'arrêter la toute-puissance, la bienfaisance et tous les desseins de la sagesse de Dieu. Cet être malfaisant existe par lui-même, et il est d'abord en cela égal à Dieu. Mais comment ayant cette souveraine perfection, n'a-t-il avec cela que des attributs funestes et détestables? Comment existant nécessairement et par lui-même, ainsi que Dieu, est-il d'une nature totalement opposée à celle de Dieu?

2° Comment ce monde où nous voyons régner l'ordre le plus admirable, et l'harmonie la plus merveilleuse, où tout est si bien lié, où brillent de toutes parts les caractères d'une sagesse infinie; comment ce monde ne serait-il que l'effet du conflit et de l'opposition de deux principes ennemis, dont l'un ne peut jamais s'accorder avec l'autre, dont l'un ne cherche qu'à détruire ce que l'autre fait, et qui sont également puissants, l'un pour établir l'ordre partout, et l'autre pour porter partout le désordre? Comment cet ordre, cette harmonie, tous ces brillants traits de sagesse ne seraient-ils que le résultat des combats et de l'opposition de ces deux principes?

3° Sur quel fondement s'avise-t-on de dire que la matière est mauvaise par sa nature, qu'une substance étendue et composée de parties est un principe de mal? En voyant les services et les agréments multipliés que la matière procure, desquels l'homme peut abuser quelquefois, il est vrai, mais dont il peut faire aussi un usage innocent, et qu'il peut sanctifier par la reconnaissance envers le Créateur, la raison ne nous fera-t-elle pas regarder comme une extravagance l'idée manichéenne, qui ne nous présente la matière que comme l'ennemie née de la sagesse et de la vertu?

4° Si j'examine les êtres sensibles qui sont sur la terre, je vois que, depuis l'insecte jusqu'à l'éléphant, tout est fait avec dessein, et m'annonce une sagesse infinie; que tout à son utilité, et montre la bonté la plus attentive; que tout m'instruit de la fécondité inépuisable de la toute-puissance divine, et me remplit d'admiration. Si quelquefois ces êtres sensibles sont la cause de quelque mal physique, la raison et l'intelligence données à l'homme lui fournissent assez de moyens pour l'éviter ou pour le réparer : et d'ailleurs ces maux physiques, que sont-ils en comparaison des avantages qu'on en retire, des services qu'ils rendent, ou des vertus auxquelles ils donnent occasion?

5° Si l'homme suit l'impulsion de deux principes opposés et ennemis, il n'est pas plus louable en faisant bien, ni plus condamnable en faisant mal, qu'une pierre n'est louable ou condamnable, lorsqu'abandonnée à sa propre pesanteur elle tombe et tend vers le centre de la terre : car ce qu'il y a en lui du mauvais principe doit nécessairement opérer le mal; ce qu'il y a en lui du bon principe doit nécessairement opérer le bien. Il doit donc être nécessairement passif sous ces deux puissances. Cependant l'homme est sujet au repentir; il sent qu'il fait mal, parce qu'il le veut, et parce qu'il abuse librement de ses facultés. Si l'habitude est violente et comme insurmontable, il comprend bien que c'est là l'effet des abus réitérés qu'il a faits de sa liberté. Il est donc faux que l'homme soit mu et conduit par deux principes opposés. Il n'est donc pas l'ouvrage de deux principes; et sa propre expérience lui démontre que l'hypothèse manichéenne est la plus extravagante absurdité.

On aura une juste idée de Bayle, lorsqu'on réfléchira que c'est en faveur de cette belle hypothèse qu'il a déployé tout son génie (1). Opposons à ses sophismes le raisonnement d'un Philosophe païen. « Le dessein de la nature, dit Chrysippe, dans son Traité de la Providence, n'a pas été de rendre les hommes sujets aux maladies, ce qui ne conviendrait pas à la cause de tous les biens; mais si du plan général du monde, qui est très-bien ordonné et très-utile, il en résulte quelques inconvénients, c'est qu'ils se sont rencontrés à la suite de l'ouvrage, sans qu'ils aient été dans le dessein primitif, et dans le but de la Providence. Par exemple, quand la nature a formé le corps humain, l'excellence et l'utilité de l'ouvrage demandaient que la tête fût composée d'un tissu d'ossements minces et déliés; mais par là il en résultait l'incommodité de ne pouvoir résister aux coups. Il en

(1) Nous avons fait plusieurs réflexions sur ce sujet dans la dissertation publiée sur *les Tremblements de terre, la Peste, les Orages*, etc., à Paris, chez Berton, 1778; nous y renvoyons.

(1) Pour connaître ce fameux sceptique, qu'on peut regarder comme le Généralissime des Incrédules, voyez les différents portraits qu'en ont fait Ramsay, Crusaz, le Clerc, l'auteur d'un beau *Discours sur le danger des grands talents, quand ils ne sont pas conduits par la sagesse*; l'auteur des *Lettres sur les Anglais et sur les Français*; celui des *Essais sur les Philosophes;* Saurin, *Sermons*, 3° vol.; Porée, Orat. *de Credul. in doct.*; le P. de Neuville, *Sermons sur le scandale*, etc.—Voyez encore une *Lettre critique sur Bayle* à la Haye, 1732.— *Examen critique des ouvrages de Bayle*, 1747.— *La Religion vengée, par une société de gens de Lettres, six premiers tomes.*

est de même de la vertu ; l'action directe de la nature y tend et la fait naître; mais, par une espèce de concomitance, elle a produit par contre-coup la source des vices. » Un païen ne pouvait rien dire de plus raisonnable, surtout dans l'ignorance où il était de la chute du premier homme. le P. Mallebranche a éclairci et développé ce principe de Chrysippe. On trouvera d'excellentes réflexions contre les sophismes de Bayle dans un ouvrage anglais de M. Hutcheson, qui a paru traduit en français en 1770 : *Système de Philosophie morale*, t. 1, p. 314, 320 et suivantes.

109. D. Le Fatalisme est-il plus raisonnable que le Manichéisme?

R. Le Fatalisme n'est qu'une conséquence évidente de l'Athéisme, aussi déraisonnable que lui. Voici la remarque d'un homme qui a préconisé toutes les erreurs, et celle-ci par prédilection : « Vous ne trouverez pas que *Dieu soit bon*, parce qu'il y a du mal sur la terre; mais la nécessité qui tiendrait lieu d'un Etre suprême, serait-elle quelque chose de meilleur? Dans le système qui admet un Dieu, on n'a que des difficultés à surmonter, et dans tous les Autres systèmes on a des absurdités *à dévorer* » (*Voltaire. Pens. p.* 9, *édit.* 1765). Il n'y a donc pour nous que *des difficultés;* pour les Athées il y a *des absurdités*, de l'aveu de Voltaire : il y en a à peu près autant pour les Manichéens, en faveur desquels il s'est allié avec Bayle. Mais une observation à faire, 1° c'est que nous avons de bonnes réponses à opposer à ces difficultés, tandis que nos adversaires *dévorent leurs absurdités* en silence, ou ne répondent que par d'autres absurdités. 2 Nous avons de fortes raisons pour ne pas nous en laisser imposer par ces difficultés ; parce que nos principes étant démontrés et incontestables, les difficultés doivent s'ajuster aux principes, et ces principes ne doivent point se plier aux difficultés. 3° Nous parlons d'après les leçons de la foi et les dogmes d'une religion divine, démontrée telle par les arguments invincibles : les Fatalistes et les Manichéens n'ont d'autres garants que leur imagination et le délire philosophique. 4° Si après tout ce que nous répondons aux objections sur l'existence du mal, il reste encore quelques ténèbres à dissiper; si la force des passions nous étonne; si le mal moral et le mal physique paraissent avoir trop d'étendue, le dogme du péché originel et d'une altération générale opérée dans toute la nature explique cette énigme. Ce dogme est un mystère sans doute, mais ce mystère est prouvé, comme nous le ferons voir; et ce mystère, une fois prouvé en explique beaucoup d'autres qui sans lui sont inexplicables.

§ V. — 110. D. De ces réflexions sur la providence et les attributs de Dieu peut-on conclure que tout est bien, et adopter le système de l'Optimisme?

R. 1° L'on ne peut nier que. par rapport à Dieu, tout soit bien, parce que Dieu ne saurait rien faire qui soit mal, quoiqu'il puisse augmenter le bien et le perfectionner à l'infini.

2° Par rapport à l'homme, considéré dans cette vie précisément et sans l'espérance de l'avenir, il est certain que tout n'est pas bien; et c'est insulter à ses maux que d'oser lui dire le contraire.

3° Le système de l'Optimisme, qui, pris dans le sens de ses partisans, n'est qu'un raffinement métaphysique, né dans une imagination plus riante que vraie, se vérifie en quelque sorte dans la personne de l'homme juste, dont les vertus s'accroissent dans le malheur, et chez qui l'attente du bien à venir est toujours un soulagement aux maux présents. Dans l'une et dans l'autre fortune, il jouit en paix de son Dieu, comme il jouit de lui-même ; il jouit avec transport de toute la nature; il jouit sans crainte et sans envie de tout ce qu'il y a de bon dans les autres ; il supporte sans aigreur, sans amertume, le mal qui s'y rencontre, et qu'il ne peut y corriger ; il prête à tout ce qu'il voit le jour le plus favorable ; il embellit tout ce qu'il touche. Il sait que Dieu a placé dans les souffrances même le germe de la félicité de ses enfants. Les sentiments de patience, de paix, de consolation, d'espérance, qui accompagnent cette connaissance, font de cette vie même une vie heureuse. La paille est séparée du grain sous la main du batteur. L'huile coule épurée après avoir passé sous la meule qui a brisé l'amande et ses enveloppes. La même main qui s'appesantit sur le juste l'éprouve et le purifie, tandis que le pécheur se désespère et se damne (1).

CHAPITRE IV. *Malheur de l'Athée.*

§ I. — 111. D. L'Athéisme ne peut tenir contre les lumières de la raison ; mais ne trouve-t-il pas son compte dans les affections du cœur?

R. Si l'homme pouvait ne chercher que l'impunité du crime, et placer sa béatitude dans la jouissance de quelques plaisirs fugitifs, se contentant de la portion de bonheur distribuée aux animaux, il pourrait envisager l'Athéisme sans horreur. Mais une âme qui sait étendre ses désirs, ennoblir ses prétentions, estimer une félicité durable, prendre son essor vers l'éternité, animer la nature par ses regards, et y découvrir la main d'un ouvrier tout-puissant, ne voit dans l'opinion de l'Athée que désolation et que désespoir. Sous ce coup-d'œil, tout est pour elle dans le désordre et dans l'attente du néant. Non seulement elle se replie avec mépris et avec douleur sur elle-même, comme un atome de poussière agité par une impulsion fortuite et aveugle; mais l'univers entier n'est qu'un chaos hideux, où il n'y a ni lien, ni ressort, ni dessein, ni intérêt (2).

(1) *Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum his qui in te confidunt.* Sap. 16.—*Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Rom. 8. — *Una eademque vis irruens bonos probat purificat, eliquat ; malos vastat, damnat, exterminat.* Aug.

(1) Toutes les pensées sublimes, les grands senti-

112. D. Comment cette vérité, qui est si sensible et si indépendante de tout raisonnement a-t-elle pu échapper à quelques Philosophes ?

R. Elle ne leur a point échappé ; mais ils se sont étourdis pour ne pas se rendre à son impression, qu'ils ont regardée comme une douce erreur, un charme illusoire, et ont cru devoir lui substituer le triste tableau du hasard et du néant. « Le spectacle de la nature, dit J. J. Rousseau, si vivant, si animé pour ceux qui reconnaissent un Dieu, est mort aux yeux de l'Athée ; et, dans cette grande harmonie des êtres, où tout parle de Dieu d'une voix si docile, il n'aperçoit qu'un silence éternel (1). » C'est le cas de dire avec un ancien poète :

Non umbræ altorum nemorum, non mollia possunt
Prata movere animum, non qui per saxa volutus
Purior electro campum petit amnis.......
(3 Georg)

C'est l'idée de Dieu qui embellit le monde entier, et donne de l'intérêt à tout ce qu'il renferme : c'est elle qui donne la parole aux êtres insensibles, qui interrompt le silence des forêts, qui donne de l'harmonie au murmure des ruisseaux, qui extasie à la vue d'une fleur, qui exalte aux sons de la musique, qui charme au champêtre concert des oiseaux. — « De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque (dit encore le Philosophe de Genève)? Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret? Quelle voix peut parler au fond de son âme? Quel prix peut-il attendre de la vertu? Comment doit-il envisager la mort? » — Un auteur moderne, judicieux et modéré, n'a pas cru exagérer, ni écrire un paradoxe, en tirant l'Athée de la classe des êtres pensants et raisonnables, pour le placer parmi ceux que la nature n'a doués que de la sensation (2). Les Athées avouent que leur système est désolant, qu'il ne peut plaire qu'aux hommes qui ont un grand fonds de mauvaise humeur, un tempérament mélancolique, une âme aigrie par des malheurs ou des infirmités (1). On a remarqué que le hérissé Spinosa était un génie triste, noir, rêveur, misanthrope au prodige. Toutes les ténèbres du vice et les traits du désespoir étaient empreints sur le visage du fameux athée Dolet (2). Vanini n'avait pas la physionomie plus heureuse. — Un homme, aussi ingénieux que chrétien, disait que ce système ne pouvait plaire qu'aux amateurs de la mort, et appliquait aux adversaires de la Divinité ces paroles de Salomon : *Omnes qui me oderunt diligunt mortem* (*Prov.* 2). Bayle, d'Alembert, Hume, etc., observent que les Athées sages (s'il peut y en avoir de cette sorte) n'ont garde de publier leurs sentiments : « Par charité et par générosité, dit Bayle (*Dict. hist. et crit., art.* Desbarreaux), ils fortifieront plutôt les jeunes gens dans des doctrines qui peuvent les préserver des débauches, en leur donnant des consolations dans leurs misères, par l'espérance d'une éternité bienheureuse » (3). *Pour bien des gens* (dit le *Système de la Nature*), *leur ôter les idées de Dieu, ce serait leur arracher une portion d'eux-mêmes, les priver d'un aliment habituel, les plonger dans le vide, et forcer leur esprit inquiet à périr faute d'exercice* (4).

ments, naissent de l'idée d'un Dieu, de la Providence, de l'immortalité. Les livres des Athées sont froids et lugubres : quelque ton que la Philosophie leur donne, ils ne s'élèvent que lorsqu'ils empruntent un langage qui combat leurs erreurs. *Firmamentum virtutis, exaltans animam.* Eccle. 34.

(1) *Delectasti me, Domine, in factura tua : et in operibus manuum tuarum exultabo. Vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelliget hæc.* Psal. 91.

(2) « On a osé, dit-il, nous présenter l'Athée comme un sage, *dans qui la raison est devenue toute-puissante après avoir perdu la foi (Nouv. Pens. phil.).* Ne ferait-on pas mieux de le définir l'homme sur lequel la raison et la foi ont perdu tout empire? Ne sera-ce pas même lui trop accorder que de souffrir qu'il soit classé parmi les hommes? Comme nous, sans doute, il porte ses regards élevés vers les cieux : mais, comme l'animal, dont les yeux sont courbés vers la terre, il ne peut en saisir les rapports avec l'Etre suprême. Le ciel lui a donné ce front sublime qui annonce l'intelligence ; peut-être était-il fait pour la posséder comme l'homme, à certain degré : mais, comme l'animal, il ne peut en distinguer les traces nulle part. Avec la faculté de penser, il sembla recevoir, en naissant, des titres supérieurs à l'instinct ; mais les sens de l'animal ne sont-ils pas les seuls guides qu'il adopte? Ainsi que l'homme enfin il jouit du don de la parole : mais, comme l'animal, ou jamais il n'interrogea l'univers, ou la nature est muette pour lui. — Que le soleil, du couchant à l'aurore, promène ses feux resplendissants ; à tout l'éclat du jour que mille astres radieux fassent succéder la majesté des nuits, et célèbrent le Dieu qui les créa ; l'Athée n'entend point le cantique de louanges dont retentit leur marche triomphante. Que mille êtres vivants peuplent nos champs et nos forêts, qu'ils s'élèvent dans l'empire de l'air, qu'ils respirent dans les abîmes de l'Océan, et que leur génération se perpétue de siècle en siècle, ils n'élèveront point son esprit à l'Auteur de la vie. Que le retour constant et régulier des frimas et du printemps, de l'été et de l'automne, annonce le Dieu de la sagesse et de la providence, l'ordre ne lui dit rien de plus que la confusion et le chaos. Que la terre s'embellisse et se couvre de toutes ses richesses, il cueillera ses fruits comme ceux du hasard. Insensible au milieu du spectacle imposant de l'univers, il n'entendra jamais cette voix distincte et puissante : *C'est Dieu qui nous a faits ; « Ipse fecit nos, et non ipsi nos »* (*Ps.* 99). Son cœur même ne le lui dira pas. Est-ce donc là cet être destiné à la contemplation de la nature? Le cœur environné de glace, et son esprit frappé de toute l'apathie de la stupidité, est-il donc fait pour apprécier l'ordre, la variété, les richesses qu'elle étale à nos yeux, pour s'élever à la puissance, à la sagesse de l'auteur, par la beauté, l'ensemble, et la magnificence de l'ouvrage? »

(1) Système de la nature, t. 2, p. 213. — Shastesbury, *Lettre sur l'Enthous.*, sect. 3.

(2) « Seulement à le voir, dit un de ses contemporains (Jean Angeodonus), on démêlait un insensé, un furieux, un enragé. Ni le bronze, ni la toile, n'eussent jamais pu être, comme son visage, l'image d'un monstre. »

(3) Bayle a-t-il pratiqué lui-même cette pompeuse maxime? On serait curieux de savoir quels sont ces incrédules si *charitables* et si *généreux*. On dirait que ces messieurs sacrifient les réflexions les plus profondes et les plus riches découvertes à la simplicité des croyants. On sait à quoi s'en tenir.

(4) Faut-il s'étonner du vide et de l'ennui que

113. D. Les Athées ne trouvent-ils pas un grand avantage à être délivrés de la crainte de la mort et de ses suites (1).

R. 1° S'ils n'ont pas les agitations de la crainte, ils n'ont pas les douceurs de l'espérance, qui, dans l'homme juste, a toujours le dessus et le fait anticiper sur le bonheur à venir.

2° La vue de l'anéantissement n'a-t-elle pas de quoi les faire frissonner d'horreur ? Ecoutons les Philosophes (2) : « L'instinct qui fait frissonner l'homme à la mort le laisserait-il tranquille aux approches de sa destruction totale ? On est accoutumé à vivre, à sentir, à être quelque chose. Ce n'est pas sans peine que l'on s'arrache à soi-même, et que l'on se dit : *Tu mourras tout entier.* » — « Ces doutes sont tristes. Il est dur d'être anéanti. Espérez de vivre..... pourriez-vous rejeter un système si beau et si nécessaire au genre humain ? » Celui qui croit son âme immortelle trouve dans cette persuasion un remède assuré contre tous les maux de la vie et l'assaisonnement de tous les plaisirs raisonnables : tous les regrets et tous les désirs s'évanouissent dans cette grande idée, qui seule renferme toutes les louanges de l'Eternel et tous les motifs de l'aimer (3). L'auteur du *Système de la Nature* nous dit que c'est l'idée des enthousiastes ; mais il ajoute que ces *enthousiastes* sont *heureux*.

114. D. La crainte d'un Dieu ennemi du crime et terrible dans ses vengeances ne doit-elle pas troubler la paix de l'homme, et le désoler par de tristes inquiétudes sur l'avenir ?

R. Elle ne peut troubler que le méchant ; et cette crainte, déjà si utile à la société et à la sécurité publique, est bien propre à le corriger lui-même et à le sauver. La crainte de Dieu n'est, dans l'homme vertueux, qu'une crainte paisible, placée entre l'espérance et l'amour ; une crainte qui raffermit, qui fortifie mieux que toutes les espérances de ce monde, qui abolit toutes les autres craintes (1), qui élève l'homme au-dessus de tous les dangers, qui le met à l'abri de toute séduction, qui le rend plus grand que tout ce que les hommes exaltent et admirent (2).

§ II. — 115. D. Que penser des suicides si fréquents dans ce siècle ? Peut-on les regarder comme une suite de l'incrédulité et de la désolation qu'elle envoie dans les âmes ?

R. Il n'y a pas lieu d'en douter. Dans le système de l'Athée, il n'y a que la mort qui puisse finir ses maux (3). Le chrétien ne manque jamais de ressources, ses malheurs même augmentent ses espérances, et la loi de son Dieu est pour lui un principe assuré de consolation et de vie (4) ; mais l'impie se désespère dès qu'il se voit immolé à la fatalité et aux caprices d'une matière aveugle.

116. D. Les plaisirs des sens ne suffisent-ils pas pour attacher l'homme à la vie, et lui ôter le désir de sa destruction (5) ?

l'homme éprouve dès qu'il perd la grande et agissante idée de Dieu, de cet être qu'il se représentait comme présent en tout lieu et en tout temps, comme témoin et juge de ses actions et de ses pensées les plus secrètes, comme l'ami du cœur, comme l'auteur et le garant de sa félicité présente et éternelle ? De là les dissipations que le dégoût invente avec une succession si rapide, et parmi lesquelles il n'en trouve aucune qui le guérisse. De là cette fureur de jeux, de courses, de danses et de spectacles, qui s'accroît à mesure qu'elle désespère de se satisfaire. Quelle idée, hélas ! pourrait remplacer l'idée de Dieu ? idée déjà si vaste et si riche par elle même, qui en produit et en nourrit mille autres, l'idée du devoir, de la vertu, de la justice, de la charité ? Que dire des sentiments précieux attachés à toutes ces idées, de la voix de la conscience, de l'étude de la loi de Dieu, de la connaissance détaillée et raisonnée de ses commandements, des préceptes de l'Eglise, des obligations multipliées d'un bon chrétien, des pieuses pratiques, qui occupent l'âme et en adoucissent toutes les situations par une onction ineffable ? Ciel ! quel vide l'anéantissement de toutes ces choses ne doit-il pas produire dans l'âme et dans la vie de l'homme ? et n'est-il pas bien naturel que nous devenions frivoles et insensés, dégoûtés de tout et de nous-mêmes, à proportion que nous devenons irréligieux ?

(1) Le dogme de l'immortalité de l'âme est inséparable de celui de l'existence de Dieu, comme on le verra au livre suivant, chap. II.

(2) Mérian., Hist. de l'acad. de Prusse, t. 19. Volt., dict. ph., art. *Chine*. Cathéchisme chinois, 3° Entr.

(3) *Immortalitatis pulchrum est medicamentum. pulcher hymnus Dei homo immortalis.* Cl Alexan.

(1) Puisque Dieu est le maître et le souverain arbitre de tout ce que les hommes peuvent craindre, les autres craintes s'évanouissent nécessairement devant la crainte de Dieu : *Qui timet Dominum, nihil trepidabit, et non pavebit, quoniam ipse et spes ejus.* Eccli. 34. — *Auferendique sunt metus, sed ita ut is solus relinquatur, qui quoniam legitimus ac verus est, solus efficit ut possint cætera omnia non timeri.* Lact., l. 6, *De vero cultu*, n. 17. — Un poète moderne a bien exprimé ce précieux avantage de la crainte de Dieu.

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
(*Rac.*, *Athalie.*)

(2) *Magnus, et judex, et potens est in honore : et non est major illo qui timet Deum.* Eccli. 10. *Facultates et virtutes exaltant cor, et super hæc timor Domini* Eccli. 40.

(3) *Sæculi autem tristitia mortem operatur.* 2. Cor. 7.

(4) *In æternum non obliviscar justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me.* Psal. 118.

(5) L'auteur des *Saisons* et des *trois Poèmes* nous dit gravement que les suicides sont plus multipliés au commencement de l'hiver, parce que les plaisirs sont plus rares ; qu'il faut les renforcer par les danses, les spectacles, les repas, etc. On peut juger par là des nobles ressources de la Philosophie : elle prétend détruire les préjugés, réformer la religion, faire la félicité des peuples ; et elle ne saurait tenir contre l'hiver ! — Est-il possible que M. de S. Lambert ne connaisse pas le peu d'impression que font sur une âme troublée, dégoûtée, désespérée, ces dissipations bruyantes ? Croit-il que l'assaisonnement des mets les plus rares, que la plus délicieuse musique puisse ramener la paix dans un cœur flétri par la débauche et le crime ? Un poète païen raisonnait tout autrement :

Districtus ensis cui super impia
Cervice pendet, non siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem,
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent.......
(*Horat.*)

Un autre païen nous apprend la même chose, par une fiction qui exprime une très-grande vérité :

R. 1° Ces plaisirs ne sont pas assez généraux pour attacher tous les tempéraments, tous les états, toutes les conditions, tous les âges. Les hommes courbés sous le travail, l'infortune, l'indigence, les ignorent presque absolument; et ce sont eux qui ont le plus besoin d'être ramenés à l'amour de la vie.... Les douceurs de la religion et des espérances chrétiennes appartiennent à tout le monde.

2° Ce sont ces plaisirs mêmes qui, par leur continuité et leur excès, dégoûtent de la vie. A force de se divertir l'on ne se divertit plus. Plus la jouissance est longue et pleine, plus elle est propre à convaincre du néant de toutes les satisfactions passagères (1). Aussi sont-ce les enfants du plaisir et de la débauche qui sont les plus sujets au dégoût de la vie; preuve certaine que la terre n'a pas de quoi satisfaire le cœur de l'homme, qu'il tend naturellement à l'immortalité, et que c'est le rendre odieux à lui-même que de le dépouiller de cette grande prétention (2). L'école d'Epicure, selon la remarque du cardinal de Polignac, forme plus de suicides que toutes les autres (3). Lucrèce se tua à 42 ans; Creech, son traducteur anglais, à 40; Blount, à 39; le matérialiste Acosta se fit sauter la tête d'un coup de pistolet, etc. Montagne et Helvétius, zélés partisans d'Epicure, sont les

.... Epulæque ante ora paratæ
Regifico luxu : Furiarum maxima juxta
Accubat, et manibus prohibet contingere mensas,
Exsurgitque facem attollens, atque intonat ore.
(*Æneid. VI.*)

Il serait peut-être dangereux d'en dire davantage sur cet ouvrage : l'auteur, qui est un militaire bouillant, ne connaît d'autre réponse aux critiques que celle du tyran Denis; il fait traîner en prison ceux qui n'applaudissent pas à son travail.

(1) Le seul moyen de trouver toujours de nouveaux plaisirs, de les goûter, d'en faire le délassement et la réfection d'une âme raisonnable, c'est d'en jouir selon les vues de Dieu, selon les règles de la sagesse et de la modération que prescrit la loi de Dieu : un poète a bien rendu cette observation :

Les plaisirs sont les fleurs que notre divin maître,
Dans les ronces du monde, autour de nous fait naître;
Chacune a sa saison, et par des soins prudents
On peut en conserver dans l'hiver de nos ans :
Mais s'il faut les cueillir, c'est d'une main légère :
On flétrit aisément leur beauté passagère.
Le travail est souvent le père du plaisir;
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.
Le bonheur est un bien que nous vend la nature;
Il n'est point ici-bas de moisson sans culture.

(2) « Avec le sentiment de la Divinité (dit l'auteur des *Etudes de la nature*), tout est grand, noble, beau, invincible; dans la vie la plus étroite, sans lui, tout est faible, déplaisant et amer, au sein même des grandeurs..... L'homme a beau s'environner des biens de la fortune, dès que ce sentiment disparaît de son cœur, l'ennui s'en empare. Si son absence se prolonge, il tombe dans la tristesse, ensuite dans une noire mélancolie, et enfin dans le désespoir. Si cet état d'anxiété est constant, il se donne la mort. L'homme est le seul être insensible qui se détruise lui-même dans un état de liberté. La vie humaine, avec ses pompes et ses délices, cesse de lui paraître une vie, quand elle cesse de lui paraître immortelle et divine. »

(3) *Pulchra voluptatis sane solatia raptæ*

grands panégyristes des suicides. Le *Système de la nature* (*chap.* 19, *pag.* 305, 306) enseigne expressément que « la honte ou l'indigence, la perfidie de ses amis, l'infidélité de sa femme, l'ingratitude de ses enfants, une passion impossible à satisfaire, le chagrin, la mélancolie, le désespoir, tout devient un motif légitime de renoncer à la vie. Un fer est le seul ami, le seul consolateur qui reste aux malheureux : lorsque rien ne soutient plus l'amour de son être, vivre est le plus grand des maux, et mourir est un devoir pour qui veut s'y soustraire. »

117. D. De là ne résulte-t-il pas que le prétendu courage des suicides n'est réellement qu'une faiblesse extrême qui ne peut combattre le sentiment du mal ou de l'ennui?

R. C'est l'aveu qu'en fait un philosophe fort ami d'Epicure, en traduisant un passage de Virgile sur ces héros si vantés d'une mort volontaire (1).

Là sont ces insensés qui, d'un bras téméraire,
Ont cherché dans la mort un secours volontaire;
Qui n'ont pu supporter, faibles et furieux,
Le fardeau de la vie imposé par les dieux.
Hélas! ils voudraient tous se rendre à la lumière,
Recommencer cent fois leur pénible carrière.
Ils regrettent la vie; ils pleurent, et le sort,
Le sort, pour les punir, les retient dans la mort.
L'abîme du Cocyte, et l'Achéron terrible,
Met entr'eux et la vie un obstacle invincible.

Tous les païens sensés ont parlé comme Voltaire. L'homme, dit Sénèque, ne fait point paraître la force de son âme dans la haine de la vie, mais bien dans les combats contre le malheur et dans la résolution de ne céder jamais à ses efforts (2).

Le poète Martial dit la même chose en des termes presque semblables (3). Cicéron s'exprime encore avec plus d'énergie, et avec un respect extrême pour l'auteur de la vie (4). Enfin les comédiens mêmes ont répandu le ridicule sur ce prétendu courage de se défaire :

Aller en l'autre monde est très-grande sottise,
Tandis qu'en celui-ci l'on peut être de mise.
(*Molière.*)

Toutes le lois civiles de l'Europe, depuis qu'elle est devenue la partie la plus éclairée

Præclarum auxilium, dolor additus ipse dolenti!
Sic miser Assyriûm regnator Sardanapalus,
Post epulas, venerem, levium et genus omne bonorum,
Languentis vitæ impatiens ac sortis iniquæ,
Struxit in urbe rogum, seque et sua tradidit igni :
En epicureæ dignissima meta palestræ.
(*Anti-Lucr. lib.* 1.)

(1) *Proxima deinde tenent mœsti loca, qui sibi lethum*
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas Quam vellent æthere in alto
Nunc et pauperiem et duros perferre labores!
Fata obstant, tristique palus inamabilis unda
Alligat, et novies Styx interfusa coercet.
(*Æn. VI.*)

(2) *Non est virtus timere vitam; sed malis ingentibus*
Obstare, nec se vertere, ac retro dare.
(*In Thebaide.*)

(3) Rebus in angustis facile est contemnere vitam;
Fortius ille facit qui miser esse potest.

(4) *Nisi Deus is, cujus templum est id omne quod conspicis, istis te corporis custodiis liberaverit, huc tibi patere aditus non potest... Piis omnibus retinendus est animus in custodia corporis, nec injussu ejus a quo ille datus est, ex hominum vita migrandum est.* Somn.

de l'univers, réprouvent et flétrissent le suicide comme le fruit d'un lâche désespoir; et jusqu'à l'époque de notre beau siècle philosophique, il ne s'était trouvé qu'un petit nombre d'enthousiastes furieux qui en eussent entrepris l'apologie. Les lois d'Athènes punissaient le destructeur de soi-même, en ordonnant que la main du cadavre fût brûlée séparément du reste. A Thèbes, le corps d'un suicide était brûlé avec infamie. Montesquieu s'est trompé en disant que les lois romaines ne condamnaient pas les suicides: elles décernent que les suicides seront privés de la sépulture sacrée et religieuse. Chez quel peuple eût-on pu considérer le suicide avec indifférence, et le laisser impuni? N'est-il pas de toute évidence que les malheureux épris de cette manie sont les plus redoutables des hommes? De quoi n'est pas capable celui qui a résolu sa propre destruction? Quel crime peut lui donner de la crainte ou de l'horreur, s'il a quelqu'intérêt ou quelque plaisir *à le* consommer avant de se dérober absolument et irrévocablement aux regards et au pouvoir de ses semblables?

118. D. Pour se justifier, ces messieurs disent que la vie est un mal, que l'existence est un triste présent de Dieu: que faut-il penser de cette apologie?

R. 1° La vie, fût-elle un mal, un peu plus de force nous apprendrait à la supporter; un peu plus de religion en adoucirait le poids; un peu plus de crainte de Dieu nous y tiendrait attachés jusqu'à ce qu'il nous fût permis de la quitter. Ah! si le zèle des ministres de l'évangile, fortement et efficacement secondé par la puissance du gouvernement, pouvait rétablir les mœurs, abolir les sensations brutales qui avilissent les âmes, les dégradent et les détachent d'elles-mêmes, rendre à la religion son lustre et ses droits; si la ferme espérance d'une brillante immortalité remplaçait le sombre et désolant aspect du néant, les hommes ne songeraient plus à entreprendre sur leurs jours. Un courage animé et soutenu par toutes les ressources d'une foi divine les élèverait au-dessus des ravages de l'adversité et des douleurs des infirmités humaines; ils n'auraient garde d'envoyer dans un prétendu néant une âme qu'ils sauraient réservée au ressentiment redoutable de l'auteur de la vie, outragé dans sa bienfaisance et dans son souverain domaine; ils sauraient, d'après la doctrine de l'apôtre, qu'ils appartiennent dans la vie et dans la mort au grand roi de tous les êtres, et que ces deux époques de notre existence doivent être enregistrées dans le grand livre du Maître des temps (1).

2° Pourquoi la vie serait-elle un mal? Il n'y a que l'ingratitude et la révolte contre Dieu qui puissent engendrer une idée réfutée par l'attachement que tous les hommes ont à la vie et par la crainte qu'ils ont de la mort. Dans le système de l'Athée, où l'homme est sans ressource, sans espérance, sans destinée, je puis croire que ce serait un mal d'exister; mais hors du cas de cette monstrueuse supposition la création est sans doute le premier des bienfaits de Dieu et le fondement de tous les autres. La satisfaction seule d'exister et de penser est un bienfait: la joie pure que nous inspire une bonne action ou un sentiment vertueux, l'attendrissement que nous cause un trait d'humanité dont nous sommes les auteurs ou les témoins, les douceurs de l'amitié, le lien des affections sociales, le pouvoir de contribuer quelquefois au bonheur de nos semblables, font chérir la vie à un cœur bien fait: il se sent sous la main d'une providence attentive et prodigue de ses dons: un moment de retour vers l'Être suprême répand en lui une douce émotion, lui fait oublier les maux inséparables de sa nature. « Puis-je me voir ainsi distingué, conclut le Philosophe de Genève, sans me féliciter de remplir ce poste honorable, et sans bénir la main qui m'y a placé? De mon premier retour sur moi naît dans mon cœur un sentiment de reconnaissance et de bénédiction pour l'auteur de mon espèce, et de ce sentiment mon premier hommage à la divinité bienfaisante (*Emile, t. 3, p. 66*).

3° Tandis que quelques Philosophes regardent la création comme un mal et la vie comme un fardeau, d'autres prétendent que l'aveugle nature est sans reproche, qu'il n'y a aucun lieu de s'en plaindre, et qu'on trouve plus de consolation dans la fatalité de ses lois nécessaires que dans la providence d'un Dieu libéral et bienfaisant.

119. D. Cet absurde parallèle, suivi d'une préférence insensée, a-t-il pu naître dans l'esprit d'un homme?

R. C'est la doctrine de ceux qui se contentent de ce que Platon appelle le *souverain bonheur des chevaux et des taureaux*. L'auteur du *Système de la nature* (*T. 2, p. 401*) l'établit dans une harangue emphatique la Nature en personne déclame à la fin de ce rare ouvrage, et met le comble aux extravagances qu'il renferme (1). Voici les réflexions qu'un auteur connu a faites sur cette déclamation insensée: il y a tant de vérité et de sentiment dans ce passage

Scip. cap. 3. Il y a quelque chose de bien philosophique et de bien vrai dans l'éloge que l'Eglise fait de S. Martin: *O virum ineffabilem, qui nec mori timuit, nec vivere recusavit!*

(1) *Sive enim vivimus, Domino vivimus: sive morimur, Domino morimur. Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus.* Rom. 14.

(1) Après l'excellente réfutation qu'en a faite M. Bergier, il en a paru plusieurs autres, entre lesquelles on distingue les *Observations* de M. Castillon, de la société royale de Londres; les *Réflexions philosophiques* de M. Holland; un traité intitulé, *De la religion, par un homme du monde*, 2 vol., à Paris, chez Moutard, 1778. Voici comme Voltaire parle de ce chef-d'œuvre du matérialisme: *Il est déclamateur, il se contredit, il affirme ce qui est en question, et surtout il s'est fondé sur de prétendues expériences dont la fausseté et le ridicule sont aujourd'hui reconnus et sifflés de tout le monde.* Nouv. Mél. philos. hist. crit. 12° part., p. 312, édit. de 1772.

(*Examen du Mat.*, *t.* 2, *p.* 472), qu'on nous permettra de le citer ici.

« *O vous qui, d'après l'impulsion que je vous donne, tendez vers le bonheur dans chaque instant de votre durée, ne résistez point à ma loi souveraine!* » Et comment y résisterions-nous, puisque nous ne sommes pas libres, et que tout est nécessaire? Un pareil début ne nous promet point une harangue raisonnable.

« *C'est dans mon empire que règne la liberté.* » La liberté avec la nécessité, voilà un mystère qui passe notre intelligence.

« *La vérité éclaire mes sujets.* » Cela est heureux. Ils en ont très-grand besoin pour comprendre les absurdités que vous leur annoncez.

« *Cessez de contempler l'avenir.* » Et si vous me forcez de le contempler par la manière dont vous m'avez formé, est-ce à moi que vous devez vous en prendre? Je suis votre ouvrage, c'était à vous de me former autrement.

« *Sois heureux.* » Très-volontiers; mais puis-je l'être avec la goutte ou la gravelle, quand il vous plaira de me les envoyer? Puis-je l'être si vous m'avez donné un caractère chagrin, bizarre, mécontent des autres et de moi-même? Rendez-moi heureux, si vous voulez que je le sois.

« *Vis pour tes semblables.* » Mais il serait beaucoup plus avantageux à mon bonheur qu'ils vécussent pour moi; puis-je être heureux en leur sacrifiant sans cesse mon bien-être et mes intérêts?

« *Sois juste et bon.* » J'y consens, pourvu que les autres soient tels à mon égard; mais s'ils sont injustes et méchants, pourquoi ne me serait-il pas permis de m'en venger, et d'user de représailles? Accordez vos préceptes avec mon bonheur, ou ne m'en parlez pas.

« *Sois fidèle à la tendresse de ton épouse, et qu'elle soit fidèle à la tienne.* » L'avis est excellent; mais si elle manquait de fidélité en succombant à un penchant nécessaire, si je venais à y succomber moi-même, aurions-nous droit de nous accuser?

« *Élève tes enfants.* » Je pourrai m'y résoudre, si je puis espérer de les voir heureux; mais si je n'ai d'autre héritage à leur laisser que des maux et des larmes, le plus grand service que je puisse leur rendre, c'est de les étouffer à leur naissance.

« *Si mon injuste patrie me refuse le bonheur, je dois m'en éloigner en silence.* » Et si je ne puis la quitter sans me rendre plus malheureux encore, par quelle loi m'est-il défendu de me venger de ses injustices? Le bonheur est la loi suprême : j'ai droit de me le procurer à tout prix.

« *Malgré l'injustice des hommes, je jouirai du contentement intérieur.* » Belle ressource contre les traits de la fortune! Au contraire, j'aurai à me reprocher d'avoir renoncé à mon bonheur pour des êtres qui ne méritent que ma haine.

« *Je vivrai toujours dans l'esprit de mes amis.* » Cela n'est pas sûr : un malheureux n'a plus d'amis; les morts sont bientôt oubliés : et de quoi me servira le souvenir des hommes quand je ne serai plus?

« *Garde-toi de te plaindre de ton sort.* » Quoi! en me rendant malheureux, vous me refuserez encore la triste consolation de me plaindre? c'est tout ce que pourrait faire le plus cruel des tyrans.

« *Je punis*, dites-vous, *plus sûrement que les dieux, tous les crimes de la terre.* » 1° Cela est faux : dès qu'un scélérat peut braver la honte et les remords, vous ne pouvez rien contre lui; 2° vous punissez donc vos propres crimes sur les malheureux que vous entraînez au mal par un penchant invincible.

Ne me parlez ni de remords, ni de la honte, ni de la crainte qui tourmentent l'âme des méchants; c'est qu'ils ne savent pas raisonner : doit-on avoir des remords ou de la honte des actions que nous n'avons pu éviter? C'est à vous, nature marâtre, de rougir des vices que vous nous avez donnés; ou plutôt, ce qui vient de nécessite, peut-il être un vice ou un crime? Pouvons-nous oublier qu'il n'y a dans la nature ni ordre, ni désordre, ni bien, ni mal, ni vice, ni vertu?

« *Les motifs de la morale de la nature sont l'intérêt évident de chaque homme, de chaque société.* » Cela serait fort bien, si l'intérêt de chaque homme et celui de chaque société étaient toujours d'accord; mais quand ils sont opposés, lequel doit avoir la préférence? Voilà sur quoi nous ne sommes pas encore instruits.

Serons-nous assez insensés pour demander à une nature sourde d'écarter l'imposture qu'elle-même a fait naître; de dissiper des erreurs où elle nous a fait tomber, et qui sont un effet de l'organisation; de soumettre nos cœurs, si elle les a rendus incapables de soumission? Conclurons-nous, avec les matérialistes, qu'il faut nous soumettre à la nécessité d'être méchants, s'il plaît ainsi à la nature?

Disciples prétendus de la nature! c'est déraisonner trop longtemps; puisque la religion nous adresse un langage plus sensé, nous ne pouvons plus refuser de l'entendre.

« O homme! être pensant et libre, qu'une Philosophie insultante et chagrine ose traiter d'insecte éphémère, tu es indigné de cet outrage. Ce front majestueux que tu portes vers les cieux, la variété de tes pensées, la rapidité de tes désirs, l'étendue de tes projets, l'immensité de tes espérances, attestent la dignité de ton être, la noblesse de ton origine, la grandeur de ta destinée. L'empire que tu exerces sur la matière, le mouvement que tu lui imprimes, les formes que tu lui donnes, les qualités que tu y découvres et dont tu sais faire usage, la docilité avec laquelle elle se prête à tes volontés, te font assez sentir que tu lui es supérieur, et qu'elle est faite pour t'obéir. Dans la vaste étendue des cieux où elle semble hors de ta portée, tu suis encore la marche que lui a prescrite le Créateur; tu en calcules les instants, tu en prévois les révolutions, tu en combines les

lois : sous les yeux du maître qui en est l'auteur et l'arbitre, tu en es le témoin et l'admirateur. Vois dans quelles archives tu dois chercher tes titres, dans celles de la philosophie ou dans celles de la religion : l'une te déclare que tu es l'avorton de la nature, destiné à être étouffé presqu'au moment de ta naissance ; l'autre t'apprend que tu es l'enfant du Créateur, l'héritier du ciel, le citoyen de l'éternité. A ces deux langages, reconnais ta véritable mère, sois homme, crois un Dieu, et tu auras un père » (*Examen du matér.*, *t.* 1, *p.* 152).

CHAPITRE V. *L'Athéisme considéré par rapport à la société.*

§ I. — 120. D. Une société d'hommes peut-elle subsister sans la croyance d'un Dieu ?

R. Un ancien philosophe (*Plutar. advers. Colot.*) assure qu'il serait plus aisé de bâtir une maison en l'air que de fonder une république sans religion. Un autre disait que l'ignorance était pour tous les états un mal plus redoutable que la peste (1) ; qu'attaquer la religion, c'était attaquer les fondements de la société humaine (2). Ils étaient d'accord en ce point avec tous les sages de l'antiquité. Mais peut-être l'autorité du plus fameux de nos incrédules est-elle plus propre aujourd'hui à prouver cette thèse. « Telle est, dit-il, la faiblesse du genre humain, et telle est sa perversité, qu'il vaut mieux sans doute pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, pourvu qu'elles ne soient point meurtrières, que de vivre sans religion. L'homme a toujours eu besoin d'un frein ; et quoiqu'il fût ridicule de sacrifier aux Faunes, aux Sylvains, aux Naïades, il était bien plus utile d'adorer ces images fantastiques de la Divinité que de se livrer à l'Athéisme. Un Athée qui serait raisonneur, violent et puissant, serait un fléau aussi funeste qu'un superstitieux sanguinaire..... Partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire. Les lois veillent sur les crimes publics, et la religion sur les crimes secrets » (*Volt.*, *Traité de la Tolér.*, *ch.* 20). Supposez dans une société d'Athées des prétentions exclusives, comme il ne manquera pas d'y en avoir, et qu'il soit de leur intérêt de s'entre égorger ; il n'en restera qu'un seul, savoir, le plus fort, et ce sera le dernier.

121. D. Ces autorités ne sont-elles pas contredites par celles d'un célèbre critique, qui, par des raisonnements à perte de vue, a prétendu trouver des vertus réelles chez les Athées ?

R. Cet auteur s'est réfuté lui-même dans plus d'un endroit, et a reconnu l'illusion de ses sophismes, pour se ranger au sentiment général. « Eloignez, dit-il, l'idée de Dieu et de sa providence, et après cela prenez un peu celle de la vertu, vous ne savez plus ce que c'est, elle s'évanouit..... Si l'on ne joignait pas à l'exercice des vertus ces biens à venir que l'Ecriture promet aux fidèles, on pourrait mettre la vertu et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif : *Vanité des vanités, et tout est vanité* » (*Dict. crit.*, *art.* Brutus). » Généralement parlant, dit-il encore, la vérité et la principale force de la religion, par rapport à la vertu, consistent à être persuadé de l'éternité des peines et des récompenses ; et ainsi, en ruinant le dogme de l'immortalité de l'âme, on casse les meilleurs ressorts de la religion » (*Ibid.*, *art.* Sadducéens).... « Si l'on regarde les Athées dans la disposition de leur cœur, on trouve que, n'étant retenus par la crainte d'aucun châtiment divin, ni animés par l'espérance d'aucune bénédiction céleste, ils doivent nécessairement s'abandonner à toutes les passions » (*Pensées sur la comète*). Du reste, Bayle ne se fût-il pas réfuté lui-même, il l'eût été victorieusement par l'auteur de l'*Emile*, par celui de l'*Esprit des lois*, par l'*Ami des hommes*, par Bolyngbroke, par Hume, etc., et, comme nous venons de le voir, par Voltaire, son admirateur et son copiste (1).

122. D. Pourquoi jugez-vous qu'un Athée ne puisse être vertueux ?

R. Parce que, dans le système de l'Athée, la vertu n'a plus de motif : elle éloigne l'homme de sa félicité, en lui interdisant la jouissance des seuls plaisirs auxquels il peut aspirer, et blesse la raison, principe essentiel de toutes les vertus.

(1). *Dei ignoratio est summa omnium rerum publicarum pestis.* Plato, lib. 10, de Leg.

(2) *Omnis humanæ societatis fundamentum convellit, qui religionem convellit.* Plato., ibid.

(1) Voyez toutes ces autorités rassemblées dans l'Apologie de la religion, par M. Bergier, t. 1. *Réflexions sur la préf.*, t. 2, chap. 16, etc. M. de Pompignan, dans la 2e, 4e et 5e question sur l'incrédulité, démontre cette vérité par les raisonnements les plus invincibles, qui résultent de la nature même de l'homme et de toutes les connaissances que nous en avons. Le P. Bourdaloue a traité la même chose dans un excellent Sermon pour le jeudi de la troisième semaine de carême : *Point de probité sans religion, point de religion sans probité. Je n'entends pas*, dit J. J. Rousseau, *qu'on puisse être vertueux sans religion : j'eus long-temps cette opinion trompeuse, dont je suis très-désabusé* (*Lettres sur les spectacles*). — Un écrivain déclaré contre toute morale religieuse convient que celle des Philosophes est absolument vaine. « Quelques Philosophes ont cru nous donner des principes plus sûrs et plus propres à fixer nos idées sur la morale. Ils donnent pour base à la science des mœurs un prétendu *sens moral*, un *instinct* inexplicable, une *bienveillance* innée, un amour parfaitement *désintéressé* de la vertu. Si nous examinons ces idées, nous les trouverons absolument chimériques » (*Système soc.*, *t.* 1, *ch.* 5). A tous ces témoignages ajoutons celui de l'Encyclopédie. « C'est un principe certain que ce n'est que dans la religion qu'on peut trouver une justice exacte, une probité constante, une sincérité parfaite, une application utile, un désintéressement généreux, une amitié fidèle, une inclination bienfaisante, un commerce agréable, en un mot, tous les charmes et les agréments de la société » (*Dict. enc.*, *art.* Probité). — On peut voir encore une excellente dissertation de George Pritz : *De Atheismo et in se fœdo et humano generi noxio*; vol. in 4°.

123. D. Par là même, les vertus des Athées ne sont-elles pas plus précieuses et plus estimables, étant pratiquées sans intérêt, et en vue d'elles-mêmes?

R. Ce raisonnement de Cardan, de Bayle, de Lamethrie, etc., renferme contradiction dans les termes : c'est établir une chimère, et prétendre qu'elle est préférable à un bien réel. Il n'y a plus de vertu dès que vous ôtez l'idée du juste et de l'injuste d'un législateur souverain; dès lors la pente invincible de l'homme vers le bonheur ne s'arrête que dans la satisfaction de ses désirs actuels. Ce n'est pas que l'espoir de la récompense entre essentiellement dans la nature de la vertu : on peut la pratiquer sans doute par d'autres motifs plus ou moins sublimes : mais s'il n'existait aucun châtiment du crime, aucun prix de la vertu, aucun garant des lois naturelles, divines et humaines, aucune providence, aucun but ni cause finale des êtres doués de l'intelligence, aucune distinction de l'homme et de la brute; dès lors toutes les notions seraient confondues, et les idées dont résultent l'honneur de la vertu et l'opprobre du vice seraient anéanties. Il n'y aurait plus d'amour de l'ordre, parce qu'il n'y aurait plus d'ordre; tout serait hasard, fatalité, nécessité. — L'on ne sert point un bon prince par intérêt; mais l'attachement à sa personne, à ses lois, à la gloire de son règne, est une suite de la sagesse, de la justice, de la bienfaisance qui préside à son gouvernement. L'idée générale de la vertu résulte de l'idée d'un Dieu vengeur et rémunérateur, sans que la considération de l'intérêt y concoure (1). — Les sentiments généreux qui produisent les vertus s'évanouissent dans le système du néant. L'âme se précipite, s'avilit, se concentre dans la recherche des plaisirs fugitifs qui constituent son bonheur. Découvrant en elle la même origine et la même destinée que dans les brutes, elle propose à ses désirs les mêmes objets, et les renferme dans le même espace (2).

§ II. — 124. D. D'où vient qu'Epicure, ce grand adversaire de Dieu, prêcha si constamment la vertu?

R. 1° Quand il serait vrai qu'Epicure eût prêché la vertu, il s'ensuivrait précisément qu'il n'a pas été ferme dans ses principes; qu'il variait, qu'il se contredisait, qu'il se réfutait lui-même, comme les philosophes d'aujourd'hui.

2° Dans le langage d'Epicure il y a une équivoque qui a dérouté plusieurs lecteurs superficiels et accoutumés à s'en tenir à l'écorce des choses. La vertu, selon Epicure, c'est la volupté; et en cela il est très-raisonnable et très-conséquent dans ses principes. Tout ce qui fait la matière d'une jouissance agréable, est matière de vertu dans le système de l'athée; la raison en persuade et en autorise l'acquisition; ce serait folie, indifférence stupide, haine insensée de soi-même, de s'y refuser. Le cardinal de Polignac a mis au grand jour la nature de la vertu épicurienne (1); il est surprenant qu'on y revienne encore sans répondre à ses raisons. Citera-t-on toujours ce passage de Cicéron : *Negat Epicurus jucunde posse vivi, nisi cum virtute vivatur;* et n'ajoutera-t-on jamais le reste : *Nec cum virtute nisi jucunde?* Cicéron donne à toute la terre le défi de pouvoir ne pas entendre par la volupté épicurienne la volupté des sens (*De finib., l.* 3, *n.* 46). Ceux qui entendent les plaisirs de l'âme n'ont pas lu les premiers vers de Lucrèce, disciple et interprète d'Epicure :

Æneadum genitrix, divumque hominumque voluptas.

Est-ce que Vénus présidait aux plaisirs de l'esprit? « Quoi, disait Cicéron (2), je ne sais point ce que c'est qu'ἡδονή en grec, et *voluptas* en latin? Quiconque veut être épicurien l'est en deux jours; et je serai le seul qui ne pourrai y rien comprendre? Vous dites vous-même qu'il ne faut point de lettres pour devenir philosophe (il parle à un épicurien); en vérité, quoique je sois naturellement assez modéré dans la dispute, je l'avoue, j'ai peine à me contenir. » En effet, pourquoi Cicéron n'aurait-il pas compris ce que les épicuriens, la plupart fort bornés et incapables d'entrer dans des discussions fines (3), comprenaient dès le premier mot? Epicure parle d'une volupté dont tout animal en naissant a la connaissance par le sentiment seul..... Epicure avait une excellente maxime : c'était de ne point employer un mot qui eût besoin d'être expliqué par un autre. La seule qualité qu'il demandait dans l'orateur, et à plus forte raison dans le philosophe, c'est la clarté; il la pratiquait lui-même : *Complectitur verbis quod vult, et dicit plane quod intelligam* (*De Finib.* 1). Ses disciples la pratiquaient comme lui, si bien que Cicéron, qui avait suivi avec Atticus les leçons de Phèdre et de Zénon, successeurs d'Epicure, déclare qu'ayant eu souvent des discussions sur ces matières avec son ami, jamais il ne s'était agi du sens des termes, mais toujours du fond même de

(1) « Rien n'existe que par celui qui est. C'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire. C'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui fait dire au juste oublié : Tes vertus ont un témoin. » *Esp. max. et princ. de J. J. Rousseau*, ch. 1.

(2) On trouvera cette matière traitée avec plus d'étendue, liv. 2, ch. 2.

(1) *Incipe nunc tandem, mendax Epicure, videri*
Qualis es, et tandem mentitos exue vultus.....
Ecquid enim petulantem avidumque morabitur ultra,
Si modo conspectus hominum fugisse licebit!
Quin stupret, rapiat, jugulet, perimatque veneno,
Dum jubet ingenitus furor et regina voluptas!
(*Anti-Lucr.* 1.)

(2) *Hoc frequenter dici solet a vobis, non intelligere nos quam dicat Epicurus voluptatem. Quod quidem mihi siquando dictum est, est autem dictum non parum sæpe : etsi satis clemens sum in disputando, tamen interdum soleo subirasci. Ego non intelligo quid sit* ἡδονή *græce, latine voluptas? etc.* De Fin. 2, 4.

(3) *Vestri optime disputant nihil opus esse, eum qui philosophus futurus sit, scire litteras.... de plagis omnibus colligitis bonos quidem viros, sed certe non pereruditos.* De Fin. 2, 4.

la doctrine : *Neque erat unquam controversia quid intelligerem, sed quid probarem* (*Tusc.* III, 18). « Pourquoi tergiverser, dit encore Cicéron, en s'adressant à Epicure? sont-ce vos paroles ou non? Voici ce que vous dites dans le livre qui contient votre doctrine sur cette matière : *Je déclare que je ne reconnais aucun autre bien que celui que l'on goûte par les saveurs et par les sons agréables, par la beauté des objets sur lesquels tombent nos regards, et par les autres impressions sensibles que l'homme reçoit dans toute sa personne; et, afin qu'on ne dise pas que c'est la joie de l'âme qui constitue ce bonheur, je déclare que je ne conçois de joie dans l'âme que quand elle voit arriver ces biens dont je viens de parler, etc.* Est-ce que je mens? Est-ce que j'invente? Qu'on me réfute; je ne demande, je ne cherche en tout que la vérité. » Et, après tout, si les épicuriens entendaient par le mot de volupté autre chose que ce qu'on entend ordinairement, ils n'étaient guère habiles d'aller employer, dans un pays où ils avaient tant de rivaux et d'ennemis, une expression dont le sens, au moins équivoque, pouvait donner prise à la calomnie. « Qui les obligeait, s'ils avaient des idées pures et exemptes de tout reproche, de présenter la vertu sous l'habit d'une courtisane décriée? » *Quid enim necesse tanquam meretricem in matronarum cœtum, sic voluptatem in virtutum concilium abducere? Invidiosum nomen est et infamiæ subjectum* (*Ibid.*).

125. D. Les raisonnements peuvent-ils conclure contre des faits? S'il est certain qu'Epicure fut un modèle de vertu, comme nos philosophes l'assurent, ne doit-on pas inférer que sa doctrine sur cet article fut saine?

R. 1° En accordant qu'Epicure a été vertueux, on n'accorderait rien dont les Athées pussent se prévaloir; 1° parce qu'un homme vertueux (1) sans religion au milieu de ceux qui ont une religion ne prouve rien en faveur de la possibilité d'une république d'Athées. La crainte, l'honneur, l'amitié, le respect humain, etc., sont des chaînes qui ne subsisteraient plus, si son système devenait général. 2° Parce qu'Epicure avait été élevé dans la crainte des dieux et parmi des leçons de sagesse; or il est difficile que les premières impressions n'influent sur la conduite, lors même qu'on a secoué le joug. C'est ainsi que nos incrédules modernes attribuent à la philosophie les restes de probité qu'ils ont conservés, et qui ne sont réellement que les débris de leur foi et d'une institution chrétienne (2). 3° De ce qu'un Athée, occupé de ses plaisirs ou de sa philosophie, est un homme paisible et un citoyen utile à certains égards, doit-on conclure qu'il sera le même lorsque de grandes passions s'allumeront dans son âme, et que l'attrait du vice se fortifiera par de grands intérêts? « Je ne voudrais pas, dit prudemment Voltaire (*Dict. phil.*, *art.* Athéis.), avoir affaire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de m'empoisonner; il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. » — « L'Athée, dit ailleurs le même philosophe (*Homélie sur l'Athéisme*), fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes. Car s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son Dieu lui-même, il immole à tout ce qu'il désire, ou tout ce qui lui fait obstacle; les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements, ne peuvent pas sur lui plus que sur un loup affamé de carnage.... Il est démontré que l'Athéisme peut, tout au plus, laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apathie de la vie privée, mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique. Une société particulière d'Athées, qui ne se disputent rien, et qui perdent follement leurs jours dans les amusements de la volupté, peut durer quelque temps sans troubles; mais si le monde était gouverné par des Athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. » Rousseau, Hume, d'Alembert, Montesquieu, etc., ont parlé comme Voltaire.... *Je crains Dieu*, disait quelqu'un de bien sensé, *et après lui je ne crains que celui qui ne le craint pas* (1)..... Ceux qui donnent le plus d'étendue à la tolérance en exceptent les Athées, et les jugent dignes de mort. Décision fondée sur l'alternative inévitable, ou de laisser périr la république, ou de la délivrer de ses plus mortels ennemis. (*Voyez le Dictionnaire encycl., art.* Athéisme.)

2° Quoiqu'il ne soit pas fort important d'être instruit de la vie d'Epicure, l'entêtement avec lequel on continue de faire l'éloge de ce philosophe nous oblige à prouver que ses mœurs étaient parfaitement conformes à

(1) Cette vertu même ne serait qu'apparente, et se bornerait à la conduite extérieure.

(2) Dans un ouvrage récent, dont l'auteur ne donne pas plus à la religion qu'il ne faut, on lit le passage suivant : « Le président a voulu raisonner : il dit, comme tant d'autres, que sans la religion nous n'aurions pas moins de morale, et cite quelques Athées honnêtes gens. Répondez-lui que, pour en juger, il faudrait trois ou quatre générations et un peuple entier d'Athées; car si j'ai eu un père, une mère, des maîtres chrétiens ou déistes, j'aurai contracté des habitudes de penser qui ne se perdront pas le reste de ma vie, quelque système que j'adopte, et qui influeront sur mes enfants sans que je le veuille ou que je le sache : de sorte que Diderot, s'il était honnête homme, le devait à une religion que, par ingratitude, il soutenait être fausse. » (*Lettres écrites de Laus. par une protestante. Genève*, 1787, *Let.* 13).

(1) La même pensée se trouve fortement exprimée dans un passage du psaume 16 : *A resistentibus dexteræ tuæ custodi me, ut pupillam oculi.*

sa doctrine, et qu'il a vécu en digne chef de cette classe d'hommes qu'Horace appelle *Epicuri de grege porcos*. Voltaire et les encyclopédistes veulent absolument qu'Epicure ait été un homme de bien. Ceux-ci disent « qu'il reçut dans ses jardins plusieurs femmes célèbres : Léontium, maîtresse de Métrodore; Philénide, une des plus honnêtes femmes d'Athènes; Nécidie, Hérotie, Hédie, Marmarie, Boïdie, Phédrie. » Or toutes ces femmes *célèbres* et *honnêtes* étaient des femmes perdues de réputation, suivant Diogène Laërce et les anciens écrivains. Il faut compter extrêmement sur l'ignorance de ses lecteurs, pour leur présenter Philénide ou Philénis pour une des plus honnêtes femmes d'Athènes. Il ne reste plus qu'à leur faire croire que Messaline était une des plus honnêtes femmes de Rome. Philénis était plus coupable que Messaline : non contente d'avoir corrompu la jeunesse de son temps, elle voulut encore corrompre la jeunesse des siècles futurs par un livre abominable qu'elle composa. (Voyez les Adages de Junius sur ces mots, *Philanidis commentarii*, et la remarque p. de l'art. *Hélène* dans le Dict. de Bayle.) On ne peut lire saint Clément d'Alexandrie, Lucien, Martial, Athénée, Suidas, Giraldi, etc., sans avoir le nom de Philénis en exécration. Si messieurs les encyclopédistes avaient seulement ouvert les dictionnaires de Gouldmán, d'Etienne, d'Hoffman, etc., ils auraient trouvé le nom de Philénis suivi d'une épithète infâme; Diogène Laërce donne la même épithète à Nécidie, à Hérotie, et aux autres compagnes de Philénis. Epicure était aussi débauché que les femmes qu'il fréquentait. « Quand je le voudrais, dit Plutarque, il me serait impossible de passer par-dessus l'impudence et l'impertinence de cet homme.... dont les appétits voluptueux requéraient des viandes exquises, des vins délicieux, des senteurs délicates, et, par-dessus tout cela encore, des jeunes femmes, comme une Léontium, une Boïdion, une Hédia, une Nicédion, qu'il entretenait et nourrissait. » Je n'ose rapporter ce qu'ajoute ensuite Plutarque des affreux débordements d'Épicure avec son familier Polyenus et une courtisane native de la ville de Cysique. (Voyez Plutarque dans le traité, *Qu'on ne peut vivre joyeusement selon Epicure*, traduit par Amyot, et l'art. *Leontium* du Diction. de Bayle.)

126. D. En convenant que la volupté d'Epicure était la volupté des sens, n'est-on pas en droit de croire qu'il a eu d'autres vertus qui en ont fait un Philosophe estimable?

R. 1° Si, comme nous l'avons démontré, le système d'Epicure détruit le fondement et le seul motif raisonnable de vertu, avec quel droit supposerait-on que, par une inconséquence ridicule, Epicure a été vertueux?

2° Rien n'est plus propre à énerver toutes les vertus que la volupté; toute la vigueur de l'âme s'anéantit dans la jouissance des plaisirs sensuels. La force, la fermeté, le courage, le zèle, l'activité, l'amour du travail, le goût des choses grandes et sublimes, tout s'abîme dans le gouffre profond de la mollesse et de la débauche. Mais ce qui est remarquable, ce sont les effets terribles de ce vice relativement à la société. Rien de plus voisin de la cruauté que la volupté, dit un des plus judicieux écrivains de ce siècle : l'homme, dégradé par ces sensations grossières, tombe dans l'égoïsme le plus brutal, ne regarde ses semblables que comme les instruments de son plaisir, le jouet de ses passions, les victimes de sa haine, de son humeur et de ses caprices..... observation confirmée par l'histoire de Néron, d'Attila, de Mahomet II, de tous les tyrans qui ont désolé la race humaine.

127. D. N'y a-t-il pas eu des Savants qui ont fait l'apologie d'Epicure?

R. Il y en a eu, comme je viens de l'observer; mais Epicure n'en vaut pas mieux pour cela, et ces Savants ont bien mal employé leur temps. J'en croirai les saints Pères, et Cicéron, Plutarque, Cumberland, Fabricius, le cardinal de Polignac, etc., avant les apologistes d'Epicure. Un ancien poëte a fait l'apologie de Philénis, un ancien orateur celle de Busiris; Cardan a composé l'éloge de Néron, etc. Mais ce qui n'était qu'un jeu d'esprit de la part de ces écrivains est devenu l'étiquette de la nouvelle Philosophie, une entreprise sérieuse de la part des nouveaux Philosophes. Ils prodiguent leur encens à Julien l'apostat; ils prétendent justifier les persécutions de Néron, de Domitien, de Dèce, de Dioclétien, de Maxence, etc.(1). Mais ils déchirent Samuel, David, Constantin, Charlemagne, S. Louis, etc.—Pour donner le ton et la loi au jugement du peuple lecteur, ces Messieurs méprisent tout ce qui est en possession d'être estimé, et estiment ce que le bon sens a toujours méprisé. C'est là, disait S. Jérôme, travailler à faire rentrer les hommes en enfance (2), en effaçant toutes les idées reçues, toutes les connaissances acquises. — Ne pourrait-on pas juger de la vie d'Epicure par celle des Philosophes modernes? Ceux dont la réputation était la mieux établie, et qu'on regardait comme des modèles achevés de toutes les vertus, ont bien étonné ceux qui les ont examinés de près (3). « Je regardais, » dit Rousseau (*OEuvres divers.*, *t.* 1, *p.* 152), » tous ces graves écrivains comme des » hommes modestes, sages, vertueux, irré» prochables. Je me formais de leur com» merce des idées angéliques; et je n'aurais » approché de la maison de l'un d'eux que » comme d'un sanctuaire. Enfin je les ai » vus; ce préjugé puérile s'est dissipé, et » c'est la seule erreur dont ils m'aient

(1) *Quoniam laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur.* Ps. 10.

(2) *Senis linguam mutare : et canescentem jam mundum ad infantiam retrahere parvulorum.*

(3) Voyez l'article *Cacouacs*, dans le Dictionnaire anti-phil. C'est un tableau allégorique du caractère et des mœurs de nos Philosophes: *Mémoires nouveaux pour servir à l'histoire des Cacouacs, par M. Moreau*, 1757. *Catéchisme ou décisions de cas de conscience par l'abbé de St-Cyr*, 1758. *Mémoires philosophiques du baron de ***, par l'abbé de Crillon*, 1777. *Confidence philosophique, par un ministre de Genève*, 1777. *Fanatisme des Philosophes, par Linguet.*

» guéri (1). » Pensent-ils qu'on ignore les anecdotes de leur vie, et qu'on se laisse généralement éblouir par le pompeux éloge qu'ils font de la vertu (2)?

128. D. D'où vient donc cette multitude d'éloges pompeux, dont les chefs du parti philosophique sont décorés dans presque tous les ouvrages modernes?

R. Les louanges qu'ils se donnent mutuellement, et qu'ils reçoivent de ce peuple d'Incrédules à ressorts, que le mécanisme d'une imitation stupide a rendus les échos des chefs de l'irréligion, ne surprennent pas les personnes instruites. Les ennemis de la foi se sont servis en tout temps de ce moyen, pour propager leurs erreurs. « Etre leur » adhérent, c'est le souverain mérite; n'en » être pas, c'est le souverain décri. Si vous » êtes dévoué à leur parti, ne vous embar- » rassez pas d'acquérir de la capacité, de la » probité. Votre dévouement vous tiendra » lieu de tout le reste : caractère particulier » de l'hérésie, dont le propre a toujours été » d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses » sectaires, et d'abaisser jusqu'au néant ceux » qui osaient l'attaquer et la combattre. La » manière des hérétiques était de s'ériger » eux-mêmes premièrement, et puis leurs » partisans et leurs associés, en hommes » rares et extraordinaires. Tout ce qui s'at- » tachait à eux devenait grand, et le seul » titre d'être dans leurs intérêts, était un » éloge achevé. Il n'y avait parmi eux, à » les entendre, que des génies sublimes, » que des prodiges de science et de vertu, » etc.» (*Bourd., Serm. sur l'aveugle-né*). — » N'oubliez pas (dit M. L.) que tous les gens » de parti se canonisent tour à tour : c'est le » cas de dire, avec Isaïe, *Beatificant et bea- » tificantur* » (*Isai.* 9). Un célèbre orateur latin s'exprime assez joliment sur ce sujet. *Exercent quasi quædam monopolia famæ et societates laudum. Laudant mutuo ut laudentur. Fœnore gloriam dant et accipiunt; cæteris omnibus obtrectant* (*Commi., Orat. de art. parandæ famæ*). Un poëte ingénieux a donné à un prince, qui paraissait n'aimer pas les Philosophes, l'avis suivant :

.... Comment ne craignez-vous pas
Que de la nouvelle milice
Généraux, officiers, soldats,
Et jusqu'au bras le plus novice
Qu'on voit s'escrimer sur leurs pas,
Du mérite et de l'héroïsme
Juges, arbitres souverains,
Ne vengent le Philosophisme
De la fierté de vos dédains?
Seuls dispensateurs de la gloire,
Gardiens du temple de mémoire
Qui s'ouvre et se ferme à leur gré,
Leur voix de ce séjour sacré
Eloigne le monarque même,
Dont les vertus au diadème
Prêtent une auguste splendeur,
S'il ne joint pas à ce mérite
Celui d'être leur prosélite,
Ou du moins leur admirateur.
Oui, pour atteindre à leur estime,
Fût-on le plus grand des héros,
Le prince le plus magnanime,
Il faut marcher sous leurs drapeaux :
Du jour plus pur qui les éclaire
Il faut, empruntant le flambeau,
De l'illusion populaire
Fouler à ses pieds le bandeau :
C'est sur cette règle infaillible
Que leur suffrage incorruptible
Fixe les honneurs et les rangs;
D'un Julien fait l'apothéose,
Et met au nombre des tyrans
Un Constantin, un Théodose.
De vos vertus, de vos bienfaits,
Ah, qu'ils n'entreprennent jamais
D'écrire la brillante histoire!
Prince, fussiez-vous au-dessus
De Charlemagne, de Titus,
Je craindrais pour votre mémoire.

(*Epître à M. le C. de Falkenstein, à Tourn.*, 1778.)

§ III. — 129. D. N'y a-t-il pas des hommes pour lesquels la religion est inutile, et qu'elle ne corrige pas plus que l'Athéisme? Bayle croit cette observation très-favorable à l'Incrédulité.

R. 1° Pour savoir si la foi d'un Dieu n'a point rendu ces hommes meilleurs, il faudrait savoir ce que ces hommes eussent été s'ils avaient professé l'Athéisme. Tel que la religion n'a pas empêché de voler aurait incendié, ravagé, massacré, s'il n'avait eu aucune religion. Il y a toujours une très-grande différence entre le plus mauvais Chrétien et un Incrédule. Quelque inexcusable que soit le vice dans un homme qui a conservé la foi, on doit moins se défier de sa probité que de celle d'un Incrédule sujet aux mêmes passions. Dans le premier, le vice est une faiblesse contre laquelle sa foi réclame. La persuasion où il est que sa conduite est criminelle et dangereuse pour lui est un motif d'espérer, ou qu'il la réformera quelque jour, ou du moins qu'il évitera d'autres crimes que sa religion condamne avec plus de sévérité : il a toujours une règle sûre qui le guide dans les jugements qu'il porte sur ce qui est bon et sur ce qui est mauvais; et si la force des passions l'empêche de suivre cette règle en certains points, on ne doit pas présumer qu'il s'en éloignera de même dans tous les autres. L'Incrédule, au contraire, n'aperçoit dans le vice qu'il aime qu'une suite de sa doctrine. Les passions ont donné naissance à l'incrédulité, et l'incrédulité à son tour autorise et enflamme les passions. Libres dans leur cours, on ne peut

(1) Hume n'est pas plus content de Rousseau, que Rousseau ne l'est des autres Philosophes; il l'appelle un *serpent réchauffé dans le sein de l'amitié*. Il est important de bien étudier les adversaires de la religion. La connaissance de leur caractère, de leurs mœurs, de leur conduite, de la trempe de leur esprit et de leur cœur, est peut-être le moyen le plus simple et le plus sûr de se garantir de la séduction de leurs écrits. On se dira à soi même : Sont-ce là les guides qu'il faut suivre, les modèles qu'il faut imiter, les idoles qu'il faut encenser?

(2) On n'a peut-être jamais tant parlé de vertu, tant admiré, tant exalté cette aimable modification de l'âme intelligente, que dans ce siècle. Il semble que par le fréquent usage de ce nom respectable on veuille se consoler en quelque sorte de la perte de la chose, ou bien témoigner ses regrets à des charmes fugitifs que l'irréligion a bannis de la terre, et poursuivre d'un dernier regard le dépérissement d'un bien dont la privation fait sentir le vrai prix :

Virtutem videant, contabescantque relicta!
(*Pers.*)

prévoir jusqu'où elles iront, et tout ce qu'on sait avec certitude, c'est qu'il n'est point d'excès où elles ne doivent entraîner un Incrédule, si toutes ses démarches sont exactement mesurées sur ses principes. Sa droiture et sa bonté naturelle sont l'unique appui de sa probité; mais ces sentiments, on ne peut trop le répéter, ont eux-mêmes besoin d'être appuyés sur les maximes de la religion. Sans ce fondement, l'édifice n'a aucune solidité, et le moindre souffle des passions est capable de le renverser. Tel est le précieux avantage de la foi. Elle élève ceux qui lui obéissent à une haute sainteté. Elle peut au moins sauver la probité du naufrage des mœurs. Il est réservé à l'Incrédulité de ne laisser aucune ressource aux vertus morales après la perte des vertus chrétiennes.

2° Si la religion ne corrige pas tous les hommes, elle en corrige un très-grand nombre. Un remède est-il inutile, parce qu'il ne guérit pas tous les malades?

3° « Il se commet des crimes malgré la religion, il s'en commet malgré les lois civiles, malgré la voix de la raison, malgré la Philosophie; donc la religion, les lois, la raison, la Philosophie sont des sources de maux pour la société, aussi bien que l'Athéisme. Sophisme ridicule! on devrait avoir honte de le proposer. » C'est la réponse de l'auteur de l'*Esprit des lois*.

130. D. Les lois civiles, l'honneur, l'éducation, etc., ne sont-ils pas un frein plus puissant pour arrêter les passions des hommes, un fondement plus solide de la vertu, que les sentiments de religion?

R. 1° Les lois civiles ne veillent que sur les intérêts de la société, et n'arrêtent que le dehors du vice. La religion forme l'esprit et le cœur de l'homme, proscrit les crimes secrets comme les crimes publics, condamne la volonté comme le fait; l'impunité, si ordinaire au tribunal des lois, est bannie du tribunal de la religion (1). Les lois civiles peuvent être injustes, imprudentes, déraisonnables, elles sont souvent contradictoires; elles varient selon les climats, les gouvernements, le génie des législateurs, etc. Voilà un fondement bien ferme et bien uniforme de la vertu! — Les Incrédules, toujours en contradiction avec eux-mêmes, toujours inconséquents dans toutes les parties de leurs systèmes, assurent que la religion est une invention des législateurs, nécessaire au maintien de leur autorité, à la rigueur des lois, comment prétendent-ils donc que ces lois sont suffisantes par elles-mêmes, et indépendantes de tout appui?

2° L'honneur de l'Athée, de concert sans doute avec sa raison, exige qu'il jouisse tant qu'il peut jouir, et que rien ne s'oppose impunément à ses intérêts. Le véritable honneur est une chimère dans ce système, de même que la vertu.

3° L'éducation n'est autre chose que l'enseignement des principes qui doivent former la conduite d'un enfant. Un Athée dira à son fils : « Tu n'as rien à craindre ni à espérer de Dieu, tu peux te cacher aux yeux des hommes; tu n'auras de bonheur qu'autant que tu sauras t'en procurer, les passions te serviront de guides pour y arriver. » Ce fils sans doute deviendra un modèle de vertu. « Sortez de là (de l'idée d'un Dieu juste qui punit et qui récompense), je ne vois plus, dit Rousseau, qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes : l'intérêt particulier qui, dans la concurrence, l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. *Que tous les hommes fassent mon bonheur aux dépens du leur, que tout se rapporte à moi seul, que le genre humain meure, s'il le faut, dans la peine et dans la misère, pour m'épargner un moment de douleur ou de faim.* Tel est le langage intérieur de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie : quiconque a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu, et parle autrement, n'est qu'un menteur ou un insensé. »

131. D. Le superstitieux, qui se fait de fausses idées de Dieu, n'est-il pas plus coupable que l'Athée, qui nie simplement son existence? C'est au moins le sentiment de Plutarque et de Bayle.

R. L'Athée, 1° est plus coupable à l'égard de Dieu, dont il nie l'attribut le plus essentiel, qui est l'existence, et attaque par là, de la manière la plus directe, la nature de l'Être nécessaire.

2° Il est plus coupable à l'égard de la société, dont il renverse le fondement, et dissout tous les liens... Plutarque *aime mieux qu'on dise qu'il n'y a pas de Plutarque que de dire que Plutarque est malhonnête homme.* Mais, 1° il n'est pas essentiel que Plutarque existe. 2° L'existence de Plutarque ne fait rien à la société des hommes. 3° Le superstitieux, en se faisant de fausses idées de la Divinité, ne prétend pas injurier l'Être suprême, mais lui attribuer des qualités qu'il croit compatibles avec ses perfections infinies. Nous pouvons ici réfuter Bayle par les paroles de son copiste. « Quand les hommes, dit-il, n'ont pas de notions saines de la Divinité, des idées fausses y suppléent; comme dans les temps malheureux on trafique avec de la mauvaise monnaie, quand on n'en a pas de bonne. Le païen craignait de commettre un crime, de peur d'être puni par ses faux dieux. Le Malabare craint d'être puni par sa pagode » (*Volt., Traité de la Tol., ch.* 20).

§ IV. — 132 D. Les dégâts que causerait

(1) Lucrèce appelle au secours des lois le sommeil et la fièvre. Il est possible, dit-il, que, durant le délire ou le rêve, un scélérat découvre ses forfaits, et que sa méchanceté cesse d'être inconnue. Un Philosophe qui substitue de pareils ressources à la foi d'un Dieu, est lui-même en rêve ou en délire. Il faut entendre Lucrèce établir cette sublime doctrine, qui peut donner une idée de l'embarras des Athées.

Nec facile est placidam ac pacatam degere vitam,
Qui violat factis communia fœdera pacis;
Etsi fallit enim Divum genus humanumque,
Perpetuo tamen id fore clam diffidere debet.
Quippe ubi se multi per somnia sæpe loquentes
Aut morbo delirantes protraxe feruntur,
Et celata diu in medium peccata dedisse.

(*L. 5, de Nat. rerum.*)

l'Athéisme dans la société, peuvent-ils contrebalancer ceux que le Fanatisme y a faits?

R. Le Fanatisme, qui est un zèle aveugle et outré pour des objets religieux ou considérés comme tels, est un mal sans doute; mais ce mal, qui est toujours fortement combattu par la religion même (1) est incomparablement moindre que l'Athéisme. « Le Fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, dit J. J. Rousseau (*Emile, t.* 3, *p.* 198), est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme; au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, efféminc, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt... Si l'Athéisme ne fait pas verser le sang humain, c'est moins par amour pour la paix, que par indifférence pour le bien. Comme que tout aille, peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il reste *en repos* dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais ils les empêchent de naître en détruisant les mœurs. » Il dit à peu près comme ce berger désespéré dont parle un ancien poète (*Virg., Egl.* 8) : *Omnia vel medium fiant mare.* Que m'importe le bien de l'état, la gloire et le bonheur de mes semblables? Mon âme, dépouillée de ses espérances, détrompée de son immortalité, détachée du culte qui établissait sa communication avec le ciel, avec les hommes, avec toutes les parties de la création, s'isole et se rétrécit : réduite à la nature et au sort de la brute, elle donne à ses prétentions et à ses vues les mêmes bornes et le même intérêt. — Le Fanatisme, déchaîné contre l'objet qu'il poursuit, est arrêté dans tout le reste par la voix de la religion : l'Athéisme permet tout et ne met point de bornes à ses dégâts. — Parce qu'un prisonnier furieux se sert de ses chaînes pour assommer son camarade, dira-t-on qu'il eût été moins redoutable s'il n'eût point été enchaîné? — Le Fanatisme n'est qu'un mal passager, une fièvre qui quitte le malade avec la fermentation du sang. L'Athéisme est un mal habituel qui ronge et qui désole sans relâche. S'il n'est pas toujours furieux, son silence même, dit un Philosophe, fait des ravages horribles; c'est le silence de la mort. On a fait des histoires ridiculement exagérées des malheurs produits par le Fanatisme : si l'Athéisme avait jamais dominé sur la terre, il n'y aurait point d'historien pour écrire ses dégâts; le genre humain s'anéantirait, comme il eût été anéanti sous Caligula, s'il n'avait eu qu'une tête (2).

(1) Dans les principes des chrétiens, des catholiques surtout, l'enthousiasme et le fanatisme ne peuvent guère trouver accès dans des têtes sensées; parce que chez les catholiques la règle de la croyance et de la conduite est tracée et fixée par un dépôt public et commun de doctrine, émané de la raison et de la révélation. Tout ce qui est contraire à cette règle, est reconnu pour une illusion et pour une imagination condamnable.

(2) Ce tyran souhaitait que l'espèce humaine n'eût qu'une tête, pour pouvoir la détruire d'un seul coup.

L'Athéisme a aussi ses fanatiques, témoins les égorgeurs de prêtres de notre hideuse époque révolutionnaire. Lucrèce nous apprend que le mépris des Dieux agitait fortement tous les ressorts de l'âme d'Épicure (1). Le *Système de la nature* décide qu'il est impossible de ne point s'échauffer en faveur d'une chose qu'on croit fort importante : or fut-il jamais auteur qui crût son système plus important? Les éditeurs ne cessent de l'appeler *important* et *très-important*. Qu'est-ce que cette fureur inquiète de faire des prosélytes que J. J. Rousseau reproche si justement aux Athées, sinon un vrai Fanatisme? Les menées et les intrigues du parti philosophique qui domine dans ce siècle, les excès ridicules où il s'est porté en 1778, à la mort de son vieux chef, ses fureurs atroces contre quiconque combat ses progrès; cette suffisance, cette morgue de l'ignorance unie à l'impiété; qu'est-ce autre chose que du fanatisme très-pur (2)? Or si tout fanatisme est exécrable, quel nom donner à celui-ci? Et si le Fanatisme seul peut disputer à l'Athéisme la première place dans la classe des fléaux, que sera-ce de ces deux monstres réunis? Concluons cette matière, en disant, avec le Philosophe que nous avons déjà plus d'une fois opposé aux Athées, que l'existence de Dieu

Est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de leur empreinte auguste,
Pouvoient cesser jamais de le manifester,
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
Que le sage l'annonce et que les rois le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel; apprenez à trembler (3).
(*Volt., Epît. à l'aut. du liv. des* Trois imposteurs.)

(1) *Quem nec cura Deum, nec fulmina, nec minitanti Murmure compressit cœlum, sed eo magis acrem Virtutem irritant animi.*

(*L.* 1. *de Nat. rerum.*)

(2) *L'orgueil, la présomption, une imagination échauffée, l'ignorance, l'esprit d'indépendance; voilà*, dit un Philosophe (*Hume*, Essais mor., 12ᵉ *essai*), *les vraies sources du Fanatisme.* Je laisse à juger si ces qualités se trouvent du côté des adorateurs d'un Dieu, plutôt que du côté des ennemis de son existence et de son culte. Voyez *le Fanatisme des Philosophes*, par Linguet, qui par fois a le sien.

(3) L'impossibilité de conserver la société humaine, de procurer la sûreté et le bonheur de ses individus, sans l'idée d'un Dieu, doit être regardée comme une démonstration de son existence. Son nom, sans doute, est écrit sur toutes les parties de l'univers; la grandeur et la beauté de l'ouvrage publient d'une manière bien éloquente la puissance et la sagesse de l'ouvrier; mais nous ayant fait de façon que nous ne pouvons nous passer de lui, ne se montre-t-il pas par là plus clairement à nos yeux? Ce témoin, ce juge de nos actions et de toutes nos pensées, qui est indispensablement nécessaire à notre félicité, est une des preuves les plus convaincantes qu'il y a un Dieu : elle est à la fois écrite et dans notre esprit et dans notre cœur.

LIVRE SECOND.

L'AME DE L'HOMME.

CHAPITRE PREMIER. *L'Ame est-elle spirituelle?*

§ I. — 133. D. A quoi se réduisent la plupart des disputes qui ont occupé de tout temps les philosophes au sujet de la spiritualité de l'âme?

R. A décider si la matière est capable d'intelligence et de pensée.

134. D. Est-il bien évident que la matière ne puisse être élevée à ce degré d'excellence et de perfection?

R. Nous avons démontré (*L.* 1, *c.* 2, *art.* 3) que la matière n'avait pas même la puissance de se mouvoir, et que tout mouvement devait lui venir d'une cause étrangère. Du mouvement il y a bien loin à la pensée. Quand même la matière pourrait se mouvoir, on n'en pourrait encore rien conclure en faveur de sa faculté de penser. On sent par là combien le système des Matérialistes est en deçà de toute probabilité. Toutes les idées que nous avons de la matière concourent à la représenter comme une *substance purement passive,* et c'est même la définition que des Philosophes en ont donnée. Or un être purement passif, qui serait une intelligence, qui formerait la pensée, et qui aurait l'incompréhensible activité de l'esprit humain, est une absurdité ridicule.

135. D. N'est-ce pas donner des bornes à la puissance de Dieu que de lui refuser le pouvoir de produire une matière pensante?

R. Pas plus que de lui refuser le pouvoir de faire que deux et deux ne soient pas quatre. Placer dans la puissance de Dieu des contradictions, des idées destructibles les unes des autres, c'est insulter sa majesté souveraine, et répandre des nuages sur la foi de sa toute-puissance.

136. D. Malgré tous les attributs connus de la matière, n'y a-t-il pas eu des Philosophes qui ont reconnu la possibilité d'une matière pensante?

R. Un Anglais nommé Locke et un Français nommé Voltaire ont travaillé à accréditer cette idée, mais elle n'a point prospéré chez les sages. Locke à cette occasion a été exalté par les Matérialistes comme un génie profond; mais le chevalier de Ramsay, qui se connaissait bien en hommes, et qui connaissait Locke en particulier, en porte un jugement bien différent. « Locke, dit-il, génie superficiel, qui a écrit les éléments de la philosophie plutôt que des principes approfondis, était, je crois, un Socinien décidé. Quand l'autorité ne guide plus un Philosophe, il s'égare toujours » (*Lettre à M. Racine*).

137. D. Sur quel fondement ces Messieurs établissaient-ils leur opinion?

R. Sur ce que nous ne connaissions pas assez la nature intime de la matière, pour prononcer sur ce qui lui convient et ne lui convient pas.

138. D. Ce fondement est-il bien solide?

R. C'est comme si j'attribuais à tous les êtres que nous ne connaissons pas parfaitement des qualités opposées aux qualités que nous en connaissons. « Je ne connais pas, a dit à ce sujet un homme d'esprit, tout ce qui est dans l'esprit de Locke et de Voltaire; mais je n'en serais pas moins ridicule de croire que c'est un assemblage de petites pierres taillées en carré, ou bien en rhomboïdes. » Il faut rendre justice à Locke; malgré les doutes qu'il a tâché de faire naître sur ce sujet, il a rendu hommage à la vérité, et il démontre lui-même l'incompatibilité de la matière et de la pensée. « Il paraît, dit-il (*L.* 2, *c.* 23), avec la dernière évidence, que puisque nous n'avons aucune autre idée de la matière que comme de quelque chose dans quoi subsistent plusieurs qualités sensibles qui frappent nos sens; de même nous n'avons pas plutôt supposé un sujet dans lequel existent la pensée, la connaissance, le doute, etc., que nous avons une idée aussi claire de la substance de l'esprit que de celle du corps. » Il ajoute (*L.* 4, *c.* 10) : « Il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connaissance, car divisez-la en autant de parties qu'il vous plaira, donnez-lui tous les mouvements et toutes les figures que vous voudrez, ces parties infiniment petites n'agiront pas d'une autre manière sur des corps d'une grosseur qui leur soit proportionnée, que sur des corps d'un pouce ou d'un pied de diamètre. Les parties d'un pouce ou d'un pied de diamètre se poussent l'une l'autre; c'est tout ce qu'elles peuvent faire; les petites n'ont pas plus de pouvoir.... Enfin le mouvement, dit-il encore, ne peut jamais faire naître la pensée, et il sera toujours autant au-dessus des forces du mouvement et de la matière de produire la connaissance, qu'il est au-dessus des forces du néant de produire la matière. »

Voltaire, dans un Dialogue entre Lucrèce et Possidonius, revient, comme Locke, au sens commun, avec lequel il se réconcilie à peu près aussi souvent qu'il se brouille.

POSSIDONIUS. « Vous conviendrez aisément qu'il n'y a pas d'apparence qu'un rocher puisse composer l'Iliade. Un rayon de soleil en serait-il plus capable? Imaginez ce rayon cent mille fois plus subtil et plus rapide, cette clarté, cette ténuité, seront-elles des sentiments et des pensées? »

LUCRÈCE. « Peut-être en seront-elles, quand elles seront dans des organes préparés. »

POSSIDONIUS. « Vous voilà réduit à des *peut-être*. Du feu ne peut penser par lui-même, pas plus que de la glace. Quand je supposerais

que c'est au feu qui pense en vous, qui sent, qui a une volonté, vous seriez donc forcé d'avouer que ce n'est pas par lui-même qu'il a une volonté, du sentiment, et des pensées ? »

LUCRÈCE. « Non, ce ne sera pas par lui-même ; ce sera par l'assemblage de ce feu et de mes organes. »

POSSIDONIUS. « Comment pouvez-vous vous imaginer que de deux corps qui ne pensent point chacun séparément il résulte la pensée quand ils sont unis ensemble?

LUCRÈCE. « Comme un arbre et de la terre pris séparément ne portent point de fruit, et qu'ils en portent quand on a mis l'arbre dans la terre. »

POSSIDONIUS. « La comparaison n'est qu'éblouissante : cet arbre a en soi le germe des fruits ; on le voit à l'œil dans ses boutons ; et le suc de la terre développe la substance de ces fruits : il faudrait donc que le feu eût déjà en soi le germe de la pensée, et que les *organes* du corps développassent ce germe. »

LUCRÈCE. « Que trouverez-vous en cela d'impossible ? »

POSSIDONIUS. « Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée, n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre ; la production d'un être doit avoir quelque chose de semblable à ce qui l'a produit : or une pensée, une volonté, un sentiment, n'ont rien de semblable à la matière ignée. »

139. D. Puisque le domaine de la matière s'accroît tous les jours par les phénomènes que présentent l'électricité et le magnétisme, ne peut-on pas espérer que tôt ou tard on découvrira dans la matière des qualités inconnues jusqu'ici, qui l'approcheront de la pensée ?

R. Les qualités connues de la matière ne seront sans doute pas détruites par les inconnues, les anciennes par les nouvelles ; par conséquent on peut hardiment prononcer sur ce que la matière ne sera jamais, quoiqu'on ne puisse pas savoir tout ce qu'elle sera. La matière sera toujours étendue, elle aura toujours des parties, etc. ; la simplicité et l'activité de la pensée ne lui conviendront donc jamais. — Il est vrai que les effets de l'électricité, du magnétisme et autres merveilles de la nature, confondent notre intelligence, mais on n'aperçoit dans tous ces phénomènes qu'un principe aveugle, passif, purement mécanique, qui ne saurait entrer dans aucune sorte de comparaison avec un principe qui connaît, délibère et agit librement. Dira-t-on que le feu électrique raisonne et que l'attraction réfléchit, que l'un et l'autre ont une motion spontanée ?... D'ailleurs, tout mouvement se divise, ce qui ne peut être appliqué à la faculté de penser, à moins que l'on ne veuille faire voir une moitié et un cinquième d'entendement humain (1).

Voici un passage de Bernier, qui justifie parfaitement ces observations. « Eh ! mon cher, écrivait-il à son ami Chapelle, ne sommes-nous pas cent et cent fois tombés d'accord entre vous et moi que, quelqu'effort que nous puissions faire sur notre esprit, nous ne saurions jamais concevoir comme quoi des corpuscules insensibles (dénués de sensibilité) il en puisse jamais rien résulter de sensible (doué de sensibilité), et qu'avec tous leurs atomes, quelque petits et quelque mobiles qu'ils les fassent, quelque mouvement et quelque figure qu'ils leur donnent, en quelque ordre, mélange et disposition qu'ils nous les puissent faire voir, et même quelque industrieuse main qui les conduise, ils ne sauraient jamais nous faire imaginer comment il en puisse résulter un composé, je ne dis pas qui soit raisonnant comme l'homme, mais qui soit seulement sensitif comme le pourrait être le plus vil et le plus imparfait vermisseau de terre qui se trouve. »

140. D. N'est-il pas aussi difficile de concevoir l'action de l'esprit sur la matière, et de la matière sur l'esprit, que de concevoir une matière intelligente ?

R. Un célèbre Epicurien l'a assuré, et ses disciples ne cessent de nous le dire (1). C'est prétendre que les mots *difficultés* et *absurdités* sont synonymes, et qu'autant vaut admettre une contradiction que d'avouer un fait réel, certain, incontestable, dont on ne peut rendre raison. Je sens, par une conviction intime, que mon âme agit sur mon corps, et

(1) A ces considérations générales et décisives sur l'électricité, ajoutons les réflexions les plus simples tirées de ses propriétés connues. Comment le fluide électrique pourrait-il être tenu en réserve dans les filières du cerveau et des nerfs ? comment se fixerait-il l'espace d'un siècle dans un crâne, tandis que les causes les plus légères l'agitent et le détournent de sa route, lui donnent les mouvements les plus rapides et les plus bizarres ? — Quelle fermentation n'y aurait-il pas dans toutes les têtes humaines durant des temps d'orage, et surtout lorsque la matière fulminante quitte le séjour des nuées pour se promener sur la terre ! Sans doute que ces portions détachées et isolées feraient tous les efforts possibles, pour se réunir au fluide dont elles ont fait partie. — De son côté cette substance, homogène aux âmes humaines, s'attacherait à les rejoindre préférablement à toutes les matières inanimées. Ainsi voilà les hommes foudroyés, tandis que le fer, le plomb, et toutes les plus électrisables matières, mais après tout substantiellement différentes du fluide électrique, n'éprouveraient de sa part que de faibles influences. — Notre vie ne pourrait sans prodige se conserver l'espace de deux jours, la moindre portion de métal la ferait évanouir ; il ne faudrait que mettre un petit conducteur, un canif, par exemple, sous le nez d'un homme, pour soutirer son âme et le faire mourir subitement. — Que dire du déplacement continuel de l'âme, et de son remplacement par une autre ? Car, si elle n'est que fluide électrique, il est nécessaire que toutes les fois que le corps est duement électrisé, elle se retire et s'échappe ; comme l'eau d'un bassin qui en reçoit de la nouvelle, comme l'air d'une chambre où l'on introduit un courant, etc. Or cette âme congédiée et remplacée, sans s'en apercevoir et sans qu'il y ait la moindre altération, la moindre suspension dans le sentiment ineffable du *moi* ; et la nouvelle âme, qui dans un instant est au fait de toutes les affaires de l'ancienne, et qui se croit être celle-là même, et cela avec la conviction la plus intime, la plus irrésistible : voilà des merveilles dignes de ce siècle !

(1) *Tangere enim et tangi nisi corpus nulla potest res* (*Lucret.*)

que mon corps agit sur mon âme; je ne conçois pas comment cela se fait : il faudra donc croire que mon âme n'agit pas, et que rien n'agit sur elle; ou bien qu'une chose essentiellement incapable de penser pense néanmoins effectivement. Le beau moyen d'éviter une difficulté! Il faudra dire que le soleil n'éclaire pas, parce qu'il est impossible de concevoir comment de moment en moment il porte à des cinquante, à des cent millions de lieues, une action, une chaleur et des couleurs toujours nouvelles. Il faudra croire encore que nous sommes aveugles, et que c'est une absurdité de reconnaître la réalité de la vue; car qui jamais expliquera comment la lumière rassemble, dans un œil d'un demi-pouce, la mesure et la vue du monde entier?...... A la vérité une action de la matière sur l'esprit, semblable à celle qu'elle a sur une autre matière, serait absurde; mais il y a une infinité de manières d'agir, nous n'en connaissons que très-peu, encore les connaissons-nous que très-imparfaitement. En combien de manières un corps n'agit-il pas sur un autre corps? Pouvons-nous nous flatter de concevoir toutes ces manières? Le père Boscowich et beaucoup de Newtoniens soutiennent que, dans l'action même d'un corps sur un autre, *non detur contactus immediatus*, c'est-à-dire, que les corps ne se touchent pas, lors même qu'ils se poussent et se frappent réciproquement (1). Si cela est, la difficulté de concevoir l'action du corps sur un autre corps sera pour le moins aussi grande que d'expliquer l'action du corps sur l'esprit.

§ II. — 141. D. Quelle que soit la force des arguments qui établissent la spiritualité de l'âme, n'y a-t-il pas un moyen plus simple de s'en convaincre infailliblement?

R. Il ne faut pour cela qu'une simple réflexion sur soi-même. Que le Philosophe demande à son âme si elle est matière, elle lui répondra avec plus de précision que tous les sages de la terre (2). Un être qui se connaît, qui se juge soi-même, qui se replie sur ses pensées, qui réfléchit sur son existence, et qui la connaît par un sentiment intime, ineffable, indivisible, est évidemment spirituel. L'idée générale de la substance nous la tirons de notre être pensant ou de notre *moi*, rien n'étant mieux conçu exister à part, séparément de toute autre chose, que le *moi*. Mais autant qu'il est clair que l'être pensant est une substance, autant l'est-il que cette substance est indivisible, qu'elle est simple, que c'est une véritable unité; c'est le *moi* qui a différentes sensations, ou différentes idées, et qui les compare entr'elles; le *moi* qui se plaît à contempler l'émail de cette prairie, et que flatte le son de cette musette, c'est le *moi* qui jouit de tout cela, et qui se rend compte à lui-même de sa jouissance. Quand on s'y applique avec attention, surtout durant le silence de la nuit et le repos de toutes les choses extérieures, il est impossible de ne pas sentir combien ce *moi* est différent de la partie corporelle, combien il est indépendant de toute image, de toute illusion des sens (1). « Quand je me suis étudié moi-même, dit un Philosophe célèbre, je n'ai pu me rendre raison de la simplicité de moi-même, dans la supposition que l'âme est matérielle. J'ai cru voir distinctement que ce *moi* est toujours un, toujours simple, toujours indivisible; qu'il ne pouvait être une modification de la substance étendue, ni un résultat de quelque mouvement que ce soit. J'ai donc admis l'existence d'une âme immatérielle, pour satisfaire à des phénomènes que je ne pouvais expliquer sans elle » (*Bonnet, Contemp. de la nat., Préf., p.* 68). Gassendi (*T.* 2, *p.* 101) pensait également que « rien ne montrait mieux la spiritualité de l'entendement humain que cette faculté qu'il a de se replier sur lui-même pour connaître ses idées, et juger de ses propres opérations; il n'y a qu'un esprit qui soit capable de si grandes choses : en effet *l'œil ne voit pas qu'il voit, et l'oreille n'entend pas qu'elle entend; mais l'âme humaine juge ses jugements mêmes.*

(1) Il est convenu parmi les physiciens que les molécules des corps ne se touchent pas; ce qui n'empêche pas ces corps d'être solides; de telle sorte que lorsqu'on pousse une molécule d'un corps dans cet état, les autres suivent, tout comme s'il y avait un véritable contact. Quant à l'attraction mutuelle des particules des corps, elle s'exerce essentiellement à distance; dans le cas du contact absolu, l'action serait infinie, et les atomes inséparables. (L. D.)

(2) Un homme de génie la fait parler de la sorte : « Cesse de t'avilir, de te flétrir en croyant te trouver tout entier dans cet assemblage muet de parties d'atomes, de corpuscules, et de boue et de fange. C'est dans moi que réside ta grandeur et ton intelligence; si j'ai pu être unie à la vile matière, ce fut pour lui donner la vie, non pour la recevoir. Ton corps est devenu ma chaîne; mais il me fut donné de la mouvoir, et de la diriger. Ne me demande point à tes yeux; ils ne me verront pas : ne me demande pas à ta droite; elle n'est point faite pour me saisir. Mon essence est comme ma voix; tu l'entends, et elle n'a point frappé ton oreille. Je suis comme le Dieu que tu adores; tu éprouves sa puissance, et tu ne le vois pas. Je suis toi; mais l'instant où tu ne seras plus que moi sera celui de toute ta grandeur. »

(1) *Sine ulla phantasiarum vel phantasmatum imaginatione ludificatoria, mihi esse me, idque nosse et amare, certissimum est.* Aug. L. XI. De Civit. Dei. — Un poète du 16e siècle a rendu cette intime et ineffable puissance du *moi*, dans le silence absolu des sens et de toute la nature, avec une énergie et une élégance dignes d'une vérité si évidemment et si profondément sentie, et qui contrastent d'une manière saillante avec la froideur et la rudesse de l'épicurien Lucrèce :

Nonne vides, quoties nox circumfunditur atra
Immensi terga Oceani, terramque polumque,
Cum rerum obduxit species obnubilus aer,
Nec fragor impulsas aut vox allabitur aures,
Ut nullo intuitu mens jam defixa, recedit
In sese, et vires intra se colligit omnes?
Ut magno hospitio potitur, seque excipit ipsa
Totam intus! . . . .
Ut gaudet sibi juncta, sibique intenditur ipsa,
Ipsa sibi tota incumbens, totamque pererrans,
Immensa, immensam spatio, longeque patentem?
(*Dan. Heins. L.* 1, De contemptu mortis.)

142. D. Cette simplicité du *moi*, connue évidemment par elle-même et par le sentiment qui la constitue, ne peut-elle pas être rendue sensible par quelque raisonnement?

R. En voici un qui par sa clarté semble préférable aux autres, qu'il est inutile de multiplier dans une matière si souvent discutée. Je suppose pour un moment que mon âme a deux parties. J'entends un homme qui me parle, et en même temps je vois sa figure et ses traits. Chaque partie de mon âme éprouvera quelque sensation; mais l'une n'éprouvera pas celle de l'autre, parce que l'une n'est pas l'autre. La partie *A* ne pourra comparer sa sensation avec celle qu'elle n'a pas : la partie *B* sera dans le même cas; elle ignorera même si sa compagne a ressenti quelque chose. Or je compare aisément les différentes impressions que mes sens me transmettent à la fois; donc le principe qui reçoit et qui compare ces deux idées doit être parfaitement simple et parfaitement un (1).

143. D. Le *moi*, au rapport de M. de Buffon, n'existe-t-il point aussi chez les brutes quoiqu'avec moins d'étendue?

R. Le savant naturaliste est tombé dans cette erreur, parce qu'il a supposé que le *moi* n'était composé précisément que de *sensation et de souvenir* (*T. 4, p. 52*); mais comme le *moi* est purement intellectuel et réfléchi, qu'il est le fruit et la jouissance de la pensée, il est évident qu'il ne peut exister dans les brutes, selon les principes que le naturaliste a lui-même établis sur la nature de l'homme et des animaux.

144. D. Si le sentiment du *moi* est si intime, si exclusivement propre à l'âme spirituelle, d'où vient qu'il se perd dans un évanouissement, dans une syncope, et même dans le sommeil?

R. Sans avoir recours au sentiment des Philosophes qui prétendent que l'âme pense toujours, quoiqu'elle ne conserve pas le souvenir de ses pensées, nous observerons, 1° que le sentiment du *moi* existe quand l'âme s'en occupe et réfléchit sur elle-même, mais rien ne prouve qu'elle doive s'en occuper toujours, et s'avertir sans cesse de son existence. 2° Si, suivant les règles inviolablement établies par le Créateur, les organes corporels concourent à toutes les opérations de l'âme, c'est une conséquence naturelle et nécessaire, que leur dérangement ou leur parfait silence tiennent l'âme dans l'inaction. 3° Si l'âme ne pouvait cesser de raisonner et de penser, le sommeil ne réparerait pas les forces du corps, les organes n'ayant jamais de repos, et secondant sans relâche la vivacité du principe qui les anime. 4° Dans l'état où sont les choses humaines, il est avantageux que l'âme puisse en quelque sorte se soustraire à elle-même, fermer les yeux de l'esprit comme ceux du corps à des objets de tristesse, d'inquiétude ou d'une excessive application, cesser de souffrir et d'agir. C'est une interruption salutaire, une espèce de délivrance passagère, qui affaiblit la douleur, adoucit le travail, et renouvelle pour ainsi dire l'existence. 5° Si l'âme était présente à elle-même durant le silence des organes, privée d'un secours indispensable à ses opérations, réduite à une inaction forcée, cet être actif éprouverait un ennui malheureux, et le repos du corps serait le supplice de l'âme. « Si cette vive et agissante substance, dit un Philosophe, ne cessait d'être présente à elle-même quand les instruments de ses opérations lui échappent, et que par là elle perd ses rapports avec tout ce qui existe, elle se trouverait au milieu de cette multitude d'êtres dans une solitude effrayante, comme cette reine infortunée qui ne voyait qu'un désert dans une ville magnifique et populeuse : »

. . . . *Semperque relinqui*
Sola sibi, semper longam incomitata videtur
Ire viam, et Tyrios deserta quærere terra.
(4 *Æn.*)

§ III. — 145. D. Les opérations de l'âme déposent-elles en faveur de la spiritualité aussi clairement que le sentiment d'elle-même?

R. Il n'est pas possible d'imaginer qu'une substance qui produit cette multiplicité instantanée d'actes divers, qui s'élance dans les espaces illimités, qui mesure et pèse en

(1) L'auteur des *Lettres helviennes* présente cette observation sous différents points de vue qui en renforcent l'impression et en rendent la vérité sensible aux esprits les plus grossiers. « Si la substance intelligente est matière, la partie de mon âme qui voit le faîte de ce chêne n'est plus celle qui voit ses rameaux; et celle-ci n'est point celle qui voit le tronc qui les supporte. Autant je distingue de feuilles sur cet arbre, autant il est en moi d'êtres pensants : il en est des millions, puisque la partie qui pense à droite, n'est point celle qui pense à gauche; puisque celle qu'affecte la vue et la pensée des feuilles supérieures, n'est point celle qu'affecte la vue et la pensée des feuilles inférieures; puisque la vue et la pensée de chaque point d'une même feuille affecte autant de points divers dont chacun est pensant : première absurdité. — Chacun de ces êtres, chacune de ces parties pensantes ne voit qu'une partie infiniment petite de ce chêne; chacun de ces êtres pensants ignore la pensée de celui qui le touche, ou qui le suit; chacun de ces êtres croit cependant le voir de son faîte jusqu'à ses racines, et penser à toute sa hauteur, quoiqu'il ne pense qu'à une très petite partie : seconde absurdité. — Aucun de ces êtres pensants ne voit à la fois ce chêne et l'arbrisseau qui rampe auprès de lui, aucun ne peut penser à la fois à tous les deux, et cependant tous à la fois comparent le chêne et l'arbrisseau; tous jugent à la fois les différences de l'un et de l'autre : troisième absurdité. — Le faux sage nous répond-il que la pensée de l'arbrisseau et celle du chêne subsistent de même dans chaque partie de l'être pensant matériel? La même pensée sera alors dans moi, autant de fois que l'intelligente matière contient de parties; j'aurai dix fois, cent fois en même temps la même pensée, et croirai ne l'avoir qu'une seule fois : quatrième absurdité. — Veut-il que ma pensée ou les parties de ma pensée varient suivant les différentes parties de l'intelligence matérielle? Ma pensée ne sera point au centre ce qu'elle est à la circonférence, à droite ce qu'elle est à gauche, en dessus ce qu'elle est en dessous : cinquième absurdité. »

quelque façon le soleil et les corps célestes, qui fait de tout l'univers le vaste champ de ses opérations, qui s'élève jusqu'à l'invisible et magnifique Auteur de ce grand édifice, le contemple et l'adore (1); il n'est pas possible d'imaginer qu'une telle substance soit d'une nature terrestre et périssable. Les Philosophes anciens et modernes ont donné à cette réflexion toute la force dont elle est susceptible (2).

146. D. Est-il bien certain que ces vastes et magnifiques opérations de l'âme soient spirituelles et immatérielles? Ne lisons-nous pas dans plus d'un ouvrage moderne que *l'intelligence n'est qu'un toucher abstrait?*

R. Cette plaisante définition de l'intelligence n'est qu'une combinaison de termes contradictoires. Le *toucher* peut-il être *abstrait?* N'est-ce pas le contact d'un objet présent, sensible, matériel? « L'âme, dit M. de Buffon (*Hist. nat., t.* 2, *in* 7, *p.* 435), s'unit intimement à tel objet qu'il lui plaît; la distance, la grandeur, la figure, rien ne peut nuire à cette union; lorsque l'âme la veut, elle se fait, et se fait en un instant..... La contemplation serait-elle un simple attouchement? Comment cet attouchement pourrait-il se faire sur un objet éloigné, sur un sujet *abstrait?* etc., etc. » Mais enfin *toucher abstrait* tant que l'on voudra, qui est-ce qui touche? quel est le principe qui opère cet attouchement? Nous voilà encore à l'âme, à ce principe intime et indivisible, à ce *moi* qui, comme nous venons de le dire, est lui-même l'expression et la preuve de son immatérialité.

147. D. Si dans quelques hommes l'âme paraît dans un éclat digne d'une origine céleste, dans d'autres ne paraît-elle pas se rapprocher de la terre, et se mettre presque à côté de la brute?

R. 1° Il est aisé d'expliquer cette différence. Avec un instrument défectueux le plus grand artiste ne produira rien digne de son art. Nous trouvons la raison de la stupidité apparente d'un être spirituel dans les organes peu assortis à ses opérations; mais quand est-ce que les matérialistes nous expliqueront les merveilles d'une matière pensante?

2° Ce n'est pas dans son humiliation, mais dans sa grandeur qu'il faut considérer l'âme humaine : dès qu'elle est capable de s'élever si haut, quelles que soient les entraves qui arrêtent son essor, elle ne peut être mise à côté de la brute. Dans le corps le mieux organisé, le bœuf est toujours bœuf, une prairie est son monde, et tout l'essor de son âme se borne à manger l'herbe qui y croît. Le singe est toujours singe, et ses plus sublimes opérations sont les singeries (1)... Une chose ne peut pas agir sans être, mais elle peut être sans agir toujours. Je suis capable de la pensée dès que je la produis; je ne cesse pas d'en être capable si je ne la produis pas toujours. Le feu cesse-t-il d'être ardent parce que vous arrêtez son activité?.... Nous ne jugeons pas des facultés du corps humain par les muets, les sourds, les aveugles, les boiteux; et l'on veut juger de l'âme par des gens grossiers, stupides, idiots! Une telle manière de raisonner, disait Porphyre, est une insulte faite à la nature humaine (2).

148. D. Ne voyons-nous pas des nations entières abruties au point de n'avoir presque rien de raisonnable? Comment se persuader que les Nègres, les Albinos, les Hurons, les Hottentots, aient des âmes spirituelles? Que dire d'un certain peuple qui, au rapport de Dampier, n'a pas même un langage articulé?

R. Il n'y a pas de nation où la raison ne se soit donné l'essor jusqu'à un certain degré; point de nation où elle ne se développerait si on la cultivait. Les Nègres, qui passent pour les plus stupides des hommes, ne le sont pas à beaucoup près autant qu'on le pense communément. S'ils ont peu d'esprit, ils ont beaucoup de sentiment. Ils sont naturellement compatissants, comme l'observe M. de Buffon, tendres pour leurs enfants, pour leurs amis, pour leurs compatriotes; ils partagent volontiers le peu qu'ils ont avec ceux qui sont dans le besoin, sans même les connaître autrement que par leur indigence : ils ont donc le cœur excellent, ils ont le germe de toutes les vertus. Le P. Labat, qui les avait bien étudiés, et qui les connaissait à fond, leur rend le même témoignage Il ajoute que leur fidélité et leur attache-

(1) Connaissance de Dieu; idée du grand maître du monde, du principe et de la fin de toutes choses; don naturel et exclusif de l'intelligence humaine, auquel l'instinct le plus subtil des animaux les plus ingénieux et les plus dociles ne peut atteindre de quelque manière que ce soit; idée qui est souvent si vive, si pleine d'affection et de sentiment dans les hommes les moins cultivés, dans des chrétiens simples et idiots : voilà la grande dignité de l'homme, le titre de sa gloire, le sceau de son origine céleste : *Quid est homo, quia innotuisti ei?* Ps. 143.

(2) *Sic sentio, cum tanta celeritas animorum sit, tanta memoria præteritorum, futurorumque prudentia, tot artes, tantæ sapientiæ, tot inventa, non posse eam naturam, quæ res eas contineat, esse mortalem.* Cic. de Senectute, cap 21. — Voyez les Nuits d'Young, IX° Nuit. Anti Luc. Liv. 5. v. 116. — « Qu'on me montre, dit J. J. Rousseau (*Emile, t.* 3, *p.* 65), un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil! Quoi! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne; je puis aimer le bien, le faire; et je me comparerais aux bêtes! Ame abjecte, c'est la triste philosophie qui te rend semblable à elles! ou plutôt tu veux en vain t'avilir. » — Au seul mot de l'âme (dit un auteur moins célèbre, mais plus généralement sage), on éprouve en soi-même une affection sublime qui nous attache à l'Etre éternel, on entrevoit un rayon de la Divinité qui se répand sur nos désirs et sur nos pensées, on s'élève jusqu'à la source de toutes les créatures, et l'on reconnaît qu'on n'est pas né pour ensevelir son existence tout entière dans les entrailles de la terre. Rien ne réveille l'homme de son assoupissement comme l'idée de l'âme, dit S. Augustin. Ce souvenir lui donne des secousses qui retentissent jusque dans l'éternité. »

(1) De là le proverbe : *Simia semper simia.*

(2) *Ex gentibus illis tam inhumanis non oportet a æquis judicibus convicium fieri naturæ humanæ.* Porph. l. 1, de Abstin.

ment à leurs maîtres, quand ils sont bien traités, sont à l'abri de toute épreuve. Tout ce qu'il en raconte, dans les différents endroits de son voyage, montre qu'ils sont bien au-dessus du degré de stupidité qu'on leur prête. Les Nègres n'ont pas le caractère atroce. Ils n'ont presque jamais porté sur leurs maîtres une main homicide. Ils sont plus courageux qu'il n'appartient à des hommes soumis à l'esclavage. — Ni la peau lépreuse des Albinos, ni la faiblesse de leurs yeux, ni la grossièreté de leurs organes intellectuels, ne peuvent conclure contre la dignité de leurs âmes : le degré de leur stupidité est à peu près le même que celui des Nègres. On voit leur raison se développer à mesure qu'on la cultive par l'instruction, et se donner un essor suffisant pour manifester l'existence du principe spirituel qui les anime. — Les Hurons et d'autres peuples américains ne sont stupides que pour ceux qui ne les connaissent pas : c'est le jugement qu'en porte le marquis de Denonville, qui a longtemps gouverné le Canada. On a vu parmi eux les plus grandes vertus de l'humanité et de la religion. On les a trouvés en bien des occasions plus justes et plus généreux que les Européens leurs maîtres. Leurs langues ont leurs beautés, leur éloquence, etc. (1). — M. de Buffon (*Tom.* 14, *p.* 32) observe que « l'intervalle qui sépare les Hottentots du singe est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli de la pensée, et au dehors doué de la parole. » M. Kolb (*Relat. du Cap de Bonne Esp.*) atteste que ce peuple a une religion. — Si Dampier a pris des singes pour des hommes, et si Helvétius a adopté son erreur dans le livre *de l'Esprit*, qu'il aurait dû intituler *de la Matière*, c'est une bévue dont nous ne sommes pas obligés de rendre compte : et si cette nation n'a pas été vue depuis Dampier, c'est qu'on a su distinguer les espèces, et qu'on a vu que les singes n'étaient pas des hommes (2)... Mais quand même ces singes eussent été des hommes, ce que dit Dampier de leur langage, après les avoir entendus une minute ou deux, n'est pas plus recevable que le rapport de quelques Russes, qui, entendant parler les Français, soutenaient que leur langue n'était pas articulée, malgré qu'on leur fit remarquer que toute langue inconnue et rapide paraissait telle... Enfin quand il y aurait une nation sans langage articulé, il resterait à prouver que le principe de la raison périt essentiellement avec la signification des mots arbitraires (1).

149. D. Tous les hommes n'ont-ils pas été d'abord sauvages, et n'ont-ils pas vécu dans les forêts comme des brutes ?

R. Quelques philosophes modernes l'ont enseigné, contre toutes les lumières de la religion, de la raison et de l'histoire. M. de Buffon démontre la fausseté de cette idée, par la nature même de la constitution de l'homme : « L'homme, dit-il, en tout état, et dans toutes les situations, et sous tous les climats,

(1) Lettres édif., t. 1, Recueil 2, p. 187 ; t. 23, p. 212, 295 ; *et passim.* — Hist. de la Nouv. France, t. 1, p. 252, 510. — Dissert de D. Pernety contre les *Recherches phil.*, p. 77, etc. — Histoire de Kentucky, nouvelle colonie à l'ouest de la Virginie, Paris, 1785, p. 187 et suiv., etc.

(2) Un certain Burnet, lord d'Ecosse, dans un *Essai sur l'origine et les progrès du langage*, va bien plus loin qu'Helvétius, et prétend que tous les habitants de la terre ont été dans le cas des singes de Dampier. Toutes les nations, dit-il, ont été d'abord gloussantes, ensuite balbutiantes, enfin, par des progrès lents, mais heureux, elles sont devenues parlantes. On sent toute l'estime qu'il faut faire d'une pareille Philosophie ; elle a trouvé plus d'un journaliste admirateur, mais nous n'avons pas assez d'intelligence pour comprendre toutes les ressources d'une si rare métaphysique. Le langage de ce lord tient à beaucoup d'égards à celui des nations *gloussantes et balbutiantes* : dans quelque autre ouvrage, peut être aura-t-il la langue des nations *parlantes.* — Ces dissertateurs sur l'origine des langues feraient mieux de convenir, avec J. J. Rousseau (*Disc. sur l'inégal. des hommes*), qu'il est impossible de concevoir comment d'eux-mêmes les hommes aient pu se former un langage, et de reconnaître en conséquence avec Moïse une langue primitive que Dieu lui-même leur a donnée, et que les événements ont modifiée et altérée en mille manières différentes. Effectivement, dire que les hommes se sont fait un langage, c'est dire qu'ils se sont parlé avant d'avoir un langage : car il a fallu parler pour convenir que tel mot signifierait telle chose. Jamais des gesticulations mimiques ne'ussent pu rassembler, moins encore faire recevoir un corps de grammaire. « *Penser* et *parler* (dit un homme qui a porté au plus haut point l'art d'analyser les langues) sont liés inséparablement. *Parler* c'est, pour ainsi dire, penser extérieurement, et penser c'est parler intérieurement : le Créateur, en formant les hommes raisonnables, leur donna ensemble les deux instruments de la raison, penser et parler ; et si, ajoute-il, l'on sépare ce que le Créateur a uni si étroitement, on risque de tomber dans des erreurs. » (*Gramm. génér. de M. Beauzée, t.* 1, p. 253.)

(1) Il nous paraît que l'auteur a tort de prendre au sérieux la question à laquelle il se donne la peine de répondre. Nous concevons jusqu'à un certain point qu'on ait prétendu que les nègres avaient une origine différente de celle des blancs : mais personne n'a jamais mis en question qu'ils eussent une âme, en tant que nègres. L'humanité et tous ses attributs existent dans l'espèce noire, comme dans la blanche, et si les facultés sont plus développées dans l'une que dans l'autre, cela ne fait rien à leur nature propre. Jamais personne n'a prétendu en voyant parmi nous, tant de gens d'une intelligence au-dessous du médiocre, que ces gens là n'avaient pas d'âme spirituelle. Or beaucoup de ces individus ne sont pas au dessus du nègre quant à l'intelligence. Encore une fois, la question ne saurait être posée sérieusement.

Mais c'est ici l'occasion de faire remarquer que la race nègre, placée dans des conditions propres à favoriser le développement de ses facultés, ou simplement soustraite à l'influence de celles qui la dégradent, manifeste un degré d'intelligence qui la met de niveau avec plus d'une nation appartenant au type blanc. Il suffit pour cela de citer la république haïtienne, qui fonctionne aussi bien pour le moins que la plupart des républiques espagnoles du nouveau continent, et peut-être mieux que certaines nations d'origine sémitique. Les Hottentots eux-mêmes, considérés jusqu'à ce jour comme le type de l'abrutissement, sont cependant susceptibles de civilisation, comme le prouve l'établissement hollandais de Klaar Water. (L. D).

tend également à la société. C'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'il tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation » (*Tom.* 7, *p.* 31). « L'espèce humaine n'a jamais existé sans former des familles, puisque les enfants périraient s'ils n'étaient secourus et soignés pendant plusieurs années » (*Ibid.*, *p.* 26, 27). « Parmi tant de nations, dit Voltaire, si différentes de nous, et si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errants à l'aventure, à la manière des animaux. Il faut que la nature humaine ne comporte pas cet état, et que partout l'instinct de l'espèce l'entraîne à la société » (*Pensées de Volt., pag.* 28, *édit. de* 1765). « Je me garderai bien, dit un autre Philosophe, de supposer un état de nature antérieur à la société et semblable à celui des sauvages, comme quelques sophistes misanthropes l'ont assuré de nos jours. Il n'est pas permis de méconnaître assez la nature et les caractères distinctifs de l'espèce humaine, pour croire que l'homme ait été destiné à errer dans les bois, ou que l'état de société soit pour lui un état de violence. Loin d'adopter une opinion si erronée, j'ose dire que l'auteur de la nature aurait contrarié l'objet de ses opérations, si l'homme, le plus parfait et le plus auguste de ses ouvrages, n'eût pas été destiné par lui à l'état de société. Et en effet, pourquoi l'aurait-il doué d'une raison qu'il ne peut développer que par sa communication avec les autres hommes? Pourquoi à ce cri du sentiment qui forme tout le langage des animaux, aurait-il ajouté le don exclusif de la parole, et lui aurait-il accordé cet avantage inestimable d'attacher l'ordre de toutes ses idées possibles à des signes de convention nécessaires pour les transmettre aux autres? Pourquoi, en le privant de cet instinct qui dirige et rassure toutes les actions des animaux, aurait-il donné à l'homme le pouvoir de se déterminer par un acte libre de sa volonté, laquelle, pour le guider dans le choix des moyens, suppose des lumières qu'on ne peut acquérir hors du commerce des hommes? Pourquoi lui aurait-il rendu la société nécessaire par les maux et la durée de son enfance? Pourquoi n'aurait-il pas donné à tous les hommes les mêmes degrés de force, d'adresse, de talents, et les aurait-il rendus propres à des genres d'occupation si variés? Pourquoi tant de désirs, de besoins et de sentiments? Pourquoi faire de l'homme un être susceptible d'une multitude de passions inutiles à un animal solitaire, faire naître dans son cœur le sentiment de la pitié, de la bienfaisance, de l'amitié, en un mot, de toutes les passions qui découlent du sens moral d'une âme honnête et pure, et qui lui font sentir à chaque instant le besoin de répandre sur les autres une partie de son existence? Enfin pourquoi ne pas resserrer tous ses désirs dans la sphère étroite ou sont renfermés ceux de tous les êtres qui habitent la surface du globe, c'est-à-dire, dans la faculté de satisfaire les besoins physiques; faculté qui, ne pouvant être exercée que par intervalles, laisse au-dedans de nous un sentiment secret qui nous avertit de leur impuissance à composer notre bonheur, nous annonce que l'âme a ses besoins comme le corps, et que l'homme ne peut satisfaire ces besoins qu'en s'environnant de toutes les affections sociales. Ces réflexions suffisent, ce me semble, pour démontrer que l'état de société est lié, dans l'ordre des temps, à l'existence même de l'homme; que le sauvage errant dans les forêts n'est pas l'homme de la nature, mais un homme dégénéré, dont la manière de vivre est contraire au but qu'elle lui a prescrit, et que cet état est plutôt l'image de la dégradation de l'espèce humaine, que le tableau de son enfance » (*Science de la Législation, t.* 1, *p.* 51).

150. D. Il est donc faux que le besoin ait rassemblé les premiers hommes?

R. Absolument faux. Les premiers habitants de la terre ont été réunis sous les yeux du premier homme. C'était une grande famille que Dieu lui-même avait assemblée. — Ne voyons-nous pas parmi nous les hommes issus du même sang, liés entre eux d'une manière particulière, sans que la raison d'aucun besoin autorise cette union étroite?

151. D. D'où viennent donc les hommes civilisés par Amphion, par Orphée, etc., ceux dont parle Cicéron (*L.* 1. *de Inv., c.* 2), la fille de Châlons, l'homme sauvage de Hanovre, un autre que nous avons vu manger des cailloux longtemps après avoir été pris par les Hollandais dans une île déserte?

R. Après la dispersion des nations, quelques unes ont pu devenir errantes et féroces, comme les Tartares; anthropophages, comme les Brésiliens; exercer le brigandage, comme les Arabes (1), et être civilisés par quelque ami de l'humanité qui, réveillant dans leurs âmes les notions morales et religieuses, les a ramenés à une vie plus honnête et plus heureuse (2). Mais ces hommes n'ont jamais été sans raison, sans société, ni même sans lois. — Les hommes sauvages qu'on a trouvés quelquefois dans des provinces cultivées, ont été abandonnés dans un âge tendre, loin de leur habitation (3); leur raison est devenue semblable à une semence jetée dans une terre inculte. Ils ont montré de l'intelligence dès que leur âme a pu se développer : or rien ne se montre où il n'y a rien. — « Si l'on

(1) Cette dégradation de l'état primitif n'a rien d'étonnant. Une vie affranchie de contrainte, de bienséance, d'une morale austère et gênante, fixe aisément le goût de l'homme vicieux et corrompu. Mais les impressions de sagesse et de vertu, une fois effacées, ne se rétablissent que bien difficilement.

Nec vera virtus cum semel excidit
Curat reponi. (*Hor.*

(2) C'est ce que marquent les vers d'Horace :

Sylvestres homines sacer interpresque Deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus. A. P.

(3) Ce n'est point ici une assertion sans preuve; on l'a vérifiée encore en 1774, à l'égard de trois Anglais de la Virginie et d'un Savoyard.

rencontre, dit un Philosophe, une abeille errante, devra-t-on conclure que cette abeille est dans l'état de pure nature, et que celles qui travaillent dans la ruche ont dégénéré ? »

152. D. L'état des nations américaines qu'on appelle *sauvages* n'est-il pas l'état primitif des sociétés humaines, et, comme parlent quelques Philosophes, l'état de nature ?

R. Ceux qui ont osé prétendre que l'état de ces nations était l'état de nature, ont dégradé l'excellence de leur être, et n'ont envisagé l'homme que dans la moindre partie de lui-même, dans la constitution physique; comptant pour rien l'être moral et ce développement des facultés de l'âme pour lequel l'homme a été fait. — Si cet état est si naturel à l'homme, d'où vient que presque tous les hommes se sont civilisés ? — L'état de nature ne saurait être un état aussi malheureux que celui des sauvages ; car qu'est-ce qu'un sauvage, tel que ceux de l'Amérique, dont des écrivains insensés ont osé vanter la *félicité ?* « C'est un enfant vigoureux, privé de ressources, d'expérience, de raison, d'industrie, qui souffre continuellement la faim et la misère, qui se voit à chaque instant forcé de lutter contre les bêtes, qui d'ailleurs ne connaît d'autre loi que son caprice, d'autres règles que les passions du moment, d'autre droit que la force, d'autre vertu que la témérité ; c'est un être fougueux, inconsidéré, cruel, vindicatif, injuste, qui ne veut point de frein, qui ne prévoit pas le lendemain, qui est à tout moment exposé à devenir la victime ou de sa propre folie, ou de la férocité des stupides qui lui ressemblent. La vie du sauvage à laquelle des spéculateurs chagrins ont voulu ramener les hommes, l'âge d'or si vanté par les poètes, ne sont, dans le vrai, que des états de misère, d'imbécillité, de déraison. » Nous copions ici un Philosophe qui dit ordinairement des choses fort mauvaises, et quelquefois des choses très-vraies (1). « Rien de plus commun parmi nous (dit un autre, dont le témoignage n'est pas plus suspect) que de dire que les Sauvages sont dans l'état de nature. Cette façon de parler est fausse, ou du moins demande d'être expliquée. L'état de nature animale est un état sans réflexion, soumis au hasard et au caprice, qui rapproche l'homme de la brute. L'état de nature convenable à un homme est un état de raison et de réflexion, puisqu'il est de l'essence de son âme de penser et de réfléchir. C'est donc par cet état seul qu'il a pu commencer; l'homme n'est tombé dans la vie sauvage, qui n'est qu'un état de nature animale, que lorsqu'il a cessé de raisonner sur les mœurs et sur les usages qu'il tenait de ses ancêtres, ou lorsqu'il a continué à les suivre sans en connaître l'esprit. » (*Antiq. dévoilée, l.* 6, *ch.* 2). Si le paradoxe qui avance le contraire pouvait prévaloir contre la dignité et la véritable destinée de l'homme, il faudrait conclure avec M. de Buffon : « Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien désirer que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir ; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous jamais servir de l'une ni de l'autre, à nous mettre au-dessous des animaux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachée à la terre. »

§ IV. — 153. D. Comment répondez-vous au fameux argument de Lucrèce, que l'âme semble croître et s'affaiblir avec le corps, et dépendre de lui dans ses opérations ; qu'elle doit périr avec lui, puisqu'elle naît avec lui (1) ?

R. C'est parler très-improprement que de dire de l'esprit humain qu'il se forme, se développe, se fortifie ; qu'en exerçant ses facultés il les augmente, etc. Quand je considère attentivement un enfant, je remarque en lui une curiosité que je ne retrouve pas dans un homme ; il observe beaucoup plus, il me paraît surpasser en réflexions le vieillard le plus méditatif. Il juge et juge aussi bien qu'il voit ; il se souvient, compare le passé avec le présent, et en tire des conséquences pour l'avenir. Que fait de plus l'homme le plus consommé ? Il est enfant, parce que son corps est faible, parce qu'il est ignorant et sans expérience, parce qu'il n'entend pas la langue qu'on lui parle, parce qu'il n'attache pas aux mots des idées bien distinctes. Mettez un homme fait dans les mêmes circonstances : montrez-lui, par exemple, une machine dont il n'ait aucune idée, et qui soit destinée à un usage qu'il ignore ; expliquez-lui tout cela en termes de l'art, ou dans une langue qu'il ne sache pas, il écoutera et regardera comme un enfant. — Le corps humain est l'instrument de l'âme ; sans lui elle ne saurait déployer ses facultés, mais elle les possède sans lui. Ainsi le musicien ne déploiera jamais la supériorité de son art, si son instrument est défectueux ; ainsi un écrivain peindra bien ou mal, suivant que sa plume sera bonne ou mauvaise : donnez un œil de vingt-cinq ans à un vieillard de quatre-vingt-dix, il verra aussi clairement que le jeune homme. — De ce que l'âme commence d'exister avec le corps il ne s'ensuit point du tout qu'elle doive périr avec lui. Lucrèce répète deux fois cet argument dans l'espace de quatorze lignes, et le regarde comme une démonstration, quoiqu'on en sente la fausseté du premier abord. Combien d'êtres, dans la nature, nés ensemble survivent l'un à l'autre ? Dire que l'âme n'existe

(1) Système social, t. 1, ch. 16, p. 202.

(1) *Præterea gigni pariter cum corpore et una*
Crescere sentimus, pariterque senescere mentem.
Nam velut infirmo pueri teneroque vagantur
Corpore, sic animi sequitur sententia tenuis.
Inde, ubi robustis adolevit viribus ætas,
Consilium quoque majus, et auctior est animi vis ;
Post ubi jam validis quassatum est viribus ævi
Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus ;
Claudicat ingenium, delirat linguaque mensque,
Omnia deficiunt atque uno tempore desunt :
Ergo dissolvi quoque convenit omnem animai
Naturam, ceu fumus in altas ætheris auras,
Quandoquidem gigni pariter, pariterque videmus
Crescere, et (ut docui) simul ævo fessa fatiscit.
(*Lucret. l.* 3.)

pas après le corps, parce qu'elle n'existait pas avant lui, c'est comme si je disais : Cet enfant n'était pas hier, donc il ne sera plus demain.

154. D. Si les opérations de l'âme unie au corps dépendent de la matière; si l'esprit, le génie, l'imagination, la mémoire sont le résultat des organes plus ou moins bien ordonnés (1), comment en peut-on conclure l'excellence de l'âme? N'en faudrait-il pas plutôt faire honneur au corps?

R. Tout cela dépend de la matière, comme la musique dépend des instruments. Ce n'est pas aux instruments, mais aux musiciens qu'on attribue l'honneur d'un beau concert. S'il n'y avait pas dans l'homme un principe capable de perception, les organes n'agiraient sur rien et ne serviraient de rien (2); or un principe qui, par le secours d'une matière organisée, mais toujours inerte et passive, s'élève aussi haut que l'âme humaine, ne peut appartenir à la terre, et doit nécessairement être spirituel.

155. D. Cette dépendance d'un être spirituel des organes matériels, est-ce une chose fort intelligible?

R. Supposé l'union du corps et de l'âme, elle en est une suite évidente. Cette union n'est sans doute pas sans quelque obscurité (3); mais cette obscurité disparaît en comparaison des ténèbres où se précipitent ceux qui refusent de reconnaître cette union, comme nous l'avons fait voir ci-dessus. Que d'autres vérités constantes, sensibles, expérimentales, dont il est impossible de donner une explication exacte et parfaitement satisfaisante! « Vainement le faux sage (dit un auteur modeste et circonspect) exigera de moi que je lui développe cette union mystérieuse; il fut donné à l'homme de sentir et de montrer son existence, et non d'en concevoir tous les rapports, ou d'en développer tous les liens. Le nœud existe, il m'est sensible; je ne porterai pas la folie jusqu'à nier son existence, parce que je ne puis le résoudre. La vérité que je n'explique point ne me fera pas rejeter celle que je sens, que je vois, que je démontre. Je ne suppléerai pas au mystère par les contradictions les plus multipliées et les plus évidentes. »

156. D. Ne semble-t-il pas qu'un être spirituel ne peut être empêché dans ses opérations par un dérangement d'organes?

R. Oui, si l'on ne présuppose l'âme unie avec le corps. Liée aux sens par le seul vouloir de l'Etre suprême, l'âme semble en quelque sorte se fortifier ou s'affaiblir avec le corps; mais, loin de s'éteindre quand il se détruit, elle ne fait que briser sa chaîne et rompre ses liens. C'est ainsi que mon œil, couvert d'une taie légère, et forcé de ne voir qu'à travers ce nuage, sent sa vue s'augmenter ou s'affaiblir suivant l'état actuel de la taie. Si l'enveloppe s'épaissit trop, mon œil ne voit plus rien, et n'a pas perdu la faculté de voir. Se déchire-t-elle au contraire, mon œil, toujours le même, reprend toute sa force, et voit en liberté.... C'est encore ainsi qu'un homme qui fait voyage en voiture a la puissance de marcher; néanmoins si la voiture vient à se casser, il n'avancera d'un pas s'il ne la quitte, et s'il n'est délivré de l'obstacle qu'elle oppose à sa course.

157. D. Malgré l'importance des organes dans les fonctions de l'âme, ne découvre-t-on pas dans l'état même de son union avec le corps des marques de son indépendance et de sa supériorité sur la partie corporelle?

R. Un peu de réflexion en découvre un grand nombre. C'est ainsi que les sens agissent en vain, si l'âme n'y prête attention; la lumière a beau frapper mon œil, le son mon oreille : si mon âme, fortement occupée de quelqu'autre objet, se refuse à leur action, je ne vois rien, je n'entends rien.... C'est ainsi que durant le sommeil l'âme est affectée exactement comme si elle voyait, sentait, entendait, etc., quoique ses organes soient dans un repos parfait. C'est la réflexion de S. Augustin (1), que M. de Buffon a justifiée contre

(1) Plusieurs Métaphysiciens reconnaissent des différences dans les âmes mêmes, et ne croient pas qu'elles aient toutes la même excellence. Leur sentiment paraît être favorisé par un passage de Salomon (*Sap.* 8, 19, 20); le P. Tournemine a fait de grands efforts pour l'établir. Je ne prendrai là-dessus aucun parti : tout ce qui est systématique est étranger à mon objet.

(2) M. le Cat, l'homme du monde qui a fait de l'organisation animale l'étude la plus profonde et la plus sûre, est aussi le plus zélé adversaire de ceux qui voudraient la confondre avec son âme. On peut consulter son *Traité des sens*, où il reconnaît que l'homme est une machine qui rassemble tout ce que la mécanique, tout ce que l'hydraulique, tout ce que les diverses parties de la physique ont de plus beau et de plus intéressant; mais qui les surpasse infiniment par l'accord de ce mécanisme avec un principe moteur, doué de sentiment et capable d'une action spontanée. Il déclare que ses longues méditations sur les dispositions merveilleuses de tant d'organes ont été pour lui une démonstration convaincante qu'ils ne sont que la moindre partie de l'homme, et que si ce corps, qui fait en soi un chef-d'œuvre de mécanique, atteste l'existence du suprême architecte de tout ce qui existe, la substance qui anime ce chef-d'œuvre prouve encore mieux qu'elle ne peut avoir d'autre source que l'être souverainement parfait, le créateur et le moteur de toutes choses.

(3) Cette ineffable union paraît consister dans deux choses; savoir, dans la comprésence de l'âme spirituelle et du corps organisé, et dans une mutuelle dépendance de ces deux substances dans leurs fonctions respectives; dépendance décernée et établie par une volonté libre et efficace du suprême arbitre de la nature; dépendance en vertu de laquelle la substance intelligente ne peut avoir des sensations, des idées, des affections, des jugements, des raisonnements, des réminiscences, que par le moyen ou par le concours du jeu naturel et régulier des organes matériels; et en vertu de laquelle la substance organisée ne peut subsister et se conserver, ne peut avoir l'exercice et le jeu régulier de ses organes, ne peut exercer les différentes fonctions auxquelles elle est destinée, sans la présence et sans l'influence de la substance spirituelle qui l'anime et le gouverne.

(1) *In somnis enim tibi velut corporeus apparebis, nec id corpus tuum, sed anima tua; jacebit corpus, ambulabit ipsa; silebit lingua, loquetur illa; clausi erunt oculi tui, videbit illa.* — Tertullien, l. 1 *de Anima*, fait la même réflexion.

les critiques de ce saint docteur (1). C'est ainsi que dans le silence de la nuit, dans le calme parfait des sens, dans l'affranchissement de toute impression extérieure, l'âme prend un nouvel essor, son activité redouble, sa pensée se renforce; elle se possède, se connaît mieux, jouit d'une manière plus intime et plus parfaite du sentiment de son existence et de ses inexplicables facultés (2).... C'est ainsi que souvent, dans des corps détruits par l'âge ou les maladies, l'âme, quoique placée au milieu des ruines, garde toute sa force et toute sa grandeur..... C'est ainsi que, lorsqu'on coupe un doigt ou quelque autre membre à un homme, et qu'il sent la douleur dans le doigt ou dans l'espace qu'il occupait, la nature nous déclare que c'est un accident qui n'altère en rien l'excellence de celui qu'il afflige. Quel que soit l'état du corps, nous serons toujours estimés par nos connaissances, notre probité, notre intégrité, notre désintéressement, notre amour pour la patrie. Nous sentons que ce sont là des qualités qui nous appartiennent, et qui nous rendent estimables, de même que leurs contraires nous rendent méprisables. Nous connaissons ces qualités, comme nous connaissons les qualités sensibles : nous savons qu'elles n'ont rien de commun avec le corps, non plus qu'avec ses parties, ses dimensions, sa figure, et l'espace qu'il occupe (1)..... C'est ainsi que quand je suis occupé de la religion sainte qu'a apportée Jésus-Christ sur la terre, mon âme est dans la joie, tandis que mon corps est mal affecté, et semble se dissoudre : au contraire, elle s'afflige s'il arrive qu'il se fasse sur le corps certaines impressions qui flattent les sens au-delà de ce que la loi permet (2); elle y résiste..... C'est ainsi que je puis bien concevoir un homme sans mains, sans pieds, et que je le concevrais même sans tête, si l'expérience ne m'apprenait pas que c'est là le siége de la pensée; quoiqu'il soit impossible de concevoir un cheval sans les parties constituantes du corps de cet animal, etc.

158. D. N'eût-il pas été plus convenable de rendre l'âme indépendante des organes, ou de donner aux organes la même force, la même activité, dans tous les hommes et dans tous les âges?

R. Dans le premier cas, l'homme ne serait point un composé d'âme et de corps, ce serait un pur esprit. Autant vaudrait demander s'il n'eût pas été expédient qu'une chose fût sans être ce qu'elle est. — On ne raisonne pas mieux en prétendant que les organes auraient dû partout et toujours être les mêmes. L'homme en ce cas ne vieillirait point, il ne serait point exposé aux altérations de la matière, il ne serait pas composé d'un corps assorti à l'état actuel de la nature. Il est ridicule d'isoler ainsi les choses, et de ne les pas considérer dans la place qu'elles tiennent dans l'univers, dans leur dépendance des lois générales, et selon l'importance de leur situation respective dans la chaîne des êtres.

Au lieu de raisonner à perte de vue sur tout ce qui excite la censure philosophique, il faudrait s'appliquer un moment à concevoir les inconvénients qui résulteraient d'une hypothèse si singulièrement imaginée. Si nos organes agissaient toujours avec la même activité où en serions-nous? Si l'impression causée par le souvenir d'une injure

(1) « Si l'on fait attention que notre âme est souvent, pendant le sommeil et en l'absence des objets, affectée de sensations, et que ces mêmes sensations sont quelquefois bien différentes de celles qu'elle a éprouvées par la présence de ces mêmes objets, en faisant usage des sens, ne viendra-t-on pas à penser que cette présence des objets n'est pas nécessaire à l'existence de ces sensations, et que par conséquent notre âme et nous pouvons exister tout *seuls et indépendamment de ces objets.* » Hist. nat., *tom. 2, p. 433.* — En vain dira-t-on que les brutes rêvent aussi. Car 1.° quelle que soit la nature des brutes, que nous démontrerons être très différente de celle de l'homme, quelques facultés qu'elles puissent avoir communes avec l'homme, il résulte toujours de l'observation que nous venons de faire que notre âme n'est point essentiellement assujettie aux organes pour voir, entendre, sentir, etc. — 2.° Les signes de rêve que nous voyons dans les animaux, tels que l'aboi du chien, etc., ne suffisent pas pour nous assurer de ce qui se passe dans leur cerveau. M. Fabre, dans son *Essai sur les facultés de l'âme,* refuse absolument aux brutes la faculté de se représenter des choses absentes. Le corps a souvent des mouvements analogues à certaines sensations, sans que l'âme soit frappée d'aucune image. Il est déraisonnable de juger des choses que nous ne pouvons que soupçonner sur des signes équivoques par celles que nous connaissons par une expérience intime. — 3.° Les rêves des brutes, s'ils sont réels, ne sont formés que par des images récemment et fortement imprimées, par exemple, d'un lièvre en course. Ceux de l'homme, suivant la remarque de M. de Buffon, que nous venons de rapporter, sont très-différents. Tout ce que l'on pourrait inférer des rêves des brutes, c'est qu'ils sont un reste de l'action des organes sur les principes de l'animalité; mais les rêves de l'homme sont souvent si spirituels, si suivis, et si sagement combinés, qu'ils supposent au contraire le détachement des organes, et un essor tel que l'âme n'a jamais pu se donner tandis que ses facultés étaient asservies aux sens. L'homme lent à parler fait alors des harangues non préméditées, l'homme grave se répand en plaisanteries fines, etc.

(2) « C'est avec la nuit, dit un poète philosophe, que la pensée se réveille; c'est au milieu des ténèbres que l'âme reçoit ses plus vives illuminations, et que sa vue devient plus perçante. Dans le jour, excédée du mouvement de la vie, étourdie du bruit, coudoyée, pour ainsi dire, et ballotée par la foule, elle flotte dans l'ivresse des sens, et s'égare loin de la raison. L'âme alors est toute passive, les objets extérieurs lui imposent ses pensées. Mais avec la nuit, l'âme retrouve sa liberté et se possède tout entière; elle ne reçoit plus en esclave, elle se donne à son choix des idées indépendantes, et les ordonne à son gré dans le plan qu'elle préfère. L'étendue du monde ne peut borner son activité; elle voyage dans l'immensité des cieux, et revient ensuite s'abattre sur la terre. Ainsi les matelots fatigués d'une course immense jettent l'ancre au fond des mers et se reposent. »

(1) Platon emploie souvent ce raisonnement dans son premier Alcibiade.

(2) *Quasi morientes, et ecce vivimus. Quasi tristes, semper autem gaudentes.* 2. Cor 6.

ou de quelque grand malheur était aussi vive après dix ans qu'au moment de l'événement, quelle foule d'idées et de sentiments désolants l'homme n'assemblerait-il pas? — Si les enfants naissaient formés et instruits, comment les contenir, comment se les attacher, à quoi les occuper, leur éducation donne aux parents un travail utile et nécessaire, elle est le lien des familles et le soutien de la société générale : c'est par la nécessité de l'éducation que M. de Buffon (*Tom.* 7, *pag.* 28, 29, 31) prouve l'impossibilité d'une nation absolument sauvage. — « La raison, dit un homme d'esprit (*Helvet. ou Lettres prov. philos., t.* 2), ne serait-elle pas pour l'enfant le présent le plus funeste? A quoi servirait-elle dans ses premiers jours, sinon à lui faire connaître toute sa faiblesse, à la lui faire paraître insupportable? Au lieu de sourire tendrement sur le sein de sa mère, triste, sombre et jaloux, il aspirerait avec impatience à toute la vigueur de son père. Resserré dans ses langes, il aurait déjà tous les désirs, tous les soucis, toutes les passions de l'homme et nul moyen de les satisfaire. Il connaîtrait la liberté, et ce berceau où il dort si tranquille ne serait pour lui qu'une prison dont il chercherait vainement à s'élancer. Plus fort, plus vigoureux dans l'adolescence, si sa raison avait prévenu l'expérience, il n'en serait que plus vicieux. Les anciens du peuple n'ayant plus aucun titre de supériorité, la plus respectable partie du genre humain ne serait que la plus faible; l'ordre de la nature serait renversé; les chefs de famille ou de l'état n'avanceraient en âge que pour nous devenir moins précieux. Cette gradation des facultés de l'âme, loin de nous annoncer l'identité de l'âme et du corps, ne fait donc que nous prouver la sagesse de leur auteur. » — Les vieillards mènent ordinairement une vie triste et misérable; outre les maux actuels, ils sont effrayés par la vue d'une mort prochaine : une imagination vive, une présence d'esprit inaltérable augmenteraient leur mal. Des plaisants ont excusé les cannibales, qui mangent leurs pères pour leur épargner les incommodités de la vieillesse. La nature est plus douce, plus sage : elle affaiblit le sentiment et la connaissance de ses incommodités. Ajoutons que c'est le temps où les enfants, en pleine force de raison et de corps, doivent remplacer leurs progéniteurs dans la possession et l'administration de leurs biens, élever et établir leur propre postérité, exercer à leur égard les devoirs de la piété filiale, à laquelle leurs infirmités donnent les occasions les plus touchantes et les plus méritoires.—Si tous les hommes étaient capables des mêmes choses, les arts et les sciences rentreraient dans le néant, puisque tout le monde s'attacherait aux plus nobles et aux plus commodes; l'inégalité des hommes, si nécessaire à la conservation du monde, s'anéantirait (1); le génie perdrait sa variété, la terre ses richesses, la société ses liens.

159. D. Comment est-ce que l'âme après la mort de l'homme aperçoit, agit sans le concours de la matière, puisque tout cela se fait actuellement par le moyen des organes?

R. Malgré la certitude du fait, une idée distincte des opérations d'une substance purement spirituelle, est au-dessus de nos recherches. Il est certain qu'une telle substance peut agir sans organes : mais la connaissance exacte de son état, de sa manière d'être et d'opérer ne vient que par le sentiment; et, dans une âme unie au corps, ce sentiment tient presque toujours à quelque influence de la matière. « Dans ces différentes situations, dit l'abbé Richard (*Théorie des Songes*, *p.* 189), on reconnaît toujours le même principe d'action : c'est-à-dire une substance spirituelle, active de sa nature, faite pour agir indépendamment des sensations, quoique dans l'état actuel des choses on ne puisse pas expliquer comment sans elle l'âme pourrait agir. Les liens auxquels elle est attachée ne lui permettent pas de s'élever si haut : elle ne peut avoir à ce sujet que des lueurs imparfaites que l'obscurité de la matière et sa pesanteur étouffent aussitôt » (1). « Notre âme, dit Bayle (*Dict. crit., art.* Épicure), pourrait sentir du froid et du chaud, sans le rapporter à un pied ni à une main; tout comme elle sent la joie d'une bonne nouvelle ou le chagrin d'une mauvaise, sans rapporter ces sentiments à aucune partie du corps; et si, pendant qu'elle est unie à un corps, elle rapporte à quelques parties de ce corps la douleur et certains plaisirs, le sentiment de brûlure, le chatouillement, etc., ce n'est que par une constitution tout-à-fait libre de l'auteur de son union avec le corps; ce n'est qu'afin qu'elle puisse mieux veiller à conserver la machine qui lui est unie. Si cette raison cessait, il ne serait plus nécessaire qu'elle rapportât hors de soi ses sentiments;

(1) Rousseau, Diderot, Helvétius, etc., à l'imitation de Platon, ont prétendu que les hommes devaient être égaux : c'est une erreur visible : l'auteur même du *Système de la nature* en est convenu, et a démontré, sans égard pour ces philosophes, que l'inégalité des conditions est le fondement et le soutien de la société, qu'elle résulte nécessairement de la constitution de nos âmes et de nos corps. Voyez d'excellentes réflexions sur cette inégalité, *Esprit de Bourdaloue*, p. 91 et suiv. — *Spectacle de la nature*, t. 6, p. 154. — *Lessius, de Providentia numinis*, l. 1, n.° 120. *Sed et in paupertate, etc.*, ce morceau est admirable. — La morale seule, la croyance d'une vie future, suffisent pour expliquer et justifier l'inégalité des hommes. L'exercice d'une multitude de vertus dépend de cette inégalité; sans elle, la charité, la compassion, la bienfaisance, la douceur, la patience, la mortification, la fermeté, seraient des vertus chimériques ou d'une pratique extrêmement rare. — La croyance de l'immortalité console et dédommage ceux qui dans cette inégalité de sorts sont les moins bien partagés; par elle tout est compensé, tout devient égal. V. ci-dessus, n.° 110.

(1) M. Sultzer, d'après M. Bonnet, croit que l'âme sera unie à une molécule bien déliée, qui servira ses opérations; comme s'il était plus difficile de concevoir comment l'âme agit sur la matière en général, que sur cette nouvelle espèce de corps.

et néanmoins elle serait toujours susceptible de la modification qu'on nomme douleur, plaisir, froid, chaud. Dieu pourrait lui imprimer toutes ces modifications, ou sans se régler sur aucune cause occasionnelle, ou en se réglant sur une cause occasionnelle qui ne serait pas un corps, mais les pensées de quelque esprit..... D'où il résulte que le plaisir, de quelque espèce qu'il soit, peut faire le bonheur de l'âme, et la douleur peut faire son malheur en quelque état qu'on la suppose, unie ou non avec la matière. » — Nous ne concevons parfaitement aucune des opérations actuelles de notre âme, quoique nous en ayons l'expérience : nous ne voyons pas quelle pourrait être la nature d'un sixième sens dans un corps animé, quoiqu'il soit très-certainement possible. Il y a eu des phénomènes d'ouïe, de vue, de tact, etc., que la physique n'a point expliqués, et dont on n'a pu se faire une idée précise (1). — Quelque parfaits que soient les organes d'un corps mortel, ils apportent toujours quelque résistance aux sublimes opérations de cet être actif et rapide. Il ne prendra l'essor que lorsqu'il en sera délivré, ou que son instrument aura été réformé dans la lumière d'une vie glorieuse et immortelle. C'est ce que les Sages de l'antiquité ont compris comme les modernes ; et c'est ce qui est très-aisé à concevoir, puisque c'est une conséquence manifeste de l'idée que nous avons de l'esprit et de la matière (2)..... Outre l'activité et l'excellence inséparable d'un esprit affranchi des entraves du corps, l'âme des justes, placée dans le sein de Dieu, prendra un essor nouveau, puisera une vie nouvelle et de nouvelles lumières dans la source de toute vie et de toute lumière (3).

§ V. — 160. D. Puisque tout se réunit à nous persuader que notre âme est spirituelle, comment quelques Anciens ont-ils pu la croire matérielle ? Dira-t-on que l'idée de l'*esprit* est une idée neuve, inconnue dans les premiers siècles de la Philosophie ?

R. Si quelques hommes sages ont parlé de l'âme comme si elle était matérielle, c'est que le mot de matière a été pris pour *substance* (1). L'idée d'un pur esprit est aussi ancienne que le monde. Platon et Cicéron s'exprimaient comme Mallebranche et Descartes. Il n'est pas croyable que nos Philosophes aient cru sérieusement pouvoir nous faire illusion sur une chose si connue (2). L'auteur du *Système de la nature*, toujours fidèle à se contredire, avoue lui-même que dans tous les temps on a eu recours aux esprits pour expliquer les opérations de la matière ; si ces esprits étaient matériels, comme ces rares critiques le prétendent, il fallait donc encore d'autres esprits pour expliquer l'action de ceux-ci. Des esprits matériels, le beau langage !

§ VI. — 161. D. Si les âmes sont spirituelles, ne faudra-t-il pas admettre une création continuelle, ou bien dire, comme quelques anciens, que l'esprit même peut se propager ? Le premier parti paraît contraire à la simplicité des voies de Dieu, et le second semble matérialiser l'esprit.

R. 1° Pour m'assurer que mon âme est spirituelle, je n'ai pas besoin de philosopher beaucoup sur son origine ; il me suffit d'en être convaincu par le sentiment de moi-même. On aurait bonne grâce de nier l'existence d'un homme qu'on voit et qu'on entend, parce que peut-être on ignore d'où il vient, et comment il est arrivé dans nos provinces, par mer ou par terre, à pied ou à cheval. 2° Une création continuelle doit être rejetée quant aux êtres dont la conservation et la reproduction sont assurées par les lois générales qui maintiennent et qui renouvellent le monde (3) ; mais pour des êtres qui ne se propagent point, et dont la simplicité

(1) Si avant la connaissance du verre on avait dit qu'on verrait un jour à travers un bloc de pierre ; si avant la connaissance des lunettes on avait dit qu'un jour on réussirait à voir bien mieux en mettant entre l'œil et l'objet un corps solide et massif, qui n'aurait point ri de ces prédictions ? Eh ! qu'est-ce que le verre et les lunettes en comparaison de la révolution totalement nouvelle, qui formera l'état des choses futures, et nous attend après la dissolution de ce corps terrestre ?

(2) *Igneus est ollis vigor, et cœlestis origo*
Seminibus, quantum non noxia corpora tardant,
Terrenique hebetant artus moribundaque membra.
(*Æneid.* 6, v. 730.)
... *Namque omnem, quæ nunc obducta tuenti*
Mortales hebetat visus tibi, et humida circum
Caligat, nubem eripiam....
(*Ibid.* 2, v. 604.)

(3) *Revelata facie gloriam Domini speculantes, in eamdem imaginem transformatur, a claritate in claritatem, tanquam a Domini spiritu.* 2. Cor. 3. *Quoniam apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen.* Ps 35.

(1) Voyez la justification de quelques anciens pères, dans le Dict. des hérésies, par M. Pluquet, art. *Matérial.*, § 1, n.° 2.

(2) Remarques de M. Lagrange sur Lucrèce, t. 1, p. 347. — Exam. du mat., t. 1, p. 170 ; t. 2, p 222. — Il est impossible d'exprimer mieux que Cicéron la parfaite spiritualité de Dieu et de l'âme humaine : *Neque vero Deus ipse qui intelligitur a nobis, alio modo intelligi potest, nisi mens soluta quædam ac libera, segregata ab omni concretione mortali.* Tusc. l. 27. — *In animi autem cognitione dubitare non possumus, nisi plane in physicis plumbei sumus, quin nihil sit animis admixtum, nihil concretum, nihil copulatum, nihil coagmentatum, nihil duplex ; quod cum ita sit, certe nec secerni nec dividi, nec distrahi potest, nec interire igitur.* Tuscul. l. 29.

(3) Nous prendrons la liberté de contredire l'auteur sur ce point, et de soutenir que l'existence des êtres créés est une *création continue*, quelle que soit leur nature. — Les lois générales, ainsi que l'auteur les appelle, ne sont autre chose qu'une série de faits toujours semblables, qui se succèdent régulièrement, parce que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi ; mais ces faits sont parfaitement indépendants les uns des autres, et l'existence de l'un n'entraîne pas par lui-même l'existence du suivant. Les lois de la nature comme l'existence de tous les êtres sont donc le résultat d'une action continue de la toute-puissance divine. Dire que cette action incessante est inutile, parce qu'il a suffi à Dieu de *vouloir* que les êtres continuassent d'exister, et que les phénomènes physiques se succédassent régulièrement, c'est méconnaître tout-à-fait le caractère de l'action divine. Pour

exclut la division, la création est nécessaire, et leur existence réclame la sagesse et la puissance du créateur. Des Philosophes, désespérés de ne pouvoir expliquer quelques mystères de la nature physique, ont eu recours à l'intervention immédiate de la Divinité. Newton avoue qu'il en faut souvent revenir là. D'Alembert nous dit que souvent la meilleure raison est : *Dieu l'a voulu ainsi*. Après cela on nous chicane sur la création des êtres spirituels ! — On a beau nous dire que Dieu ne peut s'occuper à forger des âmes pour les hommes, les puces et les éléphants. Pour les puces et les éléphants, comme nous ne connaissons pas leurs âmes, nous ne savons pas s'il est nécessaire de les créer (1), ou si elles sont le résultat de quelques lois générales, inaccessibles jusqu'ici aux recherches de la Philosophie (2). — L'âme humaine est le chef-d'œuvre des ouvrages de Dieu, le but et le lien de l'universalité des êtres dont elle jouit. L'acte de toute-puissance qui la produit n'est pas plus indigne de Dieu que les regards de complaisance dont il l'honore, les bontés paternelles dont il la comble, la félicité éternelle qu'il lui destine. — Si quelques Pères ont cru que les âmes se propageaient, c'est qu'ils ont pensé que cette fécondité ne contredisait pas la nature d'un être simple et spirituel. S. Augustin a soin de nous en informer en termes précis (3). Ils ont pu se tromper, mais cette erreur ne suppose aucune mauvaise intention, et n'a dans leurs principes aucune conséquence pernicieuse.

162. D. Ne pourrait-on pas dire, avec Ramsay, Leibnitz et Wolff, que toutes les âmes ont été créées à la fois, et unies à des corps infiniment petits, contenus dans celui du premier homme?

R. Ce système, envisagé dans l'ensemble des idées dont quelques philosophes l'ont revêtu, ne mérite pas qu'on le discute sérieusement. Ramsay va jusqu'à y mêler des absurdités de la métempsycose (1). En le dépouillant de ces imaginations inutiles et fausses, et en considérant ces âmes innombrables, mais bien déterminées dans les vues de Dieu, comme un dépôt confié à une providence infinie qui en fait la répartition, qui en dirige et en fixe l'arrivée au monde visible par des moyens aussi sûrs que secrets, on n'y trouvera rien de contraire à la raison et à la foi. On verra même disparaître plusieurs difficultés que la chose présente du premier abord, si on considère que *les cheveux de nos têtes sont comptés*, qu'*un passereau ne tombe pas à terre sans la volonté du Père céleste*, que, lors de la résurrection générale, Dieu restituera à chaque homme en particulier les débris de son existence terrestre, ensevelis sous les ruines de soixante siècles. C'est peut-être d'une manière analogue à ce système qu'il faut entendre cette espèce de propagation, ou plutôt d'apparition successive et de manifestation des âmes dont les anciens ont parlé, comme on vient de le dire. Quelques auteurs ont cru que cette origine des âmes humaines pouvait faciliter l'explication du péché originel. — Cependant le sentiment le plus commun et le plus autorisé est que la création des âmes est successive, selon l'ordre et la suite des générations.

163. D. La spiritualité des âmes humaines n'engendre-t-elle pas bien des questions difficiles à résoudre? Par exemple, vers quel temps l'âme vient-elle s'unir au corps? dans quelle partie du corps est-elle envoyée? Les monstres ont-ils une âme raisonnable? les monstres doubles en ont-ils plusieurs?

R. Souvent la vérité engendre plus de questions que l'erreur : celles-ci ne font rien au fond de la chose; quand on n'y répondrait rien du tout, la doctrine de la spiritualité de l'âme n'en serait ni moins sage, ni moins prouvée. Le temps où l'âme s'unit au corps ne peut se déterminer exactement, vu surtout que sa présence n'est point nécessaire au commencement, ni même aux premiers progrès de la végétation ou de l'ac-

Dieu, vouloir qu'une chose soit ou la créer sont rigoureusement la même chose. Pour créer un être autant de fois qu'il y a d'instants dans cent années, il suffit que Dieu veuille cette existence pendant chacun des instants de ces cent années; ou, ce qui revient au même, décide que cette existence correspondra à toute la durée de cette période. Mais comme il n'y a pas pour Dieu succession d'idées, que pour lui l'avenir se confond avec le présent, un décret qui embrasse l'avenir se confond avec une volonté actuelle s'appliquant à tous les instants, et par conséquent avec une création continue qui n'est autre chose que l'effet nécessaire de cette volonté. (L. D.)

(1) Inf., *Digression sur l'âme des brutes*, n. 168.

(2) Réponse bien faible, et qui semble indiquer que l'auteur n'est pas bien pénétré de cette idée, que la création d'un nombre indéfini d'êtres quelconques, n'exige pas de la part de Dieu plus d'action que la création d'un seul. La création est un fait qui ne cesse pas; et des millions d'êtres sont, si l'on veut, créés à chaque instant, indépendamment de ceux qui continuent d'exister; mais tout cela étant le résultat d'une seule pensée divine, il est absurde de considérer Dieu comme *occupé* à faire telle ou telle chose. Encore une fois, pour Dieu le nombre et la grandeur ne sont rien; hésiter sur ce principe, c'est méconnaître l'infini. (L. D.)

(3) Aug. l. *de Anima*, c. 5. Quelques théologiens modernes disent que cette opinion a été condamnée au cinquième concile de Latran; mais il paraît qu'ils n'ont lu ni S. Augustin, ni le Concile. Les chrétiens d'Abyssinie, dans le temps qu'ils étaient très-étroitement unis à l'Eglise romaine, ont toujours adhéré au sentiment de la propagation des âmes. Les journalistes de Trévoux ont sagement appelé cette opinion, *surannée*, sans lui attacher aucune qualification odieuse. Le P. Norris a réfuté victorieusement sur cet article les adversaires de saint Augustin. *Vindic Aug* c. 4, § 3.

(1) Si toutefois il est réellement auteur des *Philosophical principes of the religion*; ce qui paraît incroyable, vu l'extravagance des assertions contenues dans cet ouvrage, qui ne peut être que celui d'un visionnaire. La qualité de *posthume* rend d'ailleurs l'attribution très-suspecte. On sait que ces ouvrages servent souvent à déchirer la mémoire des gens de bien qui n'ont plus de voix pour réclamer contre l'imposture. Nous avons vu ailleurs (*N.* 18) que l'illustre Fénélon y était calomnié de la manière la plus odieuse

croissement ; on peut croire que l'époque en est plus reculée qu'on ne le pense ordinairement : le parti le plus sage, dit saint Augustin, est de ne rien prononcer là-dessus, et de consentir à ignorer l'époque précise où la matière terrestre, destinée à être la demeure d'un esprit immortel, commence à jouir de cette sublime prérogative (1). — Que l'âme soit placée dans le centre ovale, ou dans la glande pinéale, ou dans le cerveau, ou dans le cervelet, ou dans le corps calleux, ou, comme M. de Buffon semble le croire, dans le diaphragme; ou bien que, sans être étendue, elle semble en quelque sorte se mesurer sur l'étendue du corps, comme les anciens le pensaient (2) ; c'est ce qui est absolument étranger à la matière que nous traitons ici. Pour décider cette question, il faudrait connaître la manière d'exister des esprits, et avoir redressé quelques erreurs que la vue et l'usage continuel des corps ont fait naître dans la représentation *des choses* (3). — Quand les monstres s'éloignent absolument de la forme humaine, et que les organes se refusent à loger et à servir un être raisonnable, les mêmes lois animent les brutes, animent ces rejetons informes de l'humanité. Locke dit judicieusement qu'il *est difficile* de fixer le degré de monstruosité qui exclut l'âme humaine. — Quand la nature a multiplié les monstres dans un seul, il est impossible de prononcer sur l'état de l'animation, sans avoir examiné en physicien habile la constitution et toutes les parties de cet être irrégulier. Ces espèces de monstres ne vivent que peu, et ne se prêtent par conséquent point à des observations suivies ; il est à croire qu'ils ne sont animés que par des mouvements automatiques, ou par le principe général de la vie animale dont nous aurons occasion de parler en examinant la nature des brutes.

DIGRESSION SUR L'AME DES BRUTES.

164. D. Quel rapport y a-t-il entre le dogme de la spiritualité de l'âme humaine, et les différentes questions sur l'âme des bêtes ?

R. Aucun. Il n'y a que de mauvais raisonneurs qui aient pu se raidir contre la démonstration du sentiment intime, pour s'amuser à raisonner sur une chose qu'ils ne connaissent pas. L'homme connaît son âme par le sentiment le plus vif, le plus clair, le plus identifié, si je puis parler ainsi, à lui-même et par le retour sur ce sentiment sur lequel il raisonne. A-t-il une idée de l'âme des bêtes? Eprouve-t-il ce qui se passe dans les bêtes lorsqu'elles agissent? Connaît-il cette âme dont il n'a ni idée ni sentiment intérieur? N'est-ce pas extravagance de vouloir comparer une chose que l'on connaît avec une autre que l'on ne connaît pas ? Le comble de l'extravagance n'est-ce pas de vouloir juger par celle que l'on ne connaît pas de celle qu'on connaît ?

165. D. Lucrèce, Montagne, Helvétius, etc., n'ont-ils pas eu raison de ranger les bêtes à côté de l'homme, puisqu'elles agissent comme les hommes ?

R. Il faut avoir fermé les yeux sur l'état le plus visible de la nature, pour dire que les animaux agissent comme l'homme. S'ils agissent par réflexion, pourquoi leurs opérations sont-elles toujours les mêmes? Pourquoi les hirondelles de la Chine font-elles leurs nids comme celles de France? Pourquoi font-elles aussi artistement le premier que le dernier ? Les abeilles ont-elles une forme pour leur ruche en Espagne, et une autre en Pologne? Les vieilles travaillent-elles avec plus de sagesse que les jeunes? Les toiles des araignées étaient-elles plus grossières au temps de Romulus; et ces infatigables fileuses sont-elles devenues plus habiles depuis tant de siècles que cet art est établi parmi elles ? M. de Condillac, qui prétend que dans les actions mêmes communes à toute l'espèce les animaux ne font d'abord que des essais, n'a sans doute pas cru la nature digne de ses regards ; il n'a jamais observé le travail des castors, des abeilles, des araignées; ou bien les idées systématiques lui ont fasciné les yeux. Il est inutile de s'amuser à réfuter ces contes, depuis que M. de Buffon a si clairement démontré, dans tout le cours de son Histoire naturelle, que la prétendue raison des animaux était une vraie nécessité physique (1).

166. D. Pourquoi refuserait-on la raison aux animaux, puisque leurs actions et leurs ouvrages semblent déceler le génie ?

R. Pourquoi la leur accorderait-on ? Elle leur est inutile, puisque par une impression aveugle, uniforme, infaillible, ils font tous les ouvrages propres à leur espèce; ils pourvoient à tout ce que leur conservation exige. S'il faut supposer de la raison aux brutes, dit un auteur célèbre, il faudra en supposer aux étoiles, aux plantes, et généralement à

(1) *Quæri igitur ac disputari potest* (*quod utrum ab homine inveniri possit, ignoro*) *quando incipiat homo in utero vivere*. Enchir. c. 26.

(2) Manière d'être dont nous ne saurions nous faire une idée précise sans bien connaître la nature et les propriétés d'un esprit, mais que notre ignorance à cet égard ne nous autorise pas à regarder comme impossible.

(3) Les divers systèmes sur le siége de l'âme ont rencontré des difficultés insurmontables qui les ont fait rejeter tous.

A vrai dire, l'âme ne réside nulle part dans le corps, puisque l'existence *locale* est un attribut matériel qui ne saurait s'attribuer aux esprits. Mais l'âme est affectée par les impressions corporelles, quand les nerfs ébranlés transmettent les mouvements dans une certaine région de l'organisme ; cette région est bien certainement le cerveau ; mais en quelle partie spéciale de cet organe convergent les impressions dont il s'agit ; c'est ce qu'on ne sait pas bien. (L. D.)

(1) On peut voir encore, sur cette matière, Bonnet, Contempl. de la nat., t. 2, p. 137. — Anti Lucrèce, l. 6. — Scheuchzer, Phys. sac., t. 7, p. 1345. — Reimar. Observat. phys. et moral. sur l'instinct des animaux. — Schott, phys. cur., t. 2, p. 769. — Spect. de la nat., t. 1, p. 526 ; t. 2, p. 500. — Girardin, Incréd. désabusé, t. 2, p. 34 et suiv. — *Lettres helviennes*, t. 2 et 3.

tout ce qui existe; parce que tout se fait selon l'ordre, et pour le bien-être de l'univers en général et en particulier (1). En effet, si j'admire l'adresse des abeilles, qui ajustent avec tant de symétrie leurs petites niches, j'admire également celle des plantes, qui produisent leurs fleurs et leurs fruits avec tant d'ordre et de propreté. Les vignes et les haricots rampent de tous côtés, et avancent leurs filaments, comme autant de mains pour s'accrocher; dès qu'ils ont réussi, ils s'élèvent et s'unissent de la manière la plus étroite à l'objet qui les soutient (2). Si les animaux agissent par raison, ils ont une âme bien plus sublime, plus excellente que l'homme; leurs opérations ont une marche plus simple, plus sûre, plus soutenue. — Si les animaux étaient doués de réflexion, l'homme n'en serait plus le maître : le monde habité serait confondu dans toutes ses parties, ou plutôt il cesserait d'être. Je n'ajouterai rien à tout ce qu'a dit sur ce sujet l'auteur du *Spectacle de la nature*, t. 3, p. 500. — Tout ce que l'on peut conclure des opérations des brutes, c'est qu'une intelligence les a créées et les conserve.

167. D. Quelle idée peut-on se former de l'instinct ou bien de la nécessité physique qui conduit les animaux?

R. On ne s'éloignera peut-être pas du vrai en les croyant dirigés par des affections et des sensations analogues en quelque sorte à celles des somnambules, des hommes en délire, ou bien de ceux qui agissent dans les moments d'une parfaite distraction. M. Girardin (*l'Incréd. désabusé, tom. 2, pag. 34*) manie ces comparaisons avec tout l'avantage possible. L'instinct peut se définir *un penchant naturel pour certaines actions, accompagné d'une force agissante*. Par cette définition, l'on voit que l'homme, malgré que la raison paraisse lui suffire, n'est pas destitué des avantages de l'instinct, et qu'il en peut puiser la notion dans lui-même. Car qui a appris à un paysan, à un étourdi, à un imbécille, que le poids éloigné du centre a plus de force; que le bras élevé pourra soutenir tout le poids du corps qui commence à tomber; que notre centre de gravité doit toujours être droit au-dessus de nos pieds? et cependant les idiots pratiquent toutes ces règles avec la même justesse que les plus habiles philosophes. Un enfant gémit tout d'un coup à la vue d'un serpent, il s'écrie, il s'enfuit; au contraire, à la vue d'une pomme, il sourit, il s'approche, il étend la main pour la prendre et la manger. Il n'y a en cela ni réflexion, ni délibération, ni liberté (1).

168. D. Outre les opérations invariables des animaux, n'en voit-on pas d'autres qui semblent résulter des circonstances? N'a-t-on pas observé qu'ils corrigeaient leurs erreurs, et perfectionnaient leur conduite?

R. La sensibilité physique avertie par des impressions multipliées peut sans doute instruire un animal, le corriger, le perfectionner en un certain sens et à un certain point sans l'intervention d'aucun raisonnement; car si les animaux ont fait leurs premiers ouvrages mille fois plus admirables que tout ce que présente l'industrie acquise (2), par un penchant aveugle et sans aucun raisonnement, comme l'uniformité et la perfection de ces ouvrages le démontrent, ils ont pu, sans réflexion, acquérir quelque nouvelle industrie par l'habitude, par des représentations confuses, par une imagination physique qui ne s'étend ni sur le passé, ni sur l'avenir; mais qui, à la présence des mêmes objets, éprouve les mêmes sensations, excite les mêmes mouvements, produit les mêmes effets, ou les varie, les compose, à mesure qu'elle est variée et composée elle-même. — Qu'on interroge les hommes de tous les siècles, et qu'on leur demande si les renards d'aujourd'hui ont beaucoup plus de talents que n'en avaient les renards du temps passé. On dressait autrefois les chiens à la chasse, les chevaux au manége, comme on les dresse aujourd'hui; mais ont-il beaucoup perfectionné leurs talents, leur esprit? etc. — Il est bon de savoir qu'on exagère beaucoup dans le rapport qu'on nous fait de certains traits ingénieux des animaux. Les historiens du merveilleux ne respectent guère les limites de la vérité (3). On suppose souvent de longues

(1) *Qui rationabilitatem brutorum adoptat, non se extricabit ex obviis difficultatibus, sed potius intricabit, coactus rationem retribuere cœlo, stellis, aeri, imo toto mundo*. Phys. sac., t. 7, p. 1345. — Anti-Luc., l. 6, v. 409. — Cette observation est d'une évidence à laquelle il est impossible de se refuser : aussi tous les défenseurs de la réflexion des brutes qui ont voulu paraître conséquents, ont reconnu le même principe de réflexion dans les êtres inanimés. *La pierre de touche*, dit Robinet, *a plus de connaissance des substances métalliques que nous n'en avons d'aucun objet de notre ressort* (*La Nature, t. 4*, p. 185). Un certain Bauman (*Pens. sur l'interprét. de la nat.*) est entièrement du même avis. *Dans tout être corporel*, dit-il, *existe le désir, la mémoire, l'intelligence. De ces perceptions d'éléments rassemblés il résulte une perception unique, proportionnée à la masse et à la disposition; et c'est ce qui fait l'âme des animaux....* Comme les *perceptions* qui constituent le bœuf, par exemple, font une *masse* plus considérable que celles qui constituent l'homme, il est à croire que ce fortuné animal comprend un peu mieux que nous la lumineuse métaphysique de Robinet et de Bauman.

(2) L'auteur de *la Philosophie du bon sens*, réduit en forme l'argument d'un petit chien : *Si je saute, je suis flatté; si je ne saute pas, je suis battu : sautons donc*. Eh bien, les haricots et les vignes présentent le résultat d'un argument tout semblable : *Si nous montons, nous mûrirons; si nous ne montons pas nous pourrirons à terre : montons donc.*

(1) Il est beaucoup plus raisonnable de comparer les instincts et les facultés des animaux à ceux des enfants que de les assimiler à des hommes en délire ou distraits, comme le fait l'auteur quelques lignes plus haut. Les enfants à la mamelle n'ont pas plus de réflexion que n'en manifestent beaucoup d'animaux, ils ont des *instincts*; par exemple, celui de saisir de prime abord le sein de leur nourrice, quelques heures après leur naissance, et sans que rien leur ait indiqué ce qu'ils doivent y trouver. (L. D.)

(2) *Naturæ solertiam nulla ars, nulla manus, nullus artifex consequi potest imitando*. Cic.

(3) Toutes les fois que j'ai entrepris de vérifier ces

combinaisons d'idées, dans une chose où l'animal agit par les vues les plus simples et par des impulsions machinales. Par exemple, s'il est vrai que les castors ne bâtissent pas dans les pays peuplés (1), c'est qu'ils ont été inquiétés, dispersés, rebutés par la ruine réitérée de leurs édifices. Il paraît que c'est sans sujet que M. de Buffon admire cette inaction. Un de ses copistes se livre à cette occasion à des déclamations ridicules. Les castors du Canada bâtissent-ils aujourd'hui avec plus d'élégance et de commodité que lors de la découverte de cette province? S'ils font des progrès dans cet art, l'on verra un jour les castors logés comme nos fermiers généraux; le chef de leur république aura son Louvre : peut-être l'architecture se perdra-t-elle parmi les hommes, et brillera-t-elle chez les castors. Telles sont les conséquences des principes absurdes établis par le fougueux et inconséquent auteur de *l'Histoire philosophique*.

169. D. Ne peut-on pas croire que c'est par un défaut d'organe que les animaux restent *si loin* de l'homme? Un Philosophe fameux n'a-t-il pas enseigné que si le sabot du cheval se changeait en une main humaine, on verrait le cheval disputer à l'homme l'usage de la raison et l'empire de la terre (2)? Un autre n'a-t-il pas dit que d'un plus grand cerveau dans l'homme que dans l'animal, venait toute la différence qu'on remarque entre eux?

R. « Cet homme, dit M. Bonnet, qui a cru faire un pas très-philosophique, n'avait pas considéré qu'un animal quelconque est un système particulier, dont toutes les parties sont en rapport entre elles. Si la botte du quadrupède venait à se convertir en doigts flexibles, la botte subsisterait encore dans le cerveau. » Les singes, et surtout le pongo, ont des doigts assez semblables aux nôtres; pour cela les voyons-nous voler d'un pôle à l'autre, pour se donner des secours mutuels; parcourir le globe immense de la terre, pour aller porter à de nouveaux peuples les richesses de la religion, de l'art et de la nature? Les voyons-nous former des correspondances de génie, de commerce, d'industrie, d'instruction et de sentiment; connaître et adorer l'invisible auteur de la nature? Jetez un regard sur ces vastes palais, sur ces monuments superbes, fruits heureux du génie et chefs-d'œuvre de l'art; cherchez-les chez les brutes à cinq doigts. — Nous avons vu des hommes nés sans pieds ni mains être aussi raisonnables que les autres, et montrer souvent plus d'art et d'esprit qu'eux.

Le philosophe qui a si mal raisonné sur le cerveau, ignore sans doute que dans le veau il est d'une grandeur étonnante; que dans l'enfant il est comparativement beaucoup plus grand que dans l'homme; qu'il y a des maladies où, suivant la remarque du célèbre Haller, le cerveau se consume sans que le malade perde rien de ses facultés intellectuelles; qu'il y a des singes et des cétacées qui, proportionnellement au volume de leur corps, ont plus de cerveau que l'homme; que l'éléphant, quoiqu'il ait plus d'instinct qu'aucun des animaux, a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entr'eux, relativement au volume de son corps, etc., etc. (Voyez les *Réfl. philos. sur le* Syst. de la nat. *par M. Holland*, 1775, *pag.* 60.) *Le cerveau du singe*, dit M. de Buffon, *est absolument de la même forme et de la même proportion que celui de l'homme, et cependant il ne pense pas* (*Hist. nat., t.* 14, *p* 61).

170. D. N'est-ce pas peut-être faute de société, d'éducation et d'une vie assez longue, que les animaux n'acquièrent point les idées suffisantes au développement de la raison?

R. En ce cas, le corbeau, qui vit longtemps, mis en cage dans quelque salle où il y a de fréquentes assemblées académiques, deviendrait un Démosthène, un Platon; le singe, dans le cabinet d'un prince, deviendrait un politique profond, un courtisan habile et rusé (1). Pour l'honneur de la philosophie, il faudrait supprimer ces sortes d'imaginations. — Pourquoi les animaux ne vivent-ils pas en société comme les hommes? Pourquoi ne donnent-ils pas à leurs petits une éducation polie et savante? Bientôt sans doute les singes établiront dans le Congo ou la Guinée des écoles de mathématiques? Il sera curieux de voir parmi eux des Clavius et des Newton. On a beau raisonner sur l'influence de l'éducation, pourquoi les brutes n'établissent-elles pas d'éducation parmi elles? Pourquoi, placées dans la société des hommes les plus sages, demeurent-elles toujours brutes? etc. (2).

sortes de faits, j'ai trouvé qu'ils étaient ou bien destitués de tout fondement, ou bien revêtus de tant de circonstances fausses, que la vérité n'était plus reconnaissable. On en voit un exemple singulier au sujet de deux chevaux de Lunéville, dans le *Journal hist. et litt.*, 15 avril 1779, p. 568, et 15 juin, p. 255.

(1) M. Reymar a nié ce fait, et M. de Condillac n'a pas été heureux dans la défense de M. de Buffon.

(2) Helvétius a pris la première idée de son système dans un passage mal entendu de Plutarque, dans les *Essais* de Montaigne, et visiblement dans le chap. XIV de la *Pluralité des mondes*, de Huygens, qui néanmoins n'a eu garde de conclure d'une manière aussi absurde que le Philosophe français. Ainsi, ce savant en *us* n'a pas même l'honneur de l'invention en ce genre de délire.

(1) Les animaux qui n'ont jamais vécu avec l'homme, tels que le renard, le castor, ont en général plus d'instinct et d'astuce que les animaux domestiques. L'éléphant, qui vit dans les déserts, et qui n'entre en société avec l'homme qu'après la perte de sa liberté, dont les progéniteurs et les aïeux ont été sauvages, (car il n'engendre pas dans l'état de captivité), passe pour être le plus docile et le plus prudent des quadrupèdes.

(2) Qu'on juge de leur aptitude à recueillir des lumières et à pefectionner leurs connaissances, par l'ignorance perpétuelle où ils restent du traitement que nous leur faisons et du sort fatal qui les attend. Nous les tuons et les mangeons depuis cinq mille ans, sans qu'ils s'en doutent. La poule qui aura vu égorger cent de ses sœurs, n'en conçoit pas le moindre ombrage; elle élève ses poussins avec toute la tendresse d'une mère, sans se douter du sort qui les attend;

171. D. Puisque, selon la remarque de M. de Buffon, le cerveau du pongo est exactement organisé comme celui de l'homme, pourquoi chercher quelque différence entre ces deux êtres ?

R. Nous ne cherchons pas cette différence, elle se montre à découvert, et fait naître naturellement cet argument en faveur de l'âme humaine que M. de Buffon regarde comme évident et invincible. « La langue de l'orang-outang, dit cet habile naturaliste (*T.* 14, *p.* 61), et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas. Le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et cependant il ne pense pas. Y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée, ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur ? »…. « Cet orang-outang, dit-il ailleurs (*T.* 14, *p.* 4), ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature »…. « Aussi le singe est-il indocile autant qu'extravagant : sa nature est en tout également revêche. Nulle sensibilité relative nulle reconnaissance des bons traitemenst, nulle mémoire des bienfaits »….. (*T.* 11, *p.* 3). « Le singe n'imite pas l'homme par ce qu'il veut, mais par ce qu'il peut »….. (*T.* 14, *p.* 38). « Le singe est plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux ; le chien, par exemple, l'éléphant (1), etc. » (*T.* 14, *p.* 41, 42). On peut voir d'autres observations dans le même naturaliste, qui renvoient évidemment le singe à la classe des créatures destituées de raison, et qui détruisent par une preuve de fait la philosophie épicurienne, occupée à chercher dans l'organisation du cerveau la différence de deux êtres si éloignés l'un de l'autre (1).

172. D. Ne pourrait-on pas soupçonner que, malgré la ressemblance de l'anatomie du singe et de l'homme, quelque défaut imperceptible empêche la naissance de la pensée, comme il arrive dans les imbécilles (2) ?

R. Il est vrai que dans l'homme imbécille, la pensée est empêchée par un défaut d'organes ; mais la pensée se manifeste dans tous les hommes où ce défaut n'est pas : je la découvre dans moi-même par la conscience la plus intime ; d'où j'infère, avec le plus grand fondement, que le principe de la pensée se trouve également dans l'homme imbécille. Au contraire nul singe n'ayant jamais pensé, je dois conclure que la pensée ne lui appartient pas. Les qualités générales de l'espèce sont le résultat de l'essence et de l'immuable nature. — Après tout ce que l'on peut imaginer là-dessus, il est toujours certain, et M. de Buffon le démontre, que l'homme pense, que le singe ne pense pas, et que l'on ne découvre aucune raison de cette différence dans les organes. Tandis que les esprits incertains s'amusent à des *que sait-on*, à des *peut-être*, à des *pourquoi pas ;* le sage se décide sur les faits, et ne voit là aucun mystère, ni aucune matière de dispute : *Creavit Deus hominem ad imaginem suam : ad imaginem Dei creavit illum…. inspiravit in faciem ejus* (*Gen.* 1, 27 ; 2, 7) ; voilà toutes les questions résolues, et les raisons de la différence établies. « Le créateur, dit M. de Buffon, a pénétré le corps de l'homme de son souffle divin : s'il eût fait la même faveur, je ne dis point au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé »… (*T.* 14, *p.* 32). « Cette étendue, dans notre nature, vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme : l'homme s'est, pour ainsi dire, soumis tous les éléments par un seul rayon de son intelligence ; il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface

les bœufs, les moutons, les veaux, etc., sont dans la même sécurité. Ils nous voient tous les jours couverts des peaux de leurs parents, des rues entières leur présentent le triste spectacle de leurs frères égorgés. Un si long et si terrible massacre n'a pu encore leur donner une idée de leur destinée, ni même la plus légère défiance à l'égard de l'homme…. Je ne sais s'il y a beaucoup de réflexions plus propres à confirmer les saines notions que la vraie Philosophie nous donne de l'âme des brutes….. En vain dira-t-on qu'on les nourrit ; quel est l'homme qui, pour être nourri, consentira à se laisser manger avec tous ses descendants, sans que durant cinquante siècles il y ait quelque réclamation contre un si barbare contrat.

(1) Un observateur moderne ne craint pas de mettre le singe au-dessous de divers oiseaux. *Pour les facultés intellectuelles*, dit-il, *l'orang-outang est bien plus éloigné de l'homme qu'un perroquet, une pie, un merle, à qui on apprend à articuler quelques mots, ce que n'a jamais pu faire un singe.* Cette assertion, qui paraît d'abord étrange, devient plausible quand on réfléchit que le singe a parfaitement l'organe de la voix, tel qu'il est dans l'homme, qu'il a de plus la même organisation intérieure du cerveau, et que jamais il n'a pu répéter une syllabe après avoir passé de longues années dans la société des gens de cour et des femmes les plus gazouilleuses ; tandis qu'un merle, qui n'a aucun de ces avantages, apprend le langage humain avec facilité, et le rend avec une précision bien propre à confondre la balourdise de l'animal anthropomorphe.

(1) Helvétius s'en prend à la disposition mécanique des corps, qui *tient les singes, comme les enfants, dans un mouvement perpétuel, et ne les rend pas susceptibles de l'ennui, qui est un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain.* Mais pourquoi *les enfants* ne restent-ils pas dans le cas de ce *mouvement perpétuel*, dans cette impossibilité de *s'ennuyer ?* Pourquoi deviennent-ils des hommes posés et sensés, et raisonnent-ils enfin de toutes les manières et sur toutes les sciences ; tandis que les singes continuent à ne faire que des grimaces ? Voilà ce que le sublime philosophe a oublié de nous apprendre.

(2) Est-il bien sûr que dans les imbécilles un habile anatomiste ne découvrirait aucun dérangement d'organes ?… Peut-être cette assertion est-elle aussi gratuite qu'une multitude d'autres, sur lesquelles on raisonne fort inutilement à perte de vue ; mais on peut, sans conséquence, la supposer vraie.

de la terre ; il a su se vêtir, s'abriter, se loger.... Sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis » (*Ibid.*, *p.* 312).

173. D. Ne suffit-il pas de conclure de cette observation, que l'âme des brutes est à la vérité bien inférieure à celle de l'homme, mais qu'elle n'en diffère que du plus au moins ?

R. Toutes ces observations prouvent que chez les brutes il n'y a point de réflexions, et qu'elles en sont incapables, puisqu'avec les organes les plus analogues à l'homme elles ne réfléchissent pas. Or avoir la réflexion, et ne l'avoir pas ; être capable de penser, et en être absolument incapable, ne sont pas des différences du *plus au moins*, mais des propriétés fondées sur la nature même des choses.

174. D. Puisque les animaux sont si loin de l'homme, et que leur nature est si différente de la sienne, que peut-on dire de raisonnable sur le principe qui constitue leur être ?

R. Quelques philosophes ont cru que c'étaient de pures machines ; d'autres ont imaginé qu'ils avaient des âmes matérielles ; d'autres ont dit que ces âmes étaient spirituelles, mais d'un ordre inférieur et d'une espèce différente de l'âme humaine ; plusieurs enfin ont cru que ces âmes n'étaient ni matière ni esprit ; mais quelque être mitoyen qui ne fût ni l'un ni l'autre.

175. D. Que faut-il penser de ces différentes opinions ?

R. Quand l'homme entreprend d'examiner la nature intime des êtres, et en général dès qu'il quitte la sphère des choses sensibles ou de celles qui sont du ressort de sa raison, il peut tout au plus se permettre quelques conjectures, et les donner pour telles. Sa marche doit être circonspecte et timide, et, pour me servir des termes d'un poète célèbre, semblable à celle d'un voyageur qui traverse des forêts épaisses à la lueur de la lune naissante, affaiblie par des nuages :

Quale per incertam lunam sub luce maligna
Est iter in silvis, ubi cælum condidit umbra
Jupiter, et rebus nox abstulit atra colorem.

(*Virg. l. 6 Æn.*)

176. D. Mais encore ne peut-on pas porter quelque jugement éclairé sur ces différentes opinions ?

R. La différence essentielle entre l'homme et la brute étant reconnue, il semble inutile d'adopter ou de réfuter les imaginations des hommes sur la nature d'une chose qu'ils ignorent et qu'ils ignoreront toujours. Dieu a créé les animaux pour le service de l'homme ; l'homme s'en sert, et cela doit lui suffire. Voici néanmoins ce qui semble être certain : l'opinion qui fait des bêtes de pures machines est plutôt un amusement philosophique qu'un résultat de raisons propres à persuader un esprit attentif et appliqué. S'échauffer avec l'auteur des *Américaines* en faveur du mécanisme des brutes, jusqu'à dire que *c'est une vérité que Dieu a révélée aux petits et aux faibles, pendant qu'il l'a cachée aux grands et aux savants de la terre ; que c'est ne vouloir pas plier sous la main du Tout-Puissant, que de n'adopter pas* le paradoxe cartésien ; c'est professer tout l'enthousiasme des systèmes. Dire qu'*aucun être ne peut souffrir, à moins qu'il n'ait péché*, afin de conclure de là que les bêtes ne souffrent pas, c'est abuser d'un passage de saint Augustin (1) qu'on n'entend pas, contredire le livre de Job (2), et ne savoir pas évaluer les souffrances d'un être dénué de raison. C'est une erreur étrange que de mesurer les douleurs des brutes sur les nôtres ; non seulement c'est la douleur des sens et du moment, à laquelle la réflexion, l'idée du passé et de l'avenir n'ajoutent rien, mais elle n'a jamais la même vivacité physique. M. de Buffon croit que leur sensibilité diminue à mesure que leur organisation s'éloigne de celle de l'homme (3) ; or dans toutes elle s'en éloigne plus ou moins, et dans la plupart elle est essentiellement différente. Quelle que soit la sensibilité des brutes, on peut la comparer à celle d'un homme en rêve ou en délire. — Ceux qui ont dit l'âme des bêtes matérielle n'ont pas entendu qu'elle était matière, mais qu'elle ne pouvait en aucune façon exister ni agir hors de la société de la matière : cette idée, vraie ou fausse, ne nous dit rien sur la nature et l'essence de la chose qu'elle prétend expliquer. Si on s'en tient à l'idée que nous avons de l'excellence des esprits, il paraît qu'il y a du ridicule à dire qu'un esprit puisse être dégradé au point de n'avoir d'autre destination que de chasser un lièvre, de détruire les souris, de chanter des airs sauvages ; et il y en a plus encore à croire que cet esprit meurt avec le corps : mais si l'on considère l'espace immense qu'il peut y avoir entre un

(1) On peut voir sur cette matière un excellent Traité du P. Merlin : *Véritable clef des ouvrages de S. Augustin*, 2e part., p. 123.

(2) L'histoire du saint homme et tout le résultat de son livre démontrent le contraire ; on dirait qu'il n'a écrit que pour l'établir.

(3) On sait combien elle se trouve affaiblie dès qu'on la recherche hors de la classe des quadrupèdes. Elle paraît finir et perdre tous ses ressorts dans l'huître, l'animal-fleur, le polype, la *dionæa muscipula* ; on ne la retrouve plus au-delà de cet espace de l'échelle graduée des êtres. Mais il y a ici une erreur à corriger. Parce que la classe des êtres sensibles se perd imperceptiblement dans la classe de ceux qui sont privés de sentiment, des demi-philosophes ont prétendu abroger les trois règnes de la nature, ne faire qu'un regne, qu'une vie, qu'une substance. Rien de plus propre à bouleverser toutes les idées et à mettre la confusion dans le langage. L'insensibilité des nuances empêche-t-elle qu'un être sente, et qu'un autre ne sente pas ? De la couleur blanche on arrive insensiblement à la couleur noire, donc toutes les couleurs sont blanches. Il en est de même du son ; il n'y en aura qu'un. Le moyen de faire des tableaux et des violons après cette découverte !

esprit et un autre, les espèces très-essentiellement diverses sous un même genre, on trouvera cette opinion plus acceptable. [La distance est certes beaucoup plus grande entre Dieu et l'homme qu'entre l'homme et un animal quelconque; car entre l'homme et Dieu la distance est infinie, tandis qu'elle reste dans un rapport fini entre l'homme et le dernier des animaux. Enfin, quand l'âme des bêtes a rempli le rôle auquel elle était destinée sur la terre, savoir celui de faire mouvoir le corps, sa *raison d'être* a cessé, et il n'y a plus de motif pour que son existence se prolonge. Il est donc tout au moins probable qu'elle rentre alors dans le néant (1).]

CHAPITRE II. *Immortalité de l'âme.*

§ 1. — 177. D. N'est-ce pas par zèle pour le dogme consolant de l'immortalité, que les sages de tous les siècles ont enseigné la spiritualité de l'âme?

R. Point du tout. Le Philosophe éclairé n'adopte pas une opinion parce qu'elle est consolante ou avantageuse, mais parce qu'elle est vraie. Si l'âme pouvait être matière, il faudrait le dire et l'enseigner : la vérité seule mérite les regards du sage. La matière ne peut ni agir ni penser; l'idée de la matière est incompatible avec la simplicité et le sentiment intime du *moi*, comme nous l'avons dit. Voilà ce qui a décidé les Philosophes; ils ont envisagé la chose même, et point les conséquences.

178. D. Si l'âme était matérielle, ne faudrait-il pas évidemment conclure qu'elle meurt avec le corps?

R. Il faudrait encore, avant que de déduire cette conséquence, prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. La pensée est aussi excellente que l'immortalité; si la matière est élevée jusqu'à l'une, pourquoi n'atteindrait-elle pas l'autre? Il y a plus : les éléments de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité et de leur incorruptibilité; pourquoi notre âme, dont la simplicité est infiniment plus parfaite et mieux connue (2), n'aurait-elle pas, supposé qu'elle fût de même nature, la même propriété? — Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses; cette religion m'enseigne que je suis immortel : il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma crédulité. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser : et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause, et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause : or parmi ces attributs il y en a qui supposent évidemment la conservation de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables; et cette distinction serait abolie si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps.

179. D. Comment déduisez-vous l'immortalité de l'âme de l'existence de Dieu? (*V. ci-dessus, l.* 1, *c.* 4, 5).

R. De la manière la plus simple. S'il y a un Dieu, il est juste; s'il est juste, il récompense le bien, il punit le mal. Il arrive souvent que l'impie prospère jusqu'à la mort, et que le juste expire dans les chaînes; Dieu ne punit point l'un, et ne récompense pas l'autre sur la terre; il le fera donc plus tard, dans le temps et dans le lieu que sa justice souveraine déterminera (1). « Quand je n'aurais d'autres preuves de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant, et l'oppression du juste, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle, me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort (2). » C'est la réflexion d'un homme que les incrédules écoutent volontiers. Nous y ajouterons un passage touchant et sublime d'un fameux Philosophe anglais; c'est une expression du sentiment que la nature a mis dans le cœur de l'homme :

Oui, Platon, tu dis vrai, notre âme est immortelle;
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Et d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes :
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir loin d'un corps, dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.
L'éternité! quel mot consolant et terrible!
O lumière! ô nuage! ô profondeur horrible!
Que suis-je? où suis-je? où vais-je, et d'où suis-je tiré?
Dans quel climat nouveau, dans quel monde ignoré
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être?
Où sera cet esprit qui ne peut se connaître?....
Dieu doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment? dans quel temps, et dans quel univers?
Ici la vertu pleure, et l'audace l'opprime,
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime....
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste.
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste!

(1) Nous avons supprimé la fin de ce chapitre où l'auteur consacrait trois pages à soutenir comme assez vraisemblable la thèse absurde que l'âme des bêtes pouvait être une substance qui ne fût ni esprit ni matière. L. D.

(2) Les éléments de la matière sont exempts de mélange, mais leur indivisibilité est pour le moins très-douteuse; au lieu que l'unité du moi, ce sentiment intime qui produit la plus forte conviction possible, exclut toute idée non seulement de composition et de mélange, mais de division et de parties.

(1) Ce raisonnement simple, mais invincible, est exprimé d'une manière laconique et pleine d'énergie dans ce passage du Ps. 57° : *Si est fructus justo, utique est Deus judicans eos in terra.* Il est vrai que de là il s'ensuit directement que l'âme survivra au corps, sans nécessairement conclure l'immortalité; mais jamais homme qui a cru que l'âme survivrait au corps n'a douté qu'elle ne fût immortelle. Nous aurons lieu de donner un nouveau jour à cet article, en traitant de l'éternité des peines.

(2). Esp. max et prin. de J. J. R. c. 1, art. *De la spiritualité de l'âme.*

Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil :
Cette vie est un songe, et la mort un reveil.

(*Addison, Tragéd. de Cat. d'Utiq.*)

§ II. — 180. D. Quand même l'âme ne serait point immortelle, n'y aurait-il pas des devoirs à remplir, et dès lors des vices à fuir et des vertus à pratiquer.

R. Le premier des devoirs serait de chercher son bien-être dans une félicité passagère et fugitive, de jouir et de vivre aux dépens de tout ce qui combattrait le plaisir du moment. Négliger ce devoir que la raison et l'amour invincible de moi-même me prescriraient, serait un crime ou une folie. La vertu deviendrait le fléau de l'homme, et ceux qui l'embrasseraient ne seraient que des insensés (1). Nous nous sommes déjà expliqués là-dessus, en parlant de l'existence de Dieu. (V. *ci-dessus* l. 1, c. 5.)

181. D. N'est-ce pas une loi naturelle de ne pas faire aux autres ce que je ne voudrais pas qu'on me fît à moi-même? N'y a-t-il pas cent autres lois de cette force et de cette indépendance absolue de tout système?

R. Ces lois cessent d'être naturelles, elles cessent même d'être des lois, et deviennent des extravagances dès qu'on renverse par le fondement l'état de la nature, en donnant à son maître et à son roi une âme mortelle, en l'égalant à la brute, en lui assignant la même félicité, et en proposant les mêmes objets à ses désirs: En ce cas il est évident qu'il n'y aurait pas plus de loi pour l'homme que pour les animaux. — Si les hommes sont bornés à la félicité de quelques jours, je ne puis trouver mauvais qu'ils la cherchent à mes dépens ; et il y a évidemment une fausse supposition dans cet axiome : *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* — Si l'homme est placé dans la destinée de la brute, si son âme n'est qu'une matière déliée et agitée par l'impulsion d'une autre matière, tout ce qu'on fait pour ou contre un être de cette nature, n'est pas plus important que le traitement que je fais aux huîtres que je mange vivantes et aux goujons que je fris dans une poêle (2). — Quel sera le législateur, le conservateur, le vengeur de ces lois? Dieu. Nous avons montré (*N.* 177) combien l'idée de Dieu était étroitement liée avec celle de l'immortalité de l'âme.... Les remords? il n'y en aurait plus ; l'impie s'applaudirait de ses succès... (*N.* 111 *à* 133). Le goût de la vertu? Le beau goût que celui d'une chimère, d'une affection malfaisante, ennemie du bonheur et de la raison!

182. D. L'amour de la patrie, le courage militaire, l'héroïsme des armes ne semblent-ils pas avoir moins de rapport avec le dogme de l'immortalité, et pouvoir subsister dans le système même de l'anéantissement?

R. Ni plus, ni moins que toute autre qualité brillante ou estimable de l'homme. Voici comme s'exprime là-dessus un génie vif et vrai (1) : « Arrête, brave citoyen ! où vas-tu, téméraire? Défendre ma patrie, et mourir glorieusement pour elle. — Oui, si tu te crois immortel, tu peux affronter la mort, puisque tu sais que la mort ne peut te détruire. Mais si tu perds tout avec la vie, ton courage me fait pitié. Reviens vivre en lâche, si tu ne veux mourir en insensé. Un incrédule hardi qui, entraîné par l'orgueil, par l'exemple, par l'amour du gain, ou par le désir de la vengeance, court perdre son être ou se détruire par faiblesse, est de tous les fous le plus extravagant : malheureuse victime d'une brillante chimère, laisse ta patrie s'abîmer, et saisis pour toi-même une planche qui te sauve de son naufrage. — Ma patrie, mon roi m'ordonnent de mourir. — Et que t'importent ta patrie et tes rois ?... Le bonheur est le prix nécessaire du sacrifice de l'existence. Si la vertu nous coûte notre être, la vertu est pour nous le plus grand des crimes. Elle viole notre loi suprême. Malgré les nations qui applaudissent à leur victime, tu n'es qu'un affreux suicide.... Le vice qui me rend heureux est ma loi suprême, et la lâcheté qui me conserve est mon asile et ma vertu. — O vertu, disait Brutus, sur le point de mourir

(1) *Ergo malum est virtus et inimica naturæ; stultumque judicari necesse est qui eam sequitur, quoniam seipsum lædit.* Lactant. Instit. l. 7, c. 9.

(2) Encore y a-t-il ici une différence qui mérite d'être observée. L'homme chrétien, en employant les animaux selon les vues de la Providence, conserve même à leur égard un genre de sensibilité approuvée dans les saintes Lettres, et fondée sur l'idée d'un maître souverain qui communique l'existence et la vie à tout ce qui respire. L'impie, qui n'aperçoit autre chose dans l'homme et dans la brute qu'un caprice de la matière, en fait, par une conséquence très-juste, le jouet de ses passions et de sa malfaisante humeur. *Novit justus jumentorum suorum animas : viscera autem impiorum crudelia.* Prov. 12.

(1) Je n'ai garde de souscrire au jugement que M. Clément a porté des ouvrages de M. Young, et en particulier des *Nuits*, vrai chef-d'œuvre du genre sombre. Sa critique me paraît l'ouvrage d'un esprit plus subtil que juste. Isoler quelques expressions, et en faire un ensemble pour décrier un ouvrage plein de choses et de beautés incontestables, c'est exercer un genre de censure que Cicéron appelait *une tyrannie grammaticale ; « Grammaticæ non Aristarchus, sed Phalarides. »* Un Philosophe, quoique ennemi forcené de toute religion, a rendu à ce beau poème plus de justice. « Tout le monde, dit-il, a lu ce livre moral, tout le monde y a admiré ce langage sublime qui élève l'âme, qui la nourrit et qui l'attache, parce qu'il est fondé sur de grandes vérités, qu'il n'offre que de grands objets, et qu'il tire toute sa dignité de leur réelle grandeur. Pour moi, je n'ai jamais rien lu de si original, de si neuf, même de si intéressant. J'aime ce sentiment profond, qui toujours le même, se nuance et se diversifie à l'infini. C'est un fleuve qui m'entraîne. Je goûte ces images fortes et vives, dont la hardiesse répond au sujet qu'il embrasse. On voit ailleurs des preuves plus méthodiques de l'immortalité de l'âme, mais nulle part le sentiment n'en est frappé comme ici. Le poète bat le cœur, le soumet, et le met hors d'état de raisonner contre. » — L'auteur des *Lettres Helviennes*, ouvrage éloquent et profondément raisonné, a traité la même matière d'une manière lumineuse et parfaitement satisfaisante. En établissant cette grande vérité par toutes les armes d'une raison saine et forte, il couvre ses adversaires de ridicule, fait haïr et fuir leurs désespérants systèmes.

de ses propres mains, ô vertu que j'ai suivie pendant tout le cours de ma vie, et pour laquelle j'ai quitté plaisirs et richesses, tu n'es qu'un vain fantôme sans pouvoir! Le vice a toujours l'avantage sur toi : et désormais est-il un mortel qui doive s'attacher à ton inutile puissance? » (*Young, nuit* 10.)

183. D. N'est-ce pas une assez grande récompense de vivre dans la mémoire des hommes, de jouir d'un nom immortel et de recevoir de la postérité l'hommage dû à la vertu?

R. 1° Cet hommage serait une folie de la part de ceux qui le rendraient. Honorer ce qui n'est pas, réserver son estime pour le néant, n'est point une chose sensée.

2° Que m'importe ce qu'on dira, ce qu'on pensera de moi, quand je ne serai plus? Ne vaut-il pas mieux vivre et sentir que de s'anéantir pour faire parler de soi? C'est bien le cas de dire avec un des plus beaux esprits de Rome :

Id cinerem aut manes credis curare sepultos?
(*Æneid.* 4.)

Il n'y a que la conservation et la perpétuité de l'âme dans la lumière de Dieu qui puissent être regardées comme une immortalité digne de nos désirs et de nos admirations. Là l'homme jouit réellement de la gloire d'être immortel, présent à lui-même, se sentant et se connaissant lui-même, tandis que le néant ignore les éloges qu'on donne à ce qui n'est plus; il en jouit sûrement et imperturbablement, parce qu'il tient cette immortalité de l'auteur de toute vie (1), qui possède seul la prérogative éminente d'être toujours, et qui seul peut la communiquer.

3° Ce souvenir de la postérité, fût-il une récompense digne de la vertu, le moyen de me l'assurer? De cent qui la méritent pas un n'en jouit. « Combien d'actions particulières, dit Montagne, s'ensevelissent dans une bataille? De tant de milliers de vaillants hommes qui sont morts en France depuis 1500 ans, les armes à la main, il n'y en a pas cent qui soient venus à notre connaissance. La mémoire non des chefs seulement, mais des batailles et des victoires est ensevelie (2). Les fortunes de plus de la moitié du monde, faute de registres, ne bougent de leur place, et s'évanouissent sans durée. Pensons-nous qu'à chaque arquebusade et à chaque hasard que nous courons, il y ait soudain un greffier qui l'enrôle? Et cent greffiers, outre cela, le pourraient écrire, desquels les commentaires ne dureraient que trois jours, et ne viendraient à la vue de personne. » Observation bien propre à guérir les hommes de ces vains désirs d'immortalité, et de cette folie si commune de chercher la récompense de la vertu dans la fumée de la gloire.

4° Le jugement de la postérité varie suivant les maximes dominantes, et se règle sur la Philosophie du temps. Le même homme, la même action est successivement louée et blâmée, selon qu'il se forme d'autres idées, d'autres principes, d'autres fondements de l'estime publique. On a vu de nos jours les Constantin, les Théodose, les Charlemagne traités comme des scélérats et des insensés, tandis qu'on prodiguait des éloges aux Sardanapale, aux Julien, aux Cromwel. Quel fond peut-on faire, après cela, sur la gloire que les hommes promettent à la vertu?

5° Par là même qu'un homme entreprend d'être vertueux par le désir d'être admiré et célébré, il met pour fondement de ses vertus la frivolité d'un vain orgueil. Avide de la fumée des louanges, il opère le bien dans des occasions brillantes où la trompette de la renommée se tient prête à en faire la publication, où le genie des gazettes et des journaux s'empresse à exercer sa garrulité par le doucereux langage de l'humanité *bienfaisante* et *solennellement* vertueuse. Mais l'homme de bien, qui n'agit que d'après l'impulsion de son cœur, d'après des principes de conduite assurés, fermes, immuables, fruits de la conviction et du sentiment, dédaigne la frivole et ridicule récompense d'un moment de bruit. Il rougit même de se trouver associé dans les mêmes éloges, dans les mêmes feuilles, avec les partisans d'une vertu ostentatoire et factice. La vraie vertu se cacherait, si elle le pouvait toujours, dans l'obscurité la plus impénétrable aux yeux des mortels, contente des regards du seul être qui soit digne d'elle : rien n'est plus au-dessous de ses considérations, que les éloges et les censures des hommes, leurs haines et leurs faveurs, leurs jugements et leurs commentaires (1).

§ III. — 184. D. Outre ces grands arguments tirés de l'essence même de Dieu et des droits inviolables de la vertu, n'y a-t-il pas encore d'autres raisons qui parlent en faveur de ce dogme si doux et si sublime de l'immortalité?

R. Il y en a un grand nombre, dont nous ne ferons pas le détail dans une thèse suffisamment établie par les premières notions de l'âme. Tel est, par exemple, le consentement le plus universel, le plus unanime de tous les siècles et de toutes les nations..... Tel est ce désir si vif et si invincible de vivre toujours, l'horreur du néant imprimée dans tous les cœurs..... Tel est le respect qu'on a toujours eu pour la mémoire des grands hommes; car, dans le cas d'une mort totale,

(1) *Qui solus habet immortalitatem.* 1 Tim. 6.

(2) Un ancien a dit à peu près la même chose :

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi; sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro....
(*Horat.*)

Marc-Aurèle ajoute encore à la vérité de cette réflexion, en observant que ceux mêmes qui ont été autrefois très-célèbres, qui ont occupé les talents des orateurs et des poètes sont aujourd'hui ensevelis dans un oubli parfait, avec les auteurs de leurs éloges. *M. Aur. imper. lib.* 7. *Eorum quæ ad seipsum.*

(1) *Ipsa quidem virtus pretium sibi, solaque late*
Fortunæ secura nitet, nec fascibus ullis
Erigitur, plausuque petit clarescere vulgi;
Nil opis externæ cupiens, nil indiga laudis,
Divitiis animosa suis.....
(*Claudianus.*)

ce respect ne serait pas plus raisonnable que celui que je porterais à une pluie qui aurait arrosé mes campagnes, et au vent qui m'aurait procuré une heureuse navigation. Tout le monde sent de la résistance à croire que les âmes justes, les grands hommes soient anéantis, qu'il n'en reste que le nom et la cendre (1). S. Paul employait cette réflexion en faveur de la résurrection des morts (2). Les païens en ont senti la justesse (3).... Tel est l'accroissement infini qu'auraient les malheurs de l'homme, dans l'hypothèse qu'il dût mourir tout entier; les brutes prendraient la première place dans le monde, et leur état exciterait la jalousie de l'homme, qui les subjugue et qui s'en sert. C'est l'observation de tous les sages; le poète philosophe que nous venons de citer l'explique en ces termes : « O homme! si c'est là ton sort, va donc chercher tes maîtres dans les étables; dépose à leurs pieds ton sceptre imaginaire et ta royauté ridicule. Tu es l'esclave, ils *sont tes rois* : ils sont tes supérieurs dans tout ce qui appartient aux sens. Le gazon croît sous leurs pas; ils paissent sans avoir besoin de cultiver; leur boisson est apprêtée par la main de la nature; le ruisseau ne cesse point de couler et d'offrir son onde à leur soif; leur vêtement naît et grandit avec eux; ils ne vont point avec fatigue le chercher dans des climats étrangers : ils ne portent point la guerre dans des mondes lointains pour en ravir les trésors. Leur fortune et leurs biens sont sous la garde de la nature : pour les conserver ils n'ont jamais besoin de citer leurs frères au tribunal dévorant de la chicane. Une prairie féconde est pour eux le jardin de la félicité.... L'homme seul a reçu le triste privilége de répandre des larmes; et les occasions de l'exercer naissent en foule. Les animaux, plus heureux, ne sont point tourmentés comme lui le long de la vie. Leurs maux sont bornés à la douleur. La plainte cesse avec la sensation, ils ne continuent point de souffrir d'un mal passé; une prévoyance funeste ne les fait pas frémir de l'avenir. La mort vient à eux sans les effrayer; ils ne la sentent qu'au moment où elle frappe. Un même coup commence et finit leurs maux. Si cruellement distingués des animaux pendant la vie, serons-nous encore, à la mort, confondus avec eux dans une masse commune de poussière? » (*Young, nuit* 10).

(1) « Quoi! dit l'auteur des *Etudes de la nature*, pour prix de nos vertus, notre sort serait d'être confondus avec les éléments! Votre âme, ô sublime Fénelon! serait exhalée en matière inflammable? Et elle aurait eu sur la terre le sentiment d'un ordre qui n'était pas même dans les cieux?..... Quoi! tout serait matière autour de nous!..... Nous serions trompés par le sentiment involontaire qui nous fait lever les yeux au ciel, dans l'excès de la douleur, pour y chercher du secours? L'animal près de finir sa carrière, s'abandonne tout entier à ses instincts naturels. Le cerf aux abois se réfugie aux lieux les plus écartés des forêts, content de rendre l'*esprit forestier* qui l'anime sous leurs ombres hospitalières : l'abeille mourante abandonne les fleurs, vient expirer à l'entrée de sa ruche, et léguer son instinct social à sa chère république : et l'homme, en suivant sa raison, ne trouverait rien dans l'univers digne de recevoir ses derniers soupirs! »

(2) *Si mortui non resurgunt, ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt*. I. Cor. 15.

(3) *Ego quidem viros clarissimos vivere arbitror, et ea quidem vita, quæ sola vita, nominanda est*. Cic. Cato. m. c. 4.

185. D. Si les hommes se croient immortels, d'où vient qu'ils ont peur de la mort? Ne devraient-ils pas se réjouir de quitter la terre?

R. On peut juger par cette puérile objection, de la force des autres que Lucrèce accumule contre l'immortalité de l'âme, puisque c'est une de celles qu'il semble employer avec le plus de complaisance (1). Pour se croire immortel, est-on assuré d'être éternellement heureux? Nos vertus déposent-elles clairement en notre faveur? Est-on toujours fort empressé à chercher un trésor placé au-delà d'un océan orageux, où les naufrages sont fréquents? N'est-on pas attaché naturellement à la jouissance actuelle d'une chose, quelque prétention qu'on ait sur d'autres plus excellentes dont on n'a point encore l'expérience, et dont les sens n'ont pas fait l'épreuve? De ce qu'un Français n'aime point à quitter son pays pour un autre, faudra-t-il conclure qu'il n'y en a pas d'autres, qu'on n'existe pas ailleurs, et qu'on périt nécessairement au passage du Rhin et des Pyrénées? Quel jugement porter d'un Philosophe qui raisonne de la sorte! — Si l'homme n'était point attaché à la vie, le genre humain ne subsisterait pas. Ce qui est un effet visible de la Providence devient pour les Epicuriens un prétexte de la combattre, en niant l'immortalité de notre âme qui en résulte nécessairement. « Les dieux, dit un païen, ont caché aux hommes le bonheur attaché à la mort, pour leur faire aimer la vie. Ce n'est qu'à la dernière heure que ce bonheur se fait sentir (2). »

(1)...... *Quod si immortalis nostra foret mens,*
Non jam se moriens dissolvi conquereretur;
Sed magis ire foras vestemque relinquere, ut anguis.
(Lib. 3.)

(2) . . . . *Agnoscere solis*
Permissum est quos jam tangit vicinia fati,
Victurosque Dii celant, ut vivere durent,
Felix esse mori. . . . .
(*Lucan.*)

« L'évidence sur ce point, dit un Philosophe que nous avons déjà cité, entraînerait les mêmes inconvénients que celle de l'existence de Dieu : si nous étions assurés par quelque témoignage évident qu'il existât pour nous un monde à venir, je suis persuadé que toutes les occupations du monde présent finiraient. Cette perspective de félicité divine nous jetterait ici-bas dans un ravissement léthargique. Je me rappelle que, quand j'arrivai en France sur un vaisseau qui venait des Indes, dès que les matelots eurent distingué parfaitement la terre de la patrie, ils devinrent pour la plupart incapables d'aucune manœuvre, les uns la regardaient sans pouvoir détourner les yeux, d'autres mettaient leurs beaux habits comme s'ils avaient été au moment d'y descendre : il y en avait qui parlaient tout seuls, et d'autres qui pleuraient; à mesure que nous en approchions, le trouble de leur tête augmentait. Comme

§ IV. — 186. D. Est-il vrai que ce dogme si important de l'immortalité de l'âme n'a pas été connu des Juifs?

R. Un Philosophe qui ne cesse de nous étourdir par ce conte montre assez clairement qu'il ne connaît pas mieux les livres saints que ceux de Zoroastre et de Confucius, qu'il cite si souvent. Il sont remplis de passages les plus précis et les plus clairs qui attestent cette consolante vérité. Je ne finirais pas si je les rapportais. Dieu dit à Abraham qu'il sera lui-même sa récompense (1). Jacob disait qu'il allait rejoindre son fils Joseph; il le croyait dévoré par une bête, et ne pouvait par conséquent parler du tombeau (2). Les patriarches se regardaient tous comme des étrangers et des pèlerins sur la terre : S. Paul prouve admirablement que cela ne peut s'entendre par rapport à la Mésopotamie, dont ils étaient sortis (3). Les Juifs consultaient les morts. Moïse leur défend sévèrement cette curiosité criminelle (4). David dit que la mort des saints est précieuse devant Dieu (5). Saül pria la Pythonisse de lui faire voir Samuel (6). Le livre de l'Ecclésiastique, qui ne respire que le dogme de l'immortalité, est un recueil des sentiments et des maximes des plus anciens Juifs (7). Job, qui, selon M. Goguet, vivait du temps de Jacob; selon S. Augustin, trois générations après; selon M. Huet, peu de temps avant Moïse, dit qu'il ressuscitera et qu'il verra son Dieu (8). Habacuc désirait la mort, afin de jouir de la paix dans la société des justes, et de goûter les délices éternels dans le sein de Dieu (1), etc., etc.

187. D. Si les Juifs ont cru l'âme immortelle, pourquoi est-il dit dans l'Ecriture que les morts ne loueront plus le Seigneur (2)?

R. On sait que, dans l'ancienne loi, les âmes des justes n'étaient point admises à la jouissance de Dieu, qu'elles attendaient le Médiateur pour trouver la félicité dans les louanges éternelles du Créateur. Mais indépendamment de cette réponse ordinaire, l'Ecriture sainte en présente une autre, et s'explique parfaitement elle-même. Les morts ne glorifiaient pas Dieu *comme les vivants, en instruisant la génération future* (3); ils ne pouvaient plus *convertir les méchants en leur enseignant les voies de Dieu* (4); ils ne lui rendaient pas leurs hommages *au milieu du temple, dans la grande assemblée des fidèles* (5); enfin ils n'admiraient plus les ouvrages du Seigneur, et l'éclat de sa puissance *dans la terre des vivants* (6).

188. D. Le livre de l'Ecclésiaste ne nous dit-il pas qu'il n'y a pas de distinction entre l'homme et la brute, que l'un périt comme l'autre?

R. Voici le sens de ce passage qui ne paraît pas avoir été lu de ceux qui l'ont tant de fois objecté. « En raisonnant sur la nature et la destinée des hommes, j'ai dit que Dieu avait voulu éprouver leur foi et leur espérance, et que pour cela il avait mis quelque ressemblance entre eux et les bêtes; que la vie et la mort étaient communes aux uns et aux autres. » Ce sont à peu près les termes mêmes du livre (4), qui à la fin dit expressément qu'après la mort l'esprit de l'homme retourne à Dieu pour recevoir le prix du bien ou

ils en étaient absents depuis plusieurs années, ils ne pouvaient se lasser d'admirer la verdure des collines, les feuillages des arbres, et jusqu'aux rochers du rivage couverts d'algues et de mousse, comme si tous ces objets leur eussent été nouveaux; les clochers des villages où ils étaient nés, et qu'ils reconnaissaient au loin dans les campagnes, et qu'ils nommaient les uns après les autres, les remplissaient d'allégresse. Mais quand le vaisseau entra dans le port, et qu'ils virent sur les quais leurs amis, leurs pères, leurs mères, leurs femmes et leurs enfants qui leur tendaient les bras en pleurant, et qui les appelaient par leur nom, il fut impossible d'en retenir un seul à bord, tous sautèrent à terre, il fallut suppléer, suivant l'usage de ce port, aux besoins du vaisseau par un autre équipage. Que serait ce donc si nous avions l'entrevue sensible de cette patrie céleste où habite ce que nous avons de plus aimé, et ce qui seul mérite de l'être? Toutes les laborieuses et vaines inquiétudes de celle-ci finiraient. Le passage d'un monde à l'autre fixerait tous les désirs, et absorberait tous les autres soins; mais la nature l'a couvert d'obscurité, et elle a mis pour gardiens au passage le doute et l'épouvante. »

(1) *Ego merces tua magna nimis.* Gen. 15.
(2) *Descendam ad filium meum lugens.* Gen. 37.
(3) Heb. 11, vers. 9, 13, 14, 15, 16.
(4) Deut. 18.
(5) *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* Ps. 115.
(6) I. Reg. cap. 28. Eccli. 46.
(7) *Jesu, filii Sirach, prologus :* Multorum nobis et magnorum, etc.
(8) *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? Quis mihi det, ut exarentur in libro stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice? Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum.* C. 19. Il est ridicule de dire que Job parle de sa guérison. 1.° Ce n'était pas là une vérité à être gravée sur le plomb et le marbre. 2.° Il y aurait contradiction avec d'autres passages, où Job n'espère pas de guérison. C. 7, 7; C. 19, 6, 10; C. 24, 15. 3.° Job ne pouvait espérer de voir des yeux corporels que le fils de Dieu revêtu de notre chair : *Oculi mei conspecturi sunt*, 4. Les Septante disent expressément : *L'Eternel me détruira, et ressuscitera ce corps accablé de maux.* 5.° Enfin ce qui exclut toute équivoque, Job dit que quand même Dieu lui ôterait la vie il espèrerait en lui : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* C. 13, 15.

(1) *Ingrediatur putredo in ossibus meis, et subter me scateat; ut requiescam in die tribulationis, ut ascendam ad populum accinctum nostrum..... in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo.* Hab. 3.
(2) *Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum.* Psal. 113.
(3) *Vivens, vivens ipse confitebitur tibi sicut et ego hodie : pater filiis notam faciet veritatem tuam.* Is. 38.
(4) *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* Psal. 50.
(5) *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atriis domus Domini.* Psal. 115.
(6) *Non videbo Dominum Deum in terra viventium.* Is. 38.
(7) *Dixi in corde meo de filiis hominum, ut probaret eos Deus, et ostenderet similes esse bestiis. Idcirco unus interitus est hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditio.* Eccle. 3.

du mal qu'il aura fait (1). Il est inutile de raisonner sur la signification du mot *Esprit*; de quelle nature est l'esprit qui va à Dieu pour en être jugé.

189. D. D'où vient donc qu'une doctrine si propre à conserver les lois et à affermir la constitution d'un état, n'a pas servi de fondement à la législation de Moïse?

R. 1° Quoique Moïse n'ait pas expressément employé les peines et les récompenses éternelles pour attacher les Juifs à la loi de Dieu, la connaissance qu'ils en avaient les y attachait indépendamment des discours du législateur. C'est ainsi que, parmi nous, l'autorité du prince est cimentée par celle de Dieu et par la foi de l'immortalité, sans que les lois de l'état nous rappellent ces motifs généraux et trop connus.

2° Un peuple indocile, attaché avec excès à la vie et aux biens périssables, était peu touché de ces biens et de ces châtiments que ses yeux n'apercevaient pas, et dont son esprit ne comprenait ni le prix ni l'étendue : quand il commença à être plus attentif et plus docile, le dogme de l'immortalité lui fut prêché plus fortement et plus fréquemment : les livres Sapientiaux en sont remplis.

3° La jouissance des récompenses éternelles ne devant commencer qu'à la mort du Rédempteur, c'était un bien éloigné qui touchait faiblement des hommes qui ne goûtaient que les plaisirs présents. On montrera plus bas que le péché originel et ses effets étaient très-connus aux Juifs.

4° La loi de Jésus-Christ devait être à tous égards supérieure à celle de Moïse, son effet devait être de détacher les hommes de tout ce qui périt, et de fixer leurs regards sur l'éternité. L'immortalité fait donc la base de la loi nouvelle, comme les biens et les maux temporels avaient fait la base de la loi ancienne. La figure ne devait point avoir l'éclat de la réalité, ni les ombres l'excellence de la lumière ; la prédication du maître devait avoir une sublimité que le serviteur n'avait pu atteindre. Cette réflexion de M. Bossuet (*Disc. sur l'hist. univer.*) est exprimée dans un grand nombre de passages de l'Ecriture (2).

CHAPITRE III. *Liberté de l'homme.*

190. D. L'âme spirituelle et immortelle est-elle douée de la liberté?

R. Penser autrement, c'est faire de l'homme une machine à ressort, un jouet de la fatalité.

191. D. Dieu prévoit avec une entière certitude toutes les actions des hommes, un être raisonnable prend nécessairement le parti qu'il juge être le plus avantageux ; l'habitude devient une seconde nature, un penchant insurmontable. Tout cela ne semble-t-il pas détruire le dogme de la liberté?

R. Nous avons répondu à la première de ces objections en parlant de la prescience de Dieu (*L.* 1, c. 3, § 3). La seconde est démentie par l'expérience.

Si l'amour du bonheur déterminait infailliblement le choix de l'âme, le chrétien persuadé de la vérité de sa foi, ou même un profane instruit des malheurs du crime, ne pourraient ne point être vertueux, cependant le contraire n'est que trop visible. Tout le monde adopte cet aveu humiliant d'un ancien poète :

> . . . . *Aliudque cupido,*
> *Mens aliud suadet ; video meliora proboque,*
> *Deteriora sequor.* . . . . .
> (*Ovid. Metamorph. l.* 8.)

S'il était vrai qu'un long usage du vice et de la vertu pût former une espèce de nécessité et d'insensibilité aux attraits contraires, ce serait l'effet d'une infinité d'actions libres : et dès lors une vraie liberté dans son principe et dans ses causes. Mais la force de l'habitude ne va jamais jusqu'à ôter toute liberté de se tourner au vice ou à la vertu, au moins par degrés et par des progressions successives.

192. D. Quelle est la manière la plus simple de démontrer la liberté contre tous les sophismes des fatalistes?

R. [C'est d'en appeler à l'expérience et au sentiment intime de chacun ; car il n'est pas d'homme qui, dans la plupart de ses actions, ne sente qu'il fait un choix, et qu'il se détermine en comparant entre eux les motifs qu'il peut avoir d'agir dans un sens ou dans un autre. Si l'on dit qu'il y a *nécessité* pour lui de se décider pour le parti qui présente les motifs les plus puissants, nous ferons observer qu'il y a contradiction dans l'idée d'une nécessité qui est subordonnée à l'examen des motifs de préférence, en un mot, une *nécessité* résultant d'un *choix*. Si une nécessité véritable existait pour l'homme, il n'agirait pas plutôt dans le sens des motifs qui le décident, qu'en sens contraire ; et son intelligence n'aurait aucune part dans ses déterminations. Or il agit exclusivement selon l'appréciation qu'il fait des motifs d'agir dans un sens ou dans un autre ; donc encore il y a choix ; ce qui est incompatible avec la nécessité.

Au reste la liberté humaine n'est pas chose qui mérite une démonstration. Le raisonnement ne doit s'appliquer qu'aux vérités qui ne sont pas immédiatement sensibles ; pour celles qui sont immédiatement perçues, non seulement il n'est pas nécessaire, mais par fois même il est inapplicable. Le raisonnement peut se comparer à une lunette qui fait apercevoir des objets éloignés, et les rend sensibles à l'œil qui ne les atteindrait pas sans l'instrument ; mais pour des objets qui sont immédiatement sous nos yeux, la lunette est inutile ; elle ne favorise nullement la vue, souvent même elle la brouillerait si on voulait l'appliquer à des objets très-voisins. C'est ainsi qu'il y a pour nous

(1) *Revertatur pulvis ad terram unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui fecit illum... Cuncta quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum sive malum.* Eccle. 12.

(2) *Misit me prædicare diem retributionis.* Luc. 4 ; Is. 61. — *Non secundum legem mandati carnalis factus est, sed secundum virtutem vitæ insolubilis.* Hebr. 17. — *Nunc autem melius sortitus est ministerium, quanto melioris testamenti mediator est, quod in melioribus promissionibus sancitum est.* Hebr. 8.

des vérités parfaitement connues sans le raisonnement: les unes le sont par une *intuition immédiate ;* les autres par le *sentiment intime ;* les premiers principes sont dans le premier cas; la liberté humaine dans le second. Les raisonnements les plus concluants en sa faveur n'ont pas plus de puissance que ce sentiment intime; et le Philosophe qui demande des preuves de sa liberté morale ressemble à l'imbécille qui, pour se persuader qu'il voit, aurait besoin d'un miroir dans lequel il reconnaîtrait qu'il est pourvu de deux yeux (1).]

(1) « Il en est des arguments contre la liberté humaine, dit M. Holland (*Réflexions philosophiques*, etc.), comme de ceux qu'on fait contre la possibilité du mouvement et contre l'existence des corps. Ces arguments sont quelquefois très-subtils, difficiles à résoudre, surtout pour ceux qui ne connaissent point les charlataneries dialectiques; mais comme ils contredisent des sentiments vifs, profonds, irrésistibles, universels, ils éblouissent l'esprit sans le convaincre. Indépendamment de toute méditation, l'homme croit qu'il y a du mouvement dans le monde, qu'il existe des corps autour de lui, et que c'est lui-même qui se détermine aux actions qu'on lui voit faire pendant le cours de sa vie. Les Philosophes qui soutiennent que c'est-là un instinct trompeur, ne peuvent s'en dépouiller eux-mêmes : malgré tous les sophismes qui leur font illusion, ils ne pensent pas autrement que le vulgaire, parce qu'ils ne peuvent s'empêcher de sentir comme lui. »

LIVRE TROISIÈME.

LA RELIGION.

CHAPITRE PREMIER. *Nécessité d'une Religion en général.*

193. D. Qu'est-ce que la religion?

R. C'est un culte que la Divinité exige des hommes, et certains devoirs qu'elle leur impose.

194. D. Est-il bien certain que Dieu exige une religion de nous? sur quels principes établissez-vous cette assertion?

R. Sur les principes les plus simples et les moins contestés. Dieu est un être infiniment parfait. L'homme est un être raisonnable. Il n'y a point de Déiste qui, en réfléchissant sur ces deux propositions, puisse refuser sérieusement d'admettre une religion.

195. D. Comment cette conséquence est-elle liée avec les deux vérités dont vous la déduisez? Et d'abord comment l'idée d'un Dieu infini emporte-t-elle l'idée d'une religion?

R. Un être infini ne peut agir que pour une fin qui soit digne de lui. Il n'est rien qui soit digne de lui que lui-même. En tirant les créatures du néant, il n'a pu se proposer une autre fin. C'est donc pour lui-même qu'il a créé tout ce qu'il a créé. Toute autre vue aurait été trop petite, et n'aurait point répondu à sa sagesse infinie. Cela étant, ce n'est donc que pour lui-même qu'il nous a créés et qu'il nous a donné l'intelligence, la liberté, la faculté d'aimer. Cette intelligence, cette liberté, cette faculté d'aimer, nous devons donc, pour remplir la fin de notre création, les rapporter à lui. Nous devons donc reconnaître que l'usage le plus juste et le plus convenable aux vues de Dieu que nous puissions faire de ces facultés, c'est de nous appliquer à le connaître, parce qu'il est la souveraine vérité et le principe de toute vérité; de nous appliquer à l'aimer, parce qu'il est la bonté infinie, et le plus juste, le plus nécessaire, le plus digne objet de notre amour. Enfin, si Dieu est la vérité souveraine, la beauté incompréhensible, la bonté infinie, n'est-il pas d'une nécessité indispensable que les créatures, qui lui doivent tout, lui rendent tous les hommages d'adoration, de reconnaissance et d'amour dont elles sont capables, et par conséquent qu'elles aient une religion? L'idée de Dieu est donc nécessairement liée à l'idée de la religion, et nous présente comme une vérité incontestable la nécessité d'une religion.

196. D. Pourquoi un être raisonnable ne saurait-il pas être sans religion?

R. Parce qu'il ne peut connaître Dieu sans qu'il sente naître dans son âme des sentiments de respect, de soumission, de reconnaissance et d'amour envers le grand auteur de la nature. Qu'un homme, dans une douce et paisible méditation, consulte sa raison, qu'il jette les yeux sur le spectacle admirable que lui présente cet univers, qu'il en contemple la magnificence et l'harmonie, qu'il fasse attention à la variété des biens dont il est enrichi, qu'il songe que cet ouvrage si magnifique ne coûte à son auteur qu'un acte de sa volonté; quelles sublimes idées ne se formera-t-il pas alors de la grandeur, de la puissance, de la sagesse, de la libéralité de son créateur? L'admiration et l'extase entraînant les sentiments du cœur, quelles seront les saillies et la vivacité de sa gratitude envers cet être suprême? Avec quels empressements et quels transports chantera-t-il ses louanges et ses bienfaits? Les hommages les plus parfaits de l'esprit et du cœur ne lui paraîtront-ils pas les premiers et les plus justes de tous les devoirs? C'est la conclusion toute naturelle que David plaçait à la fin du Psaume 103, où il détaille admirablement les merveilles de la création (1). Comment s'empêcher de regarder, je ne dis pas comme une ingratitude monstrueuse, mais comme une extravagance insoutenable, les sentiments de celui qui

(1) *Sit gloria Domini in sæculum : lætabitur Dominus in operibus suis.*

Cantabo Domino in vita mea, psallam Deo meo, quamdiu sum.

Jucundum sit ei eloquium meum, ego vero delectabor in Domino.

prétendrait ne devoir ni culte, ni hommage, ni reconnaissance, ni amour, à ce créateur si puissant, si magnifique, si libéral ?... Quiconque nie l'existence d'un Dieu, peut n'être regardé que comme un extravagant; mais quiconque reconnaît l'existence d'un Dieu, et nie la nécessité d'une religion, doit être regardé comme un homme détestable.

197. D. La nécessité d'une religion n'est-elle pas fondée aussi sur la conservation de la société ?

R. Nous l'avons démontré par toutes sortes de raisonnements et d'autorités (1); et comme Dieu est l'auteur de la société humaine, il n'a pu, sans manquer à sa providence et à sa sagesse, négliger un moyen essentiel à la conservation de son ouvrage. Le Déiste est obligé de dire que Dieu emploie l'illusion, le préjugé, les erreurs des peuples, pour remplir le plan de la création et pour tenir les peuples réunis en société. Une pareille idée de Dieu conduit droit à l'Athéisme. *Aussi les Athées* ont-ils combattu les Déistes dans cette matière avec tout l'avantage possible. S'il y a un Dieu, il y a une religion; les Athées sont toujours convenus de cette vérité, et l'ont prouvée contre les Déistes avec tout le succès que peuvent avoir les incrédules les uns contre les autres. « S'il existe un Dieu, dit *le Système de la nature* (*T.* 2, *p.* 224), pourquoi ne lui rendrions-nous pas un culte ? » La belle idée que celle d'un Dieu,

Qui de cet univers inutile pagode,
En laisse le timon pour sommeiller en paix;
Tandis que le destin, réglant tout à sa mode,
Devient son maire de palais.

198. D. La nécessité d'une religion est-elle aussi généralement connue qu'elle est incontestable ?

R. Il n'y a point de peuple sur la terre qui ne rende quelque culte au Maître de l'univers. L'homme, même en se trompant dans le choix et dans l'objet de son hommage, en sent l'*obligation*; ses efforts pour *atteindre la Divinité*, selon l'expression de saint Paul, expriment la voix et la pente de la nature, et marquent en même temps sa vraie destination, et le but de son existence dans les desseins de Dieu (2).... Si la barbarie peut aller jusqu'à l'oubli de toute religion, elle va dès lors jusqu'à l'extinction presque entière de la raison, et ne peut faire exception dans le consentement général des hommes sensés. Nous avons discuté tout cela en parlant de l'existence de Dieu (*L.* 1, *ch.* 3, § 1, *n°* 89).

CHAPITRE II. *La Religion naturelle.*

§ I. 199. D. Puisque la nature nous apprend que l'homme doit un culte à Dieu, n'est-il pas raisonnable de suivre les lumières naturelles en ce qui regarde l'espèce et les règles de ce culte ?

R. Si la raison nous apprenait l'espèce du culte, comme elle nous en apprend la nécessité, il faudrait l'écouter, sans doute, et lui obéir; mais elle nous apprend au contraire qu'elle n'entend rien à cet enseignement, et qu'il faut le chercher ailleurs.

200. D. Comment prouvez-vous l'impuissance de la raison humaine dans l'enseignement de la religion ?

R. Par la nature même de cette raison, par la nature des vérités que la raison nous enseigne, par l'histoire de tous les siècles, par l'état de la religion dans le monde entier.

201. D. Comment prouvez-vous cette insuffisance par la nature même de la raison humaine ?

R. Quoique la raison nous apprenne quelques grandes vérités, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la nécessité d'une religion, etc., cette raison, toujours inquiète et toujours curieuse produit des erreurs sans nombre qui affaiblissent, et qui quelquefois même combattent la sagesse de ses leçons. Mais quand on défendrait de toute atteinte ces premières vérités que l'esprit de l'homme adopte sans résistance, l'espace des erreurs est encore immense; et la raison, en partant des principes les plus incontestables, est encore sujette à de grands égarements. C'est ainsi que Bayle, en raisonnant sur la bonté de Dieu, a prétendu qu'il devait sauver tout le monde; en considérant sa justice, Calvin a cru que les hommes étaient prédestinés aux peines éternelles; sa sainteté a persuadé à Manès qu'il y avait deux principes créateurs, l'un opposé à l'autre; enchanté de sa sagesse et des ouvrages qui en portent l'empreinte, Pope a prétendu que nous habitions le meilleur des mondes possibles, et qu'une terre de péché était préférable à une terre de sainteté et de vertu. « La raison, dit un homme que les incrédules écoutent avec une docilité merveilleuse, est un principe de destruction, et pas d'édification; elle n'est propre qu'à former des doutes et à se tourner à droite et à gauche pour éterniser une dispute, à faire connaître à l'homme ses ténèbres et son impuissance, et la nécessité d'une autre révélation : c'est celle de l'Ecriture » (*Bayle, Dict. crit. art.* Manich.). — « Il faut considérer, dit-il ailleurs, que ce qui nous est si facile et si manifeste, parce que Dieu nous a fait la grâce de nous communiquer sa révélation, ne l'était pas à ceux qui n'avaient pour guide que la nature. L'esprit humain, abandonné à lui-même, s'égare facilement sur une mer aussi vaste et aussi orageuse.... Nous ressemblons à

(1) Ci-dessus, liv. 1, ch. 5, n. 120. Un Philosophe considérant la religion relativement à la société, l'appelle « le foyer de toutes les vertus, la Philosophie de tous les âges, la base des mœurs publiques; le ressort le plus puissant qui soit dans la main des législateurs, plus fort que l'intérêt, plus universel que l'honneur, plus actif que l'amour de la patrie; le garant le plus sûr que les rois puissent avoir de la fidélité de leurs peuples, et les peuples de la justice de leurs rois; la consolation des malheureux, le pacte de Dieu avec les hommes, et, pour employer une image d'Homère, *la chaîne d'or qui suspend la terre au trône de l'Eternel.* »

(2) *Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super faciem terræ, quærere Deum, si forte attrectent eum, aut inveniant.* Act. 17.

ceux qui s'étant servis d'un bon télescope, s'imagineraient que les autres hommes auraient facilement vu les satellites de Jupiter s'ils avaient voulu» (*Contin. des Pensées div., t.* 3). O Dieu, s'écrie Montaigne, après avoir rapporté les erreurs des Philosophes et des peuples païens, quelle obligation n'avons-nous pas à la bénignité de notre souverain Créateur, pour avoir déniaisé notre créance de ces vagabondes et arbitraires opinions, et l'avoir logée sur l'éternelle base de sa sainte parole ! Tout est flottant entre les mains de l'homme, puis-je avoir le jugement si flexible ? » (*Essais, l.* 2, *ch.* 12). Un Philosophe païen a raisonné à peu près comme Montaigne et Bayle. « Au milieu de nos incertitudes, dit Platon, le parti que nous avons à prendre est d'attendre patiemment que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et les hommes. Celui qui vous apprendra ces choses s'intéresse véritablement à ce qui vous regarde..... Qu'il vienne donc incessamment, répond Alcibiade : je suis disposé à faire tout ce qu'il me prescrira ; et j'espère qu'il me rendra meilleur (1). » C'est donc la raison elle-même qui nous fait sentir, par ses incertitudes et ses variations, la nécessité d'une révélation (2).

§ II. — 202. D. Comment les vérités enseignées par la raison montrent-elles la nécessité d'une révélation ?

R. Ces vérités, pour faire une impression profonde et durable, pour étendre et fixer leurs conséquences, ont besoin d'un développement et d'une efficace que la raison ne saurait leur donner. Plus il est constant, par le suffrage de la raison, que l'âme ne finit point avec le corps, et que l'ordre, souvent violé dans ce monde, doit être établi dans un autre, plus il est juste de recourir à une lumière supérieure, pour savoir avec certitude le sort de l'âme séparée du corps, et le traitement que Dieu réserve aux bons et aux méchants. La raison ne nous dit rien de précis là-dessus ; et quand il s'agit de craintes ou d'espérances, dont les unes doivent être le frein du vice, les autres le mobile de la vertu et la consolation des malheureux, celles dont l'objet est vague et indéterminé ne peuvent produire que de faibles effets. Les hommes ont besoin, pour résister à de violentes passions, pour affronter de grands dangers, pour ne pas succomber à des maux extrêmes, pour faire des actions héroïques par des motifs purs ; ils ont besoin, dis-je, pour tout cela, d'une perspective de l'avenir plus distincte et plus détaillée que la raison ne peut la leur offrir.

§ III.—203. D. N'avez-vous pas dit encore que l'histoire de tous les temps déposait contre la suffisance des lumières naturelles en matière de religion ?

R. « Les nations les plus éclairées et les plus sages, dit M. Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, 2e *part.*, *ch.* 16, *pag.* 254, *éd. de* 1738), les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, étaient les plus ignorants et les plus aveugles sur la religion, tant il est vrai qu'il faut y être élevé par une grâce particulière et par une sagesse plus qu'humaine. Qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs ? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies, et tous les autres excès étaient le sujet de leurs fêtes et de leurs sacrifices, des hymnes qu'on leur chantait, et des peintures que l'on consacrait dans leurs temples. Ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux. Le plus grave des Philosophes défend de boire avec excès, si ce n'est dans les fêtes de Bacchus, et à l'honneur de ce dieu. Un autre, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux qui voulaient être honorés par ces infamies. On ne peut lire sans étonnement les honneurs qu'il fallait rendre à Vénus, les prostitutions qui étaient établies pour l'adorer. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables. Dans les affaires pressantes, les particuliers et les républiques vouaient à Vénus des courtisanes ; et la Grèce ne rougissait pas d'attribuer son salut aux prières qu'elles faisaient à la Déesse. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étaient représentés leurs vœux et leurs processions, avec cette inscription de Simonide, poète fameux : *Celles-ci ont prié la déesse Vénus, qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Grèce.* S'il fallait adorer l'amour, ce devait être du moins l'amour honnête, mais il n'en était pas ainsi. Solon, qui le pourrait

(1) *Necessarium est igitur expectare donec quis doceat, quo animo erga Deos et erga homines esse oporteat.* Alcib : *Quando vero tempus illud erit, Socrates? Et quis illud docturus est? Lubentissime enim viderem hunc hominem quisnam ipse sit.* Soc. : *Hic ille est nimirum qui de te curam gerit....* Alcib. : *Auferat sive caliginem, sive quid aliud voluerit. Ita eum me comparavi, ut nihil eorum quæ in me imperaverit, subterfugiam, quicumque tandem fuerit vir ille, dummodo melior sim evasurus.* Plato, Alcib. 2. Ce passage, et quelques autres, ont fait croire à quelques auteurs que Platon, éclairé d'en-haut, avait vécu dans l'attente du Messie et du Législateur des chrétiens. On trouve des passages bien plus remarquables encore, plus décisifs et plus frappants dans un livre chinois, intitulé : *Tchong-Yong*, ou *Le juste milieu*, qu'on lit à la Chine, si on en croit les missionnaires, depuis près de deux mille ans. Voyez les Mémoires concernant les sciences, les arts, etc., des Chinois. A Paris, chez Nyon, 1776.

(2) On peut considérer la raison humaine comme semblable, en quelque sorte, à ces palais enchantés des poètes qui, dans l'étendue d'une enceinte immense, comprenaient des appartements magnifiques, des jardins, des forêts, des lacs, des cavernes et des précipices. C'est un vrai labyrinthe où se perd quiconque ne se défie pas des galeries tortueuses de ce séjour insidieux. Le grand Architecte qui l'a fait nous a donné un fil pour nous diriger et nous conduire dans ces contours si multipliés et si dangereux. Ce fil est la foi de la révélation, l'autorité d'une religion divine

Hic labor ille domus, et inextricabilis error.
Dædalus, ipse dolos tecti ambagesque resolvit,
Cæca regens filo vestigia.

(*Æneid.* 6.)

croire, et qui attendrait d'un si grand nom une si grande infamie! Solon, dis-je, établit à Athènes le temple de *Vénus la prostituée* ou de l'amour impudique. Toute la Grèce était pleine de temples consacrés à ce Dieu, et l'amour conjugal n'en avait pas un dans tout le pays. Cependant ils détestaient l'adultère dans les hommes et dans les femmes. La société conjugale était sacrée parmi eux. Mais quand ils s'appliquaient à la religion, ils paraissaient comme possédés par un esprit étranger, et leur lumière naturelle les abandonnait. La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, puisqu'elle consacrait à l'honneur des dieux les impuretés du théâtre, et les sanglants spectacles des gladiateurs; c'est-à-dire, tout ce qu'on pouvait imaginer de plus corrompu et de plus barbare. Mais je ne sais si les folies ridicules que l'on mêlait dans la religion n'étaient pas encore plus pernicieuses, puisqu'elles lui attiraient tant de mépris : pouvait-on garder le respect qui est dû aux choses divines au milieu des impertinences que contaient les fables, dont la représentation ou le souvenir faisait une si grande partie du culte divin? Tout le service public n'était qu'une continuelle profanation, ou plutôt une dérision du nom de Dieu; et il fallait bien qu'il y eût quelque puissance ennemie de ce nom sacré qui, ayant entrepris de le ravilir, poussât les hommes à l'employer dans des choses si méprisables, et même à le prodiguer à des sujets si indignes.... Si quelques Philosophes osaient enseigner que les statues n'étaient pas des dieux, comme l'entendait le vulgaire, ils se voyaient contraints de s'en dédire : encore après cela étaient-ils bannis comme impies par des sentences de l'Aréopage. Toute la terre était possédée de la même erreur : la vérité n'y osait paraître. Le Dieu créateur du monde n'avait de temple ni de culte qu'en Jérusalem. Quand les Gentils y envoyaient leurs offrandes, ils ne faisaient autre honneur au Dieu d'Israël que de le joindre aux autres dieux. La seule Judée connaissait sa sainte et sévère jalousie (1), et savait que partager la religion entre lui et les autres dieux était la détruire.» Voilà l'homme abandonné entre les bras de sa raison. Il se précipite dans les égarements les plus monstrueux, alliant ce qu'il y a de plus abominable avec ce qu'il y a de plus sacré. Le seul Juif, éclairé par la révélation, se sauve de la corruption générale. Que conclurons-nous de cet excellent tableau? Il n'est pas besoin d'une longue spéculation pour en déduire la nécessité d'une révélation : jamais conséquence ne fut plus liée avec son principe.

§ IV. — 204. D. Quelle espèce de preuve contre la suffisance de la religion naturelle découvrez-vous dans l'état général du monde et la conduite de tous les peuples?

R. La religion naturelle, qu'on voudrait substituer à la révélation, ne se trouve établie dans aucune société. Je parcours toutes les plages de la terre. Je trouve partout des cultes appuyés sur des révélations vraies ou fausses : me renvoyer donc à la religion naturelle, c'est m'envoyer hors du monde. Aucune nation grossière ou civilisée, ignorante ou instruite des arts et des sciences, ne s'en rapporte à la seule raison pour déterminer le culte dû à Dieu. Le sage Maître de l'univers exigerait-il un culte qui n'existe nulle part? Nos Philosophes reprochent à la religion chrétienne de n'être pas assez répandue : leur religion prétendue naturelle est encore à naître (1).

205. D. La religion naturelle n'a-t elle pas été suivie par Abraham et par Noé? N'est-elle pas florissante aujourd'hui chez les Lettrés de la Chine?

R. 1° Si, pour montrer l'existence d'une révélation et la réalité de notre culte, nous étions obligés de recourir à Abraham, à Noé et aux Lettrés de la Chine, que diraient les Philosophes? Une révélation concentrée depuis tant de siècles dans un si petit nombre de croyants ne doit pas être fort propre à éclairer le genre humain, et son étendue ne fait pas grand honneur à l'efficacité de ses lumières.

2° La religion des patriarches avait des sacrifices et des rits approuvés de Dieu. Ses dogmes n'étaient pas seulement des leçons de la raison, mais de Dieu même (*Gen.* 4; 8, 20, 21; 15, 9, *etc.*; 17, 10, 11, *etc.*). Les vérités enseignées par la nature, telles que l'existence du Créateur, l'immortalité de l'âme, etc., étaient encore enseignées aux patriarches par la foi, suivant la réflexion de S. Paul (2); la lumière de leur raison était soutenue et affermie dans la profession de ces grandes vérités par la lumière de la révélation (3). — La naissance future du Messie avait été annoncée à Adam (*Gen.* 3, 15), à Abra-

(1) *Notus in Judæa Deus : in Israel magnum nomen ejus.* Ps. 75.

(1) On peut placer ici cette observation de M. Turretin, dans son traité si généralement estimé *de la Religion chrétienne.* « Il y a des projets qui paraissent beaux en idée, et qui sont insoutenables dans la pratique. Celui des Déistes est de ce nombre. Ils forgent à plaisir des tableaux de religion naturelle et des relations de certains pays imaginaires, pour faire croire que l'on vivrait heureux sous cette loi. Par malheur tout cela n'existe que dans leur cerveau : c'est la république de Platon. Ils n'ont pu encore trouver sous le ciel un peuple qui professât réellement leur naturalisme : et véritablement il n'y en a point. Supposé qu'on réussît à amener une nation à ce point-là, elle ne s'y tiendrait pas longtemps. Vous la verriez bientôt tomber, ou dans un entier oubli de Dieu, ou dans les dernières superstitions; et pour un petit nombre d'esprits qui sauraient garder un juste milieu, le gros du monde irait tout droit, ou à l'irréligion, ou à l'extravagance. C'est ce qui est arrivé à tous les peuples qui n'ont pas été favorisés de la lumière céleste. » *Vérités de la relig. chrét.*, t. 1, sect. 1, ch. 6.

(2) *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. In hac enim testimonium consecuti sunt senes. Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.* Heb. 11, 1, 2, 3.

(3) Voilà pourquoi les patriarches n'ont pas varié dans leurs dogmes, tandis que les sages du paganisme, ainsi que nous venons de le voir, n'ont jamais

ham (*Gen.* 22, 18); et cette croyance faisait le sujet des consolations et l'objet des désirs de tous les serviteurs de Dieu. La révélation leur avait appris qu'ils devaient mettre leur confiance dans une victime qui, en expiant le crime du premier homme et ses suites, devait écraser la tête de celui qui en avait été l'occasion (1); que l'hommage du cœur, uni à cette victime adorable, était ennobli, pouvait être présenté à Dieu, et rétablissait dans les droits de l'innocence; que l'efficacité de son oblation attirerait la bénédiction du Ciel sur toutes les nations de la terre (2). — La tradition primitive, toute récente encore, et transmise par un petit nombre de générations, était une autorité suprême et infaillible, qui prononçait sur les choses religieuses, etc., etc. Il n'y a nulle apparence d'une religion purement naturelle dans tout cela.

3° Ces Lettrés de la Chine, que Voltaire nous donne pour un excellent modèle de la religion naturelle (*Dîner de Boulainvilliers*, p. 91), sont de purs Athées, selon ce même Philosophe (*Philos. de l'hist.*, *ch.* 1, *p.* 8). Voilà une alliance fort heureuse, et qu'on ne se fût pas avisé de soupçonner. Le fait est que ces Lettrés en général ne sont ni Athées, ni disciples de la religion naturelle. Les uns sont idolâtres, les autres adorent Dieu et lui rendent le culte qu'ils croient le meilleur; quelques-uns sont chrétiens, quelques-uns Athées, plusieurs ne savent eux-mêmes ce qu'ils croient, ni ce qu'ils ne croient pas : il en est comme de nos Philosophes, mais avec moins de subtilité. Au reste ces Lettrés chinois ne font pas grand honneur à la religion naturelle, supposé que ce soit la leur. Il n'y a point de pays au monde où les hommes en place (qui sont tous de la secte des Lettrés) soient aussi avides d'argent qu'à la Chine, et où ils aient donné des exemples aussi atroces et aussi multipliés de toutes sortes de cruautés. Ce qu'on raconte des Caligula, des Néron, des Attila, n'est rien en comparaison de ce qu'ont commis dans le siècle précédent les Listching, les Chingchi-cang, et les Chankien-chong, qui étaient des Lettrés. Ce dernier fit périr 400,000 filles dans une occasion. Voyez l'*Histoire de la conquête de la Chine*, t. 2, p. 63. Tout ce que nos beaux-esprits nous rapportent de la haute sagesse, des grandes vertus de ces Lettrés, est démenti par des témoins oculaires (*Apol. de la religion*, *ch.* 11, § 4). Nos Philosophes cherchent ordinairement leurs exemples à l'extrémité de l'Asie et de l'Afrique, ou dans l'obscurité des siècles les plus reculés. L'erreur ne saurait mettre trop d'espace entre ses prétentions et ses preuves.

eu de consistance dans ce qu'ils ont dit et pensé de plus raisonnable.

(1) *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.* Gen. 3, 15.

(2) *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.* Gen. 22. 18.

§ V. — 206. D. Quoique la religion naturelle soit insuffisante par elle-même; soutenue par les lumières et la doctrine des sages qui travaillent à l'établir parmi nous, ne peut-elle pas tenir lieu de la révélation?

R. 1° Si ces hommes ne croient pas à la révélation, ils n'ont d'autres lumières, d'autre doctrine que celle de la raison, qui est le principe de la religion naturelle; ils ne peuvent donc consacrer à cette religion plus de sagesse qu'ils n'en ont reçu de la raison, et qu'elle n'en a elle-même; or nous avons montré que cette sagesse ne suffisait pas.

2° Il ne suffit pas de connaître la religion naturelle et de l'expliquer dans des brochures, il faut enseigner au peuple, aux idiots, aux sauvages; et pour cela se faire au climat, aux mœurs, à la nourriture, à l'habitation de ceux qu'on veut instruire (1). Il faut surtout prêcher d'exemple. Il serait à souhaiter, pour l'honneur de la Philosophie, que nos docteurs antichrétiens, devenus missionnaires, eussent déjà policé, humanisé, réuni en corps de république une nation sauvage, et nous eussent montré de quoi leur morale et leur religion naturelle sont capables. Platon ne put engager une seule bourgade de la Grèce à vivre selon ses maximes. Nos Philosophes seraient-ils plus habiles ou plus heureux? L'on ne voit ni plus de sagesse, ni plus de probité, ni plus de zèle pour le culte de l'Éternel chez ces défenseurs de la religion naturelle, que chez les partisans de l'Athéisme; et ce que nous avons dit des uns est également vérifié par les autres (*Voyez ci-dessus*, *l.* 1, *ch.* 5, § 2).

3° Ces sages, si zélés en faveur de la religion naturelle, n'ont pu encore nous dire exactement en quoi elle consistait. Je n'ai pas vu deux Philosophes qui m'en aient donné la même idée, qui aient donné la même étendue à ses preuves, à ses dogmes, à ses lois. Tous ceux que j'ai consultés là-dessus se sont réfutés les uns les autres. Il faut adorer Dieu, disent-ils, et être honnête homme. Mais qu'est-ce qu'être honnête homme? C'est sur quoi ils ne sauraient s'accorder. Il n'en faut pas être surpris. Dès qu'on a secoué tout joug d'autorité, pour n'écouter plus qu'une raison toujours disposée à faire accord avec de fortes passions, la morale naturelle s'obscurcit comme la morale révélée s'est obscurcie chez les protestants par le mépris des déci-

(1) *Ces précepteurs du genre humain*, qui dans le repos du cabinet, dans le sein d'une vie commode et délicieuse, fabriquent tant de brochures pour établir leurs dogmes et leur morale, se sont-ils jamais avisés de visiter un seul village pour porter leurs précieuses leçons à de pauvres cultivateurs? Y a-t il eu dans cette secte nombreuse, qui couvre aujourd'hui la surface de l'Europe, un seul apôtre qui ait quitté sa patrie et sa famille pour combattre l'ignorance et la superstition, ces grandes ennemies de la Philosophie, et faire briller la sagesse chez les Iroquois, les Hurons, les Cafres et les Cannibales? Comment allier ce grand zèle pour la *vérité*, pour l'*humanité*, cet enthousiasme de *bienfaisance*, cet *amour* véhément *pour ses semblables*, avec tant d'indifférence et d'indolence.

sions de l'Eglise. « Que l'on se mette à raisonner, dit Bossuet (*Histoire des variat.*), sur la doctrine des mœurs, sur les inimitiés, sur les usures, sur le mensonge, sur la chasteté, sur le mariage, avec ce principe qu'*il faut réduire l'écriture à la droite raison*, où n'ira-t-on pas? N'a-t-on pas vu la polygamie enseignée par les Protestants et en spéculation et en pratique?..... Mais quand on en sera là, que sera-ce que ce *bon sens* dans les mœurs, sinon ce qu'il plaira à chacun..... Il faudra réduire tout à la généralité de l'amour de Dieu et du prochain, en quelque sorte qu'on l'applique et qu'on le tourne après cela.... Combien ont dogmatisé les Anabaptistes et autres enthousiastes sur les serments, sur les châtiments, sur la manière de prier, sur les mariages, sur la magistrature, sur le gouvernement? Les Sociniens, combien ne se sont-ils pas mis au large en ne soumettant aux peines de la damnation que les habitudes vicieuses? » La plupart de ces articles regardent autant la religion naturelle que la religion révélée. Or si, malgré leur respect pour la révélation, les hérétiques ont varié sur tout cela, que sera-ce d'un homme qui n'aura plus d'autres règles que sa raison? On a vu le plus sensé de nos incrédules (1) établir et renverser les mêmes systèmes avec un zèle égal; raisonner pour et contre le duel; faire l'apologie du suicide, et condamner cette frénésie; affaiblir le crime de l'adultère, et établir les raisons les plus fortes pour en faire sentir l'horreur; déclamer contre les Philosophes irréligieux, et favoriser leurs sentiments; attaquer l'existence de Dieu par des sophismes, et confondre les Athées par des arguments invincibles; combattre la religion chrétienne par des objections captieuses, et la célébrer par les plus sublimes éloges..... Il est prouvé que les adversaires de la révélation ne peuvent se fixer à rien, et que leurs principes les conduisent *directement* à l'Athéisme, que le Déiste et le *Théiste* ne peuvent se dissimuler leur inconséquence; un Athée zélé a démontré tout cela, et nous aurons occasion de l'observer plus d'une fois. Quand l'homme a fermé les yeux à la lumière de la religion, quelques talents qu'il puisse avoir, ses efforts n'aboutissent à rien; il ne sait lui-même ce qu'il veut établir: il est savant, profond, éloquent à pure perte (2).

4° Quand même ils s'accorderaient et demeureraient fermes dans leurs principes, ne serait-on pas en droit de leur demander les titres de leur enseignement? Ou bien leur autorité serait infaillible, ou elle ne le serait pas: dans le premier cas, il faut un bon nombre de preuves et de preuves du premier ordre, pour constater cette infaillibilité; dans le second, il sera libre de les croire ou de ne les croire pas; le plus fou sera celui qui croira sur la parole d'un homme faillible comme lui. S'ils disent qu'ils n'enseignent que la raison, je la possède comme eux, et n'ai pas besoin de leur enseignement. « Quand on aurait recueilli, dit Loke (*Christ. raisonn.*, *t.* 1, *c.* 14), tous les préceptes de Solon, de Bias, de Zénon, de Cicéron et de Sénèque, et que, pour rendre l'ouvrage plus complet, nous irions jusque dans la Chine consulter Confucius et le sage Anacharsis en Scythie, comment un tel recueil aurait-il pu devenir une règle fixe et une véritable copie de la loi sous laquelle nous vivons? Serait-ce d'Aristippe ou de Confucius qu'il aurait tiré son autorité? Zénon avait-il le droit de faire des lois au genre humain? S'il ne l'avait pas, tout ce que lui ou quelque autre Philosophe pouvait dire, n'était compté que pour le sentiment d'un simple homme, que les autres peuvent recevoir ou rejeter, autrement il faudrait admettre également tout ce qu'à enseigné cet autre Philosophe, etc. »

207. D. Des vues pures et un grand zèle pour la vérité ne suffisent-ils pas pour autoriser l'enseignement des peuples?... Les Philosophes se contredisent, mais les Théologiens sont-ils toujours d'accord?

R. Plus les erreurs ont été monstrueuses, plus ceux qui les ont prêchées ont fait usage du nom de *vérité*. C'est la remarque de S. Augustin en parlant des Manichéens, et cette remarque s'est vérifiée dans tous les siècles. *Dicebant, Véritas, veritas, et multum eam dicebant mihi; et nusquam erat in eis* (*S. August. Confess. l.* 3). J. J. Rousseau, qui connaît bien ses collègues, nous donne le même avertissement, qui peut nous servir contre lui-même: « Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes; je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité » (*Emile*, *t.* 3, *p.*197). Les Théologiens disputent aussi; mais ils ne disputent pas sur le fondement de leur foi, sur les articles essentiels de leur religion; en un mot, ils ne se contredisent pas dans l'enseignement public des peuples: si Pierre avait prêché un Dieu, et Paul le matérialisme; si Jean avait dit, *Jésus-Christ est ressuscité*, et que Jacques

(1) J. J. Rousseau.

(2) . . . . . *Oculos ubi languida pressit*
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus. (*Æn. l.* 12)

l'eût nié, il n'y aurait point aujourd'hui de chrétiens dans le monde.

§ VI. — 208. D. Quand on supposerait la religion naturelle suffisante pour honorer le créateur d'un vrai culte, pour former les vertus et pour en assurer la récompense, pourrait-elle devenir la religion des peuples?

R. L'homme ne s'en contenterait pas; son esprit et son cœur demandent essentiellement un culte cérémonial et analogue aux sens, fondé sur une révélation vraie ou fausse. C'est au moins ce que nos Philosophes assurent partout. Pourquoi donc établir une thèse dont on prêche l'impossibilité?

CHAPITRE III. *La Révélation.*

209. D. La révélation est nécessaire, mais comment en démontrez-vous l'existence?

R. Par sa nécessité même. Un Dieu sage et bon n'a pu refuser à son plus bel ouvrage une lumière nécessaire à sa félicité et à la connaissance des devoirs envers son auteur. C'eût été abandonner sa créature, comme les Tartares abandonnent un ennemi au milieu des déserts, et les autruches leur progéniture sur les sables brûlants de l'Afrique (1).

210. D. Cette multitude de cultes opposés, qui se glorifient d'avoir Dieu pour auteur et de posséder le dépôt précieux de la révélation, ne fait-elle pas un argument contre l'existence de la révélation?

R. De ce qu'il y a plusieurs prétendants à une possession, une dignité, un royaume, doit-on inférer que les objets de ces prétentions sont chimériques, et qu'il n'y a ni royaume, ni possession à prétendre? La comparaison est exacte dans toutes ses parties, et montre que cette objection est une preuve solide et naturelle en faveur de la révélation. On a toujours cru que le culte de la Divinité devait être enseigné par elle-même. Si c'est là un préjugé, il est d'une espèce bien singulière, aussi ancien que le monde, aussi étendu que la terre habitée, plus durable que tous les ouvrages de l'industrie, que tous les établissements de la politique. Un sentiment si général et si profondément enraciné est la voix même de la nature, ou le souvenir ineffaçable d'une tradition perpétuée depuis les auteurs du genre humain, dans toutes les branches de leur postérité. Il n'est pas étrange que ce sentiment, qu'on trouve partout, ait reçu de fausses applications; mais pour que le fond même en fût faux, il faudrait de deux choses l'une: ou que l'homme eût été originairement formé avec une pente invincible vers l'erreur, ou du moins que la vérité, pour laquelle il était né, fût sortie du monde aussitôt qu'elle avait pu y paraître, sans qu'on puisse espérer de l'y voir rentrer.

CHAPITRE IV. *La Tolérance.*

§ I.—211. D. En convenant que l'idée d'une révélation doit soutenir et expliquer les dogmes de la religion naturelle, ne peut-on pas croire que la nature de cette révélation est indifférente, et qu'il suffit qu'elle persuade?

(1) *Crudelis quasi struthio in deserto.* Jér. Thren. 4, 3.

R. Il y a un grand nombre de cultes fondés sur des révélations si évidemment absurdes, qu'il est impossible à un homme sensé de s'en persuader la vérité: et des cultes de cette nature peuvent-ils plaire au souverain Maître du monde, au principe de toute sagesse et de toute raison? Il y a des cultes insensés dans leurs dogmes, corrupteurs dans leurs rits, barbares dans leurs sacrifices; qui peut dire sérieusement que Dieu accepte ceux-là? et que voulant être honoré, il voit du même œil, et les hommages rendus à des êtres inanimés, physiques ou faits de main d'homme, à des animaux, à des génies malfaisants, à de prétendues divinités souillées des vices les plus infâmes, et les hommages qu'on lui adresse comme au créateur de l'univers, au Maître unique et tout-puissant de la nature entière, à la justice, à la bonté, à la sagesse, à la sainteté par essence?

212. D. La tolérance ne serait-elle pas raisonnable, si elle se bornait aux cultes qui reconnaissent un Dieu unique, et dont les dogmes n'ont rien de contradictoire à ses attributs?

R. Si, à la foi d'un Dieu unique on ajoute la foi d'un grand nombre d'erreurs, ce mélange ne peut que déplaire à la Divinité, qui exige essentiellement un culte pur, saint, et conséquent dans toutes ses parties. Quoi! le chrétien, qui rejette Mahomet comme un imposteur; le mahométan qui l'honore comme le plus grand des prophètes; le Juif, qui a crucifié Jésus-Christ comme un blasphémateur; le chrétien, qui le reconnaît pour le Messie prédit par les Prophètes et désiré par les nations; le Déiste, qui nie la révélation; le Juif, le chrétien, le mahométan, qui l'admettent; le chrétien, qui adore Jésus-Christ comme le fils de Dieu, consubstantiel à son père; le Socinien, qui le met dans la classe des créatures; tous enfin offriraient-ils à la Divinité un hommage qui lui fût également agréable? Eloignons de nous cet horrible blasphème. L'Etre suprême ne peut approuver des cultes qui se détruisent. C'est ici le cas de dire, avec l'Apôtre, que la justice et l'iniquité, la lumière et les ténèbres, la foi et l'infidélité ne peuvent s'allier en aucune façon (1). Une religion tolérante n'est pas un culte, c'est la destruction de tous les cultes. Un des plus grands hommes qu'ait eu le calvinisme en France, et qui avait été élevé dans le tolérantisme, trouva dans l'examen de ce système les premiers motifs de son retour à l'Eglise et de sa conversion. Il comprit et démontra ensuite, dans un excellent ouvrage, que la première conséquence de cet affreux système était le renversement entier et l'anéantissement de la religion (2).

§ II. — 213. D. Pourquoi la tolérance détruirait-elle tous les cultes?

R. 1° Parce que l'indifférence pour tous

(1) *Quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? aut quæ societas luci ad tenebras? quæ autem conventio Christi ad Belial? aut quæ pars fideli cum infideli?* 2. Cor. 6.

(2) Œuvres de M. Papin. *Examen de la tolérance.*

les cultes contredit l'idée d'un Dieu unique, sage, saint et vrai.

2° Parce qu'elle suppose dans l'homme un mépris formel de la vérité, et une indolence à s'instruire, incompatible avec ses devoirs envers Dieu.

3° Parce que la chaîne des vérités est indivisible, tous les anneaux se tiennent ensemble. Doutez d'un seul dogme révélé, vous ébranlez la croyance de tous les autres.

214. D. Sur quoi est fondé ce que vous dites là de l'indivisibilité des vérités religieuses.

R. Sur la raison et sur l'expérience. La raison me dit que, si je ne me tiens à l'autorité infaillible de la révélation, il n'y a plus de raisonnement ni d'autorité qui puisse fixer ma croyance, et que si une fois, en matière de religion, j'écoute mes caprices et mes goûts, si je m'érige en juge et en censeur des ouvrages et des attributs de Dieu, l'abîme des doutes et des erreurs est dorénavant pour *moi sans* barrière et sans fond. L'expérience confirme ces raisonnements par les exemples les plus multipliés. « Les ministres protestants, dit J.-J. Rousseau, ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent... On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre... On leur demande quels mystères ils admettent; ils n'osent répondre... Leur intérêt temporel est la seule chose qui décide de leur foi... On ne sait ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas; on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire (1). Leur seule manière d'établir leur foi, c'est d'attaquer celle des autres. » M. Bossuet avait fait la même observation dans ses *Avertissements aux Protestants*, et dans l'*Histoire des variations des églises protestantes*. Nous avons vu tout récemment (2) les protestants anglais se récrier contre le code de leur religion si solennellement établie par les rois qui s'en disaient les chefs; ils ont prétendu s'affranchir du serment qui les liait à la profession des dogmes anglicans. Leurs raisonnements ont paru si naturels et si solides, que, sans des raisons d'état, le serment était aboli. Peu de temps après, les Allemands ont pris la même route, et ont raisonné avec une justesse égale; ils sont convenus qu'après avoir résisté à la voix de l'Eglise catholique, à la doctrine des Pères, à l'autorité de la tradition, les décisions de Luther étaient d'un poids très-insuffisant pour fixer leur croyance (3). Les Français s'en expliquent encore plus clairement (1). — Le Dictionnaire encyclopédique (*art.* Unitaires, *t.* 17, *pag.* 200, *et de Neuchâtel*, 1761), qu'on peut bien citer en cette matière, a rendu à cette vérité un hommage précieux : « Je finis cet article par une réflexion dont la vérité se fera sentir à tout lecteur intelligent. La religion catholique, apostolique et romaine, est incontestablement la seule bonne, la seule sûre et la seule vraie. Mais cette religion exige en même temps de ceux qui l'embrassent la soumission la plus entière de la raison. Lorsqu'il se trouve dans cette communion un homme d'un esprit inquiet, remuant et difficile à contenter, il commence d'abord à s'établir juge de la vérité des dogmes qu'on lui propose à croire; et ne trouvant point dans cet objet de la foi un degré d'évidence que leur nature ne comporte pas, il se fait Protestant. S'apercevant bientôt de l'incohérence des principes qui caractérisent le Protestantisme, il cherche dans le Socinianisme une solution à ses doutes et à ses difficultés, et il devient Socinien. Du Socianisme au Déisme il n'y a qu'une nuance très-imperceptible, et un pas à faire: il le fait. Mais comme le Déisme n'est lui-même qu'une religion inconséquente, il se précipite insensiblement dans le Pyrrhonisme: état violent, et aussi humiliant pour l'amour propre, qu'incompatible avec la nature de l'esprit humain. Enfin il finit par tomber dans l'Athéisme (2). »

215. D. De là ne pourrait-on pas conclure que, par une progression contraire, un Déiste de bonne foi doit arriver à la connaissance et à la profession de tous les dogmes de la vraie religion ?

R. Le savant évêque du Puy (3) le prouve d'une manière fort intelligible. Les Déistes, pour être conséquents, doivent devenir chrétiens et catholiques. L'auteur du *Système de la nature* les force à cet aveu. On ne doit pas s'étonner que ce monstrueux auteur ait mêlé quelques vérités parmi tant d'erreurs, et que vaincu lui-même dans une cause aussi mauvaise, aussi désespérée que celle de l'Athéis-

(1) *Quidam aberrantes conversi sunt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes, neque quæ loquantur, neque de quibus affirmant.* 1 Tim. 1.

(2) En 1772.— En 1785 les Anglicans d'Amérique ont supprimé le Concile de Nicée et la profession du dogme de la Trinité. Voyez le *Journ. histor. et littér.*; 1 mars 1786, pag. 369.

(3) Voyez entre autres un ouvrage imprimé à Berlin en 1774, *Freymüthige Gedancken*, etc. L'auteur attaque les livres les plus révérés des protestants; il prouve que leurs symboles sont sans autorité; il en veut particulièrement à la Confession d'Augsbourg: ses arguments sont invincibles.— Le protestant Vattel, dans son prétendu *Droit des gens*, va jusqu'à s'occuper des manières à prendre à l'égard d'une nation *qui se dégoûte de sa religion, et en veut une autre*, p. 126. A quoi l'on est réduit, quand on change l'immuable lumière de la foi contre la lueur trompeuse des spéculations humaines ! —Voy. ci-dessous, n° 469 et suiv.

(1) Voyez le Mémoire présenté au clergé pour la légitimation des mariages des protestants.

(2) Un théologien agréable appliquait à la matière présente cette épigramme de Regnier :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui tantôt catholique et tantôt protestant....
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.

« Dès qu'une fois on se détache (dit le même théologien, en expliquant dans un sens allégorique un passage du Ps. 57,) du sein de l'Eglise catholique, du sein de cette mère commune qui nous a conçus dans la foi, nous en nourrit, nous gouverne et nous conduit selon son esprit, on perd de vue le point unique où se tient la précieuse et indivisible vérité, pour se perdre dans les régions immenses de l'erreur : *Alienati sunt peccatores a vulva, erraverunt ab utero, locuti sunt falsa.* »

(3) La religion vengée de l'incréd. par l'incréd. même, pag. 131.

me, il ait le triste avantage d'envelopper dans sa défaite d'autres incrédules qui voudraient ne pas combattre avec lui. Il les confond en leur rappelant la méthode qu'ils ont suivie pour abjurer le Christianisme. Cet argument *ad hominem* est d'une force qu'aucune subtilité ne peut affaiblir. Il se réduit à ceci : Vous croyez un Dieu que vous ne pouvez comprendre, vous le croyez malgré des objections auxquelles votre raison ne répond pas ; vous le croyez sur des preuves qui éclipsent à vos yeux ces objections : donc vous n'êtes pas en droit de rejeter les mystères du Christianisme, précisément parcequ'ils sont inconcevables. Donc les difficultés que vous leur opposez ne suffisent pas pour les rendre incroyables. Donc on peut et on doit les croire, si la réalité en est bien établie par des preuves égales, dans leur genre, à celles qui vous ont déterminé à croire un Dieu. Donc il faut examiner ces preuves, les examiner avant tout, les examiner avec la plus scrupuleuse attention, et ne prendre son parti que d'après cet examen. Pour ce qui est des Théistes, l'auteur du *Système de la nature* les repousse vers le Christianisme par la doctrine qui les distingue des simples Déistes : car en reconnaissant l'existence de Dieu, ils avouent que l'homme lui doit un culte. Si cela est, leur demande-t-il, quelle règle suivre dans ce culte que nous devons rendre à Dieu ? La question est pressante, et d'autant plus, que la manière d'honorer Dieu n'est pas uniforme sur la terre. Nous avons fait voir que la religion naturelle était insuffisante, que l'indifférence entre les différents cultes qui réclament la révélation était une absurdité. Il faut donc choisir et se fixer. Or les motifs capables de persuader fortement et constamment ne se trouvent que dans la religion véritable, marquée du sceau et de la main de Dieu.

§ III.— 216. D. La doctrine de la tolérance n'est-elle pas amie de la modération, de l'humanité et de la paix ?

R. 1° Opposer à une vérité clairement démontrée quelques imaginations de Philosophes sous prétexte de modération, c'est une logique peu propre à donner des règles de raisonnement. Il faudra nier le jugement de Dieu, l'enfer, la résurrection des morts, parce que tout cela effraie et afflige des hommes pervers et indifférents dans la recherche de la vraie foi... La religion n'est pas un système, ni une Philosophie sur laquelle il soit permis de varier, mais un devoir capital. Les Philosophes tolérants imitent ces faux Prophètes qui pansaient les plaies du peuple, en disant, *La paix, la paix, lorsqu'il n'y avait point de paix* (1). Le nom de paix, dit un Père, est imposant ; l'idée de l'unité est belle ; mais cette paix ne peut se trouver que dans l'unité de l'Église et de la doctrine, autrement ce n'est plus la paix de Jésus-Christ (2). Si la foi qui conserve l'empire est en sûreté, disait un grand évêque à un empereur, voilà la charité digne de nos vœux, voilà la charité qui est plus grande que l'empire même (1).

2° La tolérance, relâchant les liens de la religion et affaiblissant son influence sur le bonheur des peuples et la sécurité des états, ne peut être amie de la modération, de l'humanité et de la paix, puisqu'elle détruit les plus grands biens, et qu'elle ébranle les fondements de toute société.

217. D. D'où vient que presque toutes les sectes chrétiennes professent la tolérance théologique, et que la seule religion catholique ne connaît pas d'autre voie de salut que celle qu'elle enseigne ?

R. Les hérétiques ne peuvent être intolérants sans être inconséquents dans leur manière de procéder. Quiconque renonce aux enseignements de l'Eglise, pour se former à son gré un système de religion, ne doit pas trouver mauvais que les autres usent de la même liberté ; le particulier n'a pas droit de dominer sur la foi du particulier. L'autorité visible de l'Eglise une fois rejetée, ou, ce qui revient au même, la raison établie comme règle suprême de la foi, la liberté de penser doit être admise pour tous. C'est d'après ce principe que Tertullien concluait que les disciples de Valentin et de Marcion pouvaient, aussi bien que leurs maîtres, innover dans la foi selon leurs caprices (2). Mais si les catholiques ne tolèrent aucune secte opposée à leur société, on ne saurait les accuser d'inconséquence dans leur marche ; ils déclarent ouvertement qu'ils ne sont point les auteurs de leur doctrine, mais qu'ils l'ont reçue de Jésus-Christ par le canal des Apôtres et de leurs successeurs, qu'ils reconnaissent pour les légitimes interprètes de cette science divine auxquels tous les fidèles sont obligés d'obéir et de soumettre leur manière de penser dans les disputes qui s'élèvent sur la foi. C'est pourquoi s'ils ne veulent pas accorder aux novateurs la liberté de régler leur croyance suivant leur idée, c'est qu'ils ne la prennent pas pour eux-mêmes. Ils ont reçu la foi comme un dépôt sacré ; ils veulent que leurs frères la conservent de même.

218. D. Les défenseurs mêmes de la tolérance n'ont-ils pas fourni contre elle un argument invincible ?

R. Voici un raisonnement fort simple tiré de leurs meilleurs principes. Ils conviennent que l'Athéisme est le plus grand fléau du genre humain. J. J. Rousseau dit qu'il faut punir les Athées qui dogmatisent. Le Dictionnaire encyclopédique (*Art.* Athéisme)

(1) *Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominia, dicentes, Pax, pax, et non erat pax.* Jerem. 6.

(2) *Speciosum quidem nomen est pacis, et pulchra est opinio unitatis. Sed quis ambigat eam solam ecclesiæ atque evangeliorum unitatem pacem esse, quæ Christi est.* Hilar. lib. contra Auxent.

(1) *Hæc est caritas expetenda, hæc est caritas major imperio, si fides tuta sit, quæ servat imperium.* Ambrosius ad Valentin., *de non restituenda Ara victoriæ.*

(2) *Idem liquit Valentinianis quod Valentino, idem Marcionistis quod Marcioni, de arbitrio suo fidem innovare.* Tertul., *de Præscript.*, n. 42.

les juge dignes de mort, ainsi que les Déistes qui nient une Providence. Or nous avons montré que le mépris de la révélation, et même l'indifférence de religion, conduisait à l'Athéisme. La tolérance est donc aussi nuisible que l'Athéisme, puisqu'elle en est la mère (1).

219. D. l'intolérance théologique ou le dogme d'une seule religion véritable et indispensablement requise au salut entraîne-t-elle nécessairement l'intolérance civile?

R. 1° Quelque conduite que puissent tenir les souverains à l'égard des différentes religions qui règnent dans leurs états ou qui voudraient s'y insinuer, l'unité d'un culte approuvé de Dieu sera toujours une vérité incontestable. L'intolérance théologique est donc une chose très-indépendante de la tolérance civile.

2° Il est évident qu'un prince justement persuadé de sa religion doit en autoriser et *maintenir* la croyance selon tous les moyens que *sa puissance* lui a mis en main. Si son royaume est entièrement orthodoxe, pourquoi permettrait-il le mélange de la zizanie avec le bon grain, et donner à la vraie religion des rivales qui tôt ou tard pourront l'étouffer. Si l'erreur y est établie avec la vérité, pourquoi ne marquerait-il aucune prédilection? Si la vérité en est exclue, pourquoi n'affaiblirait-il pas le pouvoir de ses adversaires? La persécution est sans doute un mauvais moyen d'instruire et de convaincre; mais faut-il pour cela que le fidèle et l'infidèle soient exactement dans le même ordre civil? Saint Augustin remarque que les remèdes temporels, sagement employés, sont très-propres à guérir l'indifférence pour les choses du ciel, et à affaiblir l'attachement à l'erreur. Dieu lui-même les emploie, et ramène par là une infinité d'âmes égarées. Bayle a beau déclamer contre saint Augustin, et l'appeler *prédicateur de la persécution*. Ce Père ne dit rien que la raison et l'expérience n'aient approuvé, et sa doctrine est très-éloignée d'une doctrine persécutante.

220. D. Outre les raisons que l'unité de religion suggère contre la tolérance civile, générale et indéfinie, n'y en a-t-il pas d'autres fondées sur le bonheur et la sécurité des états?

R. L'histoire de tous les temps nous apprend que les sectaires une fois affranchis des lois de la véritable religion, n'ont pas plus respecté l'autorité temporelle que l'autorité de Dieu: et que les guerres civiles, les révoltes, les conspirations ont toujours marché à la suite de l'hérésie et du schisme. Un panégyriste de la tolérance a beau nous dire que deux religions troublent l'état, mais que trente y demeurent tranquilles. L'exemple de Constantinople qu'il cite nous apprend que cette tranquillité est due au glaive ottoman, qui assure la conservation de l'Alcoran, et qui punit de mort une parole contre la doctrine du Prophète arabe. Cette tranquillité d'ailleurs n'est qu'apparente, et se dément à la première occasion. Le germe des dissensions et des révoltes existe, quoiqu'il ne se développe pas toujours (1).

CHAPITRE V. *Diversité des cultes établis parmi les hommes.*

§ I. — 221. Comment doit raisonner un homme persuadé des absurdités de la tolérance théologique, et convaincu de l'unité du culte qu'exige le Maître du monde?

R. Il doit faire cette réflexion simple et naturelle. Si l'Etre des êtres n'a adopté qu'un culte, ce culte doit avoir le caractère et les marques de la Divinité dont il est l'ouvrage: je dois donc le chercher et espérer de le distinguer entre tous les cultes qui divisent les hommes. On peut les réduire à quatre: l'Idolâtrie, le Mahométisme, le Judaïsme, et le Christianisme. Le plus raisonnable et le plus prouvé de ces cultes est celui que Dieu a établi, et que je lui dois.

222. D. L'homme est-il obligé de chercher la véritable religion, d'en étudier les marques

(1) Si quelqu'un demandait qui l'emporte en méchanceté, l'enfant ou la mère, ce genre de problème se résoudrait par ces deux vers d'un ancien :

Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater.
(*Virg., églog.* 8.)

(1) L'auteur a maintenu dans ce chapitre la distinction très-importante de l'intolérance théologique et de l'intolérance civile. La première est essentielle à toute religion qui se croit la vérité absolue; et non seulement tout catholique, mais tout homme sensé conviendra que, sous ce rapport, le christianisme ne saurait faire la plus imperceptible concession à toute doctrine qui ne serait pas la sienne. Le protestantisme, il est vrai, doit être tolérant, d'après ses propres principes, pour toutes les sectes qui admettent la révélation, puisque chacun est appelé à interpréter, comme il l'entendra, les monuments de cette révélation, où tout n'est pas clair assurément. Mais cette tolérance obligée du protestantisme est précisément un caractère de faiblesse : il ne pourrait l'admettre, s'il n'avait aucun doute sur la vérité de sa doctrine.

Quant à ce qui concerne la tolérance civile, c'est là une question grave et délicate, dont la solution n'emprunte pas ses éléments à la seule théologie. Il est bien clair qu'un gouvernement qui croit à la vérité et à l'importance de la religion qu'il professe, doit faire ce qui est en lui pour prévenir l'envahissement des doctrines hétérodoxes; son devoir d'une part, et de l'autre son intérêt lui en font une loi; car l'invasion de toute doctrine religieuse nouvelle ne se fait jamais sans compromettre plus ou moins la paix publique. Mais il peut arriver que les efforts du gouvernement soient frappés d'impuissance par la disposition des esprits, ou par toute autre cause; il peut arriver aussi que les résultats qu'il voudrait obtenir entraînent à des nécessités redoutables, devant lesquelles il doit hésiter; il peut même se faire que sa résistance soit plus nuisible qu'utile à la cause qu'il veut défendre. Il en résulte que dans certains cas l'intolérance civile serait un devoir pour les chefs d'une nation; mais que souvent aussi elle serait une faute, et quelquefois même une tyrannie aussi odieuse que funeste. La question ne peut donc recevoir une solution absolue; mais on ne saurait se dissimuler que la tolérance civile ne soit devenue une nécessité de l'époque, même pour les gouvernements les moins avancés dans les voies où les idées nouvelles entraînent aujourd'hui le monde. (L. D.)

et les preuves selon l'étendue de ses lumières ?

R. C'est comme si l'on demandait : Les volontés de l'Etre suprême sont-elles assez respectables, pour que l'homme soit étroitement obligé de s'en instruire ? Les vérités, les promesses, les menaces, les récompenses, les châtiments annoncés par la religion, sont-ils un objet assez grand pour intéresser l'homme ? La négligence, l'indolence ou la prévention sur ce point, est-elle susceptible d'excuse, ou doit-elle être regardéé comme un crime ?

§ II. — 223. D. Quel jugement un homme instruit portera-t-il de l'idolâtrie ?

R. Celui que les sages de tous les temps en ont porté. Il n'y a pas, dans cette religion absurde, de quoi arrêter un moment les regards d'un homme qui cherche la vérité. Toutes les idoles de la terre, selon la remarque de saint Augustin, condamnent d'une voix forte la stupidité de leurs adorateurs, et s'écrient : *Ipse fecit nos et non ipsi nos.*

224. D. L'idolâtrie reléguée aujourd'hui chez quelques nations barbares, n'a-t-elle pas été sage et sublime chez les Grecs et les Romains ?

R. Un de nos Philosophes travaille à nous le persuader ; il ne se lasse pas de vanter la prétendue magnificence de ce culte monstrueux, et voudrait nous persuader que c'était une chose édifiante d'adorer autant de dieux que de créatures dépendantes du vrai Dieu ; autant de vices érigés en dieux, qu'il y avait de dieux amateurs ou protecteurs du vice, et d'honorer tous ces dieux par les plus abominables désordres (1). Nos Philosophes croient avoir trouvé le secret d'une teinture qui blanchit tout ce qui est noir, et qui noircit tout ce qui est blanc.

Candida de nigris, et de candentibus atra.

225. D. Est-il bien vrai que les anciens païens adoraient les statues ? Ne regardaient-ils pas les idoles comme des figures symboliques de la Divinité ?

R. 1° Quand cela serait, eût-il été fort raisonnable d'adorer un Jupiter, une Junon, une Vénus, etc., sous des figures symboliques ? N'était-ce pas ériger en Dieu des êtres imaginaires, absurdes par leur nature, et détestables par leurs vices ? N'était-ce pas diviniser le crime, justifier et encourager la scélératesse des hommes par l'exemple des dieux ?

2° Quoique quelques Philosophes ne placassent point la Divinité dans les plantes, le bois, le métal, etc., l'Ecriture nous apprend que le gros des idolâtres adoraient toutes ces choses, et les regardaient comme des dieux (1). Les païens conviennent de la même chose. Stilpon, chassé d'Athènes pour avoir dit que la statue de Minerve n'était point une divinité (2), s'excusa en disant que c'était une *déesse*, mais point un *dieu*. Sur quoi Bayle remarque que l'idée qui divinisait les statues mêmes était donc alors généralement reçue, Voltaire, après Julien l'Apostat, nous cite en témoignage contraire quelques Epicuriens qui niaient toute divinité, et qui par conséquent ne pouvaient avoir parlé comme les idolâtres. Confondus par les chrétiens, les païens ont déguisé leurs extravagances le mieux qu'ils ont pu, et l'idolâtrie a pris toutes sortes de figures pour cacher ses traits naturels ; mais les faits et les aveux subsistent malgré les artifices d'une apologie tardive. A Ephèse, on reprochait à S. Paul, comme un blasphème énorme, d'avoir dit que les mains des hommes ne pouvaient former des Dieux (3). Le livre de la Sagesse (*Chap.* 15) nous explique, dans le plus grand détail, l'esprit et la pratique de l'idolâtrie, et ne laisse aucun doute sur la nature de ce culte absurde. Peut-on exprimer plus clairement la croyance des païens que le judicieux Horace ?

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,
Quum faber, incertus scamnum faceretne Priapum,
Maluit esse deum. Deus inde ego....
(*L.* 1, *sat.* 8.)

Si les Philosophes savaient mieux, ils n'agissaient pas mieux pour cela ; ils avaient soin de se conformer à la croyance du peuple et de ne pas la contredire dans la pratique, ni même constamment et courageusement dans le langage, témoin Stilpon dont nous venons de parler. Ces prétendus sages, les plus lâches et les plus inconséquents des hommes, se prosternaient comme les idiots devant des divinités factices et ridicules.

226. D. N'avez-vous pas dit ailleurs que les anciens avaient toujours conservé l'idée d'un seul Dieu invisible, tout-puissant, éternel ?

R. Oui : mais par là leur culte était-il moins absurde ? Ce mélange d'erreur, avec un dogme si simple et si sublime, n'est-il pas en quelque sorte plus étonnant qu'une ignorance totale de la Divinité (4) ? Il semble qu'effrayés de la destinée que la foi d'un Dieu présage aux hommes pervers, ils aient voulu faire une espèce de diversion en faveur de leurs désordres, et affaiblir par des fantômes imbéciles et vicieux l'idée d'un être

(1) Ces sacrifices et ces cérémonies sont avoués par tous les auteurs païens. On ne peut les lire sans horreur dans les écrits pleins de zèle que les saints Pères ont publiés sur ces infâmes superstitions. Voltaire n'en est sans doute pas mieux instruit que les Origène, les Tertullien, les Lactance, les Clément d'Alexandrie, etc. On peut voir surtout ce dernier, dans l'*Avertissement des païens*, l. 2, c. 3. M. le baron de Sainte-Croix a mis tout cela en évidence dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme.* Paris, 1784, 1 vol. in-8. — *Jour. hist. et litt.*, 15 octobre 1785, pag. 243.

(1) *Deus autem noster in cœlo, omnia quæcumque voluit fecit. Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum. Os habent et non loquentur, etc.* Psal. 113.

(2) *Deam* non *Deum esse.*

(3) *Paulus hic suadens, avertit turbam, dicens : quoniam non sunt Dii, qui manibus fiunt.* Act. 19, 26

(4) *Cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt aut gratias egerunt.* Rom. 1, 21.

saint, juste, tout-puissant et terrible (1).

§ III.— 227. D. Quelles sont les raisons qui empêchent un esprit raisonnable de s'attacher à la doctrine de Mahomet?

R. 1° Le Mahométisme est moins un culte réglé, établi sur l'autorité d'une révélation quelconque, qu'un Déisme commode, accompagné de quelques pratiques peu gênantes.

2° L'Alcoran est la seule et unique preuve de cette religion; c'est un livre isolé, qui n'est lié a rien, appuyé sur rien, et qui n'a d'autre garant que son auteur. C'est la judicieuse réflexion du savant évêque d'Avranches, M. Huet: *Alcorano uno omne Muhammedanorum doctrinæ præsidium continetur* (*Dem év*,, *pag*. 630). Il prouve cette assertion avec une étendue et une évidence qui ne laisse rien à désirer. Plusieurs auteurs ont démontré la même chose (2).

3° Cette législation rapsodique est un tissu de choses recueillies dans les livres des Juifs et des chrétiens, et surtout dans l'ancien Testament. L'ignorance du rédacteur y a fait des anachronismes et des bévues sans nombre, jusque là que la mère de Jésus y est confondue avec Marie, sœur d'Aaron. Il n'y a aucune liaison, aucune dépendance des choses. Les titres des chapitres sont non seulement ridicules, mais souvent sans aucun rapport aux matières qui y sont traitées, ou plutôt entassées par caprice et par égarement d'imagination: il n'est pas possible d'en faire d'autre sommaire que celui qu'on voit dans Don Quichotte: *Chapitre où l'on dit des choses que l'on saura quand on les aura lues.*

4° L'Alcoran atteste la sainteté de Jésus-Christ, la vérité de sa doctrine, la divinité de sa mission; or si l'Evangile est vrai, l'Alcoran est une imposture (3). On pourrait pousser plus loin ces réflexions, mais elles sont déjà plus que suffisantes pour juger de la doctrine du Prophète arabe.

228. D. En quels termes Mahomet reconnaît-il la mission de Jésus-Christ?

R. « La perfidie des Juifs, dit-il, a été punie pour avoir nié la virginité de Marie, et pour avoir dit qu'ils avaient mis à mort Jésus le Christ, fils de Marie, envoyé de Dieu. Ils ne l'ont ni tué, ni crucifié, ils n'ont eu en leur pouvoir que son image; sa personne leur a été enlevée et placée auprès de Dieu: car Dieu est juste et sage. » Les commentateurs de l'Alcoran, et surtout Ali, parlent sur le même ton. Les empereurs ottomans, dans leurs diplômes, ont toujours respecté Jésus-Christ. Soliman II écrivait à Ferdinand I: *Propheta Jesu, supra quem et super nostrum prophetam Mahometem sit splendor et pax Dei... Sanctæque ac castæ urbis Jerusalem Dominus.* — Les Maures disent que Mahomet est le Paraclet promis par Jésus-Christ... Ils ont une piété particulière envers les monuments qu'ils prétendent avoir en Egypte du séjour de Jésus et de Marie.

229. D. N'a-t-on pas vu des critiques modernes s'ériger en apologistes de l'Alcoran, y trouver de la sagesse et des combinaisons admirables?

R. Nous avons déjà remarqué que c'était la marotte des Philosophes à la mode de renverser toutes les idées, et d'accréditer tous les paradoxes; mais les déclamations les plus multipliées, le plus servilement et le plus opiniâtrement répétées, ne peuvent conclure contre la simple vue des choses. M. Porter, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, qui avait bien étudié la théologie musulmane, ne peut concevoir que des hommes sensés lui aient consacré des éloges.

« Quelques personnes, dit-il, ont prétendu, et plusieurs pourraient penser encore que cette religion n'est pas extrêmement révoltante pour la raison, puisque l'unité de Dieu en est la base fondamentale; mais cette initiation supportable n'est que le premier pas vers l'abîme immense d'absurdités que le Koran vient offrir à sa croyance. Il est obligé d'en recevoir chaque article comme une révélation de Dieu, écrite dans le ciel, et envoyée par le Tout-Puissant à son peuple, choisi dans sa miséricorde. Il faut qu'il croie fermement que lire cette révélation un certain nombre de fois par an, observer rigoureusement le jeûne du ramazan, faire des ablutions sur différentes parties de son corps, avec l'attention scrupuleuse d'étendre et d'espacer ces ablutions suivant certaines mesures et proportions mathématiques, faire le pélerinage de la Mecque, boire de l'eau dans laquelle a été plongée la vieille robe du Prophète, réciter en tout ou en partie les quatre-vingt-dix-neuf noms des attributs de la Divinité sur un chapelet de quatre-vingt-dix-neuf grains; il faut, dis-je, qu'il croie fermement que ce sont là autant de devoirs de religion, si indispensables pour un vrai croyant, que sans cela le cœur le plus pur, la foi la plus sincère, ne pourraient lui obtenir les faveurs du ciel; et que ces pratiques sont les seuls moyens efficaces d'expier tous ses crimes, toutes ses imperfections... Allez à Constantinople, voyez les alarmes continuelles dans lesquelles vivent les Chrétiens et les Juifs; les moyens qu'ils sont obligés d'employer pour obtenir la protection des Turcs en place; les désagréments énormes dont il leur faut payer cette faveur; les injustices, les violences, les outrages de toute espèce qu'ils essuient tous les jours, et qu'ils sont contraints de dévorer en silence: alors vous pourrez vous former une idée du Mahométisme, et apprécier au juste son influence sur les mœurs de ses sectateurs... M. Sale, dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête de sa traduction du

(1) *Mutaverunt gloriam incorruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis, et volucrum, et quadrupedum, et serpentium. Rom.* 1, 23.

(2) Voy. *Ludovici Vives de Mahomete et Alcorano censuram. — Cribrationum Alcorani libros tres a Card. Cusa.—Alcoranum a Bibliandro edit. cum notis*, 1550.

(3) Il y a sur cette matière un très-bon ouvrage imprimé à Tirnau en Hongrie, en 1717. *Mahometanus in lege Christi Alcorano suffragante instructus.* On lit une conférence curieuse de quelques missionnaires jésuites avec des Mahométans, dans l'*Hist. soc. Jesu*, part 4, in fine.

Koran, nous donne un précis très-juste de ce livre. Je suis fâché cependant d'être obligé de dire que souvent il montre trop d'empressement à en faire l'apologie, et qu'il cherche plutôt à pallier les extravagances sans nombre qu'il y rencontre qu'à les exposer dans leur véritable point de vue. Il résulte du moins un avantage de cette partialité, c'est qu'on peut être assuré qu'il n'a pas ajouté une seule absurdité à celles qui y sont réellement, et qu'il n'a point chargé le ridicule qu'elles ont dans l'original. Quelques faiseurs d'esprit hétérodoxes, pour se donner un air de singularité, si ce n'est aux dépens de l'honnêteté, au moins aux dépens du sens commun, ne se sont pas fait scrupule de se déclarer les admirateurs du Koran, d'en exalter les dogmes, et même d'oser les mettre en parallèle avec ceux qu'enseignent nos livres sacrés » (*Observ. sur la religion, les lois, le gouv. et les mœurs des Turcs, Neuchatel*, 1770, *t.* 2, *p.* 22).

230. D. L'Alcoran n'a-t-il pas des passages sublimes et touchants?

R. Il n'est pas possible qu'un homme qui a pris le langage des Juifs et des Chrétiens sur la Divinité, n'ait rien écrit de sublime et de touchant. Mais ces beautés étrangères doivent leur mérite aux sources dont elles sont dérivées. L'idée si simple et si grande d'un seul Dieu créateur, transplantée de l'Ecriture dans l'Alcoran, a dû conserver sans doute quelque chose de son intérêt et de sa majesté.

231. D. Mahomet n'a-t-il pas la gloire d'avoir fait adorer Dieu dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique?

R. L'oracle des Philosophes modernes nous l'assure; mais ceux qui lisent l'histoire savent qu'avant Mahomet l'idolâtrie était annéantie dans presque toutes les provinces que l'Alcoran a subjuguées. Ces messieurs réservent leur admiration pour Mahomet, corrupteur du Christianisme déjà établi, et la refusent à Jésus-Christ, destructeur de toutes les idoles et de toutes les erreurs.

232. D. Comment le code plagiaire de la législation mahométane a-t-elle pu asservir de si grandes provinces?

R. 1° Par l'attrait des plaisirs sensuels, qui fondent pour les Musulmans la félicité de cette vie, et l'espérance de l'autre.

2° Par la terrible alternative qui appuyait la prédication de ses Apôtres : *Crois que notre Prophète a parlé à l'Ange Gabriel, ou je te tue.* Voilà, dit M. d'Alembert, toute la preuve du Mahométisme, et la raison de ses progrès. Mahomet disait lui-même qu'il ne faisait point de miracles, et qu'il était venu établir sa religion par les armes.

§ IV. — 233. D. Quel jugement doit-on porter de la religion des Juifs?

R. Autrefois pleine de majesté et de grandeur, fondée sur la révélation, illustrée par de grands événements, elle est aujourd'hui en quelque sorte anéantie, sans prêtres, sans temples, sans sacrifice, sans vigueur et sans exercice de ses lois. Ce qui en subsiste encore, renvoie évidemment au Christianisme.

234. D. Comment la religion des Juifs renvoie-t-elle à celle des Chrétiens?

R. Par la liaison intime et indivisible de l'ancien Testament avec le nouveau, par les figures, les prophéties, les dogmes qui promettaient un législateur tel que les Chrétiens le reconnaissent. Accord admirable qui faisait dire à S. Jean que l'agneau destiné à l'abolition des péchés des hommes avait été immolé dès le commencement du monde (1). L'attente du Messie est encore aujourd'hui comme l'essence de la religion des Juifs, et ce grand article de leur croyance a de tout temps puissamment agité les colonies de cette nation éparse (2).

235. D. L'état actuel des Juifs ne concourt-il pas, autant que leur religion, à prouver la vérité du Christianisme?

R. La chose est visible. Il n'y a jamais eu dans le monde d'état semblable à celui des Juifs; et cet état marque visiblement la colère de Dieu attirée par un crime énorme et inouï depuis l'existence des hommes. Or rien n'explique mieux la nature de ce crime, ni ne justifie mieux la conduite de Dieu, que la religion chrétienne, comme on le verra dans le livre suivant.

(1) *In libro vitæ agni qui occisus est ab origine mundi.* Apoc. 13.

(2) L'abbé Rossi a fait l'histoire de plusieurs faux Messies qui fixèrent la crédulité des Juifs, et furent autant de punitions de l'obstination avec laquelle ils avaient méconnu le messie véritable. *Della vana aspettatione*, etc.

LIVRE QUATRIEME.

LE CHRISTIANISME

CHAPITRE PREMIER. *L'Evangile considéré en lui-même*

§ I.—236. D. Il n'y a donc qu'une religion sur la terre qui puisse fixer les regards du sage?

R. Une seule, et c'est le Christianisme.

237. D. Cette religion a-t-elle des marques certaines de divinité, et porte-t-elle clairement l'empreinte de la révélation?

R. Il n'est pas possible de n'en pas demeurer convaincu par la simple lecture de l'Evangile, si on la fait avec un esprit tranquille, équitable, désintéressé. L'homme vrai y trouve la fin de ses incertitudes, l'homme vertueux y découvre les plus douces et les plus solides espérances. Il faut qu'une religion soit bien appuyée, quand ses adversaires mêmes lui rendent des hommages aussi

glorieux que nos Philosophes en ont rendu au Christianisme. Nous en rapporterons un qui, pour avoir été répété dans bien des livres, n'a rien perdu de sa vérité ni de sa force. « Je vous avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs, quelle grâce touchante dans ses instructions, quelle élévation dans ses maximes, quelle profonde sagesse dans ses discours, quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses, quel empire sur les passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand *Platon peint* son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ: la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au Fils de Marie! Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutient aisément jusqu'au bout son personnage; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fût tout autre qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale: d'autres avant lui l'avaient mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçon leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice. Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie. Sparte étoit sobre avant que Socrate eût loué la sobriété. Avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure, dont lui seul a donné les leçons et l'exemple (1)? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer. Celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure. Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente (1), et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire. Il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait formé le sujet. Jamais les auteurs Juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le héros (2). » (*J. J. Rousseau*, *Emile*, *t.* 3, *p.* 179; *Réponse à l'archev.*, *p.* 108.)

238. D. Ces sortes de témoignages rendus tantôt à la vérité de l'Evangile, tantôt à la sainteté de sa morale, par des hommes non suspects, sont-ils en grand nombre?

R. Il n'est guère possible de les recueillir tous. Il faudrait d'abord rassembler tout ce qu'ont écrit les Philosophes des trois premiers siècles, qui ont quitté l'idolâtrie, et renoncé à toutes les sciences pour professer la science de Jésus-Christ. Il faudrait ensuite rechercher tout ce que les incrédules de tous les temps ont pensé et dit de l'Evangile dans des moments de calme et de sagesse; on entendra les Desbarreaux, les Bayle, les Voltaire, etc., parler comme les Pères de l'Eglise. Il faudra ajouter les jugements que des Politiques et des Littérateurs de toutes les nations du monde ont porté de la loi chrétienne; nous en rapporterons deux qui sont moins connus. L'empereur de la Chine, au septième siècle (*En* 636), dans l'édit accordé pour la publication de l'Evangile, parle de la sorte: « La véritable loi n'a pas de nom particulier, et les Saints ne renferment pas leur zèle dans

(1) Lorsque Jésus-Christ répandait sa doctrine, il s'élevait parmi ses auditeurs un cri général, que jamais homme n'avait enseigné de pareilles choses. *Nunquam sic locutus est homo.* Joan. 7. — L'extrême différence de la doctrine évangélique d'avec toutes les autres doctrines morales ou religieuses fait effectivement un des caractères de la mission de Jésus-Christ, qui nous assure lui-même que sa législation est nouvelle, que ses préceptes sont d'une tout autre nature que ceux des anciens, et qu'enfin la publication de sa loi réformera le monde entier: *Mandatum novum do vobis.* Joan. 13. — *Audistis quia dictum est antiquis*, etc.: *Ego autem dico vobis*, etc. Matth. 5. — *Ecce nova facio omnia.* Apoc. 21.

(1) Il est évident, par la simplicité du récit évangélique, que les évangélistes n'ont pas voulu inspirer de l'admiration pour leur maître. Voltaire crie que cela est faux, puisqu'ils en rapportent des choses admirables. Ce trait suffit pour faire connaître la logique du poète philosophe.... Ils parlent froidement de sa doctrine, de ses miracles; ils ne font point de réflexion pour en relever l'éclat; ils racontent son supplice et son ignominie, comme les honneurs et les acclamations des peuples. *Ibi crucifixerunt eum, et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris* (*Luc.* 23). Voilà la catastrophe et l'événement principal de cette histoire.

(2) Voyez sur ce sujet un traité de Milord Jenyns, intitulé: *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme.* Ouvrage rempli de vues neuves, et propre à faire sur un esprit droit la plus grande impression. L'auteur n'est pas toujours exact, ni équitable envers les catholiques; c'est pourquoi il faut s'en tenir à l'édition de Liége, 1779, où ces défauts sont corrigés par des notes qui maintiennent la vérité dans tous ses droits.

les bornes d'un seul lieu. Le désir d'être utile les conduit dans tous les pays du monde. Un homme de Judée est venu annoncer à notre cour une nouvelle doctrine. Après un mûr examen, nous avons admiré la grandeur et en même temps la simplicité de cette religion, et nous avons jugé qu'elle indiquait le véritable chemin du salut. Elle est d'ailleurs conforme à l'opinion de la création du monde. Ainsi nous pensons que nos sujets en retireront un grand avantage, et qu'il est de notre devoir de leur en procurer la connaissance. » L'édit de 1692 est encore bien plus favorable au Christianisme. Les plus fervents d'entre les chrétiens n'ont jamais parlé de Jésus-Christ avec plus d'admiration et d'une manière plus sublime que ne l'a fait un poète persan, qui lui adresse ces vers, traduits par M. d'Herbelot.

Le cœur de l'homme affligé tire toute sa consolation de vos paroles.
L'âme reprend sa vie et sa vigueur en entendant seulement prononcer votre nom.
Si jamais le cœur de l'homme peut s'élever à la contemplation des mystères de la Divinité,
C'est de vous qu'il tire ses lumières pour les connaître, et c'est vous qui lui donnez l'attrait dont il est pénétré.
(*Biblioth. orient., art.* Issa ebn. miriam.)

239. D. L'excellence de la doctrine évangélique ne se trouve-t-elle pas également chez les Philosophes? Si on amassait en un corps d'ouvrage tout ce que les Platon, les Socrate, les Confucius ont dit de beau sur la Divinité et sur la morale, n'en ferait-on pas un recueil considérable?

R. Les préceptes de l'Evangile étant très-conformes à la raison et à la justice, il n'est pas possible que les sages de tous les siècles, en dissertant sur les devoirs de l'homme, n'en aient enseigné quelques-uns. Mais c'est une chose insensée de vouloir comparer la totalité de l'Evangile avec quelques maximes païennes. C'étaient des flambeaux épars, jetant çà et là quelques éclats d'une lumière éphémère, qui ne faisait que sillonner les ténèbres, sans pouvoir produire une clarté universelle et permanente. M. Fréret, dans l'*Examen critique des apologistes*, raisonne à peu près de cette sorte (1). Telle mxime de la loi chrétienne se trouve dans les Philosophes, telle autre dans les législateurs; l'une est prêchée à la Chine, l'autre en Egypte, ou au Japon; celle-ci a été connue du temps de Pythagore, celle-là cinq ou six cents ans après; donc les hommes n'ont pas été mieux instruits par Jésus-Christ que par les païens. A ce défaut de système et d'ensemble (2), les évêques de France, dans l'avertissement donné aux fidèles du royaume en 1779, opposent l'enchaînement des dogmes évangéliques. « Ce ne sont pas des idées vagues et confuses, des connaissances superficielles ou successives, des lueurs ou des apparences qui viennent par intervalle éclairer ou fasciner les esprits. Toutes les parties de la religion se prêtent une force mutuelle, et se tiennent par des rapports nécessaires. Nulle vérité n'y est stérile ni isolée. » — Le P. Mourgues a démontré la grande supériorité de la morale évangélique sur celle des Philosophes (1). Ceux-là même qui ont le mieux connu les vérités métaphysiques ou pratiques, y ont mêlé d'étranges erreurs, leur ont associé des doctrines contradictoires, et n'en ont tiré aucun secours pour le réglement de leur conduite, *les tenant*, comme s'exprime S. Paul, *captives dans l'injustice*, c'est-à-dire, les rendant inutiles par l'abomination de leur vie. Maupertuis observe que quelques maximes de l'Evangile et de la philosophie, annoncées presque dans les mêmes termes, ont néanmoins un sens, une étendue, un motif bien différents. « Les premiers Nazaréens, dit l'auteur *des Lettres juives*, qu'on peut citer ici avec assurance, ont prêché une doctrine si conforme à l'équité, et si utile à la société, que leurs plus grands adversaires conviennent aujourd'hui que leurs préceptes moraux sont infiniment au-dessus de ceux des plus sages Philosophes de l'antiquité..... La foi des Nazaréens, telle que la prêchent leurs docteurs de la première classe, a encore plus de brillant que la nôtre : ils ont tous nos premiers principes; mais il semble qu'ils en aient épuré les suites. La nôtre a quelque chose de farouche; la leur semble dictée par la bouche divine. La bonne foi, la candeur, le pardon des ennemis, toutes les vertus que l'esprit et le cœur peuvent embrasser, leur sont étroitement commandées. Un véritable Nazaréen est un Philosophe parfait. Dans les autres religions, l'homme, vil esclave, semble ne servir Dieu que par intérêt : les Nazaréens sont les seuls qui aient le cœur d'un vrai fils pour un si bon père. »..... Un enfant de sept à huit ans, médiocrement instruit de sa religion, en sait plus sur les perfections de Dieu, sur sa propre destinée, sur ses devoirs, que le plus vanté des Philosophes de l'anti-

(1) Cet ouvrage n'est pas de Fréret. On peut l'appeler une calomnie à la mémoire de cet illustre savant qui fut un chrétien sincère, et qui n'a rien écrit dont la religion ait à se plaindre. Deux mauvais ouvrages lui ont été attribués, *après sa mort*, par la coterie philosophique; mais il importe de protester contre cette usurpation d'un grand nom, et une erreur fâcheuse, malheureusement trop accréditée. (L. D.)

(2) « Ils n'ont jamais su, dit Lactance (*De vita beata*, l. 71), ce que c'est qu'un corps de doctrine, quoiqu'ils en aient entrevu chaque partie. Chacun de son côté a trouvé quelqu'une des pièces qui doivent y entrer, mais ils ne sont pas venus à bout de les assembler, ni de déduire les conséquences des principes. » — « Il faut, ajoute un auteur moderne, que la morale de Jésus-Christ soit bien excellente, bien assortie au besoin et à la félicité de l'homme, puisque les sages profanes, appliqués à recueillir les lumières qu'une raison saine leur présentait, en ont aperçu, non pas la suite et l'ensemble, mais diverses leçons éparses, toujours précieuses et salutaires. »

(1) *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes.* Nous en parlerons plus amplement, ch. 3, art. 6, § 9. — On peut voir encore un ouvrage italien, *Sulla vanità ed insufficienza*, etc.; ou *de la vanité et de l'insuffisance de l'ancienne philosophie, comparée avec les préceptes et les maximes de la morale chrétienne.* Par l'abbé Gaëtan Sertor. à Rome, 1777, traduit en français, Paris, 1785.

quité. C'est par cette raison que la race des Philosophes païens s'éteignit avec le Paganisme au sixième et au septième siècle de l'Eglise. Il n'était plus question d'aller philosopher sur les traces de Platon et d'Epicure : le Christianisme, répandu partout, mettait plus de lumières dans l'esprit des hommes (1) que tous les exercices du Lycée et du Portique n'avaient pu en mettre dans les têtes philosophiques des sages de la Grèce (2).

CHAPITRE II. — *Les dépositaires de la révélation.*

ARTICLE I. — *L'Ecriture sainte en général.*

240. D. Comment faut-il raisonner au sujet des livres fondamentaux de la religion?

R. S'il y a une religion, un culte approuvé du Créateur, il est évident que les dogmes de cette religion, de ce culte, doivent être consignés dans quelques livres, ou transmis par une tradition orale, telle qu'était celle des anciens Patriarches, qui ont pu conserver le dépôt de la révélation durant un petit nombre de générations sans le secours des livres (3). Aujourd'hui que les générations sont sans nombre, et que les erreurs ont couvert la terre, il n'est plus possible de remonter à la totalité de la révélation par la simple narration de nos pères. Il y a donc des livres qui contiennent les instructions des peuples et les dogmes de la religion qu'ils doivent suivre.

241. D. Quels sont les livres dépositaires de la révélation.

R. Ce sont les livres de l'ancien et du nouveau Testament. Il n'est pas possible d'en douter raisonnablement. Je parcours toute la terre, je recherche partout ce livre qui doit régler ma religion; la certitude qu'il existe soutient mon examen et nourrit mon espérance; enfin j'en trouve un, et je n'en trouve qu'un seul qui me conduit jusqu'à l'origine du monde (4), qui m'apprend comment l'homme est sorti de la main de Dieu, pourquoi il est pécheur et malheureux, etc. Tout ce qui s'est jamais dit et écrit de raisonnable sur ces grandes matières est visiblement tiré de ce livre. Tout y est conséquent; tout y est enchaîné de la manière la plus indivisible. Les parties les plus essentielles dépendent de celles qui paraissent presqu'indifférentes. Les dogmes, les prophéties, les faits y font un ensemble qui ne laisse ni vide, ni superfluité. Des hommes separés par des siècles, très-différents par le goût, le génie, le caractère, concourent à écrire un seul et même livre; partout les mêmes principes, le même but, les mêmes conséquences. Je commence à la naissance du monde; et suivant toujours ce fil je me trouve, sans m'en apercevoir, au milieu du Christianisme. Qu'on me montre un livre où la Divinité m'ait mieux instruit, et je quitterai l'attachement que j'ai à celui-ci (2).

242. D. Ces livres, si propres à fixer l'esprit humain par la marche et l'intérêt des matières, ont-ils de quoi le satisfaire aussi par leur authenticité?

R. Ces livres ont été écrits par des auteurs contemporains. L'histoire qui précède Moïse, auteur du Pentateuque, comprend des faits qu'une tradition rapprochée de son origine par la longue vie des hommes et le petit nombre de générations, a conservés aisément parmi des Patriarches sages et zélés pour les choses de Dieu. Ces livres ont été confiés à la garde de l'autorité publique : ils ont toujours été regardés par les Hébreux comme le plus precieux trésor de la nation; c'eût été un crime capital d'y altérer un seul mot, d'y insérer une seule lettre. Les Juifs et les Samaritains, quoiqu'ennemis acharnés, ont toujours res-

(1) C'est ici le cas de dire avec David : *Super omnes docentes me intellexi, quia testimonia tua meditatio mea est. Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi. Ps.* 118.

(2) Sous la pédagogie de ces hommes si vantés, le monde, suivant la remarque de S. Paul, était dans une espèce d'enfance, et réduit aux premiers éléments de la science la plus nécessaire à son bonheur; mais le temps est venu enfin où Dieu nous a donné des connaissances plus sûres et plus étendues par le ministère de son fils. *Cum essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes; at ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum.* Gal. 4.

(3) Le dépôt de la révélation a pu certainement se conserver par tradition orale et sans le secours des livres. Mais en fait, l'usage de l'écriture est antérieur à Abraham, comme on en a acquis la certitude aujourd'hui par des papyrus égyptiens qui sont de l'époque de ce patriarche; or il est naturel de faire remonter plus haut encore l'emploi des signes d'écriture. Il y a plus : c'est que cet art a toujours existé très-probablement depuis le déluge; car bien certainement Noé et sa famille, héritiers de la civilisation antédiluvienne, ne pouvaient y être étrangers; or il n'est pas possible que par eux l'art de l'écriture ne se soit pas transmis et conservé au moins dans quelques familles. Il est donc vraisemblable que des livres existaient même très-antérieurement à Abraham; et qu'il y avait un dépôt écrit de traditions religieuses. (L. D.)

(4) C'est cette prérogative exclusivement attachée à l'Histoire sainte que faisait remarquer le prophète Roi : *Loquar propositiones ab initio* (*Psal.* 77); et que l'Evangeliste regardait comme une preuve de la doctrine de Jésus-Christ : *Eructabo abscondita a constitutione mundi* (*Matth.* 13). — Un païen qui a déparé les saintes Lettres par toutes les extravagances de la mythologie, y admirait l'avantage unique de conduire le lecteur jusqu'à la création du monde :

Primaque ab origine mundi
Ad mea perpetuum deducite tempora carmen.
(*Lib. Metamorph.*)

(2) Voyez le *Discours sur la question* : Quels sont, outre l'inspiration, les caractères qui assurent aux livres saints la supériorité sur les livres profanes? *Par M. Ancillon. A Berlin*, 1782. « L'orateur, dit un critique éclairé, a trouvé presque sans le vouloir, et comme entraîné par la force de son sujet, le moyen de prouver cette inspiration qu'il s'efforce d'oublier : et peut-être serait-il difficile de la mieux démontrer qu'elle ne l'est dans ce *Discours*, où l'on cherche à démontrer tout autre chose. Cette unité de perfection dans des ouvrages composés en des temps si éloignés, à des époques si différentes, par tant de différents écrivains; cette unité de plan, de système et de sentiments; enfin cette unité de principes qui lient tous les membres de ce vaste corps, n'est-ce pas là un miracle dans l'histoire de l'esprit humain? et pourquoi n'est-ce que parmi le peuple juif et parmi les auteurs sacrés que nous le voyons subsister? » L'analyse de cet ouvrage, devenu fort rare, se trouve dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 juillet et 1 août 1785.

pecté les livres de Moïse. Les Juifs sont dépositaires des preuves qui établissent la foi des chrétiens, et ne disconviennent pas de l'existence de ces preuves. Les chrétiens ont eu le même soin de leur Evangile. De là je conclus que ni le défaut de connaissance dans les auteurs, ni la négligence, ni l'intérêt dans les dépositaires de ces livres, ne peuvent autoriser le moindre doute contre leur authenticité. — Nous avons démontré qu'il y avait nécessairement un livre qui instruit les hommes sur le culte de Dieu : avant que d'argumenter contre l'authenticité de celui-ci, il faut en montrer un qui soit plus authentique. Ce sera sans doute les Védas et les autres qui composent la Bible de Voltaire (1).

243. D. N'a-t-on pas formé des difficultés sans nombre pour infirmer le témoignage des livres saints ?

R. 1° Ces difficultés sont bien moindres que celles qu'on pourrait former contre tout autre ouvrage écrit par un seul et même auteur, dans des temps bien postérieurs, sur des choses purement humaines. Si on examinait les historiens anciens et modernes avec autant de sévérité que l'Ecriture, on ne saurait plus qu'en penser. « Quand il est question des écritures sacrées et des matières de la religion, dit judicieusement D. Calmet (*Comment., t. 3, préf. parall., p. 4*), on est inexorable et inflexible; pour tout le reste on est d'une facilité inexplicable. Les moindres objections en faveur de la liberté, les plus minces preuves contre la religion, frappent et convainquent certains esprits; les raisonnements les plus solides pour le contraire ne font sur eux aucune impression. On reçoit sans peine les autres livres et les autres histoires; pour celle-ci on craint toujours d'être trompé. »

2° Ces difficultés sont une preuve excellente en faveur de ces livres. Depuis qu'il y a des incrédules dans le monde on a employé contre ce dépôt de la révélation toutes les subtilités de l'esprit humain; et on ne dit rien aujourd'hui de plus concluant qu'on ne disait il y a deux et trois mille ans (2). Les fidèles de tous les siècles ont défendu les titres de leur foi par des réponses qui sont restées sans réplique; ce n'est que par les écrits des Apologistes chrétiens, que le souvenir de la plupart de ces objections a subsisté. C'est là que nos prétendus savants vont prendre les armes brisées des Julien et des Celse. L'on doit regarder toutes ces querelles comme une affaire décidée par la voie de prescription qui a lieu dans tous les tribunaux, et qui, selon la pensée de Tertullien (*de Præscript., c.* 33), doit l'avoir en matière de religion plus qu'en toute autre. Ces Messieurs agissent à l'égard du Christianisme comme s'il ne faisait que de paraître, et comme si cette religion n'avait jamais été examinée. Quand on leur fait voir l'antiquité de leurs objections contre les livres saints, l'éclat avec lequel les Apologistes de la religion en ont triomphé, et le suffrage de l'univers qui s'est déclaré pour la cause qu'ils défendaient, on est dispensé de s'occuper ultérieurement d'une affaire tant de fois discutée et jugée, et ces querelleurs éternels doivent être renvoyés comme réfractaires à des sentences réitérativement publiées contre eux. *Sic facilius traducentur, dum aut jam tunc fuisse deprehenduntur, aut ex illis quæ jam fuerunt, semina sumpsisse.*

3° Il en faut toujours revenir à ce principe établi : *Il y a une révélation, il y a des livres qui la contiennent;* que les infatigables argumentateurs contre l'Écriture sainte nous montrent quelque chose de mieux, de plus sûr et de moins sujet aux difficultés.

244. D. N'y a-t-il pas eu des hommes célèbres que la seule lecture des livres saints a persuadés de leur divinité, sans l'examen des preuves de leur authenticité?

R. Il y en a eu; et il y en a encore un très-grand nombre qui, ainsi que nous l'avons déjà observé, ont jugé que l'erreur ne pouvait emprunter un langage si simple, et en même temps si plein de sentiments et de choses. « Le divin livre de l'Evangile (dit un Philosophe moderne toujours en guerre avec lui-même), le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous, même à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité, pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant » (*Pensées de J. J. Rousseau, p.* 3). « Si quelqu'un, dit milord Jenyns, doute de la supériorité et de l'excellence de cette religion sur toutes celles qui avaient été enseignées précédemment, qu'il lise avec attention ces écrits incomparables, par le moyen desquels elle est parvenue jusqu'à nous, et qu'il les compare avec les productions les plus célèbres du monde païen; s'il ne sent pas que, plus qu'aucun autre écrit ils sont beaux, simples et originaux, je ne fais pas difficulté de prononcer qu'il est aussi destitué de goût que de foi, et aussi pauvre critique que mauvais chrétien » (*Examen de l'evid. intrins. du Christ., seconde prop.*).

245. D. N'a-t-on pas remarqué le même genre de simplicité dans des livres apocryphes ?

R. 1° Si quelques livres apocryphes ont eu le ton touchant et persuasif des livres saints

(1) Il y avait ici dans le texte « le Védam, le Hanscrit et les autres livres.... » ce qui faisait une confusion singulière de mots et de choses. Le *Hanscrit* ou *Sanscrit*, n'est pas un livre ; c'est la langue sacrée et savante des livres indiens. Ces livres portent en général le nom de *Védas;* il n'y a pas de livre particulier portant le nom de *Védam* tout seul. Mais parmi les Védas, on distingue l'*Ezour-Védam*, ouvrage qui a fait un bruit immense dans le siècle dernier, et que les Philosophes de cette époque tenaient pour contemporain du déluge ou à peu près. Or il est reconnu aujourd'hui que ce livre a été composé par un missionnaire, le jésuite Robert de Nobilibus, neveu du cardinal Bellarmin !!! (L. D.)

(2) *Eloquia Domini eloquia casta, argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum.* Ps. 11.

c'est une imitation dont tout l'honneur est dû au modèle.

2° Il y a des livres apocryphes, c'est-à-dire, non insérés dans le canon de l'Ecriture, qui méritent de la considération, quoique l'Eglise ne les ait pas reconnus pour des ouvrages inspirés. Telle est l'oraison du roi Manassès, le troisième et le quatrième livre d'Esdras, etc.

3° Quand les livres apocryphes comme l'Evangile des Nazaréens, celui de S. Thomas, etc., sont des recueils d'une histoire telle que celle de Jésus-Christ, il n'est pas possible que la vérité incontestable des faits n'y ait imprimé quelques-uns de ses caractères. Nous aurons dans la suite (*Infra, art.* 3, § 3) d'autres réflexions à faire sur les livres apocryphes.

246. D. Le langage des livres saints, qui fait de si puissantes impressions sur certains esprits, n'a-t-il pas paru plat et dégoûtant à un homme célèbre, singulièrement versé dans la belle littérature?

R. Ce jugement ne prouve que le mauvais goût ou la mauvaise humeur, peut-être aussi le mauvais cœur de cet homme célèbre à l'égard des choses qui concernent la religion. L'éloquence des livres saints est d'un genre unique, qu'on chercherait en vain dans quelqu'ouvrage que ce soit; s'il s'y trouve des passages réellement profonds et sublimes, si les cantiques, ceux de Moïse en particulier, passent toutes les beautés d'Homère et d'Hésiode, on y trouve aussi le modèle de la plus grande simplicité, souvent d'une noble négligence; et cette espèce d'inégalité qui naît du fond même des choses donne à la totalité des écritures une impression qui ne peut résulter de quelque autre lecture que ce soit. Tout ce qui porte l'empreinte de la Divinité sort toujours des règles de l'art. Jetons les yeux sur les grandes productions de l'auteur de la nature. En paraissant se jouer dans l'univers, il a répandu je ne sais quoi de sublime dans ses ouvrages, que l'art ne saurait contrefaire. Les lacs et les fleuves sont-ils bornés par des lignes droites? Les collines et les montagnes ont-elles exactement une figure conique ou pyramidale? La mer est-elle renfermée dans un bassin d'un contour parfaitement rond? Le globe, à sa première inspection, nous montre-t-il de l'ordre et de la régularité dans sa surface? Si, dans les œuvres de la création, Dieu a dédaigné tout ce qui sent l'art, comme petit et servile, pourquoi dans les livres destinés à contenir ses oracles en aurait-il usé autrement? Ce serait une élégance déplacée que d'y rechercher les grâces de la diction, qu'on ne pardonne pas même aux monarques. Il y a plus de force, de majesté dans le style simple, inégal, négligé, hardi, métaphorique de l'Ecriture que dans les périodes cadencées des écrivains les plus polis (*Voyez le discours cité ci-dessus, n.* 241).

247. D. Pour que l'Ecriture soit un livre divin, est-il nécessaire que toutes les expressions et tous les mots aient été inspirés de Dieu?

R. Rien n'oblige à adopter cette opinion de quelques théologiens; les livres saints sont inspirés, si le Saint-Esprit a excité leurs auteurs à les écrire, s'il a présidé à leur travail, en écartant tout ce qui aurait offensé la vérité, la religion ou les mœurs; s'il les a soutenus par des lumières et des sentiments extraordinaires, etc., etc., c'est ce que les théologiens appellent *inspiration de direction*. Il est évident néanmoins que, dans les prophéties et les vérités auparavant inconnues, il faut admettre l'*inspiration de suggestion* quand au fond des choses; et il paraît que, dans les endroits les plus importants, on peut l'étendre, à certains égards, jusqu'aux expressions, quoique toujours analogues au caractère et au génie des auteurs. Si nous lisons attentivement l'Ecriture sainte, nous pouvons en quelque sorte suivre le souffle de l'Esprit saint, et marquer, pour ainsi dire, les endroits où tantôt il fortifie la mémoire des auteurs, tantôt il éclaire leur entendement, tantôt il donne de l'élévation à leurs idées, de la dignité et de l'énergie à leur langage. — C'est surtout le concours de ces deux espèces d'inspirations, *de direction et de suggestion,* qui différencie l'autorité des écrivains sacrés d'avec l'infaillibilité des conciles généraux (1).

248. D. N'y a-t-il pas parmi les chrétiens des disputes sans fin sur la canonicité de plusieurs livres que les uns rejettent, et que les autres regardent comme divins?

R. Les savants des différentes communions ont pu étaler à ce sujet beaucoup d'érudition, et conclure pour ou contre l'autorité de ces livres. Mais, dès qu'on reconnaît une fois la véritable Eglise aux marques qui la distinguent, cette controverse tombe nécessairement avec toutes les autres.

249. D. Si le nombre des livres canoniques est bien déterminé, d'où vient qu'il y a eu autrefois des écrits canoniques, tels que la lettre de saint Paul aux Laodiciens, qui n'existent plus? Est-il apparent que Dieu ait laissé périr des ouvrages inspirés?

R. 1° Il n'est pas certain qu'aucun ouvrage perdu ait été inspiré réellement, et reconnu comme tel par l'Eglise, parce que rien n'empêche que les auteurs sacrés n'aient fait quelques écrits sans l'aide de l'inspiration divine, et qui par là même n'auront pas été insérés dans le canon des livres saints. — Quant à la lettre dont il est parlé dans l'Epître aux Colossiens, chap. 4, ℣. 16, il paraît bien constant qu'elle n'était pas de saint Paul, mais des fidèles de Laodicée, comme le texte, surtout le grec, l'exprime sans équivoque. D'ailleurs, l'apôtre n'eût pas fait saluer les Laodiciens (℣ 15), s'il leur eût écrit en même temps.

2° Des ouvrages particulièrement assortis aux circonstances du temps, qui n'étaient pas d'une utilité générale et qui n'influaient

(1) On peut ajouter que les décrets des conciles sont fondés sur l'Ecriture, et ne sont que l'interprétation du texte sacré, ou les garants de la tradition. L'idée que nous donnons ici de l'*inspiration de direction* renferme encore deux autres différences.

pas sur les siècles à venir, ont pu être canoniques dans le temps où ils étaient nécessaires et utiles, et se perdre ensuite, lorsque la lecture en était devenue indifférente (1).

3° De quelque nature qu'aient été les livres perdus, c'est assez que la Providence nous en ait conservé un nombre suffisant, pour que le dépôt de la révélation fut en sûreté, et l'histoire sainte dûment éclaircie et attestée. Ceux qui n'étaient pas nécessaires à cet effet ont pu ne pas parvenir jusqu'à nous, sans que nous ayons rien à regretter.

Article II. *L'Ancien Testament.*

§ I. — 250. D. Quel est le livre le plus important de l'Ancien Testament?

R. C'est incontestablement la Genèse; il est le fondement de tous les autres. Le passage du néant à l'être, la naissance et le développement de toute la nature, la cause de sa fécondité et de ses progrès y sont exprimés avec une simplicité et une force que l'éloquence humaine ne peut atteindre. On y voit, comme dans un tableau, la véritable dignité et grandeur de l'homme, puisqu'il est l'image vivante de Dieu par son âme spirituelle, libre, intelligente et immortelle (*Gen.* 1. 26). Son domaine universel sur toutes les créatures, dont le titre est la concession que Dieu lui en fit au jour de la création (*Ibid.*). Son excellence et sa supériorité sur toutes les créatures visibles; parce que si pour le corps il est, comme elles, tiré de la matière, il les surpasse infiniment par ce souffle divin qu'il reçoit, c'est-à-dire, par la divine origine de son âme (*Gen.* 2, 7). L'homme y apprend les égards qu'il doit avoir pour sa femme, puisqu'elle a été formée d'une de ses côtes, et tirée d'auprès de son cœur pour être sa compagne et non pas son esclave, et que rien n'est plus contraire aux intentions du créateur, ni plus déshonorant pour l'humanité, que la brutalité mahométane, qui sacrifie une moitié du genre humain à la force et à la volupté de l'autre (*Ibid., v.* 23). On y est instruit de la respectable indissolubilité du mariage, puisque l'époux doit quitter tout ce qu'il a de plus cher, pour s'attacher invariablement à son épouse, et qu'ils ne doivent avoir qu'un même cœur, comme ils ne forment qu'une même chair entre eux deux (*Ibid., v.* 24). On y lit la chute de l'homme, la cause de ses malheurs et la promesse d'un médiateur qui réparerait tout. On y découvre les raisons de l'union, de l'amour et de la paix qui doivent régner entre tous les hommes, puisqu'ils tirent tous leur origine d'un même père, et qu'ils ne font réellement tous sur la terre qu'une même famille. Enfin l'on y apprend les sacrés devoirs de la religion, le culte, l'adoration, la reconnaissance, l'amour envers le Créateur, puisque l'homme lui doit tout, et qu'il a été distingué par tant de bienfaits, de priviléges, de grâces et d'honneur (*Gen.* 3, 1 *et seq.*).

251. D. Est-il bien certain que Moïse est l'auteur de la Genèse et des quatre livres suivants qui forment le Pentateuque?

R. Quand ce ne serait pas Moïse, mais quelqu'autre auteur choisi de Dieu pour écrire l'importante histoire de la création, la vie des premiers hommes, l'établissement du culte divin, etc., cette histoire serait tout aussi respectable qu'elle l'est pour être l'ouvrage de Moïse. Au reste l'on ne peut douter qu'elle ne soit effectivement de lui, sans contredire tous les historiens païens, juifs, chrétiens, et sans se mettre dans le cas de ne pouvoir attribuer aucun livre à quelqu'auteur que ce soit, puisque jamais homme ne fut plus constamment et plus universellement regardé comme auteur d'un livre que Moïse l'a été du Pentateuque. Les preuves en sont entre les mains de tout le monde; Huet, Bonfrère, Calmet, tous les interprètes de l'Ecriture, tous les apologistes de la religion en ont montré l'évidence, et ont répondu à toutes les objections des raisonneurs (1).

252. D. A quoi sont réduits ceux qui rejettent les livres de Moïse?

R. A errer dans l'espace de l'imagination, à nous vanter le chaos indéchiffrable des histoires de la Chine et de l'Egypte, à nous parler de Sanchoniaton, de Zoroastre et de livres indiens, dont on ignore l'époque et tout ce qui peut fonder le récit d'un auteur. Il semble qu'on veuille suppléer à tout cela par des citations pleines de suffisance, répétées d'un air qui annonce une érudition profonde dans les histoires les plus reculées. Il n'y a que les disciples du maître qui enseigne de la sorte qui y soient trompés..... Si notre religion était fondée sur Sanchoniaton ou sur Zoroastre (2), nos Philosophes auraient beau jeu;

(1) Il paraît que le P. Fabricy s'élève trop fortement contre cette supposition, qui n'entraîne aucune conséquence fâcheuse, dans ses *Titres primitifs de la révélation*; ouvrage d'une érudition indigeste et parasite, et dont toutes les vues ne sont pas également solides et saines. Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 1 mai 1785, p. 21.

(1) Démonst. évang., prop. 4, cap. 1. — Bonfrerii Præloquia in script. sac., cap. 7, *de Auctoribus librorum sacræ scripturæ*, in edit. Menochii a P. Tournemine. — Calmet, préf. sur le Pentateuque, t. 1, p. 9. — Bergier, apol. de la rel. chrét., t. 1, c. 1, § 2. — Dictionn. phil. de la rel., art. *Moïse*, etc. — Bossuet (*Dissert. sur les psaumes*, *dict. prélim.*) observe que dans les Psaumes on trouve plusieurs endroits copiés du Pentateuque, et que par conséquent ce livre existait avant David et les autres auteurs des psaumes, qu'il ne peut être attribué à Esdras, etc.

(2) Il ne nous reste de Sanchoniaton que quelques fragments que MM. Dodwel et du Pin regardent comme des pièces supposées. C'est un auteur phénicien, qu'on dit avoir vécu à peu près deux mille ans avant Jésus-Christ. — M. Huet (*Dém. évangél.*, p. 73) prouve assez bien que Zoroastre est un personnage fabuleux; assertion qui a été mise dans un nouveau jour par M. Meiners, dans un discours prononcé à l'académie de Gœttingen, le 18 septembre 1779. Le philosophe de Ferney, grand admirateur de Zoroastre, ayant vu la traduction que M. Anquetil du Perron en a donnée, est convenu de bonne foi que c'était *un fatras abominable dont on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature humaine. Nostradamus*, ajoute-t-il, *et le médecin des urines sont des gens raisonnables en comparaison de cet énergumène.*

ces messieurs sont bien moins délicats que les théologiens dont ils méprisent la crédulité.

§ II. — 253. D. N'y a-t-il pas dans la Genèse des choses très-difficiles à concevoir? Pour quelles raisons, par exemple, Dieu, qui réunit dans un moment les ressources de tous les siècles, a-t-il mis six jours à produire le monde?

R. Si pour être convaincu de la vérité d'un fait opéré par la puissance de Dieu, il faut connaître toutes les raisons que Dieu a consultées dans le secret de son conseil, on ne conviendra plus de rien, on contestera tout, on doutera de tout. Pourquoi Dieu a-t-il fait le monde? Pourquoi le laisse-t-il subsister depuis plus de six mille ans? Pourquoi a-t-il créé des corps, et ne s'est-il pas contenté de créer des esprits, qui seuls peuvent le connaître et l'aimer?—Pourquoi n'a-t-il pas créé tous les êtres à la fois? Pourquoi faut-il *qu'une longue* suite de siècles amène successi*vement la* totalité des hommes, comme six jours ont achevé par degrés l'architecture du monde?

254. D. Comment comprendre la tentation d'Eve, et le langage du serpent? Faudra-t-il réduire tout cela en métaphore, et recourir au sens figuré?

R. Dès que l'on veut rejeter tout ce qui ne se conçoit pas aisément, il faut effacer les deux tiers de l'histoire, et nier les faits les plus incontestables. — Il n'est pas raisonnable de juger d'un livre par un fait; c'est du fait qu'il faut juger par l'autorité du livre. La chute du premier homme et ses circonstances sont liées avec toutes les preuves de la révélation divine. Il faut, avant que d'en porter un jugement, consulter l'ensemble de la doctrine chrétienne; entrer, pour ainsi dire, dans les préliminaires de la foi; méditer les grands motifs de crédibilité qui font évanouir tout genre d'objection particulière, et donnent de la *certitude a* des événements, qui dans un état *isolé* ne mériteraient sans doute pas la même croyance (1). — Y a-t-il effectivement une si grande difficulté à concevoir qu'un esprit agite l'organe d'un animal, et forme des sons articulés (1)? qu'une femme se laisse persuader par des chimères flatteuses? que l'orgueil, la curiosité, la gourmandise se réunissant dans une seule tentation, opèrent la chute d'une créature faible, placée dans un état d'épreuve? — Pourquoi réduire en métaphore ce que le sens littéral explique beaucoup plus raisonnablement que le figuré? On a voulu également chercher la métaphore dans le fruit défendu, pour en faire un commentaire absurde, désavoué par le texte sacré, par l'explication unanime des Pères, par le sentiment que l'Eglise exprime dans toutes ses prières (2). Toutes ces interprétations arbitraires sont peu heureuses; et leurs auteurs, en s'écartant de l'autorité de la lettre, de la tradition, de l'unanimité des docteurs catholiques, doivent attendre le succès destiné à toutes les productions d'une imagination égarée (3).

(1) C'est en ce sens que S. Cyrille disait que pour n'être point arrêté par les difficultés particulières de quelques passages de l'Ecriture sainte, il fallait une disposition sincère à professer l'ensemble des grandes vérités de la foi, *Opus est ut qui volunt Scripturas intelligere parati ad fidem sint :* Nisi enim credideritis non intelligitis (*Isai.* 7, 9), *quidam ait propheta.* Cyrill. Alex. *Thesauri*, l. 13, c. 1. — Il y a des vérités qui ne sont pas faites pour être présentées directement à l'esprit; elles le révoltent, quand elles vont à lui en droiture; elles blessent sa petite logique; il n'y comprend rien, ce ne sont que des absurdités pour lui. Il faut d'abord l'occuper d'autres assertions qu'il adopte sans peine, et lui faire voir ensuite leur étroite union avec celles dont la croyance paraît devoir trouver plus de résistance. J'ai connu un homme profondément instruit, qui ne répondait jamais directement aux difficultés spécieuses qu'on lui proposait sur le texte sacré ou sur quelque dogme de la religion. Il amenait successivement des vérités reconnues et incontestables, par la considération desquelles les difficultés s'évanouissaient, ou diminuaient de manière à ne laisser dans l'esprit aucune répugnance à adopter la créance de l'article contesté. — La théologie rentre à cet égard dans la condition des autres sciences; vouloir en juger par quelques notions élémentaires, c'est anéantir l'intérêt et la dignité de l'ensemble. Que penserait-on de la géométrie, de la physique, de l'astronomie, si on s'arrêtait aux premières leçons qu'elles présentent, et dont on ne connaît l'importance et la vérification qu'après des combinaisons et des conséquences sans nombre?

(1) Il faut que l'histoire d'Eve, séduite par le démon revêtu de la figure du serpent, soit d'une connaissance et d'une croyance bien anciennes parmi les nations païennes, puisque la fable d'Ophionée est indubitablement greffée sur cet événement et sur la chute des anges qu'il suppose. — Ceux qui, pour critiquer ce langage du serpent, l'ont rapproché de celui de différents animaux ou de substances inanimées, dont il est fait mention chez les anciens historiens et les mythologistes (*Voy. S. Cyril. d'Alex. lib.* 3, *contra Julian*), n'ont pas fait attention qu'ils prouvaient, sans le vouloir, qu'on a cru dans tous les temps que les puissances invisibles pouvaient produire des sons articulés dans la bouche d'un animal ou même d'un être sans vie.

(2) Corneille Agrippa et Beverland ont avancé que la chute de nos premiers parents ne provient pas de leur désobéissance à l'égard du fruit d'un arbre, mais d'un commerce charnel; opinion absurde, réfutée par le texte même de la Genèse, qui ordonne aux deux époux de couvrir la terre de leur postérité. On peut voir sur ce sujet le traité de Léonard Ryssen : *Justa detestatio libelli Beverlandi, de Peccato originali*, in-8., 1680. C'est une bonne réfutation de ce paradoxe révoltant, contraire non seulement, comme je viens de le dire, à l'ordre établi pour la reproduction et la perpétuité de l'espèce humaine, mais à la croyance constante de l'Eglise catholique, qui a toujours pris dans le sens littéral ce que la Genèse nous apprend de la prévarication du premier homme; comme elle s'en explique dans toute sa liturgie, et particulièrement dans la messe de la passion : *Salutem humani generis in ligno crucis constituisti; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret ; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur.*

(3) Ne nous efforçons pas de ramener à nos idées, à nos usages, l'histoire et la tradition de nos pères, de juger de tout par les opinions et les goûts d'un siècle affété et suffisant. Respectons le secret de l'Eternel; laissons à l'Ecriture les ténèbres dont la plus haute et la plus vénérable antiquité, l'état gradué et respectif des notions humaines, les vues secrètes de Dieu, les moyens variés et féconds de sa providence, ses merveilles toujours multipliées à

255. D. Comment un homme aussi éclairé qu'Adam a-t-il pu se persuader qu'en mangeant du fruit défendu il deviendrait semblable à Dieu ?

R. 1° S. Paul nous apprend qu'Adam ne fut ni trompé ni persuadé, et qu'il ne pécha que par complaisance pour son épouse (1).

2° Quand Dieu éprouve les hommes, il affaiblit pour quelque temps l'activité de ses grâces et de ses lumières. Ce sont des temps de ténèbres où l'on voit encore assez pour se conduire, mais où il est plus aisé de s'égarer; où l'on peut encore faire le bien, mais où il faut de plus grands efforts pour le faire (2).

3° La chute d'Adam est-elle beaucoup plus inconcevable que celle de Salomon, ce prodige de science et de sagesse, qui fut aveuglé par des femmes jusqu'à substituer au vrai Dieu qui s'était manifesté à lui d'une manière si sensible, des masses de bois et de pierres... Ne voyons-nous pas au milieu du Christianisme des hommes qui passent pour éclairés, sacrifier leur loi et leur conscience à la gourmandise d'un moment ?.... Qui peut, hélas ! calculer les ressorts et les effets de la séduction, déterminer l'espace, souvent fort étroit, qui sépare l'homme le plus juste et le plus sage de l'iniquité la plus grossière ? *Delicta quis intelligit* (*Psal.* 18) ?

256. D. Si le démon a abusé de l'organe du serpent pour séduire nos premiers pères, Moïse ne devait-il pas commencer son récit par la chute des anges ?

R. Un homme qui écrit l'histoire du monde visible n'est point obligé à faire l'histoire des anges. Quand un fait étranger a quelque rapport aux choses qu'on écrit, s'il est connu d'ailleurs, et qu'il faille de grands détails pour en faire l'histoire, on le suppose. Les Juifs connaissaient très-bien la chute des anges rebelles, puisqu'il leur est défendu de les consulter, et d'employer leur service. (*Lévit.* 19, 31; 15, 6; *Deut.* 18). Et c'est peut-être pour ne pas réveiller l'inclination de ce peuple pour la superstition et la magie, que Moïse ne s'est point appesanti sur l'histoire des démons. — Il est absurde de dire, avec un auteur forcené (*Dict. phil.*, *art.* Ange), que la chute des anges est le fondement du Christianisme; quand il n'y aurait jamais eu d'anges, quand le démon n'eût point tenté Eve, que cette femme n'eût succombé qu'à sa curiosité et à sa convoitise, et que le langage du serpent ne fût qu'une allégorie, quel changement y aurait-il eu dans la religion ?

257. D. L'existence de ces esprits malveillants et envieux, réprouvés de Dieu et bannis du ciel est-elle bien certaine ?

R. L'on ne peut en douter sans résister à tous les motifs qui peuvent fonder une croyance. Il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Platon, de Plutarque, de Porphyre et d'une infinité d'autres auteurs païens, pour être convaincu que toute l'antiquité païenne a reconnu l'existence des démons. Les plus savants philosophes modernes, Locke, Clarck, Leibnitz, Newton en conviennent comme les anciens. Les Pères de l'Eglise, qui ont ou défendu le Christianisme, ou combattu l'idolâtrie pendant les premiers siècles, démontrent la même chose. Enfin les livres divins en font un point de foi. On ne peut donc nier leur existence sans élever ses idées sur les ruines de toutes les autorités, et sans se charger de l'explication d'une infinité d'événements incontestables qui n'ont pu se faire sans l'intervention des esprits (1).

258. D. Comment des intelligences célestes ont-elles pu s'aveugler au point de vouloir s'égaler à Dieu ?

R. 1° Comment des hommes qui prétendent posséder toutes les richesses du genie, peuvent-ils s'aveugler au point de nier l'existence de Dieu ? ce qui est tout aussi absurde que de vouloir lui être égal. C'est qu'il n'y a rien de si absurde que la raison ne puisse se persuader à un certain point, quand une fois elle s'écarte des lois de son auteur et des lumières qui doivent éclairer sa marche.

2° L'Ecriture, qui nous apprend la chute des anges, ne nous instruit pas de la nature de leur délit. Les saints Pères ne nous ont donné que comme des conjectures ce qu'ils ont écrit là-dessus. Quelques auteurs modernes, qui ont voulu en parler avec certitude, paraissent avoir trop écouté les leçons d'une théologie inquiète et d'une curiosité déplacée. Le passage d'Isaïe que quelques orateurs ont appliqué à cette matière regarde à la lettre le roi de Tyr, et peut tout au plus convenir au chef des anges rebelles dans le sens figuré. Dès lors l'on ne peut s'appuyer

raison de la simplicité des temps, le génie ou le langage des auteurs saints, etc., ont enveloppé ces grandes annales de la religion : laissons ce voile auguste et respectable à tant d'égards reposer sur les objets qu'il cache, plutôt que de rendre ce dépôt précieux (déjà confié, hélas ! à des mains trop faibles) sujet à l'inquiétude de l'imagination, à la fantaisie des savants factices, à l'étalage d'une érudition illusoire, à des discussions grammaticales, toujours ennuyantes et pédantesques, souvent dirigées par des vues dangereuses, et dont les sectaires de tous les siècles ont su tirer un parti si funeste à l'église de Jésus-Christ.

(1) *Adam non est seductus, mulier autem seducta in prævaricatione fuit.* 1 Tim. 2.

(2) Voyez le père Bourdal.; Sermon sur l'Epiphan. prem. part. Le célèbre orateur explique cette vérité d'une manière admirable.

(1) Cette réponse de l'Auteur est bien faible ; et c'est un singulier argument que l'autorité de toute l'antiquité païenne, c'est-à-dire de tant d'hommes qui méconnaissaient l'unité de Dieu, chose beaucoup plus évidente que l'existence des démons. Celle-ci n'étant même qu'un fait très-contingent, ne peut être connue d'une manière sûre ou même probable que par la révélation ; et toute opinion fondée sur d'autres motifs est absolument sans valeur. Si Newton, Leibnitz, et bien d'autres croyaient à l'existence des esprits, c'était dans leurs doctrines religieuses qu'ils puisaient cette croyance. Quant à l'intervention des esprits dans les choses du monde matériel, la religion nous apprend qu'elle a eu lieu quelquefois et à des époques fécondes en miracles. Mais quoique cette intervention ne soit pas impossible, il est sage de n'y croire dans chaque cas particulier qu'avec la plus extrême réserve. (L. D.)

sur toute la force des expressions, qui d'ailleurs sont évidemment métaphoriques, tant à l'égard du roi de Tyr qu'à l'égard des anges (1).

259. D. Si le démon a parlé par la bouche du serpent, pourquoi la malédiction de Dieu est-elle tombée sur le serpent même?

R. L'impression de la justice de Dieu ne pouvait être sensible à Adam et à Eve, que dans le sort du serpent; le châtiment du démon déjà relégué aux supplices éternels échappait à leurs regards..... Il est inutile d'examiner si la nature du serpent a souffert quelque révolution par l'iniquité de son ministère, ou bien si sa situation naturelle fut choisie de Dieu pour exprimer et transmettre aux enfants des hommes l'idée de la malédiction divine. Est-il raisonnable de contester la vérité d'une histoire parce qu'on en ignore une circonstance (2)?

§ III. — 260. [D. L'histoire de Moïse n'est-elle pas démentie par le témoignage des sciences naturelles, telles que la géologie et la physique, et par l'autorité des monuments de l'histoire profane? par exemple, son tableau de la création est-il conforme à ce que la science nous apprend des révolutions du globe et de l'organisation de l'univers; et de plus le monde n'est-il pas plus vieux que la Genèse ne le suppose?

R. Il n'y a rien dans l'histoire Mosaïque qui soit contredit par le témoignage des sciences, lorsqu'il ne s'agit que des faits bien avérés; et quant à l'antiquité du monde, au point de vue historique, il n'y a rien dans les monuments sérieux de l'histoire profane qui ne s'accorde avec les dates de la Genèse.

261. D. Il semble néanmoins qu'il en est autrement à ces divers points de vue. En ce qui concerne d'abord l'âge du monde, l'étude des diverses couches minérales qui composent l'écorce de notre globe, semble attester qu'il a été soumis à de grandes et nombreuses révolutions dont Moïse ne dit pas un mot; et de plus il est manifeste que la formation de ces couches nombreuses exige un intervalle de temps fort supérieur à celui qui se serait écoulé jusqu'ici d'après le témoignage de Moïse.

R. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de grands détails, ni de faire beaucoup de science géologique pour prouver que les faits qu'on signale ne contredisent pas le récit de la Genèse. Car, en mettant de côté toutes les autres explications, il suffit de faire remarquer que Moïse fait l'histoire de l'organisation du globe, tel que Dieu l'a établi *pour l'homme* dans un intervalle de 6 jours; mais qu'avant cette dernière organisation beaucoup d'autres ont pu se succéder pendant tant de milliers de siècles qu'on voudra, et que bien des révolutions ont pu accumuler les uns sur les autres les débris de ces divers systèmes. L'histoire de l'organisation *adamique*, commence à ces mots : *Et terra erat inanis;* mais rien ne prouve qu'il n'y ait pas un intervalle immense entre le moment auquel ces mots s'appliquent et la création primitive désignée par ces mots, *In principio creavit*. Or, s'il en est ainsi, Moïse n'avait nulle raison de nous faire l'histoire de ces systèmes qui étaient tout-à-fait étrangers à l'homme. En admettant cette idée bien simple, la Genèse n'a plus rien à démêler avec la géologie; et les savants peuvent faire sur ces révolutions nombreuses qu'ils croient reconnaître au sein de la terre autant de systèmes qu'ils voudront, sans que la Genèse les contredise, ou soit tenue de leur répondre.

262. D. Cette solution de la difficulté est en effet très-commode et très-simple; mais est-elle bien d'accord avec le texte de l'Ecriture, et de pareilles suppositions ne sont-elles pas téméraires?

R. Rien n'est plus inoffensif pour le texte sacré qu'une pareille supposition. En effet personne ne contestera, sans doute, que Dieu n'ait pu donner à la matière plusieurs organisations successives, sans y rattacher l'homme, ou avant de la mettre en rapport avec lui, qu'il n'ait pu la prendre dans l'état de son dernier chaos, et la disposer pour en faire le séjour de l'homme; puis inspirer un écrivain pour nous faire l'histoire de son origine et de la dernière organisation dont l'homme était le but, sans lui dire un mot des faits antérieurs qui étaient sans rapport avec lui. Enfin il a pu, après avoir proclamé par la bouche de l'historien inspiré le fait initial de la création de la matière, lui faire passer entièrement sous silence les faits subséquents, et commencer son histoire par ceux-là seulement qui avaient pour but la création de l'homme. Si Dieu a pu tout cela, il est donc parfaitement légitime d'interpréter le texte dans ce sens; il est raisonnable de le faire lorsqu'on y est conduit par des considérations extrinsèques d'un certain poids. Il n'y a jamais témérité à supposer des faits dont la Bible ne parle pas, quand, d'une part, elle ne les contredit nullement, et que d'ailleurs ils s'accordent sans aucun embarras avec tous ceux qu'elle révèle.

262bis. D. Mais du moins Moïse ne devait-il pas parler de certains faits desquels on est porté à conclure que notre globe a passé par

(1) *In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum. Sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis.* Is. 14, 13.

(2) Nous passons sous silence des subtilités sans nombre que l'incrédulité oppose à l'autorité de la Genèse, et nous renvoyons aux interprètes qui ont traité amplement ces matières : c'est chez eux que nos philosophes ont cherché ces objections, il est juste d'y chercher les réponses. On doit consulter surtout l'ouvrage de M. Duguet, *Explicat. de la Genèse*, 6 vol. in-8. Quoique les explications de l'auteur soient quelquefois plus allégoriques que littérales, elles répandent en général beaucoup de jour sur ce livre fondamental. J'ajouterai cette réflexion d'un sage sur quelques faits extraordinaires contenus dans les livres saints, et particulièrement dans la Genèse. « Ce fait présente à l'imagination un objet qu'elle n'admet qu'avec peine; mais c'est cette invraisemblance même d'un fait rapporté dans une histoire sérieuse et respectable qui persuade à ceux qui réfléchissent que le fait n'est point controuvé. Les imposteurs sont imitateurs et plagiaires. S'ils se plaisent à étonner l'imagination, ils se gardent bien de la rebuter gratuitement. »

des révolutions singulières dont la lecture de la Bible ne nous donne certes pas l'idée. Par exemple, sa forme aplatie aux pôles et le fait démontré de sa chaleur centrale intérieure ne déposent-ils pas en faveur de l'hypothèse qu'elle a été et qu'elle est présentement encore une masse en fusion; et que la surface seule de cette lave incandescente est aujourd'hui figée? Or non seulement on ne voit rien de semblable dans la Bible, non seulement le récit de Moïse paraît s'accorder mal avec cet état primitif de la terre; mais encore ce fait capital donne beaucoup de consistance aux hypothèses qui font sortir la terre du soleil, ou lui donnent quelque origine analogue.

R. 1° Le fait de la chaleur centrale de la terre n'est nullement prouvé; il est certain seulement que la température va croissant à mesure qu'on s'enfonce au-dessous de sa surface; mais jusqu'où s'étend cette progression, c'est ce que l'on ignore. Il est possible que la source de cette chaleur interne ne soit pas très-éloignée de sa surface; qu'elle soit due, par exemple, aux actions chimiques qui s'exercent entre les corps simples, et donnent lieu aux combinaisons dont se composent les couches supérieures du globe. Cette manière de voir est adoptée par une grande partie de savants qui répudient pour beaucoup de raisons l'hypothèse de l'incandescence centrale.

2° Omettons néanmoins cette incandescence. Rien ne prouve que Dieu ait dû placer la matière dans telles conditions de température plutôt que dans telles autres. Il a pu créer notre globe chaud aussi bien que froid, incandescent aussi bien que gelé; et nous jugeons mal de la température à laquelle il a dû le soumettre dans l'origine par celle où nous vivons nous-mêmes. Il a fallu seulement qu'il en disposât la surface pour qu'elle pût s'accommoder à notre organisation; mais quant à l'état primitif de cette masse rien, encore une fois, n'établit qu'elle dût être à zéro plutôt qu'à une température de 25,000 degrés. Si elle a été primitivement liquide au moyen du feu, on peut attribuer à sa rotation, dans cet état, sa forme aplatie. Mais on peut supposer également qu'elle était à l'état liquide par d'autres causes; qu'elle offrait, par exemple, une masse limoneuse, comme semble l'exprimer la Genèse; or, par l'effet de sa rotation sur son axe, pendant les deux premiers des six jours, elle a pu s'aplatir à ses pôles, et conserver cette forme subséquemment, quand Dieu la solidifia au troisième jour.

Donc il n'y a rien dans l'état actuel de la science qui contredise la Genèse sur la question de l'antiquité et de l'origine de notre globe.

263. D. Mais n'en est-il pas autrement, si l'on envisage non l'antiquité absolue de la masse de la terre, mais l'état de sa surface, l'âge de nos continents? N'est-il pas reconnu que certains fleuves ont formé des atterrissements énormes, dont la formation exige plus de 50,000 ans? C'est ainsi que le Delta de l'Égypte est un dépôt du Nil; la Lombardie a été déposée par le Pô; une partie de l'Inde par le Gange; le Latium par le Tibre, etc.? Enfin n'a-t-on pas reconnu que certains volcans, tels que l'Etna et le Vésuve, avaient vomi des laves dont on reconnaît les couches inférieures, après plus de 14,000 ans?

R. 1° Non seulement aucun fait ne démontre l'antiquité antibiblique de nos continents comme nous allons le prouver, mais il en est un grand nombre qui établissent leur récence comparative. Néanmoins, comme leur état primitif a été modifié par le déluge, c'est une question que nous aurons à discuter plus loin.

2° Les faits cités, et particulièrement les atterrissements fluviatiles ne prouvent absolument rien.

En effet, rien n'est plus gratuit que l'assertion qui attribue au dépôt des fleuves la formation *totale* des terrains sur lesquels ils coulent. En supposant les observations bien faites, et matériellement incontestables, en faisant abstraction d'une foule de difficultés et d'objections sérieuses qu'on peut leur opposer, rien n'est plus simple que d'admettre un terrain préexistant aux dépôts, terrain à travers lequel les fleuves auront coulé depuis un temps quelconque, et qu'ils auront exhaussé et étendu par leurs sédiments. Il est manifeste que, s'ils ont pu déposer sur leur fond primitif les roches pulvisculaires dont il s'agit, ils auront pu également les déposer sur un terrain primordial, comme ils le font encore tous les jours sur le terrain qui existe déjà. Or quel est l'homme qui puisse affirmer qu'il n'existait pas à l'époque où les fleuves ont commencé à couler d'autre sol, d'autre terre que celle qui revêtait les flancs des montagnes, et que les courants auront entraînée avec eux? Et s'il y en avait sur ces plans inclinés, pourquoi n'y en aurait-il pas eu ailleurs? pourquoi des couches obliques, et non des couches horizontales? Or s'il a pu exister un sol primitif sur lequel les fleuves ont pu couler, il faudrait qu'on pût mesurer à partir de quelle profondeur ce sol s'est exhaussé par le dépôt de chaque fleuve, pour pouvoir faire un calcul sur l'ancienneté de ces dépôts. Or c'est ce qu'on n'a pas encore songé à faire, et ce qui même ne serait pas possible.

En ce qui concerne les volcans, on a tiré des conclusions très-hasardées d'observations très-mal faites. Pour ne parler que du fait le plus cité et le plus remarquable en ce genre, Brydone avait affirmé qu'un grand nombre de couches alternatives de laves et de terre végétale se succédaient dans un terrain à raie réale où l'on avait creusé un puits, et il supposait que la formation de chaque couche de terre exigeait deux mille ans. Or il ne faut pas le dixième de cet intervalle pour la formation de couches épaisses sur lesquelles de grands arbres peuvent végéter; car la lave due à l'éruption de l'Etna en 1636, est aujourd'hui couverte de bois.

Enfin en admettant qu'on découvrît dans les produits volcaniques des preuves d'une antiquité qui excède la chronologie de la Ge-

nèse (ce qu'on ne fera pas), on pourra les rapporter à cette époque antérieure où l'homme n'existait pas encore: mais c'est là une ressource dont nous n'avons assurément pas besoin.

264. D. N'a-t-on pas considéré les six jours de la Genèse comme autant de longues périodes de durée indéterminée, pendant lesquelles ont eu lieu les révolutions dont notre globe a été le théâtre? Peut-on admettre ce système: et dans le cas contraire, quelle idée faut-il se faire des jours de la création?

R. L'hypothèse des périodes indéterminées fait trop de violence au texte, pour que des esprits sérieux puissent s'y arrêter. Elle suppose qu'après la création de chaque jour ou de chaque époque, Dieu détruisit son œuvre par d'immenses révolutions, et se servit du sol bouleversé comme de support à une création nouvelle. Or le texte sacré donne-t-il à entendre rien de semblable? De plus il en *résulte* une foule d'embarras relativement aux espèces conservées. Enfin le mot *yom*, qui signifie littéralement *jour*, n'est employé pour désigner une autre période que dans des cas fort rares où son sens est déterminé par d'autres mots ou par les circonstances évidentes du récit.

Il n'y a pas de raison pour ne pas considérer les jours génésiaques comme de véritables jours de vingt-quatre heures déterminés par une révolution de la terre sur son axe. Sans doute Dieu n'avait pas besoin de semblables intervalles pour accomplir son œuvre : mais il était libre de les employer; et le texte prouve qu'il a jugé à propos d'en agir ainsi.

265. D. Mais en admettant des jours ou plutôt des révolutions terrestres de vingt-quatre heures, alors qu'il n'y avait pas encore de soleil, comment le jour peut-il être distingué de la nuit? D'un autre côté, comment la lumière a-t-elle pu exister dès le premier jour avant le soleil et tous les astres?

R. On sait aujourd'hui que la lumière est un fluide ayant une existence indépendante, et qui est mise en vibration par les corps dits *lumineux*, comme l'air est mis en vibration par les corps sonores, indépendamment desquels il existe. C'est même là une circonstance véritablement merveilleuse du récit génésiaque. Assurément tout le monde est porté à croire que la lumière *émane* du soleil et des étoiles; et Newton admettait avec le vulgaire qu'elle était la substance même de ces astres lancée par eux de tous côtés dans l'espace. Or, malgré cette sorte d'évidence, l'écrivain sacré affirme dès le début de son livre que la lumière existe avant tous les astres! Et voilà qu'aujourd'hui la science lui rend les armes! Cette absurdité de la Génèse, est devenue une vérité démontrée; et pour arriver là, il a fallu tomber sur des expériences desquelles résulte cet incroyable paradoxe : Que la lumière ajoutée à de la lumière donne de l'obscurité. N'est-ce pas là pour l'écrivain biblique un caractère d'inspiration bien manifeste?

Cela posé, rien n'est plus facile à comprendre que les jours sans soleil et les jours distingués des nuits. Si la sensation lumineuse est produite par les vibrations du fluide éthéré, Dieu a pu produire ces vibrations immédiatement, et ne confier ce rôle au soleil que quelque temps après. Or le fluide vibrant comme si le soleil l'eût ébranlé, et la terre tournant sur son axe, ses diverses parties ont dû être successivement dans la lumière et dans l'ombre; de là les jours et les nuits, comme si le soleil eût rempli ses fonctions actuelles.

266. D. Mais si le soleil et les étoiles n'ont été créés que le 4e jour, et ne l'ont été que pour l'homme, comment expliquer que les animaux fossiles, qui, d'après l'explication ci-dessus, appartenaient à un système de création antérieur à celui que nous raconte Moïse, comment, dis-je, expliquer en eux l'existence de l'organe de la vue?

R. 1° Rien n'oblige à supposer que les astres ont été créés le 4e jour. Il est permis de croire qu'ils existaient déjà, mais dans l'état d'inertie qui les rendait invisibles. Qu'au 4e jour Dieu leur ait confié la fonction de faire vibrer la lumière, alors, mais alors seulement, ils auront été visibles; et il est possible que cette modification soit ce que l'écrivain sacré indique par le mot *fecit*. Il est remarquable en effet que le mot employé ici est différent du mot qu'on trouve au premier verset pour indiquer la *création* de la matière. Remarquons aussi qu'il n'est pas question non plus de la *création* de la lumière au premier jour; et que le commandement divin *Sit lux* peut représenter l'effet résultant de la mise en vibration du fluide éthéré, puisque sans cette vibration la lumière est comme si elle n'existait pas.

2° Conformément à cette dernière remarque, la lumière a pu exister sans les astres avant la création de l'homme; et les vibrations être produites soit immédiatement par Dieu, soit par une cause physique différente que nous ignorons.

§ IV. — 267. D. Si les sciences ne peuvent convaincre d'erreur l'écrivain biblique en ce qui concerne l'antiquité de la terre, n'en est-il pas autrement des monuments de l'histoire profane? La chronologie de la Bible ne saurait s'accorder avec les annales de différents peuples qui débordent de beaucoup l'époque du déluge.

R. Nous croyons qu'il est très-facile d'accorder la chronologie de la Bible avec les annales authentiques des anciens peuples. Mais il faut adopter, il est vrai, la chronologie des Septante préférablement à la chronologie vulgaire. Suivant celle-ci l'époque du déluge ne serait antérieure à notre ère que de 2,357 ans. Suivant les Septante, un intervalle moyen de 3,000 ans séparerait ces deux époques.

268. D. Mais la chronologie des Septante est-elle légitime, existe-t-il pour la préférer à l'autre des raisons intrinsèques?

R. Cette chronologie est parfaitement lé-

gitime, et c'est sur quoi tous les Chrétiens sont d'accord. Elle a été suivie exclusivement dans les premiers siècles de l'Eglise, même par des Conciles œcuméniques, et elle l'est encore par le Martyrologe romain.

Pour ce qui est des motifs qui doivent lui faire donner la préférence sur la chronologie vulgaire, ils résultent principalement de l'accord qui existe entre le texte grec des Septante, le texte samaritain, et le texte de l'historien Josèphe, qui a composé son ouvrage sur l'exemplaire hébreu du temple, qui était le texte officiel à son époque. Il existe, il est vrai, quelques embarras pour pouvoir concilier différents passages de Josèphe qui favorisent tantôt l'une, tantôt l'autre chronologie, ce qui vient de ce que les différents copistes les ont altérés, chacun selon son système. Mais comme au frontispice de son ouvrage Josèphe déclare embrasser un espace de 5,000 ans, chiffre qui se trouve dans tous les exemplaires sans exception, et que depuis la création d'Adam jusqu'à Josèphe, il ne s'est écoulé que 4,000 ans, selon la chronologie de la Vulgate, il est évident que Josèphe a suivi la chronologie des Septante. D'où il résulte que l'exemplaire que les Septante ont traduit, que celui que Josèphe avait sous les yeux, et enfin le Pentateuque samaritain qui leur était étranger, se trouvaient d'accord sur la chronologie. L'autorité est donc en faveur de ceux-là, et nullement pour le texte hébreu, postérieur a la ruine du temple, alors que la Synagogue n'avait plus d'existence légitime; texte sur lequel S. Jérôme a fait sa traduction latine. Aussi la chronologie des Septante est préférable, même indépendamment de son accord avec les monuments authentiques de l'histoire profane (1).

269. D. Cependant la Vulgate n'a-t-elle pas été déclarée authentique par le Concile de Trente?

R. Oui sans doute; mais cette déclaration d'authenticité laisse en dehors la question de chiffres, comme en conviennent plusieurs théologiens du concile, et comme l'atteste Baronius, qui fait remarquer que l'Eglise romaine continue à suivre la chronologie des Septante. Le second Concile œcuménique de Nicée a adopté formellement celle-ci; et le Concile de Trente n'aurait pu le contredire.

269 bis. D. Eh bien! même en se rattachant à la chronologie des Septante qui place l'époque du déluge 3,000 ans environ avant notre ère, cet espace n'est-il pas trop restreint pour admettre les prétentions de plusieurs peuples à une antiquité beaucoup plus haute? Les Chaldéens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois présentent des annales qui semblent incompatibles avec les chiffres bibliques.

R. Si nous examinons avec quelque soin ces prétentions, nous reconnaîtrons aisément que bien loin de contredire la Bible, les monuments authentiques de l'histoire profane s'accordent parfaitement avec elle. Entrons dans les détails.

Pour ce qui est des Chaldéens, personne ne prend au sérieux les 7 à 8 cent mille ans qu'ils se donnaient selon Pline. Il n'existe d'eux aucune histoire authentique qui les fasse plus vieux que la Bible elle-même ne les suppose. Le monument qui favorise le plus leurs prétentions à l'antiquité, c'est la célèbre collection de 1,903 ans d'observations astronomiques que Callisthènes trouva chez eux. Or en admettant ce fait que quelques savants contestent, il en résulte que leurs observations remontaient à peine à 2,200 ans avant notre ère; et comme leurs observations d'éclipses, faites 14 siècles plus tard, sont fort grossières, ainsi qu'on le voit dans Ptolémée, il en résulte que les observations recueillies par Callisthènes sont telles que les plus anciennes peuvent êtres supposées aussi élémentaires que possible, ainsi que les font les peuples nouveaux, les tribus sauvages. Donc l'origine de la nation chaldéenne peut rester encore fort en-deça du déluge.

L'histoire des Chinois n'a rien d'authentique au-delà du règne d'Yao, que le *Chouking* désigne comme le premier empereur de ce pays. Or le commencement de son règne est fixé à l'an 2357 avant J.-C. Quelques auteurs, il est vrai, placent avant lui d'autres empereurs; en remontant jusqu'à Fohi; mais outre une foule d'invraisemblances de détail, il est manifeste que le Chouking ne les rejeterait pas, s'il n'avait de bonnes raisons pour cela. Il faut remarquer de plus que l'état où Yao trouva la Chine, suivant Mengtzé, commentateur de Confucius, est celui d'une terre couverte par les eaux, par suite du défaut de débouché des fleuves; ce qui s'accorde parfaitement bien avec les bouleversements produits par le déluge, et cela à une époque qui ne pouvait être fort éloignée. Enfin il faut remarquer encore qu'après Fohi, vient une impératrice, *Noua*, sous laquelle il y eut *un déluge*. Assurément en voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que, avec bien des incertitudes et des altérations, la partie authentique de l'histoire chinoise s'accorde fort bien avec la Bible.

Les prétentions des Indiens sont de deux sortes. Selon eux l'humanité a passé par plusieurs époques composées de plusieurs millions d'années; mais nous sommes dans une 4e période, qui aurait commencé vers 3100 ans avant J.-C., et qui aurait été précédée par un déluge. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour montrer autant d'accord qu'il en faut entre l'histoire indienne et la Bible.

Enfin pour ce qui concerne les Egyptiens, la question doit être divisée. D'une part leurs annales historiques, d'autre part leurs antiquités, dont l'interprétation est aujourd'hui complète, enfin les monuments de leurs sciences, ont été considérés comme déposant en faveur d'une antiquité prodigieuse. Examinons d'abord leur histoire,

(1) Voir, pour le développement de cette thèse, la *Dissertation latine en faveur de la chron. des Septante*, tome 3 d'Ecriture sainte, dans les *Cours complets*.

Laissant de côté les récits incohérents d'Hérodote et de Diodore de Sicile, nous ne nous occuperons que de l'histoire égyptienne rédigée par Manéthon, et dont il ne nous reste que des extraits, qui ne se composent même que de listes royales. En additionnant les durées des règnes de ses 24 dynasties, on trouve un total de 5,000 ans environ, qui déborde de plus de 20 siècles les limites posées par la Bible.

Mais on remarquera, 1° que Manéthon lui-même, au prologue de son ouvrage, dit avoir recueilli ses renseignements primitifs sur des colonnes, où le premier Hermès les avait gravés *avant le déluge;* 2° que les premières dynasties ont pu être simultanées, c'est-à-dire, régner sur divers points de l'Egypte, ce qui détruit le résultat de l'addition de leurs règnes, et cette hypothèse est conforme aux faits primitifs partout ailleurs; 3° que cette simultanéité des 15 ou 16 premières dynasties résulte manifestement de *la comparaison* des listes de Manéthon et d'Eratosthènes (1), où les mêmes personnages ne peuvent se trouver à la même époque qu'en admettant la simultanéité. Or si les 16 premières dynasties sont collatérales, comme la 17ᵉ ne remonte guère qu'au 22ᵉ siècle avant notre ère, on reconnaît aisément qu'on peut les placer toutes dans un intervalle de 3,000 ans. On trouve ainsi que la fondation du royaume d'Egypte par Menès remonterait à l'an 2900; et l'on a plusieurs raisons, pour considérer Menès comme fils de Cham. Donc l'histoire égyptienne peut être renfermée dans les bornes de la chronologie biblique.

En second lieu, le témoignage des monuments de sculpture, d'architecture et d'écriture que nous ont laissés les Egyptiens ne dément en quoi que ce soit celui de Moïse. En effet aucun de ces monuments ne remonte au-delà du 19ᵉ siècle avant notre ère, d'après le témoignage des savants qui ont adopté avec le plus de zèle les idées les plus favorables à la haute antiquité de l'Egypte. Or entre cette époque et le déluge il y a plus de 1,000 ans d'intervalle. Nous ferons remarquer à cette occasion que les monuments égyptiens ont confirmé en deux points l'autorité de la Bible; 1° en ce qui concerne l'invasion de Jérusalem sous Roboam, par le roi Sésac ou Sésonch, le triomphe de ce monarque est figuré sur les monuments de Thèbes, et l'on y voit parmi les vaincus un roi de Juda, selon la légende qui accompagne la figure. Or l'époque égyptienne de Sésonch s'accorde parfaitement avec l'époque biblique de Roboam. 2° Nous possédons des papyrus écrits qui remontent au 17ᵉ siècle avant notre ère. Donc, comme nous l'avons fait remarquer déjà, l'écriture existait très-antérieurement à Moïse. On voit ce qu'il faut penser de l'assertion de Voltaire, qui prétendait que Moïse n'avait pu écrire le Pentateuque, l'art de l'écriture n'existant pas à son époque, et les matériaux pour écrire manquant également.

(1) Voir les *Soirées de Montlhéry*, 2ᵉ édit.

Enfin pour ce qui concerne les monuments des sciences de l'Egypte, ce sont ou des périodes astronomiques très-exactes dont les Egyptiens auraient été en possession depuis fort longtemps, et qui supposeraient des siècles d'observation et d'étude pour lesquels la chronologie de la Bible serait trop resserrée; ou des monuments figurant un état du ciel très-antérieur aux époques bibliques, comme les Zodiaques des temples d'Esné et de Dendérah; ou enfin la composition même du zodiaque astronomique, que, d'après ses emblèmes, le fameux Dupuis prétendait être une invention égyptienne, mais qui représentait également un état de la sphère céleste très-antérieur au déluge mosaïque.

Or d'abord les prétendues périodes n'existent qu'à l'état d'emblèmes, dont l'interprétation est excessivement arbitraire; en second lieu rien ne prouve que les Egyptiens aient connu leur degré de précision: enfin les connaissances délicates qu'elles supposent sont incompatibles avec l'ignorance des Egyptiens en astronomie à des époques postérieures.

Les zodiaques d'Esné et de Dendérah qui ont donné lieu pendant un quart de siècle à une foule de systèmes, ont été enfin reconnus pour des monuments de l'époque romaine; et il y a sur ce point accord parmi les savants. De plus ce sont des monuments *astrologiques* et non astronomiques.

Quant à ce qui est du zodiaque en lui-même, il remonterait, d'après la théorie de Dupuis, au-delà du déluge, il est vrai, mais en deçà de l'époque de la création. Ce zodiaque qu'on retrouve chez tous les peuples, pourrait donc être un zodiaque primitif, transmis par la famille de Noé, et conservé chez toutes les tribus postdiluviennes. Il faut remarquer seulement que les interprétations données par Dupuis aux emblèmes zodiacaux sont arbitraires, la plupart forcées, quelques-unes absurdes; et que le système de l'abbé Pluche est sous ce rapport beaucoup plus satisfaisant. Or, selon ce dernier, c'est à une époque très-peu antérieure à notre ère que le zodiaque se rapporterait. On voit donc qu'on peut donner à ce monument une antiquité qui le fasse antérieur au déluge, et l'on peut aussi admettre, si l'on veut, que des connaissances astronomiques très-profondes appartenant à cette époque aient traversé le déluge par la famille de Noé, et se trouvent chez différents peuples à l'origine même des nations. S'il était avéré que des peuples au berceau possédassent de telles connaissances quand ils étaient nécessairement ignorants sur tout le reste, ce serait une énigme dont la Bible seule offrirait la solution.

Mais, en fait, il est aujourd'hui démontré que notre zodiaque est entièrement d'origine grecque, et qu'il n'existait pas au temps d'Homère. Il s'est formé pièce à pièce, et n'a été complété que par Hipparque, ou par un

des contemporains de cet astronome. Tous les zodiaques orientaux n'en sont que des copies. Aucune sculpture zodiacale n'existe sur les monuments égyptiens qui soit antérieure à notre ère. Le zodiaque indien lui-même, dont l'antiquité monumentale a été tant exaltée, est si bien une copie du zodiaque d'Hipparque, que les noms des douze signes sont des noms grecs, très-reconnaissables. Ainsi tombe tout l'échafaudage scientifique élevé contre la Bible sous les auspices de l'astronomie.

Mais il existe un genre de considérations en dehors de tout débat scientifique, et tout-à-fait à la portée des esprits pourvus du simple bon sens, duquel il resulte, avec la plus complète évidence, que Moïse n'a pu écrire une chronologie et une histoire des premiers temps du monde qui fussent dans le cas d'être démenties par les véritables annales de l'Egypte. En effet Moïse a vécu précisément en Egypte pendant un siècle; il était savant et versé dans toutes les connaissances égyptiennes, comme en convient Manéthon lui-même; donc il devait connaître l'histoire et les antiquités de l'Egypte aussi bien pour le moins que Manéthon auquel il est antérieur de 1,200 ans. Cela posé, comment eût-il pu écrire une histoire du monde qui aurait été démentie par les annales égyptiennes; quand il n'avait aucun intérêt à agir ainsi; car peu lui importait au fond, s'il écrivait un roman, de placer son déluge quelques siècles plus tôt ou plus tard; de compter 20 générations patriarchales plutôt que 10 ou 50. Et au contraire en écrivant le faux, il était en butte aux réclamations des Egyptiens et des Hébreux eux-mêmes, qui vivant en Egypte depuis plus de deux siècles devaient en connaître l'histoire. C'est donc sans aucun intérêt, et même contre ses intérêts qu'il aurait écrit une fausse histoire, quand d'ailleurs il était à même plus que personne de connaître la véritable! Voilà une prétention absurde; et une aussi énorme impossibilité réfuterait seule toutes les hypothèses antibibliques tirées de l'histoire égyptienne. On peut même dire qu'elle réfute également toutes les autres histoires profanes, lorsqu'elles dépassent les limites posées par le déluge; car Moïse compte les générations peu nombreuses qui comblent l'intervalle compris entre le déluge et son époque. Or ces générations devaient être connues des Hébreux par la tradition; et cette tradition était facile et sûre, parce que sa chaîne ne se composait que d'un petit nombre d'anneaux. Comment Moïse aurait-il donc inventé un fait comme le déluge, et l'aurait-il placé si près de son époque, si la mémoire de ses contemporains n'eût été d'accord avec lui?

Ainsi, en définitive, il n'existe rien, ni dans les sciences, ni dans les monuments historiques qui contredise sérieusement la Bible en ce qui concerne l'âge du monde, ou même qui ne s'accorde parfaitement avec elle.

§ V. — 270. D. Mais si l'on ne peut historiquement faire remonter l'origine des peuples au-delà de l'époque biblique du déluge, cet événement considéré en lui-même est-il pour cela bien authentique, et n'est-il pas sujet à beaucoup d'objections insolubles?

R. Le déluge est un événement historique d'une authenticité complète. Pour ébranler sa certitude, il faudrait administrer des preuves qui n'existent pas; bien plus, il existe des faits géologiques et des témoignages historiques qui s'accordent parfaitement avec le fait du déluge dont ils sont la conséquence, et qui déposent par cela même en faveur de la tradition mosaïque.

271. D. Quels sont les faits physiques que l'on peut invoquer à l'appui du déluge de la Genèse?

R. Ces faits sont nombreux. Nous allons exposer sommairement les principaux.

Le premier fait est l'existence des vallées de *dénudation*. Des terrains souvent élevés ont été creusés sur une grande longueur, et les couches homogènes qui se correspondent sur les flancs de l'excavation prouvent qu'il y avait autrefois continuité, et qu'une force immense l'a rompue et a emporté les débris au loin. Un pareil fait ne trouve d'explication facile que dans les torrents du déluge.

Le second fait est l'existence des dépôts de sables et de cailloux roulés tels que la mer en jette sur ses rivages, dépôts semés partout, loin de l'Océan, et jusque sur des hauteurs inaccessibles aux eaux pélagiennes. Les coquilles nombreuses qu'on trouve sur les montagnes sont un fait analogue et encore plus concluant, s'il est possible. Ces dépôts divers s'expliquent fort bien par le déluge, et difficilement par toute autre hypothèse.

Le troisième fait est l'existence des *blocs erratiques*. On appelle ainsi des masses énormes qu'on trouve disséminées çà et là sur des terrains d'une nature entièrement différente et loin des montagnes rocheuses dont elles ont pu se détacher. On en connaît qui présentent jusqu'à 1,000 mètres cubes de granit, et pèsent plus de 5 millions de livres. Or jusqu'à présent on n'a pu expliquer ces transports que par les torrents diluviens.

Un quatrième fait est l'existence des cavernes à ossements. On trouve de nombreuses grottes, où des ossements nombreux d'animaux, d'espèces et d'habitudes différentes, sont empilés pêle-mêle, et empâtés dans un limon épais qui souvent recèle en outre de nombreux coquillages. Par fois des ossements humains et des débris de poteries ont été trouvés dans ce limon. Quelque explication qu'on veuille donner de la coexistence dans ces cavernes d'ossements d'animaux antipathiques, le limon épais qui les empâte et la présence des coquillages ne peuvent s'expliquer que par l'engouffrement des flots diluviens, quand on considère surtout que ces cavernes sont souvent hors de la portée des courants actuels.

Enfin un cinquième fait (pour n'en plus citer d'autres) consiste dans les débris animaux si nombreux dont certaines ré-

gions du globe sont parsemées. La Sibérie et le nord de l'Amérique sont jonchées d'ossements de buffles, d'éléphants et de rhinocéros, animaux qu'on n'y trouve plus aujourd'hui. On y a même trouvé un rhinocéros tout entier enfoui sous une légère couche de sable et un éléphant tout entier incrusté dans un bloc de glace. Ces animaux ont dû périr victimes d'une catastrophe soudaine, sans quoi leurs corps se seraient décomposés à l'air, tandis qu'ils étaient très-bien conservés. Or le déluge et les bouleversements qu'il produisait sur le sol expliquent mieux ces faits que tout autre système.

272. D. Les nombreux coquillages et tous les animaux fossiles qu'on trouve incrustés dans le calcaire et les autres couches de la croute du globe ne sont-ils pas aussi le produit du déluge?

R. Nullement; et l'on n'a pu concevoir cette idée que l'orsqu'il n'existait pas encore *d'études géologiques*. Les débris laissés par le déluge n'existent qu'à la surface du sol, ou constituent les terrains meubles. Mais les immenses couches de roches dures qui recèlent les fossiles proprement dits n'ont pu être dissoutes par le séjour des eaux à la surface de la terre pendant quelques mois, pas plus que l'Océan ne dissout le fond sur lequel il repose. Ces sédiments et ces fossiles appartiennent à l'ère *antéadamique*, c'est-à-dire à ces époques où Dieu organisait et bouleversait la terre, avant de la disposer pour en faire le séjour de l'homme, et y placer sa dernière création.

273. D. Quelles sont maintenant les preuves historiques qu'on peut citer à l'appui du déluge de la Genèse?

R. La tradition universelle, le témoignage de toutes les histoires. D'abord celle des Juifs, dont l'autorité, au simple point de vue humain, a d'autant plus de poids, que c'est, de l'aveu universel, le plus ancien de tous les livres. Les Chaldéens reconnaissent également un déluge, comme on le voit dans leur histoire écrite par leur prêtre Bérose, et les circonstances de ce déluge semblent calquées sur le récit de la Bible. Les Indiens font précéder l'âge ou le *yougam* actuel par un déluge qu'ils fixent à une époque rigoureusement contemporaine du déluge biblique. Les Chinois placent leur empereur Yao en 2357, et disent qu'alors le sol était encore inondé jusqu'à une grande hauteur. De plus ils placent auparavant l'impératrice *Noua*, sous laquelle il y eut *un déluge*. Pour ce qui est des Egyptiens, les prêtres de Saïs disaient à Solon qu'il y avait eu autrefois un déluge qui avait englouti l'Attique, mais que l'Egypte avait été préservée, parce qu'il n'y pleut jamais. Cette restriction ne détruit pas le fait principal; mais son peu de valeur disparaît devant cette assertion de Manéthon lui-même, que les anciens temps de l'Egypte avaient été décrits sur des colonnes par le premier Hermès *avant le déluge*, et recueillis par le second Hermès après cet événement.

Nous nous contenterons de ces témoignages, et nous ne dirons rien des déluges grecs, et de beaucoup d'autres, tels que celui des mexicains, qui a les rapports les plus complets avec celui de Moïse. Ces peuples ont pu tenir leurs traditions de seconde main; ce qui leur ôte le caractère et l'autorité des traditions véritablement primitives. Mais celles que nous avons citées remplissent complètement le but.

274. D. Si le déluge a détruit la race humaine, comment ne trouve-t-on pas de débris humains, comme on trouve tant de débris d'animaux?

R. On peut admettre que les espèces animales étaient incomparablement plus répandues que l'espèce humaine, et que celle-ci était concentrée dans les régions de l'Asie qu'on n'a pas encore explorées géologiquement. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne trouve pas dans nos contrées de débris de l'homme, qui n'y habitait pas, tandis qu'on y trouve des restes d'animaux qui en peuplaient lesso litudes. Les ossements humains, comparativement peu nombreux, que le déluge a ballotés ont pu se fractionner à un point qui en dérobât la connaissance, et se déposer au fond des mers quand l'océan rentra dans son lit. Enfin nous avons dit déjà que des ossements et des débris des arts de l'homme se trouvaient quelquefois mêlés aux débris animaux dans le limon des cavernes à ossements Ces os qui sont entièrement dépouillés du principe organique peuvent être rapportés à l'époque diluvienne.

275. D. Mais l'histoire du déluge ne présente-t-elle pas une foule d'invraisemblances et d'impossibilités physiques? en admettant même l'intervention miraculeuse de la puissance divine pour créer et anéantir ensuite les eaux qui servirent à inonder la terre, comment concevoir que tous les animaux aient pu être rassemblés par Noé et sa famille, et surtout renfermés dans l'arche? On compte aujourd'hui les espèces animales par centaines de mille. Or assurément Moïse ignorait tout cela; car il n'eût pas fait rassembler et renfermer dans un espace si étroit tant de myriades d'animaux. Que serait-ce s'il avait fallu conserver toutes les espèces végétales, qui sont pour le moins aussi nombreuses?

R. Remarquons d'abord qu'il n'est nullement question dans la Genèse de la conservation des végétaux. Les plantes se conservèrent dans le sol, à l'état de semences ou de racines; témoin le rameau vert d'olivier que la colombe rapporta dans l'arche. Si le déluge bouleversa le sol en beaucoup d'endroits, par suite des accidents du terrain qui déterminaient des chutes torrentueuses, en beaucoup d'autres il ne dut rien produire de semblable. C'est ainsi que nous voyons des rivières former des tourbillons et des rapides en quelques points où elles roulent des rochers; tandis qu'ailleurs elles coulent mollement sans déplacer le moindre caillou au fond de leur lit.

En ce qui concerne les animaux, on remarquera que les insectes, et même les trois types des mollusques, des articulés et des rayonnés, sont, à très-peu d'exceptions près, ovipares,

et que ces types forment plus des trois quarts du nombre total des espèces. Or les œufs de ces animaux ont pu être conservés dans le sol, et postérieurement vivifiés par les influences de l'air et du soleil, aidées elles-mêmes au besoin par l'intervention divine. On remarquera aussi que les poissons sont hors de cause; l'Ecriture ne parle pas d'eux, et il n'y a pas de raison bien claire pour que le déluge les ait fait périr. Cette double défalcation faite, il ne reste qu'une bien petite fraction du nombre total des espèces. Dès lors le rassemblement et la conservation dans l'arche n'offre plus de difficultés bien effrayantes.

Il ne faut pas oublier que Noé put disposer d'un temps énorme pour opérer ce rassemblement; que toutes les espèces pouvaient avoir des représentants dans un cercle géographique assez restreint, et qu'enfin Dieu a pu et dû pourvoir à la facilité de l'opération. De plus, outre qu'il est bien clair que Noé n'a pas dû enfermer dans l'arche plusieurs variétés d'une même espèce, il n'est pas certain qu'il ait dû y renfermer toutes les espèces; il n'est pas impossible que les espèces n'y aient été représentées par le genre, et qu'elles se soient produites subséquemment par la modification du genre, comme la modification de l'espèce produit les variétés. Rien de semblable, il est vrai, n'arrive aujourd'hui: les espèces sont stables, et sont devenues des types; mais un fait actuel n'est pas un fait nécessaire; et puisque les races animales se trouvaient alors dans des circonstances physiques fort différentes de celles qui règnent maintenant, rien n'empêche de croire que les générations animales n'aient pas été enchaînées par les lois qui les régissent aujourd'hui. D'ailleurs d'après le but que Dieu se proposait n'a-t-il pas pu donner aux genres cette vertu plastique qui aurait produit une foule d'espèces après le déluge? Par là il facilitait le rassemblement et la conservation des animaux, qui étaient réduits à des genres peu nombreux; et il pourvoyait ensuite à la dissémination d'une foule de races nouvelles destinées à peupler le globe, et à y répandre la variété. Dans cette intervention divine, il n'y a rien que de très-simple; et si le fait fondamental du déluge était un fait miraculeux, il est naturel de le soutenir par le concours d'autres faits surnaturels que le but de Dieu exigeait, et qui sont d'ailleurs faciles à concevoir.

Il résulte de tout ce qui précède que l'histoire biblique, en ce qui concerne les origines du monde, ne présente aucune difficulté qui mette en droit de nier son inspiration (1).

(1) Tout ce qui précède, et qui forme les 3e, 4e, et 5e paragraphes du présent chapitre, n'est qu'un exposé sommaire tel qu'il est exigé par la nature de cet ouvrage. Les développements de ces diverses théories se trouvent dans le tome 3 du *Cours d'Ecriture sainte*, faisant partie des *Cours complets*. Voir aussi les *Soirées de Montlhéry*, 2e édition, où cette matière est traitée d'une façon encore plus complète. (L. D.)

§ VI. — 276. D. Si la Bible ne peut être convaincue d'erreur en ce qui concerne l'âge du monde, peut-on aussi la défendre contre le fait d'une foule d'erreurs de physique qu'elle semble renfermer, et qui ne s'accorderaient pas avec l'hypothèse de son inspiration?

R. Les hommes qui croient à la révélation biblique ne sauraient admettre qu'un livre inspiré enseignât des erreurs en quelque genre que ce soit. Sans doute, Moïse n'écrivait pas pour nous enseigner la physique ou l'astronomie; aussi n'est-ce pas dans la Bible qu'il faut étudier les sciences. Mais il n'en est pas moins vrai qu'une erreur quelconque est incompatible avec le fait de l'inspiration.

277. D. Comment néanmoins justifier la Bible sur les faits suivants?

1° Elle suppose que le ciel est une voûte solide à laquelle elle donne le nom de *firmament*; au-dessus de cette voûte elle place un réservoir pour les eaux; enfin elle ouvre ce réservoir pour produire la pluie du déluge.

2° Elle donne à la lune la qualification de grand luminaire en même temps qu'elle parle des étoiles. Or la lune est le plus petit de tous les corps célestes et un véritable atome en comparaison des étoiles.

3° Elle donne du Paradis terrestre une description absurde. Elle y place les sources du Tigre et de l'Euphrate, et en fait néanmoins sortir le Nil, qu'elle dit couler à travers l'Ethiopie.

4° L'Historien biblique suppose qu'il n'y avait pas d'arc-en-ciel avant le déluge; or cela entraînerait la conséquence qu'il n'arrivait jamais qu'une nuée tombât en pluie en même temps que le soleil brillait à l'horizon. Hypothèse insoutenable.

5° L'histoire de la destruction de Sodome ne saurait être acceptée; car, selon Moïse, cette ville et tout son canton auraient été remplacés par la mer Morte. Or cette mer a existé de tout temps puisqu'un fleuve considérable, le Jourdain n'a pas d'autre débouché.

6° Josué aurait, dit-on, arrêté le soleil, qui ne tourne pas. Dans le cas où il eût arrêté la terre, il en serait résulté un cataclisme effroyable, qui certes n'a pas eu lieu.

7° Moïse est dit avoir brulé au feu le veau d'or et l'avoir réduit en une poudre qu'il fit avaler aux Israélites. Cependant l'or est inaltérable au feu, et il ne peut être réduit de la sorte en une poudre vénéneuse.

8° La Bible raconte que Jonas a été avalé par une baleine et rejeté sur le rivage après trois jours. Or une baleine a le gosier tellement étroit qu'une carpe aurait peine à y passer. Aussi cet énorme animal ne se nourrit-il que de petits mollusques. Comment croire qu'un homme aurait pu passer et repasser par ce gosier, et cela sans souffrir aucune lésion?

9° On rapporte dans le Nouveau Testament qu'à la mort de Jésus-Christ le soleil s'éclipsa totalement pendant plusieurs heures. Une pareille éclipse était impossible: car on était alors dans la pleine lune; et de plus

les éclipses de soleil ne peuvent durer que cinq minutes au plus. Ce que l'Evangile raconte de l'étoile des Mages est, pour ainsi dire, encore plus impossible.

10° Ne trouve-t-on pas enfin dans la Bible une foule d'erreurs en histoire naturelle? Par exemple, des serpents qui se laissent enchanter; des fourmis qui préparent des provisions pour l'hiver; des lièvres qui ruminent, et une foule d'autres suppositions qui sont contredites par le témoignage de nos sciences.

R. Il n'est aucune de ces prétendues erreurs qu'on ne puisse expliquer d'une manière satisfaisante. Entrons dans les détails, et suivons l'ordre de leur énoncé.

1° Il n'y a pas un mot dans la Bible qui indique que le ciel est une voûte solide. Il semblerait qu'on peut l'induire du mot *firmamentum*; mais on peut opposer à cette induction le double sens du mot hébreu *raquiah*, qui se traduit assez souvent par les mots latins, *expansum, dilatatum*. On peut donc entendre par là simplement l'espace dans lequel sont suspendus les astres, ou, comme beaucoup d'interprètes anciens et modernes, la masse atmosphérique qui enveloppe notre globe, et qui sert de support aux nuées. Dans cette dernière hypothèse, les eaux situées au-dessus du firmament ne seraient autre chose que les nuages et la masse d'eau beaucoup plus considérable encore que contient l'atmosphère à l'état de vapeur. Quant aux cataractes du ciel qui produisirent en partie le déluge, on peut les expliquer de la même manière; mais on peut aussi supposer une intervention surnaturelle qui aurait produit des eaux pluviales non existantes jusque là. Ce système d'interprétation étant parfaitement compatible avec le texte, l'objection qui y donne lieu n'a donc aucune solidité.

2° La qualification de grand luminaire attribuée à la lune n'est évidemment relative qu'aux apparences et à l'effet qu'elle produit *sur la terre*. Si l'on envisageait autrement les choses, il faudrait dire que Dieu créa un nombre immense d'énormes luminaires, puis un très-petit luminaire qui seul éclaire davantage; ce qui serait assurément une idée tout au moins bizarre. Pour appeler la lune un grand luminaire au seul point de vue de ses effets comparés à celui que produisent les étoiles, il n'était pas nécessaire à l'historien de connaître les rapports de grandeur des différents astres. Mais rien ne prouve que Moïse crût la lune plus grande que les étoiles. Des esprits très-inférieurs n'ignorent pas que la taille apparente des objets dépend de leur distance, et qu'un immense navire vu au loin, paraît de la grosseur d'un pavé. Il n'y a que des philosophes de la force de Lucrèce qui puissent prétendre comme lui que le soleil et la lune ne sont pas plus gros que des fromages, et que la taille réelle des étoiles est celle d'un morceau de charbon embrasé.

3° Pour affirmer que la description du Paradis terrestre est absurde, il faudrait être sûr que le Nil et l'Afrique sont nommés à côté du Tigre et de l'Euphrate. Or il n'en est rien. Ces deux derniers fleuves sont appelés par leurs noms connus; et comme leurs sources sont voisines, il n'y a rien que de très-simple jusque là. Les deux autres fleuves sont appelés le Géhon et le Phison, et il n'est nullement question du Nil. On a voulu voir le Nil dans le Géhon, parce qu'il est dit qu'il entoure la terre d'*Ethiopie*. Or il est bien évident que si Moïse avait voulu désigner le Nil, il aurait dit que ce fleuve traverse la terre d'*Egypte*; car sous cette forme, il l'aurait beaucoup mieux signalé aux Hébreux qui avaient vécu en Egypte sur les bords du Nil, et n'avaient pas été en Ethiopie. N'est-il pas évident d'ailleurs que Moïse savait aussi bien que personne que ces divers fleuves appartenaient à des régions très-différentes. Aussi ne s'agit-il que de savoir ce que Moïse entend par l'*Ethiopie*. Or ce mot n'existe pas dans l'hébreu; Moïse parle de la terre de *Chus*; et si ce nom a trompé les traducteurs, on conçoit que plusieurs contrées peuvent porter un nom analogue à celui-là. Dans le système de Huet, qui place le Paradis terrestre vers les bouches de l'Euphrate, cette région est voisine d'une contrée qui porte encore le nom de *Khous-istan*. Dans un autre système qui place le Paradis dans la région des sources de l'Euphrate et du Tigre, on explique très-bien comment la Colchide aurait pu être appelée terre de Chus (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que Moïse ne nomme pas le Nil, et ne le désigne en aucune façon dans la topographie du Paradis terrestre.

4° C'est sans aucune raison qu'on affirme que Moïse considérait l'arc-en-ciel comme n'existant pas avant le déluge. Il n'y a pas un mot qu'on puisse interpréter dans ce sens. Dieu prend ce phénomène pour signe de la promesse qu'il fait aux hommes de ne pas renouveler le déluge, et les invite à se rappeller sa promesse toutes les fois que ce signe apparaîtra dans les nues. Or pour cet usage Dieu pouvait prendre l'arc-en-ciel, aussi bien que toute autre chose. De plus, ce signe était particulièrement convenable. Car puisque l'arc-en-ciel ne se montre que lorsque le ciel est en partie découvert et que le soleil brille alors qu'il pleut quelque part, l'arc-en-ciel rappelle et témoigne que la pluie n'est que partielle; qu'elle n'est qu'un phénomène passager, interrompant sur quelques points seulement l'éclat que l'astre du jour jette sur la nature.

5° La destruction de Sodome et de toute la région environnante a très-bien pu produire la mer Morte qui n'aurait pas existé antérieurement. Le Jourdain aurait pu se rendre d'abord dans la mer Rouge; et il semble avoir laissé la trace de son cours primitif, dans la longue et étroite vallée connue sous le nom de Ouadi-el-Araba, laquelle court en ligne droite entre les deux mers. Si la catastrophe qui a détruit les villes et les champs de la Pentapole a eu pour effet naturel de

(1) Voir sur cette matière le tome 1, page 298 de la nouvelle édition des *Lettres de quelques Juifs*, par l'abbé Guénée, avec des notes par l'Editeur du présent ouvrage. (L. D.)

bouleverser le terrain, les dislocations produites par cet événement ont pu modifier les pentes, fermer le passage au Jourdain, et creuser sur sa route l'entonnoir pestilentiel où gît le lac Asphaltite. On connaît une foule d'exemples où le cours des rivières a été changé par l'effet de causes moins puissantes que celles-là.

Il faut remarquer en second lieu que la Genèse ne dit nullement que la mer Morte ait été formée après coup sur l'emplacement de Sodome. Cette mer a pu exister de tout temps et être le débouché du Jourdain, et l'on peut admettre que les villes de la Pentapole existaient sur ses bords ou dans son voisinage. Mais on conçoit que si Dieu a voulu ruiner le pays, *evertere omnem circa regionem*, il a dû ou du moins il a pu en résulter une modification très-grave dans l'état du terrain et par suite dans le niveau du lac, de telle sorte que ce niveau aurait atteint et recouvert désormais l'emplacement des villes coupables : c'est en ce sens que l'Écriture dit au sujet de cet emplacement : *Ubi nunc est mare salis*. Et il ne faut pas objecter que le voisinage de cette mer est loin de présenter cet aspect riant et fertile dont parle l'Ecriture; la beauté et toutes les richesses du sol ont dû disparaître par l'effet de la catastrophe (1).

6° L'objection tirée de l'histoire de Josué, qui aurait arrêté le soleil, est réfutée depuis longtemps. Tout le monde, et les Astronomes comme les autres, disent que le soleil se lève et se couche, qu'il marche de l'orient à l'occident, qu'il avance plus ou moins dans l'écliptique, et que son mouvement est tantôt accéléré, tantôt retardé. Si le soleil paraissait correspondre pendant quelque temps au même point du ciel, il n'est pas d'astronome qui ne s'écriât tout d'abord que le soleil s'est arrêté. Eh bien ! tel fut l'état des choses pour les Israélites. Au lieu de se coucher, le soleil parut immobile dans le ciel; et c'est cette apparence que l'écrivain sacré exprime dans le langage que tout le monde eût employé à sa place.

Que si, au lieu d'arrêter le soleil, qui ne se meut pas, Dieu eût arrêté la terre, pour répondre à l'intention de Josué, il n'y a pas de raison pour que, dans ce cas, le moindre bouleversement eût eu lieu. Pourquoi Dieu arrêtant la masse solide de la terre, n'eût-il pas arrêté aussi l'océan, dont le mouvement n'est qu'une conséquence de la rotation générale du globe. N'est-il pas d'ailleurs naturel d'admettre que Dieu eût empêché les conséquences de l'effet principal, puisque ces conséquences n'étaient pas nécessaires à son but, et que le désordre général qui en serait résulté était contraire à ses intentions. Etant donnée la nécessité d'un miracle, il faut l'admettre complet et raisonnable tout à la fois.

Enfin il y a lieu de croire que la terre pas plus que le soleil n'a été arrêtée. Pour que le soleil parût rester à la même place, il suffisait que ses rayons réfractés dans leur passage à travers l'atmosphère, et parvenant aux yeux des spectateurs de cette scène, fussent réfractés dans un rapport croissant avec le mouvement progressif du soleil, ou de la terre, si on l'aime mieux, de façon à projeter toujours l'astre au même lieu apparent. Cette inflexion croissante des rayons solaires, et dans un petit espace, est un système beaucoup plus simple que celui qui fait arrêter notre planète; et comme Dieu pouvait obtenir son but par ce moyen d'une manière complète, il y a tout lieu de croire que c'est celui-là qu'il a choisi.

7° En ce qui concerne la calcination du veau d'or, et sa réduction en poudre, Moïse savait aussi bien que personne que l'or n'est pas calcinable, ou, en d'autres termes, oxydable par le feu. Les ouvrages d'or assez nombreux qui furent exécutés dans le désert, la fonte même de ce veau d'or qui suppose des connaissances métallurgiques assez avancées, ne permettent pas de croire que les Hébreux et Moïse en particulier ignorassent ce fait important. Il ne s'agit donc ici que de savoir interpréter convenablement le texte, ce qui offre, il est vrai, des difficultés, parce que ce texte n'est pas suffisamment explicite. Différents systèmes ont été proposés, dans le détail desquels il serait trop long d'entrer ici; nous nous contenterons de renvoyer aux ouvrages qui traitent cette question (1).

8° Le livre de Jonas ne parle nullement d'une baleine. Le texte hébreu parle d'un *grand poisson*; ce que la traduction grecque a rendu par le mot κῆτος, qui n'a pas un sens plus précis. On ignore quel est ce poisson; mais, encore une fois, la baleine n'est pas mentionnée. Il est assez vraisemblable que ce fut un Squale; le requin pouvant avaler des hommes sans les mâcher, quoique ce ne soit guère dans ses habitudes. En tout cas il y a ici miracle; mais l'impossibilité physique tirée de l'organisation de la baleine est une objection sans fondement.

9° Les ténèbres qui accompagnèrent la mort de Jésus-Christ ne sont nullement une éclipse, et d'après le récit même de l'Evangile, elles sont données comme un fait miraculeux. Ce n'est donc pas ici une question de physique ou d'astronomie; c'est un fait surnaturel dont il ne s'agit que d'aprécier l'authenticité. Or la certitude de ce miracle résulte même du témoignage des auteurs païens; tels que Phlégon et Thallus; Eusèbe

(1) L'abbé de Feller prétendait dans le texte que nous avons supprimé, que les ruines de Sodome étaient encore subsistantes. C'est là un conte dû à l'imagination de quelques voyageurs qui croient avoir vu sous les eaux du lac quelque chose comme des ruines. Il n'est pas vrai non plus qu'aucune créature ne puisse vivre au-dessus ou dans les eaux de ce lac. Des voyageurs dignes de foi ont vu des poissons à l'intérieur et des oiseaux au-dessus. L'air pestilentiel qui empêcherait ceux-ci d'y vivre serait également insupportable pour l'homme. Or aucun voyageur n'a éprouvé quoi que ce soit qui pût servir de fondement à cette opinion. (L. D).

(1) *Lettres de quelques Juifs*, pages 77 et 266. Voir principalement les *Notes* et *Réponses critiques*, par Bullet. (L. D.)

cite un passage du premier, qui raconte qu'une éclipse extraordinaire du soleil eut lieu *pendant la pleine lune,* la 3e année de la 202e olympiade, ce qui se rapporte bien à la mort de Jésus-Christ. Tertullien cite ce fait au sénat dans son Apologétique, et en appelle aux Annales même de l'Empire. Phlégon ajoute qu'un tremblement de terre accompagna ce phénomène, et renversa plusieurs villes dans la Bythinie. Or on sait quel rôle joue dans le récit évangélique cette secousse qui eut pour résultat la fissure de la roche du Calvaire; effet remarquable que tous les voyageurs contemplent avec étonnement, et qui offre des particularités qu'on ne rencontre pas dans les événements analogues, produits par une cause naturelle.

Quant à l'étoile des Mages, rien n'oblige à croire que ce fût une véritable étoile; ce n'était qu'un météore semblable à l'un de ces astres; et à qui cette similitude en a fait *donner le nom.* Il y avait encore ici un miracle assurément: mais l'objection tirée de la grandeur et de la distance des véritables étoiles est ici sans valeur, parce qu'elle est sans application.

10° Nous renverrons également aux ouvrages indiqués dans la note précédente pour ce qui concerne la plupart des prétendues erreurs de la Bible sur l'histoire naturelle. Nous dirons seulement, au sujet des fourmis, que l'Écriture n'affirme pas qu'elles fassent des provisions *pour l'hiver.* Cependant cette supposition même n'est nullement démontrée fausse : plusieurs faits viennent à l'appui et il n'est pas impossible que les fourmis fassent ailleurs ce qu'elles ne font pas dans nos climats, où elles sont sujettes à un engourdissement plus profond. Peut-être sont-elles dans le cas des abeilles, qui, malgré un demi-engourdissement, consomment pendant l'hiver leur provision de miel.

Ce qui précède suffit pour donner une idée suffisante de ce qu'il faut penser des erreurs de physique reprochées à la Bible. La nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans de minutieux détails sur plusieurs autres difficultés du même genre; et comme nous venons de passer en revue les principales, il est inutile de nous arrêter plus longtemps sur ce sujet.]

§ VII. — 278. D. La circoncision établie parmi les Juifs, n'est-elle pas un usage pris chez les Egyptiens?

R. Cet usage est une loi de Dieu; c'est des Juifs que les autres nations ont pris cet usage. L'on n'a aucune histoire profane qui atteigne l'âge de la Genèse, et qui puisse nous instruire de ce que faisaient les Egyptiens avant le commerce qu'ils eurent avec les Hébreux. Marsham a employé beaucoup d'érudition dans cette affaire, sans rien prouver. Il est prouvé au contraire que les Egyptiens ne furent jamais généralement soumis à la circoncision, qu'elle ne fut que pour les Philosophes et les Prêtres, qui voyant que la circoncision était dans les Juifs le signe d'une alliance divine, voulurent, en prenant eux-mêmes ce signe, se distinguer du reste du peuple, et se faire regarder comme des hommes particulièrement consacrés à Dieu. — Quand il serait vrai que la circoncision a été établie chez les Egyptiens avant qu'elle fût pratiquée par les Juifs, il s'ensuivrait précisément que cette cérémonie peut être fondée sur des raisons qui auraient gagné le suffrage de cette nation, avant que Dieu en fit une loi pour son peuple, ou sur l'exemple des patriarches Abraham, Jacob, Joseph, qui avaient demeuré en Egypte. — C'est une chose à la mode, depuis un certain nombre d'années, de ne vouloir pas convenir que les Juifs aient eu des usages et une croyance qui leur fussent propres. A entendre nos Philosophes, Moïse a emprunté la création en six jours des Phéniciens, des Chaldéens, des Indiens, des Perses. Le jardin d'Eden est pris des jardins d'Eden à Saana, dans l'Arabie heureuse (1). La circoncision vient des Egyptiens. Les Américains auront donné l'idée du péché originel. Moïse a parcouru toute la terre pour rassembler dans son histoire les erreurs de tous les peuples. *Les Juifs*, dit un de ces messieurs (*Exam. imp.*, *ch.* 5, 6), *eurent toujours la haine la plus implacable contre les dieux des autres nations et contre ceux qui les adoraient;* et au chapitre suivant il dit qu'ils ont puisé leurs notions *chez les Phéniciens, chez les Egyptiens, chez les Mages et chez les Perses, chez les Grecs et chez les Romains.* Ces gens sont tellement aveuglés par la passion, qu'ils n'aperçoivent plus l'arbitraire et le ridicule de leurs assertions. — Tous les vrais savants sont d'accord que Moïse est plus ancien que tous les écrivains profanes; que les Prophètes sont plus anciens que les Philosophes grecs; que les anciens poètes, Philosophes ou législateurs, ont pris dans les saintes Ecritures une partie de leur doctrine (2). Il y a deux mille ans que les Juifs accusaient les nations d'avoir greffé leur liturgie et leur théologie sur celles des livres sacrés (3). Jamais on n'a

(1) Quand les livres des nations seraient aussi anciens que ceux des Juifs, leur doctrine sur les faits ou les dogmes rapportés dans l'Ecriture ne serait qu'un résultat informe de la tradition primitive, d'abord commune à tous les peuples, affaiblie ensuite, altérée, dégradée par le temps et les erreurs. Mais, encore une fois, tous les livres des nations sont postérieurs à Moïse, et leur Théologie n'est qu'une corruption de celle des Juifs. *Voyez* Huet, *Démonst. évang.*, p. 51, 68.—Henri Etienne, dans son ouvrage *Juris civilis fontes ac rivi*, prouve que la plupart des lois d'Egypte sont tirées de celles de Moïse.

(2) Les rédacteurs de la Bible de Vence, t. 3, p. 98, prétendent que c'est plutôt par les discours et la conversation des Hébreux que par la lecture que les païens ont connu les dogmes et les rites judaïques. Leurs raisonnements ne sont rien moins que concluants, et il vaut sans doute mieux en croire Flavius Josèphe, S. Clément d'Alexandrie, S. Justin, Tertullien, S. Cyrille, Eusèbe, S. Ambroise, S. Augustin, etc., et surtout le premier livre des Macchabées; mais enfin, de quelque manière que les païens aient été instruits du contenu des livres saints, les conséquences sont les mêmes.

(3) *Expanderunt libros legis, de quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum.* 1, Mach. 3.

songé à leur répondre. Au dix-huitième siècle on donne pour toute réponse : *Les Juifs ont tout imité des nations.* Ce nouvel art de critique est commode, et garantit de l'ennui des longues et savantes discussions.

279. D. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que son peuple fût distingué par une cérémonie aussi singulière que la circoncision?

R. Quand on n'en pourrait donner aucune raison, il n'en serait ni plus ni moins. Les *pourquoi* ne peuvent conclure contre des faits avérés, ni contre la sagesse des ordonnances divines. Philon a essayé d'expliquer les raisons de la circoncision; quoique toutes ses réflexions ne soient pas également solides, il y en a qui méritent attention. La première et la quatrième sont physiques, et conviennent particulièrement aux Juifs habitants de la Palestine, de l'Egypte et des climats voisins (1). La meilleure est celle que les saints Pères ont adoptée, en remarquant que ce rit était très-propre à avertir les Juifs de se garder de la corruption générale des mœurs qui infectait le monde, et de se séparer des autres nations par le retranchement de tout ce qui violerait la sainteté de la loi divine (2).

§ VIII.—280. D. De quelle utilité était cette multitude de lois contenues dans le Lévitique et le Deutéronome?

R. Un peuple du caractère des Juifs avait grand besoin d'un culte cérémoniel très-composé, et chargé d'une multitude d'observances qui lui rappelassent l'auteur de sa délivrance et le Dieu de ses pères. Le Paganisme parlant à l'imagination par l'appareil d'une superstition bruyante, aurait aisément séduit les adorateurs d'un être invisible. C'est la réflexion de Tertullien (3) et de S. Augustin (4). La plupart de ces lois, tant celles qui regardaient proprement le culte, que celles qui réglaient des choses assez indifférentes par elles-mêmes, avaient des significations et des raisons que les Juifs n'ignoraient pas, et dont il serait peut-être aujourd'hui difficile de vouloir rendre un compte exact. Les interprètes ont rempli cette tâche avec tout le succès possible (5). Le Philosophe Porphyre (*De rerum animat. Abstinentia*) fait un grand éloge des usages cérémoniels des Juifs; Philon en démontre la sagesse, Josèphe nous en peint la majesté.

§ IX. — 281. D. Les livres saints ne semblent-ils pas approuver dans les Juifs le mensonge, la haine des ennemis si fortement exprimée dans les psaumes, la cruauté envers les nations subjuguées, plusieurs actions condamnées par le droit des gens et les lois de l'humanité, le sacrifice que Jephté fit de sa fille, etc.?

R. C'est une erreur de croire que l'Ecriture approuve tout ce qu'elle rapporte sans le blâmer. Quelquefois l'intention est louée, sans que le fait le soit. — Souvent Dieu inspire le fond d'une action, et condamne la manière dont elle est exécutée. C'est ainsi, remarque S. Augustin, que Jéhu eut raison de faire périr les prêtres de Baal; mais il eut tort de les tromper et de faire servir la fraude au zèle (4 *Reg.* 10). — Les expressions de l'Ecriture, objectées par nos Philosophes, ne signifient pas que Dieu ait inspiré telle ou telle action, mais qu'elles se sont faites sous la direction ordinaire de la Providence. C'est la manière commune de parler chez tous les peuples qui croient un Dieu, et qui admettent une Providence; quel que soit un événement qui intéresse le public ou les particuliers, on dit que Dieu l'a voulu, qu'il en a ainsi ordonné, que Dieu l'a fait ou l'a permis, sans que l'on prétende qu'il soit intervenu

(1) Les Naturalistes les plus modernes confirment cette observation de Philon. Voyez le Dict. d'hist. nat. de Valmont, art. *Homme*, § *de la Circoncision*.— L'hist. nat. de M. de Buffon, t. 2, p. 480.

(2) *Ut sciat unusquisque vas suum possidere in sanctificatione et honore, non in passione desiderii, sicut et gentes quæ ignorant Deum.* 1 Thess. 4. — *Equidem præter jam dictas rationes, per circumcisionem significari arbitror duo quædam valde necessaria. Unum excisionem voluptatum, non unius tantum hujus generis, sed omnium per unam.* Phil. de Circum. — Bernard, serm. 1, de Circumc. Dom. — Cyprianus, de Circumc., etc.

(3) *Ejusmodi officiis religioni suæ voluit eos astringere, quibus superstitio sæculi agebatur... Ut istis legalibus disciplinis occurrentibus ubique, ne ullo momento vacarent a Dei conspectu.* Tertull., lib. 2, adv. Marcionem, c. 18.

(4) *Illi populo pro ejus carnalitate et corde adhuc lapideo, talia data sunt quibus teneretur, ne ad idola deflueret.* Aug., tract. 10, in Joan.

(5) Par exemple, semer différentes espèces de grains dans une vigne, atteler à la charrue un bœuf et un âne, faire accoupler des animaux de différente espèce, porter un habit tissu de laine et de lin, se tondre en rond la chevelure, etc., sont sans doute des usages indifférents; mais les païens y attachaient des idées mystiques et des vertus superstitieuses. Moïse les défend pour détruire les rêveries que ces usages entretenaient. Un vase sans couvercle est déclaré impur; cela paraît d'abord ridicule : mais les païens croyaient que, si un insecte venait à tomber dans un vase, c'était un heureux augure, un signe de bonheur; il fallait prévenir cette folie en ordonnant que tout vase eût un couvercle. Il en est de même des autres lois qui nous paraissent les plus singulières; elles ont un fondement dans les idées, les mœurs, les superstitions, les préjugés qui régnaient pour lors, et que Moïse voulait étouffer parmi les Juifs. Si à ces raisons on ajoute les rapports de plusieurs de ces lois avec la santé, la propreté, et d'autres objets qui tenaient au bien-être du peuple, avec les impressions morales que pouvaient faire des observances d'ailleurs indifférentes, on concevra sans peine qu'il n'y en a aucune dont le motif ne soit très-raisonnable... A cela ajoutons un point de vue général et indépendant de la nature de chaque loi en particulier; savoir, que cette multitude de préceptes prohibitifs et positifs était un moyen sûr d'isoler en quelque sorte le peuple hébreu, de gêner la communication avec les autres nations, et de le préserver ainsi des erreurs et des abominations qui couvraient la terre. « En effet, dit un interprète judicieux, rien ne contribua tant à tenir la postérité d'Abraham séparée des nations idolâtres qui l'environnaient, que les lois que Dieu lui donna pour l'obliger à s'abstenir d'une infinité de mets dont les divers peuples se nourrissaient communément. De là vint qu'on regardait les Juifs comme des gens avec qui on ne pouvait pas se lier dans le commerce familier de la vie, ni dans la religion. »

une inspiration surnaturelle ou un miracle. Lorsqu'un auteur sacré fait agir ou parler les Juifs selon leurs principes, l'on ne doit pas conclure que c'est une approbation formelle du fait en lui-même et de toutes ses circonstances. Il est dit de plusieurs juges ou chefs hébreux, qu'ils furent suscités de Dieu pour délivrer son peuple : cela ne signifie point qu'ils furent tous inspirés dans leurs actions, puisqu'il est dit de même dans le troisième livre des Rois, chap. 11, vers. 14, que Dieu suscita un ennemi ou un rival à Salomon... Pour exprimer la force et le courage de Samson, il est dit que l'esprit de Dieu le saisit : *Irruit in eum spiritus Domini.* Ce terme ne signifie point une inspiration surnaturelle, comme s'il était question d'un Prophète : il exprime une émotion violente et extraordinaire, comme *montes Dei*, signifie des montagnes fort hautes. On sait que dans la langue hébraïque, le nom de Dieu ajouté à un mot ne sert souvent qu'à marquer le superlatif.

Des hommes pieux ont pu ignorer invinciblement la malice d'une action qui se présentait sous des dehors spécieux. C'est ainsi que l'on a pu croire que le mensonge officieux était permis en certaines rencontres, avant que la chose fût aussi clairement décidée qu'elle l'est aujourd'hui. Rien n'oblige à chercher en ces sortes de choses des inspirations, des figures, des mystères, et à substituer des interprétations ingénieuses à la simplicité de la lettre : certaines réflexions des saints Pères sur ces matières étaient, dans leur intention, destinées à nourrir la piété, plutôt qu'à faciliter l'intelligence du texte.

Les ennemis des Juifs étaient ordinairement les ennemis de Dieu : c'est sous ce point de vue que David les envisage toutes les fois qu'il semble les dévouer à la mort ; il s'en explique trop clairement dans un grand nombre d'endroits, pour ne pas être entendu par quiconque lit les Psaumes avec un esprit droit (1). Il va jusqu'à se soumettre lui-même à toutes les malédictions divines, supposé que jamais il ait fait du mal aux ennemis de sa personne (2). La délivrance de David et le malheur de ses ennemis qui en était une suite nécessaire, faisaient éclater la Providence de Dieu, que ces mêmes ennemis blasphémaient (3). En général, rien ne rend plus

(1) *Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei.* Ps. 118. — *Facientes prævaricationes odivi.* Ps. 100. — *Iniquos odio habui... Vidi prævaricantes, et tabescebam.* Ps. 118. — *Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos meos tabescebam? Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi.* Ps. 138. — *Deficiant peccatores a terra et iniqui, ita ut non sint.* Ps. 103. — *Simulacra gentium argentum et aurum... Similes illis fiant qui faciunt ea, et omnes qui confidunt in eis.* Ps. 113. — *Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis : dextera tua inveniat omnes qui te oderunt.* Ps. 20, etc., etc.

(2) *Si feci istud, si est iniquitas in manibus meis, si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis. Persequatur inimicus animam meam et comprehendat.* Ps. 7.

(3) *Ut videant qui oderunt me, et confundantur; quoniam tu, Domine, adjuvisti me, et consolatus es me.*

sensible la justice et la puissance de Dieu, que la punition des méchants et l'humiliation des orgueilleux. Aussi est-ce la raison que le saint Roi ajoutait presque toujours aux vœux contre ses persécuteurs (1), dont la prospérité enfantait de nouveaux blasphèmes (2), et semblait en quelque sorte ébranler la foi des fidèles (3). — La punition temporelle des pécheurs n'exclut pas leur salut ; elle en est même un moyen, et c'est sous ce point de vue qu'elle est souvent envisagée dans les livres saints (4). On sait aussi que les prédictions prennent souvent dans l'Ecriture le ton du souhait ; l'esprit des Prophètes singulièrement uni à l'esprit de Dieu, fortement inspiré et gouverné par l'esprit de Dieu, veut et désire tout ce que Dieu veut et ordonne (5).

La rigueur dont les Juifs en ont usé envers les habitants de la Palestine et envers quelques autres peuples ennemis de Dieu, était due aux crimes énormes dont ils s'étaient fait des lois, et qui leur avaient comme passé en nature. Dieu lui-même avait ordonné cette rigueur : le Deutéronome et le livre de la Sagesse nous en instruisent (6) : pourquoi les

Ps. 85. *Dentes peccatorum contrivisti : Domini est salus.* Ps. 3, etc.

(1) *Comprehendantur in superbia sua.... Et scient quia Deus dominabitur Jacob et finium terræ.* Ps. 58. — *Et cognoscant quia nomen tibi Dominus, tu solus altissimus in omni terra.* Ps. 82. — *Imple faciem eorum ignominia et quærent nomen tuum, Domine.* Ps. 82.

(2) *Dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?* Ps. 41. — *Non est salus illi in Deo ejus.* Ps. 3.

(3) *Mei autem pene moti sunt pedes, pene effusi sunt gressus mei; quia zelavi super iniquos, pacem peccatorum videns.* Ps. 72.

(4) *Congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis.* Jerem. 12.

(5) Il faut convenir qu'en fait de critique les Incrédules sont exactement malheureux : au lieu de s'attacher aux beautés sublimes, au sens profond et inépuisable de ces admirables cantiques, ils chicanent sur quelques expressions mal entendues, et perdent de vue tout le reste..... Si les livres profanes n'ont rien qui approche de la dignité, du sens profond, des grâces simples et touchantes qui caractérisent les livres saints, on peut bien dire que les livres saints ne renferment rien de plus grand, de plus propre à nourrir, à fortifier les âmes, à inspirer des sentiments sublimes, à former des idées magnifiques, que les Psaumes. Où puiser des notions plus vraies, plus majestueuses de la Divinité, contempler des tableaux plus vifs, plus animés de la création ? Les esprits justes, les cœurs droits y trouvent une ressource sûre et aisée dans tous les événements de la vie. A côté des menaces et des châtiments marchent toujours l'espérance, les consolations et les faveurs. L'homme y apprend tout ce qu'il faut pour vivre en paix avec lui-même, avec les hommes, avec Dieu. Toutes les situations de l'âme, tous les mouvements du cœur y sont exprimés avec une variété et une vérité dignes de l'Esprit saint. Les nations infidèles sont, comme nous, si frappées de l'excellence de ces poèmes divins, qu'elles en ont fait des versions en leurs langues.

(6) *Omnia enim hæc abominatur Dominus, et propter istiusmodi scelera delebit eos in introitu tuo.* Deut. 8. *Illos antiquos habitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti, quoniam odibilia opera faciebant tibi per medicamina et sacrificia injusta. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio Sacramento tuo, et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere vo-*

Juifs n'auraient-ils pu être les exécuteurs des arrêts que sa justice avait prononcés contre des nations dont l'existence lui était odieuse ?... Le danger que les Juifs, mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, était évident ; et le culte du vrai Dieu était-il un objet assez peu important pour lui préférer la conservation d'un peuple abominable, dont la malice était incorrigible ?... Les Juifs punissaient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disait Adonibezec, *Dieu me rend le mal que j'ai fait* (1). — Il n'est cependant pas inutile d'observer qu'en général l'on ne doit pas chercher chez les Juifs toute la sainteté et toute la douceur des mœurs chrétiennes. Par quelle raison Dieu était-il obligé de civiliser tout-à-coup le peuple hébreu, et de former à la perfection des vertus de la nouvelle loi des hommes qui vivaient trois mille ans avant son établissement ?

L'Ecriture ne dit pas un mot qui semble approuver le sacrifice de Jephté. Il est d'ailleurs très-apparent, par la simple lecture du texte, que cette fille fut consacrée à Dieu par l'état de virginité, qui, selon la manière de penser des Juifs, était le plus grand de tous les sacrifices, etc. (2).

§ X. — 282. D. L'Ecclésiaste ne semble-t-il pas contenir des maximes contraires à la religion et à la saine morale? Ne dit-il pas que la condition de l'homme est égale à celle des brutes ?

R. L'Ecclésiaste est une collection d'un grand nombre de pensées qui se présentent à un esprit actif et pénétrant. L'auteur rend compte de celles qui se sont présentées à lui-même, et il les réfute les unes après les autres. Rien n'est plus propre à lever des doutes, à détruire des erreurs, que lorsqu'un homme sage et d'un savoir reconnu nous dit que ces mêmes doutes et ces mêmes erreurs se sont présentés à son esprit, et qu'il en a reconnu l'illusion. L'Ecclésiaste renvoie tous les raisonnements des hommes à l'immortalité de l'âme et au jugement de Dieu. Nous avons répondu ailleurs (*N.* 188) à la fameuse objection sur l'égalité de l'homme et de la brute, qu'on n'a répétée tant de fois que parce qu'on ne l'a pas lue dans le livre qu'on citait (1).

§ XI. — 283. D. Le Cantique des cantiques n'est-il pas composé d'un langage trop mou, et d'expressions propres à alarmer des âmes pures ?

R. Ce livre exprime les sentiments d'une âme sainte pour l'auteur de son être ; ces sentiments ne sauraient être ni trop vifs, ni trop tendres : ceux qui en ont l'expérience ne sont pas offensés de cette lecture ; et ceux qui n'y connaissent rien peuvent se dispenser de la faire. « Lorsque je jouis des douceurs de la piété, disait un homme éclairé dans les voies de Dieu, et que j'ai cette joie du cœur, qui passe tout sentiment, je conçois et je goûte la sainte familiarité de l'âme avec Dieu qui règne dans ce livre : je me nourris alors de ces expressions, dont aucune ne me gêne. Dans des temps d'obscurité et de tiédeur, je ne veux et ne puis en juger (2). » Il est absurde de décider du génie de toutes les langues par celles qui ont cours au dix-huitième siècle. Ce qui est indécent en français (3), ne l'est pas en latin ; ce qui l'est en latin, ne l'est pas en hébreu : dire que le Saint-Esprit n'a pas dû se conformer aux idées des Juifs, c'est dire qu'il n'a pas dû leur parler dans leur langue ordinaire. « Quand un peuple est sauvage, dit M. le président de Brosse (*Traité de la format. mécan. des langues, t.* 2, *n.* 189), il est simple, et ses expressions le sont aussi. Comme elles ne le choquent pas, il n'a pas besoin d'en chercher de plus détournées : signe assez certain que l'imagination a corrompu les langues. Le peuple hébreu était à demi sauvage. Le livre de ses lois traite sans détour des choses naturelles que nos langues ont coutume de voiler. C'est une marque que chez eux ces façons de parler n'ont rien de licencieux. » L'auteur de l'Emile (*T.* 1, *p.* 222) fait à peu près la même réflexion. « Le *Cantique des cantiques*, dit un critique ingénieux, n'a d'autre tort que d'avoir été traduit dans une langue qui, par par le soin même qu'on a pris de la rendre chaste, ne l'est plus et ne peut plus l'être. » Nous ne nous arrêterons pas à déterminer

luisti per manus parentum nostrorum. Sap. 12. *Polluta est terra, cujus ego scelera visitabo, ut evomat habitatores suos.* Levit. 18, 25.

(1) *Dixitque Adonibezec : Septuaginta reges, amputatis manuum ac pedum summitatibus, colligebant sub mensa mea ciborum reliquias ; sicut feci, ita reddidit mihi Deus.* Jud. 1, 6. La peine du talion, exercée par le ministère public, a fait loi chez tous les peuples. Tous les sages de l'antiquité en ont connu la justice. *Grassatus aliquis est ferro : præbeat ipse cervicem. Miscuit noxium virus : refundatur in suum facinus auctorem. Oculos rapuit, effodit : reddat de sua cæcitate solatium..... Facinus pœnæ mensura est.* Elle a la sanction du ciel, et l'éternel Législateur en fait la base des arrêts de sa vengeance : *Qui in captivitatem d duxerit, in captivitatem vadet ; qui in gladio occiderit, oportet eum in gladio occidi.* Apoc. 13. *Quia sanguinem sanctorum et prophetarum effuderunt, et sanguinem dedisti eis bibere : digni enim sunt.* Apoc. 16.

(2) *Dimitte me, duobus mensibus circumeam montes, et plangam virginitatem meam cum sodalibus meis..... Fecit ei sicut voverat, quæ ignorabat virum.* Jud. 11.

(1) Au précis de l'Ecclésiaste que nous a donné Voltaire on doit substituer celui qu'en a fait M. Bossuet, et l'on sera d'accord avec le vrai sens de l'auteur. Dissert. sur les Psaumes, et préfaces sur chacun des cinq livres sapientiaux, trad. par M. le Roi, 1775.

(2) Réflexion sagement applicable à la lecture et à l'intelligence de l'Ecriture sainte en général, dont la clarté et les ténèbres sont, suivant la remarque de saint Athanase, en quelque sorte relatives à la disposition de nos esprits et de nos cœurs. *Ad scripturarum indaginem verumque intellectum, opus est vita proba, animo puro et virtute quæ secundum Christum est.* Athan. lib. *de Incarn.*

(3) S'il est vrai, comme l'a observé le Philosophe de Genève, que plus l'intérieur se corrompt, plus l'extérieur se compose, que la décence gagne en apparence ce qu'elle perd en réalité, qu'elle règne dans le langage à mesure qu'elle se retire des mœurs, il est très-aisé de connaître la raison de l'extrême délicatesse de la langue française, qui irait encore en augmentant s'il était possible.

le sens de divers passages de ce livre, et renvoyons à l'excellente explication que M. Bossuet en a donnée (*T.* 1, *page* 531).

§ XII.—284. D. Que faut-il penser du livre de Job ? Pour expliquer les propositions qui semblent accuser la Providence, faudra-t-il regarder cette histoire comme une allégorie?

R. Job, accablé de tous les genres de malheurs, se voit dans un danger manifeste de tomber dans le désespoir, et d'outrager la Providence. Cette vue le jette dans la dernière désolation, et il aimerait mieux n'avoir pas existé que d'offenser le Créateur. Il déplore le jour de sa naissance, et emploie contre de mauvais raisonneurs, qui semblaient le consoler, toute l'énergie de la langue hébraïque, la plus vive, la plus forte et la plus rapide de toutes les langues. C'est, comme s'exprime un auteur judicieux, un drame que le saint homme composa après sa délivrance, où, en laissant subsister la vérité de l'histoire, il fait entrer toute la force de la poésie asiatique. *S'il y a quelques expressions difficiles à justifier*, ce sont celles que Job condamne lui-même à la fin de son livre, sans les spécifier (1). C'est une témérité inexcusable de faire de Job un personnage allégorique. Le concile de Trente avait cru prévenir cette *pétulance* (2) de quelques commentateurs amis du neuf et de l'arbitraire ; mais l'esprit systématique, en quelque genre que ce soit, est une maladie que rien ne guérit On peut voir, pour l'intelligence de ce livre, l'explication qu'en a donnée M. Duguet, en 4 vol. in-8°.

§ XIII.— 285. D. N'est-ce pas avec raison qu'on a critiqué le langage typique des prophètes, et ce grand nombre de figures singulières dont ils accompagnaient leurs prophéties ?

R. Pour réfuter cette critique, il suffit d'observer, 1° que la plupart des choses dont les philosophes ont tourné en ridicule la représentation réelle et physique ne se passèrent qu'en vision, et qu'il suffit d'en lire le récit pour en être convaincu.

2° Si ces signes étaient surprenants par leur singularité, quelquefois même par leur durée, ils constataient par là même devant le peuple nombreux qui les voyait l'existence de la prophétie; ils ne laissaient aucun lieu de soupçonner, après l'événement, qu'elle eût été controuvée. Les malheurs annoncés par les prophètes faisaient plus d'impression sur les coupables par l'appareil de l'avertissement. Un ancien a dit :

Segnius irritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator.

(*Hor. A. p.*)

« Trasybule et Tarquin coupant des têtes de pavots, Alexandre appliquant son sceau sur la bouche de son favori, Diogène marchant devant Zénon, ne parlaient-ils pas mieux que s'ils avaient fait de longs discours? Darius, engagé dans la Scythie avec son armée, reçoit de la part du roi des Scythes un oiseau, une grenouille, une souris et cinq flèches. Cette harangue fut entendue, et Darius n'eut plus grande hâte que celle de regagner son pays comme il put (*Emile, t.* 3, *p.* 233). » C'est un Philosophe qui nous apprend à raisonner de la sorte sur les actions symboliques des prophètes.

3° Le langage typique était alors usité dans la plus grande partie de l'Asie; plusieurs peuples de l'Orient le conservent encore; on l'a retrouvé dans l'Amérique. *Alors*, dit Voltaire, qui a si souvent calomnié les livres saints, *dans l'Egypte et dans la plus grande partie de l'Asie, la plupart des choses s'exprimaient par des figures, des signes, des types... Jérémie ne fait donc que se conformer à l'usage*, etc. Mais il oublie tout cela quand la haine des saintes Ecritures conduit sa plume. « Les mœurs des anciens peuples, dit un autre philosophe (1), sont des tableaux dont la coutume nous paraît souvent bizarre, et nous est toujours étrangère. Les mœurs de l'Orient n'eurent jamais aucun rapport avec celles de l'Europe. Voilà ce qui nous empêche souvent de bien saisir certains traits de l'histoire des temps reculés. Nous trouvons certains usages ridicules, parce que nous en jugeons d'après les nôtres (2). »

ARTICLE III. *Objections contre les livres du nouveau Testament.*

§ I. — 286. D. N'y-a-t-il pas dans les quatre Evangiles un grand nombre de contradictions qui doivent faire conclure que ces livres ne peuvent être inspirés ?

R. Il n'y a aucune de ces prétendues contradictions qui ne s'évanouisse, pour peu qu'on apporte d'attention à la lecture des Evangiles. Depuis 1600 ans que les incrédules s'exercent là-dessus, ils n'ont su montrer deux passages qu'on n'ait conciliés aussitôt par les réponses les plus satisfaisantes. Saint Augustin (1) pensait qu'au lieu de dire *les quatre Evangiles*, on parlerait plus exactement en disant *les quatre livres d'un même*

(1) *Insipienter locutus sum, et quæ ultra modum excederent scientiam meam.* C. 42, 3. *Qui leviter locutus sum, respondere quid possum? Manum meam ponam super os meum. Unum locutus sum, quod utinam non dixissem, et alterum, quibus ultra non addam.* C. 39, 34, 35.

(2) *Ad coercenda petulantia ingenia decernit* (sancta Synodus) *ut nemo suæ prudentiæ innixus... sacram Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum quem tenuit et tenet sancta mater ecclesia, cujus est judicare de vero sensu et interpretatione Scripturarum sanctarum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum, ipsam sacram Scripturam interpretari audeat.* Sess. 4.

(1) Deux âges du génie et du goût des Français, p. 298.

(2) Pour répondre à toutes les difficultés que l'incrédulité forme contre les livres saints, il faudrait un ouvrage égal à ceux des Tostat, des Calmet, des à Lapide, etc. Nous avons choisi les plus spécieuses, les plus vantées par les Philosophes, les plus étendues dans leur objet ou dans leurs conséquences, et qui par là suffisent pour faire juger des autres.

(3) *In quatuor Evangeliis, seu potius in quatuor libris unius Evangelii.* Tract. 36, in Joan.

Evangile. — Quelques différences dans les récits sont une excellente preuve de la vérité des Evangiles. Quatre auteurs qui écrivent la même histoire, et qui varient néanmoins dans l'ordre des choses, dans le rapport des faits et des circonstances plus ou moins détaillées, jusqu'à présenter l'apparence de contradiction à un esprit superficiel, de tels auteurs, dis-je, ne se sont pas concertés, et n'ont pas formé le projet de tromper les peuples,

287. D. La généalogie de Jésus-Christ, si différente dans saint Matthieu et dans saint Luc, n'a-t-elle pas paru à Julien l'Apostat un argument sans réplique contre l'autorité de l'histoire évangélique?

R. Quand d'un côté on écrit la généalogie d'un homme par sa mère, et de l'autre par son père, il est clair qu'il y aura deux généalogies très-différentes. Saint Matthieu rapporte les ancêtres de Joseph, et saint Luc nous marque ceux de Marie, fille d'Héli, dont Joseph, son gendre, était considéré légalement comme le fils. Il est vrai qu'on peut donner une autre explication à cette difficulté; mais celle-ci est si naturelle et aujourd'hui si généralement reçue qu'il est inutile de s'arrêter à l'autre.

§ II. — 288. D. Les livres de l'ancien Testament ne sont-ils pas cités quelquefois par les évangélistes dans un sens qui ne s'accorde point avec la suite du texte, ce qui a été regardé par des Philosophes comme une espèce d'imposture?

D. Outre le sens littéral, il y a dans l'Ecriture, et surtout dans les prophètes, un sens figuré. Toute l'ancienne loi n'était qu'un prélude de la nouvelle; tout figurait, annonçait, préparait les grandeurs de l'Evangile. Par le choix et l'accord des expressions, les écrivains inspirés caractérisaient l'avenir au même temps qu'ils décrivaient les choses présentes ou passées. Les Juifs reconnaissaient ce double sens, et le respectaient; ils savaient que leur loi était figurative, et que tout se rapportait aux choses qui faisaient l'attente et l'espérance de la nation (1). Cette manière de les instruire et de les convaincre était donc sage et proportionnée à leur intelligence. Saint Paul surtout en fait un grand usage dans l'Epître aux Hébreux, pour se faire au génie de la nation à laquelle il parle..... Les théologiens reconnaissent encore un sens d'accommodation, propre à nourrir la piété et le goût des Ecritures saintes; mais ni les évangélistes, ni les apôtres ne l'ont employé par manière de preuve (*Ci-dessous, chap. 3, art. 5*), mais seulement en forme d'explication et de réflexion pieuse, pour édifier et toucher les chrétiens, non pas pour convaincre les adversaires de la foi.

§ III. — 289. D. Les quatre Evangiles ont-ils toujours été regardés comme authentiques?

R. Dès la naissance de l'Eglise, les Pères du premier siècle les citent sans en nommer les auteurs, mais ces noms se lisent dans les ouvrages du second siècle. Un passage de saint Irénée les réunit tous. Toute l'antiquité est d'accord sur ce point, et il n'est pas possible qu'un critique éclairé entreprenne jamais sérieusement de le contester (1). Mais il est bon d'observer que la vérité de l'histoire de Jésus-Christ ne dépend pas de l'authenticité des Evangiles. *Vérité* et *authenticité* sont des choses très-différentes. Les Evangiles sont *vrais*, si ce qu'ils rapportent est conforme à la vérité historique : ils sont *authentiques*, s'ils ont été écrits par les quatre auteurs connus, choisis et inspirés, dont ils portent le nom. Ils ne sauraient être authentiques sans être vrais, mais ils pourraient être vrais sans être authentiques. L'histoire évangélique en général est prouvée par des faits subsistants, par les livres des Chrétiens, des Juifs et des Païens, beaucoup mieux que l'histoire d'Alexandre et de César. Nous n'avons pas d'histoire authentique ni même bien véridique de Louis XIV; comment regarderait-on un homme qui conclurait de là qu'il n'y a pas eu de Louis XIV, que tout ce qu'on raconte de son règne, de ses victoires, n'est qu'une fable?.... Dès qu'un événement est annoncé par des effets persévérants, attesté par des monuments multipliés, transmis d'âge en âge par une tradition générale et uniforme, il est ridicule d'en douter, l'histoire n'en eût-elle jamais été écrite.

290. D. Outre les quatre Evangiles reçus, n'y en a-t-il pas d'autres qui sont rejetés comme apocryphes, et qui par conséquent affaiblissent l'autorité des premiers?

R. Pourquoi la même histoire ne serait-elle pas rédigée par différents auteurs plus ou moins recevables? Plus un fait est important, admirable, avéré, plus on s'empresse de l'écrire. Rejeter l'histoire de Jésus-Christ, parce qu'elle est rapportée par quelques anonymes, et que tous ceux qui en parlent n'ont pas une égale autorité, c'est comme si je traitais de fable l'histoire de Henri IV, parce que telle lettre qui porte le nom de Sully, n'est peut-être pas de ce ministre (2).

(1) *Voyez* la Dém. évang. de Huet, p. 545. Philo., de Vita contempl., 898, 901. Flav. Josèphe, Antiquit. l. 3, c. 9; de Bello Jud. l. 6, c. 6.

(1) L'empereur Julien, intéressé plus que tout autre à décrier le christianisme, ne parle jamais des Evangiles, ou des autres livres saints, sans en citer les auteurs. Tantôt il cite des passages empruntés des Epîtres de S. Paul, en nommant cet apôtre. Tantôt il rapporte, d'après S. Matthieu, des paroles de Jésus-Christ, ou quelques traits de son histoire. Il dit que « ni Paul, ni Matthieu, ni Luc, ni Marc, n'ont osé dire que Jésus-Christ fût Dieu, et que Jean est le premier qui l'a enseigné. » Lorsqu'il défendit aux Chrétiens d'enseigner les belles lettres, et d'expliquer les poëtes : *Qu'ils aillent*, disait-il, *expliquer Luc et Matthieu dans les assemblées des Galiléens.*

(2) Fût-il même vrai que l'histoire évangélique ait été généralement mal écrite, les preuves tirées de l'excellence de la doctrine de Jésus-Christ, de ses principales actions, de sa mort, et de son incontestable résurrection, subsisteraient toujours. Décrite par un mauvais physicien, la gentiane est toujours une plante salutaire; défiguré par un Spinosa, par

§ IV. — 291. D. Quels sont, après les Evangiles, les livres dépositaires de l'histoire de Jésus-Christ ?

R. Ce sont les Actes des Apôtres, les Epîtres de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques, de saint Jude, et surtout celles de saint Paul, surnommé l'Apôtre des nations.

292. D. Ces écrits font-ils une autorité bien décisive ?

R. Nous ne trouvons pas qu'on les ait combattus par des raisons qui aient mérité quelque réponse. Dans les Epîtres de S. Paul on sent une véhémence, une force pour persuader et pour convaincre que la fiction ne saurait jamais avoir. Il n'est pas possible à un esprit bien fait, de se soustraire à l'impression que cette lecture a faite sur tant de grands hommes. La sincérité, la candeur de cet illustre apôtre de Jésus-Christ, la persuasion intime qui l'animait lui-même, sa grande âme victorieuse de tant de périls, de tant de persécutions, y paraissent dans le plus beau jour. On croit l'y voir, l'y entendre encore ; rien n'est plus animé, plus vivant :

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.
(*Sil. Ital. de Emil. Paulo.*)

Saint Jean Chrysostôme, un des plus beaux génies et des esprits les plus solides de l'Orient, a montré, dans plusieurs excellents discours, de quel autorité était le témoignage d'un homme tel que Paul. Il désirait de voir la ville de Rome, précisément pour y révérer la cendre de ce grand apôtre (1). M. Bossuet disait que si toutes les preuves du Christianisme disparaissaient, les Epîtres de saint Paul l'y tiendraient constamment attaché. La conversion de ce grand homme, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes (*Chap.* 26) des apôtres et dans ses Epîtres, a ramené au Christianisme un célèbre déiste anglais (2). Le roi Agrippa ne put en entendre le récit sans se sentir porté à professer la religion de Jésus-Christ (3). Le gouverneur Félix en fut ému jusqu'au fond de l'âme, et refusa d'écouter davantage un prisonnier si propre à persuader des vérités terribles aux hommes du siècle (4). Les premiers fidèles sentaient parfaitement la force de l'argument tiré de la conversion de Paul, et bénissaient Dieu de l'avoir fait servir à la gloire de la foi (1).

293. D. Comme les Philosophes ne se rendent jamais, est-il croyable qu'ils soient restés dans le silence à l'égard d'un argument si pressant ?

R. Les plus sages se sont tus, les plus étourdis ont réclamé à leur ordinaire. Le prétendu Bolinbrocke rejette tout ce qu'écrit Paul, parce que, dit-il, *il était chauve et petit* (2). Boulanger décide l'affaire, en disant que c'est *un enthousiaste forcené* (3). Quand la Philosophie est montée sur ce ton, la raison n'a plus de prise, le mépris doit en prendre la place... Le singulier enthousiasme que celui qui est produit tout-à-coup par la certitude d'un fait dont on était le plus zélé adversaire, qui subsiste durant tout le cours de la vie, toujours sage, toujours conséquent, toujours le même dans tant d'écrits, dans tant de courses apostoliques, dans tant de souffrances, dans tant de persécutions ; qui produit les vertus les plus austères, les maximes les plus pures, la doctrine la plus sublime, la charité la plus ardente, la bienfaisance la plus étendue ! Que la Philosophie réussisse à former des enthousiastes de ce caractère, elle pourra disputer à la religion l'empire du cœur humain (4).

294. D. N'a-t-on pas dit encore que les écrits de saint Paul n'étaient qu'*un pompeux galimatias*, et que le cardinal Bembo les méprisait ?

R. Le rare *galimatias* qui depuis 1700 ans fait l'instruction des fidèles, la lumière des

un Epicure, le monde est toujours un chef-d'œuvre de la puissance créatrice. Mais le fait est que l'Evangile a eu des historiens dignes de son excellence et de sa divinité.

(1) Exhort. moral., serm. 32. — Novem Homil. in Paulum. Oper. t. 1, p 1038. — On dit proverbialement d'un prédicateur véhément et éclairé, qui étonne et qui persuade, que *c'est un Paul*. On a dit du fameux Osius :

Religionis Atlas, vox et manus altera Pauli.

(2) Georges Littelton, auteur de *la Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul* ; ouvrage traduit en français par l'abbé Guénée. A Paris chez Tillard, 1754, in-12.

(3) *In modico suades me christianum fieri.* Act. 26, 28.

(4) *Tremefactus Felix, respondit : Quod nunc attinet, vade.* Act. 24. 25.

(1) *Auditum habebant, quoniam qui persequebatur nos aliquando, nunc evangelizat fidem quam aliquando expugnabat ; et in me clarificabant Deum.* Gal. 1, 23.

(2) S. Chrysostôme convient que Paul était petit ; mais malgré sa petitesse, dit-il, tandis qu'il a les pieds sur la terre, il touche le ciel de sa tête : *Sed tamen cœlum contingit.* Hom. 30, in Princ. Apost.

(3) S. Paul s'est attiré sans doute ces politesses philosophiques par le peu d'égard qu'il a eu pour les Philosophes. On peut croire qu'ils étaient à peu près alors tels qu'ils sont aujourd'hui. Paul les regardait comme des hommes vains, bouffis d'orgueil jusqu'au délire : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* Rom. 1, 22 ; comme des hommes sans mœurs et abominables, dans toute la rigueur du terme. *Ibid.*. 24 *et seq.* Il avertissait les chrétiens de se défier de leurs pompeuses leçons et de leur suffisance dogmatisante : *Videte, ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.* Coloss. 2, 8. Il les réfutait vivement, dès qu'il en avait l'occasion. *Quidam autem epicurei et stoici philosophi disserebant cum eo.* Act. 17, 18.

(4) De tous ces pédagogues qui ont froidement et commodément semoncé le genre humain par des sentences de parade et de morgue, lequel oserait se vanter d'avoir eu l'ardeur, l'activité, la patience, la persévérance d'un Paul, et surtout sa parfaite indifférence pour la gloire et le mépris, pour la calomnie et le respect, pour le nom de *séducteur* et celui d'*homme vrai*, pour l'obscurité et la réputation ! *Per gloriam et ignobilitatem, per infamiam et bonam famam, ut seductores et veraces, sicut qui ignoti et cogniti* (2 *Cor. ch.* 6, *vers.* 8). Non, la sublime disposition d'âme qui met tout cela de niveau ne leur était pas connue ; ils n'en soupçonnaient pas même la possibilité : elle eût anéanti leur fastueuse sagesse, s'ils avaient pu en goûter un moment la divine impression.

théologiens, les richesses de l'éloquence chrétienne; qui a servi à former presque toutes les décisions des conciles, à maintenir la pureté de la doctrine, à combattre toutes les erreurs, à ramener les incrédules a la foi! Quel enchaînement de vérités, tandis que les Philosophes n'ont pu réunir encore deux principes de doctrine, ni affermir une seule conséquence! Quel développement des mystères de l'homme-Dieu? Quel ordre, quelle dépendance admirable une âme droite n'y remarque-t-elle pas! Les principes posés, tout se suit, tout s'explique soi-même. Partout on aperçoit une justesse d'induction, un genre nécessaire de liaison, aussi visiblement divin que l'immensité de l'objet, dont le fond échappe. — Boulanger dit que la doctrine de cet apôtre était *sublime et merveilleuse;* que c'est par là que le christianisme s'est étendu dans le monde. On sent toute la force d'un pareil aveu. — Ce que Bolinbrocke raconte du cardinal Bembo est absolument sans preuve, au jugement même de Bayle; c'est un conte de la façon de Thomas Lanzius, écrivain allemand, aussi obscur et ignoré qu'il mérite de l'être. Et d'ailleurs, que serait-ce que le sentiment de Bembo, comparé à celui de tous les grands hommes du christianisme? Si ce cardinal avait dit ce qu'on lui impute, ce jugement flétrirait sa mémoire, et ne conclurait point contre des choses que nous avons sous les yeux, et que nous sommes en état de juger nous-mêmes (1).

§ V. — 295. D. Pourquoi a-t-on inséré dans le catalogue des livres saints un livre aussi inintelligible que l'Apocalypse? Dieu aurait-il inspiré un livre inutile à l'instruction des fidèles?

R. Les plus grands esprits du christianisme ont toujours eu un attachement particulier pour ce livre mystérieux, qu'on peut définir *l'histoire des combats et des victoires de l'Eglise.* Alcazar, M. Bossuet, le père Lallemant ont cherché dans l'histoire l'accomplissement de ces divins oracles; et on ne peut nier que plusieurs de leurs explications n'aient beaucoup de dignité et de justesse. On peut consulter encore *l'Apocalypse expliquée par l'histoire ecclésiastique,* par M. de la Chétardie, quatrième édit. en 1708, et un autre ouvrage d'un savant anglais sur le même sujet (2). M. Bossuet observe qu'en rapprochant les événements des premiers siècles avec les visions de l'Apôtre, depuis le douzième chapitre jusqu'au dix-neuvième, on croit lire plutôt une histoire qu'une prophétie. M. l'évêque de Sisteron remarque que, si ces prédictions eussent trop clairement annoncé la destruction de Rome, les persécuteurs en auraient été plus furieux. Mais indépendamment de toute explication, la grandeur et la puissance du souverain maître, l'éclat de ses vengeances, la persévérance du juste couronnée, le fruit de la tribulation et des souffrances, la récompense des vertus, la punition des méchants y sont peints comme dans un tableau. C'est par là que cette lecture est si propre à donner aux âmes cette paix précieuse que saint Jean leur annonce dès le commencement du livre, comme le fruit certain d'une sérieuse méditation des vérités éternelles (1). La force et l'énergie du style asiatique, soutenue de toutes les richesses de la langue grecque, augmente infiniment la vivacité des couleurs et la hardiesse des images. On découvre partout l'Eglise vengée ou triomphante, presqu'au même moment que nous la voyons gémir sous le poids des persécutions. Car c'est là le centre commun, où il n'y a point de vision ni de prophétie qui n'aboutisse. C'est de ce centre que sort réciproquement une douce lumière qui perce les ténèbres des symboles énigmatiques, qui aide à en pénétrer le mystère, qui répand au moins l'admiration, l'assurance, la consolation, la joie dans les âmes, lors même qu'on ne démêle pas d'une manière distincte toutes les circonstances de la prédiction ou de l'événement qui les produit. Le prologue et les sages avis aux évêques d'Asie, qui comprennent trois chapitres, sont clairs, simples, touchants, pleins de choses, et ne méritent assurément point le reproche d'obscurité. « Ceux qui ont le goût de la piété, dit M. Bossuet (*Explic. de l'Apocal.*), trouvent un attrait particulier dans cette admirable révélation de saint Jean... Malgré les profondeurs de ce divin livre, on ressent, en le lisant, une impression si douce, et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu; il s'y trouve des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre... Toutes les beautés de l'Ecriture sont ramassées dans ce livre; tout ce qu'il y a de plus vif, de plus touchant, de plus majestueux dans la loi et dans les prophètes, etc. »

CHAPITRE III. *Preuves du Christianisme*

296. D. Outre les caractères de vérité que l'Evangile porte en lui-même et l'authenticité des livres qui en transmettent les dogmes, sur quelles autres preuves sa croyance est-elle fondée?

(1) On ne peut disconvenir qu'il n'y ait de l'obscurité dans plusieurs passages des Epîtres de S. Paul, tant parce qu'on ignore différentes circonstances qui dirigeaient son zèle et ses réflexions vers des objets particuliers, que parce que son style n'est point généralement assez précis, ni ses expressions toujours propres; mais on sent partout la force et le feu d'une éloquence divine qui foudroie l'incrédulité, qui touche, qui éclaire les fidèles. — L'Epître à Philémon est, au jugement d'Erasme, un modèle parfait dans le genre épistolaire.

(2) *Histoire générale de l'Eglise chrétienne, depuis sa naissance jusqu'à son dernier état triomphant dans le ciel, tirée principalement de l'Apocalypse de S. Jean; ouvrage traduit de l'anglais, de M. Pastorini, par un bénédictin de Saint-Maur.* A Rouen, chez le Boucher, 1777, 3 vol. in-8.

(1) *Joannes septem Ecclesiis, quæ sunt in Asia. Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat et qui venturus est.* Apoc. 1, 3.

R. Sur les faits les plus incontestables ; tels que sont les miracles, l'accomplissement des prophéties, la propagation de l'Evangile, les martyrs, etc.

ARTICLE I. *Les miracles.*

§ I. — 297. D. Qu'est-ce qu'un miracle ?

R. C'est un événement qui n'a pu arriver par aucune cause naturelle, qui est contraire aux lois constantes et reconnues de la nature, et qu'on ne peut attribuer qu'à l'auteur et au maître de la nature même.

298. D. Les miracles sont-ils possibles ?

R. En douter, c'est douter de la toute-puissance de Dieu, et dès lors de son existence. On il faut se dire Athée, ou reconnaître la possibilité des miracles.

299. D. Des Philosophes n'ont-ils pas enseigné que Dieu ne pouvait violer les règles éternelles de la nature, qu'il est essentiellement ami de l'ordre, que tout miracle est un désordre physique, etc. ?

R. Quand les Philosophes raisonnent de la sorte ils ne s'entendent plus eux-mêmes. *Quoi, Dieu* ne pourra empêcher un roc de m'écraser, il ne pourra me soutenir sur les eaux, ni me conserver dans les flammes, quelques raisons qu'il puisse en avoir, parce que les lois de la nature ont posé les bornes de sa puissance ! D'où viennent ces lois ? Qui leur a donné une marche uniforme ? L'ordre physique est l'ouvrage de Dieu : quand Dieu veut y déroger, il est très en ordre que cette dérogation se fasse, et il est en ordre qu'il le veuille quand des raisons dignes de sa sagesse l'engagent à le vouloir..... Les lois de la nature périssent-elles par quelques exceptions passagères ? La pierre cesse-t-elle d'être pesante, le feu brûlant, les eaux liquides, parce que dans un grand nombre de siècles il y a quelques moments où ces qualités restent sans effet ?...... Que deux hommes dont l'un sait nager et l'autre ne le sait pas tombent dans la mer ; que l'un par son adresse et sa force se sauve à la nage, et que l'autre soit sauvé par un secours miraculeux, *il* n'y a pas plus de dérangement à l'ouvrage de Dieu dans le second cas que dans le premier..... Que penser d'un petit être qui ignore comment il peut remuer le bout de son doigt, et qui décide sur ce que Dieu peut ou ne peut point faire dans le gouvernement du monde ?..... Ecoutons un moment un des plus grands adversaires des miracles. « Dieu peut-il faire des miracles, « c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a « établies ? Cette question sérieusement trai- « tée serait impie, si elle n'était absurde. Ce « serait faire trop d'honneur à celui qui la « résoudrait négativement que de le punir ; « il suffirait de l'enfermer » (*J. J. Rouss. Lett. de la Mont., p.* 94).

300. D. Quelle raison Dieu peut-il avoir de faire des miracles ?

R. Un être infiniment saint, juste, bienfaisant, ne peut manquer de motifs d'exercer quelquefois sa puissance contre le cours ordinaire des agents physiques, et pour nous renfermer dans des matières de religion, voici comme je raisonne : Nous avons montré la nécessité d'une révélation, d'où nous concluons que Dieu veut la faire connaître ; et si les miracles peuvent servir à ce dessein, Dieu a eu des raisons très-sages de les employer.

§ II. — 301. D. Les miracles peuvent-ils servir à prouver la religion ?

R. Comme les miracles sont des œuvres de Dieu même, il est évident qu'il ne peut s'en faire en faveur de l'erreur. Il est donc aussi certain qu'une religion confirmée par de vrais miracles est la véritable, qu'il est certain que Dieu est ennemi de l'imposture et de la séduction.

302. D. Ne dit-on pas que les démons, amis et propagateurs du mensonge, ont le pouvoir de faire des prodiges ?

R. L'activité des démons ne peut être ni aussi bornée, ni aussi dépendante, ni aussi facilement arrêtée que celle des hommes, puisque ce sont de purs esprits : ils ont plus de connaissances et plus de force. Elle doit donc opérer des choses incomparablement plus surprenantes que tout ce que saurait produire l'industrie humaine.

303. D. Puisque le démon a le pouvoir d'opérer des choses qui sortent de l'ordre naturel, comment les miracles peuvent-ils servir de preuve à la révélation ?

R. I. Quelque pouvoir que l'on attribue au démon, il y a eu des miracles, tels que la résurrection de Lazare, la résurrection de Jésus-Christ, etc., que le démon ne peut contrefaire, et qui sont évidemment l'ouvrage du Maître de la nature, qui vivifie tous les êtres, qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, qui étend son bras sur l'espace immense du néant comme sur le séjour de la vie (1).

II. L'Ecriture, en nous parlant des prodiges opérés par les démons, les appelle de faux prodiges, des illusions, des mensonges (2). Voilà à peu près à quoi on peut les réduire : 1° au pouvoir de mouvoir, d'ébranler, de transporter les corps. Ainsi voyons-nous que Satan, ayant eu la permission de persécuter le serviteur de Dieu Job, assemble dans les airs, et en fait tomber des feux qui consument tous ses troupeaux ; il excite des vents et des tempêtes qui ébranlent, renversent la maison où la famille de Job est assemblée, et écrasent tous ceux qui s'y trouvent : 2° à une agilité inconcevable. Les démons peuvent passer d'un lieu à un autre avec la même rapidité que la pensée d'un homme parcourt toutes les parties de l'univers : il n'est donc pas surprenant qu'ils puissent annoncer des choses qui se passent ou viennent de se passer dans des lieux très-éloignés : 3° à une intelligence bien supérieure à celle de l'homme, parce qu'elle n'est pas sujette à l'influence du corps. C'est pour

(1) *Resurrectionem mortuis imperare, divinæ solius est potestatis.* Amb. in cap. 4 Lucæ ; M. Huet (*Démonst. évang., p.* 550) et le P. Griffet (*Preuves de l'histoire*) démontrent la fausseté de toutes les prétendues résurrections rapportées par les Païens.

(2) *In signis et prodigiis mendacibus.* 2 Thess. 2, 9.

cela que Platon, Plutarque et la plupart des anciens philosophes les appellent *daimones*, c'est-à-dire, intelligents, connaisseurs. De là vient qu'en examinant la conduite, le caractère et les dispositions des hommes, ils font des conjectures plus justes, devinent assez souvent, et même peuvent prédire quelquefois assez sûrement ce qui doit arriver en certaines circonstances. Mais ils ne peuvent prédire des choses qui ne doivent arriver que dans des temps éloignés et qu'ils ne voient pas déjà comme préparées. 4° On peut ajouter encore leur malignité; car si nous consultons les auteurs sacrés et les auteurs profanes, nous verrons que c'est surtout par des fléaux et des désastres que les démons signalent leur pouvoir. Eusèbe de Césarée, dans son cinquième livre de la Préparation évangélique, nous en cite une grande quantité d'exemples tirés des auteurs païens. De tout cela il faut conclure que les démons sont très-capables de faire des choses très-surprenantes; sans que ce soient de vrais miracles, et qu'il faut apporter une grande attention pour se garantir de la surprise et de l'erreur.

III. Il s'agit des miracles opérés par l'invocation du vrai Dieu. Ainsi Moïse invoque le Seigneur pour diviser les eaux de la mer Rouge (*Exod.* 14); Isaïe pour donner à Ezéchias une assurance miraculeuse de sa guérison (4 *Reg.* 20); Elie pour ressusciter le fils de la veuve de Sarepta (3 *Reg.* 17); ainsi Pierre commande, au nom de Jésus-Christ, au paralytique de se lever et de marcher (*Act.* 3).

IV. Il s'agit des miracles employés pour faire connaître ou pour attester des dogmes que la raison ne pourrait pas découvrir, et auxquels elle ne pourrait pas atteindre d'elle-même, ou pour autoriser quelques points d'une morale pure, sainte et conforme aux lumières et à l'équité naturelles. Ainsi la plupart des miracles de Jésus-Christ se font pour attester sa divinité et sa mission en qualité de rédempteur et de législateur du genre humain. Il demande à l'aveugle né s'il croit au Fils de Dieu : *Credis in Filium Dei* (*Joan.* 9, 35)? Il remontre aux Juifs que, s'ils ne veulent pas en croire à sa parole, ils doivent en croire à ses œuvres : *Si mihi non vultis credere, operibus credite* (*Id.* 10, 38). Il déclare que la mort de Lazare servira à le faire connaître pour le Fils de Dieu : *Ut glorificetur Filius Dei per eam* (*Id.* 11, 4). Les miracles étant le plus digne langage de Dieu, ils ne doivent être employés que pour des choses dignes de Dieu.

V. Quand les opérations du démon combattent la vérité, la religion, la vertu, il y a toujours des moyens de se désabuser et de se défendre de la séduction. C'est ainsi que tout ce que les démons pourraient faire de merveilleux en preuve contre le Christianisme est réfuté d'avance par les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, par toutes les preuves qui démontrent la divinité de notre foi, et par l'avertissement que l'Ecriture nous donne qu'il se fera en effet des prestiges propres à induire en erreur (1). C'est ainsi que les magiciens de Pharaon ne purent égaler les miracles de Moïse. C'est ainsi que, malgré les prodiges que le démon a pu faire pour autoriser le paganisme, il était aisé de s'en détromper par l'absurdité visible de ce culte insensé. Ceux qui se laissaient séduire et gagner à l'erreur étaient, suivant le témoignage de l'Ecriture (2), des hommes aveuglés par leurs passions, qui ne cherchaient qu'à se maintenir en sécurité dans la voie de perdition (3).

§ III. — 304. D. L'histoire de tous les siècles n'est-elle pas remplie de faits controuvés qu'on a publiés pour des miracles? Que n'a-t-on pas raconté d'Apollonius de Thiane? N'a-t-on pas prétendu opposer ses miracles à ceux de Jésus-Christ? Le diacre Pâris n'a-t-il pas eu la réputation de guérir les malades, et de donner des convulsions à ceux qui se portaient bien?

R. C'est très-mal raisonner que de dire :

(1) *Dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi.* Matth. 24, 24. En général toutes les attaques livrées à la Religion, par là même qu'elles ont été prédites, deviennent des preuves de la Religion. *Reminiscamini, quia ego dixi vobis.* Joan. 16, 4. *Dico vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis.* Joan. 13, 19.

(2) *In omni seductione iis qui pereunt, eo quod caritatem veritatis non receperunt, ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio.* 2 Thess. 2, 10.

(3) Il y a malheureusement plus d'un point faible dans cette théorie de l'auteur au sujet du pouvoir des démons. Cette considération qu'il fait valoir en dernier lieu en est un exemple. Il faut selon lui attribuer au démon un prodige avéré, lorsque ce prodige est fait en faveur d'une doctrine absurde. Or ce système de juger du miracle par la doctrine ouvre la voie à toutes les chicanes de l'obstination, quelqu'en soit la source. Qu'un St. François Xavier ressuscite un mort en présence d'un mahométan, celui-ci pourra attribuer le miracle au démon, attendu, dira-t-il, qu'il est opéré en faveur d'une doctrine absurde. Pour le mahométan rien ne peut être plus absurde que le dogme de la Trinité, et celui de l'Incarnation d'un Dieu, et celui de l'Eucharistie. Par la même raison, les Juifs attribuaient au démon les prodiges de Jésus-Christ. Quand il leur disait qu'il existait avant Abraham, c'était, à leurs yeux, la plus absurde des doctrines; aussi voulaient-ils le lapider à l'instant même. Ils auraient donc été dans leur droit en rejetant les miracles de Jésus-Christ comme des prestiges du démon.

Les démons, pas plus que les hommes, n'ont aucun pouvoir par eux-mêmes : ils n'ont que celui que Dieu veut bien leur accorder; et il y a lieu de croire que, dans les faits de l'ordre physique et dans les circonstances ordinaires, ce pouvoir est excessivement restreint, pour ne rien dire de plus. Si, en vertu de cette concession, les démons pouvaient déranger le cours de la nature, comme cette domination sur les lois naturelles est l'attribut du créateur lui-même, les hommes seraient induits en erreur. Donc, ou les démons ne peuvent réellement opérer des prodiges, ou Dieu doit donner aux hommes des moyens faciles de reconnaître l'origine des miracles de mauvais aloi. Dans l'un et l'autre cas, les véritables miracles, ceux qui viennent immédiatement de Dieu, n'ont rien à souffrir de la concurrence des prestiges que les démons pourraient exercer. (L. D.)

Il y a de faux miracles, donc il n'y en a pas de vrais. La raison veut qu'on forme une conclusion toute contraire, et qu'on dise : Il y a de faux miracles, donc il y en a de vrais ; puisque nous remarquons en toute chose que la fausseté est imitatrice de la vérité, et que l'imposture exprime la nature des événements véritables. Jamais on ne se fût figuré de faux miracles, ni avisé d'en inventer, s'il n'y en avait eu de réels (1). Qu'on ne dise pas que les merveilles de la nature et les secrets physiques ont donné l'idée des miracles : les miracles rapportés dans l'Ecriture et une infinité d'autres n'ont aucun rapport avec des secrets naturels. — Il n'y a que la plus ignorante incrédulité qui puisse comparer les impostures d'Apollonius de Thyane avec les miracles de Jésus-Christ. M. Dupin dans l'histoire qu'il a faite de cet Apollonius observe, comme Eusèbe (*Tract. adv. Hieroclem*) l'avait déjà observé, 1° qu'elle est destituée de témoins dignes de foi ; 2° que la narration où Philostrate rassemble, deux cents ans après la vue d'Apollonius, les mémoires de Damis, son compagnon, a évidemment le ton d'un roman, et que Philostrate n'a pas prétendu faire autre chose ; 3° que les miracles attribués à Apollonius ont des caractères visibles de fausseté, et qu'il n'y en a pas un seul qu'on ne puisse attribuer à l'adresse, au hasard ou à la supercherie ; 4° enfin, que la doctrine de ce Philosophe est contraire à la droite raison ; et qu'ainsi Dieu n'a pu l'appuyer d'aucun miracle. A cela nous ajouterons qu'Apollonius n'a point prétendu instituer de religion ; qu'il ne s'est point donné pour envoyé de Dieu ; qu'il n'a rien fait par l'invocation du nom de Dieu ; que sa mémoire et celle de ses prétendus prodiges s'est perdue chez tous les peuples, qu'il n'en reste aucun vestige, aucun monument, aucune tradition, même populaire, aucun effet enfin et aucun événement qu'on puisse leur attribuer, etc. C'est donc insulter le bon sens que d'opposer ces contes à des faits dont l'authenticité a passé tant de fois par le plus rigoureux examen, qui ont converti le monde, et qui ont paru à tous les hommes attentifs être l'opération de la Divinité. — Les scènes scandaleuses arrivées au tombeau du diacre Pâris, de prétendus prodiges, absurdes et ridicules de leur nature, soutenus en vain par des intrigues et des récompenses, reconnus faux dès leur naissance, mille fois convaincus d'imposture, et dont la croyance n'engageait à rien, ont autant de ressemblance avec les miracles de l'Evangile que les farces de la foire. — Ne vous imaginez pas (écrit un protestant judicieux, témoin de ces scènes humiliantes pour la nature humaine) que la vertu émanée du corps du bienheureux Pâris ait la force de ressusciter des morts, de rendre l'ouïe à un sourd, de donner la vue à un aveugle de naissance, de faire marcher un cul-de-jatte. Jamais elle ne s'est avisée de pareils prodiges ; non. C'est un abbé Becheran, qui, couché sur le tombeau, saute à se briser les os ; et, dans des accès convulsifs, fait le saut de la carpe sans se faire mal. Ce sont des fous qui avalent des charbons allumés, qui gobent comme pêches des cailloux gros comme le poing, que l'on frappe des demi-heures sans qu'ils paraissent le sentir, qui souffrent dix hommes marchant sur leur ventre, etc. Je regarde tout cela comme des tours de passe-passe ; et j'ai vu dans mes voyages vingt joueurs de gibecière qui feraient nargue à cette vertu miraculeuse (1). (*Rec. de littér., de phil. et d'histoire, Amsterd.*, 1730, *p.* 123).

(1) Il n'y aurait pas de fausse monnaie, s'il n'y en avait de bonne ; niera-t-on qu'il y ait de véritables pièces d'argent, parce qu'il y en a de fausses ? (L. D.)

(1) Aux questions précédentes, on doit aujourd'hui ajouter une question du même genre, et plus importante que la discussion des miracles opérés par le diacre Pâris. Elle consiste à savoir ce qu'on doit penser des merveilles produites par le magnétisme animal. Or voici d'abord les divisions logiques qu'elle présente : Ou les faits supposés sont entièrement faux ; ou bien ils sont intégralement vrais ; ou enfin, ils sont mêlés de vrai et de faux.

Si les faits attribués au magnétisme animal sont de pures chimères, il n'y pas lieu d'en discuter le principe et la portée. L'opinion qu'on s'en fait est le produit d'une erreur innocente ou du charlatanisme. Ils sont alors regrettables ou condamnables, suivant le cas ; mais nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Si les faits au contraire sont entièrement vrais, la question devient des plus graves, sous tous les rapports. Pour ne citer que quelques-uns des plus saillants parmi ces faits merveilleux, les personnes magnétisées et mises en état de somnambulisme verraient, les yeux fermés, avec le front, l'estomac, le dos, des objets éloignés d'eux ; elles apercevraient distinctement à cent lieues de distance tout ce que fait une personne enfermée entre quatre murs ; elles reconnaîtraient parfaitement à l'intérieur de leur corps et de celui d'autres personnes, les lésions organiques, et le siége des maladies ; sans aucune connaissance médicale ou anatomique, elles en donneraient des descriptions fort précises, et, qui plus est, prescriraient le traitement et les remèdes convenables, sans les connaître, ni en avoir jamais entendu parler. Enfin elles seraient constituées dans cet état prodigieux par quelques attouchements et surtout par la seule volonté du magnétiseur.

En admettant la réalité de ces faits, il faudra considérer le magnétisme ou comme une force *naturelle* inconnue jusqu'à notre époque et nouvellement découverte, ou comme un phénomène d'un ordre *surnaturel*. La première hypothèse, si elle n'est pas rigoureusement impossible, est infiniment peu vraisemblable ; et il y a tel miracle incontesté qui n'est pas aussi merveilleux que la faculté donnée aux somnambules de lire avec le dos un livre qu'ils ne connaissent pas, et de voir à travers les murs l'usage qu'une personne fait de ses doigts à cent lieues de distance. Dans la sphère où notre jugement s'exerce, nous ne saurions guère distinguer rationnellement de pareils faits supposés naturels, et des faits d'un ordre véritablement miraculeux. Encore une fois, et quoi qu'on ait pu dire sur la puissance de la volonté humaine, appliquée à des esprits faibles qu'elle exploite, les faits que nous signalons, sortent manifestement de la classe des faits naturels.

Mais si ces faits ont le caractère de l'ordre surna-

305. D. Par quel moyen peut-on distinguer les miracles réels d'avec les miracles autorisés par la crédulité du peuple, et inventés par l'imposture ?

R. 1° Quand un miracle est rapporté par des témoins oculaires ; 2° quand il est confirmé par l'aveu des écrivains du parti contraire ; 3° quand il a causé un événement mémorable qui sert à en constater la réalité ; 4° quand le bruit s'en répand avec éclat et avec uniformité de récit dans de vastes provinces ou dans le monde entier ; 5° quand il est publié par des gens non suspects, sans intérêt à inventer ou à accréditer le faux ; 6° quand ceux qui l'attestent donnent leur vie pour en défendre la certitude ; quand, dis-je, toutes ces choses se trouvent réunies en faveur d'un miracle, il est insensé de le nier ou d'en douter.

306. D. Découvrez-vous ces signes d'un vrai miracle dans ceux de Jésus-Christ ?

R. 1° Les miracles de Jésus-Christ sont rapportés par ses Apôtres et ses Disciples, qui ont vécu avec lui, qui ont été les dépositaires de sa doctrine et les témoins de ses œuvres. 2° Ils sont avoués par les plus zélés adversaires du Christianisme ; Julien, Celse, Porphyre, les Thalmudistes n'en doutent pas (1). 3° Le monde converti à Jésus-Christ est un monument visible et subsistant de ses miracles ; si cette conversion s'était faite sans miracle, elle serait elle-même, suivant la remarque de S. Augustin, le plus grand de tous les miracles. 4° Une grande partie de la terre a retenti de l'histoire de ces miracles dans le temps même qu'ils s'opéraient. Saint Paul disait au roi Agrippa qu'un prince ne pouvait ignorer des choses si publiques et si connues (2). 5° La publication de ces miracles exposait les Apôtres aux plus grands outrages, aux souffrances et à la mort. Leur intérêt demandait qu'ils en dissimulassent la vérité, et qu'ils prissent le parti du silence. 6° Les Apôtres ont confirmé par leur mort le témoignage rendu aux mérites de Jésus-Christ. Tout ce que nos incrédules ont opposé à ces observations, a été victorieusement réfuté par M. Bergier (*Certit. des preuves, 1re part., c.* 3, 4, 5) ; nous ne nous y arrêterons pas davantage. Jusqu'ici l'on n'a point répondu à l'ouvrage de ce célèbre apologiste de la religion. L'on ne peut regarder comme une réponse la déclamation qui a paru sous

turel, à qui, à quelle puissance faut-il les attribuer ? Sont-ce des œuvres de Dieu ; et appartiennent-ils à la catégorie des véritables miracles ? Nous pouvons répondre négativement, sans hésiter le moins du monde ; et notre incrédulité sera partagée par tout lecteur, si l'on considère d'une part que l'on n'aperçoit nullement le but de semblables miracles, et de l'autre que ni l'autorité religieuse ni les magnétiseurs eux-mêmes n'acceptent cette idée. Il y aurait beaucoup de remarques à faire dans ce sens, si tout le monde n'était d'accord sur ce point.

Or si nous écartons l'idée d'une intervention surnaturelle de la part de Dieu, il n'y a pas d'autre parti à prendre que d'attribuer au démon ces prodiges. Il est vrai qu'on ne voit pas davantage dans quel but ces prestiges seraient produits, si le démon en était l'auteur ; mais, encore une fois, si les faits sont d'un ordre surnaturel, et qu'ils n'émanent pas de Dieu, il n'y a pas d'autre solution que de les attribuer au démon.

Vient maintenant la troisième hypothèse, où l'on admet un mélange de vrai et de faux. A priori, l'on peut juger que ce système est le plus sage, car tel est en général, le double caractère des opinions et de toutes les choses humaines. Mais pour décider à quel principe il faut rapporter les faits du magnétisme il faudrait connaître avec précision quelle est la part du vrai, et quelle est celle du faux. Si le vrai reconnu et constaté ne dépasse pas la limite probable des forces naturelles, le magnétisme ne sera qu'un objet d'étude physiologique, plus ou moins digne d'attention et d'intérêt. Dans le cas contraire, nous retombons sur la solution correspondante à la seconde hypothèse.

Telles sont les réponses catégoriques qui nous semblent devoir être faites à la question, envisagée sous ses différentes faces. Mais cela se réduit à qualifier les faits, et à leur donner une interprétation purement théorique. Reste à savoir ce qu'il faut penser de leur réalité. Je vais exposer mon opinion à cet égard.

Il y a dans les faits du magnétisme quelques parcelles de vrai, et beaucoup de faux. Les *passes* magnétiques ont pour effet assez ordinaire de produire un engourdissement et une sorte de sommeil, et, dans cet état, d'exalter à divers degrés la sensibilité physique des *sujets* de l'expérience ; ce qui peut favoriser la cure de quelques maladies. Mais les effets réels ne vont pas au-delà. On peut concevoir quelque idée de cette influence physiologique, en songeant à celle qu'exerce sur nous la vue d'une personne qui baille, ou qui est prise d'un rire convulsif ; il nous arrive souvent de bailler et de rire malgré nous dans de semblables circonstances. De plus il ne faut pas oublier que tout le monde n'est pas apte à subir les influences magnétiques : elles n'agissent guère que sur des personnes d'un tempérament très-impressionnable.

Quant aux faits véritablement merveilleux que nous avons cités plus haut et à tout ce qui dépasse la mesure que je viens de fixer, je n'hésite pas à dire que c'est pur charlatanisme, un composé de trois quarts d'imposture, et de crédulité pour l'autre quart. J'ai entendu parler bien haut de faits avérés, de témoignages dignes de foi ; mais en fait de merveilles aussi excentriques, et naturellement si peu croyables il faut avoir vu soi-même pour ne pas risquer d'être dupe. Or le lecteur remarquera que ces résultats merveilleux sont toujours de telle nature qu'il n'en reste jamais de traces qui puissent offrir aux hommes sérieux le moyen de vérifier par eux-mêmes ce qu'ils ont entendu dire par d'autres. Une enquête assez récente faite par l'Académie royale de médecine, sur l'invitation d'un magnétiseur célèbre, n'a produit d'autre résultat que d'affermir les commissaires dans leur incrédulité.

Je pense donc qu'il ne faut ajouter aucune foi aux effets véritablement merveilleux du magnétisme, et qu'en pareille matière, ce n'est pas contre les prestiges du démon qu'il faut prémunir les hommes, mais contre l'effronterie des jongleurs et leur propre crédulité. (L. D.)

(1) Voyez l'Histoire de l'établissement du Christianisme, tirée des auteurs juifs et païens, par M. Bullet ; à Paris, chez Berton.— Le témoignage des anciens Juifs et Païens en faveur de la Religion chrétienne, par M. Lardner.— Vérité de la Religion chrétienne prouvée par le témoignage des Païens, par le P. de Colonia.

(2) *Scit enim de his rex, ad quem et constanter loquor : latere enim eum nil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est.* Act. 26.

le nom de *Conseils raisonnables* (1). Ces *conseils* ont été réfutés dès qu'ils ont paru (2). Une lettre insérée dans le *Recueil philosophique* a eu le même sort (3), ainsi que la diatribe plagiaire de Gibbon (4). Quand au *Traité historique et dogmatique de la vraie Religion*, ouvrage vaste et profond, on peut assurer d'avance que les incrédules n'essaieront pas même de le combattre par des raisons.

307. D. Que faut-il penser du fameux passage de Flavius Josèphe sur la personne et les miracles de Jésus-Christ ?

(1) Le monde littéraire et le monde chrétien étaient également attentifs à la réponse que feraient les philosophes à la *Réfutation de l'examen critique* attribué à Fréret ; ils avaient cru ou feint de croire que cet ouvrage ne serait jamais solidement réfuté ; ils l'avaient prôné comme un chef-d'œuvre de critique. *Voilà le plus grand coup*, disait Voltaire, *qu'on leur ait porté*. Cependant la *Certitude des preuves du Christianisme* eut un succès qui épuisa en peu de temps cinq ou six éditions ; elle fut traduite en d'autres langues, accueillie dans les pays étrangers avec la même faveur qu'en France, et l'incrédulité perdit un grand nombre de ses partisans. Plusieurs écrivirent à M. Bergier pour le remercier de leur avoir dessillé les yeux, et mis au jour les impostures, les sophismes, les artifices du critique anti-chrétien. On sent de quel œil nos esprits forts virent cette révolution. Il fallait répliquer et détruire la *Certitude des preuves*, ou s'avouer vaincu. Personne ne se présentant pour combattre, le vieux chef des philosophes, à l'imitation de ces vieux capitaines qui, dans les grands périls de la patrie, quittent leur retraite pour voler à son secours, se chargea de cette expédition. Il adressa à M. Bergier des *Conseils raisonnables*. Il fait parler de jeunes bacheliers en théologie qui, enseignant à être raisonnable, déraisonnent eux-mêmes à chaque instant, et qui, sans s'inquiéter de ce qui a été dit et réfuté dans la *Certitude des preuves*, font un abrégé du *Dictionnaire philosophique*, de l'*Examen important*, du *Dîner du C. de Boulainvilliers*, etc. C'est ce qu'on a appelé *Conseils raisonnables* : jamais titre ne fut moins assorti au livre. On y touche au doigt l'embarras et la faiblesse du génie, lorsqu'il est employé à la défense d'une mauvaise cause. *On croit* voir un homme qu'une chute imprévue entraîne dans un précipice : il s'attache tantôt à une branche d'arbre, tantôt à une pointe de rocher, jusqu'à ce que tout lui échappe, et qu'il tombe au fond de l'abîme.

(2) *Réponse aux Conseils raisonnables*. A Paris, chez Humblot, 1771.

(3) L'auteur est réduit à répéter quelques objections auxquelles on a le plus victorieusement répondu, sans oser se plaindre, ni même faire mention des réponses. S'il est vrai qu'on juge sainement des livres comme des hommes par la nature de la société où on les voit engagés, on ne peut avoir qu'une très-mauvaise opinion de cette lettre. Elle se trouve dans la compagnie de deux dissertations contre l'immortalité de l'âme, et d'une apologie du suicide, sous le titre de *Recueil philosophique*.

(4) Cet Anglais, à la fin de son *Histoire de la décadence de l'empire*, a tâché de réchauffer quelques endroits de l'*Examen critique*, malgré l'humiliante précaution de ne citer les autorités que d'une manière vague et indéterminée (le titre, par exemple, d'un ouvrage ou le nom de l'auteur), afin qu'on ne pût les vérifier. M. Davis et M. Spedalieri, l'un en anglais, l'autre en italien, ont dévoilé sans grand effort ses artifices et sa mauvaise foi. (Voyez le *Journ. hist. et litt.*, 15 juillet 1786, pag. 417.)

R. S. Jérôme, Eusèbe, Isidore de Péluse, Sozomène, Suidas, Grotius, Huet, Casaubon, Isaac et Gerard Vossius, Ussérius, etc., n'ont pas douté que ce passage ne fût de Josèphe. On peut voir là-dessus Huet (*Dém. évang., prop.* 3, *n°* 11). Mais s'il n'est pas de lui, il en résulte un argument dont nos incrédules ne s'accommoderont guère. Ou Josèphe a parlé de Jésus-Christ, ou non ; s'il en a parlé, qu'on nous montre un passage différent de celui que nous y voyons : s'il n'en a pas parlé, un silence si affecté sur des événements qui avaient fait tant de bruit dans le monde, annonce plus que tout ce qu'il eût pu en dire. Il parle de S. Jean-Baptiste et de saint Jacques (1), et il aurait oublié leur chef, dont les sectateurs étaient déjà répandus partout et connus de tout l'univers ? C'est la réflexion de M. Vernet, professeur d'histoire à Genève.

§ IV.—308. D. N'y a-t-il pas quelques miracles opérés par Jésus-Christ, qu'on puisse expliquer par des moyens naturels : par exemple, la guérison de l'aveugle né ? N'a-t-on pas vu plusieurs aveugles-nés recouvrer la vue par le secours de l'art ?

R. Tous les infirmes guéris par Jésus-Christ étaient sans espérance de guérison. Les uns étaient à la mort, les autres étaient affligés par des maux invétérés qui avaient résisté à tous les remèdes (2). Il y beaucoup d'apparence que l'organe de la vue dans l'aveugle-né était entièrement dépravé : mais supposons le contraire, que s'ensuit-il ? La médecine guérit encore aujourd'hui les malades ; pour cela la guérison subite opérée par une parole cesse-t-elle d'être un miracle ? Il en est de même des sourds et des muets guéris par la puissance bienfaisante de Jésus-Christ... Il n'y a point d'extravagance que les incrédules n'aient imaginée pour infirmer le merveilleux des guérisons rapportées dans l'Evangile. Le déiste Genevois nous apprend qu'il n'y a pas plus de miracle *à guérir subitement qu'à mourir subitement* (*Troisième lettre de la Mont., p.* 101) ; qu'il est aussi aisé de raccommoder une montre en un moment que de la casser, etc. (3).

(1) L'authenticité de ce dernier passage n'est contestée par personne. Blondel se défie de celui qui regarde saint Jean-Baptiste, mais sans aucun motif raisonnable. Origène les reconnaît tous les deux, dans un temps fort antérieur à la prétendue falsification du texte de Josèphe.

(2) Voyez les ouvrages de Guillaume Ader, fameux médecin de Toulouse, intitulé : *Enarrationes de ægrotis et morbis evangelicis*, Tolosæ, 1621, où il prouve que les maladies guéries par Jésus-Christ étaient naturellement incurables. Voyez aussi Bartholin, *de Morbis biblicis*. Scheuchzer, Phys. sac., etc.

(3) Lorsque des cures merveilleuses eurent été faites ou supposées faites par le magnétisme, on imagina que Jésus-Christ avait opéré ses miracles par de semblables moyens. Il sera permis de soutenir sérieusement cette thèse lorsque le magnétisme aura ressuscité des morts, ou seulement guéri instantanément des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux, des paralytiques. Je ne sais s'il faut prendre la peine de rapporter qu'une tentative faite au commencement

309. D. Parmi ces miracles n'y en a-t-il pas qui semblent blesser la sainteté de Jésus-Christ? Pourquoi sécher un figuier qui ne porte point de figues, quand il est hors de saison d'en porter? Pourquoi occasionner aux Géraséniens la perte de leur troupeau ?

R. Le Maître de la nature est sans doute en droit de faire périr un arbre quand il lui plaît, et quand par là il peut instruire les hommes; ce moyen est digne de sa bienfaisance et de sa sagesse. Les disciples devaient naturellement raisonner de la sorte : si Jésus-Christ dessèche un arbre par une parole, quelle ne doit pas être l'efficacité de ses malédictions sur les hommes coupables ? Le figuier ne doit porter des fruits qu'en un temps, l'homme doit en porter en tout temps, et sera maudit en quelque temps qu'il soit trouvé sans fruit. Au reste tous les raisonnements des Philosophes au sujet de la malédiction du figuier portent à faux. Le figuier était couvert de feuilles, or il faut remarquer que cet arbre ne pousse des feuilles que fort tard, et après que son fruit est déjà formé; à en juger par les feuilles, le figuier devait avoir son fruit fort avancé, et prêt à mûrir; puisqu'il n'en paraissait point, il fallait que ce fût un arbre stérile, et qu'il eût dégénéré. Il ne sert à rien de dire que ce n'était pas la saison des figues, cela même prouve la stérilité du figuier, puisqu'il n'eût pas dû avoir ses feuilles si avancées, et que les ayant portées trop tôt, on ne devait plus attendre qu'il portât de fruit (1).—[Quant au troupeau des Géraséniens, Jésus-Christ comme Dieu, étant maître absolu de toutes choses, avait droit de détruire ce troupeau de cette manière, comme il avait celui de l'anéantir par une maladie épidémique ou autrement; or pour user de son droit il avait de justes raisons.] En effet 1° les habitants de Gérasa étaient presque tous païens, c'était la Galilée des nations; leur commerce avec les Juifs déplaisait au Seigneur. 2° Les pourceaux étaient la victime ordinaire dans les sacrifices des Païens (2). Les Juifs les trafiquaient et les vendaient aux Géraséniens, et ce trafic ne pouvait que déplaire au Dieu d'Israël; 3° L'action des esprits invisibles sur ces animaux était un excellent argument contre le Saducéisme, qui avait infecté toute la Judée. Une réfutation visible et sans réplique d'une erreur capitale vaut bien plus qu'un troupeau d'animaux immondes. On pourrait encore multiplier les réponses; mais il est inutile de s'y arrêter davantage, ainsi que sur d'autres objections de quelques esprits subtils et raffinés contre les miracles de Jésus-Christ. Les interprètes ont satisfait à tout cela, et ce n'est que dans leurs ouvrages que les Philosophes ont pris leurs objections : le grand nombre même les ont copiées dans quelques brochures éphémères, dont les auteurs les ont prises dans d'autres brochures; les plus savants et les plus profonds les ont lues dans les Commentaires de Dom Calmet, en laissant toujours de côté les réponses Voilà le grand art par lequel on multiplie les livres; on étale de l'érudition à peu de frais, on éblouit les ignorants.

310. D. Ne peut-on pas croire que les possessions dont il est fait mention dans l'Écriture ont été des maladies naturelles ?

R. 1° Quand cela serait, les maladies se guérissent-elles en un instant, par une seule parole ? 2° Le démon ne peut-il pas produire ou entretenir un mal naturel dans un corps dont il s'est emparé (1) ? 3° Quelle maladie pouvait avoir cette fille de Philippes délivrée par S. Paul (*Act.* 16, 16) qui procurait à ses maîtres un gain considérable en découvrant les choses cachées ? Quelle maladie a pris tout à coup aux animaux dont on vient de parler, et qui se précipitèrent tous dans la mer ? etc. Quand on fait des systèmes, il faut tout expliquer, ou bien ces systèmes sont convaincus de faux, et le systémateur n'est qu'un esprit faible, téméraire, inconséquent (2).

de 1841 par un célèbre professeur de magnétisme, pour guérir un sourd muet, a été, sur sa demande, l'objet d'un examen de la part de l'Académie des sciences, à la quelle il avait annoncé un plein succès. La commission académique, après un examen sérieux, a déclaré le résultat ridicule et *indigne de l'attention* de l'Académie. Or c'était le résultat d'un traitement de 8 à 15 jours ! (L. D)

(1) Nous préférons l'explication de Ballet, sur ce passage. Le mot grec οὐ, que l'on traduit par *non*, est souvent pris pour ὅπου, et signifie *là*. De sorte qu'au lieu de lire : *Non enim erat tempus ficorum*, il faut lire : *Ibi enim erat tempus ficorum*; ce qui présente un sens à l'abri de toute difficulté. (L. D.)

(2) *Bos aret, ignavam sacrificate suem.* Ovid., l. 4 Fast.

(1) Si le démon peut remuer des corps entiers, il peut remuer aussi les organes et les humeurs qui les composent, et causer par là différentes maladies. C'est la réflexion de M. Bossuet (Elévat. sur le myst., élév. 5), du savant Estius (*In lib.* 2 *Sent., dist.* 7 *et* 17), et du célèbre médecin Daniel Sennert, surnommé *le Gallien de l'Allemagne* (*Lib.* 6, *part.* 9, *c.* 5). Le moyen de concevoir que des esprits si actifs, si jaloux du bonheur de l'homme, dont l'existence est incontestable (ci-dessus), restent dans une inaction continuelle, et ne tâchent pas de nous nuire autant que Dieu le permet?

(2) Ces courtes observations suffisent pour détruire par le fondement les assertions du médecin anglais Mead, sur les démoniaques guéris par Jésus-Christ. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur fait profession de croire à l'Évangile : or l'Evangile nous dit expressément que telle et telle maladie était l'opération de l'esprit malin. Peu importe que le même mal puisse être naturel, si la vérité divine nous assure que dans tel cas il ne l'était pas. Le langage insidieux et faux que Mead attribue à Jésus-Christ et aux apôtres, dans une matière aussi grave, est une imputation sacrilége et absurde que tout bon chrétien trouvera suffisamment réfutée par la seule idée de la chose... Mead, en combattant le pouvoir du démon, n'a pas même saisi l'état de la question. *L'on ne se persuadera jamais*, dit-il, *que Dieu ait accordé aux diables le pouvoir de tourmenter les hommes à leur gré*. Eh ! qui a jamais pensé *que les diables tourmentaient les hommes à leur gré?* Ils les tourmentent autant que Dieu le leur permet, et l'étendue de cette permission a d'autres règles que *leur gré*. On a démontré les erreurs de Mead sur cette matière, dans un ouvrage imprimé à Londres, chez Rivington, en 1775. *A dissertation on the demoniacs*; et dans un recueil d'observations sur divers sujets intéressants,

311. D. Si les possessions de l'Evangile ont été véritables, d'où vient qu'elles ont cessé depuis? N'a-t-on pas droit de conclure qu'il n'y en a pas eu, puisqu'il n'y en a plus? Pourquoi n'y aurait-il des possessions que dans des temps de barbarie?

R. 1° Quand les possessions auraient absolument cessé, il n'en serait pas moins vrai qu'il y en a eu. Faut-il nier un fait parce qu'il ne se répète plus, ou parce qu'il ne se perpétue pas? On dira : La peste n'a pas été à Marseille, puisqu'elle n'y est plus ; la lèpre, le mal des ardents, etc., n'ont jamais existé, puisqu'ils n'existent plus ; la petite vérole n'existe pas, puisqu'elle n'a pas existé autrefois.

2° Il est très-faux que les possessions aient disparu avec le siècle de l'Evangile. Saint Paulin (*In vita S. Felicis*) atteste qu'il a vu de ses yeux un possédé marcher la tête en bas contre la voûte d'une église, sans que ses habits fussent dérangés; et qu'il fut délivré par les reliques de saint Félix de Nole. Il rapporte la même chose en parlant des reliques de saint Martin. Saint Paulin n'était ni un fourbe, ni un visionnaire. « J'ai vu (dit Sulpice Sévère) un homme qui à l'approche des reliques de saint Martin, fut élevé en l'air, y demeura suspendu les mains étendues, de manière que ses pieds ne touchaient point à la terre.» Ce n'est pas ici une histoire apocryphe, ni des ouï-dire; c'est un homme sensé qui atteste ce qu'il a vu de ses yeux. On pourrait multiplier ces exemples, mais on n'y gagnerait pas davantage contre des gens déterminés à nier tout ce qui ne s'accorde pas avec leurs idées.

3° Il est plus faux encore qu'on ne voit des possédés que dans les temps de barbarie. Jésus-Christ est venu dans le beau siècle d'Auguste. Les apôtres saint Pierre et saint Paul ont vécu dans le même temps. Ils ont délivré des possédés, confondu des magiciens; les livres sacrés en font foi. Voltaire assure qu'il n'y a jamais eu ni possédés ni sorciers dans les siècles éclairés. Qui est-ce qui mérite la préférence, qui est-ce qui doit avoir le plus d'autorité, ou nos livres, ou Voltaire?

312. D. D'où vient donc que dans ces derniers siècles, le phénomène des possessions est en quelque sorte anéanti?

R. Il n'est anéanti que pour ceux qui ne lisent pas, et qui se contentent de déclamer sans consulter les faits. Fernel et Ambroise Paré, médecins fameux, rapportent l'exemple d'un possédé qui parlait grec et latin, sans avoir jamais appris ces deux langues (*Lettre de dom la Taste, let. 14, n. 49*). Il est bon de savoir que Paré était protestant. — M. de la Cour (*Lettre à M. Winslow, docteur en méd. à Paris*), missionnaire à la Cochinchine, assure avoir vu un énergumène qui n'avait jamais appris d'autre langue que la cochinchinoise, et qui répondait très-correctement aux demandes que ce missionnaire lui faisait dans toutes les langues qu'il avait apprises(1). M. de la Cour vit le même énergumène transporté dans un clin d'œil au plancher de l'église, les pieds les premiers. — Depuis que la mode s'est introduite de nier les possessions et la magie, il est surprenant qu'aucun de nos Philosophes n'ait encore entrepris de réfuter les actes du procès fait par le parlement de Paris, en 1682, contre les bergers de Pacy en Brie, et que l'on peut voir dans le *Traité des pratiques superstitieuses* du père le Brun. Ces actes cités par M. Bergier dans la *Certitude des preuves du Christianisme* sont restés sans réponse dans les *Conseils raisonnables*. — Nous invitons tout homme non prévenu, à lire l'histoire de quelques faits rapportés par le père Labat, et prouvés par tout ce qui peut jamais compléter la certitude d'un événement, et surtout l'opération d'un petit nègre que l'auteur raconte avec sa naïveté ordinaire (2). — Le savant Jésuite Frédéric Spé de Langenfeld, le premier qui, au rapport de Leibnitz, a efficacement éclairé les tribunaux sur la jurisprudence criminelle, relativement aux sorciers et à la magie, en réfutant les erreurs populaires sur cette matière, convient que l'existence de la magie est une chose incontestable (3). — Le célèbre M. Haen vient d'établir la même chose dans un ouvrage trop chrétien et trop sage pour ne pas lui avoir attiré un tas de sarcasmes philosophiques (4).

313. D. Ne faut-il pas avouer au moins que les possessions et d'autres opérations diaboliques sont aujourd'hui fort rares, et qu'il n'est presque plus question de sortilége et de magie?

R. 1° Il n'est pas étonnant que les temps d'ignorance aient multiplié les impostures en cette matière, et que le nombre en ait diminué avec celui des dupes.

2° On ne doit pas être surpris qu'il y ait eu dans les premiers siècles du Christianisme un plus grand nombre de possédés qu'il ne s'en

publiées sous le titre d'*Entrevues du pape Ganganelli. A Anvers*. Voy. le *Journ. hist. et litt.*, 1 avril 1778, p. 483.

(1) Erasme et Pomponace nous disent fort sérieusement qu'on peut savoir naturellement des langues qu'on n'a jamais apprises. Que d'opinions de savants qui ne méritent pas une réfutation, et qui servent précisément à rappeler ce mot de Cicéron : *Nihil tam absurdum dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.* Lib. de Divinat.

(2) Voyage aux îles françaises, t. 1, p. 492 et suiv. A qui faut-il croire, à des hommes qui raisonnent d'après leurs yeux, et qui les ont bons, ou à ceux qui nient sans voir et sans vouloir se convaincre?

(3) *Id omnino tenendum existimo, in mundo maleficos aliquos esse, nec id sine temeritate ac præposteri judicii nota negari posse.* Cautio criminalis de processibus contra sagas. Francofurti, 1632.

(4) *Antonii de Haen, S. C. R. A. majestatis a consiliis et archiatri*, etc., *de Magia liber*, Venetiis, 1775. Ce traité, très-solide pour le fond, pourrait être écrit avec plus de précision, de force et de conséquence ; mais il faut bien se garder de le juger d'après les *Mémoires littéraires* de M. Goulin. L'idée qu'en donne ce médecin de Reims, tient aux préjugés dominants du siècle ; il se réfute lui-même dans l'*errata*, par une contradiction singulière et bien propre à affaiblir l'autorité de son jugement.

trouve aujourd'hui. Dieu le permit ainsi, parce que la puissance des Chrétiens sur les démons devait être une des preuves les plus capables de faire impression sur les Païens. Depuis l'extinction de l'idolâtrie, nous sommes persuadés que l'empire du démon est renversé, suivant la promesse de Jésus-Christ (1); et que, sans une permission particulière et extraordinaire de Dieu, le démon ne peut avoir aucun empire sur les Chrétiens consacrés au Seigneur par le baptême, et sanctifiés par sa grâce : mais cela n'empêche pas qu'il n'agisse encore, quoique plus faiblement et avec moins d'éclat (2), comme ces princes détrônés et chassés de leurs états, qui ne laissent pas de faire de temps en temps quelques efforts pour y rentrer.

3° Nos Philosophes ne refusent pas de citer quelquefois M. de saint Evremont. Cet homme judicieux à bien des égards disait que, *si le démon se montrait à découvert dans ce siècle, il détruirait l'incrédulité*. Le démon aime l'ignorance et les ténèbres; il se tient chez les sauvages plutôt que chez les hommes éclairés. C'est une expérience confirmée par tous les témoignages possibles. — « Si le diable se montrait souvent, dit le C. d'Oxenstiern, il n'y aurait pas à coup sûr tant d'impies. L'oiseleur, qui veut attraper des oiseaux se cache le mieux qu'il peut pour n'être pas aperçu (3). » — Les ignorants sont superstitieux, les savants sont incrédules : le démon gagne à se montrer aux uns et à se cacher aux autres. « Pour nous entraîner plus sûrement dans l'erreur, dit Thomas Brown (*Erreurs populaires, t.* 1, *p.* 83), célèbre auteur et médecin anglais, le démon a persuadé aux hommes qu'il était un être imaginaire, et par là il endort l'homme dans une fausse sécurité, et lui fait concevoir des doutes sur les peines et les récompenses futures..... Il ébranle l'opinion même de l'immortalité de l'âme; car ceux qui prétendent qu'il n'y a pas

(1) *Princeps hujus mundi jam judicatus est. Princeps hujus mundi ejicietur foras.* Joan. 16 et 12.

(2) Surtout à l'égard des chrétiens lâches et peu attentifs à s'armer contre lui du bouclier de la foi. C'est la remarque de S. Augustin, qui ne croyait pas que l'empire du démon était aboli relativement à ces hommes si peu dignes de jouir du triomphe de Jésus-Christ. *Sed dicet aliquis : si alligatus est, quomodo adhuc tantum prævalet? Verum est, fratres carissimi, quia multum prævalet; sed tepidis et negligentibus et Deum in veritate non timentibus, dominatur. Alligatus est enim tanquam innexus canis catenis, et neminem potest mordere nisi eum qui se illi mortifera securitate conjunxerit.* Aug. serm. 197, de Tempore.

(3) J'ai vu des opérations magiques constatées par tout ce qui peut former la pleine certitude d'un fait, se démentir précisément lorsqu'elles allaient acquérir ce degré de publicité et d'évidence, qui aurait anéanti la philosophie du siècle. Un seul effet surnaturel renverse de fond en comble tout l'édifice du matérialisme; Dieu, qui pour des raisons conformes à sa justice et à sa sagesse, permet l'aveuglement des hommes vains et superbes, qui les y laisse et les y condamne par ces mêmes raisons, permet ou arrête l'action des esprits invisibles, selon les circonstances et les temps.

de substances purement spirituelles croiront encore moins que leurs âmes doivent exister après qu'elles seront séparées de leurs corps (1) ».

§ V. — 314. D. Quel est le miracle le plus décisif, le plus incontestable, opéré par Jésus-Christ?

R. C'est évidemment celui de sa résurrection; il est impossible d'en peser les preuves sans se laisser entraîner à la plus entière conviction.

315. D. Comment raisonnez-vous sur cette résurrection, pour en mettre les preuves dans tout leur jour?

R. La résurrection du Sauveur est prouvée par le témoignage de ses amis, par le témoignage de ses ennemis, par le témoignage de l'univers entier : il n'y a donc jamais eu d'événement mieux attesté.

316. D. Le témoignage des amis de Jésus-Christ peut-il faire preuve en faveur de sa résurrection?

R. Le témoignage des Apôtres et des Disciples de Jésus-Christ est un témoignage d'amis, mais un témoignage plus décisif que celui de ses ennemis mêmes. C'est le caractère de tous les amis, ainsi que le remarque S. Jean Chrysostôme, quelque fidèles, quelque attachés qu'ils nous aient été durant notre vie, de nous oublier peu à peu lorsque nous avons cessé d'être, de chercher ailleurs des objets à leur attachement et à leur fidélité; mais voici une conduite bien différente et bien contradictoire à la marche ordinaire des affections humaines. Des amis qui n'osent pas s'avouer tels, tandis que Jésus vit, tandis qu'il opère des prodiges, tandis qu'il est un Maître et un Docteur respecté en Israël, des amis qui le fuient, qui le renient au premier aspect de quelque danger; des amis qui l'ont abandonné sans réserve aux approches de sa mort, lui sont attachés après sa mort, jusqu'à vouloir mourir pour lui, jusqu'à ne prétendre que cela, ne désirer que cela, ne travailler et ne se fatiguer qu'en vue et en espérance de cela. Ne cherchez pas les raisons de ce phénomène, poursuit saint Chrysostôme, ils l'avaient vu ressuscité, et ils l'avaient vu à n'en pouvoir douter; voilà toute l'explication de cette conduite en apparence si contradictoire des Apôtres.

317. D. Comment les Apôtres avaient-ils vu Jésus-Christ ressuscité à n'en pouvoir douter? Comment l'avaient-ils vu de manière

(1) Quoi que puisse dire ou insinuer l'auteur sur ce sujet, il est incontestable qu'aujourd'hui et depuis longtemps les possessions sont extrêmement rares, sinon tout à fait nulles. La raison en est la même que celle en vertu de laquelle les miracles ont cessé. Les miracles étaient nécessaires pour établir le christianisme; mais une fois établi, il doit se perpétuer par voie d'enseignement et de tradition; et ce moyen étant suffisant pour les esprits droits, Dieu ne juge plus à propos de déranger le cours de la nature. Au temps de J. C. et dans les premiers siècles de l'Eglise, les possessions étaient dans la catégorie des faits surnaturels qui devaient préparer la voie à la nouvelle révélation.

(L. D.)

à se persuader que l'illusion, la prévention, le prestige n'avaient aucune part à ce qu'ils voyaient ou à ce qu'ils croyaient voir?

R. Ils ont épuisé toutes les ressources du doute. Nous n'avons été que trop circonspects, disait saint Jean, trop difficiles à croire notre Maître ressuscité; et notre empressement à nous en convaincre par le témoignage des sens approche beaucoup d'une incrédulité blâmable : non contents de l'entendre et de le voir, nous l'avons touché et nous avons mis nos doigts dans ses plaies. Nos mains ont concouru avec nos yeux et nos oreilles à nous faire croire enfin et à faire taire tous nos doutes : *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ* (1 *Joan*. 1). Ceux mêmes qui en étaient déjà convaincus de la sorte n'ont pu convaincre les autres sans employer les mêmes preuves. Le sépulcre ouvert, le tombeau vide, les gardes mis en fuite, des anges qui apparaissent et qui annoncent cette admirable résurrection, ne leur ont pas suffi; avec tout cela ils traitaient encore de folie et de vision une chose dont ce divin Maître leur avait tant de fois prédit l'accomplissement, et à laquelle il les renvoyait comme au plus important de tous les oracles : *Visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista, et non crediderunt* (*Luc*. 24, 11). Ce n'est ni un, ni même quelques disciples qui l'ont vu; outre les Apôtres, plus de cinq cents fidèles, réunis en un lieu, l'ont vu tous ensemble : S. Paul, en écrivant aux Corinthiens, les renvoie au témoignage de ceux qui vivaient encore : *Visus est plus quam quingentis fratribus simul, ex quibus multi manent usque adhuc* (1 *Cor*. 15, 6). Ils ne l'ont pas vu une fois, mais plusieurs fois; ils ne l'ont pas vu rapidement et par manière d'apparition, mais ils ont conversé et vécu avec lui : *Nobis qui manducavimus et bibimus cum ipso, postquam resurrexerit à mortuis* (*Act*. 10, 41).

318. D. Quoique les disciples du Sauveur n'aient pas été trompés et qu'ils n'aient pu l'être, n'ont-ils pas voulu tromper? N'ont-ils pas eu quelque intérêt, quelque raison politique de faire passer pour ressuscité un homme qui ne l'était pas?

R. Que leur est-il arrivé pour avoir cru et pour avoir annoncé aux nations la résurrection de Jésus? Rien qu'ils n'aient prévu, rien dont ils n'aient fait plus d'une fois l'épreuve, rien qu'ils n'eussent pu éviter en cessant de publier cette résurrection de Jésus. Les insultes, les coups, les chaînes, les prisons ont payé la constance de leur témoignage. Sous des grêles de pierres, sous le tranchant d'un fer homicide, dans les ombres et les horreurs de la mort, ils ont persisté dans leur déposition (1). Or un témoignage qui coûte si cher et qui est mis à de si cruelles épreuves peut-il paraître intéressé? Et bien loin de croire que les disciples de Jésus aient osé publier une résurrection imaginaire, ne devons-nous pas plutôt nous étonner qu'ils n'aient pas caché une résurrection véritable.

319. D. Qu'est-ce que les ennemis du Sauveur ont répondu à la déclaration des Apôtres?

R. Toute la fureur des Juifs contre le Fils de Dieu et toute l'incrédulité des Païens n'ont pu imaginer de raison plausible pour cacher la vérité de ce mémorable événement; et, par l'impuissance la plus marquée de nier la résurrection du Sauveur des hommes, ils lui ont rendu le plus grand témoignage. Qui croirait qu'ils ont été réduits à publier que les disciples avaient enlevé son corps en présence des gardes qui dormaient? Car c'est vraiment à quoi ils ont été réduits; et ce conte, tout absurde qu'il est, est la seule réponse que les Juifs pouvaient faire. Aussi ce n'est pas une chose que l'Evangéliste leur prête. Cette réponse subsistait encore du temps de S. Augustin, et on la trouve encore aujourd'hui chez les malheureux restes de ce peuple fugitif. L'on ne pouvait contester la mort réelle de Jésus-Christ : le genre de son supplice, son cœur percé d'une lance, les témoins sans nombre qui l'avaient vu expirer ne laissaient là-dessus aucun doute. Les Apôtres prêchaient partout sa résurrection; il était aisé de les réfuter en montrant le corps qu'on avait eu soin de faire garder par des soldats : ce corps avait disparu. Que faire donc? que dire? Combler l'impiété par l'extravagance; insulter la raison de l'homme après avoir profané les droits de Dieu. Quoi! les disciples, qui prenaient lâchement la fuite il y a quelques heures, qui n'osaient se faire voir chez les ennemis de leur Maître, qui tremblaient à la voix d'une femme, iront braver des gens armés pour enlever le corps d'un homme qui les aurait indignement joués s'il ne ressuscitait pas?..... Si ces gardes ne dormaient pas, comment les Apôtres ont-ils enlevé le corps? S'ils dormaient, comment savent-ils ce qui s'est passé durant leur sommeil? Il faut bien, conclut naïvement S. Augustin (*In psal*. 63), que l'inventeur de ce conte insensé ait été endormi lui-même, autant et plus que les témoins qu'il produit : *Vere tu ipse obdormisti qui scrutando talia defecisti* (1).

320. D. Comment prouvez-vous la résurrection de Jésus-Christ par le témoignage de l'univers?

R. Dès les premières années du Christianisme, les hommes les plus sages, les plus éclairés ont professé et adoré la divinité de Jésus-Christ (*Inf*., *art*. 3, § 2). Dès les premières années l'Evangile s'est répandu d'un bout de la terre jusqu'à l'autre (*Inf*., *art*. 3, § 1). Or un homme crucifié, livré au plus infâme supplice, chargé de malédictions, poursuivi dans sa mémoire et dans ses disciples

(1) Il est certain que les Apôtres sont morts pour attester cette résurrection. V. ci-dessous l'art. 4, § 1.

(1) Voyez un ouvrage intitulé : *Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés selon les règles du barreau*, traduit de l'anglais par M. Lemoyne. — *Motifs de ma foi*, par M. de Vouglans, in-12, 1776. — *La Religion chrétienne démontrée par la résurrection de J. C.*, par Ditton.

par toute la haine et tout le mépris des Juifs et des Païens, eût-il été reconnu et invoqué comme Dieu, si sa résurrection, après avoir été si solennellement prédite, n'était point devenue une chose évidente et incontestable aux yeux de la plus opiniâtre incrédulité? Sa morale si pure, si sévère, eût-elle prévalu contre la contagion générale des mœurs, contre l'intérêt des passions, contre la force de l'exemple, contre toutes les prétentions du cœur humain? Des dogmes si sublimes, si incroyables eussent-ils été reçus dans le monde, malgré les raisonnements des Philosophes, malgré l'éloquence des orateurs, malgré la puissance des empereurs, malgré la conjuration réunie de la terre et de l'enfer? Et n'est-ce pas ici le lieu de raisonner sur le miracle de la résurrection en particulier, comme saint Augustin raisonnait sur les miracles en général; et de dire que quiconque ne reconnaît pas ce premier miracle, en doit reconnaître un autre plus étonnant et plus incroyable encore; savoir, la conversion du monde entier à Jésus-Christ : *Mundum sine miraculo fuisse conversum?* Car c'est là le seul moyen, je veux dire la certitude de la résurrection de Jésus-Christ, qui puisse expliquer une si étrange révolution.

321. D. Le miracle de la résurrection de Jésus-Christ est-il une preuve invincible de la vérité de la religion qu'il a prêchée?

R. Pour en douter, il faudrait dire que le Dieu de toute vérité et de toute sainteté aurait concouru à la confirmation du mensonge, en ressuscitant un homme qui aurait infatué les peuples d'une doctrine arbitraire, et qui pour preuve de sa mission en avait appelé sans cesse à sa résurrection future, car Jésus-Christ en guérissant les malades, en éclairant les aveugles, en chassant les démons, en ressuscitant les morts, ne prétendait pas donner tout cela pour une dernière preuve, sans réplique et sans appel, de la vérité de son Evangile; tout cela en était une preuve sans doute, et une preuve bien propre à persuader et à convaincre, mais ce n'était point celle que le divin Législateur avait désignée, pour mettre le comble et le sceau aux caractères de sa prédication. Cette génération perverse et incrédule, disait-il en parlant des Juifs, désire de voir des prodiges pour s'attacher à moi, mais elle n'en verra point d'autre que celui de ma résurrection, figurée par la sortie de Jonas du sein du poisson (1). Voilà donc Dieu lui-même cité et appelé comme témoin et comme coopérateur de Jésus-Christ; voilà toutes les controverses touchant la divinité de sa mission renvoyées au tribunal de la vérité éternelle, qui, par la résurrection de cet homme extraordinaire, ou par son abandon dans le tombeau, devait prononcer sur la nature et sur l'authenticité des choses qu'il avait prêchées, et des attributs qu'il s'était donnés. De là, autant qu'il est impossible que Dieu appuie et approuve l'erreur, autant est-il impossible que Dieu ait ressuscité Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'est point ce qu'il s'est dit être, et si sa doctrine n'est pas la doctrine de Dieu même.

§ VI. — 322. D. Depuis l'établissement du Christianisme, n'y a-t-il pas eu des miracles avérés, publics, éclatants, propres à convaincre l'incrédulité la plus obstinée?

R. Il y en a eu un très-grand nombre, qui réunissent toutes les preuves dont un fait historique est susceptible. Tel est le tremblement de terre accompagné de flammes, qui fit avorter le projet que l'empereur Julien avait formé de rebâtir le temple, malgré la prophétie de Jésus-Christ. Cet événement est attesté par Ammien Marcellin, auteur païen, officier dans les armées romaines, admirateur et panégyriste de Julien; il est rapporté par un rabbin juif, par plusieurs Pères de l'Eglise qui prennent à témoin leurs auditeurs, qui en ont vu plusieurs circonstances; enfin il est avoué par Julien lui-même, dans une de ses lettres (1). — Telle est l'histoire de ces Catholiques, à qui Huneric, roi des Vandales, Arien obstiné, avait fait couper la langue, et qui parlèrent miraculeusement le reste de leur vie (2). Ce fait est attesté 1° par l'empereur Justinien dans le Code de ses lois; il dit : *Nous les avons vus et entendus;* 2° par Victor, évêque de Vite en Afrique; 3° par Enée de Gaze, philosophe de ce temps-là : *Je les ai vus moi-même de mes yeux*, dit-il, *je les ai entendus parler, et j'ai admiré que leur voix pût être si parfaitement articulée. Je cherchais l'instrument de la parole, et ne voulant pas croire à mes oreilles, j'ai voulu me convaincre par mes yeux : leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu que leur langue avait été entièrement arrachée jusqu'à la racine;* 4° l'historien Procope en parle de même après les avoir vus; 5° le comte Marcellin en dépose également sur le témoignage de ses yeux; 6° Victor de Tunones réclame

(1) *Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus.* Matth. 12, 39, 4.

(1) Lisez ce mémorable événement dans l'histoire du Bas-Empire, par M. le Beau, l. 13, n. 325. Il paraît que la Providence a voulu rassembler les circonstances qui pouvaient donner à la vérification de ses oracles toute l'authenticité et toute l'évidence possibles.

(2) Quelques incrédules ne pouvant nier le fait ont voulu l'expliquer : il est aisé de juger avec quel succès. Il est vrai que le défaut de langue n'empêche pas toujours toute articulation; mais 1° cette rare exception n'a pu se rencontrer par hasard dans toute cette nombreuse troupe de martyrs. Si un homme tombe du haut de la tour d'Anvers ou de Strasbourg sans se tuer, ce peut n'être absolument pas un miracle; mais si ce rare bonheur arrive à un homme de bien persécuté pour la cause de Dieu; mais si 30 ou 40 personnes précipitées à la fois pour le même sujet ne reçoivent aucun mal, on ne doutera plus du miracle. 2° Des hommes sans langue ne parlent pas de la manière dont ceux-ci ont parlé; puisqu'il a fallu le témoignage des yeux pour se persuader qu'ils étaient sans langue, et qu'on admirait, comme dit Enée de Gaze, *la parfaite articulation de leur voix.* 3° Deux de ces martyrs s'étant abandonnés ensuite à un excès scandaleux, cessèrent de parler : preuve évidente que ce privilège n'était point l'ouvrage de la nature. Voyez *la Religion chrétienne prouvée par un seul fait.* A Paris, 1766.

sur cet événement l'attestation oculaire de toute la ville impériale. — Telle est la conservation de cette femme faussement accusée d'adultère, qui, se confiant en Jésus-Christ, et invoquant son saint nom, ne put jamais être décapitée. Toute la ville de Verceil fut spectatrice de cet événement, qui arriva du temps de saint Jérôme. Ce Père en a écrit l'histoire..... On trouvera des miracles également attestés dans tous les siècles de l'Eglise, depuis le premier jusqu'au dix-huitième.

323. D. Ne faut-il pas au moins convenir que les miracles sont aujourd'hui plus rares que dans les premiers siècles du Christianisme?

R. 1° Le motif qui a engagé Dieu à faire des miracles, c'est l'établissement du Christianisme, auquel il fallait donner tous les caractères de la divinité; une puissance surnaturelle qui coopérait à la prédication des Apôtres, devait en assurer le succès. Cette divine religion une fois solidement établie, dit S. Grégoire, pape, les miracles devenaient moins nécessaires (1). 2° La foi des fidèles est, pour ainsi dire, la règle et la mesure des miracles qui se font dans le sein du Christianisme, cette foi s'affaiblit et est en quelque sorte anéantie dans un grand nombre de provinces; l'état des Chrétiens devient celui des Capharnaïtes, chez lesquels le Sauveur du monde n'opérait aucun prodige, parce que le règne de l'incrédulité semblait y enchaîner sa puissance bienfaisante (2). 3° Les opérations miraculeuses existent encore (3), peu importe qu'elles soient extrêmement rares; un seul miracle bien avéré suffit pour anéantir tous les systèmes anti-chrétiens.

§ VII. — 324. D. D'où vient l'obstination des incrédules à nier tous les miracles, quelques preuves qu'on puisse leur en donner?

R. Nous venons de le dire; si un seul miracle en faveur du Christianisme est véritable, tous les systèmes philosophiques s'écroulent. Il ne faut donc pas s'étonner de la résistance invincible qu'ils opposent à sa croyance, mais bien de la tranquillité qu'ils affectent dans un état que le seul doute sur la réalité d'un seul miracle doit rendre cruel. De là viennent ces rares maximes : *Que toutes les preuves possibles ne peuvent persuader un fait surnaturel à des gens sensés; qu'un million de témoins oculaires ne doit pas persuader la résurrection d'un mort* (*Pensées phil.*, *n.* 50 *et suiv.*). Ces messieurs demandent les témoignages les plus certains, les plus incontestables; et lorsque nous les leur donnons, ils n'en veulent plus, ils sont inutiles. *Les raisonnements sont plus sûrs que les yeux* (*Ibid.*): on peut en juger sans doute par l'uniformité et la consistance de ces jugements, et par les belles choses qu'on nous raconte de leur infaillibilité. Le même homme qui parle de la sorte nous apprend que les jugements dépendent absolument des organes et de nos dispositions actuelles. Montagne ne faisait aucun cas des jugements de la veille, parce qu'ils étaient réformés le lendemain. *Le Système de la nature* renchérit sur tout cela. Bayle dit que la raison n'est qu'une girouette; ce critique ergotait même contre les démonstrations géométriques (1). Voltaire *doute un peu de cet axiome : Deux et deux font quatre.* C'est au moins ce qu'il dit un jour à Clarke. Ainsi plus de raisonnement, plus de preuves de fait avec les incrédules. L'on est à plaindre lorsqu'on a affaire à des esprits de ce caractère; mais ils sont encore plus à plaindre eux mêmes.

Article II. *Les Prophéties.*

§ I. — 325. D. A quoi se réduisent les prophéties les plus célèbres et les plus importantes de l'ancien Testament.

R. A trois articles : la réprobation des Juifs; l'établissement du Christianisme; la vie, les actions, les souffrances de Jésus-Christ.

326. D. L'existence de ces prophéties est-elle aussi avérée que l'accomplissement en est incontestable?

R. Les adversaires les plus acharnés du Christianisme ne se sont pas avisés d'en douter. Porphyre, qui disait les prophéties de Daniel supposées, sans en apporter d'autre preuve que leur clarté et l'évidence de leur rapport avec l'événement, n'a osé étendre cette assertion jusqu'aux autres. En effet, le moyen de croire que les Juifs se soient faits dépositaires des fourberies des Chrétiens? C'est à eux que nous renvoyons pour l'authenticité de ces prophéties et leur préexistence au temps du Christianisme. On a beau argumenter contre nous, et nous demander l'époque de ces admirables prédictions, nous répondons en quelque sorte comme Jésus-Christ répondit à Caïphe : *Quid me interrogas? Interroga eos* (*Joan.* 18, 21). Demandez à nos plus cruels ennemis, si les choses sont comme nous vous les avons dites; qu'ils soient nos juges et les vôtres : *Ecce, hi sciunt.* Voilà ce que les saint Pères disaient à des hommes peu instruits qui, frappés de l'évidence des prophéties, prétendaient qu'après l'événement, elles avaient été fabriquées par les Chrétiens : et à cette réponse des Pères il n'y avait pas de réplique comme il n'y en a pas encore aujourd'hui. Un Philo-

(1) *Ut ad fidem cresceret multitudo credentium, miraculis fuerat nutrienda, quia et nos, cum arbusta plantamus, tamdiu eis aquam infundimus, quoadusque ea in terra jam coaluisse videamus; et si semel radicem fecerint, irrigatio cessabit.* Greg. M., hom. 29 in Evang.

(2) *Non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit; et mirabatur propter incredulitatem eorum.* Marc. 6. — *Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei.* Matth. 12. — C'est dans le même sens que le Sauveur disait à ses Apôtres qu'il y avait certains animaux devant lesquels il ne fallait pas étaler des marchandises précieuses, de peur qu'ils ne les dégradent et n'insultent leurs possesseurs. *Matth.* 7, 6.

(3) Voyez l'Histoire ecclésiastique des derniers siècles; les bulles de canonisation données par Benoît XIV, Clément XIII et Clément XIV.

(1) Voyez la Bibliothèque ancienne et moderne de M. le Clerc, t. 8.

sophe de ce siècle l'a senti et s'en est expliqué de la manière suivante : « Un avantage qu'a la religion chrétienne, et dont aucune autre ne saurait se vanter, c'est d'avoir été annoncée un grand nombre de siècles avant qu'on la vît éclore dans une religion qui conserve encore ses témoignages, quoiqu'elle soit devenue sa plus cruelle ennemie » (*Maupert., Essai de phil. morale, ch.* 7).

§ II. — 327. D. La réprobation des Juifs est visiblement conforme aux prophéties multipliées qui l'annoncent ; mais le malheur de cette nation n'était-il pas un événement naturel qui pouvait être prévu par des conjectures fondées, ou arriver à la suite d'une prédiction hasardée ?

R. L'état des Juifs est trop singulier et trop unique pour avoir pu être prévu par des lumières naturelles, ou pour être le résultat de quelques circonstances amenées par le cours ordinaire des choses. Car vit-on jamais une nation célèbre, cultivée, illustrée par de grands événements, être chassée totalement de sa patrie, et déracinée, pour ainsi dire, de son sol natal ; mener une vie errante dans toutes les provinces, dans tous les royaumes de la terre ? Nation méprisée, haïe, persécutée de tous les peuples, de quelque religion, de quelque caractère qu'ils soient, du Chrétien comme de l'infidèle, de l'adorateur d'un Dieu comme du sectateur insensé des idoles, de l'homme civilisé et adouci comme de l'homme sauvage et barbare ; nation aveuglée au point de garder elle-même, comme un dépôt sacré et divin, le livre qui est évidemment le fondement de la religion qu'elle s'obstine à méconnaître ; au point de ne pas entendre ce qu'elle entend, et de ne pas voir ce qu'elle voit (1). Vit-on jamais un peuple religieux si attaché aux preuves de la véritable religion, et en même temps si ennemi de la véritable religion ; dépouillé depuis près de deux mille ans de son temple, de ses autels, de ses sacrifices, de ses prêtres, de tout exercice de sa religion, et néanmoins si malheureusement ferme dans sa religion ? Consultez les annales du monde, lisez les histoires de toutes les nations, examinez les fastes de tous les empires, envisagez la nature et la marche des événements humains, et jugez si jamais la terre fut le théâtre d'un pareil spectacle.

328. D. N'y a-t-il pas eu des critiques qui ont entrepris d'expliquer la situation des Juifs par des observations faites sur le caractère et le génie de ce peuple ?

R. Le travail de ces critiques est resté sans succès. Vainement ils se sont efforcés d'effacer de cet étonnant tableau les vestiges du doigt de Dieu. D'abord tout homme intelligent voit dans les Juifs quelque chose de plus qu'une singularité de caractère ; et en pesant ensuite cette singularité il ne la trouve point du tout naturelle, comme nous l'avons observé dans la réponse précédente. Le temps, les progrès ou la décadence des arts agissent sur tous les peuples de la terre, les réforment, les changent et les rendent absolument différents de ce qu'ils étaient à des époques plus voisines de leur origine ; depuis la dispersion des Israélites, il ne s'est opéré parmi eux aucune révolution qui les rendît méconnaissables aux hommes du premier siècle de l'Eglise, si ces hommes revenaient pour examiner les nations modernes. Mais quand on parviendrait à expliquer par des raisons humaines l'état étonnant de cette nation infortunée, cet état combiné avec l'Evangile, considéré précisément comme une histoire, aurait encore les caractères de la punition de Dieu la plus manifeste, la plus évidente, et serait dès lors un argument des plus forts en faveur de l'Evangile. « Qu'as-tu fait, peuple ingrat ? s'écrie ici M. Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ., 2e part., n.* 10). Esclave de tous les pays et de tous les princes, tu ne sers point les Dieux étrangers ; comment Dieu, qui t'avait élu, t'a-t-il oublié, et que sont devenues ses anciennes miséricordes ? Quel crime, quel attentat plus grand que l'idolâtrie te fait sentir un châtiment plus grand ? Tu ne sais, tu ne peux comprendre ce qui te rend Dieu si inexorable. Souviens-toi de cette parole de tes pères : *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ;* et encore : *Nous n'avons pas d'autre roi que César*. Le Messie ne sera pas ton roi ; garde bien ce que tu as choisi ; demeure esclave de *César* et des rois, jusqu'à ce que la plénitude des Gentils soit entrée, et qu'enfin tout Israël soit sauvé (1). »

329. D. Ne dit-on pas que dans quelques provinces d'Asie ou d'Afrique les Juifs sont mieux traités que dans le reste du monde ?

R. Supposé que dans un coin de la terre, ces pauvres Israélites soient moins opprimés, ce n'est pas là une exception qui puisse infirmer l'efficacité de la malédiction divine. Un tel asile est insuffisant pour les recueillir et pour faire cesser l'opression générale (2).

330. D. Comment la destinée des Juifs et leur accablante situation donnent-elles une nouvelle force aux témoignages des prophéties en faveur du Christianisme ?

R. Par leur dispersion, par leur oppression, par leur aveuglement. Leur dispersion étend ce témoignage par toute la terre, in-

(1) *Ut videntes non videant, et audientes non intelligant*. Luc. 8.

(1) *Donec plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret*. Rom. 6.

(2) On fera observer à ce sujet que les législations et les idées modernes s'accordent à relever les Juifs de cet état d'oppression et de dégradation dans lequel ils ont été tenus jusqu'ici. Mais en admettant une phase meilleure dans la condition des Juifs, il n'en restera pas moins le fait principal, celui de leur dispersion dans tout l'univers. Nulle part ils n'existent comme corps de nation, quoique reliés de la manière la plus intime par la croyance religieuse et un esprit de race qu'on ne peut appeler esprit national, puisqu'il n'existe pas de nation juive. S'il arrive aux Juifs de se rassembler quelque jour, et de reprendre possession de la terre de leurs ancêtres, où ils formeront une véritable nation comme autrefois, alors il sera temps de répondre à l'objection que soulèvera ce nouvel état de choses. D'après les idées communes des chrétiens, cela n'arrivera que vers la fin des temps, et alors le Judaïsme cessera d'exister comme religion. (L. D.)

struit et avertit toutes les nations de la terre; et leur prodigieuse multiplication qui, dans leur désolante destinée, peut être considérée comme une espèce de miracle, multiplie encore les témoins. Dieu, comme dit David en parlant de ses ennemis, n'a pas voulu les exterminer, il s'est contenté de les disperser et d'instruire les autres peuples par la destinée de celui-ci (1). Leur oppression fait que leur témoignage n'est pas intéressé leur malheur, qui est fondé en partie sur un attachement inconséquent aux seuls livres de l'ancienne loi, rend cet attachement en quelque sorte respectable, et garantit à nos yeux l'authenticité de ces livres, enfin, leur aveuglement fait que leur témoignage n'est pas suspect : ils rejettent l'Evangile, mais ils embrassent les preuves de l'Evangile; ils détestent les Chrétiens, mais ils conservent les armes aux Chrétiens.

331. D. Comment est-ce qu'un empereur païen a contribué à vérifier les prophéties, et surtout celle de Jésus-Christ touchant la ruine du temple et la dévastation de la Judée?

R. Julien l'Apostat, prince inconstant, bizarre, superstitieux, Philosophe fastueux et extravagant (2), entreprit de rassembler les Juifs, de les remettre en possession de la Judée, et de rebâtir le temple; mais les éléments ont combattu pour l'arrêt de Dieu, la terre et le feu se sont alliés contre le rétablissement du temple. C'est un fait avoué des Juifs et des Païens, et démontré par toutes les preuves de l'histoire contre l'incrédulité la plus obstinée (3).

§ III. — 332. D. N'y a-t-il pas de grandes difficultés dans plusieurs prophéties qui regardent l'établissement du Christianisme et l'avénement du Messie? N'a-t-il pas fallu adopter différentes opinions pour expliquer la fameuse prophétie de Jacob (*Gen.* 49), celle des 70 semaines de Daniel, etc. (*Dan.* 9)?

R. L'événement principal annoncé par ces prophéties est indépendant de toutes ces explications. Il est visible qu'il n'y a plus de sceptre ni de couronne chez les Juifs, qu'ils ont cessé d'être assemblés en corps de nation, qu'ils n'ont ni roi, ni juge, ni aucun gouvernement civil. Il est visible que l'abomination de la désolation s'est appesantie sur le temple, et que cette désolation subsiste. Il est visible que le Messie reconnu par les Chrétiens a les caractères annoncés par les prophètes, etc. (1). Les ouvrages du père Baltus (2), de M. de Pompignan (3), de l'abbé Pey (4), ont jeté un grand jour sur le détail et les circonstances des événements prophétiques; mais l'accomplissement général de la prophétie tire son jour de l'incontestabilité des faits. — Les philosophes ou les mauvais critiques qui ont combattu ces prophéties, sont-ils mieux d'accord entre eux que les théologiens qui les ont expliquées? Les uns disent qu'elles ont été faites après coup, les autres qu'on n'en a pas saisi le vrai sens, d'autres encore qu'elles ont été démenties par l'événement; l'un les applique à celui-ci, l'autre à celui-là. Après cela ils se plaignent que nos explications ne sont pas uniformes dans toutes leurs parties.

333. D. D'où vient que quelques théologiens ont détourné à d'autres événements une multitude de passages tirés des psaumes et des prophètes, que l'on attribue communément à Jésus-Christ.

R. En cela, comme dans toute autre chose, l'esprit humain, toujours inquiet, téméraire, immodéré, a donné dans les extrêmes. Les uns ont voulu tout appliquer au Messie, et ont altéré le sens littéral d'une infinité de passages. Les autres, se piquant de critique, aimant à établir des idées nouvelles, zélés à l'exès contre un abus qui leur paraissait une espèce de fanatisme, sont allés jusqu'à rejeter les explications les plus naturelles et les plus autorisées. Mais, malgré les dégâts qu'ils ont fait dans ce riche amas de prophéties, il en est resté un grand nombre qu'une critique sensée a toujours respectées, et dont l'incrédulité la plus obstinée n'a pu se dissimuler le vrai sens. Tel est incontestablement le chapitre 53 d'Isaïe : *Quis credidit auditui nostro*, qui, selon M. Huet, a opéré la conversion de presque tous les Juifs qui ont sincèrement renoncé aux égarements de leurs pères (5). Tels sont plusieurs autres endroits du même prophète, qui, selon la remarque de S. Jérôme, semble écrire l'Evangile plutôt

(1) *Ne occidas eos, nequando obliviscantur populi mei. Disperge illos in virtute tua.* Ps. 58.

(2) On défie tous les panégyristes de ce prince de ne pas reconnaître ces qualités dans son histoire, dès qu'ils auront renoncé aux systèmes d'exalter tous les ennemis du Christianisme, et de déprimer tous les grands hommes qui l'ont défendu... Peut-on même s'empêcher de le regarder comme un des monstres les plus affreux qui aient désolé l'humanité, quand on se rappelle ses sacrifices homicides et les infortunées victimes qu'il immolait à sa détestable necromancie? Voyez son article dans le *Dictionnaire hist.*, Augsbourg, 1781.

(3) Voyez ci-dessous le liv. 4, ch. 3, art. 1, § 6.

(1) Voyez le *Discours sur l'histoire universelle* de M. Bossuet, 2[e] part., n. 4 et suiv. En lisant la neuvième proposition de la *Démonst. évang.* de M. Huet, l'on ne peut voir le parallèle que fait ce savant évêque des prophéties avec les événements, sans lire, pour ainsi dire, l'histoire de Jésus-Christ dans l'ancien Testament. Si quelques philosophes ne voient pas dans sa personne le *Réparateur de la nation juive* et de toutes les nations du monde, c'est qu'ils n'ont ni lu les prophéties, ni acquis l'idée d'une véritable réparation.

(2) *La religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties.*

(3) *L'incrédulité convaincue par les prophéties.*

(4) *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste.* — On peut consulter encore l'excellent *Traité hist. et dog.* de M. Bergier, t. 7, p. 174 et suiv.

(5) Jamais ils n'ont pu lui donner une explication tant soit peu vraisemblable. Le fameux Anthoine, juif renégat, brûlé à Genève en 1631, disait que le prophète parlait, dans ce chapitre, des Israélites vertueux qui furent punis à cause des méchants, et enveloppés dans les mêmes malheurs. Il n'y a rien, dans toute la prophétie, qui puisse donner l'idée d'une pareille interprétation.

qu'une prophétie (1). Tel est le psaume 109 : *Dixit Dominus, etc.* (2). Telles sont dans le nouveau Testament, toutes les prophéties de J.-C. touchant sa mort et sa résurrection, la réprobation des Juifs, l'établissement de son Eglise, les persécutions et les souffrances de ses Apôtres, prophéties si clairement exprimées, qu'on n'en peut contester le sens, et si évidemment accomplies, qu'il n'y a pas de fait historique mieux constaté. — C'est une erreur de croire qu'une chose cesse d'être une preuve, parce que l'esprit de dispute en combat la force et se refuse à son évidence. On dispute contre l'existence de Dieu, contre l'immortalité de l'âme et cent autres choses d'une certitude reconnue, faut-il être surpris qu'on conteste le sens des prophéties les plus claires? Les idées de Hardouin sur Virgile, Horace, Cicéron, etc., ont-elles inspiré des doutes sur les auteurs et le vrai sens des ouvrages attribués à ces anciens littérateurs?

§ IV. — 334. D. D'où vient que les prophètes passent rapidement d'une matière à l'autre, et mêlent les prophéties touchant le Messie avec d'autres moins importantes qui annonçaient des événements prochains relatifs à l'état actuel de la nation?

D. 1° L'éloquence prophétique est bien supérieure aux timides efforts de la nôtre. Ces hommes fortement, inspirés et placés dans la perspective des événements les plus composés, passaient d'un objet à un autre sans que le passage fût adouci par aucune nuance. Ce sont autant de tableaux qui se succèdent avec la rapidité de l'éclair (3): le prophète les a conçus fortement et les rend avec chaleur; mais en vain cherchons-nous les idées intermédiaires qui rapprochent ces différents tableaux. L'enthousiasme de l'inspiration les a supprimées, et nos conjectures ne peuvent que très-imparfaitement en remplir le vide (4). « Tous les temps, dit saint Chrysostôme, n'en font qu'un pour les prophètes; ils les parcourent tous à la fois et avec une aisance égale (5). »

2° Les prophéties particulières, accomplies dans le temps et aux yeux des Juifs, leur devenaient un gage assuré des grandes choses que les siècles devaient amener, et que les mêmes hommes leur avaient prédites. Par là, dit Pascal, les prophéties particulières n'étaient pas sans fruit, et les autres n'étaient pas sans preuves.

§ V. — 335. D. Si la plupart des prophéties se sont visiblement accomplies, n'y en a-t-il pas qui aient été démenties par l'événement, telle que la destruction de Ninive, l'arrivée de Jésus-Christ sur les nuées, la fin prochaine du monde?

R. La ruine de Ninive n'avait été arrêtée dans les décrets de Dieu qu'en cas que les habitants ne se fussent point empressés à fléchir sa colère par un repentir prompt et sincère. L'Ecriture nous donne cet exemple comme une preuve de la bonté de Dieu et de l'efficacité de la pénitence. Ceux qui ont si gauchement raisonné sur cet événement n'avaient assurément pas lu les chapitres 3 et 4 de Jonas; ils auraient vu, dans le quatrième, la réponse que fait Dieu lui-même à cette plaisante objection.

Arriver sur les nuées dans le style de l'Ecriture et de toutes les langues du monde, c'est arriver avec une grande gloire, c'est être placé fort haut, avoir le monde sous ses pieds. Jésus-Christ s'en explique lui-même, en ajoutant : *Avec beaucoup de gloire et de majesté* (1) C'est ce qui a été accompli, 1° lorsque, peu d'années après son ascension glorieuse, il a vengé par la ruine du peuple juif l'attentat commis sur sa personne divine d'une manière qui portait visiblement l'empreinte de la colère d'un Dieu; 2° lorsqu'il a établi sa religion dans tout le monde malgré les raisonnements des Philosophes, malgré la puissance des empereurs, malgré la conspiration des Juifs et des Païens; lorsque son nom et sa croix furent placés sur le diadème des rois, et adorés de toutes les nations de la terre. La fin du monde présentera un nouvel accomplissement de cet oracle dans l'arrivée du juge des vivants et des morts. De quelque manière que l'on explique ces paroles : *Non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant* (*Matth.* 24, 34); soit qu'on entende la génération présente, soit qu'on entende toute la race des Juifs, soit qu'on entende le dernier âge du monde, qui est le règne du Christianisme, la vérité de la prophétie sub-

(1) *Non prophetiam videtur mihi texere, sed Evangelium.* Epist. ad Paulinum.

(2) M. Bossuet, dans ses dissertations sur les Psaumes, fait voir que ce psaume et un grand nombre d'autres, soit entier, soit en partie, ne peuvent être considérés que comme de véritables prophéties; qu'ils parlent évidemment de Jésus-Christ, de la religion chrétienne, des événements qui doivent former ou illustrer un peuple nouveau; mais en même temps les psaumes sont en quelque sorte une histoire de la nation juive. Ils rappellent le passé, et célèbrent les fastes du temps où ils ont été écrits. Ces dissertations de M. Bossuet ont été traduites en français par M. Leroi, 1 vol. in-8. 1775.

(3) *Sicut fulgur exit ab oriente, et paret usque in occidentem.* Matth. 24, 27.

(4) *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Psal. 44, 2.

(5) *Tales sunt prophetæ; omnia tempora percurrunt, præsentia, præterita et futura.* Chrysost. in psal. 43. — De là il ne s'ensuit pas, comme les Sociniens l'ont absurdement prétendu, que les prophéties puissent être regardées comme un assemblage de lambeaux sans ordre et sans suite, tel que les *centones* qu'on a faits de Virgile et d'autres poètes. Car, 1° les tableaux prophétiques sont achevés et parfaits, quoiqu'ils soient joints à d'autres tableaux; ils sont la plupart trop étendus et trop circonstanciés, pour pouvoir être appliqués à d'autres objets. 2° Les tableaux tiennent réellement les uns aux autres, quoique les liens ne soient pas toujours sensibles, et que l'ignorance des temps et des choses si reculées ait encore renforcé la difficulté de les apercevoir : c'est, en quelque sorte, le cas de la poésie lyrique. Les commentateurs sont souvent embarrassés à saisir la suite et l'ensemble dans les plus belles odes de Pindare et d'Horace, quoique les liens et transitions existent, et qu'on les découvrirait sans peine, si on était bien pénétré de l'esprit des auteurs et exactement instruit de tout ce qui animait leur verve.

(1) *Cum virtute multa et majestate.* Matth. 24. 30.

siste également. La génération qui vécut avec Jésus-Christ, a vu la dispersion des Juifs et l'exaltation de la foi chrétienne. La nation des Juifs subsiste de la manière la plus merveilleuse, et subsistera jusqu'au second avénement du Fils de Dieu. Le Christianisme ne finira qu'avec le monde.

Quand les Apôtres nous ont prédit la fin du monde comme prochaine, ils ont eu soin de nous informer en quel sens elle était prochaine; ils considéraient sa durée par comparaison aux années éternelles et à la durée du règne de Dieu. Le plus habile commentateur ne dira là-dessus rien de plus clair ni de plus satisfaisant que S. Pierre : *Il y aura*, dit cet Apôtre, *des hommes séducteurs, esclaves de toutes les passions de leur cœur, qui demanderont où est cet avénement que Jésus-Christ nous avait tant promis? Les hommes meurent et naissent comme autrefois; et quel changement s'est-il fait depuis le commencement du monde?...... Mais vous, mes frères, souvenez-vous que mille ans sont devant Dieu comme un seul jour, et un seul jour comme mille ans* (1). On voit par là que les Apôtres connaissaient parfaitement le génie des incrédules, et que ce que nos Philosophes nous donnent comme les fruits de leurs savantes recherches est réfuté depuis dix-sept cents ans dans nos Ecritures.

336. D. Ne paraît-il pas, par d'autres passages, que les Apôtres étaient dans la persuasion que le monde finirait bientôt? Quelques saints Pères n'ont-ils pas été dans la même opinion?

R. Les passages des Apôtres qu'on objecte n'ont aucune apparence de prophétie, et pourraient tout au plus faire conclure une erreur de fait (2). Mais nous venons de montrer définitivement que les Apôtres s'expliquent eux-mêmes, et qu'on ne peut leur attribuer une opinion dont ils démontrent le peu de fondement. Saint Paul la rejette absolument dans la seconde Epître aux Thessaloniciens, et avertit les fidèles de ne se laisser prévenir en aucune sorte par ceux qui en étaient imbus (1). Il faut s'opiniâtrer étrangement pour répéter encore une objection réfutée par les auteurs mêmes auxquels on nous renvoie. — Si quelques Pères ont annoncé la fin du monde comme prochaine, faut-il en être surpris? Le Sauveur a dit que tout le monde s'y tromperait : *De die autem illa et hora nemo scit, neque angeli* (*Matth.* 24, 36).

§ VI. — 337. D. Les figures par lesquelles les livres de l'ancienne loi désignaient les événements de la nouvelle ne sont-elles pas une preuve digne d'être placée après les prophéties?

R. Ces figures sont sans doute un argument propre à instruire les Juifs, persuadés (ainsi que nous l'avons dit) que leur loi n'était qu'un assemblage de types et de symboles des choses futures; mais cette espèce de preuve peut paraître moins propre pour convaincre des infidèles ou des Philosophes. Il est certain néanmoins qu'il y en a dont les rapports sont d'une justesse admirable, qui méritent toute l'attention d'un esprit solide, et qui marquent clairement la liaison intime des deux Testaments, réunis réellement en un seul par les vues et le dessein suivi d'un même législateur (2).

ARTICLE III. *Propagation du Christianisme.*

§ I. — 338. D. Le Christianisme a-t-il pu s'établir sans une assistance visible de Dieu?

R. Dieu a fait de cet établissement son propre ouvrage; il a voulu faire éclater sa puissance et sa gloire dans le succès du dessein le plus extraordinaire et le plus impossible selon toutes les vues et toutes les ressources humaines. Car il s'agissait de convaincre d'aveuglement et de folie des hommes qui se croyaient fort éclairés; de faire quitter des religions douces, commodes, et qui ne gênaient aucune passion, pour en faire embrasser une qui est l'ennemie de toutes les passions, et qui semble n'être appliquée qu'à les combattre, les réprimer et les contraindre; de faire recevoir comme des vérités incontestables les dogmes les plus inconcevables, et dont les conséquences sont les plus effrayantes; et de les faire recevoir par des hommes ennemis de toute contrainte dans la manière de penser; de détruire des cultes que leur ancienneté rendait respectables; de renverser des temples que l'autorité publique et les princes avaient fait élever; d'abattre des idoles qu'on s'était accoutumé à regarder avec vénération; enfin de faire regarder comme une superstition détestable,

(1) *Venient in novissimis diebus in deceptione illusores juxta proprias concupiscentias ambulantes, dicentes: Ubi est promissio, aut adventus ejus! Ex quo enim patres dormierunt, omnia sic perseverant ab initio creaturæ.... Unam vero hoc non lateat vos, carissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, et mille anni sicut dies unus.* 2 Pet. 3, 4, 8.

(2) Ceux qui ont observé que S. Paul se met souvent pour exemple dans les temps où il n'existait pas, comme lorsqu'il dit, en parlant du temps antérieur à la loi de Moïse : *Ego enim vivebam sine lege aliquando.* Rom. 7, 9, ne sont pas surpris de l'entendre dire : *Nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini.* Thess. 4, 14. David prétendait-il vivre jusqu'à la fin du monde, lorsqu'il disait : *Nos qui vivimus benedicimus Domino, ex hoc nunc et usque in sæculum!* Ps. 113. — Quand saint Jean dit que c'est la dernière heure, il entend précisément le dernier âge du monde, et le règne du Christianisme, après la naissance duquel il ne fallait plus attendre de grands événements en matière de religion, mais se précautionner contre les séducteurs et les antechrist, précurseurs de celui qui devait paraître à la fin du monde.— Lorsque les Apôtres ont parlé de la destruction de Jérusalem, de la victoire de Jésus-Christ, de la propagation de la foi, ils ont dû en parler comme d'une chose prochaine. Des lecteurs superficiels ont cru voir dans leurs expressions la fin du monde.

(1) *Ut non cito moveamini a vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.* 2 Thess. 2, 2.

(2) Voyez Huet, *Dém. évang.*, prop. 9.— Becanus, *Analogia veteris ac novi Testamenti, in qua primum status veteris, deinde consensus, proportio et conspiratio illius cum novo explicatur.* Duaci, 1627.

extravagante, criminelle, ce qu'on avait auparavant pratiqué ou respecté par religion. Telle était la révolution qui devait se faire dans les esprits, dans les villes, dans les royaumes et dans les empires, par l'établissement du Christianisme.

339 D. Quels hommes Dieu a-t-il choisis pour être les exécuteurs d'une si étonnante réforme ?

R. Douze hommes simples, ignorants, pauvres, dénués de tous moyens, de tout appui, de toutes ressources humaines : ce sont eux qui doivent dessiller les yeux aux superstitieux, ramener aux bonnes mœurs les débauchés, inspirer l'humilité aux Philosophes et aux savants, se faire écouter et respecter par les puissances du monde, détruire les anciennes religions, et faire recevoir celle d'un homme qui avait été condamné depuis peu à une mort honteuse dans la ville de Jérusalem.

340. D. Le succès de la prédication évangélique a-t-il été bien rapide et bien universel ?

R. Les auteurs ecclésiastiques les plus anciens comparent la propagation de l'Évangile à la vivacité avec laquelle la lumière du soleil se communique à tout l'hémisphère, ou à celle de l'éclair qui se fait apercevoir à l'instant dans tout l'horizon. Dès le premier siècle les Païens se plaignirent que les temples étaient déserts, les autels abandonnés, les prêtres méprisés, et le culte des dieux presque anéanti, comme on peut voir dans la lettre de Pline à Trajan (*Epist. l.* 10, *ep.* 97). S. Justin (*Dial. cum Tryph.*, *p.* 345) écrivait vers la quarantième année du second siècle : « Aucune nation de barbares ou de Grecs, ni aucun peuple, quelque nom qu'il porte, soit de ceux qui demeurent dans leurs chariots, soit de ceux qui n'habitent point dans les maisons, ou qui vivent sous les tentes, et qui paissent des troupeaux, chez lesquels on n'adresse des prières et des actions de grâces au Père Créateur par le nom de Jésus-Christ. » Vers le même temps Tertullien (*Apol.*, *c.* 37) écrivait au sénat : « Nous ne sommes que depuis deux jours, et nous remplissons tout l'empire ; les villes et les campagnes, les îles et le continent sont pleins de Chrétiens ; on les trouve dans les assemblées du peuple et dans les armées, dans le palais des empereurs, dans le sénat, dans le barreau : nous ne vous laissons que vos temples..... Si cette multitude d'hommes se retirait hors des terres de la domination romaine, la perte de tant de citoyens anéantirait l'empire, et vous punirait de votre cruauté; vous seriez effrayés de la solitude et du vide affreux qu'ils laisseraient parmi vous, vous chercheriez en vain des sujets à gouverner, il vous resterait plus d'ennemis que de citoyens. » Dès lors l'Évangile avait été annoncé dans la Perse, les Indes, la Chine et autres royaumes indépendants de l'empire romain (1); il avait été reçu partout, il s'étendait par des accroissements journaliers (1). Arnote (*Disp. adv. gent. l.* 1, *p.*15; *l.* 2, *p.* 50), qui écrivait au troisième siècle, nous représente le Christianisme établi chez les Allemands, chez les Perses, chez les Scythes, dans l'Asie, la Syrie, l'Espagne et les Gaules, chez les Gétules, les Maures, les Nomades, les Sères (2), etc. Selon S. Jérôme (*Epist.* 35), les Indiens, les Perses et les Gètes, accoutumés à offrir des victimes humaines lors des obsèques de leurs défunts, avaient quitté leur barbarie pour prendre les mœurs douces qu'inspire l'Evangile. Ce même Père (*Epist.* 57) nous dit qu'il voyait arriver tous les jours dans la Palestine, où il demeurait, des troupes de moines qui venaient de l'Inde et de la Perse; que les Huns apprenaient le Psautier; que les climats glacés de la Scythie avaient été ranimés par la chaleur de la foi, et que les Gètes avaient des églises sous leurs tentes. S. Chrysostôme (*Hom.* 2, *in Joan.*) dit aussi que les Indiens et les Scythes avaient traduit en leur langue les instructions données par S. Paul; que tout barbares qu'ils étaient, ils avaient appris la philosophie chrétienne. Théodoret (*Therap. l.* 9, *p.*115) nous assure que les Scythes, les Sauromates, les Indiens, les Perses, les Hyrcaniens avaient reçu les lois de Jésus-Christ, etc. En un mot, l'histoire des premiers siècles du Christianisme n'est que la vérification constante de l'oracle d'un Prophète, qui nous dit que la parole de Dieu se répand avec une rapidité inconcevable. *Velociter currit sermo ejus.* Psal. 147.

§ II. — 341. D. Le mépris des richesses, les mœurs austères, les travaux désintéressés des premiers prédicateurs de l'Evangile, l'égalité que la religion mettait entre les hommes, l'union, la concorde, l'affection réciproque continuellement recommandée aux Chrétiens,

(1) Voyez le Journal des savants, août 1760, second vol. *Examen de la question, S'il y a eu des chrétiens à la Chine, etc.*

(1) *In verbo veritatis Evangelii, quod pervenit ad vos sicut et universo mundo est, et fructificat et crescit.* Coloss. 1, 6.

(2) Théodoret nomme aussi les Sères entre les peuples soumis à Jésus-Christ. Il paraît que les anciens désignaient les Chinois sous le nom de Sères. Pour le croire, il ne faut que lire ce qu'en a écrit J. Solinus, *Polyhistor*, cap. 63. L'auteur des *Recherches sur les Chinois* prétend que cela est faux mais ses raisons ne sont rien moins que démonstratives. Il est vrai que quelques auteurs ont parlé des Sères comme d'une race scythique ; mais quand la géographie de ces auteurs serait beaucoup plus exacte qu'elle ne l'est, elle prouverait tout au plus que les Chinois sont une colonie de Scythes, comme les Tartares, qui sont aujourd'hui maîtres de l'empire ; et que le Nord, toujours fécond en nations émigrantes, a peuplé ce vaste pays comme il en a peuplé tant d'autres. Au reste si les Sères ne sont pas les Chinois, ce sont des peuples voisins de la Chine, que nous appelons aujourd'hui Tartares Chinois, ou les habitants de la *China extra muros*, d'où l'Evangile a dû naturellement pénétrer dans la Chine même. On y a trouvé de nos jours une synagogue fondée vraisemblablement par des Juifs qui y sont arrivés après la destruction de Jérusalem. Voyez le 32[e] Recueil des *Lett. édif.*, p. 367.

n'ont-ils pas naturellement dû propager une religion si propre à gagner le suffrage des âmes honnêtes? et quel besoin y a-t-il ici de recourir à la puissance de Dieu?

R. Le Philosophe anti-chrétien, qui raisonne de la sorte ne sent pas sans doute l'honneur qu'il fait à une religion qu'il a prétendu *dévoiler* comme un mystère d'iniquité. Les vertus des Chrétiens étaient sans doute un appât pour les âmes honnêtes; mais, 1° ces vertus mêmes n'étaient l'ouvrage ni du Paganisme ni de la philosophie; c'étaient les premiers fruits de la sainteté de l'Evangile, et ces fruits en ont produit d'autres; 2° les âmes propres à se laisser subjuguer par l'attrait des vertus n'étaient sans doute pas en fort grand nombre dans le siècle le plus débordé, où tous les genres de désordres étaient autorisés par les lois de la religion et de l'état: il fallait une impression bien forte et bien au-dessus de l'homme pour opérer en elles une telle révolution; 3° les vertus des Chrétiens n'ont pu suffire pour persuader les dogmes sublimes de leur foi, pour les faire recevoir contre tous les raisonnements des Philosophes, et contre la fureur des persécuteurs.

342. D. Les secours mutuels que se prêtaient les Chrétiens, la communauté des biens, les grandes charités que les riches faisaient aux pauvres, pouvaient-ils manquer d'attirer à leur religion tous les indigents? De là vient sans doute que la primitive Eglise n'a été composée que du petit peuple?

R. Ceux qui ont tant de fois répété cette objection devaient au moins faire attention à la contradiction qu'elle renferme. S'il n'y a eu que des pauvres parmi les premiers Chrétiens, d'où venaient les aumônes qu'on leur faisait? — La communauté des biens est une chose fort intéressante parmi des gens qui n'ont rien ou qui n'ont que le nécessaire! — Il est très-faux que d'abord l'Eglise ne fût composée que du petit peuple. Nicodème, Joseph d'Arimathie, Zachée, Jaïr, l'officier romain témoin des prodiges arrivés à la mort du Sauveur, S. Paul, le centurion, Cornelius, Sergius Paulus, l'eunuque de la reine Candace, grand nombre de prêtres et de princes juifs (*Act.* 6, *vers.* 7; *Joan.* 17, *vers.* 42), les principaux citoyens de Bérée, plusieurs juges de l'aréopage, les lettrés d'Ephèse, Flavius Clémens, cousin de Domitien, Domitilla, femme du même empereur, le consul Acilius Glabrion, et beaucoup d'autres hommes illustres et savants, sont des Chrétiens du premier siècle.

343. D. S. Paul ne dit-il pas qu'il y a parmi les fidèles peu d'hommes distingués par leur naissance, leur rang, leur sagesse, etc.?

R. Leur nombre était petit sans doute en comparaison des autres. Le simple peuple a toujours eu plus de docilité que les Philosophes et les grands du monde. Il y a eu assez de gens distingués par leur noblesse et par leurs lumières, qui ont embrassé le Christianisme pour que l'on puisse conclure que cette religion était appuyée sur de bonnes preuves: mais il y en a eu trop peu, pour que l'on puisse soupçonner que le Christianisme soit redevable de ses progrès au génie de ses premiers sectateurs. — Si c'étaient des gens d'esprit qui eussent prêché la religion, et des simples qui l'eussent crue, cela n'eût point étonné. Les simples ont prêché; les gens d'esprit ont cru et croient encore.

§ III. — 344. D. Le Mahométisme n'a-t-il pas fait autant de progrès que l'Evangile?

R. Ses progrès sont mesurés sur le dégât du glaive de ses sanguinaires apôtres. Il lui a fallu mille ans pour acquérir l'étendue qu'il a aujourd'hui; et cette étendue non seulement est bien inférieure à celle du Christianisme en général, mais même à celle de l'Eglise catholique. 1° Il n'y a pas de Mahométans en France, en Espagne, ni dans toute l'Europe chrétienne, dans toute l'Amérique, etc.; mais il y a des catholiques dans toutes les plages de la terre (1). C'est même au bout du monde, à la Chine, au Japon, au Paraguai, etc. (2), que la foi catholique a paru avec le plus d'éclat dans ces derniers siècles. 2° Les Musulmans habitent un vaste pays;

(1) *Propter hoc in doctrinis glorificate Dominum. In insulis maris nomen Domini Dei Israel. A finibus terræ laudes audivimus, gloriam justi.* Isai. 24, 15, 16. *Plantasti radices ejus et implevit terram. Operuit montes umbra ejus et arbusta ejus cedros Dei. Extendit palmites suos usque ad mare.* Ps. 79, 10, 11, 12.

Racine applique ingénieusement aux nations converties à la foi ces vers de Virgile:

Incedunt victæ longo ordine gentes,
Quam variæ linguis habitu tam vestis.

Il pouvait dire encore de l'Eglise catholique:

Super et Garamantas et Indos
Proferet imperium: jacet extra sidera tellus
Extra anni solisque vias, ubi cœlifer Atlas
Axem humero torquet stellis ardentibus aptum.

(2) Voyez la *Relation des missions du Paraguai*, par M. Muratori. — « Les missions, dit M. de Buffon (*Hist. nat.*, *t.* 3, *in-4°*, *p.* 506), ont formé plus d'hommes dans les nations barbares que les armées victorieuses des princes qui les ont subjugués. Le Paraguai n'a été conquis que de cette façon; la douceur, le bon exemple, la charité et l'exercice de la vertu constamment pratiquée par les missionnaires, ont touché les Sauvages, et vaincu leur défiance et leur férocité... Rien ne fait plus d'honneur à la religion, que d'avoir civilisé les nations, et jeté les fondements d'un empire sans d'autres armes que la vertu. » — « Il est heureux pour la société, dit M. de Montesquieu (*Esprit des lois*, *livre* 4, *ch.* 6), d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de la religion jointe à celle de l'humanité. En réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des plus grandes plaies qu'ait encore reçues le genre humain, etc. » Voyez aussi M. Haller, *Traité sur divers sujets intéressants de politique et de morale.* Nous pourrions renvoyer encore à l'*Histoire philosophique et politique du commerce*, *etc.*, *t.* 3, *p.* 252, 261, si cet auteur forcené, toujours en contradiction avec lui-même, ne détruisait dans un endroit ce qu'il établit dans un autre, et que son ouvrage ne fût point un répertoire de déclamations contre la religion et les mœurs. Au reste, l'hommage d'un ennemi n'est jamais à rejeter. Paraissant, contre toute attente, dans le triomphe de son rival, il fixe la vue des spectateurs plus que toute la pompe du vainqueur, et décore par ses chaînes la main qui l'a abattu.

mais ce pays n'est pas peuplé comme l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne et les autres états catholiques. 3° Ce pays comprend toutes sortes de cultes. M. de Beausobre a calculé que dans la Turquie d'Europe il y avait deux tiers de Chrétiens contre un tiers de Turcs; il y a vingt églises à Constantinople, trente à Thessalonique, etc. Les différentes religions qu'on professe dans ce grand empire ont plus de sectateurs que l'Alcoran. Les Philosophes comptent toujours en gros, et laissent bien de l'occupation à ceux qui comptent après eux. — Le Mahométisme ne peut donc être comparé dans son étendue à la seule Eglise catholique, qui est partout la même, qui ne connaît ni schisme ni hérésie parmi ses enfants. Nous avons parlé ailleurs (*N.* 149) des moyens de son établissement et du caractère de ses Apôtres. Les Mahométans se sont multipliés par l'effusion du sang des Chrétiens; et les Chrétiens, suivant l'expression de Tertullien, par l'effusion de leur propre sang.

§ IV. — 345. D. Ce que l'histoire ecclésiastique nous apprend des cruelles persécutions excitées contre les Chrétiens, et des torrents de sang qui ont cimenté leur foi, est-il bien incontestable?

R. Jamais on ne s'est avisé de le révoquer en doute, avant que l'incrédulité moderne eût entrepris de faire la guerre à la notoriété des faits comme à la certitude des dogmes. Les auteurs païens et chrétiens des trois premiers siècles ne parlent que des efforts que fit l'idolâtrie, soutenue de toute la puissance des empereurs, pour anéantir la religion de Jésus-Christ et pour la noyer dans le sang de ses sectateurs. Si sous Trajan, prince d'un caractère assez doux, sous Antonin, sous Marc-Aurèle (1), les chrétiens furent indistinctement mis à mort, il est aisé de juger de quelle manière ils étaient traités sous les Néron, les Domitien, les Valérien, les Dioclétien, les Maximin, etc. Les grils ardents, les roues armées de lames tranchantes, les ongles de fer, les dents des bêtes féroces, les chevalets, les bûchers, voilà ce qui était préparé, dans la plupart des villes, pour les Chrétiens. Tertullien nous apprend qu'on leur donnait le nom de *Sarmentarii* et de *Senaxii*, c'est-à-dire, de gens à sarment, de gens à pieux; parce qu'on employait des sarments pour les brûler à feu lent, ou qu'on les empalait tout vivants, pour leur faire souffrir encore en cet état de nouveaux supplices.

(1) Les philosophes ne peuvent pardonner aux apologistes du christianisme de placer Marc-Aurèle au rang des persécuteurs. Mais le fait est qu'il persécuta au moins douze ans, et cruellement. « *L'an 17 de Marc-Aurèle*, dit Eusèbe, *une très-violente persécution fut excitée contre les chrétiens : elle se répandit par tout l'univers, et fit une infinité de martyrs.* » La persécution de Trajan fut également sanglante. On dira que ces carnages se faisaient dans les provinces éloignées, et sans que les empereurs en eussent connaissance? Apologie recevable peut-être, si nous n'avions les lettres respectives de Trajan et de Pline le jeune; si nous ne savions pas que saint Ignace fut interrogé et condamné aux bêtes par cet empereur en personne, etc., etc.

Souvent, après les avoir tourmentés sur le chevalet et leur avoir déchiré le corps jusqu'à découvrir les entrailles avec des ongles et des peignes de fer, on y appliquait encore le feu, on répandait du sel sur leur plaies, on les arrosait d'eau ou d'huile bouillante pour augmenter les douleurs sans avancer leur mort. On ne peut lire sans frémissement et sans horreur les actes authentiques de la plupart de nos martyrs. Les rues et les places publiques étaient quelquefois toutes remplies d'échafauds sanglants, couverts de victimes et de cadavres. Eusèbe de Césarée nous dit qu'il a vu lui-même des trente, quarante et jusqu'à cent chrétiens tourmentés en même temps, et ces cruelles boucheries durèrent plusieurs années de suite sans interruption; il cite une ville d'Asie où tout étant chrétien, noblesse, peuple, magistrats, on abrégea l'exécution en faisant brûler la ville avec tous ses habitants; il rapporte une lettre de Maximin aux magistrats de Tyr, par laquelle il les félicite d'avoir exterminé tous les chrétiens de leurs murs et de leur territoire. Les édits de Dioclétien et de ses prédécesseurs sont des pièces qu'on ne peut suspecter de supposition. Tacite, Suétone, Sénèque, Juvénal ont parlé des chrétiens qui souffrirent sous Néron. Tacite (*Ann. l.* 15) dit que le nombre en était prodigieux (*multitudo ingens*), qu'ils souffrirent les supplices les plus cruels et les plus recherchés (*quæsitissimis tormentis*). Libanius, panégyriste de Julien, s'exprime de la sorte dans l'éloge de ce prince : « Ceux qui suivaient une religion corrompue craignaient beaucoup, et s'attendaient qu'on leur arracherait les yeux, qu'on leur couperait la tête, et qu'on verrait couler des fleuves de leur sang; ils croyaient que ce nouveau maître inventerait de nouveaux genres de tourments, au prix desquels les mutilations, le fer, le feu, être submergé dans les eaux, être enterré tout vif, paraîtraient des peines légères; car les empereurs précédents avaient employé contre eux ces sortes de supplices, et ils s'attendaient à être exposés à de plus cruels : cependant Julien pensa tout différemment des princes qui avaient mis en œuvre ces tourments, parce qu'ils n'avaient pu par ce moyen venir à bout de ce qu'ils s'étaient proposé, et qu'il avait remarqué qu'on ne tirait de ces supplices aucun avantage. »... « Julien déterminé par ces raisons, et sachant que le Christianisme prenait des accroissements par le carnage que l'on faisait de ceux qui le professaient, ne voulut pas employer contre les Chrétiens des supplices qu'il ne pouvait approuver » (*Liban, parentali in Julian., n.* 58). Puisqu'on n'a pas répondu à ces observations des derniers apologistes de la religion, il est inutile de grossir la liste de ces témoignages. Il n'y a pas d'homme tant soit peu instruit dans l'histoire de l'Eglise, qui ne s'écrie avec Lactance (*De mort. persec., c.* 16), auteur contemporain et témoin oculaire de ce déluge de sang: « Quand j'aurais cent langues et autant de bouches, il me serait impossible de raconter

tous les tourments qu'on employa contre les chrétiens. »

§ V. — 346. D. Puisque l'empereur du Japon est venu à bout d'éteindre la religion chrétienne dans ses états (1), pourquoi les empereurs romains ne l'eussent-ils pu détruire, s'ils l'avaient voulu sérieusement?

R. 1° Les historiens païens nous apprennent que les empereurs ont voulu anéantir le Christianisme, et qu'ils l'ont voulu très-sérieusement; nous venons de le voir. 2° Nous avons montré que la religion chrétienne avait été établie, dès son commencement, dans la Perse, la Scythie, les Indes, etc., où les Romains n'avaient rien à dire. Le moyen de détruire ce que l'on n'a pas en son pouvoir? 3° Dieu permet que la religion périsse dans une province, il en menace même celles qui ne la conserveraient pas avec assez de soin: *Dieu*, dit Montesquieu, *suivant des décrets que nous ne connaissons pas, étend ou resserre les limites de sa religion; mais il* ne permettra pas qu'elle périsse partout. Son ouvrage doit subsister; sa promesse nous en est un gage certain. *Etablissez des coutumes*, dit le même Philosophe, *formez des usages, publiez des édits, faites des lois; la religion chrétienne triomphera du climat, des lois qui en résultent, des législateurs qui les auront faites* (*Déf. de l'Esprit des lois; seconde part. Tolérance*).

347. D. La grande étendue de l'empire romain ne donnait-elle pas aux Chrétiens la facilité de se soustraire aux persécutions?

R. L'auteur de l'*Examen critique* le dit; mais il nous sera permis de dire aussi que ce critique s'enferre pitoyablement. C'est justement le contraire de ce qu'il avance. Si l'empire romain eût été partagé entre plusieurs princes, on aurait pu éviter les poursuites de l'un, et se réfugier chez l'autre; mais comment s'évader quand le tyran est partout obéi (2)?

§ VI. — 348. D. Quoiqu'on ne puisse révoquer en doute l'horreur et la multitude des persécutions sans un entêtement ridicule, n'est-on pas fondé à douter du motif de la cruauté exercée contre les Chrétiens, et à croire que les empereurs ont eu d'autres raisons que la haine du Christianisme pour inonder la terre de sang?

R. Pour disputer sur ce sujet, il faut préalablement contester l'authenticité de toutes les histoires qui déposent que les Chrétiens n'ont souffert que pour leur religion. Tacite (*Annal. l.* 15), dit que Néron ne les fit brûler que parce que leur religion leur avait attiré la haine de toute la terre. Suétone, dans la vie de Néron, dit que l'on condamna aux supplices les Chrétiens, espèce d'hommes attachés à une superstition nouvelle et pernicieuse. « Je ne sais, dit Pline (*Lib.* 10, *epist.* 97 *et* 98), sur quoi tombe l'information que l'on fait contre les Chrétiens, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition? Est-ce le nom seul qu'il faut punir en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées contre eux. Je les ai interrogés s'ils étaient Chrétiens; quand ils l'ont avoué et qu'ils ont persisté une seconde et une troisième fois, je les ai envoyés au supplice. » Trajan répond à Pline qu'il a bien fait; qu'il ne faut point faire perquisition des Chrétiens; mais que s'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir: *Conquirendi non sunt; si deferantur et arguantur, puniendi sunt;* que s'ils renient le Christianisme et sacrifient aux dieux il faut leur pardonner. Maximin (*Ac. Sab. Epist. apud Euseb.*) dit que les empereurs s'étaient appliqués à remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étaient écartés, et à les obliger à adorer les dieux de l'empire; mais que les Chrétiens se précipitaient d'eux-mêmes, avec une témérité aveugle, dans les derniers périls, et que rien ne pouvait vaincre leur obstination. Il s'exprime en un autre endroit en ces termes: « Nos prédécesseurs, Dioclétien et Maximien, voyant que presque tout le monde renonçait au culte des dieux pour se faire chrétien, ordonnèrent avec grande justice que ceux qui auraient quitté leur religion, seraient contraints par les supplices à la reprendre. » Cinquante ans auparavant, l'empereur Valérien avait déjà ordonné que les évêques, les prêtres, les diacres, fussent punis de mort; que les sénateurs, les chevaliers romains, les hommes de qualité qui se feraient chrétiens, fussent dépouillés de leurs biens et de leur dignité; et que, si après cela ils persévéraient dans leur attachement à la religion chrétienne, ils fussent condamnés à mort. Malgré tout cela et cent autres témoignages que nous pourrions alléguer, de prétendus savants nous disent que les chrétiens n'ont pas souffert pour leur religion. — Fût-il vrai que les persécuteurs aient cherché des prétextes pour couvrir leur tyrannie, il serait vrai aussi que les Chrétiens pouvaient s'en délivrer en apostasiant; c'est donc toujours la religion qui leur coûtait la vie.

§ VII. — 349. D. N'est-ce pas peut-être la persécution même qui a attaché opiniâtrement les chrétiens à leur religion?

R. Telle est la manière de raisonner de nos Philosophes; d'abord ils nient le fait, ensuite, ils disputent sur le motif; enfin, débusqués partout, ils chicanent sur les conséquences. Convaincus que les persé-

(1) Il y a encore au Japon des chrétiens, quoique assez ignorants par une longue privation de toute instruction. Ce sont autant de semences prêtes à germer, quand il plaira au maître des temps de visiter ce champ désolé.

(2) Cette observation est fort juste; et néanmoins il est vrai que la grandeur de l'empire romain était un obstacle matériel à l'accomplissement rigoureux des projets de destruction conçus par les empereurs contre le Christianisme. Ce moyen sans doute entrait dans les calculs de la Providence. Le Japon au contraire n'offrant que deux ou trois îles peu considérables et à peu près isolées du reste du monde, il était matériellement plus facile d'y faire disparaître le Christianisme. Du reste, il y a lieu de croire que la doctrine catholique s'y conserve par une espèce d'initiation secrète. (L. D.)

cations formaient un excellent argument en faveur du Christianisme, ils ne voyaient d'autre ressource que de nier les persécutions : forcés dans ce retranchement, ils ont prétendu que ces persécutions avaient eu un tout autre objet que la religion ; enfin ils ont imaginé que les persécutions étaient une preuve contraire à la divinité de son établissement. Quand on se livre à l'enthousiasme de la haine, l'on voit tout ce que l'on veut. Tantôt les Chrétiens se sont multipliés parce qu'on les a laissés en paix ; tantôt ce sont les souffrances qui les ont attachés à leur religion, et qui les ont affermis dans leur croyance qui leur coûtait si cher ; en même temps ils assurent que le paganisme fut détruit par la persécution. Absurdités, contradictions philosophiques.—On souffre pour la religion à mesure qu'on y est attaché ; mais on n'y est pas attaché à mesure qu'on souffre pour elle.—Les Païens embrassaient le Christianisme à la vue des tourments et de la mort des Chrétiens ; par quelle maxime expliquer ce phénomène ? Ce n'est pas la paix du Christianisme qui les y invitait, puisqu'ils voyaient mourir les Chrétiens ; ce n'est pas l'opiniâtreté inspirée par les souffrances, puisqu'ils étaient païens, et qu'ils n'avaient rien souffert (1).

350. D. N'est-il pas vrai que, lorsqu'une croyance nous coûte de grands sacrifices, on y est nécessairement attaché ?

R. Les anciens philosophes arabes, toujours ridiculisés par les modernes, mais souvent plus raisonnables qu'eux, auraient dévoilé ce sophisme par deux mots connus dans l'école des vieilles distinctions : *A priori, concedo : a posteriori, nego*. On fait à la religion des sacrifices, parce qu'on y est attaché ; mais l'on n'y est pas attaché parce qu'on lui fait des sacrifices ; quoique ces sacrifices, adoucis par de grandes consolations, par une espérance ferme et éclairée, puissent augmenter notre attachement à la vraie foi.

351. D. Dodwel, si connu par un livre écrit contre la gloire des martyrs, n'a-t-il pas prouvé que le désir de la célébrité et d'un vain honneur était un des motifs qui soutenaient le courage des chrétiens dans les tourments ?

R. Dodwel a avancé, sans aucune apparence de preuve, une imputation si injurieuse aux grands hommes qui sont morts pour la foi, et si clairement démentie par la simple vue des faits. 1° Les nouveaux convertis, aussitôt traînés au supplice, n'avaient pas le temps de se faire à ce beau système d'honneur, dont l'adoption suppose une longue préparation et une imagination nourrie dans tous les écarts du délire. 2° La belle gloire que d'être exécuté comme les scélérats, et rendu infâme aux yeux de tout l'empire romain, et admiré dans une secte méprisée et persécutée ! — Ces extravagantes suppositions ont fait dire à Burnet, évêque anglican de Salisbury, dans une lettre écrite à Dodwel, qu'un Vanini, qu'un Hobbes, un Spinosa, n'auraient pu avancer des choses plus absurdes. « Cependant, ajoute-t-il, vous n'avez point reconnu vos fautes, comme vous l'auriez dû faire publiquement... Je puis vous assurer que j'aimerais mieux ne savoir ni lire ni écrire que d'étudier ou de faire des livres dans les vues que vous vous êtes proposées depuis plus de trente ans. Vous aimez les nouveautés et les paradoxes, et vous employez votre savoir pour les établir... J'estime, comme je le dois, plusieurs bonnes et belles qualités que vous possédez, mais je déplore votre malheur dans tout ce que vous avez fait de répréhensible » (*Dict. de Chauffepié, art.* Dodwel). M. Chishull, bachelier en théologie, et membre de l'université d'Oxford, met Dodwel dans cette classe de savants qui sont propres à compiler, mais qui ne sont point capables de bien juger et de raisonner sur ce qu'ils ont recueilli. « Je ne veux nullement, dit-il, diminuer la réputation à laquelle il a droit de prétendre, mais je veux rabaisser cette autorité à la faveur de laquelle il répand ses erreurs. Je crois que le genre humain a plus de droits à la connaissance de la vérité que l'auteur n'en a à la réputation dont il jouit par un savoir faux et mal employé. »

§ VIII. — 352. D. Ne peut-on pas attribuer la ruine de l'idolâtrie à la violence des empereurs chrétiens ?

R. 1° Constantin, premier empereur chrétien, n'a régné qu'au quatrième siècle de l'Eglise. Nous avons démontré que le nombre des Chrétiens était prodigieux, que les temples des païens étaient presque déserts dès le premier siècle ; dans le second et le troisième c'était bien autre chose encore. Voilà donc l'idolâtrie bien affaiblie, avant que le Christianisme fût sur le trône.

2° Ceux qui font valoir cette réflexion, démentie par les faits, oublient sans doute leur maxime : *Qu'on s'attache à une religion à mesure qu'on souffre pour en défendre la vérité.*

(1) Les délires philosophiques touchant l'effet des persécutions ont tellement pris faveur chez l'abbé Coyer, qu'il assure que la secte des hernhûters n'est restée petite et obscure que parce qu'elle a manqué de persécution (*Voyage d'Italie et de Hollande*, t. 2, p. 280). Mais quelle persécution a souffert le mahométisme, l'arianisme, le schisme des Grecs ? Quelle persécution le luthéranisme a-t-il souffert en Danemarck et en Suède, où il s'est établi par la révolution d'un moment ? L'édit de Henri VIII, qui introduisit tout-à-coup une nouvelle religion dans toute l'étendue d'un grand royaume, peut-il être regardé comme une persécution contre la secte qu'il fondait, etc. ? Pourquoi le jansénisme, poursuivi par tout le zèle du premier clergé de l'Eglise, tremblant sous le courroux d'un monarque puissant et absolu, est-il toujours resté faible et petit, et n'a-t-il porté à l'Eglise des coups funestes que lorsqu'il trouva des protecteurs puissants ?.... Pourquoi la secte des anabaptistes, autrefois si étendue et si puissante, a-t-elle succombé aux efforts que firent les souverains pour la réprimer, et se trouve-t-elle réduite à quelques individus isolés ?.... Avouons que les philosophes ne consultent ni les faits ni la raison ; ils en imposent aux ignorants, et cette gloire les flatte assez pour leur suffire.

3° Quelques menaces, quelques édits pleins de modération contre les sacrifices publics et les solennités païennes ont suffi pour réduire au néant la religion dominante de l'empire. Quelle différence entre cette conduite du premier empereur chrétien et les flots de sang que ses prédécesseurs avaient répandus pour exterminer le Christianisme ! Trois siècles de persécutions n'ont pu l'ébranler, et un siècle de discrédit suffit pour faire tomber le paganisme. L'idolâtrie, qui avait pour elle les préjugés de l'éducation et la force de l'habitude, qui attirait les hommes par le brillant du spectacle et par les attraits encore plus forts des passions; l'idolâtrie, que l'homme s'était formée exprès pour satisfaire son cœur, ne peut tenir contre la force des lois; de simples menaces suffisent pour précipiter sa chute : à peine quelques poignées d'un peuple mutiné veulent exposer leur vie pour la défense d'une religion si complaisante; et le Christianisme encore tout récent, qui avait contre lui tous les préjugés et toutes les inclinations de l'homme, qui ne semblait fait que pour révolter ses sens et humilier sa raison; le Christianisme, faible dans ses commencements et ne comptant encore que quelques sectateurs, ose tenir tête à tout l'empire armé contre lui, et se multiplie par les efforts mêmes que l'on fait pour le détruire. Quel contraste ! Nos adversaires ont-ils prévu le parallèle qu'ils nous donnent occasion de faire ? Les lois de Constantin peuvent avoir servi à faire de nouvelles conversions, mais elles servirent encore bien davantage à découvrir les anciennes; c'est alors que l'on vit clairement les progrès que le Christianisme avait faits sous les règnes précédents. La multitude même et la rapidité des conversions font assez voir que l'ouvrage était déjà bien avancé, et qu'un nombre infini de gens n'attendaient que le moment favorable pour se déclarer.

4° Un homme très-connu par sa haine contre *toute* religion, mais subjugué par la vérité et l'évidence des faits, a raisonné sur cette matière d'une manière bien glorieuse pour le Christianisme : « On ne voyait plus dans le paganisme vieilli que les fables de son enfance, l'ineptie ou la méchanceté de ses dieux, l'avarice de ses prêtres, l'infamie et les vices des rois qui soutenaient ces vices et ces prêtres. Alors le peuple, qui ne connaissait que ses tyrans sur la terre, chercha un asyle dans le ciel. Le Christianisme vint le consoler et lui apprendre à souffrir. Tandis que les vexations et les débauches du trône sapaient le paganisme avec l'empire, des sujets opprimés et dépouillés qui avaient embrassé les nouveaux dogmes achevaient cette ruine par l'exemple de toutes les vertus » (*Hist. phil. et polit. du commerce, etc. T.* 7, *p.* 2).

ARTICLE IV. *Les Martyrs.*

§ I. — 353. D. Les martyrs sont-ils un argument solide de la vérité du Christianisme ?

R. On pourrait dire que les martyrs sont plutôt des témoins que des preuves de la vérité de leur foi; mais, 1° puisque la multitude et l'autorité des témoins sont une excellente preuve, lorsqu'il s'agit de faits, l'on peut dire que les martyrs sont un grand argument en faveur du Christianisme. 2° Quiconque envisagera sans préjugé la durée, l'étendue et les horreurs du massacre qui a moissonné l'Eglise naissante sera forcé de reconnaître dans la fermeté de ses héros une vertu surnaturelle, un courage émané de Dieu et invincible comme lui (1).

354. D. Toutes les religions n'ont-elles pas eu leurs martyrs ? N'a-t-on pas vu des Philosophes faire le martyrologe de toutes les nations ?

R. D'abord ces Philosophes sont priés de nous fournir le martyrologe des Païens, des Mahométans, des Chinois, des Talapouins, etc., c'est-à-dire, le catalogue des hommes qui soient morts parmi ces peuples précisément pour attester la sainteté de leur culte, pouvant éviter la mort par l'abandon de leur croyance. En attendant le succès de leurs recherches, nous remarquons que ceux qui comparent les martyrs de l'erreur aux martyrs du Christianisme n'ont consulté ni l'histoire, ni la bonne foi, ni les règles du raisonnement. 1° Ces martyrs dans chaque secte sont en petit nombre (2), ceux de l'Eglise catholique sont sans nombre. Nous l'avons démontré par la narration des Païens mêmes. Nous renvoyons en outre aux *véritables actes des martyrs, recueillis, revus et corrigés sur plusieurs manuscrits, sous le titre :* « Acta primorum martyrum sincera et selecta, » *par D. Thierri Ruinard, traduit en français par M. Drouet de Maupertuis*, 1768. L'auteur du Dictionnaire philosophique nous apprend lui-même que dom Ruinard est *un homme aussi instruit qu'estimable et zélé*. Ceux qui ont entrepris de le réfuter, ont été convaincus d'ignorance ou de mauvaise foi (3).

2° Les martyrs de l'Eglise catholique ont été en grande partie des hommes illustres par leur science, leur condition, leurs vertus; des sages, des philosophes, des magistrats, etc.

(1) Un littérateur appliquait avec beaucoup de justesse à la religion des Chrétiens ces beaux vers d'Horace :

Duris ut ilex tonsa bipennibus
Nigræ feraci frondis in Algido,
Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro . . . . .
Merses profundo, pulchrior evenit.
Luctere, multo proruet integrum
Cum laude victorem. . . . . .
(*Lib.* 4, *od.* 4)

(2) Outre l'entêtement naturel des fanatiques, rien ne doit nous empêcher de croire, avec Tertullien, que le démon épaissit les ténèbres où marchent ces misérables, et renforcent leur opiniâtreté, dans la vue d'avoir aussi des martyrs. *A diabolo scilicet, cujus sunt partes intervertendi veritatem... habet et virgines, habet et continentes.* L. de Præscript., c. 40.

(3) Voyez les savants écrits de M. Davis et de M. Spedalieri contre un mauvais réc auffi de l'*Examen critique*, publié en anglais par Gibbon, à la fin de son *Histoire de la décadence de l'empire romain.*

3° Les sentiments qui les ont accompagnés à la mort n'ont point eu les caractères du fanatisme. Souffrir avec patience et avec joie; faire éclater dans les plus affreux supplices la douceur, la tranquillité d'esprit, une foi vive, une charité qui embrasse ses bourreaux mêmes, ne sont point les marques d'un entêtement superstitieux. Ces qualités des martyrs doivent faire rougir les Philosophes qui leur ont comparé les sauvages de l'Amérique insultant à la mort dans les transports de la fureur et d'un désespoir insensé (1).

4° Quand les uns mouraient pour un culte dans lequel ils avaient été élevés dès l'enfance, dont ils ne croyaient la vérité que par préjugé d'éducation, les autres mouraient pour une religion contraire à tous les anciens préjugés, qu'ils avaient embrassée par choix, avec connaissance de cause. Ils savaient qu'en l'embrassant ils s'exposaient à la mort. L'entêtement et la prévention ne pouvaient les aveugler alors. « Vous vous moquez de notre religion, disait Tertullien (2) aux Païens, nous nous en sommes moqués autrefois comme vous. Nous avons eu les mêmes préjugés que vous; mais la réflexion et l'examen nous ont corrigés. L'on n'est point Chrétien par préjugé de naissance, mais par conviction et par choix. » *Fiunt, non nascuntur Christiani* (*Act.* 4, 20).

5° Les Apôtres et les disciples de Jésus-Christ mouraient pour attester qu'ils avaient vu de leurs yeux Jésus-Christ ressuscité, qu'ils l'avaient entendu, qu'ils l'avaient touché; ce n'est point ici un dogme de spéculation, c'est un fait avéré par le témoignage des sens. On peut s'entêter en faveur d'une opinion, mais un homme sensé ne peut sacrifier sa vie pour attester qu'il a vu ce qu'il n'a pas vu en effet (*Ci-dessus, n.* 317).

355. D. Quoique cette réponse paraisse appuyée de toute l'autorité de l'histoire, ne pourrait-on pas douter de quelques-unes des différences qu'elle suppose? Par exemple, n'y a-t-il point eu parmi les Protestants des hommes sages et vertueux qui sont morts pour leur foi? Est-il bien sûr que les Apôtres ont souffert le martyre pour attester la vérité de leur prédication?

R. Quand toutes les distinctions que je viens de remarquer n'auraient pas lieu à l'égard de tous les martyrs de l'erreur, la totalité formerait toujours un mur de séparation que rien ne serait capable d'ébranler. Mais, 1° les Protestants de bonne foi avouent que les plus illustres de leurs prétendus martyrs ont été condamnés pour d'autres raisons que celles de la religion qu'ils professaient. Un Cranmer, par exemple, primat d'Angleterre, dont les fourberies, les mauvaises mœurs, les variations sur la religion sont assez connues; un Claude Brousson, atteint et convaincu de trahison et de conspiration contre l'état. On trouvera dans ces martyrologes, des rebelles, des martyrs forcés, dont les procédures criminelles font un contraste assez remarquable avec les actes de nos martyrs. — 2° Pour ce qui est de la mort des Apôtres, on ne peut douter du martyre de saint Jacques, de S. Pierre et S. Paul, de S. Jacques-le-Mineur. Quant aux autres, S. Polycarpe, S. Clément d'Alexandrie, affirment que tous ont été martyrs. Leur témoignage et la tradition constante des Chrétiens suppléent abondamment à l'authenticité qui manque à leurs histoires. Aucun ancien auteur n'a contesté le martyre des Apôtres, si on excepte un certain Héracléon, hérétique valentinien, qui condamnait la mort pour Jésus-Christ. — Il en est de même de leurs disciples immédiats, qu'on doit aussi considérer comme des témoins oculaires de l'histoire de Jésus-Christ, et dont le martyre est constaté par des pièces irrécusables. Plusieurs sont mis au nombre des martyrs dans le Canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité. — Mais quand les Apôtres et leurs disciples n'auraient pas souffert le martyre, ils étaient du moins tout prêts à le souffrir; et ils s'y sont exposés plusieurs fois, sans varier jamais dans leur témoignage au milieu des plus grands dangers. Ils ont souffert les prisons, le fouet, la faim, les traitements les plus durs et les plus ignominieux (*Act.* 5, 41); leur vie n'a été qu'une suite de persécutions et de souffrances, et, pour me servir de l'expression de S. Paul (1), une mort continuelle. Ce témoignage a donc toute la force qu'on peut désirer dans ce genre de preuves.

§ II. — 356. D. Outre le témoignage que les vrais martyrs rendent à la vraie religion, n'y a-t-il pas quelque réflexion simple que toute espèce de martyrs fait naître contre les Philosophes athées ou déistes?

R. Ces messieurs, en cherchant des martyrs dans toutes les religions ne font pas attention que tous ces martyrs, vrais ou faux, prouvent contre eux combien la persuasion d'une autre vie est indépendante de tout culte particulier et des altérations que l'esprit de secte a produites dans les dogmes du Christianisme; combien ces principes: *Qu'il faut tout sacrifier à la vraie foi; qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes; que la mort de ses serviteurs est précieuse à ses yeux; qu'il saura nous dédommager de tous les maux que les hommes nous auront fait souffrir, etc.*; combien, dis-je, ces maximes sont profondément gravées dans les cœurs des hommes en général. La fausse application que quelques sectaires en ont faite à leur croyance, en prouve la réalité et la force. Le raisonnement que fait S. Ambroise (*In nat. SS. Nazarii et Celsi*) au sujet des

(1) « Où est l'homme, demande J.-J. Rousseau, où est le sage qui sache agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? » *Emile*, t. 3, p. 179. Ces deux caractères de la mort des *martyrs* chrétiens, *sans faiblesse et sans ostentation*, sont la pierre de touche qui convainc de faux tous les martyrs du fanatisme.

(2) *Non enim possumus quæ vidimus et audivimus, non loqui.* Apol. c. 18.

(1) *Quotidie morior.* 1 Cor. 15.

vrais martyrs peut se faire au sujet de tous les martyrs : *Dum mortis tolerantia indubitanter excipitur, spes immortalitatis evidenter asseritur. Nunquam enim hanc vitam tam constanter expenderent, nisi esse alteram perdefinitione sentirent.*

ARTICLE V. *Les saints Pères.*

357. D. Quoiqu'un grand nombre des Pères de l'Eglise n'ait pas souffert la mort pour Jésus-Christ, leur témoignage n'est-il pas approchant de celui des martyrs?

R. Il est indubitable, par la vie et les écrits de ces grands hommes, qu'ils étaient effectivement dans la disposition d'attester de leur sang la vérité du Christianisme, et qu'ils l'ont professé et enseigné avec tout le zèle et toute la force des martyrs; mais indépendamment de cette disposition, leurs grandes lumières et le soin qu'ils eurent d'approfondir les preuves de la religion, sont un grand préjugé contre l'incrédulité. Est-il croyable qu'un Chrysostôme, un Jérôme, un Augustin, un Tertullien, un Origène aient ignoré les preuves d'une religion à laquelle ils étaient si attachés ? On trouve dans le Traité de ce dernier contre Celse, presque toutes les objections des incrédules modernes, avec les réponses dont se servent encore aujourd'hui les apologistes de la religion. Plusieurs avaient été Païens, comme Justin, Tertullien, Cyprien, Clément d'Alexandrie, etc. Des Philosophes se laissent-ils réfuter sans se sentir accablés du poids des raisons?.... Le Paganisme était désavoué par tous les grands hommes de l'antiquité; les Socrate, les Platon, les Aristote, les Cicéron le regardaient avec mépris : le Christianisme a toujours réuni les suffrages des hommes éclairés. Qu'on nous montre des Ambroise, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Cyrille, des Athanase, etc., défenseurs de l'Acoran et des superstitions chinoises.... Mais ce qui est surtout remarquable dans les ouvrages des Pères, c'est ce consentement universel, cette unité de doctrine qui forme une chaîne de traditions aussi indivisible que la vérité elle-même; c'est le concert unanime parmi ce grand nombre de docteurs, dans le fond des choses, sur tous les points capitaux, et sur chaque article de notre foi donné pour tel par l'Eglise ! Ni l'éloignement des lieux qu'ils ont habités dans les trois parties du monde connu, ni la différence des mœurs et des idées, comme des idiomes et des goûts; ni la distance des temps, en remontant même de cette époque jusqu'aux premiers disciples des Apôtres : rien ne met la moindre diversité dans l'enseignement public ni dans la croyance : rien qui ne concoure à former cette chaîne de traditions, oracle non moins fixe que le dépôt de révélation de l'Ecriture, dont elle fait le complément. Dans cette foule d'hommes de génie, on remarque sans doute la riche variété des talents naturels, ainsi que des dons reçus d'en-haut; on admirera particulièrement, dans Athanase, la sagacité et la force du raisonnement; l'onction et la douceur du style d'Ambroise; la brillante et pathétique éloquence de Chrysostôme; la noble élégance et la précision de Basile; la sublimité jointe à l'exactitude de Grégoire, dit pour cela le *Théologien*; le nerf et l'érudition de Jérôme : enfin tout ce que la plupart de ces qualités ont de plus utile à l'Eglise, employé tour à tour par Augustin : mais en même temps on trouvera une invariable conformité de doctrine entre eux tous, la plus parfaite uniformité dans tous les points définis par l'Eglise, malgré l'attrait de la matière et la démangeaison si naturelle à l'homme d'enchérir, de controuver, d'innover dans le dogme et dans la morale, dans des choses qui ne tombant pas sous les sens, laissent à l'imagination une carrière parfaitement libre. Peut-on n'admirer point un accord de cette nature, quand on considère les schismes de la philosophie, qui n'a jamais su réunir deux hommes dans le même système, ni maintenir le même système dans le même homme ?

358. D. Ne trouve-t-on pas dans les écrits de ces hommes célèbres, des erreurs, des raisonnements faibles, des allégories forcées, des réflexions trop mystiques?

R. Quelque défaut que puissent avoir les écrits des Pères, on ne peut leur refuser de grandes connaissances, une force et une étendue de génie incompatible avec leur attachement à la religion de Jésus-Christ, si cette religion n'était point à l'épreuve de l'examen le plus rigoureux. Personne n'a jamais prétendu attribuer à aucun d'eux le privilége de l'infaillibilité : mais leurs erreurs sont de peu de conséquence et n'affaiblissent point le témoignage qu'il ont rendu à la foi. — Dans leurs grands et longs ouvrages il y a sans doute de l'inégalité; mais ce qu'il est bon de ne pas perdre de vue, c'est le goût des siècles où ils ont écrit; et ce qui est encore plus digne de considération, c'est que leurs écrits sont infiniment plus sensés et plus agréables que ceux des auteurs profanes du même temps (1). — Les allusions et les allégories peu naturelles qu'on reproche à quelques-uns n'étaient pas destinées à expliquer proprement le texte sacré, ni à servir de preuve à des vérités contestées par les infidèles. Ces hommes zélés saisissaient toutes les occasions d'instruire et d'édifier, de porter à la vertu, de parler des mystères de la foi et de la morale de l'Evangile (2)..... L'Ecriture sainte leur

(1) Quelle différence, par exemple, de la manière vaine, affectée, puérile de Libanius, au sens exquis et pressé, à la justesse, à l'énergie, au véritable atticisme de S. Basile! Quelle différence ne remarque-t-on pas, à travers de la rouille même de l'Occident, entre le pédantisme de Symmaque et l'aménité naturelle, la simplicité noble et naïve de S. Ambroise!

(2) *Quid enim! dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem Christus annuntietur.* Phil. 1. *Ex his quæ animus novit, surgat ad incognita quæ non novit, quatenus exemplo visibilium se ad invisibilia rapiat, et per ea quæ usu didicit, quasi confricatus incalescat.* Greg. M. Hom. 11, in Evang. Voyez l'apologie des écrits des Pères contre Barbeyrac, par dom Ceillier. Tout ce que ce fougueux protestant, ainsi que Baillé

était si familière, et ils prenaient tant de goût à la réciter, qu'ils en ont souvent fait des applications ingénieuses, sans prétendre déroger à la dignité du sens littéral..... Les Chrysostôme, les Léon, les Cyprien, les Tertullien et beaucoup d'autres n'ont pas besoin de cette justification; la force de leurs raisonnements égale la rapidité de leur éloquence. Vincent de Lérins disait de ce dernier que *ses écrits renfermaient autant de sentences que de paroles, et que ces sentences étaient autant de victoires.*

CHAPITRE VI. *Effets du Christianisme.*

§ I. — 359. D. Quelle est la réfutation la plus sensible et la plus victorieuse de tous les égarements de l'incrédulité?

R. C'est la conduite d'un homme qui vit selon les lois du Christianisme. Rien ne montre mieux la faiblesse de la philosophie profane que le tableau d'un vrai Chrétien, qui exprime dans ses mœurs l'esprit de la loi qu'il professe. C'est ici le cas de dire qu'on connaît l'arbre par les fruits, et la cause par ses effets. Les paroles des Philosophes sont magnifiques, disait S. Cyprien, mais la vie des Chrétiens est une philosophie de fait; les raisonnements sont d'un côté et les actions de l'autre (1). Un Philosophe (2) inconséquent, qui réfute lui-même ses erreurs, rend à cette vérité un hommage précieux. « Une dernière ressource à employer contre l'incrédule, c'est de le toucher, c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la religion si aimable, qu'il ne puisse lui résister.... Quel argument contre l'incrédule que la vie d'un Chrétien! Y a-t-il âme à l'épreuve de celui-là? Quel tableau pour son cœur, quand ses amis, ses enfants, sa femme concourent tous à l'instruire en l'édifiant! Quand, sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montrent dans les actions qu'il inspire, dans les vertus dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire! Quand il verra briller l'image du ciel dans sa maison! Quand une fois le jour, il sera forcé de se dire : Non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici (1). »

360. D. Malgré la sainteté de la loi chrétienne, n'y a-t-il pas un grand nombre de ses sectateurs qui se déshonorent par tous les vices des Païens?

R. Nous avons fait voir la frivolité de cette observation en traitant des effets de la religion en général (*L.* 1, *c.* 5, § 3). Nous ajouterons, 1° que, pour s'en prévaloir contre le Christianisme, il faudrait montrer qu'un Chrétien vivant selon la foi ne vaudrait pas mieux qu'un Païen, qu'un Mahométan, qu'un Chinois vivant selon la sienne. 2° Malgré les crimes des Chrétiens, les bons effets du Christianisme sont sensibles. Pour peu qu'on connaisse les mœurs et le gouvernement des nations païennes, l'on ne peut que bénir la Providence d'avoir éclairé les hommes par une religion qui les a si heureusement changés. A mesure qu'elle s'est étendue dans le monde, le monde s'est renouvelé, et a vu croître les fruits de l'honnêteté et de la vertu sur les ruines du vice et des plus monstreux désordres. S. Paul, témoin oculaire de cette révolution, ne craignait point d'être démenti, en rappelant sans cesse aux fidèles ce qu'ils avaient été avant leur conversion, et ce qu'ils étaient devenus depuis (2). Ce qu'est un flambeau brillant porté dans un lieu de ténèbres, ce qu'est l'astre du jour quand il chasse les ombres de la nuit; c'est ce qu'a été le Christianisme pour l'univers (3).

361. D. Pourquoi donc nos Philosophes ne cessent-ils point de faire le parallèle des Chrétiens avec les Païens et les infidèles, et de donner toujours à ceux-ci la préférence sur ceux-là?

R. D'où vient qu'il n'y a rien de si évident sur quoi on ne puisse s'aveugler? D'où vient que les passions égarent l'esprit, et que le goût des paradoxes renverse toutes les idées reçues? Au reste il paraît certain que dans cette conduite des Philosophes il y a moins d'ignorance et d'aveuglement que de malice et d'envie de tromper les simples. Car veulent-ils sérieusement nous cacher les désordres publics, approuvés, autorisés, sacrés chez les peuples qu'ils exaltent le plus, tels que les Grecs et les Romains, etc.? Ne sa-

et d'autres de la même communion ont dit pour affaiblir l'autorité des Pères et le respect qu'on leur a toujours porté dans l'église de Dieu, ne prouve autre chose que l'impossibilité reconnue par tous les sectaires d'accommoder leur doctrine avec les nouvelles opinions. Daillé a été victorieusement réfuté par un Anglican, qui s'est joint aux catholiques contre le traité de ce ministre si injurieux aux Pères. (M. William Reeves, auteur d'une traduction anglaise des Apologies de S. Justin, de Tertullien, etc.) L'opposition générale de la doctrine des Pères avec celle des nouvelles sectes est reconnue par les plus habiles protestants. Casaubon avouait que l'autorité des Pères l'accablait. Du Moulin s'est vu réduit à accuser de supposition leurs ouvrages les plus authentiques; Thomas James s'imaginait que les Catholiques les avaient tous altérés.

(1) *Nos autem, fratres dilectissimi, qui philosophi non verbis, sed factis sumus, nec vestitu sapientiam, sed veritate præferimus, qui virtutum conscientiam magis quam jactantiam novimus : qui non loquimur magna, sed vivimus quasi servi et cultores Dei.* Cyprian., de Bono patientiæ, Serm. 3.

(2) J.-J. Rousseau.

(1) Quand la philosophie est sage, son langage rend quelquefois celui des apôtres et des saints. Le citoyen de Genève raisonne ici à peu près comme saint Pierre : *Conversationem vestram inter gentes habentes bonam, ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.* 1 Petr. 2, 12.

(2) *Eramus enim aliquando et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis et voluptatibus variis, in malitia et invidia agentes, odibiles, odientes invicem. Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei, etc.* Tit. 3, 3, 4. *Et hæc quidem fuistis, sed abluti estis, sed sanctificati estis, etc.* 1 Cor. 6, 11. *Fuistis enim aliquando tenebræ; nunc autem lux in Domino.* Ephes. 5, 8.

(3) *Ego quasi terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis.* Eccli. 24, 22, 23.

vons-nous pas que la modestie, la pudeur, la décence étaient bannies de Sparte, que le libertinage des Lacédémoniens était passé en proverbe dans toute la Grèce, que le vice contre nature avait infecté toutes ces nations;... que les Athéniens étaient un peuple frivole, inconstant, jaloux, superstitieux, voluptueux, ingrat, injuste et cruel; que leur république était sans cesse en combustion; toujours tumultueuse, agitée perpétuellement par les brigues et les factions, et livrée à la fougue du plus vil harangueur;... que le peuple romain, tout composé de soldats, eut toujours le caractère injuste, violent, féroce?... Nous avons lu dans Tacite, dans Suétone, dans Ammian Marcellin, les terribles effets des spectacles barbares de l'amphithéâtre; dans Ovide, dans Juvenal, l'influence qu'avaient sur les mœurs les obscénités des comédiens et des pantomimes; dans Térence et dans Lucien, les impressions funestes que faisaient les statues et les tableaux deshonnêtes exposés dans les places publiques (1); dans Ovide, les prières criminelles que les Païens adressaient à leurs dieux; dans tous les historiens du temps nous avons vu les excès horribles d'impudicité qui étaient conseillés par les Philosophes, ou consacrés par la religion (2); les outrages faits à l'humanité par la manière dont on traitait les esclaves; la barbarie des combats de gladiateurs, les ébranlements continuels des états par les séditions et les guerres civiles; les massacres fréquents des princes et des rois; l'extravagance révoltante de l'idolâtrie. Il est inutile d'étendre ce tableau après ce que nous avons dit ci-dessus (*L.* 3, *c.* 2, § 3) avec M. Bossuet; après ce qu'on a lu dans l'*Origine des lois*, par M. Gognet, t. 5 et 6; dans l'*Apologie de la religion*, chap. 11; dans le *Dictionnaire philosophique de la religion*, t. 1, p. 348, etc., etc., Un demi-siècle de paganisme présente infiniment plus d'excès énormes qu'on en trouve dans toutes les monarchies chrétiennes depuis que le Christianisme règne sur la terre.

§ II. — 362. D. N'est-ce pas à la philosophie et à la culture des lettres qu'il faut attribuer la révolution dont vous faites honneur au Christianisme?

R. La philosophie et les lettres ont été cultivées par les Grecs et les Romains, comme par les Chrétiens, et n'ont rien changé à l'état des choses; d'où nous sommes en droit de conclure que cette réforme est l'ouvrage du Christianisme. Cette conséquence est reconnue par des hommes que les Philosophes respectent. « Nos gouvernements modernes, dit J.-J. Rousseau (*Emile, t.* 3, *p.* 200), doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes. Il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres, car partout où elles ont brillé, l'humanité n'a pas été plus respectée. Les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois, en font foi. » M. de Montesquieu (*Esp. des lois*, *l.* 24, *c.* 3) appuie cette observation de Rousseau : « Pendant que les princes mahométans donnent sans cesse la mort et la reçoivent, la religion chez les Chrétiens rend les princes timides, et par conséquent moins cruels. Le prince compte sur ses sujets, et les sujets sur le prince. Chose admirable! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci... — C'est la religion chrétienne qui, malgré la grandeur de l'empire et les vices du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Ethiopie, et a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses lois..... Que l'on se mette devant les yeux, d'un côté les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et de l'autre la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs; Thimur et Gengiskan, qui ont dévasté l'Asie; et nous verrons que nous devons au Christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. »... « C'est à la religion chrétienne, dit M. Beausobre (*Etude de la polit., p.* 401), qu'on doit un système de gouvernement plus juste, plus libre, plus éclairé. On lui doit encore la vertu d'observer les lois de l'humanité au milieu des guerres les plus cruelles. »... « Voyez dans les Gaules, dit M. Moreau (1), au commencement du cinquième siècle, les lois et la religion gouverner presque seules un pays abandonné par la faiblesse de

(1) Quand on ignorerait l'histoire de Rome et de la Grèce, les ruines d'Herculanum serviraient de preuve parlante à cette assertion; les excès les plus abominables y étaient célébrés comme des vertus sublimes : on ne saurait voir les images qui en restent sans être saisi d'horreur. Le vice doit être porté bien loin quand la peinture et la sculpture l'immortalisent et en font l'ornement d'une ville. Sans le zèle des Chrétiens, qui immolèrent tous ces vestiges de l'abomination à la pureté des mœurs, on verrait dans toutes les villes romaines ce qu'on voit aujourd'hui dans Herculanum, que le mont Vésuve a conservé tel qu'il était l'an 80 de l'ère chrétienne. — M. Fougeroux de Bondarov (*Recherches sur les ruines*, etc.) travaille à affaiblir la force de ces preuves par des explications auxquelles il est impossible d'acquiescer. Les monuments des nations sont l'image subsistante de leurs mœurs; et quand ces monuments sont consacrés au vice, ils éternisent, suivant le langage du Sage, la honte du désordre et de la folie. *Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam ut in his quæ peccaverunt, nec latere potuissent.* Sap. 10, 8.

(1) On peut voir sur ce sujet un beau discours latin, de Jean Conrad Rungius : *De Romanorum luxuria et corruptissimis moribus quibus rempublicam, libertatem et amplissimum imperium corruperunt et pessumdederunt*. Harderwick, 1718, in-4°.

(1) *Leçons de morale et de physique, rédigées par les ordres et d'après les vues de feu monseigneur le Dauphin pour l'instruction de ses enfants.*

ses légitimes souverains, survivre à l'autorité de ceux-ci, triompher d'un peuple conquérant, adoucir ses mœurs, lui donner des principes d'une administration réglée, et servir ainsi de sauvegarde aux vaincus contre la fureur et l'insolence des vainqueurs. » La même chose arriva en Italie lors de l'incursion des Huns... « Quelle autre religion, dit un célèbre magistrat (1), a l'avantage d'avoir fait disparaître les horreurs du despotisme, le spectacle de la servitude, le mépris de l'humanité, et toute la férocité des anciens peuples? »

§ III. — 363. D. D'où viennent donc la haute sagesse et les vertus sublimes des Chinois, qui n'ont pas été formés par les leçons du Christianisme (2)?

R. 1° Ceux qui se disent si pénétrés de la sagesse des usages, des mœurs et de la religion des Chinois, devraient témoigner leur estime pour tout cela par d'autres preuves que par des déclamations philosophiques et des injures contre les Chrétiens. Aucun sage en Europe n'a encore embrassé les lois, les usages, les mœurs, la religion des Chinois; mais à la Chine, des princes, des lettrés et un peuple innombrable ont professé le Christianisme avec toute la fermeté des premiers martyrs. Quand un de nos Philosophes aura sacrifié ses biens, sa liberté, sa vie, à la morale et à la religion des Chinois, nous examinerons de plus près ce qu'il en faut penser.

2° Toutes ces merveilles qu'on nous raconte des Chinois sont réfutées par des faits et par le témoignage des hommes les mieux instruits de l'état de ce peuple, si cher aux Philosophes. L'Amiral Anson nous peint les Chinois comme un peuple lâche, poltron, esclave, perfide, très-peu industrieux, excepté dans l'art de tromper et de mentir, d'une avarice et d'une friponnerie inconcevables. Les enfants mêmes savent à la Chine que les marchands ont de fausses aunes et de fausses balances; et que si on les leur ôtait aujourd'hui ils en feraient demain de nouvelles : la seule preuve qu'on ait de leur bonne foi c'est l'inscription qui est à l'entrée de leurs boutiques : *Pou hou; Ici on ne trompe personne* (3). Les mandarins, quoique lettrés et disciples de Confucius, se servent de l'autorité des lois, non pour empêcher le crime, mais pour s'enrichir des dépouilles de ceux qui le commettent; presque toutes les punitions se réduisent à des amendes, et c'est sur ce fonds que sont assignés les plus clairs revenus de ceux qui composent les tribunaux. Ces sages magistrats ont fait tant de progrès dans la morale, qu'ils s'entendent souvent avec les voleurs pour détrousser les étrangers; et quand les scélérats qu'ils protégent ne sont pas fidèles à payer la protection, pour lors ils les punissent en confisquant tous les vols à leur profit. Le droit des gens est si bien connu à la Chine, qu'en 1743 on n'y pouvait pas concevoir comment l'amiral Anson (1), qui s'était rendu maître d'un galion d'Espagne, n'avait pas commencé par faire massacrer tout l'équipage (2). Dans ce même temps les matelots anglais, après avoir sauvé la ville de Canton d'un incendie général, sous les yeux même du vice-roi, furent obligés de servir de sauve-garde aux marchands chinois, pour les préserver d'être pillés par la populace. Tel est le bon ordre et la police des villes de la Chine. Le voyageur anglais observe que la morale, même spéculative, est très-bornée et très-imparfaite, que leur gravité, leur politesse n'est qu'une pure affectation; que les magistrats y sont corrompus, le peuple voleur, les tribunaux dominés par l'intrigue et la vénalité; le gouvernement faible, exposé à être envahi par une poignée d'aventuriers. L'on sait d'ailleurs que c'est le bâton, et non point les lois de la morale, qui gouverne la Chine, Ce jugement d'Anson est confirmé par J. J. Rousseau, *OEuvres diverses*, t. 1, p. 14; par Montesquieu, *Esprit des lois*, l. 8, c. 21;

(1) M. Séguier, avocat général au parlement de Paris. Réquisit. du 18 août 1770.

(2) Notre belle philosophie n'a peut-être prodigué les paradoxes dans aucune matière autant que dans l'éloge des nations infidèles. Elle avait d'abord érigé en modèles de vertus et de sagesse les anciens païens, ensuite les Turcs, puis les Chinois; après quoi sont venus les habitants d'Otahiti; les Péruviens ont succédé à tout cela dans *les Incas* de Marmontel J'espère bien recevoir au premier jour le panégyrique des Cannibales. Ces *vertueux citoyens* de l'Amérique mangent leurs pères quand ils sont vieux, pour les soustraire aux misères de la décrépitude : manducation pleine d'*humanité* et de *bienfaisance!*

(3) Voici comme les *Mémoires concernant la Chine* justifient les Chinois contre l'accusation de vol et de mauvaise foi dans le commerce. « L'acheteur et le vendeur ont chacun leur balance; à quoi servirait-il donc d'en avoir de fausses? Si les marchands chinois sont Tyriens, Carthaginois et Grecs sur l'article de la bonne foi, c'est que le seul frein de la conscience et de la religion peut contenir la cupidité dans les bornes de la justice. » Que répliquer à une réponse si victorieuse? *Tous les acheteurs sont obligés d'avoir une balance;* cela prouve que les vendeurs ne sont pas fripons..... *Le seul frein de la conscience et de la religion peut contenir la cupidité;* si cela est ainsi, et que les Chinois n'aient pas ce frein, comme la réponse le suppose, pourquoi donc exalter la sagesse et la probité de ce peuple? pourquoi prôner des lois qui ne peuvent rien *sur la conscience*, qui ne sauraient *donner un frein à la cupidité?*

(1) Voyage de Georges Anson, l. 3, c. 7.

(2) Quelques missionnaires ont entrepris de combattre ces observations, ou plutôt ces faits, par quelques maximes spéculatives d'une bienfaisance de parade tirées des livres chinois; mais qu'ils accordent, s'il est possible, ces maximes avec la déprédation continuelle exercée par les Chinois chez tous leurs voisins, avec le sang-froid qui dirige le massacre des prisonniers, avec cette multitude de rois et de princes, dont le sang a été répandu après la victoire, comme celui d'autant de scélérats dévoués au glaive de la justice. On en a vu encore un exemple affreux en 1777. Les Chinois, ayant conquis le royaume de Siao, ont conduit à Pékin le roi de ce pays, sa femme, ses enfants et les principaux de sa cour, les ont présentés à l'empereur (prince qui passait pour un modèle de sagesse et de bonté), et les ont massacrés par ses ordres. On n'a épargné de toute cette famille qu'une malheureuse princesse de cinq ans. Il faut convenir que la politique guerrière des Européens est, en comparaison de celle de la Chine, un code d'humanité et de justice.

l. 14, c. 20; l. 12, c. 7; l. 16, c. 8; par des missionnaires qui ont passé leurs jours dans cet empire, *Lettres édifiantes*, 24ᵉ *Recueil*, p. 65, etc., et tout récemment par l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Chinois*, qui, malgré les paradoxes et les erreurs dont il a défiguré son ouvrage, est celui qui a le plus victorieusement réfuté toutes les imaginations européennes sur la sagesse et les vertus des Chinois. Le tableau qu'il fait de l'infanticide est des plus frappants, et suffit pour donner l'idée d'une nation abominable (1). « Ou les accoucheuses y étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude, et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant que d'expirer; les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine; mais là on est accoutumé à les entendre, et on n'en frémit pas. La troisième manière de s'en défaire est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux, sur lesquels on charge ces enfants ainsi exposés pendant la nuit; et on va les jeter dans une fosse, où on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les Mahométans en viendront tirer quelques-uns; mais, avant que ces tombereaux, qui doivent les transporter à la voirie, surviennent, il arrive souvent que les chiens, et surtout les cochons, qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces enfants tout vivants. Je n'ai point trouvé d'exemples d'une telle atrocité, même chez les Anthropophages de l'Amérique. Les Jésuites assurent qu'en un laps de trois ans, ils ont compté neuf mille sept cent deux enfants ainsi destinés à la voirie; mais ils n'ont pas compté ceux qui avaient été écrasés à Pékin sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni ceux qu'on avait noyés dans les canaux, ni ceux que les chiens avaient dévorés, ni ceux qu'on avait étouffés au *sortir* du ventre de la mère, ni ceux dont les Mahométans s'étaient emparés, ni ceux qu'on avait exposés dans des endroits où il n'y avait pas de Jésuites pour les compter (2). » Que penser des Philosophes qui exaltent les mœurs d'un peuple de cette espèce au-dessus de tous les fruits du Christianisme (3) ?

(1) Il a paru, dans le 6ᵉ volume des *Mémoires sur la Chine*, une lettre du P. Amiot, où l'on tâche d'affaiblir les horreurs de l'infanticide chinois; mais cette lettre même, bien approfondie, est une pleine confirmation de cette pratique abominable, tolérée et même autorisée par les lois nationales, comme je l'ai fait voir dans une réponse au P. Amiot, insérée dans le *Journ. hist. et litt.*, 1 mai 1780, p. 11.

(2) Torrens, *Reise nach China, fünfter Brief*; t. 1, p. 63.

(3) Nous avons supprimé, à la suite de ce morceau, une question et une thèse de l'auteur sur la population de la Chine. A entendre M. de Feller, la ville de Pékin aurait à peine 40 mille âmes, tandis que les Chinois et, il faut bien le dire, les étrangers et les missionnaires eux-mêmes la portent à deux millions. Je ne doute pas qu'il n'y ait une grande exagération dans les résultats annoncés des recensements chinois; à l'époque de l'ambassade de Macartney, la population de la Chine était évaluée à 333 millions d'habitants; un recensement tout à fait moderne la porte à 362 millions. Mais si ces chiffres sont exagérés, c'est beaucoup faire néanmoins que d'en rabattre la moitié; et il est vraisemblable que la population de la Chine dépasse 150 millions.— Quoi qu'il en soit, on ne voit pas bien quel rapport cette question peut avoir avec la sagesse du gouvernement et de la religion des Chinois. La grande fécondité de ce peuple n'empêche pas les mandarins d'être voleurs, les marchands d'être fripons, et le reste à l'avenant. Plusieurs observateurs ont dit que nulle part il n'y avait un aussi grand nombre de lois sages qu'à la Chine; et d'autres observateurs ont répondu que nulle part les lois n'étaient moins exécutées, parce que l'intérêt des gouvernants est toujours en conflit avec elles. (L. D.)

364. D. Ce que Boulainvilliers et quelques autres écrivains nous disent des Turcs, n'est sans doute pas plus fondé que ce que Voltaire raconte des Chinois?

R. Il y a aujourd'hui plus de justice, d'humanité, de respect pour le droit des gens chez les Turcs que chez les Chinois, par la raison que ceux-là ont plus de commerce avec nous que ceux-ci. Mais il y a bien à rabattre de ce qu'en ont dit quelques enthousiastes admirateurs de tout ce qui n'est pas chrétien. Les paradoxes de Boulainvilliers et de l'abbé du Bos ont été bien réfutés par M. de Montesquieu (1). Nous avons vu (*L.* 3, *c.* 5, § 3) le jugement qu'en portait M. Porter. Il ajoute une réflexion au sujet des actions vertueuses que les apologistes des nations infidèles rassemblent avec affectation pour en former le tableau de leurs mœurs. *A peine*, dit-il, *en arrive-t-il une en un siècle, et les Turcs eux-mêmes la citent souvent comme une chose tout à fait extraordinaire et merveilleuse* (2). Quelles que soient les mœurs d'un peuple, les principes de la loi naturelle ne sont jamais entièrement effacés. Il se trouve de temps en temps des cœurs droits qui réclament contre l'erreur et le désordre public: on l'a vu chez les Carthaginois, les Scythes, les Huns; on le voit encore chez les Iroquois et les Hurons. — La brutale et destructive polygamie des Turcs; l'amour contre nature qui, suivant la remarque de Montesquieu (3), en a résulté par la satiété dans les uns, par le célibat forcé dans les autres, et a répandu une contagion générale (4); le système de ne

(1) Esprit des lois, l. 23, ch. 3, 4; l. 16, ch. 6; l. 30, ch. 25, etc.

(2) Observ. sur la relig., les lois, etc., des Turcs, t. 2, p. 29.

(3) Esprit des lois, l. 16, ch. 6, l. 24, ch. 6.

(4) Il ne faut pas douter que la polygamie ne soit une des grandes raisons du peu de population de l'empire ottoman. Sans parler de la multitude des mâles, qui par là sont exclus du mariage, « Prenons, dit M. Guys (*Voyage littér. de la Grèce*), le Musulman dans sa naissance. Il ne peut pas connaître la tendresse filiale; les caresses paternelles sont le plus souvent trop divisées pour être bien vives, celles de la mère sont presque toujours nulles: on n'aime pas l'enfant de la violence. Dès qu'il a atteint l'âge de la puberté, on lui donne des femmes. Il anticipe sur ses forces. Le sentiment même est usé avant que la nature l'ait développé. Les Turcs les mieux élevés ont ce goût dépravé qui infectait anciennement ce beau

prêcher l'Alcoran qu'à coups de sabre; l'horrible despotisme de leur gouvernement, etc., suffisent pour faire contraster ce peuple très-désavantageusement avec les états chrétiens. M. de Condorcet, dans l'*Eloge* de M. de la Condamine, fait de l'empire ottoman le tableau suivant. « Il allait voir des pays où les monuments de l'antiquité et les productions de la nature étaient également inconnus aux peuples qui les habitent. Le reste des antiques habitants de cet empire y gémit sous le joug d'une peuplade scythe, amollie par le plaisir et avilie par l'esclavage, sans presque avoir rien perdu de sa férocité naturelle. Là, tandisque le despote fait trembler ses esclaves et tremble devant eux, le peuple également foulé par le maître et ses satellites, exposé à toutes les injustices du gouvernement, sans art, sans agriculture, sans lumières, sans courage, sans activité, sans vertus, sans mœurs, n'offre aux yeux du voyageur indigné, qu'une espèce abrutie et dégénérée. » — « Comment (dit M. de Tott en s'adressant aux apologistes des Turcs, des contradictions absurdes peuvent-elles vous échapper? N'existe-t-il pas des règles sûres pour démêler la vérité? Croyez-vous, quand on vous le dira, qu'un manchot se soit servi de ses deux mains, et qu'un borgne ait fermé l'œil pour y mieux voir? Et si vous ne croyez pas de semblables sottises, comment pourriez-vous croire que le despotisme ne détruit pas les facultés qui rendent l'homme heureux? » — Un sage Politique appliquait au gouvernement des Turcs et aux lois ottomanes ces expressions dont Horace peignait la cruelle fatalité :

Te semper anteit sæva necessitas,
Clavos trabales et cuneos manu
Gestans ahena, nec severus
Uncus abest liquidumque plumbum(1).

§ IV. — 365. D. L'austérité et les pénitences des Brachmanes, des Bonzes, des Fakirs, ne sont-elles pas supérieures à celles des Saints du Christianisme?

R. Jamais les Chrétiens n'ont fait consister l'esprit de religion dans des pénitences destructives. Celles que l'Eglise a approuvées sont sages et modérées, et ne ravissent point une vie dont l'homme n'est que le dépositaire. La pénitence n'est vertu qu'autant qu'elle est produite par une foi pure, une espérance éclairée, un repentir motivé par les vérités de la religion et inspiré par l'esprit de Dieu. — La mortification extérieure, un air have, un visage triste et sévère, peuvent s'allier sans doute avec le mensonge, la duplicité, la médisance, la calomnie, la dureté, l'orgueil, l'opiniâtreté; mais ce qui ne s'allie pas si aisément avec les vices, ce qu'il est trop difficile de bien contrefaire, et ce qu'aucune secte ne sut jamais imiter, c'est l'humanité, la docilité, le renoncement à soi-même, la douceur et la bonté, qui sont les fruits de l'Evangile et les caractères de la vie chrétienne.

§ V. — 366. D. Quoique le Christianisme se présente d'abord sous l'aspect le plus avantageux, Bayle n'a-t-il pas eu raison de dire qu'un état composé de vrais Chrétiens ne pourrait subsister?

R. Ce paradoxe qui a été réfuté victorieusement par l'auteur de l'*Esprit des lois* (L. 24, *c.* 6) n'a réellement besoin d'autre réfutation que son simple énoncé. Quoi! la pureté des mœurs, la charité, la justice, la bienfaisance, la fidélité à Dieu, qui font le caractère du chrétien feront la ruine d'un état? Il faudra que le libertinage, la haine, l'impiété s'en mêlent, et en assurent la conservation? Une pareille idée est digne de l'auteur qui l'a conçue (1). — Si l'Evangile était généralement pratiqué, le monde n'en aurait que plus d'activité. Le travail, l'industrie et les talents n'en seraient que mieux dirigés et plus efficacement provoqués, parce que tous les rapports de la société auraient la sanction de la justice, de la conscience et de la bonne foi.

367. D. Comment allier la sincérité et la droiture, si recommandées par la religion chrétienne, avec la politique qui conserve l'état, en dupant ses ennemis ou ses rivaux?

R. La justice, la vertu en général, mais particulièrement la sincérité et la droiture fondent le bonheur des états comme celui des particuliers : sans parler des fruits qu'elles produisent au-dedans, tels que sont le bon ordre, l'union, la concorde, les plaisirs innocents, la paix profonde et l'heureuse abondance; ses récompenses au-dehors sont une bienveillance réciproque, le respect, la considération, la confiance et l'estime, qui sont les mêmes de nation à nation que d'homme à homme. Par cette confiance qu'inspire un peuple vertueux, il s'assure un empire plus réel et plus solide que celui qui ne porte que sur la ruse, la force ou les richesses. Bien différente des petites finesses qui procurent le bien du moment par la perte des plus grands biens pour l'avenir, la vraie politique, fondée sur de grandes vues et de grandes vertus, fait sortir du bonheur de tous les autres la gloire et le bonheur d'une famille, d'une société, d'un certain ordre de citoyens, d'un

pays qu'ils habitent. » Toutes ces observations sont abondamment confirmées dans les *Mémoires du B. de Tott sur les Turcs*. Paris, 1785, 4 vol. in-12.

(1) Aujourd'hui que les Turcs ont perdu leur férocité primitive et cet élan de fanatisme qui les rendait des ennemis redoutables au nom chrétien, la dissolution de leur empire marche avec une rapidité effrayante, et leur religion est incapable de retremper leur caractère. —Ce sont les soins intéressés des gouvernements européens qui prolongent l'agonie de ce malade, qui ne compte plus sur lui-même, et attend sa dernière heure avec toute l'insouciance que le fatalisme peut inspirer. (L. D.)

(1) Bayle raisonne ici, comme Corneille fait raisonner Photin dans la tragédie de *Pompée*. Il n'y a qu'un machiavéliste insensé qui puisse adopter ces maximes destructives et abominables :

Laissez nommer sa mort un injuste attentat,
La justice n'est pas une vertu d'état.
Le choix des actions ou mauvaises ou bonnes
Ne fait qu'anéantir la force des couronnes;
Le droit des rois consiste à ne rien épargner.
La timide équité détruit l'art de régner.
Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre;
Et qui veut tout pouvoir, doit oser tout enfreindre.

peuple entier ; elle ne nous procure point d'avantages qui ne soient pour la suite le principe et le germe d'avantages plus réels et plus grands encore. L'art de tromper les hommes n'est point l'art de les rendre heureux (1). Cette fausse prudence qu'on décore d'un nom superbe et qui se réduit à un petit manège toujours incertain d'intrigues et de fourberies n'est point la sagesse, et n'a été inventée que par des hommes auxquels il en coûtait moins sans doute pour être faux que pour être vertueux ; se conduisant sans règle, elle ne peut réussir que par hasard, et doit bientôt échouer contre les écueils qu'elle rencontre ; elle ne corrige une faute que par une autre, n'est occupée qu'à imaginer des ressources et des expédients, et ne s'aperçoit pas qu'il ne reste point de ressources à qui s'est rendu méprisable, ou qui a armé contre lui la défiance et la haine (2).

368. D. La douceur inspirée par la loi chrétienne ne suppose-t-elle pas une indifférence pour les choses de la terre qui rompt tous les liens de la société humaine? L'humilité et la patience si recommandées par l'Evangile ne détruisent-elles pas la valeur militaire, nécessaire à la défense des états ? Les passions, qui sont les agents des grandes choses, le Chrétien ne doit-il pas les étouffer ?

R. La douceur chrétienne n'est point du tout opposée à une défense raisonnable de ses possessions et de ses droits ; en bannissant les fureurs de la haine et les excès de la vengeance, elle maintient au contraire et resserre les nœuds de la société. C'est l'esprit de vérité, de douceur et de justice, disait David, qui dirige merveilleusement les opérations des guerriers, qui rend leurs armes redoutables, et assure la victoire sur les ennemis du roi (1). — L'humilité et la patience, bien loin d'être l'effet de la pusillanimité, sont le fruit de la saine raison et de la vraie force d'esprit. Le reproche que fait ici Machiavel à la loi évangélique est contredit par l'expérience et par les observations des plus grands ennemis de la foi. Scanderberg a-t-il cessé d'être chrétien pour avoir gagné vingt-deux batailles contre les Ottomans ? Le courage des Machabées, qui sacrifièrent leur vie à la défense de leur religion et de leur patrie, n'est-il pas approuvé dans nos Ecritures et donné pour modèle aux vrais citoyens (2) ? L'histoire nous montre les plus vaillants guerriers parmi les plus excellents Chrétiens (3). Le libertin tremble dans les dangers où le Chrétien prend sa force de l'esprit de l'immortalité (4). *Son extrême dévotion*, dit Voltaire en parlant du marquis de Fénélon tué à Rocoux, *augmentait encore son intrépidité ; il pensait que l'action la plus agréable a Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible* (*Hist. de Louis XV*, t. 1, p. 209). Nous ajouterons au témoignage de l'oracle de nos Philosophes celui d'un poète païen qui, sans y songer, fait le tableau d'un soldat chrétien :

Qui Deorum
Muneribus sapienter uti,
Duramque callet pauperiem pati,
Pejusque letho flagitium timet ;
Non ille pro caris amicis
Aut patria timidus perire.
(*Horat. lib.* 4, *od.* 8.)

Tout ce qu'on dit de la condamnation des passions est une misérable équivoque à laquelle il ne vaut pas la peine de s'arrêter. Si par *passion* on entend un transport de l'âme où la raison n'est plus écoutée, la religion le condamne sans doute, et c'est être insensé que de lui en faire un crime : si l'on entend précisément une émotion forte et véhémente excitée par de grands motifs et dirigée par la sagesse, bien loin de proscrire les passions, c'est la religion qui les fait naître et qui les soutient. L'indignation, le zèle, l'amour de l'ordre, une charité active sont des filles de la religion. La magnificence, la grandeur d'âme, l'amour de la vraie gloire sont représentées dans l'Ecriture comme autant d'excellentes vertus (5). Si quelques dévots sont

(1) « Bien penser, parler comme on pense, et agir comme on parle, ce sont là, dit un vrai politique, les trois qualités essentielles à tout prince qui veut gouverner heureusement ses états. » *Lettres du C. de Tessin.* — Quel homme a déployé dans le gouvernement de l'état une politique plus chrétienne, je veux dire une conduite plus droite, plus ferme et plus conséquente, qu'un Suger, qu'un Ambroise, qu'un Ximenès ? Et quel état fut jamais plus glorieux que ceux que ces grands hommes ont gouvernés ? « De là, dit Pierre Martyr, en parlant du ministère de ce dernier, cette tranquillité autrefois inconnue en Espagne, cette concorde de tous les états, cet esprit de justice répandu dans le royaume, et cet air de supériorité qui règne dans toutes nos entreprises » (*Epist.* 8, *lib.* 5). « Rien n'est plus propre, disait Stanislas le bienfaisant, à faire échouer la finesse et l'artifice, que la candeur et la simplicité. La finesse avilit la politique, comme l'hypocrisie dégrade la dévotion ; et toute la dissimulation d'un roi ne doit aller que jusqu'au silence. » Aussi plaignait-il, ajoute son historien, ces princes qui s'imaginent devoir apprendre à dissimuler pour savoir régner, et qui confondant les vertus avec les vices qui les avoisinent, donnent le nom de prudence à la ruse, de réserve à la fourberie, d'adresse à la fausseté, d'habileté à l'artifice.

(2) On ne peut rien lire de plus solide et de plus lumineux sur cette matière que la *Politique de l'Ecriture sainte*, par M. Bossuet. — On peut voir aussi l'excellent traité de Warburton, *Union de la religion et de la politique*, traduit par Silhouette, 1742, 2 vol. in-12

(1) *Propter veritatem et mansuetudinem et justitiam, et deducet te mirabiliter dextera tua. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum regis.* Psal. 44, 5, 6.

(2) *Melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ et sanctorum.* 1 Mach. 3, 59. *Absit rem istam facere ut fugiamus ab eis ; et si appropiavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostræ.* Ibid. 9. 10.

(3) *Le meilleur chrétien*, disait Gustave Adolphe, *est aussi le meilleur soldat. Geschichte Gustav Adolphs*, Breslaw, 1777.

(4) Voyez ce que nous avons dit des effets de la crainte de Dieu, n. 121.

(5) *Non des potestatem super te in vita tua.... in omnibus operibus tuis præcellens esto. Ne dederis ma-*

effectivement imbécilles, rampants, inutiles à la patrie, sans dignité et sans essor, ce n'est pas la religion qui les a rendus tels : ils l'ont ajustée à leurs sentiments et à leurs pensées, et n'ont pas su en saisir l'esprit. — Nous avons déjà remarqué avec un homme qu'on ne peut accuser de prévention que c'est la philosophie irréligieuse qui étouffe toutes les passions sublimes, relâche tous les liens d'estime et de bienveillance, concentre tous les désirs dans l'abjection du *moi* humain, etc., (*L.* 1, *c.* 5, § 4, *n.* 132). De la doctrine accablante des incrédules il ne peut résulter qu'une dégradation générale ; des esprits rétrécis, abattus, abrutis ; des cœurs resserrés, desséchés, languissants. De petits objets, de petites vues, de petits moyens remplacent cette chaleur et cette élévation qui font les grands hommes et les grands guerriers. Il y a plus : l'esprit raisonneur en général suppose toujours la faiblesse de l'âme. Les Athéniens et tous les peuples conquérants ne furent subjugués que lorsqu'ils s'occupèrent d'une vaine philosophie, et qu'ils préférèrent la gloire de disputer à celle de combattre.

§ VI. — 369. D. Malgré que la religion ne prêche que la charité et la paix, n'a-t-elle pas occasionné des disputes, et par suite de ces disputes, des guerres qui ont ensanglanté les provinces ?

R. 1° « Les hommes, dit un écrivain judicieux, n'ont point excité de dispute, parce qu'ils étaient Chrétiens, mais parce qu'ils ne l'étaient pas, ou qu'ils ne l'étaient qu'à demi. Ils disputaient avant que de l'être ; s'ils ne l'étaient plus, ils disputaient encore. » On a disputé et on dispute ailleurs que chez les Chrétiens. Quand les peuples sont trop ignorants ou trop peu attachés à la religion pour disputer sur le dogme, ils disputent sur leurs lois, sur leurs prétentions, sur leurs usages. On a vu les Égyptiens s'entre égorger pour le culte d'un animal ; les Grecs pour la possession d'un temple ou d'un tombeau ; les Romains par goût pour un histrion. Au défaut des motifs de religion, les hommes n'ont jamais manqué de prétextes pour ensanglanter la terre ; s'ils étaient capables de guérir de cette frénésie, la religion en serait le seul remède. Ce sont les philosophes qui ont toujours entretenu les disputes de religion. La chose est avérée par l'histoire de tous les siècles ; le nôtre en est une preuve que nous voudrions pouvoir dissimuler. — Quant aux guerres de religion, nous ne dirons pas, avec le philosophe Rousseau, qu'il n'en est aucune qui n'ait eu sa cause dans les cours et dans les intérêts des grands ; cette assertion, vraie à bien des égards, pourrait être trop générale. Mais soit que l'avidité et l'esprit de domination aient employé à leurs vues le fanatisme de secte, soit que ce fanatisme ait fait servir à ses desseins l'ambition et le mécontentement des grands, peut-on attribuer à la religion l'effet des erreurs qui la déchirent ? Le moyen de garantir les états de ce genre de fléau, c'est de la conserver dans sa pureté, de veiller avec fermeté et avec constance à l'éloignement de tout ce qui peut la corrompre. Les troubles ont toujours commencé par les sectes nouvelles ; elles ont toujours tiré le fer les premières contre la société dont elles s'étaient séparées (1). Enfin, si dans un cas quelconque, et sous quelque motif que ce soit, il y a eu des séditions et des massacres, ce sont des crimes que la religion défend ; prétendre l'en rendre responsable, c'est exiger qu'elle ait sur le cœur de l'homme un pouvoir absolu et irrésistible. Quand les hommes font le bien par religion, elle en est la véritable cause, parce qu'alors ils agissent par son esprit, et conformément à ses principes : quand ils font le mal par le même motif, ce n'est pas à elle que l'on doit s'en prendre, parce que, loin de porter au mal, elle le défend.

2° S'il était vrai que le Christianisme eût occasionné quelques malheurs, il faudrait encore examiner si le bien ne l'emporte pas sur le mal. *Si je voulais raconter*, dit l'auteur de l'Esprit des lois (*L.* 24, *c.* 2), *tous les maux qu'ont produit dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables.* Que l'on compare l'état des nations chrétiennes, malgré les disputes et les guerres religieuses, avec les scènes que présente le Paganisme qu'un insensé déclamateur a fait semblant de regretter ; que l'on considère les effets que le Christianisme produit dans tous les climats, sous les glaces du Nord et dans les sables brûlants de l'Afrique, sur les bords du Danube et sur les rives du Gange, en Europe et en Amérique, partout où cette religion s'établit, les peuples sortent de la barbarie, de la paresse, de l'ignorance, de l'esclavage ; deviennent plus humains, plus sociables, plus paisibles, plus heureux. Il n'y a qu'à comparer l'Abyssinie chrétienne avec l'Éthiopie mahométane, la Pologne avec la Tartarie, le Paraguay avec les sauvages voisins, l'Europe entière avec le reste du monde : partout les mêmes dogmes et la même morale opèrent la même révolution. Contre des faits incontestables les raisonnements sont ridicules.

370. D. Les progrès des sciences n'ont-ils pas été arrêtés par les entraves que l'autorité de la révélation et de l'Église ont mises à l'activité de l'esprit humain ?

R. L'étude bien réglée, loin de nuire à la religion, sert à la mieux faire connaître, et la religion ne craint rien tant que d'être peu connue. Les siècles d'ignorance ont été l'é-

enlam in gloria tua (*Eccli.* 33, 20, 23, 24). *Non abscondas sapientiam tuam in decore suo* (*Eccli.* 4, 28). *Dedit quoque Deus Salomoni latitudinem cordis quasi arenam quæ est in littore maris* (3 *Reg.* 4, 29).

(1) Si l'on en croit J. J. Rousseau, juge non suspect dans cette matière : « Au lieu de chicaner les preuves de leurs adversaires, les catholiques devaient leur dire : *Vous nous faites une guerre ouverte, vous soufflez le feu de toutes parts, vous voulez absolument convertir, contraindre même. Vous dogmatisez, vous prêchez, vous censurez, vous anathématisez, vous excommuniez, vous punissez, vous mettez à mort, vous exercez l'autorité des Prophètes, et vous ne vous donnez que pour des particuliers* » (3° *Lett. de la Mont.*).

poque des plus grands malheurs de l'Eglise. Le Christianisme a toujours été plus solidement établi chez les nations éclairées que chez les peuples ignares et superstitieux (1). Par quelle vue donc la religion s'opposerait-elle aux sciences (2)? En empêchant l'esprit humain de s'amuser aux imaginations des systémateurs impies, et de s'épuiser en rêves philosophiques, la religion lui conserve un temps précieux, et le ramène aux études solides. — Sans la religion chrétienne, les sciences eussent été ensevelies sous les ruines de l'empire romain: les débris n'en ont subsisté qu'entre les mains des ecclésiastiques et des religieux qui nous les ont transmis (3). Le peu de lumières qu'il y avait alors se trouvait dans les asiles de la piété; si l'on faisait quelques études, si l'on enseignait quelques parties des sciences, si l'on transcrivait quelques livres, c'était dans les cathédrales et les monastères. C'est de là qu'on a tiré les manuscrits qui ont servi à préparer toutes les belles éditions qui enrichissent aujourd'hui nos bibliothèques. C'est de là que le germe précieux des connaissances de tout genre s'est conservé au milieu des ravages et des scènes affreuses qui désolaient la terre, pour se développer et devenir fécond dans des temps plus heureux. — Les arts et les sciences ne sont nulle part cultivés avec autant de succès que chez les peuples chrétiens; allez chez les Turcs, les Perses, les Tartares, et voyez s'ils y fleurissent comme chez nous. Comparez aux Chrétiens les Chinois; malgré les pompeux éloges qu'on en fait, ils ne vous paraîtront que des imbéciles. Leurs lumières se bornent à quelques points de leurs usages, de leur jurisprudence et de leurs lois; à l'étude de leur langue, qui est si embarrassée qu'ils sont obligés de s'y appliquer toute leur vie, et qu'il est bien rare de trouver un homme parmi eux qui la sache parfaitement. Le génie d'une langue tient toujours au génie de la nation. Celle des Chinois, chargée de soixante et dix mille caractères, est la plus pauvre et la plus obscure de toutes les langues (1). Les lettrés chinois sont des hommes qui savent lire et écrire. Dans le style des relations l'on a étrangement abusé de ce terme de *lettrés*, dont il convient de restreindre le sens. « Les plus habiles docteurs de la Chine, dit le P. du Halde (2), à un peu de morale près, ignorent ordinairement les autres parties de la philosophie. Ils ne savent ce que c'est que de raisonner avec quelque justesse. Ils sont dans une ignorance grossière de la nature. » Pour les arts utiles et nécessaires, et qui sont relatifs à l'habillement, le logement, l'ameublement, il faut convenir également et que les Chinois ont eu quelque succès et qu'ils n'ont jamais rien su perfectionner. Ce que la nature du pays leur présentait, comme les soies, le beau grain de leur terre, les ingrédients pour la teinture, ils l'ont mis à profit; et leur faible génie n'y a presque rien ajouté. Pour les arts de goût, ils sont demeurés dans l'enfance, ou même au-dessous. Pour leur astronomie, les Jésuites n'ont jamais pu réussir à en faire des écoliers passables. — Fût-il vrai que le chrétien, tout occupé des soins de produire des vertus et de s'assurer l'immortalité bienheureuse, fût moins zélé pour les sciences que les autres hommes, tandis qu'il serait plus maître de ses passions, plus réglé dans ses mœurs, plus sûr dans son commerce, pourrait-on faire à la religion un crime de l'avoir formé tel (3)? Le mérite de l'homme ne doit-il pas se décider par ce qu'il est, plutôt que par ce qu'il sait? Et s'il sait ce qui peut véritablement le rendre heureux et le faire concourir à la félicité de ses semblables, n'est-ce pas là la science dont il doit se glorifier (4)? Mais encore un coup, le chrétien ne néglige ni les sciences ni les arts qui peuvent contribuer au

(1) C'est une observation fondée sur cent faits divers, que les peuples dégradés par la superstition et la barbarie ont toujours abjuré la religion avec une facilité égale aux démonstrations d'attachement qu'ils semblaient lui donner. Le nord de l'Europe, plongé dans l'ignorance et une crédulité stupide, a reçu sans résistance la doctrine de Luther, que le midi de cette même Europe a dédaignée. Dans un temps et chez des peuples semblables, un Wiclef, un Jean Hus, un Jean de Leyden, ont opéré des révolutions effrayantes avec une facilité incroyable... Et n'est-ce pas en France, pays où les sciences sont si ardemment cultivées, que nous voyons la religion se soutenir dans toute sa pureté, dans toute sa dignité, avec une force et une splendeur qu'elle n'a nulle part ailleurs, et cela au milieu des délires philosophiques et des vices les plus raffinés? c'est là qu'on voit naître les plus savantes, les plus lumineuses apologies du Christianisme; là que l'erreur trouve des adversaires vigilants et redoutables, là que les pasteurs des peuples et les ministres des autels reproduisent le zèle et les vertus des premiers siècles de l'Eglise. C'est de là enfin que sortira le rayon de lumière qui dissipera les ténèbres dont une orgueilleuse Philosophie cherche à envelopper l'Europe entière.

(2) Voyez sur ce sujet un beau discours de M. de la Tour du Pin, *Alliance des sciences avec la religion. 1° Utilité des sciences dans la religion. 2° Nécessité de la religion dans les sciences.* — *La dévotion conciliée avec l'esprit*, par l'évêque du Puy, etc. — Deux excellents traités de Spizelius, *Felix litteratus*, *Infelix litteratus*; où il montre comment les sciences rendent l'homme heureux ou malheureux, selon les motifs qui l'animent, les principes qu'il embrasse, et le but qu'il se propose.

(3) C'est l'aveu d'un philosophe. Voyez les *Vues phil.* de Prémontval, t. 1, p. 154.

(1) Voyez le 30e Recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*. Paris, 1773.

(2) Description de la Chine, t. 3, p. 46.

(3) Un poète moraliste exprimait cette réflexion par un des plus beaux endroits de Virgile, en y changeant quelques expressions :

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem : vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt causas melius, cœlique meatus
Describent radio, et surgentia sidera dicent :
Tu regere imperio naturæ nititor æstus,
Christiades; mundi domitor, scelerumque, tuique,
Surrige ad æternum mortalia pectora cœlum.
(*L. VI Æneid.*, v. 847.)

(4) *Hæc dicit Dominus : Non glorietur sapiens in sapientia sua, sed in hoc glorietur qui gloriatur scire et nosse me, quia ego sum Dominus qui facio misericordiam, et judicium et justitiam in terra. Hæc enim placent mihi, dicit Dominus.* Jer. 9, 23, 24.

bien de l'humanité et de la société générale; il a des devoirs à remplir à cet égard, et les principes de la religion sont les garants les plus sûrs de l'observation de ses devoirs. — La pureté des mœurs, qui forme une des brillantes prérogatives des enfants de l'Evangile, donne à l'âme un nouvel essor qui assure le succès des études, tandis que la débauche et les excès abaissent et avilissent l'esprit des hommes profanes (1). — L'intelligence la plus pénétrante, la plus riche, n'est rien si elle n'est point dirigée par l'esprit de Dieu, par les maximes et l'impression lumineuse de la véritable religion. Sans cela, elle ne saurait être sûre, ferme, conséquente (2). C'est pourquoi David demandait si instamment à Dieu, non pas une intelligence prompte, brillante, ornée, revêtue de l'éclat d'une admiration passagère ; mais une intelligence solide et bien affermie par les règles et les invariables principes de la loi de Dieu (3) : c'est encore pourquoi les saintes let-

(1) *Corpus enim quod corrumpitur, aggravat animam.* Sap. 9, 15. Voyez un discours de M. Bergier qui a remporté le prix à l'académie de Besançon, *Combien les mœurs donnent de lustre aux talents*; et un autre, par M. Cloud de Formé, couronné à Rouen en 1773, sur ce sujet : *La religion élève l'âme et agrandit l'esprit*. Voici ce que nous lisons dans un littérateur moderne, et que nous croyons très-vrai. « Notre siècle, si fécond en sèches dissertations, a enfanté quantité de brochures où l'on a recherché les causes de la décadence du goût. Une de celles qui ont le plus influé sur cette décadence, et dont on n'a point parlé, est que la sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit*; mais il n'est pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles le sont pour tenir la place d'une lumière brillante. » Un théologien ingénieux récitait, à cette occasion, ce passage de S. Paul : *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem; hæc enim sibi invicem adversantur.* Gal. 5, 17. Un fameux naturaliste exprime élégamment la même pensée, et la relève par l'application heureuse d'un ancien passage poétique : *Ex libatis corporum voluptatibus ipsa magis magisque brutescens anima ad sensus a ratione labitur; et*

Gravi jamdudum saucia cura
Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni.

(*Kirch.* Magnes.; *Æneid. IV.*)

(2) De là les doutes, les perplexités, les variations, le pyrrhonisme de tant d'hommes célèbres dans la carrière des sciences; de là les assertions contradictoires et destructives des principes mêmes dont elles paraissent découler ; de là ces aveux humiliants et malheureusement si bien fondés, que *les jugements d'aujourd'hui ne sont d'aucune considération, parce qu'ils sont réformés par ceux de demain*; que *l'évidence n'a point d'enseigne*; que *la raison est une girouette*, et d'autres assertions de cette nature, par lesquelles Bayle, Montagne, Diderot, etc., ont désolé la Philosophie. Admirable vérification de cette assertion de S. Paul, « que celui qui n'acquiesce pas à la saine doctrine de Jésus-Christ ne sait rien. » *Si quis non acquiescit sanis sermonibus Domini nostri Jesu Christi, et ei quæ secundum pietatem est, doctrinæ, superbus est nihil sciens.* 1 Tim. 6, 3, 4.

(3) *Juxta eloquium tuum da mihi intellectum* Psal. 118, 169.

tres nous avertissent que Dieu est le souverain dispensateur des sciences ; que ce n'est que dans le sein de sa lumière qu'on puise les belles et grandes pensées (1), que les hommes ne deviennent véritablement et solidement savants que lorsqu'ils sont dirigés par la sagesse éternelle de Dieu, assise pour ainsi dire, au milieu d'eux (2), et qu'enfin il n'y a pas de vraie science sans la science de Dieu (3).

371. D. L'autorité ecclésiastique n'a-t-elle pas d'abord condamné quelques opinions qui dans la suite ont été reconnues vraies, comme l'existence des antipodes et le mouvement de la terre?

R. Si ce reproche avait acquis un degré de preuve toutes les fois qu'il a été répété, il n'y aurait plus moyen de s'en défendre. Mais, malgré toutes ces répétitions, il reste démontré par l'histoire que dans l'affaire de Virgile de Saltzbourg il ne s'agissait pas des antipodes (4), mais bien de la pluralité des mondes, qui est effectivement une opinion très-frivole et très-peu accueillie des Chré-

(1) *Quia Deus scientiarum dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.* 1 Reg. 2, 3.

(2) *Ego sapientia, habito in consilio, et eruditis intersum cogitationibus.* Prov. 8, 12. — *Et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.* Sap. 9, 6.

(3) *Vani autem sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei.* Sap. 13, 1. En effet tout est *vanité* dans l'intelligence humaine si elle ne s'élève jusqu'à Dieu. Otez la religion de l'étude et de l'acquisition des sciences; ôtez-en la grande et consolante idée de l'immortalité, telle que la foi chrétienne nous la montre et nous la garantit; bornez nos connaissances à un jour ou deux de spéculation sur des être fugitifs : dès lors c'est un squelette hideux et décharné, c'est un désert sans verdure et sans eau ; la philosophie du cœur n'est plus ; mes découvertes ne produisent en moi aucun sentiment ; les causes finales perdent leur intérêt, ou plutôt il n'y en a plus ; toute la nature, qui me parlait d'une manière si vive et si touchante, n'est plus pour moi qu'un sable brûlant et stérile où règne le silence du néant. Quelques systèmes ingénieux, quelques calculs combinés, quelques phénomènes qui étonnent, quelques événements qui affligent ou qui réjouissent pour le moment ; voilà où se réduisent pour moi les charmes des sciences, et pour ceux que j'instruis l'attrait et le goût de mes leçons et de mes écrits. Les idées sublimes, les grands sentiments, les affections délicieuses ; en un mot, la beauté et l'intérêt des choses prennent leur naissance dans la religion, dans l'excellence de ses dogmes, dans la douceur de ses espérances. La religion chrétienne ne défend que ce qui corrompt le cœur et fausse l'esprit.

(4) Voyez une lumineuse Dissertation sur cette matière dans les *Mémoires de Trévoux*, janv. 1708, p. 136. La justification de saint Augustin, ib. fév. p. 299. Muratori, *de Moder. ing.* l. 1, c. 21, ne paraît pas assez instruit de cette affaire. Berti se trompe également dans son *Abrégé de l'hist. ecclésiast.* Le savant auteur des *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes* a fait la même observation que les journalistes de Trévoux : « Je ne parle point ici de la condamnation de l'évêque Virgile par le pape Zacharie, pour avoir enseigné qu'il y eut des antipodes, parce que l'on s'est trompé sur le fait ; et que le pape Zacharie ne parlait dans la lettre qu'il écrivait à S. Boniface sur ce sujet que de ceux qui soutenaient qu'il y avait un autre monde que le nôtre, un autre soleil, une autre lune » (*T. 1, p. 204*).

tiens éclairés : il est de plus très-certain qu'il n'y eut point de condamnation prononcée contre Virgile. Quant au mouvement de la terre c'est sans aucune raison que quelques écrivains ont compromis l'autorité du saint Siége en cette affaire, et fait intervenir la question de l'infaillibilité du pape. Il n'y a eu ni bulle ni bref, c'est un simple jugement de l'inquisition, qui n'a point été publié ni accepté hors de Rome, qu'on peut respecter, tandis que la vérité de l'opinion qu'il condamne ne sera pas démontrée (1). — L'audace et la témérité des systématcurs, qui, après quelques découvertes, ont franchi les bornes de leurs connaissances pour attaquer des vérités incontestables, obligent les dépositaires de la foi d'être sur leurs gardes, et

(1) Le procès de Galilée est un exemple trop mémorable, mais le seul peut-être d'une intervention malheureuse de l'autorité ecclésiastique dans des questions qui ne sont pas purement de son domaine. Ce jugement eut d'ailleurs beaucoup plus de solennité que l'auteur ne semble le croire ; et il n'est pas exact de dire qu'il n'a pas été publié ni accepté hors de Rome ; autrement on ne concevrait pas comment Galilée, qui n'était pas sujet romain, aurait pu subir une condamnation en personne, et surtout une peine matérielle exécutoire dans les états du grand duc. D'après toutes les circonstances du procès, il est manifeste que le tribunal romain statuait en matière de dogme, qu'il ne s'agissait pas d'une mesure de police intérieure, et qu'il entendait bien que son jugement fût accepté partout comme règle de foi. La sentence en effet qualifie l'opinion du mouvement de la terre par ces mots, *In philosophia absurdam, et in fide erroneam.*

Mais d'un autre côté les faits de ce procès ont été singulièrement travestis et les conséquences qu'on a tirées de la décision romaine attestent chez ceux qui ont exploité cette triste affaire, une légèreté, une mauvaise foi, ou une ignorance inexcusables.

Dabord on sait à quoi se réduisent ces sombres cachots où se serait douloureusement écoulée la vieillesse de l'astronome florentin, et que les arts eux-mêmes ont popularisés. Il n'est personne qui ne sache que Galilée fut simplement mis aux arrêts dans un des palais du duc de Florence, son protecteur et son ami ; et il s'exprime lui-même dans une de ses lettres en termes fort satisfaisants sur les agréments de ce séjour. Ce fut là qu'il passa deux années, sans autre tourment qu'un peu d'ennui.

Est-il besoin de s'occuper sérieusement d'une prétention d'un auteur moderne (*a*), qui soutient que Galilée a été mis *à la torture*, dans les cachots du S. Office? D'un tel fait il n'y a pas la moindre preuve, pas le moindre témoignage, et Galilée, qui tôt ou tard pouvait révéler à quelqu'un ce cruel secret, ne fût ce que pour se venger de ses bourreaux, Galilée n'a pas dit ou écrit un seul mot qu'on puisse citer à l'appui de cette incroyable assertion. On demandera sans doute sur quoi peut se fonder son auteur. Son argumentation se réduit à ceci : Ils ont dû le faire, parce que telle est la règle des procédures de l'inquisition : donc à coup sûr ils l'ont fait. Les inquisiteurs sont des personnes trop consciencieuses, pour manquer aux réglements de leur institution ; donc il est indubitable qu'ils ont fait mettre Galilée à la torture. Mais s'ils ont dû le faire, parce que telle est la législation inquisitoriale, pourquoi auraient-ils voulu en faire un secret? Pourquoi ce secret eût-il été imposé si sévèrement à Galilée? Dans cette hypothèse, en gardant le plus profond silence sur cette torture, ils se mettaient par cela même en contravention publique avec leurs prétendus règlements ; et de plus, ils ne craignaient pas le blâme ; donc ils pouvaient ne pas exécuter leur code de torture ; et alors on se demande quel intérêt ils avaient à l'exécuter si fidélement. On conçoit qu'un tribunal mette à la question des prévenus dont il veut obtenir des secrets ou des aveux ; mais dans l'affaire de Galilée, il n'y avait aucun motif de ce genre. L'opinion de l'astronome était soutenue publiquement ; il la défendit devant ses juges par des arguments tirés des sciences, et même de l'Ecriture sainte. Le tribunal ne jugea pas ses raisons satisfaisantes, déclara sa théorie fausse, exigea une rétractation solennelle, et le tint en état de surveillance. Voit-on rien dans tout cela qui motive le moins du monde quelque torture que ce soit? L'auteur, il est vrai, cite à ce sujet, un savant de l'académie florentine, qui à une époque peu distante, fut mis à la question? Mais en tenant le fait pour vrai, et sans en examiner la cause et les circonstances, il est manifeste que la conclusion tourne contre l'auteur. Car le traitement qu'on fit subir à *Oliva* serait public et notoire ; comment donc celui qu'on aurait infligé à Galilée aurait-il été tenu si secret !

Quant à la portée morale du jugement lui-même, il faut remarquer qu'il émanait d'un tribunal dont les arrêts ne faisaient pas loi, si ce n'est comme mesures de police, bonnes ou mauvaises, et quelles que fussent ses prétentions à une compétence d'un ordre plus élevé. La preuve en est que le jugement rendu contre Galilée ne produisait à peu près aucun effet ; et que la théorie du mouvement de la terre continua à faire des prosélytes parmi le clergé lui-même, et dans les rangs des hommes les plus religieux. L'inquisition romaine céda elle-même peu à peu à l'entraînement général, et le système de Copernic conquit l'opinion des Théologiens qui l'avaient autrefois condamné. Il est important de remarquer que jamais l'*Eglise* n'est intervenue dans cette question ; et qu'il est faux de dire qu'*elle* a condamné le mouvement de la terre. Il n'est même pas exact de dire que le jugement de Galilée fût un décret rendu par la chaire pontificale : il n'y eut aucun acte émanant directement et officiellement du souverain Pontife, dans le genre de ceux que les théologiens appellent *ex cathedra*.

L'auteur que nous avons cité plus haut s'écrie, après avoir raconté à sa manière le jugement rendu contre Galilée, *Quoi ! voilà l'autorité qui se proclame infaillible !* on voit par ce que nous venons de dire que jamais légèreté plus complète n'a présidé au jugement d'un historien. Si par cette *autorité qui se proclame infaillible* l'auteur entend parler de l'Eglise, on lui demandera quel concile œcuménique a condamné Galilée. S'il ne s'agit que de l'inquisition romaine, assurément ce tribunal n'a jamais prétendu à l'infaillibilité, et le triomphe de l'opinion de la terre parmi tous les théologiens prouve également que personne ne lui a attribué cette suprématie absolue. Quant à l'infaillibilité pontificale, quelque opinion qu'on en ait, elle n'est point compromise dans l'espèce, puisque ainsi que nous l'avons déjà dit, l'autorité du S. Pontife n'était point intervenue d'une manière formelle.

Nous n'avons pas voulu supprimer dans le texte une phrase qui laisse apercevoir que l'auteur n'était pas un copernicien très-fervent. Nous en avons assez supprimé d'autres dans tout le reste de l'ouvrage ; et après avoir fait disparaître les diatribes contre le véritable système du monde, il nous a paru bon de laisser à la place une phrase innocente qui empêche les lecteurs de prendre le change sur les opinions cosmographiques de l'abbé de Feller.

(L. D.)

(*a*) M. Libri, Histoire des Mathématiques en Italie.

de se défier de ces opinions brillantes qui s'emparent de l'enseignement public et asservissent les esprits à une nouvelle manière de penser (1). Ne serait-ce pas un avantage infini si l'autorité de l'Eglise pouvait guérir tous les délires philosophiques qui ont désolé la religion, corrompu les mœurs, ébranlé la constitution des états? Quand la vigilance des pasteurs proscrirait quelques vérités indifférentes, confondues dans un tas d'erreurs monstrueuses, ce malheur serait-il bien digne d'être pleuré par des hommes raisonnablement zélés pour l'avancement des sciences (2)?

§ VII. — 372. D. La religion chrétienne, par la sublimité de ses dogmes, n'est-elle pas inintelligible, et dès lors inutile à la plus grande partie des hommes?..... Comment les sauvages et les enfants peuvent-ils pratiquer et goûter la pureté de sa morale?

R. Tandis que quelques Philosophes trouvent que la religion chrétienne est trop sublime, d'autres nous apprennent qu'elle n'est que pour le peuple grossier et stupide. Cette contradiction prouve au moins que la foi chrétienne est simple et sublime; et l'union de ces deux qualités forme effectivement son caractère. — On a remarqué de tout temps que ce n'était pas à force de spéculation et d'étude que l'on devenait savant dans la religion. Un simple paysan m'instruira mieux de la croyance chrétienne que le plus subtil de nos Philosophes. C'est dans le peuple qu'on trouve souvent les hommes les plus attachés au Christianisme, les plus pénétrés de ses dogmes, les plus fidèles à ses lois, les plus flattés de ses espérances (3). C'est surtout à ceux qui étudient les âmes, qui sont dépositaires de leurs sentiments et de leurs lumières, à rendre témoignage à une vérité que l'orgueil des profanes méconnaîtra toujours. « Je suis surpris, dit le P. Bourdaloue (*Pens. sur la dév.*) en parlant d'une âme simple, de la manière dont elle s'exprime. Quel feu anime ses paroles! quelle onction les accompagne! Elle s'énonce en des termes qui, sans être étudiés ni affectés, me font concevoir les plus hautes idées de l'Etre divin, des grandeurs de Dieu, de ses miséricordes, de ses jugements, des voies de sa providence, de sa conduite à l'égard des élus, de ses communications intérieures. J'admire tout cela, et je l'admire d'autant plus que la personne qui me tient ce langage n'est quelquefois qu'une simple fille, qu'un domestique, qu'une villageoise. A quelle école s'est-elle fait instruire? Quels maîtres a-t-elle consultés? Quels livres a-t-elle lus?..... *Veniunt indocti et rapiunt regnum Dei, et nos cum nostris scientiis demergimur in profundum*, etc., etc. » (*Aug. l.* 8 *Conf., c.* 8) — L'auteur de la religion chrétienne est le Créateur et le Maître du cœur humain; il répand ses lumières selon la mesure de notre correspondance et suivant les mouvements de sa providence paternelle. — On a vu des sauvages nourris dans toutes les horreurs de la barbarie devenir d'excellents Chrétiens, et servir de modèle aux anciens fidèles. On a vu des enfants avoir plus de sagesse et de lumières en matière de religion que les hommes les plus instruits (1); si cet âge a de grandes oppositions à l'intelligence et à la pratique du Christianisme, il y apporte aussi des dispositions très-heureuses. La simplicité, la docilité, l'ignorance du mal sont d'excellents préparatifs à l'instruction et aux impressions de la foi. S. Augustin connaissait par expérience de quoi les enfans sont capables, quand il disait, en parlant des premières années de sa jeunesse: « Je tombai dès ce temps-là, Seigneur, entre les mains de quelques-uns de ceux qui ont soin de vous invoquer, et je compris par ce qu'ils me disaient de vous, et selon les idées que j'étais capable de m'en former à cet âge-là, que vous étiez quelque chose de grand, et qu'encore que vous fussiez invisible et hors de la portée de nos sens vous pouviez nous exaucer et nous secourir. Aussi commençai-je, dès mon enfance, à vous prier et vous regarder comme mon appui. A mesure que ma langue se dénouait, j'employais ses premiers mouvements à vous invoquer » (*Confes. l.* 1, *c.* 9).

373. D. Que penser de ces maximes d'un pédagogue moderne, *que tout enfant qui adore Dieu est un idolâtre, ou bien un anthropomorphite, parce qu'il s'en fait toujours quelqu'image; qu'il ne faut instruire les enfants dans la religion que lorsqu'ils sont en état de distinguer la vraie d'avec les fausses*, etc?

R. Dieu, qui veut être connu des hommes dès leurs premières années, n'a pas rendu cette connaissance si difficile qu'il faille être Philosophe pour l'acquérir. Un enfant est naturellement curieux; il admire tout, il fait des questions sur tout: le beau spectacle de

(1) Voyez cette conduite des pasteurs bien justifiée par le savant Muratori, *de Moder. ingen. in relig. ergot.*, l. 1, cap. 24. *Non pravus est zelus*, etc.

(2) On ne peut disconvenir que ce zèle ne soit aujourd'hui excessif et mal dirigé. Dès qu'un souverain favorise les sciences et les arts, on ne sait de quels termes se servir pour le louer dignement; on le représente comme un astre bienfaisant, fait pour éclairer l'univers, pour bannir à jamais le mauvais goût, les préjugés, les erreurs. Nous ne blâmons pas ces dispositions; mais, pour être conséquent, il faut convenir que s'il y a un Dieu, une religion, un Evangile, on doit donner la principale attention à ces grandes et premières vérités. Serait-il plus intéressant pour une nation d'avoir la philosophie que d'avoir la vraie foi? Serait-il plus déshonorant pour un état d'y voir mal expliquer les phénomènes de la nature que d'y voir adorer les dieux ridicules du paganisme, ou, ce qui pis est, d'y voir enseigner l'irréligion et l'Athéisme?

(3) *Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini*. Ps. 70.

(1) *Cum adhuc junior essem, priusquam oberrarem, quæsivi sapientiam palam in oratione mea... Lætatum est cor meum in ea. Ambulavit pes meus iter rectum. A juventute mea investigabam eam.* Eccli. 51, 18, 20. — *Initio cognovi de testimoniis tuis...., hæreditate acquisivi testimonia tua.... super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi.* Psal. 118, 152, 111, 100. — *Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis.* Psal. 118, 130.

la nature, le brillant aspect du ciel n'est-il pas, pour ses parents ou ses instituteurs, un moyen certain de faire entrer ou de fortifier et d'étendre dans son âme l'idée d'un Dieu (1)? « Nous avons sucé, dit Platon (*Dial. 10. de Legib.*), avec le lait de nos nourrices, la connaissance de nos dieux, tant par les discours qu'on nous tenait que par les cantiques et les hymnes que nous entendions chanter en leur honneur. » Non, la connaissance de l'auteur de notre être n'est pas réservée à de longues méditations, ni à une raison bien adulte et bien forte; elle germe naturellement dans une âme simple et dans un cœur pur. Celui qui ne connaît pas la vérité de cette observation par l'expérience argumentera tant qu'il lui plaira; mais ce qu'il ne sent pas les autres hommes le sentent; et tout cœur qui n'est pas gâté attestera qu'il connaît Dieu autrement que par des syllogismes (2); peu importe que son imagination lui présente peut-être quelque figure symbolique, une vaste mer, une étendue sans corps, une lumière éblouissante, etc. La raison désavoue toutes ces figures, et ne s'attache qu'à la chose qu'elles désignent. Quant à l'enseignement de la religion, lorsqu'on est persuadé qu'on professe la vraie, on ne saurait trop tôt l'enseigner aux enfants, et l'on ne risque point de les tromper. Si l'on se croit dans l'erreur, il faut bien se garder de l'enseigner à personne, ni à dix-huit ans, ni à cinquante. Au reste l'erreur associée aux vérités fondamentales de la religion, soit naturelle, soit révélée, est incontestablement préférable à l'ignorance de toute religion. Un enfant nourri dans l'oubli de Dieu et dans le domaine absolu de toutes les passions résiste à toutes les leçons qu'on pourrait lui faire plus tard. Il n'y a que la religion et les grandes notions de la Divinité qui puissent réprimer les vices naissants, et faire germer dans le cœur de l'homme les vertus qui doivent faire le bonheur de sa vie (1). *J'aimerais autant* dit un Philosophe, en parlant du paradoxe de Rousseau, *j'aimerais autant avancer que pour apprendre à toucher d'un instrument il faut attendre que les doigts soient devenus raides.*

(1) Rousseau prétend que cela ne fait aucune impression sur les enfants; nous savons heureusement le contraire par un grand nombre d'exemples et par la vérité sensible d'un beau passage de Rousseau lui-même: nous l'avons rapporté plus haut, n.° 89. Cette insensibilité ne peut se trouver que chez des enfants déjà corrompus ou extraordinairement dissipés.

(2) « Si petit qu'un enfant puisse être, dit un auteur qui a écrit beaucoup, et quelquefois profondément, sur l'éducation, il est nécessaire de lui faire aimer Dieu, et de lui donner la pratique d'une piété que le temps rendra plus éclairée sans la rendre plus solide. » *Théorie de l'éducat.* par M. Grivel. Ces dernières paroles, qui semblent énoncer un paradoxe, sont d'un vrai sensible et d'une expérience intime pour quiconque a eu dans ses premières années le goût et le sentiment de la piété, dont le cœur s'est ouvert de bonne heure à l'impression de Dieu, qui, comme David, a été *prévenu de ses douces bénédictions.* Dans un âge plus avancé, après des lectures, des réflexions sans nombre, ayant peut-être et méritant le nom de *savant*, il ne sent qu'il est chrétien, vrai et zélé serviteur de Dieu, qu'autant qu'il se rapproche de la simple et ingénue piété qu'il a goûtée et pratiquée dans l'enfance. Et c'est peut-être encore en ce sens qu'il faut prendre ces mémorables paroles de J. C. *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* Matth 18, 3.

§ VIII.—374. D. **Les maximes du Christianisme n'ont-elles pas produit des actions que la raison semble désapprouver? N'a-t-on pas vu des Saints se porter à des choses qu'il est difficile de concilier avec les règles de la prudence et d'une théologie éclairée?**

R. 1° Il est contre la justice d'attribuer à la religion tout ce qu'ont fait les hommes qui l'ont aimée et qui en ont professé les maximes. Tout ce que les Saints ont fait ne doit être ni imité ni même absolument approuvé; l'homme ne saurait être constamment rai-

(1) *In quo corrigit adolescentior vias suas? In custodiendo sermones tuos.* Psal. 118, 9. *Testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.* Ps. 18, 8. — Rousseau lui-même reconnaît cette vérité; car en rejetant l'éducation religieuse, il veut que l'on laisse vivre les enfants à leur gré, comprenant très-bien que sans la sanction que la crainte de Dieu donne aux leçons morales elles sont parfaitement nulles. Mais l'effet de ce monstrueux système quel peut-il être? Ecoutons Bayle, ce bruyant précurseur de l'incrédulité moderne, dont le suffrage ne peut être suspect. « Qu'est-ce, je vous prie, que la voix de la nature? Quels sont ses sermons? Qu'il faut bien manger et bien boire, bien jouir de tous les plaisirs des sens, préférer ses intérêts à ceux d'autrui, s'accommoder de tout ce qu'on trouve à sa bienséance, faire plutôt une injure que de la souffrir, se bien venger. Il ne faut pas prétendre que le commerce des méchants est ce qui inspire ces passions, elles paraissent non seulement dans les bêtes, qui ne font que suivre les instincts de la nature, mais aussi dans les enfants: elles sont antérieures à la mauvaise éducation; et si l'art ne corrigeait la nature, il n'y aurait rien de plus corrompu que l'âme humaine; rien en quoi tous les hommes se ressemblassent davantage, par un consentement unanime, qu'en ceci: c'est qu'il faut donner au corps tout ce qu'il souhaite, et satisfaire l'ambition, la jalousie, l'avarice et le désir de vengeance autant qu'on le peut » (*Pens. div.*, *t.* 3). Toute l'antiquité païenne a pensé comme Bayle; les nations que nous regardons comme barbares n'ont jamais douté de la nécessité de l'éducation morale et même de l'éducation religieuse, qui donne la garantie et la consistance à l'autre. Le vice seul, disait Sénèque, n'a pas besoin de maître, comme les ronces et les épines n'ont pas besoin de culture. Il est vrai, ajoute ce philosophe, que l'homme naît avec le germe de toutes les vertus, *Omnium honestarum rerum semina animi nostri gerunt;* mais c'est l'instruction, c'est une éducation sage qui peut les faire éclore, *quæ admonitione excitantur;* sans quoi attendez-vous qu'elles n'écloront, qu'elles ne fleuriront jamais. Ces heureuses dispositions avec lesquelles votre fils est né sont une faible et légère étincelle qui va s'éteindre pour jamais si celui qui en est le dépositaire ne prend soin de l'animer par son souffle, et s'il ne l'aide à se développer et à s'étendre, *Non aliter quam scintilla flatu levi adjuta ignem suum explicat.* — J'ai connu un enfant que ses imprudents progéniteurs avaient élevé d'après le pernicieux principe du philosophe genévois. A huit ans c'était un monstre de lubricité et de méchanceté; à onze ans il avait tué le plus fidèle serviteur de la maison. Il fallut le faire disparaître de la société des vivants, et empêcher avec violence son propre père de le tuer.

sonnable, même dans les choses les plus raisonnables. Quelques Saints ont pu se porter, par des motifs louables, à quelques singularités que la religion bien entendue n'inspire pas, et qui ne sont excusables que par leur bonne foi et la droiture de leur intention. L'humanité même, dans sa plus grande perfection, manque quelquefois de justesse pour concilier des vertus qui semblent se combattre, ou d'étendue pour les embrasser toutes : les plus grands Saints, pour être des héros, ne laissent pas d'être des hommes.

2° Le mérite des œuvres pieuses n'est pas sans quelque dépendance des circonstances, des temps et des mœurs des peuples. M. Fleury, qu'on ne soupçonne pas d'être l'apologiste des dévotions mal entendues, s'exprime là-dessus d'une manière très-propre à contenter un critique équitable. « Il est à croire que Dieu leur inspira cette conduite pour le besoin de leur siècle. Ils avaient à faire à une nation si perverse et si rebelle, qu'il était nécessaire de la frapper par des objets sensibles. Les raisonnements et les exhortations étaient faibles sur des hommes ignorants et brutaux, accoutumés au sang et au pillage. Ils auraient même compté pour rien des austérités médiocres, eux qui étaient nourris dans la fatigue de la guerre, et qui portaient toujours le harnais. Mais quand ils voyaient un saint Boniface, disciple de saint Romuald, aller nu-pieds dans les pays froids ; un saint Dominique Loricat se mettre tout en sang en se donnant la discipline, ils comptaient que ces Saints aimaient Dieu, et detestaient le péché. Ils auraient compté pour rien l'oraison mentale ; mais ils voyaient bien que l'on priait quand on récitait des psaumes (1). Enfin ils ne pouvaient douter que ces Saints n'aimassent leur prochain, puisqu'ils faisaient pénitence pour les autres. Touchés de tout cet extérieur, ils devenaient plus dociles, ils écoutaient ces prêtres et ces moines dont ils admiraient la vie et plusieurs se convertissaient » (*Mœurs des Chrét.*, *n.* 63). Cette réflexion suffit pour expliquer plusieurs singularités qui, dans l'histoire des Saints, peuvent offenser des esprits délicats et trop préoccupés des mœurs actuelles ; elle est appuyée par ce mot de l'Apôtre : Je me suis fait tout à tous, pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ : *Omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos* (1 *Cor.* 9, 22).

3° Dans les siècles peu instruits, quelques-unes de nos vies des Saints ont moins été faites d'après les vues et la conduite des Saints eux-mêmes que d'après les idées particulières et l'imagination trop vive de ceux qui en ont bien ou mal rapproché les traits ; d'où il est arrivé, même dans les actes des Saints qui ne passent pas pour supposés ni altérés, que, par un zèle mal entendu, les historiens ont en quelque sorte créé le modèle qu'ils nous présentaient bien plus qu'ils ne l'ont copié, et ont donné à la morale chrétienne des couleurs qu'elle n'eut jamais.

375. D. Pourquoi l'Église met-elle au nombre des Saints des hommes inutiles au monde, qui ne rendent aucun service à la patrie ni à la société générale ?

R. C'est un bien grand service rendu a la société que de lui présenter des modèles de sagesse et de vertu. Il y a des hommes qui se sanctifient au milieu du monde. Il y en a d'appelés au service de Dieu d'une manière particulière, qui les retire du monde ; s'ils ont les vertus de leur état, s'ils sont sobres, chastes, patients, charitables, ils sont dignes des regards de Dieu, et dès lors de vrais Saints. Leurs prières et la pureté de leur vie sont le bouclier de l'état. Dix justes auraient arrêté le glaive de la justice divine, étendu sur les villes abominables que le feu du ciel a consumées. La victoire contre les Amalécites fut l'effet des prières de Moïse. « Du sein du repos et du calme, fruit des paisibles vertus, les hommes justes, dit David, punissent les peuples criminels, enchaînent les nations, et humilient les rois ; ils portent dans leurs mains un glaive victorieux, tandis qu'ils ont dans la bouche les louanges de l'Eternel (1). » Tous ceux qui croient un Dieu, que les prières peuvent fléchir et rendre propice, conviennent de cette vérité : les Protestants raisonnables lui rendent le même hommage que les Catholiques (2) ; mais, quand on est Philosophe, on ne trouve que ténèbres partout où l'on se mêle de raisonner contre les notions reçues.

§ IX.—376. D. L'influence du Christianisme sur la sainteté de la vie et la pureté des mœurs ne s'étend-elle point jusqu'au bonheur temporel et à la situation heureuse de l'homme dès cette vie ?

R. Si la croyance d'un Dieu et d'une âme immortelle est essentielle au bonheur de l'homme, la vraie religion l'est aussi, puisque nous avons vu que sa ruine précipitait par degrés dans l'abîme le plus profond de l'incrédulité. Nous avons observé de plus que ces consolantes vérités déjà connues par la raison prenaient une nouvelle force par l'appui de la révélation : or qui doute que la religion chrétienne ne soutienne mieux l'idée d'un Dieu et d'une souveraine justice exercée après notre mort que la doctrine gros-

(1) Il parle de ceux qui en récitaient une quantité prodigieuse dans des attitudes singulières. — Il en est de même de ces solitaires stylites, qui se dévouaient à une pénitence et une prière perpétuelles. Les peuples ne pouvaient concevoir qu'une bien grande idée de l'Être que des gens sages et vertueux adoraient d'une manière si constante et si pénible. Ils prêchaient d'ailleurs du haut de leurs colonnes, et opéraient de grandes conversions.

(1) *Lætabuntur in cubilibus suis. Exaltationes Dei in gutture eorum, et gladii ancipites in manibus eorum. Ad faciendam vindictam in nationibus, increpationes in populis ; ad alligandos reges eorum in compedibus, et nobiles eorum in manicis ferreis, ut faciant in eis judicium conscriptum.* Psal. 149, 5-9.

(2) *Pressi calamitate confugiunt ad Eliseum, ut urgente necessitate sunt piorum preces, alias nihil habitatorum urbium et populorum asila.* Scheuchzer, Phys. sacr., t. 4, p. 600.

sière et sensuelle de Mahomet sur la vie future, que les contes des religions idolâtriques, que le Tartare et les Champs-Elysées de l'ancienne mythologie ?

377. D. Indépendamment de cette observation, le Christianisme n'a-t-il pas, dans ses dogmes et dans sa morale, de quoi faire le vrai bonheur de l'homme ?

R. Nous pouvons raisonner là-dessus avec un Philosophe (1) qui a fait un traité estimable sur le bonheur. « Voyons, dit-il, si la raison éclairée d'une nouvelle lumière peut aller plus loin ; si elle peut nous enseigner des moyens plus sûrs pour parvenir au bonheur, ou du moins pour rendre notre condition meilleure. Je n'examinerai ici la religion que par rapport à cet objet ; je ne relève pas ce qu'elle a de divin, ni ne m'arrête aux difficultés que peuvent faire à notre esprit ses mystères. Je ne considère que les règles de conduite qu'elle prescrit par rapport au bonheur de la vie présente (2). On prit le Christianisme naissant pour une nouvelle secte de philosophie ; ne l'envisageons pas autrement ; comparons la morale de l'Evangile à celle des Stoïciens. Quelques auteurs, par un zèle peu judicieux, ont voulu trouver dans la morale de ces Philosophes la morale du Christianisme. On est surpris de voir combien le savant Dacier s'est donné de peine pour cela, et qu'il n'ait pas senti la différence extrême qui se trouve entre ces deux philosophies, quoique la pratique en paraisse, au premier coup d'œil, la même. Aveuglé à ce point, il n'a cherché qu'à donner un sens chrétien à tout ce qu'il a traduit. Il n'est pas le premier qui soit tombé dans cette erreur. Nous avons une vieille paraphrase d'Epictète attribuée à un moine grec, dans laquelle on trouve l'Evangile et Epictète également défigurés (3). Un Jésuite (4), homme de plus d'esprit, a mieux senti la différence des deux philosophies. Le rapport qui se trouve entre les mœurs extérieures du Stoïcien et du Chrétien, a pu faire prendre le change à ceux qui n'ont pas considéré les choses avec assez d'attention ou avec la justesse nécessaire. Mais au fond il n'y a rien qui admette si peu de conciliation, et la morale d'Epicure n'est pas plus contraire à la morale de l'Evangile que celle de Zénon (1). Cela n'a pas besoin d'autres preuves que l'exposition du système stoïcien. La somme du premier se réduit à ceci : *Ne pense qu'à toi, ne sacrifie tout qu'à ton repos.* La morale du Chrétien se réduit à ces deux préceptes : *Aime Dieu de tout ton cœur ; aime les hommes comme toi-même.*

« Pour bien comprendre le sens de ces dernières paroles, il faut savoir ce que le système chrétien nous enseigne par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. Dieu est l'ordre éternel, le Créateur de l'univers, l'Être tout-puissant, sage et bon. L'homme est son ouvrage, composé d'un corps qui doit périr et d'une âme qui durera éternellement. Ces deux idées établies suffisent pour faire connaître la justice et la nécessité de la morale chrétienne. *Aimer Dieu de tout son cœur*, c'est être entièrement soumis à ses ordres, n'avoir d'autre volonté que celle de Dieu, et ne se regarder que par rapport à ce qu'on est à son égard. *Aimer les autres hommes comme soi-même*, n'est que la suite du premier précepte. Celui qui aime Dieu parfaitement, doit aimer l'homme, qui est son ouvrage. Celui qui n'aime rien que par rapport à Dieu, ne doit se donner aucune préférence. Il n'est pas difficile de voir que l'accomplissement de ces préceptes est la source du plus grand bonheur qu'on puisse trouver dans cette vie. Ce dévouement universel procurera non seulement la tranquillité, mais l'amour y répandra une douceur que le Stoïcien ne connaît pas. Celui-ci, toujours occupé de lui-même, ne pense qu'à se mettre à l'abri des maux : pour celui-là, il n'est plus de maux à craindre... Tout ce qui peut nous arriver de fâcheux dans l'état naturel vient ou des causes purement physiques ou de la

(1) Essai de philosophie morale par M. de Maupertuis, ch. 6.

(2) Il y a plus de deux mille ans que David considérait sous le même point de vue l'observation de la loi de Dieu en général. Il regardait le constant usage de la vertu et la pratique d'une sainte vie comme le grand secret du bonheur et le seul moyen de couler des jours heureux : *Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos ? Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum : diverte a malo et fac bonum : inquire pacem et persequere eam.* Psal. 33, 13-15.

(3) Epictète a vécu 94 ans après Jésus-Christ. Les Evangiles étaient alors répandus par toute la terre ; il faudrait que ce philosophe eût passé ses jours sur le mont Caucase pour ne pas les connaître. Tertullien remarque que c'est la lecture des prophètes et des Ecritures saintes en général qui a produit ce qu'il y avait de plus sage et de plus sensé dans l'ancienne philosophie : *Antiquitas præstructa divinæ litteraturæ ; quo facile credam thesaurum eam fuisse posteriori cuique sapientiæ... Quis poetarum, quis sophistarum qui non omnino de prophetarum fonte potaverit ?* Apolog. cap. 45. Presque tous les saints Pères et les meilleurs auteurs de l'antiquité sont du même sentiment. Voy. plus haut, n. 278.

(4) Le P. Mourgues.

(1) Un philosophe chrétien fait à ce sujet une réflexion bien juste et bien importante sur l'esprit de Jésus-Christ et sur celui du monde. « C'est, dit-il, une chose très-remarquable que le mot et l'idée de *mundus* dans le sens de l'Evangile. Cet être si réel et si connaissable n'est devenu, pour ainsi dire, manifeste et sensible que depuis Jésus-Christ. Les anciens moralistes n'en ont pas parlé, parce qu'ils étaient eux-mêmes du monde ; parce que leur vaine et fastueuse morale, leurs vertus de commande et de parade, n'avaient rien que de conforme et de parfaitement assorti à l'esprit du monde : ils ne pouvaient donc en faire un être moral différent de celui qu'ils prétendaient établir. Mais Jésus-Christ nous a découvert l'espace immense que le monde, dans la plus haute sagesse, laissait entre ses leçons et celles de l'Evangile. Aussi le chrétien le moins instruit connaît-il le monde ; il sait très-bien dire : *Voilà ce que c'est que le monde ; voilà comme nous trompe le monde : tels sont les mensonges et les illusions du monde, les fausses vertus et l'hypocrisie du monde.* Langage inconnu à tous les sages de l'antiquité, et même à tous les sages modernes qui ont abjuré leur foi. » C'est peut-être dans ce sens qu'il est dit : *Princeps hujus mundi jam judicatus est.* Joan. 16, 11 ; et plus clairement encore : *Nunc judicium est mundi.* Joan. 12, 31.

part des autres hommes ; et quoiqu'on pût réduire ces deux genres d'accidents à un seul principe, le Stoïcien et le Chrétien les ont considérés sous des aspects différents dans la pratique de leur morale, et ont cherché différents motifs pour les supporter. Le Stoïcien prend les accidents physiques pour des arrêts du destin, auquel il doit se soumettre, parce qu'il serait ridicule d'y résister. Dans le mal que lui font les hommes, il n'est frappé que du défaut de leur jugement : il les regarde comme des brutes, et ne veut pas croire que de tels hommes puissent l'effaçer. Un destin inflexible, des hommes insensés, voilà tout ce qu'il voit; c'est sur cela qu'il doit régler sa conduite. Mais son état peut-il être tranquille? Les maux en sont-ils moins cruels, parce qu'ils sont sans remède? Les coups en sont-ils moins sensibles, parce qu'ils partent d'une main qu'on méprise (1)? Le Chrétien envisage les choses bien différemment. Le destin est une chimère : un Etre infiniment bon règle tout, et a tout ordonné pour son plus grand bien. Quelque chose qui lui arrive, il ne se soumet point parce qu'il serait inutile de lui résister : il se soumet, parce qu'il applaudit aux décrets de la Providence, parce qu'il en connaît la justice et la bonté. Il ne méprise pas les hommes; pour s'empêcher de les haïr, il les respecte comme l'ouvrage de Dieu, et les aime comme ses frères ; il les aime, quoiqu'ils l'offensent, parce que tout le mal qu'ils peuvent lui faire n'est rien au prix des raisons qu'il a pour les aimer. Autant que les motifs du Stoïcien répandent de tristesse sur sa vie, autant ceux du Chrétien remplissent la sienne de douceurs: il aime, il adore, il bénit sans cesse... Quant aux biens que le Stoïcisme et le Christianisme promettent, comment pourrait-on les comparer? L'un borne tous les avantages à la vie présente ; l'autre, outre ces mêmes avantages qu'il procure bien plus sûrement, en fait espérer d'autres devant lesquels ceux-ci ne sont rien. Le Stoïcien et le Chrétien doivent être toujours prêts à quitter la vie ; mais le premier la quitte pour retomber dans le néant, ou pour se perdre dans l'abîme des êtres; le second, pour commencer une nouvelle vie éternellement heureuse. Tous les biens que promet la philosophie stoïcienne se réduisent à un peu de repos pendant une vie très-courte; mais un tel repos vaut-il ce qu'il en coûte pour y parvenir? Oui, dans la supposition d'une destruction totale, ou d'un avenir tel qu'est l'avenir des Stoïciens, celui qui d'un seul coup s'affranchit de tous les maux de la vie est plus sage que celui qui se consume en efforts pour parvenir à ne rien sentir. »

378. D. Les dogmes du Christianisme ont-ils la même influence sur le bonheur de la société qu'ils ont sur le bonheur de chaque homme en particulier?

R. Le Philosophe que j'ai cité, après avoir examiné les principes du Stoïcien et ceux du Chrétien, en tant qu'ils se rapportent immédiatement au bonheur de celui qui les suit, les considère ensuite par rapport à la société en général. « Si, dit-il, l'on n'avait pas senti la différence qui est entre ces deux morales; si on avait pu les confondre en les considérant dans chaque individu, c'est ici qu'elles laissent voir la distance immense qui est entre elles. Quand le Stoïcien serait parvenu à être heureux ou impassible, on peut dire qu'il n'aurait acquis son bonheur ou son repos qu'aux dépens des autres hommes, ou du moins en leur refusant tous ses secours. *Peu importe*, dit le grand docteur de cette secte, *que ton rival soit vicieux, pourvu que tu conserves ta tranquillité*. Quelle différence entre ces dispositions de cœur et le sentiment d'humanité et de tendresse que le Chrétien a pour tous les hommes ! Occupé sans cesse de leur être utile, il ne craint ni fatigues, ni périls ; il traverse les mers, il s'expose aux plus cruels supplices pour rendre heureux des hommes qu'il n'a jamais vus. Qu'on se représente deux îles, l'une remplie de parfaits Stoïciens, l'autre de parfaits Chrétiens ; dans l'une, chaque Philosophe, ignorant les douceurs de la confiance et de l'amitié, ne pense qu'à se séquestrer des autres hommes : il a calculé ce qu'il en pouvait attendre, les avantages qu'ils pouvaient lui procurer, et les torts qu'ils pouvaient lui faire, et a rompu tout commerce avec eux. Nouveau Diogène, il fait consister sa perfection à occuper un tonneau plus étroit que celui de son voisin. Mais quelle harmonie vous trouverez dans l'autre île ! Les besoins, qu'une vaine philosophie ne saurait dissimuler, toujours secourus par la justice et la charité, ont lié tous les hommes les uns aux autres ; chacun, heureux du bonheur d'autrui, se trouve heureux encore des secours que dans ses malheurs il lui prête (1). » Dans le cha-

(1) Un auteur qui apprécie également bien la morale de Zénon et d'Epictète a eu soin de nous prémunir contre les consolations que nous serions tentés d'y chercher. « Toutes les ressources, dit-il, qu'ils nous offrent dans les événements qui ne dépendent pas de nous sont prises ou de la nécessité des choses, si peu consolante en elle-même, ou de cette fierté stoïque par laquelle le sage s'enveloppe dans sa propre vertu, et se regarde comme inaccessible aux coups du sort ; vertu et fierté de l'âme qui ne sait que concentrer les peines au-dedans, et ne les rend souvent que plus sensibles. »

(1) Ces réflexions ont certainement de quoi justifier un auteur célèbre d'avoir bâillé en lisant Epictète, ce froid pédagogue de la vertu stoïcienne ; et d'avoir exprimé sa lassitude avec autant d'agrément que de vérité.

En vain, d'un ton de rhéteur,
Epictète à son lecteur
Prêche le bonheur suprême ;
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.
Dans son flegme simulé

Je découvre sa colère.
J'y vois un homme accablé
Sous le poids de sa misère :
Et dans tous ces beaux discours,
Fabriqués durant le cours
De sa fortune maudite.
Vous reconnaissez toujours
L'esclave d'Epaphrodite.

Mais je vois déjà d'ici

pître VII Maupertuis fait différentes réflexions sur la religion chrétienne, et conclut qu'une des preuves de sa vérité est de conduire les hommes au bonheur. « Si je veux m'instruire sur la nature de Dieu, sur ma propre nature, sur l'origine du monde, sur sa fin, ma raison est confondue. Dans cette nuit profonde si je rencontre le système qui est le seul qui puisse remplir le désir que j'ai d'être heureux, ne dois-je pas à cela le reconnaître pour le véritable ? Ne dois-je pas croire que celui qui me conduit au bonheur est celui qui ne saurait me tromper ? »

379. D. Les autres Philosophes ont-ils parlé dans le même goût de la religion chrétienne, considérée relativement au bonheur de l'homme ?

R. Il faudrait un gros volume pour contenir leurs témoignages. En voici quelques-uns. « La religion chrétienne, dit Montesquieu ; (*Esp. des lois, l. 24, ch. 3*), qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (1). » .... J. J. Rousseau partant du même principe, concluait que la doctrine des Philosophes antichrétiens ne pouvait être vraie : « Ceux qui sèment dans les cœurs ces désolantes « doctrines, disent que la vérité ne saurait « être nuisible aux hommes ; je le crois comme « eux, et c'est à mon avis une grande preuve « que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité » (*Emile*, t. 3, *p.* 197). Nous avons vu un autre passage du même auteur, sur le bonheur d'une maison où règnent les lois de l'Evangile (*N.* 359), et où se réalise le tableau admirable que trace l'apôtre S. Paul d'une famille chrétienne (2)... « On ne voyait plus dans le Paganisme vieilli que l'infamie et les vices. Le peuple, qui ne connaissait que des tyrans sur la terre, chercha un asile dans le ciel : le Christianisme vint le consoler et lui apprendre à souffrir, tandis que les vexations et les débauches sapaient le Paganisme avec l'empire » (*Hist. phil. et polit. du commerce, t.* 7, *p.* 2). Qui croirait que c'est le plus forcené ennemi du Christianisme qui lui rend cet hommage ? .... « Il n'a jamais paru de religion dans le monde, dit Bolingbrocke (*OEuvr. posth., t.* 4, *p.* 291), qui ait

Frémir tout le zénonisme,
D'entendre traiter ainsi
Un des saints du paganisme.
Pardon. Mais, en vérité,
Mon Apollon révolté
Lui devait ce témoignage,
Pour l'ennui que m'a coûté
Son insupportable ouvrage.
(*J. B. R. L.* 2, *Ode* 2.)

tendu plus directement au but de procurer la paix et le bonheur de l'humanité, que la religion chrétienne telle qu'elle est enseignée par Jésus-Christ et les Apôtres. » .... L'Encylopédie (*Article* Bonheur) nous apprend la même chose : « Il ne faut point opposer à cette maxime la morale et la religion de Jésus-Christ, notre législateur et en même temps notre Dieu, lequel n'est point venu pour anéantir la nature, mais pour la perfectionner ; il ne nous fait pas renoncer à l'amour du plaisir, et ne condamne pas la vertu à être malheureuse ici-bas. Sa loi est pleine de charmes et d'attraits, elle est toute comprise dans l'amour de Dieu et du prochain. La source des plaisirs légitimes ne coule pas moins pour le Chrétien que pour l'homme profane. Mais, dans l'ordre de la grâce, il est infiniment plus heureux parce qu'il espère que parce qu'il possède (1). Le bonheur qu'il goûte ici-bas, devient pour lui le germe d'un bonheur éternel. Ses plaisirs sont ceux de la modération, de la bienfaisance, de la tempérance, de la conscience : plaisirs purs, nobles, spirituels et fort supérieurs aux plaisirs des sens. » Enfin l'auteur même de l'*Epître à Uranie*, après avoir épuisé ses forces à déclamer contre le Christianisme, revient sur ses pas, et par une espèce de rétractation subite et imprévue, déclare que si l'Evangile est une erreur, c'est une erreur qui rend les hommes heureux :

Ciel ! ô ciel ! quel objet vient de frapper ma vue !
Je reconnais le Christ puissant et glorieux.
Auprès de lui, dans une nue,
Sa croix se présente à mes yeux.
Sous ses pieds triomphants la mort est abattue ;
Des portes de l'enfer il est victorieux :
Son règne est annoncé par la voix des oracles ;
Son trône est cimenté par le sang des martyrs ;
Tous les pas de ses saints sont autant de miracles ;
Il leur promet des biens plus grands que leurs désirs ;
Ses exemples sont saints, sa morale est divine.
Il console en secret les cœurs qu'il illumine :
Dans les plus grands malheurs il leur offre un appui ;
Et si sur l'imposture il fonde sa doctrine (2),
C'est un bonheur encor d'être trompé par lui (3).

§ X. — 380. D. Quoique la philosophie ancienne soit beaucoup au-dessous de l'Evangile, et ne puisse fonder ni le bonheur de la société ni celui des particuliers, la doctrine des Philosophes modernes, qui prêchent si constamment la vertu, ne peut-elle pas tenir lieu du Christianisme (4) ?

(1) Le P. Hayer a développé et vérifié ce mot du magistrat philosophe, dans un traité intitulé : *Utilité temporelle de la religion chrétienne*, 1774. — Voyez aussi l'avertissement du Clergé de France en 1775 : *Sur les avantages de la religion et les effets pernicieux de l'incrédulité.*

(2) *Mulieres, subditæ estote viris, sicut oportet in Domino. Viri, diligite uxores vestras, et nolite amari esse ad illas. Filii, obedite parentibus per omnia : hoc enim placitum est in Domino. Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant. Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum.* Coloss. 3, 18-22.

(1) *Promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ.* 1 *Tim.* 4, 8.

(2) Une *doctrine fondée sur l'imposture* peut-elle avoir les caractères et les preuves que Voltaire détaille ici ? — Une erreur quelconque peut-elle produire un véritable *bonheur ?*

(3) Nouv. mélang. philos. histor. crit., 12e part., pag. 312, éd. de 1772.

(4) Rien n'exprime mieux la morgue dogmatisante de ces moralistes que ce passage de S. Augustin : *Fuerunt ergo quidam philosophi de virtutibus et vitiis subtilia multa tractantes, dividentes, definientes, ratiocinationes acutissimas concludentes, libros implentes, suam sapientiam buccis crepantibus ventilantes, qui etiam dicere auderent hominibus : nos sequimini, sectam nostram tenete, si vultis beate vivere. Sed non intrabant per ostium : perdere volebant, mactare et occidere.* Tract. 45 in Joan.

R. 1° Nous avons vu que ces messieurs étaient sans autorité, et leurs préceptes sans sanction; qu'ils ne s'accordaient sur rien, qu'ils n'avaient aucun principe fixe, qu'ils renversaient tous les fondements de la vertu, qu'ils avouaient eux-mêmes la nécessité d'une religion; et nous avons prouvé que le Christianisme était la véritable.— *L'esprit de Dieu*, suivant le témoignage de l'Ecriture, ne donne ni force ni onction aux pompeuses maximes d'*une vertu factice;* il dédaigne l'ouvrage de ses ennemis, *et se tient aussi éloigné de leurs leçons de morale que de leurs inintelligibles systèmes* (1).

2° Nous connaissons par expérience les effets de la religion chrétienne; nous savons qu'elle a fait tomber tous les faux dieux l'un après l'autre, qu'elle a dissipé les craintes que l'on avait partout de ces êtres imaginaires, aboli l'exécrable coutume de les apaiser par des sacrifices humains, par des combats de gladiateurs, par le sang des enfants le plus tendrement aimés; qu'elle a décrédité partout les oracles, les sortiléges et tous les genres de divination, au grand dépit et au grand étonnement de la philosophie, qui les mettait sous sa protection; qu'elle a supprimé ou adouci l'esclavage, humanisé les nations, resserré les liens de la société, rendu les gouvernements moins sanguinaires, retranché les dévotions licencieuses, plus chères aux idolâtres que leurs dieux, ces fêtes uniquement propres à ruiner impunément les obligations du mariage, à dégrader l'humanité; qu'elle a éclairé également tous les hommes, mis la vérité à portée des peuples les plus grossiers, et cela dès l'âge le plus tendre, etc. Mais depuis que nos Philosophes ont entrepris d'établir le règne de l'irréligion, quel heureux changement est-il arrivé dans le monde? A en juger par leurs promesses, il doit y avoir plus de probité dans le commerce, plus de sûreté dans l'amitié, plus de désintéressement dans les affaires: l'équité, la gravité, la décence, l'étude des lois, doivent s'être perfectionnées dans le sanctuaire de la justice; l'application, la capacité, la fuite du luxe et de la mollesse dans l'état militaire; la pudeur, la modestie, la bienséance dans le sein des familles; l'amour du peuple dans ceux qui président à la fortune publique, l'amour du bien public dans les particuliers: la génération présente doit être un modèle accompli pour les races futures. Ces Philosophes entreprendraient-ils sérieusement de nous persuader que ce prodige est opéré, et ne seront-ils pas contraints de gémir sur la triste révolution que leurs maximes ont opérée dans toutes les conditions et dans tous les âges? Ne voyons-nous pas la religion hautement vengée de nos outrages par l'opprobre de nos mœurs? L'innocence s'est altérée dans tous les états, le souffle brûlant de l'impiété a desséché les âmes et consumé les vertus. Le peuple était pauvre, mais consolé; il est maintenant accablé de ses travaux et de ses doutes. Il anticipait par espérance sur une vie meilleure; il est surchargé des peines de son état; et nos nouveaux Apôtres ne lui montrent pour termes de sa misère que la mort et l'anéantissement. Fasse le ciel que l'excès du mal ouvre enfin les yeux à ceux qui en sont les auteurs!

(1) *Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu.* Sap. 1, 5.

381. D. D'où vient donc dans un certain nombre de Philosophes cet attachement extérieur à la vertu, ces égards pour l'honnêteté, ces attraits pour la bienfaisance, ce langage qui imite et remplace celui de la religion? (*V. ci-dessus, n.* 128).

R. Tout cela vient de la religion même qu'ils ont abjurée. Malgré leurs égarements, les premières impressions du Christianisme subsistent encore, les effets survivent à la cause, quelques débris échappent au naufrage général; si, dès leurs tendres années, on leur avait enseigné les maximes de l'Athéisme, du Déisme, de l'indifférentisme, on aurait formé des libertins déclarés, des ennemis forcenés de l'apparence comme des fruits de la vertu. Il en est de même des lumières qu'ils ont conservées au milieu de la nuit où ils se sont égarés. C'est à la religion qu'ils les doivent; c'est elle (suivant la réflexion de Bayle que nous avons déjà rapportée) qui leur a appris des vérités précieuses et sublimes que la froide et inconstante raison leur eût laissé ignorer, ou qu'elle eût montré d'une manière bien imparfaite. — Sans le Christianisme, eux, leurs pères et la longue suite de leurs ancêtres demeureraient aussi incultes et aussi barbares que les Gaulois, les Vandales, les Ostrogoths, les Huns, les Scythes, etc., dont ils descendent. Toutes ces nations n'ont perdu leur férocité que dans le Christianisme; sans lui, que serait devenue l'Europe après la destruction de l'empire romain? Ce que sont aujourd'hui la Grèce, l'Asie mineure, la Syrie, l'Egypte, tous les royaumes de l'Orient. — Nous avons observé (*Ci-dessus, n.* 370) que sans la religion chrétienne, la philosophie et toutes les sciences eussent été ensevelies sous les ruines de l'empire romain, et immolées à la fureur dévastatrice des Barbares. On a donc bien raison de considérer les incrédules comme des enfants ingrats qui déchirent le sein de la mère dont ils ont reçu tout ce qu'ils ont d'estimable (1).

382. D. Cette *bienfaisance* dont on a entrepris de faire le caractère distinctif des Philosophes (2), l'est-elle effectivement?

(1) *Filios nutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* Isai. 1, 2.

(2) Nous copions ici un passage que nous avons lu avec plaisir dans un ouvrage moderne. « Ce qui me conduira, je crois, à cesser pour jamais de lire, c'est cette manie commune actuellement aux écrivains de tous les genres, de toutes les nations; c'est cette fureur, cette rage de vertu qui excite en eux des transports approchants de la folie. Quoi! ne pouvoir écrire dix lignes sans s'écrier: *O bonté! ô bienfaisance! ô humanité! ô vertu!* Ces noms si répétés, si profanés, si éloignés de pouvoir inspirer le désir d'être honnête, jettent du ridicule sur les meilleurs principes; on se-

R. Pourquoi la bienfaisance serait-elle mieux établie chez eux que les autres vertus dont nous avons jugé ailleurs d'après des témoignages non suspects? Quel amour peuvent inspirer à l'homme pour son semblable des systèmes qui égalent sa nature à celle de la brute, qui détruisent le sentiment qu'il a de la noblesse de son origine et de la grandeur de sa destination, qui ébranlent les principes de la morale, en ébranlant ceux de la religion qui en est le fondement et le garant le plus sûr de leur observation. La charité chrétienne fait aimer les individus : la philosophie n'aime que *le genre humain, l'espèce humaine : elle aime les Tartares,* comme dit J.-J. Rousseau, mais elle *n'aime pas ses voisins.* Le motif de la charité chrétienne est le précepte de Dieu, la fraternité que la création, la rédemption, la destination à une même fin, à un même héritage, ont établie entre tous les hommes ; le motif de la philosophie c'est que les hommes sont des *semblables ;* la *similitude* ou la *ressemblance,* idée vraiment métaphysique, substituée aux grands motifs de la religion, voilà ce qui, dans la morale de ces messieurs, doit produire la *bienfaisance, l'humanité,* l'amour général de tous les hommes. *Tes lois morales sont fort belles,* dit J.-J Rousseau (*Emile, t.* 3, *p.* 202) à un prédicateur de la vertu philosophique, *mais montre-m'en, de grâce, la sanction. Cesse un moment de battre la campagne, et dis-moi réellement ce que tu mets à la place de l'enfer.* — La bienfaisance des philosophes est une vertu d'ostentation et de parade, qui ne paraît que dans les occasions bruyantes, ignore les malheureux obscurs, place sa récompense dans l'admiration et dans les vains éloges, étale ses grâces sur un individu propre à lui donner de l'éclat, et regarde le genre humain comme un tas de fourmis : la bienfaisance du Chrétien est modeste, mais puissante, active, universelle, et n'a d'autre prétention que l'immortalité. Dès le temps de S. Paul les Philosophes avaient tous les dehors de l'humanité et de la bonté ; mais, comme remarque cet Apôtre (1), ils n'en connaissaient ni les vrais motifs ni les effets : il ajoutait que toutes leurs passions se concentraient dans l'amour d'eux-mêmes, dans le désir des louanges et les appas d'un vain orgueil ; qu'ils n'étaient ni pères tendres, ni enfants soumis, ni amis fidèles ; que les trahisons, les calomnies, les traitements cruels ne leur coûtaient rien, parce que la compassion, la douceur, la miséricorde, la gratitude étaient bannies de leur âme, et que la jouissance des plus infâmes voluptés était devenue leur législateur et leur Dieu (1). Aujourd'hui, si nous en croyons J.-J. Rousseau, les choses vont à peu près de même. La philosophie, selon lui, relâche tous les liens d'estime et de bienveillance qui attachent les hommes à la société ; et c'est peut-être le plus dangereux des maux qu'elle engendre.... Un tel homme n'est ni parent, ni citoyen, ni homme ; il est Philosophe (*Pensées de J.-J. Rouss., p.* 123). C'est sans doute sous ce point de vue que Vespasien envisagea les Philosophes, lorsqu'il se crut obligé de les chasser de Rome ; ils furent les seuls qui contraignirent ce bon prince d'user à leur égard d'une sévérité opposée à son inclination (2). La plupart de ces froids spéculateurs n'aiment les autres hommes qu'en qualité d'êtres (3). Suivant l'avis d'un ancien, ils ne montrent pas aux peuples toutes les conséquences de leurs systèmes (4) ; ils les cachent par les apparences les plus imposantes. Un pareil aveu serait trop propre à les dépouiller de leurs disciples et à détromper les âmes qui ont encore quelque sentiment de vertu.

CHAPITRE IV. *La Foi.*

ARTICLE I. *Nature et effet de la foi.*

383. D. Puisque la foi est un don de Dieu, n'est-il pas inutile d'accumuler les preuves qui en établissent la vérité.

R. La conviction que la foi forme dans une âme est toute différente de celle qui n'est que le fruit du raisonnement. Pleine de douceur et de lumière, la foi produit une entière soumission de l'esprit, et substitue à toutes les disputes l'autorité de la révélation. Mais le don de la foi suppose pour l'ordinaire dans le catéchumène un esprit préparé par la connaissance des preuves de la religion, et par des motifs de crédibilité suffisants pour lui en persuader la vérité.

rait tenté de les abandonner d'impatience et d'ennui, comme on fait de l'auteur qui les déplace, les affaiblit, les dégrade. Oui, j'avoue qu'en lisant nos drames et nos romans, et, ce qui plus est, nos ouvrages philosophiques, il me prend un si grand dégoût des *êtres sensibles, des êtres bienfaisants,* des *vertueux citoyens,* que si dans ce moment on s'avisait de vanter ma bonté, de louer mes vertus, j'exigerais une réparation d'honneur pour cette insulte. » *Lettres de milord Rivers,* à Paris, chez Humblot, 1777.

(1) *Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus negantes.* 2 Tim. 3, 5.

(1) *Homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti ; sine affectione, sine pace ; criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, timidi et voluptatum magis amatores quam Dei.* 2 Tim. 3, 2-4 même tableau se voit dans l'Epître aux Romains, ch. 1.

(2) Les empereurs, en chassant les Philosophes, ne faisaient, dit Suétone, que se conformer à d'anciennes lois portées contre eux. Il a raison, car dès l'an 160, avant l'ère vulgaire, ils avaient été bannis de Rome par un décret du sénat, et le préteur M. Pomponius fut chargé de veiller à ce qu'il n'en restât aucun dans la ville. Pourquoi? parce qu'on les regardait, disent les historiens, comme des discoureurs dangereux, qui, en raisonnant sur la vertu, en renversaient les fondements, et comme capables, par leurs vains sophismes, d'altérer la simplicité des mœurs anciennes, et de répandre parmi la jeunesse des opinions funestes à la patrie. Ce fut sur les mêmes principes et par les mêmes raisons, que le vieux Caton fit congédier promptement trois ambassadeurs philosophes. *Ci-dessus,* n. 125.

(3) Ah, je vous aime, mais c'est en qualité d'*être.*
(*Com. des N. Phil.*)

(4) *Ne pueros coram populo Medea trucidet,*
Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus,
Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
(*H. A. P.*)

384. D. Si la religion était rigoureusement démontrée, n'acquiescerait-on pas à ses dogmes comme aux vérités de la geométrie?

R. 1° C'est ce que nous ne voudrions pas trop assurer. N'a-t-on pas vu un Bayle s'élever contre les démonstrations géométriques? Les Sceptiques ne doutaient-ils pas de tout, même du témoignage de leurs yeux? Si telle vérité géométrique obligeait l'homme à renoncer à ses vices et à vivre en Chrétien, je ne sais si elle resterait longtemps sans attaque. Pour le commun des hommes, la plupart des vérités géométriques sont plus obscures, et quelquesunes paraissent plus incroyables que les vérités de la foi. 2° Une vérité de foi et une vérité de géométrie sont des choses si disparates, qu'il faut renoncer à toute comparaison entre les deux. L'une suppose l'obscurité dans son objet, et l'autre l'exclut. L'une est établie sur la parole de Dieu, et l'autre sur les lumières de la raison. Pour croire l'une, il faut la grâce de la foi; et pour l'autre, il ne faut que du sens commun. 3° Il y a de plus ici une différence bien remarquable prise dans la nature même de Dieu. Il importe peu pour la liberté de l'homme qu'il soit forcé de reconnaître que tous les rayons d'un cercle sont égaux; mais il importe qu'il ne soit pas également contraint sur les vérités qui appartiennent aux mœurs; il importe que Dieu, sur son existence, ses attributs et ses lois, reçoive de mon entendement et de ma volonté un hommage libre, et que je puisse, si je le veux, me refuser à sa lumière. C'est pour cela que les preuves, quoique évidentes, que nous avons de l'existence de Dieu, d'une loi naturelle et de l'immortalité de l'âme, sont combattues par des difficultés qui font oublier aisément la démonstration qu'on en donne, qui détournent notre attention, et, si bon nous semble, la fixent entièrement sur les objections contraires, qui, surtout, en flattant nos penchants déréglés, en reçoivent à nos yeux une force que ces difficultés n'auraient point par elles-mêmes. C'est pour cela encore que, sur ces mêmes objets, les preuves qui sont le plus à la portée de tous les hommes sont des preuves morales qui, par leur nature, s'accordent parfaitement avec la liberté.

385. D. Il est aisé de croire sur la parole de Dieu; mais le moyen de se convaincre pleinement que Dieu a parlé, et que tel dogme, ou telle maxime sont effectivement sa doctrine?

R. Nous avons prouvé que le Christianisme était une religion divine; ce qu'elle enseigne est par conséquent l'enseignement de Dieu même.

386. D. Tous les Chrétiens sont-ils en état de peser les preuves de leur religion? Ne faut-il pas pour cela de longues recherches et une érudition fort étendue?

R. La religion se proportionne à tous les esprits dans ses preuves comme dans ses dogmes. Ces preuves ont de quoi satisfaire le peuple comme les Philosophes. Le motif qui attache les simples à leur foi n'est pas toujours le plus invincible, mais il est suffisant pour les persuader; et s'il leur venait de plus grandes lumières qui fissent naître quelques doutes, ces mêmes lumières suffiraient pour leur faire mieux connaître les raisons qui doivent détruire ces doutes.

387. D. La certitude de la foi égale, selon les théologiens, la certitude métaphysique: cette certitute métaphysique peut-elle résulter des motifs de crédibilité, qui sont les preuves du Christianisme?

R. Quoique la conviction du fidèle égale celle d'un métaphysicien, la conviction opérée par la foi est, comme nous l'avons déjà dit, d'une nature toute différente. Elle prend sa force et sa consistance dans une grâce particulière, que nous appelons *don et lumière de Dieu*. Les motifs de crédibilité, plus ou moins étudiés et développés selon la mesure des connaissances du catéchumène, sont les moyens occasionnels dont Dieu se sert pour opérer cette ferme persuasion; mais son grand appui c'est l'action de la grâce, l'onction de l'Esprit saint, l'inclination de la volonté et de l'intelligence, comme dit David (1), vers la loi du Seigneur.

388. D. Les théologiens ne sont ils pas embarrassés à désigner l'objet formel de la foi touchant l'existence de la révélation? Quelques-uns ont recours aux motifs de crédibilité, d'autres à la révélation même: dans le premier cas, il n'y pas de certitude métaphysique, car les motifs de crédibilité ne peuvent la produire; dans le second, il paraît qu'il y a un cercle vicieux.

R. 1° Quand on veut tout réduire au style de l'école, et soumettre les choses divines aux distinctions de la matière et de la forme, faut-il s'étonner si on rencontre des embarras?... Nous croyons que Dieu a révélé tel et tel article, parce que la religion chrétienne, qui enseigne ces articles, est dépositaire de la révélation; mais d'où sait-on qu'elle possède ce dépôt? Nous l'avons déjà dit: quand Dieu nous accorde le don de la foi, il nous incline à croire, il nous affranchit des doutes que toutes les disputes et toutes les études humaines ne peuvent guérir; et cette persuasion surnaturelle et divine vaut bien une démonstration scolastique, morale, physique, géométrique ou métaphysique (2): elle n'est sans doute jamais sans motifs, mais elle prend sa force dans la grâce et le don de la foi, dont les motifs de crédibilité ne sont que l'instrument et l'occasion.

2° Pourquoi les motifs de crédibilité ne pourraient-ils point produire une certitude métaphysique? Quel défaut y a-t-il dans ce raisonnement? « Il y a un Dieu, il y a une religion; un Dieu saint et vrai ne peut approuver qu'une seule religion: or il est évident qu'il n'y a point de religion qui ait des caractères de divinité comme le Christianisme; il est donc évident que le Christianisme est la seule religion véritable. » Qu'y a-t-il à redire à cet autre raisonnement, qui est celui de Richard de S. Victor? « Il est certain que Dieu ne peut me tromper, il est certain

(1) *Inclina cor meum in testimonia tua.* Ps. 118, 36.

(2) *Fides animum incitans, imo et persuadens præ cunctis rationabilibus methodis.* S. Basil.

encore que Dieu m'aurait trompé, s'il avait donné à une fausse religion les caractères de la vraie; il est donc certain qu'une religion ne peut avoir les caractères de la religion véritable sans l'être en effet : nous avons démontré que ces caractères n'étaient que dans le Christianisme : il n'est donc pas possible que le Christianisme ne soit véritable (1).»

389. D. Ce raisonnement, quelque juste qu'il soit, peut-il convaincre un homme incapable de peser les preuves du Christianisme et d'examiner si cette religion a seule les caractères de la vérité?

R. 1° Nous l'avons déjà dit, si cet homme a assez de lumières pour former des objections contre l'enseignement de ses pasteurs, il en a assez aussi pour évaluer les réponses qui réfutent ces objections.

2° Y a-t-il un Chrétien qui ne puisse être convaincu des articles suivants? Jésus-Christ a été annoncé par les Prophètes. Lui et ses Apôtres ont prêché l'Evangile. Ils ont fait des miracles. Ils ont donné ordre à d'autres de prêcher après eux. Les pasteurs de l'Eglise ont succédé à ces prédicateurs. Les Philosophes disputeront sans doute sur tout cela; mais l'homme bien instruit peut leur répondre; et le simple fidèle ne connaît pas les Philosophes : il reste dans la bonne foi; et la voix de l'Église est pour lui beaucoup plus intelligible que toute la critique des savants irréligieux.

390. D. Est-il nécessaire d'étudier toutes les religions du monde et d'en connaître la fausseté pour s'attacher exclusivement au Christianisme?

R. Cette étude, faite avec un esprit droit et appliqué, ne peut que servir à faire connaître la vérité; mais elle est aussi peu nécessaire à un Chrétien docile et soumis aux lumières de sa foi, qu'il est inutile à un enfant de connaître toutes les mères du monde pour s'attacher à la sienne. Le Sauveur appelle Pierre et André, et ils le suivent sans délibérer. Il renverse Paul, et Paul est changé en un autre homme. L'eunuque de la reine Candace entend expliquer un passage d'Isaïe, et demande le baptême, etc. Ces gens n'avaient pas eu le temps d'examiner les erreurs de tous les peuples (2).

391. D. Si les infidèles sont attachés à leur croyance comme les Chrétiens à la leur, qu'est-ce que la foi ajoute à leur persuasion?

R. 1°. Les infidèles éclairés ne peuvent s'attacher à leur foi en aucune façon, ils ne peuvent que la dédaigner, et, s'ils ont le cœur droit, rechercher la véritable : c'est une suite nécessaire des preuves du Christianisme.

2° Les préjugés ne peuvent fonder la même persuasion que des preuves solides. L'effet naturel de la vérité est l'acquiescement de l'esprit et le repos de la conscience. Le doute et la nécessité d'examiner sont l'apanage de l'erreur. La prétendue conviction des infidèles est l'effet de leur stupidité ou de leur insouciance. Tous les arguments qu'on fait sur cette matière ressemblent à celui-ci : *Il y a des malades qui croient se bien porter, donc personne n'est assuré d'être en parfaite santé.*

3° La foi du Chrétien est moins l'effet de ses raisonnements, quelque excellents qu'ils soient, que l'effet de la grâce et de la lumière divine qui constitue le précieux don de la foi. Ce langage est plus que chinois pour l'homme animal; mais il est très-intelligible à l'homme spirituel (1). Tant que le Philosophe incrédule n'aura pas détruit les preuves du Christianisme, il ne pourra disconvenir que *le don de la foi* ne soit une chose réelle, puisque la religion dont on lui démontre la vérité enseigne que ce don existe, et qu'il est le fondement de sa législation. L'infidèle et l'hérétique ont beau prétendre à la possession d'une foi affermie et éclairée par l'esprit de Dieu, toutes les preuves du Christianisme déposent contre cette prétention; quoique la différence de cette foi échappe aux yeux des hommes, Dieu, comme dit l'Apôtre, distingue son ouvrage de ce qui ne l'est pas, et toutes les illusions de l'apparence ne peuvent ébranler les fondements d'une vérité réelle (2).

ARTICLE II. *Nécessité de la foi par rapport au salut.*

§ I.—392. D. Le dogme de la nécessité de la foi n'oblige-t-il pas les Chrétiens à damner impitoyablement les plus grands héros de l'antiquité et à regarder comme proie de l'enfer des hommes, célèbres parmi nous, qui n'ont jamais eu la foi, ou qui ont trouvé le moyen de s'en défaire?

R. Le Chrétien ne prononcera jamais sur le sort de quelque homme en particulier tandis qu'il est en vie, parce qu'il ignore quelle sera sa fin; ni après sa mort, s'il ignore quelle a été sa fin. Bien loin de damner personne, il souhaite ardemment le salut de tout le monde.

393. D. N'est-il pas du moins vrai qu'en général le Chrétien regarde comme damné un grand nombre d'hommes retranchés du sein de sa religion?

R. 1° Nous avons montré (*L.* 3, *c.* 4, *n.* 211 *et suiv.*) que Dieu ne pouvait approuver qu'une seule religion. Nos preuves sont fondées sur la nature de Dieu même et de la religion en général. Ce n'est pas au Chrétien,

(1) *Domine, si error est, a te decepti sumus; hæc enim tot prodigiis et signis in nobis confirmata sunt, ut non nisi per te fieri potuerint.* Rich. Vict.

(2) *Ego sum qui humilem in puncto elevo mentem, ut plures æternæ veritatis capiant rationes, quam si quis decem annis studuisset in scholis. Ego doceo sine strepitu verborum, sine confusione opinionum, sine fastu honoris, sine pugnatione argumentorum.* Imit. Christ. lib. 3, c. 43.

(1) *Vosmetipsos tentate, si estis ex fide : ipsi vos probate : an non cognoscitis vosmetipsos, quia Christus Jesus in vobis est, nisi forte reprobi estis?* 2 Cor. 13, 5. — *Unctio ejus docet vos de omnibus.* 1 Joan. 2, 27. — *Qui credit in filium Dei, habet testimonium Dei in se.* Ibid. 5, 10. — *Quoniam Deus, qui dixit de tenebris lumen splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu.* 2 Cor. 4, 6.

(2) *Sed firmum fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc : cognovit Dominus qui sunt ejus* 2 Tim. 2, 19.

mais à tout homme qui sait raisonner, qu'on doit faire l'objection du grand nombre d'hommes égarés en fait de religion.

2° Ce n'est pas la nécessité de la foi, ni l'indivisibilité de la vérité qui est la cause de la réprobation du grand nombre des hommes; ce sont les crimes et la mauvaise vie des hommes qui diminuent le nombre des élus. Tous les théologiens enseignent que ceux qui ignorent la religion chrétienne sans qu'il y ait de leur faute ne seront pas punis de Dieu pour ne l'avoir pas connue. S. Paul lui-même nous en assure (1). Les SS. Pères, surtout S. Augustin et S. Thomas, ont exprimé cette doctrine de la manière la plus précise (2).

394. D. Puisque sans la foi personne n'est sauvé, n'est-il pas de la providence de Dieu de la donner à tout le monde?

R. 1° Les Déistes, les Sectateurs de la religion naturelle ont la même objection à résoudre. Puisque personne ne saurait être digne des regards de la Divinité en violant les lois de la nature, pourquoi y a-t-il tant de nations sauvages et anthropophages, qui semblent n'avoir aucune notion d'humanité, de justice, de décence?

2° Il est de la providence de Dieu de ne pas manquer à ceux qui le cherchent par un bon usage de tous les secours naturels et surnaturels (3). Le Créateur de nos âmes ne les réprouve qu'à regret, et jamais pour n'avoir pas fait l'impossible; il n'abandonne que celles qui s'abandonnent elles-mêmes (4) Si un infidèle correspondait exactement aux grâces dont Dieu le prévient, Dieu éclairerait cet homme vertueux par une révélation intérieure, ou susciterait quelque Apôtre pour son instruction (5). Ce que les missionnaires nous apprennent de quelques étonnantes vocations à la foi peut être considéré comme une preuve de fait (1). L'Ecriture nous apprend en cent endroits que ce sont nos crimes qui écartent de nous la lumière de la foi (2). Les SS. Pères s'expriment sur cette matière avec toute la clarté possible (3).

395. D. Où lisons-nous que jamais Dieu ait éclairé au milieu de l'infidélité un homme qui avait bien employé les premiers secours de la raison et de la grâce?

R. Les ouvrages de Dieu, surtout ceux qu'il opère dans les âmes, ne doivent pas se chercher dans l'histoire; pour un seul qui parvient à notre connaissance, il y en a une multitude qui ne sont connus qu'à lui. L'exemple de Melchisédec, de Job, de Rahab (4), des trois Mages, du centurion Cornélius (*Act.* 10), etc., suffit pour nous persuader que la même providence en a éclairé beaucoup d'autres dont l'histoire sainte ne nous apprend rien (5).

(1) *Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt*. Rom. 2, 12.

(2) *Eis quos ad sinistram positurus est, dicet : Ite in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus : nec increpat, quia in eum non crediderunt, sed quia bona opera non fecerunt*. Aug. lib. de Fide et Operib., cap. 15. *Et eos in eam* (damnationem) *ituros veritas dicit, quorum non fidem, sed bona opera defuisse declaravit*. Ibid. *Si infidelitas accipiatur secundum negationem puram, sicut in iis qui nihil audierunt de fide, non habet rationem peccati, sed magis pœnæ, quia talis ignorantia divinorum ex peccato primi parentis consecuta est : qui autem sic sunt infideles, damnantur quidem propter alia peccata quæ sine fide remitti non possunt, non autem propter infidelitatis peccatum*. S. Th. 2. 2, q. 10, art. 1.

(3) Il est certain que les infidèles reçoivent des grâces de Jésus-Christ.... *Pagani, Judæi, hæretici etc., nullum omnino accipiant a Jesu Christo influxum*, est la cinquième proposition condamnée par Alexandre VIII.

(4) *Omne quod dat mihi Pater, ad me veniet ; et eum qui venit ad me, non ejiciam foras*. Joan. 6, 37. — *Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti ; nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.... Qui amas animas*. Sap. 11, 25, 27.

(5) *Hoc pertinet ad divinam Providentiam ut cuilibet provideat de mediis ad salutem, dummodo ex parte ejus non impediatur. Unde si aliquis nutritus in silvis inter lupos, ductum rationis naturalis sequeretur in appetitu boni et fuga mali, certissime est tenendum, quod ei Deus vel per internam inspirationem revelaret ea quæ sunt ad credendum necessaria, vel aliquem fidei prædicatorem ad eum dirigeret, sicut misit Petrum ad Cornelium*. Quæst. 14 de Veritate, a. 1. Qui hic semi-pelagianismi incusant sanctum doctorem theologi inconsulti, non attendunt legis naturalis observationi annexum esse fidei donum non ut merito, quod esset semi-pelagianum, neque ut *conditioni sine qua non*, quod est manifeste falsum ; sed ut *conditioni cum qua semper*; neque id alia ex causa nisi quod velit Deus *omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire*. 1. Tim. 2, 4

(1) Tursel. in vita Xaverii, l. 5, c. 4. Maff. de Reb. Ind., p. 561. Hist. Soc. J. part. 4, l. 6, n. 230, etc.

(2) *Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate*. Sap. 1, 5. — *Per ignorantiam quæ est in ipsis propter cæcitatem cordis ipsorum*. Ephes., 4, 18. — *Dilexerunt homines tenebras magis quam lucem, erant enim illorum mala opera*. Joan. 3, 19. — *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ad invicem accipitis, et gloriam quæ ex Deo est, non quæritis*. Joan. 5, 44. — *Cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt; propter quod tradidit illos Deus in desideria cordis eorum*. Rom. 1, 21. — *Quod si etiam opertum est evangelium nostrum, in iis qui pereunt, est opertum : in quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Christi*. 2 Cor. 4, 3, 4. — *Pie agentibus dedit sapientiam*. Eccli. 43, 37. — *Initium sapientiæ timor Domini : intellectus bonus omnibus facientibus eum*. Ps. 110, 10. — *Exortum est in tenebris lumen rectis*. Ps. 111, 4. — *Clara est et quæ nunquam marcessit sapientia, et facile videtur ab his qui diligunt illam, et invenitur ab his qui quærunt illam*. Sap. 6, 13.

(3) *Illud maxime causa incredulitatis est : vita nempe corrupta et gloriæ amor*. Chrys. Hom. 72 in Matth. — *Audiendo præcepta Dei illuminati non sunt; faciendum illuminati sunt.... Quisquis ergo vult audita intelligere, festinet ea quæ jam audire potuit, opere complere. Ecce Dominus non est cognitus, dum loqueretur* (in Emmaus) *et dignatus est cognosci, dum pascitur*. Greg. M. Hom. 23. in Evang. — *Quid est quod Christiani esse non possitis? Christus humiliter venit, et vos superbi estis*. Augustin. ad Porphyr.

(4) *Fide Rahab meretrix non periit cum infidelibus*. Hebr. 11, 31.

(5) Quelques auteurs croient que Platon, les Sybilles, etc., ont été de ce nombre. Bossuet et Grotius paraissent favorables à Platon. — Voyez aussi l'Hist. ecclésiast. du P. Noël. Alex. Sæc. 1, dissert. 22; Sæc. 2, dissert. 6, n. 1. Le Confucius de l'imprimerie royale, p. 78, etc. — L'obélisque de saint-

Saint Augustin n'en doutait pas (1), et l'autorité de l'Écriture appuie son sentiment (2). Elie croyait que de son temps Dieu n'avait pas de vrais adorateurs en Israël; mais il fut détrompé, et apprit qu'il y avait 7000 hommes que la séduction n'avait pas gagnés (3). Bien des personnes pensent que tous les hommes qui périrent par le déluge furent réprouvés; mais saint Pierre nous apprend qu'aux approches de la mort plusieurs firent pénitence, et sauvèrent leurs âmes au milieu des flots qui absorbaient les corps (4). On se tromperait également en croyant qu'il n'y a pas d'élus parmi les nations infidèles.

396. D. Pourquoi donc Dieu n'a-t-il pas éclairé les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle, etc., dont les vertus font l'admiration de tous les siècles?

R. Voici comme il est permis de raisonner sur cette matière : « Ces princes ont connu un Dieu maître de l'univers, je n'en puis douter. S'ils l'ont glorifié et adoré d'une manière digne de lui, s'ils ont gardé sa loi dans toutes les occasions où les lumières naturelles la leur ont fait connaître, Dieu ne les a pas abandonnés, et ne leur a pas refusé, du moins dans les derniers moments de leur vie, la foi nécessaire au salut. S'ils ont vécu dans l'oubli de Dieu, si des crimes publics ou secrets les ont rendus l'objet de sa colère, peu importe ce que les hommes aient pensé de leur vertu et de leur probité : ils sont réprouvés; mais ce n'est point pour ne pas avoir eu la foi en Jésus-Christ, sans laquelle nul homme ne peut être sauvé, qu'ils ont été condamnés à des supplices éternels, c'est pour avoir mal vécu, insulté les lumières de la raison, n'avoir fait qu'un faible usage des excellentes qualités dont Dieu les avait doués. »

397. D. De quels crimes voudriez-vous qu'un Solon, qu'un Socrate, qu'un Antonin, qu'un Caton, qu'un Trajan, qu'un Marc-Aurèle, etc., se fussent rendus coupables?

R. Que les princes et les philosophes que vous citez aient commis des crimes, ce n'est pas de quoi le Chrétien s'embarrasse. Le raisonnement que je viens de faire subsiste vis-à-vis d'eux dans toute son étendue. Mais il serait aisé de faire voir que ces prétendus sages ne l'étaient pas toujours, et que l'enthousiasme avec lequel l'antiquité nous a transmis leur mémoire, n'a pu couvrir toutes les taches de leur vie (1). Les éloges outrés que nos beaux esprits en font ne peuvent être fondés que sur l'ignorance ou la mauvaise foi. Solon, Socrate, Trajan ont été accusés des plus monstreuses infamies par des auteurs très-instruits de leur vie privée. Trajan a uni l'injustice à la cruauté, en ordonnant la mort des Chrétiens dont il avait reconnu l'innocence. Marc-Aurèle en a fait de même; et la réalité de leur persécution a été cent fois démontrée contre les Philosophes, leurs apologistes. Le pieux Antonin ne leur fit d'abord guère plus de quartier, quoiqu'il s'adoucît ensuite. Ces deux derniers se déshonorèrent par la lâcheté avec laquelle ils souffrirent les infamie de leurs épouses, les deux Faustines; ils eurent même l'extravagante impiété de leur élever des autels et des temples. Le grave Caton faisait commerce de la prostitution de ses esclaves : il sortait du théâtre pour ne pas empêcher par sa présence des scènes scandaleuses, et par là il nous démontre la vanité et l'illusion de sa vertu..... Ne compte-t-on pour rien l'oubli du vrai Dieu que tous ces sages ne pouvaient méconnaître, et qu'ils abandonnèrent pour adorer les pierres, les métaux et les quadrupèdes ?... Pour bien juger des éloges que les historiens ont faits de ces personnages, il faut bien connaître les mœurs générales des Grecs et des Romains, et apprécier l'estime de ces nations sur l'état où la vertu se trouvait chez elles (2). Il est surtout déraisonna-

Marie majeure à Rome porte l'inscription suivante : *Christum Dominum quem Augustus de Virgine nasciturum vivens adoravi, sequi deinceps dominum dici vetuit, adoro.* — Il est peut-être plus sage de ne pas se fatiguer par ces sortes de conjectures, et de respecter les secrets de Dieu, qui connaît la distribution de ses dons, et l'usage qui en a été fait. La plupart de ces hommes qu'on prétend avoir été éclairés par des lumières spéciales, ont vécu dans des désordres ou dans des erreurs inexcusables, qui ont dû combattre toutes les avances d'une providence particulière.

(1) *Cur non credamus in cæteris hac atque illac gentibus alios atque alios fuisse* (*qui Christum utcunque cognoverunt*, uti prius dixerat). Aug., ep. 102; l. Retract., c. 41, confirmat quæ dixerat dum esset semi-pelagianus, sed meritum excludit.—*Non incongrue creditur fuisse et in aliis gentibus homines, quibus hoc mysterium* (Incarnationis) *revelatum est..... Multi inter gentes pertinuerunt ad civitatem spiritalem Jerusalem.* Aug. lib. 18 de Civit. Dei, c. 47.—*Intelligas in omni gente aliquos aliquando ejus* (Christi) *desiderio flagrasse...... divinitus illuminati et naturali ratione edocti, intelligebunt quantis tenebris totum pene genus humanum involutum erat.* Rich. Vict. lib. de Incarn., c. 8.

(2) *Ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum.* Joan. 11, 52. *Memor ero Rahab et Babylonis scientium me. Ecce alienigenæ, et Tyrus, et populus Æthiopum hi fuerunt illic.* Psal. 86, 4. *Et ipse erit expectatio gentium.* Gen. 49, 10.

(3) *An nescitis in Elia quid dicit Scriptura, quemadmodum interpellat Deum adversum Israel? Domine, prophetas tuos occiderunt, altaria tua suffoderunt, et ego relictus sum solus, et quærunt animam meam : sed quid dicit illi divinum responsum? Reliqui mihi septem millia virorum, qui non curvaverunt genua ante Baal.* Rom. 11, 2-4.

(4) *Et his qui in carcere erant, spiritibus veniens prædicavit, qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cum fabricaretur arca.* I Petr. 3, 19, 20.

(1) S'il s'agit précisément de quelques actes de vertu, on peut, sans offenser la vérité, en reconnaître parmi les infidèles, ou même parmi les incrédules ; mais si l'on veut une âme constamment et solidement vertueuse, une vie immuablement dirigée sur des principes sages, justes, irréprochables, une conduite ferme et inflexible, au dessus de la crainte comme au dessus de l'espérance, ennemie des crimes secrets comme des excès connus, des pensées condamnables comme des actions honteuses : c'est en vain qu'on se flatte de faire cette découverte hors de la vraie religion, conformément à ces paroles de la sagesse éternelle de Dieu : « C'est sur moi qu'est fondée l'espérance des vertus. » *In me spes omnis vitæ et virtutis.* Eccli. 24, 25.

(2) Voyez l'Apologie de la religion, ch. 11, § 3, 4. On ne fait pas tort à ces prétendus héros, en les

ble de s'en tenir à ce que les écrivains de Rome ont dit de leurs empereurs. On n'a tant exalté les vertus de Trajan, de Marc-Aurèle, d'Antonin, etc., que parce que ces princes ont paru dans une longue suite de monstres qui n'en avaient aucune. A côté d'un Néron, d'un Caligula, d'un Domitien, etc., un demi-honnête homme paraissait un prodige, dont tous les panégyristes semblaient ne pouvoir exprimer les rares qualités.

398. D. Vu le désir de tous les hommes de connaître la vraie foi, n'est-il pas étonnant qu'il y en ait tant qui ne la connaissent pas?

R. Le nombre des amateurs sincères de la vérité est très-petit. Le préjugé, l'entêtement, les passions, différents intérêts, etc., vont en quelque sorte au-devant des lumières, des bonnes pensées, des inquiétudes salutaires, pour les écarter du cœur et les empêcher d'y prendre place (1). Ceux qui ont vécu parmi les hérétiques et les infidèles connaissent par expérience combien ils sont peu inquiets sur la nature de la religion qu'ils professent. Pleins de zèle et de défiance en ce qui regarde le plus vil de leurs intérêts temporels, ils dédaignent d'écouter tout ce qu'on leur dit sur la religion. Nous en avons plusieurs exemples frappants dans les saintes Ecritures. Le Sauveur du monde dit à Pilate qu'il est venu annoncer la vérité aux hommes. Pilate demande : Qu'est-ce que la vérité? et craignant d'être instruit, il sort sans attendre de réponse (2). Saint Paul presse le roi Agrippa, et le convainc par les prophéties de la vérité du Christianisme : ce prince rompt aussitôt l'assemblée, et cela parce qu'il se trouve touché et porté à la profession d'une religion qu'il ne veut pas embrasser (3). Le proconsul Félix entend parler saint Paul de la justice, de la chasteté et du jugement de Dieu; sa vie licencieuse le fait trembler; il congédie aussitôt l'orateur, et finit la conférence (4). Le même Apôtre annonce la résurrection des morts aux sages de l'Aréopage : les uns s'en moquent, les autres remettent leur instruction sur cette importante affaire à une autre occasion, qui ne se présenta pas (1). Ce sont surtout les savants du siècle, les grands du monde qui dédaignent d'entendre parler de religion. Ils regardent les questions les plus importantes comme des disputes frivoles qui n'aboutissent à rien, et où il est indifférent de nier ou d'affirmer. Gallion disait que le Christianisme était une affaire de mots (2); nos Philosophes ne disent-ils pas tous les jours la même chose? Festus décidait que c'était une dispute sur un fait absolument indifférent (3). Les Stoïciens et les Epicuriens disaient que Paul n'enseignait que du verbiage (4). Et ne voyons-nous pas la même disposition d'esprit dans un très-grand nombre de Catholiques, qui assurément ne seraient jamais parvenus à la foi s'ils n'avaient pas eu le bonheur d'être élevés dans son sein, pour avoir ensuite le malheur de la perdre, ou de se la rendre inutile en la tenant, comme dit l'Apôtre, captive dans l'injustice (5)? Hélas! nous-mêmes, malgré notre attachement sincère à la religion, malgré notre foi et nos espérances, que d'infidélités ne commettons-nous pas tous les jours! que d'inspirations, que de grâces négligées! que de pieux mouvements étouffés dans leur naissance! Après cela nous serons surpris du peu d'impression que fait l'esprit de Dieu sur les infidèles, les barbares et les sauvages?

399. D. Dieu a-t-il pu créer l'homme avec indifférence pour une chose si essentiellement requise à sa félicité éternelle?

R. 1° Dieu a créé l'homme sage, prudent et attaché à ses vrais intérêts. C'est la corruption originelle qui engendre cette fatale indifférence. 2° Malgré les effets du péché originel, cette indifférence n'existe que dans ceux qui, par des actes volontaires et multipliés, ont tellement renforcé l'aveugle amour des biens terrestres, qu'ils ont oublié les biens éternels. Nous voyons des Chrétiens n'avoir de l'indifférence que pour les possessions et les plaisirs de ce monde. 3° Les grâces et les lumières de Dieu ne nous manquent point pour dissiper cette indifférence; mais une âme courbée sous le joug des passions et avilie par de grands crimes refuse de faire usage de ces précieux secours. — Les hommes ne sont-ils pas également indifférents à l'égard de Dieu, de la loi naturelle, de la vie à venir? Ne vivent-ils pas dans l'oubli de la mort, des dangers qui environnent la vie, de la vicissitude des choses humaines, etc.? En infère-t-on que tout cela n'existe pas plus que la nécessité de professer la vraie religion? Ne sait-on pas que les idées les plus naturelles, les impressions les plus fortes, le plus profondément gravées dans le cœur de l'homme, s'altèrent et s'effacent par une faim excessive des

désignant en général par ces vers de Virgile :

Hic petit excidiis urbem miserosque penates,
Ut gemma bibat, et Sarrano dormiat ostro.
Condit opes alius defossoque incubat auro. . . . .
. . . . Gaudent perfusi sanguine fratrum.
(8 *Georg.*)
Vendidit hic auro patriam dominumque potentem
Imposuit : leges fixit pretio atque refixit.
Hic thalamum invasit natæ, vetitosque hymenæos.
Ausi omnes immane nefas, ausoque potiti.
(6 *Æneid.*)

(1) *Tota die expandi manus ad populum non credentem et contradicentem.* Rom. 10, 21.

(2) *Ego in hoc natus sum, et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati : omnis qui est ex veritate, audit vocem meam. Dicit ei Pilatus : Quid est veritas? et cum hoc dixisset, iterum exivit ad Judæos.* Joan. 18, 37, 38.

(3) *Credis, rex Agrippa, prophetis? Scio quia credis. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me christianum fieri.... et exsurrexit rex, et præses, et Bernice.* Act. 26, 27, 28, 30.

(4) *Disputante autem illo de justitia et castitate, et judicio futuro, tremefactus Felix respondit : Quod nunc attinet, vade.* Act. 24, 25.

(1) *Cum audissent resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt : Audiemus te de hoc iterum. Sic Paulus exivit.* Act. 17, 32, 33.

(2) *Si vero sunt quæstiones de verbo et nominibus, et lege vestra, vos ipsi videritis.* Act. 18, 15.

(3) *Quæstiones vero quasdam de sua superstitione habebant adversus eum, et de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.* Act. 25, 19.

(4) *Quid vult seminiverbius hic dicere?* Act. 17, 18.

(5) *Qui veritatem Dei in injustitia detinent.* Rom. 1, 18

biens périssables, et l'usage des plaisirs sensuels (1)?

400. D. Ce que nous regardons dans les infidèles comme indifférence et insensibilité, n'est-il pas souvent pour eux un devoir de religion? Toute religion n'ordonne-t-elle pas à ses sectateurs de ne point douter de la vérité de ses dogmes, et de ne pas prêter l'oreille à ce qui pourrait ébranler la croyance qu'ils lui doivent?

R. L'expérience et une longue demeure parmi différentes sectes suffisent pour convaincre un esprit attentif que cet attachement religieux aux erreurs où l'on est né est assez rare; et que l'intérêt, l'habitude, l'ambition, la crainte de faire un éclat, de se brouiller avec ses amis, ses protecteurs, ses parents, etc., sont presque les seuls liens qui entretiennent les préjugés de l'enfance. Vous voyez avec quelle avidité les hérétiques de tous les temps ont recueilli les livres qui inspirent la tolérance et l'indifférence des cultes; et concluez qu'ils cherchent plutôt à se défaire de toute religion qu'à connaître la véritable. — L'obligation de croire fermement n'est qu'un préjugé dans ceux qui sont dans l'erreur; ils ont au contraire une forte obligation de douter, et ce doute salutaire ne manquerait pas de naître, s'ils ne négligeaient aucun moyen de découvrir la vérité. Enfin la défense de douter, quelle qu'on la suppose, n'empêche pas qu'on n'étudie la nature et les motifs de sa créance, et qu'en cas qu'on en trouve les dogmes révoltants et les preuves insuffisantes, on ne cherche des lumières ultérieures.

401. D. Ne voyons-nous pas des nations entières absolument exclues du salut? Les Ammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'Eglise de Dieu (2). Les Américains sont restés quatre mille ans sans connaître la vraie foi. Les Juifs ne sont-ils pas devenus une espèce de prodige par une opiniâtreté inconcevable qui rend leur conversion moralement impossible? N'y a-t-il pas des sauvages tellement abrutis, que, bien loin de pouvoir s'élever à la connaissance d'une religion révélée, ils ne connaissent ni Dieu, ni la loi naturelle?

R. Les Moabites et les Ammonites n'ont été exclus que de la Synagogue et de la société de religion avec les Juifs, laquelle n'était pas nécessaire au salut. — [Quant aux Américains, s'ils se sont trouvés isolés, pendant un temps quelconque, des lieux où règne la vraie foi, et qu'ils n'aient pu en conserver ou en recevoir la connaissance, ils se trouvent dans le même cas que les autres peuples infidèles, et ne forment pas une difficulté à part. Quant aux Juifs, ce ne sont pas les moyens de s'éclairer qui leur manquent.] Répandus par toute la chrétienté, ils ont partout occasion de s'instruire et d'abandonner leurs erreurs : malgré un endurcissement presque général, plusieurs se rendent dociles à la grâce; et la race d'Abraham n'a point été exclue de l'héritage promis à ce patriarche (1). — Nous avons montré ailleurs (*L.* 1, *ch.* 3, § 1, *n.* 89) que les sauvages n'étaient pas aussi stupides qu'on les fait, et que quelque stupides qu'ils puissent être, cela ne concluait ni contre la croyance d'un Dieu, ni contre la nécessité d'une religion. Dieu en ce cas agirait avec eux comme avec les enfants et les imbéciles, et n'exigerait point le fruit des lumières qu'il ne leur a pas données.

§ II. — 402. D. Cette grande multitude de peuples infidèles qui habitent la terre ne doit-elle pas faire conclure que le royaume du démon est plus étendu que celui de Jésus-Christ? Et cette conséquence injurieuse au Fils de Dieu peut-elle être déduite d'un principe véritable?

R. 1° Cette fameuse objection de Bayle, que nos incrédules répètent avec tant de complaisance, ne regarde pas plus les défenseurs du Christianisme que les défenseurs de la loi naturelle, si généralement violée.

2° Ce n'est là qu'un misérable sophisme d'un homme qui a mis sa gloire à tout embrouiller par des équivoques et des hors-propos. Qu'entend Bayle par l'empire du démon? Cet empire peut-il entrer en concurrence avec l'empire de Jésus-Christ, à qui le démon et les damnés sont soumis aussi bien que les anges et les justes? Les élus et les réprouvés, les vivants et les morts les rois et les bergers sont cités à son tribunal; quel moyen Bayle leur donne-t-il pour s'arracher à sa puissance? Les scélérats que la justice du prince abandonne au bourreau font-ils un empire à part (2)? Quelques expressions peu digérées de nos prédicateurs ont pu donner occasion à cette saillie de Bayle. Il est visible qu'ils n'ont prétendu autre chose, sinon de gémir sur la dépravation du cœur humain, qui préfère l'erreur à la vérité, les vengeances du Sauveur à ses récompenses, sa colère à son amitié, comme les Juifs lui préférèrent Barabbas : mais son empire est très-indépendant de cette préférence; et, quand tous les hommes préféreraient la créature au Créateur, comme parle saint Paul, son empire n'en serait pas moins glorieux dans tous les siècles (3). Est-il plus avantageux à Dieu de rendre ses amis heureux que d'envoyer le malheur à ses ennemis; de récompenser la vertu que de punir le

(1) *Terrena inhabitatio deprimit sensum.* Sap. 9, 15. *Et a sollicitudinibus et divitiis suffocantur.* Luc. 8, 14. *Non potestis Deo servire et mammonæ.* Matth. 6, 24.

(2) *Ammonites et Moabites etiam post decimam generationem non intrabunt ecclesiam Dei in æternum.* Deuteron. 23, 3.

(1) *Dico ergo numquid Deus repulit populum suum? Absit. Nam et ego Israelita sum ex semine Abraham, de tribu Benjamin. Non repulit Deus plebem suam quam præscivit.* Rom. 11, 1, 2. — *At dices : Nil dederat populo Judæorum, unde poterat melior fieri : ut quid ab eo, qui nihil accepit, exigitur? non mediocris ista est una quam mulier Evangelica quia non invenit, lucernam accendit, lumine quærit admoto, gratulatur inventam.* Amb. l. 8. in Luc.

(2) *Qui voluntatem Dei negligunt, non ideo tamen eam vincunt, sed ipsi sibi damnationem accersunt.* August.

(3) *Servierunt creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in sæcula.* Rom. 1, 25.

vice (1)? A-t-il besoin de nos hommages et de nos adorations? « Dieu, dit le plus fameux élève de Bayle (2), n'a nul besoin de nos sacrifices ni de nos prières; mais nous avons besoin de lui en faire: son culte n'est pas établi pour lui, mais pour nous (3).

403. D. La proposition de Bayle n'eût-elle pas été plus vraie, s'il eût dit que la grâce de Jésus-Christ était moins répandue que la séduction du démon?

R. Cette proposition, peut-être moins blâmable que l'autre, est néanmoins d'une fausseté palpable. La grâce de Jésus-Christ est offerte à tous les hommes (4), le démon ne soumet personne qui n'ait la grâce nécessaire pour le vaincre lui-même; il ne triomphe pas de la grâce, mais bien de ceux qui refusent de se servir de la grâce. La grâce est hors d'atteinte dans les réprouvés comme dans les élus (5). — Le péché originel ayant formé la masse de perdition, et les passions nous entraînant à notre perte, notre damnation n'est pas glorieuse au démon, mais le triomphe de la grâce égale les difficultés qu'elle rencontre (6). — La volonté de Jésus-Christ touchant notre salut n'est qu'une volonté conditionnelle: celle du démon touchant notre perte est absolue, et néanmoins souvent sans effet. Cela démontre que la séduction et la grâce ne sont pas susceptibles de parallèle.

404. D. Ne peut-on pas mesurer l'empire de la grâce sur l'étendue de la vraie religion, qui est très-petite? De 800 millions d'hommes qu'il y a sur la terre, y en a-t-il beaucoup plus de 60 millions dans l'Eglise catholique?

R. 1° Je viens de montrer que Bayle mesurait mal, et qu'il se servait de fausse mesure pour déterminer des étendues qui n'ont point de terme. La grâce de Jésus-Christ ne manque à personne; si les infidèles en étaient exclus, le monde serait encore païen.

2° Il est très-faux que la religion chrétienne soit peu répandue. Nous avons fait voir (*L.* 3, *ch.* 3, *art.* 3, § 3, *n.* 324) que le Mahométisme ne pouvait être comparé dans son étendue à celle de la seule Eglise catholique (7): nous ajouterons que dans les pays hérétiques, tous les enfants baptisés, dont l'esprit n'est point encore assez développé pour juger de la secte où ils sont nés, que tous

(1) *Ego in interitu vestro ridebo.* Prov. 1, 16.

(2) Dict. philos. art. *Catéchisme chinois.* Entr. 4.

(3) *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.* Psal. 15, 1. — *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.* Joan. 15, 16. — *Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus.* Luc. 17, 10. — *Nec manibus humanis colitur indigens aliquo : cum ipse det omnibus vitam et inspirationem et omnia.* Act. 17, 25. — *Talis glorificatio ipsum non auxit, sed nobis profuit.* Aug. Tract. 49 in Joan.

(4) *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Joan. 1, 9.

(5) *Christi bonus odor sumus in iis qui salvi fiunt, et in iis qui pereunt.* 2 Cor. 2, 15.

(6) *Non sicut dilectum, ita et donum.* Rom. 5, 15.

(7) Actuellement l'Eglise catholique comprend plus de 140 millions de fidèles, le mahométisme à peine 95 millions. (L. D.)

les Chrétiens invinciblement égarés par de faux docteurs, et croyant de bonne foi professer la vérité, sont effectivement, par la disposition de leur cœur, enfants de la vraie Eglise.

405. D. N'était-il pas conforme à la sagesse et à la justice de Dieu de répandre la seule vraie religion dans toute la terre, et d'ôter par ce moyen toute occasion de séduction et d'erreur?

R. L'idée que l'Écriture nous donne de la foi et de Dieu même est celle d'un trésor enfoui qu'on découvre à force de le chercher (1). — Les sectes ennemies de la vraie foi, sont nécessaires à l'épreuve des croyants et au triomphe de la vérité (2); elles embrassent les extrémités, et par là font mieux connaître le vrai, qui occupe toujours un juste milieu (3). — L'unité de religion est incompatible avec l'orgueil, la légèreté, l'indocilité de l'homme, et avec les passions de son cœur. Quand elle existerait aujourd'hui en tous lieux parfaitement la même, elle ne tarderait point à se ressentir des atteintes que lui porteraient la méchanceté, la corruption, l'ignorance et l'inconstance de la nature humaine. Dans les régions où elle a fleuri avec éclat pendant des siècles, on l'a vue tristement remplacée par une multitude de sectes aussi opposées entre elles qu'ennemies de l'ancienne croyance. — La religion chrétienne est assez répandue dans le monde, pour être connue dans tous les pays: et c'est sans doute dans le dessein de la faire connaître, que Dieu a fait de Rome, capitale du monde, la Jérusalem du Christianisme et le centre de l'Eglise universelle (4). Cette ville qui, par sa célébrité et par l'étendue de sa puissance, avait propagé ses superstitions dans toute la terre (5), était par là même plus propre à répandre les

(1) *Fecitque.... quærere Deum, si forte attrectent eum vel inveniant.* Act. 17, 26, 27. — *Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro : quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit et vendit universa quæ habet et emit agrum illum.* Matth. 13, 44.

(2) *Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* 1 Cor. 11, 19. — M. Nicole disait que Dieu avait répandu à dessein certaines ténèbres sur la religion chrétienne, afin d'aveugler les esprits superbes. Tertullien pensait à peu près de même : *Nec periclitor dicere : Ipsas quoque Scripturas sic esse ex voluntate Dei dispositas, ut hæreticis materiam subministrarent.* Præscript. c. 39. On trouve la même observation dans le psaume 91, dont l'auteur considère la profondeur des conseils de Dieu comme l'écueil de l'orgueil et de la folie des hommes : *Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ ; vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelligit hæc.*

(3) Voyez un sermon du P. Bourdaloue, 2e dimanche de carême, *Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne*, au commencement du premier point.

(4) *Petrus princeps apostolici ordinis ad arcem Romani destinatur imperii, ut lux veritatis efficacius se ab ipso capite per totum mundi corpus effunderet.* Leo M. serm. 1 de Petro et Paulo.

(5) *Tibi evangelium Christi, Roma, resplenduit, et quæ eras magistra erroris facta es discipula veritatis.... ut caput orbis effecta latius præsideres religione divina quam dominatione terrena.* Id. Ib.

lumières de la foi dans toutes les provinces qui respectaient son grand nom. Le Christianisme a été prêché dès son commencement à tous les peuples du monde.

§ III. — 406. D. Ne vaut-il pas mieux répondre à toutes ces difficultés, en disant que Dieu a prédestiné le grand nombre des hommes à l'aveuglement et à la damnation ?

R. C'est un blasphème de Calvin, qui va à détruire toute idée de Dieu. Boulanger en fait l'âme de la religion chrétienne et la base de l'ancien et du nouveau Testament : c'est ainsi qu'il *dévoile* le *Christianisme* en attribuant à cette religion sainte ce qu'elle a toujours détesté. Bayle dit qu'il n'y a de mystère que dans la prédestination de Calvin, et que c'est par là qu'elle triomphe des Catholiques, puisque, suivant la doctrine de l'Apôtre, la prédestination est un mystère profond. Malheureux ceux qui trouvent ce mystère dans des systèmes aussi absurdes que désolants ; qui font de Dieu un tyran et dès lors un être de raison (1) !

407. D Les Catholiques ne disputent-ils pas eux-mêmes sur la prédestination à la grâce de la foi, et sur la prédestination à la gloire ?

R. Il est vrai qu'on dispute beaucoup sur cette matière, et qu'il y a différents systèmes tolérés dans l'Eglise; mais tous les Catholiques s'accordent à dire, suivant la doctrine de l'Apôtre (1 *Tim*, 2), « que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. » D'où il suit que Dieu ne refuse pas la grâce de la foi aux Infidèles qui se rendent dociles à l'impression des lumières et des mouvements surnaturels qu'il fait naître dans leurs âmes, et qu'il ne refuse pas la gloire destinée aux œuvres de la foi aux fidèles qui vivent dans l'innocence et dans la pratique de ses commandements (2). Tels sont les points sur lesquels les théologiens orthodoxes sont d'accord; et cela doit suffire pour nous convaincre que le dogme de l'Eglise sur la prédestination à la foi et au salut n'est ni cruel ni monstrueux. Les ouvrages de Dieu sont essentiellement au-dessus des lumières de la raison (3); mais nous savons qu'il est bon et qu'il ne punit qu'à regret; qu'il est juste, et qu'il ne fera tort à personne (1). Concilier sa bonté et sa justice avec tout ce qui arrive sur la terre, c'est ce que je n'ai pas la témérité d'entreprendre, puisque j'ignore les motifs qui président à ses décrets éternels; et quand, malgré ma faiblesse et mon ignorance, je vois néanmoins quelques raisons qui ont pu y influer, je me persuade qu'il y en a bien d'autres plus graves et plus respectables dans les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, dont la profondeur était pour saint Paul la solution de toutes les difficultés que l'affaire du salut des hommes, de leur réprobation, de leur vocation à la vraie foi, présentait à son grand génie (2).

CHAPITRE V. *Les Mystères.*

Article premier. *Les Mystères en général.*

§ I. — 408. D. La religion chrétienne est fondée sur des raisonnements invincibles ; mais l'obscurité de ses mystères n'est-elle pas égale à l'évidence de ses preuves?

R. [L'obscurité d'un fait prouvé par des considérations extrinsèques à ce fait n'ôte rien de leur poids aux raisons qui établissent son existence. Il y a d'ailleurs une foule de choses incontestables dont la nature est d'une obscurité complète; la physique, les phénomènes de la vie en offrent de nombreux exemples. Comment, par l'effet de la volonté, nos muscles se contractent-ils dans un sens ou dans un autre? Comment pouvons-nous avoir la perception de lieux et de choses qui ne sont pas en rapport avec nos sens? Comment une même matière, le chyle, devenue sang à son tour, peut-elle donner lieu à toutes les substances si différentes dont se composent notre corps? Dans toute la nature, les pourquoi et les comment qui restent sans réponse, et dont le mot échappe absolument à toute idée, sont beaucoup plus nombreux que les choses accessibles à notre esprit.

409. D. Les mystères doivent être obscurs,

(1) Quelque raisonnable que soit la doctrine catholique sur la prédestination, elle n'est pas exempte de mystère. Pourquoi Dieu, pouvant prédestiner tous les hommes, ne l'a-t il pas fait? pourquoi, pouvant donner à tous les hommes des grâces efficaces de conversion et de salut, ne les donne-t-il qu'à un petit nombre? Pourquoi à l'un plutôt qu'à l'autre? Pourquoi des nations entières sont-elles si éloignées des lumières et des secours de la vraie foi? Il y a là certainement sujet de s'écrier avec S. Paul (*Rom.* 11, 33) : *O profond abîme de la science et de la sagesse de Dieu !* Mais dans le système de Calvin et de Bayle, il faut s'écrier : *O absurdité ! ô extravagance impie et sacrilége !*

(2) *Gratiam et gloriam dabit Dominus. Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia. Domine Deus virtutum, beatus homo qui sperat in te.* Ps. 83, 12, 13.

(3) La foi, dit S. Grégoire pape, perdrait son mérite et son prix, si ses enseignements pouvaient être le résultat de la raison ; les œuvres de Dieu seraient au dessous de notre admiration, si nous pouvions en expliquer le secret. *Fides non habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum. Divina operatio si ratione comprehenditur, non est admirabilis.* Greg. M. Hom. 26. in Evang. — Les saintes lettres comparent les opérations de Dieu à la course d'un vaisseau en mer dont les vestiges sont imperceptibles, lequel ne laisse aucune trace après lui qui en fasse connaître la direction et la manœuvre. *In mari via tua et semitæ tuæ in aquis multis, et vestigia tua non cognoscentur.* Ps. 76, 20.

(1) Voyez de sages et touchantes réflexions sur cette matière dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, l. 3, ch. 58. Un grand théologien répondait à toutes les difficultés que la matière présente fait naître par ces paroles de l'Ecriture : *Justus es, Domine ; et rectum judicium tuum ;* ou bien par celles ci : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa.* Il disait que ces deux passages valaient mieux que de longues dissertations, et qu'ils avaient enseveli tous ses doutes.

(2) *Conclusit enim Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur. O altitudo divitiarum, sapientiæ et scientiæ Dei : quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! quis enim cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit! aut quis prior dedit illi, et retribuetur ei! Quoniam ex ipso, et per ipsum et in ipso sunt omnia. Ipsi gloria in sæcula. Amen.* Rom. 11, 32-36.

c'est leur essence, et beaucoup de faits certains nous présentent aussi une plus ou moins grande obscurité; mais doivent-ils être absurdes et contradictoires?

R. Aucun mystère ne doit-être contradictoire, et aucun ne l'est en effet: c'est dans la contradiction intrinsèque, dans la répugnance, comme disent les métaphysiciens, que consiste l'absurdité d'un principe ou d'un fait; or, encore une fois, aucun de nos mystères les plus obscurs ne présente ce caractère. De là cette distinction très-importante établie par la théologie chrétienne: Les mystères sont *au-dessus* de la raison, mais non *contre la* raison. Il n'est pas d'homme sensé qui ne convienne que notre raison ne saurait être considérée comme la mesure du possible; qu'elle est essentiellement limitée, et qu'en fait elle l'est beaucoup; que par conséquent une foule de réalités peuvent lui être inaccessibles, c'est-à-dire ou lui rester inconnues, ou braver tous les efforts qu'elle fera pour les comprendre. Ces choses-là sont *au-dessus* de la raison; et la raison doit se résigner à la petitesse de son domaine. Mais elle a droit d'exiger que l'expression des faits qu'on lui signale n'implique pas contradiction en elle-même, car alors ces faits seraient *contraires* à la raison; et si elle était obligée d'admettre des idées contradictoires, elle devrait s'abdiquer elle-même et se perdre dans le scepticisme. Mais aucun des mystères de la religion ne lui impose une telle nécessité.

410. D. N'existe-t-il pas, dans l'ordre purement rationnel, de véritables mystères qui soient comparables aux plus incompréhensibles mystères du Christianisme?

R. On en pourrait citer un grand nombre, mais nous nous contenterons d'en signaler un seul. Tout le monde a entendu parler de la célèbre question de la divisibilité de la matière à l'infini. Or quelque parti qu'on prenne, pour ou contre cette possibilité d'une division sans terme, on ne peut échapper à des objections qui semblent rendre le pour ou le contre également impossibles.

D'abord pour ce qui est de l'étendue abstraite, elle est certainement divisible à l'infini. La géométrie fourmille de démonstrations dans ce sens; l'hyperbole et toutes les courbes qui ont des asymptotes en fournissent l'exemple le plus connu, quoiqu'il y en ait beaucoup qui soient de l'ordre le plus élémentaire. Mais cela étant, il faut admettre dans une étendue finie, si petite qu'elle soit, un nombre véritablement infini de parties distinctes. Cela est évident; car dans le cas contraire, la ségrégation des parties serait épuisée après un nombre d'opérations égal au nombre de ces parties; mais la géométrie prouve que la division ne peut s'arrêter.

Admettons donc ce nombre infini de parties. Alors de deux choses l'une: ou ces parties ont une étendue quelconque, ou elles n'en ont pas. Si elles en ont une, quelque petite que soit cette étendue, multipliée par le nombre infini de parties, elle constituerait une étendue infinie; ce qui est contre l'hypothèse. Si au contraire ces parties n'ont pas d'étendue, nous ne concevons pas que l'étendue puisse résulter de leur aggrégation. Or non seulement nous ne le concevons pas, mais même la chose est impossible. Imaginons en effet deux éléments non étendus, juxtaposés l'une à l'autre. Comme dans un élément non étendu les deux extrémités se confondent nécessairement, et que l'une des extrémités de l'un se confond avec l'une des extrémités de l'autre, il s'ensuit évidemment que les quatre extrémités se confondent, ou autrement, que la réunion de deux éléments non étendus, ne formera pas d'étendue. Le même raisonnement prouverait qu'un troisième élément se confondrait encore avec ces deux-là, et ainsi des autres. Donc le dilemme ci-dessus nous conduit à ce résultat, qu'une étendue finie étant divisible à l'infini (comme la géométrie le démontre), il suit de cette divisibilité, que cette étendue doit être sans étendue, ou qu'elle doit être infinie. Résultat doublement absurde; or il faut nécessairement opter entre les deux conclusions.

On peut se retrancher, il est vrai, dans la formule mathématique $\frac{a}{0} = \infty$; d'ou $0 \times \infty = a$ ce qui signifie que zéro multiplié par l'infini, est l'équivalent d'une quantité finie, et par conséquent, que des points sans étendue, pris en nombre infini, peuvent donner une étendue finie. Mais c'est là une abstraction algébrique qui n'ôtera pas son caractère antirationnel à cette proposition, que l'étendue finie se compose d'éléments en nombre infini, et sans étendue eux-mêmes; or, comme une étendue sans étendue n'est rien, cela revient à dire que *quelque chose* se compose d'une infinité de *riens* absolus. La raison qui se contentera d'une pareille formule ne sera certes pas difficile.

Mais la difficulté devient, s'il se peut, plus grande encore si l'on passe de l'étendue abstraite à la matière proprement dite. Il faut bien qu'elle soit aussi divisible à l'infini; car on peut à chacune des ordonnées décroissantes de l'hyperbole supposer appliqué un fil matériel de même longueur; de telle sorte que chacun n'est que le précédent diminué de quelque chose. A si petite ordonnée que l'on parvienne pourra toujours correspondre une étendue de matière comprise entre les mêmes extrémités. Donc il est clair que si l'étendue se compose d'une infinité de parties distinctes, la matière réelle se composera de pareil nombre de parties, dont chacune correspondra à l'un des éléments de l'étendue.

Or se figure-t-on un nombre rigoureusement infini de molécules dans un grain de sable? Si ces molécules ont une étendue quelconque, leur somme doit donner l'infini en étendue; si elles n'en ont pas, nous tombons encore sur une infinité de riens absolus composant quelque chose de réel et de palpable. Dira-t-on que ces éléments de la matière peuvent être des réalités sans étendue; alors l'étendue n'est pas essentielle à la matière; et je demande si la matière est con-

cevable sans cet attribut; si cette négation de toute étendue ne détruit pas tout à fait l'idée de matière. Le produit net de cet examen serait donc qu'une matière *finie* se composerait d'un nombre *rigoureusement et actuellement infini*, de choses essentiellement privées de ce qui, dans notre perception, est inséparable de l'idée de ces choses!

Tels sont les résultats auxquels entraîne forcément la question de la divisibilité de la matière. Le Philosophe qui pourra débrouiller ce chaos à la satisfaction générale pourra alors, mais seulement alors, objecter au Christianisme ses dogmes incompréhensibles.

Sans nous élever jusqu'à l'ordre métaphysique, et nous perdre dans des régions aussi ténébreuses, ne voyons-nous pas, dans l'ordre des faits, que beaucoup d'hommes peuvent comprendre des choses qui paraissent incompréhensibles et absurdes à quelques-uns d'entre eux. Pour un aveugle-né un tableau est dans ce cas : on lui parle d'une superficie plate qui représente des saillies et des enfoncements; d'un morceau de verre étamé qui fait voir, c'est-à-dire sentir des objets là où ils ne sont pas; qui les fait même sentir simultanément en plusieurs lieux à la fois. Assurément tout cela est de nature à bouleverser sa raison; il croit néanmoins, sans comprendre, parce que tout le monde lui dit la même chose, et qu'il ne peut admettre que tout le monde conspire sans fin pour le tromper. Mais un homme pourvu de ses deux yeux et qui transporté au sein d'une nation d'aveugles-nés y parlerait le même langage, celui-là assurément passerait pour un fou. Quant à l'aveugle qui, malgré l'absurdité apparente de ces mystères qu'on lui affirme, croit à ces choses qu'il ne comprend pas, celui-là fait un véritable acte de foi; et il agit sagement, parce qu'il fonde sa croyance sur des motifs de crédibilité qui lui paraissent suffisants. Ainsi fait le Chrétien par rapport aux mystères et à tous les dogmes de sa religion. Il sait que sa raison est incomplète, et que beaucoup de choses peuvent exister auxquelles elle ne saurait atteindre. Pour lui la révélation représente ce témoignage qui instruit l'aveugle, et faisant comme lui son acte de foi, il agit selon les règles de la plus sévère sagesse.]

411. D. Comment cette conclusion, qui paraît si juste, a-t-elle pu être rejetée par des hommes éclairés?

R. Ceux qui l'ont rejetée avec le plus de dédain l'ont reconnue dans des moments de calme et de raison : elle a paru très-sage à l'ennemi le plus acharné de la croyance des mystères, au chef du parti philosophique; que ses admirateurs l'écoutent et suivent l'importante leçon qu'il leur donne :

La raison te conduit : avance à sa lumière,
Marche encor quelques pas; mais borne ta carrière;
Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter;
Là commence un abîme, il le faut respecter.
. . . .
Pourquoi donc m'affliger, si ma débile vue
Ne peut percer la nuit sur mes yeux répandue?
Je n'imiterai point ce malheureux savant
Qui, des feux de l'Etna scrutateur imprudent,
Fut dévoré du feu qu'il cherchait à comprendre.

Il n'est pas possible d'avoir une idée vraie de la nature, de la raison, de la religion et de Dieu, sans acquiescer à la sagesse d'un avis si salutaire. Un homme qui a écrit excellemment sur les droits et le ressort de l'esprit humain (1) a bien montré combien il était raisonnable de respecter les bornes qui lui sont prescrites. « Les chaînes, dit-il, qu'on lui donne ici, sont aisées à porter, et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc au Philosophe : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison ne saurait percer; attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui répondent de toutes les autres; ces vérités sont des faits éclatants et sensibles, dont la religion s'est comme enveloppée tout entière, afin de frapper également les esprits grossiers et subtils. On livre ces faits à votre curiosité : voilà les fondements de la religion; creusez donc autour, essayez de les ébranler; descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés. Mais lorsque, arrivé à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant qui soutient depuis l'origine du monde ce grand et majestueux édifice, toujours affermi par les orages même et le torrent des années, arrêtez-vous, et ne creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer : vous entrez dans les abîmes de l'infini; elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la foi. »

§ II. — 412. D. Quel avantage le Chrétien retire-t-il de la foi des mystères de la religion?

R. La grandeur de Dieu, l'incompréhensibilité de sa nature, la profondeur de sa sagesse, toutes les idées et tous les sentiments que nous avons de la Divinité, sont confirmés par l'obscurité des mystères. Un dieu dont la nature et les ouvrages n'auraient rien que de subordonné aux lumières de notre faible raison serait un être bien borné, bien imparfait. Nous ne connaissons Dieu, dit saint Augustin, que par l'impuissance où nous sommes de le comprendre (2). Dans l'examen des choses divines, ajoute saint Léon, nous n'approchons de la vérité qu'autant que nous découvrons l'impossibilité de les entendre parfaitement (3). Les philosophes ont parlé sur cette matière comme les saints. « Plus je m'efforce de contem-

(1) Le P. Guenard, *Discours sur l'esprit philosophique*, couronné à l'Académie française, en 1755.

(2) *Tum vero aliquid de Deo cognoscimus, cum ipsum comprehendere non possumus.* Augustin.

(3) *Nemo enim ad cognitionem veritatis magis propinquat, quam qui intelligit in rebus divinis, etiamsi multum proficiat, semper sibi esse quod quærat.* Leo M. Serm. 9 de Nativ. Dom.

pler son essence infinie, moins je la conçois; mais elle est, cela me suffit: moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, et lui dis: Etre des êtres, je suis parce que tu es; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de m'anéantir devant toi; c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse, de me sentir accablé de ta grandeur» (*Pensée. Max. Esp. de J.-J. Rous.*).

413. D. Comment la doctrine même des incrédules nous ramène-t-elle à la croyance des mystères?

R. Le Chrétien compare les mystères de l'incrédulité avec ceux de la religion, il envisage la nature des uns et des autres, il pèse les motifs de croire les uns et les autres. Ici il ne voit que des difficultés telles qu'il en voit dans les choses même naturelles, là il ne découvre que des contradictions, des absurdités monstrueuses; ici il trouve les motifs les plus pressants de croire, les plus sûrs garants de la vérité; là il ne voit d'autre guide que les caprices d'une imagination égarée et les assertions gratuites d'un système éphémère. Dès lors il ne peut, sans s'aveugler et se précipiter lui-même, balancer un moment sur le parti à prendre; il s'attache plus que jamais à la foi qu'il professe, et bénit le Dieu de toute lumière d'avoir élevé cette barrière entre l'entendement humain et l'abîme de tous les doutes et de toutes les erreurs.

414. D. Quels sont les dogmes qui ont le plus révolté les incrédules de tous les temps?

R. En cela, comme dans le reste de leur logique, il y a souvent plus d'humeur que de raisonnement. On a ses goûts et ses systèmes pour attaquer les vérités comme pour défendre les erreurs. Dans la guerre contre la foi, celui-ci s'est attaché à tel article, celui-là à un autre, selon que l'imagination s'est échauffée sur un sujet plutôt que sur un autre. En général leurs efforts se sont réunis par préférence contre la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie, le péché originel, la résurrection des morts, l'éternité des peines de l'enfer.

ARTICLE II. *La Trinité.*

§ I.—415. D. Sur quoi est fondé le reproche de contradiction que les Philosophes font à ce mystère?

R. Sur ce que nous reconnaissons une nature en trois personnes. Pour que ce reproche fût fondé il faudrait prouver que *nature* et *personne* sont synonymes. Bayle le dit, mais la preuve se fait encore attendre. C'est lui qui a poussé ce raisonnement jusqu'à la contradiction; il nous dit que ces notions sont abstraites et obscures, et en même temps il décide qu'elles signifient évidemment la même chose: c'est là un bien autre mystère que celui de la Trinité. Pour se convaincre que ces mots ne sont rien moins que synonymes, il n'avait qu'à jeter les yeux sur un arbre, et dire: *Voilà une nature qui n'est pas personne.* On trouvera les vraies notions de ces dénominations dans la théologie du P. Petau (*L. 4 de Trinit., c. 1 et seqq.*

416. D. Trois êtres et un seul être, n'est-ce pas là une contradiction formelle?

R. Il y a en Dieu trois êtres par la personnalité, et un seul par la nature. Si par *être* l'on entend une substance absolue, isolée, distinguée par sa nature de toute autre substance, il n'y a qu'un être en Dieu. Si par *être* l'on entend précisément *ce qui est*, il y a trois êtres en Dieu; trois êtres sous un certain rapport, par une certaine manière d'exister d'une même substance. Pourquoi disputer sur les mots, dit ici sagement le P. Petau (*L. 3, de Trin., c. 9, n. 17*), puisque nous expliquons la chose?... *Quelle différence entre être et personne*, demande l'auteur du Dictionnaire philosophique? Entre *être*, dans le premier sens, et une personne divine il y a la différence que nous avons dite; entre *être*, dans le second sens, et une personne divine il n'y en a aucune.... Quant aux êtres créés, il y a aussi une grande différence entre *être* et *personne.* Toute personne est un être, mais tout être n'est pas une personne. Une pierre est un être, et n'est point une personne. Un être n'est pas toujours une substance, le son d'un instrument, la blancheur d'une muraille sont des êtres, puisqu'ils existent.

417. D. S'il y a en Dieu trois personnes, il y a composition; composition dans un être essentiellement simple, n'est-ce pas une contradiction palpable?

R. Malgré la multiplicité des personnes, la nature et la substance de Dieu est simple et indivisible. Pour qu'il y eût contradiction dans cette doctrine il faudrait que la nature fût simple et composée. Les enfants qui connaissent leur catéchisme savent répondre parfaitement à tous ces arguments.

418. D. Cet axiome: *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*, qui est la grande règle des syllogismes, n'est-il pas contredit par la croyance de la Trinité?

R. 1° Le P. Petau a répondu à cette objection longtemps avant que Bayle songeât à la faire. Comme la nature des êtres créés est absolument incommunicable et bornée à une seule personnalité, un axiome inventé pour raisonner sur les créatures ne peut convenir à la nature de Dieu. Si Bayle n'avait d'autres règles pour raisonner que les adages de la vieille philosophie, celui qui nous enseigne que rien ne se fait de rien, *Ex nihilo nihil fit*, devait le faire argumenter contre la création.... Il est évidemment contre l'essence de la créature d'être en tous lieux, d'avoir toujours existé, de tirer quelque chose du néant, etc. Il est donc ridicule, conclut le P. Petau, d'employer les notions que nous avons des choses créées contre une chose que nous soutenons être d'une nature toute différente, et de combattre la différence que nous établissons par cette différence même (1).

(1) *Itaque ridicule disputat* (Crellius) *dum ex creatis*

2° Les théologiens ne sont pas embarrassés à expliquer cet axiome dans un sens très-naturel et très-intelligible. Puisque le critique emploie le style de l'école pour combattre la vérité, il peut souffrir qu'on s'en serve pour lui répondre, et pour lui donner la distinction suivante : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se in ea ratione in qua identificantur, concedo; in alia, nego. In ratione naturæ eadem sunt inter se Pater, Filius et Spiritus; in ratione personæ non sunt eadem inter se, quia non sunt eadem uni tertio* (1).

§ II. — 419. D. Un bel esprit n'a-t-il pas dit que la croyance de ce mystère n'est qu'un assemblage de mots, sans signification et sans liaison?

R. Pour cela il faut auparavant montrer qu'il n'y a pas de signification attachée aux mots *nombre, unité, nature, personne, puissance, amour, intelligence, Père, Fils, Esprit*, etc.; il faut dire que tous les termes qui définissent la nature intime des êtres sont des mots sans idée, puisque cette nature est impénétrable à nos esprits ; il faut ignorer que toute l'étendue de ce dogme est fixée avec une précision si exacte, qu'on ne peut rien dire de plus ou de moins, sans qu'on aperçoive l'écart : ce qu'on remarque surtout dans la doctrine lumineuse que la théologie appelle *communication d'idiomes*. Si l'hérétique veut se déguiser, s'il cherche à s'envelopper, je le poursuis dans tous ses faux-fuyants : je le serre de près, et je ne quitte pas prise qu'il ne se soit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée. La doctrine de la Trinité n'est donc pas un composé de mots, mais un assemblage de vérités bien exprimées dont il résulte des idées précises, malgré la profondeur des mystères qu'elle représente. — « Il ne faut pas demander toujours, dit M. Leibnitz, ce que j'appelle des *notions adéquates*, et qui n'enveloppent rien qui ne soit expliqué, puisque même les qualités sensibles, comme la chaleur, la lumière, la douceur, ne nous sauraient donner de telles notions. Ainsi convenons que les mystères reçoivent une explication ; mais cette explication est imparfaite. Il suffit que nous ayons quelque intelligence analogique d'un mystère tel que la Trinité et l'Incarnation, afin qu'en les recevant nous ne prononcions pas des paroles entièrement destituées de sens; mais il n'est pas nécessaire que l'explication aille aussi loin qu'on pourrait le souhaiter, c'est-à-dire, qu'elle aille jusqu'à la compréhension et au comment » (*Disc. sur la confor. de la foi avec la raison*).

§ III. — 420. D. Le dogme de la Trinité est-il clairement énoncé dans les Ecritures?

R. Sans parler de divers passages de l'ancienne loi qui y ont un rapport évident, il se trouve exprimé de la manière la plus précise dans les livres du nouveau Testament (1).

421. D. Est-il vrai qu'avant le concile de Nicée ce dogme n'a pas été généralement reçu ?

R. Pour se convaincre du contraire, il suffit de savoir que toutes les fois qu'on a formé quelque doute sur ce mystère, il s'est élevé un cri général dans l'Eglise pour en maintenir la profession. La condamnation des Cerinthe, des Sabellius, des Paul de Samosates en sont des monuments incontestables. S. Clément de Rome, saint Ignace au premier siècle; saint Irénée, saint Justin, Athénagore, etc., au second; saint Clément d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge, saint Cyprien, etc., ont parlé de la Trinité comme les Pères de Nicée (2).

422. D. D'où vient que quelques anciens Pères n'ont pas paru s'expliquer sur cette matière avec l'exactitude qui règne dans les ouvrages des Théologiens postérieurs ?

R. Dans des choses aussi sublimes et aussi inaccessibles aux efforts de la raison, il est difficile d'assortir toutes les expressions à la nature du sujet. La foi de l'Eglise était constante ; mais le langage n'était pas encore formé. Les notions attachées au mot de *substance*, de *personne*, de *nature*, n'étaient point généralement les mêmes; or tandis qu'on ne convient pas de la signification des mots on paraît penser différemment dans des choses où l'on est parfaitement d'accord (3). Quand l'hérésie d'Arius eut produit dans le langage théologique cette exactitude sévère qui résulte toujours de la lutte de l'erreur contre la vérité, l'uniformité fut générale pour les expressions comme pour le dogme.

423. D. Pourquoi le concile de Nicée, en prononçant sur la divinité du Fils, n'a-t-il rien décidé sur celle du Saint-Esprit?

R. La divinité du Saint-Esprit n'étant ouvertement attaquée par personne, il était

substantiis exempla repetit, quibus hoc ipsum labefactet, quod aliter in Deo quam in ipsis esse, in nostro dogmate ponimus. De Trin. l. 3, c. 9, n. 18.

(1) Ceux qui veulent entrer dans un plus grand détail de difficultés et de réponses touchant le mystère de la Trinité, peuvent s'instruire dans l'excellent traité de M. Leibnitz : *Sacro-Sancta Trinitas per nova argumenta logica defensa*; sans prétendre expliquer le mystère, ni le prouver par des raisons philosophiques, il s'attache seulement à montrer dans cet écrit, que la saine logique non seulement n'est pas contraire, mais est encore très favorable à cet égard à la foi des orthodoxes.

(1) *Baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*. Matth. 28, 19. *Secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam et aspersionem sanguinis Jesu Christi*. 1 Petr. 1, 2. *Et statim ascendens de aqua, vidit cœlos apertos, et Spiritum tanquam columbam descendentem et manentem in ipso; et vox facta est de cœlis : Tu es Filius meus dilectus*. Marc. 1, 10, 11. — Enfin quand au fameux passage, *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, et Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt*; 1 *Joan*. 7, quoique son authenticité soit appuyée sur des preuves très solides, il faut dire néanmoins qu'elle est controversée. (L. D.)

(2) Voyez tous ces témoignages rassemblés dans la préface du second tome du P. Petau, *de Theolog. dogm*

(3) Bullus, *Défense de la foi de Nicée*. Petau, *de Theolog. dogm. præf. in tom.* 2. Bossuet, *sixième Avertissement aux protestants*. Baltus, *Défense des Pères accusés de platonisme*.

inutile de rien statuer là-dessus. Les Ariens ne croyaient peut-être pas plus la divinité du Saint-Esprit que celle du Fils, mais ils n'en parlaient pas ; et dans un temps où l'on était d'une délicatesse extrême sur le choix des mots, il eût fallu que ce dogme fût traité avec des discussions que les Pères ne jugeaient pas à propos de multiplier dans les circonstances, et qui eussent pu faire naître de nouvelles querelles. La divinité du Fils, selon la remarque de saint Augustin, établissait évidemment celle du Saint-Esprit. « Vous êtes persuadés, disait ce Père aux Ariens, que le Saint-Esprit n'est pas inférieur au Fils ; il suffit donc de vous convaincre de la divinité du Fils pour vous obliger à reconnaître celle du Saint-Esprit (1). » Longtemps avant le concile de Nicée on avait opposé le dogme des trois personnes à l'hérésie de Sabellius ; ce dogme suppose assurément la divinité du Saint-Esprit.

§ IV. — 424. D. Un mystère si profond et si incompréhensible ne semble-t-il pas obscurcir l'idée simple et naturelle d'un Dieu unique ?

R. La multiplicité des personnes ne touche en rien à la simplicité de la nature. Ce sont au contraire ces trois personnes qui constituent cet être simple et unique. Dieu étant tout infini et tout incompréhensible, il ne l'est pas plus en trois personnes qu'en une seule, puisque l'infinité et l'incompréhensibilité ne sauraient être ni plus ni moins grandes, de quelque façon qu'on les considère. Le Déiste comprend-il mieux la puissance de créer (2), la puissance d'anéantir, la conduite de la providence dans le gouvernement du monde, comment Dieu est tout entier partout et dans tout ; comment, tout spirituel qu'il est, et dégagé de toute substance terrestre, il gouverne un monde matériel, et donne le mouvement à tous les corps ? Tout cela ne doit pas mieux l'accommoder que la Trinité des personnes.

425. D. Dieu ne pouvait-il pas dispenser les Chrétiens de la croyance de la Trinité, comme il en avait dispensé les Juifs ?

R. Pour cela il eût fallu aussi que Dieu se dispensât d'établir la religion chrétienne, puisque le mystère de la Trinité est la clef des autres mystères. Sans lui, l'Incarnation ne pouvait être révélée aux hommes, et le Christianisme serait une chimère. Quand on raisonne sur ce que Dieu aurait pu faire et ne faire pas, et qu'en matière de religion on substitue à la certitude des faits des suppositions philosophiques, faut-il s'étonner si on déraisonne ? — Quoique le dogme de la Trinité n'ait point été clairement exprimé avant Jésus-Christ, les Livres sapientiaux, les Psaumes, les Prophètes contiennent plusieurs passages qui l'expriment plus ou moins distinctement, et il est assez vraisemblable que les Juifs en ont eu une certaine connaissance (1).

426. D. Le dogme de la Trinité n'a-t-il pas produit un grand nombre de disputes et d'hérésies ?

R. 1° L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la nécessité d'une religion, la distinction du vice et de la vertu, sont aujourd'hui des matières de disputes, sur lesquelles les incrédules s'échauffent autant et plus que sur le mystère de la Trinité. S'il faut retrancher toutes les vérités qui trouvent des adversaires, il n'en restera pas dans le monde. — Nous avons déjà remarqué que l'on ne disputait pas sur les mystères parce qu'on les croyait, mais parce qu'on ne les croyait pas. Si Sabellius, Arius, Nestorius, etc., n'avaient point eu l'esprit de dispute et le goût des subtilités dialectiques, la foi des fidèles serait restée en paix.

2° Si en Dieu il n'y avait qu'une personne, peut-être qu'on disputerait davantage, et que les esprits contentieux s'accommoderaient moins de ce dogme que de celui de la Trinité. Les Juifs, qui ne reconnaissent pas la Trinité, ne peuvent expliquer un grand nombre de passages de l'ancien Testament, sur lesquels ils se tourmentent beaucoup. Philon dit que Dieu seul peut comprendre le sens de cette espèce de consultation qu'on lit dans la Genèse (cap. 1, 26) : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* (2). Quelques auteurs ont observé que l'ignorance de ce mystère a produit plusieurs contestations et un grand nombre d'erreurs parmi les Philosophes de l'antiquité. Ces raisonneurs ne pouvaient se figurer que Dieu, de toute éternité, ait pu être heureux sans rien produire, et sans chercher une diversion à sa solitude et à son prétendu ennui. Cette idée était ridicule sans doute, mais la connaissance de la Trinité les en aurait guéris ; Aristote n'aurait point placé la complaisance de Dieu dans l'éternité du monde (3), ni Démocrite dans des courses continuelles après les atomes, ni Héraclide dans les différents plans de la création, ni Pythagore dans une multitude infinie d'amours transformés en une unité simple, ni Hermogène dans l'éternité d'une matière préexistante, ni les Thalmudistes dans la production et l'anéantissement successifs de plusieurs mondes. Toutes ces imaginations s'évanouissent par les leçons de la foi, qui nous apprend que le Fils fait de toute éternité l'objet des

(1) *Quem non saltem minorem Filio Deum vultis, quia Deum omnino esse non vultis, sufficit ut vos de Patre convincamus et Filio.* August.

(2) Presque tous les Déistes reconnaissent la création de la matière. Nouvelle preuve que l'idée d'une matière éternelle ne s'accorde pas avec l'idée de Dieu. (Ci-dessus n. 22 et suiv.)

(1) On peut voir sur cette matière un ouvrage de Pierre Allix, ministre protestant, *Jugement de l'ancienne église judaïque contre les unitaires.* — *Analogia veteris ac novi Testamenti a M. Becano*, cap. 2, p. 3 et seq.

(2) *Hujus rei verissimam rationem Deum solum scire necesse est.* Lib. de mundi opif.

(3) Aristote, dit M. de S. Evremont, croyait le monde éternel, parce qu'il lui semblait impossible qu'un agent éternel fût demeuré si longtemps sans action. Il croyait que cette ennuyante oisiveté était incompatible avec la perfection de l'intelligence qui a fait le monde.

complaisances du Père ; que le Saint-Esprit est le lien qui les unit et en même temps une personne subsistante ; que, malgré l'unité de nature, la multiplicité des personnes forme en Dieu une espèce de société essentielle, indivisible, ineffable, aussi intime que lui-même (1). De là l'attachement que Platon a marqué pour ce dogme sublime, dont il paraît néanmoins n'avoir pas eu des idées fort précises (2).

(1) *Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret a principio. Delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore.* Prov. 8, 22, 30. — *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Hoc erat in principio apud Deum.* Joan. 1, 1. — On peut consulter l'ouvrage de Daniel Waterland, théologien anglais : *L'Importance du dogme de la Trinité défendue.*

(2) Le P. Bourdaloue, *Sermon sur la Trinité*, ne croit pas que Platon puisse avoir pris cette connaissance ailleurs que dans les Livres saints. Des auteurs ont cru qu'avant l'arrivée du Messie, Dieu avait laissé échapper un rayon de la lumière évangélique en faveur de quelques hommes privilégiés

[Je pense, pour ma part, que cette hypothèse n'est nullement fondée; qu'il est peu raisonnable de croire que la révélation des vérités évangéliques ait pu être faite à des païens avant la venue de J.-C. et avant la prédication de l'Evangile; d'ailleurs les vérités de cet ordre ne pouvaient être connues que par révélation. Quant à la Trinité de Platon, pour qui étudie les idées de ce philosophe avec un esprit calme et hors de l'influence du préjugé qui lui attribue des communications avec nos Livres saints, il devient manifeste que jamais il n'a compris ni soupçonné la Trinité chrétienne. Tout ce qu'il a pu dire sur le *Verbe*, ou plutôt sur la *Raison* divine, n'est qu'un ensemble d'idées qui ne sortent pas des bornes assignées à l'imagination philosophique; et s'il n'a pas fait de son *Logos* une personne distincte de ce qu'il appelle Dieu, il est clair que le principe fondamental de notre Trinité, c'est-à-dire la pluralité de personnes, dans l'unité d'être et de nature, est resté complètement étranger à l'esprit de Platon.

On se demande d'ailleurs où ce philosophe aurait pu prendre les idées qu'on lui prête. L'ancien Testament ne fait à l'existence du Verbe, considéré comme personne distincte, que des allusions nulles ou tellement obscures, même pour nous qui sommes prévenus par la révélation chrétienne, qu'il n'est pas concevable que Platon ait pu en tirer quelque chose. Dira-t-on que ce philosophe s'est trouvé en rapport avec des Juifs qui lui auront communiqué leur doctrine? Mais en supposant la réalité de ce rapport, en supposant même que les Juifs aient eu sur le Verbe divin des idées exactes ou même des idées quelconques, ce qui est plus que douteux, on ne s'expliquerait pas comment de sa communication avec les Juifs Platon n'aurait tiré d'autres connaissances que celle-là; comment lui qui fait parler les prêtres égyptiens, qui leur fait développer leurs doctrines, aurait passé complétement sous silence tant d'idées et de faits qu'il a dû emprunter aux Juifs avec lesquels on le suppose en rapport : toutes choses qui auraient eu pour lui d'autant plus d'importance qu'elles se rattachaient à la source de ses plus sublimes théories. En un mot, les docteurs juifs lui auraient appris bien des choses dignes de tout son intérêt avant de lui parler du Verbe, si tant est qu'ils eussent eu du Verbe la moindre idée; or il n'y a rien dans tout Platon qui témoigne en lui de pareilles connaissances, et il n'est pas concevable qu'il eût gardé sur elles un silence aussi complet. De vagues rapports entre les idées de Platon et la première page de l'Evangile de S. Jean ont pu seuls inspirer la supposition qui nous occupe; mais ce n'est pas quatre siècles avant la révélation chrétienne que le Philosophe grec aurait pu concevoir ou trouver quelque part ce mystérieux symbole que la révélation seule a fait connaître, et que la raison était impuissante à comprendre et même à soupçonner.] (L. D.)

Article III. *L'Incarnation.*

427. D. Bayle ne propose-t-il pas contre ce mystère un dilemme qu'il croit invincible?

R. Ce dilemme est d'un genre tout à fait particulier, et peut servir de modèle à ceux qui ont du goût pour le ridicule ; cependant l'homme du gros Dictionnaire en fait tant de cas qu'il y applique ce vers de Virgile :

Dextrum Scilla latus, lævum implacata Charybdis Obtinet. . . . .

Voyons s'il est inévitable de se jeter dans l'un de ces deux gouffres. *Ou il est essentiel à un corps humain et à une âme raisonnable de constituer une personne, ou non : s'il est essentiel, l'incarnation est impossible : s'il n'est pas essentiel, Dieu peut donc faire que je ne sois pas une personne humaine? peut-être suis-je un ange?* Raisonnons d'abord dans le même goût. Ou il est essentiel à l'animal d'être raisonnable, ou non : s'il est essentiel, le cheval est raisonnable : sinon, peut-être ne suis-je pas raisonnable? peut-être suis-je un cheval?... Ou il est essentiel à trois unités de constituer le nombre trois, ou non : s'il est essentiel, on aura beau leur joindre une nouvelle unité, elles ne formeront jamais le nombre *quatre* : s'il n'est pas essentiel, trois unités pourront faire le nombre *six*, *vingt* ou *cent*... A cette belle logique, opposons une théologie toute simple. Quand une âme raisonnable et un corps humain ne sont point unis à une personne divine, il leur est essentiel de constituer une personne ; et quand ils sont unis à une personne divine, il ne leur est pas essentiel de constituer une personne... Nous ne prétendons pas expliquer le mystère de l'Incarnation, mais seulement le mystère du redoutable dilemme. — Le doute de Bayle sur ce qu'il est peut-être ange est d'une sagesse admirable ; un être intelligent peut-il ignorer ce qu'il est substantiellement ?... Peut-être n'y a-t-il qu'une personne divine qui puisse compléter une nature étrangère ; comme il n'y a, selon toutes les apparences, qu'une nature raisonnable qui puisse ainsi être complétée. Nous savons que, dans les temps d'ignorance, les Théologiens ont trop raisonné là-dessus, et discuté des suppositions absurdes ; mais nous savons aussi qu'ils deviennent tous les jours plus retenus et plus sages.

428. D. Par le péché de l'homme le Fils était offensé comme le Père; pourquoi donc le Fils seul se charge-t-il de la satisfaction ?

R. Prémontval promet de devenir Chrétien si on répond à cette objection ; mais il assure qu'on ne dira jamais rien qui le satisfasse : il est donc inutile de le tenter ; mais les simples fidèles sont contents quand on leur dit que la satisfaction faite au Père est faite en même temps au Fils et au Saint-Esprit, puisqu'elle

est faite au principe d'où ils émanent ; que, lorsque le Père est glorifié, le Fils et le Saint-Esprit le sont aussi, puisqu'ils font une seule nature avec le Père ; que lorsqu'un roi de la terre est outragé par son peuple, cet outrage peut se réparer par son fils, au nom de toute la nation, quoique l'insulte faite au père ait rejailli sur le fils, qui par là se fait aussi réparation à lui-même ; que Jésus-Christ n'a pas satisfait selon sa personne divine, mais selon sa nature humaine unie à sa divinité, et élevée par là à un degré d'excellence qui égale la réparation à l'injure; qu'enfin toute la divinité, comme dit S. Paul, a concouru à la réconciliation des hommes et à la destruction du péché (1). Mais pourquoi le Fils s'est-il plutôt chargé de réparer le péché des hommes que le Père ou le Saint-Esprit? C'est là une autre question, à laquelle il serait téméraire de vouloir donner une réponse décisive. Les saints Pères en ont apporté plusieurs raisons de convenance. Le Fils est le Verbe et la parole de Dieu ; tout a été fait par lui, et c'est par lui que Dieu a voulu instruire et sauver les hommes... La réparation faite à la première personne s'étendait de là comme plus naturellement aux autres... Le Fils, image invisible et ineffable du Père, dit saint Cyrille, a voulu réparer l'homme, image de la Divinité, dégradé par le péché (2), etc. En attendant qu'il en sache davantage, le fidèle prudent et docile adore dans la lumière de sa foi le plus consolant de tous les mystères, qui lui montre dans Dieu son créateur et son libérateur, et qui par là prévient tout partage dans sa gratitude et dans son amour (3).

Article IV. *L'Eucharistie.*

§ I. — 429. D. La possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, n'est-ce pas nier la puissance de Dieu, et par-là Dieu même?

R. C'est la nier absolument, puisque c'est refuser à Dieu le pouvoir de détruire un morceau de pain, et de cacher un corps humain sous ses apparences.

430. [D. Mais cette action de la puissance divine ne suppose-t-elle pas plusieurs choses contradictoires et impossibles. Il en résulte par exemple, 1° que le véritable corps de Jésus-Christ qui était d'une taille déterminée, se trouve contenu dans les espaces atomiques que peut occuper la moindre parcelle du pain consacré, ce qui paraît inconciliable avec l'impénétrabilité de la matière; 2° que ce corps existerait simultanément en plusieurs lieux à la fois, ce qui n'est certes pas possible; 3° qu'il serait non seulement multiple, mais *en nombre infini*; car il réside, d'après le dogme catholique, dans chaque parcelle du pain ; or ce pain contient une *infinité* de parties distinctes, puisque la matière est divisible à l'infini. Tous ces résultats ne sont-ils pas d'une absurdité manifeste?

R. Assurément toutes ces conséquences choquent nos idées et les habitudes de notre esprit; mais qu'elles représentent des faits *impossibles*, c'est ce qui n'est pas démontré, c'est ce qui ne saurait l'être. En effet toutes ces difficultés ne s'appliquent qu'à des manières d'être de la matière, soit en elle-même, soit par rapport à l'espace. Pour pouvoir affirmer sûrement que ces manières d'être sont impossibles, il faudrait connaître d'une manière complète la nature de la matière et celle de l'espace. Or nous avons déjà vu combien celle de la matière était incompréhensible et semblait même contradictoire dans son essence. Celle de l'espace est sujette aux mêmes difficultés et à de plus grandes encore : car après avoir disputé sur ce sujet pendant bien des siècles, les hommes en sont encore à savoir si l'espace est quelque chose! Ainsi les idées de grandeur matérielle, d'espace, de localité, sont, au point de vue théorique, de l'obscurité la plus complète ; comment donc avec de tels éléments décider de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas?

Telle est la réponse générale que nous pouvons opposer aux objections contre le mystère de l'Eucharistie. Il nous reste à prouver en détail que dans les conséquences de ce mystère, il n'y a *contradiction* nulle part; car c'est à ce seul caractère qu'on pourrait affirmer, à bon droit, l'impossibilité absolue.

1° En ce qui concerne la correspondance du corps de Jésus-Christ à des espaces de grandeur variable et même atomiques, il n'y a certes là rien de contradictoire. Une quantité déterminée de matière correspond toujours à une certaine portion de l'espace, dans l'ordre des faits habituels de la nature ; mais cette habitude n'est qu'un fait contingent, ou du moins il est impossible de prouver qu'il ne le soit pas. Pour pouvoir administrer une pareille preuve, il est manifeste qu'il faudrait connaître d'une manière nette et précise ce que c'est que l'étendue, l'espace, la localité, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus incompréhensible à l'homme. Il est donc absolument possible que la localité d'un corps ou sa correspondance à une portion de l'espace soit indéfiniment variable en elle-même, bien qu'elle ait dans l'ordre habituel de la nature, et sans doute par la pure volonté de Dieu, une valeur fixe et déterminée.

Cependant cette fixité et cette unité de volume pour chaque portion de matière ne sont pas elles-mêmes absolues. Il n'y a pas de corps qui, sous des influences physiques connues de tout le monde, telle que la chaleur, par exemple, ne change de volume ; de sorte que, même dans l'ordre des faits naturels, il n'y a pas une portion de matière qui ne corresponde successivement à diverses portions de l'étendue. Sans doute, ces variations sont comprises dans des limites assez restreintes ; mais ces limites elles-mêmes sont un fait con-

(1) *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi.* 2 Cor. 5, 19.

(2) *Ad nullum magis pertinere videbatur, Dei imaginem restituere, quam ad eum qui est imago Dei invisibilis.* Cyr. l. 1 in Joan.

(3) *Ne amorem divideret, idem factus est Creator et Redemptor.* Rich. vict.

tingent; elles sont fixées par la volonté divine au degré convenable pour la stabilité du système de l'univers tel que Dieu l'a conçu; mais rien ne prouve qu'elles ne puissent être élargies indéfiniment. Même en restant sur le terrain des causes naturelles, nous pouvons supposer avec Newton, qu'il n'y a pas de corps, si grand qu'il soit, qui ne puisse être réduit à un volume imperceptible. Car d'abord le volume est une fonction de la température diminuant avec elle; or rien ne prouve que la température ne puisse diminuer indéfiniment, de manière à atomiser le volume d'un corps. De ce que nous ne pouvons pas la faire descendre au-dessous d'un certain degré, il ne résulte nullement que nous soyons près du terme au-delà duquel elle ne pourrait s'abaisser davantage; ce que nous pouvons produire en plus ou en moins, quant à la température des corps, peut n'être qu'une excessivement petite partie de l'échelle totale des températures. Si donc nous restons encore extrêmement loin du terme inférieur, il est possible que les volumes des corps restent aussi extrêmement loin du terme qu'ils pourraient atteindre, en suivant les degrés de l'échelle décroissante; ou, en d'autres termes, qu'ils puissent se réduire à un volume même inappréciable pour nos sens.

On sait d'ailleurs que les molécules des corps ne se touchent pas, comme le prouve le fait même de la dilatation et de la contraction des solides; et l'on sait aussi que la liaison qui existe entre ces molécules est le fait d'une cause sans rapport aucun avec leur contact. Il y a donc dans tous les corps du *vide* et du plein; et l'on conçoit *à priori* qu'il puisse y avoir entre ces deux divisions du volume d'un corps un rapport mathématique quelconque. En fait, il est probable par des considérations physiques, mais en tout cas, il est *possible* que le vide soit incomparablement plus grand que le plein. Si dans un corps donné, l'espace occupé par le vide est mille millions de fois plus considérable que celui qu'occupe la matière solide, on peut donc concevoir que par la suppression de ce vide mille millions de mètres cubes de matière puissent être réduits à un seul mètre; et comme nos chiffres peuvent être fort au-dessous des rapports réels, rien n'empêche de supposer que des masses incomparablement plus grandes puissent se réduire à des espaces incomparablement plus petits, à des espaces imperceptibles. Il n'y a aucune considération physique, aucun argument métaphysique qui puisse mettre obstacle à cette hypothèse. Il résulte évidemment de là, en ce qui concerne la question de la diversité des espaces que doit occuper le corps de Jésus-Christ, qu'il n'y a dans cette diversité rien de contradictoire; bien plus, qu'il n'y a rien que de très-concevable.

2° La localité multiple, l'ubiquité de la substance eucharistique sont, dit-on, rigoureusement impossibles. Nous répèterons ici qu'il faudrait avoir de la localité une idée complète et précise pour être en droit d'affirmer qu'elle est nécessairement simple et unique, et que sa pluralité simultanée est impossible. Or cette connaissance, nous ne l'avons pas, et nous sommes fort loin de l'avoir. Donc personne n'est en droit d'affirmer qu'il y ait contradiction ou impossibilité dans le fait de la multilocation. Il est d'ailleurs évident qu'il n'y a pas contradiction dans les termes; car pour qu'elle eût lieu, il faudrait qu'on affirmât que le même corps est dans un certain espace, et n'y est pas tout à la fois. Or le dogme eucharistique ne formule rien, n'entraîne rien de semblable. Donc l'impossibilité prétendue ne se manifeste en aucune façon. C'est une chose incompréhensible, et voilà tout. L'aveugle-né à qui on affirme qu'un même objet se voit là où il n'est pas et dans un très-grand nombre de lieux à la fois ne comprend pas mieux ce qu'on lui dit. Or de l'intelligence de l'homme à l'ordre complet des choses possibles la distance est infiniment plus grande qu'entre l'intelligence d'un homme dépourvu d'un sens et celle de l'homme pourvu de ses deux yeux.

Enfin les singularités des phénomènes que l'optique nous présente donnent lieu à une considération de la plus haute portée dans la question qui nous occupe. Il est de principe en philosophie que l'impossibilité métaphysique d'une chose quelconque a pour caractère l'impossibilité de sa perception; et que toute chose dont nous nous faisons une idée nette, est possible par cela même, du moins métaphysiquement. On n'a jamais vu un bloc de marbre se soutenir dans l'air, parce que, en fait, la pesanteur ramène tous les corps à la surface du globe, mais on se figure parfaitement bien un bloc immobile dans l'espace, parce que la pesanteur n'est qu'une propriété contingente des corps, bien qu'elle soit générale, et que l'immobilité de ce bloc n'est pas contre l'essence de la matière. L'image que nous nous formons d'un bloc immobile est une preuve de la possibilité métaphysique de ce fait. Or les miroirs et une foule d'instruments d'optique nous montrent un même corps non seulement là où il n'est pas, mais dans une foule de lieux à la fois. Ici la sensation est une perception indubitable, et dont l'existence et la possibilité par conséquent ne sauraient être contestées. Donc l'existence d'un corps en plusieurs lieux à la fois est possible: elle n'est pas un fait dans le système habituel de la nature; mais l'idée que nous nous en faisons est nette, précise, certaine; donc *la chose est métaphysiquement possible*. Et il faut bien remarquer ici que l'idée-image que nous percevons d'un corps dans un certain lieu n'exclut nullement son idée-image dans un autre lieu, puisque, par le fait, la sensation de cette localité multiple existe pour nous. Donc même l'ordre des faits naturels prouve la possibilité de l'existence multilocale d'un même corps.

3° Pour ce qui est de l'objection tirée du nombre infini de parcelles du pain duquel résulterait sa multiplicité en *nombre infini* du corps de Jésus-Christ, elle est réfutée par

l'exposition seule du dogme catholique. Elle s'évanouit dabord devant le fait de la *transsubstantiation;* car il n'y a pas sous les *apparences* du pain autre chose que le corps de Jésus-Christ : la matière n'existe pas, et le compte de ses molécules ne frappe que sur le vide. En second lieu, quand les espèces ne sont pas divisées, le corps de Jésus-Christ est *un* sous le rapport de la localité; et ce n'est que lors de la division des espèces que partout où ces espèces se répandent le corps de Jésus-Christ existe de fait, quelque petit que soit le volume des parties résultant de la division. Alors la question rentre dans celle de la localité multiple que nous venons de traiter. Et il n'y a pas lieu de dire que cette division des espèces pourrait multiplier à *l'infini* l'existence locale du corps de Jésus-Christ; car quoiqu'on puisse penser de cette multiplicité à l'infini, en fait elle n'existe pas, puisque la division des espèces, quelque grande qu'on la suppose, reste toujours et essentiellement dans des termes finis.

Les réponses que nous venons de donner aux objections principales renferment implicitement la réfutation de plusieurs autres qui rentrent plus ou moins dans celles-là. Par exemple, de ce que pendant la cène, après avoir consacré le pain, Jésus-Christ le tenait dans ses mains, il s'ensuivrait, a-t-on dit, que le contenu ne serait pas moindre que le contenant, etc. Le principe de l'ubiquité combiné avec celui de l'existence locale dans des espaces d'étendue quelconque fait justice de cette difficulté et de quelques autres analogues.

431. D. Mais ne résulte-t-il pas du dogme de la transsubstantiation que les modes de la matière anéantie subsistent sans leur sujet; qu'il y a par exemple une forme sans substance formée, une couleur sans substance colorée, et ainsi du reste. N'est-ce pas là ce que les Théologiens admettent sous le nom d'accidents absolus?

R. A prendre les termes dans toute leur rigueur, le sytème des accidents absolus serait une véritable absurdité. Mais il est vraisemblable que l'idée des partisans de ce système revient au fond à l'explication parfaitement simple et raisonnable que voici. Les modes ou qualités du pain transsubstantié n'existent pas par eux-mêmes après l'anéantissement de leur substance; mais Dieu continue de donner à l'homme les mêmes impressions qu'il lui donnait quand le pain était réellement sous ses yeux. L'existence des corps n'est pas la cause nécessaire de nos sensations; elle n'en est qu'une cause contingente et *occasionnelle.* Ainsi Dieu peut nous donner cette sensation en l'absence des corps qui nous la causent *ordinairement* tout aussi bien qu'en la présence de ces corps : et c'est ce qu'il fait après la transsubstantiation. Il n'y a pas là la plus légère difficulté dès qu'on s'entend bien sur le sens des mots.

432. D. Que faut-il penser de cette fameuse objection de l'archevêque anglican Tillotson : S'il faut douter du témoignage des yeux qui ne vous montrent que du pain dans les espèces consacrées, pourquoi donnerait-on la préférence au témoignage des oreilles par lesquelles nous arrive la prétendue révélation du mystère, ou à celui des yeux eux-mêmes lorsqu'ils lisent les arguments catholiques?

R. Cet argument que les protestants ont bien vanté est une véritable niaiserie. Il suivrait de là que Dieu ne pourrait rien faire qui fût contraire au témoignage de nos sens, ou qu'il ne pourrait du moins nous en donner la connaissance. Pour ce qui est de l'argument en lui-même, il est aisé de voir qu'il confond des choses toutes différentes. Ce n'est pas le témoignage des oreilles ou des yeux qu'on oppose au témoignage des yeux; ce sont les idées dont le témoignage des sens a été l'instrument et la source qu'on oppose au témoignage matériel des yeux dans la contemplation des espèces eucharistiques. Les yeux, dans ce dernier cas, disent une chose qu'on sait pouvoir être ou ne pas être: problème dont la solution doit se décider par des motifs d'un ordre intellectuel; or, ceux-ci déposant contre la réalité de la chose en faveur de laquelle les yeux témoignent, l'homme sage y adhèrera préférablement, bien que les sens eux-mêmes aient été la cause occasionnelle qui lui ont donné la perception de ces motifs.

Une comparaison simple et frappante mettra cette vérité dans tout son jour. Lorsqu'un enfant voit pour la première fois son image dans une glace, il doit, d'après le témoignage de ses yeux, croire qu'il est lui-même placé derrière la glace. Cependant il n'en croit rien, ou il ne tarde pas à se détromper lui-même, et cela parce que tous ses sens et ses yeux en particulier lui attestent qu'il est bien placé en avant, et que derrière la glace il y a un mur. Or il aurait tort, d'après Tillotson, de ne pas ajouter foi au témoignage de ses yeux et de ne pas se croire derrière la glace! En fait, il récuse et avec raison ce premier témoignage de ses yeux, parce qu'il cède à des motifs qui lui paraissent d'un ordre supérieur, savoir, le témoignage contraire de ses yeux eux-mêmes et, si l'on veut, l'autorité des personnes avec lesquelles il vit. Or pour le Catholique la révélation est l'équivalent de tout cela, et c'est sagesse à lui de lui donner la préférence sur le témoignage actuel de ses yeux.

433. D. N'est-ce pas une chose révoltante et absurde que de dire que du pain se change en Dieu?

R. Cela serait véritablement absurde et révoltant; mais jamais les Catholiques n'ont dit cela. Le pain est anéanti, et là où il existait se trouve le corps de Jésus-Christ sous les mêmes apparences. Tel est le sens précis du mot *transsubstantiation.* En ce sens le pain devient le corps de Jésus-Christ auquel est toujours unie la divinité; mais le pain ne devient pas dieu dans le sens qu'on prête à ce mot.

434. D. Mais si le pain est anéanti, comment se fait-il que les espèces consacrées puissent servir à nourrir l'homme, comme avant leur consécration?

R. Parce que Dieu a voulu que la substitution du corps de Jésus-Christ au pain transsubstantié n'altérât en rien les rapports matériels de ce pain avec notre nature physique. Nous devons donc être affectés sous tous les rapports comme si le pain continuait d'exister.

435. D. Le corps de Jésus-Christ caché sous les espèces du pain et du vin n'est-il pas exposé à toutes sortes de profanations et d'accidents ridicules? Ne peut-il pas être emporté et dévoré par une souris?

R. Cette objection repose sur deux sortes d'idées qui sont également fausses :

1° Il existe entre l'homme et la matière des rapports fondés sur les simples impressions des sens, et desquels il résulte que certains corps sont agréables et réputés nobles, tandis que d'autres sont réputés vils et ignobles, parce qu'ils ne produisent que des impressions désagréables. Mais il est aisé de comprendre que cette distinction n'a rien d'absolu en elle-même, qu'elle n'est que la formule des impressions que l'homme subit, et que hors de lui elle n'a pas d'existence. Pour Dieu toute matière est équivalente; et il est indifférent au corps de Jésus-Christ de reposer sur des métaux précieux, ou d'être jeté sur un fumier. Il n'y a profanation véritable que par le fait d'un acte humain l'exerçant volontairement et avec outrage contre les espèces eucharistiques. Or dans ce cas le corps de Jésus-Christ ne subit aucun détriment, aucune lésion réelle.

2° Le corps de Jésus-Christ est reçu par l'homme sous les espèces du pain; mais il n'est ni consommé ni altéré; cela n'a pas besoin d'être dit. Les fonctions de l'organisme humain s'exercent rigoureusement de la même manière que si le pain existait encore; mais, encore une fois, le corps de Jésus-Christ n'en est modifié en aucune façon. Quand cesse l'union de ce corps divin avec celui de l'homme, c'est ce que nous ignorons complètement.

Quant à l'action des agents extérieurs sur les espèces eucharistiques, elle ne s'exerce rigoureusement que sur ces espèces, et nullement sur le corps de Jésus-Christ. Un animal peut emporter l'hostie consacrée, y appliquer sa dent, et la détruire; mais il n'y a en tout cela que des apparences, les choses se passent à l'extérieur comme si le pain était présent. On pourrait supposer que, la présence de Jésus-Christ sous les espèces eucharistiques ayant l'homme pour objet, Dieu fait cesser cette présence lorsque ces espèces sont dans un cas d'altération ou de destruction tel que celui qui nous occupe, et qu'alors par la volonté de Dieu elles redeviennent pain. Mais cette hypothèse est sans aucune utilité. Car encore une fois l'action de l'animal ne s'exerce que sur des apparences; et peu importe que le corps de Jésus-Christ les suive là où cet animal les emporte. C'est Jésus-Christ qui se déplace en suivant ces mouvements, c'est sa volonté souveraine qui les détermine; et ce n'est qu'à lui-même qu'il obéit, quand le pain consacré semble être le jouet d'un animal, comme alors qu'il se livre au profanateur qui foule aux pieds les espèces eucharistiques.

436. D. Si le mystère de l'Eucharistie n'a rien d'impossible, ne peut-on pas du moins nier l'utilité de son institution? Puisque, comme Dieu, Jésus-Christ est partout, qu'importe que son humanité habite ou non sur la terre?

R. Ce n'est pas à l'homme qu'il appartient de juger les vues de Dieu; et quand nous ne comprendrions pas directement le but de l'institution eucharistique, il suffirait que Dieu l'eût établie pour que nous dussions croire à son utilité. L'Eucharistie est la continuation de l'Incarnation; elle est la répétition permanente du Sacrifice de la Croix; enfin, c'est un signe sensible qui rappelle continuellement à l'homme ces deux mystères, et qui le fait participer d'une manière plus intime aux mérites de la sainte humanité de Jésus-Christ.]

Article V. *Le péché originel.*

§ I. — 437. D. L'homme peut-il pécher avant qu'il existe? L'enfant qui naît six mille ans après Adam a-t-il pu consentir ou ne consentir pas à sa prévarication? Comment un Dieu juste peut-il imputer un péché à ceux qui n'y ont eu aucune part?

R. Quand on réfléchit sur toutes ces objections, on voit clairement qu'elles sont fondées sur l'équivoque du mot *péché*. Pour ne pas distinguer le péché originel d'avec le péché actuel, on se fatigue à raisonner à perte de vue sur un fantôme. Le péché originel est une disgrâce dans laquelle nous naissons, 1° parce que nous sommes enfants d'un père criminel et dépouillés des avantages accordés à sa personne et à ses descendants; 2° parce que nos facultés ont été altérées et dépravées par cette privation et par la grande révolution opérée dans Adam, lorsque dans son péché il se tourna entièrement vers la créature (1); et par là l'image

(1) On lit là-dessus des réflexions fort raisonnables dans M. Nicole, *Instruction sur le symbole*, seconde inst., sect. 4, c. 2. Il y a des nations entières marquées par des qualités bonnes ou mauvaises qui s'y conservent et se propagent durant une longue suite de générations. L'amour de la vertu, ainsi que le libertinage, semblent être héréditaires dans certaines familles, et passent aux enfants non seulement par l'éducation et par l'exemple, mais encore par des dispositions naturelles qui naissent de la constitution physique. Sans doute que les idées et les sentiments des pères ne se communiquent pas aux enfants par *transfusion;* mais, comme dans les premiers, l'habitude de penser, de réfléchir, de comparer, de sentir les effets du vice ou de la vertu, agit sur les organes, cette disposition agit sur ceux de l'enfant. M. Nicole observe que l'influence du premier père sur ses enfants fut d'une toute autre conséquence. Les germes renfermés dans une plante s'altèrent et se corrompent dès que la pourriture s'empare de la plante qui les produit (*).

(*) « Nous ne devons pas, dit un auteur moderne, juger de la justice divine par la nôtre. La nôtre est une justice d'égal à égal; la divine est une justice de l'infini au fini, du créateur à la créature. Cependant notre justice même ne punit-elle pas les enfants des

de Dieu a été défigurée, ce maître de toute sainteté ne peut plus l'aimer ni y faire sa demeure. Dieu agit en quelque sorte comme un peintre habile et jaloux de la gloire de son art, qui, voyant un beau tableau gâté par la faute d'un valet infidèle, ne se contente pas de chasser le valet, mais ne soutenant pas la vue du tableau dégradé, l'éloigne de ses yeux et le place à l'écart. Nous avons tous les jours sous les yeux l'image de quelque péché originel dans les enfants des hommes coupables de crime d'état. Le sort constamment malheureux de certains peuples paraît être l'effet de quelque péché originel de ses ancêtres (1). Nous voyons des bénédictions originelles comme des malédictions originelles (2); telle est la bénédiction donnée à Abraham, à Jacob, à David, etc.

438. D. Comment le péché originel peut-il adhérer à l'âme, qui est l'ouvrage de Dieu; ou bien au corps, qui n'est qu'un assemblage de matière inerte et passive?

R. Le péché originel n'adhère ni à l'âme séparément ni au corps; il adhère à l'âme unie au corps, parce que l'âme et le corps réunis constituent la nature de l'homme, qui est dans la disgrâce de Dieu pour les raisons que nous venons de dire.

§ II. — 439. D. Quelque explication qu'on puisse donner du péché originel, ne s'y trouve-t-il pas encore des ténèbres qui fondent la nécessité de recourir à la foi?

R. Ces ténèbres, quelque épaisses qu'elles soient, ne peuvent cacher que la manière dont le péché originel nous est transmis, la nature de ce péché, et les vues de Dieu en le permettant; mais l'existence du péché est une chose incontestable, non seulement aux yeux du Chrétien, mais encore aux yeux du Philosophe.

440. D. Comment le Chrétien se doit-il convaincre du péché originel?

R. Toutes les preuves de sa foi le ramènent à cette croyance; tout ce qu'il voit dans les saintes Ecritures, tout ce qu'il apprend des vérités du Christianisme, suppose le péché originel. Douter de ce seul article, c'est ébranler le fondement de tous les autres.

441. D. La raison dépose-t-elle également en faveur du péché originel?

R. Il n'est guère possible de se dissimuler les preuves qu'elle en fournit. Car comment concilier dans l'homme tant de grandeur avec tant de bassesse, son ardeur pour les vrais biens, son amour pour la vérité, l'estime qu'il fait de la vertu avec tant d'attachement aux faux biens, tant de frivoles et d'avilissants désirs? Comment comprendre que l'homme soit toujours ainsi en contradiction avec lui-même s'il n'était pas survenu dans sa nature quelque dérangement considérable qui le porte sans cesse à ne pas faire, comme dit l'Apôtre (*Rom.* 7, 7), le bien qu'il veut, et à faire le mal qu'il ne veut pas? — Comment expliquer le contraste si frappant entre l'attention que nous donnons aux diverses sensations agréables qui affectent nos organes et la distraction qui fait perdre de vue l'auteur et le distributeur de toutes nos jouissances; ces efforts si marqués de la nature à pourvoir aux besoins et aux agréments de l'homme, mis en opposition avec le dépouillement et la pauvreté de son âme naturellement en proie à l'ignorance et aux vices dont elle ne se dégage qu'avec les plus grandes difficultés et jamais entièrement (1)?—Voyez ces débauches brutales, ces raffinements monstrueux du crime, ces épuisements suivis de la consomption et de la mort; voyez avec quelle fureur on se livre aux spectacles et aux illusions du siècle, tandis qu'on en connaît les suites redoutables et le peu de durée; avec quel empressement on se dévoue à un monde qu'on sait être perfide et traître; avec quelle facilité on viole les maximes de la religion qu'on révère et qu'on croit; avec quelle allégresse on sacrifie à un moment de folie une félicité éternelle qu'on attend; et concluez qu'un tel aveuglement, une telle inconséquence, si générale, si constante dans une si longue suite de siècles, ne peuvent être l'effet d'une raison pure et saine. — Si l'on ajoute à ces maux l'excès des infirmités et des misères auxquelles les hommes sont assujettis, qui pourrait expliquer, dit saint Augustin (*Lib.* 5 *cont. Julian.*, *s.* 83), le joug intolérable dont les enfants d'Adam sont opprimés? Comment croire qu'un Dieu bon et juste pût nous faire souffrir tant de maux, si le péché originel ne nous les avait attirés?

crimes de leurs pères, et n'avons-nous pas des lois qui dégradent de la noblesse non seulement le criminel, mais toute sa postérité? Ces lois ne nous paraissent pas injustes. »

(1) *Maledictus Chanaan, servus servorum erit fratribus suis.* Genes. 9.

(2) *Benedictio illius quasi fluvius inundabit. Quomodo cataclismus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes quæ non exquisierunt eum, hæreditabit.* Eccli. 39.

(1) Cette dégradation de l'homme paraît surtout dans les individus privés des lumières de la religion et des leçons propres à les rendre meilleurs, dans les Sauvages, par exemple, naturellement et presqu'invinciblement stupides et méchants. — Les enfants ne donnent-ils pas à chaque instant des marques visibles d'une perversité naturelle et innée? Les sophismes par lesquels un Philosophe fameux a combattu cette triste vérité s'évanouissent à la vue des preuves de fait qu'un esprit attentif saisit sans peine, et qui rendent palpable ce germe d'iniquité si fatal à l'homme, à moins que des leçons et des exemples contraires n'en préviennent ou n'en corrigent le développement. « J'ai vu, dit S. Augustin, un enfant qui ne savait pas encore parler, et qui déjà, avec un visage pâle et des yeux irrités, regardait l'enfant qui tettait avec lui. » On en a vu mourir de haine et de jalousie, parce qu'il leur était venu un frère ou une sœur. — Si l'homme est né bon, comme J. J. Rousseau le prétend, comment est-il devenu méchant? Par le mauvais exemple, dira-t-on, par la mauvaise éducation: mais cela suppose déjà la corruption existante; et c'est encore là un de ces paralogismes dont la philosophie moderne est remplie. — En général, quiconque a suivi attentivement la marche de la nature humaine y découvre les traces d'une méchanceté qui n'a rien de commun avec celle des brutes, et qui suppose évidemment la corruption de l'âme raisonnable. C'est sous ce point de vue que Bayle a pu dire en toute vérité que *l'homme est un animal plus monstrueux que les centaures et la chimère de la fable.*

Un Philosophe sensuel a beau nous dire qu'il ne voit pas grand mal dans le monde lorsqu'il se divertit à Londres ou à Paris : ce n'est point dans un bal ni dans un opéra qu'on doit juger des malheurs de l'humanité.

442. D. Ne voit-on pas, dans quelques climats heureux, des peuples qui semblent vivre dans l'état de pure nature? Tels sont, dit-on, les habitants de l'île Otahiti, qui ne connaissaient presque point la pudeur, et que des Philosophes regardent comme les hommes les plus heureux du monde?

R. Il est bien humiliant de devoir raisonner avec des gens qui vont chercher le bonheur chez des peuples sauvages, efféminés, abrutis par l'ignorance, la débauche et le crime. Ce prétendu état de nature pure est l'état d'une vraie corruption et d'un débordement abominable des mœurs. S'il est vrai que les Otahitiens (1) ou d'autres peuples sauvages ne connaissent presque point la pudeur, c'est qu'ils ont appris à ne la respecter pas, et que les sentiments les plus naturels et les plus forts s'affaiblissent et se détruisent peu-à-peu par des impressions et des habitudes contraires. L'homme colérique ne connaît pas les charmes de la douceur, l'ivrogne le mérite de la tempérance, l'avare le bonheur de la médiocrité, l'orgueilleux les douceurs d'une vie sans prétentions ; il faudra conclure que ces vices forment l'état de pure nature, et que ce que ces hommes vicieux ignorent est une invention humaine, un fruit de l'éducation. Il n'est pas plus difficile de comprendre comment la passion, l'habitude, l'éducation, peuvent affaiblir et étouffer peu-à-peu le sentiment moral, que de concevoir que ces mêmes causes peuvent émousser la sensibilité physique : dans l'un et dans l'autre cas, elles font violence à la nature. Eh! n'est-il pas tout simple que la nature ait inspiré à l'homme quelque réserve, quelque impression de modestie et d'embarras à l'égard d'une sensation humiliante par sa lutte impérieuse contre la raison, par les effets contradictoires à son but naturel, par les affligeants désordres qui en résultent dans tous les genres de choses? « Qu'on me permette, dit un auteur qu'on ne soupçonnera pas d'outrer les choses (2), une courte digression sur tant d'objets et de pratiques obscènes dont furent souillés tous les anciens mystères, et en particulier ceux de Bacchus. J'observerai d'abord que la pudeur n'est point une vertu de convention ; nous la devons à la nature, qui s'en sert pour rendre la beauté plus touchante et la laideur moins insupportable, quelquefois même intéressante. La garde de nos mœurs semble être confiée à cette pudeur innée, si favorable à

(1) L'auteur du *troisième voyage de Cook* les justifie entièrement sur ce point, et réfute victorieusement les horreurs que des relations fabuleuses et romanesques leur ont attribuées.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques et critiques sur les mystères du Paganisme, par M. le baron de Sainte Croix.* A Paris, 1784, 1 vol. in-8.

la propagation de notre espèce, et que le vice s'efforcerait en vain de grimacer (1). On dira sans doute que la religion avait consacré ces indécences; qu'y étant accoutumée de bonne heure l'imagination n'en pouvait être émue; enfin qu'il ne faut pas juger des mœurs des autres pays par les nôtres. Ces frivoles raisons sont détruites par l'expérience et les faits. »

443. D. Dieu n'aurait-il pas pu, indépendamment d'aucun péché, assujettir l'homme aux passions, aux douleurs et à la mort?

R. Il paraît certain qu'indépendamment d'aucun péché, Dieu pouvait créer l'homme sujet à la concupiscence, à l'ignorance, aux maladies et à la nécessité de mourir. La plupart des Théologiens soutiennent même la possibilité de l'état de *pure nature*, où l'homme, abandonné à la faiblesse et aux infirmités, n'aurait pas été destiné à la possession de Dieu, mais où il eût pourtant reçu les secours naturels nécessaires pour remplir ses devoirs, et mériter une récompense proportionnée à son état et à ses mérites (2).

444. D. Si Dieu pouvait, indépendamment d'aucun péché, assujettir l'homme à diverses misères, comment la raison est-elle forcée, par la considération de ces misères, de reconnaître l'existence d'un péché originel?

R. C'est que les misères auxquelles tout le genre humain est réellement assujetti, sont beaucoup plus grandes sans comparaison qu'elles n'eussent pu l'être dans un état de *pure nature*, où l'homme ne serait pas né pécheur : car, dans cet état, la justice et la bonté du Créateur eussent exigé de lui qu'il n'eût pas exposé l'innocence et la vertu de l'homme à des mouvements de concupiscence aussi violents que ceux auxquels le péché nous a assujettis, et qu'il ne l'eût pas abandonné à des douleurs, à des maux de toute

(1) Cette observation est vraiment remarquable. La pudeur est la seule affection de l'âme qu'on ne peut ni simuler ni imiter, dont l'expression est parfaitement involontaire, et qu'on tenterait aussi vainement de réprimer qu'on essaierait de la faire naître. Sénèque donne ici le défi à tous les histrions et acteurs de théâtre. *Artifices scenici, qui imitantur affectus, qui metum et trepidationem exprimunt, qui tristitiam repræsentant, hoc indicio imitantur verecundiam : dejiciunt vultum, verba submittunt, figunt in terram oculos; ruborem sibi exprimere non possunt.* Sen. Epist. XI.

(2) Parmi ces théologiens, ceux qui ont le plus approfondi la matière ont cru que cet état n'était possible qu'en prenant pour règle la puissance absolue de Dieu, mais non pas sa puissance ordinaire, qui ne contrarie pas, sans de grandes raisons, la nature des choses et une destination fondée sur des attributs essentiels. Or l'on sent bien que la dignité et même la nature d'un être spirituel et immortel capable de la possession de Dieu, et ne pouvant trouver le bonheur qu'en lui, suppose une destination différente de l'état de *pure nature*.... Du reste il suffit qu'un tel état soit absolument et extraordinairement possible pour faire évanouir quelques erreurs des derniers temps, qu'on peut même combattre avec succès sans entrer dans cette question.

espèce et à des malheurs aussi grands que ceux que nous éprouvons en conséquence du péché originel. C'est la pensée de saint Augustin que nous venons de rapporter (1).

445. D. Quand même l'homme se serait maintenu dans l'obéissance due au Créateur, n'aurait-il pas été réduit à souffrir beaucoup dans une terre où les peines sont inévitables? dira-t-on que l'homme innocent aurait été un

> . . . . Roi fainéant,
> Se contemplant à l'aise, admirant son néant?
> (*Sixième Disc. phil.*)

R. Il ne faut pas juger par l'état actuel de la terre de ce qu'elle était dans les premiers jours de son existence. Il est certain, par l'Ecriture et par la tradition générale de toutes les nations, que la malédiction prononcée contre l'homme a enveloppé tout ce qui lui appartenait et le globe même qui fait sa demeure. Cette malédiction est allée en croissant jusqu'au déluge (2), et ce terrible événement en fixa enfin les effets en les portant au point de dévastation et d'altération où nous les voyons. La terre, frappée de tant de coups, a souffert dans elle-même et dans plusieurs de ses productions des changements assortis à l'état et aux besoins de l'homme condamné à une vie pénible (3). Nous avons déjà observé que S. Pierre regardait la terre après le déluge comme une nouvelle terre. S. Paul nous représente toute la nature comme déplacée et affligée d'avoir perdu sa première situation, qu'elle espérait de reprendre lorsque l'homme, reproduit de ses cendres, recouvrera le don de l'immortalité (4). — Un travail modéré et adouci par la fidèle correspondance d'un sol fertile, aurait occupé les forces et l'activité de l'homme innocent. C'est Voltaire qui en fait un *roi fainéant*, l'Ecriture nous apprend tout le contraire (5). C'est une témérité, et de plus une grande faiblesse d'esprit de prononcer définitivement sur ce que nous aurions été à tous égards dans l'état d'innocence, de détailler tout ce que nous aurions fait, et tout ce que nous n'aurions pas fait. Si quelques Théologiens ont perdu beaucoup de temps dans la discussion de ces hypothèses pour ne nous donner que les fruits d'une imagination inquiète, il faut les plaindre, et ne les point imiter.

446. D. Pourquoi des preuves si simples et si convaincantes du péché originel ont-elles échappé aux sages du siècle?

R. Quand ils ont voulu voir clair, ils les ont vues comme les autres. Cicéron, dans son Hortensius, rapporte le sentiment des anciens, qui croyaient que nous naissions si faibles et si corrumpus, pour expier des crimes commis par nos âmes, avant qu'elles eussent été unies aux corps (1). Pline le naturaliste, considérant l'état de l'homme, se demandait si c'était donc un péché que de naître (2). Un poète païen trouvait un mystère inexplicable dans les contradictions et les essors opposés de sa volonté (3); un autre admirait son dégoût pour les choses permises et son attachement aux choses défendues (4), et attribuait ce désordre à un défaut de santé de l'âme, à une espèce de violence opposée aux droits de la raison et aux règles de la félicité, à une lutte désolante entre la concupiscence et l'esprit (5). Platon est celui de tous les Païens qui a parlé le plus amplement et le plus distinctement du péché originel. Ses livres sont remplis de témoignages rendus à cette grande vérité. « Autrefois, dit-il, ce qui participe en nous à la nature divine avait pendant un temps conservé toute sa vigueur et sa dignité; mais l'inclination vicieuse de l'homme mortel a pris enfin le dessus au grand préjudice du genre humain; de là sont venus tous les maux qui l'ont affligé (6). » Ailleurs il dit que la nature et les facultés de l'homme ont été changées et corrompues dans son chef dès sa naissance (7). Enfin il semble avoir entrevu le remède que Dieu destinait aux malheurs de l'homme, comme nous l'avons déjà observé (*N.* 201). Il ajoute, dans un autre endroit, qu'après cette catastrophe le monde eût été la proie de la confusion, si Dieu ne l'avait conservé (8). Timée de Locres, célèbre

(1) Cette considération théorique n'est pas sans quelque poids; toutefois il nous semble que la véritable raison qui oblige à admettre le péché originel n'est autre que la révélation. En dehors de la révélation, il n'y a, sur ce point comme sur bien d'autres, que des sentiments, des instincts, des conjectures. (L. D.)

(2) Après la première malédiction donnée à la terre, il est dit encore à Caïn : *Cum operatus fueris, non dabit tibi fructus.* Gen. 4. Il paraît, par différents autres passages, que le premier état de la terre a souffert des altérations successives. De là l'idée de l'âge d'or, d'argent, de fer, chez tous les peuples.

(3) La longévité patriarcale suppose que les premiers hommes vivaient dans des circonstances physiques plus avantageuses que les hommes qui leur ont succédé (L. D.)

(4) *Expectatio creaturæ revelationem filiorum Dei expectat. Vanitati enim creatura subjecta est non volens.... ipsa creatura liberatur à servitute corruptionis.... scimus enim quod omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc.* Rom. 8.

(5) *Posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur.* Gen. 2.

(1) *Ob aliqua scelera suscepta in vita superiore pœnarum luendarum causa nos esse natos.* Cic. in Hortensio. citat. ab Aug. contra Julian., l. 4, c. 15.

(2) *Animal cæteris imperaturum a suppliciis vitam auspicatur, unam tantum ob culpam, quia natum est.* Hist. nat., l. 7.

(3) *Odi et amo, quare id facio, fortasse requiris!*
Nescio, sed fieri sentio, et excrucior.
(*Catul.*)

(4) *Quod licet, ingratum est : quod non licet, acrius urit.*
(*Ovid.*)

(5) *Excute virgineo conceptas pectore flammas.*
Si potes, infelix. Si possem, sanior essem :
Sed trahit invitam nova vis : aliudque cupit
Mens aliud suadet. Video meliora, proboque,
Deteriora sequor. . . . .
(*L. 7 Métam., vers. 17.*)

(6) *Plato, in Critia.* Argum. p. 106 et 121 ad finem dial. edit. Lausan., 1578.

(7) *Plato, in Timeo.* Oper., t. 3, p. 90.

(8) *Politic.* p. 261, in Argum. et 273 dial.

pythagoricien, s'exprime dans les termes suivants : « Nous apportons le vice de notre nature de nos ancêtres, ce qui fait que nous ne pouvons jamais nous défaire de ces mauvaises inclinations qui nous font tomber dans le défaut primitif de nos premiers parents (1). » Les trois âges d'or, d'argent et de fer, reconnus de toute l'antiquité, marquent visiblement l'état d'innocence, l'état de l'homme jusqu'au déluge, et les temps qui suivirent. La croyance des trois états d'innocence, de péché, de rédemption, a été reçue chez toutes les anciennes nations; les Grecs, les Egyptiens, les Perses, les Indiens, les Chinois (2). Les Turcs professent très-distinctement la doctrine du péché originel (3), quoiqu'ils y aient mêlé un grand nombre de fables..... Bayle, toujours en guerre avec le Christianisme, rend quelquefois les armes à son ennemi, et professe les vérités qui prêtent le plus aux raisonnements de l'incrédulité. « L'histoire, dit-il, est le récit des malheurs et des crimes des hommes. Il n'y a point de ville sans hôpitaux ni potence, parce que l'homme est malheureux et méchant; mais pourquoi les Païens n'avaient-ils rien de bon à dire sur cela? ce n'est que par la révélation qu'on peut s'en débarrasser. » Voltaire (*Pensées, p.* 15) nous apprend la même chose : s'il s'égare comme Bayle, qu'il répète, souvent il revient, comme lui, sur ses pas. « Nous avouons, avec toute la terre, qu'il y a du mal sur la terre ainsi que du bien; avouons qu'aucun philosophe n'a pu jamais expliquer l'origine du mal moral et du mal physique. Disons que la révélation seule peut dénouer ce grand nœud que tous les Philosophes ont embrouillé... C'est le seul asile auquel l'homme puisse recourir dans les ténèbres de sa raison et dans les calamités de sa nature faible et mortelle. » Rien ne prouve mieux ces ténèbres que les variations de ce mobile écrivain sur l'état de l'humanité. Tantôt il trouve que tout est mal (4), et tantôt que tout est bien (5). La raison, aidée de la révélation, m'apprend que tout n'est pas bien, et que tout n'est pas mal; qu'il y a du bien et du mal; mais plus de mal qu'il n'y en aurait si l'homme n'était point disgracié et déchu de sa félicité primitive. En approfondissant les raisonnements des Manichéens, des partisans de la Métempsycose, des Fatalistes, des Epicuriens en tant qu'ils rejettent une providence, etc., on verra que ces erreurs ont pris leur source dans l'ignorance ou le désaveu du péché originel. Un mystère qui en explique beaucoup d'autres qui sans lui resteraient dans une nuit profonde est d'une croyance bien raisonnable et bien avantageuse à la paix de l'esprit. Si ce mystère n'existait pas, les Philosophes prétendraient qu'il doit être (1).

(1) *De nat. mundi.* Plat. oper., t. 3, p. 103.
(2) *Voyez* le Discours de Ramsay sur la Mythologie, 2ᵉ part., p. 88, 108, 120, 127, 135.
(3) *Voyez* la Bibliothèque orientale d'Herbelot au mot *Mériam*, p. 583. — Maracci Prodrom. ad refut. Alcor. part. 4.
(4) Poëme sur la ruine de Lisbonne, etc. — Candide ou l'Optimisme, etc.
(5) Sixième Discours philos.

447. D. Ces réflexions ne devraient-elles pas mettre le dogme du péché originel à l'abri de toute contestation?

R. Prenez, dit Saint Augustin (*L. de Agono christiano*), avec les incrédules tel biais qu'il vous plaira, accordez-leur ceci, départez-vous de cela, supposez le contraire de ce qui est, et mettez les choses dans l'état où ils prétendent qu'elles devraient être; ils ne seront pas plus contents qu'auparavant, ils trouveront de nouvelles objections, et les difficultés deviendront plus fortes. De quelque manière que Dieu eût arrangé les choses, les Philosophes ne pouvaient rester en arrière. *Si aliter fecisset, similiter vestræ stultitiæ displiceret.* Cette observation de S. Augustin est le résultat de l'expérience. Elle est applicable à toutes les difficultés de la religion; ce Père l'avait trouvée dans l'Evangile (2).

§ III. — 448. D. La doctrine du péché originel était-elle établie chez les Juifs?

R. Si les Juifs d'aujourd'hui, devenus ignorants au prodige, semblent ne reconnaître d'autre effet du péché originel que les malheurs de l'homme, il est certain que leurs ancêtres ont été instruits de ce dogme comme les Chrétiens. On en trouve dans l'Ecriture des preuves sans réplique (3). Le Thalmud en parle très-clairement; et quoique ce livre soit rempli de fables, il renferme plusieurs anciennes traditions : ses auteurs ont sans doute connu la croyance générale de la nation. Le quatrième livre d'Esdras renferme quelques passages remarquables qu'on peut regarder comme une petite théologie du péché originel (4). Il est vrai que ce livre n'est pas canonique; mais il est dépositaire des sentiments des anciens Juifs. On peut consulter sur ce sujet l'ouvrage de Pierre Galatin, *De arcanis catholicæ veritatis*, l. 6, c. 1, a. 10.

449. D. Par quel moyen les Juifs et les Gentils se purifiaient-ils de la tache du péché originel avant l'arrivée de Jésus-Christ?

R. Quoique les Théologiens ne soient pas

(1) Voyez de solides réflexions sur ce sujet dans l'*Ami des hommes*, 3ᵉ part., traité de la popul., ch. 6.
(2) *Cui similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt? Similes sunt pueris sedentibus in foro et loquentibus ad invicem et dicentibus : cantavimus vobis tibiis et non saltastis : lamentavimus et non plorastis..... et justificata est sapientia a filiis suis.* Luc. 7. *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris.* Psal. 50.
(3) *Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine? Nonne tu qui solus es?* Job 14. *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum : et in peccatis concepit me mater mea.* Psal. 50. Voyez une excellente dissert. de M. Bossuet sur ce passage. Dissertation 7 sur les Psaumes.
(4) *Cor enim malignum bajulans primus Adam, transgressus et victus est, sed et omnes qui de eo nati sunt. Et facta est permanens infirmitas et lex cum corde populi, cum malignitate radicis; et discessit quod bonum est et mansit malignum.* 4 Esd. 3. *Quoniam granum seminis mali seminatum est in corde Adam ab initio : et quantum impietatis generavit usque nunc*, etc. Ibid. c. 4. *O tu quid fecisti Adam? Si enim tu peccasti, non est factus solius tui casus, sed et noster qui ex te advenimus*, etc. Ibid. c. 7.

d'accord dans la détermination de ce moyen, les uns assignant la circoncision, et les autres la rejetant pour des raisons qui nous paraissent solides, il est indubitable que Dieu avait agréé quelque rit qui fût le prélude du baptême, et qui en prévînt les effets; mais il peut se faire que ce rit ne fût pas exclusivement déterminé; peut-être une prière faite sur les enfants, une offrande, un sacrifice fait en leur nom, une présentation au temple, la marque de la lettre *thau* (1), la circoncision, etc., pouvaient-ils indifféremment avoir cet effet par l'intention de ceux qui les employaient? Quoi qu'il en soit, il paraît que les Juifs ont su que le baptême remplacerait le rit qui expiait chez eux le péché originel; on peut même croire, sur un passage d'Ezéchiel, qu'ils avaient une espèce de baptême figuratif, qui anticipait en quelque sorte sur le baptême de Jésus-Christ (2); l'idée qu'ils avaient du Messie renfermait un baptême solennel et souverainement efficace, qui devait purifier les hommes, comme on voit par le chapitre treizième du prophète Zacharie. De là vient qu'ils demandaient à S. Jean-Baptiste : Pourquoi baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, son précurseur, ni ce prophète que nous attendons depuis tant d'années pour nous baptiser (3)?

§ IV. — 450. D. Le baptême n'est-il pas un rit religieux imité des Païens?

R. Avant que d'avancer un propos de cette nature, nos Philosophes doivent renverser toutes les preuves du Christianisme : tandis qu'elles subsisteront, les gens instruits ne verront dans cette idée qu'une imagination aussi frivole qu'impie. S'il y a eu, et s'il y a encore des ablutions chez différents peuples de la terre, c'est que ces peuples ont été persuadés que l'homme était coupable, et que l'ablution du corps était une expression naturelle de la purification de l'âme, et de la nécessité de mener une vie exempte de souillure. Mais aucun peuple n'a attribué à ces ablutions les vertus du baptême. On se lavait chez les Juifs; on purifiait tantôt le corps, tantôt les habits; mais le sacrement de régénération n'était certainement pas établi chez eux. Lorsque S. Jean prêcha la pénitence, il institua une sorte de baptême beaucoup moins parfait que celui de Jésus-Christ; la cérémonie de Jean promettait ce que le sacrement de Jésus-Christ exécutait. Jésus-Christ ne pouvait rien prescrire dont l'exécution fût plus aisée et la matière plus universellement répandue : quelques paroles et un peu d'eau. Tout autre rit eût été moins expressif et moins mesuré sur l'étendue du besoin. Tout signe est indifférent par lui-même : c'est l'objet ou le motif qui le rendent saint ou impie; et dès que Dieu a attaché sa grâce à un signe, il est alors une source de salut. On se prosterne dans tous les temples du monde, il ne s'agit que de savoir devant quel Etre on doit se prosterner. Les paroles qui accompagnent le baptême et qui le constituent le distinguent essentiellement de tous les usages des nations, et en font exclusivement le sacrement des Chrétiens et de la régénération des hommes à la grâce.

§ V. — 451. D. Quelque aisée que soit l'administration du baptême, n'est-il point absolument hors du pouvoir des enfants qui meurent sans l'avoir reçu? et n'est-il pas contraire aux attributs de Dieu de réprouver des hommes pour n'avoir pas été purifiés par un moyen qu'il leur était impossible d'employer?

R. 1° Pour se convaincre que le sort des enfants morts sans baptême n'est pas celui des adultes qui ont abusé de leur liberté et de la grâce, il n'y a qu'à lire les motifs du jugement de Dieu contre les réprouvés, on verra que les enfants n'y sont pas compris (1). — Quelque soit leur état, et quelque peine qu'ils puissent en avoir, ils ne sont pas assez malheureux, dit S. Augustin, pour ne regarder pas l'existence comme un bienfait (2). S. Thomas, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nice, etc., ont établi la même doctrine (3). S'il y a des Théolologiens qui pensent autrement c'est un sentiment particulier qui n'est rien moins qu'une décision de l'Eglise : ils s'engagent sans doute à le concilier avec les notions que nous avons de la Divinité.

2° Ces enfants ne sont pas aggrégés au nombre des élus, ils sont exclus du royaume des cieux; mais Dieu est-il injuste pour ne pas leur donner ce qui ne leur est dû à aucun titre?

3° Promettre aux descendants d'un ministre disgracié la restitution de ses biens sous une condition que la négligence ou l'infidélité des parents ne remplit pas, et qui est quelquefois empêchée par des agents naturels liés à la marche générale du monde, toujours préférable au bien du particulier, c'est l'effet d'une grande clémence bien loin d'être une injustice. On peut voir d'excellentes réflexions sur cette matière dans le second livre de la *Vocation des Gentils*, attribué par quelques-uns à S. Léon, et par d'autres à S. Prosper, qu'on plaçait autrefois entre les ouvrages de S. Ambroise (4).

(1) Voyez le chap. 9 d'Ezéchiel. Cette lettre imitait la figure de la Croix. Il y a sur cette matière des observations savantes et curieuses, dans les *Mœurs des Américains comparées avec les mœurs des premiers temps*, par le P. Lafiteau, t. 1, p. 443.

(2) *Quando nata es, in die ortus tui.... aqua non es lota in salutem, nec sale condita.* Ezech. 16.

(3) Joan. 1, 25. *Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias* (Joannes Baptista, in spiritu et virtute Eliæ), *neque propheta* (ille propheta, ὁ Προφήτης de quo Deuteron. 18, in lege et prophetis promissus)? *Vide Emm. Sa. Mariana*, etc., *in. 1 cap. Joan.*

(1) *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.... Esurivi enim et non dedistis mihi manducare*, etc. Matth. 24. *Quantum glorificavit se et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum.* Apoc. 18. *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit in suo corpore, sive bonum, sive malum.* 2 Cor. 5.

(2) *Non dico parvulos sine Christi baptismo morientes tanta pœna plectendos esse, ut eis non nasci profuisset.* L. 5 in Julian., c. 8.

(3) S. Thomas in 2. d. 33, q. 2, a. 2. Greg. Naz. Serm. in. sac. lavacrum. Greg. Nic. orat. de infant.

(4) *Providentia quidem pari et bonitate generali, sed*

Article VI. *La Résurrection des morts.*

§ I. — 452. D. Quel rapport la résurrection des morts a-t-elle avec les autres articles de la foi chrétienne?

R. Ce dogme est tellement lié avec celui de l'immortalité de l'âme, que les adversaires de l'un ont toujours combattu l'autre, et qu'il a toujours paru suffisant d'en établir un pour les établir tous les deux. C'est sans doute pour cela que les incrédules de tout temps se sont si fortement élevés contre la foi de la résurrection; car, selon la remarque de saint Augustin, il n'y a point d'article de la croyance catholique qui ait été combattu avec tant d'acharnement (1). Spinosa assurait que, s'il pouvait se persuader la résurrection d'un mort, il déchirerait son système (2). Les Apôtres au contraire, par la même raison et dans la vue d'une conséquence tout opposée, faisaient de la résurrection des morts le sommaire de leur prédication et le but des espérances du Chrétien. Presque toutes les fois *qu'ils* parlent de Jésus-Christ ils l'annoncent comme le juge des vivants et des morts, et le Sauveur lui-même renvoie sans cesse les hommes à ce redoutable jour de la résurrection, qui est celui du jugement éternel.

§ II. — 453. D. Quelles difficultés les incrédules opposent-ils à la résurrection des morts?

[R. Ces difficultés qu'on présente sous plusieurs formes se réduisent à la transmutation et aux échanges continuels que les corps font entre eux de leurs éléments constitutifs, ce qui semble rendre impossible la récomposition de plusieurs corps qui se sont successivement formés avec les mêmes éléments.

Il est de fait que les corps organisés sont composés d'une matière qui ne fait que passer pour ainsi dire, qui se renouvelle sans cesse et devient successivement partie intégrante de mille composés nouveaux. L'herbe qui végète s'alimente au moyen de l'acide carbonique, de l'eau et de l'ammoniaque qu'elle rencontre dans l'air; or ces trois principes proviennent des animaux; l'eau et l'acide carbonique sont en grande partie le produit de notre respiration; le carbone qui fait la base de l'acide est pris à notre sang veineux à travers le tissu pulmonaire. Ainsi notre propre substance sert à alimenter le végétal, qui à son tour servira de nourriture soit à nous-mêmes soit à d'autres hommes, ou bien deviendra la pâture des animaux dont la substance passera à son tour dans notre estomac, et s'assimilera à la nôtre. Le corps humain qu'on dépose dans la terre s'y décompose en presque totalité; la partie solide du squelette, qui forme environ le 10e de la masse totale, s'y conserve à grand'peine; tout le reste de la substance du cadavre repasse à l'état gazeux, et sous cette forme alimente l'herbe du cimetière. Mais cette herbe sera broutée par la dent du bétail; mais des troupeaux entiers vivront sur le gazon qui couvre les champs de bataille; et l'homme, dont ces animaux deviendront la proie, et qui fera son pain avec les épis que ce sol a engraissés, s'assimilera donc la substance d'une génération d'autres hommes, et la transmettra par les mêmes voies à la génération suivante.

Il en résulte que les molécules matérielles qui faisaient partie du corps d'un homme au moment de sa mort feront partie du corps d'un ou de plusieurs autres hommes, même au moment de la mort de chacun. L'anthropophagie favorise ces résultats et augmente, s'il est possible, la difficulté. Qu'un sauvage mange un de ses ennemis, et que peu d'heures après il tombe frappé par une balle ou soit mangé à son tour, il est manifeste que les mêmes parties appartenaient au corps du sauvage et de sa victime au moment de leur mort respective. Dès lors, il semble évident que chacun ne peut ressusciter avec le corps qu'il avait au moment de sa mort, puisque les mêmes particules leur ont appartenu successivement, et qu'ils ne peuvent les posséder tous deux à la fois.

On peut encore fonder une difficulté sur ce que certains hommes sont privés au moment de leur mort, et souvent depuis longtemps, de quelques-uns de leurs membres. Ressusciteront-ils sans bras, sans jambes, sans nez, etc.? et si l'on veut que leurs membres absents leur soient restitués au jour de la résurrection, on fera observer que ces membres ont subi une décomposition et des métamorphoses successives qui en ont assimilé la matière au corps de certains autres hommes; ce qui rentre dans la difficulté ci-dessus.

454. D. Eh bien! ces difficultés ont-elles une solution satisfaisante?

R. Pour les faire évanouir il suffit de citer le texte de S. Paul au sujet de la résurrec-

multimodo opere, diversaque mensura.... nemo autem putaretur non innocens nasci, nisi etiam talibus esset noxium non renasci.... cujus sententiæ rigor dum etiam circa tales non resolvitur, quam magnum illud peccatum fuerit, demonstratur.... De immaturitate vero mortis non est ratio conquerendi, cum semel in naturam nostram per peccatum ingressa mortalitas obnoxium sibi omnem vitæ nostræ fecerit diem. Esset enim quoniam secundum aliquem modum immortalis dici homo posset, si esset tempus intra quod mori omnino non posset;... non autem latet, quantum cordibus fidelium desidiæ gigneretur, si in baptisandis parvulis nihil de cujusquam negligentia, nihil de ipsorum esset mortalitate metuendum.... hac vero tam inamissibili felicitate infantium vehementissime opinio illius roboraretur erroris, qui gratiam Dei secundum merita hominum dari, audet contra fidem catholicam prædicare. Videretur quippe inculpabili innocentiæ hoc tota æquitate deberi, ut neminem eorum adoptio præteriret quos nullus reatus perstringeret.... nunc autem occulta quidem Dei dispositione, sed justa sic ostenditur, et quid conferat gratia, et quid prævaricatrix mereatur natura, ut nec contra donum elevetur superbia, nec contra periculum cesset industria, etc. Lib. 2, De vocatione Gentium. Le style de cet ouvrage est favorable au sentiment de ceux qui l'attribuent à S. Léon.

(1) *In nulla re tam vehementer contradicitur fidei christianæ, quam de resurrectione mortuorum.* August.

(2) J. J. Rousseau juge au contraire que la résurrection n'a rien de surprenant, *puisque*, dit-il, *on a le secret de ressusciter les noyés, et qu'on cherche celui de ressusciter les pendus.* [On cherche!..... Bon courage!]

tion (1). Pour faire comprendre la succession du corps décomposé par la mort et du corps régénéré par la résurrection future, il compare le premier au grain qu'on jette en terre, qui y pourrit et y meurt, mais qui est remplacé par un autre tout à fait semblable, mais au fond différent. « Le corps que vous jetez en terre, n'est pas celui que vous recueillirez sur l'épi qui lui succèdera. » *Et quod seminas, non corpus quod futurum est, seminas.* La comparaison est incomplète en ce sens que le grain de blé qui succède au grain mort en terre lui est comparable sous tous les rapports, et en a toutes les propriétés ; tandis que les corps après la résurrection auront des propriétés différentes. Au corps animal, dit S. Paul, succèdera un corps spirituel, tel que celui de Jésus-Christ (2). Mais la comparaison de l'Apôtre exclut l'identité absolue du corps déposé en terre et du corps qui lui succèdera à la résurrection. Cela posé, rien n'est plus facile que de comprendre comment Dieu pourra composer à chaque homme un corps qui lui sera propre.

Cette manière d'envisager les choses donne naissance, à ce qu'il semble, à une autre difficulté. Si le corps de l'homme après la résurrection n'est pas identiquement le même que celui qu'il avait au moment de sa mort, ce n'est plus le même homme, et l'unité de personne est détruite. Mais cette objection s'évanouit devant des faits tirés de l'ordre actuel de l'existence humaine. Le corps d'un même homme se renouvelle sans cesse ; et après un certain temps, il ne reste plus un atome de la matière qui le constituait d'abord. Le corps de l'adulte est composé de molécules tout à fait différentes de celles dont se composait le corps de l'enfant ; le vieillard n'a plus rien de ce qui entrait dans le corps de l'adulte. Et néanmoins l'enfant, l'adulte et le vieillard, l'enfant qui sort du sein de sa mère, et le vieillard qui se couche dans la tombe, sont la même personne et moralement le même corps. C'est la même personne, parce qu'elle a toujours la conscience de son identité ; c'est la même intelligence unie à des organes que le renouvellement de leur substance n'empêche pas d'être le domaine exclusif de la même âme ; de former avec elle un tout distinct qui ne se confond avec aucun autre. Ainsi le nouveau corps substitué à celui qui le précédait et revêtu de propriétés différentes n'empêchera pas la parfaite identité de l'homme, quand bien même il n'y entrerait pas un atome de la matière qui composait le corps terrestre. A ce point de vue, l'on comprend que les hommes incomplets ou affectés de quelque infirmité ne seront plus dans le même état après la résurrection. Pour ce qui est des qualités physiques, telles que la beauté et la laideur, la force et la faiblesse,... ce sont des manières d'être qui ne sont que relatives ; l'homme ici-bas est affecté et impressionné diversement par ces qualités matérielles, parce que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi, mais après la résurrection, ces qualités passagères cesseront d'avoir un sens et seront absorbées par les propriétés nouvelles dont les corps seront revêtus.

455. D. Mais ne résulte-t-il pas quelque chose d'absurde de cette spiritualité qui doit être le partage des corps après la résurrection ? Ces propriétés nouvelles dont ils seront doués ne sont-elles pas incompatibles avec celles de la matière ? Ainsi les corps se transporteront, à la manière des esprits, là ou voudra l'âme qui les animera ; pour eux, il n'y aura pas d'obstacle ; et puisqu'on les compare au corps de Jésus-Christ, qui entra dans le cénacle, les portes fermées, il en résulte que la matière pourrait pénétrer la matière ; ce qui détruit cette propriété *essentielle* de l'impénétrabilité reconnue par tous les physiciens.

R. On peut répondre à cette objection de bien des manières.

1° Nous sommes en droit de lui opposer cette obscurité complète qui enveloppe pour nous l'essence de la matière et ses propriétés possibles. Nous répéterons qu'à défaut de connaissance complète sur la nature de la matière et de l'espace, on ne peut rien affirmer ou nier d'une manière absolue, si ce n'est l'incompatibilité de la matière avec des attributs *simples*, tels que la pensée.

2° En considérant même l'impénétrabilité comme essentielle à la matière, on peut admettre que les corps traversent les corps, ne fût-ce qu'au moyen des vides que tous contiennent. Pour employer une comparaison qui, quoique très-grossière sans doute, est propre à donner une idée de cette possibilité, une matière gazeuse ou liquide traverse une masse de grès, et reparaît entière de l'autre côté. Sans doute, dans le système *actuel*, où tout est grossier et incomplet, un solide ne traverse pas un autre solide, surtout instantanément ; mais il n'est pas certain que dans un tout autre système la chose ne puisse avoir lieu. Cela dépend évidemment et uniquement de l'état des forces moléculaires ; or on peut faire sur leur état une foule d'hypothèses, et les mettre tout à fait à la discrétion de l'homme ressuscité.

3° Il y a une autre manière de concevoir comment la matière ne fera pas obstacle à la matière, toujours en admettant l'impénétrabilité comme essentielle aux corps. Prenons pour la faire comprendre, un exemple comme celui qu'on a cité, savoir, l'apparition de Jésus-Christ dans le lieu où étaient enfermés les apôtres, malgré l'obstacle que lui opposaient les portes et les murs. Dieu pouvant créer et détruire à volonté, et pouvant exécuter cette double action dans un instant indivisible, on peut admettre que les murs du cénacle ont été anéantis instan-

(1) Sed dicet aliquis : Quomodo resurgent mortui, qualive corpore venient ? Insipiens, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur. Et quod seminas, non corpus quod futurum est, seminas, sed nudum granum, utputa tritici, aut alicujus cæterorum. Deus autem dat illi corpus sicut vult, et unicuique seminum proprium corpus (1 *Cor.* 15, 35-38).

(2) Seminatur corpus animale, surget corpus spirituale (*Ibid. v.* 44).

tanément, puis instantanément recréés, de manière à permettre le passage du corps de Jésus-Christ dans l'intervalle de ces deux actions. On peut supposer de plus que ces trois faits se sont produits dans un instant indivisible, de telle sorte que les apôtres n'ont pu en avoir la perception, ainsi que cela a lieu pour certains phénomènes physiques qui sont tellement rapides qu'ils échappent à nos sens ; et certes ce terme de comparaison est encore infiniment grossier. On voit donc que les obstacles matériels, s'il pouvait y en avoir de tels pour les corps régénérés, ne nuiront en rien au mouvement de ces corps, puisque Dieu peut par une action du genre de celle que nous venons de signaler, les supprimer instantanément pour les reproduire de la même façon. Et pour que cette action ait lieu partout et d'une manière incessante il suffit d'une pensée divine, ce qui répond à cette objection des esprits étroits que ce serait obliger Dieu à créer, *détruire* et recréer continuellement pour la *satisfaction* des hommes ressuscités.

Les deux solutions que nous venons de donner sont satisfaisantes ; car elles sont l'expression de faits évidemment possibles. Mais les deux suivantes leur sont préférables à tous les égards.

4° Ce qui précède suppose l'impénétrabilité comme essentielle à la matière, et cette idée a été jusque à présent celle de tous les physiciens. Or cette idée est très-contestable ; elle est même probablement fausse, pour ne rien dire de plus. D'abord elle est absolument gratuite, on ne produit en sa faveur aucune raison réelle : car elle ne repose absolument que sur ce fait général, que jamais un atome de matière n'en pénètre un autre ; mais de ce qu'il en est ainsi *actuellement* il ne s'ensuit pas que le contraire ne puisse avoir lieu. Or il n'y a pas le plus petit argument qui tende à infirmer la possibilité de ce contraire. Affirmer que l'impénétrabilité des corps leur est une propriété essentielle, c'est donc affirmer une proposition gratuite, et par conséquent chacun est en droit de *supposer* le contraire de cette proposition. Mais non seulement il est permis de *supposer* que l'impénétrabilité n'est pas essentielle à la matière, mais de plus il existe des considérations graves qui rendent l'hypothèse de sa contingence extrêmement probable, pour ne pas dire certaine.

Il est aisé de reconnaître en effet que l'organisation de l'univers tel que Dieu l'a voulu exigeait qu'il douât d'impénétrabilité les molécules de la matière, si ces molécules ne jouissaient pas par elles-mêmes de cette propriété. Supposons en effet la matière actuellement pénétrable ; comme il existe nécessairement des forces d'attraction entre ses molécules, sans quoi celles-ci ne pourraient constituer ces agrégats que nous nommons les *corps*, deux atomes soumis à cette action réciproque se rapprocheraient jusque à coïncidence complète, et n'occuperaient plus toutes deux que le même espace infiniment petit. Une troisième molécule coïnciderait avec ces deux-là pour la même raison ; puis une quatrième, et ainsi des autres ; tous les corps se réduiraient donc à une seule molécule d'espace. Dans les actions qui les amèneraient en contact réciproque, l'impulsion serait impossible ; le corps frappant se confondrait avec le corps frappé, et le mouvement n'existerait pas ; mais cette dernière considération et beaucoup d'autres sont parfaitement superflues, après ce résultat immédiat que tous les corps se réduiraient à des atomes. L'organisation du monde exigeait donc une force qui contrariât ces tendances ; elle exigeait donc que les corps fussent doués *actuellement* d'impénétrabilité. Il n'en résulte pas nécessairement, il est vrai, que cette propriété ne préexistât pas à l'emploi que Dieu pouvait en faire. Mais quand nous voyons d'une part qu'il n'existe aucune raison à l'appui de l'hypothèse de sa nécessité, que d'autre part Dieu devait la produire comme instrument nécessaire à son œuvre, si elle n'existait pas déjà préalablement, il en résulte une raison suffisante de croire qu'elle a été produite ; donc l'impénétrabilité de la matière est probablement contingente ; et l'on peut dans la question qui nous occupe, se placer solidement sur ce terrain. Dès lors la difficulté dont il s'agit disparaît complètement (1).

5° Rien n'est plus rationnel et plus conforme à la doctrine de la plupart des Philosophes catholiques, que ce principe que nous avons soutenu au commencement de cet ouvrage : savoir, que Dieu conserve tous les êtres créés, par une action *positive ;* ou autrement que chaque instant de leur existence est le résultat d'une création qui succède à une création antérieure : car l'existence d'un être à un instant donné ne saurait être une raison de son existence dans l'instant qui suit. Il est évident d'ailleurs que deux instants consécutifs de l'existence d'un même être sont deux choses distinctes : or comme à toute chose il faut *une raison d'être,* ces deux existences instantanées ont chacune leur cause ; mais comme les deux effets sont de nature identique, la cause est aussi la même pour chacun, ou autrement ils sont le produit de deux actions égales et semblables. L'existence d'une créature quelconque n'est donc qu'une création continue, et l'action divine s'exerce pour la produire à chaque instant indivisible de cette existence. De plus il est évident que ces créations infinitésimales qui se succèdent d'une manière continue, peuvent, pour les êtres susceptibles de localisation, être produites dans des lieux différents. Ainsi un corps qui existe dans un point donné A, à un instant donné, et qui n'a plus de raison d'exister dans l'instant suivant, est créé de nouveau dans ce second instant, qu'aucun intervalle d'ailleurs ne sépare de celui qui précède ; mais il est créé au point B,

(1) Ces considérations sur l'impénétrabilité de la matière, et celles qui suivent immédiatement peuvent fournir des moyens solides dans les discussions sur le mystère de l'Eucharistie.

au lieu de l'être au point A. La transmission de l'existence se fera donc en des lieux différents ; et l'on voit, cela posé, que cette transformation de l'existence locale est sans rapport avec les obstacles matériels qui séparent A et B, et par conséquent n'est pas de nature à être arrêtée par ces obstacles. Ainsi rien n'empêche qu'un corps solide ne traverse un autre solide en ce sens. Traverser les murs d'une chambre close, c'est exister *hors* de cette chambre, puis exister immédiatement dans l'intérieur, par l'effet de deux créations contiguës mais successives, lesquelles sont respectivement produites à l'extérieur et à l'intérieur. Il a plu à Dieu d'assujettir l'existence des corps dans le système de la nature actuelle à des conditions qui restreignent le champ local de ces créations ; mais ceci n'est qu'un fait actuel et voulu, un fait passager, et même un fait complexe et d'un ordre moins simple que l'ordre des faits contraires. D'après cette théorie, rien n'est plus facile à concevoir que cette mobilité extrême dont jouiront les corps glorieux, et qu'aucun obstacle matériel ne sera capable d'arrêter. Cette mobilité sera égale à celle des esprits, en ce sens que les plus grands espaces s'anéantiront pour eux : car là où l'homme régénéré voudra être, là il sera immédiatement ; parce que c'est là que Dieu exercera son action créatrice. C'est en ce sens surtout que les corps après la résurrection méritent d'être appelés des corps spirituels.

456. D. Les corps ressuscités seront-ils immuables ? Nous voyons la matière en continuelle transformation ; n'en sera-t-il pas de même dans la vie future ?

R. Les métamorphoses de la matière ne sont qu'un fait actuel, et il en est de même de toutes les fonctions de l'organisme. Mais il est aisé de concevoir que les corps régénérés resteront dans l'état où Dieu les aura mis primitivement. Ils n'éprouveront ni altération ni perte ; ils n'auront besoin par conséquent d'aucune réparation. Tout cela est trop aisé à concevoir pour que nous devions nous y arrêter.

457. D. N'est-il pas dit, qu'au jour du jugement tous les hommes seront rassemblés dans la vallée de Josaphat ? Ce n'est cependant qu'un lieu fort étroit où il n'est pas possible que tous les hommes puissent être renfermés.

R. Il est inutile de s'occuper, comme on l'a fait, de l'étendue de cette vallée comparée au nombre des hommes qu'elle serait appelée à contenir. Le passage du prophète Joël qui a inspiré cette idée doit être pris dans un sens purement métaphorique. La vallée de Josaphat était le cimetière de la ville de Jérusalem ; lorsque Dieu dit qu'il rassemblera les peuples dans la vallée de Josaphat, c'est l'équivalent de cette phrase, qu'il rassemblera les hommes dans leurs cimetières, ou, en d'autres termes, qu'il ouvrira tous les tombeaux. On a donné encore d'autres interprétations allégoriques dans le détail desquelles il est inutile d'entrer.

§ III. — 458. D. La foi de la résurrection, qui présente à l'esprit de l'incrédule tant de matière à disputer, n'a-t-elle pas un effet plus heureux sur le cœur du Chrétien ?

R. Elle est pour lui le principe de la plus douce consolation ; car, indépendamment du rapport qu'elle a avec l'immortalité de l'âme, comme nous l'avons observé, l'amour qu nous avons naturellement pour notre corps, doit nous rendre bien cher le dogme de la résurrection future. Quoi de plus triste, quoi de plus affligeant, que de savoir que ce corps sera bientôt la proie de la mort, et qu'au moment où elle aura frappé ce coup fatal, dont rien ne peut nous garantir, il sera jeté dans le sein de la terre comme un objet d'horreur, qu'il y sera bientôt rongé des vers, dissous par la pourriture, et qu'il finira par être réduit à une poignée de cendre ! Quoi de plus effrayant et de plus douloureux que de savoir que le moment de cette affreuse destruction n'est pas éloigné ; qu'il ne faut qu'une altération dans nos humeurs, une obstruction cachée qui se forme insensiblement dans quelques-uns de nos organes nécessaires à la vie, pour nous précipiter en un instant dans la région des morts ! Et qui serait capable de goûter un seul moment de joie et de plaisir si l'on y pensait ! Qui ne serait dégoûté pour toujours de tous les soins qu'il donne à la conservation de cette chair mortelle, s'il venait à songer qu'il ne fait que préparer des aliments aux vers qui naîtront d'elle-même pour la dévorer ! Non, il n'y a rien ni dans l'éclat de la naissance, ni dans les faveurs de la fortune, ni dans les raisonnements de la philosophie, qui puisse nous consoler d'un si grand malheur. La seule religion vient ici réparer les désastres de la nature. Si le Chrétien est sûr de mourir, il est également sûr de ressusciter. Ne vous affligez donc pas, disait S. Paul aux Chrétiens de Thessalonique, de la destruction prochaine de votre corps, comme ceux qui n'ont aucune espérance : *Ut non contristemini sicut et cœteri qui spem non habent* (1 *Thess.* 4). Les ravages de la mort vous paraissent irréparables ; mais Dieu saura les réparer. Persuadé des vérités de la foi, lorsque le Chrétien jette les yeux sur ces amas de têtes décharnées et d'ossements épars que l'on aperçoit dans les lieux destinés à la sépulture des morts, tout cela, dit-il, revivra un jour pour ne plus mourir ; tous ces tristes débris de notre mortalité reprendront leur première forme ; il n'y a que les insensés qui s'imaginent que les hommes sont anéantis par la mort : *Visi sunt oculis insipientium mori* (*Sap.* 3). C'est l'épitaphe que l'on pourrait graver sur la sépulture de tous les humains.

ARTICLE VII. *L'Enfer.*

§ I. — 459. D. Comment les incroyants ont-ils raisonné au sujet de l'enfer ?

R. Les uns ont nié sans détour qu'il y eût un enfer, les autres se sont bornés à rire de la nature des peines qui y sont destinées aux réprouvés ; la plupart se sont réunis contre l'éternité du supplice destiné aux méchants.

460. D. Par quelles armes doit-on com-

battre ces différents incrédules, et d'abord ceux qui ne reconnaissent absolument point d'enfer ?

R. Dès que l'homme adhère à la croyance d'un Dieu, et que la nature n'a point cessé de lui enseigner son auteur, il ne peut, sans l'inconséquence la plus marquée, concevoir le moindre doute sur la certitude de l'enfer. Nier l'enfer, c'est nier Dieu lui-même ; croire un enfer, c'est croire une chose aussi démontrée que Dieu lui-même ; car si le Maître du monde n'est pas saint, s'il n'est pas juste, s'il n'est pas l'ami de la vertu et l'ennemi du crime, il n'est pas : la foi de son existence n'est qu'une illusion, et les mortels timides se prosternent devant un fantôme. Or où est la justice de Dieu, que devient la suprême sainteté de Dieu, s'il place le bien et le mal dans la même classe, et si le scélérat dort à côté de l'homme de bien dans la nuit paisible du même tombeau ? Heureux dans son *iniquité, il a* fini en paix ses jours abominables ; il a tranché la vie de son père, bu le sang de ses frères, ravagé la terre par le feu, épuisé tous les crimes ; l'innocence a tremblé à ses pieds, et la vertu a péri sous l'oppression : Dieu s'est tu et a renvoyé sa vengeance au-delà du terme de la mortalité. Mais si cette vengeance n'arrive jamais, et que l'impunité embrasse toute l'étendue des années éternelles, la confusion est visible dans le gouvernement du monde, et l'ordre le plus essentiel, le plus indispensable, y est renversé par Dieu même. Détournons les yeux d'un tableau si monstrueux, fermons nos oreilles au blasphème, et écoutons l'admirable raisonnement que le Fils de Dieu met dans la bouche d'Abraham, dans la fameuse histoire ou parabole du mauvais riche: *Fili, recepisti bona in vita tua ; Lazarus vero similiter mala :* Vos crimes ont joui du bonheur dans le monde, et la vertu de Lazare a gémi dans l'affliction. Le scélérat heureux jusqu'à la mort, le juste constamment poursuivi par l'infortune et noyé dans ses larmes : voilà la démonstration d'un avenir où la justice de Dieu rétablira l'ordre et parlera contre le coupable en faveur de l'innocent : *Nunc autem hic consolatur; tu vero cruciaris.* Démonstration fondée sur la nature même de Dieu ; démonstration qui prend sa force et son essor dans la démonstration invincible de l'existence de Dieu, d'où elle résulte de la manière la plus victorieuse et la plus visible.

§ II. — 461. D. Que faut-il répondre à ceux qui croient démontrer que le feu de l'enfer ne peut agir sur les âmes ; qui demandent si c'est dans la terre que seront logés les damnés ; qui se rient des tableaux que les peintres et les prédicateurs font du séjour affreux de la réprobation ?

R. 1° L'Eglise n'ayant rien décidé sur la nature du feu de l'enfer, et l'Ecriture employant souvent le mot de *feu* pour désigner toutes sortes de peines et de souffrances (1), il est inutile de raisonner beaucoup sur la manière dont ce feu agit sur les esprits. Si les Philosophes avaient mieux lu nos catéchismes, ils s'épargneraient bien des raisonnements (1).

2° Il n'est pas plus facile de concevoir comment la matière agit sur une âme unie au corps que de savoir comment elle agit sur un pur esprit. La physique présente donc ici une difficulté égale à celle qu'on trouve dans la persuasion d'un feu matériel en enfer.

3° [Nous ne savons pas définitivement où l'enfer est placé. Quelques Théologiens prétendent, mais sans fondement sérieux, qu'il est placé dans l'intérieur de la terre. Beaucoup de Pères de l'Eglise repoussent cette idée ; et S. Augustin parle avec sagesse lorsqu'il dit : *Je ne crois pas qu'il existe un homme au monde qui puisse savoir et de quelle nature est le feu de l'enfer et dans quel lieu il est placé* (2).] — Quand il n'y aurait aucun lieu déterminé pour les supplices des réprouvés, ces supplices seraient encore incontestables : il ne faut point de prisons à Dieu pour s'assurer des victimes de sa colère. Nous ne doutons pas néanmoins qu'il n'y ait un séjour particulier destiné aux réprouvés comme aux élus. Nous ignorons pour l'ordinaire le lieu de notre mort et de notre sépulture ; mais nous ne doutons pas que nous ne mourions quelque part, et que nous ne soyons enterrés quelque part. L'ignorance du lieu où l'enfer est placé ne peut affaiblir en aucune façon la certitude de son existence. Les mêmes raisonnements subsistent à l'égard du ciel, et démontrent le dérangement qui s'est opéré dans le cerveau d'un certain homme qui ne croit pas de ciel, parce qu'il n'a point de preuves qu'il y en ait un dans la Lune, ni dans Jupiter, ni dans Vénus (*Dict. phil. art.* Ciel).

(1) *In ignem dejicies eos, in miseriis non subsistent.* Ps. 13. *Igne me examinasti.* Ps. 16. *Transivimus per ignem et aquam.* Psal. 65. *In medio ignis non sum æstuatus.* Eccli. 51, etc.

(1) « Mais de savoir si ce sera proprement un feu matériel, et quel sera précisément sa nature, c'est ce que l'Ecriture sainte ne décide nulle part, et sur quoi l'Eglise n'a rien prononcé. » *Catéch. de Montpellier*, part. 1, sect. 2, ch. 3, § 21. On lit la même chose dans l'excellente *Exposit. de la doct. chrét.* du jésuite Kleppé, imprimé à Strasbourg en 1716, pag. 704, ainsi que dans presque tous les catéchismes raisonnés. On peut consulter Estius sur le 4° liv. des *Sentences*, disc. 44, § 12 et 13. — Vasquez, Dip. 243, c. 1, t. 2, in 1. Parall. — Petau, *de Angel.* l. 3, c. 5 ; et surtout la note de Th. Alethinus, n. 7. Les termes de Petau sont précis : *Nullo ecclesiæ decreto adhuc obsignatum videtur, neque enim ulla in synodo sancitum illud est.* — « Enfin, dit D. Calmet, soit qu'on entende un feu matériel, avec un très-grand nombre de docteurs ; soit qu'on entende un feu métaphorique, avec beaucoup d'autres docteurs, ces peines sont toujours terribles dans leurs excès, infinies dans leur durée, et incompréhensibles à l'esprit humain » (*Comm sur le ch. 9 de S. Marc*). Le même auteur s'étend beaucoup là-dessus en expliquant le vers. 19 du ch. 7, de l'Ecclésiastique, et fait voir, comme Petau, que les Pères ont été très-partagés sur cette matière.

(2) Qui ignis, cujusmodi et in qua mundi vel rerum parte futurus sit hominum scire arbitror neminem. De Civitate Dei, lib. 20, c. 16.

4° Les tableaux que des esprits échauffés ont fait de l'enfer sont des choses très-étrangères à la foi, qui ne nous apprend autre chose, sinon qu'il y a un enfer. L'Église blâme ceux qui dans ces sortes de choses donnent l'essor à leur imagination, et qui ont la présomption de ne pas s'accommoder de la simplicité du dogme. Il y a un enfer, c'est-à-dire des supplices destinés aux méchants après la mort : ces supplices sont éternels. Voilà ce que le Chrétien croit touchant l'enfer; il abandonne la connaissance du reste au souverain vengeur du crime, et sait adorer en silence le secret de sa justice (1). Il ne faut pas croire que quelques sages écrivains aient prétendu donner pour des images réelles de l'enfer les descriptions allégoriques qu'ils en ont faites; quoiqu'il eût été peut-être plus conforme à la prudence et à la vraie piété de dire simplement, comme Bossuet dans le Catéchisme de son diocèse : *Peut-on expliquer le bonheur des Saints, et le malheur des damnés? Non, tout cela est inexplicable* (2).

§ III. — 462. D. Comment repousser les attaques des Philosophes contre l'éternité des peines?

R. 1° En avouant que l'idée d'un enfer éternel peut confondre une raison inquiète, et désespérer encore un cœur corrompu, nous remarquons que toutes les preuves du

(1) *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare.* Ps. 89.

(2) Une douleur vive et la privation d'un grand bien, accompagnées de regret et de désespoir, peuvent donner quelque faible idée de l'enfer. Un orateur s'exprime en ces termes : « Homme, enfant de la religion et de la vertu, vous goûtiez dans le sein de votre foi, dans la paisible lumière de votre conscience, toutes les voluptés célestes. Vos jours étaient les préludes des jours éternels, et votre cœur anticipait déjà sur la joie future. Tout à coup vous êtes déchu de vos prétentions et de vos espérances. Le crime est rentré dans votre âme, une chute a entraîné une autre chute, vous voilà au fond de l'iniquité. L'horreur, la désolation, le remords, le monde de concert avec le ciel contre vous; les maux du corps unis aux maux de l'âme, la perte des biens périssables jointe à la perte des biens éternels : voilà ce qui compose le tableau de vos malheurs, voilà l'état de beaucoup de pécheurs en ce monde : vraie, mais faible image de l'enfer. Ce n'est qu'une partie de la main de Dieu qui a touché le coupable; plus tard elle frappera, selon l'expression de Tertullien, dans toute sa force et dans toute son étendue : *Tota divinitatis dextera percutiuntur.* » Essayons aussi de donner quelque idée du ciel. « Il n'y a pas d'homme un peu sensible aux plaisirs de l'esprit et du cœur qui n'ait eu dans sa vie quelque moment délicieux, qui n'ait éprouvé les doux effets d'un sentiment vif, ardent, d'un transport brûlant qui le faisait sortir de lui-même, qui l'enivrait de contentement et de joie; et si c'était un transport de l'amour divin, il sait quelle en était l'ineffable douceur. Que cet homme se considère comme fixé par la puissance de Dieu même dans ce transport si ravissant et si doux, dans la contemplation de cette vérité si aimable à ses yeux, dans ce sentiment si agréable, si vif, qui n'a duré pour lui qu'un instant; qu'il envisage cette situation trop courte à son gré, trop rapidement, trop facilement écoulée, comme un état permanent; et il aura du ciel une idée telle qu'on peut l'avoir sur la terre. »

Christianisme viennent à l'appui de cette croyance ; que l'éternité des peines étant clairement exprimée dans l'Ecriture, dans les écrits des Pères (1), dans les décisions de l'Église universelle, elle tient à la totalité de l'édifice de la foi, et ne peut être ébranlée sans que toutes les parties et tous les appuis de cet ouvrage divin soient jetés par terre.

2° Malgré les difficultés que ce dogme présente, il paraît par tout ce que les Philosophes y opposent qu'ils n'ont point assez réfléchi ni sur la nature du péché, ni sur la volonté du péché, ni sur la justice de Dieu qui punit le péché.

463. D. De quelle manière auraient-ils dû raisonner sur ces trois objets (2)?

R. 1° La grandeur du crime est la mesure de la grandeur du châtiment, et la durée du crime est la mesure de la durée du châtiment. Un Dieu sage et juste balance les récompenses ou les peines sur la nature du mérite ou du délit, pénètre d'un coup d'œil tous les rapports des uns et des autres, et établit entre eux la plus exacte proportion. Un péché contre Dieu est d'une malice infinie relativement à l'objet qu'il offense : il mérite donc une peine infinie; et puisque cette peine ne peut consister dans la grandeur des souffrances, qui est nécessairement finie, il est raisonnable qu'elle consiste dans une durée infinie. — Si le péché des damnés ne finit pas, la peine du péché ne doit pas finir. Or, dans le séjour du désespoir, du blasphème, de l'impénitence la plus consommée et la plus immuable, qui effacera nos crimes, qui réformera nos mœurs, qui rendra la pureté à nos âmes? L'arbre une fois coupé, dit le Saint-Esprit, se fixe après sa chute, et reste ce qu'il est, sans prendre d'accroissement et sans souffrir aucune nouvelle révolution : l'âme de l'homme placée une fois au-delà du point qui sépare l'éternité du temps, et échue au ciel ou bien à l'enfer, vit avec son dernier sentiment qui s'éternise avec elle, et demeure immuable dans la sainteté ou dans l'injustice, dans l'amour ou dans la haine de son Dieu : *In quocumque loco ceciderit, ibi erit* (*Eccles.* 11).

2° La volonté qui produit le péché et qui jusqu'à la mort persiste dans le péché est une volonté éternelle dans son essor, dans sa disposition, dans ses désirs. Le pécheur décidé contre Dieu, en faveur du péché, voudrait pécher toujours, toujours jouir de son péché, perpétuer son prétendu bonheur dans son péché. La mort arrive; il quitte le monde, il quitte son corps même, il quitte tous les instruments du péché, mais il ne quitte pas l'attachement au péché. C'est un enfant qui joue à

(1) Origène a nié l'éternité absolue des peines, et après lui, S. Grégoire de Nysse, S. Jérôme et deux ou trois autres docteurs ont mis certaines restrictions à cette éternité. Mais outre les décisions postérieures des conciles, l'opinion de ce petit nombre de docteurs est repoussée par la tradition générale et constante de tous les autres. (L. D

(2) Voir la note à la fin de cet article. (L.

la lumière d'une bougie. La bougie s'éteint; il pleure le moment qui finit son jeu. C'est un navigateur qui côtoie un rivage séduisant, et qui veut s'y fixer; le courant de l'eau l'emporte malgré lui dans le vaste océan, où la terre de ses délices disparaît à ses yeux, en ne lui laissant que des désirs et des regrets. Le plaisir du péché, dit S. Bernard, est fugitif, mais la volonté du pécheur demeure ferme et obstinée dans sa malice : *Quod breve fuit tempore vel opere, longum esse constat in pertinaci voluntate.* Si le pécheur impénitent, continue ce Père, ne mourait pas, il ne cesserait de pécher; s'il souhaite de vivre encore, c'est qu'il souhaite de pécher encore : *Imo semper vivere vellet, ut semper peccare posset.* Or, selon la réflexion de S. Grégoire, pape, celui qui veut ne vivre jamais sans péché, pourquoi ne mériterait-il pas de ne vivre jamais sans souffrance? *Nunquam careat supplicio, qui nunquam voluit carere peccato.*

3° Comment veut-on que la justice divine finisse les peines des damnés? Veut-on que Dieu, par un miracle contraire à la simplicité et à la sagesse de ses voies, détruise une âme immortelle pour exercer sa justice sur le désert et le néant? Veut-on qu'il retire des souffrances une âme qui n'est pas devenue meilleure? Veut-on qu'après un certain espace de temps il mette de niveau la sainteté et le péché, la vertu et le crime? Car c'est là, dit admirablement saint Jérôme (*In cap.* 3, *Jonæ*) ce qu'entraînent nécessairement vos raisonnements contre l'éternité des peines de l'enfer. Donnez à ces peines telle étendue qu'il vous plaira, multipliez les années, entassez les siècles : *Finge quotlibet annos et tempora duplica, et infinitas ætates congere cruciatibus.* Dès que l'éternité n'y est pas, les damnés seront enfin rétablis dans la voie du salut, dans l'amitié de Dieu, dans leurs droits sur l'immortalité heureuse, et pourront être mis à côté des Saints; car sans cela ils seraient toujours damnés, et le plus grand de leur supplice subsisterait encore, quelque supposition qu'on puisse faire d'ailleurs. La pureté des mœurs, poursuit ce Père, ne sera plus alors distinguée de l'incontinence, la cruauté de la bienfaisance, la charité de la haine. Or penser un tel paradoxe, conclut le saint Docteur, ou le dire, n'est-ce pas un blasphème contre la justice et la sainteté de Dieu? *Quod dictu quoque scelus est* (1).

464. D. Ne pourrait-on pas ajouter encore d'autres réflexions à celles que vous venez de faire?

R. On pourrait observer, 1° qu'une religion qui annonce un Dieu infini en tout, infini dans sa sagesse, infini dans son amour, infini dans ses grâces, doit l'annoncer également infini dans sa sévérité et dans ses vengeances... Que les récompenses des Saints étant éternelles les peines des méchants doivent l'être aussi, la justice de Dieu étant égale dans le prix de la vertu et dans le châtiment du vice.

2° Que la crainte des supplices éternels n'arrêtant qu'avec peine les hommes dans la poursuite de leurs désirs, des supplices passagers seraient absolument insuffisants, et dès lors indignes de la sagesse du souverain Législateur (1).

3° Que la justice des hommes punit les grands crimes par la mort; peine en quelque sorte éternelle relativement à ce monde et au pouvoir de la législation humaine, sans que nous songions pour cela à l'accuser de trop de sévérité (2).

(1) La conduite et les jugements des hommes expriment ici admirablement l'équité des jugements de Dieu. *L'histoire*, dit un auteur célèbre, *immole les monstres, aux yeux de tous les âges, sur le même échafaud qu'ils ont teint du sang des innocents; et jamais criminels ne furent environnés d'un plus grand spectacle* (*Le Beau; Hist. du Bas-Emp.*, t. 20, p. 80). Qu'est-ce que cette vengeance que la postérité tire, pour ainsi dire, des méchants par le glaive de l'histoire, sinon une espèce d'éternité de honte, d'opprobre, de mépris, de détestation et de haine? Ce genre de punition n'a-t-il pas quelque analogie avec l'éternité de l'enfer? et n'y trouve-t-on pas un argument *ad hominem* en faveur de ce dogme des Chrétiens? Après dix mille ans, la postérité regardera-t-elle un Néron, un Andronic avec moins d'horreur que le jour de leur assassinat? Pourquoi donc Dieu regarderait-il, après quelques siècles, un réprouvé comme un homme juste, et le placerait-il à côté des élus? Cet être pur et saint est-il moins en opposition avec le vice et le crime que nous autres? en connaît-il moins la difformité et le désordre?

(1) « La juste détermination des peines, dit un Philosophe de ce siècle, dépend du rapport qu'elles ont avec le grand but du gouvernement, qui est de faire observer les lois. Pour remplir ce but, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une exacte proportion entre le crime et la peine : il suffit que la peine soit telle qu'il la faut pour le bien public; c'est-à-dire qu'elle soit capable, en imprimant une juste terreur, de procurer, autant qu'il se peut, l'observation des lois et d'empêcher que les hommes, séduits par leurs passions, ne soient portés à les enfreindre : ainsi toute punition proportionnée à cette fin, n'est point injuste. C'est donc sur cette fin qu'il faut mesurer l'éternité des peines. Or je demande à cette foule d'hommes cruels, fourbes, dénaturés, adultères, incestueux, sacriléges et parricides, qui tous les jours inondent la terre de crimes; je leur demande quelle impression ferait sur leurs esprits la menace d'une punition bornée et passagère, puisque, dans les moments terribles de passions et de fureurs, souvent la crainte des peines éternelles ne peut arrêter leur farouche emportement; puisque, suspendus au-dessus des abîmes éternels par un fil qui peut se rompre à chaque instant, on voit ces hommes, dans une affreuse sécurité, aiguiser tranquillement le poignard qui doit égorger l'innocence? Que deviendrait donc le genre humain si ce frein manquait encore à sa perversité? Une fatale expérience nous prouve que l'éternité des peines, quelque terrible qu'elle soit, n'est pas trop forte pour nous détourner du crime. Cette punition est donc proportionnée au but que s'est proposé le Législateur suprême de prévenir, autant qu'il se peut, l'infraction de ses lois. Si elle est proportionnée à ce but, elle n'est donc point injuste. L'expérience, en prouvant sa nécessité, en démontre la justice. » *Refl. phil. et littér. sur le Poème* De la religion naturelle, par M. Thomas.

(2) Il est vrai, dit S. Augustin, que le sentiment de cette mort passe; mais l'effet ne passe pas, et c'est surtout ce que se propose la loi. Car la première et la plus directe intention de la loi n'est pas

4° Que les païens mêmes ont professé l'éternité de l'enfer, qu'ils en ont reconnu l'équité et célébré sa pleine victoire sur le crime :

. . . . *Sedet æternumque sedebit*
Infelix Theseus (1). . . . .
(*Æneid.* 6.)

Enfin, si malgré la faiblesse de mes lumières et les bornes étroites de mon intelligence, je trouve tant de raisons et tant de motifs de m'attacher à la croyance d'un enfer éternel, puis-je douter que cette éternité ne soit fondée sur beaucoup d'autres raisons bien plus satisfaisantes encore et bien plus invincibles, cachées dans la sagesse de Dieu, dans la justice de Dieu, dans la sainteté de Dieu, puisque ma foi m'assure qu'elles y sont, et que je suis absolument incapable de connaître, par les efforts de mon esprit, toutes les richesses de ce profond abîme? Cette réflexion regarde toutes les vérités de la foi.

§ IV. — 465. D. Pourquoi l'Eglise prie-t-elle Dieu de délivrer les âmes des fidèles trépassés des supplices de l'enfer (2), si ces supplices sont éternels, et si l'arrêt qui les ordonne est irrévocable?

R. Jamais l'Eglise n'a prié pour les réprouvés : elle fixe ses regards sur le moment qui termine la vie des fidèles, et prie Dieu de les délivrer, ou plutôt de les préserver de la damnation, de les faire passer de la mort à la vie (3). Il ne faut connaître ni les usages, ni les prières, ni l'esprit des solennités de l'Eglise pour ignorer qu'elle envisage comme présents tous les objets dont elle s'occupe. Elle célèbre la nativité, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ, tous les mystères et tous les événements qui l'intéressent, comme s'ils s'accomplissaient actuellement. Par là l'attention des fidèles est mieux soutenue, et leur dévotion plus animée. C'est d'où vient le proverbe, *De præsenti gaudet Ecclesia*. Souvent même elle envisage l'objet de ses fêtes comme n'étant pas encore arrivé, et semble le chercher dans des jours éloignés (1).

466. D. Si la croyance d'un enfer est si raisonnable, pourquoi l'Eglise reconnaît-elle un purgatoire, où les peines sont passagères?

R. C'est comme si je disais : Puisque la peine de mort est due aux criminels de lèse-majesté, pourquoi un bannissement de quelques années est-il destiné à des hommes coupables de moindres fautes? Je ne sais s'il y a au monde une persuasion plus raisonnable que celle d'un purgatoire. Je conçois qu'un Protestant imbu des préjugés de sa secte peut résister à toute autre preuve du purgatoire; mais s'il est de sang froid, il ne se soutiendra pas contre ce que la raison lui en apprend. Voici comme s'exprime sur ce sujet un écrivain philosophe et chrétien (2) : L'âme de l'homme qui cesse de vivre sur la terre est appelée au tribunal de Dieu : ses œuvres et ses vertus déposent en sa faveur; la loi qu'elle a saintement observée s'élève pour la défendre et pour la faire couronner parmi les Saints. Une faute légère, une faiblesse presqu'imperceptible, un petit défaut inséparable de la mortalité, se montre dans la société de tant de mérites. Vous qui reconnaissez un Dieu juste, qui adorez un Dieu miséricordieux, et néanmoins un Dieu ennemi de toute iniquité, incapable par son essence et par sa nature de laisser entrer dans sa maison quelque chose d'infecté par la contagion du péché; dites-moi quelle sera la destinée de cette âme juste, et néanmoins chargée d'un péché; sainte, et néanmoins marquée par une faute contre la sainteté; amie de Dieu, et portant néanmoins dans son sein quelque ennemi de Dieu? Son péché sera-t-il placé avec ses vertus, sa faiblesse sera-t-elle couronnée comme son courage, les œuvres chrétiennes seront-elles confondues avec les œuvres de la fragile humanité? Non, vous n'osez pas le croire, et les adversaires du dogme du purgatoire n'ont osé le dire clairement eux-mêmes. Mais quoi! cette âme infortunée sera donc réprouvée éternellement sans pitié et sans ressource? La pureté de sa foi, la vivacité de son espérance, l'ardeur de sa charité, des œuvres saintes sans nombre et sans mesure parleront en vain pour elle, et Dieu fermera les oreilles à tant de voix qui se font entendre à la fois avec tant d'énergie et de raison? Gar-

de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais par cet arrêt irrévocable elle pénètre jusque dans l'avenir, et sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivants, dont elle l'a jugé indigne : *Qui vero morte mulctatur, numquid moram qua occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; aut non potius quod in sempiternum eum auferant de societate viventium?*

(1) On ne peut point dire ici qu'*æternum* signifie fort longtemps, puisque le poète oppose l'enfer à une espèce de purgatoire, qui est, selon lui, déjà très-long (*Æneid.* 6, *vers.* 345), ni qu'*æternum* signifie jusqu'à la mort, comme dans Horace :

Serviet æternum qui parvo nesciet uti;

car ici le pas de la mort est franchi. Platon dit expressément : « Les méchants sont précipités dans le Tartare pour n'en sortir jamais. Ces tourments sont aussi horribles qu'ils sont eternels » (*In Phed.*). « On peut, j'en conviens, faire peu de cas de ce que je dis; mais, après avoir mûrement réfléchi et tout bien examiné, je n'ai rien trouvé qui soit plus selon la sagesse, la raison et la vérité » (*In Gorgia*).

(2) *Absolve, Domine, animas omnium fidelium defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu; libera eas de ore leonis, etc.* (*Offert. pro def.*) Expressions qui pourraient en quelque sorte aussi s'appliquer au purgatoire, puisqu'elles sont métaphoriques dans quelque sens qu'on les prenne.

(3) *Fac eas de morte transire ad vitam.* Ibid.

(1) *Rorate, cœli desuper, et nubes pluant justum.... Excita, Domine, corda nostra ad præparandas Unigeniti tui vias, ut per ejus adventum purificatis tibi mentibus servire mereamur.* — L'on ne peut dire, avec quelques Calvinistes, que les Grecs prient pour les morts, parce qu'ils pensent que le jugement des hommes est différé jusque à la fin du monde; puisque les Grecs conviennent que toutes les prières du monde ne peuvent sauver celui qui est condamné par ses œuvres. Ils détestent la doctrine de Théophilacte, qui enseigne le contraire.

(2) *Perpétuité de la Foi*, tome 6.

dons-nous bien de le penser. En le pensant, nous attaquerions l'excellence et les perfections infinies du souverain Maître du monde. Non, Dieu ne mettra jamais dans un même rang de choses, et n'enveloppera jamais dans un même sort la surprise et la malice, la faiblesse et le crime, la distraction dans la prière et l'abandon total de la prière, le mensonge officieux et le parjure détestable, l'homme de bien souillé de quelques taches légères et le scélérat noyé dans son iniquité. Il purifiera l'un et réprouvera l'autre. Il est le Dieu de toute sainteté, et en même temps le Dieu de toute justice. Une âme sainte, mais marquée de toute souillure, n'entrera pas dans sa demeure, parce qu'il est le Dieu de toute sainteté : et elle y entrera, parce qu'il est le Dieu de toute justice. Il la réformera donc, il perfectionnera l'éclat de ses vertus, établira la pureté de ses œuvres, et la placera enfin dans sa gloire. Voilà le fondement inébranlable de la croyance du purgatoire, et la conclusion que nous devons tirer des attributs incontestables de notre juge et de notre Dieu. De là vient que de tous les dogmes de l'Eglise catholique il n'y en a guère de plus répandu, de plus généralement reconnu par ses adversaires mêmes, que le dogme du purgatoire. La connaissance d'un Dieu juste et saint a réuni les religions les plus ennemies, les plus opposées, dans la croyance du purgatoire, c'est-à-dire d'un délai de la récompense éternelle, où le juste est encore justifié, et où le saint est encore sanctifié; où un Dieu offensé ne condamne pas, et où un Dieu magnifique ne récompense pas, parce que sa colère ne va pas jusqu'à la mort du coupable, et que sa libéralité est arrêtée par les délits de l'homme juste et cependant coupable. Sages de l'antiquité, vous l'avez enseigné dans vos livres (1), poètes profanes, mais sublimes, vous l'avez célébré par vos chants (2). Peuples séduits par le prétendu prophète de l'Arabie, votre Alcoran le professe (3). Hébreux anciens et modernes, vous êtes d'accord avec les Chrétiens : vous croyez le purgatoire (4). Et vous Grecs indociles, séparés de l'Eglise par un schisme long et opiniâtre, n'êtes-vous pas ici contraints de vous joindre à nous contre des sectaires inconséquents? Peu importe que vous contestiez sur le mot; en priant pour les morts, vous reconnaissez en effet ce que vous niez en apparence, et rejetez dans les termes ce que vous professez en réalité » (5).

(1) Plato in Timæo.
(2) Virg., l. 6 Æneid., v. 730.
(3) Cribrat Alcor. a Card. Cusa.— Chron. Turc. a Lonicero, p. 62.
(4) Les Juifs anciens et modernes prient pour les morts, malgré la croyance d'un enfer éternel. Ce n'est que par des fables et des imaginations ridicules, que quelques-uns combattent la conséquence que nous tirons de ces prières pour la réalité du purgatoire.
(5) Nous avons respecté dans ce chapitre la théorie de l'auteur sur l'éternité des peines, parce qu'elle paraîtra solide à beaucoup de lecteurs; parce que ses moyens sont ceux qu'ont employés généralement les SS. Pères, et ceux aussi que nous entendons développer tous les jours dans la chaire chrétienne. Toutefois il est certaines questions qui nous semblent demander une discussion plus approfondie, telles que la malice infinie renfermée dans le péché, et la peine éternelle méritée par le péché fondée sur la raison que la malice du péché est permanente et indélébile. Ces questions délicates qui se retrouvent perpétuellement sous la plume des philosophes et des théologiens de tous les âges, soit qu'ils viennent à discuter sur le libre arbitre de l'homme, soit qu'ils s'efforcent d'éclairer de lumières nouvelles la lutte incessante établie entre le bien et le mal, soit enfin qu'ils o ent sonder les plaies douloureuses et profondes de l'humanité, ces questions nous ont paru susceptibles de preuves encore plus décisives. Puis un certain nombre de points fort graves, qui se rattacheraient à ce chapitre, n'y sont même pas touchés. Ces considérations et l'importance du sujet nous ont engagé à traiter sa matière d'une façon complète. On trouvera dans une dissertation placée à la fin de l'ouvrage le résultat de nos méditations sur ce sujet. Plusieurs raisons nous ont engagé à ne pas la mettre dans le corps du livre. D'abord, par sa forme et son étendue, elle n'est ni en harmonie ni en proportion avec le reste de l'ouvrage; en second lieu nous n'avons pas cru devoir substituer simplement nos vues à celles de l'auteur, dans une matière où les siennes peuvent être préférées aux nôtres. Enfin surtout, quelqu'entière que soit notre conviction sur la pleine conformité de nos idées avec les principes de la foi et les exigences de la théologie la plus sévère, nous croyons qu'elles doivent être soumises au jugement des autres, et subir le contrôle de l'opinion catholique. Encore dépourvue de cette sanction, qui, nous l'espérons, ne lui manquera pas, notre thèse doit être tenue à l'écart et entièrement séparée du reste, pour ne pas compromettre cet ouvrage aux yeux des personnes qui, à raison ou à tort, répudieraient les principes qui font l'objet de notre dissertation (a).

(a) Un plus mûr examen nous a convaincu que cette dissertation sortait de notre cadre et nous avons pris le parti de la supprimer.

CHAPITRE VI. *L'Eglise catholique.*

§ I. — 467. D. Les preuves qui établissent la vérité du Christianisme en général, ne sont-elles pas insuffisantes pour fixer la croyance des Chrétiens, puisque dans le sein même de leur religion il y a différentes sectes?

R. La religion catholique a les preuves de sa vérité par rapport aux différentes communions chrétiennes, comme le Christianisme en général est distingué par des caractères propres de toutes les autres religions du monde.

468. D. Quelles sont les marques principales qui fondent la distinction de la religion catholique?

R. Ce sont les quatre prérogatives inséparables de la véritable Eglise, qui, suivant la doctrine du concile de Nicée et l'aveu de tous les sectaires, doivent la distinguer de toutes les autres. C'est d'être une, sainte, catholique, apostolique.

§ II. — 469. D. Comment ces quatre caractères sont-ils propres à l'Eglise catholique? Faites voir d'abord ce qu'il faut penser de son unité.

R. Les sectaires de tous les temps ont été aussi divisés entre eux qu'ils l'ont été à l'égard des catholiques; ils ne se sont réunis que dans la guerre qu'ils faisaient à l'ancienne

Eglise. Les mêmes hommes n'ont pu se tenir à la même croyance, ils ont varié d'un jour à l'autre; le moment où ils se sont séparés des Catholiques a été le commencement de l'incertitude la plus générale et la plus incurable. Nous aurions mauvaise grâce de prétendre mieux démontrer ce point que n'a fait Bossuet dans l'*Histoire des variations*. L'Eglise catholique est la même dans tous les siècles, dans tous les pays de la terre; jamais ses enfants ne se sont divisés dans la croyance des dogmes une fois décidés par l'autorité suprême. L'unité de doctrine qui, selon l'Ecriture (1), est la règle et le grand caractère de la vérité ne se découvre que dans la communion romaine.

470. D. D'où vient que les sectes séparées de l'Eglise catholique n'ont pu s'accorder dans la profession d'une même doctrine?

R. C'est qu'elles n'ont aucun point fixe qui les réunisse. L'Ecriture, qu'elles prennent pour leur unique juge, ne s'explique pas elle-même, et elle est l'occasion, quoique très-innocente, de presque tous les débats qui divisent les différentes sectes. Il est impossible que, sans la croyance d'un tribunal infaillible, il y ait jamais une parfaite unanimité dans la foi. Ce serait un hasard merveilleux si, dans ce tribunal, plusieurs personnes ou des nations entières avaient exactement la même croyance. Or ce n'est pas le hasard qui doit former l'Eglise de Jésus-Christ, dont tous les membres n'ont nécessairement qu'un cœur et qu'une âme. L'idée même de la religion en général s'oppose à une foi arbitraire et indépendante d'un juge souverain. Qui dit *religion* dit un nœud sacré qui lie et unit les esprits et les cœurs : les Païens eux-mêmes s'en sont formé cette idée. Or sans un centre d'unité, sans un point fixe, sans un tribunal absolu et infaillible, sans un oracle vivant qui détermine tous les esprits, il est absolument impossible que les hommes, faits comme ils sont, viennent à dire et à penser la même chose; hors de l'Eglise romaine l'on ne peut donc trouver cette unité parfaite de religion, ce premier caractère de l'Eglise, que nous faisons profession de croire en récitant le symbole : *Et unam*. Ce qui faisait dire à Bossuet : *Nous sommes catholiques par la même démonstration et par les mêmes principes qui nous ont fait chrétiens*... Nous avons vu (*Ci-dessus* 213 *et suiv.*) que quiconque renonçait à l'autorité de la vraie Eglise ne trouvait plus de terme qui arrête ses incertitudes et qui fixe ses doutes. Dès qu'on quitte la barque de Pierre, on peut dire comme l'infortuné pilote:

Nunc me pontus habet, jactantque in littore venti.
(*Æneid. lib.* 6.)

471. D. Ne peut-on pas dire que les sectes séparées de l'Eglise gardent une espèce d'unité par rapport aux articles fondamentaux de la religion?

R. 1° Jamais on ne parviendra à déterminer ces articles fondamentaux, à les distinguer des articles plus ou moins importants; chaque secte rejetant comme non fondamentaux les articles où elle erre.

2° Le motif qui nous fait professer les différents articles de la foi chrétienne, c'est la révélation divine, c'est l'autorité du tribunal érigé par Jésus-Christ. Or ce motif regarde également les articles fondamentaux et non fondamentaux. Il n'est donc pas possible d'excepter ceux-ci, sans ébranler le fondement de ceux-là.

3° Les articles fondamentaux, quels qu'ils puissent être, ne sont pas moins incertains que tout le reste dans les principes de la réforme, puisqu'ils dépendent de la manière dont chaque particulier interprète l'Ecriture, en se servant du droit qu'il a de ne s'en rapporter qu'aux lumières de son esprit et aux jugements de sa raison. Après les exemples de Carlostad, de Muncer, des Anabaptistes, de Zwingle, des Sacramentaires, de Calvin et de mille autres, qui dans leurs écrits les plus insoutenables s'appuyèrent toujours sur les mêmes principes, le Socinianisme et la secte des nouveaux Ariens ne tardèrent pas à donner une nouvelle preuve des égarements dans lesquels il était nécessaire que la raison humaine allât se jeter, en suivant les traces de Luther et des premiers docteurs de la prétendue réforme.

472. D. N'est-il pas aussi difficile de se persuader l'infaillibilité de l'Eglise que de se persuader tel article en particulier, puisque cette infaillibilité est appuyée sur des passages (1) dont il faut connaître l'authenticité?

R. L'idée de l'infaillibilité de l'Eglise, de l'unité de ses dogmes, d'un tribunal suprême résulte de l'idée même de la religion et de l'idée d'un Dieu sage et vrai, auteur de la véritable religion, comme nous venons de le dire : quand les passages en question n'existeraient pas, cette vérité serait hors de toute atteinte (2). — Supposons qu'un

(1) *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* Act. 4. *Idipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu et in eadem sententia.* 1 Cor. 1. *Fiet unum ovile et unus pastor.* Joan. 10.

(1) *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Matth. 16, 18. *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* Matth. 18, 17. *Ecclesia Dei vivi columna et firmamentum veritatis.* 1 Tim. 3, 15.

(2) On voit par là combien il est faux que, par un cercle vicieux, nous prouvions l'infaillibilité de l'Eglise par l'Ecriture, et l'infaillibilité de l'Ecriture par l'Eglise : puisque l'idée d'une église infaillible résulte de l'idée d'une religion en général. Nous connaissons donc cette infaillibilité indépendamment de tout texte d'Ecriture et même avant de croire à la révélation complète de toutes les lignes de l'Evangile. Ce livre est pour nous d'abord un monument historique, dans lequel nous trouvons la fondation de la religion chrétienne; et ce n'est que par l'autorité de l'Eglise qui résulte nécessairement de l'établissement de cette religion que nous admettons subséquemment la vérité, l'authenticité, la révélation, et l'explication particulière de toutes les lignes et de tous les mots de cette Ecriture. C'est ce que S. Augustin a exprimé par ces paroles : *Ego vero Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* Du reste quoique l'infaillibilité de l'Eglise

protestant se persuadât aussi facilement et aussi fortement la sagesse d'une telle explication qu'il donne à l'Ecriture, d'une telle modification qu'il apporte aux dogmes de la religion, que le Catholique se persuade l'infaillibilité de l'Eglise, sa secte n'en serait pas moins désunie. Il ne faudrait encore que du bon sens pour se convaincre que ces tribunaux privés ne sont que des sources de schismes et des écoles d'une religion arbitraire.

473. D. Quoiqu'il soit aisé de se persuader que la vraie Eglise est infaillible, n'est-ce pas un travail infini de rechercher quelle est celle qui jouit effectivement de l'infaillibilité ?

R. [Rien n'est au contraire plus facile que de reconnaître celle qui jouit de cette infaillibilité. D'abord toutes les sectes à peu près avouent qu'elles ne sont pas infaillibles. Toutes celles entre autres qui forment les variétés du protestantisme nient le dogme fondamental de l'infaillibilité de l'Eglise; donc aucune ne saurait être l'Eglise infaillible. La reconnaissance de cette infaillibilité est donc un caractère essentiel de la véritable Eglise. Or l'Église catholique possède ce caractère, à l'exclusion de presque toutes les autres. A ce point de vue, l'Eglise grecque pourrait seule peut-être entrer en comparaison avec elle. Mais nous prouverons plus bas qu'elle manque de certains autres caractères essentiels à la véritable Eglise.]

474. D. La doctrine de l'infaillibité de l'Eglise n'est-elle pas vivement combattue par des jugements contradictoires qu'elle a rendus sur les mêmes objets, par exemple, la lettre d'Ibas et les écrits de Théodoret, approuvés et condamnés dans des conciles généraux ?

R. Je laisse à prouver amplement aux Théologiens que cette lettre et ces écrits n'ont pas été approuvés au concile de Chalcédoine, quoique dans ce concile on reconnût l'orthodoxie personnelle des deux auteurs; je me contente de faire une observation générale propre à satisfaire à toutes les objections de ce genre. Dans l'attaque des erreurs dominantes, il arrive très-naturellement que les personnes les mieux intentionnées semblent donner dans une extrémité opposée, et s'écarter de ce milieu si étroitement circonscrit où se tient la vérité. Or rien n'est plus raisonnable que de ne pas confondre les défenseurs peut-être trop ardents de l'orthodoxie avec les partisans d'une erreur reconnue. De plus la condamnation de certaines erreurs peut être quelquefois dangereuse dans le moment où il s'agit d'anéantir les erreurs contraires. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la conduite quelquefois inégale, quelquefois même opposée, mais toujours conséquente, que les pontifes et les conciles ont tenue à l'égard des doctrines et des docteurs.

475. [D. Mais un concile universel, le Concile de Rimini, n'a-t-il pas sanctionné l'Arianisme ? et un Père n'a-t-il pas dit en parlant de cette affaire : *Et stupuit orbis totus se esse Arianum?*

R. Les Théologiens et les Historiens ecclésiastiques ont donné des explications satisfaisantes sur le fait dont il s'agit. Ce n'est qu'en présentant aux Pères du Concile des formules perfides et à double sens que les Ariens parvinrent à obtenir leur adhésion. Mais la fraude fut immédiatement reconnue, et les Pères du Concile protestèrent contre les intentions qu'on leur avait prêtées. Outre cela beaucoup d'évêques n'avaient pas signé la formule arienne, et le nombre des signataires était très-inférieur à celui des évêques répandus partout, et le pape Libère entre autres, qui protestèrent immédiatement contre le résultat du Concile. Ce résultat ne saurait donc être regardé comme une décision œcuménique.]

§ III. — 476. D. Comment la sainteté est-elle un caractère propre à l'Eglise catholique ?

R. Tout ce que nous avons dit des heureux effets du Christianisme et de ses victoires sur les monstrueux désordres des Païens a été opéré par les Chrétiens unis au corps de l'Eglise universelle, soumis au concile, au pape, aux évêques. Ce n'est ni l'ouvrage des Ebionites, ni celui des Donatistes, ni celui des Luthériens. L'Eglise catholique est la seule religion qui conserve et qui maintienne dans toute leur vigueur les lois et les pratiques qui conduisent évidemment à la vraie sainteté. Elle seule a les sacrements dont usait l'ancienne Eglise; elle seule a formé et forme encore ces héros chrétiens dont nous admirons la sainteté éminente. Il faut ignorer absolument l'histoire, ou bien anéantir les faits comme les dogmes, pour ne pas convenir que c'est dans le sein de la seule Eglise catholique que se sont formés tant de grands Saints dont nous admirons la vie, dont Dieu lui-même canonise les vertus héroïques par les merveilles les plus éclatantes. Sans remonter jusqu'aux premiers siècles, de quelle Eglise étaient les Antoine, les Hilarion, les Athanase, les Hilaire, les Martin, les Basile, les Jérôme, les Augustin, les Grégoire, les Léon, les Isidore, etc.? A quelle Eglise étaient attachés S. Anselme, S. Bernard, S. Dominique, S. François d'Assise, Ste Thérèse, S. Charles Borromée, S. François Xavier, etc.? Les Eglises séparées de la catholique oseraient-elles, contre la notoriété des faits, se vanter que tous ces Saints et une infinité d'autres ont été de leur communion? Non, ces hommes vertueux n'ont point eu d'autre foi que celle de l'Eglise catholique, qui seule a le droit incontestable de les regarder comme ses enfants et comme ses élèves.

477. D. Les miracles qui ont illustré la vie de ces célèbres serviteurs de Dieu ne sont-ils pas aussi une preuve de la sainteté

ne puisse être directement prouvée par l'Ecriture, on conçoit que l'expression de cette infaillibilité puisse s'y trouver çà et là; mais ce n'est que par l'autorité de l'Eglise que nous connaissons d'une manière certaine et infaillible le sens de ces textes, sens que nous ne pourrions juger autrement que d'une manière plus ou moins probable. (L. ?)

des dogmes et de la morale de l'Eglise ?

R. Il n'en faut pas douter, puisque la seule Eglise catholique s'est toujours glorifiée avec fondement des miracles que Dieu opérait dans son sein. Un roi arien reprochait autrefois à ses évêques d'être en ce point bien différents des Catholiques (1); et un autre abandonna cette secte par cette même considération, qui lui parut un argument invincible (2). Les Protestants, malgré les intrigues de leurs premiers chefs, n'ont pu controuver un seul miracle dont la croyance fût reçue de leur secte. Ils avouent même ouvertement qu'il ne se fait pas de miracles chez eux, et se contentent de nier ou de ridiculiser ceux de l'Eglise catholique. Toute la politique des convulsionnaires a également échoué dans l'imitation des miracles. Grand préjugé en faveur de l'Eglise romaine !..... Si quelque fausse religion est parvenue à répandre parmi ses prosélytes la croyance des miracles, ce ne sont pas des miracles examinés par des gens intègres et éclairés, approuvés solennellement par des hommes dont on ne puisse suspecter ni le discernement, ni l'impartialité, ni la vertu.

478. D. Ne faut-il pas convenir que l'Eglise d'aujourd'hui est bien inférieure en sainteté à l'Eglise primitive? Quelle différence entre nos évêques et ceux des premiers temps, entre les religieux de la Thébaïde et ceux que nous voyons aujourd'hui en Europe !

R. On ne peut trop respecter la primitive Eglise; mais la haute idée qu'on en a ne doit pas servir à nous faire mépriser l'Eglise des derniers siècles. Dans la primitive Eglise, parmi beaucoup de sainteté, il ne laissait pas de se glisser des relâchements (3); et dans l'Eglise des derniers siècles, parmi les relâchements qui s'y sont glissés, il ne laisse pas d'y avoir encore beaucoup de sainteté. Il y a aujourd'hui plusieurs abus réformés qui avaient subsisté impunément durant des siècles. En comparant sans préjugé l'état de l'Eglise de nos jours dans toutes ses parties avec son état dans les premiers siècles, on trouvera que les avantages qu'elle n'a plus sont remplacés par d'autres. Erasme, qu'on peut citer hardiment sur ce sujet, après avoir développé ce parallèle dans toute son étendue, conclut que si S. Paul revenait sur la terre, l'état actuel de l'Eglise ne lui déplairait pas (4). — Il y a eu dans les premiers siècles des évêques qui ne seraient pas fort applaudis aujourd'hui, qui, dans la souffrance des persécutions ou dans la poursuite des hérésies, sont accusés de faiblesse : et il y a aujourd'hui un grand nombre d'évêques qui, dans les premiers temps eussent pris place entre les Pères de l'Eglise. Si nos religieux sont moins austères que ceux de l'Egypte et de la Syrie; ils sont plus éclairés, plus cultivés, plus utiles, ils ont substitué l'étude au travail des mains; et les livres dont ils ont enrichi les sciences valent bien des nattes et des corbeilles (1). La plupart sont plus orthodoxes et plus solidement attachés à la vraie foi. On sait que le schisme et l'hérésie ont différentes fois ravagé les déserts de la Thébaïde avec une facilité extrême, et qu'aujourd'hui ces monastères, dont l'austérité est encore la même, sont le séjour de l'entêtement et de l'opiniâtreté dans l'erreur, comme ils sont la retraite de l'ignorance et de la superstition. Le nombre de nos religieux étant beaucoup plus grand, il n'est pas surprenant qu'il y ait parmi eux des âmes lâches et inutiles, des hommes profanes et remplis de l'esprit du siècle, et quelques-uns qui, en matière de dogme, imitent l'entêtement des moines de l'Orient (2).

§ IV. — 479. D. Pourquoi un des caractères de la véritable Eglise est-il d'être catholique ou universelle ? et en quoi consiste ce caractère ?

R. Selon les Prophètes, le royaume du Messie doit s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre, et n'avoir pas de fin. Les Apôtres ont constamment regardé toutes les nations de la terre comme le domaine de Jésus-Christ. Les Pères ont de tout temps réfuté les hérétiques par leur petit nombre. — La catholicité de la vraie Eglise consiste, 1° à renfermer successivement toutes les nations dans son sein, selon cette promesse : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ* (*Psal.* 2) : Je vous donnerai les nations pour héritage, et votre empire s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre; 2° à avoir dans tous les temps une étendue qui puisse être regardée comme moralement universelle, [non en ce sens qu'elle règne sur la presque totalité des hommes, mais en ce sens qu'ayant d'ailleurs sous son empire une grande partie du genre humain, elle pénètre partout et ait à peu près partout un certain nombre de prosélytes. Or ce caractère convient à l'Eglise catholique, et il n'est aucune autre religion ou secte qui le possède à degré égal, ou même qui en approche.

480. D. N'existe-t-il réellement aucune secte séparée de l'Eglise romaine qui puisse lui disputer l'universalité. Il y en a qui sont fort répandues, l'Eglise grecque règne sur bien des millions d'hommes, et quant au Protestantisme il est répandu aujourd'hui a peu près partout ?

R. L'Eglise grecque ne compte pas en tout 65 millions de fidèles; nombre qu'elle n'avait jamais atteint, et qu'elle ne possède aujourd'hui que par le fait de l'augmentation progressive de la population de l'Empire russe,

(1) Leuvigilde. *Greg. Turon*, l. 9, c. 15. Hist. de l'Eglise gallicane, t. 3, p. 238.

(2) Recarède. Ibid.

(3) Il n'y a qu'à lire les Epîtres de S. Paul, les Actes des apôtres, les Histoires ecclésiastiques des trois premiers siècles.

(4) *Si Paulus hodie viveret, non improbaret, opinor, præsentem Ecclesiæ statum. In hominum vitia inclamaret*, etc. Epist. scripta 1520, pridie nonas nov. edita Coloniæ 1541.

(1) Voyez les remarques de M. Saas sur l'Encyclopédie, au mot *Frères de la Charité*, où l'auteur réfute ce que les rédacteurs de ce Dictionnaire avaient imaginé contre les études des religieux.

(2) Le Clergé de France a montré pendant la révolution un courage digne des premiers siècles.

qui est censée appartenir à la religion grecque. De plus, hors de la Russie, elle est confinée dans les provinces ottomanes et grecques proprement dites ; ce qui est un caractère négatif de catholicité. Le Protestantisme ne forme pas une Eglise, mais un assemblage incohérent d'une multitude de sectes, dont la totalité atteint à peine 60 millions d'âmes. De sorte que le schisme grec et le Protestantisme réunis n'égalent pas à beaucoup près le nombre des fidèles de l'Eglise romaine.

D'un autre côté, le Protestantisme n'est pas répandu par toute la terre comme notre Eglise; et le fût-il, que l'on ne pourrait lui appliquer cet attribut de catholicité, parce que ce n'est pas une Eglise; mais un assemblage de mille prétendues Eglises, tout-à-fait différentes quant à leur symbole, et dont les plus importantes ne forment qu'une petite fraction du nombre total. Ainsi le Protestantisme regnât-il sur 300 millions d'hommes, que, dans de telles conditions, il ne pourrait prétendre à l'attribut d'universalité, attendu qu'il ne sera jamais *une* Eglise.

De plus il faut observer que le Protestantisme chez une très-grande partie de ses adeptes se réduit maintenant au pur déisme ; et que dans la ville de Calvin, les pasteurs eux-mêmes ne reconnaissent plus la divinité de Jésus-Christ. Assurément un tel culte, si l'on peut même se servir de ce mot, aurait mauvaise grâce de prétendre à la qualité de catholique. En fait, il n'a pas cette prétention ; et le témoignage même de tous les ennemis de l'Eglise romaine décerne exclusivement à cette Eglise le titre de catholique.

Enfin il faut observer que le Protestantisme ne saurait prétendre pour l'avenir à des conquêtes qui lui permissent de disputer le pas à l'Eglise romaine. Il a bien évidemment atteint son apogée, et tout le monde avoue qu'il est aujourd'hui dans une période de décroissance rapide. Le catholicisme envahit largement son empire sur une foule de points; et tous les efforts de ses prétendus missionnaires, soutenus par les énormes largesses des sociétés bibliques, ne produisent pas le dixième des résultats obtenus par les missionnaires catholiques, avec des moyens incomparablement moins considérables (1).]

481. D. Qu'entendez-vous par la qualité d'*apostolique* que vous attribuez à la vraie Eglise?

R. J'entends que l'Eglise a constamment enseigné ce qu'elle enseigne aujourd'hui, et que les hérétiques n'ont jamais pu marquer avec quelque vraisemblance l'époque d'un changement dans ses dogmes. J'entends qu'elle est établie sur le fondement des Apôtres, comme parle saint Paul (1) ; que les évêques de l'Eglise romaine sont évidemment les successeurs de ces premiers pasteurs, et que les Catholiques d'aujourd'hui croient les mêmes choses que croyaient les premiers fidèles, instruits et gouvernés par les Apôtres. Il n'y a que cette Eglise dont les annales incontestables marquent bien clairement la succession continuelle de ses pasteurs. Saint Irénée déduit cette succession dans l'Eglise de Rome depuis saint Pierre jusqu'à Eleuthère : S. Optat jusqu'à Sirice, S. Augustin jusqu'à Anastase, et, depuis Anastase, tous les écrivains ecclésiastiques la déduisent jusqu'à Pie VII, qui remplit aujourd'hui le siége de saint Pierre, et cela sans que les plus grands adversaires de l'Eglise romaine osent s'inscrire en faux contre ce catalogue de tous les successeurs du prince des Apôtres. Il en est de même de tous les évêchés fondés, ou par les Apôtres, ou par leurs successeurs, ou par les papes. Nous y trouvons une liste suivie des prélats qui les ont gouvernés jusqu'au premier qui a reçu sa mission d'une autorité légitime. Aucun évêque n'a jamais été reconnu légitime évêque dans l'Eglise catholique qu'autant qu'il était uni de communion à la chaire de Pierre, comme parle saint Jérôme, et cela par la profession d'une même doctrine et d'une même foi transmise par les Apôtres, et en particulier par leur chef, qui est saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, et le souverain pasteur de son bercail. Quelle autre religion peut présenter une succession si marquée et si connue ? Quelle secte a osé feindre une chaîne de pasteurs légitimes si serrée et si bien suivie ? *Confingant tale quid hæretici :* c'est le défi que donnait Tertullien à tous les ennemis de l'Eglise catholique ; ce défi si hardi et si sûr a gagné bien des forces et de l'importance depuis Tertullien. Il parlait de la sorte lorsque l'Eglise ne comptait pas encore deux siècles ; qu'eût-il dit si une succession non-interrompue de dix-huit siècles s'était montrée à lui par les titres et les monuments les plus manifestes et les plus incontestables ? « Il y a toujours, dit Bossuet, ce fait malheureux contre les hérétiques, ils se sont séparés du grand corps de l'Eglise. Mais pour nous quelle consolation de pouvoir, depuis notre souverain pontife, remonter sans interruption jusqu'à saint Pierre établi par Jésus-Christ, d'où, en reprenant les pontifes de la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse; de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde? Quelle suite! quelle tradition! quel enchaînement merveilleux ! » — « Voulez-vous, disait un orateur célèbre (2), avoir une notion générale des hérétiques ? la voici telle que je la tire de l'Ecriture : Ce sont des hommes, dit l'Apôtre saint Jude (*Ep. v.* 19), qui se séparent eux-mêmes : *Hi sunt qui se-*

(1) Les recettes des sociétés bibliques anglaises atteignent aujourd'hui 25 millions de francs. — Celles de l'Œuvre de la Propagation de la foi, dont la France est le centre, et qui s'élèvent progressivement depuis 18 ans, n'ont encore atteint, en 1840, que la somme de 2 millions et demi. Or, au témoignage des protestants eux mêmes, les conquêtes de leurs missionnaires ne sauraient entrer en comparaison avec les nôtres. Il est vrai que la vie des missionnaires anglais répandus dans l'Océanie n'est rien moins qu'évangélique. (L. D.)

(1) *Superædificati super fundamentum apostolorum.* Eph. 2, 20.

(2) Bourdaloue ; Panég. de S. Thomas.

gregant semetipsos. C'est-à-dire, des hommes qui, par un schisme malheureux, entretiennent au milieu du Christianisme des sociétés particulières au préjudice de l'unité; des hommes qui se font des intérêts à part; qui, comme parle saint Augustin, se glorifient d'un certain chef dont la secte est aussi nouvelle que le nom, *Præsumentes de nescio quo duce suo qui cœpit heri.* » — Il n'y a point d'hérétique auquel on ne puisse dire ce que disait Tertullien à ceux de son siècle : *Qui êtes-vous? d'où venez-vous?* Cette seule question devrait les ramener à la vérité (1). En matière de dogme, la croyance de nos Pères est un excellent argument (2); l'Eglise, suivant la promesse de Jésus-Christ, doit durer toujours : celle qui n'a pas toujours été, n'est pas la véritable (3).

482. D. L'apostolicité de l'Eglise romaine est-elle aisée à connaître?

R. Autant il y a de liturgies, d'usages, de cérémonies, de prières, de tableaux portant l'empreinte de la vétusté, autant y a-t-il de monuments de l'ancienneté de nos dogmes, autant de dépositions contre les prétentions des novateurs. Un homme de génie s'écria un jour en embrassant un pilier d'une ancienne cathédrale : *Ceci est trop vieux pour être faux.* Un autre (4) disait que si les hommes se taisaient, les pierres déposeraient contre les hérésies (5).

483. D. D'où vient que le goût des controverses et des disputes qui ont si fortement affecté les savants des deux derniers siècles, est aujourd'hui presque anéanti?

R. Ce changement vient moins d'une malheureuse indifférence pour les choses de la religion, que de l'évidence des principes qui établissent l'unité de la véritable Eglise et la nécessité de se soumettre à son autorité. On a pu les combattre, ces principes, dans la première fermentation que Luther et Calvin mirent dans les esprits; mais tôt ou tard la raison revendique ses droits, et l'enthousiasme de l'erreur est reconnu pour ce qu'il est. Dès qu'il est démontré que, hors du sein de l'Eglise, on ne tient à rien, qu'on ne sait ce qu'on doit croire, ni ce qu'il faut ne croire pas, toutes les controverses sont à terre, et l'on est catholique ou l'on n'est rien. Nous renvoyons à ce que nous avons dit L. 3, ch. 4, § 2, n° 213.

§ VI. — 484. D. Quoique les différentes sectes luthérienne, anabaptiste, arienne, etc., ne puissent s'attribuer les caractères de l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, si attentive à conserver les anciens rits, les liturgies, les sacrements, la hiérarchie, etc., si déclarée contre les hérétiques des derniers temps, ne peut-elle point joûter avec celle de Rome, et se parer du titre de seule Eglise véritable?

R. 1° Il conste par l'Ecriture que c'est à Pierre que Jésus-Christ a commis le gouvernement de l'Eglise universelle; il est prouvé par toute l'antiquité que Pierre a établi son siége a Rome. Où est-il dit que Constantinople soit le centre de l'unité catholique? Si cette détermination dépendait du caprice des hommes, bientôt tous les liens du corps mystique de J. C. seraient rompus par l'ébranlement du centre.

2° Tous les docteurs de l'Eglise d'Orient, les Clément d'Alexandrie, les Athanase, les Basile, les Cyrille, les Chrysostôme, etc., ont reconnu la primatie de Rome, n'ont fait qu'un esprit et qu'un corps avec l'Eglise de Rome : autant de témoins contre les prétentions des Grecs modernes.

3° Les Grecs modernes ont eux-mêmes reconnu solennellement, aux conciles de Lyon et de Florence, la nécessité de renoncer à leur schisme et de s'attacher au centre de l'unité, qui est le siége de Pierre. L'empereur en personne, dans le concile de Florence, s'est soumis au chef de l'Eglise universelle. Voltaire (1) parle de cet événement comme du triomphe le plus complet de l'Eglise de Rome. Le même auteur observe qu'en 1705 Démétrius, chassé du trône de Russie, *en appela au pape comme au juge de tous les Chrétiens.* Le duc Basile a reconnu la même qualité dans le pape durant la légation du P. Possevin. Le P. Papebroch (2) montre que les Russes n'ont suivi que fort tard le schisme des Grecs. En Pologne, Transylvanie, Syrie, Grèce, Perse, etc., un grand nombre de Grecs adhèrent encore aujourd'hui à cette Eglise, comme à la mère et à la reine de toutes les Eglises.

4° [Il résulte de ce qui précède que l'Eglise

(1) *Attendite ad Abraham patrem vestrum, et ad Saram quæ peperit vos. Attendite ad petram de qua excisi estis et ad cavernam laci de qua præcisi estis.* Isaï. 51.

(2) *Sicut locutus est ad patres nostros.* Luc. 1.

(3) « Dans cette confusion de sectes, dit Bossuet, qui se vantaient d'être chrétiennes, Dieu ne manqua pas à son Eglise; il sut lui conserver un caractère d'autorité que les hérésies ne pouvaient prendre.... Elle était apostolique; la suite, la succession, la chaire de l'unité, l'autorité primitive lui appartenaient. Tous ceux qui la quittaient l'avaient premièrement reconnue et ne pouvaient effacer le caractère de leur nouveauté ni celui de leur rebellion. Les Païens eux mêmes la regardaient comme celle qui était la tige, le tout d'où les parcelles s'étaient détachées, le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient en son entier. » *Discours sur l'Histoire univers.* 2° part. Le savant prélat prouve ces observations par les témoignages de Celse, d'Ammian-Marcellin, de l'empereur Aurélien, etc. Le passage doit être lu en entier si l'on veut bien saisir toute la force et l'évidence de la vérité qu'il établit.

(4) *Si hi tacuerint, lapides clamabunt.* Luc. 19.

(5) Pour ne pas trop m'étendre sur ces matières que les controversistes ont traitées dans le plus grand détail, je suggérerai la lecture de deux petits traités, l'un du père d'Orléans, intitulé : *Méthode courte et facile pour discerner la véritable religion chrétienne d'avec les fausses :* Paris, chez Berton. L'autre, du P. Lessius, *De capessenda vera religione.* L'esprit de parti peut résister aux réflexions simples contenues dans ces deux ouvrages; mais un esprit droit et dégagé d'une malheureuse prévention ne peut y trouver que l'acquiescement le plus entier.

(1) Annal. de l'emp. t. 2, p. 87. Ibid., t. 1, p. 178.

(2) Act. SS. maj., t. 1. Ephem. Græc. et Mosc., n. 11.

grecque ne possède pas l'attribut de l'Apostolicité, puisqu'elle a rompu la chaîne des pasteurs légitimes. Nous avons prouvé ci-dessus que la catholicité ne lui appartenait pas davantage. Elle manque donc d'au moins deux attributs de la véritable Eglise.]

5° L'ignorance prodigieuse, la stupide superstition où sont réduits les peuples et les ministres de cette Eglise isolée, entraînent nécessairement les grands abus et les désordres énormes qu'on lui reproche en matière de religion; depuis un grand nombre de siècles, elle n'a plus eu de docteur célèbre, ni de concile qui ait mérité quelque attention. Les derniers Grecs savants, tels que Bessarion, Allatius, Arcudius, etc., ont été attachés à l'Eglise romaine. « Si l'on fait le parallèle du clergé grec avec le clergé latin, dit Montesquieu (1), si l'on compare la conduite des papes avec celle des patriarches de Constantinople, l'on verra des gens aussi sages que les autres étaient peu sensés » (2).

485. D. Le siége de Rome, qui est le centre de l'Eglise catholique, peut être anéanti; car cette ville peut être détruite par des barbares ou par quelque accident physique : en ce cas, que devient le point sur lequel porte tout l'édifice de la hiérarchie?

R. Plusieurs auteurs pensent, avec beaucoup de vraisemblance, que la promesse de conserver l'Eglise, et conséquemment la promesse de conserver la succession de ses chefs, emporte la conservation de la ville qui fait le siége de leur épiscopat, puisque c'est cet épiscopat qui fait le titre et le lien de la succession : mais quand Rome périrait, la succession des évêques subsisterait toujours comme l'Eglise a conservé la succession de plusieurs évêques dont les siéges sont tombés au pouvoir des infidèles ou des hérétiques; comme les papes ne perdaient rien de leurs prérogatives lorsqu'ils résidaient à Avignon : et quoique l'exercice de l'autorité épiscopale à Rome suppose cette ville réellement existante, la primatie du pape, la dignité de vicaire de Jésus-Christ, et la suprême autorité dans l'Eglise, ne sont bornées à aucun lieu pour l'usage de leurs droits, et ne sont attachées à l'évêché de Rome que par voie de succession. Pierre le vénérable applique ingénieusement à la résidence papale ce vers de Lucain :

. . . . *Vejos habitante Camillo,*
Illic Roma fuit (3).

(1) Grand. et décad. des Romains, c. 22.

(2) La plus grande partie de l'Eglise grecque, qui se compose des populations de la Russie, est sous l'autorité despotique du czar, qui s'est constitué chef spirituel, comme le fit Henri VIII en Angleterre. Les affaires ecclésiastiques sont censées dirigées par un synode qui est entièrement dans la main de sa police. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il n'y a pas dans tout le clergé russe une ombre d'indépendance ou de dignité. Son ignorance lui ôte toute espèce de considération, et dans les maisons de l'aristocratie russe, les popes sont mis sur la même ligne que les valets. (L. D.)

(3) On peut voir sur cette matière une petite, mais savante dissertation : *Epistola Sillasipi a Lapide, in causa an summus pontificatus a romana ecclesia avelli et alio transferri possit; Augustoauni*, 1782. L'auteur réfute d'une manière péremptoire un petit brochuraire et un massif compilateur, qui rendaient le premier siége de l'Eglise dépendant du caprice des hommes et du choc des événements.

§ VII. — 486. D. Ces quatre caractères qui distinguent la religion catholique de toutes les hérésies ne la séparent-ils pas aussi de la secte des incrédules et des Philosophes impies?

R. La chose est évidente par ce que nous avons dit en différents endroits de ce Catéchisme (1); 1° leur peu d'union, leurs dissensions, leurs contradictions contrastent d'une manière bien frappante avec l'unanimité des enfants de l'Eglise catholique. Dieu exécute sur eux l'arrêt prononcé contre les ouvriers de la tour de Babel (2); souvent le même auteur renverse ses propres principes, et détruit dans un endroit ce qu'il établit dans l'autre : leurs langues, comme dit le Prophète, se sont tournées contre eux-mêmes (3). 2° Nous avons vu aussi où conduisaient leurs principes, et quels effets y étaient inséparablement attachés. Nous en avons parlé selon la raison (4), et d'après l'expérience (5). 3° Nous avons prouvé que le nombre des vrais incrédules était très-petit, qu'à peine en trouvait-on qui le fussent absolument; les maîtres de l'irréligion avouent que leur doctrine n'est point pour le peuple, que le peuple ne peut ni la goûter ni la mettre en pratique. Le peuple fût-il tel qu'il doit être pour en profiter, les Philosophes se mettraient-ils en état de la lui enseigner? les verrait-on parcourir toutes les régions de la terre, se

(1) L. 1, c. 1, § 2, n. 7. L. 3, c. 2, § 5, n. 207.

(2) *Et dixerunt : Venite, faciamus nobis civitatem et turrim, cujus culmen pertingat ad cœlum..... Descendit autem Dominus et dixit.... Descendamus et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui. Atque ita divisit eos Dominus.... et cessaverunt ædificare civitatem.* Gen. 11. *Divisi sunt ab ira vultus ejus.* Ps. 54. *Divide linguas eorum; quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* Psal. 54. « Je consultai les Philosophes, dit J. J. Rousseau, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions, je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres; et ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire. Si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne. Ils ne s'accordent que pour disputer. Les écouter n'était pas le moyen de sortir de mon incertitude » (*Emile*, *t.* 3, *p.* 27). « Quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans qui crient chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point » (*Discours couronné par l'acad. de Dijon, en* 1750).

(3) *Infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum.* Ps. 63. Voyez *le Déisme réfuté, la Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité même*, etc.

(4) L. 1, c. 5, n. 120 et suiv.

(5) L. 4. c. 3, art. 6, § 10, n. 382. L. 1, c. 1, n. 1 et suiv. L. 3, c. 2, § 6. n. 208. L. 3, c. 2, § 5, n. 206.

faire à toutes les mœurs, à tous les climats, pour y établir le fruit de leur apostolat? La religion naturelle qu'ils voudraient substituer à la foi, n'existe nulle part, tandis que l'Eglise catholique multiplie ses enfants dans toutes les parties du globe, embrasse dans l'essor d'une charité immense toutes les nations de la terre, porte jusqu'aux extrémités du monde ses secours et ses lumières, et y fonde de nouveaux empires cimentés du sang de ses ministres. 4° A la vérité, leurs erreurs sont pour la plupart fort anciennes; on en trouve la réfutation dans les Ecritures (1), dans les SS. Pères, dans les Théologiens de tous les siècles: mais malgré cette ancienneté l'on ne peut les considérer comme un corps de doctrine transmis par une longue suite de générations aux raisonneurs du dix-huitième siècle, parce que dans cette tradition il ne peut y avoir plus d'unité, ni plus d'ensemble que dans la doctrine même. Les erreurs s'oublient et se renouvellent; ensevelies durant des siècles, elles reparaissent par intervalle pour l'épreuve des âmes fidèles et le malheur des Chrétiens lâches (2).

(1) Tous les propos de nos matérialistes sont exposés au second chap. de la Sagesse. On voit par là qu'ils ne sont rien moins que le fruit des progrès de la philosophie : *Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis : quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam si non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris : et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum : quia extincta cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer.... Venite ergo et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter*, etc. C'est exactement le sommaire et le résultat des deux volumes du *Système de la nature*.

(2) Je ne puis m'empêcher de répéter ici ce que j'ai déjà dit de la voie de prescription et du genre d'argument qu'elle présente contre les incrédules modernes. Si on l'emploie avec discernement, et le secours des lumières que présente l'histoire des erreurs de l'esprit humain, elle ne peut être que d'un très-grand effet. Quand il est reconnu qu'une doctrine qui s'élève contre celle de l'Eglise, a déjà existé dans des temps antérieurs, et qu'elle a été anathématisée dans des conciles, ou regardée généralement comme opposée à la croyance des fidèles, on ne l'examine pas davantage, à l'exemple de Tertullien, on la condamne par voie de prescription. Pourquoi ne feraiton pas la même chose avec les systèmes des Philosophes? Toutes leurs extravagances ont déjà couru le monde, ou dans leur totalité ou dans les divers détails de leur ensemble. Il y a trois ou quatre mille ans que le code des matérialistes est, comme nous venons de le voir, amplement détaillé, rejeté avec pitié dans les livres saints. Les sophismes de Bayle, de Voltaire, contre la Providence, ne sont qu'une répétition du Manichéisme. Le système d'une création fortuite est aussi ancien qu'Epicure. La mer universelle qui produit tout est une invention de Thalès, etc., etc. Or si ces imaginations ont fait anciennement l'objet de la risée des Sages, si elles sont tombées dans l'oubli et le mépris, est-il raisonnable de s'en occuper et de les discuter de nouveau? Ne suffit-il pas de montrer qu'elles ne sont pas neuves et qu'elles ont déjà été flétries au tribunal de la raison, que le genre humain les a connues, et qu'il les a jugées indignes de sa croyance? *Sic facilius traducentur dum ante jam tunc fuisse deprehenduntur, aut ex iis quæ jam fuerunt, semina sumpsisse*. Tert. de Præsc., c. 33.

Les vérités de la religion sont de tous les siècles, elles ne dépendent ni du temps, ni du goût des hommes (1).

CHAPITRE VII. *Examen de quelques matières particulières.*

487. D. Outre les guerres que les Philosophes font aux preuves et aux mystères de la religion, leur critique ne s'attache-t-elle pas particulièrement à d'autres matières?

R. L'objet de leurs déclamations les plus ordinaires sont la confession, les cérémonies de l'Eglise, l'autorité du pape, les biens ecclésiastiques, la théologie scolastique, le célibat, les superstitions et les abus.

ARTICLE I. *La Confession.*

488. D. L'usage de la confession établi par Jésus-Christ lui-même, et vainement combattu par les controversistes protestants (2), est-il aussi avantageux aux fidèles qu'il est respectable par son institution divine?

R. Pour s'en convaincre, il suffit de recueillir les témoignages de ceux-là mêmes qui, dans des moments d'humeur, ont entrepris de proscrire une si sainte institution; nous nous contenterons de quelques-uns des moins suspects : « Il n'y a peut-être point d'établissement plus sage. La plupart des hommes, quand ils sont tombés dans de grands crimes, en ont naturellement des remords : les législateurs qui établirent les mystères et les expiations voulurent également empêcher les coupables de se livrer au désespoir et de retomber dans leurs crimes (3). » « La confession est une chose excellente, un frein aux crimes invétérés : dans l'antiquité la plus reculée, on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères. Nous avons imité (4) et sanctifié cette sage pratique; elle est très-bonne pour engager les cœurs ulcérés de haine à pardonner, et pour faire rendre aux voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain (5). » « Les ennemis de l'Eglise romaine, qui se sont élevés contre une institution si salutaire, semblent avoir ôté aux hommes le plus grand frein qu'on pût mettre à leurs crimes. Les Sages de l'antiquité en avaient

(1) *Veritas autem Domini manet in æternum*. Ps. 116. *Jésus Christus et heri, et hodie, et ipse in sæcula.* Hebr. 13.

(2) Tout ce qui est purement théologique, n'est pas de notre ressort. Bossuet, Bellarmin, Becan, Seedorf, Scheffmacher, etc., ont dit aux Protestants tout ce qu'il fallait pour ramener à la vérité tout homme qui ne se fait pas un devoir religieux de la combattre. — La plupart des Luthériens, ceux de la confession d'Augsbourg surtout, ont conservé leur institution si salutaire. Luther ne voulut pas qu'elle fût abolie; *Plutôt*, dit-il, *je consentirais à la tyrannie du pape que de souffrir l'abolition de la confession.* Collect. des écrits allem. de Luther, vol. 2, p. 272.

(3) (Voltaire, rem. sur la tragédie d'*Olympie*).

(4) Il ne s'agit pas d'examiner ici cette imitation, d'autant plus que l'auteur la rejette, comme l'on voit dans le passage suivant, où c'est au contraire *la sagesse humaine* qui a *entrevu l'utilité et embrassé les ombres d'une institution si salutaire*. On sait que les philosophes font dériver des anciens peuples tous les usages chrétiens : nous nous contentons de faire remarquer l'hommage qu'ils rendent à l'importance et à l'utilité de la confession.

(5) *Dict. phil.*, art. *Catéc. du curé.*

eux-mêmes senti l'importance : s'ils n'avaient pu en faire un devoir à tous les hommes, ils en avaient établi la pratique pour ceux qui prétendaient à une vie plus pure ; c'était la première expiation des initiés chez les Egyptiens et aux mystères de Cérès-Eleusine. Ainsi la religion chrétienne a consacré des choses dont Dieu avait permis que la sagesse humaine entrevît l'utilité et embrassât les ombres (1). » L'auteur de l'*Histoire philosophique et politique du commerce des Indes*, quoiqu'ennemi déclaré de toute religion, n'a pu refuser des éloges à la confession. « Les Jésuites, dit-il (*T. 3, p.* 250), ont établi dans le Paraguay le gouvernement théocratique, mais avec un avantage particulier à la religion qui en fait la base : c'est la pratique de la confession, infiniment utile tant que ses ministres n'en abuseront pas : elle seule tient lieu de lois pénales, et veille à la pureté des mœurs. Dans le Paraguay, la religion, plus puissante que la force des armes, conduit le coupable aux pieds du magistrat. C'est là que loin de pallier ses crimes, le repentir les lui fait aggraver : au lieu d'éluder la peine, il vient la demander à genoux : plus elle est sévère et publique, plus elle rend le calme à la conscience du criminel. Ainsi le châtiment qui partout ailleurs effraie les coupables, fait ici leur consolation, en étouffant les remords par l'expiation. Les peuples du Paraguay n'ont point de lois civiles, parce qu'ils ne connaissent point de propriété ; ils n'ont point de lois criminelles, parce que chacun s'accuse et se punit volontairement ; toutes leurs lois sont des préceptes de religion. Le meilleur de tous les gouvernements, ce serait une théocratie où l'on établirait le tribunal de la confession, s'il était toujours dirigé par des hommes vertueux, sur des principes raisonnables. »... Adisson n'a pu voir les inscriptions tirées de l'Ecriture, placées en Italie sur les confessionnaux, sans en être touché, et sans les rapporter avec une pieuse complaisance (2). Nous avons rapporté ailleurs (3) le jugement de J.-J. Rousseau.

489. D. N'y a-t-il pas eu en cette matière des doctrines erronées et de révoltants abus ?

R. Il y a eu sans doute en ceci, comme en toutes choses, des excès que l'autorité de l'Eglise a travaillé et travaille encore à déraciner dans ceux qui se sont écartés des règles établies. Il y a eu des rigueurs et des relâchements. Les uns ont paru envisager la confession comme un simple récit des péchés, et ont perdu de vue les sentiments de pénitence dont elle devait être le fruit ; les autres en ont fait un bien de si difficile accès qu'à peine y ose-t-on aspirer. Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'on peut raisonner très-mal sur des choses très-vraies et très-bonnes. — Les maux qu'a pu produire le zèle indiscret de quelques confesseurs ont été rares et passagers, et les biens que la confession produit sont constants et journaliers. Les Philosophes voudraient-ils qu'on se privât de manger et de boire, parce que quelques gourmands sont morts de leurs excès ? Les abus empêchent-ils que la confession ne soit un frein à la licence, une source féconde de sages conseils, une sensible consolation pour les âmes affligées de leurs péchés ; la confession cesse-t-elle d'être un excellent moyen de cultiver les semences de la piété dans des âmes droites, où elles fructifient comme d'elles-mêmes ; d'empêcher que des passions naissantes ne les étouffent dans les autres ; de donner un appui à l'innocence ; de réparer les torts commis envers le prochain ; de resserrer les nœuds de la charité ; d'entretenir l'amour de la concorde, de la subordination, de la justice, de toutes les vertus ; de déraciner des cœurs l'habitude des désordres, de la désunion, de la révolte, de tous les vices (1).

ARTICLE II. *Cérémonies de l'Eglise.*

490. D. Puisque Dieu veut être honoré en esprit et en vérité, pourquoi ce grand nombre de rites et de cérémonies institués dans l'Eglise catholique ?

R. L'expérience nous apprend qu'il faut des spectacles pour attacher le peuple : une religion dépouillée de tout appareil extérieur ne peut ni l'affecter ni l'instruire ; et, selon la remarque judicieuse de l'*Ami des hommes*, toute religion réduite au pur spirituel est bientôt reléguée dans l'empire de la lune. Au lieu des nudités scandaleuses, des jeux et des danses indécentes de la Grèce ; au lieu des folies et des licences qui déshonoraient les fêtes païennes ; au lieu des spectacles tumultueux et barbares du cirque et de l'amphithéâtre, la religion occupe les peuples de cérémonies pleines de gravité et de décence, propres à lui inspirer des mœurs douces et pures. Il n'y a que l'homme charnel ou dissipé qui puisse assister à la pompe de nos

(1) Annal. de l'emp., tom. 1, p. 41.

(2) *Ne taceat pupilla oculi tui. — Ibo ad patrem meum, et dicam : Pater, peccavi. — Soluta erunt in cœlis. — Redi anima mea in requiem tuam. — Vade, et ne deinceps pecca. — Qui vos audit, me audit. — Venite ad me omnes qui fatigati estis et oncrati. — Corripiet me justus in misericordia. — Vide si via iniquitatis in me est : et deduc me in via æterna. — Ut audiret gemitus compeditorum.* Ces inscriptions expriment effectivement très-bien l'esprit et l'effet du sacrement de pénitence.

(3) Liv. 4, c. 3, art. 6, § 2, n. 362.

(1) Une chose infiniment remarquable, vraiment surnaturelle et miraculeuse, est le secret de la confession, confié tous les jours à des milliers de prêtres, souvent, hélas ! peu dignes de leur état et capables de toute autre prévarication, et toujours si fidèlement gardé. A peine toute l'histoire ecclésiastique fournit-elle quelque exemple d'infidélité en ce genre. Si en faisant cette observation, on réfléchit un moment sur l'inconstance humaine, sur la curiosité des uns et la loquacité des autres, sur la nature et l'importance des matières dont les ministres de ce sacrement sont dépositaires, et dont la révélation produirait souvent d'étonnants effets ; sur les moyens que les intérêts divers, la cupidité, la jalousie, et d'autres passions ne manquent pas d'essayer pour atteindre leur but, etc., on ne doutera pas que Dieu ne veille à la conservation et à l'honneur de son ouvrage.

sacrifices, entendre le chant de l'Eglise, ses liturgies, ses prières, ses cantiques (1), sans céder aux impressions de la religion, et nourrir sa foi par les sentiments d'une dévotion affectueuse (2).

Un Philosophe anglais (3), témoin de l'effet que produisait sur le peuple chrétien la pompe des cérémonies, *J'enviais*, dit-il, *leur état, et je maudissais au fond du cœur l'orgueil de la philosophie, qui, avec sa froideur et ses triomphes insipides, nous laisse dans une espèce d'apathie stoïque, et anéantit les plus douces émotions de l'âme.*

491. D. Pourquoi les Protestants, malgré le zèle qu'ils témoignaient pour la conservation du Christianisme, ont-ils abrogé presque tout culte extérieur?

R. Les rites, les cérémonies, les usages, les formules, les prières, etc., sont une barrière que l'Eglise a toujours opposée à l'introduction des nouveaux dogmes. Lorsque les Protestants voulurent établir leur doctrine, il fallut qu'ils commençassent par supprimer tout le rit extérieur qui déposait contre eux. Profession de foi muette, mais énergique et intelligible à tous. Ce seul trait suffit pour montrer combien il est nécessaire de conserver les rites anciens, et combien il serait dangereux d'y donner atteinte. — Malgré la guerre déclarée aux cérémonies, les Luthériens y sont revenus presque aussitôt après les avoir répudiées. Mais, en substituant des pratiques arbitraires et des rites défigurés aux usages de l'ancienne Eglise, ils ont ôté aux cérémonies l'impression du respect que donnent l'âge et l'autorité. Les Calvinistes conviennent de bonne foi qu'ils ont porté un grand coup à la piété. Dans quelques pays ils ont aujourd'hui des orgues, des cloches et d'autres usages catholiques qu'ils avaient d'abord abolis comme des choses monstrueuses. L'auteur de la *Physique sacrée* convient qu'on ne peut lire l'Ecriture sans y voir la condamnation de la secte sur cet article (1). Un autre avoue que le culte intérieur s'est affaibli par l'abrogation des cérémonies (2). *Je suis Catholique en ce moment*, disait le fameux Misson (3) en parlant de la pompe de la religion à Rome (4). On lit dans une lettre de Richard Simon (5) une réponse remarquable de Saumaise : « Vous autres Puritains, vous vous mettez peu en peine de ce qui regarde l'office ecclésiastique. Cependant permettez-moi de vous dire que vos gens ont si fort raffiné pour épurer la religion chrétienne qu'ils en ont fait un squelette (6). » Et c'est ce que témoignait autrefois Saumaise à la Peyrère, auteur des Préadamites. Celui-ci, comme je l'ai appris de lui-même, ayant marqué à Saumaise que dans le livre qu'il (Saumaise) avait composé touchant la transsubstantiation contre Grotius, il avait trouvé bien des choses qui établissaient l'antiquité des cérémonies de l'Eglise romaine, ou plutôt de toutes les Eglises du monde : *Nostri*, répondit Saumaise, *resecuerunt religionem usque ad virum.*

492. D. Plusieurs des cérémonies de l'Eglise ne sont-elles pas imitées des Païens; ne trouve-t-on pas chez eux l'idée de nos processions (7), l'usage de l'eau-bénite (8), etc.?

R. Pour croire que les Chrétiens aient pu

(1) Sans parler des psaumes et des cantiques tirés de l'Ecriture, dont les plus grands génies ont admiré la sublimité et l'énergie, peut-on n'admirer pas cette multitude d'hymnes pleines de choses de sentiment et d'expressions touchantes? Il ne faut pas être enthousiaste pour trouver un aliment à la plus solide piété dans le *Te Deum*, le *Lauda Sion*, le *Veni, Creator*, le *Pange, lingua*, les oraisons, les préfaces de la messe, et tout ce qui tient particulièrement à la liturgie.

(2) Ce sont ces précieux effets, qui soulèvent les Philosophes contre la magnificence du culte catholique, qu'ils essaient de rendre odieux aux souverains par des vues d'une économie mesquine et puérile. Ils ont calculé jusqu'à la dépense du pain bénit et des cierges (*Encyclop.*, *art.* Pain bénit). Il n'y a pas d'article où les anciens impies se réunissaient plus parfaitement que dans le dessein d'anéantir la pompe et la majesté auguste du service divin; il est naturel que les modernes aient les mêmes aversions et les mêmes goûts. *Dixerunt in corde suo cognatio eorum simul : Quiescere faciamus omnes dies festos Dei a terra.* Ps. 73. Par une disposition contraire, les serviteurs de Dieu ont toujours désiré qu'il fût servi avec dignité et une splendeur digne de lui. *Dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ.* Psal. 25.

(3) Bryd., Voyage en Sicile et à Malte.

(1) *Verbis et gestibus nullas esse vires persuasi sumus, et tamen legimus veteris Testamenti prophetas usos esse miris gesticulationibus, quas derideremus hodie et superstitiosis adscriberemus ritibus. Hic in ressuscitatione filii unici Sareptani admensus est sese Elias ad puerum ter. Ita et maximi prophetæ maximus discipulus Elisæus Sunamitidis filium*, etc. Phys. sac., t. 4, p. 189.

(2) *Equidem negandum non est, inter protestantes simul cum ceremoniis pietatem refriguisse.* Berger. Num. Pontif. append. ad Florum, p. 40.

(3) Auteur protestant, ou plutôt libertin et impie, trop connu par un voyage d'Italie où l'on trouve le germe de l'Athéisme et d'une irréligion totale, noyé dans un tas de déclamations frénétiques contre l'Eglise catholique.

(4) Quelle différence dans le sentiment qu'éprouve le catholique lorsque de la majesté de nos églises et de la pompe de nos cérémonies il se trouve transporté dans la nudité et le silence des temples protestants!.... Les ornements de peinture et de sculpture, surtout les tableaux qui représentent l'histoire de la religion, ajoutent infiniment à la dignité des temples catholiques, provoquent et nourrissent la piété de la manière la plus efficace.... Un ministre protestant jetant un jour les yeux sur un excellent tableau de Jésus-Christ souffrant, qu'on voit dans la galerie de Dusseldorff : *Maudit soit*, dit-il, *Calvin pour avoir osé proscrire les saintes images; cet aspect de mon Sauveur fait sur moi plus d'impression que tous les discours que j'ai jamais entendus ou que j'ai faits moi-même.*

(5) Lettres choisies, tom. 1, p. 247.

(6) Cela me rappelle l'expression d'un élégant historien latin : *Cultus adeo sine cultu, et religio omni religionis honore rituque destituta.*

(7) *Interea ad templum non æquæ Palladis, ibant*
Crinibus Iliades passis, peplumque ferebant
Suppliciter tristes, et tunsæ pectora palmis.
(*Æneid.* 1.)

(8) *Dic corpus properet fluviali spargere lympha.*
(*Æneid.* 4.)

se modeler sur les Païens (*Ci-dessus*, *n.* 278), il faut ignorer l'histoire de l'Eglise naissante, et ne savoir pas l'horreur que les premiers fidèles avaient de tout rit idolâtre. Mais il y a des manières de culte que la nature suggère, et que la raison découvre à la première vue. Il ne faut donc pas être surpris de trouver chez plusieurs peuples à peu près le même fond de cérémonies; tous ont senti que les mêmes démonstrations extérieures qui peuvent témoigner aux hommes le respect, la soumission, la reconnaissance, pouvaient également faire paraître les mêmes sentiments envers la Divinité. Il n'a pas fallu de réflexions profondes pour comprendre que se prosterner ou fléchir les genoux est une marque de soumission; que par les offrandes et les sacrifices on reconnaît avoir tout reçu de Dieu; que par la prière on rend hommage à sa puissance, que c'est sanctifier en quelque sorte les villes et les champs que d'y porter avec piété et avec décence des choses sacrées, d'implorer la bénédiction du ciel autour de nos habitations, de faire retentir les chemins publics des louanges de Dieu (1), et que c'est en même temps une espèce de triomphe décerné à la religion (2); que l'eau est un symbole de purification; qu'une onction d'huile ou de parfum est un signe de guérison ou de consécration; que les repas communs sont une preuve de fraternité, et ainsi du reste. — La plupart des usages qu'on nous accuse d'avoir pris chez les Païens ont existé chez les Juifs. Les translations solennelles de l'arche sont fort antérieures à toutes les processions païennes; l'eau lustrale des Hébreux l'est également à tous les rites des nations : il est donc peu naturel de croire que les Chrétiens, très-instruits des rites judaïques, sont allés chercher ces usages chez d'autres que chez leurs devanciers dans la possession de la vraie foi (3).

493. D. Est-il vraisemblable que les Païens aient eu assez de communication avec les Juifs, pour apprendre et imiter les cérémonies de leur culte?

R. Les saints Pères qui étaient bien plus à portée d'en juger, n'en ont pas douté, comme nous avons vu ci-dessus (*N.* 278, 377). Mais indépendamment des connaissances que les Païens ont eues des rites judaïques, c'est un principe reçu parmi les Théologiens et les Pères de l'Eglise, que le démon imite le vrai culte, et l'exprime chez ses adorateurs le plus parfaitement qu'il lui est possible. Dans ce siècle, de telles réflexions paraissent bien ridicules; mais elles n'ont pas paru telles à Tertullien (1), à Bossuet (2), au P. Bourdaloue (3) et aux hommes les plus profondément versées dans l'étude des cultes religieux (4).

ARTICLE III. *Autorité du Pape.*

§ I.— 494. D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il établi S. Pierre et ses successeurs chefs de son Eglise?

R. La nécessité d'un chef est reconnue dans tous les états; les plus républicains ne peuvent s'en passer; il est visible qu'en matière de religion et de choses spirituelles, il est plus nécessaire que partout ailleurs. La société civile se conserve plus aisément que la société de religion. Puisque la religion ne règle pas seulement le dehors de l'homme, mais encore son intérieur, ses pensées comme ses actions, son esprit comme son cœur, il lui faut une autorité proportionnée à la sublimité de sa législation, qui est toute divine; il faut une union entre ses membres qui établisse d'une manière plus sûre que toutes les peines afflictives la perpétuité de la société générale : cette union ne peut subsister sans un centre commun où toutes les divisions de cette administration spirituelle aillent se rendre.

(1) *Et canent in viis Domini, quoniam magna est gloria Domini.* Psal. 137.

(2) Les triomphes des anciens vainqueurs, les entrées solennelles des princes sont des processions profanes. — Voyez le Traité *de Processionibus ecclesiasticis* de M. Eveillon.

(3) On lira utilement sur ce sujet une dissertation imprimée à Rome en 1777, *de falsa rituum christianorum a ritibus ethnicorum Origine*. 1 vol. in-8° — Réfut. des erreurs de M. Berg, *Journ. hist. et lit.*, 1er Juill. 1787, p. 324.

(1) *Agnoscamus ingenia diaboli, idcirco quædam de divinis rebus imitantis, ut nos de suorum fide confundat et judicet.* Tert. *de Coron.* — Voyez aussi le chap. 40 du livre des *Prescriptions*.

(2) Cet homme, si supérieur à tous égards aux philosophes de nos jours, ne faisait aucune difficulté de reconnaître l'influence du démon sur le culte et les rites des Païens. « Tout le service public n'était qu'une continuelle profanation, ou plutôt une dérision du nom de Dieu. Et il fallait bien qu'il y eût quelque puissance ennemie de ce nom sacré qui entreprît de la ravilir, etc. » (*Disc. sur l'Hist. univ.*, 2e *part.*, *chap.* 16).

(3) Le P. Bourdaloue, dans un sermon sur la sainteté, fait voir admirablement combien le démon s'efforce d'imiter tout ce qui tient à la religion et aux vertus chrétiennes. *Serm. pour la fête de tous les Saints.* 2e *Avent.*, 1er *point.*

(4) On a trouvé encore, dans ces derniers siècles, des exemples frappants, de cette similitude de rites chez des nations qui paraissaient n'avoir eu aucune communication avec les Chrétiens; ce qui fait dire à Pierre Maffei, dans son excellente Histoire des Indes, *Christianos quippe ritus malus effingit dæmon.* Voyez l'*Histoire du Japon*, par le P. Crasset; la *Vie de S. François Xavier*, par le P. Bouhours; celle du P. Matth. Ricci, par le P. d'Orléans, etc.

Il est certain que les Païens ont pris connaissance des rites judaïques dans les livres et la société des Juifs, et qu'ils ont pu en imiter quelques-uns dans les cérémonies de leur culte. Mais cela n'est vrai qu'aux dernières époques de la nation juive et depuis les conquêtes d'Alexandre. Avant cette époque, avant celle surtout de la captivité de Babylone, rien de semblable ne pouvait avoir lieu. Les Juifs étaient trop inconnus aux Grecs et aux Romains pour qu'on puisse soutenir sérieusement que le culte idolâtrique ait pu emprunter quelque chose, et surtout beaucoup de choses à celui du vrai Dieu. Quant aux Assyriens, aux Phéniciens, aux Egyptiens même, il serait bien difficile de montrer chez ces diverses nations la moindre trace d'un semblable emprunt. La circoncision seule a pu passer des Juifs aux Egyptiens; mais ce n'est pas un rit de la loi Mosaïque; elle préexistait même à la rédaction des livres sacrés. (L. D.)

495. D. D'où vient donc que les Protestants ont combattu avec tant de chaleur la puissance des Pontifes de Rome?

R. Les plus sages d'entre eux ont cru que, bien loin d'abroger la légitime puissance du pape, il faudrait l'établir si elle ne l'était pas. Ce sont les propres termes de Mélanchton, le plus sensé de tous les prétendus réformateurs (1). Grotius dit et prouve solidement la même chose (2). Jacques I, roi d'Angleterre, Leibnitz, Sayvel, etc., n'y ont rien trouvé que de raisonnable (3).

496. D. Pourquoi l'autorité papale a-t-elle moins éclaté dans les premiers siècles de l'Eglise que dans les temps postérieurs?

R. Le pape a été de tout temps regardé comme le chef de l'Eglise et le père commun des fidèles Tous les conciles œcuméniques présentent des monuments de la croyance des peuples sur cet article. Les preuves de fait viennent à l'appui de la doctrine des livres; car on voit de grands exemples de l'autorité papale dès les premiers siècles de l'Eglise. Si ces exemples sont encore plus fréquents dans des temps postérieurs, c'est que dans les siècles voisins de Jésus-Christ, où sa mémoire était encore toute récente, où l'Esprit saint se répandait plus libéralement, où la foi et la morale étaient soutenues partout par de grands exemples, où il y avait, pour ainsi parler, autant de saints et d'apôtres que d'évêques et de prêtres, la saine doctrine, le lien de la paix, la discipline ecclésiastique se conservaient comme d'eux-mêmes. Plus tard la charité s'est refroidie, l'union s'est relâchée, la zizanie s'est mêlée au bon grain, la discipline a reçu des atteintes, l'autorité d'un chef a été plus clairement, plus souvent reconnue, parce qu'elle a été plus nécessaire. D'un autre côté l'Europe, commençant à se partager en divers états, demandait un centre d'unité assez imposant pour prévaloir sur les divisions nationales. Casaubon, quoique protestant, fait à peu près la même réflexion (4).

497. D. N'a-t-on pas disputé sans relâche pendant des siècles sur l'étendue de l'autorité pontificale; si le pape était infaillible, s'il était supérieur au concile, s'il était le maître du temporel des rois?

R. Ces questions ne font rien au fond de l'affaire. Le pape est le chef de la vraie Eglise; la vraie Eglise est donc celle qui reconnaît le pape pour chef. Il est raisonnable et nécessaire que l'Eglise ait un chef; les Eglises qui n'en ont pas ne sont donc pas la véritable. C'est là où nous bornons nos réflexions; et il ne nous importe pas d'en savoir davantage. — Suivant la déclaration du clergé de France, le pape est sujet à l'erreur, soumis aux conciles généraux; les Théologiens ultramontains et autres combattent ce sentiment; mais rien de tout cela n'est essentiel à la foi, ni au gouvernement de l'Eglise. Si le pape n'est pas infaillible, les définitions en matière de foi appartiennent à l'Eglise universelle, assemblée dans un concile, ou dispersée dans toute la terre, toujours gouvernée et présidée par son chef; s'il jouit de l'infaillibilité, c'est un moyen de plus de conserver la vérité. — Ceux qui croient le pape supérieur au concile le considèrent comme un général qui est à la tête d'une armée qu'il conduit et qu'il commande avec un plein pouvoir au nom du monarque, souverain de l'état. Ceux qui le soumettent au concile, le considèrent encore comme un général commandant, mais soumis aux lois reçues dans toute l'armée, et auquel l'armée peut refuser d'obéir dans des circonstances où sa conduite compromettrait la gloire et le bonheur de l'état (1). L'opinion du domaine temporel est aujourd'hui abandonnée; si quelques ultramontains ont écrit que c'était une hérésie que de la combattre, c'est une décision où ils ont consulté les préjugés nationaux, préférablement aux règles de la foi (2). C'était au reste l'opinion dominante

(1) Boss., Hist. des variat., liv. 13, n. 6.

(2) *Grotius annot. ad Consult. Cassand. ad art.* 7, *et in animadv. Riveti.*

(3) Tout le monde connaît le retour d'opinion si remarquable qui se manifeste de nos jours en faveur de la papauté parmi les Protestants les plus graves. Les ouvrages de Voigt et de Hurter en font foi.
(L. D.)

(4) *Neque vero dubium mihi est, tantum istud studium quod videmus ab eo* (Leone M.) *adhibitum, ut sedes romana in majus extenderetur, a bono principio fuisse profectum et ad finem optimum spectasse. Vastabant illa ætate Ecclesiam perditissimi hæretici, qui magnas quotidie strages, velut apri vineam ingressi edebant, neque erant qui progressibus eorum sese opponerent, qui quidem causam bonam possent adjuvare præter romanum episcopum. Nemo autem peritus rerum ecclesiæ ignorat, opera romanorum pontificum per multa sæcula Deum esse usum in conservanda sartatecta fidei doctrina. Hoc intelligens Leo M. et quotidiana experientia edoctus, quantum veræ fidei interesset, ut paratum illi semper esset in sede romana præsidium firmissimum, modis omnibus, ut ita esset, procuravit*, etc. Casaub. Exerc. XV ad Annal. Baron.

(1) C'est là réellement la situation où se trouvait le concile de Constance, qu'on cite ordinairement pour exemple en cette matière; et c'est sous ce point de vue qu'on aurait dû envisager l'état d'une controverse trop vivement agitée de part et d'autre. La comparaison dont nous nous servons ici paraît propre à faire connaître que dans cette controverse, comme dans les autres, les Théologiens catholiques ne diffèrent point entre eux pour le fond des choses, et qu'une explication réciproquement libre et franche les réunirait même dans la manière de parler.

(2) La vérité peut être l'occasion et la cause innocente de diverses erreurs. La religion reçue, autorisée et dominante dans un pays, tient aux affaires de la vie civile, aux lois nationales, aux opérations des gouvernements par des liens sans nombre; la puissance temporelle et la puissance spirituelle deviennent en quelque sorte inséparables; leur bon accord fait le bonheur de l'état: trompés par ces incontestables rapports, les anciens jurisconsultes ont cru devoir réunir les deux puissances en une seule; savoir, dans la plus éminente et la plus sacrée, qui est la spirituelle (comme par une erreur bien plus absurde et plus funeste, les petits juristes du jour veulent concentrer toutes les deux dans la puissance civile). Mais les vrais principes n'ont pas tardé à prendre le dessus, et sans la marotte de nos sages, occupés à paraphraser éternellement les bévues de nos bons aïeux, qui, à tous égards, étaient moindres et en plus petit nombre que les nôtres, le système de la

et généralement reçue dans des siècles où la jurisprudence des empereurs n'était pas plus raisonnable que celle des papes (1) ; et il s'en faut de beaucoup qu'elle ait eu les mauvais effets qu'on lui attribue (2).

§ II.—498. D. Qu'était-il besoin pour soutenir l'autorité spirituelle du pape de lui donner la souveraineté d'un état temporel?

R. Cela n'était pas nécessaire sans doute; mais ce qui n'est pas nécessaire est souvent très-convenable. Depuis la division de la chrétienté en différents états, il est expédient que le père commun des fidèles ne soit sujet d'aucun monarque. Un pape, citoyen de Londres ou de Paris, ne serait pas également respecté des deux nations. Voltaire (1) observe que les papes d'Avignon étaient trop dépendants des volontés des rois de France, et ne jouissaient pas de la liberté nécessaire au bon emploi de leur autorité. Les patriarches de Constantinople, jouets continuels des caprices des empereurs, tantôt ariens, tantôt iconoclastes, tantôt monothélites, etc., sont l'image de ce que seraient les papes, ou du moins ce qu'ils auraient été pendant plusieurs siècles sans leur indépendance. *Le pape*, dit le président Hénault, *n'est plus, comme dans les commencements, le sujet de l'empereur; depuis que l'Eglise s'est répandue dans l'univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent, et par conséquent, aucun ne doit lui commander. La religion ne suffit pas pour imposer à tant de souverains; et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretînt par son indépendance le respect qui lui est dû. Ainsi donc il est bon que le pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la spirituelle: mais pourvu qu'il ne possède la première que chez lui, et qu'il n'exerce l'autre qu'avec les limites qui lui sont prescrites* (2).—*L'union de toutes les Eglises occidentales sous un pontife souverain*, dit un auteur protestant et philosophe, *facilitait le commerce des nations, et tendait à faire de l'Europe une vaste république; la pompe et la splendeur du culte qui appartenaient à un établissement si riche contribuaient en quelque sorte à l'encouragement des beaux-arts, et commençaient à répandre une élégance générale de goût, en la conciliant avec la religion* (3).—Fleury remarque que l'autorité, même séculière du pape comme souverain de Rome, est devenue nécessaire pour empêcher les schismes, et tenir les évêques dans le devoir, pour maintenir et défendre leurs libertés et leurs droits. *Dans l'Eglise romaine, on peut trouver une raison particulière d'unir les deux puissances. Tant que l'empire romain a subsisté, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté : mais depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu de la peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par un effet de la providence que le pape s'est trouvé indépendant et maître d'un état assez puissant pour n'être pas aisément opprimé par les autres souverains, afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contenir plus aisément les autres évêques dans le devoir* (4).—*Sans cela*, dit l'abbé Terrasson, *il arriverait que dès la première querelle d'un état chrétien avec l'autre, les rois ou les autres*

monarchie temporelle du pape serait depuis longtemps tombé dans l'oubli. On ne peut rien lire de mieux sur la distinction de la puissance spirituelle et temporelle et la nécessité de l'union des deux que le lumineux ouvrage de M. l'abbé Pey, *de l'Autorité des deux puissances*, Liége, 1780, 3 vol. in-8°, beaucoup augmenté en 1787.

(1) Frédéric *Barberousse*, par exemple, ne prétendait pas seulement être maître du pape et de Rome, mais du monde entier. Il fit faire la recherche de tout ce qui avait jamais appartenu à l'empire des Césars. Quatre docteurs de l'université de Bologne qu'il consulta, lui attribuèrent l'empire de l'univers, tel qu'Auguste et Tibère l'avaient possédé. Le fameux Barthole ne balança pas même à déclarer hérétiques tous ceux qui oseraient douter de la monarchie universelle des empereurs allemands. Dans la barbarie et l'ignorance de ces temps tumultueux, est-il étonnant que les papes aient eu aussi de fausses prétentions, et qu'ils les aient fait valoir de leur mieux? Pourquoi exiger qu'ils fussent au-dessus de leur siècle, tandis que les empereurs étaient asservis aux préjugés les plus ridicules? Encore y a-t-il cette différence que les empereurs convenaient eux-mêmes de ces prétendus droits des papes (tant l'erreur était générale) ; mais ni les papes ni aucun homme sensé n'admettaient les prétentions des empereurs. Voyez *Grégoire VII* et *IX*, *Martin IV*, *Frédéric I*, *Frédéric II*, etc., dans le nouv. *Dict. hist.*; Augsbourg, 1781. Les papes d'aujourd'hui sont pour le moins aussi bien guéris des anciennes erreurs que les princes séculiers; ils donnent aux rois de la terre l'exemple de l'équité et de la modération.

(2) Un philosophe moderne a fait sur cet objet des réflexions plus équitables que tout ce qu'on lit dans les perpétuelles déclamations des périodistes et brochuraires du jour contre cette époque de l'histoire de l'Eglise. *Si les papes*, dit-il, *n'ont pas une telle autorité, et s'ils ont quelquefois abusé de ce qu'ils avaient, ils en ont pour l'ordinaire fait un usage louable et humain, en entretenant la paix entre les princes chrétiens, en les unissant contre des hordes barbares qui étendaient tous les jours leurs conquêtes sanguinaires, en réprimant la simonie, la violence et les excès de tous les genres que des maîtres altiers et cruels commettaient contre des sujets faibles et opprimés; elle avait servi, selon la remarque de Hume, à faire de tout le monde chrétien une seule famille dont les différends se jugeaient par un père commun, pontife du Dieu de la concorde et de la justice. Grande et intéressante idée de l'administration la plus vaste et la plus magnifique qu'on pût imaginer.* — Au reste aujourd'hui que beaucoup de préjugés se sont évanouis, et que l'histoire est étudiée avec un esprit plus sérieusement philosophique, on reconnaît que cette souveraineté que les papes affectaient au moyen-âge était sanctionnée par l'opinion des peuples; c'était un droit moral que leur déférait cette volonté des nations qui, dans les idées modernes, est le principe des droits politiques. Quant à l'usage que les souverains Pontifes ont fait de ce droit, l'étude impartiale de l'histoire les justifie maintenant, et c'est le Protestantisme qui s'est chargé de les réhabiliter. (L. D.)

(1) Annal. de l'em., t. 1, p. 397, 398.

(2) Abrégé chronol. de l'histoire de France. Remarque part. sur la 2e race, édit. 1768.

(3) Hume, Hist. de la maison de Tudor, t. 1, p. 7.

(4) Hist. ecclés., tom. 16, disc. 40, n. 10.

chefs voudraient se distinguer par quelque croyance particulière.

499. D. Ne faut-il pas convenir de bonne foi que les papes ont quelquefois abusé de leur autorité, et l'ont fait servir à des vues humaines ; que quelques-uns ont déshonoré leur dignité par des vices odieux et une conduite peu digne d'un pontife chrétien?

R. Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont point impeccables, et que leurs fautes ne doivent pas affaiblir le respect qui leur est dû (1). Si l'abus de l'autorité pouvait faire conclure contre les titres de celui qui l'exerce, il n'y aurait plus d'autorité sur la terre. Dans les siècles d'ignorance et dans tous les siècles, les passions humaines ont porté de grands désordes dans tout ce qu'il y a de cours, de tribunaux, de sociétés sur la terre ; et quand ces temps de calamité sont passés, il faut jeter un voile sur les plaies qu'ils ont faites à l'humanité et à la religion. C'est l'avis renfermé dans de fort beaux vers d'un poëte médiocre :

> *Excidat illa dies ævo ; nec postera credant*
> *Sæcula : nos certe taceamus, et obruta multa*
> *Nocte tegi nostræ patiamur crimina gentis.*
> (*Statius ; Sylvæ*, *l.* 5, *c.* 2.)

500. D. Pourquoi Dieu a-t-il permis que les chefs d'une religion sainte ne fussent pas toujours des hommes sans reproches et sans vices?

R. Parce que la conservation de la religion chrétienne ne dépend pas de la sagesse et de la vertu de ses pontifes, mais de la parole de Jésus-Christ et de l'effet immuable de la promesse solennelle qu'il a faite de conserver son Eglise jusqu'à la fin des siècles. Le sort des empires de la terre dépend de la sagesse et de la conduite de ses monarques ; il ne faut qu'un prince faible ou vicieux pour les précipiter du faîte de la gloire dans la confusion et le néant. Les péchés des princes et des peuples, dit l'Ecclésiastique, renversent les états, et en donnent la possession à des peuples étrangers (2). Si donc les faiblesses, les scandales, l'imbécillité ou l'imprudence de quelques papes n'ont pu ébranler les fondements de la vraie Eglise, c'est que Dieu lui-même les a affermis et leur a donné une consistance que les hommes et les temps ne peuvent ébranler (3). Telle est la conclusion qu'on doit tirer de quelques endroits humiliants de l'histoire de l'Eglise. C'est l'observation du cardinal Baronius.

Article IV. *Les biens ecclésiastiques.*

501. D. Les biens de l'Eglise étaient le fruit de la piété des fidèles ; mais cette piété était-

(1) *Super cathedram Moysi sederunt Scribæ et Pharisæi. Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite : secundum opera vero eorum nolite facere.* Matth. 23.

(2) *Regnum a gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.* Eccli. 10.

(3) *In diebus illis autem regnorum illorum suscitabit Deus cœli regnum, quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur.* Dan. 2.

elle bien éclairée ? n'a-t-elle pas appauvri les états, et diminué les ressources de la société ?

R. 1° Comment des choses qui ne produisaient rien quand on les a données à l'Eglise, auraient-elles *appauvri les états, et diminué les ressources de la société ?* Car qu'étaient-elles alors, ces terres qui font aujourd'hui les richesses des grands siéges et des anciens monastères ? Des déserts sans habitants, d'immenses forêts remplies de bêtes féroces ou de brigands encore plus à craindre qu'elles. Cultivées par les travaux des solitaires qui les ont reçues des mains de la piété, fécondées par leurs sueurs, si elles excitent l'envie, c'est qu'on ne veut pas se rappeler ce qu'elles étaient avant de leur appartenir.

2° Ces terres, depuis couvertes de villages et de moissons, étaient encore plus la richesse de l'état que celle du clergé et des moines qui les possédaient. Les ecclésiastiques contribuaient aux besoins de l'état plus qu'aucun autre corps : leurs biens rapportaient au roi incomparablement plus que ceux des laïques (1). Outre cela les biens de l'Eglise étaient une ressource toujours ouverte dans les grandes nécessités, ressource que Henri VIII a bien regrettée lorsqu'il se vit obligé de faire à son peuple une banqueroute infâme : Charles-Quint disait que ce prince inconsidéré avait tué *la poule qui pondait des œufs d'or.* Ces biens d'ailleurs n'appartenaient pas à des étrangers : on les trouvait entre les mains de parents qui aidaient leurs familles ; qui, en isolant leur existence, donnaient aux autres le moyen de propager la leur ; qui consolaient les affligés, qui soulageaient les indigents, qui levaient les mains au ciel pour en attirer ces bénédictions auxquelles on doit la prospérité des états ; qui, par l'exemple de leur piété et de leur vertu, contribuaient infiniment à conserver parmi nous la religion et les mœurs (2). Ces biens étaient encore une

(1) Voyez la preuve avec tout le détail possible dans l'Apol. de Louis XIV, au sujet de la révocation de l'édit de Nantes ; et dans le Dict. anti-phil., art. *Abbé*, édit. d'Avignon, 1771, p. 7.

(2) Il n'y a rien qui fasse une impression plus vive sur l'esprit du peuple, qui ait une influence plus favorable aux mœurs publiques que les maisons religieuses où règnent la subordination, la charité, le contentement ; où les chrétiens du siècle trouvent des lumières et des exemples ; où l'office de l'église se fait avec une décence et une pompe dignes de Dieu, dans de beaux temples, dans lesquels ce grand nom, invoqué avec respect et avec toute l'énergie des cantiques inspirés et les charmes de l'harmonie, console les âmes pieuses des blasphèmes que les Philosophes accumulent contre lui dans toutes les plages de la terre où ils dogmatisent impunément. — L'inutilité qu'on ne cesse de reprocher aux religieux, tandis que des milliers de séculiers ne font que charger la terre, la ronger et la corrompre, n'a rien de nouveau ni d'étonnant pour des gens instruits. Dans tous les temps, les hommes justes, qui n'ont de prétentions que sur la sainteté et la vertu, ont été regardés comme des hors-d'œuvre par un monde vain, faux et pervers ; ce n'est pas seulement à raison du contraste de leurs leçons et de leurs exemples avec les vices du siècle, mais à raison de leur *inutilité* qu'il en a décidé la ruine. *Circumveniamus justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius operibus nostris.* Sap. 2.

ressource pour beaucoup de familles, un établissement pour les enfants que les protestants n'ont cessé de regretter. Ils aidaient les ministres du Seigneur à remplir leurs fonctions avec plus de dignité et de décence. Les sujets des ecclésiastiques étaient pour l'ordinaire traités avec plus de douceur et d'humanité. Les abbayes riches étaient les hôtelleries des étrangers, l'asile des pauvres. L'argent des ecclésiastiques restait dans le pays : celui des séculiers s'en allait ailleurs par les voyages, les comédiens, les dépenses fastueuses, etc. (1).

502. D. N'est-ce pas enrichir l'état que de lui attribuer les revenus de l'Eglise ?

R. Nous venons de répondre à cette question par un mot de Charles-Quint que le philosophe Hume a trouvé très-sage et très-vrai. L'état, quelque riche qu'il soit, peut s'appauvrir par une mauvaise administration ou par des guerres ruineuses; et n'est-ce pas une excellente politique que de lui ménager une ressource? Ceux qui, par l'avis de Luther, se sont emparés des biens de l'Eglise, sont-ils devenus plus formidables à leurs voisins? Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux ; eux et le prince dont ils servaient la passion, pareils aux harpies de la fable, semblaient par leurs déprédations augmenter leurs besoins : tout s'évanouissait sous ces mains rapaces. Le témoignage de Luther même, en cette matière, ne serait-il pas reçu de nos Philosophes ? *Comprobat experientia eos qui ecclesiastica bona ad se traxerunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri* (*In symposiacis, cap.* 4). Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe. *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Nunc opes nostras equestres illæ comederunt, et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiales neque equestres amplius habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid (2).

vers. 12. — On peut voir d'excellentes réflexions sur cette matière dans l'*Apologie de l'état religieux*. 1 vol. in-12, Liége, 1779.

(1) On peut s'instruire sur cette matière dans un ouvrage du P. Mamachi, dont le sujet est que *les biens de l'Eglise sont utiles et nécessaires à l'état*; et dans un autre composé par un seigneur laïque, et imprimé à Ferrare en 1776, *Examen sur les richesses du clergé*. Voyez dans les *Remontrances des états de Brabant, de Flandre, etc.*, 1787, plus. vol. in 8°, le préjudice irréparable qui résulte pour le peuple de la suppression des monastères.

(2) On sait que la vente des biens ecclésiastiques en France n'a pas rapporté à l'état le dixième de leur valeur, et n'a été avantageuse qu'à d'ignobles trafiquants. Ce qui se passe aujourd'hui en Espagne n'est pas de nature à favoriser l'idée de ces grands avantages qu'un état peut tirer de la vente des biens ecclésiastiques. Ces biens ont été vendus à vil prix et gaspillés ; et ce royaume, autrefois si riche, alors qu'il était couvert de couvents, se trouve, après les avoir dépouillés, hors d'état quelquefois de donner des souliers à ses soldats. (L. D.)

Article V. *La Théologie scolastique*

§ I. — 503. D. Est-ce absolument sans raison que les Philosophes ont insulté si vivement au Christianisme, en relevant les écarts de quelques théologiens ?

R. N'est-ce pas agir sans raison que de mépriser des vérités respectables à cause de l'ignorance et du mauvais goût de ceux qui entreprennent de les expliquer et de les défendre ? Les Philosophes, en méprisant les Théologiens, s'arrêtent à une misérable équivoque. Les Origène, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jérôme, les Chrysostôme, sont des Théologiens du premier ordre, et ceux dont l'Eglise a toujours fait le plus grand cas. Nos Philosophes écrivent-ils d'une manière aussi sensée et aussi solide que ces grands hommes?

504. D. La théologie scolastique ne mérite-t-elle pas tout le mépris que les hommes de ce siècle en ont conçu ?

R. La théologie scolastique, qui a enfanté tant de volumes qui ne sont plus lus de personne et tant d'opinions inutiles qui ont absorbé et fait disparaître les points auxquels on devait s'attacher par préférence, a eu de grands défauts. Les différentes écoles s'en sont trop servies pour établir leurs opinions particulières, et trop peu pour faire connaître les sublimes grandeurs et les preuves victorieuses de la religion. Elle a répandu quelquefois l'obscurité sur des vérités simples, et poussé trop loin le raisonnement sur des inutilités. Cependant elle n'a jamais mérité le mépris qu'on affecte d'en inspirer. Il est d'une fausseté palpable qu'elle ait jamais donné atteinte au dogme : il est au contraire certain qu'elle fournit pour la défense de la foi de grandes lumières et de grandes connaissances ; mais elle pourrait les mieux dépouiller et les faire moins acheter (1). — Si les petits détails où un Théologien est quelquefois obligé d'entrer ne se ressentent pas de la dignité et de la majesté de la religion, c'est que l'édifice le plus magnifique dans sa totalité a des parties moins précieuses sans lesquelles il ne subsisterait pas. — Quand les Théologiens se sont oubliés, il y a toujours eu des Chrétiens sages qui les ont condamnés, et qui ont réclamé contre leurs délits. Les Philosophes viennent trop tard pour dire des choses neuves sur cette matière : Melchior Canus, Habert, Fleury, Petau, Holstenius, Muratori, etc., ont prévenu leurs critiques.

505. D. Ne serait-il pas expédient de dépouiller la théologie de cet appareil de syllogismes qui lui donne un ton contentieux et un air hérissé?

R. Les règles de la logique et l'usage des syllogismes sont nécessaires dans toutes les sciences, mais surtout dans celles où l'erreur se présente avec tout l'art de la chicane et toutes les ressources des sophismes. Ceux qui ont travaillé à la conversion des Soci-

(1) Voyez les articles *Anselme*, *Duns*, *Hangest*, *Suarez* et *Thomas d'Aquin*, dans le nouveau *Dict. hist.* Augsbourg, 1781—1784.

niens connaissent particulièrement cette nécessité; ces hérétiques ne prêtent l'oreille à l'instruction qu'autant qu'on est en état de détruire leurs raisonnements captieux : c'est la propriété des anciens et des nouveaux Ariens (1). Définir et expliquer les termes, poser des principes, en tirer des conséquences, prouver une proposition, résoudre les objections, c'est la méthode géométrique. Cette marche est lente, mais elle est ferme; elle amortit le feu de l'imagination, mais elle en prévient les écarts; elle n'accommode point un génie bouillant, mais elle satisfait un esprit juste. Depuis que les Philosophes modernes ont secoué le joug de cette méthode scolastique, nous ne voyons pas ce que nous y avons gagné: ils ne raisonnent plus, ils déclament. La logique les incommode, la métaphysique leur déplaît, l'érudition leur pèse, un raisonnement serré leur donne des convulsions; ils vantent les progrès de la géométrie, et ils ne veulent plus de la méthode des géomètres. Un Philosophe croit nous avoir instruits lorsqu'il nous a lancé quelques éclairs; il semble n'avoir d'autre dessein en écrivant que de persuader au lecteur qu'il a beaucoup d'esprit.

506. D. N'est-ce point le défaut des Théologiens de décider de tout, de condamner tout ce qui n'est point assorti à leurs opinions, de trouver des hérésies, des péchés où il n'y en a pas même l'apparence?

R. Ce défaut de quelques Théologiens n'est pas le défaut de la théologie, et ce défaut s'affaiblit tous les jours. Depuis que le P. Petau a rappelé la vraie méthode de traiter les dogmes, l'étude des Pères et des conciles a fait des progrès rapides, la lumière s'est répandue avec plus d'abondance sur toutes les parties de la science de la religion. Les défauts qui n'ont pas encore disparu ne promettent pas de se maintenir longtemps. C'est à Rome surtout qu'on retrouve aujourd'hui le vrai goût de l'antiquité; là les opinions ne sont que des opinions, le fond de la religion y est scrupuleusement conservé. L'application à l'enseignement des Pères, la sage tempérance dans l'usage de la scolastique, une réserve éclairée à approuver ou à condamner, y font l'honneur des écoles théologiques.

507. D. Doù viennent la plupart des défauts de la théologie scolastique?

R. Des siècles où elle est née et où elle a pris son essor. Osera-t-on prétendre que l'esprit de l'homme devait changer de nature au moment qu'il s'occupait de la religion? Toutes les sciences ont été dégradées dans les temps d'ignorance; pourquoi la seule théologie aurait-elle échappé au désastre général? Qu'on lise lés Philosophes de ce temps-là, qu'on prenne la patience, si l'on peut, de lire leurs belles dissertations sur les universaux, les prédicaments, les formes, les modes, etc.; cette lecture fera oublier les Théologiens, et l'on se convaincra que la philosophie a nui à la théologie, et étendu, comme elle fait encore aujourd'hui, ses lois sur des matières qui n'étaient pas de son ressort (1)... C'était une manie de tout savoir, de disputer sur tout, de n'avouer jamais qu'on ignorait quelque chose. On professait toutes les sciences, et l'on soutenait des thèses *de Omniscibili*, comme on soutiendrait aujourdhui un problème de géométrie. Suivant cette idée, les Théologiens ont cru devoir tout approfondir : ils ont fait des questions et des suppositions sans fin, et ont voulu rendre de tout le compte le plus détaillé et le plus étendu; mais plus tard ils ont reconnu leur tort, et se sont persuadés que la religion n'était point une science où l'imagination de l'homme devait exercer une activité téméraire; que l'Ecriture (2), les Pères, les conciles nous avaient assez instruits, et que c'est un effet de la vraie science de vouloir ignorer ce que Dieu n'avait pas voulu nous apprendre (3).

508. D. A quoi bon ces disputes qui partagent les différentes écoles, qui aigrissent les esprits, et n'aboutissent à rien?

R. A entendre ces plaintes tant de fois renouvelées contre les disputes théologiques, on dirait que les Philosophes se sont beaucoup mieux accordés. Les Epicuriens, les Stoïciens, les Cyniques, les Académiciens, les Péripathéticiens, les Platoniciens, les Ecclectiques, etc., n'ont jamais disputé entre eux! Il régnait entre ces différentes écoles un concert et une paix admirables! aujourd'hui cette unanimité est encore plus parfaite! — Les différentes explications que des Théologiens ont données de quelques dogmes, ont leur utilité : par là les réponses aux objections des infidèles ont été multipliées, et ce qui ne satisfait pas l'un, satisfait l'autre. — Le caractère de ces disputes parmi les Théologiens sages est, 1° de n'embrasser jamais des matières décidées sur lesquelles l'Ecriture ou l'Église a porté un jugement; et tandis que les Philosophes ne s'accordent sur rien, pas même sur l'existence de Dieu,

(1) *Non inquirentes quid sacræ doceant paginæ, sed cujus modi syllogismorum forma reperiatur..... quod si quis aliquem Scripturæ locum illis objiciat, examinant utrum connexum an disjunctum syllogismi genus ex eo confici possit.* Euseb., l. 5. Histoire Ecclés., c. 28.

(1) Le savant et judicieux Muratori appelait cette espèce de théologie mixte, un enfant de la philosophie arabique, un labyrinthe creusé dans les profondeurs d'une odieuse métaphysique : *Labyrinthus mille inutilibus implicatus quæstionibus, spinis metaphysicis horrendus, ex philosophia gentili adumbratus.* Epist. paræuetica ad Superiores religiosorum, eorumque professores et lectores, pro emendatione studiorum monasticorum. Aug. Vind. 1765.

(2) *Altiora te ne quæsieris, sed quæ placita sunt Deo cogita semper.* Ecc. 25.

(3) Bayle et Leibnitz rapportent à ce sujet ces beaux vers de Scaliger :

Ne curiosus quære causas omnium.
Quæcumque libris vis prophetarum indidit,
Afflata cœlo, plena veraci Deo.
Nec operta sacri supparo silentii
Irrumpere aude, sed prudenter præteri.
Nescire velle quæ Magister optimus
Docere non vult, erudita inscitia est.

comme nous l'avons montré plus d'une fois (*Ci-dessus*, n. 207), les théologiens sont d'accord sur tout ce qui importe à la religion : *In necessariis unitas*; 2° d'user d'une liberté éclairée dans des choses vraiment douteuses, de n'affecter ni la singularité ni l'audace, et de donner comme incertain ce qui l'est effectivement : *In dubiis libertas*; 3° de conserver inviolablement la charité, et de ne jamais aigrir les cœurs en faveur d'une opinion : *In omnibus charitas*. Si quelques théologiens ne gardent pas ces règles, nous n'avons garde de faire leur apologie, nous les abandonnons à tout le courroux des Philosophes.

§ II. — 509. D. Les Casuistes n'ont-ils pas scandalisé les fidèles par un détail immense de tous les péchés possibles? Ne serait-il pas expédient de réduire la nature du péché à ce qui nuit à la société?

R. Il est nécessaire que les hommes soient instruits de leurs devoirs, et des choses qu'ils doivent éviter. Toutes les nations, toutes les religions ont eu des espèces de Casuistes. Puffendorf, dans son *Traité de l'homme et du citoyen*, peut être considéré comme le Casuiste des Protestants. Les anciens Pénitenciels étaient des espèces de Casuistes. Si quelques Théologiens se sont trop appesantis sur les traits monstrueux de quelques crimes presque inconnus; si au lieu de dire humblement et prudemment avec le Prophète, *Delicta quis intelligit?* ils ont été trop précipités à déterminer l'espèce et l'énormité des prévarications humaines; si les uns par une fausse indulgence ont paru élargir et aplanir le chemin étroit et pénible du salut éternel (1); si par des décisions désespérantes d'autres ont paru le rendre impraticable : nous blâmons leur témérité, et n'avons là-dessus d'autres règles que la saine raison guidée par l'autorité des Ecritures, des conciles et des pontifes. — S'il y a des péchés contre la société, il y en a aussi contre Dieu; car il y a des devoirs à rendre au Maître de toutes les sociétés, à l'Auteur de tout ce qui existe. N'y eût-il qu'un homme au monde, cet homme pècherait en ne rendant pas à Dieu ce qu'il lui doit... Celui qui n'est pas fidèle à Dieu ne l'est pas aux hommes; celui qui ne reconnait point de devoir de religion est un ennemi de la société : nous l'avons démontré (L. 1, c. 5. *n.* 120 *et suiv.*).

510. D. N'est-il pas un abus moderne qui a remplacé les anciens défauts de la théologie?

R. Il en est un aujourd'hui beaucoup plus général et plus nuisible : c'est la liberté et la familiarité extrême avec laquelle toutes les classes de littérateurs s'érigent en docteurs de théologie, et prononcent sur des matières qu'ils ne connaissent souvent que par des extraits de journaux, de petits articles des dictionnaires portatifs, ou par quelque brochure légère d'un Philosophe du jour. Que n'imitent-ils la modération des Théologiens? Ceux-ci ne prononcent pas sur la géométrie, la physique, l'anatomie, la littérature; pourquoi les troubler dans la culture du champ, auquel ils ont consacré leurs talents (car ils en ont) et leur génie (car ils en ont aussi)? N'est-il pas étrange que la théologie étant celle de toutes les sciences qui exige le plus de connaissances positives, celle qui accorde le moins au vraisemblable, aux conjectures, celle où la raison se trouve le plus resserrée, soit néanmoins ouverte à tout venant, aux médecins, aux philosophes, aux jurisconsultes; où tout le monde, oui, tout le monde, jusque aux femmes, prétend labourer, récolter, arracher et couper?

Article VI. *Le célibat.*

511. D. Quelle est la chose la plus généralement odieuse aux Philosophes et contre laquelle ils ont entassé des montagnes de brochures?

R. C'est le célibat des religieux et des prêtres. Quoique ce soit là une chose qui ne tienne point du tout au corps de la religion, et que ce soit précisément un conseil évangélique pour les uns et un sage règlement pour les autres (1), les incrédules croient sans doute que leurs efforts contre le Christianisme doivent se réunir sur ce point. Jamais il n'y eût chose au monde plus opiniâtrément répétée : point de livre, point de brochure où il ne soit parlé du célibat, du cloître et de l'Eglise.

512. D. Quelles sont les considérations les plus propres à guérir ces messieurs de cette espèce de fièvre?

R. Les plus simples, les plus étroitement liées à l'expérience et à la première vue des choses. Ils auraient dû considérer, 1° que la religion, loin de commander à personne le

(1) Il ne faut cependant pas croire que les ouvrages des Casuistes relâchés, quoique certainement répréhensibles, aient fait autant de mal que quelques zélateurs l'ont prétendu. Ce ne sont que les savants ou les gens consciencieux qui les lisent : les hommes dissipés ou libertins ne s'en occupent point. *Je n'ai connu aucun homme de mauvaise vie*, dit un auteur judicieux, *qui eût beaucoup lu les Casuistes; et je n'ai connu ni grand Casuiste, ni grand liseur de Casuistes, qui ait été homme de mauvaise vie.* Un jour qu'un certain réformateur déclamait contre les Casuistes relâchés en présence d'un ecclésiastique respectable, et lui demandait quel auteur il fallait lire pour la morale : *Lisez*, lui dit celui-ci, *Caramuel et Escobar; ils sont encore trop sévères pour vous.*

(1) Les revenus d'un prêtre n'étant et ne pouvant être héréditaires, et ne suffisant quelquefois qu'avec peine à l'entretien d'un seul homme, comment établira-t-il ses enfants? — Le soin d'une nombreuse famille n'affaiblira-t-il pas celui qu'il doit à ses ouailles? — Les éloges que les auteurs protestants les plus équitables et les plus judicieux (*a*) ont fait du clergé catholique, sont dus aux avantages du célibat qui les affranchit des inquiétudes terrestres, laisse un essor plus libre à leur charité et à leur zèle. — La décence du saint ministère n'est-elle pas parfaitement d'accord avec le célibat? Les païens l'ont cru, l'un d'eux nous a laissé cette remarquable leçon sur la pureté des sacrifices :

Vos quoque abesse procul jubeo : discedite ab aris,
Queis tulit obscura gaudia nocte Venus.
Casta placent Superis, casta cum mente venite,
Et puris manibus sumite fontis aquam.
(*Tibul. élég.* 1, *l.* 2.)

(*a*) Robertson, *Hist. de l'Amér.*, t. 4, p. 135. Hakluyt *Hist. des Navig.*, t. 4, p. 460. Survey, p. 140, 192, etc.

célibat, défend au contraire de s'y engager sans une vocation particulière et sans une inclination décidée qui sera toujours celle du petit nombre (1); qu'il y aurait de l'injustice, de l'inhumanité même, de refuser à une personne née avec cette inclination la liberté de la suivre; qu'il est faux que ce soit alors offenser la nature, c'est suivre au contraire le goût qu'elle a inspiré.

2° Que l'Église exige à la vérité le célibat de ses ministres; mais que, loin de forcer personne à se consacrer au saint ministère, elle ne le permet qu'après des épreuves sérieuses et à un âge où l'on est en état de sentir toutes les conséquences de cette démarche; que si cet engagement était à charge ce serait à ceux qui l'ont pris de s'en plaindre : et tout au contraire ils attestent qu'ils y trouvent leur bonheur.

3° Que si une loi si sage est sujette à des inconvénients, ils viennent moins de la loi même que de l'abus qu'en font les gens du monde; que le nombre des ministres nécessaires au culte des autels étant très-borné, c'est au gouvernement, de concert avec les supérieurs ecclésiastiques, à prendre les moyens pour empêcher qu'ils ne soient trop multipliés (2).

4° Que le danger prétendu de voir diminuer la population par cette voie, est imaginaire; qu'il est absurde de se fatiguer à dire : *Si le célibat était suivi partout, l'espèce humaine périrait*, puisque c'est faire une supposition chimérique, vu qu'il est impossible que le plus grand nombre des hommes soit porté d'inclination à embrasser le célibat, et qu'il serait plus raisonnable de dire : Si tous les hommes embrassaient une seule et même profession, s'ils devenaient tous soldats, ou mariniers, ou avocats, ou négociants, etc., que deviendrait le monde?

5° Qu'il est ridicule de prétendre qu'on nuit à la population générale en mettant des frères ou des sœurs en état de s'y consacrer avec avantage; en supprimant une génération pour en faciliter une autre; en élevant, pour ainsi dire, le berceau de celles-ci sur le tombeau de celles-là; de chercher le principe de la dépopulation dans ces hommes pieux qui, en isolant à l'étroit leur existence, donnent à d'autres le moyen d'étendre, de perpétuer plus aisément la leur.

6° Qu'autant que le célibat ecclésiastique et religieux est innocent, louable, utile, autant le célibat voluptueux et de libertinage est pernicieux et digne de réprobation; que beaucoup de ceux qui blâment le premier sont coupables du second, et se flétrissent par leur propre censure.

7° Que le célibat des prêtres honore la religion, maintient la dignité du culte divin; que la religion respectée arrête la dépravation des mœurs, vrai gouffre où s'abîment tous les jours des générations sans nombre.

8° Qu'avant d'attaquer le célibat de religion il eût fallu se plaindre de ces mariages trop précipités ou trop tardifs; de ces autres mariages de quelques jours ou de quelques mois; de ce luxe excessif et destructeur qui entretient dans le célibat un prodigieux nombre de domestiques, qui emporte l'impossibilité de nourrir et de placer une postérité multipliée.

9° Qu'il est déraisonnable de s'intéresser si vivement pour le progrès d'une population qui est déjà au-dessus du produit des campagnes, et dans laquelle la moindre disette porte le ravage. [La difficulté d'entretenir toutes les familles augmente avec la progression de la population, et même dans un rapport plus considérable. Les diverses professions s'encombrent; les avenues de l'industrie s'obstruent; chacun trouve beaucoup plus d'embarras à se créer une situation. Passé un certain terme que les nations n'atteignent que trop tôt, l'accroissement de la population devient pour l'état et les particuliers un résultat désastreux (1).]

513. D. Le célibat n'est-il point un état contraire à la conservation et à la bonne constitution de l'homme?

R. En lisant quelques physiologistes modernes on serait tenté de le croire; mais les vrais physiologistes savent ce qu'il en faut penser. M. Brown (*Erreurs popul, t. 1, p. 282*), fameux médecin anglais, observe que les célibataires portent ordinairement la vie au-delà des hommes mariés. Les athlètes s'éloignaient des femmes, dans la seule intention de conserver la force et l'énergie de leur constitution. Si le célibat nuit

(1) *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est..... qui potest capere capiat.* Matth. 19.

(2) On n'a pas à craindre de nos jours le trop grand nombre de ministres en voyant la désolation de tant d'églises privées de pasteurs.

(1) Tel est aujourd'hui l'état des choses en France et en Angleterre. L'encombrement général de toutes les professions et le paupérisme dans les classes inférieures sont deux fléaux qui deviennent plus menaçants de jour en jour. Aussi écoute-t-on maintenant de sang froid ces appels à la guerre considérés comme moyen de réduire une population exorbitante. Si celle de la France suit dans ses accroissements, pendant quelques années encore, la proportion dans laquelle elle est entrée depuis le commencement de ce siècle, la consommation des produits agricoles dépassera la production.

On connaît la célèbre théorie de Malthus qui, fixant à une époque peu éloignée cette rupture de l'équilibre entre la production et la consommation, n'a trouvé d'autres moyens pour prévenir cette catastrophe que d'*imposer* le célibat aux classes pauvres. Il y a un demi-siècle que la philosophie ordonnait aux prêtres de se marier; aujourd'hui elle propose d'interdire le mariage à une masse d'hommes cent fois plus considérable!

Bien des gens, il est vrai, n'osent souscrire à la cruelle théorie de Malthus; mais personne du moins n'envisage sans crainte l'avenir redoutable que cet état de choses nous prépare. Aussi l'opinion est-elle bien revenue sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, des préjugés étourdis du 18° siècle. Il y a encore bien des gens à qui le seul nom de moine donne de l'humeur, mais qui ne reprochent plus aux capucins d'avoir nui à la population par le célibat monastique. Aujourd'hui on commence à comprendre les couvents, et les plus sincères avouent que ces institutions nous font défaut (L. D.)

à certains tempéraments qui n'y sont pas destinés par celui qui distribue les vocations aux hommes, il est très-avantageux à d'autres qui ignorent parfaitement je ne sais quelle nécessité physique, imaginée dans ces dernières années par des hommes qui confondent la corruption avec la nature (1). Le savant Leonicenus, un des plus grands médecins d'Italie, attribuait à la continence la parfaite santé dont il avait joui jusqu'à l'âge de 90 ans. Le vieux Hasech (2) disait la même chose. Il paraît juste de laisser jouir un chacun de son expérience (3).

514. D. Quel peut donc être le but de cette multitude de diatribes que les Philosophes accumulent depuis quelque temps sur les prétendus mauvais effets du célibat?

R. Je n'y puis découvrir d'autre motif que de justifier, par une prétendue *nécessité* l'abomination de leur vie, ce libertinage effréné qui porte le désordre dans tous les états, cette luxure vague et destructive d'eux-mêmes comme des infortunés qui en sont l'objet ou le fruit; de légitimer en quelque sorte l'existence de *cette multitude d'enfants abandonnés*, comme s'exprime le Dictionnaire Encyclopédique, *par une philosophie toute bestiale*; d'outrager enfin et de *blasphémer*, comme dit le Prince des apôtres, *la vertu de ceux qui, au grand étonnement des libertins, refusent de se dégrader par la même confusion de luxure* (4).

515. D. Quels que soient les effets du célibat sur la constitution corporelle, que doit-on penser de son influence sur l'esprit et sur les qualités de l'âme?

R. Sans rien déroger au respectable état du mariage, qui fera toujours le grand corps de la société civile, sa base et sa conservation, on peut assurer que les célibataires vertueux tiennent, dans l'ordre politique, une place qui doit être précieuse à ceux qui aiment le bien public et la gloire nationale. C'est une expérience reconnue que les hommes qui ne vivent pas dans l'intimité des femmes conservent un caractère plus mâle, plus vigoureux, plus capable de grands sacrifices et de grands efforts. On peut dire qu'en général leur esprit est plus actif, leurs idées plus hardies, leurs études et leurs méditations plus suivies et plus profondes. Leurs affections et leurs soins n'étant pas absorbés par les objets de famille se portent naturellement vers l'intérêt public (1). C'est dans cette classe qu'on trouve les actions du plus grand courage, le mépris de la vie, les sentiments sublimes par lesquels l'homme sensible semble s'élever au-dessus de l'humanité. C'est à ces hommes qu'on doit principalement les chefs-d'œuvre de l'esprit et les inventions dans les sciences; et en tout, ce genre d'hommes paraît plus capable d'écrire, de faire, et de produire de grandes choses (2). Nouvelle preuve, que la perfection évangélique est parfaitement d'accord avec la dignité et l'excellence de la nature humaine.

ARTICLE VII. *Les superstitions et les abus.*

§ I.—516. D. Que faut-il penser des déclamations de nos infatigables adversaires contre les superstitions et les abus?

R. Quiconque connaît la religion catholique et l'esprit de l'Eglise n'attribuera jamais à cette sainte épouse de Jésus-Christ les abus, les superstitions, le fanatisme, la piété ridicule et puérile qu'on trouve dans quelques-uns de ses enfants. Dans les meilleures terres, entre les meilleures semences, on trouve de l'ivraie et des plantes désavouées par le maî-

(1) Hors du cas d'un tempérament excessivement salace, et que dès lors la Providence n'appelle pas au célibat, *Cette nécessité* (dit J. J. Rousseau dans sa *Nouvelle Héloïse*) *est chimérique, et connue seulement des gens de mauvaise vie. Tous ces prétendus besoins n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens.*

(2) Curé du diocèse de Liége, mort à l'âge de 125 ans. On voyait encore en 1770 son portrait dans la bibliothèque des Jésuites à Anvers.

(3) *Unusquisque proprium donum habet ex Deo; alius quidem sic, alius vero sic..... Unicuique sicut divisit Dominus, unumquemque sicut vocavit Deus, ita ambulet, et sicut in omnibus ecclesiis doceo.* 1 Cor. 7. — Ce qui prouve péremptoirement la fausseté de ce que de mauvais physiciens ont débité sur le célibat en général; ce sont tant de personnes vertueuses des deux sexes qui vivent dans une continence absolue sans aucun lien, sans aucun engagement, ni religieux, ni civil; qui certainement n'auraient pas la folie de se ruiner l'esprit et le corps pour persévérer dans un état auquel elles ne tiennent que par goût, et qui leur deviendrait justement odieux, s'ils en ressentaient les effets funestes que les imaginations luxurieuses lui attribuent.

(4) *Admirantur, non concurrentibus vobis in eamdem luxuriæ confusionem, blasphemantes.* 1 Petr. 4.

(1) Une expérience souvent faite, et qu'il est aisé de répéter, ramène naturellement cette réflexion vers le célibat. Un philosophe assure que les hommes mariés sont peu propres à l'éducation des enfants, parce que *la paternité absorbe toute l'affection et le zèle en faveur de ses propres enfants, et n'a que de l'indifférence pour ceux des autres.* Or cette judicieuse remarque regarde l'instruction chrétienne comme l'éducation, les prêtres comme les instituteurs profanes. Qu'est-ce qu'un ministre de la religion, sinon un instituteur en morale, en sagesse, en religion; qui doit regarder ses ouailles comme ses enfants, qui doit les instruire, les cultiver, les former, les engendrer, suivant l'expression de l'Apôtre (*a*), jusqu'à ce qu'ils expriment dans leurs personnes les vertus et la sainteté de Jésus-Christ. Pour bien s'acquitter d'un tel ministère il ne faut rien moins que l'esprit d'une paternité générale, également actif et tendre envers tous, qui ne soit point combattu par les affections et les préférences d'une paternité privée.

(2) Les païens ont rendu hommage à la vérité incontestable de ces observations, et l'ont exprimée avec toutes les grâces de la poésie. Les philosophes anciens et modernes l'ont reconnue.

Felices animos quibus hæc cognoscere primis,
Inque domos superas scandere cura fuit!
Credibile est illos pariter vitiisque locisque
Altius humanis exeruisse caput
Non Venus et vinum sublimia pectora fregit.
(*Ovid., l. 1 Fast.*)

Vita conjugalis altos et generosos spiritus frangit, a magnis cogitationibus ad humillimas trahit. Sen. — « La félicité des sens est passagère; l'état habituel du cœur en souffre toujours. » J. J. R. *Emile.*

(*a*) *Filioli mei quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* Galat. 4.

tre du champ (1). S. Paul nous prévient que des hommes inconsidérés chargeront le bâtiment solide de la religion de toutes sortes de matières inutiles et peu assorties à la beauté de l'édifice; mais il nous dit aussi que la religion condamne cette manœuvre, et qu'ils seront punis de leur témérité ou de leur coupable ignorance (2). Le Chrétien doit-il faire dépendre sa religion des hommes, du plus ou du moins qui se trouve dans leur piété? Il a son appui dans l'autorité de l'Eglise, qui ne peut le tromper; et soit que les abus se multiplient, soit qu'ils viennent à cesser, sa ferveur n'en reçoit aucune altération. Il dit, avec un poète naïf et judicieux :

> Reconnaissons ce Dieu, quoique très mal servi :
> De lézards et de rats mon logis est rempli,
> Mais l'architecte existe, et quiconque le nie
> Sous le manteau du sage est atteint de manie.

517. D. Un homme pieux et éclairé n'a-t-il pas dit que la superstition faisait plus de tort à la religion que l'incrédulité même?

R. Il n'a pu rien dire de plus vrai ni de plus propre à faire sentir que la religion, bien loin de pouvoir être responsable des illusions des superstitieux, trouve dans ces hommes égarés ses plus fâcheux ennemis. C'est en ce sens que S. Bernard préférait les hérétiques manifestes aux Chrétiens apparents (3), et que S. Cyprien redoutait surtout cette guerre qui se faisait contre la religion dans le sein même de la religion (4). Nous avons montré (*L.* 1, c. 5, § 4, *n.* 132) que l'Athéisme, relativement à la société, était un fléau bien plus terrible que la superstition et le fanatisme; mais, par rapport à la religion, l'Athéisme est moins formidable que la superstition. Celui-là, par une guerre ouvertement déclarée à toutes les vertus, ne peut que ramener vers la religion, en faire sentir la nécessité et le bonheur ; celle-là, cachée sous le voile et l'apparence de la religion, attire la haine qu'elle mérite sur cet objet respectable, et est confondue avec lui par l'ignorance et la malignité. Etat douloureux et violent dans lequel la religion gémit, et souffre un espèce de supplice semblable à ce tourment imaginé par un ancien tyran, où des cadavres infectés de pourriture étaient attachés aux victimes de sa fureur, et répandaient l'horreur de la contagion et de la mort dans des corps pleins de santé et de vie (5).

§ II.—518. D. Ne faut-il pas convenir qu'on a poussé souvent trop loin le culte des images, surtout de celles qu'on appelle *miraculeuses ;* qu'on a invoqué des Saints imaginaires; qu'on a paru confondre le culte de l'Etre éternel avec celui de ses serviteurs ; qu'on a respecté les légendes aussi ennemies du bon sens que de la vérité de l'histoire ; qu'on a publié de prétendues révélations contradictoires les unes aux autres pour des connaissances émanées de Dieu même?

R. Quoique les images soient très-propres à réveiller et à entretenir la piété des fidèles, et qu'elles contribuent beaucoup à la beauté et à la magnificence des églises, il est bon d'observer que ce n'est pas une chose qui tient au corps de la religion; c'est un usage autorisé et établi par l'Eglise, et que l'Eglise pourrait abroger sans donner atteinte au dépôt de la foi (1); mais, comme il n'y a point d'apparence qu'il y aura jamais des raisons suffisantes pour opérer cette réforme, on peut s'assurer qu'elle n'arrivera pas. Les images miraculeuses ne diffèrent des autres que parce que Dieu distingue par des faveurs particulières les honneurs qu'on leur rend ou pour récompenser la piété de ceux qui en ont orné les églises, ou pour nourrir la dévotion des peuples chez lesquels elles sont placées, ou pour détromper les hérétiques des fausses idées qu'ils se sont faites de ce culte, ou pour d'autres raisons connues à une providence bienfaisante. Il n'y a point aujourd'hui d'esprit assez stupide pour croire qu'il y a dans ces images quelque vertu ou quelque influence céleste. S'il fallait abolir tout ce que des hommes grossiers ont adoré, Dieu aurait dû anéantir le soleil, la lune, les animaux, et tout ce qui existe. S'il n'y avait ni Saints ni images, les superstitieux adoreraient-ils mieux le Créateur? Mallebranche (2) a raison de dire que la superstition ne gagne que ceux qui n'ont ni l'esprit ni le cœur disposé à embrasser la religion ; qui, n'ayant pas le courage d'aspirer à la sainteté de la foi chrétienne, croient racheter les désordres de leur vie par des pratiques arbitraires, et combattre les remords par une vaine confiance dans les mérites d'une piété aveugle. La loi même de Dieu, dit l'Ecclésiastique, devient un sujet de scandale et de perdition pour ceux qui ne désirent pas sincèrement de l'observer (3). S. Paul nous apprend que tout se corrompt dans un cœur

(1) *Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? unde ergo habet zizania? et ait illis : Inimicus homo hoc fecit.* Matth. 13.

> . . . . *Interque nitentia culta,*
> *Infelix lolium et steriles dominantur avena.*
> (1 *Georg.*)

(2) *Si quis autem superædificat super fundamentum hoc.... ligna, fœnum, stipulam.... detrimentum patietur.* 1 Cor. 3. On ne peut rien lire de plus exact ni de plus solide sur cette matière que l'excellent traité de Muratori : *De moderamine ingeniorum in religionis negotio.*

(3) *Plus nocet falsus catholicus quam si verus appareret hæreticus.* Bern.

(4) *Intra ecclesiæ septa contra ecclesiam pugnat.* Cypr.

(5) *Mortua quin etiam jungebat corpora vivis*

> *Componens manibusque manus, atque oribus ora,*
> *Tormenti genus! et sanie taboque fluentes*
> *Complexu in misero longa sic morte necabat.*
> (*Æneid.* 8, *vers.* 485.)

(1) *Sed illud ante omnia constituendum, imagines ex eorum per se genere esse, quæ ἀδιάφορα nominantur : hoc est quæ substantiam ipsam religionis non attinent, sed in potestate sunt ecclesiæ, ut ea vel adhibeat, vel ablegat, pro eo atque satius esse decreverit. Cujusmodi positivi vulgo* juris *esse dicuntur.* Petavius, lib. 15, de Incarn., c. 13, n. 1.

(2) Recherches de la verité, tome 2, p. 371.

(3) *Qui quærit legem, replebitur ab ea ; et qui insidiose agit, scandalizabitur in ea.* Eccli 32.

corrompu (1); qu'on se fait une sainteté imaginaire quand on n'a pas le courage d'aspirer à la véritable (2). Jamais l'Eglise universelle n'a invoqué des Saints imaginaires : si les histoires de quelques-uns ont été rejetées par les critiques, il n'en faut point du tout conclure que ces Saints n'ont pas existé, mais que leur histoire a été défigurée, ou qu'elle a péri par les dégâts du temps. Il y a eu assurément un saint Roch, une sainte Catherine, une sainte Marguerite, etc., quoique leurs histoires, telles que nous les avons, soient supposées. Les recherches de la critique prouvent précisément que le Seigneur a des Saints dont les actions ne sont bien connues que de lui seul; du reste il a laissé dans son Eglise leur nom, leur mémoire, l'idée générale de leurs vertus, et leur protection puissante : titres suffisants pour diriger l'Eglise dans le culte qu'elle leur rend. Les moines altérateurs des légendes n'ont choisi que de vrais actes, de vraies histoires pour les embellir; ils eussent regardé comme une impiété l'audace d'en supposer pour le fond, et ils n'auraient pas réussi à les faire recevoir; ce n'est qu'en faveur des monuments et du culte déjà établi que ces impostures qu'ils ont cru méritoires (3) ont pris faveur (4). — S'il y a des cerveaux assez dérangés pour confondre des honneurs rendus aux hommes justes avec l'adoration de l'Etre suprême, il n'est pas au pouvoir de l'Eglise de corriger une si malheureuse organisation. Elle porte là-dessus sa vigilance jusqu'à défendre d'user, de quelque manière que ce soit, des mêmes termes à l'égard des Saints qu'à l'égard de Dieu, malgré la différence du sens qu'on prétendait y attacher (5).

(1) *Inquinatis autem et infidelibus nihil est mundum.* Tit. 1.

(2) *Ignorantes enim justitiam Dei, et suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti.* Rom 10.

(3) A tort sans doute : la théologie de ces siècles se ressentait de l'état général des choses. — Une excuse plus recevable est que durant les dévastations des barbares un grand nombre d'actes des martyrs, d'histoires édifiantes, etc., ont peri, et que la piété des moines a cru devoir les remplacer par d'autres rédigés sur la tradition ou sur le souvenir qu'ils en avaient conservé; et comme ces sources n'étaient ni fort sûres ni suffisantes pour fournir à de grands détails, les nouvelles histoires ont été peu exactes et rédigées en partie sur les mémoires de l'imagination.

(4) On ne peut disconvenir qu'il n'entre un peu d'humeur dans le zèle qui nous anime contre les altérateurs des légendes. Si un écrivain profane dénature l'histoire de son héros dans un poëme, un drame, un roman, nous n'y trouvons rien de révoltant, et nous ne plaignons pas la vérité d'être associée au mensonge; mais si un moraliste chrétien a pris quelques traits dans le tableau général des vertus ou des évènements surnaturels pour l'ajouter au portrait d'un saint, nous regardons cette addition comme une imposture odieuse. On dira que les moines ont prétendu n'être qu'historiens : eh! que nous importe ce qu'ils ont prétendu! Qui nous a instruits de leur intention? Qui nous empêche de considérer les légendes altérées comme des drames ou de pieux romans, de nous édifier par les traits vrais ou fabuleux qu'ils nous présentent, comme nous nous passionnons pour les héros d'Homère, de Sophocle ou de Corneille?

(5) *Istud maxime cavendum, ne quod Deo proprium est, cuiquam prœterea tribuant.* Catech. Concil. Trid., t. 2, p. 603. On a objecté que dans quelques offices on appliquait à la Vierge ce qui était dit de la divinité et de la génération éternelle du Verbe (*a*). Mais on a mal pris l'intention de l'Eglise, qui n'applique point ces passages à la Vierge; mais qui prétend l'honorer en chantant la gloire du Fils qu'elle porta dans son sein. Par là elle supplée au silence que les saintes Lettres gardent sur la vie et les vertus de Marie, et ce genre de supplément est bien supérieur à tout autre éloge.

Il y a eu des hommes d'une piété peu éclairée qui n'ont pas toujours observé ces règles; mais la religion en réclame l'observance, et les transgressions en ce genre sont aujourd'hui plus rares que jamais. — La fameuse Légende dorée de *Jacobus a Varaggio*, les Fleurs des exemples de Césaire de Cîteaux, et d'autres livres et recueils de la même valeur n'ont jamais eu d'autres suffrages que ceux de la simplicité et de la crédulité; on les regarde comme des mélanges de vrai et de faux, de certain et d'incertain. Les erreurs de fait qu'ils renferment sont sans conséquence; et, n'influant en rien sur ce qui intéresse la société, ils ne méritent pas le courroux des graves Philosophes. L'Eglise a employé les lumières de la critique pour réformer le Martyrologe et le Bréviaire, et ne prétend pas donner pour incontestable ce que ces livres renferment. Le cardinal Bellarmin, qui a travaillé à la dernière correction qu'on en a faite, a déclaré qu'on attendait de nouvelles recherches pour lui donner plus d'étendue et plus de consistance. — Il n'y a aucune révélation particulière des Saints approuvée ni autorisée par l'Eglise. La canonisation des Saints ne ratifie pas leurs opinions ni leurs révélations (1). Sans les

(1) Natal. Alex., sect. 3, dissert. 20, scho. 3; sect. 2, diss. 1, obj. 3 et 4, scho. 1. Muratori, *de ing. moder.*, l. 1, c. 13 et 17. Bened. XIV, de Canon. Sanctor., l. 2, c. 32, n. 11. Quand même quelques-unes de ces révélations seraient incontestables, ceux qui se sont tant empressés de les publier auraient dû faire auparavant la réflexion suivante, que nous avons lue quelque part, et qui nous a paru bien raisonnable. *La conduite de Dieu à l'égard des âmes à qui il fait part de ses communications les plus intimes, a des mystères cachés qu'il est inutile et quelquefois dangereux de dévoiler aux yeux du public. Outre que peu de personnes sont en état de les comprendre, et que ce n'est pas dans les livres, mais à l'école du Saint-Esprit qu'on peut s'en instruire, ils deviennent souvent des pierres de scandale pour ceux auxquels Dieu n'en a pas donné l'intelligence. On ne saurait trop, selon l'avertissement du saint conducteur de Tobie, publier les œuvres par lesquelles le Seigneur veut bien manifester au monde sa puissance et sa bonté; mais il est certains secrets qu'il révèle rarement et uniquement aux âmes en qui il juge à propos d'établir son règne d'une façon toute mystique qu'il n'est pas, ordinairement parlant, à propos de divulguer* (*b*). *Sacramentum regis abscondere bonum est; opera autem Dei revelare et confiteri honorificum est.* Tob. 12. C'est encore à cette observation qu'on peut rapporter ces paroles de Jésus-Christ : *Nemini dixeritis visionem.* Matth. 17 : et celles de S. Paul : *Audivitque arcana verba, quæ non licet homini loqui.* 1 Cor. 12. — La même réflexion a lieu à l'égard de certains prodiges, de certaines faveurs

(*a*) Dominus possedit me, etc. Ab initio et ante sæcula, etc.
(*b*) Charlevoix; *Hist. de la nouvelle France*, t. 1, p. 402.

explications favorables que le cardinal Torquemada donna des visions de sainte Brigite, elles eussent été condamnées au concile de Bâle. Grégoire-le-Grand remarque que les Saints les plus favorisés de Dieu se trompent quelquefois, en prenant pour une lumière divine ce qui n'est que l'effet de l'activité de l'âme humaine (1). Fleury ajoute que dans les personnes de la plus éminente piété, les veilles et les jeûnes peuvent échauffer une imagination vive au point d'y produire des effets surprenants qu'on regarde quelquefois pour des opérations de l'Esprit saint. Cette pensée de Fleury est appuyée d'un passage remarquable de S. Jérôme (2). Il ne faut cependant pas parler avec dédain ou avec aigreur de ces situations extraordinaires des Saints qui, supposé qu'elles appartiennent quelquefois à l'imagination, sont néanmoins l'effet d'une piété toujours bien respectable dans son principe et dans son objet.

519. D. Quelle conséquence doit-on tirer l'une foule d'objections de cette nature que les incrédules ne cessent de former contre la religion, qu'ils copient les uns d'après les autres, et qu'ils répètent infatigablement ?

R. Il faut conclure avec Bourdaloue que des hommes qui combattent la religion par de pareilles difficultés, et qui croient nous dire des choses bien triomphantes, découvrent par là même l'impuissance où ils sont de lui livrer une attaque sérieuse : *Un point qui est de nulle conséquence et où la religion ne se tient aucunement intéressée, un petit exercice de piété, une cérémonie, une coutume qui les choque, c'est là-dessus qu'ils lancent tous leurs traits et qu'ils déploient toute leur éloquence. En vérité il faut que notre religion soit bien affermie sur ses fondements et bien cimentée de toutes parts, puisqu'on est réduit à ne l'attaquer que de si loin et par de telles minuties* (*Pensées div. sur la Foi*). L'erreur ne rougit jamais de ses ressources : on a vu les incrédules de tous les temps confondre les dogmes des Chrétiens avec les systèmes scolastiques, les définitions reçues avec les opinions tolérées, les devoirs essentiels avec les pratiques arbitraires, les usages approuvés avec les abus condamnés.

§ III. — 520. D. Le zèle des Philosophes contre la superstition n'est-il point exposé à quelque récrimination appuyée sur des preuves de fait et sur des témoignages irrécusables ?

R. Nous avons observé ailleurs (*Ci-dessus, n.* 132) que le fanatisme s'alliait très-bien avec la philosophie ; nous pouvons ajouter que les plus grands Philosophes et les plus prônés par les panégyristes de la secte, furent les plus ardents défenseurs de la superstition. On sait que le sage Marc-Aurèle autorisa toutes les superstitions païennes ; que Julien, ce héros de la philosophie, en fait de superstition fut le plus faible de tous les hommes, et que Symmaque, préfet de Rome, célèbre par son érudition et ses talents, sollicita vivement auprès de Théodose-le-Grand, le rétablissement de l'autel de la Victoire érigé par la superstition à la fin du quatrième siècle, temps où le Christianisme avait désabusé les hommes les plus stupides, etc. Le moyen d'expliquer après cela l'audace avec laquelle nos Philosophes renvoient sans cesse la superstition aux Chrétiens, tandis que c'est un fonds qui appartient à leurs héros par tous les titres de l'histoire !

CHAPITRE VIII. *Sentiments de l'homme chrétien par rapport à l'incrédulité.*

§ I. — 521. D. Le fidèle attaché avec docilité à la foi de ses pères n'est-il point ébranlé par les secousses que reçoit la religion dans la guerre qu'elle soutient contre les Philosophes ?

R. Nous avons déjà observé (*N.* 16) que le fidèle instruit des oracles de l'Écriture et de la conduite de Dieu dans la dispensation de la foi ne voyait là rien qui dût l'étonner. Par l'aveuglement des incrédules qu'il a sous les yeux, il apprend ce qui pourrait lui arriver à lui-même, et combat ce malheur par tous les moyens que la prudence chrétienne lui suggère.

522. D. Pourquoi les témoignages et les raisonnements des incrédules doivent-ils être comptés pour rien en matière de religion ?

R. Parce qu'il est déraisonnable de juger la religion d'après ceux qui ne l'ont jamais eue que par préjugé d'éducation, qui ne l'ont connue que pour la haïr et la combattre, dont l'intérêt est qu'elle soit anéantie, qui ne se conduisent pas selon son esprit, qui n'en suivent pas les leçons, qui n'en éprouvent pas les douceurs. N'est-ce pas plutôt d'après ceux qui lui sont attachés, qui l'étudient sans préjugé et sans passion, qui, par une longue expérience, en connaissent les bons effets ? Dieu, dit le Prophète, nous renvoie au témoignage des princes et des peuples qui ont vécu sous l'empire de ses lois, et qui, par leur fidélité à les observer, ont formé une assemblée d'hommes heureux (1). Si ce n'est qu'en pratiquant la religion qu'on la connaît bien, les incrédules sont des aveugles qui prononcent sur les couleurs.

523. D. Ne doit-on pas se reprocher intérieurement sa faiblesse et sa crédulité, lorsqu'on voit des hommes éclairés placer la force de leur esprit à résister à toutes les preuves de la religion ?

miraculeuses dont le but n'est point l'instruction ou la conviction publique, qui servent précisément à nourrir l'amour de Dieu d'une manière particulière dans quelques âmes.

(1) *Aliquando sancti quædam ex suo spiritu proferunt, et hæc se dicere ex prophetiæ spiritu suspicantur.* Greg. M., Hom. 1 in Ezech.

(2) *Novi ego, ex utroque sexu per nimiam abstinentiam cerebri sanitatem fuisse vexatam, præcipue in his qui in humectis et frigidis habitavere cellulis.* L. 2, epist. 18.

(1) *Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, horum qui fuerunt in ea. Sicut lætantium omnium habitatio est in te.* Psal. 86.

R. 1° Le fidèle attaché à sa foi ne s'occupe pas beaucoup des talents et de la science de ceux qui l'ont combattue. Il ne voit dans eux que les ennemis de Dieu et de son culte. C'est sur cela qu'il les juge. Le reste ne lui paraît pas être d'une grande considération, suivant la sage leçon de S. Jérôme en parlant de Tertullien: *J'ai tout dit en disant qu'il s'est séparé de l'Eglise de Dieu* (1).

2° Quiconque connaît la religion chrétienne et en sait évaluer les preuves, bien loin de se reprocher comme une faiblesse l'attachement qu'il lui a avoué, sent bien mieux que l'incrédule la vraie force de la raison, et regarde avec pitié la faiblesse des prétendus esprits forts dont l'intelligence a succombé à quelques difficultés et n'a point aperçu la lumière qui devait les dissiper. En effet, l'incrédule n'a abjuré la foi que parce qu'il n'a pu tenir contre les objections qui la combattaient : en vain lui rappelle-t-on l'évidence des motifs sur lesquels la foi chrétienne est fondée; en vain lui prouve-t-on par des exemples même de l'ordre naturel qu'il est quelquefois nécessaire de croire des vérités qui paraissent incompatibles (2) : rien ne peut affermir son esprit chancelant et irrésolu. Combattu par des doutes il pourrait les repousser par les armes que la religion et la raison lui fournissent; mais il aime mieux céder à ces doutes que de remporter sur eux une victoire pénible. Faiblesse semblable à celle d'un homme qui ne se livre au vice que parce qu'il n'a pas le courage de résister au penchant qui l'y entraîne et de surmonter les obstacles qu'il rencontre dans la pratique de la vertu : l'une est faiblesse du cœur, l'autre est faiblesse de l'esprit, qui, soutenu par les plus grands secours, est abattu par les moindres difficultés (3).

524. D. Suivant cette manière de raisonner, n'est-ce pas plutôt le Chrétien qui a droit de prétendre au titre d'esprit fort ?

R. C'est la réflexion de S. Léon (4), et il est aisé d'en faire voir la justesse. Le Chrétien éclairé connaît les mêmes difficultés, et il en sent ordinairement mieux la force que les incrédules, parce qu'il est de sang froid, et que la raison jouit chez lui de tous ses droits; mais il s'est rendu supérieur à l'illusion des sophismes les plus spécieux. Il voit tous les ressorts de l'incrédulité et la combinaison d'idées qui la font naître; il découvre où et comment des génies faibles et malheureux ont échoué dans leurs raisonnements. Les mêmes conclusions s'étaient présentées à son esprit, il en avait découvert l'illusion, et s'était maintenu dans la profession de sa foi ; il se félicite de sa victoire, et se fortifie plus que jamais contre les attaques de l'infidélité et d'une accablante incertitude : en vain lui allègue-t-on des impossibilités apparentes ; il répond en un mot qu'il ne peut pas comprendre, mais qu'il peut croire tout ce que Dieu peut faire. Sa foi, suivant cette belle pensée d'un Père de l'Eglise (1), égale en quelque sorte la toute-puissance de Dieu et l'immensité de son être. Disposé à croire tout ce qui peut lui être révélé, il embrasse dans cette disposition tout ce que Dieu est en lui-même, tout ce qu'il a produit au-dehors, tout ce qu'il peut produire; et tandis que la raison, dont les hommes font tant d'estime, est si faible et si limitée, la foi, qu'ils n'admirent guère, et qui croit tout ce qui échappe à la raison, est infinie dans son étendue.

525. D. Cette force de la raison dans le Chrétien n'est-elle pas la source d'un sentiment qui nourrit le cœur et produit la félicité ?

R. Indépendamment de ce que nous avons dit (*N.* 376 *et* 379) de l'influence du Christianisme sur le bonheur de l'homme, il y a ici un bien particulier attaché à la fermeté de la foi. Le Chrétien n'a pas besoin de grands raisonnements pour se convaincre que c'est là le don le plus précieux qui puisse échoir à l'intelligence humaine ; que c'est, suivant l'expression d'un Philosophe, *le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes* (2). Pour cela, il n'a qu'à considérer les incertitudes (*N.* 199, 304, 324), les contradictions (*N.* 469, 486), les vues désolantes (*N.* 111, 211) de ceux qui ont quitté la foi ; en plaignant leur sort, il sent vivement la grandeur du bien qu'il a su conserver, il jouit d'une tranquillité parfaite, d'une paix profonde, et en même temps d'une source intarissable de lumière (3). Ses principes sont sûrs, fermes,

(1) *Nihil aliud dico quam Ecclesiæ hominem non fuisse.*

(2) L. 4, c. 5, § 1, n. 408.

(3) *Les esprits forts*, dit La Bruyère, *savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, et quelle doit en être la fin!* (Nous avons vu que toutes ces connaissances, même celle d'un Dieu, se perdaient avec la foi. Ci-dessus, n. 214). Le seul moyen de sortir de l'enfance c'est, suivant S. Paul, de s'attacher fortement à l'irréfragable autorité de la révélation. *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinæ.* Ephes. 4. — Voyez sur cette matière un excellent ouvrage de saint Augustin : *De utilitate credendi.*

(4) *Magnarum hic vigor est mentium et valde fidelium lumen est animarum, incunctanter credere quæ corporeo non videntur intuitu, et ibi figere desiderium, ubi neque fas inferre conspectum.* Leo M. Serm. de Ascensione Christi.

(1) *Hilarius*, l. 1, *de Trinitate.*

(2) Ainsi parlait Montesquieu au lit de la mort, où l'on juge bien plus sainement des choses que dans le tourbillon des disputes et des passions. Ces paroles de Montesquieu ressemblent beaucoup à celles de S. Augustin : *Nullæ majores divitiæ, nulli thesauri, nulli honores, nulla mundi hujus major substantia quam fides catholica.* Serm. 1. de Verbis Apost.

(3) « O foi, s'écriait un homme pleinement détrompé de toutes les illusions de l'esprit et de la morgue scientifique, ô foi, ô lumière divine! que de vérités sublimes et consolantes ne nous découvrez-vous pas! Les merveilleuses opérations de Dieu, sa bonté ineffable pour ses créatures, les effets intimes des sacrements, les biens futurs, le royaume des cieux, la sanctification des âmes, nos précieuses et honorables liaisons avec Jésus-Christ, notre adoption, notre résurrection future, sont des connaissances qui nous viennent de vous. Vous nous apprenez *à sonder*

invariables ; tout est lié dans son système l'ensemble de ses idées forme les jugements les plus vrais (1), nourrit les plus douces espérances, entretient dans son cœur toutes les vertus privées et toutes les vertus de société (2).

§ II. — 526. D. Les Chrétiens ne doivent-ils pas craindre que les efforts de l'impiété, pour étendre son empire, ne viennent à prévaloir enfin contre la religion?

R. Les Chrétiens bien instruits sont parfaitement rassurés contre cette crainte frivole, non seulement par la promesse que Dieu a faite à l'Eglise de la conserver jusqu'à la fin des siècles (3), mais encore par l'expérience et la longue suite des combats et des victoires de la foi. Le passé, regardé comme une vérification manifeste de la parole de Dieu, doit leur servir de règle pour juger d'un avenir que Dieu a également garanti. Toutes les machinations humaines et infernales qui depuis dix-huit siècles ont été dirigées contre l'Eglise, celles même dont les succès prodigieux menaçaient de la détruire de fond en comble, se sont évanouies comme une fumée légère (4). A peine reste-t-il quelques vestiges du Paganisme, de l'Arianisme et de tant d'autres monstres prêts à dévorer, pour me servir d'une image de l'Apocalypse (*Cap.* 12), cette grande et féconde mère des Chrétiens. On peut dire des ennemis du Christianisme ce que l'Evangéliste dit des ennemis de Jésus-Christ : *Defuncti sunt qui quærebant animam pueri* (*Matth.* 2). La mort a successivement englouti tous ceux qui se flattaient de démolir le grand édifice de l'Eglise catholique. Il ne reste plus de traces ni de leurs personnes, ni de leurs vains projets. *Defuncti sunt qui quærebant animam Ecclesiæ. Voyez*, dit S. Jean Chrysostôme (*Orat. in Judæos*), *le temple de Jérusalem; Dieu l'a détruit, les hommes ont-ils pu jamais le rebâtir? Voyez l'Eglise chrétienne; Dieu l'a bâtie, les hommes conjurés contre elle, ont-ils réussi à la détruire? Ce que Dieu renverse personne ne le relèvera jamais, et personne ne renversera ce que Dieu a édifié.* L'erreur peut subsister et se propager durant quelque temps, se montrer même avec une espèce de triomphe; mais les droits de la vérité sont imprescriptibles (1). Sa durée est mesurée sur celle des années éternelles ; le moment que l'erreur lui enlève n'est qu'un point qui disparaît dans l'immensité des siècles. Aussi voyons-nous déjà les succès de l'incrédulité arrêtés ; l'excès du mal en est devenu le remède; les hommes ont ouvert les yeux devant l'abîme où l'erreur les avait conduits ; la religion a trouvé des avantages précieux dans la guerre même qu'elle a soutenue contre les plus acharnés de ses ennemis.

§ III. — 527. D. Quels sont les avantages que la religion peut retirer des attaques des incrédules?

R. 1° Elles servent à faire entre les bons et les mauvais chrétiens un triage honorable à la religion, qui, par l'apostasie déclarée de ceux qui ne la professaient que de bouche, se délivre de ses ennemis secrets, et se charge du blâme de leurs œuvres ; qui reconnaît plus aisément ses véritables enfants par l'attachement éprouvé qu'ils lui témoignent dans des temps difficiles, isole en quelque façon le troupeau choisi, et le fait contraster plus vivement avec les vices et les égarements du siècle (2).

2° De même que les hérésies ont servi à corriger les abus, à expliquer les dogmes,

les mystères et les profondeurs de Dieu même (a), à y trouver de nouveaux moyens de le connaître, de nouveaux motifs de l'aimer et de le craindre. Heureux qui s'attache à vous! Les sciences humaines ne nous donnent le plus souvent que des connaissances frivoles et stériles, les vérités même les plus graves n'ont aucune consistance si elles ne se retirent de la folâtre et mobile lumière de la raison pour recevoir de vous leur sanction et leur stabilité. Vous seule pouvez nous apprendre la science des sages et des saints, la science qui conduit au salut et qui peut nous rendre solidement et éternellement heureux. »

(1) *Spiritualis autem judicat omnia.* 1 Cor. 2.

(2) *Fructus autem Spiritus est charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas.* Gal. 5. *Deus autem spei repleat vos omni gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritus sancti.* Rom. 15. Voyez le premier article de l'avertissement du clergé en 1775 sur les avantages de la religion.

(3) *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* Matth. 16. *Memor erit in sæculum testamenti sui.* Ps. 110.

(4) *Cum exorti fuerint peccatores sicut fœnum, et apparuerint omnes, qui operantur iniquitatem, ut intereant in sæculum sæculi : tu autem Altissimus in æternum, Domine.* Psal. 91.

(a) *Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei.* Cor. 2.

(1) *Veritas autem Domini manet in æternum.* Psal. 116.

(2) Cette observation doit paraître consolante aux hommes vivement zélés pour les intérêts de la foi ; elle peut servir à affermir leurs cœurs et à soulager leur douleur extrême. Les pertes que fait le christianisme sont, à bien considérer les choses, plus apparentes que réelles. A voir l'extrême facilité avec laquelle on quitte les autels du Seigneur pour sacrifier aux idoles des nations ; à voir l'empressement avec lequel on accueille tout ce qui tient du *caractère de la bête* (*Apoc.* 10), pouvons-nous croire que ces transfuges aient jamais été de vrais soldats de Jésus-Christ ; que leur religion ait été l'effet d'une foi vive, d'une ferme et intime conviction, plutôt que d'une espèce de mécanisme qui leur donnait l'impulsion de la foule, qu'ils ont conservée en sens contraire? Oui, c'est ici le cas de dire avec l'Apôtre qu'ils sont sortis d'entre nous, mais que réellement ils ne nous ont jamais appartenu : *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis* (*Joan.* 2) ; et que s'ils avaient été sincèrement unis avec nous par les liens d'une même foi ils n'auraient point fait aussi promptement un schisme lâche et odieux : *Nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum* (*Ibid.*). C'est le cas de bénir cette révolution, en apparence si fatale, mais qui en effet est un triage propre à discerner l'hypocrisie et la vertu, la crédulité et la foi, l'habitude et la réflexion : *Ut et qui probati sunt, manifesti fiant in vobis* (1 *Cor.* 11, 19). Ce n'est pas que je prétende qu'on ne puisse réellement perdre la foi, que les fidèles ne soient exposés au danger de la séduction, ou que je veuille appuyer le dogme absurde de l'*inamissibilité de la justice.* Je fais observer précisément que la défection est moins générale qu'on ne pense, que c'est plutôt, comme parle l'Apôtre, une manifestation de fidélité et de trahison : *Ut et qui probati sunt, manifestati fiant in vobis.*

à rétablir la discipline ecclésiastique (1); de même les impies serviront à affermir la religion par les secousses mêmes qui paraissaient devoir l'ébranler : elle triomphera des nouveaux philosophes comme elle a triomphé des anciens. Le Christianisme, comme une voûte bien construite, se resserre et se renforce sous le poids qui la presse. Si la cruauté des persécuteurs a multiplié les enfants de la foi, les raisonnements des incrédules ont illustré et fortifié ses dogmes. Ses preuves mieux étudiées frapperont tous les esprits par leur éclat; sa morale mieux expliquée touchera plus efficacement les cœurs; son culte dégagé de tout mélange étranger paraîtra plus respectable; ses ministres toujours veillés par des ennemis jaloux s'étudieront à être irrépréhensibles. La philosophie, enhardie par des succès progressifs, a déchiré le voile de ses horreurs et déployé dans toute leur étendue les dogmes désespérants d'un système destructif de toute vérité et de tout bonheur; elle a rassemblé tous ses principes et toutes les conséquences qui en résultent dans des tableaux qui ont fait frémir, et qui ont donné aux maximes de la religion un nouveau prix et de nouveaux charmes. Cette fière ennemie de Dieu, se dévoilant dans le délire de son orgueil, et se montrant telle qu'elle est, se couvre elle-même d'ignominie et d'opprobre (2).

528. D. Ne serait-il pas à souhaiter que les talents prodigués à l'impiété eussent été consacrés à la défense de la foi?

R. Au lieu de gémir sur les pertes que la religion peut avoir faites par là, l'homme sage ne gémit que sur le malheur des Philosophes aveugles, et se plaît à faire les considérations suivantes :

1° Les écrivains, aujourd'hui si célébrés par le peuple des incrédules, n'auraient pas généralement réussi en faveur de la religion, comme ils ont réussi en d'autres matières. Ce genre est très-différent de ceux qui ont partagé leurs talents. — La religion demande dans ses défenseurs, de la modestie, de la modération, de la véracité, de l'exactitude; la plupart de nos adversaires n'ont rien de tout cela. — Le style mordant, satirique, injurieux, les jugements hardis, les observations malignes, etc., n'eussent pu leur servir.

2° La plupart de leurs admirateurs actuels eussent été leurs ennemis, et eussent affecté de les mépriser, comme ils méprisent les autres apologistes de la religion. Leur réputation n'eût point été ce qu'elle est; la cabale philosophique eût fait contre leur gloire ce qu'elle a fait pour la favoriser.

3° Des écrivains célèbres par des anecdotes scandaleuses, devenus les apologistes du Christianisme, n'eussent fait honneur ni à ses dogmes, ni à sa morale, ni au choix de la Providence. Les incrédules se voyant combattus par des hommes de ce caractère, auraient pu dire comme Tertullien le disait de Néron : *Tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur* (*Apolog.*, *c.* 8). L'avantage de cette observation reste tout entier aux enfants de la foi chrétienne, dont les défenseurs ont presque toujours été des hommes vertueux et les adversaires des libertins.

4° Leurs écrits fournissent d'excellentes preuves de la faiblesse et de la contradiction des incrédules. Ils se réfutent eux-mêmes, ils réfutent les autres incrédules, ils changent tous les jours, et ne se fixent à rien. Nous les avons vus (*N.* 216) débuter par le Tolérantisme; sur le Tolérantisme ils ont greffé le pur Déisme; ils ont fini par l'Athéisme, comme les géants de la fable ont entassé une montagne sur l'autre, pour atteindre et détruire la maison de l'Éternel (1), sans être plus avancés à la fin qu'au commencement de leurs travaux; souvent ils reviennent à la religion qu'ils ont combattue; et longtemps renvoyés d'une erreur à l'autre, ils semblent se reposer enfin dans une soumission paisible aux lumières de la foi.

5° Quelques grandes vérités reconnues par des hommes très-intéressés à les rejeter, reçoivent un nouvel éclat de l'hommage qu'ils leur ont rendu. Il faut qu'une chose soit bien prouvée quand des esprits si disposés à nier, à contester, n'ont pas trouvé de raison pour la combattre.

6° Dieu a donné de grands génies pour défenseurs à la religion, afin de la venger de l'accusation de folie, et d'en faire connaître la sagesse : Dieu permet que de grands génies combattent la religion pour faire voir que cette sagesse n'est point la sagesse humaine, mais *la vertu et la sagesse de Dieu* (2).

7° Les vains efforts de tant de Philosophes pour substituer à la religion quelque système qui pût en remplacer les consolations et les avantages ont servi à démontrer que la religion était un bien dont la perte ne se réparait pas. L'impossibilité reconnue d'imaginer une croyance propre à tranquilliser et à satisfaire l'intelligence, à donner au cœur le calme et la paix, est un nouveau motif de s'attacher à une doctrine qui seule produit ces précieux effets (3).

(1) Voyez Bossuet, *Hist. des variat.*, l. 1, § 1; l. 5, § 1 et 3.

(2) *Revelabo pudenda tua, in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam : et projiciam super te abominationes, et contumeliis et afficiam, et ponam te in exemplum.* Nahum. 3.

(1) *Ter sunt conati imponere Pelio Ossam,*
Scilicet atque Ossæ frondosum involvere Olympum.
(*I Georg.*)

(2) *Christum Dei virtutem et sapientiam.* 1 *Cor.* 1.

(3) Tout le monde connaît le ridicule avortement des systèmes qui se sont produits de nos jours, avec la prétention de remplacer le Christianisme. Toutes ces folies sont le produit de cette réaction religieuse née du sentiment des maux qui surgissent de l'irréligion et de l'indifférence. Considérée en elle-même, cette sorte d'entraînement est sans portée réelle, et ne peut rien enfanter de sérieux, parce qu'elle n'est qu'un sentiment humain, une sorte de calcul philosophique; toutefois c'est déjà un triomphe pour la *foi* chrétienne que ce témoignage de regrets unanime, pour les époques de croyances sérieuses, que ces

8° Dans des temps de séduction et de vertige, où l'erreur semble jouir d'un triomphe général, le zèle des serviteurs de Dieu se fortifie et se ranime. Bien loin de consulter la multitude, le vrai Chrétien s'encourage par là même qu'il est isolé. Le règne de l'impiété et de l'injustice donne une nouvelle activité, fait découvrir de nouvelles ressources aux amis de la religion et de la vertu. C'est alors que les hommes de bien ressentent plus vivement *la faim et la soif de la justice* (1), une des plus précieuses béatitudes de l'Evangile. Alors les vrais fidèles se réunissent; *leurs cœurs et leurs âmes se confondent* (*Act.* 5), comme dans les beaux temps de la charité; à mesure que la foi resserre ses lumières dans un espace plus étroit, ils redoublent d'ardeur pour les recueillir. Alors on voit paraître des Mathatias résolus de faire une exception éclatante dans la multitude des nations qui obéissent à Antiochus (1 *Machab.* 2). Alors enfin la haine des doctrines étrangères se consomme dans les âmes droites et véritablement éclairées; et si le Sauveur leur demandait comme autrefois à ses disciples : *Voulez-vous aussi me quitter*, elles répondraient, dans le transport du plus vif attachement : *A qui irions-nous, Seigneur? n'est-ce pas vous qui avez les paroles de la vie éternelle* (1)?

vœux pour leur retour, que ces cris d'effroi à la vue des secousses volcaniques qui ébranlent nos sociétés modernes. Tout cela, nous le répétons, n'est pas de la foi; mais avant de recevoir cette divine semence, il fallait que le terrain fût déblayé de beaucoup de préventions qui l'encombraient. Tel est le travail qui s'opère de nos jours; et il y a lieu de considérer comme l'aurore d'un avenir meilleur la réaction religieuse à laquelle nous assistons, réaction exagérée par quelques esprits, mais néanmoins très-réelle. (L. D.)

(1) *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. Matth.* 5.

(1) *Numquid et vos vultis abire?*.: *Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes.* Joan. 6.

FIN DU CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE.

CATÉCHISME

SUR

LES FONDEMENTS DE LA FOI (1).

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Sur l'existence de Dieu.*

Demande. Quelle est la première vérité qu'il est nécessaire à l'homme de savoir?

Réponse. La première vérité qu'il est nécessaire à l'homme de savoir, c'est qu'il y a un Dieu, c'est-à-dire un Etre éternel et infiniment parfait, qui a créé le monde, qui le gouverne et qui est le Maître absolu de tous les êtres.

D. Etes-vous bien assuré qu'il y a un Dieu?

R. Comment pourrai-je en douter? Tout ce qui est hors de moi, et tout ce qui est en moi, me le prouve évidemment.

D. Quelle est la première preuve que vous avez de l'existence de Dieu?

R. La première preuve que j'ai de l'existence de Dieu, c'est le spectacle de l'univers et le bel ordre qui y règne; car le monde ne pouvant s'être formé par hasard, il est évident qu'il est l'ouvrage d'un Etre infini en puissance, en intelligence, en sagesse, que nous appelons Dieu.

D. Quelle est la seconde preuve que vous avez de l'existence de Dieu?

R. La seconde preuve que j'ai de l'existence de Dieu, c'est le consentement de toutes les nations, soit civilisées, soit barbares, qui, dans tous les temps et dans tous les pays du monde, ont cru qu'il y avait une Divinité, et lui ont rendu des hommages souverains : car, pour que toutes les nations se soient accordées en ce point, il faut nécessairement qu'elles y aient été déterminées, ou par un instinct secret imprimé dans leurs ames par l'Etre-Suprême lui-même, ou par la vue du monde, qui publie si hautement et si éloquemment son existence et ses perfections

D. Vous avez dit que tout ce qui est en vous vous prouve qu'il y a un Dieu; quelle

(1) Par Aimé, originaire d'Arras et auteur d'un autre ouvrage plus considérable et très estimé, publié également sous le nom de *Fondements de la foi*. Le but du *Catéchisme* était de rendre l'ouvrage plus saisissable et plus pratique; or ce but a été parfaitement atteint.

est donc la première preuve de l'existence de Dieu que vous trouvez en vous-même?

R. La première preuve de l'existence de Dieu que je trouve en moi-même, c'est l'admirable structure du corps humain, qui ne peut être que le chef-d'œuvre d'un ouvrier infiniment habile.

D. Quelle est la seconde preuve de l'existence de Dieu que vous trouvez en vous-même?

R. La seconde preuve de l'existence de Dieu que je trouve en moi-même, c'est la faculté de penser, de juger, de vouloir; car n'ayant pu me donner moi-même cette faculté, j'en conclus qu'elle vient de Dieu.

D. Quelle est la troisième preuve de l'existence de Dieu que vous tirez de vous-même?

R. La troisième preuve de l'existence de Dieu que je tire de moi-même, c'est l'union admirable de mon corps et de mon ame, et le concert incompréhensible qui règne entre ces deux parties de moi-même, quoiqu'elles soient si différentes l'une de l'autre, et dans leur nature et dans leurs propriétés; car il n'y a qu'un Etre tout-puissant qui ait pu les lier si étroitement l'une à l'autre, qu'elles ne sont qu'un seul tout.

D. Quelle est la quatrième preuve de l'existence de Dieu que vous tirez de vous-même?

R. La quatrième preuve de l'existence de Dieu que je tire de moi-même, ce sont les rapports merveilleux qui se trouvent entre l'homme et le monde; rapports si nécessaires, qu'il est évident que le monde est fait pour l'homme, et l'homme pour le monde; car pour établir ces rapports il a fallu faire des combinaisons infinies, dont il n'y a qu'un esprit infini qui soit capable.

D. Quelle est la cinquième preuve de l'existence de Dieu que vous tirez de vous-même?

R. La cinquième preuve de l'existence de Dieu, que je tire de moi-même, c'est la conservation des sociétés humaines, malgré la différence, l'opposition et le combat continuel des inclinations de ceux qui les composent; car pour faire résulter l'union des hommes de tout ce qui semble devoir les diviser, ne faut-il pas une profondeur de vues et une sagesse qui ne peuvent convenir qu'à Dieu?

D. N'y a-t-il pas d'autres preuves de l'existence de Dieu?

R. Il y en a une infinité d'autres que les bonnes lectures, l'entretien des personnes pieuses et instruites, la contemplation des œuvres de Dieu, et surtout l'invocation continuelle de son secours, me feront connaître et sentir.

CHAPITRE II. *Sur l'existence du bien et du mal moral, et sur l'existence de la liberté de l'homme.*

D. Tout est-il également permis aux hommes?

R. Non, tout n'est pas également permis aux hommes; il y a des actions qui sont bonnes de leur nature, et d'autres qui sont mauvaises par elles-mêmes.

D. Comment savez-vous qu'il y a des actions qui sont bonnes et d'autres qui sont mauvaises de leur nature?

R. Je sais qu'il y a des actions qui sont bonnes et d'autres qui sont mauvaises de leur nature, parce que la lumière de la raison me le montre évidemment. Je le sais par l'estime et par l'amour que j'ai malgré moi pour les bons, et par le mépris et la haine que je ressens pour les méchants. Je le sais par ma conscience, qui m'approuve toujours quand je fais le bien, et qui ne manque jamais de me condamner quand je fais le mal.

D. Si vous croyez que certaines actions sont bonnes et certaines autres mauvaises, c'est sans doute parce que vos parents et vos maîtres vous l'ont dit ainsi?

R. Non, car j'ai très-bien compris de moi-même que certaines actions étaient mauvaises, et qu'il ne fallait pas les faire; et quand on m'a dit que certaines actions étaient mauvaises, quoique je n'y eusse jamais pensé, il m'est presque toujours arrivé de voir sur-le-champ, par ma propre raison, que cela était vrai.

D. L'homme est-il libre?

R. Oui, l'homme est libre, c'est-à-dire qu'il est maître de ses déterminations et de ses choix, et qu'il peut à son gré agir ou n'agir pas, faire le bien ou le mal, agir d'une façon ou d'une autre.

D. Comment savez-vous que l'homme est libre?

R. Je sais 1° que l'homme est libre, d'abord par moi-même, parce que je sens très-bien que je le suis; 2° parce que c'est une vérité dont tous les hommes sans exception conviennent, du moins dans la pratique; 3° parce que si l'homme n'était pas libre il n'y aurait aucune différence entre le bien et le mal, ou plutôt parce que rien ne serait ni bien ni mal, chacun faisant par nécessité tout ce qu'il ferait; 4° parce que si les hommes n'étaient pas libres, toutes les lois qui ont été faites pour réprimer et pour punir les méchants seraient injustes et cruelles.

D. Mais peut-être que le sentiment que vous avez de votre liberté vous trompe, et tous les autres hommes avec vous?

R. C'est comme si vous disiez que Dieu me trompe et qu'il trompe tous les hommes avec moi, ce qui est un affreux blasphème; car le sentiment que nous avons tous de notre liberté est en nous et malgré nous. Nous ne nous le sommes pas donné, nous l'avons reçu, et nous ne pouvons nous en défaire. Ce sentiment vient donc de Dieu.

D. Que concluez-vous de la différence qu'il y a entre le bien et le mal moral, de la connaissance que vous avez de l'un et de l'autre, et enfin de la liberté que nous avons tous de faire l'un ou l'autre?

R. J'en conclus que Dieu veut que les hommes, dont il est le créateur et le maître, fassent le bien et qu'ils évitent le mal;

puisqu'il leur fait connaître tout à la fois et le bien et l'obligation où ils sont de le faire, et le mal et l'obligation où ils sont de l'éviter; et que par conséquent il y a une loi naturelle gravée par la main de Dieu dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes.

CHAPITRE III. *Sur la nécessité et l'existence d'une Religion.*

D. Qu'est-ce que la Religion?

R. La Religion est un culte que l'homme rend à Dieu pour l'honorer comme l'Etre-Suprême, comme son Créateur, son Bienfaiteur et son Maître absolu.

D. Combien y a-t-il d'espèces de cultes?

R. Il y a trois espèces de cultes : le culte intérieur, le culte extérieur et le culte public.

D. Qu'est-ce que le culte intérieur?

R. Le culte intérieur est celui que nous rendons à Dieu par les hommages de notre esprit et de notre cœur, comme l'adoration, l'amour, la reconnaissance, la soumission, la confiance.

D. Qu'est-ce que le culte extérieur?

R. Le culte extérieur est celui que nous rendons à Dieu en manifestant au dehors, par nos actions, les sentiments dont nous sommes remplis pour lui. Tels sont les sacrifices, les offrandes, les prosternements pour l'adorer, le chant de ses louanges, les prières vocales.

D. Les hommes doivent-ils un culte à Dieu?

R. Oui, sans doute, les hommes doivent un culte à Dieu; c'est même là le premier et le plus essentiel de leurs devoirs. Quoi de plus juste en effet de la part des hommes que d'adorer et de bénir l'Etre-Suprême qui les a créés et qui les comble tous les jours de mille bienfaits, et que de se soumettre à lui de tout leur cœur?

D. Quelle espèce de culte les hommes doivent-ils à Dieu?

R. Les hommes doivent à Dieu un culte intérieur, un culte extérieur et un culte public.

D. Pourquoi les hommes doivent-ils à Dieu un culte intérieur?

R. Les hommes doivent à Dieu un culte intérieur parce qu'il n'y a que ce culte qui soit proportionné à la nature de Dieu, qui étant esprit, veut être adoré en esprit et en vérité, comme le dit Jésus-Christ : ce n'est que par ce culte que les hommes peuvent honorer Dieu comme il doit l'être. Le culte extérieur sans l'intérieur ne serait qu'un jeu et une pure dérision.

D. Pourquoi les hommes doivent-ils à Dieu un culte extérieur?

R. Les hommes doivent à Dieu un culte extérieur, 1° parce qu'il est nécessaire que le corps de l'homme honore Dieu à sa manière, comme son esprit, puisque Dieu n'a pas moins fait l'un que l'autre; 2° parce que l'homme doit honorer Dieu d'une manière conforme à sa propre nature, et qu'il est de la nature de l'homme de manifester ses sentiments intérieurs par des actions extérieures et sensibles.

D. Pourquoi les hommes doivent-ils à Dieu un culte public?

R. Les hommes, c'est-à-dire les différentes sociétés qui partagent le genre humain, doivent à Dieu un culte public, c'est-à-dire un culte rendu à cet Etre-Suprême par ces sociétés en corps (ou en leur nom, par ceux qui les représentent), parce que Dieu est le créateur, le souverain, le protecteur et le bienfaiteur des sociétés comme de chaque homme en particulier.

D. Dieu exige-t-il ces différents cultes de la part des hommes?

R. Oui, Dieu exige ces différents cultes de la part des hommes; car Dieu étant la justice et la sainteté même, il doit vouloir que les sentiments et la conduite des hommes soient conformes à l'ordre; ce qui ne serait pas, si les hommes ne lui rendaient pas les différents cultes dont nous parlons.

D. Il y a donc une Religion?

R. Oui, il y a une Religion. Cela est évident par tout ce que nous avons dit jusque ici.

D. Les hommes ont-ils toujours reconnu qu'ils devaient à Dieu les différents cultes dont il a été parlé.

R. Toutes les histoires font foi que tous les peuples du monde ont rendu à la divinité les différents cultes dont nous avons parlé.

CHAPITRE IV. *Sur la nécessité d'une Religion révélée.*

D. Vous avez montré qu'il y a une Religion naturelle que Dieu a gravée dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes; et je vois clairement que cela est ainsi, puisque je trouve effectivement en moi-même les principes de cette Religion. Il faut donc suivre cette Religion et s'en tenir là?

R. Il est certain qu'il faut suivre la Religion naturelle, puisqu'elle a été donnée aux hommes pour tous les pays et pour tous les temps. Il est certain aussi qu'il faut s'en tenir à cette Religion, si Dieu n'y a rien ajouté; mais si Dieu a ajouté quelque chose à cette Religion par la voie de la révélation, les hommes sont obligés de se conformer à ce qu'il leur a révélé.

D. Je n'en doute pas; mais la question est de savoir, 1° s'il y a eu une révélation, 2° si cette révélation a ajouté quelque chose à la Religion naturelle.

R. Si Dieu a donné aux hommes une révélation, et si cette révélation a ajouté quelque chose à la Religion naturelle, c'est sur quoi je ne vous satisferai pas dans ce moment. Tout ce que je puis vous dire ici, c'est que la nécessité de la révélation est démontrée.

D. Comment la nécessité de la révélation est-elle démontrée?

R. La nécessité de la révélation est démontrée par les faits; car il est certain que plusieurs siècles avant Jésus-Christ la Religion naturelle était tellement obscurcie dans tous les esprits, par la superstition, par l'idolâtrie

et par les préjugés, qu'il n'y avait que la révélation qui pût faire revenir le genre humain de son égarement. C'est de quoi toutes les histoires font foi.

D. Il me semble, monsieur, que vous ne vous accordez pas tout-à-fait avec vous-même, car vous avez dit que Dieu avait gravé si profondément dans l'esprit et dans le cœur de tous les hommes les principes de la Religion naturelle, qu'aucun d'eux n'a jamais pu les ignorer invinciblement. Or si jamais aucun homme n'a pu ignorer invinciblement les principes de la Religion naturelle, la révélation, et surtout la révélation de la Religion naturelle même, n'était pas nécessaire.

R. Il s'ensuit très-bien de votre raisonnement que cette révélation n'a jamais été d'une nécessité absolue et indispensable, aussi ce n'est pas ce que je dis. Je dis seulement que cette révélation a été nécessaire en ce sens, qu'il était très-certain que jamais le genre humain ne reviendrait de ses égarements que par le secours propice de cette révélation; et là-dessus, le passé répondait de l'avenir.

D. Quels ont dû être les caractères de la révélation, s'il est vrai que Dieu ait eu pitié des hommes, et qu'il leur en ait donné une?

R. La révélation, si Dieu en a donné une aux hommes, a dû avoir trois principaux caractères; 1° elle a dû être extérieure, c'est-à-dire qu'il a été nécessaire ou que Dieu se rendît visible aux hommes pour les instruire par lui-même, ou qu'il les instruisît par des envoyés qui pussent prouver authentiquement leur mission; 2° cette révélation a dû se faire avec le plus grand éclat, et frapper tellement les sens et l'esprit des hommes, qu'ils ne pussent ni la méconnaître ni l'oublier; 3° il fallait que cette révélation montrât aux hommes d'une manière si claire et si distincte tout ce qu'ils devaient croire et tout ce qu'ils devaient pratiquer, qu'il ne leur restât aucun prétexte plausible de penser et d'agir autrement que selon cette révélation.

D. Dieu a-t-il donné en effet cette révélation?

R. Tout ce que je sais là-dessus jusqu'à présent, c'est que les Chrétiens assurent que Dieu leur a donné cette révélation par Jésus-Christ, et que je me crois obligé d'écouter avec attention et d'examiner mûrement les raisons sur lesquelles ils se fondent.

CHAPITRE V. *Sur l'authenticité et la vérité des livres de Moïse et de l'Ancien Testament.*

D. Vous avez fort bien montré la nécessité d'une Religion révélée; mais enfin cette Religion existe-t-elle? Dieu a-t-il eu pitié des égarements du genre humain? A-t-il donné une révélation aux hommes?

R. Les Juifs et les Chrétiens assurent que Dieu leur a révélé leur Religion.

D. Quelle est la croyance des Juifs sur ce point?

R. Les Juifs prétendent que Dieu leur donna autrefois une loi par le ministère de Moïse, son envoyé, et qu'il leur promit qu'il leur enverrait, dans la suite des temps, un autre prophète semblable à Moïse, qu'ils appellent Messie et qu'ils attendent encore depuis tant de siècles. Ils fondent leurs prétentions sur leurs livres qu'ils appellent sacrés et divins, et principalement sur ceux de Moïse lui-même.

D. Quelle est la croyance des Chrétiens sur ce point?

R. Les Chrétiens sont en tout du sentiment des Juifs, excepté en un seul point; car ils assurent que le Messie que les Juifs attendent est arrivé, et que c'est Jésus-Christ, auteur de leur Religion : ils fondent encore cette prétention sur les livres des Juifs.

D. Et vous, que pensez-vous de la contestation qui est entre ces deux peuples?

R. Je pense que je dois examiner avec grand soin les raisons qu'on dit de part et d'autre, pour savoir quel est le parti que je dois prendre.

D. Avez-vous fait cet examen?

R. J'ai du moins commencé à le faire avec toute l'application dont j'étais capable.

D. Comment avez-vous procédé à cet examen?

R. J'ai recherché, 1° si les livres des Juifs et principalement ceux qu'on attribue à Moïse étaient authentiques, c'est-à-dire s'ils étaient véritablement des auteurs dont ils portent les noms; 2° si ces livres étaient fidèles et véridiques; 3° s'ils étaient divins; 4° si dans ces livres Dieu a promis aux Juifs le Messie qu'ils attendent; 5° si ce Messie doit être arrivé ou non.

D. Croyez-vous que les livres qui portent le nom de Moïse sont véritablement de lui?

R. Oui, je le crois très-fermement, et il me paraît que ce serait une folie d'en douter.

D. Quelles sont les raisons qui vous déterminent à croire que les livres qui portent le nom de Moïse sont de lui?

R. Je crois que les livres qui portent le nom de Moïse sont véritablement de lui, 1° parce que je vois que les Juifs, dans tous les temps et depuis leur sortie de l'Egypte, ont eu ces livres entre leurs mains, et qu'ils ont toujours assuré qu'ils étaient de Moïse; 2° parce que je vois que ces livres sont cités et supposés dans tous les autres livres des Juifs, lesquels font une tradition historique suivie depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ; 3° parce qu'il est évident que la Religion, la police et les mœurs du peuple juif ont été formées sur ces livres; en sorte qu'on ne peut révoquer en doute l'authenticité de ces livres qu'en niant toute l'histoire de ce peuple.

D. Mais, après tout, ce sont des hommes qui nous assurent que les livres qui portent le nom de Moïse sont de lui, et les hommes peuvent nous tromper.

R. Ce sont des hommes aussi qui nous assurent que les livres qui portent les noms de Cicéron, de César, de Tite-Live, sont de ces auteurs · cependant personne n'a aucun

doute là-dessus. Pourquoi donc douterais-je que les livres qui portent le nom de Moïse soient de lui? Un écrivain peut sans doute concevoir le dessein de tromper tout un peuple; mais il est tout-à-fait impossible que tout un peuple consente à se laisser tromper de la manière que vous supposez que les Juifs l'ont été.

D. Croyez-vous que les livres de Moïse sont véridiques, c'est-à-dire qu'ils ne contiennent aucun fait qui ne soit très-certain?

R. Oui, je crois que tous les livres de Moïse sont véridiques et qu'ils ne contiennent aucun fait qui ne soit très-certain.

D. Moïse raconte des événements qu'il assure être arrivés dans les temps qui l'ont précédé, et d'autres événements qu'il assure être arrivés de son temps. Quelle preuve avez-vous que les premiers sont certains?

R. Je crois que les événements que Moïse raconte comme étant arrivés dans les temps qui l'ont précédé sont certains, 1° parce que cette partie des écrits de Moïse n'est que l'histoire de sa famille, qu'il écrivait dans le sein de cette famille même et sous les yeux de ses frères; 2° parce que le caractère personnel de Moïse le met à l'abri de tout soupçon d'avoir voulu tromper : il était parfaitement exempt d'ambition et de vanité; 3° parce que les écrits de ce grand homme portent partout l'empreinte de la sincérité, de la candeur et du plus parfait désintéressement.

D. Mais comment Moïse pouvait-il savoir avec une entière certitude, des événements aussi anciens que ceux qu'il raconte; car son histoire remonte jusqu'à la création du monde : vous savez que le temps obscurcit tout?

R. Moïse pouvait très-bien savoir les événements qu'il raconte, quoiqu'ils fussent très-anciens; 1° parce qu'entre Moïse et Adam, on ne comptait qu'un petit nombre d'hommes. Les hommes d'alors vivaient bien plus longtemps que les hommes d'aujourd'hui. Moïse touchait presque à Noé, et Noé à Adam. D'ailleurs la famille de Moïse ayant toujours connu et adoré le vrai Dieu depuis l'origine du monde, elle avait conservé très-religieusement les premières traditions du genre humain.

D. Quelles sont les raisons qui vous déterminent à croire que tous les événements que Moïse raconte comme étant arrivés de son temps sont certains?

R. Je crois que tous les événements que Moïse raconte comme étant arrivés de son temps sont certains, 1° parce que Moïse les a écrits dans le temps même qu'ils arrivaient; 2° parce qu'il les a écrits au milieu du peuple chez qui ils arrivaient et qui les voyait actuellement de ses yeux; 3° parce que ce peuple n'a jamais douté, ni dans les temps auxquels les événements se rapportent, ni dans les temps subséquents, que le récit de Moïse ne fût très-fidèle; 4° parce que toute l'histoire des Juifs, qui n'est d'un bout à l'autre que la continuation de l'ouvrage commencé par Moïse, atteste la vérité de ces événements qui lui servent comme de base; en sorte qu'il faut de toute nécessité ou croire tout ce que Moïse rapporte, ou ne rien croire de ce qui est rapporté par tous les autres; ce qui serait une folie visible.

D. Les prodiges que Moïse raconte sont si extraordinaires et si étonnants, qu'ils ne paraissent pas croyables.

R. Ces prodiges seraient incroyables en effet s'ils n'étaient pas si bien attestés. Mais étant aussi bien attestés qu'ils le sont, il est impossible à tout homme qui a l'esprit droit de ne pas les croire : d'autant plus qu'on ne voit rien dans ces prodiges qui soit au-dessus de la puissance de Dieu ou indigne de sa majesté.

D. Comment prouvez-vous l'authenticité et la vérité des autres livres de l'Ancien Testament?

R. L'authenticité et la vérité des autres livres de l'Ancien Testament se prouvent par les mêmes raisons qui démontrent celles des livres de Moïse.

CHAPITRE VI. *Sur la divinité des livres de l'Ancien Testament.*

D. Après ce que vous avez dit, je ne forme plus aucun doute touchant l'authenticité et la vérité des livres de Moïse; mais il vous reste à prouver que ces livres sont divins.

R. Moïse eut tous les caractères d'un homme envoyé de Dieu; il prouva sa mission au peuple d'Israël par les miracles les plus éclatants. Ce fut par l'ordre de Dieu qu'il écrivit les livres qui portent son nom. Or il est évident que des livres écrits par l'ordre de Dieu, par un homme envoyé de Dieu, sont des livres divins. Les livres de Moïse sont donc des livres divins. On peut faire le même raisonnement sur le livre de Josué et les suivants.

D. Comment prouvez-vous que les livres des Prophètes sont divins?

R. Je prouve que les livres des prophètes sont divins, parce qu'il est évident, d'une part, que les événements qu'ils ont prédits ne pouvaient être connus de Dieu; et de l'autre, que toutes leurs prédictions se sont accomplies à la lettre, tant pour le temps que pour les circonstances qu'ils avaient marquées.

D. Ne trouvez-vous pas d'autres caractères de divinité dans les livres de l'Ancien Testament?

R. Je trouve dans les livres de l'Ancien Testament encore quatre caractères de divinité qui leur sont communs, et dont j'avoue que je suis très-touché. Le premier, c'est que les auteurs de ces livres ont écrit sans amour-propre et avec une simplicité et un désintéressement inimitables à l'homme. Le second, c'est que ces auteurs font toujours parler et agir Dieu d'une manière véritablement digne de lui. Le troisième, c'est que le plan de législation contenu dans ces saints livres, considéré dans son tout, est visiblement au-dessus de l'esprit humain. Le quatrième, c'est que dans ces livres l'homme paraît toujours en la présence de Dieu, dans la posture où il doit être; c'est-à-dire toujours

s'anéantissant lui-même devant cet Etre-Suprême.

D. Quelle conséquence tirez-vous de la divinité des livres de l'Ancien Testament?

R. De ce que les livres de l'Ancien Testament sont divins, je conclus que je dois recevoir avec une soumission parfaite tout ce qui est raconté dans ces livres, tout ce qui y est révélé, tout ce qui y est commandé aux hommes.

D. Mais les livres de l'Ancien Testament ne sont-ils pas altérés? Ils sont bien anciens, et vous savez que le temps change tout.

R. Quelque anciens que soient les livres de l'Ancien Testament, il est impossible qu'ils se soient altérés, du moins dans les choses essentielles; car Dieu lui-même ayant fait écrire ces livres pour l'instruction des hommes de tous les pays et de tous les siècles, il est évident qu'il se devait à lui-même de veiller à leur conservation et à leur intégrité.

CHAPITRE VII. *Sur la divinité de la Loi mosaïque.*

D. Que pensez-vous de la Loi mosaïque?

R. Je crois fermement que la Loi mosaïque est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle est divine.

D. Quelles sont les raisons qui vous engagent à regarder la Loi mosaïque comme une loi divine?

R. Voici en peu de mots les raisons qui m'engagent à regarder la Loi mosaïque comme une loi révélée et divine. Nous avons démontré clairement que les livres de Moïse sont des livres divins, c'est-à-dire des livres que Dieu a dictés. Il est évident d'ailleurs que nous devons croire avec une entière certitude tout ce qui est raconté dans des livres qui ont Dieu pour auteur. Or il est raconté dans les livres de Moïse que Dieu donna aux Israélites, dans le désert, une loi dont tous les détails sont tracés dans ces mêmes livres, et qui est la même que les Juifs ont toujours eue et qu'ils ont encore. Nous devons donc croire avec une entière certitude que la Loi mosaïque est une loi donnée de Dieu et par conséquent une loi divine.

D. Si la loi de Moïse est une loi divine, tous les hommes sont donc obligés de la recevoir?

R. Quoique la Loi mosaïque soit une loi divine, tous les hommes ne sont cependant pas obligés de la recevoir; parce que cette loi ne fut pas donnée de Dieu pour tous les peuples, mais seulement pour le peuple juif; et qu'elle ne fut donnée aux Juifs que pour un temps.

D. Comment montre-t-on que la Loi mosaïque ne fût pas donnée de Dieu pour tous les peuples, mais seulement pour les Juifs?

R. On montre que la Loi mosaïque ne fut pas donnée de Dieu pour tous les peuples, mais seulement pour les Israélites, 1° parce que Dieu déclare dans l'Ecriture qu'une des fins qu'il se propose en donnant cette loi aux Israélites c'est de les séparer de tous les autres peuples; 2° parce qu'il est certain, et par l'aveu de tout le monde et par l'exemple de Job, né dans la Gentilité, que tous les autres peuples pouvaient faire leur salut par l'observation de la loi naturelle, comme nous l'avons dit plus haut.

D. Comment prouve-t-on que la Loi mosaïque ne fut donnée aux Israélites même que pour un temps?

R. On prouve que la Loi mosaïque ne fut donnée aux Israélites même que pour un temps, 1° parce que Dieu lui-même s'en expliqua ainsi en donnant cette loi; 2° parce que tous ceux qui ont lu les saintes Ecritures savent que Dieu ne donna la Loi mosaïque aux Israélites que pour perpétuer chez eux et par eux dans le monde la foi du Messie promis; pour préparer la venue de cet adorable Messie, et pour l'annoncer aux autres nations : d'où il suit que la destinée de cette loi devait être nécessairement de durer jusqu'à l'avénement du Messie, et de finir dès qu'il serait venu.

CHAPITRE VIII. *Sur la promesse et l'avénement du Messie.*

D. Vous avez dit que la Loi mosaïque ne fut donnée de Dieu que pour préparer les hommes et en particulier le peuple d'Israël à la venue du Messie, et que cette loi ne devait être en vigueur que jusqu'à ce que le Messie parût. Vous croyez donc que Dieu avait promis le Messie au monde et en particulier au peuple d'Israël?

R. Oui, je crois fermement que Dieu, dans les Ecritures de l'Ancien Testament, avait promis le Messie au monde et en particulier au peuple d'Israël.

D. Quelles preuves avez-vous de la promesse que Dieu avait faite à tous les peuples du monde et en particulier au peuple d'Israël d'envoyer le Messie?

R. On prouve par une multitude de passages de l'Ancien Testament, que Dieu avait promis le Messie aux Juifs et à tous les peuples; et ces passages sont si clairs, qu'il est impossible de s'y refuser.

D. Indiquez-moi quelques-uns des passages de l'Ancien Testament, où Dieu promet le Messie?

R. On trouve la promesse du Messie clairement marquée, 1° dans la Genese, chap. 2, dans la sentence que Dieu y prononça contre le serpent, dont le démon s'était servi pour tenter Eve, et qui était la figure de cet esprit de malice; 2° dans le même livre, chap. 12, Dieu promet le Messie à Abraham, et il renouvelle cette promesse à Isaac, chap. 22, et ensuite à Jacob, chap. 28 et 30; Jacob mourant, chap. 49, prédit que *le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des peuples.* Daniel, chap. 9, annonce la venue du Messie avant le terme de 490 ans; Aggée, avant la destruction du temple; Malachie, à une époque toute prochaine et à laquelle il semble toucher.

D. Les prophéties qui annoncent le Messie se sont-elles accomplies? Le Messie est-il venu?

R. Il est évident que les prophéties qui annoncent le Messie sont accomplies, ou qu'elles sont fausses. Or ces prophéties ne peuvent être fausses; car si elles l'étaient Dieu aurait trompé le monde; ce qu'on ne peut ni dire ni penser sans crime. Donc le Messie est venu.

D. Comment prouvez-vous que les prophéties qui annoncent le Messie sont accomplies, et que par conséquent le Messie est venu?

R. Je prouve que les prophéties qui annoncent le Messie sont accomplies, et que par conséquent le Messie est venu, parce qu'il est constant que Juda n'a plus de sceptre; que les 490 ans de Daniel se sont écoulés cinq fois; que le second temple est détruit depuis plus de 1700 ans, et que le terme auquel Malachie touchait ne peut avoir été placé plus de 2000 ans après lui.

CHAPITRE IX. *Où l'on montre que Jésus-Christ est le Messie prédit par les Prophètes.*

D. Le Messie que les Prophètes avaient annoncé est venu: je suis obligé d'en convenir. Mais qui est ce Messie? Si vous le connaissez, faites-le moi connaître, afin que je l'adore avec vous.

R. Rien n'est si aisé que de vous satisfaire. C'est Jésus-Christ, auteur de la Religion chrétienne, qui est le Messie annoncé par les Prophètes.

D. Comment avez-vous connu que Jésus-Christ était le Messie annoncé par les Prophètes?

R. J'ai connu que Jésus-Christ était le Messie annoncé par les Prophètes par la comparaison que j'ai faite des prédictions des Prophètes touchant le Messie avec l'histoire de Jésus-Christ contenue dans l'Evangile; car en faisant cette comparaison, je me suis convaincu que tout ce que les Prophètes avaient prédit du Messie a été accompli à la lettre dans la personne de Jésus-Christ, et que rien de ce que les Prophètes avaient prédit du Messie ne convient à aucun autre qu'à Jésus-Christ, du moins dans toute son étendue.

D. Faites-moi donc connaître d'abord les prédictions que les Prophètes avaient faites dans l'Ancien Testament, touchant le Messie, et vous me montrerez ensuite par le Nouveau Testament que toutes ces prédictions se sont accomplies en Jésus-Christ?

R. Les Prophètes avaient prédit, 1° l'origine temporelle du Messie, le temps et le lieu de sa naissance; 2° ils avaient prédit la manière extraordinaire dont le Messie devait naître, quels seraient sa condition temporelle et son caractère personnel; 3° ils avaient prédit que le Messie annoncerait au peuple la doctrine du salut, qu'il ferait de grands miracles, qu'il éprouverait de grandes contradictions de la part de son peuple; 4° ils avaient prédit que le Messie serait mis à mort par les Juifs, et qu'il ressusciterait; 5° les Prophètes avaient prédit que les Juifs seraient réprouvés de Dieu, pour avoir fait mourir le Messie; 6° les Prophètes avaient prédit que les nations idolâtres seraient appelées à la Foi à la place des Juifs infidèles, et toutes ces prophéties se sont littéralement accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

D. Faites-moi voir que les Prophètes avaient prédit l'origine temporelle du Messie, le temps et le lieu de sa naissance.

R. Les Prophètes avaient prédit que le Messie naîtrait dans la tribu de Juda et de la famille de David: on le voit en plusieurs endroits de l'Ancien Testament. Les Juifs désignaient le Messie par le nom de Fils de *David*. Jacob, en mourant, marqua le temps de la naissance du Messie par ces paroles: « Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le Prince de sa postérité, que Celui qui doit être envoyé ne vienne, et c'est lui qui sera l'attente des nations. » Daniel et Aggée l'ont marqué d'une manière encore plus précise. Michée prédit qu'il naîtra à Bethléem.

D. Montrez-moi que toutes ces prophéties se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ?

R. Je vois par les deux généalogies de Jésus-Christ qu'il était de la tribu de Juda et de la race de David. Je vois par l'Evangile qu'il naquit à Bethléem dans la soixante-cinquième des semaines marquées par Daniel, lorsqu'un prince étranger régnait sur la tribu de Juda.

D. Faites-moi voir que les Prophètes avaient prédit la manière extraordinaire dont naîtrait le Messie, sa condition temporelle et son caractère personnel?

R. Isaïe, chap. 7, avait annoncé que le Messie naîtrait d'une Vierge; et Zacharie qu'il serait pauvre; Isaïe encore qu'il serait distingué de tous les autres hommes, surtout par sa douceur, etc.

D. Montrez-moi que toutes ces prophéties se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ?

R. Tous ceux qui ont lu l'Evangile savent que Jésus-Christ naquit d'une Vierge par la seule opération du Saint-Esprit, qu'il naquit dans une étable, qu'il vécut de son travail, et que toutes les vertus, surtout la bonté et la douceur, formèrent son caractère.

D. Faites-moi voir que les Prophètes avaient prédit que le Messie prêcherait la doctrine du salut; qu'il ferait des miracles; qu'il éprouverait de grandes contradictions de la part des Juifs?

R. Vous trouverez la première prédiction dans Isaïe, chap. 6; la seconde dans le même prophète, chap. 35; et la troisième encore dans le même prophète, chap. 8.

D. Montrez-moi que ces prophéties se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ?

R. Tout l'Evangile fait foi que Jésus-Christ passa les trois dernières années de sa vie dans les travaux de la prédication; qu'il fit les plus grands miracles; que les Prêtres, les Pharisiens et les Anciens du peuple juif lui furent toujours opposés, et le persécutèrent cruellement.

D. Faites-moi voir que les Prophètes avaient prédit que le Messie serait mis à

mort par les Juifs et qu'il ressusciterait ?

R. Pour prouver d'abord que les Prophètes avaient prédit que le Messie serait mis à mort par les Juifs, je vous rapporterai le chap. 53 d'Isaïe, et le psaume 21. Ces deux prophéties contiennent toutes les circonstances de la mort du Messie, d'une manière aussi claire et aussi détaillée que si elles faisaient l'histoire d'un événement passé.

D. Récitez-moi premièrement le 53e chapitre d'Isaïe ?

R. Le voici (suivant la traduction, accompagnée de paraphrases ou courtes interprétations, par le P. de Carrières (1) :

« O Dieu ! quand nous avons annoncé ces merveilles de votre Christ, *qui a cru à notre parole ? et à qui* ce Christ, qui est *le bras du Seigneur*, et celui par lequel il a fait toutes choses, *a-t-il été révélé ?*

« A un très-petit nombre, ô mon Dieu ! *parce qu'il s'élèvera*, ce Christ, *comme un* faible *arbrisseau devant le Seigneur, et comme un rejeton* qui sort *d'une terre sèche. Il est* aux yeux des hommes *sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu*, disent-ils, *et il n'avait rien qui attirât l'œil : ainsi nous l'avons méconnu.*

« Nous attendions un Sauveur puissant, et tout éclatant de gloire ; *et il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui sait* par sa propre expérience *ce que c'est que souffrir : son visage était comme caché, et il paraissait méprisable ; et nous ne l'avons point reconnu.*

« Il est vrai que vous ne l'avez point reconnu, hommes impies et superbes, parce qu'*il a pris véritablement nos langueurs* sur lui et qu'*il s'est chargé lui-même de nos douleurs*. Ainsi, *nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu, et humilié* pour ses propres péchés.

« *Mais* nous nous sommes trompés : *il a été percé de plaies pour nos iniquités*, et *il a été brisé pour nos crimes ; le châtiment qui devait nous procurer la paix*, est tombé *sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures.*

« *Nous nous étions tous égarés comme des brebis* errantes : *chacun s'était détourné* de la voie de Dieu *pour suivre sa propre voie ; et le Seigneur l'a chargé* lui seul *de l'iniquité de nous tous.*

« *Il a été offert* en sacrifice, *parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche* pour se plaindre : *il sera mené à la mort* sans résistance, *comme une brebis qu'on va égorger ; il demeurera dans le silence, sans ouvrir la bouche* devant ses juges et ses bourreaux, *comme un agneau est muet devant celui qui le tond.*

« *Il est mort au milieu des douleurs* d'un cruel supplice, *ayant été condamné par des juges* impies, contre toutes les règles de l'équité. *Mais, qui racontera sa génération* éternelle, et les enfants qu'il s'est acquis par la mort honteuse qu'il a sous'ferte ? *Car il a été retranché de la terre des vivants ;* et par là il est entré dans la gloire et dans la splendeur des Saints. *Je l'ai frappé*, dit le Seigneur, *à cause des crimes de mon peuple ;* mais en même temps, je l'ai rendu le souverain de tous les peuples.

« *Et* enfin le Seigneur lui *donnera les impies pour* le prix de sa *sépulture, et les riches pour* la récompense de sa *mort : parce qu'il n'a point commis d'iniquité, et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche.*

« *Et* ainsi *le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité*, afin de le rendre le principe de la foi et du salut des pécheurs, devenu ses enfants. Car, *comme il livre son ame* à la mort *pour* détruire *le péché* et la mort qui en est la suite et la peine, *il verra sa race durer longtemps ; et la volonté de Dieu* sur les hommes *s'exécutera heureusement par sa conduite.*

« *Il verra* dans leur salut *le fruit de ce que son ame aura souffert, et il en sera rassasié ;* car, *comme mon serviteur est juste*, dit le Seigneur, *il justifiera par sa doctrine un grand nombre d'hommes, et il portera* sur lui la peine due à *leurs iniquités.*

« *C'est pourquoi je lui donnerai pour partage une grande multitude de personnes, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son ame à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats ; qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi.* »

D. Faites-moi, en peu de mots, l'analyse de ce chapitre.

R. Nous voyons dans le chap. 53 d'Isaïe que le Messie se livrera lui-même à la mort pour les péchés des hommes ; qu'il se taira au milieu des opprobres et des tourments qu'on lui fera souffrir ; que les hommes seront guéris par ses blessures ; que ses souffrances et sa mort le rendront le père d'une multitude de justes, etc.

D. Montrez moi que cette prophétie s'est accomplie dans la personne de Jésus-Christ.

R. Jésus-Christ déclara plusieurs fois, avant sa mort, qu'il mourrait, parce qu'il voulait bien mourir ; et il le prouva de la manière la plus convaincante. Il déclara aussi qu'il donnerait sa vie pour la rédemption des hommes. Il se tut en présence de ses accusateurs, de ses juges et de ses bourreaux. Il ne refusa aucun affront, ni aucun tourment. Il fut traité comme un insigne scélérat, et ne dit pas un mot pour montrer son innocence. La mort de Jésus-Christ lui a acquis l'Eglise et tous les justes qui en ont été et en sont encore les principaux membres.

D. Récitez-moi le psaume 21 ?

R. (1) « *O Dieu ! ô mon Dieu ! jetez sur moi vos regards. Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Les cris de mes péchés*, qui s'élèvent jusqu'à vous, *sont cause que le salut est bien éloigné de moi.*

« *Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et*

(1) Les paraphrases du P. de Carrières sont le résultat du travail des meilleurs interprètes. Elles sont imprimées en caractères romains, afin qu'on ne les confonde pas avec le texte sacré.

(1) On a suivi, comme pour la prophétie précédente, la traduction et les paraphrases du P. de Carrières.

vous ne m'exaucerez pas; je crierai *pendant la nuit*, et vous ne m'écouterez point : cependant *on ne m'imputera point à folie* de vous invoquer avec cette persévérance.

« Car, *pour vous, vous habitez dans le* lieu *saint*, d'où vous êtes prêt à secourir ceux qui ont recours à vous : et vous êtes *la louange et* la gloire *d'Israël*, par la protection que vous lui avez toujours donnée.

« En effet *nos pères ont espéré en vous;* ils y *ont espéré* dans tous les dangers où ils se sont trouvés; *et vous les* en *avez délivrés*.

« *Ils ont crié vers vous* dans les plus grands périls, *et ils ont été sauvés. Ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus* dans leur espérance.

« *Mais pour moi, je suis* devant vous comme *un ver de terre* que vous rejetez, *et non* plus *un homme* qui vous est cher : je suis même *l'opprobre des hommes, et le rebut du peuple.*

« *Tous ceux qui me voyaient* en cet état *se sont moqués de moi* et de la confiance que j'ai eue en vous; ils en *ont parlé* avec outrage, *et ils ont branlé la tête*, en m'insultant et en disant : *Il a espéré au Seigneur; que le Seigneur le délivre : qu'il le sauve* maintenant, *s'il l'aime* comme il nous dit.

« Il est vrai, Seigneur, que j'ai compté sur votre amour, *parce que c'est vous qui m'avez tiré du ventre de ma mère*, et que vous avez été *mon espérance dès le temps où je suçais ses mamelles.*

« *Je me jetai entre vos bras au sortir de son sein;* je mis dès lors toute ma confiance en vous : *et vous avez été mon Dieu* et mon unique protecteur *dès que je quittai les entrailles de ma mère.*

« *Ne vous retirez* donc *pas de moi* à présent, *parce que l'affliction approche, et qu'il n'y a personne qui m'assiste* dans le péril où je me trouve.

« Car *un grand nombre de jeunes bœufs* en furie *m'ont environné;* et mes ennemis, semblables à *des taureaux gras, m'ont assiégé* de toutes parts.

« *Ils ont ouvert leur bouche pour me dévorer, comme un lion ravissant et rugissant.*

« A leur approche, *je me suis écoulé comme l'eau;* je suis tombé en défaillance; *tous mes os se sont disloqués : mon cœur, au milieu de mes entrailles, est devenu semblable à la cire qui se fond.*

« *Toute ma force est desséchée*, comme la terre qui est cuite au feu : *ma langue est demeurée attachée à mon palais; et* enfin *vous m'avez conduit jusqu'à la poussière du tombeau.*

« *Car j'ai été environné* par la multitude de mes ennemis, comme *par un grand nombre de chiens* enragés; *une assemblée de personnes remplies de malice m'ont assiégé.*

« *Ils ont percé* de clous *mes mains et mes pieds;* et ils ont tellement déchiré ma chair, *qu'ils ont compté tous mes os.*

« *Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer* dans cet état où leur cruauté m'avait réduit; et après m'avoir dépouillé, *ils ont partagé entre eux mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe*, pour voir à qui elle écherrait.

« J'ai souffert tous ces maux sans murmure et sans résistance : *mais pour vous, Seigneur*, à qui la vengeance est réservée, *n'éloignez pas de moi votre assistance; appliquez-vous à me défendre.*

« *Délivrez mon ame, ô Dieu! de l'épée* qui la poursuit; délivrez *de la puissance du chien mon* ame qui est seule, *unique* et abandonnée.

« *Sauvez-moi de la gueule du lion et des cornes des licornes;* ayez pitié de moi *dans cet état d'humiliation où je suis.*

« Alors *je ferai connaître votre nom à mes frères; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée* des peuples.

« Je leur dirai : *O vous qui craignez le Seigneur! louez-le tous; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob; qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël.*

« *Parce qu'il n'a point méprisé ni dédaigné l'humble supplication du pauvre, et qu'il n'a point détourné de moi son visage; mais qu'il m'a exaucé lorsque je criais vers lui.*

« *Vous serez*, ô mon Dieu! *le sujet de mes louanges dans une grande assemblée; je m'acquitterai des vœux que j'ai faits* au Seigneur, *en présence de ceux qui le craignent.*

« *Les pauvres mangeront* la chair de la victime que je leur ai offerte en sacrifice, *et ils en seront rassasiés; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront* avec moi des grâces qu'il m'aura faites; *leurs cœurs*, pleins de joie et de reconnaissance, *vivront dans toute l'éternité.*

« *La terre, dans toute son étendue, se souviendra* des bontés qu'il aura eues pour moi, *et elle se convertira au Seigneur; et tous les peuples différents des nations seront dans l'adoration en sa présence.*

« *Parce* qu'ils reconnaîtront *que le règne* et la souveraineté *est au Seigneur, et que c'est lui qui règnera sur les nations.*

« Alors il sera vrai de dire : *Tous les riches de la terre*, aussi bien que les pauvres, *ont mangé* la victime qui a été offerte au Seigneur, *et l'ont adorée; et tous ceux qui descendent dans la terre* par la mort *tomberont* un jour *en sa présence*, soit pour l'adorer éternellement dans le ciel, soit pour lui être éternellement assujettis dans les enfers.

« Cependant *mon ame vivra pour lui* dans la gloire, *et ma race le servira sur la terre.*

« Car *la postérité qui doit venir sera déclarée* appartenir *au* souverain *Maître; et les cieux annonceront sa justice au peuple qui doit naître*, au peuple *qui a été fait par le Seigneur*, qu'il a créé par sa puissance, formé par sa grace, sanctifié par son esprit. »

D. Faites, en peu de mots, l'analyse de ce psaume.

R. Nous voyons par ce psaume qu'une furieuse persécution s'élèvera contre le Messie; qu'on lui percera les pieds et les mains; que tous ses os seront déboîtés par la violence des tourments qu'on lui fera souffrir; qu'on lui insultera dans ses souffrances; que ses habits seront partagés, et sa robe jetée au sort, etc.

D. Montrez-moi que cette prophétie s'est

accomplie dans la personne de Jésus-Christ?

R. Nous lisons dans l'Evangile que les princes des prêtres se liguèrent contre Jésus-Christ, et conjurèrent sa mort; qu'ils le firent attacher à la croix avec de gros clous; qu'ils étaient au pied de la croix pour lui insulter, pendant qu'il endurait les plus cruels tourments; que les soldats qui l'avaient crucifié partagèrent ses vêtements entre eux, et jetèrent sa robe au sort, etc.

D. Faites-moi voir que les prophètes avaient prédit que le Messie ressusciterait.

R. Isaïe avait dit que le sépulcre du Messie serait glorieux; David, que Dieu ne souffrirait pas qu'il éprouvât les atteintes de la corruption.

D. Montrez-moi que ces prophéties se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

R. Tous les évangélistes rapportent que Jésus-Christ, après avoir annoncé plusieurs fois qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort, ressuscita en effet selon sa parole: ce miracle est le plus incontestable de tous les miracles, comme nous le verrons en son lieu.

D. Faites-moi voir que les prophètes avaient prédit que les Juifs seraient réprouvés de Dieu pour avoir mis à mort le Messie.

R. La réprobation des Juifs, en punition de ce qu'ils auraient fait mourir le Messie, avait été prédite par le prophète Daniel, ch. 9, de la manière la plus claire.

D. Récitez cette prophétie.

R. La voici tout entière: *Soyez attentif à ce que je vais dire, dit l'archange Gabriel au prophète, et comprenez cette vision. Dieu a abrégé et fixé le temps de soixante-dix semaines en faveur de votre peuple et de votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle vienne sur la terre, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint de l'huile sacrée: sachez donc ceci, et gravez-le dans votre esprit: Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ, chef de mon peuple, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines... Et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple, avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; elle finira par une ruine totale, et la désolation qui lui a été prédite arrivera à la fin de la guerre. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine; et à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin.*

D. Faites en peu de mots l'analyse de cette prophétie.

R. Nous voyons par cette prophétie que le Messie paraîtra dans le cours de soixante et dix semaines d'années, qui doivent s'écouler depuis l'édit qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, et qui font 490 années; que les Juifs renonceront le Messie; qu'il sera mis à mort dans la soixante et dixième semaine; que le peuple qui l'aura renoncé ne sera plus son peuple; que la ville et le temple de Jérusalem seront détruits; que le peuple juif sera exterminé de son pays, et que la désolation de ce peuple durera jusque à la fin des siècles.

D. Montrez-moi que toutes ces prédictions se sont accomplies dans la personne de Jésus-Christ.

R. Il est constant par l'Evangile, par l'histoire ecclésiastique et par les histoires profanes, que Jésus-Christ naquit dans la soixante-cinquième des semaines (1) marquées dans Daniel; que les Juifs le renoncèrent en corps de nation; qu'ils le firent mourir au milieu de la soixante et dixième semaine, parce qu'il s'était dit et se disait encore le Messie; que pendant que la génération qui avait vu Jésus-Christ durait encore les Romains assiégèrent Jérusalem, la ruinèrent de fond en comble et le temple avec elle; que les Juifs furent dispersés dans tout l'univers, où nous les voyons encore partout haïs et méprisés.

D. Faites-moi voir que les prophètes avaient prédit que les nations idolâtres seraient appelées à la foi.

R. David, Isaïe et les autres prophètes l'avaient prédit plusieurs fois et en termes très-clairs.

D. Récitez-moi une de ces prophéties.

R. Dans le chap. 66 d'Isaïe, v. 19, Dieu dit: *J'élèverai un étendard parmi eux* (les Juifs), *et j'enverrai ceux d'entre eux qui auront été sauvés, vers les nations, dans les mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, dans les peuples armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées, vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi, et qui n'ont pas vu ma gloire. Ils annonceront ma gloire aux Gentils, et ils feront venir tous vos frères de toutes les nations, comme un présent pour le Seigneur.*

Chap. 2, v. 2: *Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle sera bâtie la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts; et elle s'élèvera au-dessus des collines; toutes les nations y accourront en foule; et plusieurs peuples y viendront, en disant: Allons, montons à la montagne du Seigneur et à la maison de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem. Il* (le Messie) *jugera les nations, et il convaincra d'erreur plusieurs peuples.*

D. Montrez-moi que ces prophéties ont été accomplies depuis l'avénement de Jésus-Christ.

R. Après la mort et la résurrection de Jésus-Christ, les apôtres et les autres disciples se dispersèrent dans tout le monde connu pour y prêcher l'Evangile. Ils attirèrent une infinité d'idolâtres et les nations entières à la connaissance et au culte de Dieu et de Jésus-Christ.

(1) Cette manière de compter par semaines d'années était ordinaire chez les Juifs, qui observaient la septième année avec le même repos religieux que le septième jour de la semaine ordinaire. (*V. le Lévit., chap.* 25.)

D. Faites-moi voir que les prophètes avaient prédit que les nations idolâtres seraient appelées à la foi, à la place des Juifs réprouvés.

R. La vocation des Gentils, ou des nations idolâtres à la foi, à la place des Juifs réprouvés, est clairement marquée dans cette prophétie de Moïse au Deutéronome, chap. 32 : *Ils ont* (le peuple juif) *provoqué ma jalousie en adorant ceux qui n'étaient point Dieu, et ils m'ont irrité par la vanité* de leurs superstitions. *Et moi, à mon tour je piquerai leur jalousie en choisissant pour mon peuple celui qui ne l'était pas auparavant, et en m'attachant à une nation insensée.* Et dans cette autre de Malachie, ch. 1, v. 10 : *Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur Dieu des armées, et je ne recevrai point de présents de votre main ; car depuis le lever du soleil jusque au couchant, mon nom est grand parmi les nations : et l'on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation pure ; parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur.*

D. Montrez-moi que cette prophétie est accomplie depuis l'avénement de Jésus-Christ.

R. Vous le voyez de vos yeux. La nation des Juifs s'obstine encore dans son incrédulité, et l'Eglise de Jésus-Christ est composée des nations idolâtres converties à la foi.

D. Je conviens que Jésus-Christ a eu tous les caractères du Messie prédit par les prophètes ; mais est-il le seul qui les ait eus ?

R. Aucun autre que Jésus-Christ n'a eu tous les caractères du Messie prédit par les prophètes ; les Juifs en conviennent comme les Chrétiens. Il y a plus ; car les Juifs d'aujourd'hui ne peuvent nommer un seul homme qui ait eu un seul de ces caractères ; non pas même de ceux qui ont pu être communs au Messie et à plusieurs autres : comme d'être né dans la tribu de Juda, de la famille de David, dans la ville de Bethléem.

D. Mais c'est peut-être par hasard que tous les caractères que le Messie devait avoir, selon les prophètes, se sont réunis dans la personne de Jésus-Christ ?

R. Ce serait la plus grande de toutes les folies d'imaginer que c'est par hasard que tous les traits dont les prophètes ont formé le portrait du Messie se sont réunis dans la personne de Jésus-Christ. Depuis Jacob jusque à Malachie, c'est-à-dire dans le cours de plus de 1200 ans, les prophètes ont successivement annoncé le Messie. Aucun d'eux ne l'a peint tout entier ; les uns n'ont donné qu'un de ses traits ; d'autres en ont donné plusieurs. Si chacun de ces prophètes a su et compris tout ce que ceux qui l'avaient précédé avaient prédit du Messie, il est du moins certain qu'aucun d'eux ne savait ce que ceux qui viendraient après lui en devaient prédire. Ainsi il n'a pu y avoir entre eux aucun concert. Donc si les prophètes ont formé entre eux tous un portrait accompli du Messie, et si ce portrait s'est trouvé être celui de Jésus-Christ, c'est sans doute parce que Dieu lui-même a fait Jésus-Christ sur ce portrait, après avoir fait ce portrait sur Jésus-Christ, qu'il voyait distinctement dans les siècles à venir. Si un autre que le Messie avait eu un seul, ou tout au plus deux des grands caractères du Messie sans avoir en même temps tous les autres, cette rencontre serait des plus surprenantes : mais qu'un seul homme ait eu tous ces caractères, qu'il les ait eus de la manière la plus éminente, qu'il les ait eus à l'exclusion de tout autre, et que cependant il ne soit pas le Messie, cela est absolument impossible ; ou il faut dire qu'il ne reste à Dieu aucun moyen certain de faire connaître l'avenir aux hommes.

D. Puisque Jésus-Christ a eu d'une manière si sensible et si frappante tous les caractères du Messie prédit par les prophètes, comment les Juifs qui le virent ne le reconnurent-ils pas pour le Messie ?

R. Les Juifs qui virent Jésus-Christ ne le reconnurent pas pour le Messie, parce qu'ils étaient aveuglés par la jalousie, par la haine, par l'ambition et par la fausse politique ; et parce que Jésus-Christ ne répondait pas à l'idée qu'ils s'étaient faite à eux-mêmes d'un Messie conquérant.

D. Quelle conséquence tirez-vous de ce que Jésus-Christ est le Messie qui a été prédit par les prophètes ?

R. De ce que Jésus-Christ est le Messie prédit par les prophètes je conclus que je dois le recevoir comme tel, m'instruire de sa doctrine, croire tout ce qu'il a révélé, observer tout ce qu'il a commandé, et régler ma vie sur ses divins exemples.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Sur l'authenticité, la vérité et la divinité des Livres évangéliques.*

D. Après tout ce que vous m'avez dit, je suis convaincu que c'est Jésus-Christ qui est le Messie qui avait été promis de Dieu dès l'origine du monde, annoncé par les Prophètes, attendu et figuré par le peuple juif. En conséquence de cette première conviction, je crois fermement que la religion de Jésus-Christ est une religion révélée et divine ; que tous les hommes doivent l'embrasser et se faire chrétiens. Mais n'avez-vous pas encore d'autres preuves de la divinité de la Religion chrétienne ? il me semble que vous m'en avez promis ?

R. Pour prouver que la Religion de Jésus-Christ ou la Religion chrétienne est une religion divine, il suffit sans doute de montrer que Jésus-Christ est le Messie ; mais cette preuve n'est pas la seule qu'on puisse donner de la divinité de la Religion chrétienne. Il y

en a plusieurs autres qui sont pour le moins aussi fortes, et dont je m'assure que vous ne pourrez vous empêcher d'être frappé.

D. J'ai un désir extrême de connaître ces nouvelles preuves de la divinité de la Religion chrétienne. Je ne crois pas en avoir besoin; mais sur un sujet aussi intéressant et aussi capital que celui-là la surabondance des lumières ne peut que m'être fort utile. Je vous prie donc de ne me rien dérober de ce que vous savez.

R. Je suis prêt à vous satisfaire, et vous pouvez m'interroger.

D. Puisque vous vous prêtez d'une manière si obligeante à mon instruction, je vous prie d'abord de me dire de quel fonds vous tirez ces nouvelles preuves.

R. Ces nouvelles preuves de la divinité de la Religion chrétienne je les tire des caractères personnels de Jésus-Christ, et j'ose vous assurer que cet homme admirable n'avait besoin que de lui-même pour s'annoncer au monde, et pour le convaincre qu'il était l'envoyé de Dieu par excellence, le législateur et le sauveur des hommes.

D. Par où connaissez-vous Jésus-Christ?

R. Je connais Jésus-Christ par les livres de l'Evangile, qui sont son histoire.

D. Mais êtes-vous certain que cette histoire de Jésus-Christ que vous appelez l'Evangile soit une histoire fidèle?

R. L'histoire de Jésus-Christ est la plus fidèle de toutes les histoires que nous connaissions et la plus digne de notre croyance. Les livres de l'Evangile sont les livres les plus authentiques et les plus véridiques de tous les livres, et ces mêmes livres sont encore des livres divins. Observez cependant que quand je m'exprime ainsi je ne compare pas les livres de l'Evangile à ceux de l'Ancien Testament, mais à tous les autres livres, à l'exception de ceux-ci; car les livres de l'Ancien Testament, comme nous l'avons montré ailleurs, ont des caractères aussi certains d'authenticité, de vérité et de divinité que ceux du Nouveau Testament.

D. Vous avez donc deux choses à me montrer : 1° que les livres de l'Evangile sont authentiques et véridiques; 2° que ces livres sont encore divins. Montrez-moi d'abord que ces livres sont authentiques et véridiques : quelles preuves avez-vous de ces deux faits?

R. J'ai huit preuves de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile. Chacune de ces preuves a la force d'une démonstration dans le genre moral, et toutes ces preuves prises ensemble ont une force qui me paraît au-dessus de tout.

D. Quelle est la première preuve que vous avez de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile?

R. La première preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile, c'est que ces livres sont, pour ainsi dire, nés avec le Christianisme, et le Christianisme avec eux; que les premiers Chrétiens qui eurent ces livres entre les mains et tous ceux qui sont venus après eux ont regardé ces livres comme très-fidèles, et qu'enfin ces livres sont venus jusqu'à nous comme de main en main, par une tradition qui n'a jamais été interrompue.

D. Quelle est la seconde preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile?

R. La seconde preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile, c'est que deux de ces livres ont été écrits par deux Apôtres de Jésus-Christ qui avaient vu tout ce qu'ils racontent; que les deux autres ont été écrits par deux Disciples de deux Apôtres; que ces quatre Evangélistes ont publié leur histoire au nom ou du moins de l'aveu de toute la société des premiers Chrétiens; qu'avant d'écrire leur histoire, ils avaient annoncé publiquement à Jérusalem et dans toute la Judée les faits dont elle est composée, et qu'enfin ils étaient tous quatre d'une sainteté si éminente, qu'elle les met à couvert de tout soupçon d'avoir voulu tromper le monde.

D. Quelle est la troisième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile?

R. La troisième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile, c'est que les Evangélistes ont publié leur histoire peu de temps et presque immédiatement après la mort de Jésus-Christ, c'est-à-dire dans un temps où les événements qu'ils racontent étaient publiquement reconnus pour vrais ou pour faux; par conséquent dans un temps où tout le monde les eût accusés d'imposture si ces événements eussent été faux, et que cependant personne n'a contredit leur récit.

D. Quelle est la quatrième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile?

R. La quatrième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile, c'est que les Juifs, qui ne voulaient pas de Jésus-Christ pour Messie, et qui par conséquent étaient souverainement intéressés à contester la vérité des faits publiés par les Evangélistes, n'en ont jamais osé contester qu'un seul, qui est la résurrection de Jésus-Christ, et que la manière dont ils ont contesté ce fait unique en démontre la vérité.

D. Quelle est la cinquième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile?

R. La cinquième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile, c'est qu'il est impossible qu'un corps d'histoire qui a des caractères aussi singuliers et aussi uniques que l'Evangile, et où tout est si bien lié, soit une invention de l'esprit humain. L'esprit humain n'invente pas ainsi.

D. Quelle est la sixième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile?

R. La sixième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile, c'est qu'il est impossible que les quatre Evangélistes se soient concertés ensemble pour composer les quatre histoires de Jésus-Christ, et

en même temps impossible que chacun d'eux ait inventé celle qui porte son nom : car si chaque Evangéliste avait inventé l'histoire qui porte son nom, jamais ces quatre histoires n'auraient pu être aussi ressemblantes qu'elles le sont; et si les quatre Evangélistes avaient concerté ensemble leurs quatre histoires, jamais elles ne seraient aussi différentes qu'on les voit : d'ailleurs les quatre Evangélistes ont publié leurs histoires au nom de tous les Disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire comme ne contenant que des faits connus et prêchés par tous les Disciples de Jésus-Christ. Si donc ils ne racontent que des fables, comment ne s'est-il trouvé aucun de ces Disciples qui leur ait donné le démenti?

D. Quelle est la septième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Évangile?

R. La septième preuve de l'authenticité et de la vérité des livres de l'Evangile; c'est que tous les Apôtres, les Evangélistes, et avec eux les premiers Chrétiens, sont morts ou se sont montrés prêts à mourir pour attester la vérité des faits contenus dans l'Evangile; car il est évident que ces faits sont les mêmes que ceux que les Apôtres, les Evangélistes eux-mêmes et tous les premiers Chrétiens publiaient hautement de vive voix. Sur quoi, remarquez deux choses : premièrement, que si les faits contenus dans l'Evangile sont faux, les Apôtres et les Evangélistes ne pouvaient avoir aucun intérêt à les faire passer pour vrais; 2° quelque vrais que soient ces faits, et quelque intérêt qu'aient pu avoir les Apôtres et les Evangélistes à les faire croire, il a fallu cependant qu'ils fussent autant de héros pour les publier au risque de leur vie. Cela est évident par soi-même. Concluez que si l'on suppose tout à la fois et que les faits que les Apôtres et les Evangélistes ont publiés sont faux et que les mêmes Apôtres et les Evangélistes sont morts pour en attester la vérité, on fait une supposition absolument impossible, puisqu'il est évident que la nature humaine ne comporte pas une telle fureur.

D. Quelle est la huitième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile?

R. La huitième preuve de la vérité et de l'authenticité des livres de l'Evangile, c'est l'air et, si j'ose m'exprimer ainsi, le ton de confiance avec lequel les Evangélistes commencent leurs histoires, mettant à la tête de leurs livres les époques qui sont, par rapport au peuple Juif, les caractères du siècle dans lequel les événements qu'ils racontent sont arrivés, et ne prenant aucune précaution pour préparer les esprits de leurs lecteurs à croire les choses étonnantes et inouïes qu'ils vont raconter; ce qui marque des hommes qui ont une confiance entière dans la vérité de leur récit, et qui n'imaginent même pas qu'on puisse les contredire.

D. Vous avez prouvé l'authenticité et la vérité des livres de l'Evangile; montrez-moi maintenant que ces livres sont divins, c'est-à-dire, qu'ils ont été écrits par l'inspiration de Dieu.

R. La divinité des livres de l'Evangile n'est pas moins facile à prouver que leur authenticité et leur vérité. Ces livres admirables ont quatre grands caractères qui les distinguent si éminemment de tous les livres qui sont l'ouvrage de l'esprit humain, qu'il est impossible que cet esprit les ait dictés; d'où il faut conclure qu'ils ont été dictés par l'Esprit de Dieu.

D. Quel est le premier caractère de divinité que vous remarquez dans les livres de l'Evangile?

R. Le premier caractère de divinité que je remarque dans les livres de l'Evangile, c'est l'étonnante confiance que les Evangélistes ont eue dans la vérité; ils publiaient une histoire pleine d'événements singuliers, extraordinaires, inouïs, contraires à toutes les lois de la nature, et cependant ils n'ont pas dit un seul mot pour disposer leurs lecteurs à les croire : quelle sécurité! Eh! de qui leur venait-elle, si ce n'est de Dieu?

D. Quel est le second caractère de divinité que vous remarquez dans les livres de l'Evangile?

R. Le second caractère de divinité que je remarque dans les livres de l'Evangile, c'est qu'on ne trouve dans ces livres admirables aucun vestige de cet amour-propre qu'on appelle l'amour-propre d'auteur; ils exposent les faits qui composent leur histoire simplement, nuement et sans rien ajouter du leur; ils ne disent rien eux-mêmes, ils laissent parler les faits. On ne trouve pas dans leurs livres un seul trait qui marque qu'ils ont voulu plaire à leurs lecteurs, ou se faire approuver et admirer par eux, ou leur inspirer une certaine façon de penser, ou les toucher de quelque sentiment que ce soit.

D. Quel est le troisième caractère de divinité que vous remarquez dans les livres de l'Evangile.

R. Le troisième caractère de divinité que je remarque dans les livres de l'Evangile, c'est qu'on ne trouve dans ces livres admirables aucun vestige de l'amour-propre commun à tous les hommes. Les Evangélistes parlent de leurs défauts, de leurs faiblesses, de leurs fautes les plus humiliantes, d'un air si indifférent, qu'on dirait qu'ils ne savent pas que c'est d'eux-mêmes qu'ils racontent toutes ces choses. On ne les voit jamais, ni s'accuser, ni s'excuser. Ils se montrent à leur lecteur tels qu'ils sont, et le laissent juger d'eux comme il voudra.

D. Quel est le quatrième caractère de divinité que vous remarquez dans les livres de l'Evangile?

R. Le quatrième caractère de divinité que je remarque dans les livres de l'Evangile, c'est l'étonnante impartialité avec laquelle les Evangélistes, qu'on sait avoir été passionnés pour la gloire de Jésus-Christ jusque à tout entreprendre et à tout souffrir pour le faire adorer, ont néanmoins écrit son histoire. La conciliation de ces deux choses est un vrai

miracle. A ne juger des dispositions des Evangélistes à l'égard de Jésus-Christ que par les signes qu'ils en donnent dans leur histoire, il serait absolument impossible de savoir ce qu'ils pensent de lui. On n'y trouve pas un mot qui paraisse dit à dessein de le faire admirer ou aimer. Ils parlent de ses ennemis et de ses persécuteurs comme de lui; pas un mot qui ait pour but de faire remarquer leur profonde méchanceté; pas un mot destiné à exciter contre eux la haine ou le mépris du lecteur. Enfin les événements de la vie de Jésus-Christ qui, aux yeux de l'orgueil humain, paraissent peu dignes de l'Homme-Dieu, ils les racontent aussi simplement et avec aussi peu de précaution que ceux où toute sa grandeur éclate.

D. Je conviens que les livres de l'Evangile ont les quatre grands caractères que vous venez d'exposer; mais enfin par où pouvez-vous juger que ces caractères sont divins?

R. J'en juge ainsi, parce que l'esprit humain n'ayant jamais produit, ni avant, ni après les Evangélistes, aucune histoire qui ait aucun de ces grands caractères, il est évident que ces livres sont au-dessus de tout ce que l'esprit humain peut produire, et par conséquent l'ouvrage de l'Esprit de Dieu.

D. Souffrez que je vous fasse encore une question. Comment pouvez-vous savoir si ces livres de l'Evangile sont parvenus jusqu'à nous sans avoir souffert aucune altération, du moins essentielle? Il y a tant de siècles qu'ils ont été écrits, et ils ont passé par tant de mains et sous tant de plumes!

R. Nous sommes très-assurés que les livres de l'Evangile sont parvenus jusqu'à nous sans souffrir aucune altération, du moins considérable: parce qu'il est évident que cette altération a toujours été impossible: les Chrétiens ayant toujours regardé ces livres comme dépositaires de la révélation divine, il est clair qu'ils ont dû veiller, avec le plus grand soin, à leur intégrité; et toute l'histoire ecclésiastique rend témoignage qu'ils l'ont fait.

CHAPITRE II. *Sur la sagesse et la sainteté de Jésus-Christ.*

D. Je suis pleinement convaincu de l'authenticité, de la vérité, et de la divinité des livres de l'Evangile. Je regarde comme incontestable tout ce que les Evangélistes racontent de Jésus-Christ. J'admire Jésus-Christ. Mais si vous vouliez me faire part des réflexions que vous avez faites sur la vie de cet homme merveilleux, je l'admirerais sans doute davantage, parce que je le connaîtrais mieux. Je vous prie donc d'abord de me dire en général ce qui résulte dans votre esprit de la totalité des faits qui composent l'histoire de Jésus-Christ, et quelle est la dernière conséquence que vous croyez qu'on doive tirer de ces faits comparés ensemble.

R. Après avoir lu l'histoire de Jésus-Christ avec toute l'attention dont je suis capable, après avoir comparé ensemble, avec le soin le plus scrupuleux, les faits dont cette merveilleuse histoire est composée, je vois clairement, 1° que Jésus-Christ a été véritablement un homme envoyé de Dieu; 2° qu'il était Dieu lui-même: d'où je suis forcé de conclure que la religion qu'il a donnée au monde est une religion divine.

D. Voudriez-vous m'apprendre comment vous avez reconnu ces choses par la seule lecture de l'Evangile?

R. Je le ferai avec plaisir. J'ai étudié, dans l'Evangile, le caractère personnel de Jésus-Christ; j'ai médité sa doctrine; j'ai examiné ses miracles: et de toutes ces choses rapprochées et comparées ensemble j'ai tiré les conséquences que j'ai déjà énoncées.

D. Commençons donc par le caractère personnel de Jésus-Christ. Quelle est l'idée que vous vous en êtes formée d'après l'Evangile?

R. Il n'est pas possible à un homme qui a lu l'histoire de lire l'Evangile avec quelque attention sans prononcer que Jésus-Christ a été le plus grand homme, en tous sens, que le monde ait vu, et qu'aucun homme n'a jamais approché ni de sa sagesse, ni de sa sainteté.

D. Par où jugez-vous de la sagesse de Jésus-Christ?

R. Je juge de la sagesse de Jésus-Christ par ses préceptes, par ses maximes, par ses paraboles, par ses réponses, par ses exhortations.

D. Qu'est-ce que vous avez admiré dans les préceptes de Jésus-Christ?

R. J'ai admiré dans les préceptes de Jésus-Christ l'équité, la sainteté, la clarté, et la vénérable autorité avec laquelle ils sont énoncés.

D. Qu'est-ce que vous avez admiré dans les maximes de Jésus-Christ?

R. J'ai admiré dans les maximes de Jésus-Christ la simplicité jointe à la profondeur. Ces maximes sont si vraies, qu'on est forcé de les adopter dès qu'on les entend; elles sont si nouvelles, qu'on ne les entend jamais pour la première fois sans en être étonné; elles sont si belles, qu'on ne les oublie jamais quand on les a entendues une seule fois.

D. Qu'est-ce que vous avez admiré dans les paraboles de Jésus-Christ?

R. J'ai admiré dans les paraboles de Jésus-Christ, la beauté de l'invention, la naïveté du récit, l'utilité et la sainteté de la morale, et j'ai aussi remarqué que ces paraboles ont toutes les beautés réelles des apologues des auteurs les plus vantés, et n'en ont point les défauts; mais ce qui m'a le plus étonné dans ces paraboles, c'est qu'elles sont en même temps théologiques, prophétiques et morales, et que nous y voyons tout à la fois l'image de tous nos devoirs et le symbole des événements à venir les plus intéressants pour la Religion, et de la suite des desseins de Dieu sur les hommes.

D. Qu'est-ce que vous avez admiré dans les reparties ou dans les réponses de Jésus-Christ?

R. J'ai admiré dans les reparties de Jésus-Christ une présence d'esprit que rien ne trouble, une pénétration que rien n'arrête, une modération qui ne se dément jamais, une simplicité qui a tous les avantages de l'adresse la plus raffinée pour démêler tous les piéges, confondre ceux qui les ont tendus, et en les

confondant nous donner les plus grandes leçons.

D. Qu'est-ce que vous avez admiré dans les exhortations de Jésus-Christ ?

R. J'ai admiré dans les exhortations de Jésus-Christ beaucoup de grandeur sous un air simple, une force de vérité et de bon sens qu'on ne voit nulle part et qui fait qu'il est impossible de les contredire, et je ne sais quelle onction secrète dont on est touché malgré qu'on en ait.

D. Donnez-moi une idée générale de l'éloquence de Jésus-Christ ?

R. L'éloquence de Jésus-Christ est véritablement sublime ; mais ce sublime est celui du bon sens, c'est-à-dire celui qui a l'effet le plus prompt, le plus universel et le plus durable, parce que chacun croit voir en soi ce que le bon sens a dicté aux autres, celui qui n'est jamais suspect de passion ni d'intérêt, celui enfin qui doit tous ses succès à la vérité seule, et par conséquent celui qui devait caractériser l'éloquence de la vérité incarnée.

D. Ce que vous m'avez dit de la sagesse de Jésus-Christ me donne, par avance, une haute opinion de sa sainteté ; car je conçois que celui qui est parfaitement sage doit en même temps être parfaitement saint ; comme nul ne peut être parfaitement saint s'il n'est en même temps parfaitement sage. Cependant vous m'obligerez sensiblement si vous voulez me faire part des réflexions que vous avez faites sur la sainteté de Jésus-Christ.

R. Jésus-Christ se peint lui-même dans l'Evangile par la seule suite de ses actions. Quand je rapproche ses actions, comme autant de traits, il s'en fait un tableau dont la beauté m'étonne. J'avoue que ma raison n'aurait jamais pu se former par elle-même l'idée d'un homme si accompli ; et cependant, par une espèce de merveille, je ne vois rien en lui que ma raison n'approuve, et à quoi elle ne consente ; c'est sans doute parce que ce grand modèle de sainteté rectifie et épure ma raison même, en dissipant par sa présence les nuages des passions et des préjugés qui l'obscurcissaient.

D. Je vous prie d'entrer dans quelques détails sur les vertus de Jésus-Christ.

R. Les détails, si l'on voulait les examiner, iraient à l'infini. Si vous lisez l'Evangile avec attention et impartialité, cette lecture vous en apprendra plus que mes plus longs discours ne pourraient faire : il y a, comme vous savez, en ce genre une infinité de choses qu'on sent mieux qu'on ne pourrait les exprimer. Je vous dirai seulement que plus on étudie Jésus-Christ, plus on voit éclater en lui de véritable grandeur : on chercherait en vain la vertu qui fait son caractère ; car en lui toutes les vertus sont égales, parce qu'elles sont toutes dans le degré suprême : on ne trouve rien dans cet homme vénérable qu'on puisse appeler, en aucun sens, faute, faiblesse, ou défaut ; même de ceux qu'on appelle défaut de caractère, et dont aucun homme ne fut jamais exempt.

D. Voudriez-vous me faire remarquer, en peu de mots, ce qui a particulièrement distingué la sainteté de Jésus-Christ de celle des autres hommes ?

R. Quand je lis l'Evangile avec attention, je vois que la sainteté sublime et héroïque a été l'état naturel de Jésus-Christ. Il n'a jamais besoin de se faire violence pour produire les actes de vertu les plus difficiles ; jamais en lui une vertu n'empêche le libre exercice de l'autre, comme dans presque tous les hommes : je le trouve toujours dans le juste milieu. Tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a fait, est précisément ce qu'il devait dire ou faire dans la circonstance. Il est le seul homme qui ait réuni en lui l'héroïsme des vertus opposées.

D. Je vous prie de me donner quelques exemples de tout cela.

R. Vous trouvez tout ce que je vous dis admirablement bien marqué dans l'histoire de la passion de Jésus-Christ : c'est là que toutes les vertus paraissent dans toute leur grandeur. On voit que Jésus-Christ, dans ce dernier acte de sa glorieuse vie (si j'ose m'exprimer ainsi), a joint *l'extrême* liberté avec *l'extrême* abandon de sa cause, *l'extrême* patience avec *l'extrême* dignité. Parmi tant d'innocents persécutés que le monde a vus, il n'en est pas un seul qu'on puisse lui comparer : Socrate n'en approche pas, et, j'ose le dire, on est plus qu'un homme quand on souffre et qu'on meurt comme Jésus-Christ a souffert et est mort.

D. Quelle conséquence tirez-vous de tout ce que vous m'avez fait connaître de la grandeur personnelle de Jésus-Christ ?

R. Jésus-Christ ayant été tel que les Evangélistes nous le peignent, je conclus, 1° que Jésus-Christ a été évidemment l'homme le plus digne du choix de Dieu pour être le législateur et le modèle des hommes ; 2° que s'il est vrai que Dieu ait voulu se faire homme, comme le croient les Chrétiens, il est évident qu'il a dû être tel que Jésus-Christ : d'où il suit que s'il y a un Dieu-Homme, c'est Jésus-Christ qui l'est. Je pourrais peut-être pousser les conséquences plus loin ; mais je m'en tiens là pour le moment, parce que cela me suffit et ne peut être contesté.

CHAPITRE III. *Sur la beauté, l'excellence et la sainteté de la Loi de Jésus-Christ.*

D. J'avais toujours admiré Jésus-Christ ; mais depuis que je vous ai entendu je l'admire encore davantage. Jésus-Christ a été un prodige de sagesse et de sainteté. Je conviens avec vous que si Dieu a voulu se faire homme, il est évident qu'il a dû être tel que Jésus-Christ a été ; je conviens encore que Jésus-Christ a été digne, par sa sagesse et par sa sainteté, d'être le législateur des autres hommes. Si cet homme vénérable a donné une loi, cette loi doit être un chef-d'œuvre de raison et d'équité. Je vous prie donc d'abord de me dire s'il est vrai que Jésus-Christ ait donné une loi au monde.

R. Jésus-Christ a donné une loi au monde, et cette loi est consignée dans les livres de l'Evangile.

D. Donnez-moi une première idée et comme un précis de la loi de Jésus-Christ?

R. Toute la loi de Jésus-Christ est renfermée dans ces paroles du chap. 12 de saint Marc qui sont prises dans l'Ancien Testament. Voici le premier de tous les commandements : *Ecoutez, Israël : le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu, et vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre esprit et de toutes vos forces*. C'est là le premier commandement; et voici le second, qui lui est semblable : *Vous aimerez le prochain comme vous-mêmes*. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que ceux-ci; toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements.

D. J'admire la beauté de ces préceptes, et je conviens qu'ils sont la base et comme le fond de toute législation divine; car je conçois très-bien que tous les devoirs de l'homme se réduisent à aimer de tout son cœur l'Etre-Suprême, qui est son principe et sa fin; à s'aimer lui-même d'un amour juste et bien réglé; à aimer son prochain comme il s'aime lui-même. Mais j'ai une petite objection à vous faire, et qui vous embarrassera peut-être. Si toute la loi de Jésus-Christ est renfermée dans les deux préceptes que vous venez de rapporter, la loi de Jésus-Christ n'est donc pas autre que la loi de Moïse; et, cela étant, la loi de Jésus-Christ n'a aucun mérite particulier? Jésus-Christ n'est donc pas législateur, à proprement parler, puisqu'il n'a fait autre chose que de promulguer de nouveau la loi de Moïse?

R. La loi de Jésus-Christ est la même, pour le fond, que celle de Moïse considérée quant aux préceptes moraux; j'en tombe d'accord. Cependant Jésus-Christ porte avec raison le titre de législateur et du plus grand des législateurs; car, 1° il a expliqué, dans un plus grand détail que Moïse n'avait fait, les obligations que nous imposent, dans la pratique, l'amour de Dieu, l'amour de nous-mêmes, et l'amour du prochain; 2° il a abrogé tout ce qui, dans l'ancienne loi, pouvait être pour l'homme (quoique toujours par sa faute) une occasion d'aimer Dieu d'un amour moins pur, de s'aimer lui-même d'un amour moins sage, d'aimer ses semblables d'un amour moins universel, moins sincère et moins généreux; enfin, il s'est appliqué, avec un soin particulier, à montrer à l'homme les moyens de perfectionner en lui-même ces trois amours.

D. Expliquez-moi donc quels sont les caractères de l'amour de Dieu selon la loi de Jésus-Christ.

R. Selon la loi de Jésus-Christ, l'homme doit aimer Dieu en Dieu, c'est-à-dire pour lui-même et au-dessus de toutes choses; il doit donner à Dieu le premier rang dans son estime et dans son affection; se dévouer tout entier à son service, par la pratique constante et fidèle de ses commandements, être toujours prêt à tout entreprendre, à tout souffrir et à tout perdre pour Dieu, même la vie, et cela sans autre intérêt que celui de plaire à Dieu en ce monde, et de le posséder en l'autre.

D. Jésus-Christ n'a-t-il promis aucune prospérité temporelle à ceux qui aiment Dieu et qui le servent fidèlement?

R. Non, Jésus-Christ n'a promis aucune prospérité temporelle à ceux qui aiment Dieu et qui le servent fidèlement, parce qu'il n'a pas voulu que les hommes attachassent à ce prix la fidélité qu'ils doivent à leur Créateur; et c'est là une des différences qui se trouvent entre l'ancienne loi et la nouvelle.

D. Dieu exige donc de l'homme un amour bien pur et bien héroïque?

R. J'avoue que Dieu ne pouvait exiger de l'homme rien de plus que ce qu'il en exige; mais aussi vous devez avouer à votre tour que l'homme ne doit à Dieu rien de moins.

D. Quels sont les caractères de l'amour que l'homme se doit à lui-même selon la loi de Jésus-Christ?

R. Voici les caractères de l'amour que l'homme se doit à lui-même selon la loi de Jésus-Christ : L'homme est composé de corps et d'ame; selon l'ame, il est créé à l'image de Dieu; selon le corps, il diffère peu de la brute : voilà sa nature. L'homme est créé pour aimer Dieu sur la terre, et pour le posséder dans le ciel : voilà sa fin. L'homme est créé pour vivre en société avec ses semblables : voilà sa condition temporelle. L'homme, pour s'aimer lui-même d'un amour conforme à sa nature, doit préférer son ame à son corps, et s'appliquer principalement à conserver et à perfectionner dans son ame la ressemblance divine par l'étude de la sagesse et la pratique de la vertu; il doit soumettre le corps à l'ame, et non l'ame au corps; être toujours prêt à perdre la vie du corps pour conserver celle de l'ame, qui consiste dans l'innocence.

L'homme, pour s'aimer lui-même d'une manière conforme à sa fin, doit préférer son salut à sa fortune, à ses plaisirs, à son honneur, et même à sa vie; car que lui servirait-il de gagner le monde entier en perdant son ame?

Enfin l'homme, pour s'aimer lui-même d'un amour conforme à sa condition temporelle, doit préférer l'intérêt général temporel de la société à son intérêt particulier aussi temporel; mais il ne doit jamais préférer à son propre salut l'intérêt temporel de la société, parce que le salut d'un seul homme est au-dessus de tous les biens temporels de la société, et il doit préférer le salut d'un seul de ses semblables à tous ses intérêts temporels, même à sa vie, parce que la vie d'un homme n'est rien en comparaison du salut d'un autre homme.

D. Quels sont les caractères de l'amour que l'homme doit au prochain selon la loi de Jésus-Christ?

R. Les voici : Cet amour doit être universel. Un Chrétien doit regarder tout homme comme son prochain. Il doit cependant une préférence d'amour à ceux avec qui il a des relations plus étroites, comme ses père et mère, son épouse, ses fils, etc. Cet amour doit être saint dans son motif. Le Chrétien

doit aimer son prochain pour l'amour de Dieu, dont il est l'image. Cet amour doit être sincère, c'est-à-dire qu'il doit être dans le cœur, et non sur les lèvres, ni dans les démonstrations extérieures. Cet amour doit être agissant. Le Chrétien doit donner à son prochain tous les secours qui dépendent de lui, surtout par rapport au salut. Cet amour doit être patient. Un Chrétien doit tout pardonner; il lui est permis de se défendre, mais non pas de se venger. Enfin cet amour doit être noble et généreux. Le Chrétien doit aimer jusque à ses ennemis, et leur faire du bien quand il le peut, pour se rendre semblable à Dieu, qui fait lever son soleil sur les pécheurs comme sur les justes.

D. On ne peut, sans doute, concevoir une loi plus parfaite et qui, à tous égards, mette mieux l'homme dans l'ordre que celle de Jésus-Christ. C'est vraiment ainsi que l'homme doit aimer Dieu, qu'il doit s'aimer lui-même, qu'il doit aimer ses semblables. Il ne vous reste donc plus qu'à m'apprendre les moyens que Jésus-Christ a montrés aux hommes pour conserver et pour perfectionner en eux l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et pour bien régler l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes.

R. Il y a dans l'homme quatre passions principales : l'orgueil, l'amour du plaisir, la cupidité et la colère. Ces quatre passions, qui naissent d'un amour-propre désordonné, combattent sans cesse en nous l'amour de Dieu et l'amour du prochain, et c'est pour cela que Jésus-Christ s'est attaché, avec un soin particulier, à montrer aux hommes les moyens d'affaiblir et de réprimer ces passions; et il a employé pour cela les préceptes et les conseils.

D. Quels sont les préceptes que Jésus-Christ a donnés aux hommes touchant l'orgueil?

R. Jésus-Christ, après avoir fait sentir aux hommes l'injustice de l'orgueil, en leur prouvant qu'ils n'ont rien et qu'ils ne peuvent rien d'eux-mêmes, leur déclare qu'ils n'entreront jamais dans le royaume des cieux, si par leur humilité ils ne se rendent semblables à des enfants; il leur recommande de demander chaque jour à Dieu, comme autant de graces qu'il ne leur doit pas, tout ce qui leur est nécessaire, soit pour le corps, soit pour l'ame; il leur défend de s'élever au-dessus des autres, de chercher à se distinguer et à se faire remarquer; il veut enfin, lors même qu'ils font le bien, qu'ils répriment tout sentiment de vaine gloire dans leur cœur, et qu'ils ne se regardent jamais que comme des serviteurs inutiles.

D. Quels sont les préceptes que Jésus-Christ a donné aux hommes touchant la sensualité ou l'amour du plaisir?

R. Jésus-Christ, pour réprimer dans les hommes l'amour du plaisir, leur a commandé de marcher dans la voie étroite, et de mener une vie pénitente; mais surtout il les a mis dans la nécessité de choisir entre la chasteté absolue et la chasteté conjugale, en abolissant la polygamie et le divorce tolérés dans l'ancienne loi, et en déclarant que celui qui regarde une femme avec un mauvais désir a déjà commis l'adultère dans son cœur.

D. Quels sont les préceptes que Jésus-Christ a donnés aux hommes touchant la cupidité?

R. Jésus-Christ pour réprimer la cupidité, a commandé aux hommes de se contenter du nécessaire à la nature, et de ne demander à Dieu que ce même nécessaire. Il a déclaré bienheureux les pauvres d'esprit, c'est-à-dire ceux qui n'ayant pas les richesses ne les désirent pas, et ceux qui les possédant n'y attachent pas leur cœur.

D. Quels sont les préceptes que Jésus-Christ a donnés aux hommes touchant la colère?

R. Jésus-Christ, pour réprimer la colère, a d'abord commandé aux hommes d'étouffer jusqu'aux moindres mouvements de cette furieuse passion. Il leur a ordonné de pardonner sincèrement et du fond du cœur toutes les injures qu'ils auraient reçues. Il les a obligés à aimer leurs ennemis, à prier pour eux, et à leur faire du bien.

D. Vous avez dit que Jésus-Christ avait ajouté des conseils à ces préceptes, pour aider les hommes à réprimer plus efficacement les quatre grandes passions. Voudriez-vous me faire connaître ces conseils?

R. Jésus-Christ a donné aux hommes quatre conseils pour les aider à vaincre les quatre grandes passions. *Contre l'orgueil :* le conseil de renoncer aux honneurs de ce monde, pour se dévouer à l'obscurité et à l'abjection. *Contre la sensualité :* le conseil de la chasteté absolue ou de la virginité. *Contre la cupidité :* le conseil d'embrasser la pauvreté volontaire. *Contre la colère* ou *la vengeance :* le conseil de ne pas se défendre contre la violence ou l'injustice.

D. Ces conseils me paraissent bien durs?

R. Ces conseils ne sont point durs dès qu'ils ne sont que des conseils : ils n'obligent personne.

D. Pourquoi donc Jésus-Christ a-t-il donné ces conseils?

R. Jésus-Christ a donné ces conseils aux hommes, pour leur faire sentir encore mieux l'importance des préceptes, pour leur enseigner les moyens les plus infaillibles de dompter leurs passions et assurer leur salut, et quoique l'accomplissement de ces conseils, dans les dispositions même de la divine Providence, ne soit que pour un très-petit nombre de personnes, ils sont utiles à tous en tenant dans l'humilité ceux dont la vertu est trop faible pour aller au-delà des préceptes.

D. Je vois clairement que la loi de Jésus-Christ est la plus belle et la plus sainte de toutes les lois, parce qu'elle est la plus proportionnée à la nature de l'homme, à sa fin, à sa condition temporelle, au caractère de son esprit et de son cœur. En vivant selon cette loi, l'homme sera toujours dans l'ordre; il sera aussi grand et aussi parfait qu'il peut l'être : dès qu'il s'écartera de cette loi, il se

dégradera lui-même. Mais quelle conséquence tirez-vous de-là ?

R. La conséquence que je tire de tout ce qui vient d'être dit se présente d'elle-même à tous les esprits. La loi de Jésus-Christ étant de toutes les lois celle qui convient le mieux à l'homme et qui le met mieux dans l'ordre à tous égards, elle est donc la plus sainte et la meilleure de toutes les lois que Dieu pût donner à l'homme : elle est donc l'ouvrage de Dieu. Or il n'y a que Dieu qui puisse donner une loi digne de lui. Celui qui a donné cette loi, c'est-à-dire Jésus-Christ, était donc Dieu, ou du moins Dieu était avec lui, et il l'inspirait lorsqu'il donnait cette loi.

CHAPITRE IV. *Sur la divinité de Jésus-Christ prouvée par ses miracles.*

D. Jésus-Christ eut toute la sagesse et toute la sainteté qui conviennent à un Homme-Dieu. La loi que Jésus-Christ a donnée au monde est digne d'un Homme-Dieu. Vous avez mis ces deux vérités dans un si grand jour, qu'il m'est impossible de les nier. Mais ce n'est pas assez : vous m'avez encore promis de me montrer que Jésus-Christ est véritablement un Homme-Dieu, et je vous prie d'accomplir votre promesse. Comment prouvez-vous que Jésus-Christ est véritablement un Homme-Dieu ?

R. Je prouve que Jésus-Christ est un Homme-Dieu par les miracles qu'il a faits, et toute ma démonstration est renfermée dans ce raisonnement : Jésus-Christ a fait des miracles qui ne peuvent être opérés que par la puissance de Dieu. Jésus-Christ a fait ces miracles en Dieu. Jésus-Christ a fait ces miracles pour attester qu'il était Dieu. Or il est impossible qu'un homme fasse de tels miracles dans des circonstances semblables, à moins qu'il ne soit Dieu. Donc Jésus-Christ est Dieu.

D. Votre raisonnement est exact : j'admets la conséquence que vous en tirez ; mais il faut prouver les propositions d'où vous la tirez, et c'est ce que je vous prie de faire. Montrez-moi d'abord que Jésus-Christ a fait des miracles qui ne peuvent être opérés que par la puissance de Dieu.

R. Jésus-Christ a changé l'eau en vin ; il a plusieurs fois multiplié un petit nombre de pains d'une manière si prodigieuse, qu'ils ont suffi pour la nourriture de plusieurs milliers de personnes ; il a guéri des aveugles de naissance ; il a ressuscité plusieurs morts, et entre autres Lazare, qui était dans le tombeau depuis quatre jours, et dont le cadavre commençait à se corrompre. Or il est évident que tous ces miracles et plusieurs autres que je ne rapporte pas ne peuvent être opérés que par la puissance de Dieu.

D. Ces miracles ne peuvent-ils pas être les effets ou du hasard, ou des lois de la nature, ou de la puissance du démon ?

R. Les miracles de Jésus-Christ ne peuvent pas avoir été les effets du hasard, parce que le hasard n'est rien, et que ce qui n'est rien ne peut rien. Les miracles de Jésus-Christ ne peuvent pas avoir été les effets des lois de la nature, parce qu'ils ont été faits contre ces mêmes lois. Les miracles de Jésus-Christ ne peuvent pas avoir été les effets de la puissance du démon, parce qu'il est évident que Dieu n'a dû réserver qu'à lui-même le pouvoir d'arrêter ou de suspendre le cours des lois de la nature. S'il eût donné ce pouvoir au démon, le démon pourrait déranger à son gré l'ouvrage de Dieu, et tout confondre dans le monde ; ce qu'on ne peut penser sans folie.

D. Comment prouvez-vous que Jésus-Christ a fait ses miracles en Dieu.

R. Je prouve que Jésus-Christ a fait ses miracles en Dieu par ce raisonnement qui est à la portée de tout le monde : Les miracles que Jésus-Christ a faits ne peuvent être opérés que par la puissance de Dieu : donc celui qui fait de semblables miracles, comme agissant par sa propre puissance, les fait en Dieu. Or Jésus-Christ a fait ses miracles comme agissant par sa propre puissance : donc ils les a faits en Dieu.

D. Montrez-moi donc que Jésus-Christ a fait ses miracles comme agissant par sa propre puissance.

R. L'Evangile en fournit une foule d'exemples ; mais je me contenterai d'en rapporter deux. Un lépreux s'étant prosterné aux pieds de Jésus-Christ, lui dit : Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. Jésus-Christ lui dit : *Je le veux, soyez guéri ;* et sur-le-champ la lèpre disparut..... On allait enterrer un jeune homme ; Jésus-Christ arrête ceux qui le portaient, et dit : *Jeune homme, levez-vous, c'est moi qui vous le dis ;* et sur-le-champ le jeune homme se leva plein de vie.

D. Comment prouvez-vous que Jésus-Christ a fait ses miracles pour attester qu'il était Dieu ?

R. Je prouve que Jésus-Christ a fait ses miracles pour attester qu'il était Dieu par cet autre raisonnement qui n'est pas moins simple ni moins clair que le précédent..... Jésus-Christ a fait des miracles qui ne peuvent être opérés que par la puissance de Dieu. Il a fait ses miracles en Dieu ; et pendant qu'il faisait ses miracles, il donnait des lois aux hommes avec toute l'autorité d'un Dieu ; il se disait le Fils unique de Dieu ; il se portait ouvertement pour Dieu et pour le même Dieu que son Père ; il s'appropriait les plus grands attributs de Dieu ; il se faisait adorer comme Dieu ; enfin il citait ses miracles en preuve de sa divinité. Or un homme qui fait des miracles que Jésus-Christ opérait, et qui les fait avec toutes ces circonstances, ne fait ces miracles que pour attester qu'il est Dieu : donc Jésus-Christ a fait tous ses miracles pour attester qu'il était Dieu. Vous trouverez la justification de toutes les assertions que j'avance dans ce raisonnement répandue dans toute l'Evangile.

D. Je vois clairement que Jésus-Christ a fait ses miracles pour attester qu'il était Dieu. Mais qu'inférez-vous de là ?

R. De ce que Jésus-Christ a fait ses miracles pour attester qu'il était Dieu je conclus qu'il l'était en effet; car il est évident que s'il n'eût pas été Dieu, Dieu ne lui aurait pas prêté sa puissance pour faire ces miracles.

D. Pendant que Jésus-Christ faisait des miracles pour attester qu'il était Dieu, Dieu prêtait sa puissance à Jésus-Christ pour faire des miracles. Je tombe d'accord que c'est une forte raison de croire que Jésus-Christ est Dieu; je voudrais cependant quelque chose de plus; par exemple, que Dieu eût fait connaître solennellement qu'il appuyait les prétentions de Jésus-Christ.

R. Dieu l'a fait ainsi, puisque dans deux occasions solennelles Dieu a déclaré que Jésus-Christ était son fils bien-aimé, et a joint à cette déclaration un commandement exprès à tous les hommes de l'écouter.

D. Mais si Jésus-Christ est Dieu, pourquoi appelle-t-il Dieu son Dieu? Pourquoi dit-il que son Père est plus grand que lui, et qu'il a reçu des commandements de son Père.

R. Et moi je réponds: Si Jésus-Christ est homme, pourquoi a-t-il dit que son Père et lui n'étaient qu'une même chose? Je vois dans l'Evangile que Jésus-Christ a parlé et agi en homme; j'y vois en même temps qu'il a parlé et agi en Dieu. Concluons de là, vous et moi, que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble; car sans cela son caractère serait inexplicable.

CHAPITRE V. *Sur la résurrection de Jésus-Christ.*

D. Je conviens que Jésus-Christ a fait les plus grands miracles, qu'il les a faits en Dieu, qu'il les a faits pour prouver qu'il était Dieu. Ainsi, je ne puis douter de la divinité de Jésus-Christ. Cependant Jésus-Christ est mort, et mort sur une croix, et je ne conçois pas qu'un Dieu puisse mourir, et bien moins encore qu'il puisse mourir d'une mort aussi infâme: je vous avoue que ces contrariétés confondent mon esprit, et que je ne puis les concilier.

R. Rien n'est cependant si facile que de concilier ces contrariétés apparentes. Jésus-Christ était Dieu et homme tout ensemble, ainsi que nous l'avons montré. Comme homme il pouvait mourir, et il est mort en effet; mais comme Dieu il était essentiellement immortel, et jamais la mort n'a eu d'empire sur lui; d'ailleurs Jésus-Christ est mort en Homme-Dieu, et le troisième jour après sa mort il est ressuscité, ou plutôt il s'est ressuscité lui-même par la même puissance par laquelle il en avait ressuscité tant d'autres.

D. Montrez-moi donc d'abord que Jésus-Christ est mort en Dieu?

R. Jésus-Christ, avant que de mourir, avait prédit plusieurs fois sa mort et les principales circonstances de sa mort, et il mourut en effet de la manière qu'il l'avait annoncée. Jésus-Christ avait déclaré qu'il était le maître de quitter sa vie et de la reprendre à son gré; que personne ne lui ôterait sa vie, mais qu'il la donnerait librement pour le rachat des hommes: et nous voyons en effet dans l'Evangile, que son heure étant venue, il alla lui-même au-devant de ses ennemis, se fit connaître à eux, et ne se mit entre leurs mains qu'après les avoir renversés par terre d'une seule parole pour leur faire sentir leur faiblesse; nous y voyons encore qu'après avoir enduré des tourments capables d'épuiser l'homme le plus robuste et de le réduire à une extrême défaillance, il mourut en jetant un grand cri; nous y voyons enfin qu'au moment de sa mort il fit les plus grands miracles, et ébranla le monde entier. N'est-ce pas là mourir en Dieu?

D. Je tombe d'accord que c'est là mourir en Dieu; mais de ce que Jésus-Christ mourut en Dieu que concluez-vous?

R. De ce que Jésus-Christ mourut en Dieu je conclus qu'il avait le pouvoir de se ressusciter lui-même.

D. La conséquence est juste; mais il reste toujours à montrer que Jésus-Christ s'est en effet ressuscité lui-même?

R. Voici donc comment je montre que Jésus-Christ s'est ressuscité lui-même. Jésus-Christ avait le pouvoir de se ressusciter lui-même; vous en convenez. Or Jésus-Christ, avant qu'il mourût, avait annoncé plusieurs fois qu'il se ressusciterait lui-même: donc Jésus-Christ s'est ressuscité lui-même. Je pourrais vous prouver par plusieurs autres raisons que Jésus-Christ ayant annoncé sa résurrection, il était nécessaire qu'elle arrivât.

D. Je vous prie de me dire ces raisons; car je désire d'être autant instruit sur ce point essentiel de notre foi que je puis l'être.

R. Je loue votre zèle, et je bénis Dieu qui vous l'inspire: voici donc ces raisons en peu de mots:

1° En même temps que Jésus-Christ prédisait sa résurrection, il prédisait aussi toutes les circonstances de sa mort et tous les grands événements qui devaient être les suites de sa mort. Les prédictions de Jésus-Christ touchant les circonstances et les suites de sa mort se sont vérifiées à la lettre: donc celle de sa résurrection s'est vérifiée aussi. Autrement il faudrait dire que Jésus-Christ fut tout à la fois et dans le même instant l'organe de l'Esprit de vérité et celui de l'esprit de mensonge, le plus grand des prophètes et le plus insigne des imposteurs; ce qui est visiblement absurde.

2° En même temps que Jésus-Christ prédisait sa résurrection, il faisait, par sa propre puissance, des miracles qui étaient aussi grands que celui de sa résurrection même, comme la résurrection de Lazare: il a donc fait aussi le miracle de sa propre résurrection, puisqu'il s'y était engagé.

3° Si, après avoir annoncé sa résurrection, Jésus-Christ ne fût pas ressuscité en effet, il eût ruiné tout l'effet de ses miracles précédents; il se serait couvert d'un opprobre éternel; il se serait mis de gaité de cœur au

rang des imposteurs. Certainement une telle imprudence de la part d'un tel homme n'est pas concevable. Quand Jésus-Christ annonçait sa résurrection, il en était donc assuré : Jésus-Christ est donc ressuscité en effet.

D. Ces raisons sont bien fortes; cependant je voudrais quelque chose de plus, et que la résurrection de Jésus-Christ ne fût pas seulement prouvée par des raisonnements, mais encore par des faits évidents. Les raisonnements convainquent peu de personnes; mais tout le monde est forcé de se rendre à l'évidence des faits.

R. J'entre parfaitement dans tout ce que vous me dites, et je m'attendais que vous parleriez ainsi. Sachez donc que la résurrection de Jésus-Christ est prouvée par les faits les plus incontestables. Ces faits sont premièrement les précautions que les princes des prêtres prirent, de concert avec Pilate, pour empêcher que le corps de Jésus-Christ ne fût enlevé de son sépulcre; car nous voyons que les princes des prêtres s'étant rendus chez Pilate lui demandèrent la permission de faire garder le sépulcre de Jésus-Christ jusqu'au troisième jour; que Pilate leur accorda cette permission; qu'en conséquence ils mirent le sceau sur la pierre qui fermait le sépulcre, et y laissèrent une garde de soldats romains. Il est donc certain que le corps de Jésus-Christ ne put être enlevé. D'un autre côté il est certain que ce corps vénérable ne se trouva plus dans le sépulcre dès le matin du troisième jour; il en était donc sorti en ressuscitant. Ces faits sont en second lieu les différentes apparitions de Jésus-Christ à ses apôtres et à ses autres disciples : apparitions arrivées en plein jour, et dans lesquelles les apôtres et les disciples virent Jésus-Christ dans son état naturel et tel qu'ils l'avaient vu avant sa mort, l'entendirent parler, le touchèrent, eurent le bonheur de manger avec lui; apparitions, enfin qui furent répétées plusieurs fois durant quarante jours. Vous avez lu les livres de l'Evangile et celui des Actes des Apôtres, et vous savez que je ne dis rien qui ne soit rapporté dans ces livres divins.

D. Tout cela est vrai; cependant j'ai plusieurs doutes que je vous prie d'éclaircir. Je trouve dans l'Evangile selon S. Matthieu que les soldats qui avaient été commandés pour la garde du tombeau de Jésus-Christ publièrent dans Jérusalem que pendant qu'ils dormaient les disciples de Jésus-Christ avaient enlevé son corps. Qui nous a dit que les choses ne se passèrent pas ainsi; et pourquoi croirions-nous plutôt S. Matthieu que les soldats romains?

R. Comment ne voyez-vous pas que le bruit que les soldats romains, gagnés par les princes des prêtres, semèrent dans Jérusalem, touchant l'enlèvement prétendu du corps de Jésus-Christ par ses disciples, ne fut qu'une défaite qu'on n'employa que parce qu'on n'avait rien de plus vraisemblable à dire? Car, 1° il est évident que si les disciples de Jésus-Christ enlevèrent son corps pendant que les soldats commandés pour garder le sépulcre étaient plongés dans le sommeil, ces soldats ne purent avoir aucune connaissance de cet enlèvement, ni par conséquent en rendre témoignage. 2° Cette défaite est aussi impudente qu'elle est absurde; car il est démontré par tout ce qu'on lit dans l'Evangile et les Actes des Apôtres que ceux-ci ne purent seulement avoir la pensée d'enlever le corps de leur maître, bien loin qu'il en aient pu concevoir le dessein; que quand ils auraient conçu ce dessein, ils n'auraient jamais eu le courage d'en tenter l'exécution; que quand ils auraient eu le courage d'en tenter l'exécution ils n'auraient jamais pu y réussir. Pour réussir dans cette entreprise il faillait passer au travers de la garde, rompre le sceau qui était apposé sur la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, renverser cette pierre qui était d'une grosseur énorme, entrer dans le sépulcre, en enlever le corps de Jésus-Christ, et l'emporter en passant encore au travers de la garde. Je demande à tout homme de bon sens si tous ces mouvements peuvent se faire sans bruit, et sans un bruit capable d'éveiller des hommes qui dorment de tout autre sommeil que celui de la mort?

D. Je passe condamnation sur ce point; mais est-il bien certain que Jésus-Christ se montra réellement à ses disciples trois jours après sa mort? Peut-être que ces hommes ne virent point Jésus-Christ, mais seulement un fantôme qui leur faisait illusion; car enfin leur imagination était échauffée, et chacun sait assez ce que peut une imagination échauffée. Elle reproduit tout ce que nous avons vu, elle rend présents les objets les plus éloignés, elle ressuscite les morts, elle crée, pour ainsi dire, ce qui n'a jamais été : les histoires en fournissent une infinité d'exemples.

R. Si l'on nous disait qu'un seul disciple de Jésus-Christ l'a vu ou cru voir ressuscité, ou que plusieurs de ses disciples l'ont vu ou cru voir une ou deux fois dans des instants rapides, et comme on voit un éclair, votre objection ne serait pas sans vraisemblance; mais ce sont les douze apôtres qui virent Jésus-Christ, et avec eux les saintes femmes, et un grand nombre d'autres disciples. Ils le virent tantôt tous ensemble, et tantôt séparément; ils le virent tous dans sa forme naturelle, et tous de la même manière. Ces apparitions se répétèrent plusieurs fois pendant le cours de quarante jours : ils eurent tout le temps et tous les moyens de s'assurer que c'était lui. Jésus-Christ se prêta à toutes les épreuves qu'ils voulurent faire de la réalité de sa résurrection, même aux plus indiscrètes. Enfin ils furent tous témoins de son ascension au ciel. Si toutes ces choses arrivèrent seulement en apparence, certainement cette longue illusion des apôtres et des disciples fut un miracle, et un miracle, j'ose le dire, aussi grand au moins que la résurrection de Jésus-Christ. Or, miracle pour miracle, il est clair que tout doit nous déterminer à croire le miracle de la résurrection, qui est conforme à tous les attributs de Dieu, plutôt que le miracle d'illusion, qui les déshonorerait tous.

D. Je vois bien qu'il n'y a aucune apparence que les apôtres et les autres disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de sa résurrection. Si tant de personnes ont cru voir pendant quarante jours Jésus-Christ ressuscité, c'est qu'en effet elles l'ont vu : et, comme vous l'avez fort bien observé, s'ils n'eussent vu, entendu et touché qu'un fantôme, cette longue illusion de tous leurs sens serait un renversement des lois de la nature, plus étonnant que la résurrection même de Jésus-Christ. Mais si les apôtres n'ont pu être trompés, est-il impossible qu'ils aient été trompeurs? Et s'ils ont pu l'être, qui nous a dit qu'ils ne l'ont pas été? qui nous a dit que tout ce qui est raconté dans les Evangiles de la résurrection de Jésus-Christ et de ses apparitions n'est pas une pure fable composée par les apôtres? Je ne vois rien en tout cela qui répugne : il n'est point de fraude ni d'imposture dont les hommes ne soient capables.

R. Et moi je demande à mon tour : Qui nous a dit que tout ce que racontent les historiens touchant la conjuration qui se forma contre Jules César n'est pas une pure fable composée par ces historiens? Vous souriez; est-ce de ma réponse ou de votre objection? Car enfin il est démontré que la résurrection de Jésus-Christ est mieux attestée, et par conséquent plus avérée que la conjuration qui se forma contre Jules César. Il n'est point d'imposture que les hommes ne soient capables de concevoir et de projeter, j'en conviens; mais je soutiens en même temps que les hommes ne tentent jamais l'exécution des projets iniques qu'ils ont formés lorsqu'il leur est évident que le succès en est impossible. Or, dans la supposition que Jésus-Christ n'était pas ressuscité, il était évident aux apôtres qu'il leur était impossible de faire croire sa résurrection au monde.

Ne faut-il pas non seulement avoir renoncé à toute bonne foi, mais encore à tout bon sens, pour dire qu'une petite troupe d'hommes grossiers, timides, sans culture d'esprit, sans naissance et sans crédit, osèrent former le vaste et étonnant projet de renverser la religion de leur pays, toutes les religions de toutes les nations, pour faire adorer à tout l'univers un homme crucifié, après lui avoir persuadé que cet homme s'est ressuscité lui-même; que ces hommes, tout certains qu'ils étaient que Jésus-Christ n'était pas ressuscité, formèrent cependant ce projet avec le plus grand concert; qu'ils ne furent étonnés ni de la multitude des difficultés, ni de la grandeur des périls; qu'ils poussèrent l'exécution de ce projet avec le même concert qu'ils l'avaient formé, et avec une constance que rien ne put jamais ébranler, quoiqu'ils eussent contre eux les hommes qu'ils trompaient, Dieu qu'ils outrageaient, leur conscience qu'ils trahissaient : et qu'enfin ces hommes destitués de tout secours et réduits à eux-mêmes consommèrent cependant ce même projet que toute la puissance des rois, toute la prudence et l'habileté des politiques, toute la subtilité des philosophes, et toute l'éloquence des orateurs réunies ensemble et agissant d'un effort commun, n'auraient jamais pu faire réussir; tellement qu'ils laissèrent, en mourant, le monde chrétien, ou prêt à le devenir. Voilà cependant les paradoxes, ou plutôt les absurdités qu'il faut admettre, si l'on suppose que les apôtres trompèrent le monde en lui annonçant la résurrection de Jésus-Christ.

D. Tout ce que vous venez de dire est très-fort, cependant j'ai encore de la peine à me rendre, parce qu'enfin il résulte de tout ce que vous avez dit que la résurrection de Jésus-Christ n'est prouvée que par le témoignage des apôtres; il me semble qu'il faudrait quelque chose de plus.

R. Vous êtes certainement trop difficile; mais j'ai de quoi vous contenter. Considérez donc que ce ne sont pas seulement les apôtres, mais encore un très-grand nombre des autres disciples de Jésus-Christ qui ont attesté sa résurrection comme témoins oculaires; que ces apôtres et ces disciples furent les hommes les plus saints que le monde ait vus; qu'aucun intérêt humain d'aucune espèce ne les poussa à publier la résurrection de Jésus-Christ; et qu'enfin ils endurèrent les tourments et la mort plutôt que de rétracter le témoignage qu'ils avaient rendu à cette résurrection. Ainsi la résurrection de Jésus-Christ est le mieux prouvé de tous les faits, soit que l'on considère ou le nombre ou la qualité des témoins, ou le désintéressement et la constance héroïque de leur témoignage.

D. Excusez mon importunité : mais je voudrais que Dieu eût confirmé par des miracles le témoignage que les apôtres et les disciples rendirent à la résurrection de Jésus-Christ; cette dernière preuve achèverait de me convaincre.

R. Puisque vous voulez des miracles, ils ne vous manqueront pas. Les apôtres et les disciples de Jésus-Christ en firent une infinité dans Jérusalem et dans le reste de la Judée, pour confirmer le témoignage qu'ils rendaient à la résurrection de Jésus-Christ. Ces miracles sont rapportés dans le livre des Actes des apôtres, et les Juifs n'osèrent jamais en contester la vérité. Les apôtres et les disciples de Jésus-Christ ne sont pas les seuls qui ont fait des miracles : on en vit une infinité dans les premiers siècles de l'Eglise, où ils étaient plus nécessaires : et depuis on en a vu dans tous les temps; et ces miracles sont si authentiques et si bien prouvés que, pour en douter, il faut douter de tout.

D. J'avoue que je ne puis résister à la force de vos raisons; il faut cependant que je vous propose encore une objection qui frappe mon esprit dans ce moment. Puisque Jésus-Christ est ressuscité (car je n'en doute plus), et qu'il voulait que sa résurrection fût connue de tous les Juifs et du monde entier, pourquoi ne se montra-t-il pas après sa résurrection à Jérusalem et dans tout le reste de la Judée, publiquement et en plein jour? Ce miracle eut infailliblement converti tous les Juifs, et ensuite les Juifs convertis auraient eux-mêmes converti tout l'univers.

J'avoue que cette objection embarrasse mon esprit; je vous prie donc de la résoudre, afin qu'il n'y reste plus aucun nuage.

R. Votre objection présente d'abord quelque chose de spécieux ; mais quand on l'examine de près, on en juge bien autrement qu'au premier coup d'œil; car je dis à mon tour : Puisque Jésus-Christ voulait que sa résurrection fût connue dans tout l'univers, pourquoi ne se montra-t-il pas dans tout l'univers, partout où il y avait des hommes, et à chaque homme en particulier? Pourquoi ne répéta-t-il pas ces apparitions de génération en génération? Pourquoi vous et moi n'avons-nous pas vu Jésus-Christ? Est-ce que les apôtres avaient plus de droit de le voir que nous?

Dieu a donné au genre humain des preuves de la résurrection de Jésus-Christ, capables de convaincre tout homme simple et de bonne foi. Puisqu'il voulait convertir tout le monde, il le devait, mais il ne devait rien de plus; car Dieu ne doit rien à l'orgueilleuse curiosité des hommes : d'ailleurs, les miracles que Dieu n'a cessé de faire pendant les premiers siècles de l'Eglise, pour établir et pour confirmer la foi de la résurrection de Jésus-Christ, sont des preuves aussi parlantes et aussi palpables de cette résurrection, que l'auraient été les fréquentes apparitions de cet Homme-Dieu que vous semblez exiger.

Vous dites que si Jésus-Christ se fût montré publiquement et en plein jour à Jérusalem et dans les autres villes de la Judée tous les Juifs se seraient convertis. Je ne sais ce qui serait arrivé; mais je sais très-bien que si tous les Juifs s'étaient convertis, les adversaires de la Religion chrétienne prétendraient aujourd'hui qu'il n'y eut jamais de Juifs; que ce peuple est un peuple fabuleux, et leur histoire un roman; et que si tous les Juifs ne s'étaient pas convertis, ces mêmes hommes soutiendraient que si Jésus-Christ se fût montré publiquement à Jérusalem et dans le reste de la Judée, après sa résurrection, tous les Juifs se seraient infailliblement convertis, et ils concluraient de là que Jésus-Christ ne se montra jamais après sa résurrection, ni à Jérusalem, ni ailleurs, et que cette prétendue résurrection n'est qu'un conte fait à plaisir. Soyons bien persuadés, vous et moi, que Dieu même n'aura jamais raison avec cette espèce d'hommes, parce qu'ils ont juré de ne jamais avouer qu'ils se sont trompés.

CHAPITRE VI. *Sur les mystères de la Religion chrétienne.*

D. Jésus-Christ est Dieu : vous l'avez prouvé si clairement, que je suis forcé de me rendre. Si Jésus-Christ est Dieu, nous devons donc croire tout ce qu'il a révélé, et pratiquer tout ce qu'il a commandé. Cette conséquence me paraît encore évidente. J'avoue cependant que les mystères de la Religion chrétienne étonnent tellement ma raison, que j'ai de la peine à les croire.

R. Dès que vous convenez, d'un côté, que Jésus-Christ est Dieu, et, de l'autre, que c'est Jésus-Christ qui a révélé les mystères de la Religion chrétienne, il est évident que vous devez croire aussi que ces mystères sont autant de vérités incontestables; car, pour en douter, il faudrait supposer ou que Dieu s'est trompé lui-même, ou qu'il a voulu tromper les hommes; et l'un et l'autre sont horribles à penser.

D. Je sens toute la force de ce raisonnement; mais enfin les mystères de la Religion chrétienne me paraissent autant d'absurdités, et je n'y vois que contradictions.

R. Les mystères de la Religion chrétienne ne sont point absurdes et ne renferment aucune contradiction manifeste : ils sont simplement incompréhensibles.

D. Prenons pour exemple le mystère de la Trinité. Un seul Dieu en trois personnes : voilà ce mystère. Or dire que trois personnes ne sont qu'un seul Dieu n'est-ce pas dire que trois ne sont qu'un? Et dire que trois ne sont qu'un n'est-ce pas une contradiction et une absurdité manifestes?

R. Vous vous trompez. Il y aurait une contradiction, et par conséquent une absurdité manifeste à dire que trois Dieux ne sont qu'un seul Dieu, et que trois personnes ne sont qu'une seule personne; comme il y aurait une absurdité manifeste à dire que trois hommes n'en font qu'un seul, ou qu'un seul en fait trois; mais il n'y a point d'absurdité manifeste à dire que trois personnes ne font qu'un seul Dieu, parce qu'enfin ce n'est pas là nier précisément et en termes formels, d'une chose, ce qu'on affirme de cette même chose.

D. Je le veux, les mystères de la Religion chrétienne ne sont qu'incompréhensibles; mais je vous déclare en même temps que cela me suffit pour que je ne les croie pas.

R. Vous pensez donc que vous ne devez croire que ce que vous comprenez?

D. Oui, je le pense ainsi.

R. Eh bien! ne croyez donc rien de ce que vous voyez autour de vous, rien de ce que vous éprouvez au-dedans de vous, ne croyez pas même votre propre existence : car je vous déclare que vous ne comprenez rien de tout cela.

D. Je ne comprends rien de tout cela?

R. Non, vous n'en comprenez rien. Le monde vous environne de toutes parts : le voilà. Comment le monde existe-t-il? Vous allez me répondre que c'est parce que Dieu l'a créé; mais je vous demande encore si vous comprenez comment Dieu a créé le monde; ou, si vous voulez, comment, en vertu d'un seul acte de la volonté de Dieu, le monde est sorti du néant? Vous voyez la lumière : dites-moi ce que c'est que la lumière? Vous éprouvez tantôt du plaisir et tantôt de la douleur : définissez le plaisir, définissez la douleur? Vous avez une ame : qu'est-ce que votre ame? Vous pensez : qu'est-ce que votre pensée? Je pourrais pousser ce détail à l'infini; mais cela serait superflu. Or si vous croyez toutes ces

choses sans les comprendre, pourquoi ne croiriez-vous pas les mystères de la Religion, quoique vous ne les compreniez pas?

D. Il y a une grande différence entre les mystères de la nature et ceux de la Religion. Je n'ai aucune preuve idéale de la possibilité de l'existence du monde; je n'ai point de notion claire de la nature du monde et de celle des êtres qui le composent; je ne connais pas mieux mon propre être et mes propres modifications; mais enfin je vois le monde, et j'en jouis; je sens que j'existe, j'ai l'expérience de mes propres modifications, et cela me suffit, et doit certainement me suffire.

R. Fort bien; c'est-à-dire que vous croyez ce que vous ne comprenez pas, quand, au défaut de preuves idéales, vous avez d'ailleurs des preuves équivalentes?

D. C'est cela même.

R. Il ne m'en faut pas davantage, et je soutiens que, d'après votre réponse, vous êtes obligé de croire tous les mystères de la Religion chrétienne, quoique vous ne les compreniez pas; parce qu'au défaut des preuves idéales, vous avez d'ailleurs une preuve de l'existence de ces mystères, qui est équivalente à toutes les preuves idéales.

D. Eh! quelle est donc cette preuve?

R. C'est la parole de Dieu qui a révélé ces mystères; car il est évident que Dieu étant la vérité même, il ne peut ni se tromper, ni tromper ses créatures.

D. Pourquoi donc nous dit-on qu'il faut que nous renoncions à notre raison pour croire les mystères de la Religion?

R. Il est facile de voir que lorsqu'on s'exprime ainsi, on parle improprement, et que tout ce qu'on veut dire c'est que pour croire les mystères de la Religion nous devons renoncer à l'orgueil de notre raison, et non à son légitime usage, qui est de chercher si Dieu les a révélés.

D. Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu obliger les hommes à croire des mystères qu'ils ne comprennent pas?

R. Je ne vous fais pas observer que cette question est téméraire, et je me contente de vous répondre que c'est pour sa gloire que Dieu a voulu vous soumettre à croire des mystères incompréhensibles; car il était de sa grandeur de vous prescrire ce que vous deviez croire, aussi bien que ce que vous deviez pratiquer, et de dominer ainsi sur votre raison, comme sur votre volonté.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Sur la merveille de l'établissement de la Religion chrétienne dans le monde.*

D. Vous avez démontré la divinité de la Religion chrétienne par la divinité de son auteur, qui est Jésus-Christ; vous avez encore démontré la divinité de cette Religion par ses propres caractères, c'est-à-dire par la sublimité de ses dogmes et par la sainteté de sa morale. Mais vous m'avez promis que vous démontreriez encore la divinité de cette Religion par la merveille de son établissement, et j'espère que vous voudrez bien satisfaire à votre promesse.

R. L'établissement de la Religion chrétienne dans le monde est la plus étonnante de toutes les merveilles; la main toute-puissante de Dieu est marquée d'une manière si sensible dans cet établissement, qu'il est impossible à un homme de bonne foi de ne l'y pas reconnaître.

D. C'est ce que je vous prie de m'expliquer en peu de mots.

R. 1° La plus grande entreprise que des hommes aient jamais formée ou pu former, c'est celle de rendre le monde chrétien, d'idolâtre qu'il était.

2° Les Apôtres, qui formèrent cette entreprise, n'avaient rien en eux-mêmes de ce qui pouvait en assurer le succès.

3° Les Apôtres eurent, dans l'exécution de cette entreprise, tous les obstacles humains à surmonter.

4° Les moyens que les Apôtres employèrent pour faire réussir leur entreprise devaient par eux-mêmes produire un effet tout contraire, et la ruiner sans ressource.

5° Cependant les Apôtres ont rendu le monde chrétien: quand ils moururent, le Christianisme formait déjà une société immense. Tous ces faits sont constants, et par conséquent il est constant que l'établissement de la Religion chrétienne dans le monde est la plus grande de toutes les merveilles et l'ouvrage de Dieu seul.

D. Si tous les faits que vous avancez sont constants, la conséquence que vous en tirez est fort juste; mais il faut prouver ces faits, et c'est ce que je vous prie de faire. Montrez-moi donc d'abord que la plus grande entreprise que les hommes aient jamais formée, c'était de rendre le monde chrétien, d'idolâtre qu'il était.

R. Il est évident que l'entreprise de rendre le monde chrétien avait deux objets: le premier de faire renoncer tous les peuples de la terre à l'idolâtrie; et le second de leur persuader d'embrasser la Religion de Jésus-Christ. Or ces deux choses étaient extrêmement difficiles.

Toutes les histoires attestent que lorsque les Apôtres commencèrent à prêcher l'Évangile, tous les peuples de la terre, à l'exception du peuple juif, étaient idolâtres; qu'ils l'étaient depuis si longtemps, qu'ils croyaient l'avoir toujours été; qu'ils étaient très-zélés

pour la gloire de leurs dieux; que le culte qu'ils rendaient à ces dieux était très-sérieux de leur part; que ce culte était chez chaque peuple la religion de l'Etat. Cela étant, il devait être très-difficile, et même absolument impossible, non seulement à des hommes ordinaires, mais même aux plus grands hommes en tout genre, de désabuser les peuples du culte de leurs fausses divinités. Et en effet comment détruire des préjugés si anciens, si universels, si profondément imprimés dans tous les esprits? A quoi il faut encore ajouter que l'idolâtrie favorisait toutes les passions du genre humain, et que par là elle devait avoir de puissants attraits pour les hommes. Cependant il ne s'agissait pas seulement de désabuser les peuples du culte de leurs fausses divinités : il fallait encore leur persuader d'embrasser la Religion chrétienne, c'est-à-dire une Religion qui oblige les hommes à croire des mystères incompréhensibles et où leur raison se perd; à adorer comme leur Dieu un homme crucifié; à se crucifier eux-mêmes par le renoncement à toutes les passions de leur cœur, et à être toujours prêts à mourir pour la défense de leur foi. Or quoi de plus difficile et même de plus impossible que de faire recevoir une telle Religion à des hommes orgueilleux, sensuels, pleins d'amour pour eux-mêmes et pour tous les biens de ce monde?

D. Je conviens de tout ce que vous dites : comment donc le monde est-il devenu chrétien?

R. Le monde est devenu chrétien par la prédication des douze Apôtres, qui étaient les douze principaux Disciples de Jésus-Christ.

D. Ces Apôtres étaient donc en même temps et les hommes les plus puissants et les plus grands génies que le monde ait vus?

R. Point du tout. Les Apôtres étaient pour la plupart des pêcheurs que Jésus-Christ avait appelés à sa suite des bords de la mer de Galilée; c'étaient des hommes pauvres, ignorants et grossiers, et qui ne jouissaient dans ce monde d'aucune considération et n'y avaient aucune autorité.

D. Mais est-il bien certain que les Apôtres étaient tels que vous venez de les dépeindre, et que ce sont eux qui ont rendu le monde chrétien?

R. Les Apôtres se montrent partout dans l'Evangile tels que je viens de les représenter, et personne n'a jamais osé nier que ce ne fût là leur caractère. Et d'ailleurs tout le monde convient encore que les Apôtres convertirent à la Religion chrétienne une multitude prodigieuse de Juifs et d'idolâtres, et que lorsqu'ils moururent il y avait des Chrétiens presque dans tout le monde connu.

D. Je conviens que les Apôtres n'eurent rien par eux-mêmes de ce qui était nécessaire pour rendre le monde chrétien d'idolâtre qu'il était; mais peut-être aussi que, lorsqu'ils commencèrent à prêcher l'Evangile, le hasard fit que le monde fut disposé à les écouter favorablement, soit par l'amour de la nouveauté, naturel à tous les hommes, soit pour quelque autre raison : ils trouvèrent un moment heureux; ils en profitèrent si heureusement qu'ils firent des conquêtes de toutes parts, et que le monde se vit chrétien et contre son attente et contre la leur.

R. Toutes les conjectures que vous venez d'avancer sont contredites par toutes les histoires. Dès que les Apôtres commencèrent à annoncer Jésus-Christ, tout l'univers s'éleva contre eux, les Juifs, les Grecs, les Romains, les Barbares. Tous les Apôtres furent les victimes de leur zèle pour Jésus-Christ, on immola avec eux une multitude infinie de leurs disciples et de disciples de leurs disciples; on leur fit partout une guerre implacable, et dans toutes les villes on voyait couler des ruisseaux de sang chrétien : on peut dire que l'empire romain en fut comme inondé.

D. Vous me faites frémir. Sans doute qu'une persécution si violente arrêta tout d'un coup les progrès de la Religion chrétienne?

R. Rien moins que cela. Le Christianisme s'étendit de toutes parts, non seulement malgré la persécution, mais encore par la persécution. Plus on immolait de Chrétiens, plus il s'en faisait. Le sang d'un seul martyr était une semence féconde qui en faisait germer mille autres. Les empereurs et le monde avec eux étaient dans un étonnement inexprimable, et l'on ne savait à quoi attribuer ce prodige.

D. Mais peut-être que la persécution contre les Chrétiens commença trop tard et lorsque le Christianisme était si répandu, qu'il n'était plus possible de l'abolir?

R. Vous oubliez que je viens de vous dire que la persécution contre les Chrétiens commença le jour même que les Apôtres annoncèrent Jésus-Christ pour la première fois dans Jérusalem, et qu'elle devint toujours plus violente à mesure que le Christianisme s'étendait davantage.

D. Je vois que la persécution que les empereurs romains exercèrent contre les Chrétiens fut très-violente; mais peut-être qu'elle dura peu, et que ce fut ce qui sauva la Religion? Apparemment que les empereurs se lassèrent de tourmenter les Chrétiens avant que les Chrétiens se fussent lassés d'endurer les tourments?

R. Vous êtes encore dans l'erreur : la persécution contre les Chrétiens dura trois cents ans entiers, et ce ne fut qu'au bout de ce temps que Constantin-le-Grand, vaincu par la seule force de la vérité, se fit chrétien lui-même. Dieu permit que les empereurs romais persécutassent la Religion pendant tout ce temps, pour les convaincre par leur propre expérience que, pouvant tout contre les Chrétiens, ils ne pouvaient rien contre le Christianisme, et que leur vocation à la Foi était bien plus une grace qu'il leur faisait qu'un bienfait qu'il accordait à son Eglise.

D. Ce que vous venez de me dire me cause la plus grande admiration, et c'est certainement un vrai prodige que la Religion chrétienne ait fait de si grands progrès dans le monde, et s'y soit établie malgré une si

longue et si cruelle persécution. Comment les Apôtres, leurs coopérateurs et leurs successeurs s'y prirent-ils pour faire cette étonnante révolution? Quels moyens employèrent-ils?

R. Les moyens que les Apôtres et avec eux leurs coopérateurs et leurs successeurs mirent en œuvre pour convertir le monde furent précisément ceux qui, selon toutes les règles de la prudence humaine, devaient produire un effet tout contraire.

D. Je vous prie de m'indiquer ces moyens.

R. Les voici en peu de mots : 1° La prudence humaine voulait que les Apôtres commençassent par annoncer l'Evangile en secret; et cependant ils commencèrent par l'annoncer en public. 2° La prudence humaine voulait que les Apôtres, leurs coopérateurs et leurs premiers successeurs reçussent dans l'Eglise, indifféremment et sans choix, tous ceux qui demanderaient d'y entrer; car il leur importait de se faire promptement un grand parti; et cependant ils n'y recevaient que ceux en qui ils voyaient des marques d'une conversion sincère. 3° La prudence humaine voulait que les Apôtres, leurs coopérateurs et leurs premiers successeurs proposassent l'Evangile avec quelque adoucissement, pour ne pas rebuter les Païens; et cependant ils proposèrent toujours l'Evangile dans toute sa sévérité et dans toute son intolérance; et dans ces premiers temps, la réception du baptême fut toujours regardée comme un dévouement solennel au martyre. 4° La prudence humaine voulait que dans les temps de persécution le gouvernement ecclésiastique fût plus modéré que dans des temps de paix, et qu'on fermât les yeux sur bien des abus et des prévarications; et cependant jamais le gouvernement ecclésiastique ne fut plus ferme et plus sévère que dans les temps de persécution. 5° Enfin la prudence humaine voulait que lorsque les Chrétiens se virent assez forts pour résister aux puissances du siècle qui les persécutaient ils s'armassent pour leur propre défense et pour celle de la Religion; et cependant ils n'opposèrent constamment à leurs persécutions que la patience la plus invincible, et jamais les empereurs romains n'eurent de sujets plus soumis.

D. Mais les Chrétiens furent-ils jamais en état de se révolter contre les empereurs romains?

R. Dès le second siècle de l'Eglise les Chrétiens étaient tellement multipliés, qu'ils étaient en état d'armer puissamment pour leur défense et de faire trembler leurs persécuteurs, et ils connaissaient très-bien leurs forces. Tertullien, qui florissait dans ce temps-là, le disait hautement au sénat romain dans son Apologétique. Mais si les Chrétiens sentaient leurs forces, ils sentaient encore mieux ce qu'ils devaient à leur loi, et ils ne connaissaient point d'autre gloire que celle de mourir pour Jésus-Christ.

D. Mais on dit que les Apôtres firent beaucoup de miracles; et si cela est, il n'est pas étonnant qu'ils aient converti le monde. Les miracles suppléaient abondamment à ce qui leur manquait du côté des talents et de l'autorité.

R. Les Apôtres firent en effet de grands miracles : rien n'est si certain, et pour en douter il faut s'inscrire en faux contre toutes les histoires. Cependant nous voyons de nos jours des hommes qui osent dire qu'il n'y eut jamais de miracles; mais ils n'y gagnent rien : car si les Apôtres n'ont fait aucun miracle, la conversion du monde opérée sans miracles est le plus grand de tous les miracles, et alors l'établissement de la Religion chrétienne est l'ouvrage de Dieu; et si les Apôtres ont fait des miracles, il y a donc eu des miracles, et alors l'établissement de la Religion chrétienne est encore l'ouvrage de Dieu.

D. J'avoue que l'établissement de la Religion chrétienne n'est pas seulement l'ouvrage, mais encore le chef-d'œuvre de la puissance et de la sagesse de Dieu. Cette vérité brille si vivement à mon esprit que rien ne pourra jamais l'obscurcir; il me semble même que le moyen que Dieu a choisi pour convertir le monde était le plus digne de lui. S'il se fût servi ou de la puissance des Césars, ou de l'habileté des politiques, ou de la subtilité des philosophes, ou de l'éloquence des orateurs pour opérer cette grande révolution, les Césars, les politiques, les philosophes, les orateurs s'en seraient attribué toute la gloire; au lieu que Dieu n'ayant employé pour convertir le monde que la simplicité de douze pêcheurs, il est plus clair que le jour que la gloire de cette grande révolution n'appartient qu'à lui seul.

R. Vous pensez fort juste là-dessus. Le dessein qu'eut Dieu en n'employant que la prédication de douze pêcheurs pour convertir le monde est en effet celui que vous venez d'exposer; l'apôtre saint Paul le déclare expressément par ces belles paroles du chapitre premier de la première Epître aux Corinthiens : *La parole de la foi est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est la vertu de Dieu. C'est pourquoi il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. Que sont devenus les sages? Que sont devenus les docteurs de la loi? Que sont devenus les esprits curieux de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde? Car Dieu voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait pas connu dans les ouvrages de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. Les Juifs demandent des miracles, et les Gentils cherchent la sagesse; et pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale aux Juifs et une folie aux Gentils, mais qui est la force de Dieu et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Gentils : parce que ce qui paraît en Dieu une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes; et ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que la force de tous les hommes. Considérez, mes frères, qui sont ceux de vous qui ont été*

appelés à la foi; il y a peu de sages selon la chair, peu de puissants, peu de nobles. Mais Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages; il a choisi les faibles selon le monde pour confondre les puissants; il a choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde et ce qui n'était rien pour détruire ce qu'il y a de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui.

CHAPITRE II. *Sur la merveille de la conservation de la Religion chrétienne.*

D. Je conviens sans peine que l'établissement de la Religion chrétienne est un miracle, et par conséquent une preuve incontestable de la divinité de cette Religion; mais je ne puis regarder comme un miracle la conservation de cette Religion jusqu'à nos jours, parce que je n'y vois rien qui ne dût arriver, selon le cours ordinaire des choses humaines.

R. Vous vous trompez, et rien n'est si facile que de démontrer que la conservation de la Religion chrétienne, telle que je l'entends, est un miracle aussi grand que celui de son établissement.

D. Vous m'avez dit que la Religion chrétienne avait fait des progrès si prodigieux qu'au bout de trois cents ans, c'est-à-dire sous le règne du grand Constantin, elle fut la Religion dominante dans l'empire romain, et qu'elle s'étendit même au delà bes bornes de cet empire. Or il est évident qu'une Religion si étendue devait se soutenir par ses propres forces durant plusieurs siècles et même jusqu'à la fin du monde. Où est donc le miracle de la conservation de cette Religion?

R. Quand je dis que la conservation de la Religion chrétienne jusqu'à nos jours est un miracle, je n'entends pas par là que c'est un miracle qu'il y ait encore des Chrétiens dans le monde; mais je veux dire que c'est un miracle qu'il y ait eu et qu'il y ait encore dans le monde une grande société de Chrétiens, une Eglise principale et dominante, qui a conservé la Religion chrétienne dans toute sa pureté, et telle qu'elle fut donnée aux apôtres par Jésus-Christ.

D. Je ne comprends pas encore parfaitement votre réponse; je vous prie de me l'expliquer.

R. C'est ce que je vais tâcher de faire. Vous savez que la Religion chrétienne propose des mystères incompréhensibles, et que l'esprit humain est naturellement curieux, indocile, présomptueux, amateur de la nouveauté et de la singularité. Vous savez que la morale de la Religion chrétienne est austère et gênante, et que le cœur humain est vicieux et corrompu. Vous savez enfin que la Religion chrétienne renferme une hiérarchie sacrée, à l'autorité de laquelle tous les hommes doivent se soumettre, et que tous les hommes aiment naturellement la liberté et l'indépendance.

D. Je sais tout cela; mais qu'en concluez-vous?

R. Je conclus de toutes ces oppositions qu'il devait donc s'élever parmi les Chrétiens une infinité de contestations touchant les dogmes, la morale, le culte, la hiérarchie sacrée et son autorité, etc.; que ces contestations devaient enfanter une infinité de sectes, et que cette multitude infinie de sectes devait tout confondre dans le Christianisme.

D. J'en tombe d'accord; mais poursuivez.

R. C'eût donc été un miracle qu'il n'y eût jamais eu entre les Chrétiens aucune contestation touchant les mystères, la morale et la hiérarchie, etc., puisqu'il eût fallu pour cela que, pendant près de dix-huit siècles, Dieu mît un frein à toutes les passions des hommes pour les empêcher de remuer contre la Religion.

D. Cela me paraît démontré; mais j'attends la suite.

R. Mais si Dieu eût lâché la bride à toutes les passions des hommes, qu'il eût livré la Religion chrétienne à toutes leurs attaques, et que cependant, au milieu de toutes ces attaques, il eût toujours conservé la pureté de cette Religion dans une société principale et dominante; que cette société se fût constamment préservée de toute erreur dans la foi, de tout relâchement dans la morale, etc., ne convenez-vous pas que ce serait un autre miracle aussi étonnant que le premier?

D. Je ne puis le nier; mais qu'est-il arrivé?

R. Le voici. Pendant environ dix-huit siècles le Christianisme a sans cesse été agité par les hérésies, les schismes, les scandales, les persécutions et les entreprises des puissances séculières, comme par autant de tempêtes; et au milieu de toutes ces tempêtes, la Religion s'est conservée dans toute sa pureté de la manière que je viens de le dire.

D. Comment prouvez-vous que le Christianisme a été agité pendant dix-huit cents ans de toutes les tempêtes dont vous venez de parler?

R. Je le prouve par toute l'histoire ecclésiastique qui en fait foi, et ces faits sont si connus qu'il serait superflu d'entrer là-dessus dans aucun détail.

D. Comment prouvez-vous que la Religion chrétienne s'est conservée jusqu'à nos jours dans toute sa pureté dans une Eglise principale et dominante?

R. Je le prouve, parce que depuis la première prédication des Apôtres jusqu'à nos temps il y a eu dans le monde une Eglise qui était la plus étendue de toutes les Eglises chrétiennes, et qui était seule en état de montrer par des titres authentiques qu'elle avait été fondée par les Apôtres; une Eglise qui s'est élevée contre toutes les hérésies dès qu'elles ont paru, et les a condamnées, qui a toujours eu le même culte et la même hiérarchie, qui a constamment résisté à toutes les entreprises des puissances du siècle contre ses droits sacrés, et que jamais ses ennemis n'ont pu convaincre d'aucune erreur.

D. Quelle est donc cette Eglise?

R. C'est l'Eglise qui a pour chefs les pontifes de Rome, successeurs de saint Pierre; c'est l'Eglise catholique dans le sein de laquelle nous avons eu le bonheur de naître,

vous et moi; c'est à l'égard de cette Eglise que s'est accompli cet oracle de Jésus-Christ : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

CHAPITRE III. *Sur l'étonnante révolution que la Religion chrétienne a faite dans le monde.*

D. L'établissement de la Religion chrétienne dans le monde, par la prédication des douze Apôtres de Jésus-Christ, est un grand miracle. La conservation de cette Religion dans toute sa pureté durant le cours de dix-huit siècles est un autre miracle qui n'est pas moindre, j'en conviens; apprenez-moi maintenant ce que le monde a gagné à devenir chrétien, et quels sont les avantages que le monde a retirés de sa conversion au Christianisme.

R. Ce que je vous ai déjà dit là-dessus dans plusieurs occasions pourrait vous suffire; mais puisque vous demandez quelque chose de plus particulier, je vous réponds que la Religion chrétienne a éclairé le monde, et qu'elle l'a sanctifié; que la Religion chrétienne a rempli le monde de la connaissance de la vérité, et qu'elle l'a orné des plus belles vertus.

D. Quelles sont les vérités que la Religion chrétienne a fait connaître au monde?

R. C'est la Religion chrétienne qui a appris aux hommes qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qui leur a donné une juste idée des perfections de cet Être suprême et du culte qui lui est dû. C'est elle qui leur a fait connaître l'excellence de leur nature, la sainteté de leurs devoirs, la sublimité de leur fin; en un mot, les grands principes de la loi naturelle et les conséquences qui naissent de ces principes; et qui a gravé si profondément et avec tant de netteté ces notions dans leurs esprits, qu'ils ne peuvent comprendre comment tant de peuples donnèrent autrefois dans les erreurs contraires à ces notions.

R. Les philosophes païens n'eurent-ils pas toutes ces connaissances?

R. Chacun des philosophes païens eut quelqu'une de ces connaissances, mais aucun ne les eut toutes; et même ils ne les eurent pas toutes entre tous : et d'ailleurs ils n'eurent ces connaissances que d'une manière si imparfaite, qu'elles ne produisirent en eux que des opinions, et non une persuasion ferme et constante. Et c'est un fait connu de tout l'univers, que les Chrétiens les plus simples et les plus grossiers de nos temps surpassent dans toutes ces connaissances les plus grands génies du paganisme, les Socrate, les Platon, les Aristote, les Cicéron, etc.

D. Vous avez dit aussi que la Religion chrétienne avait sanctifié le monde, et l'avait orné des plus belles vertus; je vous demande un mot d'éclaircissement là-dessus.

R. Pour satisfaire a votre désir, il faut comparer, d'une part, le caractere des vertus païennes avec celui des vertus chrétiennes; et de l'autre, la multitude des saints que le Christianisme a produits, avec le petit nombre des hommes vertueux que le paganisme a enfantés.

D. Quel était donc le caractère des vertus païennes?

R. A parler en général, les Païens croyaient tirer toutes les vertus de leur propre fonds, et ne les devoir qu'à eux-mêmes; et parce qu'ils croyaient ne devoir leurs vertus qu'à eux-mêmes, ils ne les rapportaient qu'à eux-mêmes, c'est-à-dire à leur propre gloire : ainsi ils erraient touchant le principe et touchant la fin de la vertu; ainsi il y avait presque toujours dans leurs vertus comme un levain d'orgueil qui en altérait le prix. Je dis presque toujours; car il est certain que l'homme peut, par les seules forces de la nature, faire quelques actions bonnes d'une bonté morale, et pratiquer même des vertus qui méritent véritablement ce nom.

D. Quel est le caractère des vertus chrétiennes ou de la sainteté chrétienne?

R. La sainteté chrétienne est une sainteté dont la grace de Dieu est le principe, une sainteté dont l'amour de Dieu est l'ame, une sainteté dont la gloire de Dieu est la fin; et par conséquent elle est de sa nature une sainteté humble et modeste, une sainteté vraie, pure et sublime, une sainteté féconde en actions héroïques de toute espèce.

D. Le Christianisme a-t-il produit beaucoup de saints?

R. Le Christianisme a produit une multitude innombrable de saints de tous les genres de sainteté : saints apôtres, saints martyrs, saints pénitents, saintes vierges, etc. Les recueils des actions de ceux qu'on connaît composent d'immenses volumes; et ceux qu'on connaît ne sont rien en comparaison de ceux dont les noms sont tombés dans l'oubli.

D. Cependant il y a bien de mauvais Chrétiens; il se commet bien des crimes dans le Christianisme?

R. Cela est vrai; mais remarquez, 1° que le Christianisme par lui-même ne peut former que des saints; 2° que le Christianisme a formé en effet une multitude infinie de modèles accomplis de sainteté; 3° qu'il n'y a pas un seul Chrétien, je veux dire un seul de ceux qui le sont véritablement, du moins en ce sens qu'ils ont conservé la foi, qui n'ait un fonds de vertu; 4° qu'il n'y en a pas un seul qui ne devînt un saint s'il obéissait fidèlement aux impressions de la foi. Au contraire, 1° le paganisme ne pouvait par lui-même former que des scélérats; 2° la plupart des Païens vertueux n'ont eu qu'une seule vertu; aucun Païen n'a eu toutes les vertus.

D. L'histoire profane raconte cependant beaucoup de belles actions faites par les Païens, et l'on y trouve des hommes dont les vertus furent admirées par leurs contemporains, et l'ont été par toute la postérité, des

hommes que leurs vertus et leurs belles actions ont immortalisés.

R. Il est vrai qu'on en trouve; mais le nombre en est si petit, qu'on en rougit pour la nature humaine. Quand les Païens ont cité leur Socrate, leur Aristide, leur Epaminondas, leur Scipion, leur Caton et quelques autres, ils n'ont plus personne à nommer. Quelle stérilité pour de si grands peuples, pour des peuples si éclairés, pour des peuples qui ont fleuri durant tant de siècles !

D. Je vois en effet que depuis dix-huit cents ans il s'est fait une grande et admirable révolution dans le monde moral; et ce qui me frappe le plus, c'est que cette révolution est l'ouvrage d'un seul homme, d'un homme né dans une étable et mort sur une croix.

R. Cela est très-frappant; mais il y a quelque chose qui l'est encore plus : c'est que ce même homme, qui est Jésus-Christ, se soit élevé au faîte de la gloire, et soit devenu le Dieu de l'univers par l'opprobre de la croix : c'est que depuis tant de siècles le monde voie l'accomplissement de cet oracle de Jésus-Christ : *Lorsqu'on m'aura élevé de la terre, j'attirerai tout à moi.* Et de cet autre oracle de Saint Paul : *Il s'est rabaissé lui-même en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a élevé par-dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus-Christ tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de son Père.*

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *De la nécessité et de l'existence d'une société de Chrétiens qui soit la véritable Eglise de Jésus-Christ.*

D. Parmi toutes les religions qui sont dans le monde, quelle est celle que Dieu veut que tous les hommes embrassent pour faire leur salut?

R. C'est la Religion chrétienne. Personne ne peut faire son salut hors de cette Religion.

D. Mais il y a dans le monde plusieurs sociétés de Chrétiens, des catholiques romains, des luthériens, des calvinistes, etc. Peut-on faire son salut dans toutes ces sociétés?

R. Non, on ne peut faire son salut que dans celle de ces sociétés qui est la véritable Eglise de Jésus-Christ (1).

D. Quelle est donc cette société de Chrétiens qui est la véritable Eglise de Jésus-Christ?

R. C'est celle qui croit tout ce que Dieu a révélé aux hommes par Jésus-Christ.

D. Parmi les différentes sociétés de Chrétiens qui sont dans le monde, ne peut-il pas y en avoir plusieurs qui croient tout ce que Dieu a révélé aux hommes par Jésus-Christ?

R. Non, il ne peut y en avoir qu'une seule.

D. Pourquoi ne peut-il y en avoir qu'une?

R. Parce que toutes les sociétés de Chrétiens qui sont dans le monde ont des doctrines opposées : ce que l'une reçoit, l'autre le rejette; et par conséquent il ne peut y en avoir qu'une qui croie tout ce que Dieu a révélé; car Dieu ne peut avoir révélé des doctrines opposées.

D. Y a-t-il dans le monde une société de Chrétiens qui croie tout ce que Dieu a révélé, et qui par conséquent soit la véritable Eglise de Jésus-Christ?

(1) Voyez la lettre de Fénélon sur *les moyens donnés aux hommes pour arriver à la vraie religion.*

R. Oui, il y en a certainement une.

D. Comment prouvez-vous qu'il y a dans le monde une société de Chrétiens qui est la véritable Eglise de Jésus-Christ?

R. Je le prouve, 1° par ces paroles que Jésus-Christ dit autrefois à saint Pierre : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* 2° Par ces autres paroles que Jésus-Christ dit à tous ses Apôtres : *Allez, instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé : et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.*

D. Quelles sont les marques auxquelles on peut reconnaître cette société de Chrétiens qui est la véritable Eglise de Jésus-Christ?

R. Il y en a quatre principales : 1° La véritable église de Jésus-Christ est celle qui a été établie par les Apôtres; 2° celle qui a duré sans interruption depuis les Apôtres jusqu'à nous; 3° celle qui depuis les Apôtres a conservé dans toute sa pureté la foi qu'elle a reçue d'eux; 4° celle qui dans tous les temps, a enseigné toutes les nations par ses Pasteurs.

D. Où trouvez-vous que ce sont là les marques de la véritable Eglise de Jésus-Christ?

R. Je le trouve :

1° Dans le Nouveau Testament;

2° Dans ces paroles du Symbole de Nicée qu'on dit à la Messe : *Je crois en l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique* (1).

CHAPITRE II. *Sur l'autorité de l'Eglise.*

D. Jésus-Christ a-t-il établi une autorité dans son Eglise?

R. Jésus-Christ a établi une autorité dans

(1) Voyez les lettres de Fénélon, *sur l'Eglise catholique.*

son Eglise; nous le voyons par ces paroles qu'il dit à ses Apôtres: *Allez, enseignez toutes les nations, etc.*, et par plusieurs autres textes de l'Evangile et des Epîtres des Apôtres.

D. Qui sont ceux à qui Jésus-Christ a donné l'autorité dans son Eglise?

R. Ce sont les Apôtres et leurs successeurs après eux à qui Jésus-Christ a donné l'autorité de son Eglise.

D. Quelle est l'autorité que Jésus-Christ a donnée dans l'Eglise aux Apôtres et à leurs successeurs?

R. Jésus-Christ a donné dans l'Eglise deux sortes d'autorité aux Apôtres et à leurs successeurs: l'autorité de l'enseignement, et l'autorité du gouvernement.

D. Qu'entendez-vous par l'autorité d'enseignement que Jésus-Christ a donnée aux Apôtres et à leurs successeurs?

R. J'entends le pouvoir que Jésus-Christ a donné aux Apôtres et à leurs successeurs d'expliquer à tout le reste de l'Eglise l'Ecriture et la tradition, et de lui proposer les vérités révélées.

D. Quand est-ce que Jésus-Christ a donné aux Apôtres et à leurs successeurs l'autorité d'enseignement?

R. Jésus-Christ donna aux Apôtres et à leurs successeurs l'autorité d'enseignement lorsqu'il leur dit: *Allez donc, instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder toutes les choses que je vous ai commandées; et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.*

D. Qu'entendez-vous par l'autorité de gouvernement que Jésus-Christ a donnée aux Apôtres et à leurs successeurs?

R. J'entends par l'autorité de gouvernement que Jésus-Christ a donnée aux Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir qu'il leur a donné d'interpréter la loi et de la faire observer, de régler dans son Eglise la forme du culte public, et d'y établir une police conforme à l'esprit de l'Evangile.

D. Quand est-ce que Jésus-Christ a donné aux Apôtres et à leurs successeurs l'autorité de gouvernement?

R. Jésus-Christ donna cette autorité aux Apôtres et à leurs successeurs lorsqu'il dit: *Si votre frère ne vous écoute pas, ni les deux personnes que vous avez prises avec vous, dites-le à l'Eglise, et s'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un Païen.*

D. N'y a-t-il pas d'autres passages de l'Ecriture qui montrent que Jésus-Christ a donné l'autorité de gouvernement aux Apôtres et à leurs successeurs?

R. Il y en a beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rapporter dans ce Catéchisme (1).

D. Quand il s'élève entre les Chrétiens des contestations touchant la doctrine, que doit faire un Chrétien qui veut savoir de quel côté est la vérité et se préserver de la séduction?

R. Quand il s'élève des contestations entre les Chrétiens touchant la doctrine, un Chrétien qui veut savoir de quel côté est la vérité doit écouter l'enseignement et les décisions des successeurs des Apôtres, et s'y soumettre avec une entière docilité.

D. L'enseignement et les décisions des successeurs des Apôtres sont-ils un moyen sûr et infaillible de connaître de quel côté est la vérité?

R. Oui, ce moyen est sûr et infaillible.

D. Comment prouvez-vous que ce moyen est sûr et infaillible?

R. Je le prouve: 1° par ces paroles que Jésus-Christ dit à ses Apôtres: *Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles;* 2° par ces paroles de saint Paul: *Jésus-Christ a donné à son Eglise des Apôtres, des Evangélistes, des Pasteurs et des Docteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfants, comme des personnes flottantes, et qui se laissent emporter à tout vent de doctrine par la tromperie des hommes.* Je le prouve encore par beaucoup d'autres passages de l'Ecriture.

D. Est-ce un grand péché de ne pas se soumettre à l'enseignement et aux décisions des successeurs des Apôtres?

R. Oui, c'est le plus grand de tous les péchés, puisque Jésus-Christ a dit aux Apôtres, dont le Pape et les Evêques sont les successeurs (S. Luc, chap. 10, v. 16): *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé.*

D. Comment doit-on regarder ceux qui ne veulent pas se soumettre aux décisions des successeurs des Apôtres?

R. On doit avoir horreur de leur conduite, et les regarder comme des Païens.

D. Pour connaître de quel côté est la vérité quand il s'élève des contestations entre les Chrétiens touchant la doctrine, ne suffit-il pas de consulter l'Ecriture?

R. Non, cela ne suffit pas.

D. Pourquoi?

R. 1° Parce que l'Ecriture est obscure en plusieurs endroits; 2° parce que dans tous les temps les hérétiques ont abusé de l'Ecriture pour autoriser leurs erreurs; 3° parce que tout le monde ne peut pas lire l'Ecriture; 4° parce que tout ce qui est révélé ne se trouve pas dans l'Ecriture.

D. Pour découvrir de quel côté est la vérité lorsqu'il s'élève des contestations entre les Chrétiens touchant la doctrine, ne suffit-il pas de consulter le Saint-Esprit par la prière, et de s'en rapporter à ce qu'il nous dit intérieurement: ce que les Protestants appellent l'esprit particulier.

R. Non, cela ne suffit pas: l'esprit particulier n'est qu'une chimère. Les protestants en sont eux-mêmes la preuve: ils prétendent tous être éclairés par cet esprit, et cependant ils diffèrent tous dans leur doctrine: les luthériens pensent autrement que les calvinis-

(1) Voyez les Instructions pastorales de Bossuet sur les promesses de l'Eglise, et le Traité de Fénelon sur le ministère des pasteurs.

tes; les calvinistes pensent autrement que les anabaptistes, etc.

D. Tous les Chrétiens sont-ils obligés de se soumettre aux lois et aux ordonnances des successeurs des Apôtres?

R. Oui, ils y sont étroitement obligés.

D. En vertu de quoi y sont-ils obligés?

R. Ils y sont obligés en vertu de ces paroles de Jésus-Christ: *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise.*

D. Les successeurs des Apôtres ont-ils le pouvoir de punir par des peines spirituelles ceux qui désobéissent à leurs lois et à leurs ordonnances?

R. Oui, l'apôtre saint Paul le dit expressément, et nous en voyons des exemples dans l'Ecriture et dans toute l'histoire de l'Eglise.

D. Est-ce un grand péché de ne pas se soumettre aux lois et aux ordonnances des successeurs des Apôtres?

R. Oui, c'est un très-grand péché; tout ce que nous avons dit le montre bien clairement.

D. Qui sont ceux qui dans l'Eglise ont succédé aux Apôtres?

R. C'est le pape ou l'évêque de Rome et les autres évêques qui, dans l'Eglise, ont succédé aux Apôtres.

D. Comment savez-vous que ce sont le pape et les évêques qui ont succédé aux Apôtres?

R. Je le sais par toute l'histoire ecclésiastique.

D. comment savez-vous que le pape et les évêques ont dans l'Eglise la même autorité que les Apôtres?

R. Je le sais encore par l'histoire de l'Eglise, où nous voyons que le pape et les évêques ont décidé toutes les questions qui se sont élevées touchant la Foi, et fait ou confirmé toutes les lois de discipline qui ont été en vigueur dans l'Eglise.

CHAPITRE III. *Sur le Chef visible de l'Eglise.*

D. Quel est le chef invisible de l'Eglise?

R. C'est Jésus-Christ.

D. Quel est le chef visible de l'Eglise?

R. C'est le pape ou l'évêque de Rome.

D. Pourquoi le pape est-il le chef visible de l'Eglise?

R. Parce qu'il est successeur de saint Pierre.

D. Saint Pierre était donc le chef visible de l'Eglise?

R. Oui, saint Pierre était le chef visible de l'Eglise, et ses successeurs le sont après lui.

D. Qui est-ce qui a établi saint Pierre et ses successeurs chefs visibles de l'Eglise?

R. C'est Jésus-Christ.

D. Quand est-ce que Jésus-Christ établit saint Pierre et ses successeurs chefs visibles de l'Eglise?

R. Jésus-Christ établit saint Pierre et ses successeurs chefs visibles de l'Eglise lorsqu'il dit à saint Pierre: *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.*

D. Quelles sont les prérogatives dont le pape jouit en qualité de chef visible de l'Eglise?

R. Cette qualité de chef visible de l'Eglise donne au pape la primauté et la prééminence sur les évêques et la principale autorité dans l'Eglise.

D. L'Eglise a-t-elle toujours reconnu la primauté du pape?

R. Oui, l'histoire de l'Eglise nous apprend que dans tous les temps la prééminence du pape sur les autres évêques a été solennellement reconnue par les saints pères et par les conciles: les preuves en sont sans nombre. Le concile de Nicée, qui est en si grande vénération dans toute l'Eglise, et que les protestants reçoivent comme nous, déclare, au canon 6, que l'Eglise romaine a toujours eu la primauté sur toutes les Eglises.

Saint Irénée, saint Athanase, Tertullien, saint Cyprien, en un mot tous les pères grecs et latins ont rendu les témoignages les plus authentiques à la primauté du pape sur tous les évêques et à celle de l'Eglise romaine sur toutes les autres Eglises. Dans tous les temps, le pape a été regardé comme le père commun des Chrétiens, le pasteur des pasteurs, l'évêque des évêques, le chef visible de l'Eglise, et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

D. Quels sont les sentiments que les vrais Chrétiens doivent avoir pour le pape?

R. Les Chrétiens doivent avoir un souverain respect pour le pape, parce qu'il est leur père commun, le pasteur de toute l'Eglise, et le vicaire de Jésus-Christ.

CHAPITRE IV. *Où l'on montre que l'Eglise romaine est la véritable Eglise de Jésus-Christ.*

D. Quels sont les caractères de la véritable Eglise de Jésus-Christ?

R. Ce sont ceux qui sont marqués par cet article du Symbole de Nicée: *Je crois l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique.*

D. Quelle est l'Eglise qui a tous ces caractères?

R. C'est l'Eglise romaine qui a tous ces caractères, et il n'y a qu'elle qui les ait.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine est apostolique?

R. Je le prouve, 1° parce que ce sont les Apôtres qui ont fondé cette Eglise; 2° parce que cette Eglise s'est perpétuée depuis les Apôtres jusqu'à nous par une succession non interrompue de pasteurs légitimes; 3° parce que depuis les Apôtres jusqu'à nous elle a conservé dans toute sa pureté la doctrine qu'elle avait reçue d'eux.

D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise romaine est une?

R. L'Eglise romaine est une parce qu'elle n'a qu'une foi, qu'une morale, qu'un gouvernement.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine n'a qu'une foi?

R. Je prouve que l'Eglise romaine n'a qu'une foi, 1° parce que tous les catholiques de tous les pays du monde croient les mêmes dogmes sans variation; 2° parce qu'ils rejettent tous avec la même horreur tous les dogmes opposés; 3° parce qu'il est impossible de montrer que cette Eglise ait jamais rien changé à la doctrine qu'elle a reçue des Apôtres.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine est une dans sa morale?

R. Je prouve que l'Eglise romaine est une dans sa morale, parce que dans tous les pays du monde, les catholiques romains ont les mêmes règles de conduite.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine est une dans son gouvernement?

R. Je prouve que l'Eglise romaine est une dans son gouvernement parce que dans tous les pays du monde les catholiques reconnaissent la même hiérarchie, et obéissent aux mêmes pasteurs.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine est sainte?

R. Je prouve que l'Eglise romaine est sainte, 1° parce qu'elle a entre les mains les moyens les plus efficaces pour sanctifier les ames, qui sont les sacrements, le sacrifice, la prière publique, les conseils évangéliques, etc.; 2° parce que, dans tous les temps, il s'est formé une infinité de saints dans cette Eglise; 3° parce que, dans tous les temps, Dieu a marqué par les miracles les plus éclatants l'approbation qu'il donnait au culte qu'on lui rend dans cette Eglise.

D. Comment prouvez-vous que l'Eglise romaine est véritablement catholique?

R. Je prouve que l'Eglise romaine est véritablement catholique, 1° parce qu'elle s'est perpétuée depuis les Apôtres jusqu'à nous, sans altérer la foi qu'elle a reçue d'eux; 2° parce qu'elle s'étend dans toutes les nations du monde; 3° parce qu'elle a toujours annoncé et qu'elle annonce encore de nos jours l'Evangile à toutes les nations; 4° enfin parce que les catholiques surpassent infiniment en nombre toutes les autres sociétés qui se disent chrétiennes.

VIE DE SCHEFFMACHER.

SCHEFFMACHER (Jean Jacques), jésuite de la province de Champagne, naquit à Kientzheim, dans la Haute-Alsace, de parents distingués, le 27 avril 1668. Il fut nommé en 1715 à la chaire de controverse fondée dans la cathédrale de Strasbourg par Louis XIV. Par les talents et le zèle qu'il y déploya, il parvint à réunir au giron de l'Eglise grand nombre de luthériens Les écrits qu'il publia successivement depuis 1716 jusqu'à sa mort, et surtout ses douze savantes lettres, procurèrent la conversion de quantité d'autres. Pfaff, chancelier de l'université de Tubingen, et Armand de la Chapelle, pasteur à la Haye, tâchèrent d'y répondre; mais leurs réponses ne firent point fortune. Celle du premier est moins mauvaise que celle de l'autre, quoique plus mal écrite. Les lettres du père Scheffmacher parurent d'abord successivement et séparément; mais on les réunit, et on en fit trois éditions en 2 vol. in-4°; la 1re en 1733, la 2e en 1747, et la 3e en 1750 et 1751. Il y en a aussi une en 3 vol. in-12, Rouen, 1769, à laquelle l'éditeur a ajouté une treizième lettre sur la présence réelle contre les calvinistes. Le père Scheffmacher mourut à Strasbourg, recteur du collège royal et de l'université catholique de cette ville, le 18 août 1733.

CATÉCHISME
DE CONTROVERSE.

I DE L'ORIGINE DU LUTHÉRANISME, TIRÉE DES OUVRAGES MÊMES DE LUTHER.

§ 1. (*) *En quelle année Luther est-il né?* En 1483.

Quelle était sa patrie? Islèbe, dans la seigneurie de Mansfeld.

De quelle religion étaient son père et sa mère? Ils étaient catholiques romains.

(*) Les *Demandes* sont en caractère italique, et les *Réponses* en romain.

Et son grand-père avec tous ses ancêtres? Ils étaient de même tous catholiques.

Quelle était alors la religion de toute l'Europe? On y croyait partout comme les catholiques d'aujourd'hui.

Combien de temps Luther a-t-il été catholique lui-même? Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans.

De quelle profession était-il? Il était religieux.

De quel ordre? Augustin déchaussé.

*Avait-il aussi fait les vœux ordinaires de

religion? A l'âge de vingt-trois ans il fit vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Était-il obligé de garder ces vœux? Sans doute, puisqu'il ne les fit qu'après y avoir mûrement pensé et avec pleine liberté.

Que dit le prophète? (Ps. XLIX.) « Accomplissez les vœux que vous faites au Seigneur. »

Que dit le Seigneur? (Num. XXX, 3.) « Si quelqu'un fait un vœu au Seigneur, il ne rendra pas vaine sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis. »

Luther a-t-il gardé ces vœux? Non; il les a violés tous les trois.

Comment donc? Il apostasia, et épousa Catherine de Bore, auparavant religieuse.

A-t-on jamais ouï dire qu'un tel homme ait été regardé comme inspiré de Dieu? Jamais cela ne s'est entendu.

§ 2. *Qu'est-ce qui porta Luther à combattre l'ancienne doctrine catholique et à en inventer une autre?* L'envie et la jalousie.

Comment cela? Le pape Léon X ayant donné une indulgence, Luther se choqua de ce que la commission de prêcher cette indulgence fût donnée à l'ordre de Saint-Dominique.

A quoi le porta cette jalousie? A décrier les indulgences autant qu'il put.

Luther eût-il été digne de blâme s'il se fût contenté de reprendre les abus qui se glissaient par l'indiscrétion et l'avarice de quelques gens? Non, sans doute.

En quoi donc fit-il mal? En ce qu'il ne se contenta pas de reprendre les abus, mais qu'il voulut aussi proscrire les indulgences.

Qu'osa-t-il après cela? Il fit un écrit de 95 articles qu'il attacha aux portes de l'église de Wittemberg.

Que contenaient ces articles? Bien des choses qui ne s'accordaient nullement avec l'ancienne doctrine de l'Eglise.

Qu'arriva-t-il? Quelques docteurs catholiques réfutèrent avec un peu d'aigreur l'écrit de Luther.

Comment leur répondit Luther? Avec une hauteur et une insolence indignes d'un chrétien.

A quoi s'offrit néanmoins Luther au commencement de ces disputes en 1517? Il dit qu'il ne prétendait soutenir rien qui ne fût conforme à l'Ecriture ou aux saints Pères et approuvé du saint Siége (*Tom. 1. ger. edit. Gen. f.* 12).

Qu'écrivit-il à l'évêque Jérôme de Brandebourg? Qu'il ne voulait décider sur rien, et qu'il soumettait toute sa doctrine au jugement de l'Eglise (*Ibid. f.* 54).

Qu'écrivit-il au pape Léon en 1518? Qu'il écouterait sa décision comme un oracle sorti de la bouche de Jésus-Christ (*Ibid. f.* 58).

A quoi s'offrit-il à ses supérieurs? A garder le silence, pourvu qu'on obligeât ses adversaires à le garder de même.

Que concluez-vous de là? Que pour lors Luther ne trouvait aucune erreur dans la doctrine de l'Eglise.

Pourquoi cela? Parce qu'autrement il n'eût pu s'offrir à garder le silence.

§ 3. *Qu'est-ce qui se passa à Augsbourg entre Luther et le cardinal Cajetan?* Le cardinal exigea que Luther révoquât sa doctrine; mais Luther refusa de le faire (*Ibid. f.* 119).

Que fit néanmoins Luther pour donner quelque couleur à sa désobéissance? Il en appela aux plus célèbres universités d'Allemagne et à celle de Paris, avec promesse de se soumettre humblement à leurs décisions (*Ibid. f.* 14).

S'en tint-il à cet appel? Non; il en appela peu après au pape (*Ibid. f.* 122).

S'en tint-il à ce second appel? Non; il appela du pape mal informé au pape mieux informé (*Ibid. f.* 205).

En demeura-t-il là? Non; il en appela encore à un concile général (*Ibid. f.* 351).

Garda-t-il la résolution qu'il avait prise d'écouter la décision du concile? Non; car à la diète de Worms il déclara nettement qu'il ne pouvait soumettre sa doctrine à l'examen d'un concile (*Ibid. f.* 448, 450, 552).

Que concluez-vous de là? J'en conclus en premier lieu que Luther devait être extrêmement inconstant, puisqu'il en appela à tant de différents juges, sans vouloir s'en tenir à aucun.

Qu'en concluez-vous en second lieu? Qu'il se défiait beaucoup de sa propre cause, puisqu'il ne voulut jamais qu'on prononçât sur sa doctrine.

Qu'en concluez-vous en troisième lieu? Qu'il était infiniment entêté, puisqu'il préféra son propre jugement à celui de tout le monde chrétien.

Luther ne disait-il pas qu'il était prêt à céder à quiconque le convaincrait par l'Ecriture? Ce n'était là qu'un tour artificieux pour soutenir plus librement ses erreurs.

Comment cela? Il en appela à l'Ecriture, bien résolu de l'expliquer à sa mode, et de ne se départir jamais du sens qu'il lui donnerait.

Quel était en cela son dessein? Son dessein était de se parer du beau nom de la parole de Dieu pour autoriser ses imaginations.

Comment se fût-il expliqué s'il eût agi de bonne foi? Il eût dit : Je laisse à l'Eglise à juger si ma doctrine est conforme à l'Ecriture ou non.

§ 4. *Quel fut le jugement des universités auxquelles Luther en avait appelé?* Elles condamnèrent sa doctrine comme fausse et hérétique (*Ibid. f.* 539).

Quelles furent les universités qui en jugèrent ainsi? Ce furent les universités de Leipsick, de Cologne, de Louvain, et celle de Paris.

Luther s'en tint-il à leur jugement comme il avait promis? Au lieu d'y acquiescer il se répandit en invectives et en injures contre ces universités.

Comment traita-t-il la Sorbonne? Il l'appela la mère des erreurs, la fille de l'Antechrist, la fausse porte de l'enfer (*Ibid. f.* 548).

Quel fut le jugement du pape à qui Luther en avait appelé, avec promesse de recevoir ses décisions comme si elles venaient de la bouche de Jésus-Christ? Le pape fit publier une bulle

par laquelle il condamna 41 articles de la doctrine de Luther.

Comment s'expliquait le saint Père dans cette bulle? Il disait entre autres choses qu'il n'avait rien omis pour ramener Luther à son devoir; mais que tous ses soins paternels avaient été inutiles.

Quel terme lui marqua-t-on dans la bulle pour revenir de ses erreurs? On lui marqua soixante jours, au bout desquels ses livres devaient être brûlés au cas qu'il persistât dans son égarement.

Que fit à cela Luther? Bien loin de se reconnaître, il écrivit contre la bulle du pape, qu'il appela la bulle de l'Antechrist (*Ibid. f.* 345).

Que fit-il de plus? Il brûla publiquement la bulle du pape avec le livre des Décrétales (*Ibid. f.* 353).

Mais Luther n'avait-il pas écrit au pape dans les termes les plus soumis, disant qu'il se jetait à ses pieds? (*Ibid. f.* 58.) Il changea bientôt de langage, disant que ce n'était pas assez d'avoir brûlé la bulle, qu'il fallait brûler le pape lui-même (*Ibid. f.* 353).

N'avait-il pas écrit qu'il ne tenait qu'à Sa Sainteté de l'absoudre ou de le condamner, de lui conserver la vie ou de la lui ôter? (*Ibid. f.* 58.) Il dit depuis qu'il fallait prendre les armes contre le pape, les cardinaux et les évêques, et se laver les mains dans leur sang (*Ibid. f.* 60).

N'avait-il pas dit auparavant qu'il n'y avait en terre rien au-dessus du pape et de l'Eglise romaine pour ce qui regarde le pouvoir spirituel? (*Ibid. f.* 144.) Il dit depuis : Quiconque ne s'oppose pas au règne du pape ne peut être sauvé (*Ibid. f.* 353).

Que remarquez-vous dans toute cette conduite de Luther? Je n'y vois qu'un esprit de vengeance et d'inconstance, et pas la moindre marque de l'esprit de Dieu.

§ 5. *Que firent les puissances séculières pour obvier à l'hérésie naissante?* L'empereur Charles-Quint cita Luther à comparaître devant la diète de Worms, et chercha par voie de douceur à le ramener à l'obéissance.

Comment répondit Luther à l'ordre de l'empereur? Il dit qu'à la manière dont l'empereur s'y exprime, on le prendrait pour un insensé et un démoniaque (*Ibid. f.* 460).

Pourquoi ne le mit-on pas en lieu de sûreté pour l'empêcher de susciter d'autres troubles? On avait accordé à Luther un sauf-conduit qu'on ne voulut pas violer.

Que fit-on, le terme du sauf-conduit étant expiré? L'empereur le proscrivit comme un membre retranché du corps de l'Eglise et comme un sectaire.

Où se retira Luther pour se soustraire à la justice de l'empereur? Dans le château de Wartembourg, où il écrivit des livres encore plus pernicieux.

Quel fut l'effet de ces livres, où il ne parlait que de liberté évangélique? Ses livres ne produisirent que trouble et sédition, entre autres la fameuse guerre des paysans.

Pour quel sujet les paysans prirent-ils les armes, et quelles étaient leurs prétentions? Ils prétendaient que tous les biens devaient être communs parmi les chrétiens.

Sur quoi fondaient-ils cette prétention? Ils la fondaient sur le second chapitre des Actes des apôtres, où il est dit que les premiers chrétiens possédaient tout en commun.

Y eut-il encore d'autres divisions parmi les Luthériens? Chaque disciple de Luther croyait avoir autant de droit que son maître d'expliquer l'Ecriture selon son sens particulier.

Nommez quelques-uns des meilleurs amis de Luther qui se séparèrent de lui pour faire une nouvelle religion? Carlostat, Zwingle, Calvin, Muncer, Schwenckfeld furent du nombre de ceux qui se séparèrent de Luther pour faire chacun une nouvelle religion à part.

Combien compte-t-on de religions différentes qui vinrent à naître du vivant de Luther parmi ses partisans? On en compte jusqu'à 34, ce qui est une preuve sensible qu'on ne peut espérer de voir les chrétiens réunis dans une même croyance, tant que chacun se donnera la liberté d'expliquer l'Ecriture selon son propre sens, et qu'on ne voudra pas s'en tenir à l'explication de l'Eglise.

§ 6. *Que fit Luther pour fournir sa nouvelle Eglise de prêtres, ne pouvant espérer qu'aucun évêque voulût conférer les ordres à quelqu'un de ses sectateurs?* Il inventa pour cela une doctrine bien étrange, et jusque là inouïe.

Comment donc? Il enseigna que tous les chrétiens, hommes et femmes, jeunes et vieux, jusqu'aux petits enfants, étaient véritablement prêtres, et qu'il ne leur fallait rien sinon la présentation (*Ibid. f.* 64. 336. 369).

Sur quoi prétendait-il fonder une pareille doctrine? Sur ce passage de saint Pierre : Vous êtes le sacerdoce royal.

Comment raisonnait-il sur ce passage? Saint Pierre, dit-il, adressait ces paroles à tous les chrétiens; donc tous les chrétiens sont prêtres.

Quel autre raisonnement pourrait-on faire encore sur ce même passage? On pourrait dire également : Saint Pierre adresse ces paroles à tous les chrétiens ; donc tous les chrétiens sont véritablement rois.

Tirez une meilleure conséquence de ce passage. De même que tous les chrétiens ne sont pas véritablement rois, de même ne sont-ils pas tous de véritables prêtres.

Quelle remarque faites-vous encore ici? Que les luthériens ont grand sujet de douter du pouvoir spirituel de leurs prétendus pasteurs qui n'est fondé que sur un si faible raisonnement.

Que fit Luther après avoir aboli le vrai sacerdoce parmi les siens? Il abolit aussi le vrai sacrifice.

Qu'allégua-t-il contre le sacrifice de la messe? Différentes choses qu'il avait apprises du démon, comme il le dit lui-même.

Comment s'exprime-t-il sur ce sujet dans son livre de la messe? (Tom. 6. f. 82.) M'étant une fois éveillé vers minuit, le diable se mit à disputer contre moi sur la messe.

Que lui disait le diable? Ecoute, très-savant docteur : pendant quinze ans tu disais la messe presque tous les jours; que serait-ce si tout cela n'était qu'autant d'idolâtries!

Luther écouta-t-il le démon? Il l'écouta si bien, qu'il s'en laissa persuader et vaincre.

Cependant Luther dit dans le même livre que le démon est le trompeur et le menteur le plus artificieux. Il le dit en effet; néanmoins il aima mieux le croire que d'écouter l'Eglise.

Que pensez-vous de tout ceci? On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou l'aveu sincère de Luther, ou l'aveuglement de ceux qui suivent un tel maître qui, comme il le dit lui-même, a été instruit dans l'école de Satan.

II. La prétendue réforme n'est pas l'ouvrage de Dieu.

§ 1. *Peut-on croire que la réforme entreprise par Luther soit l'ouvrage de Dieu?* Raisonnablement on ne peut le croire.

Pourquoi cela? Premièrement parce que l'auteur de cette réforme n'est pas de Dieu; en second lieu parce que son entreprise n'est pas de Dieu; en troisième lieu parce que les moyens dont il s'est servi ne sont pas de Dieu.

Pourquoi dites-vous que l'auteur de cette réforme n'est pas de Dieu? Si Dieu eût voulu réformer son Eglise, il se fût servi d'un autre homme que de Luther.

Que trouvez-vous à redire à Luther? Les livres qu'il nous a laissés rendent assez témoignage contre lui.

Comment donc? et qu'y a-t-il dans ses livres de si fort à blâmer? Il y a premièrement plusieurs expressions sales, propres à révolter la pudeur.

Qu'y a-t-il de plus? Il y a quantité de paroles bouffonnes, tendant au mépris des choses saintes.

Qu'y a-t-il encore? Un nombre infini d'injures les plus grossières dites aux personnes les plus respectables.

Rapportez-nous quelques unes de ces injures, pour taire le reste qui offenserait la bienséance: comment traite-t-il le roi d'Angleterre, en répondant au livre que ce roi avait fait contre lui? (Tom. 2. f. 145.) Il le traite d'âne, d'idiot, de fou, dont tous les enfants doivent se moquer.

Comment traite-t-il le cardinal Albert, archevêque et électeur de Mayence, dans le livre écrit contre l'évêque de Magdebourg? (Tom. 7, f. 353,) Il l'appelle malheureux petit prêtre, rempli d'une multitude infinie de démons.

Comment traite-t-il le duc Henri de Brunswick? (Tom. 7, f. 118.) Il dit de lui, qu'il a avalé tant de diables en mangeant et buvant, qu'il ne crache autre chose.

Comment traite-t-il le duc Georges de Saxe? (Tom. 2. f. 90.) Il l'appelle un homme de paille, qui, avec son gros ventre, semble vouloir insulter le ciel, et avaler Jésus-Christ tout entier.

§ 2. *Luther fit-il paraître plus de modération envers l'Empereur et le Pape?* Non; il les traita avec la même indignité.

Comment parlait-il de l'Empereur? Il disait entre autres choses que le Turc avait dix fois plus de vertu et de bon sens que l'Empereur.

Comment parlait-il du Pape? Il le traitait de bête, de loup furieux, contre lequel on devait s'armer de toutes parts.

Que concluez-vous de ces façons de parler, qui sont si fréquentes chez Luther, que tous ses ouvrages ne paraissent qu'un tissu d'injures? Je conclus que ce n'était pas un homme envoyé de Dieu pour réformer l'Eglise.

Sur quoi fondez-vous cette conclusion? Sur ce qu'on ne voit pas en lui la moindre marque de l'esprit de Dieu; bien loin de là, on y voit un esprit tout opposé.

Le parti ne pourrait-il pas dire qu'on se met peu en peine du maître, pourvu que la doctrine soit bonne; que ce n'est pas sur l'autorité de Luther qu'on s'appuie, mais sur l'autorité de la parole de Dieu? Si la doctrine luthérienne est bonne, il faut que Dieu se soit servi de Luther comme d'un instrument propre à rétablir la foi: or cela ne se peut croire prudemment; donc on ne peut pas non plus prudemment croire que la foi luthérienne soit bonne.

Ne pourrait-on pas objecter aux catholiques qu'il y a eu des papes qui ne valaient guère mieux que Luther? Le Sauveur a eu soin de prévenir cette objection, au chap. 23 de S. Matth.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur. « Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse; observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font. »

Quelle différence mettez-vous entre les papes qui ont été déréglés et entre Luther? Les papes qui étaient déréglés ne laissaient pas d'être des pasteurs légitimes, ayant succédé à leurs prédécesseurs; mais Luther s'est porté pour réformateur sans aucune mission.

Apportez encore une autre différence. Les papes déréglés n'ont rien enseigné de nouveau; mais Luther a été le premier à enseigner une doctrine dont on n'avait aucune connaissance avant lui.

§ 3. *Après avoir fait voir que l'auteur de la réforme prétendue n'est pas de Dieu, faites voir aussi que son entreprise ne vient pas de Dieu. Quelle a été l'entreprise de Luther?* Il a entrepris en premier lieu de convaincre l'Eglise de s'être trompée. En second lieu il s'est séparé de l'Eglise, en faisant bande à part avec son nouveau troupeau.

Une entreprise telle que celle-là peut-elle venir de Dieu? Non, car Dieu n'a jamais commandé de faire le procès à l'Eglise, mais de l'écouter avec respect.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur, en saint Matthieu, chap. XVIII? « Quiconque n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et comme un publicain.

Quelle est l'Eglise que Luther a accusée d'avoir erré? est-ce l'Eglise particulière de Rome seulement, ou est-ce l'Eglise universelle? C'est l'Eglise universelle qu'il a osé blâmer.

Comment le prouvez-vous? Avant Luther il ne s'est trouvé aucune société chrétienne qui ait cru ce que Luther a enseigné depuis; c'est donc contre l'Eglise universelle qu'il a osé s'élever.

Est-il sûr et incontestable qu'avant Luther

il ne se soit trouvé aucune société chrétienne qui ait enseigné la doctrine de Luther? Luther en convient lui-même.

Rapportez-nous ses paroles (Tom. 2. f. 9. b). « Combien de fois ma conscience n'a-t-elle pas été alarmée ! combien de fois ne me suis-je pas dit à moi-même : Prétends-tu être le seul de tous les hommes qui soit sage ! prétends-tu que tous les autres se soient trompés pendant une si longue suite d'années ! »

Qu'est-ce qui faisait le plus de peine à Luther dans le temps qu'il méditait le nouveau système de sa doctrine? C'est un reste de respect qu'il ne pouvait s'empêcher de conserver pour l'Eglise.

Comment s'exprime-t-il sur ce sujet? (Tom. 2. f. 5.) « Après avoir vaincu toutes les autres considérations, je n'ai pu vaincre qu'avec beaucoup de peine celle qui dit qu'il faut écouter l'Eglise. »

Que pensait Luther de son entreprise? pouvait-il se rassurer contre ses propres doutes? « Je ne suis pas assez hardi, disait-il, pour oser assurer que c'est au nom de Dieu que j'ai commencé toute cette affaire ; je ne voudrais pas sur cela soutenir le jugement de Dieu. » (Tom. 1. f. 364. b.)

§ 4. *Que dites-vous du schisme que Luther a causé dans l'Eglise? Peut-on croire prudemment que ce soit là l'ouvrage de Dieu?* Non, car Dieu a défendu aux Chrétiens de faire schisme entre eux.

Rapportez-nous les paroles de l'Apôtre, au chapitre premier de la première aux Corinthiens? « Mes frères, je vous prie de faire en sorte qu'il n'y ait aucun schisme parmi vous. »

Quelle idée Luther avait-il lui-même du schisme lorsqu'il n'était pas encore si fort échauffé contre le Pape? Il disait qu'il ne pouvait être permis, pour quelque sujet que ce fût, de se séparer de l'Église romaine.

Rapportez-nous les paroles de Luther (Tom. 1. f. 116 b). « Il ne peut y avoir de sujet, quelque important qu'il soit, qui puisse donner droit de rompre l'union de l'Eglise. »

Luther a-t-il rompu l'union de l'Église? Il l'a rompue sans doute, puisqu'il s'est séparé du grand corps des chrétiens, faisant bande à part avec son nouveau troupeau.

Quelle remarque a-t-on faite en tout temps depuis la naissance du christianisme? Toutes les fois qu'un petit corps s'est détaché du grand corps des chrétiens pour quelques points de doctrine, il s'est toujours trouvé que le petit corps a donné dans l'erreur et dans l'hérésie.

A-t-on vu plusieurs exemples de cela? On en a vu plus de cent.

Les luthériens et les calvinistes peuvent-ils espérer que le schisme leur aura mieux réussi qu'à tant d'autres? Raisonnablement ils ne peuvent l'espérer.

Pourquoi non? Les gens qui marchent sur les traces de ceux qui se sont égarés ne peuvent manquer de s'égarer avec eux.

§ 5. *Pourquoi avez-vous dit que les moyens dont Luther s'est servi pour établir sa réforme ne sont pas de Dieu? Quels sont-ils ces moyens?* Tous les moyens dont il s'est servi semblent n'avoir été inventés que pour flatter les passions de l'homme.

Rapportez-nous en quelques-uns. Premièrement il permit à tous ceux qui auraient fait vœu de chasteté de se marier.

Rapportez-en d'autres? En second lieu il permit aux princes temporels de s'approprier les biens de l'Eglise.

En troisième lieu? Il abolit la confession, les abstinences, les jours de jeûne et toute œuvre pénible.

Comment s'y prit-il pour tranquilliser les consciences inquiètes? Il imagina une foi justifiante qui devait tenir lieu de tout, comme si c'était assez de croire aux mérites de Jésus-Christ.

De quel appât se servit-il pour attirer à son parti les esprits suffisants et présomptueux? Il flatta leur orgueil, en leur déférant l'honneur d'être juges de toutes choses.

Comment cela? En leur mettant la Bible en main, et en leur persuadant qu'ils étaient capables de décider par eux-mêmes tous les points de controverse.

Dites-nous ce qu'il permit en particulier au landgrave Philippe de Hesse pour se ménager sa protection. Il lui permit d'avoir en même temps deux femmes.

Dites-nous le nom de la seconde qu'il épousa du vivant de la première, qui était Christine de Saxe. Elle s'appelait Marguerite de Saal, et avait été fille d'honneur de l'épouse légitime.

Luther fut-il le seul à accorder cette permission, ou y eut-il encore d'autres docteurs luthériens qui opinèrent à l'accorder? Huit des plus célèbres docteurs du parti signèrent la dite permission de leur propre main.

S'est-il jamais vu depuis le commencement du christianisme une permission aussi scandaleuse que celle-là? Non, jamais rien ne s'est vu de pareil.

Que dit à cela l'Ecriture? (Gen. II. 24. Matth. XIX. 5. Marc. X. 8.) Elle dit que deux ne seront qu'une même chair ; elle ne parle pas de trois.

Quelle remarque faites-vous pour cela? Que ces messieurs ont grand tort de nous vanter sans cesse leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Ecriture.

§ 6. *S'il est vrai que l'auteur de la réforme prétendue ne soit pas de Dieu, que son entreprise ne soit pas de Dieu, et que les moyens dont il s'est servi ne soient pas de Dieu, à quoi se trouve obligé tout partisan de Luther?* Il se trouve obligé sous peine de damnation de rentrer dans l'Eglise catholique, dont il est sorti par la séduction de Luther.

Dans quelle situation reste-t-il tant qu'il ne s'acquitte pas de cette obligation? Il reste dans un schisme damnable ; il manque de prêtres légitimes ; il ne reçoit jamais le corps ni le sang de Notre-Seigneur, et, ne se confessant pas, il est hors d'état d'obtenir la rémission de ses péchés.

Que dites-vous de ceux qui convaincus intérieurement de la vérité de la Religion catho-

lique n'oseraient pourtant pas en faire profession publique? « Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles (dit le Sauveur, au chapitre neuvième de saint Luc), le Fils de l'homme rougira aussi de lui quand il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père. »

Que dites-vous à ceux qui ayant du penchant pour la Religion catholique ne la suivent pas par certaines considérations qu'ils ont pour leurs familles? Le Sauveur leur dit, au chapitre dixième de saint Matthieu : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. »

Que dites-vous à ceux qui, dans la crainte de souffrir quelque perte temporelle, restent dans le mauvais parti? Le Sauveur leur dit au chapitre huitième de saint Marc : « Que servirait à un homme de gagner tout l'univers, et de perdre son ame? »

III. De la vraie Église de Jésus-Christ.

§ 1. *Peut-on se sauver hors de la vraie Eglise de Jésus-Christ?* Non; hors de la vraie Eglise il n'y a point de salut à espérer.

Que dit le Sauveur? (en saint Matthieu, ch. XVIII.) « Celui qui n'écoute point l'Eglise, regardez-le comme un païen. »

Que dit saint Cyprien? (Lib. de Unit. Eccl.) « Celui qui n'a pas l'Eglise pour mère ne peut avoir Dieu pour père. »

De quelle comparaison se servent les Pères? « De même que tous ceux qui n'étaient pas dans l'arche de Noë ont tous péri dans les eaux du déluge, ainsi se perdent aussi tous ceux qui ne sont pas dans la vraie Eglise. »

Quel est le neuvième article du Credo? « Je crois une sainte Eglise catholique. »

Que signifie cela? Que l'on croit fermement qu'il faut être membre de la véritable Eglise pour pouvoir se sauver.

A quelles marques reconnaît-on la vraie Eglise de Jésus-Christ? Particulièrement à deux.

Quelles sont-elles? Il faut premièrement que la vraie Eglise soit établie depuis près de mille huit cents ans; il faut en second lieu qu'elle ait toujours subsisté depuis son établissement.

Pourquoi dites-vous qu'il faut que l'Eglise soit établie depuis près de mille huit cents ans? Parce que c'est Jésus-Christ qui a établi la vraie Eglise : or il y a près de mille huit cents ans qu'il est monté au ciel.

Pourquoi dites-vous qu'il faut que l'Eglise ait toujours subsisté depuis son établissement sans aucune interruption? Parce Jésus-Christ a promis cette perpétuité à son Eglise.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur. (au chapitre XVI de saint Matthieu.) « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Rapportez-nous ce qu'il dit à ses disciples. (au dernier chapitre de saint Mathieu.) « Je serai avec vous tous les jours jusque à la consommation des siècles. »

Comment est-ce que saint Paul parle de l'Eglise? (I. Tim. III. 16.) Il l'appelle la colonne et le soutien de la vérité.

S'il était vrai que l'Eglise fût jamais tombée dans l'erreur et dans l'idolâtrie, que s'ensuivrait-il de là? Il s'ensuivrait que le Sauveur serait un faux prophète et un architecte insensé.

Pourquoi dites-vous que le Sauveur serait un faux prophète? Parce que les portes de l'enfer auraient prévalu sur l'Eglise contre la prédiction de Jésus-Christ.

Pourquoi dites-vous que le Sauveur serait un architecte insensé? Parce qu'il n'aurait pas bâti son Eglise sur le roc, mais sur le sable, comme cet architecte insensé dont il est parlé en saint Matthieu, chap. VII.

Quelle conclusion tirez-vous de tout cela? Que l'Eglise n'a jamais failli dans les matières de la foi, et qu'il faut se tenir fermement et inébranlablement à tout ce qu'elle nous enseigne.

§ 2. *Où se trouvent les deux marques de la vraie Eglise dont il a été parlé?* Dans l'Eglise catholique.

Est-elle établie depuis près de dix-huit cents ans? Oui, car on ne peut marquer aucun autre temps postérieur de son établissement.

L'Eglise catholique a-t-elle toujours subsisté sans aucune interruption? Oui, car on ne peut dire quand et combien de temps elle a été interrompue.

Comment saint Augustin prouve-t-il que l'Eglise de son temps avait l'antiquité nécessaire jointe à la perpétuité? (Ep. ad Gener.) Il le prouve par la succession non interrompue des papes, qu'il nomme les uns après les autres.

Combien en compte-t-il jusqu'au temps où il vivait? Trente-neuf.

Combien en comptons-nous depuis saint Pierre jusqu'à Grégoire XVI, qui gouverne l'Eglise aujourd'hui? Deux cent cinquante-six.

Les deux marques dont il a été parlé conviennent-elles aussi à l'Eglise luthérienne et calviniste? Non, en aucune manière.

Combien y a-t-il que l'Eglise luthérienne est établie? Il y a environ trois cents ans.

Quand est-ce que Luther a commencé à prêcher sa doctrine? En l'an mil cinq cent dix-sept.

Et Calvin? Il a commencé vingt ans plus tard, en l'an mil cinq cent trente-sept.

N'y avait-il pas d'Eglise luthérienne ni calviniste avant Luther et Calvin? Non, il n'y avait aucune société qui fît profession de leur doctrine; on ne peut nommer aucun auteur qui en parle, on ne peut dire en quel pays elle se trouvait.

Quel raisonnement faites-vous donc contre les adversaires? Il faut que la vraie Eglise de Jésus-Christ soit établie depuis près de mille huit cents ans : or l'église luthérienne et l'église calviniste ne sont pas si anciennes; donc elles ne sont pas la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Les adversaires ne pourraient-ils pas répondre que l'Eglise a cru comme eux pendant les quatre premiers siècles, qu'ensuite la pureté de la doctrine s'est altérée et qu'il a fallu que

Luther et Calvin vinssent réformer l'Eglise? Cette réponse ne les tirerait pas d'affaire.

Comment cela? Il faut que l'Eglise subsiste depuis près de mille huit cents ans sans aucune interruption: or de leur aveu, l'église luthérienne ou calviniste aurait été interrompue pendant plus de mille ans; donc en leur donnant même ce qu'ils demandent, il s'ensuit toujours que leur église n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ.

§ 3. *Quelle est la demande qu'on peut faire aux luthériens et aux calvinistes, et à laquelle ils ne pourraient jamais répondre?* Il faut leur demander où était la véritable Eglise avant Luther et Calvin.

Ne pourraient-ils pas dire que l'Eglise était pour lors invisible; qu'il y a toujours eu des gens qui étaient dans les sentimens de Luther et de Calvin, mais qu'ils n'osaient professer ouvertement leur croyance? Cette réponse ne peut contenter aucune personne raisonnable.

Comment cela? Les gens qui professent une autre croyance que celle qu'ils ont dans leur cœur sont des hypocrites et des traîtres à leur religion, et ne sont pas capables de composer la vraie église de Jésus-Christ.

L'Eglise juive n'a-t-elle pas été invisible pendant un temps, et Dieu ne dit-il pas au prophète Elie qu'il y avait sept mille hommes cachés qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal? Lorsque l'église juive était invisible dans le royaume d'Israël, elle était très-florissante dans le royaume de Juda.

N'avez-vous point d'autre réponse? Il y a une grosse différence entre l'Eglise chrétienne et entre l'église juive.

Quelle différence y mettez-vous? Il n'y a point eu de promesse faite à l'église juive que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

De quelle manière prouvez-vous encore qu'il faut que l'Eglise ait toujours été visible? Si l'Eglise n'avait pas toujours été visible, on n'aurait pu satisfaire au commandement de Jésus-Christ, qui ordonne qu'on porte ses plaintes à l'Eglise, et qu'on écoute ses décisions.

Qu'avez-vous encore à dire contre l'invisibilité de l'Eglise? Si la vraie Eglise pouvait être invisible, les ariens et tous les autres hérétiques auraient cause gagnée, et seraient en droit de rejeter les quatre premiers conciles.

Comment cela? Ils n'auraient qu'à dire qu'il y a toujours eu une Eglise invisible qui était de leur sentiment, et que l'Eglise visible s'est trompée dans ses décisions.

§ 4. *Les adversaires n'ont-ils rien autre chose à répondre à la demande qu'on leur fait où était la vraie Eglise avant Luther?* Il y en a qui disent que la véritable Eglise était chez les hussites ou chez les vaudois.

Cette réponse peut-elle se soutenir? Non, pour deux raisons.

Dites-nous la première. Les hussites et les vaudois avaient une croyance fort différente de celle des luthériens et des calvinistes, et par conséquent ceux-ci ne peuvent pas regarder ceux-là comme leurs frères, ni composer une même église avec eux.

Dites-nous la seconde raison. Quand bien ce serait la même croyance de part et d'autre, on ne pourrait remonter, avec le secours des hussites et des vaudois, que jusqu'au douzième siècle.

Cela ne suffirait-il pas? Non, car il faudrait encore faire voir où a été la vraie Eglise depuis le quatrième siècle jusqu'au douzième.

Que direz-vous aux protestants s'ils s'avisaient de dire que l'Eglise catholique était la vraie Eglise avant Luther, mais qu'il s'y était glissé plusieurs erreurs et abus qu'il a fallu corriger? Si l'Eglise catholique a été la vraie Eglise de Jésus-Christ avant Luther, elle l'est encore aujourd'hui, et on a eu tort de s'en séparer.

Que dites-vous des erreurs qu'on prétend imputer à l'Eglise? Ou ces erreurs que l'on impute à l'Eglise étaient préjudiciables au salut, ou elles ne l'étaient pas.

Que dire aux adversaires au cas qu'ils prétendent que l'Eglise enseignait des erreurs préjudiciables au salut? Il s'ensuivrait de là que l'Eglise serait tombée en ruine, contre la promesse de Jésus-Christ.

Que dire aux adversaires au cas qu'ils veuillent que ces erreurs n'étaient pas préjudiciables au salut? Ils ne devaient donc pas se séparer de l'Eglise catholique, car il n'est pas permis de se séparer de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Ne pourraient-ils pas dire qu'ils ne se sont pas séparés de nous, mais que c'est nous qui nous sommes séparés d'eux? Quand il y a deux sociétés, et que l'une est grande, l'autre petite, l'une ancienne, l'autre nouvelle, ce n'est pas la grande et l'ancienne qu'il faut rendre responsables de la séparation, mais la petite et la nouvelle.

§ 5. *Y a-t-il encore d'autres marques de la véritable Eglise?* Oui, il y en a quatre qui sont contenues dans ces paroles du Symbole de Nicée: *Je crois l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique.*

L'Eglise catholique a-t-elle cette unité de foi? Tous les catholiques sont réunis dans les mêmes sentiments de foi, et il ne peut y avoir de division parmi eux.

Comment cela? Lorsque l'Eglise déclare de quelle manière il faut entendre quelque passage de l'Ecriture sainte, tous les catholiques sont obligés de s'en tenir à cette explication.

Mais si quelqu'un refusait de s'en tenir à la décision de l'Eglise? On cesserait de le regarder comme catholique.

Les protestants sont-ils d'accord entre eux pour ce qui regarde les matières de la foi? Non, cela ne se peut.

Pourquoi cela? C'est que chacun explique l'Ecriture selon son sens particulier, et il ne se peut que les explications ne soient différentes.

Faites-nous voir des exemples de leur division. Il y en a qui veulent qu'on adore Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement; il y en a qui le défendent; les uns soutiennent que l'humanité de Jésus-Christ est en tous lieux, d'autres soutiennent le contraire; les uns admettent trois sacrements, d'autres n'en

admettent que deux ; il y a des endroits où l'on dit la Messe, où l'on se confesse, ailleurs on ne le fait pas.

Que dites-vous de la seconde marque? l'Eglise catholique est-elle sainte, *et a-t-elle eu des personnes illustres en sainteté?* Les adversaires conviennent, dans le treizième article de l'Apologie de la confession d'Augsbourg, que saint Bernard, saint François et saint Bonaventure ont vécu fort saintement.

Dans quelle religion ont vécu ces saints? Tout le monde sait qu'ils ont vécu dans l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Que concluez-vous de là? Si l'on peut se sanctifier dans l'Eglise catholique, à plus forte raison peut-on s'y sauver.

Que concluez-vous de plus? Si l'on peut se sauver dans l'Eglise catholique, donc elle est la véritable Eglise, et on ne pourra se sauver ailleurs ; car il n'y a qu'une Eglise, un baptême, une foi, un Dieu.

Dieu a-t-il fait quelquefois des miracles pour faire connaître la sainteté de quelques catholiques? Les adversaires en conviennent eux-mêmes.

Comment cela? Ils avouent que saint François-Xavier entre autres a fait de grands miracles.

Qui est-ce qui convient de cela? Des auteurs calvinistes et luthériens, anglais et hollandais.

Nommez-en quelques-uns. Baldée, Hakelwit, Tavernier.

Dans quelle Eglise a vécu saint Xavier? Saint Xavier était jésuite, et par conséquent catholique romain.

Que concluez-vous de ces miracles? Je conclus qu'il faut que la doctrine qu'il a prêchée soit la vraie doctrine ; car Dieu ne peut attester le mensonge, ni soutenir l'erreur par des œuvres de sa puissance.

§ 6. *Quelle est la pensée de saint Augustin touchant le mot* Catholique? Il prétend que le nom de Catholique est une marque de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Rapportez-nous ses paroles (Tom. 6. contra Epistolam Fundamenti, cap. 4). « Ce qui me retient aussi dans l'Eglise, c'est le nom de Catholique ; car quoique tous les hérétiques fassent leur possible pour se faire appeler Catholiques, ils ne peuvent y parvenir. »

Rapportez le reste. « Quand un étranger entre dans une ville, et qu'il demande où est l'église des Catholiques, les hérétiques n'oseraient lui montrer leurs temples. »

Rapportez-nous les paroles de saint Jérôme contre les lucifériens. « Lorsque vous verrez des gens qui ont hérité leur nom d'un particulier, comme les marcionites de Marcion, les valentiniens de Valentin, prenez leur assemblée non pour l'Eglise de Jésus-Christ, mais pour l'école de l'Antéchrist. »

Dites-moi une bonne raison pourquoi le nom de Catholique doit être une marque qu'on est dans la véritable Eglise. C'est que ceux qui sont restés dans l'ancien corps des fidèles, ont aussi conservé l'ancien nom, au lieu qu'on donne un autre nom à ceux qui s'en sont séparés, en les appelant du nom des novateurs.

Comment expliquez-vous la quatrième marque, exprimée par le mot Apostolique? Il faut que les pasteurs et les évêques remontent par une succession non interrompue jusqu'aux apôtres, de sorte que chacun puisse faire voir qui a été son prédécesseur.

Dans quelle Eglise trouve-t-on cette marque? Uniquement dans l'Eglise catholique.

Ne se trouve-t-elle pas chez les luthériens et les calvinistes? Non, les pasteurs luthériens et calvinistes ne peuvent remonter que jusqu'à Luther et à Calvin.

IV. De la vraie règle de foi.

§ 1. *Peut-on se sauver sans une foi divine?* « Non, dit l'Apôtre dans son Epître aux Hébreux, chap. XI, il est impossible de plaire à Dieu sans la foi. »

Quelles qualités doit avoir la foi pour être une foi divine? Il faut premièrement qu'elle soit ferme et inébranlable ; il faut en second lieu qu'elle soit prudente, ou prudemment ferme.

Pourquoi dites-vous que la foi doit être ferme et inébranlable? C'est que si elle n'était pas ferme et inébranlable, ce ne serait pas une foi divine : ce ne serait qu'une opinion humaine.

Combien doit-elle être ferme? Si ferme, que l'on fût prêt à donner plutôt sa vie que de révoquer le moindre article en doute.

Pourquoi dites-vous qu'il faut que la foi soit prudente, ou prudemment ferme? C'est que si la foi était ferme et inébranlable sans raison ce ne serait plus une vertu, mais plutôt l'effet d'une opiniâtreté vicieuse.

Où trouve-t-on ces deux conditions de la foi divine? Uniquement chez les catholiques.

Pourquoi cela? Parce qu'il n'y a qu'eux qui aient une règle de foi, qui puissent les rassurer parfaitement.

Qu'appelez-vous ici règle de foi? Un motif suffisant pour croire chaque article de foi avec une fermeté inébranlable.

Quelle est la règle de foi des catholiques? C'est la parole de Dieu sûrement et infailliblement bien entendue.

L'Ecriture sainte toute seule ne suffit-elle pas pour régler notre foi? Non, elle ne suffit pas toute seule ; car elle est susceptible de différents sens, et il se peut faire qu'on l'explique mal.

Que faut-il donc de plus? Il faut être sûr qu'on entend dans le véritable sens les passages sur les articles contestés.

Les catholiques ont-ils sur cela quelque certitude? Oui, ils en ont une entière, parce qu'ils reçoivent de l'Eglise, qu'ils tiennent pour infaillible, l'explication de l'Ecriture.

Les protestants ont-ils aussi de quoi rassurer leur foi? Non, car chacun explique l'Ecriture selon son sens particulier ; or aucun particulier n'est sûr de ne pas se tromper.

Quel est l'avis que saint Pierre donne à tous les fidèles dans son Epître 2e? (Chap. 1, 20)

« Vous devez savoir avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Ecriture n'a lieu selon l'interprétation particulière. »

§ 2 *Dites-nous encore plus amplement pourquoi tous ceux qui ne sont pas catholiques ne peuvent avoir qu'une foi chancelante.* C'est qu'il y a trois points sur lesquels ils ne peuvent avoir aucune certitude.

Quel est le premier? Premièrement, ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant le canon des livres saints.

Quel est le second? En second lieu, ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant les versions.

Quel est le troisième? En troisième lieu ils ne peuvent avoir aucune certitude touchant l'interprétation des Ecritures.

Pourquoi dites-vous que les protestants ne peuvent pas connaître infailliblement quels sont les livres divins et canoniques? Parce qu'ils ne veulent rien croire que ce qui se trouve expressément dans l'Ecriture : or l'Ecriture ne dit nulle part quels sont les livres canoniques.

Ne pourraient-ils pas dire qu'on reconnaît les livres divins à la beauté et à la force des expressions, ainsi que l'on connaît le sucre et le miel à sa douceur? Si cela était ainsi, tous les protestants reconnaîtraient les mêmes livres, mais il s'en faut bien qu'ils soient d'accord entre eux.

Comment donc? Les premiers luthériens ont rejeté l'Epître aux Hébreux et l'Apocalypse de saint Jean. Les luthériens d'aujourd'hui les reçoivent pour des livres divins: Calvin appelle l'Epître de saint Jacques une Epître d'or, et Luther l'appelle une Epître de paille.

Ne pourraient-ils pas dire qu'on reconnaît les livres canoniques à leur titre? S'il faut recevoir l'Evangile de saint Mathieu, parce qu'il porte le nom de saint Matthieu il faudra aussi recevoir l'Evangile de saint Thomas et de saint Barthélemy parce qu'ils portent le nom de ces apôtres; cependant ces deux Evangiles ont été rejetés comme apocryphes.

Ne pourraient-ils pas dire que c'est la tradition qui leur fait connaître quels sont les livres saints appartenant à l'Ecriture? Des gens qui rejettent la tradition sur tous les autres points n'ont aucun droit de se servir ici de la tradition.

N'avez-vous rien autre à opposer à cette réponse? L'adverse partie soutient qu'on ne peut établir aucune foi divine sur la tradition : or ils ne connaissent que par la tradition quels sont les livres canoniques, donc ils ne peuvent croire d'une foi divine aux livres canoniques.

Dites-nous ce qui est arrivé à Strasbourg? L'an 1598, les protestants de Strasbourg retranchèrent du canon des Ecritures l'Epître aux Hébreux, l'Epitre de saint Jacques et l'Apocalypse de saint Jean, et soixante-quatorze ans après ils les rétablirent.

Où cela se trouve-t-il? Dans leur ancien Rituel, au chapitre de la doctrine, et dans le nouveau, p. 7

Que concluez-vous de là? Qu'il faut nécessairement qu'ils se soient trompés la première ou la seconde fois.

Que concluez-vous de plus? Que puisqu'ils se sont trompés dans un point si important, ils ne peuvent être sûrs s'ils ne se trompent pas encore dans d'autres.

Quelle autre conclusion tirez-vous encore? Que leur foi ne peut être prudemment ferme et inébranlable, et que par conséquent ce n'est point une foi divine.

§ 3. *Pourquoi avez-vous dit que ceux qui ne sont pas catholiques ne peuvent pas s'assurer de la fidélité de leurs versions?* Parce que la plupart n'entendant pas les langues originales, ils ne peuvent juger si les livres saints sont fidèlement traduits.

Ne pourraient-ils pas dire que leurs savants, ayant la connaissance des langues grecque et hébraïque, peuvent donner là-dessus toutes les sûretés nécessaires? Les savants ne sont pas d'accord entre eux, et ont fait des versions très-différentes; comment saura un homme sans étude à laquelle il doit s'en tenir?

Que disait Zuingle de la traduction que Luther avait faite du Nouveau Testament? Il disait que Luther avait corrompu la parole de Dieu.

Que disait Luther de la version des Zuingliens? Il disait que ceux qui y avaient travaillé étaient des ânes, des fous et des antechrists.

Que disait Bèze de la version d'OEcolampade faite à Bâle? Il disait qu'elle était impie et contraire à l'esprit de Dieu.

Quel a été le sentiment des Anglais touchant la version de Genève? Ils ont dit que c'était la plus mauvaise et la plus infidèle qui eût encore paru.

Quel aveu Luther fait-il de lui-même? Il avoue qu'il a ajouté cette parole... *seule*... au texte de saint Paul.

A quel texte l'a-t-il ajouté? Au texte de saint Paul, chap. III de l'Epître aux Romains... *Nous estimons que l'homme est justifié par la foi...*, il a ajouté.. *par la foi seule...*

Comment s'est-il justifié sur le reproche qu'on lui en a fait? (Tom. 3, édition de Iéna. pag. 141 et 144.) « Je sais bien, dit-il, que cette parole, *seule*, ne se trouve pas dans le texte de saint Paul; mais si un papiste vous importune à ce sujet, dites-lui sans hésiter : Le docteur Martin Luther l'a ainsi voulu, et dit qu'un papiste et un âne sont la même chose. »

Rapportez les paroles qu'il ajoute ensuite. « Je suis fâché de n'y avoir pas ajouté d'autres paroles; c'est pourquoi la parole *seule* restera dans mon Nouveau Testament, quand bien tous les papistes en devraient perdre l'esprit de dépit. »

Que concluez-vous de tout cela? Qu'un homme sage et prudent parmi les protestants ne peut faire aucun fond sur une Bible allemande.

Pourquoi cela? A cause de l'incertitude où il est si elle est bien traduite.

Que concluez-vous de plus? Que la foi des protestants n'étant fondée que sur des versions incertaires leur foi ne peut être

ferme prudemment, ni par conséquent divine.

Mais les catholiques ont-ils de plus grandes sûretés touchant le nombre des livres saints, et leurs traductions? Oui; ils ont une sûreté entière sur les deux points.

Qui est-ce qui les rassure? C'est l'Eglise qui leur marque quels sont les livres canoniques, et quelles sont les bonnes versions: or le principe fondamental des catholiques est que l'Eglise ne peut se tromper, ni tromper personne.

§ 4. *Pourquoi avez-vous dit que les protestants ne peuvent avoir aucune sûreté touchant le véritable sens des Ecritures?* C'est que les passages qui regardent les points controversés ont pour l'ordinaire un double sens. Or l'Ecriture ne dit pas lequel des deux il faut préférer à l'autre.

La partie adverse ne pourrait-elle pas dire que l'esprit particulier inspire à chacun de quelle manière il faut entendre un passage? Les luthériens et les calvinistes ont le même droit de s'arroger cet esprit particulier: ils diffèrent cependant très-fort entre eux en leur croyance. Pourquoi cet esprit n'instruit-il pas les uns comme les autres?

Ne pourrait-on pas dire que, quand il y a des textes ambigus, il faut les expliquer par des textes plus clairs? Chaque parti se flatte de trouver plus de clarté dans les textes qu'il allègue pour soutenir son sentiment.

Donnez-nous des exemples de cela. Les ariens croyaient que ce passage: *Mon Père est plus grand que moi*, et cet autre: *Le Christ est le premier-né des créatures*, étaient très-clairs.

Donnez-nous encore un autre exemple. Les calvinistes croient que ces paroles de Jésus-Christ: *La chair ne sert de rien, les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie*, sont très-claires, et les plus claires de toutes.

Donnez-nous encore un autre exemple. Les anabaptistes croient que ces paroles du Sauveur: *Enseignez et baptisez*, et ces autres... *Celui qui croit et est baptisé sera sauvé*, sont très-claires et les plus claires de toutes.

Les ariens, les calvinistes et les anabaptistes ont-ils encore plusieurs autres passages qu'ils citent en faveur de leur doctrine? Ils les ont à la douzaine, et ce n'est jamais fait quand on veut les écouter.

Quelle conclusion tirez-vous de tout ce qui a été dit? Qu'il faut nécessairement qu'il y ait un juge qui termine les différends qui peuvent survenir en matière de religion, et qui fixe le véritable sens de l'Ecriture.

Eclaircissez la chose par une comparaison. De même que les procès ne finiraient jamais si les plaideurs se contentaient d'en appeler aux lois, de même les différends en matière de religion ne se termineraient jamais si on se contentait d'en appeler à l'Ecriture.

Achevez la comparaison. De même qu'il faut un juge pour terminer les affaires civiles, de même en faut-il un aussi pour décider des matières de religion, qui sont d'une discussion encore plus difficile.

Et qui sera ce juge? C'est l'Eglise, qui est assistée de Dieu, pour qu'elle ne puisse point se tromper dans ses jugements.

Qu'entendez-vous ici par l'Eglise? Ce n'est ni le pape seul, ni les évêques seuls, mais le pape et les évêques qui sont dans sa communion les chefs et le membres.

§ 5. *Dites-nous les qualités de la règle de foi des catholiques?* La règle de foi des catholiques est premièrement *universelle*, secondement *certaine*, troisièmement *très-claire*.

Pourquoi dites-vous que la règle de foi des catholiques est universelle? Parce qu'elle est également pour les savants et pour les ignorants.

De quel avantage est-elle pour les savants? Elle leur ôte tout doute, et les tire de l'incertitude.

De quel avantage est-elle pour les ignorants? Elle leur épargne la peine d'un examen difficile dont ils ne sont pas capables.

Pourquoi dites-vous qu'elle est certaine? Parce que la règle de foi des catholiques n'est autre chose que la parole de Dieu, dans le sens dans lequel Dieu a parlé: or Dieu ne peut se tromper, ni tromper personne.

Pourquoi dites-vous que la règle des catholiques est claire? Parce qu'elle dit clairement de quelle manière il faut entendre les passages qui ont un double sens.

Quels sont les avantages de la règle de foi des catholiques? Premièrement, elle bannit toute incertitude; secondement elle finit toute dispute; troisièmement elle maintient l'union.

Que dites-vous de ceux qui exigent que chaque particulier examine par lui-même les points controversés, et qu'il en juge selon ce qu'il trouvera dans l'Ecriture? Ils exigent une chose impossible pour la plupart des gens.

Comment cela? Pour être en état de juger par l'Ecriture de chaque point de controverse il faudrait savoir premièrement tous les passages qui sont pour ou contre chaque article.

Que faudrait-il encore? Il faudrait de plus confronter ces passages les uns avec les autres, peser leur force de part et d'autre, éclaircir les plus obscurs par d'autres plus clairs, et porter un jugement ferme et décisif sur ce qu'on doit croire; or le plus grand nombre n'est point capable d'une pareille discussion.

Mais ne pourrait-on pas dire que les savants doivent aider les ignorants à faire cet examen? Voilà où on en est réduit: on ne veut pas déférer au jugement de toute l'Eglise, et on se voit obligé de suivre aveuglément le sentiment d'un ministre luthérien ou calviniste.

§ 6. *La tradition appartient-elle aussi à la règle de foi?* Oui, parce qu'elle fait partie de la parole de Dieu.

Comment appelle-t-on la tradition? On la nomme la parole non écrite.

Comment appelle-t-on l'Ecriture sainte? La parole écrite.

Qu'est-ce que la tradition? C'est la doctrine que les apôtres ont enseignée de vive voix, et qui est venue de main en main jusqu'à nous

Est-on obligé de croire ce que la tradition nous enseigne, aussi bien que l'Ecriture? Oui,

on est obligé de croire l'un comme l'autre.

Pourquoi cela? Parce que les apôtres n'ont pas moins dit la vérité en prêchant qu'en écrivant, et que le Saint-Esprit s'est expliqué par leur bouche aussi bien que par leur plume.

Rapportez-nous les paroles de l'Apôtre dans la seconde Epître aux Thessaloniciens (Chap. 2). « Gardez les traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre épître. »

Les protestants ne croient-ils pas plusieurs choses qui ne sont pas marquées dans l'Ecriture? Oui, ils croient plusieurs points qu'ils ne peuvent savoir que par la tradition.

Donnez-nous en quelques exemples? Ils croient que les quatre Evangiles et les quatorze Epîtres de saint Paul sont des livres divins, et cependant cela ne se trouve pas dans l'Ecriture.

Rapportez-nous d'autres exemples. Ils croient qu'il faut baptiser les enfants, et cependant cela ne se trouve nulle part dans l'Ecriture.

Rapportez-nous encore un exemple. Ils croient qu'il faut sanctifier le dimanche au lieu du sabbat; cependant cela ne se trouve nulle part dans l'Ecriture.

Rapportez-nous les paroles de saint Epiphane sur la quatre-vingt-onzième hérésie. « On ne trouve pas tout dans l'Ecriture sainte, parce que les apôtres nous ont enseigné plusieurs articles, les uns par l'Ecriture, d'autres par la tradition. »

V. S'il est vrai que les luthériens s'en tiennent partout à la pure parole de Dieu.

§ 1. *Quelle est la doctrine des luthériens touchant les commandements de Dieu?* Ils enseignent qu'il est impossible de les garder.

Que dit le Sauveur sur ce sujet au chap. XI *de saint Matthieu, v.* 30? « Mon joug est doux et mon fardeau est léger. »

Que dit saint Luc au chap. I *de son Evangile, v.* 6, *en parlant de Zacharie et d'Elisabeth?* « Ils étaient si fidèles à garder les commandements de Dieu qu'il n'y avait rien à reprendre dans leur vie. »

Que dit saint Jean dans sa première Epître, chap. V, *v.* 3? « Notre amour envers Dieu consiste à garder ses commandements, et les commandements qu'il nous a faits ne sont point difficiles. »

Rapportez-nous les paroles du Deutéronome, chap. XXX, *v.* 11. « Le commandement que je vous prescris n'est ni au-dessus de vous, ni loin de vous. »

Dites la suite. « Il n'est point dans le ciel, pour vous donner lieu de dire, Qui de nous peut monter au ciel pour nous apporter ce commandement, afin que l'ayant entendu nous l'accomplissions. »

Continuez. « Il n'est point aussi au-delà de la mer, pour vous donner lieu de dire, Qui de nous pourra passer la mer pour nous apporter ce commandement, afin que l'ayant entendu nous l'accomplissions. »

Achevez de rapporter le reste. « Mais ce commandement est tout proche de vous; il est dans votre bouche et dans votre cœur, afin que vous l'accomplissiez. »

Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, qu'il est impossible de garder les commandements de Dieu? Je trouve tout le contraire.

Que dites-vous donc des adversaires qui ne cessent de nous vanter leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Ecriture? Ce sont de vains discours, par lesquels on cherche à éblouir les simples.

§ 2. *Quelle est la doctrine des luthériens touchant la foi?* Ils enseignent que c'est la foi seule qui justifie le pécheur.

Que dit saint Jacques au chap. II, *v.* 21? « Abraham notre père ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? »

Rapportez encore un passage de saint Jacques, chap. II, *v.* 24? « Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi. »

Que dit saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. XIII, *v.* 2. « Quand j'aurais toute la foi, en sorte que je transportasse les montagnes d'un lieu en un autre, si je n'ai pas la charité je ne suis rien. »

Rapportez-nous les paroles du Sauveur à la femme pécheresse, chap. VII *de saint Luc, v.* 47. « Beaucoup de péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé. »

Trouvez-vous, en faisant attention à ces paroles, que c'est la foi seule qui justifie le pécheur? Je trouve tout le contraire.

Quelle est la doctrine des luthériens touchant les bonnes œuvres? Ils enseignent que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires au salut.

Où enseignent-ils cela? Dans leurs livres symboliques.

Comment s'expliquent-ils dans le quatrième article de l'Abrégé des articles de foi? « Nous condamnons la proposition par laquelle il est dit que les bonnes œuvres sont nécessaires au salut. »

Que dit le Sauveur au chap. XIX *de saint Matthieu, v.* 17? « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. »

Que dit saint Jacques au chap. II *de son Epître, v.* 17? « La foi qui n'a pas les œuvres est morte en elle-même. »

Que dit saint Paul au chap. II *de l'Epître aux Romains, v.* 13? « Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu; mais ce sont ceux qui gardent la loi qui seront justifiés. »

Rapportez-nous les paroles de saint Pierre dans sa seconde Epître, chap. I, *v.* 10. « Ayez grand soin d'assurer votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres. »

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. VII *de saint Matthieu, v.* 42. « Tout homme qui me dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père entrera dans le royaume du ciel. »

Quelle est la sentence que le Sauveur prononcera contre les réprouvés, en saint Matthieu, chap. XXV, *v.* 42? « Retirez-vous de moi, maudits, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. »

Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que les œuvres ne sont pas nécessaires au salut? Je trouve tout le contraire.

§ 3. *Quelle est la doctrine des luthériens touchant la certitude de la grace?* Ils prétendent que dès que l'on croit en Jésus-Christ, l'on doit se tenir pour assuré qu'on est dans la grace de Dieu.

Que dit l'Ecclésiastique au chap. IX, *v.* 1? « L'homme ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine. »

Que dit Salomon au chap. XX *des Proverbes, v.* 19? « Qui peut dire, Mon cœur est pur, je suis exempt de tout péché? »

Que dit saint Paul dans son Epître aux Philippiens, chap. II, *v.* 12? « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement. »

Que dit le même apôtre dans sa première aux Corinthiens, chap. IV, *v.* 4? « Encore que je ne me sente coupable de rien, je ne suis pas néanmoins justifié pour cela, mais c'est le Seigneur qui doit me juger. »

Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, qu'on doive se tenir si assuré de la grace de Dieu, qu'il ne soit pas permis d'avoir sur cela le moindre doute? Je trouve tout le contraire.

Mais quoi! les catholiques prétendent-ils qu'il faille toujours douter si l'on est en grace? Les catholiques disent que les gens craignant Dieu peuvent avoir sur cela une certitude morale, mais non pas une certitude de foi.

Quelle est la doctrine des luthériens touchant les œuvres de pénitence? Ils prétendent que Jésus-Christ en a fait assez pour nous; qu'il est inutile de jeûner et de faire d'autres œuvres pénibles en satisfaction de ses péchés.

Que dit le prophète Joël, au chap. II, *v.* 12? « Convertissez-vous de tout votre cœur, en jeûnant et en gémissant sur vos péchés. »

Que dit saint Jean-Baptiste, au chap. III, *v.* 8 *de saint Matthieu?* « Faites de dignes fruits de pénitence. »

Que dit le Sauveur, chap. XIII *de saint Luc, v.* 3? « A moins que vous ne fassiez pénitence, vous périrez tous. »

Rapportez-nous les paroles du même Sauveur, au chap. XI, *v.* 21 *de saint Matthieu.* « Si ces miracles avaient eu lieu dans les villes de Tyr et de Sidon, elles auraient fait pénitence dans le cilice et la cendre. »

Que dit saint Paul dans la première Epître aux Corinthiens, chap. IX, *v.* 27? « Je traite durement mon corps, et je le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même. »

Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que les satisfactions de Notre-Seigneur soient une raison suffisante pour nous exempter de faire des œuvres de pénitence? Je trouve tout le contraire.

§ 4. *Quelle est la doctrine des luthériens touchant l'Eglise?* Ils enseignent que l'Eglise est tombée dans des erreurs grossières, et qu'elle a altéré la pureté de la doctrine de l'Evangile.

Mais que dit l'Evangile? Que l'Eglise ne peut se tromper, ni tromper personne dans les matières de foi.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur, au chap. XVI, *v.* 18 *de saint Matthieu.* « Je bâtirai mon Eglise sur une pierre, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Rapportez les paroles du Sauveur au chap. XVIII, *v.* 17, *de saint Matthieu.* « Quiconque n'écoute pas l'Eglise, tenez-le comme un païen et comme un publicain. »

Rapportez ce que dit le Sauveur aux apôtres et à leurs successeurs. « Voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des siècles. »

Comment l'Apôtre nomme-t-il l'Eglise? Il la nomme l'appui et le soutien de la vérité (1re *à Timothée, c.* III, *v.* 15).

Trouvez-vous, en faisant attention à ces passages, que l'Eglise puisse errer en matière de foi? Je trouve tout le contraire.

Dites-nous encore ce que les luthériens enseignent de l'Eglise. Ils enseignent que la vraie Eglise a été invisible pendant plus de mille ans.

Quelle est leur pensée? Ils prétendent qu'il y a toujours eu des gens qui ont eu la même croyance qu'eux, mais qui n'ont pas osé professer ouvertement leur croyance.

Que dit l'Apôtre aux Romains, chap. X, *v.* 10? « On croit de cœur pour obtenir la justice, et l'on confesse de bouche pour obtenir le salut. »

Dites-nous à quoi le Sauveur compare l'Eglise? A une ville située sur une haute montagne, qui paraît aux yeux de tout le monde.

Que dit le Sauveur en saint Matthieu, chap. XVIII, *v.* 17? « Si votre frère ne vous écoute pas, dites-le à l'Eglise. »

Que concluez-vous de ces paroles? Je conclus qu'il faut que l'Eglise soit toujours visible; car si elle était invisible pendant un certain temps, on ne pourrait lui porter ses plaintes ni recevoir ses arrêts.

Que concluez-vous de plus? Qu'il n'y a que l'Eglise catholique qui soit la véritable Eglise, ayant toujours été visible dès le commencement.

§ 5. *Quels sont les sentiments des Luthériens sur l'Ecriture?* Ils prétendent que l'Ecriture est très-claire, et qu'il est fort aisé d'en pénétrer le sens.

Mais que dit saint Pierre dans sa seconde Epître, chap. III, *v.* 16? « Il y a dans les Epîtres de Paul des endroits difficiles à entendre. »

Continuez à rapporter les paroles de saint Pierre. « Des esprits ignorants et légers les détournent en un mauvais sens, aussi bien que les autres Ecritures, pour leur propre damnation. »

Quel est encore le système des luthériens touchant l'Ecriture? Ils prétendent que tout est écrit, et qu'il ne faut rien croire ni

pratiquer que ce qui est marqué dans l'Écriture.

Mais que dit saint Paul dans sa seconde aux Thessaloniciens, chap. II, *v.* 14? Persévérez donc, mes frères, et gardez les traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre Epître.

Quelle est la doctrine des luthériens sur l'Eucharistie? Ils expliquent ces paroles..... *Ceci est mon corps*..... dans un sens très-différent de celui que les paroles portent avec elles.

Comment donc? Cela signifie chez eux : Ce n'est pas encore mon corps, mais ce sera mon corps quand vous le recevrez.

Quel est encore le sens qu'ils donnent aux paroles citées? Ils prétendent que le sens est : Dans ce pain, sous ce pain, avec ce pain est mon corps.

Que pensent les luthériens de la confession? Ils croient qu'il n'est pas nécessaire de déclarer ses péchés en détail.

Mais que dit le Sauveur aux apôtres et à leurs successeurs, au chap. XX *de saint Jean?* Il les charge de remettre et de retenir des péchés, ce qui ne peut se faire sans en connaître le détail.

Quel est leur sentiment touchant l'Extrême-Onction? Que c'est une cérémonie vaine et inutile.

Mais que dit saint Jacques au chap. V, *v.* 14? « Quelqu'un d'entre vous est-il malade qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. »

Trouvez-vous, en examinant ces articles et plusieurs autres dont on ne parle pas ici, que les luthériens n'enseignent que ce qui est contenu dans la parole de Dieu? Je trouve tout le contraire.

Que dites-vous donc des adversaires, qui ne cessent de nous vanter leur exactitude à s'en tenir à la lettre de l'Ecriture? Ce sont là de vains discours par lesquels on cherche à éblouir les simples.

§ 6. *N'avez-vous pas d'autres preuves pour faire voir que les luthériens ne s'en tiennent pas à la lettre de l'Ecriture?* S'ils s'en tenaient aussi exactement qu'ils le disent à la lettre de l'Ecriture, ils feraient bien des choses qu'ils ne font pas, et ils se passeraient de bien des choses qui sont en usage parmi eux.

Donnez-nous un exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas. Ils ne manqueraient pas de se laver les pieds les uns aux autres.

Pourquoi cela? Parce que le Sauveur dit au chap. XIII de saint Jean..... « Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre maître et votre Seigneur, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. »

Rapportez un autre exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas. Ils ne garderaient pas le dimanche, mais le samedi.

Pourquoi cela? Parce qu'il n'est pas dit dans l'Écriture..... Souvenez-vous de sanctifier le dimanche; mais, « Souvenez-vous de sanctifier le sabbat. »

Rapportez un troisième exemple de ce qu'ils feraient et de ce qu'ils ne font pas. Ils recevraient la cène après le souper, et non le matin à jeun.

Pourquoi cela? Parce que le Sauveur fit la cène avec les apôtres le soir et non le matin.

Pourquoi avez-vous dit que si les luthériens s'en tenaient à la lettre de l'Ecriture, ils se passeraient de bien des choses qui sont en usage parmi eux, et quel exemple en apportez-vous? Par exemple, ils ne mangeraient point de sang ni de chair d'aucun animal suffoqué; ils ne baptiseraient point les enfants.

Pourquoi dites-vous qu'ils ne mangeraient pas de sang ni de chair d'aucun animal suffoqué? Parce que les apôtres ont défendu en termes exprès, au chap. XV des Actes des apôtres, d'en manger.

Rapportez leurs paroles. « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun fardeau, que ces choses qui sont nécessaires, savoir, que vous vous absteniez des viandes immolées aux idoles et du sang des animaux suffoqués. »

Pourquoi dites-vous qu'ils ne baptiseraient point leurs enfants s'ils s'en tenaient précisément à l'Ecriture? Parce qu'on ne trouve aucun exemple dans l'Ecriture par lequel on puisse faire voir qu'il y ait eu jamais d'enfants baptisés.

Que concluez-vous de tout ce que ci-dessus? Je conclus que les luthériens ont grand tort de se donner le nom d'Evangéliques, et qu'il y a encore bien des choses à réformer dans leur religion avant qu'elle soit parfaitement conforme à l'Evangile.

VI. De Notre-Seigneur Jésus-Christ et des saints.

§ 1. *Combien y a-t-il de natures en Jesus-Christ?* Deux; la nature divine et la nature humaine.

Pourquoi dites-vous qu'il y a deux natures en Jésus-Christ? Parce que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme.

Combien y a-t-il de personnes en Jésus-Christ? Il n'y en a qu'une.

Jésus-Christ est-il une personne divine ou humaine? Il est une personne divine, et non une personne humaine, quoiqu'il ait une nature humaine.

Que concluez-vous de là? Que toutes les œuvres de Jésus-Christ sont des œuvres divines.

Qu'en concluez-vous encore? Que toutes les œuvres de Jésus-Christ sont d'un prix et d'un mérite infini.

Pourquoi cela? Plus une personne est excellente, plus aussi ses œuvres sont excellentes; ainsi Jésus-Christ étant une personne divine, toutes ses œuvres sont des œuvres divines, et d'un mérite infini.

Est-ce la divinité qui a souffert en Jésus-Christ, ou est-ce l'humanité? C'est l'humanité et non la divinité.

Est-ce l'humanité qui a jeûné et prié pour nous, ou est-ce la divinité? C'est l'humanité et non la divinité.

Peut-on dire néanmoins que c'est Dieu qui a souffert, qui a jeûné et prié pour nous? Oui, on peut et on doit le dire.

Pourquoi cela? Parce que c'est toujours à la personne qu'on attribue les œuvres; or la personne de Jésus-Christ est Dieu.

Où est Jésus-Christ? Selon la divinité il est partout; mais selon l'humanité il n'est qu'au ciel et au saint sacrement de l'Autel.

L'humanité n'est-elle pas intimement unie à la divinité? Sans doute.

Ne suit-il pas de là que l'humanité est partout où est la divinité? Non, cela n'en suit pas.

Donnez-en un exemple. La tête de l'homme est intimement unie avec l'ame; cependant elle n'est pas partout où est l'ame; autrement il faudrait qu'elle fût aussi dans les pieds.

§ 2. *Que devons-nous à Jésus-Christ?* Un culte souverain, une confiance et un amour souverains.

Quel culte devons-nous à Jésus-Christ? Un culte divin et de latrie, ou souveraine adoration.

Les catholiques adorent-ils les saints? A Dieu ne plaise, ils ne les honorent pas d'un culte de latrie, ou adoration souveraine.

Quel est donc le culte qu'ils leur rendent? Le culte de dulie, ou qui convient aux serviteurs de Dieu.

Les catholiques pourtant bâtissent et consacrent des autels aux saints. Non, ils ne bâtissent et ne consacrent les églises et les autels qu'à Dieu seul, quoique sous l'invocation des saints.

N'offre-t-on pas aux saints le sacrifice de la messe? Non, répond saint Augustin; le prêtre n'offre qu'à Dieu seul et non aux saints, quoiqu'il le fasse en mémoire des saints.

Pourquoi devons-nous à Jésus-Christ une confiance souveraine? Parce que lui seul est le médiateur proprement dit entre Dieu et nous.

Comment est-il le seul médiateur? Lui seul a satisfait pour le péché originel et pour les péchés actuels; lui seul a mérité toutes les graces que nous recevons de Dieu.

Aucun saint n'eût-il pu satisfaire pour le péché originel et pour les péchés actuels? Non, tous les anges et tous les saints ensemble n'eussent pu satisfaire pour un seul péché mortel.

Comment cela? Parce que plus la personne offensée est relevée, plus l'offense est grave, et que la satisfaction est d'autant moindre que la personne qui la fait est moins relevée.

Que suit-il de là? Que la satisfaction de tous les saints n'eût jamais pu égaler l'offense faite à Dieu.

Jésus-Christ était-il en état de satisfaire pour le péché originel et pour tous les péchés actuels? Oui, parce qu'étant une personne divine, il pouvait aisément rendre à Dieu autant de gloire que le péché lui en avait enlevé.

Jésus-Christ nous a-t-il aussi mérité toutes les graces? Dieu nous a comblés de bénédictions et de dons célestes par Jésus-Christ, dit l'Apôtre aux Ephésiens, chap. 1.

Les saints ne nous méritent-ils point de graces? Ils peuvent par leurs prières nous obtenir des graces; mais ils ne les méritent pas pour nous : Jésus-Christ les a méritées et payées de son sang.

Que devons-nous en troisième lieu à Jésus-Christ? Un amour souverain.

Pourquoi cela? Parce que c'est lui qui nous a tirés des puissances des ténèbres pour nous mettre dans le règne de son amour (*Aux Colossiens, chap.* 1).

§ 3. *Qui est-ce qui rend plus de gloire à Jésus-Christ et fait plus de cas de ses mérites, des catholiques ou des luthériens?* Ce sont les catholiques.

Comment cela? Ils rendent plus de culte à sa personne, à ses saints et à ses images.

Pourquoi dites-vous que les catholiques rendent plus de culte à la personne de Jésus-Christ? Le culte qu'ils rendent au saint sacrement de l'Autel, où Jésus-Christ est présent en personne, le montre assez.

Comment cela? Les catholiques agissent conformément à leur croyance, et rendent à Jésus-Christ réellement présent tout l'honneur qu'ils peuvent.

Pourquoi dites-vous que les catholiques honorent davantage Jésus-Christ dans ses saints? Parce qu'ils n'honorent les saints que comme les amis et les serviteurs de Jésus-Christ.

Pourquoi dites-vous que les catholiques honorent Jésus-Christ davantage dans ses images? Cela paraît dans le culte qu'ils rendent au crucifix et à d'autres images du Sauveur.

Pourquoi dites-vous que les catholiques font plus de cas des vérités de Jésus-Christ que n'en font les luthériens? Parce qu'ils font plus pour honorer les mérites de sa passion que ne font les adversaires.

Comment cela? Ils observent le carême, et font abstinence les vendredis et samedis en l'honneur de la passion de Jésus-Christ.

Pourquoi les catholiques font-ils si souvent le signe de la croix? Pour marquer que c'est de la vertu de la croix et des mérites de la passion de Jésus-Christ qu'ils attendent leur secours et leur force.

Comment les catholiques finissent-ils leurs prières? Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Que suit-il de tout ceci? Que c'est parler fort impertinemment que de dire que les catholiques sont obligés de mourir à la luthérienne, et avec la confiance en Jésus-Christ.

Pourquoi cela? Parce que les catholiques font plus de cas des mérites de Jésus-Christ pendant leur vie et à la mort.

§ 4. *Le culte des saints est-il blâmable?* En aucune façon.

N'est-ce pas abandonner Dieu que d'invoquer les saints? On ne l'abandonne pas plus que lorsqu'on demande à quelque homme vivant le secours de ses prières.

Ne déroge-t-on pas aux mérites de Jésus-Christ en invoquant les saints? Pas plus qu'en demandant le secours des prières à un homme vivant.

Ne met-on pas sa confiance dans les créatures en invoquant les saints? Pas plus qu'en se recommandant aux prières d'un homme vivant.

En quoi se trompent ici les luthériens? En ce qu'ils s'imaginent que les catholiques mettent les saints à la place de Dieu ou de Jésus-Christ, ce que les catholiques sont bien éloignés de faire.

Pourquoi dites-vous que les catholiques ne mettent pas les saints à la place de Dieu? Parce qu'ils ne demandent pas que les saints leur donnent des graces, mais seulement qu'ils intercèdent pour eux auprès de Dieu.

Comment s'expriment les catholiques en s'adressant à Dieu? « Donnez-nous, écoutez-nous, ayez pitié de nous. »

Comment s'expriment-ils en s'adressant aux saints? « Sainte Marie, priez pour nous; saint Pierre, priez pour nous. »

Pourquoi dites-vous que les catholiques ne mettent pas les saints à la place de Jésus-Christ? Parce qu'ils savent bien que les saints n'ont pas mérité les graces qu'on veut obtenir, mais que c'est Jésus-Christ qui les a toutes méritées et payées par son sang.

Les mérites des saints nous sont-ils donc inutiles? Plus les saints sont agréables à Dieu, plus aussi leur intercession est-elle puissante. C'est en ce sens que leurs mérites nous peuvent être utiles.

A la place de qui mettons-nous les saints? A notre place.

Comment cela? Nous les conjurons de prier conjointement avec nous, afin que nous obtenions plus aisément les graces que nous souhaitons.

§ 5. *L'Ecriture sainte ordonne-elle d'invoquer les saints?* Elle ne l'ordonne ni ne le défend.

N'est-il pas dit au psaume XLIX, « *Invoquez-moi dans le jour de tribulation?* » *et en saint Matthieu, chap.* IX, « *Venez à moi, vous tous qui êtes accablés, et je vous soulagerai?* » *Ces passages ne renferment-ils pas un commandement de n'invoquer que Dieu seul?* Comme ces passages ne nous défendent pas le secours des prières des vivants, ils ne nous défendent pas non plus d'implorer l'intercession des saints.

Qu'est-ce que Dieu demande de nous dans ces passages? Il veut que nous n'invoquions que lui seul comme le souverain Seigneur, qui de lui-même peut nous secourir, au lieu que les saints ne font que demander le secours de Dieu pour nous.

Est-il utile de recourir à l'intercession des saints? S'il est utile de recourir aux prières des hommes vivants, il est sans doute plus utile de recourir à l'intercession des saints.

Comment savez-vous qu'il est utile de demander aux vivants le secours de leurs prières? Dieu même conseilla aux amis de Job de se recommander à ses prières.

Citez-en les paroles (Job chap. XLII, *v.* 8). « Allez à mon serviteur Job afin qu'il prie pour vous, et j'y aurai égard afin que votre folie ne vous soit pas imputée. »

Que concluez-vous de là? Que Dieu trouve bon qu'on ait recours aux prières des gens de bien, et qu'il est porté à les écouter.

Les saints savent-ils que nous avons recours à leurs prières? Si les anges ont connaissance de nos bonnes œuvres, les saints l'auront sans doute aussi.

Comment prouvez-vous que les saints ont connaissance de nos bonnes œuvres? Je le prouve par ces paroles de Jésus-Christ, en saint Matthieu, chap. XV. « Il y aura au ciel une plus grande joie sur un pécheur qui fait pénitence que sur quatre-vingt-dix-neuf justes. »

§ 6. *L'invocation des saints est-elle depuis longtemps en usage dans l'Eglise?* Oui, comme les adversaires en conviennent eux-mêmes.

Que disent les Centuriateurs de Magdebourg? Que dès le troisième siècle on trouve des indices de l'invocation des saints.

Que dit saint Basile dans son sermon sur les quarante martyrs? « Quelqu'un est-il affligé qu'il invoque ces saints martyrs afin qu'il soit soulagé. »

Que dit saint Chrysostôme? (Hom. 66. ad pop. Ant.) « Même celui qui est revêtu de pourpre vient au tombeau des saints pour les prier d'intercéder pour lui auprès du Seigneur. »

Que dit saint Grégoire de Nysse dans le panégyrique du saint martyr Théodore? « Nous avons besoin de bien des graces; soyez notre intercesseur, et priez le Seigneur pour notre patrie. »

Que dit saint Augustin? (*Tract.* 84 *in Joan.*) « Nous ne prions pas pour les saints martyrs, mais nous nous recommandons à leurs prières. »

Que concluez-vous de tout ceci? Que l'invocation des saints est bonne et salutaire, puisque tous les hommes éminents en doctrine et en sainteté l'ont enseignée et pratiquée.

Que suivrait-il si l'invocation des saints était désagréable au Seigneur? Que l'Eglise universelle serait tombée en erreur, ce qui ne se peut dire.

Pourquoi dites-vous que toute l'Eglise serait tombée en erreur? Parce qu'avant Luther on invoquait les saints par tout le monde chrétien.

VII. De la communion sous les deux espèces.

§ 1. *Est-il nécessaire de recevoir l'Eucharistie sous les deux espèces?* Non, il n'est par nécessaire.

Pourquoi dites-vous que cela n'est pas nécessaire? Premièrement, parce qu'on reçoit autant sous une seule espèce que sous les deux. Secondement, parce que le Seigneur a promis autant à ceux qui recevraient une espèce qu'à ceux qui recevraient les deux. Troisièmement, parce que l'ancienne Eglise s'est contentée souvent de donner une seule espèce.

Pourquoi dites-vous que l'on reçoit autant sous une seule espèce que sous les deux? Parce qu'on reçoit Jésus-Christ tout entier sous une seule espèce.

Est-ce que le sang se trouve aussi sous l'espèce du pain? Oui, et le corps se trouve de même sous l'espèce du vin.

Pourquoi cela? Parce que le corps de Jésus-

Christ y est vivant et immortel : or un corps vivant n'est point sans sang.

Un prêtre ne reçoit-il pas plus qu'un laïque? Non, il ne reçoit pas davantage.

Donnez-nous sur cela une comparaison. Celui qui reçoit deux hosties ne reçoit pas plus que celui qui n'en reçoit qu'une; de même celui qui reçoit les deux espèces ne reçoit pas plus que celui qui n'en reçoit qu'une.

Pourquoi les prêtres ont-ils le calice, et ne le donnent-ils point au peuple? Est-ce qu'ils ont plus de droit que les autres? Les prêtres, les évêques et le pape même ne reçoivent que l'espèce du pain lorsqu'ils communient sans dire la messe.

Pourquoi les prêtres ne se dispensent-ils jamais de prendre le calice en disant la messe? Parce que le calice fait partie du sacrifice.

Pourquoi dites-vous que le calice fait partie du sacrifice? Parce que le Sauveur est prêtre selon l'ordre de Melchisédech : or Melchisédech a offert du pain et du vin; c'est pour cela que le Sauveur a institué le sacrifice de son corps et de son sang sous les espèces du pain et du vin.

§ 2. *Pourquoi avez-vous dit que le Sauveur avait promis à ceux qui ne recevraient qu'une seule espèce autant qu'à ceux qui recevraient les deux?* Cela se vérifie par le sixième chapitre de S. Jean.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au 50e verset. « C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que si quelqu'un en mange il ne meure point. »

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au 52e verset. « Si quelqu'un mange de ce pain il vivra éternellement, et le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. »

Rapportez-nous le verset 58e. « Comme je vis pour mon Père, de même celui qui me mange vivra pour moi. »

Rapportez-nous le verset 59e. Il n'en est pas ainsi que de la manne dont vos pères ont mangé, et toutefois ils sont morts; celui qui mange ce pain vivra éternellement. »

Quelle remarque faites-vous sur ces passages? Je remarque que le Sauveur promet la vie éternelle à ceux qui ne reçoivent qu'une seule espèce comme à ceux qui reçoivent les deux.

Trouve-t-on dans l'Evangile quelque exemple par lequel on puisse faire voir que Jésus-Christ se soit contenté de donner une seule espèce à quelques-uns de ses disciples? Le Sauveur se contenta de donner l'espèce du pain aux disciples d'Emmaüs.

Rapportez-nous ce qu'en dit S. Luc au chapitre XXIV, *v.* 30. « Lorsqu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur présenta; et aussitôt ils le reconnurent, et il disparut. »

Cela doit-il s'entendre de l'Eucharistie? Les saints pères le disent ainsi, et les paroles mêmes le font assez connaître.

Comment s'explique l'Apôtre dans sa première aux Corinthiens, chap. XI, *v.* 27, *en parlant de ceux qui approchent indignement de la sainte Table?* « Quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable d'impiété contre le corps et le sang du Seigneur. »

Que signifie ici la particule ou? Elle marque que l'Apôtre ne jugeait pas qu'il fût nécessaire de recevoir les deux espèces.

Comment prouvez-vous par saint Luc que le calice ne fait point partie nécessaire de la cène? Ce que le Sauveur a donné après la cène n'est point une partie nécessaire de la cène; or le Sauveur a donné le calice après la cène ou après le souper; donc le calice n'est point une partie nécessaire de la cène.

Dites-nous les paroles de S. Luc, chap. XXII, *v.* 20. « Il prit de même la coupe après le souper. »

§ 3. *Pourquoi avez-vous dit que l'ancienne Eglise s'est contentée souvent de donner une seule espèce?* Parce qu'on en peut faire voir plusieurs exemples.

Dites-nous ce que rapporte Nicéphore dans le troisième livre de son Histoire ecclésiastique, chap. VII. Il dit qu'une femme, faisant semblant de recevoir le corps de Notre-Seigneur, prit de la main de sa servante un morceau de pain, qui se changea aussitôt en pierre dans sa bouche.

Que concluez-vous de là? Je conclus qu'on ne donnait pas le calice pour lors; car si on l'eût donné, cette femme macédonienne n'eût pu avoir la pensée de se servir de cette ruse.

Rapportez-nous ce que S. Cyprien raconte d'une autre femme qui avait porté le pain sacré chez elle, et l'avait serré dans une armoire? Il dit que cette femme voulant prendre le pain sacré pour communier fut épouvantée par une flamme qui sortit de l'armoire, parce qu'elle n'avait pas la conscience nette.

Quelle remarque faites-vous sur cela? Il n'y a pas d'apparence que cette femme ait aussi porté du vin consacré chez elle pour le mettre en réserve.

Rapportez-nous ce que S. Basile écrit à Césaire. Il lui marque que les solitaires, qui étaient éloignés des villes, avaient coutume de porter du pain sacré dans le désert pour un an entier; or ils n'auraient pu garder du vin si longtemps

Mais le pape Gélase n'ordonna-t-il pas à tous les catholiques de recevoir aussi le calice? Il ne l'ordonna qu'à cause des manichéens.

Quelles étaient les erreurs des manichéens? Ils croyaient entre autres choses que le vin était la créature du démon.

Que fit le pape Gélase pour les empêcher de se mêler avec les catholiques en allant à la communion? Il ordonna aux catholiques de prendre le calice, comptant bien que les manichéens, par horreur pour le vin, n'approcheraient pas de la sainte Table.

Que concluez-vous de là? Je conclus qu'avant cet ordre du pape l'usage était de ne recevoir que l'espèce du pain, sans quoi les manichéens n'auraient pu se mêler avec les catholiques.

Comment donnait-on le viatique aux malades? Sous la seule espèce du pain.

*Que donnait-on aux enfants de sept à huit

ans? On leur donnait les restes du pain consacré.

Que donnait-on aux enfants qui n'avaient pas encore l'usage de la parole? On leur donnait quelques gouttes du sang précieux.

Quel était l'usage grec pendant le carême? On consacrait le dimanche pour toute la semaine.

Que concluez-vous de tout cela? Je conclus que l'Eglise n'a jamais cru mutiler ce sacrement, ni faire contre l'ordre et l'institution de Jésus-Christ, en ne donnant qu'une seule espèce.

§ 4. *Le Sauveur n'a-t-il pas dit en termes exprès, au* XXVI*e chap. de S. Matthieu, vers. 27 : Buvez-en tous?* Ces paroles s'adressaient aux apôtres et non à tous les fidèles.

Comment le prouvez-vous? Cela se prouve par les paroles qui suivent immédiatement : « Vous vous scandaliserez tous à mon sujet cette nuit. »

Comment le prouverez-vous encore? Par les paroles du XIVe chap. de saint Marc : « Et ils en burent tous ; » c'est-à-dire, tous les apôtres.

Mais si le commandement de boire n'a été donné ici qu'aux seuls apôtres, on pourra conclure de là que le commandement de manger n'aura été donné qu'aux seuls apôtres. Le commandement de boire et de manger n'a été donné dans cet endroit qu'aux seuls apôtres et à leurs successeurs, c'est-à-dire aux prêtres.

Comment le prouvez-vous? Le Sauveur dit, Mangez et buvez, à ceux auxquels il dit, Faites ceci en faveur de moi ; or il adressa ces dernières paroles, Faites ceci en mémoire de moi, aux seuls apôtres et à leurs successeurs

Comment prouvez-vous que ces dernières paroles s'adressent aux seuls apôtres et à leurs successeurs? Par ces paroles, Faites ceci en mémoire de moi, a été donné le pouvoir de consacrer et de distribuer l'Eucharistie : or ce pouvoir n'a été donné qu'aux apôtres et à leurs successeurs.

Cela étant ainsi il ne se trouvera pour les laïques dans tout l'Evangile aucun commandement de recevoir l'Eucharistie. Il se trouve un commandement renfermé dans ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi.

Comment cela? Si les prêtres ont ordre de distribuer l'Eucharistie, les fidèles auront ordre aussi de la recevoir.

Quand est-ce que le Sauveur dit purement et simplement ces paroles : Faites ceci en faveur de moi? Il les dit après avoir donné le pain, et non pas après avoir donné le calice.

Que concluez-vous de là? Je conclus que les apôtres et leurs successeurs ont reçu ordre de distribuer le pain, et non de présenter le calice.

Mais le Sauveur ne dit-il pas au chap. VI *de S. Jean : Si vous ne mangez de la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous?* Les luthériens n'ont aucun droit de citer ce passage contre les catholiques.

Pourquoi cela? Parce qu'ils prétendent que le sixième chap. de saint Jean ne doit pas s'entendre de l'Eucharistie, mais de la foi en Jésus-Christ.

Mais que répondent les catholiques à ce passage, eux qui l'entendent de l'Eucharistie? Ils répondent qu'ils mangent sa chair et boivent son sang, en recevant l'un et l'autre sous la seule espèce du pain.

§ 5. *Qu'y a-t-il à dire aux luthériens lorsqu'ils en appellent à l'institution de Jésus-Christ?* Il faut exiger d'eux qu'ils pratiquent tout ce que Jésus-Christ fit en instituant la Cène.

Que faut-il leur demander nommément? Il faut leur demander qu'ils aient à se laver les pieds, qu'ils aient à rompre le pain, qu'ils fassent passer le calice de main en main, qu'ils reçoivent la Cène après le souper, et qu'ils soient douze à une même table.

Ne pourraient-ils pas dire que ces sortes de choses ne sont pas essentielles au sacrement de l'Autel? C'est ce que les catholiques disent aussi de l'usage des deux espèces.

Comment prouvez-vous que les deux espèces ne sont pas de l'essence du sacrement? Si les deux espèces étaient de l'essence du sacrement, Jésus-Christ n'eût pas promis à ceux qui ne reçoivent qu'une espèce autant qu'à ceux qui reçoivent les deux.

Comment prouvez-vous encore que les deux espèces ne sont pas de l'essence du sacrement? Si les deux espèces étaient de l'essence du sacrement, l'Eglise des premiers temps n'eût pas donné l'un sans l'autre, comme elle a fait si souvent.

Quelle autre instance avez-vous à faire aux luthériens lorsqu'ils insistent sur l'institution de Jésus-Christ? Il faut leur demander qu'ils aient à baptiser comme Jésus-Christ et les apôtres ont fait.

Comment Jésus-Christ et les apôtres ont-ils baptisé? Par immersion.

Comment baptisent les luthériens? Par infusion.

Y a-t-il grande différence entre l'immersion et l'infusion? Plus qu'entre la communion sous une seule espèce et entre la communion sous les deux especes.

Ne pourraient-ils pas dire que d'une manière comme de l'autre il y a toujours de l'eau et des paroles, et que cela suffit? C'est ainsi que dans la communion sous une seule espèce se trouvent le corps et le sang de Jésus-Christ avec un symbole visible, ce qui suffit.

Ne pourraient-ils pas dire qu'ils ne baptisent pas par immersion pour éviter plusieurs inconvénients? C'est ainsi que chez les catholiques on ne donne point le calice, pour éviter plusieurs inconvénients.

Ne pourraient-ils pas dire qu'il n'est pas croyable que Dieu, qui gouverne son Eglise, ait voulu permettre qu'on baptisât mal pendant tant de temps? On dit de même qu'il n'est pas croyable que Dieu, qui gouverne son Eglise, ait voulu permettre qu'on communiât mal pendant tant de temps.

Que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit que les

luthériens sont obligés d'approuver la communion sous une seule espèce.

§ 6. *Comment prouvez-vous en peu de mots et d'une manière invincible qu'une seule espèce suffit pour le salut?* 1° Par le témoignage de Jésus-Christ; 2° par le témoignage de l'Eglise; 3° par le témoignage de Luther même.

Quel est le témoignage de Jésus-Christ? « Celui qui mangera de ce pain vivra éternellement; » or les catholiques mangent de ce pain: par conséquent ils ont tout ce qu'il faut pour la vie éternelle.

Quel est le second? C'est celui de l'Eglise.

Comment cela? Plusieurs siècles avant Luther on ne donnait partout qu'une seule espèce; si c'était là une erreur, il faudrait que toute l'Eglise fût tombée en erreur, ce qui ne se peut.

En quels termes s'explique sur cela l'Apologie de la confession d'Augsbourg dans l'article des deux espèces, p. 235? « Nous excusons l'Eglise de ce qu'elle a souffert la violence qui lui a été faite de la part des papes et des évêques. »

Se peut-il qu'on enlève à l'Eglise par violence une chose qui soit nécessaire au salut? Non, cela ne se peut; car les portes de l'enfer même ne prévaudront pas contre l'Eglise.

Quel est le troisième témoignage? C'est celui de Luther.

Rapportez-nous ses paroles au tom. 2, p. 100. b. « Si vous arrivez dans un endroit où l'on ne donne qu'une seule espèce, contentez-vous d'une seule espèce, et ne vous opposez pas au grand nombre.

Rapportez-nous encore ses paroles au tom. 3, p. 274. « S'il arrivait qu'un concile ordonnât de prendre les deux espèces au mépris de l'Eglise, nous n'en recevrions qu'une. »

Que concluez-vous de ces trois témoignages et de tout ce qui a été dit ci-devant? Je conclus que l'usage d'une seule espèce n'a pu être un sujet légitime de séparation.

Que concluez-vous de plus? Je conclus que messieurs les protestants sont obligés de se réunir à l'Eglise catholique.

VIII. Du sacrifice de la messe.

§ 1. *Qui est l'auteur de la messe? est-ce Jésus-Christ, ou l'Eglise?* C'est Jésus-Christ qui est l'auteur de la messe pour l'essentiel, et l'Eglise y a mis l'accessoire.

Qu'appelez-vous l'essentiel de la messe? C'est le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur.

Qu'appelez-vous l'accessoire de la messe? Ce sont les cérémonies de la messe.

Jésus-Christ a-t-il offert son corps et son sang pour nous à son Père dans la cène? Oui, il a offert son corps et son sang pour nous, non seulement lorsqu'il était en croix, mais aussi pendant qu'il faisait la cène.

Comment le prouvez-vous? Par le texte de saint Luc, au chap. XXII.

Comment cela? Jésus-Christ dit: « Ceci est mon corps qui est donné pour vous. »

Quelle remarque faites-vous sur ces paroles? Notre-Seigneur ne dit pas: Ceci est mon corps qui sera donné pour vous; mais il dit: Ceci est mon corps qui est donné pour vous présentement et au moment que je vous parle.

La chose n'est-elle pas encore plus claire dans les paroles qu'il prononça en tenant le calice? Oui, car il est dit dans le grec: « Ceci est le calice qui est répandu pour vous. »

Quelle conclusion tirez-vous de ces paroles? Ce calice n'a pas été répandu pour nous à la croix; donc il a été répandu pour nous en sacrifice dans la cène.

S'il est vrai que Jésus-Christ ait offert son corps et son sang dans la cène; que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit que les prêtres doivent faire le même sacrifice.

Pourquoi cela? Parce qu'ils ont reçu ordre de faire ce que Jésus-Christ a fait: « Faites cela en mémoire de moi. »

Quel est le titre que David donne à Jésus-Christ dans le psaume CIX? Il l'appelle le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Pourquoi l'appelle-t-il Prêtre selon l'ordre de Melchisédech? Parce que Jésus-Christ a employé le pain et le vin dans le sacrifice, comme a fait aussi Melchisédech.

Pourquoi est-il appelé le Prêtre éternel? Parce qu'il continue à offrir ce sacrifice par la main des prêtres jusqu'à la fin du monde.

Que disent les prophètes touchant le sacrifice? Le prophète Malachie dit au chap. I, que depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, il sera offert un sacrifice pur et sans tache à la majesté du Très-Haut.

Quelle est la prophétie du prophète Jérémie au chap. XXXIII, *v.* 18? Il prédit qu'on ne verra jamais manquer les prêtres ni les sacrifices.

Trouve-t-on l'accomplissement de cette prophétie chez les luthériens ou chez les calvinistes? Non, car chez eux il n'ont aucun sacrifice.

§ 2. *Combien y avait-il de sacrifices dans l'Ancien Testament?* Il y en avait quatre.

Nommez-les. L'holocauste, le sacrifice eucharistique, le sacrifice impétratoire, le sacrifice propitiatoire.

Pourquoi offrait-on des victimes en holocauste? C'était pour reconnaître le suprême domaine de Dieu sur toutes les créatures.

Pourquoi faisait-on des sacrifices eucharistiques? C'était pour remercier Dieu de quelque faveur considérable qu'on avait reçue.

A quelle fin se faisait le sacrifice impétratoire? C'était pour demander à Dieu quelque grace importante.

Pourquoi le sacrifice propitiatoire ou expiatoire? C'était pour expier quelque péché, et se rendre Dieu propice.

Que dit saint Augustin du sacrifice de la messe dans son dix-septième livre de la Cité de Dieu? Ce sacrifice, dit-il, a été établi pour tenir lieu de tous les sacrifices de l'Ancien Testament.

Que disait saint Irénée au liv. 4, chap.

xxxiii? Les apôtres ont reçu ce sacrifice de Jésus-Christ, et l'Eglise l'a reçu des apôtres, et elle l'offre aujourd'hui dans tout le monde, selon la prophétie de Malachie.

Disait-on la messe il y a deux cents ans? Oui, chez tous les Chrétiens de la terre.

Disait-on la messe il y a six cents ans? Oui, chez tous les peuples chrétiens de la terre.

Disait-on la messe il y a douze cents ans? Oui, comme les anciennes liturgies grecque, latine, arabe, en font foi.

Ne sait-on pas quel est l'évêque ou le pape qui a commencé à célébrer le premier la messe? Non, on ne peut en nommer aucun.

Que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit, par la règle de saint Augustin, que nous avons reçu le sacrifice de la messe de la main des apôtres et de Jésus-Christ.

Comment cela? Quand un usage est universellement établi dans l'Eglise, et qu'on ne trouve aucun évêque, aucun pape, aucun concile qui en soit l'auteur, c'est une marque que ce sont les apôtres qui nous ont enseigné à le pratiquer.

§ 3. *Le sacrifice de la messe est-il un véritable sacrifice propitiatoire?* Oui, pour les vivants et les morts.

En quel sens est-il sacrifice propitiatoire pour les vivants? En ce qu'il leur obtient un esprit de componction et la grace de faire pénitence de leurs péchés.

En quel sens est-il propitiatoire pour les morts? En ce qu'il contribue à la rémission des peines temporelles dont ils sont encore redevables à la justice divine.

Comment prouvez-vous que le sacrifice de la messe est propitiatoire? On le prouve par ces paroles de saint Matthieu, chap. xxvi: « Ceci est mon sang, qui est répandu pour plusieurs pour la rémission de leurs péchés. »

Comment le prouvez-vous encore? Par ces autres paroles de saint Paul, dans le cinquième chap. de l'Epître aux Hébreux: « Tout grand-prêtre est établi de Dieu, afin d'offrir des présents et des victimes pour les péchés des hommes. »

Que concluez-vous de là? Comme nous avons des pontifes et des prêtres, il faut nécessairement qu'ils offrent une victime pour nos péchés.

Est-ce donc qu'il y a plus d'un sacrifice propitiatoire? Le sacrifice de la croix n'est-il pas l'unique qui ait expié nos péchés? Le sacrifice de la croix et celui de l'autel ne sont qu'un même sacrifice.

Pourquoi donc renouveler tous les jours le même sacrifice? celui de la croix n'a-t-il pas eu une vertu suffisante? La vertu du sacrifice de la croix a été infinie; mais il faut que cette vertu soit appliquée, et elle ne peut être appliquée que par de certains moyens.

Quels sont les moyens par lesquels cette vertu s'applique? Ce sont les sacrements, le sacrifice de la messe, la prière et les bonnes œuvres.

Comment faut-il donc regarder le sacrifice de la messe Comme un sacrement particulier par lequel la vertu du sacrifice de la croix nous est appliquée d'une manière toute particulière.

A-t-on offert le sacrifice de la messe pour les morts dès les premiers temps du Christianisme? Oui, comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des Pères.

Que dit Tertullien dans son livre de la Monogamie? Qu'une femme qui ne fait pas offrir le saint sacrifice de la messe tous les ans pour son mari le jour de son décès doit passer pour avoir fait divorce avec lui.

Que dit saint Cyprien au livre 1 de ses Epîtres? (Epître 9.) Qu'il ne faut pas offrir le sacrifice de la messe pour celui qui aura nommé un ecclésiastique pour être tuteur de ses enfants.

Dites-nous ce que raconte saint Augustin dans le livre 22 de la Cité de Dieu, chap. viii? Il raconte qu'un de ses prêtres ayant dit la messe dans une maison qui se trouvait infestée par des esprits malins on n'y ressentit plus rien depuis ce moment-là.

IX. Du purgatoire.

§ 1. *Comment prouvez-vous qu'il y a un purgatoire?* On le prouve par l'Ancien Testament, par le Nouveau, et par la tradition.

Comment le prouvez-vous par l'Ancien Testament? On le prouve par le douzième chap. du second livre des Machabées.

Qu'apprenons-nous par le dit chapitre? Il est dit que Juda Machabée, général d'armée, envoya douze mille dragmes d'argent à Jérusalem pour faire faire les sacrifices pour ceux qui étaient restés dans le combat.

Quelles sont les paroles que l'Ecriture sainte ajoute ensuite? C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient déliés de leurs péchés.

Que concluez-vous de là? Je conclus qu'outre le paradis et l'enfer, il faut qu'il y ait encore un troisième lieu.

Pourquoi cela? Les ames qui sont en paradis n'ont pas besoin de prières, et celles qui sont en enfer ne peuvent recevoir aucun soulagement; il faut donc qu'il y ait un autre endroit où les prières leur puissent être utiles.

Mais le livre des Machabées est-il un livre canonique sur lequel on puisse appuyer des articles de foi? Oui, c'est un livre canonique, et l'Eglise l'a reconnu pour tel dès les premiers temps.

Comment le prouvez-vous? Par le témoignage des pères, entre autres par le témoignage de saint Ambroise, de saint Cyprien et de saint Augustin.

Que dit saint Augustin dans le dix-huitième livre de la Cité de Dieu, chap. xxxvi? « Les Juifs ne reconnaissent pas les livres des Machabées pour canoniques; mais l'Eglise chrétienne les reconnaît pour tels. »

Quel sens faut-il donc donner aux paroles de l'auteur lorsqu'il prie les lecteurs de l'excuser sur les fautes qu'il pourrait avoir commises en écrivant? Il ne parle que des fautes qui seraient contre la pureté du langage.

Cela peut-il donner atteinte à la vérité de tout ce qu'il rapporte? Non, pas la moindre.

§ 2. *Comment prouvez-vous par le nouveau Testament qu'il y a un purgatoire?* On le prouve par les paroles de Notre-Seigneur au chap. XII de Saint Matthieu : « Si quelqu'un profère quelque parole contre le Saint-Esprit, il n'y aura pas de pardon pour lui ni en ce siècle ni en l'autre.

Que conclut saint Augustin de ce passage, dans le livre vingt-unième de la Cité de Dieu, chap. XIV? Il conclut qu'il faut qu'il y ait des péchés qui se remettent en l'autre monde.

Les péchés se remettent-ils dans le Ciel? Non, car il n'entre point de péchés au ciel.

Les péchés se remettent-ils en enfer? Non, car en enfer il n'y a pas de rédemption.

Citez-nous les paroles de saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. III. « Le feu fera l'épreuve de chaque ouvrier. »

Continuez à rapporter les paroles de saint Paul. « Celui dont l'ouvrage subsistera sera récompensé; celui dont l'ouvrage sera brûlé souffrira de la perte. »

Achevez de rapporter le texte. « Il sera néanmoins sauvé lui-même, mais en passant par le feu. »

Rapportez-nous les paroles de saint Paul au chapitre deuxième de l'Epître aux Philippiens. « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans l'enfer. »

Quelles preuves tirez-vous de ces paroles pour le purgatoire? Ceux qui sont en enfer ne fléchissent pas le genou au nom de Jésus; il faut donc que ce soient les ames du purgatoire qui révèrent ce nom.

Citez-nous les paroles de saint Jean dans son Apocalypse, chap. XXI. « Rien de souillé n'entrera au royaume des cieux. »

Que concluez-vous de ces paroles? Je conclus qu'il faut qu'il y ait un lieu destiné à purifier les ames de leurs taches.

Pourquoi cela? Le juste tombe sept fois le jour : il n'est pas à présumer que ceux qui meurent de mort subite aient toujours eu le temps ou le soin d'expier toutes leurs fautes.

Comment faut-il entendre ce passage de l'Ecclésiastique au chap. XI? « *De quelque côté que l'arbre tombe, soit qu'il tombe du côté du midi ou du septentrion, il y restera.* » Cela signifie seulement que tout homme qui meurt est sauvé ou damné.

Ce passage n'a-t-il aucune force contre le purgatoire? Il n'en a pas plus contre le purgatoire que contre les limbes.

N'est-il pas dit au chapitre XIV *de l'Apocalypse : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur; ils se reposeront de leurs travaux?* Cela se doit entendre des martyrs, ou des bonnes ames qui ont expié leurs fautes pendant la vie.

Mais le Seigneur ne dit-il pas au bon larron : Vous serez aujourd'hui avec moi en paradis? Une grâce accordée par Notre-Seigneur mourant ne fait pas une règle générale pour tous les autres.

N'avez-vous pas d'autre réponse à donner? Le bon larron faisait une bonne pénitence en mourant en croix avec des sentiments si généreux, et cette pénitence pouvait lui tenir lieu du purgatoire.

§ 3. *Comment prouvez-vous en troisième lieu qu'il y a un purgatoire?* Par la tradition.

Par quelle voie connaît-on la tradition? Par le témoignage unanime des pères.

Dites-nous ce que saint Ephrem demande dans son testament spirituel. Il demande des prières après sa mort pour le repos de son ame.

Dites-nous ce que raconte Eusèbe dans son livre quatrième de la Vie de Constantin. Il dit que cet empereur voulut être enterré dans une église, afin que les fidèles se souvinssent plus aisément de prier Dieu pour lui.

Quel avis donne saint Chrysostôme dans son homélie sur la première Epître aux Corinthiens? Il avertit que les larmes des vivants sont inutiles aux morts, et qu'il n'y a que les aumônes et les prières qui puissent leur donner du secours.

Rapportez-nous ce que saint Jérôme écrit à Pammachius. Il dit que c'était la coutume de son temps de répandre des fleurs sur le tombeau des femmes mortes, mais que Pammachius avait bien mieux fait en répandant des aumônes pour le soulagement de son épouse défunte.

Rapportez-nous ce que saint Augustin raconte au livre neuvième de ses Confessions, chap. XIII, *en parlant des funérailles de sa mère.* Il parle ainsi : « Je ne versais aucune larme dans le temps qu'on offrait le sacrifice de la rédemption pour ma chère mère. »

Rapportez-nous d'autres paroles de saint Augustin sur le psaume XXXVII « Purifiez-moi, Seigneur, dans cette vie, afin que je n'aie pas besoin de ce feu qui est destiné à purifier les ames dans l'autre monde. »

Rapportez-nous ce qu'il dit dans son livre des hérésies (Hérésie LIII.) Il dit que Aérius a été le premier qui ait osé enseigner qu'il ne fallait offrir ni prières ni sacrifices pour les morts, et que ç'a été la cinquante-troisième hérésie.

Qu'y a-t-il donc à dire à ceux qui traitent le purgatoire d'invention des moines? Il faut leur citer ces paroles de saint Augustin : « C'est la cinquante-troisième hérésie de dire qu'il faille prier pour les morts. »

X. De la justification.

§ 1. *Qu'est-ce que la justification?* C'est une grace qui nous rend amis de Dieu.

Le pécheur peut-il mériter la grace justifiante? Non, le pécheur ne peut la mériter.

Pourquoi cela? Parce que toutes les bonnes œuvres qui se font en péché mortel sont des œuvres mortes et trop peu de choses pour pouvoir mériter une si grande grace.

Est-ce un article de foi chez les catholiques que le pécheur étant en péché mortel ne peut mériter la grace de la justification? Oui, c'est un article de foi.

Rapportez-nous sur ce sujet les paroles du concile de Trente au chap. VI *de la sixième*

session. « Rien de tout ce qui précède la justification, ni la foi, ni les œuvres, ne mérite la grace de la justification. »

Comment se fait donc la justification du pécheur? Elle se fait gratuitement et par la pure miséricorde de Dieu.

En vue de qui? Non en vue de nos mérites, mais en vue des mérites de Jésus-Christ.

Comment cela? Jésus-Christ est notre unique médiateur, qui nous a réconciliés avec son Père par le prix de son sang.

De quoi se plaignent donc les protestants, et pourquoi nous accusent-ils de croire que le pécheur peut mériter la rémission de ses péchés? Ils ne se plaignent que parce qu'ils n'entendent pas la doctrine catholique.

Faut-il donc dire que le pécheur ne peut obtenir par ses bonnes œuvres la grace de la justification? Le pécheur peut bien par les bonnes œuvres obtenir la grace de la justification, mais il ne peut la mériter.

§ 2. *Quelle part la foi a-t-elle à la justification du pécheur?* La foi a une part très-considérable à la justification, et est absolument nécessaire pour que le pécheur puisse être justifié.

Comment cela? La foi est le principe et, pour ainsi dire, la première racine de la justification.

Pourquoi cela? Parce qu'il est impossible de plaire à Dieu sans la foi, ni de faire du bien sans la foi.

Mais la foi seule ne suffit-elle pas pour justifier le pécheur? Non, elle ne suffit pas; Dieu demande encore d'autres dispositions du pécheur pour le recevoir en grace.

Quelles sont-elles? Il faut que le pécheur craigne Dieu et qu'il l'aime; qu'il soit repentant de ses péchés; qu'il ait un ferme propos de n'y plus retomber.

Comment Dieu exige-t-il ces choses? les exige-t-il comme des conditions nécessaires, ou comme des œuvres méritoires? Dieu exige tout cela non comme des œuvres méritoires, mais comme des conditions sans lesquelles il ne veut pas recevoir le pécheur en grace.

Rapportez-nous les paroles du quatrième chap. du Deutéronome, v. 29. « Vous trouverez Dieu, pourvu que vous le cherchiez de tout votre cœur. »

Citez-nous les paroles du prophète Ezéchiel au chap. XVIII, *v.* 21. « Si l'impie se convertit et fait pénitence, il vivra et ne mourra pas. »

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. XV *de saint Jean, v.* 14. « Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous ai commandé. »

Que concluez-vous de ces passages? Je conclus que le pécheur ne peut être justifié, à moins d'accomplir les conditions qui lui sont marquées.

Que concluez-vous de plus? Je conclus de plus que ce n'est pas assez de la foi pour justifier le pécheur.

Saint Jean-Baptiste ne dit-il pas au troisième chap. de saint Jean : Celui qui croit au Fils de Dieu a la vie éternelle? Saint Jean parle ici d'une foi efficace.

Comment cela? C'est-à-dire, celui qui croit au Fils de Dieu, de telle sorte qu'il pratique sa doctrine, a la vie éternelle.

L'Apôtre ne dit-il pas au chap. III *de l'Epître aux Romains, v.* 28 : *Nous estimons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi?* Saint Paul parle ici des œuvres de la loi judaïque, et non des œuvres de la loi chrétienne.

Pourquoi dites-vous cela? Parce que l'apôtre saint Paul n'est pas contraire à l'apôtre saint Jacques; or saint Jacques dit dans le deuxième chapitre de son Epître : « Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. »

L'Apôtre ne dit-il pas dans le chap. V *de l'Epître aux Romains, v.* 1 : *Puisque nous sommes justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu?* L'apôtre parle ici d'une foi vive, animée par la charité, et féconde en bonnes œuvres.

§ 3. *Peut-on mériter le ciel quand on est en péché mortel?* Non, on ne le peut mériter, non plus que la justification.

Pourquoi cela? Parce que toutes les bonnes œuvres qui se font en péché mortel sont des œuvres mortes qui ne sont d'aucun prix.

Peut-on mériter le ciel quand on est dans la grace de Dieu? Le juste qui est dans la grâce de Dieu peut mériter par ses bonnes œuvres un accroissement de gloire, mais il ne peut mériter le premier degré de gloire.

A qui sommes-nous redevables du droit que nous avons d'entrer en paradis? Nous en sommes redevables uniquement à la miséricorde de Dieu et aux mérites de Jésus-Christ.

Comment cela? C'est Jésus-Christ qui par ses mérites nous a acquis le ciel comme un héritage.

Pourquoi avez-vous dit que le juste mérite par ses bonnes œuvres un accroissement de gloire? C'est que le ciel nous est proposé dans l'Ecriture comme une récompense; or on ne peut parvenir à une récompense sans mérite.

Citez-nous les paroles du Sauveur au chapitre V *de saint Matthieu, v.* 12. « Vous devez être ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous attend dans le ciel. »

Citez-nous les paroles du Sage au chap. XI *des Proverbes, v.* 18. « Celui qui sèmera la justice cueillera une riche récompense. »

Citez-nous les paroles de saint Jacques au chap. I, *v.* 12. « Heureux est celui qui souffre la tentation, parce qu'il recevra la couronne de vie. »

Rapportez-nous les paroles de l'apôtre saint Paul dans sa seconde à Timothée, chap. IV, *v.* 7. « J'ai achevé ma course, la couronne de justice m'est réservée, et le Seigneur, qui est le juste juge, me la rendra en son grand jour. »

Les protestants peuvent-ils trouver à redire à la doctrine catholique touchant le mérite des bonnes œuvres? Non, ils sont obligés de dire la même chose que nous.

Comment s'expliquent-ils dans l'Apologie de la Confession d'Augsbourg, p. 96? « Nous enseignons que les bonnes œuvres méritent une récompense temporelle et spirituelle en ce monde et en l'autre. »

De quoi se plaignent donc les adversaires au sujet du mérite des bonnes œuvres? Ils ne se plaignent que parce qu'ils n'entendent pas la doctrine catholique.

§ 4. *Qu'est-ce qui donne le prix aux bonnes œuvres?* C'est la grace sanctifiante.

La grace sanctifiante est-elle en nous ou hors de nous? Elle est dans nous, et non hors de nous.

Est-ce Dieu qui nous la donne, ou est-ce nous qui nous la donnons? C'est un don de Dieu que nous recevons de sa libéralité.

Comment l'Apôtre s'exprime-t-il en parlant de la grace sanctifiante au chap. v *de l'Epître aux Romains, v.* 5? « L'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné. »

Quels sont les effets de la grace sanctifiante? Elle fait que nous sommes les amis et les enfants de Dieu.

A qui sommes-nous redevables d'une grace si précieuse? Nous en sommes uniquement redevables aux mérites de Jésus-Christ.

Quelle remarque faites-vous touchant l'efficacité des mérites de Jésus-Christ? Jésus-Christ ne s'est pas contenté de mériter le ciel, il nous a encore mérité une grace, qui nous met en état de mériter de plus grands degrés de gloire.

Le Sauveur ne dit-il pas au chap. XVII *de saint Luc, v.* 10 *: Quand vous aurez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devions ; comment pouvons-nous donc prétendre pouvoir mériter quelque chose?* Nous sommes des serviteurs inutiles envers Dieu ; mais nous ne sommes pas inutiles envers nous-mêmes.

Pourquoi dites-vous que nous sommes des serviteurs inutiles envers Dieu? C'est que quand nous ne ferions aucune bonne action, Dieu n'en serait pas moins heureux pour cela.

Pourquoi dites-vous que nous ne sommes pas inutiles envers nous-mêmes? C'est parce que les bonnes œuvres nous servent à obtenir la récompense que Dieu a bien voulu nous promettre.

Dieu pouvait-il nous ordonner de faire de bonnes œuvres sans nous promettre aucune récompense? Il le pouvait sans doute.

Comment s'exprime le concile de Trente sur ce sujet, dans la sixième session, chap. XVI? « La bonté de Dieu envers les hommes est si grande, qu'il veut que ses propres dons deviennent leurs mérites. »

Avons-nous sujet de nous confier beaucoup en nos bonnes œuvres? « A Dieu ne plaise, dit le concile de Trente, qu'un chrétien se confie, ou se glorifie en soi-même, et non pas dans le Seigneur. »

Pourquoi les protestants nous reprochent-ils le trop de confiance en nos bonnes œuvres? C'est à tort qu'ils font ces reproches ; mais les catholiques se plaignent avec raison de la mauvaise foi des adversaires.

§ 5. *L'homme peut-il satisfaire pour ses péchés?* Il n'y a pas d'homme au monde qui puisse satisfaire pour un seul péché mortel.

Qui a satisfait pour nos péchés? C'est uniquement Jésus-Christ qui a satisfait pour la coulpe de nos péchés.

Pouvons-nous nous appliquer les satisfactions de Jésus-Christ? Nous le pouvons sans doute avec la grace de Dieu.

Comment les satisfactions de Jésus-Christ nous sont-elles appliquées? En deux manières.

Dites-nous comment. Ou avec une pleine rémission des peines temporelles, ou en réservant quelque peine temporelle à souffrir.

Quand est-ce que les satisfactions de Jésus-Christ nous sont appliquées si parfaitement qu'il ne nous reste aucune peine temporelle à souffrir? C'est au baptême.

Quand est-ce que les satisfactions de Jésus-Christ nous sont appliquées de telle manière, qu'il nous reste à souffrir quelque peine temporelle? Communément au sacrement de pénitence.

Est-ce que toute la peine n'est pas toujours remise avec la coulpe? Non, car il arrive souvent que Dieu, en remettant le péché, change la peine éternelle que le pécheur a méritée en peine temporelle.

Rapportez-nous sur cela un exemple tiré du douzième chapitre du deuxième livre des Rois. Le prophète Nathan dit à David, touché de regret de son péché : « Dieu vous a pardonné votre péché, cependant ce fils qui vous est né mourra. »

Rapportez-nous encore un autre exemple du vingt-quatrième chapitre du même livre. Le prophète Gad laissa à David, le choix entre la guerre, la famine et la peste, quoique son péché lui fût déjà pardonné.

Le pécheur pénitent peut-il acquitter les peines temporelles dont il reste redevable à la justice de Dieu? Il le peut avec la grâce de Dieu, et l'Ecriture sainte l'exhorte à le faire.

Rapportez-nous les paroles du prophète Daniel, chap. IV, *v.* 24. « Rachetez vos péchés par des aumônes. »

Rapportez-nous les paroles du Sauveur en saint Luc, chap. XI, *v.* 4. « Donnez de vos biens aux pauvres, et tout sera sans tache pour vous. »

§ 6. *Qu'est-ce que l'indulgence?* C'est la rémission des peines temporelles.

Les péchés ne se remettent-ils pas par l'indulgence? Les péchés se remettent par le sacrement de pénitence, et non par l'indulgence.

L'Eglise a-t-elle le pouvoir de remettre les peines temporelles? l'Eglise a le pouvoir d'ôter tous les liens qui empêchent l'entrée du ciel ; or est-il que la peine temporelle est aussi un lien qui empêche pour un temps l'entrée du ciel : donc l'Eglise a le pouvoir de remettre aussi la peine temporelle.

Y a-t-il longtemps que les indulgences sont en usage dans l'Eglise? Elles y sont en usage depuis le commencement du christianisme.

Comment cela? L'Apôtre remit à l'incestueux de Corinthe la peine qui lui avait été imposée, et c'était là une indulgence.

Rapportez-nous les paroles de l'Apôtre dans

la deuxième aux Corinthiens, chap. II, *v.* 10. « Si je lui ai fait grâce, c'a été pour l'amour de vous en la personne de Jésus-Christ. »

Rapportez-nous ce que dit saint Cyprien dans la quatorzième épître du troisième livre, et ce qui est dit dans le onzième chapitre du concile de Nicée. Il est dit que les évêques accordaient souvent aux pénitents la rémission des peines canoniques, à la prière des saints martyrs.

Que concluez-vous de là? Je conclus que les évêques leur remettaient en même temps les peines temporelles dont ils étaient redevables à la justice de Dieu.

Pourquoi cela, et quelle connexion y a-t-il de l'un à l'autre? Si les évêques avaient remis les peines canoniques sans remettre les peines temporelles devant Dieu, ce n'aurait pas été un avantage pour les pénitents.

Est-ce un article de foi, que les peines temporelles se remettent devant Dieu par l'indulgence? Non, ce n'est pas un article de foi? mais c'est la commune opinion des théologiens, très-bien établie dans l'Ecriture.

Que sommes-nous obligés de croire touchant les indulgences? Deux articles qui ont été décidés par le concile de Trente.

Quel est le premier? Que Dieu a laissé à son Eglise le pouvoir d'accorder des indulgences.

Quel est le second? Que l'usage des indulgences est salutaire au peuple chrétien.

Y a-t-il rien dans cette doctrine du concile qui puisse faire de la peine aux protestants? Non, il n'y a rien qui puisse leur en faire raisonnablement

XI. Du chef de l'Eglise.

§ 1. *Qui est le véritable chef de l'Eglise?* C'est Jésus-Christ.

Est-il chef visible ou invisible? Il est chef invisible, et gouverne l'Eglise du haut du ciel d'une manière invisible.

Jésus-Christ n'a-t-il pas établi de vicaire en terre pour gouverner l'Eglise en qualité de chef visible? Il a établi pour cela saint Pierre et ses successeurs.

Saint Pierre a-t-il reçu plus de pouvoir de Jésus-Christ que les autres apôtres? Oui, comme nous l'apprenons par plusieurs passages de l'Ecriture.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. XVI *de saint Matthieu.* « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Que faut-il entendre par cette pierre? Saint Pierre même

Comment cela? Le Sauveur l'appelle Céphas; or Céphas signifie en langue syriaque une pierre.

Rapportez-nous la suite des paroles du Sauveur. « Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel; ce que vous lierez sur la terre sera lié, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »

Le Sauveur n'a-t-il pas dit les mêmes paroles aux autres apôtres? Il leur a dit les mêmes paroles à tous en commun; mais il les a adressées à Pierre en particulier; ce qui fait voir qu'il a prétendu lui donner un pouvoir particulier.

Rapportez-nous les paroles du Sauveur au chap. XXI *de saint Jean.* « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. »

Qu'entendent les saints pères par les agneaux? Ils entendent les fidèles.

Qu'entendent-ils par les brebis? Ils entendent les pasteurs.

Pourquoi cela? Parce que les pasteurs donnent la nourriture aux fidèles, de même que les brebis nourrissent les agneaux.

Que concluez-vous de là? Que le Seigneur a chargé saint Pierre du soin de toute l'Eglise, en lui recommandant non seulement le peuple, mais aussi les pasteurs

§ 2. *Avez-vous encore d'autres preuves en faveur de la primauté de saint Pierre?* Les évangélistes nomment partout saint Pierre le premier, ce qui est une marque de la supériorité de son rang.

Rapportez-nous les paroles de saint Matthieu au chap. X. « Voici les noms des douze apôtres, le premier est Simon, nommé Pierre. »

Ne pourrait-on pas dire que saint Pierre était le plus âgé de tous, ou qu'il avait été appelé à l'apostolat avant tous les autres, et que c'est pour cela qu'on le trouve partout le premier? Non, cela ne peut se dire; car saint André était plus âgé que saint Pierre, et s'était mis avant lui à la suite de Notre-Seigneur.

Citez-nous saint Ambroise sur le chap. XII *de la seconde Epître aux Corinthiens.* « Ce n'est point André qui a reçu la primauté, c'est Pierre. »

Citez-nous saint Augustin dans son second livre du Baptême. « Voyez l'apôtre saint Pierre, dans qui la prééminence paraît avec tant d'éclat. »

Citez-nous saint Optat dans le deuxième livre contre Parménien. « Saint Pierre a été établi chef des apôtres, afin que l'unité de l'Eglise se conserve. »

Pouvez-vous faire voir que saint Pierre ait jamais fait les fonctions de chef de l'Eglise? Il en a fait les fonctions immédiatement après l'ascension de Notre-Seigneur.

Comment cela? Premièrement il assembla les disciples, et présida à l'élection qu'on fit d'un nouvel apôtre pour remplacer Judas: et même, selon saint Chrysostome, il aurait pu sans aucun doute faire cette élection à lui seul.

Que fit-il encore en qualité de chef et de supérieur? Il prêcha le premier Jésus-Christ crucifié, et convertit trois mille personnes par son premier sermon.

Rapportez-nous d'autres marques de sa supériorité. Il déclara qu'il fallait admettre les païens à être baptisés, en suite d'une révélation qu'il avait eue sur ce sujet.

Que fit-il encore comme chef de l'Eglise? Il prononça dans l'assemblée des apôtres à Jérusalem qu'il ne fallait pas assujettir les Chrétiens à la circoncision.

Que concluez-vous de tout cela? Qu'il n'y a pas de point mieux établi dans l'Ecriture que la primauté de saint Pierre.

Quelle remarque faites-vous? Qu'il n'y a pas de point plus combattu par les adversaires que la primauté de saint Pierre.

Que concluez-vous en dernier lieu? Que les adversaires se font un jeu de l'Ecriture, et n'en prennent que ce qui les accommode.

§ 3. *La primauté de saint Pierre étant établie, que s'ensuit-il de là?* Il s'ensuit que les successeurs de saint Pierre doivent avoir le même rang et le même pouvoir.

Pourquoi cela? Parce que la forme du gouvernement que Jésus-Christ a établi doit être toujours la même.

Quelles sont les successeurs de saint Pierre? Ce sont les évêques de Rome.

Pourquoi cela? Parce que saint Pierre a établi son siége à Rome, où il a fini sa vie.

Qu'avez-vous à repondre à ceux qui prétendent que saint Pierre n'a jamais été à Rome? Il faut leur faire trois questions.

Quelle question faut-il leur faire en premier lieu? Si saint Pierre n'a pas souffert le martyre à Rome, sous l'empereur Néron, dites-nous donc en quel endroit du monde saint Pierre est mort?

Que faut-il leur demander en second lieu? Si saint Pierre n'est pas mort à Rome, de quel endroit et en quel temps y a-t-on transporté ses reliques?

Quelle est la troisième question qui reste à leur faire? Les saints Pères qui ont vécu dans les premiers siècles de l'Eglise n'ont-ils pas mieux su que les luthériens d'aujourd'hui qui a été le premier évêque de Rome?

Rapportez-nous les paroles de saint Augustin dans son épître à Generosus, où il fait le dénombrement des évêques qui ont gouverné l'Eglise de Rome? « Lin a succédé à Pierre, et Clément à succédé à Lin. »

Rapportez-nous les paroles de saint Optat dans son 2e livre contre Parménien. « Saint Pierre a été le premier qui a occupé le siége de Rome; après, Lin a succédé à Pierre, et Clément a succédé à Lin. »

Que disent saint Irénée, au liv. 3, *chap.* III, *et saint Epiphane, en parlant de la 27e hérésie, et généralement tous les pères qui nous ont donné le catalogue des évêques de Rome?* Ils marquent tous saint Pierre pour le premier évêque de Rome.

Que dit saint Léon dans son premier sermon sur la fête des apôtres? « Rome est devenue la capitale du monde chrétien, parce que saint Pierre y a établi son siége. »

§ 4. *Tous les fidèles doivent-ils l'obéissance à l'évêque de Rome?* Oui, ils la lui doivent comme au vicaire de Jésus-Christ et au chef de l'Eglise.

Est-ce un grand péché de se soustraire à l'obéissance du souverain Pontife? Quiconque s'oppose aux puissances s'oppose à l'ordre de Dieu, dit saint Paul, et ceux qui leur résistent s'attirent la condamnation sur eux-mêmes.

Faut-il que toutes les Eglises chrétiennes communiquent avec l'Eglise de Rome? Les saints Pères l'enseignent ainsi.

Rapportez-nous les paroles de saint Irénée, au liv. 3, *chap.* III. « L'Eglise de Rome est la principale, et il faut que toutes les Eglises lui soient unies. »

Rapportez-nous les paroles de saint Cyprien, au liv. 1, *épît.* 8. « Il n'y a qu'un Dieu et un Christ, il n'y a qu'une Eglise et qu'une chaire, fondée sur Pierre par la parole du Seigneur même. »

Rapportez-nous les paroles de saint Jérôme au pape Damase. « Je m'attache à votre chaire, qui est celle de saint Pierre; je sais que l'Eglise est bâtie sur cette pierre. »

Continuez à rapporter ces paroles. « Quiconque ne mange pas l'agneau dans cette maison est profane; quiconque ne se retire pas dans cette arche périra dans les eaux du déluge. »

Dites le reste des paroles de saint Jérôme. « Je ne reconnais pas Vital, j'ignore Mélèce, Paulin m'est inconnu; quiconque n'est pas avec vous est contre Jésus-Christ; quiconque ne recueille pas avec vous ne fait que répandre. »

Pourquoi appelle-t-on l'Eglise catholique l'Eglise romaine? Parce que toutes les Eglises catholiques du monde honorent le siége de Rome, et font profession d'y être attachées.

XII. Des conciles.

§ 1. *Combien de sortes de conciles y a-t-il?* Il y en a de deux sortes; savoir: Les conciles généraux, et les conciles particuliers.

Qu'est-ce qu'un concile général ou œcuménique? C'est une assemblée d'évêques à laquelle sont invités tous les évêques du monde chrétien, et qui est présidée par le pape, ou par ses légats, ou du moins confirmée par lui.

Qu'est-ce qu'un concile particulier, provincial ou national? C'est une assemblée d'évêques à laquelle sont invités tous les évêques d'une province ou d'un royaume.

Un concile peut-il errer en matière de foi? Les conciles généraux et œcuméniques sont infaillibles en matière de foi, mais non les conciles particuliers.

Pourquoi dites-vous que les conciles généraux sont infaillibles? Parce que si un concile général venait à se tromper, toute l'Eglise serait dans l'erreur, ce qui ne se peut.

Pourquoi dites-vous que toute l'Eglise serait dans l'erreur au cas qu'un concile général vînt à se tromper? Parce que tous les évêques assemblés représentent toute l'Eglise, de même que les états représentent tout un royaume.

De quelle manière faut-il regarder les décisions des conciles généraux? Comme des oracles rendus par le Saint-Esprit.

Rapportez-nous les paroles que saint Pierre prononça dans l'assemblée des apôtres au chap. XV. *des Actes des apôtres.* « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun autre fardeau. »

Est-ce un grand péché que de refuser de se soumettre aux Conciles généraux? C'est faire voir un orgueil et une opiniâtreté insoutenables; c'est tomber dans le schisme et dans l'hérésie.

Pourquoi dites-vous cela? Parce que c'est préférer son sentiment particulier au sentiment universel de l'Eglise, et au jugement de tant d'habiles gens.

Ne pourrait-on pas dire qu'on est obligé à recevoir les décisions des conciles quand elles sont conformes à la parole de Dieu, mais non hors de là? Cette réponse est insoutenable.

Pourquoi cela? En faisant cette réponse on témoignerait être dans la pensée que l'Eglise peut enseigner quelque chose de contraire à la parole de Dieu, ce qui ne se peut.

Pourquoi dites-vous encore que cette réponse est insoutenable? En répondant ainsi on s'établit juge de ceux que Dieu a établis pour juger des différends de Religion.

§ 2. *combien y a-t-il de conciles généraux?* Il y en a dix-huit.

Où s'est tenu le premier concile œcuménique? A Nicée, en 325.

Où s'est tenu le second? A Constantinople, en 381.

Où le troisième? A Ephèse, en 431.

Où le quatrième? A Chalcédoine, en 451.

Combien s'est-il tenu de conciles généraux à Constantinople? Quatre en tout.

Combien y en a-t-il eu à Rome? Cinq en tout.

Combien à Nicée? Deux.

Combien à Lyon? Deux.

Nommez encore d'autres endroits où il s'est tenu des conciles généraux? Il s'en est tenu un à Vienne en Dauphiné, et un à Florence.

Quel est le dernier concile général? Le concile de Trente.

Pourquoi mettez-vous le concile de Trente au nombre des conciles généraux? Parce que tous les évêques de la Chrétienté y ont été invités; et qu'il a été présidé par les légats du pape et confirmé par lui.

Combien y a-t-il eu de cardinaux? Six.

Combien de patriarches? Trois.

Combien d'archevêques? Trente-deux.

Combien d'évêques? Deux cent vingt-huit.

Les ministres luthériens et calvinistes ont-ils aussi été invités d'y assister? On les a fort pressés d'y venir, et on leur a offert pour cela toutes les sûretés qu'ils pouvaient désirer.

Est-ce une raison aux protestants de rejeter le concile pour n'y avoir pas été? Non, car il n'a tenu qu'à eux de s'y trouver.

Les protestants sont-ils obligés en conscience de se soumettre au concile de Trente? Oui, car ils ont été jugés par leurs juges légitimes.

Qui a droit de juger de la doctrine? Ce sont les évêques.

Pourquoi? Parce que Dieu les a établis pour cela.

Rapportez-nous les paroles de saint Paul aux évêques dans le chap. XX des Actes des apôtres? « Prenez garde au troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu. »

Quelles remarques faites-vous sur ces paroles? Les évêques ne pourraient gouverner l'Eglise comme il faut, s'ils n'étaient point en droit d'approuver la bonne doctrine, et de condamner la mauvaise.

XIII. De l'obéissance due a l'église.

§ 1. *Sommes-nous obligés d'obéir à l'Eglise?* Oui, parce que Dieu l'ordonne.

Que dit le Sauveur? (Matthieu XVIII, v. 17.) « Celui qui n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un païen et un publicain. »

Que dit-il aux pasteurs? (Luc X, v. 16.) « Celui qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise. »

Que dit saint Paul? (Hébr. XV, v. 17.) « Soyez soumis à vos préposés, car ils veillent comme devant rendre compte de vos ames. »

La puissance ecclésiastique est-elle en droit aussi bien que la séculière de nous obliger en conscience? Oui, parce que l'une et l'autre sont également établies de Dieu.

Que dit l'Apôtre? (Rom. XV, v. 2.) « Ceux qui résistent aux puissances résistent à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation. »

Que dit-il de plus? « Soyez soumis, non seulement par crainte, mais aussi par conscience. »

Que suit-il de ces passages? Qu'on est obligé en conscience de garder les commandements de l'Eglise.

Mais les commandements de l'Eglise ne sont que des commandements des hommes. On est obligé de garder les commandements des hommes, quand Dieu l'ordonne.

Donnez-en une comparaison. Le commandement d'un père ou d'un magistrat n'est qu'un commandement humain; néanmoins on est obligé de garder l'un et l'autre, parce que Dieu l'a ordonné.

Achevez la comparaison. De même est-on obligé d'obéir à l'Eglise, parce que Dieu l'a ordonné.

Le Sauveur ne dit-il pas (Matth. XV, v. 9): *« C'est en vain qu'ils me servent, eux qui enseignent des commandements humains?* Le Sauveur ne parle ici que des commandements qui sont ou contre la loi de Dieu, ou vains et inutiles.

§ 2. *A quoi servent les commandements de l'Eglise?* A nous faire mieux observer les commandements de Dieu.

Comment cela? Dieu nous ordonne de lui rendre le culte qui lui est dû, de jeûner, de nous confesser et de communier, et l'Eglise nous en fixe le temps et la manière de le faire.

L'Eglise a-t-elle droit d'instituer des jours de fêtes? Elle n'en a pas moins que l'Eglise judaïque.

Où trouve-t-on dans l'Ancien Testament des fêtes de commandement instituées par la synagogue? Dans le livre d'Esther, chap. IX, et dans le dernier chapitre du livre de Judith.

Comment prouvez-vous encore que l'Eglise peut instituer des fêtes de commandement? Si elle n'avait pas ce droit, elle n'aurait pu or-

donner de chômer le dimanche au lieu du samedi.

L'Eglise peut-elle aussi instituer des jours de jeûne? Oui, et saint Augustin taxe Aérius d'hérésie pour avoir disputé ce droit à l'Eglise.

L'Eglise peut-elle nous défendre l'usage de certaines nourritures? Oui, comme elle le fit dès le temps des apôtres.

Quelle nourriture défendit-elle alors? Le sang et les viandes suffoquées (*Act.* xxv).

Les Chrétiens d'alors eussent-ils péché en usant de ces nourritures? Sans doute, parce qu'ils eussent violé le commandement de l'Eglise.

N'eussent-ils pas pu dire que rien de ce qui entre par la bouche ne souillait l'homme? On leur eût répondu que ce n'était pas la nourriture, mais la désobéissance qui rendait l'homme immonde.

Que doivent donc répondre les catholiques, lorsque les luthériens leur font aujourd'hui le même reproche? Que ce n'est pas la nourriture, mais la désobéissance qui rend l'homme immonde.

De quelle nourriture parle le Seigneur lorsqu'il dit (*Matth.* xv, *v.* 11) : *Ce qui entre par la bouche ne rend pas l'homme immonde?* Il parle de celles qu'on prend sans avoir lavé les mains auparavant, et nullement de celles qu'on prend contre le précepte.

§ 3. *Pourquoi l'Eglise nous défend-elle l'usage de la viande en de certains jours?* Pour châtier le corps.

La viande est-elle une nourriture qui en elle-même soit immonde? Non; c'est une créature de Dieu, dont on peut user avec action de grâces.

Qui est-ce qui enseigna autrefois qu'elle était immonde et une créature du démon? Les marcionites et les manichéens.

Comment l'apôtre nomme-t-il cette doctrine? Une doctrine diabolique.

Y a-t-il longtemps que les chrétiens s'abstiennent de la viande deux jours par semaine? Depuis le commencement du christianisme.

D'où le savez-vous? De saint Epiphane (*Catéch.*).

Dites-nous ses paroles? « Il est ordonné par la loi apostolique de jeûner deux jours par semaine. »

A-t-on toujours fait abstinence le vendredi et le samedi par toute l'Eglise? Non; en quelques endroits cela se pratique le mercredi et le vendredi.

Que dit saint Jérôme? « Il faut en cela se conformer à l'usage de chaque pays. »

Pourquoi les Grecs le faisaient-ils le mercredi et le vendredi? Parce que Jésus-Christ fut vendu le mercredi, et qu'il mourut le vendredi.

Pourquoi le faisons-nous le vendredi et le samedi? En l'honneur de la mort et de la sépulture de Jésus-Christ.

L'apôtre ne blâme-t-il pas les Colossiens de ce qu'ils disaient : N'y touchez point, n'en mangez point? L'apôtre ne les blâme que parce qu'ils le disaient dans l'esprit de l'ancienne loi.

L'apôtre ne dit-il pas au même chap. II, *v.* 16 : *Que personne ne vous juge sur le manger ou sur le boire, ni sur les fêtes?* Il ne parle ici que de la loi judaïque, dont les chrétiens doivent être affranchis.

Ne dit-il pas (2 *Cor.* III, *v.* 17): *Là où est l'Esprit de Dieu, là se trouve la liberté. Pourquoi donc s'assujettir aux lois de l'Eglise?* « Soyez libres, dit saint Pierre (1. Ep. chap. v, *v.* 16); mais que la liberté ne vous serve pas de voile pour couvrir votre malice. »

§ 4. *Qui est-ce qui a établi le carême?* Ce sont les apôtres.

Comment le prouvez-vous? Premièrement, par la règle de saint Augustin, et en second lieu par le témoignage des pères.

Quelle est la règle de saint Augustin? (Ep. 18.) « Tout usage reçu dans l'Eglise universelle, et dont on ne trouve l'origine chez aucun évêque, ni chez aucun pape, ni dans aucun concile, doit être regardé comme d'institution apostolique. »

Que prouve cette règle? Que le carême, qui est reçu dans toute l'Eglise, et dont on ne trouve l'origine chez aucun évêque, ni chez aucun pape, ni dans aucun concile, est aussi d'institution apostolique.

Que faut-il répondre aux adversaires qui prétendent que c'est le concile de Nicée qui a introduit le carême? « Cela ne se peut, vu que Tertullien et Origène, qui vivaient bien avant ce concile, font déjà mention du carême.

Savez-vous quelque saint père qui dise expressément que les apôtres aient institué le carême? Saint Jérôme et saint Léon le disent formellement.

Citez-nous saint Jérôme (Epist. ad Marcel.). « Nous observons un jeûne de quarante jours, suivant l'institution apostolique. »

Et saint Léon (Serm. 9 de Jejun.). « Ce sont les apôtres qui par inspiration du Saint-Esprit ont établi le carême. »

Etait-on dès lors obligé au jeûne? Oui, dès lors on y était obligé en conscience.

Que dit saint Jérôme? (Epist. cit.) « Les montanistes jeûnent trois carêmes, et nous n'en jeûnons qu'un; non qu'il ne soit permis de jeûner toute l'année, mais autre chose est de jeûner de son propre choix, et autre chose de jeûner parce qu'on y est obligé. »

Que dit saint Augustin? « Il est libre de jeûner en d'autres temps, mais c'est pécher que de ne pas jeûner en carême. »

§ 5. *Pourquoi les apôtres ont-ils institué le carême?* 1° En l'honneur du jeûne de Jésus-Christ; 2° en l'honneur de sa passion, et 3° pour nous mieux préparer à la fête de Pâques.

Comment faut-il jeûner? Il faut, 1° s'abstenir du gras; 2° ne prendre qu'un repas par jour; 3° prendre son dîner vers midi.

N'est-il pas permis de manger le soir selon son appétit? Non; il faut se contenter d'une petite collation.

De quelle nourriture doit-on user à la collation? D'une nourriture légère, de fruits, ou de quelque autre dessert.

Est-il défendu à ceux qui ont l'estomac

faible de prendre le soir un peu d'un bouillon maigre? Non, lorsque cela est nécessaire.

Est-il permis de déjeûner ou de goûter les jours de jeûne? Non, il faut s'en abstenir.

Peut-on faire collation le matin, et souper selon son appétit? Cela se peut lorsqu'on en a une raison légitime.

Tout le monde est-il obligé au jeûne? Non, différentes personnes en sont exemptes; savoir :

Les jeunes gens au-dessous de vingt-un ans; les vieillards qui n'en ont plus la force; les femmes enceintes et les nourrices; les gens de métier dont le travail est trop rude; les pauvres qui n'ont pas de quoi faire un repas.

§ 6. *Que doit répondre un catholique aux adversaires qui se raillent du jeûne et de l'abstinence?* Il faut leur répondre par ce passage : « Celui qui n'écoute pas l'Eglise doit être regardé comme un païen et un publicain. »

Quoi encore? Il faut leur citer les paroles de saint Augustin (*Epist.* 118).

Que dit saint Augustin? « C'est une folie impudente de blâmer ce qui se pratique dans toute l'Eglise. »

Sur qui ce reproche tombe-t-il? Sur Luther, qui a blâmé le jeûne que l'on observait dans toute l'Eglise.

Pouvez-vous prouver par quelque exemple de l'Ecriture que les catholiques font bien de s'abstenir de certaines viandes? Le prophète Jérémie loue les Réchabites de ce qu'ils s'abstenaient du vin, parce que Jonadab, leur père, le leur avait défendu.

Que concluez-vous de là? Que les catholiques ne font pas mal en s'abstenant de la viande, parce que l'Eglise, leur mère, la leur défend.

Que peut-on dire aux adversaires pour leur faire mieux sentir le tort qu'ils ont de nous blâmer là-dessus? Il faut leur demander pourquoi ils chôment le dimanche, pendant qu'ils ne veulent pas s'abstenir du gras les vendredis et samedis.

Ne pourraient-ils pas répondre que l'Ecriture ordonne de chômer le dimanche, et qu'elle ne commande nulle part de faire abstinence le vendredi et le samedi? L'Ecriture ne parle que du sabbat, et nullement du dimanche.

Que faut-il là-dessus leur dire de plus? « Vous chômez le dimanche, parce que c'est l'ancien usage de l'Eglise; gardez donc de même l'abstinence du vendredi et du samedi, suivant l'ancien usage. »

XIV. DES SACREMENTS.

§ 1. *Comment prouvez-vous qu'il y a sept sacrements?* Je le prouve par l'Ecriture et par la décision de l'Eglise.

Où trouve-t-on dans l'Ecriture qu'il y a sept sacrements? On trouve dans l'Ecriture sept signes visibles d'une grace invisible, comme il est aisé de le prouver de chacun en particulier.

Tous les catholiques reconnaissent-ils sept sacrements? Oui, tous les catholiques du monde en reconnaissent sept, ni plus ni moins.

Les Grecs schismatiques en reconnaissent-ils sept aussi? Oui, comme Jérémie, patriarche de Constantinople, le déclara en 1576.

Que concluez-vous de cette déclaration des Grecs? Je conclus qu'on a toujours cru constamment dans toute la chrétienté qu'il y a sept sacrements.

Comment cela? Si cette croyance était nouvelle elle ne nous serait pas commune avec les Grecs, qui se sont séparés de nous il y a huit cents ans.

Tous les luthériens sont-ils d'accord touchant le nombre des sacrements? Non, car dans plusieurs endroits ils n'en comptent que deux, comme à Strasbourg; savoir, le baptême et la cène : en d'autres endroits ils y ajoutent la pénitence.

Que dit sur cela l'Apologie de la confession d'Augsbourg, art. 7, du nombre des sacrements? Elle dit expressément que la pénitence est un sacrement proprement dit.

Pourquoi donc les protestants de Strasbourg ne mettent-ils pas la pénitence au nombre des sacrements, puisqu'ils se disent de la confession d'Augsbourg? C'est à eux à voir ce qu'ils pourront répondre pour ne pas se contredire eux-mêmes.

§ 2. *Les luthériens peuvent-ils prouver aux anabaptistes que le baptême des enfants est bon?* Non, ils ne peuvent pas le leur prouver.

Pourquoi cela? Parce qu'il suit des principes luthériens que le baptême des enfants ne peut être bon.

Comment cela? Un des principes des luthériens est qu'on ne peut être justifié que par un acte de foi : or les enfants ne peuvent produire aucun acte de foi; donc ils ne peuvent être justifiés.

Faites-nous voir la même conséquence tirée d'un autre de leurs principes? Leur première maxime est qu'il ne faut recevoir aucun usage dont il ne se trouve point d'exemple dans l'Ecriture : or il ne se trouve aucun exemple dans l'Ecriture qu'il y ait jamais eu d'enfant baptisé; donc le baptême des enfants ne doit pas passer chez eux pour être bon.

De quoi se vantent les anabaptistes contre les luthériens? Ils se vantent d'avoir la pure parole de Dieu pour eux.

Quel usage font-ils de ce passage de saint Matthieu, chap. XXVIII : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les?* Ils prétendent que l'instruction doit précéder le baptême : or les enfants, disent-ils, ne sont pas capables d'instruction.

Quel usage font-ils du passage de saint Marc, chap. XVI : *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé?* Ils prétendent qu'il faut croire avant de recevoir le baptême; or, disent-ils, les enfants ne sont pas en état de croire.

Les luthériens ont-ils de quoi répondre à ces passages? Ils peuvent bien expliquer ces passages d'une autre manière que les anabaptistes, mais ils ne peuvent s'assurer que leur explication soit meilleure.

Quelle conclusion tirez-vous de tout ce qui

a été dit? Je conclus qu'un luthérien, en suivant ses propres principes, a de très-grandes raisons de douter s'il est bien baptisé.

Comment les catholiques prouvent-ils que le baptême des enfants est bon? Ils le prouvent par la tradition, c'est-à-dire par l'usage constant de l'Eglise.

Les adversaires ne peuvent-ils pas avoir également recours à la tradition? Non, ils ne le peuvent, car ils rejettent la tradition pour tout autre article.

§ 3. *Pourquoi mettez-vous la confirmation au nombre des sacrements?* Parce que c'est un signe visible qui confère une grace invisible.

Qu'est-ce que le signe visible dans la confirmation? C'est le saint chrême et l'imposition des mains de l'évêque.

Quelle est la grace invisible que confère ce sacrement? C'est une grace qui fortifie la foi du chrétien.

Où l'Ecriture fait-elle mention de la confirmation? Dans le huitième chapitre des Actes des Apôtres.

Qu'est-ce qu'elle en dit? Il y est dit que les habitants de Samarie avaient déjà reçu le baptême, mais qu'ils n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit; que saint Pierre et saint Jean allèrent leur imposer les mains, et que par là ils reçurent le Saint-Esprit.

Est-ce là la confirmation? Ce ne peut être autre chose.

Pourquoi dites-vous cela? Parce que l'imposition des mains ne se fait qu'en conférant les ordres, ou en donnant la confirmation: or les apôtres ne donnèrent pas l'ordre de la prêtrise à tous les habitants de Samarie; donc ils donnèrent la confirmation.

Ne pourrait-on pas dire que les apôtres imposaient les mains pour communiquer les dons du Saint-Esprit, mais que les évêques d'aujourd'hui n'ont pas le même pouvoir? Si les évêques d'aujourd'hui n'ont pas le même pouvoir de communiquer le Saint-Esprit visiblement, ils ont du moins le pouvoir de le communiquer d'une manière invisible.

Que dites-vous sur cela aux adversaires? « Vous en appelez sans cesse à l'Ecriture, et vous voulez qu'on s'en tienne à la lettre; pourquoi donc n'impose-t-on pas chez vous les mains à ceux qui sont baptisés? »

Trouve-t-on des vestiges de la confirmation dans les premiers temps du christianisme? Les passages des pères sont décisifs sur cet article.

Rapportez-nous les paroles de saint Cyrille dans sa troisième Catéchèse. « Tandis qu'il se se fait une onction visible sur le corps, l'ame se trouve sanctifiée par l'opération intérieure du Saint-Esprit. »

Rapportez-nous les paroles de saint Augustin, au second livre contre les lettres de Pétilien, chap. x. « Le sacrement du saint chrême est un sacrement qui ne cède point en sainteté au baptême même. »

§ 4. *Y a-t-il du pain après la consécration de l'Eucharistie?* Non; le pain se change au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ par la vertu du Tout-Puissant et la parole du prêtre.

Comment le prouvez-vous? Le Sauveur n'a pas dit, Dans ce pain ou avec ce pain est mon corps; mais il a dit, Ceci est mon corps.

Que concluez-vous de là? Que ce n'est plus du pain.

Pourquoi cela? Parce qu'il est impossible que ce qui est chair soit en même temps pain: or le Sauveur a déclaré que ce qu'il tenait en main était son corps et sa chair; par conséquent ce ne pouvait plus être du pain.

A-t-on cru la transsubstantiation dès les premiers temps du christianisme? On l'a cru en tout temps, comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des pères.

Rapportez-nous les paroles de saint Ambroise au livre 4 *des Sacrements, chap.* IV. « Avant la consécration, ce n'est que du pain; mais dès que les paroles saintes se prononcent, le pain se change au corps de Notre-Seigneur. »

Rapportez-nous les paroles de saint Grégoire de Nysse, chap. XXXVII *de sa grande Catéchèse.* « Je crois fermement que le pain est changé au corps de Jésus-Christ. »

Mais ne pourrait-on pas objecter contre la doctrine catholique tous les passages où l'eucharistie est appelée pain, comme dans la première aux Corinthiens chap. X. *v.* 16, « *Le pain que nous rompons n'est-il pas la participation du corps du Sauveur?* » *et au chap.* XI, *v.* 27: « *Quiconque mangera ce pain indignement?* » Il est parlé de pain, non que ce soit du pain en effet, mais parce que ç'a été du pain.

Donnez-nous un exemple de cette manière de parler? C'est ainsi qu'il dit en saint Matthieu, chap. XI: « Les aveugles voient, les boiteux marchent; » c'est-à-dire, ceux qui étaient aveugles, ceux qui étaient boiteux.

N'avez-vous pas d'autre réponse à faire? L'eucharistie s'appelle encore pain parce qu'elle en a la figure.

Donnez-nous un exemple pareil tiré de l'Ecriture? L'Ecriture nomme les trois anges qui apparurent à Abraham, trois hommes, parce qu'ils apparurent sous la figure humaine: ainsi elle appelle pain ce qui a encore les apparences du pain.

§ 5. *Jésus-Christ est-il présent dans l'eucharistie hors l'usage?* Il est réellement présent dès que les paroles de la consécration sont prononcées.

Comment le prouvez-vous? Lorsque le Sauveur dit ces paroles: « Ceci est mon corps; » il fallait que ces paroles fussent vraies dans le moment même que le Sauveur parlait.

Donnez encore plus de jour à ce que vous avez dit? Il n'est pas dit: Ce sera mon corps quand vous le mangerez; il est dit: C'*est* mon corps. Cet *est* marque le temps présent, et non l'avenir.

Si la doctrine luthérienne était vraie sur cet article, que s'ensuivrait-il? Il s'ensuivrait que le corps serait présent, non en vertu des paroles de la consécration, mais en vertu de la manducation.

Rapportez-nous ce que dit saint Ambroise au sujet des paroles de la consécration, dans le quatrième livre des Sacrements, chap. IV.

Il dit que les paroles de la consécration sont aussi efficaces que celles que Dieu employa pour créer le monde.

Que concluez-vous de là? Que le corps de Jésus-Christ se trouve présent immédiatement après les paroles de la consécration, de même que le monde se trouva créé immédiatement après la parole que Dieu prononça pour le tirer du néant.

Rapportez-nous les paroles de saint Cyrille dans son Epître à Célosyrius. Il dit que c'est être insensé de dire que le pain consacré n'a plus de vertu quelques jours après la consécration.

N'avez-vous pas d'autres preuves pour prouver la présence permanente de Jésus-Christ dans l'eucharistie? On la prouve encore par différents usages de la primitive Eglise.

Rapportez-nous en quelques-uns. On gardait l'eucharistie pour les malades dans des vases sacrés ; on la distribuait au temps de la persécution pour un temps considérable ; les évêques s'envoyaient le pain sacré en signe de leur bonne union.

Combien de temps Jésus-Christ reste-t-il sous les espèces? Tant que les espèces durent.

S'il arrivait par accident que les hosties tombassent dans le feu ou dans l'eau, qu'en arriverait-t-il au corps de Notre-Seigneur? Le corps de Jésus-Christ n'en souffrirait rien ; il n'y aurait que les espèces qui seraient consumées.

§ 6. *Faut-il adorer Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'autel?* Il ne faut pas y manquer, puisqu'il est véritablement Dieu. Saint Paul dit que tous les anges l'adorent ; il n'en exige pas moins des hommes.

Les catholiques font-ils bien de se mettre à genoux dans les rues devant le Saint-Sacrement lorsqu'on le porte aux malades? Ils font très-bien en cela, car s'il est juste que tout genou fléchisse au nom de Jésus-Christ, à plus forte raison est-il juste que tout genou fléchisse devant sa personne.

Les catholiques font-ils bien de porter le Saint-Sacrement avec beaucoup de pompe et de solennité? Si les Israélites ont porté l'arche d'alliance avec beaucoup de pompe, les catholiques ont encore plus de raison de porter ainsi le Saint-Sacrement, dont l'arche d'alliance n'était que la figure.

La partie adverse ne pourrait-elle pas dire que le Sauveur n'est pas là pour y recevoir nos honneurs et nos hommages, mais pour nous servir de nourriture? Le Seigneur ne s'était pas mis dans la crèche pour y être adoré, cependant les mages n'y ont pas manqué ; il n'avait pas guéri l'aveugle-né pour recevoir ses adorations, néanmoins celui qui recouvra la vue ne laissa pas de se prosterner devant lui. Partout où est Jésus-Christ, on lui doit les honneurs souverains.

Faites-nous voir le peu de solidité de l'objection des adversaires. C'est comme s'ils disaient : Le roi fait un voyage en Alsace, non pour y recevoir des honneurs, mais seulement pour y voir les places fortes : ainsi il ne faut lui rendre aucun honneur.

Rapportez-nous les paroles de saint Augustin sur le 98e psaume. « Non seulement ce n'est pas un péché d'adorer Jésus-Christ dans l'eucharistie, mais c'est un péché de ne l'y pas adorer. »

Rapportez-nous les paroles de saint Ambroise au troisième livre du Saint-Esprit, chap. XII. « Nous adorons la chair de Jésus-Christ pendant la célébration des mystères sacrés. »

Les luthériens sont-il d'accord entre eux touchant les honneurs qu'il faut rendre à Jésus-Christ dans l'eucharistie? Non, car Kemnitius et ses partisans exigent qu'on adore Jésus-Christ dans l'eucharistie ; d'autres, comme Illyricus, le défendent.

XV. De la confession.

§ 1. *Est-ce Dieu qui a établi la confession, ou est-ce l'Eglise?* La confession est d'institution divine ; mais l'Eglise a marqué le temps de se confesser.

Comment prouvez-vous que la confession est d'institution divine? Par ces paroles de saint Jean, chap. XX : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Comment le prouvez-vous encore? Avec ces autres paroles de S. Matthieu, chap. XVIII : « En vérité je vous dis que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et que tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. »

Que concluez-vous de ces passages? Qu'il faut déclarer ses péchés aux prêtres.

Pourquoi cela? Les prêtres ne peuvent faire la distinction des péchés qu'ils doivent remettre ou retenir, si l'on ne déclare les péchés qu'on a commis.

Dites la même chose en d'autres termes. Jésus-Christ a établi les prêtres pour juger ; or un juge ne peut prononcer sans connaissance de cause.

Ne pourrait-on pas dire que les prêtres ne sont pas juges, mais qu'ils sont seulement établis pour déclarer que les péchés sont remis? Non, cela ne se peut dire.

Pourquoi non? On ne donne pas les clefs pour déclarer que la porte est ouverte, mais pour l'ouvrir ou la fermer.

Que concluez-vous de là? Puisque Jésus-Christ a donné les clefs aux apôtres et à leurs successeurs, ç'a été pour délier les consciences, et non seulement pour déclarer qu'elles sont déliées.

Rapportez-nous les paroles de S. Jean dans la première Epître, chap. I. « Si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste pour nous les pardonner. »

Rapportez-nous les paroles du Sage, au chapitre XXVIII *des Proverbes.* « Celui qui cache ses péchés tombera dans l'égarement ; mais celui qui se confesse et se corrige obtiendra miséricorde. »

§ 2. *Y a-t-il des exemples dans l'Ecriture que les premiers chrétiens aient confessé leurs péchés?* Nous lisons dans le XIX chapitre des Actes des apôtres, que les fidèles venaient déclarer aux apôtres ce qu'ils avaient fait, et qu'entre autres ils s'accusaient de ce qu'ils s'étaient occupés des sciences curieuses.

Qu'est-ce que les apôtres leur ordonnèrent?

Ils leur ordonnèrent de brûler leurs mauvais livres, et ils en brûlèrent pour cinquante mille deniers.

La confession secrète a-t-elle toujours été en usage dans l'Eglise? Oui, comme il est aisé de le faire voir par le témoignage des saints pères.

Que dit S. Cyprien dans son sermon de ceux qui sont tombés? « Mes chers frères, que chacun confesse ses péchés pendant qu'il est encore en vie et en état de profiter du secours des prêtres. »

Que dit saint Basile dans la règle 229? « Il est nécessaire de confesser ses péchés à ceux auxquels la dispensation des sacrés mystères est confié. »

Que dit S. Ambroise dans le deuxième livre de la Pénitence, chap. VI? « Si vous voulez obtenir grace confessez vos péchés; car une confession humble brise tous les liens du péché. »

Que dit S. Chrysostôme dans son troisième livre du Sacerdoce? « Les prêtres juifs ne pouvaient pas guérir la lèpre du corps, ils déclaraient seulement qu'on en était guéri; mais les prêtres du Nouveau Testament ne déclarent pas seulement la guérison, mais ils guérissent en effet de la lèpre de l'ame. »

Que dit S. Jérôme dans l'exposition du dixième chap. d'Ezéchiel? « Si celui qui est mordu d'un serpent ne découvre la plaie, il en mourra; il en arrive de même à ceux qui ne découvrent pas les plaies de leur ame au médecin spirituel. »

Que dit saint Augustin dans son homélie 49, chap. III? « Que personne ne dise, J'ai péché en secret, il n'y a que Dieu qui en ait connaissance; c'est à Dieu seul que je m'en confesserai. Ce serait donc en vain que les clefs auraient été données à l'Eglise. »

Pourquoi les luthériens ont-ils aboli la confession auriculaire? Parce qu'il set impossible, disent-ils dans la Confession d'Augsbourg de se ressouvenir de tous ses péchés.,

Est-ce là une bonne raison? Non, car on n'exige pas d'un catholique de se ressouvenir de tous ses péchés pour s'en confesser ensuite; mais on demande seulement qu'il déclare les péchés qu'il se rappelle dans la mémoire, après avoir donné un soin raisonnable à l'examen de sa conscience.

XVI. De l'extrême-onction.

En quel endroit l'Ecriture sainte fait-elle mention de l'extrême-onction? Au chap. V de l'Epître de saint Jacques.

Rapportez-nous les paroles de saint Jacques. « Si quelqu'un d'entre vous est malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. »

Achevez de rapporter les paroles de l'Apôtre. « La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le relèvera, et s'il a commis des péchés ils lui seront pardonnés. »

Que concluez-vous de ces paroles? Qu'il faut donner les saintes huiles à ceux qui sont dangereusement malades.

Pourquoi cela? Parce que l'Ecriture sainte l'ordonne expressément.

Quel reproche peut-on faire ici aux adversaires? Vous vous vantez éternellement de suivre l'Ecriture à la lettre; pourquoi donc ne donne-t-on pas chez vous les saintes huiles aux malades?

Ne pourraient-ils pas dire que c'était là un usage qui était bon pour le temps des apôtres, mais que pour aujourd'hui il ne doit plus avoir lieu? L'Ecriture ne parle d'aucune différence des temps, et l'Epître de S. Jacques s'adresse aux chrétiens d'aujourd'hui comme à ceux qui vivaient du temps des apôtres.

Est-ce un sacrement que l'extrême-onction? Oui, car c'est un signe visible qui confère une grace invisible.

Quelle est la grace intérieure et invisible qu'elle confère? Premièrement, ce sacrement confère la grace sanctifiante qu'il augmente; en second lieu, il fortifie dans le dernier combat qu'on a à soutenir contre les ennemis du salut.

Comment savez-vous que l'extrême-onction confère une grace invisible? On le sait par les paroles de saint Jacques, par lesquelles il est dit que les péchés seront remis aux malades.

Ce sacrement n'a-t-il pas d'autres effets? Souvent il soulage dans les douleurs et contribue à rendre la santé.

D'où savez-vous cela? Saint Jacques dit que la prière de la foi soulagera le malade et le relèvera.

XVII. De l'ordre.

A qui est-ce à ordonner des prêtres? C'est aux évêques et non à d'autres.

Comment le prouvez-vous? On le prouve par l'Ecriture et la tradition.

Comment le prouvez-vous par l'Ecriture? Saint Paul écrit à Tite au chapitre premier en ces termes : « Je vous ai laissé en Crète afin que vous établissiez des prêtres dans les villes. »

Qui était Tite? C'était un évêque que saint Paul avait établi dans l'île de Crète, afin qu'il y ordonnât des prêtres.

Comment prouvez-vous par la tradition qu'il faut que les prêtres soient ordonnés par les évêques? Depuis la naissance du christianisme jusqu'au temps de Luther on ne peut nommer aucun prêtre qui n'ait été ordonné par un évêque.

Que dit saint Epiphane contre Aérius? Il dit que la soixante-quinzième hérésie a été de dire, comme Aérius l'a fait, que les prêtres et les évêques avaient un pouvoir égal.

Que dit-il de plus? Il dit que la différence qu'il y a entre les évêques et les prêtres, est que les prêtres n'engendrent que des enfants spirituels en Jésus-Christ, au lieu que les évêques donnent aussi des prêtres à l'Eglise

Que veut-il dire par là? Il veut dire que les prêtres donnent la naissance spirituelle aux chrétiens par le baptême, et que les évêques font les prêtres par l'ordination.

Que dit saint Jérôme dans sa lettre à Evagre? Il dit que les prêtres font presque les mêmes

choses que les évêques, à cela près qu'ils ne donnent pas les ordres.

Dites-nous se qui se passa au concile d'Alexandrie. Toutes les ordinations qu'un nommé Collutus avait faites furent déclarées nulles.

Pourquoi cela? Parce qu'il n'était que simple prêtre, et qu'il n'était pas évêque.

Que concluez-vous de tout ce qui a été dit? Je conclus que ceux qui ne sont pas catholiques manquent de véritables prêtres, parce que leurs pasteurs ne sont pas ordonnés par les évêques.

Que concluez-vous encore? Je conclus que ceux qui ne sont pas catholiques, ne reçoivent jamais le corps de Jésus-Christ, ni l'absolution de leurs péchés.

XVIII. Du mariage.

§ 1. *Comment prouvez-vous que le mariage est un sacrement?* On le prouve, premièrement, par les paroles de saint Paul; en second lieu, par la décision de l'Eglise.

Rapportez-nous les paroles de l'Apôtre au chap. v *de l'Epître aux Ephésiens.* « Ce Sacrement est grand, mais je dis que c'est en Jésus-Christ et en l'Eglise. »

Quand est-ce que l'Eglise a décidé que le mariage était un sacrement? Elle l'a décidé ainsi au concile général de Florence et au concile de Trente.

Chez qui le mariage est-il le plus en honneur, est-ce chez les protestants ou chez les catholiques? C'est chez les catholiques.

Pour quelle raison dites-vous cela? Premièrement, parce que les catholiques mettent le mariage au nombre des sacrements; en second lieu, parce qu'ils le tiennent pour indissoluble.

Dieu a-t-il commandé à tout le monde de se marier? Non, car si cela était, l'Apôtre aurait donné un fort mauvais conseil.

Rapportez-nous ses paroles au chap. vii *de la première aux Corinthiens.* « Je déclare à ceux qui ne sont pas mariés qu'ils feront bien de rester comme je suis. »

L'Apôtre ne dit-il pas dans la même Epître, pour éviter toute impudicité, que chaque homme ait sa femme, et que chaque femme ait son mari? L'Apôtre ne veut dire autre chose si ce n'est qu'il est permis à chaque homme d'avoir une femme, et non davantage.

Comment prouvez-vous que c'est là la pensée de saint Paul? Si ce n'était pas là la pensée de l'Apôtre, il ne dirait pas au même chapitre: « Etes-vous dégagé du mariage, ne cherchez pas de seconde femme. »

Le même apôtre ne dit-il pas dans sa première à Timothée, chap. iii: « *Il faut qu'un évêque n'ait épousé qu'une seule femme?* » L'apôtre entend qu'il ne faut pas choisir pour évêque un homme veuf qui ait été marié plus d'une fois.

Faites-nous voir par une comparaison que c'est là la pensée de l'Apôtre? C'est ainsi qu'il est dit dans la même Epître qu'il faut choisir pour diaconesse une femme veuve qui n'ait eu qu'un mari.

Dieu ne dit-il pas, au chap. 1er *de la Genèse, à Adam et à Eve et à tout le genre humain: Croissez et multipliez-vous?* Ces paroles ne contiennent pas de commandement, mais plutôt une bénédiction pour accorder la fécondité.

§ 2. *L'Eglise catholique défend-elle à qui que ce soit de se marier?* Non, elle laisse à chacun sa liberté.

Mais l'Eglise n'interdit-elle pas le mariage aux prêtres? L'Eglise interdit le mariage aux prêtres, mais elle n'oblige personne à se faire prêtre.

A quoi l'Eglise oblige-t-elle ceux qui entrent dans les ordres sacrés? Elle les oblige à garder à Dieu le vœu de chasteté qu'ils ont fait volontairement.

Mais pourquoi l'Eglise exige-t-elle de ceux qui entrent dans les ordres sacrés qu'ils s'engagent à vivre dans la continence? C'est, premièrement, afin qu'ils s'acquittent des fonctions de leur état avec plus de bienséance; c'est, en second lieu, afin qu'ils soient plus dégagés des soins temporels.

Rapportez-nous les paroles de saint Paul, au chap. vii *de la première aux Corinthiens.* « Celui qui n'est point marié met son soin à servir le Seigneur et à se rendre agréable à Dieu. »

Ajoutez le reste. « Mais celui qui a une femme se met en peine des choses du monde et de plaire à sa femme, de sorte qu'il est partagé. »

Peut-on trouver dans les premiers siècles de l'Eglise quelques évêques ou quelques prêtres qui se soient mariés après être entrés dans les ordres sacrés? Les adversaires ne pourront jamais en nommer un seul.

Rapportez-nous les paroles du second canon du second Concile de Carthage. « Nous trouvons qu'il est à propos que les évêques et les prêtres, et tous ceux qui sont chargés de l'administration des sacrements, gardent la continence. »

Quelle est la raison que le Concile apporte de ce règlement? « C'est, ajoute le Concile, afin d'observer ce que les apôtres ont enseigné, et ce que l'Eglise a toujours pratiqué. »

Rapportez-nous la défense faite par le Concile de Nicée au troisième canon. « Le Concile défend aux prêtres d'avoir aucune personne du sexe chez eux, si ce n'est leur mère, ou leur sœur, ou leur tante. »

Comment s'explique saint Jérôme sur ce sujet dans son premier livre contre Jovinien, chap. xix? « S'il arrivait à un évêque d'avoir des enfants, on ne le regarderait pas sur le pied d'un homme marié, mais on le condamnerait comme un adultère. »

XIX. Des cérémonies de l'Eglise.

Pourquoi l'Eglise se sert-elle de tant de différentes cérémonies? C'est, premièrement, pour marquer au dehors les sentiments intérieurs de respect et de religion.

Pourquoi encore? C'est pour animer la dévotion en frappant les sens.

Pourquoi encore? C'est pour faire entrer plus aisément les simples et les ignorants dans la connaissance des mystères.

N'y a-t-il rien de superstitieux dans les cérémonies de l'Eglise? On ne peut pas dire

qu'il y ait eu rien de superstitieux dans les cérémonies de l'Ancien Testament; on aurait aussi peu de raison de dire qu'il y ait quelque chose de superstitieux dans celle du Nouveau.

L'usage des cérémonies se trouve-t-il autorisé par l'Ecriture? L'apôtre saint Paul dit dans sa première aux Corinthiens, « Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre parmi nous; » or les cérémonies sont pour cela d'un grand secours.

Pourquoi bénit-on les cierges le jour de la Purification? Parce que le Sauveur, qui est la lumière du monde, a paru pour la première fois à tel jour dans le temple.

Pourquoi donne-t-on les cendres le premier jour du Carême? Pour marquer que l'homme retournera en cendre et en poussière.

Pourquoi fait-on la bénédiction des rameaux huit jours avant Pâques? On la fait en souvenance de l'entrée triomphante de Notre-Seigneur dans Jérusalem.

Pourquoi baptise-t-on les cloches? On ne les baptise pas, on ne fait que les bénir, de même que l'on bénit les églises.

Pourquoi bénit-on du pain, du vin, des œufs et autres choses? Pour demander à Dieu qu'il répande ses bénédictions sur ceux qui en mangeront.

Rapportez-nous les paroles de saint Paul au chap. IV *de la première à Timothée.* « La parole de Dieu et la prière sanctifient toute créature. »

D'où l'eau bénite a-t-elle sa vertu? De la prière.

Comment cela? Quiconque prend de l'eau bénite témoigne vouloir avoir part à l'effet de la prière que le prêtre a faite lorsqu'il a béni l'eau.

Quelle prière fait-il en bénissant l'eau? Il demande que les embûches du malin esprit soient rendues inutiles par la vertu du Saint-Esprit.

Y a-t-il longtemps que l'eau bénite est en usage dans l'Eglise? Depuis les premiers temps du christianisme.

Comment le savez-vous? Par le témoignage de saint Cyprien, de saint Cyrille, de saint Augustin et de plusieurs autres pères de l'Eglise.

XX. Des cérémonies de la messe.

§ 1. *Que signifient les habits dont le prêtre est revêtu en disant la messe?* Ils signifient la plupart quelque particularité de la passion du Sauveur.

Que signifie l'amict que le prêtre met autour du col? Il signifie le linge dont on couvrit le visage du Sauveur.

Que signifie l'aube blanche dont le prêtre est revêtu? Elle représente la robe blanche dont le Sauveur fut revêtu par dérision chez Hérode.

Que signifient l'étole, la manipule et la ceinture? Ils signifient les différents liens dont le Sauveur fut lié et garrotté.

Que signifie la chasuble? Elle signifie le manteau de pourpre dont on le revêtit pour se moquer de lui.

Que signifie la croix marquée sur la chasuble? Elle représente la croix que le Sauveur traîna par les rues.

Que signifient le voile du calice et le corporal? Ils représentent les linges dont le corps du Sauveur fut enveloppé pour être mis au tombeau.

Que signifie l'autel? Il représente le Calvaire sur lequel le Sauveur a été crucifié.

Pourquoi le livre de la messe est-il porté du côté droit au côté gauche? Pour marquer que les Juifs n'ayant pas voulu recevoir l'Evangile, il a été porté chez les Gentils.

Pourquoi se tient-on debout pendant l'Evangile? Pour marquer qu'on est prêt à accomplir les ordres du Fils de Dieu.

Pourquoi le prêtre met-il de l'eau dans le vin? C'est pour représenter l'union de la nature divine avec la nature humaine.

Pourquoi le prêtre élève-t-il la sainte hostie? C'est pour représenter comment le Sauveur a été élevé étant attaché à la croix.

Pourquoi le prêtre divise-t-il l'hostie en trois parties, et en laisse-t-il tomber une dans le calice? C'est pour marquer la séparation du corps, du sang et de l'ame, et pour faire entendre que l'ame est descendue aux limbes.

Pourquoi le prêtre prie-t-il tantôt à voix haute, tantôt à voix basse? C'est pour imiter le Sauveur, qui en a usé de même étant à la croix.

Pourquoi le prêtre donne-t-il la bénédiction à la fin de la messe? C'est pour représenter la bénédiction que le Sauveur donna à ses disciples avant de monter au ciel.

§ 2. *Pourquoi dit-on la messe en langue latine et non en langue vulgaire?* C'est, premièrement, afin que le service de Dieu soit partout plus uniforme.

Quelle autre raison y a-t-il de ne point dire la messe en langue vulgaire? C'est afin de dire toujours les mêmes paroles et les mêmes prières, et d'éviter les changements auxquels les langues sont sujettes.

Dites-nous encore une autre raison. C'est qu'il est à propos qu'on se serve d'une même langue dans toute l'Eglise, afin que tous les pasteurs puissent s'entendre les uns les autres en cas de besoin.

Mais n'est-ce pas faire tort au peuple que de dire la messe dans une langue qu'il n'entend pas? Non, en aucune manière.

Pourquoi dites-vous cela? C'est premièrement, parce que Dieu exauce également toutes les prières dans quelque langue qu'elles se fassent; en second lieu, il ne tient qu'au peuple de dire les prières de la messe qui se trouvent traduites dans les livres.

Mais l'Apôtre ne dit-il pas au chap. XIV *aux Corinthiens, v.* 19 : « *J'aime mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles que j'entende que d'en proférer dix mille en langue inconnue?* » L'Apôtre parle ici de l'instruction; car il ajoute: « Afin que j'instruise les autres. »

L'Apôtre n'ajoute-t-il pas au même endroit, v. 14 : « *Si je prie Dieu en langue étrangère, il est vrai que je prie de bouche, mais je n'entends pas ce que je dis?* » L'Apôtre parle ici

de ceux qui avaient reçu le don de parler différentes langues.

Que désire l'Apôtre d'eux? Il voulait qu'ils ne fissent pas de prières publiques dans une langue que le peuple n'entendît pas.

Pourquoi cela? Parce que les assistants n'eussent pu savoir si la prière était bien faite, ni répondre Amen.

N'y a-t-il pas le même inconvénient à craindre chez les catholiques? Non, car en premier lieu plusieurs entendent le latin; en second lieu, ceux qui ne l'entendent pas savent à peu près le sens des prières ordinaires de l'Eglise.

Quel avantage y a-t-il à ce que le service public ne se fasse pas en langue vulgaire? Une langue moins commune sert à imprimer du respect au peuple, et à leur donner plus de vénération pour les choses saintes.

§ 3. *A quoi servent les images?* Elles servent, premièrement, à orner les églises.

En second lieu? A instruire les ignorants.

En troisième lieu? A exciter la dévotion.

Les catholiques adorent-ils les images? Non, ils s'en gardent bien.

Les catholiques invoquent-ils les images? Non, personne ne pense à les invoquer.

Demande-t-on du secours ou des graces aux images? On ne demande rien aux images, et on n'en espère rien.

De quelle manière s'explique le Concile de Trente dans la vingt-cinquième session sur le même sujet? On honore les images, non pour aucune vertu qui soit dans les images.

Pourquoi donc et en quel sens dit-on qu'il y a des images miraculeuses dans tel endroit? Ce n'est point à dire que l'image, qui est une chose inanimée et sans action, fasse des miracles.

Comment se font donc les miracles auprès des images, au cas qu'il s'en fasse? Dieu fait quelquefois des grâces particulières à ceux qui prient avec une dévotion extraordinaire devant certaines images.

Quel honneur rend-on aux images? L'honneur qu'on rend aux images est un honneur qui se rapporte à l'original, dit le Concile de Trente.

Continuez à rapporter les paroles du Concile. « En découvrant la tête devant les images et en nous prosternant devant elles, nous adorons Jésus-Christ, et rendons nos respects aux saints dont elles portent la ressemblance. »

Est-ce mal fait de placer des images sur l'autel? Non, car Salomon a mis deux chérubins sur l'arche d'alliance, et cela par un ordre de Dieu.

Est-ce mal fait de se mettre à genoux devant les images? Jésus se prosterna devant l'arche d'alliance; il n'y a pas plus d'inconvénient à le faire devant les images.

XXI. Des reliques saintes.

De quelle manière les catholiques honorent-ils les reliques? Ils les honorent comme des restes précieux qui rappellent le souvenir d'une sainteté distinguée.

Comment les honorent-ils encore? Ils les honorent comme des gages précieux qui animent la confiance qu'ils ont à l'intercession des saints.

Les premiers chrétiens ont-ils honoré les reliques? Ils l'ont fait sans doute, et c'est d'eux que nous avons appris à le faire aussi.

Rapportez-nous les paroles de saint Augustin dans son epître 103 à Quintien. « Je vous envoie des reliques de saint Etienne, martyr, que vous honorerez comme il convient. »

Que dites-vous de saint Jérôme? Il a écrit un livre entier contre Vigilance, qui a été le premier à combattre l'honneur dû aux reliques.

Les reliques ont-elles quelque vertu secrète et intérieure? Non; mais Dieu fait quelquefois de grandes graces à leur occasion.

Rapportez-nous sur cela un exemple du quatrième livre des Rois, chap. XIII, *v.* 21. Un corps mort ayant été jeté dans le tombeau du prophète Elisée recouvra la vie en touchant les os du saint prophète.

Rapportez-nous-en un autre du Nouveau Testament, en saint Matthieu, chap. X, *v.* 20. Une femme fut guérie par l'attouchement de la robe de Notre-Seigneur.

Rapportez-nous encore d'autres exemples des Actes des apôtres, chap. I, *v.* 15, *et chap.* XIX, *v.* 12. Plusieurs personnes ont été guéries par l'ombre de saint Pierre et en touchant les mouchoirs de saint Paul.

XXII. Des pélerinages

Peut-on tirer des avantages des pélerinages? Oui, quand on les fait avec les sentiments d'une véritable dévotion.

A quoi bon les pélerinages? Dieu n'est-il pas partout? Dieu est partout, sans doute; mais il y a des endroits plus propres que d'autres pour exciter la dévotion.

Quel secours peut trouver la dévotion dans les pélerinages? On ne manque guère de prier avec plus de ferveur, lorsqu'après une marche pénible l'on voit des monuments propres à exciter la piété.

Celui qui fait un pélerinage ne fait-il pas une action que Dieu ne lui a pas commandée et qui est de son propre choix? comment donc peut-il glorifier Dieu? On peut glorifier Dieu par des actions que Dieu n'a pas commandées et que l'on fait volontairement sans y être obligé.

Donnez-nous une preuve de cette vérité, tirée du deuxième livre des Rois, dans le chapitre XXIII. David répandit l'eau fraîche qu'on lui avait apportée lorsqu'il brûlait d'une ardente soif, et glorifia Dieu par cette action, quoiqu'elle ne lui fût pas commandée.

Rapportez-nous un autre exemple tiré du chap. I, *de saint Luc.* La sainte Vierge fit vœu de chasteté: c'était là un engagement volontaire par lequel Dieu ne laissa pas d'être beaucoup glorifié.

Rapportez un troisième exemple tiré de la première Epître aux Corinthiens, chap. IX. Saint Paul châtiait son corps et glorifiait Dieu par ses mortifications, quoiqu'elles ne lui fussent pas commandées.

Peut-on faire voir par l'Ecriture que quelqu'un ait jamais quitté sa maison pour aller prier dans des lieux éloignés? Elcana et Anne allaient tous les ans à Silo pour y faire leurs prières. Jésus et Marie allaient tous les ans à Jérusalem pour faire leurs prières dans le temple.

Quels sont les abus qu'il faut éviter dans les pèlerinages? Il ne faut pas y aller par un esprit de curiosité; en second lieu, il faut bien se garder d'y aller avec des compagnies suspectes ou dangereuses; en troisième lieu, il ne faut pas négliger d'autres devoirs plus importants qu'on aurait à remplir en restant chez soi.

XXIII. De la Confession d'Augsbourg.

§ 1. *Qui est l'auteur de la Confession d'Augsbourg?* C'est Philippe Mélanchton.

Qui était Philippe Mélanchton? C'était un professeur de l'Université de Wittemberg, natif d'un village du Bas-Palatinat.

En qu'elle année la Confession d'Augsbourg a-t-elle été mise au jour? En l'an 1530, douze ans avant l'apostasie de Luther.

Pourquoi l'appelle-t-on la Confession d'Augsbourg? Parce qu'elle fut présentée à Augsbourg à l'empereur Charles-Quint par quelques princes luthériens et par quelques villes luthériennes.

Combien compte-t-on de princes luthériens et de villes luthériennes qui la signèrent? Il n'y eut que sept princes luthériens et deux villes luthériennes, savoir Nuremberg et Reitlingen.

Est-il vrai que la Confession d'Augsbourg ait été approuvée par la Diète, comme on le fait accroire au commun du peuple luthérien? Il est incontestable que la dite Confession fut rejetée par la Diète, comme il se voit dans le décret de l'empire.

N'a-t-on pas fait de changement à la Confession d'Augsbourg? Elle a été changée pour le moins douze fois.

Rapportez-nous ce qui s'est passé à Naumbourg en l'an 1561. Les ministres luthériens ne purent jamais convenir entre eux à quel exemplaire ils donneraient la préférence de douze différents qu'ils avaient devant eux.

Un protestant peut-il prudemment faire fond sur la Confession d'Augsbourg? Non; car il n'a aucune sûreté que ceux qui en sont les auteurs ne se soient pas trompés.

Un protestant qui n'a pas étudié en théologie est-il en état de juger par lui-même si la doctrine de la Confession d'Augsbourg est conforme à l'Ecriture sainte? Non; car une telle recherche passe de beaucoup sa capacité.

Comment donc un homme sans étude parmi les luthériens peut-il être fortement attaché à la Confession d'Augsbourg? Son attachement ne peut être qu'imprudent et aveugle.

Le catholique a-t-il raison de s'attacher fermement au Concile de Trente? Il a toute la raison du monde, puisque les décisions du concile de Trente sont des jugements rendus par l'Eglise.

§ 2. *Quelle erreur la Confession d'Augsbourg enseigne-t-elle touchant le péché originel?* Elle enseigne que le péché originel n'est autre chose que la concupiscence qui est en nous.

Comment prouvez-vous que le péché originel n'est pas la concupiscence même? Il ne reste plus de péché originel après le baptême. La concupiscence reste après le baptême; donc le péché originel est autre chose que la concupiscence.

Quelle erreur l'Apologie enseigne-t-elle sur le second article de la Confession d'Augsbourg? Elle enseigne que la concupiscence est en elle-même un propre et véritable péché.

Mais que dit l'Apôtre au chap. VIII *de l'Epître aux Romains?* Il dit qu'il n'y a plus rien qui mérite condamnation en ceux qui ont reçu le baptême.

Que concluez-vous de là? Je conclus que la concupiscence, qui reste dans ceux qui ont été baptisés, n'est point un véritable péché, puisqu'elle ne mérite aucune condamnation.

Pourquoi donc l'Apôtre nomme-t-il dans plusieurs endroits la concupiscence un péché? L'Apôtre nomme la concupiscence un péché, parce qu'elle est la source des péchés actuels et l'effet du péché originel.

Mais quoi! un mauvais désir suggéré par la concupiscence n'est-ce pas un péché? C'est sans doute un péché l'orsqu'on y consent volontairement, puisqu'il est dit: « Vous ne convoiterez point. »

Quelle est l'erreur générale répandue par toute la Confession d'Augsbourg touchant la foi et les bonnes œuvres? C'est de dire que l'homme soit justifié par la seule foi sans les œuvres.

Pourquoi qualifiez-vous cette doctrine d'erreur? C'est parce que l'Ecriture n'attribue pas moins aux œuvres qu'à la foi la justification du pécheur.

Prouvez-nous par Luther même que sa doctrine sur la justification est fausse et pleine d'erreurs? Luther dit en plus d'un endroit qu'on ne trouve dans les saints pères que ténèbres et obscurité sur la justification.

Que concluez-vous de là? Je conclus que Luther a entendu les passages de saint Paul sur lesquels il s'est fondé tout autrement que les saints pères.

Que concluez-vous de plus? Je conclus que la doctrine de Luther est une doctrine nouvelle et inouïe avant lui dans l'Eglise, et par conséquent fausse et erronée.

§ 3. *Que dit la Confession d'Augsbourg touchant la messe, dans l'article* 24? Elle dit qu'avant le pape Grégoire V on ne savait ce que c'était que des messes privées.

Cela est-il vrai? Saint Augustin, qui a vécu deux cents ans avant saint Grégoire, nous assure du contraire.

Dites-nous ce que saint Augustin rapporte au chapitre VIII *du 22e livre de la Cité de Dieu.* Il rapporte qu'un de ses prêtres ayant dit la messe à une maison de campagne infestée par les malins esprits on n'entendit plus rien après cela.

Que dit la Confession d'Augsbourg et l'Apologie touchant l'invocation des saints? Elle dit que l'invocation des saints obscurcit l'office du médiateur.

Trouvez-vous que cela soit vrai? De même qu'on ne fait aucun tort à l'office du médiateur quand on demande les prières des vivants, de même ne fait-on aucun tort à l'office du médiateur quand on demande les prières des saints.

Que dit la Confession d'Augsbourg touchant les vœux de la Religion? Elle dit que du temps de saint Augustin on ne savait ce que c'était que de faire des vœux en Religion, et qu'on quittait la vie religieuse quand on voulait.

Rapportez-nous sur ce sujet ce que saint Augustin dit en exposant le 75e Psaume. « Que personne de ceux qui sont en Religion ne quitte la vie religieuse, sous prétexte qu'on peut également se sauver dans le monde ; car vous avez fait des vœux que d'autres n'ont pas faits. »

Que dit Mélanchton dans l'Apologie sur le 10e article touchant l'eucharistie? Il dit faussement que les catholiques conviennent que le corps et le sang de Jésus-Christ sont donnés dans l'eucharistie avec le pain et le vin.

Rapportez-nous encore d'autres faussetés qui se trouvent dans l'article 21 de la Confession d'Augsbourg. Il est dit avec la dernière fausseté que la doctrine de la Confession d'Augsbourg n'est pas contraire à la doctrine de l'Église catholique et romaine.

A quoi bon tous ces mensonges et faussetés dont la Confession d'Augsbourg est remplie? Tout cela n'a pu être débité que dans la vue d'en imposer au peuple.

§ 4. *Quelle doctrine nous impute-t-on faussement dans le 12e article de la Confession d'Augsbourg touchant la foi?* On nous accuse faussement de dire que l'homme n'est pas justifié par la foi.

Quelle est sur cela la doctrine catholique? Les catholiques enseignent que l'homme est justifié par la foi, mais non pas par la foi seule.

Quelle doctrine nous impute-t-on dans l'article vingtième, touchant les bonnes œuvres? On nous accuse faussement d'enseigner que l'homme, étant en état de péché mortel, puisse mériter, par ses bonnes œuvres, la grâce de Dieu et la rémission de ses péchés.

Quelle est sur cela la doctrine catholique? Les catholiques enseignent que le pécheur peut obtenir par les bonnes œuvres la grâce de Dieu et la rémission de ses péchés, mais non pas la mériter.

Quelle doctrine nous prête-t-on dans l'article 24 touchant la messe? On nous accuse faussement de dire que la mort de Jésus-Christ n'a satisfait que pour le péché originel, et que le sacrifice de la messe a été établi pour effacer les péchés mortels.

Quelle est sur cela la doctrine catholique? Les catholiques enseignent que Jésus-Christ a satisfait par sa mort non seulement pour le péché originel, mais aussi pour tous les péchés actuels, et que les mérites de la passion de Jésus-Christ nous sont particulièrement appliqués par le sacrifice de la messe.

Quelle doctrine nous impute-t-on dans l'article 25 touchant la confession? On insinue faussement que nous nous faisons un devoir de nous souvenir de tous les péchés commis.

Qu'exige-t-on sur ce point chez les catholiques? On n'exige autre chose sinon que l'on déclare les péchés dont on pourra se souvenir après avoir donné un soin raisonnable à examiner sa conscience.

Quelle doctrine nous impute-t-on dans l'article 26 touchant les jeûnes, abstinences et autres œuvres de pénitence? On nous accuse faussement de vouloir satisfaire pour la coulpe de nos péchés.

Quelle est sur cela la doctrine catholique? Les catholiques enseignent qu'aucun homme ne peut satisfaire pour la coulpe du péché, mais bien pour la peine temporelle, qui souvent reste à expier après que la coulpe a été rémise.

Quelle doctrine nous impute-t-on dans l'article 27 touchant les vœux de la Religion? On nous accuse faussement de dire que les vœux de Religion ont la même vertu que le baptême.

Pourquoi les auteurs de la Confession d'Augsbourg l'ont-ils remplie de tant de calomnies contre les catholiques? Ç'a été pour persuader à leurs gens qu'ils étaient en droit de se séparer de l'Église catholique.

§ 5. *Quelle ignorance Mélanchton a-t-il fait paraître en assurant, dans le 23e article de la Confession d'Augsbourg, qu'il n'y avait que 400 ans qu'on obligeait les prêtres à la continence?* Il a ignoré qu'il y a eu trois conciles, l'un à Mayence, l'autre à Worms, et le troisième à Aix-la-Chapelle, qui longtemps auparavant avaient interdit le mariage aux prêtres.

Quelle ignorance Mélanchton a-t-il marquée en disant dans l'Apologie qu'au temps de Jovinien il n'y avait encore dans l'Eglise aucune loi qui défendît le mariage aux prêtres? Il a marqué qu'il n'avait aucune connaissance du second canon du Concile de Carthage.

Rapportez-nous les paroles de ce concile qui se tint en l'an 390. « Nous trouvons à propos d'ordonner que les évêques et les prêtres et tous ceux qui administrent les sacrements gardent la continence, afin de ne pas nous écarter de la doctrine des apôtres et de l'usage de l'ancienne Eglise. »

Qu'est-ce que Mélanchton a ignoré en assurant, dans le 21e article de l'Apologie, qu'avant le pape saint Grégoire on ne trouve aucun père qui ait fait mention de l'invocation des saints? Il a ignoré qu'on peut citer plus

de vingt pères avant saint Grégoire qui ont parlé très-clairement de l'invocation des saints.

Rapportez-nous en quelques-uns, et entre autres rapportez-nous les paroles de saint Ambroise, au livre des Veuves. « Adressons-nous aux saints martyrs pour demander leur intercession : ils ont senti la faiblesse du corps lors même qu'ils ont triomphé des tyrans. »

Rapportez-nous les paroles de saint Augustin au sermon 17 des Paroles de l'Apôtre. « Lorsque nous faisons mémoire des saints martyrs à l'autel, ce n'est pas pour prier Dieu pour eux, comme pour les autres morts, ce serait faire injure à ceux aux prières desquels nous devons nous recommander. »

Qu'est-ce que Mélanchton n'a pas su lorsqu'il a osé dire, dans le 24e article de l'Apologie, qu'on ne trouvait chez aucun père que le sacrifice de la messe fût utile aux morts? Il ignorait ce que dit saint Cyrille de Jérusalem dans sa cinquième Catéchèse.

Rapportez-nous les paroles de saint Cyrille. « Nous prions pour les morts, et croyons fermement qu'ils reçoivent un très-grand secours du sacrifice que nous offrons pour eux à l'autel. »

§ 6. *Qu'y a-t-il à répliquer à Mélanchton lorsqu'il ose dire, au 2e article de la Confession d'Augsbourg, que les disputes qui se sont élevées entre eux et nous ne regardent que quelques abus?* Si toute la contestation ne roule que sur quelques abus on n'était donc pas en droit de se séparer de l'Eglise catholique.

Que conclure de ce que dans le 13e article de l'Apologie de la Confession d'Augsbourg saint Antoine, saint Bernard, saint Dominique, saint François, saint Bonaventure sont nommés saints? Si toutes ces personnes se sont sanctifiées dans la Religion catholique, apostolique et romaine, dont elles ont fait profession, c'est donc là la Religion dans laquelle on est sûr de se pouvoir sauver.

Quelle remarque faites-vous sur l'article 7e qui traite de l'Eglise? Il y est dit qu'en tout temps il doit y avoir une véritable Eglise de Jésus-Christ, où l'on prêche et administre les sacrements comme il faut. Qu'on nous fasse donc voir immédiatement avant Luther une Eglise où l'on prêchait et où l'on administrait les sacrements comme il faut.

De quel argument se sert-on dans le 9e article contre les anabaptistes? On leur dit que si le baptême des enfants n'était pas bon, il n'y aurait eu ci-devant aucune véritable Eglise de Jésus-Christ.

Faites usage du même argument contre les luthériens. Si la doctrine catholique n'était pas la véritable doctrine avant Luther, il n'y aurait pas eu de véritable Eglise de Jésus-Christ.

Rapportez-nous les paroles de la Confession d'Augsbourg au chap. XXIV *sur la messe.* « C'est à tort, dit-on, qu'on nous accuse d'avoir aboli la messe; nous la célébrons avec plus de dévotion que les adversaires. »

Cela s'accorde-t-il avec ce que Luther dit dans l'article 16 de la Confession particulière? Non, car il dit que la messe est la première de toutes les abominations qu'il faut retrancher.

Quelle contradiction remarquez-vous dans l'Apologie latine sur le 10e article de la Confession d'Augsbourg? Il y est dit que le pain et le vin restent avec le corps de Jésus-Christ, et pour le prouver on cite le Canon des Grecs, où il est dit que le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

Que concluez-vous de tout ce qui a été dit ci-dessus? Je conclus que la Confession d'Augsbourg et l'Apologie sont pleines d'erreurs, de faussetés, de calomnies, d'ignorances et de contradictions, et par conséquent qu'elles ne méritent pas que des gens d'honneur et de conscience fassent profession de s'y attacher.

XXIV. Instruction sur l'hérésie.

§ 1. *Qu'est-ce que l'hérésie?* C'est un attachement opiniâtre à son sentiment particulier en matière de foi.

Qui se trouve coupable de cet attachement? Celui qui préfère son sentiment particulier au sentiment général de l'Eglise.

Comment cela se fait-il? Cela arrive lorsqu'on s'obstine à vouloir expliquer l'Ecriture dans un tout autre sens que ne l'explique l'Eglise.

Tous les hérétiques ont-ils prétendu établir leur dogme sur l'Ecriture? Tous, sans en excepter un seul.

Sur quoi s'appuyaient les ariens, lorsqu'ils niaient la consubstantialité du Verbe? Sur ces paroles du Sauveur au chap. XIV de saint Jean : « *Mon père est plus grand que moi.* »

Sur quoi s'appuyaient les macédoniens, lorsqu'ils niaient la divinité du Saint-Esprit? Sur ces paroles du chap. VIII de l'Epître aux Romains : « *L'Esprit prie pour vous avec des gémissements ineffables.* »

Comment les manichéens prétendaient-ils prouver que le Fils de Dieu ne s'était revêtu que des apparences d'une chair mortelle? En citant ces paroles du second chapitre de l'Epître aux Philippiens : « *Il s'est anéanti lui-même en prenant la figure d'un esclave, et en se rendant semblable aux hommes.* »

Comment les nestoriens prétendaient-ils prouver qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ? En citant ces paroles du second chap. de l'Epître aux Colossiens : « *Dans Jésus-Christ habite la plénitude de la divinité corporellement.* »

Comment les eutychiens prétendaient-ils prouver qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ? En citant ces paroles du premier chapitre de l'Evangile de saint Jean : « *Le Verbe s'est fait chair.* »

Sur quoi se fondaient les pélagiens en niant le péché originel? Ils établissaient leur erreur sur ces paroles du dix-huitième chapitre du prophète Ezéchiel : « *Le fils ne portera pas l'iniquité du père.*

Quelle a été la source de toutes ces erreurs? Ç'a été la présomption qu'ont eue des par-

ticuliers à vouloir préférer leur interprétation à celle de toute l'Eglise.

§ 2. *Luther et Calvin ont-ils aussi préféré leur interprétation particulière à celle de l'Eglise?* Ils ont fait en cela comme tous ceux qui se sont égarés avant eux.

Faites-nous-en voir un exemple dans Calvin. L'Eglise entend ces paroles du Sauveur : *Prenez, ceci est mon corps*, dans le sens naturel; et Calvin a mieux aimé les prendre dans le sens figuré.

Faites-nous-en voir un exemple dans Luther. L'Apôtre dit, au troisième chap. de l'Epître aux Romains, que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi; or Luther a entendu ces paroles dans un tout autre sens que l'Eglise.

Comment l'Eglise a-t-elle toujours entendu ces paroles? Elle a toujours entendu que l'homme n'est point justifié ni par les œuvres de la loi naturelle, ni par les œuvres de la loi judaïque, mais par la foi en Jésus-Christ et par les œuvres qui procèdent de la foi, et qui ont la grâce pour principe.

Et Luther en quel sens a-t-il entendu ces paroles? Il a prétendu que l'homme est justifié sans les œuvres de la loi chrétienne, ce qui est contraire à une infinité de passages de l'Ecriture.

Luther et Calvin ont-ils gardé partout la même méthode? Il n'y a pas d'article contesté pour lequel ils n'en aient usé de même.

Les partisans de Luther et de Calvin seront-ils excusables devant Dieu d'avoir préféré l'interprétation particulière de Luther et Calvin à celle de l'Eglise? Non, ils seront inexcusables.

Chaque particulier qui se croit plus de lumière que toute l'Eglise pour juger sainement du sens des Ecritures pourra-t-il justifier devant Dieu sa présomption? Non, il ne pourra jamais la justifier.

Quel raisonnement faites-vous sur cela pour presser les adversaires? Ou vous croyez pouvoir vous tromper dans l'explication que vous faites de l'Ecriture, ou vous vous croyez infaillibles.

Que leur direz-vous s'ils avouaient pouvoir se tromper? Votre foi est donc incertaine et chancelante, et par conséquent ce n'est pas une foi divine.

Que leur direz-vous s'ils prétendent ne pouvoir se tromper en expliquant l'Ecriture? « Il faut donc que vous disiez en vous-même, L'Eglise peut bien se tromper en expliquant l'Ecriture, mais moi je ne puis me tromper. »

Que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit qu'ils restent dans la perplexité, ou qu'ils tombent dans une obstination insoutenable.

§ 3. *Dites-nous ce que l'on a remarqué toutes les fois qu'il s'est élevé quelque hérésie considérable dans le christianisme.* On y a toujours remarqué cinq choses.

Qu'a-t-on remarqué en premier lieu? On a remarqué que tous les hérésiarques ont osé blâmer l'Eglise d'être tombée dans des erreurs pernicieuses.

Qu'a-t-on remarqué en second lieu? On a remarqué que les hérésiarques avec leurs adhérents se sont séparés de l'Eglise.

Qu'a-t-on remarqué en troisième lieu? On a remarqué qu'ils ont enseigné de nouveaux dogmes inconnus avant eux.

Qu'a-t-on remarqué en quatrième lieu? On a remarqué qu'ils ont donné leur nom ou le nom de leurs dogmes à leurs sectateurs.

Qu'a-t-on remarqué en cinquième lieu? On a remarqué qu'aucun d'eux n'a pu prouver sa mission légitime.

Trouve-t-on les mêmes choses à remarquer dans Luther et Calvin? On y trouve les mêmes choses qu'on a remarquées dans tous les chefs de partis.

Luther et Calvin ont-ils blâmé l'Eglise d'être tombée dans des erreurs pernicieuses? Ils ont fait en cela comme Arius, Macédonius, Nestorius et Eutychès.

Luther et Calvin ont-ils donné leurs noms à leurs sectateurs? Les luthériens tiennent leur nom de Luther, les calvinistes de Calvin, comme les ariens d'Arius, les macédoniens de Macédonius, etc.

Comment prouvez-vous que Luther a enseigné de nouveaux dogmes qui avant lui étaient inconnus dans le christianisme? On ne peut nommer aucun pays, aucun diocèse, ni aucune ville où l'on ait cru avant Luther qu'il n'y a que deux sacrements; que la messe est une abomination, la confession une torture de conscience, l'invocation des saints une idolâtrie, le purgatoire une superstition, et le pape l'antechrist.

§ 4. *Quelles remarques a-t-on toujours pu faire toutes les fois qu'il s'est élevé une nouvelle doctrine dans l'Eglise?* On a pu nommer l'auteur qui lui a donné le commencement, dire le lieu et le temps où on l'a vue naître, nommer les premiers adversaires qui l'ont combattue, et dire le concile qui l'a condamnée.

Donnez-nous un exemple. C'est ainsi que l'on sait qu'Arius a été le premier à enseigner que le Fils de Dieu était moindre que son Père.

Sait-on le lieu où il l'a enseigné? C'est à Alexandrie, ville d'Egypte.

Sait-on l'année de la naissance de cette doctrine? C'est en l'an 315.

Sait-on ceux qui ont été les premiers à la combattre? C'est particulièrement le patriarche Alexandre et saint Athanase.

Sait-on par quel concile cette doctrine a été condamnée? Par le premier concile de Nicée.

Peut-on marquer les mêmes choses touchant la doctrine de Luther? On le peut également.

Sait-on le lieu où cette doctrine a pris naissance? C'est à Wittemberg, en Saxe.

Sait-on l'année? C'est l'an 1517.

Sait-on qui a été le premier à combattre cette doctrine? Ce sont toutes les universités auxquelles Luther en avait appelé.

Sait-on le concile qui l'a condamnée? C'est le concile de Trente.

A quelles autres marques peut-on encore connaître la nouveauté de la doctrine de Luther? A trois différentes marques.

Dites la première. Ceux qui ont embrassé

la doctrine de Luther étaient d'abord en fort petit nombre.

Dites la seconde. Tous ceux qui ont suivi Luther avaient été élevés dans une autre doctrine.

Dites la troisième. La doctrine de Luther causa partout beaucoup d'étonnement et de trouble.

Ne pourrait-on pas dire que Luther n'a rien enseigné de nouveau, qu'il n'a fait que rétablir l'ancienne doctrine des apôtres? C'est là une réponse commune à tous les hérétiques, et qui par là doit être justement suspecte.

Comment réfutez-vous cette réponse? La doctrine des apôtres ne peut cesser d'être enseignée dans l'Eglise; avant Luther on n'avait aucune connaissance de la doctrine de Luther, la doctrine de Luther n'est donc pas la doctrine des apôtres.

§ 5. *Luther et Calvin sont-ils plus en état de prouver leur mission que ne l'étaient Arius, Macédonius, Nestorius?* Ils sont aussi peu en état de la prouver.

Quels reproches faisait-on à Arius, à Macédonius et aux autres de leur espèce? On leur reprochait qu'ils n'avaient point de mission ni ordinaire, ni extraordinaire.

Comment leur prouvait-on qu'ils n'avaient pas la mission ordinaire? On leur disait: Vos supérieurs ecclésiastiques ne vous ont pas envoyés, donc vous n'avez pas la mission ordinaire.

Comment leur prouvait-on qu'ils n'avaient pas la mission extraordinaire? Si Dieu vous avait envoyés immédiatement par lui-même, il aurait attesté votre mission par des miracles.

Rapportez-nous les paroles que Luther adressait aux premiers prédicateurs anabaptistes. (T. 5. Ed. ger. f. 491. 6.) « Si ce sont les hommes qui vous ont envoyés, faites-nous voir vos patentes, et si c'est Dieu qui vous a envoyés, faites-nous voir des miracles. »

Eût-on pu adresser les mêmes paroles à Luther et à Calvin? On l'eût pu, sans doute, et ils eussent été aussi embarrassés de répondre.

Mais Luther, qui était prêtre et docteur de l'Eglise romaine, n'eût-il pu répondre qu'il avait reçu de l'Eglise romaine le pouvoir et la commission de prêcher la véritable doctrine contenue dans l'Ecriture? Ou l'Eglise romaine était pour lors la véritable Eglise, ou elle avait cessé de l'être; si elle était pour lors la véritable Eglise de Jésus-Christ, il n'était pas permis à Luther de s'en séparer; et si elle avait cessé de l'être, elle ne pouvait donner de mission légitime à Luther.

Que si Luther et Calvin n'ont pas eu de mission, sur quel pied faut-il les regarder? Sur le pied des gens qui ne sont pas entrés dans la bergerie par la porte, mais par la fenêtre.

Et quel est le jugement que le Sauveur porte contre ces sortes de gens? Le Sauveur dit qu'ils viennent non pour paître les ouailles, mais pour les égorger.

§ 6. *Ne peut-on pas imaginer entre Luther et Arius quelque différence qui puisse rassurer un esprit raisonnable?* Non, il n'est pas possible d'en imaginer.

Ne pourrait-on pas dire qu'Arius s'est élevé contre la divinité du Fils de Dieu, et que Luther n'a rien fait de semblable? Luther n'a pas erré touchant la divinité du Fils de Dieu, mais il a erré sur plusieurs autres articles.

Ne pourrait-on pas dire que la doctrine de Luther n'a été condamnée que par l'Eglise romaine, au lieu que la doctrine d'Arius fut condamnée par l'Eglise grecque et latine? Les grecs aujourd'hui, aussi bien que les latins, condamnent également les erreurs de Luther.

Ne pourrait-on pas dire qu'il y a des nations entières qui ont embrassé la doctrine de Luther, et que par conséquent cette doctrine n'a pas été condamnée par l'Eglise universelle? Il y a eu des nations plus nombreuses qui ont professé l'arianisme qu'il n'y en a qui professent le luthéranisme.

Ne pourrait-on pas dire qu'il n'y a rien dans la doctrine de Luther qui soit contraire à l'Evangile, au lieu que la doctrine d'Arius y était tout-à-fait opposée? Arius ne citait pas moins que Luther l'Evangile, et y trouvait des passages aussi favorables à sa cause.

Ne pourrait-on pas dire qu'Arius a abusé de l'Ecriture pour établir son erreur, au lieu que Luther en a fait un bon usage pour établir la vérité? Quiconque donne à l'Ecriture un sens différent de celui que lui donne l'Eglise abuse de l'Ecriture: Arius et Luther lui ont donné un sens différent de celui de l'Eglise, par conséquent l'un et l'autre ont abusé de l'Ecriture.

Rapportez-nous sur ce sujet les paroles de saint Jérôme sur le premier chap. de l'Epître aux Galates? « Une mauvaise interprétation donnée à l'Evangile de Jésus-Christ en fait l'Evangile d'un homme, et même l'Evangile du démon. »

Que concluez-vous de tout ce qui a été dit ci-dessus? Je conclus que tout disciple de Luther n'aura pas moins de peine à justifier sa foi devant Dieu que les disciples d'Arius.

FIN DU CATÉCHISME DE CONTROVERSE.

Préface

DE LA TROISIÈME ÉDITION DU *CATÉCHISME DU SENS COMMUN*,

ENTIÈREMENT REFONDUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE, PAR L'ABBÉ ROHRBACHER (a)

Cet opuscule a été écrit, dans l'origine, bien plus pour exposer l'état de la question qui se débattait alors que pour donner des idées définitivement arrêtées. C'est dans cette vue que l'auteur, avant les deux éditions publiques en France, en avait fait une édition privée, tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour consulter plus facilement les personnes capables de lui donner d'utiles conseils. En 1826, le *Catéchisme du sens commun* fut traduit en italien, et inséré, avec beaucoup d'éloge, dans les *Mémoires de Modène*. Cependant *l'Amico d'Italia*, recueil périodique qui se publiait à Turin, observa que ce que l'on y désirait sur l'autorité scolastique d'Aristote était fort incomplet, et par là même inexact. En France, d'autres personnes y trouvèrent d'autres défauts : du nombre de ces personnes est l'auteur lui-même. Aussi lorsque, dans les commencements de l'année présente 1842, on lui demanda de réimprimer cet opuscule, il déclara qu'on ne le pouvait sans y faire des modifications et des additions considérables. Ces modifications et ces additions, l'auteur les a faites lui-même. Il y en a de très-importantes, entre autres sur Aristote, dans les ouvrages duquel il a trouvé des choses très-peu connues, et qui peuvent cependant répandre un grand jour sur une matière assez embrouillée. Les autres modifications peuvent contribuer de même à éclaircir les idées et à concilier les esprits. C'est du moins le but, et le but unique de l'auteur.

(1) M. l'abbé Rohrbacher, Directeur actuel du Séminaire de Nancy (Meurthe), publiera incessamment une Histoire universelle de l'Église.

CATÉCHISME DU SENS COMMUN.

PREMIERE PARTIE.

DU SENS COMMUN COMME FONDEMENT ET RÈGLE DE LA CERTITUDE.

CHAPITRE PREMIER.

D. Etes-vous raisonnable?

R. Je tâche de l'être.

D. N'êtes-vous pas raisonnable par nature?

R. Par nature, je suis fait pour l'être : je tâche de l'être en effet.

D. Qui est-ce que les hommes tiennent pour raisonnable?

R. Celui qui suit le sens commun dans ses jugements et dans sa conduite.

D. Et qui est-ce que les hommes tiennent pour fou?

R. Quiconque ne suit pas le sens commun dans ses jugements et dans sa conduite.

D. A quelle règle faut-il donc conformer sa manière de penser et d'agir, afin d'être tenu pour raisonnable par les hommes?

R. A la règle du sens commun.

D. Si on ne conformait pas sa manière de penser et d'agir à la règle du sens commun, comment serait-on regardé des hommes?

R. On serait regardé comme fou.

CHAPITRE II.

D. Qu'est-ce que le sens commun?

R. C'est le sens ou sentiment commun soit à tous les hommes, soit au plus grand nombre, soit à la partie la plus intelligente.

D. Pourquoi l'appelle-t-on sens commun?

R. Pour le distinguer du sens privé, qui n'est pas toujours le bon sens.

D. Comment l'appelle-t-on encore?

R. On l'appelle encore raison générale ou universelle, pour le distinguer de la raison individuelle, qui n'est pas toujours la raison.

D. Qu'est-ce que les hommes entendent généralement par la raison ou le bon sens?

R. Le sens commun.

CHAPITRE III.

D. Mais peut-on interroger la généralité des hommes, autrement le genre humain?

R. Oui, on le peut.

D. Et de quelle manière?

R. De la même manière que vous m'interrogez dans ce moment.

D. Expliquez-vous.

R. Quand vous interrogez un individu quelconque, vous vous adressez, non point à son talon, mais à sa tête.

D. Eh bien?

R. Eh bien, vous n'avez qu'à faire de même pour cet individu collectif, qu'on appelle genre humain.

CHAPITRE IV.

D. Mais comment trouver la tête du genre humain, sa partie la plus intelligente?

R. Comme on trouve la tête d'un individu quelconque, par un simple coup d'œil.

D. Par un simple coup d'œil?

R. Oui, par un simple coup d'œil sur la géographie intellectuelle du genre humain.

D. Par exemple?

R. Par exemple : il y a quatre ou cinq parties du monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie : comme il y a quatre ou cinq parties principales dans le corps humain.

D. Et après?

R. Or sous le rapport de l'intelligence, surtout de l'intelligence religieuse et morale, qui importe le plus, l'Océanie est au-dessous de zéro, l'Afrique nulle, l'Asie morte : il ne nous vient plus d'autre lumière de l'Orient que la lumière du soleil : il n'y a de vie intellectuelle qu'en Europe et en Amérique, c'est-à-dire dans l'humanité chrétienne.

D. Et de là que conclure?

R. L'humanité chrétienne, ou la chrétienté, voilà donc la tête, la partie intelligente du genre humain.

D. Est-ce tout?

R. Or la chrétienté est constituée visiblement une dans l'Eglise catholique, qui s'explique par son chef, comme l'individu par sa bouche. Si donc vous avez à faire au genre humain une demande qui vaille la peine, vous n'avez qu'à vous adresser là.

CHAPITRE V.

D. Eh bien, ma première question sera : D'après l'Eglise catholique elle-même qu'est-ce qu'elle est?

R. D'abord ce qu'elle n'a pas besoin de dire, puisque cela est manifeste. Elle est la partie intelligente, la tête du genre humain.

D. Que suit-il de là?

R. Qu'il faut l'en croire sur tout ce qu'elle dit, ou bien renoncer à la raison humaine.

D. Comment cela?

R. La raison humaine est la raison, non pas de tel homme, ni même de telle nation prise à part, mais la raison commune de l'humanité entière : or l'Eglise catholique est visiblement la partie intelligente de cette humanité : donc il faut en croire l'Eglise catholique ou renoncer à la raison humaine.

D. Mais ne peut-on pas l'en croire sur un point, et ne pas l'en croire sur un autre?

R. Non; car refuser dans un seul cas d'en croire la partie la plus intelligente du genre humain pour en suivre une qui l'est moins, c'est renier en ce cas la raison humaine pour suivre autre chose qu'elle.

D. Mais l'Eglise catholique, d'après elle-même, n'est-elle pas quelque chose de plus que la partie intelligente du genre humain?

R. Elle est encore et surtout une société divinement instituée et divinement assistée, pour conserver et enseigner sans erreur toutes les vérités religieuses, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel.

CHAPITRE VI.

D. Qu'est-ce que l'ordre?

R. L'ordre est le juste rapport entre la fin et les moyens.

D. Qu'est-ce que l'ordre naturel?

R. C'est l'ordre où la fin est naturelle, essentielle, proportionnée à la créature, et les moyens proportionnés à cette fin.

D. Qu'est-ce que l'ordre surnaturel?

R. C'est l'ordre où la fin est surnaturelle, surajouté à la créature, aussi bien que les moyens pour arriver à cette fin.

D. Qu'est-ce que l'homme?

R. L'homme est une intelligence incarnée.

D. Qu'est-ce que l'ordre naturel pour l'homme?

R. C'est l'ordre où l'homme est créé pour une fin et avec des moyens proportionnés à sa nature, et sans lesquels fin et moyens Dieu n'aurait pu créer l'homme.

D. Qu'est-ce que l'ordre surnaturel pour l'homme?

R. C'est l'ordre où l'homme est créé pour une fin et avec des moyens au-dessus de sa nature, que Dieu surajoute par une bonté toute gratuite, et sans lesquels fin et moyens il aurait pu créer l'homme.

D. Quelle est la fin naturelle de l'homme?

R. L'homme, intelligence incarnée, esprit incorporé, a pour fin naturelle de connaître Dieu comme auteur de la nature, à travers les œuvres de la création, de le servir suivant ses moyens naturels, pour mériter un bonheur proportionné à ces moyens et à cette fin.

D. Quelle est la fin surnaturelle de l'homme?

R. C'est la fin à laquelle Dieu élève l'homme par sa pure bonté, et qui est de connaître, de voir Dieu, non plus seulement tel qu'il se manifeste à travers ses œuvres, mais tel qu'il est en lui-même, tel que lui-même il se voit.

D. De combien cette fin est-elle au-dessus de l'homme?

R. De toute la distance qu'il y a de l'homme à Dieu, c'est-à-dire d'une distance infinie.

D. Comment s'appelle, dans le langage chrétien, cette fin surnaturelle de l'homme et le moyen également surnaturel d'y parvenir?

R. Cette fin s'appelle la gloire, le moyen s'appelle la grace.

CHAPITRE VII.

D D'après cela qu'est-ce que la révélation?

R. La révélation par excellence, la révélation proprement dite, c'est la manifestation de cet ordre surnaturel de la grace et de la gloire.

D. D'après cela encore, qu'est-ce que la foi?

R. La foi par excellence, la foi divine et surnaturelle, c'est l'adhésion libre et volontaire, et par là méritoire, à cette révélation surnaturelle et divine, et cela, moyennant la grace de Dieu, qui élève l'intelligence et la volonté au-dessus de la nature.

D. Que serait alors la raison naturelle, par distinction d'avec la foi surnaturelle?

R. La raison naturelle ou simplement la raison est la connaissance des principales vérités de l'ordre naturel, connaissance fondée elle-même sur la foi naturelle et nécessaire à de premiers principes.

D. Comment alors définiriez-vous la philosophie, distinguée d'avec la théologie?

R. La philosophie est la science des vérités générales dans l'ordre naturel, tandis que la théologie est la science des vérités religieuses, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, mais principalement dans ce dernier.

D. Quelle différence mettez-vous entre la science proprement dite et la simple connaissance?

R. La science est une connaissance raisonnée, une connaissance par les principes et les causes.

CHAPITRE VIII

D. La grace détruit-elle la nature?

R. La grace ne détruit pas la nature a laquelle elle est divinement surajoutée; au contraire, elle la suppose, l'élève et la perfectionne.

D. En est-il de même de la foi et de la raison?

R. Il en est de même de la foi et de la raison. La foi surnaturelle ne détruit point la raison naturelle à laquelle elle est divinement surajoutée; au contraire elle la suppose, l'élève et la perfectionne, en lui offrant un ensemble infini de vérités plus hautes avec une règle sûre pour ne point s'égarer.

D. En direz-vous autant de la philosophie et de la théologie?

R. Oui, je dis de même : la théologie ne détruit point la philosophie; au contraire elle la suppose et la perfectionne, en lui donnant une règle sûre pour se tenir dans ses limites, et ne s'égarer ni au dehors ni au dedans.

D. N'est-on pas plus libre dans la raison et dans la philosophie que dans la foi et dans la théologie?

R. Dans la raison et dans la philosophie on n'est pas plus libre que dans la foi et dans la théologie; au contraire on l'est moins, et je le prouverai en vous interrogeant à mon tour.

CHAPITRE IX.

D. Qu'est-ce qui vous engage, par exemple, à croire au sens commun ou à la raison humaine?

R. Deux motifs : l'exemple de tous les hommes et, par-dessus tout, la nécessité.

D. Comment l'exemple des hommes vous engage-t-il à croire au sens commun?

R. En ce que les hommes fondent sur le sens commun leur langage, leur société et leur justice.

D. Comment le langage, la société et la justice des hommes sont-ils fondés sur le sens commun?

R. Par exemple : Les enfants appellent du pain du pain, un arbre un arbre; ils disent trois et un ou deux et deux font quatre, ou plutôt sont appelés quatre, parce qu'ils entendent parler ainsi les personnes qui les environnent : et voilà le langage. Les enfants encore reconnaissent et honorent comme leurs pères et mères ceux que le sens commun leur apprend être leurs pères et mères : et voilà la société. Les juges, dans les tribunaux, forment leur sentence de l'avis du grand nombre d'entre eux; ils condamnent ou absolvent sur les dires communs des témoins; ils appliquent la loi suivant l'interprétation commune qu'on lui donne : et voilà la justice.

D. Qu'arriverait-il si les enfants, si les juges ne voulaient pas croire au sentiment commun?

R. Il en arriverait qu'il n'y aurait plus de langage possible, plus de famille, plus de piété filiale, plus d'autorité paternelle, plus de justice, plus de répression des coupables, plus de sûreté pour les innocents, plus de société enfin.

D. Par quoi encore l'exemple des hommes vous engage-t-il à croire au sens commun?

R. Parce que généralement tous les hommes regardent le sens commun comme la fin de toute controverse et le fondement de la plus grande certitude, enfin comme le bon sens et la raison même.

D. Donnez-en un exemple.

R. Par exemple, toutes les fois que deux hommes divisés de sentiment s'accordent, ils se regardent naturellement comme plus certains que quand chacun était seul de son avis. Et si un grand nombre de gens sages et habiles s'y réunissent, leur certitude devient encore bien plus forte; enfin s'il se trouve que leur sentiment est celui des hommes de tous les temps et de tous les pays, alors leur certitude est à son comble; alors ils regardent le sentiment comme le bon sens, comme la raison même.

CHAPITRE X.

D. Quel est le second motif qui vous engage à croire au sens commun?

R. C'est la nécessité, qui, non seulement m'engage, mais me force d'y croire.

D. Comment la nécessité vous force-t-elle de croire au sens commun?

R. Parce que si on ne croit pas au sens commun il n'y a plus de société, plus de justice, plus de langage, plus de certitude, plus de raison.

D. Eh bien, jusque là, êtes-vous libre dans le domaine de la raison?

R. Non; car, si je veux être raisonnable, je ne suis pas libre d'admette ou de n'admettre pas le sens commun ou le fonds de la raison humaine.

D. Mais-êtes vous libre de vouloir ou non être raisonnable?

R. Je ne suis pas plus libre de vouloir être raisonnable que de vouloir être heureux.

D. Etes-vous libre de croire ou non aux premiers principes de la raison humaine, aux axiomes; comme, *Le tout est plus grand que sa partie?*

R. Je ne suis pas plus libre d'y croire ou de n'y croire pas que de vouloir ou ne vouloir pas être raisonnable.

D. Etes-vous du moins libre de croire aux conséquences naturelles de ces premiers principes?

R. Je ne suis pas plus libre pour les conséquences que pour les principes mêmes qui les renferment.

D. En quoi donc êtes-vous libre jusque là dans le domaine de la raison et de la philosophie?

R. Jusque là je ne vois pas que je sois libre en rien, du moins si je veux être raisonnable en effet.

CHAPITRE XI.

D. Mais dans les sciences particulières est-il également nécessaire de s'en rapporter au sens commun?

R. Oui, cela est également nécessaire, car les sciences ne sont autre chose que le résultat de l'expérience générale sur l'objet particulier de chacune d'elles.

D. *Quels sont, dans chaque science, les principes d'où l'on doit partir?*

R. *Des faits simples, bien vus, bien avoués: en physique, l'observation de l'univers; en géométrie, les propriétés principales de l'étendue; en mécanique, l'impénétrabilité des corps.* Cette demande et cette réponse sont de d'Alembert (*Encyclopédie, art.* Eléments).

D. Mais les éléments de géométrie ne reposent-ils point sur des démonstrations rigoureuses?

R. Non: les éléments de géométrie, comme les éléments de toute autre science, ne reposent que sur l'autorité du sens commun. *Et ce serait*, dit d'Alembert, *une entreprise chimérique de vouloir y chercher une rigueur imaginaire.* Il faut y supposer *l'étendue* telle que tous les hommes *la conçoivent, sans se mettre en peine des difficultés des sophistes sur l'idée que nous nous en formons, comme* on suppose *en mécanique le mouvement, sans répondre aux objections de Zénon d'Elée.* Il faut supposer *par abstraction les surfaces planes et les lignes droites, sans se mettre en peine d'en prouver l'existence* (*Encyclop. art.* Géométrie).

D. Cependant les sciences mathématiques n'ont-elles pas une certitude telle que les autres sciences n'en approchent point?

R. Non: la certitude des sciences mathématiques, comme celle de toute autre, ne repose, en dernière analyse, que sur le sens commun. *On ne peut s'empêcher de convenir*, dit encore d'Alembert, *que l'esprit n'est pas satisfait au même degré par toutes les connaissances mathématiques: plusieurs d'entre elles, appuyées sur des vérités d'expérience ou sur de simples hypothèses n'ont, pour ainsi dire, qu'une certitude d'expérience ou de supposition.* Et même, selon ce géomètre philosophe, si on examine sans prévention à quoi ces connaissances se réduisent, outre le peu d'application et d'usage qu'on peut en faire, on verra que la plupart de ces axiomes dont la géométrie est si orgueilleuse ne sont que des idées simples, c'est-à-dire, empruntées au sens commun, mais qu'on exprime par des mots différents. *J'en dis à peu près autant*, ajoute le même d'Alembert, *des théorèmes mathématiques. Considérés sans préjugé, ils se réduisent à un assez petit nombre de vérités primitives*, c'est-à-dire de vérités empruntées au sens commun (*Voyez Discours préliminaire de l'Encyclop.*).

D. Du moins de ces vérités primitives, avouées de tout le monde, ou bien une fois supposées, le mathématicien tire des conséquences toujours sûres et avec une certitude infaillible?

R. Non, pas toujours: car il peut arriver, et il arrive en effet que les plus grands génies tirent des mêmes principes des conséquences opposées. Témoin Leibnitz, qui écrivait à Molanus: *Je croyais fermement, monsieur, que ma dernière lettre serait capable de faire voir à M. Eckardus en quoi consiste l'imperfection de la méthode dont il s'est servi; mais j'ai appris plusieurs choses par cette dispute, entre autres celle-ci que je ne croyais pas: c'est qu'il faut un juge de controverse en mathématiques aussi bien qu'en théologie.*

CHAPITRE XII.

D. Sur quoi la jurisprudence ou la science des lois fonde-t-elle sa certitude?

R. Sur l'autorité du sens commun.

D. Comment cela?

R. Tous les législateurs et jurisconsultes conviennent que l'équité naturelle est le fondement, la règle, l'interprète, le supplément des lois; ou plutôt la loi unique, appliquée par le législateur aux cas qui se présentent communément. Or l'équité naturelle n'est autre chose que le sentiment de ce qui est juste ou injuste. En sorte que si, comme on dit, la loi est le sens commun, la raison écrite: la raison, le sens commun, c'est la loi non écrite. Voyez le *Traité des Lois*, par Domat, et les *Motifs du Code civil*: partout vous rencontrez cette maxime, proclamée, entre autres, par Bigot de Préameneu, lorsque il présenta le projet de loi sur les donations et testaments: « Au milieu de ces discussions il est un guide que l'on peut suivre avec sûreté: c'est la voix que *la nature* a fait entendre *à tous les peuples*, et qui a dicté presque toutes les législations. »

D. La médecine s'appuie-t-elle sur un autre fondement?

R. Parmi ces divers systèmes, admis par les uns et rejetés par les autres, certains pour ceux-ci et faux pour ceux-là, qui se succèdent dans la médecine depuis plus de deux mille ans, il n'y a et ne peut y avoir d'incontestablement certain, c'est-à-dire de certain pour tout le monde, que les découvertes et observations avouées de tout le monde, en un mot, que ce qui est appuyé sur le sens commun. Aussi le célèbre médecin Baglivi dit-il dans ses *Monita praxeos medicæ*, cap. V : *Nous conjurons instamment les médecins de se servir également des modernes et des anciens, et dans la lecture des uns et des autres de s'attacher uniquement à* une seule chose, *à recueillir les règles, les avis et les remèdes* éprouvés pendant longtemps, *et d'une certitude tellement reconnue qu'au milieu même des fluctuations de cette vie mortelle ils aient paru toujours mériter quelque considération et avoir quelque vertu.*

D. Que peut-on conclure contre les géomètres, les jurisconsultes, les médecins, qui n'admettraient pas le sens commun comme le fondement et la règle de la certitude?

R. Les géomètres, les jurisconsultes, les médecins qui n'admettent pas le sens commun comme le fondement et la règle de la certitude doivent en conclure eux-mêmes que les sciences dont ils s'occupent, privées de fondement et de règle, ne sont que des édifices bâtis en l'air, de savantes chimères qui sont aux grandes personnes ce que sont les contes de vieilles femmes aux petits enfants.

CHAPITRE XIII.

D. Quel est donc le procédé commun à toutes les sciences?

R. Toute science commence par des premiers principes qu'elle tient pour certains, autrement, qu'elle croit, mais ne démontre pas. Tout le travail de l'intelligence consiste à tirer les conséquences de ces principes, à en faire des applications et à pénétrer plus avant, s'il est possible.

D. Que fait en particulier la philosophie?

R. La philosophie commence par les premiers principes de toute raison humaine, principes qu'elle ne démontre pas, mais qu'elle croit ou tient pour certains et dont elle tire les conséquences et fait les applications principales.

D. Que fait la théologie de son côté?

R. La théologie commence par les principales vérités religieuses; vérités que non seulement elle tient pour certaines, mais qu'elle démontre telles moyennant les premiers principes de la raison humaine tenus pour certains par la philosophie.

D. Ainsi, dès leur début, laquelle de ces deux sciences donne le plus d'exercice à l'intelligence de l'individu?

R. C'est sans aucun doute la théologie : car elle prouve, elle démontre, elle raisonne, même les premières vérités : tandis que la philosophie ne prouve pas, ne démontre pas, ne raisonne pas ses premiers principes, mais les admet nécessairement.

CHAPITRE XIV.

D. L'intelligence de l'individu est-elle plus libre dans la philosophie que dans la théologie?

R. Il faudrait peut-être mieux préciser le sens de la question.

D. Eh bien! L'homme est-il libre d'admettre ou non une vérité connue et certaine, sans cesser d'être aussi raisonnable dans un cas que dans un autre?

R. Je ne le pense pas.

D. Ne faut-il pas distinguer entre liberté raisonnable et liberté qui ne l'est pas?

R. Je le pense.

D. Est-on libre en philosophie d'admettre ou non les premiers principes et les conséquences qui en sont bien déduites?

R. Je ne suppose pas que même aucun philosophe le dise.

D. Est-on libre d'admettre ou non ce qui est certain, ce qui est clair, ce qui est évident?

R. A mon avis on ne l'est pas.

D. Le géomètre est-il libre d'admettre ou de n'admettre pas le carré de l'hypoténuse, l'égalité des trois angles d'un triangle à deux angles droits?

R. Aucun géomètre, je pense, ne prétend à cette liberté.

D. Celui qui ne sait point de géométrie n'est-il pas libre d'admettre ces deux vérités ou de ne les admettre pas?

R. Dans un sens, il est d'autant plus libre qu'il les connaît moins ou moins bien.

D. Dans une science parfaite où tout serait clair, certain, évident, complet, l'esprit qui comprend serait-il encore libre d'admettre ou de n'admettre pas?

R. Il me semble que non.

D. Dans une science, la liberté d'admettre ou de n'admettre pas, ne suppose-t-elle pas non clarté, non certitude, non évidence?

R. Il me paraît clair que oui.

D. Que penser alors d'un professeur de philosophie qui dirait qu'en philosophie la raison de l'individu est toujours libre?

R. Ce serait dire équivalemment que tout y est vague, obscur, incertain; que c'est un bazar, ou plutôt un pêle-mêle d'idées vraies, fausses, bonnes, mauvaises, mais toutes incertaines, parmi lesquelles chaque amateur peut se faire un choix de fantaisie plus variable que la mode.

D. Mais n'est-ce pas là le caractère intime et indélébile de l'éclectisme moderne, que l'on a préconisé comme le *nec plus ultra* de la philosophie?

R. Cela peut être : il faut voir.

CHAPITRE XV.

D. Qu'est-ce que l'éclectisme?

R. Jusqu'à présent, du moins si j'ai bien compris, l'éclectisme est une philosophie à faire, mais qui n'est pas encore faite.

D. A faire, et d'après quelle règle sûre?

R. On n'en sait encore rien.

D. A faire, et par qui? par le premier ou le dernier venu?

R. La question n'est pas encore décidée

D. A faire, et pour combien de temps?

R. Je l'ignore.

D. Chacun pourra-t-il défaire demain ce qu'il a fait aujourd'hui, et le refaire différemment après-demain?

R. La nature de l'éclectisme et l'expérience disent oui.

D. A faire, et sur quel fonds d'idées?

R. Expliquez-vous un peu plus clairement.

D. Est-ce non seulement sur les idées du présent, mais encore sur celles de l'avenir?

R. Comme nous valons mieux que nos pères, il est possible que nos descendants vaillent encore mieux que nous : il sera prudent de les attendre.

D. Il faudra donc attendre que tout l'avenir soit passé pour examiner toutes les idées possibles, et en faire un choix.

R. Eclectiquement cela me paraît le parti le plus sage.

D. Mais alors n'y a-t-il pas lieu de conclure que l'éclectisme est une philosophie qui n'est ni de ce monde ni de l'autre et que pour nous en occuper sérieusement nous ferons bien d'attendre au lendemain de l'éternité?

R. Pour ma part j'y consens.

D. L'éclectisme ainsi fait ne serait-il point la cause la plus active de cette anarchie et de cette confusion d'idées dont tout le monde se plaint?

R. Cela est très-possible puisque cela est : du moins je n'en doute pas.

CHAPITRE XVI.

D. Dire qu'en théologie la raison de l'individu n'est pas libre, n'est-ce pas dire que tout y est ferme, que tout y est certain, soit par l'évidence de la chose, soit par l'autorité qui l'enseigne?

R. Cela me paraît ainsi.

D. Mais dans la philosophie, science des vérités générales dans l'ordre naturel, ces vérités générales ne sont-elles pas certaines, ainsi que les conséquences principales qu'on en déduit?

R. Je ne pense pas que même un philosophe puisse en douter.

D. Et comme ces vérités générales sont le fonds même de la raison humaine, sont la base de la société humaine dans l'ordre naturel ou de la vie présente; est-il libre à un homme raisonnable de les admettre ou de ne les admettre pas?

R. Cela n'est pas libre à un homme raisonnable.

D. Et comme ces vérités générales dans l'ordre naturel sont le domaine propre de la philosophie, si cette philosophie est bien faite, peut-elle laisser beaucoup de choses à l'incertitude, beaucoup de choses qu'un homme raisonnable peut admettre ou n'admettre pas?

R. Une philosophie bien faite ne peut laisser beaucoup de choses à l'incertitude, et touchant lesquelles on peut raisonnablement croire ce que l'on veut.

D. Dire, comme font des professeurs de philosophie, qu'en philosophie la raison individuelle est toujours libre, cela veut-il dire que leur philosophie soit bien faite?

R. C'est dire, sans le vouloir et sans le savoir, que leur philosophie se fait on ne peut plus mal, et qu'au lieu d'être la science du bon sens, c'est plutôt la science du non sens, si science il y a.

CHAPITRE XVII.

D. L'individu aurait-il plus de liberté et d'action dans la foi que dans la raison, dans la théologie que dans la philosophie?

R. C'est une chose à examiner.

D. Par où commence la théologie?

R. La théologie, science des vérités religieuses, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, mais principalement dans ce dernier, commence proprement par cet acte de foi, comme premier principe : Mon Dieu, je crois fermement tout ce que l'Eglise catholique croit et enseigne : je le crois parce que vous le lui avez révélé et que vous ne pouvez vous tromper ni nous tromper.

D. Et que concluez-vous de là?

R. Avant de conclure, j'ai trois observations à faire ou à rappeler.

D. Quelle est la première?

R. La voici : Mais l'Eglise catholique qui croit et enseigne les choses religieuses est incontestablement l'autorité la plus grande qu'il y ait sur la terre, l'autorité qui présente le plus de motifs de croire, de tenir pour certain ce qu'elle croit et enseigne : même à ne les considérer que d'une manière humaine et naturelle.

D. Quelle est la seconde observation?

R. Voici la seconde. Or une des premières choses que l'Eglise catholique croit et enseigne, c'est que, outre cette infaillibilité naturelle, comme autorité humainement la plus grande, elle a reçu de Dieu une infaillibilité surnaturelle, une assistance spéciale pour ne jamais se tromper dans ce qu'elle croit et et enseigne. Son autorité s'élève aussitôt à la plus haute puissance.

D. Et la troisième observation, quelle est-elle?

R. C'est que, outre cette autorité incomparable qui assure au chrétien la vérité de tout ce que l'Eglise catholique croit et enseigne, cette Eglise lui présente encore sur chaque vérité en particulier, des motifs, des preuves nombreuses, tirées de l'Ecriture sainte, tirées des saints pères et des docteurs, tirées de la raison chrétienne et de la nature même de la chose.

D. Et de tout cela, que concluez-vous?

R. Et bien, conclurai-je, malgré cette autorité non pareille de l'Eglise, malgré les nombreux motifs qu'elle nous offre sur chaque vérité en détail, notre acte de foi, soit général à toutes les vérités qu'elle croit et enseigne, soit spécial à chacune de ces vérités; cet acte de foi est encore libre et méritoire : tandis que notre croyance, notre adhésion aux premiers principes de la raison humaine n'est ni libre ni méritoire, mais nécessaire. Ainsi donc, jusque là, la raison

de l'individu est plus libre dans la foi que dans la raison, dans la théologie que dans la philosophie.

D. La conclusion me paraît bien tirée.

R. Mais ce n'est pas tout.

CHAPITRE XVIII.

D. Qu'y a-t-il encore à dire sur le parallèle entre la théologie et la philosophie?

R. Comme la théologie embrasse toutes les vérités religieuses tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, elle offre bien plus d'aliment et d'exercice à la libre activité de l'intelligence humaine que la philosophie, qui n'embrasse proprement que les vérités générales dans l'ordre naturel.

D. La réflexion est bonne. Ne serait-il pas à propos de la développer un peu davantage?

R. Comme la théologie embrasse toutes les vérités religieuses tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, elle embrasse ainsi le ciel et la terre, le temps et l'éternité, Dieu et l'homme; Dieu et ses œuvres, Dieu considéré non seulement à travers ses créatures, mais en lui-même; l'homme avec ses destinées présentes et futures : elle présente ainsi à l'intelligence du chrétien, un ensemble immense de vérités, mais de vérités vivantes et vivifiantes, que l'éternité entière ne suffira point à connaître et à aimer.

D. Voilà qui est bien pour l'activité. Mais au milieu de tout cela, l'intelligence du chrétien est-elle aussi libre qu'elle peut être active?

R. Au milieu de cet océan immense de vérité, de lumière et de vie, l'esprit du chrétien vit et agit librement, comme le poisson dans l'eau. Voyez le poisson dans l'Océan sans bornes, il y vit, il s'y promène, il s'y repose; il s'élève jusqu'à la surface, il se plonge jusque dans les abîmes, il s'élance avec impétuosité, il repose et dort immobile, et toujours dans son élément qui est sa vie et son bonheur; son malheur et sa mort serait d'en sortir. Ainsi en est-il de l'ame chrétienne dans cet océan incommensurable des vérités religieuses.

D. De là ne peut-on pas tirer l'explication d'un autre fait que le monde ne comprend guère?

R. De là, dans l'Eglise catholique, pour les ames ferventes, ce besoin de prière, d'oraison, de méditation, de contemplation. De là, dans l'Eglise catholique, cette existence et cette nécessité si peu comprise des ordres contemplatifs, dont les ordres ennihilatifs de l'Inde ne paraissent qu'une contrefaçon satanique. Car dans l'Eglise de Dieu, la contemplation religieuse n'est que l'exercice le plus élevé et le plus pur de l'intelligence créée. C'est l'apprentissage le plus élevé et le plus pur du ciel et de l'éternité.

D. Ne pourrait-on pas dire que les philosophes eux-mêmes sont une espèce de contemplatifs?

R. On le peut très-bien; car, à vrai dire, la philosophie est la contemplation des vérités générales de l'ordre naturel; et les philosophes sont les comtemplatifs de cet ordre.

CHAPITRE XIX.

D. Que pensez-vous des philosophes qui diraient ou qui disent que tout est renfermé dans la philosophie?

R. Je pense que, dans un sens, ils ont raison.

D. Quel est ce sens?

R. Je pense que tout est renfermé dans la philosophie, de la même manière que tout est renfermé dans l' A B C.

D. Comment pouvez-vous dire que tout est renfermé dans l'A B C?

R. La chose est pourtant bien simple. Toutes les bibliothèques du monde sont composées de livres, les livres sont composés de mots, les mots sont composés de lettres, toutes les lettres sont dans l'A B C. Donc l'A B C comprend toutes les lettres, tous les mots, tous les livres, toutes les bibliothèques.

D. En vérité, je ne me doutais pas de cette merveilleuse capacité de l'alphabet.

R. Voici qui est plus merveilleux encore. Les mots ne représentent-ils pas les idées, les idées ne représentent-elles pas les choses, les choses ne représentent-elles pas les idées divines, les idées divines ne sont-elles pas Dieu même? Donc, en un sens, l'alphabet renferme tout, y compris Dieu. D'ailleurs le Christ lui-même ne dit-il pas qu'il est l'alpha et l'ômega, la première et la dernière lettre de l'alphabet, le principe et la fin?

D. Accordons pour le moment tout ce que vous venez de dire, que prétendez-vous en conclure?

R. J'en conclus que la philosophie renferme toutes les vérités et toutes les sciences, comme l'alphabet renferme tous les mots et toutes les idées.

D. Par exemple?

R. Par exemple : avec les lettres de l'alphabet on compose des mots, avec les mots on exprime des idées : de même avec les vérités générales qui sont le domaine propre de la philosophie et comme l'A B C de la raison humaine, on arrive à d'autres vérités, avec celles-ci à d'autres encore, et enfin à la vérité suprême qui est Dieu, d'où émanent toutes les autres comme les rayons du soleil.

D. Et de là, que s'ensuit-il?

R. Il s'ensuit que pour bien cultiver les différentes sciences il faut bien savoir les éléments et les lois de la raison humaine, autrement la philosophie : comme pour lire avec fruit les livres et les bibliothèques, il faut, avant tout, savoir les lettres, les règles de l'épellation et de la lecture, autrement l'A B C.

D. S'ensuit-il que le philosophe, qui n'est que cela, soit juge compétent de toutes les idées et de toutes les sciences.

R. Le philosophe ne serait pas meilleur juge en ce cas que celui qui ne sait que l'A B C ne le serait pour apprécier le mérite des livres et des bibliothèques.

CHAPITRE XX.

D. Nous parlons sans cesse de vérité; mais, vous demanderai-je comme Pilate: Qu'est-ce que la vérité? *Quid est veritas?*

R. La vérité est l'équation d'une chose qui en représente une autre, avec cette autre quelle représente.

D. Par exemple?

R. Par exemple : le mot représente l'idée, l'idée représente les chose.

D. Qu'est-ce alors que la vérité d'une expression?

R. C'est l'équation ou la conformité du mot avec l'idée.

D. Et la vérité d'une idée?

R. La vérité d'une idée ç'est l'équation de cette idée avec la chose.

D. Et la vérité de la chose même?

R. La vérité de la chose même c'est l'équation de cette chose même avec l'idée modèle qui est en Dieu.

D. Que suit-il de là?

R. Que Dieu est la source de toute vérité, la vérité suprême.

CHAPITRE XXI.

D. Le mot représente-t-il exactement l'idée?

R. Le mot ne représente pas exactement l'idée.

D. L'idée représente-t-elle exactement la chose?

R. Pas plus.

D. La chose représente-t-elle exactement l'idée modèle?

R. Non : car en Dieu l'idée modèle participe à la perfection infinie de Dieu même, tandis que dans la créature elle participe à l'imperfection inévitable de la créature.

D. Que suit-il de là?

R. Il suit de là premièrement : que l'idée modèle d'une créature est plus réelle que la créature même.

D. Que suit-il encore?

R. Dieu est l'être suprême, il se connaît, il a l'idée de lui-même : cette idée lui est parfaitement adéquate : c'est son Fils qui a dit : *Ego sum veritas*, je suis la vérité. Et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui auquel le Fils l'aurait révélé.

D. Je vois bien que c'est par le Fils que l'on connaît le Père, dont il est l'image, l'idée parfaite et substantielle : mais peut-on de même par le Fils connaître les créatures?

R. Comme toutes choses ont été faites par le Fils, par le Verbe, les idées-modèles de toutes choses sont en lui; elles y sont plus réelles et plus intelligibles que les créatures ne le sont en elles-mêmes. Ainsi donc, qui voit ces idées-modèles dans le Verbe Créateur y connaît les créatures plus pafaitement qu'on ne peut les connaître en elles-mêmes.

D. A qui est-il donné de voir ainsi les choses?

R. C'est le bonheur des saints dans le ciel de voir ainsi Dieu en lui-même, tel qu'il est, et de voir en lui suréminemment les choses telles qu'elles sont.

CHAPITRE XXII.

D. En attendant, le Verbe-Dieu ne nous communique-t-il pas quelques rayons de sa lumière infinie?

R. Sans doute : car le Verbe-Dieu est cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.

D. Qu'en est-il dit au livre des Proverbes?

R. Il y est parlé de la sagesse que l'Éternel a engendré le principe de ses voies, avant qu'il eût rien fait, dès le commencement; qui était conçue avant les abîmes; qui était avec lui quand il préparait les cieux; qui se jouait devant lui dans l'univers; qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes; qui fait entendre sa voix dans les carrefours et sur les places (*Cap.* 8).

D. Qu'en est-il dit au livre de la sagesse?

R. Il y est parlé de la sagesse qui est la splendeur de la lumière éternelle; qui, étant une, peut tout; qui, toujours la même, renouvelle tout; qui se communique aux ames saintes parmi les nations; qui constitue les amis de Dieu et des prophètes (*Cap.* 7.).

CHAPITRE XXIII.

D. D'où viennent alors ces idées communes qui se trouvent les mêmes dans tous les hommes?

R. Elles viennent de cette lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde.

D. Cette vérité a-t-elle été reconnue par les savants?

R. Elle a été reconnue par les philosophes païens eux-mêmes.

D. Citez-nous les paroles de l'un d'entre eux.

R. Voici ce que dit Héraclite, au rapport de Sextus Empiricus : *La raison commune et divine dont la participation constitue la raison individuelle est le criterium de la vérité. Ce qui est cru universellement est certain: car cette croyance est empruntée à la raison commune et divine; et par le motif contraire toute opinion individuelle est dépourvue de certitude. Toutes les fois donc, conclut-il, que nous empruntons à la mémoire commune, nous possédons la vérité, et quand nous n'interrogeons que notre raison individuelle, nous tombons dans l'erreur.*

D. Les plus savants d'entre les chrétiens ont-ils pensé de même?

R. Tous les anciens pères de l'Église, qui, pour prouver aux païens l'unité d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, la nécessité de lui rendre un culte, l'immortalité de l'ame, les peines et les récompenses futures, l'existence des bons et des mauvais anges, s'appuyaient sur le consentement unanime des hommes, des poètes, des philosophes, des législateurs; sur les pratiques, les croyances, les oracles même du paganisme. Principalement Tertullien qui, après avoir établi ces vérités par le langage commun de tout le monde, dit dans son traité de *Testimonio animæ : Ces témoignages de l'ame sont d'autant plus vrais qu'ils sont plus simples, d'autant plus simples qu'ils sont plus vulgaires, d'autant plus vulgaires qu'ils sont plus*

communs, d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels, d'autant plus naturels qu'ils sont plus divins; car l'ame a été enseignée par la nature, et la nature par Dieu même.

D. Parmi les savants modernes, les principaux pensent-ils de même?

R. Oui : entre autres Bossuet et Fénélon.

D. Que dit Bossuet?

R. D'un côté Bossuet déplore hautement la faiblesse et l'insuffisance de la raison individuelle, quand il dit : *Notre raison incertaine ne sait à quoi s'attacher ni à quoi se prendre; si elle se contente de suivre les sens, elle n'aperçoit que l'écorce ; si elle s'engage plus avant, sa propre subtilité la confond. Les plus doctes ne sont-ils pas contraints de demeurer court? Ou ils évitent les difficultés, ou ils dissimulent et font bonne mine, ou ils succombent visiblement sous le faix. Que ferai-je?... A peine crois-je voir ce que je vois et tenir ce que je tiens, tant j'ai trouvé souvent ma raison fautive* (1) : Et de l'autre côté, à cette raison si fautive il donne, en d'autres termes, le sens commun pour règle suprême, quand il dit : *L'homme juge* droitement lorsque *sentant ses jugements* variables *de leur nature il leur donne pour* règle *ces vérités éternelles que* tout *entendement aperçoit* toujours les mêmes, *par lesquelles* tout *entendement est réglé, et qui sont quelque chose de Dieu, ou plutôt Dieu lui-même* (2).

D. Et Fénélon?

R. Fénélon proclame les mêmes vérités, quand il dit :

Voilà donc deux raisons que je trouve en moi; l'une est moi-même, l'autre est au-dessus de moi. Celle qui est moi est très-imparfaite, fautive, incertaine, prévenue, précipitée, sujette à s'égarer, changeante, opiniâtre, ignorante et bornée; enfin elle ne possède jamais rien que d'emprunt. *L'autre* est commune à tous les hommes et supérieure à eux: *elle est parfaite, éternelle, immuable, prête à se communiquer en tous lieux et à redresser tous les esprits qui se trompent; enfin incapable d'être ni épuisée, ni partagée, quoique elle se donne à tous ceux qui la veulent. Où est cette raison parfaite qui est si près de moi et si différente de moi? Où est cette raison* commune *et* supérieure *tout ensemble à* toutes *les raisons bornées et imparfaites du genre humain? Où est* cette vive lumière qui illumine tout homme venant en ce monde? *Où est-elle? Il faut qu'elle soit quelque chose de réel; car le néant ne peut être parfait ni perfectionner les natures imparfaites. Où est-elle cette raison suprême? n'est-elle pas le Dieu que je cherche* (3)?

CHAPITRE XXIV.

D. Les deux plus célèbres philosophes de l'antiquité grecque, Platon et Aristote, pensent-ils là-dessus comme Fénélon et Bossuet, comme Tertullien et Héraclite?

R. Les deux plus célèbres philosophes de l'antiquité grecque, Platon et Aristote, avec Socrate leur maître, pensent pour le fond là-dessus comme Héraclite et Tertullien, comme Bossuet et Fénélon.

D. Que dit en particulier Platon?

R. Dans presque tous les dialogues où il fait parler son maître Socrate, celui-ci ramène tout à ce grand principe, que la vérité et la justice ne sont pas une chose arbitraire, changeante, mais quelque chose d'éternel, d'immuable, ayant son type dans l'entendement de Dieu. C'est ce qu'on appelle les idées de Platon.

D. Expliquez-nous quelque peu ces idées de Platon.

R. Dieu a fait le monde suivant le modèle qui est dans son intelligence, dans son Verbe. Modèle exemplaire, idée parfaite, éternelle, toujours la même. Toutes choses y sont d'une manière plus vraie et plus réelle qu'en elles-mêmes. Là elles sont intelligibles, éternelles, immuables comme Dieu; ici elles sont imparfaites, temporelles, continuellement variables. L'homme ne connaît donc parfaitement la vérité qu'à mesure que son intelligence communique avec l'intelligence divine, et qu'elle y contemple les types éternels de toutes choses. La connaissance expérimentale des créatures dans leur existence propre ne produit qu'une science du second ordre, parce que cette existence n'a par elle-même rien de fixe ni de stable, mais qu'elle est dans un changement continuel.

D. Dans quel rapport, suivant Platon, la science humaine se trouve-t-elle à la science divine?

R. Suivant Platon, la science humaine est à la science divine ce que le temps est à l'éternité. Celle-ci existe à la fois toute entière; celui-là tâche de l'imiter en se succédant continuellement à lui-même. L'intelligence divine rayonne de l'éternité dans le temps : de là ces irradiations qui se trouvent toujours et partout les mêmes, et qui incorporées en la parole, forment le sens commun, le fonds divin de la raison humaine. Telle est la doctrine de Platon sur la source et la règle de l'intelligence.

D. Qu'est-ce que Platon a fait encore de mémorable dans la philosophie?

R. Thalès et les philosophes d'Ionie s'étaient adonnés spécialement aux connaissances physiques, Pythagore et les philosophes d'Italie aux connaissances intellectuelles, Socrate aux connaissances morales. Les anciens Grecs entendaient par physique l'ensemble de tout ce qui existe. La philosophie de Thalès s'occupait ainsi de l'être, celle de Pythagore du vrai, celle de Socrate du bien. Platon les réunit toutes les trois, et comme l'ont remarqué Cicéron et saint Augustin, elles se trouvèrent une espèce de trinité dont le docteur chrétien fait voir la profonde justesse (1).

(1) Sermon sur la Toussaint, t. 11, p. 69, édition de Versailles.

(2) Connaissance de Dieu et de soi-même, t. 34, p. 283.

(3) Existence de Dieu, t. 2, p. 93, édit. de Versailles.

(1) Cic. acad. quæst., l. 1; Aug. de Civit. Dei, l. 8, cap. 4 et seq.; l. 11, c. 25.

D. Expliquez-nous en quoi elle consiste.

R. Dieu est par son essence, il se connaît, il s'aime : Dieu est l'être suprême, la vérité, le bien. Dieu s'est manifesté par la création, un vestige de sa triple splendeur est empreint partout, une image de cette triple splendeur reluit dans l'homme. L'homme est, il connaît, il aime. Toutes ses connaissances se rapportent à ces trois ordres : connaître la nature des êtres, connaissances naturelles dans le sens le plus large : connaître la vérité et les moyens de s'en assurer, connaissances logiques ou rationnelles : connaître le bien et les règles pour y parvenir, connaissances morales. Et ces trois sortes de connaissances ne font qu'une seule et même sagesse parce que la vérité n'est que l'être en tant qu'objet de l'intelligence, le bien n'est que l'être en tant qu'objet de la volonté, et parce que la source de tout être, de toute vérité, de tout bien, est Dieu.

D. Est-ce qu'on ne pourrait pas suivre cette division de la philosophie?

R. J'ignore pourquoi on ne suit pas cette division de la philosophie, du moins dans les écoles chrétiennes. Il me semble qu'avec Platon, Cicéron et saint Augustin, on ne risque pas beaucoup.

D. Quel homme était-ce qu'Aristote?

CHAPITRE XXV.

R. Il fut disciple de Platon et précepteur d'Alexandre le Grand.

D. Aristote diffère-t-il beaucoup de Platon, son maître?

R. Cicéron observe que Platon et Aristote, l'Académie et le Lycée ne diffèrent que de nom; que la doctrine est la même et forme toujours une espèce de trinité. Les natures ou les êtres, la vérité et ses règles, le bien et ses lois, autrement la morale (1).

D. Donnez-nous un exemple de cet accord et de cette différence entre Aristote et Platon.

R. Par exemple, pour ce qui est de l'homme, Aristote le définit un animal raisonnable. le mot *animal* en latin et le mot ζῶον en grec, signifient littéralement un être vivant, et ne présentaient peut-être pas dans l'origine l'idée d'abjection qui s'attache au mot français. Platon le définit de son côté. Une ame se servant du corps et lui commandant (1. *Alcib.*). La manière d'envisager l'homme est différente. Dans les idées de Platon, c'est une intelligence animant un corps; dans les idées d'Aristote, c'est un corps animé par une intelligence. La définition est au fond la même, seulement pour y arriver, l'un part d'en haut, l'autre d'en bas. Aussi celle de Platon, l'homme est une ame se servant d'un corps, paraît-elle plus noble? Mais comme l'observe saint Thomas (*Cont. Gentil.*, c. 52), elle n'exprime point l'union intime et substantielle de l'ame et du corps, qui constitue néanmoins la personne humaine : elle ne la suppose pas plus étroite que celle qu'il y a entre l'homme et son vêtement, entre l'ouvrier et son outil, entre le pilote et son navire. Il nous semble qu'on éviterait tous les inconvénients en définissant l'homme, une une intelligence incarnée.

(1) Cicer., acad. l. 1, n. 4 et 5; de Finib. l. 5, n. 4.

D. Qu'est-ce que dit Aristote sur l'ame humaine?

R. Dans ses trois livres de l'Ame, Aristote, examinant les opinions des anciens, établit au long que l'ame n'est pas un feu, ni une harmonie, ni un composé d'éléments subtils; mais une substance actuelle, parfaite, sans mélange, incorruptible, incorporelle, immortelle, principe de la vie, du sentiment et de l'intelligence. Il montre en particulier que penser n'est pas sentir; suivant lui, les sens perçoivent les formes des objets sans la matière : ces formes intellectualisées arrivent jusqu'à l'ame qui se les assimile, en sorte que l'ame devient comme toutes choses sans être pourtant aucune d'elles (*De Anima, l.* 3, *c.* 8).

D. N'est-ce pas là une certaine image de Dieu?

R. Oui : c'est là une certaine image de Dieu. Toutes choses sont en Dieu d'une manière divine, de telle sorte cependant que Dieu n'est aucune d'elles, et qu'aucune d'elles n'est Dieu.

CHAPITRE XXVI.

D. En quoi Aristote diffère-t-il de Platon touchant l'origine des connaissances humaines?

R. Ce qui est arrivé à Platon et Aristote pour la définition de l'homme leur est arrivé en général pour toutes les connaissances humaines. L'un part d'en haut, l'autre d'en bas, mais ils finissent par se rencontrer dans un certain milieu,

D. Comment cela?

R. Platon reporte l'origine et la certitude de nos connaissances jusqu'en Dieu dont l'intelligence contient les types intelligibles, éternels, de tous les êtres; types plus vrais et plus réels que les êtres eux-mêmes. Nos intelligences ne participent à cette vérité essentielle des choses que par une irradiation de l'intelligence divine, lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Cette illumination commune et supérieure constitue la raison commune de l'humanité, le sens commun. C'est de là que Platon et Socrate prennent leurs arguments pour réfuter les sophistes, les pousser à l'absurde, les mettre en contradiction avec eux-mêmes.

D. Et Aristote, que fait-il?

R. Aristote part de ce que nous avons de commun avec les animaux, des sens. Dans l'homme, ces sens en percevant les objets matériels en envoient des formes immatérielles à l'ame raisonnable qui se les assimile; plusieurs de ces sensations spiritualisées produisent une expérience : plusieurs expériences produisent dans l'intelligence ou l'esprit des formules générales ou premiers principes que tout le monde croit et connaît. C'est de là que, pour réfuter les mêmes sophistes, Aristote tire la base et la règle du raisonnement, la base et la règle de toutes les sciences. Partis des deux

extrémités opposées, Platon et Aristote se rejoignent ainsi dans le sens commun pour combattre les mêmes ennemis.

D. N'y a-t-il pas quelque ressemblance entre les *formes* d'Aristote et les *idées* de Platon?

R. Plutarque et Simplicius ont remarqué une grande ressemblance entre les *formes* d'Aristote et les *idées* de Platon. *Aristote*, dit le premier, *conserve les notions universelles ou les idées sur lesquelles ont été modelés les ouvrages de la Divinité, avec cette différence seulement que, dans la réalité, il ne les a point séparées de la matière* (1).

D. Qu'est-ce qu'Aristote appelle la matière et la forme?

R. *La matière*, selon Aristote, est ce dont se compose quelque ouvrage, comme de l'airain on tire une statue; la *forme* est un moule; elle est la raison d'après laquelle cet ouvrage est exécuté; elle en détermine le genre. La *forme* et l'*idée* ont au fond le même caractère, avec la différence que Platon la sépare de l'objet pour la placer dans l'intelligence divine, tandis qu'Aristote l'imprime sur l'objet et ne l'en détache que par une opération de la pensée humaine (2).

D. Aristote n'a-t-il pas quelque passage assez précis là-dessus?

R. Oui; il est tel endroit de ses écrits où Aristote paraît entièrement d'accord sur ce point avec Platon.

Ce que c'est que la science, on le voit manifestement, dit-il, *par ceci. Tous, nous sommes persuadés que ce que nous savons ne peut être différemment. La science comprend donc ce qui est nécessaire, par conséquent ce qui est éternel: car tout ce qui est absolument nécessaire est éternel, est par là même improduit et incorruptible* (3). Tout cela ressemble très-fort aux types intelligibles, éternels, dont la connaissance produit seule, suivant Platon, une science véritable.

CHAPITRE XXVII.

D. Que faisaient donc les Sophistes?

R. Comme les Sophistes ambitionnaient de paraître sages plutôt que de l'être véritablement, ils ne cherchaient point la vérité, mais l'apparence; ne s'appliquaient point à raisonner juste, mais subtilement.

D. Comment s'y prenaient-ils pour cela?

R. Ils s'y prenaient pour cela de plus d'une façon. Les uns faisaient apprendre à leurs disciples un grand nombre de discours composés d'avance sur toutes sortes de matières. Interrogés, ils surprenaient par une averse de paroles élégantes et de raisonnements plausibles. D'autres, c'étaient principalement ceux d'Ionie, au lieu de répondre à ce qu'on leur demandait, décochaient à leurs interrogateurs quelques petits mots énigmatiques. Voulait-on savoir pourquoi? on était sur-le-champ frappé d'un autre mot

(1) Plut., de placit. Phil. l. 1, c. 10.
(2) Arist., Physic. l. 2, c. 1, 3; Degerando, c. 12.
(3) De morib. l. 6, c. 3.

équivoque: impossible de rien conclure avec eux. D'autres enfin se glorifiaient d'argumenter pour et contre sur quoi que ce fût, et inventaient, à cet effet, les subtilités les plus étranges (1).

D. Platon combattait-il ces Sophistes?

R. Platon les combat les uns et les autres dans plusieurs de ses dialogues, les derniers principalement, dans son *Euthydème*. On y voit combien les sophistes de toute espèce étaient peu à craindre pour un Platon et un Socrate. Mais on n'y trouve pas mis à la portée de tout le monde l'art de constater la vérité et de démasquer l'erreur, l'art de raisonner juste et de découvrir les vices d'un raisonnement faux.

D. Ce qui n'existait point jusque alors, qui est-ce qui l'a fait?

R. Ce qui n'existait point jusque alors, Aristote l'a fait; et il l'a fait de telle sorte, que vingt-deux siècles ne trouvent rien à reprendre pour la justesse dans ses règles du raisonnement et de la discussion, autrement dans sa logique et sa dialectique: il le fait de telle sorte que les mauvais raisonnements qui se rencontrent dans ses propres ouvrages pèchent toujours contre quelqu'une des règles qu'il a constatées, et tombent toujours dans quelqu'un des défauts qu'il a signalés dans sa *Réfutation des Sophistes*.

CHAPITRE XXVIII.

D. Comment Aristote s'y prend-il pour exécuter ce grand œuvre, l'art de constater la vérité et de démasquer l'erreur?

R. Il considère attentivement le langage commun des hommes; il observe quelle idée ils attachent généralement à telle ou telle expression qui revient fréquemment dans les discussions scientifiques; il s'étudie à déterminer cette idée d'une manière bien nette et précise.

D. Par exemple?

R. Par exemple: Qu'est-ce que substance, quantité, relation, qualité, genre, espèce, nom, verbe, discours, etc. Voilà ce qu'il éclaircit d'après le sens commun, dans ses catégories ou appellations. Une bonne partie de ce travail sert de fonds à ce que l'on connaît sous le nom de grammaires. Il est même telle définition, entre autres celle du verbe, dont les grammairiens modernes n'ont pu atteindre la briève justesse.

D. Procède-t-il de même dans sa métaphysique?

R. La base de sa métaphysique ou de sa science des idées universelles, n'est pas d'un autre genre. Qu'est-ce qu'on entend par expérience, art, science, sagesse? En combien de manières se dit principe, cause, élément, nature, contraire, un, être, substance, et ainsi de suite? Telles sont les questions fondamentales qu'il commence par résoudre dans son ouvrage de la *Métaphysique*.

D. Donnez un exemple de sa méthode.

(1) Arist. de Reprehens. sophist. l. 2, c. ultim; Plat. Θεαιτ.

R. La méthode dont il se sert se voit dès les premier et second chapitres du premier livre, où il cherche à définir ce que c'est que la philosophie.

D. Comment Aristote s'y prend - il pour trouver une définition exacte de la philosophie ?

R. *Tous les hommes*, dit-il, *désirent naturellement de savoir, non pas tant pour l'usage qu'ils peuvent en faire que pour le plaisir même de savoir. La connaissance qu'ils estiment le plus, est ce qu'ils appellent sagesse ou philosophie ; tous sont persuadés qu'elle s'occupe des premières causes. des premiers principes. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à considérer l'idée que nous avons d'un sage ou d'un philosophe. Nous pensons d'abord qu'un philosophe sait tout, autant que cela est possible, sans avoir cependant la science des détails ; ensuite qu'il sait ce qu'il y a de plus difficile ; sentir, par exemple, est une chose commune à tous ; aussi est-elle facile, et n'y a-t-il rien de philosophique là-dedans. Puis nous regardons comme plus sage dans une science celui qui la sait avec plus de certitude et qui est plus capable d'en développer les causes. Parmi les sciences, nous appellerons plutôt sagesse et philosophie celle qui a pour but elle-même et le savoir, que celle qui se rapporte à une autre ; celle qui commande, plutôt que celle qui sert. Telles sont les idées que nous avons de la sagesse et des sages. Or tout cela se trouve réuni dans la science des premières causes, des premiers principes, des notions universelles Elle connaît tout en quelque sorte ; elle connaît ce qu'il y a de plus difficile, de plus éloigné des sens ; elle connaît avec le plus de certitude, elle est le plus capable d'enseigner, elle est ce qu'il y a de plus scientifique, parce qu'elle connaît les premiers principes de toutes les sciences ; c'est à elle à commander parce qu'elle sait pourquoi chaque chose doit se faire, elle en connaît le bien final.*

D. Ce procédé d'Aristote me paraît admirable. C'est peut-être pour cela que ses définitions ont été trouvées généralement si exactes ?

R. Il ajoute, pour confirmer son idée de la philosophie : *L'histoire vient à l'appui de ce que nous disons. On avait les choses nécessaires pour une vie commode, lorsqu'on se mit à cultiver la sagesse ; ce qui fait bien voir que c'est pour elle-même et non pour une autre utilité que nous la cherchons. Comme nous appelons libre, un homme qui existe pour lui et non pour un autre, de même parmi les sciences, la philosophie seule est la science libre, parce que seule elle n'existe que pour elle. Aussi la possession en sera - t - elle justement regardée comme une chose non humaine ; car la nature de l'homme est esclave en bien des choses. Simonide a dit, en conséquence, que Dieu seul a ce don précieux. Mais comme la Divinité n'est point jalouse, les hommes ne doivent pas perdre l'espoir d'y participer. Il n'y a donc aucune science plus honorable ; car la plus divine est sans doute la plus honorable aussi. Or la philosophie l'est de deux manières. En effet celle que Dieu possède principalement, et qui est la science des choses divines, est certainement la plus divine des sciences. La sagesse a ces deux avantages : s'occupant des causes, elle s'occupe de Dieu que tous regardent comme cause et principe : ensuite Dieu la possède ou bien lui seul, ou bien principalement. Les autres sciences peuvent donc être plus nécessaires en la vie, mais aucune n'est meilleure* (1).

D. Ne vous semble-t-il pas que dans ces belles paroles, sous le nom de sagesse ou d'amour de la sagesse, Aristote unit ou confond les deux sciences que l'on a distinguées depuis, la philosophie et la théologie, et que c'est à cette dernière surtout que reviennent les grands éloges qu'il en fait ?

R. Il n'y a point de doute.

D. Que peut-on remarquer encore dans ce passage ?

R. On y voit que, pour trouver la définition de la sagesse ou de la philosophie, et il en est ainsi de tout, Aristote ne fait que résumer les notions communes que tout le monde en a. On y voit aussi que, suivant Aristote comme suivant Platon, la sagesse habite en Dieu seul, et que ce n'est que par la bonté divine que nous y avons part. Ils semblent l'un et l'autre un lointain écho de Salomon, qui nous montre la sagesse engendrée de l'Éternel avant tous les siècles, arrangeant avec lui toutes choses, se jouant devant lui dans l'univers, faisant ses délices d'être avec les enfants des hommes, et élevant sa voix jusqu'aux portes des cités (*Proverb.*).

CHAPITRE XXIX.

D. Avez-vous encore quelque chose à dire sur Aristote ?

R. Oui : et même plus d'une chose.

D. Quelle est la première ?

R. En considérant le langage commun des hommes avec son attention réfléchie, Aristote fit une découverte, qui, petite en apparence, a eu d'immenses résultats, en donnant à l'intelligence et à la parole humaine, quelque chose de plus suivi, de plus nerveux et de plus ferme qu'elle n'avait auparavant.

D. Quelle est donc cette découverte à la fois si petite et si grande ?

R. Le premier, Aristote remarque la forme naturelle et complète du raisonnement, le syllogisme, en constate les règles et les abus.

D. Qu'est-ce que vous trouvez vous-même de plus remarquable dans le syllogisme ?

R. Chose étonnante ! Cicéron et saint Augustin ont trouvé dans la philosophie d'Aristote et de Platon une espèce de trinité scientifique, l'être, la vérité, le bien. Une trinité analogue se révèle dans le raisonnement complet.

D. Comment cela ?

R. Le voici : Dans le raisonnement complet ou le syllogisme, on distingue trois propositions, la majeure, la mineure et la con-

(1) Arist., Metaph. l. 1, c. 1 et 2.

clusion; et trois idées principales ou trois termes, les deux extrêmes, et le moyen terme ou le médiateur.

D. Je vois bien le nombre trois et dans les propositions et dans les termes. Mais n'y a-t-il que cela?

R. Il y a plus. Le syllogisme est parfait lorsque la première proposition subsistant par elle-même la seconde procède de la première, et que la troisième procède de la première et de la seconde : comme dans la trinité divine, le Père subsiste par lui-même, le Fils procède du Père, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

D. Cette analogie est sans doute remarquable : il y aurait quelque chose de semblable pour les trois termes?

R. Oui : Car le syllogisme est encore parfait lorsque le moyen terme ou le médiateur, quoique personnellement distinct des deux extrêmes, est cependant de même nature que l'un et l'autre : comme dans le mystère de l'Incarnation, le médiateur ou le Christ, quoique personnellement distinct de Dieu le Père et de l'homme, les deux extrêmes qu'il s'agit de réconcilier, est cependant de la nature de l'un et de l'autre.

D. Ces deux règles du syllogisme me paraissent à la fois bien neuves et bien anciennes. Ne pourraient-elles pas remplacer les autres?

R. Elles le pourraient; car, au fond toutes les règles anciennes et modernes du syllogisme reviennent à cette unité dans la trinité, et à cette trinité dans l'unité; et reviennent à cette ressemblance avec les deux principaux mystères de la foi chrétienne.

CHAPITRE XXX.

D. Mais, suivant Aristote, sur quoi reposent les propositions fondamentales du raisonnement?

R. Suivant Aristote, les propositions fondamentales desquelles émane la conclusion reposent uniquement sur la foi.

D. Quelles sont ses propres paroles?

R. *Il y a démonstration*, dit-il, *lorsque le syllogisme procède de propositions vraies et premières, ou bien de propositions émanées de celles-ci.*

D Qu'est-ce qu'il appelle propositions vraies et premières?

R. Voici ses paroles : *Sont vraies et premières, celles qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'autres.*

D. En donne-t-il quelque raison?

R. Voici la raison qu'il en donne : *Car dans les principes scientifiques, il ne faut pas chercher le pourquoi; mais chacun des principes doit être cru, doit être de foi par lui-même* (*Top. l.* 1, *c.* 1).

D. Quelle conséquence tire-t-il de là?

R. Il tire de là cette conséquence, que c'est une nécessité de croire aux principes et aux prémisses plus qu'à la conclusion (1).

(1) Analys. post. l. 1, c. 2, sub fin.

D. Qu'est-ce qu'il dit encore sur les principes démonstratifs?

R. J'appelle principes démonstratifs, dit-il encore, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent : par exemple, qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non, qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables (1).

D. Que concluez-vous de tout ceci?

R. Ainsi donc Aristote fonde les premiers principes, non sur l'évidence, comme on le lui fait dire dans bien des livres, mais sur la foi, la persuasion commune, mais sur le sens commun.

D. Que concluez-vous encore?

R. La science n'exclut donc pas la foi, mais la présuppose au contraire. Cela est tellement vrai qu'Aristote dit dans un passage : *Quiconque croit et connaît les premiers principes, celui-là sait* (2). Et ailleurs il approuve qui définirait la science, *Une conception très-digne de foi* (*Top. l.* 5, *c.* 2).

D. De quelle foi parle ici Aristote.

R. Quand Aristote parle de foi aux premiers principes, de croire aux vérités premières, il parle de cette foi humaine et naturelle qui est dans l'individu comme la base de la raison humaine; il parle de vérités de l'ordre naturel révélées par le langage humain, et qui ne supposent dans l'individu que le développement naturel de son intelligence native.

CHAPITRE XXXI

D. Aristote s'appuie-t-il sur le même fondement dans sa dialectique?

R. Aristote s'appuie toujours sur le même fondement pour établir sa dialectique ou son art de discuter scientifiquement.

D. Faites-le voir par ses propres paroles.

R. Examinant quelles propositions il convient de discuter ou non, il s'exprime en ces termes remarquables. *Personne ayant du sens n'entreprend à prouver ce qui n'est approuvé de personne, ni ne révoque en question ce qui est manifeste à tous ou à la plupart : car ceci ne présente aucun doute, et cela, nul ne l'admettrait* (*Ibid.*, *l.* 1, *c.* 8).

D. Que conclut de là Aristote?

R. *La proposition dialectique est donc une proposition qui paraît probable, soit à tous, soit à la plupart, soit aux sages; et à ceux-ci, soit à tous, soit à la plupart, soit aux plus renommés, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas un paradoxe, car on admet volontiers le sentiment des sages, dès qu'il n'est pas contraire au sentiment du grand nombre* (*Ibid.*).

D. Aristote pense-t-il qu'il faille discuter toute proposition quelconque?

R. Ecoutez ses paroles : *Se mettre en peine de ce que le premier venu avance de contraire au sentiment commun, est une sottise. Il ne*

(1) Metaph. l. 2. cap. 2, alias. l. 3, c. 3.
(2) De morib. ad Nicom. l. 6, c. 2 alias c. 3.

faut pas examiner tout problème ni toute proposition, mais celle-là seulement au sujet de laquelle pourrait avoir des doutes un homme ayant besoin de raison, et non pas de châtiment ou de sensation. Car ceux qui douteraient s'il faut honorer la divinité, aimer ses parents ou non, ceux-là ont besoin d'être châtiés; ceux qui doutent si la neige est blanche ou non, ont besoin de voir (*Ibid.*, c. 9).

D. Certes Aristote me paraît plein de bon sens.

R. Il ajoute : *Il ne faut non plus s'occuper de problèmes dont la démonstration est trop près ou trop loin : dans le premier cas, il n'y a point de doute; dans le second une discussion n'en viendrait point à bout.* Ainsi parle Aristote.

D. De là que concluez-vous entre autre.

R. Ceux-là donc qui ont perdu leur temps en de vaines disputes étaient certainement bien loin de suivre les préceptes d'Aristote.

CHAPITRE XXII.

D. Que pensez-vous du doute méthodique de Descartes?

R. On a beaucoup vanté en France la méthode et les règles du doute scientifique, inventées dit-on par Descartes. La vérité est, à mon avis, que Descartes n'a inventé qu'un doute sans méthode, sans règle et sans remède.

D. Ce que vous dites là est bien hardi : cela demande des preuves.

R. En voici : Descartes veut qu'au moins une fois dans sa vie chacun révoque sérieusement en question tout ce qu'il a cru jusque là, ces premiers principes, même sa propre existence.

D. Eh bien! l'entreprise est chanceuse, je l'avoue; mais peut-être Descartes a-t-il un moyen sûr pour sortir de là?

R. Eh bien! pour sortir de ce doute universel, Descartes ne donne à chacun que sa propre raison, cette même raison qui doute d'elle-même, aussi bien que de tout le reste : en un mot, pour sortir du doute, il ne présente d'autre moyen que ce doute même, c'est-à-dire qu'il n'en présente aucun.

D. Prouvez par un exemple ce que vous dites.

R. On le voit par son propre exemple. Après s'être mis à douter de toutes les vérités, même des plus universellement reçues, Descartes cherche à se prendre à quelque chose de certain. Il lui semble d'abord qu'il peut établir cette règle générale : *Tout ce que j'aperçois clairement et distinctement est vrai.* Mais un doute l'inquiète. N'y a-t-il pas quelque être invisible, assez puissant et assez méchant pour m'abuser dans les choses mêmes que je crois connaître avec la plus grande évidence?

D. Ce doute est infiniment grave, et suit naturellement de la méthode. Comment Descartes fait-il pour en sortir?

R. Pour sortir de ce doute, je dois examiner, dit-il, s'il y a un Dieu; et si je trouve qu'il y en a un, je dois encore examiner s'il peut me tromper. *Car sans la connaissance de ces deux vérités, je ne vois pas que je puisse jamais être certain d'aucune chose!*

D. Dans la position où Descartes s'est mis, je crois qu'il a raison. Mais comment va-t-il sortir de là?

R. Je dirai comme vous, mais comment, selon Descartes, serai-je assuré que Dieu est? Parce que l'idée de Dieu *est la plus claire et la plus distincte de toutes celles qui sont dans mon esprit.* Ainsi d'un côté, si Dieu n'est pas, mes perceptions les plus claires et les plus distinctes pourraient me tromper; et d'un autre côté, Dieu est, parce que, s'il n'était pas, mes perceptions claires et distinctes me tromperaient. L'existence de Dieu prouve la vérité de mes perceptions claires et distinctes, et mes perceptions claires et distinctes prouvent l'existence de Dieu. C'est-à-dire que Descartes ne sort de son doute que par une absurde contradiction, ou plutôt qu'il n'en sort point. Voilà, dans le fond, tout le secret qu'il a inventé.

D. Qu'est-ce qui en a jugé de la sorte?

R. Le savant Huet, évêque d'Avranches; et je pense comme Huet (1).

CHAPITRE XXXIII.

D. Est-ce qu'Aristote n'a rien inventé sur cet article?

R. Non : Aristote n'a rien inventé sur cet article : mais il a remarqué quelque chose qui existe depuis toujours.

D. Quelle est cette chose qu'Aristote a remarquée?

R. Aristote, le premier, a remarqué et consigné par écrit la nécessité et les bornes légitimes du doute méthodique, pour acquérir une science véritable.

D. Quelle preuve avez-vous de votre assertion?

R. Dans sa métaphysique, on lit un chapitre intitulé : *Usage du doute et où il faut douter.*

D. Ce titre seul est déjà remarquable : mais, de plus, qu'est-ce que dit Aristote dans ce chapitre?

R. *Pour parvenir à la science que nous cherchons*, dit-il, *c'est une nécessité d'examiner d'abord en quelles choses il faut douter; ce sont celles où quelques-uns pensent différemment des autres, et celles encore où, sans cela, il a été omis quelque chose de principal.* (*Métaph. l.* 2, *c.* 1).

D. Que concluez-vous de là?

R. Ainsi donc Aristote, d'accord avec le bon sens, n'entend pas qu'on doive, ni même qu'on puisse douter de tout, mais là seulement où les avis sont partagés, et où l'on s'aperçoit qu'une considération importante a été négligée.

D. Et alors, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, que faudrait-il dire?

R. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faudra dire, d'après ce que nous venons de voir, qu'Aristote a découvert l'utilité et les règles du doute méthodique,

(1) Huet, Censura philos. carterian.; Descart., Médit. l. 2 et 3.

et que Descartes en a inventé et autorisé l'abus.

CHAPITRE XXXIV.

D. A quoi tient l'abus que Descartes autorise?

R. Cet abus tient à deux points.

D. Quels sont-ils?

R. A ce que Descartes veut l'universalité du doute, et qu'il ne donne à chacun d'autre règle pour en sortir que sa propre raison, son évidence individuelle.

D. Aristote a-t-il évité ces deux inconvénients?

R. Il a évité le premier, comme nous l'avons vu; et il combat le second

D. Et de quelle manière?

R. D'après Descartes, ce qui paraît à chacun est certain. Aristote, au deuxième livre de sa métaphysique, a un chapitre, c'est le sixième, qui a pour inscription : *Ce qui paraît à chacun n'est pas certain pour cela.*

D. Citez-nous ses paroles s'il vous plaît.

R. *Ce que soutient Protagoras*, dit-il, *à savoir que l'homme est la mesure de toutes choses, revient à ce que disent d'autres sophistes, que la même chose peut à la fois être et n'être pas.*

D. Voilà qui est fort; mais Aristote le prouve-t-il?

R. Voici comme il le prouve. *En effet c'est dire, ce qui paraît à chacun est certain. Cela étant, il arrivera que la même chose est, et en même temps n'est pas, qu'elle est en même temps mauvaise et bonne, et ainsi de beaucoup d'autres contradictions : attendu que telle chose paraîtra bonne à ceux-ci et mauvaise à ceux-là, et que la mesure pour chacun sera ce qui lui paraît.*

D. Que dit Aristote après cela?

R. *Vouloir donner la même créance aux opinions et aux imaginations de gens qui se contredisent, c'est le fait d'un sot. Cela est manifeste d'après ce qui arrive dans les sensations. Jamais la même chose ne paraît donc aux uns et le contraire aux autres lorsque les sens et le discernement de ceux-ci ou de ceux-là ne sont pas corrompus ni dérangés. D'où il faut tirer la conséquence, que les uns sont la mesure, et que les autres ne la sont pas. J'en dis autant du bien et du mal, de l'honnête et du déshonnête, et autres objets semblables* (*Metaph. l.* 10, c. 6).

D. Comment pourrait-on résumer tout ceci?

R. Aristote lui-même résume ailleurs le tout en deux mots : *Ce qui paraît à tous, nous disons que cela est. Qui ôterait cette croyance, ne dirait rien de plus croyable* (1). C'est-à-dire, si l'on ne croit point au sens commun, on ne peut plus rien croire : il n'y a plus de certitude, plus de vérité pour l'homme : c'est le doute universel, et la mort de l'intelligence.

D. Quelle règle Aristote donne-t-il pour l'enseignement?

R. Dans un chapitre intitulé *De la Méthode d'enseigner*, il donne cette règle générale : *Pour établir la foi de ce qu'on avance, il faut apporter des raisons, des témoignages, avec des exemples analogues. Car la plus forte preuve c'est qu'il soit constant que tous les hommes confessent ce que l'on dit. Si l'on ne peut pas réussir jusque là, il faut au moins s'appuyer de quelque vraisemblance : Car chacun a quelque chose de vrai, que l'on peut tirer en preuve. Ce qui se dit avec vérité, mais obscurément, deviendra clair si l'on substitue des expressions mieux connues à celles qui sont confuses* (*Eudem. l.* 1, *c.* 6).

D. Finalement, que concluez-vous sur Aristote?

R. Finalement, Aristote part du sens commun comme base, il y revient comme règle, et dans sa logique ou l'art de raisonner, et dans sa dialectique ou l'art de discuter, et dans sa métaphysique ou la science des idées universelles. Ce n'est pas qu'il ne se trompe quelquefois en route; mais il enseigne lui-même comment le redresser.

CHAPITRE XXXV.

D. Aristote n'est-il pas l'auteur de la méthode scolastique? qu'est-ce que cette méthode?

R. Les vocabulaires nous apprennent que *scolastique* vient du latin *scola*, en français *école*, et que méthode scolastique veut dire méthode ordinaire dans les écoles, méthode pour enseigner ce que l'on sait à des écoliers qui l'ignorent.

D. Quels sont les caractères d'une bonne méthode d'enseignement?

R. Avoir et donner une idée nette et précise de ce que l'on enseigne : pour cela, poser des principes certains, en déduire les conséquences par des raisonnements justes, n'employer que des expressions claires ou nettement définies, éviter les digressions inutiles, les idées vagues, les termes équivoques, mettre dans tout l'ensemble un ordre qui éclaircisse les questions les unes par les autres.

D. Mais c'est la méthode géométrique!

R. La méthode scolastique n'est pas autre chose.

D. A quoi donc la méthode scolastique est-elle opposée?

R. La méthode scolastique est opposée à la méthode oratoire. Si un géomètre délayait ses théorèmes en des harangues cicéroniennes il serait ridicule. Un avocat qui réduirait son plaidoyer en formules algébriques ne le serait pas moins. Chaque méthode est bonne, appliquée où et comme elle doit l'être.

D. Donnez-en un exemple.

R. Exemple : la religion catholique embrasse tous les siècles, tous les peuples, toutes les vérités. Les pères de l'Eglise qui en ont traité les différentes parties d'une manière oratoire, forment peut-être plus de cent volumes in-folio; les auteurs plus récents, forment des bibliothèques; par la méthode scolastique, Thomas d'Acquin a résumé le tout en un volume, et plus tard on a résumé

(1) De morib. ad Nicom. l. 10, c. 2

ce volume en une petite brochure, nommée le catéchisme.

D. Un résumé pareil ne serait-il pas utile pour les autres connaissances?

R. Un résumé pareil des autres connaissances humaines est à désirer et à faire. Aristote l'a fait pour les connaisances de son temps. A la fois conquérant et législateur des régions de l'intelligence, il les a distribuées par provinces, par cantons, par communes, assignant à chaque science, souvent à chaque mot, ses limites naturelles.

D. De quelle utilité fut ce résumé d'Aristote?

R. Dans les siècles du moyen âge, lorsque les Goths, les Francs, les Lombards, les Saxons, devenus chrétiens, commencèrent à prendre goût aux sciences, le plus simple et le plus pressé fut d'apprendre d'abord ce que l'on savait avant eux. L'Encyclopédie d'Aristote fut un bienfait immense, surtout en Occident, où trois philosophes catholiques l'avaient encore résumée en latin, savoir : Boëce et Cassiodore, tous deux consuls romains, et saint Isidore évêque de Séville.

D. Pourquoi l'Encyclopédie d'Aristote ne suffirait-elle plus?

R. C'est que depuis son temps, les sciences d'observation en particulier ont fait des progrès considérables. Il faudrait donc aujourd'hui un nouvel Aristote pour résumer, avec la clarté et la précision du premier, toutes les sciences actuelles et les coordonner entre elles de manière à présenter au lecteur un ensemble exact de ce que l'on sait aujourd'hui. Une gloire immortelle attend cet homme.

CHAPITRE XXXVI.

D. Mais, dit-on, la méthode scolastique n'a rien inventé.

R. Ce reproche suppose des idées peu nettes de ce que l'on dit. La méthode scolastique est une méthode d'enseignement, et non pas une méthode d'invention. Pour enseigner bien, il faut donner des idées nettes et précises de ce que l'on ensigne. Pour les donner, il faut les avoir. Avant d'enseigner aux autres il faut savoir soi-même. Enseigner ce qu'on ne sait pas, enseigner bien ce que l'on sait mal, est un secret que l'on ignorait dans les siècles d'ignorance. Peut-être qu'on l'a découvert depuis, comme tant d'autres. Peut-être est-ce là le secret de tant de cours de philosophie qu'on imprime, où des idées vagues, confuses, souvent contradictoires, sont délayées dans un style d'orateur et de poëte? Peut-être est-ce là le secret de cette confusion d'idées et de langues dont on se plaint jusque dans les tribunes législatives, et dont plus d'une fois on y donne même l'exemple?

D. Mais, dit-on encore, la méthode scolastique tue l'éloquence et la poésie.

R. Autre idée peu nette. Car elle suppose que c'est à la méthode scolastique ou géométrique, à former les orateurs et les poëtes. La méthode géométrique est bonne pour former des géomètres, des esprits exacts, qui raisonnent juste, sur ce qu'ils savent. Mais vouloir qu'elle leur apprenne en même temps à revêtir tout cela des ornements de l'éloquence et de la poésie, c'est vouloir que l'anatomie nous enseigne à nous vêtir avec goût et à nous présenter avec grâce. Si des scolastiques l'ont prétendu, le tort en est à eux, non pas à leur méthode. Si un géomètre a dit au sortir d'une belle tragédie de Racine : Qu'est-ce que cela prouve? C'est le travers du géomètre, et non de la géométrie.

D. Mais, ajoute-t-on, lorsque régnait la méthode scolastique, il n'était pas permis de faire de nouvelles découvertes?

R. Supposons le fait aussi vrai qu'il l'est peu : est-ce la méthode qui en est responsable, ou ceux qui en abusaient? De ce que cette méthode est bonne pour enseigner ce que nous savons, en conclure que nous savons tout et qu'il n'est pas permis d'apprendre davantage, si jamais personne l'a dit, assurément ce n'est ni Aristote, ni sa méthode. Au contraire, pour découvrir ce que l'on ne sait pas encore, le meilleur moyen n'est-il pas d'avoir une idée nette de ce que l'on sait déjà?

D. Mais enfin les scolastiques ont traité bien des questions oiseuses, ridicules.

R. Les scolastiques, soit; mais non la scolastique. Encore, les questions qui travaillent le plus les penseurs des derniers temps, un Kant, un Hegel, sont précisément de ces questions oiseuses qu'on reproche aux scolastiques d'avoir traitées, et que peut-être l'on ne traite soi-même d'oiseuses et de ridicules que parce que l'on se tient à la surface et dans le vague, et qu'on n'approfondit rien.

D. Enfin que concluez-vous sur cet article?

R. Pour conclure, ne nous laissons point prendre à des mots sans savoir au juste ce qu'ils signifient. Le mot *scolastique* n'est pas plus criminel qu'un autre. La méthode scolastique est bonne pour donner de la précision aux idées, de la justesse aux raisonnements. A ces raisonnements et à ces idées, l'éloquence oratoire donnera de la souplesse et de la grace. La poésie leur communiquera quelque chose de cette beauté surhumaine où elle aspire. Ainsi dans le corps humain, les os et les nerfs constituent la force ; les chairs et le sang y ajoutent la grace des contours et des couleurs : la transformation céleste que le chrétien espère communiquera un jour à tout l'ensemble quelque chose de cette beauté surnaturelle et divine, qui est l'image ou plutôt le type final de la poésie véritable.

CHAPITRE XXXVII.

D. Vous avez montré que pour le fond de la doctrine Platon et Aristote sont d'accord : en direz-vous autant de Zénon, le fondateur du stoïcisme?

R. Ce qui, suivant Cicéron et Plutarque, distingue Zénon et les stoïciens, c'est que, pour le fond des doctrines, ils pensaient comme Platon et Aristote, mais ils laissèrent les mots usités pour en inventer de nouveaux

Quant à leurs opinions particulières, elles contredisent non seulement la doctrine d'Aristote et de Paton, mais le sens commun de tout le monde.

D. Montrez-le seulement pour la morale, le fort des stoïciens.

R. Platon, Aristote et leurs premiers disciples appelaient biens et maux ce que tout le monde appelle biens et maux. Le principal bien est celui de l'ame, la vertu : le plus grand mal est celui de l'ame, le vice. Mais, après le bien de l'ame, il y a les biens du corps, comme la santé, et les biens extérieurs, comme le vêtement, la nourriture, le logement, des parents, des amis. Ces biens ne sont point à comparer avec la vertu : cependant ce sont encore des biens. De même, après le mal de l'ame, viennent les maux du corps et les maux extérieurs : ces maux ne sont point à comparer au vice, cependant ce sont encore des maux. Sans la vertu, on ne saurait être heureux ; avec la vertu, on l'est toujours : cependant le bonheur ne sera point complet, si le corps souffre ou que l'on manque des choses nécessaires. Telle est la pensée commune de tout le monde : le christianisme y a mis le sceau divin ; car il nous apprend que le bonheur même des saints dans le ciel ne sera complet que quand le corps ressuscité participera à la gloire de l'ame.

D. Que disaient là-dessus les stoïciens ?

R. Les stoïciens soutenaient qu'il n'y avait de bien que la vertu, de mal que le vice. Les biens du corps et les biens extérieurs ne sont pas des biens, mais seulement des choses avantageuses, convenables à la nature, préférables en cas de choix. La douleur du corps, la pauvreté, le délaissement, ne sont pas des maux, parce qu'il n'y a rien là de déshonnête : ce sont seulement des choses fâcheuses, âpres, que la nature évite quand elle peut. qui ne voit combien ce mot de Cicéron est juste : *Zénon parlait autrement que tous, et il pensait comme les autres* (*De Finib.*, *l.* 4, *n.* 20).

D. Que direz-vous des opinions particulières de Zénon et de son école?

R. Quant aux maximes particulières des stoïciens, telles que celles-ci : Tous ceux qui ne sont pas sages sont également misérables : tous les sages sont souverainement heureux : toutes les bonnes actions sont égales : tous les péchés sont égaux, Cicéron dit que le sens commun et la nature y répugnent, et que la vérité réclame contre (*Ibid.* *n.* 19). Plutarque a fait un ouvrage tout entier sous ce titre : *Des notions communes*, ou du sens commun, *contre les stoïciens*. Les raisonnements de Cicéron et de Plutarque sont d'autant plus justes que les stoïciens reconnaissaient formellement, comme on le voit par Epictète, que les notions communes sont la règle, que tout le monde est d'accord là-dessus, mais qu'on peut se tromper dans l'application et qu'on ne peut se tromper que là (1).

(1) Epictet. Arrian. l. 1 c. 22, l. 3, c. 26.

CHAPITRE XXXVIII.

D. Mais avec le sens commun, tel que l'entendent Bossuet, Fénélon, Tertullien, Aristote, Platon, Héraclite, chaque individu peut-il avoir la certitude ?

R. Sans aucun doute qu'avec le sens commun ainsi entendu, chaque individu peut avoir la certitude.

D. A quelles conditions ?

R. A une seule.

D. Laquelle?

R. A la seule condition qu'il ait le sens commun, qu'il l'écoute et qu'il le suive dans les applications qui se présentent à faire.

D. Combien d'espèces de certitude distinguez-vous ?

R. On distingue ordinairement trois espèces de certitude : la certitude physique, la certitude métaphysique, la certitude morale.

D. Mais les traités de logique ne prescrivent-ils pas pour chaque espèce de certitude des règles particulières que l'individu est obligé de suivre ?

R. Cela est vrai ; mais ces règles ne sont que les lois du sens commun, du bon sens, de l'expérience générale : en les suivant, l'individu ne fait que suivre le sens commun.

D. Faites le voir pour la certitude métaphysique.

R. La certitude métaphysique est celle qui résulte de l'évidence, de la vue claire et nette d'une chose, vue si claire et si nette, qu'il faudrait renoncer au bon sens pour ne pas y croire. Pour que l'individu acquiert cette certitude, il faut avant tout qu'il jouisse de son bon sens, et qu'il n'ait pas l'esprit dérangé par le délire ou la folie : autrement, il faut avant tout qu'il ait le sens commun. Ensuite il ne faut pas qu'il prenne une évidence apparente pour une évidence réelle.

D. Qu'entendez-vous par évidence apparente et par évidence réelle ?

R. Je pense que tout le monde entend par évidence simplement apparente, une évidence qui n'en paraît une que pour celui qui n'y regarde pas bien, et par évidence réelle celle qui paraît telle à tous ceux qui savent y regarder.

D. En est-il de même pour la certitude physique?

R. La certitude physique est celle qui résulte de la relation des sens, savoir : de la vue, de l'ouïe, du tact, du goût, de l'odorat. Pour que l'individu puisse acquérir la certitude physique, il faut d'abord qu'il ait les sens bien conditionnés, et ensuite qu'il en use bien : par exemple, pour bien voir, il faut avoir de bons yeux et ensuite bien regarder.

D. Est-ce tout ?

R. Non : car pour la certitude physique, les règles de la logique demandent encore que la relation des sens soit constante, uniforme, et de plus conforme à la raison ou à l'expérience

D. Mais comment saurai-je d'une ma-

nière sûre que j'ai bien observé ou non ces règles?

R. Rien de plus facile. Craignez-vous, par exemple, que vos yeux vous aient trompés? faites comme tout le monde, prenez de bonnes lunettes. N'être-vous point encore rassurés? priez vos amis et vos voisins d'y regarder à leur tour : appelez-y tous les hommes si vous voulez; ce sera toujours mieux. De même avez-vous des doutes, si une proposition qui vous paraît évidente, un raisonnement qui vous paraît juste, l'est en effet? faites comme nous faisons, dans nos colléges, nos séminaires, nos académies; voyez ce qu'en penseront vos condisciples et surtout vos professeurs. N'en êtes-vous pas encore content? examinez ce qu'en ont dit les grands hommes, les bons auteurs de tous les pays et de tous les sciècles. Leur accord, voilà le *nec plus ultra* de la certitude humaine. Est-une question qui touche aux vérités religieuses et qui vaut la peine, interrogez la partie intelligente de l'humanité, l'Eglise catholique, et avec la certitude humaine vous avez encore la certitude divine.

D. Direz-vous autant de la certitude morale que des deux autres?

R. A plus forte raison : car la certitude morale n'est que la certitude qui résulte directement de l'accord des sentiments et des témoignages parmi les hommes.

D. Que remarquez-vous encore sur tout cela?

R. Je remarque qu'au milieu de tout cela nous faisons continuellement des actes de foi naturelle et nécessaire.

D. Comment cela?

R. Vous me demandez, je vous réponds : nous croyons donc, vous que j'existe, moi que vous existez : nous croyons donc que nos idées se transmettent de l'un à l'autre par la parole : nous croyons que les mots que notre bouche prononce iront par l'oreille de celui qui écoute produire ou réveiller dans son ame, les mêmes pensées et les mêmes sentiments que nous avons dans la nôtre. Toute conversation, tout langage parmi les hommes repose sur cette foi à la médiation de la parole.

D. Pour conclure, qu'est-ce que Bergier, auteur judicieux de ces derniers temps, pense sur la question de la certitude?

R. Bergier parle du sens commun, qu'il appelle la raison par excellence, d'une manière beaucoup plus développée que Bossuet et Fénélon, et il l'établit comme l'unique fondement de toute certitude. Dans son *Traité de la Religion, t.* 10, *p.* 461, il dit que la règle de la foi catholique est la même que la règle de la certitude morale; et *t.* 4, il montre que la certitude morale, aussi bien que la certitude physique et la certitude métaphysique, repose sur le sens commun. Voici entre autres comme il s'exprime *p.* 462 : *A quelle épreuve faut-il donc mettre ces démonstrations prétendues* (il s'agit de démonstrations géométriques) ? *C'est de voir si elles font la même impression sur* tous *les hommes capables de les comprendre;* alors *il est* impossible *qu'elles soient fausses*. Ainsi en dernière analyse, la certitu de métaphysique se réduit aussi bien que les autres, au dictamen du sens commun.

CHAPITRE. XXXIX.

D. De tous les systèmes philosophiques sur la sertitude, le quel adoptez-vous finalement?

R. Finalement, pas un, mais tous.

D. Expliquez-vous un peu davantage.

R. L'homme, intelligence incarnée, est à la fois esprit et corps : il n'est pas corps seul, ni esprit seul, mais l'un et l'autre : il ne l'est point isolément, mais avec ses semblables. Pour donc bien connaître la raison humaine, il faut considérer l'homme total et complet : non dans son corps seul, non dans son esprit seul, non dans son individu seul, non dans la société seule, mais dans le tout ensemble : car l'homme est à la fois tout cela. Si de plus il est chrétien, si par la foi divine son esprit et son cœur sont élevés à un ordre de choses au-dessus de la nature; il ne faut pas confondre l'homme et le chrétien; il ne faut pas méconnaître l'homme pour le chrétien, ni le chrétien pour l'homme.

D. Mais les systèmes de philosophie les plus connus de nos jours ne prennent-ils pas garde à tout cela?

R. Les systèmes de philosophie les plus connus de nos jours pèchent tous contre ce que nous venons de dire. Le sensualisme ne voit dans l'homme que les sens, le corps, l'animal : l'idéalisme n'y voit que les idées, l'esprit, sans relation avec l'univers sensible: le rationalisme n'y voit que la raison de l'individu, sans relation avec celle de ses semblables : le système exclusif de la raison générale, ne voit que la société et méconnaît l'individu : le système exclusif de la foi divine, ne voit que le chrétien et méconnaît l'homme. Chaque système est faux en ce qu'il exclut les autres : tous sont vrais dès qu'ils viennent à s'embrasser et à s'unir.

D. Ces systèmes s'embrassent-ils, s'unissent-ils quelque part?

R. Ces systèmes s'embrassent et s'unissent dans la personne du Christ.

D. De quelle manière?

R. Comme Dieu, le Christ a créé tout l'homme, non pas son corps seul, non pas son ame seule, mais l'un et l'autre. Il ne l'a pas fait pour demeurer seul, mais pour être en société. Il l'a fait à son image, à l'image de Dieu. Or Dieu, quoique un et unique, n'est pas seul : il est une société de trois personnes, dont la seconde, par une ineffable tradition, procède de la première et la troisième de la première et de la seconde. Le Christ est cette sagesse éternelle qui se joue dans l'univers, et fait ses délices d'être avec les enfants des hommes (*Prov.* 8, 31); qui va cherchant ceux qui sont dignes d'elle, qui se montre à eux avec hilarité au milieu des chemins et dans toutes sortes de rencontres (*Prov.* 6, 17); qui parmi les nations se communique aux ames saintes et y établit des amis de Dieu et des prophètes (*Prov.* 7, 27). Il est cette lumière véritable qui éclaire tout

homme venant en ce monde (*Joan*. 1, 9). Et cette lumière, et cette sagesse, et ce Verbe-Dieu s'est fait homme : il a pris un corps et une ame, non pas un corps illusoire, mais un corps réel ; non pas une ame différente de la nôtre, mais une pareille. Il unit à jamais, dans l'unité de sa personne divine, et l'humanité et la divinité, et le corps et l'ame, sans que jamais cependant l'ame se confonde avec le corps, ni la divinité avec l'humanité. Et avec cela, il dit, en parlant de l'ordre surnaturel de la grace et de la gloire : Personne ne peut venir à moi, si mon Père ne l'attire (*Ibid*. 6, 44).

D. Que concluez-vous de là ?

R. Lors donc que la philosophie des sens nous dit que les sens du corps nous donnent la certitude, elle a raison. Car celui qui est la vérité même nous a donné les sens corporels, il les a pris lui-même en se faisant homme, et nous a dit : *Palpez et voyez* (*Luc*. 24, 39). Et lorsque la philosophie de l'esprit et des idées nous dit que les idées de l'intelligence nous donnent la certitude, elle a raison; car c'est la vérité même (*Joan*. 14, 6) qui nous a donné une ame intelligente et qui l'a prise elle-même. Cependant, comme notre ame n'est pas Dieu, mais seulement faite à son image, nous ne voyons pas, comme Dieu, la vérité en elle-même, la vérité absolue; nous en voyons seulement une image, mais une image vraie puisqu'elle vient de Dieu. Et lorsque la philosophie de la raison individuelle nous dit que l'individu complet et développé peut avoir la certitude, elle a raison; car la lumière véritable éclaire tout homme venant en ce monde (*Ibid*. 1, 9). Et lorsque la philosophie de la raison générale nous dit que la vérité, que la certitude se trouve dans la raison commune de l'humanité, elle a raison; car la lumière véritable éclaire non pas seulement tel ou tel homme, mais tout homme venant en ce monde; et il est plus facile de distinguer en tous que dans un seul ce qui vient de cette irradiation divine et commune, d'avec ce qui vient d'ailleurs. Et lorsque la philosophie de la foi nous dit que la vérité, la certitude se trouve dans les Ecritures des prophètes et des apôtres, elle a raison ; car c'est la sagesse éternelle qui a inspiré ces amis de Dieu. Et quand cette même philosophie nous dit que la certitude ne se trouve que dans la foi chrétienne, elle a raison pour l'ordre surnaturel de la grace et de la gloire. Mais comme dans le Christ, la divinité ne détruit point l'humanité, pas même les cicatrices du corps : ainsi, dans le chrétien, la foi divine ne détruit point la raison humaine, pas même dans ses moindres lueurs ; mais au contraire, elle l'élève, la perfectionne, et lui communique quelque chose de son caractère divin.

CHAPITRE XI.

D. Quelle est la règle de la foi catholique ?

R. La règle de la foi catholique, comme l'explique saint Vincent de Lérins, c'est de croire ce qui a été cru en tous lieux, en tous temps et par tous. *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est.*

D. Comment les catholiques appliquent-ils cette règle ?

R. En suivant l'universalité, l'antiquité, le consentement, répond le même Vincent. *Hoc ita fiet, si sequamur universalitatem, antiquitatem, consensionem.*

D. Que veut dire le mot catholique ?

R. Il veut dire universel. Car, dit le même auteur, cela est vraiment et proprement catholique, ainsi que l'annonce la force même et la raison du mot, qui embrasse à peu près universellement tout. *Hoc est etenim vere proprieque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quæ omnia fere universaliter comprehendit.*

D. N'y a-t-il pas une grande ressemblance entre la règle de la foi catholique et la règle du bon sens ou du sens commun ?

R. Il y a une si grande ressemblance que, suivant le judicieux et savant Bergier, la règle de la foi catholique est la même que la règle de la certitude morale qui, ainsi que la certitude physique et la certitude métaphysique, se réduit au dictamen du sens commun.

D. N'y remarquez-vous cependant pas quelque différence ?

R. J'y remarque la même différence qu'entre la nature et la grace, qu'entre la raison et la foi.

D. Expliquez-vous.

R. La grace ne détruit pas la nature, mais la suppose, l'élève et la perfectionne : de même, la règle de la foi catholique ne détruit pas la règle du bon sens, la règle de la raison naturelle ; au contraire, elle la suppose, l'élève et la perfectionne.

D. Comment la règle de la foi catholique perfectionne-t-elle la règle du bon sens ou du sens commun ?

R. En ce que la foi catholique la fait participer à l'assistance spéciale et immanquable que Dieu lui a promise.

D. En quoi encore ?

R. En ce que la foi catholique lui offre dans l'église et son chef, un organe infaillible pour lui faire connaître ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les questions les plus graves dont l'esprit humain puisse s'occuper.

D. Ne pourriez-vous pas résumer le tout en deux mots ?

R. On pourrait dire, je pense, que la règle de la foi catholique n'est que la règle du sens commun, mais élevée par Dieu même à sa plus haute puissance.



SECONDE PARTIE.

VÉRITÉS PRINCIPALES QUE LE SENS COMMUN ET LA FOI CATHOLIQUE NOUS APPRENNENT ET NOUS OBLIGENT DE CROIRE.

CHAPITRE XLI.

D. Quelles sont les principales vérités que le sens commun et la foi catholique nous apprennent et nous obligent de croire sous peine de péché contre la foi catholique et contre le sens commun?

R. La première de toutes les vérités que le sens commun et la foi catholique nous apprennent et nous obligent de croire, sous peine de péché contre la foi catholique et contre le sens commun, c'est qu'il y a un Dieu, père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre et souverain seigneur de toutes choses.

D. Cette vérité a-t-elle été véritablement crue en tous lieux, en tous temps et par tous les hommes?

R. Oui, dans tous les lieux, dans tous les temps, tous les hommes, même ceux qui adoraient plusieurs dieux, croyaient qu'il n'y avait qu'un Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre et souverain seigneur de toutes choses.

D. Quelle preuve avez-vous de cette croyance universelle?

R. Le témoignage unanime des catholiques, des protestants, des incrédules et des païens.

D. Mais les pères et les docteurs de l'Eglise sont-ils bien d'accord avec vous?

R. Les pères et les docteurs de l'Eglise sont si bien d'accord avec moi que je ne parle que d'après eux.

D. Comme c'est une question fort grave, voudriez-vous bien citer quelques-unes de leurs paroles?

R. Très-volontiers : nous commencerons par les pères latins, pour finir par les pères grecs.

CHAPITRE XLII.

D. Parmi les pères latins, quel est le premier en date?

R. Le premier en date, c'est l'orateur Minucius Félix qui écrivit vers la fin du deuxième siècle. Dans un dialogue intitulé *Octavius*, le païen Cécilius reproche aux chrétiens d'adorer un Dieu qui ne connaissait que la seule nation des Juifs. Le chrétien Octavius lui répond : *Ne cherchez pas un nom à Dieu : Dieu, voilà son nom. Là il faut des vocables où il faut distinguer une multitude d'individus, chacun par son appellation propre. A Dieu, qui seul est, le nom de Dieu est tout entier. Mais quoi? N'ai-je pas, quant à lui, le consentement de tous? J'entends le vulgaire lorsque il élève les mains au ciel ne dire autre chose, sinon*, Dieu, *et*, Dieu est grand, Dieu est vrai, si Dieu nous en fait la grace. *Est-ce là le discours naturel du vulgaire, ou bien la prière du chrétien confessant la foi? Et ceux qui font de Jovis le souverain se trompent pour le nom; mais ils s'accordent pour la même puissance* (*Octav., n.* 18). De là populace, il passe aux poètes. *J'entends les poètes aussi proclamer un seul père des dieux et des hommes. Si nous passons aux philosophes, vous les trouverez, différents sur les noms, d'accord sur la chose même.* Et après avoir cité les plus célèbres, il conclut : *Chacun croira d'après cela, ou que les chrétiens sont philosophes, ou que les philosophes étaient dès-lors chrétiens* (*Ibid., n.* 20). Telle est la réponse du chrétien Octavius : et le païen Cécilius la trouve si bonne qu'il finit par se faire chrétien lui-même.

D. Le plus ancien père de l'Eglise des Gaules pense-t-il comme Minucius Félix?

R. Le plus ancien père de l'Eglise des Gaules, quoique il fut Grec d'origine, saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, qui le fut lui-même de l'apôtre saint Jean, établit de la manière suivante l'unité de Dieu contre les hérétiques valentiniens. *Il nous suffit, quant à présent, du témoignage que ne nous contestent pas nos adversaires, tous les hommes étant enfin d'accord là-dessus; les plus anciens conservant cette croyance d'après la tradition primitive du premier homme, et célébrant dans leurs hymnes un seul Dieu créateur du ciel et de la terre : ceux qui vinrent après eux, en recevant le ressouvenir des prophètes de Dieu : les Gentils, l'apprenant de la création même; et l'Eglise, répandue par-dessus toute la terre, ayant reçu cette même tradition des apôtres. Ce Dieu étant donc ainsi constaté, et recevant de tous le témoignage qu'il est : le père, inventé par les hérétiques est indubitablement sans consistance et sans témoin. Simon le Magicien a été le premier à dire qu'il était lui-même ce Dieu au-dessus de toutes choses, et que le monde avait été fait par les anges : ses successeurs, ainsi que nous l'avons montré dans le premier livre, ayant par des assertions diverses avancé des doctrines impies contre le Créateur, les valentiniens, leurs disciples, rendent ceux qui partagent leurs sentiments, pires que les Gentils; car ceux-ci, tout en servant la créature et ceux qui ne sont pas dieux, plutôt que le Créateur, attribuent néanmoins le premier rang de la divinité au Dieu créateur de cet univers* (*Iren. adv. Hæres. l.* 2, *c.* 9).

CHAPITRE XLIII.

D. Mais il est un père que l'on sera sans doute bien aise d'entendre sur cette importante question : c'est celui que saint Cyprien appelait le maître.

R. Vous voulez parler de Tertullien, qui dit : *Le total du crime c'est de ne vouloir pas reconnaître celui qu'on ne peut ignorer*; et en-

core : *O témoignage d'une ame naturellement chrétienne !*

D. Tout le monde connait ces paroles de son apologétique. Mais n'a-t-il pas développé cette dernière pensée dans un traité à part ?

R. Oui, dans son traité *Du témoignage de l'ame,* après avoir dit que plusieurs chrétiens avaient prouvé la vérité de leur doctrine par le témoignage des poètes et des philosophes, il s'écrie : *Moi j'invoque un témoignage nouveau, plus connu qu'aucune littérature, plus répandu qu'aucune doctrine... Tiens-toi là, ô ame! non pas toi, formée dans les écoles, exercée dans les bibliothèques, repue dans les académies et les portiques d'Athènes, et travaillée d'une indigestion de sagesse. C'est toi, ame simple, rude, grossière, toi telle que t'ont ceux qui n'ont que toi : c'est toi que j'interpelle, ame tout entière de village, de carrefour, de l'ouvroir, j'ai besoin de ton ignorance puisque personne ne croit à la science, si peu qu'il y en ait.*

D. A ce style on reconnait Tertullien : mais enfin que fait-il dire à cette ame du peuple, prise à témoin ?

R. *Nous déplaisons, quand nous prêchons un Dieu unique par cet unique nom. Rends témoignage, s'il en est ainsi. Ce qu'il ne nous est pas permis, nous t'entendons, et à la maison et dehors, prononcer de la sorte tout haut et avec toute liberté : « Ce que Dieu donnera, ce que Dieu voudra. » Par cette parole tu fais entendre qu'il en est un à qui tu confesses toute-puissance, à la volonté de qui tu portes tes regards : en même temps tu nies que les autres soient dieux, en les désignant par leurs noms propres, Saturne, Jupiter, Mars, Minerve. Tu affirmes seul Dieu, celui que tu n'appelles que Dieu : en sorte que si tu nommes ceux-là dieux de temps à autre, tu parais le faire comme une chose d'emprunt.*

D. Ces paroles sont remarquables pour l'existence et l'unité de Dieu ; mais y en a-t-il de pareilles quant à sa nature ?

R. *Quant à la nature de Dieu,* continue Tertullien en s'adressant toujours à l'ame païenne, *quant à la nature de Dieu telle que nous la prêchons, tu ne l'ignores pas non plus. « Dieu est bon, Dieu est bienfaisant, » c'est là ton expression. « Mais l'homme est mauvais, » ajoutes-tu, pour insinuer que l'homme est mauvais parce qu'il s'est éloigné de Dieu qui est bon. De même, « que Dieu vous bénisse, » tu le dis aussi facilement qu'il est nécessaire à un chrétien.—Ainsi donc, et à la maison et en public, sans que personne se moque de toi ni t'en empêche, tu t'écries du fond de ta conscience, « Dieu voit tout, je le recommande à Dieu, Dieu vous le rendra, » et, « Dieu jugera entre nous. » D'où te vient cela, à toi qui n'es pas chrétienne ? à toi le plus souvent encore couronnée des bandelettes de Cérès, ornée du manteau de Saturne, revêtue des insignes d'Isis. Jusque dans les temples tu implores Dieu pour juge : debout sous une chapelle d'Esculape, dorant une Junon d'airain, chaussant une Minerve, tu n'en appelles à aucun des dieux présents. Dans ton for, tu en appelles à un autre juge. Dans tes temples, tu souffres un autre Dieu. O témoignage de la vérité qui, près des démons mêmes, te rend témoin des chrétiens !..*

D. A quelle source première Tertullien fait-il remonter ces témoignages de l'ame ?

R. Nous l'avons déjà vu : car c'est dans ce petit traité qu'il dit ces paroles : *Ces témoignages de l'ame sont d'autant plus vrais qu'ils sont plus simples, d'autant plus simples qu'ils sont plus vulgaires ; d'autant plus vulgaires qu'ils sont plus communs ; d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels ; d'autant plus naturels qu'ils sont plus divins.—L'ame a été enseignée par la nature, et la nature par Dieu.*

D. Quelle conséquence Tertullien tirait-il de tout cela contre les adorateurs d'idoles?

R. Après avoir dit que les livres des Hébreux sont de beaucoup plus anciens que toute la littérature humaine, et que de ceux-là vient originairement ce qu'il y a de bon dans celle-ci, il conclut qu'il importe peu de savoir si la conscience de l'ame a été formée par Dieu même ou par les lettres divines. Puis il termine par cette allocution au païen : *Lors donc que tu as peur de devenir chrétien, consulte l'ame ; pourquoi nomme-t-elle Dieu, tandis qu'elle adore un autre que lui? Pourquoi, quand elle désigne les esprits maudits, les appelle-t-elle démons ? Pourquoi, dans ses protestations, regarde-t-elle le ciel, et, dans ses exécrations, la terre ? Pourquoi, servant ailleurs, invoque-t-elle ailleurs un juge ? Pourquoi a-t-elle les paroles des chrétiens, eux qu'elle ne veut ni entendre ni voir ? Pourquoi nous a-t-elle donné ces paroles, ou les a-t-elle reçues de nous ? — C'est en vain que tu voudrais attribuer les choses de cette sorte à cette langue seule ou à la grecque, à cause de leur parenté, pour nier l'universalité de la nature. Ce n'est pas aux Latins ni aux Grecs seuls qu'il tombe une ame du ciel. L'homme est le même chez toutes les nations, le nom est différent. L'ame est la même, la voix est différente. L'esprit est le même, le son est autre. A chaque peuple il est une langue propre, mais la matière du langage est commune. Partout Dieu, partout la bonté de Dieu; partout le démon, partout la malédiction du démon ; partout l'invocation du jugement divin, partout la mort, partout la conscience de la mort, partout le témoignage. Toute ame proclame par son droit ce qu'il ne nous est pas même permis de chuchotter. Toute ame est donc justement et coupable et témoin : coupable d'erreur, tout autant qu'elle est témoin de la vérité ; et elle paraîtra au tribunal de Dieu, au jour du jugement sans avoir rien à dire. Tu prêchais Dieu, et tu ne le recherchais pas ; tu abhorrais les démons, et tu les adorais ; tu en appelais au jugement de Dieu, et tu n'y croyais pas ; tu pressentais les supplices de l'enfer, et tu ne les prévenais pas ; tu respirais le nom de chrétienne, et tu persécutais le chrétien (Tert. de Testim. animæ).*

CHAPITRE XLIV.

D. Saint Cyprien pense-t-il de même sur cette question ?

R. Après Tertullien, il n'y a pas de doute

que saint Cyprien, qui l'appelait son maître, tienne le même langage. Aussi, dans son traité *De la Vanité des Idoles*, répète-t-il les mêmes raisonnements, et presque toujours les mêmes expressions concluantes comme Tertullien : le total du crime, c'est de ne vouloir reconnaître celui que tu ne peux ignorer. De plus, dans un concile de Carthage tenu sous le pontificat du saint martyr, le confesseur Saturnin dit : *Les Gentils, bien qu'ils adorent les idoles, connaissent cependant le Dieu souverain, père et créateur, et ils le confessent; Marcion au contraire le blasphème* (*Labb., t.* 1, *Concil.*).

D. N'y a-t-il pas dans ces premiers siècles un précepteur du fils aîné de Constantin, Lactance, surnommé le *Cicéron chrétien?* est-il du même avis que les pères que nous venons de voir ?

R. Lactance qui, avant d'embrasser le christianisme, avait été païen, de même que saint Cyprien, Tertullien, Minucius Félix, qui par conséquent devait bien savoir ce que les païens croyaient ou ne croyaient pas, Lactance raisonne comme les pères que nous avons déjà vus. *Ceux qui dans leur culte*, dit-il, *préfèrent au Dieu vivant et véritable créateur du ciel et de la terre des hommes morts et enterrés, seraient encore pardonnables si cette erreur ne venait que de leur ignorance ; mais comme nous voyons souvent les adorateurs mêmes des dieux confesser, proclamer le Dieu souverain; quel pardon peuvent-ils espérer s'ils n'adorent pas celui qu'ils ne peuvent ignorer tout à fait? Car qu'ils fassent un serment, qu'ils forment des souhaits ou qu'ils rendent grace à quelqu'un, ce n'est point Jupiter ni plusieurs dieux qu'ils attestent, mais Dieu seul ; tant il est vrai que la nature fait jaillir la vérité du fond des cœurs, malgré qu'on en ait. Du reste, s'ils en agissent de la sorte, ce n'est pas quand ils sont dans la prospérité ; car jamais ils n'oublient Dieu plus complètement que lorsque, comblés de ses bienfaits, ils devraient bénir davantage sa miséricorde; mais sont-ils frappés de quelque grand malheur, aussitôt ils se souviennent de Dieu ; mais la guerre, mais la peste, mais une longue sécheresse, mais une horrible tempête, mais la grêle, les jettent-elles dans l'épouvante, aussitôt ils recourent à Dieu, ils implorent le secours de Dieu, ils conjurent Dieu de venir à leur aide. Est-on exposé à faire naufrage ou à quelque danger semblable, c'est lui qu'on invoque, c'est lui qu'on réclame : quelqu'un tombé dans la dernière misère est-il réduit à mendier son pain, c'est pour l'amour de Dieu et de Dieu seul qu'il demande l'aumône : c'est par son nom divin et unique qu'il implore la compassion des hommes. Ils ne se souviennent donc jamais de Dieu que quand ils sont dans la peine ; dès qu'ils n'ont plus rien à craindre, dès qu'ils sont hors de danger, ils courent tout joyeux aux temples de leurs dieux : c'est à ceux-là qu'ils offrent des libations, des sacrifices et des couronnes. Quant à Dieu, qu'ils avaient imploré dans leur malheur, ils ne lui adressent pas seulement une parole de reconnaissance ; tant il est vrai que la prospérité engendre la dissolution, et la dissolution l'impiété envers Dieu, aussi bien que les autres crimes* (*Lactant. Div. inst. l.* 2.)

D. Parmi les premiers pères latins, n'avez-vous point encore à citer Arnobe ?

R. *Est-il quelqu'un parmi les hommes*, s'écrie Arnobe, *qui ne soit pas venu au monde avec la notion du Dieu souverain? A qui n'est-il pas inné et imprimé presque dans le sein de sa mère, qu'il est un Roi et un Seigneur, gouvernant tout ce qui est? On sait, ajoute-t-il, on sait que le Dieu tout-puissant n'a été ni engendré, ni mis au monde, ni n'a commencé en un certain temps : on le sait par l'unanimité et le commun assentiment de tous les mortels* (*Arnob., n.* 10 *et* 11).

CHAPITRE XLV.

D. En passant des pères latins aux grecs, qui trouverons-nous d'abord ?

R. C'est le martyr et le philosophe saint Justin qui, dans son livre *de la Monarchie ou de l'Unité de principe*, établit par le témoignage des poètes et des philosophes, ce qu'il appelle la croyance catholique, et dont l'oubli avait amené suivant lui le culte des idoles. Il fait la même chose dans sa première apologie adressée aux empereurs Antonin et Marc-Aurèle. Cette apologie du saint martyr, ainsi que toutes celles des premiers pères, se réduit à cette alternative : Là où les poètes et les philosophes ne sont pas d'accord avec le christianisme, ils ne sont pas d'accord entre eux : là où ils sont d'accord entre eux, ils sont d'accord avec le christianisme.

D. Le philosophe Athénagore d'Athènes, parle-t-il comme le philosophe Justin dans sa requête aux empereurs Marc-Aurèle et Commode ?

R. *Si les philosophes et les poètes*, y dit Athénagore, *ne reconnaissaient pas un seul Dieu, et ne parlaient des autres de manière à en faire les uns des démons, les autres de la matière, les autres des hommes; il y aurait quelque motif de nous vexer, nous qui distinguons Dieu et la matière, ainsi que les natures de l'un et de l'autre. Car de même que nous connaissons Dieu et son Fils et le Saint-Esprit, de même nous avons appris qu'il est d'autres puissances qui exercent l'empire sur la matière et par la matière : l'une d'elles, hostile à Dieu ; l'autre, amie et fidèle* (*Athenag. legat., n.* 24).

D. Trouve-t-on la même doctrine dans le philosophe Clément, chef de l'école chrétienne d'Alexandrie ?

R. Dans son exhortation aux païens, où il prouve également l'unité de Dieu par le témoignage des poètes et des philosophes, Clément d'Alexandrie engage Platon à chercher avec lui une connaissance plus complète de Dieu : *Car*, dit-il, *à tous les hommes il a été instillé une certaine influence divine. C'est pourquoi ils confessent, même malgré eux, qu'il est un seul Dieu, incorruptible, non engendré, qui réside toujours au sommet du ciel* (*Clem. Alex., p.* 44 *et* 45, *édit. du Vaisseau.*)

D. Origène, disciple de Clément, pense-t-il différemment de son maître?

R. Origène parle comme son maître. Sur ce passage de saint Paul aux Romains, où il est dit que les hommes dont il était question, sont inexcusables parce que ayant connu Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, le disciple de Clément fait cette réflexion : *Ces paroles regardent tous les hommes en qui est la raison naturelle ; mais principalement toutefois les sages de ce monde et ceux qu'on appelle philosophes, qui se font une étude d'examiner les créatures de l'univers, et tout ce qui s'y est fait, et de conclure des choses visibles par celles qui ne se voient pas* (*Orig. in Ep. ad Rom. l.* 1, *c.* 1).

D. Avez-vous, sur tout cela, quelque remarque à faire?

CHAPITRE XLVI.

R. Voilà ce que disent les premiers pères de l'Eglise, qui la plupart avaient été païens, qui tous vivaient au milieu des païens, qui tous travaillaient à la conversion des païens, et y travaillaient avec fruit.

D. Mais n'avez-vous pas oublié un père qui vaut à lui seul plusieurs autres, et par la grande autorité dont il jouit dans l'Eglise, et parce qu'il a plus approfondi cette question que tout autre?

R. Vous voulez parler de S. Augustin.

D. Tout comme vous dites.

R. Je ne l'ai point oublié, mais réservé à la fin pour résumer toute la question et y répandre un nouveau jour.

D. Que dit-il donc?

R. Expliquant à son peuple ces paroles de Jésus-Christ : « *J'ai manifesté votre nom aux hommes.* » *Voyons*, dit-il, *ce qu'il dit de ceux de ses disciples qui l'écoutaient alors: « J'ai manifesté*, dit-il, *votre nom aux hommes que vous m'avez donnés. » Est-ce qu'ils ne connaissaient pas le nom de Dieu, eux qui étaient Juifs? Que deviendrait alors ce qu'on lit : « C'est en Judée que Dieu est connu, c'est en Israël que son nom est grand? » Par conséquent j'ai manifesté votre nom à ces hommes-ci que vous m'avez donnés du monde, qui m'écoutent disant ces choses : non pas votre nom par lequel vous êtes appelé Dieu, mais celui par lequel vous êtes appelé mon Père ; nom qui ne pouvait être manifesté sans la manifestation du Fils même ; car son nom de Dieu de la création entière n'a pu être absolument inconnu, même à toutes les nations avant qu'elles crussent au Christ. Telle est en effet la force de la vraie Divinité qu'elle ne peut être entièrement cachée à la créature raisonnable usant déjà de la raison. Car excepté un petit nombre en qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde. En tant donc qu'il a fait le monde, dont les principales parties sont le ciel et la terre, il est le Dieu connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent imbues de la foi du Christ. Mais en tant qu'il ne doit pas être injurieusement adoré avec les faux dieux, il est le Dieu connu dans la Judée. Enfin, en tant qu'il est Père de ce Christ par lequel il ôte les péchés du monde, son nom, auparavant inconnu à tous, il le manifesta alors à ceux que son Père lui-même lui avait donnes du monde* (*S. Aug. in Joan.*, *c.* 17. *n.* 4, *tract.* 106).

D. Y a-t-il encore un autre père qui s exprime de même?

R. S. Thomas, l'Ange de l'école, dit comme S. Augustin : *En tant que Dieu a fait ce monde, il est connu de toutes les nations* (*Summ.* 22, *q.* 2, *a.* 8).

D. En résumé?

R. Voilà donc pour le moins dix pères de l'Eglise, et ceux-là précisément qui se sont occupés de ces questions toute leur vie, les voilà qui affirment unanimement que les Gentils connaissaient le vrai Dieu, le créateur de l'univers, non seulement quant à son existence, mais quant à ses principaux attributs, sa sagesse, sa providence, sa bonté, son unité, sa justice, etc. Et ils parlent non seulement des poètes et des philosophes, mais généralement de tous les hommes; non seulement des savants, mais des plus ignorants, des hommes sans lettres, des hommes de carrefour, nourris dans l'idolâtrie dès leur enfance, et actuellement occupés dans les temples à honorer les faux dieux.

CHAPITRE XLVII.

D. Mais voici une difficulté, et une difficulté grave qui peut venir à de bons catholiques. On dira et on a dit : voilà bien des pères qui enseignent formellement avec S. Paul que les Gentils connaissaient le vrai Dieu, bien qu'ils ne l'adorassent pas comme tel. Mais n'y a-t-il pas d'autres pères et d'autres textes de l'Ecriture qui disent que ces mêmes Gentils ne le connaissaient pas?

R. Cela est vrai.

D. Comment alors est-il possible de concilier les uns avec les autres?

R. Voici comme c'est non seulement possible, mais facile d'après la distinction qu'a faite plus haut S. Augustin.

D. Eh bien, dites promptement.

R. Quand on compare l'Ecriture avec l'Ecriture, les pères avec les pères, on voit qu'il faut distinguer dans la connaissance de Dieu comme quatre degrés : 1° la connaissance des Gentils; 2° la connaissance des Juifs; 3° la connaissance des chrétiens; 4° la connaissance des saints dans le ciel. La première est ignorance comparativement à la seconde, la seconde comparativement à la troisième, la troisième comparativement à la quatrième.

D. La distinction ou la gradation me paraît bonne, mais il faut la justifier.

R. Ainsi dans son Epître aux Romains S. Paul a pu dire en général de tous les Gentils, et particulièrement des plus savants d'entre eux, qu'ils étaient inexcusables, parce que ayant connu Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu (*Rom.* 1, 20 *et* 21); et puis dire dans son Epître aux Thessaloniciens que les Gentils ou les nations ignorent Dieu (1 *Thess.* 4, 5).

D. Voilà le pour et le contre sur le même degré; mais les autres?

R. Ainsi le Sauveur dit à la Samaritaine :

Vous adorez ce que vous ne savez pas ; nous adorons ce que nous savons, parce que le salut vient des Juifs (*Joan.* 4, 21). Aux Juifs : *C'est mon Père qui me glorifie, lui que vous dites qui est votre Dieu, et vous ne le connaissez pas : mais je le connais; et si je disais que je ne le sais pas, je serais semblable à vous, menteur; mais je le sais et je garde sa parole* (*Ibid.* 8, 54 *et* 55). A ses apôtres, en parlant des Juifs : *Ils vous feront ces choses parce qu'ils n'ont connu ni mon Père ni moi* (*Ibid.* 16, 3). De ses apôtres, en parlant à son Père : *J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du monde; je leur ai fait connaître votre nom et je le leur ferai connaître encore* (*Ibid.* 17, 6 *et* 26).

D. Voilà bien les trois degrés de connaissance distingués par S. Augustin; mais où est le quatrième ?

R. Enfin S. Paul dira du don même de la science miraculeusement communiqué par l'Esprit saint : *La science même sera détruite. Car nous connaissons en partie et en partie nous prophétisons. Mais lorsque sera venu ce qui est parfait, alors s'évanouira ce qui est partiel. Lorsque j'étais enfant je raisonnais en enfant, mais quand je suis devenu homme, j'ai mis dehors ce qui était de l'enfant. Nous voyons maintenant par un miroir en énigme, mais alors nous verrons face à face. Maintenant je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme je suis connu* (1 *Cor.* 13).

D. En vérité les quatre degrés de connaissance me paraissent bien établis par l'Ecriture même; mais enfin que concluez-vous de là ?

R. Tout ce concilie de cette manière, et l'Ecriture avec l'Ecriture et les pères avec les pères. Dieu est bon, même envers les Gentils : quoique il le soit plus envers les Juifs, plus encore envers les chrétiens, et qu'il le soit de toute sa bonté envers les saints dans le ciel. Tout doit bénir sa miséricorde, et les Gentils auxquels il ne refusa pas le premier degré de sa connaissance, et les Juifs qu'il élève à la seconde, et les chrétiens qu'il élève à la troisième, et les saints qu'il transforme dans les splendeurs de la quatrième. *Louez le Seigneur, toutes les nations; louez-le, tous les peuples, parce que sa miséricorde s'est affermie sur nous, et la vérité du Seigneur demeure à jamais* (*Ps.* 116).

CHAPITRE XLVIII.

D. Mais un autre scrupule gênera peut-être de bons catholiques. Reconnaître avec les pères qu'on a cités que les Gentils connaissaient le vrai Dieu, n'est-ce point déroger au bienfait de la rédemption ?

R. D'abord la seule autorité de ces pères doit déjà nous faire conclure que non. Ensuite si nous examinons comme ils entendent la chose, nous l'entendrons comme eux, et nous reconnaîtrons avec eux que toutes ces connaissances viennent originairement du Rédempteur.

D. Comment cela ?

R. Suivant S. Irénée, ainsi que nous l'avons vu, la connaissance du vrai Dieu vient de quatre sources : 1° de la révélation faite au premier homme; 2° de la révélation par Moïse et les prophètes; 3° de la révélation naturelle par le spectacle de la création ; 4° de la révélation par Jésus-Christ en personne.

D. Expliquez-nous un peu au long la première

R. La première, renouvelée par Henoch et par Noé et secondée par la troisième, embrasse une période de plus de deux mille ans, suivant l'Hébreu et la Vulgate, depuis Adam jusqu'à Abraham, vers le temps duquel l'idolâtrie commença à s'introduire. *Jusque alors*, dit S. Thomas, *une nouvelle révélation n'était pas nécessaire, tous les hommes persistant dans le culte d'un seul Dieu* (*Summ.* 22, *q.* 176, *a.* 6). S. Cyrille d'Alexandrie parle comme S. Thomas. Répondant à cette objection de Julien l'Apostat : *Pourquoi Dieu n'a-t-il eu soin que des Juifs?* Il dit entre autres : *Nous démontrerons sans peine que, sauveur de tous, Dieu a eu également soin des nations et non pas d'Israël seul. On voit même manifestement qu'il a pris soin des nations avant d'appeler Israël de l'Egypte pour le conduire en la terre de promission par Moïse. Ceux qui s'appliquent à l'étude de la chronologie comptent depuis Adam jusqu'à Noé* 2242 *ans* (calcul des Septante). *Or durant cette période, on ne trouve dans les lettres sacrées pas un seul qui soit incriminé d'idolâtrie. Ils sont accusés d'autres choses, et ils périssent justement par le déluge : car toute chair avait corrompu sa voie. On ne trouve pas non plus l'accusation d'idolâtrie intentée à aucun des fils de Noé après le déluge. Ce n'est que* 942 *ans après* (toujours d'après les Septante) ; *la postérité de Noé étant dispersée de toutes parts, les hommes s'étendant déjà et en Orient et sur les côtes de la mer, et s'étant déjà réunis dans des villes : ce fut alors seulement que régna le premier en Assyrie un homme superbe et arrogant, Arbélus* (Bélus), *qu'on dit avoir reçu le premier de ses sujets le nom de Dieu.* Suivant ce père, il y aurait eu 3184 ans depuis Adam jusqu'au commencement de l'idolâtrie. Il ajoute que ce fut sous Ninus, fils d'Arbélus, que vécut le divin Abraham, et que détestant les efforts impies des Assyriens et l'outrage qu'ils faisaient à la majesté divine, il fut appelé à une connaissance plus certaine du vrai Dieu. *Nous disons donc*, conclut-il, *que la providence du Dieu tout-puissant dans le soin des nations a été antérieure à la vocation d'Israël hors de l'Egypte; et même la vocation des Hébreux est une vocation de Gentils, ayant été accomplie dans le chef de la race, savoir en Abraham que Dieu tira d'une forêt stérile pour en faire un adorateur en vérité* (*Cont. Julian.*, *l.* 3, *object. ult.*).

D. Y a-t-il encore d'autres pères qui pensent sur cette question comme S. Cyrille ?

R. Il y en a plusieurs autres, notamment S. Epiphane qui, dans son Histoire et sa Réfutation générale de toutes les hérésies, porte comme fait et principe fondamental : que l'Eglise catholique est de l'éternité, qu'elle

est le commencement de toutes choses, et que toutes les hérésies lui sont postérieures. De ces hérésies il en compte vingt avant Jésus-Christ, et dans ces vingt il met le paganisme ou l'idolâtrie vers le temps d'Abraham (*Adv. hæret.*, *l.* 1).

D. Que direz-vous de la seconde révélation?

R. Quant à la seconde révélation, faite par Abraham, Moïse et les autres prophètes, S. Athanase observe qu'elle n'était pas pour les seuls Juifs, mais pour toute la terre. *Les hommes pouvaient donc*, dit-il, *levant les regards vers l'étendue des cieux, et considérant l'ordre de la nature et l'harmonie des choses, en reconnaître le prince et le modérateur, le Verbe de Dieu qui, par sa providence universelle, manifeste à tous le Père, et qui meut pour cela toutes choses, afin que par lui tous puissent connaître Dieu. Que si cela leur était difficile, ils pouvaient par le seul commerce avec les saints, parvenir à cette science, de manière à connaître le Dieu créateur de toutes choses, père du Christ; comprendre de là que le culte des idoles n'est appuyé sur rien de divin, mais qu'il est rempli d'impiété. Ils pouvaient aussi, par l'institution de la loi, être détournés des crimes et mener une vie vertueuse. Car ce n'est pas en faveur des Juifs seuls que la loi a été introduite, les prophètes non plus n'ont pas été envoyés aux seuls Juifs, qui les persécutaient; mais ils ont été destinés pour être les maîtres et les instituteurs de l'univers entiers, et comme une école publique et sacrée, tant pour ce qui regarde la connaissance de Dieu, que pour ce qui reregarde la conduite de l'ame* (*De Incarn. Verbi*).

D. Est-ce là une opinion particulière à S. Athanase?

R. S. Chrysostôme tient le même langage. *Il est une voie par les créatures, il en est une autre par les serviteurs. C'est par celle-ci que, dans les siècles anciens, Dieu a disséminé la doctrine dans chaque génération. Il instruit les Egyptiens par Abraham, ainsi que les Perses; les Ismaélites par ses descendants, ainsi qu'une infinité d'autres; les habitants de la Mésopotamie par Jacob. Vous voyez que l'univers entier eût été enseigné par les saints, si les hommes avaient voulu. De plus, avant eux, le déluge et la confusion des langues avaient suffi pour exciter leur esprit. De la même manière, tous ceux qui habitaient l'Occident apprenaient toutes choses par leur commerce avec les marchands égyptiens* (*In Psal.* 4).

D. Mais cette manière de voir est-elle justifiée par l'Ecriture sainte?

R. Le saint homme Tobie disait: *Bénissez le Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations; car s'il vous a dispersés parmi des nations qui l'ignorent, c'est afin qui vous y racontiez ses merveilles et que vous leur fassiez savoir qu'il n'y a d'autre Dieu tout-puissant que lui* (*Tob.* 13, 3 *et* 4). *Enfin Dieu lui-même disait à Pharaon: Voici pourquoi je suis établi, c'est afin de montrer en toi ma force, et que mon nom soit raconté par toute la terre* (*Exod.* 9, 16).

D. Voilà qui est bien pour les deux premières révélations: que direz-vous de la troisième?

R. Pour ce qui est de la troisième sorte de révélation par la raison, les pères qui ont défendu le christianisme contre les païens, remarquent deux choses. La première, c'est que la raison qui éclaire tout homme venant en ce monde, est le Verbe de Dieu. *Ce n'est pas seulement chez les Grecs que le Verbe a établi ces vérités par Socrate,* dit S. Justin: *le même Verbe, fait homme, et appelé Jésus-Christ l'a fait encore chez les Barbares* (1. *Apol. n.* 3). S. Athanase, ainsi que nous l'avons vu, Clément d'Alexandrie et autres s'expriment de même. La seconde observation, c'est que ce Dieu qui apparaît aux patriarches et aux prophètes, était le même Verbe de Dieu. Bossuet a résumé cette commune pensée des pères, en sa sixième élévation de la dixième semaine.

D. Que conclure de tout ceci?

R. Toutes les lumières viennent ainsi du Fils de Dieu, ainsi que viennent du soleil toutes les lumières qui précèdent son lever, même celles qui répandent dans les ténèbres comme un jour nocturne. C'est de lui, par lui et pour lui que tout est. *Toutes choses viennent d'un seul et même Verbe,* dit le livre de l'Imitation (*L.* 1, *c.* 3), *et toutes choses parlent un seul et même Verbe, et c'est là ce principe qui nous parle. Sans lui personne ne comprend ni ne juge avec rectitude.* A lui donc la gloire de tout dans les siècles des siècles.

CHAPITRE XLIX.

D. Ce que les pères de l'Eglise enseignent touchant le degré de connaissance que les païens avaient du vrai Dieu, se trouve-t-il confirmé par l'aveu des païens eux-mêmes et par quelques faits encore subsistants?

R. Oui.

D. Donnez-nous en quelques preuves?

R. Sophocle disait en plein théâtre aux Athéniens; *Dans la vérité, il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre et la mer azurée et les vents impétueux. La plupart des mortels, dans l'égarement de leur cœur, dressent des statues des dieux comme pour trouver dans ces images de bois, d'airain, d'or, d'ivoire, une consolation de leurs maux. Ils leur offrent des sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'imaginant qu'en cela consiste la piété* (1).

D. Aristote a-t-il dit quelque chose à ce propos?

R. Aristote dit: *C'est « une tradition ancienne, transmise des pères aux enfants, » que c'est Dieu qui a tout fait et qui conserve tout. Il n'est point d'être dans le monde qui puisse se suffire à lui-même, et qui ne périsse s'il est abandonné de Dieu. Oui, Dieu est véritablement le générateur et conservateur de tous les êtres, quels qu'ils soient dans tous les lieux du monde. Mais il ne l'est pas à la manière*

(1) *Soph.* apud S. Justin, de Monarc, et Clem. Alex., Strom. l. 5, p. 603.

du faible artisan, dont l'effort est pénible et douloureux. Il l'est par sa puissance infinie, qui atteint sans aucune peine les objets les plus éloignés de lui. Assis dans la première et la plus haute région de l'univers, au sommet du monde, comme l'a dit le poète, il se nomme le Très-Haut (*De Mundo, cap.* 6).

D. Qu'est-ce que dit le païen Maxime de Tyr?

R. Voici comme il parle : *Dans les autres choses, les hommes pensent fort différemment les uns des autres. Mais au milieu de cette différence générale de sentiment sur tout le reste, malgré leurs disputes éternelles, vous trouverez par tout le monde une unanimité de suffrages en faveur de la Divinité. Partout les hommes confessent qu'il y a un Dieu, le père et le roi de toutes choses, et plusieurs dieux qui sont fils du Dieu suprême, et qui partagent avec lui le gouvernement de l'univers. Voilà ce que pensent et affirment unanimement les Grecs et les Barbares, les habitants du continent et ceux des côtes maritimes, les sages et ceux qui ne le sont pas* (*Dissert.* 4).

D. Qu'est-ce que dit Lactance sur cette unité du Dieu suprême et cette multiplicité de dieux subalternes que reconnaissent les païens?

R. Lactance dit à ce sujet : *Les païens, qui admettent plusieurs dieux, disent cependant que ces divinités subalternes président tellement à toutes les parties de l'univers qu'il n'y a qu'un seul gouverneur suprême. Les autres ne sont donc pas des dieux, mais les serviteurs ou les ministres de ce Dieu unique, très-grand et tout-puissant, qui les a préposés pour exécuter ses volontés* (*Div. Ins. l.* 1, *c.* 3).

D. Quelle est la remarque de Bossuet sur cette même question?

R. Bossuet dit dans sa Préface sur l'Apocalypse : *Quand je vois dans les prophètes, et l'Apocalypse, et l'Evangile même, cet ange des Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs, l'ange des petits enfants, qui en prend la défense devant Dieu contre ceux qui les scandalisent, l'ange des eaux, l'ange du feu, et ainsi des autres; et quand je vois parmi tous ces anges, celui qui met sur l'autel le céleste encens des prières, je reconnais dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges. Je vois même le fondement qui a pu donner occasion aux païens de distribuer leurs divinités dans les éléments et les royaumes pour y présider; car toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse.*

CHAPITRE L.

D. Jusqu'à présent vous avez justifié vos réponses pour les idolâtres de l'antiquité; mais en est-il de même pour les païens actuels de l'Asie?

R. Oui, et nous en avons pour témoin, parmi beaucoup d'autres, le savant Anglais W. Jones, qui dit : *Les Indiens, les Arabes, les Tartares, les Persans et les Chinois reconnaissent universellement la puissance suprême d'un esprit qui a tout créé et qui conserve tout; qui est infiniment sage, puissant et bon, et infiniment au-dessus de la compréhension des créatures les plus élevées. Dans aucune langue, excepté l'hébreu, on ne trouve des prières plus pieuses et plus sublimes à l'Etre des êtres, des expositions plus magnifiques de ses attributs, de plus belles descriptions de ses œuvres visibles que dans l'arabe, le persan et le sanscrit* (*Recherches asiat., t.* 4, *p.* 183).

D. Mais cette connaissance du Dieu suprême est-elle répandue parmi le peuple?

R. Voici une sentence, entre autres, que les brahmanes, ces fameux philosophes, ces éternels dominateurs des idées de l'Inde, font apprendre dans la plupart des écoles : *Avant que la terre, l'eau, l'air, le vent, le feu, Bhrama, Vichnou, Siva, le soleil, les étoiles, et autres objets sensibles existassent, le Dieu unique et éternel, Suayambou* (celui qui existe par lui-même) *existait.* Telle est la sentence que les brahmanes font apprendre dans la plupart des écoles, et cela sous les yeux d'un témoin oculaire qui l'a vu pendant trente ans (1).

D. Voilà qui est merveilleux; mais avec cela?

R. Et avec cela, jamais peuple aussi superstitieusement idolâtre que le peuple dont les brahmanes sont, depuis tout temps, les philosophes et les docteurs. Il adore tout à la fois et l'oiseau Garouda, espèce d'aigle, et le serpent Capel que cet oiseau mange : au lieu de tuer ces venimeux reptiles qui leur donnent souvent la mort, il va leur offrir en sacrifice les mets les plus délicats au bord de leurs trous : il adore des pierres et des plantes, et célèbre une fête annuelle en l'honneur d'une herbe très-commune nommée *Darba*. Dans plus d'une occasion on y a adoré jusqu'à sa pelle et sa bèche : à une certaine fête chacun offre un sacrifice à tous les outils de sa profession.

D. A coup sûr, les brahmanes ou philosophes de l'Inde n'ont pas leurs pareils en Europe.

R. Peut-être que vous vous trompez. Il y a quarante ans, la philosophie française du dix-huitième siècle, maîtresse des affaires en France, imagina un calendrier où chaque jour était consacré, non plus à un saint ou à une sainte, mais à une bête, à une plante, ou à un outil. Dans ce calendrier philosophique, la vache et le bœuf tenaient un rang fort distingué, ce dernier était le principal personnage d'une des grandes fêtes de l'année, nous en avons été témoins.

D. Jusqu'à présent, quels sont les philosophes qui vous paraissent avoir l'avantage, les philosophes de France ou les philosophes d'Inde?

R. Jusqu'à présent les philosophes d'Inde l'emportent sur ceux de France, du moins à en juger par un article des plus considérables, celui de la vache et du bœuf.

D. Comment cela?

R. Dans l'Inde, comme il y en a eu en France, il y a quarante et quelques années, il

(1) Dubois; *Mœurs et institution des peuples de l'Inde*, t. 2, p. 195.

est des fêtes en l'honneur de l'un et de lautre, mais dans l'Inde il y a deux ou trois choses de plus. D'abord la vache y est quelque chose de si sacré qu'en tuer une ou manger de sa chair est un crime beaucoup plus grand que de tuer un homme, fût-ce même son père ou sa mère. En second lieu, l'urine de vache est aux Indous une eau lustrale, non seulement pour se laver, mais pour boire. Enfin pour un brahmane, pour un de ces fameux philosophes de l'Inde le plus grand bonheur, le moyen le plus sûr d'avoir l'indulgence plénière tous les péchés, le moyen infaillible d'aller tout droit en paradis, c'est de mourir en tenant une vache, non par la tête, mais par la queue.

CHAPITRE LI.

D. Espérez-vous que jamais les Français surpassent ou du moins égalent en ceci les Indous ?

R. Je ne l'espère pas, mais on peut le craindre.

D. Pourquoi?

R. Par la raison que celui qui pose un principe doit s'attendre à la conséquence.

D. Mais où donc voyez-vous en France le principe de cette monstrueuse idolâtrie que les brahmes ont établie dans l'Inde ?

R. Je le vois dans l'enseignement des brahmes français qui se donnent à eux seuls le droit d'enseigner la France.

D. Expliquez-vous un peu plus.

R. N'est-il pas vrai que si tout est Dieu, il faut tout adorer, la queue d'une vache aussi bien qu'une prostituée nue ?

D. La conséquence me paraît juste; mais où donc enseigne-t-on une pareille doctrine ?

R. Dans l'Université brahmanique de France, comme on le voit par les élucubrations de ses docteurs, même de ses grands maîtres.

D. Mais n'est-ce pas un article du sens commun aussi bien que de la foi catholique, qu'il y a une distance infinie entre Dieu et les créatures, entre la substance de Dieu et et celle des créatures, entre son mode d'existence et le leur ?

R. Oui le premier article du bon sens et de la foi catholique dit qu'il y a une distance infinie.

D. Comment peut-on alors sans offenser souverainement le bon sens et la foi catholique supposer que Dieu et les créatures sont la même chose que leur substance est la même, en un mot que tout est Dieu ?

R. On ne peut pas le supposer sans offenser souverainement la foi catholique et le bon sens.

D. Mais au nom de qui enseigne-t-on ces impies extravagances?

R. Ce n'est pas au nom de l'Eglise catholique qui les condamne, et qui seule a reçu de Dieu le droit d'enseigner les vérités religieuses.

D. Serait-ce au nom de l'Etat, qui pourtant se déclare lui-même sans doctrine, sans croyance, sans religion ?

R. Je l'ignore, ce qu'il y a de sûr, c'est que l'état paye les hommes qui posent ainsi les fondements de l'idolâtrie brahmanique, et cela après avoir décrété que la religion catholique serait la base de l'enseignement public en France.

D. Une chose me passe, c'est que les Français aient pu inventer cela.

R. Les Français ont trop d'esprit pour avoir inventé rien de pareil : c'est une marchandise importée d'Allemagne, particulièrement de Prusse et timbrée des noms prussiens de Kant et de Hégel.

D. En vérité si, sur le premier article du symbole et du bon sens, la France marche dès maintenant à la queue de la Prusse, elle pourra bien marcher un jour à la queue de l'Inde.

CHAPITRE LII.

D. Est-il encore quelque autre vérité principale que des savants ignorent ou sur laquelle ils se trompent ?

R. Il en est encore plus d'une. Ainsi tel savant illustre confondant *personne* et *essence* mettra trois essences dans la Trinité au lieu de trois personnes, et dira dans un ouvrage bien connu, la seconde essence s'incline devant la première.

D. Est-ce le seul qui se trompe de la sorte ?

R. Un autre non moins fameux dira que les trois personnes divines sont les trois principes de la création.

D. Que remarquez-vous là-dessus ?

R. Les manichéens ne supposaient que deux principes de la création, en supposer trois, c'est un de plus.

D. Est-ce que les pères de l'Eglise ont jamais enseigné qu'il y eût plus d'un principe de la création ?

R. Au contraire ils ont toujours enseigné contre les païens, et surtout contre les manichéens qu'il n'y a qu'un principe de la création parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur. De là le titre *de la monarchie* ou de l'unité de principe, que le martyr et philosophe saint Justin donne au livre qu'il fit sur ce sujet.

D. Qu'est-ce que le catéchisme qu'on fait apprendre aux enfants enseigne à cet égard ?

R. On y demande à l'enfant: Les trois personnes divines sont-elles trois dieux ? L'enfant répond : Non, les trois personnes divines ne sont qu'un seul Dieu.

D. Est-ce tout ce que dit là-dessus le catéchisme ?

R. On y demande encore : Pourquoi les trois personnes divines ne sont-elles qu'un seul Dieu ? Et l'enfant répond : Parce que les trois personnes divines n'ont qu'une seule et même essence, un seul et même entendement, une seule et même volonté, une seule et même puissance, une seule et même opération.

CHAPITRE LIII.

D. Y a-t-il encore d'autres vérités principales du catéchisme que les savants ignorent, tandis que les ignorants les savent ?

R. Oui, il y en a d'autres encore particulièrement la notion de la grace.

D. Comment cela ?

R. Dans leurs œuvres historiques ou philosophiques, la plupart des savants modernes, en parlant de la doctrine de l'Eglise catholique sur la grace et la nature, supposent que, d'après cette doctrine, la grace n'est que la restauration de la nature, et que la nature non ébréchée n'avait aucun besoin de la grace.

D. A cela que trouvez-vous à redire ?

R. D'abord c'est imposer à l'Eglise le contraire de ce qu'elle enseigne?

D. Qu'est-ce que l'Eglise enseigne donc sur la nature et la grace ?

R. Elle enseigne que la grace est non seulement une restauration de la nature déchue, mais encore et surtout un don surnaturel, un don au-dessus de la nature même non déchue.

D. Comment S. Thomas explique-t-il la doctrine de l'Eglise?

R. D'après l'explication de S. Thomas, qui est l'explication catholique, la grace est un don *surnaturel*, non seulement à l'homme déchu de la perfection de sa nature, mais à l'homme en sa nature entière : *surnaturel*, non seulement à l'homme, mais à toute créature; non seulement à toute créature actuellement existante, mais encore à toute créature possible (12, *q*. 110, *a*. 1; — *q*. 111, *a*. 1, *ad* 2; — *q*. 112, *a*. 1; — *q*. 114, *a*. 2).

D. Saint Thomas en donne-t-il quelque raison ?

R. Saint Thomas ne se borne point à l'expliquer ainsi, mais il en donne une raison si claire et si simple qu'il suffit de l'entendre pour en être convaincu.

D. Quelle est cette raison si claire et si simple ?

R. La vie éternelle consiste à connaître Dieu, à voir Dieu, non plus à travers le voile des créatures, ce que fait la théologie naturelle; non plus comme dans un miroir, en énigme et en des similitudes, ce que fait la foi : mais à le voir tel qu'il est, à le connaître tel qu'il se connaît. *Videbimus eum sicuti est*, dit le disciple bien-aimé (1 *Joan*. 3, 2). Et S. Paul : *Maintenant nous le voyons par un miroir en énigme; mais alors ce sera face à face. Maintenant je le connais en partie; mais alors je le connaîtrai comme j'en suis connu* (1 *Cor*. 13, 12). Or tout le monde sait, tout le monde convient que de Dieu à une créature quelconque il y a l'infini de distance. Il est donc naturellement impossible à une créature, quelle qu'elle soit, de voir Dieu tel qu'il est, tel que lui-même il se voit. Il lui faudrait pour cela une faculté de voir infinie, une faculté que naturellement elle n'a pas, et que naturellement elle ne peut pas avoir. Il y a plus. La vision intuitive de Dieu, qui constitue la vie éternelle, est tellement au-dessus de toute créature, que nul ne saurait par ses propres forces en concevoir seulement l'idée. Oui, dit S. Paul après le prophète Isaïe : *Ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce qui n'est point monté dans le cœur de l'homme, voilà ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (1 *Cor*. 2, 9). Pour donc que l'homme puisse mériter la vie éternelle, et même en concevoir la pensée, il lui faut, en tout état de nature, un secours surnaturel, une certaine participation à la nature divine. L'homme ne pouvant s'élever en ce sens jusqu'à Dieu, il faut que Dieu descende jusqu'à l'homme, pour le déifier en quelque sorte. Or cette ineffable condescendance de la part de Dieu, cette participation à la nature divine, cette déification de l'homme, c'est la grace (1, *q*. 12, *a*. 4; — *q*. 23, *a*. 1; — *q*. 56, *a*. 3, *ad* 2; — 22, *q*. 5, *a* 5).

D. Si on supposait le contraire de cette explication et de cette doctrine que s'ensuivrait-il ?

R. Supposer que l'homme puisse, par les seules forces de sa nature d'homme, voir Dieu tel qu'il est en lui-même, tel que lui-même il se voit, c'est supposer que l'homme est autant que Dieu, ou que Dieu n'est pas plus que l'homme : c'est supposer qu'il n'y a pas une distance infinie entre l'homme et Dieu : c'est offenser le premier article du symbole du bon sens.

D. Que concluez-vous de ceci ?

R. Je conclus entre autres, qu'il est d'une extrême importance pour les savants de savoir le catéchisme.

CHAPITRE LIV.

D. Avez-vous d'autres observations sur des matières semblables ?

R. Il en est une qui touche de près à ce que nous venons de voir.

D. Qu'est-ce que c'est ?

R. C'est de s'imaginer que par le péché originel, l'homme a été privé de quelque chose qui était dû à sa nature : ensuite, que si Adam n'avait pas péché, ses descendants n'auraient rien à craindre ni à souffrir.

D. En quoi consiste donc la vraie punition du péché originel ?

R. La vraie punition du péché originel consiste, à être privés des dons *surnaturels* que Dieu avait *surajoutés* à la nature humaine dans le premier homme, chef et représentant de cette nature, et elle ne consiste qu'en cela.

D. Expliquez-nous un peu plus votre réponse.

R. Le principal de ces dons était la grace qui devait se consommer dans la gloire, dans la claire vue de l'essence divine. L'immortalité du corps, la parfaite soumission des sens à l'ame et de l'ame à Dieu en étaient les suites. Par le péché, l'homme a perdu tous ses dons surhumains : il est réduit à sa nature seule, nature imparfaite, mais telle néanmoins que Dieu aurait pu l'y créer dès l'origine. Telle est la doctrine de l'Eglise, qui en conséquence à condamné dans Baius cette proposition : *Dieu n'aurait pu dès l'origine créer l'homme tel qu'il naît maintenant* (*Baii. prop*. 55).

D. Que faut-il faire pour bien apprécier notre chute ?

R. Pour bien apprécier la chute que nous

avons faite dans notre premier père, considérons bien d'où nous sommes tombés. Notre premier père avait un esprit naturellement clair et net, une volonté naturellement droite, un corps parfaitement soumis à l'ame. De plus son ame était élevée à l'état surnaturel et divin par la grace que nous appelons sanctifiante ou habituelle. Son esprit recevait de la grace que nous appelons actuelle la force de concevoir les vérités, et la volonté, la force d'aimer les vertus de cet état divin qui, sous tous les rapports surpassait infiniment les forces de la nature, si parfaite qu'elle fût. S'il nous avait engendrés dans cet état, nous y serions nés avec un esprit naturellement clair et net, avec une volonté naturellement droite, avec un corps parfaitement soumis à l'ame. Surtout nous serions nés comme lui avait été créé, dans l'état de grace et avec le secours de la grace, pour embrasser les vérités et les vertus surnaturelles.

D. Avez-vous quelque remarque à faire à ce propos?

R. Remarquons bien, nous naîtrions dans le même état que notre premier père a été créé, mais non pas dans un état meilleur. Comme lui, nous serions soumis à l'épreuve; comme lui, nous pourrions perdre la grace et tomber dans un état de péché et de mort. Saint Thomas examinant *ex professo* la question, si les enfants nés dans l'état d'innocence eussent été confirmés en la justice, répond formellement que non. Outre un texte de S. Augustin qui le suppose, il en donne la raison que voici: *Il est évident que les enfants en leur naissance n'eussent pas eu plus de perfection que leur parents en l'état de génération. Or tout le temps qu'ils eussent engendré, leurs parents n'eussent pas été confirmés dans la justice. La preuve en est que l'homme n'y est confirmé que par la claire vue de Dieu; ce qui ne se peut avec la vie animale, dans laquelle seule a lieu la génération. « Vous ne pourrez voir ma face, dit le Seigneur à Moïse: car nul homme ne me verra et vivra* (1 *Exod.* 33, 20) » *Donc les enfants ne seraient plus nés dans cette confirmation* (*Summ. p.* 1, *q*, 100, *a.* 2).

D. Votre remarque me paraît importante.

R. Il est bon de se rappeler ceci; car on s'imagine trop souvent que si notre premier père avait été fidèle, nous n'eussions rien à craindre ni rien à faire. La vérité est que ce commun ancêtre eût-il été fidèle, nos ancêtres particuliers pouvaient ne l'être pas, et par suite nous engendrer dans un péché originel. Enfin tous nos ancêtres eussent-ils été fidèles, nous pourrions ne l'être point, tomber dans un état de péché et de mort (1). Et dans cet état pourrions-nous compter sur la miséricorde qui a suivi la chute de notre premier père? Pensons-y bien; et au lieu de murmurer nous trouverons de quoi bénir.

D. Pourriez-vous nous dire quelque chose sur l'état des enfants morts sans baptême?

R. Pour ce qui est des enfants qui meurent avec le seul péché originel, S. Augustin dit que leur peine est de toutes les peines la plus douce (*Enchirid.*, *c.* 93). S. Thomas infère de là, qu'elle est plus douce que celle d'un péché véniel. En examinant la chose en détail, il conclut que cette peine consiste uniquement dans la privation, et non dans aucune souffrance: dans la privation de tout ce qui est au-dessus de la nature de l'homme, comme de voir Dieu en lui-même, mais non dans aucune souffrance, dans aucune douleur, pas même à cause de cette privation. Car pour s'affliger de n'avoir pas ce bien surnaturel, il faudrait que ces enfants le connussent. Or ce qui est au-dessus de la nature, on ne peut le connaître que par la lumière surnaturelle de la grace et de la foi, que ces enfants n'ont point. Donc, conclut l'Ange de l'école, leurs ames ne savent pas qu'elles sont privées d'un tel bien. Et c'est pourquoi elles n'en sont point affligées: mais ce qu'elles ont naturellement, elles le possèdent sans douleur (1).

CHAPITRE LV.

D. Reste encore la plus terrible des vérités, vérité terrible pour tout le monde: l'enfer, avec l'éternité de ses peines.

R. L'enfer, avec l'éternité de ses peines, n'est point à craindre pour tout le monde, mais pour les méchants seuls; et encore pas pour tous, mais pour ceux-là seulement qui ne veulent ni cesser ni réparer leurs crimes, mais les rendent éternels par leur obstination. Au contraire tout cœur noble et généreux, qui par là même hait nécessairement l'hypocrisie, doit se convaincre avec une véritable satisfaction que le crime audacieux qui si souvent en ce monde usurpe les honneurs et les récompenses de la vertu, subira dans l'autre une confusion et une vengeance éternelle.

D. Qu'est-ce qui nous oblige de croire à l'existence de l'enfer et de peines éternelles pour les méchants incorrigibles?

R. Le sens commun du genre humain et l'enseignement de l'Eglise catholique.

D. Développez quelque peu votre réponse.

R. L'Eglise catholique, ainsi que nous l'avons vu, est la portion intelligente de l'humanité; elle a comme telle une infaillibilité naturelle pour tout homme qui veut être raisonnable. Par-dessus cela, elle a reçu de Dieu une infaillibilité surnaturelle et divine: en sorte qu'elle est doublement infaillible et dans sa croyance et dans son enseignement. Or l'Eglise catholique croit et enseigne, formellement et partout qu'il y a un enfer et des peines éternelles pour les méchants incorrigibles. Donc nous devons le croire, si nous ne voulons pas nous révolter contre la foi chrétienne et contre la raison humaine.

D. Mais avons-nous des témoins bien sûrs de cette croyance à un enfer éternel parmi les peuples non chrétiens?

R. En voici quatre dont le témoignage ne saurait être suspect.

D. Quel est le premier?

R. La Grèce vous dira avec son divin Pla-

(1) S. Th. q. 5, de malo, art. 4. t. 8 de ses œuvres, p. 285, édition d'Anvers.

(1) Oper. S. Thom., t. 8, 9, 5. de Pœna peccati origin., art. 3.

ton : *La mort n'est que la séparation de l'ame et du corps. Quand les morts arrivent devant le juge, il examine l'état de chacun sans avoir égard au rang qu'il occupait sur la terre. Pour ceux qui, ayant atteint les limites du mal, sont tout à fait incurables, ils servent d'exemples aux autres sans qu'il leur en revienne aucune utilité, parce qu'ils ne sont pas susceptibles d'être guéris : ils souffriront éternellement des supplices épouvantables* (*Gorgias*).

D. Quel est le second témoin?

R. Rome, avec son poète, ouvrant les portes de l'enfer, vous montrera les contempteurs de la Divinité, les parricides, les adultères, les ravisseurs du bien de leurs frères, punis par des supplices divers et sans cesse renaissants. C'est là, dans ce lieu de supplice, que demeure le malheureux Thésée et qu'il demeurera éternellement,

.........Sedet æternumque sedebit
Infelix Theseus,
(*Virg.*, *Æneid.* 7).

pour avertir par ses tourments tous les mortels à respecter la justice et la religion.

D. Le troisième témoin, quel est-il?

R. Le troisième témoin, l'impie Lucrèce ne convient-il point malgré lui de cette croyance universelle quand il dit : *Si les hommes voyaient un terme à leurs maux, ils pourraient secouer l'empire de la religion et les menaces de ceux qui la prêchent ; mais maintenant il n'y a nul moyen, nulle possibilité, puisqu'à la mort il est à craindre des peines éternelles* (*L.* 1, *vers.* 108, *etc.*)?

D. Le quatrième témoin de la croyance générale à un enfer éternel est-il aussi remarquable?

R. Il l'est peut-être plus ; car c'est un des plus grands ennemis de la religion chrétienne, le philosophe Celse. Voici comme il parlait il y a quinze siècles : *Les chrétiens ont raison de penser que ceux qui vivent saintement seront recompensés après leur mort, et que les méchants subiront des supplices éternels. Du reste ce sentiment leur est commun avec tout le monde* (*Apud Orig. cont. Cels.*, l. 8).

D. Maintenant quelle conséquence devons-nous tirer de cet accord universel?

R. La conséquence naturelle et nécessaire qui en découle d'elle-même, c'est qu'il y a réellement un enfer éternel. *Car*, comme dit Cicéron, *ce consentement unanime et constant de toutes les nations est la voix de la nature et la plus forte preuve de la vérité ; et ce que la nature apprend également à tous est nécessairement vrai. « De quo autem omnium natura consentit, illud verum esse necesse est »* (*De Not. deor.* l. 1). Et avant lui, Héraclite : *La raison commune et divine dont la participation constitue la raison individuelle, est la marque certaine de la vérité. Ce qui est cru universellement est certain; car cette croyance est empruntée à la raison commune et divine ; et par le motif contraire toute opinion individuelle est dépourvue de certitude. Toutes les fois donc que nous empruntons à la mémoire commune, nous possédons la vérité ; et quand nous n'interrogeons que notre raison individuelle, nous tombons dans l'erreur* (*Apud Sex. emp.*).

CHAPITRE LVI

D. Mais ne dit-on pas : Dieu est bon, il ne nous a pas fait pour nous damner?

R. On le dit, et on a raison de le dire; mais on aurait tort d'en conclure : donc aucun homme ne peut se damner quoique il fasse.

D. Faites-le voir par un exemple.

R. Dieu est bon, il ne nous a pas faits pour nous noyer dans un puits, pour nous brûler dans une fournaise. En conclurez-vous : donc celui qui se jette dans un puits, la tête la première, ne s'y noiera pas? donc celui qui se jette dans une fournaise ardente n'y brûlera pas?

D. Quelle est de ceci la raison fondamentale?

R. C'est que Dieu nous a créés libres : il nous laisse libres de nous sauver ou de nous damner nous-mêmes : il veut, tant il nous honore, que nous soyons nous-mêmes les arbitres de notre sort éternel.

D. Mais, dit-on encore, Dieu est bon : comment croire qu'il punisse éternellement des fautes d'un moment?

R. Comment le croire? Lisez le Code pénal, voyez les cours d'assises, et vous verrez même les lois humaines et les juges de la terre punir par des peines en quelque sorte éternelles des crimes de peu de durée. Qu'un voleur de grand chemin vous demande la bourse ou la vie, ou entre de nuit dans votre maison, son crime n'aura duré que quelques minutes; et cependant, d'après la loi, il sera condamné aux travaux forcés à perpétuité : en sorte que, s'il vivait encore cent ans, mille ans, dix mille ans, ou même à perpétuité, il serait pendant cent ans, mille ans, dix mille ans, ou même à perpétuité, c'est-à-dire éternellement condamné aux galères. Combien de temps faut-il à un assassin pour vous tirer un coup de pistolet ou vous plonger un poignard dans le cœur? Une minute, une seconde. Et cependant pour ce crime d'un instant il sera condamné pour toujours à l'infamie, aux travaux forcés et même à la mort. Et tout le monde convient que cela est juste, que cela est nécessaire, et que, sans cette punition éternelle des méchants même déjà sur la terre, les hommes ne pourraient plus vivre ensemble.

D. En vérité, d'après ce que vous venez de dire, il serait par trop absurde de refuser à la justice divine ce qu'on approuve dans la justice humaine. Cependant n'y a-t-il pas quelque différence entre l'une et l'autre?

R. Oui, il y en a une, et la voici. J'avoue que Dieu ne punit point éternellement des fautes d'un moment. J'avoue que si votre faute, fût-elle la plus énorme, n'a duré qu'un instant; si par un vrai repentir elle a été réparée aussitôt que commise, bien loin de la punir éternellement, Dieu vous la pardonnera à l'heure même : en cela bien différent des juges de la terre, auxquels il est défendu de pardonner au repentir. Mais un méchant, au lieu de réparer son crime,

le rend éternel par son impénitence finale, que conclure, sinon que la peine sera éternelle comme le crime?

D. De ce que Dieu est bon et de ce qu'il ne veut pas nous damner, ne pourrait-on pas conclure tout au contraire qu'il y a un enfer, et un enfer éternel?

R. Je le pense.

D. Comment cela?

R. Dieu est bon, il ne nous a pas faits pour nous damner; il veut, au contraire, sincèrement nous sauver : donc il y a un enfer, et un enfer éternel. Ecoutez-en la preuve. N'est-il pas vrai que tous les catholiques et généralement tous les chrétiens croient un purgatoire, c'est-à-dire à un enfer qui n'aura qu'un temps? N'est-il pas vrai que tout le monde consent volontiers à croire un enfer pourvu qu'il ne soit pas éternel? Or, je vous demande, cet enfer qui n'est pas éternel, ce purgatoire, à qui fait-il peur? peut-être à personne. Combien de crimes empêche-t-il? peut-être aucun. S'il n'y avait que ce purgatoire, s'il n'y avait pas un enfer vraiment éternel, combien d'hommes se donneraient-ils la peine de vaincre leurs passions, de pratiquer la vertu, en un mot de mériter le ciel? peut-être pas un seul. Chacun ne dirait-il pas : Il est vrai qu'en vivant comme je fais j'irai en enfer; mais après tout, cet enfer n'a qu'un temps, après quoi tout est terminé? Il est donc nécessaire pour porter efficacement les hommes à éviter le mal, faire le bien et mériter l'éternité bienheureuse, il est nécessaire qu'il y ait un enfer, et un enfer éternel; il est nécessaire de conclure avec moi : Dieu est bon, il veut sincèrement nous sauver; donc il y a un enfer, et un enfer éternel.

D. Ne pourriez-vous donc tirer cette conclusion d'une autre manière encore?

R. Dieu est bon, il est impossible qu'il veuille nous tromper; or s'il n'y avait pas d'enfer, et un enfer éternel, il nous tromperait, et par le sens commun de l'humanité, et par l'enseignement de son Eglise : donc il y a un enfer, et un enfer.

Encore : Dieu est bon, il est impossible qu'il conspire avec les méchants, qui se rient de l'enfer, pour se moquer des bons qui le craignent : or, s'il n'est pas un enfer et un enfer éternel, Dieu conspirerait avec les méchants pour se moquer des bons et des saints : donc il y a un enfer, et un enfer éternel.

CHAPITRE LVII.

D. Dieu étant infiniment bon, ne peut-il pas vouloir procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, et vouloir le lui procurer de la manière la plus efficace possible?

R. Non seulement tout le monde conviendra qu'il le peut; quelques-uns iront même jusqu'à dire qu'il le doit.

D. Quel est le plus grand bonheur possible de l'homme?

R. C'est le bonheur le plus grand en soi ou dans son objet, mais que de plus l'homme aura mérité.

D. Pourquoi ajoutez-vous ces mots, *mais que de plus l'homme aura mérité?*

R. Parce qu'un bonheur mérité est toujours plus grand que s'il n'avait pas été mérité.

D. Ainsi donc, pour procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, Dieu a dû rendre l'homme capable de mériter ce bonheur?

R. La conséquence ne peut être contestée.

D. Mais, pour meriter, que faut-il?

R. Pour mériter, il faut, avant tout, être libre : car sans liberté il n'y a ni mérite ni démérite. On ne punit ni ne récompense une pierre de ce qu'elle tombe toujours de haut en bas; attendu qu'elle tombe ainsi nécessairement.

D. Ainsi donc, pour procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, Dieu a dû le créer libre?

R. Il n'y a point de doute.

D. Mais avec la liberté de la créature, l'abus de cette liberté, autrement, le mal, le péché est possible?

R. On ne peut le nier.

D. Ainsi donc, pour procurer à l'homme son plus grand bonheur possible, Dieu, dans toute sa bonté, doit souffrir que le mal ou le péché puisse exister?

R. Oui.

D. Et souffrir qu'il existe en effet?

R. Oui encore; car si Dieu ne pouvait souffrir que le mal existât réellement, le mal ne serait plus possible, l'homme ne serait plus libre, l'homme ne pourrait plus mériter son bonheur, le plus grand bonheur de l'homme ne serait plus possible; Dieu ne serait plus envers l'homme aussi bon qu'il pourrait l'être.

D. Ne pensez-vous pas que, de cette manière, la bonté de Dieu se concilie fort bien avec l'existence du mal?

R. Je le pense.

D. Avec une créature libre, avec la liberté de l'homme, Dieu ne pouvant pas ne pas souffrir que l'homme choisit entre le bien et le mal, quel moyen Dieu pouvait-il employer pour porter l'homme à choisir le bien?

R. Il ne pouvait le contraindre; car c'eût été lui ôter sa liberté.

D. Que pouvait-il donc?

R. Il ne pouvait que l'y engager par les motifs les plus puissants.

D. Or quels sont les motifs les plus puissants qu'il soit possible d'imaginer pour porter une créature libre, pour porter l'homme à faire un bon usage de sa liberté, à choisir le bien?

R. On ne peut imaginer de motifs plus puissants, que, d'une part, un bonheur éternel à gagner, et, de l'autre, un malheur éternel à éviter.

D. Ainsi donc, pour procurer à l'homme son plus grand bonheur possible et le lui procurer par les moyens les plus plus efficaces possibles, Dieu a dû nécessairement lui proposer un paradis et un enfer?

R. C'est une conséquence nécessaire de ce qui précède.

D. S'il a pu et dû proposer cette alternative, peut-il ne pas exécuter ce qu'il a proposé?

R. Non : car en Dieu il n'y a pas le oui et le non.

D. De tout ceci ne peut-on pas conclure : Dieu est bon envers l'homme, donc il y a un enfer : Dieu est infiniment bon envers l'homme, donc il il y a un enfer éternel ?

R. Je pense, non seulement qu'on peut le conclure, mais qu'on le doit.

CHAPITRE LVIII.

D. Un écu vaut-il plus que rien?

R. Qui en doute? mais que prétendez-vous avec cette question ?

D. Répondez toujours. Combien un écu vaut-il plus que rien?

R. La réponse n'est pas facile : il n'y a pas même de comparaison.

D. Combien de fois faudrait-il multiplier le rien ou zéro pour avoir un écu ?

R. On aurait beau le multiplier à l'infini, jamais il n'en sortirait ni un écu, ni même un denier : ce serait toujours rien, toujours zéro

D. Quelle distance y a-t-il donc entre un écu et zéro, entre quelque chose et rien ?

R. La distance me paraît infinie?

D. N'y aurait-il donc pas une déraison infinie de préférer rien à quelque chose, zéro à un écu?

R. Je le crois.

D. Mais si cet écu, d'or ou d'argent, était rouillé, plein de bosses et de taches, et ne conservait qu'à demi effacée l'effigie du prince et le coin du monétaire, raisonneriez-vous toujours de même?

R. Je penserais toujours que même le plus mauvais écu vaut incomparablement mieux et plus que rien.

D. Et si cet écu était vivant et raisonnable, devrait-il penser comme vous?

R. Je pense que, s'il était raisonnable, il penserait comme tout le monde.

D. Connaissez-vous quelque monnaie vivante?

R. Jusqu'à présent je n'en ai pas vu dans les cabinets de médailles.

D. Est-ce que vous ne connaissez pas une certaine monnaie vivante et raisonnable, frappée à l'image de Dieu et par Dieu même?

R. Je la reconnais : c'est notre ame.

D. Croyez-vous que cette monnaie frappée à l'image de Dieu et par Dieu même puisse jamais arriver à un état où il soit raisonnable de penser ou dire quelle vaut moins que rien.

R. Si on ne peut pas, sans déraison, le penser ou le dire d'une monnaie frappée à l'image de l'homme et par l'homme; à plus forte raison ne pourra-t-on ni le dire ni le penser de la monnaie vivante et raisonnable, frappée à l'image de Dieu et par Dieu même. Mais j'y vois une difficulté.

D. Quelle est - elle ?

R. C'est que le Sauveur dit dans l'Evangile, en parlant de Judas : *Il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né* (*Matth.* 26, 24).

D. Il est vrai que le Sauveur dit ces paroles; mais que s'ensuit-il ?

R. Il s'ensuit au moins que l'état d'un enfant mort avant de naître, mort dans le sein de sa mère, vaut mieux que celui du traître Judas.

D. Il est vrai : mais il ne s'ensuit pas autre chose.

R. Je le vois à présent.

D. Notre-Seigneur dit bien : *Il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût pas né.* Ne lui faisons pas dire avec certains interprètes, *qu'il n'eût pas été :* parce que cela n'est pas dit, et que d'ailleurs, comme le remarque saint Augustin sur ce texte, *rien ne saurait être ni bon ni meilleur à qui n'est pas* (*Quæ.* 40 *in Matth.*).

R. La réflexion de saint Augustin me paraît très-juste.

D. Objecte-t-on encore d'autres paroles de l'Écriture ?

R. Il y en a encore d'autres, mais je vois bien maintenant qu'il n'y a pas de difficulté.

D. Quelles sont ces paroles ?

R. Les réprouvés diront dans le dernier jour aux montagnes et aux rochers : *Tombez sur nous, cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de devant la colère de l'agneau* (*Apoc. c.* 6). Mais ils ne diront pas : Anéantissez-nous.

D. Y a-t-il de cela quelque raison ?

R. En voici une de saint Augustin. *De même qu'une créature sensible, lors même qu'elle souffre, est meilleure qu'une pierre qui ne peut souffrir d'aucune façon : de même la créature raisonnable, même malheureuse, l'emporte sur celle qui est privée de raison et de sensibilité et qui pour cela n'est point exposée au malheur* (*De Civit. Dei. l.* 12, *c.* 1.) : à plus forte raison l'emportera-t-elle sur une créature qui n'est pas sur le néant.

D. Vous reste-t-il encore quelque difficulté ?

R. Les raisons de saint Augustin me paraissent sans réplique. Mais je doute que la raison purement humaine s'y accorde pleinement.

CHAPITRE LIX.

D. De tous les peuples de l'antiquité païenne, quel est le peuple qui vous paraît le plus spirituel, le plus intelligent, le plus digne de représenter la raison purement humaine?

R. Je crois que, sans aucune comparaison, ce sont les Grecs.

D. Et de tous les peuples particuliers de la Grèce quel est celui qui l'emporte sur tous les autres pour l'esprit et l'intelligence?

R. C'est, sans contredit, le peuple d'Athènes.

D. Et de tous les Athéniens, quels sont les hommes les plus spirituels et plus intelligents, particulièrement sur les questions qui nous occupent?

R. C'est, on ne peut en douter, Socrate et Platon, le maître et le disciple, qui au fond ne sont qu'un.

D. Socrate et Platon peuvent donc être regardés comme le point culminant de la raison purement humaine ?

R. Oui : Socrate et Platon peuvent être et doivent être regardés comme le point culminant de la raison purement humaine.

D. Vous rappelez-vous le dialogue où Platon fait discuter Socrate avec Gorgias, Polus et Calliclès, précisément sur des questions semblables aux nôtres?

R. Je me le rappelle assez. Ce dialogue, intitulé Gorgias, contient trois parties distinctes.

D. Quelle est la première?

R. La rhétorique est l'art de persuader, mais de persuader le juste et l'injuste? Le juste. C'est la première partie contre Gorgias.

D. Quelle est la seconde?

R. Est-il meilleur de recevoir l'injustice que de la commettre? de subir la punition qu'on a méritée que de s'y soustraire? Il est meilleur. C'est la seconde partie contre Polus.

D. Quelle est la troisième?

R. Échappe-t-on à la punition dans cette vie, peut-on y échapper dans l'autre? Non. C'est la troisième contre Calliclès.

D. Parmi les peines de l'autre vie, Socrate en reconnaît-il d'éternelles?

R. Oui : car c'est dans ce même dialogue qu'il dit que ceux qui ont commis les derniers crimes et par là sont incurables souffrent en enfer à jamais d'effroyables tourments.

D. Mais Socrate disait-il tout cela sérieusement?

R. Il proteste dans ce même dialogue que, dût-il souffrir la mort pour cette doctrine sur le juste et l'injuste, il la souffrirait de bonne grace. Aussi bien, ajoute-t-il, personne ne craint-il la mort, à moins qu'il ne soit tout à fait insensé et lâche. Ce qui fait peur, c'est de commettre l'injustice, puisque le plus grand des malheurs est de descendre dans l'autre monde avec une ame chargée de crimes.

D. Que concluez-vous de tout ceci?

R. Je conclus entre autres que, suivant les plus dignes représentants de la raison purement humaine, il vaut mieux être puni, soit en ce monde soit en l'autre, du mal qu'on a fait que d'en rester impuni : et que les chrétiens qui penseraient le contraire demeurent au-dessous de la raison païenne.

D. Que concluez-vous encore?

R. Je conclus encore que ceux qui prétendent que l'éternité des peines de l'enfer pour les méchants répugne à la raison humaine se trompent fort; et qu'au jour du jugement Socrate et Platon s'élèveront contre eux pour leur donner le démenti.

CHAPITRE LX.

D. Nous avons déjà vu plusieurs choses sur le verbe de Dieu, entre autres : qu'il est cette lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde ; qu'il est la source première de cette raison commune et supérieure à tous les hommes, de ces vérités qui se trouvent les mêmes dans toutes les intelligences. Mais ne voudriez-vous pas nous faire connaître la nature de sa médiation entre Dieu et l'homme?

R. Le Verbe qui était Dieu, et par qui ont été faites toutes choses, s'est fait lui-même chair, s'est uni notre nature, est né de la femme, non pas de l'homme, est né de Marie toujours vierge, Dieu-homme, homme-Dieu, unissant à jamais la nature divine et la nature humaine. Il a pris notre nature avec la peine du péché qui la viciait : et en subissant la peine, il a détruit le péché qui en était la cause. En lui, la nature humaine n'est pas seulement rétablie dans sa dignité première, mais élevée infiniment plus haut : elle est unie à la nature divine, non plus seulement par la grace qui pouvait se perdre et s'est perdue en effet, mais par une éternelle identification avec la personne du Verbe. En lui, l'homme n'est pas seulement comme Dieu, mais il est Dieu et Dieu est homme.

D. Cette ineffable glorification de l'homme dans le Christ doit-elle s'étendre de quelque manière jusque aux créatures inférieures à l'homme?

R. Voici comme se peut concevoir la chose. L'homme est placé sur les confins des deux mondes, celui des esprits et celui des corps. Par la consommation de la grace en nous ou par la gloire, notre esprit intimement uni et comme identifié à Dieu deviendra divin : notre corps, spirituel, glorieux, incorruptible : et par la communauté de nature, le monde matériel doit participer à la glorification de notre corps. Le péché de notre premier père vint détruire cette mystérieuse harmonie de la grace. Au lieu d'élever la création matérielle jusqu'à Dieu, l'homme, séparé lui-même de Dieu, allait devenir de plus en plus l'esclave de cette nature inférieure qui devenait elle-même comme l'empire de Satan. Mais le fils de Dieu, unissant à jamais dans sa personne adorable la nature humaine à la nature divine et, dans sa nature humaine, la nature spirituelle et la nature matérielle, s'est constitué lui-même le principe vivant et immanquable de cette glorification de Dieu dans toutes les créatures et de toutes les créatures en Dieu. C'est, d'après saint Jean de la Croix, un des sens de cette parole : *Quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai toutes choses à moi ; Omnia* (*Jean.* 12, 32).

D. La chose est-elle déjà accomplie?

R. La chose n'est point encore accomplie. *Toute la création gémit encore,* disait l'Apôtre revenu du troisième ciel, *toute la création est encore dans l'enfantement ; elle attend quelque chose; elle attend que les enfants de Dieu se révèlent : car la création elle-même sera délivrée de la servitude de la corruption pour compléter la liberté glorieuse des enfants de Dieu* (*Rom.* 8, 19, 22).

D. Mais si cette délivrance n'est point encore accomplie, n'est-elle pas du moins commencée?

R. Cette délivrance n'est point encore accomplie, mais cependant déjà commencée. Il fut un temps où toutes les créatures, le ciel, la terre, l'eau, le feu, le blé, le vin, etc., étaient asservies à l'idolâtrie, et par la même à Satan. Depuis qu'il a été dit, *J'attirerai toutes choses à moi,* ces créatures ont commencé

à être délivrées de l'asservissement à de vaines superstitions. L'eau n'est plus à Neptune, le blé à Cérès, le vin à Bacchus, l'huile à Minerve; tout a recouvré ses lettres de noblesse : on sait que tout cela sont des créatures du Dieu suprême; tout cela est consacré à son culte; tout cela est devenu instruments, canaux de sa grace : l'eau dans le baptême, le blé et le vin dans le plus adorable des sacrifices, l'huile dans les sacrements de confirmation, d'extrême-onction et d'ordre. Si maintenant déjà ces créatures sont si magnifiquement honorées par la grace, que sera-ce en la gloire?

CHAPITRE LXI.

D. Ne voit-on pas déjà cette même centralisation divine dans l'histoire humaine?

R. Oui : déjà il est facile de la voir.

D. Comment cela?

R. D'abord le Christ seul embrasse tous les temps. Sa génération divine est de l'éternité, sa génération humaine remonte sans interruption, par Salomon et par David, à Abraham, à Noé, à Seth, qui fut d'Adam qui fut de Dieu. L'Ecriture marque les annees qu'ont vécu ces patriarches, ainsi que les principaux événements qui concernent la race humaine. Le plus grand de ces événements est la venue même du Christ. Tous les autres s'y rattachent, ou comme causes occasionnelles, ou comme préparatifs, ou comme figures, ou comme effets. Un de ces effets est le christianisme qui a régénéré le genre humain, et qui, à lui seul, prouve tout le reste. Le Christ est ainsi le point culminant des siècles et des événements, par conséquent de toute l'histoire.

D. Dans quels rapports sont avec cet ensemble les histoires particulières des principales nations?

R. Toutes les histoires grecques et latines se rapportent, plus ou moins directement, aux quatre grandes nations qui se sont succédées dans la domination universelle : les Assyriens, les Perses, les Grecs, les Romains. L'histoire chinoise paraît destinée à nous donner quelques renseignements sur l'origine et la migration de ces peuples barbares, qui renversèrent par les fondements cet empire des siècles, et servirent eux-mêmes d'élément à la régénération du genre humain par le christianisme. Toutes les histoires humaines ne formeront ainsi qu'une seule histoire.

D. Qui est-ce qui nous a révélé cet ensemble de l'histoire humaine?

R. Le premier qui nous ait révélé ce magnifique ensemble, c'est le prophète Daniel, dans la statue prophétique de Nabuchodonosor : une, mais composée de quatre métaux qui se suivent : un empire, mais de quatre dynasties successives; statue renversée, mise en poudre par une pierre qui devient une montagne : empire mis à néant et faisant place à l'empire du Christ qui, faible d'abord, remplit bientôt l'univers. Après le prophète, ce sont les pères de l'Eglise, S. Justin, S. Théophile d'Antioche, Jules africain, Clément d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, qui, les premiers, complétant, rectifiant les chronologies profanes par les Ecritures divines, ont montré l'histoire humaine comme une chaîne immense qui, partant du trône de l'Éternel, se prolonge à travers les siècles, depuis Adam jusqu'au Christ, depuis le premier avénement du Christ jusqu'à son avénement final, et rejoint ainsi par les deux bouts le temps et l'éternité, pour la durée totale du genre humain, pour la providence cachée qui en fait un tout vivant, nul ne l'a mieux fait remonter que S. Augustin dans son grand ouvrage *De la Cité de Dieu*, autrement, de l'Eglise catholique.

CHAPITRE LXII.

D. Mais le Christ qui a réuni si merveilleusement toutes les nations en un seul empire spirituel avait-il été attendu par ces nations?

R. Oui : depuis le commencement du monde, toutes les nations de la terre attendaient un *Roi*, un *Législateur*, un *Saint*, un *Dieu*, un *Sauveur*, un *Médiateur*, un *Réparateur* de toutes choses. *Au commencement de ce discours*, disait Platon (*Tim.*) *invoquons le Dieu sauveur, afin que, par un enseignement extraordinaire et merveilleux, il nous sauve en nous instruisant de la doctrine véritable*. Le Saint envoyé du ciel, disait Confucius (*Morale de Confucius*) saura toutes choses, et il aura tout pouvoir au ciel et sur la terre.

D. Mais sommes-nous bien certains que généralement toutes les nations de la terre attendaient le Sauveur du monde?

R. Oui, nous sommes bien certains non seulement que toutes les nations attendaient le Sauveur, mais encore qu'elles s'attendaient à le voir paraître il y a dix-neuf siècles, et dans la Judée.

D. Quelle preuve avez-vous de cela?

R. Le témoignage non suspect de Suétone et de Tacite parmi les anciens, de Boulanger, de Voltaire, de Volney, parmi les modernes. D'abord Suétone ainsi que Tacite rapportent dans la vie de Vespasien, qu'*une antique et constante tradition, répandue dans tout l'Orient, annonçait qu'il devait en ce temps-là sortir de la Judée le Dominateur du monde.*

D. Quel est le témoignage de Boulanger par rapport à cette attente générale?

R. Il dit d'abord : *Les Romains, tout républicains qu'ils étaient, attendaient, du temps de Cicéron, un roi prédit par les sibylles, comme on le voit dans le livre de la Divination de cet orateur philosophe; les misères de leur république en devaient être les annonces, et la monarchie universelle la suite.* Ensuite il montre que l'attente de ce personnage extraordinaire était partagée, non seulement par les Hébreux, mais encore par les Grecs, les Egyptiens, les Chinois, les Japonais, les Siamois, les Américains et les Mexicains. *Enfin*, conclut-il, *il n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette espèce* (1)

(1) *Recherch. sur l'origine du despotisme oriental.*, sect. 10.

D. Voltaire atteste-t-il la même chose?

R. Oui : et de plus il montre de quel côté les divers peuples attendaient ce Désiré de toutes les nations. Voici ses paroles : *C'était de temps immémorial une maxime chez les Indiens et chez les Chinois, que le* Sage *viendrait de l'Occident. L'Europe au contraire disait qu'il viendrait de l'Orient. Toutes les nations ont toujours eu besoin d'un Sage* (1). Voilà ce que dit Voltaire : sur quoi il est aisé de remarquer que la Judée d'où, selon Tacite et Suétone, devait sortir ce Dominateur du monde, est précisément à l'occident des Indiens et des Chinois et à l'orient de l'Europe.

D. Le témoignage de Volney est-il conforme aux autres?

R. Oui : de plus il nous rappelle encore sous quels titres et qualités, sa croyance universelle attendait le sauveur du monde. Voici ses paroles : *Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs* (*à l'ère chrétienne*) *avaient répandu dans toute l'Asie la croyance d'un* grand Médiateur *qui devait venir, d'un* Juge final, *d'un* Sauveur futur, Roi, Dieu conquérant et législateur *qui ramènerait l'âge d'or sur la terre et délivrerait les hommes de l'empire du mal* (*Les Ruines*).

CHAPITRE LXIII.

D. Qu'est-ce que la croyance universelle du genre humain nous apprend et nous oblige de croire par rapport à la venue du Messie?

R. La croyance universelle de l'humanité nous apprend et nous oblige de croire qu'après avoir été attendu pendant quatre mille ans, il est venu depuis environ dix-huit siècles, et que ce médiateur est Jésus-Christ.

D. Comment la croyance générale, le sentiment universel nous oblige-t-il de croire que le médiateur attendu est Jésus-Christ?

R. C'est que le genre humain, après l'avoir attendu pendant quatre mille ans comme un personnage extraordinaire, comme un *saint*, un *sage*, un *législateur*, un *homme*, un *Dieu*, un *sauveur*, un *juge final*, reconnaît généralement toutes ces qualités en Jésus-Christ qui est venu il y a dix-huit siècles.

D. Quelle preuve avez vous que le genre humain reconnaît généralement en Jésus-Christ toutes ces qualités attribuées de tout temps au médiateur?

R. D'abord il n'y a personne qui ne regarde Jésus-Christ comme un personnage extraordinaire qui a changé la face du monde. Les incrédules parlent de lui comme d'un *Sage*, d'un *Législateur*, d'un *Saint;* au point qu'un de leurs chefs, J. J. Rousseau, a dit : *Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* Les Juifs, dans les histoires qu'ils en ont faites, le représentent comme un homme qui se donnait pour le Messie, pour le Fils de Dieu, annoncé par les prophètes, et pour le prouver, faisait des miracles par la vertu incommunicable de Dieu, enseignant avec cela une doctrine parfaite (1). Les mahométans, dans leur Alcoran, le reconnaissent comme le Verbe de Dieu et le Messie, né miraculeusement de l'immaculée Vierge Marie, qu'ils appellent la *Source de toute pureté;* et ils le révèrent comme un grand prophète qui avait l'esprit de Dieu, ressuscitait les morts, est monté au ciel pour venir à la fin du monde juger tous les hommes, et à qui appartient la justification de l'ame et la conversion du pécheur (2) ; tellement que dans le Code pénal des Turcs, il y a peine de *mort sans rémission ni délai* contre quiconque *nierait la mission divine de Jésus-Christ* (3). Les chrétiens qui tirent de lui leur nom l'honorent comme le Fils de Dieu, le Sauveur du monde ; et en particulier, ceux qui font profession de suivre en tout le sentiment commun, les catholiques dont la société est sans contredit l'autorité la plus grande et la plus respectable sur la terre, l'adorent comme Dieu, comme juge suprême des vivants et des morts, et cela depuis le moment qu'il a paru en ce monde, au témoignage des païens mêmes, tels que Pline, Celse, Julien l'Apostat (4).

D. Mais si cet imposant accord de sentiments et de témoignages de la part des nations chrétiennes et mahométanes et même, jusqu'à un certain point, des Juifs, des païens et des incrédules, en faveur de Jésus-Christ, ne pourrait-on pas opposer le silence de quelques autres, comme des Chinois et des peuples sauvages?

R. Non; car de même que devant les tribunaux de la justice humaine, le silence d'une personne qui n'a rien vu ni entendu parce qu'elle n'était pas à portée de voir et d'entendre n'infirme en rien les dépositions formelles et unanimes de celles qui ont été à portée d'entendre et de voir; de même aussi, devant le tribunal du sens commun, de la raison humaine, le silence de quelques peuples qui, par leur position, n'ont pu être témoins de l'histoire de Jésus-Christ et de sa religion, ne fait absolument rien contre les témoignages formels et unanimes de tous les autres. D'ailleurs si certains peuples n'offrent pas de témoignage écrit en faveur de Jésus-Christ, ils ne s'en unissent pas moins d'une autre manière à la masse du genre humain pour reconnaître en lui le Désiré des nations et le Sauveur attendu dans tous les siècles?

D. Comment cela?

R. Pendant quatre mille ans tous les peuples y compris, comme nous l'avons vu, les Chinois, les Japonais et les peuples d'Amérique, attendaient le médiateur avec une espérance toujours croissante, jusque il y a

(1) *Addit. à l'hist. générale*, p. 15, édit.

(1) Voyez l'*Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens*, par Bullet.

(2) Voyez *Biblioth. orientale*, par d'Herbelot ; particulièrement les articles *Issa* et *Miriam*, et l'*Alcoran*, traduit par du Ryer, entre autres le chapitre intitulé *Marie*.

(3) *Tableau général de l'empire Ottoman*, par M. d'Ohsson, t. 3 in-fol.

(4) Voyez l'*Histoire* de Bullet.

dix-huit siècles que Jésus-Christ est venu se faire reconnaître pour le Sauveur attendu ; et depuis ce moment, du moins dès qu'il entend parler de Jésus-Christ, aucun peuple ne l'attend plus. En sorte que depuis dix-huit siècles tous les peuples, sans exception, s'accordent à proclamer, ou bien que le médiateur est venu, et qu'il est Jésus-Christ; ou bien que le genre humain tout entier s'est trompé en attendant ce médiateur pendant quatre mille ans et en cessant de l'attendre depuis que Jésus-Christ a paru sur la terre ; c'est-à-dire depuis dix-huit siècles, tous les peuples du monde s'accordent à proclamer hautement que Jésus-Christ est le médiateur attendu si longtemps, au lieu qu'il faut nier la raison humaine. Quant aux peuplades tout à fait sauvages, comme les Cannibales et autres anthropophages qui ne deviennent hommes qu'en devenant chrétiens, qui ne sortent de leur profond abrutissement qu'à mesure qu'ils commencent à connaître cet Homme-Dieu et à croire en lui ; ils lui rendront par là même un témoignage plus éclatant.

D. Mais les Juifs ne l'attendent-ils pas encore ?

R. Plus que tous les autres peuples les Juifs s'attendaient à voir paraître le Messie il y a dix-neuf siècles ; aussi lorsque à cette époque Jésus-Christ parut sur la terre, une grande partie d'entre eux le reconnurent pour le Sauveur attendu, d'autres prirent pour lui divers personnages plus ou moins connus dans l'histoire; et si maintenant les restes des Juifs attendent encore sans plus fixer aucun terme, ils n'en conviennent pas moins avec tout l'univers que les temps où le médiateur a dû venir, selon les prophètes, sont accomplis depuis environ dix-huit cents ans; ils n'en disent pas moins généralement que le Messie est venu, mais qu'il est caché, et que le prophète Elie viendra pour le manifester. Ce qui est vrai : le Messie est venu et il est caché pour eux jusqu'à ce que le prophète vienne le leur faire connaître. En outre cette vaine attente et ce prodigieux aveuglement de leur part ayant été prédits par les mêmes prophètes qui ont annoncé l'époque, les circonstances et les suites de la venue du Messie, bien loin d'être une difficulté, sont une preuve de plus, et une preuve toujours subsistante.

D. Dans quel pays le médiateur devait-il paraître ?

R. Comme on l'a vu, les peuples de l'Orient, tels que les Indiens et les Chinois l'attendaient du côté de l'occident; et ceux de l'Occident, tels que les Grecs et les Romains, l'attendaient du côté de l'orient. Or la Judée où Jésus-Christ a vécu est précisément dans cette position.

D. Jésus-Christ a-t-il encore donné d'autres preuves de sa mission divine ?

R. Oui : et ce sont les prophéties accomplies en sa personne et les miracles qu'il opérait lui-même, ou donnait pouvoir aux autres d'opérer en son nom.

CHAPITRE LXIV.

D. Mais est-il possible qu'il y ait des prophéties ?

R. Le sentiment commun du genre humain nous assure, non seulement que les prophéties sont possibles, mais encore qu'il y en a réellement. *Car*, dit Cicéron, *il n'y a point de nation, si polie qu'elle soit et si savante, ou si grossière et si barbare, qui ne croie que l'avenir est annoncé, que plusieurs le connaissent et peuvent le prédire* (*De Divinat. Lib.*). On peut même ajouter que la prophétie est nécessaire à l'homme.

D. Comment la prophétie est-elle nécessaire à l'homme ?

R. Quand Dieu a créé l'homme, il a dû nécessairement lui *révéler le passé*, comment il avait été créé; *le présent*, ce qu'il était et ce qu'il devait faire; *l'avenir*, ce qui lui arriverait, selon qu'il ferait bien ou mal; et après sa chute, ce qu'il avait à espérer ou à craindre. Sans cette *révélation du passé, du présent et de l'avenir*, l'homme, ne connaissant ni Dieu, ni soi-même, aurait été sans règle pour son esprit et pour son cœur.

D. Quelles sont les questions qu'on peut faire sur une prophétie ?

R. Toutes les questions que l'on peut raisonnablement former sur les prophéties se réduisent à deux : 1° Est-il certain que telle prophétie ait été faite ? 2° est-il certain qu'elle soit accomplie ?

D. Mais comment s'assurer de l'existence d'une prophétie et de son accomplissement ?

R. On peut s'assurer de ces deux faits comme de tout autre par le témoignage du sens commun ; et quiconque, en ce cas comme en tout autre, ne voudrait pas croire au témoignage du sens commun, renierait la raison même.

CHAPITRE LXV.

D. Les prophéties qu'on applique au Médiateur sont-elles bien réelles? n'ont-elles pas été supposées par les chrétiens?

R. Ces prophéties sont bien réelles, et n'ont pas été supposées par les chrétiens; car elles sont consignées dans un livre que les Juifs, ennemis des chrétiens, conservent avec soin depuis son origine, et qu'ils portent dans toutes les parties de l'univers ; en outre, comme nous l'avons vu, les plus importantes de ces prophéties étaient connues de l'univers entier, longtemps avant qu'il y eût des chrétiens.

D. Quelle raison avez-vous d'appliquer ces prophéties au Médiateur?

R. J'en ai pour raison sans réplique le sentiment commun des chrétiens, des Juifs et, pour le fond, des païens mêmes, qui les ont, au moins les principales, constamment entendues du Médiateur.

D. Quelles sont les principales prophéties qui regardent le Sauveur attendu de toutes les nations ?

R. Les principales prophéties sont que le Sauveur, le Messie, c'est-à-dire Jésus-Christ (car Sauveur veut dire Jésus, et Messie Christ), devait naître dans la Judée, et en particulier

dans la ville de Bethléem, de la race d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David, lorsque la puissance souveraine serait ôtée aux Juifs, environ quatre cent quatre-vingt-dix ans après le rétablissement du second temple. Il devait entrer dans ce second temple faire, un grand nombre de miracles, établir une alliance nouvelle, éternelle et commune à tous les peuples de la terre ; ensuite être mis à mort, et après sa mort le second temple ruiné, les sacrifices abolis, le peuple juif chassé de son pays, errant partout, sans roi, sans prêtre, sans autel (1).

D. Toutes ces prophéties se sont-elles accomplies en Jésus-Christ ?

R. Oui, il y a dix-huit siècles passés, dix-neuf siècles commencés, environ quatre cent quatre-vingt-dix ans après le rétablissement du second temple, la puissance souveraine, le droit de vie et de mort venant d'être ôté aux Juifs, ce personnage extraordinaire, que tout le monde appelle, et lui seul, Jésus-Christ ou Sauveur-Messie, naquit à Bethléem, de la tribu de Juda, de la famille de David ; entra dans le second temple, fit une nouvelle alliance dans laquelle entrent tous les peuples de la terre ; ensuite fut mis à mort avec toutes les circonstances marquées par les prophètes, et peu après sa mort, le temple ruiné, les sacrifices abolis, le peuple juif chassé de son pays, etc.

D. Que répondent à cela les Juifs et les incrédules ?

R. Ces prophéties sont si claires, surtout la plus importante de toutes, celle de Daniel ; la manière dont elles se sont accomplies est si frappante, que les rabbins, ne sachant qu'y répondre, ont prononcé les plus terribles malédictions contre quiconque tenterait de calculer les années du Messie. Quant aux incrédules, ceux de nos jours conviennent que cette même prophétie de Daniel a été faite longtemps avant l'événement, et les incrédules anciens, comme Porphyre, la voyaient si clairement accomplie, qu'ils prétendaient qu'elle avait été inventée après coup. En sorte que nous savons avec certitude et par les incrédules eux-mêmes, que la plus importante de toutes les prophéties a été faite longtemps avant l'événement, et qu'elle s'est accomplie de la manière la plus évidente en Jésus-Christ.

D. Pourriez-vous nous repésenter tout cela sous quelque emblème ?

R. Le judaïsme est l'œuf d'où est sorti le christianisme, comme d'un œuf est sorti l'aigle qui plane au haut des airs : depuis dix-huit siècles, l'aigle sorti de cet œuf ne cesse de s'élever et de grandir : depuis dix-huit siècles, l'œuf est vide et même troué : depuis dix-huit siècles, le Juif ne voit pas ce que tout le monde voit, que l'œuf est troué et vide : depuis dix-huit siècles, il ne cesse de garder et de couver de ses yeux cet œuf vide et troué, pour en voir sortir l'aigle promis : l'incrédule se moque du Juif, et prétend que l'œuf a été pondu comme il est, troué et vide ; et cependant l'aigle sorti de lui regarde en pitié l'un et l'autre et continue son vol vers les cieux.

D. Le Sauveur-Messie ou Jésus-Christ n'a-t-il pas fait lui-même des prédictions ?

R. Oui : il a prédit entre autres : 1° l'établissement de sa Religion et de son Église par douze pauvres pêcheurs, et sa conservation à travers tous les siècles et malgré toutes les oppositions ; 2° la ruine prochaine de Jérusalem et de son temple, et la réprobation du peuple juif, et depuis dix-huit siècles, l'univers entier est témoin de l'accomplissement miraculeux de ces deux prophéties.

CHAPITRE LXVI.

D. Qu'est-ce qu'un miracle ?

R. *Un miracle*, dit J. J. Rousseau, *est, dans un fait particulier, un acte immédiat de la puissance divine, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et véritable à ses lois. Dieu peut-il faire des miracles ?* ajoute-t-il. *Cette question, sérieusement traitée, serait impie, si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir, il suffirait de l'enfermer* (1).

D. Mais qu'est-ce que l'ordre et les lois de la nature ? et comment les connaissons-nous ?

R. Nous les connaissons uniquement par l'expérience générale qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes de ces effets constants, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois.

D. Comment savoir avec certitude qu'un fait particulier est un miracle, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois ?

R. Par le sens commun. En effet, c'est uniquement par le témoignage universel, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est naturel, ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage atteste qu'un fait, un phénomène quelconque, est un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois, la réalité de ce changement ou de ce miracle est aussi certaine qu'il est certain qu'il existe un ordre et des lois de la nature ; et quiconque refuse de croire sur ce point le témoignage général des hommes, ne peut raisonnablement le croire sur aucun point : il ne peut plus ni connaître l'ordre de la nature et ses lois, ni même savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature.

D. Quels sont les miracles que Jésus-Christ opérait pour prouver sa mission divine ?

R. Il guérissait toutes les maladies, en prononçant quelques paroles, ou par un simple acte de sa volonté ; il multipliait un petit nombre de pains pour nourrir toute une multitude ; il marchait sur la mer, il ressuscitait les morts, etc.

D. Ces miracles sont-ils bien attestés ?

R. Jamais il n'y eut de fait mieux attesté

(1) Voyez, entre autres, les *Conférences* de M. de Frayssinous.

(1) *Lettres de la Montagne*, p. 104 ; Paris, 1786.

que les miracles de Jésus-Christ. Le genre humain tout entier en rend témoignage : les chrétiens qui les ont vus et qui se sont laissé égorger pour attester ce qu'ils en disent ; les Juifs et les païens, qui, pour les avoir vus, se sont faits chrétiens et exposés à la perte de leurs biens et de leur vie : les Juifs mêmes et les païens qui ne se sont pas convertis, et qui, comme Julien l'Apostat, Celse, Porphyre, et les anciens rabbins, dans les écrits mêmes qu'ils ont faits contre la religion chrétienne, avouent que Jésus-Christ a fait les miracles les plus étonnants, jusqu'à ressusciter des morts (1).

D. Comment savons-nous avec certitude que tous ces faits merveilleux sont réellement des miracles, des changements visibles dans l'ordre de la nature !

R. Par le sens commun de tous les hommes. En effet, qui ne conviendra qu'il n'est pas conforme aux lois de la nature que des lépreux, des aveugles, des boiteux, des sourds soient guéris dans un instant par quelques prières ? que ces paroles : *Lève-toi et marche*, rendent l'usage de ses membres à un paralytique de trente-huit ans ? qu'un mort ressuscite au seul mot : *Sors du tombeau ?* Aussi les Juifs, ne pouvant nier les miracles de Jésus-Christ, les attribuaient-ils à la vertu du nom incommunicable de Dieu ; les païens incrédules, aux secrets de la magie. Quant aux mahométans, ils professent l'Alcoran, comme une vérité certifiée par Dieu même, que Jésus fils de Marie a fait des signes manifestes, des miracles évidents.

CHAPITRE LXVII.

D. Ne pourriez-vous pas donner de tout cela une preuve sommaire ?

R. On le pourrait en forme de problème, que voici : Le Christ est un Juif crucifié, et l'univers est chrétien ! Comment une pareille cause a-t-elle pu produire un pareil effet ? Comment un pareil effet a-t-il pu sortir d'une pareille cause ? Expliquez cela de manière que la raison humaine y conçoive une équation de la cause à l'effet.

D. Qu'est-ce à dire l'univers est chrétien ?

R. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que sur Dieu, sur l'homme et sur le monde, les femmes, les enfants mêmes, ont depuis dix-neuf siècles des idées plus saines et plus élevées que n'en avaient ni Socrate ni Platon. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que, trois siècles durant, les empereurs idolâtres ont mis tout en œuvre, et les efforts de la politique, et les arguments des philosophes, et le glaive des légions, pour étouffer le christianisme dans son berceau ; et après trois siècles, les philosophes, les empereurs et les légions se sont déclarés disciples du Christ. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que les barbares qui ont renversé ce qu'il y avait de plus ferme sur la terre, l'empire romain, sont devenus la conquête du christianisme qui en a fait la portion intelligente et civilisée du genre humain, l'Eglise catholique. L'univers est chrétien : c'est-à-dire les schismes, les hérésies, l'impiété, ont eu beau attaquer l'Eglise par la ruse et par la violence, l'Eglise est sortie de ces combats toujours ancienne et toujours nouvelle.

D. Et tout cela est l'œuvre posthume d'un Juif crucifié ?

R. Et tout cela est l'œuvre posthume d'un Juif crucifié !

D. Qu'est-ce donc qu'un Juif ?

R. Ce que c'est qu'un Juif ? — C'est quelque chose de tel dans l'opinion publique, que les Juifs eux-mêmes rougissent de s'appeler Juifs, et se donnent le nom d'Israélites.

D. Que sera-ce donc qu'un Juif crucifié ?

R. Le dernier degré de l'abjection et de l'ignominie ?

D. Et ce Juif crucifié, qu'a-t-il fait ?

R. Et ce Juif crucifié, mis-à-mort entre deux larrons, a changé le monde depuis dix-neuf sicèles, au point d'en être adoré comme un Dieu, et d'avoir fait de ses adorateurs la portion intelligente, la tête de l'humanité !

D. Expliquez cela.

R. Certes si le Christ n'est qu'un Juif crucifié, ce qui se voit depuis dix-neuf siècles, non seulement est inexplicable, mais contradictoire ; il faut étouffer la raison humaine. Mais si ce Juif crucifié est en même temps le fils de Dieu, s'il est ressuscité des morts, le tout se conçoit. Bref, la divinité du Christ, la réalité de ses miracles, bien loin d'offrir aucune difficulté à la raison humaine, lui offrent au contraire l'unique solution naturelle de faits autrement inexplicables, de difficultés autrement insolubles (1).

CHAPITRE LXVIII.

D. Y aurait-il encore quelque chose à dire sur l'ancien peuple juif ?

R. Il y aurait encore à signaler l'influence secrète du peuple hébreu sur les destinées de l'ancien monde.

D. Sur quoi fondez-vous l'histoire de cette influence ?

R. Sur les paroles de l'Ecriture sainte et sur les faits de l'histoire ancienne.

D. Que dit l'Ecriture à cet égard ?

R. Voici ce que dit Moïse dans l'histoire prophétique de ce peuple : *Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël. Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob fut son héritage* (*Deut.* 32). On voit, d'après ces paroles, qu'il y a, dans les desseins de Dieu, une secrète correspondance entre l'état de la postérité de Jacob et la destinée des autres nations.

D. Cette correspondance mystérieuse n'a-t-elle pas été remarquée par quelque philosophe ?

R. Philon, philosophe juif, a là-dessus une belle pensée : c'est que le peuple hébreu était comme le pontife et le prophète de tout le genre humain (2).

(1) Voyez l'ouvrage de Bullet.

(1) Voir ce sujet plus développé dans un discours de l'auteur chez Outhenin-Chasandre.

(2) Phil. jud. *de Abraham.*, p. 247 ; *De Vitâ Mosis*, l. 1, p. 425, édit. Turneb.

dans la ville de Bethléem, de la race d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David, lorsque la puissance souveraine serait ôtée aux Juifs, environ quatre cent quatre-vingt-dix ans après le rétablissement du second temple. Il devait entrer dans ce second temple faire, un grand nombre de miracles, établir une alliance nouvelle, éternelle et commune à tous les peuples de la terre; ensuite être mis à mort, et après sa mort le second temple ruiné, les sacrifices abolis, le peuple juif chassé de son pays, errant partout, sans roi, sans prêtre, sans autel (1).

D. Toutes ces prophéties se sont-elles accomplies en Jésus-Christ?

R. Oui, il y a dix-huit siècles passés, dix-neuf siècles commencés, environ quatre cent quatre-vingt-dix ans après le rétablissement du second temple, la puissance souveraine, le droit de vie et de mort venant d'être ôté aux Juifs, ce personnage extraordinaire, que tout le monde appelle, et lui seul, Jésus-Christ ou Sauveur-Messie, naquit à Bethléem, de la tribu de Juda, de la famille de David; entra dans le second temple, fit une nouvelle alliance dans laquelle entrent tous les peuples de la terre; ensuite fut mis à mort avec toutes les circonstances marquées par les prophètes, et peu après sa mort, le temple ruiné, les sacrifices abolis, le peuple juif chassé de son pays, etc.

D. Que répondent à cela les Juifs et les incrédules?

R. Ces prophéties sont si claires, surtout la plus importante de toutes, celle de Daniel; la manière dont elles se sont accomplies est si frappante, que les rabbins, ne sachant qu'y répondre, ont prononcé les plus terribles malédictions contre quiconque tenterait de calculer les années du Messie. Quant aux incrédules, ceux de nos jours conviennent que cette même prophétie de Daniel a été faite longtemps avant l'événement, et les incrédules anciens, comme Porphyre, la voyaient si clairement accomplie, qu'ils prétendaient qu'elle avait été inventée après coup. En sorte que nous savons avec certitude et par les incrédules eux-mêmes, que la plus importante de toutes les prophéties a été faite longtemps avant l'événement, et qu'elle s'est accomplie de la manière la plus évidente en Jésus-Christ.

D. Pourriez-vous nous repésenter tout cela sous quelque emblème?

R. Le judaïsme est l'œuf d'où est sorti le christianisme, comme d'un œuf est sorti l'aigle qui plane au haut des airs: depuis dix-huit siècles, l'aigle sorti de cet œuf ne cesse de s'élever et de grandir: depuis dix-huit siècles, l'œuf est vide et même troué: depuis dix-huit siècles, le Juif ne voit pas ce que tout le monde voit, que l'œuf est troué et vide: depuis dix-huit siècles, il ne cesse de garder et de couver de ses yeux cet œuf vide et troué, pour en voir sortir l'aigle promis: l'incrédule se moque du Juif, et prétend que l'œuf a été pondu comme il est, troué et vide: en attendant l'aigle sorti de lui regarde en pitié l'un et l'autre et continue son vol vers les cieux.

(1) Voyez, entre autres, les *Conférences* de M. de Frayssinous.

D. Le Sauveur-Messie ou Jésus-Christ n'a-t-il pas fait lui-même des prédictions?

R. Oui: il a prédit entre autres: 1° L'établissement de sa Religion et de son Église par douze pauvres pêcheurs, et sa conservation à travers tous les siècles et malgré toutes les oppositions; 2° la ruine prochaine de Jérusalem et de son temple, et la réprobation du peuple juif, et depuis dix-huit siècles, l'univers entier est témoin de l'accomplissement miraculeux de ces deux prophéties.

CHAPITRE LXVI.

D. Qu'est-ce qu'un miracle?

R. *Un miracle*, dit J. J. Rousseau, *est, dans un fait particulier, un acte immédiat de la puissance divine, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et véritable à ses lois. Dieu peut-il faire des miracles?* ajoute-t-il. *Cette question, sérieusement traitée, serait impie, si elle n'était absurde; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir, il suffirait de l'enfermer* (1).

D. Mais qu'est-ce que l'ordre et les lois de la nature? et comment les connaissons-nous?

R. Nous les connaissons uniquement par l'expérience générale qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes de ces effets constants, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois.

D. Comment savoir avec certitude qu'un fait particulier est un miracle, un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois?

R. Par le sens commun. En effet, c'est uniquement par le témoignage universel, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est naturel, ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage atteste qu'un fait, un phénomène quelconque, est un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois, la réalité de ce changement ou de ce miracle est aussi certaine qu'il est certain qu'il existe un ordre et des lois de la nature; et quiconque refuse de croire sur ce point le témoignage général des hommes, ne peut raisonnablement le croire sur aucun point: il ne peut plus ni connaître l'ordre de la nature et ses lois, ni même savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature.

D. Quels sont les miracles que Jésus-Christ opérait pour prouver sa mission divine?

R. Il guérissait toutes les maladies, en prononçant quelques paroles, ou par un simple acte de sa volonté; il multipliait un petit nombre de pains pour nourrir toute une multitude; il marchait sur la mer, il ressuscitait les morts, etc.

D. Ces miracles sont-ils bien attestés?

R. Jamais il n'y eut de fait mieux attesté

(1) *Lettres de la Montagne*, p. 104; Paris, 1793.

que les miracles de Jésus-Christ. Le genre humain tout entier en rend témoignage : les chrétiens qui les ont vus et qui se sont laissé égorger pour attester ce qu'ils en disent; les Juifs et les païens, qui, pour les avoir vus, se sont faits chrétiens et exposés à la perte de leurs biens et de leur vie : les Juifs mêmes et les païens qui ne se sont pas convertis, et qui, comme Julien l'Apostat, Celse, Porphyre, et les anciens rabbins, dans les écrits mêmes qu'ils ont faits contre la religion chrétienne, avouent que Jésus-Christ a fait les miracles les plus étonnants, jusqu'à ressusciter des morts (1).

D. Comment savons-nous avec certitude que tous ces faits merveilleux sont réellement des miracles, des changements visibles dans l'ordre de la nature !

R. Par le sens commun de tous les hommes. En effet, qui ne conviendra qu'il n'est pas conforme aux lois de la nature que des lépreux, des aveugles, des boiteux, des sourds soient guéris dans un instant par quelques prières ? que ces paroles : *Lève-toi et marche*, rendent l'usage de ses membres à un paralytique de trente-huit ans ? qu'un mort ressuscite au seul mot : *Sors du tombeau ?* Aussi les Juifs, ne pouvant nier les miracles de Jésus-Christ, les attribuaient-ils à la vertu du nom incommunicable de Dieu; les païens incrédules, aux secrets de la magie. Quant aux mahométans, ils professent l'Alcoran, comme une vérité certifiée par Dieu même, que Jésus fils de Marie a fait des signes manifestes, des miracles évidents.

CHAPITRE LXVII.

D. Ne pourriez-vous pas donner de tout cela une preuve sommaire ?

R. On le pourrait en forme de problème, que voici : Le Christ est un Juif crucifié, et l'univers est chrétien ! Comment une pareille cause a-t-elle pu produire un pareil effet ? Comment un pareil effet a-t-il pu sortir d'une pareille cause ? Expliquez cela de manière que la raison humaine y conçoive une équation de la cause à l'effet.

D. Qu'est-ce à dire l'univers est chrétien ?

R. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que sur Dieu, sur l'homme et sur le monde, les femmes, les enfants mêmes, ont depuis dix-neuf siècles des idées plus saines et plus élevées que n'en avaient ni Socrate ni Platon. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que, trois siècles durant, les empereurs idolâtres ont mis tout en œuvre, et les efforts de la politique, et les arguments des philosophes, et le glaive des légions, pour étouffer le christianisme dans son berceau; et après trois siècles, les philosophes, les empereurs et les légions se sont déclarés disciples du Christ. L'univers est chrétien : c'est-à-dire que les barbares qui ont renversé ce qu'il y avait de plus ferme sur la terre, l'empire romain, sont devenus la conquête du christianisme qui en a fait la portion intelligente et civilisée du genre humain, l'Eglise catholique. L'univers est chrétien : c'est-à-dire les schismes, les hérésies, l'impiété, ont eu beau attaquer l'Eglise par la ruse et par la violence, l'Eglise est sortie de ces combats toujours ancienne et toujours nouvelle.

D. Et tout cela est l'œuvre posthume d'un Juif crucifié?

R. Et tout cela est l'œuvre posthume d'un Juif crucifié !

D. Qu'est-ce donc qu'un Juif?

R. Ce que c'est qu'un Juif? — C'est quelque chose de tel dans l'opinion publique, que les Juifs eux-mêmes rougissent de s'appeler Juifs, et se donnent le nom d'Israélites.

D. Que sera-ce donc qu'un Juif crucifié ?

R. Le dernier degré de l'abjection et de l'ignominie ?

D. Et ce Juif crucifié, qu'a-t-il fait ?

R. Et ce Juif crucifié, mis-à-mort entre deux larrons, a changé le monde depuis dix-neuf sicèles, au point d'en être adoré comme un Dieu, et d'avoir fait de ses adorateurs la portion intelligente, la tête de l'humanité !

D. Expliquez cela.

R. Certes si le Christ n'est qu'un Juif crucifié, ce qui se voit depuis dix-neuf siècles, non seulement est inexplicable, mais contradictoire; il faut étouffer la raison humaine. Mais si ce Juif crucifié est en même temps le fils de Dieu, s'il est ressuscité des morts, le tout se conçoit. Bref, la divinité du Christ, la réalité de ses miracles, bien loin d'offrir aucune difficulté à la raison humaine, lui offrent au contraire l'unique solution naturelle de faits autrement inexplicables, de difficultés autrement insolubles (1).

CHAPITRE LXVIII.

D. Y aurait-il encore quelque chose à dire sur l'ancien peuple juif?

R. Il y aurait encore à signaler l'influence secrète du peuple hébreu sur les destinées de l'ancien monde.

D. Sur quoi fondez-vous l'histoire de cette influence?

R. Sur les paroles de l'Ecriture sainte et sur les faits de l'histoire ancienne.

D. Que dit l'Ecriture à cet égard?

R. Voici ce que dit Moïse dans l'histoire prophétique de ce peuple : *Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des fils d'Israël. Mais la part du Seigneur fut son peuple, Jacob fut son héritage* (*Deut.* 32). On voit, d'après ces paroles, qu'il y a, dans les desseins de Dieu, une secrète correspondance entre l'état de la postérité de Jacob et la destinée des autres nations.

D. Cette correspondance mystérieuse n'a-t-elle pas été remarquée par quelque philosophe?

R. Philon, philosophe juif, a là-dessus une belle pensée : c'est que le peuple hébreu était comme le pontife et le prophète de tout le genre humain (2).

(1) Voyez l'ouvrage de Bullet.

(1) Voir ce sujet plus développé dans un discours de l'auteur chez Outhenin-Chasandre.

(2) Phil. jud. *de Abraham.*, p. 247; *De Vitâ Mosis*, l. 1, p. 425, édit. Turneb.

D. En voit-on les effets dans l'histoire ancienne?

R. On en voit les effets dans les relations du peuple hébreu avec toutes les nations les plus influentes de l'antiquité.

D. Quelle est la première?

R. A la tête des peuples de l'antiquité qui ont eu le plus d'influence sur les destinées humaines, paraît l'Egypte. C'est avec l'Egypte aussi que le peuple choisi aura les rapports les plus intimes. Abraham y descend, y est en grand honneur auprès du roi et des ministres. D'anciens auteurs, tels que Justin, Eupolème, Artapan, Josèphe, lui attribuent une grande influence sur ce pays. Trois générations après, Dieu révèle à Pharaon ce qui devait arriver à son royaume et à toute la terre. Joseph, arrière-petit-fils d'Abraham, lui interprète l'oracle divin, gouverne l'Egypte entière pendant près de quatre-vingts ans, comme vice-roi; il y est appelé le sauveur du monde, il y forme les sages et les princes. Cette sagesse si renommée de l'Egypte et ce qui s'en répand plus tard dans la Grèce et en Italie, viendrait donc en grande partie du fils de Jacob. Moïse y paraît à son tour, accompagné de prodiges qui retentissent dans tout l'univers. Sa renommée est telle que d'anciens auteurs, cités par Alexandre Polyhistor dans Eusèbe, le donnent pour l'Hermès Trismégiste, et lui rapportent l'invention des lettres qui, suivant eux, passèrent des Juifs aux Phéniciens, et des Phéniciens aux Grecs. Salomon, que les rois consultent comme un oracle, soit par eux-mêmes, soit par leurs ambassadeurs, était gendre du roi d'Egypte. Pour élever au Très-Haut un temple qui sera la merveille du monde, il choisit cent cinquante mille ouvriers, non parmi les Juifs d'origine, mais parmi les Gentils adorant le vrai Dieu.

D. Voilà qui est remarquable pour l'Egypte. Quel autre peuple vient après?

R. Après les Egyptiens, le peuple de l'antiquité le plus célèbre par son esprit, ses arts, ses sciences, son commerce, sa navigation, ses colonies, ce sont les Phéniciens. Marchands de l'univers entier ils parcourent toutes les mers, trafiquent avec tous les peuples, abordent jusqu'aux îles Britanniques, fondent partout des villes et des colonies fameuses : Utique, Hippone, Carthage en Afrique; Gadès ou Cadix en Espagne. C'est un de leurs princes, Cadmus, qui apporte en Grèce les lettres de l'alphabet. Or, pendant près de quinze siècles, les Phéniciens et les Hébreux habitant des pays limitrophes et souvent les mêmes étaient continuellement en rapport les uns avec les autres. Les premiers descendaient de ces Cananéens parmi lesquels avaient vécu Abraham, Isaac et Jacob. Les Hébreux sortent de l'Egypte après des prodiges terribles; ils traversent à pied sec la mer Rouge, voyagent quarante ans dans le désert, passent le Jourdain, qui s'arrête à leur approche, font tomber les murs de Jéricho, publient sur le mont Garizim la loi du Seigneur, s'annoncent eux-mêmes comme les vengeurs de cette loi souveraine sur les peuples de Canaan. Plusieurs de ces peuples sont exterminés, d'autres s'échappent par la fuite. Ces émigrations furent les premières colonies phéniciennes. Au temps de S. Augustin, les Puniques ou Phéniciens d'Afrique, interrogés sur leur origine, répondaient qu'ils étaient Cananéens. Au sixième siècle de l'ère chrétienne, Procope écrit que, dans la ville de Tingés en Mauritanie, on voyait encore deux colonnes attestant par leur inscription que les premiers habitants s'y étaient réfugiés pour échapper au glaive de Jésus, fils de Navé. D'autres peuples Cananéens se soumettent aux Hébreux et en deviennent tributaires. Jusqu'au temps de David, les anciens habitants du pays occupaient la citadelle de Jérusalem. C'est d'un prince Jébuséen que David achète l'emplacement du temple. A cette époque, on voit des relations d'amitié et d'alliance entre les Phéniciens et les Hébreux. Un des plus constants amis de David fut Hiram, roi de Tyr, principale ville de Phénicie. Quand Salomon succède à son père, Hiram lui envoie des ambassadeurs. Salomon lui apprend qu'il est dans la résolution d'exécuter le dessein de son père David, de bâtir un temple au Seigneur, et le prie de choisir les plus habiles ouvriers de Tyr et de Sidon pour aider ceux d'Israël. Hiram ayant entendu les paroles de Salomon, se réjouit beaucoup et dit: *Béni soit aujourd'hui le Seigneur Dieu qui a donné à David un fils très-sage pour gouverner un si grand peuple*. Et il envoya vers Salomon, disant : J'ai entendu tout ce que vous m'avez fait dire; je ferai tout ce que vous désirez. D'anciens auteurs cités par Tatien ajoutent que Salomon épousa une de ses filles. Hiram lui aida également à fabriquer des navires; les flottes réunies des Phéniciens et des Hébreux faisaient des voyages qui duraient trois ans. L'affinité entre ces deux peuples était telle que, dans plusieurs auteurs anciens, les noms de Phénicie, de Palestine, de Syrie, se prennent indifféremment l'un pour l'autre. Leur langage était au fond le même; le phénicien n'était qu'un dialecte de l'hébreu. On le voit jusque dans le punique ou phénicien d'Afrique. Ainsi, dans le discours que Plaute fait tenir à un habitant de Carthage en sa langue maternelle, la ressemblance avec l'hébreu est visible (1). S. Augustin observait encore la même chose pour le punique de son temps; il en cite quelques exemples, ajoutant qu'il en était presque de même pour tous les mots. En particulier, les deux principaux magistrats de Carthage, les *suffètes*, rappellent visiblement les *suffetim* ou juges d'Israël.

D. Quels peuples mettrez-vous après la Phénicie?

R. A côté de l'Egypte et de la Phénicie s'élèvent les deux plus fameux empires de ces anciens temps, l'Assyrie et la Perse. Aussi voit-on Israël mêlé à ces masses énor-

(1) Voyez Poenulus, vers. 800, etc.

mes comme un secret levain qui doit peu à peu les pénétrer tout entières. Dans un songe mystérieux, Dieu figure au roi de Babylone la succession des empires jusqu'à la fin des siècles. Daniel, éclairé d'en haut, le lui interprète, et lui montre quatre grandes monarchies, les Assyriens, les Mèdes et les Perses, les Grecs, les Romains, succédant l'un à l'autre, et, à la fin, disparaissant toutes pour faire place à un empire surhumain, éternel, et qui embrassera tout l'univers. Daniel est élevé au-dessus de tous les grands d'Assyrie. Il est l'ame du gouvernement, non seulement sous les rois de Babylone, mais encore sous les Mèdes et les Perses. Il est le premier ministre de Darius et de Cyrus, comme il l'avait été de Nabuchodonosor. Ces princes, dans des décrets publics, annoncent à leurs peuples la puissance du Dieu véritable. Ce Dieu n'était point inconnu à leurs vastes empires. Un siècle auparavant, la grande Ninive s'était convertie tout entière à la voix d'un de ses prophètes. Ce n'est pas seulement des rois que Daniel est révéré : sa sagesse est en admiration à tout l'Orient : elle devient un proverbe jusqu'à Tyr. Il est le commun docteur des mages et des Chaldéens, ces antiques sages que les philosophes de la Grèce, de l'Inde, et même de la Chine, commençaient à venir consulter. Ce fut alors que Laotseu, le plus ancien philosophe de la Chine, fit ses voyages en Occident. Daniel n'est pas le seul en honneur. Ses compagnons participent à sa gloire comme à ses lumières. Après eux, une fille de Jacob monte sur le trône d'Assuérus : Mardochée devient le premier ministre du grand roi qui comptait parmi ses provinces l'Inde d'un côté, l'Egypte et l'Ethiopie de l'autre : une foule de peuples embrasse la loi du Seigneur.

D. Ces rapprochements me paraissent de la plus haute importance. Ils nous laissent entrevoir les routes mystérieuses par lesquelles la providence a répandu ou conservé, jusque dans l'Inde et dans la Chine, ces nations si belles, si étonnantes, mais quelquefois si altérées, sur Dieu, sur l'homme et sur le Rédempteur. Mais en sera-t-il de même pour les nations influentes de l'Occident?

R. Alexandre paraît, bondissant à travers les provinces et les royaumes, et foulant à ses pieds l'empire des Perses. Il marche contre Jérusalem pour la punir de la fidélité qu'elle avait gardée à Darius. Mais à la vue du grand prêtre, il adore ce Dieu suprême qui lui a donné des ordres en Macédoine. Il reconnaît au livre de Daniel la prédiction de ce qu'il est et de ce qu'il fait. Il accorde aux habitants de la ville sainte les graces qu'ils lui demandent : il en promet autant à tous les Juifs dispersés ailleurs : il en enrôle un grand nombre dans son armée : il en établit dans Alexandrie avec les mêmes priviléges que les Macédoniens. Hécatée d'Abdère, et d'autres encore, écrivent en grec l'histoire des Juifs et de leurs patriarches. Aristote a des conférences avec un savant juif. Un des successeurs d'Alexandre en Egypte fait traduire les livres sacrés des Hébreux. Un temple est élevé au vrai Dieu sur le mont Garizim, un autre en Egypte, à Héliopolis. Arius, roi de Sparte, écrit au grand prêtre Onias, que, d'après les archives, les Juifs et les Spartiates sont frères, comme descendants d'Abraham. Le peuple d'Athènes décerna une couronne d'or et une statue au grand prêtre Hircan, pour la bienveillance qu'il témoignait à ceux qui d'Athènes allaient en Judée (1).

D. On voit par tous ces faits, qu'il était facile aux philosophes de la Grèce de compléter leur sagesse par celle des Hébreux, et que les hommes de bonne volonté pouvaient, sans beaucoup de peine, connaître et suivre le culte du vrai Dieu. Y aura-t-il moins de facilité pour les Romains.

R. Les Romains en devenant les maîtres du monde rencontrent les Juifs partout. Les Juifs, sous les Machabées, sont les premiers de l'Asie à faire alliance avec les Romains. Il y a une synagogue à Rome, une autre dans Athènes. Le vrai Dieu y est connu et adoré non seulement par les Juifs d'origine, mais encore par de nombreux prosélytes. Horace, Ovide font souvent allusion à leurs fêtes, à leurs coutumes, à leur zèle pour convertir, comme à des choses vulgairement connues. Cicéron, dans son discours pour Flaccus, accusé d'avoir empêché ceux de l'Asie d'envoyer leur offrande annuelle à Jérusalem, nous montre les Juifs y transportant chaque année, de l'Italie et de toutes les parties de l'empire, des sommes considérables d'or et d'argent : il les représente si nombreux à Rome, et si puissants dans les assemblées, que, pour ne pas s'attirer leurs violences, il va, dit-il, en traitant ce chef d'accusation, modérer sa voix de manière à n'être entendu que des juges, et non pas de la foule qui entourait le tribunal. Une lettre de Jules-César nous les montre jouissant de priviléges particuliers dans tout l'empire romain (2). L'empereur Auguste ordonna que de ses propres revenus on offrît chaque jour au Dieu Très-Haut des holocaustes solennels dans le temple de Jérusalem. L'impératrice Julie, sa femme, y envoya des coupes d'or et d'autres présents du plus haut prix (3). Sénèque se plaint amèrement que la superstition des Juifs eût envahi toutes les nations, et que, vaincus, ils avaient donné des lois à leurs vainqueurs. L'univers entier, comme on le voit par Tacite et Suétone, attendait de la Judée le Dominateur du monde.

D'un autre côté, les Sabins qui furent les premiers habitants de Rome se disaient une colonie de Sparte. Comme les Spartiates descendaient d'Abraham, les antiques Sabins en seraient descendus aussi. La postérité du grand patriarche aurait ainsi mis la main à la fondation de Rome. De là vient peut-être que pendant cent soixante-dix ans, il n'y eut point d'idoles dans les temples des Romains. De là peut-être encore, chez les Etrusques,

(1) Josèphe., *Antiq*. l. 14, c. 10 et 16.
(2) Josèphe., ibid., l. 14, c. 17.
(3) Philo. Legat. ad Caium.

le nom de Jove ou Juve; chez les Latins, celui de Jovis, dérivés de Jéhovah, par abréviation Jovah, donnés au Dieu suprême (1). De là peut-être enfin chez les premiers un gouvernement semblable à celui des Hébreux, douze divisions militaires, ayant chacun son chef, et, au-dessous d'eux, un pontife.

D. Il me semble qu'on n'a pas toujours fait assez d'attention à la vocation providentielle de ce peuple?

R. Je pense comme vous En effet, quelle attention ne mérite point un peuple, mêlé successivement à toutes les grandes monarchies, sans se confondre ni périr avec aucune d'elles: un peuple que Dieu lui-même avait constitué et choisi pour son héritage et pour l'instrument particulier de sa providence sur le genre humain : un peuple qui, répandu par toute la terre, lisait partout dans ses prophètes, avec son propre avenir, l'avenir de toutes les nations où il était dispersé : l'avenir de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Damas, de Moab, d'Edom, de Ninive, de Babylone, de la Perse, de la Grèce, de Rome : l'avenir enfin de l'humanité entière.

(1) Aulu-Gelle. *Noct. Attic.*, l. 5, c. 12.

TROISIEME PARTIE.

DE CEUX QUI NE SUIVENT PAS LA RÈGLE DU SENS COMMUN.

CHAPITRE LXIX.

D. Nous avons vu que le sens commun de l'humanité, que la raison humaine, élevée par Dieu même à sa plus haute puissance, est l'Eglise catholique : et que les catholiques sont ceux qui, principalement pour les vérités religieuses, suivent cette règle ainsi élevée et assurée par Dieu même; mais comment appelle-t-on ceux qui ne suivent point cette règle pour les vérités religieuses?

R. On les appelle hérétiques.

D. Que veut dire le nom d'hérétiques?

R. Il veut dire des hommes *qui choisissent*.

D. Pourquoi les appelle-t-on de cette manière?

R. Parce qu'au lieu de prendre en tout pour règle suprême le sens commun, la croyance commune, ils choisissent certains articles selon qu'ils plaisent davantage à leur sens privé.

D. Quel est donc leur principe fondamental?

R. Leur principe fondamental est celui du sophiste Protagoras, à savoir : que l'homme est la mesure de toutes choses.

D. Quel jugement Aristote a-t-il porté sur ce principe dans le chapitre sixième de sa métaphysique, ayant pour inscription : *Ce qui paraît à chacun n'est pas certain pour cela?*

R. Aristote dit : *Ce que soutient Protagoras à savoir que l'homme est la mesure de toutes choses, revient à ce que disent d'autres sophistes que la même chose peut à la fois être et n'être pas. En effet c'est dire, Ce qui paraît à chacun est certain. Cela étant, il arrivera que la même chose est, et en même temps n'est pas; qu'elle est en même temps mauvaise et bonne, et ainsi de beaucoup d'autres contradictions : attendu que telle chose paraîtra bonne à ceux-ci et mauvaise à ceux-là, et que la mesure pour chacun sera ce qui lui paraît.*

D. Quel jugement Aristote porte-t-il sur celui qui croirait sérieusement un pareil principe?

R. Voici ses propres termes : *Vouloir donner la même créance aux opinions et aux imaginations de gens qui se contredisent, c'est le fait d'un sot.*

D. Si tout le monde adoptait le principe de l'hérésie ou de Protagoras et le mettait sérieusement en pratique, quel en serait le résultat?

R. Le résultat misérable serait la ruine de tout ordre, de toute morale, de toute justice, de toute société, de toute raison et même de toute langue humaine.

D. Pourquoi cela?

R. Chaque individu étant une fois reconnu pour la règle suprême de toutes choses, il est clair qu'il y aura, du moins en droit et en principe, autant de morales, de justices, de sociétés, que d'individus, c'est-à-dire qu'il n'y en aura plus; car morale, justice, société, suppose nécessairement une loi commune à tout le monde.

D. Quelles sont les principales hérésies de nos jours?

R. Les principales hérésies de nos jours, sont : le mahométisme en Orient, le protestantisme en Occident, avec son enfant naturel, le philosophisme.

CHAPITRE LXX.

D. Qu'est-ce au fond que le mahométisme?

R. Le mahométisme est au fond le résumé des principales hérésies grecques, prêché et maintenu par le sabre.

D. Quelle a été la principale hérésie des Grecs?

R. La princidale hérésie des Grecs a été l'arianisme qui niait la divinité du Christ, et à plus forte raison la divinité de sa religion et de son Eglise. Le Christ n'étant plus Dieu, sa religion, son Eglise n'est plus divine : Ce n'est plus qu'un institution humaine, que le gouvernement temporel peut et doit règlementer, comme il règlemente la corporation des frippiers ou des cochers du cirque. De là cette antipathie incurable des Grecs pour le chef divinement institué de l'Eglise,

le pontife romain. Et cette tendance servile à soumettre leur foi et leur Eglise aux empereurs ou plutôt aux eunuques du Bas-Empire. Pour les punir, Dieu les a exaucés. N'ayant pas voulu vivre sous l'autorité paternelle du pasteur suprême que le Christ-Dieu a institué dans son Eglise, ils sont courbés, ici, sous le cimeterre du sultan de Stamboul, qui nie la divinité du Christ, ailleurs sous le knout du sultan de Moscou, qui nie la divinité de l'Eglise chrétienne.

D. Comment le mahométisme a-t-il résumé cette hérésie principale des Grecs?

R. Voici comment. Les évêques ariens se disaient : Le Christ n'étant pas Dieu, sa religion ou son Eglise n'est qu'une institution humaine, comme tant d'autres, qui peut tomber si les hommes ne la soutiennent : il faut donc la soutenir par tous les moyens posssibles, n'importe de quelle nature ils soient, ruses, mensonges, flatteries, violences, persécutions. Les eunuques et les courtisans du palais de Byzance se disaient : La religion et l'Eglise chrétiennes n'étant pas une chose divine, mais purement humaine, c'est à la puissance humaine à l'administrer, comme elle administre les confréries des bouchers, des frippiers, etc. Julien l'Apostat se disait : Le Christ n'étant pas Dieu, quoique il se soit donné pour tel, au lieu d'être la voie, la vérité, et la vie, il est tout le contraire. Il est donc juste et utile de détruire son œuvre et son nom. Mahomet se dit à son tour : Le Christ n'étant pas Dieu, c'est une impiété de l'adorer comme tel. C'est donc une œuvre agréable à Dieu de punir et d'exterminer les chrétiens qui commettent ce crime. Je puis donc comme les ariens, y employer tous les moyens, n'importe de quelle nature ils soient.

D. De tous ces raisonnements, quel est celui qui vous paraît le plus complet et le plus juste?

R. C'est celui de Mahomet.

D. Comment cela?

R. Les ariens disaient : Le Christ n'est pas Dieu, le Saint-Esprit l'est encore moins : cependant il faut, du moins on peut adorer comme Dieu l'un et l'autre. C'était non seulement mal raisonner, mais, sous le nom de christianisme, ramener le polythéisme et l'idolâtrie. En partant de leur faux principe, que le Christ n'était pas Dieu, Mahomet seul raisonnait bien. Les catholiques seuls peuvent résister à Mahomet, parce qu'ils soutiennent la vérité tout entière, et la divinité du Christ, et la divinité de sa religion et de son Eglise.

CHAPITRE LXXI.

D. Où est contenue la doctrine de Mahomet?

R. dans un livre connu sous le nom d'Alcoran.

D. Qu'est-ce au fond que ce livre?

R. C'est une rapsodie fastidieuse en prose rimée, qu'il est impossible à un homme sensé de lire d'un bout à l'autre. Tout y est décousu, sans suite, sans liaison, plein de redites et de lieux communs : c'est un chaos, où se trouvent pêle-mêle des histoires plus ou moins altérées de l'Ancien et du Nouveau Testament, des fables de Locman, l'Esope de l'Inde, des contes arabes, des fables talmudiques, des contradictions manifestes, des ignorances grossières : comme quand il confond la vierge Marie avec Marie, fille d'Amram et sœur d'Aaron (*Chap.* 19) : il fait d'Amram un ministre de Pharaon, qui lui ordonne de bâtir une tour si haute, que du sommet il puisse atteindre jusqu'au Dieu de Moïse et le tuer à coups de flèches (*Chap.* 28 *et* 40).

D. Qu'est-ce que dit Mahomet sur l'origine de son livre?

R. Il dit qu'il lui fut apporté du ciel dans des visions noctures, d'abord tout entier, ensuite chapitre par chapitre, par un ange qu'il nomme Gabriel.

D. Mahomet a-t-il produit quelque témoin de son dire?

R. Il n'en a produit aucun.

D. Quelle réflexion saint Jean Damascène faisait-il là-dessus aux mahométans?

R. *Comment*, leur disait-il, entre autres *votre prophète lui-même vous défend de faire sans témoin quoi que ce soit, fut-ce de vendre ou d'acheter un âne : et votre Alcoran, vous le recevez de votre prophète endormi, sans témoin aucun* (*Opera. S. J. Damasc. t.* 1, *p.* 110-113 *edit. Lequien*)?

D. Qu'est-ce que Mahomet dit de Jésus-Christ?

R. Mahomet dit que Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, le Messie, qu'il est né de la vierge Marie sans l'opération d'aucun homme, et qu'il a fait, ainsi que Moïse, un grand nombre de miracles pour prouver sa mission.

D. Et de lui-même, qu'est-ce que dit Mahomet?

R. Mahomet se donne lui-même pour un prophète plus grand que Moïse et que Jésus-Christ. Il dit qu'il est venu donner la perfection à la révélation de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ était venu la donner à celle de Moïse.

D. Mais Moïse avait annoncé d'avance que le Christ viendrait perfectionner la loi par l'Evangile : les mahométans peuvent-ils montrer que le Christ avait annoncé de même que Mahomet viendrait perfectionner l'Evangile par l'Alcoran?

R. Ils ne peuvent le démontrer, par la raison, disent-ils, que les Juifs et les chrétiens ont effacé de leurs livres les prédictions qui annonçaient cela de Mahomet.

D. Que pensez-vous de cette réponse?

R. Je dis que c'est là une plaisante argumentation. C'est celle d'un plaideur qui actionnerait un homme en justice, pour lui faire payer mille francs en vertu d'un billet où il n'en est pas question, et qui raisonnerait ainsi : cet homme est mon débiteur et en même temps un faussaire. Il est mon débiteur; car c'était écrit sur le billet : il est un faussaire; car il a effacé ce qui était écrit, et la preuve que cela était écrit et qu'il l'a effacé, c'est que cela n'y est plus. Tel est le raisonnement de Mahomet et des mahométans.

CHAPITRE LXXII.

D. Moïse et Jésus-Christ, de l'aveu de Mahomet, ont fait de grands miracles pour prouver leur mission : Mahomet qui s'élève au-dessus de l'un et de l'autre a donc dû en faire de bien plus grands ?

R. Il n'en a fait aucun.

D. Est-ce qu'on ne lui en faisait pas l'observation de son vivant ?

R. On lui en faisait l'observation plus qu'il ne voulait.

D. Et que répondait Mahomet ?

R. Pour toute réponse, il ne cesse de rappeler dans son Alcoran, les miracles que Moïse et Jésus-Christ ont faits pour prouver leur mission ; et il voudrait en conclure sophistiquement que, puisque malgré tant de miracles on a eu de la peine à les croire, on devait l'en croire, lui, sans qu'il en fit aucun.

D. En ceci, à quoi Mahomet est-il semblable ?

R. En ceci, Mahomet raisonne comme un prétendu ambassadeur qui, sommé d'exhiber ses lettres de créance, dirait au roi : Mais les ambassadeurs qui m'ont précédé et dont je viens refaire l'ouvrage, vous ont présenté des lettres très-authentiques, et encore avez-vous eu de la peine à les admettre ; donc vous devez m'admettre sur parole et sans que je vous présente aucune lettre quelconque.

D. Mahomet s'est-il toujours borné à cette réponse ?

R. Quelquefois, en désespoir de cause, Mahomet présente comme le miracle des miracles son Alcoran même ; et, pour le prouver, il défie tous les Mecquois, avec leurs idoles, de composer un chapitre de ce style (*Chap.* 2). Défi puéril, digne d'un écolier qui se croit un prodige parce qu'il connait depuis hier les premiers éléments des lettres; défi peut-être redoutable pour les habitants de la Mecque, qui ne connaissaient d'alphabet que depuis très-peu, et parmi lesquels il n'y avait encore qu'un seul homme qui sût écrire. Mais en vérité si on le compare aux écrivains classiques des Grecs et des Romains, l'Alcoran, ce miracle littéraire des Arabes, n'est qu'un inepte fatras, excitant la risée et le dégoût.

D. Mahomet ne parle-t-il pas d'un autre prodige ?

R. Au chapitre 54 de l'Alcoran, il parle du prodige de la lune fendue en deux.

D. Comment les docteurs mahométans racontent-ils cette histoire?

R. Sommé publiquement, pour prouver sa mission, de couvrir le ciel de ténèbres, de faire paraître la lune dans son plein et de la forcer à descendre sur la Caaba, le temple de la Mecque, Mahomet accepta la proposition. Le soleil était au plus haut de son cours, aucun nuage n'interceptait ses rayons. Mahomet commande aux ténèbres, et elles voilent la face des cieux. Il commande à la lune et elle parait au firmament. Elle quitte sa route accoutumée, et, bondissant dans les airs, elle va se reposer sur le faîte de la Caaba. Elle en fait sept fois le tour, et vient se placer sur la montagne d'Abu-Cobaïs, où elle prononce un discours à la louange de Mahomet. Elle fait bien plus : elle entre par la manche droite de son manteau et sort par la gauche ; puis, prenant son essor dans les airs, elle se partage en deux. L'une des moitiés vole vers l'orient, l'autre vers l'occident ; elles se réunissent dans les cieux, et l'astre continue d'éclairer la terre. Tel est le commentaire que nous font de ce chapitre de l'Alcoran les docteurs du mahométisme.

D. Que remarquez-vous là-dessus ?

R. N'est-ce point ici l'accomplissement de ce que S. Paul disait : *Il y aura un temps où ils détourneront leurs oreilles de la vérité, et s'appliqueront à des fables* (2 *Tim.* 4, 4). Ces fables, amplifiées par l'imagination romanesque des Arabes, auront peut-être eu pour fondement quelqu'un de ces faux prodiges ou prestiges, que le même S. Paul a dit que ferait l'Antechrist à son avénement, pour séduire ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas aimé la vérité (2 *Thess.* 2, 9).

CHAPITRE LXXIII.

D. Quelle idée Mahomet a-t-il de Dieu ?

R. En général, Mahomet a de Dieu une idée basse et grossière.

D. Donnez-en un exemple.

R. Les chrétiens croient, d'après les divines Ecritures, que Dieu engendre éternellement de sa propre substance, son Verbe, son Fils unique, comme la lumière engendre ou produit naturellement ses rayons, comme l'intelligence produit la pensée ; et que c'est là son premier-né que ses anges doivent adorer. Mahomet, plongé dans la chair comme la brute, crie à l'impiété, disant que si Dieu avait un fils, il aurait aussi une femme. En quoi Mahomet reste bien au-dessous des sages païens, Platon et Socrate, qui entrevoyaient en Dieu une génération spirituelle du Logos ou du Verbe.

D. Sur ce point Mahomet est-il bien d'accord avec lui-même ?

R. Non ; car il reconnaît Jésus-Christ pour le Verbe et l'Esprit de Dieu, pour le Messie ; il reconnaît qu'il a fait des miracles, ressuscité des morts. Il reconnaît la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais d'après l'Ancien Testament, le Messie doit être Dieu et fils de Dieu, et le Nouveau Testament a pour but de le faire voir. Dira-t-il que les Juifs ont corrompu leurs livres ? mais les Juifs les auraient-ils corrompus en faveur des chrétiens, leurs ennemis ?

D. Y a-t-il quelque chose de plus ?

R. Il y a quelque chose de plus. Mahomet reconnaît que, par la volonté de Dieu, la vierge Marie, conçue-elle même sans péché, a conçu et enfanté Jésus-Christ d'une manière immaculée et sans cesser d'être vierge (*Chap.* 3 *et* 19). Mais si, par la vertu de Dieu, Marie a pu engendrer un fils sans l'intervention d'aucun homme, a plus forte raison Dieu même a-t-il pu engendrer un

fils sans l'intervention d'aucune femme.

D. Qu'est-ce que Mahomet dit encore d'inconvenant sur Dieu?

R. Il prétend que les Juifs n'ont ni tué ni crucifié Jésus-Christ, mais l'un d'entre eux qui lui ressemblait, et que Dieu lui substitua adroitement pour les tromper. Mais faire de Dieu un trompeur, c'est se convaincre soi-même d'impiété et d'imposture.

D. Avez-vous encore quelque chose à ajouter?

R. Mahomet dit et répète que, dans l'origine de la création, Dieu ordonna aux anges d'adorer Adam; que les bons anges l'adorèrent en effet, mais qu'Eblis ou Satan s'y refusa. Ce qui, à prendre les choses à la rigueur, voudrait dire que Dieu et ses anges sont coupables d'idolâtrie, et que Satan seul en est exempt. On peut croire que Mahomet n'avait pas une idée bien claire de ce qu'il disait. Mais il est un reproche beaucoup plus grave à lui faire.

D. Quel est ce reproche?

R. Mahomet attribue à Dieu les mauvaises actions des hommes, non moins que les bonnes; en sorte qu'il punit dans les méchants, les crimes qu'il a opérés lui-même en eux. A ceux qui se récriaient contre ce blasphème, Mahomet disait pour toute réponse : *C'est un mystère, c'est un secret*. Oui, le mystère de Satan, l'auteur de tout mal, qui veut faire retomber tous les crimes sur Dieu même, l'auteur de tout bien.

D. Mahomet s'est-il fait à lui même l'application d'une pareille doctrine?

R. Oui. Etant devenu amoureux de la femme de son fils adoptif, il l'épousa avec une solennité extraordinaire. Quelques-uns murmuraient d'un pareil inceste : aussitôt Mahomet fait descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran (*Chap.* 33), où Dieu lui fait un reproche d'avoir caché, par respect humain, la passion qu'il avait pour la femme de son fils, tandis que le ciel lui-même en était l'auteur.

CHAPITRE LXXIV

D. Quelle idée Mahomet se fait-il et donne-t-il aux siens, du paradis ou de la souveraine béatitude?

R. Voici le tableau que Mahomet lui-même leur en fait dans plusieurs chapitres de son Alcoran (1). Ceux qui se font tuer pour ma cause seront introduits dans des jardins de délices, où coulent des fleuves d'une eau incorruptible; des fleuves d'un lait inaltérable; des fleuves du miel le plus pur; des fleuves d'un vin qui flatte agréablement le gosier. Ils y reposeront sur des lits de rose, brochés d'or. Ils auront à leurs dispositions des fruits magnifiques, des viandes, des oiseaux. Se lèvent-ils de table? Ils expirent, comme un parfum, ce qu'ils ont mangé, et peuvent se remettre à un nouveau festin avec plus d'appétit que devant. Ils y auront chacun pour compagnes quatre-vingt-dix houris, aux grands yeux noirs, belles comme des rubis et des perles, fraîches comme la rosée du matin. Elles seront leurs épouses, et ne cesseront pas d'être filles. C'est-à-dire que le paradis de Mahomet n'est qu'un lieu de débauche monté sur un luxe oriental, et qu'il consiste dans les sales voluptés du libertinage, exemptes des devoirs de la paternité : ce qui est quelque chose au-dessous de la brute. Voilà ce que Mahomet fait jurer à son Dieu par l'Alcoran, de donner à ses élus! A ce trait, comment ne pas reconnaître l'œuvre de ces esprits immondes, qui demandaient au Christ la permission d'entrer dans des pourceaux?

D. Après cela, quelle est la morale de Mahomet?

R. Comme le paradis même de Mahomet n'est au fond qu'un lieu de débauche, le chemin qui y mène, ou la morale propre de Mahomet ne peut qu'être immorale.

D. Donnez-en un exemple.

R. Le christianisme avait réhabilité et affranchi la femme, c'est-à-dire la moitié du genre humain, en ramenant l'unité et l'indissolubilité primitive du mariage : il avait triomphé des obstacles parmi les nations orientales, comme parmi les autres : partout la femme cessait d'être l'esclave et la victime de l'homme, pour devenir sa compagne unique et inséparable par le mariage, ou bien quelque chose au-dessus de l'homme même, par le célibat religieux. Mahomet, en ramenant la polygamie et le divorce, dégrade et asservit la femme, c'est-à-dire la moitié du genre humain; et il la dégrade même au-dessous de ce qu'elle était sous le paganisme de la Grèce et de Rome. Pour Mahomet, la femme n'est plus la compagne unique et inséparable que Dieu même donne à l'homme; ce n'est plus cet autre lui-même, avec lequel il se voit identifié et revivre dans ses enfants : ce n'est plus qu'un instrument temporaire de brutales voluptés, ce n'est plus qu'un esclave, une victime, et en ce monde et en l'autre. Car si Mahomet introduit des femmes dans son paradis, ce ne sont pas des mères de famille, mais des courtisanes; ce n'est pas pour qu'elles y soient enfin libres et heureuses, mais pour qu'elles servent éternellement et par troupeaux à l'insatiable convoitise d'un homme.

D. Et avec cela Mahomet prétendait réformer le christianisme?

R. Et avec cela Mahomet se vantait de réformer le christianisme et de le ramener à la perfection primitive d'Abraham, de Noé et d'Adam!

D. Que peut-on observer à cet égard?

R. On peut répondre à Mahomet et aux mahométans : mais dans l'origine des choses, lorsque Dieu créa l'homme innocent, pour être heureux en ce monde et en l'autre, il ne lui créa qu'une seule femme, et ajouta que les deux seraient une même chair. Donc, d'après Dieu même, il est non seulement plus parfait, mais encore plus heureux pour l'homme, même en ce monde, de

(1) Chap. 18, 44, 47, 55, 78, avec les commentaires de la Zouna et des docteurs musulmans.

n'avoir qu'une seule femme, que d'en avoir plusieurs.

D. Dans le fond, à quoi pensait Mahomet?

R. A vrai dire, Mahomet ne pensait guère à la perfection. Prenant ses propres passions pour la règle des mœurs, il voulut asservir les femmes à la luxure de quelques riches, et les peuples au glaive de quelques ambitieux. Tel se montre le mahométisme dans l'histoire humaine. Et pour garder ces troupeaux de femmes, il faudra mutiler des troupeaux d'hommes, et les forcer pour ainsi par le couteau à un célibat ignominieux.

CHAPITRE LXXV.

D. Nous avons vu de quelle manière Mahomet a réformé le christianisme, sous le rapport de la sainteté conjugale : l'aurait-il réformé de même sous le rapport de la charité et de la douceur envers le prochain?

R. On le voit par sa conduite, quand il se trouva un peu en force à Médine, il commença à faire la guerre à sa patrie et à sa tribu. Tel qu'un chef de Bédouins; il surprenait et détroussait les caravanes de Coraïchites, ses compatriotes. Le 14 mars 626, à la tête de trois cent treize hommes, il en attaqua une en personne dans un lieu nommé Bèdre. Il eut l'avantage, pilla une partie de la caravane, tandis que l'autre se retira en bon ordre à la Mecque.

D. Quel usage Mahomet fit-il de ce petit succès.

Ce coup de main est célébré dans l'Alcoran comme une victoire incomparable, remportée par le secours de Gabriel et d'un millier d'anges. Mahomet fit jeter dans un puits les cadavres des ennemis. Parmi les prisonniers, il fit couper la tête à deux, parce que précédemment ils avaient traité ses révélations de contes de vieilles. C'est ainsi qu'il réfutait ses adversaires.

D. Est-ce la seule fois qu'il les réfuta de cette façon?

R. Ce ne fut pas la seule fois. Il fit assassiner un poëte de Médine, nommé Caab, parce qu'il ne le ménageait pas dans ses vers : il fit assassiner Sofian, chef de tribu, parce qu'il faisait des préparatifs de défense, et, en témoignage de satisfaction, il donna sa canne à l'assassin : il fit également assassiner le juif Salam : il envoya assassiner Abou Sofian, général des Coraïchites.

D. De quelle manière Mahomet se montra-t-il envers la tribu des Coréïdites, qui venait de se soumettre?

R. Les Coréïdites, assiégés dans leur forteresse, se rendirent à discrétion, promirent tous d'embrasser le mahométisme, d'observer tous les préceptes de l'Alcoran; ils demandèrent seulement la vie. Mahomet fait creuser des fosses larges et profondes, fait descendre les vaincus dix à dix dans ces fosses, où des bourreaux leur coupent la tête; et Mahomet contemple ce massacre d'un bout à l'autre avec un visage impassible. Et à chacune de ces atrocités, il fait descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, pour les justifier par l'ordre de son dieu. On voit ici cet autre caractère de l'esprit de ténèbres : *Il fut homicide dès le commencement* (*Joan.* 8, 44).

D. Ce caractère se voit-il encore ailleurs?

R. Ce caractère de sang et de meurtre se révèle et dans l'Alcoran, et dans la Souna ou tradition mahométane, et dans toute l'histoire du mahométisme. Partout c'est une guerre implacable contre les infidèles, c'est-à-dire contre tous ceux qui ne croiront point à la parole de Mahomet. Il m'a été ordonné, dit-il dans la Souna, de tuer tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils confessent qu'il n'y a de Dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. S'ils le font, abstenez-vous du meurtre et du pillage, à moins qu'on ne fasse le contraire pour le salut de l'Islamisme. Vous devez attaquer les villes et les maisons des peuples, jusqu'à ce qu'ils prient comme ils doivent prier. La véritable clé du paradis c'est le glaive. Et afin qu'aucun traité de paix ne les arrête, il fit descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran, où il est dit : *Dieu vous a permis de délier vos serments* (1).

CHAPITRE LXXVI.

D. Qu'est-ce que le protestantisme?

R. De même que sous le nom de chaos, on entend une multitude confuse d'éléments divers, de même sous le nom de protestantisme on comprend une multitude de sectes diverses : telles que luthériens, calvinistes, zuingliens, anabaptistes, hernhusers, swedenborgistes, piétistes, momiers, méthodistes, anglicans, quakers ou trembleurs, wesleyens, sauteurs, baptistes ou plongeurs, sociniens, unitaires, solitudinaires, épiscopaux, presbytériens, et une infinité d'autres, qui se multiplient encore de jour en jour.

D. Qu'est-ce que ces différentes sectes ont de commun entre elles?

R. Elles ont de commun entre elles, de ne point reconnaître en matière de religion la règle du bon sens, le sentiment commun, mais la règle du sophiste Protagoras, savoir, que chaque homme est la mesure de toutes choses : en un mot, elles ont de commun entre elles, de n'être pas catholiques, mais hérétiques, et de protester contre l'Eglise universelle, d'où le nom commun de protestants et de protestantisme.

D. Sous le nom de protestants et de protestantisme, ne pourrait-on pas ranger les mahométans, aussi bien que les luthériens et les calvinistes?

R. On le pourrait.

D. L'auteur du luthéranisme a-t-il été un plus saint homme que l'auteur du mahométisme?

R. Il n'y paraît guère.

D. Qui était Luther?

R. Luther fut un moine apostat qui séduisit et épousa une religieuse.

D. Le langage de Luther est-il plus édifiant que celui de Mahomet?

(1) Chap. 66, 8, 9, 22. Vies de Mahomet par Savari, Kerz, etc.

R. Le langage de Luther est si peu honnête, que jamais homme qui se respecte ou qui respecte les autres, n'en tiendra de pareil.

D. Pour prouver sa mission, Luther a-t-il fait plus de miracles que Mahomet?

R. Il n'en a pas fait davantage : à moins qu'on ne veuille regarder comme des miracles de Luther, les moines et les nonnes qui sautaient les murs de leur cloître et jetaient le froc, pour se marier : les princes et les seigneurs qui volaient les biens des églises et des monastères : les hommes et les femmes qui, au lieu de faire pénitence par l'abstinence et le jeûne, menaient une vie d'épicuriens.

D. De quel maître Luther apprit-il certains points capitaux de sa doctrine?

R. Luther lui-même nous apprend que ce fut du diable.

D. Peut-on dire qu'en ceci Luther fût au dessus ou au dessous de Mahomet?

R. Comme l'ange de ténèbres, ainsi que le dit saint Paul, se transforme en ange de lumière, on peut croire que le soi-disant ange Gabriel de Mahomet était de la même couleur que celui de Luther : et qu'ainsi, sous ce rapport, la partie est égale.

D. Sur Dieu, Luther enseigne-t-il la même chose que Mahomet?

R. Comme Mahomet, Luther et Calvin font Dieu auteur du péché, et enseignent qu'il punit les hommes des crimes que lui-même a opérés en eux : ainsi l'impiété est égale de part et d'autre.

D. N'y aurait-il aucune différence?

R. Luther s'est emporté jusqu'à dire que les bonnes œuvres mêmes sont autant de péchés : Mahomet n'est pas allé si loin.

D. Touchant la sainteté du mariage, Luther et Mahomet ont-ils une doctrine différente?

R. Comme Mahomet et, à son exemple, Luther a ramené le divorce et la polygamie successive; en sorte que pour les protestants, comme pour les mahométans, le mariage n'est plus cette union indissoluble que le Créateur établit entre Adam et Eve, et que le Sauveur a contracté avec son Eglise : mais un bail à terme, comme il en peut exister entre le concubinaire et la concubine.

D. Luther s'en est-il tenu là.

R. Non, après avoir ramené parmi les siens la polygamie successive, il a ramené aussi, comme Mahomet, la polygamie simultanée, en permettant au landgrave Philippe de Hesse, d'avoir à la fois deux femmes.

CHAPITRE LXXVII.

D. N'y a-t-il pas une grande différence entre le mahométisme et le protestantisme, en ce que le mahométisme nie la divinité du Christ et que le protestantisme ne la nie pas?

R. Le protestantisme ne nie pas nécessairement la divinité du Christ, mais il ne la professe pas non plus nécessairement : un protestant peut y croire ou n'y croire pas, il n'en sera pas moins protestant aux yeux de toutes les sectes protestantes : témoin les sociniens, les unitaires, les pasteurs de Genève, qui nient et combattent même la divinité du Christ, et n'en sont pas moins regardés de tout le monde comme de bons protestants.

D. Ce que vous dites des pasteurs de Genève est-il bien certain?

R. Rien n'est plus certain : car, en 1817, les pasteurs de Genève ont défendu, sous peine d'interdit, de prêcher la divinité de Jésus-Christ.

D. Mais alors, aux yeux des unitaires, des sociniens et des pasteurs de Genève, la multitude des protestants est idolâtre, adorant comme Dieu un personnage qui, suivant eux, n'est pas Dieu?

R. La conséquence me paraît juste.

D. Et avec cela les uns et les autres se regardent encore comme protestants?

R. Et avec cela les uns et les autres se regardent mutuellement comme de parfaits protestants.

D. Ainsi donc, pour le protestantisme, c'est une chose indifférente que le Christ soit Dieu ou non, qu'on l'adore ou qu'on ne l'adore pas?

R. C'est une conclusion qui sort naturellement des faits.

D. Le protestantisme n'exclut donc pas même de l'idolâtrie?

R. Il n'y paraît pas.

D. Lesquels des protestants ou des mahométans vous semblent raisonner plus juste?

R. Ce sont, sans contredit, les mahométans. Le Christ n'étant pas Dieu, disent-ils, c'est un crime envers le Dieu véritable, de l'adorer. Les pasteurs de Genève disent au contraire : quoique le Christ ne soit pas Dieu, on peut cependant, on doit même le laisser adorer comme Dieu à la multitude.

D. Y a-t-il une erreur ou un crime qu'on ne puisse pas justifier avec le principe fondamental du protestantisme?

R. Non, il n'y a point d'erreur ni de crime qu'on ne puisse justifier avec le principe fondamental du protestantisme; car ce principe fondamental consiste finalement à dire : chacun croit comme il veut, et agit comme il croit.

CHAPITRE LXXVIII.

D. Qu'est-ce que le philosophisme?

R. Le protestantisme, moins la Bible, voilà la philosophie moderne ou le philosophisme. Ce qui est vrai de l'un est vrai de l'autre, avec ou sans la Bible, chaque individu est souverain juge de ce qui est vrai, de ce qui est juste, de ce qui est droit, de ce qui est devoir. Nulle autorité, fût-ce celle du genre humain, qui ne lui soit subordonnée. Nulle vérité, fût-ce celle de l'existence de Dieu, qu'il n'ait droit de citer à son tribunal, comme suspecte, et de déclarer sans aveu.

D. Mais les philosophes modernes sont-ils effectivement tels qu'ils pourraient l'être d'après ces principes?

R. Voici le portrait qu'en fait un de leurs chefs, J. J. Rousseau. *Je consultai les philosophes, et je les trouvai tous fiers, affirmatifs, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres; et ce point commun à tous*

me paraît le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphant quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez leurs raisons ils n'en ont que pour détruire; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne; ils ne s'accordent que pour disputer. A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans qui crient chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point! L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vices ni vertus, et que le bien et le mal ne sont que des chimères. Celui-là que les hommes sont des loups, et peuvent se manger en sûreté de conscience. — Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres, mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y a pas un seul qui venant à découvrir le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. — Où est le philosophe qui pour sa gloire ne tromperait volontiers tout le genre humain (*Emile*)?

D. Rousseau est-il le seul qui juge de la sorte les philosophes de son temps?

R. Voltaire les juge comme Rousseau à commencer par Rousseau lui-même.

D. Qu'est-ce qu'il dit du philosophe de Genève?

R. Voici ses gracieuses paroles. *L'auteur de la nouvelle Héloïse n'est qu'un polisson malfaisant; cet archifou écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie. Il écrit contre la France qui le nourrit. Il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène, il se met dedans pour aboyer. — J'ignore comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et une conduite coupable* (*Corresp. t.* 20, *lett.* 85).

D. Ce que le même Voltaire dit de ses contemporains en général, est-il de la même urbanité?

R. Il écrivait à son ami d'Alembert : *Paris abonde de barbouilleurs de papier; mais de philosophes éloquents, je ne connais que vous et Diderot. Il n'y a que vous qui écriviez toujours bien, et Diderot parfois : pour moi je ne fais plus que des coïonneries. — En vérité, mon cher philosophe, je ne connais guère que vous qui soit clair, intelligible, qui emploie le style convenable au sujet, qui n'ait un enthousiasme obscur et confus, qui ne cherche point à traiter la physique en phrases poétiques, qui ne se perde point en des systèmes extravagants. — Nous sommes dans la fange des siècles pour tout ce qui regarde le bon goût. Par quelle fatalité est-il arrivé que le siècle où l'on pense soit celui où l'on ne sait plus écrire? Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est décrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux Jésuite. Je ne vois partout que des systèmes de Cyrano de Bergerac dans un style obscur et ampoulé. En vérité, il n'y a que vous qui ayez le sens commun. Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, vous qui empêchez que ce siècle ne soit la chiasse du genre humain.*

Ce dernier mot n'est peut-être pas fort propre; mais c'est le mot propre de Voltaire, dans sa lettre du 12 décembre 1768.

D. Depuis Rousseau et Voltaire, la philosophie et les philosophes ont-ils bien changé.

R. Jusqu'à présent, il n'y paraît guère.

D. En dehors des écoles catholiques, quel est le principe fondamental que l'on pose pour base d'enseignement dans les écoles de philosophie?

R. Aujourd'hui comme toujours, les philosophes qui ne sont pas catholiques posent, et posent nécessairement pour principe fondamental de leur enseignement : *Chacun pense comme il veut, et vit comme il pense.* Et c'est entre autres le sens du mot éclectisme.

D. Ce principe est-il bien neuf?

R. Pas du tout : c'est une vieillerie du sophiste Protagoras et des autres sophistes grecs, que Socrate, Platon et Aristote ont combattus, comme le renversement du bon sens, et qui pour se venger du premier lui a fait boire la cigüe.

D. Qu'est-ce encore que ce principe?

R. C'est encore le principe de tous les hérétiques, autrement de tous les sophistes baptisés, qui ne cessent depuis dix-huit siècles de troubler, de fatiguer, de déchirer l'Église de Dieu par leurs sophismes, leurs artifices et leurs violences.

D. Mais n'avons-nous pas vu plus d'une fois avec Socrate, Platon et Aristote, que ce principe des hérétiques et des sophistes conduit directement à la ruine de toute société, de toute morale, de toute verité, de tout bon sens?

R. Non seulement nous l'avons vu : mais cela saute aux yeux de quiconque a des yeux pour voir; car c'est poser en principe l'anarchie même.

D. Y a-t-il des gouvernements qui permettent aux sophistes modernes d'enseigner ces principes subversifs de tout gouvernement, de toute société?

R. Il y a des gouvernements qui non seulement le permettent aux sophistes de toute espèce, mais qui les payent pour cela.

D. Mais quelle est donc la doctrine de ces gouvernements mêmes?

R. La doctrine de ces gouvernements est de n'avoir aucune doctrine : ce qui dans le fond revient à ce principe des sophistes : chacun pense comme il veut, et vit comme il pense.

D. Pour être conséquent à eux-mêmes, ces gouvernements ne doivent-ils pas récompenser les élèves qui mettent en pratique ce que les professeurs leur enseignent en théorie.

R. Ils le doivent sans aucun doute, s'ils veulent être conséquents.

D. Le font-ils toujours?

R. Non pas; ils recompensent les professeurs de ce qu'ils enseignent aux élèves, et ils punissent les élèves de ce qu'ils font ce que les professeurs leur enseignent. Par exemple, les professeurs enseignent qu'il n'y a point de loi pour les esprits et les idées,

les élèvent en concluent, et avec justice : donc et à plus forte raison, n'y a-t-il pas de loi pour les corps ni pour les choses, et je puis tuer ou voler en sûreté de conscience, d'après la doctrine que m'enseigne le professeur officiel payé pour cela par le gouvernement. Toutefois qu'arive-t-il? il est tel gouvernement qui enverra le professeur à la chambre des magnats, et l'élève au bagne des forçats.

D. Comment les sophistes appellent-ils cette manière de gouverner?

R. Il appellent cela de la haute politique, de la politique libérale, raison d'Etat, secret d'Etat.

D. Que vous semble-t-il d'un pareil secret?

R. A mon avis, c'est le secret de se rendre soi-même odieux et digne de périr.

D. Peut-on s'étonner alors que tant de gouvernements chancèlent et tombent?

R. Il faut s'étonner plutôt qu'ils ne tombent et ne disparaissent pas plus vite.

D. Finalement, où est la véritable société?

R. Comme il n'y a de société qu'entre les intelligences, et que l'Eglise catholique seule offre aux intelligences un lien commun, une croyance commune, il s'ensuit qu'il n'y a et ne peut y avoir de société véritable que l'Eglise catholique.

FIN DU CATÉCHISME DU SENS COMMUN.

Notice biographique sur Jean Pey.

PEY (Jean), ecclésiastique instruit et zélé, après avoir été curé dans le diocèse de Toulon, fut pourvu d'un canonicat de l'église métropolitaine de Paris. Obligé d'émigrer à la révolution, il se retira en Flandre, puis en Allemagne. Il est connu par un grand nombre d'écrits dont les principaux sont : | *Vérité de la religion chrétienne prouvée à un déiste*, 1770, 2 vol ; | *Le Philosophe catéchiste*, ou *Entretiens sur la religion entre le comte de *** et le chevalier de ****, 1779, in-12; | *Observations sur la théologie de Lyon*, intitulée : *Institutiones theologicæ, etc.; Lugduni, fratres Perisse*, 1784, 1785, in-8°; | *Le Sage dans la solitude*, imité d'*Young*, 1787, in-8°; | *De l'Autorité des deux puissances*, Strasbourg et Liége, 1781, 3 vol. in-8°; Strasbourg et Bruxelles, 1788, 2 vol. in-8°. C'est le plus connu des ouvrages de l'abbé Pey, qui y réfute par des raisons solides les allégations des ennemis de l'autorité de l'Eglise. | *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, Paris, 1789, in-8°; | *Le Philosophe chrétien considérant les grandeurs de Dieu dans ses attributs et dans les mystères de la religion*, Louvain, 1793, in-8°; | *Lettre pastorale du prince de Saxe, Venceslas, archevêque de Trèves, à son Eglise d'Ausbourg, traduite de l'allemand*, Paris, 1782, in-12; | *De la tolérance chrétienne, opposée au tolérantisme philosophique;* | *Dévoûment du chrétien à la sainte Vierge*. L'abbé Pey mourut à Constance en 1797. L'assemblée du clergé de 1775 avait donné des éloges à son zèle et à son talent.

LETTRE

DE M. LE CHEVALIER DE*** A M L'ABBE DE***,

SERVANT D'INTRODUCTION AUX ENTRETIENS.

Ne soyez plus inquiet, monsieur, sur ma convalescence : je jouis depuis plus de deux mois de la santé la plus constante; et je puis vous en donner la preuve, car j'en ai fait l'expérience par un vigoureux assaut que j'ai soutenu à plusieurs reprises contre l'un des philosophes du jour, auquel il avait pris fantaisie de m'enrôler dans la troupe; nos conférences auraient même été assez plaisantes, si la matière avait été moins sérieuse : vous allez en juger. Mais avant de vous en rendre compte, il faut vous dire quelle était ma manière d'être dans le monde : cette connaissance servira comme d'introduction à mon histoire.

Elevé dès ma tendre jeunesse sous les yeux d'un père religieux et d'une mère respectable, la maison paternelle avait été pour moi une école de vertu ; les leçons que j'y recevais s'insinuaient d'autant plus doucement dans mon cœur, qu'elles se retraçaient tous les jours à mes yeux par les exemples domestiques; mais hélas ! monsieur, la plus heureuse éducation ne suffit pas toujours pour préserver des écarts de la jeunesse ; et lorsque sorti, pour ainsi dire, des bras paternels, je commençai à jouir de ma liberté, j'appris de ma propre expérience, que j'étais encore trop faible pour marcher tout seul. Un établissement honorable, bientôt après, un grade distingué dans l'épée, et plus encore que tout cela, certaines qualités brillantes qu'on estime toujours trop et qu'on ne redoute jamais assez, me

jetèrent presque tout à coup dans le tourbillon du grand monde. Livré alors aux plaisirs et à l'ambition, je me laissai séduire par la perspective apparente d'une fausse grandeur : j'étais recherché dans les sociétés, parce que je réussissais quelquefois à les amuser. Je mettais mon bonheur à plaire dans le monde, quoique je n'en fusse jamais assez satisfait pour l'aimer. Cependant toutes les passions commençaient à exercer leur empire sur moi ; et si je ne perdais point de vue une religion dont je négligeais les devoirs, cette religion ne paraissait plus que dans un lointain : quoique je la respectasse encore, je voulais en adoucir l'austérité pour l'assortir à mes penchants ; et j'adoptais naturellement la morale commode des sociétés où je vivais. Le philosophisme avait déja commencé de s'y introduire : on y parlait sans cesse de religion ; et comme je voulais aussi parler de tout, mais avec un peu plus de capacité, je me mis à lire les ouvrages de controverse sur cette matière. Je vous avouerai même qu'en les lisant, je sentais au dedans de moi un secret désir de trouver une religion plus complaisante. Toutes mes passions parlaient en faveur de la nouvelle philosophie ; mais je frémissais de penser qu'en éteignant le flambeau de la foi, j'allais me trouver dans un affreux labyrinthe, abandonné à moi-même, errant parmi les ténèbres, incertain de ma destinée ; et que le néant, qui me faisait horreur aujourd'hui, serait peut-être l'unique bien que je désirerais un jour. Ma raison s'indignait de la fausse humanité et des pernicieuses maximes des nouveaux docteurs ; elle était révoltée de leurs prétentions, de leurs petitesses, de leur mauvaise foi, et bien souvent encore de leur profonde ignorance. Les troubles et les dissentions qui régnaient dans les familles devenues philosophes, les travers, les ridicules, les infamies qui les déshonoraient, rappelaient à mon esprit ces vertus nobles et modestes, consacrées par la religion dont j'avais vu de si beaux modèles dans la maison paternelle ; et je finissais par me dire à moi-même : la religion de Jésus-Christ est donc la véritable.

Ces réflexions qui me confirmaient dans ma foi, faisaient naître des remords ; mais elles ne rompaient pas mes chaînes. Il fallait quelque chose de plus fort pour changer le cœur. Dieu m'attendait à ce moment, où, frappé comme d'un coup de foudre, j'ai vu sur le bord de ma tombe, l'univers entier s'évanouir devant moi. Aux approches de la mort, j'ai redouté une autre mort plus terrible encore : éveillé comme d'un profond sommeil, j'ai senti tout le néant d'un bonheur apparent dont je n'avais jamais pu me dissimuler la frivolité : j'ai compris l'illusion d'une fausse conscience, qui cherchait à s'aveugler pour échapper aux remords. Déplorant alors mes égarements dans l'amertume de mon cœur, j'ai commencé à regretter l'innocence de mes premières années. Il me semblait entendre sans cesse la voix d'un père mourant, lorsque me serrant entre ses bras, il me disait : Mon fils, je vous laisse un état, un nom, de la fortune : votre mère et moi nous avons veillé avec soin sur votre éducation, et nous vous avons tendrement aimé : recevez à présent ma bénédiction comme le dernier gage de ma tendresse : la seule reconnaissance que j'exige de vous, c'est que vous honoriez notre mémoire par vos vertus. Ce souvenir pénétrait mon ame de confusion et de regret. Je pris enfin ma résolution, et je me proposai un plan de conduite bien différent de celui que j'avais suivi. Dieu qui ne semblait attendre que ce moment, m'a rappelé du tombeau lorsque j'étais prêt d'y entrer : ma convalescence n'a pas été longue ; mais à mesure que ma santé revenait, je sentais aussi mes résolutions s'affaiblir. J'avais formé le projet de me retirer dans mes terres, ou de me renfermer au moins dans une société de personnes vertueuses, pour me dérober aux dangers du monde ; et déjà le monde ne me paraissait plus si dangereux ; ses plaisirs n'étaient plus si criminels à mes yeux. Déjà je voulais justifier les écarts d'une vie dissipée, par les sentiments d'honneur dont je m'étais toujours piqué ; et malgré ma propre expérience, je présumais assez de mes forces pour me rassurer sur ma propre faiblesse. J'étais encore flottant sur le parti que je devais prendre, lorsque j'ai reçu la visite de M. le comte de N*. Etait-ce simplement pour me faire un compliment de politesse, ou pour essayer de m'insinuer ses principes ? C'est ce que je n'ai jamais pu démêler. Je l'avais rencontré quelquefois dans certaines sociétés, il avait même paru rechercher mon amitié ; mais il s'était trop laissé entrevoir, pour que je prisse confiance dans la sienne.

Il se présenta donc à ma porte, lorsque j'y pensais le moins ; et après les premiers compliments, s'apercevant que j'étais plus raisonnable, il me reprocha d'être trop mélancolique, et fut curieux d'en savoir la raison. Comme je ne voulais pas commencer par rougir de ma foi, je lui dis tout franchement mon irrésolution. Il répondit à cette confidence par un sourire de compassion. Je m'y attendais bien ; mais il fit plus : il commença par me prêcher l'épicurisme. J'aurais dû peut-être lui fermer la bouche, en lui récitant mon symbole ; j'aimai mieux prendre le parti de dissimuler, pour savoir jusqu'où il voudrait me mener, et m'égayer un peu aux dépens de ses confrères. Cette manière me réussissait assez dans le monde, car les nouveaux sages redoutent encore plus le ricule qu'une bonne raison. Je pris même le ton de disciple, pour lui laisser la liberté de tout dire ; et comme ces messieurs n'aiment point à être contredits quand ils régentent, je me proposai bien de ne jamais le combattre de front, pour ne pas le rebuter.

Voilà donc mon comte parfaitement à son aise, qui commence à m'endoctriner d'abord sur la non-existence de Dieu, et sur la formation du monde ; cela fit la matière de la première conférence : et c'en était bien assez, car j'avais grand besoin de reposer ma tête. Bon Dieu ! que d'absurdités ! Il me parla successivement dans les autres conférences, de la na-

ture de l'homme, de l'ame des bêtes, des devoirs de la vie civile, des principes du gouvernement, des moyens de maintenir l'ordre politique et de réformer les mœurs. Mais plus il se retournait pour arranger son monstrueux système, plus je sentais par le contraste, la beauté de la morale de Jésus-Christ.

Il était difficile de se contenir, mais il fallait prendre patience.

Je risquais cependant par intervalle quelques petites malices, pour faire sentir le ridicule et l'odieux de la nouvelle Philosophie. Mon comte se fâchait quelquefois ; d'autres fois il entendait la plaisanterie ; le plus souvent il était si occupé du plaisir de parler, qu'il ne faisait pas attention à ce que je voulais lui dire. Une fois entre autres je faillis tout gâter, en lui répétant trop crûment le propos d'un père capucin qui sortait de chez moi : mais j'en fus quitte pour quelques excuses. Enfin, monsieur, le croiriez-vous ? le comte finit par être si satisfait de moi et si content de lui, que me croyant déjà au nombre de ses catéchumènes, il me révéla une partie des manœuvres philosophiques, et m'alla préconiser en qualité de prosélyte, dans le consistoire de ses confrères.

Je sentis alors qu'il était temps de mettre fin à la plaisanterie, pour employer de nouvelles armes ; mais je pris la précaution d'aller passer auparavant quelques jours à la campagne, afin d'y méditer à loisir sur la vérité de la religion. Là je parcourus les apologistes que j'avais déjà lus, et je pris note des endroits qui m'avaient le plus frappé, pour être en état de répondre à tous les sophismes auxquels je devais m'attendre.

A peine étais-je de retour, que le comte fut à ma porte. Il me serait bien difficile, monsieur, de vous dire mon embarras pour le préliminaire de cette conférence, afin de préparer mon catéchiste à recevoir ma profession de foi ; mais il me serait impossible de vous peindre sa surprise et son dépit, lorsque, prenant moi-même un air plus sérieux, pour le prêcher à mon tour, il vit évanouir tout à coup les espérances qu'il avait conçues. Se promenant alors dans mon salon à droite et à gauche, il levait les mains, il faisait des exclamations, il s'exhalait en reproches, puis il se répandait en compliments, sans perdre cependant l'espoir de me convertir. Il croyait son honneur compromis auprès de ses confrères ; d'ailleurs il m'avait dit une partie de leur secret ; il fallait donc vaincre ou périr, et il prit le parti de m'entendre. Je parlai alors d'un ton plus haut : lui, comme il arrive ordinairement à ces messieurs, parla d'un ton plus bas, nous nous trouvâmes ainsi à l'unisson, et je commençai à reprendre haleine. Entrant ensuite en matière, je lui fis voir la nécessité d'un premier Etre, auteur et modérateur de l'univers : je réfutai les objections que les athées ne cessent de répéter contre ses divins attributs ; et comme il m'avait conduit du déisme au matérialisme, je le conduisis à mon tour de l'existence d'un premier être à la religion de Jésus-Christ. Je lui en exposai les principales preuves, en la justifiant des fausses imputations qui la défiguraient. Mais j'avais affaire à un homme qui avait pris son parti, et qui, toujours occupé à former des difficultés, jamais à examiner les réponses, échappait sans cesse par de nouvelles questions à la force des preuves, et ne voulait convenir de rien.

Après s'être retourné de tous côtés, il me demanda par quel moyen on pourrait distinguer parmi les différentes sociétés qui font profession de la religion chrétienne, celle qui conservait le véritable dépôt de la foi. Cette question qui lui paraissait fort embarrassante, et qu'il m'avait faite avec une sorte de complaisance, fut résolue en peu de mots. Je lui montrai la grande Eglise bâtie comme sur le haut de la montagne, exposée aux yeux de l'univers, et qui, seule héritière, par une succession non interrompue, de la puissance des apôtres, avait seule aussi le droit d'enseigner. Forcé enfin dans tous ses retranchements, je l'ai vu se réfugier, pour ainsi dire, sous le canon de la place, et opposer à mes raisons l'autorité de ses maîtres.

Vous savez, monsieur, que ces nouveaux sages ont la modestie de s'annoncer comme les génies destinés à répandre la lumière dans le monde. J'aurais pu tirer avantage de cette ridicule prétention, et répliquer que, plus ces intelligences sublimes réunissaient de lumières, mieux il était démontré que la religion de Jésus-Christ devait être la religion de Dieu même, puisque non seulement ces grandes lumières n'avaient jamais pu l'obscurcir, mais qu'elles s'éclipsaient elles-mêmes, et n'enfantaient plus que des monstres au moment qu'elles s'éloignaient du sentier qu'elle leur avait tracé.

Mais je pensai que la religion de Jésus-Christ ayant la vérité pour base, ne devait point avoir l'erreur pour appui. Ainsi dédaignant le frivole avantage qui résulterait pour elle des ridicules prétentions de nos réformateurs, j'ai entrepris de dissiper une illusion qui a déjà fait bien des dupes, mais dont on commence aujourd'hui à rire. Sans refuser à quelques écrivains de la troupe un certain genre d'esprit, j'ai fait voir que ces messieurs, réduits à leur juste valeur, étaient, quant au vrai mérite de l'esprit, beaucoup inférieurs à ceux qu'ils mettaient à peine au rang des êtres raisonnables.

Le comte a voulu se rassurer au moins sur sa prétendue bonne foi ; et je lui ai encore enlevé cette dernière ressource, en prouvant que la bonne foi ne pouvait compatir ni avec les principes, ni avec les contradictions, ni avec la conduite de nos prétendus sages. Cette vérité fortement présentée a réveillé tous ses remords : il s'est fâché, il s'est agité pour détourner ses regards d'une lumière qui l'importunait, et qu'il aurait bien voulu ne pas apercevoir.

Il est enfin sorti brusquement de chez moi, dans la désolation d'un homme qui, blessé à mort, fuit devant l'ennemi avec le désespoir de ne pouvoir arracher de son cœur le trait

qui l'a percé. Il n'a plus paru depuis; et j'ignore l'effet qu'auront produit ses cruelles perplexités.

Vous trouverez ci-joint l'abrégé de nos conférences, que j'avais soin de jeter sur le papier aussitôt que nous nous étions séparés. Comparant alors en particulier ce que mon comte avait dit, avec les livres qu'il m'avait prêtés, j'y retrouvais la même doctrine, et à peu près les mêmes termes. Je soumets le tout à vos lumières; vous aurez la liberté d'en disposer, et de le rendre public, si vous le jugez à propos. Je continuerai à vous faire part de nos conférences, supposé que mon philosophe reparaisse sur la scène.

Les apologistes de la religion se sont tenus assez de temps sur la défensive. Les preuves en ont été amplement développées; tous les points ont été attaqués, et suffisamment discutés. Les objections ont donné occasion d'approfondir les matières, de leur donner un nouveau jour; et plus on a approfondi cette religion auguste, plus elle a paru digne de son auteur. Il serait bien temps qu'on se réunît enfin pour l'attaque. Le camp des ennemis est ouvert de tous côtés : partout, à l'exception de ce qu'ils ont appris de nous, ils sont, ou absurdes, ou odieux, ou ridicules; souvent ils sont tout cela à la fois. Il ne faut, pour le montrer, qu'une simple exposition de leur doctrine; j'en donne ici la preuve par le tableau que je présente.

Mais en vérité, mon cher ami, votre comte est bien bête, me disait dernièrement un homme d'esprit à qui je lisais mes conférences. D'accord, lui répliquai-je; mais est-ce ma faute? Il n'a dit que ce qu'il devait dire suivant ses principes, et ce que ses maîtres avaient écrit avant lui. Il est vrai qu'il était aussi un peu bon homme, je parle de cette bonhommie qui naît de la franchise. Mais si cette nuance semble blesser le costume, on doit se souvenir qu'il n'est point de règle sans exception. J'ai ici heureusement rencontré, et j'en ai profité, pour apprendre de mon comte ce que je voulais savoir, et ce qu'un autre n'aurait pas peut-être voulu me dire. Du reste vous en jugerez vous-même.

J'ai l'honneur d'être avec considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le chevalier de ***.

LE PHILOSOPHE CATÉCHISTE.

ENTRETIENS SUR LA RELIGION

ENTRE LE COMTE DE*** ET LE CHEVALIER DE***.

PREMIER ENTRETIEN.

Le philosophe moderne passe successivement au déisme et à l'athéisme, après avoir abandonné l'autorité de l'Eglise. Son système sur l'existence de Dieu et la création du monde.

Le comte. Ah! que je suis aise, mon cher chevalier, d'avoir le plaisir de vous revoir. On nous avait effrayés à la campagne, en nous apprenant le danger de votre maladie. J'arrive dans le moment, et je viens m'informer de l'état de votre santé.

Le chevalier. Quelle bonté, monsieur! j'en suis on ne peut plus reconnaissant.

Le comte. Mais votre santé?

Le chev. Je suis, grace au ciel, parfaitement rétabli, après avoir couru les plus grands risques.

Le comte. Je vous en félicite; il ne reste plus qu'à vous conserver. N'auriez-vous pas cependant encore quelque peu de mélancolie?

Le chev. Point du tout. C'est que j'étais occupé à rêver au moment que vous êtes entré.

Le comte. Permettez-moi de vous le dire, monsieur, la convalescence ne comporte pas les profondes réflexions; cela nuit à la santé, et presque toujours au génie.

Le chev. Il est, monsieur, des réflexions nécessaires dans tous les temps; je suis agité depuis quelques jours par de cruelles perplexités : dégoûté du monde, j'étais presque résolu à demander ma retraite.

Le comte. Votre retraite, monsieur! Eh pourquoi donc?

Le chev. Pour aller vivre dans une de mes terres, y être le père de mes vassaux, et oublier le monde.

Le comte. Ah! vous êtes donc encore malade, mon cher chevalier. Oublier le monde! abandonner vos amis! aller vivre parmi cette classe d'hommes qui rampent dans l'obscurité et dans l'ignorance! Non certainement : cette envie vous passera. Vous êtes jeune, dans la saison des plaisirs, dans le chemin de la fortune, et vous avez trop d'esprit pour renoncer si tôt à votre existence.

Le chev. De l'esprit, monsieur! en vérité, je n'en suis plus flatté, depuis qu'on ne semble afficher l'esprit que pour renoncer au bon sens.

Le comte. Vous le voyez, monsieur, c'est là certainement un reste de bile qui noircit votre imagination; j'en craindrais même les suites si vous n'y apportiez remède. Dissipez donc votre ennui, amusez-vous, promenez-vous, voyez vos amis, revenez dans les so-

ciétés dont vous faisiez les délices, et ne vous obstinez pas, je vous prie, à être malheureux avec tant de qualités qui vous rendent aimable.

Le chev. Hélas! j'ai parcouru, monsieur, tous les espaces de cette surface brillante qu'on appelle félicité. J'ai joui des plaisirs, des honneurs, de la fortune; j'ai joui même d'une certaine réputation de vertu, et rien ne m'a satisfait. J'ai eu des amis, j'ai fait des envieux, et tout le monde me croyait heureux, excepté moi-même. J'étais tous les jours séduit par l'attrait d'un fantôme qui marchait devant moi, et qui me fuyait sans cesse. La continuité des plaisirs produisait la satiété : ce que j'avais d'abord désiré comme un bien, je ne le recherchais plus que pour éviter l'ennui. Enjoué dans les sociétés, je devenais un autre homme au moment que j'étais rentré chez moi. Semblable à un voyageur qui s'éveillerait dans une vaste solitude, après avoir fait un beau rêve, j'étais surpris de me trouver tout seul avec moi-même. Les remords venaient à la suite: pour m'y dérober, je me replongeais le lendemain dans le tourbillon des sociétés. L'espoir revivait tous les matins; le dégoût et les regrets revenaient tous les soirs.

Le comte. Eh bien! oui, monsieur, telle est la conditon de l'homme, qui ne comporte pas un bonheur continu. Le sage se contente des biens que la nature lui donne, sans se plaindre de ceux qu'elle lui refuse.

Le chev. Mais est-il d'un homme sage de se laisser si longtemps séduire? Et guérit-on d'un mal par une erreur?

Le comte. Que vous êtes donc changé, mon cher chevalier! En vérité, je n'en reviens pas. Vous prenez aujourd'hui le ton d'un Socrate. Quelles secousses dans votre organisation! Voyez quel dérangement dans le physique!

Le chev. Quand on a vu la mort de près, on apprend, monsieur, à mieux user de la vie.

Le comte. La mort! Et vous vous occupez encore, monsieur, de la mort, lorsque vous jouissez déjà de la santé? Quelle triste manie de vouloir toujours repaître son imagination d'idées lugubres! c'est ainsi que la superstition empoisonne nos plus beaux jours; on voit tout noir dans l'avenir, et on se prive d'un bonheur réel. Heureusement on revient de ces terreurs paniques, et le sage apprend aujourd'hui à jouir du présent, et à mourir en paix.

Le chev. Comment cela, monsieur, je vous prie?

Le comte. Votre imagination est aujourd'hui trop sombre pour saisir ces vérités sublimes : nous en parlerons un autre jour.

Le chev. Pourquoi pas aujourd'hui? Jouir du présent, et mourir en paix, c'est là un problème que je serais curieux de voir résoudre. Vous devez, monsieur, ce service à l'humanité et, j'oserais presque dire, à l'amitié. Que ma mélancolie ne vous effraie point : vous verrez que je n'en suis pas plus triste, pour être devenu plus raisonnable.

Le comte. Je n'aurais, monsieur, qu'un mot à vous dire. Défaites-vous des préjugés, et apprenez à penser. Ce n'est que depuis que les grands hommes de nos jours ont porté le flambeau de la raison dans le système de la nature que nous commençons à respirer.

Le chev. Ces préjugés sont pourtant fort anciens, et je vois de grands hommes qui les ont adoptés. Ne conviendrait-il pas du moins que nous nous en tinssions là par provision?

Le comte. Six mille ans de superstition, monsieur, c'est bien assez : les siècles de lumière sont enfin arrivés. Cependant le peuple est toujours superstitieux, parce qu'il est toujours plus aisé de croire que de raisonner. Mais dans un siècle philosophe, où l'on raisonne sur tout, sur la religion, sur les mœurs, sur la politique, sur les lois, tout doit être soumis à révision; et on peut dire à la gloire de nos sages, qu'il n'est rien aussi où ils n'aient trouvé quelque chose à redire.

Le chev. C'est là à peu près le raisonnement qu'on faisait l'autre jour en présence de mon curé; et je me souviens que, sans entrer dans le mérite personnel des nouveaux philosophes, en qui il paraissait n'avoir pas trop de confiance, il observait qu'il y avait cette différence entre les sciences humaines et celle de la religion, que les premières, étant l'ouvrage de l'esprit humain, se ressentaient da sa faiblesse et de son inconstance, au lieu que la science de la religion, venant de Dieu, était invariable comme lui-même, et que les développements ne changeaient jamais rien au fond des vérités qu'elle avait enseignées.

Le comte. Vous regardez donc vos prêtres comme les dépositaires d'une religion céleste?

Le chev. Oui, sans doute; et vous, monsieur?

Le comte. Je l'avais cru autrefois comme vous. Aujourd'hui même, malgré le secours des bons livres, il me semble en certains moments que je le croirais encore. Mais après tout, chacun a sa religion; vous avez la vôtre, j'ai la mienne : le Juif, le Turc, le Talapoin ont aussi la leur : tous la croient descendue du ciel, et chacun choisit celle qui lui plaît davantage.

Le chev. Cela est fort commode : il faudrait pourtant choisir, ce me semble, le parti le plus raisonnable; car notre volonté ne fait pas changer la nature des choses, et je ne vois pas trop comment un philosophe pourrait mourir en paix, s'il avait négligé de s'instruire d'une religion qu'un Dieu n'aurait pas dédaigné de lui révéler.

Le comte. Eh! quel est l'enthousiaste qui ne se prétende suscité de Dieu? Les plus anciens législateurs ont voulu, comme Moïse et Jésus-Christ, imprimer à leurs lois le sceau de la divinité. Mahomet s'est dit envoyé du ciel. Les anciens philosophes mêmes,

oui, monsieur, les anciens philosophes n'ont pas été exempts de cette manie. Socrate prétendait être inspiré par son génie. Nos philosophes sont plus sincères, ils se disent inspirés de la nature, et cela vaut beaucoup mieux.

Le chev. Je sais, monsieur, qu'il y a eu de prétendus illuminés dans tous les temps; mais faut-il nier la réalité des choses parce qu'on a fait des rêves? Ces prétendus illuminés se sont annoncés comme les ambassadeurs du ciel : mais à quel signe a-t-on pu les reconnaître? Jésus-Christ se dit le Fils de Dieu, et tout annonce sa mission divine.

Le comte. Mais toutes les circonstances qui semblent caractériser la divinité de sa mission ne pourraient-elles pas être l'effet d'un concours fortuit de circonstances?

Le chev. J'aimerais autant dire que le concours fortuit des atomes a produit l'univers.

Le comte. Pourquoi pas? D'ailleurs, vous vous regardez, monsieur, sur la terre comme un être assez important pour occuper la Divinité. C'est une présomption, c'est un outrage fait à la majesté divine.

Le chev. Mais, s'il n'a pas été indigne de Dieu de me tirer du néant, serait-il indigne de lui de me conserver? Tout ce qui m'annonce son existence ne me parle-t-il pas aussi de sa bonté et de sa sagesse? Voudriez-vous que cette même providence, qui veille avec tant de soin à mes besoins physiques, négligeât ce qu'il y a de plus noble dans moi, mon esprit et mon cœur, qui peuvent seuls lui rendre hommage? Serait-il possible qu'il fît concourir tant d'événements à m'aveugler et à me séduire, lorsque je chercherais sincèrement à le connaître et à l'adorer? Il faut donc, monsieur, si vous croyez à l'existence d'un Dieu, croire aussi à sa providence; et si vous croyez à sa providence, il faut croire à la mission de Jésus-Christ.

Le comte. Si je crois à l'existence d'un Dieu? C'est là encore une grande question; et nos plus grands génies n'y ont jamais vu bien clair. Ils avaient d'abord pensé qu'*il était difficile de démontrer par les seules lumières de la raison l'existence d'un Dieu, et qu'elles nous suffisaient seulement pour assurer qu'il était impossible de démontrer le contraire* (1). Mais tout s'éclaircit avec le temps. Réflexion faite, on s'est ravisé sur les fâcheuses inductions qu'on pourrait tirer de la possibilité même d'un premier être; et on a conclu qu'il fallait absolument se passer d'un Dieu pour vivre en paix. Il a donc été statué, au moins de la part de ceux qui président au code de la raison, que la croyance d'un Dieu ne devait sa naissance qu'*à l'ignorance des causes naturelles* (2), *aux alarmes et aux calamités* (3); que la divinité qu'on voulait nous faire croire, n'ayant ni yeux, ni pieds, ni mains, était incapable de voir et d'agir (1); *que les êtres qu'on supposait au-dessus de la nature ou distingués d'elle n'étaient que des chimères; enfin que les plus méchants* (ne vous effrayez pas au reste de tout ceci, nous ne faisons que raisonner en philosophes) *que les plus méchants de tous les hommes avaient servi de modèle à Dieu, et que le plus injuste de tous les gouvernements avait été le modèle de son administration divine* (2). Aujourd'hui on est assez volontiers de cet avis parmi nous (3). Un vieil hermite de Ferney conseillait cependant à un jeune poète de ne pas trop se presser de croire à la nature, pour ne pas risquer d'éteindre le feu du génie dans le chaos de la matière, sauf ensuite à secouer le joug de la prévention, lorsque, dans la décrépitude de l'âge, il ne serait plus question que de se débarrasser des craintes de l'avenir. Mais quelque déférence qu'on ait pour ce respectable vieillard, son conseil n'a pas fait fortune parmi nous. Nos jeunes élèves, qui veulent être heureux, trouvent ces craintes encore trop incommodes; ils sentent que la réputation de génie ne vaut pas la jouissance du bonheur; et, de vous à moi, ils n'ont pas tout à fait tort.

Le chev. Après tout, quand on a de l'esprit, on peut bien se passer du génie. Cependant, monsieur, tous les peuples ont cru à une Divinité.

Le comte. Je le crois bien, c'est que les hommes, soit par paresse, soit par crainte, ayant renoncé au témoignage de leurs sens, n'ont plus été guidés dans toutes leurs actions et leurs entreprises que par l'imagination, l'enthousiasme, l'habitude, les préjugés, et surtout par l'autorité qui a su profiter de leur ignorance pour les abuser... C'est que la science des hommes (un petit nombre excepté, cela s'entend) n'est en tout genre qu'un amas de mensonges, d'obscurités, de contradictions, entremêlé quelquefois de faibles lueurs de vérité fournies par la nature, dont on ne peut jamais totalement s'écarter (4).

Le chev. Hélas! monsieur, cette pauvre race humaine avait donc bien besoin de vous?

Le comte. La difficulté était de former des hommes avec assez d'énergie et de lumière, pour *s'élever au-dessus des nuages des préjugés, surtout de l'atmosphère épaisse qui nous entoure, pour considérer les opinions des hommes et les apprécier* (5).

(1) Pyrrhonisme du sage, § 96.

(2) « L'ignorance des causes naturelles créa des dieux. » *Système de la nature, tome* 1, *chap.* 15, *édit. in* 8, 1774, *Londres.*

(3) « Ce fut dans le sein de l'ignorance, des alarmes et des calamités que les hommes ont puisé leurs premières notions de la divinité. » *Ibid. tome* 2, *ch.* 1, *et tome* 1, *ch.* 1.

(1) « Un être intelligent, c'est un être qui pense, qui veut, qui agit pour parvenir à une fin. Il faut pour celà des organes et un but semblable au nôtre. Si la nature était gouvernée par une intelligence, il lui en faudrait autant; parce que, sans organes, il ne peut y avoir ni perceptions, ni idées, ni intuition, ni volonté, ni plan, ni actions. » *Vrai sens du Système de la nat., ch* 5. *Syst de la nat., tom.* 3, *ch.* 5.

(2) Vrai sens du Système de la nature, ch. 1.

(3) Les philosophes donnent le nom de *capucins* à ceux qui croient encore en Dieu parmi eux.

(4) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 1.

(5) Ibid.

Le chev. Et ce n'était pas trop certainement de cinquante-huit siècles pour produire de tels phénomènes. Cependant, s'il n'y avait point de Dieu, je voudrais bien savoir qui a créé le monde.

Le comte. Personne.

Le chev. Quoi ! personne ?

Le comte. Oui, monsieur, personne, et cela est démontré. *Car si de rien on pouvait faire quelque chose, on apercevrait perpétuellement sortir du néant de nouvelles choses* (1).

Le chev. La raison est tranchante; mais elle pourrait bien ne pas satisfaire tout le monde. Quoi qu'il en soit, vous croyez donc, monsieur, que le monde s'est créé lui-même ?

Le comte. Point du tout : tous les êtres qui existent ont existé dans tous les temps.

Le chev. Quoi ! je serais donc un être éternel ?

Le comte. Oui, monsieur, quant à la substance de votre individu : il n'y a précisément que la modification de changée par le résultat des lois du mouvement.

Le chev. Oh ! oh ! je n'aurais jamais cru être si vieux. Qu'étions-nous donc, monsieur, vous et moi, avant que la nature nous eût construits ?

Le comte. Je pourrais bien vous en dire quelque chose. Peut-être les corpuscules de votre ame avaient-ils déjà végété dans les plantes de votre potager. Mais, à dire vrai, il n'y a que la nature elle-même qui sache bien positivement ce qui en est.

Le chev. Eh ! ce mouvement, monsieur, qui est-ce qui l'a donné à la matière ?

Le comte. Belle demande ! *Ce mouvement la nature l'a reçu d'elle-même* (2).

Le chev. J'entends cela. Cependant la matière pouvait se mouvoir à droite ou à gauche, en haut ou en bas. Il faudrait au moins que quelqu'un lui eût dit comment elle devait se comporter pour bien faire.

Le comte. Que dites-vous là, monsieur ? La nature a-t-elle besoin de conseil ? Ignorez-vous que la nature, toujours sage dans sa marche, toujours impénétrable dans ses secrets, règne en souveraine dans l'univers, qu'elle commande, qu'elle ordonne, qu'elle agit, qu'elle subjugue tous les êtres pour les faire concourir à ses desseins ? Aussi est-ce la seule Divinité que nous adorons, la seule qui reçut les *premiers hommages des hommes.*

Le chev. Quelle Divinité, monsieur ? de grace faites-la-moi connaître : elle ressemblerait assez au Dieu des chrétiens.

Le comte. Cette Divinité est un être qui n'a *ni corps ni esprit* (3).

Le chev. Oh ! en ce cas, votre Divinité n'est plus celle que j'adore.

Le comte. C'est *une machine sourde et insensible, un être abstrait qui consiste dans l'assemblage des différentes matières et de leurs différentes combinaisons* (4). Entendez-vous bien tout ceci, monsieur ?

(1) Philosophie du bon sens, tom. 1, p. 238.
(2) Vrai sens du Syst. de la nature, ch. 2.
(3) La Nature, tom. 1, p. 223.
(4) Syst. de la nat., t. 2, p. 251, et tom. 1, ch. 1, p. 11, 12.

Le chev. Oui, monsieur, mais je n'y vois pas encore trop clair.

Le comte. Les sublimes idées du docteur Baumann pourront jeter des lumières dans ces profondeurs de la nature (1). On y entrevoit à peu près comment elle a dû procéder à la formation de l'univers. Ce docteur enseigne d'abord que tous les êtres quelconques, les pierres et les végétaux, comme les hommes, ont un certain degré de connaissance; qu'ils ont *du désir, de l'aversion, de la mémoire, proportion gardée des formes et des masses* (2).

Le chev. C'est-à-dire, si je vous comprends bien, qu'une montagne doit avoir environ un million plus d'intelligence qu'un caillou.

Le comte. Oui, à peu près. Et il ajoute que *de ces perceptions élémentaires rassemblées et combinées des corpuscules de l'animal il résulte une perception unique* dans l'individu, et que là, *perdant la mémoire de ce qu'elles étaient, elles concourent à former la conscience du tout, qui est l'ame de l'animal* (3).

Le chev. Je conçois presque cela. Il n'y a que cette ame qui se forme de la *conscience du tout* qui m'embarrasserait un peu.

Le comte. Je n'en suis pas surpris. Aussi est-ce là *le fruit d'une méditation profonde et comme la tentative d'un grand philosophe.* Or remarquez, monsieur, qu'en modifiant un peu cet aperçu, on peut aisément construire le monde sans que personne s'en mêle (4).

Le chev. Comment cela, je vous prie ? Il y aurait presque ici de la magie.

Le comte. Point du tout, et voici le comment. *Au lieu d'attribuer aux molécules organiques le désir, l'aversion, le sentiment et la pensée, on devrait se contenter d'y supposer une sensibilité mille fois moindre que celle qui a été accordée aux animaux les plus stupides et les plus voisins de la matière morte : en conséquence de cette sensibilité sourde...*

Le chev. Vous m'aviez déjà parlé, monsieur, d'une *machine sourde.* Je vois ici *une sensibilité sourde et une matière morte,* jusque ici tout cela cadre.

(1) Pensées sur l'interprétation de la nature, p. 151.
(2) Baumann « attribue à l'être corporel le désir, l'aversion, la mémoire et l'intelligence. En un mot, toutes les qualités que nous reconnaissons dans les animaux, ce philosophe les admet, proportion gardée des formes et des masses, dans la particule la plus petite de la matière comme dans le plus gros animal ». *Pens. sur l'interpret. de la nature,* p. 140.
(3) « Chaque partie élémentaire..., en s'accumulant et en se combinant, ne perdra pas ce petit degré de sentiment et de perception : ces qualités lui sont essentielles. De ces perceptions d'éléments, rassemblées et combinées, il résultera une perception unique, proportionnée à la masse et à la disposition; et ce système de perceptions dans lequel chaque élément aura perdu la mémoire de soi, et concourra à former la conscience du tout, sera l'ame de l'animal. » *Pens. sur l'interprét. de la nature,* p. 146, 147.
(4) « Quelques philosophes pensent que la sensibilité est une qualité essentielle de la matière.... Si on admet cette hypothèse.... animaliser une substance, ce ne sera que détruire les obstacles qui l'empêchent d'être active et sensible. » *Syst. de la nat., tome 1, ch. 8. Ib., ch. 4.*

Le comte. Ne m'interrompez pas, monsieur, je vous prie; ceci est trop essentiel. En conséquence, dis-je, *de cette sensibilité sourde et de la différence des configurations, il n'y aurait pour une molécule organique quelconque qu'une situation la plus commode de toutes, qu'elle aurait sans cesse cherché par une inquiétude automate, comme il arrive aux animaux de s'agiter dans le sommeil, jusque à ce qu'ils aient trouvé la disposition la plus convenable au repos. Ce seul principe satisferait d'une manière assez simple et* sans aucune conséquence dangereuse *à tous les phénomènes* (1) *de la nature.* On dirait, par exemple, que les molécules qui composent la personnalité de M. le chevalier se cherchaient depuis longtemps sans se connaître, et que s'étant enfin heureusement rencontrées, elles se sont si bien trouvées ensemble, qu'elles ont lié amitié pour former son individu. Et cela durera vraisemblablement jusque à ce qu'une querelle domestique vienne mettre le désordre dans la maison.

Le chev. Que de sagacité ! monsieur, que de lumières ! Voyez quelle amitié entre les molécules !

Le comte. Oui, monsieur, amitié : cependant, entendons-nous, une amitié *automate.*

Le chev. A propos d'*automate*, cela me rappelle l'ingénieux système d'un ancien philosophe qui voulait que le monde fût un grand animal.

Le comte. Justement vous y voilà ; car *en vertu de la copulation universelle de toutes les molécules sensibles et pensantes... le monde serait semblable à un grand animal; et par conséquent le monde pouvant être infini, cette ame du monde* (cet aggrégat de corpuscules pensants qui composent l'univers) *pourrait être un système infini de perceptions, et le monde serait Dieu* (2).

Le chev. Quand même cela paraîtrait difficile à comprendre, le système serait du moins assez commode. Le monde animal se gouvernerait à sa fantaisie, quelquefois mal, d'autres fois bien, n'importe pas, et ce serait toujours un souci de moins pour vous.

Le comte. Et de plus, monsieur, prenez-y garde; un Dieu comme je viens de le dire, qui serait *sans conséquence* et ne contrarierait personne : chacun ferait alors ses affaires à part; lui, il se gouvernerait comme il lui plairait, nous, comme nous voudrions, et nous vivrions tranquilles dans ce monde sans rien craindre pour l'autre(3).

Le chev. Pas tout à fait, monsieur, *sans conséquence.*

Le comte. Comment cela, monsieur? Qu'aurions-nous à craindre d'un Dieu qui ne se mêlerait plus de nos affaires?

Le chev. Rien du tout, je l'avoue; et tout serait assez bien jusque-là; mais ne craindriez-vous point qu'on ne vous poussât trop loin? Car, après tout, que deviendrait le monde si ces petites ames, sans se concerter et sans se connaître, avaient la liberté de faire tout ce qu'elles voudraient? Du moins faudrait-il quelqu'un qui eût commission de gouverner cette république. On pourrait donc soupçonner qu'il y a ici, comme on dit, anguille sous roche.

Le comte. Point de soupçon, monsieur, je vous prie; cela serait trop dangereux. Il vaudrait encore mieux croire que de douter. Nous saurions du moins à quoi nous en tenir. Aussi, pour plus grande sûreté, avons-nous jugé qu'on n'avait pas besoin de petites ames pour gouverner la nature.

Le chev. La nature se connaît donc elle-même.

Le comte. Point du tout, je vous l'ai déjà dit; la nature *n'a ni corps, ni esprit, c'est une machine sourde, c'est un être abstrait.*

Le chev. Pardon, monsieur, c'est que je ne suis pas encore accoutumé à ces abstractions. J'imagine toujours que, pour bien se gouverner, il faut au moins un peu s'y connaître.

Le comte. La nature s'y connaît bien aussi un peu, mais il n'est pas besoin pour cela de penser. Il lui suffit de se conformer aux lois établies (1).

Le chev. Et ces lois sont....

Le comte. Le fait n'est pas encore bien éclairci. Nous savons seulement que *le but de tous les mouvements des corps est de conserver leur existence actuelle, d'attirer ce qui est favorable, de repousser ce qui peut nuire* (2).

Le chev. Comment, monsieur? La nature, qui n'a *ni corps ni esprit*, distingue pourtant ce qui lui est favorable de ce qui lui est nuisible? Elle attire l'un, et elle repousse l'autre? Cela est merveilleux. Eh ! qui lui a donc inspiré cet instinct?

Le comte. Permettez-moi de vous le dire, monsieur le chevalier, tant de questions commencent déjà à devenir indiscrètes. Contentez-vous de savoir pour le moment ce qu'on veut vous apprendre.

Le chev. Vous voulez donc que je croie que les corps ont existé de toute éternité?

Le comte. Oui, monsieur, il faut le croire.

Le chev. Que le mouvement est de l'essence des corps?

Le comte. Oui, monsieur, je vous l'ai déjà dit.

Le chev. Que ce mouvement est déterminé par certaines lois que personne ne leur a prescrites?

Le comte. Oui, monsieur.

Le chev. Que les corpuscules de la matière suivent constamment ces lois, qu'ils ne connaissent pas, que nous ne connaissons pas non plus; et cela par une espèce d'instinct qu'ils ne connaissent pas plus que nous?

Le comte. Oui, monsieur, tout cela, encore une fois.

(1) Système de la nat., tom. 1, p. 156, 157, 158.
(2) Ib. p. 151.
(3) Pens. philos., n. 9.

(1) « Tous les mouvements suivent des lois constantes et nécessaires. Si nous ne les apercevons pas, pouvons-nous en conclure jamais que la cause qui agit est surnaturelle? » *Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 4.*
(2) Ibid.

Le chev. Et cela prouvé par....

Le comte. N'importe pas; il faut toujours le croire en attendant, *nos maîtres l'ont dit* (1), et avec cela nous expliquons tout.

Le chev. Oh! à cette condition j'accorde tout.

Le comte. Eh bien! cela posé, voici comment je procède dans mes opérations. Je lâche mes corpuscules dans l'immensité des espaces; et voilà d'abord qu'ils s'agitent, qu'ils s'entrechoquent, qu'ils s'accrochent, qu'ils se fuient, qu'ils se cherchent, qu'ils se rapprochent, tantôt avec la rapidité d'un éclair, tantôt avec la lenteur de la circonspection. Enfin, après bien des tours et détours, toujours sans y rien connaître et sans rien vouloir, voilà qu'ils se combinent de manière à produire le firmament, le soleil, les astres, les éléments, la terre, en un mot, toutes les merveilles de l'univers. Que désiriez-vous de plus, monsieur?

Le chev. Et cela avec autant d'ordre et de précision que s'ils s'étaient concertés. Rien de plus merveilleux.

Le comte. Oui, monsieur. Admirez en effet comment la terre se trouve par hasard placée dans un centre. Voyez comment les eaux se creusent de vastes réservoirs autour d'elles; comment une infinité d'êtres vivants peuplent les airs, la terre et la mer, avec une certaine gradation dans les espèces, et une variété admirable parmi les individus. Considérez comment chaque animal en particulier devient un chef-d'œuvre par le mécanisme de son organisation, chacun étant pourvu de tout ce qui est nécessaire à la conservation de son existence et à la propagation de son espèce.

Le chev. Serait-ce encore, monsieur, sans y penser, que ces atomes se seraient arrangés de manière à produire les arbres et les plantes qui couvrent la surface de la terre, avec les germes de leur reproduction et les fruits qui doivent servir à ma nourriture?

Le comte. Oui, sans doute.

Le chev. Cela paraît pourtant un peu difficile. Vous croiriez donc aussi que la terre, cette masse informe, sans y rien connaître et sans jamais pourtant s'y méprendre, alimenterait les arbres et les plantes, en distribuant à chacun des sucs qui lui conviennent?

Le comte. Vous ne connaissez donc pas, monsieur, toutes les ressources de la nature, ni avec quelle adresse elle pourvoit à tout sans y penser. Bien plus, n'est-il pas vrai que la terre, cette masse aride, avait besoin d'être alimentée, pour ne pas s'épuiser en nous prodiguant ses trésors?

Le chev. Cela est juste.

Le comte. Qu'est-il donc arrivé?

Le chev. Je n'en sais rien.

Le comte. Le voici: les molécules ont encore pris une espèce d'arrangement, afin de pourvoir à tout. Elles se sont condensées, et il en est résulté une multitude de fleuves et de rivières dont les eaux se divisent sur la surface du globe, et semblent se multiplier par de longs circuits, pour l'arroser et pour désaltérer tous les animaux qui périraient sans elles. Mais ces fleuves et ces rivières allaient bientôt tarir. Il fallait donc leur préparer incessamment des sources abondantes pour les perpétuer. Comment faire, monsieur?

Le chev. Moi, monsieur, j'aurais été un peu embarrassé, je vous l'avoue.

Le comte. Eh bien! la nature a encore mieux fait que nous n'eussions peut-être fait nous-mêmes; et sans y prendre garde, elle a eu l'adresse d'enlever à la mer une partie de ses eaux, à proportion de ce qu'elle recevait des rivières; et de cette surabondance d'eaux qui aurait enfin submergé la terre, si la mer avait toujours reçu sans rien donner, elle a formé des nuages qui se fondent en pluies, et qui rapportent ainsi, par une continuelle circulation, aux fleuves et aux rivières le tribut que les fleuves et les rivières portent ensuite à la mer.

Le chev. Et cela, monsieur, était assez bien vu.

Le comte. Ce n'est pas tout. La terre avait encore besoin d'une chaleur bienfaisante qui développât ses germes; les hommes avaient besoin d'un flambeau qui les éclairât; et par un bonheur encore plus singulier, une partie des molécules errantes, ne sachant ni pourquoi ni comment, se sont réunies dans le ciel pour former cet immense flambeau qui éclaire et qui ranime la nature; elles sont venues se placer justement à une certaine distance proportionnée pour féconder la terre sans l'embraser. Il semble même que pour suffire aux deux hémisphères, elles soient convenues entre elles de faire régulièrement toutes ensemble le tour du monde dans un certain espace de temps; et, sans que personne leur ait donné des ordres, elles travaillent avec tant de concert et d'assiduité à remplir leur tâche, qu'il ne leur est pas encore arrivé d'interrompre ni de retarder leur course. D'autres corpuscules ont aussi fait une confédération à part pour former un corps opaque plus prochain de nous, et à une distance si précise, qu'en recevant les rayons du soleil il éclaire la terre par la réflexion de la lumière, pour réparer la perte du jour.

Le chev. Il faut convenir, monsieur, qu'on ne saurait mieux faire pour nous rendre service. Mais puisque il n'y a personne qui ait donné des ordres, je serais au moins tenté de croire que les deux corps se sont un peu entendus de loin.

Le comte. Point du tout. Tout cela n'est qu'un jeu de la nature; et ce qui vous surprendra encore davantage, c'est que, tandis que les deux globes, aussi anciens, à ce qu'il paraît, que le monde, remplissent leurs fonctions avec tant d'exactitude, voilà qu'un fluide immense, répandu fortuitement autour de nous, est façonné de manière à nous transmettre les rayons des globes lumineux, et tempérer les ardeurs du soleil.

(1) L'autorité de Pythagore était si grande parmi ses disciples, qu'on terminait toute dispute par ce seul mot: *Le maître l'a dit.*

Le chev. A merveille. Je voudrais pourtant savoir pourquoi, malgré leur continuelle agitation, les molécules de la matière, distribuées chacune dans leurs classes, sont pourtant si assidues et si constantes dans leurs fonctions. Pourquoi, depuis tant de siècles, le soleil, la lune, les étoiles dans leur course, les eaux dans leur rotation, la terre dans ses productions, ne se sont jamais écartés de l'ordre qu'ils semblent s'être prescrit par un instinct de bienfaisance.

Le comte. Pourquoi? c'est que malgré son *inquiétude*, *la nature* est toujours *avide de constance* (1).

Le chev. Cela est clair. On dirait presque, monsieur, que la nature, en faisant semblant de rien, en savait pourtant encore plus que nous; et je ne suis plus surpris que toutes les nations, et même les philosophes un peu anciens, aient attribué la formation de l'univers à une intelligence.

Le comte. C'est que la philosophie était encore au berceau.

Le chev. Mais cette opinion sur l'existence d'un premier être si généralement répandue ne serait-elle pas un instinct de la nature? Or j'ai ouï dire que vous autres, messieurs, vous aviez beaucoup de foi à cet instinct.

Le comte. Oui, certes, quand il est conforme aux principes.

Le chev. Il semble pourtant que, pour former mon individu, il fallait du moins qu'un être intelligent s'entendît avec la nature; car plus je me considère moi-même, plus j'admire le juste rapport qu'il y a entre mon organisation et les êtres qui m'environnent. Le soleil, par exemple, eût laissé le monde dans les ténèbres, si mes yeux n'avaient été conformés de manière à recevoir les rayons de lumière, et à transmettre jusque à mon cerveau l'image des objets qui les avaient frappés. Les sons n'eussent plus fait d'impression sur mon ame, s'ils n'avaient fait impression sur le tympan d'une oreille qui paraissait toute disposée à les faire retentir au dedans de moi. Les parfums eussent été sans odeur, et les fruits sans faveur, s'il n'y avait eu une juste analogie entre eux et les organes de l'odorat et du goût. En vain la terre aurait prodigué tous ses trésors auprès de moi pour me nourrir, si je n'avais été averti intérieurement de mes besoins; si la nature, en m'invitant à les satisfaire, n'eut préparé dans ma bouche les instruments et les dissolvants nécessaires pour broyer les aliments, pour en faciliter la digestion; si elle n'avait mis dans l'estomac et dans les autres viscères tout le mécanisme nécessaire pour transformer ces aliments en ma propre substance. L'air qui pèse sur moi m'aurait écrasé, s'il n'avait trouvé dans ma conformation une résistance proportionnée; il m'eût étouffé, s'il eût été condensé; je n'aurais pu respirer, s'il eût été trop raréfié. Enfin l'univers entier eût été anéanti pour moi; les créatures mêmes qui servent à ma conservation auraient conspiré contre mon existence, si je n'avais été moi-même comme un petit monde en abrégé, dont tous les points avaient une juste correspondance avec les différentes parties du grand univers qui m'environnait.

Le comte. Et vous en concluriez bonnement, monsieur, que vous devez être l'ouvrage d'un être intelligent qui devait savoir les intentions de la nature?

Le chev. Je dis qu'on pourrait du moins le soupçonner.

Le comte. Quelle absurdité! Croiriez-vous donc que la nature qui, sans intention, avait déjà produit tant de merveilles dans ce monde, n'aurait point eu l'adresse de composer votre individu?

Le chev. Vous voulez donc (car il faut bien s'entendre), vous voulez que je croie que....

Le comte. Que les molécules de la matière, en s'agitant d'elles-mêmes dans les espaces, ont formé l'univers sans y penser; qu'ils ont construit aussi par le même hasard, et vos yeux, et les cristallins, et la rétine, et les muscles, et tout ce qui était nécessaire pour voir; qu'ils ont façonné de même les organes de l'ouïe, de l'odorat, de la parole; qu'ils ont placé sans le savoir tous ces organes à l'endroit du corps le plus éminent, comme le plus propre à leurs fonctions.

Le chev. Serait-ce donc aussi sans intention que la nature aurait donné des articulations à mes membres, comme pour les rendre plus flexibles? qu'elle aurait établi dans l'estomac un laboratoire propre à triturer les aliments?

Le comte. Cela n'est pas douteux.

Le chev. Serait-ce encore sans y rien connaître, qu'elle aurait ménagé dans toutes les parties du corps les canaux qui devaient faire passer ces aliments par différents couloirs, les mêler avec le sang et les autres humeurs, porter partout les sucs nécessaires pour me nourrir, pour lubréfier les ressorts de mon organisation, et réparer les pertes que je faisais chaque jour d'une portion de moi-même? Serait-ce toujours sans le savoir que....

Le comte. Oui, monsieur, tout cela sans difficulté, et bien d'autres choses encore. Ainsi, vous trouvant vous-même fortuitement un être pensant, logé dans une enveloppe fortuitement pourvue de toutes les commodités nécessaires, environné d'un monde qui plaçait fortuitement autour de vous, tout ce dont vous aviez besoin, vous avez profité de la rencontre, et vous vous êtes servi pour voir, pour entendre, pour parler, etc., des organes qui s'étaient trouvés là par hasard, mais fort à propos. Ne croyez pourtant pas, monsieur, que la nature ait fait tout cela du premier jet.

Le chev. Je m'en serais bien douté. On conçoit qu'il lui a fallu du temps pour prendre si bien ses arrangements; je croirais même qu'elle avait fait auparavant plusieurs ten-

(1) De l'ordre politique et essentiel des puissances, ch. 5, p. 12, édit. in-8; Londres, 1776

tatives. Sans doute on devait avoir déjà vu quelques essais de productions animales, comme des bras, des pieds, des pattes, des oreilles éparses sur la surface de la terre.

Le comte. Cela est même plus que vraisemblable (1).

Le chev. Pourrais-je, monsieur, vous demander à présent depuis quand la nature a achevé son ouvrage?

Le comte. Nos messieurs ne sont pas encore tout à fait d'accord sur cet article. Ils opinent seulement que le monde est beaucoup plus ancien qu'on ne pense. Vous autres messieurs, vous croyez à Moïse sur ce point : et nous, nous croyons aux Chinois; et je vous réponds qu'il ne sera pas aisé de nous tirer de là. Avant que le tout soit éclairci, nous aurons toujours le temps de faire bien des choses.

Le chev. Mais au lieu de recourir à une nature aveugle pour construire un édifice si bien entendu, ne serait-il pas plus simple de croire à un premier être qui lui aurait donné l'existence?

Le comte. Cela serait plus simple, sans doute : aussi est-ce là l'opinion des ignorants. Mais un philosophe, qui veut tout voir et qui calcule, envisage bien les choses d'un autre œil. Moi-même, monsieur, je me suis assez mal trouvé, lorsque, après avoir rejeté les superstitions de vos prêtres, j'ai voulu m'en tenir encore à l'opinion publique sur l'existence de Dieu; car on n'est là jamais bien à son aise. D'ailleurs, si le monde a ses beautés, il a aussi ses défauts. Pourquoi, par exemple.... Mais on ne peut pas tout dire : j'aime mieux vous envoyer nos livres. Promettez moi seulement de les lire, et vous verrez qu'il y aurait bien des réformes à faire dans les ouvrages de la nature.

Le chev. Aussi l'un de vos devanciers avait-il dit fort à propos que si le Père éternel l'avait consulté avant de créer le monde il lui aurait donné de bons avis.

Le comte. Et nous lui aurions aussi, monsieur, donné les nôtres.

Le chev. Mais qui probablement n'auraient pas été suivis. Cependant, monsieur, permettez-moi une réflexion. Vous voulez vivre tranquille, et il me semble que vous n'en prenez pas le chemin.

Le comte. Comment cela? Qu'a-t-on à craindre pour l'autre monde, quand il n'y a plus de Dieu.

Le chev. Au moins des maux toujours certains dans celui-ci, les infirmités et la mort, et plus de ressource après elle. D'ailleurs, le vieux préjugé de l'existence d'un Dieu paraît si bien enraciné dans l'homme, qu'il n'est guère possible de l'extirper entièrement. Oui, messieurs : vous serez philosophes tant qu'il vous plaira dans certains moments; mais dans d'autres vous craindrez le diable. J'en appelle à l'expérience d'un grand homme qui voulut, sur la fin de ses jours, être le père temporel des capucins et le prédicant de sa paroisse. N'y eût-il que l'incertitude d'une autre vie, ce doute seul vous fera toujours quelque peur.

Le comte. Et vous, messieurs, ne craignez-vous pas aussi?

Le chev. Un homme qui croit en Dieu, et qui s'applique à lui rendre gloire, craint à la vérité, mais il espère encore davantage, et sa confiance adoucit ses craintes. Celui qui doute au contraire n'espère plus rien et craint tout. Quelle triste pensée! Je suis anéanti à la mort s'il n'y point de Dieu; et je vais être éternellement malheureux s'il y en a un. Or il est difficile de ne pas avoir au moins quelques doutes sur l'existence d'un premier être. Vous vous souvenez, monsieur, du raisonnement que faisait à ce sujet le premier philosophe de Rome. Il est si simple, qu'il vient naturellement dans l'esprit de tout le monde.

Le comte. Le philosophe était un stoïcien, et les philosophes sont bien autres aujourd'hui (1). Voyons cependant.

Le chev. Stoïcien tant qu'il vous plaira, c'était toujours un philosophe.

Le comte. A la bonne heure. Quel était donc ce raisonnement?

Le chev. Puisque on n'oserait soutenir, disait-il, que l'Iliade d'Homère a été composée par le jet fortuit des caractères; comment se persuader que l'univers ait été formé par le concours fortuit des atomes.

Le comte. En vérité, monsieur, peut-on, quand on a de l'esprit, applaudir à ce vieux raisonnement? L'un de nous y a répondu d'un seul mot, et c'est bien assez. Il a prouvé (2) que l'Iliade pouvait absolument avoir été produite par le jet fortuit des atomes entre un nombre presque infini de jets; et il en a conclu la possibilité absolue de la création par un pareil jeu du hasard.

Le chev. Mais quand même je supposerais que les corpuscules sont éternels, et qu'ils se meuvent d'eux-mêmes (ce qui est assez difficile à comprendre), il en résulterait toujours que la formation de l'univers ne serait possible que par un jet unique, entre plus de cent millions de milliards de jets. Or, dans une loterie où il y aurait plus de cent millions de milliards contre un seul, voudriez-vous parier pour ce coup unique, surtout n'ayant rien à gagner, et tout à perdre?

Le comte. Comment rien à gagner?

Le chev. Oui, monsieur, car si ce coup

(1) « Les hommes n'ont pas toujours existé tels que nous les voyons aujourd'hui. Il faut que la terre ait servi d'*uterus* à l'homme, et qu'elle ait ouvert son sein aux germes humains déjà préparés. » *Syst. d'Epicure, tom.* 2, *p.* 8.

(1) L'un de ces messieurs préfère Pline et Lucain aux philosophes qui ont vécu du temps d'Auguste. Voyez l'éloge de M. de Sacy, traducteur de Pline. Quant à la manière d'écrire, on n'a qu'à comparer le style de Cicéron avec celui des philosophes modernes.

(2) L'auteur des Pensées philosophiques.

unique est arrivé au moment supposé pour former l'univers, la mort doit vous anéantir, et vous ne gagnez rien; s'il n'est point arrivé, c'est Dieu qui a créé le monde, et vous allez être livré à sa justice.

Le comte. Oh! la loterie serait à la vérité un peu dangereuse, et mériterait au moins réflexion.

Le chev. Faisons mieux, monsieur; consultons le public, qui a toujours un gros bon sens. Je me charge de la lui proposer. Trouvez quelqu'un pour la première mise, je ferai la seconde.

Le comte. Votre gaieté revient donc, mon cher chevalier. Ah! j'en suis bien aise. La plaisanterie est déjà d'un bon augure. Eh bien! nous causerons de tout cela un autre jour. Peut-être vous ai-je fatigué par mon indiscrétion?

Le chev. J'en suis bien dédommagé, monsieur, par tout ce que je viens d'apprendre.

Le comte. En vérité, je n'aurais jamais soupçonné qu'une visite de compliment dût aboutir aujourd'hui à une dissertation philosophique.

DEUXIÈME ENTRETIEN. *De l'homme et des animaux.*

Le comte. Eh bien! monsieur, avez-vous reçu nos livres?

Le chev. Oui, monsieur, et j'en ai déjà commencé la lecture.

Le comte. Avouez-le, monsieur, auriez-vous jamais imaginé que la nature pût se débrouiller du chaos, s'arranger d'elle-même, se mettre dans la situation la plus commode pour produire toutes les merveilles qui vous étonnent, sans avoir besoin que personne la conseillât?

Le chev. Non, sans doute.

Le comte. N'avez-vous pas senti surtout que votre ame s'élevait insensiblement au-dessus d'elle-même, qu'elle s'épurait, qu'elle s'agrandissait à mesure que vous y regardiez?

Le chev. Pas tout à fait. Il me semblait au contraire que je m'enfonçais toujours plus dans la matière, et je ne comprends pas trop comment j'ai pu me trouver là.

Le comte. Bon! comme tous les autres.

Le chev. Mais mon ame, monsieur, d'où la tirez-vous?

Le comte. *De la même pâte* que votre corps.

Le chev. Et mon intelligence?

Le comte. De même.

Le chev. Et ma volonté, et mes sensations?

Le comte. De même encore. Tout cela n'est que de la matière combinée de certaines façons.

Le chev. Je le croirais assez volontiers, mais j'aurais encore quelque peine à le comprendre.

Le comte. Tenez, monsieur, voulez-vous vous en bien convaincre? Tâtez-vous vous-même. Ne sentez-vous pas que *votre ame se meut avec vous.*

Le chev. Oui, monsieur.

Le comte. Ne voyez-vous pas encore, *quand votre corps se meut, que votre ame ne reste point en arrière* (1)?

Le chev. Oui, je sens à peu près cela...

Le comte. Eh bien! n'est-il pas évident que votre ame n'est autre chose que votre corps?

Le chev. La raison est au moins assez palpable; et c'est bien là vraiment ce qu'on appelle mettre la philosophie à portée de tout le monde. Je plains seulement ces pauvres militaires des Invalides qui ne végètent qu'avec les deux tiers de leurs ames.

Le comte. Votre ame *n'était d'abord à la vérité que dans vos mains et vos pieds; elle s'est placée ensuite au milieu du corps dans l'âge de puberté.* Elle est montée actuellement au cœur; de là elle va s'élever probablement jusque à la tête, quand vous serez dans un âge plus avancé, et elle y raisonnera comme elle pourra (2).

Le chev. Voilà un singulier cosmopolite qui a déjà fait les trois quarts du chemin, sans que j'en aie encore rien su.

Le comte. Que serait-ce en effet que cette substance spirituelle, qui ne serait rien de ce que nos sens nous mettent à portée de connaître (3).

Le chev. Mais si la nature nous avait privés de la vue, comprendrions-nous bien ce que c'est que les couleurs?

Le comte Non certes.

Le chev. Nous aurions pourtant tort de les nier.

Le comte. Cela se peut.

Le chev. Qui sait donc si cette même nature n'aurait point encore de nouveaux dons à faire, à l'aide desquels nous apercevrions de nouvelles substances qui ne tombent pas sous nos sens?

Le comte. Y pensez-vous bien, monsieur? Comment donc ce corps renfermerait-il un être fugitif qui échapperait à tous les sens (4)?

Le chev. Moi, je n'en sais rien. Je soupçonnerais seulement que cet être fugitif serait d'une composition que la nature ne nous aurait pas encore fait connaître.

Le comte. Quoi! monsieur, d'une composition qui nous serait inconnue, à nous? Mais savez-vous bien ce que c'est qu'un philosophe?

Le chev. Tant soit peu.

Le comte. Et bien! qu'avons-nous besoin d'une substance inconnue, quand nous expliquons tout avec la matière que nous connaissons?

Le chev. Mais pour faire penser la matière, monsieur; cela embarrasserait pourtant bien du monde?

Le comte. Rien de plus aisé, et je m'en vais, monsieur, vous le démontrer. Imagi-

(1) Vrai sens du Syst. de la nature, ch. 7.

(2) Hist. natur. de l'homme, tom. 7, p. 340; tom. 9, p. 47.

(3) Vrai sens du Syst. de la nature, ch. 7.

(4) Ibidem.

nez l'agrégat de différentes particules d'eau, de sel, de soufre, de feu et autres quelconques; et laissez faire à la nature. Ces particules arrondies ou applaties, arrangées en triangles, en carrés, en losanges rouges, bleues, noires, plus ou moins agitées, atténuées, électrisées, formeront à volonté des ames pensantes, qui voudront, qui aimeront, qui haïront, qui éprouveront du plaisir ou de la douleur. Que les positions varient, elles auront de nouvelles sensations. Si l'édifice s'écroule, l'ame alors disparaîtra, et il ne restera plus, comme on dit, que le *caput mortuum*. Il n'est question ici, comme vous voyez, que de la dose et de la manipulation.

Le chev. Et la recette?

Le comte. Vous la trouverez, monsieur, dans l'excellent ouvrage que je vous ai fait remettre; vous ne l'avez donc pas lu?

Le chev. Lequel?

Le comte. Le *Système de la nature*.

Le chev. Pas encore.

Le comte. C'était pourtant par là qu'il fallait commencer. Montrez-le moi: voici de quoi vous éclairer.

Vous saurez donc, monsieur, d'abord que *nos sens nous montrent en général deux sortes de mouvements: l'un est un mouvement de masse, par lequel un corps en entier est transféré d'un lieu à un autre* (1). Vous comprenez cela, je pense.

Le chev. Oui, monsieur, jusque ici.

Le comte. *L'autre mouvement est un mouvement interne et caché qui dépend de l'énergie propre à un corps, c'est-à-dire de l'essence, de la combinaison, de l'action, de la réaction, des molécules insensibles, dont ce corps est composé....: tels sont les mouvements internes qui se passent dans l'ame, que nous nommons ses facultés intellectuelles, ses pensées, ses.....* (2).

Le chev. Attendez, monsieur, je n'y suis plus. *Les molécules insensibles forment par leurs essences, par leurs combinaisons, par leur énergie, par leurs actions, par leurs réactions, les facultés intellectuelles* de mon ame; cela aurait, je crois, besoin d'explication. Car il pourrait bien se faire, au bout du compte, qu'un caillou ou une plante pensât et raisonnât à peu près comme nous; ils ont aussi des molécules insensibles. Qui sait même, si *du mouvement interne de ces particules, de leurs actions, de leurs réactions*, il ne résulte pas, sans que nous le sachions, des pensées plus subtiles encore que les nôtres, mais pourtant *cachées?*

Le comte. Cela ne serait pas absolument impossible (3); mais nos philosophes, qui n'assurent que ce qu'ils voient, n'ont encore rien prononcé sur cet article. Cependant puisque vous demandez des explications, les voici tout de suite:

Animaliser une substance ce n'est que détruire les obstacles qui l'empêchent d'être active et sensible (1).

Le chev. Cela se rapproche déjà un peu, comme vous voyez, de mon idée; car nous ne pouvons savoir si ces obstacles ne sont pas levés, du moins en partie, dans les êtres qui nous paraissent insensibles, et qui ayant la faculté de sentir n'auront pas peut-être encore permission de se faire entendre.

Le comte. Nous examinerons cela, et ce sera peut-être un jour le sujet d'une savante dissertation; mais revenons. D'après ces principes lumineux, nous disons donc que *les mots de* sensations, *de* perceptions, *d'*idées, *ne désignent que des changements produits dans l'organe intérieur, à l'occasion des impressions que font sur les organes extérieurs les corps qui agissent sur eux...: ainsi la pensée ne sera que la perception des modifications que notre cerveau a reçues de la part des objets extérieurs, et qu'il se donne à lui-même* (2).

Le chev. Il me semble pourtant que je réfléchis sur ma pensée, sans apercevoir rien de matériel; il me semble encore que je pense sans me donner aucune des modifications de la matière; ou du moins cela se fait sans que j'en sache rien: et cela est fort heureux; car, à vous parler franchement, je serais fort embarrassé si on demandait mon avis.

Le comte. Vous me direz tout cela une autre fois.

Le chev. Et la mémoire?

Le comte. *La mémoire sera la faculté que l'organe intérieur a de modifier en lui-même les modifications qu'il a reçues.*

(1) Syst. de la nat. tom. 1, ch. 2.
(2) Ibid.
(3) « Locke, en excellent anatomiste, expliqua les ressorts de l'esprit humain. Il osa avancer que nous ne serons peut-être jamais capables de connaître si un être purement matériel peut penser ou non. Ce discours sage parut, à plus d'un théologien, une déclaration scandaleuse que l'ame est matérielle et mortelle. C'était une question purement philosophique. Il importe peu à la religion de quelle substance soit l'ame, pourvu qu'elle soit vertueuse, c'est une horloge qu'on nous a donné à gouverner: mais l'ouvrier ne nous a pas dit de quoi le ressort était composé. » *Lettres philos. sur Locke*, 17; *Philos. du bon sens*, tom. 2, réflex. 4.

« Si un corps est capable de douleur, quand il est placé dans les nerfs ou dans le cerveau, il en sera également capable en quelque endroit qu'il se trouve; et si un atome d'air est destitué de pensée, il ne peut en être capable, en devenant tout ce qu'on voudra. Ainsi il faut nier que les corps pensent, ou soutenir que tous les corps pensent. L'arrangement des organes se réduisant à un mouvement local, si les parties organisées n'ont pas le don de penser avant d'être organisées, elles ne l'auront pas après l'organisation, qui n'est qu'une nouvelle position de ces parties. En leur donnant une nouvelle situation, il n'est pas possible d'en tirer la pensée. Si elles ne sont pas pensantes étant à droite, elles ne seront pas pensantes à gauche. La nouvelle situation produit en elles un changement extérieur bien différent de la pensée. Si une portion de matière sent dans un corps vivant, elle sentira aussi dans un cadavre; on peut dire sans hyperbole que cela est aussi évident qu'une démonstration géométrique. » *Nouv. de la République des lettres*, août 1684, p. 110.

(1) Système de la nat., tom. 1, ch. 8.
(2) Ibid.

Le chev. Cela est encore trop sublime pour moi; mais, en l'étudiant un peu, j'espère bien un jour pouvoir le comprendre. Et l'imagination?

Le comte. A peu près la même chose : *C'est la faculté que le cerveau a de se modifier ou de se former des perceptions nouvelles sur le modèle de celles qu'il a reçues.*

Le chev. Fort bien, monsieur; mais le jugement?

Le comte. Ne le voyez-vous pas déjà? le jugement est *la faculté que le cerveau a de comparer entre elles les modifications.*

Le chev. Oh! cela étant je ne suis plus surpris, monsieur, que tant de gens d'esprit manquent de jugement; car la plupart ne savent pas encore ce que c'est. Il ne resterait plus qu'à connaître la volonté.

Le comte. En vérité vous ne savez rien imaginer. Allons, monsieur le chevalier, sortez une fois pour toutes de votre atmosphère, examinez, réfléchissez-y bien, et vous verrez que la volonté *n'est qu'une modification de notre cerveau, par laquelle il est disposé à l'action* (1). Tout est ici pesé, tout est calculé, et nous faisons tout avec la matière, en la retournant un peu.

Le chev. Ce qu'il y a ici de plus singulier, c'est que la matière produise l'esprit; que ce qui est sans intelligence et sans volonté produise la volonté et l'intelligence.

Le comte. Pas si singulier.

Le chev. Mais que le cerveau se modifie à volonté, sans savoir ce qu'il faut faire; que vous analysiez si bien ces modifications sans en avoir jamais rien vu; enfin que tout se fasse avec tant de précison, sans que personne sache comment : car vous-mêmes, avouez-le, messieurs, vous n'êtes pas encore trop sûrs de votre fait; cela est du moins un peu extraordinaire.

Le comte. Comment, monsieur, pas trop sûr de notre fait? Serions-nous donc des charlatans?

Le chev. C'est qu'ouvrant tout à l'heure, par hasard, ce même livre que vous avez en main, j'y voyais l'auteur un peu embarrassé, et qu'enfin il avouait franchement que *le mécanisme des facultés intellectuelles ne lui était point connu* (2).

Le comte. L'auteur se trompe, monsieur; mais on oublie souvent ce qu'on avait appris. Vous saurez d'ailleurs que *l'ame est a peu près dans le même cas que tous les corps de la nature, et que leurs mouvements les plus simples, les façons d'agir les plus communes sont des mystères inexplicables* (3).

Le chev. Des mystères, monsieur! Ah! j'en suis bien aise. J'avais ouï dire que vous autres messieurs, vous n'y croyez pas trop.

Le comte. Nous y croyons bien un peu quelquefois; mais nous laissons du moins à chacun la liberté d'y croire.... Vous souriez, monsieur, ce me semble.

Le chev. C'est qu'on pourrait bien vous chercher chicane.

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 8.
(2) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 11.
(3) Ibid., ch. 8.

Le Comte. Eh bien! que dira-t-on? Voyons.

Le chev. On trouvera peut-être à redire que vous nous blâmiez de croire aux mystères de la religion sur la parole d'un homme qui, étant descendu du ciel, comme nous le croyons, devait du moins en savoir quelque chose; et que vous vouliez nous faire croire à des mystères inexplicables que *vous ne connaissez pas* plus que nous, et que vous prétendez cependant nous expliquer.

Le comte. Ne voyez-vous pas que, si nous ne pouvons les connaître, du moins nous les analysons, en les examinant par le contour, et, comme on dit, à vue de pays?

Voilà donc, monsieur, un point très-important déjà parfaitement éclairci. Retenez donc bien le principe fondamental qui jette une grande lumière sur tout notre système. *L'ame n'est qu'un aggrégat de corpuscules organisés*, plus subtils probablement que les autres. Il n'en coûte, comme vous voyez, que la main d'œuvre, et vous devez à présent être satisfait.

Le chev. D'après cette admirable manipulation, il me vient une idée, peut-être un peu folle; mais vous en jugerez.

Le comte. A la bonne heure!

Le chev. C'est que les corpuscules qui composent les ames étant plus subtils que les autres doivent s'évaporer aussi plus facilement; en sorte que l'ame du soir se trouvera toujours un peu écornée le lendemain. Ainsi mon ame délogeant insensiblement doit, en moins d'un an, faire place à une autre ame qui décampera de même.

Le comte. Ces vues sont assez justes, monsieur, et je vous en sais gré; mais nous n'avons point encore calculé ce temps, et les disciples ne doivent point devancer les maîtres.

Le chev. Il me semble encore qu'on pourrait tirer de là un assez bon parti.

Le comte. J'en suis bien aise, monsieur: vous allez déjà tout seul : expliquez-moi donc votre pensée.

Le chev. On reproche sans cesse aux plus grands génies de nos jours de n'être jamais stables dans leurs principes, et d'enseigner continuellement le pour et le contre. En voilà justement la raison : c'est que les corpuscules de l'ame qui arrivent ne sont pas de l'avis de leurs anciens.

Le comte. Nous nous réservons bien aussi de faire valoir cette raison; mais il ne convient point de tout dire encore

Le Chev. Il est en effet telles personnes à qui vous ne persuaderiez jamais qu'ils ont changé d'ame; et moi-même, monsieur, malgré ma bonne volonté, j'agis toujours, sans y penser, comme si ce moi qui raisonne aujourd'hui était le même qui prit tant de plaisir à vous entendre la première fois qu'il eut l'honneur de vous connaître. Dites, par exemple, aux magistrats qui vont condamner un malheureux à la Grève. *Attendez, messieurs, calculez auparavant : il y a déjà plus de dix ans que le crime est commis,*

et, depuis ce temps, l'ame qui avait fait le coup a pris congé; une autre s'est malheureusement venu loger dans le même étui; le coupable n'est plus, et c'est l'innocent que vous allez faire périr. Dites-leur tout cela, et bien d'autres bonnes raisons pareilles, ils vous riront au nez

Le comte. Ah! monsieur ne me parlez pas de ces hommes qui assassinent leurs semblables avec le glaive des lois; ils seront certainement les derniers à se convertir.

Le chev. Mais après avoir si bien analysé les ames, ne serait-il pas encore à propos d'analyser un peu la raison?

Le comte. Mais la raison, monsieur, savez-vous bien ce que c'est?

Le chev. J'avais cru le savoir jusque aujourd'hui; mais, à vous dire vrai, je me défie un peu de moi, depuis que je me trouve dans un nouveau monde.

Le comte. C'est ici, monsieur, l'endroit brillant de la philosophie, un peu abstrait, il est vrai, mais je vous l'expliquerai, pourvu que vous puissiez me comprendre.

Le chev. Je ferai du moins mon possible.

Le comte. Pour savoir ce que c'est que la raison, il faut savoir d'abord ce que c'est que la vérité. Ces deux choses sont corrélatives, puisque la raison n'est proprement que la faculté de connaître la vérité.

Le chev. Cela est juste.

Le comte. Or, suivant la définition du sublime interprète de la nature, *la vérité est la conformité que nos sens bien constitués nous montrent, à l'aide de l'expérience, entre les objets que nous connaissons et les qualités que nous leur attribuons : c'est l'association juste et précise de nos idées* (1).

Le chev. Mais si la vérité consiste dans l'association juste de nos idées, comme c'est notre cerveau qui forme cette association, ce sera donc aussi notre cerveau qui créera ses vérités.

Le comte. Sans doute : comment en effet imaginer qu'il pût exister des vérités sans les placer dans les cerveaux? Où les logerait-on?

Le chev. Chaque individu a donc ses vérités propres.

Le comte. Eh bien! soit; quel mal y aura-t-il?

Le chev. Aucun, sinon que les vérités pourraient être bien différentes, suivant la diversité des individus.

Le comte. Je le veux bien encore.

Le chev. Vous êtes aussi d'avis qu'on ne peut connaître la vérité *qu'à l'aide de l'expérience.*

Le comte. Oui, certainement, je viens de le dire : *car sans l'expérience comment s'assurer de la justesse de l'association des idées? Et si on ne réitère ces expériences, comment les constater* (2)?

Le chev. Ainsi, monsieur, si je vous comprends bien, lorsque je voudrai m'assurer que deux fois deux font quatre, que le tout est plus grand que sa partie, il faudra que je fasse des expériences.

Le comte. Bien entendu : et non seulement il faudra faire des expériences; mais encore, je le répète, il faudra les réitérer, pour bien constater les faits. Un philosophe, par exemple, qui, ne considérant que les hommes de son pays, en conclurait que tous les hommes sont blancs, raisonnerait fort mal; il devrait savoir auparavant si dans les autres pays du monde les hommes ne sont pas noirs.

Le chev. Même expérience par conséquent, pour s'assurer que deux fois deux font quatre, et que la partie est moindre que le tout. Je devrais même, ce me semble, avant de prononcer sur cet article, consulter au moins tous les individus de mon espèce, pour savoir s'ils voient tous comme moi.

Le comte. Oui, sans doute; autrement, quelle certitude auriez-vous que vos sens sont bien constitués? Comment savoir qu'ils ne vous trompent pas, en vous montrant deux fois deux égal à quatre?

Le chev. Voilà déjà, monsieur, bien de la besogne taillée à nos géomètres, avant qu'ils puissent établir le premier théorème d'Euclide.

Le comte. C'est leur affaire. Encore ne faudra-t-il pas espérer que tous aperçoivent exactement la même vérité, mais seulement à peu près.

Le chev. Comment cela?

Le comte. Parce qu'un homme n'étant pas rigoureusement un autre homme, le cerveau de l'un ne peut ni penser, ni associer des idées, ni imaginer, ni rêver de la même façon que l'autre (1). Ainsi cette vérité, par exemple, deux est la moitié de quatre, ne sera pas la même vérité dans l'un et dans l'autre; mais deux vérités, deux modifications distinctes de deux cerveaux différents, et *à peu près* semblables.

Le chev. Cela est évident. Qui sait même s'il n'y a pas, dans quelque endroit du monde, des êtres intelligents dont les cerveaux associent des idées qui me paraissent tout à fait disparates?

Le comte. Il est pourtant probable que non.

Le chev. Que sais-je encore si les cerveaux des races futures ne seront pas tellement modifiés, qu'ils créeront ou qu'ils contiendront des vérités incompatibles avec les vérités actuelles?

Le comte. Oh! sur ce point personne n'en sait rien encore. C'est là le secret des modifications, dont nous ne connaissons ni la structure ni toutes les possibilités; et si jamais les deux races se rencontraient, on serait bien embarrassé pour savoir laquelle des deux aurait tort.

Le chev. Toutes les deux, ce me semble, auraient raison, puisque les modifications seraient également réelles des deux côtés. D'ailleurs, qui déciderait alors?

(1) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 9.
(2) Ibid., ch. 8.

(1) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 10.

Le comte. Tout cela pourrait bien être encore. Mais vous, M. le chevalier, dites-moi donc, auriez-vous le courage de faire tous ces raisonnements devant nos dames?

Le chev. Je m'en garderais bien ; je craindrais les vapeurs : car tout ceci est affaire de raisonnement....... Mais à propos de raisonnement, vous ne m'avez pas encore expliqué ce que c'était que la raison.

Le comte. La chose est tout expliquée, et vous devriez bien l'avoir déjà compris.

Le chev. Je ne vois pas trop encore.

Le comte. La raison, monsieur, *c'est la nature modifiée par l'expérience* (1).

Le chev. Mais la nature? Vous voulez dire encore le cerveau.

Le comte. Cela est égal.

Le chev. Chaque cerveau créera donc sa raison comme il crée ses vérités, et les créera, comment?

Le comte. Oh! monsieur, la nature a ses mystères.

Le chev. Mais la raison même un mystère! Il faut bien en vérité, messieurs, que vous ayez bien de la foi aux mystères. On n'en connaît point d'autre chez nous que ceux de la révélation. Je n'avais donc pas tort de me défier de ce qu'on appelait raison. Je croyais auparavant y voir bien clair, et je ne vois plus rien à présent.

Le comte. Apprenez, monsieur, que c'est déjà savoir beaucoup que de savoir qu'on ne sait rien.

Le chev. D'après ce que vous venez de dire, je croirais volontiers aux ames des animaux; car enfin ils ont un cerveau comme nous.

Le comte. Sans difficulté; *et notre ame est certainement de la même pâte et de la même fabrique que la leur* (2); car ils conçoivent, ils assemblent leurs pensées, ils en tirent de justes conséquences (3), selon qu'ils sont plus ou moins bien organisés. C'est ainsi que *la nature descend par degrés et par nuances, d'un animal le plus parfait à celui qui l'est le moins, et de celui-ci à un végétal* (4).

Le chev. Autre preuve, monsieur, que les plantes et les minéraux ont aussi leurs petites raisons; car j'en reviens toujours à *ce mouvement interne* des corps organisés dont vous m'avez parlé.

Le comte. Quelques-uns des nôtres l'avaient bien cru (5) comme vous; mais le fait n'est pas encore assez constaté.

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 9.
(2) L'homme plante, p. 31.
(3) Philosophie du bon sens, t. 2, p. 207
(4) Encycl. au mot *Evidence*, tom. 1, p. 472.
(5) « On soutient avec une indiscrétion singulière que le minéral n'est qu'une matière brute, inactive, insensible, sans organisation, sans puissance, dénuée de toutes facultés. Dans un amas de différentes poussières, l'aimant sait très-bien distinguer les particules de fer pour les attirer, en vertu de l'affection qu'il leur porte. La pierre que l'on frotte pour la rendre lumineuse comprend tout ce qu'on exige d'elle, et son éclat prouve sa condescendance. Ces signes ne sont-ils pas assez éloquents? La pierre de touche a plus de connaissance des substances métalliques que nous n'en avons d'aucun objet de notre ressort. » *La Nature*, *t. 4*, p. 185, 193, 194.

Le chev. L'homme ne différera donc de la bête que du plus ou du moins (1).

Le comte. Plusieurs *même ont avancé qu'il y avait plus de différence d'un tel homme à un tel homme* (*d'un philosophe, par exemple, à un homme du peuple*) *que d'un tel homme à une bête* (2). En effet, les ignorants et les bêtes se bornent ordinairement à des vérités réelles....... les savants au contraire se forment une infinité d'idées factices et générales (3).

Le chev. Quoi! monsieur, vous me rangeriez donc avec les bêtes, pour faire vous-même classe à part? Car je n'oserais croire avoir encore assez d'esprit pour être compté dans la classe des philosophes.

Le comte. Ne vous fâchez pas, M. le chevalier, vous n'êtes pas si mal placé là : plusieurs des nôtres voudraient bien y être comme vous. Ce n'est, du reste, que le préjugé qui vous révolte; il y a même tel animal, au moins, qui n'est pas bête. La nature a départi ses dons à chacun; et, toute compensation faite, je ne sais trop s'ils voudraient nous ressembler.

Le chev. Mais l'homme qui raisonne, qui combine, qui comprend le présent, l'avenir et le passé; l'homme susceptible de tant de vertus et de si belles connaissances; l'homme au-dessous de la brute!

Le comte. Tenez, M. le chevalier, quand on plaide sa cause tout seul, on a toujours raison. Mais si les animaux pouvaient se faire entendre, vous *trouveriez à qui parler*. La difficulté serait de convoquer une assemblée générale (4) des deux espèces, et d'établir un tribunal impartial : vous plaideriez alors votre cause, et ils plaideraient la leur.

Le chev. O le plaisant plaidoyer!

Le comte. Allez, monsieur, pas si plaisant que vous le pensez. L'un de nos devanciers (5) s'est chargé d'en tracer l'esquisse : peut-être ne voulait-il que plaisanter; c'est qu'il ne savait pas encore tout; mais il a dit plus vrai qu'il ne croyait. Nous avons inséré son plaidoyer tout au long dans notre code; plusieurs de nous le savent même par cœur.

Le chev. Ah! monsieur, si vous le saviez,

(1) Origine de l'inégalité des hommes.
(2) Ibid.
(3) Encycl., tom. 5, p. 151, 152, etc.
(4) « Les animaux ont, comme nous, des perceptions générales, des perceptions particulières, des perceptions complètes, des perceptions incomplètes ou abstraites, des perceptions confuses, des perceptions distinctes, des perceptions vagues, des perceptions déterminées, des perceptions relatives; telles sont les perceptions de l'effet à la cause, de la forme au sujet, de la puissance à l'acte, du dessein aux moyens, des moyens aux succès. » *Essai physique de l'économie animale*, tom. 3, p. 263, 264.

« J'aperçois dans les animaux l'exercice des mêmes fonctions sensitives que je reconnais en moi-même; ces fonctions en général se réduisent à huit : au *discernement*, à la *rémémoration*, aux *relations*, aux *indications*, aux *abstractions*, aux *déductions*, aux *inductions* et aux *passions*. » *Encycl.* au mot *Evidence*, tom. 6, p. 155.
(5) Plutarque.

que j'en serais curieux ! Il est toujours bon d'entendre le pour et le contre.

Le comte. Je pourrais bien vous en dire quelque chose.

Le chev. Eh bien ! monsieur, je vous en prie, un peu de complaisance : je vous le demande en grace.

Le comte. Vous connaissez, monsieur, la métamorphose des compagnons d'Ulysse en animaux, par les enchantements de Circé ?

Le chev. Oui, monsieur.

Le comte. Vous savez qu'Ulysse pria cette enchanteresse de rendre à ces malheureux leur première forme. Or le philosophe suppose que Circé le promet, mais à cette condition que les parties intéressées y donneront leur consentement, et leur ordonne en conséquence de dire leur avis. Alors l'un d'eux se présente, et parlant au nom de tous, il déclare qu'il ne veut point changer de condition. Ulysse les harangue : l'animal parle a son tour. Qu'avez-vous donc au-dessus de nous, dit-il à Ulysse, pour nous faire envier votre sort ? votre figure ? La nôtre nous plaît encore davantage. L'agilité, la force, l'adresse ? Plusieurs de nous vous surpassent encore à cet égard. Vous avez de l'esprit, et l'esprit vous égare (1). *Nous avons du bon sens* (2), et le bon sens nous suffit. Nous raisonnons plus juste, parce que nous sommes sans préjugés. Nous avons moins d'infirmités et moins de besoins : nous jouissons tranquillement, et vos plaisirs sont mêlés d'amertume. Nous suivons les lois de la nature, et vous les violez. Nous respectons nos semblables, et vous vous entretuez. Nous vous laissons vivre en paix, et vous attentez à nos jours. Les soucis viennent vous assiéger dans vos palais ; jamais ils ne vinrent troubler le repos de nos tanières. Nous n'éprouvons point de remords, parce que nous ne connaissons point le crime. Nous mourons tranquilles, parce que nous n'avons point à nous reprocher d'avoir mal vécu ; et jamais il ne nous arrive de hâter notre mort, parce que nous avons toujours le courage de supporter les peines de la vie. Nous cessons enfin d'être comme vous, mais après avoir été plus heureux et plus sages.

Le chev. En vérité, je ne vois pas trop ce qu'avait à répondre la partie adverse. Et vous, M. le comte, qui plaidez si bien leur cause, j'aurais bien craint que l'homme n'eût perdu avec dépens, si vous aviez été son juge. Mais qu'en pensent vos messieurs ?

Le comte. Il y a diversité d'opinions parmi nous. Ceux qui jouissent de la santé et de la fortune se trouvent mieux de leur condition, parce qu'ils tirent meilleur parti de la vie ; mais ceux qui souffrent ou qui vieillissent, consentiraient volontiers à la métamorphose : car certainement les animaux sont beaucoup plus heureux.

(1) « Les savants, beaucoup plus livrés à la méditation (que les bêtes), se forment une multitude d'idées factices et d'idées générales qui les égarent continuellement. » *Encyclop.*, tom. 1, p. 159.

(2) Encycl., tom. 6, p. 152.

Le chev. Et moi, je penserais, sauf meilleur avis, qu'en tout état de cause, il vaudrait toujours mieux jouir comme eux de la vie, et se délivrer de tout souci, dès qu'on n'a plus rien à espérer après elle.

Le comte. Cette opinion, monsieur, n'est pas si mauvaise ; elle commence en effet à prévaloir parmi nous.

Le chev. Je regretterais seulement un peu le plaisir de converser avec mes semblables.

Le comte. Que dites-vous là, monsieur ? Vous ignorez donc que *les animaux ont même cet avantage sur nous, qu'ils s'entendent entre eux, qu'ils nous entendent, et que nous ne les entendons pas* (1). *Un rien peut-être les empêche de parler, et ce faible obstacle sera peut-être un jour levé ; la chose n'est pas du moins impossible* (2).

Le chev. Ce serait bien là un essai à faire, et certainement très-digne, messieurs, de votre courage. Quel service rendu au public, si vous restituiez tant d'individus à la société ! Vos perroquets, qui vous entendent si souvent raisonner, pourraient bien être déjà bons politiques, sans que vous en doutiez ; et peut-être seraient-ils en état de donner encore un bon conseil au besoin, s'ils pouvaient se faire entendre.

Le comte. Nous l'eussions déjà tenté, monsieur ; mais, tout bien considéré, on n'a pas jugé les animaux capables des hautes sciences.

Le chev. Pourquoi donc ?

Le comte. Leur vie est trop courte.

Le chev. Les cerfs vivent, dit-on, plus d'un siècle.

Le comte. Ils sont trop vagabonds : comment se communiqueraient-ils leurs découvertes.

Le chev. Mais les castors vivent en société.

Le comte. Ils n'ont que des pattes, et il faut certainement avoir des doigts pour faire des expériences.

Le chev. Les singes en ont.

Le comte. Non, monsieur, les singes ne seront certainement jamais philosophes, ils sont trop dissipés pour être capables de méditation (3).

(1) Hist. nat. de l'ame, p. 154.

(2) Les animaux plus que machines, p. 6.

(3) « 1° Toutes les parties des animaux sont terminées par de la corne, comme le bœuf et le cerf : ou par des ongles, comme le chien et le loup ; ou par des griffes, comme dans le lion et le chat. Or cette différence d'organisation entre nos mains et les pattes des animaux les prive non seulement, comme dit M. de Buffon, presque en entier du sens du tact, mais encore de l'adresse nécessaire pour manier aucun outil, et pour faire aucune des découvertes qui supposent des mains.

« 2° La vie des animaux en général, plus courte que la nôtre, ne leur permet ni de faire autant d'observations, ni par conséquent d'avoir autant d'idées que l'homme.

« 3° Les animaux mieux armés, mieux vêtus que nous par la nature, ont moins de besoins, et doivent par conséquent avoir moins d'invention. Si les animaux voraces ont en général plus d'esprit que les

Le chev. Mais l'éléphant et le rhinocéros, qui ont l'esprit bien tranquille, seraient très-propres, ce me semble, aux réflexions profondes; ils pourraient absolument se passer des doigts. Nos grands seigneurs n'ont-ils pas des secrétaires?

Le comte. Hélas! peut-être leur rendrions-nous un mauvais service; ils se bornent à des vérités réelles, et nous nous formons des vérités factices qui nous égarent (1). A quoi nous ont servi en effet nos connaissances, sinon à nous donner des despotes, à nous captiver sous le joug des superstitions? Nous nous sommes rendus esclaves de libres que nous étions. Les arts ont encore plus servi à multiplier nos besoins qu'à diversifier nos plaisirs : le luxe et l'oisiveté nous ont amollis; et nous avons perdu dans un honteux repos la force et l'agilité que la nature nous avait données. Les excès ruinent la santé, et hâtent les infirmités de la vieillesse; les passions déchirent notre cœur et obscurcissent la sérénité de nos jours. Aussi les nations les plus civilisées sont-elles les plus corrompues; notre raison n'a donc servi qu'à nous éloigner du but de la nature; et nous nous proposons bien d'y ramener le genre humain; c'est par là même que nous allons commencer. Heureux les siècles où l'espèce humaine, dispersée dans les forêts avec les animaux, avait la liberté de suivre ses penchants; et vivant comme eux, sans lois et sans maître, vivait aussi sans remords et sans contrainte!

Le chev. Voyez, monsieur, quelle différence entre la charité du chrétien et l'humanité du philosophe. Quand je pense que le chrétien se pique seulement d'aimer tous les hommes comme lui-même, et que le philosophe aime encore tous les animaux comme ses frères!...

Le comte. Votre bonne humeur, mon cher chevalier, est donc entièrement revenue; cela me fait plaisir. Eh bien! oui, monsieur, nous les aimerons comme nos frères, et peut-être même comme nos anciens aïeux.

Le chev. Comment, monsieur, nos anciens aïeux?

Le comte. C'est là du moins l'opinion de l'un de nos ingénieux naturalistes.

Le chev. L'opinion est assez plaisante.

Le comte. Oui, monsieur et voici pourquoi. Le philosophe a observé que certains poissons ayant été jetés par les vagues de la mer sur les rivages avaient été métamorphosés, les uns en oiseaux, les autres en hommes; et qu'il y a des pays où la nature n'ayant pas encore opéré entièrement la métamorphose, on voyait des hommes qui n'avaient encore qu'une main et qu'un pied (1).

Le chev. Quoi! monsieur, j'aurais eu un esturgeon ou une carpe pour premier père?

Le comte. Pourquoi non? Les jeux de la nature sont si variés; et après tout, monsieur, une belle ame doit-elle rougir de la roture de ses aïeux?

Le chev. Mais vous autres, messieurs, reconnaissez-vous cette paternité?

Le comte. Pas tout à fait. Nous avons seulement applaudi au génie créateur du philosophe; et nous ne voyons d'ailleurs rien d'impossible dans ce phénomène. La nature a bien eu l'adresse de faire penser la matière; ne lui serait-il pas encore plus facile de faire marcher les poissons?

Le chev. Le fait vaudrait bien la peine d'être vérifié.

Le comte. On nous a dit l'endroit; c'est aux pôles et aux pays froids (2) : mais on nous a dit aussi qu'il faudrait s'y tenir longtemps caché, parce que *les animaux, sortant de la mer, sont d'abord si sauvages, que tout ce qu'ils voient et entendent d'extraordinaire les fait fuir et retourner dans leurs abimes* (3).

Le chev. Et probablement vous vous seriez ennuyé d'attendre.

Le comte. Ces observations sont toujours bien pénibles; mais l'ingénieux auteur y a suppléé par d'autres observations à peu près analogues. Il a remarqué que « l'humeur encore sauvage de tant de nations de ces pays

autres animaux, c'est que la faim, toujours inventive, a dû leur faire imaginer des ruses pour surprendre leur proie.

« 4° Les animaux ne forment qu'une société fugitive devant l'homme, qui, par le secours des armes qu'il s'est forgées, s'est rendu redoutable au plus fort d'entre eux.

« L'homme est d'ailleurs l'animal le plus multiplié sur la terre. Il naît, il vit dans tous les climats; lorsque une partie des autres animaux, tels que les lions, les éléphants, les rhinocéros, ne se trouvent que sous certaine latitude.

« Or plus l'espèce d'un animal susceptible d'observation est multipliée, plus cette espèce d'animal a d'idées et d'esprit.

« Mais, dira-t-on, pourquoi les singes, dont les pattes sont à peu près aussi adroites que nos mains, ne font-ils pas des progrès égaux aux progrès de l'homme? C'est qu'ils leur restent inférieurs à beaucoup d'égards; c'est que les hommes sont plus multipliés sur la terre; c'est que, parmi les différentes espèces de singes, il en est peu dont la force soit comparable à celle de l'homme; c'est que les singes sont frugivores; qu'ils ont moins de besoins, et par conséquent moins d'invention que les hommes; c'est que d'ailleurs leur vie est plus courte; qu'ils ne forment qu'une société fugitive devant les hommes et les animaux, tels que les tigres et les lions, etc.; c'est qu'enfin la disposition organique de leur corps les tenant, comme les enfants, dans un mouvement perpétuel, même après que leurs besoins sont satisfaits, les singes ne sont pas susceptibles de l'ennui, qu'on doit regarder, ainsi que je le prouverai dans le troisième discours, comme un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain.

« C'est en combinant toutes ces différences dans le physique de l'homme et de la bête, qu'on peut expliquer pourquoi la sensibilité et la mémoire, facultés communes aux hommes et aux animaux (observez que ces deux facultés, qui sont, selon M. H., les seules que nous connaissions distinctement dans l'homme, et auxquelles il attribue les principales opérations de l'esprit), ne sont, pour ainsi dire, dans ces derniers, que des facultés stériles » *De l'Esprit*, disc. 1, ch. 1.

(1) Dict. encycl., tom. 5, p. 151, 152.

(1) Telliamed, tom. 2, p. 167, 228-214.
(2) Ibid., p. 232.
(3) Ibid., p. 233.

froids (1) » provenait certainement de ce que la race amphibie n'avait pas encore eu le temps de s'humaniser ; il a prouvé encore que la prodigieuse population de ce pays, dont les essaims répandus de tous côtés ont tant de fois inondé l'Europe et l'Asie (2), n'était qu'une suite de la multiplication de nouveaux colons dont la mer nous avait fait présent.

Le chev. Voilà toujours du moins un aperçu.

Le comte. Avouez, monsieur, que le génie tire parti de tout ; et quand même cet aperçu ne serait que vraisemblable, ne faudrait-il pas toujours avoir beaucoup de sagacité pour y voir un peu clair ? Vos docteurs auraient-ils jamais pensé si profondément ?

Le chev. Non, certes, ils n'auraient jamais vu de si loin.

Le comte. Que serait-ce, monsieur, si je vous disais toutes les découvertes que nous avons faites depuis que nous avons brisé les entraves de la superstition ? Comme le génie s'exalte, comme il s'élève dans les cieux, regardant à droite et à gauche, voyant tout, examinant tout, fixant le soleil avec l'intrépidité de l'aigle, et toujours nouvelles découvertes ! Jusque aujourd'hui, par exemple, tout le monde avait regardé la terre comme une matière brute.

Le chev. Moi-même, je vous l'avoue, je l'avais toujours cru ; et vous, monsieur, qu'en croyez-vous ?

Le comte. Moi, je n'en puis rien dire encore ; cependant quelqu'un de nous a soupçonné qu'il pouvait bien y avoir là quelque chose de plus ; et comme nous sommes tous naturellement observateurs, on a remarqué que la nature procédait toujours à la formation des êtres par voie de génération, et on a dit : pourquoi donc la terre ne pourrait-elle pas être un grand animal, qui, comme l'homme, porterait d'autres petites bêtes sur son corps ? (Ne soyez pas rebuté, monsieur, de la comparaison ; ce n'est ici qu'une spéculation philosophique.) Pourquoi le soleil, les astres, les planètes, ne seraient-ils pas aussi autant de grands animaux, engendrés par d'autres animaux semblables, qui vivraient davantage à proportion, qui auraient leur enfance, leur accroissement, leur vieillesse, et leur mort (3) ?

Le chev. L'idée est au moins fort heureuse ; elle expliquerait parfaitement par analogie tous les phénomènes qui embarrassent les physiciens. On demande tous les jours pourquoi ces montagnes arides ? D'où viennent les pluies, les rivières, le flux et le reflux de la mer, les tremblements de terre, les volcans ? Tout cela doit se trouver naturellement dans la constitution de l'animal. J'y vois ses ossements, ses pleurs, ses veines, ses inquiétudes, ses convulsions, jusqu'à ses vomissements. Il faudrait, monsieur, fondre tous ces aperçus : peut-être pourrait-on un jour tirer la chose au clair.

(1) Telliamed., tom. 2, p. 250.
(2) Ibid., p. 232
(3) Livre de *la Nature*, imprimé à Amsterdam, 1762, p. 270, etc.

Le comte. Oui sans doute, mais nous avons actuellement des affaires plus pressées.

Le chev. Eh bien ! monsieur, restons-en là pour le moment... il me vient cependant un scrupule.

Le comte. Quelque vieux préjugé sans doute ?

Le chev. Oui, à peu près. Je pense que nous exerçons tous les jours le plus horrible brigandage contre les animaux, nos confrères, qui valent encore mieux que leurs aînés. Hélas ! nous les poursuivons dans les bois, nous les asservissons, nous les assassinons, nous les empalons. Que doivent-ils penser de l'espèce humaine ?

Le comte. On voit bien, monsieur, que vous n'êtes pas encore au fait ; nous aimons bien, et nous devons aimer généralement tous les individus des deux espèces, mais pour nous seulement, comme de raison. Il est tel individu que nous conservons pour notre utilité, et tel autre que nous empalons aussi pour notre usage ; tout dépend de l'intérêt que nous avons à la chose. Cette manière d'aimer vous surprend peut-être ?

Le chev. Tant soit peu.

Le comte. Allez, monsieur, on vous instruira de tout si vous êtes docile, et vous verrez.

Le chev. Mais à quand donc, monsieur ?

Le comte. Je reviendrai demain.

TROISIÈME ENTRETIEN. *Du vrai bonheur et des vertus sociales.*

Le comte. Pardon, monsieur, j'arrive un peu tard, mais ce n'était pas mon intention. Occupé jusque à ce moment...

Le chev. Je sais, monsieur, que votre zèle pour le bien public ne vous laisse pas toujours la liberté de disposer de votre temps.

Le comte. Vous ne sauriez imaginer en effet, mon cher chevalier, tout l'embarras que nous cause la confiance publique. Depuis qu'on est revenu des éducations monacales, on s'adresse à nous de tous côtés ; les barons, les ducs, les princes nous demandent des instituteurs, et nous ne sommes presque occupés qu'à les chercher, à les instruire et à les placer.

Le chev. Quel bien pour les races futures !

Le comte. Je viens d'en présenter un tout à l'heure à M. le marquis de... ; la place était importante : son fils est destiné aux premiers emplois de l'Etat ; il était essentiel de bien choisir. L'instituteur a fait ses preuves, car nous en exigeons quelquefois : j'ai fait son éloge ; on n'en a pas demandé davantage, et je me suis enfui. Me voilà enfin rendu à vous, mon cher chevalier, mais pour une heure seulement.

Le chev. C'est bien peu !

Le comte. Mais n'en perdons rien ; où en étions-nous ?

Le chev. Vous m'avez expliqué comment s'était formé le monde physique.

Le comte. Parlons donc à présent du monde moral.

Le chev. Cela paraît dans l'ordre.

Le comte. Le premier mobile de ce monde est l'amour de soi-même; car l'homme tend naturellement à son bien-être : de là dérivent toutes ses actions. Il faut donc lui faire connaître son véritable bien, pour l'instruire de ses devoirs.

Le chev. Je vois en effet que tous les hommes veulent nécessairement être heureux, et que la morale serait impraticable, si elle ne leur faisait espérer une récompense dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Le comte. Mais savez-vous, monsieur, en quoi consiste le bien de l'homme?

Le chev. Je crois que nous ne pouvons guère l'attendre dans ce monde, où les plus heureux se plaignent de leur sort.

Le comte. Quoi! monsieur, vous tenez encore à l'espoir imaginaire d'une autre vie? Vous avez donc oublié ce que nous avons dit la dernière fois?

Le chev. Point du tout.

Le comte. Ne vous avais-je pas montré que l'ame n'étant qu'une certaine modification de notre corps (1), elle devait périr avec lui? Ne voyez-vous pas en effet que *l'ame passe comme le corps par l'état d'enfance, de faiblesse? qu'elle partage ses plaisirs, ses peines? qu'elle donne des signes d'engourdissement, de décrépitude, de mort? Comment donc pourrait-elle exister quand le corps est dissout* (2)? *Comment cette ame, qui ne peut sentir que par les organes, sentirait-elle après la destruction des organes* (3)? *Il est donc démontré qu'il n'y a qu'une vie et qu'une félicité* (4).

Le chev. J'ai rêvé à cela, monsieur; mais j'ai pensé que, avant de passer outre, comme c'est ici une affaire importante il serait à propos de constater par quelque bonne expérience que l'ame, qui dans l'état actuel n'éprouve des sensations que par le moyen des organes, ne pourrait ni connaître ni sentir sans être unie à un corps organisé; car si par hasard l'ame était une substance distincte de la matière, mais unie cependant à un corps, il en résulterait qu'elle devrait éprouver des sensations analogues aux dispositions des organes, et que les organes recevraient à leur tour certaines impressions occasionnées par les dispositions de l'ame. Or, dans cette hypothèse, bien loin qu'elle cessât d'exister après la dissolution du corps, il semble au contraire que se trouvant alors affranchie des liens qui la captivaient par l'interposition d'une substance terrestre elle devrait jouir de toute son activité. C'était là du moins, s'il m'en souvient bien, la pensée d'un ancien philosophe qui n'a jamais été chrétien (5).

Le comte. C'est ainsi, monsieur, qu'en vous enfonçant dans vos idées métaphysiques, vous nous rendez malheureux dans cette vie pour vous repaître d'une chimère à venir qui ne se réalisera jamais (1). Quelle cruelle alternative! ou se priver de tous les plaisirs dans ce monde, ou être sans cesse effrayé par une Divinité terrible qui a le glaive levé sur nous. Nous allons, monsieur, plus droit au but; nous nous délivrons d'abord des terreurs de l'autre vie, et ensuite des remords de celle-ci.

Le chev. Ce parti me plairait assez; et je ne sais pourquoi j'y éprouve encore de la répugnance.

Le comte. Allons, monsieur le chevalier, pas tant de difficulté.

Le chev. C'est que je voudrais trouver au moins sur la terre quelque espèce de bien qui pût me rendre heureux.

Le comte. Ce bien, monsieur, vous l'avez sous la main : vous êtes encore dans la saison des plaisirs; qui vous empêche d'en jouir? Car désabusez-vous; *à des ames physiques, à des besoins physiques, il faut toujours un bien physique* (2). *Travaillons donc, mon cher, au physique de l'homme, et rendons-le agréable pour lui* (3). *Le parti digne du sage est de se borner au présent, qui seul est en notre pouvoir; et nuls inconvénients, nulles inquiétudes sur l'avenir dans ce système*(4). Regardons les animaux que nous mettons si mal à propos au rang des êtres déraisonnables; ils sont, comme je vous le disais hier, beaucoup plus sages que nous : l'instinct les conduit tout droit au vrai bonheur; et cet instinct est la voix de la nature qui parle également à tous (5).

Le chev. Telle était en effet la morale du fameux cynique (6) qui foulait aux pieds le faste de Platon.

Le comte. Il avait raison.

Le chev. Et qui méprisait encore les trésors d'Alexandre.

Le comte. Oh! il avait tort; car enfin les richesses sont du moins un bien factice qui sert à nous procurer un bien plus réel (7).

Le chev. Ce serait bien là aussi mon avis; je voudrais, comme vous, trouver mon bonheur dans les plaisirs physiques; mais je ne sais comment j'éprouve au dedans de moi un sentiment naturel qui me force d'estimer la vertu comme un bien réel, de désirer l'immortalité et un genre de bonheur différent de celui des brutes : j'ignore ce qu'elles en pensent elles-mêmes; mais je vois qu'en général tous les individus de l'humanité s'accordent assez sur cet article. Ne serait-ce pas là une espèce d'instinct qui m'avertirait que je suis d'une nature supérieure, qu'il y a réellement une autre vie et des biens d'un autre genre, et qu'une partie de moi-même doit survivre à la dissolution de mon corps?

(1) Vrai sens du Système de la nature, chap. 7.
(2) Ibid.
(3) Ib. ch., 13; Système de la nature, tom. 1, ch. 9.
(4) Vie heureuse, p. 85
(5) Cicéron, dans ses Tusculanes.

(1) Système de la nature, tom. 1, ch. 7.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Disc. sur la vie heureuse, p. 29.
(5) Ibid.
(6) Diogène
(7) Livre *de l'Esprit*, disc. 3.

Le comte. Et vous prendriez cela, monsieur, pour une inspiration?

Le chev. Non, monsieur, mais voudriez-vous aussi que la nature fût plus raisonnable dans les brutes que dans nous? qu'elle leur eût donné un instinct pour se conduire, et à nous un instinct pour nous égarer?

Le comte. Oui, monsieur, ce que vous appelez votre instinct vous égare, parce qu'il est vicié par la raison. Car, dites-moi, ne sentez-vous pas un autre instinct encore plus puissant qui vous entraîne vers les plaisirs? Voilà donc l'instinct dominant que vous devez suivre.

Le chev. Je n'aurai pas, monsieur, la présomption de disputer avec vous; cependant j'observe que, quand je me livre à mes penchants, je sens une autre voix intérieure qui les réprouve : je soupçonnerais donc, sauf meilleur avis, que l'instinct des plaisirs est celui de la brute, et l'instinct de la raison celui de l'humanité.

Le comte. Autre erreur et très-pernicieuse à l'espèce humaine; non, monsieur, l'instinct de raison n'est qu'un instinct factice qui contrôle la nature (1).

Le chev. La raison contrôle la nature! mais, monsieur, cela est-il bien sûr?

Le comte. Oui, monsieur, et très-sûr.

Le chev. Cependant les passions semblent quelquefois ennemies de l'homme et de sa vertu?

Le comte. C'est un blasphème; *elles sont au contraire le feu céleste qui vivifie le monde moral; la sublime vertu, la sagesse éclairée sont deux productions de cette* (*prétendue*) *folie* (2) *; sans elle nul moyen de rendre l'homme bon* (3).

Le chev. Ah! si cela est, que de jours perdus dans le plus bel âge de ma vie!

Le comte. C'est là le malheur des superstitions. Nous commençons heureusement à les élaguer (4). *Vos moralistes déclament* (*sans cesse*) *contre les passions pour vanter la raison* (5) ; aveugles qu'ils sont! ils ne comprennent pas que *nos passions sont innocentes, et que c'est notre raison qui est coupable* (6).

Le chev Hélas! je m'en rapportais bonnement aux leçons d'un père que j'aimais. Tous les jours il me disait qu'il fallait être raisonnable, et que les passions étaient les tyrans du cœur humain, elles déchiraient en effet mon cœur lorsque je m'y livrais, et lorsque je m'efforçais de les contenir au dehors, elles n'en devenaient que plus cruelles au dedans. Je me demandais à moi-même : qu'est-ce qui me dédommagera de mes privations et de cette contrainte? Je regardais autour de moi et dans l'avenir; et je ne voyais de ressource que dans mon repentir ou mon désespoir. Ah! si j'avais su que les passions fussent innocentes!

Le comte. C'est ainsi que les vieux instituteurs flétrissent le cœur de leurs jeunes élèves : ils les arrachent au bonheur pour les précipiter dans les chaînes. Gardez-vous bien, monsieur, d'être jamais le meurtrier de vos enfants : mettez auprès d'eux des hommes éclairés; et nous pourrons vous en fournir qui parleront bien un autre langage à leurs élèves. Ils leur peindront les charmes de la volupté, ils les inviteront aux plaisirs, ils les instruiront même s'il le faut par leurs exemples : allez, monsieur, soyez bien sûr alors qu'ils les guériront pour toujours de leurs scrupules, et que bientôt vous verrez les germes d'une heureuse éducation se développer avec toute l'énergie d'une belle nature.

Le chev. Mais ne pourraient-ils pas aller trop loin?

Le comte. A cela, monsieur, je n'ai qu'une réponse à vous faire : Voulez-vous gêner les inclinations? *Renoncez donc à faire de vos enfants des hommes de mérite* (1)? *car il est démontré qu'on devient stupide dès qu'on cesse d'être passionné* (2), *et que c'est exactement exiger l'impossible, que d'exiger de grands talents de ceux qui, par leur état et leur position, ne peuvent être animés des passions fortes* (3).

Le chev. Je voudrais pourtant, ce me semble, garder cette morale pour moi; car je pourrais bien en être la dupe, si je la prêchais dans ma famille (4).

Le comte. Le philosophe, monsieur, pense plus noblement : il laisse jouir chacun de ses droits, parce qu'il veut le bien de tous. Que craignez-vous, au reste, de ces passions qui donnent tant d'inquiétude aux ames vulgaires? *Quiconque est capable d'aimer est vertueux ;* non, monsieur, *je ne crains point les mœurs de la part de l'amour : il ne peut que les perfectionner* (5). *Nul doute qu'on ne s'élevât aux plus grandes choses, si on l'avait pour précepteur ; et que la main de la beauté jetât dans notre ame des semences d'esprit et de vertu* (6).

Le chev. Mais le déshonneur des familles, mais les divisions, les séparations d'éclat, les fortunes ruinées, l'éducation négligée, des enfants malheureux qui périssent en

(1) J. J. Rousseau. Emile, tom. 2, p. 162.
(2) Livre de l'Esprit, disc. 3, ch. 8.
(3) Ibid., ch. 16.
(4) Nous avons déjà élagué bien du bois dans la forêt des superstitions, disait il y a quelque temps, un philosophe précieux avec un ton d'importance. Oui sans doute, répondit une dame qui était présente ; aussi faut-il avouer que vous nous débitez bien des fagots.
(5) Les Mœurs, p. 30.
(6) Ibid.

(1) Livre de l'Esprit, disc. 4, ch. 14.
(2) Ibid., disc. 3, ch. 18.
(3) Ibid., disc. 4, ch. 14.
(4) « J'avoue que cette morale (de la mortalité de l'ame) est dangereuse en général; qu'elle n'est bonne à être prêchée qu'aux honnêtes gens. Le peuple ne serait pas arrêté par le sentiment délicat de l'amour-propre. » *Liberté de penser*, p. 78.

« La croyance de l'immortalité (de l'ame) est nécessaire pour contenir le bas peuple; mais parmi les gens d'un certain rang, ce n'est pas un attribut qui leur soit nécessaire pour devenir ou pour être honnête homme. » *Phil. du bon sens.*, p. 78.
(5) Les Mœurs, p. 277.
(6) Livre de l'Esprit, disc. 3

naissant, ou qui sont abandonnés à la commisération publique, les violences, les meurtres, les trahisons, ne sont-ils pas aussi les productions de cette heureuse folie?

Le comte. Eh! qu'est-ce que tout cela, en comparaison de tant de bien qu'elle fait à l'humanité? Ce sont tout au plus *comme des paillettes de cuivre mêlées avec une veine d'or dans une riche mine* (1). *Quels avantages n'en retirerait-on pas au contraire si on savait la mettre en œuvre! Quel encouragement pour la vertu* (2)! *Point de plaisir plus propre à élever l'ame des peuples que ceux de l'amour; point de récompense plus digne des héros et des hommes vertueux* (3).

Le chev. Mahomet, ce me semble, avait déjà entrevu ce bonheur dans son paradis; et s'il y en avait un, certainement, messieurs, vous n'en voudriez point d'autre.

Le comte. Mahomet avait très-bien vu, monsieur: aussi, quoi qu'on en dise, sa religion est-elle la plus raisonnable de toutes (4).

Le chev. Mais..... oserais-je vous demander, mon cher monsieur, si vous prétendez rendre de fréquentes visites à ma femme?

Le comte. Quelle demande!

Le chev. Eh! oui, monsieur; chacun a ses raisons.

Le comte. Allez, monsieur, quand vous serez instruit, vous vous mettrez au-dessus des préjugés.

Le chev. Quoi! monsieur, si quelqu'un de ces messieurs, toujours dominé par les passions *qui élèvent l'ame et qui inspirent la vertu* (5), se croyant *digne de la récompense des hommes vertueux et des héros*, entreprenait d'endoctriner l'épouse de son ami ou de son bienfaiteur?

Le comte. Eh bien! monsieur?...

Le chev. Fort bien; avis au lecteur. Mais ce monsieur ne craindrait-il pas du moins quelque embuscade de la part des intéressés?

Le comte. Oh! attendez, monsieur, cela change la thèse. Le philosophe ferait alors

(1) Les Mœurs, p. 158.

(2) Livre de l'Esprit, dis. 3, ch. 15.

(3) Ibid.

(4) « Je le trouve fort bon (le livre de Mahomet) pour ses contemporains, et sa religion encore meilleure. Il enseigne l'unité de Dieu: chez lui l'usure avec les étrangers est défendue, l'aumône ordonnée, la prière d'une nécessité absolue. Il était bien difficile qu'une religion si simple et si sage ne subjuguât pas une partie de la terre. *Œuvres de Voltaire*, tom. 3, p. 300.

Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel; ce qui séparant le système théologique du système politique, fit que l'état cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les chrétiens... Mahomet eut des vues plus saines. *Contr. soc., liv. 4, ch.* 8.

(5) « Pourquoi les Crétois, les Béotiens et généralement tous les peuples les plus adonnés à l'amour ont-ils été les plus courageux? C'est que dans ces pays les femmes n'accordent leurs faveurs qu'aux plus braves; c'est que les plaisirs de l'amour sont les plus propres à élever l'ame des peuples, et la plus digne récompense des héros et de la vertu. » *Livre de l'Esprit*, disc. 3, ch. 15.

ses réflexions; il calculerait le profit avec la dépense, et se déciderait pour le mieux.

Le chev. Cela est encore bon à savoir. Mais puisque vous voulez enfin vous occuper du bien public, vous ne devriez pas vous borner, ce me semble, à nous montrer une félicité qui n'est pas à la portée de tout le monde, et dont la privation nous jetterait alors dans le désespoir; il faudrait encore vous occuper des moyens de nous préserver des maux attachés à l'humanité; car vous savez que la somme du mal l'emporte sur celle du bien. Les plaisirs sont momentanés; ils s'usent par la continuité. Les peines au contraire sont toujours plus vives et plus constantes. Les uns semblent nous fuir, les autres nous environnent de toutes parts. Pour un petit nombre d'heureux, qui sont encore quelquefois ennuyés de vivre (1), hélas! que de malheureux qui gémissent dans l'infortune, dans l'oppression et dans l'oubli! Les plaisirs se sont envolés, les maux restent. La religion laisse au moins l'espoir des récompenses à venir; et cet espoir, quel qu'il soit, console toujours la vertu malheureuse: vous lui ôtez sa dernière ressource; quel autre bien lui laisserez-vous?

Le comte. On se délivre de la vie, monsieur, quand elle nous est à charge (2). Mais il n'y a que des ames fortes capables d'une résolution généreuse (3).

Le chev. Je ne vois pourtant que des philosophes de la seconde classe qui aient le courage d'employer ce remède. Ceux qui font des livres pour se plaindre de leur existence, prennent toujours le chemin le plus long pour arriver à leur terme.

Le comte. C'est que la nature avare qui donne l'esprit de conseil, ne donne pas toujours le courage de l'exécution.

Le chev. Et je croirais, monsieur, que la nature ne fait pas si mal; car enfin ces messieurs sont encore nécessaires dans le monde.

(1) Une preuve que la somme de nos biens excède celle de nos maux, dit un nouveau philosophe, c'est que les malheureux aiment mieux la vie, puisqu'ils redoutent la mort. C'est comme si l'on disait: une preuve que plusieurs de ceux qui souffrent les douleurs de la pierre aiment mieux cet état douloureux que la guérison, c'est qu'ils ne se font point opérer. Ce n'est donc point parce que la somme des biens excède celle des maux qu'on aime la vie, mais parce qu'on redoute la mort comme un remède violent dont la nature a une horreur invincible. Les philosophes redoutent encore, malgré eux, la justice d'une vie à venir, contre laquelle toute leur philosophie ne saurait entièrement les rassurer.

(2) La mort est une ressource qu'il ne faut point ôter à la vertu opprimée. *Vrai sens du syst. de la nat.* ch. 14.

« L'homme ne peut chérir son existence que tant qu'elle a pour lui des charmes; mais lorsqu'il est travaillé par des sensations pénibles, ou des impulsions contraires, sa tendance naturelle est dérangée. il est forcé de suivre une route nouvelle qui le conduit à sa fin, et qui la lui montre comme un bien désirable. » *Syst. de la nat.*, tom. 1, ch. 11.

(3) « Ceux qui se donnent la mort par le dégout de la vie, méritent presque autant le nom de sages que de courageux. » *L'Esprit*, p. 450.

Il ne resterait plus à présent qu'à nous instruire de nos devoirs.

Le comte. Rien de plus aisé, d'après ce que nous venons de dire. Que vous commande en effet votre religion?

Le chev. D'aimer Dieu sur toutes choses.

Le comte. Eh bien! monsieur, nous commençons par supprimer ce commandement.

Le chev. Cela est juste : s'il n'y a point de Dieu, il faut bien que nous soyons dispensés de l'aimer.

Le comte. C'est là déjà un grand point. Votre loi vous ordonne encore d'aimer vos frères comme vous-même.

Le chev. Oui, monsieur.

Le comte. Et nous, monsieur, nous les aimons pour nous; cela est certainement plus aisé. Voilà donc tout notre code : s'aimer souverainement soi-même, et aimer les autres par rapport à soi.

Le chev. Cela étant, il ne tiendra pas à vous, messieurs, que tous les hommes ne soient gens de bien. Mais n'y aurait-il pas ici un peu d'égoïsme?

Le comte. L'égoïsme, monsieur, nous est absolument nécessaire : c'est de là que dérivent toutes nos vertus : « car notre but étant de rendre notre existence heureuse; et l'expérience nous apprenant que les autres nous sont nécessaires, elle nous indique la façon de les faire concourir à nos desseins. Nous voyons ce qui est approuvé et ce qui déplaît; et ces expériences nous donnent l'idée du juste et de l'injuste (1). »

Le chev. C'est-à-dire qu'il faut toujours se conformer à la volonté de ceux qui peuvent nous rendre service.

Le comte. Oui, certainement : c'est la nature elle-même qui nous l'inspire. Prendre les moyens les plus sûrs pour parvenir à ses fins, rien de plus juste. Ainsi, *lorsqu'on dit que tels devoirs nous obligent, cela signifie (seulement) que, sans prendre ces moyens, nous ne pouvons parvenir à la fin que la nature se propose* (2).

Le chev. Mais l'humanité, mais la justice, mais la bienfaisance ne seront-elles donc plus des devoirs pour nous, lorsqu'elles ne nous rapporteront rien?

Le comte. Non, monsieur, et cela est démontré.

Le chev. Et si elles nous deviennent nuisibles?

Le comte. Alors, monsieur, chacun songe à soi, comme de raison.

Le chev. Fort bien. Vous me dites aussi, que *ce qui plaît ou déplaît aux hommes nous donne l'idée du juste et de l'injuste*.

Le comte. Et cela est encore incontestable.

Le chev. Quoi qu'il en soit, n'en parlez point encore, monsieur, je vous prie, aux nouveaux initiés qui ont la fantaisie de voyager.

Le comte. Pourquoi pas?

Le chev. Ah! ils vont être de toutes les religions en faisant le tour du monde. Je les vois déjà prendre le turban à Constantinople, adorer le soleil à Déli, et se faire peut-être bonzes au Japon; changeant ainsi de religion, à peu près comme on prend les habits du pays, pour plaire à tout le monde.

Le comte. Eh bien! quel mal y aurait-il? N'en voyons-nous pas aussi parmi nous qui vont encore à la messe?

Le chev. A la bonne heure : mais expliquez-moi, je vous prie, à qui je dois plaire; car vous savez que ce qui est approuvé des uns est souvent désapprouvé des autres.

Le comte. Belle demande! faut-il vous le répéter? C'est à ceux qui peuvent contribuer à votre bien-être. Oui, monsieur, toujours agir pour le plus grand bien : ce point est généralement reconnu.

Le chev. Je vois en effet qu'on est assez de cet avis dans la pratique. Tous les jours on sert l'ambition d'un protecteur, ses animosités, ses penchants, contre l'innocent qu'il opprime; tous les jours on dit le *oui* ou le *non*, suivant les circonstances. J'ai vu même de vos messieurs se moquer en société de ceux qui croyaient en Dieu, et faire en public l'apologie de l'Evangile, à cause de l'intérêt du moment.

Le comte. Et rien de plus sage. La nature doit se porter toujours du côté où il y a moins de résistance.

Le chev. Que sera-ce donc, monsieur, que la probité?

Le comte. Oh! monsieur, c'est ici l'un des chefs-d'œuvre de la philosophie, et qu'il faut vous expliquer.

Le chev. J'en serais très-curieux.

Le comte. Et d'abord, pour bien connaître la probité, il est nécessaire de remonter à l'origine des intitutions sociales, et de savoir qu'avant toutes ces institutions, lorsque les hommes vivaient ensemble pêle-mêle dans les bois; ils ne se devaient rien entre eux; car il n'y avait point encore d'autre loi que celle de l'intérêt particulier, et par conséquent il n'y avait point encore d'*actions justes ni injustes* (1).

Le chev. Quoi! monsieur, les hommes ne se devaient rien alors?

Le comte. Non, monsieur, rien du tout.

Le chev. Quoi! le vol n'était point *alors une injustice* (2)? L'homicide, la barbarie n'étaient point des injustices?

Le comte. Non, monsieur.

Le chev. La perfidie n'était point une injustice?

Le comte. Non, non, encore une fois, pas plus à l'égard des hommes qu'envers les animaux, puisque n'y ayant point encore de société, *il n'y avait encore ni convention* (3) *ni justice*.

Le chev. Vous croyez donc, monsieur, qu'un étranger avec lequel je n'aurais fait aucune convention, pourrait m'enlever mon bien?

(1) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 9. Vrai sens du syst. de la nat., ch. 15.
(2) Ibid.

(1) Livre de l'Esprit, disc. 3, ch. 4.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

Le comte. Oui, assurément.

Le chev. Qu'il pourrait me réduire en captivité, m'arracher la vie?

Le comte. Pourquoi non?

Le chev. Ah! messieurs, vous êtes cependant les amis de l'humanité.

Le comte. Oui, certes, et les amis de tous les êtres vivants qui nous sont utiles. N'aimez-vous pas, vous aussi, le cheval qui vous traîne, et le chien qui vous garde? Mais revenons à notre histoire.

Les hommes ne restèrent pas longtemps dans cet état de la belle nature; ils formèrent des sociétés particulières pour s'entr'aider et se défendre. De là les conventions sociales : et ici le genre humain commence à déchoir. Bientôt ces petites sociétés se trouvant encore trop faibles, elles se réunirent sous certains gouvernements pour produire une plus grande force; elles créèrent de nouvelles lois ou de nouvelles conventions relatives au bien général, et multiplièrent ainsi les chaînes dont les individus se sont trouvés ensuite accablés. Or de ces trois différentes positions naissent trois genres de probités : la probité particulière, la probité sociale et la probité nationale.

Le chev. Voilà déjà, monsieur, bien des probités auxquelles on n'aurait jamais pensé.

Le comte. Cela n'est pas surprenant. En voici à présent l'explication.

1° *Comme l'intérêt est l'unique appréciateur du mérite des hommes,* (retenez bien, monsieur, ce principe) *comme* l'intérêt est l'unique appréciateur du mérite des hommes, *la probité par rapport à un particulier* (*et que j'appellerai probité personnelle*) *n'est que l'habitude des actions personnelles, utiles au particulier* (1).

2° *La probité par rapport à une société particulière n'est que l'habitude plus ou moins grande des actions personnellement utiles à cette petite société* (2).

3° *Enfin la probité par rapport au bien public* (ou la probité nationale) *est l'habitude des actions utiles à la nation dont nous sommes membres; et c'est la seule qui mérite et qui obtienne justement le nom de probité* (3).

Le chev. Attendez, monsieur, que je case bien auparavant toutes ces probités dans ma tête; car c'est ici, à ce qu'il paraît, un point très-important.

Le comte. Vous remarquerez donc, monsieur, que c'est toujours le même intérêt qui préside au jugement que nous portons sur les actions et qui nous les fait regarder comme vertueuses, ou vicieuses, ou permises, selon qu'elles sont utiles, ou nuisibles, ou indifférentes (4). Observez encore que c'est toujours le jugement que chacun porte des actions, relativement à ses intérêts (5), qui décide des différentes probités.

Le chev. Il faut avouer, monsieur, qu'on ne saurait mieux distinguer; et je ne sais pourquoi toutes ces probités se brouillent encore dans mon esprit; car il me semble toujours que ce qui est probité, devrait l'être pour tout le monde. Je voudrais même (et bien des gens pensent encore comme moi) qu'indépendamment de l'opinion des hommes et de tout intérêt personnel, le mensonge, par exemple, la perfidie, l'ingratitude, le vol, l'homicide, fussent toujours des vices; et qu'au contraire, la bienfaisance, la justice, la sincérité, la fidélité, fussent toujours des vertus; en sorte que tout le monde fût forcé de se dire à soi-même : *cela est bien, cela est mal; c'est là un homme de bien, c'est là un méchant homme;* chacun s'en trouverait plus à son aise. Autrement si une action que j'ai raison d'appeler bonne parce qu'elle m'est utile, un autre a raison de l'appeler mauvaise parce qu'elle lui sera nuisible; on ne saura plus à quoi s'en tenir.

Le comte. Voilà donc comme vous êtes, vous autres, messieurs : vous voudriez toujours faire de la vertu un être spéculatif, et vous ne comprendrez jamais que ce qui est utile est toujours honnête; car c'est là le point central d'où il faut partir. Tenez, monsieur, pour vous faire encore mieux comprendre ce que c'est que probité, prenons la personne de Cartouche.

Le chev. Le personnage ne paraît pas fort propre au sujet, mais n'importe.

Le comte. Au contraire; et vous allez voir. Je suppose Cartouche tout seul de sa profession; comme cette profession ne sera utile qu'à lui seul, elle n'aura aussi que son suffrage; et voilà d'abord la probité personnelle, c'est-à-dire la probité réduite au moindre degré possible. Que Cartouche s'associe à des confrères qui partagent ses profits; la nuance de probité augmentera à proportion des intéressés, et deviendra probité sociale.

Le chev. Et si Cartouche est assez heureux pour mettre plus de la moitié de la nation dans son parti?

Le comte. Eh bien! Cartouche aura alors pour lui la pluralité des suffrages; et il sera arithmétiquement démontré que Cartouche est véritablement homme de probité.

Le chev. Il faut l'avouer, monsieur, on ne saurait calculer plus juste; et c'est bien dommage que cet honnête homme ait lui-même si mal fait son compte. Je voudrais pourtant qu'on pût imaginer un quatrième genre de probité qui embrassât les intérêts de tous les peuples.

Le comte. Nous le voudrions bien aussi; nous avons examiné, calculé : mais tout bien considéré, cela n'est pas possible; car *s'il existait une probité pratique par rapport à l'univers, elle ne serait que l'habitude des actions utiles à toutes les nations. Or il n'est point d'action qui puisse naturellement influer sur le bonheur et le malheur de tous les peuples;... l'opposition d'intérêts les tient les uns à l'égard des autres, dans un état de guerre perpétuelle; ils ne peuvent étendre leurs conquêtes et leurs commerces qu'aux dépens de leurs voisins : enfin la félicité et l'agrandissement de l'un sont toujours attachés au malheur*

(1) Liv. de l'Esprit, disc. 2, ch. 2.
(2) Ibid. ch. 5.
(3) Ibid. ch. 11.
(4) Ibid., sommaire du second discours.
(5) Ibid., disc. 2, ch. 11.

et à l'affaiblissement des autres. Il est donc évident que la passion du patriotisme, si désirable, si vertueuse, si estimable, est, comme le prouve l'expérience des Grecs et des Romains, absolument exclusive de l'amour universel (1).

Le chev. Vous regarderiez donc, messieurs, comme une *passion désirable*, une passion *vertueuse*, une passion *estimable*, l'ambition de ces Romains qui dévastèrent l'Espagne et les Gaules, et conjurèrent la ruine de Carthage pour étendre les bornes de leur empire?

Le comte. Pourquoi pas?

Le chev. Vous donneriez donc le nom de véritable probité aux artifices de ce prince (2) qui amusait les Grecs avec des serments? A la frénésie de cet autre (3) qui dévasta l'Asie pour ériger des trophées à la Grèce sur les débris de vingt royaumes? A la barbarie des peuples du nord qui ravagèrent tant de fois l'Europe et l'Asie pour s'enrichir de leurs dépouilles?

Le comte. Oui, certainement; et j'ajoute *probité véritable, probité considérée par rapport au bien public, la seule qui réellement en mérite et qui en obtienne généralement le nom* (4).

Le chev. Mais, messieurs...

Le comte. Cela vous scandalise? Eh bien! distinguons si vous voulez : chacun donnera ici son suffrage; les vainqueurs l'appelleront probité, et les vaincus l'appelleront barbarie; êtes-vous content?

Le chev. Qu'auriez-vous donc pensé, monsieur, de ce général romain (5) qui, dans un temps de crise, où la république était vivement attaquée par un roi d'Epire (6), rejeta la proposition de ce médecin qui offrait de délivrer les Romains de ce prince par le poison?

Le comte. Moi, monsieur? à la place de Pyrrhus, j'aurais mis ma couronne sur la tête du général; mais si j'avais été dictateur, je l'aurais certainement fait précipiter de la roche tarpéienne.

Le chev. Oh! si cela est ainsi, il ne faudrait donc pas trop insister, messieurs, sur les cruautés de Fernand Cortès en Amérique; on pourrait croire que Fernand Cortès n'était qu'un espagnol philosophe.

Le comte. Quand on nous dira cela, monsieur, nous verrons ce qu'il faudra répondre.

Le chev. Mais puisqu'il n'est pas possible d'imaginer de probité universelle, établissons au moins certaines probités de nation à nation, ne fût-ce qu'en vertu de leurs traités respectifs.

Le comte. On a beau vous instruire, monsieur, vous ne reviendrez donc jamais de vos préjugés. Eh! ne voyez-vous pas que l'intérêt public doit être toujours la boussole

(1) Livre de l'Esprit, disc. 2, ch. 25.
(2) Philippe, roi de Macédoine.
(3) Alexandre.
(4) Livre de l'Esprit, disc. 2, ch. 11.
(5) C. Fabricius.
(6) Pyrrhus.

du philosophe? Qu'il s'abstienne, lui en particulier, de piller son voisin, à la bonne heure; il craindra l'infamie ou la Grève : mais qu'aurait à craindre un peuple philosophe quand il sera le plus fort? quelle raison aurait-il de sacrifier l'intérêt public à la foi des conventions particulières? *Perdre cet intérêt de vue, ce serait n'avoir plus d'idée nette de la probité* (1).

Le chev. D'après ce principe, ne pourrait-on pas dire aussi, que, comme il n'y a point de convention qui puisse lier les nations entre elles contre l'intérêt général; de même il n'y a point de pacte social qui puisse obliger les individus contre leur intérêt personnel?

Le comte. Bien plus, nous disons, monsieur, que l'intérêt personnel est tellement notre loi dominante, tellement liée au système général de la nature, qu'il ne serait pas même en notre pouvoir de l'abandonner pour ce qu'on appelle vertu. *Qui sait même si le caractère formé et les habitudes prises, chacun ne se conduit pas le mieux possible, lors même qu'il paraît le plus fou? Tout le monde sait cette réponse d'un fameux oculiste; un paysan va le consulter, il le trouve à table. Que faire pour mes yeux, lui dit le paysan? Vous abstenir du vin, répond l'oculiste. Mais il me semble, reprend le paysan en s'approchant de lui, que vos yeux ne sont pas plus sains que les miens; et cependant vous buvez... Oui vraiment; c'est que j'aime mieux boire que guérir. Que de gens dont le bonheur est, comme celui de l'oculiste, attaché à des passions qui doivent les plonger dans les plus grands malheurs, et qui cependant, si j'ose le dire, seraient fous de vouloir être sages! Il est même des hommes (et l'expérience ne l'a que trop démontré) qui sont assez malheureusement nés, pour ne pouvoir être heureux que par des actions qui mènent à la Grève* (2). Le philosophe alors se livre à sa triste destinée; il sait qu'en *s'abandonnant à son caractère, il s'épargne au moins les efforts inutiles qu'il ferait pour y résister* (3).

Le chev. Cela étant, monsieur, je ne voudrais pas trop me risquer avec un compagnon de voyage qui serait philosophe; je ne serais pas sûr de ma vie, s'il avait besoin de ma bourse.

Le comte. Oh! non; mais il vous volerait.

Le chev. Ah! le fripon!

Le comte. Fripon! gardez-vous bien, monsieur, de jamais prononcer ce nom; nous ne le donnons qu'aux intolérants; et le compagnon philosophe, malgré son petit intérêt personnel, pourrait bien être toujours un fort honnête homme.

Le chev. Bien sérieusement, monsieur? un roué honnête homme?

Le comte. Oui, monsieur, et sans difficulté. Il n'aura pas, à la vérité, la probité sociale : *qu'importe*, après tout, *au public, cette probité d'un particulier* et toutes ces petites

(1) Livre de l'Esprit, disc. 2, ch. 11.
(2) Ibid., disc. 4, ch. 11.
(2) Ibid.

vertus de détail qui ne forment que des citoyens minutieux et des hommes médiocres? Qu'importe *cette probité qui n'est presque d'aucune utilité* (1) pour la nation? Mais il aura *la vraie probité, la probité considérée par rapport au bien public, probité qui seule réellement en mérite et en obtient généralement le nom* (2). Il éclairera sa nation, il dissipera les prestiges de la superstition, il réformera les mœurs, il instruira les rois, il dissertera sur la politique, il posera les bases d'un sage gouvernement; car je ne saurais trop vous le répéter, monsieur, *en fait de probité, c'est de l'intérêt public qu'il faut prendre conseil; et c'est uniquement par ses talents, qu'un homme privé peut se rendre utile et recommandable à sa nation* (3).

Le chev. Je n'ai pas oublié, monsieur, cette grande maxime; mais il y aurait ici un problème à résoudre.

Le comte. Quel problème?

Le chev. Je voudrais savoir pourquoi vos messieurs placent la véritable probité dans l'habitude des actions utiles au bien public; et pourquoi eux-mêmes rapportent tout à leur intérêt personnel; car bien certainement ils sont tous gens de bien.

Le comte. C'est, monsieur, que l'homme vertueux n'est pas celui qui sacrifie ses plaisirs, ses habitudes et ses fortes passions à l'intérêt public, puisqu'un tel homme est impossible; mais celui dont la plus forte passion se trouve (par hasard) tellement conforme à l'intérêt général qu'il est presque toujours nécessité à la vertu (4).

Le chev. Heureux, monsieur, ceux qui ont si bien rencontré!

Le comte. César n'était pas sans doute un des Romains les plus vertueux; cependant s'il ne put renoncer au titre de bon citoyen qu'en prenant celui de maître du monde, peut-être *n'est-on pas en droit de le bannir de la classe des hommes honnêtes* (5).

Le chev. Ah! j'entends; mais ce *peut-être*, monsieur, est un peu gaillard; je vous promets pourtant le secret, pourvu que vous n'en fassiez confidence à personne. On croirait que les philosophes qui certainement ne sont pas des hommes médiocres, aspireraient volontiers à la gloire des Césars, s'ils en avaient les moyens; et cela pourrait donner de l'inquiétude à bien du monde.

Le comte. Quand on a la conscience pour soi, monsieur, on se met au-dessus de la crainte. Cent fois on nous a calomniés sur nos vertus, sur nos intentions, sur notre morale; et cent fois nous avons triomphé de la calomnie. On a crié de toutes parts que nos principes perdaient les mœurs, et voyez comment nous nous sommes justifiés de ces imputations odieuses. Lisez, monsieur, lisez vous-même les sublimes leçons que donne le sage dans ce même livre où il établit les belles maximes de notre morale:

(1) Livre de l'Esprit, disc. 3, ch. 9.
(2) Ibid., ch 11.
(3) Ibid., ch. 9.
(4) Ibid., disc. 3, ch. 16.
(5) Ibid., disc. 3, ch. 16.

O vous, dit la nature, qui, d'après l'impulsion que je vous donne, tendez vers le bonheur dans chaque instant de votre durée, ne résistez point à une loi souveraine; travaillez à votre félicité, jouissez sans crainte, soyez heureux.

O superstitieux! reviens à la nature, elle te consolera, elle chassera de ton cœur ces craintes qui t'accablent; cesse de contempler l'avenir; vis pour toi, pour tes semblables. J'approuve les plaisirs, lorsque, sans te nuire à toi-même, ils ne seront pas funestes à tes frères que j'ai rendus nécessaires à ton propre bonheur. Que l'humanité t'intéresse au sort de ton semblable; songe qu'il peut un jour t'accabler ainsi que lui; essuie les pleurs de l'innocence opprimée, de la vertu dans la détresse. Que la douce chaleur de l'amitié, l'estime d'une compagne chérie, te fassent oublier les peines de la vie.

Sois juste, parce que l'équité est le soutien du genre humain; sois bon, parce que la bonté enchaîne tous les cœurs; sois indulgent, parce que, faible toi-même, tu vis avec des êtres aussi faibles que toi; sois doux, parce que la douceur attire l'affection; sois reconnaissant, parce que la reconnaissance alimente et nourrit la bonté; sois modeste, parce que l'orgueil révolte des êtres épris d'eux-mêmes; pardonne les injures, parce que la vengeance éternise les haines; fais du bien à celui qui t'outrage, afin de te montrer plus grand que lui et de t'en faire un ami; sois retenu, tempéré, chaste, parce que la volupté, l'intempérance et les excès détruisent ton être et le rendent méprisable; sois citoyen, parce que ta patrie est nécessaire à ta sûreté, à tes plaisirs, à ton bien-être; sois sûr que l'homme qui fait des heureux, ne peut être lui-même malheureux. En te conduisant ainsi, tu rentreras toujours avec plaisir en toi-même; tu ne trouveras au fond de ton cœur ni honte, ni terreur, ni remords; si le ciel s'occupait de toi, il serait content de ta conduite, quand la terre en est contente.

C'est moi qui punis plus sévèrement que les dieux les crimes de la terre; le méchant peut échapper aux lois des hommes, jamais aux miennes. Si tu te livres à l'intempérance, les hommes ne te puniront pas, mais je te punirai en abrégeant tes jours; si tu es vicieux, tes habitudes funestes tomberont sur ta tête. Ces princes que leur puissance met au-dessus des lois humaines sont forcés de frémir sous les miennes; c'est moi qui les châtie, qui les remplis de soupçons, de terreurs. Descends au fond des cœurs de ces criminels, dont le visage content couvre une ame déchirée; vois l'avare gémir, exténué sur l'inutile trésor qu'aux dépens de lui-même il a pris soin d'amasser; vois le voluptueux si gai, gémir secrètement sur une santé prodiguée; la division et la haine régner entre ces époux adultères; l'imposteur trembler au seul nom de la vérité; le cœur flétri de l'envieux, qui sèche du bonheur des autres; le cœur glacé de l'ingrat, que nul bienfait n'échauffe; l'ame de fer de ce monstre, que les soupirs de l'infortuné ne peuvent amollir, ce vindicatif qui se nourrit de fiel et

de serpents, et qui dans ses fureurs se dévore lui-même. Porte envie, si tu l'oses, au sommeil de l'homicide, du juge inique, de l'oppresseur, dont la couche est infectée par les torches des furies (1). »

Eh bien! monsieur, que dites-vous à cela? N'est-il pas vrai que quand la nature s'en mêle, elle parle le langage des dieux?

Le chev. Cependant...

Le comte. Quoi! monsieur, vous n'êtes pas content?

Le chev. Pas tout à fait.

Le comte. Qu'est-ce donc, expliquez-vous?

Le chev. Me le permettez-vous, monsieur?

Le comte. Je l'exige même de vous.

Le chev. Vous ferez, du reste, de mes observations l'usage que vous trouverez bon: relisons, si vous voulez bien.

Le comte. Volontiers. « *O vous, dit la nature...* »

Le chev. Un moment, monsieur, je voudrais d'abord connaître ce que c'est que la nature; il est toujours bon de savoir à qui on parle.

Le comte. La nature, je vous l'ai dit, est une *machine sourde;* c'est *un être abstrait qui n'a ni corps ni esprit;* ou bien, si vous l'aimez mieux, la nature est *le grand tout* qui résulte de l'assemblage des êtres créés.

Le chev. Mais ce grand tout qui ne me connaît pas, quelle instruction aurait-il à me donner? Il faudrait au moins, ce me semble, que les êtres qui la composent, s'entendissent entre eux pour former une opinion.

Le comte. Ne voyez-vous pas, monsieur, que c'est ici une figure de rhétorique? Que c'est nous qui sommes les interprètes de la nature, après avoir connu ses intentions.

Le chev. Ah bon! j'en suis bien aise, et nous nous entendrons mieux.

Le comte. O vous qui, d'après l'impulsion que je vous donne, tendez vers le bonheur dans chaque instant de votre durée, ne résistez point à ma loi souveraine!

Que direz-vous à cela?

Le chev. Je dis que la nature pouvait se dispenser de cette invitation et de tout le sermon qui s'ensuit. Qu'a-t-elle besoin de me prêcher, quand elle sait que je ne puis faire que ce qu'elle veut?

Le comte. Tant mieux! elle n'en sera que mieux obéie.

Travaillez à votre félicité, jouissez sans crainte, soyez heureux. Avouez qu'on ne saurait donner un meilleur avis.

Le chev. Avis assez plaisant.

Le comte. Comment plaisant?

Le chev. Oui, monsieur, la nature forme mon individu, en monte les ressorts sans me consulter, donne seule le branle à tout, m'entraîne par la fatalité à travers les plus grands périls et dans les plus grands malheurs, m'enlève souvent toutes les ressources, et finit par me dire: *Ne crains point, et sois heureux.* Mais la nature se moque donc de moi? Il faudrait, monsieur, avoir soin de l'en avertir.

Le comte. Nous verrons cela. Ecoutez, écoutez la suite.

O superstitieux! (qui crois en Dieu) *reviens à la nature.*

Le chev. Doucement, monsieur, la nature me traite de superstitieux parce que je m'en rapporte à une intelligence suprême que je crois; et veut que je m'en rapporte à elle, qui n'a donné commission à personne de me parler. Quelque esprit bourru pourrait bien ici l'envoyer au diable.

Le comte. On le laisserait dire.

Reviens à la nature: elle te consolera elle chassera de ton cœur ces craintes qui l'accablent.

Le chev. Tout de bon, monsieur, la nature nous console?

Le comte. Oui, monsieur, sans difficulté.

Le chev. Ah! que ne parlait-elle plutôt, lorsque tourmenté dans ma dernière maladie par de vives douleurs, je sentais ma frêle machine dépérir, cherchant inutilement le repos, ne voyant rien autour de moi, qui ne m'annonçât une dissolution prochaine; également effrayé de l'horreur du néant et de la crainte de l'avenir? O nature! toi seule pouvais donc me consoler! Mais puisque tu avais fait tout le mal, que ne m'indiquais-tu du moins le remède?

Le comte. Mais l'avez-vous invoquée, monsieur; pourquoi donc vous en plaindre? *Cesse de contempler l'avenir.*

Le chev. Passe, monsieur, pour les philosophes; mais le conseil ne serait pas trop sûr pour tout le monde. Un ancien avait dit qu'il fallait toujours regarder devant soi (1): et, à l'exception des enfants, des fous et des élèves de la nature, chacun aura toujours l'imbécillité de penser à l'avenir. On craindra la maladie, on craindra le déshonneur, l'infortune, la douleur; l'habitude en est prise, monsieur, et la nature a beau dire, elle ne nous tirera point de là. Vous-mêmes, messieurs, vous nous imitez assez bonnement sans y penser; car, entre nous, vous vous pourvoyez toujours un peu pour l'avenir; et si dans l'occasion vous vous abstenez de certaines bonnes œuvres qui vous seraient utiles, mais que le public désapprouverait très-fort, c'est toujours par la crainte des suites. Pourquoi donc ne voudriez-vous pas aussi que je craignisse l'enfer, et que, dans le doute, j'eusse la curiosité de savoir au moins ce qui en est?

Le comte. Et voilà justement ce qui fait votre malheur. Remarquez encore cette belle sentence:

Vis pour toi et pour tes semblables.

Elle est courte.

Le chev. Et trop longue encore de la moitié.

Le comte. Comment, monsieur?

Le chev. Oui, monsieur, trop longue

(1) Livre de l'Esprit, disc. 3, ch. 16.
(2) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 20.

(2) *Illud est sapere, non quod ante pedes modo est, videre; sed etiam ea quæ futura sunt, prospicere.* Adelph.

Moi, je dirais : *Vis pour toi ;* et j'en resterais là.

Le comte. Quel affreux égoïsme ! Voudriez-vous donc, monsieur, que la nature négligeât vos semblables ?

Le chev. Non, mais puisque je ne dois aimer les autres que pour moi ; peu m'importe qu'ils soient malheureux, pourvu que je sois à mon aise.

Le comte. Mais que direz-vous à ceci ?

J'approuve les plaisirs, lorsque, sans te nuire à toi-même, ils ne seront point funestes à tes frères que j'ai rendus nécessaires à ton propre bonheur.

Le chev. Ce que j'ai à dire ? Rien monsieur.

Le comte. Qu'est-ce donc, monsieur, vous paraissez ému ?

Le chev. Comment, monsieur ? la nature permettra toutes les infamies, tous les excès, toutes les horreurs, pourvu qu'elles ne soient point nuisibles ? Mais je regarde ce malheureux qui se livre à la brutalité de ses passions ? son visage me fait frémir : je vois sur les traits affreux qui le défigurent toute la difformité d'une ame noircie de crimes ? je laisse tomber le voile, et je me tais.

Le comte. Vous êtes bien vif, monsieur le chevalier. Ah ! je le vois bien, il faut vous le pardonner : c'est un reste de scrupule ; voici de quoi vous calmer :

Que l'humanité t'intéresse au sort de ton semblable ; songe qu'il peut un jour t'accabler ainsi que lui.

Le chev. Me calmer, monsieur ! et qu'est-ce donc que cette humanité qui ne m'intéresse au sort d'un malheureux que parce que je puis être malheureux comme lui ? Le feu prend à la maison d'un autre : je prends des mesures pour garantir la mienne et voilà tout. A quoi me servira l'amitié d'un malheureux qui n'aura plus de bien à me faire ?

Le comte. Ah ! monsieur, vous ne connaissez donc pas la nature. Beaucoup plus généreuse que vous, elle vous crie sans cesse :

Essuie les pleurs de l'innocence opprimée, de la vertu dans la détresse.

Le chev. Oui, mais elle m'avertit aussi de ne rien donner, si je ne gagne rien ; mais elle me permet tout, pourvu que je me procure le bien-être ; mais elle dit à l'anthropophage, qu'il n'est pas plus injuste en me dévorant, que moi qui fais servir l'alouette à ma table ; mais elle apprend à tous que les vertus ne sont que des devoirs de convention, subordonnés à l'intérêt particulier ; et après cela elle viendra me prêcher la bienfaisance ?

Le comte. Oui, monsieur, et voyez avec quelle sensibilité :

Que la chaleur de l'amitié, que l'estime d'une compagne chérie te fassent oublier les peines de la vie.

Le chev. La nature aurait dû bien plutôt, monsieur, s'appliquer à alimenter l'amitié et la tendresse conjugale ; car enfin l'amitié et l'estime doivent être réciproques : et si la nature avertit de n'aimer les amis que pour soi ; si elle enseigne que l'union conjugale ne doit point prévaloir sur nos plaisirs ; bien des gens certainement en abuseront, et ces nouvelles peines ne guériront point des autres maux. Il faudrait, messieurs, pourvoir à cela.

Le comte. Allez, monsieur, qu'on s'en rapporte à nous, et tout ira bien.

Sois juste, parce que l'équité est le soutien du genre humain.

Le chev. Je vous demande pardon monsieur ; mais il y aurait encore ici quelque chose à réformer.

Le comte. Eh ! quoi donc ?

Le chev. Ne sait-on pas que ce qu'on appelle *injustice* entre dans l'enchaînement des causes nécessaires à la marche générale de l'univers ? Car nous avons déjà dit que toutes nos actions étaient une suite nécessaire des lois immuables de la nature ; et que les crimes particuliers étaient des petits inconvénients du bien général. Croyez-moi, monsieur, la grande machine ne songe guère à notre bien ; elle se soutiendra donc comme elle voudra, et moi comme je pourrai. Dans le fond, cette machine va toujours, malgré les injustices des hommes. Aurais-je, moi seul, la présomption de prétendre en être le soutien ? Et quand je le pourrais, serais-je obligé d'en faire tous les frais ? Non certes, la partie ne serait pas égale. Chacun pour soi dans ce monde, et mon intérêt personnel avant tout ; nous sommes déjà convenus de cela.

Le comte. A la bonne heure ; mais le tout sans abus. Observez, monsieur, comment la nature continue à prêcher la bienfaisance :

Sois bon, parce que la bonté enchaîne tous les cœurs.

Le chev. Mais entendons-nous, monsieur : c'est-à-dire bon, lorsqu'on m'en saura gré ; pas trop bon cependant, pour ne pas être dupe. Il ne faut point que la dépense excède le profit : c'est là du reste une affaire de calcul.

Le comte. Oh ! cela est juste :

Sois indulgent, parce que, faible toi-même, tu vis avec des êtres aussi faibles que toi.

Le chev. Ceci demanderait encore réflexion.

Le comte. Quoi ! monsieur, toujours des réflexions ? Et bien ! voyons, qu'avez-vous à nous dire ?

Le chev. Je demanderais auparavant à la nature, si elle est assez sûre des autres pour me répondre de leur indulgence car je connais tels personnages organisés de manière que les complaisances même les rendront encore plus insolents. L'indulgence passe souvent pour imbécillité ou pour faiblesse ; et c'est un inconvénient : il faut encore pourvoir à cela.

Le comte. Je le veux bien : il y a là effectivement quelque chose à modifier.

Sois doux, parce que la douceur attire l'affection.

Le chev. Je suis de votre avis, monsieur.

Le comte. Ah ! bon . la nature aura donc enfin une fois raison.

Le chev. Cependant j'aimerais encore mieux: *sois important*, cela donne de la considération ; et l'on accorde souvent à la considération ce qu'on refuse à l'amitié.

Le comte. Je le veux bien encore. Soyez donc l'un et l'autre, si vous voulez ; ce ne sera que mieux.

Sois reconnaissant, parce que la reconnaissance alimente la bonté.

Le chev. Je voudrais bien, monsieur, être encore de votre avis ; mais il me paraît qu'il serait plus à propos d'alimenter la bonté d'un protecteur qui peut me faire du bien, que celle d'un bienfaiteur qui m'est devenu inutile.

Le comte. Bien entendu, monsieur : on doit toujours faire pour le mieux.

Sois modeste parce que l'orgueil révolte des êtres épris d'eux-mêmes.

Le chev. La modestie a pourtant ses inconvénients.

Le comte. Cela pourrait bien être.

Le chev. Vous le savez, messieurs, encore mieux que personne ; on n'estime communément les hommes, qu'à proportion qu'ils se font valoir : des personnages épris d'eux-mêmes prendront la première place, si je choisis la dernière ; et cela ne me tournera point à profit.

Le comte. La remarque est bonne, je vous en sais gré, et nous recommanderons en ceci la modération.

Pardonne les injures parce que la vengeance éternise les haines. Fais du bien à celui qui t'outrage, afin de te montrer plus grand que lui et de t'en faire un ami.

Le chev. Eh ! qu'importe ? Il s'agit ici, monsieur, non d'être grand, mais d'être heureux ; et c'est toujours un plaisir de plus, de se venger : à votre place je corrigerais la maxime.

Le comte. Vous me surprenez, monsieur ; n'est-ce pas là votre Evangile ?

Le chev. Et c'est justement pour cela ; car notre Evangile ne doit pas ressembler à votre code. Un enthousiaste peut bien pardonner les injures et se consoler de l'injustice des hommes, quand il croit voir au-dessus de lui une justice suprême qui doit le juger, un maître souverain qui exige le sacrifice de ses ressentiments, un Dieu infiniment bon qui doit le récompenser. Il peut croire que l'ame se purifie par son obéissance ; qu'elle s'agrandit par la générosité de son sacrifice et par l'empire qu'elle exerce sur elle-même. Mais je ne vois pas trop comment l'ame qui n'est qu'une modification de la matière, pourra s'agrandir en pardonnant : je croirais au contraire qu'elle se rapetissera en étouffant *ce feu céleste qui vivifie le monde moral*(1), *qui produit la sublime vertu et la sagesse éclairée* (2). Il n'est pas d'ailleurs trop sûr que le pardon convertisse un ennemi ; il est ordinairement irréconciliable quand il a tort ; le pardon qui le confond ne sert alors qu'à l'irriter. Ne serait-il pas encore plus sûr de le mettre hors d'état de nous nuire ?

Le comte. Nous examinerons cela une autre fois. Poursuivons.

Sois retenu, tempéré, chaste, parce que la volupté, l'intempérance et les excès détruisent ton être et te rendent méprisable.

Le chev. Pardon, monsieur, mais je réformerais encore ici l'article.

Le comte. Il ne sera donc pas possible, monsieur, de vous satisfaire. Eh ! que désirez-vous de plus ?

Le chev. Je représenterais à la nature que m'ayant créé pour jouir des plaisirs, et ne m'ayant pas promis le lendemain, je ne puis que gagner à recevoir comptant tout à l'heure la somme du bonheur qui serait répartie en plusieurs termes et pour un avenir incertain : je m'épargnerai de plus l'ennui et le chagrin qui remplissent les intervalles. La nature me menace du mépris ; mais les sages m'applaudiront, et je mépriserai le vulgaire lorsqu'il s'avisera d'y trouver à redire. Si les infirmités m'inquiètent au bout de ma course, j'aurai toujours le moyen de prévenir mes malheurs.

Le comte. Oui, vraiment, et c'est là une spéculation à faire. Observez pourtant, monsieur, les précautions que prend toujours la nature pour assurer le repos public ; car elle ne perd jamais cet objet de vue.

Sois citoyen, parce que ta patrie est nécessaire à ta sûreté, à ton bonheur et à ton bien-être.

Le chev. Sois citoyen... Cela aurait besoin d'explication.

Le comte. Sois citoyen. Cela n'est-il pas clair ? On vous exhorte ici, monsieur, à remplir les engagements du pacte social.

Le chev. Mais si je puis les éluder secrètement pour mon bien particulier ; si ces engagements donnent tout au riche, et ne me laissent rien ; si le bonheur est pour les autres, le travail et l'indigence pour moi ....?

Le comte. Oh ! alors on tâche de se tirer d'intrigue.

Sois sûr que l'homme qui fait des heureux ne peut être lui-même malheureux. Nierez-vous encore cela ?

Le chev. J'en suis bien fâché pour vous, messieurs ; mais en vérité, la nature ne tient pas toujours parole. Que d'ames bienfaisantes, malheureuses dans le monde ! Que d'ingrats n'avez-vous pas faits ? que de philosophes qui se plaignent encore de leur sort malgré leurs services ! Combien d'autres qui se tuent après avoir fait des heureux !

Le comte. Qu'y a-t-il là, après tout, de surprenant ? Ceux-ci avaient déjà pris *leur part et portion* à la somme du bonheur ; et le bonheur doit enfin avoir un terme. Lisez ce qui suit :

En te conduisant de la sorte, tu rentreras toujours avec plaisir en toi-même ; tu ne trouveras au fond de ton cœur ni honte, ni terreurs, ni remords. Eh bien ! monsieur, osez-vous après cela accuser la nature d'ouvrir la barrière à tous les crimes ?

(1) Liv. de l'Esprit, disc. 3, ch. 16.
(2) Ibid. ch. 8

Le chev. Ah ! monsieur, corrigez la nature, je vous en prie.

Le comte. Comment, monsieur, corriger la nature ! A-t-elle jamais si bien parlé ?

Le chev. C'est qu'elle va vous mener tout droit aux superstitions, si vous n'y prenez garde ; car elle commence déjà à tenir le langage d'un mystique. Croyez-moi, monsieur, laissons les terreurs, les remords et la honte à ces êtres qui croient encore en Dieu, qui attendent une vie à venir, et qui s'imaginent être libres dans celle-ci. Mais quand on sait que l'ame n'est que la matière modifiée, entraînée par la fatalité à tout ce qu'elle fait ; quels regrets, quelle honte, quelles terreurs, peut-on trouver au dedans de soi ?

Le comte. Il y a pourtant, ce me semble, quelque chose de cela dans le fond de notre ame. Tâtez-vous bien vous-même, monsieur, et vous verrez que la nature n'a pas tout à fait tort. La suite est encore plus sublime. Ecoutez ceci :

Si le ciel s'occupait de toi, il serait content de ta conduite quand la terre en est contente ; et cela est certain.

Le chev. Oh ! pour le coup, la nature, messieurs, veut vous en faire accroire ; car certainement le ciel devrait être bien content de vous ; et vous savez pourtant que les hommes ne l'ont pas toujours été.

Le comte. Mais pensez, monsieur, que la nature qui ne sait jamais bien ce qu'elle fait, ne peut pas toujours bien faire. Voyez à présent de quel ton elle parle au maître de la terre.

C'est moi qui punis plus sévèrement que les dieux les crimes de la terre. Le méchant peut échapper aux lois des hommes, jamais aux miennes. Si tu te livres à l'intempérance, les les hommes ne te puniront pas, mais je te punirai en abrégeant tes jours ; si tu es vicieux, les habitudes retomberont sur ta tête. Ces princes que...

Le chev. Avouez, monsieur, en passant, qu'il y a ici un peu de radotage.

Le comte. Quoi ? vous accusez la nature de...

Le chev. Vous le voyez vous-même, monsieur : elle commence déjà à répéter sa leçon.

Le comte. Mais nous ne finirons plus, si vous chicanez sans cesse.

Ces princes que leur puissance met au dessus des lois humaines sont forcés de frémir sous les miennes. C'est moi qui les châtie, qui les remplis de soupçons, de terreurs.

Le chev. Et moi je calculerais un peu différemment, si j'avais l'honneur d'être roi.

Le comte. Je le crois bien : mais votre calcule, monsieur, serait-il plus juste ?

Le chev. Peut-être. Ne connaissant point d'autre vie, je voudrais jouir de celle-ci, et je ferais si bien mon compte que je n'aurais rien à craindre.

Le comte. Eh ? que feriez-vous donc ?

Le chev. Je commencerais d'abord par faire prêcher l'Evangile pour rendre tous mes sujets bons chrétiens : je serais bien assuré alors de n'avoir que des sujets fidèles. Je redouterais davantage un peuple philosophe : car ces messieurs étant plus éclairés savent toujours que les rois ne sont que leurs substituts ; et soit que je gouvernasse bien ou mal, il pourrait bien leur prendre envie de se mettre à ma place, persuadés qu'ils gouverneraient encore mieux ; mais je prendrais mes précautions. Du reste, messieurs, je ne voudrais pas que vous fissiez ressembler les vertus d'un roi philosophe, qui ne ferait le bien que par la crainte d'être châtié, à celles d'un laquais qui ne s'abstient de voler que pour éviter la Grève.

Le comte. C'est que tous les hommes étant pétris de la même argile, tous ont aussi besoin d'être contenus dans le devoir par la crainte. Mais ceci, monsieur :

Vois l'avare gémir exténué sur l'inutile trésor qu'aux dépens de lui-même il a pris soin d'amasser.

Le chev. Eh bien ! l'avare se corrigera, il partagera son trésor, moitié pour ses plaisirs, le reste dans ses coffres : c'est là tout ce qu'il lui faut. Mais moi, qu'y gagnerai-je ?

Le comte Allez, monsieur, on y gagne pourtant toujours quelque chose.

Vois le voluptueux si gai, gémir secrètement sur une santé prodiguée.

Le chev. La nature, monsieur, m'avait encore parlé de cela...

Le comte. On pourrait l'oublier, et il n'y a point de mal à le répéter.

Vois la division et la haine régner entre ces époux adultères.

Le chev. C'est leur faute, que ne sont-ils philosophes ? Ils sauraient que les conventions ne dérogent point aux droits que chacun doit avoir de penser à soi, et ils jouiraient chacun de leur liberté sans se haïr.

Le comte. Oui, monsieur ; mais malgré cela, il y a là toujours quelque chose qui inquiète.

Vois le menteur privé de toute confiance ; l'imposteur trembler au seul nom de la vérité.

Le chev. Avis donc au lecteur philosophe, de prendre ses précautions pour n'être pas surpris en flagrant délit et de s'assurer du profit avec le moins de risque possible.

Le comte. Cela est juste.

Vois le cœur flétri de l'envieux qui sèche du bonheur des autres.

Le chev. Vous m'avez dit cependant, monsieur, qu'il y a tel homme qui ne peut être heureux que *par des actions qui mènent à la Grève.*

Le comte. Oui sans doute.

Le chev. Il faut bien alors, bon gré, malgré, qu'il y marche.

Le comte. Sans difficulté.

Le chev. Or cet autre dont vous parlez ici lui ressemble ; c'est la nature qui lui a fait tout le mal, et en vérité, il y a presque de la mauvaise foi, à lui en faire des reproches.

Le comte. Effectivement cela demande réflexion. Mais que direz-vous à ceci.

Vois le cœur glacé de l'ingrat que nul bienfait n'échauffe ; l'ame de fer de cet homme que

les soupirs de l'infortuné ne peuvent plus amollir.

Le chev. Mais permettez-moi de le dire, monsieur, la nature n'y entend donc rien ; elle cherche querelle aux cœurs glacés?

Le comte. Oui, et avec raison. Et vous, monsieur.

Le chev. Oh! certainemet la nature se trompe. Le cœur glacé est au contraire l'un des plus beaux présents qu'elle ait jamais fait aux hommes.

Le comte. Ah ! qu'elle horreur !

Le chev. Point du tout. Vous tenez donc encore un peu, aussi vous autres, messieurs, aux vieilles superstitions. Car, suivant le nouveau code, il s'agit de se rendre heureux dans ce monde.

Le comte. Nous en convenons.

Le chev. Or la compassion nous fait partager les peines d'autrui ; elle est donc un mal puisque elle diminue la somme du bonheur. C'était la maxime de l'un de vos anciens (1).

Le comte. Oui, mais la nature est aujourd'hui plus honnête. Lisez la suite.

Vois ce vindicatif qui se nourrit de fiel et de serpents, et qui dans ses fureurs se dévore lui-même. Porte envie, si tu l'oses, au sommeil de l'homicide, du juge inique, de l'oppresseur, dont la couche est infectée par les torches des furies.

Le chev. Sans doute, monsieur, la nature ne parle ici que pour *les bonnes gens.*

Le comte. Pourquoi cela !

Le chev. Car un philosophe, sachant qu'il ne peut résister à son instinct, et qu'il n'a rien à appréhender pour l'autre monde, aura bien tôt éteint les torches qu'on veut lui faire craindre ; et la vengeance sera pour lui un plaisir de plus.

Vous voyez donc, monsieur, que, tout bien examiné, il n'y a pas trop à se fier à la nature. Elle me dit : *Sois heureux*, et elle est l'artisan de tous mes chagrins : *Sois généreux*, et elle me rend esclave des plaisirs : *Elève-toi au-dessus des caprices du sort*, et elle me laisse ramper à terre. Elle m'exhorte à la vertu, et m'entraîne invinciblement au crime. En vérité, elle brouillera tout, si vous la laissez bavarder davantage. Peut-être même ne vous dit-elle pas son secret ; elle pourrait bien avoir intention de vous jouer un tour. Car vous devez vous être aperçu que, quand elle parle un peu bon sens, elle parle à peu près comme nos prêtres, et semble prendre un détour, pour vous ramener aux anciennes superstitions. Prenez-y donc garde, messieurs, je vous en avertis, réformez son code.

Le comte. Quelle merveille, monsieur, que la nature soit quelquefois inconséquente ! Ne vous a-t-on pas déjà dit que ce n'est qu'après une infinité de siècles qu'elle est parvenue à la composition du monde physique ?

Le chev. Oui, monsieur, et je ne l'ai point oublié.

Le comte. Or il fallait bien d'autres combinaisons, pour arriver à l'arrangement du monde moral. *Je te mets sous la garde du plaisir et de la douleur, a-t-elle d'abord dit à l'homme : l'un et l'autre veilleront à tes pensées, à tes actions, exciteront tes aversions, tes amitiés, tes tendresses, tes fureurs, allumeront tes désirs, tes craintes, tes espérances ; te dévoileront des vérités, te reprolongeront dans les erreurs ; et après t'avoir fait enfanter mille systèmes absurdes* (remarquez bien ceci), *mille systèmes absurdes de morale et de législation, ils te dévoileront un jour les principes au développement desquels sont attachés l'ordre et le bonheur du monde moral* (1) ; et voilà à peu près où nous en sommes.

Le chev. Heureusement vous vous en êtes un peu mêlé.

Le comte. Cependant l'ouvrage est déjà bien avancé. L'espèce humaine connaît aujourd'hui ses véritables intérêts. Nous lui rendons ses plaisirs et sa liberté ; le reste va venir... Mais nous avons fait une assez longue séance. Je ne vous avais promis qu'une heure, et il y en a déjà deux de passées. Je suis obligé de vous quitter.

Le chev. Je sens qu'il y aurait de l'indiscrétion à vous retenir plus longtemps.

Le comte. Vous avez été aujourd'hui, monsieur le chevalier, un peu caustique. Il fallait vous laisser reprendre votre gaieté, et j'aurais eu tort de le trouver mauvais ; il faut espérer cependant que vous serez à l'avenir plus raisonnable.

QUATRIÈME ENTRETIEN. — *De l'ordre politique.*

Le comte. Qu'est-ce donc, monsieur, que cette figure que je viens de rencontrer sur votre escalier, et qui semblait vouloir se cacher de moi ?

Le chev. Vous a-t-elle fait peur?

Le comte. Peu s'en faut ; ces figures sinistres sont toujours de mauvaise augure.

Le chev. Ah ! c'est un honnête homme.

Le comte. Mais est-ce un homme d'esprit ?

Le chev. C'est un bon capucin.

Le comte. Bon ! que vient donc faire ce capucin ?

Le chev. C'est lui qui m'avait conseillé ma retraite ; je ne l'avais pas vu depuis, et il est venu me faire une visite ; je lui ai fait part de vos lumières, il ma paru qu'il avait lu tous vos livres : nous en avons causé, nous avons disputé, et un moment plus tôt, vous seriez arrivé fort à propos, car je vous avouerai que j'ai été un peu embarrassé.

Le comte. Ah ! monsieur, tout est perdu, si vous écoutez les prêtres et les moines De quoi se mêle ce capucin ? que disait-il donc ?

Le chev. Je n'aurais garde, monsieur, de le répéter, le propos est trop malhonnête ; vous savez que ces gens grossiers nomment chaque chose par son nom.

Le comte. Vous piquez ma curiosité, monsieur, et je veux absolument le savoir.

(1) Epicure

(1) Liv. de l'Esprit, disc. 3, ch. 9.

Le chev. Mais, monsieur...

Le comte. Oui, monsieur, je l'exige de votre amitié.

Le chev. Vous l'exigez absolument?

Le comte. Oui, oui, monsieur.

Le chev. Il faut donc vous satisfaire, mais ne vous fâchez pas, je vous prie : ce capucin a voulu me soutenir que tous vos philosophes étaient des *fripons* : pardon, monsieur, je ne fais que vous rendre ses propres termes.

Le comte. O le blasphémateur ! O l'infame ! Et un capucin ?

Le chev. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il a voulu me le prouver.

Le comte. Quelle atrocité !

Le chev. Oui, monsieur.

Le comte. Voyons pourtant jusqu'au bout.

Le chev. Ces philosophes, m'a-t-il dit, ont pour maxime de se déterminer toujours par le motif de leur plus grand intérêt, et ils croient cette maxime tellement liée au système général de la nature qu'ils ne leur serait pas même possible de faire autrement (1) : je n'ai pu en disconvenir.

Le comte. Tout va bien jusque-là.

Le chev. Or, m'a-t-il ajouté, dans l'état présent, ils trouvent leur plus grand intérêt dans les intrigues et les crimes, puisque, selon eux, les crimes conduisent aujourd'hui aux récompenses, et que la vertu gémit dans l'oppression. J'allais me récrier lorsqu'il m'a arrêté tout court; et me prenant par la main, *ne disputons pas*, m'a-t-il dit, *il s'agit d'un fait, en voici la preuve.* Aussitôt ouvrant vos livres que j'avais sur mon bureau, il m'a lu les passages (2), et a conclu en ces termes : *Donc ces philosophes doivent nécessairement se livrer aux crimes par système. Donc ce sont des fripons par système, et des fripons qui ne prendront pas même la peine d'être meilleurs, persuadés qu'ils ne sauraient être mieux faire.*

Le comte. O ciel ! on insulte les sages de la terre, les législateurs des nations, les bienfaiteurs de l'humanité... Mais vous, monsieur ?

Le chev. Moi, j'ai d'abord été un peu interdit; ensuite, réflexion faite, je me suis récrié.

Le comte. Que ne distinguiez-vous du moins ?

Le chev. Je l'ai bien fait aussi, et je lui ai dit qu'il ne fallait pas juger des philosophes par leur doctrine; *qu'en écrivant contre la loi naturelle, ils la suivaient à la rigueur; qu'en disputant sur le juste, ils l'étaient cependant vis-à-vis de la société.* Heureusement j'avais lu tout cela dans une préface (3), il n'y avait qu'un moment.

Le comte. Fort bien; et il n'y avait rien à dire à cela ?

Le chev. Rien, à ce que je croyais. Mais tant pis pour eux, m'a-t-il répliqué brusquement; ces hommes n'osent donc se justifier qu'en désavouant leur morale dans la pratique; ils sentent donc l'atrocité de cette morale : cependant ils la décorent du nom de sagesse; cependant ils l'enseignent, ils la publient, ils se concertent pour la propager, pour en infecter la société; ils déclarent la guerre à tous ceux qui en veulent préserver leurs concitoyens. Ce sont donc des scélérats de sang-froid, qui font avec réflexion le mal qu'ils connaissent; qui, joignant la mauvaise foi à la scélératesse, voudraient se faire un nom par les malheurs de tout le genre humain.

Le comte Quel fanatique ! Et vous, monsieur, vous l'avez laissé parler ? Et il s'en est allé en paix ? Et vous n'avez rien dit ?

Le chev. J'y ai fait ce que j'ai pu; je vous ai même cité pour exemple.

Le comte. Moi, monsieur, me citer à cet impie ! vous avez profané mon nom. Je vous en prie, monsieur, que cela n'arrive plus à l'avenir... Mais qu'a-t-il donc répondu ?

Le chev. Il m'a soutenu que vous deviez penser intérieurement comme lui; et que si vous étiez tel que je le disais, vous déserteriez bientôt la compagnie.

Le comte. Ah, le bourreau ! il se mêle encore de prophétiser. Vous le voyez, monsieur, on ne gagne jamais rien avec ces gens-là. Promettez-moi de ne plus les voir, ou bien je me retire.

Le chev. Calmez-vous, monsieur, j'ai peut-être eu tort; mais je croyais que pour bien prendre un parti, il fallait toujours entendre le pour et le contre.

Le comte. Point du tout, il faut seulement étudier la nature et lire nos livres : ceux que nous initions ne font rien de plus. Mais reposons-nous un moment... Vous ne verrez donc plus ces gens-là ?

Le chev. Mais faudra-t-il les mettre à la porte ?

Le comte. Oui, monsieur, à la porte, et bien vite. Vous me promettez?... Allons, monsieur, reprenons : mais... où en étions-nous ?

Le chev. Vous m'avez instruit la dernière fois des devoirs de la vie civile.

Le comte. Oui, je m'en souviens.

Le chev. Ne serait-il pas à propos de dire à présent quelque chose de l'ordre politique ? J'ai déjà lu bien des livres sur cet article.

Le comte. Quels livres ? les anciens sans doute ?

Le chev. Oui, monsieur, et plusieurs auteurs célèbres du dernier siècle.

Le comte. Je l'aurais bien deviné. Vous faites donc, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne rien savoir ? Car tous ces anciens vous égareront si vous n'y prenez garde.

Le chev. Ces anciens avaient pourtant de la célébrité.

Le comte. Oui, ils en ont eu; mais ils ne voyaient pas assez loin, parce qu'ils ne regardaient pas d'assez haut; il n'appartenait qu'à leurs successeurs de s'élever aux grands principes pour saisir l'ensemble de l'administration publique.

Le chev. Quel remède donc à ces vieux préjugés ? faut-il faire abjuration ?

Le comte. Oui, monsieur, et tout à l'heure

(1) Voyez ci-devant, au troisième entretien.
(2) Ils seront rapportés ci-après.
(3) Œuvres philosoph., disc. prélim., p. 151

Le chev. Je le veux bien, pourvu que vous ayez la bonté d'être mon guide.

Le comte. Je ne refuse point, monsieur, de vous instruire, quoique un peu mécontent de votre indocilité. Mais il faut pour cela vous faire rétrograder jusqu'au premier âge du monde.

Le chev. Allons, monsieur, rétrogradons.

Le comte. C'est à cet âge heureux que l'innocence régnait sur la terre, et que l'homme juste, sans dieux, sans monarques, sans lois, jouissait de toute sa liberté.

Le chev. Tous les peuples ont conservé la mémoire de cet âge d'or : Moïse en dit quelchose.

Le comte. Les poètes en ont encore mieux parlé. Mais, hélas ! les hommes se lassèrent enfin de leur commun bonheur; l'ambition voulut posséder seule (1). *On s'avisa de clore un terrain et de dire : Ceci est à moi; on trouva des gens assez simples pour le croire, et alors commença la société civile. Hélas ! que de crimes, de guerres, de meurtres n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous bien d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus, si vous ne croyez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne* (2) ! C'est la pensée de J. J. Rousseau, et il raisonnait assez juste sur cet article; mais ce philosophe ne mérite pas assez notre confiance pour être cité.

Le chev. Vous avez raison, il a trop mal parlé de vos messieurs (3), et cela pourrait leur faire du tort; comme il avait eu d'intimes liaisons avec eux, on dirait qu'il en parle avec connaissance de cause.

Le comte. J'aime donc mieux m'en rapporter à d'autres beaucoup mieux au fait. Prenons le *Philosophe politique*, vous devez l'avoir ici.

Le chev. Oui, monsieur, justement, et le voilà.

Le comte. Cet habile penseur instruit généralement tous les hommes, les rois, les nations, les marchands. Voyez tous ces titres : *Ordre essentiel et politique des puissances... Code des nations... Essai politiques sur le commerce* (4).

Le chev. Et tout cela dans un seul volume ?

Le comte. Oui, monsieur.

(1) J. J. Rousseau, sur l'inégalité des conditions parmi les hommes, part. 1, p. 302. Parmi les œuvres de Rousseau, édit. d'Amst. in-12. 1763, tome 1.

(2) *Ibid.* au commencement de la seconde partie, p. 330-331.

(3) « C'est la philosophie qui l'isole (l'homme); c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : Péris, si tu veux, je suis en sûreté. Il n'y a plus que les dangers de la société entière qui troublent le sommeil du philosophe et qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui, de l'identifier avec celui qu'on assassine. » *Rousseau, de l'inégalité parmi les hommes.* l'art. 1, p. 321.

(4) Ces trois traités sont dans un seul volume in-8. sous le titre d'Ouvrages politiques et philosophiques. A Londres, 1776.

Le chev. Voilà bien des choses en peu de mots. Mais aurai-je assez d'esprit pour tout comprendre ?

Le comte. Je pourrai vous expliquer ce que vous ne comprendrez pas. Voici l'endroit essentiel sur les gouvernements : *Les premiers hommes, placés dans les plaines modifiées par la nature, sentirent toujours, soit par instinct, soit par un effet de cette attraction universelle, qui tend à rapprocher les êtres et à les conserver...*

Le chev. Sans doute, monsieur, l'auteur était newtonien.

Le comte. Point de plaisanterie, monsieur, ceci est trop sérieux... *Les premiers hommes sentirent donc qu'ils devaient obéir à cette nouvelle impulsion qui leur annonçait une nouvelle existence, et à se la procurer. La timidité seule, suite naturelle de l'état isolé en retarda quelque temps l'effet... Les hommes craignirent de porter des chaînes que ce nouvel état leur présageait. Soumis aux impressions du moment, ils redoutèrent toute autre influence. Mais la nature saisit ce moment d'indécision pour jouir de ses droits; elle rendit les hommes à eux-mêmes en suspendant leurs craintes et décida leurs intentions* (1).

Le chev. Ceci est trop sublime pour être bien entendu. Je comprends seulement que la nature n'était pas maladroite. Il reste à savoir quel fut le résultat de cette décision.

Le comte. Le voici : *Les hommes hasardèrent enfin de se joindre. Ils se formèrent des intérêts communs et se firent des lois relatives... Elles furent formées dans le principe par une combinaison générale des instincts communs et particuliers, des besoins, des intérêts des peuples, de leurs passions, de leurs habitudes* (2).

Le chev. Eh ! la raison et la justice ne devaient-elles pas aussi y entrer pour quelque chose ?

Le comte. Mais souvenez-vous, monsieur, qu'il n'y avait encore alors *ni juste ni injuste. Cependant les modifications que l'on donna aux objets, la pluralité des opinions, le caractère de la puissance arbitraire, les passions même du législateur indolent et* despote, *la connaissance prétendue des hommes, tout contribua à éterniser un vice établi dans la masse nationale, et à lui rendre ces mêmes lois ou fausses ou inutiles* (3).

Le chev. Un moment, monsieur... Quel est, je vous prie, ce *vice* qui a tout perdu en s'établissant *dans la masse nationale* à la faveur *des modifications* introduites *par les passions des despotes ?*

Le comte. Vous ne le comprenez pas, monsieur ? J'en suis fâché. Ce qui suit pourra vous l'expliquer : *Les lois servirent à affermir l'autorité souveraine... elles servirent moins à perfectionner les mœurs qu'à les corrompre.*

Le chev. Ah ! me voilà maintenant au fait.

(1) Code des nations; titre *Gouvernement*, p. 17 18.

(2) Ibid.

(3) Ibid. p. 19.

Mais pourquoi tant de circuits, pour dire que les souverains sont des despotes, que leur puissance est devenue une puissance arbitraire, et que les lois qui affermissent leur autorité sont les corruptrices des mœurs ?

Le comte. Nous l'avons si souvent répété ailleurs (1). D'ailleurs il est bon de respecter quelquefois les préjugés.

Le chev. Bien des gens croient encore en effet que les lois sont la sauvegarde des peuples, et que l'autorité des souverains maintient l'ordre et l'harmonie dans la société civile (2).

Le comte. Oui sans doute, et cela devait être ainsi. Mais on abuse de tout, et l'autorité qui devait protéger est devenue oppressive. *Tout dépend aujourd'hui de la volonté du souverain, ou plutôt de ses caprices* (3).

(1) « Il n'y a pas un bon prince. Nous ne voyons sur la surface du globe que des souverains injustes, incapables, amollis par le luxe, corrompus par la flatterie, dépravés par la licence, dépourvus de talents, de mœurs, de vertus. » *Syst. de la nat.*, t. 2, p. 242.

Le vulgaire des rois,
Esclaves des plaisirs, fiers oppresseurs des lois,
Fardeaux de la nature, ou fléaux de la terre,
Endormis sur le trône, ou lançant le tonnerre.

(*Poème sur la loi naturelle*, p. 13)

(2) « Les idées théologiques et surnaturelles adoptées par l'orgueil des souverains n'ont fait que corrompre la politique et la changer en tyrannie. Les ministres du Très-Haut, toujours tyrans eux-mêmes ou fauteurs des tyrans, ne crient-ils pas sans cesse aux monarques, qu'ils sont les images du Très-Haut? Ne disent-ils pas aux peuples crédules, que le ciel veut qu'ils gémissent sous les injustices les plus cruelles et les plus multipliées ? que souffrir est leur partage, que leurs princes, comme l'Etre suprême, ont le droit indubitable de disposer des biens, de la personne, de la liberté, de la vie de leurs sujets? Ces chefs des nations ainsi empoisonnés, au nom de la Divinité, ne s'imaginent-ils pas que tout leur est permis? » *Syst. de la nat.*, tome 2, ch. 8.

« La nature dit aux princes qu'ils sont des hommes ; que ce n'est point leur fantaisie qui doit décider du juste et de l'injuste ; que la volonté publique fait la loi : et la religion leur dit, tantôt qu'ils sont des Dieux, à qui rien dans le monde ne doit résister ; tantôt elle les transforme en des tyrans que le ciel irrité veut qu'on immole à sa colère... En un mot, la société corrompue par ses chefs, et guidée par leurs caprices, ne peut donner le jour qu'à des enfants corrompus. » *Ibid.*, tome 2, ch. 9.

« Si l'on examinait les choses de sang-froid, on trouverait que le nom de Dieu ne servit jamais sur la terre que de prétexte aux passions des hommes, afin d'aveugler les peuples, et de les tenir sous le joug. Le monarque s'en sert pour donner un éclat divin à sa personne, la sanction du ciel à ses droits, le ton des oracles à ses fantaisies les plus injustes et les plus extravagantes. » *Ibid.*, ch. 12.

« Le pouvoir civil ligué avec le pouvoir spirituel, ne semble vouloir commander qu'à des esclaves abrutis, confinés dans un cachot obscur, où ils se font sentir réciproquement les effets de leur mauvaise humeur... Nous n'assurons que ce que nous voyons ; nous ne nous rendons qu'à l'évidence. » *Ibid.*, ch. 13.

« La théologie a servi à donner aux souverains des idées fausses de leurs droits, qu'elle leur dit tenir de Dieu. » *Vrai sens du Syst. de la nat.*, ch. 24.

(3) Ibid., Cod. des Nat. p. 19.

L'intrigue et la cabale qui ont assiégé perpétuellement le trône se sont accrues d'âge en âge pour balancer et même pour altérer son pouvoir (1). *Les princes peu contents de la primauté ont voulu donner des lois ; et on le leur a sottement permis* (2). *Les peuples, abrutis par la superstition, souffrent aujourd'hui que des enfants, étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un sceptre de fer* (3); *et l'homme n'est presque en tout climat qu'un captif dégradé, dépourvu de grandeur d'âme, de raison, de vertu, à qui des geôliers inhumains (les rois et les prêtres) ne permettent jamais de voir le jour* (4), *et que ses préjugés lui font regarder comme des êtres d'un ordre supérieur, comme des dieux sur la terre. Cependant ceux-ci profitent de son erreur pour l'asservir, le corrompre, et le rendre vicieux et misérable* (5). *Ils prétendent tenir leur pouvoir du ciel, n'être comptables qu'à lui de leurs actions, ne devoir rien à la société, et la gouverner arbitrairement comme les dieux de l'Empirée. La politique n'est plus qu'un brigandage : les nations avilies n'osent résister aux volontés de leurs chefs ; les lois ne sont plus que l'expression de leurs caprices ; l'intérêt public est sacrifié à leurs intentions particulières ; la force de la société se tourne contre elle-même. Ses membres la quittent pour s'attacher à ses oppresseurs qui, pour les séduire, leur permettent de lui nuire, et de profiter de ses malheurs* (6).

Le chev. Voilà, monsieur, un tableau bien noir.

Le comte. Et ce n'est encore là qu'une ébauche : mais nous y mettons la dernière main en particulier.

Le chev. C'en serait déjà bien assez ; et je crois qu'il ne faudrait pas trop insister. C'est aggraver les maux du peuple, que de l'en faire trop apercevoir. Il y a toujours des gens inquiets ; et il pourrait bien en arriver pis. Pour moi, je vous avouerai franchement que je ne me trouve pas trop mal de ma servitude ; et il me semble que je ne voudrais point changer de condition.

Le comte. Voyez, monsieur, ce que c'est que la force de l'habitude. Mais continuons.

D'après cette situation (que je viens de vous peindre), les nations sauvages, ou plutôt que nous nommons telles, ces êtres que nous considérons, à part nous, comme féroces et stupides sont-ils fondés à regarder le reste des hommes comme des esclaves, continuellement soumis aux influences et aux caprices des hommes comme eux? Ces Hurons, ces Algonquins, ces Illinois, ces Caffres, ces Hottentots, à qui nous accordons l'existence, et rien au delà, préjugés à part, ne sont-ils pas supérieurs aux nations civilisées, puisque, réunissant les qualités de courage et d'honneur au

(1) Ibid., p. 21.
(2) L'Asiatique tolérant, p. 99-105.
(3) Livre de l'Esprit.
(4) Ibid.
(5) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 1.
(6) Ibid., ch. 9.

don d'être libres, ils ne font usage de ces trois objets, que pour assurer et soutenir leurs intérêts communs, et pourvoir à leurs besoins par l'industrie qui leur est naturelle (1).

Le chev. Ces raisons sont excellentes sans doute, monsieur, et je ne sais pourquoi je n'en suis pas encore bien persuadé; car je me sentirais toujours quelque répugnance à aller moitié nu, comme ces honnêtes messieurs, sous les zones glaciales, comme sous la zone torride, et à faire ma demeure dans le creux d'un rocher.

Le comte. Désabusez-vous, monsieur; il n'y a que les commencements qui coûtent. Vous en deviendriez plus robuste, moins sensible aux intempéries des saisons; et vous ne vous apercevriez plus des privations quand vous seriez une fois habitué à vous passer des commodités de la vie.

Le chev. Mais quand je serais pressé par la faim?

Le comte. Eh bien! vous iriez chercher votre pâture dans les champs comme les autres.

Le chev. Et si on me la disputait?

Le comte. Vous livreriez bataille, et cet exercice vous ferait du bien. Voyez les sauvages : quelle agilité! quelle adresse! quelle force! On vous permettrait même d'aller comme eux à la chasse des hommes.

Le chev. Et si on m'enlevait ma femme, mes enfants, le petit domaine que j'aurais cultivé?

Le comte. Vous vous en dédommageriez sur un autre plus faible que vous. Vous pourriez même le dépecer, et l'exposer en vente, si cela vous faisait plaisir. Les Caffres, que je vous ai cités, le font bien aussi, sans que personne y trouve à redire (2).

Le chev. On pourrait donc en faire autant à moi.

Le comte. Ce serait là un malheur à la vérité; mais quand on jouit des avantages de la liberté, il faut bien aussi en supporter les désagréments.

L'essentiel est à présent, comme vous voyez, de rapprocher le genre humain de cet état primitif où les animaux, plus sages que nous, ont eu l'adresse de se conserver, où l'on raisonne moins, et où l'on vit mieux; et c'est de quoi nous allons incessamment nous occuper.

Le chev. Je vous conseillerais cependant de faire, comme on dit, votre coup sans parler.

Le comte. Pourquoi cela?

Le chev. C'est que vos jeunes adeptes et les dames de la société ne vous le pardonneraient point, s'ils vous soupçonnaient de conspirer ensemble pour leur enlever leurs perruquiers, leurs cochers, leurs cuisiniers, etc., pour les affubler d'une peau d'ours, et les forcer d'aller chercher leur pâture dans les champs.

Le comte. Bon!

(1) Cod. des Nations, titre *Gouvernements*, p. 23.
(2) V. Vaissette géograph. *in*-12, tom. 11, p. 234, 235.

Le chev. Essayez-y, monsieur. Proposez-leur seulement d'abandonner leurs boudoirs, pour venir se loger dans le trou d'une roche, et vous verrez : ils brûleront vos livres, ils déserteront le camp; et alors, messieurs, que deviendrez-vous?

Le comte. Non, monsieur, ce ne sont pas ces ames honnêtes que nous redoutons; elles sentent déjà le ridicule des lois qui les gênent; et nous leur ferions bien entendre raison; mais ce sont vos despotes qui se regardent comme des dieux sur la terre, et qui sont trop intéressés à perpétuer l'esclavage, pour souffrir que nous redonnions jamais au genre humain sa première liberté. Ce sont vos prêtres, toujours fauteurs du despotisme, qui prétendent que nos chefs sont les images des dieux et les maîtres de la terre; qui veulent nous obliger à les respecter, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir (1); et qui par cette raison seront toujours protégés des despotes intéressés eux-mêmes à entretenir la crédulité des peuples. *Aussi quand les philosophes ont paru, tous gémissaient de ce que le genre humain trouvait partout des entraves. La religion s'opposait continuellement à sa marche; le pouvoir civil, ligué avec le pouvoir spirituel, faisaient sentir réciproquement les effets de leur mauvaise humeur; et les souverains, détestant la liberté de penser parce qu'ils craignaient la vérité, redoutaient cette vérité parce qu'elle condamnait leurs excès* (2). *Nous avions donc à détruire tout à la fois la superstition et la tyrannie qui sont les deux plus grands fléaux du genre humain.* Voyez, monsieur, que d'obstacles à vaincre, afin de parvenir à la réforme du genre humain.

Le chev. Que faire donc à cela?

Le comte. Ne pouvant tout faire à la fois, notre premier soin a été, comme vous pensez bien, de dissiper les superstitions religieuses; et l'ouvrage est déjà fort avancé: mais il faut l'avouer, nous avons eu bien de la peine. Il a fallu d'abord prendre des voies obliques, semer par-ci par-là quelques bons grains, en attendant des moments plus heureux (3). Les prêtres on fait quelque bruit; nous avons alors un peu baissé le ton, et nous y sommes revenus ensuite. Insensiblement les yeux se sont ouverts, on s'est accoutumé à nous entendre; quelques-uns se sont récriés, et on les a méprisés; notre parti étant devenu plus fort, nous avons élevé la voix. *Et il est temps (aujourd'hui) de pui-*

(1) « Ce sont les préjugés religieux que bien des gens nous vantent comme utiles et consolants, qui font un devoir aux peuples de consentir en silence, à tous les maux qu'ils éprouvent de la part de ceux qu'ils ont chargés de veiller à leur bien-être. » *Syst. soc.* p. 184.
(2) Syst. de la nat. tom. 2, p. 386.
(3) « Avant d'attaquer les erreurs généralement reçues, il faut envoyer, comme la colombe de l'arche, quelques vérités à la découverte, pour voir si le déluge des préjugés ne couvre pas la face du monde; si les erreurs commencent à s'écouler; si l'on aperçoit ça et là dans l'univers quelques îles où la vertu et la vérité paraissent prendre terre pour se communiquer aux hommes. » *De l'Esprit*, p. 229.

ser dans la nature des remèdes contre les maux que l'enthousiasme nous a faits. Il est temps que cette raison injustement dégradée quitte un ton pusillanime qui la rendait complice du mensonge et du délire. Il faut montrer aux mortels la vérité, afin de les dégoûter de ce culte honteux qu'ils rendent à l'erreur (1). Nous invoquons à présent la liberté de religion, et nous demandons qu'on nous instruise, au lieu de prendre le poignard pour nous convertir.

Le chev. Vous avez raison, monsieur; la foi doit être libre; et je ne pense pas même que nos prêtres veuillent jamais vous forcer à croire.

Le comte. Vraiment non, nous le savons bien; mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Nous demandons non pas la liberté de penser, mais la liberté de faire tout haut notre profession de foi, la liberté d'attaquer les erreurs trop accréditées, la liberté de faire valoir nos raisons. On s'instruit alors et chacun choisit.

Le chev. Je conçois bien, monsieur, que cette tentative souffrira encore des difficultés; car ni le peuple qui regarde sa religion comme une religion divine, ni le prince dont elle assure l'autorité, ne se persuaderont pas aisément qu'on puisse les éclairer en la décriant, et les outrages qu'on lui fait paraîtront toujours des attentats contre la Divinité qu'on doit venger, et contre le bonheur des peuples qu'on doit préserver de la séduction.

Le comte. On nous a dit tout cela, je le sais bien, mais nous avons répliqué. Un curé même, ou au moins soi-disant tel, est à peu près de notre avis (2); et bien des gens nous savent aujourd'hui bon gré du soin que nous prenons de revendiquer leur liberté. Ils croient que s'il y a un Dieu, c'est à lui à venger ses outrages. Nous en sommes actuellement à faire voir que chacun devant avoir permission de parler pour sa religion doit avoir aussi la liberté de la professer publiquement. Pourquoi en effet les Juifs n'auraient-ils pas leurs synagogues? les Mahométans leurs mosquées? les Chinois leurs pagodes, comme les calvinistes leurs prêches?

Le chev. Oh! je vous en préviens, monsieur, certainement vous ne gagnerez pas cela?

Le comte. A la bonne heure, mais il faut toujours le dire. La vérité portera des fruits dans son temps. Quoi qu'il en soit, à présent que nous avons un peu décrédité les superstitions, nous avons le champ plus libre pour délivrer les peuples de leurs *oppresseurs* (3).

Le chev. Effectivement, monsieur, quand on a une fois goûté le prix de la liberté, on est naturellement plus disposé à briser les entraves des despotes.

Le comte. Ne serait-il pas ridicule en effet qu'après avoir donné permission de parler contre Dieu on ne voulût point permettre de parler contre ses représentants?

Le chev. Vous aviez pris cependant, ce me semble, une voie beaucoup plus courte pour arriver à votre but.

Le comte. Quelle voie?

Le chev. Vous aviez enseigné qu'il n'y avait point d'autre Dieu que la nature. En pressant un peu cet argument, il n'y aura plus de Providence pour instituer les rois; et dès lors les rois n'auront plus d'autres titres pour commander que le consensement des peuples. Or les peuples diront qu'ils n'ont jamais été consultés, et tout le reste s'ensuivra naturellement.

Le comte. Cela mène plus droit au but, j'en conviens : mais les peuples ne comprennent pas toujours ce qu'on veut leur faire entendre : et on n'ose pas tout dire. Il faut aller à ses fins par plus d'une route. Le plus sûr est d'instruire les citoyens de leurs droits et de leur faire désirer leur liberté..... Ils avaient regardé jusqu'ici leurs chefs comme leurs maîtres; on leur apprend aujourd'hui que les peuples sont au contraire les véritables rois.

Le chev. Et cela devait naturellement leur faire plaisir.

Le comte Oui, sans doute. Aussi commencent-ils à croire que *le gouvernement leur appartient essentiellement en pleine propriété; qu'ils en font le bail; qu'ils interviennent dans le contrat; qu'ils en adjugent l'exercice* (1); *et que c'est d'eux que les souverains tiennent l'autorité qu'ils exercent sur eux* (2).

Le chev. Voilà déjà un heureux commencement.

Le comte. Mais il ne convenait pas d'en rester là : le succès inspire du courage; et nous avons démontré ensuite qu'*une société dont les chefs et les lois ne procuraient aucun bien à ses membres perdait évidemment ses droits sur eux; que les chefs qui nuisaient à la société perdaient le droit de leur commander; qu'il n'était point de patrie sans bien-être* (3); *qu'enfin un monarque qui cessait d'être le berger de son peuple en devenait l'ennemi; en sorte que l'obéissance à un tel prince était un crime de haute trahison au premier chef* (4).

Le chev. La difficulté serait à présent de déterminer les despotes à reconnaître la légitimité d'un tribunal où ils voulussent comparaître. Ce tribunal serait composé vraisemblablement des plus sages; et sans doute, messieurs, vous y auriez au moins quelque part.

Le comte. Mais quand on ne peut réussir par la voie de la persuasion, on a recours à la force; *et la crainte est alors le seul obstacle que la société puisse opposer aux passions de ses chefs, qui sans cela se corrompent eux-mêmes, et ne tarderont pas à se servir des moyens que la société leur met en main, pour*

(1) Syst. de la nat., tome 2, p. 282-284.
(2) Dialogue entre un curé et son évêque sur le mariage des protestants.
(3) Syst. de la nat., tome 1, ch. 9.

(1) Dict. Encycl., tome 1, au mot *Autorité publique*, p. 889.
(2) Ibid., p. 898.
(3) Syst. de la nat. tome 1, h. 9.
(4) Livre de l'Esprit,

se faire des complices de leurs iniquités (1).

Le chev. Opposer la crainte à nos princes! Ah! monsieur, vous me faites frémir.

Le comte. Oui, monsieur. *Si le philosophe trouve l'oreille des princes fermée à ses conseils, il s'adresse au peuple. A quoi sert de temporiser lorsque il faudrait porter la cognée à la racine de l'arbre? La douceur est funeste à des plaies que le fer seul est capable d'extirper* (2).

Le chev. Eh! ne voyez-vous pas que vous allez tout bouleverser? Que les bons rois seront exposés, comme les méchants, à ces révolutions soudaines qui renversent les trônes, font périr les citoyens, portent partout la désolation, et ne profitent qu'à un petit nombre de séditieux qui deviennent les véritables tyrans des peuples dont ils se disaient les protecteurs?

Le comte. Oui, monsieur. Mais avec toutes ces vaines spéculations on ne fait qu'intimider le peuple, l'avilir, l'amollir, l'aveugler et perpétuer l'esclavage. Destiné à éclairer l'homme et à rompre ses chaînes, le philosophe doit s'appliquer au contraire à lui faire connaître ses véritables droits sur une administration qui l'opprime. Or, *pour lui donner des idées justes sur le gouvernement, il suffit de lui faire sentir que ses forces et sa volonté, combinées avec celles de ses associés, suffisent pour faire cesser ses maux...; que les nations sentent* (donc) *qu'elles ne sont pas faites pour être éternellement les dupes d'opinions fausses, transmises de race en race, sans avoir jamais été examinées* (3).

Le chev. Mais dans cette confusion générale qui partagerait un état entre les fidèles sujets du souverain et les prétendus défenseurs de la liberté publique, quel tribunal déciderait? Ce tribunal lui-même serait-il exempt de passion? Rendrait-il toujours justice à ses maîtres? Ne suivrait-il pas les impressions d'une cabale qui voudrait élever sa fortune sur les malheurs publics et sur les ruines de l'autorité souveraine?

Le comte. Eh bien! soit; le tribunal pourra être injuste : mais il faut se souvenir que le peuple est toujours le souverain; que *les dépositaires de la puissance exécutrice ne sont que ses officiers; qu'il peut par conséquent les destituer quand il lui plaît; qu'il n'est pas question pour eux de contester, mais d'obéir; et que quand il institue une forme de gouvernement héréditaire, ce n'est point un engagement qu'il prend, mais une forme provisionnelle qu'il donne à une administration, jusque à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement* (4).

Le chev. A votre place, monsieur, j'irais cependant plus doucement, par crainte des suites.

Le comte. Eh! quelles suites?

Le chev. C'est que si l'on persuade une fois au peuple qu'il doit être le maître, comme le peuple est un être collectif et que tout un peuple ne s'assemble jamais pour donner personnellement son suffrage, un petit nombre de factieux hardis et puissants suffiront pour troubler l'Etat : ils crieront contre les injustices prétendues de l'administration publique, ils invoqueront la liberté; et comme ces êtres font toujours beaucoup plus de bruit que les autres, on ne pourra plus distinguer la voix publique des cris des séditieux qui se disent toujours chargés de l'intérêt public, quoique le public ne les en ait point priés. Cependant il faut toujours savoir à qui obéir : sans quoi il n'y aura plus de société, plus de gouvernement, parce qu'il n'y aura plus d'autorité connue. Si un roi peut abuser, ces messieurs abuseront encore davantage, parce que les crimes et la violence leur deviendront nécessaires pour affermir leur nouvelle puissance et se procurer des appuis. Vous savez que l'intérêt personnel doit être la loi suprême, et ces prétendus vengeurs du bien public le savent encore mieux que personne. Sous prétexte de venger la liberté publique, ils auront les armes en main pour faire leurs affaires; et s'ils y trouvent leur compte, ils signeront la paix, laisseront le peuple là, et tout ira bien.

Le comte. Au pis aller, monsieur, n'ai-je pas ma part et portion au gouvernement comme membre de la société? Qui peut m'empêcher de choisir mes maîtres?

Le chev. Qui peut empêcher encore votre intendant et votre laquais de donner aussi leurs suffrages?

Le comte. Bien entendu. Permis de même à eux de faire ce que bon leur semblera; car enfin chacun doit être libre, c'est la loi de la nature; et s'ils jugent en leur conscience que le prince gouverne mal ou qu'un autre fera mieux, ils donneront leur voix à ce dernier, et personne n'aura rien à dire. Car enfin *le prince n'est que le premier domestique de ses sujets. Tous les princes sont obligés de rendre à leurs peuples un compte exact de leurs actions. Un roi est toujours coupable quand la plus grande partie de ses sujets le trouve tel* (1).

C'est ainsi, monsieur, que l'*esprit philosophique*, conservant chacun dans ses droits, *deviendrait le grand pacificateur des Etats* (2).

Le chev. C'est dommage qu'on ne lui donne pas de temps en temps un plein pouvoir (3).

Le comte. Le temps viendra peut-être.

Le chev. Mais bien d'autres seront probablement d'avis contraire : et dès lors quand des citoyens factieux voudront troubler l'Etat pour satisfaire leur ambition ou leur animosité personnelle, et qu'ils seront assez puissants ou assez adroits pour former un parti, qu'ils aient tort ou raison, que le gouvernement actuel soit juste ou injuste, qu'ils veuillent corriger les abus ou en introduire de nouveaux, ils auront toujours au moins des prétextes; on arborera l'étendard de la révolte en criant à l'abus de l'au-

(1) Système de la nat., tome 1, ch. 9.
(2) Essais sur les préjugés, p. 372.
(3) Ibid.
(4) J. J. Rousseau, Contrat social, l. 3, ch. 18.

(1) Asiatique tolérant, p. 50, 105.
(2) Dict. encycl. au mot *Fanastime*, p. 400.
(3) Ibid.

torité. Les citoyens se partageront; chacun se déterminera suivant ses vues, ses intérêts, ses préventions, et chacun prétendra avoir raison. Ceux même qui voudront changer de maître ne s'accorderont plus entre eux, ni sur la forme d'administration, ni sur le choix de leurs substituts; et ce pauvre peuple qui se croyait roi, sera toujours foulé, vexé, pillé, massacré, asservi sous la loi du plus fort, après avoir payé de son sang la domination de ses nouveaux despotes.

Le comte. Le peuple pillé, massacré; eh bien! soit; mais si l'on se trouve mal à son aise, chacun ne sera-t-il pas libre de renoncer au pacte national? *Car le pacte est conditionnel: il suppose des avantages conditionnels entre les parties contractantes. Le citoyen ne peut tenir à la société, à la patrie, à ses associés que par le lien du bien-être. Ce lien est-il tranché, il est remis en liberté* (1). Quand même je serais satisfait de mon sort, puis-je, en stipulant pour moi, stipuler aussi pour les autres individus? *Ce sera donc à eux de choisir le gouvernement sous lequel ils trouveront bon de vivre; de s'unir au corps politique qu'il leur plaira; de s'incorporer à une autre communauté, ou d'en ériger une nouvelle,* in vacuis locis (2).

Le chev. Mais encore une fois, monsieur, ne craignez-vous pas d'aller trop vite en besogne? Car si chacun est libre de résilier le contrat social et de rentrer dans la communauté de biens, beaucoup de gens se présenteront pour demander la résiliation. Votre laquais vous volera après avoir pris acte de sa renonciation; vos vassaux vous pilleront en déclarant qu'ils renoncent au pacte; nos paysans ne voudront plus d'une convention qui nous adjugent à nous la graisse de la terre, et ne leur laisse à eux que les peines du labour; une foule d'artisans se plaindront qu'ils manquent du nécessaire tandis qu'ils fournissent à notre superflu; une multitude de malheureux diront: Les autres ont tout, et moi je n'ai rien; je renonce au pacte. Enfin tous ceux qui sont mécontents de leur condition, bien des philosophes même qui sont prêts à se pendre, ennuyés déjà de la vie, réclameront contre le pacte, et prendront, comme de raison, leur part et portion aux biens de la communauté.

Le comte. A la bonne heure. Quel mal y aura-t-il? Ceux qui resteront défendront leur bien comme ils pourront; les autres iront chercher fortune ailleurs, mais pourtant, remarquez bien, *in vacuis locis,* en des lieux déserts, et tout le monde sera content.

Le chev. Doucement, monsieur, vous faites ici votre compte à part, et ils feront aussi le leur. Vous voudriez les reléguer dans les déserts, mais de quel droit? Dès qu'ils auront résilié le bail, toute la terre sera à eux comme à vous: ils ne vous devront plus rien, ils choisiront de leur mieux, probablement sans vous consulter: et s'il leur prend envie d'habiter votre climat, de s'établir sur vos terres (ce qui leur sera sans doute plus commode) que faudra-t-il faire?

Le comte. En vérité, monsieur, vous mourez déjà de peur. Eh bien! chacun s'arrangera alors comme il pourra. Vous avez toujours devant les yeux les troubles, la confusion, les désordres, les guerres civiles. Ne savez-vous pas qu'il y a des fermentations nécessaires dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique? que c'est même par elles que la nature conduit enfin son ouvrage à la perfection? Ces fermentations ont d'abord produit le chaos, et ensuite l'arrangement du monde physique: elles produiront aussi des désordres, et à la fin un gouvernement heureux dans le monde moral. La nature avait manqué son coup, ayant été dévoyée de son véritable but: semblable à un statuaire, elle ne peut plus rien faire de bien qu'en remettant la matière en fonte.

Le chev. Je ne comprends pas trop comment.

Le comte. Rien de plus aisé; mettons les choses au pire. Les dissensions partageront d'abord, si vous voulez, les citoyens en plusieurs petits peuples: ces petits peuples, pour peu qu'ils soient philosophes, se subdiviseront encore entre eux parce que chacun voudra être libre, c'est le droit de la nature; et tant mieux: les petites guerres succéderont aux guerres civiles: tant mieux encore. Les individus dispersés, isolés, oublieront insensiblement le luxe et tous les vices qui couronnent l'espèce humaine, et leur ame s'agrandira à proportion dans cet état de liberté. Les voilà déjà rapprochés les Cafres et des Hottentots: encore une impulsion de plus, et la nature rentrera enfin dans son premier état. Alors plus de superstitions, plus de lois, plus de prêtres, plus de despotes, plus de magistrats, plus de préjugés, plus de contrainte. Ce sera alors à l'instinct de parler, à la nature d'éclairer la raison, et à la main du sage de graver dans l'ame des peuples, comme sur une table rase, ces traits de lumière qui amalgameront les principes de l'ordre public avec l'intérêt des passions, pour former un code complet de législation. C'est ainsi, monsieur, que les orages qui grondent sur nos têtes, après avoir enfanté les vents et la foudre, purifient l'atmosphère, et nous font jouir ensuite d'un ciel plus serein (1).

(1) Syst. de la nat., tome 1, ch. 14. « Rien n'est capable de soumettre un homme à aucun pouvoir sur la terre, que de son consentement. Le consentement exprès le rend, sans contredit, membre de la société qu'il adopte; le consentement tacite le lie aux lois du gouvernement dans lequel il jouit de quelque possession; mais si son obligation commence avec ses possessions, elle finit avec la jouissance. » *Dict. encycl.* au mot *Liberté*. tom. 7, p. 789.

(2) Dict encycl. tome 7, au mot *Gouvernement*, p 789.

(1) « La nation anglaise est la seule sur la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois, en leur résistant... Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre. C'est dans les mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher leurs lois. » *Mélanges* de Voltaire. Voyez ses œuvres,

Le chev. Quelle gloire pour vous messieurs de créer ainsi un nouveau monde ! Cependant quelque malheureux qu'on soit dans celui-ci, je doute qu'on voulût guérir de ses maux par un pareil spécifique. L'esprit de servitude est si bien enraciné dans le cœur de la nation, qu'elle n'imaginera jamais pouvoir être heureuse sous d'autres maîtres. D'ailleurs il faudrait du temps pour la refonte que vous méditez ; et jamais, si on savait vos intentions, les peuples ne consentiraient à faire tous les frais du bonheur pour les races futures.

Le comte. Nous le savons bien, monsieur. Aussi n'est-il pas encore temps de tout dire. Le peuple, comme je l'ai déjà observé, ne connaît jamais ses véritables intérêts ; il faut savoir le tromper pour son bien : il ne voit que le présent, et nous travaillons pour les générations à venir. L'essentiel est de le bien persuader de la supériorité de nos lumières. Cela fait, nous aurons plus d'aisance à parler, et ils auront plus de facilité à nous croire. Cependant, chemin faisant, il fallait toujours venir au secours de tant de malheureux qui, usant sans discrétion des moyens que nous leur avons indiqués, se sont ruinés, pour s'être trop pressés d'être heureux.

Le chev. Se ruiner, monsieur? J'ai ouï dire au contraire que vos messieurs pourvoyaient ordinairement à leur petite fortune.

Le comte. Il faut, monsieur, distinguer les classes. Ceux qui tiennent le premier rang parmi nous doivent jouir d'un honnête revenu pour avoir de la considération ; nos jeunes écrivains gagnent aussi quelque chose ; nos colporteurs mêmes et tous nos subalternes ont un salaire suffisant à proportion de leur importance. Vient ensuite la foule qui nous suit d'affection, et qui, sans y regarder de trop près, se précipite dans l'indigence. Oh ! pour ceux-là, nous aurions trop à faire de nous charger du détail de leur existence. Cependant, comme il faut faire le bien à tous, nous leur avons indiqué un moyen pour se tirer d'affaire avec un peu d'esprit : c'est comme je vous disais tout à l'heure de renoncer au pacte social, et de prendre dans la communauté des biens pour leurs propres besoins, mais pourtant avec discrétion.

Le chev. Cette ressource ne sera pas fort dispendieuse pour vous, messieurs, pourvu que vous fassiez bien garder vos portes ; mais elle pourrait leur être un peu trop périlleuse.

Le comte. Il faut à la vérité quelque adresse pour en faire usage. Du reste, c'est à eux à voir.

Mais il est une autre classe de citoyens qui gémit dans un double esclavage et qui attire principalement notre attention. Je parle de ceux qui, dans le plus bel âge de la vie, à cet âge où toutes les voies sont semées de fleurs, se trouvent arrêtés tout court par l'autorité paternelle dans la carrière du bonheur. Nés dans la dépendance par une suite de leur état de faiblesse, on leur persuade qu'ils doivent être toujours dépendants ; que la vie qu'ils ont reçue est un titre suffisant pour les asservir à ceux qui la leur ont donnée (1) : préjugé funeste qui captive leurs passions naissantes, qui éteint le génie, rapetisse l'esprit, et ne produit jamais que des hommes médiocres.

Le chev. Vous dispensez donc, monsieur, les enfants de toute reconnaissance à l'égard de ceux qui leur ont donné la vie ?

Le comte. Eh ! quelle reconnaissance nous devraient-ils pour un don que nous leur avons fait sans penser à eux, et qui hélas ! leur sera peut-être un jour à charge ?

Le chev. Je voudrais au moins, pour leur propre avantage, les laisser encore un peu dans la dépendance.

Le comte. Mais en sommes-nous les maîtres ? et lorsque parvenus à l'âge de raison, la nature les met en liberté est-il en notre pouvoir de les déclarer esclaves ? Voyez les animaux, ces êtres sensibles, en qui la nature n'a point dégénéré : les petits oublient père et mère dès qu'ils peuvent s'en passer. Allons à cette école, monsieur, instruisons-nous des lois de la nature, et ne faisons jamais injustice à personne. Aussi nos instituteurs sont-ils spécialement chargés d'insister sur ce point de morale auprès de leurs jeunes élèves.

Le chev. Mais prenez-y garde, monsieur ; ces jeunes élèves, s'étant une fois tirés de la tutelle paternelle, se livreront à l'impétuosité de leurs passions, et heurteront imprudemment contre tous les écueils.

Le comte. Cela leur arrivera sans doute. Mais à travers tous ces écueils et au milieu des orages, les passions épureront les ames, elles leur inspireront le courage, développeront les talents, et formeront les grands hommes (2).

Le chev. Je craindrais pourtant toujours pour eux quelque naufrage, avant qu'ils eussent gagné le port.

Le comte. Bien entendu, monsieur, qu'il y aura toujours quelqu'un de submergé : c'est un inconvénient, et il y en a partout. Enfin nous accourons au secours des plus malheu-

édit. in-8., de 1756, en 17 vol., tome 4, ch. 21, intitulé *Parlement*, p. 122-126.

(1) « Les enfants demeurent sous l'autorité des parents jusque à ce qu'ils soient parvenus à l'âge de raison. A cet âge, ils sont libres. » *Dict. encycl.*, tome 7, au mot *Gouvernement*, p. 789.

« L'âge qui amène la raison les met (les enfants) hors du pouvoir paternel, et les rend maîtres d'eux-mêmes ; en sorte qu'ils sont aussi égaux à leurs pères et mères, par rapport à leur état de liberté, qu'un pupille devient égal à un tuteur, après le temps de la minorité prescrit par les lois. » *Ibid.*, tome 5, au mot *Enfant*, p. 653.

« Ce n'est que par une suite de l'état de faiblesse et d'ignorance où naissent les enfants qu'ils se trouvent naturellement assujettis à leurs pères et mères. » *Dict. encycl.*, tome 5, au mot *Enfant*, p. 652.

« Le pouvoir paternel consiste à élever et gouverner les enfants pendant qu'ils ne sont pas en état de se conduire eux-mêmes ; mais il ne s'étend pas plus loin dans le droit de la nature. » *Ib.*, p. 654.

(2) Livre de l'Esprit, disc. 4, ch. 14.

reux, car nous voudrions rendre service à tout le monde.

Le chev. Il faut convenir, monsieur, qu'on ne saurait avoir meilleure volonté.

Le comte. Hélas ! monsieur, nous entendons tous les jours les gémissements de ces ames souffrantes qui, forcées par l'impulsion de la nature à des actions qu'on appelle des crimes, vivent aujourd'hui privées de la lumière dans le fond des cachots ; et nous pensons sérieusement à les secourir.

Le chev. Vous allez donc visiter, messieurs, ces ames souffrantes dans leurs sombres réduits ?

Le comte. Oh ! non, monsieur, chacun a sa vocation ; d'autres s'occupent de leurs besoins : et nous, nous nous occupons de leur délivrance. Il ne serait question que de faire entendre raison à leurs juges.

Le chev. Je doute que vous y réussissiez. Ces hommes inflexibles suivent toujours leur vieux style.

Le comte. Aussi n'est-il pas encore temps de nous adresser directement à eux. C'est par le public qu'il faut commencer. Il est toujours plus raisonnable.

Le chev. Vous ne sauriez arriver, messieurs, plus à propos pour tirer d'intrigue une multitude de nouveaux colons qui, réflexion faite sur leur indigence, avaient renoncé au pacte social pour rentrer dans la communauté de biens : plus de superstition parmi eux, plus de maître ; tout devait être commun : le mot de *liberté* était leur devise. Ils étaient venus s'établir *in vacuis locis*, on ne pouvait être plus raisonnable : ils en sortaient seulement quelquefois pour aller demander leur portion des biens de la communauté à leurs voisins qui, pour l'ordinaire, ne se souciaient pas trop de la leur disputer. Mais, vous le savez, monsieur, la justice est bannie de dessus la terre ; la force a prévalu sans vouloir entendre à la renonciation du pacte, on leur a donné la chasse : plusieurs ont été pris, assassinés ; les autres obligés de faire leur retraite attendent à présent de nouvelles recrues (1).

Le comte. Quelle barbarie, monsieur ! on laisse des malheureux sans ressource, et on ne veut pas qu'ils pourvoient à leurs besoins. Mais *la loi est-elle en droit de punir ceux à qui elle n'a pas présenté des motifs nécessaires pour influer sur leurs volontés ; d'assassiner ceux que la négligence de la société a privés des moyens de subsister, d'exercer leur industrie, leurs talents ? Insensée qu'elle est, elle les châtie pour avoir suivi des penchants que la société même, que l'exemple, que l'opinion publique, que les constitutions conspirent à leur donner* (1). *Partout l'homme est esclave il faut donc qu'il soit intéressé, dissimulé, sans honneur : c'est le vice du gouvernement. Partout on le trompe, on l'empêche de cultiver sa raison : il faut donc qu'il soit stupide et déraisonnable. Partout il voit le crime et le vice honorés : il en conclut que le vice est un bien, et la vertu un sacrifice de soi-même. Partout il est malheureux ; partout il nuit à ses semblables pour se tirer de peine* (2). Est-ce sa faute, si on le met dans la décessité d'être méchant, pour éviter d'être malheureux ?

Le chev. Il me semble pourtant que nous sommes toujours libres d'éviter le mal.

Le comte. Libres ! point du tout, *car enfin on obéit toujours à son intérêt* (3) : et si j'ai intérêt à être modifié de telle manière, il faut bien nécessairement que je le sois. Puis-je en effet renoncer à mon bien-être ? Mais chacun juge selon son intérêt personnel ; et *de là l'injustice de nos jugements, et ces noms de juste et d'injuste prodigués à la même action, relativement à l'avantage ou au désavantage de chacun de nous* (4).

Le chev. Ne suis-je pas du moins le maître de résister à mes désirs, en faisant réflexion aux conséquences ?

Le comte. Mais *votre ame est-elle susceptible d'être ainsi modifiée* (5) ? *Ne savez-vous pas que l'homme moral est, comme l'homme physique, entièrement soumis aux lois de la nature, qui détermine toutes les modifications de sa machine indépendamment de sa volonté : que par conséquent ses réflexions, sa manière de voir, de sentir, de juger, de combiner ses idées, ne peuvent être ni volontaires ni libres* (6) ? *Autrement il faudrait que l'homme fût tout seul plus fort que la nature entière ; ou il faudrait qu'il fût hors de la nature* (7). *Or cela est-il possible ? Les méchants ne sont donc que des hommes ivres ou en délire* (8).

Le chev. Cependant quand je doute, quand je délibère sur le parti que j'ai à prendre, il me semble que je suis libre de choisir.

Le comte. Ce sentiment intime vous trompe, monsieur : alors il y a dans vous deux contrepoids qui font pencher successivement la volonté des deux côtés opposés, jusque à ce

(1) Il s'était formé, il y a cinq à six ans, vers le bas Rhin, une bande de brigands qui, après avoir abjuré leur religion, et profané ce qu'elle avait de plus sacré, exerçaient leurs brigandages dans tous les pays, forçant les châteaux, mettant les villages à contribution, et prétendant que tous les biens devaient être communs. On en évaluait le nombre à plusieurs milliers. On envoya des troupes contre eux ; on en saisit un grand nombre qui furent exécutés à mort ; les autres se dispersèrent.

(1) Syst. de la nat., tome 1, chap. 12.

(2) Vrai sens du Système de la nat., ch. 14. Syst. de la nat., tome 1, ch. 9.

(3) Livre de l'Esprit. disc. 2, ch. 2.

(4) Ibid.

(5) Syst de la nat., tome 1, ch. 11. Voyez tout ce chapitre.

(6) Ibid.

(7) *Ibid.* « Nous trouvons de l'ordre dans tout ce qui est conforme à notre être, et du désordre dans tout ce qui lui est opposé. Cependant tout est dans l'ordre, dans une nature dont toutes les parties ne peuvent jamais s'écarter des règles certaines et nécessaires qui découlent de l'essence qu'elles ont reçue. Il n'y a point de désordre dans un tout au maintien duquel le désordre est nécessaire, dont la marche générale ne peut jamais se déranger, où tous les efforts sont des suites de causes naturelles qui agissent comme elles doivent infailliblement. » *Syst. de la nat.*, t. 1, ch. 5.

(8) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 4. Liberté de penser, page 143. Discours sur la vie heureuse p. 72.

que *le plus pesant emporte un des deux bassins de la balance* (1).

Le chev. Quelle sagacité, monsieur! qui aurait jamais pensé à ce balancier? Cependant ne vous semble-t-il pas qu'un bienfait vous inspire de la reconnaissance? qu'un crime vous inspire de l'horreur? qu'une voix intérieure vous crie que le bienfaiteur doit être recompensé, et le scélérat puni? Or quelle récompense ou quelle punition pourrait-on mériter si on n'était libre?

Le comte. C'est là encore une illusion de la conscience. Ah! monsieur, qu'on serait bien plus indulgent si on était une fois persuadé de cette maxime : que les hommes ne peuvent jamais faire que ce qu'ils font! Vous vous piquez, vous autres, de pardonner à des êtres que vous traitez de coupables : et nous, nous les déclarons innocents, et nous les plaignons comme malheureux. *Aussi le sage seul est-il constamment bon, parce que lui seul connaît les hommes; leur méchanceté ne l'irrite pas. Il ne voit en eux, comme Démocrite, que des fous ou des enfants contre lesquels il serait ridicule de se fâcher, et qui sont plus dignes de pitié que de colère. Il les considère de l'œil d'un mécanicien, qui regarde le jeu d'une machine. Sans insulter à l'humanité, il se plaint de la nature qui attache la conservation d'un être à la destruction d'un autre; et qui, pour se nourrir, ordonne au vautour de fondre sur la colombe, à la colombe de dévorer l'insecte, et qui de chaque être a fait un assassin* (2).

Le chev. Oh! cette morale est trop sublime. Je ne connais point votre ame : quant à moi, il me semble que si je voyais l'un de ces êtres assassiner mon père, certainement je me fâcherais.

Le comte. Vous auriez tort : l'assassin qui me tue n'est qu'une machine qui se détraque; *et le fataliste toujours indulgent cherchera seulement à le détromper; et sans jamais s'irriter contre lui, sans insulter à sa misère* (3)... *il se félicitera d'un naturel heureux; il remerciera le ciel...*

Le chev. Prenez garde pourtant, monsieur, que le ciel ne l'entend pas.

Le comte. Oh! et n'allez pas chicaner sur les mots. *Il remerciera le ciel de ne lui avoir donné aucun de ces goûts et de ces passions qui l'eussent forcé de chercher son bonheur dans l'infortune d'autrui* (4). Il criera au magistrat qui a déjà le bras levé : Arrête, juge inique; respecte les lois de la nature, épargne les jours de ton semblable. Tu crois exercer la justice, et tu vas faire périr l'innocent. Seras-tu assez heureux toi-même pour échapper à la fatalité qui *d'un être fait un assassin?* N'auras-tu pas besoin un jour pour toi de l'indulgence que j'implore pour tes frères?

Le chev. En effet, monsieur, qui peut répondre de soi? La nature ne nous a rien promis ni à vous ni à moi.

(1) Livre de l'Esprit, disc. 1, ch. 4. Liberté de penser, p. 37.
(2) Livre de l'Esprit, disc. 3, ch. 14, note.
(3) Syst. de la nat., tome 1, ch. 12.
(4) Livre de l'Esprit, disc. 2, ch. 2.

Le comte. Non sans doute; et peut-être, hélas!... que sait-on?

Le chev. Cependant, messieurs, vous promettez tous les jours fidélité à votre prince, fidélité à votre épouse, fidélité à vos amis, etc.

Le comte. Eh bien! oui, mais c'est la nature qui promet; et si elle manque à sa parole, ce ne sera plus notre faute.

Le chev. Il serait bon cependant de faire savoir au public que vous ne répondez de rien, afin que chacun prît ses précautions.

Le comte. Cette clause est de droit naturel; d'ailleurs il n'est pas nécessaire de la faire savoir à tout le monde.

Le chev. Encore une réflexion, monsieur, si vous voulez bien.

Le comte. Toujours des réflexions? A la bonne heure, si c'est la dernière.

Le chev. Vous voulez que tous les hommes soient libres?

Le comte. Oui, monsieur, et cela doit être.

Le chev. Or comment être libre, quand on est soumis à la fatalité?

Le comte. Vous ne savez donc pas, monsieur, que c'est dans la fatalité même que consiste cette liberté qui fait le bonheur de l'homme; puisque, toujours entraîné par l'impulsion de l'instinct, il fait alors toujours nécessairement ce qui lui plaît davantage?

Le chev. A merveille : et tout paraît à présent assez bien arrangé. Je crains seulement qu'il n'y ait encore des gens assez obstinés pour aimer leur esclavage; et assez ingrats pour vous savoir mauvais gré du soin que vous prenez de leur liberté.

Le comte. Ces ames viles sont trop méprisables monsieur, pour mériter notre attention. Puisque elles ne connaissent point le prix de leur existence, il faut les abandonner à leur sort; et nous les dispenserons encore de la reconnaissance.

Le chev. D'autres vous en dédommageront sans doute.

Le comte. Nous comptons, monsieur, sur la vôtre; et certainement votre réputation n'y perdra jamais rien.

CINQUIÈME ENTRETIEN. *Des ressources de la nouvelle philosophie contre les désordres de la société.*

Le chev. Je viens vous chercher, monsieur, par l'empressement que j'ai de m'instruire, et je me flatte que vous voudrez bien excuser mon indiscrétion.

Le comte. Ces empressements ne sauraient nous déplaire, ils annoncent de trop belles dispositions.

Le chev. Vous êtes pourtant si sublimes, messieurs, que j'avais hier bien de la peine à vous suivre; et je suis même actuellement un peu embarrassé des difficultés qui me sont survenues.

Le comte. Des difficultés!

Le chev. Oui, monsieur, j'ai fait réflexion que le monde moral étant conduit par la matière pensante devait être mieux gouverné que le monde physique, et qu'il allait pourtant beaucoup plus mal.

Le comte. Et cela vous surprend?

Le chev. Un peu.

Le comte. Rien cependant de plus naturel. Tout va à peu près bien dans le monde physique, parce que c'est la nature seule qui s'en mêle ; tout va presque mal dans le monde moral, parce que les intérêts, les usages et les préjugés font dévoyer la nature : c'était l'observation d'un profond politique ; vous avez ici son livre, jugez vous-même de son importance par le titre, *l'Ordre essentiel et politique des Puissances;* et nous en avons mille en ce genre.

Le chev. Mais encore, parmi tant de causes qui concourent à corrompre les sociétés, faut-il bien enfin prendre un parti pour ramener l'ordre et contenir le crime.

Le comte. On a déjà pourvu à tout; nous avons tracé un plan d'éducation auquel nos instituteurs seront obligés de se conformer : nous employons encore l'autorité des lois, revues et corrigées sur le plan que nous avons tracé dans le Code des Nations (1) : nous faisons parler enfin les sentiments d'honneur puisés dans la saine philosophie; et nous armons toujours les remords contre les crimes. Que faut-il de plus?

Le chev. Ces remèdes sont bien sages, monsieur, mais avouez qu'ils ont besoin d'être administrés avec beaucoup de dextérité pour s'arranger avec vos principes. Vous parlez d'éducation ; ce moyen serait excellent, si vous étiez, messieurs, chargés tout seuls de l'éducation publique ; encore faudrait-il que les législateurs s'entendissent un peu avec vous pour marcher à peu près sur la même ligne; car l'éducation et les lois doivent toujours aller ensemble. La contradiction serait un renversement de l'ordre. Or une bonne éducation n'est-elle pas (aujourd'hui) totalement impossible avec les superstitions des hommes qui commencent par leur rendre l'esprit faux ; avec les gouvernements arbitraires qui les rendent vils et rampants, et qui craignent qu'on les éclaire ; avec les lois qui trop souvent sont contraires à l'équité; avec les usages qui sont contraires au bon sens; avec l'opinion publique défavorable à la vertu (2)?

Le comte. Nous savons tout cela.

Le chev. Je voudrais donc, sauf meilleur avis, que vous modifiassiez tant soit peu vos principes d'institution, pour vous accommoder aux circonstances; car si vos élèves viennent à savoir que les souverains sont des despotes ; les lois, des servitudes ; la religion, un préjugé : s'ils se persuadent que, n'y ayant point de vie à venir, ils ne doivent s'occuper que du présent ; que le bonheur ne se trouve que dans les plaisirs ; que l'instinct de la nature est supérieur à toutes les lois : si on les avertit que leur intérêt doit être la règle de leur jugement et de leur conduite; qu'il doit décider de ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, au prince, aux citoyens, à la patrie : si on leur apprend a révérer toutes les passions comme le *feu céleste* qui produit les grands hommes; à les alimenter pour parvenir à la félicité; à céder à leur empire, au lieu d'y opposer une résistance inutile : s'ils croient enfin que la subordination à l'autorité paternelle et à la puissance civile est une servitude; et qu'ils sont toujours les maîtres de réclamer les droits de la liberté : je crains beaucoup de l'effervescence d'une imagination enflammée; ils vont tout bouleverser, et se croiront encore de grands hommes. Alors quelle explosion dans le monde moral ! et ce seront vos instituteurs qui auront fait tout le mal, en croyant bien faire.

Le comte. Il y a remède à tout ; et dans ce cas, on réprimera l'abus par l'autorité des lois.

Le chev. Mais vous avez dit à vos élèves que ces lois étaient vicieuses, et ils s'en moqueront; tout leur soin sera de faire leurs affaires en secret pour n'être pas surpris en flagrant délit : vous leur avez dit encore que les lois actuelles sont contraires à l'équité, au bon sens, à la vertu; qu'elles décernent des récompenses au crime; qu'elles laissent l'innocence dans l'oppression : ils en concluront qu'il faut être méchant pour être heureux ; et comme ils voudront être heureux, ils seront méchants par système.

Le comte. On fera de nouvelles lois, car les lois ont aussi besoin d'être réformées.

Le chev. Mais qui les réformera? Car si vous laissez faire aux autres, les nouvelles lois ne vaudront pas mieux que les anciennes.

Le comte. Nous le savons bien. *Qui pourrait* en effet *rectifier les lois, réformer, peser, si ce n'est la philosophie* (1)?

Le chev. Je doute cependant qu'on vous en donne jamais la commission.

Le comte. N'importe, nous travaillons toujours au Code des Nations, pour rapprocher les conditions des individus, faire disparaître l'intervalle immense qui sépare le peuple de ses chefs, restituer le peuple dans ses droits primitifs, établir une forme de gouvernement où les plaisirs et les vertus seront fondus pour concourir au bien public : alors tous les citoyens auront leur part à la félicité publique ; les biens seront adjugés aux plus dignes, et le commandement aux plus sages. Ah! monsieur, que *cet amour de la société, si essentiel au philosophe, fait bien voir la vérité de cette remarque de l'empereur Antonin, que les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes, et quand les philosophes seront rois* (2).

(1) Ce traité fait partie des ouvrages politiques et philosophiques, imprimés à Londres en 1776, en un vol. in-8.

(2) Système de la nat. tom. 1, ch. 11, not. 58

(1) « Les lois peuvent souvent avoir besoin d'être rectifiées. Or qui les rectifiera, réformera, pèsera, pour ainsi dire, sinon la philosophie? *Œuvres philos.* disc. prélim., p. 22.

(2) Code des Nations, tit. *Philosophe*, p. 122. L'auteur de ce Code demande ensuite ce que c'est que la sagesse qui constitue les philosophes; et après nous avoir appris que *l'ignorance triompha longtemps sous l'étendard de la croix ou du croissant*, il conclut en ces termes : « La philosophie, comme sagesse,

Le chev. Le projet est fort beau, mais sans doute vous ne le rendrez pas sitôt public : on vous soupçonnerait de vouloir établir l'égalité des conditions pour vous faire nommer dictateurs de la république ; et quoique l'intention ne soit pas absolument mauvaise, on pourrait y trouver à redire : vous savez que les plus sots se croient ordinairement les plus importants. Après tout, le peuple, toujours esclave de l'habitude, ne se résoudra pas sitôt à changer ses anciens usages. Cependant le temps s'écoule, et si vous ne vous pressez un peu, le règne de la philosophie sera déjà passé avant que le genre humain soit converti.

Le comte. En attendant, nous instruisons les rois.

Le chev. Ah ! gardez-vous-en bien, monsieur, nous sommes perdus.

Le comte. Comment cela ?

Le chev. Malheur aux peuples dont les rois croiraient qu'ils n'existent que pour eux-mêmes ; que leur intérêt personnel doit être leur première loi ; que tout ce qui leur est utile est honnête : car pouvant tout ce qu'ils veulent, et n'ayant rien à craindre ni à espérer dans un autre monde, leurs passions n'auront plus de frein ; leurs sujets ne seront plus à leurs yeux qu'un vil troupeau d'esclaves, tristes jouets de leurs caprices ; et la crainte que le sceptre ne leur échappe des mains, ne servira qu'à les rendre plus soupçonneux et plus cruels !

Le comte. De qui avez-vous donc appris tout cela, monsieur ?

Le chev. Du grand homme ; oui, monsieur, du grand homme. Voyez l'article :

L'athée, fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes : car s'il n'y a point de Dieu, ce monstre est son Dieu à lui-même ; il s'immole tout ce qu'il désire ou tout ce qui lui fait obstacle ; les meilleurs raisonnements ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé de carnage. Le sénat de Rome était presque tout composé d'athées de théorie et de pratique ; c'est-à-dire qu'ils ne croyaient ni à la Providence ni à la vie future. Ce sénat était un assemblage de philosophes, de voluptueux, d'ambitieux, tous très-dangereux, et qui perdirent la république ; factieux dans les temps de Sylla et de César, ils furent, sous Auguste et Tibère, des esclaves athées. Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier, je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de me faire empoisonner, il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravé dans les esprits (1).

Le comte. Voyons ce livre.... *Mémoires philosophiques...* quoi ! monsieur, vous lisez ces ouvrages ?

Le chev. Ne vous fâchez pas, monsieur, le titre m'a trompé, je n'ai fait que parcourir le volume, et je vous le livre ; faites-lui subir le sort qu'il a mérité comme tant d'autres.

Le comte. Mais vous, monsieur, vous abusez de l'autorité d'un vénérable vieillard, qui véritablement a eu des absences, mais qui est mort glorieusement après avoir reçu nos hommages solennels dans la capitale.

Le chev. Son avis ne serait donc pas tout à fait à négliger ; et ne fût-ce que pour vous rapprocher un peu de ce grand homme, je croirais qu'il faudrait donner au moins quelque nuance de religion à votre code. La religion rectifie le cœur qui est le premier agent ; et quand le cœur est bien disposé, tout le reste va de suite.

Le comte. Le cœur, monsieur, n'est point de notre domaine : nous laissons à chacun la liberté de vouloir, de penser et de faire tout ce qu'il lui plaît, pourvu qu'il ne nuise à personne : on sera même alors un grand homme, si on est doué de talents utiles. Regardez-vous à l'intérieur de l'arbre, quand il vous *donne des fruits et de l'ombrage ?*

Le chev. Mais la religion ne serait-elle pas un secours de plus ? Car un homme qui croit toujours voir l'œil de l'Eternel au fond de son ame, qui croit toujours entendre cette voix puissante qui commande, qui promet, qui menace, qui lui interdit jusqu'à la volonté du mal, sera bien plus disposé à réformer ses mœurs et à servir la société.

Le comte. Ah ! monsieur, livrer l'homme à des terreurs paniques pour le rendre vertueux ! quel meurtre ! non, non, nous menons à la vertu par un sentier beaucoup plus commode.

Le chev. D'ailleurs, si vous n'avez que des lois à opposer à la perversité du cœur humain, vous ne remédierez point à tout. Que de vices qui, sans attaquer l'ordre public, sont pourtant très-incommodes dans la société ! Je vois l'ingratitude, la perfidie, la haine, l'orgueil, la jalousie, l'avarice, exercer leur empire sur terre. Vous n'établirez pas sans doute un tribunal pour juger ces sortes de délits ; il y aurait trop à faire : il faut pourtant un remède à cela.

Le comte. Tout cela a été prévu, nous livrerons le coupable à la haine publique.

Le chev. Mais cette haine le privera-t-elle des plaisirs qui font sa félicité ? Et s'il est heureux, qu'aura-t-il à faire du reste des hommes ? Il ne serait besoin tout au plus que d'un peu de finesse pour s'attirer la bienveillance de ceux qui pourraient influer sur sa réputation. Comment punir encore une infinité de crimes qui se dérobent aux regards des hommes, ou dont le crédit des coupables

est donc le résultat des plus grandes considérations, pour établir une morale essentielle à la société.... Elle doit épurer les opérations de l'entendement.... Elle est, en un mot, l'ordre des choses. » Ibid, p. 126, 127.

(2) Citation rapportée dans les Mémoires philosophiques du baron de ***, à Vienne en Autriche, 1777. Ils se vendent à Paris, chez Berton.

assure l'impunité? Quel frein donner à ceux qui retireront encore plus d'avantage d'une injustice qu'ils ne courront de risque? car tous ces gens-là se déterminent nécessairement par la vue de leur plus grand intérêt. Enfin, messieurs, quelque sage que soit votre législation, il y aura toujours des malheureux, et encore plus de mécontents : or ceux-là demanderont certainement la communauté des biens, et peut-être même commenceront-ils par se payer de leurs propres mains.

Le comte. Eh bien! soit, alors chacun prendra ses mesures; et nous, sans avoir jamais recours à la violence, nous inspirerons toujours les sentiments d'honneur.

Le chev. A la bonne heure, monsieur, pour les sages; mais vous le savez, le commun des hommes veut quelque chose de plus réel; quand on n'espère plus rien dans l'autre monde, il faut au moins se faire un sort dans celui-ci. Or, dans ce monde, il n'y a que les sots qui se repaissent de fumée : à quoi sert, quand on est malheureux, de vivre dans l'opinion des autres?

Le comte. Vous croyez donc, monsieur, que nous plaçons l'honneur dans l'opinion des hommes?

Le chev. N'est-ce pas là du moins ce qui constitue la véritable probité (1)?

Le comte. Oui, monsieur, mais ce n'est pas ce qui constitue l'honneur du sage. Quoi! nous serions les esclaves de l'opinion publique? Non, monsieur, mais nous entendons seulement par *honneur* la bonne opinion que le philosophe a de lui-même; et certainement il n'y a personne qui soit plus jaloux de cet honneur qu'un philosophe. *Quand même tous les hommes seraient injustes pour nous, il nous resterait toujours l'avantage de nous aimer, de nous estimer nous-mêmes, de rentrer avec plaisir dans le fond de notre cœur, de contempler nos actions des mêmes yeux que les autres devraient avoir s'ils n'étaient point aveuglés* (2). C'est ainsi, monsieur, qu'enveloppés dans notre propre vertu, nous braverons toujours les dieux et la fortune.

Le chev. C'est-à-dire, monsieur, si je m'en souviens bien, que le sage *se contemplera* toujours *des yeux d'un mécanicien* qui voit le jeu d'une machine que le contrepoids de la nature fait aller. Mais s'il se trouve vexé au dehors par la calomnie et l'indigence, et au dedans par la crainte et la douleur, sera-t-il bien satisfait de cette contemplation pour ne rien désirer de plus? Ne sera-t-il pas tenté au contraire d'abandonner son stoïcisme pour se mettre à son aise? Le premier philosophe de Rome, qui était pourtant un contemplatif dans son espèce, demandait autrefois en riant à l'un de ces sages s'il se croirait heureux dans le taureau de Phalaris.

Le comte. Laissez là, monsieur, votre philosophe : je vous l'ai déjà dit, il ne fait plus autorité parmi nous; on pense et on parle bien autrement aujourd'hui.

Le chev. Mais Epicure, votre patron...

Le comte. Epicure n'a fait que montrer le temple de la sagesse, et n'y est jamais entré.

Le chev. Vous-mêmes, messieurs, soyez de bonne foi, seriez-vous satisfaits de ce bonheur stoïque?

Le comte. Nous croyez-vous donc insensibles, monsieur, à l'avantage de nous estimer nous-mêmes?

Le chev. Non sans doute, mais ce bonheur ne vient qu'après les autres. Il est un bien plus réel qui doit être le partage naturel des grandes ames, et que vous ambitionnez encore davantage; car certainement lorsque il faudra opter entre les plaisirs et l'honneur, personne de vous, messieurs, ne quittera jamais le *plus* pour le *moins. Il faudrait être tous seuls plus forts que la nature entière* (1).

Le comte. Quand même nous pourrions oublier l'estime que nous avons pour nous-mêmes, nous nous respecterons toujours assez pour redouter les remords.

Le chev. Les remords, monsieur! mais les remords sont pour le peuple; vous avez trop d'esprit pour vous repentir de ce que vous ne pouviez éviter, ou pour craindre un avenir que vous ne croyez pas.

Le comte. Entendons-nous encore ici, monsieur; car vous prenez toujours le change. Nous appelons remords les sentiments douloureux excités en nous, non par le regret d'avoir commis une mauvaise action, ce serait une absurdité, mais par le chagrin que causent les mauvaises suites (2).

Le chev. Mais si les effets des passions vous sont utiles?

Le comte. Oh! alors point de remords (3), nous devons au contraire nous en féliciter. D'ailleurs à quoi aboutiraient les regrets d'une action qui n'existe plus ni en elle-même ni dans ses suites? *Ils ne seraient qu'une fâcheuse réminiscence..... qu'un vieux préjugé..... et la plus essentielle de toutes les graces, c'est d'en excepter les hommes. Ils sont inutiles avant le crime, ils ne servent pas plus après que devant..... la bonne philosophie se déshonorerait en pure perte, en réalisant des spectres qui n'effraient que les honnêtes gens* (4) : aussi le préjugé commence-t-il déjà à se dissiper par l'intime persuasion où l'on est qu'il n'est pas possible de faire mieux qu'on ne fait. Quel avantage pour le public, si nous étions assez heureux pour le persuader à tout le monde! *ils s'abandonneraient avec une soumission utile, avec une résignation raisonnée aux décrets du sort, dont souvent leur trop grande sensibilité fait qu'ils sont accablés* (5).

(1) Voyez ci-devant le troisième Entretien.
(2) Système de la nat., tome 1, ch. 15.

(1) Syst. de la nat., tom. 1, ch. 5.
(2) « Les remords sont les sentiments douloureux excités en nous par le chagrin que nous causent les effets présents et futurs de nos passions. » Syst. de la nat., tome 1, ch. 12.
(3) Ibid.
(4) Vie heureuse.
(5) Syst. de la nat., tome 1, ch. 11.

Le chev. Désabusez les honnêtes gens, messieurs, je le veux bien, mais de grace, n'étendez pas votre bienfaisance sur le reste des hommes. Le peuple se conduit toujours par un certain instinct qu'il n'est pas aisé de vaincre : et s'il est persuadé que les biens présents sont l'unique félicité, et l'instinct son principal guide ; ce pauvre peuple, qui en général est assez mécontent de son sort, et qui veut absolument être heureux, que va-t-il devenir? Laissez-lui au moins ses remords, ses espérances et ses craintes pour une autre vie. Vous voyez donc, monsieur, que vous n'avez pas encore trouvé le biais pour nous tirer d'embarras ; il faudrait, ce me semble, chercher quelque autre bon moyen pour réformer la société ; autrement vous ne faites que nous rendre plus malheureux en nous découvrant nos maux, sans nous en indiquer le remède.

Le comte. N'allez pas monsieur, me faire d'autres questions, vous en saurez davantage dans la suite ; contentez-vous pour le présent de ce qu'on veut vous apprendre : nous ne sommes pas même en usage de tant parler avec nos élèves ; car ils sont aussi plus dociles. Vous méritiez cependant une exception particulière. Vous êtes aujourd'hui suffisamment instruit : vous connaissez le mécanisme du monde et celui de l'homme en particulier ; vous avez vu comment les vices et les vertus, le bien et le mal physique sortent successivement de la rotation des éléments, et c'est bien assez, n'en demandez pas davantage.

Le chev. Jamais en effet les sages de la Grèce et de Rome n'avaient pensé si profondément. La physique, la morale, la politique, tout est parfaitement lié dans votre système ; l'essentiel est qu'il n'y ait point de Dieu, tout le reste s'ensuit. Car s'il n'y a point de Dieu, il n'y a point d'esprits ; d'où seraient-ils venus ? S'il n'y a que de la matière, elle doit être éternelle ; qui l'aurait créée? La matière s'est donné à elle-même son mouvement et ses modifications ; de qui les aurait-elle reçus ? L'ordre, l'harmonie de l'univers, et tous les ouvrages de la nature ne peuvent plus être que le résultat fortuit du choc des atomes, puisque les atomes n'y connaissent rien eux-mêmes.

Le comte. Fort bien, monsieur, fort bien ; allons, continuez : que j'ai de plaisir à vous entendre !

Le chev. Mon ame, mon intelligence, ma volonté, ne sont donc plus que la matière modifiée, puisque il n'y a rien de plus dans le monde. La matière agissant toujours nécessairement selon certaines lois, le méchant et l'honnête homme ne seront donc plus que deux automates invinciblement déterminés au bien et au mal par le mécanisme de leur organisation. Les remords seraient une faiblesse, on ne doit point se repentir de ce qu'on ne pouvait éviter ; l'espérance ou la crainte d'un avenir serait une illusion, puisque l'ame n'est plus rien lorsque le corps est dissous.

Le comte. Cela est juste, la difficulté était d'établir un système de morale, et cette difficulté eût embarrassé bien du monde.

Le chev. Oui certes, mais quand on a, comme vous, messieurs, la force de s'élever au-dessus des préjugés, on remonte aux sources de la lumière.

Le comte. Aussi tout a-t-il été bientôt aplani.

Le chev. En effet, n'y ayant plus rien que de matériel, la vérité ne peut plus être que la matière modifiée ; la raison, que la matière modifiée ; la loi naturelle, que la matière modifiée : ainsi tendant nécessairement à un bien physique, je dois prendre toutes les voies possibles pour arriver à mon but. Les animaux se sont trouvés là fort à propos et vous vous êtes servi adroitement de leur proximité pour.....

Le comte. Le génie, monsieur, profite de tout.

Le chev. Vous vous êtes servi de cette proximité pour nous faire connaître le véritable état des choses, et nous instruire de nos devoirs par leur exemple. Organisés à peu près comme nous, doués, comme nous, d'intelligence et de sensibilité, mais beaucoup plus sages, parce que la nature n'a point dégénéré dans eux, ils sont aussi plus heureux.

Le comte. On ne saurait mieux voir : rien ne vous a échappé. Nos devoirs consistent donc.....

Le chev. A se rendre heureux par la jouissance des plaisirs.

Le comte. Fort bien. On a demandé encore en quoi consistait la vertu.

Le chev. A prendre les meilleurs moyens pour arriver à ce but : ainsi je me laisse entraîner par l'amour des plaisirs, rien de plus raisonnable ; j'emploie tous les moyens pour y arriver, c'est un devoir : je chéris mes passions, elles font ma félicité ; les contraindre, ce serait contrarier la nature ; les modérer, ce serait diminuer la somme du bonheur. Je suis mon instinct, et c'est une nécessité : l'essentiel est d'éviter les excès et l'indiscrétion, crainte des suites. Je serai humain, juste et bienfaisant lorsque j'aurai intérêt à l'être ; je m'imposerai des devoirs de convention lorsqu'ils me seront utiles ; je romprai les pactes lorsque je les croirai désavantageux.

Le comte. Cependant, monsieur...

Le chev. Je vous entends, monsieur, mais je prendrai mes précautions pour qu'il ne m'en arrive encore pis. L'opinion publique donnera à cette rupture la dénomination du crime ; on me reprochera de flatter les uns pour avancer ma fortune, de calomnier les autres pour les supplanter, de servir les inclinations des grands pour m'en faire des protecteurs, d'user d'adresse pour aller à mes fins : mais, tout bien considéré, cela n'est-il pas dans l'ordre? Pourvu qu'il en résulte un bien pour moi, le sage n'aura rien à dire ; et l'opinion publique, je la mépriserai. Qu'a-t-on à se reprocher, quand on fait tout pour le mieux ? *populus me sibilat, at mihi plaudo*. Et en attendant que vous pre-

niez de bons moyens pour rétablir l'ordre dans les gouvernements, je commencerai toujours par pourvoir à mon propre individu.

Le comte. A merveille; mais pourtant avec circonspection; car il faut aussi toujours songer que les autres nous sont utiles, et qu'on doit les intéresser à son bien-être.

Le chev. Je comprends cela; mais tout s'aplanit ici. On craint les préjugés, et on les ménage : on fait profession de bienfaisance, mais sans dire encore le fin mot de la chose : on rend hommage à la vertu, on respecte l'homme de bien; mais on s'entend. Enfin on présente toujours la vérité un peu de profil, suivant la capacité des individus, et on s'explique ensuite.

Le comte. Oh! monsieur, n'allez pas si vite, je vous en prie : il n'en est pas temps encore.

Le chev. J'en conviens. Mais n'est-il pas encore vrai qu'en effet toutes ces maximes dérivent nécessairement de ce premier article de votre symbole, *point de Dieu*, et que, pour peu que vous touchiez cet article, tout le reste s'en va pièce à pièce! Car s'il y a un Dieu, il y aura une providence, il y aura une justice qui récompense et qui punit, il y aura une autre vie : alors il faudra admettre d'autres vertus et d'autres lois que celles de la nature, et presque toute la morale de l'Evangile; alors les remords et la crainte reviendront, et l'univers entier sera remis dans l'esclavage.

Le comte Admettre un Dieu! gardez-vous en bien, monsieur, je vous l'ai déjà dit : que gagnerait-on alors à être philosophe?

Le chev. Ajoutez encore qu'en reconnaissant un Dieu, il faudrait admettre une religion et un culte public qui fût l'expression de nos hommages. Or quelle religion choisir? Se prosterner devant une pagode? Non certes. Prendre le turban? Peut-être que non. Se faire juif? J'en doute. Il faudrait donc croire en Jésus-Christ. Ainsi, dès que la religion nous incommode, le meilleur parti est de ne plus rien croire. Les articles de votre code se trouvent alors tous dressés suivant vos intentions. Nous voilà tous libres; et chacun prend ses arrangements en conséquence.

Le comte. En vérité, monsieur, on ne saurait mieux analyser. Vous avez presque tout vu, et même un peu au delà de ce qu'il convenait de voir. Allez, monsieur, vous serez un jour certainement dans la classe des penseurs : et tant mieux, cette classe commence à devenir rare. Il convient cependant que vous songiez dès à présent à vous occuper un peu de nos intérêts. J'ai déjà parlé de vous, on brûle du désir de vous connaître; mais en attendant que vous soyez classé, il faut toujours vous donner quelques règles de conduite.

Le chev. Toutes ces règles, je les ai déjà, monsieur, dans ma tête.

Le comte. Oh! ce n'est pas cela; je parle des règles de conduite relativement à la place que vous allez occuper.

Le chev. Mais en serai-je digne?

Le comte. Vous êtes trop modeste, monsieur, et cela commence déjà à être un défaut.

Le chev. Je tâcherai, monsieur, de m'en corriger

Le comte. Vous saurez donc que le sage est ami de la vérité; et que l'amour de la vérité est toujours en action pour propager la saine philosophie. Il faut donc vous appliquer à la faire connaître.

Le chev. Hélas! à peine suis-je encore initié.

Le comte. N'importe. Cependant n'allez pas tout dire : c'est une maladresse de nos jeunes gens, et même de quelques anciens. Ils effarouchent du premier abord, et gâtent tout pour aller trop vite, en divulguant indiscrètement tous nos secrets : des yeux malades ne peuvent supporter encore le grand jour. Il vaut beaucoup mieux, comme plusieurs de nous, écrire et parler sans être entendu. Piquez-vous même d'une austère vertu, gémissez sur la corruption des mœurs, sur les abus de la religion, sur le relâchement de la morale; mettez, s'il se peut, le royaume du ciel à si haut prix qu'il fasse perdre courage : on pense alors qu'il vaut beaucoup mieux jouir de la vie que de se tourmenter inutilement.

Le chev. Il y aurait là, ce me semble, un peu d'hypocrisie; mais l'expédient n'est pas maladroit.

Le comte. Vous pourrez encore proposer un plan de réforme pour corriger les mœurs des ecclésiastiques et des moines, et pour les rendre au moins utiles à la population. Faites remarquer surtout le faste et la cupidité du haut clergé; insistez sur le mépris qu'il fait du second ordre. Sachez toujours quelques anecdotes scandaleuses : vraies ou fausses, elles seront toujours bien accueillies; on aime naturellement à trouver en défaut ceux qui se croient en droit de gronder tout le monde. Pour peu que vous soyez plaisant, vous y gagnerez toujours la réputation d'homme d'esprit; et cette réputation nous est absolument nécessaire. Gardez-vous bien surtout de parler jamais de charité (ce terme n'est plus d'usage, même parmi les prédicateurs qui lisent nos livres), mais parlez de bienfaisance, parlez d'humanité, vous manifesterez la beauté de votre ame; et c'est là encore un point essentiel, sauf ensuite les modications convenables.

Le chev. Ah! monsieur, je suis perdu si je modifie. Je serai bienfaisant quand j'aurai intérêt à l'être? Je garderai les conventions quand elles me seront utiles? Je...

Le comte. Mais vous ne direz pas cela, j'espère. Vous ferez seulement observer que les prêtres font consister leur charité à rendre les hommes malheureux dans ce monde et à les damner dans l'autre; et que nous voudrions au contraire sauver tout le genre humain. Ce sera alors le moment de parler des prétendus réprouvés dont on prendra fait et cause. Damner éternellement ses frères pour des disputes de religion, ou pour

des faiblesses d'un moment, quelle absurdité!

Le chev. Oh! à cela, je suis bien sûr d'avoir raison : il y aura toujours assez d'intéressés dans ma cause.

Le comte. Vous pourrez de là risquer quelque incursion sur les mystères.

Le chev. Et qu'importent toutes ces spéculations oisives?

Le comte. Rien du tout, il est vrai, en elles-mêmes; et, de vous à moi, nous permettrions volontiers à chacun de croire ce qui lui plaît, pourvu qu'on nous laissât la liberté de faire ce que nous voulons : chacun chez nous fait son symbole à part sans qu'on y trouve à redire. Mais ayant une fois inspiré à nos auditeurs l'envie d'apprécier les articles de foi, nous arrivons de là à la liberté de religion, à la liberté de conscience. Alors le champ de bataille est à nous, nous donnons notre plan d'institution, et nous façonnons les hommes à volonté.

Le chev. La marche est sage; mais la tâche est un peu difficile. Comment parler des mystères, moi qui ne sais que mon catéchisme?

Le comte. Bon! les autres en savent-ils davantage? Voyez pourtant comment ils disputent; et ils ont encore le parterre pour eux. Ne savez-vous pas plaisanter? voilà tout ce qu'il nous faut.

Le chev. J'ai observé qu'en effet cet argument vous réussissait assez.

Le comte. N'oubliez pas surtout les inquisitions et les croisades; vous ferez voir que ce fut la superstition qui inspira aux chrétiens d'aller égorger un million d'hommes en Orient pour glorifier le Dieu qu'on adorait en Europe, et qui fait encore brûler tant de malheureux à Goa pour les faire croire en Jésus-Christ. Vous observerez encore que ce fut S. Bernard qui souffla le fanatisme dans le cœur des croisés, et que les papes en bénirent les drapeaux. Vous aurez pour vous toutes ces ames sensibles qui ne voudraient jamais qu'on fît du mal à personne.

Le chev. Je le veux bien, mais il faudrait auparavant me mettre un peu au fait. Bien des gens traitent d'apocryphes certains détails dont on habille messieurs les inquisiteurs, pour les rendre odieux ou ridicules; et j'entendis dernièrement un homme d'assez bon sens disserter passablement sur les croisades. Il soutenait qu'elles étaient très-légitimes en elles-mêmes, ayant pour but de réprimer les cruautés qu'exerçaient les Sarrasins sur les chrétiens, en haine de la religion; de secourir les empereurs grecs, dont les barbares envahissaient les Etats; et de garantir l'Europe entière de l'invasion dont elle était menacée. Il ajoutait que, si on avait échoué dans la conquête de la Terre-Sainte, il était toujours résulté de cette entreprise un très-grand avantage pour nous, en ce qu'elle avait retenu les Sarrasins dans leur pays en affaiblissant leurs forces; et qu'enfin ç'a été par le moyen de ces croisades, par le soin qu'ont pris les papes de réunir les princes chrétiens contre leur ennemi commun, qu'on a opposé une puissante barrière à ses conquêtes, et que nous avons été sauvés de l'esclavage. On lui alléguait les désordres des croisés; mais il répondait que les guerres les plus justes entraînaient toujours bien des désordres. Il soutenait que ces désordres ne faisaient rien à la justice de la cause, et qu'ils ne devaient jamais être imputés à la religion qui les condamnait.

Le comte. Quand même tout cela serait vrai, croyez-vous qu'on aurait la patience de vous entendre? Allez, monsieur, rapportez-vous en à nous; nous avons toisé les hommes : l'avantage est toujours pour celui qui attaque. Recueillez encore ce qu'ont écrit les voyageurs protestants, ou ceux qui les ont étudiés, des superstitions des brames, des talapoins, des bonzes, des fakirs : avec du choix et de l'adresse, vous les rapprocherez des superstitions européennes : les autres en feront naturellement l'application sans que vous paraissiez vous en mêler. C'est un excellent moyen de tout dire et de ne jamais se compromettre. Observez surtout de ne jamais parler d'un saint, sans y trouver du moins un ridicule; ni des persécuteurs de la religion, sans faire mention de leurs vertus. Chemin faisant, vous disserterez sur la physique, sur la chimie, sur l'histoire, sur la politique, sur l'économie, sur la théologie; et, pour peu que vous entremêliez certaines expressions techniques, personne ne s'avisera de croire que vous avez tort.

Le chev. Oui, monsieur, des expressions techniques, mais qu'on n'entendra pas.

Le comte. Il n'y aura pas de mal.

Le chev. Mais comment savoir tant de choses?

Le comte. Vous apprendrez tout cela en peu de temps avec nous. Il ne vous faut pour le présent que certains livres élémentaires, et quelques mois de lecture.

Le chev. A ce prix je pourrai bien faire les frais des sciences.

Le comte. Vous pourrez même dans la suite dire quelques mots grecs ou hébreux.

Le chev. Oh! monsieur, je vous demande pardon : tout ce qu'il vous plaira, hors cela; car en vérité, je n'en sais pas le premier mot.

Le comte. Vous l'apprendrez. Combien parmi nous qui parlent toutes les langues, sans les avoir apprises!

Le chev. Les licences, monsieur, ne conviennent qu'aux grands hommes.

Le comte. Vous le deviendrez un jour.

Le chev. Mais si par malheur j'avais affaire à des hommes difficiles.

Le comte. Prenez toujours le ton; cela dépend de l'habitude : ayez de la réputation; cela dépend un peu de nous. Ne reculez jamais lorsque vous serez une fois entré en lice; et vous vous en tirerez avec honneur. On adjuge toujours la victoire à celui qui reste maître du champ de bataille.

Le chev. En vérité, je ne serais guère flatté d'un semblable triomphe.

Le comte. On s'en contente, monsieur, quand on ne peut mieux. D'ailleurs si vous fréquentez bonne compagnie, vous y trouve-

rez toujours quelqu'un sous ordre, chargé de dire comme vous.

Le chev. A quoi serviraient donc de pareils automates ?

Le comte. Ces prétendus automates (car il faut vous dire tout) forment comme le corps de nos troupes légères : chargées de nos instructions, elles vont partout à la découverte dans les cafés, dans les salons d'assemblée, colporter nos nouvelles et nos brochures, et nous rendent compte de tout. Or si vous disputez, ce gens là vous soutiendront : si vous avancez un fait, ils l'auront du moins ouï dire : si vous êtes embarrassé, ils se présenteront pour vous laisser reprendre haleine : ils publieront même votre triomphe, si par malheur vous étiez vaincu.

Le chev. Eh ! que donnez-vous donc, messieurs, à ces gens-là ? car ils commencent à me paraître importants, et leur tâche assez pénible.

Le comte. Ces hommes, monsieur, jouissent toujours au moins d'une certaine réputation d'esprit, ils sont sûrs de notre protection, et par conséquent du débit de leurs livres, quand il leur prend envie d'en faire. Nous les mettons quelquefois dans nos confidences ; quelquefois même ils sont admis à la table de nos protecteurs. Mais il y a encore plus que tout cela.

Le chev. Jusque là en effet, leurs services ne seraient pas suffisamment récompensés.

Le comte. Ils trouvent chez nous une pleine liberté de conscience.

Le chev. Ah ! bon, je m'en serais bien douté ; et c'est là, je crois, le meilleur moyen de faire des prosélytes.

Le comte. Aussi verrez-vous presque toujours dans nos livres la vraie sagesse à côté de la volupté. Quand on a trouvé la porte du cœur on est bientôt maître de la place. Thérèse Philosophe et la Pucelle d'Orléans ont fait plus de conversions que toutes les subtilités d'Hobbes et de Spinosa. Croyez-vous en effet que nous nous amusions beaucoup à disserter avec les jeunes demoiselles ? Elles n'auraient pas la patience de nous écouter. Nous coulons seulement un mot, surtout quand elles ont des surveillantes trop sévères ; nous leur peignons les douceurs d'une tendre union ; son innocence et ses charmes ; nous les plaignons de la contrainte qu'on leur impose ; nous leur faisons comprendre que les préjugés ne doivent point déroger à l'instinct de la nature ; et nous prêtons ensuite nos livres. Un jeune homme y va plus vite ; un quart d'heure de conversation, une semaine de lecture, et une maîtresse ; il est à nous.

Le chev. Mais n'y aurait-il pas un peu d'indiscrétion à faire circuler trop librement vos livres ? Certains fanatiques crient déjà tout haut, comme vous savez, que vous abusez de la confiance publique pour corrompre les mœurs.

Le comte. Nous méprisons ces vaines clameurs, ou bien nous attaquons à notre tour ; et cela ralentit toujours la marche de nos ennemis. Cependant nous gagnons du terrain ; et déjà on a bien d'autres idées de ce que vous appeliez vertus sociales.

Le chev. Cependant comme tout le monde n'est pas encore de votre avis, ne pourrait-il pas se trouver quelqu'un qui voulût décréditer votre morale ? Alors, pour soutenir vos principes, il faudrait peut-être entrer dans certaines discussions dont tout le monde ne serait pas capable.

Le comte. Dans ce cas là, jetez les yeux sur les physionomies ; voyez si vous pouvez compter sur un certain nombre de suffrages : c'est surtout dans ces circonstances qu'on sent tout le prix de ceux que vous appeliez tout à l'heure automates. Vous trouvez-vous en force, soutenez votre thèse : hors de là, niez les faits.

Le chev. Nier, monsieur ? cela est fort aisé à dire : mais ma contenance seule me trahirait.

Le comte. O ciel ! quel malheur que les préjugés ! il faut espérer pourtant, monsieur, que vous en guérirez un jour.

Le chev. Et si, lorsque je nie, mon antagoniste prouvait, pièces en main ?

Le comte. Niez toujours, vous dis-je, vous aurez plus d'un moyen de vous tirer d'affaire.

Le chev. Je ne vois pas trop.

Le comte. Je vais vous l'apprendre ; (peut-être n'en serait-il pas encore temps, mais enfin puisque vous me pressez, il faut vous instruire.) Il n'est aucun de nos écrivains qui, par précaution ou par mauvaise habitude, ne dise le pour et le contre dans ses ouvrages. Tel qui ne respire aujourd'hui que la volupté dissertera demain en misanthrope. Si on vous montre donc quelques endroits où nos écrivains parlent en philosophes, vous en trouverez d'autres où ils parleront en bons chrétiens. Si on se plaint que le Livre de l'Esprit ouvre toutes les barrières à la licence, vous lirez les éloges qu'il fait de la vertu. Si on vous soutient que le Système de la nature justifie les plus grands crimes, vous prouverez l'intime conviction où était l'auteur de la supériorité de sa vertu, par les protestations qu'il a faites cent fois d'aller jusque au bout du monde chercher quelqu'un qu'il saurait être plus vertueux que lui. Enfin si on nous accuse de renverser les lois, les sociétés et l'autorité publique ; vous ferez voir que les trois quarts des nôtres ne sont occupés que de législation, d'économie, d'administration, de commerce, de finances et du produit net.

Le chev. Tout cela est fort bon sans doute ; mais quelque misanthrope ne dirait-il pas à cela que le *oui* et le *non* ne sont qu'une contradiction, et peut-être une supercherie de plus ?

Le comte. On dirait presque, à vous entendre, monsieur, que vous êtes vous-même l'un de ces hommes difficiles dont vous parlez.

Le chev. C'est qu'il faut tout prévoir.

Le comte. Eh bien ! monsieur, si on s'obstine à vous contredire ; au lieu de vous défendre par syllogismes, faites des incursions sur les

terres des adversaires; montrez les abus et le ridicule des superstitions; parlez des prêtres, des moines, des indulgences, du purgatoire, des guerres de religion, des papas grecs, des rites malabares, de Rome, du Japon, de l'Alcoran, de la justice des Turcs, du gouvernement de la Chine : le zèle inspire de l'énergie, on fait du bruit; il se trouve toujours là quelque médiateur officieux pour mettre la paix; et, au pis aller, on fait une trêve sans avoir perdu du terrain. Mais en voilà assez, je pense, pour le présent; il serait inutile de vous parler des instructions particulières que nous donnons pour les pays étrangers.

Le chev. Est-ce que vous vous occupez encore, messieurs, des autres pays du monde? N'avez-vous pas assez à faire dans celui-ci?

Le comte. La terre entière, monsieur, n'est qu'un point à celui qui la considère du haut des cieux; tous ceux qui l'habitent sont de son domaine; il porte partout la lumière, parce qu'il est l'ami de tous les hommes. Nos bureaux de correspondance sont établis partout : nous nommons les commis, ils sont chargés de procurer le débit de nos livres, de propager la philosophie, d'endoctriner nos prosélytes, de faire l'éloge de nos chefs, de nous instruire de l'état des lieux, d'exécuter nos ordres; et plusieurs s'acquittent assez bien de leurs devoirs. Nous allons quelquefois visiter nos colonies en personne; et nous jouissons alors de toute notre réputation : les grands hommes sont toujours plus respectés hors de leur pays. Vous pourriez bien un jour être chargé vous-même, monsieur, de cette importante commission.

Le chev. J'en serais certainement très-honoré, mais je voudrais pourtant que ce fût *incognito*.

Le comte. Pourquoi l'*incognito?* Le sage doit-il craindre la lumière?

Le chev. C'est que je me déplairais infiniment en équipage de philosophe.

Le comte. Comment, monsieur?

Le chev. Oui, monsieur, je veux dire avec bonnet et perruque, robe de chambre et pantoufles, c'est-à-dire moitié français, moitié arménien, obligé de me faire suivre d'un laquais qui sût la langue du pays, pour répondre à ceux qui auraient la curiosité de savoir qui je suis.

Le comte. Quoi! monsieur, vous répétez ces vieilles histoires dont on ne parle plus? Et vous avez la malhonnêteté d'en plaisanter en ma présence?

Le chev. Tenez, monsieur, ne nous fâchons point; cela ne servirait à rien. Vous m'aviez reproché ma mélancolie, et j'avais ce reproche sur le cœur : je suis aujourd'hui en bonne humeur; cela ne doit pas vous déplaire. Vous devez être d'ailleurs assez content de moi. Vous m'avez parlé de choses si sérieuses et si sublimes qu'en vérité je n'y tiendrais plus, si nous n'égayions un peu la matière. Mais que faire dans ces missions?

Le comte. Que faire? Bien des choses. Eclairer les humains, dissiper les superstitions, inspirer le zèle, féconder les talents, donner un nouveau crédit à nos livres, inspecter l'administration de nos préposés, juger du progrès des instituteurs, les destituer s'ils ne font pas leur devoir, prendre note de ceux qui se distinguent, etc. On vous donnera là-dessus, dans son temps, tous les renseignements nécessaires. Muni de nos recommandations, vous aurez la satisfaction d'être accueilli partout comme l'un de ces hommes extraordinaires nés pour la gloire de l'humanité; car souvenez-vous bien, monsieur, que *c'est nous qui déterminons l'opinion d'un siècle à l'autre; que c'est par nous qu'elle est fixée; en quoi nous pouvons être les arbitres de la gloire* (1). Vous visiterez donc les bibliothèques, vous apprécierez les ouvrages; et quand vous aurez parlé, il ne sera plus permis d'être d'un avis contraire.

Le chev. C'est là bien vraiment ce qu'on appelle le triomphe de la philosophie.

Le comte. Eh! n'est-ce pas en effet *à celui qui éclaire l'univers, non à celui qui le défigure, que les hommes doivent leurs respects?* Tous les hommes sont *nos pupilles* (2); et vous les recevrez tous également avec bonté, vous annonçant partout comme le protecteur de la vérité et de la justice, mais avec cette dignité qu'inspire la supériorité du génie. L'artisan et le financier, le roturier comme le noble, ne seront distingués auprès de vous que selon leur degré de mérite. Placés à côté des souverains vous vous souviendrez toujours que vous êtes les ambassadeurs de la vérité qui est au-dessus d'eux, et que les sages de la Grèce, avec moins de lumière que vous, allaient autrefois, comme vous, instruire les maîtres du monde.

Le chev. Je pense toutefois qu'il ne faudrait user de ses droits qu'avec modération : l'indiscrétion gâte souvent tout. L'un de vos messieurs, dit-on (mais je n'en crois rien), pour y avoir été trop lestement dans une des cours de l'Europe, fit rire un jour tous les courtisans.

Le comte. Comment donc?

Le chev. Ayant d'abord paru en perruque, pour se conformer à l'étiquette, et jugeant par l'accueil du souverain des complaisances qu'on avait pour sa personne, il crut devoir pour cette fois se dispenser du costume, et déposa humblement sa perruque à ses pieds, pour donner à sa majesté le plaisir de contempler son occiput. Or je vous préviens, monsieur, que je n'aurais jamais la force de faire valoir ainsi tous les droits de la philosophie.

Le comte. Oh! monsieur, je vous l'ai dit, ces plaisanteries commencent à me déplaire.

Le chev. Pourquoi cela, monsieur? les grands hommes auraient trop d'orgueil, s'ils n'avaient quelque défaut. Quand même l'histoire serait vraie, le philosophe aurait-il moins de génie? Il faut avouer ces petits

(1) Dict. encycl. au mot *Gloire*, p. 717, 718, 720.

(2) « Nous considérons le genre humain comme notre pupille » Dict. encycl. au mot *Encyclopédie*, p. 648.

torts de bonne grace, et savoir même en rire quelquefois. Je voudrais vous raconter encore une anecdote assez plaisante qui me revient à l'esprit : ceci n'est d'ailleurs qu'entre nous, et sans conséquence.

Le comte. Allons, monsieur, puisque vous êtes aujourd'hui dans votre bonne humeur, il faut avoir la complaisance de vous entendre.

Le chev. L'un de vos chefs traversait, il y a quelque temps, en voiture, une rue de Leipsick, lorsque il aperçut un personnage à longue simarre, qu'il prit d'abord pour un confrère. Il fait arrêter, s'informe; on lui dit que c'est le docteur N. Malheureusement ce docteur avait été d'avis contraire au philosophe; il l'avait écrit, et s'était nommé. Le philosophe voulait que chacun eût permission de se pendre quand bon lui semblerait; le docteur avait pris la liberté de le contredire. Cette malhonnêteté avait choqué le philosophe, comme de raison : pareils outrages ne se digèrent guère. Or cette injure était encore sur le cœur du philosophe lorsque on lui nomma le docteur. Ce nom ranime aussitôt le zèle du pélerin; il saute en bas de sa voiture, saisit mon homme par le collet. Est-ce donc vous, lui dit-il, qui voulez prolonger la vie des malheureux? Eh! qui êtes-vous pour les empêcher de se pendre quand cela leur fait plaisir? Le docteur qui se voit insulté sur ses terres prend cet abord incivil pour une déclaration de guerre, et se met en posture de défense. Le combat allait commencer, lorsque on accourut de tous côtés pour mettre le hola. On s'en tint pour cette fois aux injures, et les deux champions, qui probablement n'avaient pas envie de se battre, se séparèrent sans qu'il y eût de sang répandu. Or vous m'avouerez, monsieur, que c'était là abandonner un peu trop légèrement le système de la tolérance pour défendre la cause de l'humanité.

Le comte. Cette histoire nous est parvenue par des avis secrets; et notre confrère a été sérieusement admonesté d'être plus circonspect à l'avenir. Mais vous, monsieur,... n'y aurait-il pas ici plus que de la plaisanterie? Il me semble... Mes avis n'auraient-ils pas été prématurés?... Je voulais vous inspirer de la confiance, en vous faisant entrevoir nos ressources; j'espère que vous n'en abuserez pas.

Le chev. Puisque vous le prenez sur ce ton, je vous promets, monsieur, de n'y plus revenir. Mais je pourrais bien oublier quelque chose de ce que vous venez de me dire, et j'en serais au désespoir. Permettez que j'en prenne note avant de nous séparer.

Le comte. Non, non, monsieur.

Le chev. Je vous le demande en grace.

Le comte. Non, vous dis-je. Il faudra voir auparavant; et si vous êtes plus raisonnable, on vous donnera le tout plus en détail dans une instruction particulière.

Le chev. Mais quand?

Le comte. Le jour que vous serez classé.

Le chev. Mais m'en croirez-vous digne?

Le comte. Nous ne demandons d'abord, monsieur, que de la bonne volonté : l'expérience et la capacité viennent ensuite.

SIXIÈME ENTRETIEN.

Récapitulation de la doctrine du philosophe. Briève réfutation de son système. Tableau de la doctrine de Jésus-Christ. Réponse aux objections des impies.

Le comte. D'où sortez-vous donc, monsieur le chevalier, il y a un siècle qu'on ne vous a vu; je vous cherche depuis huit jours, j'ai demandé de vos nouvelles à tout le monde.

Le chev. J'ai pris du temps pour faire mes réflexions; il fallait être tranquille, et je me suis dérobé à mes amis pour aller passer quelques jours à la campagne.

Le comte. Etait-il besoin de tant délibérer? Toutes ces spéculations seraient même de mauvais augure. On ne fait jamais rien, monsieur, quand on réfléchit trop. Consultez la nature. Tous nos messieurs en sont logés là. Nos élèves, qui ont moins d'esprit que vous, se déterminent du premier abord; et vous, monsieur, qui avez si bien saisi l'ensemble de notre système...

Le chev. Moi, j'y vais plus lentement.

Le comte. Vous qui aviez déjà vu la nature se préparer de toute éternité par un flux et reflux continuel à produire l'univers; vous qui aviez paru si pénétré de vénération à l'aspect du développement du monde physique et du monde moral, vous hésitez encore? Quel plus beau spectacle, par exemple, que cette multitude de molécules errantes dans l'immensité des espaces qui s'agitent en tout sens, sans que personne leur dise rien! D'abord le chaos, et après une éternité, voilà que...

Le chev. Car il fallait bien enfin que cette éternité finît.

Le comte. Oui, monsieur, après une éternité, voilà que les molécules prennent enfin un parti raisonnable et s'arrangent si bien ensemble qu'elles produisent le firmament avec les astres, créent le monde avec tous les êtres vivants qui l'embellissent. Chaque individu se trouve alors heureusement pourvu d'une certaine dose d'esprit et de raison, suivant les modifications des particules qui composent son ame, avec une gradation presque insensible, depuis l'ame de l'huître jusque à l'esprit du philosophe.

Le chev. Et cela avec tant d'ordre et de précision que ni vous ni moi nous n'aurions jamais pu faire mieux.

Le comte. Ce n'était pas tout. Il vous restait encore un autre chaos, et bien plus difficile à débrouiller; c'était le chaos du monde moral. Les ames des hommes et des animaux, formées par le tourbillon de la matière, se ressentaient de l'inquiétude naturelle des molécules dont elles étaient pétries. Nées avec des volontés, des vices et des intérêts opposés, elles s'entrechoquaient et s'agitaient à leur tour par l'impulsion des mêmes lois, pour trouver une *place commode*. Cette contrariété d'intérêts et de volontés met d'abord la discorde entre elles. Les hommes

font la guerre aux animaux, ceux-ci ont le dessous.

Le chev. Et cela était naturel. Ils n'avaient que des pattes, ils vivaient isolés, ils ne pouvaient ni faire des expériences, ni conférer entre eux : il fallait bien céder.

Le comte. Mais, hélas ! ces avantages qui semblent nous donner la supériorité font tous nos malheurs. L'homme, au lieu de suivre l'instinct, se crée des dieux, se donne des maîtres, s'asservit à des lois, à des superstitions, à des usages, et perd sa liberté avec l'espoir du bonheur; tandis que la nature dédommage les animaux, en les conservant dans l'indépendance que nous avons perdue. Heureusement la saine philosophie est venue au secours de l'humanité pour briser vos entraves. Elle vous apprend aujourd'hui que vos dieux sont des fantômes et vos maîtres des despotes. Ainsi l'homme rentre par nos soins dans ses droits primitifs, sans avoir besoin ni de rois, ni de prêtres ; et l'âge d'or revient sur la terre. Avouez-le, mon cher chevalier, fut-il jamais de système de morale plus doux, plus réfléchi, mieux raisonné, mieux..... Mais vous ne répondez rien.

Le chev. Non, monsieur.

Le comte. Mais vous avez l'air embarrassé.

Le chev. Un peu.

Le comte. Mais qu'est-ce donc ?

Le chev. C'est que vous n'aimez pas les objections, et que j'en aurais beaucoup à vous faire.

Le comte. Quoi ! monsieur le chevalier, toujours raisonner ! Tant de gens d'esprit qui ont tout examiné se seraient-ils trompés ?

Le chev. Mais tous ceux qui ont cru en Dieu étaient-ils des imbécilles ?

Le comte. Quelle différence ?

Le chev. Oh ! monsieur le comte, vous en direz tout ce qu'il vous plaira, mais dans une affaire de cette importance, je n'aime point à croire sur parole ; ma détermination en est prise, et je veux absolument en avoir le cœur net. Il s'agit ici de tout ce que je suis et de tout ce que je serai ; la chose vaut bien la peine d'être examinée : je vous demande donc la permission de m'expliquer.

Le comte. Vous expliquer ! Vous m'étonnez, monsieur. Eh ! n'avons-nous pas tout dit ? Ah ! que j'avais bien raison de soupçonner !....

Le chev. Oui, monsieur, de m'expliquer, et de vous faire encore mes objections. Je vous prierai même (ne vous en offensez pas), je vous prierai d'oublier la supériorité que vous avez sur moi : car je ne sais, le ton me gêne; on n'aime pas naturellement à disputer avec ses maîtres.

Le comte. Vous, monsieur le chevalier, vous, vous expliquer ! vous, disputer avec moi ! vous qui aviez paru d'abord si modeste !

Le chev. Il le faut bien, quand on prend la place de disciple; mais il est juste que chacun ait son tour.

Le comte. Vous voulez donc prendre aussi le ton de maître.

Le chev. Non, certes, je vous assure ; j'ai trop d'amour propre pour me donner ce ridicule.

Le comte. En vérité je ne vous reconnais plus. Mais c'est renverser l'ordre.

Le chev. Pourquoi donc ? Vous prêchez la liberté et je la réclame. Vous prendrez tout ceci, si vous voulez, pour une permission tacite.

Le comte. A la bonne heure, mais sans conséquence. J'ai déjà pris des engagements avec nos messieurs; il faut vaincre absolument vos répugnances.

Le chev. Je commencerai donc, monsieur, par vous dire tout franchement que votre doctrine ne peut se concilier dans mon esprit avec les lumières de ma raison.

Le comte. Ah ! monsieur, vous avez donc revu votre capucin.

Le chev. Laissons-là, monsieur, notre capucin, et venons au fait. Vous me dites que la matière existe de toute éternité; mais de qui l'avez-vous donc appris ? car certainement vous n'existez pas, messieurs, du moins comme êtres pensants de toute éternité.

Le comte. De l'expérience. Car observez que ce que nous appelons destruction dans la nature n'est jamais qu'un changement de modification. Or, si la matière ne peut totalement s'anéantir, elle n'a donc jamais pu commencer (1).

Le chev. Mais pourquoi ne dites-vous pas aussi que le monde a toujours existé, et qu'il existera toujours ? car vous n'avez point appris non plus qu'il ait commencé. Que savez-vous si l'existence de ce monde ne tient pas aussi essentiellement aux lois du mouvement que les lois du mouvement tiennent elles-mêmes à l'existence de la matière ? La matière est indestructible dans l'ordre physique, je l'avoue; et voila ce que vous montre l'expérience : mais vous apprend-elle qu'il ne peut y avoir un premier être qui ait créé la matière, qui lui ait donné des lois, et que cet être, s'il a donné l'existence à tout, ne puisse aussi tout anéantir ?

Le comte. Mais, de bonne foi, mon cher Chevalier, peut-on faire quelque chose de rien ?

Le chev. Bon : ce serait là tout au plus l'argument d'un manœuvre; mais vous, messieurs..... en vérité, je ne comprends plus rien à votre dialectique. De rien on ne peut faire quelque chose ; oui, en ce sens que le rien ne peut servir à la composition d'un être. Mais est-il impossible que ce qui n'existait pas commence d'exister par la volonté d'un être tout-puissant ?

Le comte. Oui, certes, et cela est évident, car si ce qui n'existait pas pouvait commencer, *on apercevrait perpétuellement sortir du néant de nouvelles choses* (2).

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 2.
(2) Philosophie du bon sens, tom. 1, p. 238.

Le chev. Point du tout, parce que l'Etre tout-puissant est aussi un être parfaitement libre dans les opérations de sa toute-puissance.

Le comte. Mais concevez-vous bien comment Dieu peut tirer un être du néant?

Le chev. C'est-à-dire, monsieur, que vous comparez la vertu du Tout-Puissant à l'adresse d'un artiste qui ne peut opérer que sur un corps préexistant. Vous ne concevez pas comment Dieu a créé le monde. Mais oseriez-vous bien affirmer qu'il ne peut rien faire sans vous avoir fait comprendre comment il peut opérer? Combien de choses possibles, même dans l'ordre physique, et dont vous ne concevez pas cependant la possibilité! L'Etre suprême serait-il infini si vous pouviez comprendre toute l'étendue de sa puissance? Concevez-vous mieux comment votre volonté agit sur votre corps? comment otre corps agit sur votre volonté? Concevez-vous comment la matière peut sentir, raisonner, vouloir, etc. Cependant vous attribuez le sentiment, la raison, la volonté à la matière : vos prosélytes n'en ont encore d'autre garant que votre assertion; et pourtant ils le croient. Il ne suffit donc pas que vous ne puissiez concevoir une chose, pour affirmer qu'elle est impossible, il faut montrer qu'elle répugne aux premiers principes et à l'essence même des choses. Or c'est là certainement ce que vous ne ferez point ici. Mais si l'éternité de la matière qui sert de base à votre système, manque par le fondement, que deviendra toute votre philosophie?

Le comte. Allez, monsieur, nous y pourvoirons d'ailleurs.

Le chev. Quand même la matière serait éternelle, qui lui aurait donné le mouvement?

Le comte. Je vous l'ai dit, monsieur, le mouvement est essentiel à la matière.

Le chev. Et moi, au contraire, je vois évidemment que le mouvement répugne même à l'éternité de la matière; car cette éternité serait composée d'instants successifs, qui, ajoutant toujours à la somme des instants passés, prolongerait aussi à chaque instant cette éternité; ce qui répugne évidemment à sa nature, puisque l'éternité étant infinie ne peut recevoir d'accroissement.

Le comte. Quelle subtilité.

Le chev. Subtilité tant qu'il vous plaira, mais qui a toujours fort embarrassé vos grands hommes. Vous croyez encore que les corpuscules de la matière se mouvant d'eux-mêmes sans dessein, sans volonté, sans intelligence, ont formé fortuitement l'univers. De qui l'avez-vous donc appris?

Le comte. C'est encore de l'expérience, qui nous montre que la nature suit toujours d'elle-même certaines lois, d'où résulte la conservation du monde physique.

Le chev. Mais l'expérience vous apprend aussi, monsieur, que l'ordre suppose toujours une intelligence qui préside à cet ordre. Vous voyez un beau tableau, une belle statue, un bel édifice; et vous louez l'adresse de l'artiste sans le connaître. Un arabe trouve une pendule dans les déserts de Lybie, et quoique il ne connaisse point l'horlogerie, il ne sera pas assez dépourvu de bon sens pour croire que la pendule est l'ouvrage du hasard.

Le comte. Mais si le monde est l'ouvrage d'un être intelligent, pourquoi tant d'irrégularités, tant de vicissitudes dans la nature? Pourquoi cette alternative de biens et de maux; de destruction et de régénération? Pourquoi, dans tous les êtres vivants, ce germe de vie et de mort qui les produit et qui les fait périr? Pourquoi ce combat éternel entre les éléments qui nous environnent? Pourquoi.....

Le chev. Regardez, monsieur, cet insecte qui rampe à vos pieds. Insensé qu'il est, il insulte à la majesté du chêne que vous admirez, parce que ne levant jamais les yeux en haut, il ne considère que les sinuosités des racines qui le portent : et vous, monsieur, qui écrasez cet insecte avec indignation; vous qui êtes frappé des merveilles de l'univers, vous refusez de rendre hommage au Créateur, à cause des prétendues defectuosités dont vous ne connaissez pas la fin? Vous aimez mieux nier cette sagesse créatrice qui vous étonne dans le seul mécanisme de ce reptile que de supposer au Créateur des desseins qu'il ne vous est pas donné d'approfondir? Ce serait ici le lieu de montrer que les prétendues défectuosités de la nature entrent dans l'ordre général du monde physique; que les maux physiques entrent dans l'ordre moral, et que tout, dans le dessein de Dieu, doit aboutir, en dernière analyse, à la formation de l'Eglise, qui est le règne éternel de Jésus-Christ (1). Mais je me borne à cette réponse : Puisque c'est vous, monsieur, qui faites l'objection, c'est aussi à vous à prouver qu'une intelligence infinie ne peut avoir eu, en créant le monde, des vues supérieures à votre intelligence; et j'en demande la preuve.

Le comte. Je vous la donnerai un jour, si cela n'a déjà été fait.

Le chev. Pas encore, à ce que je crois. Poursuivons en attendant. Vous supposez encore, non seulement que les corpuscules se sont arrangés d'eux-mêmes, pour former les organes des êtres vivants et pour en déterminer les proportions, mais encore qu'ils composent cette ame qui pense, qui veut, qui raisonne. Vous voulez que cette ame ne soit plus rien lorsque le corps se décompose; et moi je sens au contraire que l'ame et le corps sont absolument distincts puisque leurs propriétés sont incompatibles. Je vois que la matière est essentiellement étendue, divisible; qu'elle a certaines configurations déterminées; et je sens que mon ame et mes sensations, la joie, la douleur, le désir, l'espérance, la crainte, etc., ne sont rien de

(1) Les maux, qui semblent être un désordre dans la nature, servent, dans les desseins de la Providence, à la sanctification des hommes et à la gloire de Dieu qui est la dernière fin du monde physique.

tout cela. Je sens que le mouvement ne peut donner a un agrégat de corpuscules des sensations, des pensées, qu'aucun de ces corpuscules en particulier ne peut avoir; et que le corps et l'ame étant deux substances différentes, la dissolution de l'un n'entraîne pas nécessairement l'anéantissement de l'autre.

Le comte. Où irait donc habiter cette ame, quand le corps serait dissout?

Le chev. Là où habitent la vérité et la justice. De plus, je cherche la vertu dans vos ames terrestres; et je n'y vois que des automates organisés, dégradés par les passions, conduits par l'instinct, entraînés par la fatalité, allant enfin s'anéantir dans le tombeau.

Le comte. Cela vous étonne, monsieur? il faut bien enfin que tout finisse.

Le chev. Mais de quelle générosité peut être susceptible une ame qui ne voit que l'instinct dans elle et le néant après la mort? Vous prétendez encore me rendre libre; et pour rompre mes chaînes, vous me laissez sous l'empire des passions : mais dominé par les passions, je me trouve asservi à tout ce qui peut les flatter ou les aigrir. Vous m'affranchissez des lois, pour me livrer à l'injustice, à la barbarie, aux caprices de tous les individus qui m'environnent. A quel titre exigeriez-vous donc, monsieur, que j'abandonnasse la religion de mes pères pour suivre la vôtre.

Le comte. Je l'exige comme l'interprète de la nature.

Le chevalier. Où sont donc vos lettres de créance?

Le comte. Ces lettres, monsieur, je les trouve au dedans de moi, et dans ce sentiment intime qui m'annonce que les plaisirs sont le véritable bien de l'homme.

Le chev. Mais examinez bien, monsieur, et vous trouverez que ce penchant est réprouvé par un sentiment intérieur, auquel on peut bien résister, mais qu'on ne peut ni étouffer ni contredire, et qui nous domine malgré nous-mêmes. Ce dernier sentiment est donc cette loi de justice et de vérité, que le Créateur a mise au dedans de vous, pour vous servir de flambeau. Le premier cherche le souverain bonheur dans les plaisirs; mais ces plaisirs ne font que passer, et déposent au fond du cœur une amertume qui l'accable, et des remords qui le déchirent. Ce sentiment est donc une illusion, et vous devez y résister. L'autre promet la paix dans le triomphe des passions; et tous ceux qui l'y cherchent, l'y trouvent en effet. C'est donc là cette loi que vous devez suivre. Sondez encore le fond de votre ame, vous voudriez être indépendant pour être heureux; mais votre insuffisance et votre faiblesse vous font sentir que, tenant d'un autre principe tous les moments de votre vie, vous ne pouvez vous soustraire à sa dépendance. Elles vous disent que, nécessairement dépendant de tous les êtres qui vous environnent et qui concourent à votre conservation et à votre bonheur, il vous faut un appui plus puissant que vous pour vous soutenir; un bien qui n'est pas dans vous-même, pour vous rendre heureux; que l'indépendance absolue serait un anéantissement total, et que vous n'êtes libre que sur le choix du maître. La seule liberté qui convient donc à notre nature est l'assujettissement à une loi, qui, en nous soumettant à un maître unique, bon, juste, libéral, tout-puissant, nous affranchit des maîtres capricieux et barbares auxquels les passions nous asservissent.

Le comte. Allez, monsieur, on se débarrasse bien vite de tous ces maîtres fâcheux.

Le chev. Mais quand on s'est mis sous l'empire d'un maître, il faut bien en subir le joug. Inutilement voudriez-vous me persuader encore que la raison et la vérité ne sont que des modifications de la matière : je sens qu'il y a au-dessus de moi une vérité, une raison universelle qui éclaire tous les hommes, et qui est nécessairement la même pour tous, dans tous les temps et dans tous les lieux; raison immuable, au milieu des révolutions des temps, et malgré la diversité des peuples, des opinions et des préjugés; raison éternelle qui devait nécessairement exister avant tout, comme la règle essentielle de tous les êtres possibles, et le type de tous les êtres raisonnables; raison qui n'est autre chose que la vérité même, dont elle a tous les caractères; en sorte qu'il serait impossible qu'il existât jamais une créature raisonnable, sans être éclairée, sans être dominée, subjuguée malgré elle, par cette raison primitive, universelle, souveraine, qui a établi sa demeure dans le cœur de l'homme, du monarque comme du sujet, de l'ignorant comme du sage, pour leur commander, pour les juger, pour les consoler ou pour les punir; raison qui m'apprend que rien n'est nécessaire dans la nature, puisque la non-existence des êtres qui composent l'univers n'implique point contradiction; raison qui me dit que la première cause de tout ce qui existe dans le monde, doit être dans la volonté, dans la sagesse, dans la toute-puissance d'un premier Etre infiniment parfait, puisque ce n'est que par lui que tous les autres êtres deviennent possibles.

Le comte. Et vous croyez, monsieur, que nous irons vous suivre dans ces raisonnements métaphysiques? Tenez, regardez plutôt vous-même de vos propres yeux, et voyez s'il est possible *d'attribuer la création et la formation de la matière à un être spirituel, c'est-à-dire à un être qui n'a aucune analogie, aucun point de contact avec elle; à un être qui, étant privé d'étendue et de parties, ne peut être susceptible d'aucun mouvement* (1).

Le chev. Très-possible, monsieur. La matière et l'esprit, le fini et l'infini, n'ont à la vérité, sous ce rapport, aucune analogie entre eux. Mais il y a certainement une analogie nécessaire entre l'Etre par essence, qui renferme éminemment toutes les perfections, et les créatures qui participent à la na-

(1) Système de la nature, tome 1, ch. 2.

ture de l'Etre; entre l'Etre nécessaire par lui-même et les êtres contingents qui ne peuvent exister que par la volonté d'un premier Etre; entre des êtres raisonnables et celui qui est la vérité et la raison par essence.

Le comte. Mais pensez-y bien, monsieur, et voyez encore une fois s'il est possible qu'un être dépourvu d'organes puisse penser, qu'il puisse vouloir, qu'il puisse agir (1).

Le chev. Il m'est encore plus facile de concevoir qu'un être dépourvu d'organes puisse vouloir et agir, que de concevoir que la matière puisse vouloir et penser. Vous ne comprenez pas comment cela peut se faire : mais un aveugle ne doit pas nier les couleurs, quoique il ne les comprenne pas. Un sauvage rira de vous voir mesurer une tour à une lieue de distance, parce qu'il n'en concevra pas la possibilité. Or n'y aurait-il pas du moins autant d'intervalle entre l'intelligence divine et votre intelligence qu'il y en a entre votre intelligence et celle des autres hommes? Ainsi, de ce que vous ne pouvez mouvoir un corps que par le contact d'un autre corps, vous ne devez point conclure que Dieu ne peut le mouvoir autrement.

Le comte. Ce Dieu après tout, s'il existait, serait un tyran; et vous me le proposez pour modèle !

Le chev. Ah! monsieur, quel blasphème.

Le comte. Oui, monsieur, dussiez-vous crier à l'impiété, oui, *ce furent ces dieux que la religion peignit comme des tyrans pervers, qui corrompirent les mœurs. L'homme fut méchant, insociable, inutile, turbulent, fanatique, quand il voulut imiter ces tyrans divinisés, ou se conformer aux leçons de leurs interprètes* (2).

Le chev. Quoi! monsieur, vous semblez défier le ciel même de vous écraser de sa foudre?

Le comte. Ce Dieu permet tous les crimes, il me livre à la douleur et à la mort, et je le prendrai pour modèle (3)?

Le chev. Dieu est notre modèle; oui, sans doute : mais avec la différence qu'il doit y avoir nécessairement entre les perfections de l'Etre suprême et les vertus des êtres créés.

Le comte. Voilà encore une subtilité théologique.

Le chev. Je vais m'expliquer; et je pose d'abord pour maxime, que l'amour de l'ordre doit être la règle de nos actions et le principe de nos vertus, comme il est le principe et la règle des opérations divines. Niez-vous cette vérité?

Le comte. Je l'accorderai, si l'on veut.

Le chev. Je dis, en second lieu, que l'amour de l'ordre doit produire des opérations différentes, relativement à la nature de l'Etre éternel et des êtres créés.

Le comte. Je nie cela.

Le chev. Et moi, je le prouve par une simple comparaison. L'amour de l'ordre ne doit-il pas être la loi du prince comme du sujet?

Le comte. J'en conviens.

Le chev. Or l'ordre exige que le prince commande et que le sujet obéisse; cependant le commandement et l'obéissance qui paraissent si opposés, dérivent de la même source. Par la même raison, l'obéissance serait une absurdité dans Dieu, quoique elle soit une vertu dans la créature. Le repentir d'une faute, qui est une vertu dans l'homme, est encore incompatible avec la sainteté de Dieu qui est impeccable. L'homme délibère avant que d'agir; et cet examen est prudence. Dieu ne délibère jamais, parce que la vérité est toujours sans nuages à ses yeux.

Le comte. On pourrait absolument convenir encore de cela.

Le chev. Or cela posé, venons à l'application. Dieu est infiniment bon, mais il l'est de la manière qui convient à l'Etre souverainement parfait, c'est-à-dire qu'il est souverainement bon par sa propre nature. Source de tout bien et de toute bonté, il nous donne tout ce que nous sommes, sans jamais rien recevoir de nous; il nous commande encore de faire du bien à nos semblables, il nous en inspire la volonté, il nous en fournit les moyens, il nous en présente les motifs, et promet de récompenser lui-même ce que nous aurons fait pour eux. Voilà ce qui caractérise la bonté suprême. Mais cette bonté suprême, infinie dans sa source, est parfaitement libre dans la distribution de ses dons. Il n'en est pas de même de l'homme, à qui Dieu a imposé des devoirs. S'il est donc vrai que la bonté divine doit être notre modèle, ce n'est que jusque au terme qui sépare, pour ainsi dire, les droits de la Divinité, des obligations de sa créature. Ainsi Dieu est libre dans ses dons; mais l'homme n'est pas libre dans l'exercice de sa charité, parce que Dieu, qui lui en prescrit la mesure, lui ordonne, non seulement d'aimer tous les autres hommes, mais encore de concourir à leur bonheur, selon son pouvoir. De là il suit que Dieu ne blesse point sa bonté en nous donnant la mort, et que nous nous rendrions coupables, en laissant périr ceux que nous pourrions sauver. Par la même raison, quoique Dieu soit infiniment saint, il ne blesse point sa sainteté en permettant les crimes; au lieu que nous nous en rendrions complices, si nous les permettions, pouvant les empêcher.

Le comte. Mais Dieu est juste, et vous dites cependant qu'il ne doit rien à ses créatures (1).

Le chev. Il ne leur doit rien en ce sens, que ses créatures ayant tout reçu de lui, il ne se doit qu'à lui-même et à sa propre justice, de récompenser des vertus qui viennent de lui.

Le comte. S'il est libre, il pourra donc faire le mal (2).

(1) Système de la nat., tome 1, ch. 5.
(2) Ibid., ch. 16.
(3) Voyez le Syst. de la nature., tome 2, ch. 3. Le vrai sens du Syst. de la nat. ch. 25.

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 5.
(2) Ibid., chap. 25.

Le chev. Point du tout, parce que la liberté de faire le mal est une imperfection.

Le comte. S'il est immuable, il ne pourra donc être libre (1).

Le chev. Dieu est libre, comme il convient à un Etre infiniment parfait. L'homme délibère, ensuite il agit : Dieu au contraire, ne connaissant ni passé ni avenir, mais existant dans un présent éternel et indivisible, parce qu'il est éternel et immuable, il n'a jamais été indéterminé; mais il a toujours voulu librement ce qu'il a opéré dans le temps.

Le comte. Un Dieu qui se venge, et qui nous défend la vengeance (2)?

Le chev. Dieu se venge, par amour de la justice; la vengeance nous est défendue par cette même justice qui arme le bras de Dieu contre les coupables.

Le comte. Et vous croyez, monsieur, que j'adopterai ce paradoxe?

Le chev. Ne vous fâchez pas, monsieur, je vais l'expliquer. Dieu étant seul offensé par la malice du cœur humain, lui seul pouvant connaître le degré de cette malice, lui seul pouvant infliger une peine proportionnée, il s'est réservé à lui seul le soin de venger sa propre cause, et n'a commis aux hommes que le ministère de sa miséricorde (3). Les hommes seraient souvent injustes, en voulant exercer la justice; ils se vengeraient eux-mêmes, en prétendant venger la Divinité; et la vengeance, en les divisant, briserait les liens de la société. Dieu se venge, non en éprouvant les émotions de la vengeance, mais par le seul amour de la justice; non à cause d'aucun mal qu'il ait souffert, mais pour faire rentrer dans l'ordre de sa justice ceux qui se tirent de l'ordre de sa miséricorde.

Le comte. Cependant les princes ont le droit du glaive.

Le chev. Oui, sans doute, mais les peines qu'ils infligent ne sont pas une punition proprement dite; car ce n'est point précisément pour faire souffrir les criminels, qu'ils les condamnent aux supplices : c'est pour effrayer le crime; et ils n'auraient certainement aucun pouvoir sur la vie des hommes, s'il n'en résultait aucun avantage pour l'ordre public.

Le comte. Nous méprisons la vanité de ceux qui recherchent la gloire des hommes; votre religion même leur en fait un crime; et le chrétien ne rougit pas d'attribuer à Dieu cette ridicule ostentation (4).

Le chev. Rectifiez vos idées, monsieur, et la difficulté s'évanouira. Les hommes sont injustes en recherchant leur propre gloire, parce qu'ayant tout reçu de Dieu, ils doivent aussi lui rapporter tout ce qu'ils sont : par la raison contraire, Dieu étant souverainement parfait, et n'y ayant point d'autre fin digne de lui que lui-même, il ne peut aussi se proposer pour dernière fin de ses œuvres, que sa propre gloire. Toute gloire lui appartient donc, comme étant la source de tout bien; et il exige nos hommages non comme un bien qui augmente sa félicité, mais comme un tribut de justice, sans lequel nous ne pourrions être jugés dignes de ses récompenses. C'est donc la même loi de justice, qui humilie l'homme devant Dieu, et qui veut que Dieu soit glorifié devant les hommes.

Le comte. Si Dieu veut être connu, chéri, remercié, qu'il se montre à toute la terre d'une façon moins équivoque (1), et alors tout le monde croira en lui.

Le chev. Dieu se manifeste assez pour être connu de ceux qui cherchent sincèrement à le connaître (2); mais il veut que notre culte soit libre; et la pleine manifestation de son essence, qui est réservée à une autre vie, anéantirait dans celle-ci, le mérite de la foi avec notre liberté.

Le comte. Vous dites encore qu'il est infiniment bon, et vous voulez pourtant que je le redoute (3).

Le chev. Oui, monsieur, parce qu'il est aussi infiniment juste.

Le comte. Mais *puisque il est infiniment sage je ne dois plus m'inquiéter sur mon sort* (4).

Le chev. Fausse conséquence. Dieu veut, monsieur, que nous employions les moyens que sa providence nous fournit de pourvoir à nos besoins; mais il veut aussi que nous nous reposions sur elle de tous les événements de la vie.

Le comte. Il sait tout; et il faut pourtant que je l'avertisse de mes besoins pour en être secouru (5).

Le chev. Ce n'est point pour l'avertir de nos besoins que nous lui adressons nos prières; c'est pour obtenir son secours par l'ardeur de notre foi et l'aveu de notre insuffisance.

Le comte. S'il est partout pourquoi des temples? S'il est maître de tout, pourquoi des offrandes et des sacrifices (6)?

Le chev. Vous pensez donc, monsieur, que c'est insulter à la majesté divine, de lui rendre des adorations publiques, d'exprimer nos sentiments par des actes extérieurs, de faire servir les sens à élever l'ame vers Dieu, de nous encourager mutuellement à lui rendre hommage par un culte plus solennel, et de croire qu'il veut bien recevoir par bonté ce qu'il nous a donné par miséricorde

Le comte. Mais comment donc? J'adorerai un Dieu juste, et je croirai qu'il punira des créatures qu'il a remplies de faiblesses (7)?

(1) Vrai sens du Système de la nat., ch. 25.
(2) Ibid.
(3) Je ne crois pas avoir besoin d'avertir qu'on ne parle pas ici des personnes qui sont revêtues de l'autorité publique.
(4) Ibid.

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 25.
(2) « Celui qui voudra faire la volonté de celui qui m'a envoyé, connaîtra si ma doctrine vient de Dieu, ou si je parle de moi-même. » *Joan.* 7, v. 17.
(3) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 25.
(4) Ibid.
(5) Ibid.
(6) Ibid.
(7) Ibid.

Le chev. Y pensez-vous bien, monsieur? Voudriez-vous que le scélérat qui plonge le poignard dans le sein de vos enfants, restât impuni? Ou bien attribueriez-vous à l'homme seul, le droit exclusif de punir les crimes? L'homme est faible, il est vrai; mais il peut éviter le mal qu'il commet. Le crime est donc toujours l'ouvrage de l'homme, et jamais l'œuvre de Dieu.

Le comte. La grace faisant tout dans ses créatures, elles n'auront aucun droit aux récompenses (1)

Le chev. Pourquoi non, dès qu'elles coopèrent librement avec la grace?

Le comte. Si ce Dieu est tout-puissant, je ne pourrai donc plus ni l'offenser, ni lui résister (2)?

Le chev. Vous le pourrez parce qu'il vous laisse libre; et il vous laisse libre, afin que vous ayez le mérite de l'obéissance.

Le comte. S'il était raisonnable, il ne se mettrait point en colère contre des aveugles, à qui il a laissé la faculté de raisonner (3).

Le chev. Vous ignorez donc, monsieur, que la colère de Dieu ne ressemble pas à celle des hommes; qu'elle n'est dans lui que l'amour de la justice, punissant le crime, sans troubler son repos, et sans altérer sa félicité. Si l'homme se rend coupable, ce n'est point en ce qu'il raisonne, c'est au contraire en ce qu'il néglige de faire usage de sa raison pour le connaître, ou qu'il en abuse pour l'outrager.

Le comte. Vous m'exhortez au repentir pour me soustraire à ses vengeances. Mais ce Dieu étant *immuable*, pourrais-je *faire changer ses décrets* (4)?

Le chev. Autre erreur. Les décrets de Dieu ne changent point; et c'est en vertu de ces mêmes décrets, toujours immuables, qu'il punit ou qu'il récompense, selon que l'homme est dans l'état de péché ou dans l'état de justice.

Le comte. Vous dites que Dieu est inconcevable, *et cependant vous voulez que je* m'en forme une idée (5)?

Le chev. Oui, monsieur, Dieu est inconcevable en ce sens, que nous ne pouvons comprendre l'étendue de ses perfections; non en ce sens, que nous ne puissions le connaître; rien que vous connaissiez plus certainement que votre ame, et rien cependant dont vous conceviez moins la nature.

Le comte. Dieu étant tout-puissant, je ne puis donc échapper à ma destinée (6)?

Le chev. Votre destinée, monsieur, est entre vos mains. Dieu ne nous prédestine à la vie ou à la mort, qu'en conséquence du bon ou mauvais usage qu'il prévoit que nous ferons de notre liberté et de sa grace, qui nous prévient, qui nous aide à faire le bien, qui nous donne le pouvoir de l'opérer et d'éviter le mal.

Le comte. Ce Dieu infiniment bon m'a créé pour être heureux, et il permet que je sois assiégé d'une infinité de maux. Quelle contradiction!

Le chev. C'est que vos peines doivent exercer votre vertu, et vous donner le moyen de mériter les récompenses qu'il vous a promises.

Le comte. L'homme désire que la vertu soit récompensée et le vice puni : Dieu permet au contraire que la vertu soit opprimée et le vice récompensé.

Le chev. Il le permet aujourd'hui parce que le temps de la justice n'est pas encore arrivé; et il le permet par un dessein particulier de cette même providence qui veut nous rappeler à une autre vie où la justice divine doit rendre à chacun selon ses œuvres.

Le comte. Et vous voulez, monsieur, que ce Dieu infiniment grand, infiniment heureux, s'occupe de moi, de mes besoins, de mes actions, de ma destinée? Vous voulez qu'il s'occupe d'un reptile, d'un atome? Que penseriez-vous d'un monarque qui s'occuperait d'un insecte?

Le chev. Je plaindrais le monarque et j'adore l'Eternel!

Le comte. Quelle absurdité! Ce qui est une petitesse dans l'homme, serait-il une perfection dans la divinité?

Le chev. Les insectes, monsieur, ne sont pas sous l'empire du monarque; ils vivent, ils se gouvernent sans lui; et ses soins à cet égard ne feraient que le distraire de ses devoirs. Mais tous les êtres sont nécessairement sous l'empire de Dieu, comme créateur, comme conservateur; il voit tout, parce que rien ne peut être caché à ses yeux; il pourvoit à tout, parce que rien ne peut exister que pour lui, en vertu du souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures. Il punit les hommes et il les récompense, parce que tout doit être soumis à sa justice; mais il le fait, sans être jamais distrait, ni par l'immensité de ses vues, ni par les soins de sa providence, de ce repos éternel qu'il trouve au dedans de lui-même.

Or cet être souverainement parfait, que la raison me découvre, la religion me le montre dans l'éternité, appelant les choses qui ne sont pas comme celles qui sont. Il parle, et l'univers sort du chaos, les astres prennent leur place dans le ciel, les eaux se creusent des abîmes, la terre s'élève au-dessus des eaux, le firmament se déploie comme un riche vêtement autour d'elle, la nature se pare de fleurs et de fruits, le soleil aux ordres du Tout-Puissant s'élance du haut des cieux pour fournir sa carrière : tout commence avec le temps, et le temps commence avec le monde.

Tel est, monsieur, le maître que ma religion adore. Lumière éternelle, qui éclaire tous les esprits; il est aussi la puissance souveraine qui a créé tous les êtres, qui les

(1) Vrai sens du Système de la nat., ch. 25.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Ibid.
(6) Ibid.

(1) Vrai sens du Système de la nat., ch. 25.

conserve, qui marque à chacun sa place, ses fonctions et son terme, et qui les fait concourir à l'harmonie de l'univers ; animant tout par sa volonté, remplissant tout par son immensité, gouvernant tout par sa sagesse.

Le comte. Vous croyez donc, monsieur, que ce Dieu vous a fait entendre ses volontés du haut des cieux ?

Le chev. Oui, monsieur, parce que je crois à des hommes qui nous ayant parlé en son nom, nous ont prouvé leur mission par les signes de sa toute-puissance ; et la voix de ces hommes célestes s'accorde avec la loi qu'il a gravée dans le fond de mon cœur : je suis le Seigneur ton Dieu, m'a-t-il dit, et tu n'adoreras que moi seul : je t'ai créé pour connaître et pour aimer. Tu ne peux donc vivre ni être heureux que dans moi qui suis la vérité et la bonté par essence. Unique principe de ton être, je dois être aussi ton premier modèle, ta dernière fin, et ton bien suprême. La justice seule honore ma sainteté, c'est elle seule que je couronne; et tout ce qui blesse mes divines perfections, attire mes vengeances. C'est par le cœur que tu seras saint, c'est dans le cœur que je dois régner, c'est du cœur que je demande l'hommage. Sois juste, non pour plaire aux hommes, souvent injustes et toujours incapables de récompenser dignement la vertu ; mais sois justes pour me plaire à moi seul, qui suis la source de tout bien et de toute justice. Regarde les hommes, non comme les maîtres de ta destinée, mais comme les cohéritiers d'un même royaume ; respecte-les comme mes enfants; aime-les comme tes frères, comme je t'ai aimé, comme tu dois t'aimer toi-même. Aime l'homme et ses vertus qui sont l'ouvrage de mes mains; jamais les vices de l'homme qui sont son propre ouvrage. J'ai établi les princes au-dessus de toi, par cette même providence qui, ayant donné des lois au monde, veille aussi à l'ordre public ; tu respecteras dans eux l'image de ma divinité, dont ils sont les ministres ; tu leur obéiras, parce qu'ils commandent en mon nom. En leur confiant mon pouvoir, je les ai rendus responsables du salut des peuples ; mais c'est à moi seul à les juger. Ton bonheur sera toujours entre tes mains, parce qu'aidé du secours de ma grace, il sera toujours en ton pouvoir d'être juste. Je t'ai placé entre la vie et la mort, et ton choix décidera de ta destinée. En vain alléguerais-tu ton impuissance pour justifier tes désordres : ta propre conscience t'apprend que tu es libre, et je la justifierai un jour en jugeant les justices. En vain chercherais-tu ta félicité hors de moi; tu ne trouverais hors de moi, que vanité qu'affliction d'esprit, parce que tout ce qui n'est point moi-même est indigne de toi. Que les hommes te persécutent, que les douleurs et la mort t'environnent ; lève les yeux au ciel où j'habite, regarde la place que je t'ai marquée, et considère combien la terre est peu digne des habitants des cieux. Sois fidèle à ma loi, je le serai à mes promesses : et lorsque environné des ombres de la mort, tu sentiras ton corps se dissoudre et l'univers entier s'écrouler sous tes pieds, la foi, en te montrant les dépouilles de ta mortalité dans la nuit du tombeau, t'annoncera que le temps du combat va finir, t'ouvrira les portes de l'éternité, et t'invitera à prendre ton essor vers les cieux. Après avoir ainsi parlé, Dieu s'enveloppe dans la profondeur de ses augustes mystères, comme dans le sanctuaire de sa sainteté, et nous laisse entre les bras de sa religion pour être l'interprète de ses volontés et le dépositaire de sa doctrine.

Le comte. Tel est, je le sais, l'enthousiasme de vos prêtres qui se disent toujours les organes de la Divinité : et le peuple les croit, parce qu'il n'y regarde jamais de près.

Le chev. Non, monsieur, cette voix ne peut venir que du ciel; et vous devez sentir vous-même comme moi la différence qu'il y a entre la sagesse de Dieu et le langage des hommes. Nous avons encore devant les yeux les caractères augustes avec lesquels se sont montrés ces hommes extraordinaires qui ont annoncé à la terre les volontés du ciel.

Le comte. Ecoutez la nature, monsieur, elle parle bien plus haut. Comment vivre heureux dans la privation des plaisirs ? Puis-je regarder comme de grands hommes, ces êtres timides uniquement occupés à étouffer dans eux l'énergie des passions courageuses qui inspirent les héros ? Quel bonheur dans cette apathie qui anéantirait tout l'homme, si elle pouvait jamais se réaliser ?

Le chev. La religion, monsieur, ne promet point la félicité dans ce monde, parce qu'il n'y a point en effet de véritable félicité sur la terre ; mais elle nous la montre dans une vie à venir. En attendant, elle promet et elle donne en effet, dans celle-ci, la paix de l'ame, qui est le centuple de ce qu'on a quitté pour Dieu.

Le comte. Quel est donc ce centuple promis ? Je le nie.

Le chev. Eh bien ! convainquez-vous par vos propres yeux, regardez dans leurs retraites ces hommes vertueux qui ont oublié le monde pour ne s'occuper que de son auteur. Là, au milieu d'un entier dénûment, loin de tout ce que la terre a de grand, habite le sage que le ciel a formé pour lui. La sérénité reluit sur son front, la candeur éclaire ses regards, la charité respire sur ses lèvres. Tout son extérieur porte l'empreinte de la vérité et de l'innocence, tout m'annonce la paix dont il jouit; et pénétré moi-même de vénération à la vue de cet homme céleste, qui n'a rien de grand que sa propre vertu, je m'écrie dans un transport d'admiration : Ah ! le Fils de Dieu, qui a commencé d'accomplir ses promesses sur la terre, achèvera donc de les accomplir dans le ciel.

Le comte. Mais votre religion n'est-elle donc que pour l'anachorète ?

Le chev. Ma religion est pour tous les hommes : aussi verrez-vous partout et dans toutes les conditions, l'homme religieux, supérieur aux passions qui le dégradent, aux opinions qui l'égarent, aux caprices de la fortune qui

l'asservissent, toujours vrai, toujours équitable, toujours bienfaisant; partout bon prince, bon sujet, bon citoyen, bon père, bon époux; grand dans la prospérité, plus grand encore dans l'infortune. Mais je vous montre dans la solitude l'homme seul avec lui-même et avec sa religion, pour vous faire sentir qu'il est dans la privation de ces biens sensibles, les seuls que vous connaissez, un bien plus réel que ma religion me fait connaître, le seul digne de l'homme, le seul qui soit proportionné à la nature du cœur humain. Les stoïciens voulaient élever l'homme à une perfection chimérique, en le rendant insensible à la douleur et aux plaisirs. La religion lui laisse toute la sensibilité, et l'élève encore plus haut, en lui donnant l'empire sur ses passions mêmes, et en le rendant, sous la main de Dieu, plus fort que le monde entier ligué contre sa vertu. *Les nations sont autour de lui dans le trouble et la confusion; les royaumes penchent vers leur ruine; le Très-Haut a sanctifié son tabernacle* (*Ps.* 45); et le juste qui l'habite ne sera point ébranlé.

Le comte. Regardez plutôt, monsieur, regardez ce philosophe qui sait jouir du vrai bonheur dans le sein de la volupté. Ah! que ses jours sont bien plus brillants! que sa félicité est bien plus réelle!

Le chev. Vous croyez, monsieur, votre sage heureux au milieu des plaisirs?

Le comte. Oui, sans doute.

Le chev. Eh bien! considérons cet heureux mortel dans le palais où il repose. Tout annonce d'abord autour de lui la félicité et la grandeur

Le comte. Qu'en pensez-vous?

Le chev. Mais c'est l'homme que je cherche, non la magnificence qui l'environne; pénétrons jusqu'à lui, et considérons-le seul avec lui-même. Je vois le plus vil et le plus malheureux des mortels, accablé sous le poids de sa propre grandeur, et couronné d'un nuage de gloire; l'ennui et la satiété qui le désolent, les soucis, les chagrins, les remords qui le déchirent ont imprimé sur son front la syndérèse de son ame. Tyrannisé par ses passions, partagé entre l'amour du repos et celui de la fortune, entre le désir des richesses et celui des plaisirs, tourmenté par l'ambition, et forcé par son ambition même à ramper en esclave; tout est en contradiction au dedans de lui-même: toujours inconstant dans ses désirs, jamais satisfait de ce qu'il possède, sacrifiant tout au bonheur qu'il cherche; prêt à préconiser le vice, à opprimer l'innocence, à trahir son prince et sa patrie, à renverser le trône et les autels, à ensevelir tout le genre humain sous les débris des empires; s'il peut se frayer, à travers les flots de sang, une route à cette jouissance qu'il appelle félicité: tel est, je le répète, tel est l'heureux mortel que vous honorez aujourd'hui du nom de sage.

Le comte. Vous nous calomniez, monsieur.

Le chev. Tant mieux, monsieur, si je vous calomnie: ma cause est gagnée.

Le comte. Comment donc? vous ajoutez, monsieur, la raillerie à l'insulte?

Le chev. Point du tout. N'est-ce pas là en effet ce que doivent être nécessairement des hommes qui n'espérant, ne craignant rien après cette vie; bornant tous leurs désirs à être heureux dans celle-ci, et mettant toute leur félicité dans les plaisirs, sont disposés par système à employer tous les moyens de s'affranchir de toutes les lois, pour arriver à leur prétendu bonheur? Des hommes qui se croyant nécessités à être ce qu'ils sont, ne tenteront pas même d'être meilleurs? Si vous désavouez dans la pratique ces maximes que vous enseignez dans vos livres, si vous en rougissez, si vous en frémissez d'horreur; j'ai donc pour moi le cri de votre propre conscience contre vous-même; et si, malgré le cri de cette conscience, vous persistez dans vos maximes; si vous les propagez par vos instituteurs et par vos livres; si vous vous irritez contre ceux qui vous contredisent et qui vous démasquent; allez, je vous livre à tous vos remords, et je n'ai plus rien à vous dire.

Du reste, monsieur, c'est à la secte en général que je m'adresse; et je fais une exception en faveur d'un petit nombre qui vous ressemblent. Entraîné par le tourbillon des sociétés, par l'attrait des plaisirs et plus souvent encore, permettez-moi ce trait de franchise, plus souvent encore par les prétentions de l'esprit, vous marchez sans le savoir, partout où l'on vous mène, pourvu qu'on ait l'adresse d'intéresser votre vanité. La nouvelle morale vous plaît, parce qu'elle s'accorde avec vos inclinations; vous voulez les justifier, pour calmer vos remords. Mais avouez-le, monsieur, les philosophes vous amusent beaucoup plus qu'ils ne vous persuadent: leurs éloges vous flattent; et leurs éloges devraient vous faire rougir, puisque ils ne vous estiment pas assez pour vous croire au-dessus de l'adulation. Vous aspirez à l'immortalité: hélas! si vous y parveniez jamais par vos talents, ce ne serait qu'avec la flétrissure d'avoir été loué par des hommes dont la bouche a toujours été prostituée au mensonge.

Le comte. Prostituée au mensonge? Ah! monsieur...

Le chev. Point d'exclamation, monsieur, la preuve en est sous vos yeux. Relisez leurs livres, et apprenez ce qu'ils sont par ce qu'ils enseignent. Combien de fois, en considérant sur les échafauds ces malheureuses victimes que le glaive de la Justice immole tous les jours à la sûreté publique, vous êtes-vous dit à vous-même en frémissant d'horreur: Pourquoi faut-il donc que la Justice elle-même soit forcée de détruire mes semblables, afin d'assurer le repos de mes concitoyens? mais pensez, monsieur, pensez que ces hommes ne sont malheureux, que parce qu'ils ont été philosophes dans la pratique Que tous les hommes soient au contraire véritablement chrétiens, il n'y aura plus ni malheureux, ni crimes. Et cependant le philosophe, ennemi de Jésus-Christ, prétend être le défenseur de l'humanité; il ose accuser ma religion d'être l'ennemie du genre hu-

main. Ne serait-il pas d'une grande ame de repousser ces vils adulateurs, pour rendre un hommage solennel à la vérité qu'ils outragent? de lever les yeux vers celui qui vous a créé, et d'aspirer à des récompenses dignes de l'excellence de votre nature?

Le comte. Nous sommes plus modestes, monsieur.

Le chev. Mais la modestie n'est point incompatible avec l'élévation des sentiments; elle sert au contraire comme d'ombre au tableau.

Le comte. Nous ne voulons être que ce que nous sommes en effet. Non, monsieur, *ce n'est point dégrader l'homme, que de réduire ses fonctions à un pur mécanisme; ce n'est point le ravilir, que de le comparer à une végétation abjecte. Le philosophe, exempt de préjugés, n'entend point le langage inventé par l'ignorance de ce qui constitue la vraie dignité de l'homme. Un arbre est un objet qui dans son espèce joint l'utile à l'agréable : il mérite notre affection quand il produit des fruits doux et une ombre favorable. Oui, je le dis avec courage, l'homme de bien, quand il a du talent et des vertus, est, pour les êtres de son espèce, un arbre qui leur fournit des fruits et de l'ombrage* (1).

Le chev. Que voulez-vous dire, monsieur, *l'homme de bien, quand il a des talents et des vertus?* Est-ce qu'il y aurait chez vous des hommes de bien sans vertus? Vous comparez l'homme de bien à un arbre qui mérite notre affection quand il nous est utile. Quoi! monsieur, l'homme de bien ne serait-il donc rien de plus qu'un être organisé qui porte des fruits ou qui donne de l'ombrage? Mais cet homme, que ses infirmités et son indigence rendent inutile à la société, conserve encore l'innocence des mœurs; il est vrai, modéré, chaste, modeste; il aime la justice et les hommes; il fait des vœux pour leur bonheur; et parce qu'il n'a qu'un cœur vertueux, il ne sera plus qu'un vil insecte à vos yeux?

Le comte. Mais vous, monsieur, qui voudriez élever l'homme jusque au plus haut des cieux, souvenez-vous que votre maître recommande l'humilité.

Le chev. Je ne l'ai pas oublié, monsieur, mais sachez aussi que l'humilité, qui est une vertu, ne consiste ni à s'avilir, ni à se dissimuler à soi-même la dignité de son origine et la grandeur de ses destinées; mais à faire à son auteur le sacrifice le plus précieux à ses yeux et le plus héroïque pour l'homme, par l'hommage de tout ce qu'on est, par l'aveu de ses infidélités et de son insuffisance. Cette vertu nous apprend donc, en nous montrant les priviléges de notre vocation, que tout ce que nous avons reçu, est un dépôt dont nous devons rendre compte; elle nous montre la distance infinie qu'il y a entre Dieu et nous, entre nos destinées et nos faiblesses, entre la dignité d'enfants de Dieu et la fragilité des enfants des hommes; elle nous anéantit devant la Majesté suprême, et nous invite à faire miséricorde à nos frères, à la vue des miséricordes que Dieu exerce envers nous. C'est ainsi que notre religion élève l'homme en l'humiliant; tandis que vous, messieurs, qui attribuez à l'homme la gloire de tout ce qu'il est, et qui fixez ses désirs sur la terre, vous le dégradez, en lui laissant tout son orgueil.

Le comte. Vous êtes bien savant aujourd'hui, monsieur?

Le chev. Moi! point du tout : ce n'est là encore que l'évangile des pauvres.

Le comte. Vous avez raison, monsieur, l'évangile des pauvres et des ignorants, les seuls capables en effet *d'adorer une religion qui nous fait entendre que la stupidité, le renoncement à la raison, l'engourdissement de l'esprit, l'abjection de mon ame, sont de sûrs moyens d'obtenir l'éternelle félicité* (1).

Le chev. Vous ne connaissez donc pas ma religion, monsieur, ou bien, permettez-moi de vous le dire, vous faites semblant de ne pas la connaître. Non, ce n'est point stupidité de croire ce que je ne puis comprendre, quand je suis assuré que c'est Dieu qui a parlé. Ce n'est point me ravilir, de le prendre lui-même pour modèle et de lui obéir. Pensez-vous donc qu'il n'y ait que les idolâtres, les Turcs, les Juifs, et vous, messieurs, qui soyez des êtres raisonnables? Car enfin tous les autres peuples croient à l'Evangile. Les Origène, les Eusèbe de Césarée, les Basile, les Grégoire, les Chrysostôme, les Augustin, les Jérôme, les Ambroise, etc., qui faisaient l'admiration des païens mêmes, n'étaient-ils donc que des ignorants ou des stupides (2)? Depuis que la religion de Jésus-Christ existe, quelle autre religion a produit de plus grands hommes? Croyez-moi, messieurs, laissez, pour l'honneur de la philosophie, laissez jouir ces hommes célèbres, de la réputation que tant de siècles leur ont assurée : vous venez trop tard; ils ont la prescription pour eux. Attendez au moins d'avoir la même ancienneté, pour prendre leur place. Si vous en aviez le loisir, je vous proposerais de lire leurs ouvrages, et vous jugeriez du moins sur le vu des pièces. En attendant vous ne risquez plus rien, depuis que le *bon sens est aveugle* (3), de leur laisser le privilége *d'hommes raisonnables*; vous prendrez, si vous voulez, la qualité de gens d'esprit.

(1) Syst. de la nat., tome 1, ch. 12.

« La fatalité, dit-on, dégrade l'homme, elle en fait une pure machine. Mais c'est un langage inventé par l'ignorance de ce qui constitue la vraie dignité de l'homme. Toute machine est précieuse, quand elle remplit bien les fonctions auxquelles elle est destinée. » *Vrai sens du Syst. de la nat.*, ch. 12.

(1) Syst. de la nat., tome 1, ch. 16.

(2) Ceux qui entreprendront de le contester, (que Dieu est autre chose que la nature) ou de me répondre, sont des hommes pervers, des fanatiques, des méchants, ou des fous. Leur religion n'est que démence, folie, enthousiasme, fanastisme, superstition, imagination déréglée, ignorance, enfance, stupidité, imposture. » *Syst. de la nat.*, p. 4, en plusieurs autres endroits de l'ouvrage.

(3) *L'homme de bon sens est aveugle.* Livre de l'Esprit, disc. 4, ch. 12.

Le comte. Oui, monsieur, les sages seront toujours des gens d'esprit, et les superstitieux toujours des gens aveugles qui se tourmentent inutilement pour être heureux, qui prétendent faire main-basse *indistinctement sur toutes les passions les plus utiles à nous-mêmes et aux êtres avec qui nous vivons; qui veulent que l'homme se rende insensible, qu'il devienne l'ennemi de lui-même, qu'il se sépare de ses semblables, qu'il renonce à tout plaisir, qu'il se refuse le bonheur, en un mot qu'il se dénature* (1).

Le chev. Mais, encore une fois, ce n'est pas là ma religion.

Le comte. Que vous enseigne de plus votre Evangile?

Le chev. Mon Evangile m'enseigne que les passions, très-sages dans leur principe, ont été dépravées par une funeste pente au mal; qu'on doit les modérer, en les renfermant dans l'usage pour lequel elles nous ont été originairement données, sans y placer jamais notre bonheur. Il m'apprend qu'elles deviennent criminelles, quand elles prévalent sur la loi de Dieu. Il me dit que la commisération, l'humanité, l'amour du prochain, sont des devoirs indispensables; mais qu'on doit les ennoblir par la sublimité du motif, et les contenir toujours dans les bornes de la modération et du devoir.

Le comte. Quoi! vous niez, monsieur, que votre religion rende l'homme insensible?

Le chev. Comment, monsieur, la religion de Jésus-Christ rend l'homme insensible? Eh! cette religion est, pour ainsi dire, tout cœur, tout ame, tout sentiment: aimer Dieu, aimer ses parents, aimer ses amis, aimer ses concitoyens, aimer ses ennemis, aimer les malheureux, aimer tous les hommes; voilà ma loi. Si vous ne vous en rapportez pas à moi, lisez nos livres, et si vous ne vous en rapportez pas encore à nos livres, allons ensemble partout où il y a des malheureux: entrons dans ces maisons de douleur où les infirmités et l'indigence semblent accabler l'humanité; dans ce séjour où la miséricorde conserve les jours de l'orphelin, et prolonge ceux de la vieillesse: descendons dans ces cachots, au fond de ces sépulcres, où des hommes vivants, dévorés par les remords, ou noircis par la calomnie, attendent en tremblant l'arrêt qui doit décider de leur sort, ces hommes que vous déclarez tous innocents et que vous abandonnez cependant à leur malheureuse destinée. Pénétrons dans ces réduits obscurs, où des familles désolées, enchaînées par la honte, s'abreuvent de leurs larmes, et demandent dans le silence le pain de chaque jour à celui qui nourrit les oiseaux du ciel. Regardez partout, auprès de ces malheureux, des ames sensibles qui viennent les consoler, les secourir, panser leurs plaies, essuyer leurs pleurs, adoucir leurs liens. Interrogeons ces ames sensibles, ces ames bienfaisantes: qui êtes-vous donc? Je n'entends qu'un seul cri: nous sommes tous chrétiens. Mais pourquoi des services si pénibles, pourquoi tant d'empressement, tant de zèle, tant de sollicitude pour des malheureux, inutiles à la société, le rebut du monde, et peut-être encore noircis de crimes? Ah! nous venons servir notre commun maître dans la personne de ses enfants. Où sont donc, je vous prie, ces prétendus apôtres de l'humanité qui insultent à la charité des chrétiens? Où sont-ils, et qu'est-ce qui pourrait exciter leur commisération, eux qui regardent comme des êtres abjects, tous les êtres qui leur sont inutiles? Quelles paroles de consolation adresseraient-ils à ces infortunés? Insectes rampants sur la terre, leur diraient-ils, triste rebut de la nature, pourquoi vous piquer d'une fausse constance et fatiguer le ciel par des gémissements superflus? Il n'est point de Dieu dans le ciel; non, point de Dieu témoin de vos maux ni de votre innocence. Accablés de misère, ignorés des hommes, à charge à la société et à vous-mêmes, sans espoir d'une autre vie, sans ressource dans celle-ci, l'univers entier vous abandonne à votre destinée, et le néant seul doit terminer tous vos malheurs. O ciel! quel langage! et c'est le langage de votre bienfaisance!

Le comte. Eh! quel plus grand service pouvons-nous rendre à des malheureux sans ressource, que de les exhorter à terminer leurs malheurs en se délivrant de la vie?

Le chev. Oui, monsieur; et tandis que vous présentez le poignard au malheureux pour l'assassiner de ses propres mains, tandis que vous le voyez avec complaisance baigné dans son sang, exhaler son ame dans les convulsions du désespoir et de la rage, moi, je vois d'autres sages qui, sans avoir jamais été philosophes, sont partout, dans les villes comme dans les simples bourgades, occupés par état à solliciter des secours pour les soulager. Mais qui sont donc encore ces ames bienfaisantes? Toujours des hommes formés à l'école de Jésus-Christ. Ce sont des chrétiens, ce sont des prêtres. Qui a ouvert tant d'asiles aux malheureux? Qui les a enrichis? Qui a institué ces sociétés saintes qui s'y consacrent au soulagement de leurs frères? Faut-il vous le dire encore, monsieur? Ce sont de ces hommes religieux, qui, imitant la Divinité dans la miséricorde qu'ils exercent, ont le bonheur de partager avec elle le mépris et la haine que l'impie a voués à la religion. Enlevez à la société tous ces hommes prétendus inutiles; détruisez la religion qui les a formés, et venez les remplacer, vous, messieurs, qui prêchez la bienfaisance et l'humanité; vous, qui reprochez à la religion de Jésus-Christ de rendre l'homme insensible, venez les remplacer, si vous avez la force de pratiquer la charité des chrétiens.

Le comte. Quelle charité, monsieur, qui, bornant ses soins à la plus vile portion du genre humain, voudrait rendre le reste malheureux, en le rendant insensible aux plaisirs?

Le chev. Vous vous trompez, monsieur, et

(1) Syst. de la nat., tome 1, ch. 16.

vous vous tromperez toujours quand vous n'étudierez l'Evangile de Jésus-Christ que dans vos livres. Notre religion permet les plaisirs honnêtes ; mais elle les modère, elle les dirige à une fin digne de l'homme : elle interdit les plaisirs illicites ; mais sans nous faire un crime d'une sensibilité involontaire pour ces plaisirs, elle défend tout consentement, et nous ordonne la fuite des occasions pour assurer notre vertu.

Le comte. C'est-à-dire, monsieur, que pour assurer votre vertu par la fuite des occasions, elle vous *sépare de vos semblables* (1), et vous relègue dans les déserts. Qu'est-ce donc qu'une religion qui voudrait dissoudre toutes les sociétés ?

Le chev. Un habitant du Monomotapa ne croirait-il pas, messieurs, à vous entendre, que les chrétiens vivent dispersés dans les forêts avec les ours ? Quelle serait donc sa surprise, si en y regardant de plus près, il voyait les chrétiens composer les nations les mieux civilisées ! si, lisant nos histoires, il voyait les peuples les plus barbares, s'humaniser, se civiliser à la voix de la religion ? s'il remarquait le germe de cette heureuse révolution, dans l'esprit de cette religion sainte, qui nous ordonne de nous aimer, de nous secourir, de nous supporter mutuellement, qui unit l'époux à l'épouse, le père aux enfants, le sujet au prince, les serviteurs à leurs maîtres, par les devoirs de la subordination et par les liens de la charité ? s'il voyait les ministres de cette religion auguste exhorter sans cesse les peuples à la paix, à la concorde, au pardon des injures ? se servir de la confiance qu'inspire leur caractère, pour concilier les ennemis et réunir les familles ? mais quelle serait son indignation, s'il entendait ces mêmes philosophes qui nous accusent de rendre l'homme insensible, de le *séparer de ses semblables*, prêcher l'indépendance, et briser les liens qui soumettent les sujets au prince, l'enfant à son père, l'épouse à son époux, tous les citoyens aux lois sociales, et vouloir nous faire regretter la condition des sauvages ?

Le comte. Et ces hommes qui vont s'enfermer dans les solitudes, ne sont-ils pas des chrétiens ? N'est-ce pas Jésus-Christ qui les y a conduits ? N'est-ce pas votre religion qui les y retient.

Le chev. Dieu appelle quelquefois les hommes à la solitude ; mais pour ne point déranger l'ordre de la société, il n'y appelle qu'un petit nombre de chrétiens d'une sainteté éminente, destinés à confondre par la sublimité de leurs vertus, les ames lâches et les impies.

Le comte. Comment donc ces pieux fanatiques rempliront-ils les devoirs de la société ?

Le chev. En plusieurs manières, et selon leur pouvoir ; car la religion qui les conduit dans la retraite, ne refroidit point leur charité ; et la charité a toujours plus d'un moyen pour s'exercer. Ceux-ci lèvent les mains au ciel pour le salut de leurs frères : et quand on reconnaît une Providence, on ne peut, monsieur, regarder les prières des justes comme des secours inutiles. Ils sont encore dans leur solitude, le miracle toujours subsistant de la religion de Jésus-Christ par la pratique des conseils évangéliques ; ils y exercent les œuvres de miséricorde envers les malheureux qui viennent chercher auprès d'eux des consolations et des secours, les assistant de leurs biens, partageant avec eux les fruits de leurs travaux, répandant partout la rosée du ciel, accourant du fond de leurs retraites au secours des peuples dans les calamités publiques ; et allant chercher la mort dans l'exercice d'une charité héroïque : tandis que le philosophe qui prêche la bienfaisance, abandonne ses concitoyens à tous les fléaux de l'humanité, pour se soustraire lui-même au danger qu'il redoute.

Le comte. Que dites-vous là, monsieur ?

Le chev. Je vous cite des faits.

Le comte. Cela est impossible, oui, absolument impossible. *Car tous vos théologiens sont devenus absurdes et méchants par système : d'après les idées odieuses qu'ils donnent de la Divinité, on ne peut plus leur faire entendre qu'ils doivent être humains, équitables, pacifiques, indulgents, tolérants. Ils prétendent et ils prouvent que ces vertus humaines ne sont point de saison dans la cause de la religion, et qu'elles seraient des trahisons, des crimes, aux yeux du monarque céleste ; à qui tout doit être sacrifié* (1). *Cette religion dit aux chrétiens de haïr les créatures... de briser en faveur de Dieu les liens les plus sacrés, de persécuter, de massacrer ceux qui ne croient pas comme eux... de ne rien faire pour les autres : Elle fait un crime à un époux de sa tendresse : elle fait regarder le lien conjugal comme une souillure* (2).

Le chev. De quelle religion me parlez-vous donc là, monsieur ? car celle-ci n'est pas certainement la mienne. Vous souviendrez-vous encore des commandements de Dieu ? Aurez-vous du moins retenu ces deux mots de notre Evangile ; *aime Dieu sur toutes choses et ton prochain comme toi-même ?* Or ces deux mots renferment toute ma loi ; et depuis plus de dix-sept siècles que Jésus-Christ les a prononcés, les théologiens n'y ont encore rien changé.

Le comte. Vous niez ce que je dis ? voyez nos livres.

Le chev. Tant pis pour vous, messieurs, si vos livres le disent.

Le comte. Quelle raison aurions-nous d'en imposer ?

Le chev. Sans vous dire ma pensée, je vais, monsieur, vous faire une proposition. Montrez-moi dans nos livres saints, ou parmi cette multitude de commentaires, de conciles, de canons, de décrets, de statuts qu'on trouve partout, un seul article de cette reli-

(1) Système de la nat, tome 1, ch. 16.

(1) Syst. de la nat., tome 2, ch. 3.
(2) Ibid., ch. 9.

gion extraordinaire, et je suis à vous; mais si vous n'en trouvez aucun...

Le comte. Que voulez-vous donc dire? Que nos écrivains sont des ignorants ou des imposteurs?

Le chev. Je ne dirai pas cela; mais, toute vérification faite, vous en direz tout ce qu'il vous plaira.

Le comte. A quoi aboutiraient après tout, tant de recherches?

Le chev. A prouver du moins, que vos sages parlent tous les jours de ce qu'ils n'entendent pas.

Le comte. Tenez, monsieur, avouons-le de bonne foi, nous consumons mal à propos l'un et l'autre notre temps en des disputes inutiles, au lieu de nous borner à jouir. Croyez-moi, laissons les contestations à vos docteurs; à quoi aboutissent enfin toutes ces discussions? Ce n'est point par les spéculations, c'est par les sentiments que les hommes se décident (1).

Le chev. A la bonne heure, monsieur, si telle est la marche de vos sages : mais on croit chez nous que les spéculations déterminent les volontés; et qu'un chrétien bien pénétré de ce qu'il doit à Dieu et à ses semblables, persuadé des peines et des récompenses d'une autre vie, agira tout autrement que s'il ne croyait rien du tout. Vous-mêmes, messieurs, vous pensez à peu près comme nous, sans vous en apercevoir; car vous nous prêchez sans cesse l'humanité et la bienfaisance : vous faites des livres pour disserter sur la politique, et régler les gouvernements. Pourquoi donc tant de spéculations, si les spéculations n'influent en rien sur la pratique? Voilà déjà bien des livres inutiles.

Le comte. Les peuples en sont-ils meilleurs pour être chrétiens (2)?

Le chev. Oui, messieurs, puisque la religion a mis en eux toutes les vertus qui vous manquent.

Le comte. Quelle fureur d'outrager sans cesse les grands hommes de notre siècle! N'allez-vous pas relever encore des petites faiblesses? Eh! n'y a-t-il pas aussi des vices parmi vous?

Le chev. Mais avec cette différence, que le philosophe devient méchant par système, et le chrétien contre ses principes.

Le comte. Et moi, je soutiens au contraire, qu'il n'est aucun scélérat qui ne soit intéressé à se faire chrétien, car votre religion offre le pardon à tous; et *les hommes les plus pervers, rassurés dans l'iniquité et la débauche, comptent jusqu'au dernier moment sur le secours d'une religion qui leur promet des moyens infaillibles de se réconcilier avec le Dieu qu'ils ont irrité* (3)

Le chev. Quoi! messieurs, vous qui nous accusiez tantôt d'inhumanité, parce que notre religion ne pouvait se concilier avec l'erreur et le vice; vous nous accusez à présent de relâchement, parce qu'elle pardonne au coupable qui se convertit? Voudriez-vous donc, vous qui êtes les apôtres de l'humanité, qu'on lui fermât la porte de la miséricorde? Le désespoir serait-il plus propre à le convertir? Seriez-vous vous-mêmes assez sûrs de votre vertu, pour croire n'avoir jamais besoin d'indulgence? Mais si notre religion nous défend de désespérer de la miséricorde divine, elle nous apprend aussi que le délai de la conversion la rend toujours plus difficile; que l'abus des graces endurcit le cœur, et aggrave l'iniquité par le crime d'ingratitude; que Dieu, qui accorde le pardon au repentir, ne promet jamais le temps de la pénitence. Ainsi, sans désespérer l'homme coupable, elle le presse de sortir incessamment de la voie qu'il a prise. Mais vous, messieurs, qui dites au scélérat, qu'il ne pouvait faire mieux, et qu'il n'a rien à craindre pour l'avenir, réussirez-vous mieux à le rendre meilleur qu'une religion qui ne lui pardonne que quand il cesse d'être méchant?

Le comte. O ciel! quelle conversion! nous en avons tous les jours mille exemples. Après s'être livré à tous les désordres, on change de goût, et *on se croit quitte en s'humiliant devant Dieu, en lui faisant des présents, en mettant les prêtres dans ses intérêts* (1).

Le chev. De grace, messieurs, pour l'honneur de la philosophie, ne vous exposez pas du moins si facilement à être pris en délit. Puisque vous ne venez pas à nos sermons, prenez la peine de les lire; ils enseignent précisément tout le contraire.

Le comte. N'est-il pas vrai encore que vous me damnez si je ne renonce *à ma raison, comme à un guide infidèle, donné par un Dieu trompeur, et qui m'enjoint de ne rien examiner, de rester dans l'ignorance, de craindre la vérité* (2)?

Le chev. Oh! je vous le répète, monsieur, vous prenez le change, et vos messieurs devraient bien se corriger une fois pour toutes. J'ai lu les apologistes de la religion, ils ne sont ennemis, je vous assure, ni du bon sens, ni de la vérité; mais ils suivent, dans la recherche de la vérité, une autre route que vous. Vous croyez que votre raison seule suffit pour vous conduire partout; et vos variations, vos contradictions, vos méprises devraient bien vous avoir déjà guéris de cette confiance. La raison des chrétiens leur abrége le chemin pour les conduire sûrement au but : elle leur montre au-dessus d'eux un Dieu qui a parlé aux hommes, et sa religion leur apprend le reste.

Le comte. Oui, monsieur, une voix du ciel, mais que nous n'avons jamais entendue.

Le chev. Vous l'entendrez, messieurs, quand vous vous appliquerez à la connaître. Dieu s'est manifesté par des oracles, par des prodiges, par une suite d'événements qui ont commencé avec le monde, qui se sont perpétués jusqu'à nous, et qui doivent se succéder jusqu'à la fin des siècles.

(1) Vrai sens du Syst. de la nature.
(2) Système de la nat., tome 1, ch. 13.
(3) Ibid.

(1) Syst. de la nat., ch. 16.
(2) Ibid., tome 2, ch. 8.

Le comte. Une suite d'événements qui date de si haut! Je serais bien curieux surtout de savoir comment elle justifiera l'absurdité de vos mystères.

Le chev. J'aurais trop de choses à dire sur cet article, et je dois vous avoir déjà fatigué.

Le comte. N'importe.

Le chev. Renvoyons cela à un autre jour.

Le comte. Eh bien! à demain, pourvu que vous teniez votre parole.

Le chev. Et vous aussi, monsieur, à condition que vous ferez de sérieuses réflexions sur ce que nous venons de dire.

SEPTIÈME ENTRETIEN. *Preuves sommaires de la religion chrétienne.*

Le comte. Je viens vous chercher, monsieur, dans votre jardin, et peut-être interrompre mal à propos vos douces rêveries.

Le chev. Votre présence ne sera jamais de trop, monsieur; et je vous revois avec d'autant plus de plaisir, que je craignais de vous avoir offensé.

Le comte. Je me retirai hier, je l'avoue, assez mécontent; vous m'aviez paru tout à coup si changé, et je ne pouvais en deviner la raison. Tantôt il me semblait que vous ne m'aviez fait des questions que pour avoir le plaisir de vous égayer, tantôt j'aimais à croire que vous ne m'aviez contredit que pour vous instruire. Enfin... que sais-je?... toutes ces pensées m'ont agité cette nuit, et je viens m'expliquer avec vous.

Le chev. Je suis fâché, monsieur, des inquiétudes que je vous ai causées; mais nous étions convenus, ce me semble, que chacun de nous aurait la liberté de penser: et vous, messieurs, voudriez-vous m'interdire l'usage de la raison, pour étendre l'empire de la philosophie?

Le comte. N'y revenons plus, je vous prie: vous êtes encore trop prévenu. C'est toujours le même enthousiasme. Cependant je vous ai vu absorbé tout à l'heure dans une profonde contemplation. N'auriez-vous pas fait quelque retour sur vous-même?

Le chev. J'étais occupé, dans ce moment, à contempler la nature. J'admirais, dans une espèce de ravissement, toutes les beautés que le Créateur a prodiguées sur la terre. Voyez, monsieur, que de richesses dans ce verger! Quelles brillantes couleurs dans ce parterre! quelle diversité dans leurs nuances! Que de majesté dans le ciel, lorsque le soleil l'éclaire de ses feux! Quel magnifique voile enveloppe la nature, lorsque cet astre, en se retirant de notre hémisphère, laisse briller les étoiles sur une voûte d'azur!

Le comte. Nous avons monsieur, examiné tout cela: et s'il y avait une Divinité, certainement ce serait la nature qu'il faudrait adorer.

Le chev. Non, monsieur, nous n'adorerons jamais cette Divinité. La nature elle-même qui publie la puissance et la sagesse de son auteur, réprouve ces ridicules hommages. Elle vous dit que les merveilles qui l'embellissent, que l'ordre et l'harmonie qui règnent dans l'univers, ne peuvent être le résultat d'une cause aveugle; et que, tirée elle-même du néant, elle est sous une main toute-puissante qui commande à tout et à qui tout obéit.

Le comte. Le monde tiré du néant. Quelle absurdité! Cette idée seule ne révolte-t-elle pas votre raison?

Le chev. Point du tout: le tableau de cette opération divine, que je ne puis concevoir, se renouvelle ici tous les jours à mes yeux; et lorsque l'astre radieux, qui roule sur nos têtes, s'élance sur notre horizon pour faire sortir le monde du sein des ténèbres, il me semble voir le monde sortir une seconde fois du néant; il me semble l'y voir rentrer, lorsque cet astre, portant son flambeau dans un autre hémisphère, laisse tomber les sombres voiles qui font disparaître le monde à mes yeux. Quand je vois les plus belles productions de la terre naître d'une masse informe il me semble entendre la voix du Tout-Puissant qui crée un nouveau monde; et, quand, après avoir formé tant de beautés du limon de la terre, il les réduit dans un instant en poussière: la nature elle-même me crie: adore le maître qui m'a créé, et aux yeux de qui rien n'est grand que lui-même.

Le comte. Et la nature me dit à moi: reconnais ici ce que tu seras un jour. Entraîné par la même fatalité, tu tends à la même fin; arrivé à ce terme, ton être se dissoudra pour se confondre, comme les autres êtres, avec les éléments dont il avait été formé.

Le chev. Oui, monsieur, cette partie de moi-même tirée de la terre sera rendue à la terre; mais cet être intelligent qui vit au dedans de moi, et qui est moi-même, cet être qui n'est point matière puisque il a des propriétés tout opposées à la matière, ne se dissoudra point avec mon corps. Non, non, capable de connaître, d'aimer, d'adorer mon Créateur, je ne serai point confondu dans la poussière avec les créatures insensibles qui m'environnent. O philosophes insensés! vous qui voudriez vous élever jusque au ciel, ne seriez-vous donc sur la terre que pour y être entraînés par l'intérêt, dégradés par les passions, pour souffrir et mourir? Serait-ce donc là tout ce que vous êtes? Le vice et la vertu ne seraient-ils donc plus rien un jour? Ce Dieu bon et juste qui vous a créé verrait-il donc du même œil l'innocent et le scélérat, frappés du même coup, finir également par le néant? Ah! que l'homme sans Dieu est vil et méprisable! mais qu'il est grand, lorsque, levant les yeux vers le ciel, il y lit ses hautes destinées tracées dans les décrets immuables de l'Eternel! Placé dans le monde pour en être comme le souverain pontife, il lui offre des sacrifices de louanges au nom de toutes les créatures. Il sait qu'il ne peut jouir d'une récompense digne de lui et de son auteur, qu'après avoir été dépouillé de tout ce qu'il y a en lui de mortel et de terrestre. et se prépare à rentrer dans un nouvel ordre de choses, en épurant son ame par l'exercice des plus hautes vertus.

Le comte. Voilà déjà, monsieur, un assez long sermon; mais ce n'est pas de quoi il s'agit aujourd'hui. Vous m'avez promis de prouver vos mystères, et je viens vous sommer de votre parole.

L chev. Je le veux bien.

Le comte. Allons, monsieur, vous me prouverez donc des mystères que vous adorez sans les comprendre, et que vous voulez me faire croire sans les expliquer?

Le chev. Oui, monsieur.

Le comte. Mais prenez garde, monsieur, je vous déclare d'abord que je ne crois point à votre Evangile.

Le chev. Je le sais bien.

Le comte. Et que je veux une preuve géométrique.

Le chev. Mais n'êtes-vous pas convaincu de votre existence?

Le comte. Oui.

Le chev. Pourriez-vous cependant en donner la preuve géométrique? Prouveriez-vous encore géométriquement qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît?

Le comte. Attendez, monsieur...

Le chev. Mais, en attendant, qu'en pensez-vous?

Le comte. Moi, je ne pense rien encore; car il y a tels préjugés qui passent pour vérités évidentes (1).

Le chev. Ne pourrait-on pas dire au moins que celles-ci sont à peu près certaines, quoique elles ne soient pas encore géométriquement démontrées?

Le comte. Point de chicane, monsieur; abrégeons, je vous passe cela, que s'ensuit-il?

Le chev. Il s'ensuit que chaque genre de vérité a son genre de preuve particulier. Ainsi on prouve les vérités de fait par la déposition des témoins; les vérités métaphysiques par la connexité ou la disparité des idées; les vérités de morale par le sentiment intime de la conscience, etc. Enfin, s'il est des vérités spéculatives supérieures aux lumières de la raison, (et vous ne disconviendrez point qu'elles ne soient possibles), on ne pourra connaître ces vérités que par la révélation.

Le comte. Que de distinctions, monsieur! eh bien, après : qu'est-ce que cela prouve?

Le chev. Cela prouve que si ma religion est divine, c'est Dieu lui-même qui en a révélé les mystères; et que ces mystères sont incontestables, quoique nous ne puissions les comprendre, puisque Dieu, qui les a révélés, ne saurait nous tromper.

Le comte. Vous voulez donc que je croie sur parole (2)?

Le chev. Oui, monsieur: mais après vous être convaincu que c'est Dieu lui-même qui a parlé.

Le comte. Croire en aveugle?

Le chev. Oui, encore, mais en aveugle raisonnable; car vous-même, quoique philosophe, vous ne resteriez pas certainement immobile, si vous étiez privé de la vue.

Le comte. Non assurément.

Le chev. Que feriez-vous donc? Vous tendriez sans doute la main à un guide après vous être assuré de sa fidélité?

Le comte. Oui probablement.

Le chev. Or voilà ce que Dieu exige de vous.

Le comte. Ah! je le vois, vous allez encore me donner vos théologiens pour instituteurs; et moi je n'en veux point.

Le chev. Mais un moment.

Le comte. Non, non, monsieur, encore une fois, point de théologiens.

Le chev. Mais calmez-vous.

Le comte. Non, ce sont des *ânes*, des *sots*, des *cuistres*, des *ivrognes*, des.....

Le chev. Et cela prouvé par...

Le comte. Par l'auteur de la *Pucelle*. Ils embrouillent tout, et nous voulons y voir clair.

Le chev. Vous verrez la vérité, monsieur, pourvu que vous ne fermiez point les yeux à la lumière; car ce n'est point par des raisonnements abstraits, mais par des preuves sensibles, que je prétends vous y conduire. Je ne ferai que vous les exposer ici très-succinctement; vous pourrez recourir aux apologistes de la religion (1), s'il vous prend envie de les approfondir.

Le comte. Je suis guéri, monsieur, de cette curiosité, il y a longtemps.

Le chev. Mais enfin, puisque vous demandez des preuves, faut-il bien du moins que vous ayez la patience de les entendre.

Le comte. Passe pour cette fois : mais n'allez pas, je vous prie...

Le chev. Ne craignez rien, monsieur, je n'exigerai de vous que des aveux raisonnables.

Le comte. Voyons donc.

Le chev. Je vous invite d'abord à jeter les yeux sur la surface de la terre, et à me dire quel est le plus ancien de tous les peuples.

Le comte. Moi, je n'en sais rien.

Le chev. Et moi, je vais vous l'apprendre. C'est ce peuple répandu parmi toutes les nations, et qui se dit descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

Le comte. Bon! vous allez me rendre juif pour me faire chrétien.

Le chev. Non; mais il est à propos de vous faire connaître ce peuple, pour vous bien faire connaître ma religion.

Le comte. C'est déjà s'y prendre de bien loin.

Le chev. A la bonne heure; cependant vous allez voir que ma religion, qui date de si haut, descend en droite ligne jusqu'à nous; après avoir pourtant acquis la perfection que Jésus-Christ devait donner à la loi mosaïque. Or plus une religion est ancienne, plus aussi elle doit paraître respectable.

Le comte. Eh bien! monsieur, vous adop-

(1) Voyez ci-devant le troisième entretien
(2) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 25.

(1) Ces preuves sont entre autres amplement développées dans nos *Démonstrations évangéliques*.

tez les Juifs pour vos anciens; et nous, nous sommes pour les Chinois.

Le chev. Mais sur quels témoignages?

Le comte. Oh! nous avons déjà des aperçus, et nous éclaircirons les faits. Enfin, monsieur, chacun a dévotion à ses saints.

Le chev. Je le veux bien. Cependant, comme il faut partir d'une vérité connue pour bien raisonner, et que le peuple juif a toujours été regardé jusque ici comme le plus ancien peuple du monde; son antiquité étant d'ailleurs constatée par les monuments les plus incontestables; son histoire étant la plus ancienne de toutes, et remontant jusqu'à la naissance du monde; permettez du moins que nous fixions un moment nos regards sur lui

Le comte. S'il n'est question que d'y regarder, je le veux bien.

Le chev. Observons donc que ce peuple, le seul qui conserve les titres de son origine, a été gouverné par les lois les plus sages de l'antiquité; (et ce qui est ici beaucoup plus essentiel) que sa religion a été la seule que les superstitions du paganisme n'aient jamais infectée; que ses cérémonies, ses préceptes, ses cantiques, tout tendait à honorer le Créateur, et à faire régner la justice parmi les hommes.

Le comte. Fort bien, monsieur; je croirais presque que vous êtes un individu de ce peuple circoncis.

Le chev Observez encore, que ce peuple a reçu d'une ancienne tradition la promesse d'un Rédempteur qui avait d'abord été faite à tout le genre humain dès l'origine du monde; qui a été réitérée ensuite à Abraham, à Isaac, à Jacob; et que ses prophètes ont sans cesse rappelée à leurs descendants.

Le comte. Bon, monsieur, des prophètes! nous en rions aujourd'hui, comme vous riez des sibylles.

Le chev. Vous confondez donc, monsieur, des oracles qui parlaient au nom des divinités impures, qui entretenaient les superstitions de l'idolâtrie, qui s'enrichissaient des libéralités des rois et des peuples en flattant leur ambition (1), qui les trompaient par des équivoques quand ils ne pouvaient prévoir l'avenir; avec ces hommes extraordinaires qui, défenseurs intrépides de la vérité et de la justice, ne redoutaient ni la fureur du peuple, ni la barbarie des rois; avec ces vrais adorateurs d'un seul Dieu, zélateurs de sa gloire, ennemis de toutes les superstitions, qui vivant presque tous dans la pauvreté, et honorant la dignité de leur ministère par la pureté de leurs mœurs, n'attendaient dans ce monde, pour prix de leur zèle, que la persécution et la mort. Mais si vous les confondez, monsieur; moi, je les distingue: et parce qu'ils ont des caractères tout opposés, je dis: si les sibylles et les prêtres d'Apollon étaient de faux prophetes, les prophètes de Juda étaient donc les envoyés du vrai Dieu.

Le comte. Quels enthousiastes!

Le chev. Enthousiastes tant qu'il vous plaira, mais dont vos sages n'imiteront jamais ni la générosité ni le courage. Remarquez aussi avec quel soin la Providence a veillé à la conservation de leurs prophéties. Les oracles sortis de l'antre des sibylles ou du temple d'Apollon, sont livrés indistinctement entre les mains du peuple et perdent leur authenticité. Ceux-là au contraire, déposés dans les annales sacrées, scellés de l'autorité publique, confiés à la garde des ministres de la religion et divulgués en même temps parmi le peuple, ont une nation entière pour témoin de leur authenticité; témoin d'autant moins suspect, qu'en nous transmettant ses oracles sacrés il y conserve avec la même fidélité les traits les plus flétrissants pour la nation.

Le comte. C'était une sottise, et ils l'auraient certainement évitée si comme nous ils avaient consulté leurs intérêts et la nature.

Le chev. C'est qu'ils leur préféraient la vérité. Ecoutez jusqu'au bout: ces prophètes lèvent continuellement les yeux vers le Messie promis; ils le désignent tous par quelque trait particulier. Le temps de sa venue, les circonstances de sa vie et de sa mort, la gloire de son règne, tout est déjà prédit, lorsque le moment arrive enfin où le peuple juif croit toucher à l'époque marquée pour l'accomplissement des prophéties, et publie dans tout l'univers que le Messie promis va paraître (1).

Le comte. Quelle merveille qu'un préjugé flatteur, qui avait commencé à germer dans le cerveau des premiers patriarches, se soit perpétué dans leur postérité! Chaque nation n'a-t-elle pas eu sa manie? On a vu des peuples qui prétendaient être les descendants des dieux.

Le chev. Mais un peuple si respectable par son antiquité, le seul peuple qui adore l'Être suprême, qui conserve l'histoire authentique de sa nation, qui enseigne une morale pure, une religion exempte de superstition; un peuple qui produit des hommes si extraordinaires; ce peuple souvent asservi, jamais dominant, le moins propre en apparence à concevoir de si hautes espérances, et qui conserve pourtant lui seul de si grandes promesses; qui nous en transmet le dépôt avec une fidélité inviolable, qui leur imprime un caractère d'authenticité particulier; ce peuple ne vous inspire-t-il pas déjà un respect religieux?

Le comte. A moi? Point du tout, je vous assure. Les superstitions n'ont jamais été que le partage du vulgaire.

Le chev. Superstitions pourtant bien dignes de la sagesse de Dieu.

Le comte. De Dieu, monsieur? Je vous l'ai déjà dit, je ne crois qu'à la nature.

Le chev. Avouez du moins que s'il y a un Dieu, il n'était aucun peuple qui fût plus di-

(1) On sait que Démosthène avait coutume de dire que l'oracle de Delphes *philippisait*, pour faire entendre que Philippe l'avait mis dans ses intérêts à force de présents.

(1) Joseph. de Bell. Jud., c. 31. Tacit. Hist. 15. Suet. de Vita Vesp. Virg. Eglog. 4.

gne de ses complaisances et de ses promesses, comme il n'était point de philosophe plus digne que les prophètes d'être l'organe de ses volontés. Convenez qu'il n'y avait point de moyen plus sage pour conserver l'intégrité de ses oracles et pour en manifester l'authenticité.

Le comte. Moi? je n'avoue rien. Après tout, c'est l'événement seul qui décide.

Le chev. Et si je vous prouve que tous ces oracles se sont réellement accomplis, ne croirez-vous rien encore?

Le comte. Je verrai.

Le chev. Or précisément en ce même temps où les Juifs croient toucher au terme marqué par ses prophètes ; en ce même temps où ils publient aux quatre coins de l'univers que le Messie promis va paraître ; il paraît un homme qui se dit le Messie envoyé de Dieu et parfaitement ressemblant au portrait que les prophètes en avaient déjà tracé. Il se montre dans la Judée sur la fin des soixante-dix semaines marquées par Daniel (*Dan.* 9, 24), et lorsque le sceptre est sorti de la maison de Juda (*Gen.* 49, 10). Il paraît dans le second temple qui devait être sanctifié par sa présence (*Mal.* 3, 1), et détruit après lui ; il naît à Bethléem (*Mich.* 5, 2), il est annoncé par un précurseur (*Mal.* 3, 1), il guérit les malades et fait du bien à tous (*Isai.* 35, 4, 5, 6; *et* 6, 1 *et seq.*), comme il avait été prédit. Nous voyons encore dans les prophètes son entrée à Jérusalem (*Zach.* 9, 9), la trahison de l'un de ses disciples (*Ps.* 40, 10), les trente deniers qui sont le prix de la trahison (*Zach.* 11), le genre de son supplice (*Ps.* 68, 22; 21; *Is.* 53), la réprobation des Juifs qui l'ont mis à mort, la vocation des Gentils (*Os.* 1, 9).

Le comte. Voyons ces prophéties?

Le chev. Tenez, monsieur, lisez dans ce livre (1).

Le comte. Cela est bien long ; je verrai. Mais auparavant, dites-moi, je vous prie, ces prophéties n'auraient-elles pas été fabriquées après coup?

Le chev. Mais faites attention, monsieur, qu'elles existaient avant Jésus-Christ et qu'elles se conservent encore dans ce même livre vénéré par les Juifs. Interrogez ce peuple sur leur authenticité, ils ne sont pas suspects, et vous pouvez bien certainement vous en rapporter à leur témoignage.

Le comte. Ne me parlez plus de ce peuple.

Le chev. Voilà donc des prédictions bien authentiques, parfaitement accomplies dans toutes leurs circonstances par la venue de Jésus-Christ ; prédictions dont l'accomplissement tenait lui-même à une infinité de causes libres que personne ne pouvait prévoir. Voilà l'économie de cette suite d'événements qui avaient précédé Jésus-Christ et qui annonçaient déjà les desseins d'une Providence particulière pour préparer les voies à ce grand événement. Que répondrez-vous?

Le comte. Je réponds que les Juifs eux-mêmes n'ont pas vu dans leurs prophètes les traits de ressemblance avec Jésus-Christ que vous croyez y apercevoir ; et c'est à eux que je m'en rapporte.

Le chev. Mais l'aveuglement même des Juifs, leur réprobation, l'état d'humiliation où nous les voyons aujourd'hui, sont une nouvelle preuve de la venue du Messie, puisque tout cela avait été prédit et par leurs prophètes et par Jésus-Christ même (1) ; mais il n'est aucune prophétie concernant le Messie à venir dont nous ne puissions montrer l'accomplissement dans la personne de Jésus-Christ ; mais les anciens rabbins avaient expliqué eux-mêmes le texte sacré comme nous (2) ; mais ces mêmes prophéties ne peuvent plus s'accomplir dans la personne d'un autre Messie, puisque l'époque marquée par son avénement et reconnue par les Juifs mêmes qui vivaient dans ce temps là est déjà passée.

Le comte. Quelle raison auraient-ils donc de rejeter un Messie qu'ils attendaient depuis si longtemps?

Le chev. La même que vous avez, vous autres messieurs, de rejeter ses promesses qui vous soumettraient à des lois trop sévères. Les Juifs étaient flattés par l'espoir d'un royaume terrestre, et Jésus-Christ annonçait que son royaume n'était pas de ce monde ; il prescrivait la mortification des sens, l'abnégation de soi-même, et prédisait à ses apôtres qu'ils seraient persécutés, méprisés et haïs à cause de lui. Les Juifs se sont donc déterminés chacun suivant les dispositions de leur cœur. Ceux qui aimaient la vérité et la justice ont cru en Jésus-Christ ; les autres ont refusé de croire. *Celui qui voudra faire la volonté* (de l'Esprit saint), disait Jésus-Christ, *connaîtra si ma doctrine vient de Dieu, ou si je parle de moi-même* (3).

Le comte. Enfin, monsieur, vous voyez de la finesse dans tout ; et tout bien examiné, les événements les plus extraordinaires ne sont jamais que le résultat fortuit des circonstances.

Le chev. Mais un résultat fortuit qui rencontre si juste, cela est-il bien facile à croire?

Le comte. Non pas pour le peuple ; mais un homme d'esprit qui observe la nature la considère bien d'un autre œil.

Le chev. Et vous-même, monsieur, lorsque vous voyez un portrait parfaitement ressemblant, oseriez-vous bien affirmer que ce portrait n'est que le résultat des couleurs fortuitement jetées sur la toile?

Le comte. Non, certes.

Le chev. Pourquoi donc affirmez-vous?...

Le comte. Attendez, monsieur, j'affirmerais seulement que cela n'est pas vraisemblable.

Le chev. Oh! vous diriez certainement quelque chose de plus, et vous ririez d'un philosophe qui n'en dirait pas davantage. Vous sentez donc intérieurement qu'un portrait ressemblant ne peut avoir été tracé que

(1) On trouve ces prophéties réunies dans *la vérité de la Religion chrét. prouvée à un déiste.*

(1) Matth. 8, v. 12. Ibid. c. 21, c. 22.

(2) Voyez *la vérité de La Religion prouvée à un déiste*, tom. 2, aux not. depuis la page 422, jusqu'à la page 446.

(3) Joan. 7, v. 17.

d'après l'original; et cependant vous-même, monsieur, lorsque vous avez devant les yeux le tableau de Jésus-Christ dessiné si longtemps auparavant par les prophètes, non seulement vous révoquez en doute cette cause intelligente qui a tout prévu et tout arrangé, mais vous osez même affirmer que cette cause intelligente n'a jamais existé, et que toutes les circonstances ont été fortuitement amenées pour accomplir ce qui avait été prédit? Mais puisque vous vous obstinez contre le cri de votre conscience, écoutez la suite de l'histoire.

Ce même homme qui réunit déjà dans sa personne tous les caractères marqués dans les prophètes prêche la morale la plus sublime (1).

Le comte. Je nie cela.

Le chev. Lisez l'Evangile.

Le comte. Et vous, monsieur, l'ouvrage du génie, le trésor de toutes les sciences, notre Encyclopédie.

Le chev. Cependant ce trésor volumineux ne nous a rien appris encore sur la morale qui ne soit renfermé dans ces deux mots de notre Evangile : *Aime Dieu sur toutes choses et le prochain comme toi-même.* Vous avez donc beaucoup travaillé pour ne rien faire, puisque tout avait été déjà dit avant vous. Jésus-Christ prononce deux mots, et toutes les vertus dérivent de cette source sacrée. La conscience est convaincue, l'homme est éclairé. C'est ainsi que la sagesse éternelle renferme les plus belles productions dans des germes imperceptibles qui, en se développant, étalent à nos yeux toutes les beautés de la nature.

Le comte. Est-ce donc par de vaines spéculations que vous croyez agrandir vos idées? Quittez plutot, ô hommes pusillanimes, génies rétrécis dans la sphère de vos superstitions, quittez toutes ces vertus minutieuses, montez plus haut, suivez nos sages dans les cieux, regardez comment ils éclairent le monde par les siences et les arts. Jésus-Christ a-t-il jamais rien fait de pareil?

Le chev. Non, monsieur, je ne volerai pas si haut avant que je me sois instruit ici-bas dans cette science qui m'apprend à connaître mon auteur, à me connaître moi-même, ma fin, mes devoirs et tout ce qui est proprement la science de l'homme, puisque elle doit le conduire à sa véritable destination. Jésus-Christ ne parle point d'autre chose, parce qu'il n'est venu sur la terre que pour nous rendre vertueux; parce qu'en remplissant sa mission il faisait le bonheur de l'homme, le bonheur des sociétés, le bonheur des empires; parce qu'il n'a pas voulu nous distraire de ce grand objet pour lequel seul nous avions été créés, et auprès de qui tout le reste n'était rien; parce qu'enfin ne faisant nous-mêmes que passer sur la terre nous ne devions point y fixer nos désirs.

Le comte. Quelle éloquence dans nos sages! quel langage trivial dans la bouche de votre maître!

Le chev. Le langage de Jésus-Christ ressemble, monsieur, à la vérité qu'il enseigne; il est simple et noble comme elle; il est tel qu'il convient à celui qui, étant la sagesse éternelle par essence, tire naturellement et sans effort de son propre fonds cette douce lumière qui doit éclairer tous les esprits. Ici le sublime est dans les choses, et sous quelque forme qu'on les présente, elles donnent les plus grandes idées du premier Etre, de l'homme, de sa religion, de ses devoirs; elles inspirent les plus belles vertus; elles produisent les actions les plus héroïques, elle les animent des plus nobles motifs; là le sublime est dans l'expression; et lorsque je décompose vos éloquents Encyclopédistes, je n'y trouve plus rien en fait de morale et de religion, si je n'y retrouve mon évangile. Mais n'insistons pas davantage sur cette comparaison, et revenons à Jésus-Christ.

Le comte. Quoi! vous n'avez pas encore tout dit?

Le chev. Il s'en faut bien, et j'observe...

Le comte. Laissez-là vos observations et venons aux faits.

Le chev. Hé bien! voici des faits. Ce nouveau sage qui enseigne la morale la plus sublime en est lui-même le modèle le plus accompli. Il est pauvre sans ostentation, modeste, sincère...

Le comte. Nos philosophes le sont bien aussi, et je puis l'attester.

Le chev. Il fait du bien à tous.

Le comte. Et nous, nous prêchons la bienfaisance.

Le chev. Il combat partout l'erreur et le vice.

Le comte. Et nous sommes les ennemis de toute superstition.

Le chev. Il pardonne ses injures personnelles.

Le comte. Cela est à la vérité un peu fort.

Le chev. Il est calomnié sans se plaindre, persécuté par les siens, et il ne cesse de les aimer. Il pleure sur les malheurs de Jérusalem qui va le faire mourir; il se laisse attacher sur sa croix et n'ouvre la bouche que pour demander le pardon de ses bourreaux.

Le comte. Oh! cela tirerait à conséquence; et nous l'avons déjà dit, il faut de la modération en tout (1).

Le chev. Mais si vous voyiez un fils percé d'un glaive, se traîner aux pieds de son père pour demander le pardon de ses assassins, n'en seriez-vous pas attendri?

Le comte. Je le veux bien.

Le chev. N'admireriez-vous pas encore l'excès de sa bienfaisance? Ne donneriez-vous pas des éloges au bienfaiteur?

Le comte. Il faudrait savoir auparavant en quelle circonstance, et s'il a personnellement quelque intérêt à la chose (2).

Le chev. Quoi qu'il en soit, cet excès de bienfaisance nous l'appelons charité. Jésus-

(1) On en a fait l'analyse dans le précédent entretien

(1) Voyez ci-devant au troisième entretien.
(2) Voyez ci-devant au troisième entretien

Christ nous en a fait un devoir après nous en avoir donné l'exemple, et ses disciples ont marché sur ses traces. Enfin ce nouveau législateur, qui est la vive image de sa loi, paraît aussi le maître souverain de la nature. Il commande, et à sa voix les sourds entendent, les muets parlent, les aveugles voient, les malades sont guéris, les morts ressuscitent : il meurt lui-même de la manière qu'il l'avait prédit, il se ressuscite au jour qu'il l'avait marqué, et met ainsi le dernier sceau à sa mission divine.

Le comte. Que de fables, monsieur!

Le chev. Et cependant des fables attestées par des témoins oculaires.

Le comte. Oui, ils ont cru voir : mais ils ne sont pas les seuls visionnaires. Que ne fait point une imagination exaltée? Un homme zélé pour sa religion donne pour l'ordinaire dans l'enthousiasme et ne voit souvent que des fantômes (1).

Le chev. Parlez-vous bien sérieusement, monsieur?

Le comte. Oui, monsieur, très-sérieusement, et d'après les judicieuses observations de nos plus sages naturalistes (2).

Le chev. Quoi! les disciples ont cru voir et entendre?

Le comte. Oui, monsieur.

Le chev. Tous ont cru voir, tous ont cru entendre précisément la même chose, et ce n'était pourtant qu'un songe.

Le comte. Pourquoi non?

(1) Essai sur les miracles, par M. Hume, p. 185.

(2) « Je crois bien que Jésus-Christ est mort; mais je ne crois point qu'il soit ressuscité... Un homme joint souvent la crédulité la plus stupide aux talents les plus distingués... En matière de religion, tous les témoignages sont suspects. L'homme le plus éclairé voit très-mal, lorsque il est saisi d'enthousiasme, ou ivre de fanatisme, ou séduit par son imagination... Un homme sage qui verrait un miracle, serait en droit de douter s'il a bien vu. » *Le Christianisme dévoilé*, ch. 6.

« Quand on supposerait qu'il pourrait se faire de nos jours des miracles tout semblables à ceux dont l'Evangile fait mention, il y a tout lieu de présumer qu'ils ne trouveraient guère de créance... S'il s'agissait de quelque effet qui parût tenir du merveilleux, les philosophes ne s'en tiendraient pas à ce qu'ils voient. » *Religion essentielle à l'homme*. A Amsterdam, 1761.

« Une seule démonstration me frappe plus que cinquante faits. Grace à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque. Pontife de Mahomet, redresse les boiteux, fais parler les muets, rends la vue aux aveugles... ma foi n'en sera point ébranlée... je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux. » *Pens. phil.*, n. 50.

« Il en était dans cette occasion (d'un prétendu miracle) des miracles, comme il en est toujours des esprits. Je jurerais que tous ceux qui ont vu des esprits les craignaient d'avance, et que tous ceux qui voyaient là des miracles étaient bien résolus d'en voir. » *Pens. philos.*, n. 35.

« Un miracle est une violation des lois de la nature; et comme une expérience constante et inaltérable a établi ces lois, la preuve contre un miracle est aussi entière qu'aucun argument que l'expérience (contraire) puisse fournir. » *Essai sur l'entendement humain*, par M. Hume, p. 180. A Londres, 1750.

Le chev. Et le rêve aura duré pendant plus de trois ans?

Le comte. Oui, monsieur, ou du moins cela n'est pas impossible.

Le chev. Partout ailleurs ils voyaient, ils entendaient comme les autres, et ici ils n'auront été que des somnambules?

Le comte. Hélas! monsieur, peut-on bien voir quand on est prévenu?

Le chev. Mais ils traitent d'abord eux-mêmes de fantastique la vision des saintes femmes à qui Jésus-Christ est apparu après sa résurrection, et ils auront été trop prévenus? ils doutent eux-mêmes de la réalité de ce qu'ils voient, lorsque il se montre à eux; ils s'en assurent eux-mêmes en regardant les cicatrices de ses plaies; ils mangent, ils conversent avec lui pendant quarante jours; et tout cela n'aura donc été qu'illusion?

Le comte. Oui, monsieur, rien de plus évident; car certainement un miracle est impossible, puisque Dieu étant immuable, il ne saurait changer les lois qu'il a établies dans l'ordre physique (1).

Le chev. Fort bien, il sera donc évident que Dieu ne peut suspendre les lois qu'il a données à la nature; et d'après cette prétendue évidence vous croirez être en droit de nier les faits extraordinaires, quoique appuyés sur les témoignages les plus authentiques, et vous vous imaginerez être encore les sages du monde? En vérité, monsieur, vous nous prenez donc pour des imbéciles?

Mais il y a encore plus ici que l'assertion des témoins oculaires.

Jésus-Christ promet d'envoyer son Esprit à ses apôtres, et ils le reçoivent bientôt après. Cela aussi n'aura-t-il été que l'effet d'un délire? et personne ne s'en sera aperçu, personne ne s'en sera douté? Et ce délire aura suggéré à des hommes ignorants et grossiers, des leçons de morale infiniment plus sublimes que toute la morale des philosophes? Le délire aura peint à leur imagination le spectacle des vertus supérieures à toute la sagesse humaine? Il leur aura inspiré à eux-mêmes cette grandeur d'ame qui a étonné l'univers? Qu'en pensez-vous, monsieur?

Le comte. Ne fait-on pas quelquefois de beaux songes?

Le chev. Mais à quoi distinguerez-vous donc les songes de la réalité? Que diriez-vous vous-même, monsieur, si j'osais affirmer que nos conférences entamées depuis deux mois n'on été qu'un beau rêve?

Le comte. Ce que je dirais?... Eh bien! monsieur, puisque vous me pressez, je soutiens que vos témoins n'étaient que des imposteurs (2). Il leur avait pris fantaisie de fonder une religion, et malheureusement ils ont

(1) Voyez l'Essai sur l'Entendement humain, par M. Hume. A Londres, 1750, p. 194-196; le Christianisme dévoilé, ch. 6. Voyez encore la note précédente.

(2) « Si l'esprit de religion se joint à l'amour du merveilleux, il n'y a plus moyen de raisonner; et dans ces circonstances, tous les témoignages du monde ne sont plus d'aucun poids. » Hume, *Essai sur l'entendement humain*, p. 185.

réussi. Aussi n'y a-t-il que les enthousiastes qui réussissent dans pareilles entreprises.

Le chev. Mais une religion si sage, si grande, si auguste ; une religion qui a répandu tant de lumières sur la morale qui a produit tant de vertus, cette religion l'ouvrage de l'imposture ! mais des imposteurs, qui, dispersés aux quatre coins du monde, donnent la plus grande preuve possible de leur sincérité, en scellant leur témoignage de leur propre sang ! des imposteurs dont aucun n'a dévoilé le secret dans les plus cruels tourments ! des imposteurs enfin, apôtres d'une religion qui dévoue les imposteurs à d'éternels supplices ! Ces imposteurs ne ressemblent-ils pas un peu trop à des gens de bien ? Souverainement malheureux dans ce monde, et devant être éternellement malheureux dans l'autre, quel intérêt avaient-ils donc à tromper ? car enfin il faut un grand intérêt à l'homme pour le rendre capable de grands efforts.

Le comte. Que voulez-vous ? ces hommes étaient ainsi faits.

Le chev. Mais si vous étiez assis sur les tribunaux, suspecteriez-vous la bonne foi de pareils témoins ?

Le comte. Je dirai encore, si vous voulez (car nous ne manquons jamais de bonnes raisons) je dirai que les prétendus miracles n'étaient que l'effet naturel des causes physique.

Le chev. Vous direz que...

Le comte. Oui, monsieur, qui peut connaître les mystères de la nature ? qui sait si Jésus-Christ n'aurait pas trouvé quelque moyen naturel pour opérer les effets qui vous étonnent ? car pour *juger sûrement qu'un tel acte est un miracle, il faudrait connaître toutes les lois de la nature*(1).

Le chev. Qui le sait ? vous-mêmes, messieurs, qui ne chercherez jamais certainement des moyens pareils à ceux de Jésus-Christ pour guérir les malades, ni pour ressusciter les morts ; vous-mêmes qui prononcez tous les jours d'après les connaissances que vous avez de la nature, quoique vous n'en connaissiez pas toutes les lois, que telle chose est impossible, et qui osez cependant affirmer que Jésus-Christ pouvait avoir un secret naturel pour guérir les malades, et pour redresser les boiteux ; un secret pour faire parler les muets et pour rendre la vue aux aveugles ; un secret pour calmer les tempêtes et marcher sur les flots ; un secret pour ressusciter les morts, et se ressusciter lui-même ; secret universel, secret prompt et facile, secret qu'il aurait communiqué à ses apôtres, et qui serait malheureusement perdu, ou du moins, qu'on ne retrouverait plus que par intervalle. Vous enfin, qui ne révoquez jamais en doute les premiers principes de la physique que lorsque il s'agit de nier les miracles de la religion.

Le comte. Ah ! monsieur, respectons la nature et ne nous mêlons pas de l'approfondir. Qui sait encore si les choses n'étaient pas tellement combinées dans son système, qu'elles devaient produire dans certains moments ce que vous appelez miracles ? Jésus-Christ s'est trouvé là précisément à ce moment : il a parlé et sa voix a semblé opérer ces prétendues merveilles.

Le chev. Convenez au moins, monsieur, qu'on pourrait soupçonner la nature d'avoir été un peu d'intelligence avec cet homme à prodiges, puisque elle s'était si bien arrangée, qu'à point nommé et lorsque cet homme lui commandait, elle semblait intervertir ses lois pour lui obéir. Ne dirait-on pas en effet qu'elle était continuellement à son service ? Or vous, messieurs, qui croyez à la nature, ne devriez-vous pas avoir quelque vénération pour un sage qui paraissait si bien vivre avec elle ? Peut-être parviendrez-vous un jour à croire en lui.

Le comte. Et vous, monsieur, puisque il n'est pas possible de vous faire entendre raison, prouvez-moi que les livres où ces miracles sont consignés ont été véritablement écrits par les apôtres ou par leurs disciples ; car il faut ici avoir l'œil à tout. Qui m'assurera que les livres qui portent leurs noms ne sont pas supposés ?

Le chev. Mais pourquoi donc, monsieur, ne formez-vous pas le même doute sur les livres de Cicéron et de Virgile ?

Le comte. Quelle différence ! c'est que la chose est moins essentielle, et qu'on n'y regarde pas de si près.

Le chev. C'est-à-dire, monsieur, que vous vous déterminerez naturellement par les principes d'une droite raison sans craindre de vous tromper, quand vous n'aurez aucun intérêt à contredire les faits ; et que ces mêmes principes ne seront plus que des problèmes lorsque vous aurez intérêt à les nier ; mais ce sera alors votre cœur, non votre conscience qui décidera, car les principes ne varient point. Sur quel fondement en effet vous reposez-vous pour affirmer avec tant de confiance, que les livres de Cicéron, de Virgile, de Sénèque, etc., sont réellement de ceux dont ils portent le nom ?

Le comte. Nous consultons les anciens. Leur témoignage est unanime, il est certain, il est constant.

Le chev. Mais quel témoignage plus unanime, plus authentique, plus certain que le témoignage des disciples mêmes des apôtres et de leurs successeurs immédiats, qui nous font connaître les auteurs de ces livres, et qui nous disent le temps et les lieux où ils ont été écrits ? que le témoignage des églises fondées par les apôtres ou par leurs successeurs immédiats, et qui sont les premières dépositaires de ces livres ? de ces églises qui attestent l'authenticité de ces livres, et qui sont encore elles-mêmes un évangile vivant, en nous transmettant de vive voix la doctrine qu'ils enseignent ?

Le comte. Mais ces livres ne pourraient-ils pas avoir été corrompus ? car il y a aussi de pieuses fraudes.

Le chev. Vous ignorez donc, monsieur, que ces mêmes églises, ces mêmes disciples, ré-

(1) Rousseau. Lettres de la Montagne ; la Religion essentielle à l'homme. Amsterdam, 1761.

pandus aux quatre coins du monde, dépositaires des livres saints, les vénéraient comme un dépôt sacré; qu'ils y lisaient ce qu'ils avaient appris de la bouche de leurs maîtres; qu'ils les expliquaient tous les jours dans leurs assemblées; qu'ils aimaient mieux souffrir la mort que de les livrer entre les mains des impies. Or eût-il été possible de tromper ces églises, ou de les faire concourir unanimement, non pas seulement à la falsification de quelques endroits du texte sacré, (et avec tant de concert qu'il n'en restât plus la moindre trace), mais à la création d'un nouvel évangile et à l'anéantissement du premier, puisque il aurait fallu changer en effet tout le fond de l'histoire?

Le comte. Quand même j'en tomberais d'accord pour les temps apostoliques, qui me repondrait des siècles postérieurs parmi tant de révolutions qui ont changé la face de la terre parmi tant de sectes qui ont divisé l'Eglise?

Le chev. Qui vous en repondrait? L'Eglise elle-même; car parmi tant de révolutions, cette Eglise a toujours existé, elle s'est toujours propagée, elle a toujours eu ses pasteurs; parmi tant de sectes, elle s'est toujours montrée dans tous les endroits du monde avec ses livres sacrés: et plus la tradition s'est éloignée de sa source, plus l'altération est devenue impraticable. Car ces livres, lus et expliqués dans toutes les églises particulières et toujours d'accord avec l'enseignement public, ces lives ont été dès les premiers siècles, commentés et traduits en différentes langues: ces traductions, ces commentaires sont devenus autant de nouveaux témoins qui auraient réclamé unanimement contre les moindres falsifications. A ce témoignage irréfragable se joint l'aveu des hérétiques eux-mêmes, qui dans tous les temps ont cité ces livres pour justifier leurs erreurs, et qui n'auraient pas manqué de relever les falsifications. Enfin après une infinité de copies, de traductions, de commentaires, répandus dans tout le monde, le texte sacré, à l'exception de quelques légères variantes, se trouve parfaitement le même dans toutes les copies qui restent aujourd'hui, et parmi les catholiques, et parmi les sectes séparées de nous. Imaginez, monsieur, s'il est possible, une preuve plus complète de son authenticité (1).

Le comte. Moi, je n'imagine rien et je veux voir.

Le chev. Mais pour un philosophe, n'est-ce pas assez d'avoir des preuves évidentes de la certitude des faits, afin de se déterminer à croire? douteriez-vous de l'existence des républiques d'Athènes et de Rome? Douteriez-vous des conquêtes d'Alexandre, de l'empire des Babyloniens, parce que vous ne pouvez les voir? et seriez-vous raisonnable de demander à voir ce qui n'existe plus?

(1) On peut consulter M. l'abbé Duvoisin, sur l'authenticité des livres du Nouveau Testament. A Paris, chez Berton, rue S.-Victor.

Le comte. Oh! ces faits sont incontestables.

Le chev. Moins encore que les faits que vous contestez puisque il n'en est aucun qui réunisse en sa faveur des témoignages si constants. Je dis plus: notre histoire sainte tient à une suite d'autres événements extraordinaires qui sont tout à la fois par eux-mêmes une preuve de la vérité de nos livres et de la divinité de notre religion.

Le comte. Oui, des événements aussi fabuleux et que je ne croirai pas davantage.

Le chev. Mais en seront-ils moins certains?

Le comte. Voyons pourtant.

Le chev. Jésus-Christ apparaissant à ses apôtres après sa résurrection, leur promet son esprit: et cet Esprit saint descend effectivement sur eux en forme de langues de feu, au milieu d'un vent impétueux qui ébranle les fondements du Cénacle où ils sont assemblés.

Le comte. Je nie ce fait: citez vos témoins. Encore les apôtres? je les récuse.

Le chev. Oui, monsieur, ces témoins sont ces mêmes apôtres dont je vous ai déjà prouvé la sincérité, et qu'il ne vous est plus permis de suspecter. Ces témoins sont encore un nombre infini de Juifs rassemblés à Jérusalem de tous les pays du monde, à l'occasion de la fête de la Pentecôte; ces Juifs cités alors en témoignage, ces Juifs dont huit mille se convertissent et dont aucun n'ose désavouer le miracle. Ces témoins sont le don des langues, celui des miracles, celui de force et de sagesse, que l'Esprit saint a communiqués à des hommes auparavant timides, ignorants et grossiers, et qui prêchent alors hautement Jésus-Christ crucifié, qui confondent les sages, qui bravent les tyrans, qui étonnent Jérusalem. Ces témoins sont l'établissement et la propagation de cette Eglise naissante qui, destituée de tous moyens humains, semblait devoir périr au milieu des orages; mais qui, comme un germe fécondé par le souffle de Dieu, se développe tout à coup, étend ses rameaux jusque aux extrémités de la terre, et jette de si profondes racines, que ni la violence des persécutions, ni les artifices de l'hérésie, ni toutes les passions du cœur humain ne peuvent jamais rien contre elle. C'est cette église qui, subsistant toujours invariablement au milieu des révolutions des temps, produit partout un peuple de saints. Ainsi la religion de Jésus-Christ que nous voyons régner aujourd'hui parmi les nations les plus éclairées, annonce la mission de l'Esprit saint dont elle est le fruit; la mission de l'Esprit saint est une preuve de celle de Jésus-Christ; la mission de Jésus-Christ est liée avec celle des prophètes, avec l'histoire de Moïse, avec les promesses d'un rédempteur faites au premier homme et réitérées à Abraham: en sorte que tous ces événements forment une chaîne non interrompue qui remonte jusque à l'origine du monde. Ainsi la religion de Jésus-Christ commençant avec les siècles se perpétue avec eux, plus ou moins développée, suivant les desseins de la Providence, toujours d'accord avec elle-

même, enseignant toujours la même morale, professant toujours la même foi à un même Rédempteur.

Le comte. N'allez-vous pas me condamner, monsieur, à lire toutes vos histoires, à examiner tous vos livres, à discuter tous vos miracles, toutes vos prophéties? Nous avons mieux à faire, et je n'en ai pas le temps.

Le chev. Encore moins la volonté.

Le comte. Discussions interminables!

Le chev. Point du tout : il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'assurer de l'authenticité des oracles divins, reconnus par les ennemis mêmes de Jésus-Christ, pour être frappé des miracles de Jésus-Christ attestés par une foule de témoins irréprochables, pour se convaincre de tous les événements que je viens de rappeler, et dont un seul suffirait pour vous éclairer. Nierez-vous, par exemple, qu'un Messie ait été promis aux Juifs? que Jésus-Christ soit venu précisément au terme où il était attendu? Pourrez-vous me citer une seule prédiction sur le Messie à venir, dont je ne puisse vous montrer l'accomplissement dans la personne du Messie arrivé?

Le comte. J'examinerai cela.

Le chev. Nierez-vous encore que Jésus-Christ soit adoré dans toutes les parties du monde connu? Que le règne de l'idolâtrie ait été détruit? Que ce soit principalement par ces grands caractères que le règne du Messie devait se manifester? Caractères augustes qui sont effectivement les plus glorieux et les plus dignes attributs de cet envoyé du ciel, dont l'empire devait avoir pour base la vérité et la justice.

Le comte. Il y aurait ici bien des choses à dire, mais nous verrons encore cela.

Le chev. Contesterez-vous l'établissement de la religion chrétienne et les rapides progrès de sa propagation malgré tous les efforts des hommes réunis contre elle?

Le comte. Soit.

Le chev. Désavouerez-vous l'héroïsme et la constance de ses martyrs, les éminentes vertus de ses disciples, ces vertus sublimes jusque alors inconnues, et que vous jugez vous-mêmes impraticables malgré tant d'exemples qui vous convainquent de leur possibilité? Or cela peut-il être l'ouvrage de l'homme? Et s'il ne peut être l'ouvrage de l'homme, peut-il n'être pas l'œuvre d'un Dieu?

Le comte. Eh! quelle est après tout la religion qui ne vante ses fables, ses oracles, ses sages, ses prodiges? Faudra-t-il donc croire à tout?

Le chev. Non; mais ne faudra-t-il aussi croire à rien? Cependant, puisque vous y revenez, arrêtons-nous un moment sur cette comparaison. Je vous cite une suite de prophéties dont vous ne pouvez contester l'authenticité, et dont l'accomplissement dépendait d'une infinité de causes libres; je vous montre encore l'accomplissement de ces prophéties dans la personne de Jésus-Christ et dans l'établissement de son Eglise. Citez-moi, dans les autres religions, un seul oracle bien authentique sur un événement qui ne pouvait être prévu par une intelligence créée, et qui se soit réellement accompli. Je vous produis une multitude de miracles attestés par des témoins oculaires qui ont donné la plus grande preuve possible de leur sincérité en scellant leur témoignage de leur propre sang. Citez-moi un seul miracle portant l'empreinte de la divinité, qui soit attesté par un seul témoin digne de foi, et qui dise, *j'ai vu.* Je vous propose une loi qui renferme la morale la plus pure : imaginez une loi plus parfaite. Son législateur réunit toutes les vertus dans le plus haut degré de perfection; citez-moi du moins un seul de vos sages qui ait eu la force de faire du bien à ceux qui le persécutaient, qui ait ordonné à ses disciples de les aimer, et qui ait prié pour eux au moment qu'ils lui arrachaient la vie. La Religion chrétienne compte une infinité de martyrs de tout âge, de toute condition; des martyrs éprouvés par tous les supplices et par tous les opprobres, dont plusieurs sont morts en attestant les miracles qu'ils avaient vus : elle en compte dans tous les temps et dans tous les lieux où elle s'est établie, sans que jamais la persécution ait altéré dans eux ces deux grandes vertus dont Jésus-Christ leur avait donné l'exemple, la charité envers leurs ennemis, et la soumission aux Puissances. Les martyrs des autres religions ont-ils jamais réuni tous ces caractères? Vous osez traiter d'imposteurs ceux qui ont scellé de leur sang le témoignage qu'ils rendaient à Jésus-Christ, je ne vous demande, dans les autres religions, qu'un seul martyr qui soit mort pour attester ce qu'il n'avait point vu. Enfin la religion de Jésus-Christ trouve tous les obstacles réunis contre elle, et les surmonte tous. Cherchez une autre religion dans le monde, qui n'ait point flatté les passions et qui n'ait pas encore employé les moyens humains pour s'établir. La vérité de ma religion est donc marquée à des caractères propres à elle seule; caractères dont chacun en particulier porte l'empreinte de la divinité, et qu'aucune autre religion n'imitera jamais; elle est donc surnaturelle, elle est donc divine.

Le comte. Mais de bonne foi croyez-vous donc que la persécution fût un obstacle à la propagation de votre Evangile?

Le chev. Oui, certes.

Le comte. Ah! c'est une vieille erreur; mais il fallait naître dans un siècle de lumière et bien connaître les secrets de la nature, pour apercevoir cette vérité : aussi n'y a-t-il encore que les philosophes qui puissent bien la voir. La persécution un obstacle à la propagation d'une religion! ô ciel! quelle absurdité! voyez comment on prend tout à rebours. Eh! la persécution est au contraire le moyen le plus naturel pour établir une religion. Oui, monsieur, le cœur humain est ainsi fait : il se raidit contre la violence : les tourments inspirent du courage; on est toujours tenté d'imiter ceux qui se font rouer... Vous en riez; oui, monsieur, et c'est moi qui vous le dis.

Le chev. Il me semble pourtant, monsieur,

que vous vous étiez appliqué au contraire jusque ici à diminuer le nombre des martyrs pour affaiblir la preuve qu'on tirait de leur témoignage (1).

Le comte. Oui, monsieur, c'était une maladresse de nos prédécesseurs d'aller chicaner sur les faits : ces diables de théologiens ne demandent pas mieux ; ils ont toujours moyen de contredire, de citer, d'embrouiller (2). Mais à force de se retourner, le génie fait toujours quelque découverte : en examinant bien, on s'est enfin aperçu que l'homme, jaloux de sa liberté, était naturellement porté, par un esprit de contradiction, à tout ce qu'on lui défendait ; et que les tortures mêmes devaient être un encouragement merveilleux pour l'y déterminer (3). Ah ! monsieur, quel service rendu à l'humanité, si nous pouvions bien faire comprendre une fois au genre humain que tant de malheureux qu'on traîne aujourd'hui impitoyablement au supplice, n'auraient bientôt plus d'imitateurs, si on les laissait vivre en paix ! On diminuerait ainsi, sans coup férir, la masse des crimes, en diminuant la somme des malheureux.

Le chev. Mais votre propre cœur, monsieur, est-il bien d'accord avec ce que vous dites ? Vos messieurs seraient-ils bien encouragés à propager la philosophie moderne, si astreints à une loi qui gênât les passions, ils voyaient encore devant eux toutes les horreurs des supplices ? Et si jamais il prenait envie à quelqu'un de vous d'aller se faire crucifier à la Chine pour le bien de l'humanité, est-il bien sûr que vos prosélytes seraient tentés de vous suivre ? Prenez seulement la peine de les consulter. Vous savez, vous autres, messieurs, mieux que personne, qu'il faut du moins un appui humain pour élever l'homme aux grandes choses ; et que si on lui enlève l'espoir de tout ce qui fait son bien-être, il devient nul. Comment lui serait-il possible de se dévouer à l'infamie et aux supplices ? Il a donc besoin alors d'une force plus puissante que la nature pour triompher d'elle : et cette puissance d'où peut-elle venir, sinon de celui qui est le maître de la nature même ? Voilà donc le sceau qui distinguera toujours les enfants de Dieu des enfants des hommes. Voilà cette vertu divine qui porte le chrétien à ce haut degré de perfection auquel la nature humaine n'atteindra jamais, parce qu'elle manque de moyens suffisants pour y arriver ; et voilà aussi pour ainsi dire la pierre de touche à laquelle on reconnaîtra toujours l'œuvre de Dieu.

Le comte. A la bonne heure, monsieur : on aurait pu le soupçonner, si les premiers siècles du christianisme avaient été des siècles de lumière. Mais quand je considère que la philosophie était encore dans son berceau ; que le genre humain... Ah ! si nos grands hommes avaient vécu dans ce temps, qu'ils auraient fait de belles découvertes (1) ! Mais malheureusement nous ne pouvons plus aujourd'hui que conjecturer.

Le chev. Croiriez-vous donc, messieurs, que le monde n'a eu des êtres raisonnables, que depuis que vous existez dans le monde ? Croiriez-vous qu'il faut avoir étudié à votre école pour voir de ses propres yeux ? L'assertion des hommes qui ont vu ne vaut-elle pas bien les conjectures des philosophes qui ne voient pas ? cependant, puisque vous récusez les témoins que je viens de citer, en voici d'autres par surabondance, et plus dignes certainement de votre confiance.

Le comte. Et qui donc ?

Le chev. Vous-mêmes, messieurs.

Le comte. Oh ! il n'y a rien à dire.

Le chev. Je vous montre à vous-mêmes deux peuples sur la terre, les plus anciens de tous, dispersés dans toutes les parties du monde, et qui, ne tenant à aucun pays ni à aucun empire, semblaient devoir plutôt se confondre avec les autres nations : les Juifs et les chrétiens ; nierez-vous encore cela ?

Le comte. Toujours des Juifs ?

Le chev. Oui, monsieur ; et ces deux peuples sont précisément les seuls dont l'existence est essentiellement liée avec la religion de Jésus-Christ. Le peuple juif qui date depuis quatre mille, répandu parmi les nations depuis dix-sept siècles, s'y perpétue et se distingue toujours d'elles, malgré l'intérêt qu'il aurait à se confondre avec les autres peuples, pour se soustraire à leur haine ; et cela tandis que les nations les plus puissantes se mêlent avec les autres nations, tandis que les familles les plus illustres se confondent avec les autres familles, et qu'après un certain espace de temps, ni les unes ni les autres ne laissent plus de vestiges sur la terre. Pourquoi, monsieur, cette exception particulière si contraire à l'ordre naturel ?

Le comte. Que nous importe ?

Le chev. A vous, rien. Il faut même convenir que ce peuple vous embarrasse un peu ; et quoique il ne vous ait jamais fait de mal, vous entrez pourtant quelquefois en fort mauvaise humeur contre lui. Votre patriarche même, on ne sait trop pourquoi, les avait assez maltraités ; aussi s'en sont-ils cruellement vengés (2). Ces messieurs, surtout ceux

(1) Voyez entre autres Bayle et Fréret, dans son examen critique des preuves de la Religion.

(2) Voyez M. Bergier, Certitude des preuves du christianisme, ou Réfutation de l'Examen critique. A Paris, chez Humblot.

(3) « Le christianisme gagna de proche en proche, et parvint à l'oreille des empereurs ; les uns le tolérèrent par mépris ou par humanité, les autres le persécutèrent : la persécution hâta les progrès que la tolérance lui avait ouverts ; le silence et la proscription, la clémence et la rigueur, tout lui devint utile. » *Hist. des étab. des Européens dans les Indes*, tome 7, c. 1, p. 2 et suiv.

Voyez aussi l'Histoire critique de Jésus-Christ, c. 17, p. 343, 360 ; Tableau des saints, seconde partie, c. 2, p. 121 ; de la félicité publique, tome 1, sect. 2, c. 3. p. 185 ; Vie de Sénèque, p. 238.

(1) « On souhaiterait pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'Académie des sciences de Paris, ou de la Société royale de Londres et de la Faculté de médecine, assistés d'un détachement du régiment des gardes. » *Diction. philosoph.*

(2) Voyez les Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire. A Paris chez Moutard.

du Portugal, ne pardonnent guère : et ce qu'il y a de plus fâcheux encore, c'est que les rieurs ont été cette fois pour les Juifs.

Le comte. C'est un imposteur qui a pris leur devise pour avoir le plaisir de faire rire.

Le chev. Quoi qu'il en soit, monsieur, si l'existence de ce pauvre peuple vous paraît inutile, elle ne l'est point aux desseins de la Providence. Ce peuple devait exister avant Jésus-Christ comme l'unique adorateur du vrai Dieu, comme le dépositaire de ses promesses et destiné à donner naissance au Messie promis. Il devait exister après Jésus-Christ pour attester l'authenticité des oracles sacrés qui l'ont annoncé, pour rendre témoignage à sa mission par ses propres malheurs, et pour accomplir lui-même un jour les prophéties par sa conversion.

Le comte. Vaine spéculation ! vaine subtilité ! conjecture ridicule !

Le chev. Quoi ! monsieur, rien de plus ? Quoi ! vous qui observez si bien la nature, vous ne voyez rien ici de surnaturel ? Je m'en rapporte à votre conscience, et je tourne mes regards vers l'autre peuple.

Le comte. Autre histoire !

Le chev. Mais histoire véritable, et que vous ne contesterez sûrement pas. Les chrétiens qui ont déjà dix-sept siècles d'ancienneté se perpétuent aussi parmi les différentes nations, non plus par la chair et le sang, comme les premiers, mais par la foi. Ce nouveau peuple change de climat ; il s'incorpore successivement avec toutes les nations, leur communique à toutes le même esprit, sans jamais rien contracter de leurs vices. La célébrité des plus grands philosophes n'a jamais pu réussir à donner de la consistance à leurs systèmes ; les disciples réforment leurs maîtres, ils se divisent entre eux, et la secte enfin disparaît : les lois les plus sages n'ont jamais qu'une existence précaire ; de nouvelles lois succèdent aux premières, les unes et les autres tombent ensuite en désuétude ; et tout périt après un certain espace de temps parce que tout est l'ouvrage de l'homme. Mais le peuple formé par une religion divine, la seule qui pût sanctifier l'homme et rendre gloire à Dieu ; ce peuple, à qui le Fils de Dieu avait promis son assistance jusqu'à la consommation des siècles, et pour qui seul le monde avait été créé ; ce peuple devait subsister jusqu'à la fin des temps : et comme son existence était inséparable de la foi, sa loi devait aussi demeurer immuable au milieu des siècles. Les tempêtes détachent à la vérité quelques rameaux de l'arbre, mais elles n'entament jamais le tronc ; les rameaux détachés sèchent, l'arbre répare ses pertes et demeure toujours le même. Ainsi le corps des pasteurs uni au corps des fidèles qu'il gouverne aujourd'hui, remonte, par une succession non interrompue, à cette Eglise primitive qui a reçu sa mission Jésus-Christ et qui fait encore profession de croire ce qu'elle a toujours cru.

Or tout cela posé, je vous le demande, monsieur, qu'est-ce donc qui a fixé le sort de ces deux peuples dans une sorte d'immutabilité, tandis que tout change autour d'eux ? Qu'est ce qui les conserve dans une situation si analogue à leur destinée ; l'un dans un état d'avilissement et de mépris ; l'autre d'abord persécuté pour montrer la toute-puissance du bras qui le protégeait, et sortant ensuite du sein de l'orage, pour répandre partout la lumière et faire régner Jésus-Christ sur les nations les plus sages et les plus puissantes ? Expliquez-nous cette énigme, vous, messieurs, qui ne croyez pas à Jésus-Christ.

Le comte. Ce sont de ces phénomènes dont il n'y a que la nature qui sache bien le secret. Ces deux peuples se trouvent là à peu près comme vous, comme moi, comme votre Messie, comme vos apôtres, comme tous les événements dont vous venez de parler ; c'est par hasard, c'est par un concours fortuit de circonstances. Il y a tant de bizarreries dans la nature !

Le chev. Que dites-vous là, monsieur ? Mais le pensez-vous bien ? Quoi ! une chaîne d'événements qui datent du commencement du monde, et dont les chaînons, distribués sur la face de la terre, y tiennent à une infinité de causes morales et physiques ; des événements qui marchent avec les siècles, des événements qui ramènent tout, les faits les plus obscurs comme les révolutions les plus éclatantes, les lois d'un ancien peuple, les oracles des prophètes, la chute des empires, l'extinction de l'idolâtrie, la renaissance du monde, la dispersion et la perpétuité d'une nation maudite, la formation d'un nouveau peuple, l'héroïsme des plus sublimes vertus, enfin le ciel et la terre ; et qui les ramenant à un point unique, Jésus-Christ et son empire ; tout cela n'est-il donc, selon vous, que l'effet d'un concours fortuit de circonstances ?

Le comte. Cela vous paraîtra peut-être, monsieur, un peu difficile à croire ; et je n'en serai pas surpris. C'est qu'il faut avoir une certaine trempe d'esprit pour se bien mettre au-dessus des préventions...... Mais attendez, monsieur... ah ! je n'y pensais donc pas.... tous ces raisonnements ne me regardent plus : ils embarrasseront peut-être ceux qui croient encore en Dieu ; car s'ils voient les desseins d'une providence dans les merveilles de la nature dans leur ordre, dans leur harmonie, il faudra bien aussi qu'ils reconnaissent cette même Providence dans cet enchaînement de prétendues merveilles, qui concourent toutes, depuis le commencement du monde, à un même but, à l'établissement et à la conservation de l'Eglise de Jésus-Christ. C'est un piége qu'on leur a tendu en leur persuadant qu'il fallait au moins adorer un premier Etre. Ils ne voyaient pas où on voulait les mener ; ils s'en tireront comme ils pourront. Les plus habiles d'entre nous s'en étaient douté ; aussi se sont-ils bien gardés de s'y laisser prendre. Ils ont nié tout net que les merveilles de l'univers fussent l'effet d'une cause intelligente, et se sont sauvés, une fois pour toutes, des chicanes de vos théologiens, en se réfugiant

sur les ailes de la nature : c'est là, messieurs, que nous vous attendons.

Le chev. Oh ! si, pour contester les preuves de ma religion, vous êtes réduits, messieurs, à nier que les merveilles de la nature prouvent l'existence d'un premier Etre, ma cause est gagnée, puisqu'on ne peut combattre ma religion que par une absurdité. Je vais plus loin encore ; et quand même la nature toute seule aurait pu créer l'univers, je dis qu'il faudrait toujours reconnaître une cause supérieure qui non seulement aurait fait servir la nature à l'établissement de la religion, mais encore qui en aurait suspendu les lois, qui en aurait changé la marche, qui l'aurait subjuguée, qui l'aurait asservie à l'empire de Jésus-Christ.

Le comte. Ah ! monsieur, il y a ici du merveilleux. Voilà une servitude dont on ne s'était pas encore avisé. Voudriez-vous bien nous l'expliquer ?

Le chev. Très-volontiers, pourvu que vous ayez la patience de m'entendre : je n'aurai besoin pour cela que de faire une courte analyse de ce que je viens de vous dire.

Le comte. Je le veux bien, mais du moins soyez court.

Le chev. Répondez-moi donc, je vous prie : n'est-il pas contre l'ordre physique, qu'à la seule parole d'un homme les morts ressuscitent, qu'un aveugle recouvre la vue, que les estropiés soient guéris, que les pains se multiplient entre ses mains, que les eaux se raffermissent sous ses pieds, et que cet homme communique encore sa puissance à d'autres hommes ? N'est-il pas contre l'ordre moral, que des hommes qui vivent en divers temps et en différents pays, lisent dans l'avenir, et tracent tous par quelque trait particulier le tableau d'un grand prophète qui doit paraître longtemps après eux et à des époques précises qu'ils désignent ? Que cet homme extraordinaire paraisse en effet au terme fixé, parfaitement ressemblant au tableau qu'on en avait déjà tracé ? Qu'il marque à son tour les événements les plus surprenants et les plus incroyables qui doivent arriver après lui, la publication de son Evangile dans tous les pays du monde, la persécution et le triomphe de son Eglise, la formation et la perpétuité d'un nouveau peuple, les rois et les sages de la terre prosternés aux pieds de sa croix, et le peuple qui l'y avait attaché, frappé des fléaux les plus terribles ? N'est-il pas contre l'ordre naturel, que tout l'univers, que les ennemis mêmes de la religion concourent constamment et librement, depuis sa naissance, sans le savoir et sans le vouloir, à l'accomplissement de ces prédictions ? N'est-il pas contre le cours des causes morales, qu'une religion qui enchaîne toutes les passions, qui lutte contre la puissance des hommes dont elle combat les préjugés, contre la nature du cœur humain dont elle contrarie les penchants, contre l'orgueil de l'esprit qu'elle humilie sous le joug de la foi, s'établisse avec tant de rapidité au milieu des nations les plus corrompues ; qu'elle y répande son esprit, qu'elle y enfante un nouveau peuple, qu'elle y fasse briller dans tous les temps les plus hautes vertus, et que, malgré la pente du cœur humain, malgré la corruption des mœurs, on voie toujours au milieu de ce peuple, et de ce peuple seul, des sages, élevés au-dessus de tout ce qui flatte les sens, renoncer à l'éclat de la naissance, aux avantages de la fortune, aller se cacher dans la retraite, s'y consacrer à la pratique des vertus les plus austères, et dérober encore leurs vertus aux applaudissements des hommes, en élevant un mur éternel de séparation entre eux et le monde ? des hommes apostoliques qui, brisant tous les liens qui les attachent sur la terre, vont, dénués de tout, dans les pays les plus barbares, les arroser de leurs sueurs et de leur sang, pour faire connaître le Dieu qu'ils adorent, et sauver des hommes barbares qui les persécutent ? N'est-il pas contre l'ordre de la nature, que cette même religion se perpétue avec son peuple, dans toute son intégrité, et que malgré la tendance du cœur humain à se relâcher des observances qui le gênent, cette loi déposée entre les mains des hommes corrompus, faibles, inconstants par nature, demeure toujours invariable et incorruptible ? que ses ministres, lors même qu'ils la violent, soient pourtant si fidèles à conserver la pureté de sa morale, et à défendre contre eux-mêmes les droits de la religion qu'ils enseignent ? N'est-il pas enfin contre la nature du cœur humain, qu'il puisse trouver dans la privation de tout ce qui flatte la nature, dans les austérités de la pénitence, dans les persécutions, dans les souffrances, cette joie intérieure que Jésus-Christ a promise à ses saints, et que le spectacle le plus affligeant pour la nature, l'image d'une homme crucifié, soit devenu pour eux le spectacle le plus doux et le plus consolant ?

Le comte. Allons, monsieur, laissez-là votre mysticité qui ne convertira personne, et parlons raison.

Le chev. Cette consolation n'est pas, j'en conviens, dans l'ordre des choses humaines : mais les chrétiens qui l'ont éprouvée l'attestent, ils en sont eux-mêmes la preuve, leur témoignage est unanime ; on doit les en croire, lorsque ils sacrifient tout à une religion qui leur défend de mentir : et plus le fait est au-dessus des forces de la nature, plus le miracle de la grace est manifeste.

Le comte. Eh bien ! ce sera tout au plus l'effet d'un enthousiasme.

Le chev. Mais un enthousiasme qui dure depuis la naissance de l'Eglise ! Que pensez-vous, monsieur, d'un pareil enthousiasme ?

Le comte. J'accorde tout, si vous voulez ; et j'en tire un argument contre vous-même.

Le chev. Quel argument, monsieur, contre une force toute-puissante qui se manifeste par tant de prodiges ?

Le comte. Je dis qu'une religion diamétralement opposée à la nature du cœur humain, ne peut être l'ouvrage d'un être infiniment sage

Le chev. Fort bien, monsieur. Ainsi, de ce que vous voyez au-dessus de la nature une force qui la subjugue, et qui la fait plier

sous le joug de la religion, vous en inférez qu'il n'y a point de Dieu supérieure à la nature ; et moi, j'en infère précisément tout le contraire.

Le comte. Mais l'auteur de la nature ne doit-il pas être aussi l'auteur de votre religion ?

Le chev. Oui, certes.

Le comte. Comment donc se contredirait-il lui-même en réprouvant les inclinations qu'il nous aurait inspirées ?

Le chev. Distinguons, monsieur, les inclinations qui viennent de Dieu et qui sont de l'essence du cœur humain, de celles qui naissent de notre corruption.

Le comte. Je ne suis pas encore assez au fait, monsieur, pour bien faire cette distinction.

Le chev. J'en suis fâché ; cela est pourtant fait aisé.

Le comte. Pas trop : eh ! comment cela ?

Le chev. Par un principe très-simple.

Le comte. Je ne le vois pas encore.

Le chev. N'est-il pas vrai, monsieur, que les inclinations qui sont de l'essence de notre nature et qui nous sont inspirées par l'auteur de notre être, doivent être invincibles, et qu'elles ne doivent jamais nous induire par elles-mêmes en erreur ?

Le comte. C'est là justement aussi ce que je prétends.

Le chev. Nous voilà donc d'accord sur le principe. Or c'est à ces premières inclinations du cœur humain, qui annoncent les hautes destinées de l'homme, que la religion de Jésus-Christ nous rappelle ; c'est à elles qu'elle parle ; inclinations innées dans l'homme, qu'elle développe, qu'elle éclaire, qu'elle satisfait.

Le comte. Voilà d'abord une assez belle chimère : mais écoutons la preuve.

Le chev. Ce sera vous-même, monsieur, si vous voulez bien, qui me la fournirez.

Le comte. Moi, monsieur, je vous en défie.

Le chev. Oui, vous-même ; car c'est vous-même, c'est votre propre conscience que j'interroge dans ce moment. Supposez-vous paraissant pour la première fois dans le monde.

Le comte. Eh bien ! soit : que faut-il faire ?

Le chev. Vous voilà d'abord faible et dépendant de tous les êtres qui vous environnent, ne pouvant leur commander, et cependant ayant besoin de leur concours pour conserver votre existence. Sondez à présent votre ame, et dites-moi quels sont vos premiers vœux ? Ne serait-ce pas que la main qui vous a formé daignât aussi prendre soin de vous ?

Le comte. D'accord : je sens à peu près cela.

Le chev. Or la religion de Jésus-Christ vous apprend que le Dieu qui vous a créé, est aussi votre père ; et votre propre cœur doit vous dire le reste.

Le comte. Mais ce Dieu habite au plus haut des cieux ; et moi, je rampe sur la terre. Comment me faire entendre à lui pour lui exposer mes besoins et pour implorer son secours ?

Le chev. Ce Dieu est partout ; il pénètre votre cœur de sa présence : c'est le cœur qui lui parle, c'est le cœur qu'il exauce. Telle est la doctrine de notre Evangile. Or en recevant ses bienfaits, ne serait-il pas d'une ame généreuse de lui rendre hommage ?

Le comte. Que lui offrira le malheureux qui n'a que des larmes à répandre ?

Le chev. Comme c'est le cœur que Dieu exauce, c'est aussi le cœur qui doit l'adorer La religion de Jésus-Christ ne vous demande point d'autre offrande que celle d'un cœur sensible, rendant un hommage public à l'Être souverain qui l'a créé : voilà le culte qui l'honore, et que tous les hommes peuvent lui rendre.

Le comte. A merveille ! mais vous me transportez, monsieur, dans un autre monde, pour implorer l'assistance d'un être que je ne vois pas. J'aimerais bien mieux être à mon aise dans celui-ci, et trouver plus d'humanité parmi les individus qui m'environnent et qui traversent tous mes desirs ; car je sens que mon bien-être dépend un peu de leur bonne volonté.

Le chev. Quelle satisfaction pour vous, monsieur, si vous pouviez les intéresser tous à votre bonheur ?

Le comte. Satisfaction chimérique ! chacun est pour soi dans le monde, cela est démontré.

Le chev. Point du tout. Ma religion veut que chacun soit aussi pour son prochain : elle fait aux autres un commandement de vous aimer comme eux-mêmes, d'exercer envers vous la miséricorde que Dieu exerce envers eux, et vous met ainsi sous la protection de tous : elle fait plus encore, elle leur fait pratiquer ce qu'elle commande.

Le comte. Tout cela, après tout, n'est qu'un bien factice : l'essentiel serait d'être heureux ; et quand on peut se passer du secours des autres, on se console aisément de leur estime.

Le chev. Ce désir de la félicité est invincible : l'auteur de la nature l'a gravé au dedans de vous ; et l'auteur de la nature ne pouvant induire en erreur, il faut que ce vœu puisse se réaliser. Mais comment être heureux ?

Le comte. Belle demande ! jouir des plaisirs et vivre sans contrainte, c'est le vœu de la nature : voilà le vrai bonheur de l'homme.

Le chev. Mais n'éprouvez-vous pas vous-même que les plaisirs sont incapables de vous rendre heureux ?

Le comte. Pas toujours heureux, à la vérité.

Le chev. Cependant vous désirez de l'être toujours. La jouissance des plaisirs n'est donc pas cette félicité que vous désiriez et qui convient à votre nature. N'éprouvez-vous pas encore, à la suite de ces plaisirs, une honte et des remords secrets qui annoncent la dégradation de votre être ?

Le comte. Oui, quelquefois certaines inquiétudes ; mais c'est un instinct, c'est un reste de préjugé, c'est un je ne sais quoi : enfin, monsieur, c'est une *modification de la nature.*

Le chev. Et qu'il n'est pas cependant en votre pouvoir de changer. Le désir d'une pareille félicité est donc une illusion qui vous trompe et qui vous avilit; il ne peut donc venir de l'auteur de la nature même; la véritable religion, fondée sur la vérité et la justice, ne saurait donc y applaudir. Mais elle vous promet un bien infiniment plus précieux et plus durable que tous les biens de la terre, un bien seul capable de satisfaire vos désirs.

Le comte. Cela est impossible, car l'ambition de l'homme n'a point de bornes.

Le chev. Seriez-vous satisfait d'un empire?

Le comte. Quelle extravagance!

Le chev. La religion de Jésus-Christ vous le promet, et vous ordonne même de l'espérer.

Le comte. Allons, monsieur le chevalier, continuez à pérorer : nous serons donc tous autant de rois sur la terre. Cela va à merveille.

Le chev. Tous les hommes ne sont pas destinés à régner dans le monde; et tous les royaumes de la terre ne seraient pas capables de remplir l'étendue de leurs désirs : car les princes eux-mêmes désirent encore. Ils sont encore assiégés par les soucis et les peines; ils sentent donc que le vrai bonheur leur manque. Eh! que serait-ce, après tout, que des royaumes périssables, pour une ame qui doit vivre éternellement? Mais Dieu vous destine à régner éternellement avec lui dans dans un autre monde.

Le comte. Et cependant il me laisse malheureux dans celui-ci.

Le chev. Que demanderiez-vos donc?

Le comte. De n'avoir rien à souffrir.

Le chev. Mais ce désir est-il raisonnable? Ne savez vous pas que les peines de la vie sont inséparables de notre condition? Mais Jésus-Christ qui réprouve ce désir, va même au delà de vos vœux, en faisant servir des peines momentanées à mériter les récompenses à venir : et l'espoir de ces récompenses est déjà dans ce monde un soulagement à vos maux,

Le comte. Récompenses imaginaires que votre législateur met à un si haut prix, qu'il faudrait changer de nature pour y atteindre.

Le chev. Point du tout : il faudrait seulement rectifier le cœur humain, et Dieu qui l'a formé, vous promet son secours. Par lui tout vous devient possible; et déjà il vous donne la preuve de sa toute-puissance et de sa fidélité à ses promesses, dans la personne de ceux qu'il élève à la pratique des plus hautes vertus.

Le comte Et si ma fragilité succombe?

Le chev. Sa miséricorde vient au-devant de vous : elle vous offre le pardon; le repentir l'obtient, et c'est encore sa religion qui vous l'enseigne.

Le comte. Mais nous créer pour nous détruire! quelle fatalité! Etait-ce la peine de nous faire exister?

Le chev. Vous redoutez donc encore la mort?

Le comte. Sans doute, monsieur; la destruction est le plus grand fléau de l'humanité.

Le chev. Vous voudriez donc être immortel?

Le comte. Oui, s'il était possible.

Le chev. Il faut pourtant que cela soit, puisque le désir de l'immortalité est aussi naturel que l'amour de notre propre existence. Il est même si invincible, que ce n'est jamais par l'amour du néant, mais seulemet par la crainte d'un avenir malheureux, qu'on desire d'être anéanti à la mort; car aucun de vous qui ne souhaitât de survivre au tombeau, s'il espérait une vie heureuse. Que dis-je? en désirant même la dissolution de son être, on voudrait encore être immortel, et se dédommager de son anéantissememt après le trépas par une ombre d'existence dans la mémoire des hommes. Or le désir de l'immortalité étant invincible, ne peut venir que de l'auteur de la nature; et certainement l'auteur de la nature n'a pas mis en vous ce désir en vain.

Le comte. Cependant je meurs.

Le chev. Non, monsieur, je l'ai déjà dit, vous ne mourrez pas dans cette partie de vous-même qui désire l'immortalité. La religion vous enseigne qu'un être capable de connaître et d'aimer son auteur, doit vivre éternellement comme lui, et repousse loin de vous le plus affreux de tous les maux, qui est le désespoir. Que conclure à présent de tout cela?

Le comte. C'est que les superstitions repaissent toujours l'imagination de brillantes chimères.

Le chev. Mais ces prétendues chimères qui ont une si parfaite analogie avec la nature du cœur humain, ne prouvent-elles pas déjà que vous avez eu tort d'accuser la religion de dégrader, de contrarier la nature? Ne prouvent-elles pas encore, suivant vos principes, et par cette parfaite analogie de la religion de Jésus-Christ avec les vœux de la belle nature, que la nature et la religion de Jésus-Christ dérivent du même principe? Que demandez-vous de plus? Je vais vous donner encore un garant que vous ne devez point récuser.

Le comte. Quel garant?

Le chev. C'est Dieu lui-même.

Le comte. Oui, s'il existait.

Le chev. Mais je vous ai prouvé, monsieur, son existence; je vous ai prouvé la mission de son Fils unique, et sa manifestation dans le monde, non pas avec la majesté de sa gloire, pour ne pas nous épouvanter par l'écla de sa divinité, mais avec les signes de sa toute-puissance pour éclairer notre raison; et vous me dispenserez sans doute de vous répéter ici ce que j'ai déjà dit. Il est donc prouvé qu'il n'y a point de religion qui soit mieux proportionnée, que celle de Jésus-Christ, à notre nature, à sa faiblesse, à son insuffisance, à ses besoins, à ses désirs. L'auteur de la nature est donc aussi l'auteur de cette religion sainte. C'est donc lui qui, séparant dans la nature même, ce qui vient de lui d'avec la perversité des passions qui la corrompent, qui l'aveuglent, qui la dégradent,

développe les heureux germes de grandeur qu'il a mis au dedans de nous. C'est donc lui qui, portant le flambeau dans le labyrinthe du cœur humain, éclaire la raison, console l'homme, non par l'illusion d'un faux bien qui le laisse toujours dans une véritable indigence, mais par la vue des récompenses à venir, seules dignes de sa vertu, seules capables de le rendre heureux. C'est donc lui qui, en donnant à nos désirs, auparavant resserrés dans la sphère de notre mortalité, une étendue, une élévation conformes à nos hautes destinées, nous redonne notre première dignité sans nous inspirer de la présomption, et nous humilie aux pieds de l'Éternel, sans nous dégrader. C'est donc lui qui ranimant, qui excitant les premiers sentiments d'humanité qu'il nous a inspirés pour nos semblables, réunit tous les hommes comme les enfants d'une même famille, resserre les membres de la société civile par les liens de la charité. C'est donc lui qui, en opposant un frein à nos passions, nous donne la paix de l'ame, et nous assure cette liberté précieuse des enfants de Dieu; liberté généreuse, liberté docile et soumise qui, en nous abaissant sous la main de Dieu et des Puissances qu'il a établies, nous fait remonter en même temps jusque dans le sein de la Divinité, jusqu'à cet ordre souverain qui gouverne les peuples, pour y puiser les motifs sublimes de notre obéissance. Cette religion est donc la religion de la nature; je dis de la nature rappelée à sa première origine, éclairée sur sa véritable destination, dirigée vers sa dernière fin, ennoblie par l'élévation de ses motifs. Cette religion est donc la seule digne de la majesté de Dieu et de la grandeur de l'homme. Elle est donc la religion du cœur humain, une religion divine, et la seule religion véritable.

Le comte. Vous allez vous perdre, hélas! mon pauvre chevalier, dans l'empirée; et ce n'est pas là certainement ce que je vous demandais. Il s'agissait de me prouver vos mystères; et vous vous morfondez à disserter sur les preuves de votre religion. Revenons donc, s'il vous plaît, à ces mystères : il faut remplir votre tâche.

Le chev. Mais ma tâche est déjà remplie.

Le comte. Comment, monsieur? vous n'en avez pas encore dit le premier mot.

Le chev. Ne vous ai-je pas fait observer, dès le commencement, que l'esprit humain ne pouvait tout comprendre?

Le comte. Oui, je m'en souviens.

Le chev. Et que par conséquent, s'il y avait des vérités prouvées par une autorité infaillible, elles ne pouvaient plus être contestées, quoique l'esprit humain ne pût les concevoir?

Le comte. D'accord encore avec vous.

Le chev. Vous ayant donc une fois prouvé la vérité de ma religion, il ne vous est plus permis d'en contester les mystères puisque ils sont appuyés sur l'autorité infaillible d'une révélation divine.

Le comte. Quel circuit, monsieur!

Le chev. Circuit assez court; mais fût-il plus long encore, il n'en serait pas moins concluant s'il mène droit à la certitude.

Le comte. Ne serait il pas plus simple que je visse tout de mes propres yeux?

Le chev. Mais lorsque Dieu nous conduit à la vérité, ce n'est pas à nous, monsieur, à lui prescrire la voie par laquelle il doit nous y mener; et quand nous avons un moyen sûr d'y parvenir, il ne nous est point permis de le négliger, parce que nous voudrions aller par une autre route. Nous devons donc rendre hommage à la vérité dès que nous la connaissons, quoiqu'en se manifestant à nous, elle ne satisfasse pas notre curiosité. Il ne serait pas même raisonnable de demander qu'on nous démontrât, par les principes de la raison, des vérités qui sont au-dessus de la raison même. Nous avons dit que chaque genre de vérité avait aussi son genre de preuves.

Le comte. Qu'avions-nous besoin, après-tout, de tant de mystères? L'obscurité rebute les sages, et la crainte de s'égarer nous rend toujours indécis.

Le chev. Oui vraiment; et il faut l'avouer, monsieur, vos sages sont ici assez conséquents; Comme ils ne veulent point reconnaître l'œuvre de Dieu dans les merveilles de la nature, parce qu'ils n'en pénètrent pas les mystères, il faut bien aussi qu'ils nient les mystères de la religion, malgré la lumière qui les environne, parce qu'il ne leur a pas été donné de les concevoir. Mais est-on digne du nom de sage, quand on se conduit par de pareils principes? Nous marchons, monsieur, par une route bien opposée. Convaincus de l'existence de Dieu par les merveilles qui éclatent dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la religion, nous adorons son infinie sagesse dans l'ordre de la nature; et nous en respectons les profondeurs dans l'ordre de la religion. Cependant, sans vouloir sonder les décrets de l'Eternel, je découvre au premier coup-d'œil, dans l'immensité de l'essence divine, la nécessité de ces obscurités mystérieuses qui vous rebutent; car Dieu étant infini, il doit être incompréhensible partout où il se manifeste à une intelligence créée. J'en aperçois encore la convenance dans l'orgueil même de l'esprit humain qui s'irrite contre elles.

Le comte. Etait-ce donc pour nous fermer l'entrée de votre religion?

Le chev. Au contraire c'était pour vous y introduire.

Le comte Quel singulier moyen!

Le chev. Ecoutez un moment avant de prononcer.

Le comte. Ecoutons donc.

Le chev. Je vois d'abord ceux qui ont secoué le joug de la foi s'égarer par différentes routes, et devenir tous les jours plus absurdes, à proportion qu'ils s'éloignent d'elle. Je vois les nouveaux philosophes qui se disent les pères de la lumière, s'obstiner à nier les vérités les plus évidentes, parce qu'ils veulent tout comprendre; je les vois qui enfantent les systèmes les plus monstrueux en

matière de religion et de morale, parce qu'ils veulent marcher tout seuls. Il fallait donc pour nous conduire à la religion prendre une route toute contraire : il fallait réprimer la présomption de l'esprit humain, donner un frein à sa curiosité, lui marquer les bornes de sa raison, en lui donnant un guide. Or tel est l'ouvrage de la foi : elle fait plier l'esprit humain sous un joug respectable qui, sans lui laisser des incertitudes, puisque il est appuyé sur la révélation divine, prévient ses écarts, l'assujettit à des mystères incompréhensibles, pour réprimer sa présomption, et le fixe invariablement sur les principes mêmes de la loi naturelle, que les préjugés et les passions obscurcissent souvent aux yeux de la raison. Ainsi la raison s'étant égarée par la présomption, Jésus-Christ, pour la ramener à la vérité, l'éclaire et l'humilie en la mettant sous la garde de la foi. Ainsi le cœur et l'esprit de l'homme, qui avaient été créés pour Dieu, s'étant révoltés contre lui, la religion exige de l'un et de l'autre un hommage particulier d'adoration; l'hommage du cœur par l'obéissance à la loi de Dieu; l'hommage de l'esprit par la soumission à sa parole. C'est donc par cette sage économie, qu'en soumettant tout l'homme à son auteur, elle concilie, dans ses mystères augustes, la gloire de Dieu et les besoins de l'homme avec les lumières de la saine raison.

Le comte. Et moi, je soutiens que vos mystères dégradent l'homme : je dis qu'ils obscurcissent sa raison : je dis qu'ils défigurent sa religion.

Le chev. En quoi, monsieur, je vous prie? J'en demande ici la preuve, et je vous défie de la donner : je vais plus loin encore; et je donne la preuve contraire ; car nulle part la religion ne paraît si auguste, ni sa morale si sublime; jamais l'homme ne paraît si grand, ni Dieu si fort au-dessus de l'homme, que dans ces mystères sacrés qui humilient la raison humaine. Non, monsieur, jamais nous n'aurions bien connu ni la sainteté de Dieu, ni sa majesté suprême, ni son infinie miséricorde, si nous n'avions appris de nos sacrés mystères, que le péché qui l'offense, n'a pu être expié que par un Homme-Dieu comme lui ; que nos offrandes ne peuvent mériter ses récompenses que par la médiation de cet Homme-Dieu; que cette médiation était nécessaire pour concilier la miséricorde avec la justice divine. Il fallait pour bien connaître la dignité de notre ame et ses hautes destinées, apprendre de nos saints mystères, que rachetés par le sang d'un Dieu, régénérés par sa grace, devenus ses enfants par adoption, notre ame était une portion de son corps mystique, et que la gloire de son règne devait un jour rejaillir sur ses membres. Il fallait, pour imprimer au culte divin ce caractère éminent de grandeur et de sainteté, particulier à notre religion, que le sacrifice de Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, que ce sacrifice annoncé dès le commencement du monde, accompli dans le temps, se perpétuât parmi nous avec sa religion, pour être toujours au milieu de nous le point central de nos hommages, et le lien sacré qui unissait la terre avec le ciel. Il fallait enfin pour former en nous l'homme nouveau, que toute notre morale eût nos grands mystères pour base. Quels motifs en effet, monsieur, plus capables de nous exciter, de nous soutenir, de nous encourager, de nous consoler, que de penser que revêtus de l'auguste qualité d'enfants de Dieu, nous devons porter sa ressemblance, que sa vertu est devenue notre propre force, que la récompense promise à nos œuvres doit être aussi le prix de ses mérites, que son sang est le sceau de son amour, que sa mort a été la source de sa gloire, et que sa résurrection est le gage de la nôtre?

Le comte. Ah ! quel enthousiasme, monsieur ! quel enthousiasme ! voilà comme vous êtes, vous autres, messieurs, toujours transformés en demi-dieux. Vous nous promenez dans les espaces imaginaires; reposez-vous du moins un moment sur la terre. Tenez, monsieur, asseyez-vous ici, soyez de sang-froid, et raisonnons. Comment voulez-vous que j'adore un roi de gloire dont vos prophètes avaient annoncé la puissance et la majesté en termes si magnifiques? un roi qui devait humilier les princes, subjuguer les nations, dominer sur tout l'univers pour y faire régner avec lui la justice et la paix ? Et que je l'adore sur cette même croix où je le vois couvert d'opprobre, expirer dans les douleurs ?

Le chev. Mais faites attention, monsieur, que ce même roi était aussi représenté dans les prophètes comme un homme humilié, couvert d'infamie, expirant au milieu des supplices.

Le comte. Contradiction de plus. Un roi humilié et un roi glorieux, quel délire ! quel contraste ! et vous croyez encore, monsieur, me persuader par toutes ces rêveries ? et vous n'êtes point encore vous-même désabusé ?

Le chev. Au contraire, ces prétendues contradictions me confirment dans ma foi, puisque elles se concilient, dans ma religion, avec les grands desseins de la Sagesse éternelle, qu'aucune intelligence créée n'aurait pu ni concevoir ni concilier.

Le comte. Autre énigme.

Le chev. Je vais l'expliquer. Quel était le but de cette religion auguste? C'était de nous désabuser d'une fausse grandeur qui éblouissait nos regards, qui fixait nos désirs sur la terre, qui devenait le principe de tous nos égarements. Or Jésus-Christ, pour nous montrer dans sa personne le néant de la gloire du monde, paraît sur la terre dépouillé de toute la grandeur humaine, mais avec toute la puissance d'un Dieu : humilié, persécuté, couvert d'opprobres, il commande à la nature. Il vit dans la pauvreté, et il multiplie les pains dans le désert : en se livrant à ses ennemis il les terrasse d'une seule parole : en expirant sur la croix il obscurcit les cieux, il ébranle la terre et s'annonce comme le maître de l'univers.

Le comte. Quel roi, monsieur, qui anéantit

pour ainsi dire toutes les grandeurs de la terre dans sa personne.

Le chev. Un roi tel que devait être l'Homme-Dieu. Les hommes règnent au dehors par la force ; il devait régner dans le cœur par l'amour. C'est là aussi qu'il exerce un empire digne de lui, et que son règne porte l'empreinte de la divinité même : je dis l'empreinte de sa sainteté en purifiant le cœur de l'homme : l'empreinte de sa grandeur en l'élevant au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu ; l'empreinte de sa puissance en lui donnant la force de résister à toutes les attaques pour conserver sa vertu ; l'empreinte de sa sagesse en l'éclairant de sa lumière ; l'empreinte de de sa bonté par la miséricorde que Dieu accorde au pécheur pénitent ; l'empreinte de sa justice par les vengeances qu'il exerce sur le coupable endurci. Règne éternel qui se forme d'abord sur la terre par la sanctification des élus, et qui doit se perpétuer dans le ciel avec leur triomphe.

Le comte. Oui, monsieur, règne fantastique, et que vous avez toujours la précaution de dérober à nos regards.

Le chev. Mais avouez d'abord, monsieur, que l'idée de ce règne est infiniment au-dessus de toute la gloire du monde ; et qu'il n'y avait point de règne qui fût plus glorieux pour la Divinité, ni plus digne de nos vœux. C'était donc le seul règne qui convenait à Jésus-Christ et comme Fils de Dieu, et comme rédempteur du monde, et comme instituteur d'une religion divine, et comme roi céleste, Jésus-Christ attirant tous nos regards vers lui, et ne nous laissant plus rien voir de grand sur la terre que Dieu seul.

Voilà donc le règne qui explique ce contraste apparent d'humiliation et de grandeur, d'anéantissement et de majesté qui vous révolte ; ce règne que les prophètes avaient annoncé et qu'aucune intelligence créée n'aurait pu prévoir ni imaginer : règne tout spirituel à la vérité, mais dont la gloire perce toujours à travers les nuages qui l'environnent. Les trompettes du ciel se font d'adord entendre pour annoncer l'arrivée de ce roi de gloire. Ce sont les prophètes qui se succèdent dans une suite de siècles, revêtus de sa toute-puissance et portant, pour ainsi dire, les livrées de la Divinité. Ses précurseurs sont les grands monarques qui le devancent. Daniel, en présentant aux siècles à venir le tableau des grands empires qui doivent précéder Jésus-Christ les termine au règne éternel *du Fils de l'homme*, à qui seul appartiennent la gloire, la puissance et l'empire ; à qui tout doit aboutir, à qui toutes les nations ont été données pour héritage ; et dont le règne n'aura point de fin (*Dan.* 7). Le Maître du monde arrive enfin lui-même : il commande à la nature : il fixe la destinée de son peuple, donne à sa loi une stabilité qui triomphe de toutes les révolutions, se ressuscite lui-même après avoir expiré dans les tourments. Jusque alors la croix avait imprimé son opprobre à ceux qui avaient expiré sur elle : Jésus-Christ en mourant sur elle l'associe à sa gloire ; cette croix devient comme le trône où il reçoit les adorations des rois et des peuples : et tout cela, monsieur, sans avoir besoin de la puissance des hommes ; tout cela même malgré tous les efforts des hommes : et ce nouveau règne, annoncé depuis tant de siècles, désigné très-clairement cinq cents ans auparavant par Daniel, lorsque expliquant le songe de Nabuchodonosor, il lui dit que la grande statue composée de plusieurs métaux est l'emblème des différents royaumes qui doivent se succéder ; et que cette pierre détachée d'une montagne sans la main d'aucun homme, qui a brisé la statue, représente un royaume à venir qui s'établira sur les ruines des autres et qui n'aura point de fin (*Dan. ch.* 2).

Tel est, monsieur, encore une fois, ce règne majestueux qui prend sa naissance sur la terre et qui doit avoir son entière perfection dans le ciel. Tel est ce roi de gloire qui était l'attente des nations. Telle est la religion auguste qu'il est venu enseigner aux hommes : et cette religion si majestueuse, si sainte, si consolante ; cette religion qui vous a éclairé au moment que vos yeux se sont ouverts à la lumière, qui vous a fait connaître votre auteur, qui vous a fait connaître à vous-même ; cette religion qui satisfait tous vos désirs légitimes, qui va infiniment au delà de vos vœux ; cette religion qui doit être par là même, véritablement la religion de l'homme, la religion du cœur, la religion du monde entier ; cette religion divine, vous l'outragez, vous la calomniez ; vous voulez, messieurs, me l'enlever pour y substituer... Mais quoi ? une religion que vous ne sauriez définir, que vous avez honte d'avouer. Cruels ! soyez malheureux puisque vous voulez l'être, mais laissez-moi ma religion qui me soutient, qui me console et qui doit faire mon bonheur.

Le comte. Je le vois bien, monsieur, votre imagination s'enflamme ; il serait inutile de disputer davantage avec vous : je me retire donc, et je vous abandonne.

Le chev. Un moment, monsieur, votre départ est bien précipité ; ne vaudrait-il pas encore mieux faire une bonne réponse ?

Le comte. Vous ne seriez pas capable de l'entendre, et je vais me reposer. Du reste vous auriez bien dû, monsieur, vous dispenser de me consulter. si vous ne vouliez pas profiter de mes avis : adieu.

HUITIÈME ENTRETIEN. — *De l'Eglise, de l'esprit et de la bonne foi philosophique.*

Le chev. Quelle agréable surprise ! est-ce donc bien vous-même, mon cher comte, que je vois ?

Le comte. Oui, c'est moi-même : vous en êtes surpris, et je le suis encore plus que vous. Je ne sais comment, après tant d'efforts inutiles, je m'obstine à vous poursuivre. Votre résistance me désespère ; et cependant mon amitié se plaît à vous excuser. Vous reviendrez un jour de vos anciens préjugés ; j'en suis bien sûr. Non, mon cher chevalier,

il ne serait pas possible qu'avec de si belles dispositions, vous fussiez éternellement confondu avec cette classe d'hommes ignorants, stupides, que la superstition aveugle, et contre lesquels la nature ne cesse de réclamer.

Le chev. Très-possible.

Le comte. Nos messieurs qui demandent souvent de vos nouvelles, se félicitaient déjà du plaisir de vous posséder. Ils se sont aperçus de mes inquiétudes ; et leurs questions ont encore augmenté mon embarras. Nous en avons causé : on vous a plaint. Enfin, monsieur, voici mon dernier mot : vous voulez absolument que je sois chrétien ; eh bien ! je vais signer tout à l'heure ma profession de foi, mais à une condition ; dites-moi auparavant de quelle religion vous voulez que je sois? Romain ? luthérien? calviniste? socinien? anabaptiste? trembleur ? etc., car tous ceux-là croient à votre Evangile, tous le citent à l'appui de leur doctrine, et s'excommunient pourtant entre eux. Comment distinguer bien sûrement celui qui conserve le véritable dépôt de votre religion ? Répondez, monsieur, car je demande ici une réponse bien précise.

Le chev. Vous ne tarderez pas, monsieur, à être chrétien, s'il ne tient qu'à cela que vous croyiez à l'Evangile.

Le comte. Je serai donc obligé, pour me décider, de lire tous vos livres saints, obligé de savoir les langues originales, obligé de confronter les textes sacrés. Encore ne serai-je pas bien sûr de mon fait, car enfin je pourrai toujours me tromper sur l'interprétation de ces textes que chacun explique à sa manière.

Le chev. Non, monsieur, rien de tout cela.

Le comte. Quand pourrai-je donc réciter mon *Credo ?* Quand le peuple, incapable de vos discussions théologiques, sera-t-il bien assuré de sa religion, de cette religion qui doit être pour tout le monde, et surtout pour les pauvres ?

Le chev. Mais que répondriez-vous vous-même, monsieur, si je vous disais : nous devons être tous gouvernés par les lois ; donc tous les citoyens, l'artisan comme l'homme de lettres doivent être jurisconsultes pour en bien connaître l'esprit ?

Le comte. Quelle différence ! Il y a toujours dans le gouvernement des hommes éclairés qui expliquent les lois; il y a un législateur qui en détermine le sens ; il y a un tribunal toujours subsistant qui connaît de toutes les contestations et qui les termine par un jugement définitif.

Le chev. Vous jugez donc ce tribunal absolument nécessaire ?

Le comte. Oui, à peu près, pour maintenir l'ordre dans la société et prévenir la confusion de l'anarchie, à moins que...

Le chev. Ce tribunal doit donc avoir une autorité réelle à laquelle tous les sujets soient obligés d'obéir ?

Le comte. On pourrait absolument convenir aussi de cela, du moins c'est encore l'opinion de quelques-uns d'entre nous. La trop grande liberte leur fait peur : tout serait perdu, si on les en croit, sans une autorité à laquelle tous les individus soient assujettis ; ils prétendent qu'il n'y aurait plus alors d'autre droit au commandement que la loi du plus fort.

Le chev. Fort bien : et c'est aussi par cette raison que nous prouvons que l'autorité souveraine est d'institution divine. Car par une suite de cette même sagesse qui veut l'ordre dans les sociétés comme dans le monde physique, Dieu doit avoir réellement établi dans le gouvernement civil une autorité sans laquelle les sociétés elles-mêmes ne pourraient subsister, et lui avoir communiqué une portion de sa puissance pour en remplir les fonctions,

Le comte. A la bonne heure ! mais la religion ?

Le chev. Par la même raison, Dieu, en destinant ses apôtres à former son Eglise, doit leur avoir donné, à eux et à leurs successeurs, le droit d'enseigner et de gouverner l'Eglise avec toute la puissance nécessaire à leur mission. Voilà donc le tribunal qui préside à l'ordre de la religion, comme le magistrat politique préside à l'ordre civil. Voilà le tribunal qui doit terminer en dernier ressort les contestations qui s'élèvent sur l'interprétation des livres saints et sur la tradition. Il prononce, et le fidèle doit obéir.

Le comte. Et ce tribunal, monsieur, où le trouvez-vous?

Le chev. Il est devant vos yeux. Jésus-Christ en fondant son Eglise lui a donné des apôtres et un chef; il leur a ordonné d'enseigner toutes les nations ; il a remis entre leurs mains le pouvoir des clefs avec le dépôt de la foi. Il leur a dit : *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel.* En leur communiquant le pouvoir qu'il avait reçu lui-même de transmettre à ses successeurs la mission que son père lui avait donnée, il a promis d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles, et a fait un commandement exprès aux fidèles de les écouter comme lui-même. Conformément à cette sage disposition, l'Eglise, toujours réunie à son chef, répandue dans toutes les parties du monde, à portée de tous les fidèles pour leur distribuer les secours spirituels, enseigne aussi en tous lieux par la voix de ses ministres. Telle est l'autorité qui doit vous diriger dans votre croyance.

Le comte. Il faudra donc, monsieur, que je révère vos prêtres comme les organes de la divinité; je serai donc obligé, sous peine d'anathème, de croire tout ce qu'il leur plaira de me dire.

Le chev. Vous prenez ici le change, monsieur. Chaque pasteur en particulier peut errer : aussi chaque pasteur est-il responsable de sa doctrine au corps des premiers pasteurs et à leur chef, qui le jugent et le ramènent à la vérité lorsque il s'égare, ou qui le retranchent du sein de l'Eglise lorsque il s'obstine dans l'erreur ; mais tant qu'il demeure uni à cette Eglise, par la profession d'une même foi, et par la subordination à un même gouvernement, la doctrine de chacun d'eux

est la doctrine de l'Eglise entière, parlant au nom et par l'autorité de Jésus-Christ. C'est ainsi que la sève qui circule dans le tronc de l'arbre, se distribuant à tous les rameaux, leur communique aussi à tous une même vie et produit les mêmes fruits.

Le comte. Et vous, monsieur le chevalier, vous applaudissez à ce despotisme ? Quoi! plus de liberté de penser, plus de liberté de parler ? Vos prêtres viendront exercer leur empire jusque sur les puissances de mon ame, qui sont inaccessibles au pouvoir des hommes? et je me laisserai ainsi dégrader, subjuguer, enchaîner?

Le chev. Rassurez-vous, monsieur; vous ne serez pas plus asservi en obéissant aux premiers pasteurs en matière de religion, que vous ne l'êtes dans l'ordre civil en obéissant au souverain. Car enfin il faut bien, dans tous les genres de gouvernement, une autorité qui dirige l'administration publique; cette autorité que vous appelez despotisme, fait elle-même votre sûreté. Elle contient tous les membres de la société dans la subordination; et par là elle les fait tous concourir au bien public, les maintient dans l'unité, et prévient les désordres de l'anarchie. Comment donc cette même autorité qui est le garant le plus sûr de votre repos et de votre bonheur dans l'ordre civil, serait-elle un despotisme dans l'ordre de la religion?

Le comte. Oui, monsieur; garant de mon repos, si elle était entre les mains des sages, ou si on daignait au moins prendre leurs avis: mais à peine parviennent-ils jusque aux antichambres.

Le chev. Il est vrai que vous n'avez pas été heureux jusque ici auprès de nos princes, et que vos instituteurs ont aussi quelquefois échoué dans les cours étrangères (1). Cependant les affaires de l'Etat n'en vont pas plus mal.

Le comte. Mais revenons, monsieur: vous prétendez que les ministres de votre religion sont les interprètes de la divinité: je vous l'accorde, et vous n'avez encore rien gagné; car enfin les sectes séparées de vous ont les mêmes prétentions. Les disputes recommenceront donc toujours.

Le chev. Ce premier point une fois établi (et il ne saurait être contesté), toutes les disputes se terminent d'un seul mot. Les pontifes ne peuvent avoir d'autorité qu'en vertu de la mission qu'ils ont reçue de Jésus-Christ. Or cette mission s'est toujours perpétuée au milieu de nous par la succession apostolique qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ, et qui a toujours eu le siége de Pierre pour centre de l'unité. Voilà nos titres, disons-nous aux sectes séparées de l'ancienne Eglise: montrez-nous à présent les vôtres. Non seulement vous ne tenez point à cette succession, mais vous avez fait schisme avec cette grande Eglise qui existait avant vous, qui possédait avant vous le dépôt de la foi et la puissance de l'apostolat. Ayant donc rompu l'unité, vous n'appartenez plus au corps mystique de Jésus-Christ; vous n'avez donc plus de droit à l'enseignement, plus de droit sur l'obéissance des peuples, plus de part au royaume de Jésus-Christ? Ce raisonnement est simple, lumineux, à portée de tous.

Le comte. Je le vois bien, monsieur, vous voulez nous donner de nouvelles entraves.

Le chev. Je veux vous conduire, monsieur, par des principes qui sont aussi anciens que l'Eglise; principes qui servent de base à sa constitution, qui l'ont toujours dirigée dans son gouvernement, qui ont toujours réglé la foi des peuples. Oui, monsieur, depuis qu'au sujet des observances légales, les apôtres prononcèrent ces paroles sacrées: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous*, etc. (*Act.* 15, 28), l'Eglise n'a cessé de les répéter lorsque il s'est élevé des disputes sur la foi. Ce seul mot a servi de flambeau aux fidèles et de digue à l'hérésie et au schisme. Ceux qui ont refusé de se soumettre aux décisions des premiers pasteurs ont toujours été regardés comme des enfants rebelles.

Le comte. Voyez, monsieur, quelle inhumanité de damner sans miséricorde tous ceux qui ne pensent pas comme vous; et vous n'avez pas honte de cette barbarie? Ah! qu'on est bien plus indulgent quand on est plus éclairé! Chacun au contraire, a chez nous pleine liberté de penser et de tout dire. Certaines opinions vous déplaisent? à la bonne heure, vous en choisissez d'autres. N'approuvez-vous plus celles-ci? vous en prendrez de nouvelles, ou bien vous reviendrez aux premières. Croyez en Dieu ou à la nature; espérez une vie à venir, ou bornez vous à la vie présente; observez les lois de convention, ou bien réclamez contre la servitude; adorez les despotes, ou bien mettez-vous en liberté; personne n'y trouvera à redire, et nous vous chérirons toujours comme nos frères. Avouez, monsieur, qu'on ne saurait être de meilleure composition. Pourquoi, en effet, ne pas vivre en paix, quand chacun fait de son mieux?

Le chev. Quoi! monsieur, le chrétien reconnaîtrait un Etre suprême et il ne serait point touché de sa gloire? Il adorerait Jésus-Christ et il le verrait de sang-froid blasphémé dans sa personne sacrée, dans ses mystères, dans ses pontifes? Il aimerait les hommes comme ses frères, et il ne s'alarmerait point de les voir périr? et il n'élèverait point la voix? et il ne serait pas saisi d'une juste indignation contre ceux qui leur donnent la mort? et il n'emploierait point tout ce qu'il a de talent, de crédit, de puissance, pour les

(1) Je citerai ici les belles paroles du duc de Parme, actuellement régnant, paroles qui mériteraient d'être gravées sur les palais des rois. Ce religieux prince parlant un jour devant toute sa cour de la magnifique chapelle qu'il avait fait bâtir dans l'église des bénédictines de S. Paul, auprès du palais ducal: c'est là, disait-il, un monument de ma reconnaissance envers la sainte Vierge, par la protection de laquelle j'ai eu le bonheur de conserver ma foi, malgré tous les efforts de certains instituteurs pour me la faire perdre. On a pour témoin de ces beaux sentiments, une personne respectable qui se trouvait alors présente.

sauver, pour arracher le masque à l'hypocrisie qui les séduit, pour en dévoiler les noirceurs et les artifices, pour briser, s'il était possible, la coupe empoisonnée qu'elle verse sur le genre humain? Et vous, messieurs, vous donneriez à cette cruelle indifférence le nom de bienfaisance et d'humanité? Ah! si la charité du chrétien pouvait compatir avec cette bienfaisance philosophique, cet assemblage monstrueux formerait lui seul l'argument le plus invincible contre notre religion; et vous-mêmes qui voudriez nous amener aujourd'hui à cette paisible indifférence, vous nous le reprocheriez un jour, en opposant notre croyance à ce fantôme d'humanité.

Le comte. Nous? point du tout. Combien parmi vous qui croient à Jésus-Christ sans trop s'inquiéter de ce que nous croyons! Ils restent tranquilles; plusieurs même recherchent notre société et s'honorent encore de notre estime.

Le chev. Mais pensez-vous bien que ces hommes soient véritablement chrétiens? Non, messieurs, j'en suis bien sûr, vous ne le pensez pas; ces hommes ont déjà abjuré, au fond de leur ame, le Dieu dont ils portent le nom. Car dites-moi, je vous prie, de quel œil regarderiez-vous un sujet qui entretiendrait d'étroites liaisons avec les ennemis du prince? qui les verrait tranquillement conspirer contre la vie des citoyens et la gloire de l'Etat, et répandre le poison à pleines mains sur la nation?

Le comte. Allez, monsieur, allez donc mettre le poignard entre les mains de vos frères, pour immoler vos concitoyens au Dieu des chrétiens.

Le chev. Non, monsieur, ce n'est point en versant le sang de ses ennemis, c'est en versant son propre sang, que le chrétien apprend à combattre pour la vérité et la justice: c'est en instruisant, en édifiant, que l'Eglise éclaire et convertit. Lors même qu'elle appelle les princes à son secours, son intention n'est jamais de forcer leurs sujets à croire, mais de les empêcher de nuire. Cependant vous donnez, messieurs, à ce zèle, à cette charité, à cette tendre sollicitude, le nom d'inhumanité, de barbarie; et à force de crier au fanatisme, vous subjuguez les faibles, vous intimidez les lâches, vous leur fermez la bouche. Des hommes qui se disaient chrétiens, effrayés de vos clameurs, n'osent plus aujourd'hui confesser le Dieu qu'ils adorent. Ils s'applaudissent de leur prudence, et vous êtes devenu forts par leur propre faiblesse. Vous aviez d'abord demandé permission d'être impies, et vous ne permettez plus aux autres d'être chrétiens. Voilà où est enfin venue aboutir cette tolérance que vous aviez invoquée.

Le comte. Mais vous, monsieur, avez-vous donc oublié les instructions que donnait le pape aux missionnaires de la Chine?

Le chev. Quelles instructions?

Le comte. Bayle les a heureusement découvertes, je ne sais comment, pour les transmettre à la postérité.

Le chev. Qui probablement, sans Bayle, n'en aurait jamais rien su.

Le comte. Nous avons reçu commandement, disent ces missionnaires en arrivant à la Chine, *de chasser à coups de bâton, dans les églises chrétiennes, tous les Chinois idolâtres.*

Le chev. Sans doute, monsieur, l'empereur de la Chine avait déjà promis mainforte.

Le comte. Il n'est pas question de cela. Ecoutez le reste. *Il nous est ordonné*, ajoutent ces missionnaires, *d'emprisonner les Chinois, de les réduire à l'aumône, d'en pendre quelques-uns pour l'exemple, de leur enlever leurs enfants, de les abandonner à la merci du soldat, eux, leurs femmes, leurs biens. Si vous en doutez, voilà l'Evangile; le commandement est clair: Contrains-les d'entrer* (1).

Le chev. Je savais bien, monsieur, que l'on pendait les missionnaires à la Chine pour avoir prêché l'Evangile; mais je n'avais jamais ouï dire qu'ils y fissent pendre les pauvres Chinois qui ne croyaient pas en Jésus-Christ. Depuis plus d'un siècle que Bayle a donné la première alerte, on n'en a plus entendu parler, et il y a à parier que la nouvelle est fausse.

Le comte. Nierez-vous aussi les *auto-da-fé?*

Le chev. Non, monsieur. Je m'inscrirai seulement en faux contre une multitude de traits odieux que vous y ajoutez (2), sur la

(1) Comment. philosoph., p. 82.

(2) Je ne parlerai ici que de l'Inquisition du Portugal, qu'on regarde comme la plus terrible et la plus odieuse. On dit de ce tribunal, qu'il est une suite du despotisme que les papes ont voulu exercer sur tous les royaumes chrétiens; qu'il est redoutable aux rois mêmes qui sont forcés de le souffrir; que la moindre dénonciation suffit pour faire emprisonner l'accusé; qu'on lui laisse ignorer les griefs d'accusation et ses accusateurs, qu'on ne lui permet point d'avoir des avocats pour défendre sa cause; que les délateurs demeurent impunis quand ils l'ont calomnié; que les biens du coupable sont confisqués au profit des juges, et que les ecclésiastiques qui composent ce tribunal, violent les lois canoniques en condamnant les criminels à mort. Or tout cela est faux.

1° Le tribunal de l'Inquisition fut établi en Portugal à la sollicitation du roi Jean III, par la bulle de Paul III, qui commence par ces mots: *Cum ad nihil magis nostra aspiret intentio*, du 23 mai 1536. Par cette bulle, le pape accorde au roi le pouvoir de nommer tous les juges qui doivent composer ce tribunal. Les évêques de Coïmbre, de Samégo et de Ceuta qui furent les premiers inquisiteurs, avaient été effectivement présentés par le roi. Le prince n'a pas plus à redouter ce tribunal que les autres tribunaux de ses Etats, puisque la fonction de ce tribunal se borne à déclarer le coupable atteint et convaincu du crime, et que la punition corporelle n'est décernée que par le juge séculier dont le pouvoir est toujours subordonné au souverain, qui peut le restreindre ou le révoquer.

2° Avant de commencer les procédures, on s'assure de la qualité du crime et du dénonciateur, à moins que le crime ne soit notoire. Le tribunal nomme un commissaire qui interroge l'accusateur avec la plus grande attention; et pour peu qu'il chancelle ou qu'il doute, sa dénonciation est comme non avenue: on ne fait saisir le coupable qu'après que le crime est suffisamment prouvé.

foi de certains écrivains décrédités, afin d'avoir un prétexte de calomnier ma religion. Mais, sans entrer dans le détail, je me réduis à ces principes consacrés par la religion même. Quoique la foi soit libre, il n'est jamais permis de pervertir celle de ses frères, ni de troubler l'ordre du ministère ecclésiastique. L'Église invoque le secours du prince pour réprimer de pareils attentats ; et c'est alors une obligation pour le prince de la protéger, comme ministre de la Divinité dont il porte l'image ; comme père de son peuple dont il doit procurer le bonheur ; comme enfant de l'Eglise dont il doit faire respecter l'autorité ; comme conservateur de l'ordre public dont il doit maintenir l'harmonie ; comme administrateur de la justice dont il doit conserver les droits. Cependant lors même que l'Eglise implore le secours du prince pour se garantir des maux qu'on lui fait, et pour mettre ses enfants à couvert des piéges qu'on leur tend ; lors même qu'elle gémit sur la perte de ceux qu'elle voit périr à ses yeux, elle ne désire que la conversion, et jamais la mort de ses ennemis. Mais c'est aux princes seuls qu'il appartient de pourvoir aux moyens temporels, pour protéger ses sujets contre les scandales causés dans l'Eglise, ou les troubles excités dans l'Etat. La religion n'applaudirait donc jamais à un zèle meurtrier qui violerait la justice, soit dans la rigueur des peines, soit dans la forme du jugement.

Le comte. Approuveriez-vous aussi, monsieur, les cruautés exercées sur tant de malheureux dans le nouveau monde ? reconnaît-on à ce trait la religion d'un Dieu qui est mort pour le salut de tous ?

Le chev. A Dieu ne plaise.

Le comte. Cependant qui les a conseillés ? Ce sont encore vos missionnaires.

Le chev. Nos missionnaires ? Ah ! monsieur, lisez les histoires et non pas vos romans ; vous y verrez, à la vérité, des soldats effrénés, des hommes tirés de la lie du peuple, que l'indigence, l'avidité du butin et la brutalité des passions ont réunis sous les drapeaux des généraux, se répandre par tout le pays le fer et le feu à la main, se livrer à tous les crimes ; vous y verrez des chefs, dominés par une cruelle avarice, exercer les plus horribles brigandages et faire un barbare trafic des peuples vaincus : mais vous y verrez en même temps des hommes apostoliques présenter la croix de Jésus-Christ aux vainqueurs forcenés, pour adoucir leur férocité ; leur reprocher hautement leur barbarie ; s'exposer généreusement aux ressentiments des chefs ; adoucir le sort des malheureux par tous les moyens d'une charité compatissante ; passer les mers, pour porter leurs gémissements aux pieds du trône et pour faire cesser leurs maux (1). Allez dire, après cela, à vos maîtres que, quand on respecte assez peu le public, pour affirmer des calomnies aussi atroces avec toute l'effronterie de l'ignorance ou de l'imposture, afin de rejeter sur la religion la plus sainte tout l'odieux des scélérats qui ne l'ont jamais connue, on ne mérite plus que l'indignation et le mépris du genre humain.

Le comte. Que direz-vous donc de ce pape (2) qui autorisa tant de carnage par un bref solennel ?

Le chev. Je nie le fait, et je m'inscris en faux contre le calomniateur impudent (3) qui a osé l'affirmer ; cet écrivain téméraire, qui a cru donner du relief à la médiocrité de ses talents par une teinte d'impiéte, espérait-il inspirer assez de confiance pour être cru sur sa parole ? il s'est trompé ; on a vérifié le fait, et on lui a montré, pièces en main, qu'Alexandre VI accorda seulement au roi de Castille, sur la demande que ce prince lui avait faite, la permission de conquérir une partie du nouveau monde, *à condition d'y envoyer des hommes doctes pour y pré-*

3° A peine est-il en prison qu'on lui déclare les chefs d'accusation. Il a la liberté de choisir un avocat et un procureur pour sa défense.

4° S'il est déclaré innocent, il a action contre son dénonciateur pour lui faire subir la peine du talion.

5° Jamais quand la nature du délit mérite confiscation des biens, ces biens ne sont confisqués qu'au profit du roi, après toutefois en avoir laissé la jouissance aux héritiers légitimes pendant dix ans.

6° Jamais non plus le tribunal ne prononce sur la peine corporelle, comme on vient de le dire ; mais il déclare seulement le coupable atteint et convaincu ; c'est ensuite aux juges ordinaires à prononcer sur la peine, conformément aux ordonnances.

7° Enfin, pour conserver la juridiction des Ordinaires, les évêques diocésains des accusés peuvent et doivent se joindre eux-mêmes, ou par leurs grands vicaires, aux membres de l'Inquisition, pour connaître conjointement du délit, en tout état de cause, quand même ils auraient d'abord refusé.

(1) Un journaliste qui n'a pu disconvenir du zèle avec lequel Barthelemi de las Casas s'opposa aux atrocités des Castillans, a osé accuser les missionnaires d'avoir abusé du nom de la religion pour les inviter au carnage. On lui a démontré le contraire, et on l'a défié de citer en sa faveur un seul historien digne de foi. Voyez la lettre du père Richard, dominicain, à M. Palissot.

Mais voici un témoignage bien plus précis, et d'un historien qu'on n'accusera certainement ni d'ignorance, ni de prévention. « Peu de temps après que les Espagnols eurent établi des colonies (en Amérique) dans leur nouvelle conquête, il s'éleva, dit M. Robertson, parmi eux des disputes sur la manière dont ont devait traiter les Indiens. Un des partis intéressés à rendre perpétuelle la servitude de ce peuple, le présentait comme une race stupide et obstinée, incapable d'acquérir des idées religieuses et d'être formée aux occupations de la vie sociale. L'autre parti, plein d'un zèle pieux pour la conversion des Indiens, affirmait que, malgré leur ignorance et leur simplicité, ils étaient doux, affectionnés, dociles, et que par des instructions et des règlements convenables, il serait aisé d'en faire de bons chrétiens et des citoyens utiles. Cette controverse fut soutenue, comme je l'ai déjà dit, avec toute la chaleur qu'on doit naturellement attendre, lorsque les vues d'intérêt d'un côté, et le zèle religieux de l'autre, animent les disputants. La plupart des laïques embrassèrent la première opinion ; tous les ecclésiastiques furent les défenseurs de l'autre. » *Hist. de l'Amérique* par Robertson, , tom. 2, c. 3, p. 223-224.

(2) Alexandre VI.

(3) L'auteur des Incas dans sa préface, p. 13.

cher l'Evangile, ainsi qu'il l'avait promis (1).

Le comte. Il sera donc permis aux princes chrétiens de soumettre un peuple libre pour l'amener à la religion de Jésus-Christ ?

Le chev. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. Un écrivain distingué a posé, avant moi, des principes qui servent à la décider (2).

Le comte. Vous croyez donc aussi que les papes peuvent disposer des empires ?

Le chev. Non, sans doute ; et ce n'est pas encore de quoi il s'agit. Mais je vous le demande, monsieur, permettre à un prince de faire la conquête d'un peuple, pour l'instruire et pour le rendre heureux, est-ce l'inviter à le massacrer ou à l'asservir.

Le comte. Qu'avons-nous besoin, après tout, de recourir aux histoires étrangères ? Regardons au milieu de nous, et nous y verrons des exemples qui font frémir : le clergé mettre le poignard entre les mains des assassins, pour les exciter au massacre de la Saint-Barthélemy ; un prêtre faire l'apologie de ce massacre ; les papes faire à Rome des processions publiques, en actions de graces de cette malheureuse journée.

Le chev. Vous avez dit tout cela, messieurs, je le sais bien ; vous l'avez dit, vous l'avez écrit, vous l'avez publié ; et bien des gens l'ont répété d'après vous : mais j'en appelle encore à l'histoire. Elle vous dira que le massacre de la Saint-Barthélemy fut l'ouvrage seul de Catherine de Médicis qui, ayant représenté à Charles IX tous les désordres des protestants, les entreprises qu'ils avaient formées, et les correspondances qu'ils entretenaient encore au dehors, le détermina à cette barbare exécution, par la crainte d'un soulèvement prochain. Vous vous convaincrez non seulement que le clergé n'eut aucune part à cette détestable résolution, mais encore que les malheureux proscrits trouvèrent auprès des évêques et dans les cloîtres, des asiles contre la cruauté des soldats. Lisez le prétendu apologiste de la Saint-Barthélemy, que vous accusez si injustement d'applaudir à ce massacre, et vous verrez qu'il en frémit d'horreur ; qu'il se borne seulement à prouver *que la religion n'y eut aucune part ; que ce fut une affaire de proscription ; qu'elle ne regarda jamais que Paris ; et qu'il y périt beaucoup moins de monde qu'on n'a cru* (1) : car voilà son texte. Mais parce qu'il justifie sa religion d'un crime qu'elle a toujours détesté, parce qu'il diminue les torts de sa nation, déjà trop coupable, en dépouillant l'histoire des fausses anecdotes par lesquelles les protestants avaient voulu les aggraver, vous, messieurs, qui avez le livre en main, vous, les bienfaiteurs de l'humanité, vous, les réformateurs des lois, vous, les restaurateurs des mœurs, vous le dénoncez à la nation entière, comme l'apologiste du massacre qu'il abhorre ; et vous le persuadez : mais à qui ? A tous ceux auprès de qui le zèle pour la religion catholique sera toujours une raison pour être coupable. Et tandis que cet illustre écrivain, enseveli dans l'obscurité de sa province, consumé par les années et par ses travaux, se console de son indigence, de ses infirmités, et j'ose le dire, de l'injustice des hommes, par l'héroïsme de sa foi ; vous le couvrez de tout l'odieux que mérite votre secte. Vérifiez enfin quel fut l'objet des prières publiques ordonnées par le pape, et vous apprendrez que Charles IX, voulant justifier l'atrocité du massacre, avait fait répandre par ses ambassadeurs, dans les différentes cours de l'Europe et principalement à la cour de Rome, que les protestants de son royaume ayant tramé une conspiration contre sa personne, contre la religion et l'Etat, il n'avait pu échapper au danger que par un acte de sévérité contre les coupables. Grégoire XIII ordonna en conséquence des actions de graces solennelles, pour en remercier Dieu et lui demander la conservation du prince, de la monarchie et de la religion catholique dans le royaume (2). Etait-ce donc là un crime ? Evaluez d'après cela, monsieur, toutes les déclamations de vos sages, et jugez vous-même du degré de confiance qu'ils méritent.

Le comte. Calmez-vous, monsieur : quelle merveille que les plus beaux génies fassent quelquefois des méprises ! toujours occupés de grands objets, ils doivent nécessairement

(1) *Insuper et mandamus vobis*, dit ce pape dans sa bulle de l'année 1495, adressée au roi Ferdinand V et à la reine Isabelle son épouse, *in virtute sanctæ obedientiæ (sicut pollicemini et non dubitamus pro vestra maxima dilectione et regia magnanimitate vos esse facturos) ad terras firmas et insulas, viros probos, et Deum timentes, doctos, peritos et expertos ad instruendum incolas et habitatores præfatos, in fide catholica et bonis moribus imbuendum, destinare debeatis, omnem debitam diligentiam in præmissis adhibentes.*

(2) On peut consulter sur cet article le discours de M. Moreau, sur l'histoire de France. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ç'aurait été un acte de bienfaisance, de soumettre ces peuples féroces, pour mettre fin à toutes les barbaries qu'ils exerçaient entre eux, et à l'égard de leurs ennemis. Voyez *l'histoire de l'Amérique* par Robertson.

(1) « Eloignés de deux siècles, de cet affreux événement (le Massacre de la Saint-Barthélemi), nos ames sont assez rassises pour le contempler *non sans horreur*, mais sans partialité ; et il n'est à craindre, ni que le nuage des passions vienne obscurcir la lumière, ni que leur chaleur s'exhale contre l'intention. On peut répandre des clartés sur les motifs et les effets de cet événement tragique, sans être l'approbateur tacite des uns, ou le contemplateur insensible des autres ; *et quand on enlèverait à la journée de la Saint-Barthélemy les trois quarts des horribles excès qui l'ont accompagnée, elle serait encore assez affreuse pour être détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas entièrement éteint.* C'est dans cette confiance que j'oserai avancer : 1° que la religion n'y a eu aucune part ; 2° que ce fut une affaire de proscription, etc. » Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy, p. 1. Cette dissertation se trouve à la fin de l'apologie de Louis XIV, sur la révocation de l'Edit de Nantes.

(2) *Indicto Jubilæo, Christiani orbis populos provocavit ad Galliæ religionem et regem supremo numini commendandos.* Bonannis Pontif., tom. 1, p. 336.

négliger les petits détails; et les plus éclairés ne peuvent jamais tout voir.

Le chev. Mais des méprises si fréquentes, si grossières, si graves, quand on a la preuve évidente du contraire! des méprises de la part des grands hommes qui savent tout! qu'en pensez-vous, monsieur? n'y aurait-il pas là quelque chose de plus?

Le comte. Il y a d'ailleurs, messieurs, convenez-en, il y a toujours un peu de votre faute. Un homme religieux est le plus souvent un homme fanatique. On invoque sa religion pour la faire servir à son ambition et à sa haine. On alarme les consciences, on divise les peuples, on suscite des guerres civiles, et on prétend autoriser les plus noirs attentats par le nom sacré de la religion.

Le chev. C'est-à-dire, monsieur, qu'on a quelquefois abusé du nom de la religion pour en violer les préceptes les plus sacrés?

Le comte. Oui, certainement.

Le chev. Mais on abuse aussi des lois; faut-il donc supprimer les lois? On abuse de l'autorité; faut-il abolir tous les gourvernements? On abuse de la fortune; faut-il enlever les propriétés? On abuse de la liberté; faut-il réduire tous les hommes en servitude? L'abus ne doit donc plus être alors imputé qu'à la malice de celui qui abuse. Quand même, pour réformer les abus, vous nous enlèveriez tout le reste; il faudrait toujours nous laisser la religion, puisque sans elle il n'y aurait plus de ressource contre les abus et la violence. Je dis plus encore : vous accusez ma religion des crimes de ceux qui ont porté le nom de chrétiens : et moi, je vous dénonce, messieurs, à tout l'univers, comme complices de tous les crimes; et je soutiens que la barbarie des Castillans, que la cruauté de la Saint-Barthélemy, que toutes les atrocités possibles ne seront jamais que le résultat de votre philosophie-pratique.

Le comte. Oh! l'horrible calomnie!

Le chev. Oui, monsieur, je le soutiens et je le prouve. Quelle convention, dites-moi, je vous prie, avaient faite les Mexicains avec les Castillans? Aucune : donc il n'y avait encore entre eux, selon vous, *ni juste ni injuste;* donc il n'existait encore, selon vous, qu'une seule loi, celle de l'intérêt personnel; donc les Castillans ne commettaient, selon vous, aucune injustice en ravissant aux Mexicains leurs biens, leurs femmes, leurs enfants, en les massacrant eux-mêmes lorsque ils leur devenaient à charge. Quel était l'objet de Charles IX en ordonnant le massacre de la Saint-Barthélemy? C'était d'immoler à la tranquillité publique ceux dont il redoutait la puissance : s'il eût réussi, vous auriez donc mis ce massacre au nombre de ses plus beaux exploits, puisque, selon vous, c'est l'utilité publique qui doit décider de la véritable probité. Pourquoi encore ce scélérat plonge-t-il le poignard dans le sein de son bienfaiteur? c'est pour s'enrichir de ses dépouilles. Pourquoi ose-t-il attenter aux jours d'un père ou d'une épouse? Parce qu'ils gênent son inclination. Pourquoi trahit-il son prince et sa patrie? Pour avancer sa fortune et toujours pour arriver à ce prétendu bonheur, qui est, selon vous, et qui doit toujours être la dernière fin du philosophe. Le succès décidera donc seul de la bonté de ses actions; il pourra mal calculer, mais l'intention sera toujours juste. Enfin, monsieur, citez-moi un seul crime dont je ne trouve l'apologie dans votre morale, ou une seule vertu qui ne soit consignée dans notre Evangile.

Le comte. Vertus minutieuses qui sont toujours le partage des ames vulgaires, vertus dont on ne veut plus aujourd'hui : oui, monsieur, on rit même parmi vous de vos *dévots*.

Le chev. Eh! qui donc?... Mais si le libertin, si l'impie méprisent ces grandes ames en tournant en dérision un nom que la religion honorera toujours; s'ils outragent ces ames généreuses exercées dans la pratique de toutes les vertus, assez fortes pour enchaîner leurs passions, assez magnanimes pour fouler aux pieds tout ce qui s'oppose à leurs devoirs; s'ils insultent à la piété de ces hommes justes et bienfaisants qui ennoblissent leurs actions par la pureté de leurs motifs et qui se trouvent au-dessus de la terre entière par la sublimité de leur foi, sachez, monsieur, qu'ils n'en seront que plus dignes de notre vénération.

Le comte. Nous, monsieur, nous respectons aussi les vrais sages.

Le chev. Mais quel sage supérieur à ces hommes religieux que vous voudriez couvrir d'opprobre parce qu'ils osent adorer publiquement le Dieu que vous outragez? Il est des chrétiens moins parfaits, je l'avoue, mais parce qu'ils sont encore faibles, ne leur sera-t-il plus permis de venir implorer le Dieu des miséricordes dans son temple? Faudra-t-il que pour vous plaire ils ajoutent à leurs infidélités le crime de l'apostasie? Et lorsque ils auront encore le courage de confesser Jésus-Christ par des actes extérieurs de religion, sera-t-il permis de tourner en dérision le culte qu'ils rendront à la Majesté divine? Je sais encore qu'il est des chrétiens qui veulent jeter du ridicule sur la piété des fidèles : mais ce ne seront jamais les chrétiens qui étant les plus irrépréhensibles, et par conséquent les plus embrasés de la charité, doivent être aussi les plus affligés du scandale de leurs frères; non, monsieur, ces hommes vertueux, en plaignant les faibles, honoreront toujours dans eux le don de la foi; ils respecteront toujours les pratiques saintes par lesquelles ils sollicitent la miséricorde divine : mais ce seront des chrétiens apostats dans le fond de l'ame qui rougissent du nom qu'ils portent, et qui, se pardonnant tout à eux-mêmes, ne pardonnent jamais rien à ceux qui ne sont pas encore parvenus comme eux aux derniers excès du libertinage ou au comble de l'irréligion; ce seront des hommes dont le cœur pervers veut toujours supposer les vrais chrétiens hypocrites pour ne pas avouer qu'ils sont plus vertueux.

Le comte. Mais s'il en est véritablement

qui cachent la noirceur de leur ame sous le masque de la religion...

Le chev. Croyez-moi, monsieur, dans un siècle où la piété est tournée en dérision, la vanité peut bien faire des impies, mais rarement elles fait des hypocrites; et s'il en est encore parmi nous, ce n'est plus à nous, c'est à vous qu'ils appartiennent.

Le comte. A nous?

Le chev. Oui, messieurs, et à vous seuls; car notre religion défend le mensonge, et met la vertu dans le fond du cœur : la vôtre ne la fait consister que dans les actions capables de nous attirer l'affection des hommes (1) : c'est à ces actions que vous réduisez tous vos devoirs. Or le masque de la vertu suffit pour cela. L'hypocrisie sera donc toujours un vice dans le chrétien, et toujours la vertu du philosophe.

Le comte. Ne disputons plus, monsieur, je suis las de toutes ces discussions. Vous ne respectez plus ni les droits de l'amitié, ni même, j'ose le dire, les devoirs de bienseance.

Le chev. Vous croyez donc, monsieur, que c'est manquer aux bienséances, de vous faire envisager les suites horribles d'un système meurtrier, pour réveiller dans le fond de votre ame, ces sentiments honnêtes qui doivent vous indigner contre une secte dont vous avez embrassé le parti par enthousiasme, et dont vous détestez intérieurement les maximes par conviction?

Le comte. Finissons encore une fois, monsieur . les contestations ne font que nous aigrir : Et voilà ce qu'on gagne à disputer : il n'y aurait peut être qu'à nous entendre. J'avouerai si vous voulez, que nous avons été trop loin : mais avouez aussi que vous êtes, messieurs, d'une sévérité excessive; un peu plus d'indulgence raccommoderait tout. Vous nous regardez comme des réprouvés, parce que nous ne croyons pas à Jésus-Christ. Que sait-on? s'il y a un Dieu, pourquoi mettre des bornes à sa miséricorde? Je vois déjà bien des gens que vous ne soupçonneriez pas, qui sont d'assez bonne composition sur cet article : hélas! s'ils étaient écoutés, la paix serait déjà faite.

Le chev. Je le vois bien, monsieur. Vous voudriez traiter les affaires de la religion à peu près comme on traite les intérêts politiques, lorsque les deux parties cèdent de leurs prétentions respectives pour se concilier. Mais apprenez que les droits de la vérité sont inaliénables et indivisibles; qu'elle ne pourrait se relâcher sur un seul point sans tout perdre, parce que dès lors elle deviendrait incohérente; qu'elle serait en contradiction avec elle-même, et qu'une religion qui a Dieu pour auteur doit toujours avoir la vérité pour règle. Cette complaisance serait donc un crime dans le chrétien, une trahison dans le pasteur; et s'il était possible que ma religion fit la paix avec vous, jamais vous ne feriez la paix avec elle.

Le comte. Pourquoi non? Il n'y aurait qu'à convenir entre nous. Vous pensez d'une façon, je pense de l'autre. Chacun suivra sa conscience. Croyez-vous au reste, que nous n'ayions pas encore plus d'esprit que tous vos docteurs.

Le chev. Plus d'esprit! quel argument! En vérité, messieurs, vous n'y pensez pas. Je n'aurais besoin, pour vous répondre, que de vous montrer le livre que j'avais tout-à-l'heure entre les mains.

Le comte. Quel est donc ce livre?

Le chev. Le voici.

Le comte. Voyons : *Causes célèbres.* O la plaisante réponse! Voudriez-vous donc, monsieur, faire de moi un jurisconsulte?

Le chev. Je n'aurais garde; mais observez que les scélérats dont il est ici fait mention, étaient presque tous gens d'esprit, chacun dans leur genre.

Le comte. A la bonne heure.

Le chev. Or certainement vous ne les auriez pas choisis pour vos directeurs de conscience?

Le comte. Qu'en savez-vous? Peut-être m'auraient-ils donné de bons avis.

Le chev. Soit. Mais les auriez-vous chargés de dresser le code de votre morale?

Le comte. Il est probable que non.

Le chev. Avouez donc que l'esprit ne suffit pas tout seul pour nous diriger en cette matière. Ainsi quand même je vous accorderais, messieurs, toutes vos prétentions au mérite de l'esprit, il ne s'en suivrait pas que votre autorité dût prévaloir sur ma raison. Ne dit-on pas tous les jours du même homme, qu'il a de l'esprit s'il raconte bien, et qu'il est un sot s'il raisonne mal?

Le comte. C'est qu'il est différents genres d'esprit.

Le chev. Vous y voilà, et nous y reviendrons tout à l'heure.

Le comte. C'est qu'un homme qui raconte bien, peut être un mauvais raisonneur, et que chacun doit se renfermer dans sa sphère.

Le chev. Or c'est là précisément, messieurs, ce que vous oubliez. Vous composez des contes, des compliments, des comédies, des romans; vous faites des spéculations économiques, des discours académiques, des calculs algébriques; et vous croirez être à ce titre de nouveaux sages de la Grèce? On prend l'avis d'un jurisconsulte pour connaître l'esprit des lois; on a recours à un architecte ou au moins à un maçon pour tracer le plan d'un édifice : et vous prétendez être les docteurs de ma religion, sans l'avoir jamais apprise? Ah! messieurs, souvenez-vous du vieux proverbe : *Ne sutor ultra crepidam.* J'étais dernièrement chez un malade, lorsque on vint annoncer un homme élégant qui, ayant salué assez lestement la compagnie, s'approcha du malade pour s'informer de l'état de sa santé Eh! que faites-vous donc à cela? ajouta-t-il. Le médecin qui était-là répondit pour lui. Bon! répliqua le nouveau venu, sans lui donner le temps d'achever; Hyppocrate tue, la nature seule guérit. Croyez-moi, reposez-vous en sur elle. Le philosophe prouva sa

(1) Voyez ci-devant, au troisième entretien.

dire par un geste et une pirouette : des femmes qui étaient présentes furent ravies de l'*impromptu* : le malade fut d'avis de la nouvelle recette comme étant la plus commode ; le médecin prit congé, bientôt le malade mourut; et l'on se dit ensuite tout bas à l'oreille, que l'homme à bons mots était un fat; les panégyristes des sots; et le malade un imbécille.

Le comte. Et on avait raison.

Le chev. Mais vous autres, messieurs, êtes-vous plus raisonnables de prononcer presque aussi lestement sur une religion que vous n'avez jamais bien connue ?

Le comte. Je vous entends, monsieur : nous ne serons plus que des aveugles, que des ignorants, des hommes stupides.

Le chev. Oui, monsieur, des ignorants en matière de Religion; et je vais vous en dire la raison, mais ne vous en offensez pas.

Le comte. Allons, monsieur, il faut vous entendre, puisque vous voulez bien avoir la complaisance de nous instruire.

Le chev. C'est que, pour réussir, il faut avoir, comme on dit, le cœur au métier. Cette maxime qui est vraie pour toutes les sciences en général, l'est principalement pour celle de la Religion qui est proprement la science du cœur humain. Qu'on me donne une ame droite qui cherche sincèrement la vérité, elle reconnaîtra la fille du ciel au moment que ma Religion se présentera à ses yeux; le cœur lui dira que cette Religion est faite pour lui et qu'il est fait pour elle. Supposez au contraire un bel esprit, déterminé à s'affranchir de toute contrainte, il ne conviendra jamais d'une loi qui le gêne. Au lieu de s'appliquer à connaître la vérité, il cherchera des raisons pour s'y soustraire; il élèvera des nuages autour d'elle, afin de calmer ses remords, en se dérobant à la lumière. Un bel esprit avec un cœur faux veut absolument avoir raison, avant de savoir s'il a tort.

Mais à propos d'esprit, ne seriez-vous pas, messieurs, un peu trop avantageux ? car de bonne foi, croiriez-vous bien que nul ne pût avoir de l'esprit que vous et vos amis ? Il est vrai qu'on s'en était assez rapporté à vous; mais le public s'est enfin aperçu que vous le preniez pour dupe : il y regarde aujourd'hui de plus près, et je crains bien...

Le comte. Vous n'avez donc pas lu nos livres ?

Le chev. Mais je lis aussi MM. les *folliculaires* : Fréron, Linguet, Fontenai, etc. et il me semble qu'ils n'ont pas tort.

Le comte. Lisez plutôt, monsieur, lisez notre Encyclopédie.

Le chev. Je m'en rapporte là-dessus au jugement de l'un des rédacteurs (1).

Le comte. C'est un bavard, il a trahi nos intérêts.

Le chev. Il fallait lui imposer silence.

Le comte. Ne savez-vous pas, monsieur, qu'un philosophe a le droit de tout dire?

Le chev. Tant pis pour vous, vous vous ferez certainement de mauvaises affaires.

Le comte. Lisez encore nos autres ouvrages. Point de genre où nous n'ayons excellé ; point de philosophe un peu distingué qui ne se pique de faire au moins un discours.

Le chev. Oui, mais des discours dont vous promettez le débit aux libraires, moyennant la redevance ordinaire au bureau philosophique, pour les frais de la célébrité, sans être pourtant garant de rien ; des livres qui ne doivent leur réputation qu'à l'impiété dont ils portent l'empreinte, et souvent à l'opprobre dont ils ont été flétris ; des livres où le ridicule du néologisme et les prétentions de l'esprit décèlent la stérilité du génie. Les grands maîtres ont étudié la nature ; et vous, messieurs, vous voulez la surpasser : semblables à ces peintres qui forcent les attitudes, parce qu'ils n'ont pas le talent de saisir le vrai, vous êtes recherchés, obscurs, ampoulés, lorsque vous croyez être sublimes ; et si par hasard il vous arrive de vou-

(1) « L'imperfection de l'Encyclopédie, dit M. Diderot, a pris sa source dans un grand nombre de causes diverses. On n'eut pas le temps d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi quelques hommes excellents, il y en eut de faibles, de médiocres, et de tout à fait mauvais. De là cette bigarrure dans l'ouvrage, où l'on trouve une ébauche d'écolier à côté d'un morceau de main de maître ; une sottise, voisine d'une chose sublime; une page écrite avec force, pureté, chaleur, jugement, raison, élégance, au verso d'une page pauvre, mesquine, plate, misérable.

« Les uns travaillant sans honoraires, par pur attachement pour les éditeurs, et par goût pour l'ouvrage, perdirent bientôt leur première ferveur ; d'autres, mal récompensés, nous en donnèrent, comme on dit, pour notre argent. Il y en eut qui remirent toute leur besogne à des espèces de tartares qui s'en chargèrent pour la moitié du prix qu'ils en avaient reçu.

Les articles communs à différentes matières ne furent point faits, précisément parce qu'ils devaient l'être par plusieurs. Il y eut une race détestable de travailleurs qui, ne sachant rien, et se piquant de savoir tout, cherchèrent à se distinguer par une universalité désespérante, se jetèrent sur tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, mettant leur énorme faucille dans la moisson des autres. L'Encyclopédie fut un gouffre où ces espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates.

« L'art de faire des renvois suppose un jugement bien précis; l'on négligea de remplir les renvois qui appartenaient à la partie même dont on était chargé. On trouve souvent une réfutation à l'endroit où l'on allait chercher une preuve.... Il n'y eut aucune correspondance rigoureuse entre les discours et la figure. »

M. Diderot descend ensuite dans le détail des articles, qu'il trouve presque tous ou mauvais ou médiocres, et termine ce détail en ces termes : « J'oubliais de vous dire qu'il y a en tout genre au moins quatre volumes *in-folio* du *** dont il y a très-peu de choses à conserver. Il n'en peut rester que la nomenclature ».

Ce sont les termes de M. Diderot, écrivant aux libraires chargés de l'édition de l'Encyclopédie, et que ceux-ci ont insérés dans le Mémoire présenté à M. le chancelier en 1768. On trouvera ce que je viens d'en rapporter dans les pièces justificatives d'un Mémoire de M. Luneau de Bois-Jermain.

loir imiter le style simple, vous tombez dans le trivial. Je cherche chez vous ce naturel, ce pathétique, cette profondeur de raisonnement, cet ordre, cet enchaînement de preuves, cette noble simplicité, cette élévation de sentiment, cette énergie, cette lumière, qui instruisent, qui touchent, qui entraînent, qui terrassent, et je ne vois presque partout que des lueurs d'esprit, et un pompeux étalage de mots, des prétentions ridicules, de froides apostrophes. Je cherche parmi vos poètes ce noble enthousiasme, fécondé par l'imagination, mais toujours guidé par la vérité, toujours ramené à l'unité, toujours conforme à la nature; et je n'y trouve tout au plus que le bel esprit, et jamais le génie.

Le comte. Voyez quelle injustice! quelle obstination! lisez encore nos brochures.

Le chev. Mais, encore une fois, je voudrais bien aussi que vous fussiez curieux de lire ces mêmes *folliculaires* que vous aviez d'abord affecté de mépriser, et dont vous voudriez envahir aujourd'hui le domaine : vous les liriez en particulier, personne n'en saurait rien; et vous jugeriez au moins sur le vu des pièces. Voulez-vous encore des pièces de comparaison? Prenez Bossuet, Bourdaloue, Massillon, d'Aguesseau, etc. Un seul homme (1), à cent lieues de vous, vous fait trembler sur votre tribunal encyclopédique, et met plus de génie et d'éloquence dans ses feuilles que tous vos messieurs dans leurs livres.

Le comte. Nous ne lisons, monsieur, que le journal (2) de la nation (3), et c'est le seul avoué de nous.

Le chev. Fort bien.

Le comte. Ce juge vous paraît-il suspect? Je vous en citerai cent autres dans le nord de l'Europe. Vos prédicateurs mêmes, oui, monsieur, vos prédicateurs nous prennent aujourd'hui pour leurs saints pères.

Le chev. Oh! ceux-là on les reconnaît à votre cachet : ils ne parlent plus de charité, ni presque plus de Jésus-Christ.

Le comte. Ils font encore mieux, ils parlent de l'humanité; ils parlent de la bienfaisance; ils parlent des devoirs de l'amitié, et ils vont parler incessamment des consolations de la vieillesse.

Le chev. Et cependant ils ne convertissent personne.

Le comte. Aussi n'est-ce pas notre intention, mais n'est-il pas vrai, monsieur, qu'ils brillent au moins par leurs talents?

Le chev. C'est-à-dire qu'ils veulent avoir de l'esprit; et qu'au lieu de faire des sermons, ils arrangent des mots; qu'au lieu de prêcher, ils déclament, substituant un langage précieux à l'onction évangélique, le style brillant aux beautés naturelles, prenant l'enflure d'un génie étroit et forcé pour la sublimité de l'éloquence, trop fidèles imitateurs de leurs modèles, pour être jamais véritablement éloquents.

Le comte. Chacun a son goût, monsieur; et le jugement d'un académicien, qui ne dédaigne pas même quelquefois de faire des sermons, vaut bien celui de vos docteurs. Du reste, si vous n'êtes pas content encore de nos sermons, venez dans nos sociétés, écoutez nos conversations, soyez vous-même témoin de leurs agréments : l'esprit y brille partout; partout on parle d'esprit, on y raisonne avec esprit; l'esprit y est analysé, pesé, apprécié. Il fait lui seul toute l'existence de plusieurs de nos prosélytes qui, s'ils n'avaient encore de l'esprit, ne feraient plus, hélas! que végéter.

Le chev. Oui, monsieur; mais c'est toujours du bel esprit : or, à la fin, le bel esprit fatigue quand il est seul. Il gêne encore quand il veut dominer; il nuit quand il est faux; il devient incommode quand il est soupçonneux; enfin on le redoute quand il est caustique. Ce n'est donc pas le bel esprit qui fait l'agrément des sociétés : c'est le bon esprit, joint à ces qualités douces, modestes, aimables, qui inspirent l'estime et la confiance, qui reposent l'ame, et qu'on ne trouve que dans la religion de Jésus-Christ. Donnez-moi une société de vrais chrétiens, qui s'entr'aiment, qui s'estiment; d'hommes modestes, bienfaisants, sincères, qui ne soupçonnent point le mal, qui croient volontiers le bien, qui excusent réciproquement leurs faiblesses, qui partagent leurs plaisirs et leurs peines, à qui ont peut librement ouvrir son cœur, faire une confidence; la conversation sera douce, gaie, aimable; l'esprit y sera comme il doit être, sans affectation, toujours raisonnable, quelquefois amusant, jamais incommode : car ne croyez pas, monsieur, que la vraie piété soit stupide, encore moins triste et fâcheuse. La religion qui seule donne la paix de l'ame, ne la trouble jamais.

Le comte. Eh! où trouver de pareilles sociétés?

Le chev. Partout, monsieur, où la religion de Jésus-Christ sera pratiquée; et je ne dis rien, que je n'aie vu moi-même : si elles sont trop rares, c'est que les vrais chrétiens le sont aussi. Substituez au contraire aux vertus du christianisme, la morgue, la vanité, et tous les vices d'une secte philosophique : les individus regarderont la société comme un trafic dont chacun retirera le plus grand profit possible; où on fera semblant d'avoir de la probité, sans se piquer réellement d'être homme de bien : vous y verrez la contrainte, la méfiance, la malignité, la haine, la jalousie, la duplicité, le jeu de toutes les passions, le hauteur de la fatuité, avec les bassesses de la flatterie, le petitesses de la vanité, les artifices de la dissimulation, avec les inquiétudes et les dépits de l'amour-propre, percer à travers un voile d'honnêteté : vous y verrez des joûtes d'esprit, où les contendants s'entrechoquent par des épigrammes, se donnent successivement du ridicule et des élo-

(1) M. Linguet.
(2) Le Mercure.
(3) Ces messieurs assurent qu'ils ne lisent point les autres journaux. Cependant ils ne manquent jamais de se récrier sur les endroits qui les blessent dans ces journaux ; il faut croire qu'ils ne le savent que par *oui-dire.*

ges; où les spectateurs qui n'avaient d'abord fait que s'amuser, s'aperçoivent enfin que les prétendus beaux esprits ne sont que des êtres frivoles, commencent à s'ennuyer de la scène, et finissent par mépriser les acteurs. Voilà donc, messieurs, votre partage; et, croyez-moi, tenez-vous en à votre lot.

Le comte. Apprenez, monsieur, à respecter les grands hommes que vous outragez, et sachez que toutes les qualités de l'esprit, que le génie, que les talents, que les sciences, etc. furent toujours le domaine du sage : oui, monsieur, le sage est tout, disait un ancien.

Le chev. C'est un homme encyclopédique.

Le comte. Précisément, c'est le mot de la chose : témoin l'homme *unique* (1).

Le chev. Unique? Oui, mais expliquons-nous : en quoi et comment?... Je puis cependant vous céder encore sans conséquence l'esprit d'intrigue, c'est-à-dire cet esprit tout propre à se faire des protecteurs par l'encens qu'on leur prodigue; à allécher des prosélytes par les graces qu'on leur obtient, ou par des lauriers qu'on leur promet : cette habileté à se donner mutuellement de la considération, par les éloges dont on se gratifie; à faire valoir les plus minces productions, par des prôneurs affidés, à faire circuler ses maximes, par des instituteurs qu'on procure, (et tant pis pour les sots qui s'y fient); à rebuter ses adversaires, par les entraves qu'on leur met, par les calomnies dont on les noircit, par des moyens concertés pour les intimider ou les opprimer; enfin à mettre dans ses intérêts un sexe dont les suffrages sont accueillis avec d'autant plus de plaisir, qu'ils semblent être distribués par les mains des graces.

Le comte. Oui, monsieur, nous avons le beau sexe dans notre parti, et nous en faisons gloire. Qu'avez-vous à dire? Jamais dans les vieux temps, on n'aurait soupçonné que les femmes pussent devenir philosophes; il était réservé à nos sages (et c'est là un de leurs chefs-d'œuvre) de faire voir qu'elles étaient très-capables de l'être.

Le chev. Distinguons cependant, monsieur.

Le comte. Toujours des distinctions?

Le chev. Oui, monsieur, distinguons parmi le sexe, cette portion respectable qui joint l'élévation et la solidité de l'esprit à la noblesse des sentiments et à la pureté des mœurs, dont la présence inspire la vénération, fait rougir le vice, ferme la bouche à l'impiété, et qui fera toujours gloire d'une religion à qui elle est redevable de toutes ses vertus; distinguons-la de cette classe frivole qui, tout occupée de ses plaisirs ou de son oisiveté, s'imagine avoir acquis le mérite de l'esprit, quand, pour se mettre en liberté, elle est parvenue à n'avoir plus de principes, et qui prétend faire l'apologie d'une réputation équivoque, en se rangeant d'un parti qui les absout de leurs travers, pour les métamorphoser en héroïnes de romans, et leur donner encore le ridicule des prétentions. Or cet esprit d'intrigue, je le répète, nous vous l'abandonnons; et les vrais chrétiens (c'est en leur nom que je parle) ne seront jamais tentés de vous l'envier. La religion est trop grande pour ne pas dédaigner des moyens si indignes d'elle.

Le comte. Ah! monsieur, vous abusez de mon secret.

Le chev. Point du tout. Votre secret a été rendu public (1); et je ne fais que répéter ici ce qu'on dit tous les jours dans le monde.

Le comte. Qu'avons-nous besoin après tout, de ces qualités obscures, dont l'utilité, toujours circonscrite dans la sphère étroite des conditions particulières, n'augmente jamais la masse du bonheur public? L'essentiel est de pourvoir au bien général, de former des systèmes de législation, d'assurer la liberté des citoyens, d'instruire les princes, de leur proposer des plans d'administration, de faire revivre les droits primitifs des individus; et nous, monsieur, nous ne faisons autre chose depuis un demi-siècle.

Le chev. Et le résultat de vos opérations a été jusqu'ici de renverser l'ordre public, d'introduire la licence sous le nom de liberté, et d'élever le système affreux de l'anarchie sur les ruines de tous les gouvernements. Pour créer un nouveau système de législation, vous sapez les fondements de toutes les lois, en détruisant la religion; car si les citoyens n'ont appris de leur religion à respecter la vertu, à modérer leurs désirs, à faire céder leurs intérêts personnels au bien public, leurs inclinations à leurs devoirs; les lois laisseront toujours subsister dans le cœur le germe de tous les crimes; et ce germe se développera tôt ou tard dans les moments de fermentation et de crise. Les lois mêmes supposent un premier législateur qui donne aux rois le droit de commander, et qui impose aux sujets l'obligation d'obéir. Il n'y aura donc plus de lois, s'il n'y a plus de religion, parce qu'elles n'auront plus de principe dans une justice commune : la volonté du plus fort décidera; les passions n'auront plus de frein, lorsque elles pourront se mettre en liberté; la vertu, plus de vie, lorsque elle n'aura plus rien à espérer; le prince vexera les sujets, pour satisfaire son ambition ou ses caprices; les sujets trahiront le prince, pour parvenir à la fortune. Aussi les plus célèbres publicistes, les Grotius, les Puffendorf, les d'Aguesseau ont-ils regardé la loi de Dieu comme la base de toutes les lois. Mais vous, messieurs, sur quoi établirez-vous votre législation?

Vous voulez encore perfectionner les sciences et les arts, et vous ne voyez pas que les unes et les autres sont sous la garde des lois; que ces lois tiennent elles-mêmes à la religion, et qu'en conspirant contre la religion, vous conspirez tout à la fois, et contre les arts, et contre les sciences que les lois protégent. Quelles découvertes avez-vous

(1) On sait que les nouveaux philosophes ont appelé Voltaire l'*homme unique*.

(1) Voyez les *Mémoires philosophiques du baron de* ***.

faites d'ailleurs, en comparaison des Gassendi, des Descartes, des Newton, des Léibnitz, des Mallebranche, des Maupertuis (1) et de plusieurs grands hommes qui vivent encore aujourd'hui parmi nous, et qui certainement ne sont point philosophes? Je dis plus, quel grand progrès en général pourriez-vous faire dans les sciences? Vous manquez des qualités les plus essentielles pour réussir.

Le comte. O fanatisme! vous osez assurer, vous osez affirmer, vous, monsieur, que.....

Le chev. Un moment, je vous prie. En voici la preuve. L'un des plus grands obstacles aux progrès des lumières sont les passions. Elles distraient l'esprit, elles le préviennent, elles l'agitent, et ne lui laissent ni le loisir, ni le calme nécessaires pour examiner, pour approfondir : c'était là, du moins jusqu'ici, un point convenu entre les philosophes. Or vous prétendez que les passions forment les grands hommes (2) : et vous, messieurs, vous ne voulez pas certainement être des hommes médiocres, ou du moins vous auriez tort de le vouloir.

Le comte. Mais les anciens philosophes, monsieur, pouvaient-ils bien voir, étant si éloignés du siècle où nous vivons?

Le chev. Jusque ici la question avait paru décidée. Nous la traiterons un jour, si vous demandez la révision. Vous nous dites encore que la raison est brouillée avec l'esprit (1). Or les hautes sciences sont le fruit de la raison, et vous voulez absolument avoir de l'esprit.

Le comte. Oui, monsieur, et toujours en dépit de l'envie.

Le chev. Enfin on sait que, pour faire des progrès dans les sciences, il faut examiner, discuter, combiner, méditer. Or il est de notoriété publique, que la méditation, que l'examen, que les discussions ne s'accordent guère avec la manière d'être de vos prosélytes. Absorbés dans un tourbillon perpétuel, toute leur existence est dans les frivolités, ou dans les plaisirs. Ils s'amusent, ils plaisantent, ils prennent un air de capacité; et, en vérité, pour le dire en passant, ces petites gentillesses, dont vos protectrices s'extasient, feraient rire bien du monde, si vous ne les étayiez un peu de votre réputation. Vous-mêmes, messieurs, vous n'êtes pas plus conséquents, ni plus stables dans vos systèmes; et vous finissez ordinairement par conclure, en dernière analyse, qu'il vaut toujours mieux mourir en chrétien, *pour aller au plus sûr* (2).

Le comte. Vous nous reprochez, monsieur, nos incertitudes, nos inconséquences. Vous ne savez donc pas que c'est là le propre du génie, quand une fois il a pris son essor; mais du moins l'esprit s'exerce-t-il toujours en s'égarant; vous, au contraire, vous lui donnez des entraves.

Le chev. C'est-à-dire que, pour éclairer l'esprit, vous le laissez dans les ténèbres; que pour le conduire à la vérité, vous le livrez à ses égarements et à ses incertitudes; que pour lui donner plus d'activité, vous le partagez entre mille objets différents que lui présentent son imagination et ses caprices; au lieu que nous, pour le faire arriver plus sûrement et plus promptement à son but, nous en prévenons les écarts en le contenant toujours dans la voie, et nous réunissons ainsi toute son énergie vers sa véritable fin. Or que diriez-vous, monsieur, d'un voyageur qui, pour aller plus loin, refuserait le secours d'un guide? Nous avons déjà parlé des découvertes que vous aviez faites en planant du haut des cieux : peut-être serez-vous plus heureux à l'avenir; mais avouez du moins que jusque ici vous n'avez pas su nous dire encore où vous en étiez, ni où vous prétendiez aller.

Le comte. C'est que les vues s'étendent

(1) M. de Maupertuis avait trop d'esprit pour ne pas sentir enfin la divinité de la religion chrétienne, à cet âge où l'expérience et le calme des passions rendent l'homme plus capable de réflexion. Il s'est converti quatre ou cinq ans avant sa mort, et a exposé les motifs de sa conversion dans un ouvrage qui a été rendu public. Une des raisons qui avait fait le plus d'impression sur son esprit, était que la religion la plus vraie devait conduire l'homme à son plus grand bien par les plus grands moyens possible, et que la religion de J.-C. avait seule ce double avantage.

Un ami de M. de Maupertuis, encore plus connu que lui par ses ouvrages, a rendu le même hommage à la religion qu'il avait malheureusement attaquée; c'est M. le marquis d'Argens. Depuis quelque temps il était inquiété par des doutes, et portait habituellement sur lui le Nouveau Testament, qu'il lisait lorsque il était seul, comme l'a attesté un de ses domestiques qui était protestant. Dans le dernier voyage qu'il fit en Provence, étant à Eiguille, chez M. le Président d'Eiguille, son frère, il était toujours le premier à lui parler religion, et à faire ses objections. M. son frère, qui joint à l'ame la plus grande, la foi la plus éclairée et la plus généreuse, mais qui avait la prudence de ne pas trop presser son frère, se contentait de résoudre ses difficultés, et de lui faire sentir qu'elles ne provenaient que des fausses idées qu'il avait sur la religion. Ce qui fit aussi une singulière impression sur son esprit, fut la société de deux ecclésiastiques respectables, M. l'abbé d'Argens et M. l'abbé de Monvalon qui étaient avec lui à la campagne, et qui joignaient aux qualités de l'esprit cette belle simplicité que donne la solide vertu, et qui est toujours plus frappante pour les courtisans. En partant de la campagne, il dit à son frère : je ne crois pas encore, il est vrai, mais je t'assure que je ne *décrois* pas non plus. Une maladie acheva de le déterminer. Ce fut à Toulon, chez Madame la Baronne de la Garde, sa sœur, qu'étant tombé malade, il demanda les sacrements de l'Eglise, et témoigna son repentir de tous les ouvrages qu'il avait écrits. Le fait est constaté par un procès-verbal qui a été inséré dans les registres des délibérations du Chapitre de la Cathédrale de cette ville.

(2) Voyez ci devant, au troisième entretien.

(1) Voyez ci-devant, au troisième entretien.

(2) C'est la réponse que fit Voltaire à Madame de..... lorsque celle-ci lui demanda, à l'article de la mort, ce qu'elle devait faire. Mais la philosophe n'eut pas cette fois assez de confiance dans son directeur de conscience pour profiter de ses avis : elle lui reprocha au contraire sa perfidie. « Lâche que tu es, tu m'as donc trompée, lui dit-elle! Retire-toi de moi; je veux mourir comme j'ai vécu. »

toujours davantage à mesure qu'on s'élève; est-il bien extraordinaire qu'on ne puisse pas dire alors, jusqu'où l'on peut arriver?

Le chev. Enfin, monsieur, le premier mérite du génie est sans contredit celui de l'invention. Or il n'est pas jusqu'à vos ridicules systèmes de religion et de morale, que vous n'ayez empruntés des anciens. Encore n'avez-vous pas eu l'adresse de bien choisir.

Le comte. Que dites-vous là, monsieur? J'en appelle ici à toute la nation, je veux dire, à cette portion éclairée qui connaît tout le prix de la liberté. Ah! qu'on se trouve bien plus à son aise! qu'on sent bien mieux la dignité de sa nature, aujourd'hui qu'on se débarrasse des vieux préjugés! Quelle gloire de faire ainsi jouir le genre humain paisiblement, et sans crainte, de sa raison et de ses plaisirs! Mais à qui cette gloire est-elle due?

Le chev. Oui, messieurs, vous faites connaître à l'homme la dignité de sa nature, en l'égalant aux brutes; et le privilège de sa raison, en la mettant au-dessous de l'instinct. Pour le rendre vertueux, vous enflammez ses passions: pour l'éclairer, vous dénaturez la vérité même: pour lui inspirer la bienfaisance, vous faites de son intérêt personnel sa première loi; et vous prétendez adoucir ses maux en lui enlevant sa religion, qui est la dernière ressource des malheureux.

Le comte. Eh bien! soyez stoïcien, si vous l'aimez mieux; personne n'y mettra opposition.

Le chev. Et vous, messieurs, vous continuerez cependant à réformer les mœurs, et à prendre le nom de sages, en restant dans le troupeau d'Epicure. Au moins fallait-il changer de livrée, si vous vouliez vous proposer pour modèles.

Le comte. Ignorez-vous donc, monsieur, que la fonction du sage est de réformer les mœurs, et de jouir des plaisirs; et qu'Epicure tant décrié fut toujours une ame honnête?

Le chev. Réformer? mais comment?

Le comte. Faudra-t-il vous le répéter sans cesse?

Le chev. Oui, messieurs, vous réformez les mœurs, en disant à vos enfants: *vous ne me devez rien;* à votre femme: *rien ne doit contrarier vos penchants, que la crainte d'un mal physique;* à vos domestiques: *renoncez au contrat social, et mon bien est à vous;* à votre intendant: *il vous est permis de me voler, mais évitez la Grève.* Vous faites revivre l'innocence sur la terre, en disant à tout le genre humain: *les plaisirs sont le bien suprême; vivez en liberté, pourvoyez à votre bien-être dans cette vie, et ne craignez rien pour l'autre.* Ah! monsieur, que deviendrait le monde, s'il s'imprégnait un jour de cet esprit philosophique? Voyez, monsieur, la philosophie du chrétien, réduite en pratique dans *le Comte de Valmont* (1), et dites-moi quel est le vrai sage, au nouveau philosophe, ou du vrai chrétien.

Le comte. Liberté, vertus, plaisirs, tolérance, tout cela se trouve à la fois dans notre morale pratique. Pouvait-on, encore une fois, rien imaginer de mieux!

Le chev. Mais une liberté qui dégénère en licence; mais des vertus qui n'ont que la surface des bienséances; mais des plaisirs qui dégradent l'humanité; mais une tolérance que vous ne pratiquez jamais. Ainsi, tandis que vous vous arrogez, messieurs, la liberté de blasphémer contre ma religion vous ne me permettez pas de repousser vos blasphèmes. Tandis que vous censurez les ouvrages de la Divinité, vous voulez que je respecte les vôtres. Vous demandez grace pour l'assassin qui m'arrache la vie; et vous me poursuivez, si je ris de vos ridicules. Intrépides défenseurs de la vérité au frontispice de vos ouvrages, vous dépaysez le lecteur dans votre code philosophique (1), et vous désavouez tout haut ce que vous enseignez tout bas. Ici, vous rendez hommage à ma religion; là, vous l'outragez dans vos livres; ces livres vous les distribuez jusque dans les antichambres: et après cela vous vous annoncez comme les législateurs, comme les tuteurs du genre humain (2). Mais à qui le persuaderez-vous?

(1) Par M. l'Abbé Gérard. A Paris, chez Moutard, rue des Mathurins.

(1) « Les renvois nous seront fort utiles, ils opposeront les notions, feront contraster les principes, attaqueront, ébranleront, renverseront secrètement quelques opinions ridicules, qu'on n'oserait insulter ouvertement. Si l'auteur est impartial, ils auront la double fonction de confirmer et de réfuter, de troubler et de concilier. Toutes les fois, par exemple, qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait à son article l'exposer respectueusement, et avec tout son cortége de vraisemblance et de séduction; mais renverser l'édifice de fange, dissiper un vain amas de poussière, en renvoyant aux articles, où des principes solides servent de base aux vérités opposées. » *Encycl.* au mot *Encycl.* tom. 5, p. 642, verso.

« Cette manière de détromper les hommes opère très-promptement sur les bons esprits, et elle opère infailliblement et sans aucune fâcheuse conséquence, secrètement et sans éclat sur tous les esprits. Le caractère de l'Encyclopédie est de changer la façon commune de penser. » *Encycl.* ibid.

« Sur cet article (de la Religion) l'intolérance, le manque de la double doctrine, le défaut d'une langue hiéroglyphique et sacrée, perpétueront à jamais les contradictions, et continueront à tacher nos plus belles productions. Un homme s'enveloppe dans des ténèbres affectées; ses contemporains mêmes ignorent ses sentimens, et l'on ne doit pas s'attendre que l'Encyclopédie soit exempte de ce défaut ». *Encycl.* ibid. p. 648.

(2) « Le philosophe est homme, et par conséquent sujet aux passions; mais elles sont réglées et circonscrites par le compas de la sagesse. C'est pourquoi elles peuvent bien le porter à la volupté; (Eh pourquoi se refuserait-il à des étincelles de bonheur, à ces honnêtes et charmants plaisirs pour lesquels on dirait que ses sens ont été visiblement faits?) mais elles ne l'engageront ni dans le crime, ni dans le désordre. Il serait bien fâché qu'on pût accuser son cœur de la licence de son esprit, n'ayant pour l'ordinaire pas plus à rougir d'un côté que de l'autre; modèle d'humanité, de candeur, de douceur, de probité, en écrivant contre la loi naturelle, il la

Plusieurs même de vos messieurs en doutent encore (1).

Le comte. Ne vous a-t-on pas dit cent fois que l'intérêt personnel était comme l'éternel baromètre du sage, qui lui indiquait toujours le temps d'orage et le temps de calme, le moment où il fallait parler et le moment où il devait se taire? Est-ce ma faute, si vous l'avez oublié?

Le chev. C'est-à-dire, messieurs, que la vérité ne sera plus à vos yeux qu'une *modification* versatile; que les paroles ne seront plus les expressions de votre cœur; qu'il vous sera permis de nous tromper, de trahir la vérité, la vertu, la justice, suivant vos intérêts particuliers. Si c'est là votre religion, ce ne sera jamais la mienne. D'ailleurs, vous qui vous occupez si sérieusement à réformer le monde, ne devriez-vous pas aussi réfléchir sérieusement sur les objets les plus essentiels? N'y aurait-il pas un Dieu qui doit vous juger? La religion que vous outragez n'aurait-elle pas un caractère divin? Le législateur des chrétiens ne serait-il pas véritablement descendu du ciel? La mort qui avance ne serait-elle pas le commencement d'une éternité malheureuse? N'y eût-il que des raisons de douter, il faudrait toujours vous en éclaircir. Le sujet en vaut bien la peine; et rien cependant que vous traitiez avec plus de légèreté. Les discussions vous ennuient, vous cherchez des objections dans les ouvrages frivoles qui vous amusent; et vous ne lisez jamais les livres sérieux qui pourraient vous instruire, parce que vous craignez d'être désabusés. C'est dans le tourbillon des sociétés, dans le tumulte des passions, dans l'ivresse des plaisirs, que vous discutez, que vous prononcez, c'est un sarcasme, c'est un bon mot qui décide. Je réponds; vous faites rire, et vous concluez que j'ai tort : et après avoir ainsi décidé qu'il n'y a point de Providence, point de Dieu, point de vie à venir; que l'ame n'est que matière, que le bonheur de l'homme ne consiste que dans le plaisir des brutes; vous prétendez à ce titre avoir le droit exclusif au mérite de l'esprit? Mais l'esprit n'étant précieux qu'à proportion qu'il est plus éclairé, et que les vérités qui l'éclairent le dirigent plus sûrement à sa véritable fin; dans quelle classe, messieurs les beaux esprits, voulez-vous donc que je vous range!

Le comte. Eh bien! nous serons absurdes, nous serons ridicules, nous serons inconséquents, nous serons enfin, monsieur, tout ce qu'il vous plaira : du moins fallait-il toujours avoir de l'esprit pour persuader tant d'absurdités.

Le chev. Point du tout : il ne fallait que trouver des dupes; et heureusement pour vous, l'espèce n'en est pas rare. Ne voit-on pas tous les jours le peuple acheter de l'orviétan de ceux qui ont le talent de le faire rire?

Le comte. Quoi! monsieur, vous osez encore en ma présence?...

Le chev. Oui. monsieur, j'ose en votre présence déchirer le voile de ces hommes, ou frivoles, ou méchants, et toujours ridicules; qui, à la faveur d'un vernis philosophique, croient être devenus des hommes rares, parce qu'ils voient après eux un vil troupeau qui les suit.

Le comte. Vil troupeau! sentez-vous, monsieur, la force du terme?

Le chev. Je la sens, monsieur, et je n'ai rien dit de trop. Retranchez en effet de vos sociétés, ces automates à répétition, qui ne pensent jamais que suivant l'intérêt du moment, qui ne disent que ce qu'ils entendent dire, qui sont toujours de l'avis de celui qui parle le plus haut, qui se déterminent toujours pour le parti le plus commode, semblables à ces malades qui se jettent entre les bras d'un empyrique pour se dispenser du régime; retranchez-en ces ames abruties qui, ne pouvant plus prétendre aux honneurs de la vertu, tâchent au moins de s'en dédommager par les prétentions de l'esprit; retranchez toutes ces ames vénales à qui vous-même, monsieur, ne voudriez pas ressembler, que vous vantez sans les estimer, que vous fréquentez sans les aimer, à qui vous n'oseriez confier ni votre femme, ni votre secret, ni votre bourse; que restera-t-il de la troupe? Cependant vous vous applaudissez de cette foule qui vous suit et qui vous encense : et moi, je ne connais point de plus fort argument contre vous, que la vile espèce du troupeau qui vous prône, trop digne suppôt de votre philosophie, pour être jamais digne de ma religion.

Le comte. O barbares! est-ce donc ainsi que vous insultez aux grands hommes? O Voltaire! ta cendre ne se ranimera-t-elle pas dans le tombeau pour nous venger de tant de sacriléges? Et vous, monsieur,..... mais je vous dois l'exemple : sachez cependant (car il faut vous confondre); sachez, monsieur, que plusieurs d'entre nous croient encore en Dieu; que d'autres mêmes admettent une providence, que la plupart, par

suit avec rigueur; en disputant sur le juste, il l'est cependant vis-à-vis de la société. Parlez, ames vulgaires, qu'exigez-vous de plus? » *Œuvr. philos.* disc. prél. p. 35.

« Les philosophes profonds sont les vrais prophètes du genre humain. » *Essais sur les préjugés*, etc. p. 101.

« C'est la philosophie qui nous élève au-dessus du vulgaire. C'est elle qui met l'univers aux pieds des sages. Portés sur les ailes de la méditation, nous prenons notre essor dans les espaces éthérés. » *L'Esprit*, disc. 1, p. 110 111.

« Sachez que les philosophes sont les seuls qui aient parlé de la gloire en maîtres. Ils ont usé de leurs droits; ce sont des hommes nés pour instruire et pour juger les autres hommes. Que leurs contemporains leur refusent la gloire qu'ils ont méritée, leurs neveux les en dédommageront; car leur imagination les rend présents à la postérité. » *Encycl.* au mot *Gloire*, p. 717, 718, 720.

« Les lois peuvent souvent avoir besoin d'être rectifiées; or qui les rectifiera, réformera, pèsera, pour ainsi dire, si ce n'est la philosophie? » *Œuv. philos.* disc. prél. p. 22.

(1) « Que font les philosophes, si ce n'est de se donner à eux-mêmes beaucoup de louanges, qui n'étant répétées par personne autre, ne prouvent pas grand'chose à mon avis »? *Emile*, tom 3.

un excès de circonspection, flottent dans le pyrrhonisme : mais nous vivonstous en paix, et nous sommes tous réunis contre les superstitions, le despotisme et l'intolérance. Si cela vous déplaît, monsieur, j'en suis fâché, mais nous n'en rabattrons rien.

Le chev. Quoi! monsieur, il est parmi vous des hommes qui croient en Dieu, qui croient à sa providence, et qui cependant voient l'athée blasphémer contre Dieu, corrompre les mœurs, briser les liens de la société, saper les fondements des lois, attenter à l'ordre public, à la sûreté des monarques, au repos des peuples, introduire tous les désordres dans la société, arracher toutes les barrières qui s'opposent à la licence : et qui le voient sans élever la voix, sans marquer leur indignation ni dans leurs écrits, ni dans leurs discours? Vous vous liguez, au contraire, tous ensemble par un intérêt commun, pour accréditer vos malheureuses productions, pour hâter les progrès de l'impiété, pour attaquer la plus sainte de toutes les religions? Vous voyez des athées parmi vos chefs; vous préconisez tous ensemble, et le *Système de la nature*, et les livres de *l'Esprit*, et tous les ouvrages qui respirent le matérialisme? Vous les répandez, vous les commentez comme le code général de votre morale? Ah! s'il est quelqu'un dans cette sacrilège confédération qui croie encore en Dieu, il est, je ne crains pas de le dire, il est cent fois plus coupable que l'athée luimême, qui du moins est forcé de détourner ses regard du ciel pour outrager la Divinité qu'il redoute encore malgré lui. L'intolérance de notre religion, c'est-à-dire, son incompatibilité avec le vice et l'erreur, la justifie des scandales qu'on lui reproche. Mais vous, messieurs, votre confédération vous rend tous complices des horreurs et des extravagances de l'athéisme que vous favorisez. Appréciez d'après cela vos philosophes par l'esprit, par le cœur, et jugez ensuite de leur valeur intrinsèque.

Le comte. Eh bien! monsieur, puisque nous sommes des aveugles, est-ce notre faute si nous nous égarons? La lumière n'était réservée qu'à un petit nombre d'êtres privilégiés : et *s'il existait un Dieu, si ce Dieu était rempli d'équité, de raison et de bonté; que pourrait craindre un athée vertueux qui, croyant au moment de la mort s'endormir pour toujours, se trouverait en présence de Dieu qu'il aurait méconnu, négligé pendant sa vie? O Dieu, dirait-il, qui t'es rendu invisible; Etre inconcevable que je n'ai jamais pu découvrir, pardonne, si l'entendement borné que tu m'as donné n'a pu te connaître : pouvais-je, à l'aide de mes sens, découvrir une substance spirituelle? Mon esprit n'a pu se plier sous l'autorité de quelques hommes qui se reconnaissaient aussi peu éclairés que moi, et qui ne s'accordaient entre eux, que pour me crier de leur sacrifier la raison que tu m'avais donnée. Mais, ô Dieu, si tu chéris la créature, je l'ai chérie comme toi. La vertu te plaît, je l'ai toujours honorée : j'ai consolé l'affligé, je n'ai point dévoré la substance du pauvre; j'ai été juste, bon, sensible* (1).

Le chev. Que dites-vous, monsieur? L'athée dans la disposition constante de tout sacrifier à la volupté, et l'athée vertueux! l'athée aimant les hommes pour lui seul, et l'athée bienfaisant! l'athée ne se décidant jamais que par la vue de son intérêt personnel, et l'athée équitable! l'athée se mettant par système au rang des brutes, l'athée s'élevant par son orgueil au-dessus du reste des hommes; et cependant l'athée innocent aux yeux de Dieu! Non, non, lui répondra un jour ce Dieu terrible, en portant le flambeau dans les replis de sa conscience, tu ne fus jamais vertueux, parce que tu ne fus jamais que le vil esclave des plaisirs. En vain voudrais-tu justifier ton impiété par ton ignorance : tu n'as cessé de croire qu'après avoir cessé d'être vertueux; ma religion n'était devenue odieuse à tes yeux, que parce qu'elle alarmait ta conscience; et tu n'as commencé de l'attaquer que depuis que tu as commencé de la craindre. Invisible par ma nature, je parlais à tes yeux par mes ouvrages, à ton cœur par tes remords; et lors même que tu voulais justifier tes passions, ta propre honte te déclarait coupable. La justice que tu invoquais contre le crime, t'annonçait qu'il y avait au-dessus de toi une justice, et au dedans de toi une liberté que tu étais forcé de reconnaître. Toi, qui admirais ta propre intelligence dans l'ouvrage de tes mains, pouvais-tu méconnaître ma sagesse dans les merveilles de l'univers? Quoi! tu ne pouvais te concevoir toi-même, et tu voulais comprendre mon essence? Tu respectais les mystères de la nature, et tu osais blasphémer contre les mystères de ma religion? Tu n'étais, à tes propres yeux, qu'un vil amas de poussière, et tu voulais entrer dans la profondeur de mes conseils? Si tu aimais l'innocence, pourquoi diviniser les plaisirs? Pourquoi justifier les vices, si tu détestais le crime? Pourquoi outrager ma religion, si tu respectais la vertu? Pourquoi persévérer dans la voie où tu n'avais jamais trouvé le repos, si tu cherchais le vrai bonheur? Pourquoi négliger de t'instruire, si tu aimais sincèrement la vérité? Forcé de nier tous les principes de certitude, de combattre jusqu'à ce sentiment intime qui t'instruisait de tes devoirs, de dénaturer, d'anéantir, s'il était possible, la vérité même, pour attaquer ma Religion, ne sentais-tu point que ma religion tenait essentiellement à cette vérité éternelle et immuable que tu voyais au-dessus de toi? Tu n'as donc ignoré la vérité que parce que tu craignais de la connaître; et tu ne craignais de la connaître que pour calmer tes remords. Mes pontifes troublaient ta fausse sécurité en t'éclairant sur tes désordres, et tu les outrageais : la sainteté de mes élus était la censure de tes vices, et tu les calomniais. Ce n'était donc point par le sacrifice de la raison, c'était par ta raison même que je voulais te conduire à la lumière : les ministres de ma religion

(1) Vrai sens du Syst. de la nat., ch. 25.

étaient les interprètes de ma volonté ; et les titres de leur autorité étaient les caractères divins de cette Religion auguste. Dépositaires sacrés....

Le comte. Ah ! cessez donc, monsieur, cessez, je vous prie ; tant d'atrocités déchirent mon cœur ; je sens de l'indignation, je sens un trouble secret, une défaillance mortelle. Ah ! je n'ai plus la force de vous écouter. Quoi ! s'il existe un Dieu, je serai donc le plus monstrueux de tous les êtres, jamais heureux dans ce monde, éternellement malheureux dans l'autre, invoquant inutilement le néant même qui m'effraie ? O ciel ! pourquoi faut-il, monsieur, que je vous aie entendu si longtemps ? Allez, je vous quitte pour toujours, avec le désespoir de ne pouvoir plus vous oublier.

Le chev. Hélas ! monsieur, plût à Dieu que vous n'oubliiez jamais du moins les vérités que vous venez d'entendre ! Mais pensez que si vous fermez les yeux à la lumière qui vous importune, cette lumière ne cessera pas d'exister. Le soleil qui vous éclaire sera toujours au-dessus de vous ; et les traits que vous lancerez contre lui retomberont sur votre tête. Cette même vérité dont vous n'aurez pas osé soutenir la présence lorsque elle pouvait vous ramener à la vertu, se manifestera un jour à vos yeux malgré vous-même, pour vous confondre ; et alors vous serez jugé non sur ce que vous aurez cru, mais sur ce que vous aurez dû croire ; non sur ce qu'on aura dit de vous, mais sur ce que vous aurez réellement été. L'instant fatal approche, peut-être n'est-il pas éloigné : vous périssez en détail ; le temps qui fuit ne reviendra plus : la tombe qui s'ouvre va se fermer pour toujours : bientôt vous ne serez plus rien dans ce monde : que serez-vous éternellement dans l'autre ?

FIN DU PHILOSOPHE CATÉCHISTE.

EXAMEN DU CATECHISME DE L'HONNÊTE HOMME,

OU DIALOGUE ENTRE UN CALOYER (1) ET UN HOMME DE BIEN.

L'ouvrage que nous examinons invite le lecteur par son titre et par sa brièveté ; mais la lecture ne lui est pas favorable. On s'attendait à trouver dans un catéchisme une suite de principes et d'instructions familières sur la religion. Dans celui-ci, à l'exception de quelques termes vagues, qu'on ne définit jamais, on ne trouve qu'une suite de difficultés contre la religion ; on n'y voit que les efforts de l'incrédulité contre nos livres saints. Le titre naturel de ce petit ouvrage devrait donc être : *Critique de la religion chrétienne.* Rien de mieux assorti aux rôles des deux interlocuteurs. Le caloyer semble n'ouvrir la bouche que pour fournir matière aux attaques de l'homme de bien ; et celui-ci, pour se frayer un chemin plus commode à une victoire apparente, a soin, et souvent d'un ton dévot, plus souvent d'un ton railleur, toujours d'un ton de maître, d'altérer presque tous les faits qu'il touche, de les déguiser, de supprimer ce qui peut servir à leur éclaircissement, de même que toute citation ; et au sujet des faits qu'il défigure moins, il répète, comme nouvelles et comme insolubles, des objections surannées, cent fois rebattues et cent fois résolues.

(1) Les caloyers, sont des moines ou religieux grecs, qui suivent la règle de saint Basile. Ils habitent particulièrement le mont Athos ; mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils sont la gloire et l'ornement. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux : car ils gardent exactement leur premier institut et vêtement. Ils mènent une vie pauvre et retirée. Ils ne mangent jamais de viande. Outre cela, ils font quatre carêmes, et plusieurs autres jeûnes de l'Eglise grecque. *Voyage de Tavernier.*

Le caloyer débute ainsi : *Puis-je vous demander, monsieur, de quelle religion vous êtes dans Alep, au milieu de cette foule de sectes qui sont ici reçues, et qui servent toutes à faire fleurir cette grande ville ? Etes-vous mahométan du rit d'Omar ou de celui d'Ali ? Suivez-vous les dogmes des anciens Parsis, ou de ces Sabéens, si antérieurs aux Parsis, ou des Brames, qui se vantent d'une antiquité encore plus reculée ? Seriez-vous juif ? Etes-vous chrétien du rite grec, ou de celui des Arméniens, ou des Cophtes, ou des Latins ? Que réplique l'honnête homme ?*

L'honnête homme. J'adore Dieu ; je tâche d'être juste, et je cherche à m'instruire.

La réponse paraît modeste : l'est-elle effectivement ? Suppose-t-elle un examen raisonné et impartial de toutes les sectes qu'on vient de citer ? Ce prétendu honnête homme adore Dieu et il tâche d'être juste. Il fait très-bien ; mais a-t-il une idée de Dieu telle qu'il doit l'avoir, pour l'adorer comme il veut être adoré ? A-t-il une idée bien claire des biens qu'il doit espérer de sa bonté, et des maux qu'il doit craindre de sa justice ? A-t-il une idée bien exacte de tous les devoirs qu'il a à remplir, soit envers l'auteur de son être, soit envers soi-même, soit envers ses semblables, pour se flatter d'être juste ? A-t-il une idée bien assurée de la nature du culte, soit intérieur, soit extérieur, qu'il doit à l'auteur de son être ? car étant composé d'ame et de corps, il doit faire servir l'un et l'autre à sa gloire ;

puisqu'il tient l'un et l'autre de sa puissance. Enfin, s'il lui arrive de violer quelqu'un de ses devoirs, a-t-il une idée bien précise de quelque ressource, pour en obtenir l'abolition? *Il cherche à s'instruire :* voyons si c'est de bonne foi?

Le caloyer. Mais ne donnez-vous pas la préférence aux livres juifs sur le Zendavesta, sur le Vedam, sur l'Alcoran?

L'honnête homme. Je crains de n'avoir pas assez de lumières pour bien juger les livres, et je sens que j'en ai assez pour voir dans le grand livre de la nature, qu'il faut adorer et aimer son maître.

La réponse est-elle de bonne foi? Faut-il tant de lumières pour juger que les livres qu'on oppose ici aux livres des Juifs, sont destitués de toute preuve de divinité? Ne faut-il point de lumière, pour voir dans le grand livre de la nature, toutes les vérités nécessaires pour adorer et aimer comme il faut, son souverain Maître?

Le caloyer. Y a-t-il quelque chose qui vous embarrasse dans les livres juifs?

L'honnête homme. Oui ; j'avoue que j'ai de la peine à concevoir ce qu'ils rapportent. J'y vois quelques incompatibilités, dont ma faiblesse s'étonne.

1° *Il me semble difficile que Moïse ait écrit dans un désert le Pentateuque, qu'on lui attribue. Si son peuple venait d'Egypte où il avait demeuré, dit l'auteur, quatre cents ans* (*sur quoi il se trompe de deux cents*), *ce livre eût été probablement écrit en egyptien, et on nous dit qu'il l'était en hébreu. Il devait être gravé sur la pierre ou sur le bois. On n'avait pas, du temps de Moïse, d'autre manière d'écrire ; c'était un art fort difficile, qui demandait de longs préparatifs; il fallait polir le bois ou la pierre; il n'y a pas d'apparence que cet art pût être exercé dans un désert, où selon ce livre même, la horde juive n'avait pas de quoi se faire des habits et des souliers, et Dieu fut obligé de faire un miracle continuel pendant quarante années, pour leur conserver leurs vêtements et leurs chaussures sans dépérissement.*

Que votre raison est faible si elle voit ici des incompatibilités! Comptez, d'après le texte samaritain, depuis la seconde promesse faite à Abraham, les années de la demeure des descendants de ce patriarche dans une terre étrangère; et votre difficulté au sujet des quatre cent trente ans en Egypte, s'évanouira. Qui vous a dit que dans le siècle de Moïse, on n'écrivait en Egypte que sur des tables de bois ou de pierre? Quand cela serait, qui vous a dit que Moïse, éclairé d'avance sur tout ce qu'il aurait à faire dans le désert, ne fit point provision, avant de sortir de l'Egypte, de la quantité de tables de bois ou de pierre, dont il prévoyait qu'il aurait besoin? Qui vous a dit que Dieu fût obligé d'avoir recours à un miracle, pour le vêtement et la chaussure des Israélites dans le désert? Ne pouvait-il pas leur laisser faire usage des peaux de leurs troupeaux? Y a-t-il du sens à supposer que la postérité de Jacob vivant, réunie dans la terre de Gessen, eût oublié la langue de ses pères, c'est-à-dire la langue hébraïque, pour ne parler que l'égyptienne, si cette dernière différait beaucoup de la première, et n'en était pas un dialecte?

2° Dit *l'honnête homme. Les hommes les plus versés dans l'antiquité pensent que ces livres ont été écrits plus de sept cents ans après Moïse. Ils se fondent sur ce qu'il y est parlé des rois, et qu'il n'y eut des rois que longtemps après Moïse; sur la position des villes, qui est fausse, si le livre fut écrit dans le désert, et vraie s'il fut écrit à Jérusalem; sur les noms des villes ou des bourgades dont il est parlé, et qui ne furent fondées ou appelées du nom qu'on leur donne qu'après plusieurs siècles*, etc.

Il faut s'aveugler soi-même pour douter que Moïse soit l'auteur du Pentateuque. Toute l'antiquité le reconnaît pour législateur des Juifs : il y aurait de la folie à contester ce fait, qui n'est pas moins certain que l'existence de ce peuple Juif avant l'établissement du christianisme. Or est-il possible de refuser le Pentateuque au législateur des Juifs? Ce législateur, dit-on, parle des rois avant qu'il y en eût chez le peuple Juif. Belle raison! Est-ce que Moïse, si éclairé sur la destinée future de son peuple, comme il le manifeste par le XXXII chap. du Deutéronome, pouvait n'en point prévoir toutes les positions, et prescrire des lois pour les rois que ce peuple demanderait un jour? Est-il bien étonnant, qu'après des révolutions de siècles, des villes, des villages aient changé de nom depuis Moïse? que ces nouveaux noms aient été d'abord placés a la marge par manière de remarques, par ceux qui étaient chargés de revoir le Pentateuque, et que dans la suite ils aient passé dans le texte? Est-ce là un fondement légitime de regarder le Pentateuque comme un ouvrage supposé? L'imposture se serait trahie elle-même, tant elle aurait été visible. Quelques additions, quelques retranchements du même genre, en très-petit nombre, et qui ne sont pas même d'une entière certitude : de tels changements touchent-ils au fond et à la suite de l'histoire donnée par l'auteur du Pentateuque, au corps des lois, au récit des miracles.

3° *Ce qui peut un peu effaroucher, dans les écrits attribués à Moïse, c'est que l'immortalité de l'ame, les récompenses et les peines après la mort, sont entièrement inconnues dans l'énoncé de ses lois. Il est étrange qu'il ordonne la manière dont on doit faire ses déjections, et qu'il ne parle en nul endroit de l'immortalité de l'ame. Zoroastre, antérieur au législateur juif, dit : Honorez, aimez vos parents, si vous voulez avoir la vie éternelle. Et le Décalogue dit : Honore père et mère si tu veux vivre longtemps sur la terre. Il semble que Zoroastre parle en homme divin, et Moïse en homme terrestre.*

L'immortalité de l'ame est une vérité connue dans tous les temps, par tous les peuples policés. Il est un grand nombre d'expressions dans le Pentateuque, qui rappelaient cette grande vérité aux Israélites. Moïse en était,

selon S. Paul, tout pénétré lui-même. Moïse, comme ministre du roi des Israélites, c'est-a-dire de Dieu même, devait sans doute leur donner au nom de ce roi des lois qui renfermassent les principes et les motifs des récompenses et des punitions réservées à une autre vie; mais devait-il y attacher ces sortes de récompenses et de punitions? Non; des promesses et des menaces temporelles pour la vie présente, étaient bien plus propres à remuer et à contenir un peuple charnel et grossier que des promesses et des menaces de biens et de maux invisibles dans une vie future. M. Pridaux ne conviendrait pas de l'antiquité de Zoroastre (1). Il le fait disciple de Daniel; et dans ce cas, il n'est pas surprenant que ce philosophe parle de la vie éternelle d'après son maître et les autres prophètes juifs, les David, les Salomon, les Isaïe, etc. Continuons d'entendre notre honnête homme.

4° *Les événements racontés dans le Pentateuque étonnent ceux qui ont le malheur de juger par leur raison, et dans qui cette raison aveugle n'est pas éclairée par une grace particulière. Le premier chapitre de la Genèse est si au-dessus de nos conceptions, qu'il fut défendu chez les Juifs de le lire avant vingt-cinq ans.*

On voit avec un peu de surprise, que Dieu vienne se promener tous les jours à midi dans le jardin d'Eden; que les sources de quatre fleuves, éloignées prodigieusement les unes des autres, forment une fontaine dans ce même jardin; que le serpent parle à Eve, attendu qu'il est le plus subtil des animaux; et qu'une ânesse, qui ne passe pas pour subtile, parle aussi plusieurs siècles après; que Dieu délivre de la servitude en Egypte, six cent mille combattants de son peuple, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes; que ces six cent mille combattants, après les plus éclatants miracles, égalés pourtant par les magiciens d'Egypte, s'enfuient, au lieu de combattre leurs ennemis; qu'en fuyant ils ne prennent pas le chemin du pays, où Dieu les conduit; qu'ils se trouvent entre Memphis et la mer Rouge; que Dieu leur ouvre cette mer et la leur fasse passer à pied sec, pour les faire périr dans des déserts affreux, au lieu de les mener dans la terre qu'il leur a promise: que ce peuple, sous la main et sous les yeux de Dieu même, demande au frère de Moïse un veau d'or pour l'adorer; que ce veau d'or soit jeté en fonte en un seul jour, que Moïse réduise cet or en poudre impalpable et la fasse avaler au peuple; que vingt-trois mille hommes de ce peuple se laissent égorger par des Lévites, en punition d'avoir érigé ce veau d'or, et qu'Aaron, qui l'a jeté en fonte, soit déclaré grand prêtre pour récompense; qu'on ait brûlé deux cent cinquante hommes d'une part, et quatorze mille sept cents hommes de l'autre, qui avaient disputé l'encensoir à Aaron; et que, dans une autre occasion, Moïse ait encore fait tuer vingt-quatre mille hommes de son peuple.

(1) Prid. Hist. des Juifs; t. 1, p. 385; édition d'Hol., 1722.

Ne dirait-on pas avec plus de fondement que les événements racontés dans le Pentateuque n'étonnent qu'une raison encore faible, et pour ainsi dire dans l'enfance, sans réflexion et sans culture. Qu'y a-t-il en effet, par exemple. dans les premiers chapitres de la Genèse, qui soit au-dessus des conceptions d'une raison attentive et cultivée? On y voit d'abord le souverain Etre existant par soi, tirer du néant la matière qui doit être le fond du ciel et de la terre; c'est-à-dire, de cet édifice superbe que nous admirons: ensuite arranger et ordonner cette matière successivement dans l'espace de cinq jours, et former cet édifice magnifique.

La matière de la lumière commence à entendre la parole du Tout-Puissant; le mouvement de vibration lui est donné, et s'il y avait des yeux, ils verraient le premier et le plus beau jour succédant à la nuit la plus obscure. Au second jour l'atmosphère va paraître: une partie des eaux ou de cette matière liquide qui enveloppe la terre atténuée et subtilisée prend son essor vers l'atmosphère; l'autre partie plus grossière, qui lui sert encore de langes, reçoit l'ordre de se rendre dans les bassins, qui lui sont préparés pour former les mers. La terre, ainsi dégagée au troisième jour, est ornée et embellie de toutes sortes de plantes, portant en elles-mêmes un principe de vie, pour se renouveler et se perpétuer à l'infini. Le quatrième jour, la matière destinée à la formation des globes de feu qui roulent sur nos têtes va occuper sa place: le soleil brille durant le jour; les étoiles étincellent durant la nuit; soit que ces corps ne soient que des amas de feu, propres par leur mouvement à agiter la matière de la lumière, répandue de toute part; soit qu'ils ne soient eux-mêmes qu'un amas de lumière qui s'élance incessamment de ces fonds inépuisables vers notre planète; mais à quelles profondes ténèbres ne seraient pas exposées les diverses contrées de cette planète, par son mouvement journalier autour du soleil, si elles ne jouissaient, pendant l'absence de cet astre, que de la sombre lumière qui leur vient des étoiles dans un éloignement si immense? L'inconvénient est prévu: la lune est placée entre le soleil et la terre dans une telle distance, qu'elle est propre, comme un miroir, à réfléchir durant la nuit une quantité prodigieuse de rayons solaires, et à les renvoyer à notre habitation. Le cinquième jour la mer est remplie de poissons, et l'air d'oiseaux. Le sixième, la terre est peuplée d'animaux.

Mais l'univers ce superbe édifice, est encore comme désert et inhabité: il est sans admirateur de tant de merveilles. L'art ineffable de son auteur y est inconnu; personne ne l'en loue et ne l'en bénit. Enfin sont créés deux êtres, capables de remplir ces grands devoirs: Dieu produit l'homme et la femme à son image et à sa ressemblance, c'est-à-dire capables de le connaître et de l'aimer. Il leur donne l'empire sur tout son ouvrage, et les établit pour en être la voix et le pon-

tife. Il les place dans un jardin délicieux, en leur permettant de se nourrir de tous ses fruits, à l'exception d'un seul, dont il leur défend sous de grandes menaces de manger. La femme se laisse séduire par l'artifice d'un serpent, et par la beauté du fruit; l'homme a la complaisance d'en manger après la femme. Tout change alors dans ces deux rebelles aux ordres de leur Dieu. Leur intelligence s'obscurcit, leur imagination s'égare, leur volonté se dérègle, leur corps se révolte. Condamnés à des supplices qui ne finiront que par leur mort, chassés honteusement du jardin de délices, ils ne sont consolés que par la sentence prononcée contre le séducteur : il sortira d'eux une femme, ennemie de ce séducteur; et elle donnera naissance à un fils, qui en sera aussi l'ennemi, lequel, après en avoir été mordu au talon, lui écrasera la tête.

Qu'y a-t-il donc dans ce récit qui soit si fort au-dessus des conceptions d'un homme tel que vous, qui vous érigez en critique de nos livres sacrés? Est-ce la création de la matière? Eh, l'éternité de la matière ne renferme-t-elle pas des difficultés mille fois plus inconcevables que la création! Est-ce l'arrangement et l'ordination de la matière? Est-ce qu'il peut y avoir de l'arrangement et de l'ordination dans la matière sans un ordinateur! Est-ce l'arrangement et l'ordination de la matière en six jours? Quoi! vous voudriez que Dieu n'eût point manifesté sa souveraine liberté dans la fabrique de ses ouvrages? Vous paraîtrait-il plus beau, que tout fût sorti de sa main, comme par une aveugle impétuosité? Est-ce la production de l'homme à l'image et à la ressemblance de son Créateur qui vous étonne, ou la formation du corps avant la création de l'ame? Concevez-vous donc que l'ame ait pu sortir des mains de l'auteur de son être sans en recevoir la connaissance et l'amour? Concevez-vous donc que l'ame étant faite pour régir le corps, celui-ci n'ait pas dû être préparé auparavant, et en attendre les premiers mouvements, et par conséquent, en recevoir les vestiges propres à réveiller les notions et les sentiments avec lesquels elle est sortie des mains de son auteur? Ce qui vous étonne, est-ce le précepte imposé à ce premier homme? Quoi, devait-il être indépendant, ou Dieu ne devait-il point lui faire sentir sa dépendance? Ce qui vous étonne, est-ce sa désobéissance à un précepte si facile; ou ce changement effroyable qui lui arrive, et qui en est le châtiment? N'était-il pas né libre? Le Créateur devait-il le créer sans liberté? N'eût-ce pas été tout à la fois, et se priver lui-même de la manifestation de son indépendance à l'égard des hommages de l'homme, et priver l'homme du mérite de ses hommages! Le Créateur, en le formant avec la liberté, devait-il en empêcher l'abus? Etait-ce pour le bien du Créateur, et non pour son bien propre, que l'homme devait être obéissant? Le Créateur a-t-il besoin du culte de sa créature? Si le Créateur prévoyait l'abus que l'homme ferait de sa liberté, devait-il, pour prévenir cet abus, rendre fausse sa prescience?

Ce qui vous étonne, est-ce le changement qui survient dans tout l'être du premier homme après son crime? Est-ce que ce crime n'emporte pas avec soi dans le premier homme, la préférence de sa volonté propre à celle de son Créateur; par conséquent l'extinction en lui de l'amour du Créateur? Est-ce que les vestiges de son cerveau ne dûrent pas s'affaiblir et s'altérer étrangement, cesser par conséquent d'être propres à réveiller la connaissance du Créateur? Est-ce qu'il ne dût pas perdre en perdant l'innocence, l'empire sur un corps que son innocence seule lui avait acquise? Pourrions-nous méconnaître en nous-mêmes les enfants de ces deux premiers coupables?

Entendez, d'après tous nos livres sacrés, par le serpent séducteur, un esprit méchant, ennemi de Dieu et de l'homme; et par la sentence prononcée contre lui, la promesse d'un libérateur, qui en recevra la mort, mais qui en détruira l'empire injuste, par l'établissement de l'empire de la justice; et vous aurez le plan de la conduite de Dieu sur le genre humain. Passons à vos autres reproches contre le Pentateuque.

Vous voyez, dites-vous, avec surprise, que Dieu vienne se promener tous les jours à midi dans le jardin d'Eden. Qu'y a-t-il en cela de si surprenant! Le Maître de la nature, n'est-il pas le maître de manifester sa présence quand il lui plaît, et comme il lui plaît, en faisant servir les corps à sa volonté souverainement puissante? Vous voyez avec surprise que les sources de quatre fleuves, éloignées prodigieusement les unes des autres, forment une fontaine dans le même jardin d'Eden. De savants hommes ont travaillé à rapprocher ces sources qui vous paraissent si prodigieusement éloignées. Vous ne vous sentez pas sans doute assez versé dans la géographie ancienne et moderne, pour oser attaquer leur conjecture; mais en supposant qu'ils n'eussent pas été assez heureux pour réussir, qu'en pourriez-vous conclure contre le récit de Moïse? Etes-vous bien assuré que depuis la naissance du monde, il ne soit survenu aucun changement à la terre qui ait pu séparer ces sources? On découvre tous les jours des preuves des plus grands bouleversements arrivés sur notre continent. Vous voyez avec surprise que le serpent parle à Eve. Où est donc l'impossibilité, si Dieu le permet, qu'un esprit forme des sons par l'organe d'un serpent? Ce que vous ajoutez de l'ânesse ne mérite aucune réponse; contesteriez-vous à Dieu une puissance qui n'est pas au-dessus de celle d'un esprit créé?

Vous voyez avec surprise que Dieu délivre de la servitude en Egypte six cent mille combattants de son peuple, sans compter les vieillards, les enfants et les femmes; que ces six cent mille combattants, après les plus éclatants miracles, égalés pourtant par les magiciens d'Egypte, s'enfuient au lieu de combattre leurs ennemis.

Est-il donc plus difficile à Dieu de délivrer

six cent mille combattants de la servitude, que mille et un moindre nombre encore? Est-ce de bonne foi, que vous avancez que les miracles de Moïse furent égalés par les magiciens? Ceux-ci, après avoir tenté d'imiter les trois premiers miracles de Moïse (peut-être en joueurs de gobelets) la magie les abandonne; et ils sont contraints de reconnaître *le doigt de Dieu* dans Moïse, lequel annonce d'avance les plaies dont il frappe les cruels maîtres de son peuple, les produit à l'invocation du vrai Dieu, les fait cesser à la même invocation; et lequel a un trop grand nombre d'yeux ouverts sur lui pour pouvoir faire illusion. Vous voudriez que ces six cent mille combattants, au lieu de fuir, eussent combattu les Egyptiens; mais à quel titre l'eussent-ils pu faire? Est-ce que la dureté d'un roi est un titre légitime de se révolter contre lui et de repousser la force par la force? Moïse n'était pas chargé de se battre, mais d'obéir au maître qui l'avait envoyé et d'engager Pharaon d'obéir au même maître. C'est à ce maître qu'est réservée la vengeance de l'injustice des rois; et nous allons voir Pharaon l'éprouvant d'une manière terrible.

Vous voyez avec surprise, que les Israélites en fuyant ne prennent pas le chemin du pays où Dieu les conduit; qu'ils se trouvent entre Memphis et la mer Rouge; que Dieu leur ouvre cette mer, et la leur fasse passer à pied sec, pour les faire périr dans des déserts affreux, au lieu de les mener dans la terre qu'il leur a promise.

Dieu va faire éclater sa vengeance contre les barbares oppresseurs des Israélites. C'est précisément pour en venir là, qu'il ordonne à Moïse de conduire son peuple vers la mer Rouge, au lieu de lui faire prendre un chemin plus court par l'isthme de Suez. Pharaon, sentant la perte des services qu'il tirait de ce peuple asservi, se met à la tête de son armée, le poursuit, l'atteint sur le rivage; la mer se divise; les Israélites profitent du chemin qu'elle leur ouvre au milieu de ses eaux suspendues à leurs côtés, la traversent, et échappent ainsi à leurs ennemis, que la mer engloutit à leurs yeux. Si les Israélites périssent à leur tour dans le désert; c'est leur ingratitude, ce sont leurs crimes qui les font périr : la souveraine justice ne punit que des coupables.

Vous êtes surpris que ce peuple, sous la main, et sous les yeux de Dieu même, demande au frère de Moïse un veau d'or pour l'adorer; que ce veau d'or soit jeté en fonte en un seul jour; que Moïse réduise cet or en poudre impalpable, et la fasse avaler au peuple; que vingt-trois mille hommes de ce peuple se laissent égorger par des Lévites, en punition d'avoir exigé ce veau d'or; et qu'Aaron, qui l'a jeté en fonte, soit déclaré grand prêtre pour récompense; qu'on ait brûlé deux cent cinquante hommes d'une part, quatorze mille sept cents hommes de l'autre, qui avaient disputé l'encensoir à Aaron; et que dans une autre occasion, Moïse ait encore fait tuer vingt-quatre mille hommes de son peuple.

Que montre votre surprise? Que vous connaissez peu l'homme plongé dans les sens. Les miracles, tandis qu'ils durent, font impression sur lui. Cessent-ils? Il revient à son penchant. Il veut voir et toucher ce qu'il adore. Les Israélites ont vu les Egyptiens rendre leurs hommages au dieu Apis : ils veulent adorer leur Dieu sous cette figure. Aaron se prête à leurs cris redoublés, malgré ses répugnances et les efforts qu'il fait pour les détourner de leurs emportements aveugles. Vous paraissez ignorer la science des Hébreux dans la Metallurgie : de là votre surprise à la vue du veau d'or jeté en fonte par Aaron, puis réduit en une poudre impalpable par Moïse, non en un jour, comme vous l'avancez sans preuve : un coup d'œil sur les ouvrages du tabernacle, vous eût fait revenir de votre préjugé.

Le gouvernement des Israélites était une vraie théocratie : Dieu s'était déclaré le roi de ce peuple, et ce peuple l'avait reconnu en cette qualité : en sorte que l'adoration de tout autre Dieu, était un crime de lèze-majesté dans la rigueur des termes. Si vous aviez une idée de ce gouvernement, seriez-vous surpris de voir Moïse à la tête des Lévites demeurer fidèles à leur roi, mettre à mort des milliers de rebelles jusqu'à ce que, rentrant en eux-mêmes, ils s'humilient, déplorent leur crime, demandent miséricorde. Si Moïse épargne Aaron, c'est qu'Aaron reconnaît lui-même sa faute; et que de plus il ne lui est point inférieur, étant ministre comme lui et grand-prêtre du même roi. Pourquoi en voyant la terre s'ouvrir sous les pieds de deux cent cinquante ambitieux, et sortir de ce gouffre une flamme qui consume leurs partisans, pourquoi n'adorez-vous pas la souveraine justice, qui se venge de tant d'impies, qui osent s'élever contre ses volontés? Pourquoi n'admirez-vous pas l'humanité de Moïse et d'Aaron, recourant en cette occasion aux prières et aux larmes pour fléchir cette justice? Qu'y a-t-il d'étonnant, selon les principes du gouvernement des Israélites, dans la mort de tant de milliers d'hommes prosternés aux pieds de Béelphégor, et se livrant aux dernières infamies, avec les femmes des adorateurs de ce dieu monstrueux.

5° *Si on s'en tient aux plus simples connaissances de la physique, et qu'on ne s'élève pas jusque au pouvoir divin, il sera difficile de penser qu'il y ait eu une eau qui ait fait crever les femmes adultères, et qui ait respecté les femmes fidèles. On voit encore avec plus d'étonnement un vrai prophète parmi les idolâtres, dans la personne de Balaam.*

Quelles étranges révolutions n'étaient pas propres à produire dans la machine d'une femme, les cérémonies des eaux amères, par l'imagination tourmentée des remords d'une mauvaise conscience? Quoi qu'il en soit, prescrirez-vous des bornes au pouvoir divin? L'usage en était-il déplacé, eu égard au caractère jaloux et cruel des Juifs, pour sauver la vie à des femmes innocentes? Quant à Balaam, il est certain que le vrai Dieu n'était pas généralement inconnu dans ces contrées, malgré les erreurs qui y régnaient; que par con-

séquent cet homme avare pouvait recevoir la connaissance de l'avenir, et l'annoncer à l'invocation du vrai Dieu. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que dans le livre des Nombres, il est des prédictions de cet homme, vérifiées par l'événement et qu'on ne saurait dire sans absurdité avoir été faites après coup.

6° *On est encore plus surpris, que dans un village du petit pays de Madian, le peuple juif trouve 675,000 brebis, 72,000 bœufs, 61,000 ânes, 32,000 pucelles ; et on frissonne d'horreur quand on lit que les Juifs, par ordre du Seigneur, massacrèrent tous les mâles et toutes les veuves, les épouses et les mères, et ne gardèrent que les petites filles.*

Vous n'êtes surpris de la grandeur du butin que trouvèrent les Israélites dans le pays de Madian, que parce qu'il vous plaît de réduire leur victoire à la prise d'un village. Il est question dans le livre des Nombres, chapitre XXXI, du pays de Madian, gouverné par cinq rois. Est-il bien extraordinaire qu'un pays fécond et riche renferme un peuple nombreux, et tant de bœufs, de brebis et d'ânes ? Frissonneriez-vous d'horreur, si Dieu avait fait périr tout ce peuple par la peste ; n'adoreriez-vous pas plutôt sa justice ? N'est-elle pas également adorable, lorsque elle emploie les Israélites pour exécuter ses arrêts contre un peuple dévoué à l'anathème? Est-ce que Dieu n'est pas le maître de la vie et de la mort? N'est-ce pas lui qui tue et qui vivifie ? Ce n'est pas la condamnation à mort de ces coupables, pris les armes à la main ; ce sont les crimes horribles d'idolâtrie et d'impureté, dans lesquels, selon les conseils pernicieux de Balaam, ils avaient entraîné, par le moyen de leurs femmes et de leurs filles, un si grand nombre d'Israélites, pour forcer Dieu en quelque sorte de se retirer d'eux et de les abandonner.

7° *Le soleil qui s'arrête en plein midi pour donner plus de temps aux Juifs de tuer les Gabaonites, déjà écrasés par une pluie de pierres tombées du ciel ; le Jourdain qui ouvre son lit comme la mer Rouge pour laisser passer ces Juifs; les murailles de Jéricho qui tombent au son des trompettes, tant de prodiges de toute espèce, exigent, pour être crus, le sacrifice de la raison, et la foi la plus vive. Enfin, à quoi aboutissent tant de miracles opérés par Dieu même pendant des siècles en faveur de son peuple, qu'à le rendre presque toujours l'esclave des nations.*

Vous admettez un Dieu. Votre raison n'a donc rien à opposer à la possibilité du miracle. Toute la nature est soumise aux lois du Créateur; mais qu'est-ce que ces lois, sinon sa volonté souverainement efficace, opérant d'une manière constante et uniforme, et c'est ce qu'on appelle le cours de la nature; ou opérant d'une manière particulière, en sortant, pour ainsi dire, de cette uniformité, et c'est ce qu'on appelle miracle. L'un et l'autre lui sont donc également faciles. Selon le cours de la nature, Dieu faisant rouler autour du soleil la terre sur elle-même, dans un certain période d'heures, forme le jour. Dieu ralentit le mouvement de rotation durant quelques heures : voilà le miracle rapporté dans Josué, pour favoriser non la défaite des Gabaonites, mais celle de leurs ennemis. Selon le cours de la nature, les eaux d'un fleuve ne suivent la pente du lit où elles coulent, que par le mouvement et le poids que le Créateur leur imprime. Change-t-il la direction de ce mouvement ? Les voilà qui demeurent suspendues vers leur source, se replient sur elles-mêmes, s'élèvent en montagne. Sans ce miracle, le Jourdain débordé devenait inaccessible aux Israélites. Selon le cours de la nature, l'agitation que Dieu excite dans l'air, par le son de quelques trompettes, et par les cris d'un peuple, n'est pas capable de renverser les murs d'une ville : mais quels murs pourraient se soutenir contre les efforts de cette agitation, s'il plaisait à Dieu de l'augmenter ? Ce miracle était propre à porter l'épouvante et l'effroi dans les cœurs des peuples Cananéens. Nous avons une question bien simple à vous faire sur ce que vous ajoutez. A quoi aboutissent, demandez-vous, tant de miracles que Dieu opère en faveur de son peuple, sinon à le rendre esclave des nations; ce peuple est-il asservi aux nations, lorsque il est fidèle aux lois de son Dieu, ou seulement lorsque il lui est infidèle ? Ce n'est que dans ce dernier cas, êtes-vous forcés de répondre, pour ne pas démentir l'histoire, selon les menaces précises qui lui en avaient été faites. Fallait-il donc, pour mériter vos applaudissements, que Dieu oubliât ses menaces, pour n'écouter que ses promesses.

Supposé la vérité du Pentateuque, tout se suit dans l'histoire des Israélites. Dieu, comme nous l'avons déjà observé, s'est déclaré le roi de ce peuple : il lui a donné des lois, il a attaché à l'observation de ces lois, les plus flatteuses promesses, et à leur violation, les menaces les plus terribles : il lui a prescrit le culte qu'il voulait qu'il lui rendît : il lui a confié le dépôt de sa religion, oubliée presque universellement sur la terre, en lui confiant celui de la grande promesse qu'il avait faite au premier homme après sa chute ; car quelle eût pu être la religion du premier homme, condamné à tant de misères après sa chute, sans l'espérance d'être délivré de ses misères après cette vie ? mais sur quoi aurait pu porter cette espérance, sans la promesse d'un libérateur? Il ne faut donc pas juger de ce peuple par les règles ordinaires de la conduite de Dieu sur le genre humain. Il est l'objet d'une providence particulière. Abandonne-t-il les lois de son roi ? Il en est abandonné, et devient la proie des nations voisines. Revient-il à son roi et réclame-t-il sa miséricorde ? Son roi lui suscite des hommes extraordinaires, qui l'arrachent de la dure captivité sous laquelle il gémissait. Il continue de le traiter sous les rois comme sous les juges, selon qu'il est fidèle ou infidèle. Il lui envoie des prophètes pleins de lumières et de zèle, dont il autorise la mission, souvent par des miracles éclatants, toujours par les prédictions les plus claires d'événements peu éloignés, dont il était témoin, propres

conséquemment à lui rendre vénérables leurs prédictions des événements plus éloignés : enfin, au milieu des plus étranges révolutions par lesquelles il le fait passer, il le conserve jusqu'à l'accomplissement de la grande promesse.

Nous avons dit : supposé la vérité du Pentateuque, tout se suit dans l'histoire des Israélites. Mais quel fait ancien serait vrai, si la vérité du Pentateuque pouvait être suspecte? C'est un fait appuyé sur le témoignage le plus constant et le plus uniforme de tout un peuple : sur toute la suite de l'histoire de ce peuple : sur tout l'ordre civil, politique, religieux de ce peuple : sur tous les monuments étrangers parvenus jusqu'à nous, touchant ce peuple. Soupçonnera-t-on l'auteur du Pentateuque d'en avoir imposé à ses contemporains? Ce serait soupçonner l'impossible. Dans la Genèse, il ne raconte que des événements dont ses contemporains pouvaient être aussi instruits que lui-même par leurs pères, puisque entre eux et ces événements on compte un si petit nombre de générations. Dans les quatre livres suivants, de quoi s'agit-il? De faits sensibles, publics, aussi clairs que les rayons du soleil.

Dira-t-on que ces quatre livres n'ont pas été écrits dans le temps des faits qui y sont rapportés? On le dira sans ombre de preuve : la conduite seule du jeune prince Josias, et la seule lecture des premiers chapitres du livre d'Esdras, suffisent pour détruire le recours au grand prêtre Helcias, et au prêtre Esdras comme aux auteurs d'une telle chimère. Ce recours ne se détruit-il pas par lui-même? L'auteur des quatre livres en question prend à témoins les yeux mêmes de ses contemporains des événements qu'il décrit; il leur ordonne des fêtes pour en conserver la mémoire; il établit un ordre de ministres, qu'il charge de les en instruire eux et leur postérité. Quel imposteur serait capable de se conduire ainsi? ou quel imposteur, en se conduisant ainsi, pourrait réussir à en imposer à ses contemporains, ou même aux descendants de ses contemporains? Comment persuader à des hommes qu'ils voient, ou qu'ils ont vu des faits qu'ils ne voient point, et qu'ils n'ont pas vus; qu'ils s'engagent à observer des fêtes en mémoire de faits qui leur sont inconnus; qu'ils reçoivent un ordre de ministres, pour les faire ressouvenir eux et leur postérité de faits, dont ils n'ont jamais entendu parler? Comment persuader aux descendants des contemporains, dans quel temps qu'on l'imagine, qu'ils ont reçu de leurs pères des livres tout récemment écrits; qu'ils ont appris de leur bouche des faits qu'on leur propose, pour la première fois, à croire; qu'ils ont vu célébrer, et qu'ils ont célébré eux-mêmes des fêtes qu'ils viennent de voir instituer; qu'ils ont vu respecter, et qu'on leur recommande de respecter un ordre de ministres, qui vient d'être établi de leur temps? Reprenons la suite de vos reproches contre l'histoire des Israélites.

8° Selon vous, *toute l'histoire de Samson semble plus faite pour amuser l'imagination, que pour édifier l'esprit. Celles de Josué et de Jephté semblent barbares.*

Ne perdez point de vue la vérité du Pentateuque, et vous ne verrez dans l'histoire de Samson, que celle d'un homme que Dieu suscite et remplit d'une force extraordinaire, pour abattre l'orgueil des ennemis de son peuple, et pour commencer à délivrer ce peuple de leur joug insupportable. Si Josué et Jephté n'agissent que de leur autorité privée, nous vous les abandonnons; mais s'ils ne sont que les exécuteurs des arrêts de la suprême Justice, contre des peuples qui ont porté le crime jusque aux derniers excès : comment osez-vous les condamner?

9° *L'histoire des rois est un tissu de cruautés et d'assassinats, qui fait saigner le cœur. Presque tous les faits sont incroyables; le premier roi juif, Saul, ne trouve chez son peuple que deux épées, et son successeur David laisse plus de vingt milliards d'argent comptant. Vous dites que ces livres sont écrits par Dieu même; vous savez que Dieu ne peut mentir : donc, si un seul fait est faux, tout le livre est une imposture.*

L'histoire des rois offre un grand nombre d'exemples de la justice de Dieu contre les méchants rois; de même que de sa bonté envers les bons. Quels effets doivent produire les exemples du premier genre sur un bon esprit? Est-ce de faire frémir la nature? Non; mais de l'humilier sous la main toute-puissante d'un Dieu fidèle à ses menaces : de même que les exemples du second genre doivent servir à lui rendre la piété aimable. Il n'y a rien de bien étonnant dans l'état où sont représentés les Israélites au commencement du règne de Saül. Il est naturel que des ennemis désarment un peuple subjugué, et qui vient demander un roi, pour secouer un joug intolérable. Quand on considère avec attention la fécondité du pays où règne David, les conquêtes de ce prince, les richesses des régions conquises, les mines précieuses de ces régions, le commerce avec les Tyriens et les Phéniciens, peuples si célèbres dans l'antiquité par leur commerce maritime avec tous les peuples de la terre connue, l'économie de ce prince pendant un long règne, etc., on n'est pas si surpris des richesses immenses qu'il laisse après sa mort, pour la construction d'un temple, digne de son zèle pour la gloire de son Dieu. Vous n'avez pu ébranler aucun fait. Toutes vos attaques n'ont abouti qu'à rendre, pour ainsi dire, plus palpable leur vérité, et à faire sentir leur ensemble, qui est tel, que les uns, comme des conséquences, dérivent des autres comme de leur principe. Vous concluez néanmoins, en supposant que vous en avez démontré la fausseté, que Dieu n'est pas l'auteur des livres qui les contiennent. Quelle manière de raisonner! Vous finissez vos attaques sur ce sujet par nos prophètes.

10° *Les prophètes ne sont pas moins révoltants pour un homme qui n'a pas le don de pénétrer le sens caché et allégorique des prophéties. Il est tout surpris de voir Jérémie se*

charger d'un bât et d'un collier, et qui se fait lier avec des cordes, Osée, qui va s'unir à une femme adultère; Isaïe, qui marche tout nu dans la place publique; Ezéchiel, qui se couche trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, et quarante sur le côté droit; qui mange un livre de parchemin, qui couvre son pain d'excréments d'homme, et ensuite de bouse de vache, etc.; certainement, si le lecteur n'est pas instruit des usages du pays et de la manière de prophétiser, il peut craindre d'être scandalisé. Et quand il voit Elisée faire dévorer quarante enfants par des ours pour l'avoir appelé Tête-chauve, un châtiment si peu proportionné à l'offense peut lui inspirer plus d'horreur que de respect.

Pardonnez-moi donc si les livres juifs m'ont causé quelque embarras. Je ne veux pas avilir l'objet de votre vénération; j'avoue même que je peux me tromper sur les choses de bienséance et de justice, qui ne sont peut-être pas les mêmes dans tous les temps; je me dis que nos mœurs sont différentes de celles de ces siècles reculés. Mais peut-être aussi la préférence que vous avez donnée au Nouveau Testament sur l'Ancien peut servir à justifier mes scrupules. Il faut bien que la loi des Juifs ne vous ait pas paru bonne, puisque vous l'avez abandonnée: car si elle était réellement bonne, pourquoi ne l'auriez-vous pas toujours suivie? Et si elle était mauvaise, comment était-elle divine?

Ce ton modeste que vous affectez en parlant de nos prophètes est un masque qui tombe de lui-même pour ne laisser voir que leurs contempteurs. N'y a-t-il dans leurs ouvrages que ces actions qui vous surprennent? Tout est-il caché et allégorique dans leurs discours? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre les prophéties d'Isaïe (*Chap.* 13 *et* 34) sur la prise de Babylone, sur l'état auquel serait réduite cette grande ville, sur Cyrus, qui devait s'en rendre le maître, et qui est nommé par son nom près de deux cents ans avant sa naissance? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre les prophéties de Jérémie (*Chap.* 29, *v.* 10) sur la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, sur la captivité du peuple juif, sur la durée précise de cette captivité? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre Ezéchiel (*Chap.* 30, *v.* 13) prédisant aux Egyptiens qu'ils tomberaient sous la puissance d'un prince étranger, et qu'ils ne seraient plus gouvernés par un prince de leur nation? Faut-il avoir un esprit bien pénétrant pour entendre Daniel (*Chap.* 2, 7, 8, 11) annonçant la succession de quatre grands empires, la destruction de celui des Perses par un prince macédonien, la division de l'empire de ce conquérant en quatre monarchies occupées par des princes qui ne seraient point de sa race, le temps précis où se montrerait à la terre le Libérateur promis au premier homme après sa chute, les caractères de ce libérateur, les effets de son avénement, etc.?

Nierez-vous que si ces prophéties sont antérieures aux événements qu'elles énoncent elles ne soient des preuves sans réplique de l'inspiration de leurs auteurs? Quel autre que le souverain Maître de l'avenir a pu le dévoiler à leurs yeux? Mais comment pourriez-vous, sans vous reprocher à vous-même votre mensonge, nier leur antériorité aux événements qu'elles énoncent? Ce serait nier l'évidence: la plupart de ces prophéties n'ont eu leur parfait accomplissement que dans des temps où leur supposition était impossible, tant de la part de l'Eglise que de la part de la Synagogue: car sans un concert entre ces deux corps, la supposition était impossible; mais quel concert était possible entre ces deux corps, d'un côté pleins de respect pour les livres des prophètes et prêts à répandre leur sang pour leur défense; de l'autre si peu d'accord entre eux sur le sens de ces livres?

Il y a des figures, des métaphores, des allégories dans le style des prophètes, surtout lorsque ils parlent du grand libérateur du genre humain. Qu'y a-t-il en cela qui doive vous étonner? C'est le style des meilleurs esprits de leur temps et de leur pays; et d'ailleurs le Libérateur du genre humain offrait trop de grandeur pour être annoncé dans un style simple. Mais souhaitez-vous de voir s'évanouir toute obscurité? Rapprochez le style des prophètes sur ce sujet de la lumière que fournissent Jésus-Christ et ses apôtres, c'est-à-dire de la naissance de Jésus-Christ, de toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, en un mot, de l'Evangile et du succès de la prédication des apôtres.

Dès qu'il est constant que nos prophètes sont l'organe et la voix de Dieu même, y a-t-il la moindre difficulté à les voir prédire l'avenir au nom du Seigneur par des actions de même que par leur parole? Les chaînes et les cordes dont se charge Jérémie (*Chap.* 27) pour figurer l'état où allaient tomber plusieurs nations ne sont-elles pas aussi expressives et par conséquent aussi prophétiques que les paroles mêmes qu'il emploie pour en expliquer le but et la fin? Qu'y a-t-il de surprenant que le Seigneur, pour marquer l'infidélité de Samarie, c'est-à-dire sa prostitution à des idoles, prescrive à Osée (*Chap.* 1) de prendre pour épouse une prostituée? La nudité d'Isaïe (*Chap.* 20), consistant à ôter de dessus ses reins le sac qu'il portait et marcher nu-pieds, renferme-t-elle rien de si choquant? N'était-elle pas propre à représenter l'état où allaient être réduits les Egyptiens et les Ethiopiens par Sennachérib?

Nulle difficulté au sujet du livre qu'il est ordonné à Ezéchiel de manger. Tout se passe ici en vision; ce qu'il y a de réel c'est la connaissance que reçoit le prophète des arrêts rendus par la justice suprême et qu'il est chargé de publier.

Le siége de Jérusalem figuré sur une brique par le même prophète (*Chap.* 2 *et* 3); son sommeil durant un certain nombre de jour sur un côté et puis sur un autre; le pain dont il se doit nourrir cuit dans la cendre de fiente de bœuf; tout cela est mystérieux, et le Seigneur ne lui laisse pas ignorer le mystère, surtout de cette espèce de pain, pour exprimer la misère extrême dans laquelle allaient

tomber les habitants de Jérusalem durant le siége de cette place. Pensez-vous de bonne foi qu'Elisée maudisse les enfants qui l'insultent à cause de l'injure faite à sa personne et non à cause de l'injure faite à son ministère (*4 Rois*, 2, *v.* 24)? Qui êtes-vous pour oser condamner le Seigneur qui le venge, en faisant dévorer ces enfants par des ours? La privation de la vie, pour des enfants qui en connaissent si peu le prix, était un petit châtiment pour ces malheureux enfants; ce n'en était qu'un grand, mais juste, pour les pères qui les avaient si mal élevés.

Le caloyer peut être assez indulgent pour vous pardonner vos embarras sur les livres juifs; n'attendez pas la même indulgence de notre part. Vos embarras sont trop frivoles pour nous persuader qu'ils soient sérieux. En vain cherchez-vous la justification de vos scrupules dans la préférence qu'il vous plaît de supposer que nous avons donnée au Nouveau Testament sur l'Ancien. Nous reconnaissons la divinité de l'un et de l'autre. Dieu étant un, il ne peut y avoir qu'une seule et véritable religion. La nôtre ne diffère point essentiellement, ni quant aux lois ni quant aux dogmes, de celle des patriarches ni de tous les anciens Juifs éclairés. Nous avons le même Décalogue, développé et éclairci dans le Nouveau Testament. Et nous adorons en Jésus-Christ le Fils de Dieu, adoré et attendu par tous les justes de l'Ancien. C'est à cette fin que se rapporte tout cet Ancien Testament, ou comme promesse, ou comme figure, ou comme prédiction. Envisagez sous ce point de vue les lois cérémonielles et judicielles données aux Israélites, et vous cesserez de vous perdre dans de puérils raisonnements. Vous reconnaîtrez que ces lois n'ayant été données que pour la conservation de la véritable religion sur la terre, les premières en figurant les mystères de Jésus-Christ, les secondes en maintenant en un corps civil le peuple d'où il devait naître selon la chair, elles sont tombées d'elles-mêmes, lorsque d'un côté la vérité a pris la place de la figure, et de l'autre lorsque le peuple juif et tous les autres peuples n'ont plus dû en faire qu'un seul.

De quel usage en effet pourrait être la circoncision pour distinguer les adorateurs du Dieu vivant des adorateurs des idoles, lorsque le Dieu vivant serait reconnu de toutes les nations? De quel usage pourraient être les sacrifices des animaux pour reconnaître le souverain domaine du Dieu du ciel et de la terre, lorsque de toute part on immolerait à sa gloire une victime pure et sans tache? De quel usage pourraient être tant de lois particulières relatives au pays habité par les Israélites, à ce pays lui-même, aux nations qui les environnaient et à mille autres circonstances particulières, après les changements qui devaient être les suites de la manifestation du grand Libérateur?

Le caloyer. L'Ancien Testament a ses difficultés; mais vous m'avouez donc que le Nouveau Testament ne fait pas naître en vous les mêmes doutes et les mêmes scrupules que l'Ancien.

On ne saurait entendre sans perdre patience ce caloyer: toutes ses difficultés qui viennent d'être proposées contre l'Ancien Testament, n'ont pas tiré de lui un seul mot pour sa défense, et il en conclut que son adversaire n'a pas les doutes et les mêmes scrupules sur le Nouveau. Quel personnage! Voyons si l'honnête homme va se rendre à la conclusion.

L'honnête homme. Je les ai lus tous deux avec attention; mais souffrez que je vous expose les inquiétudes où me jette mon ignorance. Vous les plaindrez et vous les calmerez.

Je me trouve ici avec des chrétiens arméniens, qui disent qu'il n'est pas permis de manger du lièvre; avec des grecs, qui assurent que le Saint-Esprit ne procède point du Fils; avec des nestoriens, qui nient que Marie soit mère de Dieu; avec quelques latins, qui se vantent qu'au bout de l'Occident les chrétiens d'Europe pensent tout autrement que ceux d'Asie et d'Afrique. Je sais que cinq ou six sectes en Europe s'anathématisent les unes les autres; les musulmans qui m'entourent regardent d'un œil de mépris et d'horreur tous ces chrétiens que cependant ils tolèrent. Les juifs ont également en exécration les chrétiens et les musulmans; les guèbres les méprisent tous; et le peu qui reste de sabéens ne voudrait manger avec aucun de ceux que je vous ai nommés. Le brame ne peut souffrir ni sabéens, ni guèbres, ni chrétiens, ni mahométans, ni juifs.

Que conclure de l'énumération de toutes ces sectes qui couvrent la terre et de la division qui règne parmi elles au sujet de la chose la plus intéressante pour l'homme, savoir la manière dont Dieu veut être honoré pour lui plaire? Qu'il faut les mépriser toutes, sans en examiner aucune: ce serait prendre le parti le plus outré. Il est bien clair que ces diverses sectes étant si opposées les unes aux autres, il n'est pas possible qu'elles soient toutes dans la vérité; mais sont-elles toutes dans l'erreur? Les chrétiens prétendent jouir du privilége de posséder la véritable religion à l'exclusion de tous les autres peuples de la terre. Il est certain que si la prétention des chrétiens est incontestable, leur religion est la seule vraie, parce que Dieu étant un, il ne peut y avoir qu'une seule religion vraie. Est-elle donc incontestable la prétention des chrétiens? Qui pourrait en douter, après ce que nous avons dit sur la vérité de l'Ancien Testament? La religion des chrétiens est démontrée aussi ancienne que le monde et appuyée sur les preuves les plus manifestes de divinité: deux caractères inséparables de la véritable religion; parce que d'une part, la religion étant le premier devoir de l'homme, elle doit être aussi ancienne que l'homme: et d'une autre part, que Dieu ne peut autoriser que la vérité par des preuves manifestes de divinité. Or ces deux caractères appartiennent à la seule religion chrétienne, à l'exclusion de toutes les autres sectes répandues sur la terre. Il ne peut donc rester de

difficulté que par rapport au choix entre ces différentes sectes qui se disent chrétiennes. Le choix n'est pas difficile : peut-on s'y tromper? peut-on ne pas voir que la société, parmi ces sectes, qui a toujours été, qui demeure toujours sur sa base ; qu'on ne peut pas seulement accuser de s'être séparée d'un autre corps, et dont toutes les autres se sont séparées portant sur leur front le caractère de leur nouveauté; peut-on ne pas voir, encore un coup, qu'elle est la seule qui soit en possession de la véritable religion?

J'ai cent fois souhaité que Jésus-Christ, en venant s'incarner en Judée, eût réuni toutes ces sectes sous ses lois. Je me suis demandé pourquoi étant Dieu, il n'a pas usé des droits de la divinité; pourquoi en venant nous délivrer du péché, il nous a laissés dans le péché ; pourquoi en venant éclairer tous les hommes, il a laissé presque tous les hommes dans l'erreur?

Je sais que je ne suis rien ; je sais que du fond de mon néant je ne dois pas interroger l'Etre des êtres ; mais il m'est permis, comme à Job, d'élever mes respectueuses plaintes du sein de ma misère.

Nous voudrions, comme vous, de tout notre cœur voir marcher tous les hommes dans les voies de la vérité et de la justice ; mais il ne s'agit ici ni de vos souhaits ni des nôtres. Vos souhaits nous sont suspects et ne nous paraissent qu'un de ces tours insidieux pour prévenir le lecteur en faveur de ce que vous allez dire contre Jésus-Christ. La question entre vous et nous est : Si, eu égard à l'état dans lequel nous naissons, il y aurait eu de véritables justes sur la terre, en cas que Jésus-Christ n'eût pas dû y venir ; et s'il y en aurait en cas qu'il ne fût pas venu? s'il y en eut sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour avant sa manifestation? si depuis sa manifestation il y en a eu, ou s'il y en a sans la foi en lui et sans son amour? La décision dépend uniquement de l'idée qu'on doit avoir d'un homme véritablement juste.

Un juste est un homme qui rend à Dieu ce qu'il lui doit, à soi-même ce qu'il se doit, à ses semblables ce qu'il leur doit : à Dieu, une idée pure et saine de sa perfection, un amour qui le préfère à tout, et qui lui rapporte tout comme au principe et à la fin de tout bien, l'adoration tant intérieure qu'extérieure, la soumission à ses ordres, la crainte de sa justice, la confiance dans sa bonté, l'attente de ses secours et des biens réservés à la vertu après cette vie ; à soi-même la connaissance de la dignité de son être et de sa haute destination, de même que de sa corruption et de sa faiblesse, la modestie et l'humilité, le détachement et le mépris des biens terrestres, la modération dans l'usage de ses sens, la vue et le désir des biens promis à la vertu dans une autre vie, en ne regardant la présente que comme un temps d'épreuves et de préparation pour la future ; à ses semblables un amour égal à celui qu'il a pour lui-même, tous les services qui dépendent de lui, et qu'il juge propres à contribuer à leur bonheur, soit durant soit après la vie présente.

Posé cette idée si simple d'un homme véritablement juste ; pensez-vous, eu égard à cette ignorance profonde dans laquelle nous naissons de Dieu et de nos devoirs, aux égarements de notre imagination, aux penchants funestes de notre volonté, à cet amour aveugle et injuste de nous-mêmes, qui rapporte tout à soi, qui se fait le centre de tout, à cette rebellion continuelle de nos sens contre la raison ; pensez-vous qu'il y aurait eu et qu'il y aurait de véritables justes sur la terre, si Jésus-Christ n'eût pas dû y venir et qu'il n'y fût pas venu? que sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour, il y ait eu de véritables justes avant sa manifestation? que sans la foi en Jésus-Christ et sans son amour il y en ait eu ou qu'il y en ait depuis sa manifestation. Où nous montrerez-vous de véritables justes avant la manifestation de Jésus-Christ, parmi ces nations qui ne l'ont point connu? où nous en montrerez-vous parmi ces nations qui ne le connaissent pas, soit qu'elles aient rejeté la lumière qu'il leur a fait offrir, soit qu'après l'avoir reçue, elles y aient renoncé? *Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie.*

Etant le maître des esprits et des cœurs, il pouvait sans doute faire marcher dans la lumière toutes les nations ; mais il est certain qu'avant son incarnation il les a laissé presque toutes marcher dans leurs voies, et qu'il y en laisse encore un grand nombre. Admirons sa miséricorde sur les unes, tremblons à la vue de sa justice sur les autres ; sans oser, du fond de notre néant interroger l'Etre des êtres, écrions-nous avec l'Apôtre : *O profondeur des richesses, que vos jugements sont incompréhensibles, que vos voies sont impénétrables !*

Au reste, les hommes ne peuvent se justifier à eux-mêmes leur résistance à l'Evangile : ce sont des superbes qui ne veulent pas s'humilier pour recevoir les sublimités qu'on leur annonce ; ce sont des charnels et des sensuels qui ne veulent pas se dépouiller de leurs sens pour entrer dans les choses spirituelles où l'on veut les faire entrer ; ce sont des vicieux qui ne peuvent souffrir d'être repris par la vérité. Avez-vous de meilleures raisons à nous opposer?

Que voulez-vous que je pense, répondez-vous, *quand je vois deux généalogies de Jésus, directement contraires l'une à l'autre, et que ces généalogies si différentes dans les noms et dans le nombre de ses ancêtres, ne sont pourtant pas la sienne, mais celle de son père Joseph, qui n'est pas son père.*

Il faut avoir vos yeux pour découvrir quelque contrariété réelle dans les deux généalogies de Jésus-Christ. On peut supposer que les deux généalogies sont de Joseph, l'une naturelle, l'autre légale. On peut encore très-bien supposer que la première est de Joseph, la seconde de Marie, sa proche parente. Dans l'une et l'autre supposition, la diversité des noms des ancêtres et l'inégalité de leur nombre n'ont rien qui doive surprendre : l'auguste famille de David étant tombée dans une grande obscurité après la captivité de Babylone, les

descendants de ce prince par Salomon purent avoir assez peu d'empressement pour se perpétuer et se multiplier ; au lieu que les descendants du même prince par Nathan, n'ayant pas les mêmes raisons, purent se conduire diversement. Qu'importe que Joseph n'eût point de part à la naissance de Jésus-Christ; celui-ci en était-il moins de sa famille par Marie, sa proche parente, et constamment de la famille de David, dont les deux branches s'étaient réunies dans Salathiel ?

Je donne, continuez vous, *la torture à mon esprit pour comprendre comment un Dieu est mort si inutilement. Je lis les livres sacrés et les livres profanes de ces temps-là ; un de ces livres sacrés me dit qu'une étoile nouvelle parut en orient, et conduisit les mages aux pieds de Dieu, qui venait de naître. Aucun livre profane ne parle de cet événement à jamais mémorable, qui semble devoir avoir été aperçu par la terre entière, et marqué dans les fastes de tous les états. Un évangéliste me dit qu'un roi nommé Hérode, à qui les Romains, maîtres du monde connu, avaient donné la Judée, entendit dire que l'enfant qui venait de naître dans une étable devait être roi des Juifs ; mais comment, et à qui, et sur quel fondement entendit-il dire cette étrange nouvelle? Est-il possible que ce roi, qui n'avait pas perdu le sens, ait imaginé de faire égorger tous les petits enfants du pays, pour envelopper dans le massacre un enfant obscur? Y a-t-il un exemple sur la terre d'une fureur si abominable et si insensée ?*

J'ouvre l'histoire de Josèphe, auteur presque contemporain ; Josèphe, parent de Mariamne, sacrifiée par Hérode ; Josèphe, ennemi naturel de ce prince; il ne dit pas un mot de cette aventure ; il est Juif, et il ne parle pas même de ce Jésus né chez les Juifs.

Vous donnez la torture à votre esprit pour comprendre comment un Dieu est mort si inutilement. Etes-vous donc si peu versé dans l'histoire ancienne, pour ignorer l'affreux état où la terre était réduite avant la venue de Jésus-Christ ? N'était-elle pas couverte des ténèbres de l'idolâtrie ? N'était-elle pas inondée des vices qui en sont la suite naturelle ? Jésus-Christ meurt, et il a attaché à sa mort le fruit de sa manifestation. La terre change de face : l'Evangile est annoncé : le vrai Dieu est connu : la vertu éclate : et dans ce passage des ténèbres à la lumière, des vices à la vertu, vous méconnaîtriez les effets de la mort d'un Dieu !

Aucun livre profane ne vous parle de l'apparition de l'étoile qui conduisit les mages aux pieds de Jésus-Christ, qui venait de naître. Vous n'avez donc pas lu Chalcide, ce fameux philosophe, dans son commentaire sur le Timée de Platon. Il raconte le fait presque dans les mêmes termes que S. Matthieu. Il est vrai qu'il ne vivait pas du temps de l'événement ; mais il ne paraît pas qu'il copie l'auteur sacré ; c'est donc d'après des auteurs du temps, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusque à nous, qu'il raconte le fait dont il s'agit. Ajoutez que le récit de ce fait se trouvant dans un ouvrage tel que l'Evangile, qui devait être connu d'une infinité de personnes n'ayant essuyé aucune contradiction de la part des contemporains, leur silence, bien loin d'infirmer le témoignage de l'auteur sacré, en devient une preuve : car comment cet auteur eût-il pu échapper à la contradiction de ses contemporains, si le fait qu'il rapporte n'eût été de la dernière certitude ?

Auguste n'avait pas la même idée que vous de la douceur d'Hérode; il avait condamné Antipater : mais lorsque il eut appris qu'au lieu d'implorer sa clémence pour ce fils infortuné son père l'avait fait périr, il dit qu'il aimerait mieux être le porc d'Hérode que son enfant. Macrobe, dans ses Saturnales, rapporte ce bon mot immédiatement après avoir raconté le massacre des enfants de Bethléem ; parce qu'Antipater fut mis à mort dans le même temps.

Macrobe ne doit pas être suspect, il était païen, et d'ailleurs exact : son ouvrage n'étant qu'un tissu d'extraits des écrivains grecs et latins. Le silence de Josèphe mérite ici peu d'attention : il ne fait que copier sur Hérode, Nicolas de Damas, panégyriste de ce prince. Il faut bien peu connaître ce prince, pour soupçonner l'auteur sacré de l'avoir calomnié. Ambitieux et jaloux de faire passer à sa postérité le trône, il avait traité cruellement les princes asmonéens ; comment donc voudrait-on qu'il eût épargné un enfant dont on lui venait annoncer la naissance à Bethléem comme d'un roi des Juifs ? Comment donc voudrait-on que, pour ne pas manquer son coup, il n'eût pas fait massacrer tous les enfants nouvellement nés à Bethléem ?

Vous dites que Josèphe ne parle pas même de ce Jésus né chez les Juifs. Etes-vous donc bien assuré qu'une main étrangère a inséré dans ses Antiquités judaïques cet éloge de Jésus-Christ ? *En ce même temps était Jésus, qui était un homme sage, si toutefois on doit le considérer simplement comme un homme, tant ses œuvres étaient admirables. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il fut suivi non seulement de plusieurs Juifs, mais de plusieurs Gentils : c'était le Christ. Des principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, il le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort. Il leur apparut vivant et ressuscité le troisième jour, comme les saints prophètes l'avaient prédit, et qu'il ferait plusieurs autres miracles. C'est de lui que les chrétiens, que nous voyons encore aujourd'hui, ont tiré leur nom* (*Antiq., liv.* 18, *ch.* 4).

Pouvez-vous vous persuader que cet éloge ne soit pas de la main de Josèphe ? Pouvez-vous vous persuader que l'historien, écrivant dans un temps où il y avait un nombre prodigieux de chrétiens par tout l'empire romain, ait gardé le silence sur un tel sujet ? La crainte de se déshonorer aux yeux de ses contemporains et de la postérité suffisait seule pour le lui faire rompre. Vous devez être peu surpris de ne pas trouver chez lui un plus long détail ; ses préventions pharisaïques, et encore plus sa basse et impie flatterie qu'il avait poussée, à l'égard de Vespasien, jusque à lui

faire l'application des oracles qui regardaient le Messie, ne lui permettaient pas de s'étendre davantage.

Que d'incertitudes, vous écriez-vous, *m'accablent dans la recherche importante de ce que je dois adorer et de ce que je dois croire? Je lis les Ecritures, et je n'y vois nulle part que Jésus, reconnu depuis pour Dieu, se soit jamais appelé Dieu; je vois même tout le contraire; il dit que son Père est plus grand que lui, que le Père seul sait ce que le Fils ignore. Et comment encore ces mots de Père et de Fils se doivent-ils entendre chez un peuple : or par les fils de Bélial on voulait dire les méchants, et par les fils de Dieu on désignait les hommes justes? J'adopte quelques maximes de la morale de Jésus, mais quel législateur enseigna jamais une mauvaise morale? Dans quelle religion l'adultère, le larcin, le meurtre, l'imposture, ne sont-ils pas défendus? Le respect, pour les parents, l'obéissance aux lois, la pratique de toutes les vertus expressément ordonnés?*

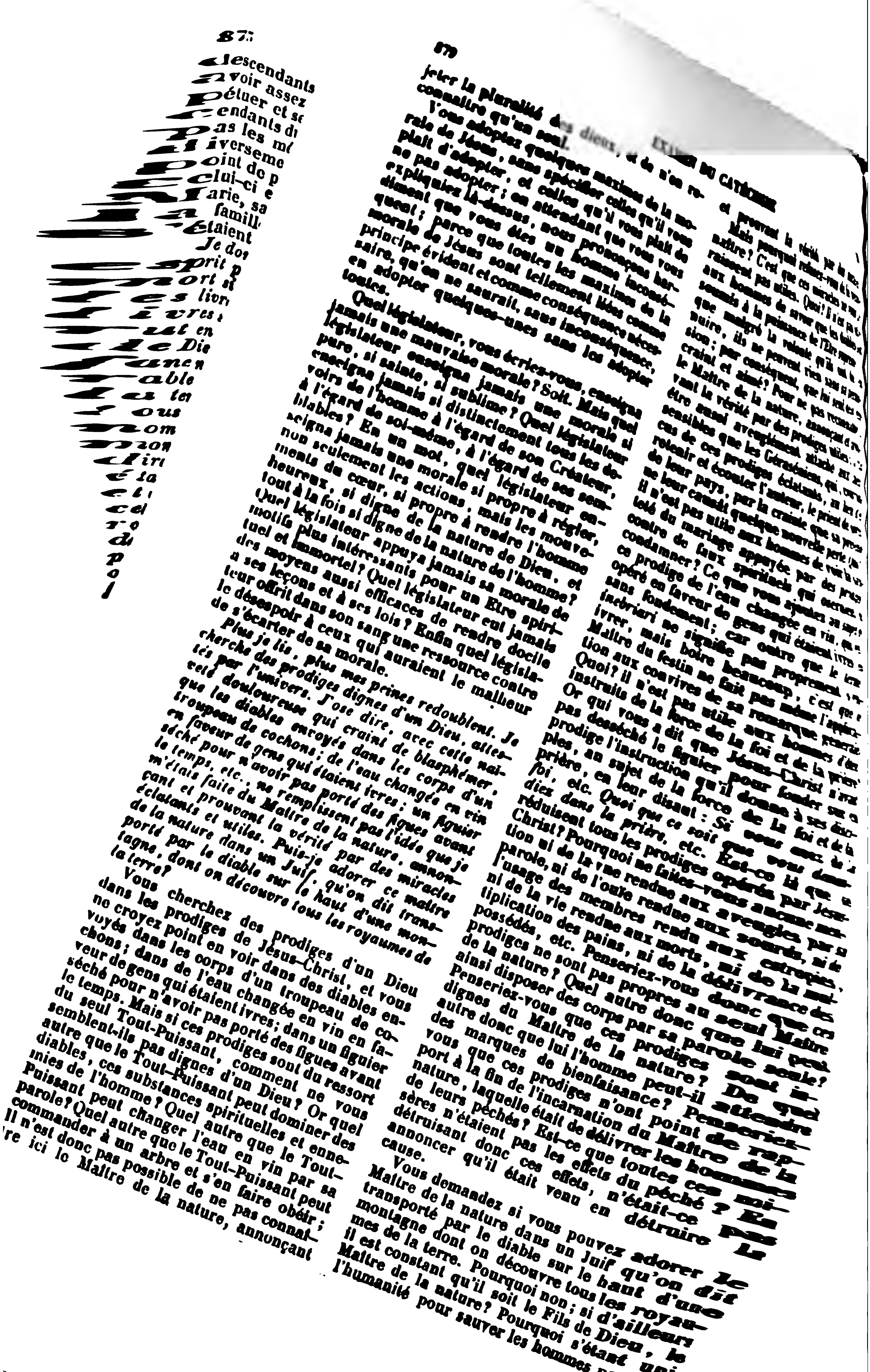
Les incertitudes qui vous accablent sont trop volontaires pour exciter notre compassion. Jésus-Christ ne s'est pas appelé Dieu en termes formels; mais ne l'a-t-il pas fait en termes équivalents, en s'attribuant la même puissance qu'à Dieu son père, l'égalité avec lui, la même nature, les mêmes honneurs. Il opère tout ce que son Père opère. *Mon Père*, dit-il, *depuis le commencement du monde jusque aujourd'hui ne cesse point d'agir;* et le repos dans lequel il est entré après la création, et qu'il a voulu faire honorer par celui du sabbat, n'empêche ni les opérations de sa puissance dans la conservation de ses ouvrages, ni les opérations de sa grace dans la justification des ames. *Et j'agis* aussi incessamment. Pouvait-il marquer plus clairement qu'il est un même principe avec lui de ses opérations divines; par conséquent, qu'il a la même puissance? Il exprime aussi clairement son égalité avec son Père dans sa réponse au prince des prêtres. Celui-ci lui demande: *Etes-vous le Christ, Fils de Dieu béni à jamais? Je le suis*, répond Jésus, *et vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de la majesté de Dieu*. Que signifient ces paroles, *assis à la droite de la majesté de Dieu*, sinon l'égalité la plus parfaite avec Dieu? Il déclare que *lui et son Père sont une même chose;* c'est déclarer bien disertement qu'il a avec lui une même nature. Il déclare enfin que tous le doivent honorer *comme ils honorent le Père;* mais le titre de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu*, qu'il prend si souvent, n'emporte-t-il pas avec soi tous les attributs propres à la nature de Dieu? Est-ce que le Fils de Dieu peut ne pas avoir la même nature de Dieu? Et y a-t-il en Dieu deux natures? Où trouvera-t-on dans nos Ecritures que jamais ce titre auguste de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu* ait été appliqué à un homme juste? Eh! si chez le peuple juif il eût été d'usage de désigner par là un homme juste; le grand prêtre, après avoir entendu Jésus-Christ se l'approprier, eût-il déchiré ses habits comme ayant entendu un blasphème? Sans doute, dans nos Ecritures, les fils de Bélial désignaient les méchants, les fils de Dieu désignaient les justes : mais encore une fois nulle part le terme de *Fils de Dieu*, de *Fils unique de Dieu* n'est appliqué à un homme juste. Ce titre est incommunicable à tout autre qu'au Fils de Dieu par nature; au lieu que cette expression *le fils de Dieu* ne marque que les enfants de Dieu par adoption en Jesus-Christ, *ce Fils bien-aimé dans lequel Dieu a mis toute sa complaisance*, et dans lequel seul il peut choisir et aimer d'autres enfants.

Opposer à des preuves si énergiques de la divinité de Jésus-Christ ce qu'il dit en saint Jean : Mon Père est plus grand que moi; et en saint Marc : Personne ne connaît ce jour, ni les anges, ni le Fils, mais le Père seul : c'est balbutier. Dès que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble, il est égal à son Père selon sa divinité; mais non certes selon son humanité. Il ignore de même ce jour arrêté par son Père, non selon sa divinité, ni même selon son humanité unie à sa divinité, mais selon son humanité considérée séparément de sa divinité.

Mais, direz-vous, pourquoi Jésus-Christ ne s'est-il pas appelé Dieu en termes formels? Saint Paul en rend une raison bien simple. Avant d'entendre ce grand apôtre, sondons le mystère de Jésus-Christ. Quelle était son œuvre? C'était de mourir pour réparer la violation de l'ordre faite par le péché; pour satisfaire pleinement à la justice de Dieu; pour lever ainsi tous les obstacles qui s'opposaient à l'effusion de sa miséricorde sur le genre humain; pour détruire l'empire que l'esprit séducteur s'était érigé sur la terre, en s'y faisant rendre les hommages dus à la Divinité; pour substituer à cet empire du mensonge et de l'injustice celui de la vérité et de la justice. Il fallait donc que Jésus-Christ, en se manifestant assez clairement pour les cœurs droits, ne se manifestât qu'obscurément pour les cœurs doubles ennemis de la vérité; car, comme le remarque judicieusement saint Paul, *les princes de ce monde ne l'eussent jamais crucifié*, s'ils l'avaient connu pour le Seigneur de la gloire; mais après que Jésus-Christ a accompli son œuvre, ses ménagements, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour dérober aux princes de ce monde la connaissance de sa divinité, disparaissent.

Ses apôtres ont ordre de la publier jusque aux extrémités du monde; et tous ceux qui croiront à leurs paroles le connaîtront pour le *Verbe, qui de toute éternité était en Dieu, qui était Dieu, qui a fait toute chose*, pour *le Dieu béni dans tous les siècles*, pour *le Fils de Dieu, le créateur des siècles, le conservateur de toutes choses par sa parole, la splendeur de la gloire de son Père, et le caractère de sa substance*, en un mot pour *le grand Dieu notre Sauveur*.

Le seul crime qu'on reprochera dans la suite à ses disciples, ce sera de chanter des hymnes à sa gloire comme à un Dieu, de croire Dieu un homme crucifié, en même temps qu'ils seront réputés athées à cause de la profession ouverte qu'ils feront de re-



jeter la pluralité des dieux, et de n'en reconnaître qu'un seul.

Vous adoptez quelques maximes de la morale de Jésus, sans spécifier celles qu'il vous plaît d'adopter, et celles qu'il vous plaît de ne pas adopter ; en attendant que vous vous expliquiez là-dessus, nous prononçons hardiment que vous êtes un homme inconséquent ; parce que toutes les maximes de la morale de Jésus sont tellement liées comme principe évident et comme conséquence nécessaire, qu'on ne saurait, sans inconséquence, en adopter quelques-unes sans les adopter toutes.

Quel législateur, vous écriez-vous, enseigna jamais une mauvaise morale ? Soit. Mais quel législateur enseigna jamais une morale si pure, si sainte, si sublime ? Quel législateur enseigna jamais si distinctement tous les devoirs de l'homme à l'égard de son Créateur, à l'égard de soi-même, à l'égard de ses semblables ? En un mot, quel législateur enseigna jamais une morale si propre à régler, non seulement les actions, mais les mouvements du cœur, si propre à rendre l'homme heureux, si digne de la nature de Dieu, et tout à la fois si digne de la nature de l'homme ? Quel législateur appuya jamais sa morale de motifs plus intéressants pour un Être spirituel et immortel ? Quel législateur eut jamais des moyens aussi efficaces de rendre docile à ses leçons et à ses lois ? Enfin quel législateur offrit dans son sang une ressource contre le désespoir à ceux qui auraient le malheur de s'écarter de sa morale.

Plus je lis, plus mes peines redoublent. Je cherche des prodiges dignes d'un Dieu, attestés par l'univers. J'ose dire, avec cette naïveté douloureuse qui craint de blasphémer, que les diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons ; de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres ; un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps, etc., ne remplissent pas l'idée que je m'étais faite du Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des miracles éclatants et utiles. Puis-je adorer ce maître de la nature dans un Juif, qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne, dont on découvre tous les royaumes de la terre ?

Vous cherchez des prodiges d'un Dieu dans les prodiges de Jésus-Christ, et vous ne croyez point en voir dans des diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons ; dans de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres ; dans un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps. Mais si ces prodiges sont du ressort du seul Tout-Puissant, comment ne vous semblent-ils pas dignes d'un Dieu ? Or quel autre que le Tout-Puissant peut dominer des diables, ces substances spirituelles et ennemies de l'homme ? Quel autre que le Tout-Puissant peut changer l'eau en vin par sa parole ? Quel autre que le Tout-Puissant peut commander à un arbre et s'en faire obéir ; Il n'est donc pas possible de ne pas connaître ici le Maître de la nature, annonçant

et prouvant la vérité par les mi[racles]...

Mais pourquoi refusez-vous de la [reconnaître dans la] nature ? C'est que ces miracles ne vous [paraissent] pas utiles. Quoi ! il n'est pas [utile] aux hommes de savoir que les diables [sont] soumis à la puissance de l'Être suprême, que malgré la volonté qu'ils ont de nuire, ils ne peuvent rien sans sa permission ; par conséquent, que lui seul est à craindre et aimé ? Pour ne pas reconnaître le Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des prodiges utiles, ... être aussi aveuglément attaché aux [biens] sensibles que les Géraséniens, qui, ... cas de ces prodiges éclatants, au lieu de retenir et écouter l'auteur, le prient de sortir de leur pays, par la crainte que sa présence ne leur causât quelque nouvelle perte [illegible] Il n'est pas utile aux hommes de voir la sainteté du mariage appuyée par des prodiges contre de faux spirituels qui oseraient la condamner ? Ce que vous ajoutez au sujet de ce prodige de l'eau changée en vin, qu'il fut opéré en faveur de gens qui étaient ivres, est sans fondement ; car outre que le terme inebriari ne signifie pas proprement s'enivrer, mais boire beaucoup, c'est que le Maître du festin ne fait pas même l'application aux convives de sa remarque générale. Quoi ? il n'est pas utile aux hommes d'être instruits de la force de la foi et de la prière ? Or qui vous a dit que Jésus-Christ n'avait pas desséché le figuier pour fonder sur ce prodige l'instruction qu'il donne à ses disciples, au sujet de la force de la foi et de la prière, en leur disant : Si vous avez de la foi, etc. Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, etc. Est-ce là que se réduisent tous les prodiges opérés par Jésus-Christ ? Pourquoi ne faites-vous aucune mention ni de la vue rendue aux aveugles par sa parole, ni de l'ouïe rendue aux sourds, ni de l'usage des membres rendu aux estropiés, ni de la vie rendue aux morts, ni de la délivrance des possédés, ni de la multiplication des pains, etc. Penseriez-vous donc que ces prodiges ne sont pas propres au seul Maître de la nature ? Quel autre donc que lui peut ainsi disposer des corps par sa parole seule ? Penseriez-vous que ces prodiges sont indignes du Maître de la nature ? De quel autre donc que lui l'homme peut-il attendre des marques de bienfaisance ? Penseriez-vous que ces prodiges n'ont point de rapport à la fin de l'incarnation du Maître de la nature, laquelle était de délivrer les hommes de leurs péchés ? Est-ce que toutes ces misères n'étaient pas les effets du péché ? En détruisant donc ces effets, n'était-ce pas annoncer qu'il était venu en détruire la cause.

Vous demandez si vous pouvez adorer le Maître de la nature dans un Juif qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne dont on découvre tous les royaumes de la terre. Pourquoi non ; si d'ailleurs il est constant qu'il soit le Fils de Dieu, le Maître de la nature ? Pourquoi s'étant uni à l'humanité pour sauver les hommes ...

mort n'aurait-il pas permis à l'ennemi des hommes de transporter son humanité sur une haute montagne pour découvrir s'il était véritablement le Fils de Dieu, comme il venait d'en recevoir le témoignage dans son baptême? Est-ce qu'il est plus indigne du Fils de Dieu de permettre au démon qu'il traite ainsi son humanité que de lui permettre d'outrager tous les jours sa vérité par la bouche des libertins? Jésus-Christ était venu pour sauver les hommes, il fallait donc leur mériter, par sa victoire sur l'ennemi de leur salut, la force de le vaincre eux-mêmes. Il était de plus leur docteur et leur maître; il fallait donc leur faire connaître ce séducteur, qui par ses artifices avait causé le malheur de leurs premiers parents; leur montrer les armes qu'il emploie pour leur perte, et leur en fournir pour les repousser. N'est-ce pas là ce que fait Jésus-Christ, en permettant au démon de le tenter? Qui peut ne pas regarder le démon comme l'ennemi de son salut, en le voyant tenter l'auteur même du salut? Qui peut se croire à l'abri de ses tentations, en lui voyant attaquer le Saint des saints? Qui peut ignorer quelles sont les armes qu'emploie ce séducteur pour nous perdre, en lui voyant attaquer Jésus-Christ par ce qui peut flatter les sens, la curiosité, l'orgueil? Qui peut donc ne pas veiller sans cesse sur ses sens, sur son orgueil, sur sa curiosité? Enfin qui peut méconnaître les armes qu'il doit opposer à celles de l'ennemi de son salut? Jésus-Christ le surmonte, et nous apprend à le surmonter par la parole de Dieu, qui contient l'arrêt de sa condamnation.

Ces discours sur le diable, sur les tentations, sur les moyens d'y résister, vous paraissent sans doute des contes de vieilles; mais jusque à ce que vous ayez démontré la fausseté de nos Ecritures, vous nous permettrez de croire qu'il n'y a rien de plus réel. C'est un fait qui y est clairement attesté, et dont la possibilité d'ailleurs ne saurait être contestée. On conçoit qu'il peut y avoir des substances spirituelles entièrement séparées de la matière; que ces substances spirituelles peuvent agir sur la matière au moins en genre de causes occasionnelles; que de telles substances peuvent se dépraver par leur orgueil; que devenant dès là même misérables, elles peuvent devenir jalouses du bonheur de l'homme et travailler à l'entraîner dans leurs misères; d'où il suit qu'elles peuvent agir sur son corps de même que sur les corps qui l'environnent et le porter au péché, la source de toutes les misères. Saint Paul, en parlant de ces malheureuses substances, nous avertit qu'elles exercent leur *pouvoir sur les incrédules*. Est-il possible que ce ne soit pas par l'impression d'un esprit ennemi de la vérité et de l'homme que tant de prétendus philosophes blasphèment de nos jours Jésus-Christ et sa vérité? Non, il n'est pas naturel que tant de blasphèmes aient une autre source.

Je lis les paroles qu'on rapporte de lui; j'y vois une prochaine arrivée du royaume des cieux figurée par un grain de moutarde, par un filet à prendre des poissons, par de l'argent mis à usure, par un souper auquel on fait entrer par force des borgnes et des boiteux; Jésus dit qu'on ne met point de vin nouveau dans de vieux tonneaux, que l'on aime mieux le vin vieux que le nouveau. Est-ce ainsi que Dieu parle? Il annonce expressément que dans la génération prochaine le Fils de l'Homme descendra dans les nuées; que signifie le Fils de l'Homme? Comment descend-on dans les nuées? Cette prophétie s'est-elle accomplie?

Que l'homme si petit par lui-même tâche de donner quelque relief par des termes pompeux aux choses analogues à sa petitesse; cela est assez naturel. Mais le langage de Dieu, en présence de la majesté duquel tout n'est rien, peut-il être trop simple? Reconnaissez donc le langage de Dieu dans ces comparaisons employées par Jésus-Christ pour figurer son Eglise, qui est son royaume: dans la comparaison du grain de moutarde, les faibles commencements de l'Eglise, puis ses progrès et son étendue immense; dans la comparaison du filet jeté en mer et rempli de poissons, la fécondité de l'Eglise et le mélange de bons et de mauvais qu'elle renferme sur la terre; dans la comparaison de l'argent mis à usure, l'obligation pour chacun de ses membres de travailler à faire valoir les graces et les talents qu'il a reçus; dans la comparaison du souper, cette même Eglise appelant dans son sein et forçant d'y entrer, par l'éclat de sa vérité et de sa sainteté, les nations plongées dans les ténèbres de l'erreur, et se traînant dans les horreurs du vice.

Il faut être de mauvaise humeur pour juger indignes de Dieu les deux comparaisons dont use ici Jésus-Christ. On lui demande pourquoi ses disciples ne pratiquent ni jeûne ni abstinence comme ceux de Jean-Baptiste et des Pharisiens? Il répond d'abord que tandis qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne doivent pas jeûner; mais qu'après qu'il leur aura été enlevé ils jeûneront. Puis il vient aux deux comparaisons dont il s'agit. Quoi de plus propre que la première pour justifier la condescendance qu'il avait pour ses disciples encore faibles et imparfaits! Quoi de plus propre que la seconde pour faire comprendre à ces censeurs que ses disciples n'étaient pas encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il était venu leur prêcher.

Vous confondez tout dans votre dernière difficulté. Relisez le chapitre XXIV de S. Matthieu, d'où vous la tirez, vous verrez bien distinctement deux prédictions: l'une de la ruine de Jérusalem dont la génération présente des Juifs devait être témoin; l'autre du second avénement de Jésus-Christ à la fin du monde, pour juger les vivants et les morts, dont la génération des Juifs non présente, mais conservée et perpétuée jusque à ce moment serait témoin. Demander ce que c'est que le Fils de l'Homme qui doit venir sur

jeter la pluralité des dieux, et de n'en reconnaître qu'un seul.

Vous adoptez quelques maximes de la morale de Jésus, sans spécifier celles qu'il vous plaît d'adopter, et celles qu'il vous plaît de ne pas adopter; en attendant que vous vous expliquiez là-dessus, nous prononçons hardiment que vous êtes un homme inconséquent; parce que toutes les maximes de la morale de Jésus sont tellement liées comme principe évident et comme conséquence nécessaire, qu'on ne saurait, sans inconséquence, en adopter quelques-unes sans les adopter toutes.

Quel législateur, vous écriez-vous, enseigna jamais une mauvaise morale? Soit. Mais quel législateur enseigna jamais une morale si pure, si sainte, si sublime? Quel législateur enseigna jamais si distinctement tous les devoirs de l'homme à l'égard de son Créateur, à l'égard de soi-même, à l'égard de ses semblables? En un mot, quel législateur enseigna jamais une morale si propre à régler, non seulement les actions, mais les mouvements du cœur, si propre à rendre l'homme heureux, si digne de la nature de Dieu, et tout à la fois si digne de la nature de l'homme? Quel législateur appuya jamais sa morale de motifs plus intéressants pour un Etre spirituel et immortel? Quel législateur eut jamais des moyens aussi efficaces de rendre docile à ses leçons et à ses lois? Enfin quel législateur offrit dans son sang une ressource contre le désespoir à ceux qui auraient le malheur de s'écarter de sa morale.

Plus je lis, plus mes peines redoublent. Je cherche des prodiges dignes d'un Dieu, attestés par l'univers. J'ose dire, avec cette naïveté douloureuse qui craint de blasphémer, que les diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons; de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres; un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps, etc., ne remplissent pas l'idée que je m'étais faite du Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des miracles éclatants et utiles. Puis-je adorer ce maître de la nature dans un Juif, qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne, dont on découvre tous les royaumes de la terre?

Vous cherchez des prodiges d'un Dieu dans les prodiges de Jésus-Christ, et vous ne croyez point en voir dans des diables envoyés dans les corps d'un troupeau de cochons; dans de l'eau changée en vin en faveur de gens qui étaient ivres; dans un figuier séché pour n'avoir pas porté des figues avant le temps. Mais si ces prodiges sont du ressort du seul Tout-Puissant, comment ne vous semblent-ils pas dignes d'un Dieu? Or quel autre que le Tout-Puissant peut dominer des diables, ces substances spirituelles et ennemies de l'homme? Quel autre que le Tout-Puissant peut changer l'eau en vin par sa parole? Quel autre que le Tout-Puissant peut commander à un arbre et s'en faire obéir; Il n'est donc pas possible de ne pas connaître ici le Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des miracles.

Mais pourquoi refusez-vous de le reconnaître? C'est que ces miracles ne vous paraissent pas utiles. Quoi? Il n'est pas utile aux hommes de savoir que les diables sont soumis à la puissance de l'Etre suprême, et que malgré la volonté qu'ils ont de leur nuire, ils ne peuvent rien sans sa permission; par conséquent, que lui seul doit être craint et aimé? Pour ne pas reconnaître ici le Maître de la nature, annonçant et prouvant la vérité par des prodiges utiles; il faut être aussi aveuglément attaché aux biens sensibles que les Géraséniens, qui, convaincus de ces prodiges éclatants, au lieu d'en retenir et écouter l'auteur, le prient de sortir de leur pays, par la crainte que sa présence ne leur causât quelque nouvelle perte. Quoi? il n'est pas utile aux hommes de voir la sainteté du mariage appuyée par des prodiges contre de faux spirituels qui oseraient le condamner? Ce que vous ajoutez au sujet de ce prodige de l'eau changée en vin, qui est opéré en faveur de gens qui étaient ivres, est sans fondement; car outre que le terme *inebriari* ne signifie pas proprement s'enivrer, mais boire beaucoup, c'est que le Maître du festin ne fait pas même l'application aux convives de sa remarque générale. Quoi? il n'est pas utile aux hommes d'être instruits de la force de la foi et de la prière? Or qui vous a dit que Jésus-Christ n'avait pas desséché le figuier pour fonder sur ce prodige l'instruction qu'il donne à ses disciples, au sujet de la force de la foi et de la prière, en leur disant: *Si vous avez de la foi*, etc. *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière*, etc. Est-ce là que se réduisent tous les prodiges opérés par Jésus-Christ? Pourquoi ne faites-vous aucune mention ni de la vue rendue aux aveugles par sa parole, ni de l'ouïe rendue aux sourds, ni de l'usage des membres rendu aux estropiés, ni de la vie rendue aux morts, ni de la multiplication des pains, ni de la délivrance des possédés, etc. Penseriez-vous donc que ces prodiges ne sont pas propres au seul Maître de la nature? Quel autre donc que lui peut ainsi disposer des corps par sa parole seule? Penseriez-vous que ces prodiges sont indignes du Maître de la nature? De quel autre donc que lui l'homme peut-il attendre des marques de bienfaisance? Penseriez-vous que ces prodiges n'ont point de rapport à la fin de l'incarnation du Maître de la nature, laquelle était de délivrer les hommes de leurs péchés? Est-ce que toutes ces misères n'étaient pas les effets du péché? En détruisant donc ces effets, n'était-ce pas annoncer qu'il était venu en détruire la cause.

Vous demandez si vous pouvez adorer le Maître de la nature dans un Juif qu'on dit transporté par le diable sur le haut d'une montagne dont on découvre tous les royaumes de la terre. Pourquoi non; si d'ailleurs il est constant qu'il soit le Fils de Dieu, le Maître de la nature? Pourquoi s'étant uni l'humanité pour sauver les hommes par sa

mort n'aurait-il pas permis à l'ennemi des hommes de transporter son humanité sur une haute montagne pour découvrir s'il était véritablement le Fils de Dieu, comme il venait d'en recevoir le témoignage dans son baptême? Est-ce qu'il est plus indigne du Fils de Dieu de permettre au démon qu'il traite ainsi son humanité que de lui permettre d'outrager tous les jours sa vérité par la bouche des libertins? Jésus-Christ était venu pour sauver les hommes, il fallait donc leur mériter, par sa victoire sur l'ennemi de leur salut, la force de le vaincre eux-mêmes. Il était de plus leur docteur et leur maître; il fallait donc leur faire connaître ce séducteur, qui par ses artifices avait causé le malheur de leurs premiers parents; leur montrer les armes qu'il emploie pour leur perte, et leur en fournir pour les repousser. N'est-ce pas là ce que fait Jésus-Christ, en permettant au démon de le tenter? Qui peut ne pas regarder le démon comme l'ennemi de son salut, en le voyant tenter l'auteur même du salut? Qui peut se croire à l'abri de ses tentations, en lui voyant attaquer le Saint des saints? Qui peut ignorer quelles sont les armes qu'emploie ce séducteur pour nous perdre, en lui voyant attaquer Jésus-Christ par ce qui peut flatter les sens, la curiosité, l'orgueil? Qui peut donc ne pas veiller sans cesse sur ses sens, sur son orgueil, sur sa curiosité? Enfin qui peut méconnaître les armes qu'il doit opposer à celles de l'ennemi de son salut? Jésus-Christ le surmonte, et nous apprend à le surmonter par la parole de Dieu, qui contient l'arrêt de sa condamnation.

Ces discours sur le diable, sur les tentations, sur les moyens d'y résister, vous paraissent sans doute des contes de vieilles; mais jusque à ce que vous ayez démontré la fausseté de nos Ecritures, vous nous permettrez de croire qu'il n'y a rien de plus réel. C'est un fait qui y est clairement attesté, et dont la possibilité d'ailleurs ne saurait être contestée. On conçoit qu'il peut y avoir des substances spirituelles entièrement séparées de la matière; que ces substances spirituelles peuvent agir sur la matière au moins en genre de causes occasionnelles; que de telles substances peuvent se dépraver par leur orgueil; que devenant dès là même misérables, elles peuvent devenir jalouses du bonheur de l'homme et travailler à l'entraîner dans leurs misères; d'où il suit qu'elles peuvent agir sur son corps de même que sur les corps qui l'environnent et le porter au péché, la source de toutes les misères. Saint Paul, en parlant de ces malheureuses substances, nous avertit qu'elles exercent leur *pouvoir sur les incrédules*. Est-il possible que ce ne soit pas par l'impression d'un esprit ennemi de la vérité et de l'homme que tant de prétendus philosophes blasphèment de nos jours Jésus-Christ et sa vérité? Non, il n'est pas naturel que tant de blasphèmes aient une autre source.

Je lis les paroles qu'on rapporte de lui; j'y vois une prochaine arrivée du royaume des cieux figurée par un grain de moutarde, par un filet à prendre des poissons, par de l'argent mis à usure, par un souper auquel on fait entrer par force des borgnes et des boiteux; Jésus dit qu'on ne met point de vin nouveau dans de vieux tonneaux, que l'on aime mieux le vin vieux que le nouveau. Est-ce ainsi que Dieu parle? Il annonce expressément que dans la génération prochaine le Fils de l'Homme descendra dans les nuées; que signifie le Fils de l'Homme? Comment descend-on dans les nuées? Cette prophétie s'est-elle accomplie?

Que l'homme si petit par lui-même tâche de donner quelque relief par des termes pompeux aux choses analogues à sa petitesse; cela est assez naturel. Mais le langage de Dieu, en présence de la majesté duquel tout n'est rien, peut-il être trop simple? Reconnaissez donc le langage de Dieu dans ces comparaisons employées par Jésus-Christ pour figurer son Eglise, qui est son royaume: dans la comparaison du grain de moutarde, les faibles commencements de l'Eglise, puis ses progrès et son étendue immense; dans la comparaison du filet jeté en mer et rempli de poissons, la fécondité de l'Eglise et le mélange de bons et de mauvais qu'elle renferme sur la terre; dans la comparaison de l'argent mis à usure, l'obligation pour chacun de ses membres de travailler à faire valoir les graces et les talents qu'il a reçus; dans la comparaison du souper, cette même Eglise appelant dans son sein et forçant d'y entrer, par l'éclat de sa vérité et de sa sainteté, les nations plongées dans les ténèbres de l'erreur, et se traînant dans les horreurs du vice.

Il faut être de mauvaise humeur pour juger indignes de Dieu les deux comparaisons dont use ici Jésus-Christ. On lui demande pourquoi ses disciples ne pratiquent ni jeûne ni abstinence comme ceux de Jean-Baptiste et des Pharisiens? Il répond d'abord que tandis qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne doivent pas jeûner; mais qu'après qu'il leur aura été enlevé ils jeûneront. Puis il vient aux deux comparaisons dont il s'agit. Quoi de plus propre que la première pour justifier la condescendance qu'il avait pour ses disciples encore faibles et imparfaits! Quoi de plus propre que la seconde pour faire comprendre à ces censeurs que ses disciples n'étaient pas encore en état de pratiquer les austérités de la loi nouvelle, ni de goûter les douceurs de la pénitence qu'il était venu leur prêcher.

Vous confondez tout dans votre dernière difficulté. Relisez le chapitre XXIV de S. Matthieu, d'où vous la tirez, vous verrez bien distinctement deux prédictions: l'une de la ruine de Jérusalem dont la génération présente des Juifs devait être témoin; l'autre du second avénement de Jésus-Christ à la fin du monde, pour juger les vivants et les morts, dont la génération des Juifs non présente, mais conservée et perpétuée jusque à ce moment serait témoin. Demander ce que c'est que le Fils de l'Homme qui doit venir sur

des nuées, c'est affecter trop d'ignorance. Peut-on avoir lu l'Evangile et ne pas savoir que Jésus-Christ se désigne souvent par un hébraïsme sous le nom de Fils de l'Homme, pour exprimer l'état d'humiliation et d'anéantissement où il s'était réduit dans son incarnation pour l'amour des hommes en se dépouillant de tout l'éclat dû à sa majesté? Dès qu'il est indubitable que Jésus-Christ dans son ascension s'éleva dans le ciel sur des nuées, où est la difficulté qu'il ne puisse en descendre dans des nuées? et est-il possible de douter que sa prophétie ne soit un jour vérifiée par l'événement?

Enfin comment puis-je reconnaître Dieu dans un Juif de la populace, condamné au dernier supplice pour avoir mal parlé des magistrats à cette populace, et suant d'une sueur de sang dans l'angoisse et dans la frayeur que lui inspirait la mort? Est-ce là Platon, est-ce là Socrate, ou Antonin, ou Epictète, ou Zaleucus, ou Solon, ou Confucius? Qui de tous ces sages n'a parlé d'une manière plus conforme aux idées que nous avons de la sagesse? et comment pouvons-nous juger autrement que par nos idées?

Vous ne pouvez reconnaître Dieu en Jésus-Christ mourant sur une croix. Quel autre donc qu'un Dieu fait homme peut souffrir la mort pour le salut du monde? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut se laisser élever sur une croix et y expirer, afin que quiconque croit en lui ne périsse point et ait la vie éternelle? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut se soumettre à la mort pour délivrer la terre d'un injuste usurpateur qui s'y faisait adorer? Quel autre qu'un Dieu fait homme peut donner sa vie pour donner à l'Etre suprême des adorateurs éternels en esprit et en vérité? Est-ce pour avoir mal parlé à la populace contre ses magistrats que Jésus-Christ, qu'il vous plaît d'appeler ce Juif de la populace, est condamné au dernier supplice? Suivez-le jusque aux pieds de ses juges iniques : lui reprochent-ils ce crime? Forcés de reconnaître son innocence, ils ont besoin pour le juger coupable d'une déclaration expresse de sa filiation divine. C'est à ce prétendu blasphème qu'ils sont contraints de réduire leurs accusations contre lui en présence du gouverneur romain, toutes les autres se détruisant elles-mêmes. Sa défense contre les cris furieux de ces ennemis altérés de son sang est le silence. S'il ouvre la bouche ce n'est que pour déclarer que son royaume n'est pas de ce monde, et qu'il est venu sur la terre pour rendre témoignage à la vérité. Pilate reconnaît son innocence, et toutefois il est assez lâche pour le condamner. Jésus-Christ est donc abandonné à des bourreaux; il est flagellé; on le conduit au lieu de son supplice; il annonce aux filles de Jérusalem qui le pleurent les malheurs qui fondront sur elles. Le voilà arrivé au Calvaire: il est attaché à une croix; il y prie pour ses bourreaux; il rend les derniers soupirs : est-ce là la mort d'un homme et non la mort d'un Dieu?

Considérez-en les suites : le soleil se couvre de ténèbres; la terre tremble; les sépulcres s'ouvrent; Jésus-Christ sort du tombeau; il se fait voir à ses disciples; il converse et mange avec eux; il les instruit; il s'élève au ciel en leur présence : revêtus de la force d'en haut, ils annoncent sa mort, sa résurrection, son ascension; ils fondent son royaume de la vérité et de la justice; le Dieu vivant est adoré; les Juifs ingrats et cruels sont punis; l'empire du séducteur est renversé; ses oracles trompeurs se taisent; ses autels sont détruits : douterez-vous encore si la mort de Jésus-Christ n'est pas la mort d'un Dieu?

Son état dans le jardin de Gethsémani vous avait scandalisé; il vous y avait paru trop faible pour un Dieu. Mais s'il s'était chargé des péchés du monde; s'il s'était mis à la place de tous les pécheurs, pour satisfaire pleinement à la justice, qu'ils avaient outragée; dans quel tremblement et dans quel saisissement ne devait pas tomber ce pénitent universel, en présence de cette justice infinie, pour en obtenir l'abolition de ses crimes. Par quelle autre voie, plus digne de sa charité, pouvait-il nous instruire des dispositions où nous devons être, nous les mériter, les rendre dignes d'être agréées et unies à son sacrifice sur la croix? Revenez de l'étonnement que vous cause la vue de la crainte de la mort à laquelle il se livre; la mort est l'effet du péché, la crainte de la mort en est donc une suite; il s'est chargé du péché, il est donc juste qu'il en éprouve les suites. Mais en se soumettant à la volonté de son Père c'était, par son exemple, consoler les justes aux appproches de ce dernier moment, et tout à la fois leur apprendre ce qu'ils doivent à la *volonté* de l'auteur de leur être.

S'il est vrai que vous croyez fonder sur vos idées votre indigne comparaison des prétendus sages que vous nommez avec Jésus-Christ, nous commençons à rougir de nous entretenir avec vous; la sagesse ne consiste plus dans l'amour de l'ordre et de la vérité, ni dans la raison: elle n'est plus qu'une vaine ostentation de vertus, de parades, de discours boursoufflés, de sophismes artistement arrangés.

Quand je vous ai dit, que j'adopterais quelques maximes de Jésus, vous avez dû sentir que je ne puis les adopter toutes. J'ai été affligé en lisant : Je suis venu apporter le glaive et non la paix; je suis venu diviser le fils et le père, la fille, la mère et les parents. Je vous avoue que ces paroles m'ont saisi de douleur et d'effroi; et si je regardais ces paroles comme une prophétie, je croirais en voir l'accomplissement dans les querelles qui ont divisé les chrétiens dès les premiers temps et dans les guerres civiles qui leur ont mis les armes à la main pendant tant de siècles.

Voilà donc pourquoi vous nous disiez que vous n'adoptiez pas toutes les maximes de Jésus. Vous pensez donc sérieusement que Jésus met le glaive à la main de ses disciples pour forcer ceux qui refuseraient de l'être, où même pour se défendre contre ceux

qui voudraient les arracher à son service. Oh! que vous entendez mal le Sauveur! Lisez la suite de son discours et vous reviendrez de votre douleur et de votre effroi. Il leur apprend non ce qu'ils auront à faire souffrir, mais ce qu'ils auront à souffrir eux-mêmes, s'ils veulent lui demeurer fidèles. Ils doivent le préférer à tout ce qu'ils ont de plus cher, pour être digne de lui : il faut le préférer à tout ce qu'on a de plus cher, prendre sa croix, le suivre dans les souffrances et dans sa mort. Conserver sa vie aux dépens de l'attachement qui lui est dû, c'est la perdre; la perdre pour son amour, c'est la conserver. A quoi se réduit donc le discours de Jésus-Christ? à préparer ses disciples à la guerre qu'il y aura toujours entre la vérité et l'erreur. Et quelles sont les armes qu'il leur fournit? la lumière de la parole de Dieu, la douceur, la patience. Quelles sont les armes de l'erreur? les égarements de l'imagination, l'entêtement, la violence. L'erreur a pour principe l'orgueil: donc elle veut dominer : donc elle n'épargnera ni le fer, ni le feu contre la vérité. Si le souverain accorde enfin sa protection à la vérité, ce n'est que pour arrêter l'erreur dans ses violences portée aux derniers excès. Voilà ce que vérifie, non seulement l'histoire de l'Eglise, mais l'histoire de tous les siècles, sur la guerre entre la fausse et la véritable Religion. Avez-vous lu avec plus d'attention les Actes des apôtres?

J'avoue encore que des mouvements d'indignation et de pitié se sont élevés dans mon cœur, quand j'ai vu Pierre et Paul faire apporter à leurs pieds l'argent de leurs sectateurs. Ananie et Sapphire ont gardé quelque chose pour eux du prix de leur champ; ils ne l'ont pas dit, et Pierre les punit en faisant mourir subitement le mari et la femme. Hélas! ce n'était pas là le miracle que j'attendais de ceux qui disent qu'ils ne veulent pas la mort du pécheur, mais sa conversion. J'ai osé penser que si Dieu faisait des miracles, ce serait pour guérir les hommes, et non pas pour les tuer; ce serait pour les corriger, et non pas pour les perdre; qu'il est un Dieu de miséricorde, et non un tyran homicide. Ce qui m'a le plus révolté dans cette histoire, c'est que Pierre ayant fait mourir Ananie, et voyant venir Saphire, sa femme, ne l'avertit pas, ne lui dit pas : Gardez-vous de réserver pour vous quelques oboles; si vous en avez, avouez tout, donnez tout, craignez le sort de votre mari; au contraire, il la fait tomber dans le piége, il semble qu'il se réjouisse de frapper une seconde victime. Je vous avoue que cette aventure m'a toujours fait dresser les cheveux.

Ces mouvements d'indignation et de pitié qui s'élèvent ici dans votre cœur sont bien volontaires. Où avez-vous lu que Pierre et Paul font apporter à leurs pieds les biens de leurs sectateurs? L'auteur sacré des Actes nous apprend, chapitre II et IV, que les Juifs convertis à la prédication de saint Pierre, inondés pour ainsi dire de l'esprit de charité qu'ils viennent de recevoir, et n'ayant plus qu'un cœur et qu'une ame, vendent leurs biens et en apportent le prix aux apôtres, pour le distribuer à ceux qui en ont besoin; mais il n'insinue nulle part, que ces hommes désintéressés et charitables se conduisent ainsi par l'ordre des apôtres. Le discours même que saint Pierre tient à Ananie est une preuve du contraire. Comment, lui dit l'Apôtre, connaissant sa fourberie, Satan vous a-t-il tenté, jusque a vous faire mentir au Saint-Esprit, et à détourner une partie du prix de ce fonds de terre, que vous feignez apporter ici tout entier? Ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous l'aviez voulu garder? Et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? Mais peut-être, que ce qui vous remplit d'indignation, n'est pas que Pierre et Paul se fassent apporter les biens de leurs sectateurs : ce n'est peut-être que la mort d'Ananie, qui tombe et rend l'esprit, ayant ouï les paroles de saint Pierre; mais votre indignation n'est-elle pas digne de toute la nôtre?

Si la mort de ce menteur est un miracle, comme on n'en peut douter, est-ce qu'un miracle peut avoir un autre auteur que Dieu même? C'est donc contre Dieu même que porte votre indignation. Qu'y a-t-il donc dans ce miracle qui soit incompatible avec l'idée de Dieu? S'il fait des miracles par miséricorde pour le bien des pécheurs : pourquoi n'en ferait-il pas par justice pour leur punition? Fut-il jamais de circonstances plus capables d'en attirer un de ce dernier genre? Il s'agit de l'établissement du culte par lequel il veut être honoré des hommes jusque à la consommation des siècles. La vérité de ce culte ne saurait donc être trop constatée; la véracité des hommes choisis pour le publier et le répandre, doit donc être au-dessus de tous les soupçons : or la véracité de tels hommes, qui tuent les menteurs par leur parole, peut-elle être portée à un plus haut degré d'évidence?

Au reste qui serait assez hardi pour décider que le miracle opéré sur Ananie et Sapphire, ne soit pas tout à la fois un miracle de miséricorde et de justice? Qui sait si ces deux coupables d'avoir menti, non aux hommes, mais à Dieu, ne sentirent pas toute l'énormité de leur crime sur le reproche que leur en fit saint Pierre, ne détestèrent pas leur mensonge de tout leur cœur, et n'acceptèrent pas la mort à l'exemple du bon larron, comme en étant le juste châtiment, *Digna factis recipimus?* Des réflexions si simples sur Ananie et Sapphire, doivent faire reprendre à vos cheveux leur situation naturelle. Il n'était pas question d'avertir Sapphire de ce qui venait d'ariver à Ananie; mais uniquement de constater la fourberie qu'ils avaient concertée ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur, en voulant paraître pauvres et désintéressés, et demeurer véritablement riches. Vous dressez contre nous de nouvelles batteries; sont-elles plus formidables?

Puisque vous me permettez de vous expliquer mes pensées, je continue, et je dis que je n'ai trouvé aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ. Les quatre Evangiles qui nous restent sont en opposition sur plusieurs faits; mais ils attestent uniformément que

Jésus fut soumis à la loi de Moïse depuis le moment de sa naissance jusque à celui de sa mort. Tous ses disciples fréquentèrent la synagogue; ils prêchaient une réforme, mais ils n'annonçaient pas une Religion différente; les chrétiens ne furent absolument séparés des Juifs que longtemps après. Dans quel temps précis Dieu voulut-il donc qu'on cessât d'être Juif et qu'on fût chrétien? qui ne voit que le temps a tout fait, que tous les dogmes sont venus les uns après les autres.

Vous ne voyez, dites-vous, aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ : preuve que le christianisme ne vous est guère connu. Vous n'articulez point ces faits, sur lesquels vous avancez que les quatre Evangiles sont en opposition. Est-ce par ménagement ou par impuissance? On vous défie d'en articuler un seul.

Sans doute Jésus fut soumis à la loi de Moïse depuis le commencement de sa naissance, jusque à celui de sa mort. Il dit lui-même qu'il était venu non pour la détruire, mais pour l'accomplir. Qui fut en effet plus fidèle à accomplir la loi morale! Il la développe, il l'éclaircit, il la dégage de toutes les fausses traditions, dont de prétendus docteurs avares et superbes l'avaient obscurcie; il fait plus, il l'a fait accomplir, par sa grace, à ses disciples. Qui fut encore plus exact observateur de la loi cérémonielle? Il l'observe d'autant plus exactement, qu'il substitue à ses ombres et à ses figures la réalité et la vérité, en établissant une nouvelle alliance, en répandant de nouvelles lumières sur les dogmes, aussi anciens que l'homme, en instituant de nouveaux sacrements, en exerçant un nouveau sacerdoce, en offrant un nouveau sacrifice. Tout cela est-il étranger au christianisme? Comment ne voyez-vous donc aucune trace du christianisme dans l'histoire du Christ?

Mais quand la loi cérémonielle cessa-t-elle d'obliger? Lorsque elle cessa d'être figurative, ce qui arriva lorsque tout ce qu'elle figurait, eut eu son parfait accomplissement. Quand tout ce qu'elle figurait eut-il son parfait accomplissement? A la mort de Jésus-Christ, comme l'avait prédit Daniel, chapitre IX. Le grand prophète, semblable à Moïse, que Dieu devait susciter du milieu des Juifs, avait paru : il fallait l'écouter, sous peine des plus terribles châtiments.

Que suit-il de ces vérités? Que la loi cérémonielle ayant Dieu pour auteur, Jésus-Christ dut s'y conformer pendant sa vie, puisque il était venu pour faire la volonté de son père. Que suit-il encore? Que Dieu n'ayant donné cette loi que pour figurer les mystères de son Fils, les apôtres, après l'accomplissement de ces mystères, ne durent plus la regarder comme subsistante et obligatoire ; et qu'ils durent s'opposer à ceux qui prétendaient que l'observation en était nécessaire : c'est ce qu'ils firent, assemblés au concile de Jérusalem. Que suit-il encore? Que cette loi ne renfermant rien en soi de contraire à la loi naturelle, et étant encore en vigueur parmi les Juifs, les apôtres purent la pratiquer en certaines occasions, comme une loi humaine, avant la destruction de Jérusalem et du temple. Que suit-il enfin? Que les apôtres prêchaient, d'après leur maître, la réforme des abus introduits dans la religion juive ; mais nullement la réforme de cette religion, que leur maître avait prêchée lui-même, qui avait été promise dès le commencement du monde, qui avait été figurée par la loi et prédite par les prophètes. Dans tous les temps les justes avaient pratiqué les lois, avaient cru les dogmes, avaient espéré les biens que les Apôtres annonçaient. Qu'annonçaient en effet les apôtres, sinon Jésus-Christ comme étant venu pour le salut du genre humain? Qu'avaient cru et qu'avaient espéré les anciens justes, sinon Jésus-Christ comme devant venir pour le salut du genre humain?

Ils voyaient dans l'alliance que Dieu avait contractée avec eux, sous la condition qu'ils lui seraient fidèles, l'alliance nouvelle qui devait être établie par le grand médiateur en se chargeant lui-même d'accomplir la condition, en gravant sa loi dans les cœurs, et en faisant marcher dans ses préceptes. Ils voyaient dans les promesses et dans les menaces temporelles des biens plus réels et plus excellents, des biens éternels. Ils voyaient dans le sacerdoce d'Aaron le sacerdoce d'un prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, s'offrant lui-même, entrant dans le monde et continuant de s'offrir dans le ciel à Dieu à la place des victimes et des holocaustes. Ils voyaient dans les eaux lustrales la grace éclairant les esprits et purifiant les consciences. Ils voyaient dans les sacrifices des animaux une hostie d'un mérite infini, Jésus-Christ s'immolant lui-même à la gloire de Dieu pour le salut du monde. Concluons donc que le temps n'a rien fait, et que les dogmes ne sont point venus les uns après les autres. Il n'y a que des ignorants du plus bas ordre, ou des ennemis de la religion juive et chrétienne qui soient capables de se refuser à notre conclusion.

Si Jésus, continuez-vous, *avait voulu établir une Eglise chrétienne, n'en eût-il pas enseigné les lois? N'aurait-il pas lui-même établi tous les rites? N'aurait-il pas annoncé les sept sacrements dont il ne parle pas? N'aurait-il pas dit, je suis Dieu, engendré et non fait ; le Saint-Esprit procède de mon père sans être engendré; j'ai deux volontés et une personne, ma mère est mère de Dieu? Au contraire, il dit à sa mère : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? Il n'établit ni dogme, ni rit, ni hiérarchie; ce n'est donc pas lui qui a fait sa religion.*

N'existe-t-elle pas cette Eglise chrétienne? Qui l'a établie, si ce n'est Jésus-Christ, selon sa promesse? Peut-elle même avoir un autre fondateur, au milieu d'un monde idolâtre, dont elle eut à soutenir, dès son berceau, toutes les violences? Par quelle autre voie que par sa protection toute-puissante, subsiste-t-elle depuis tant de siècles au milieu de tant d'ennemis? Connaît-elle d'autres lois que celles qui sont sorties de sa bouche divine? N'est-ce pas de sa main qu'elle a reçu ses dogmes, ses rites et ses sacrements, le baptême,

l'eucharistie, la pénitence, Jean. XX. 22. l'ordre, ibid. 21. la confirmation, Act. VIII. le mariage, Matth. XVI. Jac. VI? N'a-t-il pas dit qu'il était le fils unique de Dieu, c'est-à-dire l'unique engendré, par conséquent non fait? Ne dit-il pas que le Saint-Esprit procède du père et de lui, par conséquent qu'il n'est pas engendré; puisque d'un côté il se qualifie seul de l'être, et de l'autre qu'il ne se qualifie jamais du titre de père? Ne s'attribue-t-il pas la volonté divine, quand il assure qu'il sait tout ce que fait son père? Ne s'attribue-t-il pas la volonté humaine quand il demande à son père que sa volonté se fasse, et non la sienne? D'ailleurs, étant Dieu et homme, peut-il manquer de ce qui est essentiel à Dieu et à l'homme? Pouvait-il nous enseigner plus clairement qu'il n'y a pas en lui deux moi, mais un seul, qu'en s'appropriant tout ce qui convient à la nature divine et à la nature humaine? Est-ce que, s'il est le fils de Dieu, sa mère peut n'être pas la mère de Dieu? L'avertir qu'il ne tient pas d'elle la puissance des miracles, mais de son Père duquel il tient sa nature, est-ce nier qu'elle soit sa mère? Il établit donc dogme, rit, hiérarchie. Donc votre conclusion est la fausseté même.

Au reste pour connaître les dogmes, les rites, etc., qui viennent de Jésus-Christ, outre les Evangiles et les Ecrits des apôtres, la tradition de l'Eglise est pour nous une source infaillible de lumières. Cette tradition remonte-t-elle jusque aux Apôtres? Nous sommes dès là même assurés qu'elle a Jésus-Christ pour auteur. Le bon sens seul nous persuade qu'il n'est pas possible que tant d'Eglises particulières, fondées dès l'origine, en tant de lieux divers de la terre, soient convenues ensemble, ou de recevoir, comme venant des apôtres, une doctrine qu'elles n'en auraient pas reçue, ou de donner, comme venant d'eux, une doctrine qu'elles auraient su n'en pas venir. Rien n'empêche que l'Eglise, pour faire sentir les effets admirables des rites établis par Jésus-Christ, n'ait pas pu ajouter diverses cérémonies.

Quand les premiers dogmes commencent à s'établir, je vois les chrétiens soutenir ces dogmes par des livres supposés; ils imputent aux Sibylles des vers acrostiches sur le christianisme; ils forgent des histoires, des prodiges dont l'absurdité est palpable. Telle est, par exemple, l'histoire de la nouvelle ville de Jérusalem bâtie dans l'air, dont les murailles avaient cinquante lieues de hauteur, qui se promenait sur l'horizon pendant toute la nuit, et qui disparaissait au point du jour.

Que de miracles puérils on a forgés! Que de faux martyrs! Que de légendes absurdes! Portenta judaica rides. *Et quel a été le but et la fin de toutes ces grossières impostures? De dominer sur les esprits, d'insulter à la crédulité des idiots, de ravir leurs biens, d'élever des palais sur les débris des mâsures des pauvres, de commander avec orgueil en prêchant l'humilité; d'avoir à ses ordres plus de soldats que de prêtres; de condamner à la mort, du fond d'un palais superbe, l'indigent qui ose élever les yeux et la voix contre le faste et le luxe des imposteurs, engraissés du sang des misérables. Lisez seulement l'histoire de l'Eglise chrétienne, vous frémirez d'horreur, et vous pleurerez sur le genre humain.*

Vaines déclamations qui ne peuvent trouver de prise que sur des ames vicieuses intéressées à secouer le joug d'une religion ennemie de leurs passions. Dès le second siècle de l'Eglise, et peut-être dès la fin du premier, il y eut des livres supposés aux docteurs de la vérité par des maîtres d'erreurs; bientôt des hommes, plus zélés qu'éclairés, prêtèrent aux Sibylles des prédictions en faveur du christianisme; on répandit des histoires et des prodiges absurdes, principalement dans les livres supposés: dès les mêmes temps, il y eut sans doute de faux miracles, de faux actes de martyrs, de fausses légendes; il n'est pas douteux non plus que le but et la fin des imposteurs de ces temps-là ne fût de dominer sur les esprits, d'insulter à la crédulité des idiots, de ravir leurs biens, etc.; il n'est pas douteux non plus que dans la suite des siècles de l'Eglise il ne se soit trouvé des hommes d'un caractère si détestable, en un mot, des hommes qui méritent d'être peints de toutes vos couleurs.

Mais l'Eglise n'est-elle en possession que de livres supposés, de fausses histoires, de faux prodiges, de faux actes de martyrs, de fausses légendes? N'a-t-elle eu pour maîtres et pour pasteurs que des imposteurs, uniquement occupés à dominer sur les esprits, à insulter à la crédulité des idiots, à ravir leurs biens, etc.? Voilà ce qu'il faudrait prouver avant de déclamer contre la religion. Nous ne pensons pas, malgré ce ton insultant, que vous osiez le tenter. Vous assurez que dans les premiers siècles de l'Eglise il y eut des livres supposés, comment le savez-vous? N'est-ce pas par la tradition de cette Eglise même? Y a-t-il une autre voie que la tradition, pour discerner les ouvrages anciens supposés et authentiques? Ou pour faire le discernement des ouvrages dont il s'agit, y a-t-il une autre tradition que celle de l'Eglise même? N'y a-t-il donc pas une sorte de folie à recevoir la tradition de l'Eglise sur des livres supposés dans les premiers siècles de son existence, et à la rejeter sur les livres authentiques qu'elle reconnaît pour tels, et qu'elle a toujours reconnus?

Hé! pourquoi n'a-t-elle point admis comme authentiques tant de livres supposés, si ce n'est parce qu'elle en ignorait les auteurs, ou qu'elle les regardait comme des maîtres d'erreurs? Pourquoi a-t-elle admis dès le commencement comme authentiques les livres qu'elle admet encore aujourd'hui, si ce n'est parce qu'elle en connaissait les auteurs, et qu'elle les regardait comme les docteurs de la vérité? Et certes cette Eglise établie avant ces livres ne pouvait méconnaître des écrivains qui écrivaient au milieu d'elle, et pour elle, ni être exposée à aucune illusion sur la doctrine et sur les faits contenus dans ces livres; étant instruite de tout

avant qu'ils parussent : comment donc osez-vous dire que quand nos dogmes commencèrent à s'établir, vous voyez les chrétiens soutenir ces dogmes par des livres supposés? En voyant toutes les Eglises fondées par les apôtres, éclairées par eux, attentives à se nourrir de la lecture de ces livres divins dans leurs assemblées, et rejetant avec horreur tous les livres des faussaires.

Si la tradition est l'unique moyen de s'assurer de la réalité des faits anciens ; en vous abandonnant un grand nombre de prodiges, de martyrs, de légendes, fondées sur des traditions obscures et populaires, qui ne remontent pas jusque à l'origine des faits qu'elles attestent ; quelle multitude de vrais prodiges, de martyrs, de vraies légendes ne nous restera-t-il pas, fondés sur les traditions les plus constantes, les plus uniformes, qui remontent jusque à l'origine des faits qu'elles attestent ?

Ne nous écartons point du principe, qui doit nous guider dans nos jugements sur la vérité ou sur la fausseté des faits anciens : quelle suite admirable de grands hommes, de pasteurs éclairés, désintéressés, animés du seul zèle de l'amour de la vérité et du salut de leurs ouailles, dans les six premiers siècles presque entiers de l'Eglise ? Si après l'irruption des Barbares dans l'empire romain et le démembrement de cet empire on voit dans l'Eglise, avec un grand nombre d'hommes éminents en lumières et en vertus, tant de pasteurs ambitieux, intéressés, guerriers, en un mot, tels que vous les dépeignez ; quelle conséquence en tirerez-vous, sinon que parmi les chefs de l'Eglise il y a eu des violateurs des lois de son Chef, qui ne défend rien plus expressément à ses apôtres que la domination, et qui ne prescrit rien plus formellement que la modestie. Vous terminez vos déclamations en nous exhortant à lire l'histoire de l'Eglise chrétienne : nous nous rendons avec empressement à votre exhortation. Nous y voyons sans doute des scandales qui nous remplissent d'horreur, et qui nous font pleurer sur les misères du genre humain ; nous sommes néanmoins peu surpris de voir des scandales prédits par Jésus-Christ et par ses apôtres dans une société si nombreuse, établie au milieu d'un monde anathématisé par Jésus-Christ à cause de ses scandales. Ce qui étonne, c'est d'y voir une profession constante et non interrompue des mêmes dogmes, des mêmes rites, de la même hiérarchie, de même qu'une succession d'hommes éclairés et vertueux. Nous nous écrions alors, comme ravis d'admiration, en nous adressant à Jésus-Christ : Vous aviez promis de bâtir une Eglise, contre laquelle ne prévaudront jamais les portes de l'enfer : oh que vous êtes fidèle à vos promesses !

Le caloyer. Je suis forcé de convenir d'une partie de ce que vous dites ; mais enfin convenez aussi que parmi tant de crimes, il y a eu de grandes vertus. Faut-il que les abus vous aigrissent, et que les bonnes lois ne vous touchent pas? Ajoutez à ces bonnes lois des miracles, qui sont la preuve de la divinité de Jésus-Christ

L'honnête homme. Des miracles? Juste ciel ! et quelle religion n'a pas ses miracles? Tout est prodige dans l'antiquité. Quoi ! Vous ne croyez pas aux miracles rapportés par les Hérodote et les Tite-Live, par cent auteurs respectés des nations, et vous croyez à des aventures de la Palestine, racontées, dit-on, par Jean et par Marc, dans les livres ignorés pendant trois cents ans chez les Grecs et les Romains; dans des livres faits sans doute après la destruction de Jérusalem, comme il est prouvé par ces livres mêmes qui fourmillent de contradictions à chaque page? Par exemple, il est dit dans l'Evangile de S. Matthieu que le sang de Zacharie, fils de Barac, massacré entre le temple et l'autel, retombera sur les Juifs. Or on voit dans l'histoire de Flavien Josèphe, que ce Zacharie fut tué en effet entre le temple et l'autel pendant le siége de Jérusalem par Titus. Donc cet Evangile ne fut écrit qu'après Titus. Et pourquoi Dieu aurait-il fait ces miracles, pour être condamné à la potence chez les Juifs ? Quoi ! il aurait ressuscité des morts, et il n'en eût recueilli d'autre fruit que de mourir lui-même et de mourir du dernier supplice? S'il eût opéré ces prodiges, ç'eût été pour faire connaître sa divinité. Songez-vous bien ce que c'est que d'accuser Dieu de s'être fait homme inutilement, et d'avoir ressuscité des morts pour être pendus ? Quoi ! des milliers de miracles en faveur des Juifs pour les rendre esclaves, et des miracles de Jésus pour faire mourir Jésus en croix. Ah ! pardonnez-moi de frémir et de douter.

Avouez que le caloyer est un controversiste commode. Il vous sert selon vos désirs, en vous ramenant aux miracles. Quelle ample matière à vos déclamations ! Ajoutez, vous dit-il, à tant de bonnes lois des miracles qui sont la preuve de la divinité de Jésus-Christ. Des miracles? Vous écriez-vous aussitôt, juste ciel ! Quelle religion n'a pas ses miracles ?

Dites-nous donc quelle religion peut être comparée à la nôtre, soit du côté de l'ancienneté, soit du côté de l'objet de son culte, soit du côté de sa morale, soit du côté de sa fin? Notre religion, aussi ancienne que le monde, n'a pour objet de ses adorations que l'Esprit souverainement parfait, créateur du ciel et de la terre ; elle ne prescrit rien moins par ses lois à ses sectateurs que de travailler à se rendre semblable à cet Etre souverainement parfait ; elle ne propose rien moins, pour récompense de leurs efforts, que la possession même éternelle de ce bien ineffable. Qu'est-ce que toutes les autres religions multipliées à l'infini sur la terre? Enfantées par les sens et par l'imagination, elles n'ont donné à l'homme, pour objet de son culte, que des créatures ou plus viles que lui, ou plus méchantes; toutes favorisent ses penchants les plus honteux, et qui le rapprochent plus des brutes ; et quelle récompense lui offrent-elles ? Des plaisirs sensuels. Quelle autre religion que la chrétienne a donc pu être autorisée par des mi-

racles divins ? L'Etre suprême ayant créé l'homme pour en être honoré, lui enseigna la manière dont il voulait l'être pour lui plaire : il était de sa gloire de perpétuer son bienfait. Après l'oubli et les égarements, auxquels se livrèrent presque toutes les nations dans la suite, n'était-il pas de sa gloire de renouveler son bienfait, et de le conserver jusque à l'avénement du Docteur universel, qu'il avait promis au premier homme d'envoyer, et qui devait lui donner en sa personne des adorateurs éternels en esprit et en vérité ?

Non, nous ne croyons pas aux miracles rapportés par Hérodote et par Tite-Live ; parce que ces écrivains ne se donnent pas pour témoins oculaires de ces miracles ; qu'ils n'en garantissent pas la réalité ; qu'ils ne les rapportent que sur des bruits populaires, ou d'après des récits de personnes intéressées à les débiter ; que la plupart de ces faits sont des effets naturels travestis en miracles par l'ignorance de la bonne physique ; nous ne vous empêchons pas de croire à ces miracles ; mais nous vous plaindrions si, en conséquence de votre foi, vous vous croyiez obligé d'adopter la religion des Hérodote ou des Tite-Live ; est-ce que ces miracles s'opèrent pour autoriser leur religion ? Et quand ils seraient opérés pour cette fin, feraient-ils preuve ? Quel intérêt, s'il est permis d'user de ce terme, voudriez-vous que Dieu prît à des miracles qui ne sont point opérés à l'invocation de son nom? Hors l'unique et véritable religion, nul miracle de ce dernier genre ; nul miracle même dans les fausses de la part de leurs instituteurs. Leurs sectateurs ont bien pu se vanter d'en faire ; mais c'était aux instituteurs à prouver leur mission divine.

Oui, nous croyons aux aventures de la Palestine, racontées par Matthieu, Marc, Luc, Jean, dans leurs livres : parce que nous ne pouvons, d'un côté, refuser au souverain Maître de la nature la puissance d'opérer de tels prodiges ; et de l'autre, douter qu'il ne les ait effectivement opérés. L'authenticité des livres où sont racontés ces prodiges est démontrée: deux auteurs de ces livres se disent témoins oculaires de ce qu'ils racontent ; les deux autres se disent contemporains des témoins oculaires des mêmes faits : tous les caractères qui peuvent mériter notre confiance se réunissent en eux, la simplicité, la candeur, la modération, le bon sens ; à leur appui viennent des écrits de deux de ces historiens, avec les Epîtres de Paul, Pierre, etc., écrits de l'authenticité et de la vérité desquels il n'est paspossible de douter: enfin les effets de ces miracles sur la terre; des miracles du même genre continués durant plus de trois siècles ; et, ce qui est plus miraculeux que les miracles mêmes, le changement d'opinions, d'inclinations et de conduite dans une infinité de personnes. Nous ferez-vous encore un crime de croire aux aventures de la Palestine ? Vous avancez que nos Evangiles ont été ignorés pendant trois cents ans chez les Grecs et les Romains. Comment votre conscience a-t-elle permis à votre bouche de prononcer un tel mensonge? N'est-ce qu'après trois cents ans qu'il y eut des chrétiens répandus dans les trois parties de la terre connue ? N'y en avait-il pas à Rome même, selon Tacite, une multitude sous le règne de Néron ? N'est-ce pas avant ce règne même, ou sous ce règne que le grand Apôtre des nations, qui avait fondé tant d'Eglises, parle de l'Evangile comme d'un livre connu des Eglises? N'est-ce qu'après trois cents ans que vivaient les Justin, les Irénée, les Tertullien ? N'était-ce pas nos quatre Evangiles qu'on lisait, selon saint Justin, dans les assemblées des chrétiens ? Ne sont-ce pas nos quatre évangiles dont saint Irénée assure qu'ils éclairaient toute la terre comme le soleil ? N'est-ce pas par l'antiquité de nos évangiles que Tertullien convainquait de fausseté tous les prétendus évangiles des hérétiques ? Et qui ne sait que la plupart des ces hérétiques osèrent se montrer dès le vivant des apôtres ?

Quand on vous accorderait que nos trois premiers évangiles ne parurent qu'après la destruction de Jérusalem, qu'en concluriez-vous contre la vérité des faits relatés dans ces ouvrages? Est-ce que les faits les plus décisifs ne se trouvent pas dans les épîtres canoniques constamment antérieures à la destruction de Jérusalem ? De plus, dès qu'il y avait des Eglises établies avant cette époque à Jérusalem, à Rome, à Corinthe, à Ephèse, etc., en un mot, une multitude de chrétiens répandus dans tout l'empire romain, pourriez - vous soupçonner les évangélistes d'avoir voulu en imposer à leurs contemporains ? Il faudrait supposer que leurs contemporains n'eussent eu aucun commerce avec les fidèles qui avaient vécu avant et après la ruine de Jérusalem jusque à eux : car n'aurait-il pas suffi à ces contemporains, pour s'inscrire en faux contre les faits rapportés par les évangélistes, qu'ils n'en eussent jamais ouï parler par leurs prédécesseurs?

Ce moyen, si naturel, n'était pas le seul qu'avaient, après la ruine de Jérusalem, les églises chrétiennes répandues dans toute la terre connue, de s'assurer de la vérité des évangiles : elles en trouvaient un autre encore plus naturel dans les évangiles mêmes. Ce que nous avançons ici vous étonne? Ouvrez ces évangiles : quelles sont les promesses qui y sont mises à la bouche de Jésus-Christ en faveur de ceux qui croiront en lui? Outre le pouvoir que Jésus-Christ donne à ses apôtres sur les démons et sur les maladies, il promet en termes clairs, avant d'aller à la mort, que celui qui *croit en lui fera les œuvres* qu'il fait, c'est-à-dire ses miracles, *et qu'il en fera encore de plus grandes ; parce qu*'il va à son *Père*. Il ne s'explique pas moins clairement avant de monter au ciel : *Celui*, dit-il, *qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; et celui qui ne croira point sera condamné*. Et voici les miracles qui accompagneront *ceux qui auront cru ; ils chasseront les démons en mon nom*.

ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents; et s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera point de mal; ils mettront les mains sur les malades, et les malades seront guéris.

Là-dessus raisonnons : ou, après la ruine de Jérusalem, les Eglises chrétiennes voyaient au milieu d'elles l'accomplissement de ces promesses magnifiques, ou elles ne le voyaient pas; dans le premier cas, la vérité des Evangiles n'était-elle pas visible à leurs yeux? Leur était-il plus possible de douter des œuvres admirables de Jésus-Christ qu'aux Juifs, qui en avaient été témoins? Les œuvres qu'elles voyaient non seulement retraçaient à leurs yeux celles de Jésus-Christ, mais comme elles en étaient les effets, elles leur manifestaient d'une manière palpable sa puissance et sa gloire. Dans le second cas, c'est-à-dire, si dans les Eglises chrétiennes on ne voyait personne qui chassât les démons, qui parlât de nouvelles langues, qui guérît les malades par l'imposition des mains, en un mot qui n'opérât aucun prodige au nom de Jésus-Christ ressuscité et monté au ciel : peut-on supposer qu'il y eût eu des hommes assez dépourvus de sens pour prêter à Jésus-Christ des promesses si insensées? Ou s'il y en eût eu, à qui une imposture si grossière eût-elle pu échapper? quelle Eglise eût pu subsister un moment? Quel particulier, assez ennemi de lui-même, de sa raison, de son repos, de sa vie, eût voulu, sur le témoignage de quelques historiens, trompés ou trompeurs, renoncer à une religion sensible et commode, assortie à l'imagination, aux passions, religion dans laquelle il avait été nourri et élevé pour en embrasser une toute spirituelle, formidable à la raison dans ses dogmes, terrible aux sens et aux passions dans sa morale, surtout dans des temps où l'embrasser c'était s'exposer aux railleries du monde, aux cris des prêtres, aux fureurs du peuple, à la violence des magistrats?

Est-il donc plus possible de révoquer en doute l'exécution des promesses de Jésus-Christ que l'existence des Eglises chrétiennes avant et après la ruine de Jérusalem? Lisez les miracles des apôtres dans leurs Actes et dans leurs Epîtres; lisez dans les mêmes Epîtres les règles qu'ils prescrivent aux Eglises pour l'usage des dons miraculeux, communs parmi elles; lisez les Quadrat, les Justin, les Athénagor, les Irénée, les Tertullien, les Origène, les Minucius Félix, les Arnobe, les Athanase, les Eusèbe, les Cyrille, les Augustin. Opposerez-vous à des hommes si éclairés et si vertueux un bouffon tel que Lucien, contraint de rendre témoignage à la vertu des chrétiens de son temps; un très-petit philosophe, tel que Celse, cherchant dans la magie des armes contre nos Evangiles; un enthousiaste superstitieux, tel que l'empereur Julien, donnant dans les noires opérations de la Théurgie, forcé d'avouer quelques miracles de Jésus-Christ; et quelques autres écrivains du même caractère, recourant à toutes sortes de chimères pour étayer les ruines du paganisme confondu par les chrétiens; en un mot des écrivains semblables à nos adversaires modernes, aussi stériles en raisons, aussi féconds en sarcasmes, en mensonge et en calomnie; vous le voyez, dans quel temps qu'aient été écrits nos Evangiles, soit avant, soit après la ruine de Jérusalem, leur vérité est inébranlable.

Nous convenons volontiers, d'après de bons monuments, que saint Jean n'écrivit son Evangile qu'après la ruine de Jérusalem. Mais en pourriez-vous citer un seul, en preuve de votre assertion, par rapport à nos trois premiers évangélistes? Y a-t-il un seul mot dans leurs ouvrages qui indique qu'ils n'aient écrit qu'après cet événement? Serait-ce la prédiction détaillée qu'ils en mettent à la bouche de leur maître? Vous feriez compassion, et quel avantage vous en reviendrait-il? Ne seriez-vous pas contraint de faire honneur aux évangélistes des prédictions encore plus surprenantes sur l'état futur du peuple juif et sur l'étendue et la perpétuité de l'Eglise, qui sont tous les jours vérifiées à nos yeux. Vous êtes réduit, pour toute preuve, à la mort de Zacharie, fils de Barachie, citée par saint Mathieu : quelle preuve? Etes-vous donc bien assuré que les interprètes qui entendent par Zacharie ou le père de Jean-Baptiste, ou le fils du grand prêtre Joïada, mis à mort par Joas dans le parvis du temple; êtes-vous bien assuré que ces interprètes sont dans l'erreur? Mais en l'entendant du fils de Barac, dont parle Josèphe, êtes-vous bien assuré que ce ne soit pas une prédiction de Jésus-Christ, qui en parle comme d'un événement passé, tant il était présent à ses yeux? Prétendre que Jésus-Christ n'avait pas prédit l'événement rapporté par Josèphe, c'est comme si l'on prétendait que la délivrance des Juifs par Cyrus, rapportée par le même historien, n'avait pas été prédite par Isaïe.

Nous ne relevons pas l'imputation que vous faites à nos Evangiles, de fourmiller de contradictions à chaque page; nous vous avons déjà fait le défi d'en citer aucune. Remplissez-le si vous le pouvez.

Il n'est point de fait ancien qui fût incontestable si les miracles de Jésus-Christ pouvaient souffrir le moindre doute. Les plus grands ennemis de ces miracles, les Talmudistes, les Celse, les Hiéroclès, les Julien, les Juifs et les Païens ont été forcés de convenir de leur réalité dans des temps où ils étaient aussi à portée d'en juger que nous le sommes de juger des faits qui se passent devant nous, ou qui se sont passés peu d'années avant nous. Il était réservé à nos jours de voir les passions effrénées braver la raison et nier tout ce qui s'oppose à leur empire.

Vous terminez vos attaques, c'est-à-dire vos insolentes déclamations contre les miracles de Jésus-Christ, par des questions sur la fin de ces miracles. Pourquoi, demandez-vous, Dieu aurait-il fait ces miracles pour être condamné à la potence chez les Juifs,

etc..... Jésus-Christ prévoyait que telle serait la fin de ses miracles ; il l'avait souvent annoncé à ses apôtres, qui n'y comprenaient rien; il ne l'avait pas déguisé aux Juifs, et les princes des prêtres et les scribes le comprirent très-bien. Sans doute, ses disciples ne concevaient rien à la prédiction qu'il leur faisait de sa mort et du genre de sa mort ; parce qu'il n'était pas naturel d'imaginer que tant de miracles bienfaisants, opérés par Jésus-Christ pour prouver qu'il était le Fils de Dieu, pussent avoir une fin si tragique. C'est là néanmoins la cause de la fureur des Juifs contre Jésus-Christ ; ils l'accusent de blasphème, et veulent le lapider, non à cause de ses œuvres, mais, parce qu'étant homme, il se faisait Dieu. Il les renvoie aux œuvres qu'il fait par la puissance de son Père comme à des preuves certaines qu'il est le Fils de Dieu, et que Dieu son Père est dans lui, et lui dans son Père. Un discours si raisonnable ne ralentit point leur fureur. Il s'y dérobe pour un temps, bien déterminé à s'y livrer, quand son heure sera venue : car avant le discours que nous venons d'entendre il avait déclaré dans les termes les plus clairs qu'il était le pasteur, et que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ; et il continue ainsi : *Je donne ma vie pour mes brebis, afin qu'elles aient la vie éternelle;* elles ne périront jamais, comme il le dit quelques versets après : *C'est pour cela que mon Père m'aime; parce que je la quitte pour la reprendre :* car personne ne me la ravit ; mais *c'est de moi-même que je la quitte ; car j'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai le pouvoir de la reprendre : c'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.*

Tel est donc le moyen de sauver l'homme, que Dieu a arrêté dans ses décrets éternels ; c'est l'incarnation et la mort de son Fils unique, promis au premier homme après sa chute, attendu par les patriarches, figuré par les cérémonies de la loi, annoncé par tous les prophètes surtout par Isaïe et par Daniel.

Y avait-il un autre moyen de réconciliation de Dieu avec les transgresseurs de ses lois ? C'est un problème que nous vous laissons à résoudre : mais ne prétendez pas nous contenter en nous disant, ou que nulle peine n'est due au péché, ou que le repentir du pécheur suffit pour entrer en grace avec Dieu, et pour mériter sa bienfaisance éternelle. Le premier dénouement confondrait toutes nos idées ; car ce que nous voyons le plus clairement, c'est la relation de la violation de l'ordre au châtiment, et du châtiment à la violation de l'ordre. Jamais vous ne nous ferez concevoir que le repentir du pécheur soit une réparation proportionnée à l'injure faite à un Dieu par la transgression de ses lois ; vous nous ferez encore moins concevoir qu'un tel repentir mérite à titre de justice un bonheur éternel ; enfin, quand vous réussiriez à nous proposer quelque dénouement plausible, que nous diriez-vous pour nous convaincre que la souveraine justice n'est point souverainement libre d'accepter ce repentir, ou de le rejeter? Quoi qu'il en soit nous admirons le choix que Dieu fait d'un tel moyen pour se réconcilier avec nous : nous tremblons devant sa justice, qui exige une si pleine satisfaction pour nous pardonner ; nous sentons toute la grandeur de notre maladie, par la grandeur du remède employé pour nous guérir ; nous adorons la bonté infinie, qui ne veut pas nous perdre : nous voyons sans frémir un Dieu nous aimer, jusque au point de nous donner son Fils unique pour nous sauver; et ce Fils nous aimer jusque au point de se donner lui-même pour nous épargner la mort que nous méritions en qualité de pécheurs. Plus l'amour de l'un et de l'autre est pour nous incompréhensible, plus il nous paraît divin. C'est donc avec respect et avec reconnaissance, que nous voyons mourir un Dieu sur la croix, non en sa divinité, immortelle et impassible par son essence, mais en son humanité qu'il ne s'était unie que pour l'offrir en sacrifice à la gloire de son père, maître de lui rendre la vie, comme de la lui ôter. Nous pourrions en rester là, vous ne pouvez plus rien avoir à nous dire qui soit digne de réponse ; mais il faut vous suivre jusque au bout.

Le caloyer. Je ne nie pas que vos doutes ne soient fondés, et je sens que vous raisonnez de bonne foi ; mais enfin convenez qu'il faut une religion aux hommes.

L'honnête homme. Sans doute, l'ame demande cette nourriture ; mais pourquoi la changer en poison? Pourquoi étouffer la simple vérité dans un amas d'indignes mensonges? Pourquoi soutenir ces mensonges par le fer et par les flammes? Quelle horreur infernale! La religion entre l'homme et Dieu est l'adoration et la vertu ; c'est entre le prince et les sujets une affaire de police ; ce n'est que trop souvent d'homme à homme qu'un commerce de fourberie. Adorons Dieu sincèrement, simplement, et ne trompons personne. Oui, il faut une religion ; mais il la faut pure, raisonnable, universelle ; elle doit être comme le soleil, qui est pour tous les hommes, et non pas pour quelque petite province privilégiée. Il est absurde, odieux, abominable d'imaginer que Dieu éclaire tous les yeux, et qu'il plonge presque toutes les ames dans les ténèbres. Il n'y a donc qu'une probité commune à tout l'univers ; il n'y a donc qu'une religion. Et quelle est-elle? Vous le savez : c'est d'adorer Dieu, et d'être juste.

Le caloyer vous fait des compliments. Que ne pouvons-nous aussi vous en faire ? Vous convenez qu'il faut une religion à l'homme, mais qu'il ne faut ni la faire consister dans un amas d'indignes mensonges, ni soutenir ces mensonges par le fer et par les flammes : nous en convenons volontiers. Nous convenons encore, et nous en sommes déjà convenus, que l'adoration et la vertu sont de l'essence de la religion qu'il faut à l'homme.

Mais qu'entendez-vous par adoration? La faites-vous consister à reconnaître une Divinité quelconque, c'est-à-dire, avec un poète

de nos jours (1), un être existant par lui-même, soit que cet être ait tiré l'univers du néant, soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle, soit qu'il soit lui-même matière, ou que la matière fasse partie de lui-même, et qu'il soit conséquemment l'univers ou partie de l'univers. Le Dieu véritable pourrait-il agréer vos adorations, si nous n'avions que des idées si indignes de sa grandeur? En mériterait-il même de notre part, si nous n'avions pas reçu de lui l'être et la vie? En mériterait-il, s'il n'avait fait qu'arranger une matière éternelle par la nécessité de son être? Car dans la supposition contradictoire qu'une matière éternelle, par conséquent existant par soi, pût recevoir d'une main étrangère son arrangement, ne serions-nous pas nous-mêmes chacun en particulier des arrangements nécessaires de la matière éternelle? Un être existant par soi est nécessairement tout ce qu'il peut être. En mériterait-il, s'il était lui-même matière? Ne serait-il pas, dès là même, un être aveugle et insensible? En mériterait-il, si la matière faisait partie de son être, et qu'il fût par conséquent ou l'univers ou partie de l'univers? Par conséquent, fussions-nous nous-mêmes partie de son être, ne deviendrions-nous pas, dès-là même l'objet des adorations que nous lui rendrions? Et quelles adorations serions-nous capables de lui rendre, si nous n'étions, comme le suppose le même poète, qu'un de nos sens? Est-ce qu'un de nos sens peut sortir de l'étroite sphère des objets corporels? Que peut-on entendre par le terme de *vertu*, d'après des imaginations si grossières et si absurdes sur Dieu et sur l'homme, si ce n'est l'amour de nous-mêmes, attentifs à ménager les intérêts d'autrui, pour nous conserver les nôtres; surtout si le *fatum* nous a fait naître une de ces combinaisons de la matière, plus faibles que nos voisines?

Si vous pensez comme ce poète, cessez de nous parler de religion, d'adoration, de vertu, et ne trouvez pas mauvais que nous continuions de répéter que la religion véritable et nécessaire à l'homme est de lui faire connaître l'Intelligence souverainement parfaite, créatrice, conservatrice, modératrice de tous les êtres; de lui faire connaître sa nature propre, ce qu'il y a de bon, ce qu'il y a de mauvais, et la source de l'un et de l'autre, de lui faire connaître les lois qui lui sont imposées, soit à l'égard de l'auteur de son être, soit à l'égard de soi-même, soit à l'égard de ses semblables; de lui faire connaître les biens qu'il peut attendre de son obéissance à ces lois, et les maux dont est menacée sa désobéissance; de lui faire connaître le culte qu'il doit rendre, de concert avec ses semblables, à l'Etre parfait; de lui faire connaître le moyen de réparer la violation des lois qui lui sont imposées, et d'en obtenir l'abolition. Sans ces connaissances, qu'est-ce que pourrait être son adoration, qui doit l'assujettir tout entier à l'objet adoré? Un tel effet est réservé à l'amour seul de préférence qui domine le cœur. Sans ces connaissances, quelle pourrait être la vertu, qui est l'amour de l'ordre? amour qui ne peut encore subsister sans l'amour par-dessus toute chose du Créateur, comme de son souverain bien; sans l'amour de ses semblables, comme étant des biens qui lui sont égaux; par conséquent, sans leur désirer et leur procurer les biens qu'il se désire et qu'il se procure à lui-même. Mais où trouverez-vous, hors la religion chrétienne, toutes ces connaissances, par conséquent, l'adoration et la vertu?

Comment donc la religion pourrait-elle être entre le prince et les sujets une affaire de police? Quoi! il dépendrait du prince et des sujets de se former l'idée qu'ils voudraient de Dieu, de l'homme, de leurs devoirs; des récompenses et des châtiments dus à leur fidélité ou à leur infidélité, du culte dû à l'Etre suprême, de l'abolition ou de la punition de leurs crimes; et dès-là même on serait pleinement assuré qu'en suivant cette religion, fruit des caprices de l'imagination, telle qu'elle puisse être, on adorerait en esprit et en vérité l'Etre parfait, et on serait vertueux aux yeux de sa sainteté? Comment avez-vous pu mettre au jour une pensée si peu raisonnable?

Malheur à ceux qui font de la religion un commerce de fourberie. Nous le disons de toute la plénitude du cœur: Adorons Dieu sincèrement, simplement, et ne trompons personne; mais, pour l'adorer ainsi, adorons-le tel qu'il s'est fait connaître à nous, et selon la manière qu'il veut que nous l'honorions pour lui plaire. Voilà l'unique religion qui puisse être pure, raisonnable pour tous les temps et pour tous les lieux. Mais refuserez-vous à Dieu le choix libre de faire briller cette lumière salutaire aux yeux de ceux qu'il lui plaît, et de laisser les autres dans leurs ténèbres? Quoi! il sera maître de répandre inégalement les biens de la nature: l'intelligence, la science, la santé, la force, etc., et il ne sera pas maître d'accorder ou de refuser, selon sa volonté, les biens de la grace? Il ne lui sera pas permis de punir, par la soustraction des dons de ce dernier genre, ceux qui les auront méprisés; et il ne lui sera pas permis d'en gratifier ceux qui en feront un bon usage? Il ne plonge pas les ames dans les ténèbres; mais c'est un fait qu'un grand nombre y demeurent plongés. Peut-on lire l'histoire des nations si célèbres dans l'antiquité, des Egyptiens, des Assyriens, des Grecs, des Romains, etc., sans être étonné de la profondeur de leurs ténèbres? et l'histoire moderne ne nous offre-t-elle pas encore des sujets du même étonnement? Car dans quelles ténèbres ne faut-il pas être pour adorer des astres, des animaux, des hommes? Adorons la conduite du souverain Etre sur le genre humain; mais ne soyons pas assez téméraires pour lui en demander la raison. Ce n'est pas la privation involontaire de la lumière de la véritable

(1) *La Religion naturelle*, poeme au roi de Prusse.

religion, qui rend les ames criminelles à ses yeux; c'est l'abus qu'elles font des lumières qu'il fait toujours luire, dans certains degrés, aux yeux des esprits les plus ténébreux.

S'il vous plaisait d'expliquer ce que vous entendez par probité, peut-être vous accorderions-nous, comme une conséquence, qu'il n'y a qu'une religion, comme il n'y a qu'une probité : savoir adorer Dieu, être juste. Mais, jusque à ce que vous nous fassiez part de l'idée que vous attachez à ce terme *probité*, vous nous permettrez d'avancer d'abord cette proposition, comme nous étant mieux connue : Il n'y a qu'une véritable religion, savoir adorer Dieu, être juste; donc il ne peut y avoir dans l'univers qu'une véritable probité. Or nous croyons avoir démontré qu'il n'y a, et qu'il n'y a jamais eu qu'une véritable religion sur la terre: savoir adorer Dieu, être juste, qui est la religion chrétienne; et que hors de cette religion, il n'y a point, et il n'y a jamais eu de probité, en entendant par ce terme l'adoration en esprit et en vérité du vrai Dieu, et la justice, soit envers le vrai Dieu, soit envers soi-même, soit envers ses semblables. En effet, parcourez toutes les religions établies sur la terre, en tous les temps, et citez-nous l'exemple d'un homme, hors de la religion chrétienne, qui aime de tout son cœur le vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui n'agit que pour lui plaire et pour lui obéir, qui le regarde comme le principe de tout ce qu'il remarque de bon en soi, rapportant tout à sa gloire; qui fasse tous ses efforts pour se conserver pur et irréprochable, par une observation exacte de tous ses devoirs; enfin, qui aime son prochain comme soi-même, en évitant tout ce qui peut lui nuire, et en lui rendant toutes sortes de services.

Le caloyer. Mais comment croyez-vous donc que ma religion s'est établie?

L'honnête homme. Comme toutes les autres. Un homme d'une imagination forte, se fait suivre par quelques personnes d'une imagination faible: le troupeau s'augmente, le fanatisme commence, la fourberie achève. Un homme puissant vient; il voit une foule qui s'est mise une selle sur le dos et un mors à la bouche; il monte sur elle et la conduit. Quand une fois la religion nouvelle est reçue dans l'état, le gouvernement n'est plus occupé qu'à proscrire tous les moyens par lesquels elle s'est établie. Elle a commencé par des assemblées secrètes; on les défend. Les premiers apôtres ont été expressément envoyés pour chasser les diables; on défend les diables. Les apôtres se faisaient apporter l'argent des prosélytes; celui qui est convaincu de prendre ainsi de l'argent est puni. Ils disaient qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; et sur ce prétexte ils bravaient les lois. Le gouvernement maintient que suivre les lois c'est obéir à Dieu. Enfin la politique tâche sans cesse de concilier l'erreur reçue et le bien public.

Comment, né avec une imagination forte, n'avez-vous pas entrepris de former quelque nouvelle religion, au lieu de ne travailler qu'à les détruire toutes? Nous n'examinons pas si tant de religions diverses, repandues sur la terre, ont commencé, se sont accrues, et enfin établies de la manière que vous le décrivez; mais pour en faire l'application à la religion chrétienne, ce n'est point assez d'avoir de l'imagination, il faut être visionnaire.

Vous disiez à votre caloyer, que vous aviez lu avec attention tous nos livres. Il ne les avait guère lus lui-même; ou il vous connaissait bien peu, s'il vous en croyait sur votre parole. Il est des esprits faux qui semblent n'être pas nés pour voir la verité; il en est de prévenus qui la voient toujours mal; il en est de passionnés qui ne veulent pas la voir : vains, ils dédaignent les vérités communes et populaires, parce qu'elles ne peuvent servir à les distinguer; voluptueux, s'ils ne peuvent plier la règle, ils tachent de la briser. Nous nous garderons bien de vous ranger dans l'une de ces classes; mais que de preuves d'inexactitude ne nous avez-vous pas données jusque ici, en matière de faits, de raisonnements! En voici de nouvelles. Vous avez lu, dites-vous, tous nos livres : y avez-vous découvert dans l'histoire et dans la conduite de Jésus-Christ quelques traits d'une imagination forte? Y avez-vous même aperçu dans sa vie quelque trait des passions humaines, de l'ambition, de la curiosité, des attraits pour les plaisirs sensibles, et non la raison la plus pure? Uniquement occupé de la volonté de son père, il annonce l'accomplissement de ses promesses en appuyant sa parole de ses miracles et en marquant tous ses pas par des bienfaits. Sa modestie, son silence sur tout ce qui agitait alors le plus les esprits, de même que sur les sciences et les arts; sa pauvreté, sa douceur étaient telles qu'elles arrêtaient l'impression de crainte, que sa puissance devait naturellement faire sur les pharisiens et les scribes, ces corrupteurs de la loi divine, et ces hypocrites qu'il démasquait. Il ne publie point une nouvelle religion; c'est la religion aussi ancienne que le monde, comme nous l'avons déjà observé, qu'il établit en se donnant pour le libérateur promis au premier homme après sa chute, attendu par les patriarches figuré par tout l'appareil de la loi mosaïque, prédit par tous les prophètes; il appelle à sa suite un petit nombre d'hommes ignorants et grossiers, mais auxquels il saura bien donner la science et l'urbanité quand il lui plaira. La sainteté de sa vie, la sublimité de sa doctrine, l'éclat de ses miracles lui attirent un grand nombre d'admirateurs timides, malgré les mépris affectés de ces jaloux contradicteurs; mais pour me servir de vos termes si flatteurs pour le peuple, bien loin de monter sur cette foule qui s'est mis une selle sur le dos et un mors à la bouche, il se dérobe à sa poursuite quand elle veut le proclamer roi, lui prédit sa défection et les malheurs qui en seront la suite.

Bientôt en effet, il est presque généralement abandonné; il meurt comme il l'avait prédit; il ressuscite selon sa promesse; il

apparaît à plus de cinq cents disciples, dont les cœurs lui étaient demeurés fidèles, malgré leur timidité et leur fuite; il fait descendre sur eux le Saint-Esprit qu'il leur a promis : aussitôt transformés en de nouveaux hommes, ils publient ses merveilles. Est-ce dans des assemblées secrètes? N'est-ce pas au milieu de Jérusalem que Pierre fait entendre sa voix? N'est-ce pas au milieu des villes les plus éclairées et les plus corrompues de l'empire romain que cet apôtre et ses collègues exercent leur ministère? Que de milliers de prosélytes, malgré l'opposition des puissances de la terre et de l'enfer, naissent de ces discours, inspirés par l'esprit de vérité et soutenus par toute sorte de miracles! Si ces adorateurs nouveaux du Dieu vivant tiennent leurs assemblées dans des maisons particulières, est-ce un juste sujet de reproche contre eux? Voudrait-on qu'ils les tinssent dans les temples consacrés aux idoles, ou dans des lieux auxquels seraient exposés aux regards et aux insultes des profanes les livres saints qui font leur consolation et les mystères sacrés dont ils se nourrissent?

Qu'étaient-ce que toutes ces divinités monstrueuses, adorées alors sous mille noms divers et sous mille figures bizarres, que des esprits de mensonge, lesquels exerçaient souvent un empire cruel sur les corps d'un grand nombre d'hommes? Délivrer ces malheureux de ces ennemis cruels, en les chassant des corps qu'ils tourmentent, n'était-ce pas mettre dans le plus grand jour leur impuissance et tout à la fois la puissance du Sauveur, les rendre haïssables et faire rougir l'humanité de prostituer son culte à des êtres si injustes et si méchants? Quoi donc de plus digne des apôtres de la vérité?

Nous avons déjà vu que l'accusation renouvelée ici contre leur désintéressement n'était qu'une calomnie. Qui fut jamais plus soumis aux lois des princes que ces grands hommes? qui recommanda jamais avec plus de soin de s'y soumettre? Était-ce les braver que d'obéir à Dieu; et n'était-ce pas obéir à Dieu que de prêcher la vérité, en faisant des miracles, dont leurs persécuteurs étaient obligés de convenir? Pour être en droit de leur fermer la bouche, n'aurait-il pas fallu pouvoir leur interdire les miracles?

Il faut renoncer à la bonne foi pour ne pas convenir de l'origine céleste du christianisme. La puissance de Jésus-Christ se montre ici de toutes parts. Il semble qu'il n'ait abandonné son Eglise durant trois siècles à toute la férocité de l'enfer que pour faire éclater la divinité de son établissement dans la sainteté de ses enfants, dans la force de ses martyrs, dans la multitude de ses miracles. Les preuves sont portées au dernier degré d'évidence, pour les cœurs droits et sincères. Elles seront continuées dans tous les siècles; mais elles seront plus rares, comme elles doivent l'être, afin de ramener toujours les hommes attentifs à celles dont elles ne sont que la suite. Enfin l'erreur se lasse, pour ainsi dire, de ses fureurs contre la vérité : les trophées dressés à la gloire de Dioclétien, comme au destructeur du christianisme, ne servent qu'à lui faire sentir l'inutilité de ses efforts : les chrétiens remplissent toute la terre : la politique adopte leur religion.

Constantin a vu dans les airs la croix, plus brillante que le soleil, signe salutaire qui lui répond des victoires qu'il va remporter sur ses concurrents, aveugles défenseurs de l'idolâtrie, Maxence, Maximin, Licinius. Il n'hésite plus à autoriser le christianisme, non comme une erreur reçue, mais comme la vérité descendue du ciel; pour mettre en sûreté sa personne sacrée, en la faisant envisager à ses sujets comme le ministre du Dieu vivant; pour maintenir sa puissance, en la leur représentant comme une émanation de la Toute-Puissance même; pour affermir son trône, en le plaçant dans leurs cœurs et leurs consciences; pour porter partout l'ordre et la paix, en mettant comme un frein aux passions, sources intarissables de l'injustice et de la guerre. Ecoutons le caloyer.

Le caloyer. Mais vous allez en Europe. Vous serez obligé de vous conformer à quelqu'un des cultes reçus.

L'honnête homme. Quoi donc, ne pourrai-je faire en Europe, comme ici : adorer paisiblement le Créateur, de tous les mondes, le Dieu de tous les hommes, celui qui a mis dans mon cœur l'amour de la vérité et de la justice?

Si dans Alep vous adorez, en esprit et en vérité, le Créateur de tous les mondes et le Dieu de tous les hommes, qui vous empêcherait de l'adorer en Europe? Mais ne vous flattez pas de l'adorer ainsi, par l'amour de la vérité en général, et de la justice en général : un tel amour n'est pas incompatible avec le mensonge et l'injustice : de même que l'amour du bien en général n'est pas incompatible avec l'amour des faux biens. Les passions font souvent prendre l'erreur pour la vérité, l'injustice pour la justice, de même que les biens apparents pour le bien réel. Pour adorer donc Dieu en esprit et en vérité, il faut l'adorer, avec son Fils, dans l'unité du Saint-Esprit. On ne va au Père que par le Fils; qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père. L'adoration en esprit et en vérité est la charité; or c'est le Saint-Esprit, qui répand dans nos cœurs la charité, qu'il embrasse avec le Père et le Fils. Ce n'est point pour son intérêt que Dieu exige de l'homme des hommages; son bonheur est indépendant d'un si petit être. C'est pour l'intérêt de l'homme même : parce qu'étant essentiellement la bonté et la justice, il ne lui a donné l'existence qu'en lui imposant l'obligation de se rendre heureux; or quel peut être le bonheur de l'homme sans la connaissance et l'amour de Dieu, qui est le souverain bien? C'est donc lui seul qu'il faut adorer en esprit et en vérité; mais pour l'adorer ainsi, il faut l'adorer, non selon les caprices de son imagination, mais tel qu'il s'est fait connaître.

Le caloyer. Non, vous risqueriez trop : l'Europe est divisée en factions, il faudra en choisir une.

L'honnête homme. Des factions, quand il s'agit de la vérité universelle; quand il s'agit de Dieu!

Des factions, quand il s'agit de Dieu, vous étonnent! S'il ne s'agissait que d'un Dieu quelconque, elles devraient sans doute vous étonner. Il existe un Dieu, c'est une vérité universelle. Mais qu'est-ce que ce Dieu? Comment faut-il l'honorer pour lui plaire? Ce n'est plus ici une vérité universelle; mais le sujet d'une foule de factions, soit avant, soit après l'établissement de la véritable religion en Europe, de même qu'en Asie, en Afrique, en Amérique. Cependant ce n'est que dans la religion chrétienne qu'il est connu, ce Dieu véritable, et qu'est connue la manière dont il faut l'honorer pour lui plaire: parce que ce n'est que là qu'il se fait connaître lui-même, et la manière dont il veut être honoré pour lui plaire.

Le caloyer. Tel est le malheur des hommes! On est obligé de faire comme eux, ou de les fuir. Je vous demande la préférence pour l'Eglise grecque.

L'honnête homme. Elle est esclave.

Mauvaise raison, pour refuser au caloyer la grace qu'il vous demande. L'esclavage n'est pas incompatible avec la vérité. Vous auriez pu fonder votre refus sur une raison plus solide; c'est le schisme de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine. Jamais de juste nécessité de rompre l'unité, parce que jamais il n'y en a de perdre la charité, qui est l'amour de l'unité, et l'ame de la religion. Se séparer du siége de Rome, reconnu universellement pour le premier siége de l'Eglise avant Photin, c'est pervertir l'ordre établi par Jésus-Christ; c'est détruire la symétrie de son édifice, en renversant la subordination qui en est la beauté; c'est mériter d'être abandonné à l'erreur, et de tomber sous l'esclavage d'une puissance ennemie du nom chrétien.

Le caloyer. Voulez-vous vous soumettre à l'Eglise romaine?

L'honnête homme. Elle est tyrannique. Je ne veux ni d'un patriarche simoniaque, qui achète sa honteuse dignité d'un grand visir, ni d'un prêtre, qui s'est cru pendant sept cents ans le maître des rois.

Mauvaise raison encore: le crime du pasteur n'est pas incompatible avec l'autorité, qu'il a reçue par son ordination. Au reste, qui vous oblige, en vous soumettant à l'Eglise romaine, d'embrasser les opinions de quelques-uns de ses théologiens? Dès que, de votre aveu, la prétention des papes sur le temporel des rois ne date que de sept cents ans, dès là même ce n'est plus un dogme de l'Eglise dont le caractère essentiel est d'avoir été cru toujours de tous, par tous; peut-être vous tromperiez-vous si vous pensiez que l'opinion dont il s'agit n'est redevable de sa naissance qu'à l'ambition des papes. Ne la devrait-elle pas plutôt à la politique de quelques princes? Des princes, connaissant tout le respect dont étaient prévenus les peuples pour le premier pasteur de l'Eglise, auront voulu recevoir de sa main la couronne, pour colorer et autoriser leur usurpation; d'autres princes, faibles, auront eu recours à lui contre des voisins puissants et entreprenants; d'autres, pour se maintenir dans un gouvernement tyrannique contre des sujets mécontents, lui auront soumis leur royaume, en ne voulant plus l'administrer que comme ses lieutenants; des flatteurs ensuite auront travesti en droit ces traits de la politique, et auront tâché d'appuyer ce prétendu droit de quelques preuves éblouissantes. Ne serait-ce point là l'origine de cette opinion, qui a fait tant de bruit? Quoi qu'il en soit, quiconque a lu l'histoire des siècles où elle a été en vigueur ne peut s'empêcher de remercier le souverain maître des événements d'en avoir permis alors l'introduction dans l'Eglise. Si elle fit verser du sang, combien n'en arrêta-t-elle pas de torrents dans ces siècles d'ignorance, de guerre, de pillage, d'incendie, de fureur?

Le caloyer. Il n'appartient pas à un religieux, tel que je le suis, de vous proposer la religion protestante.

L'honnête homme. C'est peut-être celle de toutes que j'adopterais le plus volontiers, si j'étais réduit au malheur d'entrer dans un parti.

S'il ne convient pas au caloyer de vous proposer la religion protestante, votre réponse convient-elle mieux? La suite du dialogue nous mettra en état d'en juger. Ce que nous pouvons vous dire en attendant, c'est que la religion de Jésus-Christ, étant l'unique manière d'adorer Dieu, comme il veut être adoré pour lui plaire, comme nous croyons l'avoir démontré, vous ne pouvez vous dispenser de prendre le parti, ou de renoncer à l'espoir de plaire à Dieu, ou de choisir entre les sociétés qui se disent chrétiennes celles que Jésus-Christ a établies.

Le caloyer. Pourquoi ne lui pas préférer une religion plus ancienne?

L'honnête homme. Elle me paraît bien plus ancienne que la romaine?

L'objection du caloyer est pressante, contre votre disposition à préférer la religion protestante à la romaine: car la vérité est plus ancienne que le mensonge; elle mérite seule la préférence. Votre réponse exige des preuves: nous allons les entendre.

Le caloyer. Comment pouvez-vous supposer que saint Pierre ne soit pas plus ancien que Luther, Zuingle, OEcolampade, Calvin et les réformateurs d'Angleterre, de Dannemarck, et de Suède, etc.?

L'honnête homme. Il me semble que la religion protestante n'est inventée ni par Luther, ni par Zuingle, etc. Il me semble qu'elle se rapproche plus de sa source que la religion romaine, qu'elle n'adopte que ce qui se trouve expressément dans l'Evangile des chrétiens, tandis que les romains ont chargé le culte de cérémonies et de dogmes nouveaux. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour voir que le législateur des chrétiens n'institua point de fêtes, n'ordonna point qu'on adorât des images et des os de morts, ne vendit point d'indulgences

ne reçut point d'annates, ne conféra point de bénéfices, n'eût aucune dignité temporelle, n'établit point une inquisition, pour soutenir ses lois, ne maintint point son autorité par le fer des bourreaux; les protestants réprouvent toutes ces nouveautés scandaleuses et funestes; ils sont partout soumis aux magistrats, et l'Eglise romaine lutte depuis huit cents ans contre les magistrats. Si les protestants se trompent, comme les autres, dans le principe, ils ont moins d'erreurs dans les conséquences; et puisque il faut traiter avec les hommes, j'aime à traiter avec ceux qui trompent le moins.

Vous ne disconvenez pas que l'Eglise romaine ne soit plus ancienne que les sectes protestantes. Comment en disconviendriez-vous? Rome avait le catalogue de ses pasteurs qui, depuis S. Pierre, s'étaient succédé les uns aux autres sans interruption pendant quinze cents ans, avant que parussent les sectes protestantes. Il vous semble, dites-vous, que la religion protestante n'est inventée ni par Luther, ni par Zuingle, etc. Pourquoi cela vous semble-t-il? Parce qu'il vous semble qu'elle se rapproche plus de sa source. Est-il donc possible qu'une religion éloignée de sa source par l'espace de quinze cents ans s'en rapproche bien plus que la religion qui n'en est séparée par aucun intervalle? Par où pouvez-vous juger de cette plus grande proximité? Il n'y a que deux moyens, savoir, les livres du Nouveau Testament et la tradition. La tradition! la chercherez-vous dans des témoins qui n'ont paru que quinze cents ans après les faits; et non dans des témoins qui, par une chaîne indissoluble, tenant les uns aux autres, et ne formant, pour ainsi dire, qu'un même témoin qui a tout vu, remontent jusqu'aux faits qu'ils attestent. Les livres du Nouveau Testament! Mais ces livres viennent-ils de la source? Qui vous en assurera? Sont-ce des témoins qui n'ont paru que quinze cents ans après ces livres? Vous voilà donc forcé de revenir au témoignage de l'Eglise romaine. Vous voilà réduit à prétendre que l'Eglise romaine n'entend pas ces livres, dont elle garantit l'authenticité. Quoi! l'Eglise romaine, instruite de tout avant que ces livres fussent écrits, sous les yeux de laquelle ils ont été écrits, pour laquelle ils ont été écrits, n'en aura point eu l'intelligence pendant quinze cents ans; et ce sera de Luther, de Zuingle qu'elle recevra sa lumière?

Il vous semble que la religion protestante s'approche plus de la source que la religion romaine; parce qu'elle n'adopte que ce qui se trouve expressément dans l'Evangile des chrétiens, tandis que les romains ont chargé le culte de cérémonies et de dogmes nouveaux; mais l'Evangile et les Epîtres des apôtres, qui n'en doivent point être séparées, sont-ce les seules voies pour arriver à la connaissance de la religion chrétienne? Les evangélistes rapportent-ils toutes les leçons de Jésus-Christ, notre unique maître? S. Jean nous avertit du contraire. Tout ce qu'ont établi les apôtres se trouve-t-il dans leurs Epîtres? S. Paul fait entendre le contraire. Il faut donc pour connaître la religion chrétienne, joindre la tradition de l'Eglise aux livres qui composent le Nouveau Testament.

Et certes, si l'Eglise, qui fait une si haute profession de ne reconnaître pour sa doctrine, que celle qu'elle a reçue de son auteur par les apôtres, avait abandonné quelque point de cette doctrine, et avait innové dans d'autres avant Luther, Zuingle, etc., il s'ensuivrait manifestement qu'avant Luther, etc., l'Eglise établie par Jésus-Christ n'existait plus sur la terre. Que devient donc la magnifique promesse de Jésus-Christ de bâtir une Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent jamais prévaloir? Est-ce qu'une telle Eglise peut subsister, avec des retranchements et des additions faites à la doctrine de son chef? Que devient la promesse de Jésus-Christ, d'être tous les jours, jusque à la consommation des siècles avec ses apôtres, baptisant et enseignant toutes les nations; promesse qui embrasse nécessairement leurs successeurs. Si leurs successeurs n'ont point continué leurs enseignements, et en ont donné de contradictoires, que devient l'ordre de Jésus-Christ de dénoncer le pécheur à l'Eglise, avec obligation de le regarder comme un païen et un publicain, s'il refuse de l'écouter? Peut-on être obligé d'écouter une maîtresse d'erreur; que devient la notion que S. Paul donne de l'Eglise, comme de la maison du Dieu vivant, de la colonne et la base de la vérité? Des dogmes qui ne viendraient pas du docteur de la vérité, et qui est la vérité même, pourraient-ils être la vérité? Et la société qui les professerait, pourrait-elle être la colonne et la base de la vérité?

Mais quels sont donc ces dogmes nouveaux, dont vous accusez l'Eglise romaine d'avoir chargé la religion chrétienne? Vous n'en spécifiez aucun. Le Législateur des chrétiens, dites-vous, n'institua point de cérémonies et de fêtes: sont-ce là des dogmes? A-t-il défendu à son Eglise d'instituer des cérémonies? Quelle preuve avez-vous qu'il n'en institua point lui-même? On en voit d'établies dans l'Evangile, dans les Actes, dans S. Paul, dans S. Jacques, pour le baptême, pour l'eucharistie, pour la confirmation, l'ordre, l'extrême-onction. Si l'Eglise en a institué, ce n'est pas certainement contre la défense de son chef; comme elles ne tendent qu'à rendre plus sensibles, aux yeux de ses enfants, les effets admirables de sa grace, elle ne peut les avoir instituées, que conduite et dirigée par son esprit. De même quelle preuve avez-vous que le législateur des chrétiens n'institua point de fêtes; par exemple, le dimanche substitué au sabbat des Juifs, pour célébrer sa résurrection? L'apôtre S. Jean en fait une mention expresse dans son Apocalypse; et nous apprenons du martyr Justin que les fidèles s'assemblaient dans ce jour, pour participer au mystère du corps et du sang de leur Législateur. Supposons que l'Eglise ait institué d'autres fêtes: quoi, elle ne sera plus l'épouse de Jésus-Christ, parce qu'elle aura consacré certains jours à la mémoire, à la

méditation, à la louange des mystères de son divin époux, de même qu'à la mémoire et à la louange des opérations de sa grace dans ses élus!

Le Législateur des chrétiens, continuez-vous, n'ordonna point qu'on adorât des images et des os de mort. Est-ce que l'Eglise adore des images et des os de mort? Pour la soupçonner d'un tel égarement, il faut avoir déposé toute pudeur. L'Eglise n'adore que Dieu le père, et Jésus-Christ son fils, dans l'unité du Saint-Esprit, comme le principe et la fin unique de tout bien. C'est Jésus-Christ qu'elle adore dans les images de ses mystères, et dans les instruments de sa passion; dès les premiers siècles de son établissement, elle avait des représentations de son sacrifice, sur les vases qui servaient à le célébrer et à l'offrir. C'est de sa médiation seule et de sa puissance, et non de ses images, qu'elle attend tous les secours dont elle a besoin. C'est l'auteur de toute sainteté, qu'elle honore dans ses saints; elle respecte, à l'exemple des Eglises apostoliques de Smyrne et de Lyon, dans leurs os, comme dans les temples du Saint-Esprit, destinés à une résurrection glorieuse, les mérites que sa grace leur a fait acquérir; et dans leurs images, les triomphes que la même grace leur a fait remporter. Si elle a recours à leur intercession; ce n'est ni à leurs images ni à leurs os insensibles qu'elle s'adresse; c'est à eux, comme aux amis de Dieu, par les mérites de Jésus-Christ.

Le Législateur des chrétiens, poursuivez-vous, ne vendit point d'indulgences, ne reçut point d'Annates, ne conféra point de bénéfices, n'eut aucune dignité temporelle. Si dans l'Eglise il y a des hommes assez pervers pour vendre des indulgences, est-ce de l'aveu et avec l'approbation de l'Eglise? Mais prenez garde de prendre pour vente des aumônes volontaires, toujours regardées comme des marques nécessaires d'un cœur contrit et humilié, lequel seul, dans tous les temps, a été jugé capable de recevoir une relaxation des peines dues au pécheur. Est-ce contre la défense du Législateur des chrétiens que les Eglises particulières font des présents, sous tel ou tel autre nom, au pontife romain, leur père commun, pour le mettre en état de subvenir aux charges immenses attachées à sa place, pour le bien même de l'Eglise, pour la propagation de la foi, pour la formation des ministres zélés et savants, pour l'entretien et le soulagement des pauvres et des misérables? Le Législateur des chrétiens déclare à ses apôtres, en les envoyant prêcher son royaume, qu'ils ne doivent pas s'inquiéter des besoins temporels, parce que, ajoute-t-il, celui qui travaille mérite d'être nourri, et que *ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile*. N'est-il pas en effet de l'équité, que des pasteurs qui consacrent tout leur temps à la lecture, à l'exhortation, à l'instruction, pour le bien de leurs ouailles, tirent d'elles leur subsistance? Mais qu'importe, qu'ils la reçoivent journellement de leurs mains, ou de bénéfices, c'est-à-dire, de certains fonds destinés à cet usage, et conférés par les souverains ou, de leur agrément, par leurs sujets, non pour fomenter le faste et le luxe, mais pour fournir le nécessaire de la vie? Le Législateur des chrétiens défend bien à ses ministres toute domination; mais il ne leur défend nullement toute dignité temporelle On peut en posséder sans orgueil, sans s'embarrasser dans les affaires séculières, pour ne plaire qu'à celui au service duquel on est enrôlé.

Vous finissez en disant que le Législateur des chrétiens n'établit point d'inquisition pour soutenir ses lois; ne maintint point son autorité par le fer des bourreaux. Aussi l'Eglise n'a-t-elle ni fer, ni bourreaux, pour soutenir ses lois contre des enfants rebelles; elle n'a que des peines spirituelles; elle n'y a même recours, qu'après avoir epuisé toute sa tendresse maternelle, pour les rappeler à leurs devoirs. Mais qui oserait s'élever contre la conduite des princes ses protecteurs, qui veillent à ce que son unité ne soit pas blessée, à ce que sa foi soit conservée dans son intégrité, à ce que les points décidés par elle, ou qui sont l'objet de sa profession publique et générale, ne soient pas publiquement combattus? Qui oserait donc condamner leurs lois, propres à effrayer, par la terreur des peines sensibles, et réduire au silence les personnes téméraires qui voudraient combattre sa doctrine?

Que voulez-vous dire en accusant l'Eglise romaine de lutter depuis huit cents ans contre les magistrats? Si elle a été comblée de biens, de droits, de priviléges, par les souverains, aurait-elle tort de les défendre, sans sortir des voies de la modestie et de la douceur, contre ceux qui tenteraient de l'en dépouiller, et d'en appeler aux souverains, ses bienfaiteurs? Les ministres protestants devraient-ils être censés vouloir se soustraire aux magistrats, parce qu'ils réclameraient leur justice, pour des droits accordés à leurs prédécesseurs? Avançons: vos déclamations sont trop frivoles pour être amusantes.

Le caloyer. Il me semble que vous choisissiez une religion, comme on achète des étoffes chez les marchands: vous allez chez celui qui vend le moins cher.

L'honnête homme. Je vous ai dit ce que je préférerais s'il me fallait faire un choix selon les règles de la prudence humaine; mais ce n'est point aux hommes que je dois m'adresser, c'est à Dieu seul; il parle à tous les cœurs: nous avons tous un droit égal à l'entendre. La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle. Les hommes sentent, d'un pôle à l'autre, qu'on doit être juste, honorer son père et sa mère, aider ses semblables, tenir ses promesses: ces lois sont de Dieu, les simagrées sont des mortels. Toutes les religions diffèrent, comme les gouvernements; Dieu permet les uns et les autres. J'ai cru que la manière extérieure dont on l'adore ne peut ni le flatter, ni l'offenser, pourvu que cette adoration ne soit ni superstitieuse envers lui, ni barbare envers les hommes.

N'est-ce pas en effet offenser Dieu, que de

penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, afin de damner toutes les autres? Que l'assassin d'Urie soit son bien-aimé, et que le pieux Antonin lui soit en horreur? N'est-ce pas la plus grande absurdité de penser que l'Etre suprême punira à jamais un caloyer, pour avoir mangé du lièvre; ou un Turc, pour avoir mangé du porc? Il y a eu des peuples qui ont mis, dit-on, les oignons au rang des dieux; il y en a d'autres qui ont prétendu qu'un morceau de pâte était changé en autant de dieux que de miettes. Ces deux extrêmes de la démence humaine font également pitié; mais que ceux qui adoptent ces rêveries osent persécuter ceux qui ne les croient pas, c'est là ce qui est horrible. Les anciens Parsis, les Sabéens, les Egyptiens, les Grecs, ont admis un enfer : cet enfer est sur la terre, et ce sont les persécuteurs qui en sont les démons.

Votre réponse n'a rien qui nous surprenne. Il semble, si vous n'êtes pas *une machine* à imagination plutôt qu'à raisonnement, que vous ayez ainsi procédé dans l'examen de la religion. Il y a un Dieu : donc il y a une religion; et il ne peut y en avoir qu'une seule qui soit véritable : donc s'il y en avait une révélée, elle serait la véritable et la seule qu'il fallût embrasser. De toutes les religions qui ont existé et qui existent dans le monde la chrétienne est la seule qui mérite quelque attention sur ce caractère de révélée qu'elle s'attribue. Je me suis convaincu que sa prétention est sans fondement; mais que si quelque vraisemblance militait en sa faveur, mon choix devrait être pour la secte protestante. Vous voilà bien déterminé à rejeter la religion chrétienne, de même que toutes les autres anciennes ou modernes. Cependant nous osons vous rappeler à un nouvel examen : car dans celui que vous nous avez représenté jusque ici, se montre une ignorance pitoyable ou une mauvaise foi indigne d'un honnête homme.

Ce n'est pas aux hommes, dites-vous, que je dois m'adresser, c'est à Dieu seul; il parle à tous les cœurs : nous avons tous un droit égal à l'entendre. La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle.

Mais si Dieu a parlé aux hommes par la bouche de Jésus-Christ, espérez-vous qu'en refusant d'écouter sa voix il vous parlera en particulier? Ou que s'il vous parlait en particulier vous écouteriez avec plus de docilité? Auriez-vous plus de preuves que ce serait lui qui vous parlerait qu'il n'y en a qu'il a parlé par la bouche de Jésus-Christ? Il parle à tous les cœurs, ajoutez-vous; mais qui écoute sa voix ou qui l'a écouté en rejetant la parole de Jésus-Christ? Nous avons tous non seulement droit d'entendre ce que Dieu nous dit au fond de nos cœurs, mais nous devons l'entendre. La difficulté est de distinguer cette voix intérieure de celle des passions. Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas à sa bonté de nous avoir mis en état de faire sûrement cette distinction en nous déclarant par son Fils toutes ses volontés? *La conscience qu'il a donnée à tous les hommes est leur loi universelle*, en ce sens qu'il n'est jamais permis d'agir contre elle; mais l'est-elle en ce sens qu'il soit toujours sûr de la suivre? La conscience est-elle à l'abri de toute illusion? L'orgueil, l'intérêt, la volupté savent le secret de la corrompre et de l'étouffer. Si ces passions ne réussissent pas toujours sur les premiers principes des mœurs, de quelle obscurité ne couvrent-elles pas les conséquences! Quel besoin n'avions-nous donc pas que Jésus-Christ vînt retracer sa loi à nos yeux et nous la fît accomplir par sa grace?

Les hommes, poursuivez-vous, *sentent, d'un pôle à l'autre, qu'on doit être juste, honorer son père et sa mère, aider ses semblables, tenir ses promesses.*

Que de grands mots! A quoi aboutissent-ils? A nous montrer, d'un pôle à l'autre, des prévaricateurs hors de l'enceinte de la religion révélée. Pourquoi dans cette énumération de devoirs sentis par tous les hommes n'en faites-vous entrer aucun à l'égard de Dieu? Ne serait-ce point parce que vous sentez que hors de l'enceinte de la religion révélée Dieu ne voit sur la terre que des hommes vains, ingrats, cupides, amoureux d'eux-mêmes? Pourquoi encore n'y faites-vous entrer aucun devoir de l'homme à l'égard de lui-même? Ne serait-ce point parce que vous le croyez maître de disposer à son gré de son corps et de son ame? ou parce que vous croyez qu'il n'y a aucun homme qui ne soit dans ce préjugé et qui ne le suive dans sa conduite hors de l'enceinte de la religion révélée?

Ces lois, continuez-vous, *sont de Dieu, les simagrées sont des mortels; toutes les religions diffèrent comme les gouvernements : Dieu permet les uns et les autres.*

Qui doute que la loi naturelle ne soit de Dieu; que les religions, de l'invention des hommes, ne soient des simagrées; qu'elles diffèrent comme les gouvernements; que Dieu ne les permette comme il permet l'erreur et le crime, en les condamnant? Mais la religion chrétienne n'est-elle pas de Dieu comme la loi naturelle? Est-elle une simagrée? Diffère-t-elle comme les gouvernements? N'est-t-elle pas une partout où elle est connue? Dieu ne fait-il que la permettre sans la commander?

J'ai cru, dites-vous encore, *que la manière extérieure dont on l'adore ne peut ni le flatter ni l'offenser, pourvu que cette adoration ne soit ni superstitieuse envers lui ni barbare envers les hommes.*

Dès que Dieu a fait connaître non seulement le culte intérieur qu'il exige de l'homme, mais encore le culte extérieur dont il veut être honoré pour lui plaire, avez-vous eu raison de croire que rejeter ce culte ce n'était pas l'offenser? Combien la religion chrétienne ne devait-elle pas vous paraître vénérable par la nécessité même du caractère que le culte extérieur doit avoir, selon vous, pour ne pas déplaire à Dieu, savoir n'être ni superstitieux ni barbare! Car avant cette sainte religion, quel culte était exempt de

superstition et de barbarie? Etait-ce même le Dieu véritable qui fut adoré par le culte prostitué à un Jupiter incestueux et adultère, à une Vénus impudique, etc.

N'est-ce pas en effet, dites-vous encore, *offenser Dieu que de penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, afin de damner toutes les autres? Que l'assassin d'Urie soit son bien-aimé et que le pieux Antonin lui soit en horreur? N'est-ce pas la plus grande absurdité de penser que l'Etre suprême punira à jamais un caloyer pour avoir mangé du lièvre, ou un Turc pour avoir mangé du porc?*

Non ce n'est pas offenser Dieu que de penser qu'il choisisse une petite nation chargée de crimes pour sa favorite, et qu'il permette que les autres se damnent, s'il est vrai qu'il conserve dans cette petite nation la véritable idée de lui-même et la manière dont il veut que l'homme l'honore pour lui plaire; tandis qu'il permet que les autres nations abusent de leur raison jusqu'à l'oublier et se faire à elles-mêmes des dieux? Or il s'agit ici de faits auxquels nous vous rappellerons toujours : découvrez-nous, hors de la nation juive et chrétienne, la connaissance du vrai Dieu, et la manière dont il veut que l'homme l'honore pour lui plaire. Quoi! Vous refuserez d'ouvrir les yeux à la lumière qui luit sur cette petite nation, parce que d'autres nations demeurent dans les ténèbres? C'est comme si un malade refusait un remède qui doit le guérir, parce que ce remède n'est pas donné à d'autres malades. Malheureux, lui diriez-vous, pense à te guérir, et ne t'inquiète pas des autres, ta mort leur sauverait-elle la vie?

Non ce n'est pas offenser Dieu que de penser que David contrit, humilié, pleurant son crime tout le reste de ses jours, espérant le pardon par les mérites du libérateur qui lui est promis, soit son bien-aimé; et qu'Antonin, assez aveugle pour offrir des sacrifices à des dieux chimériques et pour ordonner l'apothéose de son épouse infidèle, lui soit en horreur. Non il n'est pas absurde de penser qu'un caloyer et qu'un Turc soient punis à jamais, le premier pour avoir mangé du lièvre, le second pour avoir mangé du porc, si l'un et l'autre sont persuadés que Dieu leur en a interdit l'usage.

Vous terminez ainsi ce long article : *Il y a eu des peuples qui ont mis, dit-on, les oignons au rang des dieux : il y en a d'autres qui ont prétendu qu'un morceau de pâte était changé en autant de dieux que de miettes. Ces deux extrêmes de la démence humaine font également pitié; mais que ceux qui adoptent ces rêveries osent persécuter ceux qui ne le croient pas, c'est là ce qui est horrible. Les anciens Parsis, les Sabéens, les Egyptiens, les Grecs, ont admis un enfer : cet enfer est sur la terre, et ce sont les persécuteurs qui en sont les démons.*

Dans un moment vous nous ramènerez à l'imputation calomnieuse que vous faites ici à l'Eglise au sujet de l'eucharistie. Permettez-nous de vous dire, en attendant, que vous faites pitié. Vous vous élevez sans cesse contre les persécuteurs, pour cause de religion : Pensez-vous donc que vous nous traitiez en amis par vos sarcasmes, par vos calomnies, par tant d'efforts que vous faites pour nous enlever le plus grand de tous nos biens, la religion, qui nous est plus précieuse que la vie même. Elle ne vous convient pas sans doute, parce qu'elle ne s'accorde pas à votre manière de penser et d'agir : mais elle nous convient en toutes manières. Si donc il n'y a d'enfer que sur la terre, et que ce soient les persécuteurs qui en soient les démons, comment vous défendriez-vous de n'être point un démon? Mais est-ce sérieusement que vous dites qu'il n'y a d'enfer que sur la terre; c'est-à-dire qu'il n'y a point de châtiments réservés au vice après cette vie? L'homme périrait donc tout entier à la mort : quelle doctrine! Elle est bien digne d'un antichrétien : mais qu'elle est peu digne d'un philosophe qui a réfléchi sur la nature de son ame, sur son unité et son indivisibilité, sur sa différence d'avec le corps, sur sa sensibilité à l'infini en bien et en mal, sur sa liberté, sur sa sujétion nécessaire à des lois, sur l'idée du rapport de l'infraction de ces lois à la punition et de leur observation à la récompense, sur la conduite de la providence à l'égard des hommes durant la vie présente.

Le caloyer. Je déteste la persécution, la contrainte, autant que vous; et, grace au ciel, je vous ai dit que les Turcs, sous qui je vis en paix, ne persécutent personne.

L'honnête homme. Ah! puissent tous les peuples d'Europe suivre l'exemple des Turcs!

Vous souhaitez à tous les peuples de l'Europe cet amour de la paix qui, selon votre caloyer, caractérise les Turcs. Cependant vous nous disiez, il n'y a pas longtemps, que ce peuple si pacifique tient en esclavage l'église grecque, et qu'il vend à un haut prix le patriarcat; et de plus nous vous conseillons de ne pas vous aviser sur la parole de votre caloyer d'aller chez ce peuple parler mal de son grand prophète : vous courriez risque non seulement d'être exclus de son paradis, qui ne vous déplaît certainement pas; mais d'être impitoyablement empalé.

Le caloyer. Mais j'ajoute qu'étant caloyer, je ne puis vous proposer d'autre religion que celle que je professe au mont Athos.

L'honnête homme. Et moi j'ajoute qu'étant homme je vous propose la religion qui convient à tous les hommes, celle de tous les patriarches et de tous les sages de l'antiquité. L'adoration d'un Dieu, la justice, l'amour du prochain, l'indulgence pour toutes les erreurs et la bienfaisance dans toutes les occasions de la vie. C'est cette religion digne de Dieu que Dieu a gravée dans tous les cœurs. Mais certe. il n'y a pas gravé que trois font un, qu'un morceau de pain est l'être éternel, et que l'ânesse de Balaam a parlé.

Le caloyer, comme nous l'avons observé ci-dessus, a tort de vous proposer la religion de son église schismatique. Avez-vous plus de raison de lui proposer la vôtre? Vous la donnez pour la religion de tous les hom-

mes et elle, n'a été celle d'aucun homme. Vous la donnez pour la religion des patriarches, et ils n'ont eu que la religion révélée. Vous la donnez pour celle des sages de l'antiquité, et ils n'en ont eu aucune : impies et injustes, ayant connu ce qui peut être connu de Dieu, Dieu lui-même leur ayant découvert ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité étant devenues visibles depuis la création du monde par la connaissance que ses ouvrages en donnent, ils ont tenu injustement la vérité de Dieu captive; ingrats, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu graces; superbes, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements et leur cœur insensé à été rempli de ténèbres; se disant sages, ils sont devenus fous, jusque à transférer à des hommes et à des quadrupèdes, à des reptiles l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu immortel. C'est pour cela que Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur et aux vices de l'impureté.

Pour nous donner l'idée de votre religion, vous nous répétez sans cesse qu'elle consiste dans l'adoration d'un Dieu, sans nous dire jamais, comme nous vous l'avons déjà reproché, ce que vous entendez par cette adoration, par cette Divinité qui en doit être l'objet, et sans nous indiquer les nations qui ont adoré Dieu. Nous vous l'avons dit, et nous vous le répétons, que hors de l'enceinte de la religion révélée, il n'y a point d'adorateurs du Dieu véritable, et qu'il vous est impossible de nous en citer. Sans doute Dieu a gravé dans tous les cœurs l'idée de son être et l'idée de la justice : mais ces idées avaient besoin d'être retracées par Dieu même : les sens, l'imagination, les passions les avaient étrangement défigurées : l'histoire des nations en fournit une preuve sans réplique. On ne trouve l'idée saine de la Divinité que chez les nations éclairées des lumières de la révélation. On ne trouve que chez elles l'idée pure de la justice en tant qu'elle comprend les devoirs de l'homme à l'égard de l'auteur de son être, à l'égard de lui-même, à l'égard de ses semblables. Voilà des faits.

Non certes, Dieu n'a pas gravé dans tous les cœurs l'idée du mystère ineffable d'un Dieu en trois personnes, ni l'idée du mystère ineffable de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; mais y a-t-il gravé l'idée du contraire? Et s'il s'est ainsi fait connaître par Jésus-Christ, est-il moins la vérité dans sa parole que dans les idées dont il nous a éclairé?

Si vous aviez été attentif à cette idée de Dieu, gravée dans tous les cœurs, elle vous eût amené à la foi des dogmes qui choquent si fort votre raison. Vous auriez conçu que Dieu, étant la vérité, ne peut tromper; qu'il ne peut par conséquent autoriser le mensonge par des effets de sa puissance, qui seraient des exceptions des lois qu'il suit constamment dans le gouvernement de l'univers; qu'il n'aurait pu par conséquent autoriser par de tels effets Jésus-Christ, s'il s'était dit faussement le porteur de sa parole. Partant toujours du même principe, vous vous seriez pleinement assuré que Dieu avait autorisé Jésus-Christ par des effets de sa puissance, qui sont des exceptions des lois, qu'il suit constamment dans le gouvernement du monde : car dès que Dieu ne peut tromper, vous vous seriez cru à l'abri de toute erreur en usant bien des moyens qu'il a donnés à l'homme pour juger soit des vérités intellectuelles, soit des faits présents, soit des faits anciens ou éloignés : savoir, pour juger des vérités intellectuelles, en usant bien des idées; pour juger des faits présents, en usant bien des sens; pour juger des faits anciens ou éloignés, en usant bien du témoignage des autres hommes. Et vous auriez cru bien user du moyen de ce dernier genre; quand vous vous seriez cru réduit à la nécessité de ne pouvoir récuser le témoignage des autres hommes sur les faits anciens ou éloignés sans les supposer violateurs des plus simples lois de l'humanité : or c'est à une telle nécessité que vous vous seriez vu réduit pour ne pas admettre la vérité de l'histoire de Jésus-Christ. Il n'est pas possible de rejeter le témoignage que lui ont rendu les premiers chrétiens, qu'en supposant qu'ils ont ou été trompés ou voulu tromper : or il n'est point de supposition qui puisse être plus contraire à toutes les lois de l'humanité : l'erreur involontaire de la part des premiers chrétiens étant inconciliable avec les sens de l'homme, et l'erreur volontaire de la part des premiers chrétiens étant inconciliable avec tous les intérêts les plus chers de l'homme. En procédant ainsi, auriez-vous manqué d'arriver à la croyance des deux mystères, dont l'un est la base de l'Eglise chrétienne, et l'autre sa consolation?

Vous exprimez très-mal sa foi au sujet du premier : elle ne dit pas que les trois personnes qu'elle reconnaît en Dieu font un. Est-ce par l'amour de la vérité que vous lui prêtez ce langage ? N'est-ce pas plutôt par haine pour la vérité : comme si elle admettait un mystère contradictoire dans les termes mêmes? Sans doute si elle disait que les trois personnes font une, de même que si elle disait que trois dieux font un, son discours serait contradictoire; mais elle dit que les trois personnes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit sont (et non pas *font*, terme qui emporterait une action, une composition) un seul Dieu, c'est-à-dire ont une même nature, une même essence, une même substance. Où est la contradiction? Est-ce sous le même rapport qu'elle dit du Père, du Fils, du Saint-Esprit qu'ils sont trois et qu'ils sont un?

Epargnez-vous la peine de donner la torture à votre imagination pour nous faire trouver quelque absurdité dans notre mystère; jamais vous ne nous ferez concevoir que toute l'activité de l'Etre par soi se réduit à produire des êtres hors de lui-même; ou que son activité infinie n'en peut produire en lui-même sans multiplier son essence. Ce serait juger de lui par les êtres mêmes qui reçoivent l'existence de sa volonté souverainement efficace : ils ont nécessairement des

bornes soit dans leur activité, soit dans leur nature; par conséquent ils ne peuvent rien hors d'eux-mêmes, et doivent se multiplier; mais l'essence de l'Être par soi n'ayant point de bornes, son activité ne peut en avoir ni au dehors ni en elle-même; et les êtres qui en émanent en elle-même ne doivent point la multiplier.

Vous vous exprimez aussi mal, pour ne rien dire de plus, au sujet du mystère de l'eucharistie. Est-ce que l'Église dit qu'un morceau de pain est l'Etre éternel, ou, comme vous lui reprochiez plus haut, qu'un morceau de pâte est changé en autant de dieux que de miettes? Vos expressions burlesques sont intolérables. L'Eglise croit, sur la parole de Jésus-Christ, qui est Dieu, qu'elle possède dans l'eucharistie sous les espèces du pain et du vin le corps qu'il s'est uni, la matière du pain et du vin ayant été changée et transsubstantiée par sa parole en la chair et le sang de ce corps; mais non que ce corps soit l'Etre éternel, qu'il soit Dieu.

Nous vous répétons le même avis que nous venons de vous donner au sujet du mystère de la trinité : épargnez-vous la peine d'essayer de convaincre d'erreur l'Eglise sur le sens dans lequel elle entend les paroles de Jésus-Christ. Pour y réussir vous auriez à démontrer que l'essence du corps humain de l'homme change et varie; que ce corps qu'on appelle humain, dès qu'une ame lui est unie, ne subsiste pas toujours le même; que son identité n'est pas indépendante de la grandeur qui lui survient; que la matière qu'il reçoit par l'usage des aliments, et qui sert à son développement, ne lui est pas accidentelle : que la matière dont ses organes sont composés étant divisible à l'infini, il ne peut être dédoublé à l'infini ; qu'étant dédoublé et existant en divers lieux, il perdrait son identité et cesserait d'être uni à la même ame; en sorte qu'on ne pût plus dire de ce corps humain qu'il serait sorti d'un tel père et d'une telle mère ; que ce corps ainsi dédoublé, existant en divers lieux, ne pourrait prendre des aliments et les changer en sa chair et en son sang; et que si Dieu voulait, ce changement ne pût s'opérer que de la manière dont il se fait naturellement par la digestion.

Vous voyez, pour peu que vous soyez physicien et métaphysicien, que vous êtes dans l'impuissance de donner la démonstration que nous vous demandons. La possibilité de l'hypothèse contenue dans cette suite de propositions au sujet du corps se conçoit le plus aisément; elle ne se conçoit pas moins aisément au sujet de l'ame. L'union de cette substance au corps ne consiste certainement ni dans une présence locale ni dans une action physique du corps sur elle : l'ame n'est susceptible ni de cette sorte de présence ni de cette sorte d'action par l'immatérialité de son être. L'union de ces deux substances ne peut consister que dans une correspondance mutuelle de leurs pensées et de leurs mouvements, selon les lois du Créateur, qui, à l'occasion des pensées de l'ame, agit sur le corps et sur l'ame à l'occasion des mouvements du corps. Posé ce principe, il est clair qu'une même ame peut être unie au corps dédoublé, existant ainsi en divers lieux ; puisque, à l'occasion de ces pensées, le corps existant en divers lieux pourrait recevoir des mouvements, et que, à l'occasion des mouvements du corps, elle pourrait recevoir des pensées. Nous éprouvons quelque chose de semblable dans nos membres : car, ces divers membres dont nous sommes composés sont réellement divers corps auxquels notre ame est unie, et à l'occasion desquels elle est diversement modifiée, comme ils sont eux-mêmes diversement mus à l'occasion de ses diverses pensées.

On conçoit encore dans l'hypothèse dont il s'agit, comment les impressions du pain et du vin peuvent subsister les mêmes, après le changement de ces deux substances dans la chair et le sang du corps de Jésus-Christ : il ne faut, pour le concevoir, supposer qu'une chose bien simple; qui est que toutes les molécules sensibles du pain et du vin, changées en autant de corps de Jésus-Christ, gardent entre elles le même ordre qu'auparant, par conséquent, la même superficie.

A Dieu ne plaise que nous donnions ce plan pour celui que Jésus-Christ a suivi dans le mystère ineffable de sa charité pour l'homme. En combien de manières, au-dessus de nos faibles conceptions, celui dont la puissance est sans bornes ne peut-il pas opérer les plus grand miracles?

Le caloyer. Ne m'empêchez pas d'être caloyer.

L'honnête homme. Ne m'empêchez pas d'être honnête homme.

Nous consentons volontiers que le caloyer continue d'être caloyer; mais nous voudrions qu'il fût bon caloyer; qu'il connût mieux la religion; qu'il sût mieux la défendre. Nous ne consentons pas moins volontiers que vous soyez honnête homme ; mais nous voudrions que vous le fussiez : car comment peut s'accorder ce caractère avec votre procédé? Est-il d'un honnête homme de blasphémer ce qu'il ignore? Cependant l'ignorance, dont nous venons de vous convaincre peut seule vous excuser de mauvaise foi.

Le caloyer. Je sers Dieu selon l'usage de mon couvent.

L'honnête homme. Et moi selon ma conscience. Elle me dit de plaindre et d'aimer les caloyers, les derviches, les bonzes et les talapoins; de regarder tous les hommes comme mes frères.

Le caloyer fait très-bien de servir Dieu selon l'usage de son couvent, si cet usage est fondé sur la vérité et sur l'amour de l'unité. Vous feriez aussi très-bien de servir Dieu selon votre conscience, si elle était éclairée et dirigée par la vérité. Pouvez-vous vous en flatter? Un chrétien aime plus que vous les caloyers, les derviches, etc.; il n'est point indifférent à l'égard de leurs erreurs, ni par conséquent à l'égard de leur

véritable bonheur : il voudrait, aux dépens de tout son sang, leur procurer la connaissance et l'amour de la vérité, sans laquelle il ne peut y avoir que misères et dans cette vie et dans l'autre.

Le caloyer. Allez, allez, tout caloyer que je suis, je pense comme vous.

L'honnête homme. Mon Dieu bénissez ce caloyer.

Le caloyer. Mon Dieu, bénissez cet honnête homme.

Tant pis pour le caloyer s'il pense comme vous : il ne peut penser plus mal. Au reste, vous ne devez pas vous féliciter beaucoup d'avoir acquis un tel prosélyte ; le personnage que vous lui faites jouer dans votre dialogue est celui d'un imbécile, ou d'un homme qui ne cherche qu'à se confirmer dans son irréligion. Si nous pensions comme vous, nous ne pourrions nous empêcher de rire, en entendant les bénédictions mutuelles que vous vous prodiguez si libéralement ; mais votre état est trop déplorable aux yeux de la foi, pour ne pas mériter les larmes d'un chrétien, et conséquemment pour ne pas nous engager à conjurer le Dieu de vérité de dissiper vos ténèbres, en vous donnant ces *yeux éclairés du cœur* dont parle saint Paul, *pour vous faire savoir quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il destine aux saints.*

Il n'y a en effet, qu'un intérêt si solide et si réel qui puisse remplacer celui qui est la source de tant de rapsodies dont le public est infecté de nos jours contre la religion. La plupart, dit-on, des auteurs de ces rapsodies travaillent à se rendre illustres par des pièces de théâtres, par des histoires mêlées de fictions, par des romans où règne la licence. Si par vos travaux vous avez mérité d'être agrégé à un corps si illustre, il n'y a qu'un caloyer du mont Athos qui puisse ignorer l'intérêt que vous avez de détruire le christianisme. C'est un ennemi impitoyable de la vanité, du mensonge, de l'impureté. Sa destruction serait pour vous une justification complète : car, sa fausseté démontrée, que resterait-il de vrai sur la terre ! Qui pourrait vous faire un crime de votre avidité pour les applaudissements du théâtre ? La vanité d'un poète mérite bien d'être payée de la vanité de ceux à qui il a su plaire. Qui pourrait vous faire un crime de remplir de fictions l'histoire ? Fictions pour fictions, les vôtres vaudraient bien les anciennes. Qui pourrait vous faire un crime de vos images impures et de vos descriptions cyniques, capables de faire rougir les victimes même publiques dévouées à l'impudicité ? Des attraits d'une nature, selon vous, saine et entière pourraient être innocemment enflammés.

Mais vous venez d'en faire l'épreuve : vos coups contre la religion ne sont que des coups d'un poète de théâtre, d'un fabuliste, d'un romancier, qui l'ont trouvée et laissée immobile en elle-même et dans ses preuves. De nouveaux efforts de votre part seraient inutiles : ils retomberaient sur vous, et vous couvriraient d'opprobre. L'unique parti sage qui vous reste, c'est de renoncer à la vanité du théâtre, d'abjurer vos fictions, de brûler vos ouvrages licencieux, et de vous livrer tout entier à l'étude de la religion, en vous dépouillant de tout autre intérêt que celui de la vérité. Quelque prévenu que vous paraissiez être, il n'est guère possible qu'avec tant de talent vous n'arriviez à la connaissance de sa divinité ; que vous ne gémissiez de l'avoir combattue ; que vous n'en deveniez l'apôtre.

FIN DE L'EXAMEN DU CATÉCHISME DE L'HONNÊTE HOMME.

Préface.

Si les hommes n'avaient jamais eu de passions, ou que la religion les eût autorisées, il n'aurait jamais paru d'incrédule sur la terre. On doute d'un avenir parce qu'on craint la punition du crime que la foi dans ce même avenir admet nécessairement. On voudrait se persuader que les peines dont la religion menace les mauvais chrétiens sont des terreurs populaires et de vains préjugés, parce qu'on croit aisément ce que l'on désire. Mais le cœur de l'impie ne dément-il jamais ses sentiments ? Soutient-il toujours son impiété jusque à la fin ? L'expérience journalière nous découvre le contraire. Il est des temps, il est des situations où il corrige promptement ses propres idées ; sa fierté l'abandonne, il cesse de braver les menaces de son Dieu. Dans les moments mêmes ou l'homme est dégoûté du crime, il se tourne vers la religion, sans s'en apercevoir ; lorsque ses passions sont calmes, ses doutes diminuent. Que s'il voit arriver l'heure la plus terrible pour lui, il se rend bientôt justice en s'avouant coupable, et il abjure avec larmes son incrédulité. Au premier signal de la mort, l'incrédule lève les yeux au ciel, il reconnaît le Dieu qui le frappe, il tremble sur un avenir qu'il s'était vanté de ne pas croire, il se jette dans le sein de son père et de l'auteur de son être, il s'humilie sous la main du Tout-Puissant, il confesse qu'il est le seul grand, seul sage, seul immortel, et que l'homme n'est que vanité et que mensonge.

Cependant, malgré tous les aveux qu'une conscience alarmée fait à un Dieu vengeur de l'iniquité, comme ces sentiments ne s'élèvent dans le cœur des incrédules que dans certains événements où ils ont à trembler pour leur vie, on peut dire que les hommes en général, emportés par les mouvements de leur cœur, qui ne cesse de courir après de frivoles plaisirs, ou par les

diverses occupations qui leur dérobent tout le temps des réflexions, passent leur vie dans une affreuse indolence sur la destinée qui les attend après la mort ; ils en étouffent même la pensée, comme triste et capable de troubler leur repos. De là cette aversion secrète qu'ils nourrissent dans leur cœur pour la religion, dont ils ne daignent pas même s'instruire pour se convaincre de sa vérité De là cette pente à suivre le torrent de la coutume et de l'exemple. De là ces vaines excuses sur leurs désordres, en disant qu'ils vivent de même que les autres hommes ont toujours vécu. De là cette curiosité criminelle pour tous les écrits où les principes du libertinage sont répandus. De là enfin les doutes sur toutes les vérités de la religion.

Remarquons en effet que les hommes ont une grande pente à l'incrédulité, parce que la plupart ne se conduisent que par les sens. On se plaît à douter de ce qu'on ne voit pas, on murmure de ce qui nous gêne, on y trouve son intérêt, parce que la religion combat nos passions ; on ne cherche pas à réfuter les discours des impies : l'esprit s'en nourrit et voudrait y trouver de la vérité. Disons-le hardiment : Mahomet imposteur, Mahomet faux prophète, apôtre sans mission, sans autorité, sans miracles ; mais Mahomet prédicateur d'une morale qui ne flatte que la volupté, allant au-devant même de nos désirs, en nous permettant la pluralité des objets propres à les enflammer, annonçant après la mort une félicité imaginaire qu'il fait consister dans une pleine satisfaction de tous nos appétits charnels, trouverait plus de sectateurs parmi un nombre infini de chrétiens que la morale de Jésus-Christ avec toute sa pureté, la force de sa vérité, appuyée par les miracles, le témoignage des martyrs, les exemples des saints, les promesses d'une éternité de bonheur au-dessus de toute expression. Combien parmi eux, chancelant dans la foi et esclaves de leurs passions, voudraient que la religion du faux prophète fût la véritable ; mais comme ils sentent toute l'absurdité de ses dogmes, et qu'elle semble avoir été accommodée à dessein aux penchants de leur cœur, ils ne sauraient se déguiser la fausseté d'une pareille morale.

Le nombre des chrétiens bien instruits de leur religion, bien convaincus de la vérité de ses grands principes, est plus rare qu'on ne pense. Une infinité d'hommes sont chrétiens parce que la naissance et l'éducation les ont rendus tels ; souvent même les premiers éléments de la religion s'effacent de l'esprit de plusieurs. Ils n'en connaissent que la superficie et, pour ainsi dire, le corps ; en un mot, ils sont chrétiens de même qu'un Turc se trouve musulman sans qu'il sache pourquoi. Dans une pareille disposition, sont-ils en état de bien soutenir les coups que leur porte souvent le libertinage ? Comment réfuteront-ils ou les discours impies que les incrédules tiennent devant eux, ou les doutes que leurs raisonnements captieux font naître dans le cœur de gens peu instruits ; car les prétendus esprits forts se multiplient plus que jamais. La qualité d'athée, ou du moins celle de déiste n'est nullement incompatible avec des talents brillants consacrés à l'amusement des gens du siècle. Des ouvrages de ténèbres, flétris par le ministère public et dévoués aux flammes, n'en sont que plus recherchés. Les hommes sont avides de toute opinion qui pourrait flatter le penchant de leur cœur ; ils aiment à s'aveugler, ils écoutent les patrons de leurs désordres, et ils ne deviennent que trop les disciples de ces sortes de maîtres, véritables échos du démon. Une infinité de faux chrétiens se font honneur de la société de ces blasphémateurs de la religion. On applaudit même à leurs railleries impies. Ce sont, dit-on, des saillies d'esprit. Une lâche complaisance lie la langue à ceux qui les entendent, et en faveur de l'enjouement et du brillant de l'expression qui renferme souvent une fausse pensée, on souffre que des hommes débitent les principes d'un pur déisme, et dont ils laissent tirer les conséquences aux auditeurs. Ces conséquences ne vont pas moins qu'à insinuer que Dieu ne prend aucune part au bien ou au mal que les hommes font ; que la nécessité de craindre sa justice est une terreur populaire et un vieux préjugé ; que notre nature approche fort de celle des bêtes ; qu'il y a une grande apparence que tout périt avec l'homme ; que la religion chrétienne avec tous ses mystères est, de même que toutes les autres, une invention purement humaine, accréditée par la superstition des peuples, et soutenue par la politique des législateurs qui l'ont regardée comme un frein nécessaire à la tranquillité des États. Tels sont souvent les discours que l'impie sème avec audace ; partout il laisse des traces de l'impiété de ses sentiments, semblable à ces insectes qui infectent tous les lieux par où ils passent ; et s'il déguise l'horreur de ses principes sous un langage figuré ou sous l'apparence d'un système particulier donné par conjecture, les traits empoisonnés qu'il décoche n'en portent pas moins une atteinte mortelle dans le cœur d'une infinité de chrétiens chancelants dans leur foi, et achèvent souvent d'éteindre ce qui leur restait de créance

Le mal vient de plus loin. Le siècle où nous vivons fourmille d'une infinité de gens qui se piquent de science et dont une bonne partie se croient en droit de décider sur cette matière, pour avoir lu seulement les ouvrages de ces malheureux hommes qui ont employé tous les talents de leur esprit à rassembler des nuages sur la vérité de la religion, jusque à mettre en usage les sophismes les plus grossiers. La plupart de ces savants et de ces demi-savants ne croient rien ou presque rien en matière de religion ; un respect politique pour les lois de l'état les retient dans le silence ; ils n'osent publier la licence de leurs sentiments, mais ils se font un système et une espèce de religion de cabinet dont ils ne parlent qu'avec des personnes qui leur sont connues, et qui les regardent eux-mêmes comme des oracles ; là se forment souvent des ouvriers d'impiété. Mais les personnes guidées par la foi savent quel est le vide et le danger des talents humains ; et lorsque ils jettent les yeux sur ces ouvrages qui sont une pierre d'achoppement pour une infinité de gens, ils gémissent de toutes les extravagances dont peut se repaître un esprit dégoûté du vrai et abandonné à sa propre inquiétude. L'homme est destiné, quoi qu'il fasse,

à croire et à se soumettre. S'il secoue le joug de la foi, il faut qu'il sacrifie sa raison à des opinions arbitraires et insensées et plus incompréhensibles que les mystères qu'il rejette.

Cependant tout n'a pas fléchi les genoux devant Baal, il est encore des âmes fidèles; il est des chrétiens qui s'intéressent à l'honneur de la religion, et qui sont bien aises d'être convaincus de sa vérité pour être en état de réfuter les objections des libertins, lorsque l'occasion s'en présente. Un chrétien doit toujours avoir les armes en main pour combattre le libertinage; il doit toujours lutter contre le torrent de ses maximes pour empêcher la prescription de l'esprit impie du monde contre l'esprit de l'Evangile. Il regarde tous ces prétendus esprits forts comme les véritables pestes d'une nation qui fait profession du christianisme.

C'est pour seconder leurs désirs et leur fournir des moyens capables de se défendre contre les discours empoisonnés des incrédules qu'on a entrepris cet ouvrage. On a eu principalement en vue cette partie d'hommes qui, sans autre secours que les lumières naturelles de la raison, veulent se convaincre, sans beaucoup de peine ni de temps, de la vérité de leur religion. C'est ce qui a déterminé à rassembler en un seul volume tout ce qui a paru le plus propre à persuader les esprits raisonnables qui cherchent sincèrement la vérité. On a tâché d'exposer dans le jour le plus favorable tout l'enchaînement des principes de la foi des chrétiens.

On s'est donc proposé de démontrer qu'il n'y a rien de plus fort que l'autorité divine, sur laquelle est établie notre religion; et en même temps qu'il n'y a rien de plus faible que les vains raisonnements de ceux qui l'attaquent.

(1) *On a commencé par engager l'homme à se demander, lorsque il voit ce vaste univers avec cette terre qu'il habite, s'il le croit éternel. On lui prouve qu'il ne l'est pas, parce que la matière dont il est composé n'a pu se donner son existence; qu'ainsi il a eu un commencement, qu'il doit avoir un auteur, que cet auteur n'est autre que Dieu; on lui en démontre l'existence par les preuves les plus claires et les plus fortes, prises du raisonnement et du sentiment; on lui donne une idée des perfections divines. On fait voir ensuite que cette partie de nous-mêmes qui pense, qui désire et que nous appelons notre ame, est une substance spirituelle et immortelle; et de ce principe on conclut qu'elle a été créée pour une fin. De là on établit la nécessité d'une religion naturelle sur les notions primitives du bien et du mal que nous trouvons en nous; on fait remarquer en même temps que la dépravation du cœur humain avait corrompu cette loi naturelle et défiguré cette première religion. On prouve que l'état déplorable où était le genre humain demandait qu'il fût instruit de nouveau du culte qu'il devait rendre à Dieu. On démontre donc que Dieu a instruit les hommes de ses volontés par la voie de la révélation: que cette révélation a été faite à la nation juive; qu'elle est certaine, parce qu'elle a des caractères divins, en ce qu'elle est appuyée sur des preuves non équivoques de la puissance divine. On donne une idée des grandes vérités que cette révélation contient, savoir: la création du monde, l'unité de Dieu, la chute du premier homme, la promesse d'un libérateur annoncé pendant plusieurs siècles par les oracles des prophètes, et destiné à être le réparateur de la nature humaine, coupable dans la personne de son chef. On établit l'authenticité des livres qui sont dépositaires de cette révélation. On fait voir que le libérateur promis, appelé le Messie, est venu. On démontre l'autorité du Nouveau Testament, et on fait remarquer de quel poids est la tradition pour ce livre sacré. On établit que Jésus-Christ est le Messie, et qu'il est le fils de Dieu. On prouve sa divinité par ses miracles, sa doctrine, et surtout par sa résurrection. On porte la preuve de ce fait jusque au degré le plus fort de certitude que les hommes puissent jamais avoir. On achève les preuves de sa divinité par l'accomplissement de ses promesses, dont la plus grande est l'établissement de l'Eglise. On termine enfin les preuves de la religion, en faisant voir que l'établissement du christianisme porte des caractères divins, et que la religion fournit assez de preuves pour convaincre les hommes de sa vérité.*

Au reste on ne le dissimule point et on le déclare expressément qu'on n'a rien ajouté de nouveau aux preuves de la religion chrétienne que l'on trouve dans plusieurs livres excellents, qui ont traité à fond cette matière. C'est là qu'on peut se convaincre que la religion chrétienne est prouvée, ou que jamais rien ne le sera. Ses preuves surpassent en évidence celles des mathématiques. La doctrine de l'Eglise a été communiquée par Jésus-Christ aux apôtres, par eux transmise à leurs successeurs et à leurs disciples, scellée de leur sang, enseignée par une suite non interrompue, reçue avec docilité, défendue après trois siècles de combats par les plus grands génies, victorieuse de l'erreur et des assauts toujours renaissants du schisme et de l'hérésie; sa morale défendue et mise en pratique depuis Jésus-Christ jusque à nos jours par des hommes d'un savoir éminent. En un mot, notre religion est divine dans son autorité, dans sa durée, dans sa perpétuité, dans sa morale, dans sa conduite, dans ses effets. Tels sont les fondements inébranlables de notre espérance. Mais comme on a fait réflexion que ce qui a été dit de plus fort et de plus convaincant sur ce sujet, supposait souvent dans les lecteurs des connaissances acquises par l'étude, que le commun des hommes n'est pas en état de saisir des raisonnements métaphysiques ou abstraits et qui demandent une attention suivie, on a travaillé à dégager ce qu'il y avait de trop épineux dans les ouvrages des génies supérieurs qui ont traité cette matière; on en a exprimé la substance, et on en a formé des arguments clairs, précis, et le plus à la portée de tout le monde. On en a fait de même sur tout ce qui regarde le dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie contre les protestants: car tout ce qu'on a dit à ce sujet est une espèce d'analyse d'une partie du grand ouvrage de la Perpétuité de la foi, *chef-d'œuvre de dialectique.*

(1) Plan de l'ouvrage.

Ce serait une objection frivole de dire que le commun des hommes ne peut pas être instruit à fond de la religion, car il est bon d'expliquer ce qu'on entend par là. Le commun des hommes, il est vrai, n'est pas en état d'expliquer les dogmes de la foi avec l'exactitude et la précision d'un théologien; ce n'est pas de quoi il est question ici. Il s'agit seulement s'il est nécessaire et possible que le commun des hommes soit instruit et convaincu de la vérité de la religion chrétienne; en un mot, que les hommes sentent que c'est avec raison qu'ils sont chrétiens et qu'ils croient. On vient de faire voir qu'il est nécessaire qu'ils soient bien affermis dans les principes de leur religion pour résister aux coups que leur porte l'incrédulité, et le lecteur se convaincra que la chose est possible, même sans aucune étude, parce que la religion est attachée à des faits dont la vérité ne peut être contestée, et qu'il n'y a qu'à s'instruire par la lecture et faire usage de sa raison, pour s'en assurer et dissiper tous les doutes. Il s'agit donc uniquement de prouver à tous les chrétiens qui veulent se convaincre de la vérité de leur religion que cette religion est la seule véritable, parce qu'elle a des caractères divins qui marquent sensiblement que Dieu même en est l'auteur.

On avait ici terminé cette Préface, mais on a cru depuis devoir y ajouter quelques réflexions et y spécifier à quelle sorte de personnes cet ouvrage pourrait convenir.

Il peut être utile à tous les états qui sont dans la voie de l'instruction; mais principalement aux sujets qui se destinent à l'état ecclésiastique, parce qu'il est dans l'ordre qu'ils soient parfaitement instruits des grandes preuves de la religion, qu'ils les aient présentes à l'esprit, qu'ils soient toujours prêts à soutenir avec zèle et avec science la cause de cette sainte et auguste religion, dont ils doivent être un jour les ministres.

Le temps qu'un ecclésiastique passe dans un séminaire pour se préparer aux ordres sacrés, et celui du noviciat pour les sujets qui entrent dans les monastères ou dans les congrégations, semblerait le plus propre pour cette étude. Ce temps est ordinairement employé à des lectures et à des exercices de piété, propres à leur donner l'esprit de leur état. Or quel exercice plus utile et par lequel on doive plutôt commencer que de leur faire étudier les principes fondamentaux de la religion, pour qu'ils se convainquent par eux-mêmes de la force de sa vérité?

*Un homme qui possède sa matière, qui a des principes, desquels il part pour en tirer ses conséquences et arranger ses preuves, qui a présents les grands traits qui caractérisent la révélation, est bientôt en état de repousser les traits de l'incrédule; car rien n'est plus honteux, et c'est une espèce de scandale, qu'un homme qui n'a souvent d'autre qualité que celle d'*homme de lettres, *qui s'acquiert aujourd'hui à très-juste prix, se raille impunément de la religion en présence d'un ecclésiastique, ou même de tout homme qui croit fermement sa religion, qui la respecte et qui l'aime, et qu'il triomphe de son silence.*

Un autre genre de sujets à qui cet ouvrage serait propre, ce sont tous les jeunes gens qui étudient en philosophie. Comme ils ont déjà l'esprit formé et qu'ils sont en état de saisir des matières abstraites par elles-mêmes, on croit que cet ouvrage leur serait fort convenable et qu'on pourrait le leur faire étudier dans le temps qu'ils sont en métaphysique. Il y a, comme on sait, un grand rapport entre cette sorte de science et la religion, puisque l'existence de Dieu et des purs esprits, la spiritualité et l'immortalité de l'ame sont la base de la métaphysique. Et qu'on ne dise pas que tout ce qui pourrait sembler de surérogation déplait à cet âge. Un jeune homme n'est pas toujours fixé sur ses cahiers, et parmi le grand nombre de sujets, il en est qui ont de la solidité dans le jugement et qui sont plus curieux de s'instruire que d'autres. Pourrait-on leur proposer un sujet de variété plus utile pour la suite des temps que de leur faire étudier leur religion, en y consacrant quelques heures les dimanches et les fêtes? Un jeune homme se trouverait par là en état de démontrer avec force et avec pleine connaissance de sa matière la vérité de la religion dont il fait profession, laquelle, dans le fond, est la vraie et la plus importante thèse qu'il doit savoir soutenir.

Nous finirons par cette réflexion. On est en général trop pusillanime à l'égard des incrédules; mais c'est leur faire un peu trop d'honneur que de les craindre. On devrait se mettre bien dans l'esprit que la plupart de ceux qui lancent des traits contre la religion blasphèment ce qu'ils ignorent. Une infinité de gens, par une conduite qui n'a d'autre principe que la corruption du cœur, lisent avec avidité les ouvrages qui attaquent la religion, et presque aucun d'eux ne daigne examiner avec attention ceux qui ont été faits pour en démontrer la vérité, quoique ils aient pour auteurs des génies qui valent bien nos prétendus esprits forts. La plupart ne les connaissent que de nom, ils aiment mieux se repaître des railleries impies et malignes, semées de côté et d'autre dans les vaines fictions, dans les systèmes monstrueux que l'incrédulité, revêtue du titre spécieux d'esprit philosophique, a enfantés de nos jours. Ils ne lisent pas même ces écrits si solides qui ont paru depuis quelques années, dans lesquels de vigoureux logiciens, de profonds métaphysiciens, encore vivants, ont vigoureusement relevé les principes dangereux répandus dans des ouvrages qu'on ne connaît que trop; qui ont fait sentir cette malignité avec laquelle on jette des doutes sur l'authenticité des monuments qui servent de base à la révélation; on égale l'homme à la bête; on insinue le poison du matérialisme, système devenu une espèce de maladie qui fait sourdement ses ravages; on tend des piéges à tous ceux qui n'ont point de principes sur cette matière. Mais cet essaim de guêpes n'aura qu'un temps. Dieu se lèvera pour venger sa cause (Ps. 3), *et ses ennemis seront dissipés. Ils périront, et la vraie religion, contre laquelle ils semblent avoir conspiré, subsistera. Les vents et les tempêtes ne renverseront jamais cette colonne du Dieu vivant* (1 Tim. 3): *et les*

dents du serpent se briseront contre elle (Ps. 59) : Inimici tui, Domine, inimici tui peribunt (Ps. 91).

CATECHISME DE L'AGE MUR.

CHAPITRE PREMIER.

D. *Quels sont les principes qui doivent servir de préliminaire et de base aux preuves de la Religion chrétienne?*

R. C'est 1° que le monde n'est point éternel, qu'il a eu un commencement et qu'il doit avoir un auteur; 2° qu'il y a un Dieu, c'est-à-dire une intelligence supérieure à la matière et d'une autre nature, et qu'il doit être infini dans ses perfections ; 3° que cette partie de nous-mêmes qui pense, et que nous appelons notre ame, est une substance spirituelle et immortelle ; 4° que l'existence de Dieu une fois admise on doit reconnaître la nécessité d'une religion naturelle; 5° que les hommes ayant défiguré cette religion naturelle par les erreurs où leur corruption les a fait tomber, Dieu a révélé ses volontés à un peuple, le plus ancien du monde, à qui il a fait part de ses conseils et de ses desseins sur les hommes, et qu'il a instruit de quelle manière il voulait être servi, et cela par des signes évidents de sa puissance.

D. *Comment prouvez-vous que le monde doit avoir un auteur, et qu'il a eu un commencement?*

R. Je le prouve par les considérations suivantes :

1° Afin que l'univers subsiste tel qu'il est, il faut une matière, et que cette matière ait un mouvement déterminé d'une certaine manière, autrement le monde entier ne serait qu'un horrible chaos. Mais si cette matière n'a point été créée, elle existe donc par elle-même, et il lui est essentiel d'exister; supposition qui serait absurde ; car il est certain qu'on ne voit point dans la nature de la matière qu'elle doive exister nécessairement, et qu'elle ne puisse pas ne pas exister. Bien plus il faut un mouvement à cette matière, mais un mouvement limité dans un degré nécessaire pour faire ces assemblages merveilleux de tant de corps répandus dans cet univers, où tout nous surprend et tout nous ravit. Il faudrait donc que cette matière se mût nécessairement; mais il est aussi peu essentiel à la nature de la matière de se mouvoir que d'exister. Cependant supposons un moment qu'il lui soit essentiel de se mouvoir; que l'incrédule nous dise qui a réduit son mouvement à la juste mesure nécessaire pour former le monde; qui est-ce qui la détermine à se mouvoir plutôt d'un côté que d'un autre? Il faut répondre ; car c'est un premier principe qui doit être une intelligence infiniment sage et puissante et supérieure à la matière; ou un concours fortuit de tous les atomes de cette matière qui a fait l'arrangement du monde ; mais ce concours fortuit d'atomes ou le hasard sont la même chose, et ne forment que la même idée. Le hasard est un nom vide de sens, et autant vaut-il dire que rien n'a formé le monde, et que c'est une nécessité naturelle et essentielle qu'il subsiste tel qu'il est : seconde absurdité qui résulte du système de ceux qui forcent leur esprit à nier tout, ou à douter de tout.

2° Je dis que le monde que nous habitons a eu un commencement, que par conséquent il a été créé, et je le prouve par les caractères de nouveauté qu'il est aisé de reconnaître dans les différentes parties qui le composent.

1° Il est certain que la terre reçoit des changements par le cours des années. Les pluies qui tombent sur le haut des montagnes et des collines en font rouler la terre et les abaissent sensiblement. Or si le monde avait toujours subsisté, ou qu'on ne voulût point reconnaître qu'il a eu un commencement, une étendue infinie de temps rendrait ces changements fort sensibles ; et les plus hautes éminences seraient au niveau des autres parties de la terre.

2° La naissance du genre humain n'est pas si ancienne que les incrédules veulent se l'imaginer, et il est sensible qu'il a eu un chef qui a été lui-même sans père; car dans la suite des générations les branches doivent être nécessairement en plus grand nombre que le tronc : plus on met le chef d'un peuple dans un siècle éloigné, plus ce peuple se trouve nombreux; et plus son chef est prochain, moins le nombre de ce peuple est considérable. D'où il s'ensuit que la multitude des hommes doit être infinie, si l'on met son chef dans un éloignement infini, et que toute la terre non seulement serait habitée, mais qu'elle n'aurait pas même assez d'étendue pour contenir la multitude des hommes qui seraient provenus par la suite des générations, dès qu'on les suppose monter à l'infini.

3° On n'a qu'à jeter les yeux sur les arts, les sciences, les lois, le commerce, les histoires, pour voir, dans leur nouveauté, celle de la société des hommes. Prenons pour exemples les lois. Nous montons du code Justinien au code de Théodose; du code de Théodose aux XII Tables ; et ces lois des XII Tables les Romains les tenaient des Grecs, comme de Solon et Lycurgue, qui les avaient apprises des Egyptiens, au rapport de Plutarque dans la Vie de ces deux hommes illustres. Ces

lois étaient encore si grossières, si on les compare avec celles que nous avons aujourd'hui, qu'il paraît bien que la jurisprudence était alors dans son commencement. On peut faire la même remarque sur les arts, le commerce, la politique, etc.

Il résulte de toutes ces observations que le monde a eu un commencement; que ce commencement n'est pas si éloigné qu'on ne puisse le reconnaître; qu'il faut donc supposer un premier homme, destiné à être l'origine commune des autres; d'où il s'ensuit qu'il a été créé par cette même sagesse qui a créé l'univers. Or cette sagesse, ce premier principe n'est autre chose que Dieu même.

CHAPITRE II. *De l'existence de Dieu.*

D. Sur quelles preuves établissez-vous l'existence de Dieu?

R. Je l'établis, 1° sur le premier principe de tout le raisonnement.

2° Sur l'impression de la Divinité que le Créateur a mise en nous, et qui se fait connaître de différentes manières.

3° Sur le spectacle de l'univers.

4° Sur l'idée même que nous avons de Dieu.

Je dis 1° sur le premier principe de tout le raisonnement, qui est le sentiment que j'ai de ma propre pensée, d'où j'infère que j'existe, car je dois arriver par là à la preuve de l'existence de Dieu. Je m'assure donc de mon existence en réfléchissant que je pense: en effet si je pense, donc j'existe. Mais en même temps je sens que ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même; qu'il n'a pas dépendu de moi de me le donner une première fois, qu'il ne dépend pas de moi de me le conserver. Je ne le dois point à un être qui soit au-dessous de moi comme la matière, car la matière ne pense point, il n'est point de son essence de penser; au lieu que la pensée est essentielle à la nature de l'homme; il faut donc que ce soit par la puissance d'un être qui m'est supérieur que j'ai reçu cette faculté de penser, par laquelle, d'un côté je me convaincs de mon existence, et de l'autre que je dois tout ce que je suis à un être au-dessus de moi et qui n'est point matière. Cet être je l'appelle Dieu.

La seconde preuve de l'existence de Dieu se tire encore de l'impression de la Divinité que le Créateur a mise en nous: ce sentiment qu'il y a un Dieu est fondé sur une proportion naturelle entre cette première vérité et notre entendement. Tous les hommes qui vivent en société se sont de tous temps accordés à reconnaître cette vérité fondamentale, qu'il y a quelque sagesse qui conduit l'univers. On ne peut pas dire que ce soit un préjugé, parce que ce sentiment s'est conservé malgré tous les changements arrivés dans la société, comme le mélange des nations, les différentes inclinations des hommes et la différence de l'éducation, puisque il n'y a point de peuple ni de nation qui ne reconnaissent l'existence d'une Divinité; et quoique la plupart se soient trompés dans l'objet qui devait être cette Divinité, ils ont néanmoins admis une puissance maîtresse de toutes choses. En un mot, ce sentiment est entièrement indépendant de l'éducation, nous l'éprouvons dès que nous voulons faire usage de notre raison. Les sens et l'imagination s'opposent quelquefois à cette vérité de l'existence d'un Dieu, parce qu'ils n'en voient point; les passions du cœur peuvent en murmurer, parce que cette vérité les mortifie toutes: mais à peine sont-elles calmées, que la raison, que nous tenons de la nature, leur impose silence, et, en nous disant d'une manière très-distincte qu'il y a un Dieu, elle dissipe toutes les vaines difficultés que font naître les sens, l'imagination et les passions.

Ce sentiment de l'existence de Dieu, gravé dans le cœur de l'homme, se fera encore éprouver par les réflexions suivantes:

1° Tous les biens et tous les plaisirs du monde ne peuvent jamais remplir le vide de notre cœur. L'homme porte ses désirs au delà du temps. Ses désirs sont quelque chose de plus noble que tout ce qui en fait ordinairement l'objet. L'infinie avidité de son cœur lui fait connaître qu'il peut aspirer à un bonheur infini; ce qu'il ne connaît pas l'humilie; ce qu'il connaît lui plaît sans le satisfaire; et ce qu'il ne peut connaître élève et enflamme son cœur et lui fait sentir que son ame ne demeurera pas toujours dans l'abaissement où elle est; qu'elle ne sera pas toujours occupée de ces petits avantages qui font son attachement sans pouvoir faire sa satisfaction: il faut donc qu'un plus grand objet que tout ce qui est ici-bas le remplisse. Il y a donc un principe qui a mis en nous ce désir de la vie éternelle et cette capacité infinie pour un objet infini; il faut donc que ce grand objet qui a fait ainsi le cœur de l'homme existe nécessairement.

2° La crainte et la frayeur sont naturelles à l'homme: or de quelque cause qu'elles viennent, elles sont autant de modifications de la crainte de Dieu qui excitent l'homme à implorer le secours de la Divinité dès qu'il voit sa vie en danger; le sentiment qu'éprouve alors son cœur lui dit qu'il y a un Dieu, et c'est à lui qu'il a recours.

3° Dieu, en nous donnant d'un côté une raison qui ne peut s'empêcher d'approuver certains devoirs et de nous les prescrire, nous a donné un cœur qui ne peut s'empêcher de craindre lorsque nous nous reprochons de ne les avoir pas remplis: de là vient même que dès que nous voyons commettre quelque injustice ou quelque violence, nous témoignons notre indignation par un mouvement qui nous est naturel. Or cette honte et ces remords, attachés au mal dès que l'usage de la raison se fait sentir en nous, viennent de la nature, et nullement de l'éducation; cela est si vrai, qu'on trouve toujours quelques vestiges de conscience dans les hommes les plus sauvages et les plus barbares. On peut donc tirer une preuve de l'existence d'une Divinité qui voit tout et qui juge tout, par cette crainte que nous avons de sa justice lorsque nous avons commis le mal.

Enfin l'expérience que nous avons de la providence sensible d'un Dieu qui veille aux

besoins des hommes, qui exauce leurs prières quand il lui plaît, et châtie quelquefois, dès cette vie même, les impies par des exemples qui nous font sentir sa puissance, établissent cette même vérité dans le fond de notre cœur.

4° L'union de l'ame et du corps est impénétrable à notre esprit. Nous ne savons pas nous-mêmes de quelle manière nous devons être obéis lorsque nous voulons que notre corps fasse quelque mouvement : cette dépendance de la pensée qui naît à l'occasion du mouvement du corps et cette dépendance du mouvement du corps qui naît à l'occasion de la pensée est inconnue à l'homme, mais c'est à cette marque qu'il sent que son esprit est créé et qu'il faut que ce soit une sagesse infinie et dont la nature est supérieure à notre entendement qui ait créé cette ame et ce corps, et qui ait mis ce rapport inexpliquable entre des choses qui n'en avaient aucun.

5° Les paroles échappées, qui réclament une puissance maîtresse de toutes choses, nous font connaître que nous portons cette vérité de l'existence de Dieu au fond de notre cœur; que souvent nous l'y retenons captive, mais que souvent aussi elle nous échappe par des paroles presque indélibérées. C'est à cette voix que Tertullien appelle le témoignage d'une ame naturellement chrétienne, que les apologistes de notre religion rappelaient les païens ; et c'est à ce même témoignage qu'on peut rappeler l'incrédule. En effet, si on veut se rendre attentif aux paroles des hommes, on trouvera une infinité d'expressions qui prouvent la Divinité. S'agit-il de la santé, de la maladie, du gouvernement, de la victoire, du renversement des empires, des accidents terribles, c'est toujours de Dieu que l'on parle, comme de celui qui en est l'arbitre, qui opère tout, qui gouverne tout; c'est toujours vers lui qu'on lève les yeux et qu'on pousse des cris. Mille expressions ordinaires justifient ici la vérité de cette preuve de la Divinité, et il n'est pas nécessaire d'en faire le détail, car c'est le langage commun ; c'est le langage de la nature, et par conséquent celui de la vérité. Ce serait bien peu connaître le cœur humain que de ne faire aucun cas de ces sortes de paroles échappées ; souvent elles découvrent bien plus à nu les sentiments de notre ame que les paroles les plus réfléchies : d'où il est évident qu'elles sont les expressions des sentiments que la nature nous a imprimés, qu'elles sont des traits de l'image de Dieu dont il est demeuré des restes dans notre ame, quoique elle y soit étrangement défigurée ; et qu'ainsi elles fournissent une forte preuve de l'existence de Dieu.

6° Le sentiment de la douleur que les hommes éprouvent leur fait aussitôt rendre un témoignage éclatant à l'existence de la Divinité qu'ils implorent. Ainsi, par exemple, si on applique à notre corps le fer ou le feu, le tourment est au-dessus de toutes nos expressions ; ce n'est pas certainement notre ame qui se donne ce sentiment douloureux. D'un autre côté, il est constant, comme on le fera voir ci-après, que la matière n'est pas capable de sentir ; un corps, considéré comme corps, ne souffre point. Or qui peut avoir imprimé dans la nature de l'homme ce sentiment si vif, si ce n'est un être tout-puissant, qui éprouve ses créatures de la manière qui lui plaît, et leur fait voir qu'il peut les punir quand il le juge à propos ?

7° La loi naturelle est gravée dans nos cœurs. Nous avons les idées de ce qui est bien et de ce qui est mal ; nous les portons au dedans de nous, elles nous viennent de la nature, et elles sont indépendantes de l'éducation. De là vient que nous reconnaissons que c'est un crime horrible, par exemple, toutes les lois humaines mises à part, d'assassiner un ami : il en est de même des autres principes de la loi naturelle. Qui les oseroit nier ?

Eh ! quel est l'homme qui oseroit dire qu'il n'y a aucune injustice réelle dans les crimes les plus noirs, et que la différence entre le crime et la vertu est une opinion populaire ? Ne seroit-ce pas anéantir tous les devoirs et tous les liens de la société ? Mais puisque tous les hommes ont des idées du bien et du mal ; que la loi naturelle est gravée dans leurs cœurs, qu'ils ne sauroient la changer ni l'étouffer entièrement ; quelle est donc cette justice primitive qui a imprimé dans nous ces idées, si ce n'est Dieu même ?

La troisième preuve de l'existence de Dieu se prend encore du spectacle que l'univers entier présente à nos yeux ; car il nous fait comprendre qu'il y a des caractères de sagesse imprimés dans l'univers. En effet si on considère avec attention la liaison de ses parties et tout ce qui fait le sujet de notre admiration ; l'accord de tous les ouvrages de la nature, qui nous met devant les yeux la sagesse de leur auteur ; ces dépendances admirables, qui font que les cieux roulent ou paraissent rouler dans le vaste sein du monde ; les révolutions surprenantes des astres, qui sont si justes et si constantes ; les divers aspects de ces corps immenses et lumineux ; le cours régulier du soleil, mesuré sur les besoins de l'homme ; la lune avec ses variations ; le nombre infini d'étoiles dont le ciel est semé ; la fertilité de la terre, que le temps n'a point épuisée, puisque elle nous fournit tous les ans cette même variété de fruits ; les abîmes de la mer, et sa vaste étendue ; la construction admirable du corps humain et de toutes ses parties, quand on les examine de près ; ainsi que celle de tous les corps organisés, comme les animaux et les plantes ; enfin cette infinité de productions de la nature qui nous ravissent d'admiration ; si on considère, dis-je, ce grand spectacle, on ne saurait douter un moment qu'une sagesse suprême n'en soit la cause, et cette sagesse peut-elle être autre chose que Dieu ? Bien plus, en voyant tous les êtres qui nous environnent, on peut se demander quelle est leur origine ? Nous reconnaissons qu'ils ne sont point éternels ; la matière n'a pas pu se donner son existence ; ils n'ont point l'être par eux-mêmes : il faut donc nécessairement

qu'ils aient un créateur, et ce créateur c'est Dieu même, le principe de toutes choses.

Enfin cette preuve se tire de l'idée même que nous avons de Dieu, et on peut la rendre sensible par ce raisonnement.

Je dis que l'idée que nous avons de Dieu est une preuve que Dieu existe: car je ne puis avoir l'idée de Dieu que je ne le conçoive comme un être infiniment parfait. Or je ne puis le concevoir ainsi, que je ne comprenne dans cette idée son existence actuelle? parce que l'existence est la première des perfections. Qui a donné à l'homme, dont les connaissances sont bornées, cette idée de Dieu, qui est l'idée de l'infini? cependant les hommes conçoivent l'idée d'un être qui a toutes les perfections: mais cette idée, une fois conçue, comprend nécessairement l'existence de l'être dont on s'est formé l'idée.

D. *Les hommes, diront les incrédules, ne peuvent-ils pas se tromper dans leurs raisonnements sur l'idée qu'ils se forment de Dieu et de son existence, puisqu'ils ignorent la nature de Dieu?*

R. Nullement, car une idée qui nous représente Dieu comme un être souverainement parfait ne saurait être fausse, quoiqu'elle puisse être imparfaite; or la raison qui nous est donnée, cette raison par laquelle on fait les démonstrations les plus certaines, comme sont celles des vérités mathématiques, nous fait comprendre qu'il est nécessaire qu'il y ait une intelligence qui gouverne l'univers. Et quoique la manière dont l'imagination d'un chacun se représente le créateur de toutes choses, puisse être différente, eu égard à la différence des esprits, l'idée de Dieu, dans ce qu'elle a d'essentiel au fond, est la même dans tous les hommes: car de ce que nous ne pouvons pas comprendre la nature de Dieu, il ne s'ensuit nullement que nous ne puissions pas comprendre qu'il y a un Dieu.

Mais l'orgueil naturel à l'homme est une des grandes causes de blasphèmes de l'impie contre l'auteur de son être: l'homme né libre voudrait être indépendant. Il s'irrite contre une loi qui le gêne. La haine de la loi conduit au mépris du législateur; il passe à sa destruction et à son anéantissement. Il est naturel, dit Minutius Félix, de mépriser celui qu'on craint, et de le faire mourir même s'il était possible. On veut croire qu'il n'y a pas de Dieu, parce qu'on souhaite qu'il n'y en ait point. Un juge que rien ne trompe est incommode. On craint de découvrir des énormités cachées. C'est ainsi que, séduit par l'espoir de l'impunité, on fait violence à une nature créée à l'image de Dieu, et portée naturellement à reconnaître son auteur. Car telle est la force de la divinité qu'elle se montre toujours par quelques endroits à la nature raisonnable.

D. *Comment accorder avec l'idée d'un être juste et sage tout ce qui se passe dans le monde qui nous paraît contraire à la justice divine, comme la prospérité des méchants, etc.? Comment concilier avec sa sagesse la création de tant d'animaux nuisibles à l'homme, et tant d'autres choses qui nous paraissent peu conformes à l'idée d'un Dieu souverainement parfait?*

R. Je réponds 1° que cette patience de Dieu qui tolère les méchants et qui ne punit pas dès cette vie leurs crimes prouve sensiblement qu'il viendra un temps où il exercera sa justice contre les pécheurs; mais ce n'est pas ici le lieu de prouver cette vérité, il suffit de dire que cette tolérance ne prouve rien contre l'existence de Dieu, mais qu'on en doit inférer qu'il est patient, lent à punir, qu'il donne à plusieurs le temps de revenir à lui et de l'apaiser par le repentir, et qu'il réserve pour d'autres le temps de sa vengeance, dont il a voulu nous cacher les moments.

2° A l'égard de la seconde objection prise de la création de plusieurs êtres qui nous paraissent ou inutiles ou nuisibles dans l'univers, elle est si puérile et si faible que ce serait perdre le temps que de la réfuter par un long raisonnement. Il suffit de remarquer, que, de l'ignorance où nous sommes de la cause de certaines choses que nous voyons dans le monde, nous ne pouvons pas inférer qu'il n'y ait pas de divinité, parce que ce qu'on ne connaît point ne peut jamais servir de principe dans un raisonnement: ce serait supposer que nous devons connaître toutes choses, et comprendre la cause de tout ce qui arrive dans l'univers. Que dirait-on d'un homme qui, en considérant une montre et l'enchaînement ingénieux de ses ressorts dont l'effet est si utile, au lieu de conclure qu'il faut qu'elle soit l'ouvrage d'un être intelligent, dirait que le hasard, ou une puissance aveugle produit tous ces mouvements, parce qu'il y aurait quelque ressort dont les usages lui seraient inconnus et qu'il ne pourrait comprendre? Il n'est pas question de savoir ce que nous ignorons dans les secrets de la nature pour nous convaincre de l'existence de Dieu; mais il s'agit de savoir si la connaissance que nous en avons n'est pas suffisante pour nous convaincre qu'il y a une sagesse qui agit dans le monde. Or c'est cette sagesse que nous reconnaissons pour le principe de tout ce qu'il y a d'admirable dans la nature. C'est elle qui a mis dans notre cœur les principes d'équité et de justice nécessaires pour entretenir les hommes en société, qui leur a donné ce penchant mutuel les uns pour les autres, qui a mis cette convenance entre l'homme et la femme pour former des familles, qui a voulu que les pères eussent de la tendresse pour leurs enfants, qu'ils prissent le soin de leur éducation. En un mot, l'univers et tout ce qui le remplit, est pour les créatures intelligentes comme un tableau est pour l'original qu'il représente; et les personnes qui le considèrent y reconnaissent les traits d'une Divinité souverainement sage et puissante: toutes ses beautés sont autant de liens par lesquels Dieu veut exciter notre amour et notre reconnaissance.

Il est bon de remarquer ici que ces sortes

de preuves de l'existence de Dieu que nous venons de donner, et qu'on peut appeler morales et historiques, sont plus à la portée des hommes que les raisonnements métaphysiques, parce qu'elles sont fondées sur de certains sentiments qui nous viennent de la nature et de l'expérience : or les choses qui sont fondées sur des preuves de cette sorte sont reconnues dans le monde pour les plus certaines, et persuadent mieux le commun des hommes que les preuves géométriques, parce que ces dernières sont ordinairement impliquées et qu'elles frappent peu. Et si elles servent à quelques-uns, ce n'est que pendant l'instant qu'ils voient la démonstration; une heure après ils craignent de s'être trompés.

CHAPITRE III. *Des attributs divins.*

D. *Pourriez-vous nous donner une idée générale des principaux attributs ou perfections de Dieu?*

R. Les perfections de Dieu étant infinies, il est impossible à l'homme de les connaître dans toute leur étendue : ainsi on n'en peut parler que relativement aux idées que la raison nous donne d'un être souverainement parfait, et n'en admettre même aucune qui ne soit conforme à ce qui nous est révélé de l'Etre-Suprême dans les divines Ecritures.

1° Dieu est un. Et cette unite est comprise nécessairement dans l'idée que nous avons d'un être infiniment parfait, laquelle exclut la multitude des dieux ; car l'un ne pourrait pas détruire ce que l'autre aurait fait. Ainsi chacun en particulier ne serait ni l'être parfait, ni le tout-puissant. Et si avant l'établissement de la religion chrétienne la pluralité des dieux s'est emparée de la plus grande partie de la terre, il faut en attribuer la cause à l'aveuglement dans lequel les passions des hommes entraînèrent leur esprit, comme on le dira ci-après.

2° Dieu est un esprit, et il est impossible qu'il soit corps; car tout corps a des parties qui sont moindres que le tout : or il ne peut y avoir rien en Dieu qui ne soit pas Dieu ; c'est un être tout simple, sans aucune diversité ni multiplicité des parties.

3° Il remplit tout par son immensité, et cette immensité n'est pas une étendue infinie à la façon des corps, ou comme une lumière immense; ce qui nous donnerait une idée de Dieu toute matérielle; mais Dieu étant un pur esprit, on doit dire qu'il est partout, 1° par sa présence, parce que tout est présent à ses yeux; 2° par sa puissance, parce qu'il opère en tout.

4° Il est immuable, et on peut concevoir cette immutabilité de Dieu par opposition à la mutabilité des créatures, dans lesquelles on ne voit que changement et variation, soit dans les corps, soit dans les esprits.

5° Il est éternel, et quoique l'esprit humain se perde dans cette idée d'éternité, on peut considérer que Dieu n'a ni commencement ni fin en aucune chose. Aucune de ses connaissances ni de ses volontés ne passent comme passent celle des hommes : il n'y a point de passé ni de futur à son égard. Car Dieu, dans son éternité, voit tous les différents états par lesquels toutes les créatures passent, et quoique ces états soient successifs à notre égard, ils ne le sont point à l'égard de Dieu, qui les voit tous d'une même vue.

6° Dieu est un être nécessaire; il est impossible qu'il ne soit pas, qu'il n'ait pas toujours été et qu'il cesse d'être.

7° Il est indépendant, c'est-à-dire qu'il ne tient l'être de personne ; il n'a besoin d'aucune créature, et s'il veut qu'elles lui rendent quelque honneur, c'est pour leur bien seul, et non pour le sien.

8° Il connaît tout, il sait tout, il prévoit tout, et cette science de Dieu s'étend à tout. Il connaît les créatures qui sont ses ouvrages. Il sait tout ce qu'elles font et feront, il connaît les pensées des hommes, leurs désirs, leurs erreurs, les plus secrets replis de leur cœur, leurs bonnes et mauvaises actions; il connaît le passé, le présent, et il voit le futur dans son éternité; et quoique cette divine perfection soit impénétrable à notre entendement, nous sentons qu'elle doit être telle, non seulement par l'idée que nous avons de Dieu, mais encore par toutes les prédictions qu'il a mises dans la bouche de ses prophètes et des hommes qu'il inspira de son esprit : prédictions dont l'événement justifia la vérité; mais c'est ce qu'on fera voir en son lieu.

9° Il est la vérité, la sagesse, la justice et la lumière même.

10° Il est saint. Par cette sainteté on doit entendre que son être est séparé de toute corruption, de tout ce qui est impur et profane; car Dieu n'aime rien qui soit indigne de lui, parce qu'il se rapporte tout, et qu'il est la souveraine perfection.

11° Il est bon, miséricordieux et patient. Tout ce que nous voyons dans le monde peut nous donner l'idée de ces perfections dont nous parlons, puisque Dieu n'a rien créé que pour le bien de l'homme, et qu'il veut le rendre heureux à jamais par la possession du bien souverain, qui n'est autre chose que lui-même. Il souffre cette multitude infinie d'hommes qui ne cessent de l'outrager par leurs crimes et leur ingratitude; il attend avec une tranquillité parfaite que le terme qu'il leur a donné soit achevé, et que la mesure de leurs crimes soit comblée, quoiqu'il puisse les anéantir et les perdre à tout moment (*Sap.* 12, 2). Il souffre les méchants pour le bien des bons, et il ne laisse pas en même temps de les souffrir pour leur donner les moyens de revenir à lui et de se repentir.

12° Il est tout-puissant, et l'idée de cette divine perfection se conçoit aisément par les ouvrages mêmes qui nous la font admirer; mais elle ne frappe pas moins l'esprit, si on considère qu'il conserve à tout moment tous ces corps immenses qui composent l'univers, qu'il imprime à chaque instant dans cette vaste matière un mouvement qui les fait subsister dans leurs arrangements, et qui produit les divers changements nécessaires dans leur cours; de sorte qu'il est vrai

de dire qu'aucun corps ne se remue que par l'impression qu'il reçoit de Dieu.

Enfin il dispose de tout et arrange toutes choses selon ses desseins éternels; c'est cette perfection que nous appelons, avec raison, la divine providence; c'est elle qui fait une si vive impression sur nos esprits, parce qu'elle influe dans tous les événements publics et particuliers. Tout homme doit l'avoir présente dans les différentes situations par où il passe. La foi dans cette divine perfection établit l'ame dans une ferme confiance en un Dieu qui peut tout, et qui dispose de tout. C'est cette foi qui fait la plus ferme base de la religion, parce qu'elle fait sentir à la créature sa dépendance universelle du Créateur, et qu'elle fournit à la piété l'exercice de toutes les vertus. C'est la foi dans cette providence qui réglait seule la destinée du peuple de Dieu, et qui décidait de la félicité publique et du sort de l'état. Si les enfants d'Israël avec leurs princes venaient à la perdre entièrement et avaient recours aux idoles des nations, Dieu, pour punir leur impiété, appelait selon sa volonté la famine, la contagion, la guerre, comme les ministres de sa colère et de son châtiment. Il leur marquait les têtes qu'il voulait frapper et celles qu'il voulait épargner; et les arrêtait quand il le jugeait à propos; mais lorsque son peuple revenait de son égarement et ne mettait sa confiance que dans le Seigneur, alors avec la même autorité il substituait à ces fléaux l'abondance, la prospérité, les saisons favorables, la paix et la délivrance de leurs ennemis.

Telle est l'idée générale qu'on doit se former des perfections divines; mais qu'est-ce que tout ce que nous pourrons dire en parlant de Dieu, si on pouvait le comparer à ce qu'il est? C'est ainsi que s'exprime un célèbre père de l'Eglise sur ce sujet. « Cependant malheur à ceux qui ne parlent pas de vous, ô mon Dieu, puisque ceux qui en parlent le plus, sont encore muets : » *Quid dicimus, Deus meus, aut quid dicit aliquis, cum de te dicit? Et væ tacentibus de te quoniam loquaces muti sunt* (*S. Aug. l.* 1. *Confess., c.* 1).

CHAPITRE IV. *De l'immortalité de l'ame.*

D. *Comment établissez-vous le second principe que vous avez posé pour servir de base aux preuves de la religion chrétienne, savoir que cette partie de nous-mêmes qui pense, qui désire, à qui le corps obéit, et que nous appelons notre ame, est une substance spirituelle et immortelle?*

R. Je l'établis sur le raisonnement, en prouvant qu'elle n'est point une substance matérielle. Je fonde cette preuve sur ce que la matière ne pense point, car cette vérité étant une fois démontrée, il s'ensuit que notre ame qui pense, n'est point une substance matérielle, et qu'elle est par conséquent spirituelle.

1° Si on considère la nature de la matière, on n'y découvre rien qui approche de la pensée; car on ne voit dans la matière qu'une diversité de parties et une certaine figure qui peut changer par le mouvement et par la transposition des parties de cette matière. Prenons pour exemple un morceau de cire molle : il est certain qu'on peut lui donner toutes sortes de formes : on peut le diviser en autant de parties que l'on veut, on peut les faire mouvoir plus ou moins vite; mais il n'entrera jamais dans l'esprit de personne que cette transposition de parties en autant de combinaisons qu'on puisse imaginer, ni ce mouvement, quel qu'il soit, puisse donner à la matière la capacité de penser.

2° Il n'est point essentiel à la matière de penser, puisque rien de ce qui est matériel ne peut penser. Il ne lui est pas non plus accidentel de penser, c'est-à-dire qu'elle n'acquiert pas la pensée et ne peut la recevoir. Si elle pouvait la recevoir, ce serait, ou par le repos de ses parties, ou par leur mouvement. Ce n'est point par le repos, puisque tandis que les parties de la matière sont dans le repos, elles ne reçoivent point de changement; car la pensée est une action dans le sujet qui pense. Or il est impossible d'imaginer que la matière agisse autrement que par le mouvement : mais ce n'est point non plus par le mouvement; car pourquoi le premier atome de matière serait-il plus privilégié que les autres pour se donner le mouvement, ou pour le recevoir? Si c'est le mouvement de plusieurs atomes, chaque atome fait sa part de la pensée, ce qui est absurde

3° Le mouvement de la matière a une certaine mesure qui est bornée et qui l'empêche de s'étendre plus loin. Les atomes qui sont dans mon corps ne peuvent point, demeurant dans mon corps, parcourir le ciel, la terre, la mer; la matière et le mouvement n'agissant que sur les objets présents. Or la pensée parcourt non seulement tous les espaces, elle s'étend encore au passé et à l'avenir, elle fait des combinaisons sans fin, etc.

4° Cette chose qui dit en nous, *je pense*, ne peut avoir diverses parties, ni exister dans une multitude de parties. Si cela était possible pour un moment, ce serait une infinité de parties de matière, qui diraient chacune, *je pense*, par la raison que la matière a nécessairement une infinité de parties, comme cela est démontré. Or cette supposition est absurde, puisque la pensée ne peut se diviser, et que la chose qui dit en nous, *je pense*, est une. Le seul sentiment d'une chose unique qui pense en nous, fait comprendre cette vérité, sans qu'il soit nécessaire de l'appuyer par des raisonnements.

Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire, que la matière ne peut pas être la chose qui pense, et qu'ainsi l'ame, qui est cette chose, n'est point une substance matérielle; d'où il faut conclure qu'elle est spirituelle.

D. *Comment prouvez-vous que l'ame est immortelle.*

R. 1° Par cette raison que l'ame n'est pas matérielle; car de là il s'ensuit qu'elle est immortelle, parce qu'il n'y a que la matière qui soit sujette à la dissolution des parties. Or, dès qu'on a prouvé que l'ame ne pouvait être matérielle, elle ne peut être sujette à aucune

dissolution des parties : donc elle est immortelle.

Mais je prouve encore cette vérité par le raisonnement suivant : La nature de toutes les substances, c'est-à-dire de tout ce qui est créé, est de ne périr jamais ; elles ne font que changer de forme, mais elles subsistent toujours sous quelque forme qu'elles passent. C'est un principe certain, d'abord pour toutes les substances matérielles. Et il est bien plus facile de comprendre que les substances ne périssent point qu'il ne l'est qu'elles soient anéanties ; car l'anéantissement d'une substance est aussi inconcevable à l'esprit humain que la création de cette même substance. Mais ce principe est encore plus incontestable pour les substances spirituelles ; car dès qu'on a démontré que l'ame est spirituelle, en ce qu'elle ne peut être composée de parties séparables l'une de l'autre, comme l'est la matière, il s'ensuit qu'elle n'est susceptible d'aucune forme, que par conséquent elle n'en peut changer, et qu'elle ne peut éprouver les variations de la matière, comme la corruption, par exemple à l'égard, des corps. Ainsi il faudrait faire violence à la raison, pour croire qu'une substance spirituelle que Dieu a rendue capable de le connaître et de l'aimer ; qu'une intelligence qui parcourt la terre et les cieux sans se mouvoir ; qui fait la comparaison de la grandeur ou de la petitesse ; qui mesure les espaces immenses de ces corps lumineux, créés pour être le sujet de son admiration et de sa reconnaissance, et destinés aux besoins de cette portion de matière à laquelle elle est liée ; qui, de cela seul qu'elle les connaît, est un être plus noble et plus parfait que tous ces corps dépourvus de sentiments ; et qui, pour le dire en un mot, par toutes ses facultés admirables, tant de l'entendement que de la volonté porte comme une empreinte de la Divinité (1) ; il faudrait, dis-je, faire violence à la raison, pour croire qu'une telle substance fût d'une condition inférieure à la matière brute et muette, et qu'elle périt tandis que le matière ne périt pas, puisqu'elle ne fait qua changer de forme. Bien plus si l'ame n'étaie pas immortelle, que deviendrait-elle donc au moment qu'elle est désunie du corps par la mort ? ce corps ne périt point, il change seulement de forme, mais l'ame n'en est pas susceptible, dès qu'elle est un pur esprit, comme on l'a prouvé. Il faut donc que l'incrédule admette un anéantissement que Dieu fait de chaque ame à sa séparation du corps : or cette idée est absurde et téméraire.

La seconde preuve de l'immortalité de l'ame, est prise de la certitude d'un avenir : mais ce sujet mérite d'être examiné avec soin dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V. *De la certitude et de la nécessité d'un avenir.*

D. *Comment justifiez-vous la certitude d'un avenir ?*

(1) *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* Ps. 4, v. 7.

R. La certitude d'un avenir est justifiée par les plus pures lumières de la raison ; car les motifs qui nous obligent à croire cette vérité sont : l'autorité de l'Ecriture, la déposition des apôtres qui ont répandu leur sang pour rendre témoignage à la vérité, l'accomplissement des prophéties, la tradition de tous les siècles, c'est-à-dire, des faits qui, depuis la naissance du monde, ont paru certains à tout ce que l'univers a eu de plus grands hommes. Or je le demande : Qui est-ce qui raisonne le plus sensément dans sa manière de croire, ou celui qui a pour fondement de sa croyance ce qu'il y a de plus propre à faire impression sur la raison, ou celui qui s'est déterminé à croire qu'il n'y a plus rien après cette vie, sur la faiblesse d'un simple doute ?

Examinons un moment combien ce doute est téméraire. 1° Il fait hasarder à l'incrédule son bonheur ou son malheur éternel ; c'est-à-dire que l'incrédule s'expose à la perte de son ame, des biens éternels, de la possession de Dieu, et qu'il risque d'être puni par des supplices sans fin et sans mesure, au lieu qu'en croyant un avenir, quand même il se tromperait, son erreur n'aurait pour lui aucune suite funeste ; il aurait vécu avec honneur, avec probité et innocence ; il n'aurait perdu que quelques plaisirs sensuels et rapides, que le dégoût suit de près, et qui sont pour les hommes une source de chagrins et de maux, même dans cette vie.

2° Le doute d'un avenir entraîne avec soi des conséquences affreuses. En effet, si tout finit avec nous, il est constant que nous devrions être parfaitement heureux sur la terre. Tous les autres êtres, contents de leur destination, paraissent heureux, à leur manière, dans la situation où Dieu les a placés. Les animaux rampent dans les campagnes, sans envier la destinée de l'homme qui habite les villes et les palais ; les oiseaux se réjouissent dans les airs, sans penser s'il y a des créatures plus heureuses qu'eux sur la terre : tout est à sa place dans la nature. Cependant l'homme en général n'est point heureux ; il est sans cesse inquiet et en proie à ses désirs, il ne trouve rien qui le puisse fixer. Cette seule réflexion devrait faire comprendre à l'homme qu'il n'est pas ici-bas à sa véritable place ; qu'il est fait pour le ciel ; que son cœur est plus grand que le monde ; que la terre n'est pas sa patrie ; et que tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien pour lui.

3° Si tout meurt avec nous, comment les hommes de tous les siècles et de tous les pays ont-ils pu se mettre dans l'esprit que leur ame était immortelle ? D'où peut venir cette uniformité de sentiment sur un même point ? En effet, qu'on remonte jusqu'à la naissance des siècles, qu'on parcourre toutes les nations, qu'on lise les histoires des royaumes et des empires, qu'on écoute ceux qui reviennent des îles les plus éloignées, et on se convaincra que l'immortalité de l'ame a toujours été et est encore la croyance de tous les peuples de l'univers. La connaissance d'un seul Dieu

a pu s'effacer sur la terre; et les hommes, du moins la plus grande partie, admettaient autrefois la pluralité des dieux; des peuples entiers peuvent vivre encore sans culte, sans religion, sans Dieu dans ce monde; mais ils attendent tous un avenir; le sentiment de l'immortalité de l'ame n'a pu s'effacer de leur cœur; ils se figurent tous une région que nos ames habiteront après notre mort. Or cette croyance ne peut être un préjugé de l'éducation, puisqu'elle est différente selon les différents pays. Ce n'est point non plus une secte, car ce dogme n'a point eu de chef ni de protecteur, et les hommes se le sont persuadés à eux-mêmes. Comment cette idée d'immortalité, idée si sublime et si opposée aux sens, puisque l'homme meurt tout entier à nos yeux comme la bête, est-elle devenue l'idée des hommes?

4° Si tout meurt avec nous, tout est confondu sur la terre; toutes les idées de vice et de vertu sont renversées; car les lois qui nous unissent, et les devoirs les plus sacrés de la société, ne sont fondés que sur la certitude d'un avenir. Ainsi un homme qui n'attend plus rien après cette vie doit regarder la vertu et le vice comme des préjugés de l'enfance et les suites de la crédulité des peuples : les adultères, les vengeances, les blasphèmes, les perfidies, les abominations qu'on n'oserait nommer, ne sont à ses yeux et dans le fond de son cœur que des défenses humaines, que des lois de police établies par la politique des législeurs; les crimes les plus affreux et les vertus les plus pures doivent lui paraître dans le même niveau, puisqu'un anéantissement éternel va bientôt égaler le juste et l'impie. D'où il s'ensuit qu'un incrédule est un homme sans mœurs, sans probité, sans foi, qui n'a plus d'autres règles que ses passions, d'autre loi que ses injustes pensées, d'autre maître que ses désirs, d'autre frein que la crainte de l'autorité, et d'autre Dieu que lui-même. Qu'il est consolant pour des chrétiens fidèles, de voir qu'il faut renoncer à toutes les vertus avant que de renoncer à la croyance de l'immortalité de l'ame! Il est vrai qu'il est bien rare de trouver des hommes véritablement sages, chastes, tempérants, doux et humbles, qui n'attendent point d'avenir. On pourrait regarder cela comme un prodige.

D. *Après avoir établi la certitude d'un avenir, comment en ferez-vous sentir la nécessité?*

R. J'établirai qu'il est nécessaire qu'il y ait un avenir, en faisant voir que cette idée d'un avenir est conforme avec l'idée d'un Dieu sage et équitable, et avec le sentiment de notre propre conscience.

1° Cette idée est conforme à l'idée d'un Dieu sage et équitable. Car cette idée nous fait comprendre qu'un Dieu juste doit être nécessairement le rémunérateur de la vertu, et le vengeur du crime. C'est en vain que l'impie objecte qu'il n'est pas digne de la grandeur de Dieu de s'amuser à ce qui se passe parmi les hommes, et de compter leurs vices et leurs vertus : idée téméraire que se forme l'impie de la grandeur de Dieu, comme s'il lui fallait des soins et des attentions pour voir ce qui se passe sur la terre. Et on doit lui répliquer, avec bien plus de fondement, qu'il n'est pas de la grandeur de Dieu de laisser les vices sans châtiment, et les vertus sans récompense, et de regarder du même œil l'homme de bien et le méchant; car il s'ensuivrait de cette horrible supposition, que Dieu préfèrerait le vice à la vertu. Et comment cela? c'est que l'expérience journalière nous confirme que, dans cette vie, les plus gens de bien sont souvent accablés de maux, ou par les souffrances du corps, ou par l'injustice et les violences qu'ils éprouvent de la part des autres; que d'un autre côté les impies et les méchants, les hommes injustes et corrompus paraissent les heureux de la terre, qu'ils sont dans l'abondance des biens de ce monde; que plusieurs mêmes en jouissent toute leur vie dans une parfaite tranquillité; qu'en un mot, ce Dieu juste ne distingue point extérieurement les méchants d'avec les bons, et qu'il demeure comme dans un silence qui paraît prodigieux à l'esprit humain. Or en niant un avenir, on ferait de la divinité une intelligence injuste, qui ne se plairait que dans la confusion, et qui mettrait sa puissance à laisser le monde qu'il a créé, dans un désordre universel. Mais dès qu'on admet un Dieu, c'est-à-dire une intelligence toute-puissante et toute sage, on doit admettre un avenir, c'est-à-dire un temps où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

2° La nécessité d'un avenir est conforme au sentiment de notre propre conscience. Que nous dit ce sentiment, si nous l'écoutons? qu'il est digne de Dieu de veiller sur cet univers; d'aimer dans ses créatures les vertus qui le rendent lui-même aimable, comme son équité, sa bonté, sa patience, etc., de haïr en elles les vices qui défigurent son image; de rendre heureuses les ames qui sont attachées ici-bas à lui plaire, en observant ses lois; et de livrer à leur propre malheur celles qui ont cru trouver une félicité hors de lui.

Ce sentiment de la conscience nous dit encore qu'il ne serait pas conforme à l'idée d'un Dieu sage, qu'après avoir créé l'homme, le seul de ses ouvrages capable de le connaître et de l'aimer; qu'après avoir mis en lui des pensées si hautes et des désirs si grands, cet homme ne fût fait que pour la terre, et destiné seulement à y passer un petit nombre de jours, comme les bêtes, en des occupations frivoles, ou des plaisirs sensuels.

3° Nous n'éprouvons que trop que l'homme naît avec un penchant à tous les crimes; que ses désirs le portent avec plus d'ardeur aux choses défendues, qu'au lieu de soumettre sa cupidité à sa raison, il soumet sa raison à sa cupidité. Il est donc déréglé et corrompu, mais c'est par sa faute : ses remords en sont la preuve. D'ailleurs, Dieu étant l'auteur de la loi naturelle, il ne peut être l'auteur des principes qui la violent sans être contraire à lui-même. Ainsi, si le crime lui déplaît, comme nous avons fait senti

ci-dessus qu'il doit lui déplaire, il doit punir les méchants; mais ils n'en sont pas punis dans cette vie, du moins les exemples en sont rares, et la plupart coulent des jours tranquilles dans la prospérité des biens de ce monde; la vertu au contraire est ici-bas mille fois opprimée, les souffrances et les peines de la vie semblent être le partage de la plupart des ames justes. Il faut donc admettre un temps à venir où il sera rendu à chacun selon ses œuvres.

Enfin c'est par une suite de ce même sentiment que nous reconnaissons toute la faiblesse et toute l'impiété du raisonnement de l'incrédule, lorsqu'il ose dire que Dieu étant juste, il ne doit pas punir comme des crimes, des penchants nés avec nous, et que nous avons reçus de la nature; nous sentons au contraire que si nous voulions justifier toutes nos actions par les penchants secrets qui nous y portent, les plus grands crimes deviendraient permis, et nos inclinations seraient bientôt la seule règle de nos devoirs. Ainsi tous ceux qui se sont livrés sans réserve à leurs penchants, et qui ont été regardés comme des monstres, ne mériteraient aucune punition et trouveraient dans ce raisonnement de l'impie la justification de leurs crimes et de leurs excès.

Mais on doit répondre à l'impie, que les penchants vicieux que l'homme éprouve dans son cœur ne viennent pas de la première institution de sa nature, ils en sont un dérangement. La foi chrétienne le fait sentir merveilleusement quand on veut y être docile et admettre avec elle la plaie originelle du premier homme, dont nous parlerons ci-après. Nous ferons voir la nécessité qu'il y a d'admettre le péché originel pour expliquer ce dérangement de la nature de l'homme.

Bien plus on doit remarquer que toutes les lois divines et humaines n'ont été faites que pour modérer ces penchants. Cela est si constant, que la nature toute seule fit sentir aux païens la nécessité d'une lumière supérieure aux sens, qui en réglât l'usage et fît de la raison un frein aux passions humaines. Ajoutons encore cette réflexion : Si nous trouvons en nous des penchants de vice et de volupté, nous y trouvons aussi des sentiments de vertu, de pudeur et d'innocence. De quel droit l'impie décide-t-il que le penchant qui nous pousse vers les sens n'a rien de criminel ? Est-ce parce que ce penchant est le plus violent? Mais sa violence seule prouve son dérèglement. Est-ce parce qu'il est le plus fort? Mais il est des ames justes en qui il est toujours soumis à la raison. Est-ce parce qu'il est le plus agréable? Mais une preuve que ce plaisir n'est pas fait pour rendre l'homme heureux, c'est que le dégoût vient à sa suite, et que la vertu a mille fois plus de charmes que le vice. Est-ce enfin qu'il serait le plus digne de l'homme? On n'oserait le dire, puisque c'est par là qu'il se confond avec la bête, et que tous les peuples les plus plongés dans l'idolâtrie ont regardé comme l'opprobre de l'humanité ces hommes infâmes qui se livraient sans réserve et sans pudeur à la brutale sensualité. Soyons donc de meilleure foi que l'impie, et convenons que le sentiment de la conscience dicte à tous les hommes, qu'entre ces deux penchants, celui qui suit le mauvais, pèche, et que celui qui s'attache à la vertu, est digne de louange et mérite récompense.

D. *Qu'inférez-vous de tout ce raisonnement, par lequel vous avez établi la certitude et la nécessité d'un avenir?*

R. C'est qu'il faut nécessairement que l'ame soit immortelle et qu'elle survive au corps pour être traitée selon les bonnes ou mauvaises actions dont elle a été le principe.

Enfin il n'y a rien de plus étroitement lié que ces deux vérités. Il y a un Dieu et notre ame ne périt point; car si l'ame est mortelle, il faut qu'elle soit matérielle, parce qu'il n'y a que la matière qui soit sujette à la dissolution, qui fait ce qu'on appelle la mort. Or s'il était possible que cette ame, qui est une intelligence douée de tant de facultés admirables, ne fût qu'une simple matière; on pourrait dire que Dieu, dont les incrédules, touchant l'immortalité de l'ame, reconnaissent l'existence par les traits de sagesse et d'intelligence qu'ils voient répandus dans l'univers, n'est aussi qu'un être matériel, puisque selon eux, une substance intelligente, telle qu'est l'ame, peut n'être que matérielle. Voilà les conséquences absurdes qui suivent de cette supposition que l'ame pourrait bien n'être qu'une substance purement matérielle.

CHAPITRE VI. *De la nécessité d'admettre une religion.*

D. *Après avoir établi l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame, que doit-il s'ensuivre de ces principes?*

R. On doit en inférer la nécessité d'une religion.

D. *Qu'est-ce que la religion, et comment en faites-vous voir la nécessité?*

R. La religion est un commerce entre Dieu et l'homme, dans lequel Dieu se manifeste aux hommes et les hommes glorifient Dieu. Car dès qu'il y a un Dieu, c'est un devoir naturel et indispensable à l'égard de l'homme de glorifier son créateur. Il nous a faits ce que nous sommes, il nous a donné ce que nous avons, il peut nous faire du bien et suppléer à nos besoins; ainsi nous lui devons notre admiration, notre confiance, nos prières, nos actions de graces. Je dis que c'est un devoir, parce que l'homme étant doué de cette lumière naturelle que nous appelons la raison, est destiné à en faire un bon usage et doit lui obéir. C'est par cette lumière qu'il est instruit de la loi naturelle; c'est-à-dire qu'il reconnaît des devoirs dont il est bon de s'acquitter, et il sent qu'il y a du mal à ne s'en acquitter point. Nier ces principes, ce serait dire qu'il n'est pas nécessaire que les hommes se conduisent par la raison; d'où il s'ensuit qu'ils pourraient se conduire comme les bêtes. Or dès que nous devons suivre les lumières de notre raison, nous devons reconnaître l'empire que Dieu a sur nous.

nous appliquer à lui témoigner notre reconnaissance en vivant de la manière que nous croyons lui être la plus agréable, en réglant nos passions, en nous conformant à ces principes d'équité et de justice qu'il sont nés avec nous, comme de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait; principes que nous ne pouvons violer sans sentir naître les remords dans notre cœur. Ce sont ces notions certaines et dont tous les hommes conviennent, qui sont les fondements de la religion naturelle : ainsi on peut dire que nous la portons en nous et qu'il faut l'admettre dès qu'on reconnaît un Dieu.

D. *Le Créateur s'étant manifesté dans ses ouvrages et dans tout ce qu'il a fait pour l'homme, et l'homme ayant reconnu par les lumières de sa raison la nécessité d'une religion envers Dieu, comment cette religion n'a-telle pas suffi, et sur quels motifs établissez-vous la nécessité d'une religion qui suppléât à la première?*

R. 1° Je l'établis sur les égarements de la raison, sur la vanité de la philosophie humaine, sur les erreurs des anciens philosophes et sur les égarements où le paganisme entraîna la plus grande partie des hommes (1). « L'esprit de l'homme, dit M. de Fleury, est tellement obscurci depuis le péché, que s'il demeure dans l'état de la nature corrompue, il ne s'applique à aucune idée spirituelle; il ne pense qu'au corps et à la matière, rien ne lui paraît solide que ce qui frappe les sens les plus grossiers, le goût et le toucher, etc. » Aussi toute la sagesse des philosophes païens s'appliquait à ce qui regarde le corps. Ils se faisaient une religion à leur fantaisie, car ils ne prétendaient pas l'avoir reçue de Dieu : le fruit qu'on retirait de leur doctrine ne guérissait point les plaies du cœur. Ils n'avaient ni assez d'autorité, ni de règles assez sûres pour réprimer les désordres au milieu desquels ils vivaient. Aucun d'eux n'a eu un favorable succès dans la réformation des mœurs; ils travaillaient peu à cet excellent dessein. Ils ignoraient des points de doctrine absolument nécessaires pour cela, tels que sont la création du monde, celle de l'homme, sa dignité, sa chute, les promesses que Dieu lui fit, le culte qu'il exigea de lui, la doctrine d'une autre vie. En un mot, ils ignoraient la véritable religion. De là vint un déluge d'erreurs. C'est ce qui a fait dire à un écrivain moderne (2) qu'une histoire des philosophes serait l'histoire des sottises et des extravagances de l'esprit humain, une histoire de l'incertitude des hommes touchant les choses naturelles, une histoire de la variété de leurs opinions et de leurs contestations. Il est certain que la vocation philosophique a fait des gens à grande spéculation et à chimères. La philosophie a été le jouet d'une infinité de fantaisies : tout y est fertile en idées bizarres.

Les uns doutaient de tout, les autres croyaient tout savoir; les uns ne voulaient point de Dieu; les autres nous en donnaient un à leur manière; c'est-à-dire spectateur indolent des choses humaines et laissant au hazard la conduite de son propre ouvrage. D'autres le faisaient esclave des destinées, soumis à des lois qu'il ne s'était pas imposées. Ceux-ci en faisaient l'ame du vaste corps de l'univers. Enfin autant d'écoles, autant de sentiments. On vit les mêmes extravagances sur la nature de l'ame et son immortalité Les uns disaient qu'elle était un assemblage d'atomes; d'autres un feu subtil, un air délié, une portion de la Divinité. Les uns la faisaient mourir avec le corps; d'autres la faisaient vivre avant ce corps : quelques-uns la faisaient passer d'un corps à un autre, même du corps de l'homme à celui de la bête. A l'égard de la véritable félicité de l'homme, il y en avait qui la faisaient consister dans les plaisirs des sens. Un plus grand nombre la mettaient dans la raison. D'autres ne la trouvaient que dans la réputation et dans la gloire, plusieurs dans la paresse et dans l'indolence. Enfin les points les plus essentiels à la destinée de l'homme et décisifs pour son bonheur ou son malheur éternels, tels que l'existence de Dieu, la nature et l'immortalité de l'ame, la fin et la félicité de l'homme, étaient devenus des problèmes destinés à amuser le loisir des écoles et la vanité des sophistes. C'est ainsi que Dieu confondait la sagesse humaine, en la livrant à elle-même.

Que l'on compare les effets prodigieux de la prédication de Jésus-Christ et de ses apôtres dans toutes les parties de l'univers avec tout ce qu'ont fait à l'égard de la religion les plus habiles philosophes, les Platon, les Aristote, les Zénon, les Sénèque avec toutes leurs spéculations. Ont-ils fait connaître Dieu en quelque lieu? ont-ils engagé un petit nombre de disciples à suivre la vertu?

Saint Justin dit que, quelques disciples qu'ait eus Socrate, aucun d'eux n'a voulu mourir pour la doctrine de son maître; mais que pour Jésus-Christ, les artisans, les gens de la lie du peuple, les philosophes et les hommes de lettres ont soutenu ses maximes jusqu'à la mort, sans pouvoir être arrêtés ni par les préventions où ils avaient été nourris, ni par les menaces des hommes. C'est, ajoute ce saint, parce qu'ils suivaient non la faiblesse de la raison humaine, mais celui qui est la force du père ineffable. En effet y a-t-il aucun de ces philosophes dont on vient de parler qui ait garanti quelque peuple de l'idolâtrie, quoiqu'elle soit si opposée à la loi naturelle? Le vrai Dieu avait-il un temple dans tout l'univers, excepté l'unique de Jérusalem? un seul d'eux s'est-il élevé contre l'impiété? A quoi donc leur a servi toute leur raison et toute leur application? A quoi réduira-t-on le fruit de leur science? Qu'étaient tous ces prétendus sages? Un académicien était un sage endormi, indifférent sur tous les devoirs de la vie : un stoïcien était un sage impassible et chimérique; un épicurien un sage infâme et dé-

(1) Mœurs des Israélites, c. 22.
(2) Essai sur les philosophes.

naturé; tous, des hommes vains dont l'orgueil était la grande maladie.

Mais le plus grand écueil où ait donné la raison humaine, c'est l'idolâtrie avec tous ses excès : il est vrai de dire aussi que la corruption du cœur de l'homme ayant troublé cette même raison, elle a été la principale cause de ses égarements. Car on doit remarquer que l'empire des passions a tellement dérangé les lumières de la raison, qu'après que l'homme s'est livré aux infâmes désirs de son cœur, il vit dans une espèce de pyrrhonisme à l'égard de son Dieu et de l'immortalité de son être. Ainsi les excès honteux dans lesquels les plus grands philosophes mêmes sont tombés, malgré tous les beaux préceptes de vertu qu'ils ont débités, ne doivent point nous étonner; mais ils doivent nous faire connaître la profondeur de la corruption du cœur humain et l'étendue de la plaie originelle. C'est par une suite de cette plaie que l'homme court de faux biens en faux biens; que quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, il demeure toujours affâmé; rien ne peut assouvir cette faim qui le dévore; et cette prodigieuse diversité de mouvements qu'il se donne n'est employée qu'à chercher son repos (*De finib. l.* 5.) Toute la philosophie n'est occupée, dit Cicéron, qu'à chercher le bonheur.

L'origine de l'idolâtrie n'a point d'autre cause. Les hommes au lieu de s'élever à la connaissance de Dieu, et au culte d'un seul et unique créateur de toutes choses, par la considération de ses ouvrages, ont terminé le culte à ces ouvrages mêmes, et ont méconnu la Divinité. C'est la révélation, dont nous allons parler qui nous apprendra la cause de cet aveuglement et celle de la corruption, où les hommes furent entraînés. Nous verrons que le péché originel est le principe de l'obscurcissement où l'esprit de l'homme est tombé, et on n'en peut avoir de preuve plus certaine que la corruption de l'homme lui-même avant et après le déluge. Car quoique l'homme pût absolument comprendre que Dieu ne l'avait pas fait pour les créatures, mais pour le créateur, puisque les créatures ne pouvaient satisfaire ses désirs, sa raison naturelle obscurcie par le péché, lui fit perdre les idées des choses spirituelles; il se livra entièrement au penchant que le péché avait mis en lui pour les créatures; ses sens décidèrent de tout, il ne chercha son plaisir que dans les objets qui pouvaient les flatter et les satisfaire; dès-lors tous ses devoirs par rapport à Dieu, s'effacèrent de son esprit, il ne fit que tomber d'aveuglement en aveuglement et se précipiter dans toutes sortes de crimes. Mais l'homme se sentant pressé d'une multitude de besoins, et se voyant accablé de maux, conçut la Divinité comme un corps. Ainsi tout ce qui avait quelque force ou puissance sur l'homme fut pris pour une divinité: c'est ainsi que les hommes oubliant l'auteur de leur être, adorèrent d'abord l'air qui les faisait vivre, la terre, qui les nourrissait, le soleil qui les éclairait, la lune qui présidait à la nuit : ce fut là leur Cybèle, leur Apollon, leur Diane. Les rois puissants, les conquérants qui les avaient délivrés de leurs ennemis; les princes bienfaisants furent regardés comme des dieux. C'est ainsi qu'ils placèrent dans ce rang Jupiter et Hercule, celui-ci à cause du nombre de ses victoires, et l'autre à cause du bonheur et la tranquillité de son règne. A d'autres, comme à Cérès, ils crurent être redevables de la fertilité des saisons; à leur Mars, du succès des batailles; à leur Janus, de la paix et de la fidélité des peuples; de la santé à leur Esculape. On peut remarquer en effet que toutes les religions, excepté la véritable n'avaient qu'un culte grossier : tout était extérieur et sentait l'homme tout était indigne de Dieu, tout autorisait le vice : elles laissaient l'homme dans l'ignorance de la nature de Dieu et de la sienne, et ne faisait que lui apprendre de plus en plus jusqu'où peut aller l'extravagance de l'esprit humain.

2° Les hommes trompés sur l'article du bonheur se livrèrent à leurs passions et cherchèrent à s'autoriser dans leurs désordres. Quand la conscience déchire, on cherche tout ce qui pourrait nous protéger contre Dieu. Chacun courait après le patron de sa volupté; et comme les inclinations des hommes sont différentes, les dieux se multiplièrent suivant leurs fantaisies. Leurs poëtes qui étaient leurs théologiens déifièrent les vices les plus grossiers et les plus horribles. L'ivrognerie avait des temples et des sacrifices sous le nom de Bacchus; l'impureté sous le nom de Vénus; la cruauté et la fureur sous le nom de Mars; le grand Jupiter fut incestueux, adultère; on lui attribua même les vices les plus détestables. Mercure fut un voleur; car comme aucun mortel ne pouvait mettre les hommes à l'abri de la colère des dieux, ils croyaient trouver ainsi de l'appui parmi les divinités; et ils ne publiaient les crimes de leurs dieux que pour autoriser leur propre conduite : ils ramassaient avec soin les traditions de leurs désordres et ils se mettaient à l'abri par leur autorité. Le ciel était un théâtre d'infamies; et afin que leurs actions fussent connues, les spectacles en retentissaient. Sénèque a raisonné sur cet article en chrétien. Cette multitude de dieux infâmes n'est introduite, dit-il, que pour ôter la honte du crime : *Quibus aliud actum est, nil quam ut pudor hominibus demeretur* (*Senec. de Vit. Beat*). Et ailleurs, c'est allumer le foyer des crimes que de leur donner des dieux pour patrons, et fournir à la maladie une excuse licencieuse en l'autorisant de la Divinité. Quelle différence mettez-vous de nier les dieux ou de les croire infâmes? *Quid interest, utrum deos neges, an infames?* Rien n'était donc plus pitoyable qu'une religion qui autorisait les plus grands crimes par l'exemple des dieux qu'elle adorait, qui exigeait des sacrifices de chair humaine, qui ordonnait des jeux et des fêtes remplis des plus grandes infamies, dont les plus sacrés mystères ne contenaient que des abominations et des obscénités détestables. Il suffit

sur cela d'indiquer les jeux floraux et les mystères de la bonne déesse sur lesquels on ne saurait jeter un voile trop épais. Des dieux si criminels ne furent plus honorés que par des crimes. A Rome, à Athènes, à Corinthe, c'est-à-dire dans les villes les plus célèbres et qui se piquaient le plus de sagesse, on dressa des temples et des autels aux vices les plus grossiers : le culte devint une débauche et une prostitution publique. Les plus honteuses dissolutions furent les maximes de la philosophie de la plupart des païens. On ne voit pas que leurs sages s'élevassent contre des abus si énormes ; car quoiqu'il fût manifestement contre la pudeur que des jeunes hommes parussent tout nus en public pour s'exercer aux yeux de tout le monde, on comptait cela pour rien. Le sculpteur et le peintre travaillaient sur le naturel ; n'importe, il fallait contenter les yeux. La musique et la poésie fomentaient leurs vices. Les festins et les danses accompagnaient leurs fêtes, et bien loin que la débauche fût défendue, c'était un acte de religion que de s'énivrer dans les bacchanales, c'était honorer Vénus que de se prostituer, c'était une dévotion à la mode que d'assister aux comédies les plus infâmes.

La religion au fond était une affaire, ou en certains jours de cérémonie ou bien en certaines occurrences de la vie, dans lesquels la raison et l'industrie humaine étaient à bout, tout se réduisait à lever les mains et les yeux au ciel ou à retourner à l'oracle, comme l'enseigne Epictète ; ainsi les dieux étaient le pis-aller de leurs sages adorateurs. Que la religion du chrétien est différente ! Elle entre dans toutes les affaires et dans toutes les actions de l'homme. Dieu est son tout et toute sa ressource autant dans les choses ordinaires que dans les choses extraordinaires. Le fidèle est toujours appliqué à honorer Dieu, à le servir, à l'aimer. En un mot le philosophe vit pour lui-même et le chrétien pour Dieu.

On doit encore remarquer que les philosophes païens qui ont aperçu quelques lueurs de la vérité n'ont pas cru avoir besoin d'autre secours que celui de la raison et de leurs propres forces pour se conduire et régler leurs passions.

Ils étaient d'accord avec les chrétiens de l'immortalité de l'ame et ils reconnaissaient la vanité des idoles : ils cherchaient avec eux la sagesse et la justice, ils convenaient que l'acquisition d'une félicité éternelle était le grand but qui devait occuper l'homme, et ils en concluaient avec eux que pour parvenir à cette félicité il fallait plaire à l'Être suprême, et que pour lui plaire il fallait faire sa volonté ; mais voici le grand point où ils se divisaient : puisqu'il est, disaient-ils, si nécessaire à l'homme d'avoir la sagesse et la justice, d'où vient ce trésor, où s'en trouve la source : *Unde justitia?* D'où vient que parmi les hommes les uns accomplissent la loi et ont la sagesse, et que les autres sont dépourvus de cette sagesse et sont violateurs de la loi ? Voilà le point où ils n'étaient plus d'accord. Le philosophe païen disait à S. Paul qu'il acquérait la justice par sa raison, et c'est contre cette erreur que S. Paul s'élevait avec zèle. Voilà pourquoi cet apôtre commence sa doctrine par établir la force de l'Evangile, qui seule forme de vrais justes par la voie de la foi, pendant qu'il découvre l'impiété du reste des hommes et la colère de Dieu sur eux sans épargner tous les faux sages du paganisme.

D. *Quelle conséquence tirer de tout ce que vous venez de dire sur la vanité de la philosophie païenne et sur les égarements où les hommes tombèrent par l'idolâtrie?*

R. On doit inférer : 1° que tant que les hommes ne se sont servis que de leurs lumières pour connaître Dieu, ce n'a été qu'égarements, erreurs, incertitude. Dieu seul peut apprendre aux hommes la manière dont il doit être adoré ; les hommes ne se connaissent pas assez et ils ignorent trop la nature de Dieu pour se faire eux-mêmes une religion qui les rende heureux et qui les mène au but. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à réfléchir sur les religions qui sont de l'invention des hommes. L'idolâtrie qui s'est asservie presque toute la terre n'est pas moins insensée que l'irréligion. Ainsi les hommes avaient besoin de quelque autre secours que celui de la raison pour se conduire. Avouons-le en effet, cette raison est plus rare qu'on ne pense ; on est contraint en mille occasions de l'appuyer par l'autorité. Pourquoi ? parce que la corruption du cœur tend sans cesse au renversement de la raison, remplit l'esprit d'illusions, d'erreurs, de passions qui aveuglent et fascinent l'esprit de la plupart des hommes. Cependant il n'y a que deux moyens pour connaître la vérité ; savoir, la raison et l'autorité. Connaître et juger par raison c'est décider par ses propres lumières. Connaître et juger par autorité c'est se confier aux lumières d'autrui. Quand on suit la raison on est son guide ; quand on suit la foi on s'abandonne à la conduite des autres. Un chrétien se glorifie de sa docilité, et il faut convenir qu'il a de sûrs garants de sa croyance.

Mais quoique la raison doive être soumise à la foi, la foi n'en est pas moins fondée sur la raison. Elles se servent réciproquement. La raison décide d'abord sur les motifs de crédibilité et ensuite elle se soumet aux mystères de la religion dont cette même raison a démontré l'autorité. En un mot la raison sert de guide dans le choix du culte, mais son usage est borné à ce choix, et dès qu'il est fait elle doit se soumettre à ce que ce culte propose ; elle nous est donnée pour le choix du culte, mais non pour en pénétrer les mystères. Or les saintes Écritures qui renferment les volontés de Dieu manifestées aux hommes contiennent cette raison dans de justes bornes. Elles nous découvrent des vérités que la raison insinue touchant l'unité de Dieu, sa providence, la création du monde, les vices, les vertus, et elles sont la règle de la science et de la vérité.

2° On doit inférer de tout ce qui a été dit à ce sujet que la vraie philosophie doit avoir

pour but d'élever l'homme au souverain bien non seulement par la contemplation de la nature, mais par la connaissance des vérités que Dieu a révélées aux hommes et qui sont la base de la vraie religion. La saine philosophie enseigne à douter quand il faut, à conduire nos pensées par ordre. Elle nous découvre la source de nos erreurs : elle déracine nos préjugés, introduits ou par l'éducation ou par les passions : elle nous avertit de nous tenir en garde contre les séductions de l'amour-propre, à éviter la précipitation de nos jugements. Elle fait taire la raison à propos, parce qu'elle connaît qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent; elle discerne les occasions où elle doit se soumettre, parce que, comme dit M. Pascal, *rien n'est si conforme à la raison que le désaveu de la raison dans les choses qui sont de foi*. En un mot un vrai philosophe, c'est-à-dire un homme qui a un bon esprit et qui le cultive par la lecture, ne se laisse pas entraîner au libertinage d'opinion, quelque empire qu'il prenne dans le siècle où il vit, et il ne se laisse point surprendre par les nuages dont les impies voudraient obscurcir les vérités de la religion. Il rend justice comme les autres hommes aux talents de l'esprit, mais il sait qu'ils n'ont aucun rapport avec la croyance et les mœurs, et qu'on peut exceller dans une science purement humaine et semer en même temps l'athéisme dans ses écrits, souvent par le seul motif de ne pas paraître penser de même que le commun des hommes. Il sait que ce serait trop priser les vertus purement humaines que de croire, contre l'expérience de tous les siècles, que Dieu ne les accorde jamais à ses plus grands ennemis.

Rien ne découvre tant une étrange faiblesse d'esprit, dit M. Pascal, que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu. Rien ne marque davantage une extrême bassesse de cœur que de ne pas souhaiter la vérité des promesses éternelles. Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut. Commençons donc à étudier ce qu'il faut croire avant que de penser à raisonner.

Après avoir fait sentir que la raison de l'homme, obscurcie par le péché et par la corruption de son cœur, avait défiguré la religion naturelle en multipliant la Divinité et en lui attribuant ses propres défauts, il s'agit d'établir maintenant que pour tirer l'homme de ce profond aveuglement, Dieu a voulu se manifester à lui par des marques extérieures et sensibles, afin que l'homme sût ce qu'il devait à Dieu, qu'il eût une créance ferme et distincte de la Divinité et une règle du culte qu'il devait lui rendre : ce sont ces marques qu'on appelle la révélation dont nous avons fait voir toute l'authenticité.

CHAPITRE VII. — *De la révélation faite à la nation juive.*

D. *Quels furent les moyens dont Dieu se servit pour révéler ses volontés aux hommes?*

R. Il choisit d'abord Abraham, Chaldéen d'origine, et il le destina pour être le père du peuple hébreu, appelé ensuite le peuple juif, car c'est à ce peuple que Dieu voulut se faire connaître d'une manière sensible et l'instruire du vrai culte que les hommes devaient lui rendre.

D. *Quels sont les témoignages qui constatent la vérité de la révélation faite à la nation juive ?*

R. Ce sont les saintes Ecritures.

D. *Quelles sont les vérités essentielles qu'elles nous apprennent?*

R. 1° Nous y apprenons l'histoire de la création du monde. Nous y voyons l'état heureux dans lequel Adam, notre premier père, fut créé ; juste, innocent, destiné à un bonheur infini, s'il eût persévéré dans l'innocence; sa triste chute par le péché, source funeste de tous ses maux et de ceux de tous les hommes, sa séparation future par un médiateur que Dieu lui promit (*Gen.* 3, 15) et lui fit envisager de loin pour sa consolation. Nous y apprenons que la terre fut inondée d'un déluge d'eau en punition des crimes de ses premiers habitants; que ce châtiment ne tira point le genre humain de sa corruption, puisqu'un déluge d'erreurs et de crimes couvrit de rechef le monde renouvelé; que les hommes plongés dans leurs sens, n'eurent point les yeux assez éclairés pour apercevoir la Divinité qui était si proche et si présente; et que, méconnaissant l'auteur de toutes choses, ils firent honneur à leur sagesse, à leur courage et à leur pouvoir, de tous les événements auxquels ils concouraient par quelque endroit; et que dans ceux où ils voyaient évidemment qu'ils n'avaient aucune part, ils les attribuaient au hasard, à la fortune, au destin et à d'autres noms vains et frivoles, ce qui fut la source de l'idolâtrie dont on a déjà parlé. Nous y voyons que Dieu, pour dissiper les erreurs et faire triompher sa providence, voulut la rendre si sensible par des faits incontestables que les plus incrédules n'en pussent douter dans la suite des siècles ; que dans ce dessein il se choisit un peuple dont Abraham fut le père, pour être le dépositaire de la vraie religion et pour instruire le genre humain de l'ordre de ses desseins ; que dans cette vue il sépara ce peuple des autres nations de la terre par ses lois et par ses usages, qu'il le renferma dans l'enceinte d'un certain lieu qu'il lui avait préparé depuis longtemps; qu'il le gouverna d'une manière toute singulière, soit pour l'établir dans la terre qu'il lui avait promise, soit pour l'y maintenir, et qu'il s'en rendit lui-même le chef et le législateur.

CHAPITRE VIII. — *De l'authenticité de la révélation.*

D. *Comment prouvez-vous que la révélation faite à la nation juive est certaine et qu'elle porte des caractères de divinité?*

R. Je le prouve 1° par l'authenticité des livres de Moïse ; 2° par les preuves sur lesquelles Dieu a voulu constater cette révélation ; 3° par la certitude des miracles de Moïse; 4° par la nature de la loi donnée aux

Juifs et sur la sainteté de la morale des divines Ecritures.

D. *Comment établissez-vous 1° l'authenticité des livres de Moïse?*

R. Sur toutes les raisons par lesquelles les hommes jugent de la vérité des autres histoires, car ces raisons se rencontrent dans l'histoire de Moïse.

1° Non seulement les Juifs parlent de Moïse, mais les historiens profanes en font mention, et on peut dire qu'il n'y a point d'histoire dont on fût assuré, si l'on pouvait douter qu'il y ait eu un homme appelé Moïse qui a tiré les Juifs de l'Egypte après une longue captivité.

2° Le peuple juif, par une tradition non interrompue, a constamment attribué à Moïse les cinq livres qui portent son nom; il a conservé pour ce livre un respect inviolable, quoiqu'il eût un intérêt très-réel d'en détruire la vérité s'il l'avait pu; parce que par là les Juifs se seraient défaits d'une loi incommode et sévère et d'une histoire où ils sont traités partout d'ingrats, de rebelles, d'enclins à l'idolâtrie. On peut même remarquer que ce livre est d'un genre tout différent des autres, auxquels peu de personnes s'intéressent, surtout pour savoir qui en sont les auteurs; au lieu que le peuple juif a toujours déclaré Moïse pour auteur de ce livre, et personne n'a dit jusqu'ici le contraire. Ce livre a toujours été entre les mains de tout un grand peuple; il a été l'objet de leur application, le fondement de leur religion : d'où l'on peut juger en passant s'il aurait souffert qu'on l'eût altéré. Aujourd'hui même les Juifs ont tant de vénération pour la loi contenue dans ce livre, qu'après plus de 1700 ans qu'ils sont dispersés ils l'observent avec la même exactitude que dans les premiers temps, et ils attendent toujours l'effet des promesses.

3° Les faits que Moïse rapporte sont véritables, et il n'a pu abuser les Juifs. En effet, comment aurait-il pu faire croire tous les miracles qu'il raconte, s'ils n'avaient pas été vrais? Quel exemple a-t-on dans toutes les histoires d'une imposture de ce caractère? Les imposteurs n'exposent pas leurs mensonges à un si grand jour; ils supposent quelque miracle sourd et qui n'ait eu que peu de témoins. Moïse au contraire parle aux Juifs, en toute occasion, des miracles que Dieu avait faits par son ministère en faveur de leurs pères; il leur dit des choses palpables dont le moindre des Israélites était instruit : il leur fait en même temps des reproches durs et offensants qui n'auraient pas manqué de soulever leurs esprits si les choses qu'il racontait ou qu'il s'attribuait eussent été fausses ou incertaines. Si ce qu'il avait dit, par exemple, de la création du monde était faux, il n'y avait rien de si aisé que de l'en convaincre, car il met si peu de générations depuis la création jusqu'au déluge et de là jusqu'à la sortie d'Egypte que l'histoire de nos derniers rois ne nous est pas plus présente que celle-là devait l'être aux Israélites. Bien plus, ceux-ci eussent-ils été d'assez bonne volonté pour croire que leurs aïeux vivaient sept ou huit cents ans, si effectivement ils n'avaient vécu que cent ou six-vingts ans? Auraient-ils reçu sur sa foi des choses aussi extraordinaires que la création et le déluge, dont il n'y aurait eu parmi eux ni traces ni vestiges et dont la mémoire leur devait être néanmoins si récente, de la manière dont parle Moïse? Il aurait fallu qu'il eût été bien simple à vouloir inventer et mentir, de composer si peu de générations! Peut-on s'imaginer qu'un homme soit assez hardi que d'oser assurer à tout un peuple, comme a fait Moïse, qu'un roi d'Egypte et toute son armée avaient été engloutis par la mer que Moïse venait d'ouvrir à ceux qui le suivaient, sans craindre que quelqu'un parmi les Egyptiens ne publiât la fausseté d'un pareil événement.

4° Les livres de Moïse, dans lesquels l'histoire de la création du monde et des premières traditions est écrite, et dans lesquels on voit que Dieu a révélé ses saintes volontés aux hommes, sont beaucoup plus anciens que tous ceux qui ont été écrits chez les autres nations. Celles-ci mêmes s'accordent unanimement sur les faits les plus éloignés et les plus mémorables rapportés dans le premier livre des saintes Ecritures, tels que sont la création du monde, le déluge, une seule famille sauvée de cette punition générale, etc. Et cette dernière circonstance nous fait comprendre qu'avant la division des langues tous les hommes ne composaient qu'une grande famille dont Noé était le chef. Ainsi la vérité des saintes Ecritures, dans tout ce qu'elles ont de plus ancien et de plus surprenant, est clairement démontrée par le consentement de tous les peuples à qui les Ecritures ont été inconnues : car il n'y a que des faits véritables qui aient pu être le fondement des traditions universelles qui ont subsisté dans toutes les nations malgré la diversité des langues et la distance des lieux; et par conséquent, tous les peuples servent de témoins à Moïse de la vérité de ces faits.

D. *Mais comment Moïse avait-il pu être instruit des faits qui s'étaient passés dans un temps si éloigné de celui où il les écrivait.*

R. Les faits que Moïse raconte, quelque anciens qu'ils fussent, étaient l'histoire d'Adam, de Noé, d'Abraham, de Jacob, et en un mot celle des merveilles que Dieu avait opérées dans les premiers temps. Or Moïse n'eut pas besoin de chercher fort loin les traditions de ses ancêtres : en effet il ne raconte pas cette histoire comme une chose fort éloignée de lui. Amram, son père, avait vu Lévi et avait vécu longtemps avec lui. Lévi avait été 33 ans avec Isaac : Isaac avait vécu 50 ans avec Sem : Sem avait vécu 98 ans avec Mathusalem; et Mathusalem, qui vécut 969 ans, avait été 263 ans avec Adam, qui avait vécu 939 ans. Tout cela est démontré par la durée de la vie de ces patriarches. Or de là il s'ensuit qu'Adam, Mathusalem, Sem, Isaac, Lévi et Amram, père de Moïse, s'étaient vus successivement et s'étaient instruits de l'histoire du monde qui était celle de leur famille : ainsi entre Adam et Isaac, il n'y a que deux personnes, Mathusalem et Sem : et entre Isaac et Am-

ram, père de Moïse, il n'y en a qu'une seule qui est Lévi. Or on comprend que la durée de la vie de ces patriarches, au lieu de faire que les histoires passées se perdissent, servait au contraire à les conserver. Bien plus, si Moïse avait eu quelque autre vue que celle de citer dans une histoire écrite ce qui était connu de presque tous les peuples, et qui faisait la partie la plus essentielle des monuments de la famille d'Abraham, il n'aurait pas fait vivre si longtemps des témoins qui auraient déposé contre lui, et qui auraient rendu sensibles toutes les erreurs de ses dates, et fait douter par conséquent de tous les événements qu'il y avait attachés; il se serait mis en sureté en éloignant l'origine du monde, et en multipliant les générations, s'il n'avait dit ce qu'on savait déjà en remontant d'âge en âge; car ce n'est pas le nombre des années, mais la multiplication des générations, qui rend les choses obscures : d'où il s'ensuit que les annales de Moïse étaient les annales publiques, avant qu'il les écrivît, puisqu'il ne prend aucune précaution pour être cru, et qu'il multiplie tout ce qui peut servir de preuves contre lui s'il n'était pas fidèle.

Voilà pourquoi Moïse dans la Genèse parle des choses arrivées dans les premiers siècles, comme de choses constantes, dont on voyait alors des monuments remarquables : tels étaient les lieux où Isaac et Jacob avaient habité, le puits qu'ils avaient creusé, les montagnes où ils avaient sacrifié à Dieu, les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de monuments de ce qui leur était arrivé, les tombeaux où reposaient leurs cendres, etc.

5° L'autorité de Moïse nous paraîtra infiniment respectable, si on fait attention aux temps reculés dans lesquels il a écrit. Il existait près de 500 ans avant Homère, plus de 1200 ans avant Socrate, Platon, Aristote, qui ont été comme les chefs et les maîtres de toute la sagesse des Grecs : ainsi il ne pouvait tirer aucune lumière de l'antiquité profane; cependant on peut remarquer par ses écrits qu'il a été historien, philosophe, législateur et prophète tout ensemble. Si on fait attention à sa manière d'écrire, on y verra une noble simplicité qui porte un caractère de vérité au-dessus de toutes les preuves du raisonnement : en effet il commence son histoire comme si Dieu même parlait, sans préface, sans exorde, sans inviter les hommes à le croire, sans douter qu'il ne soit cru. Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire que l'histoire de Moïse est la plus ancienne de toutes, et qu'elle n'a pu rien emprunter des autres. Plus on examine les autres histoires des peuples qui se disent très-anciens, comme celle de la Chine, plus on voit que ce sont des fables ridicules, plus on en sent la fausseté : ce sont des hommes tombés du soleil, ou sortis d'une montagne. Mais le peuple juif se dit créé par un Dieu tout-puissant; il se gouverne par un livre unique, qui comprend son histoire, ses lois, sa religion : on trouve dans cette histoire ce que nous ignorions; savoir, que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu. On y apprend, comme nous avons dit ci-dessus, la chute du premier homme et la promesse d'un libérateur. On y voit que ce peuple a toujours eu un soin extraordinaire de ne se point allier avec les autres nations, et de conserver ses généalogies pour donner au monde une histoire digne de créance. On y voit un peuple sorti d'une même famille, mais si nombreuse que s'il s'y était mêlé de l'imposture, il serait impossible, comme les hommes sont faits, que, quelqu'un d'eux ne l'eût découverte. Tel est le peuple à qui Dieu a voulu se *manifester*.

Enfin ce qui achève de donner tout le poids nécessaire à l'authenticité des livres de Moïse, c'est que des hommes inspirés et dont les prédictions au-dessus de toute puissance humaine ont eu leur accomplissement, ont attesté la sincérité des faits rapportés par Moïse et de sa mission; d'où il s'ensuit que les livres postérieurs des saintes Ecritures, servent de preuves aux premiers, parce que les faits miraculeux des premiers y sont rapportés comme indubitables. Ainsi comme les miracles des prophètes rapportés dans les livres postérieurs font voir qu'ils étaient inspirés de Dieu et que Dieu manifestait sa puissance par les prédictions et les miracles qu'ils faisaient, ces mêmes prophètes en faisant mention des miracles plus anciens nous font comprendre qu'ils en étaient persuadés, et autorisent par là invinciblement la certitude des livres précédents.

D. *Quelles sont les preuves par lesquelles Dieu a voulu constater la vérité de sa révélation à la nation juive?*

R. Ce sont des preuves qui sont à la portée des plus simples et qui font éclater la toute-puissance divine; savoir, les miracles et les prophéties. Je dis 1° les miracles; car Dieu fit comprendre sensiblement que Moïse était envoyé par son ordre pour conduire son peuple, par les miracles éclatants et multipliés qu'il fit pendant une longue suite d'années. Moïse qui rapporte les premiers, parle de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait. Or ces événements mémorables dont les peuples entiers étaient les spectateurs et les témoins, furent les plaies de l'Egypte; tous les premiers-nés de ce royaume frappés de mort dans une seule nuit, la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, le peuple d'Israël nourri de la manne pendant quarante ans; abreuvé par des torrents tirés des rochers; couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; le cours du Jourdain suspendu pour faire passer le peuple de Dieu sous la conduite du successeur de Moïse; le soleil arrêté, les nuées converties en une grêle de pierres, pour écraser ses ennemis : les nations liguées contre ce peuple, dissipées par une vaine terreur; une armée nombreuse exterminée par une main invisible sous les murs de Jérusalem, et tant d'autres, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, et par des cantiques sacrés, que les pères apprenaient à leurs enfants, et qui,

passant de bouche en bouche, perpétuaient la mémoire de la protection sensible de Dieu sur son peuple, en rappelant celles des événements miraculeux. Ceux qui rapportent ces miracles ont été présents aux choses, et ils les ont écrites eux-mêmes. Leurs livres ont été mis dans les archives publiques de ce peuple choisi, qui les révère comme faisant partie de sa religion.

Je dis en second lieu les prophéties. Car la prophétie n'appartient qu'à Dieu. Il est le seul roi de tous les temps, il n'y a point pour lui de passé, ni d'avenir. Tout est présent à son éternité. C'est pourquoi il a choisi lui-même la prédiction des choses futures comme le caractère de sa divinité. Or c'est dans la révélation faite à la nation juive que ces prophéties sont annoncées. On y voit que pendant la plus grande partie du temps que Dieu se fit connaître à son peuple par des preuves sensibles de sa puissance, il suscita une foule d'hommes inspirés de son esprit, qui ne parlaient pas en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclaraient hautement et en public que tels et tels événements arriveraient certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances qu'ils marquaient. Et quels événements! Les plus détaillés, les plus personnels, les plus intéressants pour cette nation, et en même temps les plus éloignés de toute vraisemblance. On voit ces hommes admirables au milieu de la paix et de l'abondance, prédire une affreuse disette, annoncer que Jérusalem, réduite à la dernière extrémité par Sennacherib, roi des Assyriens, ne serait point prise par ce roi impie, prédire la destruction totale des dix tribus, la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité du peuple juif à Babylone et le retour après un laps de 70 ans, annoncer la venue du Messie, le libérateur promis aux hommes dès le commencement du monde, le temps et le lieu de sa naissance, les principales actions de sa vie, les circonstances de sa mort et de sa résurrection, l'établissement de l'Eglise, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, etc. Que diront à cela les incrédules? Car enfin les hommes ne sont point prophètes par les voies naturelles; et comme la nature ne leur est point soumise pour faire des miracles, l'avenir ne leur est point ouvert pour en faire une histoire par avance.

Mais on doit encore faire attention au caractère des écrits des prophètes. Il est certain que l'élévation de leurs idées et de leurs sentiments fait comprendre qu'ils étaient animés de l'esprit de Dieu. On voit que les expressions leur manquent lorsqu'ils veulent exprimer la grandeur et la magnificence du Dieu qui les inspire. Pleins de l'immensité de la toute-puissance et de la majesté de l'être suprême, ils épuisent la faiblesse du langage humain pour répondre à la sublimité de ces images : « C'est lui, disent-ils, qui mesure les eaux de la mer dans le creux de sa main, qui pèse les montagnes dans sa balance, qui tient entre ses mains les foudres et les tempêtes, qui dit, et tout est fait, qui se joue en soutenant l'univers; toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau, et comme ce petit grain qui donne à peine la moindre inclination à la balance; toutes les îles sont devant ses yeux comme un petit grain de poussière; tous les peuples du monde sont devant lui comme s'ils n'étaient point, et il les regarde comme un vide et comme un néant. »

CHAPITRE IX. *De la certitude des miracles de Moïse.*

D. *De quelle manière établissez-vous la vérité et l'authenticité des miracles de Moïse?*

R. C'est par un raisonnement fort simple et à la portée de tout le monde. Il est certain qu'il n'y a point d'incrédule ou déiste qui ne se rendît à la vérité de la révélation, s'il voyait aujourd'hui de ses propres yeux les miracles que fit autrefois Moïse, comme le passage de la mer Rouge, etc.

On peut dire la même chose des miracles de Jésus-Christ, comme celui de la résurrection de Lazare, celui de l'aveugle de naissance, etc.

On sent la vérité de ce principe, et on ne serait pas étonné que les gens les plus incrédules se rendissent en voyant les uns et les autres. Or, cela posé, si on peut prouver que les faits miraculeux sont effectivement arrivés de la manière qu'ils sont racontés dans les saintes Ecritures, l'incrédule ne pourra plus résister et il sera forcé de se rendre. Il faut donc lui prouver maintenant que les faits en question se sont passés comme ils sont racontés dans les saintes Ecritures.

D. *Comment établir la preuve de faits si anciens?*

R. Je l'établis sur le fondement de toute la certitude humaine; savoir, que tous les hommes ne sont pas fous : ainsi quand toute une nation est convaincue de la vérité d'un fait, vouloir nier ce fait, ce serait supposer que toute une nation n'était composée que de fous qui croyaient voir ce qu'ils ne voyaient pas, et qui prenaient pour des vérités réelles les fantômes d'une imagination troublée. Voilà où conduit une incrédulité ridicule : d'où il s'ensuivrait que rien n'empêche de croire qu'aujourd'hui tous les hommes ne soient pareillement dans le même délire. Cette vérité ainsi reconnue de tout le monde, je pose deux principes : 1° lorsque des faits sont de telle nature qu'ils peuvent aisément tomber sous les sens, qu'ils sont publics et qu'une grande multitude d'hommes en est témoin, il est impossible que les hommes aient été trompés dans le temps que l'on suppose que les faits se sont passés. En effet, comment un homme, par exemple, qui dirait aux habitants d'une ville qu'il a divisé depuis fort peu de temps les eaux d'un fleuve qui coule au milieu de cette même ville, pourrait-il n'être pas traité d'insensé s'il n'avait pas fait ce prodige; et s'il l'avait fait effectivement aux yeux de tout le monde, comment pouvoir refuser de le croire? Voilà le premier principe.

Le second n'est pas moins certain, c'est que, lorsqu'il s'est conservé des monuments publics en mémoire de ces faits, et qu'en conséquence il s'est pratiqué chez ce peuple des devoirs publics depuis que les faits sont arrivés, et uniquement pour en célébrer la mémoire, il est alors pareillement impossible que les faits aient été imaginés et débités dans la suite.

Il n'y a qu'à faire l'application de ces deux règles. Les miracles de Moïse ont été faits devant plus de six cent mille hommes. Or si Moïse, qui les rapporte comme ayant été faits en leur présence et qui en a écrit l'histoire peu de temps après qu'ils furent arrivés, n'avait pas dit la vérité dans toutes ces circonstances, comment tout ce peuple aurait-il reçu ses livres? Comment s'imaginer qu'il eût conservé pour eux le plus grand respect? et n'aurait-il pas au contraire traité Moïse d'imposteur d'oser leur raconter des fables?

Passons à l'application de la seconde règle. Les livres de Moïse, dont nous venons de parler, racontent l'établissement de la cérémonie de la Pâque en mémoire du passage de la mer Rouge, après que tous les premiers nés des Egyptiens eurent été frappés de mort. Il y est dit qu'à commencer à cet événement le premier né en Israël devait être consacré à Dieu; ce qui fut observé, puisque les Lévites prenaient dans toutes les familles les premiers nés. On y lit encore qu'un vase rempli de manne fut pareillement gardé pour conserver la mémoire du miracle de la manne qui tomba dans le désert pendant quarante ans pour nourrir les Israélites. On y voit l'établissement d'un culte religieux; c'est-à-dire des devoirs que tout un peuple était obligé de remplir, comme l'institution de la Pâque en mémoire de la sortie de l'Egypte, les sacrifices journaliers, les expiations annuelles, la circoncision pratiquée, la tribu de Lévi particulièrement consacrée à Dieu, etc. Ainsi, à vouloir supposer que ces livres ont été fabriqués après Moïse, il faudrait supposer que ceux qui les avaient fabriqués auraient fait croire à une nation entière toutes ces choses dont nous venons de parler; qu'ils auraient assuré qu'elle les connaissait et les pratiquait, quoique cette nation ne les eût jamais connues ni pratiquées, ce qui est contre toute vraisemblance. Bien plus, on ne peut pas objecter que quoique cette nation pratiquât toutes ces cérémonies, les faits auxquels on leur faisait croire qu'elles devaient leur origine peuvent être fabuleux; car il s'ensuivrait de cette supposition absurde que les Juifs observaient toutes leurs fêtes sans en connaître l'origine, et en mémoire de rien, quoique ces cérémonies exprimassent la chose qui y avait donné lieu et qu'elles eussent été observées par une tradition constante de génération en génération, ce qui est une preuve au-dessus de tous les raisonnements. C'est comme si on voulait persuader aux chrétiens qu'ils observent le dimanche, qu'on baptise les enfants en mémoire de faits fabuleux et auxquels cependant des nations entières ont ajouté foi d'un commun consentement et pendant une longue suite de siècles.

On peut faire le même raisonnement sur les pierres placées dans le pays de Galgala, après que le peuple eut passé le Jourdain sous la conduite de Josué; car si les incrédules disent que des imposteurs ont fabriqué le livre de Josué et ont proposé les pierres de Galgala comme un témoignage de la vérité de ce fait, dès que ce livre parut, chacun n'aurait-il pas dit : nous connaissons les pierres de Galgala, mais nous n'avons jamais ouï parler de l'origine que vous donnez à ce monument, ni du livre que vous attribuez à Josué. Où était-il ce livre depuis si longtemps? Où l'avez-vous trouvé? Nous n'avons jamais ouï parler dans notre enfance de cet événement.

On peut remarquer que tout ce que nous venons de dire ne forme pas des preuves de simple vraisemblance, mais de véritables démonstrations en matière de faits, puisqu'on n'a pas d'autre sorte de raisonnement pour assurer la vérité de toutes les histoires.

Quel serait donc l'aveuglement de se refuser à de telles preuves et de prétendre être mieux instruit de ce qu'on n'a point vu que tous ceux qui en ont été les spectateurs?

D. *Vous avez dit encore que vous prouveriez la divinité de la révélation sur la nature de la loi donnée aux Juifs et la sainteté de la morale répandue dans les divines Ecritures?*

R. C'est ce qu'il est aisé de faire sentir, car une révélation qui porte les caractères de la divinité est elle-même la religion véritable. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les préceptes que le Dieu d'Israël donne à son peuple dans ce qu'on appelle le Décalogue.

On y voit la loi naturelle commandée de nouveau avec une clarté et une précision admirable. Il renferme tout : on voit qu'il est l'ouvrage d'un législateur divin par le commandement de n'aimer que lui et de l'aimer de tout notre cœur, et par la défense de consentir à aucun désir injuste; car, par ces deux préceptes si courts, il a établi le fondement de toutes les vertus et coupé la racine de tous les vices. Ainsi on apprend du premier, 1° que l'adoration est réservée à Dieu seul, Dieu invisible, éloigné de toute idée de matière, ce qui renverse d'abord toute l'idolâtrie; 2° que l'on n'adore point Dieu si on ne l'aime de toute l'étendue de notre ame, c'est-à-dire d'un amour de préférence, et que par conséquent tout ce que nous aimons plus que Dieu nous l'adorons; que tout ce que nous préférons à Dieu devient notre Dieu lui-même, et que ce qui fait tout l'objet de nos pensées, de nos désirs, de nos affections, de nos craintes, de nos espérances fait aussi tout notre culte; 3° qu'il est le bien et la félicité de l'homme, et qu'il veut être la fin de nos actions.

On apprend du second, que tous les désirs, par rapport aux biens qui ne nous appartiennent pas, doivent être interdits. Or quelle autre religion avait fait un crime des désirs? Quelle autre avait dit qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est

pas permis de faire? Qui aurait appris à l'homme ces vérités, si Dieu ne lui avait révélé ses volontés et nos devoirs à son égard.

2° Nous avons dit que la divinité de la révélation se fait sentir par la sainteté de la morale et des instructions répandues dans les saintes Ecritures.

En effet, on n'a qu'à les examiner pour se convaincre que cette morale détruit la volupté, l'injustice, l'intérêt; qu'elle détruit notre orgueil, en nous faisant voir notre corruption et notre misère. Jusques dans le simple récit des faits, on voit une aimable simplicité de mœurs qui fait aimer la vertu: non pour la gloire de l'homme, mais pour l'amour de Dieu, où tous les événements se rapportent. Toutes les instructions ne roulent que sur ce sujet : partout on y apprend que tout vient de lui et que nous lui devons consacrer notre vie et nos actions. C'est là que nous apprenons que l'ame et le le corps ont une durée fort différente; que l'un a été pris de la terre, et que l'autre est venue de Dieu et qu'elle y retourne : c'est là qu'on trouve un remède à tous les désordres du cœur de l'homme. Cette morale apprend encore à nous aimer comme il faut, à régler nos désirs et à fuir tout ce qui est crime. Le centre où aboutissent les passions humaines, c'est le plaisir diversifié en une infinité de manières : le centre où aboutissent tous les préceptes, les exemples, les histoires particulières et toutes les exhortations de ces livres divins, c'est la véritable piété et la gloire de Dieu. En un mot, les saintes Ecritures sont le seul livre, où la nature de l'homme soit parfaitement peinte, et dans ses grandeurs, et dans ses misères; où il soit dignement parlé de l'Etre suprême, où l'on voie l'obligation imposée de l'aimer et de n'aimer que lui : il est le seul qui nous fasse comprendre pourquoi ceux qui semblent justes ici-bas sont souvent misérables et accablés; il nous découvre la cause de ce mélange monstrueux de pauvres et de riches, de sains et de malades, de tyrans et d'opprimés; parce qu'il nous apprend que ce n'est pas ici le lieu où Dieu veut que se fasse le discernement des bons et des méchants, qu'il veut au contraire que les choses demeurent dans l'obscurité, et qu'il a laissé marcher les hommes dans leurs voies : il nous apprend que c'est à lui que nous devons avoir recours pour guérir nos misères; que Dieu enverra un libérateur aux hommes, qui, satisfaisant pour eux à la colère divine, réparera notre nature impuissante et les rendra capables de tout ce qu'il demande d'eux. De telles vérités ne peuvent avoir été qu'inspirées; elles ne sont point marquées au coin de l'homme, et pour s'en convaincre, il ne faut que voir ce qu'ont dit les plus habiles de ceux qui ont voulu discourir sur ce sujet.

Si on ajoute à ces réflexions celles que l'on doit faire sur la manière d'écrire des auteurs divins, on achèvera de se convaincre qu'une lumière supérieure les inspirait et guidait leur plume. Leur style ne ressemble en rien à celui des hommes du siècle : on n'y voit ni affectation ni faiblesse. Ils ne sont point soigneux de l'arrangement des pensées, ni du tour; mais ils s'expriment avec une simplicité proportionnée à la portée de tous les hommes : les idées qu'ils donnent de Dieu sont sublimes et magnifiques, comme on l'a remarqué ci-dessus en parlant des prophètes; mais comme ils parlent à des hommes, leur langage est simple et naïf, et ils ne cherchent jamais à faire paraître leur esprit ou leur érudition.

D. *Pourquoi avez-vous tant insisté sur les preuves de la vérité des saintes Ecritures?*

R. Parce que leur certitude étant établie sur des témoignages aussi forts que le sont ceux des miracles et des prophéties, qui sont pour les hommes les marques les plus sensibles de la puissance de Dieu, il s'ensuit que la révélation faite à la nation juive est divine, et on demeure convaincu que c'est dans les saintes Ecritures que Dieu a fait connaître ses volontés et ses desseins sur les hommes.

D. *De quelle conséquence est une telle vérité?*

R. C'est que la certitude des saintes Ecritures étant une fois bien établie, il est aisé de faire voir qu'elle renferme tous les principes de notre foi; c'est-à-dire que Jésus-Christ est le Messie : on y découvre l'union intime que la révélation judaïque a toujours eue avec la Religion chrétienne, dont elle est le fondement, et dont elle renferme toutes les preuves.

D. *Comment ferez-vous sentir cette liaison?*

R. C'est que Dieu, dans la conduite qu'il a tenue à l'égard du peuple juif, a fait voir qu'il l'avait choisi pour lui faire part de ses conseils et de ses desseins, pour le rendre dépositaire de la grande promesse qu'il avait faite à Adam, d'un libérateur qui devait être médiateur entre la majesté divine et les hommes : or ce Messie promis était Jésus-Christ, qui devait être la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise chrétienne.

CHAPITRE X. *De la promesse du Messie et du péché originel.*

D. *Que découvre-t-on dans la promesse du Messie?*

R. On y découvre le péché originel, dont nous n'avons encore touché que peu de chose.

D. *Dites-nous donc quelles furent les suites de la désobéissance d'Adam, dans lui et dans ses descendants?*

R. On peut dire qu'Adam perdit en ce moment tous les avantages dont il n'avait pas voulu bien user. Son esprit se remplit de nuages; Dieu se cacha pour lui dans une nuit impénétrable; l'homme devint le jouet de la concupiscence; car non seulement il se procura la mort du corps et les misères de cette vie, mais il plongea son ame dans des maux sans fin, par les passions viles

qu'il sentit en ce moment naître en lui, et il troubla toute l'économie que Dieu avait mise dans ce composé admirable de son ame et de son corps : en sorte que les enfants d'Adam et d'Eve tirèrent d'eux un corps infecté et corrompu qui corrompit les ames que Dieu créa dans chaque corps, et les rendit coupables devant lui du péché qu'on appelle originel, parce que l'ame le contracte dans le moment de son union avec le corps.

D. *Cela ne paraît-il pas contraire à l'idée que nous avons de Dieu, qui est celle d'un Dieu juste, que d'imputer le péché de notre premier père à ses enfants?*

R. C'est un mystère qu'on ne peut comprendre, et on doit se contenter d'adorer les profondeurs de la sagesse de Dieu; mais il est certain aussi que, sans ce mystère le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes : car ce n'est qu'en admettant cette transmission de péché que l'on peut expliquer les misères de la condition humaine; de sorte que l'homme est plus incompréhensible sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (*Pascal*). En effet ce péché nous découvre la source des inclinations corrompues que nous portons en nous, l'amour excessif de nous-mêmes, la pente à toutes sortes de vices, la révolte de nos sens, l'ignorance où nous naissons, les maux attachés à la condition humaine, l'inégalité des conditions et des biens temporels, la pauvreté, les maladies, les douleurs, les injustices et les vexations que les hommes souffrent de la part de leurs semblables. Or tous ces maux ne peuvent être justes qu'en supposant que les hommes méritent de les souffrir par le péché qu'ils tirent de leur origine.

2° Le prophète David dit (*Ps.* 50) qu'il a été formé dans l'iniquité. L'apôtre saint Paul dit (*Ephes.* 2, 3, *Rom.*) que nous naissons tous enfants de colère; que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul.

3° La foi du péché originel a toujours subsisté dans l'Eglise; et la preuve de cette croyance est sensible par les exorcismes que l'on a toujours faits sur les enfants, avant de les baptiser, comme étant, jusqu'alors sous la puissance du démon. Bien plus toutes les communions ou sectes, séparées de l'Eglise depuis mille, onze ou douze cents ans, sont unies dans la foi du péché originel.

D. *Vous avez dit que la promesse d'un Messie, libérateur des hommes, faisait connaître la vérité du péché originel, et que c'était par la révélation faite à la nation juive, que nous étions instruits de cette promesse : développez-nous ce raisonnement.*

R. Non seulement cette promesse nous découvre le péché originel, mais elle en est une des plus fortes preuves; car elle nous fait connaître que tous les hommes sont pécheurs dès leur naissance par la désobéissance de leur premier père; qu'ils sont tombés dans l'esclavage du démon; qu'ils ont été comme lui condamnés à la mort, et à la mort éternelle; mais que Dieu veut bien leur ouvrir le ciel, pour lequel ils étaient destinés, par le moyen d'un libérateur qui lèvera l'anathème sous lequel ils gémissaient; et qui, par le prix infini de son sang, rendra à Dieu une satisfaction proportionnée à son infinie majesté. De plus, elle nous découvre, en même temps, la raison de l'état misérable où l'homme est réduit en cette vie; car dès lors que nous sommes instruits de cette promesse, par la révélation, nous ne trouvons plus de contrariété dans les ouvrages de Dieu; nous comprenons que l'état présent de l'homme n'est pas celui où Dieu l'avait d'abord créé, nous voyons par quel moyen nous pouvons retourner à Dieu; quel est le culte qu'on doit lui rendre; comment ce culte peut lui être agréable; quelle en est la fin. Or, de telles vérités n'ont pu avoir d'autre fondement que la révélation : car comment l'homme aurait-il pensé à un libérateur, s'il n'avait été promis? Comment aurait-il vu que la religion véritable était fondée sur cette promesse, si Dieu ne s'était expliqué dès le commencement, et d'abord après la chute du premier homme, s'il n'avait suscité des prophètes, pour l'annoncer et le désigner? D'où il faut conclure que les saintes Ecritures, qui nous instruisent de ces vérités, sont la base de la vraie Religion.

D. *Faites-nous comprendre maintenant comment le peuple juif a été le dépositaire de la promesse d'un libérateur?*

R. C'est qu'il est sensible, par la conduite de Dieu sur son peuple, qu'il a eu pour objet d'annoncer ce libérateur, de le désigner sous les couleurs des figures et des symboles, et de mettre dans le cœur des justes de l'ancienne loi, l'attente de ce désiré des nations. Et effet, si Dieu se manifestait à eux, c'était pour les confirmer dans la foi de cette attente; s'il inspirait des prophètes, c'était pour l'annoncer. Les patriarches mouraient en souhaitant de le voir (*Gen.* 49, 18) : ce désir était comme une religion domestique qui se perpétuait de siècle en siècle. Non seulement ils souhaitaient de le voir, mais la plupart étaient des types imparfaits du Messie; chacun d'eux représentait quelque trait singulier de sa vie et de son ministère. Melchisédech figura son sacerdoce; Abraham, sa qualité de chef et de père des croyants; Isaac, son sacrifice; Job, ses persécutions; Josué, son entrée triomphante dans la terre des vivants. Bien plus les sacrifices et les cérémonies religieuses que Dieu prescrivit à son peuple traçaient comme de loin l'histoire de celui qui devait venir, et figuraient les sacrements de cette église, dont il devait être le fondateur par son sang. Les graces que les fidèles de ces premiers temps recevaient ne devaient se donner qu'en vue de ses mérites : tous n'attendaient de récompense que sur le fonds de sa rédemption; ils n'étaient au monde que

pour l'annoncer, et pour être les hérauts de ce grand avénement.

Saint Paul nous dit en termes précis (*Rom.* 10, I *Cor.* 10), que Jésus-Christ était la fin de la loi, et que ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure.

Saint Augustin, qui n'est en cela que l'interprète et le canal de la tradition, nous déclare que le peuple hébreu, dans son tout, a été comme un grand prophète de celui qui, seul, mérite d'être appelé grand : *Totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam quia et magni cujusdam fuisse prophetam* (*Liv.* 2 *cont. Faust.*, *c.* 24). D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jésus-Christ et de l'Eglise : *In iis quæ in illis vel de illis divinitus fiebant, prophetia venturi Christi et Ecclesiæ perscrutanda est* (*Ibid.*).

Enfin on doit remarquer, que cette promesse du Messie, qui fut d'abord faite après le péché d'Adam, va toujours en s'éclaircissant dans les saintes Ecritures. On la voit renouvelée à Abraham avec plus de clarté qu'au premier homme (*Gen.* 12, 3; 22, 18). Elle est réitérée à Jacob avec assurance que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité, dont ce libérateur devait naître (28, 14), et elle est fixée à la tribu de Juda (49, 10, 18). David, dans la maison duquel le Messie devait régner, vit de loin le Christ promis, et soupira sans cesse après lui; *il le chanta dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais : souvent il ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils, et tout d'un coup, ravi hors de lui-même et transporté bien au delà, il vit celui qui était plus que Salomon en gloire, aussi bien qu'en sagesse : le Messie lui parut sur un trône plus durable que le soleil* (*Ps.* 88)*; il vit à ses pieds toutes les nations vaincues, et bénies en lui conformément à la promesse faite à Abraham; il le vit dans la splendeur des saints,* (*Ps.* 109), *sortant avant l'aurore du sein de son Père, Pontife éternel et sans successeur, et créé non selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech* (*Boss., Disc. sur l'hist. univ.*).

Arrivèrent ensuite les prophètes, qui tous unanimement publiaient que Dieu allait accomplir ce qu'il avait promis. Ils apprirent aux hommes quelle était la fin et le but de la mission de cet envoyé du ciel; ils déclaraient qu'il devait être la ressource du monde condamné, le législateur des peuples, la lumière des nations, le salut d'Israël; que ce Saint des saints viendrait pour effacer l'iniquité de la terre, pour amener une justice éternelle, pour remplir l'univers de l'esprit de Dieu et pour porter à tous les hommes une paix immortelle.

On peut ajouter à cela que toute la nation juive était imbue de cette espérance : l'opinion qu'il naîtrait un jour un grand roi de la race de Juda, était si fort établie chez les Juifs, qu'ils gardaient soigneusement leurs généalogies pour le reconnaître, et l'attente du Messie fut si fort imprimée dans leur esprit, que depuis près de dix-sept cents ans qu'ils sont dispersés, ils l'attendent toujours avec une fidélité sans exemple. Si c'était ici le lieu, nous ferions voir comment dans le déclin du règne des Asmonéens, l'état d'oppression où les Juifs tombèrent leur fit concevoir que le Messie, qui devait venir, les affranchirait du joug des Gentils, et comment ils interprétèrent tout ce qui était dit des triomphes et de la gloire du Messie dans un sens charnel et grossier. Il suffit de dire que tout fut marqué par les prophètes jusqu'à cet aveuglement où tombèrent les Juifs par rapport au Messie.

Telle est l'idée que la révélation nous donne du libérateur promis : nous y voyons qu'il est prédit par tout un peuple, montré de loin dans tous les âges, qu'il est annoncé pendant quatre mille ans par une longue suite de prophètes, et que le dernier d'entre eux a terminé ces divines prédictions en renouvelant cette grande promesse (*Malach.*, 31). Voilà ce que les saintes Ecritures nous apprennent, et ce qu'elles seules pouvaient nous découvrir, parce qu'elles seules sont dépositaires des volontés de Dieu manifestées aux hommes.

Mais lorsque, par les preuves que nous allons donner de la certitude des prophéties, on se sera convaincu de leur accomplissement, en reconnaissant que Jésus-Christ est le Messie promis, et qu'il a accompli tout ce que les prophètes avaient prédit de lui; on comprendra que la révélation faite à la nation juive porte tous les caractères de la divinité; qu'ainsi tous les événements qui se sont passés sur la terre avaient un rapport secret à ce grand événement, que les conquêtes de Cyrus, d'Alexandre, des Romains, n'ont servi qu'à mettre l'univers dans l'état où il est dit qu'il sera à sa venue, et que les empires et les royaumes ne sont tombés, ou ne se sont élevés que pour y préparer les voies. On se convaincra que cette étoile de Jacob, que les prophètes des Gentils virent briller de loin, n'était autre chose que le Messie, et que jusque dans les oracles des idoles le libérateur des hommes fut annoncé.

CHAPITRE XI. *De la certitude des prophéties en général.*

D. *Quelles preuves nous donnerez-vous de la certitude des prophéties?*

R. On ne peut d'abord soupçonner les prophéties d'avoir été écrites après l'événement des choses qu'elles annonçaient; 1° parce qu'elles ont été traduites en grec longtemps avant la venue du Messie, et ainsi elles ont été répandues dans le monde où la langue grecque était en usage, surtout dans les états les plus étendus et les plus policés. 2° Elles ont été publiées telles que nous les avons, et elles étaient regardées par les Juifs comme des prophéties bien avant la naissance de Jésus-Christ. Ainsi, on doit remarquer que les saintes Ecritures étaient communes aux Juifs et aux Samaritains. Or il est certain que les Samaritains étaient séparés des Juifs avant la captivité de Babylone; d'où il s'ensuit que les saintes Ecritures étaient plus

anciennes que la division des dix tribus. 8° Il serait absurde de penser que les Juifs aient supposé des titres qui nous fournissent des armes contre eux; le moindre changement que les chrétiens y eussent voulu apporter pouvait être connu, non seulement par les Juifs, mais par les Gentils. Les Juifs attachés comme ils étaient à leurs livres, et d'ailleurs si envenimés contre Jésus-Christ, auraient-ils souffert qu'on leur alléguât comme texte de leurs prophéties des passages supposés, sans se récrier sur la fausseté?

2° Les quatre grands prophètes, savoir, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, dont les écrits sont beaucoup plus étendus que ceux des petits prophètes, ont prédit des choses qui sont arrivées pendant leur vie, comme quand Isaïe prédit à Achaz, roi de Juda, que le roi de Syrie et le roi d'Israël assiégeraient inutilement la ville de Jérusalem, que tous leurs efforts seraient vains, et que dans un terme fort court ils mourraient l'un et l'autre : ce qui arriva effectivement. Il serait aisé de faire voir que les trois autres ont fait des prédictions du même genre. Or il est sensible que la vérité de cette première sorte de prophétie donnait d'abord une pleine confiance en l'accomplissement de celles qui étaient faites immédiatement après, et que l'accomplissement de celles-ci ajoutait à l'autorité du prophète une certitude entière, que sa lumière venait de Dieu, et que tout ce qui lui était révélé pour des temps plus éloignés s'accomplirait infailliblement.

3° On doit faire le même raisonnement touchant les prophètes postérieurs, car ils ont tous annoncé des choses qui servaient à les autoriser par l'événement, toujours conforme à la prédiction, et dont les hommes de leur temps pouvaient être spectateurs.

4° On trouve dans les quatre grands prophètes presque toutes les choses qui sont répandues dans les écrits des autres, et ainsi les premiers sont les garants et les cautions des seconds.

5° Les prophètes se donnent toujours pour des hommes inspirés; tous parlent au nom du Seigneur, c'est pourquoi il faut ou contester toutes leurs prédictions, ou les accorder toutes; mais dès qu'on les croit sincères, il n'est plus permis de douter que leurs livres n'aient une autorité divine, puisque leurs prophéties ne peuvent être certaines sans être divinement inspirées : la connaissance de l'avenir étant un caractère propre de la Divinité.

6° Enfin les Juifs les ont reçues de siècle en siècle par une tradition non interrompue: ils les ont toujours révérées comme divines; ils les ont toujours conservées avec soin dans des monuments publics; car les prophètes, après avoir publié leurs prophéties par écrit, en déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. En un mot, c'est un fait que personne ne peut contester; savoir, que les Juifs ont toujours regardé et regardent encore les divines Ecritures, dont les prophéties contiennent la partie la plus essentielle, comme une révélation venue de Dieu, qui contient leurs priviléges, leurs droits, leurs titres : cela est si vrai qu'ils se mettent au-dessus de tous les peuples du monde, et ils croient trouver les fondements de cette préférence dans leurs écritures. Le peuple devait lire ces livres sacrés et s'en entretenir incessamment. Il était défendu d'y rien ajouter, les docteurs de la nation les expliquaient, mais ils n'osaient rien ajouter à la parole écrite. Il y avait une tribu de Lévites destinée à les garder. Les cérémonies qui se pratiquaient communément parmi les Juifs avaient pour but de leur mettre devant les yeux la plupart des choses qui étaient contenues dans les Ecritures. Ils les ont portées dans tous les lieux où ils sont allés, et les ont gardées avec une fidélité inviolable. Bien plus, les Juifs, par une providence marquée et prophétisée, subsisteront jusqu'à la fin du monde, pour être des témoins constants de la vérité des saintes Ecritures. C'est de leurs mains que les Chrétiens les ont reçues, depuis l'établissement de l'Eglise : d'ailleurs, tout est prouvé dès que l'inspiration de certains livres est prouvée.

D. *Comment ferez-vous voir que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie prédit par les prophètes?*

R. C'est par la conformité de son règne avec tout ce que les prophètes ont dit du Messie; or il semble que ce serait donc ici le lieu de rapporter les principales circonstances du ministère de Jésus-Christ, et de faire voir ensuite qu'elles étaient prédites dans les saintes Ecritures; mais la preuve qui en résulterait qu'il est le Messie, n'en sera pas moins forte et évidente en suivant l'ordre naturel, qui est de rapporter les prophéties avant les choses qu'elles prédisent; parce que dès qu'une fois on aura établi que telle et telle circonstance a été annoncée par rapport au Messie, le lecteur en fera l'application de lui-même et se convaincra par tous les traits de la vie de Jésus-Christ, rapportés par les évangélistes, qu'il a accompli ce que les prophètes ont dit du Messie, et par conséquent qu'il est le vrai Messie, et qu'il ne peut y en avoir d'autre.

CHAPITRE XII. *Des prophéties touchant le Messie.*

D. *Quelles sont les prophéties qui annoncent la venue du Messie?*

R. Il y en a quatre qui sont les plus célèbres et les plus expresses.

La première est celle de Jacob : ce patriarche étant près de sa fin assembla ses enfants et leur donna à chacun d'eux une bénédiction particulière, leur prédisant ce qui devait leur arriver dans la suite des temps. Or il dit à Juda son quatrième fils, ces paroles remarquables : « Juda, tes frères te combleront de louanges, et ils t'adoreront : le sceptre ne sera point ôté à Juda, et il y aura toujours dans sa postérité des conducteurs du peuple jusqu'à la venue de celui qui doit

être envoyé et qui fera l'objet de l'attente des nations. »

Dans cette prophétie, Jacob assure deux choses. La première, que tant que la tribu de Juda subsistera, elle aura la prééminence et l'autorité sur toutes les autres tribus. La seconde, qu'elle subsistera et qu'elle formera un corps de république gouverné par ses lois et conduit par ses magistrats jusqu'à ce que le Messie soit venu.

D. *En quoi cette prophétie prouve-t-elle que le Messie est venu?*

R. C'est qu'à commencer au règne d'Hérode, pendant lequel Jésus-Christ est venu au monde, les Juifs n'eurent plus de roi, ni chef souverain de leur nation; qu'ils furent chassés de la Judée quelques années après, qu'ainsi l'autorité de la tribu de Juda fut anéantie. Les Juifs le reconnurent eux-mêmes, car il est rapporté dans l'histoire de la passion de Jésus-Christ, qu'ils disaient qu'ils n'avaient point d'autre roi que César (*S. Jean*, 19, 5).

D. *La tribu de Juda ne perdit-elle point le sceptre pendant la captivité de Babylone?*

R. Il est certain qu'il ne faut pas resserrer le nom de sceptre dans ce qu'on appelle la royauté, et qu'il faut lui donner une explication un peu plus étendue, c'est-à-dire qu'il signifie une prééminence accompagnée d'autorité; et en lui donnant cette explication naturelle, la prophétie est évidente: car la tribu de Juda conserva toujours le premier rang dans la nation juive. Elle est toujours nommée la première dans les saintes Écritures, quand il s'agit de quelque honneur: l'autorité royale lui fut accordée dans la personne de David et de ses descendants; elle se maintint dans la captivité; elle avait un de ses rois avec elle, c'était Joachim, autrement Jéchonias: Evilmérodac, successeur de Nabuchodonosor, le tira de prison et le fit manger à sa table. Il faut même remarquer que les Juifs, pendant la captivité, avaient l'autorité de vie et de mort sur ceux de leur nation, comme il paraît par l'histoire de Susanne. Cette même tribu revint en corps sous la conduite de Zorobabel, et devint plus illustre que jamais; puisqu'elle eut l'autorité dominante dans le corps de la république des Juifs, qui prit cette forme après la captivité. Elle communiqua son nom aux autres tribus, qui ne furent plus connues que sous le nom de Juifs, et la conserva jusqu'au règne d'Hérode; et lorsqu'il y eut des gouverneurs pris de la tribu de Lévi, comme les Asmonéens, ce fut par les suffrages et par le consentement de la tribu de Juda, qu'ils tinrent leur autorité, qui était à temps, car il y avait toujours un grand conseil, composé des anciens de Juda, qui gouvernaient le peuple (*Num.*, 7, 12; *et* 2, *Judic.*, 1, 1. *I. Paral.*, 18, 4. *Psal.* 59).

D. *Quelle est la seconde prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Daniel. Cette prophétie marque d'une manière si circonstanciée et si précise le temps où le Messie devait paraître, qu'il est impossible de s'y méprendre: elle est trop célèbre et trop importante pour n'être pas rapportée dans son entier.

Dans le temps que ce prophète était occupé de la fin de la captivité de Babylone, et qu'il achevait sa prière. Dieu lui révéla le temps d'une liberté infiniment plus précieuse. Un ange le toucha et lui parla ainsi:

« Daniel, je suis venu pour vous instruire. Dès le commencement de votre prière l'ordre a été donné, et je suis venu pour vous l'apprendre, parce que vous êtes plein de désirs. Rendez-vous donc attentif à mes paroles, et entendez ce que je vais vous découvrir. Soixante-dix semaines ont été abrégées par rapport à votre peuple et à votre ville sainte, afin que la prévarication cesse, que le péché prenne fin, et que l'iniquité soit expiée, et que la justice éternelle lui succède; que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sachez donc et comprenez-le bien, que depuis le jour ou l'ordre sera donné de rebâtir Jérusalem, jusqu'au temps où paraîtra le roi, qui est le Christ, il y aura *sept semaines et soixante-deux semaines* (c'est-à-dire soixante-neuf semaines).

Les places de Jérusalem et les murailles seront bâties de nouveau, quoique dans des temps difficiles, et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Un peuple avec son prince, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; la ruine sera totale, et après la fin de la guerre, arrivera la désolation qui a été résolue. Le Christ établira une ferme alliance avec plusieurs durant une semaine, et dans le milieu de cette semaine le sacrifice et l'oblation cesseront. On verra l'abomination de la désolation dans le temple. La désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. (*Dan.*, 9, 23, *etc.*) »

D. *Comment appliquez-vous cette prophétie du Messie?*

R. 1° On ne peut douter que les semaines dont parle Daniel, ne soient des semaines d'années et non de jours ou de mois. Cette manière de compter par semaines d'années était ordinaire chez les Juifs, qui observaient la septième année qui terminait la semaine d'années, avec le même repos religieux que le septième jour de la semaine ordinaire (*Levit.*, 23, 15; *et* 15, 8); ainsi une semaine d'années étant de sept ans, soixante-neuf semaines de cette sorte font quatre cents quatre-vingt-trois ans. Or en commençant à compter ces soixante-neuf semaines depuis l'édit de rebâtir Jérusalem, donné par Artaxerxès Longuemain, qui était à la vingtième année de son règne, jusqu'au temps où le Messie devait paraître, on trouve quatre cents quatre-vingt-trois ans, qui est l'espace de soixante-neuf semaines d'années.

2° Selon les termes de la prophétie, après les soixante-neuf semaines, un prince devait détruire la ville et le sanctuaire, et c'est ce que fit effectivement Titus, fils de

l'empereur Vespasien, en ruinant Jérusalem et le temple longtemps après le terme. Ainsi ces soixante-neuf semaines étaient alors plus que révolues.

3° Le Christ devait être mis à mort après le même espace de temps et la mort de Jésus-Christ est arrivée au delà de ce terme. Le prophète lui-même le fait entendre ainsi dans la dernière partie de sa prophétie, en disant que dans le milieu de la semaine le Christ confirmerait son alliance avec plusieurs, et que l'hostie et le sacrifice cesseraient; ce qu'on doit entendre nécessairement de la soixante-dixième semaine, puisque depuis l'édit d'Artaxerxès, jusqu'au temps de la mission de Jésus-Christ, il s'était passé 483 ans. Les paroles de l'ange à Daniel le font entendre clairement, lorsque il lui dit que le temps de soixante-dix semaines a été abrégé. Mais comment l'hostie et les sacrifices ont-ils cessé? Il est visible que c'est par la mort de Jésus-Christ, arrivée dans le milieu de la soixante-dixième semaine, c'est-à-dire trois ans et demi après le terme écoulé des soixante-neuf; et ce terme fait la moitié d'une semaine d'années. Or ce calcul s'accorde parfaitement et avec ce que le prophète avait dit qu'il y aurait sept semaines et soixante-deux semaines jusqu'au temps où devait paraître le Christ, c'est-à-dire commencer sa mission, et avec le temps de la mort de Jésus-Christ, arrivée trois ans et demi après; car cet espace de temps est le même que celui de son ministère.

Enfin pour dernière preuve de l'accomplissement de cette prophétie par rapport à Jésus-Christ, il faut remarquer, que c'est après avoir annoncé la mort du Christ, que le prophète dit que la ville et le sanctuaire seraient détruits. Ainsi ce dernier fait étant avoué de tout le monde et ne pouvant être contesté, il s'ensuit que le Christ est venu, et par conséquent que la prophétie est véritable dans toutes ses parties.

D. *Quelle est la troisième prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Aggée : voici ce qui y donna lieu. Les Juifs, après leur retour de la captivité de Babylone, ayant jeté les fondements du second temple par la permission de Cyrus, roi de Perse, cet ouvrage fut interrompu pendant l'espace d'environ seize ans, mais il fut repris sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, troisième successeur de Cyrus, et il fut achevé au bout de quatre ans. Ce second temple, il est vrai, n'était pas à beaucoup près aussi magnifique que le premier, à le regarder par la beauté extérieure. Ainsi plusieurs des Juifs, dont le grand âge leur permettait de se rappeler la beauté de l'ancien temple où David et Salomon avaient épuisé des richesses immenses, étaient affligés de ce que ce dernier lui était inférieur. Ce fut dans ce temps-là que Dieu ordonna au prophète Aggée de leur parler en ces termes :

Voici ce que dit le Seigneur des armées (*Agg.*, 2, 8): « Encore une fois et dans peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. Je mettrai tous les peuples en mouvement. Le désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, et sa gloire surpassera celle de la première. »

D. *Quel est le sens de cette prophétie?*

R. Il est sensible que le désiré des nations dont parle le prophète n'est autre que le Messie, et c'est à cause de l'avantage que devait avoir ce second temple d'être sanctifié par la présence corporelle de Jésus-Christ, que sa gloire devait surpasser celle du premier : car si le Messie n'avait point honoré de sa présence le second temple, en quoi serait-il comparable au premier, bien loin d'avoir eu sur lui aucun avantage? Ces paroles *dans peu de temps*, marquent à la vérite un intervale court; mais quoique Jésus-Christ ne soit venu sur la terre qu'environ 500 ans après cette prophétie, on peut dire que cet espace de temps est peu de chose par rapport au Messie, qui fut attendu plus de 4000 ans. Enfin, cette qualité de désiré des nations ne peut s'entendre que de lui, puisque par lui toutes les nations ont été appelées à la connaissance du vrai Dieu, comme tant de prophètes l'avait prédit.

D. *Quelle est la quatrième prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Malachie, qui est conçue en ces termes (*Malach.*, 31, 3) : « Voici que j'envoie mon ange, dit le Seigneur, et il préparera la voie devant moi, et aussitôt le Seigneur que vous cherchez viendra dans son temple; et l'ange de l'alliance que vous désirez, le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées. »

D. *Comment appliquez-vous ces paroles au Messie?*

R. 1° C'est que les Juifs ne pouvaient entendre autre chose par cet ange envoyé, que le Messie qui leur avait été promis, qui était l'objet de leur attente; ainsi dès que le temple ne subsiste plus, il en faut conclure que le Messie y est venu.

2° C'est par cette promesse d'envoyer aux Juifs un libérateur que finissent les prophéties, puisque Malachie est le prophète qui a écrit le dernier de tous, et qu'il était ainsi moins éloigné du Messie que les autres. C'est par là que se terminent les oracles que Dieu faisait rendre à son peuple par la bouche de ses prophètes; d'où il s'ensuit que tout ce qu'ils attendaient doit être accompli.

D. *Après avoir rapporté les prophéties qui annoncent la venue du Messie, il faudrait en rapporter qui le désignent d'une manière plus particulière, et faire voir que les prophetes ont prédit quelques circonstances de sa naissance, les caractères de son règne ou de son ministère, le genre de sa passion et de sa mort et le miracle de sa résurrection.*

R. C'est sur quoi il est aisé de satisfaire ceux qui veulent être convaincus. 1° Quant à sa naissance, le Messie devait naître d'une vierge. « Une vierge, dit le prophète Isaïe, concevra et enfantera un fils, et ce fils sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous (*Is.*, 7, 24).

2° Il devait naître à Bethléem : « Et vous, Bethléem, ville de Juda, dit le prophète Michée (*Mich.*, 5, 1), vous n'êtes pas la moindre entre les principales de Juda ; car il sortira de vous un chef qui gouvernera Israël, mon peuple. »

3° Il devait être adoré des Mages. « Les nations marcheront à votre lumière, dit Isaïe (*Is.*, 60, 3, 6), et les rois, à l'éclat de votre naissance.... Ils viendront de Saba, portant de l'or et de l'encens, et annonçant les louanges du Seigneur. Les rois de Tharsis et des pays les plus éloignés, dit le prophète David (*Ps.* 71, 6), lui porteront des présents ; les rois des Arabes et de Saba en porteront aussi. » Et on ne peut attribuer à Salomon ces paroles, car le même prophète dit peu après : « Il subsistera aussi longtemps que le soleil. »

4° Une étoile devait paraître. « Il sortira une étoile de Jacob, dit Balaam, prophète des Gentils (*Num.*, 24, 17). »

CHAPITRE XIII. *Des caractères du règne du Messie.*

D. *Quels doivent être les caractères du règne du Messie selon les prophètes ?*

R. 1° Il devait se montrer dans un état d'obscurité et de pauvreté. « Vous êtes véritablement un Dieu caché, Dieu sauveur d'Israël (*Is.*, 43, 15). Fille de Sion, soyez comblée de joie : Fille de Sion, poussez des cris d'allégresse : Voici votre roi qui vient à vous, votre roi juste et sauveur, il est pauvre, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain d'une ânesse (*Zach.*, 9, 9).

Il ne parlera point d'un ton élevé, il ne haussera point la voix, et l'on ne l'entendra point dans les places publiques, il ne brisera point le roseau déjà plié, il n'éteindra point la mèche qui fume encore (*Is.*, 42, 2). »

Son règne devait être un règne de sainteté et salutaire aux hommes par ses miracles. « L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction : il m'a envoyé annoncer ses miséricordes à ceux qui sont doux et humbles, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont en prison, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, pour consoler ceux qui pleurent, pour avoir soin de ceux qui gémissent dans Sion, pour leur donner une couronne au lieu de la cendre, une huile de joie au lieu de larmes, un vêtement de gloire au lieu d'un esprit affligé, et il y aura dans elle des hommes puissants en justice qui seront des plantes du Seigneur, dont il se glorifiera (*Is.*, 61, 1). »

Jésus-Christ lui-même après avoir lu cette prophétie dans la synagogue de Nazareth, déclara qu'elle était accomplie dans sa personne. *Hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris* (*Luc*, 4, 21).

« Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, dit encore Isaïe (*Is.* 11), et une fleur naîtra de sa racine, et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété ; et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur. Il ne jugera point sur le rapport de ses yeux, ni sur ce qu'il aura entendu de ses oreilles, mais il jugera les pauvres dans la justice, et il vengera les humbles de la terre. Il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie par le souffle de ses lèvres ; la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera ceint. Dieu viendra lui-même et il vous sauvera ; alors les yeux des aveugles seront ouverts et les oreilles des sourds entendront distinctement (*Is.* 35. 5). »

D. *Quelles circonstances de la passion et de la mort du Messie les prophètes ont-ils prédites ?*

R. Le prophète Isaïe a prédit de la manière la plus expresse les ignominies de la passion et de la mort du Messie, en ces termes : « Qui a cru à notre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? Il s'élèvera devant le Seigneur comme un arbrisseau et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche. Il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât les regards, et nous l'avons méconnu : il nous a paru méprisable et le dernier des hommes ; un homme de douleurs qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché : il paraissait méprisable et nous ne l'avons pas reconnu. Il a pris véritablement nos langueurs sur lui, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié, et cependant il a été percé de plaies pour nos iniquités ; il a été brisé pour nos crimes. Le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes, chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous (*Is.*, 53).

Il a été offert parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond : il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné par les juges. Qui racontera sa génération lorsqu'il aura été retranché de la terre des vivants ?

Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple, et il donnera les impies pour le prix de sa sépulture, et les riches pour la récompense de sa mort, (ou *selon l'hébreu*) on avait résolu qu'il n'aurait point d'autre sépulture que les impies, et néanmoins il a été enseveli après sa mort comme les riches ; parce qu'il n'a point commis d'iniquité et que le mensonge n'a point été dans sa bouche ; mais le Seigneur l'a voulu briser dans son infirmité..... Je lui donnerai pour partage une multitude de personnes, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi (*Is.*, c. 53). »

« Le Seigneur, dit encore le même pro-

ram, père de Moïse, il n'y en a qu'une seule qui est Lévi. Or on comprend que la durée de la vie de ces patriarches, au lieu de faire que les histoires passées se perdissent, servait au contraire à les conserver. Bien plus, si Moïse avait eu quelque autre vue que celle de citer dans une histoire écrite ce qui était connu de presque tous les peuples, et qui faisait la partie la plus essentielle des monuments de la famille d'Abraham, il n'aurait pas fait vivre si longtemps des témoins qui auraient déposé contre lui, et qui auraient rendu sensibles toutes les erreurs de ses dates, et fait douter par conséquent de tous les événements qu'il y avait attachés; il se serait mis en sureté en éloignant l'origine du monde, et en multipliant les générations, s'il n'avait dit ce qu'on savait déjà en remontant d'âge en âge; car ce n'est pas le nombre des années, mais la multiplication des générations, qui rend les choses obscures : d'où il s'ensuit que les annales de Moïse étaient les annales publiques, avant qu'il les écrivît, puisqu'il ne prend aucune précaution pour être cru, et qu'il multiplie tout ce qui peut servir de preuves contre lui s'il n'était pas fidèle.

Voilà pourquoi Moïse dans la Genèse parle des choses arrivées dans les premiers siècles, comme de choses constantes, dont on voyait alors des monuments remarquables : tels étaient les lieux où Isaac et Jacob avaient habité, le puits qu'ils avaient creusé, les montagnes où ils avaient sacrifié à Dieu, les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de monuments de ce qui leur était arrivé, les tombeaux où reposaient leurs cendres, etc.

5° L'autorité de Moïse nous paraîtra infiniment respectable, si on fait attention aux temps reculés dans lesquels il a écrit. Il existait près de 500 ans avant Homère, plus de 1200 ans avant Socrate, Platon, Aristote, qui ont été comme les chefs et les maîtres de toute la sagesse des Grecs : ainsi il ne pouvait tirer aucune lumière de l'antiquité profane; cependant on peut remarquer par ses écrits qu'il a été historien, philosophe, législateur et prophète tout ensemble. Si on fait attention à sa manière d'écrire, on y verra une noble simplicité qui porte un caractère de vérité au-dessus de toutes les preuves du raisonnement : en effet il commence son histoire comme si Dieu même parlait, sans préface, sans exorde, sans inviter les hommes à le croire, sans douter qu'il ne soit cru. Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire que l'histoire de Moïse est la plus ancienne de toutes, et qu'elle n'a pu rien emprunter des autres. Plus on examine les autres histoires des peuples qui se disent très-anciens, comme celle de la Chine, plus on voit que ce sont des fables ridicules, plus on en sent la fausseté : ce sont des hommes tombés du soleil, ou sortis d'une montagne. Mais le peuple juif se dit créé par un Dieu tout-puissant; il se gouverne par un livre unique, qui comprend son histoire, ses lois, sa religion : on trouve dans cette histoire ce que nous ignorions; savoir, que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu. On y apprend, comme nous avons dit ci-dessus, la chute du premier homme et la promesse d'un libérateur. On y voit que ce peuple a toujours eu un soin extraordinaire de ne se point allier avec les autres nations, et de conserver ses généalogies pour donner au monde une histoire digne de créance. On y voit un peuple sorti d'une même famille, mais si nombreuse que s'il s'y était mêlé de l'imposture, il serait impossible, comme les hommes sont faits, que, quelqu'un d'eux ne l'eût découverte. Tel est le peuple à qui Dieu a voulu se manifester.

Enfin ce qui achève de donner tout le poids nécessaire à l'authenticité des livres de Moïse, c'est que des hommes inspirés et dont les prédictions au-dessus de toute puissance humaine ont eu leur accomplissement, ont attesté la sincérité des faits rapportés par Moïse et de sa mission; d'où il s'ensuit que les livres postérieurs des saintes Ecritures, servent de preuves aux premiers, parce que les faits miraculeux des premiers y sont rapportés comme indubitables. Ainsi comme les miracles des prophètes rapportés dans les livres postérieurs font voir qu'ils étaient inspirés de Dieu et que Dieu manifestait sa puissance par les prédictions et les miracles qu'ils faisaient, ces mêmes prophètes en faisant mention des miracles plus anciens nous font comprendre qu'ils en étaient persuadés, et autorisent par là invinciblement la certitude des livres précédents.

D. *Quelles sont les preuves par lesquelles Dieu a voulu constater la vérité de sa révélation à la nation juive?*

R. Ce sont des preuves qui sont à la portée des plus simples et qui font éclater la toute-puissance divine; savoir, les miracles et les prophéties. Je dis 1° les miracles; car Dieu fit comprendre sensiblement que Moïse était envoyé par son ordre pour conduire son peuple, par les miracles éclatants et multipliés qu'il fit pendant une longue suite d'années. Moïse qui rapporte les premiers, parle de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait. Or ces événements mémorables dont les peuples entiers étaient les spectateurs et les témoins, furent les plaies de l'Egypte; tous les premiers-nés de ce royaume frappés de mort dans une seule nuit, la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, le peuple d'Israël nourri de la manne pendant quarante ans; abreuvé par des torrents tirés des rochers; couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; le cours du Jourdain suspendu pour faire passer le peuple de Dieu sous la conduite du successeur de Moïse; le soleil arrêté, les nuées converties en une grêle de pierres, pour écraser ses ennemis : les nations liguées contre ce peuple, dissipées par une vaine terreur; une armée nombreuse exterminée par une main invisible sous les murs de Jérusalem, et tant d'autres, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, et par des cantiques sacrés, que les pères apprenaient à leurs enfants, et qui,

passant de bouche en bouche, perpétuaient la mémoire de la protection sensible de Dieu sur son peuple, en rappelant celles des événements miraculeux. Ceux qui rapportent ces miracles ont été présents aux choses, et ils les ont écrites eux-mêmes. Leurs livres ont été mis dans les archives publiques de ce peuple choisi, qui les révère comme faisant partie de sa religion.

Je dis en second lieu les prophéties. Car la prophétie n'appartient qu'à Dieu. Il est le seul roi de tous les temps, il n'y a point pour lui de passé, ni d'avenir. Tout est présent à son éternité. C'est pourquoi il a choisi lui-même la prédiction des choses futures comme le caractère de sa divinité. Or c'est dans la révélation faite à la nation juive que ces prophéties sont annoncées. On y voit que pendant la plus grande partie du temps que Dieu se fit connaître à son peuple par des preuves sensibles de sa puissance, il suscita une foule d'hommes inspirés de son esprit, qui ne parlaient pas en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclaraient hautement et en public que tels et tels événements arriveraient certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances qu'ils marquaient. Et quels événements ! Les plus détaillés, les plus personnels, les plus intéressants pour cette nation, et en même temps les plus éloignés de toute vraisemblance. On voit ces hommes admirables au milieu de la paix et de l'abondance, prédire une affreuse disette, annoncer que Jérusalem, réduite à la dernière extrémité par Sennacherib, roi des Assyriens, ne serait point prise par ce roi impie, prédire la destruction totale des dix tribus, la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité du peuple juif à Babylone et le retour après un laps de 70 ans, annoncer la venue du Messie, le libérateur promis aux hommes dès le commencement du monde, le temps et le lieu de sa naissance, les principales actions de sa vie, les circonstances de sa mort et de sa résurrection, l'établissement de l'Eglise, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, etc. Que diront à cela les incrédules? Car enfin les hommes ne sont point prophètes par les voies naturelles; et comme la nature ne leur est point soumise pour faire des miracles, l'avenir ne leur est point ouvert pour en faire une histoire par avance.

Mais on doit encore faire attention au caractère des écrits des prophètes. Il est certain que l'élévation de leurs idées et de leurs sentiments fait comprendre qu'ils étaient animés de l'esprit de Dieu. On voit que les expressions leur manquent lorsqu'ils veulent exprimer la grandeur et la magnificence du Dieu qui les inspire. Pleins de l'immensité de la toute-puissance et de la majesté de l'être suprême, ils épuisent la faiblesse du langage humain pour répondre à la sublimité de ces images : « C'est lui, disent-ils, qui mesure les eaux de la mer dans le creux de sa main, qui pèse les montagnes dans sa balance, qui tient entre ses mains les foudres et les tempêtes, qui dit, et tout est fait, qui se joue en soutenant l'univers; toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau, et comme ce petit grain qui donne à peine la moindre inclination à la balance; toutes les îles sont devant ses yeux comme un petit grain de poussière; tous les peuples du monde sont devant lui comme s'ils n'étaient point, et il les regarde comme un vide et comme un néant. »

CHAPITRE IX. *De la certitude des miracles de Moïse.*

D. *De quelle manière établissez-vous la vérité et l'authenticité des miracles de Moïse?*

R. C'est par un raisonnement fort simple et à la portée de tout le monde. Il est certain qu'il n'y a point d'incrédule ou déiste qui ne se rendît à la vérité de la révélation, s'il voyait aujourd'hui de ses propres yeux les miracles que fit autrefois Moïse, comme le passage de la mer Rouge, etc.

On peut dire la même chose des miracles de Jésus-Christ, comme celui de la résurrection de Lazare, celui de l'aveugle de naissance, etc.

On sent la vérité de ce principe, et on ne serait pas étonné que les gens les plus incrédules se rendissent en voyant les uns et les autres. Or, cela posé, si on peut prouver que les faits miraculeux sont effectivement arrivés de la manière qu'ils sont racontés dans les saintes Ecritures, l'incrédule ne pourra plus résister et il sera forcé de se rendre. Il faut donc lui prouver maintenant que les faits en question se sont passés comme ils sont racontés dans les saintes Ecritures.

D. *Comment établir la preuve de faits si anciens?*

R. Je l'établis sur le fondement de toute la certitude humaine; savoir, que tous les hommes ne sont pas fous : ainsi quand toute une nation est convaincue de la vérité d'un fait, vouloir nier ce fait, ce serait supposer que toute une nation n'était composée que de fous qui croyaient voir ce qu'ils ne voyaient pas, et qui prenaient pour des vérités réelles les fantômes d'une imagination troublée. Voilà où conduit une incrédulité ridicule : d'où il s'ensuivrait que rien n'empêche de croire qu'aujourd'hui tous les hommes ne soient pareillement dans le même délire. Cette vérité ainsi reconnue de tout le monde, je pose deux principes : 1° lorsque des faits sont de telle nature qu'ils peuvent aisément tomber sous les sens, qu'ils sont publics et qu'une grande multitude d'hommes en est témoin, il est impossible que les hommes aient été trompés dans le temps que l'on suppose que les faits se sont passés. En effet, comment un homme, par exemple, qui dirait aux habitants d'une ville qu'il a divisé depuis fort peu de temps les eaux d'un fleuve qui coule au milieu de cette même ville, pourrait-il n'être pas traité d'insensé s'il n'avait pas fait ce prodige; et s'il l'avait fait effectivement aux yeux de tout le monde, comment pouvoir refuser de le croire? Voilà le premier principe.

Le second n'est pas moins certain, c'est que, lorsqu'il s'est conservé des monuments publics en mémoire de ces faits, et qu'en conséquence il s'est pratiqué chez ce peuple des devoirs publics depuis que les faits sont arrivés, et uniquement pour en célébrer la mémoire, il est alors pareillement impossible que les faits aient été imaginés et débités dans la suite.

Il n'y a qu'à faire l'application de ces deux règles. Les miracles de Moïse ont été faits devant plus de six cent mille hommes. Or si Moïse, qui les rapporte comme ayant été faits en leur présence et qui en a écrit l'histoire peu de temps après qu'ils furent arrivés, n'avait pas dit la vérité dans toutes ces circonstances, comment tout ce peuple aurait-il reçu ses livres? Comment s'imaginer qu'il eût conservé pour eux le plus grand respect? et n'aurait-il pas au contraire traité Moïse d'imposteur d'oser leur raconter des fables?

Passons à l'application de la seconde règle. Les livres de Moïse, dont nous venons de parler, racontent l'établissement de la cérémonie de la Pâque en mémoire du passage de la mer Rouge, après que tous les premiers nés des Egyptiens eurent été frappés de mort. Il y est dit qu'à commencer à cet événement le premier né en Israël devait être consacré à Dieu; ce qui fut observé, puisque les Lévites prenaient dans toutes les familles les premiers nés. On y lit encore qu'un vase rempli de manne fut pareillement gardé pour conserver la mémoire du miracle de la manne qui tomba dans le désert pendant quarante ans pour nourrir les Israélites. On y voit l'établissement d'un culte religieux; c'est-à-dire des devoirs que tout un peuple était obligé de remplir, comme l'institution de la Pâque en mémoire de la sortie de l'Egypte, les sacrifices journaliers, les expiations annuelles, la circoncision pratiquée, la tribu de Lévi particulièrement consacrée à Dieu, etc. Ainsi, à vouloir supposer que ces livres ont été fabriqués après Moïse, il faudrait supposer que ceux qui les avaient fabriqués auraient fait croire à une nation entière toutes ces choses dont nous venons de parler; qu'ils auraient assuré qu'elle les connaissait et les pratiquait, quoique cette nation ne les eût jamais connues ni pratiquées, ce qui est contre toute vraisemblance. Bien plus, on ne peut pas objecter que quoique cette nation pratiquât toutes ces cérémonies, les faits auxquels on leur faisait croire qu'elles devaient leur origine peuvent être fabuleux; car il s'ensuivrait de cette supposition absurde que les Juifs observaient toutes leurs fêtes sans en connaître l'origine, et en mémoire de rien, quoique ces cérémonies exprimassent la chose qui y avait donné lieu et qu'elles eussent été observées par une tradition constante de génération en génération, ce qui est une preuve au-dessus de tous les raisonnements. C'est comme si on voulait persuader aux chrétiens qu'ils observent le dimanche, qu'on baptise les enfants en mémoire de faits fabuleux et auxquels cependant des nations entières ont ajouté foi d'un commun consentement et pendant une longue suite de siècles.

On peut faire le même raisonnement sur les pierres placées dans le pays de Galgala, après que le peuple eut passé le Jourdain sous la conduite de Josué; car si les incrédules disent que des imposteurs ont fabriqué le livre de Josué et ont proposé les pierres de Galgala comme un témoignage de la vérité de ce fait, dès que ce livre parut, chacun n'aurait-il pas dit : nous connaissons les pierres de Galgala, mais nous n'avons jamais ouï parler de l'origine que vous donnez à ce monument, ni du livre que vous attribuez à Josué. Où était-il ce livre depuis si longtemps? Où l'avez-vous trouvé? Nous n'avons jamais ouï parler dans notre enfance de cet événement.

On peut remarquer que tout ce que nous venons de dire ne forme pas des preuves de simple vraisemblance, mais de véritables démonstrations en matière de faits, puisqu'on n'a pas d'autre sorte de raisonnement pour assurer la vérité de toutes les histoires.

Quel serait donc l'aveuglement de se refuser à de telles preuves et de prétendre être mieux instruit de ce qu'on n'a point vu que tous ceux qui en ont été les spectateurs?

D. *Vous avez dit encore que vous prouveriez la divinité de la révélation sur la nature de la loi donnée aux Juifs et la sainteté de la morale répandue dans les divines Ecritures?*

R. C'est ce qu'il est aisé de faire sentir, car une révélation qui porte les caractères de la divinité est elle-même la religion véritable. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les préceptes que le Dieu d'Israël donne à son peuple dans ce qu'on appelle le Décalogue.

On y voit la loi naturelle commandée de nouveau avec une clarté et une précision admirable. Il renferme tout : on voit qu'il est l'ouvrage d'un législateur divin par le commandement de n'aimer que lui et de l'aimer de tout notre cœur, et par la défense de consentir à aucun désir injuste; car, par ces deux préceptes si courts, il a établi le fondement de toutes les vertus et coupé la racine de tous les vices. Ainsi on apprend du premier, 1° que l'adoration est réservée à Dieu seul, Dieu invisible, éloigné de toute idée de matière, ce qui renverse d'abord toute l'idolâtrie; 2° que l'on n'adore point Dieu si on ne l'aime de toute l'étendue de notre ame, c'est-à-dire d'un amour de préférence, et que par conséquent tout ce que nous aimons plus que Dieu nous l'adorons; que tout ce que nous préférons à Dieu devient notre Dieu lui-même, et que ce qui fait tout l'objet de nos pensées, de nos désirs, de nos affections, de nos craintes, de nos espérances fait aussi tout notre culte; 3° qu'il est le bien et la félicité de l'homme, et qu'il veut être la fin de nos actions.

On apprend du second, que tous les désirs, par rapport aux biens qui ne nous appartiennent pas, doivent être interdits. Or quelle autre religion avait fait un crime des désirs? Quelle autre avait dit qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est

pas permis de faire? Qui aurait appris à l'homme ces vérités, si Dieu ne lui avait révélé ses volontés et nos devoirs à son égard.

2° Nous avons dit que la divinité de la révélation se fait sentir par la sainteté de la morale et des instructions répandues dans les saintes Ecritures.

En effet, on n'a qu'à les examiner pour se convaincre que cette morale détruit la volupté, l'injustice, l'intérêt; qu'elle détruit notre orgueil, en nous faisant voir notre corruption et notre misère. Jusques dans le simple récit des faits, on voit une aimable simplicité de mœurs qui fait aimer la vertu: non pour la gloire de l'homme, mais pour l'amour de Dieu, où tous les événements se rapportent. Toutes les instructions ne roulent que sur ce sujet : partout on y apprend que tout vient de lui et que nous lui devons consacrer notre vie et nos actions. C'est là que nous apprenons que l'ame et le le corps ont une durée fort différente; que l'un a été pris de la terre, et que l'autre est venue de Dieu et qu'elle y retourne : c'est là qu'on trouve un remède à tous les désordres du cœur de l'homme. Cette morale apprend encore à nous aimer comme il faut, à régler nos désirs et à fuir tout ce qui est crime. Le centre où aboutissent les passions humaines, c'est le plaisir diversifié en une infinité de manières : le centre où aboutissent tous les préceptes, les exemples, les histoires particulières et toutes les exhortations de ces livres divins, c'est la véritable piété et la gloire de Dieu. En un mot, les saintes Ecritures sont le seul livre, où la nature de l'homme soit parfaitement peinte, et dans ses grandeurs, et dans ses misères; où il soit dignement parlé de l'Etre suprême, où l'on voie l'obligation imposée de l'aimer et de n'aimer que lui : il est le seul qui nous fasse comprendre pourquoi ceux qui semblent justes ici-bas sont souvent misérables et accablés; il nous découvre la cause de ce mélange monstrueux de pauvres et de riches, de sains et de malades, de tyrans et d'opprimés; parce qu'il nous apprend que ce n'est pas ici le lieu où Dieu veut que se fasse le discernement des bons et des méchants, qu'il veut au contraire que les choses demeurent dans l'obscurité, et qu'il a laissé marcher les hommes dans leurs voies : il nous apprend que c'est à lui que nous devons avoir recours pour guérir nos misères; que Dieu enverra un libérateur aux hommes, qui, satisfaisant pour eux à la colère divine, réparera notre nature impuissante et les rendra capables de tout ce qu'il demande d'eux. De telles vérités ne peuvent avoir été qu'inspirées; elles ne sont point marquées au coin de l'homme, et pour s'en convaincre, il ne faut que voir ce qu'ont dit les plus habiles de ceux qui ont voulu discourir sur ce sujet.

Si on ajoute à ces réflexions celles que l'on doit faire sur la manière d'écrire des auteurs divins, on achèvera de se convaincre qu'une lumière supérieure les inspirait et guidait leur plume. Leur style ne ressemble en rien à celui des hommes du siècle : on n'y voit ni affectation ni faiblesse. Ils ne sont point soigneux de l'arrangement des pensées, ni du tour; mais ils s'expriment avec une simplicité proportionnée à la portée de tous les hommes : les idées qu'ils donnent de Dieu sont sublimes et magnifiques, comme on l'a remarqué ci-dessus en parlant des prophètes; mais comme ils parlent à des hommes, leur langage est simple et naïf, et ils ne cherchent jamais à faire paraître leur esprit ou leur érudition.

D. *Pourquoi avez-vous tant insisté sur les preuves de la vérité des saintes Ecritures?*

R. Parce que leur certitude étant établie sur des témoignages aussi forts que le sont ceux des miracles et des prophéties, qui sont pour les hommes les marques les plus sensibles de la puissance de Dieu, il s'ensuit que la révélation faite à la nation juive est divine, et on demeure convaincu que c'est dans les saintes Ecritures que Dieu a fait connaître ses volontés et ses desseins sur les hommes.

D. *De quelle conséquence est une telle vérité?*

R. C'est que la certitude des saintes Ecritures étant une fois bien établie, il est aisé de faire voir qu'elle renferme tous les principes de notre foi; c'est-à-dire que Jésus-Christ est le Messie : on y découvre l'union intime que la révélation judaïque a toujours eue avec la Religion chrétienne, dont elle est le fondement, et dont elle renferme toutes les preuves.

D. *Comment ferez-vous sentir cette liaison?*

R. C'est que Dieu, dans la conduite qu'il a tenue à l'égard du peuple juif, a fait voir qu'il l'avait choisi pour lui faire part de ses conseils et de ses desseins, pour le rendre dépositaire de la grande promesse qu'il avait faite à Adam, d'un libérateur qui devait être médiateur entre la majesté divine et les hommes : or ce Messie promis était Jésus-Christ, qui devait être la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise chrétienne.

CHAPITRE X. *De la promesse du Messie et du péché originel.*

D. *Que découvre-t-on dans la promesse du Messie?*

R. On y découvre le péché originel, dont nous n'avons encore touché que peu de chose.

D. *Dites-nous donc quelles furent les suites de la désobéissance d'Adam, dans lui et dans ses descendants?*

R. On peut dire qu'Adam perdit en ce moment tous les avantages dont il n'avait pas voulu bien user. Son esprit se remplit de nuages; Dieu se cacha pour lui dans une nuit impénétrable; l'homme devint le jouet de la concupiscence; car non seulement il se procura la mort du corps et les misères de cette vie, mais il plongea son ame dans des maux sans fin, par les passions viles

qu'il sentit en ce moment naître en lui, et il troubla toute l'économie que Dieu avait mise dans ce composé admirable de son ame et de son corps : en sorte que les enfants d'Adam et d'Ève tirèrent d'eux un corps infecté et corrompu qui corrompit les ames que Dieu créa dans chaque corps, et les rendit coupables devant lui du péché qu'on appelle originel, parce que l'ame le contracte dans le moment de son union avec le corps.

D. *Cela ne paraît-il pas contraire à l'idée que nous avons de Dieu, qui est celle d'un Dieu juste, que d'imputer le péché de notre premier père à ses enfants?*

R. C'est un mystère qu'on ne peut comprendre, et on doit se contenter d'adorer les profondeurs de la sagesse de Dieu; mais il est certain aussi que, sans ce mystère le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes : car ce n'est qu'en admettant cette transmission de péché que l'on peut expliquer les misères de la condition humaine; de sorte que l'homme est plus incompréhensible sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (*Pascal*). En effet ce péché nous découvre la source des inclinations corrompues que nous portons en nous, l'amour excessif de nous-mêmes, la pente à toutes sortes de vices, la révolte de nos sens, l'ignorance où nous naissons, les maux attachés à la condition humaine, l'inégalité des conditions et des biens temporels, la pauvreté, les maladies, les douleurs, les injustices et les vexations que les hommes souffrent de la part de leurs semblables. Or tous ces maux ne peuvent être justes qu'en supposant que les hommes méritent de les souffrir par le péché qu'ils tirent de leur origine.

2° Le prophète David dit (*Ps.* 50) qu'il a été formé dans l'iniquité. L'apôtre saint Paul dit (*Ephes.* 2, 3, *Rom.*) que nous naissons tous enfants de colère; que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul.

3° La foi du péché originel a toujours subsisté dans l'Eglise; et la preuve de cette croyance est sensible par les exorcismes que l'on a toujours faits sur les enfants, avant de les baptiser, comme étant, jusqu'alors sous la puissance du démon. Bien plus toutes les communions ou sectes, séparées de l'Eglise depuis mille, onze ou douze cents ans, sont unies dans la foi du péché originel.

D. *Vous avez dit que la promesse d'un Messie, libérateur des hommes, faisait connaître la vérité du péché originel, et que c'était par la révélation faite à la nation juive, que nous étions instruits de cette promesse : développez-nous ce raisonnement.*

R. Non seulement cette promesse nous découvre le péché originel, mais elle en est une des plus fortes preuves; car elle nous fait connaître que tous les hommes sont pécheurs dès leur naissance par la désobéissance de leur premier père; qu'ils sont tombés dans l'esclavage du démon; qu'ils ont été comme lui condamnés à la mort, et à la mort éternelle; mais que Dieu veut bien leur ouvrir le ciel, pour lequel ils étaient destinés, par le moyen d'un libérateur qui levera l'anathème sous lequel ils gémissaient; et qui, par le prix infini de son sang, rendra à Dieu une satisfaction proportionnée à son infinie majesté. De plus, elle nous découvre, en même temps, la raison de l'état misérable où l'homme est réduit en cette vie; car dès lors que nous sommes instruits de cette promesse, par la révélation, nous ne trouvons plus de contrariété dans les ouvrages de Dieu; nous comprenons que l'état présent de l'homme n'est pas celui où Dieu l'avait d'abord créé, vous voyons par quel moyen nous pouvons retourner à Dieu; quel est le culte qu'on doit lui rendre; comment ce culte peut lui être agréable; quelle en est la fin. Or, de telles vérités n'ont pu avoir d'autre fondement que la révélation : car comment l'homme aurait-il pensé à un libérateur, s'il n'avait été promis? Comment aurait-il vu que la religion véritable était fondée sur cette promesse, si Dieu ne s'était expliqué dès le commencement, et d'abord après la chute du premier homme, s'il n'avait suscité des prophètes, pour l'annoncer et le désigner? D'où il faut conclure que les saintes Écritures, qui nous instruisent de ces vérités, sont la base de la vraie Religion.

D. *Faites-nous comprendre maintenant comment le peuple juif a été le dépositaire de la promesse d'un libérateur?*

R. C'est qu'il est sensible, par la conduite de Dieu sur son peuple, qu'il a eu pour objet d'annoncer ce libérateur, de le désigner sous les couleurs des figures et des symboles, et de mettre dans le cœur des justes de l'ancienne loi, l'attente de ce désiré des nations. Et effet, si Dieu se manifestait à eux, c'était pour les confirmer dans la foi de cette attente; s'il inspirait des prophètes, c'était pour l'annoncer. Les patriarches mouraient en souhaitant de le voir (*Gen.* 49, 18) : ce désir était comme une religion domestique qui se perpétuait de siècle en siècle. Non seulement ils souhaitaient de le voir, mais la plupart étaient des types imparfaits du Messie; chacun d'eux représentait quelque trait singulier de sa vie et de son ministère. Melchisédech figura son sacerdoce; Abraham, sa qualité de chef et de père des croyants; Isaac, son sacrifice; Job, ses persécutions; Josué, son entrée triomphante dans la terre des vivants. Bien plus les sacrifices et les cérémonies religieuses que Dieu prescrivit à son peuple traçaient comme de loin l'histoire de celui qui devait venir, et figuraient les sacrements de cette église, dont il devait être le fondateur par son sang. Les graces que les fidèles de ces premiers temps recevaient ne devaient se donner qu'en vue de ses mérites : tous n'attendaient de récompense que sur le fonds de sa rédemption; ils n'étaient au monde que

pour l'annoncer, et pour être les hérauts de ce grand avénement.

Saint Paul nous dit en termes précis (*Rom.* 10, I *Cor.* 10), que Jésus-Christ était la fin de la loi, et que ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure.

Saint Augustin, qui n'est en cela que l'interprète et le canal de la tradition, nous déclare que le peuple hébreu, dans son tout, a été comme un grand prophète de celui qui, seul, mérite d'être appelé grand : *Totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam quia et magni cujusdam fuisse prophetam* (*Liv.* 2 *cont. Faust., c.* 24). D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jésus-Christ et de l'Eglise : *In iis quæ in illis vel de illis divinitus fiebant, prophetia venturi Christi et Ecclesiæ perscrutanda est* (*Ibid.*).

Enfin on doit remarquer, que cette promesse du Messie, qui fut d'abord faite après le péché d'Adam, va toujours en s'éclaircissant dans les saintes Ecritures. On la voit renouvelée à Abraham avec plus de clarté qu'au premier homme (*Gen.* 12, 3; 22, 18). Elle est réitérée à Jacob avec assurance que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité, dont ce libérateur devait naître (28, 14), et elle est fixée à la tribu de Juda (49, 10, 18). David, dans la maison duquel le Messie devait régner, vit de loin le Christ promis, et soupira sans cesse après lui; *il le chanta dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais : souvent il ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils, et tout d'un coup, ravi hors de lui-même et transporté bien au delà, il vit celui qui était plus que Salomon en gloire, aussi bien qu'en sagesse : le Messie lui parut sur un trône plus durable que le soleil* (*Ps.* 88); *il vit à ses pieds toutes les nations vaincues, et bénies en lui conformément à la promesse faite à Abraham; il le vit dans la splendeur des saints,* (*Ps.* 109), *sortant avant l'aurore du sein de son Père, Pontife éternel et sans successeur, et créé non selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech* (*Boss., Disc. sur l'hist. univ.*).

Arrivèrent ensuite les prophètes, qui tous unanimement publiaient que Dieu allait accomplir ce qu'il avait promis. Ils apprirent aux hommes quelle était la fin et le but de la mission de cet envoyé du ciel; ils déclaraient qu'il devait être la ressource du monde condamné, le législateur des peuples, la lumière des nations, le salut d'Israël; que ce Saint des saints viendrait pour effacer l'iniquité de la terre, pour amener une justice éternelle, pour remplir l'univers de l'esprit de Dieu et pour porter à tous les hommes une paix immortelle.

On peut ajouter à cela que toute la nation juive était imbue de cette espérance : l'opinion qu'il naîtrait un jour un grand roi de la race de Juda, était si fort établie chez les Juifs, qu'ils gardaient soigneusement leurs généalogies pour le reconnaître, et l'attente du Messie fut si fort imprimée dans leur esprit, que depuis près de dix-sept cents ans qu'ils sont dispersés, ils l'attendent toujours avec une fidélité sans exemple. Si c'était ici le lieu, nous ferions voir comment dans le déclin du règne des Asmonéens, l'état d'oppression où les Juifs tombèrent leur fit concevoir que le Messie, qui devait venir, les affranchirait du joug des Gentils, et comment ils interprétèrent tout ce qui était dit des triomphes et de la gloire du Messie dans un sens charnel et grossier. Il suffit de dire que tout fut marqué par les prophètes jusqu'à cet aveuglement où tombèrent les Juifs par rapport au Messie.

Telle est l'idée que la révélation nous donne du libérateur promis : nous y voyons qu'il est prédit par tout un peuple, montré de loin dans tous les âges, qu'il est annoncé pendant quatre mille ans par une longue suite de prophètes, et que le dernier d'entre eux a terminé ces divines prédictions en renouvelant cette grande promesse (*Malach.*, 31). Voilà ce que les saintes Ecritures nous apprennent, et ce qu'elles seules pouvaient nous découvrir, parce qu'elles seules sont dépositaires des volontés de Dieu manifestées aux hommes.

Mais lorsque, par les preuves que nous allons donner de la certitude des prophéties, on se sera convaincu de leur accomplissement, en reconnaissant que Jésus-Christ est le Messie promis, et qu'il a accompli tout ce que les prophètes avaient prédit de lui; on comprendra que la révélation faite à la nation juive porte tous les caractères de la divinité; qu'ainsi tous les événements qui se sont passés sur la terre avaient un rapport secret à ce grand événement, que les conquêtes de Cyrus, d'Alexandre, des Romains, n'ont servi qu'à mettre l'univers dans l'état où il est dit qu'il sera à sa venue, et que les empires et les royaumes ne sont tombés, ou ne se sont élevés que pour y préparer les voies. On se convaincra que cette étoile de Jacob, que les prophètes des Gentils virent briller de loin, n'était autre chose que le Messie, et que jusque dans les oracles des idoles le libérateur des hommes fut annoncé.

CHAPITRE XI. *De la certitude des prophéties en général.*

D. *Quelles preuves nous donnerez-vous de la certitude des prophéties?*

R. On ne peut d'abord soupçonner les prophéties d'avoir été écrites après l'événement des choses qu'elles annonçaient; 1° parce qu'elles ont été traduites en grec longtemps avant la venue du Messie, et ainsi elles ont été répandues dans le monde où la langue grecque était en usage, surtout dans les états les plus étendus et les plus policés. 2° Elles ont été publiées telles que nous les avons, et elles étaient regardées par les Juifs comme des prophéties bien avant la naissance de Jésus-Christ. Ainsi, on doit remarquer que les saintes Ecritures étaient communes aux Juifs et aux Samaritains. Or il est certain que les Samaritains étaient séparés des Juifs avant la captivité de Babylone; d'où il s'ensuit que les saintes Ecritures étaient plus

anciennes que la division des dix tribus. 8° Il serait absurde de penser que les Juifs aient supposé des titres qui nous fournissent des armes contre eux; le moindre changement que les chrétiens y eussent voulu apporter pouvait être connu, non seulement par les Juifs, mais par les Gentils. Les Juifs attachés comme ils étaient à leurs livres, et d'ailleurs si envenimés contre Jésus-Christ, auraient-ils souffert qu'on leur alléguât comme texte de leurs prophéties des passages supposés, sans se récrier sur la fausseté?

2° Les quatre grands prophètes, savoir, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel, dont les écrits sont beaucoup plus étendus que ceux des petits prophètes, ont prédit des choses qui sont arrivées pendant leur vie, comme quand Isaïe prédit à Achaz, roi de Juda, que le roi de Syrie et le roi d'Israël assiégeraient inutilement la ville de Jérusalem, que tous leurs efforts seraient vains, et que dans un terme fort court ils mourraient l'un et l'autre : ce qui arriva effectivement. Il serait aisé de faire voir que les trois autres ont fait des prédictions du même genre. Or il est sensible que la vérité de cette première sorte de prophétie donnait d'abord une pleine confiance en l'accomplissement de celles qui étaient faites immédiatement après, et que l'accomplissement de celles-ci ajoutait à l'autorité du prophète une certitude entière, que sa lumière venait de Dieu, et que tout ce qui lui était révélé pour des temps plus éloignés s'accomplirait infailliblement.

3° On doit faire le même raisonnement touchant les prophètes postérieurs, car ils ont tous annoncé des choses qui servaient à les autoriser par l'événement, toujours conforme à la prédiction, et dont les hommes de leur temps pouvaient être spectateurs.

4° On trouve dans les quatre grands prophètes presque toutes les choses qui sont répandues dans les écrits des autres, et ainsi les premiers sont les garants et les cautions des seconds.

5° Les prophètes se donnent toujours pour des hommes inspirés; tous parlent au nom du Seigneur, c'est pourquoi il faut ou contester toutes leurs prédictions, ou les accorder toutes; mais dès qu'on les croit sincères, il n'est plus permis de douter que leurs livres n'aient une autorité divine, puisque leurs prophéties ne peuvent être certaines sans être divinement inspirées : la connaissance de l'avenir étant un caractère propre de la Divinité.

6° Enfin les Juifs les ont reçues de siècle en siècle par une tradition non interrompue : ils les ont toujours révérées comme divines; ils les ont toujours conservées avec soin dans des monuments publics; car les prophètes, après avoir publié leurs prophéties par écrit, en déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. En un mot, c'est un fait que personne ne peut contester; savoir, que les Juifs ont toujours regardé et regardent encore les divines Ecritures, dont les prophéties contiennent la partie la plus essentielle, comme une révélation venue de Dieu, qui contient leurs priviléges, leurs droits, leurs titres : cela est si vrai qu'ils se mettent au-dessus de tous les peuples du monde, et ils croient trouver les fondements de cette préférence dans leurs écritures. Le peuple devait lire ces livres sacrés et s'en entretenir incessamment. Il était défendu d'y rien ajouter, les docteurs de la nation les expliquaient, mais ils n'osaient rien ajouter à la parole écrite. Il y avait une tribu de Lévites destinée à les garder. Les cérémonies qui se pratiquaient communément parmi les Juifs avaient pour but de leur mettre devant les yeux la plupart des choses qui étaient contenues dans les Ecritures. Ils les ont portées dans tous les lieux où ils sont allés, et les ont gardées avec une fidélité inviolable. Bien plus, les Juifs, par une providence marquée et prophétisée, subsisteront jusqu'à la fin du monde, pour être des témoins constants de la vérité des saintes Ecritures. C'est de leurs mains que les Chrétiens les ont reçues, depuis l'établissement de l'Eglise : d'ailleurs, tout est prouvé dès que l'inspiration de certains livres est prouvée.

D. *Comment ferez-vous voir que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie prédit par les prophètes?*

R. C'est par la conformité de son règne avec tout ce que les prophètes ont dit du Messie; or il semble que ce serait donc ici le lieu de rapporter les principales circonstances du ministère de Jésus-Christ, et de faire voir ensuite qu'elles étaient prédites dans les saintes Ecritures; mais la preuve qui en résulterait qu'il est le Messie, n'en sera pas moins forte et évidente en suivant l'ordre naturel, qui est de rapporter les prophéties avant les choses qu'elles prédisent; parce que dès qu'une fois on aura établi que telle et telle circonstance a été annoncée par rapport au Messie, le lecteur en fera l'application de lui-même et se convaincra par tous les traits de la vie de Jésus-Christ, rapportés par les évangélistes, qu'il a accompli ce que les prophètes ont dit du Messie, et par conséquent qu'il est le vrai Messie, et qu'il ne peut y en avoir d'autre.

CHAPITRE XII. *Des prophéties touchant le Messie.*

D. *Quelles sont les prophéties qui annoncent la venue du Messie?*

R. Il y en a quatre qui sont les plus célèbres et les plus expresses.

La première est celle de Jacob : ce patriarche étant près de sa fin assembla ses enfants et leur donna à chacun d'eux une bénédiction particulière, leur prédisant ce qui devait leur arriver dans la suite des temps. Or il dit à Juda son quatrième fils, ces paroles remarquables : « Juda, tes frères te combleront de louanges, et ils t'adoreront : le sceptre ne sera point ôté à Juda, et il y aura toujours dans sa postérité des conducteurs du peuple jusqu'à la venue de celui qui doit

être envoyé et qui fera l'objet de l'attente des nations. »

Dans cette prophétie, Jacob assure deux choses. La première, que tant que la tribu de Juda subsistera, elle aura la prééminence et l'autorité sur toutes les autres tribus. La seconde, qu'elle subsistera et qu'elle formera un corps de république gouverné par ses lois et conduit par ses magistrats jusqu'à ce que le Messie soit venu.

D. *En quoi cette prophétie prouve-t-elle que le Messie est venu?*

R. C'est qu'à commencer au règne d'Hérode, pendant lequel Jésus-Christ est venu au monde, les Juifs n'eurent plus de roi, ni chef souverain de leur nation; qu'ils furent chassés de la Judée quelques années après, qu'ainsi l'autorité de la tribu de Juda fut anéantie. Les Juifs le reconnurent eux-mêmes, car il est rapporté dans l'histoire de la passion de Jésus-Christ, qu'ils disaient qu'ils n'avaient point d'autre roi que César (*S. Jean*, 19, 5).

D. *La tribu de Juda ne perdit-elle point le sceptre pendant la captivité de Babylone?*

R. Il est certain qu'il ne faut pas resserrer le nom de sceptre dans ce qu'on appelle la royauté, et qu'il faut lui donner une explication un peu plus étendue, c'est-à-dire qu'il signifie une prééminence accompagnée d'autorité; et en lui donnant cette explication naturelle, la prophétie est évidente : car la tribu de Juda conserva toujours le premier rang dans la nation juive. Elle est toujours nommée la première dans les saintes Écritures, quand il s'agit de quelque honneur : l'autorité royale lui fut accordée dans la personne de David et de ses descendants; elle se maintint dans la captivité; elle avait un de ses rois avec elle, c'était Joachim, autrement Jéchonias : Evilmérodac, successeur de Nabuchodonosor, le tira de prison et le fit manger à sa table. Il faut même remarquer que les Juifs, pendant la captivité, avaient l'autorité de vie et de mort sur ceux de leur nation, comme il paraît par l'histoire de Susanne. Cette même tribu revint en corps sous la conduite de Zorobabel, et devint plus illustre que jamais; puisqu'elle eut l'autorité dominante dans le corps de la république des Juifs, qui prit cette forme après la captivité. Elle communiqua son nom aux autres tribus, qui ne furent plus connues que sous le nom de Juifs, et la conserva jusqu'au règne d'Hérode; et lorsqu'il y eut des gouverneurs pris de la tribu de Lévi, comme les Asmonéens, ce fut par les suffrages et par le consentement de la tribu de Juda, qu'ils tinrent leur autorité, qui était à temps, car il y avait toujours un grand conseil, composé des anciens de Juda, qui gouvernaient le peuple (*Num.*, 7, 12; *et* 2, *Judic.*, 1, 1. *I. Paral.*, 18, 4. *Psal.* 59).

D. *Quelle est la seconde prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Daniel. Cette prophétie marque d'une manière si circonstanciée et si précise le temps où le Messie devait paraître, qu'il est impossible de s'y méprendre : elle est trop célèbre et trop importante pour n'être pas rapportée dans son entier.

Dans le temps que ce prophète était occupé de la fin de la captivité de Babylone, et qu'il achevait sa prière, Dieu lui révéla le temps d'une liberté infiniment plus précieuse. Un ange le toucha et lui parla ainsi :

« Daniel, je suis venu pour vous instruire. Dès le commencement de votre prière l'ordre a été donné, et je suis venu pour vous l'apprendre, parce que vous êtes plein de désirs. Rendez-vous donc attentif à mes paroles, et entendez ce que je vais vous découvrir. Soixante-dix semaines ont été abrégées par rapport à votre peuple et à votre ville sainte, afin que la prévarication cesse, que le péché prenne fin, et que l'iniquité soit expiée, et que la justice éternelle lui succède; que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sachez donc et comprenez-le bien, que depuis le jour où l'ordre sera donné de rebâtir Jérusalem, jusqu'au temps où paraîtra le roi, qui est le Christ, il y aura *sept semaines et soixante-deux semaines* (c'est-à-dire soixante-neuf semaines).

Les places de Jérusalem et les murailles seront bâties de nouveau, quoique dans des temps difficiles, et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Un peuple avec son prince, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; la ruine sera totale, et après la fin de la guerre, arrivera la désolation qui a été résolue. Le Christ établira une ferme alliance avec plusieurs durant une semaine, et dans le milieu de cette semaine le sacrifice et l'oblation cesseront. On verra l'abomination de la désolation dans le temple. La désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. (*Dan.*, 9, 23, *etc.*) »

D. *Comment appliquez-vous cette prophétie du Messie?*

R. 1° On ne peut douter que les semaines dont parle Daniel, ne soient des semaines d'années et non de jours ou de mois. Cette manière de compter par semaines d'années était ordinaire chez les Juifs, qui observaient la septième année qui terminait la semaine d'années, avec le même repos religieux que le septième jour de la semaine ordinaire (*Levit.*, 23, 15; *et* 15, 8); ainsi une semaine d'années étant de sept ans, soixante-neuf semaines de cette sorte font quatre cents quatre-vingt-trois ans. Or en commençant à compter ces soixante-neuf semaines depuis l'édit de rebâtir Jérusalem, donné par Artaxerxès Longuemain, qui était à la vingtième année de son règne, jusqu'au temps où le Messie devait paraître, on trouve quatre cents quatre-vingt-trois ans, qui est l'espace de soixante-neuf semaines d'années.

2° Selon les termes de la prophétie, après les soixante-neuf semaines, un prince devait détruire la ville et le sanctuaire, et c'est ce que fit effectivement Titus, fils de

ram, père de Moïse, il n'y en a qu'une seule qui est Lévi. Or on comprend que la durée de la vie de ces patriarches, au lieu de faire que les histoires passées se perdissent, servait au contraire à les conserver. Bien plus, si Moïse avait eu quelque autre vue que celle de citer dans une histoire écrite ce qui était connu de presque tous les peuples, et qui faisait la partie la plus essentielle des monuments de la famille d'Abraham, il n'aurait pas fait vivre si longtemps des témoins qui auraient déposé contre lui, et qui auraient rendu sensibles toutes les erreurs de ses dates, et fait douter par conséquent de tous les événements qu'il y avait attachés; il se serait mis en sureté en éloignant l'origine du monde, et en multipliant les générations, s'il n'avait dit ce qu'on savait déjà en remontant d'âge en âge; car ce n'est pas le nombre des années, mais la multiplication des générations, qui rend les choses obscures : d'où il s'ensuit que les annales de Moïse étaient les annales publiques, avant qu'il les écrivît, puisqu'il ne prend aucune précaution pour être cru, et qu'il multiplie tout ce qui peut servir de preuves contre lui s'il n'était pas fidèle.

Voilà pourquoi Moïse dans la Genèse parle des choses arrivées dans les premiers siècles, comme de choses constantes, dont on voyait alors des monuments remarquables : tels étaient les lieux où Isaac et Jacob avaient habité, le puits qu'ils avaient creusé, les montagnes où ils avaient sacrifié à Dieu, les pierres qu'ils avaient dressées ou entassées pour servir de monuments de ce qui leur était arrivé, les tombeaux où reposaient leurs cendres, etc.

5° L'autorité de Moïse nous paraîtra infiniment respectable, si on fait attention aux temps reculés dans lesquels il a écrit. Il existait près de 500 ans avant Homère, plus de 1200 ans avant Socrate, Platon, Aristote, qui ont été comme les chefs et les maîtres de toute la sagesse des Grecs : ainsi il ne pouvait tirer aucune lumière de l'antiquité profane; cependant on peut remarquer par ses écrits qu'il a été historien, philosophe, législateur et prophète tout ensemble. Si on fait attention à sa manière d'écrire, on y verra une noble simplicité qui porte un caractère de vérité au-dessus de toutes les preuves du raisonnement : en effet il commence son histoire comme si Dieu même parlait, sans préface, sans exorde, sans inviter les hommes à le croire, sans douter qu'il ne soit cru. Il s'ensuit de ce qu'on vient de dire que l'histoire de Moïse est la plus ancienne de toutes, et qu'elle n'a pu rien emprunter des autres. Plus on examine les autres histoires des peuples qui se disent très-anciens, comme celle de la Chine, plus on voit que ce sont des fables ridicules, plus on en sent la fausseté : ce sont des hommes tombés du soleil, ou sortis d'une montagne. Mais le peuple juif se dit créé par un Dieu tout-puissant; il se gouverne par un livre unique, qui comprend son histoire, ses lois, sa religion : on trouve dans cette histoire ce que nous ignorions; savoir, que le ciel et la terre sont l'ouvrage d'un Dieu. On y apprend, comme nous avons dit ci-dessus, la chute du premier homme et la promesse d'un libérateur. On y voit que ce peuple a toujours eu un soin extraordinaire de ne se point allier avec les autres nations, et de conserver ses généalogies pour donner au monde une histoire digne de créance. On y voit un peuple sorti d'une même famille, mais si nombreuse que s'il s'y était mêlé de l'imposture, il serait impossible, comme les hommes sont faits, que, quelqu'un d'eux ne l'eût découverte. Tel est le peuple à qui Dieu a voulu se manifester.

Enfin ce qui achève de donner tout le poids nécessaire à l'authenticité des livres de Moïse, c'est que des hommes inspirés et dont les prédictions au-dessus de toute puissance humaine ont eu leur accomplissement, ont attesté la sincérité des faits rapportés par Moïse et de sa mission; d'où il s'ensuit que les livres postérieurs des saintes Ecritures, servent de preuves aux premiers, parce que les faits miraculeux des premiers y sont rapportés comme indubitables. Ainsi comme les miracles des prophètes rapportés dans les livres postérieurs font voir qu'ils étaient inspirés de Dieu et que Dieu manifestait sa puissance par les prédictions et les miracles qu'ils faisaient, ces mêmes prophètes en faisant mention des miracles plus anciens nous font comprendre qu'ils en étaient persuadés, et autorisent par là invinciblement la certitude des livres précédents.

D. *Quelles sont les preuves par lesquelles Dieu a voulu constater la vérité de sa révélation à la nation juive?*

R. Ce sont des preuves qui sont à la portée des plus simples et qui font éclater la toute-puissance divine ; savoir, les miracles et les prophéties. Je dis 1° les miracles ; car Dieu fit comprendre sensiblement que Moïse était envoyé par son ordre pour conduire son peuple, par les miracles éclatants et multipliés qu'il fit pendant une longue suite d'années. Moïse qui rapporte les premiers, parle de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait. Or ces événements mémorables dont les peuples entiers étaient les spectateurs et les témoins, furent les plaies de l'Egypte ; tous les premiers-nés de ce royaume frappés de mort dans une seule nuit, la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, le peuple d'Israël nourri de la manne pendant quarante ans; abreuvé par des torrents tirés des rochers; couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; le cours du Jourdain suspendu pour faire passer le peuple de Dieu sous la conduite du successeur de Moïse; le soleil arrêté, les nuées converties en une grêle de pierres, pour écraser ses ennemis : les nations liguées contre ce peuple, dissipées par une vaine terreur; une armée nombreuse exterminée par une main invisible sous les murs de Jérusalem, et tant d'autres, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, et par des cantiques sacrés, que les pères apprenaient à leurs enfants, et qui,

passant de bouche en bouche, perpétuaient la mémoire de la protection sensible de Dieu sur son peuple, en rappelant celles des événements miraculeux. Ceux qui rapportent ces miracles ont été présents aux choses, et ils les ont écrites eux-mêmes. Leurs livres ont été mis dans les archives publiques de ce peuple choisi, qui les révère comme faisant partie de sa religion.

Je dis en second lieu les prophéties. Car la prophétie n'appartient qu'à Dieu. Il est le seul roi de tous les temps, il n'y a point pour lui de passé, ni d'avenir. Tout est présent à son éternité. C'est pourquoi il a choisi lui-même la prédiction des choses futures comme le caractère de sa divinité. Or c'est dans la révélation faite à la nation juive que ces prophéties sont annoncées. On y voit que pendant la plus grande partie du temps que Dieu se fit connaître à son peuple par des preuves sensibles de sa puissance, il suscita une foule d'hommes inspirés de son esprit, qui ne parlaient pas en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclaraient hautement et en public que tels et tels événements arriveraient certainement dans le temps, dans le lieu, et avec toutes les circonstances qu'ils marquaient. Et quels événements! Les plus détaillés, les plus personnels, les plus intéressants pour cette nation, et en même temps les plus éloignés de toute vraisemblance. On voit ces hommes admirables au milieu de la paix et de l'abondance, prédire une affreuse disette, annoncer que Jérusalem, réduite à la dernière extrémité par Sennacherib, roi des Assyriens, ne serait point prise par ce roi impie, prédire la destruction totale des dix tribus, la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité du peuple juif à Babylone et le retour après un laps de 70 ans, annoncer la venue du Messie, le libérateur promis aux hommes dès le commencement du monde, le temps et le lieu de sa naissance, les principales actions de sa vie, les circonstances de sa mort et de sa résurrection, l'établissement de l'Eglise, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, etc. Que diront à cela les incrédules? Car enfin les hommes ne sont point prophètes par les voies naturelles; et comme la nature ne leur est point soumise pour faire des miracles, l'avenir ne leur est point ouvert pour en faire une histoire par avance.

Mais on doit encore faire attention au caractère des écrits des prophètes. Il est certain que l'élévation de leurs idées et de leurs sentiments fait comprendre qu'ils étaient animés de l'esprit de Dieu. On voit que les expressions leur manquent lorsqu'ils veulent exprimer la grandeur et la magnificence du Dieu qui les inspire. Pleins de l'immensité de la toute-puissance et de la majesté de l'être suprême, ils épuisent la faiblesse du langage humain pour répondre à la sublimité de ces images : « C'est lui, disent-ils, qui mesure les eaux de la mer dans le creux de sa main, qui pèse les montagnes dans sa balance, qui tient entre ses mains les foudres et les tempêtes, qui dit, et tout est fait, qui se joue en soutenant l'univers; toutes les nations ne sont devant lui que comme une goutte d'eau, et comme ce petit grain qui donne à peine la moindre inclination à la balance; toutes les îles sont devant ses yeux comme un petit grain de poussière; tous les peuples du monde sont devant lui comme s'ils n'étaient point, et il les regarde comme un vide et comme un néant. »

CHAPITRE IX. *De la certitude des miracles de Moïse.*

D. *De quelle manière établissez-vous la vérité et l'authenticité des miracles de Moïse?*

R. C'est par un raisonnement fort simple et à la portée de tout le monde. Il est certain qu'il n'y a point d'incrédule ou déiste qui ne se rendît à la vérité de la révélation, s'il voyait aujourd'hui de ses propres yeux les miracles que fit autrefois Moïse, comme le passage de la mer Rouge, etc.

On peut dire la même chose des miracles de Jésus-Christ, comme celui de la résurrection de Lazare, celui de l'aveugle de naissance, etc.

On sent la vérité de ce principe, et on ne serait pas étonné que les gens les plus incrédules se rendissent en voyant les uns et les autres. Or, cela posé, si on peut prouver que les faits miraculeux sont effectivement arrivés de la manière qu'ils sont racontés dans les saintes Ecritures, l'incrédule ne pourra plus résister et il sera forcé de se rendre. Il faut donc lui prouver maintenant que les faits en question se sont passés comme ils sont racontés dans les saintes Ecritures.

D. *Comment établir la preuve de faits si anciens?*

R. Je l'établis sur le fondement de toute la certitude humaine; savoir, que tous les hommes ne sont pas fous : ainsi quand toute une nation est convaincue de la vérité d'un fait, vouloir nier ce fait, ce serait supposer que toute une nation n'était composée que de fous qui croyaient voir ce qu'ils ne voyaient pas, et qui prenaient pour des vérités réelles les fantômes d'une imagination troublée. Voilà où conduit une incrédulité ridicule : d'où il s'ensuivrait que rien n'empêche de croire qu'aujourd'hui tous les hommes ne soient pareillement dans le même délire. Cette vérité ainsi reconnue de tout le monde, je pose deux principes : 1° lorsque des faits sont de telle nature qu'ils peuvent aisément tomber sous les sens, qu'ils sont publics et qu'une grande multitude d'hommes en est témoin, il est impossible que les hommes aient été trompés dans le temps que l'on suppose que les faits se sont passés. En effet, comment un homme, par exemple, qui dirait aux habitants d'une ville qu'il a divisé depuis fort peu de temps les eaux d'un fleuve qui coule au milieu de cette même ville, pourrait-il n'être pas traité d'insensé s'il n'avait pas fait ce prodige; et s'il l'avait fait effectivement aux yeux de tout le monde, comment pouvoir refuser de le croire? Voilà le premier principe.

Le second n'est pas moins certain, c'est que, lorsqu'il s'est conservé des monuments publics en mémoire de ces faits, et qu'en conséquence il s'est pratiqué chez ce peuple des devoirs publics depuis que les faits sont arrivés, et uniquement pour en célébrer la mémoire, il est alors pareillement impossible que les faits aient été imaginés et débités dans la suite.

Il n'y a qu'à faire l'application de ces deux règles. Les miracles de Moïse ont été faits devant plus de six cent mille hommes. Or si Moïse, qui les rapporte comme ayant été faits en leur présence et qui en a écrit l'histoire peu de temps après qu'ils furent arrivés, n'avait pas dit la vérité dans toutes ces circonstances, comment tout ce peuple aurait-il reçu ses livres? Comment s'imaginer qu'il eût conservé pour eux le plus grand respect? et n'aurait-il pas au contraire traité Moïse d'imposteur d'oser leur raconter des fables?

Passons à l'application de la seconde règle. Les livres de Moïse, dont nous venons de parler, racontent l'établissement de la cérémonie de la Pâque en mémoire du passage de la mer Rouge, après que tous les premiers nés des Egyptiens eurent été frappés de mort. Il y est dit qu'à commencer à cet événement le premier né en Israël devait être consacré à Dieu; ce qui fut observé, puisque les Lévites prenaient dans toutes les familles les premiers nés. On y lit encore qu'un vase rempli de manne fut pareillement gardé pour conserver la mémoire du miracle de la manne qui tomba dans le désert pendant quarante ans pour nourrir les Israélites. On y voit l'établissement d'un culte religieux; c'est-à-dire des devoirs que tout un peuple était obligé de remplir, comme l'institution de la Pâque en mémoire de la sortie de l'Egypte, les sacrifices journaliers, les expiations annuelles, la circoncision pratiquée, la tribu de Lévi particulièrement consacrée à Dieu, etc. Ainsi, à vouloir supposer que ces livres ont été fabriqués après Moïse, il faudrait supposer que ceux qui les avaient fabriqués auraient fait croire à une nation entière toutes ces choses dont nous venons de parler; qu'ils auraient assuré qu'elle les connaissait et les pratiquait, quoique cette nation ne les eût jamais connues ni pratiquées, ce qui est contre toute vraisemblance. Bien plus, on ne peut pas objecter que quoique cette nation pratiquât toutes ces cérémonies, les faits auxquels on leur faisait croire qu'elles devaient leur origine peuvent être fabuleux; car il s'ensuivrait de cette supposition absurde que les Juifs observaient toutes leurs fêtes sans en connaître l'origine, et en mémoire de rien, quoique ces cérémonies exprimassent la chose qui y avait donné lieu et qu'elles eussent été observées par une tradition constante de génération en génération, ce qui est une preuve au-dessus de tous les raisonnements. C'est comme si on voulait persuader aux chrétiens qu'ils observent le dimanche, qu'on baptise les enfants en mémoire de faits fabuleux et auxquels cependant des nations entières ont ajouté foi d'un commun consentement et pendant une longue suite de siècles.

On peut faire le même raisonnement sur les pierres placées dans le pays de Galgala, après que le peuple eut passé le Jourdain sous la conduite de Josué; car si les incrédules disent que des imposteurs ont fabriqué le livre de Josué et ont proposé les pierres de Galgala comme un témoignage de la vérité de ce fait, dès que ce livre parut, chacun n'aurait-il pas dit : nous connaissons les pierres de Galgala, mais nous n'avons jamais ouï parler de l'origine que vous donnez à ce monument, ni du livre que vous attribuez à Josué. Où était-il ce livre depuis si longtemps? Où l'avez-vous trouvé? Nous n'avons jamais ouï parler dans notre enfance de cet événement.

On peut remarquer que tout ce que nous venons de dire ne forme pas des preuves de simple vraisemblance, mais de véritables démonstrations en matière de faits, puisqu'on n'a pas d'autre sorte de raisonnement pour assurer la vérité de toutes les histoires.

Quel serait donc l'aveuglement de se refuser à de telles preuves et de prétendre être mieux instruit de ce qu'on n'a point vu que tous ceux qui en ont été les spectateurs?

D. *Vous avez dit encore que vous prouveriez la divinité de la révélation sur la nature de la loi donnée aux Juifs et la sainteté de la morale répandue dans les divines Ecritures?*

R. C'est ce qu'il est aisé de faire sentir, car une révélation qui porte les caractères de la divinité est elle-même la religion véritable. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les préceptes que le Dieu d'Israël donne à son peuple dans ce qu'on appelle le Décalogue.

On y voit la loi naturelle commandée de nouveau avec une clarté et une précision admirable. Il renferme tout : on voit qu'il est l'ouvrage d'un législateur divin par le commandement de n'aimer que lui et de l'aimer de tout notre cœur, et par la défense de consentir à aucun désir injuste; car, par ces deux préceptes si courts, il a établi le fondement de toutes les vertus et coupé la racine de tous les vices. Ainsi on apprend du premier, 1° que l'adoration est réservée à Dieu seul, Dieu invisible, éloigné de toute idée de matière, ce qui renverse d'abord toute l'idolâtrie; 2° que l'on n'adore point Dieu si on ne l'aime de toute l'étendue de notre ame, c'est-à-dire d'un amour de préférence, et que par conséquent tout ce que nous aimons plus que Dieu nous l'adorons; que tout ce que nous préférons à Dieu devient notre Dieu lui-même, et que ce qui fait tout l'objet de nos pensées, de nos désirs, de nos affections, de nos craintes, de nos espérances fait aussi tout notre culte; 3° qu'il est le bien et la félicité de l'homme, et qu'il veut être la fin de nos actions.

On apprend du second, que tous les désirs, par rapport aux biens qui ne nous appartiennent pas, doivent être interdits. Or quelle autre religion avait fait un crime des désirs? Quelle autre avait dit qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est

pas permis de faire? Qui aurait appris à l'homme ces vérités, si Dieu ne lui avait révélé ses volontés et nos devoirs à son égard.

2° Nous avons dit que la divinité de la révélation se fait sentir par la sainteté de la morale et des instructions répandues dans les saintes Ecritures.

En effet, on n'a qu'à les examiner pour se convaincre que cette morale détruit la volupté, l'injustice, l'intérêt; qu'elle détruit notre orgueil, en nous faisant voir notre corruption et notre misère. Jusques dans le simple récit des faits, on voit une aimable simplicité de mœurs qui fait aimer la vertu: non pour la gloire de l'homme, mais pour l'amour de Dieu, où tous les événements se rapportent. Toutes les instructions ne roulent que sur ce sujet : partout on y apprend que tout vient de lui et que nous lui devons consacrer notre vie et nos actions. C'est là que nous apprenons que l'ame et le le corps ont une durée fort différente; que l'un a été pris de la terre, et que l'autre est venue de Dieu et qu'elle y retourne : c'est là qu'on trouve un remède à tous les désordres du cœur de l'homme. Cette morale apprend encore à nous aimer comme il faut, à régler nos désirs et à fuir tout ce qui est crime. Le centre où aboutissent les passions humaines, c'est le plaisir diversifié en une infinité de manières : le centre où aboutissent tous les préceptes, les exemples, les histoires particulières et toutes les exhortations de ces livres divins, c'est la véritable piété et la gloire de Dieu. En un mot, les saintes Ecritures sont le seul livre, où la nature de l'homme soit parfaitement peinte, et dans ses grandeurs, et dans ses misères; où il soit dignement parlé de l'Etre suprême, où l'on voie l'obligation imposée de l'aimer et de n'aimer que lui : il est le seul qui nous fasse comprendre pourquoi ceux qui semblent justes ici-bas sont souvent misérables et accablés; il nous découvre la cause de ce mélange monstrueux de pauvres et de riches, de sains et de malades, de tyrans et d'opprimés; parce qu'il nous apprend que ce n'est pas ici le lieu où Dieu veut que se fasse le discernement des bons et des méchants, qu'il veut au contraire que les choses demeurent dans l'obscurité, et qu'il a laissé marcher les hommes dans leurs voies : il nous apprend que c'est à lui que nous devons avoir recours pour guérir nos misères; que Dieu enverra un libérateur aux hommes, qui, satisfaisant pour eux à la colère divine, réparera notre nature impuissante et les rendra capables de tout ce qu'il demande d'eux. De telles vérités ne peuvent avoir été qu'inspirées; elles ne sont point marquées au coin de l'homme, et pour s'en convaincre, il ne faut que voir ce qu'ont dit les plus habiles de ceux qui ont voulu discourir sur ce sujet.

Si on ajoute à ces réflexions celles que l'on doit faire sur la manière d'écrire des auteurs divins, on achèvera de se convaincre qu'une lumière supérieure les inspirait et guidait leur plume. Leur style ne ressemble en rien à celui des hommes du siècle : on n'y voit ni affectation ni faiblesse. Ils ne sont point soigneux de l'arrangement des pensées, ni du tour; mais ils s'expriment avec une simplicité proportionnée à la portée de tous les hommes : les idées qu'ils donnent de Dieu sont sublimes et magnifiques, comme on l'a remarqué ci-dessus en parlant des prophètes; mais comme ils parlent à des hommes, leur langage est simple et naïf, et ils ne cherchent jamais à faire paraître leur esprit ou leur érudition.

D. *Pourquoi avez-vous tant insisté sur les preuves de la vérité des saintes Ecritures?*

R. Parce que leur certitude étant établie sur des témoignages aussi forts que le sont ceux des miracles et des prophéties, qui sont pour les hommes les marques les plus sensibles de la puissance de Dieu, il s'ensuit que la révélation faite à la nation juive est divine, et on demeure convaincu que c'est dans les saintes Ecritures que Dieu a fait connaître ses volontés et ses desseins sur les hommes.

D. *De quelle conséquence est une telle vérité?*

R. C'est que la certitude des saintes Ecritures étant une fois bien établie, il est aisé de faire voir qu'elle renferme tous les principes de notre foi; c'est-à-dire que Jésus-Christ est le Messie : on y découvre l'union intime que la révélation judaïque a toujours eue avec la Religion chrétienne, dont elle est le fondement, et dont elle renferme toutes les preuves.

D. *Comment ferez-vous sentir cette liaison?*

R. C'est que Dieu, dans la conduite qu'il a tenue à l'égard du peuple juif, a fait voir qu'il l'avait choisi pour lui faire part de ses conseils et de ses desseins, pour le rendre dépositaire de la grande promesse qu'il avait faite à Adam, d'un libérateur qui devait être médiateur entre la majesté divine et les hommes : or ce Messie promis était Jésus-Christ, qui devait être la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise chrétienne.

CHAPITRE X. *De la promesse du Messie et du péché originel.*

D. *Que découvre-t-on dans la promesse du Messie?*

R. On y découvre le péché originel, dont nous n'avons encore touché que peu de chose.

D. *Dites-nous donc quelles furent les suites de la désobéissance d'Adam, dans lui et dans ses descendants?*

R. On peut dire qu'Adam perdit en ce moment tous les avantages dont il n'avait pas voulu bien user. Son esprit se remplit de nuages; Dieu se cacha pour lui dans une nuit impénétrable; l'homme devint le jouet de la concupiscence; car non seulement il se procura la mort du corps et les misères de cette vie, mais il plongea son ame dans des maux sans fin, par les passions viles

qu'il sentit en ce moment naître en lui, et il troubla toute l'économie que Dieu avait mise dans ce composé admirable de son ame et de son corps : en sorte que les enfants d'Adam et d'Eve tirèrent d'eux un corps infecté et corrompu qui corrompit les ames que Dieu créa dans chaque corps, et les rendit coupables devant lui du péché qu'on appelle originel, parce que l'ame le contracte dans le moment de son union avec le corps.

D. *Cela ne paraît-il pas contraire à l'idée que nous avons de Dieu, qui est celle d'un Dieu juste, que d'imputer le péché de notre premier père à ses enfants?*

R. C'est un mystère qu'on ne peut comprendre, et on doit se contenter d'adorer les profondeurs de la sagesse de Dieu; mais il est certain aussi que, sans ce mystère le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes : car ce n'est qu'en admettant cette transmission de péché que l'on peut expliquer les misères de la condition humaine; de sorte que l'homme est plus incompréhensible sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (*Pascal*). En effet ce péché nous découvre la source des inclinations corrompues que nous portons en nous, l'amour excessif de nous-mêmes, la pente à toutes sortes de vices, la révolte de nos sens, l'ignorance où nous naissons, les maux attachés à la condition humaine, l'inégalité des conditions et des biens temporels, la pauvreté, les maladies, les douleurs, les injustices et les vexations que les hommes souffrent de la part de leurs semblables. Or tous ces maux ne peuvent être justes qu'en supposant que les hommes méritent de les souffrir par le péché qu'ils tirent de leur origine.

2° Le prophète David dit (*Ps.* 50) qu'il a été formé dans l'iniquité. L'apôtre saint Paul dit (*Ephes.* 2, 3, *Rom.*) que nous naissons tous enfants de colère; que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché; et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes, tous ayant péché dans un seul.

3° La foi du péché originel a toujours subsisté dans l'Eglise; et la preuve de cette croyance est sensible par les exorcismes que l'on a toujours faits sur les enfants, avant de les baptiser, comme étant, jusqu'alors sous la puissance du démon. Bien plus toutes les communions ou sectes, séparées de l'Eglise depuis mille, onze ou douze cents ans, sont unies dans la foi du péché originel.

D. *Vous avez dit que la promesse d'un Messie, libérateur des hommes, faisait connaître la vérité du péché originel, et que c'était par la révélation faite à la nation juive, que nous étions instruits de cette promesse : développez-nous ce raisonnement.*

R. Non seulement cette promesse nous découvre le péché originel, mais elle en est une des plus fortes preuves; car elle nous fait connaître que tous les hommes sont pécheurs dès leur naissance par la désobéissance de leur premier père; qu'ils sont tombés dans l'esclavage du démon; qu'ils ont été comme lui condamnés à la mort, et à la mort éternelle; mais que Dieu veut bien leur ouvrir le ciel, pour lequel ils étaient destinés, par le moyen d'un libérateur qui levera l'anathème sous lequel ils gémissaient; et qui, par le prix infini de son sang, rendra à Dieu une satisfaction proportionnée à son infinie majesté. De plus, elle nous découvre, en même temps, la raison de l'état misérable où l'homme est réduit en cette vie; car dès lors que nous sommes instruits de cette promesse, par la révélation, nous ne trouvons plus de contrariété dans les ouvrages de Dieu; nous comprenons que l'état présent de l'homme n'est pas celui où Dieu l'avait d'abord créé, vous voyons par quel moyen nous pouvons retourner à Dieu; quel est le culte qu'on doit lui rendre; comment ce culte peut lui être agréable; quelle en est la fin. Or, de telles vérités n'ont pu avoir d'autre fondement que la révélation : car comment l'homme aurait-il pensé à un libérateur, s'il n'avait été promis? Comment aurait-il vu que la religion véritable était fondée sur cette promesse, si Dieu ne s'était expliqué dès le commencement, et d'abord après la chute du premier homme, s'il n'avait suscité des prophètes, pour l'annoncer et le désigner? D'où il faut conclure que les saintes Écritures, qui nous instruisent de ces vérités, sont la base de la vraie Religion.

D. *Faites-nous comprendre maintenant comment le peuple juif a été le dépositaire de la promesse d'un libérateur?*

R. C'est qu'il est sensible, par la conduite de Dieu sur son peuple, qu'il a eu pour objet d'annoncer ce libérateur, de le désigner sous les couleurs des figures et des symboles, et de mettre dans le cœur des justes de l'ancienne loi, l'attente de ce désiré des nations. Et effet, si Dieu se manifestait à eux, c'était pour les confirmer dans la foi de cette attente; s'il inspirait des prophètes, c'était pour l'annoncer. Les patriarches mouraient en souhaitant de le voir (*Gen.* 49, 18) : ce désir était comme une religion domestique qui se perpétuait de siècle en siècle. Non seulement ils souhaitaient de le voir, mais la plupart étaient des types imparfaits du Messie; chacun d'eux représentait quelque trait singulier de sa vie et de son ministère. Melchisédech figura son sacerdoce; Abraham, sa qualité de chef et de père des croyants; Isaac, son sacrifice; Job, ses persécutions; Josué, son entrée triomphante dans la terre des vivants. Bien plus les sacrifices et les cérémonies religieuses que Dieu prescrivit à son peuple traçaient comme de loin l'histoire de celui qui devait venir, et figuraient les sacrements de cette église, dont il devait être le fondateur par son sang. Les graces que les fidèles de ces premiers temps recevaient ne devaient se donner qu'en vue de ses mérites : tous n'attendaient de récompense que sur le fonds de sa rédemption; ils n'étaient au monde que

pour l'annoncer, et pour être les hérauts de ce grand avénement.

Saint Paul nous dit en termes précis (*Rom.* 10, I *Cor.* 10), que Jésus-Christ était la fin de la loi, et que ce qui arrivait aux Juifs leur arrivait en figure.

Saint Augustin, qui n'est en cela que l'interprète et le canal de la tradition, nous déclare que le peuple hébreu, dans son tout, a été comme un grand prophète de celui qui, seul, mérite d'être appelé grand : *Totumque illud regnum gentis Hebræorum, magnum quemdam quia et magni cujusdam fuisse prophetam* (*Liv.* 2 *cont. Faust.*, *c.* 24). D'où il conclut qu'on doit chercher dans les actions de ce peuple une prophétie de Jésus-Christ et de l'Eglise : *In iis quæ in illis vel de illis divinitus fiebant, prophetia venturi Christi et Ecclesiæ perscrutanda est* (*Ibid.*).

Enfin on doit remarquer, que cette promesse du Messie, qui fut d'abord faite après le péché d'Adam, va toujours en s'éclaircissant dans les saintes Ecritures. On la voit renouvelée à Abraham avec plus de clarté qu'au premier homme (*Gen.* 12, 3; 22, 18). Elle est réitérée à Jacob avec assurance que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité, dont ce libérateur devait naître (28, 14), et elle est fixée à la tribu de Juda (49, 10, 18). David, dans la maison duquel le Messie devait régner, vit de loin le Christ promis, et soupira sans cesse après lui; *il le chanta dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais : souvent il ne pensait qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils, et tout d'un coup, ravi hors de lui-même et transporté bien au delà, il vit celui qui était plus que Salomon en gloire, aussi bien qu'en sagesse : le Messie lui parut sur un trône plus durable que le soleil* (*Ps.* 88); *il vit à ses pieds toutes les nations vaincues, et bénies en lui conformément à la promesse faite à Abraham; il le vit dans la splendeur des saints,* (*Ps.* 109), *sortant avant l'aurore du sein de son Père, Pontife éternel et sans successeur, et créé non selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech* (*Boss., Disc. sur l'hist. univ.*).

Arrivèrent ensuite les prophètes, qui tous unanimement publiaient que Dieu allait accomplir ce qu'il avait promis. Ils apprirent aux hommes quelle était la fin et le but de la mission de cet envoyé du ciel; ils déclaraient qu'il devait être la ressource du monde condamné, le législateur des peuples, la lumière des nations, le salut d'Israël; que ce Saint des saints viendrait pour effacer l'iniquité de la terre, pour amener une justice éternelle, pour remplir l'univers de l'esprit de Dieu et pour porter à tous les hommes une paix immortelle.

On peut ajouter à cela que toute la nation juive était imbue de cette espérance : l'opinion qu'il naîtrait un jour un grand roi de la race de Juda, était si fort établie chez les Juifs, qu'ils gardaient soigneusement leurs généalogies pour le reconnaître, et l'attente du Messie fut si fort imprimée dans leur esprit, que depuis près de dix-sept cents ans qu'ils sont dispersés, ils l'attendent toujours avec une fidélité sans exemple. Si c'était ici le lieu, nous ferions voir comment dans le déclin du règne des Asmonéens, l'état d'oppression où les Juifs tombèrent leur fit concevoir que le Messie, qui devait venir, les affranchirait du joug des Gentils, et comment ils interprétèrent tout ce qui était dit des triomphes et de la gloire du Messie dans un sens charnel et grossier. Il suffit de dire que tout fut marqué par les prophètes jusqu'à cet aveuglement où tombèrent les Juifs par rapport au Messie.

Telle est l'idée que la révélation nous donne du libérateur promis : nous y voyons qu'il est prédit par tout un peuple, montré de loin dans tous les âges, qu'il est annoncé pendant quatre mille ans par une longue suite de prophètes, et que le dernier d'entre eux a terminé ces divines prédictions en renouvelant cette grande promesse (*Malach.*, 31). Voilà ce que les saintes Ecritures nous apprennent, et ce qu'elles seules pouvaient nous découvrir, parce qu'elles seules sont dépositaires des volontés de Dieu manifestées aux hommes.

Mais lorsque, par les preuves que nous allons donner de la certitude des prophéties, on se sera convaincu de leur accomplissement, en reconnaissant que Jésus-Christ est le Messie promis, et qu'il a accompli tout ce que les prophètes avaient prédit de lui; on comprendra que la révélation faite à la nation juive porte tous les caractères de la divinité; qu'ainsi tous les événements qui se sont passés sur la terre avaient un rapport secret à ce grand événement, que les conquêtes de Cyrus, d'Alexandre, des Romains, n'ont servi qu'à mettre l'univers dans l'état où il est dit qu'il sera à sa venue, et que les empires et les royaumes ne sont tombés, ou ne se sont élevés que pour y préparer les voies. On se convaincra que cette étoile de Jacob, que les prophètes des Gentils virent briller de loin, n'était autre chose que le Messie, et que jusque dans les oracles des idoles le libérateur des hommes fut annoncé.

CHAPITRE XI. *De la certitude des prophéties en général.*

D. *Quelles preuves nous donnerez-vous de la certitude des prophéties?*

R. On ne peut d'abord soupçonner les prophéties d'avoir été écrites après l'événement des choses qu'elles annonçaient; 1° parce qu'elles ont été traduites en grec longtemps avant la venue du Messie, et ainsi elles ont été répandues dans le monde où la langue grecque était en usage, surtout dans les états les plus étendus et les plus policés. 2° Elles ont été publiées telles que nous les avons, et elles étaient regardées par les Juifs comme des prophéties bien avant la naissance de Jésus-Christ. Ainsi, on doit remarquer que les saintes Ecritures étaient communes aux Juifs et aux Samaritains. Or il est certain que les Samaritains étaient séparés des Juifs avant la captivité de Babylone; d'où il s'ensuit que les saintes Ecritures étaient plus

anciennes que la division des dix tribus. 3° Il serait absurde de penser que les Juifs aient supposé des titres qui nous fournissent des armes contre eux; le moindre changement que les chrétiens y eussent voulu apporter pouvait être connu, non seulement par les Juifs, mais par les Gentils. Les Juifs attachés comme ils étaient à leurs livres, et d'ailleurs si envenimés contre Jésus-Christ, auraient-ils souffert qu'on leur alléguât comme texte de leurs prophéties des passages supposés, sans se récrier sur la fausseté?

2° Les quatre grands prophètes, savoir, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, dont les écrits sont beaucoup plus étendus que ceux des petits prophètes, ont prédit des choses qui sont arrivées pendant leur vie, comme quand Isaïe prédit à Achaz, roi de Juda, que le roi de Syrie et le roi d'Israël assiégeraient inutilement la ville de Jérusalem, que tous leurs efforts seraient vains, et que dans un terme fort court ils mourraient l'un et l'autre: ce qui arriva effectivement. Il serait aisé de faire voir que les trois autres ont fait des prédictions du même genre. Or il est sensible que la vérité de cette première sorte de prophétie donnait d'abord une pleine confiance en l'accomplissement de celles qui étaient faites immédiatement après, et que l'accomplissement de celles-ci ajoutait à l'autorité du prophète une certitude entière, que sa lumière venait de Dieu, et que tout ce qui lui était révélé pour des temps plus éloignés s'accomplirait infailliblement.

3° On doit faire le même raisonnement touchant les prophètes postérieurs, car ils ont tous annoncé des choses qui servaient à les autoriser par l'événement, toujours conforme à la prédiction, et dont les hommes de leur temps pouvaient être spectateurs.

4° On trouve dans les quatre grands prophètes presque toutes les choses qui sont répandues dans les écrits des autres, et ainsi les premiers sont les garants et les cautions des seconds.

5° Les prophètes se donnent toujours pour des hommes inspirés; tous parlent au nom du Seigneur, c'est pourquoi il faut ou contester toutes leurs prédictions, ou les accorder toutes; mais dès qu'on les croit sincères, il n'est plus permis de douter que leurs livres n'aient une autorité divine, puisque leurs prophéties ne peuvent être certaines sans être divinement inspirées: la connaissance de l'avenir étant un caractère propre de la Divinité.

6° Enfin les Juifs les ont reçues de siècle en siècle par une tradition non interrompue: ils les ont toujours révérées comme divines; ils les ont toujours conservées avec soin dans des monuments publics; car les prophètes, après avoir publié leurs prophéties par écrit, en déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité. En un mot, c'est un fait que personne ne peut contester; savoir, que les Juifs ont toujours regardé et regardent encore les divines Ecritures, dont les prophéties contiennent la partie la plus essentielle, comme une révélation venue de Dieu, qui contient leurs priviléges, leurs droits, leurs titres: cela est si vrai qu'ils se mettent au-dessus de tous les peuples du monde, et ils croient trouver les fondements de cette préférence dans leurs écritures. Le peuple devait lire ces livres sacrés et s'en entretenir incessamment. Il était défendu d'y rien ajouter, les docteurs de la nation les expliquaient, mais ils n'osaient rien ajouter à la parole écrite. Il y avait une tribu de Lévites destinée à les garder. Les cérémonies qui se pratiquaient communément parmi les Juifs avaient pour but de leur mettre devant les yeux la plupart des choses qui étaient contenues dans les Ecritures. Ils les ont portées dans tous les lieux où ils sont allés, et les ont gardées avec une fidélité inviolable. Bien plus, les Juifs, par une providence marquée et prophétisée, subsisteront jusqu'à la fin du monde, pour être des témoins constants de la vérité des saintes Ecritures. C'est de leurs mains que les Chrétiens les ont reçues, depuis l'établissement de l'Eglise: d'ailleurs, tout est prouvé dès que l'inspiration de certains livres est prouvée.

D. *Comment ferez-vous voir que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie prédit par les prophètes?*

R. C'est par la conformité de son règne avec tout ce que les prophètes ont dit du Messie; or il semble que ce serait donc ici le lieu de rapporter les principales circonstances du ministère de Jésus-Christ, et de faire voir ensuite qu'elles étaient prédites dans les saintes Ecritures; mais la preuve qui en résulterait qu'il est le Messie, n'en sera pas moins forte et évidente en suivant l'ordre naturel, qui est de rapporter les prophéties avant les choses qu'elles prédisent; parce que dès qu'une fois on aura établi que telle et telle circonstance a été annoncée par rapport au Messie, le lecteur en fera l'application de lui-même et se convaincra par tous les traits de la vie de Jésus-Christ, rapportés par les évangélistes, qu'il a accompli ce que les prophètes ont dit du Messie, et par conséquent qu'il est le vrai Messie, et qu'il ne peut y en avoir d'autre.

CHAPITRE XII. *Des prophéties touchant le Messie.*

D. *Quelles sont les prophéties qui annoncent la venue du Messie?*

R. Il y en a quatre qui sont les plus célèbres et les plus expresses.

La première est celle de Jacob: ce patriarche étant près de sa fin assembla ses enfants et leur donna à chacun d'eux une bénédiction particulière, leur prédisant ce qui devait leur arriver dans la suite des temps. Or il dit à Juda son quatrième fils, ces paroles remarquables: « Juda, tes frères te combleront de louanges, et ils t'adoreront: le sceptre ne sera point ôté à Juda, et il y aura toujours dans sa postérité des conducteurs du peuple jusqu'à la venue de celui qui doit

être envoyé et qui fera l'objet de l'attente des nations. »

Dans cette prophétie, Jacob assure deux choses. La première, que tant que la tribu de Juda subsistera, elle aura la prééminence et l'autorité sur toutes les autres tribus. La seconde, qu'elle subsistera et qu'elle formera un corps de république gouverné par ses lois et conduit par ses magistrats jusqu'à ce que le Messie soit venu.

D. *En quoi cette prophétie prouve-t-elle que le Messie est venu?*

R. C'est qu'à commencer au règne d'Hérode, pendant lequel Jésus-Christ est venu au monde, les Juifs n'eurent plus de roi, ni chef souverain de leur nation; qu'ils furent chassés de la Judée quelques années après, qu'ainsi l'autorité de la tribu de Juda fut anéantie. Les Juifs le reconnurent eux-mêmes, car il est rapporté dans l'histoire de la passion de Jésus-Christ, qu'ils disaient qu'ils n'avaient point d'autre roi que César (*S. Jean*, 19, 5).

D. *La tribu de Juda ne perdit-elle point le sceptre pendant la captivité de Babylone?*

R. Il est certain qu'il ne faut pas resserrer le nom de sceptre dans ce qu'on appelle la royauté, et qu'il faut lui donner une explication un peu plus étendue, c'est-à-dire qu'il signifie une prééminence accompagnée d'autorité; et en lui donnant cette explication naturelle, la prophétie est évidente : car la tribu de Juda conserva toujours le premier rang dans la nation juive. Elle est toujours nommée la première dans les saintes Écritures, quand il s'agit de quelque honneur : l'autorité royale lui fut accordée dans la personne de David et de ses descendants; elle se maintint dans la captivité; elle avait un de ses rois avec elle, c'était Joachim, autrement Jéchonias : Evilmérodac, successeur de Nabuchodonosor, le tira de prison et le fit manger à sa table. Il faut même remarquer que les Juifs, pendant la captivité, avaient l'autorité de vie et de mort sur ceux de leur nation, comme il paraît par l'histoire de Susanne. Cette même tribu revint en corps sous la conduite de Zorobabel, et devint plus illustre que jamais; puisqu'elle eut l'autorité dominante dans le corps de la république des Juifs, qui prit cette forme après la captivité. Elle communiqua son nom aux autres tribus, qui ne furent plus connues que sous le nom de Juifs, et la conserva jusqu'au règne d'Hérode; et lorsqu'il y eut des gouverneurs pris de la tribu de Lévi, comme les Asmonéens, ce fut par les suffrages et par le consentement de la tribu de Juda, qu'ils tinrent leur autorité, qui était à temps, car il y avait toujours un grand conseil, composé des anciens de Juda, qui gouvernaient le peuple (*Num.*, 7, 12; *et* 2, *Judic.*, 1, 1. *l. Paral.*, 18, 4. *Psal.* 59).

D. *Quelle est la seconde prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Daniel. Cette prophétie marque d'une manière si circonstanciée et si précise le temps où le Messie devait paraître, qu'il est impossible de s'y méprendre : elle est trop célèbre et trop importante pour n'être pas rapportée dans son entier.

Dans le temps que ce prophète était occupé de la fin de la captivité de Babylone, et qu'il achevait sa prière, Dieu lui révéla le temps d'une liberté infiniment plus précieuse. Un ange le toucha et lui parla ainsi :

« Daniel, je suis venu pour vous instruire. Dès le commencement de votre prière l'ordre a été donné, et je suis venu pour vous l'apprendre, parce que vous êtes plein de désirs. Rendez-vous donc attentif à mes paroles, et entendez ce que je vais vous découvrir. Soixante-dix semaines ont été abrégées par rapport à votre peuple et à votre ville sainte, afin que la prévarication cesse, que le péché prenne fin, et que l'iniquité soit expiée, et que la justice éternelle lui succède; que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sachez donc et comprenez-le bien, que depuis le jour ou l'ordre sera donné de rebâtir Jérusalem, jusqu'au temps où paraîtra le roi, qui est le Christ, il y aura *sept semaines et soixante-deux semaines* (c'est-à-dire soixante-neuf semaines).

Les places de Jérusalem et les murailles seront bâties de nouveau, quoique dans des temps difficiles, et après soixante-deux semaines le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Un peuple avec son prince, qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; la ruine sera totale, et après la fin de la guerre, arrivera la désolation qui a été résolue. Le Christ établira une ferme alliance avec plusieurs durant une semaine, et dans le milieu de cette semaine le sacrifice et l'oblation cesseront. On verra l'abomination de la désolation dans le temple. La désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. (*Dan.*, 9, 23, *etc.*) »

D. *Comment appliquez-vous cette prophétie du Messie?*

R. 1° On ne peut douter que les semaines dont parle Daniel, ne soient des semaines d'années et non de jours ou de mois. Cette manière de compter par semaines d'années était ordinaire chez les Juifs, qui observaient la septième année qui terminait la semaine d'années, avec le même repos religieux que le septième jour de la semaine ordinaire (*Levit.*, 23, 15; *et* 15, 8); ainsi une semaine d'années étant de sept ans, soixante-neuf semaines de cette sorte font quatre cents quatre-vingt-trois ans. Or en commençant à compter ces soixante-neuf semaines depuis l'édit de rebâtir Jérusalem, donné par Artaxerxès Longuemain, qui était à la vingtième année de son règne, jusqu'au temps où le Messie devait paraître, on trouve quatre cents quatre-vingt-trois ans, qui est l'espace de soixante-neuf semaines d'années.

2° Selon les termes de la prophétie, après les soixante-neuf semaines, un prince devait détruire la ville et le sanctuaire, et c'est ce que fit effectivement Titus, fils de

l'empereur Vespasien, en ruinant Jérusalem et le temple longtemps après le terme. Ainsi ces soixante-neuf semaines étaient alors plus que révolues.

3° Le Christ devait être mis à mort après le même espace de temps et la mort de Jésus-Christ est arrivée au delà de ce terme. Le prophète lui-même le fait entendre ainsi dans la dernière partie de sa prophétie, en disant que dans le milieu de la semaine le Christ confirmerait son alliance avec plusieurs, et que l'hostie et le sacrifice cesseraient; ce qu'on doit entendre nécessairement de la soixante-dixième semaine, puisque depuis l'édit d'Artaxerxès, jusqu'au temps de la mission de Jésus-Christ, il s'était passé 483 ans. Les paroles de l'ange à Daniel le font entendre clairement, lorsque il lui dit que le temps dé soixante-dix semaines a été abrégé. Mais comment l'hostie et les sacrifices ont-ils cessé? Il est visible que c'est par la mort de Jésus-Christ, arrivée dans le milieu de la soixante-dixième semaine, c'est-à-dire trois ans et demi après le terme écoulé des soixante-neuf; et ce terme fait la moitié d'une semaine d'années. Or ce calcul s'accorde parfaitement et avec ce que le prophète avait dit qu'il y aurait sept semaines et soixante-deux semaines jusqu'au temps où devait paraître le Christ, c'est-à-dire commencer sa mission, et avec le temps de la mort de Jésus-Christ, arrivée trois ans et demi après; car cet espace de temps est le même que celui de son ministère.

Enfin pour dernière preuve de l'accomplissement de cette prophétie par rapport à Jésus-Christ, il faut remarquer, que c'est après avoir annoncé la mort du Christ, que le prophète dit que la ville et le sanctuaire seraient détruits. Ainsi ce dernier fait étant avoué de tout le monde et ne pouvant être contesté, il s'ensuit que le Christ est venu, et par conséquent que la prophétie est véritable dans toutes ses parties.

D. *Quelle est la troisième prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Aggée : voici ce qui y donna lieu. Les Juifs, après leur retour de la captivité de Babylone, ayant jeté les fondements du second temple par la permission de Cyrus, roi de Perse, cet ouvrage fut interrompu pendant l'espace d'environ seize ans, mais il fut repris sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, troisième successeur de Cyrus, et il fut achevé au bout de quatre ans. Ce second temple, il est vrai, n'était pas à beaucoup près aussi magnifique que le premier, à le regarder par la beauté extérieure. Ainsi plusieurs des Juifs, dont le grand âge leur permettait de se rappeler la beauté de l'ancien temple où David et Salomon avaient épuisé des richesses immenses, étaient affligés de ce que ce dernier lui était inférieur. Ce fut dans ce temps-là que Dieu ordonna au prophète Aggée de leur parler en ces termes :

Voici ce que dit le Seigneur des armées (*Agg.*, 2, 8): « Encore une fois et dans peu de temps j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. Je mettrai tous les peuples en mouvement. Le désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, et sa gloire surpassera celle de la première. »

D. *Quel est le sens de cette prophétie?*

R. Il est sensible que le désiré des nations dont parle le prophète n'est autre que le Messie, et c'est à cause de l'avantage que devait avoir ce second temple d'être sanctifié par la présence corporelle de Jésus-Christ, que sa gloire devait surpasser celle du premier : car si le Messie n'avait point honoré de sa présence le second temple, en quoi serait-il comparable au premier, bien loin d'avoir eu sur lui aucun avantage? Ces paroles *dans peu de temps*, marquent à la vérite un intervale court; mais quoique Jésus-Christ ne soit venu sur la terre qu'environ 500 ans après cette prophétie, on peut dire que cet espace de temps est peu de chose par rapport au Messie, qui fut attendu plus de 4000 ans. Enfin, cette qualité de désiré des nations ne peut s'entendre que de lui, puisque par lui toutes les nations ont été appelées à la connaissance du vrai Dieu, comme tant de prophètes l'avait prédit.

D. *Quelle est la quatrième prophétie de la venue du Messie?*

R. C'est celle du prophète Malachie, qui est conçue en ces termes (*Malach.*, 31, 3) : « Voici que j'envoie mon ange, dit le Seigneur, et il préparera la voie devant moi, et aussitôt le Seigneur que vous cherchez viendra dans son temple; et l'ange de l'alliance que vous désirez, le voilà qui vient, dit le Seigneur des armées. »

D. *Comment appliquez-vous ces paroles au Messie?*

R. 1° C'est que les Juifs ne pouvaient entendre autre chose par cet ange envoyé, que le Messie qui leur avait été promis, qui était l'objet de leur attente; ainsi dès que le temple ne subsiste plus, il en faut conclure que le Messie y est venu.

2° C'est par cette promesse d'envoyer aux Juifs un libérateur que finissent les prophéties, puisque Malachie est le prophète qui a écrit le dernier de tous, et qu'il était ainsi moins éloigné du Messie que les autres. C'est par là que se terminent les oracles que Dieu faisait rendre à son peuple par la bouche de ses prophètes; d'où il s'ensuit que tout ce qu'ils attendaient doit être accompli.

D. *Après avoir rapporté les prophéties qui annoncent la venue du Messie, il faudrait en rapporter qui le désignent d'une manière plus particulière, et faire voir que les prophetes ont prédit quelques circonstances de sa naissance, les caractères de son règne ou de son ministère, le genre de sa passion et de sa mort et le miracle de sa résurrection.*

R. C'est sur quoi il est aisé de satisfaire ceux qui veulent être convaincus. 1° Quant à sa naissance, le Messie devait naître d'une vierge. « Une vierge, dit le prophète Isaïe, concevra et enfantera un fils. et ce fils sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous (*Is.*, 7, 24).

2° Il devait naître à Bethléem : « Et vous, Bethléem, ville de Juda, dit le prophète Michée (*Mich.*, 5, 1), vous n'êtes pas la moindre entre les principales de Juda ; car il sortira de vous un chef qui gouvernera Israël, mon peuple. »

3° Il devait être adoré des Mages. « Les nations marcheront à votre lumière, dit Isaïe (*Is.*, 60, 3, 6), et les rois, à l'éclat de votre naissance.... Ils viendront de Saba, portant de l'or et de l'encens, et annonçant les louanges du Seigneur. Les rois de Tharsis et des pays les plus éloignés, dit le prophète David (*Ps.* 71, 6), lui porteront des présents; les rois des Arabes et de Saba en porteront aussi. » Et on ne peut attribuer à Salomon ces paroles, car le même prophète dit peu après : « Il subsistera aussi longtemps que le soleil. »

4° Une étoile devait paraître. « Il sortira une étoile de Jacob, dit Balaam, prophète des Gentils (*Num.*, 24, 17). »

CHAPITRE XIII. *Des caractères du règne du Messie.*

D. *Quels doivent être les caractères du règne du Messie selon les prophètes ?*

R. 1° Il devait se montrer dans un état d'obscurité et de pauvreté. « Vous êtes véritablement un Dieu caché, Dieu sauveur d'Israël (*Is.*, 43, 15). Fille de Sion, soyez comblée de joie : Fille de Sion, poussez des cris d'allégresse : Voici votre roi qui vient à vous, votre roi juste et sauveur, il est pauvre, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain d'une ânesse (*Zach.*, 9, 9).

Il ne parlera point d'un ton élevé, il ne haussera point la voix, et l'on ne l'entendra point dans les places publiques, il ne brisera point le roseau déjà plié, il n'éteindra point la mèche qui fume encore (*Is.*, 42, 2). »

Son règne devait être un règne de sainteté et salutaire aux hommes par ses miracles. « L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction : il m'a envoyé annoncer ses miséricordes à ceux qui sont doux et humbles, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la liberté aux captifs et la délivrance à ceux qui sont en prison, pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, pour consoler ceux qui pleurent, pour avoir soin de ceux qui gémissent dans Sion, pour leur donner une couronne au lieu de la cendre, une huile de joie au lieu de larmes, un vêtement de gloire au lieu d'un esprit affligé, et il y aura dans elle des hommes puissants en justice qui seront des plantes du Seigneur, dont il se glorifiera (*Is.*, 61, 1). »

Jésus-Christ lui-même après avoir lu cette prophétie dans la synagogue de Nazareth, déclara qu'elle était accomplie dans sa personne. *Hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris* (*Luc*, 4, 21).

« Il sortira un rejeton du tronc coupé de Jessé, dit encore Isaïe (*Is.* 11), et une fleur naîtra de sa racine, et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété; et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur. Il ne jugera point sur le rapport de ses yeux, ni sur ce qu'il aura entendu de ses oreilles, mais il jugera les pauvres dans la justice, et il vengera les humbles de la terre. Il frappera la terre par la verge de sa bouche, et il tuera l'impie par le souffle de ses lèvres; la justice sera la ceinture de ses reins, et la fidélité le baudrier dont il sera ceint. Dieu viendra lui-même et il vous sauvera ; alors les yeux des aveugles seront ouverts et les oreilles des sourds entendront distinctement (*Is.* 35. 5). »

D. *Quelles circonstances de la passion et de la mort du Messie les prophètes ont-ils prédites ?*

R. Le prophète Isaïe a prédit de la manière la plus expresse les ignominies de la passion et de la mort du Messie, en ces termes : « Qui a cru à notre parole, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? Il s'élèvera devant le Seigneur comme un arbrisseau et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche. Il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât les regards, et nous l'avons méconnu : il nous a paru méprisable et le dernier des hommes; un homme de douleurs qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché : il paraissait méprisable et nous ne l'avons pas reconnu. Il a pris véritablement nos langueurs sur lui, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié, et cependant il a été percé de plaies pour nos iniquités; il a été brisé pour nos crimes. Le châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes, chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de nous tous (*Is.*, 53).

Il a été offert parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond : il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné par les juges. Qui racontera sa génération lorsqu'il aura été retranché de la terre des vivants ?

Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple, et il donnera les impies pour le prix de sa sépulture, et les riches pour la récompense de sa mort, (ou *selon l'hébreu*) on avait résolu qu'il n'aurait point d'autre sépulture que les impies, et néanmoins il a été enseveli après sa mort comme les riches; parce qu'il n'a point commis d'iniquité et que le mensonge n'a point été dans sa bouche; mais le Seigneur l'a voulu briser dans son infirmité..... Je lui donnerai pour partage une multitude de personnes, parce qu'il a livré son ame à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi (*Is.*, c. 53). »

« Le Seigneur, dit encore le même pro-

phète (*Is.*, 50, 5), m'a ouvert l'oreille et je ne lui ai point contredit, je ne me suis point retiré en arrière. J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient et mes joues à ceux qui m'arrachaient le poil de la barbe. Je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient d'injures et de crachats. Le Seigneur mon Dieu est mon protecteur; c'est pourquoi je n'ai point été confondu; j'ai présenté mon visage comme une pierre très-dure, et je sais que je ne rougirai point; celui qui me justifie est auprès de moi. Qui est-ce qui se déclarera contre moi (*ch.* 50. 8)? »

2° David a prophétisé que le Messie serait attaché à la croix et qu'il y mourrait; c'est ce qui est évident par plusieurs endroits de ses psaumes, dont il est impossible d'attribuer le sens à la personne même de David.

« Tous ceux qui m'ont vu se sont moqués de moi; ils ont branlé la tête, en disant: il a espéré au Seigneur; que le Seigneur le délivre, qu'il le sauve...... Un grand nombre de chiens m'ont environné, l'assemblée des méchants m'a assiégé, ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os; ils ont divisé mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort; mais vous, mon Dieu, ne vous éloignez point de moi, délivrez mon ame de la rage des chiens (*Ps.* 21).

Ceux qui m'ont haï sans sujet se sont multipliés plus que les cheveux de ma tête: mes ennemis qui m'ont persécuté injustement sont devenus plus forts, et alors j'ai payé les dettes que je n'avais pas contractées..... C'est pour l'amour de vous, Seigneur, que je souffre ces opprobres: ma face a été couverte de confusion; je suis devenu étranger à mes propres frères, parce que le zèle de votre maison m'a dévoré... J'ai attendu que quelqu'un prît part à ma douleur et me consolât, et je n'ai trouvé personne. Ils m'ont donné du fiel pour nourriture et du vinaigre pour étancher ma soif (*Ps.* 68).

L'homme avec qui je vivais en paix, en qui j'avais mis ma confiance, et qui mangeait à ma table, c'est celui-là même qui s'est signalé pour me perdre: pour vous, Seigneur, vous aurez pitié de moi, vous me ressusciterez; et alors je les traiterai comme ils méritent (*Ps.* 40). » Ces paroles de David sont citées par l'apôtre saint Pierre, dans les Actes, comme une prophétie de la trahison de Judas.

« Il présentera sa joue à celui qui voudra se frapper; il sera rassasié d'opprobres, » disait le prophète Jérémie (*Jérém.*, *Lam.* 3, 30).

« Je répandrai, dit le prophète Zacharie, sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, un esprit de grace et de prière. Ils jetteront les yeux sur moi qu'ils ont percé; ils pleureront avec larmes et soupirs celui qu'ils auront blessé, comme on pleure un fils unique; et ils seront pénétrés de douleur comme on l'est à la mort d'un premier-né (*Zach.*, 12. 10).

Le prophète Daniel, ainsi qu'on l'a rapporté ci-dessus, avait prédit: « Qu'après soixante-deux semaines le Christ serait mis à mort, et que le peuple qui le devait renoncer ne serait plus son peuple (*Dan.*, 9. 24). »

« Ils ont apprécié ce que je valais; trente pièces d'argent, » dit le prophète Zacharie. Or Jésus-Christ fut mis à prix pour pareille somme, qui revient à trente livres de notre monnaie (*Zach.*, 11, 12).

D. *Quelles sont les prophéties de la résurrection de Jésus-Christ?*

R. Le prophète David, qui parle visiblement au nom du Messie dans le psaume 15 que nous allons citer, s'exprime en ces termes: « J'ai toujours le Seigneur présent devant moi, et il est à ma droite afin que je ne sois point ébranlé: c'est pour cela que mon cœur se réjouit, que ma langue chante de joie et que mon corps reposera en espérance, parce que vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, et vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption. Vous me découvrirez le chemin de la vie, et vous me remplirez de la joie que donne la vue de votre visage (*Ps.* 15, 8). »

Il est évident que ces paroles supposent une exemption de la corruption ordinaire aux morts, et une résurrection véritable, qui est un retour à la vie. Or il est impossible d'attribuer ces paroles à David dont le corps a toujours resté dans le tombeau. Les apôtres eux-mêmes les expliquèrent aux Juifs dans ce sens, et les entendirent de Jésus-Christ (*Act.*, 2, 24, *et* 13, 30).

Il en est de même de ces autres paroles de David: « Je me suis endormi, et je suis ressuscité, parce que Dieu a toujours été avec moi » (*Ps.* 3, 6). Et de celles-ci: « Vous me retirerez des portes de la mort, afin que j'annonce vos louanges à la fille de Sion (*Ps.* 9. 15).

L'histoire étonnante de Jonas, qui demeura trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, et en sortit plein de vie, est une figure prophétique de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et c'est l'explication que ce divin Sauveur donna lui-même à cet événement (*Matth.*, 12, 40).

On peut remarquer encore que les prophéties que nous avons citées touchant la passion de Jésus-Christ, contiennent plusieurs articles qui désignent expressément sa résurrection.

CHAPITRE XIV. *Des prophéties de la conversion des Gentils et de la dispersion des Juifs.*

D. *Quelles sont les événements prédits par les prophètes, qui sont une preuve convaincante que le Messie est venu?*

R. C'est la conversion des Gentils et la dispersion des Juifs. Je dis 1° la conversion des Gentils; car elle est clairement prédite par les prophètes dans plusieurs endroits de leurs écrits. En voici quelques-uns des plus précis:

« Je vous louerai, Seigneur, dans une grande assemblée, dit le prophète David: j'accomplirai mes vœux en présence de ceux qui vous craignent. Tous les pays de la terre, jusqu'à ses extrémités, se souviendront du Seigneur et se convertiront à lui. Toutes les

tribus des nations l'adoreront et se prosterneront devant lui, parce que l'empire est à lui et qu'il règnera sur tous les peuples..... Les pauvres mangeront et ils seront rassasiés : ceux qui cherchent le Seigneur le loueront; leur cœur recevra une vie éternelle. Toutes les puissances de la terre mangeront aussi, et ils adoreront : tous se prosterneront devant lui, et s'humilieront dans la poussière (*Ps.* 21, 23, etc).

Je ne me tairai point, dit le prophète Isaïe, et je ne serai point en repos à cause de Sion et de Jérusalem, jusqu'à ce que celui qui doit être son salut éclate comme un flambeau allumé; car alors, ô Sion, les Gentils verront votre justice, et tous les rois verront votre gloire, et vous porterez le nouveau nom que Dieu lui-même vous donnera (*Is., ch.* 62, 1).

Voici mon serviteur, dit le même prophète, sur qui je me repose; celui que j'ai choisi et en qui je mets ma complaisance. Je l'ai rempli de mon esprit; il apprendra aux Gentils la justice... (*Is., ch.* 42, 1).

Je vous ai établi pour être la lumière des nations, afin que vous ouvriez les yeux des aveugles..... C'est par vous que je sauverai tous les peuples, d'une extrémité du monde à l'autre (*Ch.* 49, 6).

S'il livre son ame pour le péché, dit encore Isaïe, en parlant du Messie, il verra une longue postérité, et la volonté de Dieu s'accomplira heureusement par son ministère. Il verra le fruit de ce que son ame aura souffert, et il en sera rassasié. Le juste, mon serviteur, justifiera plusieurs par sa doctrine, et il portera lui-même leurs iniquités : je lui donnerai pour partage une grande multitude de personnes (*Ch.* 56).

Votre Dieu est entré en possession de son royaume : j'entends déjà la voix de vos sentinelles : ils élèveront leurs voix de concert; ils chanteront des cantiques de louanges, parce qu'ils verront de leurs yeux que le Seigneur aura converti Sion. Réjouissez-vous, déserts de Jérusalem, louez tous ensemble le Seigneur, parce qu'il a consolé son peuple et qu'il a racheté Jérusalem...... Le Seigneur a fait voir son bras plein de sainteté à toutes les nations, et toutes les régions de la terre verront le Sauveur que notre Dieu doit envoyer (*Isaie, ch.* 52, 6).

Ecoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, nation que j'ai choisie, entendez ma voix; car la loi sortira de moi, et ma justice éclairera les peuples. Le juste que je dois envoyer est proche; le Sauveur que j'ai promis va paraître, et mon bras fera justice aux nations. Les îles (*c'est-à-dire le pays au delà de la mer, à l'égard des Juifs*) seront dans l'attente; elles vivront dans l'attente de mon bras.»

Il ne faut ici qu'une réflexion fort simple sur toutes ces prédictions; car lorsque on voit aujourd'hui les nations qui étaient les plus attachées à l'idolâtrie, n'adorer que le seul Dieu véritable, et avoir embrassé l'Evangile, on ne peut attribuer leur conversion qu'au Messie, à qui cette conversion était promise; donc il est aussi évident que le Messie est venu, qu'il est évident que les nations autrefois idolâtres ne le sont plus.

2° La dispersion des Juifs est encore prédite par les prophètes et sert de preuve de la venue du Messie.

Le prophète David, parlant au nom de Jésus-Christ, s'exprime en ces termes : « Dieu m'a fait voir ce qu'il a résolu sur mes ennemis : ne les exterminez pas entièrement, Seigneur, afin que mon peuple ait toujours devant les yeux les exemples de votre justice : dispersez-les par votre puissance (*Ps.* 51, 11).

Les enfants d'Israël, dit le prophète Osée, seront longtemps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel.... Et après ce temps ils retourneront au Seigneur leur Dieu, et ils le chercheront, et David leur roi : et ils seront pleins de respect et de crainte pour Dieu, et cela arrivera dans les derniers temps. (*Os, ch.* 3, 4, 5.)

Je n'exterminerai pas entièrement la maison de Jacob, dit le Seigneur par la bouche du prophète Amos; mais, par le ministère de ceux à qui je commanderai, je disperserai la maison d'Israël dans toutes les nations (*Am., c.* 6, 8).

Qui ne voit aujourd'hui l'accomplissement de ces prédictions ? l'état présent des Juifs, leur dispersion par toute la terre et le mépris où ils sont tombés, sont une preuve que c'est une punition de ce qu'ils ont rejeté le Messie, puisque ils retourneront chercher ce David qu'ils n'avaient pas connu; car, par ce nom de David, il est visible que c'est le Christ promis, parce que les prophètes le marquaient par ce nom longtemps après la mort de ce prince.

D. *Quelle conséquence doit-on tirer de ces deux faits, je veux dire de la conversion des Gentils, et de l'état où sont les Juifs, dispersés par toute la terre et plongés encore dans leur aveuglement?*

R. 1° C'est que les Juifs étant dispersés par toute la terre, il s'ensuit qu'ils y ont répandu les saintes Ecritures, et qu'ils rendent par là un témoignage non suspect à leur authenticité; 2° que les Gentils ayant été appelés à leur place, comme il est prédit par ces mêmes livres, ils y ont vu ce que les premiers n'avaient pas voulu voir, c'est-à-dire que le Messie qu'on leur prêchait, était celui-là même que les Ecritures avaient promis. Ainsi les Juifs, par leur dispersion, ont été les témoins les plus propres à établir l'autorité des saintes Ecritures; car en les regardant comme divines, ils ont admis les fondements de la foi en Jésus-Christ, mais ils ont eu les yeux fermés pour en tirer les conséquences qui suivaient nécessairement de leur témoignage, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas voulu voir l'accomplissement de ces mêmes Ecritures, et reconnaître que le Messie était venu; au lieu que les Gentils qui les ont comprises, n'ont point été étonnés de l'aveuglement des Juifs, puisque ils ont vu que cet aveuglement était prédit, et que les Juifs auraient des yeux sans voir et des oreilles

sans entendre (*Is.*, 1, 3 *et* 29, 10. *Ps.* 68, 24.)

Voilà pourquoi saint Augustin nous assure que lorsqu'on faisait voir aux païens dans les écrits de Moïse, de David et des prophètes, tout ce qui était arrivé à Jésus-Christ, et la ruine des idoles, laquelle ils voyaient de leurs propres yeux, ils avouaient que ces prophéties étaient claires, et ils n'avaient d'autre moyen pour éluder les conséquences qu'on en tirait que de dire qu'ils les croyaient fausses, comme ayant été faites après la venue de Jésus-Christ. Mais les chrétiens, pour répondre à cette objection, exhortaient les païens d'interroger les Juifs sur l'authenticité de ces mêmes prophéties. Alors les Juifs, interrogés par ceux des païens qui cherchaient sincèrement la vérité, leur déclaraient que Moïse avait été un homme envoyé de Dieu pour être leur législateur, qui avait vécu quinze cents ans avant Jésus-Christ, et ils attestaient la vérité de leurs écritures par le soin extrême qu'ils avaient toujours eu de conserver pures et entières. De cette manière les païens demeuraient convaincus de la certitude de notre foi, à laquelle ils voyaient que les Juifs, tout ennemis qu'ils étaient de Jésus-Christ, rendaient un témoignage que la vérité seule pouvait tirer de leur bouche. Cette preuve, prise des prophètes, leur paraissait ainsi entièrement invincible, puisque les prophéties étaient très-claires selon les païens, et très-certaines selon les Juifs.

En un mot, les Juifs sont dispersés par toute la terre et ils sont partout l'objet du mépris et de la haine. Cette nation, toujours écrasée et jamais anéantie, ne peut ni attirer à soi les autres peuples, ni se confondre avec eux; en sorte qu'elle porte le double caractère d'une réprobation et d'une protection visible. Leur aveuglement même est marqué; leur longue captivité décrite et circonstanciée; elle doit seulement finir lorsque sortant de leur profonde léthargie, ils s'adresseront à celui que leurs pères ont crucifié, et deviendront ses plus fidèles adorateurs. Jésus-Christ lui-même a prédit la destruction du temple et de la ville de Jérusalem, comme le châtiment de l'ingratitude des Juifs à son égard, et du refus qu'ils faisaient de croire en lui. Ainsi la religion chrétienne peut seule rendre raison de l'état des Juifs; et leur état rend un témoignage toujours subsistant à la religion chrétienne.

Mais avant que de finir ce qui regarde les prophéties, on doit faire cette réflexion que si un seul prophète avait prédit tout ce que Jésus-Christ a fait ou souffert, et les suites de sa mort, je veux dire la conversion des Gentils, le miracle serait très-grand; mais il l'est encore beaucoup plus, parce que ce sont plusieurs prophètes, séparés par les lieux et par les temps, qui ont prédit toutes ces choses.

D. *Après avoir établi que le Messie promis doit être venu, comment prouvez-vous que Jésus-Christ est le Messie?*

R. Je le prouverai en établissant d'abord un principe qui forme un raisonnement auquel il n'y a point de réplique : c'est que celui-là est le vrai Messie, qui porte tous les caractères du Messie, et qui a accompli tout ce que les prophètes ont prédit que le Messie accomplirait. Or si on fait voir que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie, et qu'il a accompli tout ce que les prophètes ont dit du Messie, il s'ensuit qu'il est le vrai Messie, et qu'il ne peut y en avoir d'autre.

D. *Comment prouverez-vous maintenant que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie, et qu'il a accompli les prédictions des prophètes touchant le Messie?*

R. Je le ferai voir par tous les faits qui concernent la personne de Jésus-Christ, et qui sont rapportés par les évangélistes, ainsi que par ses apôtres; en un mot, par le témoignage du Nouveau Testament : mais avant d'en venir là, il est nécessaire d'établir solidement l'autorité du Nouveau Testament.

CHAPITRE XV. *De l'autorité du Nouveau Testament.*

D. *Comment établissez-vous l'autorité du Nouveau Testament?*

R. Sur la tradition.

D. *En quoi consiste cette tradition?*

R. Cette tradition consiste en ce que le corps des premiers pasteurs a transmis à ceux qui venaient après eux, et de siècle en siècle, comme de main en main, les vérités dont ils faisaient profession eux-mêmes et qu'ils enseignaient aux fidèles, vérités dont on voit les articles fondamentaux dans le symbole des Apôtres. Ainsi, dès que l'Evangile a été écrit, ils l'ont transmis de la même manière, et ils se sont communiqué des uns aux autres le même respect et la même foi pour ce saint livre, dont Jésus-Christ les a établis dépositaires et interprètes. Or ce corps des premiers chrétiens formait l'Eglise, composée de Juifs et de Gentils, qui recevaient le baptême et embrassaient la foi de Jésus-Christ, à la prédication des apôtres, institués premiers pasteurs par Jésus-Christ même, lorsque il leur ordonna d'annoncer l'Evangile à tous les hommes, et de baptiser ceux qui croiraient. En un mot, par le moyen de la tradition, le corps de l'Eglise a attesté publiquement, dans tous les pays et dans tous les temps, les mêmes vérités dont les chrétiens d'aujourd'hui font profession : les premiers chrétiens ont regardé les saints Evangiles qu'ils avaient entre leurs mains, comme un livre composant le recueil de leur croyance, de même que les chrétiens d'aujourd'hui le regardent : ils ont entendu de la même manière que nous tout ce qui a été dit ci-dessus sur la liaison essentielle qui est entre le christianisme et la révélation faite à la nation juive, constatée dans les saintes Ecritures de l'Ancien Testament, c'est-à-dire que l'Eglise a toujours rendu à ces livres le même témoignage; qu'elle s'en est servie pour établir l'autorité des Ecritures du nouveau; et qu'elle a regardé celles-ci comme une preuve de la vérité des anciennes; car ces deux livres se prêtent une lumière mutuelle.

C'est cette croyance des mêmes vérités qui remonte depuis nous jusque aux apôtres, qui

forme ce que nous appelons la tradition, comme une chaîne non interrompue de disciples de Jésus-Christ qui ont toujours été unis dans la même foi. Or ce qui est fondé sur une telle preuve est la plus forte démonstration que les hommes aient pu et pourront jamais donner pour établir des faits : tel est l'effet de la tradition.

D. *Mais comment prouvez-vous cette uniformité d'enseignement et de croyance dans l'Eglise, dans laquelle vous faites consister cette tradition?*

R. Je l'établis sur la preuve la plus évidente qui fut jamais; savoir, sur l'uniformité et la perpétuité du culte, c'est-à-dire les mêmes pratiques de religion toujours remplies, comme l'administration des sacrements, et une succession d'hommes préposés pour en instruire les peuples, et pour les leur administrer : ce que nous appelons l'ordre des pasteurs légitimes. Par exemple, le baptême et l'eucharistie sont deux cérémonies observées depuis la naissance du christianisme, parmi toutes les nations chrétiennes; et cette observance suppose nécessairement l'ordre des évêques et des prêtres, et ce qu'on appelle le clergé chrétien. A ne s'arrêter qu'à ce seul fait d'un clergé chrétien qui a existé depuis l'établissement de l'Eglise; ce seul fait est aussi notoire et aussi certain qu'il l'est que la tribu de Lévi était consacrée au sacerdoce chez les Juifs. Cet ordre d'hommes est destiné à prêcher l'Evangile et à administrer les sacrements, et suppose nécessairement la pratique de ces devoirs : il a éte établi en conséquence de l'institution de Jésus-Christ, comme l'Evangile en fait foi; mais lorsque l'Evangile en fait foi, il est sensible qu'il suppose cet ordre déjà établi, puisque c'est un fait qu'il raconte; car si l'Evangile et tout ce qui y est rapporté était faux, il s'ensuivrait que lorsque cette prétendue fausseté a été fabriquée, il n'y aurait pas eu alors dans le monde un tel ministère établi : ainsi personne n'aurait voulu recevoir un évangile qui aurait débité un fait que tous les hommes de ce temps-là auraient su être faux; mais comme le fait était constant, par le témoignage des apôtres, de celui de leurs disciples et des premiers chrétiens, et que cet établissement dont nous parlons était une chose évidente, indépendamment de toute preuve écrite, la vérité des faits rapportés par les auteurs de ce livre sacré, s'accordait avec ce que les premiers chrétiens voyaient de leurs yeux : or, de tout cela, il résulte que c'est cet établissement antérieur à l'Evangile qui sert de monument à la vérité des faits que ce même Evangile rapporte sans préjudice des autres preuves que l'on peut encore donner de l'autorité de ce livre.

D. *Ne pourrait-on pas dire que les écritures du Nouveau Testament ont été supposées?*

R. La chose est absolument impossible; 1° si on fait attention au raisonnement que nous venons de faire; 2° parce qu'il y a des faits essentiels rapportés par les évangélistes qui sont véritables, indépendamment de tout témoignage par écrit : car les apôtres, par exemple, n'ont pu inventer que Jésus-Christ était de Nazareth en Galilée, puisque il y avait vécu dès son enfance, qu'il fut crucifié à Jérusalem et qu'il avait plusieurs disciples, puisque les Juifs auraient dit que tout cela était une fable. D'ailleurs, les registres publics, que l'empereur Auguste fit faire pour avoir le dénombrement de tous les sujets des provinces romaines, faisaient foi qu'ils disaient vrai, et jamais les Juifs n'ont osé dire que ce fait fût faux; ainsi on ne peut douter que Jésus-Christ n'ait existé, qu'il n'ait été crucifié à Jérusalem, qu'il n'ait eu des disciples qui annoncèrent l'Evangile après sa mort en divers endroits du monde.

3° Les apôtres n'ont pu imposer dans leurs écrits, parce que les faits qu'ils y rapportent s'étaient passés dans les lieux où ils fondèrent d'abord l'Eglise : ainsi s'ils avaient débité des impostures, les Juifs se seraient élevés contre eux, de ce qu'on les accusait d'avoir mis à mort Jésus-Christ, et les apôtres se seraient exposés à être contredits par une infinité de personnes, surtout sur les miracles de Jésus-Christ qu'ils rapportent, puisque les plus grands ennemis du Sauveur, n'osant démentir l'évidence de ses miracles, disaient qu'il chassait les démons par la puissance de Béelzebuth. Bien plus, il serait absurde de penser que les premiers chrétiens soient devenus chrétiens sans s'informer autrement des miracles que Jésus-Christ a faits. Rien n'était si facile que de s'assurer de la vérité. puisque il y avait quantité de gens qui en avaient été les témoins, et d'autres qui avaient vécu avec ceux qui les avaient vus.

4° Il n'est pas possible qu'ils aient voulu tromper les hommes, en ce qu'il n'y a ni adresse, ni affectation dans leurs écrits : tout y est simple, nu, ouvert. Ils rapportent leurs propres défauts et leurs faiblesses. Ce n'est pas là le caractère des hommes qui cherchent à en imposer aux autres.

D'ailleurs comment des gens d'une condition obscure tels que les apôtres, qui étaient consternés de la mort de Jésus-Christ et qui croyaient s'être trompés en le prenant pour le Messie, auraient-ils osé, quelques semaines après la mort de leur maître, paraître dans Jérusalem et soutenir qu'il était ressuscité, qu'ils l'avaient vu, qu'ils lui avaient parlé, qu'ils l'avaient touché, qu'ils avaient mangé avec lui? Soutenir cette fable avec hardiesse, la prêcher avec confiance, s'exposer aux tourments et à la mort pour assurer la fiction incroyable d'un homme ressuscité? Comment conçoit-on qu'ils eussent inventé un fait qui devait attacher un opprobre éternel à leur nation; je veux dire d'avoir mis à mort le Messie promis? Comment imaginer que leurs disciples aient conspiré à soutenir cette imposture; que la rigueur des supplices, la force de la vérité, les mouvements de la conscience n'aient pas été capables de rompre ce concert de mensonge; et que néanmoins ces prétendus imposteurs ne prêchent que la tempérance, la charité, l'amour de Dieu, l'humilité, la patience: qu'ils nous ordonnent d'aimer nos ennemis;

et qu'ils aient été capables de détruire l'idolâtrie païenne et de faire adorer partout le vrai Dieu par le secours des impostures qu'ils auraient débitées ! Comment conçoit-on enfin que les apôtres aient tous scellé de leur sang les vérités et les faits qu'ils ont écrits ? Rien n'est plus fort que cette preuve, surtout pour les premiers fondateurs d'une religion : car on doit remarquer qu'on n'a jamais vu, qu'aucun homme ait voulu mourir pour attester un mensonge dont la fausseté lui ait été connue.

D. *Ne pourrait-on pas encore faire cette objection que les livres du Nouveau Testament ont pu être composés par quelque imposteur qui les ait attribués aux apôtres?*

R. Cette supposition est absolument impossible ; 1° parce qu'en remontant de siècle en siècle, on voit que les premiers chrétiens avaient toujours eu ces livres devant les yeux, et qu'ils les avaient regardés comme les fondements de leur croyance, qu'ils ont été cités et regardés comme divins par des auteurs contemporains des apôtres ou de leurs disciples, comme saint Clément, saint Polycarpe, saint Irénée, saint Ignace.

2° La supposition de ces livres, si elle était possible, n'a pu être faite que dans les premiers temps de l'Eglise, puisque tous les chrétiens les ont constamment et unanimement attribués aux apôtres. Or la chose est impossible; comment supposer que des lettres, telles, par exemple, que les Epîtres de saint Paul, aient été écrites à plusieurs sociétés entières de chrétiens, comme les Romains, les Corinthiens, les Ephésiens, etc. si ce fait n'était pas véritable? Comment faire accroire à ces sociétés qu'elles avaient reçu ces lettres, si le fait était faux? Car il faut ici ou nier toutes les parties qui composent le Nouveau Testament, ou les accorder toutes, parce qu'il n'y a pas un seul Evangile, ou Epître de saint Paul, de saint Pierre ou de saint Jean, qui ne reconnaisse les faits essentiels sans lesquels il n'y a point de christianisme ; or il n'y a aucun hérétique, ni incrédule qui ait osé annoncer que tous ces livres étaient supposés, parce que dans les premiers temps du christianisme, ils étaient entre les mains de tous les chrétiens. D'ailleurs, si quelqu'un avait entrepris de changer quelque chose à ces livres, surtout dans les choses essentielles, tous les chrétiens s'y seraient opposés, et les ennemis de la religion chrétienne, comme Julien l'Apostat, Porpyhire, Celse, etc. et tous les chefs des hérésies qui s'élevèrent dès les premiers temps de l'Eglise, n'auraient pas manqué d'en tirer avantage; cependant malgré tous ces ennemis de la foi, l'autorité du Nouveau Testament s'est conservée pure et entière.

3° Le nombre infini d'exemplaires et de versions qu'on eut d'abord du Nouveau Testament aurait rendu l'exécution de ce dessein impossible, surtout dans les faits essentiels, comme les miracles de Jésus-Christ, sa résurrection, son ascension dans le ciel, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres et le don qu'ils reçurent alors de parler diverses langues et de faire des miracles. Or on ne peut avoir supposé ces faits sans avoir supposé toute l'écriture du Nouveau Testament, parce que la matière de ce livre n'est composée que de ces faits, ou de choses qui se rapportent à ces faits, et qui seraient fausses si ces faits étaient faux. Enfin, il est de la dernière évidence que cette écriture n'a jamais été altérée, si on fait attention que tous les passages du Nouveau Testament, dont le nombre est presque infini dans les ouvrages de tous les pères de l'Eglise, ont une parfaite conformité. A toutes ces preuves de la vérité de l'écriture du Nouveau Testament, on peut ajouter encore celle-ci ; savoir, que les apôtres ont toujours parlé comme des hommes inspirés, et qu'ils l'étaient effectivement. Jésus-Christ, en les chargeant d'instruire les nations, leur communiqua, non seulement son autorité, mais sa sagesse, sans quoi son autorité aurait été inutile. Il souffla visiblement sur eux, dit l'Evangile, pour leur communiquer son esprit : *Insufflavit et dixit eis: accipite Spiritum Sanctum* (*S. Jean*, 20, 22). Il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures : *Aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas* (*S. Luc*, 24, 45). C'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche, disait saint Paul aux Corinthiens : *Tanquam Deo exhortante per nos* (2 *Cor.*, 5, 20).

Enfin on peut le dire hardiment : si les apôtres n'ont pas été inspirés divinement, il faut qu'ils soient des imposteurs et les plus méchants de tous les hommes, par cette raison qu'ils ont formé le dessein de déshonorer leur nation, en l'accusant par toute la terre d'avoir mis à mort Jésus-Christ, le Messie promis, et d'avoir immolé, à la passion de répandre une imposture, la vie et le sang de tous les chrétiens qu'ils ont invités au martyre par leur propre exemple.

Mais comment pourra-t-on faire entrer dans l'esprit une pareille supposition, si on fait attention que les livres les plus propres à inspirer la piété, l'amour de Dieu et du prochain, remplis d'exhortations sur la crainte de Dieu, si fortes, si touchantes, si répétées; exhortations qui rapportent tout à lui comme au centre de tout bien, qui parlent partout contre le vice avec tant de force, où l'on voit éclater une charité ardente de sanctifier les autres; en un mot, qui contiennent la source des meilleures choses qu'on ait écrites, aient été imaginés et composés par des hommes qui ne cherchaient qu'à faire tomber les autres dans l'erreur en leur débitant des impostures, et en se disant hautement inspirés de Dieu.

CHAPITRE XVI. *Que Jésus-Christ a accompli les prophéties touchant le Messie.*

D. *Après avoir établi l'autorité du Nouveau Testament, comment prouverez-vous que Jésus-Christ a accompli les prédictions des prophètes touchant le Messie?*

R. Cette preuve se tire du témoignage même du Nouveau Testament. Or il n'y a qu'à jeter les yeux sur ce livre sacré pour se convaincre que Jésus-Christ porte tous les caractères du Messie, et qu'il a accompli tout

ce que les prophètes ont dit du Messie. On n'a pour cela qu'à se rappeler en substance les principales prophéties que nous avons rapportées ci-dessus.

1° Le Messie devait paraître dans le temps que la tribu de Juda perdit l'autorité qu'elle avait eue jusqu'alors. Jésus-Christ, selon le témoignage des évangélistes, vint au monde sous le règne d'Hérode. Or on sait que ce prince était Iduméen de nation, qu'il s'empara de la couronne de Judée, et que depuis son gouvernement les Juifs furent soumis à une domination étrangère qui fut celle de Romains. Les évangélistes nous disent encore que Jésus-Christ naquit à Bethléem et qu'il y fut adoré des Mages, circonstances prédites par les prophètes.

2° Son ministère devait être sans éclat : en effet, l'extérieur de Jésus-Christ n'avait rien qui le distinguât en apparence des autres hommes; puisque les Juifs, étonnés de la sagesse de ses instructions, disaient de lui : N'est-ce pas là ce fils de charpentier et charpentier lui-même (*Matth.*, 13, 55; *Marc.*, 6, 3)? mais il devait être en même temps salutaire aux hommes par ses miracles et sa doctrine. On n'a qu'à jeter les yeux sur tout ce que les évangélistes nous disent de sa prédication et de toutes les guérisons qu'il fit en parcourant la Judée, pour reconnaître l'accomplissement de cette prédiction : on voit que sa vie n'est qu'un tissu de circonstances miraculeuses; et la première impression que l'Evangile fait dans l'esprit, est que Jésus-Christ, dans l'espace de trois ans et demi que dura son ministère, fit plus de miracles qu'on n'en avait vu depuis la naissance du monde.

3° Le Messie devait venir dans le second temple, selon la prophétie d'Aggée. Jésus-Christ y vint en effet, et fréquemment : il y fut porté étant enfant, lorsque les jours de la purification de Marie, sa mère, furent accomplis (*Luc*, 2, 22). A l'âge de douze ans, ses parents qui le cherchaient, le trouvèrent dans le temple interrogeant les docteurs. Pendant le cours de son ministère, on voit qu'il y fit de fréquentes instructions, il en chassa les gens qui y vendaient et qui y achetaient (*Marc*, 11, 15; *Luc*, 19, 45; *Matth.*, 21, 12; *Jean*, 2, 15).

4° Il devait être méconnu et livré par le peuple même qui l'attendait : il devait être lié comme coupable, mis dans la compagnie des criminels : être rassasié d'opprobres, demeurer aussi muet qu'un agneau qu'on égorge, enfin être conforme à cette vive image, que David et Isaïe nous ont peinte avec tant de circonstances des ignominies auxquelles le juste par excellence serait exposé en donnant sa vie pour les hommes. Or on n'a qu'à lire l'histoire de la Passion de Jésus-Christ dans les évangélistes (*Matth.*, 27; *Luc*, 15), et on verra qu'on ne peut trouver une plus parfaite conformité entre la prédiction et l'accomplissement, et qu'il est impossible de ne pas reconnaître le Messie dans la personne de Jésus-Christ.

5° Le Messie devait être mis à mort vers la fin des semaines marquées par le prophète Daniel. On a fait voir ci-dessus que ces semaines étant des semaines d'années, soixante-dix semaines de cette sorte font le nombre de quatre cents quatre-vingt-dix ans, en commençant à les compter à la vingtième année du règne d'Artaxerxès Longuemain, pendant laquelle ce prince permit de rebâtir les murs de Jérusalem. Or cette supputation conduit au temps auquel Jésus-Christ fut mis à mort. Ce qui arriva dans le milieu de la dernière semaine, selon les termes de la prophétie; son ministère ayant duré trois ans et demi.

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer ici l'enchaînement des preuves de la religion chrétienne. Ainsi, si vous admettez Jésus-Christ, il faut admettre Moïse et les prophètes, en un mot, les écritures de l'Ancien Testament : car Jésus-Christ a rendu témoignage à la loi de Moïse et à la vérité des prophéties : il s'est soumis à cette loi : il a dit en termes exprès : *Si vous croyez Moïse, vous me croirez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit, et il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse et dans les prophètes fût accompli* (*Jean*, 5, 46).

6° Le Messie devait être fils de Dieu et Dieu lui-même, il devait ressusciter. Les peuples et les rois de la terre devaient quitter leurs fausses divinités et accourir à lui; le corps des Gentils devait le reconnaître, tandis que le corps de la nation juive, à l'exception d'un petit nombre, le rejetterait. Mais ces deux prédictions sont si grandes et si importantes, puisque l'une démontre la divinité de Jésus-Christ, et l'autre l'établissement de la religion chrétienne, que nous croyons devoir les traiter séparément et les accompagner de toutes les preuves nécessaires, capables de convaincre les esprits de leur parfait accomplissement.

CHAPITRE XVII. *De la divinité de Jésus-Christ.*

D. *Sur quelles preuves établissez-vous la divinité de Jésus-Christ?*

R. 1° Sur les saintes Ecritures; 2° sur la manière dont il a été prédit; 3° sur les circonstances de sa vie qui ont fait éclater sa divinité; 4° sur la sainteté de sa vie; 5° sur les vérités qu'il nous a révélées de lui-même; 6° par les miracles dans lesquels il a fait connaître en termes précis sa divinité; 7° par la vérité de sa résurrection; 8° par l'accomplissement de ses promesses.

Je dis 1° sur les saintes Ecritures. Les prophètes l'appellent fils de Dieu, ou simplement Dieu, à cause de sa nature divine, et fils de David, à cause de sa nature humaine. On pourrait citer un grand nombre de passages pour le prouver; mais il suffira d'en rapporter quelques-uns du prophète David, qui ne peuvent s'entendre que du Messie, et qui en même temps lui donnent la qualité et les attributs seuls convenables au fils de Dieu.

« Le Seigneur m'a dit; Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi et je vous donnerai les nations pour votre héritage (*Ps.*, 2, *v.* 8).

Il m'invoquera, et il me dira : Vous êtes

mon père, vous êtes mon Dieu, et l'asile où je trouve mon salut. Je le ferai mon fils aîné, je l'élèverai au-dessus de tous les rois de la terre... J'établirai sa race pour toujours et j'égalerai la durée de son trône à celle des cieux (*Ps.*, 58, 27, 28, 30). »

2° Sur la manière dont il a été annoncé, je veux dire, par ce grand nombre de prophéties et de figures qui l'ont prédit, et qui l'ont désigné avec une différence sensible entre lui et les autres prophètes. Il a été prédit dès la naissance du monde, attendu pendant quatre mille ans, regardé comme l'objet de l'attente de tous les justes, ainsi qu'on l'a fait voir ci-dessus; or si Jésus-Christ n'était qu'un homme semblable à un autre, on peut dire que tout cet appareil d'oracles qui préparaient les esprits à la venue d'un libérateur qu'ils ont dépeint avec des caractères qui marquaient une nature supérieure à une simple créature, aurait été un piége pour les hommes de tous les siècles, que l'on aurait pu regarder comme coupables d'erreur en reconnaissant Jésus-Christ pour le fils de Dieu.

3° Par les circonstances de sa vie qui ont fait éclater sa divinité : rassemblons-les en peu de mots. Jésus-Christ naît de la plus pure des vierges de Juda : à peine est-il né que des légions célestes font retentir dans les airs des cantiques d'allégresse, et nous apprennent que cette naissance rendra à Dieu sa gloire, et la paix aux hommes : peu après, un astre nouveau conduit à son berceau des sages du fond de l'Orient, comme les prémices de la gentilité convertie; un juste et une sainte femme annoncent sa grandeur future, le regardent comme la lumière des nations infidèles (*Luc*, 2), et Siméon ne demande plus qu'à mourir en paix, après que ses yeux ont vu son Sauveur. Les docteurs assemblés voient avec étonnement son enfance, plus sage et plus éclairée que la sagesse des vieillards. A mesure qu'il avance, sa gloire se développe : Jean-Baptiste s'abaisse devant lui, le ciel s'ouvre sur sa tête, et, par une voix intelligible, déclare que c'est là le fils bien-aimé : les démons ne peuvent soutenir sa présence. Sur le Thabor, où il laisse échapper un rayon de sa gloire, le Père céleste le nomme son fils et l'objet de ses complaisances, et le propose comme la loi vivante et éternelle.

4° Par ses œuvres et par ses miracles. On voit en effet, par le simple récit des évangélistes, que Jésus-Christ opère les prodiges avec une facilité toute-puissante et qui porte les traits de la divinité. Jésus-Christ prophétise comme il parle : la science de l'avenir n'a rien qui le frappe, qui le surprenne, ou qui le jette dans un enthousiasme semblable à celui où les prophètes entraient, comme il paraît par la sublimité de leurs idées et de leurs images. Les mystères futurs qu'il annonce ne sont point dans son ame des lumières soudaines qui l'éblouissent, comme les sibylles et les prêtresses du paganisme : ce sont des objets familiers qu'il ne perd jamais de vue, et qu'il trouve au dedans de lui, parce que tous les siècles sont présents à ses regards. Il ressuscite les morts, comme il fait les actions les plus communes; il parle en maître à ceux qui dorment d'un sommeil éternel, et l'on sent bien qu'il est le Dieu des morts, comme des vivants : jamais plus tranquille que lorsque il opère les plus grandes choses; il se joue pour ainsi dire en opérant des prodiges; ses miracles ne portent aucun caractère de dépendance, pour nous montrer par là, qu'il est égal à Dieu, et que les œuvres de son père sont les siennes.

5° Par la sainteté de sa vie : car plus on observe toute sa conduite, plus on le trouve exempt de toutes les faiblesses les plus inséparables de l'humanité. S'il parle, ce n'est que le langage du ciel; s'il répond, ses réponses sont toujours utiles au salut de ceux qui l'interrogent; on ne voit point en lui de ces intervalles où l'homme se trouve : ses actions les plus communes sont en lui singulières, par la sublimité des dispositions dont il les accompagne. Quel homme montra jamais tant d'amour pour la vertu, tant de mépris sincère pour le monde, tant de charité pour les hommes, tant d'indifférence pour la gloire humaine, tant de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut de ses frères? C'est là que rapportent tous ses discours, tous ses soins et tous ses désirs.

6° Par l'excellence de sa doctrine, admirée même des païens. Tout y est sage, tout y est saint, tout y est sublime. C'est de cette seule doctrine que nous apprenons, que les actions les plus héroïques ne sont rien, dès qu'on les compte soi-même pour quelque chose, et qu'on les rapporte à soi : elle nous apprend à regarder la gloire comme une illusion; la prospérité, comme l'état le plus rempli de périls; l'élévation comme le haut d'un précipice : les afflictions, comme la voie à un bonheur éternel, et la terre, comme un exil.

7° Sur les vérités qu'il nous a révélées de lui-même, et qui doivent être essentiellement telles : car si Jésus-Christ a été un homme saint, comme toute sa conduite le prouve, et comme les ennemis mêmes de sa divinité en conviennent, on en doit conclure qu'il est Dieu, parce qu'un homme saint ne saurait être en même temps impie en s'égalant à la divinité, et ne peut tenir des discours propres à jeter les hommes dans l'erreur et dans l'idolâtrie. Or, si Jésus-Christ n'était pas le fils de Dieu et Dieu lui-même, toute sa doctrine ne serait qu'un amas d'équivoques ou de blasphèmes, soit qu'on la regarde par rapport à Dieu, ou par rapport aux hommes, ce qu'il est impossible de supposer dans un homme saint.

Je dis 1° par rapport à Dieu dont il se dit être le fils, en ce qu'il ne cesse de se faire égal à son Père. Il dit, qu'il est descendu du ciel et sorti du sein de Dieu; qu'il était avant toutes choses, et bien avant Abraham, que le Père et lui ne font qu'un : partout il s'attribue les caractères propres de la Divinité, et se compare au Dieu souverain. En vain les Juifs se scandalisent de ses expressions, il les

confirme dans leur scandale, et répète les mêmes expressions; il souffre qu'on lui rende des honneurs divins; ainsi s'il n'était qu'un homme, il ne serait venu sur la terre que pour séduire les peuples, en se faisant adorer après sa mort, et les martyrs n'auraient été que des hommes aveugles et idolâtres, qui auraient couvert la terre de sang pour soutenir une impiété.

2° Par rapport aux hommes. En effet tout homme qui vient se proposer aux hommes comme l'objet de leur amour et de leur culte est un impie qui veut par orgueil usurper le droit le plus essentiel de l'Etre suprême. Or tel est le but de la doctrine de Jésus-Christ; il nous ordonne de l'aimer comme il nous ordonne d'aimer son Père; il veut que nous cherchions en lui notre bonheur, que nous rapportions toutes nos actions, toutes nos pensées, tous nos désirs à sa gloire, comme à la gloire de son Père; il veut que nous l'aimions plus que nos proches, que nos amis, que nos biens, que le monde entier, que soi-même, qu'on soit prêt à sacrifier pour lui sa propre vie; qu'autrement on n'est pas digne de lui, et qu'on ne peut prétendre à ses promesses: enfin il nous assure qu'il est notre voie, notre vie, notre justice, notre rédemption, notre lumière; mais s'il n'est pas Dieu, cette doctrine est impie et insensée, puisque n'étant qu'un pur homme, il veut usurper la place de Dieu dans nos cœurs; et s'il n'est pas l'auteur de notre vie, quel droit a-t-il d'exiger que nous lui en fassions le sacrifice? Concluons donc que puisque on ne peut disconvenir que Jésus-Christ a été un homme saint, il s'ensuit qu'il est Dieu.

3° Par les miracles dans lesquels il a fait connaître en termes précis sa divinité.

Le premier est celui du paralytique qui lui fut présenté par l'ouverture du toit d'une maison, et à qui il dit ces paroles: *Mon fils, vos péchés vous sont remis* (*Luc*, 5, *Marc*, 2). Car par le récit que font les évangélistes de ce miracle, on voit que Jésus-Christ ne dit pas aux pharisiens qu'un autre que Dieu puisse remettre les péchés, comme le dirait tout homme ordinaire; mais il leur prouve par un miracle sensible qu'il a le pouvoir de les remettre: et ce qu'il reprend dans eux, est de l'accuser de blasphème quand il dit qu'il les remet, au lieu de le croire sur sa parole.

Le second est celui de l'aveugle de naissance: il prouve la même vérité. « Jésus-Christ, dit le saint Evangile, ayant ouï dire qu'ils avaient chassé hors de la Synagogue l'aveugle qu'il avait guéri, et l'ayant rencontré il lui dit: Croyez-vous au fils de Dieu? Il lui répondit: Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui? Jésus lui dit: Vous le voyez, et c'est celui-là même qui vous parle. Il lui répondit: Je crois, Seigneur, et se prosternant il l'adora (*Jean*, 9, 35, *etc*). »

L'évidence de ce miracle qui est si sensible, jointe aux paroles de Jésus-Christ qu'on vient de rapporter, est une preuve convaincante que Jésus-Christ est Dieu, et que nous devons croire en lui, puisque ce même homme par qui Dieu fit éclater sa puissance par des miracles si frappants et en si grand nombre, se disait le fils de Dieu; il paraît même que ce miracle fut fait pour prouver cette vérité et démontrer en même temps celle de tous les autres miracles.

Le troisième est celui de la résurrection du Lazare, miracle si grand, si surprenant, si public, et qui consterna tellement les ennemis de Jésus-Christ qu'ils conjurèrent de le faire mourir. Or dans le récit de ce miracle, on lit ces paroles: Marthe dit à Jésus-Christ: « Je sais bien que mon frère ressuscitera dans la résurrection générale au dernier jour. Jésus lui repartit: Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, quand il sera mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais: croyez-vous cela? Elle lui répondit: Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant qui êtes venu dans ce monde (*Jean*, 11, 24, *etc*). »

On ne peut certainement trouver une manière de s'expliquer plus forte ni plus précise. Jésus-Christ est, dit-il, la résurrection et la vie; il exige de Marthe qu'elle le croie sans hésiter, et qu'elle le confesse le fils du Dieu vivant; et il l'assure que son frère ressuscitera non seulement au dernier jour, mais dans quelques moments. Ainsi Jésus-Christ ayant ressuscité Lazare après avoir parlé de la sorte, il est sensible que ses paroles sont la vérité même, et qu'il est le fils du Dieu vivant.

4° Par l'accomplissement de ses prédictions. Jésus-Christ a prédit que toutes les nations se convertiraient, et qu'il viendrait de l'Orient et de l'Occident un grand nombre de gens qui auraient un jour leur place dans le royaume du ciel avec Abraham Isaac et Jacob (*Math.*, 8, *v.* 11). Il parlait ainsi lorsque l'idolâtrie régnait dans toute la terre, et néanmoins l'effet a vérifié sa parole.

Jésus-Christ a prédit à l'égard des Juifs qui étaient alors le peuple de Dieu, et qui méprisaient tous les autres peuples, comme étant les seuls à qui Dieu se fût fait connaître, que les premiers, c'est-à-dire les Juifs, deviendraient les derniers; et que les derniers, qui étaient les Gentils, deviendraient les premiers (*Math.*, 20, *v.* 16). Moïse avait aussi prédit ces deux grandes vérités en la personne de Dieu qui parlait aux Juifs comme S. Paul le témoigne dans son Épître aux Romains (*Rom.*, 10, 19, *Deut.*, 32, 21); et l'événement a fait voir que Jésus-Christ a prévu, comme Dieu, ce qu'il avait révélé à Moïse comme à son prophète.

Jésus-Christ a prédit, en parlant de la mort ignominieuse qu'il devait souffrir, *que si on l'élevait sur la croix, il attirerait tout à lui* (*Jean*, 73, 32): ce qui ne signifie pas seulement qu'il ferait adorer sa croix dans toute la terre, mais encore qu'il rendrait les hommes amis de sa croix et imitateurs de sa patience et de son humilité; et il a vérifié cette parole non seulement par une infinité de martyrs, mais encore par un très-grand nombre d'anachorètes et de saints.

Jésus-Christ a prédit que l'action particulière de Marie, sœur de Lazare, qui avait répandu sur sa tête un parfum précieux, serait publiée un jour, et qu'elle la rendrait célèbre dans toute la terre (*Math.*, 65, 13) : et toute l'Eglise a vu de ses yeux l'accomplissement de cette parole.

Jésus-Christ a prédit à la ville de Jérusalem qu'il viendrait un temps où ses ennemis l'environneraient de tranchées; qu'ils l'enfermeraient et la serreraient de tous côtés; et enfin qu'ils la raseraient et la détruiraient entièrement; et nous voyons qu'environ trente-sept ans après, cette malheureuse ville fut prise et détruite en la même manière que Jésus-Christ l'avait dit. C'est ce que l'on peut voir dans Josèphe qui était présent au siége, et qui étant juif et non chrétien, a été choisi de Dieu pour être un témoin irréprochable de la vérité de cette prophétie du Sauveur. Aussi nous voyons dans l'histoire que les Juifs de ce temps-là, qui avaient embrassé la foi et qui se trouvèrent dans Jérusalem lorsqu'elle allait être assiégée, en sortirent promptement et se retirèrent ailleurs, ne doutant nullement que cette ville n'allât périr malheureusement en la même manière que Jésus-Christ l'avait prédit.

D. *Que doit-on penser de l'objection que font les ennemis de la divinité de Jésus-Christ, quand ils disent que les ignominies de sa passion donnent des idées totalement opposées à celles que nous avons d'un Dieu? Comment concevoir, disent-ils, qu'un homme-dieu se laisse saisir, qu'il soit attaché à une croix, sans que personne le délivre de la puissance de ses ennemis; que la veille de sa mort il soit saisi d'une tristesse profonde et d'une telle horreur de la mort, qu'il sorte de son corps une sueur de sang telle que Jésus-Christ l'éprouva dans le jardin des Olives; que sur la croix il se plaigne à son père de l'avoir abandonné? Ne sont-ce pas là des marques qu'il était un pur homme comme nous?*

R. Après tout ce qu'on vient d'observer touchant Jésus-Christ pour établir sa divinité, une pareille objection ne saurait faire impression sur tout esprit raisonnable; car on doit dire 1° que la passion de Jésus-Christ ayant été prédite, tout cela devait arriver; et que ainsi Jésus-Christ, en tant que homme et ayant pris un corps pour souffrir, pouvait donner quelques plaintes aux douleurs de la nature. 2° Qu'étant chargé des péchés des hommes, il se présenta à Dieu comme à un juge irrité; et que le langage qu'il tint à son Père est plutôt un langage d'amour que de désespoir. Mais si on fait une sérieuse attention sur toutes les circonstances qui accompagnèrent la passion et la mort de Jésus-Christ, bien loin de nous scandaliser à la vue de sa croix et de l'état déplorable où il voulut bien être réduit, et d'être ébranlés sur la foi que nous avons de sa divinité, nous verrons que jamais le Sauveur ne parut plus grand que le jour de son supplice. Il meurt, mais il a prédit sa mort, il a résolu et souhaité de mourir. Il témoigne une faiblesse humaine au jardin des Oliviers, mais tandis qu'elle nous apprend que Jésus-Christ est homme comme nous, le ciel s'ouvre; un ange descend de la part du Très-Haut, et le fortifie contre les combats de la nature. Il est livré par un de ses disciples, mais la trahison lui est glorieuse; elle suppose dans ses ennemis une crainte politique, et cette crainte nous montre le crédit que sa doctrine et ses prodiges lui avaient donné parmi le peuple. Il est pris et lié, et aussitôt le traître qui l'a livré, convaincu de son innocence, se repent et s'abandonne au désespoir. Il est pendant la nuit le jouet d'une troupe insolente; mais en même temps, la femme de Pilate est à son occasion troublée par de funestes songes. Pilate le condamne; mais le gouverneur, injuste et équitable tout à la fois, se lave les mains et déclare qu'il est innocent du sang de ce juste. Jésus-Christ est élevé en croix; mais en même temps que son ame paraît grande au milieu de ses souffrances! quelle patience! quelle fermeté! quel héroïsme! Il prie son Père pour ses ennemis; il le conjure de pardonner à ses bourreaux. S'il refuse d'accepter le défi des Juifs et de descendre de la croix où il est attaché, c'est qu'alors il leur apprend que c'est un crime de tenter le Seigneur et de lui demander des prodiges; c'est qu'il exerce sur ces cœurs endurcis un jugement de colère et de réprobation; qu'il les traite en criminels et indignes de toute miséricorde. Son innocence était trop manifeste; ses prodiges avaient été trop éclatants; et il avait signalé avec trop d'évidence en sa personne les sacrés caractères du Messie, pour que ce peuple insensé ne méritât pas d'être enfin abandonné à son endurcissement. Enfin il expire sur la croix; mais le centenier qui préside à son supplice, et qui voit les prodiges qui accompagnent sa mort, s'écrie qu'il est véritablement le fils de Dieu. Et quels sont ces prodiges? La machine du monde est ébranlée, la terre tremble, le soleil s'obscurcit, une nuit soudaine éteint la lumière du jour, les sépulcres s'ouvrent, les spectres apparaissent, le voile du temple est déchiré. Ah! que toutes ces merveilles sont dignes du Messie qui vient de donner sa vie pour les hommes. Bien loin donc que notre foi doive être ébranlée à l'aspect de la croix de Jésus-Christ, les glorieuses circonstances qui ont accompagné son supplice, doivent nous convaincre, comme le centenier, qu'il était vraiment le fils de Dieu.

Bien plus, si Jésus-Christ mourait pour demeurer sous l'empire de la mort, ce serait à la vérité une marque de faiblesse et de misère; mais dès qu'il meurt pour vaincre la mort en se relevant du tombeau, c'est là une marque de puissance surnaturelle et divine. Car, comme dit S. Augustin, si Jésus-Christ a eu le pouvoir de ressusciter après sa mort, combien lui aurait-il été plus aisé de ne point mourir : *plus est mortem vincere resurgendo, quam vitare vivendo* (*Aug. in Conf.* 103). S'il a pu sortir vivant et immortel de son tombeau, combien lui aurait-il été plus aisé de descendre de sa croix, selon que les Juifs l'en ont défié en lui insultant? Enfin, c'est

dans ce scandale de la croix comme l'appelle S. Paul, qu'on voit le chef-d'œuvre de la sagesse divine, puisque on y voit les desseins de l'ennemi de notre salut trompés, et les desseins de Dieu réussir au préjudice des projets des hommes; la propitiation du péché se faire à l'occasion du plus exécrable parricide qui fut jamais. On y voit Jésus-Christ mourant, vainqueur du monde par son opprobre, crucifiant la chair par la prédication de la croix, et suivi d'un nombre presque infini de martyrs qui veulent mourir à son imitation et sceller de leur sang les vérités qu'il est venu apprendre aux hommes.

CHAPITRE XVIII. *De la résurrection de Jesus-Christ.*

D. *Quelle est encore la plus grande preuve de la divinité de Jésus-Christ?*

R. C'est celle qui se prend de la vérité de sa résurrection et de l'accomplissement de ses promesses.

D. *Comment établissez-vous la preuve de la résurrection de Jésus-Christ?*

R. 1° Sur le témoignage de ceux à qui il se fit voir après sa résurrection, et rapporté par les évangélistes; 2° sur la disposition où étaient les apôtres lors de la résurrection; 3° sur le courage des apôtres à rendre témoignage à cette vérité; 4° sur les miracles par lesquels ils ont appuyé cette même vérité; 5° sur le succès de leur prédication; 6° sur la constance qu'ils ont témoignée dans toutes les persécutions auxquelles ils furent exposés en annonçant l'Evangile.

Je dis 1° sur le témoignage de ceux à qui Jésus-Christ se fit voir plusieurs fois après sa résurrection. Ce fut d'abord à sainte Madeleine, le jour même de sa résurrection, en se faisant connaître à elle, en l'appelant de son nom et lui disant ces paroles : « Ne me touchez pas, je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais allez trouver mes frères, et leur dites de ma part : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu (*Jean*, 20, 77) »; 2° aux saintes femmes, à qui il parla ainsi : « Ne craignez point; allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée, c'est là qu'ils me verront (*Math.*, 28,10); 3° » aux disciples qui allaient à Emmaüs, et qui le reconnurent à la fraction du pain (*Luc*, 24, 35); 4° aux onze apôtres, dans le lieu où ils étaient assemblés et où Jésus-Christ se trouva tout à coup au milieu d'eux, quoique les portes fussent fermées (*Marc*, 16, 14). On voit qu'il leur reprocha leur incrédulité, en leur disant : « Regardez mes mains et mes pieds; c'est moi-même : touchez et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai (*Luc*,24, 39). » Et pour achever de les convaincre il mangea en leur présence. Or toutes ces apparitions arrivèrent le jour même de la résurrection. 5° Jésus-Christ apparut encore aux apôtres, au même lieu qu'auparavant, et il dit ces paroles remarquables à saint Thomas, l'un des douze apôtres, qui n'était pas avec eux lors de la première apparition publique, et qui ne voulait pas y ajouter foi : « Portez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez ici votre main et la mettez dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle (*Jean*, 20,26). » Faisant par là allusion à la manière dont saint Thomas avait exprimé son incrédulité, disant : «Qu'il ne croirait point que Jésus-Christ fût ressuscité s'il ne portait son doigt dans les traces qu'avaient laissées les clous, et dans les plaies du côté de son maître. » 6° Jésus-Christ apparut en Galilée, sur le bord du lac de Tybériade, aux apôtres Pierre, Jacques, Jean, et à Nathanaël, ainsi qu'à deux autres disciples; il leur fit faire une pêche miraculeuse, et il mangea avec eux (*Jean*, 21,1); 7° il apparut à ses apôtres et à ses disciples, qui étaient au nombre de plus de cinq cents, sur une montagne de Galilée, où il leur avait ordonné, par la bouche des saintes femmes, de se trouver (1 *Cor. ch.* 15, *v*.6). 8° Avant de monter au ciel, il apparut aux apôtres dans la ville de Jérusalem, et leur dit: « Qu'il avait reçu tout pouvoir dans le ciel et sur la terre; qu'ils allassent par tout le monde instruire et baptiser les hommes, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (*Math.*, 28, 18. *Marc*, 16, 17. *Luc*, 24, 45. *Act.*, 1,9). Il leur promit le don des miracles, non seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiraient à leur parole : il les assura de son assistance jusqu'à la fin du monde : il leur ouvrit les yeux de l'esprit, pour leur faire entendre le sens des Ecritures: il leur promit de leur envoyer bientôt le Saint-Esprit, et leur ordonna de demeurer dans la ville de Jérusalem, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut. Ensuite il conduisit ses disciples à Béthanie, et de là sur la montagne des Oliviers; là il les bénit, et pendant qu'il les bénissait, il s'éleva dans le ciel, et entra dans une nuée qui le cacha aux yeux de ses disciples. Enfin saint Luc, dans les Actes, dit expressément; « Que Jésus-Christ se montra souvent à ses apôtres depuis la passion, et qu'il leur fit voir par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant durant quarante jours et leur parlant du royaume de Dieu (*Act.*, 1, 3). »

Dans ce peu de paroles cet évangéliste a rassemblé des preuves sans nombre, qui ne sont point écrites dans les livres saints; mais ces apparitions ainsi multipliées et diversifiées, ajoutaient aux premières une nouvelle certitude, et servaient à affermir les apôtres dans la foi du salut, dont ils devaient être les prédicateurs, et dans la conviction des preuves tirées de l'Ecriture, qui font les dépendances et les suites de la foi.

D. *Sur quoi fondez-vous encore la vérité de la résurrection de Jésus-Christ?*

R. 1° Sur la disposition où étaient les apôtres, lors de la résurrection.

D. *Comment cela?*

R. C'est qu'on ne peut pas soupçonner les apôtres d'une crédulité indiscrète, ou qui approche de la simplicité, parce qu'au seul récit des évangélistes touchant cet événement, on voit qu'ils ne s'attendaient point à la résurrection de Jésus-Christ. « Nous

espérions, disaient les disciples d'Emmaüs à Jésus-Christ lui-même, qu'il rétablirait le royaume d'Israël (*Luc*, 24, 21).» Ils ne l'espéraient donc plus? Sa mort sur une croix avait fait évanouir le peu de foi qu'ils avaient eue d'abord à ses promesses. On voit même que le récit que leur firent les saintes femmes, du discours que leur avaient tenu les anges, fut regardé d'abord par les apôtres comme une rêverie. *Et visa sunt ante illos sicut deliramentum verba ista* (*Luc*, 24, 11). Et on peut remarquer que, dans les commencements, ils ne firent aucun état des témoignages les plus précis de la résurrection de Jésus-Christ. Ce ne fut qu'après que Jésus-Christ se fut fait voir à plusieurs reprises, qu'il eut mangé devant eux, et qu'il eut fait toucher ses plaies à saint Thomas, que sa résurrection leur parut un fait constant et indubitable.

2° Sur le courage des apôtres à rendre témoignage à la vérité de la résurrection. Ces hommes sans lettres, comme les appelaient les prêtres et les sénateurs des Juifs *Idiotæ*, (*Act.*, 4, 13) et jusqu'alors si grossiers qu'à peine ils entendaient ce que Jésus-Christ leur disait; ces hommes si simples et si timides s'exposent tous sans précaution et sans ménagement, pour exécuter les ordres de leur Maître. Ils vont les premiers au-devant des périls dans la capitale, en présence de tout le peuple; ils n'emploient ni les instructions secrètes, ni les insinuations; ils annoncent hautement la résurrection de Jésus-Christ, son pouvoir suprême dans le ciel et sur la terre, et ils répètent souvent aux Juifs, que c'est celui-là même qu'ils ont crucifié (*Act.*, 4, 10 *et* 7, 52) : preuve évidente que le Saint-Esprit était descendu sur eux, et qu'il les avait remplis de force en leur donnant le don des langues. En rendant témoignage à cette vérité, ils produisaient les livres des prophètes qui avaient prédit les circonstances de la mort de Jésus-Christ, et en même temps sa résurrection.

3° Sur les miracles par lesquels les apôtres ont soutenu cette même vérité; miracles évidents et en grand nombre, et faits à la vue des plus grands ennemis de Jésus-Christ. On n'a qu'à parcourir les Actes des apôtres pour s'en convaincre. On voit saint Pierre et saint Jean guérir à la porte du temple un homme boiteux de naissance (*Act.*, 3). Une parole de ce chef des apôtres rétablir un homme paralytique depuis plusieurs annés (9, 33). Le même ressuscite à Joppé une femme, appelée Tabythe, en présence d'un grand nombre de personnes (9, 36). Lorsque cet apôtre devait passer, on apportait les malades dans les rues sur des lits, afin que son ombre couvrît quelqu'un d'eux et qu'ils fussent guéris (5, 15). Ces seules paroles du même apôtre : *Comment Satan vous a-t-il tenté de mentir au Saint-Esprit*, dites à Ananie, et trois heures après à Sapphire sa femme, ôtent la vie à ces deux personnes. Or l'impression que fit une mort si soudaine rendait le miracle si public qu'il était impossible de l'obscurcir.

A Lystre, ville de Lycaonie, dans l'Asie Mineure, les habitants prirent S. Paul et S. Barnabé pour des dieux et voulaient leur faire des sacrifices, tant ils furent frappés de la guérison miraculeuse que fit S. Paul d'un homme boiteux et qui l'était dès le ventre de sa mère (*Act.*, 14, 7). Le même apôtre, étant à Troade, ville de Phrygie, rendit la vie à un jeune homme nommé Eutique, qui était tombé tout endormi d'un troisième étage, et qu'on avait remporté mort (20, 9).

On amenait à Jérusalem, comme il est rapporté dans les Actes des apôtres, un grand nombre de malades et de gens tourmentés par des esprits impurs, et ils étaient tous guéris (5, 16). Ainsi par ce nombre indéfini on doit inférer que les miracles des apôtres étaient non seulement publics et frappants, mais pour ainsi dire journaliers. Or c'étaient ces mêmes hommes par le ministère desquels Dieu faisait éclater si visiblement sa puissance, qui attestaient hautement la résurrection de Jésus-Christ.

On doit faire attention que tous ces miracles sont rapportés par S. Luc, auteur contemporain, célèbre parmi les chrétiens, fort uni avec les apôtres et particulièrement avec S. Paul, parfaitement instruit de ce qu'il écrit, et dans le récit duquel on voit une naïveté et une simplicité qui n'ont point d'exemple; car il n'y règne aucune sorte d'affectation : souvent dans la narration le miracle n'y entre que comme un incident et comme un événement qui interrompt l'action principale que l'historien rapporte. Ce n'est pas ainsi que les hommes qui en veulent imposer racontent de fausses merveilles.

On peut ajouter à cette preuve tirée du don des miracles le témoignage de tous les écrivains de l'histoire de l'Eglise, dans les écrits desquels on voit que les grands serviteurs de Dieu et nombre de saints personnages éminents en vertu, comme les évêques, les confesseurs de la foi, les martyrs sous leur tombeau, les solitaires célèbres furent honorés de ce don; en sorte qu'il ne se passait pas, pour ainsi dire, de jour, surtout dans les premiers siècles de l'Eglise, qui ne fût signalé par quelque prodige qui servait à faire éclater la vérité de la religion chrétienne.

Sosomène rapporte que les philosophes s'étant plaints à l'empereur Constantin des changements arrivés dans la religion, ils demandèrent à conférer avec Alexandre, évêque de Constantinople, qui accepta le défi. Lorsque ils furent assemblés, il leur dit de choisir un d'entre eux pour porter la parole. Quand ils l'eurent choisi, Alexandre lui dit : Je vous commande au nom de Jésus-Christ de vous taire, et à l'heure même il devint muet. Je laisse à juger, dit cet historien, si ce ne fut pas un aussi grand miracle de lier ainsi la langue d'un philosophe que de fendre une pierre par la force de la parole.

4° Sur le succès de la prédication des apôtres, et ce succès ne peut avoir été si prompt que par un effet de la puissance sensible de Dieu. Or comment concevoir que le Tout-Puissant eût voulu faire éclater son pouvoir sur les cœurs par le ministère d'une secte d'hommes qui n'auraient été que des impos-

teurs en publiant que Jésus-Christ était ressuscité ?

Cependant la prédication des apôtres attira des milliers d'hommes à l'Eglise naissante. Un seul discours de S. Pierre convertit trois mille hommes (*Act.* 2, 14, 41) ; un second en convertit cinq mille autres (*Ch.* 4, 4). La foi se communiqua comme un embrâsement ; l'Evangile passa rapidement de Jérusalem dans le reste de la Judée, dans la Samarie et dans les nations voisines ; car on doit remarquer que tous les Juifs qui étaient venus de Jérusalem de tous les pays qui sont sous le ciel pour la fête de la Pentecôte, et qui entendaient chacun dans leur langue les apôtres parler des merveilles de Dieu et des grandeurs de Jésus-Christ, furent si vivement frappés de ce prodige, qu'ils en étaient tous hors d'eux-mêmes, et qu'ils répandirent à leur retour dans tous les endroits du monde qu'ils habitaient, les nouvelles de sa résurrection (*Act.* 2, 7).

Les apôtres et leurs disciples s'étant ensuite partagés pour annoncer l'Evangile dans tout le monde, le succès de leur prédication fut des plus prompts, et l'Evangile fut ainsi reçu dans une infinité de pays (*Rom.* 10, 18). Voilà pourquoi S. Paul, écrivant aux Romains, ne craint point d'assurer que la prophétie de la course rapide des apôtres, rapportée dans le psaume dix-huit, avait déjà été accomplie. Leur voix, dit-il, a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre jusque aux extrémités du monde. Comment imaginer que des hommes, que l'on supposerait avoir le mensonge dans la bouche en publiant tout ce qu'ils assuraient de Jésus-Christ et de sa résurrection, eussent reçu le don surnaturel des miracles et celui des langues, et qu'ils eussent changé la face de l'univers.

5° Sur la constance des apôtres dans la prédication de l'Evangile malgré toutes les traverses qu'ils éprouvèrent; car pour établir la vérité de la résurrection de Jésus-Christ et sa doctrine, eux et leurs disciples furent toujours en butte aux persécutions des Juifs et des païens, puisque elles durèrent jusqu'à leur mort, qui fut, pour la plupart d'entre eux, cruelle et violente. Ces persécutions furent même de plusieurs sortes. On peut voir ce que S. Paul en dit dans sa première épître aux Corinthiens (*Ch.* 4, 2. *Corinth.* 11). Que répondront à cela les incrédules et les impies? Diront-ils que la prédication de la résurrection de Jésus-Christ et de ses merveilles a été une imposture de la part des apôtres, ou un complot qu'ils avaient concerté ; mais comment conçoivent-ils que ce complot n'eût jamais été trahi par aucun d'eux à la vue des supplices et de la mort pendant un aussi long espace de temps ; c'est-à-dire tout le temps de la vie des apôtres et tout celui de la vie de leurs disciples ? Car enfin, on trouve bien des gens qui, par prévention ou par indifférence, révoquent en doute des vérités palpables, ou qui rapportent à des causes bizarres des faits miraculeux ; mais on n'en trouvera jamais qui veulent mourir pour soutenir qu'ils ont vu ce qu'ils n'ont point vu en effet, lorsque ils font profession de croire que l'imposture est un très-grand crime, et surtout lorsqu'ils peuvent être démentis par un si grand nombre de témoins que ce serait une extravagance visible de prétendre en imposer aux hommes à cet égard. L'impossibilité d'une pareille supposition est fondée sur la nature du cœur humain, et forme une preuve de la certitude des faits annoncés par les apôtres qui équivaut aux plus fortes démonstrations. Car dès qu'une fois les incrédules conviennent que la prédication des apôtres est un fait constant, il s'ensuit nécessairement que leur doctrine est véritable, qu'ils n'ont pu s'exposer aux tourments pour soutenir une fausseté, et qu'il est impossible que, s'ils eussent été des imposteurs, quelqu'un ne se fût démenti.

Ainsi il n'y a point d'autre voie aux incrédules pour se tirer de ce raisonnement, que de nier le fait de la prédication des apôtres, et de dire, par exemple, que les apôtres n'ont point souffert la mort, que S. Pierre et S. Paul n'ont point souffert le martyre sous l'empereur Néron ; mais leur doute sur tous ces points les mènera plus loin qu'ils ne pensent, puisque, en niant tous ces faits, il faut nier toutes les histoires et tous les événements qui se sont passés dans le genre humain. Que si un pareil sentiment leur paraît heurter le bon sens et qu'ils conviennent de la vérité de certains faits indubitables, comme du martyre de S. Pierre et de S. Paul sous l'empereur Néron, on leur fera voir qu'en admettant ce dernier, tous les autres se suivent ; c'est-à-dire qu'il y a eu des apôtres qui ont prêché l'Evangile, que les persécutions qu'ils ont souffertes sont attestées même par les païens et que les édits des empereurs en font foi. Or, ce point une fois admis, la conséquence qu'on a tirée ci-dessus de la constance des apôtres dans les persécutions qu'ils ont eues à essuyer et du concert unanime à soutenir les mêmes vérités, sans qu'aucun d'eux se soit jamais démenti, est très-juste et très-fondée, et exclut toute idée d'imposture, de complot; mais si les incrédules voulaient être de bonne foi et réfléchir sans prévention sur la conduite et l'esprit qui animait les apôtres, ils se convaincraient bientôt de la vérité de l'Evangile. En effet, comment l'imposture serait-elle compatible avec le caractère des apôtres ? Si on jette les yeux sur leurs écrits, on les trouve remplis des témoignages de la fermeté de leur foi et de l'immobilité de leur espérance, non seulement quand ils parlent aux simples fidèles, mais quand ils exhortent leurs plus chers disciples. Si on examine l'esprit qui les animait dans tous les événements de leur vie, on voit qu'ils avaient sans cesse le nom de Jésus-Christ dans la bouche, qu'ils le regardaient comme présent à leurs combats, comme témoin de leur patience dans les tourments, comme préparé à récompenser leurs souffrances par une vie immortelle ; on les voit enfin accepter tous la mort avec joie dans l'espérance de voir cet homme-Dieu, dont ils avaient annoncé la résurrection et la doc-

trine, et pour qui ils avaient tout sacrifié. En un mot, on peut dire que Jésus-Christ a prouvé sa résurrection à toute la terre par des preuves auxquelles toute la raison humaine et toute la puissance des hommes et des démons n'a pu résister. Où sont les conquêtes que les anciens conquérants aient faites quand ils n'étaient plus? Or Jésus-Christ a conquis les peuples après sa mort par la prédication de sa croix et l'établissement de son Eglise.

D. *Qu'inférez-vous de toutes les preuves que vous venez de donner de la résurrection de Jésus-Christ?*

R. C'est que cette vérité fondamentale prouve évidemment sa divinité. Car on doit remarquer que c'est par sa propre vertu qu'il ressuscita, ce qu'on n'avait pas encore vu. Or qui peut se ressusciter soi-même qu'un homme-Dieu? Et ce ne fut pas pour mourir encore qu'il ressuscita, comme ceux des hommes qui avaient été ressuscités par le ministère des prophètes, mais il ressuscita pour ne plus mourir, et il reçut ici-bas une vie immortelle. Enfin il monta au ciel, mais ce ne fut pas dans un char de feu qui le transporta en un clin d'œil comme Elie : il s'éleva lui-même avec majesté. Les anges vinrent au devant de lui et le promirent encore une fois à la terre, environné de gloire et d'immortalité. Qui ne reconnaîtrait à ces traits le Dieu du ciel, qui, après avoir conversé avec les hommes pour les tirer de leur égarement et de leur misère, va reprendre possession de sa gloire? Disons-le donc encore une fois : l'éclat du ministère de Jésus-Christ serait pour nous une occasion inévitable d'idolâtrie s'il n'était qu'une simple créature.

CHAPITRE XIX. *De l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ.*

D. *Vous avez dit que vous prouveriez encore la divinité de Jésus-Christ par l'accomplissement de ses promesses.*

R. C'est ce qu'il est aisé de faire voir en peu de mots. Jésus-Christ avait promis à ses apôtres l'esprit consolateur, qu'il appelle l'esprit de son Père, esprit de vérité, de force et d'intelligence. Il leur avait promis le don des miracles, la conversion de l'univers, le triomphe de la croix et la docilité des peuples de la terre à recevoir son Evangile. Nous avons déjà fait voir l'accomplissement de la première partie de ses promesses par les dons miraculeux que reçurent les apôtres le jour de la Pentecôte, et qui ne pouvaient venir que de l'effusion de cet Esprit saint que Jésus-Christ leur avait promis. Avant de passer à l'accomplissement des autres promesses, il est bon de faire voir les conséquences qui suivent de l'accomplissement des premières.

1° Il est certain que la vérité des miracles des apôtres, une fois établie et reconnue, prouve en même temps celle des promesses de Jésus-Christ, et on en doit conclure d'abord qu'il était un vrai prophète; mais on va plus loin, et il est aisé de faire sentir que dès que Jésus-Christ a été un vrai prophète, il s'ensuit qu'il est Dieu. C'est en vain que les ennemis de sa divinité osent dire qu'il n'était que prophète, et que Dieu révélait à Jésus-Christ les choses futures, ainsi qu'aux autres prophètes : car si Jésus-Christ n'est pas Dieu, on soutient qu'il n'était pas même prophète. Pourquoi? parce que Dieu, dont les ennemis de la divinité de Jésus-Christ conviennent qu'il était inspiré, lui aurait soufflé l'erreur et le mensonge lorsqu'il se disait fils de Dieu; et que lui et son père n'étaient qu'un. Or ce serait faire de la Divinité une intelligence contraire à elle-même, que de lui attribuer d'avoir inspiré à un mortel une doctrine qui porterait les hommes à rendre à une simple créature le culte qui n'est dû qu'à lui seul, et qui aurait rempli l'univers d'idolâtres; ce qu'il est impossible d'imaginer sans blasphème.

2° Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il n'est pas même prophète, puisque il ne prévoyait pas que les hommes allaient retomber, en l'adorant, dans des ténèbres mille fois plus criminelles que celles dont il prétendait les délivrer, et qu'au lieu de former à son Père des adorateurs en esprit et en vérité, il n'aurait formé qu'un nouveau peuple d'idolâtres de toute nation.

Enfin la divinité de Jésus-Christ est un article de la foi des chrétiens aussi ancien que la prédication de l'Evangile. Il n'est rien de plus aisé que de s'en convaincre, si on fait attention que parmi les calomnies que les païens imputaient aux premiers chrétiens, ils y ajoutaient l'accusation de rendre à leur Christ des honneurs divins; car on voit, par les apologies que les chrétiens composaient pour leur justification, qu'ils ne se défendaient point de l'accusation d'adorer Jésus-Christ comme Dieu. Ce fait est si incontestable qu'un proconsul romain célèbre par ses ouvrages, rendant compte à l'empereur Trajan des mœurs et de la doctrine des chrétiens, l'assura en termes exprès que les chrétiens étaient des hommes justes, innocents, équitables, qu'ils détestaient les fraudes, les adultères, le désir du bien d'autrui, et il ne leur reprochait que de chanter des cantiques en l'honneur de leur Christ, et de lui rendre les mêmes hommages qu'à un Dieu. *Pline ép.* I. Ce témoignage est d'autant plus sûr, qu'il vient de la bouche d'un païen qui ne disait que ce qu'il avait entendu de la bouche des chrétiens qui, quoique tombés et ayant succombé à la persécution, ne voulaient rien feindre de contraire à ce qui se passait dans leurs assemblées. Les apologistes des chrétiens établissaient de même leur innocence et confondaient par de solides raisonnements toutes les accusations dont on les chargeait; mais sur le reproche de rendre au Christ les honneurs divins, bien loin de s'en défendre, comme on vient de le dire, ils en convenaient hautement, et ils autorisaient cette accusation par leur langage et par leurs actions. Or que doit-on conclure de cette croyance de la divinité de Jésus-Christ si constante et si bien établie chez les premiers chrétiens? c'est que, si c'était une erreur de croire Jésus-Christ égal à Dieu, c'est une erreur qui est née avec l'Eglise, qui en a élevé l'édifice, et

qui a converti des peuples sans nombre. Mais comment une erreur aussi grossière et d'une telle conséquence qu'elle rend les hommes idolâtres aurait-elle formé tant de confesseurs généreux de ce point capital de la foi chrétienne? Et comment imaginer que le sang de tant de martyrs qui faisaient profession devant les tyrans d'adorer un Dieu crucifié, loin d'avoir été la semence des fidèles, n'eût coulé sur la terre que pour faire croître de plus en plus la superstition et l'idolâtrie?

D. *Vous avez dit que Jésus-Christ promit à ses apôtres le succès de la prédication de son Evangile, comment ferez-vous voir l'accomplissement de cette promesse de Jésus-Christ, dernière preuve de sa divinité?*

R. Par l'établissement ..iv .. du christianisme.

CHAPITRE XX. *De l'établissement du christianisme.*

D. *En quoi cet établissement porte-t-il des caractères divins, et comment est-il la plus forte preuve de la vérité de la religion chrétienne?*

R. En ce que la puissance de Dieu s'y fait sentir visiblement. En effet, quand on fait attention que douze personnes sans naissance, sans biens, sans considération, sans le secours de la force, ni de l'éloquence, ni du savoir, ni de toutes les choses qui servent ordinairement à faire réussir les grandes entreprises, se sont obstinés à soutenir la divinité de Jésus-Christ leur maître, la vérité de ses miracles et de sa résurrection, et qu'ils l'ont soutenue contre toute l'opiniâtreté de la nation juive et contre toutes les forces romaines; qu'ils ont répandu, eux et leurs disciples, une doctrine également opposée aux préjugés et aux passions de l'homme dans un siècle très-éclairé et très-savant; qu'ils se sont exposés pour la soutenir, non seulement aux mépris et aux outrages, mais aux supplices les plus cruels et à une mort infaillible, il est aisé de comprendre qu'une telle entreprise n'entre pas dans l'esprit, parce qu'elle est au-dessus des forces de l'homme et qu'elle ne pouvait qu'échouer. Car si on nous fait cette mauvaise objection, qu'il y a eu des hommes qui ont souffert pour soutenir des erreurs, on répondra d'abord qu'on ne le nie point: mais on soutient, comme on l'a démontré ci-dessus, que personne n'a jamais souffert pour des mensonges qu'il connaissait pour tels; ainsi, si l'Evangile est faux, si Jésus-Christ n'a pas fait tout ce que ses apôtres disent de lui, s'il n'a pas enseigné la doctrine qu'ils lui attribuent, s'il n'est pas ressuscité, il s'ensuit que les apôtres ont débité des impostures, qu'ils étaient persuadés qu'elles étaient telles, puisqu'ils disent eux-mêmes qu'ils ont vu, qu'ils ont entendu, qu'ils ont considéré de près, qu'ils ont touché de leurs propres mains ce qu'ils annoncent du fils de Dieu, quoique tout cela fût faux, et que cependant ils ont voulu mourir pour soutenir toutes ces faussetés. Or c'est ce qui ne peut entrer dans l'esprit, parce que cela répugne à l'idée même de la nature de l'homme. Il faut donc admettre qu'ils étaient convaincus des vérités qu'ils annonçaient, et pour lesquelles ils sont tous morts. Mais quel a été le succès de leur prédication et de leur doctrine? C'est que cette doctrine, si opposée aux passions de l'homme, a triomphé du paganisme malgré la fureur et la persécution des tyrans, et que la foi s'est élevée sur les débris de l'idolâtrie. Or il n'y a que la force de la vérité qui puisse faire cet effet sur le cœur de l'homme. C'est là un miracle plus authentique que tous les autres, puisqu'il consiste en un fait évident, qui prouve plus que tous les raisonnements que la religion chrétienne porte tous les caractères de la divinité, et qu'ainsi elle est l'ouvrage du Tout-Puissant.

Il est bon d'observer ici que tous les faits surnaturels rapportés par les évangélistes, comme l'étoile miraculeuse qui apparut aux mages dans l'Orient, le massacre des Innocents, l'adoration des mages, les miracles de Jésus-Christ, les ténèbres arrivées à sa mort, qui sont des témoignages éclatants de la vérité de la religion chrétienne, sont justifiés par des auteurs non suspects; c'est-à-dire, par des païens zélés pour le culte de leurs pères. On peut voir pour s'en convaincre, Chalcidius, *Comment. in Timæo*, pag. 219. Edit. de Meursius, 1617. *Phlegon apud Gronov.* à la 202. olympiade, dix-huitième année du règne de Tibère. Porphyre, *apud Augustin.* lib. 191. chap. 23. Macrob. Saturnal. liv. 2. chap. 41.

Qu'on suive les progrès de la religion chrétienne, on verra chaque siècle déposer en faveur du christianisme. On peut pour cela s'arrêter à trois faits bien remarquables.

Le premier est la victoire miraculeuse que l'empereur Marc-Aurèle remporta sur les Quades et les Marcomans. Elle est rapportée par Xiphilin qui a fait l'abrégé de la grande Histoire romaine, écrite par Dion-Cassius, et qui n'est pas venue jusqu'à nous. Cet auteur, dans son soixante-onzième livre, raconte que Marc-Aurèle, après avoir passé le Danube dans les plus grandes chaleurs de l'été et s'étant engagé dans un poste désavantageux, où l'armée ne pouvait ni avancer ni reculer, les Romains se trouvèrent dans une étrange extrémité, étant accablés par le travail, abattus par le chaud et la soif; enfin, ils étaient sur le point de périr, lorsque le ciel exauça les prières d'une légion presque toute composée de chrétiens; et aussitôt une pluie abondante tomba sur le camp des Romains et désaltéra les soldats mourants. Dans le même temps, une grêle violente, mêlée de foudre, désola le camp des barbares, supérieurs en nombre et par l'avantage du lieu; ce qui les troubla tellement qu'ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, et procurèrent ainsi aux Romains une entière victoire. Marc-Aurèle lui-même écrivit au sénat une lettre pour l'informer de ce fait; il y insinue qu'il doit le prodige et la victoire aux prières de la légion chrétienne: *Christianorum forte militum precationibus imbre impetrato.* Cette lettre était

célèbre du temps de Tertullien; cet apologiste de notre religion y renvoie deux fois, et nos premiers historiens ecclésiastiques la citent comme un monument incontestable.

Le second fait est l'accomplissement des prédictions de Jésus-Christ contre Jérusalem. Il est rapporté par Ammien Marcellin, historien célèbre. Il nous apprend que Julien, ennemi déclaré de Jésus-Christ, étant monté sur le trône de l'empire après la mort de Constance, écrivit aux Juifs une lettre où il les décharge de tout tribut, et leur annonce le rétablissement de leur temple dans leur patrie. En effet ce prince apostat tourna toutes ses vues de ce côté-là; il en donna la commission à Alypius, vicaire du préfet de prétoire en Angleterre. Les Juifs se rendirent de toutes parts à Jérusalem. On assembla des ouvriers sans nombre et des matériaux immenses. On fit de très-grands préparatifs. Mais quel fut le succès de l'entreprise de ce prince, qui aurait voulu, s'il lui eût été possible, anéantir les prophéties de l'Esprit saint? Des globes de feu sortirent avec impétuosité des fondements ébranlés: les ouvriers recommencèrent l'ouvrage; et à différentes reprises le feu leur fit éprouver sa violence, et ne cessa de les repousser. Le lieu devint inaccessible, et on fut contraint d'abandonner l'entreprise (*Liv.* 23, *Init.*).

Le troisième fait est la victoire remportée par l'empereur Théodose sur les idolâtres. Arbogaste, Eugène et Flavien étaient les chefs des païens; ils avaient formé le dessein de relever l'idolâtrie sur la fin du quatrième siècle. Cet Arbogaste avait fait mourir Valentinien et ensuite avait fait proclamer Eugène empereur. Théodose se disposa à la guerre contre ces idolâtres. Prêt à combattre, il fit à Dieu cette belle prière conservée dans Ruffin. Il tint conseil, et on était d'avis de reculer, lorsque cet empereur dit avec foi qu'il ne souffrirait jamais qu'on vît reculer l'étendard de la croix devant l'idole d'Hercule. On donna le signal du combat. Théodose marchait à la tête, en s'écriant avec une sainte confiance: Où est le Dieu de Théodose? Les soldats d'Eugène voyant Théodose et les siens à portée de leurs traits, lancèrent leurs flèches, mais elles retournèrent avec violence contre eux-mêmes, et ils périssaient par leurs propres armes; un vent impétueux, des tourbillons violens, une poussière affreuse les désolaient de toutes parts. Dans cette extrémité, une partie des troupes vint se rendre à Théodose. Eugène fut pris et eut la tête tranchée. Arbogaste, désespéré, se tua lui-même (*Amm. Marcell.*, *liv.* 2, *chap.* 33).

CHAPITRE XXI. *Autres preuves de la vérité de la religion chrétienne.*

D. *Quelles sont les autres preuves de la vérité de la religion chrétienne?*

R. 1° C'est le témoignage de la conscience de la plupart des hommes qui, lorsqu'ils examinent l'esprit de cette religion, reconnaissent qu'elle a des ressources pour nous rassurer dans nos craintes, nous consoler dans nos afflictions, nous tenir humbles au milieu de l'abondance, nous soutenir dans la pauvreté, nous sanctifier en nous délivrant de nos péchés, et qu'ainsi elle seule peut remplir nos véritables besoins.

2° Son excellence au-dessus des autres religions, en ce qu'elle n'a aucun des défauts qui accompagnent les autres religions. Celles-ci conduisent les hommes de l'esprit aux sens, au lieu que la religion chrétienne les ramène des sens à l'esprit: elles nous font chercher le monde dans le service de la Divinité, au lieu que la religion chrétienne nous fait glorifier Dieu en renonçant au monde: elles tendent à détruire les principes de droiture que Dieu a mis dans l'ame de tous les hommes, et à flatter leur corruption; la religion chrétienne tend à détruire cette corruption, et à rétablir les principes de droiture dans nos ames.

3° Son esprit et sa doctrine: elle désabuse les hommes, en détruisant les fausses idées qu'ils avaient de la Divinité; elle seule fait connaître la nature du vrai Dieu, elle nous le fait voir, en nous montrant qu'il est invisible; et elle le dérobe à nos sens pour le faire paraître à l'esprit. La religion chrétienne nous apprend que l'homme doit servir Dieu, que c'est là sa fin. L'homme est un mortel, il est vrai, mais qui place ses espérances au-delà de la mort; il a des alliances avec Dieu, que la ruine du corps ne peut rompre: par ce corps, il fait partie du monde matériel, c'est là le principe de sa bassesse; mais par son esprit, il porte l'image de Dieu, et c'est le fondement de sa grandeur: il a une raison qui l'élève au-dessus des autres animaux; mais cette raison même devient l'esclave de ses sens: or la véritable religion lui apprend qu'il est venu de Dieu, et qu'il doit se rapporter lui-même à la gloire de Dieu, à laquelle toutes les autres choses sont adressées sans le savoir; qu'il doit sacrifier à Dieu des passions auxquelles on a de tout temps sacrifié toutes choses, et regarder comme un songe tout ce que le monde admire et qui n'a qu'un temps; que le siècle a beau élever un homme par les honneurs les plus distingués, cet homme ne doit pas s'en croire plus grand. En effet l'amour-propre rapporte tout à soi et nous met en la place de Dieu, auquel toutes choses doivent tendre; mais la religion chrétienne, en prescrivant aux hommes d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, corrige ce désordre. Car comme la préférence que nous faisons de nous-mêmes à Dieu fait l'esprit de tous les vices, la préférence que nous faisons de Dieu à nous-mêmes est l'ame de toutes les vertus. En un mot, la religion chrétienne ôte le masque à tous les vices, elle nous soutient dans le sentiment de nos misères par l'espérance d'une autre vie qui nous en doit délivrer entièrement: elle enferme les liens admirables qui unissent l'homme avec Dieu, et Dieu avec l'homme. Les païens avaient cru honorer leurs dieux par des sacrifices de bêtes; mais la religion seule apprend aux hommes à glorifier Dieu par le sacrifice d'eux-mêmes.

Elle réconcilie l'homme avec lui-même en le réconciliant avec Dieu, et elle lui rend la vue de lui-même supportable

C'est cette religion qui nous apprend que presque tout ce qui nous afflige est salutaire à notre ame, parce qu'il sert d'expiation à nos péchés, et que tout ce qui nous cause du plaisir a toujours quelque danger, parce qu'il nous attache souvent aux créatures au-delà des bornes, et nous détourne de Dieu. Elle nous fait comprendre que nous sommes exilés et pécheurs, et que sans les afflictions qui nous arrivent, nous oublierions facilement notre patrie et la pénitence qui en est le chemin. En un mot, elle nous fait sentir qu'il n'y a que ce qui est éternel qui mérite nos inquiétudes, que la mort fait évanouir la distinction du riche et du pauvre, d'un homme de naissance et d'un homme obscur, et que c'est à la mort que la distinction du juste et de l'injuste devient manifeste.

D. *Ne pourrait-on pas dire que la morale de la religion chrétienne est une idée de perfection admirable à la vérité, mais trop élevée au-dessus des forces de l'homme, et par conséquent impraticable?*

R. Il est vrai que tel est le langage des incrédules et des libertins à qui les passions dont ils sont dominés suggèrent ce prétexte; mais l'exemple des gens de bien qui vivent dans l'observance de cette même morale, celui de tant de saints qui nous ont précédés, sont un témoignage qui détruit absolument ce raisonnement. Et pour en être convaincu, il suffira de retracer ici en peu de mots le tableau que les auteurs ecclésiastiques nous ont laissé de la primitive Eglise, et on y apprendra que l'excellence de la vertu des premiers chrétiens surpassait tout ce que l'imagination des philosophes s'était pu figurer de plus parfait, et que la morale de la religion était mise en pratique avec tout le zèle possible. Tout se faisait chez eux, disent ces écrivains sacrés, dans l'union d'un même esprit. On y persévérait en prières, les riches vendaient ce qu'ils possédaient et en distribuaient l'argent à tous selon leurs besoins; ils méprisaient les richesses, c'était une société d'amis et de frères. L'opulent était sans faste, le pauvre ne rougissait point de son état, ils étaient tous pleins d'amour et de charité les uns pour les autres. Les vierges gardaient la pureté dans un rang éminent, les femmes la chasteté conjugale; les maîtres commandaient avec douceur, les serviteurs s'acquittaient de leur devoir par amour. On obéissait aux puissances, on honorait ses parents, on aimait ses amis sans intérêt, on pardonnait à ses ennemis, on avait de l'affection pour les citoyens, de l'hospitalité pour les étrangers, de la miséricorde pour les pauvres, de l'humilité pour tout le monde. On admirait cette constance avec laquelle ils enduraient les tourments les plus cruels, on les voyait courir à la mort avec une joie digne de ceux qui, par la mort, entrent en possession d'un royaume éternel. On voulait savoir d'où venait une si grande générosité, et on apprenait ce que c'était que le christianisme; on l'aimait, on l'admirait, on l'embrassait. Leur seule présence bannissait le crime; leur piété les rendait incapables de former le dessein d'aucune sédition, ils savaient souffrir et non se révolter; il ne s'en trouva aucun mêlé dans les guerres civiles du temps de l'empereur Sévère. Les chrétiens n'étaient ni surpris ni fâchés de souffrir, puisqu'ils n'entraient dans le christianisme qu'à condition de donner leur vie pour acquérir l'éternité; mais ils présentaient des apologies de leur conduite, parce qu'ils craignaient la vengeance de Dieu sur leurs ennemis, et parce qu'ils les aimaient comme leurs amis. Ils avaient en horreur tous les spectacles, tant ceux du théâtre pour les tragédies et les comédies que ceux de l'amphithéâtre pour les combats des gladiateurs. Ils regardaient le théâtre comme un lieu qui appartenait au démon; ils avaient horreur de tous les crimes, et ils auraient plutôt renoncé à la vie que de la racheter par un mensonge. Saint Augustin fait l'éloge de l'évêque Firmin, qui avait caché un homme que l'empereur cherchait: quand on l'interrogea, il dit qu'il ne pouvait ni mentir ni le trahir; on lui fit souffrir divers tourments sans pouvoir tirer de lui autre réponse.

En un mot, on peut dire que depuis Jésus-Christ et l'établissement de son église, on vit prendre à la terre une forme toute nouvelle. Déserte jusqu'alors et dépeuplée de saints, elle devint un sanctuaire rempli d'une foule de martyrs, de vierges et de justes parfaits; il s'en forma dans tous les coins du monde, parmi les nations les plus reculées, parmi les peuples les plus barbares. Ces contrées abandonnées autrefois et si stériles, sitôt qu'elles furent arrosées du sang de Jésus-Christ, on les vit refleurir et pousser un germe de vérité et de justice. L'Église presqu'en un instant se dilata sans mesure, et une affluence de peuple accourut de toutes parts pour se soumettre au règne de Jésus-Christ.

Les païens eux-mêmes ont rendu témoignage à la vertu des premiers chrétiens. Ce que les chrétiens font en commun, dit Lucien, se fait avec un zèle incroyable, parce qu'ils n'épargnent rien, méprisant les richesses et la mort même dans l'espérance de devenir immortels. Ils suivent les lois de leur premier législateur, et une de ces lois est de se croire tous frères, de sorte qu'ils regardent leurs biens comme leur étant communs à tous (*Luc. de vit. Pereg.*).

Nous avons parlé ci-dessus de la pureté des vierges chrétiennes, et nous croyons devoir ajouter à cela la réflexion suivante.

Le démon avait chez les païens une espèce d'ordre de vierges connues sous le nom de vestales; mais à quoi se réduisait cet ordre? Les vestales n'ont jamais passé le nombre de six ou sept: elles s'obligeaient à une virginité de trente ans; ce terme expiré il leur était libre de se marier. Pour adoucir l'austérité de leur condition elles vivaient dans le luxe et dans la mollesse; on entrait librement

chez elles; les hommes le jour, les femmes le jour et la nuit; elles avaient aux spectacles une place distinguée. Quelles vierges! il ne faut donc pas s'étonner si les historiens nous apprennent qu'il arrivait assez souvent que malgré ce petit nombre il y en avait qui tombaient dans le crime. On voit dans ces auteurs que la preuve de leurs désordres n'était que trop certaine et trop publique, puisqu'on les punissait de mort pour satisfaire à la loi, d'où l'on doit inférer que les vierges païennes étaient plus occupées à paraître chastes qu'à l'être en effet. Quel contraste entre les païens et les chrétiens au sujet de cette vertu! Le christianisme a formé des peuples de vierges *plebem pudoris*. La seule ville d'Oxirinque renfermait vingt mille vierges : on voyait dans leur conduite une glorieuse expression de la vie future, une candeur aimable. On y entendait jour et nuit, dit M. de Fleury, chanter les louanges de Dieu (*Liv*. 20, 9).

Le relâchement des chrétiens de nos jours n'affaiblit point la vérité de la religion et de sa morale, puisqu'on vient de faire voir qu'elle a été pratiquée par les premiers chrétiens et par les saints de tous les siècles; il prouve au contraire la vérité des paroles de Jésus-Christ, que la porte du ciel est étroite, qu'il faut se faire violence pour y entrer; que le royaume des cieux n'est que pour ceux qui font des efforts sur eux-mêmes; que le nombre de ceux qui y sont appelés est grand, et que celui des élus est petit. Mais cette religion nous enseigne en même temps que Dieu nous accorde la grace de pratiquer la vertu autant qu'il nous est possible, lorsque nous y faisons tous nos efforts et que nous lui demandons sincèrement son secours. Or la pratique de la religion chrétienne produit mille effets avantageux : en vain les libertins combattent la possibilité de ses préceptes; les pères en souhaitent l'observation à leurs enfants, les maris à leurs femmes, les femmes à leurs maris, les maîtres à leurs serviteurs, les princes à leurs sujets. Nous trouvons dans cette morale une idée de perfection lorsqu'il s'agit de renoncer à nos mauvais penchants; mais nous la trouvons juste et sensée lorsqu'il s'agit de réprimer les défauts des autres. Elle contraint le cœur, il est vrai, et elle mortifie les sens; mais qu'on pense aussi qu'elle promet une récompense glorieuse et éternelle (1). Bien plus, la grandeur de la promesse est soutenue par des menaces effroyables, et ces deux objets ne peuvent que nous engager à la pratiquer. La raison elle-même nous dit que Dieu ne peut moins faire que d'éloigner de lui ceux qui ont persévéré dans le dessein de l'offenser par leurs crimes, et que cet éloignement doit être accompagné d'une souveraine misère qui est la mort éternelle. La conscience nous fait entendre la même chose par ses remords; les promesses de Dieu nous l'enseignent, l'idée que nous avons de sa justice nous y conduit; sa loi nous l'apprend et l'Evangile de Jésus-Christ nous le confirme encore plus expressément.

(1) *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo.* Apoc. 3. 21.

CHAPITRE XXII. *De la différence de la religion de Jésus-Christ d'avec celle de Mahomet.*

D. *Ne pourrait-on pas objecter à ce que vous venez de dire, qu'on peut attribuer à Mahomet la plupart des choses qui conviennent à Jésus-Christ, et qu'ainsi l'établissement du christianisme n'est pas une preuve de la vérité de la religion chrétienne, puisque Mahomet a établi une religion aussi étendue que la sienne et où l'on fait profession de n'adorer qu'un Dieu?*

R. Il est aisé de faire sentir toute l'absurdité de cette objection et par conséquent toute l'impiété de ce parallèle; car parmi les preuves que nous avons données pour établir que Jésus-Christ est le Messie promis, il n'y en a aucune qui ne mette une différence sensible entre Jésus-Christ et Mahomet, et qui ne fasse voir que Jésus-Christ est le Messie et que Mahomet ne l'est pas.

1° La religion de Mahomet n'est pas appuyée sur des signes éclatants et divins, comme on a fait voir que l'était celle de Jésus-Christ. Il est vrai que comme Mahomet voulait être l'inventeur d'une religion nouvelle il voulut contrefaire le prophète, et comme il tombait souvent du haut mal, il persuada premièrement à sa femme et par elle à beaucoup d'autres que ces accès d'épilepsie étaient des extases qui lui survenaient des communications extraordinaires qu'il avait avec l'ange Gabriel. *Petav. rat. temp. part.* 1. *l*. 7.

2° Aucune prophétie n'a annoncé le destructeur du christianisme, dont au contraire le fondateur et le chef a été clairement prédit.

3° Mahomet s'est fait craindre par la terreur des armes; Jésus-Christ s'est fait suivre par la pureté de sa morale et n'a fondé sa religion que sur l'humilité et la souffrance.

4° Les soldats de Mahomet ont été ses apôtres, et les apôtres de Jésus-Christ ont été des martyrs.

5° Un empire temporel, un joug tyrannique, un pouvoir despotique et cruel, sont les fruits de la doctrine du faux prophète; les disciples du Sauveur n'ont prêché que le mépris du monde, la fuite de ses grandeurs, l'amour des abaissements, la charité, la paix, la soumission aux puissances légitimes.

6° Il n'y a rien de plus important dans une religion, que la fin et la récompense à laquelle doivent tendre ceux qui la suivent : or on peut dire que la béatitude que Mahomet a promise à ses sectateurs est une béatitude infâme, dont la seule pensée blesse l'imagination de toutes les personnes chastes, et qu'elle n'est propre qu'à gagner des hommes brutaux. En un mot la nature corrompue a tout fait dans le succès de l'alcoran, tout y est flatteur, tout y est charnel et humain : l'Evangile au contraire, combat les préjugés de la chair et du sang; il nous arrache à nous-mêmes; c'est en attaquant l'hom-

me dans ce qu'il a de plus cher qu'il l'attire à lui. Le règne du chrétien, comme celui de Jésus-Christ, n'est point de ce monde; ce n'est point ici-bas qu'il couronne ses défenseurs; il ne leur promet en cette vie que des croix et des tribulations; sa morale est austère et d'une observation difficile, et néanmoins on l'embrasse.

7° Une ignorance grossière, un silence politique, prescrit par le législateur même, ensevelissent dans des ténèbres épaisses l'absurdité des dogmes de Mahomet, et plongent dans une nuit obscure ses disciples aveugles; sa doctrine insensée n'a que ses sectateurs, qui, de peur de voir la vérité, ne veulent rien voir et ne rien entendre. Jésus-Christ, au contraire, expose sa mission, ses dogmes, sa morale, à l'examen de toute la terre, et toute la terre a confessé qu'il était l'envoyé du Très-Haut, et que sa religion était la seule véritable.

8° L'établissement prompt et rapide de la religion des Musulmans nous montre avec éclat le triomphe de la cupidité, de la violence, de la politique, du déguisement, de l'ignorance et de tous les vices; faut-il s'étonner que le cœur humain lui ait été favorable, et que la nature corrompue n'ait fait aucun effort pour lui résister? Mais le christianisme ne doit sa naissance qu'à la vertu, à la droiture, à la simplicité, à l'humilité, à la patience, au désintéressement, au courage, à la charité. Quelle différence de ces deux religions! Les succès de Mahomet peuvent-ils infirmer la preuve tirée des succès de Jésus-Christ? Que ce parallèle, au contraire, est glorieux pour lui!

Enfin, pour rassembler en peu de mots les caractères de celui qui est le prophète envoyé de Dieu, et ceux du prophète visiblement imposteur, c'est que Jésus-Christ a établi sa mission par une infinité de miracles si certains que ses ennemis mêmes en sont demeurés d'accord. Mahomet, au contraire, n'a point fait de miracles, et ses disciples n'ont osé lui en attribuer aucun.

Jésus-Christ est mort et il est ressuscité, et sa résurrection a été attestée par des témoins irréprochables qui ont signé leur témoignage de leur sang. Mahomet est mort sans ressusciter, et l'on n'a pas même eu la hardiesse d'inventer qu'il soit ressuscité.

Jésus-Christ a annoncé aux hommes de grandes merveilles, mais ils les a prouvées par ses miracles, par ses prophéties, et par sa résurrection. Mahomet a conté des fables impertinentes, et il ne les a établies ni sur des prophéties, ni sur des miracles, ni sur sa résurrection. Il n'y a point d'imposteur habile qui ne puisse faire ce qu'a fait Mahomet; mais il n'y a aucun homme, ni aucune intelligence créée qui puisse faire ce que Jésus-Christ a fait. D'où il faut conclure, qu'il n'y a rien de si raisonnable que de croire que Jésus-Christ est le prophète envoyé du ciel, et que sa religion est la seule véritable; et qu'au contraire, il n'y a rien de plus déraisonnable que de supposer un seul moment, que Mahomet soit le vrai prophète, et que sa religion puisse être la véritable religion.

D. *Quel sens doit-on donner à ce principe qu'allèguent certaines gens parmi les chrétiens, savoir, que la foi est un don de Dieu, par où on veut faire entendre que les incrédules ne sont pas dans leur tort s'ils ne croient pas?*

R. Ce principe est vrai en général, mais il ne faut pas lui donner une telle étendue, qu'on puisse en conclure qu'il est permis de ne rien croire, et d'attendre le don de la foi dans une pleine tranquillité, sans vouloir se donner aucun soin pour éclaircir ses doutes et s'assurer de la vérité: car enfin, quoiqu'il soit vrai que la foi soit un don de Dieu, il n'est pas moins vrai qu'elle nous est donnée à certains signes et à certaines marques qui nous la désignent. En effet, si Dieu n'avait pas attaché des signes évidents de vérité à la religion véritable, et dans laquelle il veut être honoré, chacun pourrait rester dans la religion où il est, parce qu'il croit qu'elle est la véritable, et il ne serait pas coupable d'y rester quelque mauvaise qu'elle fût. On suppose d'ailleurs parler ici à des personnes qui ont quelque connaissance, et qui sont capables de quelque discernement. Cela posé, il est sensible que personne ne refuserait de se soumettre à la parole de Dieu, s'il était certain que celle qu'on lui annonce fût effectivement la parole de Dieu (1). Or dès qu'on a établi, comme on vient de le voir par toutes les preuves qu'on a données dans cet ouvrage, que la révélation est la parole de Dieu même, il s'ensuit qu'on ne peut refuser de s'y soumettre. Ainsi c'est abuser de ce principe, savoir, que la foi est un don de Dieu, que de vouloir l'appliquer dans cette occasion, c'est-à-dire de s'en faire une espèce de rempart pour refuser de connaître et de se convaincre de la vérité.

1° Il est certain que Dieu n'a pas donné à l'homme la raison pour lui rendre un si grand présent non seulement vain, mais encore nuisible, en ne lui proposant que des objets de foi, contre lesquels sa raison fût dans une révolte continuelle; mais il a lié les vérités inconcevables aux hommes à d'autres vérités qu'ils connaissent, dont ils peuvent s'instruire par les voies les plus connues: vérités aisées à connaître par les faits, sur quoi il n'y a pas à disputer. Or la religion chrétienne est attachée à des faits dont la vérité ne peut être contestée de bonne foi.

2° Les miracles de Moïse, de Jésus-Christ, des apôtres, des martyrs, et de toute l'Église, durant plusieurs siècles, sont clairs, convainquants, indubitables, et il faut vouloir combattre le sens commun pour y résister; c'est ce qui a porté les païens, pendant trois cents ans, à les attribuer à la magie, ne pouvant en nier l'évidence; mais lorsque ces miracles sont autorisés par des prophéties très-certaines et très-clairement vérifiées, il faut que l'opiniâtreté la plus insensée demeure muette.

(1) *Deus locutus est patribus in prophetis*, Heb. 1.

Jésus-Christ a demandé la foi aux hommes, dit S. Augustin; mais avant que de la demander il l'a méritée; car ayant fait tant de miracles, et des miracles *tels*, comme il dit lui-même, *que jamais homme n'en avait fait de semblables* (1), il faudrait être prévenu d'une opiniâtreté inexcusable pour ne le pas croire : *Christus miraculis conciliavit auctoritatem auctoritate imperavit fidem* (2). Il a si exactement rempli toutes les merveilles que les prophètes ont prédites du Messie qu'on ne saurait dire lequel des deux est le plus extravagant, ou de douter que le Messie ait été promis, selon l'opinion des athées, ou de croire qu'il soit encore à venir, selon l'opinion des Juifs (3).

3° Rien n'est plus contraire à la raison que de prétendre détruire une autorité divine établie sur des preuves si convaincantes, en ne lui opposant que de vaines conjectures de l'esprit humain. Les hommes mêmes du monde ne raisonnent pas de cette sorte, et ils croient que dans les choses de fait, ce serait être déraisonnable que de ne se rendre pas à l'autorité quand elle est bien établie. Il y a, par exemple, des distinctions très-considérables entre les familles; il y en a de grandes et d'illustres dont l'antiquité est prouvée par des titres non suspects et par le témoignage des histoires que l'on croit fort assurées. Que l'on dise à quelque personne de qualité que l'on ne croit pas que sa maison soit plus illustre que celle des autres, et qu'il ne saurait produire aucune preuve qui convainque ceux qui en voudraient douter; cette personne s'offensera avec raison de ces objections frivoles, et elle répondra qu'on n'oppose point des raisonnements en l'air à l'autorité des faits, à des titres et des histoires dont l'autorité n'est point combattue. Ce raisonnement est si certain que si un homme voulait s'opposer opiniâtrement à ce qui est ainsi établi par une autorité indubitable, il s'ensuivrait la chose du monde la plus absurde; savoir, que l'on pourra dire avec raison dans deux cents ans que tous ceux qui vivent aujourd'hui n'ont point vécu, et que tous ceux qui écrivent n'ont point écrit, et que tout ce qui se passe aujourd'hui de plus grand et de plus remarquable dans le monde n'est qu'une fable, puisque dans deux cents ans on ne saura rien de ce qui se fait aujourd'hui que ce qui se pourra lire dans les histoires.

Les incrédules eux-mêmes, ou nos prétendus esprits forts mépriseraient les premiers un homme qui débiterait de sang-froid qu'il n'y a jamais eu de César ou d'Alexandre, d'Homère ou de Virgile, et qui rejetterait tout ce que l'histoire nous apprend des premiers, de même que tous les écrits qu'on attribue aux derniers; cependant ils se croient des hommes judicieux de traiter de fables, ou du moins de regarder comme fort incertains les faits qui concernent Moïse et Jésus-Christ.

(1) Jean ch. 18. v. 24.
(2) Aug. Cité de Dieu, ch. 3.
(3) Explic. de la Gen. Préface, tom. I.

Mais on défie ces esprits présomptueux qui croient avoir plus de lumières que le reste des hommes de nous faire voir dans l'antiquité quelques faits mieux prouvés que ceux de Moïse et de Jésus-Christ: ainsi, puisque il n'y en a point de mieux prouvés, on a droit de leur demander pourquoi ils croient les uns et qu'ils ne croient pas les autres; cependant la chose n'est pas de peu d'importance et l'alternative est ici terrible, ou de croire les faits de l'histoire profane, ou de rejeter ceux qui servent de fondement à la religion véritable. Car il n'importe nullement à qui que ce soit de savoir s'il y a eu un homme appelé César et un autre appelé Alexandre, et s'ils ont fait telles ou telles actions; mais notre bonheur ou notre malheur étant attaché à la connaissance des vérités contenues dans les saintes Ecritures, rien n'est plus important que de savoir si on y doit ajouter foi, parce qu'enfin si l'Evangile est véritable, il s'ensuit que Jésus-Christ est venu au monde, qu'il a fait des miracles, qu'il est ressuscité, qu'il est par conséquent Dieu, et que ce qu'il a dit est certain et doit être regardé comme la parole de Dieu même.

CHAPITRE XXIII. *Des objections des incrédules.*

D. *Quels sont les principes dont on doit être prémuni pour répondre aux objections que les incrédules ont imaginées dans la vue d'ébranler la vérité de la religion et de scandaliser les faibles; comme lorsqu'ils abusent de certains passages des saintes Ecritures dans lesquels ils rencontrent quelques contradictions, ou lorsqu'ils attaquent les prophéties touchant le Messie, qu'il taxent d'obscurité et d'être susceptibles de plusieurs interprétations, ou lorsqu'ils prétendent que les preuves de la religion chrétienne ne sont pas d'une évidence telle que nous voulons le faire entendre, parce qu'il y a des mystères qui révoltent la raison?*

R. On doit se rappeler, 1° tout ce qui a été dit ci-dessus de la faiblesse de l'esprit humain, et considérer que le Créateur ne lui a pas donné des lumières infinies. Cela posé, c'est à nous à nous souvenir de notre condition. Rien ne serait plus déraisonnable que de vouloir nier des vérités dont nous sommes convaincus d'ailleurs, parce que nous n'en comprenons pas la liaison. Nous les comprenons, ces vérités, parce que nous avons une certaine mesure de raison, mais nous n'en comprenons pas la liaison, parce que nous ne sommes pas Dieu et que notre raison est bornée.

2° S'il n'y avait rien d'incompréhensible que dans la religion, peut-être que les objections des incrédules auraient quelque apparence de fondement; mais ce qu'il y a de plus connu dans la nature nous est inconnu, passé certaines bornes, quoique nous l'ayons comme sous nos yeux et entre nos mains: au lieu que la religion a cet avantage, que ce que nous n'en comprenons pas se trouve fondé sur la nature de Dieu et sur sa justice, dont il est certain que nous n'en saurions

connaître que ce qu'il lui plaira de nous découvrir.

3° Il n'y a point de vérité mieux appuyée dans le monde que celle de la religion chrétienne, et ceux qui sont assez malheureux pour en douter, sont visiblement coupables d'un aveuglement volontaire et ne sauraient se plaindre que d'eux-mêmes. En effet, lorsqu'on rassemble et que l'on réunit sous les yeux cet amas de faits et de circonstances qui prouvent la vérité de la religion, il en résulte une certitude plus intime et plus forte pour le sentiment que celle qu'on a des démonstrations spéculatives et abstraites, parce que les voies en sont plus proportionnées à l'esprit humain, et qu'il n'y a personne qui ne puisse en sentir la vérité; mais pour éprouver ce sentiment dont nous parlons ici, il faut que les hommes fassent taire, pour ainsi dire, leurs passions : il faut que dans ce calme ils réfléchissent à loisir sur les grandes vérités qui servent de fondement à la religion chrétienne, comme l'existence de Dieu; c'est-à-dire d'un être souverainement puissant et équitable; l'immortalité de notre ame; la nécessité qu'il y a d'admettre une religion qui prescrive à l'homme ses devoirs, et de reconnaître un temps à venir, où la vertu sera récompensée et le crime puni; autrement ils ne trouveront jamais de lumière sur le sujet de la religion, la dureté de leur cœur résistera toujours aux preuves de sentiment, et les nuages de l'esprit humain empêcheront celles du raisonnement de se faire comprendre avec une entière conviction. Il y a des gens qui osent attaquer la Religion et dont on peut dire qu'ils n'ont jamais fait le moindre retour sur eux-mêmes pour penser à ces grandes vérités, dont nous venons de parler.

4° On peut répondre aux incrédules que Dieu n'a pas voulu qu'on arrivât à le connaître comme on arrive aux vérités de géométrie, où le cœur n'a point de part. C'est ce qu'il est aisé de faire sentir : il a voulu au contraire que les bons eussent quelque avantage sur les méchants dans cette recherche. La conduite qu'il a tenue dans la manière dont il a fait parler les prophètes, prouve que ce n'est pas une simple conjecture, mais une vérité. Et en effet la religion ne marque ni une exclusion totale, ni une présence manifeste de la Divinité, mais la présence d'un Dieu qui se cache; tout porte ce caractère. Que disent, par exemple, les prophètes de Jésus-Christ (*Isai.* 45. 15)? Qu'il sera évidemment Dieu? Non · mais qu'il est un Dieu véritablement caché, qu'il sera méconnu; qu'on ne pensera point à lui, qu'il sera une pierre d'achoppement à laquelle plusieurs heurteront (*Isai.* 8, 14; *Luc.* 2, 34). Dieu ne se découvre donc pas en tout, et il ne se cache pas non plus en tout, mais il est vrai tout ensemble qu'il se cache à ceux qui le tentent, et qu'il se découvre à ceux qui le cherchent de tout leur cœur. Voilà pourquoi il a voulu mêler tellement les obscurités et les clartés dans les saintes Ecritures qu'il dépendît de la disposition du cœur des hommes de voir la lumière, ou de demeurer dans les ténèbres : ainsi tout tourne en bien pour les bons jusqu'aux obscurités de l'Ecriture, car ils les honorent à cause des clartés divines qu'ils y voient, et tout tourne en mal aux méchants jusqu'aux clartés, car ils les blasphèment à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas.

Ces principes posés, on convient que la religion chrétienne ne propose point aux hommes une foi exempte de toute sorte de difficultés, et que les preuves sur lesquelles elle établit plusieurs vérités qu'elle enseigne ne sont pas toujours d'une évidence à forcer l'incrédulité de toute sorte d'esprits; car si on fait réflexion sur la manière dont Dieu a voulu parler aux hommes par les prophètes qui ont annoncé son Fils, on reconnaît qu'il n'a point voulu que les vérités de la foi leur fussent proposées avec tant d'évidence qu'il n'y restât encore quelques nuages propres à aveugler les esprits superbes et à humilier sous des ténèbres salutaires ceux mêmes qui le cherchent sincèrement. Etait-il difficile à Dieu, par exemple, de faire marquer si clairement par les prophètes ce rédempteur attendu par tout un peuple qu'il fût impossible de le méconnaître? Ne pouvait-il pas faire écrire le jour, l'heure de sa naissance et toute la suite de ses actions en des termes si précis et si intelligibles qu'on ne pût pas s'y tromper? Cependant il n'a pas jugé ce genre d'évidence conforme aux desseins de sa sagesse. Ainsi il a voulu que le règne de son Fils, tout intérieur et tout invisible, fût caché sous le voile de la promesse d'un règne extérieur et visible; que les ennemis spirituels qu'il devait s'assujettir, fussent représentés par des ennemis temporels, et que les promesses des biens du ciel qu'il devait donner fussent couvertes sous celle des biens de la nature. Il a voulu qu'une grande partie de ces prophéties pussent recevoir un double sens et s'appliquer littéralement en plusieurs points à David, ou à Salomon, ou à quelque autre personne différente du Messie; quoique la prophétie dans son entier ne puisse être accomplie qu'en lui seul. De même il a permis que le mystère de la Trinité, le dogme de l'immortalité de l'ame, la béatitude du ciel, fussent comme ensevelies dans les livres de l'Ancien-Testament.

2° Il n'est pas moins certain encore que Jésus-Christ avait présentes toutes les hérésies qui devaient s'élever dans son Eglise; qu'il aurait pu les étouffer par avance par des décisions formelles, qu'ainsi il aurait pu faire connaître sa divinité en des termes si clairs et si précis qu'il fût impossible de les éluder, et se faire voir après sa résurrection, non seulement à un certain nombre de témoins comme il fit, *Non omni populo, sed testibus prœordinatis a Deo*, mais à tout le peuple juif (*Act.* 10. 41).

Les apôtres auraient pu de même recueillir de ses paroles et de ses actions de quoi remplir une infinité de livres, comme saint Jean nous en assure, et les évangélistes, éviter avec soin la moindre ombre de contrariété dans le récit de la vie du Sauveur. Tout

cela était très-facile à Dieu, mais il ne l'a pas voulu parce que la profondeur de ses desseins est infiniment éloignée de la faiblesse de nos pensées : il eût peut-être agi de la sorte s'il n'eût voulu exercer que sa bonté envers ses élus, mais il a voulu en même temps exercer la foi de tous les hommes, et par conséquent sa justice envers les esprits orgueilleux. Ainsi on peut dire que certaines obscurités qui se rencontrent dans les prophéties, et les ténèbres qui couvrent les mystères sont autant dans l'ordre de Dieu que les lumières qui les découvrent. Ce sont des marques qui nous font connaître que Dieu a voulu se couvrir aux uns et se dévoiler aux autres, c'est-à-dire récompenser la foi des humbles en les éclairant de sa lumière, et exercer sa justice envers les superbes en les laissant dans leurs ténèbres, et en permettant que la corruption de leur cœur les fît égarer dans leurs raisonnements (1).

Cette nuée qui sépara les enfants d'Israël des Egyptiens qui les poursuivaient n'aurait pas été propre pour la fin à laquelle Dieu la destinait si elle eût été toute lumineuse; il fallait qu'elle fût aussi ténébreuse pour obscurcir le camp des Egyptiens au même temps qu'elle éclairait celui des Israélites. De même les vérités de la foi, dont elle était la figure, ne seraient pas assez proportionnées aux conseils de Dieu sur les hommes et à l'état où il veut qu'ils soient dans cette vie, si l'on y voyait une lumière toute pure et sans mélange d'obscurité.

En envisageant dans cet esprit les difficultés qui se rencontrent dans les prophéties et dans les autres points de la religion, bien loin de s'étonner de ces nuages et des difficultés incompréhensibles à l'esprit humain, on doit comprendre qu'ils sont nécessaires selon l'ordre des desseins éternels de Dieu sur les hommes; car, par là, il est sensible que Dieu n'a pas voulu obliger les hommes à résoudre toutes les difficultés qu'on peut faire sur les vérités de la foi : cette voie étant impossible eu égard à la faiblesse de notre esprit; mais il leur a accordé ce degré de connaissance nécessaire pour reconnaître ce qui doit passer pour difficulté, et ce qui doit passer pour lumière, et il leur a donné des preuves suffisantes de la vérité de cette même religion pour convaincre ceux qui cherchent sincèrement la vérité. On ne doit donc point s'inquiéter des objections des impies, ni s'arrêter à des difficultés qu'il n'est pas donné à tout le monde de résoudre; il faut remonter plus haut et reconnaître ce double dessein que Dieu a eu d'exercer sa miséricorde envers les uns et sa justice envers les autres. Or de même qu'il était dans l'ordre de sa providence que des hérésies s'élevassent, afin que son Eglise fût éprouvée et que la paille fût emportée par ce vent de mort, il a permis aussi que les prophéties du Messie et les autres vérités de la religion fussent couvertes de quelque nuage dans l'Ecriture, et que les hérétiques ou les impies qui ne veulent pas se soumettre à l'autorité de son Eglise y trouvassent des piéges, tandis que les vrais chrétiens demeureraient convaincus de la certitude des vérités révélées (1).

Il est constant que la plupart des fidèles, après avoir mis en usage contre les libertins qui leur font des objections sur la religion, toutes les preuves que nous venons de donner dans cet ouvrage de la vérité de cette même religion et de ses caractères divins, n'ont point de raisonnement plus propre à fermer la bouche aux impies que ce double dessein de Dieu sur les hommes, dont on vient de parler; car par là, on répond à tout, et c'est le seul moyen d'arrêter le débordement de la raison humaine qui veut tout savoir et tout connaître, qui se fait sans cesse des difficultés et qui se plaît particulièrement à celles qui attaquent des vérités qui combattent nos passions.

CHAPITRE XXIV. *Autres preuves de la vérité de la religion chrétienne.*

D. *Quel est encore un autre moyen de persuader aux hommes la vérité de la religion chrétienne sans qu'il soit nécessaire pour eux d'examiner à fond cette matière, et de s'instruire autrement que par les voies prescrites par l'Eglise au commun des fidèles ?*

R. C'est celui que l'on prend de l'autorité; je veux dire, de ce grand nombre d'hommes célèbres par leurs ouvrages, tels que sont les pères de l'église et d'autres génies reconnus pour admirables, qui ont embrassé la foi chrétienne et qui l'ont défendue. Car on soutient que cet exemple est pour les hommes ordinaires une autorité qui doit faire une vive impression sur les esprits raisonnables.

En effet il n'y a point d'homme, surtout de ceux dont le génie n'a rien de fort privilégié, qui, faisant attention à la soumission que tant d'hommes célèbres par leur esprit ont eue pour toutes les vérités de la religion chrétienne, ne sente tout le ridicule de l'incrédulité; car pourrait-il sans extravagance dire en lui-même : J'ai plus de profondeur d'esprit, une plus grande étendue de connaissances, un plus beau génie pour développer tous les principes de la saine philosophie et plus de justesse pour en tirer les conclusions que ces hommes immortels, qui ont reconnu la vérité de la religion et qui l'ont défendue, tels qu'un S. Augustin, un S. Basile, un S. Jérôme, un Bossuet, un Pascal? etc. Pourrait-il se flatter qu'on vît dans ses ouvrages, quand il y donnerait toute l'application imaginable, plus de force de raisonnement, plus de tour et de délicatesse, plus de graces naturelles, plus de traits brillants, plus de richesse d'expression que dans ceux des hommes qu'on vient de citer? Que si cependant avec tous les avantages que donne un beau génie, pour démêler le faux qu'il y aurait dans une religion, ces grands hommes ont soumis leur esprit aux vérités de la foi et ont regardé

(1) *Evanuerunt in cogitationibus suis et obscuratum est insipiens cor eorum.* Rom. I 21.

(1) Abrégé de la Perp. de la Foi, 2. part.

l'incrédulité comme le chemin à la damnation éternelle; comment des hommes qui ont infiniment moins de talents, moins d'étude, moins de connaissances, moins de génie que n'en avaient ces illustres apologistes de la religion, osent-ils demander des preuves plus fortes que n'en ont exigé ces derniers? et ont-ils bonne grace de regarder comme faibles des autorités que les esprits les plus éclairés, les plus élevés et néanmoins si fidèles ont trouvées très-fortes et dont ils se sont contentés?

On sait bien que les incrédules obstinés, je veux dire les incrédules de cœur plutôt que de l'esprit, ne seront point frappés de ce raisonnement, puisque ils ne se rendent pas même aux démonstrations; mais que les esprits qui doutent encore fassent la réflexion que fait un homme qui savait si bien peindre le caractère de ses semblables.

Quel plaisir, dit-il (1), *d'aimer et d'embrasser une religion que l'on voit crue, soutenue et expliquée par de si beaux génies et par de si solides esprits, surtout lorsque l'on vient à connaître que pour l'étendue des connaissances, pour la profondeur et la pénétration, pour l'application des principes, pour la dignité du discours, pour la beauté de la morale et des sentiments, il n'y a rien, par exemple, que l'on puisse comparer à S. Augustin que Platon et Cicéron.*

Dioclès, philosophe païen, voyant un jour Epicure entrer dans un temple, s'écria: *Quelle fête! quel spectacle pour moi de voir Epicure reconnaître les dieux et leur rendre hommage!* Tous ceux qui doutent encore de la religion et même ceux qui en sont convaincus, ne pourraient-ils pas dire, quoique dans un sens différent, à l'égard de la comparaison, quel spectacle! quel exemple! quelle autorité pour nous de voir tant de grands hommes et reconnus pour tels dans tous les siècles, professer si hautement la religion chrétienne, en défendre la vérité, consacrer leurs talents et leur plume pour la soutenir, et vivre conformément aux préceptes qu'elle enseigne! Et certes, on ne comprend jamais mieux la grandeur du Dieu que les chrétiens adorent, on ne sent jamais mieux la nécessité de soumettre notre raison à la foi chrétienne, que lorsque on voit cette foule de beaux génies faire dans leurs écrits l'apologie de la religion; lorsque on apprend qu'ils ont été dociles à la foi, humbles, ennemis du monde, observateurs de l'Evangile, en un mot, fidèles disciples de Jésus-Christ. A ce spectacle tous les doutes devraient s'évanouir, la religion reprendre ses droits, et les enfants des ténèbres que le libertinage enfante, se cacher et se taire. Nous avons fait sentir plus haut de quel poids est pour la vérité de la religion ce nombre innombrable de martyrs qui ont versé leur sang pour la soutenir; témoignage au-dessus de tous les raisonnements.

Ajoutons encore ce raisonnement du même auteur.

Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer; il était inévitable de n'y pas être pris. Quelle majesté! quel éclat des mystères! quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine! Quelle raison éminente! quelle candeur! quelle innocence de mœurs! quelle force invincible et accablante de témoignages rendus successivement et pendant trois siècles entiers par des millions de personnes, les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice! Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusque au commencement du monde, y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps! Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire? par où échapper? où aller, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr: il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie si spécieuse et si entière, mais je l'ai approfondi, je ne puis être athée, je suis donc ramené et entraîné dans ma religion.

Finissons par une réflexion du même auteur, la plus sensée qui fût jamais. *La religion est vraie ou elle est fausse. Si elle n'est qu'une vaine fiction; voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire, ils ne courent pas un autre risque: mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux; l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination, la pensée est trop faible pour les concevoir et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu.*

Reconnaissons donc que tout le bonheur de l'homme consiste dans l'aveu sincère qu'il fait de tenir son être et tous ses biens naturels et surnaturels de la pure bonté de Dieu, que son esprit est plein d'erreurs, que ses inclinations sont toutes dépravées, qu'il n'est par sa nature qu'un néant, et qu'il est devenu par sa désobéissance un néant opposé à Dieu et souvent révolté contre son souverain. Pour arriver là, il faut connaître Jésus-Christ, Homme-Dieu, source et principe de toute vérité, lumière qui doit éclairer nos pas; il faut s'adresser à lui et lui dire avec Salomon: *Seigneur, nous ne comprenons que difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous ne discernons qu'avec peine ce qui est devant nos yeux; mais qui pourra découvrir ce qui se passe dans le ciel? Donnez-moi cette sagesse qui est assise auprès de vous sur votre trône, parce que je suis un homme faible et qui suis peu capable de bien juger* (1).

CHAPITRE XXV. *De la véritable Eglise*

D. *A quelles marques peut-on discerner la véritable Eglise; c'est-à-dire celle qui a été établie par Jésus-Christ et ses apôtres; car il*

(1) Mœurs du siècle, chap. des Esprits forts.

(1) Sap. 9. *Vani sunt omnes homines quibus non subest scientia Dei.* Sap. 13. 1.

y a plusieurs sociétés qui prétendent être l'Eglise chrétienne, comme les calvinistes, les luthériens, les protestants d'Angleterre, les Grecs schismatiques?

R. Selon les saintes Ecritures et la tradition il y a quatre caractères qui distinguent l'Eglise des sociétés hérétiques; savoir, l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité. Le concile de Constantinople, suivi par les autres conciles généraux, dit que l'Eglise est une, sainte, catholique et apostolique. Or l'Eglise catholique, qu'on nomme l'Eglise romaine, est la seule à laquelle ces quatre caractères conviennent, et ainsi elle est la véritable Eglise.

D. *Qu'est-ce qu'on doit entendre par les quatre caractères qui conviennent proprement à la véritable Eglise?*

R. Elle est une, parce que tous les fidèles qui la composent ne font qu'un seul corps, n'ont qu'un même chef visible, qui est le pape en qualité de successeur de S. Pierre, établi par Jésus-Christ même, et un même chef invisible qui est Jésus-Christ lui-même. S. Paul nous le témoigne par ces paroles où il parle de Jésus-Christ: *Il est le chef du corps de l'Eglise, il est le principe et le premier né d'entre les morts, afin que ce soit lui qui ait la principauté en tout* (*Coloss.* 1, 18). Et ailleurs, il dit en parlant de Dieu, à l'égard de Jésus-Christ: *Il lui a mis toutes choses sous les pieds, et il l'a établi chef sur toute l'Eglise* (*Ephes.* 1, 22). Et le pape, par sa qualité de vicaire de Jésus-Christ, est le chef visible de l'Eglise, en ce qu'il a succédé au siége et à l'autorité de S. Pierre. Or S. Pierre a établi son siége à Rome, et il était le chef des apôtres par l'institution même de Jésus-Christ, en ces termes: *Vous êtes Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise* (*Math.* 16, 18. *Math.* 10, 2). Les évangélistes mettent toujours S. Pierre à la tête des apôtres, et ils lui donnent en certains endroits le titre de premier. Cette institution de S. Pierre en qualité de chef des apôtres n'est pas contestée des hérétiques. Enfin, l'Eglise est une, parce que tous les fidèles n'ont qu'une même foi sur tous les articles de leur créance compris dans le symbole des apôtres, dans celui de Constantinople, qui se chante à la messe, et dans celui attribué à S. Athanase, que l'Eglise récite le dimanche à l'office de prime. Enfin ils n'ont qu'une même espérance et les mêmes biens; c'est-à-dire les graces et les sacrements.

2° L'Eglise est sainte parce que Jésus-Christ, son chef, est saint par excellence; sa doctrine est sainte, parce qu'elle enseigne la pure doctrine qu'elle a apprise de Jésus-Christ par les apôtres. Et pour se convaincre que la doctrine de l'Eglise est conforme à ce que les apôtres ont enseigné, il n'y a qu'à faire attention aux promesses faites par Jésus-Christ à son Eglise et de la vérité desquelles toutes les sectes séparés conviennent: savoir, que l'Eglise serait toujours animée par le Saint-Esprit, qu'il l'assisterait jusqu'à la consommation des siècles pour l'empêcher de tomber dans l'erreur; car selon ces promesses de Jésus-Christ, l'esprit de vérité doit toujours animer l'Eglise et lui enseigner toute vérité; les portes de l'enfer ne doivent jamais prévaloir contre elle (*Jean*, 14. 16. *et* 16. 13; *Math.* 16. 18); Jésus-Christ doit l'assister jusqu'à la consommation des siècles par la prédication de la vérité et dans l'administration des sacrements. Ces promesses sont claires et précises. Enfin l'Eglise est sainte, en ce qu'il n'y a de saints que dans sa société, parce que hors de l'Eglise il n'y a point de salut.

3° L'Eglise est catholique, et par ce caractère, on doit entendre, 1° qu'elle s'étend à tous les temps, parce que dans tous les temps il y a eu et il y aura une société de fidèles réunis dans la même foi et sous la conduite d'un même chef; 2° qu'elle s'étend à tous les lieux, parce que la doctrine de l'Eglise a été ou sera annoncée dans tous les lieux de l'univers.

4° Elle est apostolique, c'est-à-dire qu'elle a été fondée par les apôtres, et qu'elle est gouvernée par leurs successeurs; 1° en ce que les apôtres ont annoncé par toute la terre la foi en Jésus-Christ et son Evangile, qu'ils ont converti une partie des Juifs et un grand nombre de païens, et qu'ils en ont formé une société qu'on nomme l'Eglise catholique; 2° en ce qu'elle croit et enseigne tout ce que les apôtres ont cru et enseigné; ce qui se prouve par le symbole des apôtres dont elle fait profession, et que les apôtres avaient eux-mêmes composé avant de se séparer pour aller annoncer l'Evangile, selon la tradition constante de tous les auteurs ecclésiastiques. 3° En remontant de siècle en siècle, on voit que ce que l'Eglise croit et enseigne a été toujours cru et enseigné d'une manière uniforme depuis les apôtres jusqu'à présent. 4° Elle a reçu de Jésus-Christ par les apôtres son autorité et sa mission: *Comme mon Père m'a envoyé*, leur dit Jésus-Christ, *je vous envoie de même: recevez le Saint-Esprit: les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (*Jean*, 20. 2). Les apôtres à leur tour ont instruit et ordonné des évêques auxquels ils ont communiqué le caractère, l'autorité et la mission qu'ils avaient reçues de Jésus-Christ. Ceux-ci ont communiqué le même pouvoir à leurs successeurs, et ainsi d'âge en âge et de siècle en siècle l'Eglise a subsisté et subsistera toujours. Or il s'ensuit de là que toute société qui ne saurait justifier qu'elle a reçu de Jésus-Christ cette autorité et cette mission par une succession continuelle d'évêques jusqu'aux apôtres, ne saurait être la vraie Eglise.

D. *Comment établissez-vous que c'est le pape qui est le chef de l'Eglise romaine?*

R. En ce qu'il a succédé au siége et à l'autorité de saint Pierre, qui était le chef des apôtres, par l'institution même de Jésus-Christ, comme on l'a fait voir ci-dessus. Or saint Pierre a établi à Rome le siége de son épiscopat, et toute l'Eglise a regardé dans tous les siècles le siége de Rome comme le premier

siége; d'où il suit que les papes ont la primauté d'honneur et de juridiction dans toute l'église, comme ayant succédé à saint Pierre, parce que les évêques d'un siége succèdent, non seulement au caractère, mais aussi à l'autorité, à la prééminence et à la juridiction de leurs prédécesseurs. Ainsi ceux qui contestent cette primauté, comme les protestants et les Grecs, ont rompu le lien de l'unité de l'Eglise, ont abandonné la croyance de leurs pères, et sont devenus schismatiques.

D. *Comment prouvez-vous que les sociétés des protestants et des autres sectes n'ont point les caractères dont vous venez de parler, et qui constituent la véritable Eglise?*

R. Je le prouve d'abord en ce qu'il n'y a qu'une Eglise à laquelle ces quatre caractères puissent convenir, et les sociétés qui se sont séparés de l'Eglise romaine n'ont aucun de ces caractères. L'unité ne peut leur convenir: 1° les protestants en sont un exemple sensible; car ils sont divisés entre eux en plusieurs branches sur des points qu'ils conviennent être essentiels, et leur division est de telle nature, qu'ils ne sont soumis à aucune autorité visible qui puisse les réunir.

2° La sainteté ne peut être le caractère de leur société, puisqu'ils prétendent que l'Eglise peut tomber et qu'elle est effectivement tombée dans l'erreur; bien plus, l'alliance qu'ils font de la justification avec les crimes les plus énormes renverse toute la pureté de la morale de Jésus-Christ.

3° La catholicité ne peut leur être attribuée, puisqu'ils ne sont répandus ni dans tous les temps, ni dans tous les lieux. On sait l'époque du commencement de leur secte, elle n'est rien moins qu'ancienne, et elle n'est répandue que dans quelques pays.

4° L'apostolicité est celui de tous les caractères qu'ils oseraient le moins usurper; car leurs pasteurs n'ont point été ordonnés par d'autres pasteurs dont la mission et l'ordination viennent des apôtres. Les calvinistes le reconnaissent eux-mêmes.

Enfin, il est constant qu'ils se sont séparés de cette société, qui est seule la véritable Eglise: la preuve de cette séparation est palpable, puisque avant l'existence de leur secte, il y avait dans le monde une société qui était la véritable Eglise de Jésus-Christ. Cette société devait être visible et extérieure, composée de pasteurs et de peuples; elle devait avoir les quatre caractères qui la distinguent des autres sociétés, comme on vient de le faire voir; tous les chrétiens disaient alors le symbole de Constantinople comme on le dit aujourd'hui; ils croyaient l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique: les protestants, avant leur séparation, récitaient le même symbole et faisaient profession de croire une église à laquelle ces quatre caractères convenaient; ils se sont donc séparés de cette église et ils ne se sont unis à aucune société qui fût sur la terre. Calvin le dit formellement: *Discessionem a toto mundo facere coacti sumus.*

Est-il rien de plus singulier et en même temps de plus extravagant que de voir un moine apostat, tel que Calvin, dire qu'il a fallu quelquefois et même de notre temps, auquel l'état de l'Eglise était interrompu, que Dieu ait suscité des gens d'une façon extraordinaire pour dresser de nouveau l'église qui était en ruine et désolation? Ce sont les propres paroles de Calvin dans sa lettre à Mélanchton, de l'année 1557. C'est quelque chose de bien extraordinaire et de bien singulier que de voir un simple particulier assez téméraire pour oser dire que l'Eglise a besoin d'être dressée de nouveau; après que cette même Eglise a régné glorieusement pendant quatorze siècles. Mais on a si bien réfuté dans des ouvrages immortels les pitoyables raisonnements de cet apostat et de ses sectateurs, on les a tellement réduits en poussière qu'il est inutile de faire voir ici le ridicule système de ces prétendus réformateurs de l'Eglise. Car quoique leur malheureuse secte soit répandue en bien des pays, quoiqu'elle ait occasionné quelquefois le bouleversement des états, l'Eglise ne subsiste pas moins dans toute sa force, et les nuages que ces enfants de ténèbres ont voulu répandre, bien loin de ternir son éclat, n'ont servi qu'à la faire triompher de ses ennemis et constater la vérité des promesses de Jésus-Christ.

D. *Que doit-on penser des Grecs qui se sont séparés de l'Eglise romaine?*

R. On doit dire la même chose que des protestants, et quelles que soient leurs raisons, il est toujours vrai de dire qu'en se séparant de l'Eglise romaine ils se sont séparés de la véritable Eglise et qu'ils ont rompu le lien de l'unité. La preuve en est sensible. Les Grecs, avant leur schisme, reconnaissaient le pape pour le chef de l'Eglise. Ce fait est constaté par les sept premiers conciles généraux qui se sont tenus en Orient, et où la primauté du Pape a été authentiquement reconnue. Photius lui-même, patriarche de Constantinople, qui jeta les premières semences de la division, n'en disconvenait pas, et tout le monde sait que l'église de Constantinople n'eut jamais que le second rang après celle de Rome. Il était donc vrai de dire alors, comme il l'est aujourd'hui, que le pape était le chef visible de l'Eglise, et Rome le centre de l'unité, comme le dit lui-même saint Irénée, évêque de Lyon, Grec de naissance, et qui vivait au second siècle. *Ad hanc Ecclesiam propter potentiorem principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam* (1). Or si pendant les huit premiers siècles et au-delà, c'est-à-dire jusqu'au schisme des Grecs, l'Eglise qui reconnaît le pape pour chef visible, a été la vraie Eglise sans contestation, il s'ensuit qu'elle la sera toujours, et qu'ainsi se séparer de l'Eglise qui reconnaît le pape pour chef visible, c'est se séparer de la véritable Eglise, c'est sortir de son sein et être schismatique. Mais parmi les Grecs orientaux, il y a toujours eu plusieurs communions qui sont démeurées attachées à celle de l'Eglise Romaine, comme les

(1) Irén. liv. 4. contre les Hérés. chap. 3.

Grecs Arméniens, Maronites et autres. En un mot, pour couper court à tous les raisonnements sur cette matière, il suffit de s'en tenir à ce principe, que la véritable Eglise ne peut jamais errer, et que celle qui a été en un temps la vraie Eglise doit l'être toujours. Or l'Eglise Romaine l'a été autrefois, de l'aveu de tous ceux qui s'en sont séparés, d'où il s'ensuit qu'elle l'est encore aujourd'hui, et qu'elle sera telle toujours, parce que son état ne peut être interrompu et qu'elle ne peut jamais tomber en ruine, conformément aux promesses de Jésus-Christ. Donc tous ceux qui se séparent d'elle, se séparent de la véritable Eglise et deviennent schismatiques.

CHAPITRE XXVI. *De la créance de l'Eglise romaine sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie contre les protestants, et réfutation de leurs erreurs.*

D. *Comment ferez-vous sentir que la créance de l'Eglise romaine touchant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est la même que celle de toute l'Eglise ancienne?*

R. C'est un fait constant que dès que Béranger, archidiacre d'Angers, eut osé enseigner que le corps de Jésus-Christ n'était contenu qu'en figure dans l'Eucharistie, toute l'Eglise se souleva contre lui comme un novateur et un hérétique opposé à la doctrine de l'Eglise enseignée partout depuis les apôtres, que plusieurs hommes illustres écrivirent contre lui, et qu'il fut condamné par un concile tenu à Rome sous le pape Léon IX, l'an 1050, par ceux de Verceil et de Paris de la même année, et par plusieurs autres: ainsi il est visible que dans ce temps-là la foi de l'Eglise, tant dans l'Orient que dans l'Occident, était la même que celle qu'elle tient aujourd'hui sur ce mystère. On doit même remarquer ici que Bérenger rétracta son erreur, qu'il en fit pénitence et qu'il mourut dans le sein de l'Eglise catholique.

D. *Les calvinistes, se sentant pressés de ce témoignage authentique de la condamnation de son auteur et de la créance où était alors l'Eglise de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, qu'est-ce qu'ils ont imaginé pour soutenir leur hérésie?*

R. Ils ont dit qu'un siècle avant Béranger toute l'Eglise était dans leur sentiment, et que sa créance était que Jésus-Christ n'est véritablement présent que dans le ciel et ne pouvait être dans l'Eucharistie qu'en figure.

D. *Comment les catholiques ont-ils réfuté cette supposition?*

R. Ils ont établi à fond et dans des ouvrages pleins de force par la solidité des raisonnements que cette supposition était absurde; et en effet, si l'Eglise ancienne n'avait pas cru la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, elle n'aurait pu venir à ce changement universel de créance pendant un siècle avant Béranger, comme les calvinistes le supposent, que de trois manières qui sont toutes trois impossibles.

La première serait de supposer que ce changement se fit tout d'un coup, en sorte que tous les chrétiens, après avoir cru jusque alors que Jésus-Christ n'était pas réellement présent dans l'Eucharistie, mais seulement en figure, commencèrent de croire qu'il y était, et que, s'étant pour ainsi dire, endormis calvinistes, ils se réveillèrent catholiques sans savoir comment, et avec un entier oubli de ce qu'ils avaient été. Mais cette supposition est si ridicule qu'elle n'a pas besoin d'être réfutée pour en faire voir l'impossibilité.

La seconde manière dont ce changement aurait pu arriver serait de supposer qu'il se fit insensiblement; c'est-à-dire que quelques-uns introduisirent l'opinion de la présence réelle, qu'ils n'eurent d'abord que peu de sectateurs, et que ensuite cette opinion se glissa insensiblement partout; mais il est aisé de faire sentir l'absurdité d'une supposition de laquelle il résulte un mélange universel des deux doctrines sur un article aussi essentiel au culte; savoir, la présence ou l'absence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Car comment serait-il possible que le premier, par exemple, qui avança l'opinion de la présence réelle, n'eût trouvé ni évêque, ni prêtre, ni docteur qui s'y fût opposé; personne enfin qui se fût récrié contre une pareille nouveauté? Comment s'imaginer que tous les chrétiens étant persuadés que Jésus-Christ n'était qu'en figure dans l'Eucharistie, ils eussent ajouté foi sans aucune contradiction à ceux qui publiaient que Jésus-Christ, que l'on croyait absent des symboles, y était véritablement et substantiellement présent? Comment s'imaginer que tandis que tous les autres mystères de la foi, comme la Trinité, l'Incarnation, ont eu à vaincre l'opposition des sens et de la raison et n'ont pu s'établir que par une infinité de prédications, de miracles, et l'effusion du sang de tant de martyrs, cette nouvelle opinion de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie en tous lieux ait été reçue par toute la terre sans étonnement, sans réclamation, sans contestation, et que les prétendus auteurs de cette innovation de doctrine aient été entièrement inconnus?

Cette supposition est encore plus absurde si on fait attention au temps que cette nouvelle opinion à dû prendre son accroissement. Car il faudrait pour cela supposer qu'il y ait eu un temps où la foi de la présence réelle, qui était selon eux l'opinion nouvelle, était tellement mêlée avec celle de l'absence réelle, qu'il y avait la moitié des évêques, des prêtres et du peuple qui tenait l'une, et une autre moitié qui tenait l'autre, en sorte que dans les mêmes provinces, les mêmes villes, les mêmes églises, les mêmes familles, tous les fidèles étaient divisés sur l'Eucharistie; que les uns croyaient que Jésus-Christ y était réellement présent, et les autres qu'il en était réellement absent; il faudrait supposer encore que cette division n'était pas seulement dans l'Eglise romaine, mais aussi dans l'Eglise grecque et arménienne; que cette contrariété de sentiments sur un point si capital du culte fût demeurée

inconnue à tous ceux qui étaient ainsi divisés, et qu'elle n'eût produit aucune contestation ni trouble; car les calvinistes ne peuvent contester que jusque à Bérenger il n'y a eu aucune rupture de communion sur le point de la présence réelle. Or c'est ce qui est contraire à toutes les lumières de la raison d'imaginer possible ce mélange d'opinions sans qu'il eût excité les plus grands troubles. Il faudrait que les hommes de ce temps-là fussent demeurés dans une telle léthargie et un tel assoupissement, qu'ils n'eussent eu ni charité pour le prochain, ni zèle pour Dieu, ni attache à leurs propres opinions, en un mot qu'ils n'eussent été sujets ni aux mêmes mouvements, ni aux mêmes passions que ceux de notre siècle, et qu'ils eussent été d'une autre espèce.

La troisième manière dont ce changement aurait pu arriver renferme des conséquences qui ne choquent pas moins la raison que les premières. Car selon ce dernier degré de ce prétendu changement, c'est-à-dire que l'opinion de la présence réelle est venue à ce point d'être répandue universellement dans toute l'Eglise sur la fin du dixième siècle, il faut supposer non seulement que les laïcs, après avoir été instruits dans la créance distincte de l'absence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ont abandonné sans résistance et sans combat la foi de leurs pères pour suivre une opinion nouvellement introduite (selon les ministres protestants) par Paschase Ratbert, religieux de France; mais il faut encore supposer qu'il ne soit resté aucune trace de ce changement, et que la mémoire s'en soit tellement abolie que, dans le onzième siècle qui a suivi immédiatement celui où, selon eux, l'opinion de la présence réelle s'est trouvée universellement répandue, personne n'en ait jamais ouï parler. C'est ce qu'il est impossible d'imaginer : la démonstration de cette impossibilité est sensible. On n'a qu'à faire attention que la vie d'une infinité d'hommes est tellement partagée qu'ils en passent une partie dans un siècle et l'autre dans le siècle suivant, et que ainsi ils sont parfaitement instruits des événements qui se sont passés à la fin de l'un et au commencement de l'autre. Or comment se pourrait-il faire que ceux qui vivaient dans le onzième siècle n'eussent pas vu quantité de personnes qui avaient vécu dans le dixième? Comment serait-il possible que plusieurs milliers d'hommes ayant été ou témoins ou vivant avec les témoins oculaires d'un changement universel de créance dans toute l'Eglise, ils n'en eussent rien appris à ceux qui les auraient suivis et qu'ils auraient instruits dans la foi? Comment imaginer que ce nombre infini d'hommes, dont la manière de penser ne pouvait qu'être différente, fussent convenus de céler à la postérité un événement si important, savoir qu'autrefois on ne croyait pas la présence réelle, mais que dans le temps présent on la croyait? Serait-il possible que aucun père ne l'eût dit à ses enfants, aucun maître à ses disciples, que aucun monastère n'en eût gardé la mémoire, et que tout le onzième siècle se fût tellement confirmé dans la créance de la présence réelle, qu'on y eût traité d'abord d'hérétiques ceux qui voulurent l'attaquer, et que tous ceux qui la défendirent eussent osé soutenir que c'était la foi de l'Eglise, quoique il y eût alors des millions d'hommes qui, ayant vécu dans le dixième siècle, ne pouvaient ignorer qu'on y avait tenu une créance différente de celle que l'on tenait alors par tout le monde; s'il était vrai, comme les ministres protestants le supposent, que tout le corps de l'Eglise jusque à la fin du neuvième siècle était de leur opinion, c'est-à-dire ne croyait pas la présence réelle? Mais c'est assez réfuter un système qui n'a besoin que d'être montré dans son jour pour en faire sentir toute l'absurdité.

D. *Les ministres protestants, se sentant pressés par la force de ce raisonnement, n'ont-ils pas abandonné la supposition chimérique de ce changement de créance dans le dixième siècle?*

R. Il est vrai qu'ils ont compris qu'il n'était pas possible de persuader à des gens raisonnables un fait aussi incroyable : mais comme les hommes sont esclaves de leurs propres opinions et qu'ils ne veulent jamais convenir de leurs erreurs, les protestants ont donné la torture à leur esprit pour imaginer un système qui pût accréditer leur hérésie et l'insinuer dans les esprits.

D. *Quel est cet autre système?*

R. Ils ont osé avancer que les fidèles des premiers siècles n'avaient eu qu'une créance confuse du mystère de l'Eucharistie; c'est-à-dire, qu'ils croyaient Jésus-Christ présent, mais qu'ils ne distinguaient pas si c'était seulement en signe, en vertu, ou en substance, et qu'ils n'avaient aucune idée positive de la présence ni de l'absence réelle.

D. *Comment les catholiques ont-ils répondu à cette objection?*

R. Ils ont dit d'abord que cette prétention de créance confuse sur la présence réelle est avancée sans preuves, (en effet, il était impossible aux protestants d'en trouver) et ils en ont fait voir toute l'absurdité par des raisonnements auxquels il n'y a point de réplique. Ils ont donc établi qu'il n'est pas possible que les fidèles ayant demeuré mille ans dans l'Eglise en voyant tous les jours ce qu'on appelait le corps de Jésus-Christ, sans former une pensée distincte et déterminée, si ce qu'ils voyaient était, ou n'était pas réellement le vrai corps de Jésus-Christ.

En effet notre esprit est formé de telle sorte, qu'en pensant à un corps, il est impossible qu'il ne l'applique à quelque lieu, et il le conçoit toujours au lieu où il nous est exprimé, à moins qu'on ne sache qu'il n'y est pas. Personne ne peut se refuser à cette vérité. Ainsi lorsque les fidèles entendaient dire que ce qu'ils recevaient dans leur bouche était le corps de Jésus-Christ, leur esprit appliquait le corps a quelque lieu, c'est-à-dire que s'ils croyaient Jésus-Christ présent sous le pain qu'ils voyaient et qu'ils mangeaient, il s'ensuit qu'ils avaient une

créance distincte de la présence réelle. Si au contraire ils ne le regardaient présent que dans le ciel, quoique les paroles l'exprimassent comme présent sur la terre, ils ont eu une créance distincte de l'absence réelle, et ainsi il est impossible qu'ils soient demeurés à l'égard de ce mystère, dans ce degré de confusion que les ministres protestants ont voulu supposer.

D. *Il est question maintenant de prouver que l'esprit des fidèles a dû nécessairement se déterminer à la créance de la présence réelle. Sur quelles raisons les catholiques ont-ils établi cette preuve?*

R. En voici la substance. Nous avons de toutes choses des idées que nous appelons naturelles; ainsi l'idée naturelle des mots se présente d'abord à l'esprit, et elle y est toujours reçue à moins qu'elle ne soit bannie par une créance contraire. Un exemple rendra palpable cette vérité. Quand on entend le mot de bras, ou celui de main, on conçoit des bras et des mains ordinaires, c'est la première idée naturelle; mais si on les attribue à Dieu, comme si l'on s'exprimait ainsi : Le bras de Dieu s'est montré; alors la connaissance que les chrétiens ont que Dieu est incorporel fait qu'ils éloignent cette idée pour en mettre une autre à la place, qui est celle de puissance et de force. Or cela posé, et à moins qu'on ne veuille renoncer absolument à la sincérité et à la bonne foi pour désavouer les choses les plus claires, il est impossible qu'on ne convienne que les mots par lesquels tous les pères et les docteurs de l'Eglise qui ont enseigné la foi aux fidèles des premiers siècles, ont exprimé le mystère de l'Eucharistie, soit en célébrant le sacrifice, soit en distribuant la communion aux peuples, soit en les instruisant de ce qu'ils en devaient croire, signifient précisément et naturellement une présence réelle, et appliquent tellement l'esprit à cette idée que cette idée d'une présence réelle ayant été mise une infinité de fois devant les yeux des chrétiens, ils ont été obligés d'en former ce jugement; savoir, que Jésus-Christ était réellement présent sous les symboles de l'Eucharistie: en prenant les expressions des pères dans le sens littéral et naturel.

D. *Comment les catholiques ont-ils prouvé que les expressions des pères sur l'Eucharistie signifient une présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie?*

R. C'est en rapportant un nombre infini de passages tirés des pères et des auteurs ecclésiastiques, dans lesquels tout homme de bonne foi peut se convaincre que les pères ont enseigné que l'Eucharistie était le corps de Jésus-Christ, et que Jésus-Christ y était réellement présent.

D. *Qu'est-ce que les protestants ont imaginé pour éluder la force et le poids de tous ces témoignages?*

R. Ils ont avancé que toutes ces expressions des pères ne pouvaient s'entendre que dans un sens figuré et métaphorique, et non dans le sens littéral et naturel.

D. *Quelle réponse les catholiques ont-ils donnée à une pareille objection?*

R. Ils ne sont pas contentés de ce grand nombre de passages des pères qui prouvent que toute l'Eglise des premiers siècles croyait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ils en ont rapporté plusieurs autres, dont les expressions ne peuvent être prises dans un sens figuré ou métaphorique sans vouloir renoncer à toutes les lumières de la raison et à la bonne foi. Mais avant de les rapporter, ils ont établi les principes certains par lesquels on doit décider si une expression doit être prise à la lettre et dans le sens naturel qui se présente d'abord à l'esprit, ou si elle doit passer pour un langage figuré ou pour une métaphore. Voici quels sont ces principes.

Quand une chose se peut aussi facilement exprimer naturellement que métaphoriquement, les expressions naturelles et simples sont pour l'ordinaire infiniment plus fréquentes que celles qui sont métaphoriques. La raison en est sensible : c'est que les hommes se portent ordinairement, quand rien ne les empêche, à ce qui est plus conforme à la vérité et à la nature. Or les expressions métaphoriques sont en quelque sorte contraires à la nature, parce qu'elles sont fausses étant prises à la rigueur, et elles ne peuvent jamais être si ordinaires que les expressions naturelles; car si elles l'étaient, elle deviendraient trompeuses et inintelligibles. Personne ne disconviendra de ces principes. Bien plus, on peut remarquer que les métaphores ne conviennent point aux discours simples et historiques, ni à ceux qui sont destinés à l'instruction. Elles sont des élancements de l'ame qui naissent de la chaleur de l'esprit, et elles choqueraient notre raison si on parlait longtemps sur ce même ton et dans ce genre figuré, parce qu'on fatiguerait l'esprit à force de le tenir tendu et de parler un langage qui n'est pas naturel. On doit encore faire attention qu'il serait ridicule de se servir de métaphores devant des personnes qui, selon toutes les apparences, ne pourraient les entendre, et on serait obligé, au moins en ce cas, de les expliquer. Tout le monde est en état de juger de la vérité de ces règles. Or les pères se servent toujours des expressions qui marquent la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dans un sens littéral; ils s'en servent dans des écrits adressés à des païens, ou faits à de nouveaux baptisés qui n'avaient aucune teinture de ce mystère. Ainsi les païens, qui ne savaient rien de notre religion, et les baptisés qui recevaient les premières instructions sur l'Eucharistie, ne pouvaient entendre ces expressions autrement que dans le sens naturel. Cependant les pères ne les expliquaient point et ils se servaient toujours des mêmes; d'où il s'ensuit avec évidence qu'ils ne voulaient pas qu'on les prit pour des métaphores. En un mot, le sens naturel des expressions des pères touchant l'Eucharistie est la présence réelle : il n'y a pour s'en convaincre qu'à jeter les yeux sur tout ce qu'ils ont écrit

ce sujet ; et il faut convenir qu'à vouloir enseigner cette créance, il n'est pas possible qu'ils aient parlé autrement qu'ils ont fait; mais s'ils ont voulu enseigner le contraire c'est-à-dire, que le corps de Jésus-Christ n'est qu'en figure dans l'Eucharistie, on peut dire hardiment qu'ils auraient tenu un langage le plus dépourvu de raison et de bon sens, le plus propre à induire les hommes en erreur, et qu'ils l'ont tenu en effet tous d'un commun accord dans tous les temps et dans tous les lieux. Ce qui est absolument impossible.

Nous nous contenterons de rapporter ici une petite partie des passages des pères qui prouvent la présence réelle. Saint Ignace, évêque d'Antioche, en parlant de certains hérétiques, dit qu'ils ne recevaient pas l'eucharistie, parce qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie soit la chair de Notre-Seigneur qui a souffert pour nos péchés.

Saint Justin, dans sa seconde apologie, dit : Nous ne recevons pas ces choses comme si ce n'était qu'un pain ordinaire et un breuvage commun ; nous savons que cette viande et ce breuvage ayant été consacrés et faits eucharistie par les prières que le Verbe de Dieu nous a enseignées, sont la chair et le sang de ce même Jésus-Christ qui a été fait homme pour l'amour de nous.

Saint Cyrille de Jérusalem dit ces paroles : Jésus-Christ ayant dit du pain, Ceci est mon corps, qui osera en douter désormais? Et lui-même ayant dit, Ceci est mon sang, qui oserait entrer en doute en disant que ce n'est pas son sang?

Saint Ambroise, dans le traité pour l'instruction des nouveau-baptisés dit : Vous me direz peut-être, Je vois autre chose. Comment est-ce que vous m'assurez que je reçois le corps de Jésus-Christ..... La parole de Jésus-Christ, qui a pu faire de rien tout ce qui est, ne pourra-t-elle pas changer ce qui est en ce qui n'était pas auparavant?

Saint Gaudence, évêque de Bresse, s'exprime ainsi : Le créateur est le maître de la nature, qui produit du pain de la terre, fait ensuite son propre corps de ce pain, parce qu'il le peut et l'a promis, et celui qui de l'eau a fait du vin fait aussi du vin son sang.

Saint Augustin dit qu'il a plu au Saint-Esprit, en l'honneur de ce grand sacrement, que le corps de Jésus-Christ entrât dans la bouche des chrétiens avant toutes les autres viandes.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, parle de cette sorte : Nous célébrons le saint, vivifiant et non sanglant sacrifice dans les églises, croyant que le corps qui est devant nous n'est pas le corps d'un homme commun et semblable à nous, et le sang de même ; mais nous le recevons comme ayant été fait le propre corps et le propre sang du Verbe qui vivifie toutes choses.

Théodorus, évêque d'Ancyre, dans une homélie qu'il fit au concile qui porte ce nom, s'exprime ainsi : Il n'est plus couché dans une crèche, mais il est exposé à nos yeux sur cette table salutaire : cette crèche est la mère de cette table ; il a été mis dans cette crèche afin qu'il fût mangé sur cette table.

Ce que dit S. Jean de Damas est encore plus précis : Le pain et le vin ne sont point figures du corps et du sang de Jésus-Christ, à Dieu ne plaise ; mais c'est le corps même déifié de Jésus-Christ. Notre-Seigneur ne nous ayant pas dit : Ceci est la figure de mon corps, mais Ceci est mon corps, et n'ayant pas dit de même : Ceci est la figure de mon sang, mais Ceci est mon sang.

S. Chrysostôme est plein d'expressions qui marquent naturellement une présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et il n'y aurait rien de plus énigmatique et de plus insensé que le discours de ce saint, en prenant ses expressions pour des métaphores ou des figures. Voici quelques passages tirés de ses œuvres.

Combien y en a-t-il qui disent maintenant : Je voudrais bien avoir vu sa forme et sa figure, ses vêtements? Eh bien! vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez. Vous étiez content de voir seulement ses vêtements, et il se donne lui-même à voir, à toucher, à manger et à prendre au dedans de vous.

Ce qu'il dit dans son homélie 24 sur la première Epître aux Corinthiens est encore plus fort. Ces paroles de l'Apôtre, dit-il, Le calice de bénédiction que nous bénissons n'est-il pas la communion du corps de Jésus-Christ? ne doivent pas imprimer moins de terreur que de foi dans les esprits ; car elles nous enseignent que ce qui est dans le calice est le même sang qui a coulé du côté du Sauveur percé sur la croix. Jésus-Christ, dit-il peu après, ne s'est pas contenté de livrer son corps pour nous à la mort ; mais parce que la première chair qui avait été formée de la terre avait été privée de la vie et assujettie à la mort par le péché, il a formé, pour le dire ainsi, une autre substance et comme un levain ; savoir, sa chair qui, quoique d'une même nature que la nôtre, était néanmoins exempte de péché et pleine de vie. Il l'a donnée à tous afin que tous en fussent nourris, et que se dépouillant de cette ancienne chair, ils pussent être renouvelés par cette chair nouvelle. Il faut remarquer que l'Apôtre parlant des Juifs ne dit pas qu'ils sont participants de Dieu, mais seulement qu'ils sont participants de l'autel, parce que ce qui s'offrait autrefois sur l'ancien autel devait être consumé par le feu. Il n'en est pas de même du corps de Jésus-Christ. En quoi consiste cette différence? En ce qu'il se fait une communication de ce même corps à tous les fidèles, et qu'ainsi nous ne sommes pas participants de l'autel, mais du corps même de Jésus-Christ... S'il est vrai qu'il n'y a personne assez téméraire pour recevoir avec incivilité et indifférence un roi qui le viendrait visiter ; mais que dis-je, recevoir un roi? qui veuille toucher ses habits avec trop de familiarité et avec trop peu de respect, quand même il serait dans

un désert et qu'il n'aurait personne à sa suite ! si, dis-je, personne n'est assez hardi pour toucher seulement l'habit d'un homme, comment serons-nous assez téméraires pour recevoir en nous avec déshonneur et avec injure le corps de Dieu même, qui est infiniment élevé au-dessus de tous les rois ; ce corps qui est si pur et en qui il ne peut y avoir la moindre tache, qui a été uni et qui habite avec la Divinité, par lequel nous recevons l'être et la vie, et par lequel les portes de l'enfer ont été brisées, et les voûtes des cieux ouvertes ? Ne soyons donc pas, je vous prie, homicides de nous-mêmes ; mais approchons-nous de ce divin corps avec beaucoup de crainte et une extrême pureté ; et en le considérant lorsque on vous le présente, dites en vous-même : C'est ce corps qui fait que je ne suis plus de la terre, que je ne suis plus captif, que je suis libre. C'est ce corps qui me fait espérer que j'entrerai un jour dans le ciel, et que je jouirai de tous les biens qui y sont, et que j'obtiendrai la vie éternelle ; que je serai élevé à l'état des anges ; et que je serai reçu en la compagnie de Jésus-Christ. La mort n'a pu détruire ce corps par les clous dont il a été percé, ni par les coups dont il a été meurtri. Le soleil voyant ce corps attaché à une croix en a détourné ses rayons ; ce corps en souffrant la mort a fait déchirer le voile du temple, fendre les pierres et trembler la terre. Voilà ce même corps qui a été ensanglanté et qui, ayant été frappé d'une lance, a versé deux fontaines salutaires à toute la terre, l'une de sang, et l'autre d'eau... Et c'est ce corps que Jésus-Christ nous a donné et à tenir et à manger par un excès prodigieux de son amour..... Autrefois les mages ont témoigné de la révérence pour ce divin corps, lors même qu'il était couché sur une crèche et dans une étable ; et sans y voir rien de pareil à ce que vous voyez maintenant, ils s'en approchèrent avec beaucoup de respect et d'humilité. Quant à vous, ce n'est plus sur une crèche que vous le voyez, c'est sur un autel ; ce n'est plus entre les bras d'une femme, c'est entre les mains du prêtre et sous les ailes du Saint-Esprit, qui couvre les oblations sacrées avec une infinité d'esprits bienheureux qui l'environnent..... Si nous sortons de ce monde après la participation de ce sacrement, nous entrerons avec une grande confiance dans le sanctuaire du ciel, comme étant revêtus d'armes d'or qui nous rendent invulnérables à nos ennemis. Mais pourquoi parler des choses à venir, puisque même dès cette vie, ce mystère fait que la terre nous devient un ciel ? Ouvrez donc les portes du ciel, ou plutôt du ciel des cieux, et vous verrez véritablement ce que je dis, je vous montrerai ici-bas ce qu'il y a là-haut de plus précieux et de plus vénérable..... Ce qu'il y a de plus précieux dans le ciel est le corps même du Roi du ciel, et c'est ce corps qu'il vous est permis de voir sur la terre... Considérez que vous voyez sur la terre ce qu'il y a de plus excellent et de plus adorable dans le ciel, et que non seulement vous le voyez, mais que vous le touchez, vous le mangez, vous l'emportez en votre maison.

Certainement un homme qui, pour faire entendre simplement que le pain est le signe sacré du corps de Jésus-Christ, ferait une métaphore de cette étendue, ne serait pas l'homme le plus éloquent de son siècle, comme l'était S. Chrysostôme ; mais ce serait un discoureur le plus extravagant qui fût jamais.

D. *Que doit-on répondre à une autre objection que font les protestants lorsque ils disent que les choses signifiées se peuvent affirmer des signes, comme quand on dit d'un tableau que c'est Louis XIV, pour dire qu'il est le signe et la représentation de Louis XIV* ; ou bien *d'une carte géographique, que c'est la France ou l'Italie ; et qu'ainsi ces paroles de Jésus-Christ, Ceci est mon corps, ne doivent s'entendre que de la figure de son corps ?*

R. Les choses signifiées se peuvent affirmer des signes, cela est vrai dans certaines occasions, mais cela est faux en bien des rencontres ; car il y en a où un pareil langage serait ridicule et extravagant. En effet serait-ce une chose supportable que quelqu'un ayant fait un songe la nuit, dans lequel une grande quantité de fantômes et d'images lui auraient passé dans l'esprit, et s'étant imaginé à son réveil que ces images qui lui auraient passé dans l'esprit signifiaient quelque chose, s'avisât, en parlant aux autres sans les avoir avertis qu'il parle d'un songe, de donner à ces images le nom des choses qu'il croirait qu'elles signifient ? Si dans ce songe, par exemple, il avait vu des bœufs et des chameaux, et qu'il se fût imaginé que les bœufs figuraient les Allemands et les chameaux les Hollandais, aurait-il droit pour cela, en parlant à des gens qui n'auraient jamais rien appris de son songe, d'appeler un bœuf un Allemand, ou un chameau un Hollandais ? Ainsi puisque il y a des rencontres où ces sortes d'expressions sont raisonnables et d'autres où elles sont insensées, il ne suffit pas pour conclure que cette proposition, *Ceci est mon corps*, se peut entendre en un sens de figure, de prouver par des exemples que ces propositions sont quelquefois raisonnables ; mais il faut montrer de plus que cette proposition, *Ceci est mon corps*, est du nombre de celles qui sont raisonnables et permises, et non de celles qui sont extravagantes et insensées.

Il y a sur ce point des règles par lesquelles on peut discerner quand ces mêmes propositions sont raisonnables et quand elles sont extravagantes, et par là on sait en quel rang il faut mettre le sens que les protestants donnent à cette proposition, *Ceci est mon corps*.

Il est certain 1° que si on fait réflexion sur la nature du langage humain, on reconnaîtra qu'il est fondé en partie sur la connaissance imparfaite de l'esprit des autres. C'est ce qui fait qu'en parlant il y a des choses que nous n'exprimons point, parce que nous supposons qu'elles sont déjà connues à ceux qui nous entendent, que nous n'en marquons d'autres qu'à demi sur l'assurance que nous

avons qu'ils suppléeront à ce que nous n'exprimons pas; que nous répondons à ce que nous lisons dans l'esprit des autres; et que prévoyant le sens auquel ils doivent prendre nos paroles, nous choisissons celles qui doivent former l'idée que nous y voulons imprimer.

2° Il n'est pas moins certain qu'il y a des choses que nous regardons comme des choses; c'est-à-dire que nous considérons en ce qu'elles sont en elles-mêmes, et d'autres au contraire que nous considérons comme signes; c'est-à-dire dans lesquelles nous n'avons pas tant d'égard à ce qu'elles sont qu'à ce qu'elles signifient ou naturellement ou par institution.

3° Non seulement nous considérons nous-mêmes ces choses en ces deux manières qu'on vient de dire, mais nous savons aussi par le commerce que nous avons les uns avec les autres de quelle sorte les autres les regardent. Ainsi nous savons communément que ceux à qui on parle regardent un cheval, un arbre, du pain, du vin comme des choses, et qu'ils regardent un tableau, une carte géographique comme des signes.

Il s'ensuit de ces notions certaines que, quand on voit que celui à qui on parle considère quelque chose comme un signe c'est parler d'une manière raisonnable que d'en affirmer la chose signifiée, et de dire, par exemple, qu'un tableau est Alexandre, qu'une carte est l'Italie, parce que nous lisons dans son esprit qu'il n'est en peine que de savoir ce que représente ce tableau ou cette carte, et non de quelle matière elle est. Et comme nous supposons avec raison qu'il forme intérieurement cette question, Qu'est-ce que ce tableau est en signification et en figure? nous répondons aussi avec raison que c'est Alexandre : ces mots *en signification et en figure* qui manquent à la réponse que nous lui faisons étant suppléés par cette question intérieure que nous voyons dans son esprit; de sorte que la proposition entière consiste et dans ce que nous savons qu'il a dans l'esprit et dans ce que nous exprimons par nos paroles.

Mais lorsque nous connaissons au contraire que ceux à qui nous parlons ne regardent nullement certaines idées comme des signes, mais qu'ils les considèrent comme des choses, il est ridicule alors d'en affirmer ce qu'elles signifient dans notre esprit. Ainsi un homme qui, pour pratiquer l'art de la mémoire artificielle se serait servi, par exemple, d'un chêne pour marquer Alexandre le Grand, et d'un chien pour se souvenir de Cyrus, ne serait point en droit, à cause de la destination secrète qu'il aurait faite de ces choses à signifier ces princes, de dire à ceux qui n'en sauraient rien en montrant un chêne que c'est Alexandre, et un chien que c'est Cyrus; et celui qui parlerait de la sorte passerait avec raison pour insensé et extravagant, parce que ceux à qui on parle ne considèrent un chien et un chêne que comme des choses et non comme des signes, et que l'on doit voir en eux cette disposition.

Voilà les principes naturels par lesquels on peut juger si une proposition où *la chose signifiée est affirmée du signe* est raisonnable ou extravagante; et par ces principes on voit tout d'un coup que le sens que donnent les calvinistes à ces paroles : *Ceci est mon corps*, ne peut nullement subsister, parce qu'il rendrait cette proposition contraire au bon sens et à tous les principes du langage humain. En effet il est visible que du pain n'est pas du nombre de ces choses que l'on considère ordinairement comme des signes, et on ne doit point croire que Jésus-Christ ait vu dans l'esprit de ses apôtres qu'ils fussent en peine de savoir ce que signifiait le pain qu'il prenait, le pain étant du nombre des êtres que l'on regarde comme choses et non comme signes. Il ne répondait donc à aucune de leurs pensées en disant : *Ceci est mon corps*, et il ne leur avait point donné lieu de former cette question intérieure, *Que signifie ce pain?* Elle aurait donc été entièrement insensée, s'il avait affirmé du pain qu'il était son corps, pour marquer qu'il l'était en signification et en figure, et elle aurait été tout aussi peu raisonnable que celle que nous venons de rapporter.

Bien plus, si ces paroles de Jésus-Christ, *Ceci est mon corps*, marquaient qu'il l'était en figure, c'était un signe que Jésus-Christ établissait dès ce moment. Car on ne peut pas dire que ce signe fût déjà établi. Or ce n'est point du tout le langage auquel se porte un homme qui établit un signe et qui l'établit sans préparation; cet homme s'explique, il n'abrège point son discours, il ne laisse rien à suppléer à ceux à qui il parle, parce qu'il ne peut supposer en eux ces pensées qui font que l'on s'exempte d'exprimer si distinctement les choses : cela est si vrai, que dans les signes déjà établis et dans lesquels on est en droit de supposer qu'ils sont regardés comme des signes, le bon sens oblige de s'expliquer davantage si la proposition est peu probable ou peut être obscure à ceux à qui l'on parle : ainsi en parlant à un Français, qui sait que les titres de tous les biens, les lettres de graces, les provisions des charges et des gouvernements s'écrivent sur du parchemin, on pourra dire en lui montrant un acte de cette sorte, que c'est une rente, une maison, une terre, une grace, un bénéfice, sans s'expliquer davantage; mais si on parlait à un étranger, venu de quelque pays où cet usage serait absolument inconnu, ou qui ignorerait même l'art de l'écriture, il faudrait s'expliquer davantage et lui découvrir que, par une convention commune, ces actes contiennent le droit que ceux pour qui ils sont faits ont aux choses qui y sont exprimées.

Il est donc clair par tout ce que l'on vient de dire que si Jésus-Christ n'avait voulu faire du pain de l'eucharistie qu'une simple figure ou signe il ne se serait jamais servi de ces paroles, *Ceci est mon corps* : parce que ç'aurait été le premier établissement de ce signe, et que l'on ne donne aux signes le nom des choses signifiées que lors-

qu'ils sont déjà regardés comme signes, et que l'on voit dans l'esprit des autres qu'ils sont en peine de savoir, non ce qu'ils sont, mais ce qu'ils signifient. Il s'ensuit de là que le sens que les calvinistes trouvent si naturel à force de s'y être accoutumés est effectivement ridicule, trompeur, faux et entièrement indigne d'être attribué à Jésus-Christ.

Après cela, il est aisé de comprendre comment les catholiques ont pris ces paroles, *Ceci est mon corps*, dans un sens de réalité, et comment ils en ont tiré la foi de la présence réelle; car ils ont supposé que Jésus-Christ, qui est la sagesse infinie, avait parlé d'une manière sage et raisonnable; qu'étant la vérité même, il n'avait pas parlé d'une manière trompeuse et qui ne fût propre qu'à jeter les hommes dans l'erreur. Ils ont jugé de cette expression sur la manière dont ils parlent eux-mêmes et dont ils entendent le langage des autres hommes; or comme ils ne s'aviseraient jamais, en instituant un signe, de ne pas avertir que la chose dont ils parlent doit être regardée comme un signe; et qu'ils ne l'appelleraient pas tout d'un coup, sans aucun usage précédent, du nom de la chose signifiée, ils n'ont pu croire que Jésus-Christ l'ait voulu faire; et qu'étant sur le point de quitter ses disciples et en leur donnant ses dernières et ses plus importantes instructions, il leur ait parlé d'une manière dont il ne leur aurait jamais parlé auparavant, et dont il faudrait dire que jamais autre que lui n'aurait parlé.

Enfin on doit dire que si la créance où a été toute l'Eglise de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, comme on l'a prouvé ci-dessus, était fausse, il s'ensuivrait de là qu'il est possible que l'Eglise ait toujours été engagée dans une erreur criminelle et dans un culte idolâtre, puisque si Jésus-Christ n'était pas vraiment présent dans l'eucharistie tous les catholiques seraient de vrais idolâtres, tous les martyrs n'auraient rendu témoignage qu'à l'idolâtrie, les pères n'auraient été que des docteurs d'idolâtrie, et toute l'Eglise n'aurait été qu'une assemblée d'idolâtres qui n'auraient ruiné l'idolâtrie païenne que pour en substituer une autre, c'est-à-dire l'adoration du pain et du vin au lieu de l'adoration des statues d'or ou d'argent, de bois ou de pierre. Or cela est visiblement impossible, parce qu'il répugne à la sagesse de Dieu que, après avoir formé l'Eglise chrétienne, après avoir rendu témoignage à sa propre œuvre par tant de miracles et de faits célèbres qui font connaître la puissance de son auteur, il ait permis que tous ceux que sa grace a appelés à la foi de cette religion, que toute son Eglise, en un mot fût engagée dans une erreur qui anéantirait les promesses faites par Jésus-Christ à son Eglise de lui enseigner toute vérité.

CHAPITRE XXVII. *Que les protestants ne sauraient être la véritable Eglise.*

D. *Ne peut-on pas, sans entrer dans la discussion des points contestés, faire sentir aux protestants par de solides raisons que leur secte ne saurait être la véritable église, et qu'ainsi ils sont schismatiques et hors du sein de l'Eglise?*

R. Voici pour cela quelques réflexions qu'il leur est bien important de faire. Si les protestants qui cherchent sincèrement la vérité, voulaient bien s'examiner sans aucune prévention, et se demander à eux-mêmes s'ils ont bien fait de quitter l'Eglise que Jésus-Christ lui-même a fondée, dont les apôtres ont été les premiers pasteurs, à laquelle les martyrs ont rendu témoignage pendant tant d'années, dont les saints pères ont été les maîtres, et dont une infinité de saints ont été l'ornement, il est impossible qu'ils n'entrassent en quelque doute sur une séparation si étonnante. Or dans une pareille question, qui consiste à savoir s'ils ont bien fait de se séparer de l'Eglise catholique, il suffit de douter si cette séparation est légitime, pour être obligé de retourner à l'unité de l'Eglise, parce que dans le doute le préjugé est pour l'Eglise catholique, et qu'ainsi il faut des raisons convaincantes et bien évidentes pour la quitter.

2° La plupart des protestants, on peut dire même presque tous, ne peuvent point faire cet examen par la voie de la discussion des points contestés. Il faudrait avoir lu tous les pères et les conciles, avoir examiné tout de ses propres yeux, ce qui est impossible au commun des hommes. A qui s'en rapporteront-ils donc? Ce sera sans doute à leurs ministres, comme ils font en effet; mais on peut leur demander pourquoi ils déféreront plutôt à un très-petit nombre de gens qui ne sont rien moins qu'anciens, plutôt qu'à tous les pères de l'Eglise et aux conciles, et pourquoi ils s'en rapporteront à ces hommes nouveaux, tandis que ceux-ci leur apprennent qu'on ne peut se fier à personne, et qu'ils ne reconnaissent eux-mêmes aucune autorité? Or, dans cette perplexité, le plus sûr alors n'est-il pas de s'en rapporter à une Eglise qui a la plus grande antiquité et la plus incontestable autorité qui soit sous le ciel, plutôt qu'à quelques particuliers qui n'ont aucun titre pour exiger d'être crus?

3° Les protestants de bonne foi devraient faire attention qu'il n'y a rien de plus absurde que de ne vouloir reconnaître aucune autorité : car c'est le système de ceux de leur secte. Ainsi on peut leur demander encore de qui ils tiennent l'autorité qu'ils s'arrogent de vouloir être les juges de ce qu'enseigne l'Eglise catholique? Quel droit ont-ils de juger des points de la doctrine des chrétiens de tous les siècles? Bien plus, Jésus-Christ ayant dit en termes fort clairs que celui qui n'écoute pas l'Eglise est un infidèle, comment s'imaginer sans impiété qu'il eût tendu des piéges à ceux qui auraient une entière obéissance à l'autorité de l'Eglise, et qu'il n'eût voulu sauver que ceux qui seraient assez présomptueux pour mépriser tout ce qu'il y a de plus grand et de plus vénérable à l'Eglise depuis dix-sept siècles?

4° S'il est question de savoir à qui il faut s'en rapporter sur le sens des saintes Ecritures, quelle apparence y a-t-il que l'intelli-

gence en ait été réservée à quelques hommes obscurs, et qu'elle ait été dérobée à l'Eglise catholique, qui a porté dans son sein tous ceux qui ont expliqué dignement les saintes Ecritures depuis les apôtres, et qui ont reçu sans interruption l'esprit et la lumière que Jésus-Christ leur avait donnée pour entendre ces livres sacrés? Car enfin c'est de l'Eglise dont se sont séparés les protestants, que ceux-ci ont reçu le Symbole des apôtres, la connaissance des mystères de la trinité et de l'incarnation. C'est par elle qu'ils sont chrétiens, c'est d'elle qu'ils ont appris la nécessité du baptême et la connaissance de Jésus-Christ, de ses actions, de ses miracles, de sa doctrine. Comment donc les protestants osent-ils s'attribuer ce qui n'a été confié qu'à elle par Jésus-Christ même, puisque tous ceux qui l'ont quittée depuis le premier siècle jusqu'au nôtre ont toujours été condamnés comme schismatiques?

Mais ce n'est pas là tout. On peut faire remarquer aux protestants qu'il n'y a rien de plus téméraire, par rapport au salut, que de s'en rapporter, pour l'intelligence des saintes Ecritures sur les points contestés, aux prétendus réformateurs de l'Eglise. Pourquoi? c'est qu'ils ne s'accordent point eux-mêmes entre eux sur les points les plus essentiels. Luther a vu fort clairement dans les paroles du Sauveur, *Ceci est mon corps*, la réalité de sa chair et de son sang dans l'eucharistie; et Calvin au contraire n'y a vu que la figure. Qui aura raison des deux? auquel s'en rapporter pour être du côté de la vérité? Bien plus l'Ecriture parle aussi clairement des sacrements de confirmation, d'extrême-onction et de la confession que de celui du baptême: on peut dire que s'il y avait quelque chose d'obscur dans l'Ecriture par rapport à ces sacrements, la pratique de l'Eglise dans tous les siècles a dû l'éclaircir suffisamment. Cependant les prétendus réformateurs ont retranché ces trois sacrements, et n'ont retenu que le baptême. Comment peut-on avoir pour guides, sur le sens des saintes Ecritures, des gens qui tombent en contradiction avec eux-mêmes, qui ne veulent s'appuyer que sur l'Ecriture et qui cependant la méprisent avec une si prodigieuse témérité?

5° Jésus-Christ, qui a prédit qu'il viendrait de faux prophètes et de faux apôtres, afin de nous prévenir par là contre les hérétiques, nous a assuré que l'Eglise résisterait à tous les efforts de l'enfer, et qu'il serait avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Or cela étant, n'est-il pas déplorable que les protestants veuillent suivre des pasteurs qui ont osé se vanter d'avoir reçu de Dieu une mission extraordinaire, qui ont établi une société de nouveaux ministres, de nouvelles Eglises, déclarant tous les évêques et tous les prêtres déchus de leurs dignités et déposés? Et cela sans prouver cette prétendue mission par aucun miracle qui pût assurer ceux qui les suivaient qu'ils la tenaient de Dieu, et sans montrer aucun passage de l'Ecriture ou qui la prédît, ou qui la désignât le moins du monde. Certainement si les protestants voulaient se rappeler l'origine de leur schisme, s'ils supposaient pour un moment avoir vécu lors de cette époque, il est constant qu'ils auraient voulu voir les choses de plus près et qu'ils auraient demandé des preuves à ces nouveaux apôtres. Sont-ils bien persuadés qu'ils auraient suivi sans autres informations des séditieux dépourvus d'autorité, de vocation, de caractère, au mépris de l'Eglise la plus sainte qui fût jamais? Diront-ils de bonne foi qu'ils auraient hasardé leur salut éternel sur la parole de quelques audacieux, et qu'ils auraient rejeté aussitôt la doctrine de tous les évêques du monde et des saints de tous les siècles? Qu'ils pensent un moment à ce qu'ils auraient fait s'ils s'étaient trouvés à la naissance de ce schisme fatal; lorsque ils auraient vu un moine d'Allemagne, seul et désavoué de tout le monde, sans autorité, sans être même soutenu d'une vertu apparente, troubler toute l'Eglise par des nouveautés qu'il poussait tous les jours plus loin à mesure qu'il devenait plus hardi et plus emporté? Auraient-ils eu assez de résolution pour s'exposer à une perte éternelle en suivant un seul homme contre toutes les Eglises chrétiennes?

Et qu'ils ne disent pas que le nombre des disciples qui accrut cette nouvelle secte doit faire quelque impression: car les hommes en général, prévenus par leurs passions ou dominés par quelque intérêt, sont peu affermis dans leur religion: ils écoutent avidement tout ce qui favorise le penchant de leur cœur. Les prédications de ces prétendus réformateurs contre le célibat, les vœux des religieux, les jeûnes de l'Eglise, l'obéissance à ses lois, la confession, etc., produisirent cet effet dans une infinité de gens ou peu instruits ou dominés par quelque motif humain: ainsi il n'y a rien là d'extraordinaire, vu la disposition du cœur des hommes. Mais enfin quelque grand qu'ait été le nombre des disciples du premier de ces réformateurs, les protestants ne peuvent pas faire qu'il n'ait tort s'il l'a eu effectivement, qu'il ne soit plus schismatique si réellement il l'a été, comme la chose est sensible; que si après toutes ces réflexions ils croient qu'ils n'auraient pas osé sortir de l'Eglise, il n'y a pas à balancer qu'ils doivent chercher à y rentrer au plus tôt. Le nombre des années qui se sont écoulées depuis le schisme ne saurait rendre légitimes les causes qui y ont donné lieu, dès qu'elles sont mauvaises dans leur principe.

FIN DU CATECHISME DE L'AGE MUR.

A MES PAROISSIENS.

Un père est redevable à ses enfants de tout ce qu'il possède : c'est pour eux qu'il travaille! c'est pour eux qu'il vit! Il en est de même d'un pasteur à l'égard du troupeau qui lui est confié. Il est l'objet essentiel de sa tendre et continuelle sollicitude; celle-ci s'étend à tous les membres qui le composent, sans aucune exception, même sur ceux qu'il ne peut voir, qu'il ne peut atteindre, et qui parfois ne veulent pas l'entendre.

Plein du désir de payer cette dette sacrée, j'ai pensé qu'enfin, pour l'utilité de tous, je devais me dessaisir du seul manuscrit qui me restât entre les mains. Il est le seul, parce que des malheurs inévitables m'ont dépouillé à plusieurs reprises de beaucoup d'autres, qu'un travail de plus de quarante ans m'avait procurés; et il me reste, parce que, fruit de mon dernier exil en 1814, je n'ai point eu depuis occasion de le perdre.

J'ai eu le temps de le communiquer à différentes personnes plus ou moins instruites, plus ou moins raisonnables, et je l'ai fait par forme d'épreuve, comme pour avoir leur suffrage, et pour juger, par l'impression qu'il leur ferait, de l'effet que je pouvais m'en promettre. Un résultat satisfaisant m'a confirmé dans mon premier projet de le donner au public.

Mais me faire imprimer moi-même pour une simple traduction! il fallait pour m'y décider, ou que j'y fusse entraîné par quelque heureuse circonstance, ou qu'un ami puissant me facilitât une entreprise trop dispendieuse pour mes faibles ressources. Rien de cela ne s'est présenté. Cependant mon manuscrit restait enseveli dans la poussière de l'oubli; quelque nouvelle catastrophe pouvait me l'enlever comme les autres. On me répétait souvent que c'était un trésor enfoui; que j'étais coupable d'en priver mes concitoyens, et qu'il valait tout autant que je l'eusse perdu.

J'ai pris enfin le parti de ne plus compter sur personne : et, calculant avec moi seul, j'ai vu que mes petites épargnes déjà faites et celles que je pouvais faire encore suffiraient aux frais de l'impression. Convaincu d'ailleurs qu'en les consacrant au bien de mes Paroissiens, tous en approuveraient l'usage, je n'ai pas hésité un seul instant, et c'est un vrai bonheur pour moi de leur prouver par là combien leurs intérêts spirituels me sont chers.

Je ne doute pas qu'ils ne retirent un très-grand avantage du livre que je leur dédie : c'est à ceux qui ne me connaissent pas encore, aussi bien qu'à ceux qui me connaissent, que je l'offre; c'est aux établissements destinés à l'éducation des deux sexes; c'est aux Paroissiens que la barrière si forte des préjugés sépare le plus de l'Eglise; c'est enfin à tous ceux qui ont besoin d'être affermis dans les vrais principes. Eh! qui n'en a pas besoin!

Je suis loin d'en faire une spéculation d'intérêt; cependant j'espère que je ne perdrai point mes avances; et j'aime à croire que mes Paroissiens, par leur bon accueil, donneront à cet ouvrage un mérite qui lui attirera beaucoup d'autres lecteurs. Je le livre à toute la France sous leurs auspices : partout il sera utile; et, si Dieu bénit mon intention, j'aurai l'avantage, au moins une fois en ma vie, d'avoir rendu un service à ma patrie : car c'est en rendre un à ceux qui rejettent la Religion comme contraire à la raison que de leur prouver que la raison elle-même l'appuie et la commande.

De mes Paroissiens,

Le très-humble et très-dévoué serviteur,

R***

Curé de St.-Jacques-du-Haut-Pas.

PROLOGUE DE L'AUTEUR.

Quand on met un ouvrage au jour, il est bien juste que le public sache dans quelle intention l'auteur lui fait hommage de son travail.

J'ai appris, par expérience, que les philosophes du siècle emploient dans leurs disputes des armes bien différentes que ceux d'autrefois. Leur entendement ne s'astreint à aucune règle; un esprit de vertige et de licence les entraîne; ils se moquent de tout, et à ce qui jusque là avait été regardé avec raison comme des démonstrations, ils ne répondent que par des invectives plaisantes et piquantes. C'est ainsi qu'ils plaisent et en imposent à ceux qui manquent de jugement et de solidité.

J'ai remarqué que, dans les matières les plus sacrées de la vraie religion, les impies ne font aucun cas des pères ni de l'Ecriture sainte, auxquels ils n'accordent aucune autorité,

et qu'ils portent tout au tribunal de leur raison, où ils condamnent définitivement tout ce qui ne cadre point avec leurs idées.

J'ai donc pris leurs livres ; j'ai suivi leurs discussions ; je me suis mesuré avec eux, sans autres armes que celles de la raison ; et je me suis convaincu qu'ils ont une manière toute nouvelle d'attaquer et de se défendre ; car ils ne se servent ni des démonstrations de la théologie naturelle, ni des arguments de la théologie sacrée, fondés sur l'autorité divine ; mais de certaines ironies et de sarcasmes facétieux, dont la nouveauté, le sel et l'enchantement font illusion à l'esprit, en flattant les passions, et préparent ainsi le triomphe de l'erreur et de l'impiété.

Cependant persuadé que la vérité a une beauté qui lui est propre et qui est capable d'entraîner quiconque la voit avec clarté et évidence, je m'en suis convaincu encore plus dans les thèses que j'ai été obligé de soutenir pendant huit ans contre toute sorte d'impies, qui sans système et sans suite m'attaquaient tantôt sur un point, tantôt sur un autre ; je m'en suis convaincu, dis-je, en les voyant surpris, étonnés et souvent vaincus, aussitôt qu'à force de preuves on leur montrait la vérité toute nue et sans ornements.

J'ai donc conçu l'espoir qu'en traitant ces matières d'après une logique serrée, mais claire et simple, je pourrais obtenir, sans art et sans enjolivements, que la vérité, par ses charmes naturels, l'emportât sur toutes les graces empruntées et l'afféterie artificieuse de l'erreur, et comme il est généralement répandu parmi tous les incrédules que la religion révélée est opposée à la raison, je me suis appliqué à démontrer, dans un style clair et familier, l'harmonie qui règne entre notre religion et la saine raison.

Dans les disputes de controverse que j'établis, je donne à mes ennemis toute la force qu'il m'est possible, et je ne cherche point à dépouiller l'erreur de ce beau coloris dont elle se pare faussement : parce que, outre que la lecture en devient plus intéressante, il en résulte aussi que toutes les bravades du vaincu tournent à la gloire du vainqueur.

Ici mon intention n'est point d'attaquer, mais de me défendre, ou plutôt de défendre la religion que je professe, en repoussant les coups qu'on lui porte, et en les rétorquant contre ses ennemis. Je ne prétends point former de dissertations théologiques : ceux qui en ont besoin peuvent les trouver dans beaucoup d'excellents livres que nous avons en notre faveur. Je ne me propose que de répondre aux invectives contre la Religion, dont on assaisonne toutes les conversations familières. Ce travail n'a point été fait jusque à cette heure.

Aujourd'hui l'impiété a perdu ce reste de pudeur qui la retenait cachée dans les replis de certains cœurs corrompus, quoique le public fût infecté de sa mauvaise odeur : elle se manifeste avec audace, et elle se glorifie de paraître au grand jour. Il est donc temps que le remède devienne aussi public et, pour ainsi dire, vulgaire, puisque il n'y a pas d'autre moyen d'arrêter la contagion.

Cet ouvrage n'est qu'un relevé des preuves de notre Religion que j'ai données dans un autre temps aux impies et aux incrédules, quand je me suis trouvé à portée de les combattre avec des armes égales, c'est-à-dire avec celles de la raison seule. Comme ils ne recouraient point aux passages de l'Ecriture, des conciles et des pères, ils ne me permettaient point non plus de les leur opposer. Ils méprisent généralement tout ce qui est théologie : c'est parmi eux un principe indispensable et invariable. Je me serais donc vu absolument sans défense, si la Providence ne m'avait mis dans l'occasion de m'exercer à manier les armes de la raison, dont ils prétendent tirer les traits qu'ils lancent contre notre sainte religion. Dans ce genre de combats contre des philosophes, je devais entrer en lice comme philosophe.

C'est ce que j'ai fait pendant plusieurs années d'une lutte continuelle ; mais les réflexions qui me sont survenues dans le repos, après les disputes, m'ont suggéré de nouveaux arguments et de nouvelles réponses ; d'autant plus que dans la chaleur d'un combat inattendu, mon esprit ne pouvait considérer les objets sous toutes les faces ; tous leurs arguments tendaient à persuader ou que notre religion est un composé d'extravagances qu'aucun philosophe ne doit croire, ou qu'au moins nous devons douter de ses dogmes. C'est à cela que se réduisent aujourd'hui les plus fameuses questions de la philosophie des incrédules. Ayant donc bien réfléchi sur ce que j'avais entendu et répondu dans ces rencontres fortuites et ces discussions imprévues, j'ai jugé important de mettre en ordre les arguments et les réponses.

Je n'affaiblis en rien les objections ; et quoique je sache qu'il y a des oreilles délicates, je laisse cependant échapper quelques expressions scandaleuses usitées par les impies ; et même je les répète afin que l'horreur qu'elles causent prépare les lecteurs en faveur de la vérité. Je ne leur attribue rien qu'ils ne disent, rien que je n'aie entendu, ou que je n'aie lu dans leurs livres.

En donnant dans ces conversations des explications philosophiques de notre religion, je crains que mes expressions ne déplaisent à ceux qui ne sont accoutumés qu'aux termes de l'école ; peut-être aussi plusieurs me condamneront-ils par erreur sur la fin et l'intention de cet ouvrage. Je ne prétends nullement prouver les sublimes vérités de notre religion révélée par les simples arguments de la raison humaine. Il y aurait autant de folie que de prétendre donner des colonnes de boue pour appui aux globes célestes. C'est sur la parole du

Fils de Dieu seulement que les vérités du ciel ont leur solide, inébranlable et éternel fondement.

Mais comme les incrédules prétendent tirer de la raison humaine des arguments contre notre religion, il est à propos de les réfuter par d'autres arguments plus forts de cette raison, de même qu'à la guerre on emploie le fer contre le fer et le feu contre le feu. De toutes parts on dresse contre les remparts sacrés de notre foi une batterie d'arguments fondus dans l'arsenal de la fausse philosophie; il convient qu'une philosophie plus saine démonte par des arguments contraires cette artillerie ennemie; de sorte que la religion du ciel reste solidement établie sur ses bases vraiment divines. Je crois qu'en cela je sers cette religion pour laquelle je donnerais ma vie, et que je sers également la patrie, à qui je la dois.

HARMONIE DE LA RAISON ET DE LA RELIGION.

DIALOGUES

Sur la théologie naturelle.

PREMIÈRE SOIRÉE.

Que les matières de religion doivent se traiter avec beaucoup de respect, d'attention et de soin.

La baronne. Vous ne pouvez bien savoir, mon cher Théodore, combien je vous sais gré de votre visite, qu'en vous figurant la peine que j'ai ressentie de votre absence et peut-être le préjudice qu'elle m'a causé. Ces admirables instructions que vous me donniez autrefois à certains jours, qu'elles nous étaient utiles alors, et qu'elles seraient nécessaires aujourd'hui ! Je le vois actuellement, le mal qui était l'objet de vos craintes ! et j'espère que vos avis, qui n'étaient alors que des préservatifs, me serviront pour y apporter remède. Au moins je crains aujourd'hui ce que je ne craignais point alors. J'attends au moment où j'y penserai le moins, mes frères qui sont au service : Dieu sait ce qu'ils y auront gagné; car si même ici, dans ma propre maison, je me vois fortement combattue sur la religion, qu'arrivera-t-il à mes frères, au milieu d'autant de façons de penser qu'ils auront de compagnons d'armes? Sophie, Victoire et moi nous nous lamentons souvent en regrettant nos anciennes conversations.

Théodore. Il est certain, madame, que c'était pour moi une grande consolation de voir que vous preniez plus de plaisir aux instructions que je vous donnais sur la religion à certains jours qu'à celles de physique, de géométrie et de géographie qui nous occupaient habituellement. Mais dites-moi qui est-ce qui vous tracasse au sujet de votre religion ?

La bar. Ces messieurs qui nous font l'honneur de nous visiter, principalement quand ils viennent dîner; parce qu'au sortir de table la question s'entame et dure jusqu'à l'heure de la promenade. Le plaisir des uns et des autres est d'invectiver de mille manières contre quiconque ne pense pas comme eux. Aujourd'hui vous en aurez un à dîner qui n'est pas des plus mauvais; et c'est vraiment dommage, parce qu'il a du jugement et qu'il ne manque pas d'esprit; mais par sa conversation on voit qu'il est des gens à la mode : c'est le chevalier de Sansfond.

Théod. Je le connais : ces jours derniers je me promenai avec lui sur la place. Je me suis aperçu que c'est un homme instruit, surtout en fait d'artillerie; il possède cette matière à fond, et a servi avec beaucoup de distinction. Mais de religion nous n'en avons pas dit un mot.

La bar. Il n'en veut parler qu'avec les personnes qui sont de son bord ou avec celles qui ne peuvent lui répondre. Il en est venu jusque à me dire qu'ornée, comme il le prétend, de tant de belles qualités naturelles, et si distinguée par ma naissance, c'est un malheur que je pense sur la religion d'une manière aussi servile, puisque il me voyait encore soumise à ce que m'avaient enseigné dans mon enfance quatre prêtres vieux et ignorants. Il se fondait sur ce que j'évitais toute occasion de disputer, protestant que je ne voulais point parler de ces matières, que je n'avais point assez étudiées pour savoir les traiter; et qu'ainsi je m'en rapportais à ce que m'avaient enseigné mon curé et mon évêque; ce dont il riait beaucoup avec un certain air de dédain qui me piquait au vif. L'expérience vous apprendra sa terrible manière d'argumenter; et puisque j'ai en vous sur qui m'appuyer, s'il me pique aujourd'hui, je me lance contre lui, sûre que vous viendrez à mon

secours quand les moyens me manqueront.

Théod. Ne craignez rien : si je vois que vous vous égarez en quelque chose, je vous ferai un signe des yeux, et d'un mot je vous remettrai sur la voie. Mais pour peu que vous vous rappeliez nos anciennes leçons, vous pourrez répondre sur ces matières bien suffisamment pour son instruction.

La bar. Je crois que nous l'avons ici ; il vient d'arriver une voiture qui ressemble à la sienne : je ne me trompe pas. Je le ferai entrer en matière aussitôt que j'en aurai l'occasion : il faut que je me venge aujourd'hui de toutes ses plaisanteries.

Le chevalier. Que vous êtes belle et charmante, madame, actuellement que je vous vois comme dans le secret de votre maison ! Vous n'avez nullement besoin des parures de la mode : cet air de négliger l'art et cette confiance que vous avez dans les beautés propres à la nature vous vont à merveille.

La bar. Ah ! monsieur, pourquoi n'allez-vous point donner le même conseil à madame votre épouse et aux autres dames à qui vous faites la cour, afin de les débarrasser de la fatigue ennuyeuse de la toilette ?

Le chev. Dieu m'en préserve ! mes avis à cet égard couperaient court à tous mes hommages ; elles s'indigneraient contre moi pour les avoir touchées sur le point si délicat de la beauté, qu'on sait être la chose la plus sacrée parmi les dames.

La bar. Quant à moi je ne me formaliserais point que vous voulussiez me détourner des parures ; si j'y ai recours c'est pour ne pas me singulariser ni faire par cette singularité un reproche tacite aux dames de ma classe qui s'en servent. Je n'ai jamais eu le front de reprendre ni de plaisanter quiconque ne m'a point offensée.

Le chev. C'est un défaut dans lequel ne tombera aucune personne bien née.

La bar. Et cependant vous y tombez vous-même, parce que vous ne cessez de me reprendre, de me plaisanter sur ma religion, employant l'ironie, le persifflage et les disparates, sans que je vous provoque, pour tâcher de me troubler sur les points les plus essentiels de ma foi ; et cela parce que ni mon sexe ni mon âge ne me permettent les études nécessaires pour répondre avec prudence sur des articles d'une aussi grande importance. Dites-moi, monsieur, quand votre fils aîné, à qui vous enseignez la géographie et la fortification, vient ici, si je lui disais : Mon enfant, ne te mets point en peine de tout cela : il y a beaucoup de cartes de géographie qui sont pleines d'erreurs et que l'on corrige tous les jours ; ces boulevards, ces fossés, etc., sont des antiquailles. Aujourd'hui on n'attaque plus les places, et on aime mieux que les garnisons se battent en rase campagne, etc. ; si je lui tenais ce langage ou lui disais d'autres extravagances semblables, que diriez-vous lorsque vous viendriez à le savoir ?

Le chev. J'aurais beaucoup de peine à croire que vous eussiez eu une si grande imprudence, parce que l'éducation de mon fils m'appartient, et qu'il lui est extrêmement utile de s'appliquer et de s'instruire, abstraction faite de cette question s'il est plus utile ou non de livrer des batailles ou de donner des assauts : question inutile pour l'instruction de mon fils, à qui je n'enseigne que ce qui est nécessaire.

La bar. Rétorquez contre vous-même cette réponse. Qu'en dites-vous, Théodore ? n'ai-je point raison de me plaindre de monsieur, qui ne perd aucune occasion de m'attaquer en fait de religion, tournant ma croyance en ridicule, et cela pour me faire la cour ? Dites-moi, monsieur, si une fois, deux fois ou plusieurs fois je ridiculisais devant vous votre manière de vous vêtir, vos usages, votre pays, etc., ne diriez-vous pas que je suis mal élevée et que je ne sais pas un mot de politesse ? or vous ridiculisez, non mes manières, mais ma religion, ma foi, mes sentiments de piété, etc., et cela à chaque pas. Conciliez-moi cette manière d'agir avec les lois de l'urbanité et de la bienséance auxquelles nous sommes obligés envers celui qui ne nous offense pas, dont l'éducation ne nous regarde pas, et qui ne nous demande point conseil. J'estime ma religion plus que les modes, que le langage et que les parents ; et vous pensez me rendre hommage en m'offensant dans ce que j'apprécie souverainement, jusque à prétendre me séduire par de très-mauvais livres !

Le chev. Je vous regarde comme une dame de bon sens, et il me semble que vous auriez du plaisir à voir des livres excellents, faits pour connaître la vérité.

La bar. Ce qu'il y a de certain, c'est que vous ne m'avez apporté aucun livre en faveur de ma religion : excellente manière de vouloir connaître la vérité dans une matière importante, que de lire tout ce que l'on a écrit contre, et rien de ce que l'on a écrit pour ! Avez-vous lu, monsieur, beaucoup de livres en faveur de ma religion et de la vôtre ? dites-moi quels sont ceux que vous avez lus ; nommez-les moi.

Le chev. Les livres en ce genre ne manquent pas. Mais, parce qu'ils ne sont pas rares, et qu'ils ne sont point écrits avec autant de grace et d'éloquence, ils n'excitent point la curiosité.

La bar. Toujours est-il vrai que, pour bien connaître la vérité dans cette matière, vous lisez tout ce qui est contre, et rien de ce qui est pour. Voulez-vous que je me rende coupable de la même injustice ? Si c'était en vous le zèle de la vérité, vous devriez lire avec attention les uns et les autres, sans vous en rapporter à vous-même, mais en consultant quelqu'un qui sût lire ces livres et les bien entendre (1).

(1) On ne peut nier que si la France a produit beaucoup de livres impies, elle n'ait aussi produit en faveur de la vérité des apologies dignes des pères de l'Eglise. Quiconque a encore de la bonne foi y trouve tout ce qui, dans d'autres temps, a réduit au silence les ennemis de notre religion, et cependant il y a des impies : oui sans doute ; mais c'est parce qu'ils ne lisent pas ces livres. Ennemis de toute méthode,

Le chev. Comme Français, je crois entendre ma langue, et je n'ai pas besoin qu'on m'explique ces livres.

La bar. Et pourquoi cherchâtes-vous qui vous expliquât l'algèbre, l'arithmétique, la géométrie, etc.? N'étiez-vous pas alors Français? Vous cherchâtes des maîtres pour ces sciences, vous défiant de votre façon de penser; et, pour la science de l'ame, de Dieu et de l'éternité, vous n'avez pas besoin qu'on vous dise un mot! Tout livre qui est contre est votre maître. Mais dites-moi, pourquoi lisez-vous seulement les livres qui sont contre la religion?

Le chev. Parce que la plupart des autres sont insipides et insoutenables.

La bar. Mais si les livres insipides contenaient la vérité et que les livres agréables dissimulassent le mensonge, alors votre esprit se repaîtrait agréablement de l'erreur, et vous ne sauriez rien de la vérité. Mais c'est beaucoup disputer pour une femme : à votre tour, Théodore, je vous remets la question. Défendez ma cause : il faut, ou que monsieur avoue qu'il ma manqué de respect et qu'il m'a offensée, ou qu'il me convainque, s'il le peut, en faveur de sa cause.

Théod. Vous me confiez une excellente cause : je ne pourrai la traiter avec le feu et l'énergie que vous y mettez; mais si M. de Sansfond me le permet, j'ajouterai quelques réflexions. Je suppose, monsieur, que vous ne le trouverez pas mauvais.

Le chev. Pourvu que je donne mes raisons, je ne puis empêcher que chacun donne les siennes.

Théod. La manière dont on traite aujourd'hui les matières de religion, par mode et par coutume, et dont on les décide, me paraît fort extraordinaire et nullement conforme à la raison.

Le chev. Si vous me parlez de *conforme à la raison,* vous êtes perdu. Dans aucun siècle on a pensé d'une manière plus conforme à la raison qu'aujourd'hui. Vous autres qui croyez tout ce qu'on vous enseigne, c'est vous qui, comme on dit, tenez la raison en prison, sans jamais en faire usage. Si vous êtes homme à suivre *la bonne raison,* je vous promets que nous nous arrangerons. Et ainsi je rentrerai en grace avec ma chère baronne (1).

La bar. Je veux vous entendre; parlez, Théodore : à la fin nous verrons si M. de Sansfond est d'accord avec vous.

Théod. Dites-moi, mon ami, est-il conforme à la saine raison que celui qui n'a point étudié sérieusement la géométrie dispute et décide sur les proportions des lignes, sur la mesure de hauteur ou de distances inaccessibles? Supposons que vous, monsieur, qui passez pour un fameux mathématicien, et pour savoir la tactique autant que personne, supposons, dis-je, que vous vous trouviez à une table splendidement servie, où il y ait un grand concours de dames, et que, au milieu de bons mots qui réjouissent les convives et de rasades qui égaient la conversation, il soit question qu'on fait de nouvelles cartes de France, et que pour cela on mesure des distances qu'on ne peut atteindre ni à pied ni à cheval; ou qu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux chemins, et d'en former un qui parte d'un endroit, de manière à ce qu'en creusant une montagne, il se rencontre et corresponde avec un autre chemin qui vienne d'un autre endroit ou chose semblable. Supposons aussi qu'aucun des convives ne soit géomètre de profession, quoique quelques-uns par-ci par-là aient lu les principes élémentaires, et qu'aucun n'ait résolu le moindre problème sur le terrain, ni peut-être sur le papier; si vous les entendiez parler ensemble sur la matière, et se moquer de ceux qui montent sur des tours élevées ou sur les arbres les plus hauts, pour former les grands triangles visuels qu'enseigne la trigonométrie; qu'entendriez-vous dans leurs raisonnements, et que diriez-vous?

Le chev. J'entendrais mille extravagances, parce qu'on doit en dire nécessairement quand on n'a point étudié sérieusement une matière, surtout si elle est délicate, comme le sont les problèmes de trigonométrie.

La bar. C'est très-vrai, M. de Sansfond. Quelquefois, quand je voyais mes frères entreprendre, dans mon jardin, de savoir la distance qu'il y avait d'un moulin à une maison de campagne, et que, vérification faite, il se trouvait qu'ils avaient deviné, j'étais tout aussi étonnée que s'ils eussent découvert quelque secret de magie. Il en était de même quand le sujet de leur dispute était de mesurer d'en bas la hauteur des tours les plus élevées, et que, le baron disputant avec son frère le chevalier sur une coudée plus ou moins, je vis ensuite que la différence de leurs calculs n'était que de très-peu de pouces.

Le chev. Celui qui n'étudie pas la trigonométrie trouve tout cela impossible.

La bar. Il me paraissait plus impossible de calculer le poids de la statue de bronze de Henri IV, qui était sur le Pont-Neuf à Paris, et ils se trompèrent de moins de vingt livres, comme nous le vîmes ensuite par le véritable

les écrits qui enseignent l'impiété ne sont remplis que de bouffonneries et de turlupinades : ce genre est plus goûté, parce qu'il divertit l'imagination; mais comme il admet beaucoup de fourberie en matière de raisonnement, c'est étonnant combien il fait croire d'absurdités. De tous côtés on est étourdi par des hableurs sans fond, qui n'ont peut-être pas chez eux un seul livre en faveur de la religion.

(1) Les impies ont toujours la raison dans la bouche sans vouloir faire un pas vers la religion que Dieu nous a enseignée. S'ils voulaient jeter un coup-d'œil sur l'histoire du monde, ils verraient de quelles extravagances a été coupable la raison laissée à elle-même et sans la révélation. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains sont les peuples qui cultivèrent le plus la raison et qui s'adonnèrent aussi aux plus honteuses superstitions. Ils adorèrent des dieux vindicatifs comme Mars, lascifs comme Vénus, adultères comme Jupiter, voleurs comme Mercure. Ils sacrifiaient à Hercule de tendres et innocents enfants à la vue de leurs propres pères, sans permettre à ceux-ci de verser une larme, dans la crainte de profaner ce barbare sacrifice. Voilà à quel point d'inhumanité s'est dégradée la raison privée de la révélation.

poids qu'elle avait, suivant le compte qu'en avait rendu l'ouvrier.

Le chev Cela s'enseigne dans la partie de la géométrie qui traite de la mesure des solides.

Théod. Fort bien : comment donc pourra-t-on, sans tomber dans mille absurdités, parler, rire et résoudre sur tout cela, quand on ne l'a point étudié à fond? Or j'en dis tout autant de ceux qui parlent, qui tranchent et se moquent en matière de religion, sans en avoir étudié les points fondamentaux. Qu'en dites-vous, mon ami?

Le chev. Que celui qui en parle aura lu et étudié la question.

Théod. Et quand? comment? où? Ah, mon ami, nous les connaissons! la plupart de ceux qui parlent à cet égard ne lisent ni peut-être n'ont chez eux un seul livre en faveur de notre religion : sur quoi je parie cent louis. Si on leur demande les motifs de crédibilité, c'est-à-dire les motifs qui rendent nos dogmes croyables et raisonnables, ils ne répondent rien (1). Cela est certain. Bien plus, si on leur demande comment ils entendent les vérités que nous croyons, il y en a peu qui ne soient à court pour la réponse. Dans les arguments même qu'ils forment contre nous, dans les ironies piquantes qu'ils se permettent, on voit que toute leur théologie est superficielle et erronée. Pourquoi, je vous prie, n'avez-vous pas étudié ainsi les mathématiques, prenant ici un article, là un autre, et sans réflexion? Quelle espèce de succès peut-on espérer quand on n'est occupé qu'à rire, qu'à faire bombance, qu'à se divertir, et qu'on attise en même temps les passions qui troublent d'abord le cœur et ensuite l'entendement? Quel est le négociant qui se mette à régler ses comptes et à faire des spéculations de banque, ou pendant qu'il est à table en bonne compagnie, ou à la suite d'un long et splendide festin, ou étant entre les mains de son perruquier? Y a-t-il un seul négociant qui se comporte ainsi?

Le chev. Non, si ce n'est un imbécile ou qui veuille à dessein perdre son argent : personne n'arrange ses comptes immédiatement après dîner. Les affaires d'intérêt ne se traitent pas avec légèreté et sans attention.

Théod. C'est, il est vrai, dans le silence du cabinet, les papiers sous les yeux, la tête libre et l'esprit tranquille, qu'on règle les contrats, les affaires et les comptes; parce qu'il s'agit de biens et d'intérêts pécuniaires. Mais pour les matières de religion, où il est question de Dieu, de sa providence et de ses attributs, d'un côté, et de l'autre, de notre ame, qui n'est pas de boue, et de l'éternité, qui peut nous être très-avantageuse ou très-préjudiciable, tout cela n'est qu'une bagatelle que l'on peut traiter superficiellement, où l'on peut discourir sans inconvénient, et où même le discours le plus agréable et le plus plaisant sera le plus vrai. Est-ce donc là, d'après la saine raison, la manière de s'assurer de la vérité dans ces matières?

Le chev. Quoique ces matières soient très-relevées, les principes en sont clairs et évidents; tout le monde les connaît, dans quelque circonstance que ce soit; par conséquent on peut en raisonner sans s'embarrasser.

Théod. O mon ami, que dites-vous là? Peut-il y avoir des principes plus clairs, plus manifestes que ceux de la géométrie et de l'arithmétique? Tout le monde sait mesurer et compter, de là viennent ces sciences? Y a-t-il rien de plus clair et de plus simple que d'acheter à moindre prix pour revendre plus cher? C'est là toute la base du commerce; et cependant personne ne se contente des spéculations et des résolutions faites en passant et en l'air. Mais à cet égard tous se déterminent d'après beaucoup de réflexion et à tête reposée. Pourquoi ne pas en agir ainsi en fait de religion? Je veux vous conter ce qui m'arriva chez M. H... : il m'avait invité à dîner; il avait bonne table et meilleure compagnie. Quand les convives furent assez égayés, la conversation tomba sur un point de religion où il ne s'agissait de rien moins que de savoir si l'on devait à Dieu un culte extérieur, ou s'il suffisait de lui rendre l'hommage intérieur du cœur. La plupart des convives, pour se faire le renom de gens d'un jugement délicat, disaient que le culte extérieur n'était pas nécessaire; parce que ces sortes de gens s'imaginent que de ne point penser comme le vulgaire c'est avoir un esprit supérieur. Les folies et les plats se succédaient avec profusion : d'un côté on me demandait si je voulais d'un ragoût, d'un autre côté on m'en offrait un autre; par derrière le domestique venait m'apporter à boire; j'étais obligé de faire raison à celui qui me la demandait, etc. Une seule personne se scandalisait, tandis que toutes les autres riaient. Pour moi, je gardai le silence, jusque à ce que M. D..., avec lequel j'avais parlé souvent de physique, dit : Sur cette matière, personne ne peut mieux nous instruire que Théodore; mais il ne veut pas nous procurer le plaisir de l'entendre.

Me voyant ainsi provoqué, et craignant qu'on n'interprétât mon silence comme une approbation de ce que l'on disait, ou qu'on ne l'attribuât à ce que je n'avais point de fortes raisons à opposer, je répondis que mon silence n'était point une approbation, mais seulement une preuve que je ne jugeais point convenable de mêler les matières sé-

(1) La conversion du monde suffit seule pour démontrer l'institution divine de la religion chrétienne. Car ou le monde a été converti par des miracles, ou il s'est converti sans miracles; s'il a été converti par des miracles, c'est la preuve que les envoyés de Dieu ont eu pour la prêcher, dans le pouvoir qui leur était donné d'opérer des prodiges, les titres d'ambassadeurs de Dieu. Si, sans aucun miracle, il s'est soumis à des vérités si opposées aux penchants de la chair et aux préjugés de l'idolâtrie, pour embrasser la vie mortifiée du christianisme, c'est ici le plus grand des miracles. Les preuves qui constatent la vérité de la religion chrétienne élèvent celui qui les connaît à une certitude morale aussi forte que celle qui résulte de l'évidence géométrique.

rieuses de la religion avec les propos et les compliments de la table; qu'eux-mêmes savaient fort bien, pour des questions moins importantes, me chercher chez moi à des heures commodes, où nous pouvions discourir sérieusement, sans distraction ni mélange de choses étrangères; que si, dans de semblables occasions, on me touchait cette question, j'y répondrais de bon cœur; mais, puisque j'y étais forcé, que je leur dirais avec toute la clarté possible ma manière de penser. Je le fis : on m'écouta; et la personne qui m'avait provoqué me fit l'honneur de me dire que c'était la première fois qu'elle avait entendu traiter ce sujet à son entière satisfaction. Voyez, mes amis, si c'est là le moyen de traiter avec fruit des matières si importantes.

Le chev. Ce n'est point là qu'on les examine. On y traite seulement celles que l'on a examinées dans le cabinet.

Théod. Mais c'est là qu'on apprend et qu'on se persuade les mauvaises doctrines. Bien plus, si vous examiniez dix ou douze de ces amis, qui lient conversation ensemble et qui sont tous d'accord pour nous critiquer; si vous demandiez à chacun en particulier ce qu'il croit, il n'y en aurait pas deux qui s'accordassent entre eux; beaucoup vous répondront avec une grande suffisance : *Moi, je ne m'occupe point de cela;* ou peut-être : *Je n'en crois rien.* Si vous voulez vous divertir, baronne, demandez à M. de Sansfond quels sont les articles de notre religion et de notre foi qu'il a crus dans un autre temps; demandez-lui ceux qu'il confesse encore, ceux qu'il rejette, et le pourquoi : je parie que vous le verrez bien embarrassé.

Le chev. Je doute de tout : voilà ce que je dis. Si j'affirmais déterminément quelque article, je serais obligé d'en rendre raison; mais comme je ne crois pas, je ne suis point obligé de donner les motifs pour lesquels je ne crois pas.

Théod. Je vous en dirai la raison : vous ne croyez pas, parce que cela fait mieux votre compte. Remarquez, baronne, que ces messieurs philosophes d'aujourd'hui ne s'éloignent de la croyance de nos pères que dans les articles qu'il leur importe de nier pour favoriser la licence des mœurs. Aucun ne s'écarte de notre doctrine pour se gêner davantage.

Le chev. Ils seraient bien bêtes en cela : pour se mettre au large, à la bonne heure. Pourquoi resserrer et opprimer notre liberté ?

Théod. Et si Dieu n'approuve point ce système de se mettre au large; et si la vraie croyance est la nôtre, que vous arrivera-t-il après la mort? Je sais bien que vous me direz que l'ame meurt avec le corps, comme celle du chien ou du cheval, et que tout finit pour vous à la mort; mais vous ne pourrez dire que cela soit un point évident et démontré mathématiquement.

Le chev. Cela non, mais c'est mon sentiment; que les autres disent ce qu'ils voudront.

Théod. Mais néanmoins il est possible qu'en cela vous vous trompiez. Dites-moi : cela n'est-il pas possible ?

Le chev. Possible! oui. Mais qui est à l'abri de se tromper dans ce monde?

Théod. Et que deviendrez-vous, si vous vous trompez en ce point ? Vous êtes d'avis que votre ame meurt avec le corps, et que par conséquent personne ne vous demandera compte après la mort de ce que vous aurez fait pendant la vie; mais au moins il est possible que vous vous trompiez, et que votre ame soit immortelle, comme nous le disons, nous autres, avec l'Eglise, et que vous viviez dans une opinion fausse. Donc, si après la mort on vous demande vos comptes, et que vous soyez trouvé coupable d'avoir manqué à la loi de Dieu, que deviendra votre ame? Pensez-vous que vous aurez le temps de réparer le passé, ou qu'il vous sera permis de revenir dans ce monde pour vivre comme vous devez? Pour vous déclarer téméraire, il me suffit que vous disiez que votre système est douteux, quant à la spéculation et quant à la pratique. Il ne vous est jamais venu dans la pensée, à aucun de vous, que nous courions risque, nous autres, d'être punis éternellement pour croire ce que l'Eglise nous ordonne, et pour observer ses préceptes et ceux de Jésus-Christ. Ce que vous dites tout au plus, c'est que ce sont des choses ridicules; qu'il n'est nécessaire de croire ni de faire rien de tout cela, et que nous nous gênons inutilement : mais que nous nous perdons! personne ne l'a jamais pensé.

Le chev. Il est vrai que vous ne vous damnez point, mais vous prenez trop de peine.

Théod. Voilà donc déjà un point convenu, c'est que, dans votre incrédulité, vous vous exposez pour le moins au risque de vous tromper sans ressource; et que dans notre croyance, nous ne risquons rien; mais que seulement nous nous gênons sans nécessité, à ce que vous prétendez.

La bar. Avec votre permission, Théodore, car le sang me bout dans les veines, permettez que je place ici une comparaison dont je me suis servie contre M. de Luc, quand il faisait mon portrait : il disait la même chose que M. de Sansfond, et me donnait pour toute réponse : *Qui est-ce qui sait? Pensons à nous donner du bon temps.* Dites-moi, monsieur, pourquoi fermez-vous les portes de votre maison? Cette question vous étonne? répondez-moi.

Le chev. Parce qu'il peut entrer des voleurs qui me voleraient, ou peut-être m'ôteraient la vie.

La bar. Il est également possible qu'il n'en entre point, et alors à quoi bon barricader vos portes, et les fermer au verrou?

Le chev. C'est une sage précaution : rien de perdu, que la peine légère de fermer les portes; tandis qu'en ne les fermant pas, je m'exposais, si les voleurs fussent venus, à perdre mon bien, et peut-être la vie. La prudence exige, dans l'alternative de ces deux pertes, que je m'expose plutôt à perdre la peine de fermer mes portes, dans le cas où

les voleurs ne viendront point, que de m'exposer à perdre mon bien ou la vie, pour ne les avoir point fermées.

La bar. Voilà ce qui s'appelle parler avec le plus grand jugement. Jamais, chevalier, vous n'avez mieux raisonné. Mais permettez-moi de raisonner de même dans le cas où nous sommes. Ma religion n'est point douteuse : supposons cependant qu'elle le soit. Vous avouez qu'il est absolument possible que notre ame soit immortelle, et que Dieu vous demande compte de vos œuvres bonnes ou mauvaises. S'il en était ainsi, comme je le prétends, moi, avec toute l'Eglise catholique, vous êtes perdu pour toute une éternité, pour ne vous être point disposé à rendre vos comptes, croyant que Dieu ne ferait point cas de vos péchés, et que votre ame ne devait pas exister après la mort, ni recevoir la récompense ou le châtiment de ses bonnes ou de ses mauvaises actions. Mais si au contraire mon ame mourait avec mon corps, et qu'il n'y eût point une autre vie où elle doit être récompensée pour ses bonnes œuvres ou punie pour les mauvaises, je n'aurais rien perdu que la peine de vivre en bonne chrétienne; ce qui est bien peu de chose. Maintenant donc, quelle est la plus grande perte? Nous sommes dans le cas du duc d'Orléans, qui, voyant passer deux capucins, un jour d'hiver qu'il faisait très-froid, dit à son confident : *Si ce que je pense est vrai, ces gens-là sont bien dupes.* Mais le confident aurait dû lui répliquer. *Si ce que ces hommes pensent est vrai, vous serez bien plus dupe encore.* En effet, chevalier, de quel côté était le plus grand inconvénient? de la part des capucins, il y avait celui d'endurer le froid, et d'être privés de récompense dans l'autre vie. Mais de la part du duc, ce n'était rien moins que le risque de brûler éternellement sans remède. Que me dites-vous, chevalier? Vous êtes forcé d'avouer que vous êtes l'homme du monde le plus imprudent, de vous exposer au danger d'un mal qui est possible et irrémédiable, ou vous devez soutenir qu'il est impossible que vos maîtres vous trompent, que votre opinion ne peut aucunement être fausse, et qu'elle est d'une vérité aussi évidente que celle des mathématiques.

Le chev. Madame, je ne pensais pas que vous fussiez si habile dans l'art d'argumenter. Il ne s'en faut presque rien que je ne m'en aille converti. Mais vous voyez qu'on nous appelle à table, il n'est pas juste de nous faire attendre.

La bar. Avancez, mon chevalier; mais apprenez à ne me jamais dire un mot en matière de religion, parce que, dès que vous n'en savez point assez pour me répondre, vous ne devez point vous croire assez instruit pour prétendre être mon maître.

Le chev. Venez vous asseoir, madame; le dîner se refroidit.

Théod. Madame, que voulez-vous de plus? quand votre ennemi fuit, la victoire est manifeste. Asseyons-nous.

SECONDE SOIRÉE.

Sur la manière dont on doit constater la vérité en fait de religion.

Théodore. Graces à Dieu, mon cher baron, enfin je vous vois heureusement rendu à votre famille. Votre frère n'est pas venu?

Le baron. Il est venu; mais il est indisposé. Oh! comme je me réjouis de vous retrouver! Mon ami, vous m'avez fait grand'faute dans cette absence.

Théod. Votre sœur la baronne me l'avait donné à entendre; mais actuellement nous pourrons reprendre nos conférences. Quel plaisir j'eus hier au soir que je soupai ici avec le chevalier de Sansfond! Votre sœur le mit bien à l'étroit. Piquée comme elle était de ce que toujours il l'attaquait sur la religion, et voulait bon gré mal gré lui communiquer le venin de son incrédulité, et se voyant avec moi, qui, en cas de nécessité, pouvais lui donner du secours, elle le battit sans pitié.

La bar. Théodore, que dites-vous là de moi? J'avoue que je ne me suis aperçue qu'après coup que je l'ai attaqué avec un peu trop de feu. Mais, étant femme, jeune et offensée, cela me donne beaucoup de droit et d'autorité sur quiconque vient chez moi pour me faire agréer ses hommages.

Le bar. Et quel fut le résultat de la conférence?

Théod. L'heure du souper vint terminer la dispute. Mais déjà il rendait les armes : il fut grièvement blessé.

La bar. Maintenant il est nécessaire, mon frère, de nous fortifier sous ce rapport. Car il convient de connaître le mensonge et la vérité : la chose est de la plus grande importance. Si vous voulez, Théodore, allons-nous-en tous trois dans ma chambre; je vais donner ordre aux domestiques que, s'il vient des visites, on les conduise chez ma mère ou chez mon frère le chevalier, disant que je suis allée promener avec le baron. Ces matières demandent à être traitées avec tranquillité; et ce fut là, mon frère, ce qui donna lieu à la dispute d'hier, dans laquelle Théodore fit honte à Sansfond, sur ce que les points de la religion se traitaient à table, par des hommes sans études théologiques, et au milieu de mille distractions. Actuellement, Théodore, parlons à notre aise.

Théod. Un des préliminaires les plus essentiels pour discourir sur cette matière est d'examiner quel est le vrai moyen de connaître la vérité. Car il y a, mes amis, deux différentes méthodes pour arriver à sa découverte. L'une est simple et solide, mais sèche : c'est celle des géomètres, qui vous plaisait tant autrefois. L'autre est ornée des figures brillantes de l'éloquence, entremêlée de bons mots, de saillies d'esprit, accompagnée de peintures agréables et animée d'un enthousiasme poétique, qui se produit par des mouvements qui transportent. Je ne me repens pas de vous avoir inspiré l'un et l'autre goût dans vos premières études et dans l'éducation que je vous ai donnée, digne de jeunes

gens de votre classe. L'une de ces méthodes forme et dirige l'entendement ; l'autre l'orne et le réjouit : l'une lui enseigne le chemin qui va droit à la vérité, l'autre lui apprend à y marcher avec agrément.

La bar. Quant à moi, je dis que la seconde méthode est préférable à la première. J'en demande pardon au baron, qui fait ses délices d'un calcul et d'une démonstration longue et difficile, dût-il en sortir la tête tout en feu, parce qu'au bout de la démonstration il lui semble avoir gagné une grande bataille. Ce qui m'enchante et me ravit, c'est une ode bien faite ou quelque morceau d'éloquence bien travaillé ; il est certain que par la méthode géométrique je connais la vérité, mais c'est la vérité sèche et décharnée, l'esprit n'y parvient que par un chemin dur, aride et désert ; pas un ombrage qui le rafraîchisse, pas un bouquet d'arbres qui le récrée, pas un concert d'oiseaux qui le divertisse : il faut qu'il gravisse suant et fatigant des sentiers escarpés ; ce n'est qu'à la fin qu'il se console de son travail. De là vient que sur mille qui se passionnent pour les belles-lettres, on en voit deux ou trois qui s'adonnent aux mathématiques. Il n'appartient qu'aux rhétoriciens de nous présenter la vérité si jolie, si belle, si ornée, qu'enchanté de toutes les beautés de la nature et de l'art qu'il rencontre à chaque pas, l'esprit ne sent point la moindre fatigue, tant est doux et riant le passage à travers les embarras et les difficultés dont il ne s'aperçoit même pas ! Pour moi, mon cher Théodore, si c'était possible, je donnerais au style fleuri la préférence que tout le monde lui accorde aujourd'hui. Ce sont les seuls livres qui ont la vogue. Les autres seront très-importants, très-scientifiques ; mais je les vois tous couverts de poussière et rongés de vers, quand par hasard il m'en tombe un sous la main.

Le bar. Ma sœur, cela dépend des goûts : je n'ose pas condamner le vôtre, qui est aussi le mien ; mais je ne me décide point pour la préférence, parce qu'elle me paraît injuste ; et, pour vous convaincre par une comparaison qui rentre dans la vôtre, dites-moi : Qui préférez-vous sous le rapport de la beauté ? une dame bien élégante, pleine de fard, couverte de fleurs, de rubans et de diamants, avec des robes riches et magnifiques, en un mot, avec tout ce qui constitue une beauté empruntée ; ou une simple bergère, naturellement belle, à qui l'eau d'une fontaine suffit pour entretenir la fraîcheur de son teint et ses couleurs de rose ; qui, avec un linge blanc jeté négligemment, moitié sur sa tête, moitié sur son sein, couvre et laisse voir en même temps une blonde chevelure ; et dont le corsage juste et serré rend sensibles les belles formes et la grace naturelle de son corps ? A laquelle des deux donneriez-vous la préférence en fait de beauté ?

La bar. Sans doute je la donnerais à la bergère, parce que nous autres nous cachons sous nos parures beaucoup de défauts naturels, et que la beauté des paysannes est la seule vraie.

Le bar. Voilà comme je pense de la beauté de la vérité. Les ornements de l'éloquence sont susceptibles de beaucoup de fausseté. Ainsi j'aime mieux une démonstration toute sèche.

La bar. Cela est vrai, mon frère ; mais si cette bergère naturellement belle se servait des parures du luxe, elles donneraient un relief à sa beauté. Je ne veux pas dire que nous devons préférer un singe bien habillé à une belle bergère ; mais les parures, tout égal d'ailleurs, donnent toujours plus de valeur aux graces naturelles ; et malheur à vous si vous déclamez contre la toilette des dames, parce que vous en serez mal reçu. Favorisez-les, Théodore, je me soumets à votre avis ; soyez notre arbitre, et décidez dans cette grande affaire.

Le bar. Parlez, Théodore, je me conforme également à votre jugement.

Théod. Eh bien, baronne, quand vous ajustez les comptes de vos fermiers ; quand vous confiez vos doléances à votre médecin ; quand vous donnez vos commissions pour Paris ; pourquoi n'avez-vous pas recours aux beautés de l'éloquence et aux ornements poétiques, que vous estimez tant ? Vous riez !

La bar. Vous avez bien de la malice, Théodore ; mais à cela je réponds qu'en fait de santé et d'intérêt les beautés de l'éloquence sont superflues ; parce qu'alors on cherche le solide, et non l'agréable.

Théod. J'ajoute qu'en pareils cas, les beautés d'une éloquence étudiée, les figures de rhétorique, les graces, les finesses de l'esprit et les expressions emphatiques portent un préjudice positif, parce qu'elles donnent occasion d'introduire le mensonge sous l'apparence de la vérité. Si vous faisiez à un médecin le rapport de vos indispositions avec un enthousiasme poétique, il vous ordonnerait, pour une vapeur ou une légère fluxion, des remèdes violents, comme si vous étiez près de descendre au tombeau. Si le correspondant d'un négociant lui parlait dans ses lettres par figures et métaphores pour lui rendre compte des envois et des commissions, et qu'il se servît de mille jolies épithètes ; par exemple, qu'au lieu de parler de cacao, de fer et de laine, il dit : *Le nectar des Espagnols, l'instrument de Mars, l'ornement des brebis*, etc., que ferait ce négociant ? mettant tout cela de côté comme chose ridicule, il lui demanderait compte en style clair, simple et commun.

La bar. Avec raison, parce que tout ce qui est bon n'est pas bon pour tout.

Théod. Vous avez donné la véritable raison : j'aime beaucoup les beautés de l'éloquence ; elles sont très-estimables ; mais en fait d'affaires ou de consultations de médecins, elles sont positivement nuisibles par le danger qu'il y a qu'elles ne servent à cacher l'erreur. La tromperie suit de près l'enchantement ; et quiconque veut nous tromper commence toujours par nous charmer et, s'il est possible, par nous enivrer.

Ne confondons point le solide avec l'agréable ou le joli : tout est bon et tout a ses usa-

ges. Si vous voulez vous divertir et passer une heure de récréation sans sortir de chez vous, cherchez un livre qui ait de l'agrément; mais si vous voulez vous instruire, cherchez un livre qui ait de la solidité. Pour vous divertir, les poëtes sont excellents, et tous les livres qui, joignant un certain fonds de gaieté et de critique à une apparence de raison, enlèvent l'ame sans qu'elle s'en aperçoive; mais pour vous instruire cherchez ceux qui présentent la matière dans un style clair, simple et coulant; Permettez-moi une comparaison: vous voyez que madame votre mère, dans sa nouvelle maison, fait placer de superbes parquets et de très-beaux plafonds dans les salles; mais les parquets sont solides, étant faits de bon bois, et les plafonds sont de stuc; les parquets sont unis, les plafonds ont beaucoup de relief, et tout est bien, parce que les parquets sont pour marcher dessus, et les plafonds seulement pour la vue. Maintenant changez toutes ces idées: faites les planchers de stuc, avec mille figures en relief, et les plafonds de bois solide et uni; que résulterait-il de cet arrangement?

La bar. Je ne puis m'empêcher de rire de ce troc et de ce déplacement. Car quoique tout en soi fût bon, tout deviendrait ridicule et mauvais, pour n'être point à sa place.

Théod. Or voilà ce que fait celui qui cherche le style fleuri, et laisse le style simple pour s'instruire en matières d'importance. Celle de la religion est la base et, pour ainsi dire, le plancher où l'ame doit marcher; ainsi ce doit être un plancher solide et uni, afin de ne pas heurter et tomber à chaque pas.

La bar. J'entends; mais que faire de tant de beaux livres qui traitent de la religion dans un style enchanteur? Devons-nous croire qu'ils mentent, seulement parce qu'ils sont bien écrits? Je sais et j'avoue qu'ils peuvent mentir; mais ils peuvent aussi dire la vérité; et si ce n'est pas la vérité qu'ils disent, au moins cela y ressemble beaucoup.

Théod. Je vais vous répondre: mais permettez que je fasse une question au baron. Dites-moi, mon ami, si on venait vous vendre un beau cheval de monture pour vous servir dans votre régiment de carabiniers, et qu'on vous le présentât bien enharnaché, avec couverture, caparaçons, filet et tout ce qui s'ensuit; l'achèteriez-vous sans lui faire ôter tous ces ornements, afin de le voir à nu, et vous assurer qu'il n'a point de défaut? Sans doute vous n'omettriez point une précaution si nécessaire pour n'être point trompé, dans le cas que vous voulussiez acheter le cheval. Mais si vous vouliez seulement vous divertir à le voir courir et gambader, vous n'auriez pas besoin de la prendre, parce qu'avec les harnais la vue serait plus agréablement flattée. Baronne, je vous en dis tout autant des beaux livres dont vous parlez. Si vous prétendez vous récréer, lisez-les comme ils sont; mais si vous voulez vous en servir pour vous instruire solidement, dépouillez-les de toute parure et ornement, pour voir le discours net, naturel, simple et clair; et alors vous connaîtrez s'il est solide et parfait, ou s'il est défectueux et vicieux. En voulez-vous une preuve convaincante? faites apporter le poëme de Voltaire sur la religion naturelle, dédié au roi de Prusse (1).

Le bar. Je vais le chercher.

Théod. Vous verrez, baronne, un discours très-défectueux, considéré en lui-même et sans ornement, mais très-brillant avec les graces que lui prête Voltaire.

Le bar. Voici le livre.

Théod. Faites-moi le plaisir de lire à la fin du deuxième chant, où il veut prouver que, supposé que Dieu ait donné des lois aux hommes, ils ne doivent en recevoir d'aucun autre.

Le bar. Voici ce que je lis:

> Aurons-nous donc l'audace, en nos faibles cervelles,
> D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles?
> Hélas! serait-ce à nous, fantômes d'un moment,
> Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
> De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
> Et de donner en dieux des ordres à la terre?

Théod. Qui ne se sent étourdi d'une sortie aussi véhémente? Mais ôtons à ce mannequin tous ses habillements et ornements, voyons-le tel qu'il est en lui-même, et nous pourrons juger si le raisonnement est juste et bien formé, ou si c'est un argument faux et monstrueux. Tout se réduit à ce syllogisme: *Dieu impose des préceptes aux hommes; or nous ne devons pas faire ce que Dieu fait; donc nous ne devons imposer de préceptes à personne...* Je voudrais que les domestiques de Voltaire, qui ne pouvaient le souffrir, et sa pauvre nièce, qui fut martyre avec lui, lui eussent répondu sur le même ton, et lui eussent dit: Nous avons déjà la loi que Dieu nous a prescrite; pourquoi donc, homme de rien, viens-tu maintenant ajouter tes ordres à ceux que Dieu nous a donnés, comme si tu étais Dieu comme lui? Qu'eût dit à cela Voltaire dans le transport de sa colère? Il n'aurait ni approuvé cette doctrine, ni jugé le raisonnement concluant.

(1) Erostrate voulut se rendre fameux en réduisant en cendres le beau temple de Diane à Ephèse; et il réussit à se faire un nom, mais un nom abominable parmi les idolâtres. L'Erostrate de nos jours est ce poëte, qui a voulu se rendre fameux par les blasphèmes les plus horribles, assaisonnés avec ruse et artifice, et qui est parvenu à surprendre les imprudents: mais si jamais la mode de l'impiété passe, son nom leur deviendra aussi abominable qu'il l'est aujourd'hui pour les personnes de bon sens. Aucune d'elles n'a la patience d'entendre toutes les contradictions qui fourmillent dans ses écrits. Son objet est de parler souvent mal de la religion chrétienne; parce qu'à force de la décrier au milieu du dérèglement des passions, il en reste quelque chose. Quiconque le verra donner à un livre le titre de religion naturelle, croira qu'il admet quelque religion, ou qu'il confesse un Dieu, mais lui-même nous avertit que le mot de Dieu est pour lui vide de sens; que pour lui cet ordre admirable qui règne dans l'univers n'a d'autre principe que le hasard, et que l'ame n'est à ses yeux que des particules de pensées qui sont répandues dans la matière. Quel sera l'objet de la religion naturelle de ce philosophe, dès qu'il n'admet point de Dieu qui la commande?

Car qu'importe que Dieu ait imposé des lois aux hommes, si cela n'empêche pas que je leur commande aussi quelque chose? contre ce que Dieu ordonne, non! mais ordonner des choses différentes, qui ne soient point contraires à sa loi, ce n'est point aller de pair avec lui, c'est conserver l'ordre qu'il a établi. Par exemple, Dieu ne commande-t-il pas par la loi de la saine raison qu'un père gouverne son fils pendant sa minorité? ne commande-t-il pas que celui qui se met en service pour un certain prix, ou qui passe quelque autre contrat, exécute ce qu'il a promis? Donc qu'un père commande à son fils mineur, un maître à son domestique, ce n'est point irriter Dieu en nous égalant à lui, c'est faire une chose louable qui s'accorde avec ce qu'il exige.

La bar. Pour moi je regarde comme archi-fausse la raison que donne Voltaire quand il dit : *Nous ne devons pas faire ce que Dieu fait.* Si elle était vraie, nous pourrions dire : *Dieu fait du bien aux hommes : donc je ne dois pas leur en faire, parce que ce serait me mettre à côté du Tout-Puissant, et faire ce qu'il fait.* Je veux, par malice, embellir cette absurdité et prouver qu'un homme ne doit pas faire l'aumône à un autre homme, en me servant des phrases et des expressions de Voltaire.

Qui aura l'audace, en sa folle cervelle, d'ajouter ses dons ridicules aux libéralités d'un Dieu? Sera-ce l'homme, ce fantôme semblable à un songe qui paraît un instant et disparaît aussitôt. L'homme, ce petit être imperceptible, qui n'est qu'un point de plus que le néant, osera-t-il se mettre à côté du Tout-Puissant, en redresser les fautes, et vouloir jouer le rôle de Dieu, en distribuant ses faveurs aux enfants du Très-Haut, comme s'ils n'avaient point un père qui les nourrît, et cela quand Dieu leur commande de recourir à lui, comme à leur véritable père. Que vous semble, baron, de mon discours blasphématoire?

Le bar. Que je n'ai point vu de plus jolie extravagance, ni d'absurdité mieux dissimulée.

Théod. Baronne, vous avez bien pris le ton et imité le style.

La bar. J'avoue que j'avais le livre de Voltaire dans la main pour suivre ses phrases et imiter les figures. Si c'est une audace d'imposer des préceptes à l'homme, parce que Dieu lui en a imposés, c'en sera une aussi de donner des biens à l'homme, quand c'est Dieu qui les lui donne. Ici la fausseté saute aux yeux. Mais je n'ai point pensé, Théodore, que le mensonge pût se masquer si bien.

Théod. Je suis bien aise que vous connaissiez le danger qu'il y a d'être trompé par les livres qui sont écrits avec beaucoup d'art et d'éloquence.

La bar. Mais enfin, Théodore, dites-moi ce que je dois faire de ces livres?

Théod. Ne point les ouvrir avant d'avoir lu sérieusement ceux qui sont écrits en faveur de votre croyance. Car, sans être armée de la connaissance de la vérité, vous ne pouvez soupçonner qu'il y ait de la fausseté dans les autres livres. Etant une fois bien instruite de la vérité, quand on vous opposera les livres séduisants des incrédules ; séparez tout ce qui est fleurs, figures et métaphores ; mettez le discours à nu et à sec, de manière à pouvoir dire : Cet auteur assure cela pour telle raison ; et alors vous verrez qu'au lieu des raisonnements les plus brillants en apparence, il n'y a dans le fait que sophismes très-vicieux.

Le bar. Nous agirons de même avec les livres en faveur de la religion, parce que la partie doit être égale.

Théod. Sans contredit : mais en cela il n'y a pas beaucoup de peine à prendre, parce que nos livres d'instruction sont d'un style simple et solide. Et c'est une circonstance à remarquer, mon cher baron, les livres en faveur de la religion sont sérieux, solides et secs, tandis que ceux qui sont contre, sont remplis d'invectives, de fleurs et des plus belles peintures. Mais aussi ils nous font le plus de tort ; et il n'est point étonnant qu'ils trompent le peuple, qui n'est point très-habile dans l'art de discourir.

Le bar. Je trouve moi un autre triste avantage aux mauvais livres : c'est qu'ils enseignent une doctrine qui flatte le cœur et les passions, tandis que notre religion les réprouve ; et il est très-naturel que je m'attache beaucoup à celui qui me parle suivant mon goût et les penchants de mon cœur, avec des phrases séduisantes, vu surtout que les livres de notre religion qui m'exhortent à refréner mes passions ne sont point ordinairement de ce style enchanteur qui est le propre des coryphées de l'incrédulité.

Théod. Aussi voyez-vous que si cette malheureuse doctrine entraîne tant de partisans, ce n'est point parce qu'elle fait connaître la vérité, mais parce qu'elle favorise le libertinage.

La bar. Cette pensée me frappe, et dorénavant je prendrai la précaution de faire avec ces livres ce que m'enseignait mon maître de dessin : il voulait que, pour juger du mérite d'un dessin ou d'une peinture, je me représentasse la figure nue et abstraction faite des ornements dont elle serait couverte. Le fait est que je remarquais souvent de grands défauts dans des dessins très-applaudis du vulgaire, parce que je trouvais qu'un bras était beaucoup plus grand que l'autre, qu'une cuisse était monstrueuse, qu'un pied allait où ne pouvait arriver la jambe, vu la place du genou, etc. Je ferai de même avec les livres ; je lirai moins, mais ce sera avec plus de fruit. Allons nous promener, Théodore, avant qu'il nous vienne des visites incommodes.

Théod. Venez, baron, je suis prêt.

TROISIÈME SOIRÉE.

Sur l'existence de Dieu.

La bar. Je ne puis vous peindre, Théodore, l'étonnement que me causa hier, dans une certaine assemblée, un de nos amis que je ne

veux pas nommer. Il parla de la religion avec tant de liberté, de hardiesse et d'imprudence, qu'il m'effraya, parce qu'il en vint presque jusque à douter de l'existence de Dieu. Toutefois, disait-il, je crois qu'il y a un Dieu; mais encore je ne serais pas fâché qu'on me le prouvât, et qu'on m'en convainquît, parce qu'à cet égard tous les raisonnements ne sont pas de mon goût.

Théod. C'est ce que désireraient ces messieurs de pouvoir trouver moyen de douter s'il y a un Dieu, parce qu'alors les passions mises en pleine liberté triompheraient de tout ce qui pourrait les assujettir.

La bar. Vous avez raison, Théodore; aujourd'hui tout tend à établir le système d'une entière liberté dans les mœurs; car je vois qu'on renverse toutes les digues. Pour moi, qui ne sais que ce que j'entends dire à certaines gens qui se piquent d'instruction, je fais à part moi mes réflexions, et je trouve que le plan général du jour est la licence et le dérèglement des passions les plus honteuses. Il est clair qu'aujourd'hui on se moque de l'Evangile, et encore plus hardiment des préceptes de l'Eglise. On ne veut point non plus de lois positives, mais seulement la loi naturelle, entendue de chacun à sa manière. Déjà les lois de la pudeur et de la décence ne sont plus en vigueur: celles de la bonne éducation passent pour ridicules. Déjà les enfants n'ont rien à voir avec leurs pères, ni les pères avec les enfants; les femmes ne doivent plus fidélité à leurs époux, ni ceux-ci à leurs femmes; c'est, dit-on, une oppression. Enfin, mon cher Théodore, il n'y a plus de lois d'aucune espèce, pas même celle de Dieu: car j'ai entendu dire (et celui qui le disait ne demeure pas loin de nous) que Dieu n'a rien à voir avec nous, et qu'il s'inquiète de nous, comme nous des fourmis. C'est pourquoi, détruisant une fois la croyance qu'il y a un Dieu, le champ reste libre pour que chacun fasse ce qu'il voudra; et c'est là que tend la mode du jour.

Théod. N'est-ce point une personne dont le nom commence par H, et qui soupa avec nous il y a à peu près quinze jours? Quoi! vous souriez. Déjà je l'ai entendu parler de manière que sa religion me paraît celle d'un athée; au moins dans la pratique vit-il comme s'il l'était.

La bar. Vous ne vous trompez pas. Ah! s'il était ici actuellement! que Dieu nous l'amène!

Théod. Ce n'est pas à désirer, parce que nous pourrions nous échauffer dans la dispute; et quand l'esprit s'échauffe trop, on ne raisonne pas avec beaucoup de fruit. Il vaudra mieux que nous discourions ici en paix, et que vous tâchiez de répondre aux arguments que je ferai, supposé que vous savez déjà comment on procède.

La bar. A la bonne heure; d'autant plus que de cette manière je connaîtrai encore mieux la force des arguments. Supposez donc, Théodore, que je nie qu'il y ait un Dieu, ou qu'au moins j'en doute. Je crois ce que je vois, et rien de plus. Supposons cela, et qu'en outre je sois très-présomptueuse et entêtée.

Théod. Doutez-vous, madame, de ce que vous voyez?

La bar. Non.

Théod. Fort bien: donc vous croyez que vous existez.

La bar. Oui, je le crois: j'existe.

Théod. Et quelqu'un vous a-t-il donné l'être?

La bar. Sans contredit; ce furent mes pères.

Théod. Ceux-ci reçurent aussi l'être de quelqu'un; et leurs pères aussi le reçurent d'autres pères, jusqu'à ce qu'enfin nous remontions au premier homme. Par conséquent nous admettons qu'il y eut un premier homme.

La bar. Il était nécessaire que quelqu'un le fût; mais que concluez-vous de là?

Théod. Cet homme, qui dans la série des hommes fut le premier, reçut l'être de quelqu'un, quel que soit ce quelqu'un, parce qu'il n'a pu se créer lui-même. Mais celui qui donna l'être au premier homme existait déjà. Ainsi ou il reçut l'existence de lui-même, et alors je l'appellerai Dieu, ou il reçut l'existence d'un autre être qui l'ait produit, et par rapport à cet être je reviens à faire la même demande, jusque à ce que nous arrivions à un être qui ait en lui-même l'existence, sans l'avoir reçue d'un autre; et voilà celui que j'appelle Dieu véritable: donc le vrai Dieu existe. Que répondez-vous?

La bar. Je voudrais répondre pour soutenir mon rôle, mais je ne sais, parce que je connais que tout ce que je pourrais dire est une absurdité; et je ne puis en dire avec connaissance.

Théod. Tout se réduit à ce qu'aucun être borné ne peut tenir l'existence de lui-même; et comme il a dû la recevoir d'un autre, celui-ci doit également l'avoir reçue d'un autre; de manière qu'il y aura eu une série infinie de créatures, dans lesquelles on en suppose une première qui aura été la source de toutes les autres. Ce qui prouverait qu'il s'est déjà passé une série infinie de créatures.

La bar. Cela est impossible: une série infinie qui a eu une fin! cela ne peut être, parce que c'est une contradiction manifeste qu'une chose soit infinie ou sans bornes, et que déjà elle ait eu une fin.

Théod. Vous trouverez mille autres contradictions dans ceux qui voudront nier l'existence de Dieu. Voici un autre argument très-clair. Ne regarderions-nous pas comme un fou celui qui dirait que dans une île déserte il y a une pendule, dont tous les mouvements sont bien réglés, s'il voulait nous persuader qu'elle s'y trouve sans que personne ne l'y ait portée ni placée, et sans que personne ne l'ait fabriquée?

La bar. Assurément.

Théod. Mais un insecte qui marche sur la terre, ou quelque petit animal que ce soit, n'est-il pas plus délicat que la montre la plus compliquée? Vous qui, à l'aide du mi-

croscope, avez vu l'inexpliquable sagesse qui brille dans un insecte, vous vous étonnez de ce qui s'y voit, mais beaucoup plus encore de ce que la vue n'atteint pas, mais que l'on croit y être, parce qu'il est indispensable que cela soit. Car, de même qu'un homme ne peut remuer le bras ou la jambe sans le muscle correspondant, sans que le suc nerveux ne remplisse le muscle, sans que le tendon ne soit attaché à l'os, ou sans le ligament qui l'y attache; de même encore que le muscle ne peut avoir d'action sans une infinité de petites vessies, etc. : ainsi la la puce, le moucheron et tous les autres insectes ont nécessairement besoin de la même fabrique d'organes propres au mouvement. Quand à la digestion et à la manière de nourrir leur substance, il y a en eux la même difficulté que dans les grands animaux; car ils ont besoin d'estomac et des autres organes de la nutrition, pour tirer des aliments un suc qui se convertisse en leur propre substance, qui fasse croître leurs membres, et leur communique une force vitale; puisque c'est la même organisation dans les petits animaux que dans les grands, avec cette différence que la fabrique des insectes est plus admirable à cause de leur petitesse : de même que s'il existait une montre aussi petite que les yeux d'une mouche, on l'admirerait plus que l'horloge d'une tour.

La bar. Il n'y a pas de doute que la petitesse augmente, loin de diminuer, la difficulté du mécanisme.

Théod. Donc il est plus impossible qu'il existe un insecte sans cause intelligente qui l'ait formé, que l'horloge la plus compliquée. Les anciens seuls n'auraient point senti la force de cet argument, parce qu'ils pensaient que les insectes naissaient de la putréfaction.

La bar. A mon avis, cela est d'une évidence égale à celle des propositions mathématiques; car c'est aussi clair que trois et quatre font sept. Il est vrai que nous voyons que les insectes, avec tout ce mécanisme que vous dites, naissent par la génération de leurs pères; mais comment passez-vous de là à l'existence de Dieu?

Théod. Vous n'avez pas bien fait attention à ce que j'ai dit. Ce que j'ai dit, c'est que les insectes nécessitaient une cause intelligente qui les formât. Je ne dis pas que cette cause intelligente soit pour former telle fourmi qui frappe nos yeux, mais pour former la première, d'où sont sorties toutes les autres par la voie ordinaire de la génération. Prenez garde, baronne, que cet argument est plus fort que vous ne pensez.

La bar. Expliquez-le moi bien... Mais j'entends dehors le colonel, que j'accusais tout à l'heure d'être un athée. Je vais le mettre sur la question. Laissez-moi dire, jusqu'à ce que nous touchions la difficulté. Ne vous impatientez point des extravagances que vous entendrez de sa part, car il en dit de bonne taille.

Le colonel. Quoi, madame, enfermée seule dans votre cabinet avec votre maître! il est question sans doute de calcul, ou de quelque problème géométrique d'importance? Renoncez à tout cela, madame, votre sexe ne doit penser qu'aux modes et aux plaisirs du bel âge. Laissez-nous les études sèches et mélancoliques des mathématiques, qui sont notre partage, et ne vous occupez que de devenir de jour en jour plus belle, pour vous attacher tous les cœurs par les charmes réunis de la nature et de l'art.

La bar. La plus grande faveur que je dois à la nature, c'est la rectitude de mon jugement, si accoutumé aux études géométriques, que je ne puis souffrir un raisonnement fautif. Et de même que la dame la plus belle et la plus richement habillée, si elle avait la tête de travers, perdrait tous les autres agréments, soit de la nature, soit de l'art, de même l'homme ou la femme qui ne raisonne pas bien, et qui ne donne point une raison valable de ce qu'il avance, est pour moi pire que s'il avait la tête de travers. J'estime plus mon entendement que ma figure, parce que mon ame vaut plus que mon corps : ne vous étonnez donc pas de ce que je m'applique avec tant d'ardeur à la géométrie : j'aime à n'embrasser comme vérité que ce que je sais certainement n'être point une erreur cachée sous de beaux dehors. Dans les conversations de beaucoup de messieurs, j'entends des discours qui me paraissent dignes des femmes de la campagne ou des enfants des rues, sans liaison, sans solidité et sans principes : ils parlent, et toujours parlent d'un air et d'un ton magistral, et ils ne disent rien; je me tais, mais ensuite je ris à mon aise dans mon cabinet.

Le col. Combien de fois avez-vous ri de moi?

La bar. Me parlez-vous sincèrement? Alors je vous dirai la vérité, parce qu'en matière de vérité, une géomètre, comme vous m'appelez, ne connaît point les compliments. J'ai ri plusieurs fois, et entre autres au sujet de la conversation d'hier, où vous parlâtes avec doute de l'existence de Dieu. Pardonnez-moi : je ne sais quelle est votre croyance; mais un athée est à mes yeux un homme qui ne raisonne pas.

Le col. Supposons un moment que je sois un athée, qu'avez-vous à dire là contre?

La bar. Puisque nous entrons en défi, je vous remets la lance, Théodore; vous êtes mon maître, escrimez-vous. Pour moi, colonel, je me réserve le privilége de rire dès que j'entendrai une absurdité, de quelque part qu'elle vienne. Quand une chose me sonne mal, j'en ris; ce sont les armes d'une dame, armes peu dangereuses sans doute.

Le col. Je venais vous visiter et non disputer; mais puisque vous l'ordonnez, je ne refuse point le défi; ce serait honteux pour moi : je ne vous crains pas, Théodore.

Théod. Je ne vous crains pas non plus, et je me réjouis que vous soyez ma partie adverse, parce que, ainsi que tout le monde le sait, étant un homme versé dans l'étude des mathématiques, vous connaissez bien la force de la vérité quand elle se déduit d'une

autre. Pour ne point perdre de paroles ni de temps, je disais, quand vous êtes entré, que la production des créatures, par exemple celle des insectes, prouve évidemment l'existence d'un Dieu.

Le col. C'est ce que je désire voir : je suis curieux d'apprendre comment une fourmi que je foule aux pieds et que j'écrase m'oblige à placer au haut des cieux un être d'une souveraine perfection, en un mot, un Dieu.

Théod. Je suppose que vous connaissez l'admirable perfection et la délicate construction d'une fourmi, et qu'il est inutile de vous dire qu'elle est en quelque façon plus admirable que celle du corps humain.

Le col. Il est possible que je sois là-dessus plus instruit que vous, parce que j'ai un excellent microscope.

Théod. Fort bien : donc il y a eu quelque cause intelligente qui conçut l'idée et procéda à l'exécution de l'admirable mécanisme de la fourmi.

Le col. Oui, les autres fourmis qui l'ont engendrée. Quel doute y a-t-il en cela? Déjà vous pouvez rire, madame.

Théod. Dans un moment, mon ami; mais qui a formé la première fourmi? qui lui a donné le pouvoir (faites réflexion à ce que j'ajoute), qui lui a donné un tel pouvoir que, par le concours des deux sexes, il sortit d'elle de nouvelles fourmis aussi parfaites que les premières qui sortirent des mains du Tout-Puissant? Parlez en homme franc et loyal qui ne se joue pas de la vérité et qui entend bien la proposition qu'il veut soutenir. Prenez garde à ce que je demande : je puis faire une montre, mais il est incroyablement plus difficile que j'en fasse une qui puisse en produire plusieurs milliers d'autres, et donner à chacune d'elles le talent d'en faire également beaucoup d'autres, et de là sans qu'aucune n'entende ni ne sache le mécanisme qu'elle a en elle-même, ni celui qu'elle donne à ses enfants, en sorte que tout vienne de la disposition du premier horloger : n'est-ce pas là le propre d'une perfection infinie et une chose plus difficile que de faire simplement une montre?

Le col. On ne peut nier que ce ne soit une chose infiniment plus parfaite.

Théod. Bien : ainsi l'être qui forma les premières fourmis a une intelligence telle, que non seulement il disposa la très-délicate perfection de leurs organes, mais qu'il les forma de manière que, sans connaître elles-mêmes leur propre mécanisme, elles le communiquassent des pères aux enfants, des enfants aux petits-fils, arrière-petits-fils, etc. Laissez-moi mettre ce point dans tout son jour. Si les premières fourmis avaient eu assez de jugement et d'intelligence pour comprendre bien tout le mécanisme ou la disposition de leurs membres, c'eût été déjà beaucoup; mais si en outre ces fourmis avaient eu l'intelligence et le talent de former d'autres corps organiques semblables aux leurs, c'eût été beaucoup plus; enfin si elles eussent su enseigner aux insectes déjà produits la manière d'en former d'autres, c'eût été encore beaucoup plus, et dans ce cas le premier auteur de la fourmi prouverait une très-grande intelligence et un souverain pouvoir; mais ce qui est bien plus admirable encore dans notre cas, c'est que les premières fourmis ne surent jamais rien de leur organisation intérieure, pas plus que vous, mon ami, ni vous, madame, n'êtes instruits du nombre et de la qualité de toutes les petites pièces qui entrent dans votre organisation, n'ayant point étudié l'anatomie. Actuellement je dis : Si ces fourmis ne surent jamais rien de leur propre mécanisme intérieur, elles ne pouvaient, par leur propre intelligence, le donner à leurs enfants. Cela serait-il possible?

Le col. Non.

Théod. Donc quand elles l'ont donné à leurs enfants par la génération, c'était par la vertu du premier auteur qui les a faites de manière que, par le simple concours du sexe, il se produisît de nouveaux corps organiques semblables aux premiers. Tout vient de là; et je raisonne ainsi : toute œuvre bien ordonnée avec délicatesse et des connexions admirables demande une cause intelligente qui sache ce qu'elle fait, et qui dirige les choses connexes par préférence à celles qui n'auraient point de connexion avec la fin.

Le col. C'est évident.

Théod. Cette cause ne se trouve point dans les secondes ou troisièmes fourmis, ni même dans les premières, parce que celles-ci ne savaient rien de leur propre mécanisme.

Le col. Je conviens encore de cela.

Théod. Donc la cause intelligente du mécanisme des fourmis d'aujourd'hui a résidé et réside dans l'auteur des premières fourmis.

Le col. Je ne le nie pas.

Théod. Donc cet auteur était un être qui avait une grande et inimitable intelligence, un grand et inimitable pouvoir.

Le col. J'avoue que tout cela est ainsi; mais qu'en concluez-vous? Je m'impatiente de tant de détours.

Théod. Allons peu à peu : tout à l'heure vous le saurez. Je fais le même raisonnement pour toutes les créatures que nous connaissons et je dis : Ou quelques espèces sont nées d'une autre espèce différente, ou toutes sont produites également par le grand auteur de chacune. Choisissez ce que vous voudrez, parce que comme aucune n'a pu se faire elle-même, nous irons aboutir à un auteur suprême dont tout provient, et qui a tout fait avec une souveraine intelligence et puissance, et avec une telle habileté que les créatures se communiquassent successivement les unes aux autres leur inimitable mécanisme. Cet auteur de toute chose est celui que j'appelle Dieu : donc il est évident que nous avons un Dieu. Répondez actuellement.

Le col. Je réponds de plusieurs manières.

Théod. Voyons la première.

Le col. Cet auteur universel de toutes les créatures a bien pu être une créature plus

parfaite que toutes celles qu'elle a produites : de cette manière il n'y a plus de Dieu.

Théod. Bien, elle n'est pas Dieu ; car quoique plus parfaite que les autres créatures, elle est créature elle-même, par conséquent elle a un principe ; or celui-là sera Dieu qui l'aura formée si parfaite, ou quiconque aura fait celle-là qui l'a produite, etc. C'est-à-dire que j'appelle Dieu celui qui a créé, et qui n'a été créé par personne, ou celui qui a donné l'existence à ce que nous voyons, sans l'avoir reçue de personne : j'appelle Dieu le premier principe des choses ou de leur existence. Par conséquent nous voyons qu'il y a un Dieu ; parce qu'il ne peut y avoir d'existence créée, sans principe qui ait donné cette existence. Quelle est l'autre réponse ?

Le col. Si je vous disais que toutes les choses qui se sont faites n'ont point été faites par une cause intelligente, mais par le hasard qui a voulu que les particules de la matière se réunissent de cette manière : que me diriez-vous alors ?

La bar. M. le colonel, permission de rire.

Le col. Cette pensée est d'un philosophe ancien.

La bar. Et quel privilége ont eu les philosophes anciens, pour ne point dire de singularités qui fissent rire ? Pour moi je me ris d'eux et de vous ; car enfin, quand avez-vous vu une montre ou un habit fait par le hasard, et sans qu'aucune main intelligente n'y ait travaillé ? dites-le moi pour votre honneur. Le croyez-vous ? pouvez-vous, sans vous faire violence, croire que cela soit possible ?

Le col. Puisque vous engagez mon honneur, je dois vous dire que je regarde tout cela comme une absurdité : mais enfin cela sert pour parler, comme font tant d'autres.

Théod. Passons à une autre réponse, celles-ci sont déjà réfutées.

Le col. Si je vous dis que cet être auteur de tout fut la *nature*, et que c'est elle qui est l'auteur de l'univers ; qu'aurez-vous à répliquer ?

Théod. Il y a longues années que je cherche et que je demande qu'est-ce que l'on appelle la *nature ;* et je vous serai obligé de me l'expliquer. La nature est-elle une chose spirituelle et intelligente ? ou est-ce une chose brute, matérielle et aveugle ?

Le col. Tout le monde connaît la nature, et personne n'explique ce que c'est ; tout le monde la connaît, parce que tous voient ses effets dans cette suite continue de mouvements : elle est notre mère ; et nous la connaissons, quoique nous ne puissions la définir.

Théod. Vous voyez que nous sommes dans une dispute rigoureuse, où les idées doivent être claires ; et non dans des dissertations poétiques, où les idées sont très-confuses, quoique belles et brillantes. Si vous voulez que je vous parle de la nature d'un ton oratoire et poétique, je n'aurai point assez de quatre heures, tant la matière est abondante. Ce que nous désirons ici, c'est de savoir si la nature est matière ou esprit, si elle a de l'intelligence ou si elle en manque. Mon ami, vous avez donné à la baronne votre parole d'honneur de parler suivant votre cœur ; donnez-la moi aussi, pour lui faire la cour, et dites-moi quelle idée vous vous formez de la nature. Permettez-moi de vous dire la mienne ; il est possible que nous soyons d'accord. J'appelle nature *cette série continue et régulière de mouvements en tout ce qui est visible ;* parce que ce qui appartient à notre volonté et aux affections du cœur n'est point partie de la nature ; convenez-vous de cette idée ?

Le col. J'en conviens, parce que c'est la même que je me suis formée.

Théod. Donc l'argument revient dans toute sa force ; parce que cette suite si constante et si bien ordonnée de mouvements au ciel et en la terre, étant si compliquée et si variée en même temps, demande une grande intelligence qui en soit l'auteur et un grand pouvoir. Cette intelligence, je l'appelle Dieu. Donc nous voyons que l'existence des créatures nous prouve qu'il y a un Dieu.

Le col. Fort bien ; mais le cas est de savoir si tout est matière, comme beaucoup disent ; pour moi je ne sais comment est ce Dieu-là.

Théod. C'est là un autre point que nous réservons pour une autre discussion sur la spiritualité de l'ame. Pour le présent, la conclusion est qu'il y a un Dieu auteur de toutes les créatures ; qui n'a reçu de personne sa nature et son existence, mais qui la tient de lui-même ; et que cet auteur universel a une grande puissance et intelligence...

La bar. Graces à Dieu, mon cher colonel, j'ai la preuve que vous êtes un homme franc et que vous ne résistez pas à la vérité quand on vous la fait voir clairement. Allons promener.

Le col. J'ai donné parole à madame la gouvernante, qui m'a invité à lui donner ce soir le bras à la promenade. Je vous laisse en bonne compagnie. Adieu.

Théod. Avez-vous vu, baronne, une manière de raisonner plus embarrassée que celle de cet homme ? Or tels sont tous les autres quand ils discourent sur ces matières.

La bar. Mais je l'ai pris du bon côté, en lui demandant, sur son honneur, qu'il parlât comme son cœur était affecté.

Théod. Croyez, baronne, que dans le monde (je parle du monde civilisé) il n'y a aucun homme persuadé qu'il n'y a point de Dieu. Ce qu'il y a, c'est qu'ils parlent et travaillent pour tâcher de se délivrer du remords qu'ils sentent dans leur cœur à cause de leurs désordres ; ils voudraient d'un seul coup arracher cette épine et se persuader que, sans danger aucun, ils sont les maîtres absolus de leurs actions.

La bar. Mais ils disent mille sottises.

Théod. Oui, madame ; mais les plus grandes absurdités sont de superbes vérités quand on y trouve son compte. Allons promener et appeler le baron, qui, s'étant aperçu que le colonel était ici avec ses sophismes, n'a pas voulu entrer ; mais je l'ai entendu.

QUATRIÈME SOIRÉE.

Sur les mystères de notre religion en général.

La baronne. Vous ne vous faites pas d'idée, mon cher Théodore, de la guerre que me fit hier au soir notre brigadier, se moquant de ma croyance, l'appelant *crédulité de femmes,* qui livrent en aveugles leur jugement à quiconque veut s'en emparer, pour le porter où il lui plaît. Il est vrai qu'à l'extérieur il professe comme moi la religion catholique; mais, par ce qu'il m'a dit, je suppose qu'il n'en a aucune. Je l'ai invité à la promenade, et je crois qu'il viendra me chercher. Je voudrais que vous l'entendissiez sur cette matière, parce qu'en vérité sa manière de discourir me fait beaucoup d'impression; et sur des points d'une si grande importance je ne voudrais pas qu'on me trompât. Je ne veux ni croire plus que je ne dois, ni omettre de croire ce qui est juste. Dans le cabinet de mon père sont le baron, le chevalier, Sophie, Victoire et ma mère, qui ne veulent point entrer ici pour nous laisser plus à notre aise.

Théodore. Je ne l'attaquerai point, parce que cela ne convient pas : s'il m'attaque, je répondrai avec douceur. Ne craignez point que l'erreur triomphe : s'il sait se servir de sa raison comme homme, je ne le crains pas, parce que notre cause est bonne.

La bar. C'est un homme savant; et je pense qu'il raisonne bien dans les sciences naturelles : au moins il me plaît. Je le ferai entrer dans la question : souffrez ses attaques avec prudence, parce qu'il est un peu piquant, et qu'il a un certain air méprisant, qui ne laisse pas que d'offenser.

Théod. C'est ainsi, madame, qu'il doit faire suivant l'usage; parce que l'avocat d'une mauvaise cause supplée au défaut de raisons solides par des plaisanteries et des ironies. Mais qu'il ne vienne point à moi avec de pareilles armes; je sais manier le fleuret, je ne m'attaque point aux habits, ni ne m'inquiète qu'on touche aux miens; je vise au corps. Je laisse passer les paroles et je vais à la raison. Ensuite si je reste victorieux, je pourrai me permettre quelque petit mot, propre à réprimer certaines vivacités de peu d'années et de moins d'études encore. Il me semble qu'il arrive; et puisque il a un ton de persiflage et d'oracle, laissez-moi me divertir avec lui, si j'en trouve l'occasion, en parlant avec dissimulation et feignant d'être faible, pour le faire glisser et tomber sans que j'aie l'air de l'avoir attaqué; et après avoir ri un peu, nous prendrons sérieusement les armes de la raison, à la mort ou à la vie. Ainsi ne vous scandalisez point de ce que je dirai d'abord; car, suivant la méthode de Socrate, il m'est nécessaire de pousser la dissimulation jusque à un certain point. Voici qu'il entre.

La bar. Nous étions actuellement à parler de vous, M. le brigadier : j'avais déjà prévenu mon maître et votre ami de l'honneur que vous deviez nous faire ce soir.

Le brigadier. Il y a longtemps, Théodore, que je désirais vous connaître; mais ne trouvant point l'occasion de recevoir de vous cette faveur, je me suis fait introduire par votre disciple, madame la baronne, qui m'honore beaucoup.

Théod. Ce désir était réciproque. Depuis le moment où je vous ai entendu parler de physique, j'ai connu que vous êtes un homme instruit, et j'ai désiré m'entretenir avec vous, parce que la physique est mon occupation et mon goût dominant. Il n'y a pas de science qui satisfasse davantage la curiosité de l'homme, ni qui lui procure de plus grands amusements. D'un côté, les mathématiques avec leurs calculs, de l'autre, l'expérience avec ses observations, portent l'ame, pour ainsi dire, à deux bras et, d'un pas sûr et certain, au pays de la vérité, en sorte qu'on se trouve entièrement hors de soi-même et absorbé dans la jouissance de son aimable et inappréciable beauté.

Le brig. Graces à Dieu, baronne, je reconnais en Théodore un homme tel que je m'y attendais et non tel que vous le disiez. Vous me le représentiez comme étant d'un entendement servile, qui se laissait conduire les yeux fermés partout où l'on voulait, croyant dans la religion des choses que ni lui, ni ceux qui les lui avaient persuadées, ne pouvaient comprendre. Je m'étonnais qu'étant d'ailleurs si éclairé et si curieux de la vérité il se laissât mener comme un aveugle par des régions inconnues. Je vois actuellement, mon ami Théodore, que, comme moi et tout homme de jugement, vous ne croyez que ce que vous comprenez clairement par le calcul et les observations, laissant tous ces mystères incompréhensibles qu'on nous a enseignés quand nous étions comme les enfants de l'école, qui croient tout ce qu'on leur dit, jusque à se persuader qu'il y a un loup garou qui mange les créatures.

Théod. Mon ami, je suis enchanté que vous me touchiez cette matière; parce que comme vous avez un bon jugement, je pourrai m'expliquer avec vous, et réfléchir mûrement. Pour moi c'est un bonheur de rencontrer quelqu'un qui sache faire usage des armes de la raison, et distinguer un discours sérieux d'une conversation d'agrément. Cela supposé, je désire savoir votre manière de penser sur ce principe de Rousseau, aujourd'hui très en vogue : *Un homme de jugement ne doit point croire ce qu'il ne comprend pas.*

Le brig. C'est la maxime la plus raisonnable qu'on ait jamais établie. Pour moi, si je ne comprends pas une chose, je dis que je ne la crois pas. Quelle différence n'y a-t-il pas entre un homme de bon sens et une vieille sotte qui, courbée sur son bâton, traîne une ame vile et à moitié morte sur les pas d'un prêtre aussi sot qu'elle, qui n'entend pas ce qu'il dit, et qu'on lui a enseigné il y a longues années. Doué d'un entendement pénétrant et homme d'étude, Dieu me préserve de croire comme une vieille ignorante. Non, jamais, et je ne me persuade pas que vous soyez ainsi.

Théod. Que je vous embrasse, mon grand

ami; je vois que vous pouvez me tirer de grandes incertitudes, car vous avez le jugement très-éclairé. La baronne ne me trompait pas dans les éloges qu'elle faisait de vous. Cette maxime de ne croire que ce que nous comprenons clairement paraît sans doute conforme à la raison. Mais la regardez-vous comme générale?

Le brig. Comme générale, et très-générale; parce que l'homme qui ne se sert pas de sa raison n'est différent en rien des brutes avec lesquelles il travaille les champs; car il ne rend raison ni de ce qu'il fait, ni de ce qu'il dit : il fait ce que son père lui a appris; il dit ce qu'il a entendu dire; et sa raison est pleine de rouille, comme une monnaie qui ne sert plus. Ne soyez pas si dupe, mon ami; si vous ne comprenez pas bien une chose, en sorte que vous n'en puissiez rendre raison, vous ne devez pas la croire.

Théod. Vous ne vous doutez pas de la peine que vous m'épargnez, parce que je croyais beaucoup de choses, et je les croyais fermement; mais je ne pouvais expliquer ce que je croyais; et en attendant mon entendement travaillait et suait en vain pour chercher la raison que je ne pouvais rencontrer.

Le brig. N'agissez jamais ainsi, mon ami, si vous voulez qu'on vous prenne pour un homme de bon sens; niez tout ce que vous ne pouvez expliquer, ou au moins dites que vous ne le croyez pas, et ne vous exposez point à ce qu'on vous reproche de ne juger que d'après les autres, et d'aller en aveugle où l'on vous mène en aveugle.

Théod. Quel vaste champ je découvre actuellement pour mettre à son aise ma raison opprimée jusque aujourd'hui par mille difficultés! mais je ne sais, mon ami, si vous suivez cette maxime aussi généralement que vous le dites.

Le brig. Ne craignez pas que je cesse jamais de la suivre très-fermement; je suis inexpugnable sur ce point, parce qu'en disant que je ne crois pas, je suis à l'abri de toute objection.

Théod. J'entends; mais puisque vous me faites l'honneur de m'instruire sur ce point, permettez-moi de vous exposer un scrupule : Qu'est-ce que vous pensez de notre ame?

Le brig. Je pourrais vous donner mille définitions; mais je me contente de vous dire que c'est un esprit intelligent, qui perçoit les sensations des sens, et gouverne le mouvement des membres. Cela suffit pour la connaissance de l'ame.

Théod. Et comment expliquez-vous le passage des sensations, depuis les sens et le cerveau matériel jusque à l'ame qui est spirituelle? comment le mouvement ou la détermination passe-t-elle de l'ame spirituelle aux membres du corps matériel? comment entendre ce mouvement, cette union et ce passage?

Le brig. Là-dessus il y a trois systèmes : celui de Leibnitz est ingénieux, mais ridicule; celui de Descartes n'est rien; celui de l'influence physique est impossible; donc sur ce point, soit dit entre nous, on ne sait rien.

Théod. Alors, mon ami, je dis que je ne crois pas que vous ayez une ame, ni une langue, ni des mains qu'elle gouverne. Car vous venez de me dire que personne ne comprend comment cela est; et vous ne savez m'en donner une raison claire : non, je ne crois plus que nous ayons une ame, ni qu'elle reçoive les sensations des sens, ni qu'elle puisse gouverner les mouvements des membres; parce que si l'on me demande comment l'ame est dans votre tête, comment elle entend ce que je dis, et comment elle remue votre langue pour me répondre, je ne sais l'expliquer, ni personne non plus; et votre maxime est de nier à pieds joints ce qu'on ne comprend pas clairement. Vous riez, baronne? riez : je ne crois pas non plus en votre ame, ni qu'elle perçoive ce que je dis à mon ami, parce que je ne comprends pas comment le son de ma voix peut aller affecter votre ame spirituelle, quand le son et tout ce qu'il produit dans le cerveau est chose matérielle et corporelle. Je proteste donc que je ne crois pas que vous ayez une ame qui perçoive mes paroles et détermine les vôtres.

La bar. Pardonnez-moi, brigadier, d'avoir ri : c'est par une suite de ma grande liberté avec Théodore, et nullement par défaut d'égard pour vous.

Le brig. Je vois bien qu'il se divertit; car il ne peut douter de mon ame, des mouvements, des sensations, etc.; il ne le dit que pour rire.

Théod. Je me divertis : mais je veux une réponse, parce que je me fonde sur la leçon que vous m'avez donnée de ne croire que ce que je comprends clairement.

La bar. Actuellement, Théodore, parlez sérieusement; je veux savoir ce que vous pensez sur ce point.

Théod. Avant d'entrer en lice avec M. le brigadier, j'ai voulu lui faire voir que la situation où il se plaçait pour lutter et combattre contre moi l'exposait à glisser et à tomber; mais puisque vous le voulez, je m'expliquerai posément : allons par parties. Vous, baronne, vous noterez avec le crayon les propositions dont nous conviendrons M. le brigadier et moi, pour vous les bien rappeler à la fin; et nous pourrons les rédiger d'une manière solide et concluante.

Le brig. Cela me paraît à propos : ainsi il n'y a pas à craindre que dans la chaleur de la dispute nous allions en avant et en arrière, en disant et nous dédisant. Madame, prenez note de tout ce qui sera d'accord entre nous deux.

Théod. Ainsi donc, mon ami, vous affirmez qu'en matière de religion on doit absolument nier tout ce que la raison ne comprendra pas?

Le brig. Je l'affirme.

Théod. Cela étant, le Tout-Puissant est bien peu de chose, puisque il doit entrer tout entier dans notre courte et étroite intelligence. Comment pourrons-nous dire que Dieu est infini en tout genre de perfections

si notre faible esprit doit le comprendre tout entier; en sorte que Dieu ne puisse rien avoir qui soit au-dessus de l'entendement humain? Que notre intelligence soit très-faible et très-bornée, tout le monde le sait; et plus nous étudions, plus nous le connaissons; au point qu'il n'y a que celui qui n'étudie pas qui ait la présomption de ne pas ignorer beaucoup de choses. Mais à quelque matière que nous nous appliquions, nous rencontrons des difficultés que nous ne pouvons résoudre, forcés d'avouer tous que l'intelligence la plus subtile est toujours bornée. Ne m'accordez-vous pas cela, mon ami?

Le brig. Je l'avoue malgré moi; et tous les hommes savants conviennent, quoi qu'il leur en coûte, qu'en toutes matières il y a mille choses que l'on ignore.

Théod. Ecrivez, baronne, afin que je ne l'oublie pas. M. le brigadier accorde que *notre intelligence, même la plus pénétrante, est très-bornée;* 1re proposition. *Que Dieu est infini en tout genre de perfection;* 2e proposition. *Que ce Dieu infini doit entrer nécessairement dans notre étroite intelligence; et tout ce que celle-ci ne comprendra point par rapport à Dieu, ou qui restera hors de ses limites, doit se nier par la raison seule de ne pouvoir se comprendre;* 3e proposition. Mon ami, ne vous affligez pas; pour le moment cela n'est écrit qu'au crayon, à la fin de la conférence nous écrirons le résultat avec de l'encre.

La bar. C'est écrit. Mais savez-vous l'idée qui me vient. Je me souviens de nos charretiers d'Armendariz, qui, enfermés dans les Pyrénées, charrient toute leur vie de village en village, et, ne connaissant point d'autre terre que celle qu'ils foulent aux pieds, se persuadent presque qu'il n'y a pas d'autre monde que celui qu'ils connaissent; d'après ce que je vois, les raisonnements que vous faites me paraissent la même chose.

Théod. Ne ralentissons point la discussion: laissez-moi suivre mon idée. Ce qu'on appelle *mystère*, mon ami, n'est point la même chose que *chimère* ou *délire*, comme beaucoup le pensent: un mystère est une chose supérieure à la raison humaine, ou qui excède sa capacité; une chimère est une chose contre la raison humaine, et l'un n'est pas la même chose que l'autre. L'homme de bon sens ne doit ni ne peut admettre ce qui est contraire à la raison; mais il peut, il doit même quelquefois admettre ce qui excède ou surpasse la raison. Je m'expliquerai par des exemples: ceux qui, comme vous, ont approfondi la physique avouent qu'il y a, dans la nature, des mystères tels, qu'ils sont incompréhensibles au talent le plus subtil et à l'intelligence la plus pénétrante, et cependant on ne peut les nier. Dans ce que je vous ai dit de la communication de notre ame avec notre corps, je vous ai donné une preuve bien évidente que nous pouvons être certains qu'une chose est, quoique nous ne sachions point comment elle est.

Multiplions les exemples: si nous ne voulons pas attribuer la tendance des corps graves vers la terre à une main souveraine qui produise immédiatement cet effet d'après les lois qu'elle a établies (et que très-peu adoptent), nous chercherons en vain quelque philosophe ancien ou moderne qui donne une explication supportable de ce que c'est que cette gravité que nous voyons en tout.

Le brig. Cela est certain: car ni Descartes, ni Newton, ni Gassendi, ni aucun autre ne donne solution à la difficulté; ils la changent, mais ils ne la résolvent point: en cela je suis de votre avis.

Théod. Si cependant quelqu'un disait: *Je ne crois pas que le plomb pèse vers la terre, par la raison que je ne comprends pas comment cela peut être*, il mériterait pour réponse qu'on lui rît au nez. De même nous sommes encore à attendre quelqu'un qui nous dise pour quelle raison l'air serein est plus pesant que l'air pluvieux? car dès que le baromètre monte dans le beau temps, et descend en temps de pluie, on ne doute point qu'il n'en soit ainsi; quoique cependant, jusque à cette heure, nous ne comprenons point pourquoi ni comment cela est.

Le brig. C'est encore là un point que je n'ai pas vu traité à ma satisfaction.

Théod. Il y a bien plus: nous savons que des semences naissent les plantes, et que ces plantes produisent d'autres nouvelles semences. Qui a pu jusque aujourd'hui expliquer comment se forment les nouvelles semences? si on dit que toutes celles qu'il doit y avoir sont déjà formées, et que les organes qui les composent sont placés les uns dans les autres, comme dans des boîtes, en sorte qu'une figue de mon jardin renferme en elle-même tous les milliers de petits figuiers qui peuvent en naître, même quand tous ses petits grains produiraient chacun de nouveaux figuiers, et que tous les petits grains des figues de ces figuiers se sèmeraient, et que les filles, petites-filles et arrière-petites-filles des premières et toutes les descendantes possibles jusque à la fin du monde seraient destinées à être semées: si on dit que toutes ces branches, feuilles, figues, racines et troncs, avec tous leurs organes sont déjà actuellement enfermés et enveloppés dans chaque petit grain d'une figue: qui pourra comprendre ce mystère? si on dit que les semences se forment de nouveau sur l'arbre qui les produit, non par un simple développement, mais par une nouvelle fabrication formée de la sève de l'arbre; qui pourra nous enseigner quelle est la main qui gouverne cette sève, pour qu'il en résulte une fabrique plus admirable que la machine la plus délicate et la plus compliquée? Il est nécessaire que de ce suc uniforme se construise ici une fibre longue, là un *utricule* ou ventricule rond et creux en dedans, avec une certaine fermentation pour cuire le suc qui y passe; il faut en outre une trachée spirale qui reçoive et chasse l'air, comme nos poumons quand nous respirons; car tout cela, à l'aide du microscope, se voit avec les yeux Qui a donné le moule pour couler ces organes? et si nous avons ces moules, dans quels mou-

les se sont-ils coulés eux d'abord? car il serait beaucoup plus difficile qu'il y eût de tels moules sans que quelque main habile ne conduisît cette sève, ou que sans aucune direction on vît se former d'un peu du suc de la terre, des organes aussi délicats et compliqués que ceux qui se voient dans les semences d'un arbre; d'ailleurs les semences formées dans un figuier sont semblables entre elles; et celles d'un genevrier sont aussi semblables entre elles, et différentes des semences des autres arbres. Celui qui ne dira pas que c'est la main de Dieu qui le fait, d'après sa propre loi, ne dit rien et ne peut rien dire. De deux choses l'une : ou les organes des semences sont compris dans ceux qui leur sont antérieurs, ou ils se forment de nouveau, sans qu'il y ait une main qui gouverne ce suc; or aucune de ces deux choses ne se peut comprendre; cependant on croit qu'il y a des semences, parce qu'elles se voient : personne, sous peine d'être envoyé aux petites-maisons, ne dira : Je ne crois pas qu'il y ait des semences, parce que je ne puis comprendre comment elles se forment, ni comment s'explique ce mystère.

La bar. Il me semble à moi que cela s'entend bien, en disant que c'est la nature qui fait tout.

Théod. Baronne, ne dites point cela, parce qu'une semblable réponse n'est bonne que pour contenter les ignorants et tromper les enfants. Déjà hier j'eus cette explication avec le colonel; mais je voudrais savoir ce que veut dire le mot de *nature?* est-ce un homme ou une femme, un oiseau ou un insecte, un corps ou un esprit? quelle caste d'être est cette nature, dont on parle tant? dès qu'on ne dit point que c'est la main de Dieu, qui produit immédiatement ces effets suivant sa coutume et d'après les lois qu'il a établies, on ne dit rien d'intelligible. Vous voyez bien, baronne, que personne ne comprend ce mystère de la nature, et que malgré cela personne ne le nie; quand j'avais l'honneur de soigner votre éducation, combien de démonstrations vous ai-je faites au sujet de l'espace et de l'astronomie, qui obligent tout homme à confesser mille paradoxes que ni moi, ni vous, ni physicien, ni mathématicien de bonne foi, n'avons jamais compris; mais tous les avouent par la force de la démonstration : celui qui étudie dans le grand livre de l'univers se voit à chaque feuille étonné, confus et réduit au silence, et enfin, s'il est sincère, il sera forcé de dire : J'avoue que la toute-puissance surpasse mon intelligence, et que presque tout ce qui est relatif à Dieu reste hors de ma compréhension. Il est obligé d'en convenir, s'il ne veut passer pour extravagant.

Beaucoup de choses paraissaient d'abord contre la raison qui depuis se sont vues être la vérité. Quiconque, il y a vingt ans, eût dit que la flamme du feu pouvait passer pendant un grand espace à travers l'eau, on l'aurait pris pour un fou et pour un homme qui déraisonnait; mais M. Jallabert fit passer la flamme par 500 brasses d'eau dans le lac de Genève, par le moyen de la machine électrique; et moi-même, chez M. l'archevêque d'Auch, je l'ai fait passer visiblement par 8 ou 9 brasses d'eau, et c'est une chose que tout le monde peut exécuter de la manière la plus visible : cela prouve qu'il n'était pas contraire à la raison que le feu passât par l'eau; mais que c'était une vérité alors supérieure aux lumières de la raison.

S'il y a vingt ans quelqu'un eût dit qu'en temps d'orage nous pouvions gouverner la foudre, en la portant sans danger vers un côté, et la détournant d'un autre, on aurait dit que c'était une chose contraire à la raison. Mais M. Franklin vint, et on vit que c'était vrai; bien plus, nous autres avec des pointes de fer adaptées comme il faut aux conducteurs, nous défendons les édifices de la ruine dont le tonnerre les menace. Pouvez-vous me nier cela?

Omettons d'autres exemples, et formons cet argument : si la matière, visible et palpable comme elle est, a des mystères tels, que les plus grands génies ne les peuvent comprendre, qu'y a-t-il d'étonnant qu'il y en ait dans Dieu, qui est infiniment supérieur à la matière? retournez mille et mille fois cette demande dans votre entendement, et voyez quelle réponse vous y pourrez donner? Le palpable et le corporel sera-t-il donc plus incompréhensible et plus relevé que le spirituel et l'incorporel? qu'en pensez-vous? Dieu, qui est l'auteur de la matière, l'aura-t-il faite plus incompréhensible et plus supérieure à l'intelligence humaine que son être divin? Dira-t-on que tout ce qu'il y a d'admirable dans les créatures n'est pas sorti de l'entendement et de la science du créateur? la matière sera-t-elle donc plus grande que Dieu? celui qui ne peut comprendre parfaitement la matière osera-t-il dire qu'il doit comprendre tout ce qu'il y a en Dieu, et avec une telle ténacité, qu'il ne voudra reconnaître en Dieu rien de plus que ce qu'il y comprend; c'est-à-dire qu'il n'y a point de mystères? or, mon ami, tel est nécessairement le langage de celui qui suit cette maxime : *Je ne crois pas, parce que je ne comprends pas;* ou celle-ci : *Un homme sensé ne croit pas ce qu'il ne comprend pas* (1);

(1) Je ne sais pourquoi Rousseau, de qui est cette maxime, décide magistralement qu'il ne croit pas ce qu'il ne comprend pas, lui qui, dans sa passion à ce qu'il appelle la religion naturelle, soumet son entendement à mille contradictions. Il nomme Dieu l'*Etre des êtres*, c'est-à-dire qu'il y a un être dont les autres procèdent. Donc il devrait reconnaître le premier être pour créateur. Or il en est tout autrement; il dit non seulement qu'il ne peut concevoir la création, mais encore que tout homme de bon sens doit la regarder comme impossible. Il ne fait pas attention qu'en supposant toutes choses incréées, il est nécessaire de dire qu'elles sont toutes des divinités, puisque elles ne doivent l'être à personne. Il ne peut concevoir quel droit a l'Etre suprême de gouverner ce qu'il n'a pas créé; et cependant il le regarde comme gouverneur de l'univers : il ne peut se décider à croire qu'il y a un Dieu, et il ne prend pas garde que celui qui a l'être par son essence ne peut être moins que Dieu. Combien de mystères d'iniquité est obligé

tandis que dans les choses matérielles tous les hommes de bon sens croient ce qu'ils n'ont jamais compris. Que vous en semble, baronne?

La bar. Mon cher brigadier, les choses ont actuellement une toute autre couleur qu'au commencement.

Le brig. Je ne nie pas que ce raisonnement n'ait de la force; mais croire des choses contradictoires et impossibles, c'est une folie. Vouloir nous ôter l'usage de la raison que Dieu nous a donnée, c'est témérité et absurdité. Pardonnez, Théodore, si je parle ainsi; c'est plus fort que moi.

Théod. Tout doucement, mon cher brigadier, aucun mystère de notre religion n'est impossible, ni ne renferme contradiction. Que j'ignore la manière dont une chose peut être, cela ne prouve pas qu'elle soit impossible; le défaut est dans mon entendement, qui dans la réalité n'atteint pas les choses. Beaucoup confondent une idée avec l'autre; mais ce n'est pas la même chose que mon entendement soit borné, et que la chose qu'il n'entend pas soit impossible.

La bar. Je me rappelle, Théodore, à ce sujet, ce qui m'arrivait au commencement, quand j'observais le soleil avec le télescope de mon frère. Il était à son régiment, et comme je n'avais pas soin de nettoyer les lentilles, je prenais pour taches du soleil la poussière qu'il y avait sur les verres, et j'attribuais à cet astre lumineux les défauts de l'instrument avec lequel je le regardais. Il me semble qu'il en est ainsi de ces messieurs. Ils attribuent à Dieu le défaut de leur jugement; et comme ils ne comprennent pas ce qu'on dit, ils donnent pour certain que cela n'est point en Dieu, parce qu'ils ne le peuvent voir. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption.

Théod. La comparaison a été si bien amenée, qu'elle ne nous a point interrompus. Mais posons un exemple. Si dans le temps où la physique d'Aristote régnait dans les écoles quelqu'un eût dit que l'air pèse, et que chacun de nous porte sur lui un poids de plus de cinq mille livres, on aurait répondu qu'il était manifestement impossible que notre corps, qui par essence est sensitif, tant qu'il vit, ne sentît pas un poids si énorme : et allant de conséquence en conséquence avec quatre syllogismes en forme, on vous aurait forcé d'avouer que vous étiez fou. Mais depuis sont venus Galilée, Torricelli, Pascal et autres physiciens, et ils ont tellement imposé silence aux anciens philosophes, qu'aujourd'hui il n'y a que les enfants et les vieilles qui nient le poids de l'air. C'était donc confusion de l'entendement, faiblesse d'intelligence, et pour parler clair, c'était l'ignorance qui faisait croire au défaut de pesanteur de l'air; et les philosophes privaient l'air de son poids, parce qu'ils étaient privés de lumières et d'expérience. Il en est de même aujourd'hui des mystères de la religion. Ils ne connaissent pas, ils ne perçoivent pas, ils ne comprennent pas, et, attribuant aux vérités de la religion le défaut qu'ils ont en eux, ils prononcent résolument une sentence contre Dieu, et disent : *Dieu n'a pas fait cela*, parce que je n'entends pas comment cela pourrait être.

Le brig. Et vous n'excusez point les anciens d'avoir nié la pesanteur de l'air? Ce n'est pas que je n'en sois moi-même convaincu. Je l'ai pesé plusieurs fois dans une balance, et j'ai trouvé, en présence du baron, qu'une carafe de cristal pleine d'air pesait cent trois grains plus qu'étant sans air; cependant j'excuse les anciens, qui n'avaient pas l'expérience que nous avons aujourd'hui : et je dis la même chose dans notre cas, que croire ce qu'on n'entend pas, c'est témérité dans un homme de bon sens.

Théod. Sans doute quand il n'y a point de fondement grave, c'est témérité de croire ce que je n'entends pas : mais quand il y en a un, la témérité et le mauvais raisonnement seront de nier sans autre raison que de dire : Je ne comprends pas. C'est en cela que vous êtes coupable. Au défaut de l'expérience ce serait une chose prudente de n'accorder ni de ne refuser de la pesanteur à l'air; il serait louable de dire, *Je ne sais;* parce qu'il n'y aurait point de fondement pour dire *oui*, ni pour dire *non*. De même, si pour admettre les mystères de la religion il n'y avait pas de fortes raisons, ce ne serait pas prudence de les admettre; mais, quand il y a les plus solides fondements, dire : *Je ne les admets pas, je ne les crois pas, parce que je ne les entends pas,* c'est une extravagance; et voilà ce que font, ce que disent ces messieurs avec qui nous sommes aujourd'hui en dispute. Et pour que vous n'ayez pas l'idée de nier le fait, j'appelle en témoignage J. J. Rousseau en personne, votre premier maître. Voyons ce qu'il dit, et vous confesserez qu'il y a de très-graves raisons pour admettre les mystères mêmes qu'on ne comprend pas.

Le brig. Il est mort à mon grand regret et pour le malheur du monde savant. Ce fut lui qui dans cette matière nous ouvrit les yeux, pendant que les catholiques et tous les hérétiques cherchaient la vérité sans la rencontrer. Ce fut l'immortel Rousseau qui nous prit par la main, et nous dit : *Voilà le chemin*. Plût à Dieu qu'il ne fût point mort!

Théod. Mais ses livres vivent, et son Emile n'est pas loin. Donnez-moi, madame la baronne, le livre que j'ai mis sur cette table, et voyez si c'est le même.

La bar. C'est l'Emile, tom. III.

Théod. J'en ai marqué les endroits (*p.* 165, *et Lettres, p.* 108); prenez, mon cher brigadier, et lisez : vous saurez lui donner, en lisant, l'esprit que l'auteur lui donna en écrivant : vous verrez par son propre témoignage si nous sommes fondés à admettre les mystères de notre religion.

Le brig. Je lis donc : « *Je vous avoue, dit Rousseau, je vous avoue que la majesté des Ecritures me ravit, et que la sainteté de l'Evan-*

d'admettre celui qui ne peut croire ceux de la véritable religion!

gile parle à mon cœur. Examinez les livres des philosophes avec toute leur pompe : Oh! qu'ils sont petits à la vue de celui-ci! Comment est-il possible qu'un livre qui en même temps est si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes? Peut-on croire qu'il ne soit pas plus qu'un homme celui dont on écrit l'histoire? »

Théod. Remarquez, baronne, et écrivez cette proposition; elle servira de base dans la suite à nos réflexions. Pardonnez, mon ami, l'interruption, elle a été courte, mais nécessaire. Ayez la bonté de continuer.

Le brig. J'ai aussi remarqué cette proposition; mais je continue : *Peut-on croire que celui dont on écrit l'histoire n'est pas plus qu'un homme? Est-ce donc là le ton d'un sectaire ambitieux ou celui d'un homme plein d'enthousiasme? O quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle grace pénétrante dans ses instructions! quelle élévation dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans ses discours! quelle présence d'esprit! quelle délicatesse, quel à propos dans toutes ses réponses! quel empire, quel domaine sur les passions! Où est ici l'homme? Où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et en même temps sans ostentation?*

Quand Platon décrit son juste imaginaire, couvert de tous les opprobres du crime, étant digne de toutes les récompenses de la vertu, il semble qu'il ne fait que tracer le portrait exact et détaillé de Jésus-Christ, la ressemblance saute aux yeux tellement, que tous les Pères de l'Eglise l'ont connue, et il n'est pas possible de se tromper dans les traits.

Mais quels préjugés et quel aveuglement ne faut-il pas avoir pour oser comparer le fils de Sofronisque au fils de Marie! quelle distance il y a de l'un à l'autre! Socrate, en mourant sans douleurs et sans la moindre ignominie, soutint avec facilité son rôle jusque à la fin; et si cette mort si douce n'honorait point sa vie, on pourrait très-bien douter si, avec tout son entendement, il avait été un simple sophiste.

On dit qu'il inventa la philosophie morale; mais d'autres avant lui la mirent en pratique, et il n'a fait que dire ce que d'autres avaient déjà exécuté. Aristide fut appelé le Juste *avant que Socrate expliquât en quoi consistait la justice et la vertu. Léonidas mourut pour sa patrie avant que Socrate dît que nous sommes obligés de l'aimer. Sparte était sobre avant que Socrate louât la sobriété. Avant qu'il définît la vertu, toute la Grèce abondait en hommes moralement vertueux.*

Mais où Jésus-Christ trouva-t-il parmi les siens cette morale si pure et si élevée, dont lui seul nous a donné les leçons et l'exemple? Cette sublime sagesse a paru au milieu du fanatisme le plus furieux; et cette noble simplicité des vertus les plus héroïques, est venu honorer le plus vil de tous les peuples.

La mort de Socrate, philosophant avec ses amis jusque au dernier instant, fut la plus douce qu'on puisse désirer; mais la mort de Jésus-Christ expirant au milieu des tourments, maltraité, injurié et maudit de tout un peuple, fut la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant le vase de poison montre de la reconnaissance à celui qui le lui porte, en le voyant pleurer : Jésus-Christ au milieu du plus horrible supplice, prie pour ceux mêmes qui lui donnent la mort avec la plus grande fureur, et le plus grand acharnement. En vérité, si la mort de Socrate est celle d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont celles d'un Dieu.

Théod. Arrêtez-vous un peu, mon ami; prenez bien garde si vous ne vous trompez pas dans ce que vous lisez. Notez, madame, cette dernière proposition de Rousseau.

La bar. Je suis déjà à écrire *que la vie et la mort de Jésus-Christ sont celles d'un Dieu.* Continuez de lire, brigadier.

Le brig. Nous dira-t-on, continue Rousseau, *que l'histoire de l'Evangile a été inventée à plaisir? Mais jamais on n'a fait d'inventions semblables; et même les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins authentiques que ceux de Jésus-Christ; d'ailleurs c'est là éviter la difficulté, non la résoudre. Il est beaucoup plus difficile de concevoir que les hommes aient forgé ce livre que de croire qu'un pur homme en soit l'objet. Jamais les auteurs juifs ne connurent ni ce ton ni cette morale.* L'Evangile a un caractère de vérité si grand, si évident, si inimitable, que l'inventeur serait encore plus étonnant que le héros.

La bar. Fort bien, je vous entends, Théodore. Brigadier, suspendez un moment la lecture, pendant que j'écris cette proposition qui est notable : *L'Evangile a un caractère de vérité grand, évident et inimitable.*

Théod. Vous voyez, mes amis, qu'on ne peut parler avec plus d'estime et de respect de Jésus-Christ et de son Evangile. Celui qui parle ainsi doit nécessairement juger qu'il y a de grandes raisons de croire ce qui nous est enseigné : car il n'y a point, sans un grand fondement, *de caractère de vérité inimitable et évident*, comme dit Rousseau; il ne disait point sans un grand fondement que le *héros dont c'est l'histoire ne peut être seulement un homme;* il ne disait pas sans un grand fondement que *la vie et la mort de Jésus-Christ sont celles d'un Dieu;* il ne disait pas sans un grand fondement qu'il est impossible que *l'Evangile soit de l'invention des hommes.* M'accordez-vous cela, mes amis?

Le brig. Nous ne pouvons nier que Rousseau ne le dise, et que certainement il ne l'entendît ainsi.

Théod. Malgré cela il n'admettait pas ce que Jésus-Christ a dit dans son Evangile, uniquement parce qu'il ne le comprenait pas; continuez de lire, et vous serez étonné.

Le brig. Je lis : « Cependant ce même Evangile, continue Rousseau, est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et telles qu'il est impossible qu'un homme de bon sens puisse ni les concevoir ni les admettre. *Que faire donc au milieu de ces contradictions? Etre modestes, circonspects, et respecter en silence ce que nous ne pouvons* rejeter *ni* comprendre, *et nous humilier devant l'Etre suprême, qui est le seul qui sache*

la vérité. Tel est le scepticisme involontaire où nous sommes condamnés. »

Théod. C'est assez lire, mon ami ; qu'il me soit permis de réfléchir actuellement avec vous sur les clauses de cet article. Il a raison de dire qu'il y a des contradictions : il y en a sans doute, et de très-grandes; mais elles sont dans ce que dit Rousseau, et non dans ce que dit l'Evangile. Comptez les contradictions de Rousseau avec lui-même.

Il dit : *L'Evangile a un caractère de vérité évident;* il dit aussi : *mais il est plein de choses incroyables qui répugnent à la raison.* Comment cela se fait-il ? donc le caractère de vérité évident se trouve dans les choses qui répugnent à la raison et sont incroyables. Il dit plus que *Jésus-Christ ne peut être simplement un homme;* que *la vie et la mort de Jésus-Christ sont celles d'un Dieu;* et il ajoute que, malgré cela, *un homme de bon sens ne peut admettre ce que Jésus-Christ dit.* Pour ne rien dire de plus, il nous fait un dieu menteur et écervelé, qui avance des choses qui répugnent à la raison, et que personne ne peut croire : que vous en semble? Il n'en reste pas là : *L'Evangile a un caractère inimitable de vérité évidente;* et ensuite il ajoute : *Je ne puis admettre cette vérité.* Quel raisonnement est-ce là? Quelle plus grande extravagance d'entendement que de dire : *Cela est certainement la vérité, mais moi je n'admets point cette vérité* (1).

Le brig. Rousseau avait beaucoup de jugement : personne ne le nie.

Théod. Dites plus de jugement que Dieu, puisque Jésus-Christ est Dieu, et que néanmoins il n'admet pas ce que Jésus-Christ déclare. Relisez ce qui a été lu. Il dit que nous devons respecter en silence *ce que nous ne pouvons rejeter ou réfuter;* mais que, malgré que nous ne puissions pas le rejeter, *nous ne devons pas l'admettre.* Et pourquoi tout cela? parce qu'il prend pour synonymes *concevoir* et *admettre,* quand il soutient qu'il est impossible qu'aucun homme de jugement puisse *concevoir* ni *admettre.* Plus bas, il met pour contradictoires *rejeter* et *comprendre*, en disant : Nous ne pouvons *rejeter* ni *comprendre.*

Sans *rejeter* ni *comprendre,* nous admettons mille choses qui sont très-certaines dans la nature, et en même temps très-obscures. Sans *rejeter* ni *comprendre,* on admet aujourd'hui les attractions newtoniennes dans tout le système des cieux. Sans *rejeter* ni *comprendre,* tous admettent que dans les générations des *vivipares,* les enfants sont semblables tantôt au père, à la mère, quelquefois à tous les deux, et d'autres fois à aucun d'eux, sans plus de fondement que l'expérience claire qui le prouve avec certitude. Donc y ayant dans l'Evangile un *caractère de vérité évidente,* nous devons, sans *rejeter* ce qui est vérité très-certaine et sans *comprendre* ce qui est obscur, *admettre* ce qu'a dit un homme *qui non seulement est homme, mais homme-Dieu.* Dites-moi, brigadier, vous qui avez servi le roi dans la marine, vous savez que la navigation est coordonnée à la boussole, et que toute la direction des vaisseux dépend de la vertu de l'aimant communiquée à l'acier. Quelle est la raison physique de cette communication? Comment l'aiguille reçoit-elle de l'aimant sa tendance vers le nord? C'est un problème dont jusqu'à cette heure je n'ai point vu d'explication supportable.

Le brig. Ni moi non plus; et j'ai réfléchi beaucoup sur ce point, et consulté tout ce qui s'est dit.

Théod. Mais supposons que vous, commandant un vaisseau, le pilote vienne vous dire ce que dit Rousseau des mystères de la religion : *Monsieur, la communication de l'aimant à l'aiguille a un caractère de vérité grand, évident et inimitable; mais personne de bon sens ne peut me l'expliquer en sorte que je puisse concevoir et comprendre comment cela est ; ainsi, au milieu de cette contradiction, je dois être modeste et circonspect, et, sans rejeter ni admettre la communication de la vertu de l'aimant à l'acier, m'humilier devant l'Etre suprême, qui est le seul qui sache la vérité, et rester, moi, dans un scepticisme involontaire ; j'avoue que je ne sais comment tout cela est, et, ne le sachant, je ne crois pas que la vertu de l'aimant se communique à l'aiguille pour se diriger au nord, et sans le croire, comment pourrais-je gouverner votre vaisseau?* Si à ces mots il se retirait dans sa chambre, laissant le gouvernail du vaisseau, que lui feriez-vous ?

Le brig. Vous pouvez bien imaginer ce que je ferais. Dieu me préserve d'un pareil fou!

Théod. Mais n'est-ce pas là la manière de raisonner de Rousseau? mes amis, ne nous laissons point éblouir de ces belles paroles, *d'être modestes et circonspects, respectant en silence l'Etre suprême, qui est le seul qui sache la vérité, etc.* Ces paroles ne signifient rien dans l'application que Rousseau en fait.

La bar. De pareilles expressions d'humilité seraient très-mal reçues de vous, si un pilote à bord vous les disait pendant une forte tempête. Pour moi, je ne puis souffrir que Rousseau avoue *qu'il est impossible que Jésus-Christ ne soit pas plus qu'un homme,* et qu'ensuite il vienne nous dire qu'*il ne peut*

(1) Ce coryphée des philosophes du jour a beaucoup de passages semblables à ceux que cite l'auteur en faveur de Jésus-Christ et de son Evangile. Mais quand il paraît avoir pour objet de louer Jésus-Christ, il n'a d'autre but que de rabaisser, autant que possible, la divine doctrine et la sainteté des exemples de Jésus-Christ. C'est donc par une astuce diabolique qu'il dit quelque chose de bon de la religion chrétienne; c'est pour faire passer tout le mal qu'il veut en dire, en accumulant propositions sur propositions sans en établir aucune avec solidité. Mais tel est le style des maîtres de l'impiété : ils frappent l'imagination par des blasphèmes éblouissants pour faire taire l'entendement et surprendre la volonté. Après avoir dit qu'on ne peut feindre une histoire aussi divine que l'Evangile, cet impie oppose mille difficultés toutes misérables : mais par là il a réussi à étourdir beaucoup d'ignorants, et c'est ce qu'il prétendait.

admettre ce qu'il dit, uniquement parce qu'il ne peut le *comprendre*.

Théod. Tout consiste en ce qu'il confond ensemble les deux idées d'une chose *vraie* et d'une chose *claire et manifeste;* il confond aussi la certitude *qu'une chose est* avec une connaissance de la manière dont *elle est*. Je puis être certain ou par la raison ou par l'expérience, ou par la parole d'un homme-Dieu, que *la chose est*, et ne point savoir à cause des bornes de mon entendement, le *comment elle est*.

Le brig. Je vous comprends, mon ami Théodore, je n'avais pas autant réfléchi que vous sur la question. Actuellement je la méditerai à loisir. Parlons des nouvelles de la cour, il n'en manque pas : c'est assez faire les théologiens.

Théod. Laissez-moi pour conclusion former un cadre que vous pouvez, baronne, comparer et mettre en parallèle avec un autre que vous avait donné M. le brigadier, *d'une vieille courbée sur son bâton, se laissant sottement gouverner en matière de religion par un vieux prêtre à demi-imbécille, qui lui avait enseigné dès l'enfance ce que ni lui ni elle ne comprenaient*. Mettez en face un autre tableau que je vais vous faire. C'est un philosophe rêveur, qui, assis dans son fauteuil une jambe sur l'autre, la tête penchée sur la main gauche, et une plume à la main droite, dit avec un ton résolu : *Je sais bien qu'il y a eu en Syrie un Jésus de Nazareth, qui très-certainement ne fut pas un homme seulement; je sais certainement qu'il fut Dieu, et ce qu'il a dit a un caractère de vérité si grand, si inimitable et si évident, qu'il ne m'est pas permis de douter; mais je ne crois pas ce qu'il dit, malgré que j'y voie l'évident caractère de la vérité.* On lui demande pourquoi il ne le croit pas; et il répond : *Parce que je ne comprends pas ce qu'il dit.* On lui réplique : Mais s'il est Dieu vous pouvez bien vous fier à lui, quoique vous ne le compreniez pas. *Point du tout*, répond-il : *Je sais qu'il est Dieu; mais je ne crois point Dieu dans ce que je ne comprends pas*. On le presse et on lui dit : Monsieur le philosophe, vous ne comprenez pas non plus mille mystères de la nature, et vous les admettez : car vous ne pouvez nier ce que tous les philosophes confessent dans la nature. « *Cela est vrai*, répond-il, *mon entendement cède aux philosophes naturels, croyant ce qu'ils enseignent, quoique je ne le comprenne pas; mais mon entendement ne se soumet point à Jésus-Christ, qui sans doute est Dieu; et dans ce que je ne comprends pas je ne le crois pas. J'avouerai que dans les matières qui sont palpables mon entendement est borné, et qu'il y a beaucoup de choses corporelles dans la nature, que ni moi ni personne jusque à cette heure n'avons bien expliquées; mais en Dieu, qui est un être infini, je ne veux accorder qu'il y ait rien qui soit au-dessus de ma compréhension. Pour la matière et la nature corporelle, mon entendement est très-limité. Mais pour Dieu et pour sa nature infinie, il n'est pas borné : Que Dieu donc dise ce qu'il lui plaira; si je ne le comprends pas,* je ne le crois pas. » Et il écrit avec résolution : *Je ne crois pas;* et une bande de gens vont se prosterner à deux genoux par respect pour une semblable absurdité : ils lui baisent la main et s'écrient : *Nous ne croyons pas*, parce que notre maître ne croit pas. Baronne, placez ce tableau en face de celui de la vieille, et que le public dise lequel des deux ressemble plus à l'original. Pardonnez, mon cher brigadier, cette malice qui n'est qu'une plaisanterie.

Le brig. Encore une fois, madame, allons aux nouvelles.

CINQUIÈME SOIRÉE.

Sur la Loi naturelle et la lumière de la raison, et de la nécessité des lois positives.

§ 1. — *De la Loi naturelle et de son origine.*

Le bar. Hier au soir, mon ami Théodore, je remarquai qu'à table vous fûtes étonné d'une parole que je dis; et quoique par politesse vous ne l'ayez point relevée, j'ai connu que vous ne l'approuviez pas.

Théod. Oui, mon cher baron, parce que cette proposition, quoique elle paraisse bonne, renferme beaucoup de venin caché. Comme je vous l'ai déjà dit, je ne puis être ami à moitié; j'embrasse toujours des deux bras : je veux dire que je ne m'intéresse pas seulement au bien temporel de mes amis, mais encore au bien spirituel de leurs ames. Il me paraît impossible d'être véritablement ami de quelqu'un, et de le laisser tomber dans un précipice, sans crier au moins, et sans prier et conjurer tous ceux que l'on peut de le secourir : telle est, mon ami, votre position. Dans ce moment nous sommes seuls, quoique, suivant l'usage, il ne tardera pas à venir compagnie; mais pendant que nous sommes libres, répétez ce que vous disiez hier, quand je vous fis signe que vous ne disiez pas bien.

Le bar. J'ai dit que j'aimais le système de Voltaire et de beaucoup d'autres philosophes à la mode, qui affirment *que pour qu'un homme sensé soit bon et vertueux, il suffit qu'il suive entièrement la lumière de la raison ou la loi naturelle;* et en cela il me semble qu'ils ne disent point de mal, parce que la lumière de la raison nous conseille tout ce qui est bon, et nous détourne de tout ce qui est mauvais. Plût à Dieu que vous et moi nous suivissions toute notre vie *la lumière de la raison;* nous serions des saints devant Dieu, et dans la société de nos semblables, de grands et d'admirables citoyens. Qu'avez-vous à répliquer à cela?

Théod. Déjà je vous ai dit que la proposition est charmante; mais elle cache en elle-même un grand venin; c'est l'indépendance de toute *loi positive et écrite;* et à ce sujet il y a beaucoup à dire. Je me fais fort de vous démontrer la nécessité des lois positives, et pour mieux vous convaincre, je vous accorde actuellement sans disputer tout ce que vous voudrez, pourvu que vous admettiez *la loi naturelle*, *que la lumière de la raison nous enseigne*, et que par suite vous m'accordiez

toutes les conséquences que je déduirai de cette loi naturelle par des inductions indispensables : en cela je ne vous demande point de grace : êtes-vous résolu à les admettre? Mais voilà votre sœur qui vient.

La bar. J'ai entendu que vous étiez à discuter sérieusement sur une matière de religion, et je veux être de la partie.

Le bar. Vous venez à temps, ma sœur; vous m'aiderez, parce que Théodore me propose un défi : nous devons combattre avec l'épée de la raison.

La bar. C'est une arme qui sied très-bien aux dames; ainsi, Théodore, je suis prête à combattre contre qui que ce soit, parce que mon épée n'épargne ni la parenté ni l'amitié; elle est droite et jamais ne se courbe ni ne se tord; commençons. De mon cabinet de toilette, j'ai entendu la question. Qu'avez-vous à dire, Théodore? Prenez garde qu'actuellement nous sommes deux contre vous seul.

Théod. Comme je vous connais, je sais que tous les deux vous maniez avec jugement l'arme de la raison, et je suis sûr de vous soumettre. Ne perdons pas de temps; baron, admettez-vous le défi?

Le bar. Je suis prêt; parlez.

Théod. Nous entendons tous au dedans de nous-mêmes une certaine voix qui tantôt reprend, tantôt loue nos actions, sans que nous puissions la faire taire, quoique elle ne s'accommode point à notre volonté. Souvent par différents arguments et des raisons cherchées à dessein, nous tâchons de nous persuader que nous avons bien fait; et, malgré tous nos raisonnements, la voix sourde qui nous parle au fond de notre ame nous dit : *Tu as mal fait;* et personne ne peut lui imposer silence. Souvent encore l'intérêt, la passion ou l'appétit approuvent ce que nous voulons faire; mais la voix intérieure et immuable le réprouve, en disant : *Ne le fais pas.*

La bar. J'avoue qu'il en est ainsi : en cela vous dites une vérité qu'on ne peut nier.

Théod. Fort bien. *Donc cette voix intérieure*, que nous appelons *la lumière de la raison*, *ne vient pas de nous.* Car, si elle venait de nous, nous pourrions l'étouffer, et, à force d'adresse ou de travail, la réduire au silence.

Le bar. Nous l'accordons : il n'y a point de doute, cette voix intérieure parle en nous : mais elle ne vient pas de nous.

Théod. J'ajoute actuellement que *cette voix est universelle*, parce que les actions qu'elle réprouve en France, elle les réprouve aussi en Turquie, en Pologne, en Russie, en Amérique, etc. Je ne dis pas que tout ce qui est répréhensible dans un pays l'est également dans les autres : ce que je dis, c'est qu'il y a des choses qui dans tous les pays sont louables, et d'autres qui partout sont répréhensibles.

La bar. Il n'y a rien à redire à cela : qu'un homme fasse du mal à un innocent, qu'il trompe son ami en matière grave, qu'il injurie son père, qu'il fasse à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même, etc., ce sont des choses qui, dans tous les climats, dans toutes les sociétés, sonnent mal, et qui sont condamnées par la voix intérieure de la raison; au contraire tout le monde loue la fidélité entre amis, l'amour de la patrie, l'exactitude à tenir sa parole quand elle est juste, la compassion pour les malheureux qui souffrent sans être coupables, la protection des innocents abandonnés, etc.

Théod. Or donc, supposé la variété infinie que nous observons en tout ce qui est dépendant de la volonté humaine, cette totale conformité de toutes les nations et de tous les caractères est une preuve que cette loi, cette voix et cette sentence n'est point sujette à la volonté humaine, et que jamais les hommes ne pourront exercer d'empire sur elle. Je ne sais, mes amis, si vous avez bien observé la variété indicible qu'il y a dans tout ce qui dépend de notre volonté.

Le bar. J'y ai pensé plusieurs fois d'après le peu de connaissances que j'ai acquises dans différentes tournées que j'ai faites en France et en Espagne; et ce qui m'étonne le plus, c'est de voir une extrême variété jusque dans les choses qui sont de première nécessité, et dont les motifs sont entièrement les mêmes. La nourriture, par exemple, le vêtement et l'habitation sont des choses dont tout le monde a besoin, et entièrement pour les mêmes motifs; puisque tous ont le même besoin de manger contre les souffrances de la faim; le même besoin de se vêtir, pour parer au froid et à l'indécence; le même besoin de bâtir des maisons pour éviter l'inclémence du temps et se préserver des voleurs, etc.; et malgré que sous ces rapports les motifs soient partout les mêmes, dans chaque pays on se nourrit, on se vêtit et on se loge d'une manière différente. Tant est essentielle la différence entre la volonté d'un homme et celle des autres qu'en tout ce qui est du ressort de notre libre arbitre, chacun dit, juge et commande comme il veut, sans s'arrêter à ce que les autres font! Mais que concluez-vous de là pour le cas dont il s'agit entre nous?

Théod. Ce que j'infère, c'est que cette loi universelle intérieure qui, sans égard pour notre volonté prononce sur nos actions, ne vient aucunement de nous; et ainsi je dis que *la lumière de la raison et la loi naturelle viennent uniquement de Dieu, qui nous les a données quand il a formé la nature.*

La bar. Nous ne faisons point de difficulté de souscrire à cette vérité, au contraire elle est notre plus ferme appui; car tous doivent convenir que *la voix intérieure qui approuve ou condamne nos actions est la voix de Dieu.*

Théod. Bien, allons en avant. Dieu ne peut se contredire lui-même : et ainsi ce qu'il nous dit à nous par la voix de la raison est la même chose qu'il se dit à lui-même. Donc *ce que la voix de notre raison nous dit est la même chose que ce que dicte la raison éternelle de Dieu.*

La bar. Toujours doit-il y avoir une grande

différence entre l'intelligence divine et la raison naturelle de l'homme.

Théod. Oui, parce qu'aussi il y a une grande différence du soleil qui brille dans le ciel et de celui qui brille dans un morceau de verre. Sachez, baronne, qu'autre est la lumière d'un entendement infini, et autre celle d'un entendement créé, et cette différence dans l'essence suffit pour qu'il y ait une distance infinie dans les propriétés de l'une et l'autre lumière ou intelligence. Ce que je dis, c'est qu'il ne doit point y avoir de *contrariété*. Ne confondez pas, madame, *la différence* avec *la contrariété;* entre *la lumière éternelle de la raison divine* et *la courte lumière de notre raison naturelle*, il doit y avoir une grande différence; mais une lumière ne peut être contraire à l'autre; car la voix de notre raison étant la voix de Dieu, il n'est pas possible que le Seigneur nous dise une chose à nous, et qu'il se dise à lui-même le contraire, puisque la lumière de notre raison est une petite réflexion de la sienne.

La bar. Je l'entends et je l'accorde. Vous voyez, Théodore, que nous ne disputons pas.

§ II. — *De l'insuffisance de la loi naturelle.*

Théod. S'il en est ainsi jusque à la fin, je ne demande pas mieux; poursuivons : de ce principe qui est certain, et très-certain, on peut tirer deux conséquences, l'une légitime et vraie, l'autre adultérine et fausse. Si je dis : *La lumière de la raison est une participation de la raison éternelle de Dieu ;* donc *ce qu'approuve ou condamne la lumière de la raison, Dieu l'approuve ou le condamne*, ce sera une très-bonne conséquence. Mais si je disais : *La lumière de la raison est la raison éternelle de Dieu ;* donc *nous n'avons besoin d'aucune autre lumière pour diriger nos pas*, ce serait une très-mauvaise conséquence, parce que je ne vois pas avec la lumière de ma raison tout ce que Dieu voit, et par conséquent, pour me faire voir ce que je ne voyais pas, il sera bon de me donner une autre lumière qui vienne aussi de Dieu, quoique par un autre miroir moins grossier que le mien; si *ma raison* n'était pas seulement une participation de la raison éternelle de Dieu, mais encore qu'elle lui fût égale, une autre lumière serait inutile : mais quoique la lumière de ma raison se dérive de la raison éternelle de Dieu, elle ne lui est pas égale, et je suis aveugle dans beaucoup de choses que Dieu voit, choses que peut-être un autre apercevra mieux que moi, mais toujours d'une manière plus ou moins insuffisante (1).

La bar. Puisque je me suis mise du côté du baron et de ses amis, permettez-moi de bien plaider leur cause; ceux qui suivent un autre système pourront dire : la lumière de notre raison est un code parfait de la loi éternelle de Dieu, un écho de sa voix divine qui raisonne dans notre entendement, un reflet de la lumière incréée qui brille dans les vils fragments des créatures, comme la lumière du soleil fait briller un morceau de verre, quoique plein de boue, que nous foulons aux pieds, etc.; par conséquent, disent-ils, celui qui dans toutes ses actions ne consultera que la loi de la raison, quoique il méprise toute loi positive établie par les hommes, est aussi sûr de ne pas se tromper, que si Dieu le dirigeait visiblement, et le conseillait d'une voix claire dans toutes ses actions et dans tous les mouvements de son ame. Cela posé, quel bonheur, quelle plus grande consolation peut-il y avoir que celle d'être sûr de l'approbation éternel de Dieu dans toutes ses actions? Il me semble, baron, que je me suis bien acquittée de la fonction d'avocat de la cause de vos amis.

Le bar. Vraiment oui : j'avoue que ce discours me détermine presque à suivre ce système.

Théod. Soyez donc l'un et l'autre mes juges, et voyez si j'établis quelque chose de faux dans mon raisonnement. Cette lumière de la raison que chacun sent en lui-même, il pourra l'interpréter à sa guise; l'eau pure qui sort des entrailles d'une montagne, tantôt passe par certains minéraux où elle fermente et bout, et d'où elle sort chaude, fumante et bouillante; tantôt elle passe par des mines si différentes qu'elle gèle et pétrifie tout ce qu'on y jette. Il en est ainsi de la lumière de la raison : quoique elle vienne de Dieu, notre cerveau la modifie, comme le moule modifie la cire; en sorte que, quoique elle soit d'une seule et même nature, elle sort des différents moules avec des figures très-différentes et très-opposées entre elles. Voilà pourquoi, parmi les entendements humains qui sont livrés à eux-mêmes, il y a une grande différence et contrariété dans les opinions, parce que chacun veut être l'unique interprète de la voix divine qu'il entend dans son intérieur. La première cause d'erreur vient de ce que chacun peut attribuer à la cire le défaut du moule, à l'eau pure les défauts des minéraux par où elle doit passer, et au soleil les taches du verre brisé où il se réfléchit; et, quant à notre sujet, nous pouvons regarder comme voix de la raison et voix de Dieu ce qui n'est

(1) Quant à l'insuffisance de notre raison laissée à elle-même, nous avons le suffrage de l'impiété même : *Trop souvent la raison nous trompe*, dit Rousseau, *ainsi nous sommes en droit de la récuser.* D'un côté, ce prétendu docteur du genre humain ne veut pas que Dieu le guide par sa révélation; de l'autre il se défie de la raison naturelle à juste titre, puisque souvent sa lumière est obscurcie par la fumée des préjugés ou des passions. Qu'il nous dise donc à quoi il a recours, puisque ses yeux ne peuvent souffrir le flambeau de la révélation, et que celui de la raison est insuffisant. Quel état plus malheureux que celui de ce philosophe, sans Dieu qui le guide et sans raison qui le convainque! Mais je l'entends qui s'écrie : *Etre des êtres! le meilleur usage de ma raison est de m'anéantir en ta présence;* arrangez tout cela. Que d'inconséquences semblables! Par exemple, tantôt il dit que la religion doit être si simple qu'on en connaisse la vérité sans étude, et il soutient autre part que les femmes n'ont pas assez de talent pour la connaître. Le chrétien est plus conséquent, parce que dans tout ce qui est au-dessus de la raison, il se gouverne par la divine lumière de la révélation.

que la voix de notre cerveau. Que me dites-vous, baron?

Le bar. Il me semble, je vous l'avoue, que vous avez grandement raison, parce que nos passions nous font entendre les choses comme nous voulons.

Théod. Vous devez observer, mes amis, que dans toute affaire litigieuse on s'obstine de part et d'autre, et que chacun parle avec tant d'assurance, de certitude et d'adhésion à ce qui lui convient, que tout ce qui est contraire il le regarde comme la plus grande injustice. Les deux parties conviennent du fait, elles ont les mêmes lois, la même doctrine et les mêmes principes, comme choses constantes; toutes les deux vivent dans le même climat, et suivent les mêmes coutumes; et cependant, où l'un dit *oui*, prêt à donner sa vie pour son opinion, l'autre dit *non* avec la même persuasion et sans le moindre doute. Or cela ne vient pas seulement de la variété des personnes et des jugements, parce qu'alors il ne serait point infaillible que chacun pensât en sa faveur, comme il n'arrive jamais qu'on penche en faveur de son adversaire; mais cela vient de ce que toujours chacun voit le plus de certitude où il a le plus d'intérêt; si donc la passion de l'intérêt propre produit cet effet, quant aux lois qui sont écrites en termes que personne ne peut ignorer, et sur le sens desquelles les deux parties sont d'accord, quelle contrariété ne se trouve-t-il pas dans l'interprétation de *la loi naturelle*, dont les caractères sont invisibles, dont chacun peut dire qu'il ignore les termes et la force, et même qu'il peut altérer sans que personne lui en fasse un crime? Il est certain que la loi de la raison est commune à tous, et tous confessent qu'ils la portent empreinte dans leur entendement; mais en quels termes, avec quelle force et de quelle manière s'explique-t-elle dans chacun, chacun est le seul qui le sache. Qui me pourra prouver, quand je ferai une sottise, que je n'entendais pas que je faisais bien dans ma conscience, et suivant la lumière de ma raison; si je soutenais que je l'entendais ainsi, qui pourrait me convaincre du contraire; même quand je mentirais, qui me le prouverait?

Le bar. Cela est vrai : tout le monde avoue les principes les plus généraux de la lumière de la raison et de la loi *naturelle;* mais quelle difficulté n'y a-t-il pas à les appliquer à chaque fait en particulier?

Théod. Actuellement je demande : ou nous devons faire cette application par la seule lumière de la raison telle qu'elle luit dans le cerveau de chacun; ou il doit y avoir une loi écrite pour servir de règle extérieure, à laquelle tous doivent se conformer dans l'application à tel ou tel fait en particulier. Si on admet cette *loi écrite* qui règle cette application, alors nous avons la *loi positive*, qui est celle que l'on ne voulait point admettre pour nécessaire. Si au contraire la seule loi de la raison écrite dans le cerveau de chacun devait décider dans l'application des principes généraux, que ferions-nous dans le cas où chacun des deux opposants jugerait que la loi de la raison est de son côté, et appliquerait en sa faveur ces principes certains? faudrait-il leur ouvrir la tête, pour voir dans quels termes est gravée la loi de la raison qui parle à leur esprit, ou décider en faveur de celui qui crierait le plus? Quand il y a une *loi positive*, on peut citer les deux contendants, pour qu'ils voient et lisent les termes de la loi qui favorise l'un et condamne l'autre; mais, dans une loi non écrite, qui les obligera à voir tous les deux de la même manière, et à entendre la loi dans les mêmes termes, si chacun a dans son cerveau le code dans lequel il se règle, et qu'il regarde comme infaillible?

La bar. A cela, mon cher Théodore, j'ai à opposer que vous nous avez fait accorder au commencement que la voix de la nature est la voix de Dieu, et que nous ne pouvons ni la changer ni la détorquer.

Théod. Je l'ai dit, et je le dis encore : mais cela s'entend par rapport aux principes généraux, qui sont d'une telle évidence, que personne n'en doute; la difficulté est dans l'application de ces principes aux cas particuliers; parce que chacun tire de son côté, interprétant la loi à sa guise; et quoique elle le condamne au fond de son cœur, il se tait, il dissimule, ou il crie en affirmant que la lumière de la raison lui dit le contraire.

La bar. J'entends actuellement; pour moi, mon frère, je suis convaincue. Théodore a raison de dire que, laissant à chacun la liberté de suivre la lumière de sa raison comme il voudra l'entendre, on le laisse maître de la sentence, et par conséquent juge de sa propre cause. Mais alors qui s'entendra dans ce monde, si chacun est juge de lui-même, et que personne ne puisse le convaincre de juger mal, parce que personne ne sait ce que sa raison lui dicte intérieurement? Beau système pour la société, dont la loi fondamentale est et doit être le secours mutuel et la concorde entre ses membres? Que répondez-vous, baron?

Le bar. Je ne sais que vous dire : mais mon entendement est très-combattu, sans pouvoir trouver le repos et le calme que je désirerais.

Théod. Attendez, mon cher baron, que je vous aide à sortir du combat.

§ III. — *De la nécessité des lois positives et de la force coactive.*

Théod. Réduisant donc ce que nous avons dit à des propositions séparées qui forment une suite dans notre discussion, je dis :

1° Que la loi naturelle résidant dans le cœur, chacun, quoique il l'entende, peut la nier, et dire qu'il ne sait ce qu'elle lui dicte.

2° Que les passions peuvent offusquer le cœur d'un homme au point qu'il erre entièrement dans l'application même des principes généraux qu'il ne peut ignorer, et

qu'ainsi il ne voit pas ce que lui montre la lumière de la raison.

3° Donc il est nécessaire qu'il y ait une loi visible qui nous dise la même chose que la loi de la raison, afin qu'aucun ne l'ignore, ni ne puisse feindre qu'il l'ignore; et que tous, sans préoccupation ni passion, s'accordent sur ces termes et sur leur valeur.

Mais comme notre liberté ne dépend pas de la raison, un homme peut fort bien connaître ce qui est de la raison et faire le contraire; j'ajoute donc :

4° Que la loi même de la raison demande qu'il y ait une loi coactive qui force tout le monde d'en reconnaître l'obligation; parce que la loi de la raison dicte que celui qui vit en société et qui a l'avantage d'en être secouru dans ses besoins et dans ses peines doit contribuer de son côté au bien de la société. Ce bien essentiel est que tous observent *la loi de la raison;* et comme la liberté pourrait faire que les hommes y manquassent, la même loi de la raison demande qu'il y ait quelqu'un qui les contienne dans les limites de la raison; et c'est là ce que j'appelle *la loi coactive.*

Le bar. Cela est très-certain; mais cette loi coactive exige une supériorité sur tous, et qui est-ce qui l'a donnée à aucun homme, puisque ils sont tous égaux? C'est là l'argument que fait Voltaire.

Théod. Doucement; vous touchez un point très-délicat et très-mal entendu par les philosophes du jour. Vous demandez qui a donné la supériorité à un homme pour poser une loi positive et expresse, conforme à la loi de la raison qui est cachée? je réponds que celui qui l'a est celui qui la donne. Mon cher baron, allez avec moi peu à peu, parce que le pas est glissant. Quiconque a la lumière de la raison reçoit de Dieu par la loi de la raison l'intimation suivante : *Quoique la nature fasse tous les hommes égaux, qu'ils ne vivent point tous comme égaux.* Car alors (supposant à chacun la liberté de faire ce qu'il jugera à propos) il n'y a aucune société et personne ne pourra être en sûreté contre l'invasion des ennemis; personne ne pourra se promettre d'être protégé et secouru par un autre; parce que lui étant égal en tout il ne lui doit pas ce service. Donc c'est un précepte de la loi naturelle, qu'entre les hommes qui vivent en société il doit y avoir sujétion d'un homme à un autre homme. Donc par la voix de la loi de la raison, Dieu commande qu'il y ait entre les hommes supériorité et sujétion.

Le bar. J'en conviens : suivez.

Théod. Cette supériorité, quelquefois la nature la donne, comme celle du père sur ses enfants; d'autres fois on la reçoit par convention, comme celle du sénat sur le peuple; mais dans tous les cas cette supériorité est conforme à la loi de la raison, et par conséquent Dieu l'ordonne; car nous sommes convenus que la voix de la loi de la raison est la voix de Dieu.

Je m'expliquerai davantage : peu importe à Dieu que Henri Dandol, par exemple, soit ou ne soit pas doge de Venise; mais dans la supposition qu'on l'ait élu légitimement, il ordonne que suivant les formes de cet Etat, il soit le supérieur à qui on obéisse. De même peu importe à Dieu que François soit père de Jean; mais supposé qu'il soit son père, il veut et il ordonne que Jean lui obéisse. Dieu n'a nul intérêt à ce que Pierre serve Louis ou Louis Pierre; mais dans la supposition que Pierre ait vendu ses services à Louis pour l'espace d'un an et pour une certaine somme d'argent, Dieu veut et ordonne que Pierre tienne sa parole. Dieu ne s'intéresse en rien à ce que je vous donne une boîte d'or, etc.; mais supposé que je vous l'aie donnée, Dieu veut que je ne vous la reprenne ni par fraude ni par force. Voilà, mon cher baron, comme Dieu donne la supériorité aux hommes pour imposer des lois justes à d'autres hommes : ils ne portent point ces lois par leur propre autorité, mais par celle que Dieu leur a donnée dans la supposition de la convention des peuples, de la conquête ou d'autre titre légitime. Vous voyez que les choses sont bien différentes de ce que Voltaire les faisait (1).

Le bar. Je suis convaincu, et je vois que c'est uniquement de Dieu, qui est par essence supérieur à tous, que vient l'autorité des lois positives, puisque elles sont fondées sur la loi de la raison, qui est la voix de Dieu.

Théod. Je conclus tout ce que nous avons dit par ces trois propositions que vous pouvez écrire :

1° Toute autorité et supériorité légitime vient de Dieu.

2° Toutes les lois positives, parce qu'elles procèdent de cette autorité, viennent de Dieu.

3° Donc celui qui désobeit à ces lois positives désobéit à Dieu.

Vous voyez, mon cher baron, que par là même qu'on admet la loi naturelle et la lumière de la raison, on doit admettre les lois positives. Actuellement je me repose, car je

(1) La plus grande injustice que les soi-disants philosophes font aux chrétiens, est de ne point reconnaître notre religion comme utile aux Etats, comme si être chrétien et vivre en société étaient deux choses incompatibles. Mais qui sera le plus dangereux à l'Etat, de ceux qui mettent en question s'il y a un pouvoir politique, ou du chrétien qui respecte dans son prince un lieutenant de Dieu, et qui reconnaît que les lois des supérieurs sont conformes à la loi éternelle, et qu'elles en empruntent la plus respectable des fonctions? Dans tous leurs écrits, les apôtres commandent l'obéissance et l'observation des lois de l'Etat. Pour achever d'entraîner ceux qu'ils ont déjà surpris, messieurs les philosophes font ce ridicule argument : comment les chrétiens peuvent-ils former un corps politique, eux que leur religion oblige de renoncer à tout. Mais c'est un faux témoignage; car, quoique Jésus-Christ demandât cette perfection à ceux qu'il destinait à être les maîtres du monde, cependant il n'exigea que l'observation de ses commandements de ce jeune homme qui s'informait de ce qu'il avait à faire pour se sauver. Qui doute qu'il y ait personne plus utile à la société que ceux qui accomplissent fidèlement la loi de Dieu.

ne me suis pas mal tiré du combat contre deux.

La bar. Graces à Dieu, nous n'avons eu personne qui nous ait troublés ; mais, Théodore, vous avez rendu un grand service à mon frère, qui était persuadé que la loi naturelle suffisait.

Le bar. Et vous, ma sœur, vous n'en étiez pas non plus très-éloignée ; car vous preniez goût au raisonnement que je faisais.

La bar. L'estime que je fais de la bonté de votre jugement leur donnait quelque poids. Allons promener, Théodore.

Théod. Allons.

SIXIÈME SOIRÉE.

Sur la matière et l'esprit.

La bar. Venez, venez, Théodore; mon frère est ici à me rompre la tête d'idées métaphysiques que je n'entends pas. Je ne sais où il a appris les extravagances qu'il débite aujourd'hui.

Le bar. Vous, ma sœur, vous lisez peu et vous raisonnez beaucoup; vous êtes très-réfléchie et tous vos raisonnements ont beaucoup de clarté ; vos idées sont conséquentes, et vos conséquences précises. Mais depuis que j'ai commencé au régiment à converser avec des personnes de différentes opinions et à m'initier dans la lecture de certains livres, j'avoue que j'ai perdu cette clarté dans le raisonnement que j'eus autrefois et en quoi nous étions vraiment frères ; la multitude d'idées est ce qui me confond et m'embarrasse. Théodore, ce que je disais à ma sœur, c'est, ce que vous n'ignorez pas, qu'il y a quelqu'un qui ose dire que peut-être une chose matérielle pourra devenir capable de penser et de vouloir ; elle s'en est scandalisée beaucoup.

Théod. Et avec raison. Mais dites-moi : cet auteur donne-t-il quelque preuve de cela ?

Le bar. Non : seulement il dit que nous voyons tous les jours des choses si nouvelles et si admirables qu'on est tenté d'espérer qu'un jour il paraîtra une machine qui, étant toute matière, pense, aime, choisisse, veuille, etc.

Théod. C'est donc simplement l'idée qu'un jour il pourra exister une chose qui aujourd'hui nous semble impossible?

Le bar. Ce n'est que cela.

La bar. Théodore, laissez-moi me divertir un moment avec mon frère. Je veux éclaircir un doute ; ensuite nous continuerons sérieusement la conversation. Dites-moi, baron, si on vous disait qu'il est possible de découvrir un moyen de vous rendre invisible à tous, excepté à ceux que vous voudriez réjouir de votre aimable présence, en sorte que personne autre ne vous verrait, tandis que vous, vous verriez tout, jusque à l'intérieur des autres, quel cas feriez-vous de cette nouvelle ?

Le bar. Aucun, parce que c'est une folie.

La bar. Pourquoi donc avez-vous fait tant de cas d'une autre prétendue possibilité qui est une plus grande extravagance encore, telle que de vouloir que la matière puisse penser, aimer, etc.

Le bar. Non, cette idée est d'un grand intérêt.

La bar. En quoi ? parlez clair.

Le bar. Je dois vous dire à vous, ma sœur, tout ce que j'avais de réservé dans mon cœur. Si la matière pensait et raisonnait, mon ame pourrait être pure matière ; si elle l'était, elle mourrait avec le corps, et dans ce cas je pourrais vivre à mon aise sans asservir mes passions.

La bar. Je veux, mon frère, vous embrasser, parce que vous êtes franc, et que vous m'avez découvert ce que j'apercevais il y a longtemps dans votre cœur et dans celui de beaucoup d'autres qui font l'impossible pour se délivrer de la loi qui gêne leurs opinions. Vous riez ?

Le bar. Parlant avec franchise, j'avoue que c'est là le but de tous les systèmes qu'on invente et de tous les raisonnements que l'on fait au temps où nous sommes. Voulez-vous savoir, ma sœur, les principales règles de l'Alcoran du jour auxquelles les autres se rapportent? Ce sont ces deux-ci :

1° Que nos passions sont bonnes, et qu'ainsi c'est un enfantillage de les réprimer.

2° Que toute la vertu consiste à savoir aimer; et que toute ame qui aime est vertueuse.

La bar. Dans cette supposition vous avez raison de dire que l'ame est matérielle, qu'il n'y a point de Dieu, qu'il ne prend pas soin de nous ; ou que c'est un Jupiter adultère et impudique, qui, parce qu'il a les mêmes vices que nous, ne nous châtiera pas dans l'autre vie. Dans quel labyrinthe de contradictions et d'extravagances il est nécessaire que se perde, cher baron, l'entendement de celui qui voudra raisonner d'après ces deux maximes.

Le bar. Je confesse la vérité, ma sœur; depuis que je me suis mis à lire ces livres, je ne sais où donner de la tête ; tous les jours ce sont de nouveaux combats avec moi-même.

Théod. Trouvez-vous quelqu'un de ces livres qui prouve ce qu'il dit, donnant une raison positive de son assertion ou de son système ?

Le bar. Non. Les uns disent : *Qui sait?* D'autres : *Je ne crois pas*, et quelques-uns donnent pour preuve de leur assertion cela même qu'ils devaient prouver. Mais le plus commun est de dire : *Il pourra se faire que quelqu'un prouve* ou *peut-être prouvera-t-on un jour;* donc *alors il sera ainsi ;* et liant ces choses les unes avec les autres, toutes reviennent à dire : *On pourra découvrir; Qui sait ; Je ne l'entends pas ;* et autres manières de parler aussi insignifiantes que celles-ci.

Théod. Je l'ai déjà dit à la baronne, parce que j'ai fait une certaine étude de ces *grands hommes* de la philosophie du jour. Mais je me réjouis que votre sœur l'ait entendu de votre propre bouche. Remontons à la question primitive, cher baron ; bien entendu que nous allons raisonner comme d'autres fois,

c'est-à-dire d'une manière sérieuse et solide.

Le bar. C'est ce que je veux, parce que je désire connaître la vérité.

Théod. Prenons, mon ami, les choses de loin, parce que la soirée est à nous ; éclaircissons ces idées d'*esprit* et de *matière*.

Le bar. Voilà ce que je veux connaître, comme je connaissais autrefois les vérités que vous m'enseigniez.

Théod. D'abord nous nommons idée une peinture interne de l'objet absent ; et si cet objet appartient aux sens, nous nous en faisons la peinture dans l'imagination, de sorte que nous voyons les belles couleurs d'un oiseau, nous entendons son chant, nous nous représentons jusque à son vol. Tout cela étant des choses sensibles se peint par une idée représentative. Mais il y a d'autres choses qui ne sont pas du ressort des sens, comme la vérité, la vertu, l'amour, la pensée, la haine, etc. Celles-ci forment dans l'âme une autre peinture, d'une manière facile à entendre, mais non à expliquer. Pour vous, mes amis, quand vous raisonnez de ces choses, vous ne les confondez pas en les prenant l'une pour l'autre : ce qui prouve que vous avez de chacune d'elles une espèce d'image qui se présente à l'entendement quand vous y pensez ; et quand vous passez à une autre, cette peinture intellectuelle se replie comme une coulisse de théâtre, et il en vient une autre se présenter aux yeux de l'entendement, afin qu'en la voyant et en réfléchissant il dise : *Elle a ou n'a pas telle ou telle propriété.*

La bar. Vous m'enseignâtes cela autrefois dans la logique, et je l'ai lu plusieurs fois dans celle que vous m'avez donnée imprimée : le baron en convient aussi.

Le bar. J'en conviens ; mais je crois, suivant ce que j'ai lu dans votre logique, que l'entendement fait aussi sa peinture spirituelle ou intellectuelle des objets matériels ou sensibles, de la couleur, du son, de la dureté, etc.

Théod. Sans contredit : parce que l'entendement ne peut juger de rien sans combiner deux idées ; pour dire, quand il affirme : Cette idée vient bien avec cette autre ; ou, Cette idée répugne avec l'autre, quand il nie. Chaque fois que l'entendement raisonne, il doit nécessairement développer une idée, pour voir s'il y trouve quelque chose qui résiste et répugne à l'attribut qu'on veut lui donner.

La bar. J'entends bien. La différence entre l'imagination et l'entendement est en ce que l'imagination peut seulement peindre les choses sensibles qui nous entrent par les cinq sens, et l'entendement peint ce qui est sensible et ce qui ne l'est pas, parce qu'il peint tout ce sur quoi il raisonne : il peint jusque aux négations, quand il s'en occupe, comme vous me le disiez dans la logique contre Wolfius, si je ne me trompe.

Théod. C'est vrai : honneur à votre mémoire. Dans cette supposition nous pouvons réunir les idées qu'il nous semble bon, faisant des idées composées. Par exemple, j'ai l'idée *de ligne*, j'y joins l'idée de *droiture* et je peins *une ligne droite :* et si j'ajoute l'idée du nombre *trois*, et que je dise *trois lignes droites*, joignant l'idée de *l'union* entre leurs extrémités, il se présente l'idée du triangle *rectiligne ;* j'ajoute enfin l'idée d'*égalité*, et j'ai l'idée composée de *triangle rectiligne équilatéral*.

Le bar. Mais si nous réunissions ensemble des idées incompatibles, comme *cercle* et *carré*, n'en résulte-t-il pas une idée composée ?

Théod. Non : il résulte une idée chimérique, parce que l'une détruit l'autre. Pour qu'une chose se compose de deux, il faut qu'après la réunion elles persévèrent toutes deux dans leur nature ; et cela ne se trouve point dans deux idées incompatibles, comme sont celles de cercle *triangulaire* ou *carré :* et comme c'est impossible, il n'est ni cercle, ni triangle.

Le bar. Je saisis la différence : continuez votre raisonnement.

Théod. Remarquez, mes amis, que nous pouvons seulement joindre la première idée avec celles qui sont du même ordre. Ainsi à l'idée *de matière* nous joignons l'idée *d'extension*, et nous disons qu'elle est *grande* ou *petite ;* et nous joignons celle *de dure* ou *molle*, suivant la résistance qu'elle oppose à une autre matière, etc. ; à l'idée *de couleur* nous joignons celle d'être *rouge* ou *verte*, etc. ; à l'idée *du son* nous joignons celle *d'être agréable*, *fort*, *sensible*, *doux*, *harmonieux*, etc. ; à l'idée *du goût* nous joignons celle d'être *doux*, *aigre*, *amer*, *insipide*, etc.

La bar. Par là vous voulez dire qu'en chaque chose nous devons joindre les idées des qualités ou affections qui lui peuvent convenir.

Théod. Actuellement, madame, si vous parliez avec un homme présumé savant, qui troquât les idées, appliquant les qualités des unes à des sujets étrangers, comme s'il vous disait qu'il avait vu une *couleur aigre* ou un *son rouge ;* combien ne vous mettriez-vous pas à rire ?

La bar. Je le tiendrais pour un fou, ou du moins pour un extravagant.

Théod. Bien, ne perdez pas de vue cette réflexion, et avançons : l'esprit a aussi ses attributs qui lui sont propres, comme *penser*, *vouloir*, *aimer*, *haïr* et *choisir*. Ce sont là les effets propres de ce qu'on appelle *esprit*, parce que nous nommons ainsi le principe qui *pense*, *veut* et *raisonne*, etc. Si on veut l'appeler autrement, on le peut bien ; mais, nous servant du langage ordinaire, de même que nous donnons à la *matière* les qualités *d'étendue*, *figure*, *mouvement*, *choc*, etc. ; de même nous donnons à l'esprit ces autres-ci, *de penser*, *vouloir*, *aimer*, *haïr*, *choisir*, etc Il me semble que jusque ici tout est clair et conforme à la bonne raison.

Le bar. Pour moi tout cela est certain, et pour la baronne aussi, suivant ce que je remarque en elle.

La bar. J'aperçois votre intention, Théodore ; je parierais que vous voulez me dire que, comme c'est un sujet de risée de troquer les qualités ou attributs du son et des

couleurs, en disant un *son jaune* et une *couleur sonore*, de même ce serait une chose ridicule de dire que la *matière pense*.

Théod. Vous l'avez deviné, madame; mais vous avez commencé le change et le déplacement des attributs, et vous ne l'avez pas achevé; vous avez donné à la *matière* les attributs de *l'esprit*, et il en a résulté *la matière pensante*. Actuellement il nous manque de marier avec l'esprit les attributs de la matière, et il en sortira *un esprit carré :* nous aurons une *demi-pensée*, un *quart d'amour*, un *raisonnement jaune*, ou un *amour vert ;* car nous pouvons tout autant donner l'office de l'esprit à la matière, en disant que la *matière pense*, que donner à l'esprit et à ses actes les propriétés de la matière, qui sont l'*étendue*, la *moitié*, le *quart*, la *couleur jaune* ou *verte*, etc.

Le bar. Nous rions tous, et c'est le cas, ou jamais.

Théod. Chaque fois que les attributs ou offices d'une chose se donneront à une autre de différent caractère, il en résultera des absurdités. Je ne parle pas en ce moment de prendre les paroles en un sens métaphorique, comme quand on dit qu'un *raisonnement est solide*, ou *qu'une pensée est fine*, parce qu'ici il y a une autre raison ; mais de prendre les paroles en un sens naturel: voyez quelle absurdité il s'ensuit, même en troquant les attributs des choses sensibles, telles que celles qui appartiennent aux sens, comme de dire que les *yeux entendent*, que les *oreilles voient ;* et cependant ce sont deux sens corporels, animés par les esprits nerveux du même corps. Quoique dissemblables, ils sont très-parents, parce que tous les deux appartiennent au corps; mais ils ne peuvent changer d'offices. Donnez au *goût* l'épithète de *bleu*, au *son* l'attribut de *rouge*, à l'*harmonie* le nom de *carré* ou *angulaire* qui sont des épithètes du tact, et vous verrez de belles absurdités. Si donc en troquant les offices de choses matérielles et sensibles, et en alliant des choses qui, pour ainsi dire, sont parentes au second degré, il en résulte des monstruosités ridicules; que serait-ce si nous unissions des choses aussi contraires entre elles que la *matière* et l'*esprit*, qui ne peuvent avoir une plus grande opposition, et si nous combinions les idées d'*étendue*, de *moitié*, de *quart*, de *couleur*, de *figure*, etc., qui sont des propriétés de la matière, avec la *pensée*, la *volonté*, l'*amour*, la *haine*, le *doute*, l'*élection*, etc., qui sont des effets ou des actes de l'esprit; il en résulterait des monstruosités encore plus énormes, telles que de dire, *amour vert*, *pensée triangulaire*, *une moitie de haine*, *un doute carré*, etc.

La bar. Venez m'attaquer une autre fois, mon cher baron, avec les idées métaphysiques de vos nouveaux livres; et avouez que j'avais grandement raison de me scandaliser de vous entendre dire que quelques-uns affirmaient qu'un jour la matière pourrait penser.

Le bar. Je n'ai pas dit cela : ce que j'ai dit c'est que quelques-uns prétendent que peut-être avec le temps on découvrira quelque raison de dire que la matière peut penser (1).

La bar. Quand l'absurdité s'ajourne ainsi indéfiniment, c'est une preuve qu'elle n'ose se présenter et qu'elle se fait horreur à elle-même. C'est comme quelqu'un qui dirait : Qui sait si dans les temps à venir, d'ici à 200 ans, par exemple, il ne viendra pas du pôle antarctique un homme qui dise que vous, baron (restant le même que vous êtes actuellement), vous avez apparu en l'air monté sur un aigle, semblable à Jupiter, lançant des foudres par le monde, etc. Qu'en diriez-vous? Mais dans cette chimère il n'entre point encore des choses aussi distantes et aussi insociables qu'il en entre dans l'assertion que peut-être, dans la suite des temps, on découvrira un motif de dire que la *matière peut penser*.

Le bar. Ma sœur, vous êtes très-avancée dans l'art de l'argumentation : vous n'aviez point cette pénétration, quand je vous laissai pour aller rejoindre mon régiment de carabiniers.

La bar. Eh quoi! pensez-vous que les femmes n'ont de tête que pour la toilette, et de temps que pour se parer? Rendons graces à Théodore, qui nous a inspiré à tous deux l'esprit de raisonnement, et à moi la défiance de m'appuyer sur rien qui ne soit solide.

Théod. Puisque votre frère vous trouve si avancée dans l'art de raisonner, répondez-lui à ce qu'il vous objecte des nouvelles inventions et des admirables machines qui tous les jours se découvrent : c'est le seul fondement sur lequel on s'appuie pour voir un jour une matière qui pense.

La bar. Tant que je vous ai ici en personne, j'aime mieux vous écouter que d'avoir la présomption de philosopher ; répondez-lui, vous, Théodore; ainsi je profiterai toujours.

Théod. Cher baron, les nouveaux automates ou machines qui paraissent naissent tous de nouvelles combinaisons de la matière, et sont tous dans les limites de sa *figure*, de son *étendue* et du *mouvement*. Tout se réduit à cela, et hors de là on n'a rien vu paraître dans la matière. Comme donc la *pensée*, le *doute*, l'*amour*, la *complaisance*, etc., n'ont rien de commun avec la figure, le mouvement et l'étendue, pourquoi se donner la peine de fouiller dans les recoins de la *possibilité* pour trouver une matière qui pense?

Le bar. Puisque vous me touchez le trésor infini de la *possibilité*, Dieu, qui est tout-puissant ne pourra-t-il pas unir à la *matière étendue* la qualité de *penser?*

Théod. Ce que Dieu peut, c'est d'unir à la

(1) *Qui sait si on découvrira un jour que la matière peut penser?* Ces deux idées matière et pensée s'excluent l'une et l'autre essentiellement; elles répugnent entre elles; elles forment une contradiction et par conséquent un impossible. Voilà donc la question : découvrira-t-on un jour un moyen de rendre possible ce qui est impossible; mais un *qui sait* est la ressource de tous les impies quand ils sont poussés à bout et des libertins quand ils ne peuvent éviter le blâme.

matière étendue un principe qui pense, raisonne, aime, etc.

Le bar. Or voilà ce qu'ils disent.

Théod. Me permettrez-vous de rire?

Le bar. Je n'en vois pas trop le motif. Que dites-vous, baronne; y a-t-il ici sujet de rire?

La bar. Je ne le vois pas. Donc vous accordez, Théodore, que Dieu peut unir à la matière étendue un principe qui pense, raisonne, aime, etc.

Théod. Baronne, ne sommes-nous pas, vous, votre frère et moi, une matière étendue avec sa figure, et à laquelle Dieu a uni notre ame qui pense, aime et raisonne?

La bar. Vous avez raison de rire; bien plus, je ris de moi-même, considérant que je traitais d'impossible ce que je vois en moi et dans tous les autres.

Théod. Dieu, mes amis, peut unir des choses différentes et faire un composé; mais il ne peut faire qu'une chose soit autre que ce qu'elle est: il peut unir la matière avec l'esprit, mais non point faire que la *matière* soit *esprit*. Il peut réunir en nous corps et ame, et chacune de ces deux parties jouit de ses propriétés, et les propriétés réunies des deux s'attribuent au tout. Voilà pourquoi nous disons : *Cette belle petite fille raisonne joliment*. Etre *belle* appartient seulement à la matière; *penser* appartient à l'ame. Mais jamais on ne dit que dans l'enfant la *matière* raisonne, ni que l'esprit est *beau*. Mettons plus d'exemples : si nous disions que le *cercle* est *jaune*, le *carré pesant*, le *triangle sonore*, nous dirions trois hérésies en géométrie; mais si nous disions qu'un cercle de ferblanc est jaune, qu'un carré de plomb est pesant, ou qu'un triangle d'acier est sonore, nous dirions bien : parce que nous ne donnons la couleur, le poids et le son qu'à la matière du cercle, du carré, etc. Je dis la même chose dans notre cas : Dieu peut bien unir, comme il fait dans l'homme, une matière palpable et dure et un esprit qui pense; mais il ne peut donner ni la pensée à la matière, ni la dureté à l'esprit.

La bar. Je suis entièrement persuadée de cette impossibilité. Qu'en dites-vous, baron?

Le bar. Je ne puis m'empêcher de dire que cette doctrine est conforme à la raison, et que l'entendement s'y repose avec sûreté, ce qu'il ne peut faire dans les autres explications et doctrines.

Théod. Si vous cherchez, mon ami, la solidité dans les raisonnements et les principes qui jurent avec la raison, vous trouverez peu de livres qui vous plaisent. Je vous avertis que, pour l'ordinaire, ils ont une éloquence efféminée qui consiste dans l'harmonie des périodes, dans la gentillesse des pensées, dans le sel et la grace des expressions, qui est ce qui supplée à la solidité et à la force que vous devez chercher dans les discours sur une matière aussi importante; ainsi gardez-vous bien des livres dont le style plaît beaucoup.

La bar. Savez-vous, Théodore, la maxime qui a cours, même entre nous autres dames? c'est qu'où il y a beaucoup d'apprêts et d'ornements recherchés il y a peu de beautés : une paysanne avec ses cheveux épars ou attachés naturellement et sans art, avec sa toile blanche placée à sa manière sur sa tête comme un turban, nous fait rougir nous autres couvertes de mille bijoux. Il arrive des voitures, mettons-nous en disposition de promenade avant qu'on nous retienne à la maison.

Le bar. Sortons.

Théod. Je suis prêt.

SEPTIÈME SOIRÉE.

De la spiritualité et immortalité de l'ame.

§ Iᵉʳ. *De la spiritualité.*

La baronne. Je ne puis vous dire, Théodore, la consolation que je reçus dimanche dernier, quand vous disputâtes avec mon parent le chevalier sur l'immortalité de l'ame; je ne pensais pas qu'il fût assez corrompu en matière de religion pour oser affirmer que son ame mourrait avec le corps.

Théodore. J'étais mortifié dans la crainte de vous offenser par mes réponses, où j'ai nécessairement manqué aux égards dus à un chevalier de votre sang et de son âge.

La bar. Il n'est plus d'âge à penser en jeune homme, et rien ne peut l'excuser si ce n'est peut-être d'avoir passé toute sa vie au service; mais je ne sache pas que dans vos réponses vous ayez manqué à la politesse qui lui est due.

Théod. Vous ne fîtes pas attention, madame, à la dernière raison qu'il me donna pour soutenir que notre ame mourrait avec le corps?

La bar. Je ne m'en souviens pas.

Théod. Il disait en dernier lieu : Je vois que les chevaux mangent, dorment, ont des petits et meurent : je vois la même chose dans les hommes : *ainsi j'affirme que nous sommes comme eux*. Je lui répondis dans un premier mouvement : *Vous serez ce que vous jugerez à propos, et moi non;* il ne prit pas garde à la malice de ma réponse, dont je fus fâché après.

La bar. Il vous avait ennuyé par beaucoup d'absurdités; et la vivacité est excusable, quand elle est provoquée par de ridicules arguments. Je m'abstins de rire, quoique j'eusse aperçu votre malice. Mais traitons sérieusement la question.

Théod. Ce ne serait point un mal d'appeler votre frère : il m'a dit qu'il voulait parler avec moi sur cette matière. Il est réfléchi; et il a besoin de bien s'instruire sur tous ces points, parce que la vie militaire expose sa religion à mille combats.

La bar. C'est très-juste, et je m'instruirai moi doublement à vous entendre disputer. Il y a peu de jours qu'il tomba entre mes mains un petit imprimé où l'on disait qu'un certain auteur (dont j'ai oublié le nom) supposait entre les végétaux et les animaux une si grande parenté, qu'il n'y mettait pas d'autre différence que plus ou moins de perfection; et qu'un autre établissait absolument le même rapport entre la brute et l'homme, en sorte

qu'entre le chou et le jardinier qui le plante, il n'y a de différence que du plus au moins (*L'homme-plante, pages 24 et 31*).

Le baron. Je suis ici cité en jugement : et pourquoi ?

La bar. Pour vous demander si vous voulez être de la classe des choux ou de celle des brutes, dont nous sommes très-proches parents suivant les philosophes du jour.

Le bar. Je sais pourquoi vous me le demandez; il n'est pas bien loin le livre où j'ai lu ce système de réduire toutes les créatures à une seule classe : pour assimiler les végétaux avec les brutes on s'autorise des polypes qui sont des insectes qui passèrent pendant beaucoup d'années pour de petites plantes, parce qu'elles en ont la figure, et qui se sont trouvés enfin être des animaux, et des animaux voraces, parce qu'ils se mangent les uns les autres.

Théod. Il y a peu de temps que j'ai vu, moi, un ver qui avait, comme les polypes, la figure d'une petite branche d'arbre : sa tête était dans le tronc, et très-vive ; il avait de long quatre pouces, et le tronc était de la grosseur d'une petite plume à écrire ; la couleur était très-claire. Je sus ensuite que la même personne en avait rendu un autre de la même forme ; c'est pourquoi en mettant ce degré pour moyen terme on facilite l'union des deux classes.

La bar. Et quel degré mettront ces philosophes pour unir l'homme aux brutes ?

Le bar. Les singes, parce qu'ils ont beaucoup de ressemblance avec les hommes. Voulez-vous savoir ce que j'ai lu, il y a peu de jours ; je le sais par cœur, tant j'en ai été frappé : *Tout le règne animal se compose de différentes espèces de singes, les uns plus habiles que les autres ; et à la tête de tous Pope a placé Newton* (*Système d'Epicure*). Vous voyez, ma sœur, que vous avez des parents sans nombre, que vous ne connaissiez pas ; et dorénavant nous n'irons pas si vite, quand nous courrons la poste ; car, d'après ce système, les chevaux sont nos frères.

La bar. Nous nous contenterons d'être des singes plus parfaits.

Le bar. Ce n'est pas tout : beaucoup de ces messieurs disent aussi qu'il y en a de plus parfaits que nous autres. *Les brutes*, dit un grand philosophe du jour, *ont une ame capable de toutes les opérations de l'esprit humain, c'est-à-dire de concevoir, d'unir les pensées, et de tirer une bonne conséquence* (*Philosophie du bon sens*). Un autre dit *que les hommes épars dans les déserts observèrent et imitèrent l'industrie des brutes, et qu'ainsi ils parvinrent presque à leur instinct* (*Origine de l'inégalité des hommes*). C'est pourquoi, ma sœur, à bas la vanité, parce que les brutes ont été nos maîtres ; et nous autres, nous avons tout au plus autant de jugement qu'elles. Un autre dit que si on n'a pas de leur part autant de preuves de génie que de la part des hommes, c'est parce qu'elles ont des pattes au lieu des doigts, et que leur vie est plus courte que la nôtre (1) ; et, comme elles ont de meilleures armes et de meilleurs vêtements que nous, leurs nécessités sont moindres, et par là même elles ont moins inventé ; car on sait bien que la *nécessité* a été presque notre maître universel (*Essai de l'esprit*).

La bar. Assez, assez, tant d'extravagances me font horreur. Parlons, Théodore, sérieusement de notre ame ; car c'est là, mon frère, le sujet de notre conférence d'aujourd'hui.

Le bar. J'y consens ; Théodore, je vous écouterai avec plaisir sur cette matière.

Théod. Ici, il y a deux questions, et l'une dépend de l'autre. La première : si l'ame est spirituelle ; la deuxième : si, comme spirituelle, elle est immortelle. Quant à la première, nous en avons parlé dernièrement, traitant de l'idée différente qu'il faut se former de la matière et de l'esprit. Et en donnant à chacune de ces choses ses propriétés et ses effets nous avons vu clairement que notre ame, qui a la faculté de *penser* et de *vouloir*, ne peut être matière.

La bar. Puisque il est aussi impossible que la matière pense ou qu'elle choisisse, qu'elle veuille, aime, haïsse et doute, qu'il est impossible que le son soit jaune, ou que la pensée soit verte, etc., il est évident que notre ame est spirituelle.

Le bar. Et que me dites-vous de l'ame des brutes ? car j'ai lu que beaucoup de catholiques sont d'avis qu'elle est spirituelle (1).

Théod. Je le sais bien : mais moi, je n'ai jamais été ni ne puis être de cette opinion ; et, malgré les grandes raisons sur lesquelles ils se fondent, je n'ai jamais pu pencher vers ce système, à cause de la grande différence qu'il y a de notre ame à la leur (*Récréation, tom. 5, soirée 22*).

Le bar. Toujours sera-t-elle plus imparfaite.

Théod. Je ne sais : car si dans les brutes c'était l'ame qui gouvernât, dirigeât et ordonnât leurs actions, leur ame serait beaucoup plus parfaite que la nôtre.

La bar. C'est ce que je ne crois pas, avec votre permission.

Théod. Remarquez, madame, que les brutes agissant sans études, sans éducation, sans livres, ni expériences ni instruments, font souvent des choses plus parfaites que les hommes. Dites-moi quand les hirondelles et autres oiseaux de passage font leurs nids la première année, elles les font aussi parfaits

(1) Jusqu'où va le désir de s'égaler à la brute, pour lâcher la bride aux passions ! Toutes les espèces de singes ont des doigts. Parmi les animaux, il y en a qui ont la vie plus longue que l'homme : mais quand il vient à sentir les entraves de la religion, il supporte, dans la vue de les secouer, qu'on le dégrade au point de le confondre avec les bêtes.

(1) Les catholiques qui pensent que l'ame des bêtes est un esprit supposent que Dieu peut faire des esprits d'une nature plus noble que les autres, comme on le voit dans les anges et dans nos ames, ainsi quand même l'ame de la brute serait un esprit, il serait d'un ordre inférieur au nôtre. Telle est la solution qu'on donne communément ; mais celle qu'apporte notre auteur, en disant que celui qui est en tous lieux gouverne les actions des bêtes, me paraît la meilleure.

que la dernière; et nul homme ne les ferait ainsi, si au lieu de mains et d'instruments il n'avait qu'un bec et des pattes. Il est vrai que l'hirondelle qui naquit à Lisbonne, par exemple, naquit dans son nid; mais elle ne le vit point faire : elle partit pour l'Afrique à l'entrée de l'hiver, et ne vit point ses auteurs faire de nids, parce que là elles ne s'accouplent point et elles n'ont point de petits; revenue l'été suivant en Europe, elle réussit sur-le-champ à faire son nid.

Qui a appris aux jeunes abeilles à fabriquer leurs rayons avec cette admirable géométrie que tout le monde voit, et que personne avant elles n'eût pu imaginer si propre à leurs fins? Nul savant, quel qu'il soit, ne pourra donner une idée différente qui n'ait beaucoup de défauts. L'abeille n'a pu voir la fabrication de la petite case de cire où elle est née. Elle en sort avec la mère abeille et le reste de la famille, et dans la première ruche ou concavité obscure qu'elles trouvent, elles fabriquent leurs rayons conformément à la localité, et suivant la même idée inimitable. Quel est l'homme qui sans expérience, sans livre, sans enseignement ni instruction fera des œuvres aussi parfaites?

Le bar. Ceci est en ma faveur, Théodore, parce que je crois qu'elles ont une ame spirituelle.

Théod. Un peu de patience, cher baron. Je dis donc que les actions des bêtes demandent non seulement beaucoup de jugement, mais un jugement beaucoup plus grand que celui des hommes, en les supposant, comme les bêtes, sans enseignement ni instruments. Jusque ici il n'y a point de doute; il n'y en a que dans la question de savoir si le jugement qui dirige les œuvres des bêtes est propre à leur ame; ou si c'est une autre chose supérieure qui soit hors de cette ame.

La bar. Je ne l'entends pas : cela est une énigme pour moi. Pourquoi n'accorderiez-vous pas ce jugement aux bêtes, si ce sont elles qui font ces œuvres, et qui se gouvernent pour les faire?

Théod. Parce que je vois en elles deux choses qui m'obligent à ne point leur faire cet honneur. L'une est l'uniformité de leurs actions, dans tous les temps et dans tous les lieux. En Russie, au Japon, en Amérique, en Afrique et en Europe les abeilles fabriquent leurs rayons sur le même plan et sur le même modèle, sans différence aucune; et elles les font aussi parfaits aujourd'hui qu'elles les ont toujours faits.

La bar. Cela je le crois facilement.

Théod. Donc ce n'est pas leur ame qui dirige leurs œuvres. D'abord, parce qu'il est impossible que le hasard produise une si entière ressemblance, malgré la distance des temps et des lieux. Dites-moi : est-il possible qu'un homme fasse par hasard ici un ouvrage en tout semblable à un autre qu'on ferait en même temps en Russie, et à un autre fait en Amérique, sans que les ouvriers aient eu de communication entre eux? Quels sont les ouvrages des hommes que vous trouviez entièrement conformes? Vous ne trouverez point de ressemblance dans la manière de manger, de se vêtir, de bâtir, etc., quoique tous aient appris du même maître, qui est la nécessité : tous éprouvent le même besoin; mais chacun mange à sa manière, se vêtit à son idée, bâtit suivant sa fantaisie, etc. Quoique les livres, les maîtres et l'expérience passent des uns aux autres, toujours les ouvrages des hommes sont différents. Comment se peut-il donc que les ouvrages des bêtes soient les mêmes dans tous les lieux, toute communication entre elles étant impossible? comment se peut-il qu'ils soient les mêmes dans tous les temps? Il faut donc qu'il y ait une intelligence générale qui les dirige, et qui soit présente à tous les lieux et à tous les temps. Cher baron, exercez votre sagacité mathématique, et expliquez-moi ce point. Comment peut-il se faire que des ouvrages produits dans des temps et des lieux très-distincts, et sans aucune communication de livres, de modèles, de maîtres et d'expérience, soient parfaitement semblables, seulement par un pur hasard?

Le bar. Je vois que c'est de la plus grande impossibilité.

Théod. Donc cela ne peut venir que d'une intelligence qui soit dans tous les lieux et dans tous les temps, pour combiner et ajuster les ouvrages entre eux, afin qu'ils sortent tous très-parfaitement semblables. Répondez-moi.

Le bar. Cela me paraît absolument nécessaire; si cette cause directrice n'assiste dans tous les lieux et dans tous les temps, elle ne peut ajuster très-parfaitement des choses aussi distantes.

Théod. Ajoutez à cela que, si dans les hommes vous trouvez quelques mouvements entièrement semblables en tous lieux et en tous temps, ce sont de ces mouvements qui ne dépendent pas de leur liberté, comme la palpitation du cœur, la respiration, et tout ce qui est dans la nature et non dans la volonté libre. Dans ces choses il y a uniformité; mais dans les choses où l'homme est libre, et qui procèdent de la volonté de son ame, vous trouverez toujours beaucoup de différence. La disposition des moyens pour parvenir aux fins qu'on se propose est l'ouvrage de la volonté qui choisit, parce qu'elle est libre.

Le bar. Qu'en dites-vous, baronne? quelle solution trouvez-vous? Venez à mon secours, si vous pouvez. Quelle réponse donnez-vous à cela, Théodore?

Théod. Celle que je donne, la voici : c'est l'intelligence divine qui voit en tous temps et en tous lieux, qui a disposé de l'organisation des abeilles, de manière qu'elles fissent ces ouvrages si réguliers, non par leur propre jugement, mais par une impulsion étrangère; de même qu'un horloger fabrique à Genève des montres pour toute l'Europe tellement que toutes celles de sa fabrique, dans quelque partie du monde qu'on les porte, fassent les mêmes mouvements. L'ordre et la proportion dans lesquels la montre

fait ses mouvements ne viennent point de la montre, mais de l'horloger. Les actions des bêtes et celles de leur ame sont de même, leur ame opère les actions, comme le ressort de la montre les mouvements; mais ce qui proportionne les actions de la bête à ses fins, ce n'est pas son ame, qui ne combine ni ne choisit point. Le ressort, qui est comme l'ame de la montre, ne combine, ne proportionne, ni ne dirige par son choix les mouvements de la montre, suivant les fins auxquelles ils sont destinés. Toute la combinaison, tout le gouvernement est hors de la montre; et, pour la même raison aussi, il est hors de la bête.

Le bar. Je n'ai rien à répondre : allons en avant. Quelle est la deuxième chose dans les actions des bêtes qui vous porte à leur refuser la gloire de les diriger elles-mêmes?

Théod. C'est de voir que depuis le commencement du monde jusque à ce jour, il n'y a eu ni perfectionnement ni nouvelle invention dans les ouvrages des bêtes. Jetez les yeux sur les ouvrages des hommes, et vous vous étonnerez de voir combien chacun fait de progrès sur ses prédécesseurs. Au commencement de l'imprimerie, on gravait les caractères sur du bois; ensuite on a passé au métal; et enfin c'est une chose admirable que la perfection où l'on a porté cet art. D'un autre côté, qu'a-t-on avancé dans les rayons de miel, dans les toiles d'araignées, dans les nids des oiseaux, etc. Tout est aujourd'hui comme cela a toujours été. Donc cette fabrication n'est pas dirigée par l'ame des bêtes avec une intelligence et une liberté qui leur soit propre, comme il nous semble.

La bar. Je perçois la force de cet argument. Quand on voit la sagacité des singes, des araignées, des abeilles, etc., qui, sans avoir de maîtres, ni l'expérience d'avoir vu faire de semblables ouvrages, et sans instruments pour cet effet, sans éducation, ni livres, ni modèles, font ce que les hommes n'ont point fait, tandis que les plus habiles maîtres doivent leur habileté et leur avancement aux livres, à l'expérience et à l'étude, etc.; quand on voit, dites-vous, cette supériorité de la part des bêtes, on est porté à croire que leur ame est plus parfaite que la nôtre. Mais quand on réfléchit que, depuis le commencement du monde jusque à ce jour, les bêtes n'ont avancé en rien, tandis que les hommes vont toujours en se perfectionnant, on est forcé de refuser aux bêtes la direction et le gouvernement de leurs actions, et de nier que volontairement et librement elles fassent telle action pour telle fin, et telle autre pour une autre fin? N'est-ce pas là ce que vous dites?

Théod. Il n'y a point de doute que la force de mon argument pour prouver la grande différence qu'il y a entre l'ame de l'homme et celle des bêtes consiste en ce que la nôtre, qui agit avec propre intelligence, réflexion, élection et liberté, ne peut être qu'un esprit; et que, quoi qu'il en soit de l'ame des bêtes, il n'y a en elle ni parfaite intelligence, ni élection, ni liberté.

Le bar. Je ne pourrais jamais me persuader, et je ne pense pas que personne se persuade jamais sérieusement qu'il n'y a point une ame spirituelle dans chacun de nous, pour peu qu'on considère que nous sommes doués de connaissance et de liberté dans nos actions, et du pouvoir d'aimer, de haïr, de douter, etc.; ce qui très-certainement est incompatible avec la matière. Venons à l'immortalité de notre ame, qui est le point le plus controversé entre les incrédules.

Nous devons auparavant traiter de sa simplicité.

§ II. — *De la simplicité de notre ame.*

La bar. Que veut dire simplicité de l'ame; je n'entends pas bien ce terme-là?

Théod. Nous appelons simple une chose qui n'est pas composée de parties. Dans notre ame il y a différentes fonctions, parce qu'elle perçoit, juge, raisonne, doute, nie, etc.; et la faculté par laquelle elle les exerce se nomme *entendement;* elle se rappelle le passé, et cela elle le fait avec la *mémoire;* elle aime et hait, veut et ne veut pas, choisit ou rejette par le moyen de la *volonté.* Quelques-uns disputent pour savoir si ce sont différentes choses réunies dans l'ame, de la même manière que sont réunis dans le corps le cerveau, le cœur et l'estomac, qui ont chacun leurs opérations déterminées, qui ne se peuvent changer, et sont entre eux des choses très-distinctes.

La bar. Pour moi je pense dès à présent que c'est une seule et même chose, et que les trois puissances sont trois opérations de la même ame.

Théod. On le dit ainsi communément; mais je pousse plus loin la pensée, et je demande: L'ame qui entend, veut et se souvient, est-elle une chose simple, ou est-ce, comme le corps dans lequel elle vit, un composé de différentes pièces? Choisissez ce que vous voudrez, et entrons en discussion.

La bar. Je veux supposer actuellement, comme par une espièglerie d'entendement, que notre ame est composée de beaucoup de parties simples. Voyons comment vous me convaincrez de fausseté. Soyez, mon frère, le juge de notre dispute pour voir qui a raison.

Le bar. Avec beaucoup de plaisir, parce que, jusque à cette heure, je n'ai point entendu discuter ce point. Voyez comment vous vous en acquitterez, Théodore; prenez garde que je suis établi juge.

Théod. A la bonne heure. Si notre ame est composée de beaucoup de parties spirituelles, je veux savoir si chacune de ces parties est par elle seule intelligente, et si elle est libre ou douée du libre arbitre.

La bar. Cela non : l'ame qui résulte de ces parties est celle qui a intelligence et volonté; mais elles ne sont point dans chacune des parties dont l'ame se compose : c'est comme une montre qui a le mouvement, et les parties séparées dont elle se compose ne l'ont point.

Théod. Ne me direz-vous pas comment il est possible que de plusieurs parties dont aucune n'a l'intelligence, il résulte une ame intelligente? Qui dit intelligence, qui dit volonté, dit une chose qui ne peut naître de la

combinaison et réunion des parties. La comparaison de la montre ne vous défend pas, parce que la montre par elle-même n'a aucun mouvement, pas plus que les parties dont elle se compose, prises chacune en particulier. Toutes, par la combinaison de leur ensemble avec le ressort, en reçoivent le mouvement; non qu'il soit par lui-même un principe actif, mais parce qu'en vertu de son élasticité il a une tendance à sortir de l'état de compression où il est, et à se rapprocher de son état naturel. Tant que cet effort dure, il agit sur les roues, et leur communique un mouvement qui ne lui est pas propre : si bien que, quand il se casse, tout mouvement finit, parce qu'il sort de l'état violent d'où venait toute sa force, et qu'aucune partie de la montre n'a de mouvement en soi, ni par conséquent ne peut le donner.

Le bar. Je suis juge, ma sœur : ne vous obstinez point. Je ne puis entendre comment de plusieurs pièces inintelligentes, il peut résulter une ame qui entende, qui veuille, qui raisonne, etc.

La bar. Eh bien! faisons intelligente une partie de l'ame, donons-en une autre de volonté, et qu'il résulte des deux réunies une ame intelligente et libre.

Théod. Cela ne peut pas être non plus; parce que cette partie de l'ame qui veut et choisit librement doit savoir ce qu'elle veut, et pourquoi elle choisit. Si cette partie de l'ame, par défaut d'intelligence, n'entend pas et est aveugle, comment pourra-t-elle aimer, comment pourra-t-elle haïr, et comment pourra-t-elle préférer ceci à cela? Si vous aviez deux servantes, baronne, dont l'une vît très-bien mais fût *muette* et incapable de rien ordonner; et dont l'autre eût bonne langue, mais fût sourde et *aveugle*, que pourraient-elles faire dans votre maison, dans le cas où vous n'y seriez pas, etc.

La bar. Sans doute elles ne pourraient rien faire, parce que celle qui verrait ne pourrait rien dire à l'autre; et que celle qui pourrait ordonner ne verrait pas, et que d'ailleurs, étant sourde, on ne pourrait rien lui dire. Si j'étais, moi, à la maison, celle qui verrait m'avertirait par signes, et en cas de pouvoir me faire entendre de l'autre, je m'en servirais pour parler et donner les ordres.

Le bar. Alors, baronne, mettez trois parties dans l'ame, l'une qui soit intelligente, l'autre qui ait la liberté, et une troisième qui se serve des deux, pour que l'intelligence de l'une gouverne la liberté de l'autre.

La bar. Eh bien, que ce soit ainsi : que notre ame ait trois parties; tenons-nous-en là.

Théod. Mais cette troisième partie qui devait faire votre rôle doit avoir de l'intelligence pour entendre les signes de la servante qui voit, et elle doit avoir de la liberté pour déterminer, en ce qu'elle jugera à propos, la servante qui parle.

La bar. Nécessairement cela doit être ainsi. Qu'il en soit donc comme vous voudrez, pourvu que vous mettiez trois parties dans l'ame.

Théod. Fort bien : supposant donc dans l'ame une partie simple qui ait en partage *l'intelligence* de la première, jointe avec a *liberté* de la seconde, déjà vous avez une partie de l'ame qui peut faire par elle seule ce que fait toute l'ame, parce qu'elle est *intelligente et libre.*

La bar. Je ne puis le nier.

Théod. Si vous admettez déjà une partie de l'ame qui étant simple ait en elle tout ce que l'ame entière fait, à quoi servent les deux autres inutiles? Venons à la comparaison : si vous êtes chez vous, et que vous puissiez voir et parler, à quoi vous servent les deux servantes, l'une *aveugle* et l'autre *muette?*

Le bar. Renvoyez, ma sœur, ces deux servantes inutiles, et avouez à Théodore que l'ame est nécessairement un être simple, c'est-à-dire que l'intelligence et la volonté libre sont une même substance. Vous m'avez constitué juge : souffrez que je porte ma sentence, sans faire attention à la chair ni au sang.

La bar. Je suis du même avis, et maintenant je suis très-fermement persuadée de ce que Théodore a prouvé. Passons à autre chose.

Théod. La question qui suit est celle de l'immortalité de l'ame, chose que les philosophes du jour ne veulent aucunement accorder.

§ III.— *De l'immortalité de l'ame.*

Le bar. J'ai observé que c'est ici le point contre lequel ils s'élèvent avec le plus de force.

La bar. Et avec raison, parce que si l'ame meurt avec le corps, ils n'ont point à craindre le châtiment de leurs désordres; et l'homme vertueux n'a plus à espérer le prix de sa vertu. Pour moi, je ne sais rien de vos preuves métaphysiques; mais ce qui s'accorde le mieux avec la raison, abstraction faite de la foi, c'est que notre ame est immortelle. Sinon, il faut, baron, quand le créateur nous donna la *liberté* et avec elle *la lumière de la raison* et *la loi naturelle*, qu'alors il nous l'ait accordée pour que nous la suivissions dans les actions libres. Celui qui pendant la nuit donne une torche à son valet, quand il l'envoie en commission, la lui donne sans doute pour qu'il évite les précipices, et suive le bon chemin, jusque à ce qu'il s'acquitte de sa commission. N'est-ce point vrai, baron?

Le bar. Sans contredit : parce que si le maître ne voulait pas qu'il exécutât ce qu'il lui ordonne, il ne lui donnerait pas la commission, ni la torche allumée pour qu'il évitât les dangers qui pourraient se rencontrer dans l'exécution de ses ordres.

La bar. Donc si Dieu nous a donné *la loi naturelle* et *la lumière de la raison* conjointement avec la liberté, c'est parce qu'il a voulu qu'en suivant cette lumière nous accomplissions cette loi.

Le bar. Je n'en doute pas. Mais qu'inférez-vous de là pour l'immortalité de l'ame?

La bar. Ce que j'en infère, c'est que si nous ne faisons pas ce que Dieu a en vue, si nous agissons contre la loi naturelle qu'il nous a donnée, nécessairement il s'offensera, et par conséquent il nous châtiera parce qu'il est juste; car s'il n'en était pas ainsi, la créature, sûre de l'impunité, pourrait effrontément se moquer de son créateur : cela ne convient nullement à l'Etre suprême.

Le bar. Je vous accorde encore cela : mais allons au point de la question, qui est l'immortalité.

La bar. Ayez patience, baron. Si vous accordez qu'il est nécessaire que celui qui agit mal soit puni, et que celui qui agit bien soit récompensé, celui-ci parce qu'il obéit au Créateur, et l'autre parce qu'il se moque de lui, il est indispensable qu'il y ait une autre vie après celle-ci, et que la mort ne détruise pas l'ame. Car il n'est que trop ordinaire que les bons et les hommes vertueux soient opprimés toute leur vie, et que les méchants triomphent, et continuent impunément leurs désordres jusque à la mort. Et ainsi vous voyez déjà, mon frère, qu'il doit y avoir récompense et châtiment après la mort, ou que Dieu se manquerait à lui même, en permettant que dans cette vie les bons fussent opprimés, et les méchants comblés de prospérités.

Le bar. Je connais la force de cet argument, la raison en est très-puissante. Car, outre la lumière de la raison qui condamne nos mauvaises actions, nous avons un aiguillon qui nous pique, nous reprend et nous accuse; et cet aiguillon est sans doute la voix de Dieu qui nous réprimande : quiconque se moquera de cette voix, pour suivre sa volonté au mépris de celle de Dieu, doit nécessairement être châtié; et au contraire celui qui sera fidèle à cette loi de la nature, à cette lumière de la raison, et à cette voix intérieure, sera récompensé. Or si cela n'a point lieu dans cette vie il doit nécessairement y en avoir une autre où l'on rende à chacun ce qui lui est dû. Que dites-vous à cela, Théodore? vous êtes bien silencieux!

Théod. Je dis que vous raisonnez très-bien, et que ceux qui raisonnent autrement font une grande violence à leur raison. Mais voyons, baron, une autre preuve métaphysique, qui vous fera plaisir, parce que vous avez le génie spéculatif.

La bar. Et moi aussi je l'ai : voyons cette preuve.

Théod. Une chose composée de diverses parties peut se détruire, sans qu'aucune de ces parties s'anéantisse, mais seulement par leur désunion et décomposition. Un palais, par exemple, peut être détruit et rasé, sans qu'aucune de ses parties ne se détruise, et seulement par la séparation des parties dont il est composé; on verra des pierres éparses sur la terre, des amas de sable et de chaux, des bois mis en pièces, des tuiles brisées, et le tout ne faisant plus qu'un monceau de ruines; cependant aucune partie n'est anéantie. Ainsi périssent toutes les choses composées de plusieurs parties; mais celles qui existent sans composition de parties ne peuvent périr de même. Car, si elles n'ont point de parties différentes, elles ne pourront se décomposer, puisque il ne peut y avoir de séparation.

Le bar. Comment se vérifie-t-il donc que Dieu peut les détruire?

Théod. En les réduisant à rien, ce que nous appelons anéantir. La différence entre le pouvoir infini et le pouvoir limité consiste en ce que Dieu qui, par sa toute-puissance, peut faire qu'une créature passe du néant à l'être en la créant, peut aussi faire qu'elle passe de l'être au néant en l'anéantissant. Les hommes ne peuvent rien faire de cela : ils ne peuvent que séparer les choses qui étaient jointes, et réunir celles qui étaient séparées. Quand les hommes construisent un édifice, ils ne font que réunir dans une certaine disposition les matériaux qu'ils apportent de loin; mais tout ce qui se trouve dans l'édifice, quand il est achevé, était longtemps auparavant en différents lieux; et, quand cet édifice est ruiné, tout ce qui le composait revient à l'état primitif de matériaux séparés; j'en dis autant des ouvrages de la nature. Quand un arbre croît, c'est par la réunion de tout ce qui était dispersé avant de concourir à l'augmenter, comme l'eau, la terre, les sels, etc. Le feu altère, change, analyse, résout, etc.; mais jamais il ne fait qu'aucune substance corporelle périsse entièrement. Le passage de l'existence au néant est d'une distance infinie; et il n'y a qu'un bras d'une force infinie qui puisse la franchir : dans la composition des créatures, il n'y a pas d'autre différence que l'arrangement des particules de la matière, soit d'une façon, soit d'une autre. Je crois qu'en cela vous êtes tous les deux d'accord avec moi.

Le bar. Vous l'avez expliqué de manière qu'il ne me reste pas de doute.

Théod. Je conclus donc sur ce point. Les choses qui sont simples et n'ont point de parties ne peuvent se désunir ni se défaire; et par conséquent il n'y a point de créature qui ait action sur elles pour détruire leur être; c'est pourquoi elles sont hors des atteintes de toute destruction naturelle. En ce sens, notre ame est immortelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas dans la nature de force pour la détruire. Car, comme son être est simple et sans parties qui la composent, on ne peut la désunir, et il n'y a point de force dans tout ce qui est créé pour l'anéantir, et la réduire à rien. Il n'y a que le Créateur qui l'a tirée du néant qui puisse l'y replonger. Or Dieu ne le peut faire sans un acte formel de sa volonté. Le fera-t-il? La conscience de tous les peuples leur a répondu que non. Mais tenons-nous-en à l'argument que vous venez de faire. On n'en peut désirer un plus positif ni plus décisif, puisque il démontre que Dieu ne peut pas vouloir anéantir l'ame.

La bar. Actuellement, je me forme une

idée de notre immortalité; car si l'homme meurt, c'est parce qu'il est composé de deux choses, de *corps* et *d'ame ;* une chose se sépare de l'autre, et l'homme se défait. On peut de même défaire notre corps, le brûler, etc., parce qu'il est composé de plusieurs membres. Mais, notre ame étant un être simple, comme vous dites, il est impossible que la nature la détruise; et ainsi elle reste immortelle.

Le bar. Et que me dites-vous de l'ame des bêtes ?

Théod. L'ame des bêtes, c'est-à-dire la partie qui opère en elles les mouvements, consiste dans le sang, ou dans la partie la plus spiritueuse du sang, appelée *esprits animaux* ou *suc nerveux*, qui travaille sur les muscles, et produit les mouvements. Cette ame n'est point simple, c'est pourquoi le sang étant épuisé, elle se dissipe et se détruit. Mais l'intelligence qui dirige les mouvements, c'est celle de Dieu même qui disposa leur organisation, et qui est hors des bêtes, de la même manière que le ressort qui est dans la montre, parce qu'il en est l'ame; mais l'intelligence de ces mouvements est dans la tête de l'horloger, et elle ne finit pas, quoique on rompe la montre (1).

La bar. Actuellement je respire, Théodore, parce que je sais comment et pourquoi mon ame est immortelle : jusque à cette heure je le croyais, mais confusément; mais il arrive des visites qui coupent court à nos discussions : Je vais les recevoir. Adieu.

HUITIÈME SOIRÉE.

Sur la religion révélée en général.

La bar. Cela non, Théodore, cela non; il est bien possible que le comte ait une manière extraordinaire de penser sur la religion; mais *incrédule* il ne l'est pas : il a trop de jugement pour adopter un semblable système.

Théod. Madame, il est possible que je me trompe; mais la manière dont il s'explique donne à entendre que son cœur est gangrené. Sondez-le vous-même, sans faire semblant de rien, sur l'article, et vous verrez ce qui sort de la tumeur qu'il cache. Voici quelle est sa maxime : Que Dieu est également glorifié de quelque manière que les hommes lui rendent un culte, qu'ils soient maures, juifs, gentils ou chrétiens; et qu'avoir telle ou telle religion, c'est la même chose que porter un habit de telle ou telle couleur pour aller faire sa cour : il suffira qu'il soit décent et riche ; mais il importe peu qu'il soit incarnat ou bleu, etc. Comme aujourd'hui mardi est le jour qu'il a coutume de venir dîner avec vous, vous pouvez vous assurer de ce que je vous dis.

La bar. Je suis épouvantée de voir à quel excès se porte cette furieuse démangeaison de raisonner librement sur tout.

Théod. Ne vous étonnez pas; car le frein de la vraie religion une fois rompu, tout cela doit arriver. Le catholique soumet sa croyance aux Ecritures, non aux Ecritures interprétées comme il veut, mais comme l'Eglise les entend : de là vient que nous croyons tous la même chose, en tout temps et en tous lieux. Mais, si chacun prend la liberté d'interpréter l'Ecriture, ou de forger des maximes sur lesquelles il se fonde pour raisonner sur la religion, il viendra un temps où dix mille têtes auront dix mille religions, parce qu'il n'y a aucune raison pour que les autres conforment leur jugement au mien, ni pour qu'ils prétendent que moi je soumette le mien au leur.

La bar. Tous doivent se soumettre à la raison, qui est la loi générale de tous les entendements.

Théod. Madame, cela est vrai, et tous en conviennent. Mais chacun veut que sa raison soit l'idole que tous généralement adorent; et, comme chacun a son idole particulière dans sa tête, tous prétendent obtenir l'hommage général des autres. Si tous n'avaient qu'une seule raison, ce serait fort bien. Mais dix mille têtes ont dix mille raisons, et, chacun plaidant pour la sienne, ce n'est plus qu'une dissension générale. Si je ne me trompe, voici le comte.

Le comte. Il n'y a point d'écolière plus assidue aux leçons de son maître que vous à celles de Théodore. Laissez, madame, laissez ces subtilités métaphysiques qui vous dérobent à la belle société, pour laquelle vous êtes née. Quand je ne vous vois pas dans nos cercles, je vous considère tout occupée de vos mathématiques, et je vous plains. Puisque la nature, madame, en vous prodiguant les charmes à pleines mains, vous a destinée pour faire le plaisir d'une société, pourquoi nous ôtez-vous ce qui de droit est à nous? Votre bibliothèque doit être votre cabinet de toilette, et vos livres ne doivent être que les pierres précieuses. Les fleurs et autres parures remplacent très-bien les calculs abstraits. Laissez ceux-ci à vos frères, qui, comme militaires, doivent étudier la tactique.

La bar. Donc si je ne me pare de plumes de fleurs, de diamants, je ne dois plus me présenter dans la belle société !

Le comte. Je ne dis pas cela, madame ; au contraire, j'avoue qu'aujourd'hui que vous êtes sans apprêt vous me paraissez plus belle et plus charmante que jamais. Je voudrais qu'il vous fût permis de vous pré-

(1) Toutes les fois que l'homme voudra accommoder aux misérables idées de son entendement les dispositions de la puissance et de la sagesse infinie de Dieu, toujours il fera des efforts inutiles, et il se perdra dans ses propres pensées. Nous savons quant à l'ame des brutes que le Créateur leur a donné la perfection nécessaire pour le service de l'homme. Nous observons en eux de la réminiscence, en vertu de laquelle ils obéissent à la voix, se souvenant de la douleur causée par le coup qui accompagnait cette voix. Nous savons qu'il y a plus ou moins de perfection dans les ouvrages du Créateur : mais dans ce plus ou ce moins se trouve tout ce dont les créatures ont besoin pour les fins auxquelles Dieu les a destinées. De là il s'ensuit que l'homme jouit de la fin pour laquelle Dieu a fait les ames des bêtes ; mais en quoi consistent ces ames, cela excède notre courte capacité.

senter ainsi comme vous êtes dans l'assemblée de ce soir; et vous verriez se fixer sur vous tous les yeux, parce que vous avez aujourd'hui un je ne sais quoi, qui vous rend extraordinairement belle.

La bar. En effet, vous me trouvez aujourd'hui mieux que les autres jours?

Le comte. Incomparablement mieux. Aujourd'hui, il brille sur votre visage une grace qui enchante.

La bar. Vous ne savez pas combien je me réjouis de le savoir; car alors j'ai deviné le secret de la beauté.

Le comte. Et qu'est-il?

La bar. C'est qu'aujourd'hui je me suis confessée, et la beauté de mon ame rejaillit sur mon visage : je vois que j'ai la figure de cristal, puisque la beauté qui est au dedans paraît au dehors. Je me sens intérieurement beaucoup plus gaie et satisfaite; et je ne doute pas que mon visage ne participe du changement de mon ame. Prenez pour vous, comte, cette même recette; et vous paraîtrez dans les cercles plus charmant que jamais.

Le comte. Je n'attendais pas, madame, de votre jugement que vous eussiez un aussi grand préjugé : raisonnez comme une personne qui ne se laisse point entraîner aveuglément par l'opinion fanatique de ses pères. Quiconque a le jugement solide met de côté ces vieilles idées; il sert Dieu en esprit et en vérité, et ne se lie point à certaines cérémonies de religion, qui changent suivant les climats où nous vivons.

La bar. Vous ne croyez donc pas fermement en cette religion que vous professez extérieurement? Plaisantez-vous, ou parlez-vous sérieusement?

Le comte. Les égards que je vous dois ne me permettent pas de me moquer dans cette matière. Je ne crois ni ne décrois, je ne m'embarrasse point de cela; parce qu'un homme qui sait raisonner comme il faut ne s'assujettit à aucune religion. Témoin Théodore, qui, s'il parle avec sincérité, pense peut-être comme moi, parce que je le regarde comme un homme solidement philosophe.

Théod. Puisque vous me cherchez, et que vous désirez savoir ma manière de penser, il ne m'est pas permis de la cacher. Je pense entièrement comme la baronne; car nous nous sommes souvent communiqué nos sentiments. Je suis philosophe, et j'en fais profession : mais sachez que plus j'ai réfléchi sur la religion, plus je me suis affermi dans ma croyance; et, si vous voulez, je vous dirai les motifs sur lesquels je me fonde.

Le comte. Quels motifs? Motifs de dévote, que votre vieille gouvernante vous enseigna au coin du feu, quand vous étiez enfant! Quels motifs pouvez-vous m'alléguer assez forts pour convaincre un philosophe? Je ne sache pas qu'il y en ait, et, s'il y en a, je les entendrai avec plaisir.

Théod. Je serai bien aise de voir comment vous y répondrez.

La bar Enfin le défi est engagé comme je le désirais : moi-même je serai témoin. Mais je vous prie de laisser de côté tout ce qui ne sera pas réponse solide, parce que je suis ennuyée des mots pour rire et des réponses à deux sens. *Honneur*, mes amis, *vérité* et *sincérité* : malheur à celui qui me manquera en cela, parce qu'en vertu de notre autorité de dame, je ne lui pardonnerai pas. Parlez, Théodore.

Théod. Je suppose, monsieur, que vous croyez fermement le fait historique dont personne ne doute, c'est-à-dire qu'il y eut dans la Palestine, il y a dix-huit cents ans, un homme appelé *Jésus de Nazareth*, qui disait qu'il était fils de Dieu, et qu'on mit à mort à cause de cela, etc.

Le comte. Je ne doute point de cela : sur le fait historique point de dispute, point de doute.

Théod. Fort bien. Actuellement je dis : Ou cet homme *mentait*, ou il disait *la vérité?* choisissez le parti que vous voudrez, moi je m'arrange de tout.

Le comte. Puisque vous m'en donnez la liberté, je dis pour le moment qu'il mentait. Madame, ne vous scandalisez point; parce que, comme c'est ici un assaut de raisonnement, je veux me placer dans la posture et la situation la plus avantageuse possible pour n'être pas vaincu. Avançons, Théodore, supposez que je dis qu'il mentait.

Théod. En ce cas vous devez affirmer que cet homme était le plus méchant qu'il y eût jamais eu monde.

Le comte. Cela non : il était mauvais en ce qu'il se donnait pour fils de Dieu, sans l'être : mais rien de plus.

Théod. Doucement, parce que déjà nous le voyons coupable du blasphème le plus exécrable possible, en tant qu'il disait et enseignait qu'il était le fils consubstantiel du Tout-Puissant, de la même nature que le Père, et égal à lui en toutes choses. Et cela il ne l'a pas dit dans la chaleur de quelques disputes, quand la tête échauffée sort quelquefois des bornes de la raison, et forge des idées romanesques, ou quand la langue précipitée prononce avec peu de réflexion ce que l'imagination lui dicte : ce ne fut point ainsi; bien au contraire, Jésus-Christ, d'un ton tranquille, ferme et soutenu pendant plus de trois ans, a toujours dit qu'il était Dieu, tant en public qu'en particulier, et il ordonna de le prêcher ainsi par tout le monde. Vous voyez donc que ce ne serait point un délit pardonnable, si vous persistiez à dire qu'il mentait.

Le comte. Eh bien! soit, comme vous le dites : je ne me charge point en ce moment d'être son apologiste.

Théod. Alors écoutez, et vous verrez une telle suite de mauvais pas et de précipices où nécessairement vous devez tomber, qu'il est possible que vous soyez forcé de reculer dans le chemin que vous avez pris.

Le comte. Allons aux raisons, et point de paroles de menaces.

Théod. Suivons donc. Cet homme eut l'art de persuader sa doctrine à une grande partie du monde, et cela sans le moindre se-

cours humain. Car d'abord il n'eut point recours à l'éloquence ; aucun apôtre ne fut lettré. Ils étaient pêcheurs pour la plupart : saint Matthieu seul était homme de négoce ; saint Paul, qui eut plus d'instruction, ne vit point Jésus-Christ pendant sa vie ; lui-même ne donna jamais à connaître qu'il eût étudié les sciences humaines ; au contraire, ses ennemis s'étonnaient de l'entendre parler comme il le faisait, ne l'ayant jamais vu s'occuper d'aucunes études.

D'ailleurs le peuple juif était extrêmement ignorant, la ville où le Seigneur était né, petite et méprisable ; et sa vie, jusque à l'âge de 30 ans, fut retirée et obscure, sans autre ressource que le travail d'un pauvre artisan qui lui servait de père. Tous ces faits sont constants; comme aussi qu'il n'y avait dans toute la Judée aucune espèce d'études, si ce n'est celle des prophètes. Où Jésus-Christ put-il donc apprendre cet art si sublime de persuader, mais en même temps si simple et si efficace, qui triompha des philosophes et des sages? Si, comme vous le dites, cette persuasion ne fut point le triomphe de la vérité, et si elle ne vint point du secours de la Divinité, qui ne ment point, il est nécessaire de dire qu'elle vint du démon.

La bar. Ces choses me font horreur seulement à les entendre.

Théod. Il faut, madame, que, vous et le comte, vous voyiez les horribles précipices où doivent nécessairement tomber ceux qui suivent le parti qu'il a pris.

Le comte. Continuez : cette matière n'est pas de nature à s'éclaircir en quatre mots. Les oreilles d'une dame dévote sont extrêmement délicates. Suivez vos raisonnements.

Théod. J'ajoute que Jésus-Christ, pour introduire son Evangile, ne s'est point servi de l'autorité des grands personnages, comme il arrive ordinairement; car les apôtres étaient du simple peuple : il n'y eut point de docteur qui le protégeât, point de roi qui l'épaulât, point de prince qui lui prêtât son assistance. Aucun de ses disciples n'avait d'emploi honorable, ni qui lui donnât de dépendants. Aucun, par son ancienneté, par son autorité ou par ses talents, ne s'était fait auparavant des partisans dans le peuple : au contraire Jésus-Christ, avec quatre hommes (comme on dit) méprisables sous tous les rapports, eut le pouvoir de persuader à une grande partie du monde des choses extrêmement difficiles : telles que de croire qu'un homme pauvre, dénué de tout, flagellé publiquement, couvert d'opprobres et d'ignominies, et mis en croix, était le vrai Fils de Dieu, et autres choses semblables.

Remarquez que la rapide propagation du christianisme suivit de près la mort honteuse et publique de Jésus-Christ. Réfléchissez-y, et permettez-moi de vous répéter que, si vous ne voyez ici le bras de Dieu et la vertu du ciel, il faut y voir l'astuce et les machinations des enfers; et alors Jésus-Christ, comme l'auteur de cette imposture, serait un monstre d'iniquité.

Le comte. Ne tirez point des conséquences si horribles ; le cœur de la baronne s'en afflige.

La bar. Mais ce sont des conséquences naturelles, cher comte : et, si les conséquences sont horribles, que sont les principes d'où elles naissent et se déduisent? Continuez, Théodore.

Théod. Examinons les autres moyens de persuasion. Jésus-Christ a-t-il eu par hasard au moins le secours de l'argent? de l'argent, qui, comme vous savez, a une manière occulte de persuader, telle que, témoins tous les jours de ses effets, nous ne pouvons encore expliquer comment il opère? Mais personne n'ignore que Jésus-Christ fut pauvre toute sa vie, et que ses apôtres ne l'étaient pas moins. Cependant, si Jésus-Christ n'étala point le faste d'un riche, il ne fit pas non plus ostentation d'être pauvre : il fut en tout sincère, franc, égal et conséquent. Il méprisait les richesses sans orgueil ; et la préférence qu'il donnait aux pauvres n'était point de nature à rebuter les riches. Mais, comme sa doctrine était fondée sur le détachement des richesses, il aima mieux la confier à des pauvres qu'à des riches; et jamais il ne réclama d'eux le moindre secours pour l'aider dans sa prédication et acheter des disciples.

La bar. Zachée était très-riche ; Jésus-Christ fut manger chez lui avec la plus grande urbanité ; il ne dédaigna pas de traiter avec le petit souverain qui le cherchait : mais personne ne pourra dire que Jésus-Christ ait donné la moindre chose pour qu'on le suivît.

Théod. Vous n'avez pas tout dit, madame, ajoutez que, bien loin de recevoir les riches comme pour s'appuyer de leur crédit et de leur fortune, il conseillait au contraire à celui qui voulait le suivre, de distribuer son bien aux pauvres, et de se détacher des richesses avant de s'attacher à lui. Malgré cela on vit en peu de temps d'innombrables chrétiens. La force humaine ne va pas jusque-là.

La bar. Véritablement non.

Théod. Dira-t-on que Jésus-Christ s'est servi des armes pour introduire son Evangile, comme fit Mahomet, qui catéchisa, soutint et propagea sa doctrine, le cimeterre à la main? Fit-il comme Luther, qui, pour répandre sa secte, alluma le feu de la guerre dans toute la Saxe?

Le comte. On n'a point laissé de répandre du sang pour la cause du christianisme.

Théod. Cela est vrai. Mais c'est le sang des chrétiens qui a été répandu par les ennemis du christianisme. Remarquez bien, cher comte, que Jésus-Christ, au lieu d'employer la force et la violence, enseigne la patience, la douceur et l'humilité ; il veut que le chrétien souffre qu'on lui enlève son manteau, et qu'il donne encore sa tunique. Quel contraste avec le système des mahométans et des autres sectaires, dont le prosélytisme intrigant et féroce mettait tout à feu et à sang. J'infère de là, encore une fois, que si Jésus-Christ, sans avoir recours à de pareils moyens,

a obtenu une si rapide propagation de l'Evangile, cela ne s'est fait sans doute que par une vertu divine.

La bar. Que répondez-vous, cher comte?

Théod. Il répondra à la fin : laissez-moi poursuivre, madame. Vous savez bien, mon ami, et tout le monde l'avoue, que le moyen le plus sûr pour qu'une doctrine nouvelle s'établisse, c'est qu'elle favorise les passions, parce que nous croyons facilement tout ce qui s'accommode à nos désirs. Qui de nous refusera de croire un avocat dont le but est de démontrer que nous avons raison? Et pourquoi ses raisonnements qui nous paraissent si convaincants ne persuadent-ils pas de même la partie adverse, si ce n'est parce qu'ils combattent ses prétentions, tandis qu'ils favorisent les nôtres? C'est ainsi que l'entendement va naturellement où s'incline le cœur, et que nous répugnons beaucoup à soumettre notre jugement à ce qui nous humilie, nous abat et nous condamne. Voilà ce qui servit si bien Mahomet pour introduire l'Alcoran ; voilà ce que les protestants ont aussi en leur faveur quand ils permettent tant de choses que défend la religion catholique. Enfin, telle est la base du système des *incrédules*, qui tend tout entier à flatter les passions et à leur laisser une entière liberté.

C'est ici la plus grande merveille du christianisme; car il n'y a point eu de doctrine plus contraire aux passions que celle du saint Evangile : quelle doctrine que celle qui oblige à souffrir les tourments les plus horribles et la mort, plutôt que de s'en dispenser? Cependant ce ne sont pas seulement un ou deux qui l'ont scellée de leur sang : on aurait pu les supposer fous, ou enthousiastes ou fanatiques; ce sont des milliers de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition et de tous les pays; en sorte que si l'on frémit de voir d'un côté le monde armé de fer et de feu contre le christianisme, et le démon au désespoir dépouillant les hommes de tout sentiment d'humanité qui aurait pu parler en faveur des chrétiens ; de l'autre on ne peut voir sans admiration que la semence évangélique, arrosée du sang des confesseurs de la foi, s'étendait et croissait de plus en plus.

Au reste, sans nous arrêter à ce spectacle miraculeux, qui ne sait que la vie d'un vrai disciple de Jésus-Christ est un martyre continuel d'efforts et de violences pour étouffer et faire mourir les passions dans son cœur! Dites-moi, monsieur, n'est-il pas vrai que l'Evangile nous oblige à renoncer à la chair, aux intérêts de la terre et à l'honneur mondain? Les lois sévères de la pureté, de la justice et de la charité fraternelle ne nous font-elles pas un devoir de nous dépouiller en quelque façon de notre propre nature. Il y a plus : la doctrine de ce nouveau législateur nous commande même de pardonner à nos ennemis, et de faire du bien à ceux qui nous persécutent. Or telle est la doctrine que Jésus-Christ a publiée, et qu'ont embrassée et suivie dans le commencement un nombre infini de personnes; et cela malgré les résistances des passions, malgré l'opposition de toutes les maximes du monde, malgré tous les intérêts de la vie, et en dépit de l'enfer, qui, après avoir rendu Jésus-Christ victime de la cabale des pharisiens, des docteurs de la loi et des princes des prêtres, arma bientôt contre ses disciples la puissance des empereurs, la jalousie des philosophes, et les préjugés des politiques; Jésus-Christ a triomphé de tout, et sa doctrine s'est établie dans toute sa rigueur, sans le moindre secours, ni de l'autorité, ni de la science, ni des armes, ni de l'argent, ni des passions, ni de la flatterie; en un mot sans aucun secours humain. Donc, ou Dieu lui a accordé celui de son bras tout-puissant, et Jésus-Christ était son Fils; ou, s'il était un blasphémateur et l'ennemi de Dieu, vous devez dire qu'il avait à ses ordres les démons ; et cela (remarquez-le bien) pour une entreprise à laquelle eux-mêmes s'opposaient clairement et de toutes leurs forces.

La bar. Voilà, mon cher comte, un argument qui paraît sans réplique.

Théod. Ne me coupez point la parole, madame, ne soyez pas si vive; je ne demande point encore de réponse, je continue. Or cet homme opéra, pour persuader sa doctrine, les prodiges les plus rares, les plus extraordinaires ; et il les fit presque tous expressément pour prouver qu'il était le véritable Fils de Dieu. Ce sont autant de faits constants, connus de tout le monde ; voilà ce qui lui fit un si grand nombre de disciples, tous dans l'admiration de ce qu'ils voyaient, et ce qui lui attira la persécution de tous les partis dont ses merveilles préparaient la ruine. Depuis que le monde est monde, jamais personne n'a eu une suite plus admirable, ni éprouvé une persécution plus terrible.

Les apôtres eurent cela de commun avec lui. Ils firent tous des prodiges par l'ordre et la vertu de leur maître, pour prouver sa divinité; et, comme lui, ils furent persécutés et mis à mort. Actuellement je demande : Est-il croyable qu'étant simplement un homme, il pût bouleverser, pour ainsi dire, de fond en comble toute la nature, et faire servir à ses fins les cieux, la terre, les mers et tous les éléments? qu'il se jouât des maladies, de la mort et des démons ; maître du passé, du présent et de l'avenir, pénétrant jusque dans le plus secret des cœurs; et tout cela sans que Dieu le protégeât? Dites-moi : cela est-il croyable? Mais s'il n'était pas le Fils de Dieu, il était impossible que Dieu l'aidât; car alors Dieu serait l'auteur de notre erreur, complice du plus affreux blasphème, et cela durant trois années consécutives, pendant lesquelles Jésus-Christ ne cessa de faire à dessein des œuvres miraculeuses à la vue de tout le monde, jusque à défier ses adversaires, pour les convaincre par ses prodiges qu'il disait la vérité. Dites-moi, comte : Dieu peut-il concourir avec tant de force et d'efficacité à faire triompher une erreur, la plus honteuse possible, et la plus injurieuse à sa divinité? Parlez maintenant : cela est-il croyable? Répondez-moi, comte.

Le comte. Dieu, qui ne peut mentir, ne peut non plus contribuer par aucun moyen ordi-

naire ni extraordinaire au triomphe de l'erreur et du mensonge.

Théod. Fort bien : donc si Jésus-Christ mentait, la vertu de Dieu ne pouvait lui donner le pouvoir de faire ces prodiges, et de renverser ainsi les idées du monde.

La bar. Déjà le comte a dit que non, et que, dans le cas où Jésus-Christ eût menti, Dieu ne pouvoit l'aider.

Théod. Donc vous devez accorder qu'il avait les démons à ses ordres, et qu'il était confédéré avec eux. Croyez-vous cela, comte?

La bar. Comte, ne le dites pas : et que l'esprit d'obstination ne vous tente pas jusque à prononcer un semblable blasphème.

Théod. Ne vous effrayez pas, madame ; il ne le peut dire, parce qu'il prévoit les conséquences que je tirerais. Et si vous le disiez, comte, combien cet homme-là serait-il abominable? Mais comment pourrait-on concilier dans Jésus-Christ une malice souverainement exécrable avec l'enseignement de la doctrine la plus pure, la plus sainte et la plus conséquente qu'on ait jamais enseignée dans tout le monde? Alliez-moi, comte, l'ame la plus perverse avec les maximes les plus saintes qu'on ait jamais imaginées. Pendant toute la vie de Jésus Christ et pendant les dix-huit siècles que l'Eglise a duré depuis lui, aucun des innombrables ennemis de Jésus-Christ et de l'Eglise n'a pu trouver le moindre défaut dans sa doctrine. Donc une doctrine qui si longtemps examinée, et par tant d'ennemis, n'a souffert ni reproche ni censure, porte la preuve la plus authentique de sa pureté et de sa sainteté. Comparez l'Evangile avec les règles de vertu que les anciens philosophes ont entrepris d'établir, et vous n'en trouverez aucune, je ne dis pas qui arrive, mais qui approche, même de loin, de l'héroïcité, de la pureté et de la sainteté de l'Evangile.

Qui pourra comparer l'idée que ces sectes avaient de Dieu avec l'idée sublime que nous en donnent les hauts mystères que l'Evangile nous enseigne? Ce que les prophètes en ont dit est encore très-imparfait en comparaison de ce que nous a dit Jésus-Christ. Parlez, comte, avec sincérité. De tous ces systèmes que les hommes ont imaginés, quel est celui qui ne soit plein de mille inconséquences et absurdités, disons-le clairement, de mille horreurs ; si c'était ici le lieu de discourir sur ce point, vous seriez épouvantée, baronne : mais revenons à notre sujet.

Si nous nous bornons particulièrement à ce qui regarde les règles des actions humaines, qui a osé douter jusque à cette heure que la doctrine de Jésus-Christ ne soit la plus noble, la plus sublime et la plus utile à l'humanité? Cette doctrine, sans contredit la plus nécessaire pour le maintien des lois, la plus convenable pour la paix des états, la plus adaptée à l'économie des familles, la plus consolante pour les affligés, la plus conforme à la saine raison, et la plus douce pour le commerce des hommes ! Dites-moi, mes amis, comment un homme pervers pourrait-il enseigner une doctrine si belle, si pure, et qui est la base de la plus solide vertu?

Le comte. La bouche, mon ami, est bien différente du cœur : la bouche peut bien être pleine de sainteté et le cœur de malice.

Théod. Cela n'a point lieu ici, parce que Jésus-Christ pratiqua lui-même toute sa vie, sans aucun adoucissement, la sainte doctrine qu'il enseignait. Et remarquez qu'étant le Fils de Dieu il pouvait, sans la moindre inconséquence, se dispenser des lois imposées aux hommes ; mais il a toujours agi bien autrement, puisque il s'est constamment soumis à l'observance la plus minutieuse. Donnez, cher comte, à cette réflexion le prix qu'elle mérite. Quelle différence dans la conduite de Mahomet, qui en donnant dans son Alcoran des préceptes pour réprimer certains excès des passions les concluait toujours par ces mots : *Excepté le prophète*, se mettant lui-même hors des lois qu'il imposait aux autres (1)

Si la vie de Jésus-Christ eût été moins publique, ou si les riches et les grands lui eussent procuré quelques douceurs, on pourrait dire qu'il a pu cacher à la connaissance des autres ses infractions à l'observance de la loi : mais sa vie fut connue de tous ; on observait même sa manière de vivre avec beaucoup d'attention et de détail : et le Seigneur lui-même parlait avec tant d'assurance, qu'il défiait ses ennemis de le convaincre du plus léger défaut, et que tous restaient muets en sa présence. Actuellement donc, qu'un homme soit faux, blasphémateur, plein de malice et d'hypocrisie, comme il était nécessaire que le fût Jésus-Christ, dans la supposition qu'il mentît en disant qu'il était le Fils de Dieu ; qu'un homme, dis-je, soit si extraordinairement mauvais, et que cependant ses innombrables ennemis ne puissent découvrir le moindre défaut dans ses actions ; ce serait un mystère plus incompréhensible que tous ceux qui surpassent la raison humaine. Par conséquent, c'est le maximum de l'impossibilité (permettez-moi cette expression) que Jésus-Christ mentît quand il disait *qu'il était le Fils de Dieu*.

La bar. On dirait, cher comte, qu'il vous prend un étourdissement : est-ce que l'évidence vous éblouit et vous offusque?

Le comte. Laissez-moi, madame : je ne puis faire face à deux personnes en même temps : j'ai déjà assez de Théodore.

Théod. Je ne veux point encore votre réponse, cher comte ; parce qu'après ces raisons en viennent d'autres, que je ne puis taire ; vous répondrez à la fin.

Tout le monde sait que l'inconséquence est le caractère de la *fiction*, et que c'est avec beaucoup de peine que le *mensonge* se soutient en public et pendant longtemps. Mais les ennemis du Seigneur firent les plus exactes

(1) Dans le chapitre des femmes, Mahomet dit que Dieu lui a révélé que chacun pouvait avoir quatre femmes, et de plus les concubines qu'il achèterait, et qu'il ferait esclaves, etc. Mais qu'à lui, il lui en avait accordé neuf, lui enjoignant d'entretenir dans ce nombre celle qui avait été la femme d'un de ses affranchis. Extravagante précaution !

recherches pendant sa vie, et beaucoup plus encore depuis sa mort, pour découvrir en lui la moindre inconséquence, soit dans ses divins conseils, soit dans ses opinions et ses actions, et jamais ils ne la purent trouver. Donc Jésus-Christ ne mentit pas en disant qu'il était le fils de Dieu. Mais poursuivons, parce que de tous côtés se présentent de nouveaux arguments qui ne sont point à mépriser?

Le comte. Dieu me délivre, madame, de ces yeux que vous dardez contre moi, et qui me demandent, en leur langage muet, ce qu'il me semble des arguments de Théodore? Lui m'attaque par ses paroles et vous par vos regards : laissez-moi être attentif à ce qu'il dit ; la matière est la plus importante qu'on puisse traiter. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption à laquelle cette dame m'a forcé.

La bar. Ah! il vous pardonne de bon cœur; et quand ce ne serait pas parce que je suis la coupable, ce serait parce qu'il vous voit plus souple vous rendre peu à peu à son avis. Mais l'interruption est déjà longue : parlez, Théodore, nous nous taisons.

Théod. Continuons d'examiner ce que fut Jésus-Christ. Quel homme parut jamais dans le monde aussi exempt que lui de tout ce qui est passion, désordre ou excès? Vous le verrez dans sa manière de parler, grande et sublime, mais sans jactance et sans la moindre ostentation; vous le verrez, affable et humble, converser avec les pauvres, avec les pécheurs, avec les enfants, mais sans bassesse; vous le verrez savant sans vanité; très-éloquent sans le secours de l'art; véhément quand il répond à ses ennemis, mais sans colère; vous le verrez plein de zèle pour l'honneur de son Père, mais sans trouble; recevant en public l'affront d'un soufflet, et manifester avec la plus grande énergie son innocence, sans perdre la paix de l'ame. Quelle force! quelle douceur! quelle égalité d'ame on remarque en même temps dans ses réponses! Elevé en croix, on le défie de faire des miracles par les ironies les plus injurieuses; et, ayant la toute-puissance dans sa main, il ne donne point la moindre marque qu'il soit offensé; maître de lui-même, il ne pense qu'à accomplir et à consommer l'œuvre de la rédemption pour laquelle il était venu au monde. Toujours il avait agi par raison, jamais par dépit et par vengeance : tous ses miracles ont pour but d'obliger, il n'en a pas fait un seul pour punir, même les plus grands affronts, quoique il eût tout pouvoir. Quel est l'homme, quelque juste qu'on le suppose qui ne se fût jamais démenti, et n'eût jamais donné même à ses ennemis la moindre prise sur lui? Mais Jésus-Christ, cet homme qu'il faut supposer d'une perversité inimaginable, s'il n'est pas ce qu'il se dit, aurait-il pu en agir ainsi? aurait-il pu dominer ainsi sur ses passions; et cela, non un jour seulement, mais durant trois ans d'un commerce continuel avec ses ennemis?

C'est bien plus encore si nous considérons sa politique. Où en vit-on une plus saine et moins favorable aux desseins des méchants? Vous savez bien, monsieur, que la politique est l'arme la plus subtile et la plus efficace dont ils se servent pour parvenir à leurs fins, et qu'ils vont toujours par des sentiers occultes et par des chemins tortueux. Mais Jésus-Christ dit au contraire : *Ce que je vous dirai de nuit, publiez-le au plus fort du jour; ce que je vous dirai à l'oreille, publiez-le sur les toits à qui voudra l'entendre.* Dites-moi, mon ami : est-ce ainsi que se conduit un homme fourbe et méchant, qui prétend tromper par artifice? ses paroles étaient claires, sa doctrine manifeste; sa maxime était qu'on s'énonçât avec précision et sans détour, en disant *oui pour oui, et non pour non.* Est-ce le style d'un trompeur?

Le comte. C'est assez, c'est assez, Théodore, je ne veux pas passer pour fou, et il faudrait que je le fusse pour ne pas sentir la force de tous ces raisonnements. Je ne m'attendais pas que vous m'attaqueriez ainsi : je pensais qu'en doutant de la divinité de Jésus-Christ ou en la niant j'étais à l'abri des traits des chrétiens. Mais je vois que plus j'ai prétendu douter de la divinité de Jésus-Christ, plus je me suis enfoncé dans le précipice, par l'impossibilité de concilier la malice inexplicable qu'il faudrait lui supposer s'il n'était pas Dieu, avec l'incontestable et divine sainteté qui brille dans toutes ses actions et ses paroles. Baronne, êtes-vous contente?

La bar. Graces à Dieu, cher comte, graces à Dieu, je vous vois procéder comme un homme d'honneur et de bon sens; parce que connaître la vérité dans une matière si grave, et tourner les démonstrations en ridicule par des réponses hors de propos, ce n'est point procéder avec honneur, et je ne vous le permettrais pas. Concluez, Théodore, en me faisant un épilogue de ce qui a été dit, afin que, si on m'attaquait, je pusse me défendre.

Théod. Je vais donc répéter les propositions que nous avons traitées; vous, madame, réunissez-les, et arrêtez-moi chemin faisant, si quelque conséquence vous paraît douteuse. Faites-en de même, comte, en cas qu'il se présente à vous, actuellement que nous sommes d'accord, quelque réponse qui vous aurait échappé dans le cours de la discussion. Placez bien dans votre mémoire, baronne, ce que je vais dire.

La bar. Fournissez-moi les fleurs, et moi je ferai le bouquet.

Théod. Ou Jésus-Christ fut le plus mauvais et le plus abominable de tous les hommes, ou il fut le meilleur de tous.

La bar. Mais quoi! il n'y a pas de milieu?

Théod. Non : parce que, disant de lui-même qu'il était le Fils de Dieu, ou il a menti, ou il a dit vrai : s'il a dit vrai c'est un homme divin; s'il a menti, c'est un blasphémateur. Mais nous avons mille preuves que Jésus-Christ n'a pu être un homme aussi étrangement pervers.

1° Parce que sa doctrine est si pure, si sainte, si conséquente et si sublime, qu'il n'en a jamais paru de pareille dans le monde.

2° Parce qu'il a pratiqué exactement cette doctrine pendant toute sa vie, quoique étant

Dieu, il pût se dispenser de la loi faite pour les hommes.

3° Parce que son innocence fut examinée par ses propres ennemis sans qu'ils pussent trouver en lui le moindre défaut, ce qui, depuis que le monde est monde, ne s'est jamais vu dans un homme méchant, et méchant à l'excès et au dernier degré.

4° On ne vit jamais dans Jésus-Christ le moindre mouvement de passion désordonnée, et cela pendant plus de trois ans qu'il fut exposé à tant d'assauts et d'injures; on ne vit jamais en lui de *vanité*, de *jactance*, d'*ostentation;* jamais de *flatterie*, de *faiblesse*, ni de *crainte;* jamais d'aigreur dans le discours, ni d'embarras dans les réponses, etc.

5° Jamais on ne vit en lui la moindre apparence de mensonge : il parlait franchement; il n'aimait point à prêcher en secret, au contraire il ordonnait qu'on prêchât de dessus les toits pendant le jour ce qu'il aurait dit dans l'intérieur des maisons pendant la nuit. Quel est le menteur qui parla jamais de cette sorte?

6° On ne lui vit jamais d'*inconséquence*, de *variation* ni de *contradiction*, caractère très-essentiel du mensonge.

Donc Jésus de Nazareth ne peut être pris pour un blasphémateur ni un menteur : donc c'est avec vérité qu'il se dit le Fils de Dieu; et, s'il était le Fils de Dieu, tout ce qu'il nous a révélé est vrai.

De plus : ce Jésus de Nazareth avait en main un pouvoir supérieur à toute puissance ou industrie humaine; et nous devons dire nécessairement, pour beaucoup de raisons, que le Tout-Puissant l'aidait.

1° Parce qu'il n'eut pas le secours des sciences humaines, puisque il choisit pour apôtres des hommes grossiers, et la plupart absolument ignorants.

2° Parce qu'il n'eut pas la protection des princes, et qu'au contraire il se tint toujours éloigné d'eux.

3° Il n'eut point le secours des armes ni de la violence; au contraire il persuadait toujours sa doctrine avec douceur et suavité.

4° Il n'avait point en sa faveur les passions : car sa doctrine, au lieu de les flatter, enseignait à les mortifier et à les réprimer.

5° Pour prouver que sa doctrine venait du ciel, il faisait des prodiges qui manifestaient un pouvoir supérieur à la nature; et jamais on n'avait vu un homme sur la terre avec un tel pouvoir.

6° Il donnait aussi à ses disciples le pouvoir de faire des miracles et de guérir les maladies, et cela sans exception aucune.

7° Il soumettait et opprimait les démons, et les chassait des malheureux possédés : par conséquent le démon ne l'aidait pas dans ces prodiges (1).

Donc nous devons dire ou que le Tout-Puissant fomentait le plus horrible mensonge et le plus grand blasphème, ou que *Jésus-Christ ne mentait ni ne blasphémait en disant qu'il était le véritable Fils de Dieu.*

Donc Jésus de Nazareth disait en cela la vérité; et il est en cela le vrai Fils de Dieu.

Donc nous *devons croire ce qu'il a dit, et lui obéir en ce qu'il a ordonné;* parce que toute croyance et obéissance est due au Fils de Dieu.

Donc *tous les mystères qu'il nous enseigne dans l'Evangile se doivent croire sans hésitation*, qu'ils soient supérieurs ou non à la raison, parce que le Fils même de Dieu les a annoncés, car le vrai Fils de Dieu ne ment pas.

Donc *nous devons croire qu'il a fondé son Eglise* et qu'il lui a donné un chef visible pour la gouverner; lequel chef est à la place de Jésus-Christ, et nous lui devons obéir comme étant placé par le Fils de Dieu.

Donc puisque l'Eglise doit durer jusque à la fin du monde, comme a dit Jésus-Christ, *l'obéissance au chef visible établi par Jésus-Christ doit aussi durer jusque à la fin du monde.*

Donc *ce n'est point la sainteté du pape ni son pouvoir temporel qui nous oblige à lui obéir, mais c'est l'autorité divine de Jésus-Christ dont il tient la place;* et par conséquent on ne doit pas faire attention à la matière des préceptes de l'Eglise pour régler son obéissance, mais à l'autorité divine que Jésus-Christ, Fils de Dieu, a accordée à celui qu'il a choisi pour chef de l'Eglise à sa place. Voilà, baronne, l'épilogue ou le bouquet que vous me demandiez.

La bar. Je ne le placerai point à mon côté, mais dans ma tête, pour qu'il me fortifie contre les attaques et les dérisions de ceux qui me défieront sur ma religion. Que me dites-vous actuellement, comte? Vos camarades attaquent-ils ainsi.

Le comte. J'ai déjà dit, et je dis encore que je n'avais pas vu ces choses avec les lumières que j'ai actuellement; je réfléchirai à loisir sur ce point : quant à présent je me donne pour convaincu.

La bar. Cela étant, allons dîner; car il est l'heure. Voilà comme j'aime à disputer; avec des raisons, pacifiquement et posément, et non avec des jeux de mots, des saillies d'esprit et des galanteries qui plaisent, mais qui ne convainquent point.

NEUVIÈME SOIRÉE.

Sur le péché originel.

La bar. Vous ne sauriez croire, Théodore, combien j'ai souffert du brigadier ces jours-ci que nous l'avons eu à la maison : il m'a assommée par ses plaisanteries et ses dérisions sur ma crédulité en fait de religion. Je vois que dorénavant il nous faudra aller étudier la théologie comme ceux qui veulent

(1) On n'a pas donné de réponse plus convaincante que celle de Jésus-Christ à ses ennemis. Ne pouvant nier les miracles que le Seigneur faisait publiquement, ils avouèrent qu'ils ne pouvaient en douter, mais qu'ils le faisaient par la vertu de Satan. Jésus-Christ leur répondit : Comment l'entendez-vous? Si Satan m'aidait à faire des prodiges, il agirait contre lui-même, parce que ma doctrine détruit l'empire du mal. Comment peut-il donc m'aider à confirmer par des miracles la doctrine qui renverse son empire?

être reçus docteurs, parce que tous viennent à moi avec leurs arguments, et je ne puis y répondre.

Théod. Ainsi va le monde, madame; tous parlent, critiquent et se moquent : c'est la mode. Mais sur quoi vous a-t-on principalement attaquée?

La bar Hier ce fut sur le péché originel, disant que c'était une chose indigne de Dieu de châtier les enfants pour le péché du premier père, et que cela ne se voyait que dans la cruauté des hommes. Je sais qu'il désire se rencontrer avec vous, parce qu'il veut vous ouvrir les yeux; ainsi ne vous retirez pas; il ne saura pas plus tôt que vous êtes dans ma chambre, qu'il viendra.

Théod. Je ne fuirai point l'occasion. Nous discuterons la matière; et à la fin on verra quel est celui qui a les yeux fermés ou ouverts. Je crois que je l'entends venir. Vous élevez la question : moi je ne dois attaquer personne.

Le brig. Sans doute, madame, vous êtes dans une conversation intéressante qui occupe agréablement votre esprit. Mais je vous vois un air triste et un peu affligé. Qu'avez-vous, madame? Pourquoi ne vous livrez-vous point aux doux passe-temps qui conviennent à votre âge, à votre beauté et à votre aimable caractère? Jouissez, madame, du beau printemps de la jeunesse, et laissez les tristes soucis à d'autres membres de la société destinés aux pensées mélancoliques. Ne jugez-vous pas que j'ai raison?

La bar. Nous autres qui soupirons dans cette vallée de larmes en punition du péché d'Adam, nous n'avons point d'âge où nous ne subissions la peine de notre disgrace.

Le brig. Désabusez-vous, madame, de ces fables cléricales par lesquelles votre curé remplit votre ame de mélancolie. Croyez-vous, Théodore, que ce soit une chose digne de la clémence d'un Etre infiniment bon, de punir tous les hommes pour ce que fit Adam; de nous faire mener une vie misérable, et même de nous destiner pour ce péché à la peine éternelle, et de nous priver du ciel? Puisque vous avez tant d'autorité sur l'entendement de la baronne, ôtez-lui ces idées lugubres qui ne s'accordent point avec la saine raison.

La bar. Je serai bien aise que vous discouriez sur ce point avec Théodore, parce qu'il saura vous répondre mieux que moi; et ainsi je m'instruirai. Dites ici, Théodore, à M. le brigadier ce que m'avez dit autrefois quand j'avais la consolation de vous avoir pour maître.

Théod. L'idée que je me suis formée de M. le brigadier fait que je me réjouis de la rencontre, parce que sa sagacité pourra découvrir les défauts de mon opinion quels qu'ils soient : ainsi, monsieur, je vous supplie de me dire avec franchise ce en quoi je vous paraîtrai condamnable : je vous écouterai avec plaisir. Mais raisonnons, mon ami, de sang froid, et sans cette aigreur que chacun met souvent à soutenir sa proposition quelle qu'elle soit. Je vais exposer franchement ma façon de penser, et je le ferai par partie, afin que vous, brigadier, vous la suiviez en détail. Mais je vous demande votre parole d'honneur que vous ne me marchanderez point un *oui* toutes les fois que votre entendement vous dira que j'ai raison.

Le brig. Vous parlez d'une manière, et vous prenez un ton que je n'ai jamais vu dans les disputes; je vous donne ma parole que je me conduirai de même.

La bar. Le défi est accepté: je suis établie juge, allons au combat.

Théod. Diriez-vous, monsieur, par hasard, que Dieu était obligé d'accorder à l'homme les dons *surnaturels* qu'il lui donne par sa seule bonté? Mais le nom de *surnaturels* suffit pour prouver qu'ils sont supérieurs à la nature humaine, et par conséquent qu'ils ne lui sont pas dus.

Le brig. En cela vous avez raison et plus que raison.

Théod. Donc l'homme, considéré quant à sa *nature seule*, n'a aucun titre pour exiger que Dieu lui accorde aucun don *surnaturel*, et beaucoup moins la *félicité éternelle*, qui est le premier et le principal; car il consiste dans la vue éternelle de la Divinité, et est une espèce de transformation en Dieu, à la manière dont le fer pénétré par le feu paraît transformé en feu. Ce qui se doit à la nature de l'homme, c'est la connaissance de Dieu suivant la portée de la raison naturelle. Permettez que je m'explique.

Les théologiens distinguent trois états : celui de *pure nature*, celui *de la nature en son intégrité*, et celui de *la nature corrompue*. L'homme considéré dans l'état de *pure nature* ne peut avoir droit à rien de supérieur à sa nature. Dans l'état *de la nature en son intégrité*, dans lequel Adam fut créé, la promesse que Dieu lui fit du bonheur éternel ne fut point absolue, mais elle fut dépendante de son obéissance et de ses mérites, au défaut desquels Dieu n'aurait point fait injustice au premier homme en le précipitant dans l'enfer, comme il fit à l'égard des anges pécheurs. Par la faute d'Adam, lui et ses enfants restèrent dans l'état de la *nature corrompue*, dans lequel nous naissons tous. Dans cet état la porte du ciel se ferma pour tout le genre humain. Jésus-Christ conquit le ciel par sa mort; ainsi lui seul et ses enfants, qui sont ceux qui sont baptisés, ont droit au ciel. C'est pour cela que le Seigneur a dit qu'il est *la porte*, et celui qui se sauvera ne doit entrer que par lui. Cela est pour vous, baronne; et vous, brigadier, y trouvez-vous quelque chose à redire?

Le brig. Non, je m'en rapporte à ce que vous dites. Je ne prends pas intérêt à cette métaphysique : continuez.

Théod. Dieu créa Adam; et, supposé ce que vous m'avez accordé, il n'était point obligé à le destiner pour le ciel ni pour sa vision intuitive, en le considérant dans *la pure nature d'homme;* et par conséquent il ne lui en fit la promesse que dans le cas où il obéirait, et observerait le précepte qu'il devait lui imposer.

Le brig. Après; je conviens de cela. Allons à la question.

Théod. Celui qui ne veut point faire de faux pas va peu à peu et avec attention, comme moi actuellement. Dans cette supposition, quand Adam pécha, il resta privé du bonheur que Dieu lui avait promis conditionnellement; et Dieu en outre le priva de beaucoup de choses qu'il lui avait accordées, dont l'une était le domaine sur les autres créatures : il fut condamné à la mort, aux peines et aux misères de la vie, qu'il ne ressentit point avant d'avoir péché.

Le brig. Il était bien juste qu'il fût puni; mais quelle faute ont commise ses enfants? expliquez-moi cela, tout le reste ne sert de rien; quelle faute ont commise ses enfants?

Théod. Alors il n'avait point encore d'enfants. Le premier, qui fut Caïn, naquit quand ses pères étaient déjà hors du paradis, et sous la malédiction de Dieu : ainsi les enfants d'Adam n'avaient de droit qu'à son exil et au fruit de ses sueurs, à rien de plus. Supposez, brigadier, qu'un souverain par inclination pour un jeune homme, l'ait attaché à sa personne, lui ait confié ses secrets et l'ait chargé d'une entreprise avec promesse de le faire duc s'il se comportait avec valeur et fidélité; mais que le favori ait commis des actions si basses que pour l'en punir le prince l'ait exilé à l'île Bourbon ou envoyé aux galères; que là le malheureux se soit marié et ait eu des enfants à qui il contait dans sa vieillesse les égarements de sa jeunesse et comment il perdit par sa faute l'avantage de se voir alors duc et ses enfants nobles et grands. Dans ce cas les enfants auraient pu se lamenter de leur malheur et de la folie de leur père; mais ils n'auraient pas eu raison de se plaindre de ce souverain, ni de l'appeler injuste et cruel parce qu'il ne les faisait pas nobles. Je crois que vous convenez de cela tous les deux. Or la même chose est arrivée aux enfants d'Adam : quand ils naquirent, déjà leur père était coupable et puni. Nous pouvons nous lamenter de notre malheureux sort et du désordre d'Adam; mais d'aucune manière nous ne pouvons nous plaindre de Dieu.

La bar. Brigadier, que me dites-vous de l'argument?

Théod. Avec votre permission, madame, je n'ai point fini encore. Si le roi ordonnait de couper un bras aux enfants de ce misérable favori, ou de leur arracher les yeux, il serait injuste, parce que les bras et les yeux sont dus à l'humanité, et que ces biens ne venant point du roi, mais de la nature, le souverain ne devait point en priver ceux qui n'avaient point commis un délit personnel. Mais quant aux biens qui viennent seulement des libéralités du souverain, et qui jamais ne furent ceux de la nature, comme sont les choses de luxe, les bijoux, les honneurs, les titres, etc., il pouvait les refuser aux enfants qui devaient naître, sans la moindre injustice ni cruauté.

La bar. C'est actuellement, Théodore, c'est actuellement que je forme une idée claire de ce point. Car, quoique je le crusse comme catholique, je ne le connaissais pas avec la clarté que je le connais à présent.

Théod. Tout consiste en ce que le bonheur du ciel n'est pas un bien qui appartienne à l'humanité; et que nous n'y avons qu'un droit fondé sur le titre d'enfants de Dieu et d'héritiers de Jésus-Christ. Celui qui n'a point cet honneur n'a aucun droit au royaume des cieux, qui ne peut s'obtenir qu'à ce titre. Or ce titre s'acquiert dans le baptême pour ceux qui le reçoivent, et celui qui n'est pas baptisé n'a aucun droit.

Le brig. Quant au bonheur du ciel, Théodore, c'est fort bien. Mais la mort, les maladies et les peines de la vie sont des châtiments dont Dieu afflige les enfants d'Adam, qui n'ont point eu de part dans le délit que commit leur père beaucoup auparavant qu'ils naquissent : cela paraît dur (1).

Théod. Je vais vous répondre. Ne vous effrayez pas, baronne, j'ai remarqué en vous un certain air de surprise : tranquillisez-vous; j'ai bien médité la question. La mort, les douleurs et les malheurs sont les effets de la constitution naturelle du corps humain; ils ne sont châtiments du péché que dans un certain sens que voici : en ce sens que si Adam n'eût point péché Dieu l'aurait fait immortel; et alors ses enfants seraient nés de pères qui auraient eu la nature humaine enrichie de la qualité de *l'immortalité*. Si dans ce cas Dieu eût donné la mort ou les maladies aux enfants d'Adam, ils auraient peut-être pu se plaindre. Mais quand ils naquirent ils reçurent d'Adam la nature humaine privée de la qualité de *l'immortalité*, et une constitution qui est simplement celle d'une nature emportant avec elle les maladies, la fatigue et la mort.

Suivez mon raisonnement; toute machine qui travaille s'use : toutes les pièces en s'usant s'affaiblissent, en s'affaiblissant elles se rompent, en se rompant elles manquent : ce qui fait que toute la machine se détraque. Cela a lieu dans tous les ouvrages de l'art, et également dans ceux de la nature : nous

(1) Tous les philosophes de l'antiquité qui connurent une première cause, remarquèrent l'état de dégradation où ils voyaient la plus sublime des créatures visibles; et comme ils ignoraient le principe du désordre des passions et des peines que l'homme avait à souffrir, ils disaient que la nature, mère des autres animaux, avait été marâtre de l'homme. Mais là où ne pouvait atteindre la raison est entrée la révélation du péché de nos premiers pères; et, ce mystère découvert, tout s'éclaircit. Se déchaînant contre ce dogme, les impies nous disent : N'était-il pas au pouvoir de Dieu d'empêcher le péché? Pourquoi donc l'a-t-il permis? Bel argument pour demander compte aux hommes; mais argument ridicule pour entrer en compte avec Dieu, parce que la raison humaine est incapable de connaître les fins suprêmes de la raison divine. Convaincus des bornes étroites de leur intelligence, les esprits dociles à Dieu se soumettent paisiblement, dans la pensée de la gloire inouïe que procure à Dieu le remède du péché originel : parce que ce Dieu qu'adoraient seulement des créatures s'est vu adoré, depuis le mystère de l'Incarnation, par un homme-Dieu.

le voyons dans les arbres, qui n'ont point péché, nous le voyons dans les minéraux, nous le voyons jusque dans les bêtes. Tout ce qui est dans la nature a un certain mouvement qui par sa continuité finit par causer de l'altération, de la variation, et enfin de la destruction. Si Adam eût été fidèle, Dieu l'aurait exempté de toutes ces misères; mais, n'ayant point été fidèle, il ne lui conserva point cette faveur surnaturelle; et supposé que les enfants aient hérité de lui une nature ruinée, ils ne peuvent se plaindre à Dieu de ce qu'il ne l'a point donnée meilleure. Un cheval sorti de sa race, pourra-t-il se plaindre de ce qu'il n'est point né homme? Un insecte pourra-t-il se plaindre de ce qu'il n'est point né avec une nature plus noble, ou un lézard de ce qu'il n'a point la nature d'un aigle? Chaque animal n'a droit qu'à la nature et aux qualités qu'ont eues ses pères; parce que c'est dans l'être que les pères donnent aux enfants que se fonde tout le droit que ceux-ci peuvent avoir aux bonnes ou mauvaises qualités de leurs pères. Donc si, lors de la naissance des enfants d'Adam, la nature humaine était déjà détériorée et corrompue en lui, ses enfants n'avaient pas droit à autre chose.

Le brig. Ce fut vraiment un châtiment pour Adam que de manger son pain à la sueur de son front.

Théod. Oui, ce fut un châtiment pour lui, parce qu'il commit personnellement un délit, avant lequel il n'était point dans cette nécessité, et sans lequel il n'y aurait jamais été; mais pour nous, ses enfants, cette même nécessité est une conséquence de la nature corrompue que nous avons héritée de nos pères.

Vous ne pouvez me nier que les enfants qui sont nés de pères dont le tempérament est perdu par le vice n'ont pas ordinairement une santé robuste, parce que le tempérament des enfants est une continuation ou ramification de celui des pères; et le tronc vicié ne donne point de branches saines. C'est pour cela que les enfants d'Adam se voient dans la nécessité de se procurer les aliments par le travail; du travail naît la lassitude, la lassitude épuise, l'épuisement engendre la faiblesse, la faiblesse les maladies, et celles-ci la mort.

La bar. Comment expliquez-vous la révolte que nous sentons au dedans de nous-mêmes, et la difficulté que nous avons à dompter les passions?

Théod. Si Adam perdit par son péché cet empire pacifique qu'il avait sur toutes ses passions, sujettes auparavant à la raison, déjà les passions s'étaient révoltées quand ses enfants naquirent; et par cette raison le désordre parut bientôt dans ses enfants, comme on le vit dans Caïn; et en ce sens, non seulement les maladies et la mort, mais aussi la révolte des passions, sont l'effet du péché, et en quelque façon le châtiment de celui qu'Adam commit, et duquel nous participons nous autres. Que diriez-vous de celui qui se plaindrait de n'avoir pas deux gorges pour conserver la vie quand il aurait une esquinancie, ou de celui qui s'affligerait, ou accuserait Dieu d'injustice, pour ne lui avoir point donné des yeux par derrière, afin de se défendre de ses ennemis? Vous vous moqueriez de pareilles plaintes. Nous dirons donc la même chose de celui qui voudra accuser Dieu des malheurs de la vie; puisque nous avons droit seulement à une nature semblable à celle de nos pères, dans l'état où la leur se trouvait quand ils nous ont donné l'être.

La bar. Une grande partie des peines de la vie provient de notre liberté, et de ce que chacun préfère sa commodité à celle d'autrui, ce qui rend le joug terrible; car chacun tirant de son côté, nous agissons les uns contre les autres, et plus nos passions sont vives, plus l'est aussi la guerre que nous nous faisons pour elles.

Le brig. Vous avez expliqué cela fort bien à votre manière; mais moi j'ai de la peine à croire que les enfants qui meurent sans baptême restent pour toujours privés de la vue de Dieu.

Théod. Ne venez-vous pas de m'accorder que cette vue distincte de Dieu n'a jamais été due à la pure nature humaine? Ne venez-vous point d'accorder qu'elle est due seulement au titre d'enfants de Jésus-Christ, et que ce n'est que par le baptême que l'homme peut devenir enfant de l'homme-Dieu? Pourquoi vous étonnez-vous donc qu'on ne lui donne point une chose qui ne lui est due à aucun titre? Supposons que le mystère ineffable de notre rédemption n'ait point été opéré: Caïn fut homicide, Abel fut juste; et aucun des deux n'irait au ciel après sa mort, parce qu'aucun n'était fils de Dieu. Mais Caïn serait tourmenté, et Abel non. Je dis la même chose des enfants qui meurent sans baptême: ils ne voient point Dieu, et n'ont point droit de le voir; ils ont le même droit qu'a une pierre pour qu'on la place au chapiteau d'une tour. Les adultes qui, comme Caïn, ont commis des péchés personnels, non seulement ne verront pas Dieu, mais seront punis à proportion de leurs délits. Vous voyez, mon ami, que la doctrine catholique sur le péché originel n'a rien de dur, d'injuste ni de cruel.

Le brig. Ce n'est point une dureté d'envoyer tant de milliers d'innocents en enfer, et de les tourmenter par le feu et la peine éternelle, uniquement parce qu'ils n'ont point eu le bonheur de recevoir le baptême? Ce dogme de votre religion est extrêmement délicat, et il me paraît indigne de la bonté divine.

Théod. Qui vous a dit que c'est un dogme de notre religion, que les enfants qui meurent sans le baptême seront éternellement tourmentés? Ici, mon ami, nous ne soutenons pas des opinions controversées en théologie: nous défendons ce qui est dogme décidé par l'Eglise, comme article de foi.

Le brig. Je suis d'accord; mais vous enseignez, comme dogme et article de foi, que les enfants qui meurent sans baptême sont pri-

vés pour toujours de la vue de Dieu, et vont en enfer, pour y être tourmentés par le feu éternel. Non, mon ami Théodore, non; vous ne pouvez sortir de cet embarras.

Théod. Nous allons le voir. Faites-moi le plaisir, baronne, d'envoyer chercher dans votre cabinet le Catéchisme dans lequel votre sœur Victoire repassait ces jours-ci la doctrine chrétienne.

La bar. C'est le Catéchisme de Montpellier. Que prétendez-vous y trouver pour le cas présent?

Théod. Je veux que M. le brigadier voie qu'il nous impute comme article de foi ce qui ne l'est pas: qu'on apporte le tome 4, qui traite des sacrements. Cherchez, madame, à l'article *Baptême*, ce qui est dit des enfants qui meurent sans le recevoir.

Le brig. Que ce n'est pas un dogme de foi? je croyais que si. Donc ils vont au ciel, comme les autres qui ont reçu le baptême? Théodore, comment cela se fait-il? C'est l'un ou l'autre: tirez-moi de cette confusion.

Théod. Mon ami, les deux peines ou châtiments que souffrent dans l'enfer les malheureux, sont des choses bien différentes. L'une se nomme la *peine du dam*, et elle consiste dans la privation de la vue de Dieu, à ne point aller au ciel, et à ne point jouir du bonheur que procure la vue de Dieu, ni de la compagnie des anges. L'autre est la peine *du sens*, qui consiste dans les tourments qu'on y souffre. Que les enfants qui meurent sans baptême ne vont point au ciel, qu'ils ne voient point Dieu, qu'ils ne jouissent d'aucune des félicités qu'on y goûte, c'est certain, c'est de foi, c'est un dogme que Jésus-Christ nous a enseigné expressément quand il a dit: *Celui qui ne renaîtra point par l'eau et le Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume des cieux:* Nisi quis renatus fuerit ex aqua, etc. (*Joan. c.* 3, *v.* 5). L'Eglise entend cela du baptême; mais qu'ils soient tourmentés, l'Eglise ne l'a point décidé. Saint Augustin, avec plusieurs saints pères, dit que oui; saint Thomas, avec beaucoup de docteurs et de théologiens, dit que non.

La bar. Voici le Catéchisme, brigadier, afin que vous voyiez que Théodore n'en impose pas. Lisez vous-même (*part.* 3, *sect.* 1, *ch.* 2, § 3).

Le brig. « *Demande:* Les enfants qui meurent sans baptême sont-ils damnés? *Réponse:* ils sont séparés de Dieu éternellement, ce qui est la plus grande peine des damnés; mais l'Eglise n'a point décidé qu'ils souffrent la peine du feu dans l'enfer. L'Ecriture ne le dit pas expressément. La tradition n'est point claire sur ce point, et les théologiens sont divisés sur cette question. »

Théod. C'est assez: vous avez vu que ce n'est point un dogme, mais une opinion controversée entre les théologiens.

Le brig. Je vois que c'est un point controversé entre vous autres. Quelle est votre opinion, Théodore?

Théod. Je vénère infiniment S. Augustin, comme faisait S. Thomas, que quelques-uns appellent pour cela le *petit Augustin*. Cependant j'aime mieux l'opinion de S. Thomas, et c'est la plus commune; il pense que ces enfants sont dans les limbes, sans peine ni gloire. Après la conférence je vous dirai, baronne, les raisons pour lesquelles j'aime mieux cette opinion, sans mépriser l'autre; pour le moment il nous suffit de savoir qu'il est constant que l'Eglise n'a rien décidé à cet égard et qu'elle ne nous ordonne point de croire que les enfants morts sans baptême soient tourmentés ou non. Elle dit seulement qu'ils restent privés du ciel, parce qu'ils ne sont point enfants de Jésus-Christ, et que, n'étant point ses enfants, ils ne sont point ses héritiers.

Le brig. Actuellement je l'entends.

La bar. Il s'ensuit donc clairement, comme Théodore l'a prétendu, que la doctrine de l'Eglise sur le péché originel n'a rien de dur ni de cruel, et qu'elle n'est pas contre la saine raison. Rappelez-vous, brigadier, que vous avez donné votre parole d'honneur de ne point dissimuler ce que l'entendement vous dicterait.

Le brig. C'est vrai, et par ce moyen vous m'avez lié les mains; sans cette précaution, avec quatre plaisanteries et deux ricanneries j'aurais empêché de conduire la discussion jusque au bout.

La bar. Quoi! est-ce ainsi qu'on en agit, et en matière de si grande importance!

Le brig. Nous ne sommes pas dans un temps où l'on s'arrête à des scrupules.

Théod. Mais je ne regarde pas encore la question comme éclairée autant que je désirerais.

Le brig. Eh bien! dites tout: actuellement je vous écoute avec intérêt.

Théod. Jusque ici j'ai prouvé seulement que la doctrine du péché originel ne contient rien contre la saine raison. Actuellement je veux plus: je vais prouver que la saine raison aide à nous persuader l'existence du péché originel qui a dégradé notre nature dans notre premier père.

Le brig. *Eris mihi magnus Apollo;* si vous y réussissez, Théodore, je vous embrasserai bien étroitement.

Théod. J'accepte comme je dois toute expression de votre amitié. Cependant je ne vous promets pas une démonstration, mais seulement une preuve bien claire et bien convaincante.

La bar. Moi aussi je serai très reconnaissante.

Théod. Tout ce que Dieu a fait hors de l'homme est très-parfait en son genre. Car la perfection d'une chose consiste à être bien disposée pour les fins auxquelles elle est destinée. De là nous jugeons la perfection des ouvrages de la nature! Je dis qu'ils sont tous parfaits chacun dans leur genre, excepté l'homme. Quelle délicatesse, quelle sagesse, quel admirable mécanisme dans les organes de toute espèce de plantes! que tout y est bien disposé et ordonné pour la nutrition et la production des fleurs et des fruits! les racines reçoivent la sève, c'est là que bientôt

elle se travaille et s'élabore; les fibres intérieures du tronc la font monter jusque aux plus petites extrémités des branches, malgré sa gravitation naturelle, en suivant la loi des tubes capillaires. Il y a différents réservoirs horizontaux qui contiennent certains sucs qui doivent fermenter avec la sève, la cuire, l'altérer et la préparer pour la nutrition; dans l'écorce il y a d'autres vaisseaux à dessein pour que la sève redescende aux racines afin d'établir sa circulation dans le corps de la plante, comme le sang circule dans un corps animé. Les trachées, qui correspondent à nos poumons et sont les organes de la respiration, ont une structure admirable, étant formées toutes d'une seule fibre tournée en spirale comme une ficelle autour du doigt, pour que la trachée s'allonge et se replie alternativement, comme c'est nécessaire à la respiration des plantes.

La bar. Et que me dites-vous des insectes?

Théod. A mes yeux les insectes sont les diamants dans la collection des ouvrages de la nature; elle brille beaucoup plus dans ces petits animaux terrestres que dans le soleil et la beauté des astres. Je vois dans les cieux un magnifique miroir de la grandeur de Dieu; mais dans les insectes je vois celui de sa sagesse, de sa providence et de toute son incompréhensibilité. Il n'est point de philosophe, digne d'en porter le nom, dont l'imagination frappée de leur mécanisme, de leur industrie et de leur propagation, ne se sente abîmée dans la profondeur des merveilles de Dieu, et ne s'y perde avec plaisir.

Quelle adresse dans le choix des moyens pour parvenir à leurs fins! quelles mesures! quelles proportions! quelle constance et quelle uniformité! qui a enseigné la géométrie aux abeilles? Tous les mathématiciens réunis ne pourraient leur fournir un modèle pour former leurs rayons mieux qu'elles ne le font, avec plus d'utilité ni plus d'économie? qui gouverne les araignées, dans leurs six espèces, pour former le tissu de leurs toiles ou filets avec cet art si propre à chasser aux insectes qui passent en volant? On ne peut rien changer dans les ouvrages de la nature sans qu'ils n'en soient moins bons; quoi que ce soit que les hommes y ajoutent ou y retranchent les rend imparfaits. Qu'ils sont beaux les arbres abandonnés à eux-mêmes, dont les branches croissent avec liberté et s'étendent pompeusement de tous côtés, et se courbent avec grace vers le tronc; qu'ils sont bien plus beaux que ceux à qui la main de l'homme, prétendant corriger la nature, fait subir mille transformations qui les défigurent, etc.

Le brig. Les jardiniers modernes vous donnent raison en cela: ils s'inclinent au goût anglais et cherchent dans la formation de leurs jardins à imiter parfaitement l'irrégularité réglée de la nature. Mais continuez.

Théod. Le contraire arrive dans l'homme. Quoiqu'il soit sans contredit la créature la plus noble que Dieu ait faite et que, malgré sa disgrâce, tout manifeste encore qu'il a été fait pour être le maître des autres, quelles imperfections cependant ne montre-t-il pas dans son espèce? suivez-moi posément dans cet examen, parce qu'il est important; voyons d'abord quelques traits de sa grandeur. Le Créateur lui a donné la lumière de la raison et le souverain domaine de sa liberté, qui seule prouve que l'homme est semblable à Dieu; remarquez le don *d'invention* qu'il a pour produire à chaque pas des choses nouvelles, et triompher des difficultés qui paraissaient insurmontables. Quelle adresse n'a-t-il pas pour chasser les oiseaux qui volent dans les airs, et pour prendre les poissons qui se retirent et se cachent au fond des mers, soit pour se nourrir, soit pour d'autres besoins, jusque à faire servir à son usage les monstrueuses et fugitives baleines? Qui dirait que, vivant dans deux régions, défendues à l'homme sous peine de mort, les oiseaux et les poissons ne sont point à l'abri de ses coups? Cependant l'homme vient à bout de tout, et il tire parti de tout! Quelle patience extrême, quelle subtilité de génie pour mesurer la grandeur et la distance des astres! quelle constance pour deviner leurs cours et marquer les époques fixes de leurs révolutions et de leurs éclipses! qui ne s'étonnera de voir la manière dont on pèse jusque au soleil, la lune, Jupiter et Saturne, quoiqu'on ne puise peser Mars, Mercure et Vénus, malgré qu'ils soient plus près (1)? Il n'y a rien de tout cela dans les animaux; nous ne

(1) Pour entendre ce que dit l'auteur, en preuve de la grandeur de l'ame, que les hommes sont parvenus à peser le soleil, etc., et qu'ils ne peuvent estimer le poids de Mars, Mercure et Vénus, il faut supposer une doctrine appuyée sur le système de Copernic et les principes de Newton. Celui-ci a trouvé dans l'attraction mutuelle des corps la solution de grandes difficultés de physique. Dans ce système de l'attraction mutuelle, la règle générale est qu'une attraction partielle correspond à chaque particule de la matière: par conséquent un corps qui, avec le même volume qu'un autre, aura plus de matière que lui, aura aussi une attraction supérieure à celle de l'autre. Une autre règle de physique est que, dans la supposition que Dieu conserve cette attraction dans les corps, et qu'il ait lancé en ligne droite les planètes et leurs satellites dans l'espace, de ce mouvement rectiligne et du mouvement de gravitation ou d'attraction résulte la ligne courbe dans laquelle se meuvent les satellites autour de leurs planètes, et celles-ci avec leurs satellites autour du soleil. Cela supposé, dès qu'on pourra vérifier l'effet sensible que fait l'attraction de la planète par rapport à ses satellites, parmi lesquels, dans ce système, la terre regarde la lune comme son satellite ou sa planète secondaire, on connaîtra plus ou moins la matière qu'il doit y avoir dans chaque portion du corps de la terre, respectivement à égale portion du corps de la lune. Or, comme on n'a point découvert de satellite ou de planète du second ordre autour de Mars, de Vénus et de Mercure, on ne peut vérifier par la même méthode, et on ne peut savoir quel est le poids qui correspond à la matière des susdites planètes, par rapport à la matière dont est composé le corps de la terre.

A la vue de ces idées sublimes auxquelles s'élève l'homme par la raison, qui pourrait s'empêcher de mépriser nos philosophes, lorsque, au lieu d'exalter notre espèce, ils s'abattent jusque à penser que la noblesse de notre ame n'a qu'une gradation imagi-

voyons en eux qu'une suite constante et uniforme de mouvements invariables sans nouveauté, sans invention et sans le moindre progrès.

La bar. Il est certain que quelque habiles que les bêtes nous paraissent dans leurs actions, jamais on n'a vu en elles la moindre invention, et que le dernier rayon de miel que feront les abeilles à la fin du monde ne doit pas être plus parfait que ceux qu'elles ont faits il y a trois mille ans, et que ceux d'une province ne seront pas mieux que ceux d'une autre.

Théod. Je vous vois, brigadier, impatient de savoir à quoi bon ce qui vous semble en ce moment une digression ; ayez un peu de patience et vous verrez que ce n'est point ici une oiseuse amplification de ce que tout le monde sait.

Le brig. Discourez comme il vous plaira ; je vous écoute avec plaisir.

Théod. Quand à la liberté que nous avons, qui peut évaluer dignement le prix de cet admirable et divin présent? Les hommes pourront me prendre, me garotter, m'ôter la vie, cela est vrai; mais m'obliger à ce que je veuille malgré moi, cela est impossible. L'eau, le feu, les cieux, la terre, les vents, les mers, les prières, les menaces, les récompenses ou les châtiments, rien ne peut plier la volonté de l'homme, s'il ne veut pas. Je suis libre, peut dire l'homme le plus rustique, je suis seigneur absolu de ma volonté, et il n'est personne qui ait autorité ni pouvoir pour m'obliger à ce que je veuille. *Je ne veux pas, tout est dit.* C'est là une souveraineté que Dieu seul possède et qu'il a donnée à l'homme. Je ne parle point des anges; parce que ces messieurs contre qui nous disputons ne croient pas qu'il en existe.

La bar. Le brigadier a souri.

Théod. Venons maintenant à ce qui dépare tant de belles qualités. Cet ouvrage supérieur que Dieu a fait avec tant de soin se trouve aujourd'hui avec plus de défauts qu'aucune autre créature; et c'est celle qui s'éloigne le plus de la fin pour laquelle elle a été créée. En effet l'entendement est destiné à nous conduire à la connaissance de la vérité, et nous sommes remplis d'erreurs et d'absurdités. Notre inclination nous porte également à aimer la vérité, et presque tous nous courons après le mensonge; au point que celui qui sait le mieux mentir est celui qui se pique de plus d'habileté et qui se croit supérieur aux autres. Nous ne pouvons rendre raison des choses les plus palpables et les plus communes ; personne ne sait comment son ame est unie à son propre corps ; nous ne savons pas plus comment une plante en produit une autre ; comment un arbre produit un fruit; comment ce fruit produit d'autres arbres ; et la nature est pleine de mystères impénétrables aux philosophes les plus habiles.

La bar. Le pis est que ce soit la pure vérité.

naire de plus ou de moins au-dessus des animaux et des planètes?

Théod. Quant à la volonté, Dieu l'a faite pour que nous aimions le bien; cependant quel est l'homme qui ne cherche le mal dans une occasion ou dans une autre? Or peut-il y avoir une plus grande extravagance? tous nous désirons la joie, et ce désir a sa source dans notre nature. Mais quel est l'homme sensé qui ne soit environné de motifs de tristesse? Y a-t-il dans tout l'univers une créature plus méchante que l'homme? C'est une loi innée à chaque créature d'aimer son semblable; très-rarement un animal en détruit un autre de son espèce, et les hommes se tuent continuellement les uns les autres; ils sont envers leurs semblables pires que les bêtes les plus féroces : nous nous faisons gloire d'inventer des moyens de tuer plus de monde avec moins de peine ou de faire des blessures incurables ; en un mot l'homme est sans cesse en contradiction avec lui-même dans l'usage qu'il fait de sa liberté et dans la résistance qu'il oppose à la raison que Dieu lui donne pour guide. Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que la raison dise une chose, et que la liberté, tout en écoutant ses conseils, fasse le contraire? Ne sont-ce point là de grandes, de monstrueuses extravagances? D'ailleurs aucun animal n'a autant de maladies que l'homme, aucun n'a autant d'ennemis intérieurs et extérieurs, et n'est exposé à autant de dangers et de frayeurs; quand ce ne serait que la lutte continuelle de nos passions? quel tourment! quelles angoisses! rien de tout cela ne se voit dans les autres créatures, qui toutes, d'un pas constant, ferme et uniforme, vont chacune à leurs fins. Convenez-vous de cela, mon ami?

Le brig. Je ne puis m'empêcher de confesser une chose de la dernière évidence : l'homme est un composé de perfections et de défauts, supérieur aux autres créatures quant aux unes et quant aux autres. C'est un point démontré.

Théod. Actuellement voici comme je raisonne : quand quelque ouvrier de grande intelligence a fait un ouvrage sans y épargner le temps, le soin et la dépense, je suis moralement sûr que ce doit être un ouvrage achevé. De sorte que si j'y rencontre des défauts essentiels, j'en conclus que, n'ayant pu sortir ainsi des mains de l'artiste, il a nécessairement été gâté. Que ce soit, par exemple, une montre d'or garnie de diamants, fabriquée par Julien Leroy ou quelque autre fameux horloger de Paris, et commandée par la reine dans le dessein d'en faire présent à l'impératrice de Russie ; en voyant que cette montre s'arrête à chaque instant et n'a point ses mouvements réguliers, qui pourrait s'empêcher de croire qu'elle aurait fait quelque chute? tout le monde dirait qu'elle n'est point sortie ainsi des mains de l'horloger; car son nom garantissait sa science, et les autres circonstances ne permettent pas de douter qu'il n'y ait mis un soin particulier. Voilà le cas où nous sommes. Dans tout l'univers il n'y a point une œuvre plus excellente d'une part, et de l'autre plus défectueuse que l'homme : donc cette œuvre n'est point sortie

ainsi de la main de son ouvrier, qui est Dieu. Tout dans l'homme est désordre, tout en Dieu est l'ordre parfait : nous n'avons donc pu sortir de cette manière de ses mains ; donc cette œuvre est tombée et a souffert du dommage ; la chute a été le péché originel, source de tous nos maux. Remarquez que ce désordre de l'homme a commencé à se manifester dans les enfants d'Adam ; car dès lors Caïn tua son frère par envie. Donc le désordre vint de son propre père.

La bar. Qu'en dites-vous, brigadier ?

Théod. Attendez, madame, encore un mot. Nous avons au dedans de nous-mêmes un principe qui nous invite à la vérité et au bien, et nous avons les passions en désordre, qui nous portent au mal. Dans cette lutte continuelle consiste la guerre que tous sentent au dedans d'eux-mêmes ; or je demande d'où sont venus à l'homme la raison et le penchant au bien ?

Le brig. De Dieu.

Théod. Et d'où lui est venu le principe qui répugne au bien, ce principe qui nous entraîne presque au mal ? Nous ne pouvons pas dire qu'il est de Dieu ; car Dieu ne peut m'attirer au bien et me pousser au mal ; il ne peut me persuader la vertu, et m'exciter au vice. Il est impossible que des inclinations si contraires viennent de Dieu.

Le brig. C'est vrai ; mais qu'inférez-vous de là ?

Théod. Donc tout penchant au bon ordre nous vint de Dieu quand il nous forma ; et toute inclination au désordre est provenue de la chute que l'homme a faite ; elle est venue de la révolte de nos passions ; de même que le malade qui marche et tombe, doit à sa nature primitive de pouvoir marcher ; et s'il tombe, c'est l'effet de sa maladie.

Le brig. Cela suffit, Théodore ; embrassez-moi, et croyez que vous m'avez entièrement satisfait.

La bar. Quant à moi, cher brigadier, je désire beaucoup que cela vous rende plus réservé avec moi en matière de religion, au moins assez pour respecter ce que vous appelez ma crédulité. Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir que je dois mépriser la critique, quand j'ai des raisons aussi solides pour être convaincue des vérités dont vous vous faites un jeu.

Le brig. On ne peut nier, madame, que la leçon ne soit très-aimable : formez une école de théologie, je serai volontiers votre disciple. En attendant je vais saluer madame votre mère que je n'ai pas encore eu l'honneur de voir aujourd'hui.

La bar. Puisque nous voici seuls, Théodore, tenez-moi ce que vous m'avez promis durant la dispute, de m'apprendre en particulier pour quelles raisons vous donnez la préférence à l'opinion du Docteur angélique qui place les enfants sans baptême dans un lieu où il n'y aura ni peine, ni gloire, malgré l'avis contraire de saint Augustin et des autres pères ; car, quoique cette opinion de saint Thomas convienne mieux à mon caractère doux et compatissant, ce n'est point ici affaire de caprice ; et j'aime à connaître les raisons du sentiment que j'embrasse. Vous savez que je n'ai point étudié la théologie ; mettez-vous donc à ma portée, et parlez-moi un langage que j'entende.

Théod. Je tâcherai de vous satisfaire. Devant le brigadier je me suis contenté de faire voir que le sentiment qui condamne les enfants aux peines de l'enfer n'est point un dogme de foi, parce que je n'étais obligé qu'à défendre la religion chrétienne des attaques des impies, lesquelles n'ont aucune force dans l'opinion de saint Thomas ; le brigadier apprit avec étonnement que ce n'est point un dogme, mais une opinion controversée par beaucoup de théologiens dont personne ne suspecte la foi et la religion. Qui pourra douter de la foi et de la religion de saint Thomas, qui non seulement était disciple très-dévoué de saint Augustin, mais qui étudiait beaucoup dans les saintes Ecritures et les pères ? Malgré cela, il dit expressément en plusieurs endroits que les enfants qui meurent sans avoir le bonheur de recevoir le baptême sont pour toujours privés de la vue de Dieu, mais sans aucun tourment (1). Qui doutera de la foi et de la religion de S. Bonaventure (*S. Bon. in-2, dist.* 33, *art.* 2, 9, 1) ? Qui doutera de celle de Scot, chef de son école, et qui, joint à S. Thomas, qui l'est de l'école des thomistes, fait supposer un nombre infini de théologiens du même avis, et jamais l'Eglise ne les a repris. Qui doutera de la foi et de la religion de S. Grégoire de Nazianze (2), qui, dans un discours sur le baptême, dit expressément que le Juge suprême ne prononcera sur ces enfants aucune sentence ni de gloire ni de tourment ? Qui doutera de la foi et de la religion de Bellarmin, de Suarez et de Vasquez, théologiens que tout le monde respecte, sinon pour suivre leurs opinions, au moins pour ne point suspecter leur foi. Enfin qui doutera de la foi et de la religion de ceux qui penchent pour une opinion devenue la plus commune et la plus générale, qui s'enseigne depuis cinq cents ans dans l'Eglise, sans que son chef la condamne formellement, comme on peut le voir dans le cardinal Gotti (3), qui traite au long cette matière, et cite S. Thomas dans toutes les réponses que donne le saint docteur aux fondements du sentiment contraire ?

(1) St. Th. 3, part. 9, 1, art. 4, *Ad secundum dicendum quod peccato originali in futura retributione non debetur pœna sensus.*

Le même, 2. dist. 33, 9, 2, art. *Ideo carentia hujus visionis est propria, et sola pœna originalis peccati post mortem.*

Le même, quæst. 5, *de Malo*, art. 2. Le même, in 3, dist. 22, art. 1, où il marque le lieu des limbes des enfants : *In quo sunt tenebræ, propter carentiam divinæ visionis, et propter carentiam gratiæ ; sed non est ibi ulla pœna sensibilis.* Et ailleurs.

(2) Gr. Naz. or. 40, *de Bapt. Postremi denique nec cœlesti gloria, nec suppliciis a justo judice afficiuntur : ut pote qui licet signati non fuerint, improbitate tamen careant.*

(3) Gotti, *T.* 6. *quæst.* 10, *dubio* 3 *per totum Id T. XIII, de sacrum et bapt. p. mihi* 263.

La bar. Il paraît, Théodore, que vous aviez bien étudié la question.

Théod. Ne voyez-vous pas, madame, qu'il importe beaucoup d'une part de venger la réputation de tant de grands hommes, et de l'autre de fermer la bouche, autant que possible, à ceux qui insultent notre religion, en assurant que nous suivons des dogmes cruels et contraires aux lois de la charité de notre divin législateur. Que chacun suive ce qu'il voudra, mais qu'il ne prétende point faire un dogme de ce que l'Eglise n'a point déclaré tel. D'ailleurs ceux qui suivent S. Thomas font sur S. Augustin la juste réflexion qu'il écrivit avec grande véhémence contre les pélagiens, qui à la vérité excluaient du royaume des cieux les enfants non baptisés, mais qui prétendaient que, sans entrer dans le royaume de Jésus-Christ, ils pouvaient d'une autre manière obtenir une vie bienheureuse. Les arguments de S. Augustin sont forts; mais les réponses de ceux qui suivent S. Thomas ne sont point à mépriser.

La bar. Jusque ici je vous entends fort bien; et sans doute j'entendrai également le reste.

Théod. S. Augustin et les pères qui le suivent prennent le fondement principal de leur sentiment (qui affirme que les enfants sans baptême subiront une peine éternelle) de la sentence que le souverain Juge doit prononcer au dernier jour. Nous savons que le Seigneur, divisant le genre humain en deux portions, mettra les élus à la droite et les réprouvés à la gauche, et il dira à ceux qui seront à la gauche d'aller au feu éternel (1). S. Augustin donc argumente et dit : Ces enfants ne seront point à la droite parce que Jésus-Christ en exclut positivement tous ceux qui ne seront point nés une seconde fois par l'eau et l'Esprit saint (*Nisi quis renatus*, etc.) : donc ils seront à la gauche; et ainsi ils seront compris dans la damnation au feu éternel, que le Seigneur prononcera contre ceux qui seront de ce côté. Car n'y ayant pas plus que deux mains, et seulement deux places et deux sentences, dès que celle des enfants de Dieu ne les regarde pas, il s'ensuit qu'ils sont compris dans celles des réprouvés, qui est, non seulement la privation de la vue de Dieu, mais encore la peine du feu.

La bar. O Théodore, cet argument est bien fort.

Théod. Tout le monde le reconnaît ainsi, moi le premier; mais il ne faut pas mépriser la réponse que donnent S. Thomas et ses partisans; car ils la tirent du même endroit.

La bar. Actuellement je vous le dis avec grand plaisir : je n'ai jamais pensé que les matières de théologie m'intéressassent autant. Que répondent-ils ? dites-moi ?

Théod. Que la sentence du souverain juge à ceux qui sont à la gauche ne dit pas seulement qu'ils aillent au feu éternel, mais elle ajoute qu'ils y aillent, parce que le Seigneur a eu faim, et qu'ils ne lui ont point donné à manger (1), c'est-à-dire parce qu'ils ont manqué aux bonnes œuvres qu'ils devaient faire. Or cela ne regarde pas les enfants qui sont morts sans baptême; et ainsi, disent actuellement les partisans de S. Thomas : Puisque personne ne dira que les enfants sont compris dans le péché que la sentence allègue, comment doivent-ils être compris dans le châtiment que la sentence prononce.

La bar. Je me tais, parce que cette réponse satisfait.

Théod. Ajoutez à cela que la sentence des réprouvés ne parle pas seulement *du péché* et *du châtiment*, mais elle lie le châtiment avec le péché, comme si elle disait que l'un emporte l'autre : telle est la force de la particule *enim*, qui signifie *car*. Ainsi le Seigneur dit : *Allez au feu, car vous n'avez pas fait ce que vous deviez.* Donc si le Seigneur ne doit point accuser les enfants d'avoir manqué aux œuvres de miséricorde : *Esurivi*, comment les comprendra-t-il dans la condamnation au feu, *in ignem æternum*, puisque il déclare qu'il les condamne au feu pour n'avoir point fait de bonnes œuvres, *non dedistis!* S. Augustin ne laisse pas de voir cette difficulté : aussi, écrivant sur ce point à son grand ami S. Jérôme, il dit en toute sincérité: Quand je viens à traiter du châtiment des enfants, croyez que je me vois dans de grands embarras, et je ne sais absolument que répondre (2). Ecrivant contre Julien, il ajoute: Je ne dis pas que ceux qui meurent sans baptême seront punis d'un tourment tel qu'il leur fût plus avantageux de n'être pas nés (3). Il répète la même chose plus bas. Il est clair que le Saint se voyait très embarrassé touchant le tourment des enfants; c'est pourquoi il dit dans un autre endroit : Ceux qui, outre le péché originel qu'ils ont contracté, n'ont commis aucun péché, subiront un tourment ou une peine la plus douce de toutes (4).

La bar. A cette manière de parler, on voit que le Saint ne les condamne pas à l'enfer par inclination, mais par l'embarras d'expliquer la sentence du juge.

Théod. Mais dans l'enfer, et dans le feu de l'enfer, comment leur peine peut-elle être si légère, qu'ils ne pensent pas qu'il leur serait plus avantageux de n'être point nés, comme le Saint l'affirme par deux fois ? L'étonnement augmente, en faisant attention que dans la sentence des réprouvés il est dit : Qu'ils aillent au feu *qui a été préparé pour*

(1) *Dicet his qui a sinistris erunt : Discedite a me in ignem æternum.*

(1) *Discedite... esurivi enim, et non dedisti mihi*, etc.

(2) S. *Aug. ep.* 28; *alias* 166 *ad Hier. Sed, cum ad pœnas ventum est parvulorum, magnis, mihi crede, coarctor angustiis, nec quid respondeam prorsus invenio.*

(3) S. *Aug.* cont. *Julian. cap.* 11 : *Ego autem non dico parvulos sine baptismate morientes tanta pœna esse plectendos, ut eis non nasci potius expediret... Quæ* (pœna) *qualis et quanta erit, quamvis definire non possim, non tamen audeo dicere quod eis ut nulli essent quam ut ibi essent potius expediret.*

(4) S. *Aug.* in *Enchirid. c.* 93. *Mitissima sane omnium pœna erit eorum qui præter peccatum quod originale traxerunt, nullum insuper addiderunt.*

le démon. Mais le feu préparé pour le démon n'est point très-léger, ni tel que les enfants qui y seraient jetés ne trouvassent pas plus convenable de n'être point nés, comme le dit le Saint expressément. Concluons que la sentence au feu éternel contre les enfants n'est point une chose certaine ni de foi, puisque S. Thomas et une foule innombrable de théologiens la nient, et que S. Augustin lui-même tremble, hésite et s'afflige quand il les y comprend; en sorte qu'il y met tous les lénitifs possibles en disant que c'est une peine très-douce, et telle qu'ils ne seront pas fâchés d'être nés, etc.

La bar. Je vois que ce feu est très-douteux par rapport aux enfants qui meurent sans baptême, et que d'aucune manière ce n'est un dogme ni un point de foi. En voilà assez pour aujourd'hui. Allons nous réunir à ma mère et aux autres personnes que j'entends parler dans le bois.

Théod. Allons.

DIXIÈME SOIRÉE.

Sur la maxime qui dit : Hors l'Eglise point de salut.

La bar. Je ne puis vous expliquer, Théodore, la différence que je trouve en moi depuis que nous avons conversé sur le péché originel. La clarté que mon ame a reçue est si grande, qu'il me semble actuellement que je suis en plein jour; et auparavant je marchais comme de nuit, ne voyant la vérité qu'avec une lumière suffisante pour la distinguer, mais non de manière à pouvoir me pénétrer de son admirable beauté (1).

Théod. Ce que je désirerais savoir, c'est l'effet que notre conversation a produit sur le brigadier.

La bar. Il a parlé avec plus de modération; mais il ne peut supporter patiemment que nous disions, *Hors l'Eglise point de salut*. Il dit que c'est une présomption diabolique, défaut de charité, et presque un blasphème contre la bonté divine. Il m'a fait une peinture si horrible de cette prétendue injustice, que je n'ai point eu le courage de lui répondre : seulement je lui ai promis qu'à la première occasion que nous nous rencontrerions, je vous consulterais sur ce point en sa présence; et il y a été extrêmement sensible.

Théod. Tranquillisez-vous, madame, tranquillisez-vous; j'espère dans le Dieu de vérité que cette horrible peinture qu'il vous a faite s'effacera bientôt. Dans les ténèbres tout fait peur, surtout aux dames de votre âge et de votre vivacité : mais à l'approche de la lumière, ne fût-ce que celle d'une chandelle, tous les fantômes s'évanouissent. Je ne mettrai pas de subtilités en avant, mais des principes clairs, sans difficulté, généralement admis dans le monde, et conformes à la saine raison. J'ai vu combien il est délicat sur le point d'honneur, en lui disant qu'il doit parler en homme de bien, suivant qu'il pensera dans la réalité, je suis sûr qu'une fois qu'il aura donné sa parole, il ne se tirera point de mes arguments par des tergiversations.

La bar. Puisqu'il reste ici ces jours-ci, ne pourrions-nous pas l'aller chercher à sa chambre, et l'engager à la promenade avant que la compagnie ne se réunisse. Venez avec moi.

Théod. Volontiers.

La bar. Je parie, M. le brigadier, que vous étiez à attendre le moment d'aller me chercher pour la promenade ordinaire. Théodore est ici, allons tous les trois seuls jusque au bois, qui est très-couvert, et donne un excellent abri pour ce temps de chaleur. Après notre conversation, qui sera importante, nous sortirons par la fraîcheur pour aller aux jardins nous joindre au grand concours de cavaliers et dames qui s'y rassemblent.

Le brig. Tout mon soin et tout mon désir, madame, est de deviner vos pensées. Je suis prêt à vous donner le bras si vous voulez me faire cet honneur.

La bar. J'aimerais mieux que vous me donnassiez.... Je ne sais m'expliquer.

Le brig. Quoi, le cœur? il y a longtemps, madame, que vous l'avez.

La bar. Je ne veux point offenser madame votre épouse, qui y a droit, et qui est mon intime amie. Ce que je voudrais, ce n'est pas votre cœur, mais votre entendement, afin que vous crussiez tout ce que je crois.

Le brig. Madame, ne me demandez point l'abandon de l'entendement, parce qu'il n'est point libre comme le cœur : je n'en suis point le maître, et je ne crois pas ce que je veux croire, mais seulement ce que j'entends être vrai; et quelque effort que je fasse pour croire ce que vous croyez, cela ne m'est pas possible. Pardonnez, madame, à la résistance de mon entendement, et contentez-vous de l'hommage de ma volonté, bien persuadé que si je voulais faire violence à mon esprit, je ne le soumettrais à personne avec plus de plaisir qu'à celle qui est maîtresse de toute mon ame.

La bar. Cela est très-beau, brigadier; mais autant en emporte le vent; et toutes ces paroles se perdent dans les airs. Vous êtes tous aussi faciles, vous autres messieurs, à nous protester des sacrifices, des adorations et de mille autres choses de votre cérémonial, que nous sommes, nous autres, difficiles pour croire ce langage de mode. Occupons-nous

(1) Saint Paul dit qu'actuellement nous voyons les vérités de la foi comme une énigme, parce qu'il est de l'essence des mystères de ne point se voir avec évidence, et d'être toujours enveloppés de majestueuses ténèbres. Pour cela l'auteur dit que, quoique par la raison naturelle nous parvenions à tirer en faveur du dogme du péché originel de si fortes conjectures des misères de notre nature, nous ne voyons cependant pas l'évidence de la vérité par la raison naturelle; mais nous connaissons seulement les motifs de crédibilité qui causent sa certitude, sans former l'évidence métaphysique. C'est pourquoi il est toujours vrai que nous sacrifions notre entendement en embrassant tout ce qui est mystère, et qu'ainsi devient méritoire l'hommage que nous rendons à la foi.

de la proposition qui vous paraissait hier si absurde : voici Théodore qui vous expliquera mon sentiment et le sien, et la raison pour laquelle nous disons que *hors l'Eglise catholique, il n'y a point de salut* (1).

Le brig. Je vous supplie, madame, autant que je puis vous supplier, de ne point ajouter foi à une telle absurdité. Vous verrez ces arbres tourner leurs racines vers le ciel, et leurs branches vers la terre; ces rochers parleront et les oiseaux seront muets; les ruisseaux rétrograderont vers leurs sources, avant que vous obteniez la triste consolation que je sois d'accord avec vous dans un semblable blasphème contre la bonté divine. Si dans le livre de la Sagesse il vous est ordonné, Théodore, de juger de Dieu avec un esprit de bonté (*Sentite de Domino in bonitate; Sap. c.* 1, *v.* 1), comment avez-vous l'idée que Dieu soit cruel? comment osez-vous dire que Dieu jette dans l'enfer et tourmente d'innombrables créatures innocentes, qui n'ont d'autres délits que de ne point savoir qu'il y eût un homme appelé Jésus-Christ, ou de ne point obéir à un prêtre ancien qu'il y a à Rome, et que l'on nomme pape, et cela quand ils ne savent pas même ce que c'est que Rome? On ne peut souffrir que les chrétiens, qui ont ordre de leur Dieu d'agir toujours avec charité, prononcent une sentence de condamnation éternelle contre leurs frères irréprochables, tandis que leur chef leur ordonne d'aimer jusque à leurs propres ennemis, même quand ceux-ci voudraient leur ôter la vie. Madame, si vous ne voulez voir Théodore humilié et confus, dispensez-le de cette conversation, et qu'il croie d'ailleurs ce qu'il voudra, pour vous, changez d'avis, si vous voulez passer pour une dame de bon sens et d'un cœur bien fait. Et vous, Théodore, pardonnez la chaleur avec laquelle je parle; vous savez que la vérité mérite qu'on défende sa cause même aux dépens de la politesse.

Théod. Vous m'enchantez, mon ami, quand vous vous expliquez ainsi en faveur de la vérité. Moi aussi je l'aime avec passion, et rien ne m'est plus agréable que de la voir de près; sa beauté me ravit, bientôt mon cœur est entraîné par l'entendement, ma langue suit le cœur, et je deviens entièrement son esclave. C'est par cette raison que j'ai inspiré à la baronne tous mes sentiments de religion; mais actuellement je les lui expliquerai de manière à ce qu'elle ne se repente point de sa docilité en lui faisant voir les choses comme je les vois. Et vous, si vous êtes comme moi, ami déclaré de la vérité, et que vous me donniez, comme ces jours passés, votre parole d'honneur de ne point répondre par des plaisanteries, de simples jeux de mots, sans être intérieurement convaincu de ce que vous direz, peut-être resterons-nous d'accord sans que les arbres tournent leurs racines en l'air.

Le brig. Pardonnez-moi, madame, le rire qui m'a échappé contre la politesse.

La bar. Je pardonne quant à moi, et je pardonne de la part de Théodore; mais je veux conserver le droit de rire aussi à mon tour, quand je verrai quelqu'un des combattants mordre la poussière; car vous savez bien que toute chute excite à rire, surtout les dames.

Le brig. J'approuve le projet de revanche : Commençons, Théodore, la difficulté : je brûle d'envie de vous entendre. Pour vous, madame, comme marraine du défi, vous viendrez au secours de celui qui tombera. Riez, riez, à la bonne heure, je vous en donne la permission : moi aussi, je rirai.

Théod. Avant d'entrer dans la question principale, commençons par ce que vous avez dit que notre principe est contre la charité. Dites-moi, mon ami, si je savais de science certaine qu'un sentier conduit à des précipices inévitables, et que je visse la baronne y entrer de nuit, entraînée par l'exemple de beaucoup de personnes qui suivent ce chemin, pensez-vous que ce serait en moi charité de me taire, et de la laisser aller sans défiance, uniquement pour ne pas l'alarmer; et cela, quoique je fusse sûr qu'elle n'en reviendrait pas, et qu'elle, voiture, chevaux et tout serait perdu? Serait-ce en moi charité de me taire?

La bar. Dieu me préserve d'une telle charité! Les lois du christianisme et de l'amitié vous obligeraient à avertir, à crier, à courir pour annoncer que le chemin est dangereux. Ecoutez, Théodore; le cas s'est présenté tout récemment. Ces jours derniers, le brigadier voulut aller avec nous aux mines de cuivre qui sont ici près dans le Baygorre, mines que les Romains épuisèrent jusque au niveau de l'eau, s'ouvrant un pas-

(1) Dans la supposition qu'il n'y a qu'un Dieu, la conséquence naturelle est qu'il n'y a qu'une religion vraie. Les impies, dociles à leurs maîtres, les regardent toutes avec indifférence; et même un de leurs principaux coryphées ose dire que ce que la vraie religion a de mauvais, c'est qu'elle réprouve les autres. Mais quand est-ce que la vérité n'a pas réprouvé l'erreur? Cela ne devrait pas les scandaliser. La religion chrétienne tolère et souffre les personnes, elle n'a en horreur que les superstitions; elle avertit charitablement en disant : Voici le chemin; celui que vous prenez conduit au précipice. Comment le chrétien pourrait-il ne pas tolérer les personnes qui se trompent en matière de religion, lui qui entend ces paroles de notre divin fondateur : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Ce qui est intolérable pour un chrétien, c'est qu'un philosophe dise que la religion de Mahomet est plus conséquente que notre sainte religion. En quoi Mahomet est-il conséquent? est-ce lorsque en parlant des femmes il dit que Dieu en accorde quatre aux disciples du prophète, et neuf au prophète? Est-ce lorsque il déclare aux pauvres femmes qu'elles ne verront le jardin du paradis qu'à travers les grilles? Est-ce lorsque il est assez ignorant pour confondre Marie, sœur de Moïse, avec la sainte Vierge? Est-ce lorsque il a l'extravagance de dire que dans le dernier paradis il est attendu par des anges de soixante mille bouches avec soixante mille langues dans chaque bouche, et que la terre est soutenue sur un bœuf avec quarante dents et quarante cornes si distantes qu'un voyageur ne peut aller de l'une à l'autre en mille ans. Mais les philosophes en vogue s'embarrassent peu de donner le ciel à tout le monde, depuis qu'ils y ont renoncé eux-mêmes.

sage à travers les Pyrénées, et que les Suisses creusèrent encore depuis pour tirer le cuivre qui resta dessous l'eau, en sorte qu'actuellement ils travaillent à cinq cents pieds plus bas que le niveau des rivières, comme je crois que vous l'avez vu. Je dis donc que le brigadier voulut entrer par une mine des Romains qu'il trouva dans l'intérieur : elle est en état de ruine, et un jeune homme qui le vit entrer, commenca à crier de loin, et vint à son secours ; car s'il eût marché plus longtemps, il se serait précipité. vous fûtes reconnaissant, brigadier, et vous récompensâtes son zèle. Théodore en fait autant avec moi : s'il est persuadé que l'unique chemin pour le salut est le sien, la même loi de charité lui ordonne de m'avertir que le chemin par où vont un grand nombre est trompeur.

Le brig. Si beaucoup le prennent, il ne peut être trompeur.

Théod. Est-il revenu quelqu'un de par là pour vous dire qu'il arriva à bon port en suivant la route qu'il a prise ? Si sur l'article du salut nous pouvions parler avec les défunts, et que ceux qui ont été par le chemin que vous prenez vinssent vous dire qu'ils sont arrivés sains et saufs, alors la baronne pourrait bien avancer avec résolution par où elle verrait entrer le plus grand nombre ; mais puisque personne ne revient de là, nous devons, avant de pénétrer dans ces mines obscures, nous assurer qu'elles sont sûres, et qu'il n'y a point de précipices.

Le brig. Allons actuellement au point principal ; et laissons toutes ces questions moins essentielles. Dites-moi, Théodore, pourquoi ne voulez-vous admettre au bonheur éternel du ciel que les enfants de l'Eglise romaine ? Si vous m'expliquez cela d'une manière satisfaisante, vous me verrez un saint.

La bar. Je vous prends au mot : il n'y a point à reculer.

Théod. Je veux établir certains préliminaires dont il est nécessaire que nous convenions : ensuite, je formerai mon argument : le premier est *que le droit à la gloire éternelle, laquelle consiste dans la vision béatifique de Dieu, n'est et n'a jamais été un apanage de la nature humaine, ni une propriété ou état qui soit dû à son intégrité ; parce qu'un don, qui en lui-même est surnaturel, ne peut être dû à la nature.*

Le brig. Nous en sommes déjà convenus ces jours derniers. C'est une chose très-claire que les dons qui sont supérieurs à la nature ne peuvent lui être dus. Avançons.

Théod. J'ajoute le second préliminaire, *que c'est la promesse que Dieu a faite à Adam et à ses enfants de leur donner le bonheur du ciel, dans le cas qu'ils seraient obéissants ; que c'est, dis-je, cette promesse uniquement qui pouvait leur donner quelque droit conditionnel à la gloire du ciel.*

Le brig. J'en conviens sans scrupule, parce que cela est ainsi.

Théod. Je dis plus : *Adam, ayant perdu ce droit par sa faute, ni lui ni ses enfants ne pouvaient le recouvrer par leurs propres actions, comme étant purement d'eux et simplement naturelles.* Cela pour deux raisons : l'une, parce qu'étant coupables leurs œuvres n'étaient pas dignes que Dieu les acceptât comme méritoires du pardon de leurs péchés ; et surtout, n'étant décorés d'aucun titre qui les rendît agréables à Dieu. La deuxième, parce que les œuvres qui sont de la nature seule n'ont par elles-mêmes aucune proportion avec la gloire du ciel et la vue intuitive de Dieu, ce qui est une récompense surnaturelle : ainsi les enfants d'Adam, sans quelque secours extraordinaire du ciel, ne pouvaient acquérir le droit que leur père avait perdu à la gloire éternelle : convenez-vous aussi de cela ?

Le brig. Cela me paraît une vérité si évidente que je m'étonne que vous vouliez l'assurer en en faisant un point convenu. Mais puisque vous voulez procéder avec méthode, je conviens encore de cet article.

Théod. En dernier lieu je dis : que le Fils de Dieu fait homme ne voulut pas seulement payer pour Adam et ses enfants, afin de leur obtenir le pardon ; mais encore qu'il mérita d'être roi de la gloire par sa mort sur la croix, et adopta les hommes pour ses enfants par la régénération du baptême, et par conséquent pour ses héritiers. Voilà en quoi consiste le droit que les hommes peuvent avoir à la gloire : il consiste à être les enfants du Fils de Dieu avec le droit à l'héritage de son père. Y a-t-il dans ce dogme quelque chose contre la saine raison, ou contre la charité ou la bonté de Dieu ?

Le brig. Dans cette action qui est la plus héroïque qu'on puisse imaginer, brille d'une manière ineffable la bonté divine ; et c'est un prodige de charité le plus digne de Dieu qu'on puisse dire.

Théod. Néanmoins, dites-moi aussi s'il y a en cela quelque chose contre la saine raison, j'ai besoin de ce mot.

Le brig. En cela il n'y a rien contre la saine raison.

Théod. Bien, mon ami. Actuellement voici les conséquences nécessaires qui se déduisent des préliminaires que vous m'avez accordés, en disant qu'ils sont entièrement conformes à la raison, et dignes de la bonté de Dieu.

1° Il s'ensuit que Jésus-Christ, fils de Dieu, est le roi de la gloire, notre Rédempteur, et le principe de toute notre félicité surnaturelle : qu'en dites-vous ?

Le brig. Je l'accorde : ainsi soit.

Théod. 2° Il s'ensuit que personne n'a droit à la gloire s'il n'est fils de Jésus-Christ ; car le droit à l'héritage surnaturel est fondé uniquement sur cette filiation ; de même que personne n'a droit à la couronne d'Angleterre, d'Espagne, de France, etc., si ce n'est le fils ou descendant de ces maisons royales.

Le brig. Ce sont là des conséquences si naturelles, qu'on ne peut les nier.

Théod. Comment donc pourra être fils de

Jésus-Christ et héritier de ses mérites et de sa gloire, le Juif, qui le blasphème et le déteste; le païen, qui ne le connaît pas, qui adore le soleil, la lune, les monstres, les créatures les plus méprisables, et même des hommes qui furent vicieux et coupables des plus grandes abominations, seront-ce là des enfants de Jésus-Christ? Mais comment sera son enfant, le Maure ou le Turc, qui le déteste, qui donne la préférence au faux prophète, et persécute ceux qui adorent Jésus-Christ? Comment pourra être enfant de Jésus-Christ et son héritier *l'incrédule*, qui, ayant lu les Evangiles, les méprise, et ayant connaissance de Jésus-Christ, se moque de lui, outrage celui qui le sert, et ne s'étudie, n'emploie son éloquence, ses talents, son esprit, qu'à soulever contre lui les peuples qui croient en lui et l'adorent? Comment peut être fils de Jésus-Christ le méchant qui dans sa conduite est apostat de cette même foi qu'il confesse de bouche, ou celui qui désobéit à Dieu dans ses actions, sachant bien qu'il lui commande le contraire? Comment pourra être fils de Jésus-Christ celui dont les désordres annonçent le peu de cas qu'il fait des promesses qui l'invitent à la vertu et des châtiments qui menacent le vice? Dites-moi, mon ami, si le Fils de Dieu est venu au monde fonder l'Eglise, enseigner l'Evangile, tracer par sa loi le chemin du ciel, de ce ciel que lui seul a conquis; comment pourrons-nous regarder comme ses enfants, comme héritiers de ses mérites et de la gloire qu'il a gagnée par ses travaux, les hommes qui le méconnaissent? que répondez-vous, mon ami?

Le brig. Pour parler avec franchise, aucun de ces hommes ne mérite d'être enfant de Jésus-Christ, ni son héritier; mais expliquez-moi cela davantage; car quoique le jour commence à pointer sur l'horizon, je ne distingue point encore avec clarté tous les objets : suivez vos raisonnements.

Théod. C'est le fils de Dieu qui a institué le majorat de la gloire, et il n'a appelé à cet héritage que ses enfants, c'est-à-dire ceux qui seraient régénérés dans la grace par le baptême. Les paroles de cette institution sont bien claires : *Quiconque ne renaît par l'eau et le Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume des cieux.* Il parle du baptême, et il dit que par lui nous renaissons pour être ses enfants, étant nés d'abord comme fils de nos pères.

La bar. Ces paroles sont bien claires.

Théod. Mais il y a plus encore : Jésus-Christ, dans l'institution de son majorat, a fait ce que vous faites quelquefois dans l'institution des vôtres, appelant ses descendants, mais déshéritant positivement tous les fils ou petits-fils qui seraient criminels de lèse-majesté, ou qui seraient traîtres à la patrie, rebelles au souverain, etc. Ainsi a fait le fils de Dieu. Il déclare que, parmi ceux qui seront ses enfants par le baptême, seront déshérités ceux qui seront coupables du crime de lèse-majesté divine, ou seront rebelles au Dieu de la gloire, etc.; c'est pourquoi deux sortes de personnes sont hors de l'héritage céleste (écoutez-moi bien, baronne, parce que quelquefois vous confondez l'un avec l'autre) : les uns sont hors de l'héritage céleste, parce qu'ils n'y ont point été appelés; et de cette classe sont tous ceux qui ne sont point enfants de Jésus-Christ et qui ne furent jamais baptisés, comme les Juifs, les Maures, les Gentils (1); il y en a d'autres qui sont fils de Jésus-Christ et sont baptisés; mais ils sont hors de l'héritage céleste, comme étant expressément déshérités pour les délits qu'ils ont commis : à cette classe, appartiennent les incrédules, les hérétiques et les impies. La clause qui les déshérite est bien claire, parce que le Seigneur commande à ses apôtres *d'aller par tout le monde, de baptiser et d'enseigner aux hommes à observer tout ce qu'il leur a commandé;* et, dans mille endroits de l'Evangile, il déclare expressément la même chose, c'est-à-dire qu'il exclut du ciel ceux qui s'obstinent à lui désobéir, et à ne point garder sa loi souveraine.

La bar. En cela j'ai un grand embarras. Eh quoi! quiconque commet un péché grave est déshérité de l'héritage de la gloire?

Théod. S'il meurt dans cet état, il n'y a pas de doute; mais, s'il est enfant de Jésus-Christ par le baptême, il a les mérites du Seigneur dans les sacrements, et, par leur moyen, il peut obtenir le pardon, rentrer par une bonne confession dans l'amitié de Dieu, et recouvrer le droit qu'il avait perdu par le péché à l'héritage éternel. Etes-vous satisfaite?

La bar. Actuellement, oui : continuez votre discussion avec le brigadier.

Théod. Dans cette supposition, dites-moi, mon ami : si un Africain, un Américain ou un Chinois venait en France se plaindre de ce qu'on ne l'ait point appelé au gouvernement de l'Etat, quoiqu'il soit homme comme les autres; qui est-ce qui ne rirait pas d'une pareille prétention? Tout le monde le regarderait comme un fou, parce qu'il ne suffit pas d'être homme pour régner sur une nation; il est nécessaire d'être fils ou descendant de la maison royale héréditaire. Répondez-moi donc, serait-ce par hasard une cruauté de ne permettre qu'aucun de ceux-là ne montât sur le trône d'Espagne, d'Angleterre ou de France.

Le brig. Non certainement.

Théod. Donc ce n'est point une cruauté que ceux qui ne sont pas enfants de l'Eglise, quoiqu'ils soient hommes, n'héritent point

(1) Personne ne croira, s'il n'est prédestiné à la foi; de même que, de ceux qui ont cru, aucun ne sera sauvé, s'il n'est prédestiné à la gloire. Autrement quelques-uns viendraient à la foi, sans avoir été appelés de Dieu, ou quelques uns entreraient dans la gloire, sans qu'il ait plu à Dieu de leur destiner une place. Il est indispensable que Dieu appelle les élus à la gloire, sinon il se vérifierait que celui-là que Dieu n'aurait point appelé pût y entrer; et alors son entrée serait une nouveauté pour Dieu, tandis qu'il ne peut y avoir rien de nouveau pour la sagesse éternelle.

du royaume des cieux, comme en héritent les enfants de Jésus-Christ.

La bar. Que pensez-vous de cela, cher brigadier ?

Le brig. Vous voilà toujours avec vos interpellations : laissez-moi avec Théodore. Vous êtes terrible, madame.

La bar. Pardonnez-moi : c'est que j'ai regardé du côté des arbres, et que je n'en ai encore vu aucun ce soir avec les racines en l'air, comme vous disiez ; mais je laisse le champ à Théodore.

Le brig. Madame, ce qui me fait horreur, c'est la condamnation des gentils, qui jamais n'ont eu connaissance de Jésus-Christ : l'innocence de ces hommes, semblables à nous, crie au fond de mon cœur : laissez attendrir le vôtre, et ne châtiez pas si cruellement une foule innombrable d'innocents.

La bar. Je suis assez savante pour répondre à cela, brigadier. Théodore ne vient-il pas de dire que, quant à ceux qui ne sont point enfants de Dieu, ce n'est point par châtiment qu'ils restent hors du ciel, mais par défaut d'habilité et de droit : dites-moi, n'est-il pas vrai que, si un de mes administrateurs, homme de bien, d'ailleurs, de jugement et de bonnes qualités, qui n'a fait de mal à personne, voulait partager avec vos enfants l'héritage de votre maison de... vous n'y consentiriez certainement pas ?

Le brig. Certainement non ; parce que mes ancêtres, qui ont servi l'Etat pendant plus de quatre cents ans, ne se sont point exposés aux dangers de la guerre pour partager leurs mérites avec votre administrateur, quelque homme de bien qu'il soit.

La bar. C'est là ce que je dis, brigadier : vous n'êtes pas cruel, et vous ne punissez point mon administrateur en l'excluant de l'héritage de votre maison puisque il n'y a aucun droit : ce n'est point un châtiment, c'est défaut d'être apte et habile. Le fils de Dieu n'a point institué le majorat qu'il a acquis par ses travaux pour ceux qui ne seront point ses enfants par le baptême ; ainsi ils ne peuvent se plaindre de ce qu'ils n'ont point d'entrée dans le ciel.

Le brig. Il est vrai que ce ne sera point un châtiment ; mais toujours vont-ils en enfer : voyez si ce n'est point une cruauté de les faire souffrir sans faute de leur part.

Théod. De quels gentils parlez-vous, mon ami ? parlez-vous de ceux qui ont suivi en tout la lumière de la raison, sans agir jamais contre la loi naturelle, ou de ceux qui, entraînés par leurs passions, ont commis malheureusement des péchés contre la loi naturelle ? Je veux savoir desquels vous parlez, pour vous répondre.

Le brig. Je parle de tous : je parle de ceux qui ont péché, et des innocents.

Théod. Je vais donc vous répondre, en distinguant : ceux qui commettront des vols, des meurtres ou autres délits contre la loi naturelle seront, comme les chrétiens qui meurent en état de péché, châtiés par des tourments en proportion de leurs fautes ; mais ceux qui vivront et mourront sans avoir rien fait contre la loi naturelle, en supposant qu'il en existe un seul dans le monde, celui-là, comme dit saint Thomas, ou sera particulièrement éclairé de Dieu, et il se sauvera par la foi en Jésus-Christ et le baptême de désir ; ou, comme étant aussi innocent que les enfants, il aura le même sort que ceux qui en bas âge meurent sans baptême. Les uns et les autres seront exclus du royaume du ciel, pour n'être pas enfants du Roi de la gloire, puisque ce n'est que par le baptême que nous renaissons comme ses enfants ; par conséquent ni les gentils ni les fils de chrétiens qui meurent sans baptême n'ont droit à l'entrée du ciel, et ils seront privés de l'éternelle félicité avec la peine seule qu'on appelle *dam*, et iront dans les limbes sans peine ni gloire, comme je vous ai dit ces jours derniers, en parlant des enfants.

Le brig. Si vous placez dans les limbes, non seulement les enfants des chrétiens qui meurent sans baptême, mais encore les gentils adultes qui observeront parfaitement pendant toute leur vie la loi naturelle, les limbes seront bien pleins, parce qu'il y a un nombre considérable de peuples qui n'ont jamais entendu le nom de Jésus-Christ, et qui vivent parfaitement suivant la loi de la raison. Quelle innocence ne règne pas dans ces pays de l'Amérique méridionale, où la connaissance du christianisme n'a pu pénétrer encore, ou dans l'Amérique septentrionale du côté du Mississipi, du Canada, de la baie d'Hudson, dans les pays incultes de la Californie et du Groënland, où les glaces tempèrent les passions, et où les Européens n'ont point encore introduit la maudite loi de l'ambition et de la mauvaise foi, qui cause tant de maux parmi nous ! quiconque voudra voir des hommes innocents, qu'il les cherche dans ces montagnes éloignées, où les hommes sont moins hommes pour la civilisation, mais où ils le sont véritablement quant aux lois innocentes de la nature et de la saine raison.

Théod. Tant mieux pour eux, mon cher brigadier, je suis loin de vouloir multiplier le nombre des malheureux, en exagérant celui des délinquants. Mais cela ne fait rien à notre question, qui se réduit à prouver que personne n'aura le droit de se plaindre des décrets de la justice divine. Au reste, pour répondre à votre assertion, avez-vous dans ces pays-là des correspondants dignes de foi ? ou connaissez-vous des personnes qui y aient vécu et commercé, et qui puissent rendre un témoignage sûr de leur manière de vivre, de leurs usages et de leurs mœurs ? Mais, puisque vous dites qu'on n'y a point entendu le nom de Christ, ni celui des Européens, qui a pu vous donner des nouvelles si détaillées ? ou, qui vous a dit que là il n'y a ni passions, ni ambition, ni désordre ?

A mesure qu'on fait la conquête de ces pays, nous apprenons que beaucoup se nourrissent de chair humaine, que ceux d'un même climat se mangent les uns les autres, parce qu'ils sont ennemis entre eux, chose que ne font pas les bêtes sauvages ; et ainsi

nous sommes révoltés de l'atrocité de leurs mœurs. Si ceux dont on fait la conquête se trouvent si méchants et si barbares, comment pouvez-vous dire que la plupart de ceux qui restent à conquérir vivent innocents, et suivent parfaitement la loi de la raison? qui vous a dit que les gentils sauvages observent régulièrement, toute leur vie, la loi de la nature?

Le brig. Lisez dans l'histoire de M. de Bougainville, la découverte de *Taiti* ou nouvelle *Cythère*, où il est dit qu'on y gardait parfaitement la loi de la nature.

Théod. Mon ami le brigadier, c'est actuellement que vous avez donné à notre conversation matière à s'égayer. L'éloquence de M. de Bougainville s'est épuisée à faire l'éloge de cette nation barbare, parce que lui et l'équipage de son vaisseau furent enchantés de l'étrange politesse avec laquelle les naturels du pays venaient leur offrir les plus belles de leurs filles. Mais, dites-moi, comment y suivaient-ils tous la loi de la nature, si, comme l'histoire le rapporte, il y avait des voleurs? Comment suivaient-ils tous la loi naturelle, si, comme il l'avoue, il y avait des lois pour réprimer et châtier les délits; d'ailleurs, quel temps eurent des soldats pour faire une recherche exacte *de vita et moribus* de toute cette nation barbare? qui entendait la langue des habitants, puisque, jusque à cette époque, on n'en avait eu aucune connaissance? quel témoignage avons-nous de la véracité de celui qui aura servi d'interprète, si toutefois quelqu'un par nécessité en fit l'office? Ne pouvait-il pas dire ce qui lui plaisait? quel temps eurent-ils encore pour vérifier et nous garantir l'innocence générale de ces barbares, tout l'équipage étant occupé, les uns à jouir des plaisirs qu'on mettait à leur disposition, les autres à sauver les cordages qui se coupaient en frottant contre la pointe des pierres, d'autres à trafiquer en échangeant des fruits pour des pièces de taffetas de papier; vous ne savez peut-être pas, mon ami, l'ancien privilége qu'ont tous ceux qui découvrent des îles nouvelles de pouvoir mentir avec assurance, surtout quand il est question de mers éloignées? Dans quels mensonges ne surprenons-nous pas aujourd'hui les premiers qui ont découvert l'Amérique? Ignorez-vous ce que c'est que l'homme: un instrument qui, en touchant une certaine corde, résonne tout entier avec une admirable consonnance; ouvrez aux soldats et aux marins la porte du plaisir, et ils vous diront merveilles; ils vous représenteront le pays le plus infâme comme les Champs-Elysées: vous savez bien, brigadier, ce que sont les soldats, et moi, je connais les marins.

Le brig. Je ne puis m'empêcher d'être de votre avis; tout le monde aujourd'hui regarde cette histoire comme un roman.

La bar. Pour moi, j'avoue que j'ajoutais foi à ce qu'elle me disait de l'innocence de cette nation inculte.

Théod. Ecoutez, baronne: raisonnons d'après notre propre expérience. Nous autres, nous avons de l'éducation, des livres, les évangiles, etc., tout ce qui porte au bien et éloigne du mal. Les hérétiques ont également toute l'Ecriture, beaucoup de sermons, des maîtres qui peuvent les instruire, et les retirer de la licence; les Juifs ont aussi les mêmes Ecritures, à l'exception du Nouveau Testament: ils conservent les prophètes et tout l'Ancien Testament. Les Maures ont, dans l'Alcoran, beaucoup de bons conseils. Or je demande: vous semble-t-il, baronne, que parmi les catholiques, ou parmi les hérétiques, les juifs et les mahométans, ce soit une chose ordinaire d'observer la loi naturelle en tout point et durant toute la vie? Je puis en dire autant de moi, quoique je ne me tienne pas pour un débauché: mais nos passions luttant sans cesse contre la raison, tantôt avec avantage, tantôt avec désavantage, quelquefois elles triomphent, et nous péchons contre la loi naturelle; d'autres fois elles sont vaincues, et c'est la vertu qui triomphe.

La bar. J'avoue la même chose de moi, et nous sommes tous dans le même cas; parce que je ne connais personne qui, plus ou moins, ne soit entraîné quelquefois par ses passions.

Théod. Si donc nous autres, qui avons de l'éducation, des principes de moralité, de religion, et mille secours contre les passions, nous leur cédons souvent, comment est-il croyable que des barbares sans la moindre éducation, malgré leur naturel, et sans le secours de la grace, triomphent toute leur vie des passions? Et s'ils n'en triomphent pas toujours, comment peut-on dire que toute leur vie ils observent la loi naturelle? L'homme a partout la même constitution, et les mêmes passions plus ou moins indomptées ou soumises.

La bar. Peut-être dans les gentils les passions seront moins vives ou moins désordonnées qu'en nous: et ainsi elles ne leur feront pas tant la guerre.

Théod. Voulez-vous dire par là que les lois sacrées faites pour corriger les passions, que les conseils de l'Evangile que le Fils de Dieu a donnés pour les modérer, que les promesses divines qui nous invitent à la vertu, ou les menaces de Dieu pour nous retirer du vice, que tout cela, que nous avons, et qu'ils n'ont pas, est la cause de la dépravation de nos mœurs; puisque vous supposez que les gentils, qui n'ont rien de cela, sont beaucoup meilleurs? Dites-moi, baronne, votre crédulité va-t-elle jusque là?

La bar. Non, elle ne va point jusque à une semblable absurdité; je n'ai pas bien pris garde à ce que j'ai dit.

Théod. Donc, si nous ne pouvons nous vanter d'avoir suivi toute notre vie la loi naturelle, ni d'avoir agi suivant la droite raison, il est probable que les barbares en viendront beaucoup moins à bout, sans loi, sans urbanité, sans instruction ni religion, et abandonnés comme des brutes à tout ce que leur demande l'appétit et la passion: par conséquent, voyez combien est invraisem-

blable l'opinion de ceux qui, fondés sur cette description de la nouvelle Cythère, regardent comme chose prouvée que les gentils agissent ordinairement d'après les principes de la loi naturelle.

La bar. Actuellement je fais réflexion qu'une opinion si ridicule et si incroyable n'a pour fondement que le dire de l'interprète qui se sera donné pour entendre la langue de ce pays, où jamais il n'avait été, et qu'il ne savait pas même exister dans le monde. Certes on doit une grande croyance à un soi-disant *interprète*, surtout quand son témoignage est contredit par la même histoire et rapporté par un historien de génie poétique, plus appliqué à peindre avec de belles couleurs, qu'à représenter la vérité. Enfin le raisonnement a encore un autre défaut, qui est de juger par ce que l'on dit de cette île qu'il en sera de même dans tout le monde barbare. Vous voyez, brigadier, combien les hommes sont fous quand ils prétendent appuyer leurs passions, et comme sur des riens ils basent des machines de grande importance; cela ressemble beaucoup à l'extravagance de ce peintre qui dessina un grand palais soutenu sur deux tiges très-délicates. Ceux qui raisonnent ainsi prêtent également à rire.

Le brig. Qu'il ne soit plus question de Bougainville. Allons au point principal.

Théod. Je dis donc que les gentils qui auront péché contre la loi naturelle seront exclus du ciel, ce qui est la peine du *dam*, et tourmentés à proportion de leurs fautes par la peine du sens. Mais, s'il y avait quelque gentil qui eût agi exactement suivant que le prescrit la loi naturelle, celui-là ne jouira pas de Dieu dans le ciel, parce qu'il n'est point fils de Jésus-Christ, et qu'il n'appartient point à sa famille; mais, comme étant dans ses mœurs aussi innocent que les enfants, il ne subira aucun tourment. Car, suivant la doctrine de saint Thomas, dont j'ai parlé ces jours derniers, le péché d'Adam l'a privé de tout droit au ciel; mais il ne l'a point rendu digne de peines et de tourments: c'est là ce qu'on dit communément des enfants qui meurent sans baptême, lesquels ne subissent que la peine du dam.

Le brig. Et vous regardez comme un léger tourment de voir que leurs semblables vont au ciel, et qu'eux ils restent dehors. Cela seul mortifie plus que toutes les peines des sens.

Théod. Mon ami, ne vous laissez point surprendre par la première apparence: réfléchissez avant de prononcer. Toute la mortification viendrait de l'injustice qu'on nous ferait en blessant tel ou tel droit que nous aurions à ce que nous désirons. Quelle peine éprouvent les paysans de vos terres, parce qu'ils ne sont point vos héritiers comme vos enfants? Est-il arrivé à aucun de vos vassaux de sentir cette peine, pas même dans la pensée?

Le brig. Véritablement non.

Théod. Et pourquoi n'ont-ils pas cette peine, sinon parce que, sans droit à une chose, il n'y a point d'espérance, et sans espérance frustrée, il n'y a point de peine? Ceux qui ne sont point baptisés n'ont point eu de droit au ciel ni d'espérance; et dès qu'on ne leur fait point d'injustice, ils ne doivent point en avoir de peine. Vous voyez, mon ami, que la vérité surnage toujours au-dessus de toutes les difficultés.

Le brig. Cela est vrai: je ne puis nier que vous n'ayez répandu sur cette question un jour auquel je ne m'attendais pas. Mais quelle raison aurait Notre-Seigneur pour distinguer le terrain où vivent les catholiques des autres pays où jamais on n'a entendu le nom de Sauveur! C'est là une épine qui toujours m'incommode et m'afflige.

Théod. Ce n'est pas là le privilége du terrain, parce que ici, dans les pays catholiques, beaucoup meurent sans baptême et n'ont point de droit au ciel; ici encore il y a beaucoup de baptisés qui, par leur faute sont déshérités de la gloire, et se perdent, en même temps que tous les jours nous voyons venir des pays barbares, par des moyens inattendus, des personnes qui, ayant connaissance de l'Evangile, reçoivent le baptême et héritent. Par conséquent, mon ami, ici il n'y a point de faveur accordée au terrain; mais c'est une grace que Dieu accorde librement aux uns et refuse aux autres (1).

Le brig. Je regarde toujours comme une certaine injustice en Dieu qu'il ne donne point à tous la même lumière qu'il accorde à quelques-uns.

Théod. Une pareille accusation est la plus grande des injustices. Qui a obligé jusque à cette heure un souverain de n'accorder à personne le bienfait qu'il n'accorderait point à tous? N'êtes-vous point convenu avec moi qu'Adam par sa faute resta privé de tout droit à la gloire, et que, nés après la disgrace

(1) Les impies, au lieu de recourir à cette admiration de l'Apôtre: O profondeur des jugements de Dieu! la seule qui impose silence à une curiosité déréglée dans des matières que Dieu seul peut savoir, les impies ont recours à un autre Dieu qu'ils imaginent, qui est le hasard. En sorte qu'ils ne regardent pas comme une disposition et un bienfait de Dieu d'être nés où se professe la religion chrétienne, qui seule nous donne des idées dignes de la grandeur de Dieu. Le hasard est un mot qui ne signifie rien quand il est question de ce que Dieu a ordonné. Par rapport à nous, qui n'avons point disposé l'ordre des événements, il semble qu'il y a des hasards; mais pour le pouvoir et la sagesse infinie qui depuis le commencement jusque à la fin a ordonné tous les événements, il n'y a point de hasard; autrement il arriverait des choses qui seraient nouvelles pour Dieu, et dès lors il ne serait pas infiniment sage. L'idée de hasard étant donc une fois bannie, il s'ensuit qu'être né dans un pays turc, au milieu des païens, ou dans des royaumes chrétiens, tout cela est l'effet de la disposition irrévocable d'une providence qui ne peut errer. Cette croyance rend les hommes humbles, en leur faisant connaître que tout le bien vient de Dieu; ce qui n'arriverait pas si l'entendement humain admettait l'opinion extravagante du hasard, parce qu'alors la gloire n'appartiendrait pas à Dieu seul; car, comment pourrait-il avoir la gloire de ce qui ne dépendrait pas de lui?

de leur père, ses enfants n'eurent jamais un tel droit.

Le brig. J'en suis convenu.

Théod. Donc Dieu pouvait, sans la moindre injustice ni cruauté, ne jeter jamais des yeux de miséricorde sur aucun homme, comme il l'a fait par rapport aux anges, sur qui il a exercé sa justice, sans pardonner à un seul. Il pouvait en agir de même avec les hommes. Dites, le pouvait-il ou ne le pouvait-il pas?

Le brig. Je ne le nie pas : il le pouvait bien.

Théod. Si donc le Seigneur pouvait sans injustice ne procurer de remède à aucun homme, sera-t-il injuste parce que libéralement il le procure en effet à quelques-uns, quoique tous n'en profitent point? qui a jamais été cruel ou injuste pour faire des graces qui ne sont point dues par justice? Dieu n'est-il pas maître de ses faveurs, pour les accorder à qui il lui plaît, et cela sans qu'il y ait le moindre mérite de la part de celui qui est favorisé? Si Dieu ne pouvait faire des faveurs qu'à ceux qui le mériteraient, il serait esclave et non maître; parce que celui qui est maître est toujours libre de ses actions, tant qu'il ne préjudicie pas au droit d'autrui. Cette liberté n'est que pour faire du bien à qui on veut, quoique il ne le mérite pas, mais non pour faire du mal à celui qui ne mérite pas de châtiment; car faire du mal à celui qui n'a point commis de faute, c'est cruauté; mais faire du bien à celui qui ne le mérite pas, c'est libéralité.

Outre que Dieu n'a fermé à aucun enfant d'Adam la porte pour recevoir la lumière de l'Evangile autant qu'il est en lui, il la tient ouverte à tous, afin qu'ils deviennent ses enfants par le baptême, et héritiers de son royaume. Aux yeux de Dieu il n'y a de distinction ni de Juif, ni de Grec, ni de Barbare, ni de Romain; ses richesses peuvent parvenir à tous, et il les répand avec abondance si universellement qu'il n'exclut personne : d'abord, parce qu'il a ordonné de prêcher son Evangile par tout le monde; et en deuxième lieu, parce que le baptême et les autres sacrements sont à la disposition de tous ceux qui désirent les recevoir. Sa providence a éclaté par la manière prompte et douce dont le nom de Jésus-Christ a été annoncé dans les régions sans nombre et éloignées; Dieu s'étant par fois servi de l'ambition même des hommes, d'autres fois de leur cruauté et véritable injustice, et enfin d'autres vices que Dieu déteste dans les hommes : mais il se sert de tout pour propager son Eglise. Il n'y a point une partie considérable du monde où le nom de Jésus-Christ n'ait été annoncé. Il n'y a point de coin en Europe où il soit ignoré. Comment peut-on l'ignorer dans la Turquie d'Asie l'où le Sauveur vécut et mourut, et où l'on vénère les saints lieux? Le christianisme est bien connu dans les Indes orientales où fleurit le commerce des Européens. Dans la Chine, il y a plus de vingt mille familles chrétiennes; et un moindre nombre suffirait pour que ce saint nom ne fût pas inconnu dans ce vaste pays. Dans toute la Tartarie russe, depuis l'Europe jusque au cap de Kamschatka, la religion est schismatique; et par conséquent on n'ignore pas Jésus-Christ sur les côtes d'Afrique du côté de la Méditerranée; la haine des Maures contre le christianisme prouve qu'il y est connu, et autant il y a de captifs, autant y a-t-il de semences de l'Evangile.

Sur la côte de Guinée et îles adjacentes, dans le royaume de Congo, Loango et Benguela, dans le Monomotapa, la rivière du Sénégal, le Mozambique, Quiloa, Mélinda et la côte de Zanguebar, les Portugais ont planté la croix de Jésus-Christ, et l'ont arrosée de leur sang; aux Moluques, aux Philippines, le commerce même qui apporte à l'Espagne les richesses de la terre y porte souvent celle du ciel. Dans l'Amérique, soit septentrionale, soit méridionale, nous savons les grandes conquêtes que l'Evangile a faites. Presque tout ce qu'il y a depuis la rivière des Amazones jusque à la rivière de la Plata est sous la domination des Portugais; le Paraguai est divisé entre eux et les Espagnols; et ceux-ci dans le Chili, le Pérou, le Mexique, ancien et nouveau, jusque à la Californie; les Anglais dans leurs établissements et le Canada, et les Français dans le Mississipi, portent la connaissance du christianisme, en même temps qu'ils cherchent les intérêts de leurs nations. Que voulez-vous de plus pour convenir que Jésus-Christ n'exclut aucun pays, et pour connaître la liberté que tous les hommes ont de pouvoir être ses enfants et ses héritiers? Jésus-Christ ne pouvait-il donc pas, comme je l'ai dit, se dispenser d'offrir aux hommes un moyen de salut, de même qu'il a abandonné les anges?

Le brig. Il le pouvait.

Théod. Ne pouvait-il pas se souvenir d'un, de deux ou de quatre seulement, les faisant ses héritiers, par un privilége très-spécial?

Le brig. Il le pouvait.

Théod. Donc, sans faire injure à personne, il peut appeler d'une manière spéciale, vingt mille, quarante mille, et tant qu'il voudra, sans appeler les autres d'une manière également particulière. Que dites-vous à cela?

Le brig. Je ne puis nier qu'il n'en soit ainsi.

Théod. Donc à bien plus forte raison, Dieu pourra le faire, en ouvrant à tous les portes de son Eglise, et adopter pour ses enfants, par une loi constamment établie, ceux qui croyant en lui seront baptisés par tel ou tel moyen, sans la moindre injustice, et sans apparence de cruauté, mais au contraire de manière à nous forcer de reconnaître sa grande et très-grande bonté. Rappelez-vous que vous avez engagé votre honneur de parler avec sincérité.

Le brig. Cette parole ne vous a point échappé! Vous me le demandez sur mon honneur; je dis donc que oui, oui; et en cela je suis véritablement d'accord avec vous.

Théod. Dieu ne sera point non plus injuste, si parmi ses enfants adoptifs ou régénérés dans le baptême, à qui, par les mérites de Jésus-Christ, il avait donné le droit à l'héritage céleste, il en prive quelques-uns de cet

héritage pour avoir commis un crime de lèse-majesté divine, ou lui avoir désobéi en matière grave, à l'exemple de beaucoup de fondateurs de majorats? Que dites-vous?

Le brig. Quand je voudrais le nier, je ne puis.

Théod. Donc tous ceux qui ne sont pas baptisés, ou qui, s'ils le sont, offensent Jésus-Christ, restent sans droit à la gloire. Répondez, mon ami.

Le brig. Laissez-moi; tant de conséquences me fatiguent beaucoup.

Théod. Je ne vous laisse pas : vous l'accordez nécessairement, et alors je tire cette dernière : donc il est entièrement conforme à la raison et aux idées que nous avons tous que *hors l'Eglise romaine il n'y a point de salut* : les juifs, les maures et les païens ne sont pas les fils de Jésus-Christ, et par conséquent ils n'ont point de droit à son héritage; les hérétiques, les incrédules et les impies non plus, parce que, pour leurs délits personnels ils sont déshérités. Quant aux gentils et aux païens, qui jamais n'ont eu connaissance de Jésus-Christ, je dis qu'ils n'entreront point dans le ciel parce qu'ils ne sont point ses enfants, et qu'ils ne seront point non plus tourmentés pour cela; mais qu'ils le seront pour leurs délits personnels, et pour n'avoir point gardé la loi de la nature qu'aucun d'eux n'ignore: ils seront tourmentés pour cela seul, et leurs tourments seront à proportion de leurs délits. Que dites-vous, mon ami?

La bar. Il dit qu'actuellement les arbres sont avec les racines en l'air, et que les rochers parlent. N'est-ce pas vrai, brigadier?

Le brig. On ne peut disputer en présence des dames : elles attaquent de manière qu'un homme de bien ne peut se défendre.

La bar. Ne vous plaignez pas de moi : plaignez-vous de ce que Théodore, en engageant votre honneur, vous a obligé à ne point parler contre votre conscience. Cher brigadier, si pour soutenir vos systèmes vous raisonniez avec la sincérité, le détail et la solidité avec lesquels on raisonne ici, vous ne publieriez point tant d'absurdités. Mais je vous pardonne les dérisions par lesquelles vous avez commencé; sachez que quand on a des raisons solides, on ne combat point avec des gentillesses, des bouffonneries et des plaisanteries. Allons chercher notre compagnie, qui probablement se promène dans le bois : j'ai entendu rire madame votre épouse; je vais droit à elle, parce que je l'aime beaucoup.

Le brig. Allons : vous pouvez bien prendre le bonnet de docteur en théologie.

La bar. Même dans ce cas je ne me permettrais d'attaquer personne en matière de religion, comme vous le faisiez avec moi; mais, graces à Dieu, je suis bien vengée.

Le brig. Vous m'avez vaincu, madame, avec beaucoup de gloire pour moi.

Théod. Avec gloire et profit; car vous êtes éclairé.

Le brig. Je ne le nie pas, Théodore.

ONZIÈME SOIRÉE.

Sur ce que Dieu s'intéresse à nos actions.

La baronne. Vous ne sauriez croire, Théodore, combien vous m'avez encouragée par vos conférences sur la religion, et le bien que, à mon avis, vous avez fait au brigadier. Hier, à table, il s'éleva entre différentes personnes une question nouvelle pour moi, savoir si Dieu prenait intérêt à nos actions; et une dame (ce qu'il y a de pire, c'est que c'était ma tante la marquise) fut d'avis que Dieu ne faisait point attention à nos actions, et qu'elles ne lui importaient pas. Ma mère défendait le contraire, et le brigadier parlait avec une modération peu ordinaire, soit qu'il ne voulût point contredire ma mère, soit que ce fût sa façon de penser; mais il n'entra jamais dans l'opinion de ma tante (1).

Théod. Et cette dame, est-ce une personne instruite?

La bar. Elle l'est beaucoup en fait de littérature; et elle a composé différentes pièces de théâtre.

Théod. Oh! belle raison pour avoir un suffrage respectable en matière de religion et de théologie! les mystères de Dieu se traitent donc actuellement au Parnasse? quel malheur!

La bar. Voulez-vous que nous l'engagions dans une conférence?

Théod. D'aucune manière : je ne dispute point avec les dames, parce qu'il est nécessaire d'observer certaines lois de politesse qui mettent beaucoup d'entraves à la discussion. Mais si notre ami le brigadier venait, vous pourriez toucher la question, et nous verrions ce qu'il en pense.

La bar. Je crois que vous ne pouvez éviter le combat, parce qu'elle ne tardera pas à venir; et ainsi soyez prévenu qu'elle a dans la dispute un certain air extrêmement piquant et hautain.

Théod. Si elle a un jugement solide, et qu'elle sache tolérer les conséquences de ce qu'elle m'aura accordé, je ne la crains pas; quoique on soit toujours fâché de combattre avec des armes inégales, et qu'on ne puisse dire à une femme ce qu'on dit à un philosophe. La voici.

La marquise. Il faut donc, baronne, que

(1) Nos prétendus philosophes se sont formé une idée ridicule de Dieu, en le reléguant dans des espaces imaginaires, où ils le supposent absorbé dans la contemplation de lui-même, sans apercevoir les actions et les injustices des hommes : en sorte qu'il n'aurait point compassion des malheureux opprimés, qu'il n'apprécierait point les bonnes œuvres des justes, et qu'il ne destinerait ni récompense aux bons, ni châtiment aux méchants. Les déistes supposent qu'il a créé le monde, et qu'il le laisse aller à l'aventure. Que d'attributs divins sont blessés par ce blasphème! Rien que de le souffrir est une preuve de l'immense patience de Dieu. Si une petite étincelle du brasier qui existe en Dieu en passant dans les cœurs des pères et des mères les enflamme au point qu'ils ne peuvent oublier un instant leurs enfants, comment est-il possible que Dieu ne fasse aucun cas de tous les hommes, qui sont ses enfants avant d'être ceux de leurs pères?

toujours vous viviez dans vos délices philosophiques. Quand vous êtes ici, Théodore, on ne voit plus la baronne, elle ne peut se passer de vos leçons. Mais ne nous faites point tellement voler cette enfant par les airs, et jusque aux cieux, qu'un jour elle ne disparaisse ; sa compagnie n'est point une chose à perdre.

Théod. Madame, je ne puis m'empêcher d'entretenir son esprit, curieux de découvrir la vérité, et de cultiver un talent tel que vous le lui connaissez. Ce qui m'attache le plus à la servir en cette matière, c'est la justesse avec laquelle elle saisit et suit toutes les conséquences qui se déduisent légitimement des propositions que nous établissons. Car vous n'ignorez pas, madame, quel supplice c'est pour un philosophe de disputer avec des ames de vif-argent, qui n'ont ni aplomb ni constance dans la discussion ; qui tantôt accordent, tantôt nient, disent et se dédisent, sans qu'on puisse savoir comment procéder avec elles.

La marq. Pauvres gens ! ils me font pitié. Les personnes d'esprit ne parlent que lorsque elles ont des idées claires, et comme elles n'ont point l'ame servile, elles sont toujours pleines de ce noble enthousiasme que leur a donné la nature, pour chercher et suivre uniquement la vérité, foulant aux pieds les maximes du vulgaire, les opinions déjà vermoulues de vieillesse, et les idées basses et rampantes. Pour moi, j'espère très-peu des ames petites, qui, comme les fourmis déroutées par un brin de paille qu'elles rencontrent dans leur chemin, s'étourdissent et vont chercher un autre sentier. Les ames grandes et généreuses sont comme les oiseaux qui percent droit à travers les airs, sans être obligés de suivre les détours des sentiers par où cheminent les gens à pied. La vérité, cher Théodore, est l'unique objet que doit aimer un grand esprit ; autorité, coutume, préjugés, tout cela est de la paille qu'il faut jeter au vent : que dites-vous, baronne, n'êtes-vous pas de ce même avis ?

La bar. Ainsi me l'a enseigné Théodore, et vous ne trouverez pas un esprit plus conforme au vôtre ; car, dans toutes les instructions qu'il m'a données, je ne l'ai jamais vu s'attacher à l'opinion de celui-ci ou de celui-là, ni même aux opinions communes de certains temps : lui parler, à lui, de la beauté de la vérité, c'est lui tenir le seul langage qui lui plaise.

La marq. Cela étant, Théodore, j'aurai du plaisir à m'entretenir avec vous ; et, en nous communiquant mutuellement nos idées, nous nous enrichirons réciproquement ; dès que vous n'êtes point esclave des vieilles opinions, vous ne vous étonnerez pas que je pense à la moderne.

Théod. Ce que la baronne m'avait annoncé de vous, et ce que je comprends par ce que vous venez de dire, me fait apprécier cette occasion de m'instruire. Je vous assure que vous ne trouverez pas un plus chaud partisan que moi de la vérité. Mais, madame, permettez-moi de vous déclarer avec franchise que ce n'est point sans crainte que j'entre en discussion avec vous, parce que votre qualité de dame impose tant de respect à un homme bien élevé qu'il ne peut discourir avec la liberté que les philosophes ont les uns envers les autres, ou que j'ai avec la baronne, qui fait exception, vu qu'ayant été mon écolière, elle m'inspire plus de confiance que de respect.

La marq. Non, Théodore, non, ce n'est point là ce que je veux. Ceux qui me flattent ont la bonté de me dire que j'ai un esprit mâle dans un corps de femme : ainsi dans la dispute je suis marquis ; ne me traitez pas comme dame, et tenez-vous en là. Choisissez la matière de notre conversation, et vous verrez comment je m'en tire.

La bar. Moi je la choisis : que ce soit ma tante, sur ce que vous dites hier, à table ; savoir, que Dieu ne fait point attention à nos actions, et que, bonnes ou mauvaises, elles sont pour Dieu une chose indifférente.

La marq. Si Théodore, comme je pense, a l'esprit noble, il sera aussi de mon avis. Que dites-vous ?

Théod. M. le marquis, je n'en conviens point. Vous riez ? Je prends la liberté que vous m'avez donnée, en disant que, dans la dispute, vous êtes monsieur, et non madame.

La marq. Vous faites très-bien ; cela me plaît. Mais allons au fait : pourquoi n'êtes-vous pas de mon avis.

Théod. Parce que je ne prononce pas de sentence sans voir les actes. Dites le motif que vous avez pour être de cette opinion, et s'il est plus fort que celui que j'ai pour l'opinion contraire, je céderai. Mais si la raison sur laquelle je me fonde est plus convaincante, vous devrez en convenir avec moi, en vertu de votre admirable système et de votre propre parole. Parlez la première.

La bar. C'est très-juste, toujours on doit aux dames la première place. Ma tante, lancez le premier trait, et vous verrez avec quel bouclier Théodore se défend.

La marq. Est-il vrai, Théodore, que nous devions nous former de Dieu l'idée la plus noble, la plus élevée et la plus digne possible de sa grandeur infinie ?

Théod. Nous le devons.

La marq. Fort bien. Je suis, monsieur, cette méthode synthétique, parce que je dispute avec un mathématicien, et parce que c'est la plus sûre pour connaître la vérité. L'approuvez-vous ?

Théod. Oui, je l'approuve.

La marq. Donc nous devons juger de Dieu comme nous jugeons des personnes les plus distinguées que nous ayons dans le monde. Or les grands ne s'arrêtent pas à des choses ridicules et petites ; leur entendement ne s'occupe que d'objets très-relevés, dignes d'entrer dans la sphère de leur rang ; à mesure que nous descendrons des hautes conditions à celles qui sont inférieures, nous verrons que l'attention descend aussi pour ainsi dire, et qu'elle s'abaisse à des choses plus petites et plus communes. C'est ainsi qu'un

valet d'écurie, par exemple, n'étend pas ses soins au-delà de ses chevaux; mais il est mille choses semblables qui aviliraient nécessairement un grand, et surtout un roi sur son trône. Or donc, Théodore, si l'empereur de la Chine, au milieu de ses immenses domaines, était en peine parce que deux fourmis se querelleraient dans quelque petit trou obscur de Nankin ou de Canton, pour savoir laquelle des deux devrait emporter à son magasin un brin de blé, que l'une, comme plus forte, aurait enlevé à l'autre qui en était en possession, que diriez-vous de cet empereur s'il perdait le sommeil à cause de ce grand désordre dans ses Etats?

Théod. Je dirais que c'est un pauvre homme.

La marq. Eh bien! nous devons raisonner de Dieu de la même manière, parce qu'en comparaison de lui nous tous, sans excepter les plus grands monarques, nous sommes comme de très-petites fourmis. Il y a même plus de distance de nous à l'Etre suprême infiniment grand, que des fourmis de Canton à l'empereur de la Chine; et puisque il vous paraît indigne de cet empereur de s'intéresser à la querelle de deux fourmis entre elles, il est bien plus indigne de Dieu de s'intéresser aux injustices et autres actions des hommes. Baronne, que me dites-vous? Voilà l'explication de ce que je dis hier : enfant comme vous êtes, je ne m'arrêtai point à vous en rendre raison, parce que tous ne sont pas capables de tout entendre; mais je la donne à Théodore, qui sait observer les conséquences d'une maxime bien établie. Posant donc le principe dont personne ne doute, que la bassesse des soins est indécente à la grandeur des personnes, il s'ensuit que les hommes et leurs actions étant des objets très-vils par rapport à la Divinité, il est très-indécent que Dieu, sur le trône très-élevé des cieux, s'occupe de ce que font sur ce petit globe de la terre ces insectes qu'on appelle *hommes*. Que répondez-vous, Théodore?

Théod. Je dis que vous pouvez encore renforcer votre argument par ce qui se passe sous vos yeux. Ne remarquez-vous pas ces enfants dans cette galerie, occupés de leur toupie, à qui la fera aller plus droit; et tout à l'heure n'avez-vous pas entendu votre petit-fils qui pleurait parce que celle de son cousin tournait plus longtemps que la sienne : ce sont les soins propres de cet âge, qui dans vous et dans nous tous seraient très-déplacés, et beaucoup plus indignes encore du cabinet des souverains et du grand conseil d'Etat. De là votre maxime fondamentale qu'en proportion de la grandeur des personnages croît l'indignité de s'occuper de choses viles ou puériles.

La bar. En effet, ce serait une chose très-ridicule qu'après de longues séances il sortît du conseil d'État un arrêt qui condamnât au feu la toupie du petit marquis, parce qu'elle n'a point tourné aussi droit que l'autre.

La marq. Il serait donc plus ridicule encore que Dieu ordonnât de brûler un insecte de la terre appelé *homme*, parce que dans sa conduite il n'a pas marché aussi droit qu'il le devait. Qu'en dites-vous, Théodore?

Théod. Vous ne pouvez pas vous plaindre que j'aie étranglé votre argument, ni prétendu l'éluder.

La bar. Je vous vois, Théodore, si tranquille, que vous ne paraissez pas craindre d'être vaincu. Je désire avec impatience entendre votre réponse. Etes-vous d'accord avec ma tante?

Théod. Non certes : malgré que j'aie donné plus de développement à son raisonnement. Ecoutez-moi donc avec la même attention que j'ai eue, et répondez-moi avec la même sincérité; parce qu'en effet la matière est très-grave, et que ses conséquences ne le sont pas moins. Pardonnez-moi si je fais de petits pas; c'est que je veux marcher sûrement.

La marq. Vous pouvez bien regarder aux pas que vous ferez. Je ne vous laisserai point poser le pied à faux, sans vous le dire clairement.

Théod. C'est ce que je veux : voyons. Rien de plus vrai que le principe qui sert de base à votre argument; savoir, que les grandes personnes ne doivent point penser aux petites choses : cela vient de ce que notre intelligence ne peut s'appliquer à tout, et que, plus elle s'occupe de choses viles, moins elle donne d'attention aux choses sérieuses et importantes. La difficulté et l'inconvénient de partager ses soins font que les détails d'une grande maison, par exemple, sont confiés à chacun selon son talent et sa classe. Les derniers domestiques sont chargés de ce qu'il y a de moins important, les premiers ou les administrateurs ont de plus grandes attributions; mais toutefois sans se mêler jamais de ce qui appartient exclusivement aux maîtres : de manière qu'on regarde comme une chose digne d'éloges qu'un personnage d'un rang illustre puisse en même temps traiter les affaires de la plus grande importance, et être en outre attentif aux petits détails de sa maison.

La marq. C'est une chose très-rare.

Théod. Je n'en doute pas : mais par là même qu'elle est rare, elle prouve beaucoup de mérite, elle prouve beaucoup de capacité; parce que sans cela les articles de peu d'importance enlèveraient à ceux d'une plus grande la place qu'ils occupent. Quand l'attention qu'on met à une chose n'empêche point celle qu'on doit à une autre, c'est perfection; et la multiplicité des objets auxquels nous pensons n'est point un défaut. Quelle perfection n'est-ce point dans le soleil de pouvoir en même temps éclairer les planètes, comme il éclaire toute la terre, et favoriser également de sa lumière l'humble limaçon qui sort de sa coquille pour s'échauffer?

Si le soleil, pour s'occuper de ces viles bagatelles manquait au très-noble emploi d'attirer autour de soi toutes les planètes et les comètes, et d'illuminer toute cette immense région dont il est comme l'ame, ce serait une grande imperfection; mais vous voyez que pour le soleil ce serait la même chose que

les mondes se multipliassent ou que celui-ci s'anéantit. Parce qu'il est également riche et bienveillant, il enverrait également ses rayons partout, sans que l'extension de la lumière dans ces nouveaux mondes diminuât en rien celle que le nôtre reçoit; et sans qu'il résultât de l'avantage pour un monde de ce que le soleil cesserait d'en éclairer un autre.

La marq. N'étendez point davantage cette proposition; personne ne la contredit.

Théod. Cela n'arriverait point avec un flambeau allumé. Parce que s'il devait éclairer différentes salles il serait nécessaire qu'il laissât tantôt celle-ci, tantôt celle-là pour éclairer les autres; et plus il y aurait de salles à éclairer avec ce flambeau seul, plus il y aurait de préjudice pour celles qui auraient besoin de sa lumière.

La marq. Je conviens encore de cela. Vous êtes bien peureux dès que vous marchez si lentement.

Théod. Il n'y a rien de trop : de là je tire une conséquence, et c'est qu'on doit raisonner différemment de la lumière du soleil, qui est en quelque sorte infinie, et de la lumière limitée d'un flambeau : je crois que vous en convenez avec moi.

La marq. Sans le moindre doute.

Théod. Donc nous devons raisonner très-différemment de l'intelligence de Dieu, qui est infinie, et de celle d'un homme, qui est toujours bornée. En Dieu c'est une perfection essentielle de voir tout, de savoir tout, d'être présent à tout, de ne rien ignorer, pas même la plus petite chose de ce qui existe, comme c'est une perfection du soleil d'éclairer tout; et le soleil serait encore plus parfait si ses rayons pénétraient partout, de manière que les corps fussent pour lui transparents. Mais dans un homme ce serait une imperfection de s'appliquer à des choses puériles, parce que par là il prouverait qu'il ne donne pas toute son attention aux choses d'importance; car, comme sa capacité est bornée, plus il l'emploierait à faire attention à certaines choses, moins il donnerait d'attention aux autres.

La bar. Ma tante, rendons justice à la vérité : voilà une réponse qui satisfait.

La marq. Vous êtes facile à contenter.

Théod. Ne répondez pas encore, madame, il n'est point temps. Je demande si ce serait une perfection dans l'empereur de la Chine de savoir, sans se fatiguer, tout ce qui arriverait dans son très-vaste empire? Remarquez, madame, que je dis *savoir* et que je ne dis pas *étudier, examiner* ou *approfondir*. Quel serait le prince le plus recommandable, de celui qui aurait une intelligence telle que sans se fatiguer la tête à examiner, il sût tout, jusque aux plus petites choses, ou de celui qui ne saurait que les grandes?

La marq. Il n'y a point de doute que savoir a toujours été une plus grande perfection qu'ignorer, fût-il question du plus petit objet possible.

Théod. Donc vous me permettez d'établir pour maxime que :

Iʳᵉ PROPOSITION. — *Dieu voit et connaît toutes nos actions, nos pensées et nos désirs.*

La marq. Puisque Dieu est l'assemblage de tout ce qui est perfection sans le moindre défaut ni imperfection, et qu'il est plus parfait de savoir que d'ignorer, il s'ensuit que Dieu a l'intelligence la plus claire et la plus parfaite de toutes nos actions. Je n'ai jamais douté de cela.

Théod. Bien; actuellement j'ajoute une autre proposition, savoir : *Que Dieu voit tout sans la moindre fatigue*. Avant que vous accordiez ou que vous révoquiez en doute cette maxime, je veux, pour mon honneur, m'expliquer là-dessus, parce que tout le monde n'a point, madame, un jugement aussi vif et aussi pénétrant que le vôtre, qui voit d'un coup d'œil ce que les autres n'aperçoivent qu'après beaucoup de réflexion.

Dieu n'est pas comme nous, il ne pense pas comme nous pensons. De ce que notre ame est unie à cette masse du corps, il nous en coûte de la peine pour penser. Notre ame ne peut raisonner sans que le cerveau travaille; et pour cette raison tout ce qui empêche et facilite les mouvements du cerveau, empêche ou facilite l'intelligence de l'ame. Le vin bu avec modération réveille le cerveau, et donne aux poètes plus de feu et d'enthousiasme; bu avec excès, il trouble, charge, opprime et même ôte l'usage de la raison : de même le lait, la nourriture et le sommeil, pris avec excès, sont ennemis du raisonnement fin et délicat; non que la nourriture ou la boisson ait son action sur l'ame, mais parce qu'elles engourdissent, pressent et inutilisent le cerveau, et que l'ame ne peut rien faire sans qu'il ne travaille et ne coopère à ses opérations : attendez qu'un homme dorme et fasse une parfaite digestion si vous voulez qu'il vous règle un compte ou qu'il raisonne sûrement. On ne peut douter de cela quand on a étudié sur les actions de l'ame; de là vient la fatigue de la tête quand l'application est excessive ou qu'elle a duré longtemps, ou qu'elle est multipliée, ou que la matière est très-obscure. Rien de tout cela ne peut arriver en Dieu, vu que, dans sa manière d'entendre et de savoir, le cerveau ne travaille point : donc nous pouvons établir cette

IIᵉ PROPOSITION. — *Dieu voit tout et sait tout sans fatigue.*

La marq. Par cette manière de discourir à pas si courts et si sûrs, vous faites peut-être honneur à votre jugement, mais vous faites injure au mien. Il n'est jamais venu dans la pensée à personne de douter de cela.

Théod. L'avertissement que vous m'avez donné fait que je procède avec précaution : et, pour que mes pas soient sûrs, je dois aller peu à peu et à tâtons. J'ajoute donc :

IIIᵉ PROPOSITION. — *Dieu nous a donné la lumière de la raison pour la suivre.*

S'il n'en était point ainsi, Dieu agirait d'une manière indigne de lui. Pourquoi le

Créateur a-t-il donné des yeux à l'homme, sinon pour qu'en voyant il dirigeât ses pas? pourquoi lui a-t-il donné l'ouïe, si ce n'est afin qu'il se gouvernât d'après la voix, le bruit, etc., qu'il entendrait : donc il lui a donné aussi la lumière de la raison pour lui servir de guide dans ses actions; autrement il agirait sans aucune fin, comme font les fous. Je suppose que vous convenez de cela.

La marq. Et vous supposez bien.

Théod. Donc la lumière de la raison est une voix divine qui nous conseille de faire telle ou telle action, et qui nous en défend d'autres : car, que Dieu ait placé dans mon ame cette voix qui m'instruit dans tous les cas, c'est comme s'il m'instruisait par lui-même.

La bar. Que ce soit une voix divine, on le connalt, parce que, comme vous dites, quand Dieu créa notre ame, il y plaça cette voix, et parce que, comme vous me l'avez prouvé autrefois, il est impossible que l'homme la fasse taire, quelque effort qu'il fasse et quelque intérêt qu'il y mette. Combien un homme passionné, aussitôt que la passion commence à s'amortir, ne mortifie-t-il pas son jugement pour que sa raison approuve ce que la passion lui conseille! Il fait valoir en sa faveur mille raisons vraies ou fausses; mais la voix de la raison lui dit sans cesse : *Ne le fais pas.* Il prend l'avis des autres pour que les jugements d'autrui fassent taire le sien propre, qu'il ne peut réduire à approuver ce que veut la passion. Il ne cherche point des avis indifférents et justes, mais il les cherche flexibles; et au lieu d'attendre leur décision sincère il les prévient, par de longs raisonnements, en faveur de la sentence qu'il soutient. Mais, malgré tout cela, il ne peut faire taire la raison, et la voix intérieure le condamne et lui répète *non, non, non.* Donc puisque cette voix est supérieure à toute force humaine, elle doit se prendre pour une voix divine.

La marq. Comme la raison humaine est un rayon de la Divinité, qui, sortant de la raison éternelle, vient éclairer notre entendement, tout ce que nous montre ce rayon de la Divinité, c'est comme si la Divinité même nous le faisait connaître; et ainsi nous convenons tous de ce que,

IVe PROPOSITION. — *La lumière de la raison est la voix de Dieu.*

Théod. Vous ne sauriez croire combien j'estime cette proposition que vous établissez; et, les réunissant toutes, je dis : Dieu voit sans aucun travail toutes nos actions (Prop. I et II), et pour les gouverner il nous a donné la lumière de la raison dans l'intention que nous la suivissions (Prop. III); en sorte que cette lumière de la raison doit être prise pour la voix de Dieu : donc si la lumière de la raison approuve certaines actions et en réprouve d'autres, comme nous le sentons tous, il s'ensuit que Dieu approuve quelques-unes de nos actions, et en réprouve d'autres.

La marq. Vous me circonvenez de manière que je me vois un peu forcée; mais toujours il me semble qu'il est indécent que l'Etre suprême s'abaisse jusque à prendre soin des choses ridicules.

Théod. Déjà, madame, j'ai prouvé pour quelle raison cela est une indécence dans un prince, mais une perfection en Dieu; et la différence consiste en ce que le soin des choses minutieuses dans un prince prouverait défaut d'attention aux grandes choses; mais Dieu, par sa perfection même infinie est obligé à ne rien ignorer, et ne peut éprouver la moindre fatigue ni peine dans la connaissance de toutes les choses.

La bar. Cela est vrai : déjà vous avez donné solution à cette difficulté qui m'a épouvantée dans le principe.

Théod. Réfléchissez, mesdames, à ce que je vais dire : Qui a formé la construction de l'homme, et ses sens extérieurs et intérieurs? qui a formé l'harmonie inexplicable, mais très-évidente, du cerveau avec l'ame? sans doute c'est Dieu qui l'a fait, et aucun autre; car nous ne connaissons dans la collection des créatures, qui est appelée nature, rien qui ait le jugement, l'adresse, la science et la puissance nécessaires pour former l'entendement d'un homme : je crois que toutes deux vous êtes d'accord avec moi à cet égard.

La marq. Nous sommes d'accord sans scrupule.

Théod. Or, madame, si ce n'est point une chose indécente et indigne de Dieu qu'il forme de ses mains (pour parler à notre manière) avec intelligence et une sagesse inimitable la tête d'un homme doué d'intelligence et de liberté, sera-ce une chose indigne de lui, de vouloir que cette tête suive dans ses mouvements intérieurs le plan de la raison qu'il a lui-même ordonné quand il l'a faite? Venons à la comparaison de l'empereur de la Chine. Si on vous contait qu'avec une grande habileté il a formé de sa propre main une fourmi vivante, regarderiez-vous comme une chose indigne de lui qu'il voulût que cette fourmi se remuât suivant le plan qu'il aurait disposé pour ses mouvements, quand il imagina cet insecte? Parlez, madame, avec sincérité.

La bar. Ma tante, vous riez? Théodore veut une réponse claire.

La marq. Donnez-la; vous convenez avec lui de ce qu'il dit, et vous serez tous les deux satisfaits.

Théod. Moi, madame, je ne le serai pas sans votre réponse : je suis très-sûr de la façon de penser de la baronne; je voudrais m'assurer de la vôtre. Vous savez bien que quand un philosophe combat avec l'arme du raisonnement, il ne lui reste qu'à vaincre ou à être vaincu : ainsi je veux savoir si je reste terrassé ou victorieux. J'ai eu du plaisir à disputer avec vous, parce qu'à travers votre dissimulation étudiée, je vois que vous sentez tout le poids de la raison, et la force d'une conséquence légitime, ce qui ne se rencontre pas facilement dans d'autres adversaires.

La marq. Sachez, Théodore, que pour le moment il ne me vient point de réponse à vos arguments : je méditerai davantage la question; et si je trouve une solution, je vous chercherai.

Parlons d'autres choses. Je vous félicite, baronne, d'avoir un maître comme Théodore; permettez que je me retire : j'ai là dehors compagnie qui m'attend.

La bar. Tout à l'heure nous nous verrons : laissez-moi ici réfléchir avec Théodore un peu plus sur cette matière, qui est nouvelle pour moi.

La marq. C'est très-juste : philosophez tant que vous voudrez.

Théod. Il y a encore, baronne, d'autres arguments moins spéculatifs, mais plus palpables et plus forts.

La bar. Et quels sont-ils?

Théod. Supposez que ce que pensait votre tante fût vrai, que Dieu ne se mette point en peine de nos actions, et que chacun en soit le maître absolu; quelle confusion horrible on verrait dans tout le monde! Supposez votre famille avec la pleine liberté de faire chacun ce qu'il veut, sans que Dieu ni aucune créature ne s'oppose à sa despotique volonté : quelle horreur, quelle confusion règnerait dans votre maison!

La bar. Toujours les pères doivent-ils avoir droit sur les actions de leurs enfants, et les maîtres sur celles des domestiques qu'ils gagent et nourrissent.

Théod. D'aucune façon; écoutez-moi. Si Dieu, qui est père beaucoup plus encore que ceux qui nous ont engendrés, n'a, d'après ces messieurs, aucun soin de nos actions, comment nos pères peuvent-ils avoir autorité sur elles? Vous savez bien que notre ame est sortie entièrement du sein de la Divinité, et que ni père ni mère n'ont eu aucune action sur notre ame, substance spirituelle et créée de rien : car elle n'est point née d'une autre ame ni de la matière; par conséquent elle n'a pu naître que de Dieu seul immédiatement. Ici on voit que la manière dont Dieu nous a donné l'être est beaucoup plus rigoureuse que celle dont nos pères nous l'ont donné. Venons actuellement au corps. Qui a organisé le corps humain? Discourez, baronne, en toute liberté, mais ne dites rien que votre raison n'approuve.

La bar. Je dis que le corps du premier homme fut organisé par Dieu immédiatement, et que les corps des autres hommes ont été organisés par leurs pères.

Théod. Comment cela peut-il être, si les pères n'ont jamais su l'anatomie ni la fabrique du corps humain, ni la construction d'un de ses moindres organes? Direz-vous qu'une montre a été organisée par un ouvrier qui n'a jamais su de combien de roues elle est composée? qu'un orgue ou quelque autre machine a été fabriqué par quelqu'un qui ignorait ses parties essentielles et la manière de les disposer et de les proportionner? Direz-vous que celui qui a organisé une plante c'est celui qui l'a semée? Il est vrai qu'il l'a plantée, qu'il l'a arrosée, et que le soleil l'a fait fermenter; mais il n'y a point eu de philosophe qui ait dit que le jardinier a formé l'admirable organisation de la moindre plante : vous le pourrez donc dire beaucoup moins de quelque animal que ce soit, vu qu'en eux l'organisation est beaucoup plus admirable et inconnue à leurs pères. Direz-vous qu'un cheval a disposé et dirigé l'organisation d'un poulain? Mais vous ne pouvez le dire non plus de l'homme, qui, n'ayant aucune connaissance de l'anatomie, ne sait de combien de ventricules se compose le cœur.

La bar. Je vois que j'ai dit une sottise pensant que je disais une chose indubitable. Poursuivez.

Théod. Donc s'ils ne veulent point que Dieu, qui est l'auteur de l'ame et le directeur de l'organisation du corps, ait le droit de se mêler de nos actions, disant que nous pouvons faire ce qu'il nous plaît, et qu'il n'appartient à Dieu ni d'approuver ni de désapprouver, pour quelle raison voulez-vous donner à vos pères le droit que vous refusez à Dieu?

J'argumente de même au sujet des domestiques : Le salaire et la nourriture que les maîtres donnent aux domestiques n'a point de comparaison avec l'aliment que Dieu donne à toutes ses créatures, ni avec les bienfaits qu'à chaque instant nous recevons de sa main. Donc si les maîtres, sous prétexte qu'ils paient et alimentent leurs domestiques, ont le droit de gouverner leurs actions, qui le disputera à Dieu? Et si on le refuse à Dieu, comme prétendent ces philosophes, qui pourra souffrir l'inconséquence de le donner aux créatures? Vous voyez, madame, que celui qui voudra admettre l'opinion extravagante que suivait madame la marquise se précipitera dans mille abîmes d'absurdités.

La bar. Ne vous fatiguez pas davantage : je suis convaincue, et je ne cesse de m'étonner qu'il y ait un homme de bon sens qui admette une idée si extravagante.

Théod. Ne vous étonnez pas, baronne, parce que le désir de la nouveauté, de se faire admirer et d'établir la licence des mœurs, est une incroyable démangeaison qui échauffe l'esprit et ne lui permet pas de réfléchir sur les conséquences : il regarde seulement à ce qu'il y a de neuf, de beau et de brillant dans une pensée; il s'exprime ensuite avec toutes les graces et la séduction de la vivacité et du talent, et il ferme les yeux aux conséquences. Quand quelqu'un presse la difficulté, on ne lui répond que par un rire hypocrite ou par un *qui sait*, accompagné de certains gestes; et cela suffit pour résoudre les arguments les plus solides.

La bar. Malheureusement je sais par expérience que cela est vrai, et que celui qui a le plus de gentillesse est celui qui répond le mieux. Dieu veuille que ma tante fasse réflexion, et rentre en elle-même!

Théod. A cette heure elle est déjà engagée dans sa partie de jeu, et elle s'inquiète fort peu de nos arguments. Ne soyez pas ainsi; considérez et réfléchissez; n'ayez point la manie insupportable d'aimer tout ce qui est

nouveau où dit avec grace, surtout si ce sont des choses qui regardent Dieu ou le bonheur éternel.

La bar. Théodore, je vous ai toujours eu beaucoup d'obligations, mais actuellement plus que jamais. Allons promener; aujourd'hui je ne me soucie pas de la brillante compagnie des autres dames, parce que je suis encore tout étourdie de la facilité avec laquelle on admet les plus affreuses absurdités, et dont les conséquences sont de la plus grande importance.

DOUZIÈME SOIRÉE.

Sur le culte intérieur et extérieur que l'on doit à Dieu.

La bar. Je ne puis pardonner à votre frère, bailli, l'air moqueur qu'il me témoigna hier quand il me vit sortir avec recueillement et componction de la chapelle où je venais d'assister au saint sacrifice de la messe.

Le bailli. Madame, je n'excuse pas dans mon frère la grossièreté avec laquelle il vous traita; qu'il suive le parti qu'il voudra en matière de religion, mais il n'est jamais permis à un cavalier d'insulter une dame, surtout en des points où le fanatisme a pris un empire absolu sur le cœur des femmes. Pour moi, quoique peu éloigné de la façon de penser de mon frère, je n'ai jamais commis une pareille impolitesse.

La bar. Je vois actuellement, Théodore, que vous ne vous trompez pas. Il est donc vrai, bailli, que vous êtes du même avis que votre frère sur le culte de Dieu, et que vous prétendez que Dieu ne fait point attention à nos adorations et à nos hommages?

Le bail. Moi, madame, je serai de l'avis que vous voudrez; car je ne suis point dans un endroit public, ni dans la nécessité de déclarer mon opinion, et ainsi je puis céder à la politesse et à l'amitié quelques droits que dans d'autres circonstances la sévère philosophie se réserverait.

Théod. Quant à moi, mon ami, je juge que la baronne regarderait comme une preuve d'amitié que, sans vous échauffer ni en faire un sujet de brouillerie, vous déclarassiez les motifs que vous avez pour juger que Dieu est indifférent à notre culte, soit extérieur, soit même intérieur, parce qu'elle a un désir particulier d'examiner à fond ces questions.

La bar. Oui, certes, non pas que je doute, mais parce que ces discussions en présence de Théodore me donnent beaucoup de lumières, dont il résulte pour moi une grande consolation dans ma croyance, et qui m'affermit, s'il est possible, doublement dans la religion. Je vous supplie donc d'exposer toutes les raisons qui vous portent, non sans quelque impolitesse (pardonnez, bailli), à appeler fanatisme notre ferme croyance dans les points de la religion.

Le bail. Cette parole m'a échappé : j'ai voulu la retenir, il était déjà trop tard; mais comme vous êtes si bonne vous pouvez l'excuser.

Théod. Dites-moi, bailli, pourquoi Dieu ne fait-il aucun cas de notre culte, quelque religieux qu'il soit? Pourquoi ne le veut-il, ni ne l'approuve-t-il pas?

Le bail. Je ne sais si la baronne ne trouvera pas mauvais que je dise ma façon de penser, si différente de la sienne : mais, madame, si vous me donnez votre parole de ne vous point scandaliser, je la dirai franchement.

La bar. Je promets de ne point me fâcher, pourvu qu'en homme raisonnable vous souffriez que d'une proposition on tire une conséquence, et de celle-ci une autre, et que si vous ne pouvez nier les dernières conséquences, vous preniez le parti de renoncer aux principes d'où elles se déduisent, dans le cas que vous en soyez imbu.

Théod. Vous avez deviné, madame, ce que je voulais; parce que tout homme qui se glorifie de l'être doit embrasser toutes les conséquences dérivées légitimement d'une maxime qu'il juge vraie, et qu'il a admise.

Le bail. Je pense comme cela, et je rougirais du contraire.

La bar. Alors, cher bailli, vous pouvez parler; car, quoique ce ne soit pas sans m'affliger dans le commencement, j'espère qu'à la fin vous penserez différemment.

Le bail. Puisque vous êtes, madame, mon catéchiste, je serai docile pour me laisser persuader.

Théod. Dites donc la raison de votre sentiment.

Le bail. Dieu est un être si élevé, si sublime et si supérieur à notre sphère, que tout ce qui tend à le rendre semblable à nous lui fait injure. Les sens ne peuvent fournir aucune idée qui ne l'offense, ni l'entendement rien concevoir qui ne lui soit injurieux; ainsi tout le culte que nous voudrons rendre à Dieu est pour lui un objet de mépris dont il ne peut faire cas.

La bar. Avant d'aller plus loin, expliquez si vous parlez du culte extérieur, qui est différent chez le païen, le juif, le mahométan et le chrétien; ou si vous parlez aussi du culte intérieur, par lequel toute créature doit s'humilier en la présence du Dieu qui l'a créée, et désirer de le vénérer, au moins dans son cœur.

Théod. Madame, par la force des paroles on connaît dans quel sens le bailli l'entend. Il veut exclure tout culte, même intérieur, puisqu'il se fonde sur la supériorité de l'Etre suprême par rapport à notre très-vile condition; et qu'il dit que, par suite de cette supériorité, il est nécessaire que Dieu méprise tout ce qui vient de nous, soit intérieur, soit extérieur.

Le bail. C'est vrai, et en cela j'en ai dit assez.

Théod. C'est suffisant pour la franchise de votre aveu, mais non pour notre faible intelligence; et ainsi je vous demande la liberté de vous faire différentes questions. Dites-moi : cet Etre suprême, infiniment supérieur à notre intelligence, est celui qui nous a créés?

Le bail. Sans contredit, il est notre créateur.

Théod. C'est-à-dire que, dans son infinie sagesse, c'est lui qui a conçu l'idée de tout ce qu'il a fait dans nous; que l'ame, le corps, les puissances et les sens sont le fruit de son intelligence. Mais ce Seigneur, du haut du trône de sa divinité inaccessible, n'a-t-il pas daigné mettre les mains à son ouvrage qu'on appelle homme?

Le bail. Sans doute, il nous a formés, et lui seul; personne ne l'a aidé, dans cet ouvrage, de ses mains et de son intelligence; car de Dieu seul pouvait naître la délicatesse, l'ordre et la sagesse qu'on voit en nous. Ainsi je ne puis nier que nous sommes l'ouvrage de ses mains et de sa sagesse suprême.

Théod. Je vois que vous dites la même chose que nous. Je demande aussi si c'est ce Dieu qui a placé en nous cette *lumière de la raison* qui nous distingue tant, et nous rend supérieurs aux autres créatures?

Le bail. Il n'y a point de doute.

Théod. Moi, dans cette *lumière de la raison* que l'Etre suprême nous a donnée, je ne comprends pas seulement la lumière de l'intelligence et la force de combiner en inférant une vérité d'une autre, etc.; mais j'entends aussi cette voix qui nous dit intérieurement : *Cela est bon, Le contraire est mauvais, Tu dois faire ceci, et résister à cela,* etc. J'entends cette voix secrète qui nous parle à tous, et que souvent nous voudrions faire taire; j'entends cette loi interne qui nous enseigne, nous reprend, nous argumente, nous loue, etc., et nous sert de frein mille et mille fois. J'entends tout cela sous le nom de *lumière de la raison;* quoique, pour parler avec plus de justesse, nous pourrions distinguer ici deux choses, et nommer la première *entendement*, et la deuxième *loi naturelle.*

Le bail. Ne nous arrêtons pas aux mots. Cette loi naturelle étant *la voix de la raison*, qui nous enseigne le chemin de nos actions, elle peut s'appeler *lumière de la raison*, qui nous montre ce même chemin que *la voix de la raison* nous enseigne.

Théod. Je demande donc actuellement si cette *lumière de la raison*, *cette voix de la raison* ou *loi naturelle* a été placée par Dieu dans notre ame, ou si c'est quelque créature qui l'y a mise?

Le bail. Ne me supposez pas si ignorant que j'aie besoin de semblables demandes. Quelle créature peut avoir eu le moyen d'écrire dans les ames de tous les hommes cette loi unanime et constante, et de la graver si profondément en nous, qu'il n'y ait pas d'efforts capables de l'effacer?

La bar. Ne soyez pas, Théodore, si difficile : le bailli dit que Dieu, et Dieu seul, a pu placer en nous cette *loi*, cette *voix*, cette *lumière*. C'est Dieu qui nous commande par la *loi*, qui nous éclaire avec la *lumière*, et nous parle par cette *voix*. Ne dites-vous pas cela, bailli?

Le bail. De ma vie je n'ai eu un interprète aussi fidèle. C'est là ce que je dis, et ce que dit tout homme de bon sens.

Théod. Comme je parle avec un grand mathématicien, je suis le style géométrique, je vais à pas comptés. Cela supposé, je demande en outre : Dieu pouvait-il placer dans notre ame cette loi et cette voix constante sans avoir quelque fin?

Le bail. Cela non; parce que si c'est une chose indigne de tout homme sensé d'agir sans se proposer une fin, combien plus cela serait-il indigne de Dieu?

Théod. Et quelle fin avait Dieu en plaçant dans notre ame cette *lumière*, en nous parlant par cette *voix*, ou en nous commandant par cette *loi?* Je juge que celui qui commande a toujours pour but qu'on lui obéisse; que celui qui parle parle dans l'intention qu'on l'écoute; et que celui qui éclaire a pour fin qu'on suive le bon chemin, et qu'on évite le mauvais que la lumière découvre.

Le bail. J'en conviens, et tout homme sensé doit en convenir.

Théod. Actuellement donc, que peut-il y avoir de plus conforme à la *voix intérieure* qui nous parle, à la lumière de la *raison* qui nous éclaire et à la *loi de la nature* qui nous gouverne, si ce n'est qu'une créature vénère ce Seigneur dont elle a reçu tout son être, toutes ses perfections, en un mot *tout*. Cette sujétion de l'inférieur au supérieur, ce tribut de reconnaissance envers le plus grand bienfaiteur, cet hommage à son souverain, la lumière de la raison ne montre-t-elle pas que c'est une dette; la loi de la nature n'ordonne-t-elle pas de la payer, et la voix intérieure de chacun ne le lui persuade-t-elle pas? il me semble que personne ne peut en douter : donc Dieu, de qui viennent cette *voix* intérieure, cette *lumière* et cette *loi*, veut, ordonne que nous lui soyons reconnaissants, que nous le vénérions, et que nous lui rendions hommage.

Le bail. Sans doute.

Théod. Or voilà ce qu'on appelle culte de Dieu.

La bar. C'est un violent coup fourré qu'on vous a donné là, bailli. Vous l'avez senti : car vous changez de couleur.

Le bail. Ne vous moquez pas, madame : comment avez-vous tiré, Théodore, cette conséquence?

Théod. De cette manière : la lumière de la raison nous ordonne d'être reconnaissants envers celui qui nous fait du bien, d'honorer celui qui nous a donné l'être, et de rendre hommage à notre légitime souverain. Doutez-vous de cela?

Le bail. Je n'en doute pas.

Théod. Qui nous a donné la lumière de la raison?

Le bail. Dieu.

Théod. Donc c'est Dieu qui nous commande d'honorer les supérieurs, d'avoir de la reconnaissance pour celui qui nous a donné l'être, etc. Donc Dieu ordonne que nous le vénérions et lui rendions hommage, puisque il nous a donné l'être en nous tirant du néant, en nous donnant la vie, etc. Il me semble que la conséquence n'a pas été mal déduite.

Le bail. Et à quoi servent à Dieu nos hommages?

Théod. Je ne dis pas que Dieu en ait besoin : ce que je dis, c'est que nous devons honorer le Seigneur, parce que c'est notre obligation, et non parce que c'est son intérêt. La grandeur infinie de Dieu fait son entière indépendance ; mais l'entière dépendance où nous sommes de Dieu et notre infériorité sont le fondement de l'hommage que nous lui devons. De quelle utilité est-il pour votre grand maître qu'au jour de sa fête vous dépensiez tant de poudre dans les salves d'artillerie que donna hier votre vaisseau? En effet elles ne lui servent à rien ; mais la raison exige que parce qu'il est votre chef qui vous a donné la commanderie que vous avez, vous lui rendiez cet hommage. N'avons-nous donc d'autre loi que celle de l'intérêt, ou ne pouvons-nous commander que ce qui doit nous être utile? Dieu ne nous ordonne pas de l'honorer pour son intérêt, mais parce que c'est notre obligation ; parce qu'il convient que nous le fassions ainsi, et afin que nous méritions par là qu'il nous récompense et nous rende heureux. Dites-moi : vous paraîtrait-il bien que vos neveux, que vous avez comblés de faveurs, ne fissent aucun cas de vous, et qu'ils fussent à votre égard ingrats et malhonnêtes quand vous venez ici?

Le bail. Cela ne paraîtrait bien ni à moi ni à personne.

Théod. Cela ne paraît bien, ni aux juifs, ni aux mahométans, ni aux gentils.

Le bail. Certainement non; dès que ce sont des hommes gouvernés par la raison ; mais s'ils étaient des brutes, je ne dis rien.

Théod. Donc vous devez accorder que la reconnaissance et le respect qu'ils vous doivent ne sont point un préjugé de quelques personnes, d'une famille ou d'une fausse religion, mais une loi gravée dans la nature raisonnable de tout homme.

Le bail. Et qui en doute?

Théod. Vous, qui doutiez qu'il fût écrit dans la raison de tous les hommes d'être reconnaissants envers Dieu, de le respecter et de l'honorer; parce que, si Dieu n'a point ordonné par sa loi naturelle, que tous les hommes lui soient reconnaissants et le vénèrent, il n'a point ordonné non plus que vos neveux, qui vous doivent d'être des hommes, vous respectent et vous honorent. Il me semble que cette voix intérieure que les juifs, les mahométans, les gentils et les hérétiques entendent dans leur cœur, et qui leur persuade que vos neveux vous doivent hommage, amour et vénération, vu ce que vous avez fait pour eux, leur persuadera beaucoup plus la vénération pour Dieu, parce que ce que nous devons à Dieu est beaucoup plus.

Le bail. Cela étant, je ne doute plus.

Théod. Donc Dieu veut et ordonne que nous le vénérions, et que nous lui donnions un culte; par conséquent, on doit un culte à Dieu.

La bar. S'il est permis que, dans un défi entre hommes, il puisse s'introduire une épée féminine (ou plutôt une aiguille, qui est la seule arme des femmes), je dirai une chose qui fermente dans ma tête. Me donnez-vous votre permission?

Le bail. Madame, dans les querelles d'entendement, aucune épée ne connaît la différence des sexes. Pour vous, vous entendez fort bien le raisonnement, et maniez bien la langue : il m'appartient de le dire, à moi que vous ne ménagez dans aucune occasion : je suis tout oreilles : parlez, madame.

La bar. Quand Dieu fit les yeux avec cette merveilleuse organisation que Théodore m'a montrée, quelle fin eut-il, en nous donnant un organe si bien conditionné?

Le bail. La fin qu'il eut fut que l'homme vît par les yeux.

La bar. Je demande encore : quelle fin eut-il dans la formation encore plus étudiée des oreilles? ce fut sans doute pour que l'homme entendît par les oreilles ; et il lui a donné la langue pour qu'il parlât, etc. N'est-ce pas?

Le bail. Je conviens de tout : que s'ensuit-il?

La bar. Que quand il forma le cerveau, et donna à l'ame l'entendement ; quand il forma le cœur, et donna à l'ame la faculté d'aimer et de détester, etc., il la lui donna dans quelque intention. Quelle fut-elle, bailli?

Le bail. Le but de former notre entendement a été sans doute pour que nous connussions la vérité, et le but de notre cœur, pour que nous aimassions le bien : c'est pour cela que nous aimons tous la vérité et tout ce qui est bon.

La bar. Et où trouvez-vous plus de vérité que dans la *vérité souveraine* et *éternelle?* Où trouvez-vous plus de bonté que dans la *bonté infinie de Dieu?* Je suppose que vous ne donnerez à aucune chose créée la préférence sur l'infini : donc Dieu, mon cher bailli, vous a donné l'entendement et le cœur pour que vous le connaissiez et l'estimiez, et que vous l'aimiez à proportion de sa bonté. Que dites-vous à cela? Répondez.

Le bail. O madame! ce n'est pas là une aiguille, c'est une lance : ce n'est pas un fil qui entortille, c'est un raisonnement qui captive.

La bar. Ce sera comme vous voudrez; mais répondez.

Le bail. Je dis que Dieu a créé mon entendement et mon cœur pour le connaître et l'aimer.

La bar. Donc il veut, il ordonne que vous lui rendiez un culte, et c'est la fin qu'il a eue en vous créant ; car je ne sache pas que le culte soit autre chose que vénération, estime, amour, etc.

Le bail. Cela se passe ici dans l'intérieur du cœur : Dieu est esprit, et il veut être adoré en esprit et en vérité.

La bar. Vous ne disiez pas cela au commencement; donc nous avons déjà obtenu

que le fanatisme se soit aussi emparé de vous en partie. Mais allons en avant.

Le bail. Ce que je nie, c'est le *culte extérieur*, et certaines cérémonies qui sont seulement pour ceux qui ne voient que le corps, et non pour Dieu, qui voit l'ame, et qui doit être adoré dans l'ame.

Théod. Ceci actuellement me regarde. Je conviens avec vous que c'est pour le Seigneur une chose indifférente que, en signe de soumission, d'amour et des autres sentiments que nous lui consacrons dans notre cœur, nous usions de telle ou telle cérémonie extérieure; mais ce que je dis, c'est que nous devons rendre un culte à Dieu, non seulement dans l'intérieur de l'esprit, mais extérieurement avec le corps.

Le bail. Et pourquoi? je voudrais en savoir la raison.

Théod. Ne me regardez pas, madame; je vous entends : laissez-moi raisonner sans distraction.

La bar. Mon cher bailli, qu'au commencement d'une question vous jetiez feu et flamme comme si vous étiez invincible, il y a de quoi rire; cependant vous êtes peut-être excusable. Mais ce qui n'est pas pardonnable c'est que, lorsque vous avez déjà été forcé de reculer, vous reveniez au combat avec la même présomption, le même ton de mépris que si vous n'aviez pas été mis à la raison. Voilà ce qui donne envie de rire avec bien plus de motif que vous n'en avez pour vous moquer de nous autres. Pardonnez, bailli, les femmes sont très-hardies dans les disputes.

Le bail. Je ne laisse pas que de recevoir des leçons; mais c'est une gloire de les recevoir d'une dame si belle et si discrète.

La bar. Pardonnez-nous, Théodore, de vous avoir interrompu.

Théod. Mon ami, allons au fait. Si nous étions de purs esprits, je vous dirais que Dieu se contente d'une adoration et d'un culte purement spirituels; nous ferions comme les anges, qui lui forment une cour spirituelle, parce qu'ils sont de purs esprits; mais nous autres, qui sommes aussi corporels, nous devons à Dieu un culte de l'ame et du corps, parce que nous ne formons pas entre nous autres hommes une société spirituelle, mais une société visible et corporelle. Si Dieu, étant l'auteur et le conservateur de toutes les créatures visibles et invisibles, nous nous contentions de le vénérer dans notre cœur et comme en cachette, de peur qu'on ne nous vît, quelle preuve donnerions-nous que nous satisfaisons à la première et universelle obligation, qui est de rendre à notre Créateur respect et culte? Supposons un souverain entrant et passant dans sa capitale, auquel chacun de ses vassaux, de ses favoris qu'il aurait tirés du néant quant au civil, se contentât de rendre hommage dans l'intérieur de sa maison, sans se mettre en peine de l'accompagner, de lui faire la cour, ni de donner aucune démonstration publique de respect et d'amour, que penseriez-vous de ce défaut d'attention et de politesse?

Le bail. Je dirais qu'il choque les convenances et la saine raison.

Théod. Et pourquoi? si ce n'est parce que le souverain étant le chef de son peuple, tous lui doivent un hommage, non seulement secret, mais encore public. Et la raison radicale de cela, c'est parce que tout le monde sachant qu'il est mon souverain, que de sa vigilance et de sa puissance dépend ma conservation et mon bonheur, tout le monde doit être témoin que je corresponds de mon côté à la vénération qu'il mérite pour la place qu'il occupe. Je dis la même chose dans notre cas. Tous savent que nous sommes les créatures de Dieu, à qui nous devons tout ce que nous sommes : donc il est juste qu'ils sachent que nous l'adorons comme tel; car, les bienfaits et notre dépendance de Dieu étant publics, la soumission et les hommages doivent l'être aussi. Cette société visible d'hommes nous impose l'indispensable obligation de nous prouver les uns aux autres que nous observons cette loi de reconnaissance et d'amour. Autrement, nous scandaliserons, et nous ferons une grande plaie au corps civil, manquant à cette obligation connue, ou n'y satisfaisant qu'en cachette.

Le bail. Ce qui importe est le culte intérieur, qui est celui qui peut plaire à Dieu : le culte extérieur est seulement pour les hommes.

Théod. Il est aussi pour Dieu : mais puisque vous vous entêtez en cela, je veux voir ce que vous répondez. Persistez-vous à soutenir que Dieu est indifférent à ce que nous lui donnions un culte visible et extérieur?

Le bail. Oui.

Théod. Dites-moi donc : toutes les actions visibles que la loi de la raison commande, ou Dieu par elle, ne sont-elles point un véritable culte de Dieu, qui le veut, le demande et le détermine?

Le bail. Sans doute que le meilleur culte est celui du dévouement et de l'obéissance : donc, si personne ne doute que la loi de la raison, ou Dieu par elle, commande des actions visibles, personne ne peut douter qu'on doive à Dieu le culte extérieur.

La bar. Ah! bailli, je vous vois tomber à vue d'œil dans le fanatisme! comment cela se fait-il? auparavant si fort, si intrépide, et actuellement vous faiblissez à chaque pas!

Le bail. Pour vous, madame, vous ne perdez pas au jeu; je parlais des actions extérieures, qui n'ont pour objet que la vénération de l'Etre suprême, parce que je ne doutais pas des autres que nous commande la loi naturelle.

Théod. Or celles-là même, un philosophe ne peut douter qu'elles ne soient d'obligation, si on doit à Dieu le culte intérieur, parce qu'elles font harmonie avec celui-ci. Mon ami, les deux substances du corps et de l'ame sont tellement enchaînées ensemble, que ce n'est plus qu'un composé, un tout nécessaire, quoique inexplicable. Quel est

l'homme qui, pour exciter dans son cœur les affections spirituelles, ne se serve des mouvements corporels, tant la communication est étroite entre le corps et l'ame? Dites-moi, bailli, quand vous êtes dans votre cabinet à écrire à votre favorite, sentez-vous votre cœur palpiter et s'attendrir; pourquoi vos yeux se mouillent-ils de larmes? quoi! la pointe de la plume avec laquelle vous écrivez a-t-elle quelque enchantement pour exciter ces affections d'amour et de tendresse?

Le bail. Non certes : mais, en lui écrivant, je me représente au vif sa figure, sa voix si douce, ses manières si aimables. Ce souvenir excite en moi les regrets de l'absence, les sentiments de l'amour, etc., etc.

Théod. Or nous disons la même chose, mon ami, du culte extérieur de Dieu. Ces actions extérieures d'adoration, de demande, de louange, etc., etc., font un ensemble avec les actes de l'ame, elles les produisent, les animent et les augmentent ; et si nous devons à Dieu la vénération intérieure du cœur, nous lui devons aussi l'extérieure, qui cadre et correspond avec l'intérieure : tant que nous sommes un composé de corps et d'ame, substances unies entre elles, nous ne pouvons pas agir facilement, sans que toutes les deux ne s'accordent : de là vient que la vénération extérieure ayant une grande connexion avec celle de l'esprit, si l'une est due à Dieu, l'autre lui est due aussi.

La bar. Je trouve qu'il serait très-difficile que nous eussions fréquemment dans l'ame une affection spirituelle, sans que le corps ne nous accompagnât par des mouvements propres à la même fin. Quel est l'homme triste qui ne le manifeste sur son visage? La joie, le doute, le désir, la colère, la satisfaction, etc., sont autant de mouvements et d'affections de l'ame qui se peignent sur la figure. Elle est comme le vitrage d'une lanterne, à travers duquel on voit la lumière qui est dedans : donc la vénération, le culte et le respect que nous rendons à Dieu dans notre ame doivent reluire dans le corps; donc, bailli, si vous m'accordez que nous devons à Dieu un culte dans l'ame, nous le devons aussi dans le corps; donc on lui doit culte intérieur et extérieur.

Le bail. Comme Dieu est pur esprit, je pensais qu'il se contentait de notre adoration spirituelle; mais j'accorderai facilement qu'on la lui doit de la manière que vous dites.

La bar. Laissez ce mot *facilement*, parce que si vous convenez avec nous, c'est parce que vous ne pouvez faire autrement et contre votre volonté.

Le bail. Madame, vous ne me pardonnez rien.

La bar. Je ne vous pardonne pas, parce qu'au commencement vous avez parlé avec un trop grand amour-propre, et je suis enchantée que vous connaissiez qu'il y a beaucoup de personnes de bon sens qui ne sont pas de votre avis ni de celui de votre frère. Concluez, Théodore.

Théod. Je dis donc pour conclusion, mon ami, que Dieu n'a besoin ni d'un culte ni de l'autre. Nous ne lui devons pas le culte parce qu'il en a besoin, mais parce qu'il nous a créés ; ainsi la création, la dépendance et la participation de l'être que nous avons reçu de sa main, voilà ce qui nous impose cette loi. Si nous étions, comme les anges, de purs esprits, alors nous ne lui devrions que le culte intérieur purement spirituel; mais, comme nous sommes un composé de corps et d'esprit, et que tout est de Dieu, tout est dans la même dépendance du Seigneur, et lui doit la même reconnaissance, parce que tout a reçu l'être de lui : donc tout doit à Dieu hommage, soumission, adoration et respect; ainsi non seulement l'ame, mais aussi le corps lui doit le culte, parce qu'il est, aussi bien que l'ame, sous la même loi d'obligation. D'ailleurs le culte extérieur n'est point inutile, parce qu'il est propre à exciter, à augmenter et à conserver le culte intérieur.

La bar. Cette raison, cher Théodore, vous ne me l'aviez point encore apportée, je ne vous avais entendu dire que les autres ; mais le motif que le corps est aussi créature de Dieu, obligé à la reconnaissance, à l'obéissance et à la dépendance, mérite beaucoup d'attention.

Le bail. Les choses étant expliquées de cette manière, je ne m'y oppose pas : actuellement ce point ne me paraît pas contraire à la saine raison, comme auparavant.

La bar. Croyez-moi, bailli, il y en a peu qui réfléchissent comme ils doivent avant de parler : ne soyez point ainsi. Allons faire la partie.

Le bail. Allons.

TREIZIÈME SOIRÉE.

Sur l'immutabilité divine, et sur le feu vengeur de l'autre vie.

§ I. *De l'immutabilité de Dieu.*

Théod. Que faites-vous ici tous les deux, mes amis? La baronne n'est pas de votre avis, chevalier, quel que soit l'objet de la conversation. Vous étiez tellement enfoncés dans la dispute que, quoique je sois venu tout le long de cette allée du jardin, vous ne m'avez vu que quand je vous ai abordés et salués.

Le chev. Ma sœur est si spéculative, qu'elle veut que je lui explique les choses de manière qu'elle soit aussi satisfaite que si elle les voyait de ses yeux ; et cela ne peut pas être.

La bar. Vous aussi, chevalier, vous répliquiez souvent à Théodore, en lui demandant explication sur explication de ce que vous n'entendiez pas. Quoi! avez-vous oublié les doutes qui nous survenaient quand nous étudiions la géométrie?

Théod. Les défauts que vous vous reprochez mutuellement sont louables : j'aime que vous soyez l'un et l'autre difficiles à contenter. Mais venons à la question, et

mettons à profit le temps où il ne vient personne.

La bar. Je n'entends pas bien, Théodore, ce qui regarde l'immutabilité de Dieu. Car nous savons que Dieu est tantôt propice, tantôt courroucé : quelquefois il pardonne, d'autres fois il châtie ; il souffre les uns, il impose aux autres la juste peine de leur audace : ces changements en Dieu sont ce qui offusque l'idée que j'avais de son immutabilité ; parce qu'il me semble que celle-ci consiste dans la constance la plus ferme d'un être inaltérable, qui ne puisse se repentir de ce qu'il a voulu une fois, et à qui il ne puisse arriver rien de nouveau qui le fasse revenir en arrière sur ce qu'il a commencé.

Le chev. Voulez-vous, baronne, que Dieu soit aussi léger que mesdames les femmes. Vous autres, vous n'avez de la constance en rien ; la volubilité de votre libre arbitre est un caprice continuel : vous voulez, seulement parce que vous voulez ; et bientôt, sans que rien ne change, vous ne voulez plus, seulement parce que vous ne voulez pas. Quand j'étais au camp de Saint-Roch, pendant qu'on s'amusait au siége de Gibraltar, je connus une dame espagnole qui avait été, en compagnie de plusieurs messieurs, voir les postes avancés. Elle était douée de beaucoup de vivacité d'esprit, et elle avait des répliques très-capricieuses. Lui faisant un jour des remontrances sur certains défauts naturels à votre sexe, elle me répondit avec un air systématique bien nouveau, et en souriant : « Moi, je suis entièrement maîtresse de mon cœur : si j'aime, c'est parce que je veux aimer ; si je m'indispose contre les personnes que j'ai aimées, c'est parce qu'ensuite je veux me mettre mal avec elles. Je n'ai besoin de motifs ni pour l'un ni pour l'autre, parce qu'alors mon cœur serait esclave de mon entendement ; celui-ci le serait des objets qui changent comme on veut ; et, de cette manière, mon cœur deviendrait esclave des objets jusque à n'avoir plus d'affections que celles dont ils seraient dignes à mes yeux. Rien de tout cela, disait-elle : je veux aimer quand il me plaira d'aimer ; je veux avoir de la défiance quand je le trouverai bon ; je veux laisser tel ou tel attachement quand cela me viendra dans la tête, sans dépendance de rien, et seulement par volonté : je veux aimer un jour ce qu'un autre j'ai eu en horreur, et haïr demain ce qui me plaît aujourd'hui. Si je n'étais pas entièrement maîtresse de mon cœur, sur quoi pourrais-je avoir un empire total ? Non, messieurs, l'amour et la haine sont aux ordres de mon cœur, sans que personne le gouverne. »

La bar. Extravagante femme ! Dieu me préserve d'un semblable caractère ! mon cœur n'est point ainsi : il se gouverne toujours par la raison.

Théod. Et vous gouvernant par la raison, êtes-vous inconstante !

La bar. Je ne me tiens pas pour telle.

Théod Dieu ne l'est pas non plus, parce qu'il se gouverne entièrement par sa raison éternelle : de sorte qu'en Dieu se concilient parfaitement deux choses qui vous paraissent opposées : l'une est son *immutabilité*, la plus grande qu'il puisse y avoir ; et l'autre, cette diversité d'affections par rapport à un même sujet, mais non dans les mêmes circonstances.

Le chev. Expliquez-vous davantage, Théodore : je veux aussi entendre bien cela.

Théod. Quand les objets varient et changent, Dieu doit, par son immutabilité même, avoir des affections très-différentes. Si un homme est bon et se comporte avec rectitude, s'il n'est pas vicieux, et remplit toutes les obligations de son état, alors l'infinie rectitude de Dieu se voit obligée de l'aimer, de l'estimer, de le récompenser, etc. Mais si ensuite ce même homme prévarique, et se laisse entraîner par les vices, alors la rectitude de Dieu se voit obligée à se dégoûter de lui et à le détester. Déjà vous voyez qu'ici il n'y a point de changement de la part de Dieu, il est tout dans la créature. Dieu aime toujours tout homme vertueux, il a en horreur tout homme vicieux : donc il y a en Dieu une parfaite constance ; ce qu'il approuve une fois, il l'approuve toujours ; ce qu'il déteste une fois, il le déteste toujours. Si vous me le permettez, baronne, je ferai des comparaisons très-sensibles, dont vous n'avez pas besoin ; mais elles vous serviront pour d'autres.

La bar. Elles sont toujours utiles pour tout le monde, et même pour moi : expliquez-vous comme il vous plaira.

Théod. Un marbre lisse et poli s'ajuste avec une planche qui soit aussi lisse et bien unie ; mais il arrive que la planche est de travers, ou qu'elle se bombe par l'effet de la pluie ou du soleil ; alors le marbre ne s'ajuste plus avec la planche ; et, si quelqu'un disait en s'étonnant : *Comment cela se fait-il ? ce marbre s'ajustait bien avec cette planche, et actuellement il ne peut plus s'ajuster : il y a eu ici du changement dans la pierre*. Tout le monde rirait d'une remarque si ridicule ; parce que la pierre était restée la même ; le changement n'avait eu lieu que dans la planche, et, celle-ci changeant, elle ne pouvait s'ajuster avec la pierre, qui n'avait changé en rien.

La bar. Vous ne pouviez vous servir d'une comparaison qui m'éclairât davantage. Dieu est immuable ; il aime toujours le bien, et hait le mal. Si moi je me mets tantôt dans la classe du *bien* et tantôt dans celle du *mal*, je suis la cause que Dieu, tout en demeurant immuable, tantôt m'aime et tantôt me haïsse.

Le chev. Fort bien, Théodore ; mais ma sœur ne sera pas seule spéculative ; moi aussi je veux répliquer, non que je doute de ce que vous dites, mais pour m'instruire davantage. Il arrivera souvent que l'homme restant dans le même état, Dieu tantôt s'irrite, et tantôt se montre propice. Si vous mettez en Dieu *l'immutabilité* que vous dites qui paraît perfection, vous lui retirez en quelque façon la *liberté*, qui est une perfection plus grande, quoique en Dieu tous les attributs sont une

même perfection infinie. L'exemple de l'extravagante liberté de la dame espagnole, qui pouvait aimer ou haïr, sans que l'objet donnât aucun motif, et seulement pour exercer son libre arbitre, était une folie de la manière dont elle s'en glorifiait; mais ne la portant pas à un point excessif, il semble qu'elle est l'essence de notre libre arbitre : parce que, s'il n'y a que l'objet qui change qui nous fasse changer d'affection, et si nous n'avions point la liberté de la varier, sans que lui-même ne changeât, nous n'aurions plus aucune liberté ; il nous arriverait la même chose qu'à un orgue qui change de sons sans liberté : parce que tout le changement dépend de ce que l'on frappe telle ou telle *touche*, et il ne peut changer de tons que suivant le changement des doigts, qui lui sont étrangers.

La bar. Je vois, chevalier, que les bombes et les balles ne vous ont point étourdi, jusque à vous faire perdre cet ancien esprit réfléchi et spéculatif que vous avez toujours eu : que lui dites-vous, Théodore ?

Théod. Je dis qu'il a grandement raison, et que je ne l'ai pas moins; en m'expliquant davantage, nous serons d'accord. En Dieu, la liberté autant que l'immutabilité sont des perfections essentielles; mais elles ne se nuisent point l'une à l'autre, et Dieu n'est pas contraire à lui-même. Dieu aime tout ce qui est *bon*, et il l'approuve ; cela est essentiel à la divine rectitude qui se trouve également dans son entendement et dans sa volonté. De même Dieu a en horreur tout ce qui est *mauvais*, et il le déteste ; cela aussi lui est essentiel, et il n'a, ne veut, ni ne peut avoir de liberté pour le contraire : il est aussi impossible que Dieu n'aime pas le *bien* qu'il l'est qu'il approuve le *mal*. Passons actuellement des actions à celui qui les fait; passons de la vertu à celui qui est vertueux, et du délit à celui qui est coupable. Dieu, par sa rectitude même, est dans la nécessité d'aimer, non seulement la vertu, mais encore l'homme vertueux, et de détester le vicieux autant que le vice ; en cela n'entre point sa liberté.

Le chev. Alors vous ne le laissez libre en rien.

Théod. Tout doucement, mon ami, vous êtes bien vif : je m'expliquerai peu à peu. Quant à l'homme vertueux, Dieu n'est pas libre de ne pas aimer la vertu; mais quant au vicieux, il a la liberté d'avoir pitié de lui, et de modérer le mécontentement qu'il lui cause par suite de la rectitude de la justice, en lui pardonnant par la libéralité de sa miséricorde. Remarquez bien, chevalier, qu'en Dieu c'est *libéralité* et vertu de donner ce qu'il ne doit pas ; mais ce serait *injustice* et défaut de ne pas donner ce qu'il doit. Ne point aimer celui qui est bon et le punir, etc., c'est cruauté, c'est injustice, c'est un défaut dont Dieu n'est pas capable, parce que ce serait ne point donner au vertueux ce qui lui est dû; mais pardonner au coupable par sa miséricorde, c'est bonté, clémence et vertu.

Le chev. J'entends, et c'est ce que nous voyons même dans les lois humaines. Le souverain a la liberté de pardonner au coupable, mais il ne l'aura jamais de laisser sans récompense l'homme de bien.

Théod. C'est cela même, par la raison que je vous ai dite que *c'est un délit de ne point donner ce qui est dû*. C'est pour cela que le souverain ne peut refuser la récompense que mérite le bon citoyen : mais donner ce qui n'est pas dû, par exemple, pardonner au coupable, ou lui accorder la vie, à laquelle il n'avait pas droit, cela s'appelle *clémence*, *libéralité*, *commisération*, etc.

La bar. Avec votre permission, Théodore, si un souverain n'inflige point le châtiment que méritent les délits, *c'est aussi ne point donner ce qui est dû :* et c'est toujours un défaut.

Théod. Madame, prenez les paroles dans leur véritable sens, et vous serez satisfaite Le souverain doit récompenser le mérite du citoyen : toutes les lois l'y obligent ; et s'il y manque, il pèche et est en défaut : mais, quant au châtiment des coupables, le mot *il doit* ne se prend pas dans la même rigueur : ce qu'il signifie, c'est qu'il est juste, convenable, raisonnable, etc. ; mais il ne signifie pas que le souverain est obligé de châtier dans tous les cas et sans aucune exception ; ainsi s'il ne châtiait jamais il manquerait à ce qu'il *doit :* mais en pardonnant dans quelques cas particuliers, il ne manque point à ce qu'il doit ; parce que les lois ne lui en retirent pas absolument la liberté. Dans telle ou telle circonstance il a la liberté de pouvoir pardonner, quoique il ne l'ait pas de pardonner toujours. Quand Dieu châtie, on suppose certainement que le châtiment est dû; mais quand Dieu pardonne, il agit sans qu'il y ait du mérite dans celui à qui il pardonne, il ne fait qu'exercer sa liberté. Dès que vous êtes tous les deux spéculatifs, voici la dernière raison : Dieu est le centre et la source de tout ce qui est bien ; et il n'est point le centre et la source de ce qui est mal. Y êtes-vous ?

Le chev. Qui peut en douter ?

La bar. J'entends : n'en dites pas davantage Vous voulez dire que le bien peut naître et venir souvent de Dieu seul, sans que la créature le mérite : mais le mal ne peut jamais venir de Dieu : il est nécessaire que la créature le mérite, et qu'en quelque sorte elle l'occasionne. N'est-ce pas cela, Théodore ?

Le chev. Ma sœur est plus spéculative que moi : je vois qu'elle est plus avancée.

Théod. Ce qu'elle a dit est ce que je voulais dire. Dieu peut pardonner, user de miséricorde, et faire mille biens au pécheur, non en récompense du mal, mais pour le porter au bien par la douceur de l'amour : dans ce cas, le bien que Dieu lui fait naît seulement de sa bonté divine ; il ne vient en aucune façon de la créature, comme quand celle-ci est vertueuse; parce qu'alors le bien vient aussi d'une certaine manière de la créature, parce qu'elle l'a mérité. Mais quand Dieu châtie, la créature est la cause de son mal ; et Dieu la châtie seulement comme juge, obligé de punir les fautes. Si Dieu châtiait

sans qu'il y eût délit, alors le mal naîtrait de Dieu et seulement de Dieu; car la créature ne concourrait pas; et, comme cela ne peut pas être, il s'ensuit que jamais Dieu ne châtie sans que le péché ne l'y force; mais il peut faire mille biens, sans qu'ils soient mérités.

La bar. Je l'entends parfaitement.

Théod. Voici actuellement en quoi consiste l'exercice de la liberté divine : il pardonne à ce pécheur-ci, et ne pardonne pas à celui-là, parce qu'il veut pardonner à l'un, et non à l'autre; il attend celui-ci quatre-vingts ans, celui-là, il ne l'attend pas même un an, parce qu'ici il veut, et là il ne veut pas. Le Seigneur nous le déclare dans beaucoup d'endroits de l'Ecriture (1) : *J'aurai pitié de qui je voudrai, et je serai propice à qui il me plaira.* En cela consiste le droit suprême de la liberté divine, à faire du bien à celui qu'il veut, outre le bien qu'il fait à celui qui le mérite. Mais le bienfait même de la récompense qu'il nous accorde pour les bonnes œuvres est libéralité; parce qu'il nous a donné gratuitement, dans sa grace, le secours pour pratiquer ce bien de la vertu, par lequel nous méritons le bien de la récompense.

Le chev. Je vous remercie, ma sœur, de cette occasion si agréable pour m'instruire.

La bar. Je suis très-contente; mais pour que je le sois entièrement, exposez à Théodore la difficulté que vous me fîtes ces jours derniers à la promenade des mines de cuivre de Baygorre.

Le chev. Je ne me rappelle pas le doute que j'eus alors.

La bar. Vous ne vous rappelez pas ce que vous me dites en voyant la fournaise où le cuivre se fondait et se purifiait.

Le chev. Oui, oui, je m'en souviens; mais je ne sais si Théodore aura assez de patience.

Théod. Je suis toujours le même à votre égard, chevalier; tant qu'il s'agira de vous instruire, je serai toujours prêt.

§ II. — *Sur le feu vengeur de l'autre vie.*

Le chev. Il s'agit, mon ami Théodore, permettez-moi de le dire, d'un mystère que nous devons croire en aveugles, parce qu'on nous l'ordonne; mais vous, avec toute votre philosophie, vous ne pourrez m'expliquer comment un feu personnel peut embraser des ames qui sont esprits. Ne vous scandalisez point, baronne : je le crois; mais j'avoue que je ne l'entends pas.

La bar. Si, comme vous dites, c'est un mystère, je ne m'étonne pas que vous ne le compreniez point; parce que, si vous l'entendiez clairement, ce ne serait plus un mystère.

Le chev. Vous êtes plus avancée que moi, comme ayant reçu plus de leçons de Théodore; mais, qu'on l'appelle mystère ou non, je voudrais qu'on me donnât à cet égard quelque idée pour me débarrasser de mes camarades, qui ne me paraissent pas aussi dociles que moi aux lois de l'Eglise.

(1) *Miserebor cui voluero, et clemens ero in quem mihi placuerit.* Exod. 33, 19.

Théod. Si ces camarades sont du nombre des philosophes qui raisonnent, je vous donnerai un moyen de les convaincre; mais s'ils sont de ceux qui ne raisonnent pas, ne faites pas cas d'eux.

Le chev. Ils raisonnent, et ils objectent mille raisons qui me paraissent claires. Dites-moi donc comment une chose qui est matérielle peut avoir action sur les esprits? Pourrez-vous donc saisir avec la main, quelque chose que vous fassiez, un ange ou un démon? De même donc que les bras, comme étant d'os et de chair ne peuvent saisir un esprit; de même le feu matériel ne pourra avoir action sur l'esprit (1).

Théod. Mais, mon cher chevalier, comment le feu matériel peut-il actuellement avoir action sur votre ame? Une simple étincelle qui vous tombe sur la main vous fait crier, que serait-ce si on vous jetait dans une fournaise ardente? doutez-vous que votre ame ne ressentît une douleur insupportable?

Le chev. Je n'en doute pas, et à Dieu ne plaise que j'en fasse l'expérience! Je n'en ai pas besoin pour savoir que mon ame souffrirait la plus grande de toutes les douleurs.

Théod. Bien; mais comment m'expliquez-vous cela philosophiquement? Le feu est matériel, votre ame est esprit; comment une chose matérielle peut-elle aujourd'hui tourmenter votre esprit?

Le chev. Cela s'explique aisément; parce que le feu tourmente le corps, et celui-ci, par l'union qu'il a avec l'ame, fait passer la douleur à l'ame.

Théod. Vous ne faites que reculer la difficulté sans l'expliquer. Car comment se fait ce passage de la douleur, du corps à l'ame? le corps est matière, et l'ame est esprit. Comment donc le cerveau mu par l'impression du feu, peut-il communiquer à l'ame la cause de cette sensation douloureuse? Expliquez-moi comment se fait ce passage du corps matériel à l'ame, qui est spirituelle, et je vous embrasserai bien tendrement. Ne pensez point me contenter par des mots insignifiants : je veux une explication qui s'entende.

Le chev. Je ne puis vous la donner.

Théod. Et vous ne la demanderez point à vos camarades, qui sont de si grands philosophes?

Le chev. Quand je leur offrirais cent mille embrassades, ils ne me la donneraient sûrement pas. Expliquez-le moi.

Théod. Je ne le puis pas non plus; et jusque à cette heure je n'ai vu personne qui en soit en état. Mon chevalier, dans cette matière tous savent que la chose est, et personne ne sait comment elle est : il est constant que

(1) Il est bien prouvé en physique que ce n'est pas le corps qui sent, mais qu'il est un organe par le moyen duquel l'ame sent. Par suite de la correspondance qu'il y a entre le nerf et le cerveau, l'ame attribue le sentiment au pied à la main, etc. Tout le monde sait que ceux qui ont la jambe coupée sentent de la douleur au pied qui n'y est plus, parce qu'il reste les nerfs qui lui correspondent. C'est donc l'ame qui sent la brûlure : de même que les yeux ne voient point; c'est l'ame qui voit par les yeux.

l'ame sent de la douleur ou du plaisir d'après certaines impressions que les objets font sur les sens extérieurs, et ensuite sur le cerveau; mais comment cela se fait-il? personne ne le sait. Là-dessus il y a trois systèmes : l'un est des anciens, et c'est celui de l'influence physique; l'autre est de Descartes; le troisième de Leibnitz (1), et aucun des trois ne plaît aux philosophes qui ne sont point superficiels. Quoi qu'il en soit, je sais que le feu brûle, qu'en touchant mon corps il tourmente mon ame, et je serais un grand fou de me laisser jeter dans un brasier en disant avec un grand calme : *Le feu est matière, mon ame est esprit : la matière ne peut avoir d'action sur l'esprit : donc mon ame ne souffrira point, quoique on me jette dans le feu.* J'en dis autant dans notre cas.

Le chev. Actuellement que mon ame est dans le corps, le feu, ayant action sur lui, l'a médiatement sur l'ame; mais dans l'enfer suivant notre cas, le feu devra avoir une action immédiate sur l'ame. Pourquoi riez-vous, ma sœur? qu'est-ce que cela a de risible?

La bar. Je ris, mais je me tais : nous parlerons ensuite; Théodore, poursuivez.

Théod. Le rire de la baronne est fondé : parce qu'il est aussi difficile d'expliquer l'action du cerveau sur l'ame pendant notre vie que l'action que le feu aura sur elle après la mort.

Le chev. Vous vous trompez, Théodore; parce que dans l'homme vivant le Créateur a tellement uni le cerveau à l'ame que l'impression qui se fait dans le cerveau se communique à l'instant à l'ame, par la raison de l'union que Dieu a disposée entre ces deux substances : cela n'a plus lieu quand l'homme est mort.

Théod. Mais si vous croyez que le Créateur a tellement uni le cerveau à notre ame que l'impression qui se fait dans l'un se communique à l'autre; ce même Créateur, pour châtier cette ame, après la mort de l'homme, peut lui unir le feu, en sorte qu'il lui cause immédiatement la même douleur qu'il lui causait par le moyen du mouvement du cerveau; parce que le feu est corps aussi bien que le cerveau; et, si Dieu peut faire cette union avec tant d'harmonie entre le cerveau et l'esprit, pourquoi n'en pourrait-il pas faire autant entre le feu et l'ame?

La bar. Percevez-vous actuellement, chevalier, le motif de mon sourire? c'est que je voyais alors ce que Théodore allait vous répondre.

Le chev. Vous êtes maîtresse en métaphysique!

La bar. Ce sont mes exercices, mes attaques de places, mes batteries, etc. Les uns savent une chose, les autres une autre. Les femmes aussi ont un peu de tête, et nous ne pensons pas seulement aux parures et au luxe. Pardonnez, Théodore, ces interruptions de jeunes gens un peu vifs.

Théod. Les interruptions ne laissent pas d'être utiles, quand elles n'éloignent pas de l'objet.

Le chev. Malgré tout, mon maître, j'ai encore à répliquer. Pour avouer ce passage inexplicable du mouvement du cerveau à la sensation de l'ame, nous avons la preuve irrécusable de l'expérience générale; et quand il y a tant de certitude sur ce point, quoique il soit absolument inexplicable, nous l'admettons en confessant notre ignorance; c'est ainsi que nous sommes assurés que les impressions du cerveau excitent dans l'esprit la sensation et la douleur. Mais d'où savons-nous la communication immédiate entre le feu et l'ame? Et qui nous prouve que cela est ainsi?

Théod. Nous ne disons pas que cela soit ainsi parce que nous le voyons, mais parce que quelqu'un qui ne ment pas l'a dit. Si nous n'avions pas dans l'Evangile des textes qui le disent très-expressément, si nous n'avions pas une tradition constante fondée sur ces textes si exprès, on serait excusable de nier ce feu vengeur. Mais nous le disons sur la parole de Jésus-Christ, qui l'a dit clairement; et ma tâche ici, comme philosophe, n'est que de répondre à l'impossibilité physique qu'opposent vos camarades : or je dis qu'ils ont d'autant plus tort de prétexter une impossibilité de communication entre le feu et l'ame que cette communication est démontrée possible par celle qu'ils ne peuvent nier entre l'ame et le corps : par cela seul je prouve tout ce que le philosophe est tenu de prouver, que ce point n'a rien de contraire à la saine raison. Mais, si vous voulez savoir sur quel fondement nous croyons que cela est ainsi, allez aux sources de la théologie, et voyez si cet Homme-Dieu, qui est venu nous enseigner le chemin du salut, dit ou ne dit pas que les pécheurs doivent être châtiés après la mort par le feu; vous verrez que la sentence qui sera prononcée contre les réprouvés au dernier jour le déclare expressément : *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé pour le démon et ses partisans.* Car vous devez remarquer que le feu préparé pour le démon, est un feu préparé pour un esprit; et le feu qui peut brûler les démons, peut aussi brûler les ames.

Le chev. Théodore, ne vous fatiguez pas

(1) Le système de Leibnitz est celui de l'harmonie préétablie entre le corps et l'ame. Supposons deux pendules, dont l'une ait les rouages et l'autre le timbre; supposons en outre que l'artiste les ait fait correspondre de manière que celle qui aurait les roues compléterait le mouvement d'une heure, l'autre la sonnât. De même ce philosophe prétend que Dieu a formé les corps et les ames en telle conformité, que les mouvements du corps correspondissent aux idées de l'ame, et qu'en conséquence il l'a réunie à ce corps et non à un autre. Ce système est ingénieux, mais inadmissible, parce qu'il ne laisse pas lieu au libre arbitre; il est contraire à l'expérience de tous les jours, car nous éprouvons que le mouvement du cerveau est cause de la sensation, et que l'ame, en vertu de sa liberté, suit par fois le mouvement de la sensation, et d'autres fois ne le suit pas, parce qu'elle fait attention que la loi ou la raison naturelle lui défend de le suivre. C'est pour cela que j'appelle inadmissible un système incompatible avec la liberté de l'ame raisonnable.

davantage, je suis convaincu : mais je ne reviens pas de l'entêtement avec lequel, sans le moindre examen, on nie à droite et à gauche tout ce qui peut réprimer le vice.

Théod. Il n'y a point de quoi vous étonner : c'est la conséquence naturelle du plan qu'ont formé ces philosophes de retrancher de leur croyance tout ce qui peut mettre obstacle à la licence des mœurs. Les uns nient l'immortalité de l'ame, pour n'avoir point à craindre dans l'autre vie le châtiment des délits qu'ils ont commis dans celle-ci. D'autres ne pouvant nier l'immortalité et la spiritualité de l'ame, parce que les raisons les plus claires la persuadent, se jettent d'un autre côté, et nient qu'il y ait un feu pour châtier les méchants (1).

La bar. Je voudrois savoir si en doutant ici de ce feu ils l'éteignent là-bas, de manière à s'y soustraire quand la mort les jettera dans les abîmes. Si des personnes véridiques disaient sérieusement à l'un de ces philosophes qu'il a l'ordre de se saisir de sa personne pour le conduire à un château fort, ou dans un pays éloigné et malsain, se contenterait-il de faire mille arguments pour révoquer en doute qu'il y ait tel château fort, ou que le climat de ce pays soit aussi mauvais qu'on le dit? S'endormirait-il dans cette sécurité jusque à se laisser prendre et embarquer sans retour? Or il me semble que c'est là ce que font vos camarades : qu'ils croient ou refusent de croire, ils trouveront en mourant le châtiment qu'ils ont nié, et seront tourmentés sans savoir comment. Autrement le Fils de Dieu, qui l'a dit, mentirait, et Dieu manquerait d'infliger aux coupables une peine proportionnée à leurs délits; parce que la privation du ciel est la même pour tous les damnés. Mais comme parmi eux il y a une grande différence dans les fautes, la rectitude essentielle de la divine justice veut que dans l'autre vie il y ait des peines qui tourmentent plus ou moins les coupables. Cela suffit, mes amis, il vient du monde.

(1) Ceux qui aujourd'hui se nomment philosophes n'ont d'autres maîtres que des hommes qui donnent des leçons de vices. Pour satisfaire leurs passions, ils insultent à la vérité même; pour familiariser leur conscience avec le crime, ils tâchent de bannir de leurs cœurs les frayeurs des peines éternelles; pour avoir la malheureuse consolation d'être en grand nombre, ils ont recours au style enchanteur d'une fausse éloquence; et, afin de faire des prosélytes de leur stupide illusion, ils disent à leurs disciples que ceux qui craignent les jugements de Dieu sont de pauvres ignorants, ou des esprits serviles. Mais moi, j'aime à craindre le jugement de Dieu avec les grands génies des Paul, des Chrysostôme, des Augustin, dont la raison a été plus éclairée sur la révélation que celle des furieux qui s'écrient : *Rompons ces chaînes, secouons ce joug qui assujettit nos passions déréglées.* Puisque on est forcé d'admettre que le feu, quoique matériel, fait souffrir en cette vie l'ame, qui est spirituelle, toutes les fois qu'il agit sur quelque partie du corps, quelle difficulté peut empêcher les philosophes d'avouer que Dieu a le pouvoir de faire que le feu tourmente l'ame séparée du corps?

PREMIER SUPPLÉMENT.

QUATORZIÈME SOIRÉE.

Sur la grace divine et la conception de la Vierge.

Madame. Théodore, ce n'est pas seulement ma fille qui a besoin que vous ayez la patience de l'instruire en matière de religion : moi aussi, j'ai des attaques à souffrir; et quoique on ait un peu plus de respect pour moi que pour elle, et qu'on ne me parle point indifféremment sur toute sorte de matières, cependant je suis souvent forcée de dissimuler mon mécontentement, pour ne point manquer de politesse envers ceux qui me visitent. Je crois qu'aujourd'hui nous n'aurons personne, parce que le mariage de votre voisin enlève toutes nos amies, et nous serons seuls ce soir, vous, la baronne et moi.

Théod. Je m'en réjouis pour que notre conversation soit pacifique, parce que je n'aime pas toujours à disputer, et surtout en matière de grande importance, telle que fut celle d'avant-hier. Dites-donc sur quoi nous devons nous entretenir, ou que madame la baronne le dise.

Mad. C'est moi qui dois le dire, parce que ma fille a plus d'occasions de vous entendre que moi. Je veux que vous m'expliquiez ce qui regarde la *grace;* car toute ma vie j'en ai entendu parler, et jamais on ne m'a expliqué clairement ce que signifie cette parole, ni les différentes choses qu'on m'a enseignées à son égard.

La bar. Déjà ma mère m'avait chargée de vous le demander; mais comme les rencontres casuelles avec les philosophes du jour nous jetaient dans des discussions différentes, je n'ai jamais pu vous consulter sur ce point. Actuellement, Théodore, satisfaites la curiosité de toutes les deux.

Théod. Cette parole, *grace*, a deux acceptions : quelquefois elle signifie *faveur*, d'autres fois elle signifie *beauté*, ou chose qui plaît.

Mad. Vous avez raison; car, par fois, nous disons que le roi a accordé cette *grace* à tel ou tel; d'autres fois, que nous trouvons de la *grace* dans une parole, ou qu'une personne qui nous plaît a de la *grace*, etc. Mais moi je parlais de la *grace* dont on traite en théologie.

Théod. Celle-là aussi a ces deux sens, que je vais expliquer séparément.

§ I. — *Grace ou faveur dans le premier sens.*

Premièrement, tout ce que nous accordons à quelqu'un seulement par faveur et sans obligation s'appelle une *grace :* comme donc Dieu nous accorde beaucoup de choses sans aucune obligation, toutes sont des graces que Dieu nous fait; et aussi il y a deux espèces de graces de Dieu, l'une est la *grace naturelle,* dans laquelle entrent tous les biens naturels que Dieu nous accorde, comme les yeux, la santé, la vie, les richesses, l'entendement, etc. Ce sont autant de graces que Dieu fait aux hommes, parce qu'il n'est obligé de nous donner rien de cela. Mais outre la grace naturelle, il y en a une autre qui se

nomme *grace surnaturelle* ; et elle consiste dans les dons surnaturels que Dieu accorde parce qu'il le veut bien, et sans aucune obligation de le faire : je crois que tout cela s'entend facilement.

Mad. Quand je le comprends, ne doutez pas que vous ne l'expliquiez bien.

Théod. Or il y a en nous deux puissances qui toutes deux ont besoin de ce secours céleste dans l'ordre du salut et de la vie chrétienne. Nous avons un entendement qui lutte avec les ténèbres de l'ignorance, et une volonté qui gémit de la révolte de nos passions déréglées. Dieu donne sa *grace* à l'entendement quand il l'éclaire, et lui fait connaître les choses célestes ou spirituelles et tout ce qui a trait à l'autre vie, et cela d'une manière plus claire et plus convaincante que ne pourrait le faire la simple nature dans les choses naturelles. Outre cela Dieu fait sentir au cœur certaines touches qui le réveillent, il lui inspire une inclination qui lui facilite le bien, et une horreur qui le retire du mal, sans attaquer pour cela sa liberté. Ces lumières de l'entendement et ces touches du cœur, les théologiens les appellent *secours, grace excitante, grace aidante,* etc.

Mad. J'entends déjà tout cela, parce que tout cela se passe près de moi, et que je l'ai senti dans mon ame.

Théod. Ces lumières et ces impulsions, comme venant immédiatement de la main de Dieu, se nomment *surnaturelles,* et Dieu les donne tantôt plus fortes, et tantôt plus faibles, suivant ce qu'il lui plaît : nous avons aussi l'expérience de cela.

La bar. Quelquefois aussi elles sont si efficaces que l'ame sent une force à laquelle elle ne résiste point.

Théod. Quand Dieu prend à tâche de porter une ame à la fin qu'il se propose, il l'enveloppe de tant de lumières les unes après les autres, il la frappe de tant de coups les uns sur les autres que, fatiguée de résister, elle se rend enfin sans que Dieu la touche dans le for si délicat du libre arbitre.

Mad. Je le comprends ; allons à l'autre sens dans lequel on prend le mot *grace.*

La bar. Permettez-moi, madame : et pourquoi appelez-vous *grace* ou *faveur* ces illustrations et impulsions vers le bien ?

Théod. Parce que ce sont des lumières et des touches intérieures que personne ne mérite. Quand Dieu les accorde, c'est par sa bienfaisante volonté ; et dans la supposition qu'il donne à chacun plus ou moins de grace, c'est qu'alors, par faveur et pure miséricorde, il donne telle ou telle lumière plus grande, telle ou telle impulsion intérieure plus forte. Il arrive la même chose que pour la pluie du ciel, que Dieu envoie quand il veut et parce qu'il veut ; et si parce que la pluie est une chose qui n'est point en notre pouvoir, c'est toujours une faveur de nous l'envoyer, nous pouvons avec plus de raison appeler faveur ces secours intérieurs que Dieu donne quand il veut, à qui il veut, et comme il veut.

La bar. Actuellement je suis au fait.

Mad. Ma fille que voici, Théodore, est plus spéculative que moi ; et c'est votre faute de l'avoir rendue si philosophe. Continuez.

Théod. Si vous êtes satisfaites toutes les deux, moi je ne le suis pas ; car il y a ici beaucoup de points que vous devez savoir, et que certainement vous n'entendez pas clairement.

La bar. C'est une preuve de votre amitié de vouloir nous instruire même au-delà de ce que nous demandons : dites-nous donc ce qu'il nous importe de savoir.

Théod. Dans l'économie de la grace de Dieu avec notre liberté, il y a beaucoup de choses que nous enseigne la vraie théologie, et que nous devons croire ; mais peu les entendent clairement. Quant à moi, j'ai pour les expliquer un moyen sensible dans une comparaison familière qui me paraît propre, parce qu'elle éclaircit à mes yeux le point délicat de concilier la grace avec notre libre arbitre sans les subtilités des écoles.

La bar. Plus la comparaison sera familière, plus elle sera claire et frappante pour notre esprit, qui à chaque pas s'appuie sur des choses sensibles.

Théod. Figurez-vous, madame, que vous voyez un puits très-profond avec beaucoup de boue dans le fond, et que cette boue est un homme. Il est clair que cet homme ne pourra sortir du puits sans qu'on l'en tire, et qu'on l'enlève. C'est ainsi que je me représente le pécheur dans son mauvais état ; car si Dieu ne le relève et ne le tire du péché, il ne peut en sortir. Je crois que vous m'entendez.

La bar. Très-clairement. Après.

Théod. Supposez donc qu'on jette à cet homme une corde avec un grand panier ; s'il se laisse mettre dans le panier et tirer vers le haut, il sortira du puits. De même, si le pécheur consent à ce que Dieu le tire du mal, il sortira du danger, et se sauvera. Mais observez que l'homme peut par lui seul, ou refuser d'entrer dans le panier, ou verser le panier apres y être entré, et retomber dans la boue ; mais par lui seul il ne peut monter un pouce de plus que ne veut la main supérieure qui le tire. De même le pécheur ne peut faire un effort ni le moindre pas vers le salut si la grace de Dieu ne l'attire ; mais il suffit seul pour se perdre.

Mad. Voilà ce qu'on m'enseignait ; mais je ne l'entendais pas, et j'étais confuse de voir que nous eussions de la liberté pour le mal par nos propres et seules forces, et non pour nous résoudre au bien sans la grace de Dieu. Je n'entendais pas comment cette grace nous portait à Dieu sans nous attacher, sans nous lier, et nous laissant au contraire avec la liberté de ne point avancer. A cette heure je l'entends bien.

Théod. Je m'en réjouis : je continue. Cet homme, tant qu'il n'est pas hors du puits, est toujours en danger de tomber, et ce danger est le même quand il est à un pied du fond, comme quand il en est à 20 pieds. C'est ce qui nous arrive par rapport à la grace : car tant que nous ne sortons pas de cette vie pour l'autre, nous sommes en danger de

tomber de la grace de Dieu dans le péché; et ce danger est égal pour celui qui s'est converti depuis peu, et pour celui qui s'est converti il y a vingt ans : car tant qu'il vit et qu'il a le libre arbitre, il peut se précipiter du panier et lâcher la corde; ou la main qui le tire vers le haut peut l'abandonner, fatiguée de sa résistance.

La bar. Ces comparaisons me frappent tellement, qu'elles me persuadent de la manière la plus claire les vérités qu'on me disait au catéchisme. Continuez.

Théod. Quels que fussent les efforts de l'homme pour sortir ou pour monter bien vite, il n'avancerait rien si celui qui est dehors ne voulait lui faire la grace de lui jeter la corde et le panier et de le tirer en haut : si la main supérieure le fait, c'est par faveur, parce que celui qui est dans le puits, n'a pas le pouvoir d'obliger celui qui est dehors à le faire. Voilà ce qui arrive à chacun de nous par rapport à Dieu : nous ne pouvons jamais mériter de droit que Dieu nous appelle, ou qu'il nous tire et nous élève vers lui : quand il le fait, c'est par faveur et grande faveur. C'est pour cela que les inspirations et moyens qu'il nous donne pour sortir du puits sont *faveur*, *miséricorde* et *grace*, comme je viens de le dire.

La bar. Je ne puis assez louer la comparaison.

Théod. Elle n'est pas finie. Si l'homme, une fois dans le panier, se tient bien à la corde, il a une espérance bien fondée que le panier ne versera pas, et qu'il ne retombera pas; mais s'il se met à danser en toute liberté dans le panier, peut-être quand il y pensera le moins il fera un mouvement à faux, le panier se culbutera, et il retombera au fond. C'est encore ce qui nous arrive : si nous sommes fidèles à la grace de Dieu, nous tenant bien à la sainte doctrine qui nous conduit au salut, nous aurons une espérance fondée d'obtenir le bonheur éternel; mais si au contraire nous voulons vivre avec liberté, sans faire attention à la morale que nous devons suivre, nous tomberons quand nous nous croirons le plus en sûreté, nous décherrons des bonnes mœurs nécessaires au salut, et nous retournerons au fond du puits.

Mad. Je n'oublierai jamais la comparaison ou l'exemple du panier.

Théod. Je dis plus : si celui qui monte dans le panier se tient aux herbes qu'il y a dans la muraille du puits, il court risque de deux choses : l'une que celui qui tire la corde, sentant cette plus grande résistance en outre du poids, pourra lâcher la corde et cesser de tirer, et tout ira ensemble au fond du puits. Voilà ce que Dieu fait avec nous, quand attirés de la grace divine, nous montons heureusement : si, au lieu de soupirer pour sortir du puits, nous nous tenons aux herbes vicieuses des plaisirs et des divertissements profanes, la main de Dieu peut cesser le secours qu'elle donnait, et nous tomberons dans nos premiers désordres : voilà le premier malheur. Le second qui peut survenir, c'est que celui qui tient la corde continuant à tirer le panier vers le haut, et l'homme ne voulant point lâcher les herbes du puits, le panier ne se renverse, et l'homme ne retombe au fond. C'est ce qui arrive à beaucoup, quand, Dieu tirant vers le haut, le pécheur s'affectionne aux divertissements du monde, et quelquefois le panier se renverse : la grace de Dieu le laisse, l'homme va au fond; et Dieu reste sans reproche.

Mad. Quelle heureuse comparaison? j'entends tout cela si bien que jamais je n'aurai d'obscurité.

La bar. Actuellement j'entends pourquoi, Dieu jetant en bas autant de cordes et de paniers qu'il y a d'hommes qui se trouvent au fond, il y en a si peu qui sortent et arrivent au pays sûr de l'éternelle félicité. Les obstinés ne quittent point la boue, et ne se laissent point mettre dans le panier : les fous, après y être entrés, se mettent à sauter et à gambader imprudemment, et tombent du panier; d'autres qui regrettent les plaisirs dangereux, ne veulent point aller avec la promptitude que Dieu leur demande par sa grace, mais peu à peu, par la douleur de laisser leur malheureux état : ceux-ci se tiennent aux herbes des murs du puits, et ce qu'ils gagnent c'est que la grace de Dieu cesse de les appeler, ou que la grace retourne vide au Seigneur; et sortant du panier des bonnes mœurs et d'une vie réglée, ils tombent en bas. Ceux qui sont fidèles à la grace divine se tiennent à la corde, ils ne font pas de résistance, ils sortent heureusement dehors; mais des autres il s'en perd beaucoup.

Théod. Cependant la grace de Dieu est quelquefois si patiente, qu'il revient souvent à la charge, comme jetant plusieurs paniers les uns après les autres; et si le pécheur veut se prendre aux herbes, il lui donne, pour ainsi dire, de tels coups sur les mains qu'il lui fait lâcher prise et le tire si promptement qu'il le met hors du puits, quand il l'espérait le moins. Il est des pécheurs que Dieu par sa toute-puissance attire sans violence dans le panier, et quelque fous qu'ils aient été, il fait que, soit par crainte, soit par goût, ils y restent tranquilles sans se débattre contre sa grâce; et souvent il abrége pour eux les tentations et les périls, en les tirant avec force et rapidité. Tels sont les pécheurs qui se sauvent par quelque grace extraordinaire.

La bar. Nous l'entendons parfaitement : je vous remercie beaucoup.

Mad. Passons actuellement à l'autre sens du mot *grace*.

§ II. — *Grace dans le deuxième sens, c'est-à-dire dans celui de beauté, agrément.*

Théod. Il y a aussi dans le deuxième sens de *grace* ou qualité qui plait, deux espèces de graces, parce qu'il y a des qualités qui plaisent aux hommes, et qu'on appelle *grace naturelle*; par exemple, la grace qu'a un corps bien fait, un visage aimable, une sentence qui plaît; un je *ne sais quoi* qui souvent se remarque et ne peut s'expliquer, mais qui rend agréable la chose où cela se rencontre : ces qualités ou dons sont des *graces naturelles*.

La bar. De tout ce qui plaît nous disons que cela a de la grace, et comme les objets nous plaisent par mille principes qui sont dans la nature, cette grace naturelle naît aussi de mille causes diverses, comme vous me l'avez enseigné autrefois, et comme l'expérience le démontre.

Mad. Ma fille, Théodore, est plus avancée que moi dans l'intelligence de votre doctrine. Elle est jeune, elle a plus de temps libre, et moins de soucis : ainsi elle peut profiter de vos instructions. Actuellement il s'agit de moi : dites.

Théod. Ce qui fait que notre ame soit belle et agréable aux yeux de Dieu ne peut être ce qui rend le corps agréable aux yeux des hommes ; ce doit être une autre chose supérieure, ou une beauté surnaturelle que Dieu répand dans l'ame et qui la rend belle; de même qu'un rayon de soleil tombant sur un morceau de cristal le rend brillant et beau comme un petit soleil. Ce don de Dieu est ce qu'on nomme la *grace sanctifiante*.

La bar. Dites-moi donc, Théodore, comment Dieu étant un Seigneur d'une perfection infinie peut trouver de la grace dans des créatures comme nous, si viles et si pleines de défauts que, pour l'ordinaire, à proportion que nous nous connaissons davantage par le commerce habituel, nous nous lassons nous-mêmes les uns des autres ? Que sera-ce de Dieu dont les yeux sont infiniment délicats ?

Mad. N'ai-je pas raison de vous dire, Théodore, que vous avez rendu ma fille trop spéculative ?

Théod. Laissez-la, madame, c'est ainsi qu'elle s'instruit ; comme elle est docile, la spéculation ne lui préjudicie pas; Dieu nous préserve des spéculatifs entêtés de leurs opinions. Actuellement, madame, je vais vous expliquer très-philosophiquement ce que vous demandez.

La bar. C'est ce que je veux; car les raisons théologiques sont de notre curé.

Théod. Vous avez raison de douter, baronne, parce qu'un goût infiniment parfait ne peut se plaire dans des choses viles et imparfaites; ainsi Dieu, dont la rectitude de jugement est infinie, ne peut se plaire complètement que dans ce qui est infiniment parfait; et il n'y a que son être qui le soit. Cependant sa perfection infinie se réfléchit dans telle ou telle créature qu'il enrichit de tel ou tel don, qui la rend plus ou moins semblable à lui; et ce sont ces traits de ressemblance qui font que Dieu se complaît en quelque sorte dans ses créatures. Jugez-en par un exemple que je tire de vous-même : votre mère a résolu de vous marier avec le baron de..... homme que vous estimez beaucoup, non seulement parce qu'il le mérite, mais encore à cause du lien qui doit unir vos deux cœurs. Cela supposé, tout ce qui vous rappelle le baron doit vous plaire. Aussi vous vois-je quelquefois arrêtée à contempler avec attention et satisfaction son portrait parfaitement ressemblant qui est dans le cabinet de madame votre mère. Mais vous n'êtes pas de si mauvais goût que vous placiez votre estime dans un peu de toile et 15 ou 20 sous de couleur, qui est tout ce qui y entre; c'est la ressemblance de votre futur époux, de l'objet que vous aimez, qui vous rend agréable le cadre et le tableau. N'est-ce pas vrai? Vous riez ?

La bar. Qui vous a donné la permission d'entrer dans le fond de mon cœur pour sonder des sentiments aussi cachés que ceux de l'affection. Mais, dès que vous y êtes entré, et que vous avez vu ce qui y est, taisez-vous et gardez pour vous le secret que vous m'avez volé. Sachez que c'est comme vous le dites : je n'en rougis pas devant vous, qui êtes mon confident.

Mad. Ma fille, ce que tout le monde doit louer en toi n'est pas un secret, et beaucoup moins pour Théodore, qui, en formant ton cœur dès l'enfance, y a cultivé le germe des affections que la raison demande et que la religion ne défend pas. Continuez, Théodore; par fois ma fille se donne un air de caprice.

Théod. Vous avez d'autres portraits de personnes qui vous sont chères aussi : de votre frère le chevalier, par exemple, et vous ne les estimez pas autant, quoique la matière soit plus précieuse, parce qu'ils n'ont point de ressemblance. C'est donc cette ressemblance qui fait le degré de votre estime. Or voilà ce qui arrive à Dieu à l'égard des créatures. Il communique aux unes une plus grande abondance de dons, qui les rendent plus semblables à lui que d'autres; et, à proportion de cette ressemblance, il s'aime lui-même dans ses créatures. Plus les œuvres, les paroles et les pensées d'une ame sont semblables à celles de Dieu, plus cette créature est *aimable* et *agréable* à ses yeux. Telles furent toutes les créatures, quant au commencement du monde elles sortirent des mains du Créateur, qui en jetant les yeux sur elles les trouva très-bonnes. Mais si Dieu répand sur les créatures des dons particuliers et surnaturels qui rehaussent cette ressemblance par une touche divine, alors l'estime croît ainsi que *le gracieux sous un autre rapport surnaturel;* et plus il se trouve dans l'ame de degrés de ce don, plus elle est semblable à Dieu, plus elle est belle et gracieuse à ses yeux : c'est ce qui s'appelle avoir plus de *grace*.

La bar. Cela étant, si cette créature comblée de ces dons fait quelque action indigne, contraire à ce que Dieu aime, veut et commande, alors elle perdra cette ressemblance, cette grace, ce don et l'estime que Dieu faisait d'elle.

Théod. Vous dites fort bien, madame, et c'est cela même que j'allais dire.

Mad. Quelque beau jour, ma fille, j'espère te voir prêcher en chaire.

La bar. Mais, ma mère, après avoir appris de Théodore à raisonner sur les astres, les insectes, et tout ce qu'il y a dans l'univers, n'est-il pas juste de raisonner et de philosopher sur ce qui appartient à notre ame?

Mad. Tu as raison : je te loue, et j'en remer-

cie Théodore. Mais dites-moi : comment, étant si vils par rapport à Dieu, peut-il mettre en nous sa divine ressemblance?

Théod. Ne vous étonnez pas, madame, que Dieu, souverainement parfait, puisse se peindre dans les créatures quoique viles. Ne voyez-vous pas souvent briller dans la boue un morceau de cristal, ou de l'eau bourbeuse lorsque les rayons du soleil y portent, de façon que souvent cet éclat vous éblouit? Or Dieu fait la même chose, dardant, quand il veut, les rayons de sa beauté sur nous, bien viles créatures; et quand ces rayons retournent par le reflet vers les yeux de Dieu, il y retrouve sa propre perfection, qui fait que la créature lui paraît belle, quoique d'une beauté empruntée.

Mad. N'en dites pas davantage, Théodore, je l'ai entendu parfaitement.

La bar. Et moi, ma mère, avec votre permission, j'ai encore une chose à demander.

Mad. Demande, jeune fille, ce que tu voudras; parce que, tant qu'il ne vient pas de visites, j'assiste avec plaisir à votre conférence.

La bar. Que Dieu les retarde ce soir ou les empêche entièrement; car, ma mère, aucune conversation ne nous sera plus agréable.

Mad. Qu'ils ne l'entendent pas ces messieurs que tu paies si mal des hommages qu'ils te rendent! Allons demande ce que tu voudras.

§ III.— *Digression sur la conception de Notre-Dame.*

La bar. Ma demande est sur un point qui a connexion avec ce que nous traitons. Je voudrais que vous m'expliquassiez avec une entière clarté le privilége de la mère de Dieu, qui fut conçue en grace contre la loi de tous les enfants d'Adam, conçus dans la malédiction et le péché. Pardonnez, Théodore, ces questions; parce que je ne veux les faire à personne qu'à vous.

Mad. Et peut-être personne ne te répondrait à ta satisfaction aussi bien que ton maître. Pour moi, Théodore, je vous écouterai avec plaisir.

Théod. Pourquoi m'obligez-vous, madame, à parler de ces matières qui conviennent à votre curé plus qu'à moi?

La bar. Comme vous m'avez expliqué philosophiquement plusieurs points de ma religion, il ne sera pas extraordinaire que vous m'expliquiez aussi celui-ci. Dites donc comment on entend ce privilége?

Théod. C'est une loi générale fondée non seulement dans la nature, mais dans la disposition du Très-Haut, que les enfants d'un homme maudit soient aussi maudits. Ils sont non seulement privés des honneurs et de leurs biens, mais ils sont, par la faute de leurs pères, appelés à partager leur disgrace.

La bar. Tout cela je l'entends bien; mais je ne vois pas comment est le privilége accordé à Notre-Dame parce qu'elle est la mère de Dieu : car enfin elle est fille d'Adam comme les autres femmes, et il semble qu'elle devait hériter de la même disgrace qu'elles. Je crois et je sais qu'elle n'en a point hérité : c'est un mystère qui intéresse beaucoup ma religion, et je vous demande l'explication dont il peut être susceptible.

Théod. Je vous dirai comme je l'entends; et si vous n'êtes pas contente, votre curé ou votre évêque vous l'expliquera mieux.

La bar. Mon curé m'enseigne à croire et non à comprendre, et ainsi dites-moi comment vous entendez ce mystère.

Théod. La tache de la faute originelle nous vient seulement de ce que nous sommes fils d'Adam, et nous sommes fils d'Adam quand notre corps est animé par l'ame; tant que ne se vérifie pas cette union de l'ame et du corps, il n'y a point d'hommes ni de fils d'Adam. Mais Dieu a coutume de créer l'ame dans le corps qu'elle doit habiter, en sorte que le premier moment où l'ame existe est celui où elle commence à animer le corps dans le ventre maternel. Par cette raison nous sommes conçus dans le péché, parce que l'ame, aussitôt qu'elle commence d'exister, est l'ame d'un fils d'Adam; et ainsi elle reste souillée, parce qu'elle est fille d'un père qui par son délit a encouru la malédiction. Jusque ici il n'y a rien d'obscur (1).

La bar. Rien; poursuivez.

Théod. Dites-moi donc : si Dieu eût créé l'ame de Notre-Dame, non tout de suite dans le corps qu'elle devait animer, mais séparément, et qu'il l'eût unie ensuite de son existence à son petit corps déjà préparé, il ne se vérifiait pas encore dans l'ame seule qu'elle fût fille d'Adam, car elle n'avait pas touché au corps, et Dieu aurait bien pu, dans ce premier moment qu'elle sortit de ses mains sans avoir touché le corps, la créer avec les dons de sa grace comme il créa l'ame d'Adam. Cela étant ainsi, c'est-à-dire cette ame prévenue des dons surnaturels de la grace divine aurait porté déjà avec elle, lors du second instant où Dieu l'aurait unie au corps, le préservatif du péché : car celle qui était pleine de lumière ne pouvait craindre les ténèbres; et, pleine de grace, elle ne pouvait déplaire au Seigneur. Il est vrai que dans cet instant elle devenait fille d'Adam, mais auparavant elle aurait été fille de Dieu par la grace; et de même que le Verbe, en vertu de l'infinie sainteté qu'il avait *ab æterno*, ne pouvait contracter la tache de fils d'Adam quand il s'unit au corps humain; de même l'ame de Notre-Dame étant déjà fortifiée par le don de la grace sanctifiante qu'elle reçut des mains de Dieu dans son premier instant, avant de s'unir dans le second au corps

(1) On voit encore ici la majestueuse obscurité des mystères : car ce que dit l'auteur prouve bien que tout enfant d'Adam doit être dégradé, comme étant fils d'un père coupable. Mais cela ne donne point suffisamment à entendre comment il est pécheur; il n'y a que les théologiens qui le comprennent bien, quand ils disent que le péché originel est péché de la nature, et ainsi ce sera un privilége d'obtenir la nature humaine exempte de péché. Ce privilége a été accordé à la sainte Vierge.

humain qui lui était préparé, ne pouvait contracter la faute de fille d'Adam.

La bar. Actuellement j'entends cela clairement. Qu'en dites-vous, ma mère?

Mad. Que tu as eu le talent de me faire étudier la théologie. J'ai toujours entendu parler dans ces termes du premier instant, etc., mais je n'y ai jamais fait réflexion comme à cette heure : je dis que je l'entends aussi.

Théod. Il me semble que rien ne s'oppose à cette explication : car Dieu pouvait également créer l'ame de la Vierge, ou dans le corps organique qui lui était préparé, ou séparée de ce corps, et après l'avoir bien fortifiée de l'abondance des graces célestes, l'unir à ce corps; et cela étant ainsi, quand elle se serait trouvée fille d'Adam, elle aurait eu en elle-même la sainteté qui aurait empêché en elle l'effet du péché du premier homme, de même qu'un flambeau allumé qui entre dans un endroit obscur n'a point à craindre de rester dans les ténèbres comme toutes les choses qui se trouvaient dans l'endroit; mais si le flambeau n'entrait point allumé il serait dans les ténèbres comme tout le reste. Néanmoins, si votre curé vous disait que cela ne peut pas être, conformez-vous à son avis parce qu'il est votre pasteur.

Mad. Vous ne sauriez croire, Théodore, combien j'ai apprécié cette occasion, quoique prise à la dérobée, de m'éclairer sur ces deux points que je n'avais jamais entendus clairement. Actuellement, si vous voulez, allons promener tous les trois.

Théod. Allons, l'air frais nous y invite.

DEUXIÈME SUPPLÉMENT.

QUINZIÈME SOIRÉE.

Sur la Confession auriculaire.

Le major. Quant à cela, madame, pardonnez-moi : je loue votre dévotion, mais je ne la suis pas. Vous allez fréquemment à votre curé pour purifier votre conscience; moi, je ne suis pas obligé à une dévotion si incommode. Nous autres militaires nous avons ici-bas d'autres lois : les dames, comme plus oisives, peuvent être plus dévotes.

La bar. C'est ce que je ne savais pas, mon cher major; donc dans notre religion il y a deux lois, l'une pour les dames, et l'autre pour les militaires? Y aura-t-il aussi deux cieux, ou sera-ce le même ciel? Vous supposez au moins qu'il y aura deux chemins différents pour y aller : celui de l'Evangile qui est le mien, et celui de la liberté et de l'indifférence qui est le vôtre?

Le maj. Vous avez beaucoup de logique, madame, et on ne peut parler avec vous, parce qu'en tout vous discourez avec une rigueur métaphysique. Ce que je dis, c'est que les militaires, quoique catholiques romains, ne se confessent que pour le carême, et ils ne donnent point dans les dévotions mélancoliques. Dans mon régiment j'en vois beaucoup qui se regardent comme très-dévots parce qu'ils remplissent ponctuellement le précepte; mais j'en connais d'autres qui ne l'observent point : et moi-même, pour vous parler franchement, je suis un de ceux-là.

La bar. O hommes heureux qui n'ont point de fautes dont ils doivent demander pardon à Dieu! Mais sans doute ils ont ordre de leurs chefs pour placer des sentinelles à la porte de l'enfer, afin que personne qui soit bon militaire n'y entre; dans ce cas ils n'ont plus besoin de confession.

Le maj. Ce n'est pas cela : c'est qu'ils sont persuadés qu'il suffit que chacun dans son cœur demande pardon de ses péchés à Dieu, qui est celui qui doit les pardonner.

La bar. Cela serait bon s'il en était ainsi. Mais qui nous est garant d'une si agréable doctrine pour pouvoir nous y fier et nous tranquilliser dans une matière de si grande importance.

Le maj. Tous les protestants suivent ce principe, et moi, quoique catholique romain, comme j'ai été élevé parmi eux, je ne suis pas très-éloigné de m'en rapporter à eux, vu que j'y trouve mon compte.

La bar. Cela est commode, je n'en doute pas; et moi aussi j'y trouverais mon compte : la difficulté est s'il y a de l'erreur dans ce compte. Car à quoi me sert-il de vivre et de mourir en faisant ce calcul, si en mourant je dois trouver que le calcul était faux, et que dans le vrai les péchés ne pouvaient se pardonner que par la confession auriculaire? Alors, cher major, que feriez-vous? Demanderiez-vous au colonel la permission de revenir dans ce monde vous confesser?

Le maj. Allons, baronne, ne soyez pas si mélancolique.

Théod. Bon conseil, bon conseil, que vous donnez là, M. le major; mais je ne sais à quoi il revient, parce que jusqu'à cette heure je ne vous ai point connu mélancolique.

La bar. Vous arrivez à propos, Théodore : le major appelle mélancolique l'idée que la confession est nécessaire pour que nos péchés soient pardonnés.

Le maj. Je parle d'après beaucoup de personnes de bon sens, qui regardent la confession auriculaire comme une invention de moines, une superstition oppressive, et la torture des consciences. Je dis que Dieu seul peut pardonner nos offenses; que c'est la plus grande folie de prétendre, avec les confesseurs curieux de savoir notre vie, qu'on peut commettre tous les péchés qu'on voudra contre Dieu, en se moquant de sa loi, et qu'ensuite, par la seule bénédiction d'un moine, on obtient le pardon de toutes les injures faites à Dieu, injures que lui seul peut pardonner. Fi, désabusez-vous de cela.

Théod. Que dites-vous, baronne, de l'orage? Voyez combien de tonnerres étaient renfermés dans la nuée électrique.

La bar. Désarmez, Théodore, cette nuée foudroyante, comme le prescrit Francklin, en lui présentant la pointe aiguë de votre raisonnement.

Le maj. Je loue, madame, la métaphore; mais ne vous étonnez point du feu, parce qu'en matière de religion, je m'électrise facilement.

La bar. Cela étant, évitons, s'il est possible, les coups de foudre, et traitons ce point sérieusement, mais comme de bons amis.

Théod. Qui vous a dit, cher major, que les hommes pardonnent les péches par leur autorité? Mais les ministres du roi ne pardonnent-ils pas les outrages que les coupables ont faits au souverain?

Le maj. Ils les pardonnent au nom du souverain qui leur en a donné le pouvoir.

Théod. Mais si un homme, qui peut-être était bien peu de chose par sa naissance, parvient, par l'autorité que lui donne le prince, à un tel pouvoir, qu'il pardonne les délits et les infractions faites aux lois du prince, comment vous étonnez-vous que Dieu donne autorité aux hommes pour qu'ils pardonnent en son nom les fautes commises contre son autorité?

Le maj. La comparaison est bonne; mais il reste à prouver que Dieu leur ait donné cette autorité. Le pouvoir que le souverain accorde à ses magistrats nous est certifié par les décrets et les ordonnances que nous lisons et entendons tous. Si nous avions un semblable décret où Dieu donnât le même pouvoir et la même autorité aux religieux et aux prêtres, je proteste qu'alors je me confesserais aussitôt, quoique il y ait plus de quinze ans que je ne l'aie fait.

La bar. Grand Dieu! quinze ans! quel chaos de conscience, cher major! Mais entendez-vous avec Théodore.

Théod. Avant de vous prouver ce que vous voulez, je vous demande, mon ami, avec franchise : Croyez-vous aux Evangiles comme chrétien, ou êtes-vous aussi incrédule?

Le maj. Cela non, je ne suis pas incrédule : je suis bon chrétien, quoique je ne vive pas comme catholique romain légitime. Il est vrai qu'on m'a baptisé comme fils de catholique, mais j'ai été élevé avec des protestants; et je ne m'éloigne pas beaucoup de leur doctrine. Je crois fermement à l'Évangile et à tout ce que Jésus-Christ nous y enseigne.

Théod. Cela me suffit pour partir d'un principe, et raisonner avec fondement. Dites-moi donc : Vous rappelez-vous ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres après sa résurrection?

Le maj. Il leur dit plusieurs choses : je ne sais de laquelle vous parlez.

Théod. Le Seigneur entrant dans le cénacle, les portes fermées, parla à ses disciples, et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit;* et en disant cela il leur souffla au visage. Après cette cérémonie préparatoire, il leur dit : *Les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés, et ceux que vous ne pardonnerez pas, ne le seront pas* (*Joan*. 20, 22).

Le maj. Je me le rappelle bien, quoique je n'eusse pas pris garde à cette préparation du Seigneur, quand il leur dit qu'ils reçussent le Saint-Esprit, ni qu'il leur eût soufflé au visage : actuellement vous m'y faites faire attention.

Théod. Vous voyez qu'on ne peut supposer que le Seigneur ait voulu leur dire une chose de peu d'importance, quand il les prépara par le souffle de sa bouche divine, et par l'infusion du Saint-Esprit; car, s'il est hors de doute que toutes les paroles et les actions de Jésus-Christ procèdent avec poids et mesure, nécessairement celles qui ne sont pas ordinaires nous annoncent quelque dessein qui ne le soit pas non plus.

Le maj. Et que voulez-vous inférer de là?

Théod. Je le dirai en son temps : mais je demande s'il vous semble que ce préambule prouve que ce que le Seigneur allait dire ou faire était une chose extraordinaire?

La bar. Quel scrupule est-ce là, major? qui est-ce qui vous arrête? La demande est simple et claire : dites *oui* ou *non;* toute réponse satisfera Théodore.

Le maj. Je m'entends à part moi, madame; mais, puisque vous me pressez, je dis que oui. Ce préambule dans la bouche du Fils de Dieu de donner le Saint-Esprit aux disciples par son haleine, et de les préparer par là, annonce bien que ce qu'il va dire est un grand mystère ou une très-grande doctrine. Baronne, en voulez-vous davantage? Continuez....,

Théod. Bien : donc les paroles qui suivent et par lesquelles il leur donne le pouvoir de pardonner ou de laisser sans pardon les péchés commis contre Dieu, ont une force et un effet très-grand. Autrement elles ne signifieraient pas plus qu'une cérémonie arbitraire; et le Fils de Dieu aurait fait ce que font les hommes dans leurs vains compliments.

Le maj. C'est une chose indigne de Dieu : je ne puis le dire.

Théod. Donc le Fils de Dieu accorde aux apôtres un véritable pouvoir de pardonner ou de ne pas pardonner les péchés; et un pouvoir si efficace que ce qu'ils feraient ici-bas sur la terre se confirmerait dans le ciel : car les paroles sont très-claires : *Les péchés que vous pardonnerez seront pardonnés; et ceux que vous ne pardonnerez pas ne le seront pas*. A cela que me dites-vous?

Le maj. C'est certain : j'accorde que les disciples de Jésus-Christ et leurs successeurs ont ce pouvoir; mais jusque ici nous n'avons pas encore de confession, et beaucoup moins auriculaire : ce que nous avons, c'est qu'ils peuvent pardonner ou ne pas pardonner, et cela peut bien avoir lieu sans la confession.

La bar. Nous tenons donc déjà, cher major, que ce n'est point une absurdité, comme vous le disiez auparavant avec tant de galanterie, qu'un religieux avec une absolution pardonne à un grand pécheur toutes ses iniquités et les mépris qu'il aura faits de la loi de Dieu. Déjà vous avouez que vous vous êtes trompé en partie; et voilà tout d'un coup l'annonce du calme qui nous rassure contre les menaces de la tempête.

Théod. Madame, laissez-nous suivre notre discussion sérieusement; à la fin vous ferez vos plaisanteries

Le maj. Continuez, Théodore : je veux éclaircir ce point.

Théod. Puis donc qu'il existe dans les hommes ce pouvoir de pardonner ou de ne pas pardonner les péchés, je demande si le Seigneur l'a laissé absolument à la volonté de ses ministres, en sorte qu'ils puissent pardonner tout ce qu'ils voudront ou ne voudront pas, sans examen et à leur fantaisie? Croyez-vous que Dieu ait laissé un pouvoir si considérable et d'une si grande conséquence à la disposition arbitraire de son ministre, sans lui prescrire aucune règle?

Le maj. Il ne me paraît pas croyable que la souveraine sagesse en ait agi ainsi, vu que ce point est si important et essentiel pour le salut.

Théod. Fort bien : donc ce pouvoir a ses règles d'après lesquelles le ministre de Dieu doit tantôt pardonner et tantôt refuser le pardon; autrement Jésus-Christ autoriserait, en matière si grave, le caprice déraisonnable de qui que ce fût de ses ministres. Si nous voyons que les souverains n'ont jamais confié le pouvoir de pardonner, sinon d'après les lois dont on ne peut s'écarter, comment Dieu aurait-il été en cela moins sage que les hommes?

Le maj. J'en conviens : cette faculté serait absurde si Dieu ne donnait à ses ministres certaines règles d'après lesquelles ils dussent agir.

Théod. Or, comment le ministre de Dieu peut-il agir prudemment dans cette matière, si ce n'est en examinant les fautes du coupable et les circonstances de ces fautes? Mais ces fautes pour la plupart sont cachées, et personne ne peut les faire connaître exactement, si ce n'est le pécheur lui-même, spécialement celles qui ne passent pas au-delà du cœur. Vous ne pouvez me nier non plus que ce qui nous disposera par-dessus tout à recevoir le pardon, ou nous rendra incapables de le recevoir, ce seront les sentiments de notre ame. Enfin il n'est pas possible que le Dieu de vérité autorise à prononcer sur ce grand procès, autrement que d'après les lois de la vérité; et celle-ci, nous savons tous qu'elle ne se voit pas à l'extérieur, mais qu'elle réside dans l'intérieur. Donc il convient que le ministre de Dieu, pour pardonner les délits du pécheur, quels qu'ils soient, connaisse, par ce pécheur même, soit ses fautes passées, soit l'état actuel de son cœur. Si vous m'accordez cela, alors nous avons la confession du coupable.

Le maj. Nous n'avons pas encore la confession des péchés dits à l'oreille, qui à cause de cela se nomme *auriculaire*.

Théod. Pourvu que le pécheur instruise le ministre de Dieu de tous ses péchés et des sentiments de son cœur, cela suffit; et, s'il veut les dire publiquement au milieu d'une place, le ministre de Dieu l'absoudra. Mais, s'il veut s'épargner la honte de dire ses péchés en public, qu'il s'approche du confesseur, et lui dise ses fautes à l'oreille.

La bar. Eh bien, cher major, vous la voyez démontrée la confession auriculaire, dont vous vous moquiez tant : que dites-vous à cela?..... Etes-vous devenu muet?

Théod. Donnez au major le temps de la réflexion, madame; elle seule peut faire passer la connaissance de la vérité, de l'entendement jusque au fond de l'ame. Quand nous venons à découvrir quelque vérité contraire à ce que nous avions longtemps pensé et admis dans notre cœur, c'est peu d'apercevoir l'erreur par le raisonnement : il faut arracher de sa volonté l'affection qu'elle y avait; sans quoi la vérité resterait à la superficie de l'entendement, et ne prendrait jamais racine.

Le maj. Vous dites bien, Théodore; je n'avais jamais réfléchi sur cet article comme à cette heure : j'adoptais fort légèrement ce qu'on me disait plus légèrement encore. Actuellement je vois qu'il est indispensable aux chrétiens qui admettent les Evangiles d'admettre aussi la confession auriculaire.

La bar. Convenez aussi, cher major, que rien n'est plus condamnable que la légèreté avec laquelle on parle contre notre religion et ses dogmes. Au commencement, vous avez pris un ton qui m'a un peu étourdie moi-même, parce que l'emphase, le feu et l'énergie avec lesquels vous vous expliquiez annonçaient un système très-raisonné, et une grande assurance de ce que vous disiez; et cependant vous voyez que ce n'était que de la présomption.

Le maj. Il me paraissait qu'en demandant chacun pardon à Dieu, et en se repentant dans son cœur, cela suffisait.

Théod. Demander pardon à Dieu et se repentir dans son cœur sont sans doute des moyens nécessaires pour que Dieu pardonne; et même souvent il arrive qu'ils suffisent, quand nous avons un repentir plein d'amour de Dieu par-dessus toutes choses, telle qu'est la contrition parfaite; mais il doit toujours y avoir dans le pécheur le désir de se confesser, et la résolution de le faire quand il le pourra. La raison de cela est que Jésus-Christ étant le roi de la gloire, personne ne peut y entrer, si ce n'est par ses mérites et par la vertu de son sang. Ce sang de Jésus-Christ est déposé dans les sacrements, qu'il a institués lui-même. Pourquoi dites-vous qu'il n'y a point de salut sans baptême; si ce n'est parce que dans les eaux sanctifiées de ce sacrement est déposé le sang du Sauveur, en vertu duquel nous recevons la première grace d'adoption et de régénération? Le sang de Jésus-Christ est donc aussi déposé dans les paroles du prêtre qui absout, pour nous donner la seconde grace de la réconciliation. Si les protestants disent que, malgré les paroles de Jésus-Christ, nous pouvons avoir un moyen d'obtenir pardon, et qu'il suffit de le demander à Dieu pour se croire réconciliés, pourquoi ne disent-ils pas qu'il sera suffisant qu'un gentil demande à Dieu qu'il le fasse son fils, pour devenir enfant de l'Eglise, quoiqu'il ne reçoive pas le baptême?

Le maj. Ils diront que Jésus-Christ a ins-

titué la manière d'entrer dans l'Eglise, qui est seulement par le baptême, qui d'ennemis de Dieu nous rend ses enfants.

Théod. Or vous voyez que Jésus-Christ a institué aussi la manière de nous réconcilier avec Dieu, qui est la confession. Ces deux choses sont des cérémonies extérieures, auxquelles Jésus-Christ a uni la vertu de son sang divin qui est l'unique moyen de notre sanctification. D'ailleurs il ne convenait pas que Dieu, dans cette amirable hiérarchie de l'Eglise, permît que chacun fût juge de sa propre cause. S'il était suffisant que l'homme demandât pardon à Dieu, et qu'il se dît repentant, nous serions tous juges de notre propre conscience pour nous croire pardonnés, après avoir commis les plus grands crimes, sans d'autre motif que de dire que nous avons demandé pardon à Dieu. Dans les sociétés humaines on ne procède point ainsi; il est nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui châtie, qui absolve, qui pardonne et qui condamne, afin que chacun ne soit pas juge de lui-même. Mais cela est hors de la question qui était uniquement de montrer que la confession auriculaire a été instituée par Jésus-Christ, et non en passant, ni par des paroles ambiguës, mais à dessein, avec beaucoup de réflexion, de préparation, et avec toutes les marques d'un grand sacrement.

Le maj. Tranquillisez-vous, je suis persuadé. Parlons d'autre chose : car c'est beaucoup de théologie devant une dame.

La bar. Cette conversation me plaît plus que celles des modes et des parures. Allons promener.

SUR LA PHILOSOPHIE MORALE.

PREMIÈRE PARTIE (1).

SEIZIÈME SOIRÉE.

Des obligations de l'homme par rapport à Dieu, déduites de ce que le Seigneur a fait dans l'univers pour le bien de l'homme.

§ 1er. — *Introduction.*

La baronne. Soyez le bienvenu, chevalier, sans vous nos conversations littéraires n'ont point ce sel qui autrefois les rendait agréables; mais actuellement votre assistance les rendra plus instructives : parce que vos études et la fréquentation de beaucoup de gens instruits, que vous aurez vus à l'armée, vous auront donné beaucoup de lumières.

Le chev. Ma sœur, si vous voulez que nous parlions d'artillerie, de boulets, d'attaques, de défenses, etc., je suis votre homme; car, soit au camp de saint Roch, soit dans le Roussillon, c'était notre entretien continuel: chacun doit parler de sa profession; le reste est chose impropre.

La bar. Et moi, de quoi dois-je parler ?

Le chev. Le voici : de parures, de modes, de musique, de jeux, de vêtements, de diamants, et de tout ce qui contribue à relever la beauté, à attiser la galanterie, à mériter des louanges, à s'attirer des hommages, à fomenter les intrigues, etc., etc.

La bar. Ces *et cætera* multipliés me disent beaucoup; mais, par rapport à moi, ils ne me paraissent pas bien dans votre bouche, car vous savez que mon entendement ne se satisfait point des bagatelles qui flattent les yeux, et que je n'ai jamais estimé des éloges fondés sur des rubans, des habits, des perruques et autres colifichets. Vous, chevalier, vous n'ambitionnez pas qu'on vous prenne pour un Adonis et un petit-maître, car alors je rougirais de vous avoir pour frère; l'honneur que j'y attache vient de ce que vous remplissez dans votre état toutes les obligations de chevalier, de militaire et d'homme d'honneur. Les habits ni les autres parures ne sont rien pour vous; or je suis de même.

Le chev. Cela est vrai quant à moi; mais pour vous, qui êtes une dame, dont la jeunesse, la beauté et les graces charment et enchantent généralement; pour vous, dis-je, les parures vous conviennent très-bien, et elles doivent être l'objet principal de vos soins; parce que dans votre guerre de femme ce sont là les batteries, les balles et les armes qui blessent, subjuguent, vainquent et parfois terrassent les héros et les conquérants, qui, couronnés de lauriers, se laissent captiver des dames qui ont la gloire et le bonheur

(1) On a laissé subsister dans cette partie plusieurs questions d'astronomie, de physique, d'anatomie, hors de la portée de la plupart des lecteurs; mais la difficulté même de les concevoir conduira nécessairement à conclure la grandeur du souverain Créateur de toutes choses, et l'importance des fins qu'il s'est proposées. D'ailleurs l'éducation est telle aujourd'hui que les plus jeunes têtes ne s'épouvantent pas de ce qui est scientifique. On veut qu'elles apprennent de tout, au moins un peu. Ainsi personne ne pourra se plaindre.

Ce qui déplaira davantage, ce sont différentes répétitions que l'auteur s'est permises dans ses questions et dans ses preuves. On a élagué beaucoup; mais on n'a pu les retrancher toutes, parce qu'elles font partie nécessaire de l'argumentation, et que renvoyer souvent le lecteur au premier volume, c'eût été le fatiguer, ou exposer celui qui ne voudrait pas se donner la peine de revenir sur ses pas à se contenter d'un souvenir vague, et par conséquent de peu d'utilité. (*Not. du Trad.*)

La bar. Frère et sœur par nature, pourquoi voulez-vous faire entre nous des partages si désavantageux pour moi? de ce qui est perfection de l'ame, l'ouvrage du jugement, le propre de l'héroïsme, vous en faites le lot du chevalier; et à la baronne, vous lui laissez les rubans, les modes, les brillants, les mensonges, les faux éloges, et tous les attirails du corps. Beaux partages entre frères!

Le chev. Ce sont les partages que l'on fait ordinairement; mais j'avoue que par rapport à vous ils sont injurieux.

La bar. Mon frère, l'ame ne connaît point de sexes différents, et ainsi je ne me contente point des ornements du corps: je veux mon ame parée, je la veux riche et précieusement vêtue; tenons-nous en là; je n'ai jamais eu d'autre ambition. Depuis le temps où nous recevions, vous, le baron et moi, les instructions de notre maître Théodore, j'ai toujours étudié; et il me dit avant-hier que nous devrions entreprendre actuellement la morale.

Le chev. La morale ou la science des mœurs est très-importante: mais, pour vous l'enseigner, chère sœur, Théodore n'est pas le maître qui convienne le mieux. Je le trouve trop philosophe et, permettez moi de le dire, trop mélancolique pour l'instruction d'une dame qui doit jouir des plus belles années de l'âge et de la beauté. Aujourd'hui il y a des livres charmants sur les mœurs, et bien différents de ceux que voyaient nos ancêtres.

La bar. J'en suis bien aise, parce qu'en comparant sa doctrine avec celle que vous vantez, j'en connaîtrai mieux la manière de me conduire, et vous contribuerez à mon instruction: car vous devez ce service à l'amitié que j'ai pour vous. Voilà Théodore qui arrive, et qui, nous voyant ensemble, brûle déjà d'envie de savoir ce que nous disons. Venez, venez, Théodore, vous êtes bien en retard!

Théod. Entre frères qui ont été séparés si longtemps, un juste sujet de conversation, dans les premiers jours, est de s'entretenir de leur absence.

La bar. C'est l'ordinaire: mais déjà j'ai mis le chevalier au fait de celle que nous avons projetée.

Le chev. Théodore, ma sœur dit que vous voulez lui enseigner la science des mœurs, et je trouve que vous avez raison; parce que l'ayant instruite, et fort bien, de tout ce qui éclaire l'entendement, il convient que vous lui appreniez aussi l'art de régler la volonté: la morale s'allie supérieurement avec la logique. Mais je trouve, Théodore, que la morale aujourd'hui en vogue est bien différente de celle de nos pères; et il sera nécessaire ou que vous lui donniez une doctrine surannée, que personne ne suit plus, ou que vous fassiez dans l'esprit de la baronne un changement qui scandalisera peut-être quiconque aura l'ancienne éducation.

Théod. Par cela même je désire que vous soyez présent à cette instruction: dès qu'en cette matière l'autorité civile est sans force, et que nous laissons de côté l'autorité sacrée, non par mépris, mais en la réservant, par respect, pour les cas où elle sera nécessaire, nous nous servirons seulement des armes de la raison, les seules que connaissent vos auteurs. Ainsi j'instruirai votre sœur en simple philosophe. Pas un point de doctrine que nous n'examinions pour juger s'il est fondé en raison

Le chev. Voilà comme je l'entends. Je craignais que vous ne prétendissiez nous instruire par l'autorité de l'Eglise, que je vénère souverainement; mais pour répondre aux livres modernes, je n'admets rien qui ne soit dicté par la raison.

Théod. Vous serez satisfait: d'après la connaissance que j'ai de ces livres, je doute que vous m'en citiez aucun qui me soit entièrement neuf. Je vous dirai quelque chose de leurs systèmes, je vous citerai les auteurs et les pages, parce que je n'aime point à combattre des fantômes, et que je n'ai jamais inventé de doctrines pour les réfuter, je me suis toujours assuré auparavant qu'elles avaient des partisans.

Le chev. Cela étant, je désire vous entendre, et je vous prie, Théodore, de ne pas vous scandaliser s'il m'échappe quelque expression étrangère à votre doctrine: accoutumé à vivre avec des officiers de tant de nations et de religions différentes, je vous demande excuse d'avance de tout mot impropre qui serait peu digne de vous et de la baronne.

La bar. Vous serez excusé si vous êtes coupable.

§ II. — *De l'obligation qu'a tout homme de connaître Dieu.*

Théod. Mon chevalier, la première partie de la philosophie morale traite des devoirs de l'homme envers Dieu; la seconde de ses devoirs envers lui-même; et la troisième de ses devoirs envers les autres hommes. Je crois qu'en cela vous êtes d'accord avec moi.

Le chev. Je suis d'accord, et sans difficulté.

La bar. Dieu veuille qu'il en soit ainsi jusque à la fin!

Théod. La première obligation de l'homme envers Dieu est de travailler à le connaître. Car quoique ce soit la chose la plus naturelle à toute créature intelligente, il est cependant des hommes d'un esprit si lourd, si bas et si terrestre que, semblables aux animaux, ils ne lèvent jamais les yeux de dessus la terre qu'ils foulent aux pieds, et ne regardent jamais le ciel, afin de connaître le principe d'où leur est venu l'être qu'ils ont. Mais Dieu, en formant l'univers, prévoyait leur indigne condition: il a semé cette terre, qu'ils ne perdent pas de vue, de petits miroirs où se réfléchissent ses divins attributs; en sorte qu'ils pussent parvenir à leur connaissance comme malgré eux. Comme aussi trop souvent ils sont si irréfléchis qu'ils ne daignent faire aucune attention aux créatures qui les entourent, le Créateur a dis-

posé que l'homme pût trouver en lui-même le portrait de la Divinité. Le mécanisme de son corps, l'admirable organisation de la vue et de l'ouïe, l'esprit qui l'anime, et l'entendement par lequel il raisonne, sont autant de reflets de la sagesse infinie et de la puissante providence du Créateur; ainsi soit que l'homme se considère lui-même, soit qu'il envisage ce qui est autour de lui, partout il trouve les traces merveilleuses d'une puissance incontestable qui passe les bornes de son imagination; pour peu qu'il y pense, il se perd, il s'abîme malgré lui dans ce qu'il aperçoit de l'incompréhensibilité divine : il ne comprend pas Dieu; mais il voit clairement qu'il existe, et c'est déjà le connaître que de savoir qu'il est incompréhensible.

La bar. Le malheur est que la plupart des hommes, comme vous dites, ne réfléchissent pas, et qu'ils ont le raisonnement aussi oisif que les yeux quand ils dorment.

Théod. C'est ce qui fait leur péché, de recevoir de Dieu un corps si parfaitement organisé, des sens, une ame, un entendement, et de ne pas se demander à eux-mêmes d'où leur est venu tout cela dont ils font tant de cas.

Le chev. Souvent, à force de raisonner, l'homme se confond; de sorte que, ne comprenant point comment sont les choses en Dieu, il ne croit rien de cela même qu'il lui semble voir.

La bar. Il n'y a point d'extravagance plus grande. C'est bien différent de croire qu'une chose est, et de connaître comment elle est.

Le chev. Ma sœur, ne prononcez pas si rigoureusement, parce que c'est là le système d'un grand homme.

Théod. Je le sais très-bien : c'est J. J. Rousseau dans son Emile.

La bar. Je lui en fais mon compliment; mais je reviens à dire la même chose : c'est une fameuse absurdité. Dites-moi, chevalier, aimez-vous les figues?

Le chev. Beaucoup; et celles que vous m'avez servies aujourd'hui étaient excellentes.

La bar. Moi, je ne veux pas croire qu'elles vous plaisent, parce que vous ne devez pas croire qu'il y en ait. Car ni vous ni aucun philosophe ne pouvez me dire comment elles se forment du figuier, chaque figue ayant en elle dix mille petits grains, et chacun d'eux ayant la semence d'un autre nouveau figuier, comme celui où elles sont nées. Donc vous n'avez point la permission de votre Rousseau de croire qu'il y ait des figues; donc vous ne pouvez les aimer, parce qu'un homme de votre jugement ne peut aimer ce qu'il ne croit pas exister dans le monde.

Le chev. Je crois qu'il en existe, et je les aime.

La bar. Mais si sans comprendre ni bien ni mal comment le figuier peut produire des figues, ni les figues donner des figuiers, vous croyez cela même que vous ne comprenez pas; pourquoi excusez-vous vos amis de ne pas croire les attributs de Dieu, parce qu'ils ne les entendent pas bien? Autrement vous êtes obligé de m'expliquer ce qui regarde ce mystère de la semence des arbres. En quoi consiste-t-il? dites-le moi?

Le chev. C'est la providence de la nature.

La bar. O mon frère! enseignez-moi, je vous en conjure, où demeure cette dame; je veux aller lui parler, car son habileté est supérieure à celle de tous les hommes ensemble; puisque, sans d'autres moyens que la terre, l'eau et la chaleur, elle fait que, dans l'endroit même où tombe une figue, il naisse des figuiers; sur chacun d'eux mille figues; dans chaque figue dix mille petits grains; dans chaque petit grain une petite plante de la même espèce, et si bien pourvue qu'elle devient elle-même un arbre. Qu'il tombe à côté un noyau de pêche, la nature fait qu'il en sorte un pêcher très-beau, d'une construction entièrement différente de celle du figuier, quoique il se nourrisse de la même terre et de la même eau échauffée par le même soleil; et cet arbre ne doit point donner des figues, mais d'excellentes pêches, de la plus belle couleur, d'un parfum et d'un goût exquis, chacune avec son noyau, dont la petite amande renferme un nouvel embryon de ce même arbre. Celle qui fait cela, mon frère, a une intelligence étonnante en tout; je veux lui parler : dites-moi où je la trouverai?

Le chev. La nature ne parle pas, elle n'a pas de science.

La bar. Comment pouvez-vous comprendre ou vous former l'idée que tant de choses merveilleuses et si délicates se font sans une cause intelligente? Dites-moi : le comprenez-vous?

Le chev. Ne me pressez pas tant, baronne, je ne l'entends pas.

La bar. Or dans ce cas vous ne mangerez pas de figue, ni ne croirez qu'il y en ait, par là même que vous ne comprenez point comment elles peuvent se former sur l'arbre qui les produit; car votre maître dit que personne ne doit croire ce qu'il ne comprend pas.

Le chev. Laissez-moi aimer les figues et les pêches; j'enverrai plutôt promener la maxime de Rousseau, si, pour la suivre, vous voulez me condamner à une si pénible abstinence.

La bar. Ce n'a donc point été grossièreté de ma part d'appeler absurdité la maxime de ne pas croire ce que je ne puis comprendre. Et déjà vous voyez combien ce motif est puéril et ridicule, pour oser se défendre des obligations que tout homme a envers le Dieu qui l'a créé. Pardonnez, Théodore, la digression; mon frère m'a piquée, j'ai voulu me venger : en matière de physique, je ne le crains pas.

Le chev. Je le vois bien : mais allons, Théodore, à ce que vous vouliez dire.

Théod. Je suppose, chevalier, que vous accordez comme évident que nous avons un Créateur qui nous a donné l'être. Car dès nous avons l'existence, et que nous ne

pouvons l'avoir de nous-mêmes, il est nécessaire que quelqu'un nous l'ait donnée. Il est nécessaire qu'en remontant d'aïeux en aïeux, nous venions aboutir à un premier principe qui ait formé un premier homme, à un Créateur, que nous nommons *Dieu*.

Le chev. Il y a des hommes si profonds, qu'ils vont jusque à dire que nous n'avons point l'évidence que nous existions, ni qu'il y ait un monde corporel; parce qu'il est possible que nous rêvions tous.

La bar. Mais celui qui rêve existe.

Le chev. Ma sœur vous êtes bien avancée. Au reste aujourd'hui, Théodore, personne de bon sens ne doute qu'il n'y ait un *Créateur* ou *un Etre suprême* qui nous a donné l'être.

Théod. Donc l'homme doit respect, amour et obéissance à ce Dieu dont il a reçu l'être, et qui a formé tout ce bel univers. Je dis qu'il lui doit respect, amour et obéissance, parce que sa puissance demande du respect et de la vénération, sa supériorité demande de l'obéissance, sa bonté et sa bienfaisance envers nous demandent de l'amour. Tout naît d'un principe, tout consiste à réfléchir sur ce qu'est Dieu, sur ce qu'il est par rapport à nous, et à peser les différents détails dans lesquels nous allons entrer peu à peu. Quoique vous, la baronne et moi nous soyons catholiques, et que nous ayons la lumière de la foi et d'une religion établie sur les fondements divins, cependant comme des philosophes ne les admettent point, et que vous, chevalier, vous aurez à converser avec beaucoup de camarades qui n'ont pas votre religion, ne raisonnons que d'après les principes dont ils conviennent; ils vous suffiront pour les convaincre, si vous aviez des discussions avec eux, comme votre sœur en a chaque jour.

Le chev. J'approuve cette méthode : elle est bonne même pour fortifier les catholiques, quoique elle se dirige principalement contre ceux qui prétendent que la religion ne peut résister aux armes de la raison. J'apprendrai avec plaisir le moyen de m'en servir contre eux-mêmes; heureux de les vaincre en faisant triompher la vérité.

La bar. Je vous en félicite, mon frère : dans la nécessité où vous êtes de vous trouver souvent avec des incrédules, il est sage de bien vous instruire. Ne perdons alors point de temps, puisque la matière est une des plus importantes que nous puissions traiter.

Théod. De quatre sources principales découle l'obligation où est l'homme de respecter et d'aimer son Créateur; les voici :

1° De ce que le Seigneur a fait dans le ciel, seulement pour l'homme.

2° De ce qu'il a fait sur la terre, seulement pour l'homme.

3° De ce qu'il a fait dans le corps humain, seulement pour l'homme.

4° De ce que Dieu a fait dans notre ame, seulement pour l'homme.

Je n'invoquerai que les lumières de la raison et de la physique que tout le monde connaît, même les impies et les incrédules De ces quatre articles se déduisent différentes conséquences, que nous examinerons chacune en son temps, sans rien précipiter.

La Bar. C'est ce que je veux, Théodore : parce que des points aussi essentiels que ceux-ci ne peuvent se traiter à la hâte et en passant.

§ III. *Des obligations de l'homme par rapport à Dieu, pour ce que le Seigneur a fait dans le ciel, seulement pour l'homme.*

Théod. Ici vous brillerez, baronne; parce que je suppose que vous vous souvenez de ce que je vous ai enseigné dans l'astronomie, et je pense que le chevalier ne l'aura pas non plus oublié.

Le chev. Quoique j'aie oublié les nombres et les calculs, je me rappelle bien les choses les plus notables.

Théod. Cela ne suffit pas. Permettez-moi d'abord de faire une petite peinture de cette grande maison de l'univers, fabriquée par la main du souverain Ouvrier, où éclatent de toutes parts sa magnificence, sa puissance et sa sagesse. Ici la philosophie elle-même prête des armes à la raison, elle ne s'en éloigne que dans les conséquences.

Le chev. Je tâcherai de les saisir pour en faire usage dans l'occasion.

Théod. Ce globe terrestre, sur lequel nous vivons, vous savez qu'à son équateur ou ligne équinoxiale il a plus de six mille lieues de circuit. Or le soleil est plus d'un million de fois plus grand que la terre (1), et déjà vous voyez quel vaste champ se découvre à notre entendement, pour nous former une idée du grand pouvoir de Dieu qui l'a créé, qui conserve cet immense foyer toujours ardent, qui le meut, le gouverne, et le fait obéir à toutes ses lois. Remarquez bien, chevalier, que cet astre étonnant n'a point d'intelligence pour savoir la volonté divine, et puisque, pendant six mille ans, il ne s'en est point écarté, il est évident que la main suprême du Créateur le conduit.

Le chev. Soyez tranquille : je ne perds pas la moindre de vos paroles, et je les apprécie comme elles le méritent.

Théod. Ajoutez à cela que Dieu fait tourner autour du soleil, comme satellites, Mercure à la distance de neuf millions de lieues, Vénus à celle de dix-huit millions, et notre terre, dans l'hypothèse qu'elle se meuve comme planète, fait un tour de vingt-cinq millions de lieues.

La bar. Il est bien vrai qu'il m'en coûta beaucoup de croire que la terre tourne, quand vous m'enseigniez l'astronomie. Mais la hauteur de la mer, plus grande à l'équateur qu'aux pôles, avec une différence de six lieues, quoique ce soit la même eau qui est en équilibre sur toute la rotondité de la terre, m'obligea de croire qu'à l'équateur et dans ses environs il y avait quelque cause qui diminuait sa gravité; et cette cause ne

(1) 1, 435,025, d'après les dernières observations depuis le dernier passage de Vénus.

pouvait être que la force centrifuge procédant de sa rotation. Continuez.

Théod. La juridiction du soleil s'étend beaucoup plus loin que la terre; parce qu'il attire à lui Mars, qui est éloigné de trente-huit millions de lieues; Jupiter, éloigné de cent trente, et Saturne, de deux cent trente-huit, enfin la nouvelle planète Herschel ou Uranus, qui, à mon avis, doit être distante de quatre cent soixante et dix-sept millions de lieues, calculées sur la période observée de quatre-vingt-deux ans (1).

Le chev. Je ne savais rien de cet Uranus; mais l'attraction du soleil est étonnante, et la gravité de tous ces astres sur lesquels il influe, en les attirant à une si grande distance, fatigue l'imagination qui veut s'en former une juste idée.

Théod. Elle se fatigue encore plus quand nous considérons ces planètes fugitives, dont quelques-unes disparaissent pour 500 ans, et qui, dans des régions qu'on croirait hors de l'univers, ne s'échappent pas de la juridiction du soleil. Pendant tout cet éloignement nécessaire elles sont retenues dans les bornes qu'il leur prescrit par les lois de leurs orbites et à ses ordres, sans le moindre manquement. Du point de leur plus grande distance elles reviennent à celui qui les rapproche le plus de lui, quand arrive le temps prescrit.

La bar. Oui, certes : l'imagination se perd dans ce que la raison et l'expérience démontrent à cet égard.

Le chev. Cependant l'entendement chemine aussi sûrement par ses calculs dans ces immenses distances que les géographes dans les mesures qu'il prennent sur la surface de la terre.

Théod. Or cette immensité d'espace que l'entendement est obligé de reconnaître, c'est la maison que Dieu a faite seulement pour le soleil et sa famille. Vous voyez qu'elle est grande, magnifique et spacieuse. Mais ce n'est pas encore la salle principale du palais visible du Tout-Puissant.

La bar. Que dites-vous, Théodore? La lumière de la philosophie vous découvre-t-elle encore quelque chose de plus? car ici il n'est pas question de savoir par la théologie ce qu'il y a là-haut dans le palais invisible.

Théod. Déjà je vous ai dit que je parle en philosophe, et seulement de ce que les yeux voient, même ceux de l'impie et de l'incrédule. Toute cette immense salle destinée pour le soleil et sa famille n'est presque rien relativement à ce que nous découvrons des yeux, parce que vous devez savoir que chacune des étoiles est un soleil, dont les calculs humains n'atteignent pas la distance, et par conséquent ne mesurent pas la grandeur. Les mathématiciens les divisent en six classes, suivant la clarté de la lumière que nous apercevons dans chacune. Cependant celles qu'ils appellent de la sixième classe ou grandeur sont peut-être plus grandes que le soleil, quoique leur distance les rendent si petites à nos yeux. Si toutes étaient incrustées comme des diamants dans la voûte du ciel, alors en les considérant à la même distance, on pourrait connaître leur grandeur par la diversité de leur lumière; mais aujourd'hui on sait que cette idée du vulgaire est fausse, et que ces espaces célestes sont vides. Dans cette supposition chaque étoile est un soleil, qui peut-être aura sa famille particulière de planètes comme le nôtre : ce n'est là qu'un peut-être, une simple conjecture. Allons au certain.

Le chev. Vous avez raison : ne mêlons point le certain à l'incertain.

Théod. L'étoile Syrius ou du grand chien, qui est une constellation bien connue, est la plus brillante de toutes (peut-être parce qu'elle est plus près), et Wolfius dit qu'elle est au moins cent fois plus grande que le soleil.

La bar. Et comment calcule-t-il cela?

Théod. Voici comment : il parle d'abord de sa distance, et la compare avec la plus grande qu'on puisse connaître à l'aide des instruments; laquelle est si énormément grande que le diamètre de l'orbite de la terre, qui est une ligne de plus de cinquante millions de lieues, n'est pas encore la base sensible du triangle visible qui va à quelque étoile que ce soit; et il raisonne ainsi : l'étoile Syrius n'est pas à cette distance, parce qu'alors nous pourrions connaître avec les instruments ce que nous ne pouvons certainement pas; donc elle est beaucoup plus loin. D'ailleurs comme la lumière va en diminuant en raison inverse du carré des distances, dans la supposition que le soleil fût à cette distance la plus grande possible, nous saurions de combien diminuerait sa lumière, et nous trouverions qu'alors elle serait beaucoup moindre que celle qui nous vient de l'étoile Syrius; donc celle-ci est beaucoup plus grande que le soleil, puisqu'elle nous donne plus de lumière que n'en donnerait le soleil, s'il était aussi distant.

La bar. A cette heure je l'entends.

Théod. Dans cette supposition, que penser de cette infinité de soleils qui sont dans le firmament? Flamstedius compta les étoiles qui se peuvent voir avec les yeux sans télescope, et il en trouva jusque à trois mille quatre. Mais un astronome, je ne sais si c'est le Reita, avec les télescopes, en trouva deux mille seulement dans le *cintre* d'Orion, que le vulgaire appelle les Trois Rois. Outre cela, dans la Voie lactée, nommée le *Chemin de St.-Jacques*, et que les anciens disaient être le lait qui se répandit du sein de Vénus, et dans une petite nuée australe, on voit avec les télescopes d'innombrables étoiles. Or chacune d'elles étant un très-beau soleil, quoique sa lumière nous soit presque imperceptible à une si énorme distance, quelle idée devrons-nous avoir du ciel?

Le chev. J'avoue, sans que vous en disiez davantage, que mon entendement se forme

(1) Suivant la deuxième loi de Kléper, qui démontre que les carrés des temps périodiques, dans lesquels se fait une révolution entière, sont entre eux comme les cubes des distances du soleil.

des cieux une idée infiniment plus grande et plus parfaite que celle que j'en avais.

La bar. Voyez, mon frère, combien elle est étonnante la maison visible de Dieu; car, pour illuminer seulement ce très-vaste logement de son palais qu'il a dessous ses pieds, il y a placé tant de millions de lampes, dont chacune est comme le soleil. O qu'il sera grand le maître d'un tel palais?

Le chev. Cela paraît une chose incroyable.

La bar. Mais elle ne l'est pas, et elle nous donne une idée sublime du souverain Seigneur qui habite le ciel.

Le chev. Vous avez raison; poursuivez, Théodore.

Théod. Actuellement voici une question digne d'un philosophe. Pour qui le Créateur a-t-il fait tout cela? L'aura-til fait sans aucune fin?

Le chev. Cette question est injurieuse à Dieu.

La bar. Ce sera peut-être pour la récréation des anges.

Le chev. Quelle folie, ma sœur! Tout le monde sait que les anges n'ont point d'yeux corporels qui se récréent de la lumière et des objets visibles. Offrir ce superbe spectacle aux anges, c'était la même chose que de montrer à une muraille une peinture de Raphaël; ainsi, baronne, Dieu n'a point fait pour les anges la belle et brillante architecture des espaces et des corps célestes.

La bar. Vous me regardez, chevalier! moi aussi je vous regarde; et nous sommes muets! Répondez donc à la question de Théodore?

Le chev. Il est clair que Théodore conduit notre entendement de manière à l'amener toujours à son but. Non, non, ce ne sont pas les anges que Dieu a voulu récréer quand il a imaginé et exécuté cette admirable fabrique des cieux que nous voyons de nos yeux, et que, même en la voyant, nous ne pouvons assez comprendre et admirer.

Théod. Donc ç'a été pour la seule récréation de l'homme, car les bêtes ne peuvent se récréer dans les astres du ciel, parce qu'elles regardent toujours la terre; donc, mes amis, vous devez avouer que tout ce que je vous ai dit et que vous voyez, Dieu ne l'a fait que pour récréer les yeux et l'entendement de l'homme.

La bar. Combien l'homme doit à Dieu!

Le chev. Je n'ai jamais rien entendu qui ne confonde et me convainque davantage.

§ IV. — ***Du respect que l'homme doit à Dieu, en voyant ce que le Créateur a fait dans le ciel pour l'homme seul.***

Théodore. Suivons et avançons le raisonnement. Il est donc impossible qu'en manifestant une si grande puissance dans la merveilleuse fabrique des cieux, Dieu ne se soit proposé aucune fin, puisque rien ne répugnerait plus à sa suprême sagesse. D'ailleurs, l'homme paraît être la seule créature que Dieu ait eue en vue, dans la création de ce beau ciel; mais peut-être n'a-t-il eu d'autre but que de flatter la vue de l'homme, et de divertir son entendement, en donnant à ses yeux un spectacle aussi brillant que majestueux, et à son esprit le champ le plus vaste pour promener sa pensée et exercer sa méditation, sans lui imposer du reste aucune espèce de devoir et d'obligation?

Le chev. Cette fin serait aussi vile que l'homme à qui elle se dirigerait principalement, et ce ne serait pas une fin digne de l'Etre suprême.

Théod. Vous dites bien: sans doute, en déployant tant de magnificence et de dignité, Dieu se proposa une fin plus noble.

La bar. Quelle fut-elle? car certainement il pensait à nous.

Théod. Je vous le dirai. Les grands seigneurs de la terre, les souverains surtout ont coutume de bâtir pour leur habitation de magnifiques et somptueux palais, dont l'ensemble, composé de portiques, de cours, de colonnes, de statues, d'obélisques, de tours, etc., inspire au peuple qui leur est soumis une haute idée de leur grandeur. Ce n'est point de leur part une puérile et oiseuse vanité: c'est nécessaire pour maintenir les sujets dans l'obéissance et le respect; et rien ne les y porte plus que la magnificence dont les souverains s'entourent. J'en dis autant actuellement par rapport à Dieu et à nous; mais je vous prie de me laisser philosopher un peu sur cette matière.

La bar. Discourez tant que vous voudrez; nous vous écouterons avec plaisir; n'omettez aucune réflexion.

Théod. Le cœur de l'homme est naturellement fier, soit parce que Dieu l'a créé supérieur à toutes les créatures corporelles, en lui donnant les qualités qu'il a refusées aux autres, soit pour certains motifs qui ne sont pas du ressort de la philosophie. Il lui en coûte beaucoup de s'humilier et de s'abaisser; il sent une grande répugnance à courber la tête; mais étant un être créé, il est nécessaire qu'il se tienne avec soumission dans la dépendance, et Dieu, pour qu'il obéisse sans répugnance, lui met devant les yeux cette magnificence du palais céleste si merveilleuse que, quelle que soit sa fierté, il se voie toujours très-inférieur, et reconnaisse combien il est vil, petit et nul à la vue de son Créateur.

La bar. Si par la beauté des palais terrestres nous nous formons l'idée de la dignité de ceux qui les habitent, cher chevalier, Dieu pouvait-il mieux nous faire concevoir sa grandeur ineffable qu'en développant à nos regards l'immense richesse des cieux, telle que vient de nous la démontrer notre maître.

Le chev. J'avoue que, par un effet de la bonne éducation que nous ont donnée nos pères et de la religion que j'ai toujours professée, je m'étais formé de Dieu une idée pleine de respect, mais pas aussi grande qu'actuellement.

La bar. J'avoue la même chose.

Théod. Ainsi, à l'idée de la pompe et de la magnificence incompréhensible de ce céleste

palais, se rattache celle de la grandeur de celui qui l'a formé pour sa demeure; et il s'ensuit que, lorsque le Seigneur plaça l'homme sur la terre, avec des yeux pour regarder le ciel, et un entendement pour raisonner sur ce qu'il voyait, il lui disait en quelque façon : *Vois et considère mon palais, pour connaître, de la manière qui t'est possible, qui je suis, puisque tu ne peux me voir comme je suis.* Telle fut, mes amis, à ce qu'il me semble, la fin que Dieu se proposa dans un si grand et si bel ouvrage : qu'en pensez-vous?

La bar. Il ne peut y avoir de raisonnement plus naturel, plus juste, ni plus digne de Dieu.

Le chev. C'est un raisonnement qui agrandit, qui ennoblit toutes les conceptions humaines par rapport à Dieu.

Théod. Ajoutez, chevalier, qu'il leur donne un but utile et nécessaire, celui de nous porter à honorer et à respecter Dieu en raison de sa grandeur et de sa puissance. Car qui n'en concluera point avec nous qu'il serait horrible que l'homme, ce ver de terre qui ne peut rien, osât résister aux ordres de l'Etre suprême, et lui refuser l'humble hommage de la plus entière obéissance. C'est ainsi qu'en frappant et éclairant notre entendement, Dieu parle à notre cœur, et le soumet sans violence à sa volonté.

Le chev. Je vois avec admiration, Théodore, la manière dont Dieu attire notre volonté à la parfaite obéissance, sans toucher, même légèrement, aux droits et à la noblesse de notre libre arbitre : qu'il est digne de lui de nous porter, sans violence et par la persuasion seule, à l'obéissance et au respect! O baronne, quelles réflexions si belles, si utiles et si vraies!

La bar. Plus notre entendement s'élève par l'idée de la grandeur de Dieu et de son immense pouvoir, plus aussi nous nous trouvons petits en sa présence, et plus nous connaissons que la fierté est déraisonnable et insensée.

Théod. Puis donc que vous entrez, chevalier, si facilement dans mes pensées, et que vous êtes si bien disposé à goûter mes instructions, je ne veux rien vous cacher de tout ce que j'ai dans l'esprit; vous pourrez en avoir besoin.

Le chev. Certainement, parce que j'ai souvent à lutter contre des impies, et il convient que je sois bien armé, pour n'être pas vaincu.

Théod. Nous avons parlé de la fin qu'a eue le Créateur quand il a formé cet ouvrage admirable des cieux : il a voulu nous faire concevoir une idée de sa grandeur et de sa puissance, afin que, sans préjudice de notre libre arbitre, nous fussions comme forcés de lui rendre l'hommage d'une parfaite obéissance; mais tout n'est pas dit.

La bar. Dites-nous pour quelle raison de plus, puisque le chevalier vous l'a demandé, et que moi je n'en suis pas indigne.

Théod. La grande fin des œuvres de Dieu n'est pas seulement de recevoir de ses créatures des louanges, du respect et de la soumission : son but, suivant ma philosophie, n'est pas de *recevoir*, mais de *donner*. Il ne me paraît point digne de la bonté de Dieu de faire des œuvres grandes et éclatantes à cette fin seule de *recevoir de ses créatures*. La mer se montrerait bien pauvre si elle se mettait en peine que les fontaines y allassent verser les eaux qui du haut des montagnes s'avancent au milieu des cailloux et des pierres, jusque à ce qu'elles se jettent dans son sein. La gloire de la bonté infinie est de *donner*. Le Créateur voulant donc rendre l'homme heureux, et avoir un motif de le faire pour le bien moral et la gloire de l'homme lui-même, dispose qu'il se soumette à lui et lui obéisse, pour décharger sur l'homme (permettez-moi cette expression) cette immense bonté dont les trésors et les richesses inépuisables étaient comme accumulées, pour ainsi dire, par défaut de créatures à qui les communiquer. C'est pour cela qu'il fit l'homme libre, pour qu'il pût mériter; qu'il lui montra combien son Créateur est grand et puissant, pour qu'il n'eût point de peine à exécuter ses volontés, et qu'il prépara des récompenses inexprimables à cette docilité. Actuellement vous voyez comment la dernière fin de la merveilleuse machine des cieux vient, par surabondance, servir à notre félicité.

La bar. Ah! Théodore, quel respect nous devons à Dieu; et non seulement quel respect, mais quel confiance, quel amour!

Le chev. Quelle confusion est la nôtre! Quelle folie et quelle rusticité toutes les fois que nous levons les yeux au ciel étoilé, et que notre réflexion ne va pas au-delà de sa brillante beauté!

La bar. Il y a déjà longtemps que je ne me contentais pas de cela, parce qu'instruite par Théodore, je m'appliquais à connaître les planètes, à examiner leurs mouvements, etc. Mais actuellement ma satisfaction sera bien différente, quand dans les nuits sereines je lirai dans ce livre bleu, où Dieu, en caractères étincelants, m'écrit quelle est sa grandeur, sa puissance, sa gloire et sa bienfaisance; j'y lirai qu'il a droit à mes adorations, à mon obéissance et à mon dévouement; j'y lirai enfin que le but de ses bienfaits est de me rendre heureux, et d'encourager mes hommages par une esquisse de ses récompenses. C'est assez, Théodore, sur ce point : mon attention se fatigue. Permettez que j'aille voir ma mère, qui a besoin de moi : je ne m'arrêterai pas longtemps.

§ V. — *Des obligations de l'homme envers Dieu, pour ce que Dieu a fait sur la terre seulement pour l'homme.*

La baronne. Excusez-moi si j'ai tardé; ç'a été contre ma volonté. Continuez, Théodore.

Théod. Déjà nous avons pesé, madame, les obligations que nous avons à Dieu, pour ce qu'il a fait dans les cieux seulement pour l'homme; vous et le chevalier, vous en êtes restés dans l'admiration. Mais un entendement qui réfléchit n'admire pas moins ce que Dieu a fait sur ce globe que nous habitons, seulement pour notre commodité et notre récréation. Dans le ciel, les objets sont plus brillants et plus magnifiques; mais sur la terre

se manifeste plus en détail le soin, si j'ose le dire, l'empressement et l'étude de Dieu à flatter l'homme · jusque dans ce qui paraît imperfection nous apercevons de sa part une marche industrieuse, pour notre plus grande utilité. D'abord, souffrez quelques digressions qui paraîtront inutiles, mais qui serviront de base à mes arguments.

Le chev. De quelles imperfections parlez-vous ?

Théod. Si les hommes devaient donner l'idée d'un monde parfait, sans doute ils voudraient que ce globe fût lisse et fait au tour, parce que cette figure leur paraît la meilleure.

Le chev. Sans contredit.

Théod. Supposez donc que le globe de la terre fût ainsi alors, ou tout serait couvert d'eau, et nous ne pourrions pas l'habiter, comme il arrive dans les marécages ; ou la terre serait sèche, sans rivières ni mers, parce que le globe étant rond et lisse, il n'y aurait ni vallées ni montagnes, et pas un seul endroit creux et concave qui pût servir de réservoir aux eaux.

La bar. Même pour la vue ce serait le plus triste spectacle. Car quand je fus à Toulouse, terre extrêmement plate, je n'ai pu trouver un coup-d'œil agréable; du haut de l'observatoire de M. Garigny, membre de l'Académie, je n'ai découvert qu'une multitude incroyable de toits et de mansardes, et rien qui pût flatter les yeux. Nous regrettions beaucoup, chevalier, notre beau pays d'Armendariz, dans la basse Navarre, et à mi-côte des Pyrénées, où à chaque pas nous avions les plus belles perspectives. Quant à Baygorre nous allions aux mines de cuivre, quels points de vue toujours nouveaux, toujours variés, toujours pittoresques; quelles belles horreurs nous tenaient dans l'admiration. Ici s'élevaient les montagnes, et sur leur cime paissaient les bêtes à cornes et les brebis, en sorte qu'elles paraissaient suspendues au-dessus de nos têtes; là les chèvres se dressaient pour atteindre les rameaux pendants des arbrisseaux, et brouter les tendres feuilles qui leur faisaient envie. Dans le bas, et au sein des plus profondes vallées, nous voyions heurter contre les rochers arides et les pierres éparses la Vive, notre rivière, qui paraissait en écumer de rage ; tantôt, comme par défiance, elle changeait son cours, ou sautait fièrement par-dessus les obstacles, et manifestait par un murmure sourd son mécontentement de les rencontrer. Ici elle formait un petit lac; là elle se divisait en plusieurs serpenteaux argentés; et plus loin elle se précipitait en formant de superbes cascades. Combien de fois, chevalier, la vue de ces beautés champêtres nous a-t-elle échauffé la verve ? Les pays plats n'en ont point de semblables, et on ne les verrait dans aucune partie du globe, s'il était rond et uni.

Le chev. Vous n'avez pas pu dissimuler combien vous regrettez votre pays natal, ni cacher votre génie poétique.

Théod. Les hommes découvriraient une autre grande imperfection sur ce globe terrestre, si leur entendement se laissait entraîner par la première apparence de beauté; ils blâmeraient Dieu d'avoir placé la mer au milieu des terres, s'imaginant qu'il les a séparés, sous peine d'une mort infaillible s'ils voulaient communiquer entre eux. Mais actuellement nous voyons au contraire que Dieu a fait les mers dans le dessein de faciliter la communication des hommes entre eux, à quelque distance qu'ils vivent les uns des autres. Nous savons combien il est facile à l'Europe de communiquer avec la Chine, au Portugal avec les Amériques, à l'Espagne avec le Pérou, à la France avec le Mississipi et les petites Antilles, à la Hollande avec le cap de Bonne-Espérance, à l'Angleterre avec les Indes orientales et occidentales : en sorte que les voyages qui par terre seraient difficiles, dispendieux, et dureraient des mois et des années, se font par mer en beaucoup moins de temps et à moindres frais. Croyez, mes amis, que celui qui a formé pour nous le globe de la terre a su le disposer de la manière qui devait nous être la plus commode et la plus utile. Celui-là seul qui fait une montre entière sait pour quelle raison d'utilité telle roue a tant de dents, telle petite pièce telle façon, tel cercle tant de diamètre, etc. C'est ce qu'a fait le Seigneur sur le globe de la terre : il n'a oublié en rien qu'elle devait être l'habitation des hommes.

Le chev. Mais, Théodore, on pourrait en dire autant de tout autre planète que de la terre. Pour moi, je n'aperçois pas dans ce globe une particulière commodité pour l'homme. Mais allons en avant : cela ne fait rien à votre raisonnement.

Théod. Si vraiment, et c'est là ce que je veux vous faire comprendre. Je n'entre pas dans la question philosophique si les planètes sont ou ne sont point habitées; car il n'y a pas de fondement solide pour le décider : ce que je prétends c'est que les hommes ne peuvent les habiter, parce qu'elles ne sont point proportionnées à notre nature. Qui pourrait vivre dans Mercure, la plus près du soleil, la chaleur y étant neuf fois plus grande que celle de la terre dans le fort de l'été, en la calculant par le carré de la distance du soleil ?

Le chev. Mais dans Vénus la chaleur serait plus modérée.

Théod. Pour cette raison nous pourrions y vivre; mais pour une autre, non : car la rotation qui fait le jour et la nuit est, dans Vénus, de vingt-quatre jours. Cette planète tourne très-lentement sur son axe; ce n'est pas comme Jupiter, qui fait le tour en moins de dix heures, ni comme la terre qui le fait en vingt-quatre heures, dans l'hypothèse qu'elle ait un mouvement.

Le chev. Vénus est une dame, et ainsi elle est plus grave dans ses mouvements.

La bar. Il est vrai qu'elle n'est pas française; car nous autres nous avons bientôt fait un tour dans les contre-danses. Poursuivez, Théodore.

Théod. Vous voyez que les hommes de notre nature ne pourraient vivre dans les autres planètes, à cause de la chaleur ou du froid

qu'ils y éprouveraient, voilà pourquoi le Créateur de notre habitation pour cette vie a formé ce globe de la terre tel qu'il est. Ici l'alternative des jours et des nuits fait que nous ne sommes ni brûlés par la chaleur, ni gelés par le froid. Et que me direz-vous de l'atmosphère de l'air? Continuellement il élève par son poids les vapeurs de l'eau, qui forment les nuées; celles-ci nous défendent des ardeurs du soleil; tantôt elles distillent sur les champs la pluie opportune qui les fertilise, ou tantôt, filtrant à travers les montagnes, elles se réunissent dans leur sein, et y forment ces précieux trésors d'eau qui alimentent les fontaines, qui fournissent aux besoins des hommes et des troupeaux, et qui, à travers les différentes collines venant à se partager en ruisseaux et en rivières, servent à transporter commodément sur de petites barques les productions de la terre, et à nous épargner des voyages pénibles. Le souverain Ouvrier a tout disposé si bien, chevalier, que toutes les réformes que les hommes feraient, s'ils pouvaient, leur occasionneraient une infinité d'incommodités, et peut-être une ruine entière.

La bar. Croyez-moi, chevalier, Dieu a montré une souveraine intelligence dans la formation de notre globe.

Théod. Et il a manifesté aussi très-clairement qu'il le faisait pour l'homme, et que son but était notre commodité et notre utilité.

Le chev. Je n'y avais pas réfléchi : je pensais que Dieu nous avait placés ici-bas sans prendre tant de soins de nous.

Théod. Si vous ne vous lassez pas d'entendre des réflexions *mûres* et *agréables*, vous avez beaucoup à écouter; parce que comme philosophe je médite sur tout profondément.

Le chev. Je vous supplie de ne pas nous en priver. Rien ne peut nous être plus utile que de nous expliquer le grand livre de la nature.

La bar. Je suis bien aise, mon frère, que vos désirs soient si conformes aux miens.

Théod. Baronne, dites à votre frère les conversations que nous tenions, quand, dans la solitude des Pyrénées, nous nous divertissions à nous entretenir des beautés de la campagne et de celle des jardins, plutôt que de nous ennuyer des tristes nouvelles de la guerre, ni des révolutions des cours. Contez-lui ce que vous me disiez : vos expressions ont une notable énergie pour le convaincre, et par là j'ai toujours connu une certaine sympathie entre son entendement et le vôtre.

Le chev. Le fait est que jamais rien n'a eu autant de force sur mon esprit que les raisonnements que vous avez inspirés à la baronne.

La bar. Ma mère disait, quand nous étions petits, que le talent du chevalier et le mien avaient été comme fondus dans un même moule. Mais ne perdons pas de temps. Mon frère, tandis que vous étiez à la guerre, j'aimais à divertir ma solitude, et à me distraire des inquiétudes que j'avais à votre égard, en me promenant dans la campagne, et réfléchissant sur tout ce qui s'offrait à ma vue. Dans chacune des petites fleurs des champs je trouvais les plus délicieuses beautés; je m'asseyais, et passais des heures à les examiner avec le microscope de poche; je découvrais tant de délicatesse dans leur construction, tant de perfection dans leurs nuances, que je ne me lassais pas de les admirer; et certes, à parler sans préjugé et sans passion, la moindre des fleurs que nous foulons aux pieds, quelle qu'elle soit, vaut mieux que les diamants qu'on estime tant à la cour.

Le chev. Si vous en faites tant de cas, ma sœur, pourquoi, au lieu des diamants et des émeraudes que vous avez dans les tiroirs de votre toilette, ne faites-vous pas une collection de ces belles merveilles qui vous enchantent?

La bar. Chevalier, si les fleurs étaient aussi rares que les diamants et aussi durables, qui doute qu'elles ne fussent plus estimées et gardées avec plus de soin? Il y en a tant, et elles durent si peu que c'est une raison de les apprécier moins; mais ce n'en est point une pour que les yeux et l'entendement n'en soient véritablement ravis. Pour un philosophe et pour quiconque saura réfléchir, que peut-il y avoir de plus enchanteur, au printemps, qu'un champ semé d'une étonnante abondance de petites fleurs, toutes de formes et de couleurs entièrement différentes, mais d'un luxe et d'une parure extrêmes, sans qu'il y ait de la confusion dans la variété, ni rien qui ne soit digne d'admiration? Que dirai-je de la délicatesse des feuilles, du goût de leur coupe, de la grace des nuances, de la finesse de la forme, de la vivacité des couleurs, de la singularité du mélange, de l'inexprimable diversité des espèces, et de la profusion avec laquelle toutes se multiplient, couvrant les champs, ornant les fossés, et embellissant les plus méprisables coins de la terre : que dirai-je ?... Mais la langue n'a point autant de richesses dans l'expression, qu'elles en ont dans leur beauté. Souvent je sortais le soir pour la promenade avec mes gouvernantes; à peine avions-nous fait quelques pas que nous nous arrêtions à les contempler en détail avec le microscope; chacune m'apportait sa fleur, chacune soutenait que la sienne était la plus jolie et la plus admirable, et ensuite, nous nous retirions au logis en foulant aux pieds ce superbe et agréable tapis que le Tout-Puissant nous avait préparé et étendu sous nos pas.

Théod. Cette expression, baronne, me fait plaisir, parce qu'en effet c'est Dieu qui a formé ce superbe tapis; c'est le Tout-Puissant qui l'étend sous les pieds de l'homme. Chevalier, que dites-vous de cette expression de la baronne?

Le chev. Voulez-vous que je croie que le Tout-Puissant a fabriqué pour nous ce très-joli tapis que ma sœur vient de peindre? Je ne doute pas que Dieu ne l'ait formé; mais c'est une pensée neuve pour moi qu'il l'ait fait pour nous autres.

Théod. Je ne crains pas de le répéter, chevalier; si ce n'est pas pour nous qu'il l'a fabriqué, pour qui donc? Sera-ce pour di-

vertir les anges? Mais qui leur a donné des yeux pour voir des fleurs? Sera-ce pour les animaux? il est vrai qu'ils ont des yeux, mais quelle différence fait un bœuf entre la plus agréable fleur et un simple caillou, lui qui de son pas lent écrase également l'une et l'autre? Sera-ce enfin pour que le Créateur lui-même se récrée dans cet ouvrage de ses mains? Folie! absurdité! puisque toutes les productions réunies de sa puissance ne peuvent être pour lui que des bagatelles à raison de son infinité.

La bar. Rendez-vous, chevalier, si vous ne voulez passer pour un téméraire.

Le chev. Et même pire qu'un téméraire, pour un grossier, un stupide. Ainsi je reconnais que c'est pour l'homme seul que Dieu a placé tant de beautés sur la terre.

Théod. Du sens de la vue, passons à celui de l'ouïe. Faites attention aux oiseaux, qui nous charment également l'oreille par leur mélodie et la vue par les couleurs nuancées de leurs plumes. Dans le temps des amours des rossignols, qui n'est transporté de les entendre se défier les uns les autres au milieu de la nuit, et s'efforcer de se vaincre mutuellement par la grace et la variété de leur chant?

La bar. Avant-hier au soir, je ne saurais vous dire combien je fus divertie par l'agréable erreur d'un rossignol qui chantait sur ce laurier où il a son nid; l'écho de ces bois est si clair et si distinct, que le petit oiseau était en concurrence avec lui-même, croyant qu'il avait un vrai compétiteur. Il était confus d'être imité si parfaitement, que ni pour la qualité de la voix, ni pour la variété des modulations, ni pour la douceur du chant, il n'avait aucune supériorité : il se taisait découragé, et il trouvait que son adversaire se taisait aussi; il renforçait la voix, celle du compétiteur devenait également forte. Enfin je me retirai le laissant dans cette plaisante illusion. Je dis ce que j'observe; mais vous, Théodore, qui réfléchissez sur le motif des ouvrages de Dieu, vous direz quel but il avait en donnant aux petits oiseaux cette voix, cette grace dans leur chant et ce plumage si joli.

Le chev. Quant au plumage, faites mention du paon, et non quant à la voix. Mais quel précieux effet ces réflexions font sur mon cœur, ou plutôt sur mon entendement! Elles m'ouvrent les yeux sur ce qui les frappait sans cesse sans que j'y prisse garde.

Théod. Puisque elles ont ce charme sur vous, ne nous lassons pas de parcourir différents sujets qui donnent une plus grande base à mon argument. Passez de l'ouïe au sens du goût et aux autres; faites attention à la faveur exquise des fruits, et demandez-vous ensuite : Pourquoi le Tout-Puissant a-t-il rendu le goût de chacun d'eux si agréable, si varié, si simple et si inimitable?

La bar. Théodore, ne passez pas légèrement sur cet article, qui me plaît infiniment. J'avoue que, dans notre campagne, je ne sais à quel fruit donner la primauté et la préférence; mais les pêches, qu'un duvet de velours rend si douces au toucher; dont le parfum suave flatte l'odorat; dont la couleur, tantôt jaune, tantôt d'un rouge mêlé de blanc, satisfait la vue, et dont le goût surtout récrée le palais d'une manière délicieuse; quelle merveille! Un seul fruit qui réjouit quatre sens! Quelle odeur! quel goût! quelle couleur! quelle forme! Tout en lui m'enchante.

Théod. Dites plus, baronne, et demandez à ce fruit : Quelle est la main qui t'a formé pour nous? Avec quelle sagesse, quelle attention, quel amour, toujours bienfaisante et prodigue, elle nous dresse dans les jardins et les vergers une table abondamment garnie de toutes sortes de fruits, qui ne peuvent tenir que du Tout-Puissant leurs excellentes qualités. Qu'en dites-vous, chevalier?

Le chev. Je n'ai rien à dire, si ce n'est que je suis ravi d'entendre des réflexions que je n'avais jamais faites.

Théod. Joignons à cela que, pendant que la sagesse de Dieu prenait à tâche de varier à l'infini les moyens de flatter les sens de l'homme, sa toute-puissance s'occupait aussi de les perpétuer tous; en sorte que, tant qu'il y aura des hommes, rien ne manquât de ce que sa providence paternelle a inventé pour leur commodité et leur plaisir.

J'ajoute une réflexion digne de remarque. Nous sommes enchantés de l'inexprimable variété des plantes et des fleurs que nous avons sous les yeux; de cette multiplicité de fruits que les arbres nous offrent spontanément, et même qu'ils laissent tomber libéralement à nos pieds, quand ingrats, nous ne tendons pas la main pour les cueillir, quoique ils inclinent leurs branches comme pour les rapprocher de nous; nous admirons les petits oiseaux, peints de mille couleurs, etc.; en un mot, ici où nous sommes, tout nous charme et nous transporte; mais en changeant de climat, la scène ne fait que varier : ce sont d'autres plantes, d'autres fleurs, d'autres fruits, d'autres animaux, d'autres oiseaux... Tout est nouveau, mais tout se dirige à la même fin, de contenter les goûts de l'homme. Dans les quatre parties du monde nous ne ferons point un pas que nous n'entrions, pour ainsi dire, dans des salles nouvelles, remplies de grandes et magnifiques tables, tout ornées d'un nouvel et délicieux aliment pour la vue, l'ouïe, le goût et l'odorat; et partout c'est la main suprême, remarquez-le bien, qui a tout fait, tout disposé; et c'est, je le répète, pour le seul plaisir de l'homme.

Le chev. Voilà matière à beaucoup d'utiles réflexions pour un esprit philosophe.

La bar. Que ces choses soient faites uniquement pour l'homme, nous ne le pouvons nier, cher frère; mais qu'elles soient faites en outre par la main suprême, voilà ce que quelques-uns auront de la peine à admettre

surtout ceux à qui pèse la reconnaissance.

Théod. Il faudra donc qu'ils aient aussi qu'elles aient été faites par une cause intelligente.

Le chev. Jamais ils ne le pourront; car une cause inintelligente et aveugle ne peut faire des ouvrages si admirables et si variés, quoique cependant tous uniformes dans chaque espèce. Laissez-moi, baronne, raisonner à mon tour sur cette étonnante uniformité d'une part, et sur cette diversité infinie de l'autre : car moi aussi j'y ai réfléchi, fatigué de ce que j'entendais dire à beaucoup de prétendus philosophes, qui attribuaient tout au hasard.

Théod. Il n'en manque pas; mais continuez, chevalier ; j'aime à vous entendre discourir comme un vrai philosophe.

Le chev. Il me reste encore quelque chose des premières études que j'ai faites avec vous et de cet esprit de raisonnement que vous avez tâché de m'inspirer Les compagnies m'ont un peu gâté le jugement et le cœur; mais pas entièrement. Beaucoup de gens, pour expliquer ce qu'ils appellent *nature*, ont recours au *hasard;* mais la *nature* étant constante, et le *hasard* essentiellement inconstant, l'un ne peut naître de l'autre. Je vois que la nature observe une même loi : par exemple, dans la formation des arbres, dans les racines, les troncs, les branches et les feuilles, tous, malgré leur variété, ont la couleur verte, les feuilles plates, et pour l'ordinaire de figure ovale ; celles-ci ont une côte qui les traverse par leur plus grand diamètre, avec de nombreuses ramifications. Telle est la loi générale : mais quelle différence d'une espèce à l'autre, puisque il n'y a pas même deux feuilles semblables !... De même dans tous les oiseaux je vois deux pattes, quelques doigts, un bec : je vois une queue et des ailes faites de plumes. Je vois dans les quadrupèdes un vêtement qui les garantit également du chaud et du froid, une queue, un cou, et toujours des armes pour se défendre de leurs ennemis : dans les uns les armes sont certaines pointes à la tête, dans d'autres les pieds de derrière, et dans d'autres les ongles et les dents ; et tous marchent à quatre pattes et horizontalement. Je vois que chaque espèce se perpétue, sans différence notable, des milliers d'années : mais quand a-t-on observé dans le *hasard* une marche si constante ? Cher Théodore, j'ai toujours regardé cela comme une folie, et du nombre de celles qui ne méritent pas qu'on les combatte, mais qu'on s'en moque.

La bar. O mon cher chevalier, comme je suis aise de vous entendre discourir de cette manière ! Si vous eussiez toujours continué de vivre avec nous, vous auriez en tout une manière de penser plus judicieuse et plus solide.

Le chev. Je me convertis peu à peu. Dites-moi, vous, Théodore, qu'est-ce que je dois entendre sur ce mot *nature ?* Toute ma vie j'ai entendu prononcer cette parole, qui se répète à chaque pas dans les livres modernes, et jusque à cette heure personne ne m'a dit ce que c'est que la *nature*.

Théod. La *nature* est la main de Dieu, qui opère suivant sa coutume et les règles que sa providence a disposées en toutes choses ; si ce n'est pas là ce que disent les philosophes, ils ne disent rien : ils parlent comme des perroquets, sans attacher d'idée aux mots qu'ils prononcent. Feuilletez leurs livres, et je parie tout ce que vous voudrez qu'ils ne vous disent rien que vous entendiez clairement.

Le chev. Puisque la conversation nous a conduits là, j'irai chercher mon Manuel philosophique, et nous verrons ce que mes philosophes disent de la nature : Attendez un moment....... Voici le *Dictionnaire des philosophes*, et à la page 3 il parle ainsi : *Nature. parole familière aux philosophes, qu'ils doivent employer fréquemment, parce qu'elle rend uniforme la phrase et le langage. Chacun lui donnera la signification qu'il voudra, suivant le système qu'il aura embrassé. Quelques-uns entendront par ce mot une intelligence incréée et toute-puissante ; d'autres une chose aveugle, dont nous ne connaissons que les effets, dont nous ne pouvons deviner le caractère et les qualités. Mais qu'on lui donne le sens qu'on voudra, je vois que ce mot* nature *fait un bel effet dans les écrits de nos philosophes*. Il ne dit rien de plus.

La bar. La première interprétation est celle de Théodore; la seconde est celle du *hasard*, que vous, mon frère, vous taxez de ridicule. Qu'en dites-vous, Théodore?

Théod. Croyez que j'ai médité beaucoup sur ce que j'ai lu à cet égard. Si ces philosophes n'entendent pas par nature *la main de Dieu qui opère suivant sa coutume*, etc., ils ne disent rien d'intelligible; ainsi quand Dieu agit suivant sa coutume constante, il agit suivant les lois de la nature ; et quand il agit contre cette coutume, il fait un miracle. Tout le reste n'est que verbiage inventé pour tromper les sots et les enfants, qui, faute d'approfondir, se contentent des mots sonores *d'instinct, de qualité occulte, vertu sympathique, propension native, vertu attractive, vertu répulsive, vertu active*, etc. : car si par ces paroles ils entendent une cause aveugle et sans intelligence, elle ne peut suivre des lois constantes qui ne varient pas, même les circonstances venant à varier, comme la gravité, etc. : mais si par le mot nature ils entendent une cause intelligente qui gouverne les effets naturels suivant la variété ou l'uniformité des circonstances, il est nécessaire qu'elle ait une intelligence et une puissance souveraines, et cela ne se trouve qu'en Dieu.

Le chev. Je n'ai rien à répondre ; mais il me paraît indécent que le souverain Etre opère de sa propre main tous les effets naturels. Je me vois partagé entre deux difficultés que je ne puis résoudre; et jamais mon entendement n'admettra ce qui me répugne. Plus je considère l'Etre suprême, auteur de ces merveilles incompréhensibles, plus il me

paraît indigne de sa grandeur qu'il s'abaisse à des ministères humbles et méprisables; ainsi tenons-nous-en, Théodore, à un honorable scepticisme, et disons que nous ne le savons pas.

Théod. Chevalier, vous conservez encore des préjugés de l'enfance, et moi-même je les ai eus longtemps. Ecoutez-moi : le vulgaire a coutume d'attribuer à Dieu les défauts que nous trouvons dans les hommes : nous pensons qu'il se fatiguerait en agissant en même temps dans plusieurs endroits, ou qu'il se casserait la tête s'il pensait toujours à tout ce qui arrive dans le monde. Mais enfin ne croyez-vous pas que Dieu est immense, et qu'il n'y a point d'endroit de l'univers où il ne soit présent physiquement, puisque vous savez que l'infini ne peut avoir de bornes dans sa présence? Ne croyez-vous pas que tout l'univers est renfermé dans sa main, dans cette main qui l'a formé et qui le conserve? Ne croyez-vous pas que son jugement est infini, et que, quand il a ordonné ce que la nature opère dans chaque créature, c'est lui-même qui l'exécute, parce que les créatures insensibles n'ont ni oreilles pour entendre ses ordres, ni jugement pour les comprendre? Ne croyez-vous pas enfin que quand il a formé les créatures, il était dans chacune d'elles combinant les moyens avec les fins, et cela avec autant de facilité et de liberté que nous le donne à penser la perfection qu'il a mise dans chacune? Comment donc voulez-vous que l'infini se fatigue, ou que le Tout-Puissant épuise ses forces en agissant par lui-même?

Permettez-moi une comparaison sensible qui, ce me semble, doit vous convaincre. Le soleil se fatiguera-t-il d'éclairer en même temps toutes les planètes à des distances si inégales, y compris les satellites ou lunes de chacune, et de nous éclairer aussi, nous qui sommes ici-bas, sans qu'il y ait un seul coin privé de sa lumière, pas plus que si ce monarque des lumières n'avait autre chose à faire? Là haut il gouverne les planètes, sans leur laisser suivre les lignes tangentes, comme le voudrait leur mouvement; plus loin il retient les fugitives comètes dans leurs *aphélies*, où elles sont extrêmement distantes de lui, et les fait revenir sur leurs pas aussitôt qu'est fini le congé qu'il leur a donné de son trône, sans la moindre peine; il a soin que les planètes exécutent exactement leur révolution, dans le temps prescrit à chacune, suivant leur distance; et en même temps, il réchauffe sur la terre le limaçon, qui sort en partie de sa coquille pour se ranimer à sa bienfaisante chaleur. Ici encore il fomente, non seulement la nutrition des arbres élevés dont le feuillage épais s'avance pour recevoir ses rayons dorés, mais encore celle de l'ortie que tout le monde méprise; et dans les jardins il ouvre les fleurs qui, le soir, repliant leurs feuilles, fermaient leur sein à la nuit. Le soleil étend également son influence partout : dans tous les climats de l'univers aucun ne lui échappe, ni le centre de la Cafrerie, ni les espaces de l'Amérique, ni les terres australes inconnues; il n'y a pas un coin ou il ne pénètre pour communiquer libéralement sa lumière. Voyez s'il oublie de consoler le pauvre mendiant, qui a besoin de ses rayons, sous prétexte de la famille nombreuse qu'il gouverne dans le ciel. Donc, si vous ne jugez pas indigne du soleil, au milieu de ses nombreuses et importantes occupations, d'avoir soin de choses aussi petites et de si peu d'importance; et si vous concevez facilement que sans fatigues ni embarras il est à tout, comment est-il possible que vous trouviez cela inconvenant dans celui qui a tout fait, qui tient tout dans sa main, qui, en un mot, est l'Etre suprême et infini?

Le chev. Vous avez raison : sans doute il est indigne d'un roi de veiller à ce qu'on donne du bon blé aux volailles de son poulailler, parce qu'en s'occupant de pareilles vétilles il ne pourrait s'appliquer avec liberté aux affaires importantes du gouvernement de ses Etats : plus un cerveau borné se remplit de certains soins, moins il lui reste de place pour d'autres. Mais l'idée de Dieu exclut celle d'une intelligence limitée, de bras impuissants, de mains débiles; j'avoue donc que mon doute était fondé sur le préjugé du vulgaire, qui pense du Tout-Puissant d'après la faiblesse qu'on remarque dans les hommes.

La bar. Que cet aveu vous honore, mon frère!

Le chev. A mon régiment et dans les emplois de la guerre, je n'ai pas le temps que vous avez de réfléchir. Je n'ai point non plus cet esprit d'un vrai philosophe qui raisonne toujours d'après des principes solides, et non d'après des maximes communes, et l'autorité des autres hommes. Actuellement je suis convaincu : que voulez-vous de plus, baronne?

Théod. Donc il est certain que c'est Dieu qui de sa main pare les petits oiseaux, peint les fleurs, assaisonne les fruits, parfumant les uns et embellissant les autres pour flatter les sens de l'homme, et je dis de l'homme, parce que les anges ne mangent point de fruits, et qu'aucune créature n'en profite, si ce n'est l'homme. Chevalier, dites *oui* ou *non*.

Le chev. Que voulez-vous que je dise? je dis que oui.

Théod. Je ne vous presse tant que parce que vos camarades me diraient *non*, et encore *non*.

Le chev. Je n'en doute pas; mais, discourant comme vous discourez, ils devraient dire la même chose que vous et moi.

La bar. Pour moi, Théodore, je vous fais mon compliment de cette victoire remportée sur l'esprit du chevalier; mais je ne vois pas bien à quelle fin vous avez dirigé cette longue digression et cette agréable discussion : quoique à la vérité il soit flatteur pour nous de voir que le Tout-Puissant ait employé sa puissance et sa sagesse à plaire aux sens de ce petit ver de terre qu'on appelle *homme*. Expliquez-vous, Théodore.

Théod. Mon but, dans toute cette discussion, n'a pas été de flatter l'homme, mais de lui mettre devant les yeux l'obligation qu'il a

d'aimer son Dieu, même en faisant abstraction de la religion; car c'est là un point qui doit se traiter à part; et pour le moment, je ne parle que de l'obligation que chacun a simplement comme homme.

Le chev. C'est de cela qu'il est question dans la philosophie : ainsi occupons-nous-en, Théodore; j'aime à vous entendre. Ah! ma sœur, que vous êtes heureuse d'avoir un guide qui dirige votre entendement d'un pas sûr, à la lueur d'un flambeau qui ravit par sa lumière, et fortifie par les idées consolantes qu'il découvre! Continuez, Théodore.

§ VI. — *De l'amour que nous devons au Créateur pour ce qu'il a fait sur ce globe de la terre seulement pour l'homme.*

La baronne. Mon frère, je ne vous ai jamais vu plus attentif qu'à cette heure aux discussions de Théodore.

Le chev. C'est parce que mon esprit trouve dans ses raisonnements une clarté qui réjouit et une force qui me porte agréablement à la vérité. Rien ne plaît tant que de la connaître, rien ne charme tant que de l'embrasser....

Théod. C'est donc une vérité reconnue que Dieu avait le dessein de flatter les sens de l'homme, quand il a formé pour lui dans le principe ce globe terrestre.

La bar. Pardonnez-moi, Théodore, j'ai encore un scrupule que je veux déclarer en faveur de mon frère, et qui servira pour mettre cette vérité dans un plus grand jour. Le Créateur n'aurait-il pas fait tout, uniquement pour satisfaire aux devoirs de sa providence, et non pour flatter les sens de l'homme? Il devait, dès qu'il nous créait, remplir les obligations de père, en soutenant l'existence qu'il nous avait donnée volontairement. Ne pourrions-nous pas dire cela?

Le chev. Permettez, ma sœur, que je vous embrasse; parce que c'est la première fois qu'en ma faveur je vous vois répliquer à Théodore.

La bar. Le cœur me dit, chevalier, que bientôt je vous paierai cet embrassement, en vous relevant de terre où je vous verrai prosterné aux pieds de notre maître. Dites, Théodore.

Théod. Ne remarquez-vous pas l'un et l'autre la différence entre la manière dont Dieu alimente les bêtes, et celle dont il nourrit les hommes? Il conserve aux bêtes la vie qu'il leur a donnée comme Créateur, en les pourvoyant d'aliments par les herbes que la terre produit d'elle-même. Mais Dieu a-t-il donc le soin de leur servir une table de mets aussi variés que délicats, telle qu'il l'a disposée pour les hommes? quelle infinité de fruits, etc. Hélas! avez-vous oublié ce que nous avons dit, il n'y a qu'un instant? Dieu ne fait rien au hasard : il a toujours son but dans tout ce qu'il fait. Si Dieu n'avait pas eu une autre fin, quand il nous a placés sur ce globe, que de nous sustenter la vie, alors nous serions dans la classe des animaux qui vivent et se soutiennent avec les herbes et les fruits qui viennent d'eux-mêmes. Mais pour nous...

Le chev. N'en dites pas davantage, Théodore, parce que la diversité des fruits dans un jardin bien cultivé, leur différence dans la couleur de chaque espèce, dans leur forme, leur parfum, leur saveur, sont des grâces inappréciables; les espèces varient suivant les différentes saisons; les oranges durent dix mois, les citrons toute l'année; les pommes qui ne se cueillent qu'à la fin de l'automne se gardent tout l'hiver, ainsi que plusieurs espèces de poires; tout cela manifeste bien que le Créateur s'est occupé, non seulement de nous alimenter, mais encore de flatter nos sens. Je ne vous remercie pas, ma sœur, de la réponse que vous m'avez faite, et je vois que vous n'avez point mérité l'embrassement que je vous ai donné.

La bar. Or, mon frère, je ne veux rien d'injuste, et je vous le restitue avec usure, voyant la candeur de votre cœur. Continuez, Théodore, et pardonnez l'interruption.

Théod. Actuellement, cher chevalier, vous devez m'éclairer sur une difficulté où je me vois : vous avez le jugement clair; et vous ne vous laissez point emporter par la première apparence des choses. Tout ce que nous avons examiné, c'est le Tout-Puissant qui l'a fait; il l'a fait dans tout l'univers, ayant toujours en vue la commodité, le plaisir et l'utilité de l'homme. Mais serait-ce là le but principal d'ouvrages faits avec tant de proportion, tant de soin et tant d'art? Le fantôme qu'on appelle *homme* serait-il donc la fin dernière que Dieu se serait proposée, en exerçant ainsi son infinie sagesse et sa toute-puissance? Considérez-le bien, et répondez.

Le chev. Jamais on ne m'a fait une telle demande : je veux y penser un peu avant de répondre...... Je ne trouve pas que le plaisir de l'homme soit une fin dernière, digne des efforts de Dieu.

Théod. Ma difficulté, à parler franchement, n'en était point une. Les œuvres de Dieu, chevalier, doivent toujours être dignes de Dieu, ainsi que la fin qu'il se propose. Or que l'homme ait le plaisir de manger certains fruits, d'entendre le chant des oiseaux, de se divertir à la vue des fleurs, ce n'est point une fin digne de Dieu. Le simple plaisir d'une petite créature qui, en la présence de Dieu est comme si elle n'était pas, ne peut être la fin dernière des soins de la sagesse et de la puissance du Créateur. Nous ne pouvons nier que ce ne soit la fin prochaine; car nous voyons que ses œuvres s'y dirigent dans toutes leurs circonstances; mais que Dieu s'en tienne là sans vouloir que cette commodité et ce goût de l'homme tendent à une fin plus relevée, cela ne peut être; ce serait la même chose que si des armées formidables se mettaient en marche pour faire adopter à un homme la mode d'un chapeau rond ou d'une autre forme : donc, quand Dieu a eu pour l'homme les égards et les attentions que nous avons observés, il avait quelque dessein plus sublime.

Le chev. J'entends bien, baronne, vos œillades : ne croyez pas que le dessein de Théodore m'échappe.

Théod. Chevalier, parlons clair, et ne mêl-

tons point d'entraves à nos pensées. Ecoutez-moi donc. Dieu ayant accordé à l'homme le libre arbitre le plus indépendant, qui ne connaît point de lien, qui n'aime point les préceptes, ne veut ni le lui ôter ni y toucher même légèrement. Sa divine raison lui dit qu'une créature raisonnable et libre doit aimer ce qui est souverainement aimable, par suite de sa rectitude naturelle, et aimer aussi par reconnaissance celui qui est son bienfaiteur. Voilà donc ce que fait le Seigneur pour parvenir à ce que l'homme s'attache à lui, sans blesser même légèrement les droits de sa liberté. Comme nous l'avons déjà vu, il a cherché son goût de toutes manières, en flattant tous ses sens, et en lui procurant toutes les commodités, afin que son amour-propre lui-même, sensible à la bonté qui les lui offre, se portât à aimer celui qui lui avait procuré tant de jouissances. Dites-moi actuellement si ce raisonnement vous paraît bien?

Le chev. Il n'y a point de moyen plus noble, plus décent et plus efficace d'entraîner un cœur libre à aimer librement son Créateur. Quand nous discourons, baronne, sans altercation et de bonne amitié, quelle idée nous nous faisons des choses, bien différente de celle que se forment les nouveaux philosophes, qui ne font qu'écouter en passant deux paroles, souvent interrompues par des ris!

La bar. Théodore se plaint souvent de cela; et, avant que vous vinssiez de votre garnison, nous gémissions de la manière dont on traite aujourd'hui tout ce qui a rapport à Dieu.

Théod. Donc l'homme doit à Dieu, non seulement un grand respect, comme nous l'avons déjà prouvé, mais un respect plein d'amour, parce qu'il ne fait point un pas, qu'il ne reçoive, pour ainsi dire, quelque caresse et quelque douceur de la part de son Créateur, qui, sachant que telle ou telle chose doit lui plaire, la lui met à sa disposition.

La bar. A la vérité un philosophe (qui le sera dans la réalité, et pas seulement de nom) ne peut s'empêcher d'avoir une estime amoureuse pour le Créateur, qui en tout a deviné son goût, pour lui mettre dans la main ce qui lui plaît.

Le chev. Votre conversation, Théodore, m'a fait beaucoup de plaisir aujourd'hui; mais c'est assez pour le moment : je vais prendre les ordres de mon général; peut-être voudra-t-il que demain mon régiment fasse l'exercice; si je ne finis pas trop tard, nous continuerons. Adieu, baronne.

DIX-SEPTIÈME SOIRÉE.

De nos obligations envers Dieu, déduites de ce qu'il a fait en nous pour notre commodité.

§ I. — *Des obligations que l'homme doit à Dieu pour ce qu'il a fait dans son corps organique, et 1° pour la sensation qu'il y a mise.*

La baronne. Aujourd'hui, Théodore, le chevalier n'est point à la maison pour nous accompagner à la conférence. Cependant, pour qu'elle ne soit point insipide, vu que je suis en tout d'accord avec vous, il me semble qu'il serait bon d'inviter mon cousin le commandeur, qui est arrivé depuis la perte de Malte.

Théod. Comme je ne le connais pas, je ne puis dire s'il peut remplir notre intention.

La bar. Je suis assez libre avec lui, même pour me moquer si je le vois trébucher dans la dispute : nous avons été élevés ensemble, quoique il soit plus vieux que moi. Quant aux opinions, il me paraît qu'il ne sera pas d'accord avec nous; mais cela même rendra la conversation vive et agréable; ainsi je vais l'inviter,

Le comm. Que me voulez-vous, baronne? Moi, je n'entends rien aux mathématiques, qui font vos délices : ayant avec vous Théodore, vous volez jusque aux astres, et même vous avez entraîné dans votre vol le chevalier, qui, hier au soir, était hors de lui chez le général, et extrêmement satisfait de votre entretien.

La bar. Vous n'aurez pas moins de plaisir aujourd'hui, parce que la vérité enchante tout le monde quand elle est bien traitée.

Le comm. Sur quelle matière déterminez-vous discourir; car tout le monde n'est pas capable de raisonner avec vous sur tout ce que vous savez?

La bar. La matière intéresse tout le monde. Dites, Théodore, quel point vous avez déterminé de traiter.

Théod. Madame la baronne m'a supplié de lui parler un peu de la philosophie morale, c'est-à-dire de celle qui traite des mœurs; il est clair que cela intéresse tout le monde.

Le comm. Et avec plus de raison que toutes les mathématiques de la baronne.

Théod. Voici la marche que nous avons suivie : hier nous traitâmes de nos obligations envers Dieu, par suite de ce que Dieu a fait pour l'homme hors de l'homme, soit dans le ciel, soit sur la terre. Aujourd'hui, j'ai résolu de traiter de nos obligations, en conséquence de ce que Dieu a fait dans l'homme même pour son avantage, je veux dire de ce qu'il a fait dans le corps humain et ensuite dans notre ame.

Le comm. Je sais quelque chose relativement au corps humain, parce que je me suis adonné quelque temps à l'anatomie; mais par rapport à l'ame je n'ai rien étudié.

Théod. Quant à l'ame vous en savez sûrement assez, ainsi nous voilà prêts pour la conversation.

La bar. Commencez, Théodore; et vous, commandeur, ne laissez point passer ce qui vous déplaira; car je vous ai appelé pour cela.

Le comm. Quand vous ne me le commanderiez pas, je le ferais; mon jugement n'est esclave de personne. Allons, Théodore.

Théod. Si nous considérons bien ce que la fabrique du corps humain a de merveilleux, nous ne trouverons dans l'univers rien qui mérite davantage notre admiration, sans excepter même ce que nous savons des cieux.

La bar. Cela est bien fort : toute ma science anatomique ne va pas jusque là ; et quelque parfaite que soit la vôtre, je ne vois pas comment elle vous conduira à la preuve de votre assertion

Théod. Je ne vous ai jamais donné qu'une légère teinture d'anatomie : je me suis contenté de vous en exposer la partie extérieure, qui se présente aux yeux ; mon intention n'était pas que vous en eussiez une entière connaissance ; et je pouvais d'autant moins vous la procurer que je ne l'avais pas moi-même. Mais actuellement nous devons procéder d'une autre manière, parce que je désire vous donner des notions plus relevées. Trois choses entre mille, qui étonnent et confondent l'imanation, demandent votre attention. La première est le mode de nos *sensations*, la seconde nos *mouvements*, et la troisième notre *nutrition*.

Le comm. Je vous écouterai avec plaisir ; vous allez m'en apprendre plus que n'ont fait toutes mes études.

SENSATIONS.

Théodore. Notre ame est une substance entièrement spirituelle : elle a volonté et intelligence, et n'est composée de rien qui soit matière ; néanmoins le corps humain qui lui correspond est à sa charge ; on ne sait comment ils sont unis, mais on sait qu'ils le sont.

Le comm. Si on ne sait pas comment, dès lors je proteste que je ne crois pas cette union ; parce que je m'en tiens à la règle des philosophes éclairés, qui est de *ne rien croire qu'on ne puisse le comprendre.*

Théod. Objection usée ! vous ne la combattez sans doute que parce que la contradiction est le sel de la dispute.

Le comm. Je parle sérieusement, si personne n'entend comment cette ame, qui est spirituelle, s'unit avec le corps, qui est pure matière, pourquoi voulez-vous m'obliger de croire ce que je ne sais ? Cela non, baronne ; les entendements ne sont point cousins : ainsi que chacun suive ce qu'il voudra.

La bar. Vous me surprenez, commandeur, de dire que vous ne croyez pas que votre ame soit unie avec votre corps, je ne m'y serais jamais attendue. Dites-moi donc qui vous remue la langue pour parler ?

Le comm. Mon ame.

La bar. Et qui est-ce qui a dit à votre ame que je parle actuellement ? puisque vous me répondez à propos, c'est signe que votre ame sait ce que je dis. Qui est-ce qui le lui a dit ?

Le comm. Mes oreilles : car je ne suis pas sourd.

La bar. Voilà une chose bien étrange. Vous dites que c'est votre ame qui remue votre langue pour me parler, et en même temps qu'elle n'est pas unie à votre corps. Vous dites que vos oreilles ont informé votre ame que je vous parlais ; mais que le corps n'est pas uni à l'ame. Voilà certes une nouvelle philosophie. Mon cousin, quand nous disons que votre ame est unie au corps, nous voulons dire qu'elle meut le corps quand elle veut ; et, puisque l'ame perçoit par les sens du corps les objets qui les frappent, il est clair aussi que le corps est uni à l'ame. Ma voix a frappé vos oreilles, et votre ame l'a perçue ; votre langue, quand vous avez répondu, a prononcé les paroles que votre ame a dictées : donc les deux substances du corps et de l'ame sont unies.

Le comm. Oui, dans ce sens-là.

La bar. Le commerce qui existe entre elles est notoire, quoique personne ne sache comment il a lieu : mais cela vous regarde, Théodore.

Théod. Cela nous regarde tous trois ; bornons-nous à ce qui excite notre admiration. La sensation peut se faire seulement par le moyen des nerfs qu'on appelle sensitifs, et sans eux il n'y a point de *sensation :* si les nerfs sont liés, empêchés ou engourdis, de manière que le mouvement ne puisse se communiquer par eux depuis le pied ou la main, etc., jusque au cerveau, l'ame ne peut rien sentir, ni savoir si on touche le membre extérieur.

La bar. Je me rappelle bien que vous me l'avez appris : voilà pourquoi quand le pied s'engourdit, nous ne le sentons pas, et, quand il y a paralysie, il n'y a point non plus de sensation ; car celle-ci consiste dans le mouvement conduit par les nerfs jusque au cerveau.

Théod. Doucement : ce n'est pas en cela qu'est la sensation ; c'est dans la perception de l'ame, procédant de ce mouvement qui va par les nerfs.

Le comm. Il est difficile de déclarer comment ce mouvement se communique. Beaucoup veulent l'expliquer par le tremblement de la corde d'une guitare ; mais cette explication ne me plaît pas ; parce que le nerf n'est ni tendu comme la corde, ni détaché, comme elle, des parties adjacentes.

Théod. Je suis de votre avis : d'ailleurs la fibre qui correspond à un doigt du pied, par exemple, ne communique avec aucun autre ; et il va autant de fibres nerveuses jusque au cerveau qu'il y a de parties dans le corps humain qui peuvent être l'occasion de la sensation. Ajoutez que les fibres qui partent d'un doigt du pied, dans tout le chemin qu'il y a depuis là jusque au cerveau, ne s'échangent ni ne se confondent avec celles qui vont d'un autre doigt immédiat ; car nous distinguons si nous nous blessons a un doigt ou à un autre, et tout se joint dans le cerveau sans qu'il y ait confusion dans les différentes sensations.

La bar. Là se réunissent aussi les nerfs qui vont aux yeux, aux oreilles et aux autres sens : les yeux communiquent par le nerf optique au cerveau, la couleur des objets, leur figure et toutes les autres qualités visibles. Or, commandeur, quel mystère que, placé sur une hauteur, et découvrant de toutes parts bois, maisons, tours, palais, jardins, rivières, nous puissions rendre compte de tout ce qui frappe notre vue, et que tout passe de la rétine de l'œil par les nerfs optiques jusque au cerveau, sans la moindre confusion !....

Le comm. Toutefois s'il n'y a point de goutte sereine, car alors, quelque peinture qui se fasse dans la rétine, nous ne voyons rien.

Théod. C'est vrai ; mais il faut encore quelque chose de plus pour que nous voyions et que l'ame se donne pour avertie, c'est qu'il n'y ait point *d'hydropisie de tête*, et que l'ame ne soit point fortement distraite par quelque occupation extraordinaire, parce qu'alors elle ne voit rien.

La bar. N'oublions pas le sens par lequel nous entendons, sens que je n'ai point encore bien compris, malgré tout ce que vous m'avez enseigné de la structure du labyrinthe, de la membrane *spirale*, du limaçon, etc. Je perçois non seulement le ton de toute espèce de sons, mais je distingue si c'est un son de piano, de harpe, de voix ou de haut bois, quoique tous ces sons battent sur la même fibre.

Théod. Baronne, nous ne traitons pas actuellement de physique, ne coupons point le fil du discours. Pour notre objet il nous suffit que la sensation que l'ame a par le moyen des sens soit une chose étonnante et inexplicable.

Le comm. En cela nous sommes tous d'accord : tirez-en la conséquence que vous avez en vue.

Théod. Auparavant je vous fais encore une demande : Qui a organisé en nous cette fabrique, qui est nous-mêmes, et dont nous ne pouvons définir les admirables effets ? Qui a fait tout cela ?

Le comm. C'est la sage et puissante main du Créâteur, on le sait bien.

Théod. Et pourquoi ce rapport si prompt et si délicat entre le sentiment de notre ame, et les sensations qui lui viennent des sens ? A quelle fin cette harmonie nécessaire et infaillible ? répondez-moi.

Le comm. Pourquoi devait-ce être, sinon pour le motif que vous avez dit de donner à l'homme en cette vie, l'agrément innocent et le plaisir naturel de la vue, de l'ouïe, du goût, etc. ; la fin est claire. La même expérience qui nous fait voir à quoi servent ces œuvres merveilleuses nous apprend aussi à quoi elles étaient destinées. Baronne ; est-ce là votre avis ?

La bar. Je ne puis m'empêcher de convenir d'une chose aussi palpable.

Théod. Donc l'homme doit beaucoup à Dieu, qui lui a donné lés sens du corps pour servir à sa satisfaction.

Le comm. Qui peut en douter ?

Théod. Qui peut en douter ? tous vos docteurs et philosophes de nouvelle invention, qui veulent révoquer en doute qu'il y ait un Dieu ; et qui disent que, s'il y en a, il n'a pas soin de nous.

Le comm. Laissons cela ; car on ne peut nier que ce ne soit une grande folie : cependant tous ces auteurs ne sont pas à mépriser,

La bar. Théodore, allons à notre but.

§ II. — *Du mouvement dans le corps organique.*

Théod. Continuons de réfléchir sur ce que nous savons tous, quoique nous n'y fassions pas attention. Notre vie consiste dans nos mouvements ; et les hommes, en grande partie, disent que, pour que les membres du corps se meuvent, il suffit qu'il y ait en eux une ame qui les vivifie et les gouverne ; comme la main qui met un gant remue ses doigts comme elle veut et quand elle veut ; mais c'est une erreur grossière.

Le comm. Pour moi, j'étais très-persuadé de ce que vous nommez erreur ; et, l'appeler grossière, je ne sais, mon ami, si ce n'est point un peu téméraire.

La bar. Pardonnez, Théodore ; en cela je ne suis pas non plus d'accord avec vous. Si notre ame est intimement unie à notre corps pour le vivifier, elle lui donnera aussi le mouvement ; et si mon ame anime mon bras, que faut-il pour le mouvoir, si ce n'est que mon ame veuille qu'il se remue ?

Théod. Dites-moi donc pourquoi l'ame, étant dans les oreilles, nous ne les remuons pas ? Que l'ame y soit, vous devez le confesser, parce qu'elle sent si on les blesse : donc l'ame y est ; et pourquoi ne les remue-t-elle pas comme elle veut et quand elle veut ? Les mules de votre voiture les remuent avec facilité ; quand elles les lèvent, nous connaissons qu'elles s'étonnent quand elles ne les lèvent pas, nous savons qu'elles vont pacifiquement et sans crainte : aucun homme ne voudrait avoir ce privilége.

Tout mouvement naît du muscle propre qu'il y a dans chaque membre : en sorte que chaque doigt a dans chaque jointure deux muscles antagonistes l'un de l'autre ; parce que l'un sert pour le plier, et l'autre pour l'étendre : il en est de même dans tous les membres ; et quand les muscles manquent, ou naturellement, comme dans les oreilles, ou par empêchement, comme dans la paralysie, ou par un autre motif, le mouvement manque aussi. Je ne dis pas cela seulement des mouvements libres, comme ceux des bras, des mains, des pieds, de la tête, etc. ; mais aussi des mouvements spontanés, comme ceux du cœur, de la respiration, etc. Combinez actuellement la multitude des membres, des jointures et des parties organiques de notre corps, avec la diversité des mouvements qu'elles ont, et voyez le nombre infini de muscles qui sont nécessaires pour ces mouvements. Mais ne vous étonnez pas encore : voici bien autre chose.

Tous ces muscles dépendent chacun de leur nerf qui va au cerveau ; et tous ces nerfs que nous appelons *moteurs*, comme aussi les *sensitifs*, qui sont ceux qui servent pour la sensation, se joignent dans le cerveau ; et quand le suc nerveux, ou celui qu'on nomme les *esprits animaux* entre dans le nerf, son muscle travaille : or comment l'ame peut-elle savoir où est l'entrée de ce muscle qui sert à mouvoir la langue, par exemple, de manière qu'elle prononce telle ou telle vocale, et où est l'entrée des muscles pour remuer les lèvres, de sorte qu'elles prononcent telle consonne de la syllabe ? Comment peut-elle savoir où est la porte des muscles de la gor-

ge, quand celle-ci se remue pour respirer; où sont les lèvres de la glotte pour donner le ton à la voix ; enfin, où sont d'autres articulations pour cadencer et chanter selon les tons que demande la musique et selon la lettre que vous voulez y adapter, etc.? Comment l'ame d'une paysanne qui chante en faisant son ouvrage peut-elle savoir cela? comment le peut-elle faire? Le comprenez-vous, commandeur?

Le comm. A parler sincèrement, c'est un mystère, parce que, sachant tous que nous le faisons ainsi, notre corps ni notre ame ne savent comment cela se fait.

Théod. Donc il est nécessaire que le Créateur le fasse de sa main puissante, lui qui seul sait ce que l'ame veut faire et comment elle doit l'exécuter.

Le comm. Cela est très-nouveau pour moi.

Théod. Le point est de savoir si cela est réellement vrai. Les choses, mon ami, ne sont ni ne cessent d'être parce qu'on les croit nouvelles ou qu'on les a entendu dire: elles sont ou cessent d'être, parce qu'elles sont ou ne sont pas en elles-mêmes, et non dans notre entendement. A cette heure, examinez bien, à part vous, chacune des propositions que je dirai, pesez-les bien; et si vous ne les trouvez pas évidentes, répliquez.

La bar. Le défi est galant; mais je suis ici, cousin, pour vous aider dans les doutes, parce que si je ne me vois convaincue, je crie à l'instant : Je doute.

Théod. Premièrement personne ne fait une chose bien conditionnée à souhait et plusieurs fois, uniquement par hasard.

Le comm. C'est certain.

Théod. Les mouvements dont je viens de parler, et autres de ce genre, qui toujours et constamment se font comme l'ame le veut, quelqu'un les opère.

Le comm. C'est très-certain.

Théod. Celui qui veut les faire et qui les fait constamment bien comme l'ame le désire, quel qu'il soit, a de l'intelligence, et sait comment il doit les faire suivant la fin qu'il a en vue.

Le comm. On n'en peut douter.

Théod. Or notre ame ne sait rien de la manière dont elle doit les faire, parce que la paysanne, par exemple, n'entend rien des muscles, des glottes et autres parties anatomiques qui sont nécessaires pour chanter. Si même le plus fin anatomiste ne sait la place de chaque fibre, de chaque petit muscle, etc., comment l'ame de la paysanne peut-elle savoir le moyen d'exécuter ces mouvements de la gorge, de la langue, des lèvres, etc.? donc l'ame ne sait rien de cela.

Le comm. J'en conviens.

Théod. Donc elle ne peut l'exécuter; car déjà vous m'avez accordé que celui qui ne sait point une chose ne peut la faire toujours et constamment bien comme il désire : donc ce n'est point l'ame qui dirige ces mouvements.

Le comm. Je ne puis le nier.

Théod. Mais, si ce n'est point l'ame, qui sera-ce? Sera-ce son voisin le plus proche, qui est le corps? Non, cela est impossible, parce que le jugement n'est pas dans le corps. Vous êtes donc forcé de dire que c'est le Créateur, parce que lui seul sait ce qu'il faut faire pour s'accommoder à la volonté de l'ame, et où sont les touches (permettez-moi cette métaphore) de cet orgue anatomique qui répondent à l'effet qu'on veut. Le Créateur donc, agissant de sa propre main, suivant la coutume, est ce qu'on appelle *nature*. A présent, répondez.

Le comm. Je dis ce que j'ai déjà dit, que c'est une chose nouvelle pour moi; mais j'ajoute qu'elle est vraie, et je me donne pour convaincu.

La bar. Dès ce moment, mon cousin, je vous estime davantage, parce que je vous vois raisonnable. Mais vous, Théodore, vous avez touché trop en passant une chose à laquelle je désirais que vous vous fussiez arrêté; c'est la musique. Depuis que vous m'avez donné des leçons de physique et un peu de l'anatomie qui y a rapport, je combine les leçons de la musique avec celles de la physique, et je suis remplie du plus grand étonnement. Revenez, Théodore, un peu sur cette matière.

Théod. Il m'est nécessaire d'aller vite, pour que mes réflexions ne fatiguent point à force d'être longues. Mais, à dire vrai, vous avez dans la musique des preuves bien évidentes de ce que je disais. Il est très-constant que dans les instruments à corde, comme dans le clavecin et la harpe, plus la corde est tendue, plus elle monte de ton. Il est connu aussi que la voix humaine arrive à deux octaves, et rarement à trois. On sait encore que chaque octave a cinq tons et deux demi-tons; que d'un ton à l'autre, par exemple, d'*ut* à *re* ou de *re* à *mi*, on monte par neuf points ou degrés: de manière que, dans le cours de deux octaves, la voix humaine peut monter cent huit degrés ou points : et si nous voulions faire sonner ces points sur une corde d'une certaine grosseur, il serait nécessaire d'avoir le moyen de la tendre de plus en plus, jusque à cent huit degrés.

La bar. Il n'y a point de corde qui soutienne cette tension sans casser, et qui, restant toujours de la même longueur, ne finisse par se rompre.

Théod. Madame, n'affirmez pas tant; vous oubliez donc ce que je vous ai enseigné, que quand vous montez de ton en chantant, vous tendez davantage les lèvres de la *glotte*, qui sont des cordons élastiques qu'a découvert, je crois, M. Ferrein. Ils font, par leur tremblement élastique ce que fait sur la guitare le tremblement de la corde. Réfléchissez à cette heure : quand vous chantez avec le papier à la main, vous ne pouvez changer de ton, sans que les lèvres de la *glotte* ne changent de degré de tension, et vous lui donnez tout-à-coup celui qui correspond à la musique que vous exécutez, et immédiatement tous ceux qui sont commandés. Qu'en dites-vous, baronne?

La bar. J'ai toujours regardé la musique vocale comme un grand divertissement et une

belle qualité dans une dame; mais à présent, je la respecte comme un mystère étonnant et inexplicable.

Théod. Je placerais fort bien ici une conséquence que je dois tirer; mais elle n'est point encore de saison, parce que je veux lui disposer une plus grande base, vu que la colonne doit être très-haute. Auparavant rappelons-nous nos mouvements vitaux, qui sont ceux du cœur, de la respiration, etc.

Le comm. J'avais la présomption de savoir quelque chose en fait d'anatomie; mais vous me donnez de nouvelles lumières, même dans ce que je savais depuis plusieurs années. Continuez.

Théod. Je veux parler du bienfait que Dieu nous accorde dans la continuation de notre vie, qui, comme vous savez, dépend de beaucoup de choses : c'est au point qu'on s'étonne de vivre une heure, sans que, dans le mouvement continuel de tous les organes vitaux, il ne se détracte quelqu'une des choses essentielles à la vie; il suffit de considérer combien travaille notre cœur : s'il prenait deux minutes de repos, l'homme mourrait infailliblement.

Le comm. Régulièrement parlant, chaque minute il se vide de sang soixante-dix fois dans les contractions que les professeurs appellent *systoles;* et il se remplit autant de fois dans ce qu'ils appellent *diastoles* ou dilatations; d'où il suit qu'il a cent quarante mouvements en chaque minute; tel est aussi le nombre des mouvements des oreillettes, ou dépôts d'attente, où s'arrête le sang avant d'entrer dans le cœur; car, quand il se vide du sang qu'il avait, il ne peut recevoir celui qui vient alors des veines, parce que, de cette manière les *systoles* des *oreillettes* et les *diastoles* sont à l'encontre de celles du cœur. Voilà jusque où je sais : actuellement vous ajouterez vos réflexions philosophiques.

Théod. Il faut encore considérer les fibres musculaires qui causent ces mouvements alternatifs du cœur, parce qu'il a pour se vider des fibres roulées en spirale ou en limaçon autour de lui; et, quand elles travaillent, elles se rétrécissent de manière qu'il fait passer par les artères tout le sang qu'il contenait; et, de cette manière, il reste très-étroit et long, et bat sur les côtés, ce qui s'appelle palpitation. C'est le contraire quand le cœur reçoit le sang : il devient rond, plus large et plus court, parce que c'est alors que travaillent les fibres musculaires qui l'environnent depuis la base jusque à la pointe. Ces fibres musculaires naissent du *cervelet*, et elles sont en travail les unes et les autres alternativement en chaque minute. Cela produit dans l'espace d'un an douze millions cent soixante mille mouvements. Si, dans toute cette quantité de mouvements, les esesprits animaux se troquent ou s'arrêtent, eux qui doivent aller chercher dans le *cervelet* les fibres d'un ordre ou d'un autre; si, dis-je, ils s'arrêtent, c'en est fait de la vie de l'homme, elle est finie. Je demande, à présent, mon ami, qui dirige avec tant de soin ces esprits animaux, qui n'ont de jugement ni pour entendre les ordres, ni pour exécuter d'eux-mêmes avec certitude ces mouvements indispensables à notre vie? J'en dis autant de tous les autres mouvements spontanés qui ont lieu, soit que nous le voulions, soit que nous ne le voulions pas. Répondez-moi, mon ami.

Le comm. Que voulez-vous que je vous réponde?

Théod. Le Créateur fait tout, ou le fait faire, pour que nous vivions.

La bar. Ou le fait faire, dites-vous! Et par qui? quels domestiques a le Créateur dans la classe corporelle, qui puissent entendre ses ordres et les exécuter, s'ils n'ont point de perception pour les recevoir et les entendre?

Théod. Je suis de cet avis; mais j'ai dit cela pour que votre propre intelligence vous obligeât de confesser que Dieu a fait de sa main tout ce qu'on attribue vulgairement à la nature. Et pourquoi Dieu exécute-t-il ces actions merveilleuses?

La bar. Pour que l'homme vive.

Théod. Et de quelle matière sont ces machines fabriquées avec tant d'art, qu'elles peuvent, sans se déranger, travailler 70 à 80 ans? Sont-elles d'acier ou de bronze? Toutes sont faites de petites peaux : les veines, les artères, les soupapes, etc.; et remarquez bien que le bronze et l'acier ne pourraient souffrir tant de mouvements sans s'user.

La bar. Cousin, qu'en dites-vous?

Théod. Je ne veux point, mon ami, que vous vous contentiez d'admirer, mais que, vous demandant pourquoi le Créateur a fait ces merveilles, vous vous répondiez que c'est pour nous conserver la vie, à vous et à moi, pendant plus de cinquante ans, et à la baronne pendant vingt-quatre? Quelles obligations n'avons-nous donc point au Créateur de nous avoir donné la vie et de nous la conserver.

Le comm. Vous me confondez, Théodore, avec vos réflexions.

La bar. Mais nous nous confondons avec plaisir, en voyant ce que Dieu fait pour notre bien.

Le comm. Il est certain qu'il y en a très-peu qui raisonnent ainsi, et qui aient le temps d'analyser ce que nous savons tous, pour déterrer des vérités auxquelles nous n'avions jamais réfléchi.

Théod. Nous avons vu, mes amis, le soin, la sagesse, et, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, l'étude que le Créateur a mise à nous donner et à nous conserver la vie dont nous jouissons; car en discourant suivant la seule raison naturelle, elle pouvait ne pas même durer un jour, vu qu'il paraissait impossible que, dans les mouvements si compliqués de tous nos organes, il ne se rompît quelqu'une des pièces nombreuses d'une machine si prodigieuse, ou qu'au moins elle ne se dérangeât en quelque façon.

Le comm. On ne peut nier qu'une vie de 70 ou 80 ans est un prodige de la toute-puissance, qui en renferme beaucoup d'autres que nous ne pourrions comprendre.

Théod. Quand la machine du corps organique serait d'acier ou de bronze, travaillant continuellement pendant 70 ans, sans repos, ni jour ni nuit, ce serait un prodige qu'elle pût durer sans quelque accident. Comment donc dure notre corps, et se conserve-t-il en bonne santé, n'étant composé que de ressorts, d'entrailles, de peaux et de membranes, plus faibles et plus déliées les unes que les autres? Pour en mieux juger, considérez ceux qui languissent et meurent par quelque vice d'organisation, et vous serez convaincus qu'il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse maintenir l'homme bien portant, dans sa vigueur et empêcher que les pièces de son organisation ne s'affaiblissent ni ne se rompent.

Le comm. C'est un prodige qui arrive à chaque instant et qu'on ne remarque pas.

Théod. Mais que prétend de nous le Créateur avec ces prodiges? Nous avons déjà vu qu'il doit nécessairement se proposer une fin dans tout ce qu'il fait, et que notre plaisir ou notre avantage seul n'en est point une digne de lui. Quelle sera donc cette fin?

Le comm. Répondez, baronne, puisque vous pénétrez mieux que moi les pensées de Théodore.

Théod. Je répondrai que Dieu n'a pu avoir d'autre intention, sinon que l'homme fît ce que demande la raison éternelle, c'est-à-dire qu'il employât sa vie et tous les membres de son corps au culte et à la gloire de son Dieu. Si vous trouvez une autre fin plus digne de Dieu et plus conforme à la sagesse, qui est la règle de toutes ses œuvres, dites-le moi.

Le comm. Qu'avons-nous à dire?

La bar. Il faut avouer ce que dit Théodore; parce qu'il n'y a qu'un jugement aveugle (et alors ce n'est plus un jugement) qui puisse se refuser à la conviction.

Théod. Dans mes arguments je ne me sers point de principes douteux, je ne me fonde sur aucune autorité. Vous voyez que d'un côté c'est l'expérience que nous donne l'anatomie, dont personne ne doute, de l'autre la simple raison. Elle nous dit que Dieu a eu nécessairement quelque fin quand il a formé tout cela avec tant d'ordre, de sagesse et de précaution, prévenu tous les inconvénients et pris des mesures pour tous les besoins possibles, etc. Elle nous dit en dernier lieu qu'il a dû avoir une fin digne de lui et conforme à sa raison éternelle. Or maintenant cette fin n'a pu être seulement pour que nous vivions 80 ans plus ou moins; ainsi elle ne peut être sinon que l'homme se reconnaisse obligé à son Dieu, le respectant, le servant et l'aimant comme son continuel bienfaiteur. Voilà comme la simple réflexion et la lumière de la raison suffisent pour nous montrer que nous n'avons pas de fin plus noble et plus convenable que Dieu lui-même.

Le comm. Il n'y a pas le plus petit mot à dire; la géométrie n'offre pas de démonstration plus évidente.

§ III. — *De la nutrition du corps organique*

Théod. Il est encore une circonstance extrêmement remarquable qui, avec celles que j'ai considérées, rend notre organisation beaucoup plus admirable : c'est la *nutrition* et la croissance de tous les vaisseaux organiques que nous avons dans notre corps. Au lieu de se détruire par leur action continuelle, tous prennent de la force et de l'augmentation : avec le temps ils croissent, non seulement dans la forme sensible de chaque membre, mais dans le volume, si petit qu'il soit, de chacune des plus faibles parties de notre corps. Il y a de quoi s'étonner comment un enfant de six ans, parfait dans tous ses membres, va croissant jusque à vingt ans par la nourriture que reçoit chaque membre et, à proportion, chaque organe sensible de chacun. Comparons, commandeur, les mêmes organes à l'âge de six ans et à celui de trente: quelle différence ne voyons-nous pas! Les os eux-mêmes, qui autrefois étaient de simples tendons qu'on nomme *cartilages*, sont aujourd'hui des os parfaits avec leur moelle, etc. Mais comment s'est fait cet accroissement? Sans doute il y avait des canaux qui portaient à chaque fibre le suc convenable à sa croissance. J'en dis autant des veines, des artères et soupapes répandues par tout le corps. J'en dis autant du cœur, des muscles, du cerveau, de ses ventricules, de la moelle allongée et de toutes les ramifications des nerfs. Chacune de ces parties n'a point crû à force d'y accumuler de la matière; car de cette manière les canaux se seraient engorgés, comme il arrive dans les aqueducs dont les eaux charrient du sable : chacun des vaisseaux croît au contraire en hauteur, en grosseur, en largeur, en profondeur et en toute dimension. Qui a pu faire cela, commandeur?

Le comm. Le comte de Buffon l'explique très-bien par son joli système de la mutuelle attraction entre les parties homogènes ou de même nature.

Théod. Je veux bien que cette fiction soit vraie; mais tout son effet n'est que d'amasser dans la langue, par exemple, beaucoup de parties propres pour la langue; dans les yeux beaucoup de parties propres pour les yeux; et qui est-ce qui forme de plus grosses fibres dans la langue, un plus grand diamètre dans la prunelle des yeux, de plus fortes fibres nerveuses dans la rétine, etc. Tout au plus Buffon prouve qu'il se réunira plus de matière homogène, mais non que la fabrique deviendra plus spacieuse qu'elle ne l'était lors de sa première formation. Que dites-vous, baronne?

La bar. Que j'ai lu ce système, et qu'il m'a paru plutôt l'ouvrage d'un poète que celui d'un physicien.

Théod. D'ailleurs l'aliment d'un enfant, quel qu'il soit, se convertit en chyle; et ce chyle sert de nourriture en même temps à tout le corps humain et à tous ses organes. Le chyle nourrit le cœur, le cerveau, les os, les veines, la peau, etc. Quelle diversité nous trouvons dans la substance de chacun de ces organes! et tout sort de la masse du chyle. Considérons donc cette nutrition en philosophe. Qu'est-ce qui divise cette matière en raison de toutes les parties organiques qu'a

notre corps ? Qui donne à ce chyle différentes formes suivant l'organe qu'il va nourrir? tout cela peut-il s'expliquer par le concours confus des parties d'aliment quelconque qu'a prises l'enfant? Cela entre-t-il dans votre esprit?

La bar. Ni dans le mien, ni dans celui de mon cousin.

Le comm. Vous avez deviné, baronne; car c'est une chose qui ne peut ni se dire ni s'entendre.

Théod. Donc c'est la main souverainement industrieuse du Créateur qui, d'une manière que lui seul entend, opère cela en chacun de nous; et avec cette étonnante circonstance que, en arrivant à certain âge, quoique l'homme mange, boive, dorme, etc., comme jusque alors, les membres qui croissaient auparavant ne croissent plus.

Le comm. Nul entendement ne parviendra à se rendre raison de la manière dont s'exécute en nous ce que nous expérimentons tous les jours.

Théod. Donc la vie d'un homme est un prodige qui en contient un million d'autres : car, que chaque organe du corps se nourrisse sans s'engorger par la concurrence de la matière, qu'aucun ne s'épuise par le déchet nécessaire d'une continuelle transpiration; qu'aucun ne perde de sa substance antérieure par le travail non interrompu des mouvements vitaux, ce sont autant de choses étonnantes.

La bar. Quelle différence, mon cousin, d'envisager tout cela mûrement, comme Théodore nous y porte, ou en passant, comme le vulgaire a coutume?

Théod. Actuellement il me reste à tirer une conséquence de ce que j'ai dit sur ce point; mais je voudrais que vous la tirassiez, vous autres. Moi je vais disposer les propositions sur lesquelles elle se fonde.

La bar. A la bonne heure; remarquez bien, commandeur, si les propositions sont de justes prémisses de la conséquence que nous devons tirer.

Le comm. Théodore aura bien soin de cela.

Théod. Je suppose que vous ne doutez pas que notre vie dépend de tous les organes nécessaires aux fonctions du corps humain, et par conséquent que la vie n'est point comme une chose précieuse qui, une fois donnée, est donnée, sans que, de la part du donateur, il soit besoin d'aucune action pour la conserver; je crois que vous avouez que le Tout-Puissant, quand il a formé le corps organique de chacun de nous avec tant de sagesse et tant de soin, non seulement nous a donné la vie, mais qu'il continue de nous la donner tous les jours qu'elle dure; puisque dans notre corps il y a chaque jour certaines nouveautés que sa divine main dirige ou répare.

La bar. Nous n'en doutons nullement.

Théod. Vous regardez aussi comme certain que l'Etre suprême n'a point agi comme un ignorant ou un imbécille, sans savoir pourquoi; que sa perfection et son infinie sagesse exigent un but digne de l'ouvrage et de l'ouvrier, et qu'en dernière analyse la fin d'un ouvrage aussi accompli et de l'attention qu'il met à l'entretenir ne peut être seulement le plaisir et la commodité de l'homme?

La bar. C'est incontestable.

Théod. Donc la fin a été... ce que vous avez déjà dit, baronne.

La bar. Et ce que je répète avec plaisir que l'homme employât tous les jours de sa vie à le servir en adorant son pouvoir, aimant sa bonté, et obéissant à sa loi. Mon cousin, doutez-vous de cette conséquence que nous devions tirer tous les deux?

Le comm. D'aucune façon : Théodore a un art irrésistible qui entraîne.

Théod. En moi ce n'est point art; mais cela vient de la docilité de votre esprit, qui, connaissant clairement la vérité, ne peut s'empêcher de l'embrasser.

Le comm. Jusque ici, ma cousine, j'ai été chevalier de Malte et militaire un peu libre ou libertin; mais à présent les leçons philosophiques m'inclinent à être dévot.

La bar. C'est beaucoup d'avoir un bon jugement et de consentir à raisonner sans préjugés, sans présomption, avec calme et dans le désir de s'instruire : et c'est ce que ne font pas vos docteurs.

Théod. Baronne, puisque nous avons conclu ce point, ne vous gênez pas. Vous entendez que dans la chambre de votre mère il y a une visite de cérémonie et d'une personne à qui cette maison doit beaucoup : ce ne sera pas une visite longue, parce qu'elle est de compliment : allez, ensuite nous continuerons, et M. le commandeur me fera l'honneur et le plaisir de se promener avec moi, en attendant, dans le jardin.

La bar. J'y vais; et je vous serai obligée de ne pas vous éloigner, parce que mon cœur reste ici.

§ IV. — *Des obligations de l'homme envers Dieu pour ce qu'il a fait dans son ame : il est question de son immortalité et de sa nature.*

La bar. Me voici de retour : la visite n'a pas duré longtemps. Profitons du temps qui nous reste jusque à la nuit, avant le concours de ceux qui viendront jouer, parce que c'est jour d'assemblée.

Le comm. Me voici tout rendu et tout prêt : que Théodore dise donc la matière de la conversation.

Théod. Continuons de traiter des obligations de l'homme envers Dieu, et parlons des qualités dont il a doué son ame. Elle a deux facultés principales, l'entendement et la volonté : avant d'entamer la question, examinons la nature de notre ame.

Le comm. Je vous écouterai avec plaisir, parce que c'est une matière sur laquelle je n'ai point entendu discourir à ma satisfaction; je suppose que vous serez d'une opinion bien différente de tout ce que j'ai lu.

Théod. Moi aussi j'ai lu quelque chose dans les nouveaux philosophes; ainsi je ne m'étonnerai de rien. Dites donc ce que vous avez lu et ce que vous suivez; comme nous sommes raisonnables, tout se traitera en

paix et la vérité se présentera à celui qui voudra la connaître.

Le comm. D'abord quelques-uns suivent l'opinion que notre ame est pure matière; je la regarde comme une absurdité, mais enfin ils le disent.

La bar. Et prouvent-ils ce qu'ils avancent?

Le comm. Non : ils ne prouvent rien. Parler, rire, hasarder des propositions neuves et inouïes, voilà leur fort; mais de preuves pas un mot.

La bar. Fort bien! fort bien! Voilà ce qui s'appelle être philosophe de nouvelle invention : dire et ne point prouver. Que vous semble de ce système, Théodore?

Théod. Puisque M. le commandeur le regarde comme une absurdité, facilement et en peu de mots je démontrerai que c'en est une. Nous ne pouvons changer les idées essentielles des choses, c'est une folie. Chacune a ses propriétés conséquentes à son essence, et si nous les troquons, nous changeons les essences et nous faisons des chimères inintelligibles. Nous savons que ce qui frappe la vue dans les corps c'est leur couleur et plus ou moins de lumière : les uns sont rouges et les autres bleus; les uns sont clairs et lumineux, les autres obscurs, etc. De même ce qui regarde l'ouïe a ses propriétés : une voix est sonore ou harmonieuse; une autre est fausse, celle-là est grave, celle-ci est aiguë, etc. Les corps qui ont rapport au goût sont doux, aigres, savoureux ou insipides; quant au tact, ils sont durs, mous, raboteux, etc. Changez actuellement, baronne, ces propriétés, et vous verrez ce qui en résulte. Alors vous trouverez un son *rouge*, une voix *bleue*, une couleur *aigre* et d'autres absurdités semblables.

La bar. Quelles extravagances naissent d'assortiments aussi bizarres?

Théod. Tout cela vient de ce que nous donnons à des choses les propriétés des autres; dans les exemples cités toutes sont sensibles, bien qu'appartenant à différents sens de l'homme; mais toutes sont matérielles. Que sera-ce donc, mes amis, si nous troquons les propriétés de la *matière* avec celles de *l'esprit?* La matière a essentiellement de *l'étendue*, savoir : longeur et largeur, mesure, figure, etc.; l'esprit a l'intelligence, la connaissance, la volonté, l'amour, l'affirmation, la négation, le doute, etc. : si vous voulez donner à l'esprit les propriétés de la matière, nous aurons une pensée carrée, une affirmation triangulaire, un amour plat, etc.

Le comm. Baronne, avec ces échanges on peut former un jeu qui fera bien rire.

Théod. Maintenant si nous donnons à la matière les propriétés de l'esprit, nous aurons un pain qui pense, une pierre qui aime, un métal qui doute, et choses semblables. Or voilà ce que font ceux qui disent que notre ame peut être pure matière, tandis qu'elle pense, connaît, veut, doute, affirme, nie, etc. Vous voyez quelles absurdités en résultent. C'est le rêve, qui le croirait? de Locke, ce grand homme si justement célèbre par ses connaissances; il dit, comme sortant d'une profonde méditation : *Nous ne serons peut-être jamais capables de connaître si un être purement matériel pourra penser ou non.* Il n'ose pas en dire davantage; mais d'autres ont tranché le mot, bien que, sans aucune preuve, ils aient déclaré notre ame matérielle (1). Un autre a dit que notre ame et celle des bêtes sont d'une même pâte. Un autre la suppose de la même qualité qu'une plante, en ces termes : *Entre toutes les choses l'homme est celui qui a le plus d'ame, et la plante celle qui en a le moins* (2). En sorte que de l'homme à l'ortie il n'y de différence que du plus au moins.

Le comm. Ah! C'est aussi par trop oublier ce que dicte la saine raison.

La bar. Pour moi, qui suis encore jeune, je veux m'amuser à établir une gradation : ainsi, dans la série des plantes en remontant jusque aux bêtes, je mets, pour point de réunion entre les deux classes, les polypes, qui pendant longues années ont passé pour plantes aquatiques, nées dans la fange des eaux marécageuses; et entre les bêtes et les hommes je place les magots, parce qu'il semble qu'ils ont du jugement et presque la figure humaine.

Théod. Parmi les philosophes du jour il y en a qui disent que les singes sont de la même classe que les hommes, en sorte qu'on doit placer Newton en tête dans la classe des singes, parce qu'il a été celui de tous qui a eu plus de jugement.

Le comm. Je ne l'ignore pas; mais, comme je n'adopte pas de telles sottises, ne perdons point le temps à les réfuter.

Théod. Le point que vous voulez savoir est sans doute si notre ame est immortelle et dure après la mort.

Le comm. C'est un point très-important; et il y a quelque temps que j'ai vu un livre qui assurait que nous pouvions dire de l'ame tout ce que nous voudrions, excepté qu'elle est immortelle (3).

La bar. Et donnait-il quelque raison pour le prouver?

Le comm. Il ne donnait pas d'autres raisons, si ce n'est que l'immortalité de l'ame est un dogme trop gênant pour la liberté. Il faudrait vivre avec trop de contrainte : car, si elle survit à notre corps, elle ira recevoir la récompense ou le châtiment que ses actions auront mérité ici-bas; au lieu que si elle meurt avec lui nous pouvons nous donner du bon temps, parce que tout finit à la mort.

La bar. Et avez-vous trouvé, mon cousin, dans vos livres quelque raison qui prouve que l'ame est mortelle; je ne dis pas une démonstration, mais une raison qui mérite d'être écoutée?

Le comm. J'avoue que je n'en ai pas trouvé; mais, comme je n'ai pas tout lu, il peut y en avoir quelqu'une.

Théod. Mon ami, ce point est si intéres-

(1) Hist. nat. de l'ame, p. 2, 3, 66, 93.
(2) L'homme plante, p. 31, 34.
(3) Dict. des philosoph., p. 5.

sant et si favorable au goût de vos philosophes, que s'ils avaient trouvé quelque raison, ce serait la première chose qu'ils mettraient en avant; mais remarquez que nous autres nous ne donnons pas une raison en l'air, mais des démonstrations, et de très-fortes, de l'immortalité de l'ame.

La bar. Vous l'avez déjà prouvé dans les conférences précédentes, Théodore, déduisant son immortalité de ce qu'étant spirituelle, douée de liberté et d'intelligence, elle n'est point, comme le corps, un composé de parties, mais un être simple, et par conséquent immortel; puisque en elle tout est inséparable et indivisible.

Théod. Cela est vrai : à présent je vous dois une autre démonstration; elle ne sera point métaphysique, mais elle sera convaincante.

Le comm. Voyons : cela pique ma curiosité.

La bar. Qu'importe, mon cousin; tout espèce de preuves devrait vous suffire, puisque il n'y en a aucune de contraire, ni bonne, ni mauvaise : mais voyons....

Le comm. Un philosophe, qui ne me parait pas méprisable (1), proteste que *l'immortalité de l'ame est une question purement philosophique et de peu d'importance : ce qui importe seulement, c'est que l'ame soit vertueuse.* Et je trouve qu'il a raison.

La bar. Ah! mon cher commandeur, vous avez dit, il y a un moment, que si l'ame était immortelle, cela nous obligeait à une vie plus circonspecte et vertueuse, et que, si elle mourait avec le corps, vous pouviez vous donner du bon temps : comment dites-vous donc actuellement que, pour qu'elle soit vertueuse, il n'importe pas qu'elle soit immortelle?

Le comm. Je ne voudrais pas, ma cousine, que vous fussiez si bonne logicienne. Allons, Théodore, à ce que vous disiez; parce que réellement je veux m'assurer si mon ame doit durer plus que cette vie.

Théod. Nous ne pouvons nier qu'en nous créant, Dieu ne nous ait doués de la *lumière de la raison;* mais, malgré nous, cette lumière nous montre comme condamnables beaucoup d'actions que nous voulons faire; en vain nous cherchons des motifs du contraire, en vain nous nous étourdissons pour nous persuader que nous faisons bien, *la voix de la raison* crie toujours que *non*, et jamais nous ne lui imposons silence : nous pouvons nous distraire, et penser à autre chose pour voir si elle se tait; mais aussitôt que cesse la distraction, la même voix revient à la charge et crie encore, *Non, ne fais pas cela.* Je crois que tous les deux vous en avez l'expérience.

Le comm. C'est vrai, et nous ne pouvons nous soustraire au reproche de cette voix intérieure.

Théod. Cette lumière de la raison, cette voix que nous ne pouvons faire taire, de qui peut-elle être, sinon de Dieu? Elle est générale pour tous les hommes, dans tous les climats et toutes nations. Tous trouvent que c'est un vice de *tromper l'innocence, de rendre mal pour bien, d'être ingrat au bienfaiteur, traître à l'ami*, etc. Mais si cette voix est générale, elle procède donc d'une cause générale, qui l'est aussi de la création de l'homme.

La bar. Il ne peut y avoir de doute à cela; cousin, l'accordez-vous?

Le comm. De tout mon cœur.

Théod. Je demande à présent : quand Dieu a placé dans l'ame de l'homme cette voix qui lui dit : *Fais ceci, ne fais pas cela;* de trois choses l'une : ou il l'a placée sans aucun dessein, ou pour que l'homme la méprisât ou pour qu'il lui obéît : choisissez, commandeur.

La bar. Mon cousin, l'embarras n'est pas grand; car il est injurieux à Dieu de dire qu'il a placé cette lumière sans aucune fin.

Le comm. Il serait plus injurieux encore de dire qu'il nous l'a donnée pour que nous n'en fissions pas de cas.

Théod. Donc forcément nous dirons que Dieu l'a placée dans l'ame de tous les hommes pour qu'ils la suivissent ponctuellement.

Le comm. On ne peut dire le contraire; mais comment cela vient-il à l'immortalité de l'ame.

Théod. Ayez un peu de patience. Donc si un mauvais sujet, malgré cette *voix de Dieu* qui lui parle intérieurement, commet quelque mal, il est nécessaire qu'il déplaise au Créateur.

Le comm. Sans contredit.

Théod. Donc si dans cette vie il ne reçoit pas le châtiment de Dieu, comme il arrive souvent, il devra le recevoir dans l'autre : autrement Dieu aurait manqué son but : et une vile créature, faite de boue et de rien, se moquerait de lui-même.

La bar. Ah, mon cousin! quel coup cela vous donne! mais continuez, Théodore.

Théod. Donc il s'ensuit que l'ame doit nécessairement exister après la mort, pour recevoir la récompense du *bien* ou la punition du *mal*. Autrement les méchants, *qui mettent leur félicité dans ce monde,* pourraient se jouer du Tout-Puissant, en disant : Qu'il commande ce qu'il lui plaira, qu'il défende ce qu'il voudra, quant à nous, nous avons fait ce que nous avons voulu, et il a été bien trompé. Mon ami, cela vous paraît-il raisonnable?

Le comm. Je ne m'attendais pas à cette tournure.

La bar. Mais y trouvez-vous de la raison?

Le comm. La vérité est, baronne, que les méchants en grande partie sont heureux dans cette vie, et que beaucoup de personnes estimables meurent malheureuses et pauvres.

Théod. Donc, ou Dieu est injuste, ou il est impuissant et le jouet des hommes, ou l'ame

(1) Lettres physiques, c. 13.

dure après la mort et est immortelle : que choisissez-vous ?

Le comm. C'est cela, ma cousine, qui est embarrassant : je n'avais jamais pensé ainsi.

La bar. Mettez à présent ces raisons, qui prouvent que notre ame est immortelle, en balance avec le simple doute de vos philosophes, quand ils disent qu'il est possible qu'elle meure avec le corps, comme dans les chiens et les chevaux : pesez tout cela, et jugez si ce n'est pas une folie achevée de suivre ce *peut-être*, en vivant au gré de ses passions, comme si l'immortalité de l'ame était impossible. Quand même il y aurait du doute, ne serait-ce pas une témérité dans un homme de bon sens de s'exposer à être puni sans retour après la mort : mais combien plus grande est cette folie, lorsque des raisons si fortes prouvent que l'ame est immortelle, et qu'il n'y en a aucune, ni bonne ni mauvaise, pour prouver qu'elle ne l'est pas ?

Le comm. Je ne vous croyais pas, madame, si pressante en argumentation.

La bar. Dites-moi encore : si sans avoir compté sur l'autre vie, vous trouviez après la mort que l'ame existe pour être jugée par le Créateur, que feriez-vous ? Pourriez-vous fuir ici dans ce monde ? Mais déjà votre corps, dans le sépulcre, serait rongé des vers. Allégueriez-vous au Créateur que vous suiviez l'opinion de vos amis, qui disaient que l'ame mourait avec le corps ? Mais, en vertu de cette excuse, le Créateur changerait-il la nature de l'ame afin qu'elle mourût ? Quelle extravagance ! Quand il vous a créé, vous a-t-il demandé, par hasard, si vous vouliez une ame immortelle, ou mortelle comme celle des chiens ? Vous a-t-il demandé si vous vouliez un corps gras ou maigre, petit ou grand, avec un nez long ou court ? Vous riez ! mais si Dieu ne vous a pas demandé comment vous vouliez le corps, et s'il l'a formé comme il l'a voulu, il a fait de même pour l'ame. Chose étrange ! vos philosophes s'accommodent du corps que Dieu leur a donné, et pour le temps qu'il le leur a donné, et ils voudraient à leur gré décider de celui que durera leur ame ; mais Dieu l'a faite immortelle comme il a voulu ; et elle durera malgré eux après la mort.

Le comm. J'emporterai votre sermon dans mon cœur, ma cousine ; poursuivez Théodore.

§ V. — *De notre entendement.*

Théod. Notre ame, qui par sa nature est une précieuse image de Dieu, lui ressemble surtout par deux qualités qui la rendent très-estimable. Ces deux qualités ou propriétés sont *l'entendement et la volonté libre.* Il est nécessaire d'en faire la matière de nos réflexions ; car puisque nous les avons reçues de la main du Seigneur, il en résulte de nouvelles obligations de reconnaissance.

La bar. Je compare l'entendement dans l'ame avec la vue dans le corps : en sorte qu'un homme sans l'usage de l'entendement est comme un aveugle : l'un ne voit pas, et l'autre ne comprend pas.

Théod. La comparaison est juste : mais quoique l'intelligence soit le propre de l'ame, comme par son union avec le corps, elle ne peut rien sans la coopération du cerveau : il s'ensuit que si l'usage du cerveau est empêché par quelque obstacle, l'usage de l'entendement l'est aussi. Voilà pourquoi dans les insensés nous voyons des actions telles qu'on croirait leur ame dénuée de la puissance de l'entendement.

Le comm. Mon ami, permettez une difficulté ; dès que nous parlons en philosophes, il convient que nos raisonnements aient de la solidité et de la suite. Nous voyons dans les animaux des actions d'une industrie, d'une sagacité et d'un entendement qui nous étonnent, et avec raison : cependant nous ne leur donnons pas une ame spirituelle comme la nôtre ; ainsi qu'y a-t-il donc de si merveilleux dans cette qualité de l'entendement, que vous vantez comme un trait de notre ressemblance avec Dieu.

Théod. Vous ne sauriez croire, mon ami, combien j'apprécie cette remarque, parce que ma réponse répandra beaucoup de lumière sur ce point. L'industrie et la sagacité que nous voyons dans les opérations des bêtes, par exemple des abeilles, des araignées, des fourmis, des chiens, des castors, etc., l'emportent de beaucoup sur l'intelligence et l'industrie des hommes, qui, sans livres, sans instruments, ni aucun enseignement, ne peuvent jamais faire ce qu'exécutent ces animaux. Avez-vous jamais vu jusque à cette heure qu'un homme se mît à fabriquer un rayon de miel comme celui des abeilles, ou comme celui des guêpes, qui est plus délicat encore, ou bien un nid de chardonneret, sans autres instruments ou mains que son bec et ses petites pattes. A peine les hommes en viendraient à bout même d'après les règles de la géométrie ou de la physique ; mais retirez-leur tout instrument, les dessins, les livres, et jusque à l'expérience ; qu'en résultera-t-il ? Tandis qu'il est certain que le premier rayon que fabrique un essaim nouveau est aussi parfait que le dernier. Et remarquez que les petites abeilles de ce nouvel essaim n'ont jamais vu construire les petites cases qui leur servent de berceau. Cependant, aussitôt que leur temps arrive, elles sortent pour chercher une nouvelle habitation, en lieu compétent, et se mettent à fabriquer un nouveau palais. Trouvez-vous, mon ami, un homme assez habile pour en faire autant, quoique il ait une ame spirituelle, si on lui retire tout instrument, si on l'élève sans maître ni leçons, et s'il ne voit comment les autres font ?

Le comm. Aucun ne peut le faire.

Théod. Donc il sera nécessaire de dire que ces animaux ont une ame plus parfaite que la nôtre ; ou l'on ne doit point attribuer ces actions et ces ouvrages à leur industrie ni à leur entendement.

Le comm. Parce que ces actions sont plus industrieuses que celles de l'homme doutez-vous qu'elles ne soient une preuve qu'il y a en eux une grande industrie ?

Théod. Oui, j'en doute ; et vous devez en

douter, en réfléchissant comme moi. Dites-moi, mon ami, les abeilles savent-elles comment étaient les rayons de miel au temps de Noé, et même avant?

Le comm. Comment le peuvent-elles savoir, si elles ne savent pas lire, ni n'ont point de maîtres, ni ne sont de ce temps-là pour savoir ce que firent leurs ancêtres.

Théod. Je demande de plus : Ont-elles connaissance des ruches qui se font dans l'Inde, au nord, ou en Afrique, etc.; car je vois une parfaite imitation et ressemblance entre les rayons que firent les abeilles des temps anciens et ceux que fabriquent les abeilles de nos jours, et que partout les ruches sont la même chose. En doutez-vous?

Le comm. Je ne puis en douter.

Théod. Ecoutez-moi actuellement avec attention, et voyez la réponse qu'on peut donner à ce raisonnement. Est-ce par un effet du hasard qu'il y a une si parfaite ressemblance entre les rayons de tous les temps et de tous les climats, sans qu'il y ait entre eux aucune différence? Peut-on penser que tous sortent semblables par hasard?

Le comm. Il ne peut y avoir de plus grande folie ni de plus grande absurdité que de dire que c'est par hasard qu'a lieu une ressemblance si entière et si parfaite, constamment, en tous lieux et en tous temps.

Théod. Bien : donc cette ressemblance a une cause intelligente qui dirige ces ouvrages, pour que tous soient suivant une seule et même idée. Si cette ressemblance ne peut être l'effet du hasard, comme vous dites, elle naît d'une cause intelligente. Notez actuellement que cette cause intelligente doit présider en tous temps et en tous lieux; parce que c'est le seul moyen d'observer une telle uniformité dans les rayons de tous les temps et lieux différents. Pesez bien cette conséquence.

Le comm. Je ne la puis nier, quoi que je fasse.

Théod. Or quelle peut être cette cause intelligente qui préside en tous temps et en tous lieux, sinon le Créateur lui-même : ajoutez ce que vous avez avoué, que les abeilles ne savent ni ce qu'ont fait leurs ancêtres, ni ce que font leurs sœurs à dix lieues de distance. Donc cette ressemblance qui brille dans leurs ouvrages n'est point industrie de leur part, mais l'œuvre du Créateur, qui leur a donné la nature qu'elles ont, et à toutes la même; d'où il résulte que toutes font les mêmes ouvrages en tous temps et en tous lieux.

Le comm. Je ne reviens pas de votre manière de discourir; toujours vous m'atteignez, quoi que je fasse pour échapper.

Théod. Parlons actuellement des ouvrages des hommes qui ne sont pas l'effet de la nature aveugle, mais de leur entendement et de leur industrie. En tout vous verrez une extrême variété, même dans ceux qui se dirigent à la même fin. Quelle variété ne remarque-t-on pas dans la manière de chercher et de préparer les aliments, dans celle de se vêtir pour éviter l'inclémence du temps, dans celle de construire les maisons, pour se défendre des pluies, des vents, dans celle de naviguer, etc.? La raison en est que chaque homme détermine librement et à son goût sa nourriture, son vêtement, son habitation, et la manière de satisfaire à tous ses besoins. De là naît la différence des idées, et jamais vous ne trouverez dans les actions des hommes cette parfaite uniformité qui règne dans toutes les bêtes de la même espèce, parce que toutes obéissent à un seul et même agent. Réfléchissez bien à cette raison; elle a plus de poids qu'il ne paraît au premier abord.

Le comm. Ne croyez point que je lui ôte rien de sa valeur.

Théod. Voyez actuellement la différence qu'il y a d'ame à ame : celle de l'homme raisonne par elle seule, elle pense et choisit soit une chose, soit une autre; et par cette raison elle invente des choses nouvelles. Mais l'ame des bêtes fait toujours de la même manière ce que lui prescrit sa nature, avec une extrême habileté et industrie, mais sans variation ni perfectionnement; d'où l'on infère que le jugement, le raisonnement, l'industrie que l'on voit dans leurs actions ne sont pas d'elles, mais du Créateur : de même que l'industrie, l'habile et étonnante connexité des mouvements d'une pendule, ne viennent pas de ce qu'elle a du jugement, mais de celui qu'a eu l'horloger qui l'a faite; aussi tout se borne à ce qu'elle marque les heures et joue certains airs, et elle ne donne ni une note de musique, ni un mouvement de plus que ce qui est disposé dans les rouages.

La bar. Permettez-moi de vous conter une histoire qui vient à propos. On parle beaucoup de la grande habileté des singes qu'on nous apporte d'Amérique, mais elle ne brille pas dans la manière dont ils se laissent attraper, malgré leur extrême légèreté. On fait une entaille à un coco, qu'on remplit de millet ou de quelque autre graine qu'ils aiment; on le leur abandonne à dessein : ils passent la patte dans l'ouverture pour prendre le millet; mais quand ils veulent la retirer, comme elle entra vide et étendue, elle ne peut sortir pleine et fermée; or ils sont tellement dénués de raisonnement, qu'ils ne devinent pas la nécessité de lâcher prise; ils l'emportent en traînant le coco; et c'est ainsi qu'on les prend. C'est dire que cette ruse n'est pas dans les dangers que la nature a voulu prévenir; ainsi leur jugement ne va pas jusque là.

Théod. L'homme qui a un jugement à lui, le varie selon les circonstances; il se moque de la force, de l'industrie et de la vitesse des bêtes, et il parvient à les maîtriser toutes, parce qu'elles ne découvrent rien de nouveau; elles ne sortent point de ce qui est déjà disposé dans leurs organes par l'auteur de la nature; et ainsi les hommes les prennent et en font ce qu'ils veulent.

La bar. La circonstance que l'homme invente ce que personne n'avait pensé, prouve que son ame a la merveilleuse propriété

qu'on appelle *entendement*, que nous n'avons jamais vue dans les bêtes.

Le comm. Par conséquent, mon ami, vous niez que ce soit l'ame des bêtes qui raisonne, qui proportionne les moyens aux fins, et qui les dirige avec tant de sagacité. Alors à quoi leur sert l'ame? Quelle différence y a-t-il d'un cheval mort à un cheval vivant? Les organes qu'il avait étant vivant, il les conserve quand il meurt; pourquoi donc ne fait-il pas alors les mêmes opérations que quand il vivait?

Théod. J'apprécie la réflexion : elle éclaircira la question. Dans toute machine, soit de la nature, soit de l'art, il y a deux principes de ses mouvements; l'un est le principe mouvant, l'autre le principe dirigeant. Je m'expliquerai mieux sur celles qui sont artificielles. Dans les horloges, le principe mouvant est le poids ou le grand ressort; mais le principe dirigeant est l'horloger, qui proportionne tellement la force du ressort quand il se développe, ou le poids quand il tombe, avec les bobines, les roues, etc., qu'il en résulte les mouvements qu'il veut : c'est la même chose dans les moulins, soit à eau, soit à vent : le principe mouvant est l'eau ou le vent, principe aveugle, qui n'a aucun jugement; mais, dirigé et proportionné avec les ailes ou les roues du moulin, etc., il produit des mouvements combinés; l'ouvrier qui dirige le moulin est celui qui a besoin de jugement, et beaucoup, pour faire servir le mouvement aveugle du vent aux fins qu'il se propose.

Le comm. Jusque ici j'entends bien.

Théod. Venons à présent aux machines de la nature, qui sont les animaux. Le principe mouvant est le sang, ou plutôt ce sont les esprits animaux tirés de la partie la plus spiritueuse du sang ; ces esprits font tous les mouvements dans les animaux comme dans les hommes, avec la différence que, dans les bêtes, Dieu seul est le principe dirigeant, et c'est lui qui a proportionné la force des muscles et des esprits animaux aux organes qu'il a formés, les tempérant et modifiant suivant le but qu'il avait. Le cheval étant mort, les esprits animaux s'évaporent, et les organes sont en désordre, parce que la mort est la fin de la vie; de même que dans l'horloge tout s'arrête si on retire le poids ou si le grand ressort se rompt, c'est la fin du mouvement.

Cependant dans les hommes même il y a certains mouvements involontaires, comme sont ceux du cœur et beaucoup d'autres qui ne dépendent point de notre volonté, dans lesquels la cause mouvante, qui sont les esprits animaux, agit toujours, que nous soyons éveillés ou endormis, que nous voulions ou que nous ne voulions pas; mais dans les actions volontaires notre ame même conduit la cause mouvante aux fins que nous nous proposons. Ce que Dieu a fait dans les bêtes comme créateur, nous le faisons comme maîtres dans nos actions; et ainsi nous pensons, nous discourons, nous choisissons les moyens, et nous faisons, soit une chose, soit le contraire, conformément aux fins que nous avons en vue. Dans nous le principe directeur est notre ame, ou notre entendement et notre volonté.

Nos mouvements rapides, qu'on appelle premiers, et qui sont indélibérés, procèdent des esprits animaux et des organes, comme dans les bêtes; ici entre seulement le principe directeur, qui est le Créateur. Ces mouvements, qui ne dépendent point de notre volonté et délibération, Dieu les a réglés de la même manière dans l'homme et dans les animaux; mais, dans ce qui est sujet à notre volonté, le principe directeur est notre ame.

Le comm. J'adopte cette solution, et je ne manquerai pas d'y réfléchir, parce qu'elle rectifie toutes mes idées.

La bar. Moi aussi, mon cousin, j'ai eu assez de peine à m'accommoder à la doctrine de Théodore; mais je fus entièrement convaincue, et je m'y confirmai par une réflexion de ma mère, qui, comme vous savez, est une dame de jugement. Nous avions entendu un prédicateur qui nous enchanta, parce qu'il avait une élocution pure, un style élégant, des peintures très-vives, beaucoup de nerf dans le raisonnement, d'énergie pour persuader; et je regardai le prédicateur comme un homme rare. Ma mère sourit de mes louanges, et me dit : J'ai déjà entendu ce prédicateur trois fois, et je l'ai trouvé bien différent; son langage était impropre, ses paroles pompeuses, mais ne disaient rien ; son discours était frivole, et il y avait beaucoup de phrases ridicules : enfin tout était mauvais. Voilà ce qu'il m'a paru les trois fois que je l'ai entendu. Donc ce sermon n'est sûrement point de lui; parce que, s'il était de lui, il n'aurait pas dit dans les autres tant de platitudes. A l'instant, Théodore, je me rappelai votre doctrine sur l'ame des bêtes, et je fis cette réflexion : Mon maître dit bien que si les ouvrages des bêtes venaient de leur propre jugement, elles le montreraient dans toutes les autres actions qu'on leur demanderait; mais elles ne le font pas. Au contraire les hommes qui, dans tout ce qu'ils font, savent inventer des choses nouvelles, manifestent que le jugement avec lequel ils agissent leur est propre, et que c'est par lui qu'ils les dirigent. Pardonnez, cousin, cette digression.

Le comm. Ce n'est point digression, c'est confirmation.

Théod. Jetant donc un coup d'œil sur les ouvrages d'entendement des anciens et des modernes, on voit quelle est la force d'invention qu'a notre entendement. Les oiseaux vivent dans une région inaccessible aux hommes; il leur prit fantaisie de les apporter morts à leur table pour s'en regaler, et ils ont inventé de tels artifices, qu'ils en sont venus à bout. L'homme imagina de mesurer les planètes, d'examiner leurs distances, de peser les masses de chacune, de deviner leurs éclipses, etc.; il l'imagina et il y est parvenu. Tout cela a eu lieu petit à petit, et toujours par un travail nouveau de l'entendement humain.

Le comm. La vérité est qu'avec le temps

sont venues et se sont perfectionnées mille inventions : nous en avons encore la preuve dans la pêche des poissons, que l'élément perfide qui les abrite dans son sein ne peut soustraire à l'empire de l'homme.

La bar. Ce qui étonne le plus, c'est la pêche des baleines, de ces masses énormes que leur poids, que leur force suffirait pour rendre imprenables au fond des abîmes qui leur servent de retraite. Mais l'homme découvrit enfin le secret de les y surprendre, et de s'en faire un objet d'utilité et de commerce.

Théod. Tout est invention et industrie de la part de l'homme. Dans les animaux nous admirons par quels moyens ils vont à la fin que leur a prescrite le Créateur; mais nous ne voyons point d'invention en eux : ils ne sont pas plus avancés aujourd'hui dans leurs actions que du temps de Noé, parce que rien n'est d'eux ; tout est dû au Créateur. Le contraire arrive dans l'homme : ses actions volontaires sont dues à son entendement et à sa libre volonté. Mais, baronne, c'est trop nous arrêter à une question que nous avons déjà examinée ensemble.

Le comm. J'en profite ; ce n'est point un mal de s'appesantir sur des points qu'on a coutume de traiter trop légèrement. Allons à ce que vous voulez.

§ VI. — *De notre libre volonté.*

Théod. Actuellement suit l'examen des obligations de l'homme envers Dieu, qui lui a donné une volonté libre, avec le plein pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir. Peu de personnes prennent la peine de réfléchir philosophiquement sur l'importance de ce don. Celui de l'entendement est à la vérité très-estimable, d'autant plus qu'on n'en a point trouvé jusque à cette heure les limites, que chaque jour il fait des progrès en beaucoup de points; ce qui nous donne une double ressemblance avec la divinité, qui est infinie. Cependant je préfère le trésor très-précieux de la liberté, et le pouvoir absolu que la volonté a de vouloir ou de ne point vouloir.

La bar. Les hommes se glorifient de leur entendement; mais nous autres femmes, nous tenons avec passion à la liberté de notre volonté.

Le comm. Soit à tort, soit à travers.

La bar. Oui, oui, nous nous en glorifions. Vous autres, quoique votre entendement soit plus grand, vous êtes esclaves de la raison; vous ne jugez bon que ce qui est bon, et vous ne condamnez comme mauvais, que ce qui est absolument mauvais. Ainsi votre entendement n'est point maître, et le jugement le plus fin est un pur esclave de la vérité; mais la volonté libre est toujours maîtresse, et maîtresse absolue. Si nous disons *non*, personne, quel qu'il soit, ne peut obliger à dire *oui*. Opposez-lui les subtilités de l'art et la force de l'éloquence; si la volonté ne veut pas, elle dira : A la bonne heure, qu'il en soit de tout cela comme on voudra, moi je dis que *non ;* employez des prières et des suppliques importunes, je réponds : *Non*. Faites valoir les récompenses, l'intérêt, la faveur, toujours *non*. Menacez de châtiments, de peines, c'est pis encore; plus que jamais *non*. Que les souverains s'interposent, que ce soit les ennemis et les barbares, je dis *non, non, non*. Que les nuées étourdissent par leurs tonnerres, que les cieux s'ouvrent en éclairs, qu'il semble que les voûtes du firmament tombent sur la volonté libre; si elle a dit que *non*, elle expirera dans les ruines en disant que *non*, et ce *non* sera son dernier soupir ; on pourra la brûler, la réduire en cendres, mais non la vaincre ni la dominer. Ensuite, quand personne ne lui parle sur l'article, elle dit tout à coup que *oui*, sans qu'on le lui demande. Et pourquoi? *parce que je veux;* et tout est dit : j'ai voulu parce que j'ai voulu; et je ne veux plus parce que je ne veux plus : qu'on ne m'en demande pas davantage.

Le comm. On ne peut peindre plus au naturel une dame obstinée.

La bar. Obstinée, soit; mais *maîtresse*. Ce défaut moral, que je n'approuve pas, *vient au physique*, d'une perfection réelle, parce qu'il prouve le despotisme absolu de la volonté humaine; et j'avoue que nous autres femmes nous sommes plus entêtées de ce despotisme absolu.

Théod. Par cette dernière réflexion, vous prévenez, baronne, ce que j'avais à dire : que, quoique l'entêtement soit une imperfection au moral, elle vient cependant d'une perfection physique. Avoir la faculté de pouvoir maintenir sa résolution sans qu'il y ait une force étrangère qui puisse nous disputer le droit de *vouloir* ou de ne pas *vouloir*, c'est une chose très-sublime; et tellement, que vous ne trouverez cette *liberté* qu'en Dieu pour le bien, et qu'en l'homme pour le bien et le mal.

Le comm. J'avoue que la liberté est un avantage dont je n'avais pas encore évalué le prix.

Théod. Et qui nous a fait, mon ami, un si grand présent, sinon le Créateur? Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas pour un bienfait aussi spécial ! Sans doute c'en est un grand de nous avoir donné les yeux, les oreilles et les autres sens du corps, puisque il y a tant d'aveugles, de sourds, de boiteux, etc. C'en est un bien plus grand encore de nous avoir donné l'entendement, plutôt qu'à tant d'autres qui sont imbéciles et insensés. Cependant une volonté entièrement libre et si maîtresse d'elle-même que personne ne peut lui disputer le haut domaine en fait de *vouloir* ou de *ne pas vouloir* est un bienfait incomparablement plus signalé, et qui par conséquent demande plus de reconnaissance.

La bar. Il la demande; mais, à ce que je vois, Dieu est loin de l'obtenir de la plupart des hommes. Cette réflexion, cousin, est digne d'un prédicateur; je n'en ai cependant pas le caractère.

Le comm. N'importe, elle est très-juste.

Théod. A cette réflexion j'en ajoute une autre; écoutez-moi : quand Dieu donna à

l'homme la liberté dont nous parlons, il lui donna aussi *la lumière de la raison*, dont il éclaire son entendement pour le diriger dans toutes ses actions. Personne n'en doute.

Le comm. Non, certes.

Théod. Or faites attention à l'action de Dieu, et voyez si on peut en imaginer une plus généreuse. *Je te donne, dit Dieu,* cette lumière de la raison, *qui est un petit rayon de ma* raison éternelle, *pour que tu voies à conduire tes pas. Je t'accorde aussi le* domaine absolu *sur tes actions : fais ce que tu voudras, parce que je ne te tiens pas prisonnier ; tu as le secours des membres de ton corps et de tes sens, afin d'exécuter ce qui te plaira ; au point que je consentirai, puisque je te donne le libre arbitre, à ce que tu méprises cette* lumière de la raison *et les préceptes qu'elle t'impose. Ainsi je te laisse libre de les respecter comme venant de moi, ou de les mépriser ; fais ce que tu voudras, car pour le moment je veux voir comment tu useras de la liberté que je te donne ; mais ensuite je ferai, moi, ce qui sera juste.* Ne vous semble-t-il pas que c'est là ce qui se passe entre Dieu et l'homme, quand il le met au monde? Ne vous semble-t-il pas que c'est une chose digne de la grandeur de Dieu?

Le commm. Je voudrais résister à ce raisonnement qui est entièrement neuf pour moi; mais je ne puis.

Théod. Que Dieu donne à l'homme le *libre arbitre,* même pour ne pas faire cas de ce qu'il lui commande, c'est une chose étonnante.

La bar. Quelle générosité si grande, mon cousin! mais quelle reconnaissance ne vous demande-t-elle pas!

Le comm. Ce qu'elle demande, c'est une obéissance très-ponctuelle à la loi suprême du Créateur.

Théod. C'est là, mes amis, la conséquence que je voulais tirer de ce que nous avons dit. Par là même que Dieu est si noble et si généreux, qu'il n'a pas voulu marchander dans le présent qu'il nous a fait du libre arbitre, et qu'il n'a pas même excepté les actions qu'il défendait, l'homme raisonnable est obligé d'être extrêmement exact et délicat dans l'observation entière de la loi de la raison, qui est une loi suprême.

Le comm. Je suis convaincu, et je tiens pour une absurdité ce que beaucoup de mes livres veulent me persuader, que Dieu ne s'intéresse point à nos actions, et qu'il n'en fait point cas.

La bar. Mon cousin, voilà l'avantage de discourir en paix et avec de bonnes vues. Un cœur qui n'est point gâté, et qui est guidé par un entendement libre de préjugés, ne peut que mépriser cet esprit de légèreté et de libertinage qui se remarque dans tous les philosophes du jour. Au reste c'est un hommage que vous devez à la bonne logique de Théodore : il ne fait que montrer des principes certains et qu'en déduire des conséquences naturelles.

Le comm. Mais il le fait avec tant d'art, qu'il captive, et que bon gré, malgré, on reste convaincu. Poursuivons, Théodore, et, si vous le trouvez bon, baronne, comme il pourra venir des visites à votre mère, nous irons nous promener dans le bois, jusque à ce que Théodore ait conclu : ensuite nous reviendrons.

La bar. J'y consens, et je vois déjà que vous aimez mieux converser avec nous, que prendre part aux insipides entretiens des visites. Allons, Théodore.

§ VII. — *Que tout homme doit avoir de la religion.*

Théod. Asseyons-nous ici : l'endroit est solitaire, et en même temps agréable à la vue; car l'entendement paisible raisonne beaucoup mieux.

La bar. La merveilleuse harmonie entre le corps et l'ame fait que l'une de ces substances étant tranquille, l'autre travaille mieux. Parlez, Théodore?

Théod. De ce que nous avons dit je tire une conséquence importante, c'est que *tout homme doit avoir de la religion.* Cette conséquence paraît superflue, mais il convient de l'examiner plus radicalement, parce que, comme M. le commandeur le sait, beaucoup de philosophes nient ce qu'ici nous donnons pour constant.

Le comm. Je voudrais avoir des armes pour les défendre ; mais au moins je citerai franchement ce qu'ils disent; en parlant ici comme ils parlent, je verrai ce que vous répondez, et je m'instruirai. Baronne, ne vous épouvantez pas; car je ne suis pas si mauvais que je vous le paraîtrai peut-être. Je ne dirai que ce que disent mes livres.

La bar. On ne peut guérir une plaie, si on ne la découvre. Dites donc ce que vous voudrez, à présent que Théodore vous entend.

Le comm. Mes livres disent que tout homme doit avoir de la religion, mais qu'elle se réduit à reconnaître un Etre suprême, créateur de tout ce que nous voyons; lequel a imprimé, comme dit Théodore, dans notre ame la loi naturelle que nous devons tous suivre; et ainsi il faut le respecter et l'adorer; mais rien de plus.

La bar. Ils vous rendent bien facile le chemin du ciel.

Le comm. Du ciel! cela, ma cousine, est pour eux un sujet de risée ; parce qu'ils ne croient pas que l'ame vive, le corps étant mort. Bien qu'en cela je sois déjà détrompé, à présent je parle en leur nom.

La bar. Mais dans quelle espèce de culte, dans quelles cérémonies consiste cette adoration de l'Etre suprême, créateur de tout ce que nous voyons?

Le comm. Il n'est question de rien de tout cela : nous devons adorer l'Etre suprême dans le cœur, l'adorer en esprit et en vérité. Aux yeux des philosophes, les cérémonies extérieures ne signifient rien; parce que c'est la même chose qu'on adore Dieu, comme le juif dans la synagogue, comme le musulman dans la mosquée, comme le gentil dans la pagode, ou comme le chrétien dans l'église. De même qu'un jour de cérémonie à la cour, on rend un égal hommage au souverain avec

un habit vert, qu'avec un habit bleu ou rouge, pourvu qu'il soit de prix et de représentation.

La bar. Ah! qu'est-ce qu'il dit là?

Théod. Mon ami, examinons ces choses peu à peu : et afin de ne point oublier cette comparaison du vêtement, je réponds que pour rendre hommage au souverain, la couleur n'importe rien; car il ne demande qu'une démonstration de joie le jour de sa fête. Mais si à pareil jour on prétendait faire hommage au souverain, en faisant la cour à un gentilhomme d'honneur, ou à un laquais, ou à un voleur qui se trouverait là, cela plairait-il au souverain; en un mot, regarderait-il comme rendu à lui-même l'hommage qu'on rendrait à un autre?

Le comm. Certainement non : au contraire, il en serait très-offensé.

La bar. Cousin, laissez-moi rire : vous voilà pris misérablement. Concluez, Théodore.

Théod. Or, le juif a en horreur Jésus-Christ, que le chrétien adore, le gentil vénère un morceau de bois, et le chrétien adore le Dieu qui a créé les cieux et la terre : le musulman adore son prophète, ennemi de la divinité de Jésus-Christ, etc. Comment l'Etre suprême peut-il voir avec indifférence qu'on l'adore lui, ou un tronc, ou le soleil, ou les ouvrages de ses mains, ou ses ennemis même, quand c'est à lui seul qu'est due toute adoration? Ne nous arrêtons pas davantage à cela, j'ai répondu pleinement à votre comparaison.

La bar. Avec votre permission, Théodore, que pensez-vous, mon cousin, de l'action de vos amis qui ont placé sur l'autel, dans la cathédrale de Paris, une femme de mauvaise vie, lui disant publiquement : *Tu es une déesse*, et qui peu après lui ont coupé la tête? Cela était-il aussi indifférent à l'Etre suprême? Les adorations sacriléges accordées à cette femme infâme valaient-elles autant que celles que recevait au même endroit le vrai Dieu? Consultez vos philosophes et voyez ce qu'ils répondent.

Le comm. Ne nous souvenons plus de cela, ce fut une folie barbare, une frénésie. Poursuivons.

La bar. Avant tout, Théodore, je désire que vous m'expliquiez clairement ce que vous entendez par *religion*.

Théod. J'entends le culte et l'adoration de l'Etre suprême. Ce culte naît d'une connaissance de son infinie supériorité, et d'une reconnaissance des obligations que nous lui avons. Allons par parties. 1° Pour que nous rendions un culte à quelque personne, il est nécessaire de croire qu'elle nous est supérieure : ainsi nous devons confesser la supériorité infinie de Dieu sur nous. 2° Il est nécessaire que nous nous reconnaissions obligés à cet Etre suprême, pour lui rendre un culte; car si, par impossible, il y avait deux dieux, et que nous appartinssions à l'un d'eux nous devrions respecter celui à qui nous n'appartiendrions pas, à cause de sa divine perfection, comme nous estimons un roi étranger; mais ne dépendant pas de lui, nous ne lui devons ni culte ni adoration. La religion donc, mes amis, demande deux choses : la première, *croire en Dieu une supériorité et perfection souveraine*; la seconde, *reconnaître que nous lui avons des obligations*. Quant à cette supériorité dans le Dieu qui nous a créés, je suis dispensé de vous la prouver; notre existence seule nous la démontre, puisque l'homme n'a pu se faire lui-même; l'obligation de savoir gré de cette même existence à celui qui nous l'a donnée, est également notoire à la raison, quelque faible qu'elle soit.

Le comm. Ce serait faire injure à l'homme et à sa raison que de vouloir prouver cela; parce que c'est supposer, ou qu'il le nie, ou qu'il l'ignore.

Théod. Venons à présent au culte que nous devons rendre au vrai Dieu, en témoignage de notre respect, de notre reconnaissance, et de l'infériorité que la lumière de la raison nous découvre.

Le comm. C'est là le cas; mes philosophes disent que rien de cela n'importe à Dieu, parce qu'il est infiniment heureux, et que nos adorations sont ridicules, par rapport à sa grandeur infinie.

Théod. Je vais leur répondre. Dieu ne veut point nos hommages, comme en ayant besoin; il est heureux par lui-même d'un bonheur infini; ainsi nos adorations ne servent point à augmenter sa gloire : car ce serait un Seigneur bien pauvre, si notre culte lui procurait un surcroît de gloire; mais comme il est raisonnable que nous lui rendions un culte, et que Dieu veut tout ce qui est raisonnable, il ne peut s'empêcher de vouloir notre culte.

Le comm. Et pourquoi Dieu ne peut-il s'empêcher de vouloir tout ce que veut la raison? je suis spéculatif aussi; et je demande compte de tout.

Théod. Parce que la lumière que Dieu a placée dans notre entendement est un rayon de sa raison éternelle, cette lumière ne peut être contraire à ce qu'il veut et approuve. Ce serait une grande imperfection en Dieu, que sa raison éternelle voulût une chose, et qu'il plaçât en nous une autre raison qui dît le contraire; en doutez-vous?

Le comm. Je n'en doute pas; mais procédons dans toute la rigueur de l'argumentation.

Théod. C'est très-bien : elle nous a démontré déjà que Dieu, dans les œuvres merveilleuses qu'il a faites, n'a point agi en aveugle, mais pour quelque fin; et par là même qu'il a proportionné en tout les moyens aux fins qu'il avait en vue. Ainsi il a fait les yeux pour la lumière, les couleurs et les objets visibles; il a fait l'ouïe pour la voix, l'harmonie et la musique, etc. Pourquoi donc aurait-il fait l'homme avec un aussi grand appareil que celui que nous avons vu? Appareil dans les cieux, appareil dans le globe de la terre, appareil merveilleux dans les organes du corps humain; et surtout pourquoi lui a-t-il donné un entendement capable de connaître les choses et de les méditer, et une volonté capable d'agir librement? Pour quelle fin a-t-il fait tout cela? Remarquez bien que cette fin devait être raisonnable et digne de

la sagesse de Dieu. Je dirai plus : pour quelle fin a-t-il donné à l'entendement un penchant à la vérité et à la volonté l'inclination au bien, soit *au bien absolu*, soit *au bien d'utilité?* Son but serait-il que l'homme mangeât, bût, se promenât et fît de lui-même ce qu'il voudrait, sans ordre ni loi? Alors à quoi bon l'entendement qui lui fait connaître Dieu, et tout ce qu'il a reçu de sa main? A quoi bon ce jugement capable d'apprécier la grandeur et la perfection du Créateur, son amabilité, sa générosité, etc. Pourquoi ce penchant au bien? Pourquoi cette conscience qui le lui montre sans cesse? si ce n'est pour qu'il adorât la grandeur de Dieu, respectât ses perfections, aimât sa bonté, méritât sa générosité, etc.?

Le comm. Je ne le puis nier. Car, ou nous devons dire que Dieu ne se proposa point de fin dans un ouvrage aussi grand, ce qui est une absurdité inadmissible, ou qu'il l'a fait dans cette intention.

Théod. Donc l'homme a été créé pour adorer Dieu, pour lui obéir, pour l'aimer et le servir. Voilà ce qui s'appelle *religion*.

La bar. Ne voyez-vous pas, mon cousin, comme les choses dont se moquent vos philosophes sont les mieux fondées sur *la saine raison?* S'ils étaient vraiment philosophes, ils ne seraient point incrédules ni impies comme ils le sont. Ils se laissent éblouir par de fausses lueurs qui n'ont que la première apparence; et ils se décident sans réflexion, parce qu'ils trouvent leur compte dans le parti qu'ils embrassent. Mais s'ils réfléchissaient avec sincérité, ils verraient *que tout ce qui reluit n'est pas or*, et qu'au lieu d'un diamant précieux qu'ils croient tenir, ce n'est qu'un morceau de verre cassé, qui brille à un faux jour, mais qui n'a en lui-même aucune valeur.

Le comm. Vous avez une grace spéciale pour être prédicateur, ma cousine; si vous preniez cet emploi, vous persuaderiez beaucoup de monde. Je serais le premier à ne point me séparer de vous, et à l'instant je serais converti.

§ VIII. — *La religion de l'homme doit être un culte d'estime, de dévouement et d'obéissance.*

Théod. Puisque Dieu a fait en nous, mes amis, et pour nous tout ce que nous avons dit, avec l'intention que nous lui rendions un culte, il convient d'individualiser ce culte, et de savoir en quoi il consiste. Les perfections que Dieu nous a montrées, inséparables de sa divine nature, obligent notre entendement à une souveraine estime. Cet entendement, capable de connaître la vérité, ne peut résister au penchant qui l'entraîne vers elle, et il l'approuve lors même que la volonté ne le suit pas. La volonté aussi se sent attirée vers le bien et portée à aimer ce qui est bon et parfait. Or quand Dieu étale devant nous le spectacle ravissant de ses grandeurs et de ses perfections, que se propose-t-il, sinon de pénétrer notre entendement d'admiration, et notre volonté d'amour? Et voilà le culte d'estime que nous devons à sa suprême perfection.

La bar. Il n'y a rien de plus évident. Dieu a créé la lumière, il a peint les couleurs, il a formé nos yeux; et si nous demandons pourquoi il a fait cela; qui doutera qu'il l'a fait pour que les yeux vissent la lumière et les couleurs? Le raisonnement est le même dans le cas présent.

Le comm. Ne vous fatiguez donc point, car c'est une chose patente.

Théod. Donc le culte que nous devons à Dieu doit être celui d'une souveraine estime.

Le comm. Je l'accorde.

Théod. Je continue. Notre ame voyant avec evidence la grandeur de Dieu, son pouvoir et sa magnificence sans bornes, doit être pénétrée de soumission et de respect. Nous ne pouvons voir avec indifférence cette grandeur et cette puissance de Dieu, comme si nous lui étions étrangers et comme hors de son domaine; parce que la puissance, la magnificence et la grandeur de Dieu sont celles d'un Seigneur dont dépend la conservation de notre vie et de tous nos biens. Il est impossible que l'ame connaisse cela, et que la raison éternelle de Dieu ne lui dise pas qu'elle doit respect, confiance et obéissance à celui qui lui a fait tant de bien, et dont elle dépend en tout.

Le comm. Vous conduisez votre raisonnement avec tant d'ordre et de mesure, qu'il ne doit rien contenir qui ne soit incontestable : or ce que vous dites d'obéissance à Dieu suppose qu'il impose des préceptes à l'homme; mais cela comment le prouvez-vous?

Théod. Cette voix intérieure que tout homme sent en lui-même, qui tantôt le loue et l'approuve, tantôt le reprend et le condamne, de qui est-elle? elle n'est point des autres hommes, ni de notre volonté, parce qu'elle parle, elle crie, elle réprouve les actions mauvaises, malgré mille raisonnements que nous faisons pour la convaincre. Donc c'est une voix de Dieu, ou de cette raison éternelle dont le rayon a formé en nous, comme je l'ai dit, la lumière de la raison. Donc si cette lumière de la raison est la voix de Dieu, qui nous commande de faire ou de ne pas faire telle ou telle action, et qui nous reprend quand nous ne faisons pas ce qu'elle ordonne; qui peut douter que notre Créateur nous a intimé des préceptes, et que, par conséquent, nous lui devons un culte de respect, de soumission et d'obéissance.

La bar. Croyez, Théodore, que mon cousin est convaincu, et qu'il ne réplique que pour vous faire parler.

Le comm. Ce que je voudrais, c'est que vous me prouvassiez si ce culte dû à Dieu doit aussi être extérieur; parce que Dieu étant pur esprit, il semble qu'il ne veut qu'une adoration intérieure, le culte et l'obéissance de notre ame, qui est esprit, comme les anges, auxquels il ne demande qu'une adoration en esprit et en vérité.

§ IX. — *La religion de l'homme demande un culte extérieur par rapport à Dieu.*

Théod. Sans difficulté je dirais la même

chose que vous, si l'homme était, comme les anges, un pur esprit; mais y ayant dans l'homme une ame invisible, qui est esprit, et un corps sensible, gouverné par l'ame, l'homme doit rendre hommage à Dieu avec tout ce qu'il a, puisque il a tout reçu de sa divine main. Allons par parties. Ce texte que vous citez, dans lequel Dieu dit (*Jean*, 4. 24.) *qu'il convient que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité*, signifie que le Créateur ne veut point l'adoration où le cœur n'a point de part, ni une adoration hypocrite, comme il arriverait si nous l'adorions comme nous saluons les hommes, par pur compliment, inclinant le corps devant eux, en même temps que nous les méprisons intérieurement : baisant peut-être la main que nous voudrions voir coupée, ou inclinant la tête devant celui que nous voudrions voir à nos pieds. C'est là une adoration fausse et sans esprit, et le Seigneur ne la veut point. Il dit qu'il veut être adoré en esprit, mais il ne dit pas qu'il ne veut être adoré que par l'esprit; cela étant ainsi expliqué, allons au point de la difficulté.

Le comm. C'est lui que je désire voir traité solidement.

Théod. L'homme a une ame et un corps; le Seigneur lui a donné l'un et l'autre pour s'en servir tant qu'il vit. Or l'homme ayant reçu de Dieu ces deux choses, chacune extrêmement estimable, comme je l'ai montré, ne voyez-vous pas déjà qu'il est très-conforme à la raison qu'il lui rende un culte, qu'il l'adore et le vénère avec toutes les deux.

Le soleil, la lune, les arbres, etc., doivent obéir au Créateur, en servant aux usages pour lesquels il les a créés et placés dans l'univers; mais l'obéissance de ces créatures inanimées n'est point adoration ni culte, parce qu'elles n'ont ni entendement ni volonté. Il en serait de même de notre corps pour son service, s'il était seul, et s'il n'était gouverné par une ame qui est intelligente et qui a une volonté. L'ame ayant reçu de Dieu le corps pour son service, ne doit pas seulement à Dieu le culte, l'hommage et la reconnaissance de ses puissances, de l'entendement, de la volonté, etc., mais aussi du corps qu'elle gouverne et dont elle se sert : de même que quelqu'un qui a reçu un cheval de la libéralité d'un autre, doit en être reconnaissant en se servant du cheval pour le service du donateur.

La bar. Vous mettez, mon cousin, votre esprit à la torture pour obscurcir l'évidence. Ne faites-vous donc pas de différence entre le corps de l'homme, régi par une ame intelligente, et les pierres, les arbres et autres corps inanimés, qui n'ont point de jugement, ni personne qui en ait pour eux? Avouez que le corps de l'homme doit obéir à l'ame, celle-ci à la raison éternelle; et que l'un et l'autre doivent payer à Dieu le tribut d'hommage qui lui est dû.

Le comm. Je n'ai point vu de dame plus tranchante.

Théod. En outre, comme l'homme vit en société, il doit rendre à Dieu un culte qui soit visible aux autres hommes. Vous ne pouvez nier que dans toute société il doit y avoir, pour le bien commun, certaine uniformité dans les lois et dans les coutumes. Donc cette obligation d'honorer Dieu étant générale à tous les hommes, il est juste que le culte qu'on lui donne soit visible à tous; et il ne peut l'être, s'il n'est extérieur.

La bar. Permettez-moi, Théodore, un argument *ad hominem*, pour vous aider à convaincre mon cousin. Dites-moi, commandeur, si votre frère qui est gouverneur de...... voyait, quand il passe sur la place d'armes, qu'on restât immobile, le peuple, les soldats et les officiers; que tous, le chapeau sur la tête, continuassent leur conversation et leur promenade, et lui tournassent le dos sans faire attention à lui, et sans lui donner aucune marque de respect; votre frère, dis-je, se contenterait-il qu'on lui dît à l'oreille, que tous ces gens-là l'estiment dans leur cœur? serait-il satisfait de cet hommage purement intérieur? De quoi riez-vous?

Le comm. Je ris de vos idées et de votre vivacité; mais je conviens qu'il ne serait pas content.

La bar. Je dis la même chose relativement à Dieu. Nous vivons en société, il est juste qu'il reçoive de tous et de chacun de nous, l'hommage, l'obéissance et le respect que nous savons tous lui être dus. Continuez, Théodore, et pardonnez.

Théod. Mon ami, les lois communes d'une société doivent s'observer publiquement; car l'obligation étant connue de tout le monde, son accomplissement doit l'être aussi, afin que la loi de la raison ne crie point au scandale. Que deviendrait toute société, si chacun gardait les lois en secret, sans que personne ne le vît? Les hommes étant des créatures visibles, et les lois générales étant pour tous, il est d'une nécessité indispensable que tous les observent visiblement, autrement chacun irait de son côté, sans concert ni harmonie dans le tout, s'il n'y avait rien de commun dans l'observance de la loi générale. De tous temps les actes extérieurs de la religion ont fait partie des lois constitutives des gouvernements; tant il est vrai qu'ils tiennent à la constitution même de l'homme.

La bar. Permettez-moi encore, mon maître, de me divertir avec mon cousin. Vous, commandeur, quand vous prenez en main le portrait de votre sœur, celle que vous aimez tant, avec quelle affection vous le regardez, vous le pressez sur votre cœur, et vous vous plaisez à contempler les charmes de sa figure, la vivacité de ses yeux et la beauté de ses traits! Quelle impression ressent votre ame à la vue de ce portrait! Souvent vous vous trouvez tout autre seulement en touchant un ruban qui a servi pour ses cheveux, ou une lettre même mal écrite, si elle est de sa main. Je dis plus, vous ne pouvez lui parler, prononcer son nom, la nommer votre chère sœur, etc., etc., sans que votre cœur ne s'enflamme : et pourquoi? à cause de la correspondance qu'il y a entre les affections intérieures et les actions extérieures,

Voilà ce que nous éprouvons tous les jours par rapport aux créatures; et pourquoi n'en serait-il pas de même dans les rapports que le culte religieux établit entre Dieu et les hommes? Se prosterner dans le temple, lever les mains et les yeux au ciel, se frapper la poitrine en demandant pardon, et prononcer des paroles de respect, d'amour et d'obéissance : quelles tendres affections tout cela n'excite-t-il pas dans le fond du cœur! Donc ce culte extérieur est nécessaire et très-utile pour le culte intérieur que nous devons à Dieu, comme tout le monde l'avoue.

Le comm. Ma cousine, il paraît que vous avez observé mon cœur par quelque fente, puisque vous avez peint si au naturel ce qui s'y passe par rapport à ma sœur, pour laquelle vous avez aussi beaucoup d'amitié.

Théod. Moi, mon ami, je ne sais rien de ce que dit la baronne; je n'ai parlé qu'en général; ne m'accusez point de malice. J'ai voulu raisonner en philosophe sur l'harmonie qu'il y a entre notre ame et notre corps pour s'aider mutuellement dans les affections et les mouvements. La corrèspondance est si grande, que la physionomie même indique les affections du cœur; et nous voyons sur le visage de chacun celles qui règnent intérieurement dans son ame : à la vue d'un homme qui change de couleur, dont les yeux sont enflammés, la démarche inquiète, les lèvres tremblantes, les actions violentes et la bouche écumante, ne jugez-vous pas qu'il est dans une grande colère? Si vous en voyez un autre dont les yeux soient égarés, la couleur pâle, le visage décomposé, la prononciation embarrassée, la démarche inconstante; qui court, qui s'arrête, qui observe dans les airs, ou, pensif, regarde la terre; ne dites-vous point que si cet homme n'est pas fou, il est sur le point de le devenir? nous discourons également dans d'autres cas.

La bar. Il y a des personnes très-heureuses pour connaître par la physionomie le caractère d'ame de chacun : dans celui-ci le jugement, dans celui-là la malice raffinée, dans un autre la candeur du cœur; et, entre nous soit dit, nous autres dames nous connaissons promptement les soucis de chacune; par exemple, si elle a la passion de l'amour, si elle est jalouse, si elle est sensible à l'absence, si elle est d'un cœur froid : tout cela nous le devinons très-bien; il n'y a pas moyen de cacher aux yeux des femmes les affections de l'ame.

Théod. Concluons donc que le culte extérieur est non seulement utile pour entretenir le culte intérieur, mais qu'il en est une conséquence nécessaire, par la raison que les affections de l'ame, quelles qu'elles soient, se manifestent malgré nous à l'extérieur, et que vouloir les comprimer ce serait faire violence à la nature.

Le comm. Je trouve que vous avez raison; mais ce qui me portait à douter avant de vous entendre, c'était ce que j'avais lu de la grandeur de Dieu relativement à notre très-grande misère. Par hasard, hier au soir, on m'a prêté un petit volume (1) où on combat ce culte extérieur d'une manière qui m'a fait une grande impression; je vais tâcher de me rappeler ses raisons; il disait : *Dieu est infiniment supérieur à l'homme, et ainsi il n'a pas besoin de notre culte; car que peut faire à sa gloire infinie l'adoration de cette ridicule créature? Qui sommes-nous, vils atomes, par rapport à son ineffable grandeur, pour que du haut de son trône il daigne jeter les yeux sur nous, ni prendre intérêt à nos hommages et adorations? Qu'a-t-il besoin de nos cultes; et que lui importent nos paroles, nos œuvres et nos mœurs? Pourront-elles donc altérer sa paix, diminuer ou augmenter sa gloire, ni apporter le moindre changement à sa félicité essentielle*, etc. J'avoue que ce discours m'a fait une grande impression; et je me suis senti comme porté à croire que le culte d'adoration que les hommes donnent à Dieu était l'effet des préjugés que nous recevons de nos mères et de nos maîtres dans l'enfance. Pardonnez, ma cousine, si je parle avec cette franchise.

Théod. Vous connaissez mal, mon ami, l'utilité de cette franchise : car la plaie découverte peut se guérir facilement. Vous êtes homme de bon sens; prenez donc la balance, et mettez-y la réponse : bien que celle-ci n'aura point ce ton emphatique de question et d'admirations, qui, quoique le plus brillant, n'est pas le plus solide.

La bar. Moi, Théodore, je veux une réponse solide, ne nous amusons point à de fausses beautés.

Théod. Ce discours, mon ami, a un fondement si frêle, qu'un mot peut le renverser : il suffit d'en prouver la fausseté.

Le comm. Et quelle est-elle? je ne la vois pas.

Théod. Moi, je la vois, et tout de suite je vous la montrerai, sans avoir besoin de microscope. Ce discours se fonde sur la supposition très-fausse que notre culte peut contribuer à la gloire de Dieu; et nous sommes bien loin de le dire. Ce serait une grande folie de verser des larmes dans la mer afin d'ajouter à la quantité de ses eaux. Mais ce serait une plus grande folie encore d'imaginer que nos cultes sont nécessaires ou utiles à Dieu pour augmenter sa gloire infinie : et je dis que ce serait une plus grande folie; car enfin entre les larmes et la mer on peut supposer quelque proportion, puisque c'est entre deux choses limitées Mais notre culte et la gloire infinie de Dieu n'ont aucune proportion, puisque il n'y en a point entre le fini et l'infini. C'est un axiome de géométrie.

Le comm. C'est l'A B C de la raison.

Théod. Donc quand nous disons que Dieu veut et commande le culte interne et le culte externe, nous ne prétendons pas qu'il en ait besoin. C'est le propre des hommes de mendier des éloges; ne fussent-ils que de purs compliments, ils s'en contentent. Ils ont une grand soif de louanges, parce que de leur

(1) Hist. abrégée des relig. du monde.

fonds ils n'ont point de gloire essentielle ; et comme tout ce qu'il y a de bon en eux est limité, tout peut croître ou diminuer ; mais Dieu a en lui-même une gloire infinie qui lui est essentielle, et ne lui vient point du dehors ; car, hors de sa grandeur, tout est un atome invisible et comme rien.

Si donc Dieu veut nos cultes, c'est parce que sa raison éternelle veut tout ce qui est conforme au bon ordre et à la justice. Déjà je vous ai dit que notre saine raison est un reflet de la raison éternelle de Dieu, et que par conséquent tout ce que notre raison nous dit clairement, la raison éternelle de Dieu le dit également. Or, mes amis, qu'y a-t-il de plus raisonnable, d'après ce que nous avons vu, que de louer notre Créateur qui nous a donné l'être et toutes les perfections que nous avons ? Qu'y a-t-il de plus raisonnable pour l'homme qui a reçu de Dieu l'entendement, qui connaît tout ce qu'il a fait pour son bien dans les cieux, sur la terre, dans son ame et dans les organes de son corps, sans qu'il le demandât, ne le méritât, ni l'espérât, qui enfin a reçu en outre une volonté capable d'aimer ; qu'y a-t-il, dis-je, de plus raisonnable à faire que de louer Dieu, de l'aimer, le servir, et lui obéir comme à un être infini en perfection, qui se montre souverainement bienfaisant à son égard ? Peut-il y avoir rien de plus fondé en raison ?

Le comm. Rien absolument.

Théod. Donc il est impossible que Dieu manque d'approuver, de vouloir et d'ordonner cet amour de l'homme pour lui, ses louanges et son obéissance.

Le comm. Je conviens de tout ; je suis très-satisfait.

La bar. Graces à Dieu, je vous vois d'accord.

Théod. Mais je ne suis pas satisfait entièrement ; j'ai encore quelque chose à dire ; il y a une autre raison convaincante, à laquelle je voudrais que vos philosophes répondissent.

La bar. Dites-la donc, Théodore, parce que mon cousin mérite que vous rabattiez le ton avec lequel il a fait parler ses philosophes.

Théod. Dieu n'a fait les yeux que pour voir, et les oreilles que pour entendre : à cela se dirige l'étonnante construction de ces deux sens ; et personne au monde ne dira qu'en disposant avec tant d'art ces organes, Dieu n'a point eu le dessein que l'homme vît et entendît : ainsi donc Dieu ayant mis dans l'entendement de l'homme la propension pour la vérité, et dans son ame le penchant à vouloir le bien et à aimer l'utile, il est impossible que sa souveraine perfection et sa suprême bonté ne commandent à l'homme une correspondance d'amour, de louanges et d'obéissance ; les yeux ne sont pas plus faits pour jouir de la lumière, des couleurs, etc., les oreilles pour entendre les sons, se plaire à l'harmonie, etc., que notre ame n'est faite pour aimer la perfection, pour rechercher ce qui nous est utile, et louer ce qui est parfait. Donc elle ne peut pas plus se dispenser d'aimer Dieu, de le louer et de lui obéir, qu'elle ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est infini en perfection et en bonté. Pouvez-vous dire le contraire ?

La bar. Quoi ! vous riez ? Rire n'est point répondre : vous avez dit tout à l'heure que les raisons de vos philosophes vous convainquaient : que dites-vous à présent ?

Le comm. Théodore est sûr de son fait : la force de son raisonnement renverse tous les systèmes.

La bar. C'est la vérité qui en fait la force. Mon cousin, rien de plus facile que de donner à la fausseté une couleur jolie, vive et agréable ; il est certains tours d'admirations, d'interrogations, d'invectives plaisantes, qui mettent l'imagination en mouvement, mais qui ne convainquent nullement. Celui qui veut connaître la vérité, s'appuie sur des principes certains et tire des conséquences sûres.

Le comm. Mais qui a la patience de procéder avec une logique rigoureuse, comme le fait Théodore ?

La bar. Celui qui désire réussir et poser le pied sur la pierre ferme et solide, et non celui qui veut sauter comme un danseur de corde, au risque de se casser les jambes et de se rompre la tête.

Théod. Mon ami, quand on discute un point sérieux et d'importance, on ne s'attache point à ce que le discours soit brillant, vif, énergique et enchanteur. Seulement on doit prendre garde s'il est vrai, s'il est certain, ou s'il est faux et sujet à des inconvénients : c'est ainsi que procède tout homme sensé dans le soin de ses affaires, dans l'établissement de sa famille, dans l'acquisition d'emplois honorables, et dans l'administration de ses rentes. Dans tous ces cas on ne veut point de vers, d'emphase, d'admirations, de questions emphatiques, mais des comptes sérieux, justes et clairs comme trois et deux font cinq. Jamais vos philosophes ne discourent de cette manière : moi, je raisonne comme vous voyez et savez très-bien. Jugez à présent qui réussira.

La bar. Quelle est imprudente, mon cousin, quelle est folle la manière dont vos partisans, à ce que je vois, traitent la question du culte que l'on doit à Dieu et autres semblables ! Ils la traitent peut-être dans leurs festins le verre à la main. Mais si alors quelque rentier va leur donner ses comptes, ou si on les appelle pour des affaires d'importance, ils demandent qu'on revienne dans une autre occasion. Celui qui veut penser sérieusement cherche le lieu et temps opportuns, il attend que l'estomac soit débarrassé du travail de la digestion, il fait taire ses enfants, se retire dans son cabinet, fuit le bruit, et n'admet ni commissions ni demandes importunes, tant il a peur de se tromper sur les avantages et les dangers, sur les pertes et les profits ; et ce n'est qu'ainsi qu'on agit avec prudence : alors la meilleure logique paraît

insuffisante, et aucune spéculation n'est de trop. Mais vos docteurs en parlant de ce qui touche immédiatement au Tout-Puissant et à notre bonheur ou malheur éternel, viennent avec quatre vers, quatre petits mots galants, un rire moqueur, deux gentillesses à une dame et quelque plaisanterie nouvelle; sont-ce là les moyens de rencontrer la vérité? Avouez, mon cousin, que vos philosophes sont fous : cela ne peut être autrement, allons en avant, Théodore.

Le comm. Allons, ma cousine m'a suffisamment battu.

La bar. Battu, non; dites *instruit.*

Le comm. Il y a de tout : vous éclairez l'entendement, et vous châtiez la volonté : passons à un autre point, Théodore.

§ X. — *Sur les démonstrations du culte extérieur.*

Théod. Ayant une fois établi le point essentiel que l'homme doit à son Dieu, non seulement le culte et la vénération intérieure, mais aussi le culte et la vénération extérieure, il est à propos que nous parlions des démonstrations et cérémonies de ce culte.

Le comm. A mon avis cela est arbitraire et dépend des climats, des temps, des coutumes, etc.

Théod. J'en conviens parce que jusque dans la loi ancienne donnée par Dieu à son peuple, nous voyons que le culte extérieur du Seigneur consistait en sacrifices d'animaux, en fumées d'encens, et en d'autres cérémonies déterminées, et aujourd'hui dans la loi de grace, nous faisons d'autres cérémonies qui sont la génuflexion, l'usage de l'encensoir, les prostrations, etc.

La bar. Je crois comme le commandeur, que ces cérémonies doivent être accommodées aux temps, aux climats et à d'autres circonstances : de même que parmi nous les cérémonies de politesse sont bien différentes selon les personnes. Une dame fait la révérence en se tenant bien droite, et le monsieur lui correspond par l'inclination du corps et en retirant le pied.

Le comm. Si on changeait l'usage, ce serait une chose bien ridicule de voir une dame inclinée profondément et retirant le pied, et le monsieur pliant les genoux pour faire la révérence sans incliner la tête.

La bar. Les soldats font la politesse à leurs officiers en leur présentant l'arme et sans ôter le chapeau; mais si une femme pour me faire honneur quand je passe restait bien droite et au lieu d'épée me présentait l'éventail, qui ne rirait? Les Chinois font leurs politesses à leur manière; les Tonquinois croisent les bras et se jettent à terre; d'autres s'ôtent les souliers; chaque pays a sa coutume et sa cérémonie particulière pour témoigner son respect à ceux qu'on veut honorer.

Théod. Il en est de même dans le culte que nous rendons à Dieu : ce qui se pratique dans un pays ne se pratique pas dans un autre. S'il est permis de philosopher sur ce point qui est si varié comme vous voyez, je trouve un principe d'où doivent dériver les cérémonies; il se réduit à montrer la grandeur de l'objet que nous vénérons; pour faire voir qu'il est grand à nos yeux, nous nous faisons petits en sa présence. Les dames avec une révérence profonde se font plus petites, et les hommes aussi se mettent plus bas que le sujet qu'ils veulent honorer, en inclinant le corps et la tête : plier les genoux nous rend inférieurs au souverain à qui nous faisons cet hommage; de même ôter son chapeau rend moindre le sujet qui se découvre ainsi la tête; se prosterner à terre, beaucoup plus; et c'est la même chose que de descendre de cheval ou sortir de voiture. Toutes ces cérémonies nous font petits comme ils font grands par rapport à nous les sujets que nous voulons honorer.

Le comm. C'est la première fois que j'entends philosopher sur les cérémonies de politesse, qui sont une chose arbitraire et de pure coutume.

Théod. Donc dans l'adoration extérieure que l'homme rend à Dieu, il doit employer les cérémonies qui, suivant la coutume de son pays, signifient humilité de notre part et grandeur de la part de Dieu, comme de se mettre à genoux, de se prosterner en terre, de s'incliner profondément, etc.

La bar. Permettez-moi, Théodore, de conter ce qui m'est arrivé étant à... chez M... : j'avais laissé mon éventail sur une table de jeu, et je demandai à une servante de la maîtresse de me l'apporter; celle-ci en me le donnant se mit les deux genoux en terre : elle était portugaise et était entrée peu de jours auparavant à servir dans cette maison; tout le monde se mit à rire de la cérémonie; et je lui demandai : *Si vous vous mettez à genoux devant moi, que réservez-vous pour Dieu?* Elle remarqua ma réflexion, et voyant que tout le monde riait, elle me répondit sans embarras : *pour Dieu je réserve les coups sur la poitrine.* Tout le monde applaudit à la réponse, excusant la domestique sur ce que c'était la coutume de son pays.

Théod. Les hommes veulent tellement raffiner dans les politesses mondaines, qu'il s'en faut peu qu'ils ne les confondent avec les hommages dus à Dieu; dans ceux-ci et dans le culte des saints, le peuple ignorant a coutume d'introduire aussi des choses ridicules. Dans la loi ancienne, la manière d'honorer Dieu était de lui offrir en sacrifice différentes choses, et de s'en priver en l'honneur du Seigneur : tels étaient les sacrifices des animaux qu'on égorgeait, les holocaustes de ceux qu'on brûlait, la fumée des parfums qui s'évaporaient; les gentils prirent quelques-unes de ces cérémonies pour leurs idoles et leurs faux dieux : car presque toutes celles des païens eurent leur source dans le culte du vrai Dieu.

Le comm. Donc chacun pourra rendre à Dieu le culte extérieur qu'il voudra, et je pourrai me faire un rituel à moi.

Théod. Ce n'est pas là une bonne conséquence : sinon, dites-moi : vos paysans et vos amis pourront-ils vous faire honneur en

public suivant leur fantaisie, et se faire chacun un rit de politesse à votre égard.

Le comm. Non : parce que si au lieu de me donner un embrassement ou un baiser d'amitié, ils s'avisaient de me donner publiquement un soufflet, ce ne serait point une politesse très-aimable.

Théod. En cela même vous avez la réponse à ce que vous disiez relativement aux cérémonies du culte de Dieu. Il n'est pas permis à chacun d'inventer de nouvelles cérémonies de vénération et non approuvées par l'usage commun du pays où l'on vit. Toujours celles qui sont déja légitimement adoptées méritent la préférence : autrement on pourrait se moquer de nous fort à son aise en disant que selon le rituel qu'on s'est fait, telle ou telle action, fût-elle ridicule et injurieuse, est la même chose que d'embrasser ou de donner le baiser d'amitié.

Le comm. Je suis très-persuadé

Théod. Nous avons suffisamment parlé sur cette partie de la philosophie morale qui traite des obligations de l'homme envers Dieu : à présent il convient que nous entrions dans la seconde partie qui traite des obligations de l'homme envers lui-même.

Le comm. Ce sera une matière plus longue ; et il est temps, madame, que vous assistiez aux visites que j'entends dans la chambre de votre mère. Demain j'assisterais avec plaisir à la conférence parce qu'elle me plaît; mais je crois que je ne pourrai venir.

La bar. Je sais que c'est un jour pour vous de beaucoup d'occupations ; et nous ne voulons pas votre visite au risque de vous incommoder : ce ne serait pas juste.

SECONDE PARTIE.

DIX-HUITIÈME SOIRÉE.

Des obligations de l'homme envers lui-même.

§ Ier. — *Du juste amour que tout homme se doit à lui-même.*

Théodore. Aujourd'hui, baronne, nous devons traiter des obligations de l'homme envers lui-même; et puisque nous n'avons point de compagnie pour la conférence, priez votre mère de nous honorer de son assistance; parce que si elle est d'accord avec moi en ce qui sera juste, la doctrine en fera plus d'impression sur votre esprit; et si elle ne s'accorde pas, notre dispute pacifique fera briller la vérité davantage.

La bar. Je vais l'inviter, car je ne crois pas qu'elle ait d'affaires : elle nous accompagnera avec plaisir et nous éclairera par son grand jugement.

Mad. Me voici, Théodore : que me vouliez-vous ?

Théod. J'avais déterminé de continuer l'instruction de votre fille en examinant les obligations de l'homme par rapport à lui-même; et la baronne, voyant qu'il nous manque la compagnie des jours derniers, désire que vous nous aidiez dans l'explication des vérités utiles que cette question présente.

Mad. Vous ne pouvez attendre de moi que très-peu de réflexions sur ce que vous direz; et encore, pourvu que vous ne vous éleviez point au-dessus de ma sphère. Commencez

Théod. Rien ne convient mieux à une créature qui réfléchit que de désirer connaître les principes qui doivent servir de règle à ses actions. Le vulgaire, et les gens qui ne pensent point, veulent communément ce que les autres veulent, et ont en horreur ce qu'ils voient que les autres ont en horreur : mais l'homme qui raisonne doit chercher des principes solides pour régler son amour et sa haine, spécialement dans les actions qui le regardent lui-même. Or, comme nous avons une propension innée à nous aimer nous-mêmes, *toute créature qui pense doit examiner en quoi consistent son véritable bien et son intérêt solide pour le chercher.*

La bar. Théodore, comment cela ? N'est-ce point un principe de la maudite philosophie du jour de donner pour licite, suivant ce que j'ai entendu dire, tout ce qui fait notre compte?

Théod. C'est vrai : c'est un point que nous discuterons quand il s'agira des obligations de l'homme envers les autres hommes. Si vous prenez ce principe dans le sens qu'ils lui donnent, il est très-mauvais, et c'est celui qui scandalise le plus la raison, la religion et l'humanité; mais dans le sens que je l'entends, non seulement il est vrai, mais extrêmement convenable. Remarquez bien que j'ai dit *son intérêt solide,* et non son intérêt apparent

Mad. Actuellement, Théodore, cesse mon scandale; parce que j'ai toujours entendu déclamer contre *l'amour-propre*, le regardant comme la peste de la société et la ruine des mœurs.

Théod. Vous avez bien raison, et je suis du même avis : mais, madame, il y a un amour-propre légitime, par lequel nous cherchons le bien solide et durable, et un autre amour-propre bâtard qui ne porte la vue que sur le bien apparent, faux et passager. Quand du bien présent il s'ensuit pour moi un mal futur, ou qu'il y a à craindre qu'il ne s'ensuive, alors ce n'est point un bien véritable et solide. C'est ce qui arrive au voleur

qui est entraîné par la passion de l'or, parce que ce bien apparent le conduit au délit, à la potence, au déshonneur, etc., et un bien qui entraîne après lui tant de maux, ne peut être le bien véritable, solide et constant.

Mad. En ce sens, je vois que votre principe est raisonnable et bon.

Théod. L'amour-propre légitime, Dieu l'a placé dans l'ame de tous les hommes. C'est pour cela que tous sentent dans leur cœur le désir du propre bien, quoique beaucoup s'y trompent et ne le connaissent point, regardant comme bien ce qui est un vrai mal. Mais le Seigneur nous a donné l'entendement pour comparer les avantages d'un bien avec ce que nous devons en décompter, pour connaître par là si dans la réalité c'est un *bien*, ou s'il peut devenir un grand *mal*.

La bar. Je l'entends : mais je ne vois pas pourquoi vous dites que cet amour *de nous-mêmes* a été placé dans notre ame par la main du Créateur.

Théod. Si vous ne l'avez pas encore vu, vous le verrez actuellement. En observant dans toutes les choses matérielles une propension générale à tendre vers le bas, nous disons que la gravité a été imprimée par la main du Créateur dans tout ce qui est matière; car les propensions qui sont absolument générales viennent de la nature, ou pour parler avec plus de clarté, viennent de la main du Créateur. Or cet amour que chacun a pour lui-même est très-général; et je doute qu'il y ait un seul homme qui, étant dans son bon sens, ne désire son propre bien : donc ce désir est une propension qui nous vient de Dieu. Figurez-vous des hommes d'une nature telle qu'ils n'aient point le désir de leur propre bien, et dites-moi, que feraient-ils n'ayant aucun stimulant pour aucune action?

Mad. Cette pensée est chimérique, parce que personne n'agit sans quelque fin; et la fin de nos actions est toujours quelque *bien* véritable ou apparent.

Theod. Donc ce qui porte tout homme à agir sera le désir de ce bien; et agir pour acquérir quelque bien, c'est déjà agir par *amour de soi-même*, ou par amour-propre si le bien est véritable, alors l'amour-propre est juste et louable; mais si c'est un bien faux, de manière qu'en décomptant et contre-pesant les décomptes il résulte que c'est un mal, alors l'amour-propre est illégitime et répréhensible.

La bar. Je suis persuadée. Mais quelle est l'obligation de l'homme envers lui-même?

Théod. Réfléchir sérieusement sur ce qui est bien pour soi et se le procurer; car c'est la seule manière de s'aimer soi-même, conformément à la loi de la nature. Ceux qui ne croient point à l'immortalité de l'ame se peuvent facilement tromper en cherchant pour être heureux quelque faux bien qui soit un veritable mal, ou quelque bien passager qui disparaisse quand ils y pensent le moins et laisse l'ame vide et triste de la perte de ce bien : dans ces circonstances, le bien qui paraissait être tel se convertit en mal.

Mad. Ainsi l'homme, par la loi de la nature, désire un bien solide; mais à vous entendre, le pauvre homme désireux de son bonheur ne le peut obtenir dans cette vie. Je me le représente, passez-moi l'expression, comme jouant à *Colin-Maillard*. Il va de tous côtés les bras ouverts pour rencontrer son bonheur sans pouvoir jamais y réussir.

Théod. Madame, je ne me suis pas encore déclaré entièrement. Le bien que l'homme doit chercher pour lui en suivant la loi de l'amour-propre légitime doit être le bien véritable, c'est-à-dire *la vertu* ou la parfaite harmonie de ses œuvres avec la loi de la raison. Tel est le bien solide qui ne peut manquer à l'homme s'il le cherche et s'il le désire sérieusement. Cet accord de nos œuvres avec la lumière de la raison est un bien extrêmement solide qui procure à notre ame une satisfaction inexplicable, parce qu'elle sait qu'ainsi elle plaît à l'Etre suprême qui a créé l'univers et qui a allumé dans l'esprit la lumière de la raison. *Cette lumière de la raison, dit l'ame, est la voix de mon Créateur, qui m'ordonne d'exécuter telle action et d'éviter celle-là. Si je lui obéis, nécessairement je dois lui être agréable. Or quelle plus grande consolation puis-je avoir que de plaire au Tout-Puissant de qui tout dépend? Peut-il y avoir une joie, une satisfaction plus grande?*

Mad. Vous dites bien : le contraire arrive dans une ame bien faite, quand après plusieurs délits elle rentre en elle-même et voit que la lumière de la raison condamne ses actions : cette ame ne pouvant nier qu'elle a mal agi sent un tel déplaisir, une telle horreur d'elle-même qu'elle s'indigne contre l'abus de sa liberté, qu'elle s'en afflige profondément et en est inconsolable : elle sent que la voix de la raison la reprend sans cesse, que quelque effort qu'elle fasse, elle ne peut se disculper, obligée de se dire continuellement : *j'ai mal fait*. Elle se bat pour ainsi dire elle-même d'indignation et de désespoir, en sorte que quoique elle ait goûté quelque douceur dans cette action répréhensible, quand elle s'y est livrée aveuglément, elle éprouve ensuite un vif remords en voyant que le bien trompeur qu'elle a cherché était un véritable mal qui la tourmente. Pour moi, Théodore, je vous avoue que quelquefois je sens une telle affliction pour m'être laissée entraîner par la passion dans un premier mouvement que j'en suis malade. De là j'infère que quiconque veut agir comme il faut doit tâcher que toutes ses actions soient en harmonie avec la saine raison. Toi, ma fille, tu es encore jeune, et tu ne peux connaître comme moi la cruauté de ce reproche continuel de la voix de la raison quand nous faisons le mal.

La bar. J'avoue, ma mère, que c'est vrai et qu'il est impossible de ne pas agir d'une manière très-louable en réglant ses actions sur ce principe de chercher le bien solide et véritable. Cependant tant que nous sommes jeunes il semble que nous avons quelque excuse en nous contentant du bien apparent qui se présente à nous. Permettez, ma mère,

que je plaide un peu la cause de mon âge, quoique je voie qu'il n'obtiendra pas de quartier : au reste, je ne le ferai pas sérieusement.

Mad. Tu as mauvais goût, ma fille, de plaider pour une si mauvaise cause; Dieu te préserve de le faire!

La bar. Ma mère, voulez-vous donc que toutes les jeunes filles laissent leurs plaisirs, leurs passe-temps, leurs douces amitiés et les galanteries qui naissent sous leurs pas; et cela uniquement dans l'espoir de cette satisfaction mélancolique qui leur viendra dans la décrépitude, ou du moins dans l'âge mûr? Non, ma mère, ne soyez pas d'une philosophie si austère pour nous, permettez que nous profitions du bel âge, et laissez-nous cueillir au printemps les fleurs qui l'embellissent. A son tour l'automne viendra nous mûrir : alors nous penserons comme Théodore et comme vous; laissez-nous rire avec le monde pendant qu'il se présente à nous avec agrément : consentez que la nature, lorsque elle est vive, inquiète et turbulente, ait ses libertés, et n'exigez pas que de jeunes personnes laissent un bien présent seulement dans l'attente d'un autre bien qu'elles mériteront plus tard.

Mad. Ah! tu ris! tu n'as pas mal joué ton rôle!

Théod. Je dois, moi, intervenir dans cette dispute, de peur que quelqu'un, pour avoir entendu la fille, n'adopte sa doctrine.

Mad. C'est très-bien fait.

Théod. Baronne, la raison que vous alléguez est qu'il paraît dur de laisser un bien que l'on a dans la main, dans l'espoir d'un autre bien à venir qu'on ne voit pas encore. Dites-moi donc : quand vous ensemencez vos terres ne jetez-vous point le grain que vous avez dans la main pour obtenir celui que vous ne voyez pas encore, et au risque de ne le voir peut-être jamais, comme il arrive dans les années de disette? Quand vous avez fait réparer les toits de votre château, n'avez-vous point dépensé une grande quantité d'argent que vous aviez en main, seulement dans l'espoir d'un avantage futur? vous ne le pouvez nier. Donc il est très-ordinaire aux hommes de donner le bien qu'ils possèdent déjà pour acquérir un bien qu'ils ne possèdent ni ne voient et qu'ils n'ont pas une certitude d'obtenir. Je vous en dis autant de la vertu. La voix de la raison nous ordonne de travailler pour acquérir ce repos, cette paix de l'ame : vous ne pouvez nier que la paix de l'ame ne soit un grand bien, constant et solide qui, tant que l'ame dure, l'accompagne toujours; oui, c'est un bien indépendant des autres biens qui n'est point sujet aux vicissitudes et aux caprices des hommes, c'est un bien évidemment supérieur à tous les autres, dont l'âge et les passions ont coutume de nous bercer dans la jeunesse.

La bar. Je suis de cet avis. Vous voyez que je grillais de parler, et je l'ai fait, parce que la conversation entre trois, si tous sont d'accord, perd le sel qui la rend agréable.

Théod. Pour conclure ce point, il est déjà prouvé que tout homme doit, par la loi innée de la nature, procurer son bien solide, et qu'en cela consiste le vrai et légitime amour-propre.

Mad. Remarque bien, ma fille, que ce doit être un bien solide, et non seulement en apparence comme celui dont parlent les philosophes du jour.

Théod. Quand nous traiterons des obligations de l'homme envers les autres hommes nous aurons à réfuter quelque philosophe sur la question de chercher chacun son intérêt justement ou injustement, ce qui est l'origine d'une infinité de désordres; mais comme je dis, vous voyez qu'il n'y a rien de plus sacré ni de plus conforme à la saine raison.

Mad. Le désir du bien de la vertu ou de l'harmonie entre nos actions et la saine raison est la preuve que nous nous aimons véritablement, et au contraire, le système des philosophes de chercher leur intérêt dans la satisfaction des passions est la haine la plus raffinée de soi-même, car elle leur attire des afflictions inexprimables. Il suffit, Théodore, de jeter un coup d'œil sur l'expérience générale de tout le monde pour voir que la satisfaction des passions, quoique douce d'abord, attire toujours avec le temps des dégoûts et des peines. Nous pouvons passer à un autre point, parce que celui-ci est suffisamment éclairci.

Théod. Tirons les conséquences de ce principe que nous avons établi du légitime amour-propre.

La bar. C'est ce que j'aime, Théodore, parce qu'ainsi les vérités vont enchaînées de manière que les unes me conduisent aux autres, et il n'est pas facile que je les oublie.

Mad. Vous honorez donc l'amour-propre, Théodore, assez pour en faire la base des obligations de l'homme par rapport à lui-même?

Théod. Vous voyez, madame, que de la manière dont je l'explique, cet amour devient une obligation de l'homme et un précepte du Créateur, au point que quand le Seigneur nous ordonne d'aimer les autres comme nous-mêmes, il nous rappelle en cela l'obligation de nous aimer nous-mêmes.

Mad. Je l'entends : avançons.

§ II. — *De la règle que l'homme doit observer dans l'amour de lui-même.*

Théod. L'amour que l'homme se doit à lui-même, baronne, doit avoir ses règles pour être juste et le principe d'actions louables; car s'il était désordonné et excessif, il serait haine et non point amour, parce que, au lieu de nous faire du bien il nous précipiterait dans beaucoup de maux.

La bar. Et quelle sera cette règle? il importe de la savoir.

Théod. Pour m'expliquer de manière que vous m'entendiez bien, j'emploierai une comparaison bien simple.

Cette pendule qui a été témoin de nos conférences, va servir pour nous éclairer. Elle a, comme toutes les machines de ce genre,

un principe moteur et une autre pièce qui modère le mouvement. Sans ce modérateur, le principe mouvant, qui est le poids, s'accélèrerait en tombant avec liberté, et tout le rouage se fracasserait, parce que le poids en tombant irait toujours avec plus de vitesse, et tout serait précipitation. Il en est de même des horloges à ressort; car, quelle que soit la cause mouvante, il faut toujours régler la force avec laquelle elle se meut. C'est pour cela que l'horloger ajoute le balancier, dont chaque mouvement est réglé de manière à ne laisser passer qu'une dent, et à rendre le mouvement égal, régulier et constant. Je crois que vous m'entendez.

La bar. Certainement.

Théod. Le Créateur a donc disposé dans l'homme l'équivalent de ce que je viens de dire. Il a placé un poids ou cause mouvante, et c'est l'amour de soi-même qui est un poids capable de donner du mouvement à toute la machine morale; vu que cette passion que le Créateur a imprimée dans notre ame est le principe naturel et le plus ordinaire de nos actions; car c'est elle qui fait toujours agir le commun des hommes. Si cette passion n'avait point de modérateur, elle irait sans frein, sans gouvernement et sans règle: tout serait désordre, et enfin ruine dans l'homme.

C'est pour cela que Dieu lui a donné une cause qui réglât ses mouvements: c'est la saine raison, et les lois sacrées qu'elle nous dicte. Tant que l'amour de soi-même se gouverne par ces lois de la saine raison, il est juste, il est louable, et il est le principe des bonnes actions; mais quand il est si fort et si excessif, qu'il méprise les règles, et franchit les limites que prescrit la saine raison, tout est mal, vice et délit.

Mad. Alors, mon cher Théodore, les passions commandent, et la bonne raison n'agit point.

Théod. Madame, je suis en partie d'accord avec vous; mais permettez-moi de sonder les choses plus à fond.

La bar. N'omettez rien qui puisse contribuer à la clarté de la doctrine et à ma complète instruction.

Théod. J'appelle passion le *mouvement que nous sentons au dedans de nous, indépendant de la réflexion.* Ainsi il y a des passions bonnes que la raison approuve; et il y en a d'autres mauvaises que la raison condamne ensuite. Il y a des passions innocentes imprimées par le Créateur dans notre cœur, qui sont la cause des mouvements sensibles; de même que dans les choses matérielles et corporelles il a imprimé la *gravité*, qui les fait tendre vers le centre. Les passions que nous sentons au dedans de nous, avant de consulter la raison, sont quelquefois bonnes et justes; car la saine raison et les lois ne les condamnent pas. Mais toutes les fois que ces sentiments de la nature passent avec impétuosité par-dessus les limites que les lois de la raison ont marquées, alors les passions sont mauvaises et coupables. De même que dans la pendule, tant que le poids ou le grand ressort ne cesse de modérer le mouvement que le balancier gouverne, tous ses mouvements sont réglés; mais, si on lui retire le balancier, ou s'il se meut avec une force extraordinaire qui n'obéisse plus au modérateur, tout se détraque, tout est ruine ou désordre. Telles sont les passions innées et innocentes, parce que la main du Créateur les a placées en nous; et telles sont les passions désordonnées, qui, parce qu'elles se précipitent au delà des lois de la raison, sont dangereuses: celles-ci nous rendent coupables; parce que nous devions les réprimer, comme la saine raison nous l'apprend.

La bar. Cette comparaison de la pendule éclaircit davantage la doctrine et me la fixe dans la mémoire.

Théod. Donc l'homme a l'obligation essentielle de gouverner ses impulsions naturelles, quoique innocentes par elles-mêmes, afin que la passion innée de *l'amour-propre légitime*, qui est innocente en elle-même, ne dégénère en *amour-propre bâtard et faux;* lequel, avec l'apparence de nous procurer le bien, nous attire beaucoup de maux, par cette conversion de l'amour de nous-mêmes en une véritable haine qui nous ruine et nous perd.

Puisque les comparaisons vous plaisent et vous sont utiles, je me servirai de celle-ci. On livre à un cavalier un cheval sain et vigoureux, plein de feu et formé au manége pour le faire marcher droit; et cependant le cavalier est obligé de se servir du frein, de la bride, du licol et de tout ce qui peut modérer l'animal dans ses excès. Supposons le chemin par où il va plein de fossés et de précipices, tant que le cavalier, moyennant le frein et la bride, tempère le feu de l'animal, et réprime ses mouvements désordonnés, sans le laisser sortir des bornes du chemin, il le sert bien, et tout le monde loue son adresse. Mais, si le cheval épouvanté fait un saut, ou court furieux, ou se dresse et fait des courbettes; si, désespéré il désarçonne le cavalier, et prend le mors aux dents, que peut-on attendre, qu'un malheur? Voilà ce qui arrive avec nos passions: si les lois de la raison les assujettissent de manière qu'elles ne passent point les justes bornes; l'homme est juste, il mérite des louanges, et il remporte beaucoup d'avantages; mais, si par sa faiblesse il consent à ce que les passions franchissent les limites prescrites par les lois de la raison, il commet un délit et s'attire un véritable mal, peut-être avec l'apparence et la prétention d'un *bien.*

La bar. De ce que vous dites, Théodore, j'infère que, quand la saine raison gouverne l'amour-propre, il est bon, vertueux, et raisonnable; et qu'au contraire, quand l'amour-propre est celui qui gouverne, méprisant et captivant la saine raison, il est très-mauvais et très-nuisible.

Mad. Vois-tu, ma fille, comme tout va bien, quand le cavalier domine, soumet et gouverne le cheval; mais que le cavalier est perdu, quand le cheval le jette à bas, le traîne et le foule aux pieds.

Théod. Par là, madame, vous avez donné la dernière main à la comparaison.

La bar. A moi, il me semble bien difficile qu'un homme doué d'un bon entendement, et d'une lumière claire de la raison, consente à ce que les passions et l'amour-propre déréglé mettent cette raison sous les pieds Cela me paraît très-difficile.

Théod. Ah! baronne! le petit nombre de vos années excuse cette opinion. Vous devez savoir que la saine raison a son trône dans l'entendement; l'amour-propre, et les passions qui en naissent, siégent dans la volonté : c'est pour cela qu'ils luttent souvent entre eux, et, dans ce combat, le plus fort terrasse le plus faible. Quand les passions sont faibles, et que l'ame prend de sang-froid, comme on dit, la balance de la raison pour examiner les motifs d'embrasser un objet, et ceux qu'il y a de le rejeter, elle préfère ceux qui pèsent le plus, et résout prudemment, suivant ce qu'enseigne la raison; mais quand les passions croissent, quand elles allument dans le cœur le feu de l'amour, de la haine ou de l'ambition, et commencent à pousser la volonté vers leur but, quoique contraire à celui de la raison, celle-ci a beau réclamer son droit, et montrer à l'ame que cela ne convient pas, les passions crient de manière à étourdir l'ame; bientôt elle ne distingue plus tous les cris de la raison, et elles inventent motifs sur motifs en leur faveur, tels que dans la balance de l'entendement ils l'emportent sur ceux que la raison alléguait au commencement pour prendre une résolution contraire. La passion donne beaucoup de secousses à l'ame, qui veut examiner dans sa balance le le poids des raisons de part et d'autre; la balance est agitée, et elle ne montre rien avec certitude. D'ailleurs, quand une passion est trop forte, elle allume dans le cœur un feu qui fait bouillir le sang; une fièvre ardente attaque le cerveau, et déjà il n'est plus maître de lui; la fumée du feu intérieur ne laisse point voir l'objet tel qu'il est en lui-même : le vertige interne trouble tout, en sorte que l'ame ne marche plus que de travers, et que pour l'ordinaire elle fait chutes sur chutes. Si elle regarde les choses, elle les voit toutes différentes de ce qu'elles sont, parce qu'elle a une jaunisse morale, qui donne à tout une couleur étrangère, et représente comme belles les actions les plus honteuses, et comme louables les plus grandes extravagances. Dieu vous préserve, madame, que les passions s'emparent à ce point là de votre cœur, parce qu'alors il n'est pas probable que la lumière de la raison parvienne à les vaincre!

Mad. Ma fille, si tu avais vu dans le monde ce que je sais et ce que nous content les histoires, tu n'aurais pas parlé ainsi.

La bar. A présent j'ai la plus grande frayeur de ce que je ne craignais pas tant jusque ici. Cependant, ma mère, il faut que Théodore et vous, me donniez quelques marques auxquelles je puisse connaître en moi ce qui est passion et ce qui est raison.

Mad. Ma fille, celui qui réfléchit mûrement distingue facilement ce qui est saine raison de ce qui est passion déréglée; car, pour l'ordinaire, les yeux, le geste, la voix, les mouvements et tout le corps donnent des signes de la passion interne quand elle ne se soumet point à la raison. Au contraire, la voix de la raison est douce; en tout on remarque la paix et le repos de l'esprit, le poids, la modération, le juste équilibre des choses; et alors la lenteur même avec laquelle l'esprit procède annonce la quiétude de l'ame et la réflexion de l'entendement. Mais Théodore te donnera des marques plus sûres pour distinguer ce qui est raison de ce qui est passion.

Théod. Madame, cela n'est pas aussi facile qu'il semble : car tous ceux que la passion aveugle sont capables de jurer que ce qu'ils font, ils le font avec une très-bonne raison : telle est l'astuce de l'amour-propre déréglé, qu'il fait que l'ame ne jette point les yeux sur les raisons qui sont contre, mais seulement sur celles qui sont en sa faveur. Regardant donc seulement d'un côté et point du tout de l'autre, comment l'ame peut-elle juger équitablement? Voilà l'origine de l'aveuglement que les passions causent, même dans les personnes de jugement.

Mad. Le juge qui ne voit dans les actes que les raisons d'une partie, et non celles de la partie adverse, ne peut juger avec rectitude.

Théod. Néanmoins, baronne, je vous donnerai quelques marques pour distinguer la raison de la passion.

La bar. Et quelles sont ces marques?

Théod. Comme la main du Créateur a placé dans notre ame la lumière de la raison, elle ne connaît ni nations, ni climats, ni familles; partout elle dit la même chose. Quand donc nous verrons que notre avis est généralement conforme à celui de beaucoup de personnes de différents caractères, âge, condition, etc., nous avons un grand motif de croire qu'il est conforme à la droite raison, qui est celle qui dicte à tout le monde la même chose. Dans les passions c'est le contraire : elles ne sont jamais uniformes dans des personnes de conditions différentes, par la raison que chacun regarde à ses intérêts ou préjugés particuliers, qui varient suivant les sujets. Ajoutez à cela que si la voix intérieure qui me parle est conforme à mes intérêts, je dois douter, car je sais que l'amour-propre, très-habile et toujours en ma faveur, doit défendre sa cause au tribunal de la raison. Mais, si la voix que j'entends au fond de mon ame est contraire à mes intérêts, je puis croire fermement que c'est la voix de la droite raison.

Mad. Assurément, car elle est contraire aux passions, qui toutes naissent de l'amour-propre déréglé.

Théod. Nous avons encore une autre marque assez bonne. Quand la voix intérieure qui conseille quelque action est douce, tranquille et constante, elle vient de la raison; parce que les mouvements et les accents de

passion ont coutume d'être accompagnés de cris intérieurs, de trouble, de feu, d'inquiétude et de sentiments confus, qui étourdissent presque l'entendement. La voix de la droite raison est bien différente : elle n'admet ni bruit, ni criailleries.

Mad. Vous parlez d'après ce que vous dicte l'expérience, c'est elle qui vous a donné cette règle admirable.

Théod. Je vous indiquerai encore une preuve assez sûre de ce qu'est la voix de la droite raison, qui parle dans notre intérieur; c'est celle-ci : *Se mettre à la place d'un autre, et regarder ce que l'on dit comme si on était soi-même un étranger.* Car de cette manière on connaîtra facilement la difformité de son opinion, et si c'est un conseil de la passion. Je vous donnerai, baronne, un exemple : nos yeux sont très-près des traits du visage; et cependant nous ne les voyons pas aussi bien que les autres les voient. Quand donc nous voulons voir quelque défaut sur notre visage nous prenons un miroir, et il fait que nous nous voyons comme un objet distinct de nous; et c'est là le moyen de nous connaître tels que nous sommes dans la réalité. Donc, pour ne pas nous tromper dans le sentiment de notre raison, nous devons supposer que ce vœu n'est point le nôtre, mais que nous l'entendons de la bouche d'un autre homme inconnu, et encore mieux de la bouche d'un homme qui ne nous plaise pas; et si son sentiment nous paraît bon encore, nous pouvons nous tranquilliser et croire que la saine raison le dicte. Car, sortant de la bouche d'un étranger, et surtout d'un homme odieux, il ne pourrait nous contenter si la vérité n'était évidente.

Mad. Cette méthode, Théodore, est admirable, parce qu'ainsi il n'est pas facile que l'impulsion de la passion déréglée ne se montre avec horreur.

Théod. Telle est, madame, la règle pour que notre amour-propre soit juste et raisonnable. Ne permettons d'aucune façon que les passions le gouvernent, à moins qu'elles ne soient approuvées et bien approuvées par la lumière de la raison purifiée.

La bar. Je suis bien instruite, Théodore, passons à une autre matière.

§ III. — *De l'obligation que l'homme a de conserver sa vie et sa santé.*

Théodore. La première conséquence que nous devons tirer de ce que nous avons dit, c'est, baronne, que l'homme est obligé de conserver sa vie, et par conséquent la santé, qui a connexion avec la vie.

La bar. Qu'il les conserve, c'est une convenance; mais, qu'il ait obligation de les conserver, je ne sais pourquoi; car la vie et la santé lui appartenant en propre : il me semblait qu'il ne pècherait point contre les règles de la philosophie en les exposant à quelque danger.

Mad. Ne faites pas cas, Théodore, de ce que dit la baronne. C'est un caprice que j'ai eu beaucoup de peine à lui retirer de la tête. Vous devez savoir que c'est une passion dominante dans ce pays que l'exercice de la danse, au point que des jeunes demoiselles de très-bonne santé et de robuste complexion se rendent malades par ces bals, où parfois elles dansent dix-huit à vingt contre-danses dans une nuit, et se tuent par la violence de cet exercice. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir de ma fille qu'elle se modérât. Je vous serai donc obligée à cette heure de lui faire sentir la folie de ce qui lui plaisait tant autrefois.

La bar. Mais pourquoi le Créateur nous a-t-il donné la santé, la vigueur et les forces, si ce n'est pour en jouir, pendant que l'âge le permet?

Mad. Ah! tu reviens, ma fille, à ton caprice : je te réponds que le Créateur nous donne la vie, la santé et les forces pour que nous usions de ses dons avec prudence. Mais je t'entends : tu veux que Théodore te réponde scientifiquement.

Théod. Le sourire de la baronne manifeste, madame, que vous avez deviné sa pensée Mais elle doit savoir qu'il y a des dons qui se font absolument, et de manière que celui qui les reçoit peut en faire ce qu'il juge à propos; et il y en a qui ne se font que pour un usage licite; en sorte que suivant les lois nous sommes usufruitiers, et non maîtres absolus de la chose. C'est ainsi que Dieu en agit à notre égard. Dans certaines choses il nous en rend maîtres de manière que nous pouvons les donner à qui il nous plaît, comme l'argent, les fruits de la terre, etc. Dans d'autres choses, il nous fait seulement usufruitiers de ce qu'il nous accorde, tels sont le corps, les sens, la vie, la santé, etc. Nous ne pouvons disposer de ces choses, mais en user, sans les détruire ni nous en priver. Que diriez-vous, baronne, d'un homme qui s'arracherait les yeux, qui se couperait une jambe, ou qui se mutilerait de quelque manière que ce fût?

La bar. Je dirais qu'il est fou.

Théod. Néanmoins il pourrait alléguer que ces membres sont à lui, et qu'en étant maître il peut en faire ce qu'il veut, comme de son argent, qu'il peut donner à qui il lui plaît. Mais vous voyez bien qu'il raisonnerait mal, et qu'il agirait contre l'intention du Créateur, en détruisant des membres qui lui sont donnés pour un usage licite, et dont il n'est pas véritablement maître, mais seulement usufruitier.

La bar. J'entends à présent ce que je ne n'avais pas entendu aussi clairement.

Théod. Je dis la même chose de la vie et de la santé qui a connexion avec la vie. Quel plus grand désordre que de voir une dame ou un monsieur, perdre leur santé par des excès de divertissement, ou dans ce qu'ils appellent des fêtes de grandes réjouissances, et dépenser ensuite des sommes considérables en remèdes, souffrant les douleurs de la maladie, et passant le reste de leur vie dans un lit, ou dans un état si pitoyable que la vie même leur devienne à charge?

Mad. Ce serait la même chose que si un homme robuste se coupait une jambe par plaisir, pour en prendre ensuite une de bois;

ce qui serait une action barbare, que tout le monde taxerait de folie. Je trouve également extravagant celui ou celle qui, à force de divertissements, perd une belle et vigoureuse santé, pour acheter ensuite à beaucoup de frais, au milieu des dégoûts et des douleurs, une santé qu'on peut seulement apprécier comme moins mauvaise que la mort. Tu vois, ma fille, dans plus d'une de tes amies, vérifié à la lettre ce que je viens de dire; et graces à Dieu que tu te sois corrigée à temps, et que tu ne sois pas tombée dans le précipice.

La bar. Je n'aurais jamais deviné que ce fût un aussi grand désordre.

Théod. Je n'ai point encore dit ce qui convainc radicalement : c'est que nous ne sommes pas maîtres des biens dont le Créateur ne nous a donné que l'usufruit. Quelques efforts, quelques dépenses que l'homme fasse, il ne peut prolonger les jours de sa vie. Cette prétention serait tout aussi inutile que s'il voulait ajouter un seul pouce à sa stature naturelle, ou donner plus de perfection à ses sens. Il n'est pas maître non plus d'avoir une bonne santé; mais il l'est indirectement en s'abstenant des désordres qui la ruinent; à l'exception cependant de certaines maladies, que nous ne pouvons nullement prévoir ni éviter. Donc, si nous ne pouvons acquérir, augmenter, ni conserver ces dons du Créateur, nous ne sommes par conséquent pas maîtres de les détruire; nous ne sommes qu'usufruitiers, en tant qu'on nous en accorde la possession : ainsi c'est un délit contre la nature, délit contre la saine raison, et délit contre le Créateur, de ruiner les biens qu'il nous a accordés pour en user licitement.

La bar. Il n'y a pas moyen de répliquer.

Mad. Puisque nous sommes sur un point si important, je voudrais, Théodore, vous entendre sur l'usage licite des biens que le Créateur nous a accordés; car je trouve que c'est une faute, non seulement de détruire ou de ruiner les dons de Dieu, mais encore de s'en servir pour un usage différent de celui qu'a eu en vue celui qui nous les a faits.

Théod. Vous m'obligez, madame, à vous présenter une doctrine plus étroite, qui ne plaît peut-être pas à la baronne.

Mad. Théodore, la philosophie morale est celle qui dirige les mœurs d'après la lumière de la bonne raison; et il n'y a point de motif pour la laisser imparfaite, en retranchant une si belle branche de cette science si importante, seulement pour faire plaisir à cette jeune fille. Espérez davantage de son jugement et de la droiture de son ame.

La bar. Si vous m'aimez bien, mon maître, ne me privez de rien qui puisse servir à régler mes mœurs.

Théod. Je dis donc que nous devons toujours faire attention aux fins que Dieu a eues, en nous donnant les biens de la nature, la vie, la santé, le talent, etc. : et en voici la raison. Supposez qu'un souverain envoyât un ambassadeur à une cour étrangère pour des affaires importantes à ses Etats, et que pour cela il lui donnât la rente accoutumée, et le décorât du titre ou caractère correspondant, jusque à ce qu'au bout de trois ans, il le rappelât. Si cet ambassadeur, en rendant compte de sa mission, disait au souverain : « Sire, il est vrai que j'ai été dans cette cour « tout le temps de mon ambassade, et que je « me suis traité avec tout le faste et tout l'é« clat proportionné à la rente que V. M. m'as« signait : J'ai fait brillante figure; ma table « était la plus exquise; mes voitures plus « magnifiques que celles des ambassadeurs; « les jours d'assemblée le concours était très« nombreux chez moi, surtout dans les gran« des réjouissances pour célébrer la fête de « V. M. Le pays m'a plu infiniment, et je m'y « suis très-bien diverti; mais, quant à la « négociation dont V. M. m'a chargé, j'avoue « que je n'ai jamais trouvé une occasion fa« vorable pour l'entamer, parce que les as« semblées, les festins, les obligations de « faire la cour m'emportaient tout mon « temps. » Quel accueil croyez-vous que cet ambassadeur recevrait de son souverain?

La bar. S'il lui faisait trancher la tête, il lui donnerait la récompense qu'il mérite.

Mad. Prends garde, ma fille, que tu te condamnes toi-même.

Théod. Le Créateur doit en agir de même à notre égard, quand nous ayant donné la vie, la santé, le talent, etc., pour des fins licites, et utiles à la patrie et à nous-mêmes, il voit que nous les avons négligées pour nos fins particulières, les prostituant aux frivoles et souvent coupables divertissements de la jeunesse.

Mad. Ne te disais-je pas, ma fille, que tu rendais la sentence contre toi? Réponds, à présent, si tu peux, à cet argument de ton maître?

La bar. Je n'oublierai point cette doctrine. Je suis persuadée que toute créature raisonnable est obligée d'employer les dons de Dieu dans les intentions de Dieu.

Théod. Actuellement il convient que nous passions à un autre point.

Mad. J'entends que vous avez en bas le colonel, d'une excellente société pour des dames, sans doute; mais, moi, je me retire, parce que je n'aime ni ses compliments ni ses systèmes. Adieu.

§ IV. — *Du système de l'égoïsme, c'est-à-dire du système de ne chercher que sa propre convenance, et d'être insensible aux malheurs d'autrui.*

Théod. Actuellement, madame, nous allons traiter d'un système qui paraît fils de la doctrine que nous avons établie, quoique il en soit le contraire et l'ennemi. Nous avons obligation de nous aimer nous-mêmes; mais ce ne doit pas être de manière que nous n'aimions que nous, ce qu'on appelle le système de l'*égoïsme*, c'est-à-dire que chacun ne s'occupe que de lui, sans prendre d'autres soins. Il y en a beaucoup qui suivent dans la pratique ce système : ces jours derniers j'ai vu sa description dans un livre : elle m'a bien fait rire, et j'ai appris de mémoire des vers qui le peignent bien au naturel; je crois m'en souvenir encore, parce que je les ai bien réfléchis. Mais voici le colonel

Le col. Madame, que signifient ces secrets avec votre maître? Est-il possible que vous n'admettiez jamais de conversation divertissante avec ceux qui vous estiment, et qui se réjouissent de voir les belles qualités qui vous rendent le charme de la société? Au moins votre mère accorde plus de temps aux droits de l'urbanité et d'une culture aimable, quoique elle ait passé les années fleuries de votre âge. Vous devriez à présent être libre du sévère esclavage où vous a tenue la dure éducation de vos maîtres : ils ne pensent qu'à cultiver l'entendement, et laissent à sec les cœurs tendres, quand la nature se dispose à faire germer en eux les sentiments de l'amour, sentiments si propres à vivifier ces belles âmes qui de temps en temps paraissent dans la société comme des phénomènes rares de la nature.

La bar. C'est assez, c'est assez, mon colonel, la fumée de l'encens me fait mal. Vous êtes bien instruit du style de l'oisive galanterie; mais moi, à ce langage, j'en préfère un autre plus important. Tant que je ne vois pas mon ame ornée comme il convient, peu m'importe ce que vous dites de beauté et d'appas; peu m'importe l'éloge que vous faites de ce qui n'appartient qu'au corps. Colonel, je suis moi avant les autres; et j'aime mieux chercher ma consolation à m'instruire des sciences et à m'orner des belles qualités de l'esprit, que de satisfaire les autres par ce que vous dites de jolies figures, de bijoux, de rubans et autres ridiculités de la mode.

Le col. Et vous, madame, vous êtes bien instruite dans le charmant système de l'égoïsme, car je vois que vous ne pensez qu'à vous, et que rien autre chose ne vous importe. Ce système me plaît beaucoup, et même en cela je trouve que votre jugement n'est point féminin.

Théod. Quand vous êtes entré, nous commencions à parler de ce système : la baronne m'a demandé de le lui expliquer, et j'allais lui rapporter une plaisante description que j'ai vue dans un livre.

Le col. Mais, madame, je ne veux ni retarder, ni empêcher votre judicieuse instruction.

Théod. Voici, baronne, comme le poète peignait l'égoïsme : Dieu veuille que je me le rappelle!

Dans les bras complaisants d'une molle bergère,
Je passe d'heureux jours, sans souci, sans affaire,
Quand je me trouve bien, jamais le mal d'autrui
N'a mérité de moi que je pensasse à lui.
De moi seul je m'occupe, et c'est moi seul que j'aime :
Des malheureux je fuis jusqu'au souvenir même.
Mettez le monde en feu : s'il ne me touche pas,
Pour l'éteindre jamais je ne ferais un pas.

Le col. On ne peut faire une peinture plus juste. Mais, dans le fait, madame, le système de l'*égoïsme* est le plus raisonnable et le plus convenable possible. Il se fonde sur notre *amour-propre*, passion innée, gravée par le Créateur dans le fond de nos cœurs. Tout ce qui tend à nous affliger pour les malheurs d'autrui trouble la sérénité et la paix dont jouit le cœur humain, puisque rien ne lui importe que l'intérêt propre. Pourquoi irai-je m'affliger des maux d'autrui? les miens suffisent pour me tourmenter; si je m'intéressais, madame, aux biens ou aux maux des autres, je serais bien à plaindre, car jamais je ne manquerais de peines.

La bar. Et vous donnez pour constant, colonel, que ce système est conforme à la saine raison?

Le col. Sans contredit.

La bar. Donc il est juste que Théodore et moi le suivions, et que tous les hommes l'embrassent.

Le col. Je dis que oui, et je tiens à mon dire.

La bar. Vous feriez, colonel, une belle figure dans ce monde, si tous les hommes suivaient ce système! vous vous verriez seul et abandonné au milieu des hommes, sans qu'aucun sentît vos maux et vos infortunes, en cas que vous en éprouvassiez. Tous ceux qui vous connaissent diraient : A moi, que m'importe le colonel? qu'il pleure lui ses maux, moi je pleurerai les miens. Qu'il gémisse, qu'il crie, qu'il crève, pendant que je suis bien tranquillement à prendre mon café. Vos domestiques ne vous secourraient point, parce qu'ils sont hommes aussi, et qu'ils *doivent* suivre la même loi d'être insensibles aux maux d'autrui : eux aussi doivent se conformer à la droite raison; et *celle-ci*, comme vous dites, approuve le système que rien ne nous importe de ce qui arrive *aux* autres. Que me répondez-vous?

Le col. Vous tirez, madame, des conséquences bien funestes.

La bar. Mais bien justes : et je ne sais comment vous pourrez vous débarrasser de *cet* argument. Ceux qui vous servent le font pour leur propre commodité; et, si la roue de la fortune donnait un tour qui vous mît dans la dépendance des autres, comme aujourd'hui ils sont sous la vôtre, vous vous trouveriez au milieu de la population des villes, comme dans un désert solitaire, sans espoir du moindre secours dans vos afflictions. Belle situation, colonel! l'enviez-vous? Figurez-vous une population de dix mille personnes, et que toutes, en suivant votre système, restassent mollement assises dans les bras de la paresse, sans se mettre en devoir de vous donner du secours en vous voyant dans la plus grande nécessité et affliction : voudriez-vous vivre parmi ces gens-là?

Le col. Dieu m'en préserve!

La bar. Comment donc condamnez-vous dans les autres ce que vous approuvez en vous par votre système? Mais parlez, Théodore; car j'ai très-mal fait de vouloir disputer en votre présence.

Théod. Quand vous le faites avec tant de dicernement, ce n'est point témérité, c'est une faveur que vous me faites. Sachez que les flèches de l'argumentation décochées par des mains féminines pénètrent davantage que si elles étaient lancées par la main vigoureuse des hommes.

Le col. Cela se voit par l'expérience : mais, Théodore, je voudrais vous entendre.

Théod. Mon ami, *l'homme a dans lui-même*

par sa nature des principes de beaucoup d'afflictions, de misères et de dépendance des autres hommes. Remarquez bien ce que je dis : car c'est là un principe très-certain que personne ne peut nier, et dont chacun fait l'expérience en lui-même.

Le col. Je ne le nie point non plus.

Théod. Donc, dans notre propre nature, nous avons un principe qui nous oblige à nous servir des autres hommes, puisque s'ils nous abandonnent et nous laissent seuls, nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes dans les peines et les afflictions.

Le col. Je voudrais le nier; mais je ne puis.

Théod. Donc, si le Créateur a fait tout homme dépendant des autres, comment quelqu'un pourra-t-il se faire le système de ne point s'affliger des maux d'autrui? ce serait se priver du secours que les autres peuvent lui donner, parce que la loi, mon ami, doit être générale. S'il est juste que vous vous fassiez un cœur de pierre, insensible à tout ce qui touche les autres, vous devez aussi approuver en eux une dureté et une indifférence semblables. Remarquez que vous discourez contre votre propre convenance, et que vous établissez des maximes opposées à cet amour-propre, que Dieu, d'après vous-même, a gravé au fond de nos cœurs.

La bar. Vous voyez, colonel, à quoi me servent les conversations, que vous critiquez tant, avec Théodore. Elles servent à me prémunir et à me fortifier contre les jolis discours avec lesquels vous venez, vous autres, persuader vos erreurs. Dites-moi : la baronne avec son entendement éclairé, réglé et bien dirigé, ne vaut-elle pas mieux que la baronne avec des erreurs dans la tête, et beaucoup de rubans et de bijoux par dehors?

Le col. Je ne condamne pas votre application, mais l'austérité avec laquelle votre maître vous fait perdre le goût de concourir dans la société, qui prend tant d'intérêts à votre compagnie.

La bar. Mon colonel, vous êtes bien inconstant dans votre manière de penser.

Le col. Je n'avais pas de moi cette idée.

La bar. Au commencement vous prêchiez l'amour que chacun se doit à lui-même; vous avez avoué depuis que par un entendement meublé de bonnes maximes et libre des erreurs vulgaires je vaux mieux que par les ornements et les couleurs du visage; et actuellement vous voulez que je me prive de ma propre utilité et de ce qui me rend plus estimable, uniquement pour la satisfaction de quatre messieurs oisifs, qui viennent passer ici quelques heures. Voulez-vous que pour leur donner ce frivole plaisir, je me prive de mon bien solide et de ce qui, sans contredit, me rend plus parfaite et estimable? Arrangez-moi ces deux choses-là entre elles; et si vous ne pouvez pas, confessez que vous êtes inconstant dans votre manière de penser ou de parler. Théodore, passons à un autre point.

§ V. — *De l'obligation que tout homme a de conserver son honneur : il y est question des duels.*

Théodore. Pensons, baronne, à tirer de nouvelles conséquences des principes que nous avons établis au sujet de l'amour licite de nous-mêmes.

La bar. Quand les différents articles de mon instruction vont ainsi enchaînés les uns aux autres, j'en suis mieux persuadée et plus sûre de ne pas les oublier.

Théod. L'obligation que nous avons de conserver la vie et la santé s'étend aussi à l'honneur et à la réputation.

Le col. La bonne réputation est encore plus précieuse que la vie; souvent aussi on expose et on perd la vie pour conserver l'honneur et la réputation, comme dans les duels.

La bar. Le mal est que vous, messieurs les militaires, vous avez à cet égard de barbares systèmes.

Le col. Vous les appelez barbares, madame, quand tout le monde fait consister le plus grand honneur d'un chevalier dans ces petits points délicats!

La bar. Je nomme barbare tout système qui est contre la saine raison; car l'unique différence qu'il y a entre les barbares et les gens civilisés, c'est que ceux-ci se servent de la raison, et que les autres ne la connaissent pas. Vous-même, qui êtes militaire, vous ne pouvez soutenir que cette manière de venger son honneur ne soit une barbarie.

Le col. Chère baronne, vous ne me pouvez nier qu'un homme d'honneur, s'il se voit offensé, ne doive se venger, ou en défiant celui qui l'a insulté, ou en acceptant le défi; et il est clair que dans ce cas on risque sa vie, et que souvent on la perd. Cette maxime est de toute nation civilisée; ainsi je ne puis souffrir que vous l'appeliez barbare.

La bar. Je ne m'en départirai pas, tant que vous ne me répondrez pas que cette maxime est fondée sur la saine raison; et jusque-là je n'ai pas besoin d'un autre argument. Mais non, Théodore, je ne veux point prendre votre place; vous présenterez, avec plus de vigueur et plus d'adresse que moi, l'argument que je vous ai entendu faire différentes fois : ainsi je me tais pour le présent.

Théod. Je ne vous dirai, mon ami, que les raisons que la baronne voulait alléguer. Je vous tiens pour raisonnable, et pour un homme qui entendez le langage de la vérité, pesez tout mon argument dans la balance de la loi naturelle et dans celle de la raison éternelle de Dieu.

Le col. Quant à la balance de la raison éternelle, c'est bien haut, et ainsi nous ne pouvons pas d'ici examiner son mouvement, ni voir de quel côté elle penche.

Théod. Ne reconnaissez-vous pas, comme nous, que c'est Dieu qui nous a donné la lumière de la raison?

Le col. Qui en doute?

Théod. Donc ce que notre droite raison nous dictera sera ce que Dieu ordonne et ce que dit la raison éternelle de Dieu : faites-y

bien attention. Dieu, par l'organe de la raison dont il a orné notre ame, ne peut nous dire le contraire de ce que dit sa raison éternelle; car ce serait de la part de cet Etre souverainement parfait une fausseté, si, connaissant qu'une chose est mauvaise, il plaçait dans notre entendement une voix qui lui dit qu'elle est bonne, ou au contraire. Mon ami, bon gré, malgré, vous devez avouer que tout ce que condamne notre droite raison, est condamné aussi par la raison éternelle de Dieu.

Le col. A la bonne heure; mais la saine raison nous dit qu'un homme honnête doit à tout prix venger son honneur.

Théod. J'en conviendrais avec vous si c'était venger son honneur; mais le défi ne fait rien pour que l'honneur soit sauf; car il ne le donne ni ne le retire.

Le col. Or je crois qu'un homme de bien injurié n'a que le défi pour venger son honneur; je ne lui vois pas d'autre moyen.

Théod. Vous savez bien, mon ami, que le succès dans les défis dépend d'une de ces trois choses, de la *force*, de l'*adresse* et du *hasard*, n'est-ce pas vrai?

Le col. Cela est vrai.

Théod. Et laquelle de ces trois choses prouve que vous êtes honnête? laquelle prouve que vous êtes offensé injustement? laquelle prouve que votre adversaire est coupable? Si, quand vous avez raison, et que vous êtes véritablement honnête, vous étiez toujours victorieux, vous auriez quelque excuse; mais tous avouent que la pointe du fleuret est aveugle, et ne distingue pas de quel côté des combattants est la justice ou l'injustice. Souvent celui qui avait le plus de raison reste étendu par terre, et le délinquant sort vainqueur : donc, ce n'est pas le moyen de vérifier votre justice et de prouver le tort de votre adversaire, que de le défier. Je demande en outre : Celui qui est défié conserve-t-il son honneur pour accepter le défi?

Le col. S'il ne l'accepte pas, il passe pour un homme vil, et il ne peut se présenter parmi nous. S'il veut faire voir qu'il a de l'honneur, il doit accepter promptement le défi.

Théod. C'est très-bien. Donc, le duel ou le défi prouve également l'honneur de celui qui défie et de celui qui accepte.

Le col. Sans doute.

Théod. Donc, le défi ne prouve rien en fait d'honneur : car il donne à mon adversaire le même honneur qu'à moi. Que répondez-vous?

La bar. Je vous vois serré de près, colonel.

Le col. Madame, les militaires ont leurs lois dont ils ne peuvent s'excuser. Parmi eux il n'y a point de philosophie pacifique, ni les froids discours de la *bonne raison* : là tout est feu et flamme, et la main à l'épée. Là nous ne connaissons point les lois de la raison.

La bar. D'après cela l'habit militaire leur donne le privilége d'agir comme des animaux qui ne connaissent point la lumière de la raison.

Le col. Que dites-vous, baronne?

La bar. Moi, je ne dis que ce que vous venez de prononcer. Vous dites que les militaires ne sont pas pour écouter la voix de la raison, et que dans le feu qui les anime, ils n'écoutent point les froids discours d'un esprit paisible : donc, je n'avance rien, je n'ai fait que répéter ce que vous avez dit.

Le col. Madame, quand un militaire se voit offensé, aussitôt tout le sang lui monte à la tête, et lui bouillonne dans le cerveau : le feu s'allume dans l'esprit, l'imagination est fumante, l'honneur crie, le cœur bondit, les yeux de l'entendement ne voient rien, le raisonnement est muet : la raison et la philosophie ne sont point entendues, parce que la fureur transporte l'ame, et il ne se souvient que de dépit, de vengeance et de défi.

La bar. Je le répète, mon colonel, donc les lois militaires mettent leurs candidats dans la classe des animaux qui n'*écoutent* ni n'entendent la raison.

Le col. Dieu me délivre, Théodore, de défis littéraires avec des femmes : l'épée d'une dame est comme sacrée, on n'ose la repousser; ainsi j'aime mieux combattre avec vous qu'avec la baronne.

Théod. Mon ami, nous devons établir un principe fixe pour discourir. En conséquence, il est nécessaire que vous accordiez *que* la lumière de la raison est *innée*, c'est-à-dire placée dans notre ame par la main du Créateur; et par conséquent la voix de la raison est si irréfragable que, quand tous les hommes se réuniraient pour dire le contraire de ce qu'elle dit, ils ne pourraient ni la faire taire, ni lui faire dire autre chose : de même que, si tous les hommes s'assemblaient pour déterminer que dorénavant tous les hommes naîtraient ou avec un bras seul, ou avec deux nez, un accord général aussi fou ne changerait rien dans la nature humaine. Je ris de même de toutes les déterminations des hommes, qui ne pouvant rien changer dans l'organisation du corps ne peuvent non plus rien altérer dans la lumière de la raison que Dieu a placée dans notre ame.

Le col. Je conviens de cela, et je ris, parce que je vois de loin la finesse avec laquelle vous voulez me prendre. Mais cette voix de la raison n'ordonne-t-elle pas que tout crime soit puni : vous voyez donc que vous me donnez des armes contre vous.

Théod. Je conviens que la voix de la raison ordonne que celui qui vous a offensé soit puni : point de doute là-dessus; mais il nous reste à savoir par *qui*, *quand* et de quelle *manière*.

Le col. Par ma main, si je suis l'offensé.

Théod. En cela vous supposez que le succès de la querelle sera toujours contre votre offenseur, et favorable à la raison; mais tout le monde voit l'incertitude du succès, parce que c'est tantôt l'offensé qui est tué, quoique innocent, et tantôt l'offenseur, quoique cou-

pable Donc, mon ami, si vous défiez dans l'intention de châtier votre compétiteur coupable, vous courez le risque de *punir dans vous-même le délit de votre adversaire*. Trouvez-vous que cela soit dans votre droite raison ? Vous voyez bien, mon ami, qu'il n'y a point de système plus déraisonnable et plus inutile que celui des militaires. Je dis qu'il est déraisonnable, parce qu'il expose également à la dernière peine l'innocent et le coupable ; je dis qu'il est inutile, parce qu'il ne sert de rien, puisque il ne déclare pas qui a eu raison, ni quel est le coupable ; il ne déclare pas lequel des deux conserve l'honneur ou y a manqué. Car vous avez avoué que l'honneur se trouve également du côté de celui qui défie comme de celui qui est défié, et du côté du mort comme du meurtrier. Cela étant, en quoi le duel montre-t-il qu'un militaire est homme d'honneur? Expliquez-moi bien comment on peut rendre le pur hasard juge de l'honneur.

Le col. Je vous ai déjà dit que dans ces cas-là on ne regarde à rien.

Théod. Soit, qu'on ne regarde à rien dans ces cas-là; mais à présent nous sommes ici tous trois de sang-froid, et entre les trois, nous devons décider si le duel est une folie ou une chose raisonnable : à présent que nous avons tous le jugement en paix, nous devons juger cette cause.

Le col. Des points d'honneur délicats entre militaires n'ont jamais été jugés par des dames ni par des philosophes.

La bar. Vous voulez dire qu'ils n'ont jamais été jugés au tribunal de la *droite raison*.

Le col. Ces points-là, madame, ne se jugent qu'au tribunal de l'honneur.

Théod. Mon ami, les philosophes aussi se flattent d'avoir de l'honneur; et ainsi j'en appelle à ce tribunal. Mais qu'entendez-vous par honneur?

Le col. J'entends l'*estime publique méritée*.

Théod. J'approuve la définition comme très-juste; car l'estime de trois ou quatre personnes n'est point l'honneur, c'en est un commencement; de même, si cette estime publique n'était point méritée, ce ne sera pas l'honneur. Dites-moi à présent : comment un homme offensé mérite-t-il l'estime publique par le moyen du défi? Si c'est parce qu'il a tué dans le fort de la rage et dans l'aveuglement de la colère; un taureau, piqué par le cavalier, en fait tout autant; un ours, un tigre, ou un homme ivre en font tout autant; ainsi tous auront un égal droit à l'estime publique pour le meurtre qu'ils font. Si c'est parce qu'il a été tué, les deux compétiteurs sont également estimés du public, et le défi ne devient point une réputation ; car, quel que soit leur sort, les deux compétiteurs sont également honorés. Superbe mystère de la politique militaire !

La bar. Vous riez, colonel? Je voudrais que vous répondissiez par des raisons, et non par des ris polis, mais froids.

Théod. Je n'ai pas encore tout dit. Vous savez déjà que le succès du défi est incertain ; mais les mauvais effets qu'il produit sont très-certains. On ne sait si vous tuerez ou si vous serez tué; mais on sait que la femme, les enfants, et la maison sont perdus. Si vous mourez, le préjudice que votre mort cause à votre famille est bien clair, et si vous tuez, il faut vous absenter en fuyant précipitamment, et vous priver ainsi de voir votre maison et votre famille. Ces conséquences sont très-certaines : or dans la raison de qui entre-t-il qu'un homme punisse dans sa femme, dans ses enfants, dans sa famille chérie et jusque dans lui-même, le délit d'autrui ?

La bar. Faites bien attention, colonel, à cet argument.

Théod. Je poursuis. Celui qui vous a manqué d'égards, c'est le coupable, et personne autre ; mais, après le défi, quelle qu'en soit l'issue, vous êtes perdu, vous, votre femme, les enfants, la famille et la maison. N'est-ce point là châtier tous ces innocents seulement pour le délit d'autrui ; et les punir par votre propre main et par votre volonté?

Le col. Je ne peux nier que ce ne soit vrai : mais que voulez-vous ?

Théod. Je veux que vous me disiez si cela mérite l'estime publique, parce que sans cela il n'y a plus d'honneur.

La bar. Avouez, colonel, que cette maxime des militaires n'a point d'honneur, parce que c'est une absurdité contre la saine raison, et une absurdité qui mérite l'horreur publique de la raison. Mais, Théodore, le colonel est déjà fatigué de combattre contre nous : laissons-le reposer, et allons en avant.

Le col. Toujours j'ai à combattre contre deux personnes : la partie n'est pas égale. Passons à une autre matière.

Théod. Parlons donc d'un autre point, dans lequel vous direz, colonel, que nous sommes très-fondés en raison.

§ VI. — *Du désir que tout homme a de conserver sa bonne réputation.*

Théodore. Déjà, mon colonel, nous avons prouvé que le Créateur même a imprimé dans l'ame de tout homme le penchant à s'aimer lui-même dans les justes bornes de la raison, que Dieu a placée aussi dans l'homme pour diriger et modérer l'impétuosité de l'amour-propre. Nous avons prouvé également, qu'en vertu de ce juste amour de lui-même, il doit conserver sa vie, sa santé, ses membres, etc. Actuellement nous devons parler du désir qu'il a de conserver (bien entendu par des moyens justes) sa bonne réputation.

Le col. Avec le plus grand plaisir et la meilleure volonté; car quel autre motif ai-je eu de défendre jusque à cette heure que les défis sont justes ?

Théod. Et pourquoi pensez-vous que j'ajoute à présent cette clause : *bien entendu par des moyens justes ?* car je l'ai ajoutée à dessein.

Le col. Ne revenons pas sur ce qui est déjà discuté : poursuivez.

La bar. Parmi les conseils que me donnait ma mère, j'ai toujours entendu celui d'avoir soin de conserver la bonne renommée : elle me disait que c'est un conseil de l'Esprit

saint; mais, à cette heure, Théodore, je veux que vous me l'expliquiez philosophiquement.

Théod. Il faut bien être en garde contre beaucoup de fausses interprétations qu'on donne à ce conseil.

Le col. Vous avez déjà réprouvé celle que je donnais d'après mon cérémonial militaire; ainsi je veux savoir, Théodore, comment vous l'entendez.

Théod. Avant de vous déclarer la vérité, et la juste interprétation de ce conseil, ou les moyens solides de se faire une bonne réputation, j'examinerai les moyens trompeurs dont beaucoup se servent malheureusement. L'un, fort ordinaire, est celui des hommes transportés de l'enthousiasme d'acquérir un grand nom, qui entreprennent des actions héroïques, et veulent voler sans ailes comme d'infortunés Icares. Mais l'amour-propre, qui, raisonnable et juste, est cause de beaucoup de bonnes actions, nous attire beaucoup de malheurs, quand il excède et sort de la règle : autant de pas il nous fait faire, autant de chutes il nous prépare et autant de disgraces il nous occasionne.

Le col. Dans la tactique et l'art de la guerre nous le voyons à chaque pas : car beaucoup de généraux (sans bien prendre les mesures nécessaires dans leurs entreprises) prétendent monter au faîte de la gloire, dans le temple de la renommée, et se précipitent dans les abîmes du mépris, même après avoir payé de leur mort leur témérité. Personne n'a autant besoin de modération et de prudence, dans le désir d'acquérir de la réputation, que les militaires; car l'imprudence les expose à se précipiter à chaque pas.

La bar. De notre temps nous avons vu la chute et la ruine totale de B...., qui, au moment où acclamé par la trompette de la renommée il se croyait une divinité, s'est rendu, en se livrant à des projets extravagants, la risée de tous et la fable du peuple même : mais laissons-le reposer.

Théod. D'autres, entraînés par le désir d'acquérir une grande réputation, suivent un autre système, c'est celui de s'enorgueillir et de vanter beaucoup leurs propres actions.

La bar. Quand ils voient que personne ne les flatte ni ne les vante, ils n'ont pas d'autres moyens que de se louer eux-mêmes.

Théod. Mais jamais ils n'obtiennent l'effet qu'ils désirent : car il n'y a pas d'homme généralement plus abhorré qu'un Narcisse sottement épris de son mérite, comme l'autre l'était de sa vaine beauté réfléchie dans le cristal des eaux; et même cela porte les autres à exagérer ses défauts, à les critiquer et à les mettre en opposition avec les éloges que cet homme vain fait de lui-même.

La bar. Il y a beaucoup de ces gens-là : et tous sont bien punis dans nos assemblées, parce qu'ils nous donnent à rire.

Théod. D'autres vont par un chemin différent pour acquérir de la réputation, et ils se trompent aussi, parce qu'ils sont comme ceux qui vivent dans des maisons basses et humbles, et se meurent d'envie de surpasser les autres; mais n'ayant point de force pour élever leur propre édifice, ils veulent abattre ceux qui les environnent, et rabaisser dans le terrain d'autrui ce qu'ils ne peuvent élever dans le leur. De cette manière, toute leur application est de critiquer et de déprimer les actions des autres, au lieu de perfectionner les leurs : comme si les défauts d'autrui étaient des perfections pour eux. Il y en a beaucoup qui se comportent ainsi : mais, pensant se faire une bonne réputation parce qu'ils noircissent celle de tous les autres, ils font connaître leur pauvreté et leur sotte vanité.

La bar. Alors quel est donc le véritable sens de ce conseil : *Prends soin de la bonne renommée?*

Théod. Le sens est de ne point *tacher notre nom par de mauvaises actions.* Car le mauvais renom en matière de mœurs nous fait un grand mal à nous-mêmes et un *tout aussi* grand à la société où nous vivons. De même que nous ne pouvons pas licitement nous faire un mal physique, comme de nous couper un bras, ainsi nous ne pouvons non plus nous faire un mal moral. *Mais, en* donnant lieu à ce qu'on ait mauvaise opinion de nous, nous nous faisons un grand *mal; et ce* qui est un grand délit contre la propension que Dieu a placée dans notre ame à *procurer* notre bien, et un bien solide par des moyens justes. Il semble, colonel, que vous riez; mais je perçois votre pensée. *Je sais que les* maximes de vos philosophes ont l'air d'être les mêmes que celles que j'établis; néanmoins, quand nous traiterons des obligations de l'homme envers les autres hommes, vous verrez que mes maximes *sont entièrement* différentes des leurs; mais ce n'est pas le temps de le vérifier.

Le col. Il est vrai qu'il me semblait que vous embrassiez les mêmes systèmes que moi et les philosophes qui *sont généralement* estimés aujourd'hui : mais nous en parlerons en son temps : suivez.

Théod. Tel est, madame, le véritable sens de ce prudent conseil, de faire en *sorte d'a*voir une bonne renommée quant aux mœurs; quant aux sciences, ce conseil a aussi un bon sens, qui est utile et différent *suivant les* âges.

La bar. Expliquez-moi cela.

Théod. Quand vous étiez enfant, et que vous commenciez avec vos frères à étudier la géométrie, la physique, etc., je ne sais si vous vous rappelez que je vous animais à l'étude par des motifs de vanité, *faisant va*loir différentes circonstances qui excitaient le désir des louanges; mais, à présent, dans l'instruction que vous me demandez, je ne vous donne jamais de louanges, ni ne vous parle de la bonne réputation *que vous vous* faites. Voici la raison de cette différence. Dans le bas âge, l'orgue de notre *ame n'a* point d'autres tuyaux que ceux des sons aigus et élevés, ceux des sons graves et plus sérieux ne résonnent point encore en *elle. Ce* qui fait impression dans les tendres années,

c'est le plaisir et les sensations agréables; mais quand l'âge mûrit, les raisons solides que propose l'entendement remuent davantage la volonté que le plaisir des sens dans l'âge tendre. Cela supposé, quand la raison est faible et les sens vigoureux, il convient de stimuler la volonté par les louanges et l'estime; mais quand la raison est déjà vigoureuse, il convient d'exciter la volonté par des motifs solides, comme je fais à présent; afin qu'on ne pense pas tant à obtenir des éloges qu'à les mériter. Le moyen donc de se faire un nom et une bonne réputation, même dans les arts et les sciences, ce n'est pas de chercher les éloges, mais seulement de les mériter.

Le col. Mon cher Théodore, votre philosophie est bien austère.

Théod. Le point est qu'elle soit véritable. Tâchez donc, baronne, d'obtenir et de conserver une bonne réputation, non en critiquant celle de vos amies ou compagnes, parce que les défauts d'autrui ne sont pas des qualités pour nous : vous ne devez pas non plus prendre de vanité parce que vous avez quelque chose de bon, mais prendre soin de mériter qu'on vous loue, surtout en matière de mœurs. Passons à autre chose.

Le col. Madame, votre maître veut vous placer dans une région supérieure à notre nature.

La bar. Et, s'il pouvait y réussir, quel mal m'en viendrait-il? Allons, Théodore, à un autre article.

Théod. Que ce soit sur le funeste accident qu'on a publié aujourd'hui de la mort que s'est donnée mylord F***, en se tirant un pistolet dans l'oreille.

Le col. Il a une bonne excuse; car, poursuivi de toutes parts par le malheur, et fatigué de vivre, il s'est donné la mort.

§ VII. — *Du suicide : savoir s'il est permis à l'homme de se retirer la vie à lui-même, ou de s'exposer à la mort pour quelque motif.*

Théod. Dites, colonel, ce que vous pensez sur ce point.

Le col. Je crains de scandaliser les délicates oreilles de la baronne.

La bar. Comme je n'ai pas peur qu'en présence de Théodore vous me trompiez par vos arguments, je dissimulerai toute l'horreur de vos systèmes.

Le col. Je dirai donc franchement ce que je pense. C'est un principe certain que l'homme doit chercher sa félicité, de quelque part qu'elle vienne; je suppose que tous les deux vous accordez ce que je dis. Or, d'ordinaire, nous cherchons et espérons notre félicité dans le *bien de la vie*; mais quand une longue expérience montre à un homme qu'il ne rencontre que la *disgrace*, et que cette maudite furie le poursuit à tous les pas de sa pénible vie, il doit chercher dans la mort sa félicité. Car la mort étant l'état opposé à la vie, quand celle-ci est pleine d'infortunes, il est naturel qu'on ne rencontre la félicité que dans la mort; et pour cette raison un homme peut être louable en se donnant la mort à lui-même. D'ailleurs chacun est maître de ses biens; et quand il les cède volontairement, il ne fait tort à personne. Or quel bien appartient plus en propre à chacun que sa propre vie? Si je la cède, si je suis celui qui m'en prive, parce que je le veux, qui pourra se plaindre de moi? Ne pourrai-je point chercher mon repos après plusieurs années d'un travail inutile? J'ai couru dès l'enfance après le bonheur, dit un malheureux; j'ai continué dans ma jeunesse, et je ne me suis point lassé dans l'adolescence; dans l'âge viril j'ai fait des efforts constants et actifs. J'ai employé le jugement, les forces et la patience pour voir si je l'obtiendrais; mais tout a été vain, mon travail a été infructueux. Je veux donc mettre fin à une fatigue si inutile, parce qu'en supposant que je ne trouve pas dans la mort le bonheur qui m'a toujours fui, au moins mes fatigues cesseront, et je trouverai le bien du repos. Voilà ce que disent ceux qui se déterminent à s'ôter la vie.

La bar. La vérité est que vous avez plaidé joliment pour une bien mauvaise cause.

Le col. Je ne sache pas que ce soit une mauvaise cause de disculper un prisonnier chargé de fers dans une fosse obscure où il a été en souffrance pendant de longues années, de le disculper, dis-je, de ce qu'il ouvre la porte de la prison pour entrer dans les champs élysées de sa liberté. Quel cachot, dit celui qui est malheureux, quel cachot plus ténébreux que mon corps douloureux, maigre, tyrannisé, tourmenté et affligé par l'infortune acharnée contre moi? C'est là le cachot le plus horrible qu'il puisse y avoir pour mon ame noble, généreuse et libre. Qu'ils se rompent donc les maudits liens du corps, et que mon ame vole à une sphère supérieure où elle puisse respirer!

La bar. Ah! s'il en était ainsi! si elle volait à une sphère supérieure! mais si... Venez, Théodore, ce point n'est pas pour un raisonnement de femme. Mais non, ce n'est point nécessaire; car je me sens de force. Votre discours, colonel, me plaît, me convainc, me paraît d'une évidence notoire; et j'en tire la conséquence que si je vois qu'à votre égard change la roue de la fortune, si jamais, après avoir été comblé d'honneurs, comme vous l'avez été jusque à cette heure, les infortunes et les disgraces viennent vous visiter à leur tour (ce qui n'est point étonnant dans la vie d'un militaire); si, dis-je, je vous vois aux prises avec le malheur, j'ordonne à l'un de mes frères de vous tirer un coup de fusil, et cela par compassion pour vous, afin d'arracher à sa maudite prison votre belle ame, et de ne point la laisser enchaînée dans le triste, obscur et affreux cachot du corps. Avec quel plaisir votre esprit s'élancerait vers l'agréable et charmante région des champs élysées! Vos différents mérites, qui ici sont déchirés par les serpents de l'envie, là seraient couronnés des lauriers immortels de la gloire qui leur est due; et, au lieu des calomnies dont peut-être vous serez noirci, vous entendrez avec ravissement que la trompette de la renommée fera

Le col. Madame, que signifient ces secrets avec votre maître? Est-il possible que vous n'admettiez jamais de conversation divertissante avec ceux qui vous estiment, et qui se réjouissent de voir les belles qualités qui vous rendent le charme de la société? Au moins votre mère accorde plus de temps aux droits de l'urbanité et d'une culture aimable, quoique elle ait passé les années fleuries de votre âge. Vous devriez à présent être libre du sévère esclavage où vous a tenue la dure éducation de vos maîtres : ils ne pensent qu'à cultiver l'entendement, et laissent à sec les cœurs tendres, quand la nature se dispose à faire germer en eux les sentiments de l'amour, sentiments si propres à vivifier ces belles âmes qui de temps en temps paraissent dans la société comme des phénomènes rares de la nature.

La bar. C'est assez, c'est assez, mon colonel, la fumée de l'encens me fait mal. Vous êtes bien instruit du style de l'oisive galanterie; mais moi, à ce langage, j'en préfère un autre plus important. Tant que je ne vois pas mon ame ornée comme il convient, peu m'importe ce que vous dites de beauté et d'appas; peu m'importe l'éloge que vous faites de ce qui n'appartient qu'au corps. Colonel, je suis moi avant les autres; et j'aime mieux chercher ma consolation à m'instruire des sciences et à m'orner des belles qualités de l'esprit, que de satisfaire les autres par ce que vous dites de jolies figures, de bijoux, de rubans et autres ridiculités de la mode.

Le col. Et vous, madame, vous êtes bien instruite dans le charmant système de l'égoïsme, car je vois que vous ne pensez qu'à vous, et que rien autre chose ne vous importe. Ce système me plaît beaucoup, et même en cela je trouve que votre jugement n'est point féminin.

Théod. Quand vous êtes entré, nous commencions à parler de ce système : la baronne m'a demandé de le lui expliquer, et j'allais lui rapporter une plaisante description que j'ai vue dans un livre.

Le col. Mais, madame, je ne veux ni retarder, ni empêcher votre judicieuse instruction.

Théod. Voici, baronne, comme le poète peignait l'égoïsme : Dieu veuille que je me le rappelle!

Dans les bras complaisants d'une molle bergère,
Je passe d'heureux jours, sans souci, sans affaire,
Quand je me trouve bien, jamais le mal d'autrui
N'a mérité de moi que je pensasse à lui.
De moi seul je m'occupe, et c'est moi seul que j'aime :
Des malheureux je fuis jusqu'au souvenir même.
Mettez le monde en feu : s'il ne me touche pas,
Pour l'éteindre jamais je ne ferais un pas.

Le col. On ne peut faire une peinture plus juste. Mais, dans le fait, madame, le système de l'*égoïsme* est le plus raisonnable et le plus convenable possible. Il se fonde sur notre *amour-propre*, passion innée, gravée par le Créateur dans le fond de nos cœurs. Tout ce qui tend à nous affliger pour les malheurs d'autrui trouble la sérénité et la paix dont jouit le cœur humain, puisque rien ne lui importe que l'intérêt propre. Pourquoi irai-je m'affliger des maux d'autrui? les miens suffisent pour me tourmenter; si je m'intéressais, madame, aux biens ou aux maux des autres, je serais bien à plaindre, car jamais je ne manquerais de peines.

La bar. Et vous donnez pour constant, colonel, que ce système est conforme à la saine raison?

Le col. Sans contredit.

La bar. Donc il est juste que Théodore et moi le suivions, et que tous les hommes l'embrassent.

Le col. Je dis que oui, et je tiens à mon dire.

La bar. Vous feriez, colonel, une belle figure dans ce monde, si tous les hommes suivaient ce système! vous vous verriez seul et abandonné au milieu des hommes, sans qu'aucun sentît vos maux et vos infortunes, en cas que vous en éprouvassiez. Tous ceux qui vous connaissent diraient : A moi, que m'importe le colonel? qu'il pleure lui ses maux, moi je pleurerai les miens. Qu'il gémisse, qu'il crie, qu'il crève, pendant que je suis bien tranquillement à prendre mon café. Vos domestiques ne vous secourraient point, parce qu'ils sont hommes aussi, et qu'ils doivent suivre la même loi d'être insensibles aux maux d'autrui : eux aussi doivent se conformer à la droite raison; et celle-ci, comme vous dites, approuve le système que rien ne nous importe de ce qui arrive aux autres. Que me répondez-vous?

Le col. Vous tirez, madame, des conséquences bien funestes.

La bar. Mais bien justes : et je ne sais comment vous pourrez vous débarrasser de cet argument. Ceux qui vous servent le font pour leur propre commodité; et, si la roue de la fortune donnait un tour qui vous mît dans la dépendance des autres, comme aujourd'hui ils sont sous la vôtre, vous vous trouveriez au milieu de la population des villes, comme dans un désert solitaire, sans espoir du moindre secours dans vos afflictions. Belle situation, colonel! l'enviez-vous? Figurez-vous une population de dix mille personnes, et que toutes, en suivant votre système, restassent mollement assises dans les bras de la paresse, sans se mettre en devoir de vous donner du secours en vous voyant dans la plus grande nécessité et affliction : voudriez-vous vivre parmi ces gens-là?

Le col. Dieu m'en préserve!

La bar. Comment donc condamnez-vous dans les autres ce que vous approuvez en vous par votre système? Mais parlez, Théodore; car j'ai très-mal fait de vouloir disputer en votre présence.

Théod. Quand vous le faites avec tant de discernement, ce n'est point témérité, c'est une faveur que vous me faites. Sachez que les flèches de l'argumentation décochées par des mains féminines pénètrent davantage que si elles étaient lancées par la main vigoureuse des hommes.

Le col. Cela se voit par l'expérience : mais, Théodore, je voudrais vous entendre.

Théod. Mon ami, *l'homme a dans lui-même*

par sa nature des principes de beaucoup d'afflictions, de misères et de dépendance des autres hommes. Remarquez bien ce que je dis : car c'est là un principe très-certain que personne ne peut nier, et dont chacun fait l'expérience en lui-même.

Le col. Je ne le nie point non plus.

Théod. Donc, dans notre propre nature, nous avons un principe qui nous oblige à nous servir des autres hommes, puisque s'ils nous abandonnent et nous laissent seuls, nous ne pouvons nous suffire à nous-mêmes dans les peines et les afflictions.

Le col. Je voudrais le nier; mais je ne puis.

Théod. Donc, si le Créateur a fait tout homme dépendant des autres, comment quelqu'un pourra-t-il se faire le système de ne point s'affliger des maux d'autrui? ce serait se priver du secours que les autres peuvent lui donner, parce que la loi, mon ami, doit être générale. S'il est juste que vous vous fassiez un cœur de pierre, insensible à tout ce qui touche les autres, vous devez aussi approuver en eux une dureté et une indifférence semblables. Remarquez que vous discourez contre votre propre convenance, et que vous établissez des maximes opposées à cet amour-propre, que Dieu, d'après vous-même, a gravé au fond de nos cœurs.

La bar. Vous voyez, colonel, à quoi me servent les conversations, que vous critiquez tant, avec Théodore. Elles servent à me prémunir et à me fortifier contre les jolis discours avec lesquels vous venez, vous autres, persuader vos erreurs. Dites-moi : la baronne avec son entendement éclairé, réglé et bien dirigé, ne vaut-elle pas mieux que la baronne avec des erreurs dans la tête, et beaucoup de rubans et de bijoux par dehors?

Le col. Je ne condamne pas votre application, mais l'austérité avec laquelle votre maître vous fait perdre le goût de concourir dans la société, qui prend tant d'intérêts à votre compagnie.

La bar. Mon colonel, vous êtes bien inconstant dans votre manière de penser.

Le col. Je n'avais pas de moi cette idée.

La bar. Au commencement vous prêchiez l'amour que chacun se doit à lui-même; vous avez avoué depuis que par un entendement meublé de bonnes maximes et libre des erreurs vulgaires je vaux mieux que par les ornements et les couleurs du visage; et actuellement vous voulez que je me prive de ma propre utilité et de ce qui me rend plus estimable, uniquement pour la satisfaction de quatre messieurs oisifs, qui viennent passer ici quelques heures. Voulez-vous que pour leur donner ce frivole plaisir, je me prive de mon bien solide et de ce qui, sans contredit, me rend plus parfaite et estimable? Arrangez-moi ces deux choses-là entre elles; et si vous ne pouvez pas, confessez que vous êtes inconstant dans votre manière de penser ou de parler. Théodore, passons à un autre point.

§ V. — *De l'obligation que tout homme a de conserver son honneur : il y est question des duels.*

Théodore. Pensons, baronne, à tirer de nouvelles conséquences des principes que nous avons établis au sujet de l'amour licite de nous-mêmes.

La bar. Quand les différents articles de mon instruction vont ainsi enchaînés les uns aux autres, j'en suis mieux persuadée et plus sûre de ne pas les oublier.

Théod. L'obligation que nous avons de conserver la vie et la santé s'étend aussi à l'honneur et à la réputation.

Le col. La bonne réputation est encore plus précieuse que la vie; souvent aussi on expose et on perd la vie pour conserver l'honneur et la réputation, comme dans les duels.

La bar. Le mal est que vous, messieurs les militaires, vous avez à cet égard de barbares systèmes.

Le col. Vous les appelez barbares, madame, quand tout le monde fait consister le plus grand honneur d'un chevalier dans ces petits points délicats!

La bar. Je nomme barbare tout système qui est contre la saine raison; car l'unique différence qu'il y a entre les barbares et les gens civilisés, c'est que ceux-ci se servent de la raison, et que les autres ne la connaissent pas. Vous-même, qui êtes militaire, vous ne pouvez soutenir que cette manière de venger son honneur ne soit une barbarie.

Le col. Chère baronne, vous ne me pouvez nier qu'un homme d'honneur, s'il se voit offensé, ne doive se venger, ou en défiant celui qui l'a insulté, ou en acceptant le défi; et il est clair que dans ce cas on risque sa vie, et que souvent on la perd. Cette maxime est de toute nation civilisée; ainsi je ne puis souffrir que vous l'appeliez barbare.

La bar. Je ne m'en départirai pas, tant que vous ne me répondrez pas que cette maxime est fondée sur la saine raison; et jusque-là je n'ai pas besoin d'un autre argument. Mais non, Théodore, je ne veux point prendre votre place; vous présenterez, avec plus de vigueur et plus d'adresse que moi, l'argument que je vous ai entendu faire différentes fois : ainsi je me tais pour le présent.

Théod. Je ne vous dirai, mon ami, que les raisons que la baronne voulait alléguer. Je vous tiens pour raisonnable, et pour un homme qui entendez le langage de la vérité, pesez tout mon argument dans la balance de la loi naturelle et dans celle de la raison éternelle de Dieu.

Le col. Quant à la balance de la raison éternelle, c'est bien haut, et ainsi nous ne pouvons pas d'ici examiner son mouvement, ni voir de quel côté elle penche.

Théod. Ne reconnaissez-vous pas, comme nous, que c'est Dieu qui nous a donné la lumière de la raison?

Le col. Qui en doute?

Théod. Donc ce que notre droite raison nous dictera sera ce que Dieu ordonne et ce que dit la raison éternelle de Dieu : faites-y

bien attention. Dieu, par l'organe de la raison dont il a orné notre ame, ne peut nous dire le contraire de ce que dit sa raison éternelle; car ce serait de la part de cet Etre souverainement parfait une fausseté, si, connaissant qu'une chose est mauvaise, il plaçait dans notre entendement une voix qui lui dit qu'elle est bonne, ou au contraire. Mon ami, bon gré, malgré, vous devez avouer que tout ce que condamne notre droite raison, est condamné aussi par la raison éternelle de Dieu.

Le col. A la bonne heure; mais la saine raison nous dit qu'un homme honnête doit à tout prix venger son honneur.

Théod. J'en conviendrais avec vous si c'était venger son honneur; mais le défi ne fait rien pour que l'honneur soit sauf; car il ne le donne ni ne le retire.

Le col. Or je crois qu'un homme de bien injurié n'a que le défi pour venger son honneur; je ne lui vois pas d'autre moyen.

Théod. Vous savez bien, mon ami, que le succès dans les défis dépend d'une de ces trois choses, de la *force*, de l'*adresse* et du *hasard*, n'est-ce pas vrai?

Le col. Cela est vrai.

Théod. Et laquelle de ces trois choses prouve que vous êtes honnête? laquelle prouve que vous êtes offensé injustement? laquelle prouve que votre adversaire est coupable? Si, quand vous avez raison, et que vous êtes véritablement honnête, vous étiez toujours victorieux, vous auriez quelque excuse; mais tous avouent que la pointe du fleuret est aveugle, et ne distingue pas de quel côté des combattants est la justice ou l'injustice. Souvent celui qui avait le plus de raison reste étendu par terre, et le délinquant sort vainqueur : donc, ce n'est pas le moyen de vérifier votre justice et de prouver le tort de votre adversaire, que de le défier. Je demande en outre : Celui qui est défié conserve-t-il son honneur pour accepter le défi?

Le col. S'il ne l'accepte pas, il passe pour un homme vil, et il ne peut se présenter parmi nous. S'il veut faire voir qu'il a de l'honneur, il doit accepter promptement le défi.

Théod. C'est très-bien. Donc, le duel ou le défi prouve également l'honneur de celui qui défie et de celui qui accepte.

Le col. Sans doute.

Théod. Donc, le défi ne prouve rien en fait d'honneur : car il donne à mon adversaire le même honneur qu'à moi. Que répondez-vous?

La bar. Je vous vois serré de près, colonel.

Le col. Madame, les militaires ont leurs lois dont ils ne peuvent s'excuser. Parmi eux il n'y a point de philosophie pacifique, ni les froids discours de la *bonne raison* : là tout est feu et flamme, et la main à l'épée. Là nous ne connaissons point les lois de la raison.

La bar. D'après cela l'habit militaire leur donne le privilége d'agir comme des animaux qui ne connaissent point la lumière de la raison.

Le col. Que dites-vous, baronne?

La bar. Moi, je ne dis que ce que vous venez de prononcer. Vous dites que les militaires ne sont pas pour écouter la voix de la raison, et que dans le feu qui les anime, ils n'écoutent point les froids discours d'un esprit paisible : donc, je n'avance rien, je n'ai fait que répéter ce que vous avez dit.

Le col. Madame, quand un militaire se voit offensé, aussitôt tout le sang lui monte à la tête, et lui bouillonne dans le cerveau : le feu s'allume dans l'esprit, l'imagination est fumante, l'honneur crie, le cœur bondit, les yeux de l'entendement ne voient rien, le raisonnement est muet : la raison et la philosophie ne sont point entendues, parce que la fureur transporte l'ame, et il ne se souvient que de dépit, de vengeance et de défi.

La bar. Je le répète, mon colonel, donc les lois militaires mettent leurs candidats dans la classe des animaux qui n'écoutent ni n'entendent la raison.

Le col. Dieu me délivre, Théodore, de défis littéraires avec des femmes : l'épée d'une dame est comme sacrée, on n'ose la repousser; ainsi j'aime mieux combattre avec vous qu'avec la baronne.

Théod. Mon ami, nous devons établir un principe fixe pour discourir. En conséquence, il est nécessaire que vous accordiez que la lumière de la raison est *innée*, c'est-à-dire placée dans notre ame par la main du Créateur; et par conséquent la voix de la raison est si irréfragable que, quand tous les hommes se réuniraient pour dire le contraire de ce qu'elle dit, ils ne pourraient ni la faire taire, ni lui faire dire autre chose : de même que, si tous les hommes s'assemblaient pour déterminer que dorénavant tous les hommes naîtraient ou avec un bras seul, ou avec deux nez, un accord général aussi fou ne changerait rien dans la nature humaine. Je ris de même de toutes les déterminations des hommes, qui ne pouvant rien changer dans l'organisation du corps ne peuvent non plus rien altérer dans la lumière de la raison que Dieu a placée dans notre ame.

Le col. Je conviens de cela, et je ris, parce que je vois de loin la finesse avec laquelle vous voulez me prendre. Mais cette voix de la raison n'ordonne-t-elle pas que tout crime soit puni : vous voyez donc que vous me donnez des armes contre vous.

Théod. Je conviens que la voix de la raison ordonne que celui qui vous a offensé soit puni : point de doute là-dessus; mais il nous reste à savoir par *qui*, *quand* et de quelle *manière*.

Le col. Par ma main, si je suis l'offensé.

Théod. En cela vous supposez que le succès de la querelle sera toujours contre votre offenseur, et favorable à la raison; mais tout le monde voit l'incertitude du succès, parce que c'est tantôt l'offensé qui est tué, quoique innocent, et tantôt l'offenseur, quoique cou-

pable Donc, mon ami, si vous défiez dans l'intention de châtier votre compétiteur coupable, vous courez le risque de *punir dans vous-même le délit de votre adversaire*. Trouvez-vous que cela soit dans votre droite raison? Vous voyez bien, mon ami, qu'il n'y a point de système plus déraisonnable et plus inutile que celui des militaires. Je dis qu'il est déraisonnable, parce qu'il expose également à la dernière peine l'innocent et le coupable; je dis qu'il est inutile, parce qu'il ne sert de rien, puisque il ne déclare pas qui a eu raison, ni quel est le coupable; il ne déclare pas lequel des deux conserve l'honneur ou y a manqué. Car vous avez avoué que l'honneur se trouve également du côté de celui qui défie comme de celui qui est défié, et du côté du mort comme du meurtrier. Cela étant, en quoi le duel montre-t-il qu'un militaire est homme d'honneur? Expliquez-moi bien comment on peut rendre le pur hasard juge de l'honneur.

Le col. Je vous ai déjà dit que dans ces cas-là on ne regarde à rien.

Théod. Soit, qu'on ne regarde à rien dans ces cas-là; mais à présent nous sommes ici tous trois de sang-froid, et entre les trois, nous devons décider si le duel est une folie ou une chose raisonnable : à présent que nous avons tous le jugement en paix, nous devons juger cette cause.

Le col. Des points d'honneur délicats entre militaires n'ont jamais été jugés par des dames ni par des philosophes.

La bar. Vous voulez dire qu'ils n'ont jamais été jugés au tribunal de la *droite raison*.

Le col. Ces points-là, madame, ne se jugent qu'au tribunal de l'honneur.

Théod. Mon ami, les philosophes aussi se flattent d'avoir de l'honneur; et ainsi j'en appelle à ce tribunal. Mais qu'entendez-vous par honneur?

Le col. J'entends l'*estime publique méritée*.

Théod. J'approuve la définition comme très-juste; car l'estime de trois ou quatre personnes n'est point l'honneur, c'en est un commencement; de même, si cette estime publique n'était point méritée, ce ne sera pas l'honneur. Dites-moi à présent : comment un homme offensé mérite-t-il l'estime publique par le moyen du défi? Si c'est parce qu'il a tué dans le fort de la rage et dans l'aveuglement de la colère; un taureau, piqué par le cavalier, en fait tout autant; un ours, un tigre, ou un homme ivre en font tout autant; ainsi tous auront un égal droit à l'estime publique pour le meurtre qu'ils font. Si c'est parce qu'il a été tué, les deux compétiteurs sont également estimés du public, et le défi ne devient point une réputation; car, quel que soit leur sort, les deux compétiteurs sont également honorés. Superbe mystère de la politique militaire!

La bar. Vous riez, colonel? Je voudrais que vous répondissiez par des raisons, et non par des ris polis, mais froids.

Théod. Je n'ai pas encore tout dit. Vous savez déjà que le succès du défi est incertain; mais les mauvais effets qu'il produit sont très-certains. On ne sait si vous tuerez ou si vous serez tué; mais on sait que la femme, les enfants, et la maison sont perdus. Si vous mourez, le préjudice que votre mort cause à votre famille est bien clair, et si vous tuez, il faut vous absenter en fuyant précipitamment, et vous priver ainsi de voir votre maison et votre famille. Ces conséquences sont très-certaines : or dans la raison de qui entre-t-il qu'un homme punisse dans sa femme, dans ses enfants, dans sa famille chérie et jusque dans lui-même, le délit d'autrui?

La bar. Faites bien attention, colonel, à cet argument.

Théod. Je poursuis. Celui qui vous a manqué d'égards, c'est le coupable, et personne autre; mais, après le défi, quelle qu'en soit l'issue, vous êtes perdu, vous, votre femme, les enfants, la famille et la maison. N'est-ce point là châtier tous ces innocents seulement pour le délit d'autrui; et les punir par votre propre main et par votre volonté?

Le col. Je ne peux nier que ce ne soit vrai : mais que voulez-vous?

Théod. Je veux que vous me disiez si cela mérite l'estime publique, parce que sans cela il n'y a plus d'honneur.

La bar. Avouez, colonel, que cette maxime des militaires n'a point d'honneur, parce que c'est une absurdité contre la saine raison, et une absurdité qui mérite l'horreur publique de la raison. Mais, Théodore, le colonel est déjà fatigué de combattre contre nous : laissons-le reposer, et allons en avant.

Le col. Toujours j'ai à combattre contre deux personnes : la partie n'est pas égale. Passons à une autre matière.

Théod. Parlons donc d'un autre point, dans lequel vous direz, colonel, que nous sommes très-fondés en raison.

§ VI. — *Du désir que tout homme a de conserver sa bonne réputation.*

Théodore. Déjà, mon colonel, nous avons prouvé que le Créateur même a imprimé dans l'ame de tout homme le penchant à s'aimer lui-même dans les justes bornes de la raison, que Dieu a placée aussi dans l'homme pour diriger et modérer l'impétuosité de l'amour-propre. Nous avons prouvé également, qu'en vertu de ce juste amour de lui-même, il doit conserver sa vie, sa santé, ses membres, etc. Actuellement nous devons parler du désir qu'il a de conserver (bien entendu par des moyens justes) sa bonne réputation.

Le col. Avec le plus grand plaisir et la meilleure volonté; car quel autre motif ai-je eu de défendre jusque à cette heure que les défis sont justes?

Théod. Et pourquoi pensez-vous que j'ajoute à présent cette clause : *bien entendu par des moyens justes?* car je l'ai ajoutée à dessein.

Le col. Ne revenons pas sur ce qui est déjà discuté : poursuivez.

La bar. Parmi les conseils que me donnait ma mère, j'ai toujours entendu celui d'avoir soin de conserver la bonne renommée : elle me disait que c'est un conseil de l'Esprit

saint; mais, à cette heure, Théodore, je veux que vous me l'expliquiez philosophiquement.

Théod. Il faut bien être en garde contre beaucoup de fausses interprétations qu'on donne à ce conseil.

Le col. Vous avez déjà réprouvé celle que je donnais d'après mon cérémonial militaire; ainsi je veux savoir, Théodore, comment vous l'entendez.

Théod. Avant de vous déclarer la vérité, et la juste interprétation de ce conseil, ou les moyens solides de se faire une bonne réputation, j'examinerai les moyens trompeurs dont beaucoup se servent malheureusement. L'un, fort ordinaire, est celui des hommes transportés de l'enthousiasme d'acquérir un grand nom, qui entreprennent des actions héroïques, et veulent voler sans ailes comme d'infortunés Icares. Mais l'amour-propre, qui, raisonnable et juste, est cause de beaucoup de bonnes actions, nous attire beaucoup de malheurs, quand il excède et sort de la règle : autant de pas il nous fait faire, autant de chutes il nous prépare et autant de disgraces il nous occasionne.

Le col. Dans la tactique et l'art de la guerre nous le voyons à chaque pas : car beaucoup de généraux (sans bien prendre les mesures nécessaires dans leurs entreprises) prétendent monter au faîte de la gloire, dans le temple de la renommée, et se précipitent dans les abîmes du mépris, même après avoir payé de leur mort leur témérité. Personne n'a autant besoin de modération et de prudence, dans le désir d'acquérir de la réputation, que les militaires; car l'imprudence les expose à se précipiter à chaque pas.

La bar. De notre temps nous avons vu la chute et la ruine totale de B...., qui, au moment où acclamé par la trompette de la renommée il se croyait une divinité, s'est rendu, en se livrant à des projets extravagants, la risée de tous et la fable du peuple même : mais laissons-le reposer.

Théod. D'autres, entraînés par le désir d'acquérir une grande réputation, suivent un autre système, c'est celui de s'enorgueillir et de vanter beaucoup leurs propres actions.

La bar. Quand ils voient que personne ne les flatte ni ne les vante, ils n'ont pas d'autres moyens que de se louer eux-mêmes.

Théod. Mais jamais ils n'obtiennent l'effet qu'ils désirent : car il n'y a pas d'homme généralement plus abhorré qu'un Narcisse sottement épris de son mérite, comme l'autre l'était de sa vaine beauté réfléchie dans le cristal des eaux; et même cela porte les autres à exagérer ses défauts, à les critiquer et à les mettre en opposition avec les éloges que cet homme vain fait de lui-même.

La bar. Il y a beaucoup de ces gens-là : et tous sont bien punis dans nos assemblées, parce qu'ils nous donnent à rire.

Théod. D'autres vont par un chemin différent pour acquérir de la réputation, et ils se trompent aussi, parce qu'ils sont comme ceux qui vivent dans des maisons basses et humbles, et se meurent d'envie de surpasser les autres; mais n'ayant point de force pour élever leur propre édifice, ils veulent abattre ceux qui les environnent, et rabaisser dans le terrain d'autrui ce qu'ils ne peuvent élever dans le leur. De cette manière, toute leur application est de critiquer et de déprimer les actions des autres, au lieu de perfectionner les leurs : comme si les défauts d'autrui étaient des perfections pour eux. Il y en a beaucoup qui se comportent ainsi : mais, pensant se faire une bonne réputation parce qu'ils noircissent celle de tous les autres, ils font connaître leur pauvreté et leur sotte vanité.

La bar. Alors quel est donc le véritable sens de ce conseil : *Prends soin de la bonne renommée?*

Théod. Le sens est de ne point *tacher notre nom par de mauvaises actions.* Car le mauvais renom en matière de mœurs nous fait un grand mal à nous-mêmes et un tout aussi grand à la société où nous vivons. De même que nous ne pouvons pas licitement nous faire un mal physique, comme de nous couper un bras, ainsi nous ne pouvons non plus nous faire un mal moral. Mais, en donnant lieu à ce qu'on ait mauvaise opinion de nous, nous nous faisons un grand mal; et ce qui est un grand délit contre la propension que Dieu a placée dans notre ame à procurer notre bien, et un bien solide par des moyens justes. Il semble, colonel, que vous riez; mais je perçois votre pensée. Je sais que les maximes de vos philosophes ont l'air d'être les mêmes que celles que j'établis; néanmoins, quand nous traiterons des obligations de l'homme envers les autres hommes, vous verrez que mes maximes sont entièrement différentes des leurs; mais ce n'est pas le temps de le vérifier.

Le col. Il est vrai qu'il me semblait que vous embrassiez les mêmes systèmes que moi et les philosophes qui sont généralement estimés aujourd'hui : mais nous en parlerons en son temps : suivez.

Théod. Tel est, madame, le véritable sens de ce prudent conseil, de faire en sorte d'avoir une bonne renommée quant aux mœurs; quant aux sciences, ce conseil a aussi un bon sens, qui est utile et différent suivant les âges.

La bar. Expliquez-moi cela.

Théod. Quand vous étiez enfant, et que vous commenciez avec vos frères à étudier la géométrie, la physique, etc., je ne sais si vous vous rappelez que je vous animais à l'étude par des motifs de vanité, faisant valoir différentes circonstances qui excitaient le désir des louanges; mais, à présent, dans l'instruction que vous me demandez, je ne vous donne jamais de louanges, ni ne vous parle de la bonne réputation que vous vous faites. Voici la raison de cette différence. Dans le bas âge, l'orgue de notre ame n'a point d'autres tuyaux que ceux des sons aigus et élevés, ceux des sons graves et plus sérieux ne résonnent point encore en elle. Ce qui fait impression dans les tendres années,

c'est le plaisir et les sensations agréables; mais quand l'âge mûrit, les raisons solides que propose l'entendement remuent davantage la volonté que le plaisir des sens dans l'âge tendre. Cela supposé, quand la raison est faible et les sens vigoureux, il convient de stimuler la volonté par les louanges et l'estime; mais quand la raison est déjà vigoureuse, il convient d'exciter la volonté par des motifs solides, comme je fais à présent; afin qu'on ne pense pas tant à obtenir des éloges qu'à les mériter. Le moyen donc de se faire un nom et une bonne réputation, même dans les arts et les sciences, ce n'est pas de chercher les éloges, mais seulement de les mériter.

Le col. Mon cher Théodore, votre philosophie est bien austère.

Théod. Le point est qu'elle soit véritable. Tâchez donc, baronne, d'obtenir et de conserver une bonne réputation, non en critiquant celle de vos amies ou compagnes, parce que les défauts d'autrui ne sont pas des qualités pour nous: vous ne devez pas non plus prendre de vanité parce que vous avez quelque chose de bon, mais prendre soin de mériter qu'on vous loue, surtout en matière de mœurs. Passons à autre chose.

Le col. Madame, votre maître veut vous placer dans une région supérieure à notre nature.

La bar. Et, s'il pouvait y réussir, quel mal m'en viendrait-il? Allons, Théodore, à un autre article.

Théod. Que ce soit sur le funeste accident qu'on a publié aujourd'hui de la mort que s'est donnée mylord F***, en se tirant un pistolet dans l'oreille.

Le col. Il a une bonne excuse; car, poursuivi de toutes parts par le malheur, et fatigué de vivre, il s'est donné la mort.

§ VII. — *Du suicide : savoir s'il est permis à l'homme de se retirer la vie à lui-même, ou de s'exposer à la mort pour quelque motif.*

Théod. Dites, colonel, ce que vous pensez sur ce point.

Le col. Je crains de scandaliser les délicates oreilles de la baronne.

La bar. Comme je n'ai pas peur qu'en présence de Théodore vous me trompiez par vos arguments, je dissimulerai toute l'horreur de vos systèmes.

Le col. Je dirai donc franchement ce que je pense. C'est un principe certain que l'homme doit chercher sa félicité, de quelque part qu'elle vienne; je suppose que tous les deux vous accordez ce que je dis. Or, d'ordinaire, nous cherchons et espérons notre félicité dans le *bien de la vie*; mais quand une longue expérience montre à un homme qu'il ne rencontre que la *disgrace*, et que cette maudite furie le poursuit à tous les pas de sa pénible vie, il doit chercher dans la mort sa félicité. Car la mort étant l'état opposé à la vie, quand celle-ci est pleine d'infortunes, il est naturel qu'on ne rencontre la félicité que dans la mort; et pour cette raison un homme peut être louable en se donnant la mort à lui-même. D'ailleurs chacun est maître de ses biens; et quand il les cède volontairement, il ne fait tort à personne. Or quel bien appartient plus en propre à chacun que sa propre vie? Si je la cède, si je suis celui qui m'en prive, parce que je le veux, qui pourra se plaindre de moi? Ne pourrai-je point chercher mon repos après plusieurs années d'un travail inutile? J'ai couru dès l'enfance après le bonheur, dit un malheureux; j'ai continué dans ma jeunesse, et je ne me suis point lassé dans l'adolescence; dans l'âge viril j'ai fait des efforts constants et actifs. J'ai employé le jugement, les forces et la patience pour voir si je l'obtiendrais; mais tout a été vain, mon travail a été infructueux. Je veux donc mettre fin à une fatigue si inutile, parce qu'en supposant que je ne trouve pas dans la mort le bonheur qui m'a toujours fui, au moins mes fatigues cesseront, et je trouverai le bien du repos. Voilà ce que disent ceux qui se déterminent à s'ôter la vie.

La bar. La vérité est que vous avez plaidé joliment pour une bien mauvaise cause.

Le col. Je ne sache pas que ce soit une mauvaise cause de disculper un prisonnier chargé de fers dans une fosse obscure où il a été en souffrance pendant de longues années, de le disculper, dis-je, de ce qu'il ouvre la porte de la prison pour entrer dans les champs élysées de sa liberté. Quel cachot, dit celui qui est malheureux, quel cachot plus ténébreux que mon corps douloureux, maigre, tyrannisé, tourmenté et affligé par l'infortune acharnée contre moi? C'est là le cachot le plus horrible qu'il puisse y avoir pour mon ame noble, généreuse et libre. Qu'ils se rompent donc les maudits liens du corps, et que mon ame vole à une sphère supérieure où elle puisse respirer!

La bar. Ah! s'il en était ainsi! si elle volait à une sphère supérieure! mais si... Venez, Théodore, ce point n'est pas pour un raisonnement de femme. Mais non, ce n'est point nécessaire; car je me sens de force. Votre discours, colonel, me plaît, me convainc, me paraît d'une évidence notoire; et j'en tire la conséquence que si je vois qu'à votre égard change la roue de la fortune, si jamais, après avoir été comblé d'honneurs, comme vous l'avez été jusque à cette heure, les infortunes et les disgraces viennent vous visiter à leur tour (ce qui n'est point étonnant dans la vie d'un militaire); si, dis-je, je vous vois aux prises avec le malheur, j'ordonne à l'un de mes frères de vous tirer un coup de fusil, et cela par compassion pour vous, afin d'arracher à sa maudite prison votre belle ame, et de ne point la laisser enchaînée dans le triste, obscur et affreux cachot du corps. Avec quel plaisir votre esprit s'élancerait vers l'agréable et charmante région des champs élysées! Vos différents mérites, qui ici sont déchirés par les serpents de l'envie, là seraient couronnés des lauriers immortels de la gloire qui leur est due; et, au lieu des calomnies dont peut-être vous serez noirci, vous entendrez avec ravissement que la trompette de la renommée fera

résonner dans les orbes célestes les éloges de votre nom. Vous voyez, mon colonel, le grand service que j'ai l'intention de vous rendre en vous ôtant la vie, de peur que vous ne veniez à être malheureux.

Le col. Il me paraît, baronne, que vous vous préparez pour faire mon oraison funèbre. Je vous remercie de tant de compassion, mais j'y renonce.

La bar. Comment cela : quoi, votre esprit ne voudra pas que je lui ouvre la porte pour sortir du cachot où il gémit journellement? Oui, mon colonel, oui : permettez-moi cet hommage dû à la naturelle compassion envers nos semblables. Vous avez tant péroré en faveur de ceux qui s'ôtent la vie à eux-mêmes pour n'être point malheureux dans ce monde, que, persuadée par votre éloquence, je désire vous rendre le service de vous tuer, puisque c'est une action que vous louez tant.

Le col. Madame, je n'admets point cette faveur.

La bar. Donc, vous louez une chose dans un moment, et l'instant d'après vous la réprouvez comme extrêmement mauvaise. Ah! colonel, que votre esprit est égaré, se traînant tantôt vers le *oui* et tantôt vers le *non*, disant et se dédisant, approuvant et réprouvant la même chose qu'il vient d'approuver! mais c'est trop pour une jeune demoiselle : pardonnez, Théodore, ma vivacité.

Théod. Non certes, je ne vous la pardonnerai pas, si vous ne me promettez de ne jamais vous corriger de ce délit et d'autres semblables. Quand un adversaire attaque tel qu'un taureau valeureux avec arrogance, et chantant d'avance la victoire, j'aime à voir avec quelle adresse vous lui enfoncez le javelot, et si heureusement, que du premier coup vous le terrassez à vos pieds · la main d'une dame est plus souple et plus adroite, quoique elle n'ait point autant de force.

La bar. Ne perdons pas de temps : répondez à votre manière, puisque j'ai répondu à la mienne.

Théod. J'ai toujours cru, baronne, que se tuer soi-même pour ne pouvoir souffrir les peines de cette vie était la preuve d'une ame faible qui se plie volontairement, et succombe sous le poids du malheur; et que cette action honteuse ne peut arriver que dans la force du désespoir, quand l'homme, fermant entièrement les yeux à la lumière de la raison, agit comme une brute.

La bar. Avec votre permission, Théodore, je ne suis pas de votre avis. Avez-vous vu qu'aucun animal se tue lui-même?

Théod. Vous avez raison, madame, je me donne pour vaincu, et je dis que c'est agir bien plus mal que les bêtes. L'horreur de cette action vient de ce que la vie est le plus grand bien dans l'ordre de la nature, et la mort violente le plus grand mal. Or le Créateur nous ayant donné la vie et la propension naturelle à la conserver, et à nous désirer tout le bien licite et raisonnable, c'est un extrême désordre, et un attentat contre le Créateur qu'un homme se fasse à lui-même le plus grand mal.

Qui pourrait, madame, m'excuser si je me coupais un bras ou une main? Tout le monde me traiterait de barbare. Mais ne serait-il pas bien pis de m'ôter la vie : ce qui ne serait pas me priver d'une des choses que Dieu m'a données, mais de toutes.

D'ailleurs la vie que Dieu nous a donnée n'est point un don simplement comme le serait entre les hommes le présent d'une montre, qui, une fois qu'on nous la donne, est à nous; nous en avons le domaine, et nous pouvons en disposer comme il nous plaît. Mais il n'en est pas ainsi de la vie, parce que Dieu nous la donne chaque jour et à chaque moment : et ce n'est pas un don seulement, c'est une continuation de dons successifs, puisque je ne puis m'assurer un seul jour de vie, ni la prolonger une heure de plus. Le Créateur me la donne tant qu'il veut, moment par moment : il le fait ainsi pour que je voie que ma vie dépend uniquement de sa main, et pour que je sache que je ne suis pas maître de ce qu'il me donne par moments, et que je ne puis garder la vie d'une heure à l'autre, parce qu'il n'y a pas un instant où je ne la reçoive de sa main. D'où il s'ensuit que, bien considéré, l'action d'un homme qui se tue, c'est comme si Dieu voulait en ce moment-là lui donner la vie, et que l'homme rejetât le bien qu'il veut lui faire, ce qui serait une horrible ingratitude.

Quand même tous les souverains du monde prendraient le plus vif intérêt à ce que je vécusse un jour au delà du compte que Dieu a fixé, convoquant à cet effet tous les savants possible, et faisant les dépenses les plus extraordinaires, tout cela serait inutile. Ce qui prouve que la vie est un présent que le Tout-Puissant seul a le droit exclusif de donner à qui il veut quand et comme il veut. Quelle horreur sera-ce donc de faire un si grand mépris de ce don précieux de la vie, et de la détruire de nous-mêmes quand tous les souverains ne peuvent la prolonger d'un seul instant.

La bar. Si l'homme croit à l'immortalité de son ame, alors c'est la plus grande des folies, sans la moindre apparence d'excuse.

Le col. Madame, ceux qui se tuent ne font point attention à la religion, ils ne pensent point à l'ame, ni à rien autre chose qu'à leur désespoir. Ils ne raisonnent pas avec formalité comme nous le faisons à présent nous autres. Passons à une autre question.

Théod. Il est encore un point analogue à celui-ci, savoir s'il est permis à un homme de s'exposer volontairement à perdre la vie.

La bar. Non sans doute, parce que c'est la même chose que de se tuer.

Théod. Madame, ne soyez pas si vive ni si prompte à décider; car ce n'est pas là tout ce qu'il faut considérer. Quand un homme souffre pour défendre à la guerre sa patrie ou son souverain, sans doute il s'expose volontairement à la mort; et il n'est pas dans

l'ordre que vous condamniez vos frères qui le font ni vos honorables ancêtres qui ont teint de leur glorieux sang l'écusson de leur noblesse.

La bar. Je confesse que je n'y ai pas pensé. Enseignez-nous donc ce qu'il y a à cet égard de vrai et de convenable.

Théod. Nous savons que la guerre peut être une chose licite ; car Dieu lui-même l'a approuvée dans les temps anciens : tout consiste à ce que les motifs soient justes. Supposant donc que le souverain ait de justes motifs pour la faire, le vassal peut et doit exposer sa vie pour le bien de la patrie; parce que, dans la balance de la saine raison, le bien de tous l'emporte sur le bien particulier; si les soldats ne se tenaient pas fermes aux portes de la ville pour empêcher l'injuste invasion des ennemis, ceux-ci entreraient et dépouilleraient les citoyens de leurs biens, leur enlèveraient leurs femmes, leurs enfants, l'honneur et la vie; en quoi tous souffriraient un préjudice considérable. Mettant donc dans la balance de la saine raison, qui doit le diriger en tout, d'un côté la perte de sa vie, et de l'autre toutes les horreurs conséquentes à une invasion injuste, le soldat est obligé de s'exposer au danger de mourir par cela seul qu'il doit amour et service à sa patrie, à sa femme, à ses enfants et à ses citoyens dont il reçoit faveur et secours en temps de paix ; et il est de toute justice que celui qui sert le militaire et le nourrit en temps de paix en soit secouru dans les dangers et les malheurs de la guerre.

La bar. Mais l'homme ne perd-il point par là le plus grand bien dans l'ordre de la nature malgré le précepte que le Créateur lui fait de s'aimer lui-même?

Théod. C'est perdre le plus grand bien dans l'ordre de la nature, mais c'est pour ne point perdre un autre bien plus grand et d'une classe plus relevée.

La bar. Quel est donc ce bien?

Théod. Je m'expliquerai : le Créateur, qui a placé dans notre ame la lumière de la raison pour nous conduire, veut et ordonne tout ce qu'elle nous démontre être convenable : en obéissant à la raison, nécessairement nous plaisons à Dieu; car nous obéissons à sa loi : de même nous lui déplaisons aussi nécessairement, si nous désobéissons. Or c'est là un bien ou un mal de beaucoup supérieur aux biens et aux maux de la nature. Si donc un homme perd la vie pour faire ce qu'il doit, et ce que Dieu lui commande, il gagne ses bonnes graces et sa bienveillance, ce qui est le bien suprême, et il évite de déplaire au Tout-Puissant, ce qui est le souverain mal, pire que la mort. Voilà, baronne, pourquoi s'exposer à la mort, dans le cas proposé, n'est pas contre la propension licite de *l'amour de soi-même.*

La bar. A présent je vous entends; mais je ne suis pas si subtile que je vous devine toujours.

Théod. J'en dis autant de ceux qui, animés d'un amour héroïque envers leurs frères, se dévouent en temps de peste au soin des malades, soit par obligation d'office, comme les médecins et autres, ou seulement par humanité. Toutes ces actions sont extrêmement louables ; car, l'homme, étant créé par l'Etre suprême pour vivre en société, est obligé de prendre non seulement ses propres intérêts, mais encore ceux des autres. C'est pourquoi, s'il préfère la vie de plusieurs à la sienne, il agit héroïquement, et mérite des éloges : car, aux yeux de la raison éternelle de Dieu, la vie de plusieurs qui sont en danger a plus de poids que la vie d'un seul qui peut en sauver plusieurs ; je dis même qu'en cas de mort il ne fait point son mal, parce que cette mort héroïque le rend extrêmement agréable à son Créateur ; et, dans cette satisfaction du souverain Etre, il gagne plus qu'il ne perd dans la vie corporelle qu'il risque, en la sacrifiant aux lois divines, qui intiment l'exercice de l'humanité.

La bar. Vous voyez, colonel, comme Théodore va conséquemment dans l'application de ses principes. Nous devons conserver la vie, parce que c'est le plus grand bien naturel que Dieu nous ait donné ; et nous devons la conserver par l'obligation de nous aimer nous-mêmes. Mais quand, dans la perte de ce bien, se rencontre un autre bien d'un ordre supérieur, tel que se concilier la volonté et l'approbation du Créateur, l'amour même que nous nous devons nous porte à exposer la vie, quand c'est là le moyen de plaire au Tout-Puissant. Passons à présent à un autre point : c'est ce que désirait le colonel.

§ VIII. — *De l'obligation que tout homme a de gagner son pain par son travail ou son industrie.*

Théod. Voici une question qui convient également au bien particulier et au bien public.

La bar. Et quelle est-elle?

Théod. Que nous devons avoir soin de conserver notre vie, et non d'une manière telle quelle, mais par le travail et par l'industrie, chacun selon sa sphère.

Le col. Je n'admets point cette règle si générale, parce que ceux qui ont des biens suffisamment pour passer leur vie avec décence ne sont point obligés au travail qui est le propre d'une autre classe de personnes, ni à l'industrie non plus. Je voudrais que les emplois militaires, dans lesquels on m'a placé, ne me donnassent pas tant à faire ; alors je passerais volontiers ma vie à jouir délicieusement des biens de la fortune ou de la terre, tels que vous les avez, baronne, dans votre maison de *St.-Etienne*, ou dans celle de vos pères. Je trouve que c'est avec raison que beaucoup disent, avec une grande satisfaction intérieure : *Qu'il est beau de n'avoir rien à faire!*

La bar. Et vous êtes de cet avis?

Le col. Sans pouvoir le suivre; parce qu'on ne me le permet pas, à mon grand regret.

La bar. Je laisse à Théodore le soin de combattre ce système, comme philosophe; mais

moi, comme politique, je ne le puis souffrir, suivant ce que j'ai entendu dire à ma mère, qui, comme vous ne l'ignorez pas, sait ce qu'elle dit. Elle dit donc que ces gens-là sont la peste de la république, et qu'ils sont très-dangereux pour tous ceux qui vivent en société. Tu ne verras pas, me dit-elle un jour, fort animée, qu'il sorte rien de bon d'un homme oisif, dont l'occupation est le jeu, la conversation et la promenade. Premièrement les gens oisifs sont les bourreaux d'eux-mêmes; car dès que la compagnie leur manque, ils se consument, s'attristent et se meurent. L'oisif a le corps mou, les membres efféminés, le jugement stupide, l'esprit débile et le cœur inquiet. Sa langue, dans la conversation, est inconsidérée, son discours léger, et son esprit brouillon. Presque toujours il est mélancolique, parce qu'il n'a rien en lui qui puisse l'entretenir et le divertir. Il a toujours du temps de trop, il a la soif des compagnies, le jour lui dure beaucoup, les heures lui paraissent longues; il s'étudie pour se délivrer de l'ennui que lui cause le temps, et pour se procurer ce qu'il appelle un *passe-temps*. Il a l'ame engourdie parce qu'elle ne travaille pas. Comme il n'étudie rien, il ne peut parler de rien avec fondement; seulement il fait usage de la mémoire, et d'une manière nullement utile, parce qu'elle ne lui sert que pour répéter ici ce qu'il entend là, rapportant à droite et à gauche tout ce qu'on lui conte. Comme il n'a point de critique ni de discernement pour séparer le bon du mauvais, le vrai du faux, l'utile du pernicieux, il éprouve de très-fortes indigestions dans l'entendement, et il vomit tout en absurdités honteuses. Non seulement il est le bourreau de lui-même, il est encore ennemi de tous ceux avec qui il traite, parce qu'il les ennuie en parlant beaucoup et réfléchissant peu : il ne considère pas ce qu'il dit et encore moins les conséquences de ses paroles. Il est curieux de profession, bavard d'office, nouvelliste par coutume, ennemi du secret, satirique par mode, et menteur par dévotion. Voyez maintenant si de tels hommes sont la peste de la société.

Le col. Vous parlez avec un feu que je n'ai vu dans aucune personne de votre âge.

La bar. C'est l'effet de la bonne éducation que ma mère m'a donnée; et je l'ai perfectionnée en lisant dans le livre instructif du *grand monde*. Car je vois chaque jour la vérité de ce qu'elle me disait contre cette maudite peste que beaucoup de personnes aiment. Mais vous, Théodore, vous devez démontrer, comme philosophe, les horreurs d'un vice si opposé à la philosophie morale.

Théod. Ma profession est de montrer les défauts de ce vice par son opposition à la loi naturelle.

Le col. Dites, Théodore, ce que vous avez pensé sur ce point.

Théod. Il est nécessaire de remarquer la différente disposition de Dieu pour nourrir les animaux et alimenter l'homme. Quant aux animaux qui n'ont point de jugement pour rien inventer, il leur tient toujours la table prête, ou dans les herbes des champs, ou dans les fruits que la nature produit d'elle-même; mais, par rapport à l'homme, la Providence n'en a point agi ainsi : car non seulement elle lui donne les fruits qui naissent d'eux-mêmes, mais encore elle l'a doué d'entendement, d'industrie et de la faculté d'inventer de nouveaux moyens pour se procurer l'aliment. L'homme laboure, sème, cultive et récolte; et jouissant de son travail, qu'il varie de différentes manières, il s'en sert pour sa nourriture, ses remèdes et ses plaisirs, etc. Ainsi l'animal soutient sa vie en obéissant à l'aveugle instinct que lui a donné le Créateur et au penchant qui le porte à telle ou telle herbe, à tels ou tels fruits qui lui conviennent le plus; mais l'homme, fort de l'entendement que Dieu lui a donné, est capable de raisonner, d'inventer, de varier et de multiplier les moyens de se soutenir. Déjà vous voyez en cela une grande différence.

La bar. Cette faculté d'inventer que les brutes n'ont pas, et qui nous est propre, nous oblige à l'industrie.

Théod. Actuellement nous allons voir l'obligation qu'a l'homme de se servir de cette industrie, s'il a l'entendement agile; ou de ses mains, s'il a de la santé et des forces pour soutenir sa vie.

Le col. Voilà ce que nous voulons savoir.

Théod. Pourquoi le Créateur a-t-il donné à l'homme les membres et les sens du corps? Est-ce pour l'ornement seul, comme il a donné la plume aux oiseaux, ou n'a-t-il eu aucune fin? Mais Dieu ne peut agir sans fin, et celle pour laquelle il a formé avec un arrangement si délicat nos membres et nos sens a été que nous les employassions à un travail juste et modéré. J'en dis autant de l'industrie et de la faculté d'inventer que Dieu accorde à quelques-uns : par conséquent si un homme qui a les membres sains ne s'en sert pas et ne les applique pas à un travail modéré, il procède contre l'intention du Créateur; par là même il fait mal et se rend coupable. Dites-moi : ne serait-ce point un crime dans un homme de se couper les mains ou les bras, parce qu'il se priverait des membres que le Créateur lui a donnés pour son bien? Quelle différence trouvez-vous entre un homme qui n'a point de mains et celui qui n'en fait point l'usage pour lequel Dieu les lui a accordées? C'est une chose bien ridicule et déraisonnable d'avoir les bras oisifs et croisés l'un sur l'autre et de vivre content; et quand ils sont attaqués de paralysie, de dépenser beaucoup d'argent en médecins et en remèdes, seulement pour recouvrer la vigueur qui avait coutume d'être sans usage.

De même je trouve coupables aux yeux du Créateur ceux qui par leurs infirmités sont devenus incapables du travail corporel, s'ils n'ont recours à l'industrie pour mettre à profit le peu de vigueur qui leur reste. Vous observerez que sur la vaste surface de la terre Dieu ne laisse pas un pouce de terrain sans quelque production d'herbe, de mousse ou de végétal de quelque espèce. Ici ce sont les toits où l'on ne sème rien; là ce sont des mu-

railles écartées, inhabitables, oubliées de tout le monde; et vous les voyez ornées d'une belle verdure et souvent de petites fleurs très-agréables. Si le Créateur n'a rien fait d'inutile, comment souffrira-t-il que les hommes laissent dans l'oisiveté leurs membres ou leur esprit? Comment pourra-t-il voir l'entendement sans culture, sans usage et sans fruit? Oui, baronne, oui, un semblable désordre doit nécessairement déplaire à Dieu.

Le col. Je vois à présent que l'oisiveté est pire que je ne pensais. Mais je me retire, avec votre permission, baronne, parce que mon général m'appelle. Adieu.

La bar. Nous sommes fâchés de perdre votre compagnie, qui, outre qu'elle est agréable, est utile pour mon instruction. Adieu.

Théod. Puisque il nous reste un peu du temps qui était destiné à nos conférences, faisons ici un épilogue de cette seconde partie de la philosophie morale : réfléchissons pacifiquement et sans dispute sur ce que nous avons dit.

La bar. Avec plaisir, parce qu'ordinairement dans les disputes l'ame ne suit pas l'ordre le plus adapté aux vérités qu'elle apprend. Parlez, Théodore; je vous écoute avec attention.

Théod. Je suppose que vous vous rappelez le principe dont nous partons pour inférer les obligations que la philosophie morale impose à tout homme; et c'est de procurer son bien solide, licite et véritable, en tant qu'il doit s'aimer justement lui-même. Je ne parle pas des obligations que nous impose la Religion; elles regardent d'autres maîtres. Pour le moment je traite seulement des lois que nous impose la droite raison, qui sont les lois et les préceptes mêmes que Dieu impose comme *simple créateur*.

La bar. Graces à Dieu, sur cet article mes pères et mes maîtres ne se sont pas négligés, pas plus que vous, Théodore, en traitant de la théologie naturelle.

Théod. Parlant comme jusque ici en simple philosophe, je dis que tout homme raisonnable qui ne se gouverne pas par l'impulsion aveugle de quelque violente passion doit réfléchir que le principe solide et sûr de tout ce qui est félicité est de plaire à son Créateur et Conservateur. Soyons philosophes, madame, pour notre bien, et, dans ces jours de vie dont nous jouissons, discourons sur ce qui peut nous être utile. Voyez si je me trompe dans le raisonnement que je forme. Le grand Dieu, le Seigneur de l'univers, après y avoir tout fait avec beaucoup de jugement, d'harmonie et de proportion, ne s'est point oublié dans la conservation de son ouvrage. Lui seul tient dans sa main les guides de ce grand char où vont toutes les créatures, chacune au but qu'il lui prescrit comme suprême directeur. Il n'y a point de force qui puisse détourner son bras, ni rompre les rênes de son gouvernement. Personne ne dira que le Créateur, fatigué d'une si grande multitude de créatures, ou dégoûté par la contrariété qu'elles rencontrent entre elles dans leurs desseins, renonce à ses intentions, ni qu'il faiblit quelquefois pour ne pouvoir les exécuter, ni qu'il a été vaincu par ses créatures.

La bar. Certainement non.

Théod. Donc tout ce qui arrive depuis le plus haut des cieux jusque au centre de la terre, depuis le plus grand monarque jusque au plus vil moucheron, tout arrive conformément à ses divines intentions. Niez-vous cela ?

La bar. Comment? le nier serait un blasphème contre la lumière de la raison.

Théod. Donc l'homme ayant l'avantage de plaire à son souverain Seigneur est sûr du solide bonheur. Parce que, de deux choses l'une : ou Dieu, qui est la suprême raison et le souverain pouvoir, pourrait rendre malheureuse une de ses créatures qui lui est agréable, ce qui est impossible; ou sa providence doit tout disposer de manière à la rendre heureuse. Niez-vous cela?

La bar. Nullement; mais comment lui plaira-t-elle?

Théod. En conformant ses actions à la lumière de la raison ou au précepte qu'il a gravé dans son ame quand il l'a créée et que ne cesse de lui intimer la voix intérieure qui continuellement lui persuade le bien et le reprend du mal. A présent j'explique cela en termes de simple philosophe : si nous parlions en théologiens je l'expliquerais en d'autres termes.

La bar. Cette raison a une telle force qu'elle soumet l'entendement et le captive; et on voit dans cette seconde partie de la morale, comme vous l'avez fait voir dans la première, que Dieu, qui est l'auteur de la philosophie morale, prend à tâche de donner à l'homme lumière et règle pour ses actions sous le rapport de son propre bien.

Théod. Vous avez bien parlé, baronne, et peut-être sans prendre garde à la force de cette expression. Dans toutes les actions de l'homme Dieu a cherché sa gloire; mais quelle gloire? Non celle de recevoir, parce qu'il est indigne de l'Etre infini de mendier de créatures si petites et si viles les petites miettes d'une gloire ridicule, pour l'ajouter à son bonheur infini; mais la gloire de donner qui est le propre de son immensité, qui se décharge en rendant les créatures heureuses. Ainsi qu'il arrive au soleil, qui est bien loin de recevoir une augmentation de lumière par la réflexion qu'il rencontre dans la terre et dans les planètes. Mais si le soleil avait de l'entendement, quel plaisir, quelle joie et quelle gloire ne lui reviendrait-il pas d'éclairer toutes les planètes et tous les corps opaques que ses rayons rencontrent dans l'immensité de ces espaces? Dieu est de même : il met sa gloire à *donner le bonheur*, et il ne cherche pas le sien propre dans ses créatures ni ne l'attend de leur conformité à sa loi.

La bar. Cela s'accorde très-bien avec ce que nous voyons à chaque pas dans les ames grandes et généreuses, qui, sans rien demander à personne, mettent leur honneur et leur

gloire à rendre les autres heureux. Allons actuellement trouver ma mère, qui est seule : demain ou après demain nous examinerons la troisième partie.

Théod. Je le veux bien : mais il conviendra que nous attendions le colonel.

La bar. Nous l'attendrons.

TROISIEME PARTIE.

DIX-NEUVIÈME SOIRÉE.

Des obligations de l'homme par rapport aux autres hommes.

§ Ier. — *L'homme a été créé pour vivre en société.*

La baronne. Venez, venez, colonel ; Théodore et moi nous avons regretté ces jours-ci votre absence pour nos conversations morales. Je ne sais ce qu'a votre présence; elle fait que je me sens plus éclairée et plus fermement persuadée des vérités sur lesquelles nous discourons. D'ailleurs la conversation est toujours plus agréable quand vous y contribuez par vos lumières.

Le col. Je suis étonné, madame, que vous disiez cela ; parce que mes opinions étant ordinairement opposées à la manière de penser de Théodore, je craignais que ma présence ne vous fût à charge et ennuyeuse dans ces disputes.

Théod. Mon ami, la diversité d'opinions ne laisse pas de rendre la conversation plus intéressante, et comme le sel dans les mets excite l'appétit, ellè produit le désir de constater la vérité. Aujourd'hui surtout nous désirions que vous vinssiez, à cause de la matière que nous avions déterminée.

Le col. Et quelle est-elle?

Théod. Ayant déjà traité des obligations de l'homme envers Dieu et de ses obligations envers lui-même, il nous reste à traiter des obligations de l'homme envers les autres hommes.

Le col. C'est une matière bien étendue et dans laquelle ni vous ni la baronne ne pouvez vous accorder avec moi, parce que je suis des maximes très-contraires aux vôtres.

Théod. Puisque nous nous flattons tous d'avoir du jugement, vous direz vos raisons, nous alléguerons les nôtres, et celui qui aura les meilleures l'emportera.

La bar. Rien de plus impartial.

Théod. Avant d'entrer en matière vérifions si l'homme a été créé pour vivre en société avec ses semblables : car de cet article naissent les autres qu'il faut examiner.

Le col. Il y en a qui disent que la propension que nous avons à vivre en société est l'effet de la convention mutuelle, et non celui de la nature ; parce qu'elle nous a créés dans l'état de sauvages, sans mettre aucune différence entre nous et les autres animaux; et dans la suite les hommes, par leur propre choix, sont convenus de vivre en société. Cette opinion, quoique elle ne soit pas la mienne, ne me déplaît pas.

Théod. Moi, je suis persuadé du contraire, et je crois que Dieu a créé l'homme à dessein pour vivre en société ; et à cet égard il y a une grande différence entre lui et les bêtes.

Le col. Il ne suffit pas de le dire : dès que vous êtes philosophe de profession, il faut que vous donniez la raison de cette façon de penser.

La bar. Voilà qui me plaît, parce que parler pour parler, c'est, dit-on, le propre des femmes ; mais de ne rien dire sans en donner la raison, c'est le propre des philosophes. Parlez, mon maître.

Théod. Dès que l'homme naît, c'est avec des circonstances qui le distinguent des bêtes, et qui prouvent la grande nécessité de vivre en société. L'homme naît nu, quand les autres animaux naissent vêtus. Dans les quadrupèdes, la peau qui doit les vêtir toute la vie non seulement naît avec eux, mais elle croît avec eux, toujours ajustée au corps, quelque âge et quelque corpulence qu'ils aient ; et c'est un vêtement qui ne leur pèse point en été, et qui n'est pas trop léger pour l'hiver. Le contraire arrive dans les hommes : dès l'enfance ils ont besoin de l'abri des langes : dans la première jeunesse ce vêtement ne leur sert plus ; et le corps croissant chaque jour, croît également en lui la dépendance, soit du marchand de drap, soit du tailleur pour le couper et le coudre : chaque fois que changent les saisons de l'année se répète sa dépendance des autres hommes. Le serpent et autres insectes naissent avec leurs vêtements; et chaque année la nature leur en donne de nouveaux si justes et si proportionnés aux corps que ceux d'aucun monarque ne le sont davantage. Les oiseaux, peu de jours après être nés, se trouvent vêtus et ornés. L'homme seul parmi tous les animaux dépend des autres pour être couvert et défendu de l'inclémence de l'air.

L'homme n'est pas dans cette dépendance seulement quant au vêtement, mais quant au reste. Les enfants portent tout à leur bouche, et il faut une grande surveillance pour empêcher qu'ils ne se fassent mal. Ne craignez point que les animaux qui viennent de naître se laissent mourir de faim ou se tuent; au lieu que, parmi les hommes, sans une grande vigilance sur les enfants, beaucoup mour-

raient de faim, et se mettraient à chaque pas en danger de perdre la vie.

Les animaux n'ont pas besoin de maîtres qui les instruisent pour les opérations propres à leur espèce; tout ce qui est nécessaire à leur conservation leur est inné : les pères n'ont rien à enseigner à leurs petits; ils deviennent habiles et parfaits d'eux-mêmes, par instinct et par nature. L'homme seul ne peut rien sans expérience, sans étude sans application et sans le secours des autres; il n'y a donc point d'animal qui dépende plus que l'homme de ceux de son espèce; et de là j'infère que le Créateur l'a formé pour vivre en société.

La bar. Colonel, Dieu n'a rien fait au hasard et sans quelque fin. Pensez bien à la fin que Dieu aura eue en faisant l'homme bien différent des animaux, dépendant en tout, et à un tel point, que ce ne serait pas s'expliquer mal que de définir l'homme, *l'animal dépendant*, parce qu'il l'est singulièrement en tout.

Le col. Ce serait une nouvelle définition de l'homme : poursuivez Théodore.

Théod. Donc si Dieu a crée l'homme dépendant d'une manière si spéciale des autres hommes, il est très-certain qu'il l'a créé à dessein pour vivre en société; autrement nous devrions, de deux choses très-absurdes, dire l'une : la première, qu'*en cela Dieu a agi sans but :* absurdité indigne de Dieu; la seconde, que Dieu ayant eu un soin si minutieux des petits lézards, des insectes et de tous les animaux qu'il a créés, en sorte que rien ne leur manquât, il n'a oublié que l'homme. Remarquez bien qu'en tout le Créateur s'est montré bienfaisant envers l'homme préférablement, lui donnant des qualités très-précieuses qu'il n'a point données aux animaux, comme nous l'avons déjà vu. Cet oubli de l'homme d'un côté, et de l'autre cette primauté, cette estime particulière, ne se concilient point en Dieu : il est indispensable qu'il l'ait créé pour vivre en société.

Le col. Pour moi je ne ferai aucune difficulté d'en convenir. Et vous ne pouvez, baronne, me faire des reproches, parce que je n'ai point dit que je suivais l'opinion de ceux qui prétendent que Dieu a créé également les bêtes pour habiter les forêts, et l'homme comme s'il devait vivre dans l'état de sauvage : c'est pourquoi, madame, je ne suis ni vaincu ni convaincu, n'ayant point dit le contraire de Théodore.

La bar. Je suis bien aise de vous voir d'accord.

Le col. Vous n'aurez point ce plaisir dans beaucoup d'articles de cette soirée, parce que c'est une matière que j'ai étudiée à fond.

Théod. Tant mieux : c'est du choc des opinions que sort ordinairement la vérité. Il nous reste à savoir maintenant quelles lois l'homme doit suivre en vivant en société.

Le col. Passons donc à ce point.

§ II. — *Des lois que doit observer l'homme qui vit en société; et que ce ne sont ni les lois de la nature ni celles des passions.*

La bar. Si Dieu a crée l'homme pour vivre en société, il lui aura donné pour cela quelques lois.

Le col. C'est clair : les lois de la nature, et pas plus.

Théod. Procédons méthodiquement, mon ami; moi, je dis que si le Créateur a fait l'homme pour vivre en société, il a dû lui donner les lois les plus convenables au bien de la société : et voici ma raison. Vous voyez, madame, que je procède en philosophe, donnant toujours la raison de ce que je dis.

La bar. Si nous faisons tous de même, la conversation sera bien utile. Avançons.

Le col. Vous avez beaucoup de malice, madame, dans vos yeux et dans vos paroles. Moi aussi je me flatte d'être philosophe; et je donnerai toujours la raison de ce que je dirai. Tranquillisez-vous, madame, et vous, Théodore, continuez.

Théod. Quand le Créateur a formé cet admirable univers, non seulement il a eu soin de le perfectionner, mais aussi il lui a donné des lois de mouvement telles que toutes les pièces de cette grande machine, travaillant sans cesse, selon ces lois, se conservassent toutes dans le mouvement continuel auquel le Seigneur les a destinées. Le grand Newton a démontré ces lois des mouvements célestes et leur simplicité, dans la mutuelle et générale gravité dans la force de projection et dans l'inertie des corps; de façon que l'univers étant créé, et mis tout entier en mouvement, Dieu pouvait, pour ainsi dire, se reposer, laissant aller cette étonnante horloge, qui avait en elle-même le mobile pour continuer le mouvement, et dans les lois établies la cause de sa persévérance et de sa durée. Telle est la manière dont je crois que Dieu s'est comporté quant à cet univers moral, qu'il a appelé *homme.* Non seulement il a pris soin de la perfection du corps et de celle de l'ame, mais encore il leur a donné, pour la vie de société, des lois propres à les maintenir parfaitement dans les mouvements moraux qu'il ordonne. Car quand Dieu fait un ouvrage, il le fait de manière qu'il se conserve : ainsi personne ne pourra se persuader, ni que Dieu faisant l'homme pour la société l'y ait laissé sans lois, ni que ces lois puissent tendre à sa destruction.

Le col. Pour ce qui me regarde je vous accorderai tout, pourvu que vous ne nous forgiez point ici des lois qui soient contre la nature de l'homme.

Théod. Quand nous en traiterons individuellement, alors vous pourrez les attaquer, si vous le trouvez bon.

La bar. Et pour le moment que déterminons-nous?

Théod. Que *les lois, pour que l'homme vive en société, doivent êtres propres à la conservation et à l'avantage de la société*

La bar. Je vais écrire ici cette proposition comme fondamentale, si vous l'accordez, colonel.

Le col. Dans la supposition du raisonnement de Théodore, je l'accorde.

Théod. Venons actuellement, mon colonel, à l'examen individuel de ces lois; mais puisque vous avez fait une étude particulière de ce point, parlez le premier; parce que si ce que vous direz nous paraît juste, nous en conviendrons tous, et c'est autant d'épargné pour la question.

Le col. Si je vous disais tout ce que j'ai lu, et tout ce que je pense, la baronne se scandaliserait.

La bar. Comme vous vous flattez d'être philosophe, vous devez donner la raison de tout ce que vous direz; et cette même raison, si elle est juste, m'empêchera de m'étonner de votre doctrine. Vous pouvez bien dire tout; car, dans la compagnie de Théodore, je ne crains pas que vous me persuadiez des dogmes pernicieux.

Le col. Je juge que nous devons vivre en société comme dans la république de Platon, sans avoir d'autres lois que celles de la chair, du sang, des passions, etc.; et je dis que ces lois doivent se puiser dans *le sein de la nature*, parce qu'ayant tous la même nature, chacun a dans soi les mêmes lois que tous les autres hommes: de cette manière tous vivront en union et en paix.

Le premier chez qui j'ai trouvé cette doctrine, c'est Sénèque, appelé par antonomase le *Philosophe moral*. Il traite de la vie heureuse, et dit que le guide qui doit nous y conduire est la nature; car c'est elle qu'observe toujours notre raison; c'est elle qu'elle consulte toujours; en sorte que vivre heureusement c'est la même chose que vivre conformément à la nature (1). C'est de là qu'un de mes philosophes (2) a tiré la maxime que notre raison a besoin d'un guide tel que la nature; de façon que ce n'est point la lumière de la raison qui doit nous gouverner; mais plutôt c'est la nature qui doit conduire la raison et la gouverner.

La bar. Que cette doctrine est nouvelle pour moi, colonel!

Théod. N'interrompez pas, madame, tout s'examinera ensuite comme il convient. Continuez, mon ami, et déclarez entièrement le système.

Le col. C'est ce qu'il y a de mieux pour qu'on voie sa beauté. Je vous proteste, madame, qu'après avoir entendu, toute votre horreur doit se changer en applaudissements; car, comme vous avez le jugement clair, il est nécessaire que vous approuviez ce qui est notoirement bon. Aujourd'hui tout homme éclairé vous dit la même chose que moi. Vous, madame, vous avez été élevée par les soins de gouvernantes peu instruites, et vous avez dû sucer avec le lait leur ignorance naturelle; mais le jugement reste toujours avec sa liberté sauve pour réclamer ses droits, s'il a été opprimé par une éducation ignorante. Pardonnez-moi, madame, de m'expliquer de cette manière; mais je suis certain que vous me donnerez raison.

La bar. Nous verrons; poursuivez.

Le col. Notre nature est sortie des mains du Créateur, c'est-à-dire qu'elle est une émanation du *souverain bien*: elle est donc la meilleure maîtresse de nos actions. C'est pour cela qu'un grand philosophe dit que *tous les sentiments qui procèdent de l'honneur, des peines et des douleurs, ou du désir du plaisir, sont des sentiments légitimes et conformes à notre instinct* (1).

La bar. Donnez-moi votre permission, Théodore; le sang me bout dans les veines. Vous et ce grand docteur (qui a caché son nom, sans vouloir le mettre en tête de son ouvrage, rougissant peut-être qu'on sût qu'il est de lui), vous et lui, dis-je, vous canonisez de cette manière toutes les passions des hommes; car toutes naissent ou de l'horreur des douleurs et des peines, ou de l'amour du plaisir. Donc nous tenons déjà comme canonisées, comme saintes, toutes les passions de l'homme, parce qu'elles naissent de la nature, et que celle-ci vient de Dieu, souverain bien.

Théod. Madame, vous argumentez joliment.

Le col. Votre conséquence, baronne, est juste; oui, madame, vous avez raison. Car, comme dit un grand homme, *les passions sont si loin d'être ennemies de la vertu, qu'elles sont au contraire un feu qui donne de la vie à cet univers moral;* et il ajoute, dans un autre endroit, qu'*il n'y a qu'un homme bien passionné qui puisse pénétrer jusque au sanctuaire de la vertu* (2). Voyez maintenant si j'ai raison de les canoniser.

La bar. Comment cela? je suis hors de moi. Ne dit-on pas communément beaucoup de mal des passions? Ne se plaint-on pas de ce qu'elles sont la cause de tous les malheurs qui arrivent?

Le col. C'est vrai, madame, nous aussi nous le disons, et cependant nous sommes de l'opinion que je viens de dire. Savez-vous comment un grand homme concilie l'un avec l'autre? Ecoutez-le: *L'humanité*, dit-il, *doit aux passions ses vices et même la plupart des malheurs qui arrivent. Mais cela ne suffit pas pour condamner les passions, et les traiter comme une espèce de folie; car il suffit de voir que de cette prétendue folie sortent deux productions admirables, telles que sont la vertu sublime et la prudence éclairée, pour qu'elles soient respectables aux yeux de l'univers* (3).

Théod. Que me dites-vous, madame, d'une doctrine si profonde? J'avoue que lorsque j'ai lu ce passage dans le livre en question, j'ai ri à ma satisfaction. Donc *l'humanité doit aux passions ses vices et la plupart des malheurs*

(1) *Natura duce utendum est: hanc ratio observat, hanc consulit: idem est ergo beate vivere ac secundum naturam.* Sen. de Vita beat., c. 8.

(2) Disc. sur la Vie heur., p. 148.

(1) Les Mœurs, p. 82.

(2) L'Esprit, pages 319, 368.

(3) L'Esprit, page 320.

qui arrivent; mais elles doivent être respectées de tout l'univers. Peut-il y avoir une contradiction plus évidente.

Le col. En quoi est la contradiction? Les passions sont un arbre qui donne de mauvais fruits, comme sont les *vices* et les *malheurs*, et qui donne aussi de bons fruits, tels que la *vertu sublime*. Tous sont des fruits de la nature, et celle-ci est fille de Dieu.

La bar. Mon colonel, j'ai bien de la peine à m'empêcher de rire; mais parlez, Théodore.

Théod. Puisque vous avez touché ce point, mon ami, écoutez-moi. Notre nature est fille de Dieu, parce que le Seigneur a fait l'homme: mais qui vous a dit que notre nature tient des mains de Dieu les désordres qu'elle a aujourd'hui? Avez-vous quelque certitude authentique qu'elle soit sortie des mains de Dieu comme elle est aujourd'hui? Vous avez un fils, le cadet, qui se rompit une jambe, il y a deux ans, et a perdu un œil par ses étourderies. Bien: et si quelqu'un vous disait que ses pères l'ont engendré ainsi, seriez-vous content, ou le croiriez-vous? L'homme est sorti droit des mains de Dieu (1); mais, doué de liberté, par le mauvais usage qu'il en a fait, il a gâté, corrompu et ruiné la nature; et cette nature plus ou moins corrompue et vicieuse, a contracté des passions plus ou moins désordonnées et plus ou moins violentes. En sorte que la nature est fille de Dieu; mais les désordres de la nature sont fils de notre liberté, du mauvais exemple des autres et de la corruption de nos pères. De même que les yeux et les jambes de votre cadet sont nés parfaits de madame votre épouse; mais la disgrace et le désordre sont venus des espiègleries de votre fils.

La bar. Vous pouvez tirer un autre exemple, Théodore, de la montre du colonel; car il se plaint qu'elle va mal depuis plusieurs jours, quoique elle lui ait coûté trente louis.

Théod. C'est vrai: cette montre, par sa belle construction, est de M. *Leroy*, fameux horloger de Paris; mais le dérangement où elle est vient de la chute qu'elle fit quand elle vous tomba de la poche à votre contredanse avec mademoiselle H***. Voilà ce qui est arrivé à la nature: elle est sortie parfaite des mains du Créateur; et le mauvais usage de la liberté l'a déréglée et corrompue.

Les passions innées, c'est-à dire celles qui naissent de notre nature même, comme elle sortit des mains de Dieu, sont des passions innocentes; par exemple, le goût et la satisfaction de trouver la vérité, la complaisance dans le bien, l'amour de la vertu, la reconnaissance, le retour de l'amitié, la fidélité dans les promesses, l'horreur du mensonge, la haine de l'ingratitude, détester qu'on se moque d'un pauvre aveugle, s'indigner contre un mauvais cœur, etc., voilà les passions innées que tout homme a, et qui lui sont venues du Créateur; mais les passions désordonnées, contraires à la lumière de la raison, qui naissent et se nourrissent avec les vices, et les fausses maximes de l'amour-propre illégitime, ne sont point de la nature comme Dieu l'a créée, mais de la nature déréglée par les hommes. Il me semble, colonel, que j'ai répondu à votre raison.

Le col. Quoi qu'il en soit, vous ne me montrerez point une action héroïque et une vertu sublime, dans quelque genre que ce soit, sans une passion violente.

Théod. Quand la passion est de celles que Dieu a placées dans l'ame, et qui sont nées de l'inclination que Dieu nous a donnée à tous, telle que celle de désirer la vérité et la vertu, si elle est aidée du génie, du raisonnement, de l'étude et de la réflexion, elle a coutume de faire les plus grands efforts pour vaincre de grandes difficultés; et alors elle s'appelle vertu héroïque ou sublime, parce que cette passion de génie, d'étude, d'énergie et de délibération mûre, repose sur la passion innée et innocente de la nature, comme elle est sortie des mains de Dieu. Au contraire si la base des actions extraordinaires est quelque passion désordonnée; aidée du génie, de la coutume, de fausses maximes et de conseils pervers, alors elle est une source de vices, de malheurs et de toutes sortes de maux. Voilà le moyen d'expliquer ce que disait M. le colonel, d'après son livre.

La bar. Par cette distinction entre les passions innées et innocentes et les passions déréglées dont le désordre est de notre fonds, on concilie tout fort bien, et l'on évite la contradiction.

Théod. Comme cette matière est importante et délicate, il convient, madame, que je vous donne une plus ample instruction.

La bar. Ne me privez de rien qui puisse me servir à connaître la vérité.

Théod. Nous avons en nous deux substances essentiellement différentes, l'ame et le corps, mais étroitement unies et liées entre elles, comme le prouve l'expérience, quoique nous ne sachions pas l'expliquer. L'ame *veut* et *entend:* ces deux opérations sont propres à l'ame seule. Tant que nous vivons, et que l'ame est unie au corps, elle ne peut rien faire sans que le corps ne travaille aussi en même temps! de façon que tout ce qui facilite, empêche ou trouble le travail du cerveau facilite, empêche ou trouble les opérations de l'ame. Supposez, colonel, un homme de bonne tête et de grand entendement; si vous lui donnez un peu d'opium ou beaucoup de vin, ou chose semblable, il commencera à dormir ou à dire des inconséquences, comme un homme ivre. Dites-lui alors de développer ce qu'il dit, d'ajuster un calcul ou des comptes difficiles: c'est en vain, il n'y réussira pas. Actuellement, je demande: qui a bu le vin ou pris l'opium? est-ce l'ame? Non certes.

La bar. Même sans cette supposition, il suffit qu'un homme mange un peu plus que de coutume, pour qu'ensuite il n'ait point la tête assez libre pour les affaires auxquelles

(1) *Hoc inveni quod Deus fecit hominem rectum: ipse vero se immiscuit infinitis quæstionibus. Eccles.* 7, 30.

il se livrait auparavant avec beaucoup de facilité.

Théod. Or l'ame ne boit ni ne mange; d'où provient donc, colonel, que dans un moment un homme connaît bien les choses, qu'il gouverne ses actions avec prudence, et que dans un autre il devient furieux, maltraite les gens, et dit mille extravagances? Cela vient de ce que le vin et le trop de nourriture occupent, empêchent et dérèglent les mouvements du cerveau, de manière que l'ame ne fait plus ce qu'elle veut, ni n'entend comme elle entendait: je crois que vous ne doutez pas de cette philosophie très-certaine.

Le col. Et même cela s'accorde avec ce qui arrive souvent, qu'un homme d'esprit devient tout à coup imbécille pour avoir reçu un coup dans quelque partie du corps; et d'après ce que vous dites, je pense que cela arrive, parce que le cerveau étant dérangé, l'ame ne peut exécuter ce qu'elle faisait quand elle l'avait en bonne disposition.

La bar. Ici vient bien, Théodore, la comparaison du cavalier et de son cheval, par laquelle, dans une autre occasion, vous m'avez expliqué ce point.

Théod. Vous dites très-bien, parce que, quand le cheval est doux et bien dressé, le cavalier qui le monte en fait ce qu'il veut; mais s'il est fougueux, rétif et plein de défauts, le cavalier ne peut cheminer droit. J'en dis autant de l'ame et du corps: l'ame est le cavalier, le corps est le cheval; et comme ils sont unis, les mouvements déréglés de l'un se communiquent à l'autre: si le cheval est docile, et que le cavalier veuille qu'il saute, gambade, fasse des cabrioles, etc., c'est parce qu'il le veut: mais si le cheval est rétif ou a quelques autres défauts, ils ont lieu contre le gré du cavalier. Si alors pouvant le maîtriser, il ne le fait pas, et que le cheval le jette à terre, c'est à lui qu'est due la faute.

Venons maintenant aux passions: quand la raison domine, et que l'humeur, le tempérament du corps et la volonté se soumettent, alors les passions peuvent aider la raison, de même que le cheval docile aide le cavalier; et dans ce cas tout va bien, et l'ame peut faire des choses héroïques. Quand les passions sont furieuses et n'obéissent point à la raison, et que l'ame faiblit, sans s'efforcer de les réprimer, elle est coupable et fait mille folies. Car (à l'exception des cas où manque la liberté, comme dans les fous, les furieux et les frénétiques) l'ame a toujours le pouvoir, coûte que coûte, de dompter les passions, quand elles sont rebelles; et si elle ne le fait pas, elle est en faute; car la raison lui dit toujours: *Tu ne vas pas bien.*

La bar. Actuellement je l'entends; mais avant de laisser ce point, dites clairement ce que nous devons entendre par ce mot *raison*, et par cet autre, *passion*; parce que, comme vous avez dit qu'il y a des passions innocentes, je ne veux point qu'il y ait de l'équivoque dans cette matière.

Le col. Vous savez, madame, procéder avec une bonne métaphysique.

Théod. Bien, madame; j'entends par lumière de la raison ces sentiments que tous les hommes éprouvent généralement en eux, et qui, bon gré mal gré, approuvent ou condamnent leurs actions. J'entends encore par raison cette voix intérieure que nous ne pouvons faire taire, et qui nous dit constamment la même chose, quoique nous ne le voulions pas. Le Créateur a placé cette voix ou cette lumière dans notre ame, et elle est hors de la juridiction des hommes; car, que nous le voulions ou ne le voulions pas, cette voix nous dit: *Tu fais mal.... ne le fais pas* Cette lumière est une lumière divine, supérieure à tout, ou une réverbération de la lumière éternelle de Dieu, par laquelle le Créateur a voulu nous éclairer et nous conduire au bien; c'est pourquoi il l'a placée dans l'ame de tous.

La bar. J'entends. Et que veut dire le mot *passion?* Vous me l'avez déjà dit à moi, mais je veux que vous le disiez devant le colonel.

Théod. Pour être conséquent à ce que j'ai dit, j'appelle passions les mouvements que nous sentons dans notre ame, même avant de consulter la raison; ces impulsions qui nous portent soit à approuver, soit à détester une chose avant que l'entendement nous dise: *Tu dois faire*, ou *tu dois éviter cette action*. De ces impulsions ou passions, les unes sont bonnes et les autres sont mauvaises; c'est pour cela que quand on consulte la raison, parfois elle approuve et dit que *oui*; d'autres fois elle réprouve et dit que *non*; et en cela on connaît que les unes sont bonnes et les autres mauvaises, les unes sont furieuses et les autres douces.

La bar. Actuellement j'entends tout. La raison est une lumière que Dieu a placée dans tous les hommes: généralement parlant, leurs avis sont infiniment variés; mais quand tous s'accordent, par exemple, pour aimer la vérité, l'innocence, pour avoir horreur du vol, du mensonge, détester l'ingratitude, approuver la fidélité, etc., c'est signe que ces sentiments viennent de la pure lumière de la raison. Au contraire quand sans consulter la raison nous approuvons ou détestons quelque chose, c'est passion; mais il arrive ou que la raison approuve notre inclination, et c'est signe que la passion est bonne; ou que la raison la désapprouve, et en cela on connaît que la passion est mauvaise.

Théod. Fort bien. Voyons actuellement, mon colonel, quelles doivent être les lois de l'homme pour vivre en société.

Le col. Je suppose, madame, que vous me permettez de dire franchement ce que je pense; et non seulement par mon propre raisonnement, mais par suite de ce que j'ai lu dans de bons auteurs, tels que nous les suivons aujourd'hui généralement.

La bar. Parlez en toute liberté.

Le col. Je donne pour constant que nous autres hommes nous n'avons d'autres lois pour nous gouverner que les passions. Voici mon motif: les passions sont filles légitimes

de la nature, et la nature est fille légitime du Créateur. Déjà vous voyez combien est noble la généalogie des passions; et ainsi rien de plus juste que mon opinion, que nous devons nous gouverner par nos passions. Aussi voyez-vous, Théodore, que tous généralement les suivent.

Théod. Qu'on les suit généralement je l'accorde; mais le point que nous traitons c'est de savoir si on doit les suivre. Revenons à attacher le fil du discours,

La bar. Voilà ce que je veux, Théodore, que votre doctrine forme un discours suivi : c'est ce qui m'instruit le plus, et s'oublie le moins.

Théod. Déjà, colonel, nous avons dit que Dieu a créé l'homme pour vivre en société; nous avons prouvé aussi que créant l'homme pour vivre en société, il a dû lui donner des lois propres à cette fin. Or puisque les lois des passions ne sont propres qu'à détruire la société et à la mettre en pièces, elles ne sont utiles d'aucune façon pour le conserver ni procurer son bien.

Le col. En cela, mon ami, vous vous trompez. Il convient que la loi pour unir les hommes en société plaise à tous, et que tous l'admettent. Or la loi qui plaît à tous c'est celle des passions.

Théod. Pas toujours, mon colonel; vous, par exemple, vous aimez vos passions, mais vous n'aimez pas celles des autres. Quand avez-vous vu une dispute, une dissension, une guerre qui ne vienne pas de ce que chacun des compétiteurs et dissidents suivait la loi de ses propres passions? Ce qu'approuvent les passions de l'un est désapprouvé par les passions de l'autre; et plus chacun tient à suivre les passions, plus la dispute est chaude et opiniâtre. Quelle belle loi pour le bien de la société que d'enseigner à chacun de penser à lui! Ce serait une loi admirable pour mettre en discorde toutes les sociétés; ce serait une loi pour les détruire ou les rendre extrêmement incommodes, parce qu'elle entretiendrait toujours la guerre civile.

La bar. Si vous, colonel, vous aviez dans votre régiment des officiers dont chacun fort entêté pour son opinion n'eût point d'autre loi, vous verriez de grands effets.

Le col. La loi qu'ils ont à suivre est de faire ce que je commande.

La bar. Donc vous devez reconnaître que si chacun voulait suivre la loi de ses propres passions, toute société se détruirait sans ressource.

Le col. Dieu me délivre d'arguments de dames! Passons, Théodore, à autre chose.

§ III. — *Si la loi du propre intérêt peut être une loi pour ceux qui vivent en société.*

Le col. Dès que nous sommes sur la question, je ne veux point préjudicier à ma cause par lâcheté : j'expliquerai donc ma théorie sur la *bonté morale*. Nous verrons si vous me donnez votre approbation, ou si au moins vous me disculpez.

La bar. Je serais on ne peut plus satisfaite qu'à la fin nous sortissions de la conférence bien d'accord.

Le col. Théodore vient de dire que les passions innées sont innocentes, parce qu'elles sont filles de la nature, dans l'état où Dieu les a créées. Or la passion la plus innée, et par là même la plus innocente, c'est l'amour de notre propre bien. C'est là le premier précepte de la loi naturelle, que Dieu a gravée au fond de notre ame : Que chacun se procure son propre bien. Cette affection, ce désir, cette propension est véritablement naturelle; car elle ne procède pas de la persuasion des hommes. Cela supposé, quand je cherche dans une action quelle qu'elle soit, *mon intérêt*, ma commodité, mon goût, mon utilité, soit sur le point d'honneur, soit sur celui de la condescendance à mes passions, etc., j'observe le grand précepte que Dieu a imposé à ma nature quand il m'a créé; de même que la pierre en tombant vers le centre, observe la loi et le précepte physique que Dieu lui a imposé en la créant. L'homme donc en obéissant à la loi que Dieu lui a faite ne peut qu'agir justement et d'une manière digne d'éloges. Que vous en semble, madame? suis-je philosophe ou non? Il me paraît que je donne raison de ce que je dis.

La bar. Moi je dis que, si c'est ainsi, je suis folle et je l'ai toujours été. Mais c'est Théodore qui, en fait de doctrine si essentielle, doit donner la réponse.

Théod. Dites, mon colonel, tout ce que vous avez à dire : je répondrai ensuite à tout.

Le col. C'est une doctrine suivie par des gens de mérite; et un auteur dit, en termes exprès, que la *sensibilité physique et l'intérêt personnel sont les auteurs de toute justice* (1). Vous voyez que c'est la même chose que ce que j'ai dit. Il y a plus : ce même auteur, qui est très-fameux, dit que *la probité n'est que l'habitude de chercher les choses utiles* (2).

La bar. Heureux, mon colonel, les voleurs qui ont passé toute leur vie à voler! Ce sont les hommes de la plus grande probité qu'il puisse y avoir; en tant qu'ils ont toujours eu l'habitude de chercher ce qui leur était utile.

Théod. Madame, laissez-nous entendre tout.

Le col. J'ai dit ce qui est le plus substantiel; et il me semble que j'ai donné raison de ce que j'ai dit.

La bar. Permettez à présent, Théodore; je ne puis me contenir. Par conséquent, vous croyez, colonel, que toute action où chacun cherche son goût, son intérêt, sa commodité, etc., est une action juste, louable et bonne?

Le col. Sans doute : c'est ce que disent d'excellents auteurs; et je le crois ainsi, parce que c'est très-conforme à la raison que j'ai donnée.

La bar. Je serais enchantée que tandis que nous sommes dans la bonne compagnie que vous nous faites, quelque élève de votre école

(1) L'Esprit, p. 90.
(2) Ibid., p. 73.

ôtât les chevaux de votre voiture et vous laissât à pied dans un temps aussi mauvais ; car en prouvant qu'il l'aurait fait pour son intérêt, son goût et sa commodité, il ne pourrait qu'obtenir votre approbation. Si vous ne voulez louer cette action, qui, dans votre système, est *très-juste*, comme vous l'avez dit tout à l'heure, vous devez confesser que cette doctrine est le comble de la folie. De deux choses l'une, colonel : ou louez le vol, ou condamnez la doctrine. Que choisissez-vous? car je veux rire à mon aise. Qu'est-ce que c'est, mon colonel? Vous avez des convulsions dans la gorge? Vous voulez parler, et les paroles vous manquent? Mais, ah ! vous riez ; c'est preuve que vous n'avez aucun mal. Je m'effrayais déjà ; je croyais que vous ne pouviez parler.

Théod. Mon ami, déjà vous voyez les absurdités qui s'ensuivent de votre doctrine; et, pour répondre aux principes sur lesquels elle se fonde, je dis que le penchant à désirer notre bien est innocent. Si c'est un bien pur et sans mélange d'aucun mal, la propension est louable; mais si le bien est mêlé de quelque mal, ce sera un désir nuisible et coupable. Si je prends pour moi le bien d'autrui, ce bien est mélangé avec un mal qui est le vol, lequel est un mal et un délit contre la loi naturelle, qui dit de *laisser à chacun ce qui est à lui*.

Quand Dieu notre Seigneur a créé l'homme, il a mis dans son ame deux choses : l'une, la propension à désirer le bien; l'autre, la lumière de la raison, qui lui montre le bien qui est juste, et le bien qui est injuste. Le désir du bien, de la commodité, de l'intérêt, etc., est le principe mouvant, comme le ressort d'une montre; la lumière de la raison est le principe modérateur, comme le balancier : ôtez ce dernier, l'autre pousse tout avec précipitation, et de là les désordres et les malheurs.

Le col. Mes livres y vont plus simplement; ils ne s'embarrassent pas du gouvernement de la raison. Je vous ai déjà dit la doctrine de Sénèque et de beaucoup de modernes; ils enseignent que la raison doit consulter et avoir en considération les mouvements de la nature, et que celle-ci doit lui servir de guide. Si l'opinion de nos philosophes était la même que la vôtre, les hommes resteraient dans l'insupportable esclavage de la raison, qui ne fait que réprimer les passions et détruire en quelque manière la nature.

Théod. Soyez, mon ami, un philosophe raisonnable, et non de la populace philosophique. Ne dites jamais : *Cela est ainsi, parce que les miens le disent.* Dites toujours : *Cela est ainsi pour tel ou tel motif.* Si vous avez déjà avoué avec vos docteurs que *l'humanité doit ses vices et la plus grande partie de ses malheurs aux passions, qui cherchent* aveuglément leur intérêt, comment pouvez-vous dire que la loi de l'intérêt est une loi propre au bien de la bonne société, tandis que les vices et les malheurs qui résultent de cette loi *seraient un grand mal pour toute la société ?*

La bar. Si vous suiviez cette doctrine, je demanderais à Dieu qu'aucune pièce de mon cabinet ou de ma toilette ne vous fît plaisir, dans la crainte que vous ne fussiez entraîné par cette loi de *probité*, cette loi *des hommes d'honneur* qui prescrit à chacun de chercher à tout prix ses intérêts, sa commodité et la satisfaction de ses appétits. Pour être *homme de bien*, ce qui est la même chose qu'*homme de probité*, vous devez vous accoutumer à des actions utiles, et aspirer toujours à votre intérêt ; mais comme mon goût en fait de bijoux vous paraît délicat et exquis, ne pourriez-vous pas regarder comme utile et commode de me les prendre, pour obéir au précepte que vous dites tenir du Créateur, de chercher à quelque prix que ce soit votre propre bien, même aux dépens de celui d'autrui? Dieu me préserve que vous soyez homme *de probité* chez moi. Mais non, je me rétracte de ce que j'ai dit; parce qu'ici tout est à vous, et que vous pouvez vous en servir sans scrupule.

Le col. Je ne puis m'empêcher de vous remercier de votre honnêteté.

La bar. Soit dit entre nous, votre philosophie est d'une conséquence affreuse, et je ne puis me persuader qu'aucune personne honnête la pratique sérieusement.

Théod. Moi aussi, madame, j'avais cette idée; mais je l'ai perdue dans une occasion où dînant chez M. H..., mon élève, un de ses amis voulut, après le café, me persuader ce principe de *bonté morale*. L'ayant mis à l'épreuve pour voir s'il approuverait que je lui prisse un mouchoir qu'il avait dans la main, il m'accorda que si je me figurais que cela me convînt, je ferais en le lui ôtant une action louable, que lui aussi ferait bien s'il me le retirait ensuite, enfin que si tous les deux nous nous disputions à qui l'emporterait de force, malgré que le mouchoir fût à lui, nous agirions tous deux d'une manière raisonnable, parce que nous suivrions tous les deux la règle de la moralité et le principe de la justice. Vous le connaissez bien. Tout l'après-midi nous disputâmes sans qu'il se donnât pour convaincu. Croyez, madame, que les philosophes de cette espèce ont réellement dans le cœur ce qu'ils expriment dans leurs livres.

La bar. Quelle belle et bonne société, colonel, que celle de pareils philosophes, convaincus qu'ils peuvent tout prendre sans qu'on puisse former plainte contre eux, et que tout au contraire, *hommes de bien voleurs*, leur probité mérite des éloges dans l'honorable coutume de s'attribuer tout ce qui fait leur compte !

Le col. Pour moi, madame, je voudrais seulement vous voler le jugement que Dieu vous a donné.

La bar. Enviez plutôt celui de Théodore, et vous serez plus riche. Mais non, ce jugement vous priverait des commodités, des plaisirs que vous aimez ; il gênerait les passions que vous idolâtrez; ce serait un vol qui renverserait toute votre morale : vous

n'aurez garde de commettre un pareil crime! Théodore, passons à un autre point.

Théod. Actuellement, mon ami, il est temps d'examiner quelles sont les lois fondamentales pour régir une société.

Le col. Je vous entendrai avec plaisir.

§ IV. — *Des premières lois fondamentales pour la bonne société.*

La bar. Je ne suis point encore revenue, mon cher Théodore, de la frayeur que m'ont causée les maximes que notre colonel a prises dans ses livres : elles me remplissent d'indignation ; mais il n'était pas juste que j'interrompisse votre solide raisonnement qui, tout en le réfutant, m'instruisait.

Le col. Si le solide raisonnement de Théodore me réfutait, vos raisons me convainquaient peut-être plus que ses discours ; car vos paroles pénètrent mon entendement et mon cœur ; elles portent avec elles une recommandation si efficace que ceux qui vous aiment n'y peuvent résister. Une grande maxime que nous suivons, nous philosophes, c'est que *le plaisir et la douleur sont les seuls moteurs de l'univers moral* (1). Quand une dame d'aussi belles qualités que vous s'introduit dans le cœur pour faire entendre ses raisons à l'entendement du philosophe, elle a une grande force d'éloquence occulte pour le convaincre. Faites qu'un discours plaise bien, et je vous assure qu'il convaincra. Mais c'est trop vous retarder, Théodore, par mes respectueux hommages à la baronne.

Théod. Le charme de ces intervalles ne laisse pas, mon ami, de rendre la conversation plus douce, et par là même plus utile. La première loi fondamentale sur laquelle repose le bon gouvernement de toute société, c'est, je crois, celle-ci : *Chaque membre de la société doit préférer le bien commun au sien propre.* Il est évident, mon ami, que les lois fondamentales de la société doivent se diriger au bien et à la conservation de ladite société. Mais si chacun ne préfère le bien public à son intérêt personnel, et qu'au contraire chacun tire de son côté, n'importe qui est-ce qui souffre, tout est perdu. Le mal de la communauté rejaillit toujours sur les particuliers : de même que dans la fièvre la souffrance de tout le corps s'étend à tous ses membres ; et le mal qui résultera au particulier du préjudice de la société où il vit détruit tout le prétendu bien qu'il se propose en s'isolant dans son intérêt personnel. Par conséquent celui qui préfère son bien particulier au bien commun se trompe en cherchant un bien qui lui attire un mal, et un mal qui, d'ordinaire, sera beaucoup plus grand que le bien qu'il cherchait.

La bar. Il me vient dans la mémoire la folie de Néron, qui fit mettre le feu à Rome pendant la nuit pour se donner un spectacle et jouir de la confusion et du trouble étrange des habitants, préférant dans son cœur vicié la ridicule envie de voir cette abominable illumination à la conservation de toute sa capitale.

Théod. Pourquoi, madame, condamnez-vous, en présence de notre ami, une action qui doit lui paraître louable puisque Néron cherchait son plaisir, et que, dit notre colonel, *la sensibilité physique et l'intérêt personnel sont les auteurs de toute justice, de la bonté morale et du mérite de nos actions* (1). C'est dommage, colonel, que cet auteur, votre maître, ne vécût pas du temps de Néron pour faire son éloge funèbre et justifier ses barbares brutalités.

La bar. Les gardes de la ville, suivant les principes de cette nouvelle philosophie, la livreront aux ennemis pour quelques pièces d'or.

Théod. Ne parlez point de gardes : cela n'étonne point. Parlez des gouverneurs, des commandants, des principaux chefs, et vous verrez dans l'histoire de ce siècle d'innombrables exemples de gens qui, pour leur intérêt personnel, ont vendu les peuples innocents, la patrie et les souverains, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'au lieu de chercher l'impunité dans la fuite ils ne rougissent point d'en faire parade. Voulez-vous, d'après cela, une preuve plus évidente de la nécessité de la loi que je viens d'établir?

Le col. Ne vous fatiguez pas ; la chose est évidente ; car, dès que nous sommes tous membres de la société où nous vivons, ce qui est le bien de la société devient le nôtre propre ; et mon grand maître pose ce désir sérieux de l'utilité publique pour principe de toutes les vertus humaines (2).

Théod. Voici la seconde loi qui me paraît extrêmement utile à la société : *Tu traiteras les autres hommes comme tu désires en être traité toi-même.* Cette loi est admirable, parce qu'elle établit une étonnante union entre les membres de la société, et qu'elle procure un grand avantage au public ; car de cette manière l'amour que chacun a pour lui-même se transforme en l'amour de chaque concitoyen, parce que, s'il doit servir et aider les autres comme il veut être servi et aidé par eux, il devra aussi les aimer comme il s'aime lui-même. Quel charme dans la société dont tous les membres pratiqueraient cette loi!

La bar. Ce serait sans doute un paradis terrestre ; et, en vertu de cette loi seule, il y aurait un grand avantage à vivre dans cette société, même avec des peines, parce qu'on trouverait partout autant de vrais amis qu'on rencontrerait d'hommes. Chacun s'empresserait de secourir les autres dans leurs entreprises, de les consoler dans leurs chagrins, de les protéger dans leurs dangers et de les aider dans leurs travaux : chacun pour de justes fins compterait sur autant de bras qu'il y en aurait dans le genre humain. Jamais homme ne ferait de mal à un autre, et on n'aurait pas même à craindre qu'il lui en fît. Quelle harmonie dans les familles! quelle

(1) L'Esprit, p. 230.

(1) L'Esprit, p. 90.
(2) *Ibid.*, p. 80.

paix dans les assemblées ! quelle force dans les entreprises communes ! Il suffirait que cette loi se pratiquât pour qu'il y eût une souveraine félicité sur la terre.

Théod. Or telle est la loi que nous dicte la saine raison, loi gravée dans l'entendement par la main du Créateur, et tellement gravée qu'il n'y a pas de méchant qui, dans le fond de son ame, ne l'entende chaque fois qu'il fait à son frère le mal qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît. Mais cette loi étant aussi générale qu'il est possible, nécessairement c'est le Créateur qui nous l'a intimée quand la nature nous a formés. Comme c'est le Créateur qui a donné à chacun de nous la nature que nous avons, nous sommes tous également ses enfants ; il ne veut point qu'ils s'offensent entre eux, et c'est pour cela qu'il leur inspire cette morale admirable : que chacun traite les autres comme il veut en être traité.

Le col. Savez-vous, cher Théodore, comment mes livres expliquent cette loi ? Le voici : *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il te sera possible* (1). Et cela s'accorde avec mon principe : que chacun est obligé de chercher son bien de façon ou d'autre.

La bar. Belle maxime, colonel, pour celui qui vit en société ! Il pourra dire qu'il a autant d'ennemis qu'il y aura d'hommes, parce qu'aucun ne s'abstiendra de lui faire mal, s'il se le figure utile et agréable.

Théod. Ces jours derniers je rencontrai un livre qui glosait ce principe de moralité d'une manière assez plaisante (2). *Pour moi*, disait-il, *je voudrais que cette maxime se gravât à tous les coins des rues, dans les places, à toutes les murailles des cabarets et des maisons du peuple ; parce que ceux qui ont coutume de fréquenter ces lieux honnêtes, et qui sont souvent des gens de sac et de corde, à force de lire, de réfléchir et de se communiquer leurs idées, pourraient trouver un moyen de faire leur propre bien, avec le moindre mal d'autrui qu'il leur serait possible ; ce en quoi la société gagnerait sans doute : car alors les voleurs et les assassins, au lieu de tuer, se contenteraient de couper la langue, afin qu'on ne parlât pas, et les mains, afin qu'on n'écrivît point ; les voleurs se contenteraient de voler, de manière que le préjudice fût moindre, en ne détruisant pas ce qu'ils n'emportent pas. Ceux qui empoisonnent étudieraient le moyen de causer le moins de douleurs, etc.* Vous riez, baronne ? Moi aussi j'ai ri.

La bar. Colonel, je dois me divertir beaucoup avec mes amies au sujet de votre philosophie morale. Quand nous vous verrons une boîte de goût, quelque précieuse qu'elle soit, j'exciterai l'une d'elles à vous l'enlever sans scrupule ; par la raison que vous louez ce vol, pourvu qu'au lieu de la boîte précieuse on vous en mette dans la poche une autre de bois avec le tabac suffisant pour aller jusque chez vous, et ainsi nous ferions notre bien avec le moindre mal possible.

Le col. Vous n'avez pas besoin de cela : parce que tout ce qui m'appartient est à votre disposition, et à celle des dames que vous honorez du titre d'amies ; car, dès qu'elles le sont, elles méritent mes hommages.

La bar. Nous ne voulons pas vous le devoir comme un gage d'amitié : nous devons vous ôter tout ce que nous vous verrons de bon goût (et en tout vous l'avez spécial), par le droit que nous avons à notre propre bien, lequel rend ces actions saintes, louables et justes, en sorte qu'elles ne sont nullement coupables.

Le col. Malgré tout, je ne voudrais pas que vous fussiez philosophe à ce point.

La bar. Quelle plus grande gloire pour un beau cavalier comme vous, que d'avoir de belles élèves comme mes amies, que j'ai choisies, je vous assure, douées de toutes les meilleures qualités. Car, en adoptant votre doctrine, convaincues par vos excellentes raisons, notre conviction fera votre éloge, et, devenues vos disciples, nous contribuerons à votre gloire ; par conséquent, mon chevalier, vous resterez avec l'honneur de nous avoir enseigné et persuadé la solide philosophie, et nous autres avec le profit des jolis bijoux de bon goût dont vous êtes si bien pourvu. De quoi riez-vous ? Avouez donc que nous ferons bien d'exécuter ce que j'ai dit, ou que vous défendez une doctrine si absurde que vous-même, qui l'enseignez, la tenez pour abominable. Choisissez.

Le col. Vous avez là, Théodore, une élève qui peut établir une chaire de logique, car elle sait argumenter avec subtilité.

Théod. Mon ami, la baronne vous convainc, non pas tant encore par la clarté de son entendement que par la justice de la cause qu'elle défend. Si votre doctrine venait à s'établir dans le monde, qui est-ce qui vivrait tranquille ? Tout votre adoucissement ne nous délivre point de la certitude qu'avec cette philosophie tous ceux qui nous voient et nous fréquentent désirent notre mal : les meilleurs se contenteraient de nous faire le moindre mal, toutes les fois que cela ferait leur bien, c'est-à-dire serait de leur goût, de leur intérêt, ou satisferait leurs passions ; mais toujours ils seraient prêts à nous en faire plus ou moins, s'ils l'envisageaient comme utile pour eux.

Le col. Vous voyez, mon ami, que c'est là effectivement la loi du monde.

Théod. C'est la loi des méchants ; cependant, quand ils la suivent, c'est avec dissimulation, tant elle leur paraît horrible. Mais que n'oseraient-ils pas si on approuvait publiquement le système de *chercher son bien n'importe aux dépens de qui*, en sorte qu'il ne fût plus besoin de le dissimuler et de le cacher ? alors tous les hommes seraient franchement sans délicatesse et sans pudeur. Supposez, mon ami, deux pays voisins, et que dans l'un on suivît votre philosophie de

(1) Discours sur l'Inégalité des Conditions.
(2) Dict. des Philosophes, p. 97.

chercher chacun son intérêt personnel, quoique ce soit avec le mal d'autrui, et cela d'une manière licite et louable, et que l'autre eût pour loi de ne *point faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse*; dans lequel de ces deux pays voudriez-vous vivre?

Le col. J'avoue que je préfèrerais le second.

Théod. Donc il vaut mieux, pour tous les membres d'une société, suivre la loi que Dieu nous a donnée, de *traiter les autres comme nous voulons en être traités*. Avouez-vous que cette loi sainte est meilleure que celle qu'a inventée votre nouvelle philosophie, de *chercher chacun son intérêt malgré le mal d'autrui?*

La bar. Que répondez-vous, colonel? Sourire n'est pas répondre. Il nous faut un *oui* ou un *non*.

Le col. Je ne puis nier que la loi à laquelle vous tenez ne soit beaucoup meilleure.

La bar. Or c'était là notre thèse, *des meilleures lois pour vivre en société;* et puisque vous êtes d'accord avec nous, allons en avant, Théodore.

Le col. Toujours me reste-t-il un grand scrupule : c'est que si je tombe d'accord avec vous, comme je voudrais, je vois que je renverse les maximes établies par les hommes du plus grand jugement qu'on ait connus dans ce siècle.

La bar. Quels sont ces hommes-là? quelles sont ces maximes? déclarez-les.

Le col. Mon maître dit que *de même que l'univers physique est sujet aux lois du mouvement, l'univers moral l'est aux lois de l'intérêt; et que les législateurs devaient bien entendre la nécessité de fonder les principes de probité sur la base de l'intérêt personnel; car quel autre motif pourra déterminer un homme à faire des actions généreuses* (1)? Cela s'accorde avec ce qu'il avait dit ailleurs : qu'il *est autant impossible que nous aimions le bien, seulement pour être bien, qu'il l'est que nous aimions le mal, seulement comme mal* (2). Or, puisque j'ai été élevé dans ces principes, comment puis-je m'accorder avec vous?

Théod. Ne vous scandalisez pas, baronne; le colonel n'a pas encore dit tout ce qu'il sait de la doctrine de ses maîtres. Un d'eux assure qu'il n'y a *ni vices ni vertus qui soient tels par eux-mêmes, qu'il n'y a ni bien ni mal moral, qu'il n'y a rien de juste ou d'injuste en soi, parce que tout est arbitraire et dépend des hommes* (3).

Le col. C'est vrai; je l'ai lu aussi : bien que ce soit une manière de penser qui me paraît un peu outrée, il ajoute encore que *plus on examine de près la nature de l'homme, plus on reste convaincu que les vertus morales sont les effets de la politique que la flatterie et l'orgueil ont engendrée*. Moi-même j'avoue que je n'approuve pas entièrement cette doctrine (4).

(1) L'Esprit, p. 232.
(2) *Ibid.*, p. 73.
(3) Discours sur la Vie heureuse, p. 11.
(4) *Ibid.* p. 33.

Théod. Vous ne le pouvez parce que votre maître dit expressément que *l'utilité publique est le principe de toutes les vertus humaines; et qu'on doit sacrifier à ce principe tous les sentiments, jusque à ceux de l'humanité* (1).

Le col. Il le dit ainsi, et même je me suis consolé quand j'ai entendu que vous posiez pour première loi de la société, que le bien public doit être préféré au bien particulier; je me suis réjoui de vous voir admettre mon principe favori.

Théod. Préparez-vous à rire, madame, en voyant la contradiction remarquable de cet auteur, le maître de notre ami. Il vient de dire ce que vous avez entendu, que *l'utilité publique est le principe de toutes les vertus humaines*, etc.; et il dit ensuite que *l'homme vertueux n'est pas celui qui sacrifie ses habitudes ni ses fortes passions à l'intérêt public, parce qu'il est impossible qu'il y ait un tel homme, mais que le vertueux est celui dont les fortes passions sont tellement conformes à l'intérêt général, que presque toujours il est dans la nécessité d'être vertueux*. Suppliez notre colonel de nous concilier ces doctrines de son maître, et riez en attendant.

La bar. Si je continuais de rire jusque à ce qu'il ajustât des choses si opposées, je ne finirais pas de longtemps.

Le col. Je les ajuste fort bien : étant vrai comme il l'est, que *la vertu* (quant il y en a) *doit être le propre de celui qui sacrifie au bien public les sentiments, jusque à ceux de l'humanité; mais que sacrifier au bien public les passions fortes est chose impossible, et que seulement la vertu se trouve quand par un heureux hasard les passions s'accordent avec le bien public* (2).

La bar. En ce cas la vertu n'a point de mérite, parce que c'est un hasard, et non un choix de naître avec tel tempérament que les passions s'accordent avec le bien public. Ce maître, colonel, a le gosier large, puisque il avale de si monstrueuses contradictions.

Théod. Vous voyez, madame, quelle belle philosophie pour la société, que d'appeler vertu le bonheur d'être né avec un tempérament tel que les passions propres concordent avec le bien public : en sorte que la vertu n'est plus qu'un hasard et non un mérite; et le vice n'est plus qu'un malheur, mais non une faute. Alors comment les magistrats pourront-ils récompenser ou louer la vertu, si c'est une vertu sans mérite, ou châtier le méchant, s'il n'est pas coupable de l'être? Que de beaux fruits on peut attendre dans la société avec une telle doctrine!

Le col. Cette doctrine sera mauvaise; mais, si nous lisons les histoires, nous trouverons que *les plaisirs des sens nous peuvent inspirer toute espèce de sentiments et de vertus*. En sorte que cette satisfaction de nos

(1) L'Esprit, p. 80.
(2) *Ibid.*, p. 80, 361 et 365.

passions est le moyen le plus propre pour élever l'ame, et la plus digne récompense des héros et des hommes vertueux.

La bar. Mon colonel, je crois que, dans les déserts où les brutes se livrent sans frein à la satisfaction de leurs appétis et se procurent sans crainte le plaisir des sens, il doit y avoir des brutes très-vertueuses et vraiment héroïques; car, d'après votre texte, *les plaisirs des sens leur peuvent inspirer toute espèce de sentiments et de vertus.* D'ailleurs elles ont dans cette satisfaction de leurs appétis *le moyen le plus propre pour élever leurs ames;* elles ont aussi la *récompense la plus digne des brutes vertueuses.* Enfin elles ont tout ce qui, suivant votre doctrine, fait les hommes *vertueux* et *heroïques.* Quoi! vous riez aussi, colonel!

Le col. Dieu me préserve d'argumenter avec des dames!

La bar. Dites-moi à présent, colonel; croyez-vous ces maximes que vous avez citées? car, si vous les croyez, il est nécessaire que vous placiez les hommes solidement vertueux et même héroïques dans la classe des brutes qui, sans le frein de la raison, se livrent aveuglément à la satisfaction de leurs appétits et au plaisir des sens. Figurez-vous, mon colonel, une société, dont les membres suivraient toutes ces doctrines; en quoi se distingueraient-ils des brutes indomptées du centre de l'Afrique ou de l'Amérique, des lions, des éléphants, des ours, des sangliers, etc. Dites-nous encore: pourquoi le Créateur a-t-il donné à l'homme l'usage de sa raison? Dans votre système il n'y a rien de plus utile. Répondez-moi, puisque vous êtes philosophe; je ne vous demande pas de rire par honnêteté; je veux une réponse de bon sens. A quoi vous sert ce grand jugement dont vous vous flattez; ou pourquoi vous en glorifiez-vous, s'il n'y a rien de plus inutile pour la vertu et l'héroïsme? Avouez, colonel, que vos maîtres disent beaucoup de blasphèmes contre la lumière de la raison; et si vous vous piquez d'être philosophe, ou de connaître la force d'une juste conséquence, vous devez vous dédire de ces principes si faux, ou avaler des monstres horribles de conséquences que personne n'a dévorés jusque à cette heure: vous ne pouvez faire autrement. Passons à un autre point, Théodore; je vois que sur celui-ci le colonel rougit de ce qu'il a dit, et qu'il reconnaît la force de l'argument par des politesses pleines de respect.

§ V.—*Si les hommes qui vivent en société peuvent avoir une égalité totale.*

Le col. Vous devez, madame, à la nature une vigueur d'entendement telle que je n'en ai connue dans aucune femme. Si vous étiez bien instruite des principes de notre philosophie, vous feriez des progrès admirables, et vous auriez des disciples sans nombre; car je n'ai jamais vu réunir tant d'amabilité dans la parole, tant de vivacité dans l'argument et tant de clarté dans la pensée. Souvent, en parlant avec mes camarades, je gémis de ce qu'avec tant de qualités naturelles, vous êtes si préoccupée de certaines vieilleries du temps jadis, qu'il est difficile de les bannir de votre entendement, qui d'ailleurs est capable de s'élever d'un vol à la connaissance des vérités sublimes.

La bar. Bien obligée, mon colonel, de l'éloge et de la compassion; comme je suis jeune, je serais encore à temps d'oublier les vieilleries, et d'apprendre les nouveautés, pourvu qu'on me les enseignât dans le langage de la saine raison. Mais je remarque que, jusque à cette heure, vous et vos maîtres, vous n'avez parlé que de *passions*, de *sentiments de la nature*, d'*héroïsme*, d'*amour*, d'*inclinations aux plaisirs*, etc. Je ne vous ai jamais entendu louer la beauté de la lumière de la raison; en sorte que, si vous deviez enseigner la philosophie aux brutes qui vivent dans les montagnes, pour les rendre héroïques et vertueuses, vous ne changeriez pas une parole dans vos discours; et sinon venons aux textes.

Le col. Cela nous conduirait, madame, bien loin de votre but qui est de vous instruire avec Théodore. Passons donc en avant, et voyons, mon ami, quel est le point que vous voulez traiter dans cette instruction.

Théod. Je vous laisserais avec plaisir disputer avec la baronne; car je vois qu'elle a bien entendu ce que nous avons dit. Le point que je pense traiter sera de votre goût, parce qu'il s'agit de savoir: si *dans la société des hommes il peut y avoir une égalité totale*, ou s'il doit y avoir *un supérieur?*

Le col. Point, point de supériorité, mes amis; parce que les hommes sont nés tous égaux: le même Dieu qui a créé les uns, a créé les autres, et il nous a tous formés également de la même terre. Quelle supériorité le Créateur a-t-il donnée aux arbres, aux brutes, aux insectes, aux poissons, aux arbustes et aux fleurs? Chacune de ces créatures est souveraine dans son genre, et existe sans dépendance d'une autre créature, et sans supériorité ni domaine sur elle. Dieu, le père de toutes, les conserve comme ses enfants dans une égalité totale; parce que les inégalités entre les enfants d'un même père ont toujours été odieuses autant que nuisibles aux enfants, et honteuses pour les pères. Quelle raison y a-t-il pour que nous autres hommes nous corrigions les ouvrages de Dieu, et pour que nous mettions d'injustes inégalités dans ce que le Créateur fait avec une extrême égalité, ce qui est d'une grande perfection? L'homme a-t-il donc plus de jugement que celui qui le lui a donné? ou pourra-t-il découvrir des fautes dans les œuvres de la sagesse infinie? Point, point de supériorité parmi les hommes; tout est égal, tout, parce que le Créateur est père de tous et de tout. Le contraire, baronne, est le scandale de la raison, l'injure de la nature, et même l'offense de la Divinité.

La bar. Grand Dieu! quelle tempête! j'ai rarement entendu des coups de tonnerre si horribles. Cher Théodore, nous devons nous

convertir, parce qu'il n'est pas juste que nous agissions désormais pour scandaliser la raison, injurier la nature et offenser le Créateur, comme nous en accuse le colonel. Mais, pour me convertir, j'ai, mon colonel, une difficulté, et c'est que voilà six mois que vous m'honorez de vos visites, et que je vous vois toujours en voiture avec de bons chevaux et des laquais très-élégants. Je ne sais, puisque *Dieu est le père de tous et de tout*, comment vous n'alternez pas par semaines avec vos chevaux et vos laquais. Car pour ne point enfreindre cette loi sacrée de l'égalité, vous devriez, à votre tour, monter derrière votre voiture ou sur le siége, et mettre vos laquais dedans, comme enfants de Dieu; vous devriez même prendre la place de vos pauvres chevaux qui sont vos frères comme fils du même père. Faites attention, colonel, que, souffrir plus longtemps cette inégalité c'est corriger l'œuvre de Dieu qui a tout fait avec une grande égalité et une souveraine perfection. Rien, rien de cela, colonel; ne commettez point un si horrible délit contre l'Etre suprême, en corrigeant, au scandale de la raison, de la nature, et jusque à offenser la Divinité, les ouvrages de la sagesse infinie.

Le col. C'est assez, madame, c'est assez : vous allez jusque au vif.

La bar. Les mains des dames ne blessent point les chevaliers galants. Vous pouvez bien vous flatter d'avoir en moi une élève d'excellente mémoire; car j'ai répété vos raisons avec fidélité, sans ajouter une parole. Parlez, vous, Théodore, et pardonnez ma vivacité; car, en matière si importante, je devais attendre vos raisons.

Théod. Colonel, le nouveau compliment que vous a fait la baronne de mettre les chevaux de votre voiture au rang de frères, comme ayant le même père, n'est pas si scandaleux qu'il paraît au premier abord. Car, parmi vos livres, vous en avez qui supposent la même nature depuis l'homme jusque aux plantes, avec la seule différence de plus ou moins de perfection, laquelle ne varie point l'espèce, et vous aurez lu déjà un livre qui dit que *l'homme est une plante* (1). Un autre docteur ne trouve point de bornes qui séparent la nature de l'homme de celle des brutes (2). Vous pouvez donc bien lui pardonner la vivacité; mais, pour ce qui regarde l'inégalité entre vous et vos laquais, je ne sais ce que vous pourriez répondre, puisque cette inégalité va contre votre système.

Le col. Cela est parce que je les paie; et eux ne me paient pas, n'ayant pas de quoi.

Theod. C'est encore pire, mon colonel; car étant, vous et eux, fils de Dieu, les biens et les richesses devaient se répartir également, et ainsi en conscience vous leur devez la moitié de vos rentes.

Le col. Je les ai héritées de mes pères.

Théod. Pardonnez, mon ami, je veux m'instruire bien dans cette nouvelle philosophie. Vos pères ayant été frères des ancêtres de vos laquais, il y a longtemps que les richesses qui appartenaient à ceux-ci sont volées; ils ne peuvent céder le droit naturel de l'égalité; et vous qui possédez ces richesses héritées de mauvaise foi, parce que vous savez qu'elles étaient autant a vos laquais qu'à vous, vous êtes coupable, et vous les leur devez restituer, en les servant autant de temps qu'ils vous ont servi. Oui, mon ami, oui, tout doit être égal; parce que Dieu, comme vous dites, nous a tous faits égaux, et qu'il n'est pas permis de corriger ce que Dieu a fait.

La bar. Théodore, parlez tout bas, parce que, si les laquais du colonel vous entendent, ils auront avec lui une grande dispute, quand il ira pour monter en voiture, lui demandant compte des richesses que lui, ses pères et ses aïeux ont volées aux leurs, il y a des années.

Le col. Malheur à eux, s'ils en avaient la pensée! car tous les soldats de mon régiment sont à mes ordres pour punir leur insolence.

La bar. Faites attention, colonel, que vous vous contredisez. Qui êtes-vous, pour que ce régiment vous venge, si vous n'êtes vous-même qu'un soldat égal à ceux qui boivent et mangent au cabaret? qu'il ne soit pas question d'inégalité ni de supériorité : les hommes sont égaux; ainsi vos soldats doivent vous obéir, autant que vous à eux : tout est égal, parce que le Créateur l'a fait ainsi.

Le col. Je les ferais obéir par force.

La bar. Vous me faites rire. Qui vous a donné cette force, si vous leur êtes égal en tout? Je ne pense pas que vous parliez de la force des bras, parce que vous êtes très-délicat, et que vos soldats sont forts et robustes. Sans doute vous parlez de la force civile que vous avez par votre emploi; mais ces emplois sont des abus de la tyrannie, aux yeux de vos philosophes.

Le col. J'en reviens à dire, cher Théodore, que je ne veux point d'argument avec la baronne, elle ne me pardonne pas une parole. Parlons ici nous deux : nous sommes des hommes, et nos armes sont égales.

La bar. Les armes des hommes doivent être les raisons : je serai bien aise que vos armes soient égales à celles de Théodore, mais j'en doute.

Théod. Je veux me mettre au fait des raisons que vous avez données, pour y satisfaire. Déjà j'ai prouvé que l'homme, par sa nature, est né pour vivre en société, ce qui généralement ne se prouve pas des bêtes : car l'homme naît dans une dépendance particulière des autres hommes, et cela pour tout ce qui n'a point lieu dans les animaux; la nature les vêtit, leur donne un domicile et l'habileté pour construire leurs nids ou leurs retraites, et se procurer avec adresse leur nourriture sans que les autres les aident ou les enseignent. La parole qui est le propre de l'homme et non aux animaux, nous persuade aussi qu'il est né pour vivre en société; mais surtout le jugement et l'art de ré-

(1) L'homme Plante.
(2) Intepréte de la nature, p. 35.

fléchir pour inventer des choses nouvelles, qui est son apanage exclusif; car nous ne savons pas qu'un autre animal ait inventé rien que les premiers de son espèce n'aient déjà fait. Ce qui prouve manifestement que la nature de l'homme n'est point faite comme celle des autres animaux qui seulement, par l'impulsion aveugle de leurs appétits et sans d'autre règle ni loi, se portent aux fins que la nature leur a prescrites.

Mon cher colonel, Dieu n'est point un imbécile qui fasse les choses sans fin et sans raison. L'homme, comme je l'ai dit, étant si différent de tous les autres animaux, il est nécessaire que Dieu l'ait fait pour des fins différentes que les animaux : il ne l'a donc point formé pour qu'il satisfasse ses passions, et se livre à ses appétits comme s'il était une brute.

La bar. Pourquoi, colonel, le Créateur a-t-il donné à l'homme la lumière de la raison, sinon pour connaître le bien et le mal? Pourquoi lui a-t-il donné la volonté libre, sinon pour choisir ce qu'il voudrait? Donc, puisque il le destine à vivre en société, ou il doit permettre que chacun aille du côté où l'entraîne l'appétit (et alors que deviendra *le bien de la société*), ou il doit nous contenir tous dans certaines lois, telles que sont celles de la raison, et ordonner, comme supérieur, qu'elles s'exécutent; et voilà déjà *l'inégalité*.

Théod. Nous ne devons pas, mon ami, aller, comme des fous, tantôt en avant, tantôt en arrière. Nous sommes restés d'accord que l'homme est né pour vivre en société; cela convenu, ne revenons pas à le mettre en doute. Mais, dans cette hypothèse, comment pourra-t-il se passer de quelque supérieur qui contienne le plus grand nombre dans leurs devoirs et dans des occupations utiles à ladite société? Si chacun ne pensait qu'à ce qui plaît à ses appétits, qui aurait soin du bien de tous, comme de la défense contre les ennemis, ou contre les animaux féroces, tels que les loups, les lions, les ours, etc. Qui se chargera de nourrir les enfants, de fournir des remèdes aux malades, de châtier les malfaiteurs, de faire venir des vivres de loin quand ils manquent dans les pays? Un homme seul est insuffisant pour tout cela : il faut qu'ils se réunissent plusieurs; et qui les obligera à s'entendre dans l'exécution, s'il n'y a personne qui ait autorité sur eux? La parfaite égalité produit une certaine indépendance entre les égaux, de laquelle provient la division et l'extrême misère : par la raison que chacun, ne pensant qu'à soi, n'aurait rien pour avantager ceux qui lui appartiennent par suite de la société, comme les enfants, la femme, les pères, les anciens, etc., jusque parmi les abeilles qui vivent en société, et que les hommes ne gouvernent pas, il y en a une qui est supérieure, et il y a inégalité : sans cela les autres ne feraient pas société.

La bar. Figurez-vous, colonel, tous les systèmes que vous voudrez, jamais vous ne pourrez former société avec égalité totale; parce que la nécessité de la communauté oblige à l'inégalité et à ce qu'il y ait une supériorité quelle qu'elle soit.

Théod. Voilà, mon ami, la raison pourquoi Dieu a mis de l'égalité dans les arbres, les fleurs, etc. C'est parce qu'il ne les a point faits pour vivre en société, chaque plante, chaque fleur a en elle tout ce dont elle a besoin, et l'homme non.

Le col. Je comprends actuellement la grande différence.

La bar. A quoi nous en tenons-nous, colonel? Etes-vous égal à vos soldats et à vos laquais? y a-t-il entre vous et eux de l'égalité? Dites *oui* ou *non*, parce que je vais écrire les propositions dont nous convenons tous.

Le col. La différence qu'il y a entre moi et mes soldats ou mes laquais ne vient point de la nature; car nous sommes tous égaux en elle. Elle vient, 1° de mon emploi militaire; 2° de mon argent, parce que je paie à mes laquais le service qu'ils font auprès de moi; et ainsi je ne me différencie d'eux que par mon argent et mon emploi.

La bar. Laissez-moi rire à mon aise, colonel, parce que je vous vois converti et d'accord sur ce que nous avons dit. Jusque ici personne n'a dit que les hommes ne sont pas égaux dans la nature. Tout le monde avoue que *l'inégalité parmi eux consiste dans les biens de la fortune, dans les emplois ou les dignités*; et ainsi ces philosophes ne nous disent rien que ne sache aussi ma blanchisseuse. Voyez-vous, Théodore, la chute fameuse qu'a faite notre Icare qui, tout à l'heure, s'élevait par-dessus les nues, emporté par son feu philosophique et son enthousiasme poétique, et qui, à présent, dit la même chose que nous.

Le col. Je ne dis pas la même chose, madame, ne me faites point si inconstant que je chante la palinodie. Je dis donc que les hommes, égaux par nature, doivent l'être de même dans tout le reste; et que je n'admets point de supériorité d'un homme sur un autre. Voilà ce j'ai dit, ce que je dis, et ce que disent les hommes de grand jugement.

La bar. Dans ce cas, mon colonel, dès ce moment je m'invite avec Théodore pour assister à la revue que doit passer demain votre régiment; je veux y être présente, et j'appellerai mes amies à une scène nouvelle et divertissante. Je donnerai le mot à un tambour, pour qu'il s'approche de vous quand la troupe sera formée, et vous dise : *Mon ami, le temps est venu que nous sommes tous égaux, et vous-même êtes de cet avis. Jusque ici vous avez été mon supérieur; à présent c'est mon tour, et je veux commander le régiment; descendez de cheval, parce que je veux y monter. Aidez-moi, camarades : votre tour viendra, plus de violence désormais, plus d'usurpation de notre droit d'égalité : c'en est fait*. Quoi, vous riez! mais le fait ne serait pas trop plaisant. Continuons, Théodore.

§ VI. — *Que, pour le bien de la société, il est nécessaire qu'il y ait quelque supériorité*.

Théodore. Votre plaisanterie, baronne, ne laisse pas d'être un fort argument contre la

philosophie de l'égalité. J'ajoute à présent, colonel, que, pour le bien de la société, la supériorité est indispensable, parce que, s'il n'y en avait pas, chacun prendrait soin de lui seul, et ne pourrait se servir que de lui seul. Mais, qu'est-ce que peut faire un homme seul? je dis *un homme seul* : car, n'y ayant point de supériorité, il n'y a plus de raison pour que les autres fassent ce que je veux, ni pour que je ne fasse pas ce qu'ils veulent. Sans supériorité chacun pense comme il veut, et agit comme il pense. Les prières et les raisons sont parfois écoutées et parfois méprisées; parce qu'il y en a peu qui entendent le langage de la raison, et encore moins qui veulent avoir l'air de l'entendre. Le libre arbitre de l'homme est très-despotique; et s'il n'y a point de subordination légitime, il se moque, quand il veut, des meilleures raisons.

Le col. Et qui doit établir cette subordination, si Dieu ne l'a point établie? Madame, vous qui m'argumentez tant, répondez à cela.

La bar. Qui a mis vos soldats dans l'état de subordination où vous les tenez?

Le col. La convention des hommes.

La bar. Bien, bien; donc les hommes peuvent obliger vos soldats à une subordination que Dieu n'a point établie. Répondez, colonel, vous qui me défiez tant.

Le col. Ce sont des armes de femmes, des coups d'épingles.

Théod. Les épingles blessent aussi. Mais, quant au point de la question, vous voyez, mon ami, que, dans l'état militaire, il est impossible qu'il n'y ait pas de supériorité et de subordination à un chef

Le col. A cela mes philosophes diront: qu'il n'y ait pas de militaires; qu'on laisse vivre les hommes comme ils voudront et où ils voudront. Ils diront que le droit de la guerre est un droit barbare contre *l'humanité* et contre *la liberté*. C'est là un autre dogme du catéchisme des nouveaux philosophes, *égalité et liberté*.

Théod. Voyons donc si cela s'accorde avec le bien de la société; car nous avons posé pour principe certain que Dieu a créé l'homme pour vivre en société; et, cela supposé, écoutez-moi.

Quand Dieu a mis l'homme en société, il lui a donné la lumière de la raison, pour chercher les moyens convenables à la conservation de la société; de même qu'en le créant pour vivre sur la terre, il lui a donné l'appétit de la faim et de la soif qui l'oblige à se servir des productions de la terre pour conserver sa vie. Jusque ici, mon ami, point de difficulté. Voyons donc si la société peut se maintenir sans quelque subordination et supériorité. Dans le militaire vous l'avez déjà avoué; actuellement vous niez qu'il doive y avoir un corps militaire. Mais, dites-moi : le bien de la société ne dépend-il pas de la conservation des membres qui la composent?

Le col. Sans contredit.

Théod. Ne dépend-il pas de la conservation des biens de chacun, de ses héritages, de ses fermes, etc.

Le col. Cela ne fait point une question.

Théod. Comment une collection d'hommes qui vivent ensemble pourront-ils empêcher que les voisins ne viennent les voler, les tuer, et leur faire tous les maux qu'ils jugeront convenables à leurs intérêts? Suivant votre philosophie, si un voisin voit votre jardin bien cultivé et plein de fruits, et s'il considère qu'en vous volant il trouvera son compte, sa commodité et son goût, il peut et doit chercher son propre intérêt, et aller, une nuit, s'emparer de tous vos fruits. Voilà votre doctrine. De même, si l'envie lui en prend, il s'emparera de votre maison qui lui convient, et vous mettra dehors par force : tout cela lui sera permis, parce qu'enfin *il cherche son propre intérêt*. En cela rien de répréhensible d'après vos maximes. Et comment empêcher tous ces torts, si ce n'est par la force? mais la force d'un homme n'est rien; il est nécessaire que les autres l'aident, et que tous se réunissent pour se défendre des ennemis, parce qu'en cela chacun travaille pour lui. Déjà vous voyez ici un corps formé de défenseurs des propriétés, et c'est ce que nous appelons *militaires*. La société pourra-t-elle s'en passer? Parlez comme un homme d'honneur qui dans les choses sérieuses ne cherche point à s'esquiver.

Le col. Je vois que cela est nécessaire.

Théod. Ainsi : le bien de la société exige un corps de force pour se défendre des ennemis; mais ce corps de force dépend d'un chef : donc le bien de la société dépend d'un chef, ou d'une personne qui gouverne avec autorité, et obligation de se soumettre dans les autres.

La bar. Cher Théodore, le sourire du colonel est un sourire d'approbation?

Théod. Venons maintenant au civil. La liberté que Dieu a accordée à chaque homme, *liberté* que vous adorez comme un présent de la Divinité, fait que dans 200 hommes il y ait 200 actions libres; et, étant contraires les unes aux autres, les unes seraient utiles à la communauté, et les autres nuisibles. Le bien de la société dépend de ce qu'il y ait moyen d'empêcher les actions nuisibles; car ce sont elles qui détruisent la société : donc il est nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui châtie les coupables, pour qu'ils ne fassent pas mal. Que dites-vous à cela?

Le col. Qu'ai-je à dire, quand la baronne me darde des yeux foudroyants? Il faut que j'avoue que, pour la paix et la tranquillité des peuples, il est nécessaire qu'on craigne le châtiment de quiconque mettra le désordre par ses méchancetés, ou fera tort aux autres, de quelque manière que ce soit. Il est nécessaire aussi de proposer des récompenses pour celui qui rendra service à ses concitoyens : car la *récompense* et le *châtiment* sont les deux moyens dont les nations se sont généralement servies pour procurer le *bien* et éviter le *mal*, tant du public que des particuliers.

Théod. Et qui déterminera le châtiment ou

la récompense, sinon celui qui aura autorité et supériorité sur les autres? Soit que cette supériorité vienne par convention mutuelle, pour récompense de grands services, ou par l'ordre de la génération, comme il appartient, par exemple, au père de toute la famille. De toutes manières, dès qu'il y a collection d'hommes qui vivent ensemble, c'est une chose indispensable que la supériorité d'un chef, et la subordination des autres.

La bar. Vous, colonel, qui êtes instruit dans l'histoire ancienne et moderne, ne me direz-vous pas où il y a eu collection d'hommes sans supériorité? Pourquoi vous faites-vous violence, pour vous donner un air d'ignorant dans ce que vous savez mieux que moi? Vous ignorez peut-être que, dès le commencement du monde, c'était les pères qui gouvernaient leurs enfants; et comme les vies étaient longues, ils avaient à gouverner des petits-fils, des arrière-petits-fils; et tous obéissaient à l'ancien comme au chef de la famille composée de 50 ou de 100 descendants. Vous savez bien que ceux qui étaient pauvres s'agrégeaient aux familles plus puissantes, comme des serviteurs pour leur salaire; vous savez que tous se mariaient, se multipliaient et formaient par conséquent des populations nombreuses. Alors toute la terre était sans maître, et chacun avait en propre le terrain qu'il pouvait enclore et cultiver. Ce terrain se partageait entre les enfants, les petits-enfants, etc. Et c'est ainsi que commença l'usage du *mien* et *du tien*, du *nôtre* et du *vôtre*. Dans les doutes et les disputes, tous accouraient au plus ancien qui souvent, accablé sous le poids des années, déléguait son pouvoir à celui qui avait plus de capacité pour gouverner. C'est ainsi que tous s'arrangeaient, jusqu'à ce que les populations croissant beaucoup, il fût nécessaire de choisir des chefs, et toujours on leur obéissait. Mais si tel fut l'usage de tout le monde, si la lumière de la raison qui ne nous manque pas, reconnaît la nécessité de cette pratique, pourquoi marchandez-vous tant pour dire un *oui*, dans une matière dont est convenu tout le genre humain civilisé, pendant quatre à cinq mille ans?

Le col. Je vous fais mon compliment, madame; et, au lieu d'un *oui*, je vous en donne mille.

Théod. Puisque M. le colonel est d'accord avec nous, écrivez sur votre souvenir la proposition, afin de raisonner en conséquence, et d'aller en avant.

La bar. Voilà ce que j'écris: *Dans toute société d'hommes, il est indispensable, pour son bien, qu'il y ait de la supériorité et de la subordination*. Par conséquent, mon colonel, votre fameuse égalité est un songe, une chimère, un impossible.

Le col. Vous pourriez faire un autre argument contre moi, auquel je ne voudrais ni ne pourrais répondre.

La bar. Et quel est-il?

Le col. C'est la supériorité que votre entendement a sur les autres: car, bon gré malgré, tous vous sont soumis et subordonnés.

La bar. Mon colonel, gardez, pour d'autres occasions de politesse et de galanterie, ces compliments d'usage, qu'on tient toujours prêts pour les cas où ils sont nécessaires.

§ VII. — *De la supériorité naturelle, telle que celle des pères à l'égard de leurs enfants et de l'amour mutuel qu'ils se doivent.*

Théod. Puisque il faut une supériorité dans toute société humaine, voyons la première et plus ancienne origine de cette supériorité. Déjà, baronne, vous avez dit que c'était celle que la nature donnait aux pères, à qui nous devons la vie; mais si notre ami veut dire ce qui se trouve dans ses livres, vous entendrez des choses bien étranges.

Le col. Dès que vous me défiez et que vous me cherchez, je dirai ce que j'ai lu dans de bons livres, car jamais je ne choisis les mauvais.

La bar. Voilà ce que l'on devrait attendre de votre bon discernement. Mais parlez, colonel; et, par la doctrine de ces messieurs, nous verrons si leurs livres sont bons ou mauvais; car quiconque imprime s'expose à la censure. Dites donc.

Le col. Un des plus grands hommes qui aient écrit dans ces derniers temps dit, que *le fils doit réputer son père pour un ennemi respectable* (1). Il dit qu'il est ennemi, parce qu'en tout il le corrige, l'opprime et le violente; sans consentir à ce qu'il satisfasse ses passions naissantes; mais comme, d'un autre côté, c'est celui qui lui a donné la vie, il lui doit le respect. Malheureusement mon cadet suit trop bien cette doctrine,

La bar. Souvent je vous ai plaint, parce qu'en parlant avec lui en particulier, je le trouve d'une tête extrêmement dure, et d'un cœur indomptable. Il proteste qu'il n'a point de plus grand ennemi que vous, parce que dans son enfance vous lui donniez toute la liberté qu'il voulait, et qu'actuellement vous l'opprimez. *Mes passions, dit-il, se sont déclarées avec les années, elles ont cru avec la liberté, elles ont pris de la force avec le temps, et actuellement qu'il est tard, mon père veut me réprimer: je ne puis le souffrir; je le respecte civilement; mais je ne puis l'aimer, parce que je le regarde comme mon ennemi*. Je vous plains beaucoup pour les peines qu'il vous donne.

Le col. Et vous ne savez pas tout.

La bar. Si je lui parle de l'amour qu'il vous doit, parce que vous êtes son père, il répond que nous devons aimer tous les hommes, et que vous, comme son père, êtes aussi un homme, et entrez dans la règle générale, ce qui suffit (2). Voilà le triste fruit de votre philosophie.

Théod. Le pire est que vous ne pouvez pas le reprendre, car vous approuvez les livres où il a pris cette malheureuse doctrine.

Le col. Je ne voudrais pas qu'il la prati-

(1) Les Mœurs, p. 459.
(2) Ibid.

quât autant. Un fou n'entend-il pas le cri de la nature qui nous ordonne d'aimer ceux qui nous ont donné l'être.

La bar. Donc vous avouez, mon colonel, que la nature nous parle à tous, et qu'à tous elle nous ordonne d'aimer nos pères.

Le col. Quoi qu'il en soit, je sais bien que l'amour de nos pères est si naturel que, quand quelqu'un offense son père, la raison s'en indigne, et la nature crie contre le fils irrévérent.

Théod. Voici ma manière de juger les mouvements de la nature : elle consiste à observer ce que les créatures font généralement, soit celles qui sont raisonnables avant que l'usage de la raison leur vienne, soit celles qui ne peuvent l'avoir jamais comme les animaux. Ce que nous verrons généralement dans tous les animaux et dans nous-mêmes, lors de l'enfance, est sans doute la voix de la nature, parce que dans ce cas-là aucune autre voix ne peut se faire entendre. De même ce que nous pensons tous quand nous ne sommes préoccupés d'aucune passion, est sans doute la voix de la raison; or, l'amour des enfants pour leurs pères est de ce genre.

La bar. Comme aussi l'amour du père pour ses enfants. C'est une chose admirable de voir quelqu'une de nos paysannes avec son enfant dans les bras, et combien elle en est enchantée, quel qu'il soit : elle n'a des yeux que pour lui : tout lui paraît bon, joli, gracieux dans cet enfant; il n'a pas un trait où elle ne trouve une grace spéciale; déjà elle aperçoit en lui du jugement, de la finesse et de la vivacité : tantôt elle l'appuie sur son sein et l'embrasse avec tendresse, tantôt elle le retire un peu pour le voir plus à son aise, tantôt elle le rapproche pour lui donner mille baisers. Parfois elle le soulève dans ses bras, d'autres fois elle l'asseoit sur son épaule et lui fait prendre mille postures différentes, lui répétant à chacune la douce parole de *mon bel enfant*, croyant que tout le monde trouve en lui la même grace, ce qui n'est certainement pas; car les voisines qui voient le même enfant le regardent avec indifférence : preuve que ce n'est pas la *raison* qui excite ces sentiments dans la mère, mais la *nature* qui les inspire au cœur maternel.

Le col. Quand vous seriez du nombre des mères, madame, vous ne peindriez pas mieux la tendresse qu'elles ont pour leurs enfants.

La bar. Dans nous autres qui avons une éducation recherchée et plus d'instruction, ces affections de tendresse pourraient venir de la raison; mais c'est la pure et simple nature qui agit dans les paysannes : je dirais presque que c'est l'instinct des animaux; et certes, elles devraient le prendre pour un éloge. Qu'il est beau de voir le soin avec lequel une poule traite les petits qui viennent de sortir de la coquille, tant qu'ils n'ont pas la force de se conduire : comme elle les caresse et les couvre de ses ailes ! Trouve-t-elle quelque chose qui puisse leur servir de nourriture, elle s'oublie elle-même, et le porte à leur bec; ici elle gratte la terre pour chercher de quoi leur donner; là elle court avec légèreté, si elle aperçoit de loin le moindre petit grain. Quand elle voit qu'ils s'écartent, elle les appelle, elle est inquiète, elle va et vient de tous côtés, jusque à ce qu'elle les ait près d'elle, se réjouissant si elle les voit gais, satisfaits et vigoureux. Il n'y a point, mes amis, de figure plus vive de ce que la nature inspire aux mères pour leurs enfants.

Théod. Vous discourez bien, madame; et cette raison est convaincante, parce que l'impulsion que les pères sentent généralement pour leurs enfants n'est pas seulement l'ouvrage de la raison, comme je dirai ensuite, mais celui de la nature, qui les porte à l'amour et à la tendresse avant même d'entendre les conseils de la raison. Cet amour existe dans tous les climats, les régions et les peuples : preuve que le Créateur a gravé cette loi au fond des cœurs maternels; et elle est si naturelle que jusque dans les bêtes nous nous étonnons de voir le contraire, si quelquefois nous le voyons. L'amour-propre même, cette passion innée en tous, nous porte à aimer nos propres enfants, comme faisant en quelque sorte partie de nous-mêmes.

La bar. Ne vous fatiguez point en cela, Théodore.

Théod. Laissez-moi faire : je veux prouver que notre raison nous montre ce précepte gravé dans l'ame par la main du Créateur : précepte que ne pourra jamais éluder aucun système de philosophie.

La bar. Eh bien ! dites, c'est là ce que je veux.

Théod. Si je prouve que Dieu a pris à cœur, pour parler ainsi, que les animaux eussent l'amour de leurs petits, il me semble que j'aurai prouvé qu'il veut aussi que les hommes aient cet amour, vu qu'ils sont un ouvrage de ses mains plus distingué que les animaux. Qu'en dites-vous, colonel ?

Le col. Je dis que oui.

Théod. Ecoutez-moi donc : ici les moindres minuties sont des preuves. Quel jugement, quel raisonnement, quelle sagacité ne faut-il pas pour que les oiseaux préparent le berceau de leurs petits qui vont naître ? Que d'allées et de venues quand ils sont occupés à former les nids où ils doivent pondre les œufs, élever les petits, demeurer ensemble avec eux, les défendant de la pluie et des autres incommodités du temps ! Il est nécessaire, mon ami, de prendre garde à tout, de réfléchir sur tout. Voyez, par exemple, les hirondelles : après avoir volé à fleur d'eau pour humecter les plumes de leur poitrine, elles se frottent dans la poussière, et forment ainsi l'espèce de mortier qui doit servir à la bâtisse de leur petite maison, avec la paille et les herbes qu'elles portent pour cet effet à leur bec et dans leurs pattes. Ensuite elles choisissent les corniches des toits, ou le lieu le plus commode, afin que leurs petits naissent à l'abri de la pluie. Le Créateur les assujettit à cette peine continuelle, dont la fatigue n'a rien d'agréable aux sens; remarquez ce que je dis : *elle n'a rien d'agréable aux sens*

du *petit oiseau* qui souffre mille incommodités. Mais qui leur donnera le plan pour le nouvel édifice, en sorte qu'il n'y ait rien de trop ni de trop peu pour placer la mère et les petits qui sont à venir? Qui donnera la dimension? Qui fournira les ouvriers? Qui dirigera la construction? Personne. Mais l'oiseau a dans le Créateur, l'architecte qui a fait le plan, et le maître qui lui enseignera à arracher de sa poitrine et de dessous ses ailes les plus douces plumes pour garnir en dedans la maison où doivent naître ses petits; il lui montrera à échauffer les œufs après les avoir pondus, et à faire que, par la chaleur continue de son petit corps ou de celui de son compagnon, les petits se forment peu à peu dans la coque, jusque à ce qu'ils en sortent; il lui apprendra à chercher l'aliment propre pour ses tendres petits, exactement comme c'est l'usage dans son espèce, et sans la moindre variation dans aucun lieu de la terre. Or dites-moi à présent, colonel, quel est cet architecte, ce maître si soigneux, si habile qui sait ce qui se fait dans tout le monde, et ce qui s'est fait dans tous les siècles antérieurs?

Le col. Dire que c'est le *hasard*, c'est la plus grande absurdité, parce que dans le hasard il n'y a eu ni pu avoir d'uniformité; et ainsi il est impossible que l'uniformité qui s'observe dans tous les siècles et dans tous les lieux vienne du hasard.

Théod. Donc c'est l'effet d'une cause intelligente, d'une sagesse et d'une science infinie.

La bar. Ajoutez ce que vous m'avez déjà dit: *cause présente à tous les temps et à tous les lieux*; pour savoir ce qui s'est fait toujours et partout.

Le col. Cause intelligente et qui soit présente à tous les temps et à tous les lieux; quelle peut-elle être, sinon le créateur?

Théod. Or si le Créateur apprend à cette hirondelle à traiter avec tant d'amour les petits qu'elle n'a point encore, s'il en agit de même avec tous les animaux, pouvait-il oublier de donner à l'homme le même ordre, et de mettre dans la raison qui le gouverne, la même inclination qu'il a mise dans ce qu'on appelle *l'instinct* des animaux? Dieu sera-t-il moins le père de l'homme, qu'il ne l'est des oiseaux et des plus vils insectes? Répondez comme philosophe.

Le col. Je ne puis nier que votre discours persuade.

Théod. Donc il est prouvé que Dieu, comme notre Créateur, a mis dans la raison humaine le précepte aux pères d'avoir soin de leurs enfants et de les aimer; et que la propension naturelle que tous les hommes sentent est un précepte de la raison, par laquelle Dieu veut que l'homme se gouverne.

Le col. Vous ne sauriez croire, Théodore, le plaisir que j'ai eu à vous écouter. Jamais je n'avais entendu discourir ainsi sur cette matière.

La bar. La doctrine de Théodore, mon colonel, est toujours solide, et ne se fonde jamais sur de belles phrases. Actuellement vous savez pourquoi tout le genre humain s'indigne contre un fils ingrat ou cruel envers son père. Quel homme y eut-il jamais assez barbare pour ne point détester un Néron qui fit assassiner sa propre mère: ou un Dioscore qui de son bras décapita sainte Barbe, sa fille. Cette horreur qui fait tressaillir les entrailles de l'homme le plus dur, prouve que la nature et celui qui en est l'auteur ordonnent l'amour réciproque des pères et des enfants.

Le col. Je vous prie de ne pas parler davantage sur ce point, parce qu'il est complétement traité. Passons à un autre.

§ VIII. — *Des obligations des hommes envers leur légitime souverain.*

La bar. Je disais, Théodore qu'après avoir traité des obligations de l'homme envers ses pères, il serait bon de parler des obligations des hommes envers leurs légitimes souverains.

Le col. Prenez-y garde; cette question est délicate. Déjà vous avez prouvé que, pour le bien de toute société entre les hommes, il est nécessaire qu'il y ait autorité d'un côté et subordination de l'autre. Comme il vous plaira; mais toujours à condition que vous ne retirerez point à l'homme la liberté naturelle et essentielle que lui a accordée le Créateur.

Théod. Déchargez votre ame, mon ami; elle étouffe. Eh bien! dites, dites tout ce que vous pensez sur cet article.

Le col. Moi je ne pense que ce que sent tout le genre humain éclairé, sur les préjugés dans lesquels de vieilles sottes ont élevé notre enfance, et des maîtres ignorants, notre adolescence. Aujourd'hui, graces à Dieu, on a ouvert les yeux et on respire.

La bar. Je vous félicite, mon colonel, de la satisfaction où je vous vois. Communiquez-nous cette doctrine, pour que nous participions au même bonheur; car nous sommes aussi du genre humain.

Le col. Je me vois forcé de dire ce que je pense, puisque vous m'en donnez la permission. Je ne puis souffrir l'esclavage où l'on veut mettre mes semblables; et je reviens à mon argument: l'homme pourra-t-il donc corriger les ouvrages de Dieu, et les rendre meilleurs qu'il ne les a faits lui-même: ce n'est pas un petit attentat contre le Tout-Puissant, de vouloir retirer à l'homme la liberté innée et essentielle qu'il lui a donnée; la liberté, cette perle si précieuse dont il l'a honoré pour le rendre semblable à lui. Si l'homme est né libre, il doit être libre jusque à la mort; et lui retirer la liberté, sera un crime aussi affreux que de lui retirer la vie; parce que vivre sans liberté n'est pas vivre. Qui a donné l'autorité aux hommes pour nous priver de ce que nous avons reçu de Dieu? Si on voulait nous arracher les yeux ou nous couper un bras, tout le monde crierait à la barbarie: quelle plus grande barbarie que de nous ôter le plus précieux don du Tout-Puissant: la liberté? Qui pourra comprendre que Dieu m'ait

créé libre, et qu'un homme égal à moi veuille me dominer, et ne veuille pas que ce soit moi qui le gouverne? Non, non, chère baronne, que tout reste comme Dieu l'a fait, puisque rien ne peut être mieux; le contraire est une tyrannie exécrable qui crie vers le ciel. Croyez, madame, que la nature de l'homme est si noble, qu'elle n'a point d'autre supérieur que Dieu. Voltaire, que les philosophes du jour regardent comme un prodige, s'écrie :

« Aurons-nous donc l'audace, en nos faibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles?
Hélas! serait-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en dieux des ordres à la terre? »

La bar. Déjà, mon colonel, je suis presque convertie par l'enthousiasme poétique avec lequel vous vous êtes expliqué; et, pour subjuguer mon entendement, il ne me manque plus que de me persuader que vous ne parlez pas pour rire.

Le col. Je ne plaisante pas, madame; je dis ce dont je suis en effet convaincu.

La bar. Pourquoi donc fites-vous fusiller ce pauvre soldat, parce qu'il avait déjà déserté trois fois? S'il était né libre, pourquoi vouliez-vous l'obliger à servir dans la troupe? Avec quelle conscience lui fites-vous perdre la vie, parce qu'il voulut user de la liberté que le Tout-Puissant lui avait donnée? De deux choses l'une, colonel : ou vous vous moquez quand vous faites tuer un homme parce qu'il veut être libre, ou vous plaisantez quand vous dites que lui et tous les autres hommes sont essentiellement libres. Puisque vous dites une chose, et en faites une autre contraire, vous vous moquez certainement dans l'une des deux; et tuer un de vos frères par pure plaisanterie, sans autre délit que de vouloir être libre, c'est une chose qui fait horreur : donc c'est dans la doctrine que vous voulez avec tant d'ardeur me persuader, que vous plaisantez réellement. Je vais dire à mon frère qui est votre adjudant d'annoncer aux soldats, en votre nom, que dorénavant ils peuvent user de leur liberté pour ce qu'ils voudront; et que vous n'avez plus sur eux aucune autorité, ni la moindre supériorité; puisque vous dites qu'il ne peut y en avoir d'hommes à hommes. N'en est-il pas ainsi d'après votre philosophie?

Le col. Ma philosophie le dit ainsi; mais ma nation dit le contraire, et, suivant les lois qu'elle nous a données, tous mes soldats doivent m'obéir, comme à leur colonel; et le déserteur devait mourir.

La bar. Je n'en conviens point, parce que vous, en leur ôtant la liberté que Dieu leur a donnée, vous êtes un tyran, et beaucoup plus féroce que si vous leur retiriez la bourse ou la vie. Ne venez-vous pas de le dire? Vous voulez donc corriger l'œuvre de Dieu? Les lois que vous exécutez sont tyranniques.

Le col. Ne dites point cela, madame, parce que la nation est perdue si la troupe prend cette leçon.

La bar. Donc, dans l'opinion de votre philosophie, la nation ne subsiste que par des vols, des tyrannies, des cruautés et des attentats contre le Tout-Puissant, et parce qu'elle veut corriger l'œuvre de Dieu.

Le col. Ne tirez point, madame, de si horribles conséquences.

La bar. Et vous, ne posez point des principes si faux. Cependant, ceci est d'une telle importance, que Théodore seul doit s'en mêler; une matière si grave n'est pas du ressort d'une femme,

Théod. Votre éloquence, madame, a été très-mâle et vigoureuse; mais je veux traiter la chose à fond. Vous partez, colonel, d'une grande équivoque, en confondant le mot *diriger* avec le mot *ôter*, qui sont des choses très-différentes.

Le col. Qui doute que ce sont des choses bien différentes? Il n'y a qu'un imbécile qui puisse confondre un mot avec l'autre. Expliquez-vous.

Théod. *Diriger* la liberté n'est point la *retirer*. Les préceptes, les lois et les ordres des souverains, et même les préceptes de Dieu *dirigent* la liberté; mais ils ne la retirent jamais : faites-y bien attention. Si les souverains garrottaient leurs sujets, et les obligeaient par force à faire telle ou telle action, alors ils les priveraient de la *liberté* que Dieu leur a donnée, comme vous faites avec les soldats que vous mettez au carcan ou en prison, etc. Mais la loi ou le précepte ne fait que diriger la liberté, invitant par les récompenses, menaçant de châtiments, ou convainquant par des raisons, etc., et rien de cela ne *retire la liberté*; au contraire cela la suppose dans le vassal. Prenez garde, mon ami, à ce que je dis.

Le col. Que dites-vous?

Théod. Que *les préceptes et les lois n'ôtent point la liberté, et qu'au contraire ils la supposent essentiellement*. Allez faire une loi à la pierre de ne pas tomber vers son centre, au vent de ne point souffler, ou au feu de ne point brûler : on se rira de la loi, parce que vous la faites à des choses qui n'ont point de liberté. Commandez aux oiseaux de voler, aux poissons de nager, et aux lièvres de se mettre à courir : tout le monde vous prendra pour un insensé; parce que ces créatures n'ayant point de liberté, sont incapables de préceptes et de lois. Donc, encore une fois, les préceptes *n'ôtent point la liberté, au contraire, ils la supposent et la prouvent, et ne tendent qu'à la diriger*; ainsi, mon ami, vos philosophes sont de pauvres philosophes, puisque ils troquent les noms et confondent les idées de choses, en prenant pour *destruction* de la liberté ce qui n'en est que la direction.

Le col. Toujours est-il vrai que diriger la liberté par des préceptes c'est retirer ou du moins diminuer la liberté.

Théod. Ceci est une autre erreur palpable de vos philosophes. Vous dites que les préceptes ôtent ou diminuent la liberté; mais c'est faux; parce que Dieu immédiatement après qu'il eut créé l'homme, lui imposa le pré-

cepte du fruit défendu, et, pour parler en philosophe, les préceptes de la raison naturelle. Nous dirons donc que jamais l'homme n'a eu une liberté qui n'ait été dirigée par des préceptes. Et par conséquent c'est une erreur grossière de dire que les lois et les préceptes des souverains diminuent sa liberté: car Dieu lui-même la lui a donnée accompagnée et dirigée par des préceptes.

Le col. Ce que vous dites du fruit défendu arriva à Adam; mais ici nous parlons de tous les hommes que Dieu a laissés *entièrement* libres.

Théod. Cela, mon ami, est une autre erreur. La lumière de la raison, que d'autres appellent la loi naturelle, reconnue par Voltaire et ses disciples, qui est-ce qui l'a gravée dans l'entendement de tous les hommes? Je suppose que vous me direz que c'est le Créateur. Et combien de préceptes contient cette loi de la raison, ou loi naturelle? Vous voyez qu'ils sont en grand nombre. Or le créateur les a imposés tous à tout homme qui ne sera point insensé ou imbécile. Donc le Créateur n'a donné la liberté à personne à qui il n'ait lui-même imposé des préceptes. Donc ceux-ci ne s'opposent point à la liberté telle que Dieu l'a donnée.

La bar. Vous avez bien dit, Théodore, que les préceptes prouvent la liberté au lieu de la détruire; car ils ne s'imposent que pour la diriger; et là où il n'y aurait pas de liberté, il serait ridicule de la diriger. C'est pourquoi quand les souverains donnent des lois aux autres hommes, ils ne blessent nullement leur liberté.

Le col. Bien, je ne m'oppose plus à ce que Dieu donne des lois et des préceptes aux hommes, parce qu'il est Dieu, et qu'il ne leur a donné qu'une liberté soumise aux lois; mais les hommes n'ont point l'autorité que Dieu a.

Théod. Vous vous trompez encore, mon colonel, et pour la troisième fois dans votre raisonnement. Ecoutez: vous m'accordez que Dieu a imposé à tous les hommes, quoique libres, les préceptes contenus dans *la loi naturelle.* Mais les lois qui sont écrites et imposées par les souverains sont conformes à la lumière de la raison et à la *loi naturelle:* donc les lois humaines étant fondées sur la *loi naturelle* et la lumière de la raison, que Dieu nous a données, ne peuvent jamais offusquer la liberté qui vient de lui; parce que les souverains ordonnent toujours dans leurs lois la même chose que contient la loi de la raison; car c'est d'elle que naissent toutes les lois, c'est pourquoi l'on dit que la raison est l'ame de la loi.

La bar. Vous êtes dans une grande confusion, mon colonel; vous avez changé de couleur. Comment ne parlez-vous pas? est-ce stupeur? est-ce spasme?

Le col. Vous ne pouvez, madame, perdre cet esprit de légèreté, quoique ce soit dans la conversation la plus sérieuse.

La bar. Mon colonel, voilà ce que c'est que tant de présomption et tant d'emphase! Actuellement votre esprit est à la presse: tantôt il s'élance dans les airs sur les ailes de votre Voltaire, et tantôt il tombe à la renverse sans savoir ce qui lui arrive. Je vous porte une grande compassion, quoique mêlée de risée; parce que c'est le propre des jeunes filles de se mettre à rire quand dans les bals elles voient quelqu'un étendu tout de son long, après avoir fait des sauts, comme vous, avec autant de suffisance.

Le col. Vous êtes insupportable, madame, sous l'égide de votre maître; parce que vous attaquez de tous les côtés à la fois, et que par un dédain plein de grace, vous fermez la bouche et ne donnez pas lieu à vous répondre.

La bar. Comment puis-je donner lieu à des réponses quand il n'y en a point.

§ IX. — *La souveraineté et l'autorité sur les hommes ne peuvent être dans le peuple.*

Théod. Tirons actuellement, madame, des conséquences justes des principes établis. Nous avons déjà démontré que les hommes, quoique libres par nature, peuvent recevoir des préceptes et des lois de la part des souverains. A présent, il convient de nous entendre avec le colonel, pour savoir d'où vient et en qui peut résider cette souveraineté sur les hommes.

Le col. Dites ce que vous voudrez, je tiens pour certain et très-certain que la souveraineté et l'autorité sur les hommes ne peut être que dans le peuple: c'est une chose constante (1); le peuple, mes amis, est le souverain. C'est lui qui a toute l'autorité, qui la donne à qui il veut, et qui, lorsque il lui plaira, pourra la retirer et la donner à un autre.

La bar. Expliquez-moi bien cela; car la matière est très-importante, et je veux en être bien instruite. Mais je vous demande, en supposant que le peuple soit souverain, quels sont les vassaux et sujets de ce grand souverain? sont-ce les oiseaux?

Le col. Ce sont les autres hommes à qui on n'a point donné l'autorité.

La bar. Ces hommes, que vous nommez vassaux, sont le peuple, et ils ont innée la souveraineté que vous placez en lui: comment cela se fait-il? Ces hommes sont en même temps vassaux et souverains? Expliquez-moi cela, je ne l'entends pas.

Le col. Je m'explique, madame, le peuple est l'unique souverain qu'il y ait dans le monde; mais comme les hommes qui composent ce peuple ne peuvent gouverner tous, la plupart cèdent volontairement à celui ou à ceux qu'ils choisissent, l'autorité, même sur eux qui la donnent; mais de manière que, s'ils en abusent, on peut la leur ôter et la donner à d'autres.

La bar. Et dans le cas que le peuple veuille reprendre l'autorité qu'il a donnée, sous prétexte qu'on n'en use pas bien, qui doit être le juge de cette cause? le peuple: non, parce qu'il est la partie plaignante; le souverain non plus, parce qu'il est la partie accusée. Qui donc doit être le juge qui prononce dans

(1) Encyclop., au mot *Autorité.*

une cause aussi grave, et qui dise laquelle des deux parties a raison? Réfléchissez-y bien, ceci est embarrassant.

Le col. Le juge doit être la force; car il n'y en a point d'autre.

La bar. Mon colonel, cela serait bon pour le pays des taureaux; parce que la force seule prévaut parmi eux; et moi, je parlais du pays où les gens ont de la tête et de la raison dans cette tête. On sait que chez les brutes la force prévaut, et la raison chez les hommes; du moins cela a eu lieu jusque ici, car à présent vos philosophes ont le privilége de parenté avec les brutes, comme ils le disent et comme vous le savez; et ainsi ils pourront entrer dans la classe des animaux, pour ne plus user de la raison, mais seulement de la force. Pardonnez, Théodore, si j'ai pris votre place, bien que ce soit un défaut ancien que vous me connaissez.

Théod. Madame, cet empressement me plaît, et ne le réprimez jamais, quand la raison naturelle vous portera à parler : les armes de la raison ne connaissent point de différence de sexe. Maintenant, mon colonel, tâchons nous autres d'éclaircir ce point. Vous dites que c'est le peuple qui a donné aux souverains l'autorité, parce que les hommes ont cédé leur autorité naturelle à un seul ou à plusieurs pour en être gouvernés, soit en monarchie, soit en république, etc. Dites-moi : si le peuple a donné cette autorité au souverain, comment peut-il la lui ôter? Comment pourra-t-il reprendre ce qu'il avait donné plusieurs siècles auparavant? Si c'est pour délit, il est nécessaire qu'il y ait un juge impartial pour condamner le souverain, le délit étant prouvé; et ce juge ne doit pas être en même temps partie, comme l'a dit la baronne. Si c'est parce que le peuple conserve de l'autorité pour retirer ce qu'il a donné; alors il y a beaucoup à dire.

Le col. Le peuple ne peut céder entièrement l'autorité qu'il a, et, quoique il n'en ait point usé pendant des siècles entiers, il a toujours le droit de donner le gouvernement à qui il veut (1).

Théod. Mon colonel, s'il en était ainsi, quelles fatales conséquences en résulteraient! Voici votre doctrine : le peuple n'a point donné l'autorité au souverain, il l'a seulement déposée en lui; et, l'ayant mise en dépôt, il pourra en tout temps la prendre et la donner à un autre.

Le col. Sans contredit.

Théod. Donc si le peuple, sans autre droit que l'autorité primitive que vous lui supposez, peut la retirer au souverain qui en jouit, et la donner à qui il lui plaît, il pourra, pour conserver le droit d'*égalité*, user de la même justice contre les donataires des terres, et les nobles qui ont reçu de ces souverains des domaines et des gouvernements, quoique ce soit en récompense de leurs services; par la raison que, si le souverain, abusant de l'autorité qui n'était pas à lui, mais au peuple, était un tyran, tout ce qu'il a donné à vos ancêtres est nul et un abus de la tyrannie; et ainsi le peuple vous retirera tous les biens héréditaires; car, d'une façon ou d'autre, ils sont venus de ce souverain qui a mal usé de l'autorité qu'il avait en dépôt.

Le col. Non, il ne peut être juste de me dépouiller des biens qui me viennent par héritage de mes ancêtres il y a plus de cent ans.

Théod. Donc il sera injuste également d'ôter une couronne héritée et possédée pendant plusieurs siècles, sans autre délit que celui d'être souverain. Mais je me trompe; puisque vos docteurs prétendent qu'il n'y a d'autre *justice* et *d'injustice*, que la *sensibilité physique* et *l'intérêt personnel* (1) : donc, dès que le peuple se persuadera qu'il a plus d'intérêt à ce que ces biens se répartissent et ne soient plus dans une seule famille, on entrera immédiatement chez vous et on vous les enlèvera; car enfin vous le voulez : le peuple est le souverain; et il n'y a pour lui *ni juste ni injuste* que sa seule convenance. Cela est trop essentiel, pour nous dispenser de l'approfondir. Mais, auparavant, je veux que la baronne demande à M. le colonel sa parole d'honneur qu'il répondra à mes questions suivant qu'il l'entendra dans sa conscience.

La bar. Il le fera, parce que je le lui demande.

Le col. Je le ferais également, sans employer une si grande recommandation. Parlez, Théodore, je vous donne ma parole d'honneur de répondre suivant que ma conscience m'inspirera.

Théod. Bien, vous ne me pouvez nier que dans une multitude tumultueuse, ou dans la collection de tous ceux qui vivent dans une société, les *méchants sont toujours en plus grand nombre que les bons.*

La bar. J'entrevois, Théodore, votre argument; je ne veux pas vous interrompre : mon colonel, tenez-vous ferme.

Le col. Que faire? contre deux, et en même temps, comment pourrai-je me défendre? N'importe, j'avoue que, dans le nombre des hommes qui vivent en société, il y a toujours plus de méchants que de bons.

Théod. Vous devez m'accorder aussi que le *nombre des ignorants est plus grand que celui des savants.*

Le col. Oh! pour cela, oui.

Théod. Je prétends encore plus : vous devez m'accorder que les gens vils qui vendent leurs personnes et leurs actions pour de l'argent, et ceux qui vivent au dernier rang de la société, sont en beaucoup plus grand nombre que les gens nobles, riches, aisés et honorables.

Le col. Tout cela est certain.

Théod. Je veux que vous m'accordiez que les méchants, les ignorants, les hommes vils et grossiers sont ordinairement les plus hardis et les plus insolents.

Le col. J'avoue encore que cela n'est que trop vrai.

Théod. Réunissez maintenant toutes ces

(1) Encycl., aux mots *Gouvernement*, *Autorité*.

(1) L'Esprit, p. 90.

vérités que vous avez avouées, pour voir ce qui s'ensuit. Vous accordez que dans le peuple le nombre est plus grand des méchants que des bons, des ignorants que des savants, des gens vils et pauvres, que des hommes généreux et riches, et par conséquent des entreprenants et insolents, que des hommes prudents. Donc en voulant que le peuple soit le souverain, vous placez le suprême pouvoir entre les mains des méchants, des ignorants, des hommes vils, insolents et hardis. Beaux souverains pour le bien de la société !

La bar. Que vous ai-je dit, mon colonel, que vous ai-je dit?

Le col. Madame, laissez-moi respirer. Mon honneur est engagé; donnez-moi le temps.

Théod. Ajoutez cette circonstance de plus, que, dans un soulèvement contre ceux qui gouvernent, la vile populace et les pauvres sont ceux qui ont l'espérance d'améliorer leur sort, et qui n'ont rien à perdre comme les autres. Voici donc ce qui arrivera certainement : la souveraineté étant entre les mains du peuple, quelle que soit la résolution à prendre, le nombre qui prévaudra sera celui des méchants, des ignorants, des gens sans honneur, qui sont les plus audacieux; enfin de ceux qui espèrent gagner, et qui n'ont rien à perdre. Contre ces gens-là comptez pour rien le pouvoir du petit nombre de ceux qui seront bons, prudents, éclairés et riches, lesquels ne vont rien gagner, mais tout perdre. Alors quelle résolution espérez-vous, mon ami? Considérez-le bien, et répondez-moi suivant l'engagement que vous avez pris sur votre parole d'honneur.

La bar. Théodore vous a tendu un terrible piége.

Le col. Madame, ce point mérite une mûre réflexion : donnez-moi le temps, vous dis-je, et je répondrai. Pour le moment, je me contente d'observer que cette doctrine n'est point de moi, et que je ne la suis pas; mais elle est des plus grands hommes que nous connaissions.

La bar. Et ces grands hommes qui se sont présentés tout nouvellement dans le monde, condamnant tout ce que pendant plusieurs siècles on a regardé comme juste, saint et utile aux sociétés, n'ont-ils pas des yeux pour voir les funestes et infaillibles conséquences qui suivent de leurs principes? Tranquillisez-vous, colonel, et répondez de sang-froid, non sur l'autorité de ces hommes nouveaux, mais d'après la raison naturelle que Dieu vous a donnée. Vous êtes d'âge à marcher tout seul, et vous n'êtes plus dans le temps où on vous conduisait avec des lisières comme un enfant, de peur que vous ne tombassiez. Répondez suivant ce que vous dicte votre jugement.

Le col. Je vous l'ai promis; mais je médite.

La bar. Ne voyez-vous pas que, dans tout gouvernement, quelque juste et prudent qu'il soit, se peuvent réunir et former un parti, les gens criminels et méchants, les gens vils, pauvres, poursuivis par la justice, race malveillante et libertine, qui n'a rien à perdre? ne voyez-vous point qu'ils peuvent publier qu'ils ont la souveraineté comme partie du peuple, disant que c'est lui qui est le véritable souverain, alléguant la liberté et l'égalité qu'ils ont de la nature; ou, qu'appelant tyrannie le légitime gouvernement des souverains, ils espèrent de grands biens et de grandes richesses, en plaçant le pouvoir entre les mains de quelques-uns de leurs compagnons qui vivent dans la misère? Si de pareilles gens, suivant vos docteurs, prêchaient que rien n'est injuste tant qu'on y trouve sa convenance et son intérêt, et que tout le reste est une chimère, ne voyez-vous pas le grand nombre de partisans que fera cette doctrine pour aller séditieusement ôter le sceptre, et le donner à qui ils voudront? Cela fait, qui ne frémira des conséquences? Si vous ne les voyez pas, vous êtes aveugle, parce qu'elles sont bien visibles; et comme ce qui se fera aujourd'hui pourra se répéter avec la même facilité d'ici à un an, d'ici à un mois, d'ici à quinze jours; quelles inquiétudes, quelles perplexités pour les sociétés? Dans un semblable gouvernement, qui pourrait vivre tranquille?

Le col. O madame! pourquoi n'ouvrez-vous pas une école de police? vous y auriez des disciples sans nombre! mais savez-vous ce que disent nos maîtres? ils disent que *l'esprit philosophique est le grand pacificateur des Etats* (1).

Théod. Je le sais bien; et l'auteur de cet article de l'Encyclopédie établit en même temps les principes les plus certains pour inquiéter les Etats, parce qu'il dit que le *gouvernement des souverains* n'est *légitime* qu'autant qu'il se dirige au bien des peuples (2). Donc, s'il se réunit quelques malintentionnés qui se plaignent en quelque chose du gouvernement, cela seul sera une preuve que l'autorité du souverain n'est pas *légitime*, et d'après leur extravagante philosophie on doit le renverser, s'il est vrai, comme le dit le même livre, que le *prince reçoit des mains du peuple l'autorité qu'il a sur le peuple* (3). Voyez, mon ami, quelles maximes plus propres à causer en peu de jours mille séditions, dans quelque système de gouvernement que ce soit! Quelles belles manières de pacifier les Etats!

Le col. Je ne suis point obligé de répondre aux difficultés qu'on peut opposer à ce grand livre que tout le monde estime.

La bar. Mais vous êtes obligé de ne pas suivre une doctrine qui est contraire, non seulement à votre raison, mais encore à votre expérience. En quoi consiste la différence entre un homme de jugement et un insensé? en ce que l'homme de bon sens ne se détermine jamais que par des raisons, et qu'il ne rougit pas de se rétracter, quand on lui prouve qu'il était dans l'erreur; et l'insensé, au contraire, croit légèrement, et il s'entête toujours contre les raisons qu'on lui oppose; il est aisé de voir, mon colonel, quel parti doit être le vôtre.

(1) Encycl., au mot *Fanatisme*.
(2) *Idem*, au mot *Gouvernement*.
(3) *Idem*, au mot *Autorité*.

Le col. Et vous voyez bien; je ne suis ni un insensé, ni un entêté, mais à revoir; mon général me demande. S'il ne me retient pas longtemps, je reviendrai cette nuit.

La bar. Nous vous reverrons avec plaisir.

§ X. — *D'où vient originairement le pouvoir de l'autorité sur les hommes.*

La bar. Je ne suis pas fâchée, Théodore, de l'absence momentanée du colonel : nous serons plus libres, pour traiter un peu plus à fond ces grandes questions, dont on parle tant, sans partir d'aucun principe avéré, et sans vouloir s'entendre. J'ai fait avertir ma mère, qui est enchantée, parce qu'elle a autant de désir que moi de s'instruire à cet égard, et qu'elle ne s'est privée de se joindre à nous, qu'à cause des systèmes absurdes du colonel, dont elle est révoltée.

Théod. Il est vrai que, forcés de faire attention aux sorties du colonel, et de réfuter ses erreurs, nous perdons quelquefois le fil de la discussion. Nous le suivrons mieux étant tous trois d'accord.

Mad. Je profite avec beaucoup de plaisir de l'occasion que me fournit l'absence du colonel, parce qu'en sa présence je ne veux point disputer, et que je ne puis souffrir ses opinions ; lui-même ne parlerait pas non plus avec franchise devant moi. Je vous ai laissés libres pour l'intérêt de ma fille, à qui il convient de découvrir toute l'horreur des plaies gangrenées de la *philosophie*. Profitons donc du temps, Théodore, avant que le colonel ne revienne.

La bar. Il reviendra plus doux, parce qu'il a reçu de bonnes leçons. Il connaissait bien la raison, mais il ne voulait pas l'avouer.

Théod. Voici, madame, tout ce que nous avons prouvé : 1° L'homme a été créé par Dieu déterminément pour vivre en société (Soirée 19, § I). 2° Les lois que le Créateur a données à l'homme pour vivre en société ne peuvent être celles que la nature inspire par le moyen des passions, comme le disait notre colonel (§ II). 3° Ce ne sont point non plus les lois de l'intérêt personnel, comme le veulent les impies (§ III). 4° Il y a deux lois fondamentales de toute bonne société, qui sont : l'une, *que chaque membre de la société préfère le bien commun à son propre intérêt ; l'autre, que chacun doit traiter ses concitoyens comme il désire qu'ils le traitent* (§ IV).

Mad. C'est la loi d'or de l'Evangile qui embrasse toutes les lois imaginables qui intéressent la société.

Théod. 5° L'égalité totale dans tous les membres d'une société est une chose chimérique; et si elle existait ce serait ce qu'il pourrait y avoir de pire dans la société (§ V). 6° Il est convenable et même indispensable qu'il y ait dans la société un supérieur qui la gouverne (§ VI). 7° Une conséquence de ce principe est la supériorité qui vient de la nature, telle que celle des pères sur leurs enfants et l'amour réciproque qu'ils se doivent (§ VII). 8° De là encore la nécessité des supérieurs civils et des obligations de tout membre d'une société envers son légitime souverain (§ VIII). Enfin nous venons de traiter la question favorite des philosophes du jour, et nous avons prouvé contre eux que la souveraineté et l'autorité sur les autres hommes ne résident point dans le peuple et ne proviennent point de lui. Nous avons poussé vigoureusement le colonel qui s'en est rendu le défenseur ; et il a paru réduit au silence.

Mad. J'ai presque tout entendu de mon cabinet.

Théod. Actuellement, baronne, examinons d'où vient originairement le pouvoir d'un homme sur les autres hommes.

La bar. Oui, parce qu'à présent votre doctrine est bien présente à mon esprit.

Théod. Dieu (comme Créateur et l'unique père du genre humain) *a tout pouvoir sur les hommes.* Ce pouvoir appartient à lui seul et personne n'en jouit que celui à qui il voudra le donner. La raison en est que de sa main toute-puissante il a tout tiré du néant, notre corps et notre ame ; et comme *tout l'être de l'homme est sorti originairement de Dieu, il a comme Créateur tout pouvoir sur l'homme,* ainsi que l'ouvrier l'a sur l'ouvrage de ses mains : avec cette différence que celui-ci n'a point un domaine égal à celui de Dieu, parce qu'il n'a pas donné *l'être* à la matière dont il a formé son ouvrage.

Mad. Excellent principe ! voyons les conséquences que vous en tirez.

Théod. Si Dieu seul a le pouvoir sur l'homme, Dieu est le seul qui puisse le déléguer à qui il voudra.

La bar. Je vous entends, ma mère : je lis votre satisfaction dans vos yeux ; vous applaudissez à l'évidence de cette conséquence. Il ne paraît pas possible de la nier.

Mad. Elle s'accorde parfaitement avec ce que nous lisons dans les livres saints, S. Paul nous dit : que *tout homme soit soumis à la puissance, parce que tout pouvoir vient de Dieu* (1), en sorte *que les puissants ne sont que les ministres de Dieu* (2) : donc *celui qui résiste à leur pouvoir résiste aux dispositions de Dieu* (3) ; je trouve encore plus de force dans ce que Jésus-Christ dit à Pilate, gouverneur pour les Romains : *Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en haut* (4) ; quoique Pilate ne fût pas un saint, Jésus-Christ avoue que le ciel lui avait donné le pouvoir civil qu'il avait. De là s'ensuit clairement, ce me semble, que même les potentats et leurs ministres bons ou mauvais ont reçu de Dieu leur pouvoir sur les hommes. Mais vous, Théodore, vous aurez examiné la chose mieux que moi.

Théod. Madame, cela doit être : aussi je le répète. Comme seul maître absolu du pouvoir, Dieu peut aussi seul le communiquer. Voyons donc à qui il veut le déléguer.

La bar. C'est là le point essentiel.

(1) *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas, nisi à Deo.* (Rom., 13. 1).

(2) *Dei enim minister est tibi in bonum.*

(3) *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.*

(4) *Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper* (Joan. 19, 11)

Théod. Nous sommes bien convaincus que la voix de la droite raison est la voix de Dieu : or cette voix divine de la raison veut que les hommes, quand ils sont en petit nombre dans quelque pays nouveau, obéissent tous au père de famille ; et quand le nombre des enfants et des familles étant multiplié, un père seul ne peut plus veiller sur la sienne et sur les autres, la raison, c'est-à-dire Dieu, veut qu'il y en ait un autre qui soigne les intérêts à l'avantage de tous les membres de la société. Dans ce cas on a coutume de donner la préférence ou au *conquérant*, ou *à celui qui a fait la découverte*, ou *au plus puissant*, ou à celui enfin qui paraît avoir les qualités propres à procurer le bien commun et éviter les maux qui préjudicieraient à tous. Voilà ce que veut la saine raison, voilà ce que veut la voix de Dieu : donc c'est à cet individu que Dieu délègue son autorité. Le système de gouvernement étant établi et commençant à s'exécuter en paix, Dieu commande par la voix de la raison que le particulier cède de son opinion et de son intérêt en ce qui leur serait contraire, parce que la loi générale de toute société (§ IV) *ordonne de préférer le bien public à l'intérêt particulier*. Il est constant que le bien public dépend de la soumission des particuliers à celui qui se voit établi supérieur ; car la raison et l'expérience nous enseignent que les préjudices les plus graves résultent de la désunion et de la révolte : donc faites-y bien attention, *la voix de Dieu commande aux hommes de se soumettre au supérieur établi, quoique il soit mauvais ;* parce que comme dit S. Paul, il occupe la place de *ministre de Dieu*. Voilà donc à qui Dieu délègue son pouvoir ; et voilà comme le pouvoir civil que Pilate avait sur la vie de Jésus-Christ lui venait d'en haut. Si le colonel était ici je n'appuierais pas sur ces passages de l'Ecriture qui ne nous sont pas nécessaires.

Vous pouvez, baronne, vous servir de cette doctrine dans des circonstances particulières; posant toujours pour base que c'est de Dieu que vient tout pouvoir et que c'est lui qui le délègue aux supérieurs qui sont en *possession paisible et sans contradiction*, en sorte que quand même dans le principe ils ne seraient pas légitimes, parce que leurs conquêtes seraient injustes et violentes ; cependant une fois qu'est établi tel ou tel gouvernement, la loi de la paix et de la tranquillité qui est *un bien universel des peuples*, prévaut au jugement particulier de tels ou tels individus qui se donnent pour lésés ou injustement opprimés. Les lois établies sont celles qui gouvernent comme dépositaires de la paix et du repos général qui est le *bien commun* que tous doivent préférer à l'intérêt particulier, suivant le cri de la droite raison ; lequel, comme nous l'avons dit, est la voix de Dieu. Mais voici le colonel de retour.

Mad. Moi je me retire et je vous laisse, bien contente d'emporter une doctrine si essentielle.

§ XI. — *Des obligations de l'homme par rapport aux lois civiles.*

La bar. Soyez le bien-venu, mon colonel ; par le peu qu'a duré votre absence je vois que le général ne vous avait point appelé pour un conseil de guerre. Je tremble toujours quand il a lieu, parce que c'est ordinairement pour condamner à mort les coupables. Vos lois militaires sont terribles.

Le col. Mais elles sont nécessaires ; autrement il ne pourrait y avoir d'obéissance dans la troupe.

La bar. Je suis bien aise que vous soyez de cette opinion, parce qu'à cette heure Théodore allait m'instruire sur l'obéissance que tout homme doit aux lois civiles ; et d'après ce que vous dites je suppose que vous conviendrez avec nous de l'obligation où l'on est de se conformer à celles qui sont établies dans son pays.

Le col. En bon philosophe je ne puis en convenir : car si j'exécute ce qu'ordonnent les lois militaires, je le fais en vertu de ma charge de colonel et non parce que je l'entends ainsi comme philosophe. Aujourd'hui tous les hommes éclairés disent que Dieu ayant fait l'homme libre, c'est une espèce de tyrannie de lui retirer la liberté, enchaînant ses actions par une foule de lois, sous peine de châtiments, sans lui laisser faire ce qu'il voudrait.

Théod. Je vous ai déjà démontré, mon ami, que les lois n'ôtent point la liberté que Dieu nous a donnée et qu'elles servent seulement à la diriger et à la conduire, d'autant que Dieu, aussitôt après avoir créé l'homme libre, lui imposa le précepte du fruit défendu et, par-dessus tout, lui donna la loi de la raison, imprimée dans l'ame de chacun qui lui dit sans cesse : *Fais ceci*, ou *ne fais pas cela*, etc. Personne ne peut s'empêcher d'entendre cette loi, quoi qu'il fasse. Je vous ai dit aussi que bien loin d'ôter lá liberté, les lois supposent qu'elle existe dans le sujet à qui elles sont intimées ; car personne ne fera de préceptes aux pierres, aux oiseaux, etc.

La bar. Si je ne me trompe vous ne vous rappelez pas ce qui a déjà été dit ; et parce que votre système vous fait perdre la mémoire, il a fallu le répéter.

Le col. Je me le rappelle très-bien ; mais mon entendement ne se rend pas tout à fait. Pardonnez, baronne, car ma volonté est prête à obéir au moindre signe de la vôtre ; mais il n'en est pas ainsi de mon entendement, parce qu'il n'est point soumis aux mouvements de mon cœur.

La bar. Vous êtes bien poli, mais vous êtes bien dur ; et puisque en traitant ce point vous n'avez su que répondre aux arguments contraires, il n'est pas juste d'y revenir ; ainsi cette conversation n'est pas pour vous convaincre, mais pour m'instruire. Parlez, Théodore.

Théod. Mon ami, j'ai déjà dit que Dieu créant l'homme pour vivre en société, lui devait donner les lois les plus propres au bien commun des sociétés. La loi de la raison,

imprimée par le Créateur dans l'ame de chacun, lui dit de ne point se gouverner à sa tête; parce qu'alors, dans une population de deux cents hommes, il y aurait deux cents avis différents; tout finirait par la désunion et la guerre civile; chacun tirant de son côté au gré de son appétit, et par-dessus tous, ceux qui auraient le malheur d'adopter le système de votre philosophie, qui tient pour licite et saint tout ce en quoi l'on se flatte de trouver son compte. Cet inconvénient saute aux yeux, et tout homme sensé voit que ce désordre serait extrêmement préjudiciable à la société. Qu'en dites-vous?

Le col. Je voudrais le nier, mais je ne puis.

Théod. Voilà pourquoi la loi de la raison persuade généralement qu'il convient que tout le monde se réunisse et s'accorde dans ce qui est utile au bien commun; et que cela ne se confie point au témoignage des hommes ou à la tradition, mais qu'on le rédige en termes clairs, et qu'on le mette par écrit, afin que tous, présents et à venir, s'accommodent à ce qui est déterminé. Ces lois sont un *dépôt public* dans lequel tous ont placé leurs volontés: par où l'on voit que la loi n'est pas contre la volonté libre; car par elle les hommes ont déclaré leur libre volonté.

Le col. J'entends que le peuple, du temps où s'établirent les lois, déposa en elles sa volonté; mais je ne puis entendre qu'il y ait déposé la volonté des générations subséquentes; parce qu'il y a déjà longtemps que le peuple qui fit ces lois est mort.

Théod. Et quand est mort le peuple qui a fait ces lois? pourriez-vous me donner un certificat authentique de l'année de son décès?

La bar. Théodore vous fait une grace en se contentant du certificat de l'année; il pourrait demander celui du jour de la mort.

Théod. Mon ami, le peuple n'est pas une personne qui meurt, et jamais vous ne trouverez un document qui dise: *En telle année mourut le peuple vieux, et naquit un autre nouveau.* Un homme meurt, et tous disparaissent peu à peu; mais aussi il en naît d'autres; le peuple est toujours le même, comme personne morale qui ne meurt point; et ainsi quand un peuple dépose ses volontés dans les lois, les hommes présents et à venir y déposent les leurs; autrement ces lois seraient dérogées à chaque pas, parce que tous allègueraient que telle année étaient mortes tant de personnes qui faisaient un manque notable dans le peuple qui avait établi et accepté la loi; et par conséquent diraient: Nous sommes un autre peuple, et nous ne nous en tenons pas a ce qu'ont voulu ceux qui nous ont précédés. Or quelles funestes conséquences ne résulteraient point de cette doctrine et de cette philosophie? Que la baronne vous donne la réponse.

Le col. Je ne le puis nier, madame; mais ne me lancez point des regards si vifs et si pénétrants, je répondrai. J'ai engagé ma parole d'honneur, et je ne puis refuser une réponse sérieuse.

La bar. Dites donc *oui* ou *non*.

Le col. J'avoue que, si nous admettons que le peuple change quand est morte une partie notable des premiers citoyens qui ont adopté les lois, il s'ensuit un grand désordre dans la société. Mais.....

La bar. Mais quoi?

Le col. Mais toujours est-ce une chose cruelle que nous qui vivons et qui naissons libres, nous nous trouvions enchaînés par des gens qui n'existent plus, dont les os sont desséchés, dont le corps a été la pâture des vers, et Dieu sait où sont leurs ames. C'est, dis-je, une chose cruelle qu'il nous faille confesser que nous sommes liés par des cadavres. Ce qui m'étonne le plus, c'est que vous, quoique dame, vous condamniez tout le genre humain à cette servitude, et même la moitié, composée des personnes de votre sexe, à être esclaves des morts, et que vous les condamniez, sous peine de châtiments, à exécuter ce que des morts nous ont ordonné dans leurs lois.

La bar. Tranquillisez-vous: les dames ne craignent point les châtiments, et ne gémissent point sous l'oppression des lois: au grand honneur de leur sexe, elles se conduisent par la loi de la raison; et cette loi ne paraît dure qu'aux méchants qui s'abandonnent aux passions, et à des passions que vous idolâtrez, vous autres philosophes du jour, parce que vos docteurs ont canonisé comme saintes, même les plus scandaleuses. Mais ceux qui, comme nous autres, se gouvernent par la loi de la raison et répriment les passions ne craignent point les lois civiles, qui se fondent sur la raison, à laquelle nous sommes accoutumées. Malheur à ceux qui vivent parmi vous autres philosophes; parce que chacun se débattant pour ses intérêts personnels, sans admettre d'autres lois que celles de ses appétits, ils vivent comme s'ils étaient dans des lieux incultes et sauvages, au milieu des ours, des lions et des serpents.

Théod. Ce point a déjà été traité, baronne: ce qui convient à présent, c'est que M. le colonel avoue que, pour le bien de la société, il est nécessaire qu'il y ait des lois qui unissent les volontés de tous dans ce qui lui sera utile; de manière que tous coopèrent à ce qui est à l'avantage de tous: car un ou deux particuliers ne suffisent point pour remédier aux besoins du commun. Sans une loi constante qui unisse les volontés de tous, on ne peut rien faire de bon. Remarquez, mon ami, qu'un seul particulier, s'il a le cœur mauvais, ne peut faire beaucoup de mal à la société; mais pour lui faire du bien, il le pourra peu, étant seul. Donc il est certain et très-certain que, *pour le bien de la société, il est nécessaire qu'il y ait des lois civiles qui unissent et lient en certains points les volontés de tous.* En convenez-vous, oui ou non?

La bar. Que vous conveniez, ou que vous ne conveniez pas, je vais avec votre permission, écrire cette proposition à la suite de celles qui sont déjà prouvées; car je les

écris pour mon instruction et ma direction, et non pour une autre fin.

Le col. Vous faites bien, madame; parce qu'il n'est pas juste que la rudesse de mon entendement nuise à votre instruction; et ainsi je ne réplique pas. Mais toujours je répugne à me soumettre aux lois que mes aïeux seuls ont acceptées, sans ma participation.

Théod. Doucement, mon ami : vous aussi vous les avez acceptées.

Le col. Comment? Moi, sans le savoir et sans le vouloir? Cela n'est pas possible.

Théod. Je vous le prouverai. Depuis que vous êtes né, et que vous avez l'usage de la raison, vous avez profité de tous les avantages que les lois civiles vous ont procurés : vous avez toujours apprécié et accepté avec plaisir *les biens continuels que les lois vous ont apportés ;* et tellement que vous vous êtes plaint mille fois de ce que les magistrats, négligeant de les faire observer, ne châtiaient point sur-le-champ les transgressions. Or cela c'est approuver et accepter les lois dont vous condamnez l'infraction. N'est-ce point les accepter formellement? Répondez-moi si vous pouvez.

La bar. Je vais vous secourir, colonel, parce que je vois que vous êtes dans l'embarras : je vais vous secourir, afin que vous voyiez que je ne suis pas toujours contre vous. Dites que vous avez approuvé et accepté les lois, en ce qui vous convient, et non en ce qui ne fait pas votre compte.

Le col. Madame, vous vous moquez de mon entendement; puis-je donc approuver les lois en ce qui m'accommode, et les rejeter en ce qui me gêne? Je connais bien que ce qui ne me plaît pas peut accommoder la plupart des autres; et que si j'approuve les lois en tant qu'elles me sont favorables, je dois les approuver aussi dans ce qui favorise les autres : car les lois ne doivent pas être pour un particulier seul, mais pour tous, ou du moins pour le commun : aussi, si je disais que j'accepte les lois en ce qui me convient, et pas plus, je dirais une absurdité manifeste.

La bar. Vous avez grandement raison, et je vois que ce serait faire une grande injure à votre esprit que de dire le contraire; mais j'étais fâchée de vous voir terrassé, sans pouvoir vous relever, accablé par l'argument de Théodore. Reconnaissez ma bonne volonté de vous donner la main.

Le col. Madame, les raisons sont des raisons : chacun les tourne comme il veut : et vous, par le respect que vous inspirez, et encore plus par l'agréable vivacité de votre esprit, vous êtes capable d'embarrasser le philosophe le plus subtil.

La bar. Bien obligée; mais moi, en vertu de ce qui a été dit, j'ajoute cette autre proposition, si vous le trouvez bon, Théodore : *Tout homme qui vit en société doit observer les lois civiles établies en son pays.*

Théod. Ecrivez-la comme règle invariable.

§ XII. — *Parmi les lois civiles pour le bien de la société, la loi de la religion est utile.*

La baronne. Quelles sont, mon cher Théodore, les principales lois utiles à toute société?

Théod. Ceux qui forment la société, ou le souverain qui la gouverne, doivent établir les lois les plus propres et les plus convenables à leurs Etats; mais une loi que je crois être de beaucoup d'utilité, c'est *la loi de la religion.*

Le col. Point du tout, point du tout, mes amis : cela non, d'aucune façon. La religion est une chose dont chacun est maître, et vous voulez que même sur ce point on retire la liberté? Je n'ai point vu d'empressement égal au vôtre pour opprimer le genre humain. Dieu nous a fait libres; la philosophie nous veut conserver en pleine liberté. Si j'accorde les lois civiles, parce que le bien de la société en dépend, je ne puis souffrir la loi de religion, parce qu'elle n'importe en rien aux intérêts de la société. La religion ne regarde que mon ame et Dieu, et elle n'a rien à voir avec les autres hommes, qui ne voient pas ce que j'ai dans mon ame. Le culte que je dois à Dieu, et la manière de lui être agréable, est une chose qui n'est qu'à moi, et dans laquelle mes concitoyens n'ont rien à voir. Les lois m'ordonnent de ne pas mentir, de ne pas voler, de ne pas tuer, de ne tromper personne, de ne pas manquer à ma parole, etc. Cela va bien, parce que de là dépend le bien public; mais que je sois athée, mahométan, idolâtre ou juif, cela n'importe pas aux autres hommes avec lesquels je vis. Jamais, baronne, vous ne finirez par croire que vous êtes remplie de préjugés et d'erreurs, qu'une gouvernante vous a mis dans la tête quand vous étiez enfant. Suivez la religion que vous voudrez, cela regarde l'intérieur de votre ame; mais en ce qui regarde la société, soyez civile, polie, gracieuse et affable comme Dieu vous a faite : en cela vous rendrez à la société le plus grand service; et pour cet effet, n'ayez point d'autre religion que les lois d'amitié et d'amour, puisque vous pouvez en parler comme dame souveraine de tous les cœurs qui vous connaissent.

La bar. Que dites-vous, Théodore, du caractère du colonel? Quand je pensais qu'il serait indisposé contre vous et contre moi, pour l'avoir convaincu d'erreur, il s'épanche en compliments, en amabilités, et en expressions du plus poli et du plus galant chevalier. Votre esprit, colonel, est très-élastique.

Le col. Je n'entends point cette parole.

La bar. Je m'expliquerai. En physique, nous appelons *élastique* une barre que par le poids ou par la force on plie jusqu'à terre et qui, si on la laisse à elle même, se lève et se redresse comme si on ne l'avait point pliée. Cela arrive à votre esprit. Quand vous vous voyez opprimé par le poids ou par la force des arguments de Théodore, vous vous pliez, quoique avec répugnance, et vous

vous rendez ; mais cela passé, vous reparaissez vigoureux, droit et altier comme s'il ne vous était rien arrivé : c'est un esprit de cette espèce que j'appelle élastique. Répondez, Théodore, aux raisons du colonel, car cette matière est très-grave ; ainsi elle n'est pas pour moi.

Théod. Déjà vous m'avez accordé, mon, ami, que les lois militaires sont utiles, et par conséquent les civiles ; dites-moi à présent pourquoi sont-elles utiles ?

Le col. Pour empêcher les désordres, pour contenir les malfaiteurs par la crainte des punitions, pour réprimer les malintentionnés, afin qu'il laissent vivre les hommes en paix, etc.

Théod. On ne peut mieux raisonner. Mais dites-moi, qui doit contenir les malveillants et les méchants dans le cœur, afin qu'ils ne commettent pas de délits occultes ? car il y a des délits qui, par l'astuce bien méditée des coupables, ont un *sauf-conduit* contre les châtiments, et même contre les reproches des autres hommes. La haine, la trahison secrète, les intrigues d'amour, que de moyens inopinés et que d'idées neuves elles inventent pour que personne ne sache ni ne soupçonne le délit, ou du moins le délinquant ? Celui qui s'exerce au mal corrige, à la seconde ou à la troisième fois, le peu de précaution qu'il a eu à la première ; en sorte que le méchant peut dire ce qu'un homme pervers et coupable disait dans une occasion ou le roi faisait faire des recherches rigoureuses pour le connaître : il écrivit au coin d'une rue : *Ne te fatique point, sot, j'étais seul.* Qui pourra empêcher par les lois civiles les délits qu'un méchant commet étant seul et avec l'assurance qu'il n'y aura ni témoins ni accusateurs ? il n'y a que la crainte de Dieu et sa religion qui pourraient y mettre un frein. Et quoique il soit vrai que souvent on parvient à découvrir les délits les plus occultes, combien de fois ne se cachent-ils pas, de manière qu'ils ne sont connus que de Dieu, qui les voit !

Le col. L'expérience, qui montre qu'ils peuvent se découvrir, suffit pour réprimer tout homme prudent, et l'empêcher de s'exposer.

Théod. Homme prudent ! et quelle prudence supposez-vous dans un homme pervers, exercé aux crimes, et qui n'a jamais été découvert ? D'ailleurs, il n'y a point eu d'homme si fou, qui forgeant dans sa tête les moyens de commettre un délit en secret ne se persuadât qu'il réussirait à le cacher : tous espèrent qu'on ne le saura pas. Tous ceux-là ne peuvent être réprimés et contenus que par la religion et la crainte de Dieu, parce que toujours ils se promettent d'avoir l'adresse de se soustraire aux lois civiles. Ce n'est point assez pour contenir, que la vue de ceux qui ont été convaincus et punis, quand ils pensaient qu'on ne découvrirait point leurs délits, parce que ceux qui se déterminent ou se préparent à commettre les crimes dont ils ont la fantaisie ne condamnent point ceux que d'autres ont commis, mais le peu de précaution qu'ils ont eue ; et cette réflexion ne les arrête pas ; seulement elle les porte à inventer de nouvelles ruses pour se mieux cacher ; et ainsi il n'est que la crainte de Dieu, à qui rien n'est caché, qui soit un frein suffisant pour contenir la malice des hommes.

La bar. Supposez, mon colonel, que vous êtes dans un endroit où l'on craint seulement les lois civiles pour s'abstenir des crimes manifestes, mais où, en cachette, tous peuvent faire ce qu'ils veulent, surtout s'ils suivent votre philosophie, que tout ce qui convient à leur intérêt leur est permis. Dites-moi sincèrement : Vivriez-vous en sûreté au milieu de tant d'ennemis occultes ? Parlez comme un homme de bien, vivriez-vous tranquille ?

Le col. J'avoue que non.

La bar. Supposez au contraire un peuple où tous craignent Dieu et suivent la vraie religion ; n'y vivriez-vous pas plus en sûreté ? Prenez garde que c'est moi qui vous fais la question.

Le col. J'avoue, madame, que je vivrais parmi ces gens-là avec beaucoup plus de repos.

La bar. Tirez, Théodore, les conséquences de ces propositions qu'accorde le colonel.

Théod. La conséquence est : *Que la loi de la religion est la meilleure pour le bien de la société.*

Le col. Qu'il y ait, à la bonne heure, une loi qui ordonne à tous les citoyens d'avoir de la religion ; mais que chacun soit libre de choisir celle qui lui plaira le plus, d'être païen, juif, mahométan, ou ce qu'il voudra.

La bar. Mais chrétien, non : car je remarque que vous ne l'avez pas nommé.

Le col. Madame, rien ne vous échappe.

La bar. En ce qui regarde notre vraie religion, vous avez suivi la maxime des nouveaux philosophes de nos jours, qui consentent toutes les religions et même l'athéisme ; mais ce n'est nullement la doctrine des vrais chrétiens.

Théod. Mais mon ami, quel avantage espérez-vous dans une société où l'un sera mahométan, l'autre idolâtre, celui-ci juif, celui-là incrédule, et où chacun se formera une religion à sa guise ? pourra-t-il y avoir de l'harmonie, de l'union, quand les uns regarderont comme licites les actions que les autres condamneront ? belle source de discordes pour déchirer la société ?

Le col. Madame, laissons ce point.

§ XIII. — *Des obligations de l'homme envers les méchants et les scandaleux, et savoir si la vengeance est permise.*

La bar. Actuellement, Théodore, appliquons les doctrines générales à quelques articles en particulier, par exemple à la manière dont l'homme se *doit* comporter envers les *méchants* et les scandaleux ; bien que la philosophie du colonel puisse nous dispenser de traiter ce point.

Le col. Pourquoi dites-vous qu'elle pourrait vous en dispenser?

La bar. Parce que, suivant votre philosophie, il n'y a ni ne peut y avoir de méchants ni de coupables.

Le col. Le malheur est qu'il y en a ; et hier des voleurs blessèrent et volèrent un de mes domestiques, qui fut fort heureux de se sauver avec la vie; mais malheur à eux, si je viens à savoir qui ils sont.

La bar. Pauvres malheureux! s'ils l'ont fait pour leur propre intérêt, ils ont très-bien fait; et même vous devriez les louer d'après vos principes.

Théod. Ne vous souvient-il pas, mon ami, de ce qu'enseignent les docteurs que vous suivez? *La satisfaction des passions et l'intérêt personnel sont la base de toute justice* (1). Ce principe est de votre grand maître; et un autre docteur semblable dit que *le délit qui nous paraît le plus horrible devient louable si la nécessité oblige à le commettre; en sorte qu'un juge bien entendu doit punir parfois de bonnes actions, si elles sont faites dans de mauvaises intentions, et récompenser celui qui aurait fait de mauvaises actions avec un motif de vertu* (2).

Le col. Et quel motif de vertu pouvaient avoir ces voleurs en volant et blessant mon domestique?

La bar. Moi je le trouve dans vos maximes : car elles disent que tout homme qui est capable d'aimer est vertueux (3). Ceci est un de vos dogmes établi dans le *Catéchisme de la galanterie*, suivant ce que je vous ai entendu dire dans quelques conversations. Peut-être ces voleurs n'avaient-ils rien que ce qu'ils ont volé à votre domestique, pour donner à quelque fille de leur goût : voilà un motif bien clair de vertu, puisque le vol a été l'effet de l'amour. Ceci n'a point de réponse, mon ami.

Le col. Je déteste une semblable vertu.

La bar. Cela étant, vous détestez la doctrine de vos maîtres : prenez patience.

Le col. Quand elle ne fait pas mon compte, je ne la suis pas.

Théod. En cela même, vous montrez que la règle de votre philosophie est la propre commodité; et qu'une doctrine est vraie si vous y trouvez votre compte, et que sinon elle est fausse. Il n'y a rien de plus commode pour vivre à son aise. Si vous me promettez, mon ami, de détester toute la philosophie qui ne vous est point utile et commode, je me fais fort que vous détesterez tous ces systèmes de la nouvelle philosophie, que jusque à cette heure vous avez vantés avec tant d'ardeur; parce qu'il n'y a point de doctrine plus dangereuse ni plus nuisible pour ceux même qui la suivent spéculativement : car déjà vous voyez qu'elle sert à louer, à approuver et canoniser les hommes les plus méchants. Je vais vous citer les auteurs et les pages qui portent ces doctrines capables de canoniser les plus horribles délits. Outre ce qu'a rapporté la baronne, un grand philosophe des vôtres dit que *tout sentiment qui naît en nous ou par la crainte de souffrir, ou par l'amour du plaisir, est un sentiment légitime et conforme à notre instinct* (1). Un autre, d'une grande autorité parmi vous, dit clairement qu'*il est nécessaire d'avoir soin du corps plutôt que de l'ame ; de procurer à son corps toutes les commodités, et de ne point se priver de ce qui peut causer du plaisir;* qu'*il faut donner un guide à la raison, et que ce guide est la nature* (2). Or quel méchant y a-t-il dans tout le monde qui ne soit pas capable d'aimer? *Donc il est vertueux*. Quel méchant y a-t-il qui ne foule aux pieds la raison, et qui ne la fasse servir aux passions de la nature? *Donc il a fait en cela ce qu'il doit*, d'après votre doctrine. Vous voyez, colonel, que vous prenez le parti de tous les méchants et délinquants du monde; parce que, suivant la doctrine de ces philosophes impies, ceux qui jusque ici se nommaient méchants sont, dans votre opinion, des hommes vertueux, et qui agissent avec justice.

Le col. Voilà qui est fini. Ce n'est pas là le point que nous voulions traiter; c'était de savoir si les méchants doivent être châtiés, et comment; car là-dessus il y a quelque chose à dire.

Théod. La justice demande que les bons soient récompensés et les méchants punis. Ce qu'il convient de constater à présent, c'est si la vengeance est permise.

Le col. Rendre le bien pour le bien, et le mal pour le mal, c'est la chose la plus raisonnable qu'on puisse commander : que celui qui a reçu le *bien* paie par un autre *bien*; et que celui qui a reçu le *mal* paie par un autre *mal*. Tel est, mon cher Théodore, le vœu de la raison.

La bar. Je ne vous ai jamais vu si raisonnable, colonel.

Théod. Madame, tout ce qui paraît raisonnable ne l'est pas. Si un père de famille a beaucoup d'enfants, et qu'en sa présence l'un offense l'autre, le bon père approuvera-t-il que l'offensé tire lui-même vengeance en sa présence?

La bar. Non, certes. Le père est celui qui doit se charger du châtiment du coupable et de la satisfaction de l'offensé.

Théod. C'est ce que Dieu fait avec nous qui sommes ses enfants. Quand quelqu'un offense son concitoyen, c'est le souverain père de famille qui doit châtier le délinquant, et ne point permettre que l'offensé se fasse justice par lui-même.

Le col. Mais quoi! le méchant doit rester impuni?

Théod. Non, cela serait un grand désordre; mais il doit être puni par le juge, qui a pour cela l'autorité publique, et non par le particulier.

Le col. Mais si le juge, qui n'est point l'offensé, le doit punir, ce droit appartiendra plutôt à l'offensé lui-même.

Théod. Cela ne convient nullement. Écou-

(1) L'Esprit, p. 90.
(2) Pyrrhonisme du sage, § 103.
(3) Les Mœurs, p. 398.

(1) Les Mœurs, p. 82.
(2) Disc. sur la Vie heur., p. 148.

tez-moi avec tranquillité, et peut-être vous me donnerez raison. L'offensé ne peut jamais se comporter de sang-froid dans la vengeance, et avec la mesure exacte de la justice. Celui qui est offensé aura beau prendre la balance de la justice, il n'aura jamais la main si tranquille et si paisible qu'elle ne tremble. Toujours celui qui est offensé se sent altéré, l'amour-propre blessé crie; le tumulte intérieur de la passion, de la vengeance, étourdit l'ame, et elle n'est point en état d'entendre *la voix douce de la raison*. Cependant la passion met le feu, et la fumée de ce feu offusque les yeux de l'entendement. Comment donc l'ame, qui n'entend plus la voix de la raison, pourra-t-elle gouverner avec droiture ses actions? C'est ainsi que le vindicatif passe toujours les bornes que lui prescrivait la raison; la vengeance devient en partie une action injuste, et par là le coupable est injurié. Voilà pourquoi la vengeance propre est toujours injuste. Je veux, madame, vous faire une comparaison. Supposons que deux compétiteurs luttent ensemble dans une salle; si nous tirons une ligne droite sur le pavé, et donnons à chacun son terrain et sa limite qu'il ne lui soit pas permis de passer, serait-il possible qu'étant aux prises ils ne sortissent point de cette limite, soit l'un, soit l'autre, et n'entrassent sur le terrain du concurrent? Il en est de même dans toutes les querelles: on ne se tient jamais exactement sur la ligne qui marque à chacun les limites de la justice; et c'est pour cela que, dans le fort de la lutte, tous les deux ont coutume d'avoir leur *raison* et leur *tort;* parce que tous les deux excèdent et outrepassent leur droit, en empiétant injustement sur le terrain d'autrui. Rien de cela ne doit arriver quand celui qui juge le délit est sans passion; car n'étant point l'offensé, il détermine la peine due suivant les lois.

La bar. Je n'avais jamais si bien entendu pourquoi les lois ne laissent pas au particulier offensé le droit de se venger lui-même.

Le col. Théodore, dans ce que vous nous donnez pour doctrine, vous supposez des hommes de bois et non de chair: vous les supposez inaltérables, insensibles, en un mot comme s'ils étaient de bronze et sans passion.

Théod. Je les veux sensibles à la raison; et les lois feront le reste; mais vous, comme vous êtes en faveur des passions, vous prenez un autre chemin; quelqu'un doit se tromper.

La bar. Donc nous devons regarder comme constant que les malfaiteurs et délinquants ne doivent pas être punis par le particulier qui est l'offensé, mais par le juge à qui les lois en ont confié le pouvoir.

Sur la peine de mort.

Théod. C'est une vérité que vous pouvez inscrire parmi celles qui sont déjà prouvées. A présent, il se présente une autre question, sur laquelle M. le colonel ne sera point d'accord avec moi; savoir, s'il est permis ou non d'infliger la peine de mort aux coupables.

Le col. Discourant sans passion, je dis que non; et agissant avec passion, je dirais que oui. Voici la raison: Dieu, auteur de la vie, peut l'ôter à celui à qui il l'a donnée; et je juge avec de bons philosophes que l'homme ne doit point seul ôter la vie à un autre homme, parce qu'il n'est pas permis à la créature de défaire ce que Dieu a fait. Il est vrai qu'il arrive souvent que les hommes usent de ce droit, qui n'appartient qu'à Dieu. Mais je prétends qu'ils ne font pas bien.

La bar. Etrange doctrine pour un militaire!

Le col. Nous autres, madame, nous agissons suivant la pratique et l'usage du monde: les maximes spéculatives dépendent du raisonnement de chacun. Je pense en théorie une chose, et dans la pratique je fais comme les autres.

Théod. Si Dieu, qui est l'auteur de la vie, ne nous avait pas fait une loi de la retirer aux coupables, je suivrais aussi cette opinion; mais nous voyons que, depuis le commencement du monde, il a menacé de mort certains délits qu'il défendait; et que tel a toujours été le châtiment le plus ordinaire par lequel il a voulu détourner les hommes de les commettre; d'autant que l'expérience fait connaître que c'est la crainte de la mort qui retient l'homme enclin au mal.

Le col. Il y a beaucoup d'autres châtiments pires que la mort même: servons-nous de ces peines, et laissons la vie à qui Dieu l'a donnée. L'exil et le bannissement en des pays malsains, manquant de vivres et abondants en bêtes féroces, les galères plusieurs années, la prison pour toute la vie, sont des morts lentes, et des tourments plus cruels que la mort même. Que signifie un supplice qui ne dure qu'un instant? Une balle nous tue sans que nous le sentions; et un coup mortel à la gorge est à peine porté, que presque aussitôt on y est insensible. Mon ami, la crainte de la mort est pour les ames viles, les esprits plébéiens, les ames lâches, les cœurs efféminés, etc.; nous autres militaires, qui nous sommes élevés avec des sentiments généreux, nous entrons en bataille en chantant; et, quand nous voyons tomber les compagnons à nos côtés, nous portons plutôt envie à la gloire militaire de cette mort honorable, que nous n'en avons la crainte; la crainte! mouvement indigne de ceux de notre profession. Si nous étions prisonniers, ou déshonorés à la tête des troupes, voilà ce que nous ne pourrions tolérer. Etablissons donc, baronne, que la mort n'est un châtiment que pour les gens vils; qu'il y a d'autres châtiments capables de contenir les délits; tout châtiment qui touchera l'honneur fera plus d'effet. Laissons la vie à celui à qui Dieu a voulu la donner.

La bar. Vous avez parlé comme militaire, et sûrement vous animeriez beaucoup vos soldats en leur parlant ainsi au commencement de quelque attaque. Je n'ai qu'un doute sur votre prétendu mépris de la mort, c'est le découragement où je vous vis l'an passé, quand on vous annonçait une hydropisie de poitrine, qui est presque une mort infaillible. Vous étiez accablé de tristesse, vous fîtes les

démarches les plus coûteuses pour faire venir de très-loin des médecins qui pussent vous délivrer de ce mal ; et en effet vous avez guéri à force de remèdes très-dispendieux. Quoi ! tant de crainte de la mort alors, et tant de mépris à cette heure !

Le col. A vous dire vrai, je fus effrayé ; mais alors je parlais comme homme, et à cette heure, je parle comme militaire.

Théod. Et les coupables que la société doit punir, à quelle classe appartiennent-ils ? A celle d'hommes, ou à celle de militaires ? S'ils sont militaires, je dirai aussi que peut-être ils seront plus sensibles à ce qu'on leur retire l'uniforme et les distinctions militaires en présence du régiment qu'à une mort secrète ; mais peut-on supposer que des militaires soient coupables ? Je leur fais l'honneur de croire que non. Tous les coupables sont donc simplement hommes ; et, comme tels, ils doivent, aussi bien que vous, craindre la mort plus qu'aucun autre châtiment.

Le col. Les châtiments prolongés beaucoup sont, sans contredit, une mort lente.

Théod. Néanmoins la plupart des coupables aiment mieux cette mort lente qu'une mort courte et violente. La preuve en est constante ; si à l'occasion de la fête du prince, ou pour quelque autre motif, on fait grace de la mort à un criminel, en commuant sa peine en celle des galères, ou d'un bannissement perpétuel dans les pays les plus malsains, ce n'est que compliments et réjouissances parmi les compagnons, etc. ; preuve que le coupable a amélioré son sort.

La bar. J'ai toujours entendu dire la même chose, quelque cruel que l'exil ait été.

Théod. Bien plus : il y a peu d'années qu'un certain souverain (1), entiché de votre philosophie, abolit la peine de mort, et ordonna qu'on ne l'infligeât à personne, mais qu'on destinât les coupables à travailler toute leur vie aux ouvrages publics, avec telles et telles peines. Cela fut au commencement de son règne ; mais les délits et les attentats se multiplièrent tellement dans ses Etats, qu'enfin il se vit obligé de condamner à mort une foule de sujets, convaincu que la mort seule peut réprimer les esprits malveillants et portés au mal.

La bar. Néanmoins, Théodore, si j'étais souveraine, il m'en coûterait beaucoup de condamner les coupables à la mort.

Théod. Alors, madame, vous agiriez d'après les mouvements de votre caractère, mais non d'après le suffrage de la raison ; et j'ajoute que vous vous rendriez coupable de cruauté envers vos vassaux.

La bar. Coupable de cruauté ! je ne vous entends pas.

Théod. Supposez qu'étant souveraine, on vous donnât avis que des ours et des lions font de grands ravages, non seulement dans les troupeaux, mais encore dans les villages, tuant de femmes, enlevant des enfants, et mettant en pièces les voyageurs ; et que vous ne consentissiez point à ce qu'on mît à mort ces ours et ces bêtes cruelles : serait-ce là de la pitié.

La bar. Dieu me préserve d'une pitié si mal entendue ; parce que ce serait avoir de la compassion pour les ours, et de la cruauté pour mes chers vassaux, que je devrais aimer comme mes enfants.

Théod. Je dis, moi, la même chose. Les voleurs de grands chemins, les assassins, etc., sont des ours déguisés sous la peau humaine ; et pardonner à ces coupables, ce serait être cruel envers les personnes qu'ils tueraient, blesseraient ou maltraiteraient. Supposez qu'un de ces malfaiteurs, se voyant délivré de la mort, continuât ses affreux délits, et qu'il tuât quatre ou cinq personnes ; sur qui retomberaient ces assassinats ? si pour avoir laissé la vie à un ours ou à un lion, celui-ci mettait en pièces quelque personne ; qui manquerait de vous jeter la faute de cette mort ?

La bar. Alors je me regarderais comme homicide.

Théod. Et pourquoi non dans notre cas ? Dieu vous préserve, baronne, d'abuser à ce point de votre bonté naturelle, ce qui serait une vraie cruauté ! Qui pourrait apaiser les clameurs du peuple, quand il verrait que vous risquez la vie des innocents, en épargnant la mort aux coupables ? Dès qu'un homme cherche à tuer, ou à faire quelque autre insulte grave à ses concitoyens, il se déclare ennemi déguisé de tous, et renonce par là même au droit qu'il avait à la vie. Vous êtes exempte, madame, de pareils embarras ; mais vous voyez bien que ce qui paraît clémence envers les coupables est une vraie cruauté envers les innocents.

§ XIV. — *De l'obligation de l'homme envers ses amis.*

Théod. Ce point, baronne, vous regarde plus que personne ; parce que je vous ai entendue discourir plusieurs fois en bonne philosophe sur les lois de l'amitié ; et d'ailleurs la matière de l'amour est le propre du cœur des femmes.

La bar. Ce qu'il y a de certain, Théodore, c'est qu'à ce sujet j'ai philosophé beaucoup ; et il me semble que le colonel ne s'accorde pas avec moi dans les principes sur lesquels je me fonde. Qu'il donne d'abord l'opinion de ses auteurs, je déclarerai ensuite ce que je pense.

Le col. Nos livres parlent de l'amour avec beaucoup d'éloges ; et on ne peut nier que cette noble passion le mérite. L'un dit que *le sentiment de l'amour est l'unique base où se puissent affermir les fondements d'une morale utile* (1). Un autre dit plus : car il donne pour dogme que *quiconque est capable d'aimer est vertueux ; et* que *quiconque est vertueux est capable d'aimer* (2) ; tant ce grand homme regarde comme identiques l'amour et la vertu ! Sur cela il ajoute qu'*il n'est point de crain-*

(1) L'empereur Joseph II.

(1) L'Esprit, p. 250.
(2) Les Mœurs, p. 393.

dre que la passion de l'amour préjudicie aux mœurs, parce qu'elle ne peut que les perfectionner; d'autant que toutes les vertus se donnent la main entre elles, et que la tendresse du cœur est une vertu.

La bar. Beau raisonnement! Théodore; est-il possible qu'un homme n'ait pas honte de donner une raison si ridicule pour défendre un système si absurde?

Théod. Madame, ne vous étonnez pas que la gangrène du cœur, dans l'homme, passe facilement à la tête. On ne peut ignorer que quand cette passion parvient à s'emparer du cœur, elle ne connaît ni termes ni limites: parce que ni les lois, ni la décence, ni les droits de la nature, ni le respect du sang ou de l'amitié, ni l'amour de la patrie, ni les intérêts de la religion ne suffisent pour la contenir. Celui qui vit dans le monde n'ignore rien de cela; et cependant vous avez entendu ce que disent ces auteurs.

Le col. Ils disent encore plus: car l'un d'eux assure que *les hommes sont fous de se persuader que c'est une chose louable de résister à la passion de l'amour*, ou qu'*il est honteux de s'en laisser vaincre; car l'unique moyen de se délivrer de son importunité est de lui accorder tous ses désirs* (1).

La bar. C'est assez, c'est assez, colonel: n'exposez point semblable doctrine devant une dame; la décence ne le permet point, et même c'est une espèce de blasphème contre le respect qui nous est dû; notre honneur mérite des égards.

Le col. Pardonnez, madame; je ne l'ai fait que par votre ordre, puisque vous m'avez demandé la doctrine de mes livres. Moi je ne la suis point: je ne dis que ce que j'ai lu.

La bar. Venons, Théodore, à des raisonnements solides.

Théod. Madame, avant de les commencer nous devons distinguer *amour de passion* et *amour d'estime*, qui sont des choses très-différentes. Dites donc ce que vous pensez par rapport à l'un et à l'autre; car en cette matière, suivant ce que j'ai entendu dire, vous pouvez donner des leçons; et M. le colonel les entendra avec plus de plaisir de votre bouche que de la mienne.

Le col. La baronne a pour moi une éloquence irrésistible. Dites, madame, ce que vous entendez en cette matière *d'amitié* et *d'amour*.

La bar. En cette matière j'ai une obstination réfléchie, telle que celle d'un hérétique, parce que je ne crois rien. J'ai des idées si différentes de celles du commun, que nécessairement mes systèmes et mes sentiments seront opposés aux vôtres; et ainsi quand on me parle *d'amitié* et *d'amour*, je laisse tomber ces paroles comme insignifiantes: je n'y crois pas.

Le col. Vous faites une injure manifeste à tous ceux qui vous connaissent et qui vous fréquentent; votre incrédulité est une ingratitude: quelle vilaine qualité dans une dame à qui la nature en a prodigué tant d'autres qui vous rendent aimable aux yeux de tous ceux qui ont l'honneur et le bonheur de vous connaître. La première obligation de l'homme a toujours été, madame, d'aimer celui qui l'aime.

La bar. Quant à moi vous êtes bien trompé. Sur ce point je suis hérétique et presque hérésiarque; parce que je désire tirer mes amis de l'erreur où vous voulez les jeter. Dites-moi: n'est-il pas vrai qu'une dame douée de bonnes qualités naturelles et acquises, belle, vive, discrète, attentive et polie, plaît généralement à tout le monde? Or je vous demande, sera-t-elle obligée d'aimer tous ceux à qui elle plaît, sous peine d'être ingrate? Il faudra donc qu'elle ait un cœur d'hôtellerie pour placer tous les passants?

Le col. Jamais on ne m'a fait de question qui m'ait plus interloqué.

La bar. Voyez ce que vous répondez. Si vous dites qu'elle est obligée d'aimer tout le monde, son cœur sera bien malheureux; elle sera à plaindre d'être ornée de tant de qualités; parce que dès que vous l'obligez d'aimer tous ceux qui la trouvent aimable, il faudra qu'elle aime beaucoup d'imbéciles, beaucoup de pervers et de vicieux, beaucoup d'insolents, beaucoup d'audacieux, etc.: y aura-t-il, encore une fois, un cœur plus malheureux, et surtout sous peine d'être ingrate! mon colonel, arrangez-moi tout cela. La dame dont je parle, je la suppose très-parfaite: tous ceux qui la voient et la fréquentent se meurent pour elle nécessairement; dans ce nombre il y a des hommes laids, imbéciles, vicieux, ridicules, insolents, enfin des monstres; et la pauvre dame doit, dans votre opinion, aimer tous ces gens-là ou être ingrate: il n'y a point d'alternative plus cruelle.

Théod. Répondez-lui donc, mon colonel?

Le col. Je ne puis.

La bar. Donc elle est fausse, cette sentence, qu'*il y a obligation d'aimer qui nous aime*. Il ne pourrait y avoir de loi plus dure ni plus opposée à la philosophie du cœur humain. Quoi! si un insensé, une brute, un homme chargé de vices, un assemblage de défauts, veut m'aimer, je serai dans l'obligation de l'aimer; quoique mon entendement y répugne, que mon cœur s'en indigne, que mon ame le déteste, et que toute personne de jugement l'ait en horreur? Et si je ne l'aime pas je suis une ingrate? Ah! quelle philosophie! c'est la plus barbare qu'on puisse voir.

Le col. Madame, ne m'en faites pas un crime: je suivais l'opinion qu'on m'a enseignée.

La bar. Vous ne savez point, vous autres militaires, l'anatomie du cœur d'une dame. Vos cœurs se pétrissent de poudre (1) et se nourrissent de sang humain: batailles, blessures, morts, et dix mille hommes couchés sur la place sont un plat exquis pour la table d'un général. Les villes rasées, les champs ravagés, tout ce qui cause de l'horreur à la

(1) Les Mœurs, p. 72.

(1) L'espagnol parle de poudre à canon.

nature, est pour vous un plaisir. Les cœurs de cette espèce n'entendent rien en amour : cela nous appartient à nous autres, dont l'ame délicate ne souffre ni violence ni oppression. *Une ame bien élevée ne doit aimer que ce qui est en soi un objet aimable :* voilà mon dogme fondamental.

Le col. Les personnes qui vous aimeront ont en cela même un mérite qui les rend dignes de votre retour.

La bar. Vous n'y entendez rien, vous dis-je, mon colonel. Représentez-vous un loup qui court après une brebis par monts et par vaux : tantôt il monte au haut d'une montagne, tantôt il descend au bas d'une vallée; ici il saute un ruisseau, là il entre au milieu des broussailles et des ronces ; ici un chasseur le tire, là il échappe à un autre danger: rien ne l'arrête; et le tout par amour pour la brebis, parce qu'il se meurt pour elle. Or je demande : la brebis, qui voit tout cela, sera-t-elle dans l'obligation d'aimer ce loup?

Le col. Aucunement mais bien de l'avoir en horreur.

La bar. Puisque un amour ne se paie que par un autre amour, si le loup se meurt d'amour pour la brebis, s'il fait mille excès et s'expose à mille dangers pour elle, elle sera une ingrate si elle n'a point d'amour pour lui. Vous riez? Ce n'est pas là ce que je veux, colonel, c'est une réponse.

Le col. Et quelle réponse voulez-vous, s'il n'y en a point?

La bar. Voilà pourquoi je vous ai dit que vous autres vous n'entendiez pas la constitution du cœur d'une dame. Vous appelez amour ce qui n'est point amour, ni sa ressemblance. Le loup aime la brebis, et il voudrait se rassasier de sa chair parce qu'il la trouve savoureuse, tendre, délicate. En cela, il s'aime lui-même et non la brebis; c'est passion d'amour pour son ventre, il n'en hait pas moins la malheureuse brebis qui tombe entre ses dents. Mais n'est-ce point là le portrait de ce que vous appelez passion d'amour? Ce sera sans doute l'amour de soi-même, et non du misérable objet que poursuivent ces maudits loups. Le méchant *Zopyre*, qui poursuit l'honnête *Zénobie*, en quoi montre-t-il son amour quand il lui cause le plus grand mal? Aveuglé par l'amour de lui-même, il ne craint pas de sacrifier à sa barbare passion la pauvre et infortunée victime. Est-ce là de l'amour? C'est une haine raffinée, un délit horrible, un attentat scandaleux, et une insolence impardonnable. Répondez si vous pouvez.

Le col. Souvent le but de celui qui aime une belle dame est seulement de se complaire dans sa beauté et de se réjouir dans l'admiration de ses qualités; et en cela, il ne fait qu'alimenter la passion de l'amour.

La bar. Oui de l'amour, mais de l'amour de soi-même; parce qu'en cela il ne pense qu'à lui. Supposez que cette dame jolie et aimable a jeté les yeux sur un autre dont le premier est ennemi : alors tout est perdu, et peut-être l'amour se convertit en haine, comme voyant tout en sens contraire; parce que la première affection n'était point amour de la dame, mais amour de soi-même, et un désir qu'elle y correspondît. Voici donc, mon colonel, voici mon système, qui, ce me semble, se fonde sur la saine raison : *L'amour doit suivre l'estime, et l'estime doit suivre le mérite.* C'est pourquoi qu'une dame de bon sens et de belles qualités se présente dans un cercle brillant où il y ait beaucoup de messieurs: sans doute il y en aura parmi eux de très-mauvaises mœurs, de paroles lascives, d'expressions étudiées, de maximes fausses et de pensées hardies; ces messieurs aimeront la dame parce qu'elle le mérite, et elle les aura en horreur parce qu'ils le méritent. Ainsi, de cette manière, on donne à chacun ce qui lui est dû, l'amour à celui qui mérite l'estime, et le mépris à qui le mérite : voilà ce que demande la saine raison, et ce que je vous dis. Mais, Théodore, j'ai discouru avec beaucoup de feu; vous traitez ce point de sang-froid et avec plus de méthode.

Théod. J'ai eu du plaisir à ce que M. le colonel vous entendît et admirât votre philosophie d'amour. Mais revenant aux obligations d'un homme envers ses amis, il nous faut d'abord fixer notre idée sur ce qu'on doit entendre par *ami*, parce que beaucoup changent les noms des choses. Qu'entendez-vous, madame, par *ami*, par *amitié*, *amour?*

La bar. Je dis *qu'aimer une personne, c'est désirer sincèrement le bien de cette personne.* Vous voyez que par là je condamne la majeure partie de amitiés, des amours; parce qu'elles désirent *le bien pour elles*, et ne font pas attention *au bien de la personne qu'elles ont pour objet*.

Théod. Cela est vrai; et dans cette supposition, je vais expliquer les obligations de l'homme envers ses amis. Il a déjà été dit *que l'amour de passion ne mérite aucune correspondance*. C'est là un dogme infaillible, parce que dans l'amour de passion celui qui aime cherche son propre intérêt, et non le bien de l'objet aimé; et ainsi ce n'est point *un amour véritable*, mais un amour *faux*, et peut-être une vraie *haine*. Le monde nous donne à chaque pas des preuves évidentes de cette vérité. Or un amour qui est une haine véritable plutôt qu'une affection, quel retour mérite-t-il?

La bar. Ce qu'il mérite, c'est le mépris et l'horreur.

Théod. *L'amour d'estime*, c'est-à-dire *l'amour par lequel on désire le bien de l'objet aimé* et non le sien propre, mérite rétribution; il mérite que je désire le bien de celui qui veut le mien. La saine raison le prescrit ainsi.

La bar. Mais, mon cher Théodore, avec cette restriction, que cette récompense se borne à désirer son bien, et n'aille point jusque à *l'affection amoureuse*, s'il n'y a point de titre à l'estime.

Théod. Vous dites bien, madame, parce qu'il est de l'essence d'un cœur bien fait de ne point *aimer* sans *estime*. et de ne point *estimer* sans *mérite*. Dans le cas donc que vous avez posé, et qui est très-fréquent, où une

dame pleine de qualités, estimable de corps et d'esprit, se verrait courtisée par des indignes, mêlés par hasard avec des personnes de mérite, tous doivent aimer cette dame dans le sens de désirer son bien et son bonheur, et la dame aussi doit leur désirer le bien qui leur correspond : en cela consiste le vrai *amour de correspondance;* mais quant aux indignes, elle ne leur doit pas *d'estime*, et par conséquent elle ne peut ni ne doit avoir pour eux *l'amour d'affection*, parce qu'il n'y a point de mérite sur quoi il soit fondé.

Le col. Voilà comme vous vous faites un système bon pour la république de Platon. Cette doctrine est pour des cœurs imaginaires, et non pour les cœurs de chair et de sang qu'il y a dans ce monde, et qui ne savent vivre que d'amour.

La bar. Croyez-moi, colonel : vous autres, vous n'entendez pas le langage de la raison, vous ne connaissez que celui de la passion. Mais restons-en là. Celui qui voudra posséder le cœur d'une dame qui n'est point encore pris et captif, un cœur pur, en un mot, doit faire en sorte de le mériter par des qualités estimables; il ne doit pas se contenter d'encens ordinaire, ni de ces hommages que l'on va apprendre au théâtre pour les placer à la première occasion qui se présente. Croyez, mon colonel, que nous entendons le langage de *la galanterie*, et que nous savons très-bien qu'entre cent messieurs qui nous courtisent, il n'y aura peut-être pas un véritable ami. Quoique nous ayons la tête ornée au dehors, elle n'est pas vide en dedans. Nous écoutons, nous parlons, et intérieurement nous rions et nous nous moquons, parce que nous croyons que si vous rencontrez cent dames vous rendez à chacune d'elles les plus grands hommages et lui vendez la fausse préférence que vous dicte le *rituel de la galanterie*. Continuez la question, Théodore, de la manière qui vous semblera plus convenable.

Théod. Pour remplir votre intention, je dis que l'ami qui l'est véritablement doit rendre à son ami tous les services qui ne sont point en opposition avec Dieu, avec l'ame, avec la patrie, les pères naturels, etc., parce que ce sont là des obligations plus fortes et qui ne doivent pas céder à la simple amitié.

Le col. Or, moi, je pense que si *l'amitié* est véritable, elle doit prévaloir sur tout.

Théod. Remarquez, colonel, que Dieu est le véritable ami, que la patrie, que les pères sont aussi de véritables amis. Donc si le droit d'amitié est dans votre opinion si fort qu'il l'emporte sur tout, *l'amitié de Dieu*, *celle de la patrie et des pères* sont des amitiés qui doivent l'emporter. L'obligation que nous impose la nature est avant celles que nous prenons librement. Or l'homme était créature de Dieu avant d'être l'ami de son ami, il était fils de la patrie et de ses pères avant d'être l'ami de personne : donc cette amitié d'obligation doit être préférée à l'amitié d'élection. Cela ne peut être contesté.

§ XV. — *Des obligations de l'homme envers les misérables.*

La bar. N'oubliez pas, mon maître, de m'instruire des obligations de l'homme par rapport aux malheureux, parce que je veux savoir ce que je dois faire, je veux distinguer la *générosité* de *l'humanité* et de la *charité*.

Théod. Dans cette matière comme en toutes, il est juste que vous entendiez auparavant M. le colonel.

Le col. Je parlerai avec beaucoup de plaisir, d'autant plus que c'est ici le triomphe de nos livres : jamais on n'a fait valoir plus qu'eux les droits sacrés de *l'humanité*. Ce sont les nouveaux philosophes qui ont le mieux étudié les *droits* incontestables de *l'homme;* car ils nous font voir avec la plus grande évidence que nous devons les considérer tous comme frères et fils du même père, qui est *Dieu*, et de la même mère, qui est la *nature*. Ce lien indissoluble de *frères* produit un caractère harmonieux d'égalité dans les droits réciproques de l'humanité qui répugne à la tyrannique différence de *souveraineté, despotisme* et *oppression*. La loi d'égalité et de *fraternité* engendre un *amour mutuel, tendre, fidèle et constant*, qui fait que le misérable, que l'affligé ait un prompt secours de la part des autres hommes, parce que tous l'aiment comme frère, et le respectent comme égal. Croyez, madame, que jamais on n'a senti dans le monde autant qu'actuellement cet amour réciproque d'*homme à homme*, quel qu'il soit, grace au système des nouveaux philosophes.

La bar. Jamais on n'a prêché davantage dans le monde, ni moins exécuté. Que dites-vous, Théodore, du ton qu'on se donne de prêcher par le monde cette nouvelle découverte et cette grande nouveauté, que nous devons nous aimer comme frères? Quelle chose étrange! mon colonel; on ne peut nier qu'on voie paraître de temps en temps dans le monde des choses auxquelles on n'avait jamais songé. Je vois bien, colonel, que vos maîtres n'ont pas eu connaissance d'une nouveauté que je vais vous communiquer. Dans l'ère de 2514 ans de la création du monde, le Créateur lui-même donna à Moïse sur le mont Sinaï, qui est près de l'isthme de Suez, une loi expresse à tout homme *d'aimer les autres hommes comme lui-même;* et quand Dieu vint dans le monde, il y a 1823 ans, il nous ordonna d'aimer nos ennemis comme nous-mêmes. Vous voyez que c'est là une chose nouvelle; ou peut-être notre Créateur et notre Rédempteur auront appris de vos philosophes cette grande découverte! Ah! mon colonel, qu'il ne vous souvient guère du catéchisme qu'on vous a enseigné dans l'enfance! Aussi si vous voulez nous prêcher ce sermon de *l'amour du prochain*, n'attendez point d'honoraires parce que c'est un vieux sermon que nous avons entendu maintes fois.

Le col. Madame, pour la moindre chose vous prenez feu. Actuellement nous sommes dans une conversation douce. Que dites-vous, Théodore?

Théod. Je suis dans la plus grande confusion qu'on puisse voir, parce que je me rappelle plusieurs dogmes de votre doctrine,

que je vous prie de concilier avec cette loi de l'amour réciproque. Vous avez dit ces jours derniers, d'après vos livres, que la *sensibilité physique et l'intérêt propre sont les deux moteurs de l'univers moral;* vous avez dit que *celui qui cherche sa commodité, même au détriment d'autrui, agit d'une manière louable;* vous avez dit que *nous devons chercher notre bien, même au préjudice d'autrui, pourvu que le préjudice fût le moindre possible.* Vous avez disculpé le vol et d'autres violences quand elles nous procurent de l'avantage et que nous avons intérêt à les commettre, etc. Dans tout cela, il est clair que nous ne montrons pas d'amour à nos frères et que nous ne respectons pas les droits sacrés de *l'humanité* et de *l'égalité* : n'est-il point vrai, mon colonel?

La bar. Qu'avez-vous, colonel? une paralysie sur la langue? Prenez ce flacon et respirez-le : cela vous soulagera.

Le col. Et vous, madame, toujours plaisante, même dans les matières les plus sérieuses! Moi, j'ai déjà dit ma pensée, que Théodore dise la sienne.

Théod. Baronne, comme le but de ces conférences est votre instruction, je dois vous dire que la commisération envers nos frères malheureux est un double précepte de Dieu, qu'il nous intime d'abord par la saine raison, et ensuite par des lois positives. Dieu est le père de tous, et les pères qui ont donné la vie à leurs enfants sont obligés de les alimenter quand ils ne peuvent se sustenter par eux-mêmes. Les biens du père commun, faites-y attention, sont dans ce monde; c'est de ces mêmes biens que doit sortir l'aliment des enfants, et tous les biens du père sont hypothéqués pour cette fin. Si ces biens sont dans les mains des riches, qu'ils prennent patience et donnent au malheureux ce dont il a besoin; car c'est une charge des biens et non de la personne. Le pauvre, en tant que fils de Dieu, a un certain droit aux aliments; et quelle que soit la main qui les a, elle ne peut les lui refuser, parce que quand le père commun a donné les biens aux riches, il les leur a donnés à la charge d'alimenter le pauvre.

La bar. Pour cette doctrine-là, elle est claire et je l'entends. J'y vois que secourir le pauvre c'est obligation plutôt que libéralité.

Théod. Réfléchissons-y davantage. Dieu a créé tout ce qu'il y a dans l'univers, c'est pourquoi il est en quelque façon père de toutes ses créatures : il doit les sustenter toutes, et en effet il nourrit les oiseaux dans l'air, les bêtes sauvages dans les forêts, les poissons dans la mer, etc. Il n'y a point d'insecte ou de ver pour lequel Dieu n'ait mis, dans un endroit ou dans un autre, une table où il lui sert l'aliment le plus analogue et le plus proportionné : sa providence a soin de tous : aucun ne périt de faim, si ce n'est peut-être le petit oiseau qui est en cage, parce qu'il dépend de l'homme; mais ceux qui sont à la charge de Dieu vivent tous et se maintiennent. Or si Dieu a tant de soin des plus petits insectes, qu'il les nourrit tous, sera-t-il possible qu'il oublie l'homme, sa créature favorite? Mais où sont les aliments du pauvre, de l'infirme, de l'estropié, qui ne peuvent les gagner en travaillant? où sont-ils en dépôt, sinon dans les mains du riche? Donc en conscience il doit donner au pauvre l'aliment dont il a besoin. Voilà ce que me dicte la saine raison.

La bar. J'entends cela fort bien, parce que cette loi est en vigueur dans nos majorats. Les pères morts, le majorat passe au fils aîné, à la charge d'alimenter ses frères en proportion des revenus de sa maison. Telle est la jurisprudence en vigueur parmi nous.

Théod. L'avare s'excuse de donner l'aumône sur ce qu'il y a d'autres riches qui ont autant que lui l'obligation de secourir les pauvres; mais il faut remarquer que si dans une ville il y a, par exemple, sept riches, tous sont sans doute dans l'obligation de secourir le misérable; mais si le pauvre me demande à moi l'aumône, je suis plus obligé à la lui donner que les autres à qui il ne la demande point alors, vu qu'il me la demande à moi, et qu'il a droit à mon aumône. Par exemple, baronne, vous avez différents fermiers dans vos biens, et tous ont une égale obligation de vous payer la rente convenue: mais si vous la demandez à François et non à Jean, François a alors plus d'obligation de vous payer; car quoique votre droit soit égal sur tous, par le fait même de demander la rente à celui-ci et non aux autres, vous avez un droit plus fort contre lui que contre les autres.

La bar. Si, le pauvre ayant un droit égal à l'aumône des sept, chacun d'eux s'excusait, le pauvre resterait sans secours, et tous devant Dieu seraient coupables d'une espèce de vol, comme agissant contre le droit que Dieu a donné au pauvre sur le bien des riches. Je ne sais quel plaisir a l'avare d'amasser de l'argent, et toujours de l'argent?

Le col. Il est constamment un des beaux métaux que Dieu a créés.

La bar. Qu'ils se plaisent donc à le contempler, et pour cela quelques pièces de monnaie suffisent; mais à quoi sert que le métal soit joli, puisque ils le tiennent enfermé sans le voir? Ah! mon colonel, ces riches ne savent point le plaisir que l'on goûte à faire renaître la joie sur un visage affligé! J'ai connu un Anglais vraiment philosophe, et par conséquent libéral : tout ce qu'il faisait était par quelque raison, et jamais par passion ou par coutume. Sa maison était pourvue seulement du nécessaire, et le reste de sa fortune était pour les autres. Quelqu'un lui ayant demandé si deux cent mille écus de rente suffiraient à ses idées, il s'informa s'ils étaient bien sûrs; sachant que oui, il garda le silence, réfléchit, et, peu de temps après, il dit qu'infailliblement il ferait banqueroute la seconde année. On reçut en riant sa réponse; il l'expliqua ainsi : Si j'avais deux cent mille écus de rente bien sûrs, je ne consentirais pas qu'il y eût un visage triste dix lieues à la ronde de ma maison : or cette

vente ne me suffirait pas pour soulager tout le monde, nécessairement je ferais banqueroute, et me perdrais.

Le col. Il était vraiment Anglais.

La bar. Et vraiment philosophe, car il connaissait le bonheur d'une ame bien née, qui compatit à l'infortune, et se plaît à la secourir.

Théod. Ces caractères sont très-semblables à celui de Dieu, qui nous enrichit chaque jour des dons de sa providence.

Le col. Mauvaise nouvelle, monsieur, je reçois l'avis que demain mon régiment s'en va, et je ne sais où. Je suis fâché, madame, de perdre le plaisir d'assister à vos conférences et celui d'apprendre de votre maître, mais je suis forcé de me retirer sans délai.

La bar. C'est très-juste : nous sommes sensibles à votre déplaisir. Adieu.

Théod. Vous avez vu, baronne, comment raisonnent les impies, et quel est le principe sur lequel roulent leurs systèmes : c'est d'ouvrir les barrières des passions, passant par-dessus toutes les lois de la nature, et, pour parler clair, de notre Créateur : jamais vous ne les verrez faire cas d'aucune loi, ni de celle de la raison, ni des lois civiles, ni de celles de la religion.

La bar. Je m'étonne de ce que jamais ils ne nous donnent un fondement solide ni une raison ferme des innombrables systèmes qu'ils publient.

Théod. Combien le Créateur n'est-il pas offensé du mauvais usage que cette espèce de philosophe fait de la raison, qu'il a gravée dans leurs ames : ils ne s'en servent que pour éluder ses préceptes, et se forger d'autres lois entièrement contraires à la raison éternelle, qui est invariable et immortelle ! Vous aurez observé, madame, que tout ce que je vous ai enseigné je l'ai prouvé par la simple loi de la *droite raison*, que personne ne peut ignorer ni contredire.

La bar. La contredire, non, mais bien la mépriser, la tourner en ridicule, et s'enhardir ainsi dans les sentiers qui leur conviennent; j'ai bien médité la différence qu'il y a entre votre manière de discourir et la leur. Vous allez toujours chercher la base de vos raisonnements dans la saine raison que Dieu nous a donnée; et eux ne tendent qu'à la liberté et au dérèglement des passions. Graces à Dieu, nous sommes pour quelque temps délivrés du colonel.

Théod. D'ailleurs nous avons achevé les principales matières de la philosophie morale.

§ XVI. — *Des obligations d'un homme sensé envers les libertins.*

La bar. Nous avons traité, Théodore, des obligations de l'homme envers les méchants, envers ses amis, envers les misérables; mais il me reste à savoir encore comment je dois me comporter envers ces libertins qui à droite et à gauche veulent entraîner les gens dans le libertinage.

Théod. Je me proposais d'en parler, parce qu'aujourd'hui c'est un point bien essentiel. Mais, en présence du colonel, nous ne pouvions faire un raisonnement suivi : il fallait user de beaucoup de ménagements, et chercher à l'éclairer sans blesser son amour-propre; cette matière surtout l'aurait mis mal à son aise. C'est pour cela que je l'ai réservée pour le temps de son absence. Invitez donc votre frère le chevalier, ou votre cousin le commandeur, et nous parlerons sans contrainte.

Le chev. Quels arrangements faites-vous là avec Théodore au sujet du chevalier? Tandis que mon colonel était ici, vous ne m'invitiez pas; et actuellement vous comptez sur moi, selon ce que j'ai entendu de la chambre de ma mère.

La bar. Ne vous tenez point pour offensé, chevalier, nous sommes bons amis; j'ai toujours entendu dire que la fin de toute entreprise devait s'accorder avec le principe; et comme vous avez été présent aux premières leçons que Théodore m'a données sur la philosophie morale, je veux que vous assistiez aussi à présent à la fin de toutes.

Le chev. A quoi me servira-t-il d'assister à la fin de vos instructions, dont je n'ai entendu que le commencement, il y a plusieurs jours, sans avoir au moins une courte idée de ce qui s'est passé dans vos conversations avec Théodore.

Théod. La remarque du chevalier, baronne, est très-juste; ainsi je vais le satisfaire en ce qu'il demande, quoique brièvement. Vous assistâtes, chevalier, à la conférence où nous avons démontré quel respect et quel amour nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans les cieux uniquement pour l'homme, parlant en cela seulement comme philosophe qui voit et sait observer; et ce que nous lui devons pour ce qu'il a fait sur la terre uniquement pour l'homme.

Le chev. Je m'en souviens très-bien.

Théod. Ensuite, nous avons traité de ce que nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans notre corps organique, et encore plus dans notre ame : là nous avons mis fin aux obligations de l'homme envers Dieu, et conclu la première partie de la philosophie morale. Nous avons passé à la seconde sur les obligations de l'homme envers lui-même, et nous avons établi le juste et louable amour que l'homme se doit à lui-même : là nous avons parlé de l'amour-propre légitime et bon, et de l'amour-propre déréglé et bâtard : en conséquence de nos principes, nous avons condamné le système ridicule de *l'égoïsme*.

Le chev. Avec raison vous l'appelez ridicule, parce qu'il n'est tolérable que dans la région des sauvages. Passons en avant, car cette absurdité ne mérite pas l'honneur d'une réfutation sérieuse.

Théod. Une autre conséquence a été l'obligation qu'a tout homme de conserver sa vie et son honneur; et, à cette occasion, nous avons démontré la folie des duels.

La bar. Chevalier, taisez-vous sur ce point. Vous savez bien pourquoi je vous dis cela

que je vous prie de concilier avec cette loi de l'amour reciproque. Vous avez dit ces jours derniers, d'après vos livres, que la *sensibilité physique et l'intérêt propre sont les deux moteurs de l'univers moral;* vous avez dit que *celui qui cherche sa commodité, même au détriment d'autrui, agit d'une manière louable;* vous avez dit que *nous devons chercher notre bien, même au préjudice d'autrui, pourvu que le préjudice fût le moindre possible.* Vous avez disculpé le vol et d'autres violences quand elles nous procurent de l'avantage et que nous avons intérêt à les commettre, etc. Dans tout cela, il est clair que nous ne montrons pas d'amour à nos frères et que nous ne respectons pas les droits sacrés de *l'humanité* et de *l'égalité :* n'est-il point vrai, mon colonel?

La bar. Qu'avez-vous, colonel? une paralysie sur la langue? Prenez ce flacon et respirez-le : cela vous soulagera.

Le col. Et vous, madame, toujours plaisante, même dans les matières les plus sérieuses! Moi, j'ai déjà dit ma pensée, que Théodore dise la sienne.

Théod. Baronne, comme le but de ces conférences est votre instruction, je dois vous dire que la commisération envers nos frères malheureux est un double précepte de Dieu, qu'il nous intime d'abord par la saine raison, et ensuite par des lois positives. Dieu est le père de tous, et les pères qui ont donné la vie à leurs enfants sont obligés de les alimenter quand ils ne peuvent se sustenter par eux-mêmes. Les biens du père commun, faites-y attention, sont dans ce monde; c'est de ces mêmes biens que doit sortir l'aliment des enfants, et tous les biens du père sont hypothéqués pour cette fin. Si ces biens sont dans les mains des riches, qu'ils prennent patience et donnent au malheureux ce dont il a besoin; car c'est une charge des biens et non de la personne. Le pauvre, en tant que fils de Dieu, a un certain droit aux aliments; et quelle que soit la main qui les a, elle ne peut les lui refuser, parce que quand le père commun a donné les biens aux riches, il les leur a donnés à la charge d'alimenter le pauvre.

La bar. Pour cette doctrine-là, elle est claire et je l'entends. J'y vois que secourir le pauvre c'est obligation plutôt que libéralité.

Théod. Réfléchissons-y davantage. Dieu a créé tout ce qu'il y a dans l'univers, c'est pourquoi il est en quelque façon père de toutes ses créatures : il doit les sustenter toutes, et en effet il nourrit les oiseaux dans l'air, les bêtes sauvages dans les forêts, les poissons dans la mer, etc. Il n'y a point d'insecte ou de ver pour lequel Dieu n'ait mis, dans un endroit ou dans un autre, une table où il lui sert l'aliment le plus analogue et le plus proportionné : sa providence a soin de tous : aucun ne périt de faim, si ce n'est peut-être le petit oiseau qui est en cage, parce qu'il dépend de l'homme; mais ceux qui sont à la charge de Dieu vivent tous et se maintiennent. Or si Dieu a tant de soin des plus petits insectes, qu'il les nourrit tous, sera-t-il possible qu'il oublie l'homme, sa créature favorite? Mais où sont les aliments du pauvre, de l'infirme, de l'estropié, qui ne peuvent les gagner en travaillant? où sont-ils en dépôt, sinon dans les mains du riche? Donc en conscience il doit donner au pauvre l'aliment dont il a besoin. Voilà ce que me dicte la saine raison.

La bar. J'entends cela fort bien, parce que cette loi est en vigueur dans nos majorats. Les pères morts, le majorat passe au fils aîné, à la charge d'alimenter ses frères en proportion des revenus de sa maison. Telle est la jurisprudence en vigueur parmi nous.

Théod. L'avare s'excuse de donner l'aumône sur ce qu'il y a d'autres riches qui ont autant que lui l'obligation de secourir les pauvres; mais il faut remarquer que si dans une ville il y a, par exemple, sept riches, tous sont sans doute dans l'obligation de secourir le misérable; mais si le pauvre me demande à moi l'aumône, je suis plus obligé à la lui donner que les autres à qui il ne la demande point alors, vu qu'il me la demande à moi, et qu'il a droit à mon aumône. Par exemple, baronne, vous avez différents fermiers dans vos biens, et tous ont une égale obligation de vous payer la rente convenue; mais si vous la demandez à François et non à Jean, François a alors plus d'obligation de vous payer; car quoique votre droit soit égal sur tous, par le fait même de demander la rente à celui-ci et non aux autres, vous avez un droit plus fort contre lui que contre les autres.

La bar. Si, le pauvre ayant un droit égal à l'aumône des sept, chacun d'eux s'excusait, le pauvre resterait sans secours, et tous devant Dieu seraient coupables d'une espèce de vol, comme agissant contre le droit que Dieu a donné au pauvre sur le bien des riches. Je ne sais quel plaisir a l'avare d'amasser de l'argent, et toujours de l'argent?

Le col. Il est constamment un des beaux métaux que Dieu a créés.

La bar. Qu'ils se plaisent donc à le contempler, et pour cela quelques pièces de monnaie suffisent; mais à quoi sert que le métal soit joli, puisque ils le tiennent enfermé sans le voir? Ah! mon colonel, ces riches ne savent point le plaisir que l'on goûte à faire renaître la joie sur un visage affligé! J'ai connu un Anglais vraiment philosophe, et par conséquent libéral : tout ce qu'il faisait était par quelque raison, et jamais par passion ou par coutume. Sa maison était pourvue seulement du nécessaire, et le reste de sa fortune était pour les autres. Quelqu'un lui ayant demandé si deux cent mille écus de rente suffiraient à ses idées, il s'informa s'ils étaient bien sûrs; sachant que oui, il garda le silence, réfléchit, et, peu de temps après, il dit qu'infailliblement il ferait banqueroute la seconde année. On reçut en riant sa réponse; il l'expliqua ainsi : Si j'avais deux cent mille écus de rente bien sûrs, je ne consentirais pas qu'il y eût un visage triste dix lieues à la ronde de ma maison : or cette

seule ne me suffirait pas pour soulager tout le monde, nécessairement je ferais banqueroute, et me perdrais.

Le col. Il était vraiment Anglais.

La bar. Et vraiment philosophe, car il connaissait le bonheur d'une ame bien née, qui compatit à l'infortune, et se plaît à la secourir.

Théod. Ces caractères sont très-semblables à celui de Dieu, qui nous enrichit chaque jour des dons de sa providence.

Le col. Mauvaise nouvelle, monsieur, je reçois l'avis que demain mon régiment s'en va, et je ne sais où. Je suis fâché, madame, de perdre le plaisir d'assister à vos conférences et celui d'apprendre de votre maître, mais je suis forcé de me retirer sans délai.

La bar. C'est très-juste : nous sommes sensibles à votre déplaisir. Adieu.

Théod. Vous avez vu, baronne, comment raisonnent les impies, et quel est le principe sur lequel roulent leurs systèmes : c'est d'ouvrir les barrières des passions, passant par-dessus toutes les lois de la nature, et, pour parler clair, de notre Créateur : jamais vous ne les verrez faire cas d'aucune loi, ni de celle de la raison, ni des lois civiles, ni de celles de la religion.

La bar. Je m'étonne de ce que jamais ils ne nous donnent un fondement solide ni une raison ferme des innombrables systèmes qu'ils publient.

Théod. Combien le Créateur n'est-il pas offensé du mauvais usage que cette espèce de philosophe fait de la raison, qu'il a gravée dans leurs ames : ils ne s'en servent que pour éluder ses préceptes, et se forger d'autres lois entièrement contraires à la raison éternelle, qui est invariable et immortelle ! Vous aurez observé, madame, que tout ce que je vous ai enseigné je l'ai prouvé par la simple loi de la *droite raison,* que personne ne peut ignorer ni contredire.

La bar. La contredire, non, mais bien la mépriser, la tourner en ridicule, et s'enhardir ainsi dans les sentiers qui leur conviennent; j'ai bien médité la différence qu'il y a entre votre manière de discourir et la leur. Vous allez toujours chercher la base de vos raisonnements dans la saine raison que Dieu nous a donnée; et eux ne tendent qu'à la liberté et au dérèglement des passions. Graces à Dieu, nous sommes pour quelque temps délivrés du colonel.

Théod. D'ailleurs nous avons achevé les principales matières de la philosophie morale.

§ XVI. — *Des obligations d'un homme sensé envers les libertins.*

La bar. Nous avons traité, Théodore, des obligations de l'homme envers les méchants, envers ses amis, envers les misérables; mais il me reste à savoir encore comment je dois me comporter envers ces libertins qui à droite et à gauche veulent entraîner les gens dans le libertinage.

Théod. Je me proposais d'en parler, parce qu'aujourd'hui c'est un point bien essentiel. Mais, en présence du colonel, nous ne pouvions faire un raisonnement suivi : il fallait user de beaucoup de ménagements, et chercher à l'éclairer sans blesser son amour-propre ; cette matière surtout l'aurait mis mal à son aise. C'est pour cela que je l'ai réservée pour le temps de son absence. Invitez donc votre frère le chevalier, ou votre cousin le commandeur, et nous parlerons sans contrainte.

Le chev. Quels arrangements faites-vous là avec Théodore au sujet du chevalier ? Tandis que mon colonel était ici, vous ne m'invitiez pas; et actuellement vous comptez sur moi, selon ce que j'ai entendu de la chambre de ma mère.

La bar. Ne vous tenez point pour offensé, chevalier, nous sommes bons amis; j'ai toujours entendu dire que la fin de toute entreprise devait s'accorder avec le principe; et comme vous avez été présent aux premières leçons que Théodore m'a données sur la philosophie morale, je veux que vous assistiez aussi à présent à la fin de toutes.

Le chev. A quoi me servira-t-il d'assister à la fin de vos instructions, dont je n'ai entendu que le commencement, il y a plusieurs jours, sans avoir au moins une courte idée de ce qui s'est passé dans vos conversations avec Théodore.

Théod. La remarque du chevalier, baronne, est très-juste; ainsi je vais le satisfaire en ce qu'il demande, quoique brièvement. Vous assistâtes, chevalier, à la conférence où nous avons démontré quel respect et quel amour nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans les cieux uniquement pour l'homme, parlant en cela seulement comme philosophe qui voit et sait observer; et ce que nous lui devons pour ce qu'il a fait sur la terre uniquement pour l'homme.

Le chev. Je m'en souviens très-bien.

Théod. Ensuite, nous avons traité de ce que nous devons à Dieu pour ce qu'il a fait dans notre corps organique, et encore plus dans notre ame : là nous avons mis fin aux obligations de l'homme envers Dieu, et conclu la première partie de la philosophie morale. Nous avons passé à la seconde sur les obligations de l'homme envers lui-même, et nous avons établi le juste et louable amour que l'homme se doit à lui-même : là nous avons parlé de l'amour-propre légitime et bon, et de l'amour-propre déréglé et bâtard : en conséquence de nos principes, nous avons condamné le système ridicule de *l'égoïsme.*

Le chev. Avec raison vous l'appelez ridicule, parce qu'il n'est tolérable que dans la région des sauvages. Passons en avant, car cette absurdité ne mérite pas l'honneur d'une réfutation sérieuse.

Théod. Une autre conséquence a été l'obligation qu'a tout homme de conserver sa vie et son honneur; et, à cette occasion, nous avons démontré la folie des duels.

La bar. Chevalier, taisez-vous sur ce point. Vous savez bien pourquoi je vous dis cela

Le chev. Vous êtes mon aînée, madame, mais indépendamment de cela j'obéis

Théod. Nous avons dit aussi que chacun doit se procurer sa subsistance par le travail, par l'industrie et par les moyens propres de son état, de son caractère, etc. Nous avons donné raison suffisante de tout cela. Quant à cette troisième partie de la philosophie morale sur ce qui regarde les autres hommes, nous avons traité d'abord de la nature de l'homme et de ce qu'il a été créé pour vivre en société; nous avons dit ensuite qu'il est nécessaire que Dieu lui ait donné des lois assorties à la conservation de la société, et que ces lois devaient se tirer de la *saine raison* et non des *passions*, ni de *l'intérêt personnel*, et nous avons établi ces deux maximes que *chacun doit préférer le bien commun à son propre intérêt; et qu'il ne doit pas faire à un autre ce qu'il ne voudrait pas qu'un autre lui fît.*

Le chev. Il n'y a pas de lois plus saintes ni plus raisonnables; mais je crois bien que le colonel y aura répugné beaucoup.

Théod. Ensuite nous avons examiné s'il pouvait y avoir égalité totale dans les sociétés; si la supériorité de quelqu'un était indispensable, et quel était le droit qu'y avaient les pères de famille et les souverains établis dans chaque pays; de là nous avons discuté si la supériorité ou souveraineté était radicalement dans le peuple, ou si elle venait vraiment de Dieu. Enfin nous avons traité des obligations de l'homme par rapport aux méchants, par rapport aux amis, aux misérables, etc.

Le chev. Après tout cela, je n'ai plus qu'à vous féliciter, baronne, d'avoir reçu de votre maître une instruction si complète.

La bar. Il nous reste encore un point à traiter, savoir comment une personne sensée doit se comporter envers les libertins, qui, sans qu'elle les ait appelés ni provoqués, tâchent de lui inspirer leur venin, quelle que soit l'innocence de ses mœurs. Quoi, vous riez?

Le chev. Je dois, baronne, vous parler franchement, comme frère. Les méchants ont toujours eu pour maxime d'augmenter leur parti, en réunissant beaucoup de monde.

La bar. C'est un enfantillage, mon frère. La vérité triomphe-t-elle comme la force? Quand c'est la force qui doit triompher, le nombre des bras fait tout: ce que dix bras ne peuvent, vingt ou trente le pourront. Il n'en est point ainsi de la vérité: si une chose n'est point vraie en elle-même, ni devant Dieu, quel que soit le nombre de ceux qui se réunissent pour soutenir l'erreur, elle ne sera pas plus vraie pour cela. Mon frère, ne soyez point comme le peuple, qui croit sans examen ce qu'on lui dit: considérez les choses comme elles sont en elles-mêmes, et voyez s'il y a impossibilité ou non, s'il y a des raisons qui démontrent la vérité ou non; et alors approuvez ou réprouvez. La voix des hommes pourra-t-elle donc changer la nature des choses? Chacune est comme le Créateur l'a faite, et, en dépit de tous les hommes, elles resteront ce qu'elles sont.

Le chev. Cependant le suffrage unanime du grand nombre a beaucoup de force pour rendre une chose croyable.

La bar. Cela est vrai des faits historiques qui s'accréditent prudemment sur la foi humaine; car comme tout homme a honte de mentir, il est difficile que beaucoup de personnes réunies n'aient point une juste horreur du mensonge. D'après cette idée qui fait que naturellement nous répugnons à juger mal, sans aucune preuve, d'un grand nombre de personnes qui s'accordent à certifier une chose, nous nous décidons à croire sur leur parole ce que nous ne croirions pas si peu de personnes la garantissaient. Mais quand il est question de la nature des choses, il n'importe nullement qu'il y en ait beaucoup qui disent *Cela est ainsi*, si, dans la réalité, la chose n'est pas comme ils le disent; parce que le concert des hommes pour attester qu'une chose est ne peut ni ôter ni ajouter à sa nature.

Supposons que dix mille de vos camarades, quand vous étiez carabinier royal, se fussent réunis pour dire que notre ame est mortelle et qu'elle meurt avec le corps, comme je l'ai entendu dire plusieurs fois à feu notre oncle; ce vœu unanime de militaires fera-t-il jamais que l'ame soit mortelle, si Dieu, comme on le prouve avec évidence, l'a faite immortelle? Donc qu'importe au système des impies que je suive ou non leur absurdité? Dites-moi, mon frère, que gagnera la cause des libertins à ce que beaucoup de dames galantes l'épousent; elle n'en sera ni plus ni moins répréhensible.

Le chev. Ceux qui se trompent ont toujours une espèce d'excuse quand ils ont des compagnons de leurs erreurs.

La bar. Je ne parle point d'excuse, je parle d'erreur. Si je suivais une erreur essentielle d'où dépendît immédiatement mon bonheur ou mon malheur, je demande si mon erreur ou mon malheur serait moindre en augmentant le nombre des malheureux?

Le chev. Non certes; mon malheur serait toujours le même, soit que je fusse seul malheureux, soit que beaucoup le fussent avec moi. Il n'y a de vrai que ce qui l'est dans la réalité, et le dire des autres ou leur compagnie dans le malheur ne diminue rien de mon mal, ni ne peut me l'ôter.

La bar. Donc que pourra gagner la cause des libertins à ce que moi ou les dames qu'ils séduisent nous suivions leur parti? Répondez-moi.

Le chev. Ne me pressez pas tant: qu'ils vous répondent, eux.

La bar. Dites-leur donc, mon frère, criez-leur qu'ils sont fous d'imaginer que leurs systèmes changeront la nature des choses, jusque à celle de Dieu même.

Théod. L'argument que vous faites est celui que je ferais naturellement, si j'y pensais dans l'occasion; parce qu'en effet il tend à réfuter le principe sourd qui est

comme la base occulte de leurs procédés. Ce principe est le désir de se débarrasser du frein que mettent à leurs passions, soit la lumière de la raison, soit les lois divines et humaines. Leur point essentiel est de sortir de gêne : ainsi ils commencent par secouer les lois humaines en disant qu'elles sont tyranniques. Jamais, en pays civilisé, on n'avait entendu pareille proposition ; mais comme elle est de leur goût, ils la mettent dans les livres, dans les papiers publics ; ils réunissent beaucoup de monde pour dire comme eux, et bientôt ils se persuadent que tout est comme ils le veulent. Le fait est qu'ils ne prouvent ni ne démontrent rien, qu'antérieurement à cette frénésie tout le monde croyait le contraire, et que jamais l'obéissance aux lois n'avait été révoquée en doute. *N'importe*, disent-ils, *cela fait notre compte ; donc c'est vrai*. Quant à la loi de Dieu, ils suivent la même marche pour s'en délivrer : N'admettons aucune loi divine, disent-ils ; réunissons-nous beaucoup pour dire que *Dieu ne s'inquiète pas de ce qui nous regarde*, *et* qu'*il ne fait point attention aux actions des hommes*, *parce qu'il n'est pas décent qu'il prenne ce soin*. Si vous objectez qu'ils ne prouvent rien de ce qu'ils avancent, ils s'en mettent peu en peine (1). Nous avons un grand nombre pour nous, répondent-ils ; il est bien suffisant pour faire une nouvelle loi, et nous n'en voulons point d'autres que la liberté de conscience et la licence des passions. Mais cela est faux et insoutenable, dira un homme sensé : Vrai ou faux, soutenable ou non, nous le soutiendrons hardiment. Avec quatre bons mots contre les anciens qui diront le contraire et deux éclats de rire nous aurons répondu aux arguments les plus forts qu'on veuille nous opposer, quelque concluants qu'ils soient, et nous serons tranquilles.

Il leur reste à se debarrasser de la raison, qui crie au dedans de nous, dont la voix, toujours importune aux méchants, ne peut être réduite au silence. Ces messieurs cherchent à s'étourdir par des systèmes, par les propos des autres, et par certaines conventions arrêtées dans les cafés, ou dans leurs orgies secrètes, etc. ; et, à force de se répéter à soi-même ; *Cela n'est pas*, *cela n'est pas*, chacun marche avec assurance dans le chemin des passions. Mais quand le vin de cette ivresse morale cesse de fermenter, la raison dit toujours intérieurement : *Prends garde que tu ne vas pas bien* ; et le remords se réveille. Toutes les ames ne renoncent pas aussi aisément à l'immortalité ; toutes ne se persuadent point aussi vite que les assertions des Voltaire, Rousseau et compagnie, soient des garanties suffisantes contre un avenir au moins possible ; tous les esprits ne sont pas également forts contre l'idée d'un Dieu vengeur. En un mot, il est des philosophes timides, chancelants et scrupuleux ; il faut les affermir, les rassurer, les rendre sourds aux cris d'une conscience qui doute, et qui, dans le doute, craint un terrible et irréparable mécompte. Pour les mettre à l'aise, vous savez bien, chevalier, ce qu'on a fait : on a établi, dans les principales villes, des chaires plus ou moins publiques d'athéisme, et jusque dans les plus petits hameaux elles ont des échos fidèles, qui répètent qu'*il n'y a point de Dieu*, qu'*il n'y en a point eu*, *et* qu'*il n'en faut décidément point*.

Le chev. Oui, on a poussé l'absurdité et la folie jusque là ; comme si Dieu, pour exister, avait besoin de la permission des philosophes. Cependant aujourd'hui la plupart ne portent pas l'effronterie si loin ; ils se contentent d'affirmer que *l'ame meurt avec le corps*, *et* qu'*après la mort il n'y aura ni récompense ni châtiment* ; que *Dieu ne fait aucun cas des actions des hommes*, *et* qu'*ils peuvent faire ici-bas ce qu'ils veulent*, *sans qu'il en soit offensé*.

La bar. Ces deux points, mon frère, ont été réfutés (1), et je ne crois pas que la maudite gangrène vous ait gagné au point de douter d'articles aussi essentiels.

Le chev. Vous avez raison, je ne donne qu'une faible adhésion à cette manie qui fait parmi les militaires la matière banale des conversations.

Théod. J'ai cru que vous alliez dire, *la matière d'une profonde méditation*. Car, mon ami, des points qui intéressent notre bonheur ou malheur éternel, méritent la considération la plus sérieuse et la plus profonde ; il est indigne, il est affreux qu'on veuille les décider par des jeux d'esprit, des plaisanteries de caserne, des moqueries de libertins, ou les bravades des débauchés. Chevalier, s'il s'agissait de démolir votre maison, ou d'entacher votre famille par une mésalliance, ou de vous mettre en prison dans une tour pour toute votre vie, vous contenteriez-vous d'aller au café faire l'aimable et le gracieux en lisant froidement les gazettes ?

Le chev. Non certes.

Théod. Mais la question de l'immortalité de l'ame, du compte que nous devons rendre à l'Etre suprême, qui nous a créés, qui nous a donné la loi de la raison pour nous gouverner dans nos actions, et diriger notre libre arbitre ; ces questions, dis-je, ne vous intéressent-elles pas vous, votre sœur et moi, beaucoup plus que ce que je viens de dire ? Après nous avoir créés, et nous avoir donné, avec une volonté libre pour agir, l'entendement pour la gouverner conformément à la lumière de la raison dont il l'éclaire, l'Etre suprême pourra-t-il donc voir avec indifférence qu'un petit nombre de prétendus philosophes se concertent ensemble dans leur conventicule secret, pour dire, sans approfondir l'essence et la nature des choses : *Délivrons-nous de ce frein des peines de l'autre vie et du compte à rendre à Dieu ; disons qu'il n'y a rien de cela ?* Dieu pourra-t-il en être le témoin indifférent ? Ou, quand ces philosophes ou leurs partisans, à la mort, tomberont entre ses mains, suffira-t-il qu'ils

(1) On n'apporte point de preuves ; mais n'importe : cette hardiesse me satisfait. — *Diction. des Philosophes*, p. 1.

(1) Soirée 17, § 4, et soirée 19, § 2.

lui disent: *Seigneur, mes maîtres m'ont dit que tout finissait avec la mort?*

Le chev. Vous seriez excellent missionnaire.

La bar. Ce qui importe, c'est qu'il soit bon philosophe, qu'il raisonne juste, et qu'il sache tirer d'une proposition les conséquences qui s'ensuivent.

Théod Mon cher chevalier, je vous ai toujours accoutumé à faire usage de l'entendement que Dieu vous a donné, et à ne point admettre des contradictions manifestes, surtout dans des matières qui ne sont pas des bagatelles. Tout, mon ami, dans les philosophes du jour, aboutit à ce raisonnement, qu'ils appellent le *grand art*.

1° Il est nécessaire de donner un libre cours à nos passions.

2° Donc il est nécessaire d'affranchir notre volonté des lois qui les répriment.

3° Disons donc qu'il n'y a point de pareilles lois. Voilà ce qu'ils affirment tous, et il reste constant parmi eux qu'il n'y a point de lois qui répriment nos passions. Telle est la base de toute leur philosophie. Avouez, chevalier, qu'au fond de votre cœur vous n'entendez point que cela soit vrai.

Le chev. Pourquoi ces regards si pénétrants, ma sœur? je vous comprends bien. Je ne puis nier, Théodore, que ce que vous dites est vrai.

La bar. Alors, chevalier, je reviens à mon premier argument, et je dis : La convention d'un petit nombre d'hommes, et même celle de tous réunis, pourra-t-elle donc changer la nature des choses?

Le chev. Cela non. Tous les hommes disaient que l'air ne pesait pas; et dans ce temps-là il pesait autant qu'à présent. Anciennement on donnait pour constant qu'il n'y avait pas d'antipodes, et il y en avait alors tout autant qu'aujourd'hui. L'arrangement des hommes ne peut rien sur la nature des choses que les hommes n'ont point faites, et qui ne dépendent point de leur volonté. En cela vous dites fort bien.

La bar. Je suis enchantée que vous me donniez raison; et en vérité c'est une folie achevée que quatre cerveaux dérangés, et leurs serviles partisans, etc., se persuadent que notre ame, la vie éternelle, Jésus-Christ et son Evangile ont besoin, pour être ce qu'ils sont, de leur consentement et de leur croyance. Supposons que tous les hommes décident que, pour la meilleure symétrie de nos visages, il convient que nous ayons à la tête trois yeux comme les mouches, ou deux gorges pour nous délivrer des esquinancies, et qu'ils l'ont ainsi généralement statué dans une assemblée, à quoi cela servirait-il pour la nature des choses? cet arrêté fera-t-il par hasard que les hommes naîtront dorénavant d'une autre manière? Vous en riez ? je ris, moi, avec bien plus de raison de ce que les lois et les systèmes de vos amis veulent changer la nature de l'ame, celle de l'entendement ou de la lumière de la raison, l'essence du Créateur et celle de ses lois, etc.; car les maximes des libertins ne renversent rien moins que cela. Gardez-vous, mon frère, de pareilles extravagances. Quand vous voudrez dire *qu'une chose est ou qu'elle n'est pas*, ne vous fiez point à ce que les autres disent: méditez bien les raisons intrinsèques qui naissent de la nature des choses, pour les croire ou les combattre.

Le chev. Je m'en vais, ma sœur, avec cette leçon, admirant chaque jour de plus en plus la sagacité et la justesse de vos raisonnements. Adieu: s'il est vrai que mon colonel parte, je devrai partir aussi, quoique je n'aie point encore reçu d'ordre.

La bar. Cela se saura bientôt; adieu. Vous voyez, Théodore, que cette courte récapitulation de la philosophie morale a produit quelque fruit sur le chevalier.

Théod. Le chevalier est assez docile, et il a le jugement clair : ce qui lui fait beaucoup de mal, c'est la compagnie des autres; mais je dois un mot à votre question, savoir comment une personne sensée doit se conduire avec les libertins? Je dis qu'elle doit les traiter comme un malade frénétique, qu'on ne convainc point par des raisons sérieuses, parce qu'il n'a point un jugement capable de les percevoir, et beaucoup moins de les peser pour en connaître la valeur. Ordinairement ces messieurs argumentent avec des saillies plaisantes, des admirations emphatiques et des invectives poétiques : s'ils vous attaquent ainsi, répondez-leur de même, et avec un éclat de rire, monnaie de leur pièce, demandez-leur où ils ont puisé tant de science, où ils ont étudié leur théologie? Dites-leur que tant qu'ils ne vous montreront pas des certificats authentiques de docteurs en cette faculté, vous ne les reconnaissez point pour vos maîtres : c'est sur ce ton que vous devez les traiter. Adieu, il me semble que votre mère vous attend, et moi je vous salue.

Conclusion du traducteur.

Conformément à l'usage de leur pays, l'auteur portugais et le traducteur espagnol finissent cet ouvrage par la protestation suivante :

Si par hasard il s'était glissé dans la doctrine, les maximes, les phrases ou même les paroles de ces discussions, quelque chose de contraire, non seulement à la pureté de la religion catholique, mais aussi à la décence et aux règles des bonnes mœurs, telles que notre théologie les enseigne, je proteste que mon intention a été, est et sera de ne m'en écarter jamais dans la moindre chose; et par conséquent je me rétracte ici et je me dédis de tout ce qui ne s'accorderait pas avec la saine doctrine de l'Eglise catholique et romaine, dans le sein de laquelle

j'ai été élevé et je désire mourir.

Ces protestations ne sont souvent que de simples formalités, et il est tel hérétique qui en aurait fait cent volontiers, pour cacher ses perverses intentions, et montrer à ses disciples l'art perfide de la dissimulation. Mais si j'affirme de la pureté de mon intention, je n'ai point à craindre qu'on puisse me suspecter de fraude dans un pays où chacun est à peu près libre de rêver à son aise, d'extravaguer à loisir et d'entretenir le public des délires de son imagination. Je pourrais donc absolument m'en dispenser, et personne n'aurait droit d'y trouver à redire. Mais dès que j'avoue mon état et le rang que je tiens dans l'Eglise, je me fais gloire d'avoir des supérieurs, et je leur dois cette marque de docilité et de déférence; je la dois à mes paroissiens pour leur donner le bon exemple; je la dois à ma conscience qui n'est jamais plus sûre de ne point errer qu'en se soumettant à l'autorité compétente.

Ce n'est pas que je craigne de me tromper en adoptant la doctrine du respectable Théodore d'Almeyda; elle doit m'inspirer d'autant plus de confiance que depuis trente ans que son ouvrage existe, il n'a donné lieu à aucune réclamation; mais en homme d'un vrai mérite, et en savant chrétien, il se défiait de lui-même! Trop bel exemple à citer pour ne pas lui faire honneur de sa protestation en me l'appropriant d'après lui!

J'avoue que pour la partie des sciences, je m'en suis entièrement rapporté à lui, mes études de physique n'ont point été jusqu'à l'astronomie, l'anatomie, la musique, etc., et lui, il en parle en maître; beaucoup de ses ouvrages en sont la preuve. Quant au raisonnement, je crois en avoir assez pour être sûr que personne ne le trouvera en défaut, dans les principes qu'il pose, et dans les conséquences qu'il sait en tirer.

Reste la partie principale, celle qui regarde la religion et la morale. C'est ici où toute erreur, même involontaire, serait préjudiciable; c'est ici qu'il faut se mettre en garde contre la science qui enfle, et où le docteur chrétien, se défiant des illusions de l'esprit particulier, s'honore d'être humble comme le dernier enfant de l'Eglise. Il est des vérités si relevées qu'il semble téméraire de les soumettre aux calculs de la raison. Le père Almeyda l'a senti, aussi il n'a pas prétendu les démontrer: cette démonstration appartient à la foi. Il s'est proposé seulement de prouver que la raison prépare la voie à cette vertu théologale; et quiconque le lira sans préjugé sera forcé de convenir qu'il n'y a que les passions qui s'opposent à la religion et à la morale. Les passions! qui sont à l'ame ce que les esprits vitaux sont au corps; les passions si utiles quand elles souffrent la direction, et si funestes quand elles ne connaissent plus leur guide.

Et ce guide, quel est-il? si ce n'est la raison? A cet égard, le père Almeyda démontre, et ses démonstrations sont invincibles. Il prouve avec évidence que la raison existe en nous; qu'elle est une religion naturelle, et que par conséquent l'homme raisonnable est essentiellement religieux; il prouve que notre religion chrétienne n'est qu'un développement de la morale naturelle; et c'est ainsi qu'en ramenant l'homme à la raison, il le conduit irrésistiblement à être chrétien. Le catéchisme de nos enfants est plus court, parce qu'ils ne sont point encore égarés dans les désordres des passions, et que la lumière de la vérité éclaire facilement la simplicité de l'innocence; mais quand il n'y a plus d'innocence, et qu'on s'est fait un système de dégradation et d'avilissement, on ne voit plus que par un organe vicié, il faut de grandes précautions pour ménager la faiblesse de la vue: une clarté trop vive achèverait de la perdre: et ils sont indispensables les longs tempéraments de l'homme habile qui entreprend de dissiper les ténèbres d'un entendement obscurci par le vice et l'erreur. Voilà ce qui a conduit la plume du père Almeyda; et voilà pourquoi je m'honore, en lui prêtant la mienne, de rendre son langage intelligible à tous mes frères.

TABLE

DES MATIERES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

CATÉCHISME PHILOSOPHIQUE.

CATÉCHISME SUR LES FONDEMENTS DE LA FOI.

CATÉCHISME DE CONTROVERSE.

CATÉCHISME DU SENS COMMUN.

LE PHILOSOPHE CATÉCHISTE.

EXAMEN DU CATÉCHISME DE L'HONNÊTE HOMME. 855 856

CATÉCHISME DE L'AGE MUR

HARMONIE DE LA RAISON ET DE LA RELIGION

démarches les plus coûteuses pour faire venir de très-loin des médecins qui pussent vous délivrer de ce mal ; et en effet vous avez guéri à force de remèdes très-dispendieux. Quoi ! tant de crainte de la mort alors, et tant de mépris à cette heure !

Le col. A vous dire vrai, je fus effrayé; mais alors je parlais comme homme, et à cette heure, je parle comme militaire.

Théod. Et les coupables que la société doit punir, à quelle classe appartiennent-ils ? A celle d'hommes, ou à celle de militaires ? S'ils sont militaires, je dirai aussi que peut-être ils seront plus sensibles à ce qu'on leur retire l'uniforme et les distinctions militaires en présence du régiment qu'à une mort secrète ; mais peut-on supposer que des militaires soient coupables? Je leur fais l'honneur de croire que non. Tous les coupables sont donc simplement hommes ; et, comme tels, ils doivent, aussi bien que vous, craindre la mort plus qu'aucun autre châtiment.

Le col. Les châtiments prolongés beaucoup sont, sans contredit, une mort lente.

Théod. Néanmoins la plupart des coupables aiment mieux cette mort lente qu'une mort courte et violente. La preuve en est constante ; si à l'occasion de la fête du prince, ou pour quelque autre motif, on fait grace de la mort à un criminel, en commuant sa peine en celle des galères, ou d'un bannissement perpétuel dans les pays les plus malsains, ce n'est que compliments et réjouissances parmi les compagnons, etc.; preuve que le coupable a amélioré son sort.

La bar. J'ai toujours entendu dire la même chose, quelque cruel que l'exil ait été.

Théod. Bien plus : il y a peu d'années qu'un certain souverain (1), entiché de votre philosophie, abolit la peine de mort, et ordonna qu'on ne l'infligeât à personne, mais qu'on destinât les coupables à travailler toute leur vie aux ouvrages publics, avec telles et telles peines. Cela fut au commencement de son règne ; mais les délits et les attentats se multiplièrent tellement dans ses Etats, qu'enfin il se vit obligé de condamner à mort une foule de sujets, convaincu que la mort seule peut réprimer les esprits malveillants et portés au mal.

La bar. Néanmoins, Théodore, si j'étais souveraine, il m'en coûterait beaucoup de condamner les coupables à la mort.

Théod. Alors, madame, vous agiriez d'après les mouvements de votre caractère, mais non d'après le suffrage de la raison ; et j'ajoute que vous vous rendriez coupable de cruauté envers vos vassaux.

La bar. Coupable de cruauté ! je ne vous entends pas.

Théod. Supposez qu'étant souveraine, on vous donnât avis que des ours et des lions font de grands ravages, non seulement dans les troupeaux, mais encore dans les villages, tuant de femmes, enlevant des enfants, et mettant en pièces les voyageurs ; et que vous ne consentissiez point à ce qu'on mît à mort

(1) L'empereur Joseph II.

ces ours et ces bêtes cruelles : serait-ce là d la pitié.

La bar. Dieu me préserve d'une pitié mal entendue; parce que ce serait avoi de la compassion pour les ours, et de l cruauté pour mes chers vassaux, que je devrais aimer comme mes enfants.

Théod. Je dis, moi, la même chose. Le voleurs de grands chemins, les assassins, etc. sont des ours déguisés sous la peau humaine et pardonner à ces coupables, ce serait être cruel envers les personnes qu'ils tueraient blesseraient ou maltraiteraient. Supposez qu'un de ces malfaiteurs, se voyant délivré de la mort, continuât ses affreux délits, et qu'il tuât quatre ou cinq personnes ; sur qui retomberaient ces assassinats ? si pour avoir laissé la vie à un ours ou à un lion, celui-ci mettait en pièces quelque personne ; qui manquerait de vous jeter la faute de cette mort ?

La bar. Alors je me regarderais comme homicide.

Théod. Et pourquoi non dans notre cas ? Dieu vous préserve, baronne, d'abuser à ce point de votre bonté naturelle, ce qui serait une vraie cruauté ! Qui pourrait apaiser les clameurs du peuple, quand il verrait que vous risquez la vie des innocents, en épargnant la mort aux coupables ? Dès qu'un homme cherche à tuer, ou à faire quelque autre insulte grave à ses concitoyens, il se déclare ennemi déguisé de tous, et renonce par là même au droit qu'il avait à la vie. Vous êtes exempte, madame, de pareils embarras; mais vous voyez bien que ce qui paraît clémence envers les coupables est une vraie cruauté envers les innocents.

§ XIV. — *De l'obligation de l'homme envers ses amis.*

Théod. Ce point, baronne, vous regarde plus que personne ; parce que je vous ai entendue discourir plusieurs fois en bonne philosophe sur les lois de l'amitié ; et d'ailleurs la matière de l'amour est le propre du cœur des femmes.

La bar. Ce qu'il y a de certain, Théodore, c'est qu'à ce sujet j'ai philosophé beaucoup; et il me semble que le colonel ne s'accorde pas avec moi dans les principes sur lesquels je me fonde. Qu'il donne d'abord l'opinion de ses auteurs, je déclarerai ensuite ce que je pense.

Le col. Nos livres parlent de l'amour avec beaucoup d'éloges ; et on ne peut nier que cette noble passion le mérite. L'un dit que *le sentiment de l'amour est l'unique base où se puissent affermir les fondements d'une morale utile* (1). Un autre dit plus : car il donne pour dogme que *quiconque est capable d'aimer est vertueux ; et* que *quiconque est vertueux est capable d'aimer* (2); tant ce grand homme regarde comme identiques l'amour et la vertu ! Sur cela il ajoute qu'*il n'est point* d crain-

(1) L'Esprit, p. 250.
(2) Les Mœurs, p. 393.

